ÉDITION

DICTI

LANG

1° Une n
la
2° Des dével

3° Les

4° Un nouveau
et myt

4,000 AR

1,300 Gravur
encyclop

C. O. BEAU

ÉDITION SPÉCIALE POUR LE CANADA

DICTIONNAIRE COMPLET ILLUSTRÉ

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

P. LAROUSSE

COMPRENANT

1° Une nomenclature très complète de la langue, avec la nouvelle orthographe de l'Académie ;

2° Des développements encyclopédiques relatifs aux sciences, aux lettres et aux arts ;

3° Les locutions grecques, latines et étrangères les plus souvent citées ;

4° Un nouveau dictionnaire historique, géographique, biographique et mythologique dans lequel on a inséré environ

4,000 ARTICLES CONCERNANT LE CANADA

44e ÉDITION

1,300 Gravures distribuées dans le texte—35 Tableaux encyclopédiques, dont 2 en couleur (*pavillons des différentes nations*)

MONTRÉAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

1890

LISTE DES

TABLEAUX ENCYCLOPÉDIQUES

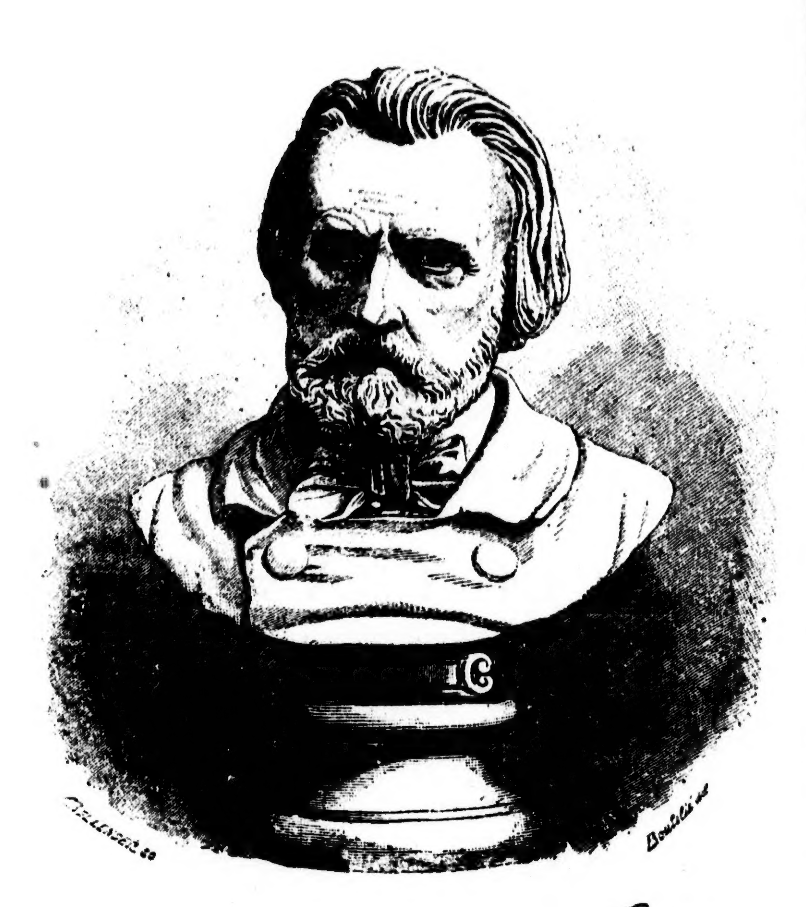
CONTENUS DANS CE DICTIONNAIRE

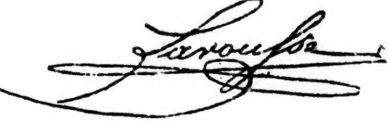
LAN

DICTIONNAIRE COMPLET

DE LA

LANGUE FRANÇAISE




Larousse

ALPHABET RUSSE

VALEUR	IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION
a	А	а	А	а	a
b	Б	б	Б	б	bé
v	В	в	В	в	vé
gh	Г	г	Г	г	ghé
d	Д	д	Д, Д	д, д	dé
é, ié	Е	е	Е	е, е	ié
j	Ж	ж	Ж	ж, ж	jé
z	З	з	З, З	з, з	zé
i	И	и	И, И	и	i
ï, y	І	і	І	і	ï
k, c	К	к	К	к, к	ka
l	Л	л	Л	л	èle
m	М	м	М	м	ème
n	Н	н	Н, N	н	ène
o	О	о	О	о	o
p	П	п	П	п	pé
r	Р	р	Р	р	èr
s, ç, z	С	с	С	с	èss
t	Т	т	Т	т	té
ou	У	у	У	у	ou
f, ph	Ф	ф	Ф	ф	èf
kh, ch *all.*	Х	х	Х	х	ha (*asp.*)
ts	Ц	ц	Ц, Ц	ц	tsé
tch	Ч	ч	Ч	ч	tché
ch	Ш	ш	Ш	ш	cha
chtch	Щ	щ	Щ	щ	chtcha
finale muette	Ъ	ъ	Ъ	ъ	ier *dur*
i *sourd*	Ы	ы	Ы, Ы	ы	iéry
i *muet*	Ь	ь	Ь, Ь	ь	iéri
ié, é	Ѣ	ѣ	Ѣ	ѣ	iati
é	Э	э	Э	э	é
iou	Ю	ю	Ю	ю	iou
ia	Я	я	Я	я	ia
f, ph	Ѳ	ѳ	Ѳ	ѳ	fita
i, y	Ѵ	ѵ	Ѵ	ѵ	ijitza

ALPHABET DES AVEUGLES

Procédé
Louis Braille.

LETTRES ET SIGNES DE PONCTUATION*

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
k	l	m	n	o	p	q	r	s	t
u	v	x	y	z	ç	é	à	è	ù
â	ê	î	ô	û	ë	ï	ü	œ	w
,	;	:	.	?	!	( )	«	*	»

Apostrophe' ou abréviatif	—	ì	ò ou §	æ	numérique	majuscule

CHIFFRES ET SIGNES MATHÉMATIQUES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
:	::	+	−	×	/	=	>	<	√	

* Les gros points représentant les caractères sont en relief; les petits points ne servent ici qu'à indiquer la position relative des gros dans chaque groupe de six.

ALPHABET GREC

ROMAIN	VALEUR	IMPRIMERIE		ÉCRITURE (*Grec moderne*)		APPELLATION
a	a	Α	α	Α	α	alpha
b	b	Β	ϐ, β	Β	β	bêta
g	gh	Γ	γ	Γ	γ	gamma
d	d	Δ	δ	Δ, Δ	δ	delta
e	é *bref*	Ε	ε	Ε	ε	epsilonn
z	z, dz	Ζ	ζ	Ζ	ζ	dzêta
ê	ê *long*	Η	η	Η	η	êta
th	th (t *asp.*)	Θ	θ	Θ	θ	thêta
i	i	Ι	ι	Ι	ι	iôta
k, c	k	Κ	ϰ	Κ	κ, ϰ	kappa
l	l	Λ	λ	Λ	λ	lambda
m	m	Μ	μ	Μ	μ	mu
n	n	Ν	ν	Ν	ν	nu
x	x (ks)	Ξ	ξ	Ξ	ξ, ξ	ksi
o	o *bref*	Ο	ο	Ο	ο	omicronn
p	p	Π	π	Π	ϖ, ϖ	pi
r	r, rh	Ρ	ρ	Ρ	ρ	rô
s	s	Σ	σ, ς	Σ	σ, ς	sigma
t	t	Τ	τ	Τ, Τ	τ, τ	tau
u, y	u	Υ	υ	Υ	υ	upsilonn
ph, f	f, ph	Φ	φ	Φ	φ	phi
ch	kh, ch *dur*	Χ	χ	Χ	χ	khi
ps	ps	Ψ	ψ	Ψ	ψ, ψ	psi
ô	ô *long*	Ω	ω	Ω	ω	oméga

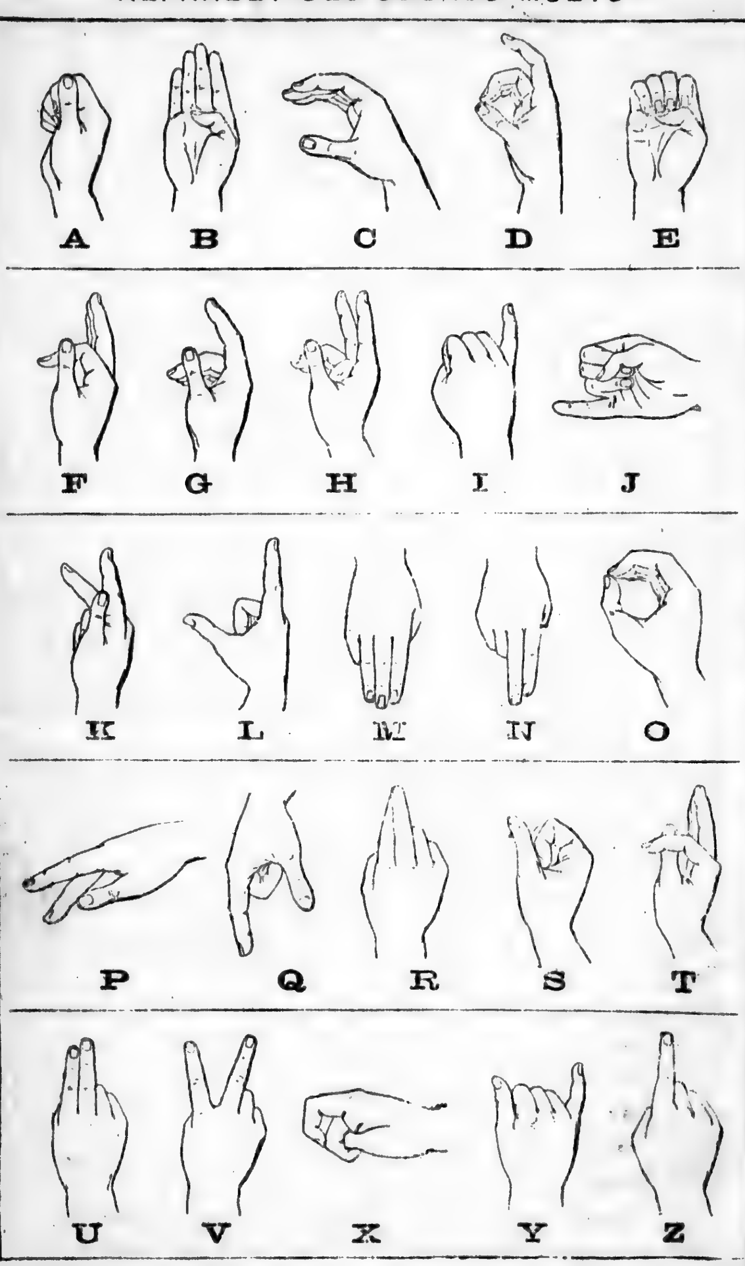
ALPHABET ALLEMAND

ROMAIN	VALEUR	IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION
a	â	𝔄	𝔞			â
b	b	𝔅	𝔟			bé
c	ts	ℭ	𝔠			tsé
d	d	𝔇	𝔡			dé
e	e	𝔈	𝔢			é
f	f	𝔉	𝔣			eff
g	gh	𝔊	𝔤			ghé
h	h *asp.*	ℌ	𝔥			hâ
i	i	ℑ	𝔦			i
j	i	𝔍	𝔧			iott
k	k	𝔎	𝔨			kâ
l	l	𝔏	𝔩			ell
m	m	𝔐	𝔪			emm
n	n	𝔑	𝔫			enn
o	o	𝔒	𝔬			ô
p	p	𝔓	𝔭			pé
q	q, k	𝔔	𝔮			kou
r	r	ℜ	𝔯			err
s	s	𝔖	ſ			ess
t	t	𝔗	𝔱			té
u	ou	𝔘	𝔲			ou
v	f	𝔙	𝔳			faou
w	v	𝔚	𝔴			vé
x	x	𝔛	𝔵			iks
y	y	𝔜	𝔶			ipsilonn
z	tz	ℨ	𝔷			tsett

ALPHABET TÉLÉGRAPHIQUE MORSE

LETTRES	SIGNES	CHIFFRES ET PONCTUATION	SIGNES
a	· —	1	· — — — —
ä	· — · —	2	· · — — —
b	— · · ·	3	· · · — —
c	— · — ·	4	· · · · —
d	— · ·	5	· · · · ·
e	·	6	— · · · ·
é, è *ou* ê	· · — · ·	7	— — · · ·
f	· · — ·	8	— — — · ·
g	— — ·	9	— — — — ·
h	· · · ·	0	— — — — —
i	· ·	Point	· · · · · ·
j	· — — —	Alinéa	· — · — · ·
k	— · —	Virgule........	· — · — · —
l	· — · ·	Point-virgule..	— · — · — ·
m	— —	Deux-points ...	— — — · · ·
n	— ·	Point interrogatif..	· · — — · ·
ñ	— — · — —	Point exclamatif...	— — · · — —
o	— — —	Apostrophe....	· — — — — ·
ö	— — — ·	Trait d'union..	— · · · · —
p	· — — ·	Barre de divis. ou de fraction.	— — — — — —
q	— — · —	Souligné	· · — — · —
r	· — ·	Guillemet	· — · · — ·
s	· · ·	Parenthèse....	— · — — · —
t	—	Signal séparant le préambule de l'adresse, l'adresse du texte, et le texte de la signature	— · · · —
u	· · —		
ü	· · — —		
v	· · · —		
w	· — —		
x	— · · —		
y	— · — —		
z	— — · ·		
ch	— — — —		

ALPHABET DES SOURDS-MUETS



ABRÉVIATIONS USUELLES

Noms, titres et qualités.

***	Après l'initiale d'un nom qu'on ne veut pas écrire en entier : P***, L***.
X. *ou* N.	Lettre indiquant l'anonymat.
B^{on}, B^{onne}	Baron, baronne.
Cte, Ctesse	Comte, comtesse.
D^{r}	Docteur (en droit, en médecine, ès sciences, ès lettres).
LL. AA., LL. ÉÉm.	Leurs Altesses, Leurs Éminences.
Mme *ou* Mad., Mlle	Madame, mademoiselle.
M^{e}	Maître (pour désigner les notaires, avocats, etc.).
M^{d}, M^{de}	Marchand, marchande.
M^{rs} *ou* MM.	Messieurs.
Mis, M^{ise}	Marquis, marquise.
Mgr	Monseigneur.
M. *ou* M^{r}	Monsieur.
N^{gt} *ou* N^{t}	Négociant.
N.-D.	Notre-Dame
N.-S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
R. P. (le)	Le Révérend Père (chez certains religieux).
S. *ou* S^{t}, S^{te}	Saint, sainte.
S. A. I. *et* R.	Son Altesse Impériale *et* Royale (le prince).
S. Em. *ou* E.	Son Éminence (le cardinal).
S. Exc.	Son Excellence (le ministre).
S. G.	Sa Grandeur (l'évêque ou l'archevêque).
S. M.	Sa Majesté (le roi, l'empereur).
S. P. (le)	Le Saint-Père (le pape).
SS.	Saints.
S. S.	Sa Sainteté (le pape).
S^{r} (le)	Le Sieur (pour *monsieur*, dans les actes judiciaires).
V^{e} *ou* Vve	Veuve.
Vte, V^{tesse}	Vicomte, vicomtesse.

Expressions diverses.

Cie	Compagnie.
C^{pte} C^{t}	Compte courant.
Del^{t}, Pinx^{t}, Sc^{t}	Delineavit, Pinxit, Sculpsit (*le dessina, peignit, grava* = *dessiné, peint, gravé par*).
D^{o}	Dito (*ce qui a été dit*).
Etc.	Et cætera (*et le reste*).
&	Et. (Ce sont les lettres *et* dans une ligature.)
Ex.	Exemple.
F^{o}, R^{o}, V^{o}	Folio, Recto, Verso.
Ib. *ou* ibid.	Ibidem (*au même endroit*).
Id.	Idem (*le même*).
In-4°, in-8°	In-quarto (*en quatre*), in-octavo (*en huit*).
N., E., S., O. *ou* W.	Nord, Est, Sud, Ouest.
N. B.	Nota bene (*notez bien*).
N^{o}	Numéro.
Pass.	Passim (*en divers endroits*).
P.-S.	Post-scriptum (*après l'écriture*).
P. p. c.	Pour prendre congé.
S. g. d. g.	Sans garantie du gouvernement.
T. s. v. p.	Tournez, s'il vous plaît.
§	Paragraphe.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉS DANS CET OUVRAGE

Abs.	Absolu.
Adj.	Adjectif.
Adm.	Administration.
Adv.	Adverbe.
Agr.	Agriculture.
Alg.	Algèbre.
All.	Allemand.
Anat.	Anatomie.
Angl.	Anglais.
Ar.	Arabe.
Arr.	Arrondissement.
Arch.	Architecture.
Arith.	Arithmétique.
Art.	Article.
Artill.	Artillerie.
Art mil.	Art militaire.
Astr.	Astronomie.
Auxil.	Auxiliaire.
Blas.	Blason.
Bot.	Botanique.
Chanc.	Chancellerie.
Charp.	Charpenterie.
Chim.	Chimie.
Chir.	Chirurgie.
Com.	Commerce.
Conj.	Conjonction.
Contr.	Contracté.
Cuis.	Cuisine.
Dém.	Démonstratif.
Dét.	Déterminatif.
Dimin.	Diminutif.
Ell.	Elliptique.
Escr.	Escrime.
Esp.	Espagnol.
Ex.	Exemple.
Fam.	Familier.
Fauconn.	Fauconnerie.
Fém.	Féminin.
Féod.	Féodalité.
Fig.	Figurément.
Fig. de rhét.	Figure de rhétorique.
Fin.	Finances.
Fortif.	Fortifications.
Fr.	Français.
Généal.	Généalogie.
Géogr.	Géographie.
Géol.	Géologie.
Géom.	Géométrie.
Gram.	Grammaire.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Horl.	Horlogerie.
Hortic.	Horticulture.
Impers.	Impersonnel.
Impr.	Imprimerie.
Ind.	Indicatif.
Interj.	Interjection.
Inus. au pl.	Inusité au pluriel.
Inv.	Invariable.
Iron.	Ironique.
Irr.	Irrégulier.
Ital.	Italien.
Jard.	Jardinage.
Jurisp.	Jurisprudence.
Litt.	Littérature.
Liturg.	Liturgie.
Loc. adv.	Locution adverbiale.
Loc. conj.	Locution conjonctive.
Loc. lat.	Locution latine.
Loc. prép.	Locution prépositive.
Log.	Logique.
M.	Mot.
Maçonn.	Maçonnerie.
Man.	Manège.
Mar.	Marine
Math.	Mathématiques.
Méc.	Mécanique.
Méd.	Médecine.
Menuis.	Menuiserie.
Minér.	Minéralogie.
Mus.	Musique.
Myth.	Mythologie.
Néol.	Néologisme.
N.	Nom.
N. f.	Nom féminin.
N. f. pl.	Nom féminin pluriel.
N. m.	Nom masculin.
N. m. pl.	Nom masculin pluriel.
Num.	Numéral.
[o. n.]	Orthographe nouvelle.
Onomat.	Onomatopée.
Oppos.	Opposition.
Opt.	Optique.
Ord.	Ordinal.
P. et ch	Ponts et chaussées.
Pal.	Palais.
Par ext.	Par extension.
Part. pass.	Participe passé.
Peint.	Peinture.
Pers.	Personne.
Peu us.	Peu usité.
Phys.	Physique.
Pl.	Pluriel.
Poét.	Poétique.
Pop.	Populaire.
Poss.	Possessif.
Prat.	Pratique.
Prép.	Préposition.
Prés.	Présent.
Pron.	Pronom.
Rad.	Radical.
Rel.	Reliure.
Rhét.	Rhétorique.
Sans pl.	Sans pluriel.
Sculpt.	Sculpture.
Sing.	Singulier.
Subst.	Substantivement.
Syn.	Synonyme.
T.	Terme.
Théol.	Théologie.
Typogr.	Typographie.
V.	Verbe.
V. fr.	Vieux français.
Vén.	Vénerie.
Vét.	Vétérinaire.
V. int.	Verbe intransitif.
V. pr.	Verbe pronominal.
V. tr.	Verbe transitif.

« indique *h* aspiré. — ; sépare les différentes acceptions. — : annonce un exemple. — * renvoie à une figure. Dans celle-ci, les lignes pleines seules se rapportent à la définition, les lignes pointillées complètent la représentation de l'objet.

DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ

DE LA LANGUE FRANÇAISE

A

A n. m. Lettre-voyelle, la première de l'alphabet.

A (sans accent), 3e pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe *avoir*.

À prép. Prend l'accent grave et exprime un rapport de tendance : *aller à Paris;* de situation : *être à la campagne*.

A ou **AB** ou **ABS**, préposit. qui signifie *de, par*, pour indiquer un rapport d'éloignement, d'extraction, de séparation, de privation, et qui entre comme préfixe dans la composition de certains mots français : *Atone*, **Abj***uration*, **Abs***tention*.

ABAISSABLE adj. Qu'on peut abaisser : *tarif abaissable*.

ABAISSANT, E adj. Qui sert à abaisser. *Fig*. Humiliant, dégradant.

ABAISSE n. f. Pâte rendue aussi mince qu'on le désire, en l'étendant avec le rouleau.

ABAISSEMENT n. m. Action d'un corps qui, baissant, s'éloigne d'un point plus élevé : *abaissement du mercure dans le baromètre*. *Fig*. Humiliation forcée ou volontaire : *abaissement du parfait chrétien ;* amoindrissement : *l'abaissement des salaires ;* état de décadence : *l'abaissement d'un Etat, de la littérature*.

ABAISSER v. tr. (rad. *bas*). Mettre plus bas pour couvrir : *abaisser son voile, les paupières ;* diminuer la hauteur : *abaisser un mur;* faire descendre: *abaisser un store;* réduire : *abaisser les salaires*. — *Abaisser une perpendiculaire*, la mener d'un point sur une ligne ou sur un plan. *Fig*. Humilier : *Dieu abaisse les superbes*. **S'abaisser** v. pr. S'humilier, s'avilir : *je ne m'abaisserai point à me justifier*. Devenir plus bas : *le terrain s'abaisse*.

ABAISSEUR adj. et n. m. Muscle qui sert à abaisser la partie du corps à laquelle il est attaché.

ABAJOUE n. f. Cavité intérieure dans les joues de certains animaux, comme chez les singes, etc.

ABALIÉNATION n. f. Cession, aliénation (dr. rom.).

ABALIÉNER v. tr. Consentir une abaliénation.

ABALOURDIR v. tr. Rendre lourd, stupide : *abalourdir un enfant*.

ABANDON n. m. Etat d'une personne ou d'une chose délaissée ; négligence aimable dans le discours, le style, les manières, etc. ; résignation : *abandon à la volonté de Dieu;* oubli : *abandon de soi-même ;* renoncement : *abandon d'un droit*. **A l'abandon** loc. adv. Sans soin, en désordre : *laisser ses enfants, sa maison à l'abandon*.

ABANDONNATAIRE n. *Jurisp*. Personne au profit de qui est fait un abandon de biens.

ABANDONNATEUR, TRICE n. *Jurisp*. Personne qui fait un abandon de biens au profit de ses créanciers.

ABANDONNEMENT n. m. Délaissement entier ; acte de cession.

ABANDONNÉMENT adv. A l'abandon, sans réserve.

ABANDONNER v. tr. Quitter, délaisser entièrement : *abandonner sa maison;* renoncer à : *abandonner ses prétentions;* négliger : *abandonner ses devoirs ;* confier: *abandonner le soin de ses affaires à un commis;* livrer : *abandonner une ville au pillage*. **S'abandonner** v. pr. Se livrer : *s'abandonner à la joie, à la débauche ;* perdre courage : *une âme forte ne s'abandonne jamais*.

ABAQUE n. m. Tailloir, tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne (*); machine à calculer en usage chez les Romains; table à jouer, à lire; dressoir.

ABASOURDIR (*zour*) v. tr. (rad. *sourd*). Etourdir. *Fig* Consterner. *Fam*.

ABASOURDISSEMENT n. m. Consternation, stupeur.

ABAT ou **ABAS** n. m. Averse, pluie abondante qui tombe tout à coup.

ABAT n. m. Action d'abattre, de tuer : *l'abat des animaux*.

ABATAGE n. m. Action de couper le bois, de tuer les bestiaux, les animaux.

ABÂTARDIR v. tr. Altérer, faire dégénérer. S'emploie aussi au fig. : *une longue servitude abâtardit le courage*.

ABÂTARDISSEMENT n. m. Dégénération, altération, au prop. et au fig. : *l'abâtardissement d'une plante, de l'espèce*.

ABATÉE n. f. Mouvement d'un navire qui fait que la proue s'écarte de la ligne du vent.

ABATELLEMENT n. m. Sentence par laquelle les consuls français, dans le Levant, interdisent le commerce avec tous ceux qui désavouent leurs marchés ou qui refusent de payer leurs dettes.

ABAT-FAIM n. m. Grosse pièce de viande. Pl. des *abat-faim*.

ABAT-FOIN n. m. Ouverture par laquelle on jette le foin. Pl. des *abat-foin*.

ABATIS n. m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, maisons, de bêtes fauves, de gibier tué ; tête, cou, aile

rons, pattes de volaille: *un abatis d'oie.*

ABAT-JOUR n. m. Réflecteur qui rabat la lumière des lampes; fenêtre qui reçoit le jour d'en haut; auvent élevé devant les magasins ou boutiques pour intercepter les rayons du soleil; sorte de visière qui sert à préserver les yeux d'une lumière trop vive. Pl. des *abat-jour.*

ABAT-SON n. m. Lames de bois qui, dans les clochers, renvoient le son vers le sol. Pl. des *abat-son* (*).

ABATTEMENT n. m. Découragement; affaiblissement physique ou moral.

ABATTEUR n. m. Qui abat. *Grand abatteur de besogne,* qui en fait beaucoup.

ABATTOIR n. m. Lieu où l'on tue les bestiaux.

ABATTRE v. tr. (rad. *bas*). Mettre à bas, renverser, démolir: *abattre un arbre, un mur;* tuer: *abattre des bestiaux, du gibier. Fig.* Affaiblir: *la fièvre l'abat;* décourager: *quelle peur vous abat?* abaisser: *abattre l'orgueil;* faire cesser: *petite pluie abat grand vent.* **S'abattre** v. pr. Tomber: *son cheval s'abattit;* se précipiter sur: *l'épervier s'abat sur sa proie;* cesser: *le vent s'abat.*

ABATTURE n. f. Action d'abattre les glands. Pl. Foulures laissées par le cerf dans les broussailles.

ABAT-VENT n. m. Petit auvent qui garantit de la pluie et du vent. Pl. des *abat-vent.*

ABAT-VOIX n. m. Couronnement d'une chaire à prêcher. Pl. des *abat-voix* (*).

ABBATIAL, E, AUX (*cial*) adj. Qui se rapporte à l'abbé, à l'abbesse, à l'abbaye: *maison abbatiale.*

ABBAYE (*abé-i*) n. f. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse; bâtiments du monastère. V. PART. HIST.

ABBÉ n. m. (lat. *abbas,* père). Supérieur d'une abbaye; ecclésiastique.

ABBESSE n. f. Supérieure d'un monastère de femmes.

A B C n. m. Petit livre contenant l'alphabet. *Fig.* Premiers éléments d'un art, d'une science: *l'arithmétique n'est que l'A b c des mathématiques.*

ABCÉDER v. int. et pr. Se tourner en abcès.

ABCÈS n. m. (lat. *abcessus,* séparation). Amas d'humeurs corrompues.

ABDICATION n. f. Action d'abdiquer. V. PART. HIST.

ABDIQUER v. tr. et intr. (lat. *abdicare*). Renoncer à une dignité souveraine, à des fonctions éminentes: *abdiquer la couronne.*

ABDOMEN (*mène*) n. m. Partie du corps qui renferme les intestins; partie postérieure du corps des insectes.

ABDOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'abdomen: *muscles abdominaux.*

ABDUCTEUR adj. et n. m. (préf. *ab* et lat. *ducere,* conduire). *Anat.* Se dit de certains muscles dont la fonction est d'écarter de l'axe du corps les parties auxquelles ils sont attachés.

ABDUCTION n. f. Action des muscles abducteurs.

ABÉCÉDAIRE n. m. Livre élémentaire de lecture.

ABECQUER ou **ABÉQUER,** v. tr. (rad. *bec*). Donner la becquée: *abecquer un oiseau.*

ABÉE n. f. (du v. fr. *bée,* auj. *baie,* ouverture). Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.

ABEILLE n. f. (lat. *apis*). Mouche qui produit le miel et la cire.

ABERRATION n. f. (lat. *aberratio*). Mouvement apparent des étoiles fixes. *Opt.* Dispersion des rayons lumineux: *aberration de la lumière. Fig.* Trouble, égarement: *aberration des idées.*

ABÊTIR v. tr. Rendre stupide: *trop de solitude abêtit l'homme.* V. int. et pr. Devenir stupide: *cet enfant abêtit, s'abêtit, de jour en jour.*

ABÊTISSEMENT n. m. Action d'abêtir; état de celui qui est abêti.

ABHORRER v. tr. Avoir en horreur.

ABÎME n. m. (*a* priv. et gr. *bussos,* fond). Gouffre très profond. *Fig.* Tout ce qui est extrême: *un abîme de misère;* impénétrable: *le cœur de l'homme est un abîme.*

ABÎMER v. tr. Renverser: *les cinq villes que Dieu abîma;* gâter, endommager: *la pluie a abîmé les chemins.* **S'abîmer** v. pr. S'écrouler: *la maison s'est abîmée dans les flammes;* se plonger: *s'abîmer dans sa douleur.*

AB INTESTAT. V. INTESTAT.

ABJECT, E (*abjèkte*) adj. (lat. *abjectus,* jeté hors). Méprisable, bas, vil, *homme, emploi, sentiments abjects.*

ABJECTION n. f. Abaissement, bassesse: *vivre dans l'abjection.*

ABJURATION n. f. (lat. *abjuratio,* reniement). Renonciation solennelle à une erreur, à une hérésie.

ABJURER v. tr. et int. Renoncer publiquement à une religion. *Fig.* Renoncer à une opinion, à un sentiment.

ABLATIF n. m. *Gram.* Sixième cas de la déclinaison latine.

ABLATION n. f. *Chir.* Action de retrancher: *l'ablation d'un membre, d'une tumeur.*

ABLE n. m. ou **ABLETTE** n. f. Petit poisson d'eau douce à écailles argentées (*).

ABLÉGAT n. m. (préf *ab* et lat. *legatus,* envoyé). Vicaire d'un légat.

ABLERET n. m. Filet carré attaché

au bout d'une perche, pour la pêche du menu poisson.

ABLUER v. tr. Passer légèrement une liqueur sur du parchemin ou du papier pour faire revivre l'écriture.

ABLUTION n. f. Action qui, chez les Orientaux, consiste à se laver le corps ou une partie du corps ; vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion.

ABNÉGATION n. f. (lat. *abnegatio*, action de nier). Renoncement : *faire abnégation de soi-même.*

ABOI n. m. (rad. *aboyer*). Cri du chien. N. m. pl. Dernières extrémités où le cerf est réduit. *Fig.* Situation désespérée : *il n'a plus le sou, il est aux abois.*

ABOIEMENT ou **ABOÎMENT** n. m. Cri du chien.

ABOLIR v. tr. (lat. *abolere*). Annuler, anéantir : *abolir une loi.*

ABOLISSABLE adj. Qui doit ou peut être aboli.

ABOLISSEMENT n. m. Action d'abolir.

ABOLITION n. f. Annulation (en parlant des lois) ; suppression d'une chose : *abolition de la torture, de l'esclavage.*

ABOLITIONNISME ou **ABOLITIONISME** n. m. Doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage.

ABOMINABLE adj. (préf. *ab* et lat. *omine*, rejeté par l'augure). Qui excite l'aversion, l'horreur : *homme abominable, crime abominable ;* très mauvais : *goût, temps abominable.*

ABOMINABLEMENT adv. D'une manière abominable.

ABOMINATION n. f. Horreur : *être en abomination aux gens de bien ;* chose abominable : *c'est une abomination.*

ABOMINER v. tr. Avoir en horreur, détester. *Pop.*

ABONDAMMENT adv. Avec abondance.

ABONDANCE n. f. Grande quantité : vin mêlé avec beaucoup d'eau, boisson ordinaire des collégiens ; douceur de la vie : *vivre dans l'abondance. Fig.* Richesse d'élocution : *parler avec abondance.* **D'abondance** (*parler*), sans préparation.

ABONDANT, E adj. Qui abonde : *récolte abondante. Fig.* Riche en idées : *style abondant.*

ABONDER v. int. (lat. *abundare*). Être, avoir ou produire en abondance : *tout abonde ici ; la vigne abonde en ce pays. Abonder dans le sens de quelqu'un,* être de son avis.

ABONNÉ, E n. Qui a pris un abonnement.

ABONNEMENT n. m. Convention ou marché fait à un prix déterminé et pour un temps limité : *prendre un abonnement à un journal, à un théâtre.*

ABONNER v. tr. Faire un abonnement. **S'abonner** v. pr. Prendre un abonnement pour soi-même.

ABONNIR v. tr. Améliorer : *abonnir un terrain.* **S'abonnir** v. pr. Devenir meilleur.

ABORD n. m. (rad. *bord*). Action d'aborder : *tenter l'abord d'un port ;* manière d'accueillir : *abord facile.* **D'abord, du premier abord, de prime abord, tout d'abord** loc. adv. Dès le premier instant.

ABORDABLE adj. Qu'on peut aborder. *Fig.* Accessible : *homme abordable.*

ABORDAGE n. m. Assaut donné à un vaisseau ennemi : *monter à l'abordage ;* choc imprévu de deux bâtiments en mer.

ABORDER v. int. Prendre terre : *aborder dans une île.* V. tr. Combattre un vaisseau bord à bord ; le heurter par accident ; accoster quelqu'un : *je l'abordai avec confiance. Fig. Aborder une question,* en venir à la traiter. **S'aborder** v. pr. S'approcher : *les deux souverains s'abordèrent amicalement.*

ABORIGÈNE adj. et n. (préf. *ab* et lat. *origo*, origine). Qui est originaire du pays qu'il habite : *plante aborigène.* N. m. pl. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir.

ABORNEMENT n. m. Action d'aborner.

ABORNER v. tr. Mettre des bornes à un champ.

ABORTIF, IVE adj. Prématuré, qui avorte.

ABOUCHEMENT n. m. Entrevue, conférence.

ABOUCHER v. tr. (rad. *bouche*). Faire rencontrer deux ou plusieurs personnes pour qu'elles confèrent ensemble. **S'aboucher** v. pr. Se mettre en rapport : *s'aboucher avec quelqu'un.*

ABOUT (*a-bou*) n. m. Pièce de charpente ajoutée à une autre.

ABOUTER v. tr. Mettre bout à bout.

ABOUTIR v. int. Toucher par un bout : *ce champ aboutit au chemin. Fig.* Tendre à, avoir pour résultat : *tous ces raisonnements n'aboutissent à rien ;* conduire : *la vie aboutit à la mort. Méd.* Arriver à suppuration, en parlant d'un abcès.

ABOUTISSANT, E adj. Qui aboutit. N. m. pl. Ce qui joint, ce qui a rapport : *les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une affaire.*

ABOUTISSEMENT n. m. Résultat ; commencement de suppuration : *l'aboutissement d'un abcès.*

ABOYANT, E adj. Qui aboie : *meute aboyante. Fig.* Qui postule.

ABOYER v. int. (v. fr. *baier*, du lat. *baubari*) Japper, en parlant du chien. *Fig.* Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre avec importunité : *cessez d'aboyer contre moi.*

ABOYEUR n. m. *Chasse.* Chien qui aboie sans approcher. *Fig.* Celui qui fatigue par ses cris, ses clameurs.

ABRACADABRA n. m. Mot cabalistique auquel les anciens attribuaient une vertu magique pour guérir certaines maladies.

ABRAXAS n. m. Pierre précieuse qu'on portait en amulette.

ABRÉGÉ n. m. Petit ouvrage contenant le résumé d'un art, d'une science, etc. **En abrégé** loc. adv. En raccourci : *c'est le monde en abrégé. Ecrire en abrégé*, en employant des abréviations.

ABRÉGEMENT n. m. Action d'abréger.

ABRÉGER v. tr. (lat. *abreviare*, de *brevis*, court. — Prés. de l'ind. : *j'abrège, tu abrèges, il abrège, ils abrègent* ; impér. : *abrège* ; prés. du subj. : *q. j'abrège, q. tu abrèges, qu'il abrège, qu'ils abrègent*. Partout ailleurs, conserve l'accent aigu). — Rendre plus court.

ABREUVAGE ou **ABREUVEMENT** n. m. Action d'abreuver.

ABREUVER v. tr. (préf. *ad* et lat. *bibere*, boire). Faire boire. *Fig.* Remplir, accabler : *abreuver quelqu'un d'outrages, de chagrins*.

ABREUVOIR n. m. Lieu où l'on mène boire les bestiaux.

ABRÉVIATEUR n. m. Celui qui abrège l'ouvrage, les écrits d'un auteur.

ABRÉVIATIF, IVE adj. Qui désigne en abrégé : *signes abréviatifs*.

ABRÉVIATION n. f. Retranchement de lettres dans un mot : *M., Mme, Mlle*, pour *Monsieur, Madame, Mademoiselle*.

ABRI n. m. (lat. *arbor*, arbre). Lieu où l'on peut se mettre à couvert de la pluie, du soleil, etc. *Fig.* Endroit où l'on est en sûreté : *la religion offre un abri aux malheureux*. **A l'abri de** loc. prép. A couvert, en sûreté : *à l'abri de la pluie, des passions*.

ABRICOT n. m. Fruit de l'abricotier.

ABRICOTIER n. m. Arbre fruitier, du genre prunier.

ABRITER v. tr. Mettre à l'abri.

ABRIVENT n. m. Hutte de bivouac pour les sentinelles ; paillasson qui garantit les plantes.

ABROGATION n. f. (lat. *abrogatio*). Annulation d'une loi, d'un usage, etc.

ABROGER v. tr. Annuler, abolir, en parlant d'une loi, d'un décret, etc.

ABRUPT, E (*abrupte*) adj. Coupé droit, escarpé : *rocher abrupt. Fig.* Saccadé, peu poli : *style, caractère, abrupt*.

ABRUPTEMENT adv. D'une manière abrupte.

ABRUTI, E adj. et n. Rendu brute, stupide.

ABRUTIR v. tr. Rendre stupide.

ABRUTISSANT, E adj. Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT n. m. Etat d'une personne abrutie.

ABRUTISSEUR n. et adj. m. Qui abrutit : *les abrutisseurs du peuple ; joug abrutisseur*.

ABS. V. A.

ABSCISSE n. f. (lat. *abscissus*, coupé). *Géom.* L'une des deux coordonnées rectilignes (celle qui est horizontale) servant à déterminer un point d'une courbe plane.

ABSENCE n. f. (préf. *abs* et lat. *ens*, étant). Eloignement ; défaut de présence. *Fig.* Manque : *absence de goût* ; distraction : *avoir des absences*.

ABSENT, E adj. Hors de sa demeure ; non présent : *être absent au moment de l'appel. Fig.* Distrait : *son esprit est absent*. N. m. : *les absents ont toujours tort*.

ABSENTER (S') v. pr. S'éloigner momentanément.

ABSIDE n. f. Partie d'une église où se trouvent le sanctuaire et le chœur.

ABSINTHE n. f. (*a* priv. et gr. *psinthos*, douceur). Plante amère ; liqueur extraite de cette plante. *Fig.* Douleur, amertume : *la vie est mêlée de miel et d'absinthe*.

ABSOLU, E adj. (préf. *ab* et lat. *solutus*, délié). Indépendant, souverain : *roi absolu* ; sans restriction : *vérité absolue* ; impérieux : *ton absolu. Log.* Opposé de *relatif* : **homme** *est un terme* **absolu, père** *est un terme* **relatif**. N. m. Ce qui existe indépendamment de toute condition : *le véritable absolu, c'est Dieu*.

ABSOLUMENT adv. D'une manière absolue, sans restriction ; indispensablement : *il faut absolument que vous partiez. Gram. Mot employé absolument*, sans complément, comme *aimer, chanter*.

ABSOLUTION n. f. (préf. *ab* et lat. *solutio*, dégagement) Pardon, rémission.

ABSOLUTISME n. m. Théorie ou pratique d'une autorité absolue.

ABSOLUTISTE n. m. Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE adj. Qui absout : *bref absolutoire*.

ABSORBABLE adj Qui peut être absorbé.

ABSORBANT, E adj. Qui absorbe : *terres absorbantes. Fig. Travail absorbant*. N. m. *Méd.* : *un bon absorbant*.

ABSORBEMENT n. m. Etat d'un esprit absorbé.

ABSORBER v. tr. (lat. *absorbere*). S'imbiber de, pomper : *le sable absorbe l'eau* ; neutraliser, faire disparaître : *le noir absorbe la lumière* ; boire, manger. *Fig.* Dissiper entièrement : *le luxe absorbe les richesses*, occuper fortement : *absorber l'attention*. **S'absorber** v. pr. Se plonger, s'abîmer : *s'absorber dans la méditation*.

ABSORPTION n. f. Action d'absorber : *les animaux et les végétaux croissent et se développent par absorption*.

ABSOUDRE v. tr. (préf. *ab* et lat. *solvere*, dégager. — *J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais, nous absolvions*. Passé déf. manque. *J'absoudrai, n. absoudrons. J'absoudrais, n. absoudrions. Absous, absolvons, absolvez. Que j'absolve, q. n. absolvions*. Imp. du subj. manque. *Absolvant. Absous, absoute*). Renvoyer d'une accusation : *absoudre un coupable, un accusé* ; remettre les péchés.

ABSOUTE n. f. Absolution publique donnée au peuple le jeudi saint ; cérémonie qui se fait autour du cercueil.

ABSTÈME n. (préf. *abs* et lat. *temetum*, vin). Qui ne boit pas de vin.

ABSTENIR (S') v. pr. (préf. *abs* et lat. *tenere*, tenir). S'empêcher de faire une chose.

ABSTENTION n. f. Action de s'abstenir, de ne pas prendre part à un vote, à une discussion, etc.

ABSTENTIONNISTE ou **ABSTENTIONISTE** n. m. Celui qui veut qu'on s'abstienne de prendre part à un vote, à une discussion, etc.

ABSTERGENT, E adj. et n. m. *Méd.* Remède pour nettoyer les plaies.

ABSTERGER v. tr. (préf. *abs* et lat. *tergere*, essuyer). *Méd.* Nettoyer une plaie.

ABSTERSIF, IVE adj. *Méd.* Propre à nettoyer.

ABSTERSION n. f. Action d'absterger.

ABSTINENCE n. f. Action de s'abstenir, en parlant d'aliments.

ABSTINENT, E adj. Sobre dans le boire et le manger.

ABSTRACTIF, IVE adj. Qui sert à exprimer des idées abstraites.

ABSTRACTION n. f. Opération de l'esprit par laquelle il considère isolément des choses unies : *Descartes, abstraction faite de son fameux système des tourbillons, fut un grand philosophe.* Pl. Préoccupations, rêveries : *il est dans des abstractions continuelles. Faire abstraction d'une chose*, n'en pas tenir compte.

ABSTRACTIVEMENT adv. Par abstraction.

ABSTRAIRE v. tr. (préf. *abs* et lat. *trahere*, tirer — se conj. comme *traire*). Faire abstraction.

ABSTRAIT, E adj. Qui désigne une qualité, abstraction faite du sujet, comme *blancheur, bonté;* métaphysique, difficile à comprendre : *sciences abstraites, écrivain abstrait* ; préoccupé : *esprit abstrait. Arith. Nombre abstrait*, dont la nature des unités n'est pas exprimée. N. m. Ce qui est abstrait, par opposition à concret.

ABSTRAITEMENT adv. D'une manière abstraite.

ABSTRUS, E adj. Abstrait, difficile à comprendre : *raisonnement abstrus.*

ABSURDE adj. (préf. *ab* et lat. *surdus*, sourd). Contraire à la raison, au sens commun. N. m. : *tomber dans l'absurde.*

ABSURDEMENT adv. D'une manière absurde.

ABSURDITÉ n. f. État de ce qui est absurde, chose absurde.

ABUS n. m. (préf. *ab* et lat. *usus*, usage). Usage mauvais, excessif ou injuste : *abus de sa force;* erreur : *c'est un abus de croire... Abus de confiance*, action d'abuser de la confiance de quelqu'un. Pl. Désordres : *il se commet bien des abus.*

ABUSER v. tr. Tromper, égarer : *abuser un esprit faible.* V. int. User mal : *abuser de son crédit* **S'abuser** v. pr. Se tromper : *il s'abuse étrangement.*

ABUSEUR n. m. Qui abuse, qui trompe.

ABUSIF, IVE adj. Contraire aux règles, aux lois, excessif : *usage abusif.*

ABUSIVEMENT adv. D'une manière abusive.

ABYSSINIEN, ENNE ou **ABYSSIN, E** adj. et n. De l'Abyssinie.

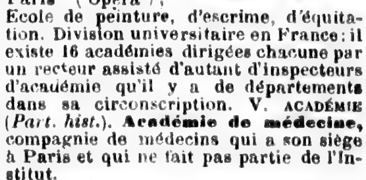
ACABIT n. m. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *poire d'un bon acabit. Fig.* Nature, caractère : *cet homme est d'un bon, d'un mauvais acabit.*

ACACIA n. m. Arbre des légumineuses croissant dans les régions chaudes(*)



ACADÉMICIEN n. m. Autrefois, en Grèce, sectateur de Platon ; aujourd'hui, membre d'une académie.

ACADÉMIE n. f. Société de gens de lettres, de savants ou d'artistes : *l'Académie française, l'Académie des sciences*, etc.; *l'Académie de musique*, à Paris (Opéra) ; École de peinture, d'escrime, d'équitation. Division universitaire en France : il existe 16 académies dirigées chacune par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription. V. ACADÉMIE (*Part. hist.*). **Académie de médecine,** compagnie de médecins qui a son siège à Paris et qui ne fait pas partie de l'Institut.



ACADÉMIE n. f. Figure dessinée d'après un modèle vivant et nu.

ACADÉMIQUE adj. Propre à une académie : *fauteuil, séance académique. Style académique*, où l'art se fait trop sentir ; *pose académique*, prétentieuse.

ACADÉMIQUEMENT adv. D'une manière académique.

ACADÉMISTE n. m. Celui qui tient une académie ; élève d'une académie.

ACAGNARDER v. tr. Rendre fainéant. **S'acagnarder** v. pr. S'habituer à une vie oisive.

ACAJOU n. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est rougeâtre et fort dur.

ACALÈPHES n. m. pl. Zool. Classe d'animaux rayonnés, de zoophytes.

ACANTHACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont l'acanthe est le type. S. : *une acanthacée.*

ACANTHE n. f. (gr. *akantha*, épine). Plante épineuse du Midi ; ornement d'architecture qui imite cette plante : *feuille d'acanthe* (*).



ACANTHOPTÉRYGIENS n. m. pl. Famille de poissons ayant la nageoire

dorsale épineuse, comme la perche, le maquereau, etc.

ACARIÂTRE adj. (*a* priv. et gr. *charis*, grâce). D'une humeur fâcheuse, aigre, criarde.

ACARIÂTRETÉ n. f. Humeur acariâtre.

ACARUS (*russ*) n. m. Arachnide très petit qu'on remarque dans les vésicules de la gale.

ACAULE adj. (*a* priv. et gr. *kaulos*, tige). Se dit d'une plante dépourvue de tige apparente, comme le pissenlit, le plantain, etc.

ACCABLANT, E adj. Qui accable : *poids accablant*, extrême : *chaleur accablante*. *Fig.* : *chagrin accablant*.

ACCABLEMENT n. m. Prostration physique ou morale.

ACCABLER v. tr. Faire succomber sous le poids. *Fig.* Surcharger : *accabler de travail*; combler : *accabler d'honneurs*.

ACCALMÉE ou **ACCALMIE** n. f. *Mar.* Calme momentané du vent et de la mer. *Fig.* Temps de repos, d'engourdissement dans la vie d'une nation.

ACCAPAREMENT n. m. Action d'accaparer ; résultat de cette action.

ACCAPARER v. tr. (préf. *ad* et lat. *capere*, prendre). Amasser une denrée quelconque en grande quantité pour en produire la rareté et la revendre fort cher. *Fig. Accaparer quelqu'un*, l'attirer sans cesse près de soi.

ACCAPAREUR, EUSE n. Celui, celle qui accapare.

ACCÉDER v. int. (lat. *accedere*, s'approcher). Adhérer. Arriver à, approcher de. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE adj. Qui accélère; qui s'accélère : *la force accélératrice d'un corps qui tombe*.

ACCÉLÉRATION n. f. Augmentation de vitesse qu'acquiert un corps en mouvement ; prompte exécution.

ACCÉLÉRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *celer*, prompt — prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'accélère*; excepté au futur et au conditionnel, où il conserve l'*é* fermé : *j'accélérerai, nous accélérerions*). Hâter, presser, activer.

ACCENSER ou **ACENSER** v. tr. Donner, prendre à cens une propriété. *Féod.*

ACCENT n. m. (préf. *ad* et lat. *cantus*, chant). Élévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes : *accent oratoire*; prononciation particulière : *accent gascon*; expression de la voix : *accent plaintif*; signe qui se met sur une voyelle : *accent aigu*.

ACCENTUATION n. f. Manière d'accentuer, en parlant ou en écrivant.

ACCENTUER v. tr. Mettre les accents, varier les inflexions de la voix.

ACCEPTABLE adj. Qui peut ou doit être accepté : *offres acceptables*.

ACCEPTATION n. f. Action d'accepter : *acceptation d'une donation*; promesse de payer : *acceptation d'une lettre de change*.

ACCEPTER v. tr. (lat. *acceptare*). Agréer ce qui est offert : *accepter un don*; se montrer prêt à : *accepter la bataille*. *Accepter une lettre de change*, s'engager à la payer à l'échéance.

ACCEPTEUR n. m. Celui qui s'engage à payer une lettre de change.

ACCEPTION n. f. Sorte de préférence : *rendre la justice sans acception de personnes*. *Gram.* Sens dans lequel un mot est employé : *acception propre*, *acception figurée*, ex. : *la chaleur* (acception propre) *du feu*; *la chaleur* (acception figurée) *du discours*.

ACCÈS n. m. (lat. *accessus*). Abord, entrée : *accès difficile*; attaque d'un mal : *accès de fièvre*; mouvement intérieur et passager : *accès de colère*. *Fig.* Étude, connaissance : *l'accès des sciences, de la vérité*.

ACCESSIBILITÉ n. f. Facilité d'arriver à.

ACCESSIBLE adj. Dont on peut approcher : *les mers polaires ne sont pas accessibles*; bienveillant : *prince accessible à tout le monde*.

ACCESSION n. f. Adhésion : *donner son accession à un traité*; avènement : *l'accession au pouvoir*.

ACCESSIT (*site*) n. m. (m. lat. qui signif. *il s'est approché*). Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du prix. Pl. : *des accessits*.

ACCESSOIRE adj. Qui suit ou qui accompagne une chose principale : *clause accessoire*. N. m. : *prendre l'accessoire pour le principal*.

ACCESSOIREMENT adv. D'une manière accessoire.

ACCIDENT n. m. (lat. *accidens*, qui arrive). Événement fortuit ; malheur. *Accident de terrain*, mouvement du sol qui s'abaisse et s'élève irrégulièrement. *Peint.* *Accidents de lumière*, combinaison de la lumière et des ombres dans un tableau. **Par accident** loc. adv. Par hasard.

ACCIDENTÉ, E adj. Varié dans ses aspects, inégal : *terrain accidenté*. *Fig.* *Vie accidentée*, agitée; *style accidenté*, inégal.

ACCIDENTEL, ELLE adj. Qui arrive par hasard, qui n'est pas prévu.

ACCIDENTELLEMENT adv. Par accident. *Gram. Verbe accidentellement pronominal*, comme *se plaindre*.

ACCIDENTER v. tr. Rendre un pays, un terrain inégal. *Fig.* : *accidenter son style*.

ACCIPITRE n. m. (lat. *accipiter*). Nom scientifique des oiseaux de proie.

ACCISE n. f. Taxe sur les boissons, principalement en Angleterre.

ACCLAMATEUR n. m. Celui qui acclame.

ACCLAMATION n. f. Cri de joie ; approbation unanime ; manière de voter

dans les assemblées, sans recourir au scrutin : *loi votée par acclamation*.

ACCLAMER v. tr. (préf. *ad* et lat. *clamare*, crier). Saluer par des acclamations : *acclamer un orateur* ; nommer sans recourir au vote : *on l'acclama roi d'Italie*. V. int. Pousser des cris de joie, d'approbation.

ACCLIMATATION n. f. *Agr.* Action d'acclimater.

ACCLIMATEMENT n. m. Etat de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER v. tr. Accoutumer à un nouveau climat : *acclimater une plante*. **S'acclimater** v. pr. S'habituer à vivre dans un lieu. Se dit aussi des choses : *cet usage s'est acclimaté en France*.

ACCOINTANCE n. f. Rapport, fréquentation : *accointance compromettante*.

ACCOINTER (S') v. pr. Se lier intimement.

ACCOLADE n. f. (préf. *ad* et lat. *collum*, cou). Embrassement : *donner l'accolade* ; petit coup du plat d'une épée donné sur l'épaule d'un chevalier au moment de sa réception; trait de plume pour réunir plusieurs articles en un.

ACCOLAGE n. m. Action de fixer les sarments ou les rameaux à des espaliers.

ACCOLEMENT n. m. Action de joindre, de réunir.

ACCOLER v. tr. (préf. *ad* et lat. *collum*, cou). Jeter les bras autour du cou de quelqu'un pour l'embrasser; joindre plusieurs lignes par un trait de plume; faire figurer ensemble : *accoler deux noms*. *Accoler la vigne*, la lier à l'échalas.

ACCOLURE n. f. Lien qui sert à fixer la vigne, les branches d'arbres fruitiers.

ACCOMMODABLE adj. Qui se peut accommoder : *une querelle accommodable*.

ACCOMMODAGE n. m. Apprêt des aliments.

ACCOMMODANT, E adj. Complaisant, traitable, d'un commerce facile : *homme accommodant*.

ACCOMMODATEUR adj. Qui se rapporte à l'accommodation : *muscles accommodateurs*.

ACCOMMODATION n. f. Changement qui s'opère dans l'œil, surtout dans la courbure du cristallin, pour rendre la vision distincte à des distances différentes.

ACCOMMODEMENT n. m. Arrangement ; accord d'un différend.

ACCOMMODER v. tr. Rendre commode, propre à; concilier : *accommoder une affaire à l'amiable* ; apprêter : *accommoder de la viande, du poisson* ; convenir : *cette maison m'accommode*.

ACCOMPAGNATEUR, TRICE n. Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

ACCOMPAGNEMENT n. m. Action d'accompagner ; accessoire destiné à compléter certaines choses : *cette chambre manque des accompagnements nécessaires*. *Mus.* Accord d'instruments qui accompagnent la voix, etc.

ACCOMPAGNER v. tr. (rad. *compagnon*). Aller de compagnie avec quelqu'un ; escorter. *Mus.* Soutenir le chant au moyen d'un accompagnement.

ACCOMPLI, E adj. Parfait : *mérite accompli* ; effectué : *le crime est accompli*.

ACCOMPLIR v. tr. (*ad*, *complere*, remplir). Achever entièrement : *accomplir un devoir* ; exécuter : *accomplir un projet*.

ACCOMPLISSEMENT n. m. Achèvement ; réalisation.

ACCORD n. m. (préf. *ad* et lat. *cor, cordis*, cœur). Conformité de sentiments, bonne intelligence ; harmonie : *accord entre le geste et les paroles*. *Gram.* Rapport des mots, concordance. *Mus.* Union de plusieurs sons formant harmonie : *accord parfait*. **D'accord** loc. adv. J'y consens.

ACCORDABLE adj. Qui peut être accordé : *grâce accordable* ; que l'on peut mettre d'accord : *plaideurs accordables*.

ACCORDAGE ou **ACCORDEMENT** n. m. Action d'accorder un instrument à cordes.

ACCORDAILLES n. f. pl. Fiançailles.

ACCORDÉ, E n. Fiancé, fiancée.

ACCORDÉON n. m. Instrument de musique à soufflet et à touches.

ACCORDER v. tr. Mettre d'accord : *accorder deux adversaires* ; concéder, octroyer : *accorder du temps, une grâce*. *Gram.* Mettre les mots en concordance. *Mus.* Mettre d'accord la voix avec un instrument, les cordes d'un instrument.

ACCORDEUR n. m. Qui accorde les instruments de musique : *accordeur de pianos*.

ACCORDOIR n. m. Outil pour accorder les instruments de musique.

ACCORE n. m. *Mar.* Pièce de bois dressée verticalement pour servir d'étai. Adj. Se dit d'une côte coupée verticalement à la surface de la mer et dont les navires peuvent facilement approcher.

ACCORT, E adj. (ital. *accorto*, clairvoyant, adroit). Civil, complaisant : *femme douce et accorte*.

ACCORTISE n. f. Humeur gracieuse et complaisante.

ACCOSTABLE adj. Facile à aborder.

ACCOSTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *costa*, côte). Aborder quelqu'un pour lui parler. *Mar.* S'approcher aussi près que possible.

ACCOTEMENT n. m. *P. et ch.* Espace compris entre la chaussée et le fossé, le ruisseau et la maison.

ACCOTER v. tr. Appuyer de côté. **S'accoter** v. pr. S'appuyer : *s'accoter contre un mur*.

ACCOTOIR n. m. Appui pour s'accoter.

ACCOUCHÉE n. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT n. m. Action d'accoucher.

ACCOUCHER v. int. Enfanter. *Fig.* Se dit des productions de l'esprit : *ac-*

coucher d'un bon mot. V. tr. Faire un accouchement.

ACCOUCHEUR, EUSE n. Dont la profession est de faire des accouchements.

ACCOUDER (S') v. pr. S'appuyer du coude, sur le coude.

ACCOUDOIR n. m. Appui pour s'accouder.

ACCOUER v. tr. Attacher des chevaux à la queue l'un de l'autre.

ACCOUPLE n. f. Lien avec lequel on accouple les chiens.

ACCOUPLEMENT n. m. Assemblage d'animaux par couple.

ACCOUPLER v. tr. Joindre deux choses ensemble, mettre deux à deux : *accoupler des bœufs. Fig.: accoupler deux mots contradictoires.*

ACCOURCIR v. tr. Rendre plus court.

ACCOURCISSEMENT n. m. Diminution de longueur, de durée.

ACCOURIR v. int. (préf. *ad* et lat. *currere*, courir — se conj. comme *courir*). Venir à la hâte. Prend *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

ACCOUTREMENT n. m. Habillement bizarre, ridicule.

ACCOUTRER v. tr. Habiller ridiculement. *Fam.*

ACCOUTUMANCE n. f. Habitude.

ACCOUTUMÉ, E adj. Ordinaire, habituel. **A l'accoutumée** loc. adv. Comme à l'ordinaire.

ACCOUTUMER v. tr. Faire prendre une habitude : *accoutumer quelqu'un à...* V. int. Avoir coutume : *j'avais accoutumé d'aller, de faire.* **S'accoutumer** v. pr. S'habituer.

ACCRÉDITER v. tr. Mettre en crédit : *sa loyauté l'a accrédité;* faire croire à : *accréditer un bruit. Accréditer un envoyé,* autoriser sa mission. **S'accréditer** v. pr. Gagner en réputation, en crédit : *ce marchand, cette nouvelle s'accrédite.*

ACCROC (*acro*) n. m. Déchirure. *Fig.* Difficulté : *il est survenu un accroc dans cette affaire;* tache : *accroc à sa réputation.*

ACCROCHE-CŒUR n. m. Petite mèche de cheveux aplatie en boucle sur la tempe. Pl. des *accroche-cœur.*

ACCROCHEMENT n. m. Action d'accrocher, de s'accrocher : *l'accrochement de deux voitures.*

ACCROCHER v. tr. Suspendre à un clou; déchirer. *Fig.* Retarder, arrêter : *c'est une affaire accrochée;* obtenir par ruse : *accrocher une place.* **S'accrocher** v. pr. Importuner vivement : *s'accrocher à quelqu'un.*

ACCROIRE (faire) v. tr. Faire croire ce qui n'est pas. **S'en faire accroire,** Présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT n. m. Action de croître, de pousser : *l'accroissement d'une plante;* augmentation : *accroissement de fortune.*

ACCROÎTRE v. tr. Augmenter, rendre plus grand, au propre et au fig. : *accroître sa fortune; tout accroît mes ennuis.* V. int. et pr. Aller en augmentant : *son bien accroît, s'accroît tous les jours.*

ACCROUPIR (S') v. pr. S'asseoir sur ses talons.

ACCROUPISSEMENT n. m. Position d'une personne accroupie.

ACCRU n. m. Rejeton produit par les racines.

ACCRUE n. f. Augmentation d'un terrain par la retraite des eaux, d'une forêt par l'extension de ses racines sur le terrain voisin.

ACCUEIL n. m. Réception. *Faire accueil,* bien recevoir.

ACCUEILLIR v. tr. (préf. *ad* et fr. *cueillir* — se conj. comme *cueillir*). Recevoir quelqu'un bien ou mal; agréer : *accueillir une demande.*

ACCUL (*a-kul*) n. m. Lieu sans issue.

ACCULEMENT n. m. Etat de ce qui est acculé; action d'acculer.

ACCULER v. tr. Pousser dans un endroit où l'on ne puisse plus reculer. *Fig.* Mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir : *cet argument l'accula.* **S'acculer** v. pr. S'adosser : *il s'accula contre un mur.*

ACCUMULATEUR, TRICE adj. Qui accumule. N. m. Appareil mécanique, électrique, etc., emmagasinant l'énergie.

ACCUMULATION n. f. Entassement, amas : *accumulation de richesses.*

ACCUMULER v. tr. Entasser et mettre ensemble : *Accumuler des trésors.*

ACCUSABLE adj. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE n. Qui accuse quelqu'un. **Accusateur public,** magistrat qui, pendant la Révolution, était chargé du ministère public près d'un tribunal criminel.

ACCUSATIF n. m. Quatrième cas des déclinaisons grecque, latine et allemande.

ACCUSATION n. f. Action en justice; reproche.

ACCUSÉ, ÉE n. Qui est déféré en justice : *absoudre un accusé. Accusé de réception,* avis donné qu'on a reçu une chose.

ACCUSER v. tr. (lat. *accusare*). Déférer en justice pour crime ou délit; imputer une faute à quelqu'un : *accuser de lâcheté;* révéler : *accuser ses péchés;* servir d'indice : *les apparences nous accusent. Fig.* Indiquer : *cette action accuse de la folie. B.-arts.* Faire ressortir certaines parties du corps cachées sous ce qui les couvre : *accuser les muscles sous la peau. Com. Accuser réception,* donner avis qu'on a reçu une chose. **S'accuser** v. pr. S'avouer coupable.

ACÉPHALE adj. (*a* priv. et gr. *képhalê*, tête). Qui est dépourvu de tête : *monstre acéphale; les huîtres sont acéphales.* N. m.: *un acéphale.* On dit aussi ACÉPHALIEN, ENNE.

ACÉPHALIE n. f. Absence totale de tête.

ACÉRAIN, AINE adj. Qui tient de la nature de l'acier : *fer acérain.*

ACERBE adj. (lat. *acer*, aigre). D'un

goût âpre : *fruits acerbes. Fig.* Sévère, mordant : *langage acerbe.*

ACERBITÉ n. f. Âpreté, sévérité.

ACÉRÉ, E adj. Qui est garni d'acier : *outil acéré;* tranchant, aigu : *lame acérée. Fig.* Mordant, caustique : *les traits acérés de la calomnie.*

ACÉRER v. tr. Souder de l'acier à du fer. *Fig.* Rendre piquant, mordant : *acérer son style.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ACÉRINÉES ou **ACERACÉES** n. f. pl. *Bot.* Famille des érables.

ACESCENCE n. f. Disposition à s'aigrir.

ACESCENT, E adj. Qui commence à s'aigrir : *liqueur acescente.*

ACÉTATE n. m. *Chim.* Sel produit par l'acide acétique combiné avec une base.

ACÉTEUX, EUSE adj. *Chim.* Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIFIER v. tr. *Chim.* Convertir en vinaigre, en acide acétique.

ACÉTIQUE adj. Se dit de l'acide du vinaigre et des composés qui en dérivent.

ACHALANDAGE n. m. Action d'achalander; clientèle d'un marchand.

ACHALANDER v. tr. Procurer des clients.

ACHARNÉ, E adj. Excité, irrité.

ACHARNEMENT n. m. Ardeur funeste. *Fig.* Animosité ; *acharnement de deux plaideurs.*

ACHARNER v. tr. (de *à* et *chair*). Exciter, animer, irriter. **S'acharner** v. pr. S'attacher avec passion : *s'acharner au jeu.*

ACHAT n. m. Acquisition.

ACHE n. f. Genre de plantes ombellifères comprenant quatre espèces, entre autres le céleri.

ACHEMINEMENT n. m. Avancement dans une voie qui mène à un but.

ACHEMINER v. tr. Diriger vers un lieu, et, au fig., vers un but. **S'acheminer** v. pr. Se diriger vers, au propre et au fig.

ACHÉRON (*ché*) n. m. *Myth.* Fleuve des enfers. *Fig.* La mort : *l'avare Achéron ne lâche point sa proie.*

ACHETER v. tr. Acquérir à prix d'argent. *Fig.* Obtenir avec peine. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ACHETEUR, EUSE n. Celui, celle qui achète.

ACHEVÉ, E adj. Accompli dans son genre : *un tableau achevé.*

ACHÈVEMENT n. m. Fin, exécution entière.

ACHEVER v. tr. (rad. *chef*). Finir une chose commencée ; porter le dernier coup ; consommer : *cette aventure acheva sa ruine.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ACHILLÉE n. f. Genre de plantes, à fleurs radiées, que l'on employait autrefois pour la guérison des blessures.

ACHOPPEMENT n. m. Obstacle, choc. *Pierre d'achoppement,* embarras, difficulté imprévue : *l'affaire sera bientôt terminée, si nous ne trouvons pas quelque pierre d'achoppement ;* occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux.*

ACHOPPER v. int. Heurter du pied, faire un faux pas. *Fig.* Faillir, échouer.

ACHROMATIQUE adj. (*a* priv. et gr. *chrôma,* couleur). Qui fait voir les objets sans couleurs étrangères.

ACHROMATISATION n. f. Action d'achromatiser.

ACHROMATISER v. tr. Rendre achromatique.

ACHROMATISME n. m. Propriété des lunettes ou des verres achromatiques.

ACIDE adj. (lat. *acidus,* aigre). Qui a une saveur aigre : *fruit acide.* N. m. *Chim.* Composé d'un corps simple avec l'oxygène ou l'hydrogène, d'une saveur piquante, et faisant passer au rouge la teinture de tournesol.

ACIDIFIABLE adj. Qui peut être converti en acide.

ACIDIFIANT, E adj. Qui convertit en acide.

ACIDIFICATION n. f. Action d'acidifier.

ACIDIFIER v. tr. *Chim.* Convertir en acide. **S'acidifier** v. pr. Devenir acide.

ACIDITÉ n. f. Saveur acide, piquante : *l'acidité du verjus.*

ACIDULE adj. Légèrement acide.

ACIDULER v. tr. Rendre légèrement aigre, piquant, acide.

ACIER n. m. (lat. *acies,* pointe). Fer combiné avec une faible quantité de carbone et devenu très dur par la trempe. *Fig. Jarret d'acier,* vigoureux ; *cœur d'acier,* cœur dur, homme inébranlable.

ACIÉRAGE n. m. Opération qui consiste à donner à différents métaux la dureté de l'acier.

ACIÉRATION n. f. Action d'aciérer.

ACIÉRER v. tr. Convertir du fer en acier. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ACIÉRIE n. f. Usine où l'on fabrique l'acier.

ACNÉ n. f. Maladie de la peau, vulgairement *couperose.*

ACOLYTAT n. m. Le plus élevé des quatre ordres mineurs.

ACOLYTE n. m. (gr. *akolouthos,* serviteur). Celui qui sert à l'autel ; compagnon.

ACOMPTE n. m. Payement partiel à valoir sur le montant d'une dette : *donner un acompte, des acomptes.* **A compte** loc. adv. : *il a reçu cent francs à compte.*

ACONIT (*nite*) n. m. Plante vénéneuse, de la famille des renonculacées (*).

ACOQUINER v. tr. Allécher : *Ses dîners m'avaient acoquiné.* **S'acoquiner** v. pr. S'adonner, s'attacher trop. Se prend souvent en mauvaise part.

ACOTYLÉDONE ou **ACOTYLÉDONÉ, E** adj. et n. f. (*a* priv. et gr. *ko-*

tulé, cavité). *Bot.* Se dit des plantes qui n'ont point de cotylédons, telles que les champignons, les fougères, etc.

ACOTYLÉDONES n. f. pl. Grande division du règne végétal.

À-COUP n. m. Mouvement brusque ou temps d'arrêt subit : *procéder par à-coups.*

ACOUSTIQUE n. f. (gr. *akoustikos*, relatif au son). *Phys.* Théorie des sons. Adj. Qui augmente le son : *cornet acoustique. Nerf acoustique*, celui qui va à l'oreille.

ACQUA-TOFFANA n. f. (ital. *acqua*, eau ; *Toffana*, n. de femme). Poison célèbre en Italie au XVIIe siècle. C'était sans doute une solution d'acide arsénieux.

ACQUÉREUR n. m. Qui acquiert.

ACQUÉRIR v. tr. (lat. *acquirere*. — *J'acquiers tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais, nous acquérions. J'acquis, nous acquîmes. J'acquerrai, nous acquerrons. J'acquerrais, nous acquerrions. Acquiers, acquérons, acquérez. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse, que nous acquissions. Acquérant. Acquis, acquise*). Devenir possesseur par achat, par le travail, etc. : *acquérir des talents, de la gloire.*

ACQUÊT n. m. Chose, bien acquis par achat, donation, etc., en dehors de toute succession. S'emploie surtout au pl.

ACQUÊTER v. tr. Acquérir un immeuble.

ACQUIESCEMENT n. m. Adhésion, consentement : *un entier acquiescement aux volontés de quelqu'un.*

ACQUIESCER v. int. (lat. *acquiescere* — *c* prend une cédille devant *a, o* : il *acquiesça*, nous *acquiesçons*). Consentir : *acquiescer à un désir.*

ACQUIS n. m. Savoir, expérience : *il a de l'acquis.*

ACQUISITION n. f. Action d'acquérir; chose acquise.

ACQUIT n. m. Quittance, décharge : *j'ai votre acquit, ainsi je ne vous dois rien.* **Pour acquit,** mots qu'on écrit au bas d'un billet, d'un compte, pour certifier qu'ils ont été payés. **Par manière d'acquit** loc. adv. Négligemment. *Fig. Pour l'acquit de sa conscience*, pour qu'elle n'en soit pas chargée.

ACQUIT-À-CAUTION n. m. Billet d'octroi qui permet de faire circuler librement des marchandises. Pl. des *acquits-à-caution.*

ACQUITTABLE adj. Qui peut ou doit être acquitté.

ACQUITTEMENT n. m. Action d'acquitter, en parlant d'une dette, d'un accusé.

ACQUITTER v. tr. Payer ce qu'on doit : *acquitter une dette;* constater le payement de : *acquitter un billet, une facture. Fig.* Renvoyer absous : *acquitter un accusé.*

ACRE n. f. (lat. *ager*, champ). Mesure agraire usitée autrefois en France et valant environ 52 ares, mais variant d'un pays à un autre : *aujourd'hui, en Angleterre, l'acre est de 40 ares et demi.*

ÂCRE adj. (lat. *acer*). Piquant au goût, corrosif : *fruit, bile âcre. Fig.* Piquant, revêche : *caractère âcre.*

ÂCRETÉ n. f. Qualité de ce qui est âcre. *Fig.* : *l'âcreté du style.*

ACRIMONIE n. f. Âcreté : *l'acrimonie des humeurs. Fig.* Ton mordant : *quelle acrimonie dans ses paroles !*

ACRIMONIEUX, EUSE adj. Qui a de l'acrimonie.

ACROBATE n. (gr. *akron*, sommet; *bainô*, je marche). Danseur, danseuse de corde. *Fig.* Celui qui cherche à cacher son insuffisance sous des procédés plus ou moins excentriques : *ce journaliste n'est qu'un acrobate.*

ACROCÉPHALE n. et adj. (gr. *akron*, pointe ; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme ayant le crâne haut, terminé en pointe.

ACRONYQUE adj. *Astron.* Se dit quand un astre se lève au coucher du soleil ou se couche à son lever.

ACROPOLE n. f. (gr. *akros*, élevé; *polis*, ville). Partie la plus élevée des cités grecques, servant de citadelle. V. PART. HIST.

ACROSTICHE n. m. (gr. *akron*; extrémité ; *stichos*, vers). Petite pièce de vers, dont les premières lettres réunies reproduisent le mot qui en forme le sujet. Voici un acrostiche fait sur Louis XIV par quelque solliciteur dont le gousset ne contenait pas un écu :

Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs ;
Il ne trouve chez nous que des adorateurs ;
Son image est partout, excepté dans ma poche.

ACROTÈRE n. m. *Archit.* Sorte de piédestal sans base et sans corniche destiné à supporter divers ornements.

ACTE n. m. (lat. *actum*, chose faite). Action : *on connaît l'homme par ses actes;* déclaration légale : *acte de naissance;* formule religieuse : *acte de foi;* division d'une pièce de théâtre : *pièce en cinq actes. Prendre acte*, faire consigner un fait; *faire acte de comparution*, se montrer un instant; *acte d'accusation*, exposition des faits imputés à un accusé. Pl. Décisions de l'autorité : *les actes du gouvernement.*

ACTEUR, TRICE n. Artiste qui joue dans un théâtre. *Fig.* Celui qui joue un rôle dans un événement.

ACTIF, IVE adj. Vif laborieux : *homme, ouvrier actif;* qui agit : *principe actif;* énergique : *remède actif. Dettes actives*, sommes dont on est créancier. *Gram. Verbe actif*, qui a un complément direct. *Voix active.* N. m. *Com.* Ce qu'on possède, par oppos. à *passif*, ce qu'on doit.

ACTINOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer l'intensité des radiations.

ACTINOMÉTRIE n. f. Mesure de l'intensité des radiations.

ACTION n. f. Tout ce qui se fait : *belle action;* occupation, mouvement : *on le voit toujours en action;* manière dont un corps agit sur un autre : *action chimique, action d'un poison;* combat : *intrépide dans l'action;* chaleur dans le débit ou le geste : *parler avec action;* sujet d'un poème : *action intéressante;* marche d'une pièce de théâtre : *action rapide;* poursuite en justice : *action criminelle;* part dans une entreprise financière ou commerciale : *acheter une, deux, trois actions de chemin de fer.* Pl. Remerciement : *actions de grâces.*

ACTIONNAIRE n. m. Qui possède une ou plusieurs actions dans une entreprise financière ou commerciale.

ACTIONNER v. tr. Intenter une action en justice.

ACTIVEMENT adv. D'une manière active. *Gram.* Dans le sens actif.

ACTIVER v. tr. Presser, accélérer.

ACTIVITÉ n. f. Vertu d'agir : *l'activité du feu;* promptitude : *l'activité de l'esprit. Soldat en activité,* qui sert actuellement.

ACTUALISATION n. f. Action d'actualiser.

ACTUALISER v. tr. Rendre actuel.

ACTUALITÉ n. f. Ce qui arrive à propos, qui convient au moment présent : *la presse périodique ne vit que d'actualités.*

ACTUEL, ELLE adj. (lat. *actualis*). Qui existe à l'état actif : *service actuel;* présent : *les mœurs actuelles. Péché actuel,* péché qui résulte d'un acte personnel, par opposition à *péché originel.*

ACTUELLEMENT adv. Présentement.

ACUITÉ n. f. (lat. *acutus*, aigu). Qualité de ce qui est aigu, pointu : *l'acuité d'un clou. Fig.* : *l'acuité de la douleur.*

ACULÉIFORME adj. (lat. *aculeus*, aiguillon). *Bot.* Qui est en forme d'aiguillon.

ACUMINÉ, E adj. *Bot.* Se dit de tout organe foliacé terminé brusquement en pointe : *les feuilles du cornouiller mâle sont acuminées.*

ACUPONCTURE ou **ACUPUNCTURE** (*ponk*) n. f. (lat. *acus*, aiguille; *punctura*, piqûre). *Chir.* Opération qui consiste à piquer une partie malade avec une aiguille.

ACUTANGLE adj. A angles aigus.

AD prép. lat. qui signifie *à, vers, pour,* etc., et qui entre comme préfixe dans un certain nombre de mots français.

ADAGE n. m. Proverbe, maxime. Ex.: *L'homme propose et Dieu dispose.*

ADAGIO adv. *Mus.* Lentement. N. m. L'air même : *un bel adagio.* Pl. des *adagios.*

ADAMANTIN, E adj. Qui a la dureté et l'éclat du diamant.

ADAMIQUE adj. Qui a rapport à Adam : *race adamique.*

ADAPTATION n. f. Action d'adapter.

ADAPTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *aptare*, ajuster). Appliquer; ajuster : *adapter un cadre. Fig.* Appliquer convenablement : *adapter les moyens au but.*

ADDITION n. f. (lat. *additio*, de *addere*, ajouter). Action d'ajouter; ce qu'on ajoute; total d'une note de dépense. *Arith.* Première règle d'arithmétique.

ADDITIONNEL, ELLE adj. Qui est ou doit être ajouté : *article additionnel; centimes additionnels.*

ADDITIONNER v. tr. *Arith.* Ajouter ensemble plusieurs nombres ou quantités. *Chim. Additionner de sucre une liqueur,* y ajouter du sucre.

ADDUCTEUR adj. et n. m. *Anat.* Muscle rapprochant de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché.

ADDUCTION n. f. *Anat.* Action des muscles adducteurs.

ADEMPTION n. f. *Jurisp.* Révocation d'un legs, d'une donation.

ADENT n. m. Entaille ou partie saillante exécutée sur des pièces de bois pour assurer leur assemblage.

ADEPTE n. (lat. *adeptus*, qui a acquis). Personne initiée aux desseins d'une secte, aux secrets de la science.

ADÉQUAT, E (*koua*) adj. (préf. *ad* et lat. *æquare*, égaler). Entier, complet, d'une compréhension égale : *avoir une idée adéquate d'une chose;* synonyme : *expressions adéquates.*

ADHÉRENCE n. f. Union intime d'une chose à une autre.

ADHÉRENT, E adj. Fortement attaché : *branche adhérente au tronc.* N. m. *Fig.* Attaché à un parti.

ADHÉRER v. int. (préf. *ad* et lat. *hærere*, s'attacher). Tenir fortement à une chose. *Fig.* Etre d'un parti, acquiescer : *adhérer à une doctrine, à une clause.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ADHÉSIF, IVE adj. Qui marque l'adhésion : *formule adhésive;* qui s'attache à la peau : *emplâtre adhésif.*

ADHÉSION n. f. Union, jonction : *force d'adhésion. Fig.* Consentement : *donner, refuser son adhésion.*

ADIANTE n. m. Genre de fougères.

ADIEU loc. elliptique et n. m. Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte.

ADIPEUX, EUSE adj. (lat. *adeps*, graisse). Qui a les caractères de la graisse.

ADIRER v. tr. *Jurisp.* Perdre, égarer : *adirer les pièces d'un procès.*

ADITION n. f. *Adition d'hérédité,* acceptation d'une succession. *Jurisp.*

ADJACENT, E adj. (préf. *ad* et lat. *jacere*, être situé). Qui se touche : *terres adjacentes;* contigu : *angles adjacents.*

ADJECTIF n. m. (lat. *adjectivus*, qui s'ajoute). Mot que l'on joint au substantif pour le qualifier ou le déterminer. Adj. : *forme adjective.*

ADJECTIVEMENT adv. Comme adjectif : *nom employé adjectivement.*

ADJOINDRE v. tr. (*ad*, *jungere*, joindre). Associer une personne à une autre.

ADJOINT adj. et n. Aide : *professeur adjoint;* magistrat qui remplace le maire.
ADJONCTION n. f. Action d'adjoindre : *adjonction de deux jurés.*
ADJUDANT n. m. (lat. *adjuvare*, aider). Officier ou sous-officier qui seconde des chefs : *adjudant-major.*
ADJUDICATAIRE n. A qui une chose est adjugée.
ADJUDICATEUR, TRICE n. Personne qui adjuge.
ADJUDICATIF, IVE adj. Qui adjuge : *jugement adjudicatif.*
ADJUDICATION n.f. Action d'adjuger.
ADJUGER v. tr. (préf. *ad* et lat. *judicare*, juger). Attribuer en justice à l'une des parties une propriété contestée ; donner des travaux au rabais : *adjuger une entreprise;* vendre par adjudication publique; décerner : *adjuger un prix.*
ADJURATION n. f. Action d'adjurer ; formule d'exorcisme.
ADJURER v. tr. (lat. *adjurare*). Commander au nom de Dieu; supplier avec instance : *je vous adjure de dire la vérité.*
ADJUVANT, ANTE adj. et n. m. Se dit d'un médicament qui entre dans une formule pour seconder l'action du plus énergique : *substance adjuvante, un adjuvant.*
ADMETTRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *mittere*, envoyer). Recevoir, agréer : *admettre dans une société;* reconnaître comme vrai : *admettre un principe;* comporter : *cette affaire n'admet aucun retard;* accueillir favorablement : *admettre une requête.*
ADMINICULE n. m. Moyen auxiliaire. *Jurisp.* Commencement de preuve, conjecture.
ADMINISTRATEUR, TRICE adj. et n. Qui régit, administre.
ADMINISTRATIF, IVE adj. Qui tient ou a rapport à l'administration : *décision administrative.*
ADMINISTRATION n. f. Gouvernement; régie de biens ; direction des affaires; branche d'un service public.
ADMINISTRATIVEMENT adv. Suivant les formes, les règlements administratifs.
ADMINISTRÉ, E n. Qui est soumis à une administration : *préfet, maire respecté de tous ses administrés.*
ADMINISTRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *ministrare*, servir). Gouverner, diriger : *administrer un département;* conférer : *administrer les sacrements;* faire prendre : *administrer un vomitif;* appliquer : *administrer des coups de canne.* **S'administrer** v. pr. S'attribuer : *s'administrer la meilleure part.*
ADMIRABLE adj. Digne d'admiration.
ADMIRABLEMENT adv. D'une manière admirable.
ADMIRATEUR, TRICE n. Qui admire.
ADMIRATIF, IVE adj. Qui marque de la surprise, de l'admiration : *geste admiratif, point admiratif.*
ADMIRATION n. f. Action d'admirer.
ADMIRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *mirari*, regarder). Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir ; trouver étrange : *j'admire ses prétentions.*
ADMISSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est admissible : *candidat porté sur la liste d'admissibilité.*
ADMISSIBLE adj. Qui peut être admis; recevable : *cela n'est pas admissible.*
ADMISSION n. f. Action d'admettre ; le fait d'être admis.
ADMONESTATION n. f. Réprimande.
ADMONESTER ou **ADMONÉTER** v. tr. (lat. *admonere*, avertir). Faire une remontrance.
ADMONITION n. f. Avertissement.
ADOLESCENCE n. f. (lat. *adolescere*, croître). Age de la vie qui suit la puberté jusqu'à l'âge viril (de 14 à 25 ans).
ADOLESCENT, E adj. et n. Qui est dans l'adolescence.
ADONAÏ n. m. Nom que les Juifs donnaient quelquefois à Dieu.
ADONIEN ou **ADONIQUE** adj. et n. m. Se dit des vers composés d'un dactyle et d'un spondée.
ADONIS (*nice*) n. m. Jeune homme qui fait le beau et qui prend un soin exagéré de sa parure. V. P. HIST.
ADONISER v. tr. Parer avec soin, avec recherche. **S'adoniser** v. pr. Se parer avec trop de soin, se complaire dans l'admiration de soi-même.
ADONNER (S') v. pr. Se livrer entièrement à une chose.
ADOPTABLE adj. Qui peut ou doit être adopté.
ADOPTANT n. m. Celui qui adopte : *l'adoptant et l'adopté.*
ADOPTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *optare*, choisir). Prendre légalement pour fils ou pour fille : *Auguste adopta Tibère;* choisir, préférer : *adopter le barreau;* se rallier à : *adopter une opinion, un système.*
ADOPTIF, IVE adj. Qui a été adopté.
ADOPTION n. f. Action d'adopter.
ADORABLE adj. Digne d'être adoré.
ADORATEUR, TRICE n. Celui, celle qui adore ; qui aime avec excès : *les adorateurs du pouvoir.*
ADORATION n. f. Action d'adorer ; amour extrême.
ADORER v. tr. Rendre à Dieu le culte qui lui est dû; aimer avec passion.
ADOS n. m. Terre relevée en talus le long d'un mur, pour y semer des primeurs.
ADOSSEMENT n. m. Etat de ce qui est adossé.
ADOSSER v. tr. Appuyer contre : *adosser un bâtiment contre un mur.* **S'adosser** v. pr. Appuyer le dos contre.
ADOUBER v. tr. Arranger.
ADOUCIR v. tr. Rendre plus doux. *Fig.* Rendre supportable : *adoucir la peine.*
ADOUCISSANT, E adj. et n. m. Qui adoucit, qui calme la souffrance.
ADOUCISSEMENT n. m. Action d'a-

doucir. *Fig.* Soulagement, diminution de peine.

ADRAGANT ou **ADRAGANTE** adj. f. Se dit d'une sorte de gomme.

ADRESSE n. f. Dextérité du corps : *adresse des mains ;* finesse de l'esprit : *dessein plein d'adresse ;* suscription d'une lettre : *cette adresse est mal mise ;* indication d'une personne ou d'un lieu : *envoyer une lettre à son adresse ;* lettre de demande, de félicitation, d'adhésion : *présenter une adresse.*

ADRESSER v. tr. Envoyer directement : *adresser un paquet. Adresser la parole à quelqu'un,* lui parler.

ADROIT, E adj. Qui a de la dextérité. *Fig.* Rusé : *adroit fripon.*

ADROITEMENT adv. Avec adresse.

ADULATEUR, TRICE n. Qui flatte bassement.

ADULATION n. f. Flatterie basse.

ADULATOIRE adj. Qui tient de l'adulation.

ADULER v. tr. (lat. *adulari*, caresser). Flatter bassement : *aduler les grands.*

ADULTE adj. et n. (lat. *adultus*, de *adolescere*, croître). Parvenu à l'adolescence.

ADULTÉRATION n. f. Falsification : *l'adultération d'une marchandise, d'un médicament. Fig. : l'adultération d'un texte.*

ADULTÈRE adj. et n. (préf. *ad* et lat. *alter*, un autre). Qui viole la foi conjugale. N. m. Violation de la foi conjugale.

ADULTÉRER v. tr. Falsifier, altérer, au pr. et au fig.

ADULTÉRIN, E adj. et n. Né de l'adultère.

ADUSTE adj. (lat. *adustus*). Brûlé, hâlé par le soleil : *teint aduste et bronzé.*

ADUSTION n. f. Cautérisation à l'aide du feu.

ADVENIR v. int. (préf. *ad* et lat. *venire*, venir). Arriver par accident : *quoi qu'il advienne.*

ADVENTICE adj. Qui vient accidentellement.

ADVENTIF, IVE adj. Se dit des biens venus par toute autre voie que par succession directe.

ADVERBE n. m. (préf. *ad* et lat. *verbum*, verbe). *Gram.* Mot invariable, qui modifie le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe.

ADVERBIAL, E, AUX adj. *Gram.* Qui tient de l'adverbe : *locution adverbiale.*

ADVERBIALEMENT adv. D'une manière adverbiale.

ADVERBIALITÉ n. f. Qualité de l'adverbe ou d'un mot pris comme adverbe.

ADVERSAIRE n. m. (lat. *adversus*, opposé). Celui qui est d'un parti, d'une opinion contraire, et que l'on combat soit avec les armes, soit avec la parole.

ADVERSATIF, IVE adj. *Gram. Conjonction adversative*, qui marque opposition, comme *mais*, *cependant*, etc.

ADVERSE adj. Contraire. *Partie adverse*, contre qui l'on plaide.

ADVERSITÉ n. f. Infortune.

ADYNAMIE n. f. Débilité, faiblesse.

ADYNAMIQUE adj. Sans force.

AÈDE n. m. (gr. *aidein*, chanter). Poète de l'époque primitive, chez les Grecs : *Orphée était un aède.*

ÆDICULE n. m. Partie d'un temple romain renfermant la statue d'un dieu.

ÆGAGROPILE n. m. Concrétion qu'on trouve parfois dans les voies digestives des ruminants.

AÉRAGE n. m. ou **AÉRATION** n. f. Action d'aérer : *conduit d'aérage.*

AÉRÉ, E adj. Qui est au bon air, au grand air : *maison bien aérée.*

AÉRER v. tr. (gr. *aêr*, air). Donner de l'air. Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

AÉRICOLE adj. Qui vit dans l'air.

AÉRIEN, ENNE adj. Formé d'air, de la nature de l'air : *corps aérien ;* qui se passe dans l'air : *phénomène aérien.*

AÉRIFÈRE adj. Qui conduit l'air : *tube aérifère.*

AÉRIFORME adj. Qui a les propriétés physiques de l'air : *fluide aériforme.*

AÉROBIE adj. Se dit d'êtres microscopiques respirant l'air libre.

AÉROGRAPHIE n. f. Description, théorie de l'air.

AÉROLITHE n. m. (gr. *aêr*, air ; *lithos*, pierre). Nom donné à des masses minérales tombées du ciel sur la surface de la terre. — La chute des aérolithes est constamment accompagnée de météores lumineux et se produit avec un grand bruit. On pense que les aérolithes sont de petits corps planétaires qui circulent dans l'espace et qu'attire notre globe lorsque sa force d'attraction est supérieure à celle de leur mouvement. De temps en temps on trouve en divers lieux, à la surface de la terre, des masses ferrugineuses d'une nature toute particulière et dont quelques-unes ont un poids qui dépasse plusieurs milliers de kilogrammes. Ces pierres sont évidemment des aérolithes. Du reste, la chute des pierres tombées du ciel était un fait connu de toute l'antiquité.

AÉROLOGIE n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de l'air.

AÉROMANCIE n. f. Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.

AÉROMÈTRE n. m. (gr. *aêr*, air ; *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité de l'air.

AÉROMÉTRIE n. f. Science des propriétés physiques de l'air.

AÉRONAUTE n. (gr. *aêr*, air ; *nautês*, navigateur). Qui parcourt les airs dans un aérostat.

AÉROSCOPE n. m. (gr. *aêr*, air ; *skopéo*, j'examine). Instrument destiné à recueillir la poussière de l'air afin d'en déterminer la quantité et la composition.

AÉROSTAT n. m. (gr. *aêr*, air; *statos*, qui se tient). Appareil rempli d'un gaz plus léger que l'air et qui peut ainsi s'élever dans l'atmosphère, en vertu du principe découvert et établi par Archimède : tout corps solide, plongé dans un fluide quelconque, est poussé de bas en haut avec une force égale au poids du volume de fluide qu'il déplace. L'aérostat, application de ce principe, s'élève jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans des couches assez raréfiées pour que la différence du poids de l'air déplacé et du gaz intérieur soit égale au poids de l'enveloppe et de la nacelle. L'aéronaute est muni d'une provision de lest, dont il jette une partie quand il veut s'élever davantage. Pour redescendre, il ouvre, au moyen d'une corde, une soupape pratiquée à la partie supérieure du ballon, et par laquelle s'échappe une partie du gaz intérieur. — Les aérostats ont été imaginés par les frères Montgolfier, d'Annonay, qui tentèrent leur première expérience le 5 juin 1783. Depuis ce temps, ils ont rendu de grands services aux armées françaises, notamment à la bataille de Fleurus (1794) et pendant la guerre de 1870-71 ; en outre, ils contribuent chaque jour au progrès de la météorologie en permettant l'étude des hautes régions de l'atmosphère. Après de nombreuses et vaines tentatives, le problème de la direction des ballons semble avoir fait un grand pas. Le 9 août 1884, deux officiers français, MM. Renard et Krebs, partis en aérostat des ateliers de Chalais, près Meudon (S.-et-O.), sont revenus à leur point de départ après un parcours de 7 kilom. effectué en 23 minutes.

AÉROSTATION n. f. Art de construire et de diriger les aérostats.

AÉROSTATIQUE adj. Qui a rapport à l'aérostation : *expérience aérostatique*.

AÉROSTIER ou **AÉROSTATIER** n. m. Celui qui dirige un aérostat ; soldat d'un corps créé pendant la Révolution pour la manœuvre des aérostats militaires.

AÉTITE n. f. Tritoxyde de fer, vulgairement appelé *pierre d'aigle*.

AFFABILITÉ n. f. Qualité des personnes douces et bienveillantes.

AFFABLE adj. (lat. *affabilis*; de *fari ad*, parler à). Qui a de l'affabilité.

AFFABLEMENT adv. Avec affabilité.

AFFABULATION n. f. Sens moral d'une fable.

AFFADIR v. tr. Rendre fade : causer du dégoût. *Fig.* Rendre froid, insipide : *affadir une épigramme*.

AFFADISSEMENT n. m. État de ce qui devient fade : *l'affadissement d'une sauce*. *Fig.* : *louer jusqu'à l'affadissement*.

AFFAIBLIR v. tr. Rendre faible.

AFFAIBLISSANT, E adj. Qui affaiblit.

AFFAIBLISSEMENT n. m. Diminution de force, d'activité, au propre et au fig.

AFFAIRE n. f. Tout ce qui est l'objet d'une occupation ; procès : *voilà une très mauvaise affaire* ; combat : *l'affaire a été chaude* ; duel : *affaire d'honneur* ; transaction commerciale. Pl. Intérêts de l'État et des particuliers : *les affaires vont mal*. *Avoir affaire à quelqu'un*, avoir besoin de lui parler : *avoir affaire avec quelqu'un*, être en rapport avec lui ; *j'en fais mon affaire*, je m'en charge ; *il fait mon affaire*, il me convient ; *se tirer d'affaire*, se procurer une position honorable, ou sortir d'un mauvais pas.

AFFAIRÉ, E adj. Qui a ou paraît avoir beaucoup d'affaires.

AFFAISSEMENT n. m. État de ce qui est affaissé ; accablement.

AFFAISSER v. tr. Baisser en foulant : *la pluie affaisse le sol*. *Fig.* Accabler : *être affaissé sous le poids des années*.

AFFAITER v. tr. Apprivoiser, en parlant d'un oiseau de proie.

AFFALER v. tr. Pousser vers la côte. **S'affaler** v. pr. S'approcher trop de la côte, en parlant d'un navire.

AFFAMÉ, E adj. Avide : *affamé de gloire*.

AFFAMER v. tr. (lat. *fames*, faim). Priver de vivres : *affamer une ville*.

AFFECTATION n. f. Manière d'être ou d'agir qui n'est pas naturelle : *parler avec affectation* ; destination, application : *affectation d'une somme à une dépense*.

AFFECTÉ, E adj. Qui n'est pas naturel : *modestie affectée* ; outré, exagéré : *louange affectée*.

AFFECTER v. tr. (lat. *affectare*). Faire un usage fréquent de : *affecter certains mots* ; faire ostentation de, feindre : *affecter des dehors vertueux* ; destiner à un usage : *affecter des fonds à une dépense* ; toucher, émouvoir : *son état m'affecte*. **S'affecter** v. pr. Ressentir une impression pénible.

AFFECTIF, IVE adj. Qui émeut l'âme, excite l'affection : *geste affectif* ; sensible, impressionnable : *nature affective*.

AFFECTION n. f. (lat. *affectio*). Attachement, amitié tendre : *affection maternelle* ; impression : *affections de l'âme*. *Méd.* État maladif : *affection nerveuse*.

AFFECTIONNÉ, E adj. et n. Aimé, recherché : *affectionné de tous* ; attaché de cœur, dévoué : *je vous suis affectionné*.

AFFECTIONNÉMENT adv. Avec affection.

AFFECTIONNER v. tr. Aimer.

AFFECTUEUSEMENT adv. D'une manière affectueuse.

AFFECTUEUX, EUSE adj. Plein d'affection.

AFFENER v. tr. (préf. *ad* et lat. *fœnum*, foin). Donner la pâture aux bestiaux. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

AFFÉRENT, E adj. Qui revient à chacun : *portion, part afférente*.

AFFERMAGE n. m. Action d'affermer; bail à ferme.

AFFERMER v. tr. Donner ou prendre à ferme : *affermer une propriété*.

AFFERMIR v. tr. Rendre ferme : *la gelée affermit les chemins*. *Fig*. Rendre stable : *affermir le pouvoir*.

AFFERMISSEMENT n. m. Action d'affermir; état de la chose affermie, au propre et au fig. : *l'affermissement des chairs, de la santé*.

AFFÉTÉ, E adj. Plein d'affectation dans son air, son langage.

AFFÉTERIE n. f. Petites manières étudiées, recherchées, dans le désir de plaire : *afféterie du langage*.

AFFICHAGE n. m. Action d'afficher.

AFFICHE n. f. Avis placardé dans un lieu public. *Fig*. Indice moral : *l'étiquette est l'affiche de la fausse grandeur*.

AFFICHER v. tr. (lat. *affigere*, fixer). Poser une affiche. *Fig*. Rendre public : *afficher sa honte*; montrer avec affectation : *afficher des prétentions*. **S'afficher** v. pr. Se faire remarquer. Se prend en mauvaise part.

AFFICHEUR n. m. Qui pose les affiches.

AFFIDAVIT n. m. (*vitt* — mot lat. qui signifie *il affirma*). En Angleterre et aux Etats-Unis, déclaration affirmée sous serment par les témoins à charge.

AFFIDÉ, E adj. (préf. *ad* et lat. *fidere*, se fier). A qui on se fie. N. Agent secret, espion : *c'est un de ses affidés*.

AFFILAGE n. m. Action d'affiler un outil, un instrument tranchant.

AFFILÉ, E adj. Aiguisé, tranchant. *Fig*. : *avoir la langue bien affilée*.

AFFILÉE (D') loc. adv. Sans s'arrêter, sans discontinuer.

AFFILER v. tr. Donner le fil à un instrument tranchant : *affiler un sabre*.

AFFILERIE n. f. Lieu où l'on affile les outils.

AFFILIATION n. f. Association à une corporation, à une société secrète.

AFFILIÉ, E adj. et n. Qui est dans une affiliation.

AFFILIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *filius*, fils). Adopter, associer, en parlant d'une société.

AFFILOIR n. m. Objet qui sert à affiler.

AFFINAGE n. m. Action d'affiner. On dit aussi AFFINEMENT.

AFFINER v. tr. Rendre plus pur, plus fin : *affiner des métaux*.

AFFINERIE n. f. Lieu où l'on affine.

AFFINEUR n. m. Ouvrier qui affine.

AFFINITÉ n. f. (lat. *affinitas*). Parenté acquise par le mariage; conformité, rapport, liaison : *il y a de l'affinité entre la musique et la peinture*. *Chim*. Tendance des corps à s'unir : *le charbon a beaucoup d'affinité pour l'oxygène*.

AFFINOIR n. m. Instrument pour affiner le chanvre, le lin.

AFFIQUET n. m. Petit instrument qui soutient l'aiguille à tricoter. Pl. Atours, ajustements de femme.

AFFIRMATIF, IVE adj. Qui affirme : *proposition affirmative, mode affirmatif*. **Affirmative** n. f. Proposition qui affirme : *soutenir l'affirmative*.

AFFIRMATION n. f. Action d'affirmer.

AFFIRMATIVEMENT adv. D'une manière affirmative.

AFFIRMER v. tr. (lat. *affirmare*). Assurer, soutenir qu'une chose est vraie.

AFFIXE adj. et n. m. (lat. *affixus*, collé à). Particule qui se met au commencement où à la fin des mots pour en modifier la signification. Ex. : dans *parsemer*, *par* et *er* sont des affixes; la racine est *sem*.

AFFLÉ, E adj. Altéré par le contact de l'air : *vin afflé*.

AFFLEURAGE n. m. Action de délayer la pâte qui sert à la fabrication du papier.

AFFLEUREMENT n. m. Action d'affleurer; résultat de cette action.

AFFLEURER v. tr. Mettre de niveau deux choses contiguës.

AFFLICTIF, IVE adj. Se dit des châtiments qui atteignent le corps lui-même : *les peines infamantes ne sont pas toujours afflictives*.

AFFLICTION n. f. (lat. *afflictio*). Chagrin vif, peine de l'âme.

AFFLIGÉ, E adj. Qui éprouve de l'affliction. Par plaisant. : *être affligé de vingt mille francs de rente; être affligé d'une bosse, d'une loupe*. N. : *consoler les affligés*.

AFFLIGEANT, E adj. Qui afflige.

AFFLIGER v. tr. (préf. *ad* et lat. *fligere*, frapper). Causer de l'affliction; désoler : *la peste affligeait le pays*.

AFFLOUAGE n. m. Action d'afflouer.

AFFLOUER v. tr. Remettre à flot un navire échoué.

AFFLUENCE n. f. Grand concours de personnes : *affluence de peuple*; abondance d'eaux, d'humeurs, etc. *Fig*. Grande abondance : *affluence de biens*.

AFFLUENT n. m. Cours d'eau qui se jette dans un autre : *l'Yonne, la Marne et l'Oise sont les trois principaux affluents de la Seine*. Adj. : *rivière affluente*.

AFFLUER v. int. (préf. *ad* et lat. *fluere*, couler). Couler vers, aboutir au même point. *Fig*. Abonder, arriver en grand nombre : *les étrangers affluent ici*.

AFFLUX n. m. Abondance plus grande des liquides dans une partie du corps.

AFFOLEMENT n. m. Etat de celui, de celle qui est affolée.

AFFOLER v. tr. Troubler complètement la raison. *Mar*. *Aiguille affolée*, se dit de l'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un violent orage, etc.

AFFOUAGE n. m. Droit de coupe dans un bois. L'affouage donne droit aux ha-

bitants d'une commune de prendre du bois dans les forêts de cette commune. Les coupes *affouagées* sont déterminées par l'administration ; les lots sont faits par la municipalité : ils doivent être égaux. Le partage a lieu par *feu*, c'est-à-dire par habitant ayant un feu distinct et ayant depuis un an son domicile réel et fixe dans la commune.

AFFOUAGER, ÈRE adj. Qui fait partie d'un affouage : *coupe affouagère*.

AFFOUILLEMENT n. m. Dégradation causée par les eaux.

AFFOUILLER v. tr. Creuser, dégrader, en parlant des eaux.

AFFOURAGEMENT ou **AFFOURRAGEMENT** n. m. Distribution de fourrage aux bestiaux.

AFFOURAGER ou **AFFOURRAGER** v. tr. Donner du fourrage aux bestiaux.

AFFOURCHER v. tr. Disposer en forme de fourche les câbles de deux ancres : *affourcher un vaisseau*.

AFFRANCHI, E adj. et n. Esclave rendu libre. V. ESCLAVAGE (*Part. hist.*).

AFFRANCHIR v. tr. (rad. *franc*). Rendre la liberté à un esclave ; exempter d'une charge : *affranchir une propriété ;* payer d'avance le port d'une lettre, d'un envoi ; délivrer : *affranchir de la tyrannie, de la misère, de la crainte*.

AFFRANCHISSEMENT n. m. Action d'affranchir : *l'affranchissement des esclaves ;* acquittement préalable des frais de port : *l'affranchissement d'une lettre*. L'affranchissement est facultatif pour les lettres ordinaires ; il l'est aussi pour les papiers d'affaires ou de commerce, les imprimés et les échantillons ; mais, non affranchis, ils sont taxés comme lettres ordinaires ; pour qu'ils puissent circuler à prix réduit, il faut qu'ils soient d'abord affranchis. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres chargées, les valeurs cotées et les articles d'argent.

AFFRE n. f. Sentiment d'angoisse, d'horreur. N'est guère usité qu'au plur. : *les affres de la mort*.

AFFRÈTEMENT n. m. (rad. *fret*). Louage d'un vaisseau.

AFFRÉTER v. tr. Prendre un navire à louage. — Pour la conj., V ACCÉLÉRER.

AFFRÉTEUR n. m. Qui affrète.

AFFREUSEMENT adv. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE adj. (rad. *affres*). Qui cause de l'effroi : *spectacle affreux ;* excessivement laid ou très méchant : *homme affreux*.

AFFRIANDER v. tr. Rendre friand ; attirer par les douceurs : *l'appât affriande les poissons. Fig.* Attirer par quelque chose d'utile, d'agréable : *le gain l'a affriandé*.

AFFRIOLER v. tr. Attirer, allécher par un appât ; et, *fig.*, par quelque chose de séduisant.

AFFRONT n. m. (préf. *ad* et lat. *frontem*, front). Injure, outrage ; déshonneur, honte : *ce garçon fait affront à sa famille*.

AFFRONTEMENT n. m. Action de mettre de niveau et bout à bout : *l'affrontement de deux pièces de bois*.

AFFRONTER v. tr. Attaquer avec intrépidité : *affronter l'ennemi ;* mettre de niveau et bout à bout : *affronter deux panneaux. Fig.* Braver : *affronter la mort*.

AFFRONTERIE n. f. Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE adj. Impudent, trompeur.

AFFUBLEMENT n. m. Habillement bizarre, sans goût.

AFFUBLER v. tr. (bas lat. *affibulare*, agrafer). Habiller d'une manière bizarre.

AFFUSION n. f. Arrosement, aspersion.

AFFÛT s. m. Support d'un canon *Chasse.* Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. *Fig. Être à l'affût*, épier l'occasion, guetter quelqu'un.

AFFÛTAGE n. m. Action d'affûter.

AFFÛTER v. tr. Aiguiser des outils ; mettre un canon sur l'affût.

AFFÛTEUR n. m. Celui qui aiguise les outils.

AFFÛTIAU n. m. Brimborion, affiquet.

AFIN QUE ou **DE** loc. conj. ou prép., qui marque l'intention, le but.

AFIOUME n. m. Lin du Levant très fin.

AFRICAIN, AINE adj. et n. Qui est d'Afrique.

AGA n. m. Chef militaire chez les Turcs.

AGAÇANT, E adj. Qui agace ; qui provoque : *mine agaçante*.

AGACE ou **AGASSE** n. f. Nom familier de la pie.

AGACEMENT n. m. Sensation désagréable produite par les fruits acides : *agacement des dents. Fig.* Irritation : *agacement des nerfs*.

AGACER v. t. (gr. *akazein*, aiguiser). Causer de l'agacement. *Fig.* Exciter, provoquer : *agacer un chien*.

AGACERIE n. f. Regards, paroles, petites manières pour attirer l'attention.

AGAILLARDIR v. tr. Rendre plus gai.

AGAME adj. *Bot.* Se dit des plantes dépourvues d'étamines et de pistils ; tels sont les champignons.

AGAMI s. m. Oiseau très intelligent, tenant des gallinacés et des échassiers (*). L'agami vient de l'Amérique du Sud ; il est de la taille d'une poule, mais plus haut monté ; son plumage est noir et gris avec des reflets bleus, verts, dorés sur la poitrine. Il vole lourdement, s'attache à son maître et le suit comme un chien ; dans une basse-cour, il prend la volaille sous sa protection.

AGAMIE n. f. État des plantes agames.

AGAPE n. f. (gr. *agapê*, affection). V. PART. HIST.

AGAPÈTES n. m. et f. pl. V. PART. HIST.

AGARIC (*rik*) n. m. Genre de champignons renfermant plusieurs espèces comestibles très recherchées.

AGASSE n. f. V. AGACE.

AGATE n. f. Pierre précieuse, de couleurs vives et variées.

AGAVE ou **AGAVÉ** n. m. *Bot.* Plante de la famille des amaryllidées.

ÂGE n. m. (gr. *aiôn*). Durée ordinaire de la vie; temps écoulé depuis la naissance : *cacher son âge;* chacun des différents degrés de la vie : *l'éducation est de tous les âges;* vieillesse : *être sur l'âge;* nombre d'années requis par la loi pour certains actes. *Le moyen âge*, temps qui s'est écoulé de 395 à 1453; *les quatre âges*, division adoptée par les anciens et les physiologistes à deux points de vue différents. Les anciens distinguaient quatre âges dans l'histoire du genre humain : l'*âge d'or* est le temps pendant lequel un printemps perpétuel régna sur la terre et pendant lequel aussi les hommes gardèrent des mœurs douces et pures; l'*âge d'argent* marque l'époque où les hommes commencèrent à déchoir de leur innocence; le mal domine dans l'*âge d'airain*, et l'*âge de fer* est signalé par le débordement de tous les excès et de tous les crimes. Les physiologistes divisent la vie de l'homme en quatre âges : 1° l'enfance, jusqu'à 15 ans; 2° l'adolescence ou jeunesse, jusqu'à 25 ans; 3° l'âge viril, jusqu'à 55 ans; 4° la vieillesse, qui se termine par la décrépitude et la mort.

ÂGE n. m. Longue pièce de bois ou timon auquel se lient le soc et tout le système de la charrue.

ÂGÉ, E adj. Qui a tel âge : *âgé de...;* vieux : *homme âgé.*

AGENCE n. f. Administration tenue par un ou plusieurs agents; temps pendant lequel on remplit les fonctions d'agent : *durant son agence.*

AGENCEMENT n. m. Arrangement.

AGENCER v. tr. Ajuster, arranger. — Prend une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*.

AGENDA (*jin*) n. m. Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. Pl. des *agendas*.

AGENAIS, E s. et adj. Qui est d'Agen.

AGENOUILLER (S') v. pr. Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR n. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT n. m. (lat. *agens*, de *agere*, agir). Tout ce qui agit : *la lumière et la chaleur sont des agents de la nature;* celui qui fait les affaires d'autrui, de l'État : *les receveurs, les préfets, les ambassadeurs, etc., sont les agents du gouvernement.* **Agent de change**, entremetteur autorisé pour la négociation des effets publics; **agent d'affaires**, celui qui se charge de diriger pour autrui des affaires d'intérêt.

AGGLOMÉRAT n. m. Agrégation naturelle de substances minérales diverses. Quelques-uns disent CONGLOMÉRAT.

AGGLOMÉRATION n. f. Action d'agglomérer; état de ce qui est aggloméré.

AGGLOMÉRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *glomus*, peloton). Amonceler, entasser. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

AGGLUTINANT, E adj. et n. m. Qui est de nature à réunir, à coller : *substance agglutinante; un agglutinant.* On dit aussi dans ce sens AGGLUTINATIF, IVE. **Langues agglutinantes** ou **agglomérantes**, celles dans lesquelles les radicaux s'agglomèrent, sans se fondre complètement, pour former des composés exprimant des combinaisons d'idées et des relations de toute espèce.

AGGLUTINATIF, IVE adj. et n. Qui recolle les chairs : *emplâtre agglutinatif.*

AGGLUTINATION n. f. Action d'agglutiner, de s'agglutiner.

AGGLUTINER v. tr. (préf. *ad* et lat. *glutinum*, colle). Recoller, rejoindre les chairs. **S'agglutiner** v. pr. Se recoller.

AGGRAVANT, E adj. Qui rend plus grave : *circonstances aggravantes.*

AGGRAVATION n. f. Augmentation : *aggravation de peine.*

AGGRAVE n. f. Seconde fulmination solennelle d'un monitoire.

AGGRAVEMENT n. m. Action d'aggraver.

AGGRAVER v. tr. (*ad*, *gravis*, lourd). Rendre plus grave : *aggraver ses torts;* augmenter : *aggraver les impôts.*

AGILE adj. (*agilis*). Léger, dispos, souple.

AGILEMENT adv. Avec agilité.

AGILITÉ n. f. Légèreté, souplesse.

AGIO n. m. (ital. *aggio*, mis en sus). Spéculation sur le cours des effets publics; bénéfice du change, de l'escompte.

AGIOTAGE n. m. Trafic sur les effets publics.

AGIOTER v. int. Faire l'agiotage.

AGIOTEUR n. m. Qui fait l'agiotage.

AGIR v. int. (lat. *agere*, faire). Faire quelque chose; produire effet : *le feu agit sur les métaux;* se comporter : *agir en homme d'honneur;* poursuivre en justice : *agir civilement.* Impers. *Il s'agit*, il est question. Ne dites pas : *il en a bien agi avec moi*, mais *il a bien agi.*

AGISSANT, E adj. Qui agit; qui a de l'activité.

AGISSEMENT n. m. Façon d'agir : *les agissements du vainqueur.*

AGITATEUR n. m. Qui excite du trouble.

AGITATION n. f. Mouvement prolongé et irrégulier : *agitation de la mer. Fig.* Inquiétude de l'âme; trouble : *l'agitation des esprits.*

AGITER v. tr. (lat. *agitare*). Ébranler, secouer, en divers sens. *Fig.* Troubler : *les passions l'agitent;* exciter : *agiter le peuple;* discuter : *agiter une question.*

AGNAT (*ag-na*) n. m. Chez les Romains, tous ceux qui étaient sous la puissance d'un même père de famille.

AGNATION (*ag-na-ci-on*) n. f. Parenté civile chez les Romains.
AGNATIQUE (*ag-na-tike*) adj. Qui se rapporte aux agnats : *ligne agnatique.*
AGNEAU n. m. (lat. *agnus*). Petit de la brebis. *Fig.* Personne d'humeur douce. **L'agneau sans tache,** Jésus-Christ.
AGNEL ou **AIGNEL** n. m. Ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis à Charles VII, valant environ 14 fr.
AGNELER v. int. Mettre bas, en parlant de la brebis.
AGNELET n. m. Petit agneau.
AGNELINE adj. f. Se dit d'une laine soyeuse, première tonte de l'agneau.
AGNELLE n. f. Féminin de *agneau.*
AGNÈS (*èce*) n. f. Jeune fille très innocente. V. PART. HIST.
AGNUS (*ag-nuce*) n. m. Cire bénite par le pape, portant l'image d'un agneau.
AGNUS-CASTUS (*ag-nuce-ca-stuce* n. m.). Arbrisseau vulgairement appelé *faux-poivrier* ou *arbre au poivre.*
AGNUS DEI n. m. (mot lat. signif. *Agneau de Dieu*). Une des prières de la messe, qui commence par ces mots.
AGONIE n. f. (gr. *agôn*, combat). Dernière lutte contre la mort. *Fig.* Souffrances morales : *notre vie n'est qu'une agonie;* fin prochaine : *l'agonie d'un règne.*
AGONIR v. tr. (v. fr. *ahonnir*, faire honte). Accabler. Est presque toujours suivi des mots *injures, sottises,* etc. *Pop.* Ne pas dire *agoniser.*
AGONISANT, E adj. Qui est à l'agonie. N. m.: *prier pour les agonisants.*
AGONISER v. int. Etre à l'agonie.
AGONISTIQUE n. f. Lutte d'athlètes armés chez les Grecs.
AGONOTHÈTE n. m. Président des jeux publics chez les Grecs.
AGORA n. f. Principale place publique dans les villes de la Grèce ancienne.
AGOUTI n. m. Petit rongeur, originaire d'Amérique et d'Océanie.
AGRAFE n. f. Crochet pour réunir les bords opposés d'un habit.
AGRAFER v. tr. Attacher avec une agrafe.
AGRAIRE adj. (lat. *agrarius*, de *ager*, champ). Qui a rapport aux terres : *mesure agraire; l'are est l'unité de mesure pour les surfaces agraires.* — *Lois agraires.* V. AGRAIRES (lois). [*Part. hist.*].
AGRANDIR v. tr. Rendre plus grand : *agrandir une maison;* faire paraître plus grand : *ce vêtement vous agrandit. Fig.* Elever, ennoblir : *la lecture agrandit l'âme.*
AGRANDISSEMENT n. m. Accroissement en étendue. *Fig.* Augmentation en dignités, en fortune, en puissance.
AGRÉABLE adj. Qui plaît. *Avoir pour agréable,* trouver bon. N. m.: *préférer l'utile à l'agréable.*
AGRÉABLEMENT adv. D'une manière agréable.
AGRÉÉ n. m. Défenseur au tribunal de commerce. — Il y a cette différence entre l'*agréé* et l'*avoué* : 1° que le premier exerce son ministère devant les tribunaux de commerce, tandis que le second l'exerce devant les tribunaux civils ; 2° que l'on est obligé, au civil, de se faire représenter par un avoué, tandis que devant les tribunaux de commerce la même obligation n'existe pas.
AGRÉER v. tr. (rad. *gré*). Recevoir favorablement, approuver. V. int. Plaire : *cela ne m'agrée pas.*
AGRÉGAT n. m. Assemblage de parties qui adhèrent entre elles.
AGRÉGATION n. f. Admission dans un corps; grade d'agrégé. *Phys.* Assemblage de parties homogènes formant un tout.
AGRÉGÉ n. m. Celui qui est admis, après un concours, dans le corps des professeurs.
AGRÉGER v. tr. (lat. *aggregare*, réunir : préf. *ad.* et *grex, gregis,* troupeau). Admettre dans un corps. *Phys.* Réunir dans un tout des parties sans liaison naturelle. — Se conjugue comme ABRÉGER.
AGRÉMENT n. m. Approbation, consentement : *obtenir l'agrément de sa famille pour..* ; qualité par laquelle on plaît : *livre plein d'agrément;* plaisir : *l'agrément de la société.* Pl. Ornements du discours, du chant, de la toilette. *Arts d'agrément :* la musique, la peinture, la danse, l'équitation, l'escrime, etc.
AGRÉMENTER v. tr. Relever par des agréments, orner : *une broderie agrémentait sa mantille.*
AGRÈS n. m. pl. *Mar.* Tout ce qui constitue la mâture, l'équipement d'un vaisseau, comme voiles, cordages, etc.
AGRESSEUR n. m. Qui attaque le premier.
AGRESSIF, IVE adj. Qui a un caractère d'agression : *mesure agressive.*
AGRESSION n. f. (lat. *aggressio*, de *aggredi*, attaquer). Action de l'agresseur.
AGRESTE adj. (lat. *agrestis*). Rustique : *site agreste ;* rude : *mœurs agrestes.*
AGRICOLE adj. (*agricola*, laboureur; de *ager*, champ, et *colo*, je cultive). Adonné à l'agriculture : *peuple agricole;* qui a rapport à l'agriculture: *industrie agricole.*
AGRICULTEUR n. m. (*ager*, champ; *cultor*, qui cultive). Qui cultive la terre.
AGRICULTURE n. f. Art de cultiver la terre dans le but de la fertiliser. Tout ce qui concerne les encouragements à l'agriculture et les écoles d'agriculture est, administrativement, sous la dépendance d'un ministère spécial, le *ministère de l'Agriculture,* assisté de conseils spéciaux. V. ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE (*Part. hist.*).
AGRIFFER (S') v. pr. S'attacher avec les griffes : *le chat s'agriffe aux rideaux.*
AGRIPAUME n. f. Plante labiée à fleurs pourpres ou blanches.

AGRIPPER v. tr. Saisir avidement.

AGRONOME n. m. (gr. *agros*, champ ; *nomos*, loi). Qui enseigne ou pratique la science de l'agriculture.

AGRONOMIE n. f. Science de l'agriculture.

AGRONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'agronomie.

AGROUPER v. tr. Réunir en groupe.

AGUERRIR v. tr. Accoutumer à la guerre, à une chose difficile.

AGUETS n. m. pl. (fr. *à guet*, en guettant). Surveillance attentive. *Etre, se tenir aux aguets*, épier.

AH interj. qui sert à marquer la joie : *ah! quel plaisir!* la douleur : *ah! vous me faites mal!* l'admiration : *ah! que c'est beau!* la commisération : *ah! que je vous plains!* l'impatience : *ah! que vous êtes lent!* etc.

AHAN n. m. (onomatopée). Grand effort ; cri de fatigue.

AHANER v. int. Supporter une grande fatigue ; faire entendre le cri de *ahan* en travaillant.

AHEURTEMENT n. m. Obstination extrême.

AHEURTER (S') v. pr. S'obstiner.

AHI, AÏE interj. Cri de douleur.

AHURI, E adj. Stupéfait.

AHURIR v. tr. (du celt. *hur*, stupéfait). Troubler, interdire.

AHURISSEMENT n. m. État d'une personne ahurie.

AÏ n. m. Mammifère de l'ordre des tardigrades(*).

AÏ n. m. Vin de Champagne du territoire d'Aï.

AIDE n. f. (lat. *adjuvare*, secourir). Secours, assistance. N. m. et f. Personne qui aide. **Aide de camp,** officier d'ordonnance attaché à la personne d'un général.

AIDE-MAJOR n. m. Chirurgien adjoint au chirurgien-major d'un régiment. Pl. des *aides-majors*.

AIDER v. tr. (rad. *aide*). Seconder, assister : *aider ses amis, aider quelqu'un de sa bourse*. V. int. Prêter son concours en prenant soi-même une partie de la peine : *je lui aiderai à porter ce paquet*. **S'aider** v. pr. Se servir : *s'aider des deux mains*.

AÏE interj. V. AHI.

AÏEUL, AÏEULE n. (lat. *avus*, grand-père). Le grand-père, la grand'mère. Pl. *aïeuls, aïeules*. N. m. pl. : *les aïeux*, les ancêtres.

AIGLE n. m. (lat. *aquila*). Un des plus forts et le plus courageux des oiseaux de proie ; pupitre d'église surmonté d'une figure d'aigle. *Fig.* Esprit supérieur : *l'aigle de Meaux* (Bossuet) *Yeux, regards d'aigle*, très-perçants. Décoration : *l'aigle noir de Prusse*. **Grand aigle**, format de papier (env. 1m,75 sur 1m,06). N. f. Femelle de l'oiseau de proie; étendard, drapeau : *les aigles romaines*.

AIGLETTE. V. ALÉRION.

AIGLON, ONNE n. Petit de l'aigle.

AIGNEL n. m. V. AGNEL.

AIGRE adj. (lat. *acer*, âcre). Acide, piquant. *Fig.* Criard, aigu : *voix aigre;* rude, désagréable : *ton aigre;* revêche : *femme aigre*. N. m.: *ce vin sent l'aigre*.

AIGRE-DOUX, CE adj. Mêlé d'aigre et de doux. *Fig.* Dont l'aigreur se revêt d'une apparence de douceur : *parole aigre-douce*. Pl. *aigres-doux, aigres-douces*.

AIGREFIN n. m. Homme qui vit de ruses, en recourant à des procédés indélicats ; poisson du genre gade.

AIGRELET, ETTE adj. Un peu aigre.

AIGREMENT adv. D'une manière aigre : *répondre aigrement*.

AIGREMOINE n. f. Plante de la famille des rosacées, employée surtout en médecine vétérinaire.

AIGRET, ETTE adj. Un peu aigre.

AIGRETTE n. f. (du fr. *égron*, héron). Faisceau de plumes qui orne la tête de certains oiseaux ; ornement de tête en forme de bouquet ; panache d'un casque, d'un dais ; bouquet de diamants ; sorte de héron dont quelques plumes servent à faire des aigrettes (*).

AIGRETTÉ, E adj. *Bot.* Qui porte une aigrette.

AIGREUR n. f. État de ce qui est aigre; sensation désagréable causée par des aliments mal digérés. *Fig. : parler avec aigreur*.

AIGRIN n. m. Poirier, pommier jeunes.

AIGRIR v. tr. Rendre aigre. *Fig.* Irriter : *le malheur aigrit les cœurs*.

AIGRISSEMENT n. m. Action d'aigrir ; résultat de cette action.

AIGU, UË adj. (lat. *acutus*, pointu). Terminé en pointe. *Fig.* Clair et perçant: *voix aiguë ;* vif et piquant : *douleur aiguë*. **Accent aigu**, qui va de droite à gauche ; **angle aigu**, moins ouvert que l'angle droit; **maladie aiguë**, rapide dans sa marche et son développement.

AIGUADE (*ga*) n. f. (v. fr. *aigue*, eau). Provision d'eau douce que font les vaisseaux dans le cours d'un voyage ; lieux où se fait cette provision.

AIGUAIL n. m. Rosée sur les feuilles.

AIGUAYER (*é-gai-ié*) v. tr. Baigner, laver : *aiguayer du linge*.

AIGUE-MARINE n. f. Emeraude vert de mer. Pl. des *aigues-marines*.

AIGUIÈRE (*é-gue-ière*) n. f. v. fr. *aigue*, eau). Vase où l'on met de l'eau pour divers usages (*).

AIGUIÉRÉE n. f. Le contenu d'une aiguière.

AIGUILLADE n. f. Gaule armée d'une pointe pour piquer les bœufs.

AIGUILLAGE n. m. Action de faire mouvoir l'aiguille d'un chemin de fer.

AIGUILLE (*é-gu-i-ie*) n. fr. (lat. *acus*, pointe). Petite tige, ordinairement d'acier

pour coudre; petite verge de métal, servant à divers usages : *aiguille à tricoter, aiguille de cadran;* extrémité d'une pyramide, d'un clocher, d'un obélisque; portion de rail mobile sur le sol, autour d'un point fixe, qui sert à faire passer un train d'une voie sur une autre. *Phys.* **Aiguille aimantée.** V. BOUSSOLE.

AIGUILLÉE (*é-gu-i-ié*) n. f. Certaine étendue de fil, de soie, etc., qu'on passe dans une aiguille à coudre.

AIGUILLER (*é-gu-i-é*) v. tr. Disposer les aiguilles de chemin de fer pour qu'un train change de voie.

AIGUILLETTE (*égu-i-é-te*) n. f. Cordon ferré par les deux bouts. *Mar.* Cordage. Pl. Ornement militaire. *Fig.* Morceau de chair coupé mince et en long.

AIGUILLEUR (*é-gu-i-ieur*) n. m. Celui qui dispose les aiguilles sur une voie ferrée.

AIGUILLIER n. m. Etui à aiguilles.

AIGUILLON (*é-gu-i-on*) n.m. Pointe de fer fixée au bout d'un long bâton; dard des abeilles, des guêpes. *Fig.* Tout ce qui excite : *la gloire est un puissant aiguillon.*

AIGUILLONNER (*é-gu-i-onné*) v. tr. Piquer avec l'aiguillon. *Fig.* Exciter : *aiguillonner un enfant paresseux.*

AIGUISEMENT (*é-gu-i-sement*) n. m. Action d'aiguiser. On dit aussi AIGUISAGE.

AIGUISER (*égu-i-sé*) v. tr. Rendre aigu, tranchant. *Fig. Aiguiser l'appétit,* l'exciter.

AIGUISEUR, EUSE n. Celui, celle dont le métier est d'aiguiser.

AIL n. m. (lat. *allium*). Oignon d'une odeur très forte. Pl. *aulx;* cependant on dit, en botanique, *la famille des ails.*

AILANTE n. m. Arbre des Moluques, vulgairement appelé *vernis du Japon.*

AILE n. f. (lat. *ala*). Membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler. *Par ext. Ailes d'un moulin,* ses châssis garnis de toile; *ailes d'un bâtiment,* ses côtés; *ailes d'une armée,* ses flancs. *Fig.* Protection, surveillance : *se réfugier sous l'aile de sa mère. Voler de ses propres ailes,* se passer d'autrui.

AILE n. f. V. ALE.

AILÉ, E adj. Qui a des ailes.

AILERON n. m. Extrémité de l'aile; nom des petits ais qui garnissent les roues des moulins à eau.

AILETTE n. f. Se dit de petits tenons encastrés dans les projectiles allongés et saillants à la surface.

AILLADE n. f. Sauce à l'ail.

AILLEURS adv. de lieu. (lat. *aliorsum*). En un autre lieu. **D'ailleurs** loc. adv. D'un autre lieu; de plus; pour une autre cause.

AILLOLI (*a- yoli*) n. m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AIMABLE adj. (lat. *amabilis*). Digne d'être aimé.

AIMABLEMENT adv. Avec amabilité.

AIMANT n. m. (contraction du gr. *adamas,* diamant). Oxyde de fer qui attire le fer et quelques autres métaux; barreau aimanté (*), aiguille aimantée. *Fig.* Attrait : *la douceur est un aimant pour les cœurs.* — L'aimant était connu dès la plus haute antiquité, ainsi que ses propriétés attractives. Les aimants servent à la construction des boussoles et des machines électro-magnétiques; ils servent encore à reconnaître la présence du fer dans les minerais; la médecine les utilise dans divers usages : pour l'extraction des paillettes de fer, pour les névralgies.

AIMANT, E adj. Porté à aimer : *caractère aimant, âme aimante.*

AIMANTATION n. f. Action d'aimanter.

AIMANTER v. tr. Communiquer à un corps la propriété de l'aimant : *aimanter l'aiguille d'une boussole.*

AIMANTIN, E adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'aimant : *vertu aimantine.*

AIMER v. tr. (lat. *amare*). Avoir de l'affection, du goût, du penchant; prendre plaisir.

AINE n. f. (lat. *inguen*). Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre.

AÎNÉ, E adj. (v. fr. *ains,* avant, et *né*). Le premier né; plus âgé qu'un autre : *il est mon aîné.*

AÎNESSE n. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs. **Droit d'aînesse,** droit qu'avait l'aîné de prendre dans la succession des parents plus que les autres enfants.

AINSI adv. (lat. *in sic,* de cette manière). De cette façon. *Conj.* De même, donc. **Ainsi que** loc. conj. De la manière que, comme. **Ainsi soit-il,** mots qui terminent ordinairement les prières de l'Église, et qui, par ext., servent à demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite.

AIR n. m. (gr. *aêr*). Fluide élastique que nous respirons; vent : *il fait de l'air. Prendre l'air,* se promener; *contes en l'air,* discours invraisemblables; *promesses en l'air,* vaines. Pl. L'étendue de l'atmosphère : *planer dans les airs.* — L'air pur n'est pas un élément simple, comme l'a cru toute l'antiquité, mais un mélange d'éléments formé de 21 parties d'oxygène et de 79 d'azote. L'air joue un rôle important dans la nature : il est indispensable à la vie des animaux et des plantes; il entretient la combustion et la respiration, qui n'est autre chose qu'une combustion; il est le véhicule du son; enfin l'industrie l'utilise comme force motrice dans une foule de circonstances, entre autres dans la navigation à voiles et pour les moulins à vent.

Galilée et, après lui, son disciple Torricelli établirent que l'air est pesant, d'où dérive la *pression atmosphérique.* C'est à cette propriété qu'est due l'ascension de

l'eau dans les pompes et non, comme on le pensait autrefois, à l'*horreur de la nature pour le vide*.

AIR n. m. (v. fr. *aire*, disposition, caractère). Manière, façon : *parler d'un air convenable;* expression des traits : *avoir l'air fier*; ressemblance : *il a de votre air. Avoir l'air*, paraître; *prendre des airs*, affecter des manières au-dessus de son état.

AIR n. m. (ital. *aria*). Suite de tons et de notes qui composent un chant.

AIRAIN n. m. (lat. *æramen*). Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base. *Fig. Cœur d'airain*, dur et impitoyable. Se prend, dans le style poétique, pour le canon, une cloche : *l'airain tonne; les sons lugubres de l'airain.* **Age d'airain.** V. AGE.

AIRE n. f. (lat. *area*). Lieu où l'on bat le grain. *Géom.* Espace renfermé par des lignes : *aire d'un triangle, d'un plancher, d'un champ;* nid des oiseaux de proie : *l'aire de l'aigle. Mar.* Direction du vent : *il y a trente-deux aires de vent.*

AIRÉE n. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire.

AIRELLE n. f. Arbuste à baies acides et rafraîchissantes.

AIRER v. int. Faire son nid, en parlant de certains oiseaux de proie.

AIS n. m. Planche de bois.

AISANCE n. f. Facilité qui se montre dans les actions, les manières, le langage; fortune suffisante : *vivre dans l'aisance.* **Lieux d'aisances,** destinés aux besoins naturels.

AISE n. f. (gr. *aisios*, heureux). Contentement, joie, état agréable. Pl. Commodités de la vie : *aimer ses aises.* **A l'aise, à son aise** loc. adv. Sans peine, sans se gêner. Ironiq. *A votre aise*, ne vous gênez pas.

AISE adj. Content, joyeux.

AISÉ, E adj. Facile; qui a quelque fortune : *c'est un homme aisé.*

AISÉMENT adv. Facilement.

AISSELLE n. f. (lat. *axilla*). Creux du bras à l'endroit où il joint l'épaule.

AÎTRES n. m. pl. Autre orthographe du mot ÊTRES : *les aîtres d'une maison.*

AJOINTER v. tr. Joindre bout à bout.

AJONC n. m. Arbuste épineux, de la famille des légumineuses.

AJOUPA n. m. Hutte grossière, chez les sauvages.

AJOUR n. m. Ce qui est à jour, dans une sculpture.

AJOURÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces percées à jour.

AJOURNEMENT n. m. Remise d'une affaire, d'un procès à un autre jour.

AJOURNER v. tr. Renvoyer à un autre jour : *ajourner une cause.*

AJOUTAGE n. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTER v. tr. Joindre; dire de plus. *Ajouter foi*, croire.

AJUSTAGE n. m. Action de donner aux monnaies le poids légal; action de fixer dans la place qu'elles doivent occuper les différentes pièces d'une machine, d'un instrument.

AJUSTEMENT n. m. Action d'ajuster quelque chose; parure : *être recherché dans son ajustement.*

AJUSTER v. tr. Rendre juste : *ajuster un poids, une mesure, une balance;* adapter : *ajuster un couvercle à une boîte*, mettre en état de fonctionner : *ajuster une machine;* viser : *ajuster un lièvre;* habiller, parer.

AJUSTEUR n. m. Qui ajuste.

AJUSTOIR n. m. Petite balance où l'on pèse et ajuste les monnaies avant de les marquer.

AJUTAGE n. m. Petit tuyau soudé au tuyau d'un bassin pour former un jet. On dit quelquefois AJUTOIR ou AJOUTOIR.

AKÈNE n. m. *Bot.* Fruit sec, dont le péricarpe n'est pas soudé avec l'albumen.

ALAPIN adj. Genre de teinture employé dans l'impression de l'indienne.

ALAMBIC (*bike*) n. m. (ar. *al*, le; *ambic*, vase à distillation). Appareil pour distiller. *Fig. Passer à l'alambic*, examiner avec soin.

ALAMBIQUER v. tr. Fatiguer l'esprit; rendre trop subtil : *alambiquer son style.*

ALANGUIR v. tr. Rendre languissant. **S'alanguir** v. pr. Perdre de sa force.

ALANGUISSEMENT n. m. État de langueur.

ALARGUER v. int. Gagner le large.

ALARMANT, E adj. Qui alarme.

ALARME n. f. (de l'ital. *all'arme*, aux armes!). Cri, appel aux armes : *sonner l'alarme;* frayeur : *jeter l'alarme dans les cœurs.* Pl. Inquiétudes : *cessez vos alarmes.*

ALARMER v. tr. Donner l'alarme; causer de l'inquiétude, de la frayeur.

ALARMISTE n. Qui répand l'alarme.

ALATERNE n. m. *Bot.* Espèce de nerprun toujours vert.

ALBANAIS, AISE adj. et n. Qui est de l'Albanie.

ALBARELLE n. f. Champignon comestible croissant sur le châtaignier, le peuplier.

ALBÂTRE n. m. (gr. *alabastron*). Espèce de marbre transparent. *Fig.* Blancheur extrême : *l'albâtre de son cou.*

ALBATROS (*troce*) n. m. Gros oiseau des mers australes.

ALBERGE n. f. Sorte de pêche précoce.

ALBERGIER n. m. Arbre qui donne l'alberge.

ALBIGEOIS, E adj. et n. De la ville d'Albi ou de l'Albigeois. N. m. pl. Hérétiques du XIIe siècle, précurseurs des protestants.

ALBINISME n. m. (lat. *albus*, blanc). Anomalie congénitale de la peau, consistant dans la diminution ou même l'absence complète de la matière colorante de la peau et des cheveux, qui sont d'un

blanc mat et blafard, tandis que les yeux sont rougeâtres.

ALBINOS (*noce*) n. m. Personne affectée d'albinisme.

ALBUGINÉ, E adj. (lat. *albus*, blanc). *Méd.* Se dit des humeurs, membranes et tissus très blancs.

ALBUGINEUX, EUSE adj. Blanchâtre.

ALBUGO n. m. *Méd.* Tache blanche qui se forme dans le tissu de la cornée.

ALBUM (*bome*) n. m. Livre relié et élégant, destiné à recevoir des vers, des dessins; recueil de musique. Pl. des *albums*.

ALBUMEN (*mènn*) n. m. Blanc d'œuf; partie de la graine entourant l'embryon.

ALBUMINE n. f. Substance de la nature du blanc d'œuf.

ALBUMINEUX, EUSE adj. Qui contient de l'albumine.

ALCADE n. m. (ar. *al*, le; *kadi*, juge). Nom donné, en Espagne, à certains juges et magistrats municipaux.

ALCAÏQUE adj. et n. m. Sorte de vers ou de mètre grec et latin.

ALCALESCENCE n. f. Etat d'un corps alcalescent.

ALCALESCENT, E adj. Qui prend les propriétés alcalines.

ALCALI n. m. (ar. *al*, le; *kali*, plante marine dont on extrait la soude). *Chim.* Substance dont les propriétés chimiques sont analogues à celles de la soude. *Alcali volatil*, ammoniaque.

ALCALIN, E adj. Qui se rapporte aux alcalis : *saveur alcaline*.

ALCALINITÉ n. f. Etat alcalin.

ALCALISATION n. f. Action d'alcaliser.

ALCALISER v. tr. Donner à une subtance les propriétés alcalines.

ALCALOÏDE n. m. Substance organique rappelant les alcalis par ses propriétés.

ALCARAZAS (*zace*) n. m. Vase de terre poreux, en forme de carafe, dans lequel l'eau se rafraîchit promptement (*).

ALCÉE n. f. (gr. *alkea*, mauve). Plante de la famille des malvacées, vulgairement appelée *passe-rose* et *rose trémière*.

ALCHIMIE n. f. Art chimérique de la transmutation des métaux.—Cette science s'est vainement occupée de rechercher la *pierre philosophale* et la *panacée* propre à prolonger indéfiniment la vie. On lui doit la découverte de la poudre, du phosphore, etc. Les plus célèbres alchimistes sont le moine Roger Bacon, Albert le Grand, Raymond Lulle, Nicolas Flamel, Paracelse, etc.

ALCHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE n. m. Qui s'occupait d'alchimie.

ALCOOL n. m. (ar. *al*, le; *qochl*, chose subtile). *Chim.* Liquide obtenu par la distillation du vin et autres liqueurs fermentées, et appelé aussi *esprit-de-vin*.

ALCOOLAT n. m. Médicament qui résulte de la distillation de l'alcool sur une substance aromatique.

ALCOOLIQUE adj. Qui contient de l'esprit-de-vin : *liqueur alcoolique*.

ALCOOLISATION n. f. Développement de l'alcool dans les liquides.

ALCOOLISER v. tr. Mêler de l'alcool à un autre liquide.

ALCOOLISME n. m. Maladie produite par l'abus des liqueurs alcooliques.

ALCOOMÈTRE ou **ALCOOLOMÈTRE** n. m. Aréomètre pour mesurer la richesse en alcool des esprits et eaux-de-vie.

ALCORAN n. m. V. CORAN.

ALCOVE n. f. (esp. *alcoba*, chambre à coucher). Enfoncement dans une chambre pour recevoir un lit.

ALCYON n. m. Oiseau de mer et de marécages, espèce de martin-pêcheur (*).

ALCYONIENS adj et n. *Jours alcyoniens*, les sept jours qui précèdent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid et que la mer est calme.

ALDÉBARAN n. m. Etoile fixe de première grandeur, dans l'œil du Taureau.

ALDÉE n. f. Village dépendant des possessions européennes d'Afrique et des Indes, et habité par des autochtones.

ALDERMAN (*mane*) n. m. Magistrat, officier municipal en Angleterre.

ALE ou **AILE** n. f. (m. angl.). Espèce de bière anglaise légère.

ALÉA n. m. Chance, hasard.

ALÉATOIRE adj. (lat. *aleatorius*). Qui repose sur un événement incertain : *les assurances sont des contrats aléatoires, un pêcheur qui vend d'avance son coup de filet fait une vente aléatoire*.

ALÈNE n. f. Poinçon de fer pour percer le cuir; outil de cordonnier (*).

ALÉNIER n. m. Fabricant, marchand d'alènes.

ALÉNOIS adj. Se dit du cresson des jardins : *cresson alénois*.

ALENTOUR adv. Aux environs. Ne dites pas : *alentour de la table*, mais *autour de la table*. N. m. pl. Lieux circonvoisins.

ALÉPINE n. f. (de *Alep*, n. de ville). Etoffe de soie et de laine.

ALÉRION n. m. *Blas.* Aiglon avec les ailes étendues et sans becs ni pieds.

ALERTE adj. Vigilant; vif. — N. f. Alarme : *l'alerte a été vive*. — Interj. Debout! garde à vous!

ALÉSAGE n. m. Action d'aléser.

ALÉSER v. tr. Polir l'intérieur d'un tube, d'un trou quelconque.

ALÉSOIR n. m. Outil pour aléser.

ALEVIN n. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE n. m. Art de propager l'alevin ; fretin.

ALEVINER v. tr. Jeter de l'alevin dans un étang.

ALEXANDRIN, adj. et n. m. Vers de douze syllabes. Ex. :

On a sou-vent be-soin d'un plus pe-tit que soi.

ALEXIPHARMAQUE adj. et n. m. Nom donné autrefois aux remèdes que l'on croyait propres à détruire l'action du poison ou des principes morbifiques.

ALEZAN, E adj. et n. De couleur fauve, en parlant des chevaux.

ALÈZE n. f. Drap plié en plusieurs doubles qu'on met sous les malades.

ALFA n. m. Graminée d'Algérie.

ALFÉNIDE n. m. Composition métallique blanche, due au chimiste Halphen.

ALGALIE n. f. Sonde creuse.

ALGANON n. m. Chaîne de galérien.

ALGARADE n f. Sortie brusque et bruyante contre quelqu'un.

ALGÈBRE n. f. Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres ; livre qui traite de cette science.—L'algèbre, qui a pour but d'abréger et de généraliser la solution des questions relatives aux quantités, est d'une origine récente comparativement à celle de l'arithmétique. Elle fut introduite en Europe, vers 950, par les Arabes, qui en avaient puisé la connaissance dans les livres grecs et surtout dans Diophante d'Alexandrie, l'auteur du plus ancien traité d'algèbre connu (IVe s.). La connaissance de l'algèbre a été longtemps le patrimoine exclusif des savants. Veut-on, encore aujourd'hui, parler d'une chose difficile, inconnue à quelqu'un, on dit : *C'est de l'algèbre pour lui.*

ALGÉBRIQUE adj. Qui tient à l'algèbre : *formule algébrique.*

ALGÉBRIQUEMENT adv. Suivant les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE n. m. Qui connaît l'algèbre, l'enseigne.

ALGIDE adj. (*algidus*). Qui fait éprouver des sensations de froid : *fièvre algide.*

ALGUAZIL (*goua-zile*), n. m. Officier de police en Espagne.

ALGUE n. f. Plante qui vit à la surface ou au fond des eaux douces ou salées.

ALIBI n. m. (lat. *alibi*, ailleurs). Absence d'un lieu prouvée par la présence dans un autre : *les alibis sont fréquents en matière criminelle.*

ALIBIFORAIN n. m. Propos sans rapport avec la chose dont il est question.

ALIBILE adj. Propre à la nutrition.

ALIBILITÉ n. f. (lat. *alere*, nourrir). Qualité d'une substance alibile.

ALIBORON n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant qui fait le connaisseur.

ALICANTE n. m. Vin liquoreux que produit le territoire d'Alicante : *un verre d'alicante.*

ALIDADE n. f. Règle mobile pour viser les objets et mesurer les angles.

ALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE adj. *Jurisp.* Qui peut être aliéné.

ALIÉNATION n. f. Action d'aliéner. *Fig.* Folie : *aliénation d'esprit.*

ALIÉNÉ, E adj. et n. Fou, folle.

ALIÉNER v. tr. (lat. *alienare*, rendre autre). Vendre, transférer ; rendre hostile : *aliéner les esprits ;* troubler : *aliéner la raison.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ALIÉNISTE adj. et n. m. Médecin qui soigne spécialement les aliénés.

ALIGNEMENT n. m. Action d'aligner ; ligne qu'on tire pour aligner une rue, une allée, etc. ; situation de plusieurs objets sur une ligne droite.

ALIGNER v. tr. Ranger sur une ligne droite ; soigner jusqu'à l'affectation : *aligner ses phrases.* **S'aligner** v. pr. Se mettre en face d'un autre pour se battre. *Pop.*

ALIMENT n. m. (lat. *alimentum ;* de *alere*, nourrir). Nourriture. *Fig. : les sciences sont l'aliment de l'esprit.*

ALIMENTAIRE adj. Propre à servir d'aliment : *plante alimentaire ;* destiné pour les aliments : *pension alimentaire.*

ALIMENTATION n. f. Action d'alimenter.

ALIMENTER v. tr. Nourrir. *Fig. : l'étude alimente l'esprit.*

ALIMENTEUX, EUSE adj. Nutritif.

ALINÉA n. m. (lat. *ad lineam*, à la ligne). Ligne dont le premier mot est rentré ; passage commençant par cette ligne jusqu'à une autre de même disposition. Pl. des *alinéas* (o. N.).

ALIQUANTE (*kouan*) adj. f. *Math.* Qui n'est pas exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout : *deux est une partie aliquante de neuf.*

ALIQUOTE (*ko*) adj. f. *Math.* Qui est contenu exactement un certain nombre de fois dans un tout : *le nombre trois est une partie aliquote de douze.*

ALISE ou **ALIZE** n. f. Fruit de l'alisier, aigrelet et d'un goût agréable.

ALISIER ou **ALIZIER** n. m. Genre d'arbre, de la famille des rosacées.

ALITER v. tr. Forcer à garder le lit. **S'aliter** v. pr. Garder le lit par maladie.

ALIZARI n. m. Racine de la garance.

ALIZARINE n. f. Matière colorante extraite de la racine de la garance.

ALIZÉ adj. m. Se dit des vents qui règnent de l'est à l'ouest entre les tropiques.

ALKÉKENGE n. m. Genre de plantes à baies d'une saveur acidule.

ALKERMÈS adj. et n. m. Préparation faite avec le suc du kermès animal.

ALLAH n. m. Nom que les mahométans donnent à Dieu : *Allah soit loué !*

ALLAITEMENT n. m. Action d'allaiter.

ALLAITER v. tr. Nourrir de son lait.

ALLANTS n. m. pl. Qui vont : *les allants et venants.*

ALLÉCHANT, E adj. Attrayant, séduisant : *proposition alléchante.*

ALLÈCHEMENT n. m. Moyen d'allécher, appât.

ALLÉCHER v. tr. (lat. *allicere*, attirer). Attirer par l'appât du plaisir. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ALLÉE n. f. Passage étroit; chemin bordé d'arbres. **Allées et venues**, courses réitérées.

ALLÉGATION n. f. Citation d'un fait; assertion.

ALLÈGE n. f. Petit bateau à la suite d'un plus grand pour l'alléger. Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre (*).

ALLÉGEANCE n. f. Adoucissement. **Serment d'allégeance**, serment de fidélité prêté au roi, en Angleterre.

ALLÉGEMENT n. m. Diminution de poids, de charge : *l'allégement d'un navire. Fig. : l'allégement de l'impôt.*

ALLÉGER v. tr. Soulager d'une partie d'un fardeau. *Fig.* Calmer, adoucir : *alléger la peine.* — Conj., v. ABRÉGER.

ALLÉGIR v. tr. Diminuer le volume : *allégir une pièce de bois.*

ALLÉGORIE n. f. (gr. *allos*, autre ; *agorein*, représenter). Fiction qui présente un objet à l'esprit, de manière à éveiller la pensée d'un autre objet : *en cachant la Vérité au fond d'un puits, les poètes ont fait une allégorie;* peinture ou sculpture représentant une idée abstraite : *le tableau de la* Calomnie, *d'Apelle, était une magnifique allégorie.*

ALLÉGORIQUE adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT adv. Par allégorie.

ALLÉGORISER v. tr. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISTE ou **ALLÉGORISEUR** n. m. Qui explique les allégories.

ALLÈGRE adj. Gai, dispos.

ALLÈGREMENT adv. D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE n. f. Grande joie qui éclate au dehors.

ALLÉGRETTO adv. et n. m. *Mus.* Diminutif d'*allégro*. Pl. des *allégrettos.*

ALLEGRO adv. (m. ital.). Vivement et gaiement. N. m. : *jouer un allégro.* Pl. des *allégros.*

ALLÉGUER v. tr. Mettre en avant, prétexter : *alléguer des raisons.*

ALLÉLUIA (*lui-ia*) n. m. Mot hébreu qui signifie *louez Dieu*, et qui marque l'allégresse. Pl. des *alléluias.*

ALLÉLUIA n. m. Plante qui fleurit vers Pâques et qui fournit le sel d'oseille.

ALLEMAND, E adj. et n. Qui a rapport à ou qui est de l'Allemagne.

ALLEMANDE n. f. Danse vive et gaie à deux temps ; air sur lequel on l'exécute.

ALLER v. int. (*Je vais* ou *je vas, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons, allez. Que j'aille..., que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé, allée*). Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre ; conduire : *ce chemin va à Paris ;* marcher : *ce cheval va bien ;* avancer : *ce travail ne va pas ;* prospérer : *le commerce va ;* s'élever : *cette montagne va jusqu'aux nues ;* s'ajuster : *cet habit vous va bien ;* être sur le point de : *nous allons partir ;* se porter : *comment allez-vous? Aller aux voix.* voter ; *il y va de*, il s'agit de ; *se laisser aller*, s'abandonner. **S'en aller** v. pr. Se retirer ; mourir : *ce malade s'en va.* — Ne dites pas : *je me suis en allé, je m'étais en allé*, mais *je m'en suis allé*, etc. Ecrivez *va-t'en*, et non *va-t-en*. On remplace quelquefois *je suis allé, j'étais allé* par *j'ai été, j'avais été*, etc. ; mais alors on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit pas dire *je fus* pour *j'allai*. A l'impératif, on dit *vas-y* pour *va-y*.

ALLER n. m. Action d'aller : *l'aller et le retour.*

ALLEU n. m. Propriété héréditaire. **Franc-alleu**, héritage exempt de toute redevance. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

ALLIACÉ, E adj. Qui tient de l'ail.

ALLIAGE n. m. Combinaison de métaux par la fusion. *Fig.* Mélange impur : *alliage de bien et de mal. Arith. Règle d'alliage*, opération qui consiste à déterminer le prix d'un mélange quand on connaît le prix et la quantité des éléments qui le composent.

ALLIANCE n. f. Union par mariage ; anneau de mariage ; confédération entre Etats ou souverains : *traité d'alliance.* V. PART. HIST. *Fig.* Union, mélange de plusieurs choses ; *alliance de la prudence et du courage. Alliance de mots*, rapprochement de mots formant une expression remarquable. Ex. : *Il ne* **voit** *que la* **nuit**, **n'entend** *que le* **silence.**

ALLIÉ, E n. Parent par alliance ; confédéré. V. PART. HIST.

ALLIER v. tr. (*ad*, et *ligare*, lier). Mêler, combiner : *allier l'or avec l'argent. Fig. : allier la force à la prudence.* **S'allier** v. pr. S'unir par mariage ; se liguer.

ALLIER n. m. Sorte de filet à prendre les perdrix.

ALLIGATOR n. m. Crocodile de l'Amérique du Nord (*).

ALLITÉRATION n. f. Répétition des mêmes lettres, des mêmes syllabes. Ex. :

Non, il n'est rien que Nanine n'honore.
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur [vos têtes.

ALLOBROGE n. m. Homme grossier



d'un esprit lourd et inculte, par allusion à l'ancien peuple de ce nom. V. P. HIST.

ALLOCATION n. f. Action d'allouer.

ALLOCUTION n. f. (préf. *ad* et lat. *loqui*, parler). Harangue de peu d'étendue.

ALLODIAL, ALE adj. Tenu en franc-alleu : *biens allodiaux*.

ALLODIALITÉ n. f. Qualité d'une terre tenue en franc-alleu.

ALLONGE n. f. Pièce pour allonger.

ALLONGÉ, E adj. Rendu plus long. *Mine, figure allongée*, qui exprime la déconvenue.

ALLONGEMENT n. m. Augmentation de longueur.

ALLONGER v. tr. Rendre plus long; étendre : *allonger le bras*; porter; *allonger un coup d'épée*.

ALLOPATHE ou **ALLOPATHISTE** n. m. Médecin qui traite par l'allopathie.

ALLOPATHIE n. f. (gr. *allos*, autre; *pathos*, maladie). Système médical qui a pour objet de guérir les maladies en recourant à des remèdes d'une nature contraire à ces maladies. V. HOMŒOPATHIE.

ALLOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'allopathie.

ALLOPATHIQUEMENT adv. D'après la méthode allopathique.

ALLOPATHISTE n. m. V. ALLOPATHE.

ALLOUABLE adj. Qui peut être alloué, accordé

ALLOUER v. tr. Décréter : *allouer un crédit*; accorder : *allouer une indemnité*.

ALLUCHON n. m. Dent de bois qu'on adapte à certaines roues.

ALLUMAGE n. m. Action d'allumer.

ALLUMER v. tr. (préf. *ad* et lat. *lumen*, lumière). Mettre le feu. *Fig.* Exciter : *allumer la guerre, la colère*.

ALLUMETTE n. f. Brin de bois ou de chanvre soufré. **Allumette chimique**, allumette préparée avec du phosphore et du chlorate de potasse.

ALLUMETTIER n. m. Fabricant d'allumettes.

ALLUMEUR n. m. Celui qui est chargé d'allumer les réverbères, les becs de gaz, etc.

ALLURE n. f. Façon de marcher. *Fig.* Manière de se conduire : *son allure n'est pas franche*.

ALLUSION n. f. (préf. *ad* et lat. *ludere*, jouer). Figure qui consiste à dire une chose qui a rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle-ci, quoiqu'on ait en vue d'en éveiller l'idée.

ALLUVIAL, E ou **ALLUVIEN, ENNE** adj. Qui est le produit d'une alluvion : *terrains alluviaux*.

ALLUVION n. f. (préf. *ad* et lat. *luo*, je lave). Terrain formé par le déplacement lent et graduel des eaux.

ALMAGESTE n. m. Nom donné a des recueils d'observations astronomiques, dont l'*Almageste* de Ptolémée est le type.

ALMANACH (*na*) n. m. (ar. *al*, le; *manach*, compter). Calendrier.

ALMÉE n. f. Danseuse et chanteuse en Orient.

ALOÈS (*ècè*) n. m. (gr. *aloè*). Arbre dont on extrait une sorte de résine fort amère et purgative; cette résine elle-même.

ALOÉTIQUE adj. Qui contient de l'aloès.

ALOI n. m. (lat. *a lege*, suivant la loi). Titre légal de l'or et de l'argent; bonne ou mauvaise qualité d'une chose : *marchandises de bon aloi*.

ALOPÉCIE n. f. (gr. *alôpekia*). Chute des cheveux, des sourcils, etc.

ALORS (*lor*) adv. En ce temps-là; en ce cas-là : *alors n'en parlons plus*. **Jusqu'alors** loc. adv. Jusqu'à ce moment-là. **Alors que** loc. conj. Quand bien même: *alors que vous seriez malade*; lorsque : *alors que vous étiez malade*.

ALOSE n. f. Poisson de mer.

ALOUETTE n. f. (lat. *alauda*). Petit oiseau des champs (*).

ALOURDIR v. tr. Rendre lourd : *l'âge alourdit le pas*.

ALOURDISSEMENT n. m. État de celui ou de ce qui est alourdi.

ALOYAU n. m. Pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALPACA n. m. Ruminant du genre lama, dans l'Amérique du Sud (*).

ALPAGA n. m. Étoffe de laine faite avec le poil de l'alpaca.

ALPESTRE adj. Des Alpes : *site alpestre*.

ALPHA n. m. Première lettre de l'alphabet grec. *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin. α

ALPHABET n. m. (gr. *alpha* et *bêta*). Réunion de toutes les lettres d'une langue; petit livre qui contient l'alphabet et les éléments de la lecture. Ce sont, dit-on, les Phéniciens qui ont inventé l'écriture alphabétique. Le Phénicien Cadmus l'apporta en Grèce; de là elle passa aux Romains, qui l'ont transmise à toutes les langues néo-latines : le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc. Les Chinois, comme les anciens Égyptiens, n'ont pas d'alphabet proprement dit. Les signes de l'écriture, chez eux, représentent les choses mêmes, expriment les idées. L'écriture sacrée des Égyptiens était une écriture symbolique.

ALPHABÉTIQUE adj. Selon l'ordre de l'alphabet : *table alphabétique*.

ALPHABÉTIQUEMENT adv. Dans l'ordre alphabétique.

ALPIN, E adj. Qui vit, qui croît sur les Alpes ou sur les hautes montagnes.

ALPIQUE adj. Qui se rapporte aux Alpes.

ALPISTE n. m. Sorte de graminée appelée aussi *millet long*.

ALSINE n. f. V. MORGELINE.

ALTAÏQUE adj. Se dit de la race dont le berceau est présumé se trouver dans les monts Altaï.

ALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être altéré : *l'altérabilité des couleurs.*

ALTÉRABLE adj. Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, E adj. Qui altère; qui cause la soif. N. m. *Un altérant.*

ALTÉRATION n. f. Changement de bien en mal : *altération de la santé;* falsification : *altération des monnaies;* soif ardente; résultat d'une émotion intérieure qui se manifeste dans les traits, la voix, etc.

ALTERCATION n. f. Contestation. On a dit autrefois ALTERCAS n. m.

ALTÉRER v. tr. (lat. *alter*, autre). Changer en mal; falsifier : *altérer les monnaies;* refroidir : *altérer l'amitié;* exciter la soif. Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ALTERNAT n. m. Ordre dans lequel des choses différentes se succèdent périodiquement : *l'alternat des cultures.*

ALTERNATIF, IVE adj. Qui agit tour à tour.

ALTERNATIVE n. f. Succession de choses qui reviennent tour à tour. *Fig.* Choix : *je vous laisse l'alternative.*

ALTERNATIVEMENT adv. L'un après l'autre.

ALTERNE adj. *Géom.* Se dit des angles formés par deux lignes parallèles avec les côtés opposés d'une ligne qui les coupe. *Bot. Feuilles, fleurs alternes*, disposées de chaque côté de la tige les unes au-dessus des autres.

ALTERNER v. int. Se succéder avec plus ou moins de régularité. V. tr. *Agric.* Varier la culture : *alterner les semences.*

ALTESSE n. f. (lat. *altissimus*, très élevé). Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses.

ALTHÆA n. m. Nom scientifique de la guimauve.

ALTIER, IÈRE adj. (lat. *altior*, plus élevé). Orgueilleux.

ALTIÈREMENT adv. Avec hauteur.

ALTITUDE n. f. (lat. *altitudo*, hauteur). Élévation verticale d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

ALTO n. m. La plus grave des voix de femme et d'enfant; partie chantée par ces voix; sorte de grand violon. Pl. des *altos.*

ALTRUISME n. m. (lat. *alter*, autre). Sentiment opposé à l'égoïsme (*ego*, moi) dans la philosophie positiviste.

ALUCITE n. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes.

ALUDE n. f. V. ALUTE.

ALUDEL n. m. *Chim.* Assemblage de pièces de poterie qui s'emboîtent pour former un tuyau.

ALUMELLE n. f. Lame de couteau, d'épée.

ALUMINE n. f. *Chim.* Oxyde métallique qui a pour radical l'aluminium.

ALUMINEUX, EUSE adj. Qui a les propriétés de l'alumine.

ALUMINIUM (*ome*) n. m. Métal blanc, léger, qui a l'éclat de l'argent.

ALUN n. m. Sulfate double d'alumine et de potasse ; sel analogue.

ALUNAGE n. m. Action d'aluner.

ALUNATION n. f. Formation de l'alun.

ALUNER v. tr. Imprégner de dissolution d'alun.

ALUNIÈRE n. f. Mine, fabrique d'alun.

ALUTE ou **ALUDE** n. f. Basane molle et colorée qui sert à la reliure.

ALVÉOLAIRE adj. Qui appartient aux alvéoles.

ALVÉOLE n. m. (lat. *alveolus*, petite auge). Cellule d'abeille (*); cavité où la dent est enchâssée.

ALVÉOLÉ, E adj. Qui est composé d'alvéoles.

ALVIN, E adj. Qui a rapport au bas-ventre.

AMABILITÉ n. f. Caractère d'une personne aimable.

AMADOU n. m. Substance spongieuse provenant de l'agaric du chêne, et préparée pour prendre feu aisément.

AMADOUER v. tr. Flatter, caresser, pour obtenir ce qu'on désire.

AMADOUEUR, EUSE adj. et n. Flatteur.

AMADOUVIER n. m. Sorte de champignon dont on fait l'amadou.

AMAIGRIR v. tr. Rendre maigre. V. int. Devenir maigre.

AMAIGRISSEMENT n. m. Diminution d'embonpoint.

AMALGAMATION n. f. Action d'amalgamer.

AMALGAME n. m. (gr. *ama*, ensemble; *gamein*, marier). Union du mercure avec un autre métal. *Fig.* Mélange bizarre, confusion.

AMALGAMER v. tr. Faire un amalgame. **S'amalgamer** v. pr. S'unir.

AMAN n. m. Cri par lequel les Arabes, les musulmans demandent grâce dans un combat. *Demander l'aman*, faire sa soumission.

AMANDE n. f. (gr. *amugdalê*). Fruit de l'amandier ; toute graine contenue dans un noyau.

AMANDIER n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui porte des amandes.

AMANT, E n. Celui qui aime une personne d'un autre sexe; qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.*

AMARANTACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre amarante. S. : *une amarantacée.*



AMARANTE n. f. (gr. *amarantos*, qui ne se flétrit pas). Fleur d'automne, d'un rouge de pourpre velouté. Adj. : *étoffe amarante.*

AMARINAGE n. m. Action d'amariner un navire.

AMARINER v. tr. *Mar.* Envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi; habituer un équipage à la mer : *amariner les matelots.*

AMARRAGE n. m. *Mar.* Action d'amarrer un navire.

AMARRE n. f. Câble pour amarrer.

AMARRER v. tr. Attacher, fixer un navire au moyen d'une amarre.

AMARYLLIDÉES n. f. pl. Famille de plantes qui comprend les narcisses. S.: *une amaryllidée.*

AMARYLLIS (*lice*) n. f. Plante d'agrément, type de la famille des amaryllidées (*).

AMAS n. m. (gr. *amaô*, j'entasse). Accumulation.

AMASSER v. tr. Faire un amas. V. int. Thésauriser : *la vieillesse aime à amasser.*

AMASSETTE n. f. Petit couteau à lame flexible pour amasser les couleurs broyées.

AMASSEUR, EUSE n. Qui amasse.

AMATELOTAGE n. m. Action d'amateloter.

AMATELOTER v. tr. *Mar.* Associer les matelots deux à deux pour faire le service.

AMATEUR adj. et n. (lat. *amare*, aimer). Qui a du goût, du penchant pour quelque chose : *amateur de tableaux. Fig.* Qui aime la poésie, les beaux-arts sans en faire profession : *c'est un amateur.*

AMATIR v. tr. Rendre mat l'or, l'argent, leur ôter le poli.

AMAUROSE n. f. (gr. *amaurôsis*, obscurcissement). Cécité plus ou moins complète causée par la paralysie de la rétine et du nerf optique ; vulgairement *goutte sereine.*

AMAZONE n. f. (*a* priv. et gr. *mazos*, mamelle). Femme d'un courage mâle et guerrier. V. AMAZONES (*Part. hist.*). Longue robe de drap que les femmes portent pour monter à cheval.

AMBAGES n. f. pl. (lat. *ambages*, détours). Circuit, embarras de paroles : *expliquez-vous sans ambages*, c'est-à-dire sans détours.

AMBASSADE n. f. (lat. *ambactus* valet qui fait les commissions). Fonction d'ambassadeur son hôtel. *Fig.* Message entre particuliers : *chargez-vous de l'ambassade. Fam.*

AMBASSADEUR n. m. Représentant d'un souverain près d'une cour étrangère. *Fig.* et *fam.* Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE n. f. Femme d'ambassadeur; femme chargée d'un message.

AMBE n. m. (lat. *ambo*, deux). Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie.

AMBESAS (*zass*) n. m. V. BESAS.

AMBIANT, E adj. (lat. *ambiens*). *Phys.* Qui entoure, enveloppe : *l'air ambiant.*

AMBIDEXTRE adj. et n. (lat. *ambo*, deux; *dextra*, main droite). Qui se sert également bien des deux mains. — On attribue à l'éducation plutôt qu'à la nature la singulière particularité d'une main plus adroite, plus *dextre* que l'autre. Ainsi, suivant l'opinion générale, tous les hommes *naîtraient ambidextres*, c'est-à-dire avec deux mains douées d'une égale dextérité. Cette opinion est assez difficile à admettre, si l'on considère le très petit nombre d'ambidextres que l'on trouve chez les sauvages aussi bien que chez les peuples civilisés.

AMBIGU n. m. Repas où l'on sert à la fois les viandes et le dessert.

AMBIGU, Ë adj. (lat. *ambiguus*, équivoque). Qui présente deux sens : *réponse ambiguë.*

AMBIGUÏTÉ n. f. Défaut de ce qui est équivoque, à double sens.

AMBIGUMENT adv. D'une manière ambiguë.

AMBITIEUSEMENT adv. Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE adj. et n. Qui a ou qui annonce de l'ambition : *homme, projet ambitieux. Fig. Style ambitieux*, trop recherché.

AMBITION n. f. (lat. *ambire*, rechercher ardemment), Désir immodéré de gloire, de fortune, etc. Se prend aussi en bonne part : *ambition louable.*

AMBITIONNER v. tr. Rechercher avec ardeur.

AMBLE n. m. (lat. *ambulare*, aller). Allure d'un cheval entre le pas et le trot, par laquelle l'animal lève en même temps les deux jambes du même côté (*).



AMBLER v. int. Aller l'amble.

AMBLYOPIE n. f. Affaiblissement de la vue.

AMBON n. m. V. JUBÉ.

AMBRE n. m. (ar. *anber*). Substance résineuse et aromatique qui a la consistance de la cire. **Ambre gris**, substance de couleur cendrée, tenace et flexible, qui exhale une odeur analogue à celle du musc. **Ambre jaune**, matière résineuse fossile, dure, cassante, demi-opaque ou presque transparente, d'une couleur variant du jaune pâle au rouge hyacinthe; on l'appelle encore *succin*. L'ambre jaune (en grec *élektron*) a donné son nom à l'*électricité*, parce que, frotté, il attire les corps légers. *Fig. Fin comme l'ambre*, adroit, pénétrant.

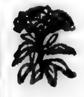
AMBRER v. tr. Parfumer d'ambre.

AMBRETTE n. f. Sorte de plante dont la graine exhale une odeur de musc









AMBROISIE n. f. (*a* priv. et gr. *brotos*, mortel). Nourriture des dieux. *Fig.* Mets exquis. — Cette délicieuse nourriture des dieux de l'Olympe, qui, selon la Fable, rendait immortels ceux qui en goûtaient, a été un sujet de controverse pour les commentateurs. Elle était, disent les anciens, *neuf fois plus douce que le miel;* mais ils ne sont pas d'accord sur cette fiction : le plus grand nombre en font un aliment solide et l'opposent au *nectar*, qui était un breuvage.

AMBROSIEN, ENNE adj. Qui concerne le rit attribué à saint Ambroise : *chant ambrosien.*

AMBULANCE n. f. (lat. *ambulare*, marcher). Sorte d'hôpital qui accompagne une armée.

AMBULANCIER, ÈRE n. Personne attachée au service d'une ambulance.

AMBULANT, E adj. Qui n'a pas de résidence fixe : *marchand ambulant.*

AMBULATOIRE adj. *Jurisp.* Qui n'a pas de siége fixe : *le parlement était ambulatoire.*

ÂME n. f. (lat. *anima*, souffle, vie). Principe de la vie ; qualités morales, bonnes ou mauvaises : *âme noble, abjecte;* conscience, pensée intime : *les yeux sont le miroir de l'âme;* habitant : *ville de 20,000 âmes;* agent, moteur principal : *cet homme était l'âme du complot; la discipline est l'âme d'une armée. Homme sans âme*, qui ne sent rien ; *chanter avec âme*, avec expression, sentiment ; *rendre l'âme*, expirer. *Par ext.* Petite pièce d'un instrument à cordes, d'un soufflet, etc. : *l'âme d'un violon;* vide intérieur d'une bouche à feu.

AMÉ, E adj. *Chanc.* Aimé : *à nos amés et féaux*, etc. *Vieux.*

AMÉLIORATION n. f. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER v. tr. Rendre meilleur.

AMEN (*mène*). Mot hébreu qui signifie *ainsi soit-il.* Dans le langage ordinaire, *dire, répondre amen*, consentir à une chose. Pl. des *amen.*

AMÉNAGEMENT n. m. Action d'aménager ; résultat de cette action.

AMÉNAGER v. tr. Régler les coupes d'une forêt ; disposer avec ordre.

AMENDABLE adj. Qui est susceptible d'amélioration : *terres amendables.*

AMENDE n. f. Peine pécuniaire. **Amende honorable,** aveu public d'une faute, d'un crime. **Faire amende honorable,** demander pardon. *Fam.*

AMENDEMENT n. m. Changement en mieux ; modification à une loi ; engrais.

AMENDER v. tr. (lat. *amendare*, corriger). Rendre meilleur ; modifier : *amender un projet de loi.* **S'amender** v. pr. Se corriger.

AMENER v. tr. Conduire en menant. *Fig.* Introduire : *amener une mode;* préparer avec art : *amener un incident;* occasionner : *la guerre amène bien des maux. Mar. Amener les voiles*, les mettre bas ; *amener pavillon*, se rendre. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

AMÉNITÉ n. f. (lat. *amœnus*, agréable). Douceur, affabilité.

AMENTACÉES (*man*) n. f. pl. Genre des ormes, des bouleaux, des saules, etc. S. : *une amentacée.*

AMENUISER v. tr. Rendre moins épais.

AMER, ÈRE adj. (lat. *amarus*). Qui a une saveur rude et désagréable. *Fig.* Extrême : *douleur amère;* triste, douloureux : *souvenir amer;* piquant : *raillerie amère;* dur : *reproches amers.* N. m. Ce qui est amer : *prendre des amers;* fiel de quelques animaux.

AMERS n. m. pl. *Mar.* Marques sur les côtes, pour guider les navigateurs.

AMÈREMENT adv. Avec amertume.

AMÉRICAIN, AINE adj. et n. Qui est d'Amérique.

AMERTUME n. f. Saveur amère. *Fig.* Affliction : *les amertumes de la vie;* aigreur : *critiquer avec amertume.*

AMÉTHYSTE n. f. (gr. *amethustos*, qui n'est pas ivre). Pierre précieuse de couleur violette. Les anciens lui attribuaient la propriété de préserver de l'ivresse.

AMEUBLEMENT n. m. Ensemble de meubles garnissant un appartement.

AMEUBLIR v. tr. Faire entrer ses immeubles dans la communauté conjugale ; rendre une terre plus meuble, plus légère.

AMEUBLISSEMENT n. m. Action d'ameublir.

AMEUTEMENT n. m. Action d'ameuter.

AMEUTER v. tr. Assembler des chiens courants pour la chasse, ou les jeunes chiens avec les vieux pour les dresser ; soulever, attrouper : *ameuter le peuple.*

AMI, E n. (lat. *amicus*). Avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Fig.* Partisan : *ami de la vérité.* Adj. Propice, favorable : *voix amie, rivage ami, vents amis.*

AMIABLE adj. Affectueux, gracieux : *accueil amiable.* **A l'amiable,** loc. adv. De gré à gré : *arranger un différend à l'amiable. Vendre à l'amiable*, de gré à gré.

AMIABLEMENT adv. D'une manière amiable.

AMIANTE n. m. (gr. *amiantos*, incorruptible). Minéral filamenteux incombustible. — Les anciens regardaient l'amiante comme une espèce de lin incombustible ; ils le cardaient, le filaient, et en faisaient des nappes, des serviettes, etc., que l'on jetait au feu quand elles étaient sales, et qui en sortaient plus blanches que si on les eût lavées. C'est dans une toile d'amiante qu'ils brûlaient les corps des personnages distingués, dont ils voulaient conserver les cendres pures et séparées de celles du bûcher. On en com-

pose aujourd'hui des mèches qui brûlent dans l'huile sans se consumer, et un papier précieux en ce qu'il est incombustible. Pendant quelque temps on a employé l'amiante pour faire des tuniques propres à préserver les pompiers du feu, dans les incendies.

AMICAL, E adj. Inspiré par l'amitié. Pl. : *conseils amicaux.*

AMICALEMENT adv. D'une manière amicale. Ne pas dire *amicablement.*

AMICT (*ami*) n. m. Linge qui couvre les épaules du prêtre à la messe.

AMIDE n. f. *Chim.* Classe de composés qui diffèrent des sels ammoniacaux par l'absence des éléments de l'eau.

AMIDON n. m. (gr. *amulon*). Fécule que l'on retire le plus souvent des céréales; pâte composée avec cette fécule et qu'on délaye pour faire de l'empois.

AMIDONNER v. tr. Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE n. f. Fabrique d'amidon.

AMIDONNIER n. m. Qui fait, vend de l'amidon.

AMINCIR v. tr. Rendre plus mince.

AMINCISSEMENT n. m. Action d'amincir.

AMIRAL n. m. (ar. *amir*, chef). Qui occupe le grade le plus élevé dans la marine de l'Etat. Adj. *Vaisseau amiral*, monté par un amiral.

AMIRALAT n. m. Dignité d'amiral.

AMIRALE n. f. Femme d'un amiral.

AMIRANTE n. m. Grand amiral chez les Espagnols.

AMIRAUTÉ n. m. Tribunal et conseil des amiraux; dans certains pays, administration supérieure de la marine.

AMISSIBILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui peut être perdu.

AMISSIBLE adj. (lat. *amissio*, perte). *Jurisp.* Qui peut être perdu.

AMISSION n. f. *Jurisp.* Perte.

AMITIÉ n. f. (lat. *amicitia*). Attachement mutuel; plaisir, bon office : *faites-moi l'amitié de...* Pl. Caresses, paroles obligeantes : *il m'a fait mille amitiés.*

AMMI n. m. Plante ombellifère dont la semence est un carminatif.

AMMONIAC, AQUE adj. *Gaz ammoniac*, gaz d'une odeur âcre, formé d'azote et d'hydrogène combinés. *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammoniaque. *Gomme ammoniaque*, gomme-résine produite par une plante d'Afrique.

AMMONIACAL, E, AUX adj. *Chim.* Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIACÉ, E adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE n. f. Dissolution du gaz ammoniac dans l'eau, vulgairement appelé *alcali volatil;* le gaz ammoniac lui-même. S'emploie aussi au m.

AMMONITE n. f. Genre de coquilles fossiles, vulgairement appelées autrefois *cornes d'Ammon.*

AMNISTIE n. f. (gr. *amnêstia*, oubli). Pardon accordé par le souverain à des condamnés politiques; pardon, oubli.

AMNISTIÉ n. m. Qui a été l'objet d'une amnistie.

AMNISTIER v. tr. Faire grâce à des condamnés. *Par ext.* Pardonner.

AMODIATAIRE n. Qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR, TRICE n. Qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION n. f. Action d'amodier.

AMODIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *modium*, boisseau). Affermer une terre moyennant une redevance.

AMOINDRIR v. tr. Rendre moindre. V. int. Devenir moindre.

AMOINDRISSEMENT n. m. Diminution.

AMOLLIR v. tr. Rendre mou. *Fig.* Rendre efféminé : *le repos amollit.*

AMOLLISSANT, E adj. Qui amollit : *plaisirs amollissants.*

AMOLLISSEMENT n. m. Action d'amollir.

AMONCELER v. tr. Mettre en tas. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

AMONCELLEMENT n. m. Action d'amonceler.

AMONT n. m. (préf. *ad* et lat. *mons*, montagne). Côté d'où descend un fleuve. *En amont de*, loc. prép. Au-dessus de. Son opposé est *aval.*

AMORÇAGE n. m. Action d'amorcer.

AMORCE n. f. (préf. *ad* et lat. *morsus*, action de mordre). Appât; poudre dans le bassinet d'une arme à feu. *Fig.* Tout ce qui attire en flattant : *les amorces du plaisir.*

AMORCER v. tr. Garnir d'une amorce. *Fig.* Attirer par des choses qui flattent : *amorcer par la louange.*

AMORÇOIR n. m. Outil pour commencer un trou dans le bois.

AMOROSO adv. (m. ital.). *Mus.* D'une manière tendre.

AMORPHE adj. (*a* priv. et gr. *morphê*, forme). Se dit des substances qui n'ont point de forme régulière et déterminée : *l'état amorphe du phosphore.*

AMORTIR v. tr. (rad. *mort*). Rendre moins violent : *amortir un coup;* affaiblir : *l'âge amortit les passions. Amortir une rente*, l'éteindre en en payant le capital.

AMORTISSABLE adj. Qui peut être amorti : *rente amortissable.*

AMORTISSEMENT n. m. Rachat d'une rente. **Caisse d'amortissement,** dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique.

AMOUR n. m. (lat. *amor*, de *amare*, aimer). Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plaît fortement et en désire la possession : *amour de Dieu, de la patrie, de la vertu;* penchant dicté par les lois de la nature : *amour maternel, filial;* passion : *amour des arts.* — Est masculin au singulier et généralement féminin au pluriel : *un amour in*

sensé, des amours insensées. — Dieu de la Fable.

AMOURACHER v. tr. Engager dans une folle passion. **S'amouracher** v. pr. S'éprendre d'une folle passion.

AMOURETTE n. f. Amour passager ; moelle épinière du mouton et du veau dont on fait des garnitures dans la préparation de certains mets. *Bot.* Nom vulgaire de quelques plantes des champs.

AMOUREUSEMENT adv. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE adj. Qui aime avec amour, avec passion. N. m. Amant.

AMOUR-PROPRE n. m. Sentiment plus ou moins juste qu'on a de sa dignité, de sa valeur. Pl. des *amours-propres.*

AMOVIBILITÉ n. f. État de ce qui est amovible.

AMOVIBLE adj. (*movere*, mouvoir). Qui peut être changé de place ou destitué, en parlant de certains fonctionnaires.

AMPÉLIDÉES n. f. pl. (*ampelos*, vigne). Famille de plantes, à la vigne pour type.

AMPÉLOGRAPHIE n. f. (gr. *ampelos*, vigne ; *graphô*, je décris). Partie de la science qui traite de la vigne.

AMPÈRE n. m. *Phys.* Unité d'intensité des courants électriques.

AMPHIBIE adj. et n. (gr. *amphô*, deux ; *bios*, vie). Qui peut vivre dans l'air et dans l'eau : *phoque, grenouille, crocodile*, etc. **Mammifères amphibies** n. m. pl. Ordre de mammifères qui vivent tantôt sur terre, tantôt dans l'eau, mais sont obligés de venir respirer l'air à la surface : *phoque, morse.*

AMPHIBIENS n. m. pl. Subdivision de la classe des reptiles, animaux à peau nue, généralement aquatiques dans le jeune âge et aériens dans l'âge adulte : *crapaud, grenouille, salamandre.*

AMPHIBOLOGIE n. f. (gr. *amphibolos*, ambigu ; *logos*, discours). Sens équivoque ; ambiguïté ; double sens que représente une phrase mal construite : *Je porte des bonbons à mes enfants qui sont dans la poche de mon habit.*

AMPHIBOLOGIQUE adj. À double sens : *oracle amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT adv. D'une manière amphibologique.

AMPHICTYON (*an-fik-cion*) n. m. Représentant d'une des villes confédérées de la Grèce. V. AMPHICTYONIE (*Part. hist.*).

AMPHICTYONIDE adj. Se disait des villes grecques ayant droit d'envoyer un représentant au conseil des amphictyons.

AMPHICTYONIE n. f. V. PART. HIST.

AMPHICTYONIQUE adj. Qui a rapport aux amphictyons.

AMPHIGOURI n. m. Discours sans suite et qui n'a pas de sens.

AMPHIGOURIQUE adj. Obscur.

AMPHIGOURIQUEMENT adv. D'une manière amphigourique.

AMPHISCIENS n. m. pl. (gr. *amphi*, des deux côtés ; *skia*, ombre). Habitants de la zone torride qui, par cette raison, projettent leur ombre en un temps de l'année vers le midi, et en l'autre vers le nord.

AMPHITHÉÂTRE n. m. (gr. *amphi*, autour ; *theatron*, théâtre). Partie d'un théâtre en face de la scène ; lieu garni de gradins où un professeur fait son cours ; chez les Romains, vaste enceinte ronde ou ovale, avec des gradins pour les fêtes publiques. *Terrain en amphithéâtre*, qui va en s'élevant graduellement.

AMPHITRITE n. f. (déesse de la mer). Nom poétique de la mer. V. PART. HIST.

AMPHITRYON n. m. (nom d'un prince thébain qui figure dans une pièce de Molière). Celui chez qui l'on dîne. V. PART. HIST.

AMPHORE n. f. (lat. *amphora*). Vase antique à deux anses.

AMPLE adj. (lat. *amplus*). Large. *Fig.* Au delà de la mesure commune : *ample repas, ample récit.*

AMPLEMENT adv. D'une manière ample.

AMPLEUR n. f. Qualité de ce qui est ample. *Fig.* Abondance, élévation, surtout en parlant du style.

AMPLIATIF, IVE adj. Qui augmente, qui ajoute.

AMPLIATION n. f. Double d'un acte.

AMPLIFIANT, E adj. Qui grossit les objets : *verre amplifiant.*

AMPLIFICATEUR n. m. Qui amplifie, exagère.

AMPLIFICATION n. f. Développement d'un sujet donné. *Fig.* Exagération.

AMPLIFIER v. tr. (lat. *amplificare*, étendre, augmenter). Étendre par le discours ; exagérer.

AMPLITUDE n. f. Arc de la courbe que décrit un projectile ; grandeur angulaire : *l'amplitude des oscillations du pendule.*

AMPOULE n. f. (lat. *ampulla*, sorte de vase). Petite tumeur constituée par une accumulation de sérosité dans l'épiderme et qui survient le plus souvent aux mains. *Ne pas se faire d'ampoules aux mains*, travailler mollement. **Sainte ampoule**, V. PART. HIST.

AMPOULÉ, E adj. Boursouflé, emphatique : *style, discours ampoulé.*

AMPUTATION n. f. Action de couper, de retrancher un membre.

AMPUTÉ, E adj. et n. Qui a subi une amputation.

AMPUTER v. tr. (lat. *amputare*, couper). Pratiquer une amputation.

AMULETTE n. f. (lat. *amuletum* ; de *amoliri*, écarter). Objet qu'on porte sur soi comme un prétendu préservatif.

AMUNITIONNER v. tr. Pourvoir des munitions nécessaires.

AMURE n. f. *Mar.* Nom de certains cordages qui fixent les voiles.

AMURER v. tr. Tendre plus ou moins l'amure d'une voile.

AMUSABLE adj. Qui peut être amusé: *il y a des vieillards qui sont encore amusables et des jeunes gens qui ne le sont plus.*

AMUSANT, E adj. Qui amuse.

AMUSEMENT n. m. Action d'amuser, de s'amuser; ce qui amuse, distrait.

AMUSER v. tr. (rad. *muser*). Divertir: *amuser les enfants;* récréer : *amuser l'esprit;* tromper en préoccupant : *amuser l'ennemi;* repaître de vaines espérances : *amuser par des promesses.*

AMUSETTE n. f. Petit amusement.

AMUSEUR n. m. Qui amuse, qui trompe.

AMYGDALE n. f. (gr. *amugdalê*, amande). *Anat.* Glande en forme d'amande, située de chaque côté de la gorge.

AMYGDALÉES n. f. pl. Famille de plantes dont le type est l'amandier. S. : *une amygdalée.*

AMYGDALITE n. f. Inflammation des amygdales.

AMYGDALOÏDE adj. et n. f. Se dit de roches qui contiennent de petits corps blancs en forme d'amande.

AMYLACÉ, E adj. De la nature de l'amidon.

AN n. m. (lat. *annus*). Temps que met la terre à tourner autour du soleil. *Bon an, mal an*, compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Pl. Vieillesse, temps : *l'outrage des ans.*

ANA n. m. Recueil de bons mots. Pl. des *ana.*

ANABAPTISME n. m. Doctrine des anabaptistes.

ANABAPTISTE n. m. (gr. *ana*, de nouveau; *baptizô*, je plonge dans l'eau). Membre d'une secte dans laquelle on ne baptise les enfants qu'à l'âge de raison ou on les rebaptise à cet âge.

ANACHORÈTE (*ko*) n. m. (gr. *ana*, en arrière; *choreô*, je vais). Ermite, religieux qui vit seul dans un désert.

ANACHRONISME n. m. (gr. *ana*, en arrière; *chronos*, temps). Faute contre la chronologie; chose qu'on fait revivre à une époque où elle n'a plus de raison d'être.

ANACOLUTHE n. f. Ellipse par laquelle on omet dans une phrase le corrélatif d'un mot exprimé. Ex. : *qui dort dîne*, pour *celui qui dort...*

ANACRÉONTIQUE adj. Léger, gracieux, bachique, dans le goût des odes du poète Anacréon : *vers anacréontiques.*

ANADYOMÈNE adj. (gr. *anaduomai*, je sors de l'eau). Surnom donné à Vénus, formée par l'écume de la mer.

ANAÉROBIE adj. Se dit d'êtres microscopiques pouvant se passer d'air libre.

ANAGOGIE n. m. Elévation de l'âme vers les choses divines; interprétation d'un texte des Ecritures par laquelle on s'élève du sens naturel et littéral au sens spirituel et mystique.

ANAGOGIQUE adj. Qui tient de l'anagogie.

ANAGRAMME n. f. (gr. *ana*, en arrière : *gramma*, lettre). Arrangement des lettres d'un mot, de telle sorte qu'elles forment un autre mot et un autre sens : *l'anagramme du mot Versailles est* **ville seras**; de *vigneron*, **ivrogne**; de *Révolution française*, **un Corse la finira.**

ANAL, E adj. Qui a rapport à l'anus.

ANALECTES n. m. pl. (gr. *analektos*, recueilli). Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPTIQUE adj. Propre à rendre des forces : *le chocolat est analeptique.*

ANALOGIE n. f. (gr. *analogia*, rapport). Rapport, similitude d'une chose avec une autre : *la langue italienne a beaucoup d'analogie avec la langue latine. Par analogie*, d'après les rapports qui existent entre les choses : *juger, raisonner par analogie.*

ANALOGIQUE adj. Qui tient de l'analogie.

ANALOGIQUEMENT adv. D'une manière analogique.

ANALOGISME n. m. Raisonnement par voie d'analogie.

ANALOGUE adj. Qui a de l'analogie, de la ressemblance avec une autre chose.

ANALYSABLE adj. Qu'on peut analyser.

ANALYSE n. f. (gr. *analusis*, décomposition). Décomposition d'un corps en ses principes constituants : *analyse de l'eau, de l'air*, etc.; résumé d'un texte, d'un discours. *Gram.* **Analyse logique,** décomposition d'une phrase en propositions et de chaque proposition en sujet, verbe et attribut. **Analyse grammaticale,** celle qui prend les mots un à un pour en indiquer l'espèce, le genre, etc. *Log.* Méthode qui consiste à énumérer, distinguer et comparer entre elles les idées partielles contenues dans une idée générale. Son opposé est SYNTHÈSE.

ANALYSER v. tr. Faire une analyse.

ANALYSTE n. m. Qui est versé dans l'analyse.

ANALYTIQUE adj. Qui procède par voie d'analyse : *méthode analytique*, par opposition à *méthode synthétique.* **Langues analytiques,** celles qui expriment les diverses idées et les rapports qui les lient par des mots et des signes isolés.

ANALYTIQUEMENT adv. D'une manière analytique.

ANAMORPHOSE n. f. Image grotesque, difforme, quand elle est observée d'un certain point.

ANANAS (*anana*) n. m. Plante et fruit d'Amérique.

ANAPESTE n. m. Pied de vers grec ou latin composé de deux brèves et d'une longue.

ANAPESTIQUE adj. Se dit des vers grecs et latins composés d'anapestes.

ANARCHIE n. f. (*a* priv. et gr. *archê*,

commandement). Absence d'autorité dans un État : désordre.

ANARCHIQUE adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHIQUEMENT adv. D'une manière anarchique.

ANARCHISTE n. m. Fauteur de troubles.

ANASARQUE n. f. *Méd.* Infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire.

ANASTOMOSE n. f. *Anat.* Jonction de deux vaisseaux.

ANASTOMOSER (S') v. pr. Se joindre par les bouts de manière à former une anastomose.

ANASTROPHE n. f. Renversement de l'ordre naturel des mots. Ex. : *me voici*, pour *voici moi*.

ANATHÉMATISER v. tr. Frapper d'anathème, excommunier.

ANATHÈME n. m. Excommunication ; blâme solennel. Adj. : *bulle anathème, qu'il soit anathème.*

ANATIDES n. f. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes dont le canard est le type. S. : *une anatide.*

ANATOMIE n. f. (gr. *ana*, à travers ; *tomê*, action de couper). Action, art de disséquer le corps humain ou celui d'un animal ; représentation en plâtre ou en cire d'un corps disséqué.

ANATOMIQUE adj. Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT adv. D'une manière anatomique.

ANATOMISER v. tr. Faire l'anatomie.

ANATOMISTE n. m. Celui qui s'occupe d'anatomie.

ANCÊTRES n. m. pl. (lat. *ante*, auparavant ; *cedere*, marcher). Ceux de qui on descend, ceux qui ont vécu avant nous. S. : *un ancêtre, une ancêtre.*

ANCHE n. f. (gr. *agchô*, je rétrécis). Languette dont les vibrations produisent les sons dans certains instruments à vent (*).

ANCHILOPS (*ki*) n. m. *Méd.* Petite tumeur dans l'angle interne de l'œil.

ANCHOIS n. m. (esp. *anchovas*). Petit poisson de mer.

ANCIEN, ENNE adj. (lat. *ante*, auparavant). Qui existe depuis longtemps ; qui a existé autrefois : *l'ancienne Grèce ;* qui n'est plus en fonction : *l'ancien préfet.* N. m. Personnage de l'antiquité : *un ancien disait...* Pl. Vieillards : *les anciens.*

ANCIENNEMENT adv. Autrefois.

ANCIENNETÉ n. f. État de ce qui est ancien : *l'ancienneté d'une loi ;* priorité : *avancement par ancienneté.*

ANCILE n. m. Bouclier sacré des Romains, leur *palladium.*

ANCOLIE n. f. Plante de la famille des renonculacées, qui donne de très belles fleurs de couleurs variées (*).

ANCRAGE n. m. Lieu pour ancrer.

ANCRE n. f. (gr. *agkura*, crochet). *Mar.* Instrument en fer à deux becs, qu'on laisse tomber au fond de la mer pour fixer un navire. *Fig. Ancre de salut,* unique ressource.

ANCRER v. int. Jeter l'ancre.

ANDAIN n. m. Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait.

ANDALOU, OUSE adj. et n. Qui est de l'Andalousie.

ANDANTÉ ou **ANDANTE** adv. *Mus.* Modérément. N. m. Air d'un mouvement modéré. Pl. des *andantes.*

ANDANTINO adv. *Mus.* D'un mouvement plus animé que l'andante. N. m. Morceau joué dans ce mouvement. Pl. des *andantinos.*

ANDOUILLE n. f. Boyau de porc rempli de la chair du même animal.

ANDOUILLER n. m. Espèce de petite corne qui vient au bois du cerf, du daim et du chevreuil.

ANDOUILLETTE n. f. Petite andouille.

ANDROGYNE adj. *Bot.* Se dit des végétaux qui réunissent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le *noyer*, le *noisetier.*

ANDROÏDE n. m. Automate à figure humaine.

ÂNE n. m. (lat. *asinus*). Quadrupède plus petit que le cheval, à longues oreilles. *Fig.* Homme ignorant.

ANÉANTIR v. tr. Détruire. *Par ext.* Rendre stupéfait, confondu ; exténuer de fatigue.

ANÉANTISSEMENT n. m. Destruction entière. *Par ext.* Abattement.

ANECDOTE n. f. (gr. *anekdotos*, non publié). Petit fait historique peu connu.

ANECDOTIER n. m. Qui a l'habitude de raconter des anecdotes.

ANECDOTIQUE adj. Qui tient de l'anecdote, qui renferme des anecdotes.

ÂNÉE n. f. Charge d'un âne.

ANÉMIE n. f. (*a* priv. et gr. *aima*, sang). Appauvrissement du sang.

ANÉMIQUE adj. Qui est causé par l'anémie.

ANÉMOMÈTRE n. m. (gr. *anemos*, vent ; *metron*, mesure). *Phys.* Instrument qui sert à mesurer la vitesse et la force du vent.

ANÉMOMÉTRIE n. f. Mesure de la vitesse et de la force du vent.

ANÉMONE n. f. *Bot.* Espèce de renoncule.

ANÉMOSCOPE n. m. (gr. *anemos*, vent ; *skopeô*, j'examine). Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent : *la girouette est un anémoscope.*

ÂNERIE n. m. Grande ignorance ; faute grossière. *Fam.*

ÂNESSE n. f. Femelle de l'âne.

ANESTHÉSIE n. f. (*a* priv. et gr. *ais-*

thêsis, sensibilité). Privation plus ou moins complète de la faculté de sentir.

ANESTHÉSIQUE adj. Se dit des substances qui, comme le chloroforme, l'éther, etc., ont la propriété de suspendre la sensibilité.

ANETH n. m. Plante de la famille des ombellifères.

ANÉVRISMAL, E adj. Qui tient de l'anévrisme : *tumeur anévrismale.*

ANÉVRISME n. m. (gr. *aneurusma*, dilatation). Tumeur formée par du sang et communiquant avec une artère.

ANFRACTUEUX, EUSE adj. Inégal : *chemin anfractueux.*

ANFRACTUOSITÉ n. f. Aspérité : *les anfractuosités d'un rocher.*

ANGE n. m. (gr. *aggelos*, messager ; lat. *angelus*). Créature purement spirituelle. *Fig.* Personne très douce. *Comme un ange*, très bien ; *être aux anges*, dans le ravissement. — Les anges sont appelés les messagers du ciel, parce que Dieu les a souvent employés pour porter ses ordres et manifester ses volontés. On leur donne un nom spécial, suivant la nature de l'office qu'ils remplissent : tantôt on implore l'*ange de la paix*, l'*ange de la prière ;* tantôt on invoque l'*ange des mers ;* on s'effraye au nom de l'*ange de la mort*, de l'*ange exterminateur*. On appelle *mauvais anges* ou *anges des ténèbres* ceux que Dieu a précipités dans l'abîme après leur révolte ; les *bons anges* ou *anges de lumière* sont ceux que Dieu a confirmés en gloire pour récompenser leur fidélité. Enfin l'ange qui veille sur chacun de nous, pour nous éloigner du mal et nous exciter au bien, est notre *ange gardien.*

Les anges qui ont joué un rôle dans les Ecritures sont : Michel, qui terrassa Lucifer ; Raphaël conduisant le jeune Tobie ; Gabriel annonçant à Marie l'incarnation du Verbe.

ANGÉLIQUE adj. Parfait, excellent : *vertu angélique.*

ANGÉLIQUE n. f. *Bot.* Plante ombellifère fort odorante, dont on confit la tige.

ANGÉLIQUEMENT adv. D'une manière angélique.

ANGELOT n. m. Ancienne monnaie de France représentant un ange terrassant le dragon ; fromage fabriqué dans le pays d'Auge, en Normandie.

ANGÉLUS [O. N.] (*luce*) n. m. Prière en latin commençant par ce mot.

ANGINE n. f. (lat. *angere*, suffoquer). Inflammation de la gorge. **Angine couenneuse**, inflammation du pharynx, des amygdales, du voile du palais, caractérisée par la formation de fausses membranes généralement grisâtres.

ANGINEUX, EUSE adj. Qui a rapport à l'angine : *affection angineuse.*

ANGIOLOGIE n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau ; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des organes de la circulation. On dit aussi ANGIOGRAPHIE.

ANGLAIS, E adj. et n. Qui est d'Angleterre. N. m. Langue anglaise : *parler l'anglais.* N. f. Sorte de danse très vive ; d'écriture cursive. Pl. Boucles de cheveux longues et légères : *porter des anglaises.*

ANGLAISER v. tr. Enlever à un cheval les muscles abaisseurs de la queue, pour qu'elle se tienne dans une position horizontale.

ANGLE n. m. (lat. *angulus*). Coin, encoignure ; espace indéfini formé par deux lignes, deux plans qui se rencontrent (*).

ANGLET n. m. Petite cavité à angle droit, comme celles qui séparent les bossages ou pierres de refend.

ANGLEUX, EUSE adj. Se dit surtout des noix dont l'amande, enchâssée dans des angles, des coins, est difficile à extraire.

ANGLICAN, E adj. Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre : *clergé anglican.* N. Celui qui professe cette religion.

ANGLICANISME n. m. Religion de l'Etat en Angleterre. V. PART. HIST.

ANGLICISME n. m. Idiotisme anglais : *les œuvres de Walter Scott sont remplies d'anglicismes qu'il est impossible de rendre dans une traduction.*

ANGLOMANE adj. et n. Imitateur outré des usages anglais.

ANGLOMANIE n. f. Manie d'imiter les Anglais.

ANGLOPHOBE adj. et n. (de *anglo*, pour Anglais, et gr. *phobos*, aversion). Qui a de l'aversion pour les Anglais.

ANGLOPHOBIE n. f. Aversion pour les Anglais.

ANGLO-SAXON, ONNE adj. et n. Qui se rapporte aux Anglo-Saxons.

ANGOISSE n. f. (lat. *angustia*, resserrement). Douleur morale, inquiétude profonde. *Poire d'angoisse*, poire très âpre ; instrument de torture qui sert de bâillon. *Avaler des poires d'angoisse*, éprouver d'amers déplaisirs.

ANGON n. m. (gr. *agkos*, crochet). Arme munie de deux crocs, à l'usage des Francs.

ANGORA adj. et n. Chat, lapin, chèvre, originaires d'Angora, et qui se distinguent par leur poil long et soyeux. Ne pas dire *angola.*

ANGUILLADE n. f. Coup cinglé avec une peau d'anguille, un mouchoir tortillé, etc.

ANGUILLE n. f. (lat. *anguis*, serpent). Poisson d'eau douce, de la forme du serpent.

ANGULAIRE adj. (lat. *angulus*, angle). Qui a un ou plusieurs angles. **Pierre angulaire**, pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. *Fig.* Base, fondement d'une chose.

ANGULAIREMENT adv. En angle.

ANGULEUX EUSE adj. Qui a, qui présente des angles. *Par ext. Visage an-*

guleux, dur, dont les traits sont fortement prononcés.

ANGUSTICLAVE n. m. Pièce de pourpre que les chevaliers romains ajoutaient à leur tunique; la tunique elle-même.

ANHYDRE adj. (*a* priv. et gr. *udôr*, eau). *Chim.* Qui ne contient pas d'eau : *sel anhydre.*

ANICROCHE n. f. Obstacle : *affaire pleine d'anicroches. Fam.*

ÂNIER, IÈRE n. Qui conduit des ânes.

ANIL (*nile*) n. m. Plante dont on extrait l'indigo.

ANILINE n. f. Alcaloïde artificiel, découvert dans l'huile empyreumatique d'indigo.

ANIMADVERSION n. f. Improbation, censure, blâme.

ANIMAL n. m. (lat. *animal;* de *anima*, principe de vie). Être organisé et doué de sensibilité. *Fig.* Personne stupide et grossière.

ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'animal : *fonctions animales.*

ANIMALCULE n. m. Petit animal visible seulement au microscope.

ANIMALIER n. m. Peintre ou sculpteur d'animaux.

ANIMALISATION n. f. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal.

ANIMALISER v. tr. Convertir une substance en celle de l'animal, comme dans la digestion.

ANIMALITÉ n. f. Ce qui constitue l'animal.

ANIMATION n. f. Vivacité, mouvement.

ANIMÉ, E adj. Doué de vie, plein d'animation.

ANIMER v. tr. (lat. *anima*, âme). Donner la vie. *Fig.* Exciter, encourager : *animer des soldats au combat;* donner de la force, de la vigueur : *animer son style.*

ANIMISME n. m. Système dans lequel l'âme devient la cause première des faits vitaux aussi bien que des faits intellectuels.

ANIMISTE n. m. Partisan de l'animisme.

ANIMOSITÉ n. f. Haine, désir de nuire; emportement dans une discussion, un débat.

ANIS n. m. (gr. *anison*). Plante ombellifère odoriférante; sorte de dragée faite avec sa graine.

ANISER v. tr. Aromatiser avec de l'anis : *aniser un gâteau, une liqueur.*

ANISETTE n. f. Liqueur composée avec de l'anis.

ANKYLOSE n. f. (gr. *agkulos*, courbé). Privation du mouvement des articulations.

ANKYLOSÉ, E adj. Privé du mouvement des articulations.

ANKYLOSER v. tr. Déterminer une ankylose. **S'ankyloser** v. pr. Devenir ankylosé : *son genou s'ankylose.*

ANNAL, E adj. Qui ne dure qu'un an : *location annale.*

ANNALES n. f. pl. Ouvrage qui rapporte les événements année par année : *les Annales de Tacite;* histoire : *parcourez les annales de tous les peuples...*

ANNALISTE n. m. Historien qui écrit des annales.

ANNATE n. f. Revenu d'une année que l'on payait au pape pour les bulles des évêchés, des abbayes, etc.

ANNEAU n. m. (lat. *annellus*). Cercle de métal auquel on attache quelque chose; bague. **Anneau pastoral**, anneau que portent les évêques; **anneau de Saturne**, bande circulaire qui environne cette planète.

ANNÉE n. f. (lat. *annus*). Temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil. — L'année est la même chez presque tous les peuples de l'Europe. Les Russes et les Grecs seuls ont conservé le calendrier Julien, ce qui établit entre eux et nous une différence de 12 jours; en sorte que leur année commence le 13 janvier de la nôtre. Celle des Turcs est plus défectueuse encore, puisqu'elle se compose de douze mois lunaires, alternativement de 29 et de 30 jours.

L'époque du commencement de l'année a varié chez tous les peuples; les Égyptiens, les Chaldéens, les Perses, etc., la commençaient à l'équinoxe d'automne (21 septembre), d'autres au solstice d'hiver, d'autres enfin au solstice d'été. Chez nous, à l'avènement de Charles IX, elle commençait à Pâques. Un édit de ce prince, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier, date purement civile

ANNELER v. tr. Disposer en anneaux.

ANNELÉS n. m. pl. Un des embranchements du règne animal. Animaux formés d'anneaux ajoutés les uns aux autres : *insectes, araignées, mille-pieds, crustacés, vers.* S. : *un annelé.*

ANNELET n. m. Petit anneau.

ANNÉLIDES n. m. pl. Seconde division des annelés, comprenant des animaux à sang rouge, comme les *vers*. S. : *un annélide.*

ANNELURE n. f. Disposition de la chevelure en anneaux.

ANNEXE n. f. (lat. *annexus*, attaché à). Ce qui est relié à une chose principale : *annexe d'un bâtiment.*

ANNEXER v. tr. Joindre, attacher : *annexer une province à un royaume.*

ANNEXION n. f. Action d'annexer.

ANNIHILATION n. f. Anéantissement.

ANNIHILER v. tr. (préf. *ad* et lat. *nihil*, rien). Anéantir : *annihiler un acte.*

ANNIVERSAIRE adj. (lat. *annus*, année; *versus*, tourné). Qui rappelle le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour une ou plusieurs années auparavant. N. m. Cérémonie commémorative : *fêter l'anniversaire d'une naissance, d'une victoire.*

ANNONCE n. f. Avis verbal, écrit ou imprimé, donné au public.

ANNONCER v. tr. (préf. *ad* et lat. *nuntius*, messager). Faire savoir, publier : *annoncer une vente;* manifester : *les cieux*

annoncent la gloire de Dieu; prédire : *les prophètes annoncèrent la venue du Messie*; prêcher : *annoncer l'Evangile*.

ANNONCIADE n. f. Ordre de religieuses institué pour honorer le mystère de l'Incarnation ; religieuse appartenant à cet ordre.

ANNONCIATION n. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation; jour où l'Eglise célèbre ce mystère (25 mars).

ANNONE n. f. Autrefois, à Rome, approvisionnement de vivres pour un an.

ANNOTATEUR n. m. Qui annote.

ANNOTATION n. f. Notes faites sur un texte pour l'éclaircir.

ANNOTER v. tr. Faire des remarques, des notes sur un auteur.

ANNUAIRE n. m. Ouvrage publié chaque année, et qui contient l'état industriel, commercial et administratif d'un lieu : *annuaire du département de l'Aube*; résumé des faits d'une année : *annuaire de l'instruction publique*.

ANNUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est annuel.

ANNUEL, ELLE adj. Qui dure un an, qui revient chaque année : *revenu annuel. Plantes annuelles*, qui meurent tous les ans, comme les graminées.

ANNUELLEMENT adv. Par année.

ANNUITÉ n. f. Mode de payement dans lequel le débiteur s'acquitte envers le créancier, en lui versant chaque année une somme composée, partie des intérêts, partie d'une fraction du capital.

ANNULABLE adj. Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE adj. (lat. *annularius*; de *annulus*, anneau). Qui a la forme d'un anneau : *éclipse annulaire*. N. m. Le quatrième doigt de la main, où se met ordinairement l'anneau.

ANNULATIF, IVE adj. Qui annule.

ANNULATION n. f. Action d'annuler.

ANNULER v. tr. Rendre nul.

ANOBLI, E adj. et n. Qui a reçu des lettres de noblesse.

ANOBLIR v. tr. Admettre dans la noblesse : *le roi vient d'anoblir cette famille*. Ne pas confondre avec ENNOBLIR.

ANOBLISSEMENT n. m. Action d'anoblir.

ANODIN, E adj. (*a* priv. et gr. *odunê*, douleur). *Méd.* Qui opère doucement, sans causer de douleur : *potion anodine*. N. m. *Faire usage d'anodins*, comme l'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiame, etc.

ANOMAL, E adj. (*a* priv. et gr. *omalos*, régulier). Irrégulier, surtout en parlant du verbe.

ANOMALIE n. f. Irrégularité, surtout en parlant du verbe. *Hist. nat.* Monstruosité.

ÂNON n. m. Le petit d'un âne.

ÂNONNEMENT n. m. Action d'ânonner.

ÂNONNER v. int. Lire, parler avec peine et en hésitant.

ANONYMAT n. m. Etat de ce qui est anonyme.

ANONYME adj. (*a* priv. et gr. *onuma*, nom). Qui est sans nom d'auteur : *écrit anonyme. Com. Société anonyme*, qui n'a pas de nom social. N. m. *Garder l'anonyme*, ne pas se déclarer l'auteur.

ANORMAL, E, AUX adj. (*a* priv. et fr. *normal*). Contraire aux règles.

ANOURE adj. (*a* priv. et gr. *oura*, queue). Se dit des animaux dépourvus de queue.

ANSE n. f. Partie courbée en arc, par laquelle on prend un vase, un panier. *Géog.* Très petit golfe.

ANSE n. f. et **ANSÉATIQUE** adj. V. HANSE et HANSÉATIQUE.

ANSPECT n. m. (*spèk*). Sorte de levier pour manœuvrer les pièces d'artillerie sur mer.

ANSPESSADE n. m. Soldat d'élite, sorte de bas officier dans notre ancienne infanterie.

ANT, ANTE, ANTI (prép. lat. *ante* ou gr. *anti*). Préfixes qui entrent dans un grand nombre de mots composés pour exprimer une idée d'opposition, d'antériorité, de précession, etc. *Ant* n'est que l'abréviation de *ante* ou *anti*.

ANTAGONISME n. m. (préf. *ant* et gr. *agônizomai*, je lutte). Etat de rivalité, de lutte, entre des personnes, des nations, des doctrines, etc.

ANTAGONISTE adj. et n. Adversaire ; qui agit dans un sens opposé : *muscles antagonistes*.

ANTALGIQUE adj. (préf. *ant* et gr. *algos*, douleur). Propre à calmer la douleur.

ANTAN n. m. (lat. *ante annum*, l'année d'avant). L'an avant celui où l'on est. Usité surtout dans cette locution : *Mais où sont les neiges d'antan ?* c'est-à-dire les neiges, et, au fig., les choses d'autrefois : *je m'en soucie comme des neiges d'antan*.

ANTANACLASE n. f. Répétition d'un mot pris dans des sens différents. Ex. : *le cœur a ses* **raisons** *que la* **raison** *ne connaît pas*.

ANTARCTIQUE adj. (préf. *ant* et gr. *arktikos*, du nord). Du sud : *pôle antarctique*, par opposition à *arctique*.

ANTE. V. ANT.

ANTÉCÉDEMMENT adv. Avant.

ANTÉCÉDENT, E adj. (lat. *antecedere*, précéder). Qui précède : *faits antécédents*. N. m. Fait précédent : *avoir de bons, de mauvais antécédents. Gram.* Mot qui précède le pronom relatif. *Log.* Première partie de l'enthymème. *Math.* Le premier des deux termes d'un rapport, par opposition à *conséquent*.

ANTÉCHRIST [o. N.] n. m. Imposteur, ennemi du Christ, qui doit venir à la fin du monde. Pl. des *antéchrists*.

ANTÉDILUVIEN, ENNE adj. (préf. *ante* et lat. *diluvium*, déluge). Qui a précédé le déluge : *patriarche antédiluvien*.

ANTENNE n. f. *Mar.* Longue vergue

qui soutient les voiles. Pl. Cornes mobiles que plusieurs insectes, comme le hanneton, le papillon, l'abeille, portent sur la tête.

ANTÉOCCUPATION n. f. Figure de rhétorique qui consiste à aller au-devant d'une objection pour la détruire immédiatement.

ANTÉPÉNULTIÈME adj. et n. Qui précède la pénultième, l'avant-dernière : *il est la syllabe antépénultième du mot re-li-gi-on.*

ANTÉRIEUR, E adj. (lat. *anterior*). Qui est avant, par rapport au temps ou au lieu.

ANTÉRIEUREMENT adv. Avant.

ANTÉRIORITÉ n. f. Priorité de temps. Son opposé est POSTÉRIORITÉ.

ANTHELMINTHIQUE adj. et n. (préf. *ant* et gr. *helmins*, ver). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux.

ANTHÈRE n. f. (gr. *anthêros*, fleuri). *Bot.* Petit sac situé à la partie supérieure de l'étamine et qui renferme la poussière fécondante.

ANTHOLOGIE n. f. (gr. *anthos*, fleur; *legô*, je cueille). Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poëtes.

ANTHRACITE n. m. Charbon fossile, nommé aussi houille sèche.

ANTHRAX n.m.(gr. *anthrax*,charbon). Tumeur inflammatoire et gangréneuse.

ANTHROPOÏDE adj. et n. Se dit des singes qui ressemblent le plus à l'homme.

ANTHROPOLOGIE n. f. (*anthrôpos*, homme; *logos*, traité). *Anat.* Histoire naturelle de l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE adj. Qui concerne l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE n. m. Celui qui s'occupe d'anthropologie.

ANTHROPOMORPHE adj. (gr. *anthrôpos*, homme; *morphê*, forme).Qui a la forme, l'apparence humaine.

ANTHROPOMORPHISME n.m.Système de ceux qui attribuent à Dieu une forme corporelle ou des passions semblables à celles des hommes.

ANTHROPOMORPHISTE ou **ANTHROPOMORPHITE** n. m. Partisan de l'anthropomorphisme.

ANTHROPOPHAGE adj. et n. (gr. *anthrôpos*, homme; *phagô*, je mange). Qui mange de la chair humaine. — L'homme qui se nourrit de chair humaine n'existe pas, à proprement dire. Chez les peuples civilisés, l'anthropophagie ne se produit que dans des circonstances exceptionnelles : lors du siège de Jérusalem, par Titus, une femme tua son enfant et le dévora. Chez les sauvages, l'anthropophagie a toujours eu pour cause la superstition ou la vengeance: les Caraïbes, peuples de l'Amérique, dévoraient leurs prisonniers; quelques peuplades de la Polynésie mangent les victimes offertes en sacrifices; mais on a toujours vu les sauvages les plus féroces respecter ceux de leur tribu.

ANTHROPOPHAGIE n. f. Habitude de manger de la chair humaine.

ANTI. V. ANT.

ANTIAPOPLECTIQUE adj. et n. m. Propre à prévenir l'apoplexie.

ANTIARTHRITIQUE adj. et n. m. Bon contre la goutte.

ANTIASTHMATIQUE adj. et n. m. Bon contre l'asthme.

ANTICATARRHAL adj. et n. m. Qui combat, qui prévient le catarrhe.

ANTICHAMBRE n. f. Pièce qui précède un appartement.

ANTICHOLÉRIQUE adj. et n. m. Propre à combattre ou à prévenir le choléra.

ANTICHRÈSE n. f. Abandon de l'usufruit d'un immeuble fait par un débiteur à son créancier.

ANTICHRÉTIEN, ENNE adj. Qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPATION n. f. Action d'anticiper; empiétement. **Par anticipation** loc. adv. Par avance.

ANTICIPER v. int. (lat. *anticipare*; de *ante*, avant; *capere*, prendre). Empiéter : *anticiper sur ses revenus.*

ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Opposé, contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT adv. Contrairement à la constitution.

ANTIDARTREUX, EUSE adj. et n. m. Propre à guérir les dartres.

ANTIDATE n. f. Date antérieure à la véritable.

ANTIDATER v. tr. Mettre une antidate : *antidater un acte.*

ANTIDOTE n. m. (gr. *anti*, contre; *dotos*, donné). Contrepoison. *Fig. : le travail est un antidote contre l'ennui.*

ANTIENNE n. f. Verset qui se chante avant un psaume ou qui se répète après.

ANTIÉPILEPTIQUE adj.et n. m. Bon contre l'épilepsie.

ANTIFÉBRILE adj. et n. m. Propre à combattre la fièvre.

ANTIGONE n. f. Jeune fille qui sert de guide à un vieillard aveugle. — Ce nom est celui de la fille d'Œdipe, restée célèbre par sa piété filiale. Antigone servit de guide à son père aveugle et banni, et l'accompagna dans son exil.

Ce nom propre, devenu nom commun, s'emploie pour désigner une jeune fille qui prodigue ses soins et son dévouement à un père vieux et infirme, mais surtout aveugle. — *Le vieux Milton, pauvre et oublié, trouva une* **Antigone** *dans chacune de ses filles.*

ANTIGOUTTEUX, EUSE adj. Bon contre la goutte.

ANTIHÉMORROÏDAL adj. et n. m. Bon contre les hémorroïdes.

ANTIHUMAIN, E adj. Contraire aux lois, aux sentiments de l'humanité.

ANTILAITEUX, EUSE adj. Qui fait passer le lait.

ANTILOGIE n. f. (préf. *anti* et gr. *logos*, discours). Contradiction d'idées.

ANTILOPE n. f. Genre de mammifère ruminant : *la gazelle est une antilope* (*).

ANTIMOINE n. m. Métal d'un blanc bleuâtre, cassant.

ANTIMONARCHIQUE adj. Contraire à la monarchie.

ANTIMONIAL, E, AUX ou **ANTIMONIÉ, E** adj. Qui contient de l'antimoine.

ANTINATIONAL, E, AUX adj. Opposé au caractère, à l'intérêt national.

ANTINÉPHRÉTIQUE adj. et n. m. Contre les douleurs de reins.

ANTINOMIE n. f. (préf. *anti* et gr. *nomos*, loi). Contradiction entre deux lois, deux principes de philosophie.

ANTIPAPE n. m. Faux pape.

ANTIPARALYTIQUE adj. et n. m. Contre la paralysie.

ANTIPATHIE n. f. (préf. *anti* et gr. *pathos*, passion). Aversion, répugnance naturelle et non raisonnée. Son opposé est SYMPATHIE.

ANTIPATHIQUE adj. Contraire, opposé : *sentiments antipathiques.*

ANTIPATRIOTIQUE adj. Contraire au patriotisme.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE adj. Se dit des remèdes employés contre la peste.

ANTIPHILOSOPHIQUE adj. Contraire à la saine philosophie.

ANTIPHLOGISTIQUE adj. et n. m. Contre les inflammations.

ANTIPHONAIRE ou **ANTIPHONIER** n. m. (lat. *antiphona*, antienne). Livre d'église contenant les diverses parties de l'office notées en plain-chant.

ANTIPHRASE n. f. *Rhét.* Ironie, contre-vérité. C'est par *antiphrase* que l'on a surnommé *Philopator* (qui aime son père) celui des Ptolémées qui fit périr l'auteur de ses jours.

ANTIPODE n. m. (préf. *anti* et gr. *pous, podos*, pied). Lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu; habitant de ce lieu. *Fig.* Tout à fait contraire : *votre raisonnement est l'antipode du bon sens.* — Nos antipodes ont bien réellement leurs pieds opposés aux nôtres; mais, comme il n'y a en réalité ni haut ni bas dans l'espace, et que, comme nous, ils sont retenus à la terre en vertu de la force centripète, dont le principe est à son centre, comme nous aussi ils voient les étoiles se lever, passer au-dessus de leurs têtes et se coucher. La Nouvelle-Zélande est l'antipode de la France. Quand il est midi pour l'un des antipodes, il est minuit pour l'autre. L'antiquité et le moyen âge ne croyaient pas aux antipodes, et l'opinion générale à cet égard fut un des principaux obstacles que rencontra Christophe Colomb pour faire approuver son projet de voyage.

ANTIPSORIQUE adj. et n. m. (préf. *anti* et gr. *psôra*, gale). Se dit des remèdes employés contre la gale.

ANTIPUTRIDE adj. Propre à empêcher la putréfaction.

ANTIQUAILLE n. f. Chose antique et de peu de valeur.

ANTIQUAIRE n. m. Savant dans la connaissance des monuments antiques, des médailles.

ANTIQUE adj. (lat. *antiquus*). Très ancien : *vase antique;* de mode passée : *habit antique;* qui a les qualités des choses de même genre chez les anciens : *simplicité antique.* N. m. L'ensemble des productions artistiques qui nous restent des anciens : *copier l'antique.* N. f. Ouvrage d'art produit par les anciens : *une belle antique.*

ANTIQUEMENT adv. D'une manière antique, anciennement.

ANTIQUITÉ n. f. Ancienneté reculée; les anciens : *toute l'antiquité l'a cru;* statue, médaille, monument antique : *les antiquités de Rome.*

ANTIRELIGIEUX, EUSE adj. Contraire à la religion.

ANTIRÉPUBLICAIN, E adj. Opposé à la république.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE adj. et n. Opposé à la révolution.

ANTISCIEN, ENNE adj. et n. (préf. *anti* et gr. *skia*, ombre). Nom donné aux peuples qui habitent sur le même méridien, mais de chaque côté de l'équateur, et dont à midi les ombres sont opposées.

ANTISCORBUTIQUE adj. Propre à guérir le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE adj. Propre à guérir les scrofules.

ANTISEPTIQUE adj. et n. Se dit des agents propres à arrêter la putréfaction.

ANTISOCIAL, E, AUX adj. Contraire à la société.

ANTISPASMODIQUE adj. et n. Se dit des remèdes que l'on emploie contre les convulsions.

ANTISTROPHE n. f. Seconde stance de la poésie lyrique chantée par les chœurs sur le théâtre grec; la première se nommait *strophe.* Sorte d'anagramme.

ANTITHÈSE n. f. (gr. *antithesis*, opposition). Figure de rhétorique par laquelle on oppose des pensées, des mots : *Dieu est* **grand** *dans les* **petites** *choses.*

ANTITHÉTIQUE adj. Rempli d'antithèses : *le style de Fléchier est antithétique.*

ANTIVERMINEUX, EUSE adj. et n. Se dit des remèdes contre les vers.

ANTONOMASE n. f. (préf. *ant* et gr. *onuma*, nom). Figure de rhétorique par laquelle on emploie un nom propre pour un nom commun, et réciproquement, comme *Aristarque* pour *critique; l'Apôtre* pour *saint Paul.*

ANTONYME n. m. (préf. *ant* et gr. *onuma*, nom). Mot qui a un sens opposé à celui d'un autre : **laideur** *et* **beauté** *sont des antonymes.*

ANTONYMIE n. f. Opposition de mots : *un honnête fripon.*

ANTRE n. m. (lat. *antrum*). Caverne, retraite des bêtes féroces.

ANTRUSTION n. m. Nom des volontaires attachés au service d'un roi, chez les Francs et les Germains.

ANUITER (S') v. pr. S'exposer à être surpris par la nuit.

ANUS (*nuce*) n. m. Orifice du rectum.

ANXIÉTÉ n. f. (lat. *anxietas*). Tourment d'esprit.

ANXIEUSEMENT adv. Avec anxiété.

ANXIEUX, EUSE adj. Soucieux.

AORISTE n. m. (gr. *aoristos*, indéterminé). Un des temps de la conjugaison grecque.

AORTE n. f. (gr. *aortê*, veine). Artère qui naît de la base du ventricule gauche du cœur et qui est le tronc commun des artères portant le sang rouge dans toutes les parties du corps (*).

AORTIQUE adj. Qui a rapport à l'aorte.

AOÛT (*ou*) n. m. Huitième mois de l'année; moisson : *faire l'août*. **La mi-août**, le 15 août.

AOÛTÉ, E (*a-outé*) adj. Mûri par la chaleur d'août.

AOÛTEMENT (*a-ou*) n. m. Action de s'aoûter.

AOÛTER (*a-ou*) v. tr. Rendre mûr. **S'aoûter** v. pr. Devenir mûr.

AOÛTERON (*outeron*) n. m. Journalier loué pour le temps de la moisson.

APAISEMENT n. m. Action d'apaiser; état de ce qui est apaisé.

APAISER v. tr. Adoucir, calmer : *apaiser la colère, la faim*. **S'apaiser** v. pr. Se calmer.

APANAGE n. m. (lat. *apanagium*, revenu annuel ; de *panis*, pain). Revenu que les souverains assignent à leurs fils puînés. *Fig.* Suite, dépendance : *les infirmités sont l'apanage de la vieillesse*.

APANAGER v. tr. Donner un apanage.

APANAGISTE adj. et n. Qui possède un apanage.

APARTÉ n. m. Ce qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Pl. des *apartés*.

APATHIE n. f. (*a* priv. et gr. *pathos*, passion). Insensibilité, indolence.

APATHIQUE adj. Insensible à tout.

APATHIQUEMENT adv. D'une manière apathique.

APEPSIE n. f. Défaut de digestion.

APERCEPTION n. f. Faculté ou action de saisir immédiatement par la conscience une idée, une vérité.

APERCEVABLE adj. Qu'on peut apercevoir.

APERCEVOIR v. tr. Commencer à voir ; découvrir. **S'apercevoir** v. pr. Remarquer : *ils se sont aperçus que...*

APERÇU n. m. Première vue d'un objet; exposé sommaire d'une affaire.

APÉRITIF, IVE adj. et n. (lat. *aperire*, ouvrir). Qui ouvre les pores, comme le *chiendent*, la *chicorée*, certaines *eaux minérales, etc.* ; qui ouvre l'appétit.

APERTEMENT adv. D'une manière ouverte.

APERTISE n. f. Preuve d'adresse.

APÉTALE adj. Qui n'a pas de pétales.

APETISSEMENT n. m. Diminution.

APETISSER v. tr. Rendre plus petit.

A PEU PRÈS loc. adv. Environ. N. m. Approximation.

APEURÉ, E adj. V. ÉPEURÉ.

APHÉLIE n. m. (gr. *apo*, loin de ; *hêlios*, soleil). *Astr.* Point de l'orbite d'une planète où elle est à sa plus grande distance du soleil. Son opposé est *périhélie*.

APHÉRÈSE n. f. (gr. *aphaireô*, j'enlève). *Gram.* Retranchement d'une syllabe ou d'une lettre au commencement d'un mot : **las !** *j'ai tant souffert*, pour **hélas** ; **lors**, *ouvrant l'œil*, pour **alors**.

APHONE adj. (*a* priv. et gr. *phônê*, voix). Qui n'a pas de voix, de son.

APHONIE n. m. Extinction de voix.

APHORISME n. m. (gr. *aphorismos*, définition). Maxime énoncée en peu de mots.

APHRODISIAQUE adj. et n. Se dit de certaines substances excitantes.

APHTE n. m. (gr. *aphthai*). Petit ulcère qui vient dans la bouche.

APHTEUX, EUSE adj. De la nature de l'aphte.

APHYLLE adj. (*a* priv. et gr. *phullon*, feuille). Dépourvu de feuilles.

API n. m. Sorte de pomme très petite.

APIAIRES n. f. pl. Famille des abeilles.

APICULTEUR n. m. Qui élève des abeilles.

APICULTURE n. f. (lat. *apis*, abeille ; *cultura*, culture). Art d'élever les abeilles. Les régions où l'apiculture est le plus développée en France sont : le Gâtinais, la Beauce, Reims, Caen, la Bretagne, la Gascogne, le Narbonnais, etc.

APIS (*ce*) n. m. Bœuf sacré qu'adoraient les Égyptiens. V. PART. HIST.

APITOIEMENT n. m. Action de s'apitoyer.

APITOYER v. tr. Exciter la pitié. **S'apitoyer** v. pr. Compatir.

APLAIGNER ou **APLANER** v. tr. Faire venir la laine à une étoffe en la peignant avec le chardon.

APLAIGNEUR ou **APLANEUR, EUSE** n. Qui aplaigne les draps.

APLANIR v. tr. Rendre uni. *Fig.* Faire disparaître : *aplanir les difficultés*.

APLANISSEMENT n. m. Action d'aplanir.

APLANISSEUR n. m. Ouvrier qui aplanit.

APLATIR v. tr. Rendre plat.

APLATISSEMENT n. m. Action d'aplatir : état de ce qui est aplati.

APLATISSEUR n. m. Celui qui aplatit.

APLATISSOIR n. m. Sorte de cylindre pour aplatir le fer.

APLOMB n. m. Ligne perpendiculaire au plan de l'horizon. *Fig.* Assurance : *avoir de l'aplomb.* **D'aplomb** loc. adv. Perpendiculairement ; solidement.

APOCALYPSE n. f. (gr. *apokalupsis*, révélation). Livre qui contient les révélations faites à S[t] Jean. V. PART. HIST. *Fig. Style d'Apocalypse*, style obscur.

APOCALYPTIQUE adj. Obscur, trop allégorique.

APOCOPE n. f. (gr. *apo*, hors de ; *koptô*, je coupe). *Gram.* Retranchement à la fin d'un mot : *les poëtes écrivent quelquefois, par apocope, je* **voi**, *pour je* **vois** ; **encor**, *pour* **encore**, etc.

APOCRYPHE adj. (gr. *apokruphos*, caché). Supposé, suspect : *histoire apocryphe.*

APODE adj. (*a* priv. et gr. *pous, podos*, pied). Qui n'a pas de pieds.

APOGÉE n. m. (gr. *apo*, loin de ; *gê*, terre). Point où la lune se trouve à sa plus grande distance de la terre, par opposition à *périgée*. *Fig.* Le plus haut degré d'élévation : *être à l'apogée de sa fortune, de sa gloire.*

APOLOGÉTIQUE adj. Qui contient une apologie : *discours apologétique.*

APOLOGIE n. f. (gr. *apologia*). Discours justificatif : *faire l'apologie de quelqu'un.*

APOLOGIQUE adj. Qui contient une apologie.

APOLOGISTE adj. Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose.

APOLOGUE n. m. (gr. *apo*, sur ; *logos*, discours). Sorte de fable présentant une vérité morale.

APONÉVROSE n. f. Membrane qui enveloppe les muscles et sert à les fixer aux os.

APONÉVROTIQUE adj. Qui concerne l'aponévrose.

APOPHTEGME [O. N.] (gr. *apophthegma*, sentence) n. m. Parole mémorable de quelque personnage illustre : *les apophtegmes des sept sages de la Grèce.*

APOPHYSE n. f. Éminence qui s'élève sur les os.

APOPLECTIQUE adj. Qui appartient à l'apoplexie. N. : *c'est un apoplectique.*

APOPLEXIE n. f. (gr. *apo*, sur ; *plessô*, je frappe). Maladie qui attaque le cerveau, et suspend tout à coup le sentiment et le mouvement ; épanchement de sang au poumon ou dans un autre organe.

APOSTASIE n. f. (gr. *apostasia*, abandon). Abandon public d'une religion pour une autre. Se dit surtout du christianisme : *l'apostasie de l'empereur Julien et de Henri VIII. Fig.* Désertion d'un parti.

APOSTASIER v. int. Renoncer à sa religion, à ses vœux, à son parti.

APOSTAT n. m. Qui a apostasié.

APOSTÈME ou **APOSTUME** n. m. Abcès non ouvert ; tumeur en général.

APOSTER v. tr. Placer quelqu'un dans un endroit, pour observer.

APOSTILLE n. f. (bas lat. *apostilla*, note, explication). Note placée à la marge ou au bas d'un écrit ; recommandation.

APOSTILLER v. tr. Mettre une apostille.

APOSTOLAT n. m. (gr. *apostolê*, départ). Ministère d'apôtre.

APOSTOLICITÉ n. f. Caractère de ce qui est conforme à la doctrine des apôtres.

APOSTOLIQUE adj. D'apôtre : *zèle apostolique* ; qui émane du saint-siège : *bref apostolique.*

APOSTOLIQUEMENT adv. D'une manière apostolique.

APOSTROPHE n. f. (gr. *apo*, loin de ; *strophê*, tour, c'est-à-dire détour). Figure de rhétorique par laquelle on s'adresse directement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés : *l'apostrophe de Cicéron à Catilina* : **Jusqu'à quand...** ; signe de l'élision (').

APOSTROPHER v. tr. Adresser vivement la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.

APOSTUME n. m. V. APOSTÈME.

APOSTUMER v. int. Tourner en apostume.

APOTHÈME n. m. *Géom.* Perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés.

APOTHÉOSE n. f. (gr. *apo*, à part ; *theos*, dieu). Déification des empereurs romains et des héros. *Fig.* Honneurs extraordinaires rendus à quelqu'un.

APOTHICAIRE n. m. (gr. *apothêkê*, boutique). Qui prépare et vend les remèdes.

APOTHICAIRERIE n. f. Boutique, officine d'apothicaire.

APÔTRE n. m. (gr. *apo*, loin ; *stellô*, j'envoie). Disciple de Jésus-Christ ; celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. *Fig. Faire le bon apôtre*, contrefaire l'homme de bien.

APPARAÎTRE v. int. Devenir visible ; se montrer tout à coup : *Dieu apparut à Moïse.*— Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

APPARAT n. m. Pompe, éclat.

APPARAUX n. m. pl. (lat. *apparatus*, apprêt). Les voiles, les vergues, les poulies, les ancres, etc., d'un vaisseau.

APPAREIL n. m. (lat. *apparatus*, apprêt). Préparatif de tout ce qui a de la pompe, de l'éclat. *Chir.* Pièces nécessaires à un pansement : *lever l'appareil. Anat.* Ensemble des organes qui concourent à une fonction : *l'appareil respiratoire.*

APPAREILLAGE n. m. *Mar.* Action d'appareiller.

APPAREILLEMENT n. m. Accouplement d'animaux domestiques pour le travail.

APPAREILLER v. tr. Mettre ensemble des choses pareilles. V. int. *Mar.* Mettre à la voile.

APPAREILLEUR n. m. Ouvrier qui trace la coupe des pierres.

APPAREMMENT adv. D'après les apparences.

APPARENCE n. f. (lat. *apparere*, apparaître). Ce qui apparaît au dehors : *il ne faut pas se fier aux apparences;* vraisemblance, probabilité : *il n'y a nulle apparence.* **En apparence** loc. adv. Extérieurement.

APPARENT, E adj. Visible, spécieux : *prétexte apparent.*

APPARENTER v. tr. Donner à quelqu'un des parents par alliance. **S'apparenter** v. pr. S'allier à quelqu'un.

APPARIEMENT ou **APPARÎMENT** n. m. Action d'apparier.

APPARIER v. tr. Assortir par paires, par couples.

APPARITEUR n. m. Huissier d'une Faculté.

APPARITION n. f. Manifestation subite d'un être, d'un objet : *l'apparition de l'ange Gabriel, d'une comète;* séjour d'un moment : *il n'a fait qu'une apparition;* spectre, vision. — Ne pas dire *apparution.*

APPAROIR v. impers. *Droit.* Etre évident, résulter. N'est plus usité que dans *il appert.*

APPARTEMENT n. m. (préf. *ad* et lat. *partiri*, partager). Logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENANCE n. f. Dépendance.

APPARTENANT, E adj. Qui appartient de droit : *voilà des biens appartenants à...; maison à lui appartenante.*

APPARTENIR v. int. (préf. *ad* et lat. *pertinere*, se rapporter). Etre de droit à quelqu'un; être le propre, la qualité essentielle : *tant de bonté n'appartient qu'à vous;* convenir : *la gaieté appartient à l'enfance.* **S'appartenir** v. pr. Etre libre, indépendant.

APPAS n. m. pl. Attraits, charmes : *les appas de la gloire.*

APPÂT n. m. (préf. *ad* et lat. *pastus*, nourriture). Pâture placée dans un piège ou fixée à un hameçon. *Fig.* Tout ce qui attire : *l'appât du gain.*

APPÂTER v. tr. Attirer avec un appât; engraisser, en parlant de la volaille.

APPAUVRIR v. tr. Rendre pauvre. *Fig.* Diminuer la fertilité, l'abondance : *appauvrir un terrain, une langue.*

APPAUVRISSEMENT n. m. Etat de pauvreté où l'on tombe peu à peu. *Fig.* Diminution de force, d'abondance : *appauvrissement du sang, d'une langue.*

APPEAU n. m. Sifflet avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer, les *appeler.*

APPEL n. m. Action d'appeler; recours à un juge, à un tribunal supérieur; signal militaire : *battre l'appel;* excitation : *appel à l'insurrection.*

APPELANT, E n. Qui appelle d'un jugement.

APPELER v. tr. (lat. *appellare*). Nommer; faire venir : *appeler la garde;* citer en justice : *appeler en témoignage;* rendre propre : *son mérite l'appelle à commander;* avertir : *l'heure m'appelle.* V. int. Recourir à un tribunal supérieur.—Prend deux *l* devant une syllabe muette.

APPELLATIF, IVE adj. *Gram.* Qui convient à toute une espèce, comme les noms *homme, arbre.* On dit plutôt *nom commun.*

APPELLATION n. f. Action d'appeler, de nommer; nom donné à une chose.

APPENDICE (*pin* — lat. *appendere*, dépendre de) n. m. Supplément à la fin d'un ouvrage; toute partie qui sert de prolongement à une partie principale.

APPENDRE v. tr. Suspendre.

APPENTIS (*panti* — préf. *ad* et lat. *pendere*, pendre) n. m. Petit bâtiment adossé contre un mur.

APPERT (il). V. APPAROIR.

APPESANTIR v. tr. Alourdir : *l'eau appesantit les vêtements;* rendre moins propre pour le mouvement, pour l'action : *la vieillesse appesantit le corps. Fig.: appesantir le joug.*

APPESANTISSEMENT n. m. Etat d'une personne appesantie par l'âge, etc.

APPÉTENCE n. f. Désir instinctif.

APPÉTER v. tr. Désirer vivement. — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

APPÉTISSANT, E adj. Qui excite l'appétit.

APPÉTIT n. m. (lat. *appetere*, désirer). Désir de manger. *Fig.: appétit désordonné des passions.*

APPÉTITION n. f. Vif désir.

APPLAUDIR v. tr. (lat. *applaudere*). Battre des mains en signe d'approbation : *applaudir une pièce, un acteur.* V. int. *Applaudir à*, approuver : *j'applaudis à tout ce que vous dites.* **S'applaudir** v. pr. Se glorifier, se féliciter.

APPLAUDISSEMENT n. m. Battement de mains.

APPLAUDISSEUR n. m. Qui applaudit beaucoup.

APPLICABLE adj. Qui doit ou peut être appliqué.

APPLICAGE n. m. Action d'appliquer quelque chose pour la décoration ou la solidité.

APPLICATION n. f. Action de poser une chose sur une autre. *Fig.* Attention soutenue : *application à l'étude;* action d'adapter une maxime, un précepte, etc. : *application d'un principe.*

APPLIQUE n. f. Tout ce qu'on applique sur un objet pour l'orner; lampe à un seul bec.

APPLIQUER v. tr. (préf. *ad* et lat. *plicare*, plier). Mettre une chose sur une autre; donner : *appliquer un soufflet;* diriger avec attention : *appliquer son esprit*

d; employer : *appliquer un remède, un procédé, une méthode, une loi, une règle*, etc.; faire servir : *appliquer l'algèbre à la géométrie.* **S'appliquer** v. pr. Mettre toute son attention; prendre pour soi : *s'appliquer des louanges.*

APPOGIATURE ou **APPOGGIATURE** n. f. (*dji* — ital. *appoggiatura*). *Mus.* Ornement de mélodie sans valeur réelle dans le chant, qu'on ajoute au-dessus ou au-dessous d'une note essentielle.

APPOINT n. m. Ce qu'on ajoute pour compléter une somme, un compte.

APPOINTEMENTS n. m. pl. Salaire pour un emploi.

APPOINTER v. tr. Donner des appointements.

APPOINTIR v. tr. Rendre pointu.

APPORT n. m. Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale; ce qu'un associé met à la masse sociale.

APPORTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *portare*, porter). Porter où se trouve quelqu'un : *apportez-moi ce livre. Fig.* Fournir : *apporter tant en mariage;* alléguer : *apporter des raisons;* annoncer : *apporter une nouvelle;* employer : *apporter des soins;* susciter : *apporter des obstacles.*

APPOSER v. tr. Appliquer, mettre : *apposer les scellés.*

APPOSITION n. f. Action d'apposer. *Gram.* Union de deux noms, dont le second est attribut du premier : **Cicéron, orateur** *romain.*

APPRÉCIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE adj. Qui peut être apprécié.

APPRÉCIATEUR n. m. Qui apprécie : *appréciateur du talent.*

APPRÉCIATIF, IVE adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION n. f. Estimation.

APPRÉCIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *pretium*, prix). Evaluer. *Apprécier quelqu'un*, l'estimer.

APPRÉHENDER v. tr. (lat. *apprehendere*). Saisir : *appréhender au corps;* craindre : *j'appréhende qu'il ne soit trop tard, je n'appréhende guère qu'il soit trop tard.*

APPRÉHENSIF, IVE adj. Timide, craintif.

APPRÉHENSION n. f. Crainte.

APPRENDRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *prehendere*, saisir par l'esprit). Acquérir des connaissances; contracter une habitude : *apprendre à se taire;* informer, être informé : *apprendre une nouvelle à quelqu'un, de quelqu'un;* enseigner : *apprendre le dessin à un enfant.*

APPRENTI, E n. Qui apprend un métier. *Fig.* Peu habile. — [illegible] pas dire *apprentif, ive.*

APPRENTISSAGE n. m. Action d'apprendre un état; le temps qu'on met à l'apprendre. *Fig.* Premiers essais : *l'apprentissage de la vertu.*

APPRÊT n. m. Manière d'apprêter les étoffes, les cuirs, etc.; matière qui sert à l'apprêt; assaisonnement : *apprêt des viandes. Fig.* Affectation dans le discours; *style plein d'apprêt.* Pl. Préparatifs : *les apprêts d'un voyage.*

APPRÊTAGE n. m. Emploi de l'apprêt.

APPRÊTÉ, E adj. Affecté, dépourvu de naturel.

APPRÊTER v. tr. Préparer : *apprêter ses armes;* accommoder : *apprêter des aliments.*

APPRÊTEUR n. m. Qui donne l'apprêt aux étoffes, etc.

APPRIS, E adj. et n. Elevé, formé par l'éducation. *Homme mal appris, un mal appris*, homme grossier.

APPRIVOISABLE adj. Qu'on peut apprivoiser.

APPRIVOISEMENT n. m. Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER v. tr. (préf. *ad* et lat. *privus*, privé). Rendre moins farouche. **S'apprivoiser** v. pr. Se familiariser, s'accoutumer : *s'apprivoiser avec le danger.*

APPROBATEUR, TRICE n. Qui approuve.

APPROBATIF, IVE adj. Qui marque l'approbation : *geste approbatif.*

APPROBATION n. f. Consentement; jugement favorable : *flatteuse approbation.*

APPROBATIVEMENT adv. D'une manière approbative.

APPROCHABLE adj. Dont on peut approcher.

APPROCHANT, E adj. Peu différent, presque semblable.

APPROCHANT adv. Environ, à peu près : *mille francs ou approchant.*

APPROCHE n. f. Mouvement vers. Pl. Abords, accès : *les approches d'une ville.*

APPROCHER v. tr. Mettre proche : *approcher une chaise.* V. int. Devenir proche : *l'heure, l'ennemi approche.*

APPROFONDIR v. tr. Rendre plus profond; examiner à fond : *approfondir une matière.*

APPROFONDISSEMENT n. m. Action d'approfondir, au pr. et au fig. : *l'approfondissement d'un puits, d'une question.*

APPROPRIATION n. f. Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *proprius*, convenable). Rendre propre à une destination; mettre en état de propreté : *approprier un appartement. Fig.* Conformer : *approprier le style au sujet.* **S'approprier** v. pr. S'attribuer, usurper : *s'approprier un héritage, une pensée.*

APPROUVER v. tr. (préf. *ad* et lat. *probare*, prouver). Donner son consentement; juger louable.

APPROVISIONNEMENT n. m. Fourniture des choses nécessaires.

APPROVISIONNER v. tr. Fournir les choses nécessaires.

APPROVISIONNEUR n. m. Celui qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE adj. Fait par approximation : *calcul approximatif*.

APPROXIMATION n. f. (lat. *approximare*, approcher). Estimation approchée de la valeur d'une chose.

APPROXIMATIVEMENT adv. Par approximation.

APPUI n. m. (préf. *ad* et lat. *podium*, piédestal). Soutien, support. *Fig.* : *être l'appui du faible. Méc.* **Point d'appui**, Centre de mouvement.

APPUI-MAIN n. m. Baguette dont se servent les peintres pour appuyer la main qui tient le pinceau. Pl. des *appuis-main*.

APPUYER v. tr. Soutenir par le moyen d'un appui ; bâtir contre. *Fig.* Protéger ; *appuyer une demande*. V. int. Peser : *appuyer sur la plume. Fig.* Insister : *appuyer sur une circonstance*.

ÂPRE adj. (lat. *asper*). Rude au goût, au toucher. *Fig.* Avide : *âpre au gain*, violent, plein d'aigreur : *caractère âpre*.

ÂPREMENT adv. Avec âpreté.

APRÈS prép. A la suite de : *entrer après quelqu'un* ; contre : *crier après quelqu'un* ; à la poursuite de : *courir après un lièvre*. — **Ne dites pas** : *la clef est après la porte*, **mais** *la clef est à la porte* ; *on demande après vous*, **mais** *on vous demande*.

APRÈS-DEMAIN loc. adv. Le second jour après celui où l'on est.

APRÈS-DÎNER n. m. Temps depuis le dîner jusqu'au soir. Pl. des *après-dîners*. On écrit aussi *après-dîné*. On écrivait anciennement *après-dînée* n. f.

APRÈS-MIDI n. m. Partie du jour depuis midi jusqu'au soir. Pl. des *après-midi*. Quelques-uns font ce mot féminin.

APRÈS-SOUPER [O. N.] n. m. Temps entre le souper et le coucher. Pl. des *après-soupers*. On peut aussi écrire *après-soupé* et *après-soupée* n. f.

ÂPRETÉ n. f. État de ce qui est âpre. *Fig.* : *l'âpreté de ses reproches*.

A-PROPOS n. m. Chose dite ou faite en temps et lieu convenables.

À PROPOS loc. adv. V. PROPOS.

APSIDE n. f. Chaque extrémité du grand axe de l'orbite d'une planète.

APTE adj. (lat. *aptus*, propre à). Qui a de l'aptitude.

APTÈRE adj. et n. m. (*a* priv. et gr. *pteron*, aile). Se dit d'un insecte sans ailes.

APTITUDE n. f. Disposition naturelle à quelque chose : *aptitude pour les sciences*.

APUREMENT n. m. (rad. *pur*). Vérification d'un compte.

APURER v. tr. (rad. *pur*). Vérifier et arrêter définitivement : *apurer un compte*.

APYRE adj. Infusible : *le cristal de roche est apyre*.

AQUA-FORTISTE (*koua*) n. m. (ital. *acqua-forte*, eau-forte). Graveur à l'eau-forte.

AQUARELLE (*koua*) n. f. (ital. *acquerello*, de *acqua*, eau). Peinture en couleurs à l'eau.

AQUARELLISTE (*koua*) n. m. Peintre à l'aquarelle.

AQUARIUM (*a-koua-ri-omm*) n. m. Réservoir dans lequel on entretient des plantes et des animaux d'eau douce et d'eau salée. Pl. des *aquariums*.

AQUATILE (*koua*) adj. *Bot.* Qui naît, qui vit dans l'eau.

AQUA-TINTA (*koua*) n. f. (lat. *aqua*, eau ; et ital. *tinta*, teinte). Gravure imitant le dessin au lavis. Pl. des *aqua-tinta*. On dit aussi *aquatinte*. Pl. *aquatintes*.

AQUATIQUE (*koua*) adj. Qui croît, qui vit dans l'eau : *plante, animal aquatique*.

AQUEDUC n. m. lat. *aqua*, eau ; *ducere*, conduire). Canal pour conduire l'eau.

AQUEUX, EUSE adj. (lat. *aqua*, eau). De la nature de l'eau : *humeur aqueuse* ; qui contient de l'eau : *légumes trop aqueux*.

AQUICULTEUR (*kui*) n. m. Celui qui s'occupe d'aquiculture.

AQUICULTURE (*kui*) n. f. Art de multiplier et d'élever les animaux et les plantes aquatiques.

AQUILIN (*ki*) adj. m. (lat. *aquila*, aigle). *Nez aquilin*, courbé en bec d'aigle.

AQUILON (*ki*) n. m. Vent du nord.

ARA n. m. Gros perroquet à longue queue.

ARABE adj. et n. De l'Arabie. *Fam.* Avare, usurier. Adj. *Chiffres arabes*, les dix signes de la numération.

ARABESQUE adj. et n. f. *Peint.* et *sculpt.* Entrelacement de feuillages et de figures de caprice, à la manière des Arabes.

ARABIQUE adj. Qui est d'Arabie : *gomme arabique*.

ARABLE adj. (lat. *arare*, labourer). Labourable : *terre arable*.

ARACHIDE n. f. Plante dont les graines forment une huile blanche, d'une saveur agréable.

ARACHNIDES (*rak*) n. f. pl. Classe d'animaux articulés, comprenant les araignées, scorpions, etc. S. : *une arachnide*.

ARACHNOÏDE n. f. Une des trois membranes qui enveloppent le cerveau.

ARACK ou **RACK** n. m. Liqueur spiritueuse tirée du riz fermenté.

ARAGNE n. m. Anc. nom de l'araignée.

ARAIGNÉE n. f. (lat. *aranea*). Articulé à huit pattes et sans ailes (*).

ARAIRE n. m. Charrue sans avant-train.

ARANÉIDES n. f. pl. Suivant Cuvier, subdivision de la classe des araignées. S. : *une aranéide*.

ARASEMENT n. m. action d'araser.

ARASER v. tr. Mettre de niveau les assises d'une construction.

ARASES n. f. pl. Pierres qui servent à l'arasement.

ARATOIRE adj. (lat. *arator*, labou-

reur). Qui concerne l'agriculture : *instruments aratoires*.

ARBALÈTE n. f. (lat. *arcus*, arc; *balista*, baliste). Arc d'acier monté sur un fût.

ARBALÉTRIER n.m. Soldat armé d'une arbalète. *Ornith.* Martinet noir. *Charp.* Pièces de bois qui soutiennent la couverture d'un bâtiment.

ARBITRAGE n. f. Jugement d'un différend par arbitre.

ARBITRAIRE adj. Qui dépend de la seule volonté; despotique : *pouvoir arbitraire*.

ARBITRAIREMENT adv. D'une manière arbitraire.

ARBITRAL, E, AUX adj. Rendu par arbitres : *jugement arbitral*.

ARBITRALEMENT adv. Par arbitres.

ARBITRATION n. f. Estimation en bloc. *Jurisp.*

ARBITRE n. m. (lat. *arbitrari*, estimer, juger). Qui est choisi par un tribunal ou par les parties pour prononcer dans un différend; maître absolu : *Dieu est l'arbitre de nos destinées.* **Libre arbitre**, puissance que la volonté a de choisir, de se déterminer.

ARBITRER v. tr. Juger en qualité d'arbitre.

ARBORER v. tr. (lat. *arbor*, arbre). Planter, déployer : *arborer un drapeau. Arborer un pavillon*, le hisser; *arborer l'étendard de la révolte*, se révolter.

ARBORESCENT, E adj. Qui a presque la forme, le caractère d'un arbre.

ARBORICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICULTURE n. f. (lat. *arbor*, arbre; *cultura*, culture). Culture des arbres.

ARBORISATION n. f. Dessin naturel représentant des branches d'arbre dans des corps minéraux.

ARBORISTE n. m. Syn. de PÉPINIÉRISTE.

ARBOUSE n. f. Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER n. m. Arbre du Midi, produisant des fruits d'une saveur aigrelette.

ARBRE n. m. (lat. *arbor*). Plante ligneuse. *Méc.* Axe de bois ou de métal : *arbre de moulin, de pressoir*, etc. **Arbre généalogique**, arbre figuré d'où sortent les diverses branches d'une famille.

ARBRISSEAU n. m. Petit arbre qui se ramifie dès sa base, comme le *lilas*, le *sureau*, l'*aubépine*, etc.

ARBUSTE n. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau, comme la *bruyère*, certains *rosiers*, etc.

ARC n. m. (lat. *arcus*). Arme servant à lancer des flèches (*). *Géom.* Portion de circonférence. *Fig.* *Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. **Arc de triomphe**, monument en forme d'arc, orné d'inscriptions et de bas-reliefs. V. PART. II.

ARCADE n. f. Ouverture en arc.

ARCANE n. m. (lat. *arcanus*, secret). Opération mystérieuse des alchimistes. *Fig.* Chose mystérieuse.

ARCANSON n. m. Résine appelée aussi colophane.

ARCATURE n. f. Suite de petites arcades, réelles ou simulées, dans une construction.

ARC-BOUTANT (*ar-bou*) n. m. Pilier qui se termine en demi-arc, et qui sert à soutenir un mur, une voûte. Pl. des *arcs-boutants*.

ARC-BOUTER (*ar-bou*) v. tr. Soutenir au moyen d'un arc-boutant.

ARC-DOUBLEAU n. m. Arc en saillie. Pl. des *arcs-doubleaux*.

ARCEAU n. m. Arc de voûte.

ARC-EN-CIEL n. m. Météore en forme d'arc, résultant de la réfraction et de la réflexion des rayons solaires. Pl. des *arcs-en-ciel*. — Ce météore, le plus beau des phénomènes qui se rapportent à la lumière, annonce tout simplement que le soleil, étant sur l'horizon à une hauteur convenable, darde ses rayons sur un nuage opposé qui se résout en pluie. Lorsque nous l'apercevons, il nous indique que nous tournons le dos au soleil, et que nous sommes placés entre cet astre et le nuage. Newton est le premier qui ait donné la théorie exacte des causes toutes physiques de ce phénomène.

Dans la Bible, l'arc-en-ciel fut le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Les païens y voyaient la trace laissée par Iris, messagère des dieux.

ARCHAÏQUE (*ka*) adj. Qui a rapport à l'archaïsme.

ARCHAÏSME (*ka*) n. m. (gr. *archaios*, ancien). Mot, tour de phrase suranné, comme *dans l'abord, possible, treuve*, pour *d'abord, probablement, trouve* : dans l'abord *il se met au large...., notre mort ne tardera* possible *guère...., dans la citrouille je la* treuve. (La Font.) Ainsi encore *étrait, s'éjouir, faire l'août, peu ni prou, aucuns*, etc., pour *étroit, se réjouir, faire la moisson, peu ni beaucoup, quelques-uns*, etc. L'opposé d'archaïsme est NÉOLOGISME.

ARCHAL (fil d') n. m. (lat. *aurichalcum*, laiton). Fil de laiton.

ARCHANGE (*kan*) n. m. (gr. *archos*, chef, et fr. *ange*). Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (*kan*) adj. Qui tient de l'archange.

ARCHE n. f. (rad. *arc*). Voûte entre les piles d'un pont.

ARCHE n. f. (lat. *arca*, coffre). Vaisseau de Noé. **Arche d'alliance**, Coffre où les Hébreux gardaient les tables de la loi.

ARCHÉE n. m. ou f. Principe de la vie.

ARCHELET n. m. Petit archet à l'usage des horlogers.

ARCHÉOLOGIE (*ké*) n. f. (*gr. archaios*, ancien ; *logos*, discours). Science des monuments et des arts de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE (*ké*) adj. Qui a rapport à l'archéologie.

ARCHÉOLOGUE (*ké*) n. m. Celui qui est versé dans l'archéologie.

ARCHER n. m. Soldat armé de l'arc ; agent de justice ou de police. V. PART. n.

ARCHET n. m. Petit arc tendu avec des crins pour jouer du violon, etc. ; arc d'acier pour tourner ou percer.

ARCHÉTYPE (*ké*) n. m. Modèle sur lequel on fait un ouvrage ; étalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊCHÉ n. m. Diocèse, palais d'un archevêque ; étendue de pays sous sa juridiction.

ARCHEVÊQUE n. m. Prélat au-dessus de l'évêque.

ARCHI, préfixe qui ajoute à la signification du mot qu'il précède une idée de degré extrême.

ARCHICHANCELIER n. m. Grand chancelier.

ARCHICONFRÉRIE n. f. Société pieuse.

ARCHIDIACONAT n. m. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ n. m. Partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE n. m. Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite sur les curés d'un diocèse.

ARCHIDIOCÉSAIN, E adj. Qui dépend d'un archevêché.

ARCHIDUC n. m. Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCAL adj. Qui a rapport à l'archiduc.

ARCHIDUCHÉ n. m. Domaine d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE n. f. Titre des princesses d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, E, AUX (*ki*) adj. Appartenant à l'archevêque : *palais archiépiscopal*.

ARCHIÉPISCOPAT (*ki*) n. m. Dignité d'archevêque ; sa durée.

ARCHIFOU, FOLLE adj. Extrêmement fou.

ARCHIFRIPON n. m. Extrêmement fripon.

ARCHIMANDRITAT n. m. Dignité d'archimandrite.

ARCHIMANDRITE n. m. (gr. *archos*, chef ; *mandra*, enclos, cloître). Titre que l'on donne aux supérieurs de quelques monastères grecs.

ARCHIPATELIN, E n. Fourbe très adroit, très patelin.

ARCHIPEL n. m. Etendue de mer parsemée d'îles.

ARCHIPRESBYTÉRAL, E adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRÉ n. m. Titre qui donne aux curés de certaines églises une prééminence honorifique sur les autres curés.

ARCHITECTE n. m. (gr. *archos*, chef ; *tektôn*, ouvrier). Qui exerce l'art de l'architecture.

ARCHITECTONIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport à l'architecture. N. f. : *enseigner l'architectonique*.

ARCHITECTURAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE n. f. Art de construire et d'orner les édifices.

ARCHITRAVE n. f. Partie de l'entablement.

ARCHIVES n. f. pl. (lat. *archivum*). Anciens titres, chartes et autres papiers importants ; lieu où on les garde ; dépôt des actes, des lois, etc.

ARCHIVISTE n. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE n. f. (lat. *arcus*, arc ; *volutus*, roulé). Moulure qui règne sur la tête des voussoirs d'une arcade.

ARCHONTAT (*kon*) n. m. Dignité d'archonte.

ARCHONTE (*kon*) n. m. (gr. *arkôn*, chef). Autrefois, premier magistrat des républiques grecques. V. PART. HIST.

ARÇON n. m. (lat. *arcus*, arc). Pièce de bois cintrée qui soutient la selle. *Vider les arçons*, tomber de cheval.

ARC-RAMPANT n. m. Courbe métallique destinée à soutenir une rampe.

ARCTIQUE (*ar-kti-ke*) adj. (gr. *arktikos*). Septentrional : *pôle arctique*. Son opposé est ANTARCTIQUE.

ARDÉLION n. m. (lat. *ardelio*). Homme qui fait l'empressé, l'officieux.

ARDEMMENT adv. Avec ardeur.

ARDENT, E adj. (lat. *ardere*, brûler). En feu, qui échauffe fortement : *soleil ardent*. *Fig.* Violent : *désir ardent ;* actif, plein d'ardeur : *enfant ardent à l'étude, cheval ardent ;* roux : *poil ardent*. **Chapelle ardente**, luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil ; **chambre ardente**, autrefois, tribunal qui condamnait au feu les empoisonneurs.

ARDER ou **ARDRE** v. tr. Vieux mot qui signifiait *brûler*.

ARDEUR n. f. (lat. *ardor ;* de *ardere*, brûler). Chaleur extrême : *ardeur du soleil*. *Fig.* Activité, vivacité excessive : *cheval plein d'ardeur*.

ARDILLON n. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, pour arrêter la courroie.

ARDOISE n. f. Pierre tendre et bleuâtre qui sert à couvrir les maisons.

ARDOISÉ, E adj. Qui a la couleur d'ardoise.

ARDOISIER, ÈRE ou **ARDOISEUX, EUSE** adj. De la nature de l'ardoise.

ARDOISIÈRE n. f. Carrière d'ardoise.

ARDU, E adj. (lat. *arduus*). Escarpé :

montagne ardue. Fig. Difficile : *travail ardu.*

ARE n. m. (lat. *area*, surface). Unité des mesures pour les surfaces agraires. L'*are* correspond au décamètre carré et vaut cent mètres carrés ou *centiares*. Son multiple l'*hectare*, correspondant à l'hectomètre carré, vaut cent ares.

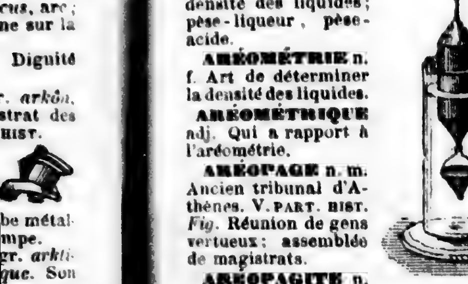
AREC (*èk*) n. m. Genre de palmiers des régions chaudes de l'ancien continent.

ARÉNATION n. f. (lat. *arena*, sable). Action de couvrir de sable une surface, un corps.

ARÈNE n. f. (lat. *arena*, sable). Espace sablé, au centre des amphithéâtres, où combattaient les gladiateurs.

ARÉOLE n. f. *Méd.* Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire.

ARÉOMÈTRE n. m. (gr. *araios*, peu dense ; *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité des liquides ; pèse-liqueur, pèse-acide.



ARÉOMÉTRIE n. f. Art de déterminer la densité des liquides.

ARÉOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'aréométrie.

ARÉOPAGE n. m. Ancien tribunal d'Athènes. V. PART. HIST. *Fig.* Réunion de gens vertueux ; assemblée de magistrats.

ARÉOPAGITE n. m. Membre de l'Aréopage.

ARÉOSTYLE n. m. Entre-colonnement dans lequel l'intervalle entre chaque colonne est de 3 diamètres et demi.

ARÉOTECTONIQUE, n. f. Art d'attaquer ou de défendre les places fortes.

ARÊTE n. f. (lat. *arista*, épi). Os de certains poissons. *Bot.* Barbe des épis de l'orge, du seigle, etc. *Arch.* Angle saillant.

ARÊTIER n. m. Pièce de charpente qui forme l'encoignure d'un comble.

ARGENT n. m. (lat. *argentum*). Métal blanc ; toute sorte de monnaie. *Fig.* Richesse. — L'argent se rencontre rarement à l'état pur dans le sein de la terre ; il est presque toujours mêlé au soufre ou à l'antimoine. On trouve des mines d'argent dans le nord de l'Europe : en Suède, en Norvège, en Russie ; mais les plus riches du monde sont celles du Pérou et du Mexique. La densité de l'argent est de 10,4743 ; on l'allie au cuivre pour lui donner une dureté qui lui assure plus de durée. La pièce de 5 fr. en argent contient 9 parties d'argent pur sur 1 de cuivre ; les autres pièces sont un alliage de 835 parties d'argent et de 165 parties de cuivre. Les pièces d'argent sont : 5, 2, 1 fr., 50 et 20 c.

ARGENTÉ, E adj. Recouvert de feuilles d'argent ou d'une solution d'argent.

ARGENTER v. tr. Couvrir d'une feuille d'argent ou d'une solution d'argent. *Fig.* Donner l'éclat, la blancheur de l'argent : *la lune argentait les flots. Poét.*

ARGENTERIE n. f. Vaisselle et autres ustensiles d'argent.

ARGENTEUR n. m. Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup d'argent.

ARGENTIER n. m. Autrefois, en France, surintendant des finances.

ARGENTIFÈRE adj. Qui renferme de l'argent : *terrain argentifère.*

ARGENTIN, E adj. Qui a le son clair, retentissant de l'argent : *voix argentine.*

ARGENTURE n. f. Couche d'argent appliquée sur un métal ; art, action d'argenter.

ARGILE n. f. (lat. *argilla*). Terre molle, grasse, appelée aussi *terre glaise.*

ARGILEUX, EUSE adj. Qui tient de l'argile : *sol argileux.*

ARGONAUTE n. m. Sorte de mollusque appelé aussi NAUTILE (*). V. *Part. hist.*

ARGOT n. m. Jargon dont se servent entre eux les filous de profession, souvent très expressif, comme *refroidir* (tuer), *la sorbonne* (la tête), *la veuve* (la guillotine), *faucher le grand pré* (ramer sur les galères), etc. ; langage particulier adopté dans certaines professions.

ARGOT n. m. *Jard.* Bois au-dessus de l'œil d'une branche. On dit plutôt ERGOT.

ARGOTER v. tr. *Jard.* Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOUSIN n. m. (esp. *alguazil*, agent de police). Surveillant des forçats.

ARGUE n. f. Machine qui sert à dégrossir, au moyen de filières, les lingots d'or, d'argent, etc.

ARGUER (*gu-er*) v. tr. (lat. *arguere*, prouver). Accuser : *arguer un acte de faux.* V. int. Conclure : *vous arguez mal à propos de ce fait.*

ARGUMENT n. m. (lat. *argumentum*, de *arguere*, démontrer). Raisonnement par lequel on tire une conséquence ; preuve ; *tirer argument d'un fait ;* sommaire d'un livre, d'un chapitre, d'une narration.

ARGUMENTANT n. m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant.

ARGUMENTATEUR n. m. Qui aime à argumenter.

ARGUMENTATION n. f. Action, art d'argumenter.

ARGUMENTER v. int. Faire des arguments.



ARGUS (*guce*) n. m. Homme très clairvoyant. *Fig.* Surveillant, espion. *Yeux d'Argus*, très pénétrants. V. P. HIST. Espèce de papillon; oiseau voisin du faisan (*).

ARGUTIE (*ci*) n. f. Vaine subtilité.

ARIA n. m. Embarras, ennui.

ARIANISME n. m. Hérésie d'Arius, qui niait la consubstantialité du Fils avec le Père. V. P. HIST.

ARIDE adj. (lat. *aridus*; de *areo*, je dessèche). Sec, stérile : *terre aride. Fig. Esprit aride*, qui ne peut rien produire; *sujet aride*, qui prête peu.

ARIDITÉ n. f. Sécheresse. *Fig.: aridité de l'esprit, du style.*

ARIEN, ENNE n. Sectateur d'Arius.

ARIETTE n. f. (ital. *arietta*). Air léger; paroles chantées sur cet air.

ARISTARQUE n. m. Critique sévère, mais équitable et éclairé. V. ZOÏLE.

ARISTOCRATE adj. et n. Partisan, membre de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE n. f. (gr. *aristos*, excellent; *kratos*, pouvoir). Classe des nobles, des privilégiés.

ARISTOCRATIQUE adj. Qui appartient à l'aristocratie.

ARISTOCRATIQUEMENT adv. D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE n. f. Genre de plantes à tige grimpante.

ARISTOPHANESQUE adj. Dans le genre du poète grec Aristophane.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE adj. et n. Conforme à la doctrine d'Aristote; partisan de ce philosophe.

ARISTOTÉLIQUE adj. D'Aristote.

ARISTOTÉLISME n. m. (gr. *Aristotelês*, Aristote). Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN, ENNE n. Qui sait l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE n. f. (gr. *arithmos*, nombre). Science des nombres. Adj. Fondé sur l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUEMENT adv. Conformément à l'arithmétique.

ARITHMOGRAPHE n. m. (gr. *arithmos; graphô*, j'écris). Appareil pour effectuer mécaniquement les opérations arithmétiques : *un arithmographe Troncet.*

ARITHMOMANCIE n. f. (gr. *arithmos*, nombre; *manteia*, divination). Divination au moyen des nombres.

ARITHMOMÈTRE n. m. (gr. *arithmos*; *metron*, mesure). Calculateur mécanique.

ARLEQUIN n. m. Bouffon dont le vêtement est composé de pièces de diverses couleurs. V. PART. HIST. *Fig.* Homme sans principes arrêtés. Pop. Mets composé de restes divers accommodés ensemble.

ARLEQUINADE n. f. Bouffonnerie d'arlequin; action ridicule.

ARMADILLE n. f. Petite flotte espagnole qui gardait les côtes du Mexique.

ARMATEUR n. m. Celui qui équipe un navire à ses frais.

ARMATURE n. f. Assemblage de liens de métal soutenant les parties d'un ouvrage mécanique. Plaque métallique faisant partie des condensateurs électriques.

ARME n. f. (lat. *arma*, armes). Instrument qui sert à attaquer ou à défendre : *arme offensive, défensive.* Pl. Profession de la guerre : *né pour les armes;* escrime : *faire des armes;* les différents corps de l'armée, cavalerie, infanterie, etc.; combat : *courir aux armes;* armoiries : *les armes de France, de Paris* (*) *d'Autriche*, etc. *Passer quelqu'un par les armes*, le fusiller; *faire ses premières armes*, sa première campagne; *être sous les armes* être armé. *Fig. Fournir des armes contre soi*, donner prise sur soi par ses actes, ses paroles, etc.



ARMÉE n. f. Troupe sous la conduite d'un chef; toutes les troupes d'un Etat.

ARMEMENT n. m. Action d'armer; appareil de guerre; équipement d'un vaisseau.

ARMÉNIEN, ENNE adj. et n. Qui est d'Arménie.

ARMER v. tr. Fournir d'armes; lever des troupes; équiper un vaisseau; tendre le ressort d'une arme à feu. *Fig.* Garnir d'une chose qui donne de la force: *armer de fer une poutre;* fortifier, prémunir : *la philosophie nous arme contre les passions.*

ARMET n. m. Armure de tête des anciens chevaliers.

ARMILLAIRE (*mil-laire*) adj. (lat. *armilla*, bracelet). *Sphère armillaire*, composée de cercles pour représenter le ciel et le mouvement des astres.

ARMILLES n. f. pl. Petites moulures qui entourent un chapiteau dorique.

ARMINIEN ou **REMONTRANT** s. m. Sectaire d'Arminius (1560-1609), qui combattait une partie des doctrines de Calvin.

ARMISTICE n. m. (lat. *arma*, armes; *sistere*, arrêter). Suspension d'armes.

ARMOIRE n. f. Grand meuble de bois pour serrer les hardes, etc.

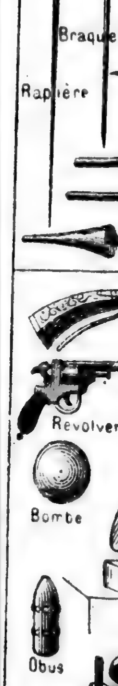
ARMOIRIES n. f. pl. (lat. *arma*). Armes d'une famille noble.

ARMOISE n. f. Herbe odoriférante, nommée aussi *herbe de la Saint-Jean.*

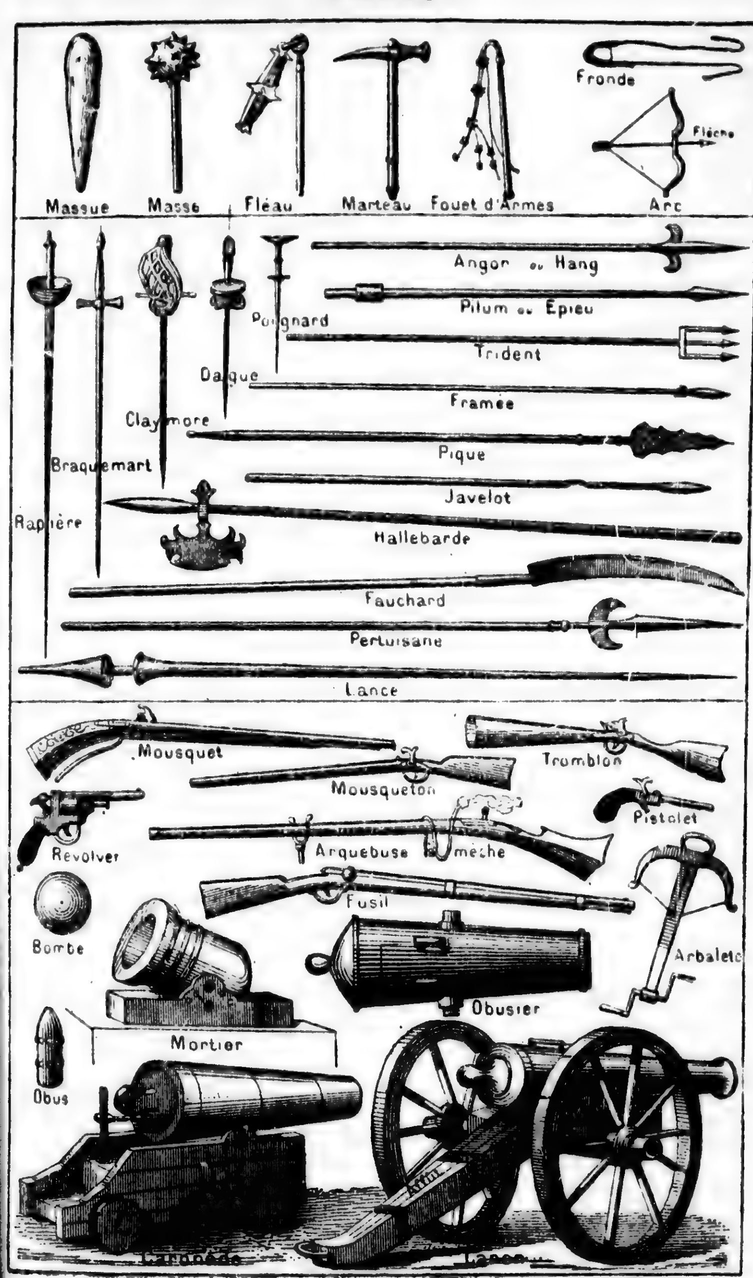
ARMON n. m. Nom des deux pièces entre lesquelles se trouve placé le gros bout du timon d'une voiture.

ARMORIAL n. m. Livre d'armoiries.

ARMORICAIN, E adj. et n. De l'Armorique.



ARMES



Massue
Masse
Fléau
Marteau
Fouet d'Armes
Fronde
Flèche
Arc
Rapière
Braquemart
Claymore
Dague
Poignard
Angon ou Hang
Pilum ou Epieu
Trident
Framée
Pique
Javelot
Hallebarde
Fauchard
Pertuisane
Lance
Mousquet
Tromblon
Mousqueton
Revolver
Pistolet
Arquebuse à mèche
Fusil
Bombe
Arbalète
Obusier
Mortier
Obus

ARMORIER v. tr. Peindre des armoiries.

ARMURE n. f. Armes qui protègent le corps, comme *cuirasse*, *casque*, etc.(*); plaque de fer attachée à un aimant.

ARMURERIE n. f. Profession d'armurier.

ARMURIER n. m. Qui fabrique, qui vend des armes.

ARNICA ou **ARNIQUE** n. f. Plante de la famille des composées.

AROBE ou **ARROBE** n. f. Mesure de capacité pour les liquides, usitée en Espagne et en Portugal, contenant de 10 à 16 litres; nom de différents poids variant de 12 à 15 kilogr.

AROÏDÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre arum.

AROMATE n. m. (gr. *arômata*, parfums). Toute substance qui répand une odeur suave.

AROMATIQUE adj. De la nature des aromes : *herbes aromatiques*.

AROMATISATION n. f. Action d'aromatiser.

AROMATISER v. tr. Mêler une substance aromatique à un remède.

AROME n. m. (gr. *arôma*, parfum). Principe odorant de certaines substances.

ARONDE n. f. Ancien nom de l'hirondelle. *A queue d'aronde*, en forme de queue d'hirondelle.

ARPEGE ou **ARPÈGEMENT** n. m. (ital. *arpeggio*). *Mus.* Accord dont on fait entendre successivement, et non à la fois, tous les sons.

ARPÉGER v. int. Faire des arpèges. — Se conjugue comme ABRÉGER.

ARPENT n. m. (lat. *arpennis*, mesure carrée des Gaulois). Ancienne mesure agraire de 30 à 51 ares, suivant les pays.

ARPENTAGE n. m. Mesurage de la superficie des terres.

ARPENTER v. tr. Mesurer la surface des terres. *Fig.* Parcourir à grands pas.

ARPENTEUR n. m. Qui mesure la superficie des terres.

ARPENTEUSE n. f. Sorte de chenille.

ARQUÉ, E adj. Courbé en arc. *Cheval arqué*, dont les jambes sont pliées au-dessous des genoux dans le repos.

ARQUEBUSADE n. f. Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE n. f. (ital. *arco*, arc; *bugio*, trou). Ancienne arme à feu qui se portait sur l'épaule.

ARQUEBUSER v. tr. Tuer d'un coup d'arquebuse.

ARQUEBUSERIE n. f. Profession d'arquebusier.

ARQUEBUSIER n. m. Autrefois, soldat armé d'une arquebuse; aujourd'hui, armurier.

ARQUER v. tr. Courber en arc. V. int. Fléchir, se courber.

ARRACHAGE n. m. Action d'arracher des herbes, des racines.

ARRACHEMENT n. m. Action d'arracher.

ARRACHE-PIED (D') loc. adv. Sans interruption.

ARRACHER v. tr. (lat. *eradicare*, enlever avec la racine). Détacher avec effort. *Fig.* Obtenir avec peine, de force ou par adresse : *on ne peut lui arracher une parole, arracher de l'argent*; enlever, détacher : *arracher aux plaisirs*.

ARRACHEUR n. m. Qui arrache : *arracheur de dents*.

ARRACHIS n. m. Enlèvement frauduleux du plant des arbres.

ARRANGEANT, E adj. Qui est facile en affaires.

ARRANGEMENT n. m. Action d'arranger; conciliation : *l'arrangement d'un différend*.

ARRANGER v. tr. Mettre en ordre : *arranger des livres*; terminer à l'amiable; *arranger une affaire*. *Arranger quelqu'un*, le maltraiter; *cela m'arrange*, me convient. *Fam.*

ARRANGEUR n. m. Celui qui arrange, donne une forme.

ARRENTEMENT n. m. Action d'arrenter.

ARRENTER v. tr. Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGER v. int. Laisser accumuler les arrérages en parlant d'une redevance.

ARRÉRAGES n. m. pl. Ce qui est dû, échu d'une terre affermée, d'un revenu quelconque.

ARRESTATION n. f. Action de se saisir de quelqu'un pour l'emprisonner; état de celui qui est arrêté : *être en arrestation*.

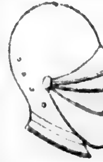
ARRÊT n. m. Action d'arrêter, de s'arrêter : *l'arrêt des affaires*; jugement d'une cour souveraine; décision d'une autorité quelconque : *les arrêts de la Providence*. *Fig.* Saisie d'une personne ou de ses biens : *faire arrêt sur des marchandises, des appointements*. **Maison d'arrêt**, prison; **chien d'arrêt**, qui arrête le gibier. Pl. Défense de sortir : *mettre un militaire, un écolier aux arrêts*.

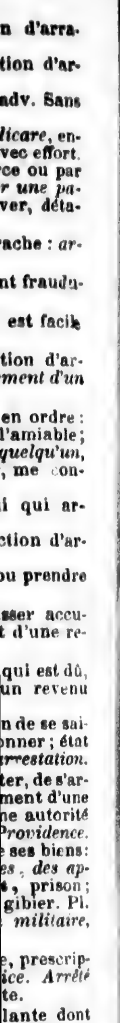
ARRÊTÉ n. m. Ordonnance, prescription : *arrêté de mairie, de police*. *Arrêté de compte*, règlement de compte.

ARRÊTE-BŒUF n. m. Plante dont les racines offrent une grande résistance à la charrue. Pl. des *arrête-bœuf*.

ARRÊTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *restare*, rester). Faire rester en place; appréhender : *arrêter un voleur*; suspendre le cours d'une chose : *arrêter une révolte, arrêter une horloge*. *Fig.* Fixer : *arrêter ses regards, sa pensée*; engager à son service : *arrêter un laquais*; déterminer : *arrêter un plan*; régler d'une manière définitive : *arrêter un compte, un marché*; interrompre : *il l'arrêta tout court*. **S'arrêter** v. pr. Cesser de marcher, de parler, d'agir.






n d'arra-
tion d'ar-
adv. Sans
licare, en-
vec effort.
ce ou par
r une pa-
ver, déta-
ache : ar-
nt fraudu-
est facile
tion d'ar-
ment d'un
en ordre :
l'amiable ;
quelqu'un,
, me con-
i qui ar-
ction d'ar-
ou prendre
sser accu-
t d'une re-
qui est dû,
un revenu
n de se sai-
onner ; état
rrestation.
ter, de s'ar-
ment d'une
ne autorité
Providence.
e ses biens :
es, des ap-
, prison ;
gibier. Pl.
militaire,
e, prescrip-
ice. Arrêté
te.
lante dont
résistance
uf.
et lat. res-
place ; ap-
suspendre
une révolte,
er : arrêter
r à son ser-
rminer : ar-
nière défini-
rché ; inter-
s'arrêter v.
ler, d'agir.

ARMURE

Heaume (XIIIe).

Casque ...... Panache. (Salade). Visière. Couvre-nuque.

La TÊTE

Bassinet (XIVe).

Le BRAS: Épaulière... Brassard... Cubitière... Gantelet....

Le TRONC: Baudrier. **Cuirasse.** **Bouclier** (Targe). Braconnière. Tassettes. **Cotte** de mailles.

La JAMBE: Cuissard.... Genouillère. Jambière .... Soleret à la poulaine.

Chevalier
du XVe siècle muni d'un bouclier aux armes de La Hire.
(*D'après le Musée d'artillerie de Paris.*)

Armet (XVIe). Bourguignotte (XVIe). Morion (XVIe). Pot (XVIIe).

ARRÊTISTE n. m. Celui qui annote et publie un recueil d'arrêts.

ARRHER v. tr. Donner des arrhes.

ARRHES n. f. pl. (gr. *arrhabôn*, gages). Argent donné à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché.

ARRIÈRE interj. (lat. *ad retro*, par derrière). Au loin : *arrière les médisants!* **En arrière** loc. adv. Derrière, en retard : *rester en arrière*. N. m. *Mar.* Moitié de la longueur d'un vaisseau, du grand mât à la poupe. *Vent arrière*, en poupe.

ARRIÉRÉ, E adj. Qui est en retard : *payement arriéré*. *Fig.* Qui n'est pas en rapport avec son âge, son époque : *peuple arriéré*. N. m. Dette dont le payement est en retard.

ARRIÈRE-BAN n. m. Convocation de tous les vassaux d'un État par leur suzerain. Pl. des *arrière-bans*.

ARRIÈRE-BEC n. m. Éperon d'une pile de pont en aval. Pl. des *arrière-becs*.

ARRIÈRE-BOUCHE n. f. Le fond de la bouche. Pl. des *arrière-bouches*.

ARRIÈRE-BOUTIQUE n. f. Pièce de plain-pied derrière la boutique. Pl. des *arrière-boutiques*.

ARRIÈRE-BRAS n. m. Partie qui s'étend de l'épaule au coude.

ARRIÈRE-CORPS n. m. Partie placée à l'arrière d'un bâtiment.

ARRIÈRE-COUR n. f. Petite cour servant de dégagement. Pl. des *arrière-cours*.

ARRIÈRE-FIEF n. m. Fief relevant d'un autre fief. Pl. des *arrière-fiefs*.

ARRIÈRE-FLEUR n. f. Seconde floraison. Pl. des *arrière-fleurs*.

ARRIÈRE-GARDE n. f. Partie d'un corps de troupes qui ferme la marche. Pl. des *arrière-gardes*.

ARRIÈRE-GOÛT n. m. Goût désagréable que laisse un mets, une boisson. Pl. des *arrière-goûts*.

ARRIÈRE-MAIN n. m. Revers de la main; partie postérieure du cheval. Pl. des *arrière-mains*.

ARRIÈRE-NEVEU n. m. **ARRIÈRE-NIÈCE** n. f. Le fils, la fille du neveu ou de la nièce. Pl. des *arrière-neveux*, des *arrière-nièces*.

ARRIÈRE-PENSÉE n. f. Pensée intérieure et secrète; intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. Pl. des *arrière-pensées*.

ARRIÈRE-PETIT-FILS n. m. **ARRIÈRE-PETITE-FILLE** n. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. Pl. des *arrière-petits-fils*, des *arrière-petites-filles*.

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS n. m. pl. Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

ARRIÈRE-PLAN n. m. Ligne de perspective la plus éloignée. Pl. des *arrière-plans*.

ARRIÈRE-POINT n. m. Point d'aiguille empiétant sur le précédent. Pl. des *arrière-points*.

ARRIÉRER v. tr. Différer, retarder. **S'arriérer** v. pr. Demeurer en arrière. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ARRIÈRE-SAISON n. f. Fin de l'automne. Pl. des *arrière-saisons*.

ARRIÈRE-TRAIN n. m. Partie d'un véhicule portée par les roues de derrière; train postérieur d'un animal. Pl. des *arrière-trains*.

ARRIÈRE-VASSAL n. m. Celui qui relevait d'un seigneur vassal d'un autre seigneur. Pl. des *arrière-vassaux*.

ARRIÈRE-VOUSSURE n. f. Sorte de voûte pratiquée derrière une porte, une fenêtre. Pl. des *arrière-voussures*.

ARRIMAGE n. m. Action d'arrimer.

ARRIMER v. tr. Arranger la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMEUR n. m. Celui qui arrime.

ARRIVAGE n. m. Abord des navires dans un port; arrivée des marchandises.

ARRIVÉE n. f. Action d'arriver; moment précis de cette action.

ARRIVER v. int. Parvenir dans un lieu; atteindre : *arriver à la vieillesse*. V. imp. : *il m'est arrivé un malheur*. — Prend toujours l'auxil. *être*.

ARROBE. V. AROBE.

ARROCHE n. f. Genre de plantes dont un grand nombre d'espèces sont cultivées dans les jardins.

ARROGAMMENT adv. Avec arrogance.

ARROGANCE n. f. Fierté méprisante et insultante.

ARROGANT, E adj. Fier, hautain.

ARROGER (S') v. pr. (lat. *arrogare*). S'attribuer mal à propos quelque chose : *ils se sont arrogé des pouvoirs excessifs*.

ARROI n. m. Équipage, appareil.

ARRONDIR v. tr. Rendre rond. *Fig.* *Arrondir son bien*, l'augmenter; *arrondir une période*, lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDISSEMENT n. m. Action d'arrondir; état de ce qui est arrondi; circonscription administrative : *département divisé en quatre arrondissements*.

ARROSAGE n. m. Irrigation : *arrosage d'une prairie*.

ARROSEMENT n. m. Action d'arroser.

ARROSER v. tr. (préf. *ad* et lat. *ros*, rosée). Humecter par aspersion; couler à travers : *la Seine arrose Paris*.

ARROSION n. f. Action de ce qui ronge : *l'arrosion de la rouille*.

ARROSOIR n. m. Ustensile pour arroser (*).

ARRUGIE n. f. Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

ARS n. m. Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. *Saigner un cheval aux quatre ars*, aux quatre membres.

ARSENAL n. m. Magasin d'armes et de munitions de guerre.

ARSÉNIATE n. m. *Chim.* Sel formé par l'acide arsénique et une base.

ARSENIC (*nik* devant une voyelle) n. m. (gr. *arsên*, vigoureux ; *nikaô*, je dompte). Substance métallique, volatile au feu, et répandant alors une odeur d'ail; composé arsenical vénéneux.

ARSENICAL, E, AUX ou **ARSÉNIÉ, E** adj. *Chim.* Qui contient de l'arsenic.

ARSÉNIEUX (acide) adj. m. *Chim.* Combinaison d'arsenic et d'oxygène.

ARSÉNIQUE (acide) adj. m. *Chim.* Combinaison plus oxygénée que l'acide arsénieux.

ARSÉNITE n. m. *Chim.* Sel formé d'acide arsénieux et d'une base.

ART n. m. (lat. *ars*). Application des connaissances à la réalisation d'une conception; adresse : *avoir l'art de...* Pl. **Arts libéraux,** où l'intelligence a le plus de part; **arts mécaniques,** qui dépendent de la main; **beaux-arts,** la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique; **arts et métiers,** v. ÉCOLE (*Part. hist.*).

ARTEL n. m. Société coopérative en Russie.

ARTÈRE n. f. (gr. *artêria*). Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités. *Fig.* Grande voie de communication.

ARTÉRIEL, ELLE adj. Qui appartient aux artères : *sang artériel*, par opposition à *sang veineux*.

ARTÉRIOLE n. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE n. f. Dissection des artères.

ARTÉSIEN adj. m. V. PUITS.

ARTHRITE n. f. Inflammation d'une articulation.

ARTHRITIQUE adj. Qui a rapport aux articulations.

ARTICHAUT n. m. Plante potagère dont la fleur avant de s'ouvrir forme une tête composée d'écailles charnues à leur base ; pièce de serrurerie hérissée de crocs.

ARTICLE n. m. (lat. *articulus*). Division d'un traité, d'une loi, d'un contrat, d'un compte; tout objet de commerce ; partie comprise entre deux points d'articulation dans une plante ou un insecte. *Article de Paris*, objet de mode ou industriel qui se fabrique spécialement à Paris. *Faire l'article*, faire valoir une chose outre mesure. *Gram.* Mot qui détermine les noms. **Article de foi,** point important de croyance religieuse. *A l'article de la mort*, au dernier moment de la vie.

ARTICULAIRE adj. Qui a rapport aux articulations.

ARTICULATION n. f. Jointure des os; prononciation.

ARTICULÉ, E adj. Qui a une ou plusieurs articulations ; énoncé, exprimé nettement. N. m. pl. Première division des annelés, comprenant les *insectes*, *araignées*, *mille-pieds* et *crustacés*.

ARTICULER v. tr. Déduire par articles : *articuler des preuves* ; affirmer positivement : *articuler un fait*; prononcer : *articuler un son*.

ARTIFICE n. m. (lat. *ars*, *artis*, art ; *facere*, faire). Art, déguisement, fraude. **Feu d'artifice,** ensemble de compositions pyrotechniques.

ARTIFICIEL, ELLE adj. Qui se fait par art : *fleurs artificielles*. Son opposé est NATUREL.

ARTIFICIELLEMENT adv. D'une manière artificielle.

ARTIFICIER n. m. Qui fait des feux d'artifice ; artilleur employé à la confection des pièces de pyrotechnie.

ARTIFICIEUSEMENT adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE adj. Plein d'artifice, de ruse : *conduite artificieuse*.

ARTILLÉ, E adj. Armé de son artillerie.

ARTILLERIE n. f. Attirail de guerre, comme canons, etc.; le corps des artilleurs. *Pièce d'artillerie*, canon, obusier, etc.

ARTILLEUR n. m. Soldat d'artillerie.

ARTIMON n. m. *Mar.* Mât de l'arrière.

ARTISAN n. m. Homme de métier, comme le *charpentier*, le *serrurier*, etc. *Fig.* Auteur : *artisan de sa fortune*.

ARTISON n. m. Insecte qui ronge les pelleteries, les étoffes.

ARTISTE n. m. Celui qui exerce un art libéral, comme le *peintre*, le *sculpteur*, etc. *Artiste dramatique*, acteur. N. f. : *une jeune artiste*.

ARTISTEMENT adv. Avec art.

ARTISTIQUE adj. Qui a rapport aux arts.

ARUM n. m. Genre de plantes, vulgairement *pied-de-veau*.

ARUSPICE n. m. (lat. *aruspex*). Chez les Romains, sacrificateur qui prétendait prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. V. AUGURE.

ARYEN, ENNE adj. et n. Qui concerne les Aryens ou Aryas, peuple de l'Inde très ancien.

AS (*ace*) n. m. (lat. *as*, un seul). Carte à jouer; face du dé marquée d'un seul point ; unité de poids, de monnaie, de mesure chez les anciens Romains.

ASBESTE (*az-bès-te*) n. m. Substance minérale incombustible, de la nature de l'amiante.

ASCARIDE n. m. (gr. *askarizô*, je m'agite). Genre de vers intestinaux.

ASCENDANCE n. f. Ensemble des générations qui ont précédé une génération actuelle.

ASCENDANT n. m. (lat. *escendere*, monter). *Astr.* Mouvement d'une planète au-dessus de l'horizon. *Fig.* Autorité, influence sur quelqu'un. Pl. Les parents dont on descend.

ASCENDANT, E adj. Qui va en montant, et, *fig.*, en progressant.

ASCENSEUR n. m. Panier en forme de cage mû par un mécanisme, servant dans les bâtisses à monter les matériaux ; fauteuil qui monte ou descend à l'aide d'un appareil, dans la cage d'un escalier, pour le service des personnes.

ASCENSION n. f. Action de monter, de s'élever : *l'ascension d'un ballon ;* élévation miraculeuse de Jésus-Christ ; jour où l'Eglise célèbre cette fête dix jours avant la Pentecôte).

ASCENSIONNEL, ELLE adj. Qui tend à monter ou faire monter : *mouvement ascensionnel, force ascensionnelle.*

ASCÈTE n. (gr. *askêtês*, qui s'exerce). Celui qui se consacre aux exercices de piété, aux mortifications.

ASCÉTIQUE adj. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle.

ASCÉTISME n. m. Vie consacrée aux exercices de piété.

ASCIENS n. m. pl. (*a* priv. et gr. *skia*, ombre). Habitants de la zone torride, sans ombre à midi.

ASCITE n. f. Hydropisie du péritoine.

ASCLÉPIADE n. m. (nom d'un poète grec). Sorte de vers lyrique, grec ou latin. Adj. *Vers asclépiades.*

ASCLÉPIADE n. f. ou **ASCLÉPIAS** n. m. Genre de plantes à graines soyeuses auxquelles appartient le dompte-venin.

ASIARCAT n. m. Fonction d'asiarque.

ASIARQUE n. m. Nom donné dans la province romaine de l'Asie aux magistrats supérieurs des rites religieux, chargés d'organiser fêtes et jeux sacrés.

ASIATIQUE adj. Particulier à l'Asie : *luxe, mœurs asiatiques.*

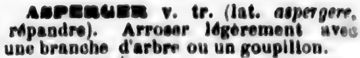
ASILE n. m. Lieu de refuge. *Fig.* Protection, retraite : *l'asile de la paix.* **Salle d'asile,** établissement destiné à recevoir les enfants en bas âge et à leur donner les premières connaissances. V. ÉCOLES (*Part. hist.*). — **Droit d'asile.** V. ASILE (*Part. hist.*). Aujourd'hui, on nomme *asiles* des établissements où la charité recueille les malades, etc., et où l'indigence et le malheur sont sûrs de trouver abri.

ASINE adj. (lat. *asinus*, âne.) Qui a rapport à l'âne : *bête asine* : âne ou ânesse.

ASPARAGINÉES n. f. pl. Famille de plantes dont l'asperge est le type.

ASPECT (*pè ; pèk* devant une voyelle) n. m. (lat. *aspectus*). Vue d'un objet ; manière dont il se présente à la vue. *Fig.* Face d'une affaire : *cette entreprise se présente sous un fâcheux aspect.*

ASPERGE n. f. (gr. *asparagos*). Plante potagère (*).



ASPERGER v. tr. (lat. *aspergere*, répandre). Arroser légèrement avec une branche d'arbre ou un goupillon.

ASPERGÈS (*gèce*) n. m. Goupillon pour asperger ; moment de l'aspersion à la messe.

ASPÉRITÉ n. f. (lat. *asper*, âpre). Etat de ce qui est raboteux : *l'aspérité du sol. Fig. : les aspérités du style.*

ASPERSION n. f. Action d'asperger.

ASPERSOIR n. m. Goupillon.

ASPÉRULE n. f. Genre de plantes, de la famille des rubiacées. **Aspérule odorante,** petit muguet ou reine-des-bois.

ASPHALTE n. m. (gr. *asphaltos*, bitume). Sorte de bitume.

ASPHODÈLE n. m. Plante de la famille des liliacées.

ASPHYXIANT, E adj. Qui asphyxie.

ASPHYXIE n. f. (*a* priv. et gr. *sphuxis*, pouls). Suspension subite de la respiration. — Elle a lieu par *submersion*, c'est celle des noyés ; par *strangulation*, comme dans le supplice de la corde et dans le croup ; par l'*absorption* d'un gaz délétère, ainsi que cela arrive dans les fosses d'aisances. Dans cet état, il y a suspension de tous les phénomènes vitaux. L'asphyxie par submersion peut être assimilée à l'asphyxie par le charbon ; ce n'est ni l'eau ni l'oxyde de carbone qui cause la mort, c'est l'absence seule d'air vital. Pour combattre l'asphyxie, il faut exposer le malade à l'air libre, le dépouiller de ses vêtements, insuffler de l'air dans les poumons et rétablir la circulation du sang au moyen de fortes frictions : dans certaines circonstances, une saignée au bras peut-être nécessaire.

ASPHYXIÉ, E adj. et n. Frappé d'asphyxie.

ASPHYXIER v. tr. Causer l'asphyxie.

ASPIC (*pick*) n. m. (gr. *aspis*). Serpent du genre vipère, répandu en France et dont la morsure est très dangereuse par les fortes chaleurs. Dès qu'on est mordu, faire une ligature au-dessus de la blessure si c'est un membre ; si l'on n'a pas d'écorchures dans la bouche, il faut sucer la plaie, mais prendre garde d'avaler le venin. Le mieux est de cautériser au nitrate d'argent ou au fer rouge. *Fig. langue d'aspic*, personne médisante.

ASPIC n. m. Nom vulgaire de la grande lavande.

ASPIC n. m. Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée.

ASPIRANT, E adj. Qui aspire. *Pompe aspirante*, pompe qui élève l'eau en faisant le vide.

ASPIRANT, E n. Personne qui aspire à une place, à un emploi. *Aspirant de marine*, officier de marine du grade inférieur à celui d'enseigne.

ASPIRATEUR, TRICE adj. Qui aspire.

ASPIRATION n. f. Action d'aspirer. *Gram*. Prononciation du gosier. *Fig*. Mouvement de l'âme vers Dieu.

ASPIRATOIRE adj. Qui concerne l'aspiration.

ASPIRER v. tr. (préf. *ad* et lat. *spirare*, respirer). Attirer l'air avec la bouche; élever l'eau par le vide; prononcer du gosier. V. int. Prétendre : *aspirer aux honneurs*.

ASPRE n. m. Petite monnaie d'argent turque.

ASSA FŒTIDA n. f. Suc résineux qui découle d'une ombellifère.

ASSAILLANT n. m. Celui qui attaque. Pl. Ceux qui donnent assaut à une place.

ASSAILLIR v. tr. (préf. *ad* et lat. *salire*, sauter — se conjugue comme TRESSAILLIR). Attaquer vivement.

ASSAINIR v. tr. Rendre sain.

ASSAINISSEMENT n. m. Action d'assainir; son résultat.

ASSAISONNEMENT n. m. Action, manière d'assaisonner les mets; ingrédient pour assaisonner, comme *poivre, sel, vinaigre*, etc. *Fig*. Agrément dans le discours, grâce dans l'action.

ASSAISONNER v. tr. Accommoder un mets avec des ingrédients qui flattent le goût. *Fig*. Parler, agir avec des manières douces, bienveillantes : *assaisonner une faveur, un refus, de paroles gracieuses*.

ASSASSIN, E n. m. (ar. *haschischin*, de *haschisch*, plante enivrante que le Vieux de la Montagne faisait prendre à ses affidés). Celui qui tue de dessein prémédité ou par trahison. Adj. : *main assassine*.

ASSASSINANT, E adj. Ennuyeux, fatigant à l'excès : *compliments assassinants*.

ASSASSINAT n. m. Meurtre commis par un assassin.

ASSASSINER v. tr. Tuer de dessein prémédité ou par trahison. *Fig*. Fatiguer, importuner à l'excès : *assassiner de compliments*.

ASSAUT n. m. (préf. *ad* et lat. *saltus*, saut). Attaque pour emporter une place de guerre; combat au fleuret. *Fig*. : *faire assaut d'esprit*.

ASSÉCHER v. tr. Priver d'eau.

ASSEMBLAGE n. m. Union de plusieurs choses, soit au physique, soit au moral : *assemblage de vices et de vertus*. *Menuis*. Manière de joindre ensemble des pièces de bois. *Impr*. Mise en ordre des feuilles imprimées.

ASSEMBLÉ n. m. Un des pas de la danse.

ASSEMBLÉE n. f. Réunion de personnes dans un même lieu.

ASSEMBLER v. tr. Mettre ensemble, réunir : *assembler des troupes, les feuilles d'un livre*; joindre : *assembler des pièces de charpente*; convoquer : *assembler le Sénat*.

ASSEMBLEUR, EUSE n. *Impr*. Qui fait l'assemblage des feuilles imprimées.

ASSENER v. tr. (lat. *assignare*, désigner). Porter avec violence. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'assène, j'assènerai*.

ASSENTIMENT n. m. Consentement volontaire.

ASSENTIR v. int. Donner son assentiment.

ASSEOIR v. tr. (lat. *sedes*, siége — *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*, ou *j'assois, tu assois*, etc. *J'asseyais, nous asseyions* ou *j'assoyais*, etc. *J'assis, nous assîmes*. *J'assiérai, nous assiérons*, ou *j'assoirai, nous assoirons*, etc. *J'assiérais, nous assiérions*, ou *j'assoirais, nous assoirions*, etc. *Assieds, asseyons*, ou *assois, assoyons*, etc. *Que j'asseye, que nous asseyions*, ou *que j'assoie, que nous assoyions*, etc. *Que j'assisse, que nous assissions*. *Asseyant* ou *assoyant*. *Assis, e*. On dit toujours au fig. : *j'assois, j'assoyais j'assoirai, j'assoirais*, etc.). Mettre sur un siége; poser sur quelque chose de solide. *Fig*. Etablir : *asseoir un camp, des impositions, un gouvernement*, etc.

ASSERMENTÉ, E adj. Qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution : *fontionnaire assermenté*. *Prêtre assermenté*, celui qui, à l'époque de la constitution civile du clergé en 1790, avait prêté le serment.

ASSERMENTER v. tr. Lier par serment.

ASSERTION n. f. (lat. *asserere*, affirmer). Proposition qu'on soutient vraie.

ASSERVIR v. tr. Assujettir, réduire à une dépendance extrême. *Fig*. *Asservir ses passions*, les dompter.

ASSERVISSANT, E adj. Qui asservit : *condition asservissante*.

ASSERVISSEMENT n. m. Etat de ce qui est asservi.

ASSERVISSEUR n. m. Celui qui asservit.

ASSESSEUR adj. et n. (lat. *assidere*, s'asseoir auprès). Adjoint à un juge : *conseiller assesseur*.

ASSETTE s. f. Hachette de couvreur servant à couper et à clouer les lattes et les ardoises.

ASSEZ adv. (préf. *ad* et lat. *satis*, suffisamment). En quantité suffisante.

ASSIDU, E adj. (lat. *assidere*, se tenir auprès). Exact à se rendre où le devoir l'appelle; qui rend des soins continuels : *courtisans assidus*; appliqué sans cesse : *assidu à l'étude*; continu : *travail assidu*.

ASSIDUITÉ n. f. Exactitude, application. Pl. Continuité de soins.

ASSIDÛMENT adv. Avec assiduité.

ASSIÉGEANT, E adj. et n. Qui assiége : *repousser les assiégeants*.

ASSIÉGER v. tr. (préf. *ad* et lat. *sedere*, s'établir). Faire le siège d'une place. *Fig.* Obséder. — Se conjugue comme **ABRÉGER**.

ASSIÉGÉS n. m. pl. Ceux qui sont dans une place assiégée.

ASSIETTE n. f. (rad. *assis*). Ma... d'être assis, placé; position stable d'un corps : *l'assiette d'une poutre;* pièce de vaisselle. *Fig.* Disposition de l'esprit : *la vertu tient l'âme dans une assiette inébranlable.* **L'assiette de l'impôt,** sa répartition.

ASSIETTÉE n. f. Contenu d'une assiette.

ASSIGNABLE adj. Qui peut être déterminé avec précision.

ASSIGNAT n. m. Papier-monnaie dont la valeur était *assignée* sur les biens nationaux.

ASSIGNATION n. f. Citation devant le juge; attribution de fonds à un payement.

ASSIGNER v. tr. (préf. *ad* et lat. *signum*, signe). Appeler quelqu'un en justice; affecter un fonds à un payement. *Fig.* Affecter, donner, déterminer : *assigner une place, un rendez-vous, une cause à un événement.*

ASSIMILABLE adj. Qui peut être assimilé.

ASSIMILATEUR, TRICE adj. Qui assimile : *fonctions assimilatrices.*

ASSIMILATION n. f. Action d'assimiler.

ASSIMILER v. tr. (préf. *ad* et lat. *similis*, semblable). Rendre semblable; établir une comparaison. **S'assimiler** v. pr. Se comparer : *s'assimiler aux grands hommes. Phys.* Approprier à sa substance.

ASSISE n. f. Rang de pierres posées horizontalement. Pl. Séances extraordinaires tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles; lieu où se tiennent ces séances.

ASSISTANCE n. f. Présence d'un magistrat ou d'un prêtre, lorsqu'elle est requise; assemblée, auditoire : *son discours ravit l'assistance;* aide, secours : *on doit assistance aux malheureux.* **Assistance publique,** administration publique de secours et de bienfaisance. **Assistance judiciaire,** institution qui facilite ou procure gratuitement aux indigents la défense de leurs droits en justice.

ASSISTANT, E adj. Qui assiste, qui aide. N. m. pl. Personnes assemblées dans un même lieu.

ASSISTÉ, E n. Qui jouit du bénéfice de l'Assistance publique ou judiciaire.

ASSISTER v. int. (préf. *ad* et lat. *sistere*, se tenir). Etre présent : *assister à une séance.* V. tr. Secourir : *assister un malheureux.*

ASSOCIATION n. f. Union de personnes pour un intérêt, un but commun; rapprochement : *l'association des idées.*

ASSOCIÉ, E n. Personne liée par association avec une ou plusieurs autres.

ASSOCIER v. tr. (préf. *ad* et lat. *sociare*, joindre). Donner, prendre pour aide, pour collègue; unir, joindre : *associer des idées.* **S'associer** v. pr. Entrer en société.

ASSOLEMENT n. m. Succession méthodique de cultures, combinée dans le but d'obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir.

ASSOLER v. tr. (rad. *sole*). Alterner les cultures d'un champ.

ASSOMBRIR v. tr. Rendre sombre. **S'assombrir** v. pr. Devenir sombre.

ASSOMMANT, E adj. Fatigant, ennuyeux à l'excès : *travail, homme, discours assommant. Fam.*

ASSOMMER v. tr. Tuer en frappant avec un corps pesant; battre avec excès. *Fig.* Etourdir, importuner : *assommer de questions. Fam.*

ASSOMMEUR n. m. Qui assomme.

ASSOMMOIR n. m. Tout instrument qui sert à assommer; sorte de bâton plombé.

ASSOMPTION n. f. (lat. *assumere*, enlever). Enlèvement de la sainte Vierge au ciel; jour où l'Eglise en célèbre la fête (15 août); œuvre d'art représentant cet événement.

ASSONANCE n. f. Ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots, comme : *sombre, tondre; peindre, peintre; tombe, onde,* etc.

ASSONANT, E adj. Qui produit une assonance.

ASSORTI, E adj. Qui se convient : *époux assortis.*

ASSORTIMENT n. m. Convenance : *l'assortiment de ces couleurs est agréable;* assemblage complet de choses qui vont ensemble : *assortiment de bijoux;* collection de marchandises de même genre : *fonds d'assortiment.*

ASSORTIR v. tr. Réunir des personnes, des choses qui se conviennent : *assortir des étoffes, des fleurs, des convives;* approvisionner : *assortir un magasin.* **S'assortir** v. pr. Se convenir : *ces couleurs s'assortissent.*

ASSORTISSANT, E adj. Qui assortit bien, qui va bien : *couleur assortissante à une autre.*

ASSOTER v. tr. Infatuer d'une passion ridicule.

ASSOUPIR v. tr. (préf. *ad* et lat. *sopire*, endormir). Endormir à demi. *Fig.* Calmer, empêcher l'éclat d'une chose fâcheuse : *assoupir la douleur, une affaire.*

ASSOUPISSANT, E adj. Qui assoupit.

ASSOUPISSEMENT n. m. Etat d'une personne assoupie. *Fig.* Nonchalance extrême : *honteux assoupissement.*

ASSOUPLIR v. tr. Rendre souple : *assouplir une étoffe. Fig* : *assouplir le caractère.*

ASSOURDIR v. tr. Etourdir.

ASSOURDISSANT, E adj. Qui assourdit : *bruit assourdissant.*

ASSOURDISSEMENT n. m. Action d'assourdir; résultat de cette action.

ASSOUVIR v. tr. (rad. *soûl*) Rassasier

pleinement : *assouvir sa faim, sa vengeance.*

ASSOUVISSEMENT n. m. Action d'assouvir ; état de ce qui est assouvi : *assouvissement de la faim, des désirs.*

ASSUJETTIR ou **ASSUJÉTIR** v. tr. Soumettre : *assujettir un peuple ;* astreindre : *assujettir à l'obéissance ;* fixer : *assujettir une porte.*

ASSUJETTISSANT ou **ASSUJÉTISSANT, E** adj. Qui gêne, assujettit : *place assujettissante.*

ASSUJETTISSEMENT ou **ASSUJÉTISSEMENT** n. m. Etat de dépendance. *Fig.* Contrainte : *la grandeur a ses assujettissements.*

ASSUMER v. tr. (lat. *sumere*, prendre). Prendre sur soi une responsabilité.

ASSURANCE n. f. Certitude : *j'ai l'assurance que...* ; garantie, promesse formelle. *Fig.* Hardiesse : *répondre avec assurance.* **Compagnie d'assurance**, société qui assure contre l'incendie, la grêle, l'inondation, le naufrage, etc.

ASSURÉ, E adj. Ferme, hardi : *pas, air, regard assuré.* N. Qui a passé un contrat d'assurance.

ASSURÉMENT adv. Certainement.

ASSURER v. tr. Affirmer : *assurer un fait à quelqu'un ;* rendre certain : *assurer quelqu'un d'une chose ;* rendre stable : *assurer un mur ;* garantir : *assurer une créance ;* s'engager à rembourser les pertes : *assurer une récolte.* **S'assurer** v. pr. Se procurer la certitude : *nous nous sommes assurés que...* ; arrêter : *s'assurer d'un coupable ;* passer un contrat d'assurance

ASSUREUR n. m. Celui qui assure un navire contre le naufrage, une maison contre l'incendie, etc.

ASSYRIEN, ENNE adj. et n. De l'Assyrie.

ASTER (*a-stère*) n. m. Plante de la famille des composées.

ASTÉRIE n. f. Echinoderme appelé vulgairement étoile de mer.

ASTÉRISME n. m. Constellation.

ASTÉRISQUE n. m. Signe en forme d'étoile pour indiquer un renvoi (*).

ASTÉROÏDE n. m. (gr. *astêr*, astre ; *eidos*, aspect). Nom scientifique des aérolithes et des étoiles filantes.

ASTHÉNIE n. f. (*a* priv. et gr. *sthenos*, force). Diminution partielle ou générale de l'action organique.

ASTHMATIQUE adj. et n. Qui a un asthme.

ASTHME n. m. (gr. *asthma*, respiration difficile). Maladie caractérisée par une grande difficulté de respirer.

ASTIC n. m. Gros os de cheval dont les cordonniers se servent pour lisser les semelles des souliers.

ASTICOT n. m. Sorte de ver de viande dont on se sert pour la pêche.

ASTICOTER v. tr. Contrarier pour des bagatelles. *Fam.*

ASTIQUER v. tr. Faire reluire en frottant avec un astic.

ASTRAGALE n. m. (gr. *astragalos*). *Arch.* Moulure qui couronne la partie supérieure d'une colonne ; un des os du pied ; genre de plantes légumineuses.

ASTRAKAN n. m. Fourrure à poil frisé préparée à Astrakan ou suivant les mêmes procédés. — Contre l'usage qui a prévalu, l'Académie écrit ASTRACAN.

ASTRAL, E adj. Des astres.

ASTRE n. m. (gr. *astron*). Corps céleste. *Fig.* Beauté rare : *cette femme est un astre.*

ASTREINDRE v. tr. (lat. *astringere*, lier, attacher). Soumettre, assujettir.

ASTRICTION n. f. Effet produit par un astringent.

ASTRINGENT, E adj. et n. (lat. *astringere*, resserrer). *Méd.* Qui resserre : *remède astringent.*

ASTROLABE n. m. (gr. *astron*, astre ; *lambanô*, je prends). Instrument pour mesurer la hauteur des astres.

ASTROLOGIE n. f. (gr. *astron*, astre ; *logos*, discours). Art mensonger de prédire les événements d'après l'inspection des astres. — Cette science chimérique prétendait prédire l'avenir par l'inspection des astres, comme s'ils pouvaient avoir quelque influence sur les événements qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre. Née en Chaldée, l'astrologie passa en Egypte, de là en Grèce, puis en Italie, et de là dans tout l'occident de l'Europe. On a peine à croire que les hommes les plus célèbres dans tous les temps, que Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres, s'en soient occupés. Chaque prince avait un astrologue à sa cour ; celui de Louis XI se nommait Galeotti, et celui de Catherine de Médicis Côme Ruggieri, tous les deux Italiens. Il ne naissait pas un personnage de quelque importance sans qu'on appelât un astrologue pour tirer son horoscope. Cette absurde superstition ne disparut complètement qu'au XVIIIe siècle.

ASTROLOGIQUE adj. Qui appartient à l'astrologie.

ASTROLOGIQUEMENT adv. D'après l'astrologie.

ASTROLOGUE n. m. Qui s'adonne à l'astrologie.

ASTRONOME n. m. Qui connaît l'astronomie.

ASTRONOMIE n. f. (gr. *astron*, astre ; *nomos*, loi). Science qui traite des astres. — L'astronomie apprend à déterminer la position relative des astres, leur configuration, et à constater les lois de leurs mouvements. Son origine se perd dans la nuit des temps ; avant Pythagore, on n'avait encore que des connaissances éparses. Ce grand philosophe devina le mouvement quotidien de la terre sur son

axe, et son mouvement annuel autour du soleil; il rattacha les planètes et les comètes au système solaire (140 avant J.-C.). Ptolémée, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie, établit un système complet qu'adoptèrent toutes les nations; il admettait, contrairement à Pythagore, que la terre était placée au centre du monde et que tous les astres se mouvaient autour d'elle. Au XVe siècle, Copernic, astronome allemand, démontra les erreurs de Ptolémée et ramena la science astronomique aux idées de Pythagore.

ASTRONOMIQUE adj. Qui concerne l'astronomie : *observation astronomique*.

ASTRONOMIQUEMENT adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE n. f. (lat. *astutia*). Finesse pleine de méchanceté.

ASTUCIEUSEMENT adv. Avec astuce.

ASTUCIEUX, EUSE adj. Qui a de l'astuce.

ASYMÉTRIE (*a-ci*) n. f. Défaut de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*a-ci*) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (*a-cimp-to-te*) n. f. (*a* priv. et gr. *sun*, avec; *piptô*, je tombe). *Géom.* Ligne droite qui s'approche constamment d'une ligne courbe sans pouvoir jamais la rencontrer.

ATARAXIE n. f. État d'une personne que rien n'émeut.

ATAVISME (lat. *atavus*, aïeul) n. m. Ressemblance avec les aïeux.

ATAXIE n. f. Ensemble de phénomènes irréguliers, dans certaines fièvres.

ATAXIQUE adj. Qui appartient à l'ataxie: *fièvres ataxiques*. N. Atteint d'ataxie.

ATÈLE n. m. Espèce de singe.

ATELIER n. m. Lieu où travaillent des ouvriers, des artistes, etc.; les ouvriers ou élèves travaillant sous un maître.

ATELLANES n. f. pl. Chez les Romains, pièces bouffonnes qui avaient pris naissance à Atella.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOÎMENT** n. m. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers pour les payer à termes convenus.

ATERMOYER v. tr. Retarder le terme d'un payement. *Fig.* Différer, remettre.

ATHÉE adj. et n. (*a* priv. et gr. *theos*, Dieu). Qui ne reconnaît point de Dieu.

ATHÉISME n.m. Doctrine des athées. —V. DÉISME.

ATHÉNÉE n. m. (gr. *Athênê*, Minerve, déesse des beaux-arts). Établissement où des savants, des gens de lettres se réunissent pour faire des cours, des lectures.

ATHLÈTE n.m. (gr *athlos*, combat). Homme très fort; jadis, celui qui combattait dans les jeux solennels de la Grèce.

ATHLÉTIQUE adj. Qui appartient aux athlètes : *formes athlétiques*.

ATHREPSIE n. f. Diarrhée enfantine due au défaut d'assimilation des aliments.

ATLANTE n. f. Figure d'homme qui soutient un ouvrage d'architecture.

ATLANTIQUE adj. Se dit de la mer située entre l'ancien continent à l'est et le nouveau à l'ouest.

ATLAS (*lace*) n. m. Recueil de cartes géographiques; planches jointes à un ouvrage.

ATMOSPHÈRE n. f. (gr. *atmos*, vapeur; *sphaira*, sphère). Masse d'air qui environne la terre; mesure de force dans les machines : *pression de dix, de vingt atmosphères*. — La hauteur de l'atmosphère, suivant M. Biot, ne saurait dépasser 40,000 mètres. On a trouvé que la pression de l'atmosphère sur un homme de grandeur ordinaire est de 17,000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas écrasés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contre-balancé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli.

Les observations astronomiques démontrent que les planètes et leurs satellites (la lune exceptée) sont également entourés d'une atmosphère.

ATMOSPHÉRIQUE adj. Qui a rapport à l'atmosphère.

ATOLL n. m. Île annulaire formée par des coraux.

ATOME n. m. (gr. *atomos*, qu'on ne peut diviser). Corps regardé comme indivisible à cause de sa petitesse; élément des corps. *Fig.* Corps relativement très petit : *les hommes sont des atomes dans l'univers*.

ATOMIQUE ou **ATOMISTIQUE** adj. Qui a rapport aux atomes : *théorie atomique*.

ATOMISME n. m. Système des philosophes qui prétendent expliquer la formation de l'univers par la combinaison spontanée des atomes.

ATOMISTE n. m. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE. V. ATOMIQUE.

ATONE adj. (*a* priv. et gr. *tonos*, ton). Sans vigueur, sans expression.

ATONIE n. f. Faiblesse, manque de force.

ATONIQUE adj. Qui résulte de l'atonie : *état atonique*.

ATOUR n. m. Tout ce qui sert à la parure des femmes.

ATOURNER v. tr. Parer. Peu usité.

ATOUT n. m. Carte de la couleur qui retourne.

ATRABILAIRE adj. et n. Triste.

ATRABILE n. f. (lat. *atra*, noire; *bilis*, bile). Bile noire, mélancolie.

ÂTRE n. m. (lat. *ater*, noir). Foyer de la cheminée.

ATRIUM (*triome*) n. m. Vestibule chez les Romains.

ATROCE adj. (lat. *atrox*, *atrocis*). D'une méchanceté excessive.

ATROCEMENT adv. D'une manière atroce.

ATROCITÉ n. f. Action atroce.

ATROPHIE n. f. (*a* priv. et gr. *trophê*, nourriture). *Méd.* Amaigrissement excessif.

ATROPHIÉ, E adj. *Méd.* Très amaigri : *membre atrophié.*

ATROPHIER (S') v. pr. *Méd.* Devenir très maigre.

ATTABLER (S') v. pr. Se mettre à table.

ATTACHANT, E adj. Qui intéresse, fixe fortement l'attention : *lecture attachante.*

ATTACHE n. f. Lien, courroie, etc. ; endroit où est fixé un muscle. *Fig.* Sujétion continuelle : *tenir quelqu'un à l'attache.*

ATTACHÉ n. m. Qui fait partie du personnel d'une ambassade.

ATTACHEMENT n. m. Sentiment de vive affection ; application : *attachement au travail.*

ATTACHER v. tr. Joindre fortement une chose à une autre. *Fig.* Lier par quelque chose qui plaît, oblige : *attacher par la reconnaissance ;* attribuer : *attacher du prix à un objet ;* fixer : *attacher ses yeux sur quelque chose.* V. int. Intéresser : *cette lecture attache.* **S'attacher** v. pr. *S'attacher à quelqu'un,* éprouver pour lui de l'affection ; *s'attacher aux pas de quelqu'un,* le suivre sans cesse ; *s'attacher à quelque chose,* s'y appliquer.

ATTAQUABLE adj. Qui peut être attaqué : *place attaquable.*

ATTAQUE n. f. Action d'attaquer. *Fig.* Accès subit d'un mal : *attaque d'apoplexie ;* atteinte : *les attaques de la calomnie.*

ATTAQUER v. tr. Assaillir. *Fig.* Provoquer ; intenter une action judiciaire : *attaquer quelqu'un en justice ;* ronger : *la rouille attaque le fer.*

ATTARDER v. tr. Mettre en retard : *il m'a attardé.* **S'attarder** v. pr. Se mettre en retard.

ATTEINDRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *tangere,* toucher). Frapper de loin : *atteindre d'un coup de pierre ;* joindre en chemin : *atteindre celui qui était en avant ;* parvenir à : *atteindre le but, atteindre une vieillesse avancée.* V. int., avec la prép. *à,* quand il y a effort, difficulté : *atteindre au plancher.*

ATTEINT, E adj. Attaqué : *atteint de la peste. Atteint et convaincu,* coupable de fait et reconnu coupable en droit : *atteint et convaincu de vol.*

ATTEINTE n. f. Coup dont on est atteint. *Fig.* Attaque : *atteinte de goutte.*

ATTELAGE n. m. Action ou manière d'atteler : *attelage mal fait ;* ensemble de bêtes attelées.

ATTELER v. tr. (rad. *attelle*). Attacher des animaux de trait à une voiture. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ATTELLE n. f. Partie en bois du collier des chevaux à laquelle les traits sont attachés. *Chir.* Petite pièce de bois pour maintenir des os fracturés.

ATTELOIRE n. f. Cheville mobile qui fixe les traits du cheval au timon.

ATTENANT, E adj. Contigu : *terre attenante à la maison.*

ATTENDANT (EN) loc. prép. Jusqu'à la réalisation de... **En attendant que** loc. conj. Jusqu'à ce que.

ATTENDRE v. tr. (préf. *ad* et lat. *tendere,* tendre). Etre dans l'attente, l'espérance ou la crainte de... *Fig.* Etre prêt : *le dîner nous attend.* V. int. Différer : *il faut attendre.* **S'attendre** v. pr. Compter sur, espérer, prévoir : *s'attendre à une faveur.*

ATTENDRIR v. tr. Rendre tendre. *Fig.* Emouvoir : *attendrir le cœur.* **S'attendrir** v. pr. Devenir tendre ; être ému.

ATTENDRISSANT, E adj. Qui émeut l'âme : *paroles attendrissantes.*

ATTENDRISSEMENT n. m. Etat de l'âme émue.

ATTENDU prép. Vu : *Attendu les événements.* **Attendu que** loc. conj. Vu que.

ATTENTAT n. m. Entreprise criminelle contre les personnes ou les choses.

ATTENTATOIRE adj. Qui porte atteinte : *mesure attentatoire.*

ATTENTE n. f. Etat de celui qui attend. *Fig.* Espérance : *tromper l'attente.*

ATTENTER v. int. (préf *ad* et lat. *tentare,* tenter). Commettre un attentat.

ATTENTIF, IVE adj. Qui a de l'attention, de l'application : *oreille attentive, élève attentif.*

ATTENTION n. f. (préf. *ad* et lat. *tendere,* tendre). Application d'esprit. *Fig.* Pl. Soins officieux : *Avoir mille attentions pour... Absol.* et *interj.* : *Attention !* soyez attentif.

ATTENTIONNÉ, E adj. Qui a des prévenances.

ATTENTIVEMENT adv. Avec attention.

ATTÉNUANT, E adj. Qui atténue, rend moins grave. **Circonstances atténuantes,** qui ont pour effet de diminuer la criminalité et d'abaisser la peine. Son opposé est *aggravantes.*

ATTÉNUATION n. f. Action d'atténuer : *obtenir une atténuation de peine.*

ATTÉNUER v. tr. (préf. *ad* et lat. *tenuis,* léger — Prend un tréma sur l'i aux deux prem. pers. du pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous atténuïons, que vous atténuïez*). Rendre moins grave : *le repentir atténue la faute.*

ATTERRAGE n. m. *Mar.* Lieu où un vaisseau peut aborder la terre.

ATTERRER v. tr. (rad. *terre*). Accabler : *ce coup l'a atterré.*

ATTERRIR v. int. (rad. *terre*). *Mar.* Prendre terre.

ATTERRISSAGE n. m. *Mar.* Action de prendre terre.

ATTERRISSEMENT n. m. Amas de terres, de sables apportés par les eaux.

ATTESTATION n. f. Certificat, témoignage.

ATTESTER v. tr. (préf. *ad* et lat. *testis,* témoin). Certifier : *attester un fait ;* prendre à témoin : *attester le ciel.*

ATTICISME n. m. (gr. *attikismos*). Délicatesse, finesse de goût, de langage, particulière aux habitants de l'Attique.

ATTICISTE n. m. Celui qui cherche à reproduire le style des écrivains attiques.

ATTIÉDIR v. tr. Rendre tiède. *Fig.* Diminuer l'ardeur : *attiédir l'amitié.*

ATTIÉDISSEMENT n. m. Refroidissement : *l'attiédissement de l'amitié, de la dévotion.*

ATTIFAGE ou **ATTIFEMENT** n. m. Manière d'attifer ou d'être attifé.

ATTIFER v. tr. (v. fr. *tuffe*, touffe de cheveux). Orner, parer avec affectation. *Fam.*

ATTIFET n. m. Ornement de tête pour les femmes.

ATTIQUE adj. (gr. *attikos*). Qui a rapport à la manière, au goût des anciens Athéniens : *finesse attique. Sel attique*, raillerie délicate et fine, particulière au peuple d'Athènes. N. m. *Arch.* Petit étage supérieur pour orner ou dissimuler le toit.

ATTIQUEMENT adv. Avec une élégance attique.

ATTIRAIL n. m. (*ra-ye* — rad. *tirer* [après soi]). Quantité de choses nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc.

ATTIRANT, E adj. Qui attire, séduit.

ATTIRER v. tr. Tirer à soi : *l'aimant attire le fer. Fig.* Appeler sur soi : *attirer les regards.*

ATTISER v. tr. (préf. *ad* et lat. *titio*, tison). Rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler. *Fig.* Exciter, allumer : *attiser le feu de la révolte.*

ATTISEUR n. m. Celui qui attise.

ATTISOIR ou **ATTISONNOIR** n. m. Petit instrument pour attiser le feu.

ATTITRÉ, E adj. Qui existe en vertu d'un titre ou de l'habitude : *courtier, marchand attitré.*

ATTITUDE n. f. (ital. *attitudine;* du lat. *aptitudo*, aptitude). Position du corps. *Fig.* Façon de se présenter.

ATTORNEY (*a-tor-né*) n. m. (v. fr. *atorné*, préposé à). Officier public qui, en Angleterre, remplit les fonctions de procureur ou d'avoué. **Attorney général**, procureur général.

ATTOUCHEMENT n. m. Action de toucher.

ATTRACTIF, IVE adj. Qui attire : *la force attractive de l'aimant.*

ATTRACTION n. f. (préf. *ad* et lat. *trahere*, tirer). Action d'attirer. *Phys.* Puissance en vertu de laquelle les corps et les parties d'un même corps s'attirent réciproquement. — Tous les corps de la nature s'attirent mutuellement en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances ; c'est l'attraction planétaire. Telle est la grande loi que Newton a démontrée, et qui est son plus beau titre de gloire. Par elle, il expliqua le mouvement des planètes, le retour des comètes, le flux et le reflux de la mer, l'aplatissement des pôles, etc. Si nous ne voyons pas ces corps se précipiter les uns contre les autres, c'est qu'ils sont doués en même temps d'une force d'impulsion qui neutralise la puissance attractive ; le mouvement circulaire est le résultat de la combinaison de ces deux forces.

On appelle *force de cohésion* ou *attraction moléculaire* celle qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat.

ATTRAIT n. m. Ce qui plaît, charme, attire : *l'attrait des plaisirs.* Pl. Agréments extérieurs d'une femme : *de chastes attraits.*

ATTRAPE n. f. Tromperie. *Fam.*

ATTRAPE-MOUCHE n. m. Plante dont les feuilles se replient lorsqu'un insecte vient s'y poser. Pl. des *attrape-mouches.*

ATTRAPE-NIAIS ou **ATTRAPE-NIGAUD** n. m. Ruse grossière. Pl. des *attrape-nigauds.*

ATTRAPER v. tr. (rad. *trappe*). Prendre à un piége : *attraper un loup. Fig.* Tromper : *se laisser attraper par un fripon ;* atteindre en courant : *attraper un lièvre ;* obtenir par hasard : *attraper une place ;* gagner, recevoir : *attraper un rhume, un coup ;* imiter : *attraper la manière d'un auteur.*

ATTRAPEUR, EUSE n. Qui attrape.

ATTRAPOIRE n. f. Piège pour les animaux. *Fig.* Fourberie.

ATTRAYANT, E adj. Qui attire agréablement ; *discours attrayant.*

ATTRIBUABLE adj. Qui peut, qui doit être attribué.

ATTRIBUER v. tr. (préf. *ad* et lat. *tribuere*, accorder). Attacher : *attribuer des émoluments à un emploi. Fig.* Imputer : *attribuer au hasard.*

ATTRIBUT n. m. (rad. *attribuer*). Ce qui est propre, particulier à un être : *l'immensité est un des attributs de Dieu ;* symbole : *un glaive, une balance, sont les attributs de la Justice. Log.* et *Gram.* Ce qu'on affirme ou ce qu'on nie du sujet d'une proposition.

ATTRIBUTIF, IVE adj. Qui renferme un attribut : *verbe attributif.*

ATTRIBUTION n. f. Chose qui est de la compétence : *cela sort de mes attributions ;* partie d'administration assignée à un fonctionnaire : *les attributions d'un maire.*

ATTRISTANT, E adj. Qui attriste.

ATTRISTER v. tr. Rendre triste. **S'attrister** v. pr. Devenir triste.

ATTRITION n. f. (préf. *ad* et lat. *terere*, broyer). Action de deux corps qui s'usent par un frottement mutuel ; regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines.

ATTROUPEMENT n. m. Rassemblement tumultueux.

ATTROUPER v. tr. Rassembler en troupe.

AU, AUX art. contracté, pour *à le, à les.*

AUBADE n. f. Concert donné à l'*aube*

du jour, à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un.

AUBAIN n. m. Individu fixé dans un pays étranger où il n'est pas naturalisé.

AUBAINE n. f. Droit par lequel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain : *le droit d'aubaine fut supprimé en* 1819. Par *anal.* Cas fortuit avantageux, profit inespéré.

AUBE n. f. (lat. *alba*, blanche). Premier blanchissement du jour qui se produit à l'horizon; vêtement blanc des prêtres quand ils disent la messe; planche fixée à la circonférence d'une roue hydraulique et sur laquelle s'exerce l'action de l'eau.

AUBÉPINE n. f. (lat. *alba*, blanche, et fr. *épine*). Arbrisseau épineux à fleurs blanches et odorantes; sa fleur (*).

AUBÈRE adj. m. Se dit d'un cheval dont la robe est entre le blanc et le bai.

AUBERGE n. f. (all. *herberge*). Maison où l'on trouve à manger et à coucher en payant.

AUBERGINE n. f. Plante qui porte un fruit oblong, blanc, jaune ou violet, de la forme du concombre (*).

AUBERGISTE n. Qui tient auberge.

AUBIER n. m. (lat. *albus*, blanc). Bois tendre et blanchâtre entre l'écorce et le cœur d'un arbre.

AUBIFOIN n. m. Nom vulgaire du bluet.

AUBIN n. m. Allure défectueuse du cheval qui galope avec les jambes de devant alors qu'il trotte avec les jambes de derrière.

AUCUN, E adj. indéf. sing. Pas un, nul. Se met au pluriel devant un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns frais, aucunes funérailles*. Pron. indéf. : *je n'en connais aucun*. Pl. Quelques-uns : *Aucuns pensent*. (Vieux en ce sens.)

AUCUNEMENT adv. Nullement.

AUDACE n. f. Hardiesse excessive.

AUDACIEUSEMENT adv. Avec audace.

AUDACIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'audace.

AU DEÇÀ adv. De ce côté-ci.

AU DEDANS adv. Dans l'intérieur.

AU DEHORS adv. A l'extérieur.

AU DELÀ adv. de l'autre côté.

AU-DESSOUS adv. A un point inférieur.

AU-DESSUS adv. A un endroit supérieur.

AU-DEVANT adv. A la rencontre.

AUDIENCE n. f. (lat. *audire*, entendre). Admission près d'un prince, d'un haut fonctionnaire : *obtenir une audience*. Séance dans laquelle les juges interrogent les parties, entendent les plaidoiries et prononcent leurs jugements. Les audiences sont publiques; toutefois si les débats pouvaient être dangereux pour l'ordre public et les bonnes mœurs, les juges peuvent prononcer le huis clos; mais dans tous les cas le jugement ou l'arrêt sont rendus publiquement.

AUDIENCIER adj. et n. m. Huissier chargé d'appeler les causes.

AUDITEUR n. m. Celui qui écoute un discours, une lecture; aspirant à la magistrature. **Auditeur au conseil d'Etat**, fonctionnaire qui assiste aux séances du conseil d'Etat pour y faire une sorte de noviciat. Adj. : *conseiller auditeur*.

AUDITIF, IVE adj. Qui concerne l'ouïe : *nerf auditif*.

AUDITION n. f. Action d'entendre : *l'audition des témoins*.

AUDITOIRE n. m. Réunion de ceux qui écoutent une personne parlant en public.

AUDOMAROIS, OISE adj. et n. (lat. *Audomarus*, Omer, saint qui a donné son nom à la ville). De Saint-Omer.

AUGE n. f. (*alveus*, bassin). Pierre creuse où mangent et boivent les bestiaux, etc.; vaisseau pour délayer le plâtre (*). Pl. Godets placés à la circonférence d'une roue pour recevoir l'eau.

AUGÉE n. f. Le contenu d'une auge.

AUGET n. m. Petite auge.

AUGMENT n. m. (lat. *augmentum*, accroissement). Syllabe que l'on ajoute à certains temps, devant le radical du verbe, dans le grec et quelques autres langues; ce qu'on ajoute à la dot pour former le douaire.

AUGMENTATEUR n. m. Celui qui fait des additions à un ouvrage d'esprit.

AUGMENTATIF, IVE adj. *Gram.* Se dit d'une particule ou d'une terminaison qui sert à ajouter au sens des mots, comme *très, fort, archi*. N. m. : *l'italien a de nombreux augmentatifs*.

AUGMENTATION n. f. Accroissement.

AUGMENTER v. tr. (lat. *augmentum*, accroissement). Accroître; ajouter au traitement, au salaire : *augmenter un domestique*. V. int. et pr. : *sa richesse augmente, son mal s'augmente*. — On dit : *la farine a augmenté*, ou *est augmentée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

AUGURAL, E, AUX adj. Relatif aux augures : *science augurale*.

AUGURE n. m. (lat. *augur*). Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. *Oiseau de bon, de mauvais augure*, personne qui fait prévoir une bonne ou une mauvaise nouvelle. V. PART. HIST.

AUGURER v. tr. Tirer un présage, faire une conjecture : *que faut-il augurer de ce fait?*

AUGUSTE adj. (lat. *augustus*). Grand,

vénérable : *auguste protection*, *religion auguste*.

AUGUSTIN, AUGUSTINE n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUGUSTIN (SAINT-). *Impr.* V. SAINT-AUGUSTIN.

AUJOURD'HUI adv. Dans le jour où l'on est ; dans le temps présent : *aujourd'hui, tout va mal.*

AULIQUE (Conseil) adj. (lat. *aula*, cour). Tribunal suprême dans l'ancien empire germanique.

AUMÔNE n. f. (gr. *eleêmosunê*, pitié). Ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMÔNERIE n. f. Charge d'aumônier.

AUMÔNIER n. m. Prêtre attaché à un établissement, un corps, etc.

AUMÔNIÈRE n. f. Bourse qu'on portait à la ceinture (*).

AUMUSSE ou **AUMUCE** n. f. Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE n. m. Mesurage à l'aune.

AUNAIE ou **AULNAIE** n. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE n. f. (lat. *ulna*, avant-bras). Ancienne mesure de longueur (1 m. 188).

AUNE ou **AULNE** n. m. (lat. *alnus*). Arbre qui croît dans les lieux humides.

AUNÉE n. f. Longueur d'une aune.

AUNER v. tr. Mesurer à l'aune.

AUPARAVANT adv. Qui marque priorité de temps. — Ne dites pas : *auparavant la nuit, auparavant qu'il vienne, auparavant de partir;* mais : *avant la nuit, avant qu'il vienne, avant de partir.*

AUPRÈS adv. Proche : *pour voir cela, il faut que je sois auprès.* **Auprès de** loc. prép. Marque proximité : *auprès du palais ;* comparaison : *votre mal n'est rien auprès du mien.*

AUQUEL pr. rel. m. Se dit pour *à lequel*. Pl. *auxquels.*

AURÉOLE n. f. (lat. *aureola*, de couleur d'or). Cercle lumineux dont les peintres entourent la tête des saints; degré de gloire qui les distingue dans le ciel : *l'auréole des martyrs. Fig. : l'auréole du génie.*

AURICULAIRE adj. (lat. *auricula*, petite oreille). Qui a rapport à l'oreille. *Témoin auriculaire*, qui a entendu de ses propres oreilles. N. m. Le petit doigt de la main.

AURICULE n. f. Lobe ou bout de l'oreille.

AURICULÉ, E adj. Qui est muni d'auricules ou oreillettes.

AURIFÈRE adj. (lat. *aurum*, or ; *fero*, je porte). Qui renferme de l'or : *terrain aurifère.*

AUROCHS n. m. (all. *aeurochs*, bœuf de plaine). Bœuf sauvage des forêts de la Pologne et de la Russie, ancêtre du bœuf domestique.

AURORE n. f. (lat. *aurora*). Lumière qui précède le lever du soleil. *Fig.* Commencement : *l'aurore de la vie;* le levant : *du couchant à l'aurore. Couleur aurore*, d'un jaune doré : *rubans aurore*, de cette couleur. **Aurore boréale,** météore lumineux qui paraît dans le ciel, du côté du nord. — Ce phénomène est très commun dans les régions septentrionales, en Laponie, en Norvège, en Islande et en Sibérie. C'est une espèce d'arc enflammé, d'où s'échappent des jets de lumière qui s'élancent dans l'espace. Les aurores boréales sont un bienfait pour les pays du nord ; brillantes et immobiles pendant plusieurs heures, elle les éclairent durant leurs longues nuits d'hiver. Ce phénomène est intimement lié au magnétisme terrestre; il rend folle l'aiguille aimantée. Il y a aussi des *aurores australes*, qui se manifestent dans les régions voisines du pôle sud.

AUSCULTATION n. f. *Méd.* Application immédiate de l'oreille sur la poitrine ou sur le dos, pour reconnaître l'état du poumon ou du cœur, d'après les sons perçus.

AUSCULTER v. tr. (lat. *auscultare*, écouter). Faire l'auscultation.

AUSPICE n. m. (lat. *avis*, oiseau ; *spicere*, examiner). Terme générique désignant, chez les Romains, les divers présages qui se tiraient en général du vol, du chant des oiseaux et de la manière dont ils mangeaient. *Fig.* Pl. *Sous d'heureux auspices*, avec apparence de succès ; *sous les auspices de quelqu'un*, sous sa protection.

AUSSI adv. Pareillement : *moi aussi;* de plus, encore : *et cela aussi.* Adv. de comparaison : *il est aussi sage que vaillant.* Conj. C'est pourquoi : *il est méchant, aussi chacun le fuit.* Loc. conj. **Aussi bien,** car, parce que ; **aussi bien que, aussi peu que,** de même que, pas plus que.

AUSSITÔT adv. Au moment même.

AUSTER (*tèr*) n. m. (gr. *auô*, je dessèche). Nom poétique du vent du midi.

AUSTÈRE adj. (gr. *austêros*, sévère, rude). Rigoureux : *jeûne austère ;* sévère : *vertu austère.*

AUSTÈREMENT adv. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ n. f. Mortification des sens et de l'esprit. *Fig.* Sévérité : *austérité des mœurs, des lois.*

AUSTRAL, E adj. (rad. *auster*). Méridional : *pôle austral.*

AUSTRALIEN, ENNE adj. et n. De l'Australie.

AUSTRASIEN, ENNE adj. et n. D'Austrasie.

AUTAN n. m. Vent du midi. S'emploie surtout au pluriel.

AUTANT adv. (lat. *alterum tantum*, autre tant). Marque égalité de mérite, d'étendue, de quantité, etc.

AUTEL n. m. (lat. *altus*, élevé). Table pour les sacrifices. **Le sacrifice de l'au-**

tel, la messe; **maître-autel**, l'autel principal de chaque église.

AUTEUR n. m. (lat. *auctor* ou *autor;* de *augere*, accroître). Première cause : *Dieu est l'auteur de l'univers;* inventeur : *l'auteur d'une calomnie;* écrivain, homme ou femme, qui a fait un livre; l'ouvrage même : *étudier un auteur.*

AUTHENTICITÉ n. f. Qualité de ce qui est authentique.

AUTHENTIQUE adj. (gr. *authentês*, qui agit par soi-même). Revêtu des formes requises : *acte authentique;* certain : *histoire authentique.*

AUTHENTIQUEMENT adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER v. tr. Rendre authentique.

AUTOBIOGRAPHIE n. f. (gr. *autos*, soi-même; *bios*, vie; *graphein*, écrire). Récit, histoire qu'un personnage fait de sa propre vie.

AUTOBIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à une autobiographie.

AUTOCHTONE [o. n.] (*tok*) n. m. (gr. *autos*, soi-même; *chthôn*, terre). Synonyme d'ABORIGÈNE.

AUTOCLAVE adj. et n. m. (gr. *autos*, soi-même, et lat. *clavis*, clef). Se dit d'une marmite en métal pour opérer la cuisson en vase clos.

AUTOCRATE n. m. (gr. *autokratês*, de *autos*, soi-même; *kratos*, puissance). Monarque absolu, titre qu'on donne à l'empereur de Russie.

AUTOCRATIE (*cie*) n. f. Gouvernement absolu d'un souverain.

AUTOCRATIQUE adj. Qui a rapport à l'autocratie : *gouvernement autocratique.*

AUTOCRATIQUEMENT adv. D'une manière autocratique.

AUTODAFÉ n. m. (en esp. *acte de foi*). Supplice du feu qu'ordonnait l'Inquisition : *il y eut une foule d'autodafés sous Philippe II. Par ext.* Toute action de brûler : *il a fait un autodafé de sa bibliothèque.* Pl. des *autodafés.*

AUTOGRAPHE adj. (gr. *autos*, soi-même; *graphô*, j'écris). Écrit de la main même de l'auteur : *lettre autographe de Racine, de Napoléon.* N. m. : *posséder un autographe de...*

AUTOGRAPHIE n. f. Reproduction exacte, au moyen de l'impression, d'une écriture ou de dessins tracés avec une encre et sur un papier préparés à cet effet.

AUTOGRAPHIER v. tr. Reproduire l'écriture par le procédé autographique.

AUTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'autographie.

AUTOMATE n. m. (gr. *autos*, soi-même; *maomai*, je me meus). Machine organisée qui, par le moyen de ressorts intérieurs, imite le mouvement d'un corps animé : *l'automate de Vaucanson. Fig.* Homme lourd, stupide : *c'est un véritable automate.*

AUTOMATIQUE adj. Qui s'exécute sans la participation de la volonté : *mouvement automatique.*

AUTOMATIQUEMENT adv. D'une manière automatique.

AUTOMATISME n. m. Caractère de ce qui est automatique.

AUTOMÉDON n. m. Écuyer ou cocher habile, par allusion au conducteur du char d'Achille. S'emploie aussi par ironie.

AUTOMNAL, E (*tomm-nal*) adj. Qui appartient à l'automne : *plantes automnales.*

AUTOMNE (*tone*) n. m. (lat. *autumnus*). Une des quatre saisons de l'année. — Les poètes emploient quelquefois ce mot au féminin.

AUTOMOTEUR, TRICE adj. Qui produit de soi-même le mouvement.

AUTONOME adj. Qui possède l'autonomie.

AUTONOMIE n. f. (gr. *autos*, soi-même; *nomos*, loi). Liberté de se gouverner par ses propres lois.

AUTOPLASTIE n. f. (gr. *autos*, soi-même; *plassô*, je forme). Opération chirurgicale qui consiste à remplacer une partie détruite par d'autres empruntées au sujet lui-même.

AUTOPSIE n. f. (gr. *autos*, soi-même; *opsis*, vue). *Méd.* Ouverture d'un cadavre pour connaître la cause de la mort.

AUTORISATION n. f. Action par laquelle on autorise.

AUTORISER v. tr. Donner pouvoir : *autoriser un notaire à vendre...;* accorder permission : *autoriser le pillage.* **S'autoriser** v. pr. S'appuyer sur : *s'autoriser de l'exemple.*

AUTORITAIRE adj. et n. m. Partisan exclusif de l'autorité.

AUTORITÉ n. f. (lat. *auctoritas*, de *auctor*, auteur). Puissance légitime à laquelle on doit être soumis : *l'autorité de l'Église, des lois, d'un père. Fig.* Manière impérieuse : *agir d'autorité;* opinion d'un auteur : *l'autorité de Platon. De pleine autorité*, avec tout le droit qu'on a; *de son autorité privée*, sans droit.

AUTOUR prép. (rad. *tour*). Marque idée de circonférence : *la terre tourne autour du soleil;* de voisinage : *autour de soi;* d'assiduité : *autour d'un malade.* Adv. La campagne autour. **Tout autour** loc. adv. De tous côtés. V. ALENTOUR.

AUTOUR n. m. Oiseau de proie.

AUTRE adj. indéf. (lat. *alter*). Marque distinction, différence : *on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain;* égalité, ressemblance : *c'est un autre Alexandre;* antériorité : *l'autre jour. Autre part*, ailleurs; *d'autre part*, en outre; *de temps à autre*, parfois. Pr. indéf. : *un autre, les autres.*

AUTREFOIS adv. Anciennement, jadis.

AUTREMENT adv. D'une autre façon : *il parle autrement qu'il ne pense;* sinon : *obéissez, autrement je vous chasse.*

AUTRICHIEN, ENNE adj. et n. Qui est d'Autriche.

AUTRUCHE n. f. Oiseau de grande taille, de l'ordre des échassiers et impropre au vol. *Estomac d'autruche*, qui digère tout.

AUTRUI pr. indéf. et n. m. (lat. *alteri*, à un autre). Les autres, le prochain.

AUVENT n. m. Petit toit en saillie pour garantir de la pluie.

AUVERGNAT, E adj. et n. Qui est d'Auvergne.

AUVERNAT n. m. Vin d'Orléans.

AUXILIAIRE adj. et n. (lat. *auxilium*, secours). Qui aide : *armée auxiliaire*. *Gram.* Les verbes *avoir* et *être*, qui servent à former les temps composés des autres verbes.

AVACHIR (S') v. pr. Devenir mou, se déformer. *Fam.*

AVAL n. m. Endossement à un billet. Pl. des *avals*.

AVAL n. m. Le côté vers lequel descend la rivière. Son opposé est AMONT.

AVALAGE n. m. Descente d'un bateau sur une rivière; descente d'une pièce de vin dans une cave.

AVALANCHE n. f. Masse considérable de neige qui se détache des montagnes.

AVALER v. tr. (rad. *aval*). Faire descendre par le gosier; descendre du vin dans la cave. *Fig.* Se soumettre à quelque chose de fâcheux. **Avaler des yeux**, regarder avidement.

AVALEUR, EUSE n. Glouton. *Fam.*

AVALOIRE n. f. Pièce du harnais d'un cheval; gosier.

AVANCE n. f. Espace de chemin qu'on a devant quelqu'un : *avoir tant d'avance*; payement avant le terme : *faire des avances à un ouvrier*. *Fig.* Premières démarches dans un accommodement, une liaison d'amitié : *il a fait les premières avances*. **D'avance** loc. adv. Par anticipation : *se réjouir d'avance*.

AVANCÉ, E adj. Trop mûr : *fruits avancés*. *Fortif.* **Ouvrage avancé**, qui est en avant des autres : **poste avancé**, très en avant vers l'ennemi. N. f. : *être à l'avancée*.

AVANCEMENT n. m. Action d'avancer; action de monter en grade. **Avancement d'hoirie**, ce qu'un héritier reçoit par anticipation.

AVANCER v. tr. (rad. *avant*). Porter, pousser en avant : *avancer le bras*; payer par anticipation : *avancer ses gages à un domestique*. *Fig.* Hâter : *avancer son départ*; mettre en avant : *avancer une proposition*. V. int. Aller en avant : *avancer rapidement*; aller trop vite : *ma montre avance*; sortir de l'alignement : *ce mur avance*; faire des progrès : *avancer dans ses études*; approcher du terme : *l'ouvrage avance*.

AVANIE n. f. Affront public, traitement humiliant : *essuyer une avanie*.

AVANT prép. ou adv. (préf. *ab* et lat. *ante*, auparavant). Marque priorité de temps, d'ordre ou de lieu. — Dites : *avant qu'il pleuve*, et non *avant qu'il ne pleuve*. **En avant** loc. adv. En face du lieu où l'on est. V. AUPARAVANT.

AVANT n. m. *Mar.* La partie antérieure d'un bâtiment.

AVANTAGE n. m. Ce qui est utile, profitable; supériorité : *profiter de son avantage*; don fait par testament, excédant la part légale : *faire un avantage*.

AVANTAGER v. tr. Donner des avantages : *la nature l'avait fort avantagé*.

AVANTAGEUSEMENT adv. D'une manière avantageuse.

AVANTAGEUX, EUSE adj. Qui produit des avantages : *condition avantageuse*; qui sied bien : *coiffure avantageuse*. N. m. Présomptueux : *c'est un avantageux*.

AVANT-BEC n. m. Brise-glace d'un pont. Pl. des *avant-becs*.

AVANT-BRAS n. m. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. Pl. des *avant-bras*.

AVANT-CORPS n. m. Partie d'une construction en saillie.

AVANT-COUR n. f. Première cour d'une grande maison. Pl. des *avant-cours*.

AVANT-COUREUR adj. et n. m. Qui précède quelqu'un. *Fig.* Tout ce qui annonce un événement prochain : *signes avant-coureurs*.

AVANT-COURRIÈRE n. f. Ne se dit qu'en poésie et en parlant de l'aurore : *l'avant-courrière du jour*.

AVANT-DERNIER, ÈRE adj. et n. Qui est avant le dernier. Pl. *avant-derniers, ères*.

AVANT-DEUX n. m. La seconde des cinq figures du quadrille.

AVANT-GARDE n. f. Première ligne d'une armée, d'une troupe en bataille, en marche. Pl. des *avant-gardes*.

AVANT-GOÛT n. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable. Pl. des *avant-goûts*.

AVANT-HIER (*avan-tière*) loc. adv. Avant-veille du jour où l'on est.

AVANT-PORT n. m. Petit port à l'entrée d'un grand. Pl. des *avant-ports*.

AVANT-POSTE n. m. Poste en avant, le plus près de l'ennemi. Pl. des *avant-postes*.

AVANT-PROPOS n. m. Préface, introduction en tête d'un livre.

AVANT-QUART n. m. Coup que certaines horloges sonnent un peu avant l'heure, la demi-heure et le quart. Pl. des *avant-quarts*.

AVANT-SCÈNE n. f. Partie du théâtre en avant des décors. Pl. des *avant-scènes*.

AVANT-TOIT n. m. Toit en saillie. Pl. des *avant-toits*.

AVANT-TRAIN n. m. Le train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'une voiture. Pl. des *avant-trains*.

AVANT-VEILLE n. f. Le jour qui est avant la veille. Pl. des *avant-veilles*.

AVARE adj. et n. (lat. *avarus*; de *avere*, désirer ardemment). Qui a un amour excessif de l'argent pour l'accumuler. *Fig.*: *être avare de son temps*.

AVAREMENT adv. D'une manière avare.

AVARICE n. f. Attachement excessif aux richesses.

AVARICIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'avarice dans les petites choses.

AVARIE n. f. *Mar.* Dommage arrivé à un navire ou à sa cargaison. Se dit aussi des marchandises dont le transport a lieu par terre.

AVARIÉ, E adj. Endommagé, gâté.

AVARIER v. tr. Endommager, gâter : *l'eau avaria nos provisions*.

AVATAR n. m. Nom donné, dans l'Inde, aux incarnations d'un dieu, surtout à celles de Vichnou.

À VAU-L'EAU loc. adv. Au courant de l'eau. *Fig.* **Aller à vau-l'eau,** ne pas réussir. *Fam.*

AVÉ ou **AVÉ MARIA** n. m. La salutation angélique. Pl. des *Avé*.

AVEC prép. Ensemble; malgré, sauf : *avec tout le respect que je vous dois*. *D'avec* indique un rapport de différence : *distingue l'ami d'avec le flatteur*.

AVECQUE prép. S'employait autrefois en poésie pour *avec* par paragoge.

AVEINDRE v. tr. Tirer une chose du lieu où elle se trouve. *Fam.*

AVEINE n. f. Anc. orth. de AVOINE.

AVELANÈDE n. f. Godet du gland.

AVELINE n. f. Grosse noisette.

AVELINIER n. m. Espèce de coudrier qui produit l'aveline.

AVÉNACÉE n. f. Nom donné à des graminées ayant pour type le genre avoine.

AVENANT n. m. Acte modificatif d'une police d'assurance.

AVENANT, E adj. Qui a bon air, bonne grâce : *manières avenantes*. **A l'avenant** loc. adv. A proportion. **A l'avenant de** loc. prép. : *le dessert fut à l'avenant du repas*. *Fam.*

AVÈNEMENT [o. N.] n. m. Venue : *l'avènement du Messie*; élévation à une dignité suprême : *avènement à l'empire*.

AVENIR v. imp. et défec. Arriver fortuitement. — Ecrivez : *les temps à venir*, en séparant *avenir* en deux mots.

AVENIR n. m. Temps futur. *Fig.* Bien-être que l'on peut espérer : *assurer l'avenir d'un enfant*; postérité : *l'avenir lui rendra justice*. **A l'avenir** loc. adv. Désormais.

AVENT n. m. (lat. *adventus*, arrivée). Temps destiné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël, et qui comprend les quatre dimanches qui précèdent.

AVENTURE n. f. (lat. *adventurus*, qui doit arriver). Evénement inopiné; entreprise hasardeuse : *périlleuse aventure*; événement extraordinaire : *les aventures de Télémaque*. *Dire à quelqu'un la bonne aventure*, abuser de sa crédulité en lui annonçant ce qui doit lui arriver. Loc. adv. **A l'aventure,** sans dessein; **par aventure, d'aventure,** par hasard.

AVENTURER v. tr. Hasarder, mettre à l'aventure : *aventurer une somme*.

AVENTUREUSEMENT adv. D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE adj. Qui hasarde; abandonné au hasard : *existence aventureuse*.

AVENTURIER, IÈRE n. Qui cherche des aventures; qui est sans biens, sans fortune, et vit d'intrigues.

AVENTURINE n. f. Pierre précieuse jaune brun, semée de petits points d'or.

AVENU, E adj. Ne s'emploie que dans *non avenu*, considéré comme nul.

AVENUE n. f. (rad. *venir*). Chemin par lequel on arrive dans un lieu : *les avenues d'un palais*; allée d'arbres qui conduit à une habitation.

AVÉRER v. tr. (préf. *a* et lat. *verus* vrai). Vérifier et démontrer comme vrai.

AVERSE n. f. (rad. *verser*). Pluie subite et abondante.

AVERSION n. f. (lat. *aversio*, de *avertere*, détourner). Antipathie, répugnance extrême : *prendre en aversion*.

AVERTIN n. m. Maladie qui rend furieux; syn. de TOURNIS, maladie particulière aux moutons.

AVERTIR v. tr. (lat. *advertere*, faire remarquer). Informer, donner avis.

AVERTISSEMENT n. m. Avis, information; sorte de préface : *avertissement au lecteur*; avis adressé aux contribuables pour le payement de l'impôt.

AVERTISSEUR n. m. et adj. Qui avertit : *signal avertisseur*.

AVEU n. m. (rad. *avouer*). Reconnaissance, verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque chose : *faire l'aveu de ses fautes*; consentement : *sans votre aveu*; témoignage : *de l'aveu de tout le monde*. *Homme sans aveu*, vagabond.

AVEUGLANT, E adj. Qui éblouit, aveugle : *lumière aveuglante*.

AVEUGLE adj. et n. (préf. *ab* et lat. *oculus*, œil). Privé de l'usage de la vue. *Fig.* Celui à qui la passion enlève le jugement : *la colère le rend aveugle*; se dit de la passion même : *haine aveugle*. *Soumission aveugle*, entière. **A l'aveugle** loc. adv. Sans intelligence.

AVEUGLEMENT n. m. Privation de l'usage de la vue. *Fig.* Trouble de la raison : *l'aveuglement des passions*.

AVEUGLÉMENT adv. Sans discernement, sans réflexion.

AVEUGLE-NÉ, E adj. et n. Qui n'a jamais vu la lumière. Pl. *aveugles-nés, nées*.

AVEUGLER v. tr. Rendre aveugle. *Fig.* Eblouir : *l'éclat du soleil m'aveugle*; ôter l'usage de la raison : *la passion vous aveugle*.

AVEUGLETTE (À L') loc. adv. A tâtons.

AVICEPTOLOGIE n. f. (lat. *avis*, oiseau; *capere*, prendre, et gr. *logos*, discours). Traité de la chasse aux oiseaux.

AVICULTEUR n. Éleveur d'oiseaux.

AVICULTURE n. f. (lat. *avis*, oiseau). Art d'élever les oiseaux.

AVIDE adj. (lat. *avidus*; de *avere*, désirer ardemment). Qui désire avec beaucoup d'ardeur; *avide de gloire*; cupide, insatiable : *mains avides*.

AVIDEMENT adv. D'une manière avide.

AVIDITÉ n. f. Désir ardent et insatiable.

AVILIR v. tr. (rad. *vil*). Rendre vil; déprécier : *avilir une marchandise*.

AVILISSANT, E adj. Qui avilit.

AVILISSEMENT n. m. État d'une personne, d'une chose avilie.

AVILISSEUR n. m. Celui qui cherche à avilir quelqu'un.

AVINÉ, E adj. Qui est dans l'ivresse.

AVINER v. tr. (rad. *vin*). Imbiber de vin : *aviner une cuve*.

AVIRON n. m. Rame.

AVIS n. m. (lat. *visus*, vue, d'où le v. fr. *vis*, opinion). Opinion, sentiment, délibération : *avis des juges*. **Avis au public**, placard affiché; **avis au lecteur**, sorte de préface en tête d'un livre.

AVISÉ, E adj. Prudent; circonspect pensé, imaginé : *ce fut à lui bien avisé*. N. *C'est un mal avisé*, il ne sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait.

AVISER v. tr. (rad. *avis*). Apercevoir; avertir, donner avis. V. int. Réfléchir à ce qu'on doit faire : *avisons à sortir d'ici*. **S'aviser** v. pr. Trouver : *il s'avisa d'un bon expédient*.

AVISO n. m. (m. esp. signifiant *avis*). *Mar.* Petit bâtiment léger et rapide qui porte des avis, des dépêches. Pl. des *avisos*.

AVITAILLEMENT n. m. Provisions nécessaires à l'équipage d'un navire.

AVITAILLER v. tr. (v. fr. *vitaille*, pour *victuaille*). Pourvoir de vivres et de munitions un camp, une place de guerre et principalement un vaisseau.

AVIVER v. tr. (rad. *vif*). Donner du lustre, de la vivacité, de l'éclat; rendre plus actif : *aviver le feu*; envenimer : *aviver une blessure*.

AVIVES n. f. pl. Inflammation des glandes parotides chez le cheval; les glandes elles-mêmes.

AVOCASSER v. tr. Exercer obscurément la profession d'avocat.

AVOCASSERIE n. f. Mauvaise chicane d'avocat.

AVOCASSIER, ÈRE adj. Qui a rapport aux mauvais avocats : *gent avocassière; faconde avocassière*. N. m. Mauvais avocat.

AVOCAT n. m. (lat. *advocatus*; de *ad*, auprès, et *vocatus*, appelé). Celui qui fait profession de défendre en justice. *Fig.* Celui qui intercède pour un autre. Dans ce sens il y a un féminin : *l'avocate des pécheurs*, la sainte Vierge.

AVOINE n. f. (lat. *avena*). Genre de graminées qui fournit un grain particulièrement employé à la nourriture des chevaux.

AVOIR v. tr. (lat. *habere* — *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont; j'avais, nous avions; j'eus, nous eûmes; j'aurai, nous aurons; j'aurais, nous aurions; aie, ayons, ayez; que j'aie, que nous ayons; que j'eusse, que nous eussions; ayant; eu, eue*). Posséder : *avoir du bien, du mérite*; éprouver : *avoir faim, avoir peur, qu'avez-vous?* se procurer : *on a cela à bon marché*; obtenir : *il aura le prix*; être d'une dimension de : *cette tour a cent pieds de haut*. V. auxil. servant à former les temps composés des verbes d'action.

AVOIR n. m. Ce qu'on possède de bien : *voilà tout mon avoir*; partie d'un compte où l'on porte les sommes dues à quelqu'un.

AVOISINER v. tr. Être proche, être voisin.

AVORTEMENT n. m. (préf. *ab* et lat. *ortus*, part. passé de *oriri*, naître). Accouchement avant l'époque de viabilité du produit de la conception. *Fig.* Insuccès.

AVORTER v. int. Accoucher avant terme. *Fig.* Ne pas mûrir, en parlant des fruits; échouer, ne pas réussir, en parlant d'une entreprise.

AVORTON n. m. Plante ou animal venu avant terme. *Par plaisant.* Petit homme mal fait.

AVOUABLE adj. Qui peut être honnêtement avoué : *motif avouable*.

AVOUÉ n. m. Officier ministériel chargé de représenter les parties devant la juridiction civile, qui agit en leur nom et dirige la procédure. V. AGRÉÉ.

AVOUER v. tr. (lat. *advocare*, reconnaître). Confesser, reconnaître; reconnaître comme sien : *avouer un ouvrage*; ratifier : *j'avoue tout ce que vous avez fait*.

AVOYER n. m. Premier magistrat de certains cantons suisses.

AVRIL (*le*) n. m. Le quatrième mois de l'année. *Fig.* **Poisson d'avril**, attrape.

AVULSION n. f. *Chir.* Arrachement : *l'avulsion d'une dent*.

AXE n. m. Ligne droite qui passe ou est censée passer par le centre du globe, et sur laquelle il tourne; pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même. *Axe d'une voie*, ligne idéale qui tiendrait le milieu entre les deux bords extérieurs de la voie. V. PÔLE.

AXILLAIRE adj. Qui a rapport à l'aisselle.

AXIOME n. m. (gr. *axiôma*; de *axios*, précieux). Vérité évidente par elle-même; proposition générale établie dans une science, comme : *le tout est plus grand que sa partie; deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles; tout effet a une cause*.

AXOLOTL n. m. Genre de batraciens amphibies du Mexique.

AXONGE n. f. Graisse fondue des animaux, particulièrement du porc, autrement saindoux.

AYANT CAUSE n. m. Celui à qui les droits d'une personne ont été transmis. Pl. des *ayants cause*.

AYANT DROIT n. m. Celui qui a des droits à quelque chose. Pl. des *ayants droit*.

AYUNTAMIENTO (*tounn*) n. m. En Espagne, le corps des conseillers municipaux d'une commune, d'une cité.

AZALÉE n. f. Genre de plantes à fleurs très élégantes.

AZÉDARAC ou **AZÉDARACH** n. m. Arbre de la famille des méliacées.

AZEROLE n. f. Petit fruit aigrelet.

AZEROLIER n. m. Arbre épineux, du genre alisier, qui porte les azeroles.

AZIMUT (*te*) n. m. Angle que fait avec le méridien le plan vertical d'un astre.

AZIMUTAL, E, AUX adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. N. m. Sorte de boussole.

AZOTATE n. m. *Chim.* Sel résultant de la combinaison de l'acide azotique avec une base.

AZOTE n. m. (*a* priv. et *gr. zôê*, vie). *Chim.* Gaz qui entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air atmosphérique, et qui ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Adj. : *gaz azote*.

AZOTÉ, E ou **AZOTEUX, EUSE** adj. *Chim.* Qui contient de l'azote.

AZOTIQUE adj. Se dit d'un acide qui est le cinquième degré d'oxydation de l'azote.

AZOTITE n. m. Sel obtenu par la combinaison de l'acide azoteux avec une base.

AZTÈQUE adj. et n. Qui a rapport aux Aztèques, premiers habitants du Mexique; *langue aztèque;* individu appartenant à ce peuple. V. PART. HIST.

AZUR n. m. (ar. *al-azurd*, le bleu). Sorte de minéral dont on fait un bleu fort beau et de grand prix ; couleur bleue de l'atmosphère, de la mer, etc. **Pierre d'azur**, lapis-lazuli.

AZURÉ, E adj. De couleur d'azur. *La voûte azurée*, le ciel ; *la plaine azurée*, la mer.

AZURER v. tr. Teindre en couleur d'azur.

AZYME adj. (*a* priv. et *gr. zumê*, levain). Sans levain. — Les Israélites appelaient pain azyme celui qu'ils faisaient cuire la veille de la Pâque, en mémoire de ce que leurs ancêtres, au moment de quitter l'Egypte, avaient fait un repas avec du pain sans levain. On appelait ce jour la *fête des azymes*. L'Eglise croit généralement que N.-S. J.-C. s'est servi de pain azyme dans la dernière cène avec ses disciples; c'est à cause de cela qu'elle emploie cette espèce de pain. Dans l'Eglise russe, on ne fait usage que de pain levé.

B

B n. m. (la même lettre que le *bêta* des Grecs, le *beth* phénicien et hébreu). Deuxième lettre de l'alphabet et la première des consonnes. **Ne savoir ni a ni b**, être fort ignorant.

BABA n. m. Gâteau auquel on ajoute du raisin de Corinthe.

BABEL (tour de) n. f. Locution familière employée pour désigner une assemblée où l'on ne peut s'entendre : *c'est une tour de Babel*.

BABEURRE n. m. Liqueur séreuse que laisse le lait, quand la partie grasse est convertie en beurre.

BABIL n. m. Abondance excessive de paroles inutiles.

BABILLAGE n. m. Action de babiller.

BABILLARD, E adj. et n. Qui parle beaucoup.

BABILLEMENT n. m. Action de parler avec volubilité.

BABILLER v. intr Parler beaucoup, sans suite et à propos de rien.

BABINE n. f. Lèvre pendante de certains animaux. On dit aussi BABOUINE.

BABIOLE n. f. Jouet d'enfants. *Fig.* Bagatelle.

BÂBORD n. m. Côté gauche d'un navire, en partant de l'arrière ou poupe. Son opposé est TRIBORD.

BABOUCHE n. f. (persan *papoch*, qui couvre le pied). Sorte de pantoufle en cuir de couleur, sans quartier et sans talon, qui nous est venue du Levant.

BABOUIN n. m. (rad. *babine*). Espèce de gros singe. *Par ext.* Enfant étourdi.

BABOUVISME n. m. Doctrine de Babeuf, qui tendait à établir l'égalité des fortunes par l'application d'une nouvelle loi agraire.

BABOUVISTE n. m. Partisan de Babeuf.

BABY (*bé-bi*) n. m. Petit enfant. Mot anglais synonyme de BÉBÉ.

BABYLONIEN, ENNE adj. et n. Qui appartient à Babylone, à la Babylonie ou à ses habitants.

BAC n. m. (all. *back*). Bateau long et plat, servant à passer un cours d'eau, au

moyen d'une corde fixée à chaque rive; grand baquet de bois.

BACCALAURÉAT n. m. (lat. *bacca*, baie; *laurus*, laurier). Premier grade universitaire, qui donne le titre de bachelier : *baccalauréat ès lettres, ès sciences.*

BACCARA n. m. Sorte de jeu de cartes.

BACCARAT n. m. Cristal de la manufacture de Baccarat.

BACCHANAL (*ka*) n. m. Grand bruit.

BACCHANALE (*ka*) n. f. Débauche bruyante; sorte de danse emportée, tumultueuse. *Fam.* Pl. Fêtes païennes en l'honneur de Bacchus. V. BACCHANTE (*Part. hist.*).

BACCHANTE (*kan*) n. f. (rad. *Bacchus*). Prêtresse de Bacchus. V. PART. HIST. *Fig.* Femme échevelée, furieuse, lascive.

BACCIFÈRE adj. Se dit des plantes qui produisent des baies.

BÂCHE n. f. Grosse toile dont on recouvre les charrettes, les bateaux, les voitures pour garantir de la pluie les marchandises, les bagages.

BACHELETTE n. f. (fém. de *bachelier*). Autrefois, jeune fille.

BACHELIER n. m. (mot d'origine celtique et qui désignait autrefois un jeune homme). Celui qui est promu au baccalauréat : *bachelier ès lettres, ès sciences.*

BÂCHER v. tr. Etendre la bâche sur une voiture chargée.

BACHI-BOUZOUCK n. m. Soldat irrégulier de l'armée turque. Pl. des *bachi-bouzoucks.*

BACHIQUE adj. De Bacchus, dieu du vin chez les païens. *Chanson bachique*, chanson à boire.

BACHOT n. m. (rad. *bac*). Petit bateau.

BACHOTEUR n. m. Qui conduit un bachot.

BACILE n. m. Plante ombellifère appelée aussi *fenouil marin.*

BACILLE n. m. Organisme microscopique affectant la forme d'un bâtonnet droit ou courbe.

BÂCLE n. f. (lat. *baculus*, bâton). Pièce de bois ou de fer que l'on assujettit derrière une porte pour la fermer.

BÂCLER v. tr. Fermer une porte, une fenêtre par derrière au moyen d'une bâcle; faire, conclure à la hâte et sans précaution : *bâcler un travail, une affaire.*

BADAUD, E n. (rad. *bade*, v. m. qui signifie baliverne, propos frivole et niais). Niais, qui regarde tout, admire tout.

BADAUDER v. int. Faire le badaud; perdre le temps.

BADAUDERIE n. f. Caractère, action, discours de badaud.

BADERNE n. f. Grosse tresse en fil de caret ou de vieux cordages dont on couvre les parties que l'on veut préserver de l'effet du frottement. *Fig.* Toute chose vieille, hors de service. Se dit, par mépris, d'une personne inutile.

BADIANE n. f. Genre de plantes à fleurs très aromatiques, dont une espèce fournit l'anis étoilé, qui sert à la fabrication de l'anisette.

BADIGEON n. m. Couleur en détrempe dont on peint les murs.

BADIGEONNAGE n. m. Action de badigeonner; ouvrage de celui qui badigeonne.

BADIGEONNER v. tr. Peindre un mur avec du badigeon.

BADIGEONNEUR n. m. Qui badigeonne.

BADIN, E adj. et n. (même étymologie que *badaud*). Qui aime à jouer, à rire : *esprit badin.*

BADINAGE n. m. Action ou discours de badin : *innocent badinage;* sorte d'enjouement dans le style, dans la conversation : *élégant badinage.*

BADINE n. f. Baguette mince et flexible que l'on tient à la main.

BADINER v. int. Faire le badin; parler, écrire avec agrément et d'une manière enjouée.

BADINERIE n. f. Ce qu'on dit, ce qu'on fait en plaisantant.

BADOIS, E adj. et n. De Bade.

BAFOUER v. tr. Plaisanter quelqu'un d'une manière outrageante.

BÂFRE n. f. Repas où l'on mange beaucoup, ripaille. On dit aussi BÂFRÉE.

BÂFRER v. tr. et int. Manger avidement et avec excès. *Pop.*

BÂFREUR, EUSE n. Qui aime excessivement à manger. *Pop.*

BAGAGE n. m. (bas lat. *baga*). Equipage de voyage ou de guerre. *Fig.* et *fam.* *Plier bagage*, s'enfuir, mourir.

BAGARRE n. f. Tumulte; grand bruit causé ordinairement par une querelle : *se sauver d'une bagarre. Fam.*

BAGASSE n. f. Canne à sucre passée par le moulin pour en extraire le suc.

BAGATELLE n. f. (ital. *bagatella*, tour de bateleur). Chose de peu de prix et peu nécessaire. *Fig.* Chose frivole : *il s'amuse à des bagatelles.*

BAGNE n. m. (ital. *bagno*, bain, parce que, à Constantinople, le bagne avait été primitivement un établissement de bains). Lieu où étaient enfermés les forçats, dans un port. Les bagnes, qui avaient remplacé les galères, ont été à leur tour supprimés : les condamnés aux travaux forcés subissent aujourd'hui la peine de la transportation.

BAGOUT n. m. Bavardage hardi et effronté. On écrit aussi BAGOU.

BAGUE n. f. (lat. *bacca*, anneau de chaîne). Anneau d'or ou d'argent que l'on met au doigt; grand anneau qu'on enlève dans les courses de bague.

BAGUENAUDE n. f. Fruit du baguenaudier.

BAGUENAUDER v. int. S'amuser à des choses vaines et frivoles.

BAGUENAUDERIE n. f. Paroles sottes et frivoles.

BAGUENAUDIER adj. et n. Celui qui baguenaude; jeu d'anneaux.

BAGUENAUDIER n. m. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont le fruit, qui claque quand on le presse entre les doigts, est connu sous le nom de *faux séné*.

BAGUER v. tr. Arrêter à grands points les plis d'une robe, d'un habit, etc., avant de coudre. Syn. de FAUFILER.

BAGUETTE n. f. (ital. *bacchetta;* du lat. *baculus*, bâton). Petit bâton fort menu, plus ou moins long et flexible. *Archit.* Petite moulure ronde. **Baguette divinatoire,** bâton de coudrier, au moyen duquel on prétendait découvrir les sources d'eau cachées, les mines, les trésors enfouis, et même les traces des meurtriers et des voleurs. L'opérateur tenait la baguette divinatoire horizontalement, de manière à lui laisser la faculté de se mouvoir, et, quand il approchait du lieu où il y avait une source, un trésor, la baguette se mettait à tourner d'elle-même entre ses doigts. Dans la plupart des campagnes, on croit encore aujourd'hui aux rabdomanciens ou découvreurs de sources. On a prétendu que le bois de coudrier, étant hygrométrique, devait attirer l'humidité, et qu'en plaçant une baguette en équilibre au-dessus d'un terrain sous lequel existait une source d'eau, l'extrémité de cette baguette devait s'incliner vers le sol et dénoncer ainsi la présence de l'eau. Il devait en être de même pour les métaux, dont les émanations à travers les couches de terre pouvaient, disait-on, agir soit sur les nerfs délicats du rabdomancien, soit sur la sensibilité de sa baguette. Mais il y a longtemps que les connaissances de la physique expérimentale ont détrompé tous les hommes éclairés. Quelques-uns pensent que cette superstition a été inspirée par le souvenir de la verge miraculeuse de Moïse et d'Aaron, ou de la baguette magique de Circé. Les alchimistes du moyen âge, à la recherche du grand œuvre, tenaient à la main une baguette sympathique. Mesmer, près de son baquet magnétique, avait une canne légère dont les prétendues émanations distribuaient le fluide sur les parties du corps dont il l'approchait. Aujourd'hui encore, c'est par la vertu d'une baguette que nos magiciens des places publiques prétendent faire paraître et disparaître les muscades aux yeux émerveillés des spectateurs.

BAGUIER n. m. Petit coffret pour serrer des bagues.

BAH! interj. qui marque l'étonnement, le doute. **Ah bah!** Exclamation d'insouciance.

BAHUT n. m. Vieux coffre.

BAHUTIER n. m. Ouvrier qui fabrique des bahuts.

BAI, BAIE adj. (lat. *badius*, brun). Qui est de couleur rouge brun : *cheval bai.*

BAIE n. f. (v. fr. *bayer*, être ouvert). Rade, petit golfe ; ouverture de porte, de fenêtre. Tromperie plaisante. *Fam.*

BAIE n. f. (lat. *bacca*). Fruit de certains arbres, tels que le laurier, le groseillier, etc.

BAIGNER v. tr. (rad. *bain*). Mettre dans le bain. *Fig.* Arroser, mouiller : *baigner son lit de pleurs ;* entourer, toucher : *la mer baigne la ville.* V. int. Etre entièrement plongé : *il faut que ces fruits baignent dans l'eau-de-vie. Baigner dans le sang*, en être couvert. **Se baigner** v. pr. Prendre un bain.

BAIGNEUR, EUSE n. Qui se baigne ou qui a soin des bains.

BAIGNEUSE n. f. Sorte de bonnet de femme ; vêtement de bain.

BAIGNOIRE n. f. Cuve où l'on se baigne (*) ; loge de théâtre au rez-de-chaussée.



BAIL n. m. (bas lat. *balium*). Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble pour un prix et un temps déterminés. Pl. des *baux.*

BÂILLEMENT n. m. Action de bâiller.

BAILLER v. tr. Donner, mettre en main : *baillez-moi les trente écus que vous me devez ;* en faire accroire : *vous me la baillez belle.*

BÂILLER v. int. (v. fr. *baailler ;* du bas lat. *badare*, ouvrir la bouche). Respirer en ouvrant convulsivement la bouche. *Par ext.* Etre entr'ouvert : *la porte bâille.* — Ne dites pas : *bâiller aux corneilles*, mais *bayer aux corneilles.*

BAILLEUR, ERESSE n. Qui donne à bail. **Bailleur de fonds,** qui fournit de l'argent.

BÂILLEUR, EUSE n. Qui bâille souvent.

BAILLI n. m. (v. fr. *baillir*, gouverner). Ancien officier de justice.

BAILLIAGE n. m. Tribunal jugeant au nom et sous la présidence d'un bailli ; juridiction d'un bailli.

BAILLIAGER, ÈRE adj. Qui appartient à un bailliage.

BAILLIVE n. f. Femme d'un bailli.

BÂILLON n. m. Morceau de bois ou objet quelconque qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier.

BÂILLONNER v.tr. Mettre un bâillon.

BAIN n. m. (lat. *balneum*). Eau ou autre liquide dans lequel on se baigne ; immersion du corps ou d'une partie du corps dans l'eau. Pl. Etablissement de bains ; eaux thermales ou minérales, où l'on va se baigner. **Bain de vapeur,** celui que prend une personne exposée aux vapeurs de l'eau bouillante. **Bain-marie,** eau bouillante dans laquelle on met un vase contenant ce qu'on veut faire chauffer. Pl. des *bains-marie.*

BAÏONNETTE n. f. (de *Bayonne*, ville où cette arme fut d'abord fabriquée). Sorte de long poignard qui s'adapte au bout d'un fusil.

BAÏOQUE n. f. Petite monnaie des anciens Etats romains, valant un peu plus de 5 centimes.

BAIRAM ou **BEIRAM** (*bérame*) n. m. (mot turc). Nom des deux fêtes principales des musulmans, dont la seconde suit le Ramadan.

BAISEMAIN n. m. Honneur que le vassal rendait à son seigneur ; cérémonie usitée dans certaines cours, et qui consiste à baiser la main du prince. Pl. Civilités, compliments.

BAISEMENT n. m. Action de baiser les pieds ou la mule (pantoufle) du pape.

BAISER v. tr. (lat. *basiare*). Appliquer ses lèvres sur le visage ou la main de quelqu'un, par amitié ; par respect, s'il s'agit d'appliquer ses lèvres sur un objet vénéré : *baiser la croix, l'anneau de l'évêque.*

BAISER n. m. (lat. *basium*). Action de baiser : *baiser de paix.* **Baiser de Judas**, de traître.

BAISOTER [o. n.] v. tr. Donner fréquemment des baisers.

BAISSE n. f. Diminution de prix, de valeur dans les marchandises, les fonds publics, les actions, etc. *Jouer à la baisse*, spéculer sur la baisse des fonds publics.

BAISSER v. tr. (rad. *bas*). Abaisser, mettre plus bas : *baisser un store ;* diminuer de hauteur : *baisser un toit. Fig. Baisser l'oreille*, être honteux, confus ; *baisser pavillon*, céder. V. int. Aller en diminuant : *la rivière a baissé* ou *elle est baissée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état ; s'affaiblir : *son talent baisse.* **Se baisser** v. pr. Se courber.

BAISSIER n. m. Qui joue à la baisse sur les fonds publics.

BAISSIÈRE n. f. Reste du vin quand il approche de la lie.

BAISURE n. f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOUE n. f. Partie de la tête d'un animal, particulièrement du veau et du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAL n. m. (bas lat. *ballare*, danser). Assemblée où l'on danse. Pl. des *bals.*

BALADIN n. m. (v. fr. *baller*, danser). Farceur de carrefour ; personne bouffonne en société.

BALADINAGE n. m. Propos de baladin, plaisanterie de mauvais goût.

BALAFRE n. f. Longue blessure au visage, et, plus souvent, la cicatrice qui en reste.

BALAFRÉ, E adj. Qui a une balafre.

BALAFRER v. tr. Faire une balafre.

BALAI n. m. (bas lat. *baleium*, d'un mot celtique signifiant *genêt*). Faisceau de jonc, de plumes, de crin, etc., pour nettoyer. *Fauconn.* Queue des oiseaux. *Vén.* Bout de la queue des chiens.

BALAIS adj. m. Se dit d'un rubis de couleur rose ou rouge violacé.

BALANCE n. f. (lat. *bilanx ;* de *bis*, deux fois, et *lanx*, bassin). Instrument pour peser. *Com.* Solde de compte ; état de situation ; équilibre : *faire la balance d'un compte, des affaires d'un mois, d'une année. Astr.* Signe du zodiaque (septembre).

BALANCÉ n. m. Pas de danse.

BALANCELLE n. f. Embarcation napolitaine à un seul mât.

BALANCEMENT n. m. Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BALANCER v. tr. (prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o*). Mouvoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : *le vent balance les arbres. Fig.* Peser, examiner : *balancer le pour et le contre ;* établir la différence entre le débit et le crédit : *balancer un compte ;* compenser : *ses vertus balancent ses vices.* V. int. Hésiter, être en suspens : *il n'y a pas à balancer ;* être incertain : *la victoire balança longtemps.* **Se balancer** v. pr. Se placer sur la balançoire et la mettre en oscillation.

BALANCIER n. m. Pièce dont le balancement règle le mouvement d'une machine : *le balancier d'une horloge* (*) ; machine pour frapper les monnaies ; long bâton des danseurs de corde.

BALANCIER n. m. Ouvrier qui fait des poids et des balances.

BALANCINE n. f. Nom des cordages qui soutiennent les vergues.

BALANÇOIRE n. f. Planche ou corde qui sert à se balancer.

BALANDRAN ou **BALANDRAS** n. m. Ancien manteau long, boutonné par devant.

BALAST ou **BALLAST** n. m. (mot angl.). Sable, gravier, pierres concassées dont on charge les traverses d'un chemin de fer pour les assujettir.

BALAYAGE n. m. Action de balayer.

BALAYER v. tr. Nettoyer avec un balai. *Fig.* Chasser, mettre en fuite : *balayer l'ennemi.*

BALAYEUR, EUSE n. Qui balaye.

BALAYURES n. f. pl. Ordures amassées avec le balai.

BALBUTIEMENT (*ci*) n. m. Action de balbutier.

BALBUTIER (*cié*) v. int. (lat. *balbutire ;* de *balbus*, bègue). Articuler imparfaitement. *Fig.* Parler avec hésitation. V. tr. : *balbutier un compliment.*

BALBUZARD n. m. Espèce d'oiseau de proie diurne.

BALCON n. m. (ital. *balcone*, plancher, estrade). Saillie d'une fenêtre, d'un bâtiment, entourée d'une balustrade (*) ; loge de théâtre à côté de l'avant-scène.

BALDAQUIN n. m. Espèce de dais ou de ciel de lit, d'une forme demi-circulaire ; ouvrage d'architecture ou de menuiserie qui sert de couronnement à un trône, à un autel.

BALE [o. n.] n. f. Enveloppe du grain dans l'épi : *bale d'avoine.* On écrit aussi BÂLE et BALLE.

BALEINE n. f. (gr. *phalaina*). Mammifère marin du genre des cétacés, d'une grandeur extraordinaire; espèce de corne forte et flexible, tirée des fanons ou barbes de la baleine.

BALEINÉ, E adj. Garni de baleines.

BALEINEAU n. m. Petit de la baleine.

BALEINIER n. m. Navire équipé pour la pêche de la baleine, dans les mers du Nord.

BALEINIÈRE n. f. Embarcation longue, étroite et légère, servant à la pêche de la baleine.

BALÈVRE n. f. Lèvre inférieure.

BALISAGE n. m. Action de baliser.

BALISE n. f. Bouée flottante servant à indiquer les écueils aux navires.

BALISER v. tr. Mettre des balises.

BALISEUR n. m. Inspecteur des balises.

BALISIER n. m. Arbrisseau des Indes.

BALISTE n. f. (gr. *ballô*, je lance). Machine de guerre des anciens, qui servait à lancer contre l'ennemi des traits, des projectiles.

BALISTIQUE n. f. Art de calculer le jet d'une bombe, d'un projectile.

BALIVAGE n. m. Choix ou marque des baliveaux.

BALIVEAU n. m. Jeune arbre réservé dans la coupe d'un bois taillis.

BALIVERNE n. f. Discours frivole.

BALIVERNER v. int. Dire des balivernes.

BALLADE n. f. Ancienne poésie divisée en stances égales et terminée par un couplet plus court appelé *envoi;* aujourd'hui, ode d'un genre le plus souvent légendaire et fantastique.

BALLANT, E adj. Qui pend et oscille : *aller les bras ballants.*

BALLAST n. m. V. BALAST.

BALLE n. f. (gr. *ballô*, je lance). Petite pelote ronde servant à jouer; boule de plomb dont on charge certaines armes à feu; gros paquet de marchandises. *Impr.* Tampon dont on se servait avant l'invention du rouleau pour appliquer l'encre. *Fig. Renvoyer la balle*, riposter vivement; *à vous la balle*, à votre tour; *prendre la balle au bond*, saisir l'occasion; *enfant de la balle*, personne élevée dans la profession de son père. V. BALE.

BALLER v. int. Danser, sauter.

BALLERINE n. f. Danseuse de profession.

BALLET n. m. Danse figurée représentant un sujet; pièce de théâtre mêlée de danses et de pantomimes.

BALLON n. m. (rad. *balle*). Vessie enflée d'air et recouverte de cuir; aérostat; sommet arrondi d'une montagne : *les ballons des Vosges. Fig.* **Ballon d'essai,** expérience qu'on fait pour sonder le terrain. *Chim.* Vase de verre de forme sphérique (*).

BALLONNÉ, E adj. Distendu.

BALLONNEMENT n. m. Distension considérable du ventre causée par des gaz.

BALLONNER v. tr. Enfler, gonfler.

BALLONNIER n. m. Fabricant ou marchand de ballons à jouer.

BALLOT n. m. (rad. *balle*). Gros paquet de marchandises.

BALLOTIN n. m. Petit ballot.

BALLOTTAGE n. m. Action de ballotter. Se dit surtout de deux candidats dans une élection : *scrutin de ballottage.*

BALLOTTEMENT n. m. Mouvement de ce qui ballotte.

BALLOTTER v. tr. Agiter en divers sens : *la mer ballotte les navires;* se jouer de : *ballotter quelqu'un;* procéder à un nouveau tour de scrutin.

BALNÉAIRE adj. Relatif aux bains : *Trouville est une station balnéaire.*

BALOCHE n. f. Groseille à maquereau.

BALOURD, E adj. et n. Grossier, stupide.

BALOURDISE n. f. Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMIER (*za*) ou **BAUMIER** n. m. (gr. *balsamon*, baume). Arbre qui produit le baume.

BALSAMINE (*za*) n. f. (gr. *balsamon*, baume). Petite plante remarquable par la couleur variée de ses fleurs.

BALSAMINÉES (*za*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la balsamine. S. : *une balsaminée.*

BALSAMIQUE (*za*) adj. Qui a les propriétés du baume : *vertu balsamique.*

BALUSTRADE n. f. Rangée de balustres (*); toute clôture à jour et à hauteur d'appui.

BALUSTRE n. m. Petit pilier façonné.

BALZAN, E adj. Se dit d'un cheval noir ou bai qui a des balzanes.

BALZANE n. f. Tache blanche aux pieds de certains chevaux.

BAMBIN, E n. Petit enfant. *Fam.*

BAMBOCHADE n. f. Tableau dans le genre grotesque.

BAMBOCHE n. f. Marionnette; jeune tige de bambou. Débauche, ripaille. *Pop.*

BAMBOCHEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude des plaisirs immodérés, de la débauche. *Pop.*

BAMBOU n. m. Roseau des Indes; canne faite de ce roseau.

BAMBOULA n. f. Danse des nègres.

BAN n. m. Proclamation, publication : *ban de vendange;* promesse de mariage publiée à l'église; convocation de la noblesse; jugement qui interdit ou assigne certaines résidences à un condamné après sa libération : *rompre son ban*, *être en rupture de ban*, commettre une infraction à ce jugement. — Sous le gouvernement féodal, ce mot, qui signifiait *annière*, se disait de l'appel fait par le seigneur à ses vassaux. La noblesse faisant seule alors le service militaire, le nom de *ban* fut

donne aux vassaux immédiats, aux seigneurs convoqués par le roi lui-même; et celui d'*arrière-ban* aux arrière-vassaux appelés par leurs suzerains. De là cette expression : convoquer le *ban* et l'*arrière-ban*.

Mettre quelqu'un au **ban** *de l'empire*, signifiait, en Allemagne, le déclarer déchu de ses droits, le chasser de ses domaines, le *bannir;* d'où notre expression figurée : *mettre quelqu'un au* **ban** *de l'opinion publique*.

BANAL, E, AUX adj. (rad. *ban*). A l'usage de tous : *four banal, moulin banal;* trivial : *louanges banales*.

BANALEMENT adv. D'une manière banale, triviale.

BANALITÉ n. f. Trivialité.

BANANE n. f. Fruit du bananier.

BANANIER n. m. Plante des Indes, à feuilles longues de deux à trois mètres.

BANAT ou **BANNAT** n. m. Ancien nom de plusieurs provinces limitrophes de la Hongrie et de la Turquie, et aujourd'hui encore de la Croatie.

BANC n. m. (bas lat. *bancus*). Siège étroit et long. *Mar.* Ecueil caché sous l'eau, amas de sable. Pl. et *fig. Etre sur les bancs*, suivre les cours d'un collège, d'une école. **Banc d'œuvre**, réservé dans les églises aux marguilliers.

BANCAL, E, ALS adj. et n. Qui a les jambes tortues. N. m. Sabre de cavalerie recourbé.

BANCO adj. inv. (mot ital.). Sert à distinguer en banque les valeurs fixes des valeurs variables ou de change : *cinq cents florins banco. Faire banco*, jouer seul contre tous.

BANCROCHE adj. et n. Bancal.

BANDAGE n. m. *Chir.* Ligature pour maintenir un appareil ; bande d'acier élastique pour contenir les hernies.

BANDAGISTE n. m. Celui qui fait ou vend des bandages.

BANDE n. f. (all. *band*, lien). Lien plat qui sert à bander; ornement plus long que large : *bande de velours;* rebord élastique qui entoure le tapis d'un billard ; troupe : *bande de voleurs*.

BANDEAU n. m. Bande pour ceindre le front, la tête ou couvrir les yeux. *Fig.* Aveuglement : *le bandeau de l'erreur*. **Bandeau royal**, diadème.

BANDELETTE n. f. Petite bande. Pl. Bandes qui, dans l'antiquité, ornaient la tête des prêtres et celle des victimes qu'on immolait aux dieux.

BANDER v. tr. Lier et serrer avec une bande ; tendre : *bander un arc*.

BANDEREAU n. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDEROLE n. f. Petit étendard; bretelle d'un fusil ; pièce de buffleterie.

BANDIÈRE n. f. (all. *band*, drapeau). Bannière au sommet d'un mât de navire. *Front de bandière*, ligne d'une armée rangée en bataille.

BANDIT n. m. (ital. *bandito*). Malfaiteur, vagabond.

BANDITISME n. m. Etat d'un pays où il y a des bandits · condition du bandit.

BANDOLINE n. f. Eau visqueuse et aromatisée pour lisser les cheveux.

BANDOULIER ou **BANDOLIER** n. m. Bandit.

BANDOULIÈRE n. f. Bande de cuir ou d'étoffe à laquelle on suspend une arme. **En bandoulière** loc. adv. En sautoir.

BANIAN n. m. Espèce de figuier; membre de la classe des marchands aux Indes

BANK-NOTE n. f. (m. angl.). Billet de banque anglais. Pl. des *bank-notes*.

BANLIEUE n. f. Territoire qui entoure une grande ville et qui en dépend.

BANNE n. f. Manne d'osier; toile tendue pour garantir les marchandises.

BANNER v. tr. Couvrir avec une banne.

BANNERET n. m. Seigneur de fief qui comptait un nombre suffisant de vassaux pour lever une bannière.

BANNETON n. m. Coffre percé qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE n. f. Espèce de panier, de corbeille.

BANNI, E adj. et n. Qui est expulsé de sa patrie. *Fig. : la mauvaise foi doit être bannie de tout contrat.*

BANNIÈRE n. f. (gothique *bandva*, signe, enseigne). Enseigne sous laquelle se rangeaient les vassaux d'un seigneur pour aller à la guerre ; pavillon d'un vaisseau ; étendard d'une église, d'une confrérie (*). *Fig.* Parti : *se ranger sous la bannière de...*

BANNIR v. tr. (rad. *ban*). Exiler, chasser. *Fig.* Eloigner : *bannir toute crainte.*

BANNISSABLE adj. Qui mérite d'être banni.

BANNISSEMENT n. m. Action de bannir ; état d'une personne bannie.

BANQUE s. f. (rad. *banc*, à cause des bancs ou comptoirs des anciens changeurs).— A certains jeux, fonds d'argent qu'a devant lui celui qui tient le jeu. — Commerce qui consiste à avancer des fonds, à en recevoir à intérêt, à escompter des effets moyennant une prime : *faire la banque*. Lieu où s'exerce ce *commerce*. Etablissement public de crédit autorisé par une loi, placé sous le contrôle de l'Etat, et ayant certaines charges et privilèges : la Banque de France, créée en 1803, a le privilège exclusif d'émettre des billets à vue et au porteur, dits *billets de banque;* ses opérations statutaires sont les suivantes : escomptes d'effets de commerce et d'effets publics, avances sur lingots, sur rentes, sur actions et obligations de chemins de fer et du Crédit foncier, recouvrements gratuits, etc. Elle a son siège central à Paris et des succursales dans les départements.

BANQUEROUTE n. f. (ital. *banco*,

banc; *rotto*, rompu ; allusion au vieil usage de rompre le banc ou comptoir du banqueroutier). Etat réel ou feint, d'insolvabilité d'un négociant.

BANQUEROUTIER, IÈRE n. Qui fait banqueroute.

BANQUET n. m. (rad. *banc*). Grand repas. *Le banquet sacré*, la communion ; *le banquet de la vie*, l'existence.

BANQUETER v. int. Faire bonne chère. — Double *t* devant une syllabe muette.

BANQUETEUR n. m. Celui qui banquette.

BANQUETTE n. f. Banc rembourré et sans dossier ; appui en pierre d'une fenêtre ; palissade à hauteur d'appui ; impériale d'une diligence.

BANQUIER, IÈRE n. Qui fait la banque. *T. de jeu.* Celui ou celle qui tient le jeu contre tous les autres joueurs.

BANQUISE n. f. (du scandinave *bank*, *ice*, banc de glace). Enorme amas de glaces flottantes qui arrêtent la navigation dans les mers polaires.

BANQUISTE n. m. Bateleur, charlatan ; homme à promesses mensongères.

BAOBAB n. m. Arbre immense d'Afrique, le plus gros des végétaux connus.

BAPTÊME (*batê*) n. m. Le premier des sept sacrements de l'Eglise, celui qui efface le péché originel. — Ce mot signifie *immersion* (gr. *baptizô*, je lave), parce que, dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi catéchumènes. *Baptême d'une cloche, d'un navire*, etc., nom donné à certaines bénédictions solennelles.

On appelle *baptême du tropique* une cérémonie burlesque, qui a lieu quand un navire passe sous l'un des tropiques ou sous l'équateur ; elle consiste à inonder d'eau de mer ceux qui traversent la ligne pour la première fois.

BAPTISER (*bati*) v. tr. Conférer le baptême. *Baptiser du vin*, y mettre de l'eau. *Fam.*

BAPTISMAL, E, AUX (*batis*) adj. Qui appartient au baptême; qui sert pour donner le baptême : *eau baptismale*.

BAPTISTAIRE (*batis*) adj. et n. Qui constate le baptême : *extrait baptistaire*.

BAPTISTÈRE (*batis*) n. m. Petit édifice, situé ordinairement près d'une cathédrale, et où l'on baptise.

BAQUET n. m. Petit cuvier de bois (*).

BAR n. m. Poisson de mer très recherché ; débit de boissons.

BARAGOUIN n. m. Langage corrompu ou inintelligible. — Ce mot vient de l'ancien celtique *bara*, pain, et *gwin*, vin ; mots qui, exprimant les premiers besoins de l'homme, reviennent le plus souvent dans son vocabulaire. Après la conquête des Gaules, les Francs durent entendre souvent prononcer ces deux mots *bara*, *gwin*, par le peuple conquis, les Celtes ou Gaulois, et, n'en comprenant pas tout d'abord la signification, ils les réunirent pour en faire le synonyme, l'équivalent de tout langage inintelligible.

BARAGOUINAGE n. m. Manière de parler vicieuse, embrouillée, difficile à comprendre. *Fam.*

BARAGOUINER v. tr. et int. Parler mal une langue : *baragouiner le français*.

BARAGOUINEUR, EUSE n. Qui baragouine.

BARAQUE n. f. (bas lat. *baraca*). Hutte de soldat ; boutique en planches. *Fig.* Maison mal tenue.

BARAQUEMENT n. m. Action d'élever des baraques ; le matériel qui les garnit.

BARAQUER v. tr. et pr. Faire des baraques ; loger dans des baraques.

BARATERIE n. f. Préjudice volontaire causé aux armateurs ou assureurs d'un navire par une personne de l'équipage.

BARATTE n. f. Vaisseau de bois, de forme oblongue, dans lequel on bat le beurre (*).

BARATTER v. tr. Agiter la crème dans la baratte pour faire le beurre.

BARBACANE n. f. Meurtrière ; ouverture laissée au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux (*).

BARBACOLE n. m. Pédant, maître d'école. (*La Fontaine*.)

BARBARE adj. et n. (gr. *barbaros*, étranger). Cruel, inhumain. *Terme barbare*, impropre ; *langue barbare*, rude. *Fig.* Sauvage; qui n'a ni lois ni politesse. N. m. pl. Peuples non civilisés. V. PART. HIST.

BARBAREMENT adv. D'une manière barbare.

BARBARESQUE adj. Qui appartient aux peuples de Barbarie : *les Etats barbaresques*.

BARBARIE n. f. Cruauté ; manque de civilisation.

BARBARISME n. m. (rad. *barbare*). Mot forgé ou employé dans un sens contraire à l'usage, comme *rébarbaratif* pour *rébarbatif; castonade* pour *cassonade; c'est une somme, une faute, une affaire conséquente*, pour *somme considérable, faute grave, affaire importante; il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue*, etc.

BARBE n. f. (lat. *barba*). Poil du menton et des joues ; longs poils que certains animaux ont sous la mâchoire. *Fig.* Pointes des épis ; filets qui tiennent au tuyau des plumes. Pl. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent aux cornettes des femmes. *Barbe grise*, vieillard ; *barbe-de-capucin*, espèce de chicorée ; *barbe-de-bouc*, salsifis sauvage. *Fig. Rire dans sa barbe*, intérieurement ; *agir à la barbe de*

quelqu'un, en sa présence et en dépit de lui.

BARBE adj. et n. m. Se dit d'une espèce de cheval originaire de Barbarie.

BARBEAU n. m. Poisson d'eau douce; fleur bleue qui croît dans les blés (*bluet*). *Bleu barbeau*, espèce de bleu clair.

BARBELÉ, E adj. Se dit des traits garnis de dents et de pointes : *flèche barbelée*.

BARBET, ETTE adj. et n. Chien à poil long et frisé.

BARBETTE n. f. Sorte de guimpe qui recouvre la poitrine et le cou des religieuses; plate-forme en terre, assez élevée pour que les canons qu'on y place puissent tirer par-dessus le parapet.

BARBICHE n. f. Barbe qu'on laisse croître seulement au menton.

BARBICHON n. m. Petit barbet.

BARBIER n. m. Celui dont la profession est de faire la barbe.

BARBIFIER v. tr. Faire la barbe.

BARBILLON n. m. Petit barbeau, poisson. Pl. Barbes de certains poissons.

BARBON n. m. Vieillard. *Fam.*

BARBOTAGE ou **BARBOTEMENT** n. m. Action de barboter.

BARBOTER v. int. (onomat.). Fouiller avec le bec dans l'eau ou dans la boue; marcher dans une eau bourbeuse. *Fam.* et *fig.* Dire des sottises.

BARBOTEUR n. m. Canard domestique; celui qui barbote.

BARBOUILLAGE n. m. Mauvaise peinture; écriture illisible. *Fig.* Discours embrouillé. On dit quelquefois BARBOUILLIS.

BARBOUILLER v. tr. Salir, gâter; peindre grossièrement avec une brosse. *Fig. Barbouiller du papier*, composer sans talent, mal écrire. V. int. Prononcer mal.

BARBOUILLEUR n. m. Qui barbouille. *Fig.* Mauvais peintre; mauvais écrivain; bavard inintelligible.

BARBOUILLIS n. m. Syn. de BARBOUILLAGE.

BARBU, E adj. Qui a de la barbe.

BARBUE n. f. Espèce de poisson de mer plat, très voisin du turbot.

BARCAROLLE n. f. (ital. *barca*, barque). Chanson des gondoliers à Venise.

BARCELONNETTE n. f. (dimin. de *berceau*). Berceau, lit d'enfant nouveau-né.

BARD n. m. Sorte de civière ou de chariot à bras.

BARDANE n. f. Genre de plantes de la famille des composées.

BARDE n. m. (celtique *bardas*). Poète celte qui chantait les héros. *Par extens.* Poète héroïque et lyrique. V. PART. HIST.

BARDE n. f. (bas lat. *barda*, bât). Nom des lames de métal dont on couvrait les membres d'un guerrier et le poitrail d'un cheval de bataille; tranche de lard dont on enveloppe les pièces qu'on veut rôtir.

BARDÉ, E adj. Couvert, armé de lames de fer.

BARDEAU n. m. Planche mince et courte qui sert à soutenir sur les toits les tuiles et les ardoises, ou même qui en tient lieu.

BARDER v. tr. Couvrir d'une armure, d'une cuirasse; envelopper de tranches de lard : *barder une volaille*.

BARDEUR n. m. Porteur de bard.

BARDIT (*dite*) n. m. (bas lat. *barditus*, clameur). Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT n. m. Petit mulet; homme qui est un objet de plaisanteries.

BARÈGE [c. N.] n. m. Etoffe de laine légère non croisée.

BARÊME n. m. Livre contenant des calculs tout faits, ainsi nommé de l'inventeur, B.-F. Barrême.

BARGUIGNAGE n. m. Hésitation.

BARGUIGNER v. int. (bas lat. *barcaniare*, marchander). Hésiter à prendre un parti.

BARGUIGNEUR, EUSE n. Qui a de la peine à se déterminer.

BARICAUT n. m. Petit baril.

BARIGOULE n. f. Manière d'apprêter les artichauts à l'huile d'olive : *artichaut à la barigoule*.

BARIL (*ri*) n. m. Petit tonneau; ce qu'il contient.

BARILLET (*ri-iet*) n. m. Petit baril. *Horl.* Boîte cylindrique qui contient le grand ressort d'une montre. *Anat.* Cavité derrière le tambour de l'oreille.

BARIOLAGE n. m. Mélange bizarre de couleurs. *Fam.*

BARIOLÉ, E adj. Bigarré.

BARIOLER v. tr. Peindre bizarrement de diverses couleurs.

BARLONG, GUE adj. Allongé en forme de quadrilatère irrégulier.

BARNABITE n. m. Religieux des clercs réguliers de Saint-Paul.

BAROMÈTRE n. m. (gr. *baros*, poids; *metron*, mesure). Instrument servant à faire connaître la pression de l'air, et, par suite, les changements atmosphériques. — Cet instrument, inventé en 1643 par Torricelli, disciple de Galilée, sert à mesurer la pression de l'air, et, comme la colonne mercurielle se déprime à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, parce qu'elle fait alors équilibre à des couches moins élevées, et conséquemment moins pesantes, Pascal en fit usage pour mesurer la hauteur des montagnes. Le baromètre annonce, jusqu'à un certain point, le beau et le mauvais temps; car l'air sec étant moins léger que l'air *humide*, le mercure s'élève quand il ne doit pas pleuvoir et baisse dans le cas contraire.

Les principaux baromètres sont les baromètres à mercure (*baromètre à cuvette, à siphon, à cadran*) et le baromètre anéroïde.

BAROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport

au baromètre : *observations barométriques*.

BARON n. m. (haut all. *bar*, homme libre). Titre de noblesse au-dessous de celui de comte et au-dessus de celui de chevalier, et dont la marque distinctive est représentée par la couronne ci-contre; autrefois, grand du royaume.

BARONNAGE n. m. Qualité de baron ; corps des barons.

BARONNE n. f. Femme d'un baron.

BARONNET n. m. En Angleterre, titre entre le baron et le chevalier.

BARONNIE n. f. Anciennement, seigneurie et terre d'un baron.

BAROQUE adj. Irrégulier, bizarre : *figure, esprit baroque*.

BARQUE n. f. (all. *barke*). Petit bateau.

BARQUEROLLE n. f. Petit navire sans mâts ; canot de plaisance.

BARQUETTE n. f. Petite barque.

BARRAGE n. m. Barrière élevée sur un chemin, dans une rivière.

BARRE n. f. (celtique *bar*). Longue pièce de bois, de fer, etc. ; trait de plume ; barrière qui, dans un tribunal, sépare les magistrats du public. *Paraître à la barre*, se présenter devant les juges. *Mar.* Pièce du gouvernail ; obstacle formé par du sable, des rochers, à l'entrée d'un port, à l'embouchure d'une rivière. Pl. Jeu de course.

BARREAU n. m. (rad. *barre*). Petite barre. *Fig.* Banc réservé aux avocats ; leur ordre, leur profession : *entrer dans le barreau*.

BARRER v. tr. Fermer avec une barre ; obstruer ; tirer un trait de plume sur...

BARRETTE n. f. Petit bonnet plat ; bonnet rouge des cardinaux.

BARRICADE n. f. Retranchement établi, dans une ville ou dans un passage étroit, avec des voitures, des pavés, des chaînes, etc.

BARRICADER v. tr. Faire des barricades. *Barricader une porte*, en défendre solidement l'entrée. **Se barricader** v. pr. Se fortifier au moyen de barricades ; s'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE n. f. (rad. *barre*). Assemblage de pièces de bois fermant un passage ; bornes, défenses naturelles d'un Etat : *les Pyrénées servent de barrières naturelles à la France et à l'Espagne* ; porte d'entrée d'une ville où sont établis des bureaux d'octroi, surtout en parlant de Paris. *Fig.* Empêchement, obstacle : *les lois sont des barrières contre le crime*.

BARRIQUE n. f. Gros tonneau servant au transport des marchandises ; son contenu.

BARTAVELLE n. f. Perdrix rouge du midi de l'Europe.

BARYTE n. f. (gr. *barus*, lourd). *Chim.* Protoxyde de baryum, de couleur blanchâtre et remarquable par sa pesanteur.

BARYTON n. m. (gr. *barus*, grave, et fr. *ton*). Voix qui tient le milieu entre le ténor et la basse-taille.

BARYUM (*ri-ome*) n. m. (gr. *barus*, lourd). Métal d'un blanc d'argent.

BAS, BASSE adj. Qui a peu de hauteur ; inférieur : *bas officier, bas peuple* ; vil, abject, rampant : *âme basse* ; trivial : *style bas* ; modique : *à bas prix*. *Temps bas*, chargé de nuages ; *avoir la vue basse*, ne voir que de près ; *avoir l'oreille basse*, être humilié ; *messe basse*, non chantée ; *faire main basse*, tuer, piller. N. m. Partie inférieure : *le bas du visage*. **Bas côté**, nef latérale d'une église, moins élevée que celle du milieu. Adv. Doucement, sans bruit : *parler bas*. *Mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux ; *traiter de haut en bas*, avec fierté ; *ce malade est bien bas*, près de mourir ; *à bas !* cri d'improbation.

BAS n. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.

BASALTE n. m. Roche volcanique d'un noir plus ou moins foncé.

BASALTIQUE adj. Formé de basalte : *roche basaltique*.

BASANE n. f. Peau de mouton préparée : *livre relié en basane*.

BASANÉ, E adj. Noirâtre, hâlé : *visage basané*.

BASANER v. tr. Bistrer, donner une couleur de basane.

BAS BLEU n. m. Femme auteur et pédante, qui vise à la réputation de bel esprit. Pl. des *bas bleus*.

BASCULE n. f. Machine dont l'un des bouts s'élève quand on pèse sur l'autre ; machine à peser de lourds fardeaux, basée sur les mêmes principes que la romaine (*) ; jeu d'enfants.

BASCULER v. int. Exécuter un mouvement de bascule ; tomber.

BAS-DESSUS n. m. *Mus.* Voix plus basse que le dessus.

BASE n. f. (gr. *basis*). Surface sur laquelle un corps est posé. *Fig.* Principe, soutien : *la justice est la base d'un Etat*. *Géom.* Côté d'un triangle opposé au sommet. *Chim.* Substance qui, combinée avec un acide, produit un sel.

BASER v. tr. Appuyer. **Se baser** v. pr. Se fonder.

BAS-FOND n. m. Terrain bas et enfoncé ; écueil. Pl. des *bas-fonds*.

BASICITÉ n. f. *Chim.* Propriété qu'a un corps de jouer le rôle de base dans les combinaisons.

BASILIC (*lik*) n. m. Herbe odoriférante ; serpent fabuleux, dont le regard avait la faculté de tuer. *Fig.* *Yeux de basilic*, yeux méchants, yeux courroucés.

BASILIQUE n. f. (gr. *basilikos*, royal). Demeure royale chez les Grecs ; chez les Romains, édifice où l'on rendait la justice et où s'assemblaient les marchands pour traiter d'affaires ; aujourd'hui, nom

de quelques églises principales : *la basilique de Saint-Pierre de Rome.*

BASIN n. m. Etoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton : *basin uni, piqué.*

BASIQUE adj. *Chim.* Se dit des sels qui contiennent un excès de base, ou d'un corps quelconque qui présente les caractères de base.

BAS-MÂT n. m. Partie inférieure d'un mât à brisure. Pl. *des bas-mâts.*

BASOCHE n. f. (lat. *basilica*, maison royale). Corps et juridiction des anciens clercs de procureur. V. PART. HIST.

BASOCHIEN adj. et n. De la basoche.

BASQUE n. f. Pan d'un habit.

BASQUE n. m Habitant du midi de l'ancienne Gascogne. *Parler français comme un* **Basque** *espagnol* (devenu, par corruption, *parler français comme une* **vache** *espagnole*), parler très mal le français.

BASQUINE n. f. Jupe de femme.

BAS-RELIEF n. m. Ouvrage de sculpture légèrement relevé en bosse. Pl. des *bas-reliefs.*

BASSE n. f. *Mus.* Partie, voix, instrument à cordes ou en cuivre ne faisant entendre que des sons graves ; acteur, musicien qui chante ou joue cette partie.

BASSE n. f. Endroit où l'eau est peu profonde et où se trouve caché un banc de sable, de roches ou du corail : *les basses sont marquées sur les cartes marines.*

BASSE-CONTRE n. f. *Mus.* Voix de basse la plus grave. Pl. des *basses-contre.*

BASSE-COUR n. f. Cour où l'on nourrit la volaille. Pl. des *basses-cours.*

BASSE-FOSSE n. f. Cachot profond. Pl. des *basses-fosses.*

BASSEMENT adv. D'une manière basse : *agir bassement.*

BASSESSE n. f. Sentiment, inclination, action, manières indignes d'un honnête homme : *bassesse du cœur, faire une bassesse.*

BASSET n. m. Chien de chasse à jambes courtes et quelquefois tortues.

BASSE-TAILLE n. f. *Mus.* Voix entre le baryton et la basse. Pl. des *basses-tailles.*

BASSETTE n. f. Jeu de cartes.

BASSIN n. m. (celt. *bac*, creux, cavité). Grand plat creux ; plateau de balance ; pièce d'eau dans un jardin ; partie d'un port où les vaisseaux stationnent. *Bassin d'un fleuve*, tout le pays dont les eaux viennent se rendre dans ce fleuve. *Anat.* Partie du corps humain qui termine le tronc et sert de point d'attache aux membres inférieurs.

BASSINE n. f. Ustensile de cuisine (*).

BASSINER v. tr. Chauffer avec une bassinoire ; humecter avec un liquide : *bassiner une plaie.*

BASSINET n. m. Petite pièce creuse de la platine des anciennes armes à feu, dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce ; calotte de fer que l'on plaçait sous le casque au moyen âge. Espèce de renoncule à longs jets rampants.

BASSINOIRE n. f. Bassin de métal, ayant un couvercle percé de trous, servant à chauffer un lit (*).

BASSISTE n. m. Artiste qui joue de la basse ou du violoncelle.

BASSON n. m. (it. *bassone*). Instrument à vent et à anche, qui sert à exécuter des parties de basse. Celui qui en joue.

BASTE interj. qui marque l'indifférence et le dédain : *baste ! je m'en moque.*

BASTE n. m. L'as de trèfle au jeu de l'hombre, du quadrille, etc. : *le baste est le troisième des matadors.*

BASTERNE n. f. Char attelé de bœufs, en usage chez les Mérovingiens.

BASTIDE n. f. Petite maison de campagne dans le Midi ; petit ouvrage provisoire construit pour l'attaque d'une place.

BASTILLE n. f. (v. fr. *bastir*, construire). On appelait ainsi autrefois tous les châteaux forts. — Ancien château fort ; ancienne prison d'Etat de Paris. V. PART. HIST.

BASTILLÉ, E adj. *Blas.* Pièces qui ont les créneaux renversés et tournés vers la pointe de l'écu.

BASTINGAGE n. m. (celt. *bast*, rempart). *Mar.* Parapet en bastingues qu'on établit autour du pont supérieur d'un navire pour se protéger contre le feu de l'ennemi.

BASTINGUE n. f. *Mar.* Toile, filets matelassés, disposés sur le pont d'un navire pour se cacher et se garantir.

BASTINGUER v. tr. *Mar.* Faire des bastingages. **Se bastinguer** v. pr. Se mettre à couvert par des bastingages.

BASTION n. m. (v. fr. *bastillon*, petit fort). *Fort.* Ouvrage avancé, à deux flancs et à deux faces (*).

BASTIONNÉ, E adj. Qui a des bastions : *tour bastionnée.*

BASTIONNER v. tr. Garnir de bastions.

BASTONNADE (*basse-to*) n. f. (v. fr. *baston* pour *bâton*). Coups de bâton.

BASTRINGUE n. m. Bal de guinguette. *Pop.*

BASTUDE n. f. Filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE n. m. La partie la plus basse du ventre.

'**BÂT** n. m. (gr. *bastazô*, je porte). Selle de bête de somme.

BATACLAN n. m. Attirail, équipage embarrassant. *Fam.*

BATAILLE n. f. (rad. *battre*). Combat général entre deux armées ; jeu de cartes.

BATAILLER v. int. Livrer bataille ; contester, se disputer : *batailler sur des riens.*

BATAILLEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à batailler, à disputer.

BATAILLON n. m. (rad *bataille*). Corps d'infanterie, fraction d'un régi-

ment ; troupe quelconque : *le choc des bataillons*.

BÂTARD, E adj. et n. (rad. *bas* et celt. *tarz*, extraction). Dégénéré : *race bâtarde* ; enfant naturel.

BÂTARDE n. f. Ecriture entre la ronde et l'anglaise.

BATARDEAU n. m. Digue pour contenir ou détourner un cours d'eau.

BÂTARDISE n. f. État du bâtard.

BATAVIQUE adj. *Larme batavique*, goutte de verre trempé qui se pulvérise quand on en rompt la pointe.

BATEAU n. m. (celtique *bat*). Sorte de barque. **Bateau à vapeur,** mû par la force de la vapeur.

BATELAGE n. m. Métier de bateleur ; transport par petits bateaux.

BATELÉE n. f. La charge d'un bateau : *batelée de bois*.

BATELER v. tr. Transporter sur un bateau. V. int. Faire des tours de bateleur.

BATELET n. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE n. (rad. *bâton*). Faiseur de tours, charlatan, acteur de tréteaux.

BATELIER, IÈRE n. Qui conduit un bateau, et en fait profession.

BATELLERIE n. f. Industrie du transport par bateaux.

BÂTER v. tr. Mettre un bât sur une bête de somme.

BÂTI n. m. Couture à grands points ; assemblage de plusieurs pièces de menuiserie ou de charpente.

BATIFOLAGE n. m. Action de batifoler. *Fam.*

BATIFOLER v. int. Jouer comme les enfants. *Fam.*

BATIFOLEUR, EUSE n. Qui aime à batifoler. *Fam.*

BÂTIMENT n. m. Edifice ; navire.

BÂTIR v. tr. Edifier, construire ; assembler à grands points les différentes parties d'un vêtement. *Fig.* Etablir : *bâtir sa fortune sur la ruine d'autrui. Bâtir en l'air*, se créer des chimères.

BÂTISSE n. f. Maçonnerie d'un bâtiment ; le bâtiment même.

BÂTISSEUR n. m. Qui a la manie de faire bâtir.

BATISTE n. f. (nom de l'inventeur). Toile de lin très fine.

BÂTON n. m. Long morceau de bois rond qu'on peut tenir à la main ; marque de certaines dignités : *bâton de maréchal de France. Fig. Jeter des bâtons dans les roues*, susciter des obstacles ; *à bâtons rompus*, à diverses reprises ; *tour du bâton*, profit illicite ; *bâton de vieillesse*, celui qui prend soin d'un vieillard.

BÂTONNAT n. m. Dignité du bâtonnier ; durée de l'exercice de cette fonction.

BÂTONNER v. tr. Donner des coups de bâton ; effacer.

BÂTONNET n. m. Petit bâton qui sert à un jeu d'enfants ; petite règle à quatre faces.

BÂTONNIER n. m. Chef du corps des avocats dans une ville.

BÂTONNISTE n. m. Qui sait jouer du bâton.

BATRACIENS n. m. pl. (gr. *batrachos*, grenouille). Grand groupe comprenant tous les animaux de la classe des reptiles dont l'organisation est analogue à celle de la grenouille. S. : *un batracien*.

BATTAGE n. m. Action de battre les blés, les laines, les cotons.

BATTANT n. m. Espèce de marteau suspendu dans l'intérieur d'une cloche ; chaque côté d'une porte qui s'ouvre en deux.

BATTANT, E adj. Qui bat. *Porte battante*, qui se referme d'elle-même ; *pluie battante*, qui tombe avec violence ; *tambour battant*, au son du tambour, et, *fig.*, rondement, sévèrement : *mener quelqu'un tambour battant. Battant neuf*, tout neuf.

BATTE n. f. Maillet à long manche pour aplanir ou écraser (*) ; petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge ; bâton rond pour battre le beurre ; sabre de bois d'Arlequin.

BATTEMENT n. m. Choc d'un corps contre un autre : *battement des mains* ; mouvement alternatif, pulsation : *battement du cœur, du pouls*, etc. ; pas de danse.

BATTERIE n. f. Querelle accompagnée de coups ; pièces d'artillerie réunies ; manière de battre le tambour. **Batterie électrique,** réunion de plusieurs bouteilles de Leyde pour produire une décharge plus ou moins forte ; **batterie de cuisine,** ensemble des ustensiles de métal employés dans une cuisine. Pl. Machinations, moyens de réussir. *Fig. Dresser ses batteries*, prendre ses mesures.

BATTEUR n. m. Qui bat le grain, les métaux : *batteur en grange, batteur d'or*.

BATTEUSE n. f. Machine à battre le grain ; appareil pour réduire les métaux en feuilles.

BATTOIR n. m. Palette pour battre le linge, pour jouer à la paume.

BATTOLOGIE n. f. Répétition inutile, comme : *il m'a comblé de mille politesses*, au lieu de : *il m'a comblé de politesses*.

BATTRE v. tr. (lat. *batuere*, frapper, comprimer). Frapper, donner des coups ; agiter fortement : *battre des œufs* ; vaincre ; *battre l'ennemi* ; baigner : *la rivière bat les murailles* ; parcourir en chassant : *battre les bois. Battre le pavé*, aller et venir par désœuvrement ; *battre monnaie*, fabriquer de la monnaie ; *battre la mesure*, la marquer ; *battre les cartes*, les mêler. *Fig. Battre en retraite*, fuir l'ennemi ; *battre la campagne*, divaguer ; *battre le fer quand il est chaud*, suivre activement une affaire ; *battre des mains*.

applaudir. V. int. Être agité : *le cœur lui bat.* **Se battre** v. pr. Combattre.

BATTU, E adj. Foulé, durci par une pression répétée : *sol battu ;* fréquenté, en parlant d'un chemin : *route battue. Fig.* Vulgaire, banal : *suivre dans sa conduite les sentiers battus. Yeux battus,* fatigués, entourés d'un cercle plus ou moins noir.

BATTUE n. f. Action de battre les bois pour en faire sortir les loups, les renards et autres bêtes.

BATTURE n. f. Dorure au miel, à la colle et au vinaigre.

BATZ n. m. Monnaie suisse ou allemande, valant environ 15 centimes.

BAU n. m. Chacune des poutres transversales qui soutiennent un pont de navire. Pl. des *baux.*

BAUD n. m. Chien de Barbarie pour la chasse du cerf.

BAUDET n. m. Âne. *Fig.* Homme ignorant, stupide.

BAUDRIER n. m. (v. fr. *baudre,* morceau de cuir). Bande de buffle, de cuir ou d'étoffe, qui se porte en sautoir et sert à soutenir le sabre ou l'épée.

BAUDRUCHE n. f. Pellicule de boyau de bœuf apprêtée.

BAUGE n. f. (bas lat. *baugium*). Gîte fangeux du sanglier ; retraite de l'écureuil.

BAUME n. m. (gr. *balsamon*). Résine odoriférante qui coule de certains arbres ; médicament balsamique. *Fig.* Consolation : *cette nouvelle fut un baume pour lui.* **Baume tranquille,** infusion de plantes narcotiques dans l'huile d'olive, employée en frictions.

BAUMIER n. m. (rad. *baume*). V. BALSAMIER.

BAVARD, E adj. et n. (rad. *bave*). Qui parle sans discrétion et sans mesure.

BAVARDAGE n. m. Action de bavarder ; choses insignifiantes dites ou écrites.

BAVARDER v. int. Parler excessivement de choses frivoles, ou qu'on devrait taire.

BAVARDERIE n. f. Défaut du bavard.

BAVAROIS, E adj. et n. De Bavière.

BAVAROISE n. f. Infusion de thé où l'on met du sirop de capillaire au lieu de sucre.

BAVE n. f. Salive qui découle de la bouche ; espèce d'écume que jettent certains animaux : *la bave d'un serpent. Fig.* Propos ou écrits haineux, venimeux.

BAVER v. int. Jeter de la bave.

BAVETTE n. f. Linge qu'on attache sur la poitrine des petits enfants.

BAVEUX, EUSE adj. Qui bave.

BAVOCHER v. int. Imprimer sans netteté : *bavocher une estampe, une feuille d'impression.*

BAVOCHURE n. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOLET n. m. Coiffure villageoise ; pièce d'étoffe ou ruban que l'on fixe derrière un chapeau ou un bonnet de dame.

BAVURE n. f. Traces que laissent sur l'objet moulé les joints des pièces du moule.

BAYADÈRE (*ba-ia*) n. f. (portug. *balladeira,* danseuse). Danseuse indienne.

BAYER (*ba-ier*) v. int. (v. fr. *béer,* être ouvert). Regarder la bouche béante. *Fig. Bayer aux corneilles,* regarder niaisement en l'air. *Fam.*

BAYEUR, EUSE (*ba-ieur*) n. Qui regarde niaisement ; badaud.

BAZAR n. m. (m. ar. signifiant marché, trafic). Marché public et couvert en Orient ; en Europe, grand centre de marchandises ; endroit couvert où l'on vend toute espèce de menus objets et d'ustensiles.

BÉANT, E adj. (v. fr. *béer,* être ouvert). Largement ouvert : *gouffre béant.*

BÉARNAIS, E adj. et n. Du Béarn.

BÉAT, E adj. et n. (lat. *beatus,* heureux). Calme et sans inquiétude : *vie molle et béate ;* qui affecte la dévotion.

BÉATEMENT adv. D'une manière béate.

BÉATIFICATION n. f. Acte par lequel le pape béatifie.

BÉATIFIER v. tr. (lat. *beatus,* heureux ; *facere,* faire). Mettre au nombre des bienheureux.

BÉATIFIQUE adj. Qui rend heureux. *Vision béatifique,* vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATITUDE n. f. Bonheur calme, sans mélange d'inquiétude ; félicité éternelle. Pl. *Les huit béatitudes,* énumération des huit félicités dont parle l'Évangile.

BEAU (**bel** devant une voyelle), **BELLE** adj. (lat. *bellus*). Qui plaît à l'œil ou à l'esprit : *beau visage, beau poème ;* noble, élevé : *belle âme ;* avantageux : *belle occasion ;* considérable : *belle fortune ;* bienséant : *cela n'est pas beau ;* grand : *une belle peur. Le beau monde,* la société brillante ; *le beau sexe,* les femmes ; *beau parleur,* qui met de l'affectation à bien parler ; *beau joueur,* qui joue franchement ; *un bel âge,* un âge avancé ; *le bel âge,* la jeunesse ; *un beau jour, un beau matin...,* inopinément ; *une belle main, une belle plume,* une belle écriture ; *il fait beau voir,* il est agréable de voir ; *il ferait beau voir,* il serait étrange de voir. N. Ce qui est excellent : *le beau dans les arts. Faire le beau, la belle,* se pavaner. Adv. En vain : *vous avez beau faire.* Loc. adv. *En beau,* sous un aspect favorable ; *tout beau,* doucement, modérez-vous ; *de plus belle,* de plus en plus.

BEAUCERON, ONNE adj. et n. De la Beauce.

BEAUCOUP adv. de quantité. Une quantité considérable ; fort, grandement.

BEAU-FILS n. m. Celui dont on a épousé le père ou la mère ; gendre. Pl. des *beaux-fils.*

BEAU-FRÈRE n. m. Frère du mari ou de la femme. Pl. des *beaux-frères.*

BEAU-PÈRE n. m. Père de la femme par rapport au mari, ou du mari par rap-

port à la femme, ou second mari de la mère par rapport aux enfants de celle-ci. Pl. des *beaux-pères*.

BEAUPRÉ n. m. Mât incliné à l'horizon, qui s'élance à l'avant du navire.

BEAUTÉ n. f. Qualité de ce qui est beau, de ce qui plaît et charme : *la beauté du visage, du ciel; les beautés d'un ouvrage. Une jeune beauté*, une femme jeune et belle.

BÉBÉ n. m. Petit enfant. V. BABY.

BEC n. m. (m. celtique). Partie cornée et saillante, qui termine en avant la tête des oiseaux et leur sert de bouche. *Par ext.* Langue, faconde : *avoir bon bec*; objet façonné en forme de bec : *le bec d'une plume, d'une lampe*. Loc. fam. *Bec à bec*, face à face; *avoir bec et ongles*, avoir les moyens de se défendre et s'en bien servir. *Géogr.* Pointe de terre au confluent de deux cours d'eau ou qui s'avance en mer.

BÉCABUNGA (*bon*) n. m. Plante appelée vulgairement *véronique cressonnée*, et qui croît au bord des eaux. On écrit aussi BECCABUNGA.

BÉCARRE n. m. *Mus.* Signe pour ramener à son ton naturel une note haussée ou baissée d'un demi-ton.

BÉCASSE n. f. (rad. *bec*). Oiseau de passage, de l'ordre des échassiers, à long bec : *la bécasse fréquente les marais*.

BÉCASSEAU n. m. Espèce de bécassine; petit de la bécasse.

BÉCASSINE n. f. Oiseau du genre bécasse, mais plus petit et plus allongé.

BEC-CORNU n. m. Sot, imbécile. Pl. des *becs-cornus*.

BEC-D'ÂNE (*bé-dâne*) n. m. Outil de charron, de menuisier. Pl. des *becs-d'âne*.

BEC-DE-CANE n. m. Clou à crochet à l'usage des serruriers; le deuxième pêne d'une serrure, qui a la forme d'un bec de cane, et qui joue par le moyen d'un bouton sans le secours de la clef. Pl. des *becs-de-cane*.

BEC-DE-CORBIN n. m. Instrument recourbé et terminé en pointe : *canne à bec-de-corbin*. Pl. des *becs-de-corbin*.

BEC-DE-LIÈVRE n. m. Lèvre supérieure fendue comme celle du lièvre. Pl. des *becs-de-lièvre*.

BECFIGUE n. m. Petit oiseau à chair délicate, qui se nourrit de figues ou d'insectes : *manger des becfigues*.

BEC-FIN n. m. Nom vulgaire d'une nombreuse famille d'oiseaux, à bec droit, effilé, généralement estimés comme gibier.

BÉCHAMEL n. f. Sauce blanche faite avec de la crème, ainsi appelée du nom de son inventeur, financier du XVIIe siècle.

BÊCHE n. f. (rad. *bec*). Outil de jardinage qui sert à remuer la terre.

BÊCHER v. tr. Remuer la terre avec une bêche.

BÊCHEUR n. m. Ouvrier qui bêche.

BÉCHIQUE adj. et n. (gr. *bêx*, toux). Se dit des remèdes contre la toux.

BÊCHOIR n. m. Houe carrée à large fer.

BECQUÉE ou **BÉQUÉE** n. f. Ce qu'un oiseau prend dans son bec, pour le donner à ses petits.

BECQUETER ou **BÉQUETER** v. tr. Donner des coups de bec; caresser avec le bec. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

BEDAINE n. f. Gros ventre. *Fam.*

BÉDANE. V. BEC-D'ÂNE.

BEDEAU n. m. Employé laïque subalterne d'une église.

BÉDEGAR ou **BÉDÉGUAR** n. m. Excroissance chevelue produite par un insecte sur les rosiers et les églantiers.

BEDON n. m. Homme gros et replet.

BÉDOUIN, E adj. et n. Qui a rapport aux Bédouins; Arabe nomade d'Afrique.

BÉE adj. f. *Tonneau à gueule bée*, défoncé d'un côté. N. f. Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait marcher un moulin.

BEFFROI n. m. Tour ou clocher où l'on sonne l'alarme; la cloche elle-même : *sonner le beffroi*.

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT** n. m. Action de bégayer.

BÉGAYER v. int. Articuler mal les mots, les prononcer avec peine. *Fig. Bégayer une science*, en connaître à peine les éléments.

BÈGU, Ë adj. et n. Se dit d'un cheval qui marque après l'âge.

BÈGUE adj. et n. Qui bégaye.

BÉGUEULE n. f. Femme prude, dédaigneuse et d'une réserve exagérée : *faire la bégueule*.

BÉGUEULERIE n. f. Caractère, airs d'une bégueule.

BÉGUIN n. m. Sorte de coiffe à capuchon que portaient les béguines; bonnet de petit enfant.

BÉGUINAGE n. m. Maison, couvent de béguines.

BÉGUINE n. f. Nom donné à des religieuses des Pays-Bas, qui, sans prononcer de vœux, vivent réunies dans des sortes de couvents, où chacune a son petit ménage à part. *Par ext.* Religieuse.

BEIGE adj. (ital. *bigio*, gris, brunâtre). Se dit de la laine brute, qui a sa couleur naturelle.

BEIGNET n. m. (celtique *bigne*, tumeur, enflure). Pâte frite à la poêle et qui renferme ordinairement une tranche de fruit.

BÉJAUNE n. m. (rad. *bec* et *jaune*). *Fauconn.* Oiseau très jeune. *Fig.* Jeune homme ignorant et sot.

BEL adj. V. BEAU.

BÊLEMENT n. m. Cri des moutons et des brebis.

BÉLEMNITE n. f. Coquille fossile, qui appartient à la classe des céphalopodes (*).

BÊLER v. int. (lat. *balare*). Faire un bêlement.

BELETTE n. f. (celtique *bélé*, martre). Petit mammifère carnassier du genre putois qui a le corps allongé et le museau pointu (*).

BÉLIER n. m. Mâle de la brebis (*); ancienne machine de guerre; signe du zodiaque.

BÉLIÈRE n. f. Anneau qui supporte le battant d'une cloche; sonnette attachée au cou du bélier qui conduit un troupeau; anneau mobile de suspension en général.

BÉLÎTRE n. m. Homme de rien, coquin, gueux : *c'est un franc bélître.*

BELLADONE n. f. (ital. *belladonna*; de *bella*, belle; *donna*, dame). Plante vénéneuse de la famille des solanées, appelée vulgairement *belle-dame*. Elle est fréquemment employée en médecine (*).

BELLÂTRE adj. et n. m. Qui a une beauté fade ou des prétentions à la beauté.

BELLE-DAME n. f. Nom vulgaire de l'arroche, donné aussi à la belladone. Papillon du chardon.

BELLE-DE-JOUR n. f. Plante dont la fleur ne s'épanouit que le jour. Pl. des *belles-de-jour*.

BELLE-DE-NUIT n. f. Fleur qui ne s'épanouit que la nuit. Pl. des *belles-de-nuit*.

BELLE-D'UN-JOUR n. f. Nom vulgaire de l'asphodèle et de l'hémérocalle. Pl. des *belles-d'un-jour*.

BELLE-FILLE n. f. Femme du fils; celle dont on a épousé le père ou la mère. Pl. des *belles-filles*.

BELLEMENT adv. Doucement, avec modération.

BELLE-MÈRE n. f. Mère du mari ou de la femme, par rapport aux enfants, celle qui a épousé leur père. Pl. des *belles-mères*.

BELLE-PETITE-FILLE n. f. Fille d'un gendre ou d'une bru. Pl. des *belles-petites-filles*.

BELLE-SŒUR n. f. Celle dont on a épousé le frère ou la sœur; femme du frère; femme du beau-frère. Pl. des *belles-sœurs*.

BELLIGÉRANT, E adj. (lat. *bellum*, guerre; *gerere*, faire). Qui est en guerre : *puissances belligérantes*.

BELLIQUEUX, EUSE adj. (lat. *bellicosus*; de *bellum*, guerre). Guerrier, martial.

BELLOT, OTTE, adj. et n. Se dit d'un enfant gentil, aimable; celui qui fait le beau; bellâtre. *Fam.*

BELLUAIRE n. m. (lat. *bellua*, bête féroce). Celui qui dompte les bêtes féroces.

BELVÉDÈRE ou **BELVÉDER** n. m. (ital. *belvedere*; de *bello*, beau; *vedere*, voir). Pavillon ou terrasse élevée, d'où la vue s'étend au loin.

BÉMOL n. m. *Mus.* Signe qui baisse la note d'un demi-ton (*). Adj. Se dit de la note ainsi abaissée.

BÉMOLISER v. tr. Marquer une note d'un bémol.

BÉNARDE n. f. Serrure qui s'ouvre des deux côtés.

BÉNÉDICITÉ n. m. (lat. *benedicite*, bénissez). Prière latine qui se dit avant le repas et dont le premier mot est *benedicite*. Pl. des *bénédicités*.

BÉNÉDICTIN, INE n. (lat. *Benedictus*, Benoît). Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Benoît. V. PART. HIST.

BÉNÉDICTION n. f. (lat. *benedictio*; de *bene*, bien; *dicere*, dire). Action de bénir. **Bénédiction nuptiale,** cérémonie du mariage religieux.

BÉNÉFICE n. m. (lat. *beneficium*; de *bene*, bien; *facere*, faire). Gain, privilège : *bénéfice d'âge*; dignité ecclésiastique avec revenu. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).— *Fig. Sous bénéfice d'inventaire*, se dit pour exprimer qu'avant d'admettre une opinion, un fait, etc., on se réserve de les vérifier.

BÉNÉFICIAIRE adj. et n. Se dit d'un héritier sous bénéfice d'inventaire. N. Celui ou celle au bénéfice duquel se donne une représentation théâtrale.

BÉNÉFICIAL, E, AUX adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER n. m. Qui possède un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER v. int. Faire un profit : *bénéficier sur une marchandise*.

BENÊT adj. et n. m. Niais, sot.

BÉNÉVOLE adj. (lat. *benevolus*; de *bene*, bien; *volo*, je veux). Bien disposé, indulgent : *lecteur, auditeur bénévole*.

BÉNÉVOLEMENT adv. Avec bienveillance : *écouter quelqu'un bénévolement*.

BENGALI adj. et n. Qui est du Bengale : *une femme bengali ; les Bengalis.* N. m. Langue parlée au Bengale; pinson originaire de ce pays.

BÉNIGNEMENT adv. D'une manière bénigne.

BÉNIGNITÉ n. f. Indulgence, douceur, condescendance affectueuse.

BÉNIN, IGNE adj. (lat. *benignus*). Doux, humain : *humeur bénigne, naturel bénin. Fig.* Favorable, propice : *ciel bénin. Remède bénin*, qui purge doucement.

BÉNIR v. tr. (lat. *benedicere*; de *bene*, bien; *dicere*, dire). Consacrer au culte : *bénir une église*; appeler les bénédictions du ciel : *bénir ses enfants, des drapeaux*; glorifier : *bénir le Seigneur*; faire fructifier : *Dieu bénit le travail*. Ce verbe a deux part. pass. : **béni, e** et **bénit, e**. Ce dernier signifie consacré par l'Église : *pain bénit, eau bénite*. *Eau bénite de cour*, vaines promesses.

BÉNITIER n. m. Vase à eau bénite.

BENJAMIN (*bin*) n. m. (par allus. au fils de Jacob, que celui-ci affectionnait plus que ses autres enfants). Enfant préféré, ordinairement le plus jeune.

BENJOIN (*bin*) n. m. Résine aromatique, provenant d'un arbre des Indes.

BENOÎT, E adj. Doucereux : *âme benoîte*. *Peu usité*.

BENZINE (*bin*) n. f. Huile volatile provenant du goudron de houille : *la benzine enlève les taches de graisse*.

BENZOATE (*bin*) n. m. Sel formé par la combinaison de l'acide benzoïque avec une base.

BENZOÏQUE adj. m. Se dit de l'acide extrait du benjoin et de quelques autres substances.

BÉOTIEN, ENNE adj. et n. De la Béotie. *Fig*. D'un esprit lourd, grossier, par allus. à la réputation des anciens Béotiens.

BÉOTISME n. m. Grossièreté, lourdeur d'esprit.

BÉQUÉE n. f. V. BECQUÉE.

BÉQUETER v. tr. V. BECQUETER.

BÉQUILLARD n. m. Vieillard qui se sert d'une béquille.

BÉQUILLE n. f. (rad. *bec* et *quille*, dans le sens de *jambe*, *bâton*). Bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les gens infirmes s'appuient.

BÉQUILLER v. int. Marcher à l'aide d'une béquille.

BER n. m. Appareil employé pour le lancement d'un navire à l'eau.

BERBÈRE adj. et n. Qui a rapport aux Berbères; membre de ce peuple.

BERCAIL n. m. Bergerie. *Fig*. Le sein de l'Église; famille, maison paternelle : *ramener au bercail une brebis égarée*. — N'a pas de pluriel.

BERCEAU n. m. Lit d'un tout jeune enfant. *Fig*. Enfance : *dès le berceau*; origine : *la Grèce fut le berceau de la civilisation*. *Jard*. Treillage en voûte : *berceau de chèvrefeuille*.

BERCEMENT n. m. Action de bercer.

BERCER v. tr. Balancer un enfant pour l'endormir. *Fig*. Amuser d'espérances fausses ou éloignées : *bercer quelqu'un d'illusions*.

BERCEUSE n. f. Femme qui berce les enfants; chanson pour endormir les enfants; berceau suspendu de manière que l'enfant puisse se bercer de lui-même.

BÉRET ou **BERRET** n. m. Espèce de toque ronde et plate, coiffure particulière aux paysans basques.

BERGAMASQUE adj. et n. De Bergame.

BERGAMOTE n. f. Poire fondante très estimée; espèce d'orange, dont on tire une essence agréable.

BERGE n. f. (all. *berg*, élévation). Bord escarpé d'une rivière; talus d'un chemin, d'un fossé; chaloupe étroite.

BERGER, ÈRE n. (lat. *berbex*, brebis). Qui garde les moutons. **Étoile du berger**, planète Vénus.

BERGÈRE n. f. Large fauteuil avec coussins.

BERGERETTE n. f. Jeune bergère.

BERGERIE n. f. Lieu où l'on enferme les moutons. *Fig*. Poésies pastorales : *bergeries de Racan*.

BERGERONNETTE n. f. Petit oiseau noir et blanc, nommé aussi *hoche-queue* et *lavandière*, et qui aime le voisinage des troupeaux. Syn. de bergerette.

BÉRIL. V. BÉRYL.

BERLE n. f. Plante de la famille des ombellifères.

BERLINE n. f. (rad. *Berlin*, ville où fut fabriquée la première voiture de ce genre). Carrosse de voyage à deux fonds.

BERLINGOT n. m. Berline à un seul fond; sorte de bonbon au caramel.

BERLINOIS, E adj. et n. De Berlin.

BERLOQUE ou **BRELOQUE** n. f. Batterie de tambour pour annoncer les repas, les corvées. *Fig*. *Battre la berloque*, déraisonner.

BERLUE n. f. Éblouissement passager. *Fig*. *Avoir la berlue*, juger mal une chose.

BERME n. f. Espace étroit qui sépare le parapet du fossé.

BERNABLE adj. Qui mérite d'être berné.

BERNACLE, BARNACLE ou **BARNACHE** n. f. Sorte d'oie à bec court et menu; sorte de coquillage.

BERNARDIN, E n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard.

BERNE n. f. Mauvais tour qu'on joue à quelqu'un en le faisant sauter en l'air sur une couverture; moquerie. *Mar*. *Pavillon en berne*, hissé et plié en faisceau pour appeler du secours ou en signe de deuil.

BERNEMENT n. m. Action de berner.

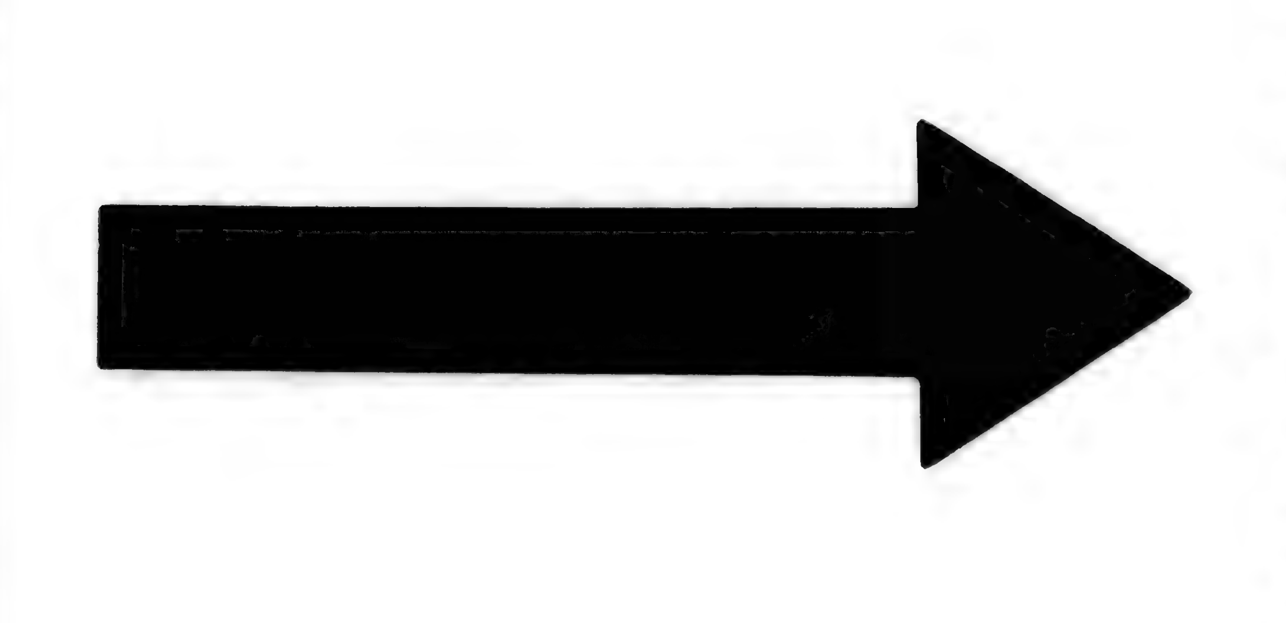
BERNER v. tr. Faire sauter quelqu'un en l'air sur une couverture. *Fig*. Se moquer, tourner en ridicule.

BERNEUR n. m. Qui raille.

BERNIQUE interj. exprimant un espoir déçu : *vous comptez sur lui, bernique*. *Pop*.

BERNOIS, E adj. et n. De Berne.

BERQUINADE n. f. Ouvrage écrit pour la jeunesse, à la manière de Berquin; œuvre fade, sans intérêt.



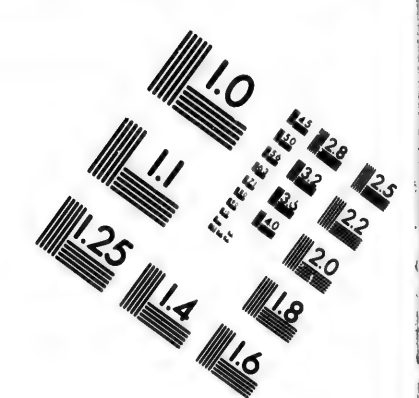
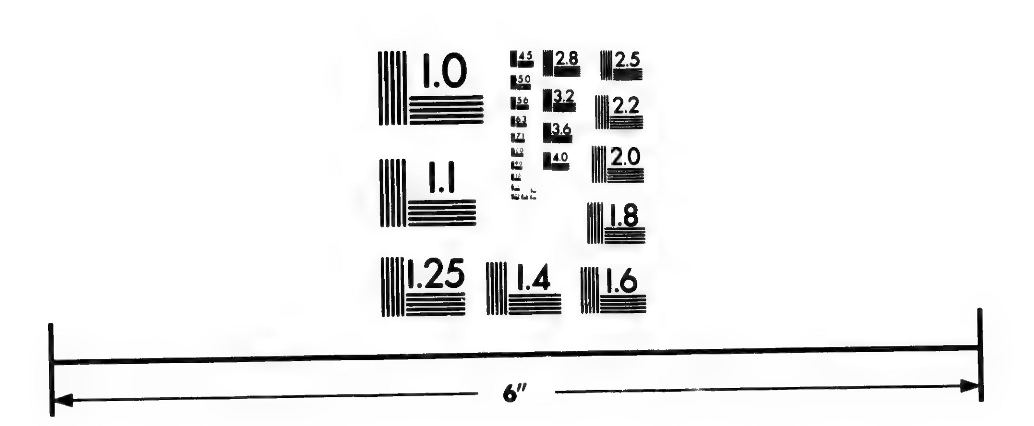
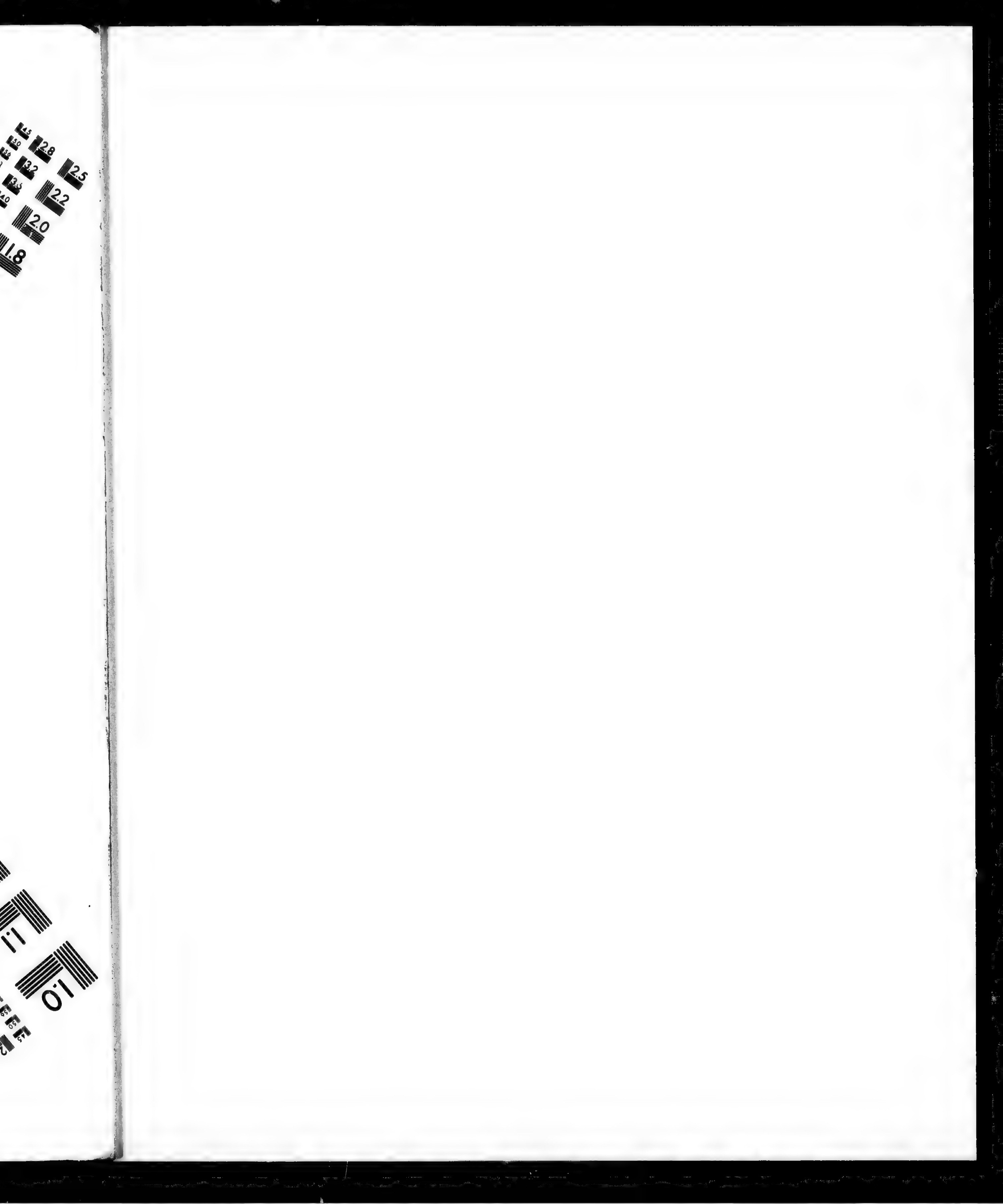


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





BERRICHON, ONNE adj. et n. Du Berry.

BERSAGLIER n. m. (ital. *bersagliere*, tirailleur). Soldat de l'armée italienne ayant de l'analogie avec les chasseurs à pied de l'armée française.

BERTHE n. f. Sorte de pèlerine étroite.

BÉRYL ou **BÉRIL** n. m. Variété d'émeraude appelée aussi *aigue-marine*.

BESACE n. f. (lat. *bis*, deux fois; *saccus*, sac). Long sac à deux poches. *Fig.* Misère : *être réduit à la besace*.

BESACIER n. m. Qui porte la besace.

BESAIGRE adj. et n. m. (rad. *aigre*). Qui s'aigrit : *vin besaigre, vin qui tombe au besaigre*.

BESAIGUË ou **BISAIGUË** n. f. (lat. *bis*, deux fois, et fr. *aigre*). Outil de charpentier, taillant par les deux bouts.

BESANT n. m. (lat. *byzantius*, de Byzance). Anc. monnaie d'or de Byzance ou Constantinople, connue en France, au XII[e] siècle, sous le nom de *sou d'or*.

BESAS ou **BESET** n. m. Coup qui amène deux as au trictrac. On dit aussi AMBESAS.

BESI n. m. Nom générique de plusieurs espèces de poires.

BESICLES n. f. pl. (lat. *bis*, deux fois; *oculus*, œil). Lunettes à deux verres et à branches qui se fixent à la tête.

BÉSIGUE ou **BESY** n. m. Sorte de jeu de cartes.

BESOGNE n. f. (ital. *bisogna*, besoin). Travail, ouvrage. *Fig. Tailler de la besogne*, préparer une tâche; donner à dessein de la peine, de l'embarras.

BESOGNER v. int. Faire, travailler.

BESOGNEUX, EUSE [o. n.] adj. (rad. *besogne*). Qui est dans le besoin.

BESOIN n. m. (ital. *bisogna*). Manque d'une chose nécessaire; indigence : *être dans le besoin;* obligation : *j'ai besoin d'aller là*. Pl. Nécessités naturelles; choses nécessaires à l'existence. **Au besoin** loc. adv. En cas de nécessité.

BESSON, ONNE adj. Jumeau, jumelle.

BESTIAIRE n. m. (lat. *bestiarius;* de *bestia*, bête). Gladiateur destiné, chez les Romains, à combattre contre les bêtes féroces.

BESTIAL, E adj. (lat. *bestialis*, de *bestia*, bête). Qui tient de la bête : *fureur bestiale*.

BESTIALEMENT adv. En véritable brute : *vivre bestialement*.

BESTIALITÉ n. f. Caractère de l'homme qui se livre à tous les instincts de la brute.

BESTIASSE n. f. Personne stupide.

BESTIAUX n. m. pl. Même sens que BÉTAIL.

BESTIOLE n. f. Petite bête; jeune homme, jeune fille sans esprit.

BÊTA n. m. Deuxième lettre de l'alphabet grec.

BÊTA n. m. Homme très bête : *ce n'est qu'un bêta*.

BÉTAIL n. m. Nom collectif des animaux de pâture dans une ferme.

BÊTE n. f. (lat. *bestia*). Animal sans raison; personne sotte ou stupide. *C'est ma bête noire*, se dit de la personne qu'on déteste le plus; *c'est une bonne bête*, personne de peu d'esprit, mais sans malice; sorte de jeu de cartes. *Bête hombrée*, jeu d'hombre espagnol, un peu modifié. Adj. Sot, stupide : *air bête*.

BÉTEL n. m. Espèce de poivrier grimpant; mélange de substances dont les feuilles du bétel forment la base, et que les Indiens ont l'habitude de mâcher.

BÊTEMENT adv. Sottement.

BÊTISE n. f. Défaut d'intelligence; action ou propos bête.

BÉTOINE n. f. Plante de la famille des labiées, dont une espèce est employée en médecine comme sternutatoire.

BÉTON n. m. (v. fr. *beter*, se durcir). Sorte de mortier composé de chaux hydraulique, d'eau, de sable et de cailloux ou d'éclats de pierre, principalement employé pour construire dans l'eau.

BÉTONNAGE n. m. Maçonnerie faite avec du béton.

BÉTONNER v. tr. Construire avec du béton.

BETTE n. f. Plante potagère dont la poirée et la betterave sont deux espèces.

BETTERAVE n. f. (rad. *bette* et *rave*). Espèce de bette à racine d'une saveur sucrée.

BETTING n. m. (*bé-tinn*, m. angl.). Cote des paris; ensemble des parieurs, sur un champ de courses.

BEUGLEMENT n. m. Cri du bœuf, de la vache et du taureau.

BEUGLER v. int. (lat. *buculus*, diminutif de *bos*, bœuf). Pousser des beuglements. *Fig.* Jeter de grands cris.

BEURRE n. m. (lat. *butyrum*). Substance grasse et onctueuse extraite de la crème; substance grasse que l'on extrait de divers végétaux : *beurre de cacao;* ancien nom de certains chlorures métalliques : *beurre d'antimoine. Beurre noir*, beurre chauffé dans la poêle jusqu'à ce qu'il devienne noir.

BEURRÉ n. m. Sorte de poire fondante.

BEURRÉE n. f. Tranche de pain recouverte de beurre.

BEURRER v. tr. Couvrir de beurre.

BEURRIER, IÈRE n. Qui vend du beurre. N. m. Vase dans lequel on conserve le beurre.

BÉVUE n. f. Méprise, erreur grossière.

BEY n. m. (*bè*). Gouverneur d'une province ou d'une ville turque.

BÉZOARD n. m. Concrétion pierreuse

qui se forme dans l'estomac de certains animaux, et à laquelle on attribuait autrefois de merveilleuses propriétés.

BI ou **BIS** (lat. *bis*, deux fois). Préfixe qui, placé au commencement des mots, indique répétition ou duplication.

BIAIS n. m. Ligne oblique. *Fig.* Moyen détourné : *prendre un biais.* **En biais, de biais** loc. adv. Obliquement : *couper une étoffe de biais ;* adroitement, sans froisser : *prendre un esprit de biais.*

BIAISEMENT n. m. Action de biaiser.

BIAISER v. int. Etre de biais, aller de biais. *Fig.* User de finesse.

BIAISEUR, EUSE n. Qui aime à biaiser.

BIARTICULÉ, E adj. Qui présente deux articulations.

BIBASIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un sel contenant deux fois autant de base que le sel neutre correspondant.

BIBELOT n. m. Petit objet de luxe qui se place sur une cheminée, une étagère ; objet futile et de peu de valeur.

BIBERON n. m. (lat. *bibere*, boire). Petit vase à bec ou tuyau pour faire boire un enfant (*).

BIBERON, ONNE n. (lat. *bibere*, boire). Qui aime le vin.

BIBITION n. f. Action de boire.

BIBLE n. f. (gr. *biblion*, livre, c'est-à-dire le *livre par excellence*). Recueil des saintes Ecritures. V. PART. HIST.

BIBLIOGRAPHE n. m. (gr. *biblion*, livre ; *graphô*, j'écris). Homme ou écrivain versé dans la connaissance des livres.

BIBLIOGRAPHIE n. f. Science du bibliographe.

BIBLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la bibliographie : *connaissances bibliographiques.*

BIBLIOMANCIE n. f. Divination qui se pratiquait en ouvrant au hasard la *Bible* ou tout autre livre, et en tirant du passage sur lequel on était tombé des conclusions pour l'avenir.

BIBLIOMANE n. m. (gr. *biblion*, livre ; *mania*, folie). Qui a la manie des livres.

BIBLIOMANIE n. f. Passion excessive pour les livres.

BIBLIOPHILE n. m. (gr. *biblion*, livre ; *philos*, ami). Amateur éclairé des livres.

BIBLIOTHÉCAIRE n. m. Préposé à la garde d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE n. f. (grec *biblion*, livre ; *thêkê*, armoire). Collection de livres ; lieu où ils sont rangés. Armoire à rayons pour recevoir des livres. *Fig. C'est une bibliothèque vivante*, c'est un homme très savant. V. PART. HIST.

BIBLIQUE adj. Qui a rapport à la Bible. *Société biblique*, pour sa propagation ; *style biblique*, qui offre de l'analogie avec le style de la Bible.

BIBUS (*bu-ce*) n. m. Chose sans valeur, babiole.

BICAPSULAIRE adj. *Bot.* Se dit des fruits à deux carpelles.

BICARBONATE n. m. Sel, et en particulier sel à base de soude, qui contient 2 fois plus d'acide carbonique que le carbonate neutre pour le même poids de base.

BICARBURE n. m. Carbure qui contient deux proportions de carbone.

BICARRÉ, E adj. *Alg.* Qui est élevé au carré du carré, à la quatrième puissance. **Equation bicarrée**, équation dont un terme au moins contient l'inconnue à la quatrième puissance.

BICÉPHALE adj. Qui a deux têtes.



BICEPS (*sèpse*), adj. Se dit de deux muscles qui ont chacun deux attaches (*). N. m. *Avoir du biceps*, être très fort. *Pop.*

BICHE n. f. Femelle du cerf. *Ventre de biche*, couleur d'un blanc roussâtre, comme le ventre de la biche.

BICHET n. m. Ancienne mesure pour les grains de 20 à 40 litres.

BICHETTE n. f. Jeune biche ; expression affectueuse adressée à une petite fille. *Fam.*

BICHOFF. V. BISCHOF.

BICHON, ONNE n. Petit chien ou petite chienne à poil long, soyeux et ondoyant.

BICHONNER v. tr. Friser, boucler comme le poil d'un bichon ; parer, caresser : *vous bichonnez trop votre enfant.*

BICHROMATE n. m. Sel, et en particulier sel à base de potasse, contenant deux fois plus d'acide chromique que le sel neutre.

BICOLORE adj. Qui a deux couleurs.

BICONCAVE adj. Qui offre deux faces concaves opposées.

BICONVEXE adj. Qui offre deux faces convexes opposées.

BICOQUE n. f. Place mal fortifiée ; maison de peu de valeur.

BIDENT n. m. Fourche à deux dents.

BIDET n. m. (celtique *bideach*, menu). Petit cheval de selle.

BIDON n. m. (corruption de *bedon*, gros ventre). Broc de bois ; vase de fer-blanc à l'usage des soldats (*).

BIEF. V. BIEZ.

BIELLE n. f. *Méc.* Pièce d'une machine qui sert à communiquer et à transformer le mouvement.

BIEN n. m. Ce qui est bon, honnête, avantageux, convenable ; richesse ; propriété : *bien patrimonial.* Pl. *Biens de la terre*, productions du sol ; *biens éternels*, le ciel. *Fig. Biens du corps*, la santé, la force ; *biens de l'esprit*, les talents ; *biens de l'âme*, les vertus. Adv. Beaucoup, fort : *il dort bien ;* formellement : *songez-y bien ;* à peu près : *il y a bien deux ans.* Marque avantage : *ce malade est bien mieux ;* certain degré de perfection : *il écrit bien ;* consentement : *je le veux bien ;* convenance : *je suis bien ici ;* sagesse, prudence : *vous ferez bien*



d'agir ainsi; approbation : *bien, très bien.* Loc. conj. **Bien que,** quoique ; **si bien que,** de sorte que. **Hé bien** ou **Eh bien** interj. Marque l'interrogation, l'étonnement, la concession, etc. : *hé bien, que vous en semble? eh bien, soit.*

BIEN-AIMÉ, E adj. et n. Chéri tendrement ; préféré à tout autre : *c'est mon fils bien-aimé.*

BIEN-DIRE n. m. Action de bien dire : *le bien-dire ne suffit pas.*

BIEN-DISANT, E adj. Qui parle bien, avec facilité.

BIEN-ÊTRE n. m. Situation agréable de corps, d'esprit et de fortune.

BIENFAISANCE n. f. Inclination à faire le bien.

BIENFAISANT, E adj. Qui aime à faire du bien.

BIENFAIT n. m. Bien que l'on fait ; faveur, bon office : *accabler de bienfaits.*

BIENFAITEUR, TRICE n. Qui fait du bien.

BIEN-FONDS n. m. Immeuble (terre ou maison). Pl. des *biens-fonds.*

BIENHEUREUX, EUSE adj. Extrêmement heureux. N. m. Celui qui jouit de la béatitude éternelle.

BIENNAL, E, AUX adj. (préf. *bi* et lat. *annus,* année). Qui dure deux ans : *charge biennale;* qui s'exécute de deux en deux ans ; *assolements biennaux.*

BIENSÉANCE n. f. Convenance.

BIENSÉANT, E adj. (rad. *bien* et *séant*). Ce qu'il convient de faire, de dire.

BIENTÔT adv. de temps (rad. *bien* et *tôt*). Sous peu. **A bientôt** loc. adv. Je souhaite, je compte vous revoir avant peu.

BIENVEILLANCE n. f. Disposition favorable envers quelqu'un.

BIENVEILLANT, E adj. (rad. *bien* et *veillant,* part. aujourd'hui inusité de *vouloir*). Qui veut du bien, qui témoigne de la bienveillance.

BIENVENIR v. int. N'est usité que dans la locution *Se faire bienvenir,* se faire accueillir avec plaisir.

BIENVENU, E adj. et n. Qui est accueilli avec plaisir, qui arrive à propos : *soyez le bienvenu.*

BIENVENUE n. f. Heureuse arrivée ; régal qu'on a l'habitude de payer en entrant dans un corps : *payer sa bienvenue.*

BIÈRE n. f. (all. *bier*). Boisson fermentée faite avec de l'orge et du houblon.

BIÈRE n. f. (all. *bahre* ou angl. *beer*). Cercueil.

BIEZ ou **BIEF** (*bié*) n. m. Canal qui fait tomber les eaux sur la roue d'un moulin ; espace entre deux écluses, sur un canal de navigation. *Biez d'amont,* partie du canal qui amène les eaux jusqu'au moulin ; *biez d'aval,* celui qui s'étend à partir du moulin.

BIFFAGE n. m. Rature.

BIFFER v. tr. Effacer ce qui est écrit : *biffer une clause dans un contrat.*

BIFIDE adj. Fendu en deux parties. *Bot.*

BIFTECK n. m. (angl. *beef,* bœuf ; *steak,* grillade). Tranche de bœuf grillée. Pl. des *biftecks.*

BIFURCATION n. f. Endroit où une chose se divise en deux : *la bifurcation d'un chemin, d'un arbre.*

BIFURQUER v. int. (préf. *bi* et lat. *furca,* fourche). Fourcher : *ici la route bifurque.* **Se bifurquer** v. pr. Se diviser en deux.

BIGAME adj. et n. (préf. *bi* et gr. *gamos,* mariage). Marié à deux personnes en même temps.

BIGAMIE n. f. Etat de bigame.

BIGARADE n. f. Espèce d'orange amère.

BIGARADIER n. m. Variété d'oranger.

BIGARRÉ, E adj. Qui a des couleurs ou des dessins variés.

BIGARREAU n. m. Cerise rougeâtre, à chair très ferme.

BIGARREAUTIER n. m. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER v. tr. Diversifier par des couleurs ou des dessins variés.

BIGARRURE n. f. Variété de couleurs ou de dessins. *Fig.* Mélange confus de personnes ou de choses disparates. *Bigarrure du style,* mélange d'expressions nobles et de locutions triviales.

BIGLE adj. et n. Louche.

BIGLER v. int. Loucher.

BIGNE n. f. Tumeur, bosse à la tête.

BIGORNE n. f. Enclume à deux pointes, deux cornes (*).

BIGORNEAU n. m. Petite bigorne.

BIGOT, E adj. D'une dévotion outrée.

BIGOTERIE n. f. Dévotion outrée.

BIGOTISME n. m. Caractère du bigot.

BIGUE n. f. Mât qui sert à soulever ou à soutenir des fardeaux.

BIJOU n. m. Petit ouvrage d'une matière ou d'un travail précieux, servant pour la parure ; chose élégante et d'une petitesse relative : *cette maison est un vrai bijou;* joli enfant ; chose ou personne mignonne. Pl. des *bijoux.*

BIJOUTERIE n. f. Commerce de bijoux.

BIJOUTIER, ÈRE n. Qui fait ou vend des bijoux.

BILABIÉ, E adj. *Bot.* Se dit des corolles ou des calices divisés en deux.

BILAN n. m. (lat. *bilanx,* balance). Compte de l'actif et du passif d'un négociant ; état de situation d'un commerçant en faillite. *Déposer son bilan,* faire faillite.

BILATÉRAL, E, AUX adj. Qui lie des deux côtés : *une convention bilatérale.*

BILBOQUET n. m. Jouet formé d'une boule et d'un petit bâton tourné, creusé par un bout et pointu par l'autre.

BILE n. f. (lat. *bilis*). Humeur amère,

jaune verdâtre, dont la sécrétion s'opère dans le foie. *Fig*. Colère, irritabilité.

BILIAIRE adj. *Anat*. Qui a rapport à la bile.

BILIEUX, EUSE adj. Qui abonde en bile. *Fig. C'est un homme bilieux*, colère.

BILINGUE adj. Qui est en deux idiomes différents : *inscription bilingue*.

BILL (*bi-le*) n. m. (m. angl.). Projet d'acte du Parlement d'Angleterre.

BILLARD n. m. (rad. *bille*). Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table couverte d'un tapis vert (*); la table sur laquelle on joue; la salle où l'on joue.

BILLARDER v. int. Toucher deux fois sa bille avec la queue.

BILLARDIER n. m. Ouvrier qui fabrique ou remet en état les billards.

BILLE n. f. Boule de billard; petite boule de pierre, de marbre ou d'agate; bloc de bois non travaillé.

BILLEBARRER v. tr. Bigarrer de couleurs mal assorties.

BILLEBAUDE (*bi-ie*) n. f. Confusion. **A la billebaude** loc. adv. Sans ordre, confusément.

BILLET n. m. (bas lat. *billa*, cédule). Petite lettre missive : *billet d'invitation;* carte d'entrée : *billet de spectacle;* papier de crédit : *billet de banque;* promesse de payement : *billet à ordre;* bulletin de loterie.

BILLETTE n. f. Morceau de bois fendu pour le chauffage; pièce de blason.

BILLEVESÉE n. f. Discours frivole, conte ridicule.

BILLION (*li-on*) n. m. Mille millions. Syn. de MILLIARD.

BILLON (*bi-ion*) n. m. Monnaie de cuivre pur ou contenant un peu d'argent.

BILLON (*bi-ion*) n. m. *Agr*. Ados formé dans un terrain avec la charrue.

BILLONNAGE (*bi-iona*) n. m. Labourage en billons; trafic illégal sur les monnaies défectueuses.

BILLOT (*bi-iot*) n. m. (dimin. de *bille*). Tronçon de bois gros et court; pièce de bois sur laquelle on tranchait la tête des condamnés.

BILOBÉ, E adj. Qui a deux lobes.

BILOCULAIRE adj. Se dit d'un fruit à deux cavités ou loges.

BIMANE adj. et n. (préf. *bi* et lat. *manus*, main). Qui a deux mains : *l'homme est bimane*.

BIMBELOT n. m. Jouet d'enfants.

BIMBELOTERIE n. f. Commerce de jouets.

BIMBELOTIER n. m. Marchand de jouets d'enfants.

BIMENSUEL, ELLE adj. Qui a lieu deux fois par mois : *publication bimensuelle*.

BINAGE n. m. Action de biner; action du prêtre qui dit deux messes dans la même matinée.

BINAIRE adj. Qui a deux pour base : *nombre binaire*.

BINER v. tr. (lat. *binus*, double). Donner une seconde façon aux terres, aux vignes. V. int. Dire deux messes le même jour dans deux églises différentes.

BINET n. m. Bobèche pour brûler les bouts de chandelle, de bougie.

BINETTE n. f. Outil de jardinier.

BINOCLE n. m. (lat. *binus*, double; *oculus*, œil). Sorte de lunette dont les deux verres se replient ordinairement l'un sur l'autre.

BINOCULAIRE adj. Qui est pour les deux yeux.

BINÔME n. m. (préf. *bi* et gr. *nomê*, division). *Alg*. Expression algébrique à deux termes, comme $a-b$. *Binôme de Newton*, formule célèbre par laquelle Newton a donné le développement des puissances d'un binôme affecté d'un exposant quelconque.

BIOGRAPHE n. m. Auteur de biographies.

BIOGRAPHIE n. f. (gr. *bios*, vie; *graphô*, j'écris). Vie de quelque personnage.

BIOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la biographie : *notice biographique*.

BIOLOGIE n. f. (gr. *bios*, vie; *logos*, discours). Science de la vie des corps organisés.

BIOLOGISTE ou **BIOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de biologie.

BIOXYDE n. m. Oxyde au second degré.

BIPÈDE adj. et n. (préf. *bi* et lat. *pes, pedis*, pied). Animal à deux pieds : *l'homme est un bipède*.

BIQUE n. f. Chèvre. *Fam*.

BIQUET n. m. Petit d'une bique, nom vulgaire du chevreau.

BIQUETTE n. f. Jeune chèvre.

BIRÈME n. f. Vaisseau ancien à deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI n. m. Sorte de jeu de hasard.

BIRLOIR n. m. Tourniquet qui maintient ouvert le châssis d'une fenêtre.

BIS, E adj. Brun : *pain bis*.

BIS (*bice*) adv. Une seconde fois, deux fois : *numéro* 20 *bis*. N. m. Cri qui, adressé à des chanteurs, à des acteurs, signifie qu'on demande la répétition d'un passage : *avoir les honneurs du bis*. V. BI.

BISAÏEUL, E n. (préf. *bis* et *aïeul*). Père, mère de l'aïeul ou de l'aïeule. Pl. *bisaïeuls, bisaïeules*.

BISAIGUË n. f. V. BESAIGUË.

BISAILLE n. f. Farine servant à la fabrication du pain bis; mélange de pois et de vesces pour la nourriture de la volaille.

BISANNUEL, ELLE adj. *Bot*. Qui ne fleurit, ne fructifie et ne meurt qu'au bout de deux ans, comme la carotte, la betterave, le blé d'hiver, etc.

BISBILLE n. f. Petite querelle sur un objet futile. *Fam*.

BISCAÏEN n. m. Petit boulet en fer.

BISCAÏEN, ENNE adj. et n. De la Biscaye.

BISCHOF ou **BICHOFF** (*bi-chof*) n. m. Boisson froide, composée de vin, de sucre et de citron.

BISCORNU, E adj. (préf. *bis* et *cornu*). D'une forme irrégulière. *Fig.* Bizarre : *raisonnement biscornu.*

BISCOTIN n. m. Petit biscuit ferme et cassant.

BISCOTTE n. f. Tranche de pain séchée au four.

BISCUIT n. m. (préf. *bis* et *cuit*). Galette très dure pour les voyages sur mer; pâtisserie faite avec de la farine, des œufs et du sucre; ouvrage de porcelaine qui, après avoir reçu deux cuissons, est laissé dans son blanc mat, imitant le grain du marbre : *statuette de biscuit.*

BISE n. f. Vent du nord. *Fig.* Hiver : *quand la bise fut venue.*

BISEAU n. m. Bord en talus; outil de menuisier, de tourneur.

BISEAUTAGE n. m. Action de biseauter.

BISEAUTER v. tr. Tailler en biseau pour tromper au jeu : *biseauter des cartes.*

BISER v. tr. Reteindre, en parlant des étoffes. V. int. Dégénérer, noircir, en parlant des céréales.

BISET n. m. Pigeon sauvage qui a la chair plus noire que les autres.

BISETTE n. f. Sorte de dentelle en fil de lin, très étroite et demi-blanche.

BISMUTH n. m. Métal d'un blanc tirant sur le jaune, cassant et facile à réduire en poudre.

BISON n. m. (gr. *bisôn*). Bœuf sauvage de l'Amérique du Nord.

BISONNE n. f. Toile grise, employée surtout comme doublure.

BISONTIN, E adj. et n. (de *Bisontium*, n. lat. de Besançon). De Besançon.

BISQUAIN n. m. Peau de mouton préparée et garnie de sa laine.

BISQUE n. f. Potage fait de coulis d'écrevisses, de quenelles de volaille ou de gibier, de hachis de poissons, etc.; avantage de quinze points qu'un joueur fait à un autre, au jeu de paume.

BISQUER v. int. Eprouver du dépit. *Fam.*

BISSAC n. m. (préf. *bis* et *sac*). Sorte de besace.

BISSECTION n. f. (préf. *bis* et *section*). *Géom.* Division d'un angle, d'une ligne, etc., en deux parties égales.

BISSECTEUR, TRICE adj. *Géom.* Qui divise en deux parties égales : *plan bissecteur, ligne bissectrice.* N. f. Ligne de bissection (*).

BISSER v. tr. Répéter ou faire répéter une seconde fois : *bisser un passage, un acteur.*

BISSEXTE n. m. Jour ajouté au mois de février dans toutes les années dont l'expression numérale est exactement divisible par quatre, c'est-à-dire bissextiles.

BISSEXTIL, E adj. Se dit de l'année de 366 jours, où se rencontre le bissexte. — Chez les Romains, l'année était de 365 jours; or, la terre employant à peu près 365 jours 1/4 à faire sa révolution annuelle autour du soleil, les six heures restantes avaient amené, au temps de Jules César, une perturbation entre les dates vulgaires et les révolutions célestes. Pour régler cette différence, Jules César fit venir à Rome Sosigène, célèbre astronome d'Alexandrie. Ce savant établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours, et la quatrième de 366 jours. Ce jour intercalaire s'ajoute au mois de février qui, tous les quatre ans, a 29 jours au lieu de 28. Cette quatrième année se nomme *bissextile.* Toute année dont l'expression numérale est exactement divisible par 4 est bissextile : 1852, 1856, 1860, 1864, etc.

BISSEXUEL, ELLE adj. Se dit des fleurs qui ont à la fois des étamines et des pistils.

BISTOURI n. m. (bas lat. *bastoria*, bâton). Instrument de chirurgie en forme de couteau servant à faire des incisions.

BISTOURNER v. tr. Tourner, déformer.

BISTRE n. m. Suie détrempée, dont on se sert pour laver les dessins.

BISTRER v. tr. Donner la couleur du bistre.

BITORD n. m. Petit cordage composé de deux fils de caret.

BITTER n. m. Liqueur amère et apéritive qui s'obtient en faisant macérer diverses substances dans du genièvre.

BITUMAGE n. m. Action de bitumer.

BITUME n. m. (lat. *bitumen*). Substance inflammable; sorte de goudron fossile ou minéral.

BITUMINER v. tr. Enduire de bitume.

BITUMINEUX, EUSE adj. Qui a les qualités du bitume; qui en contient : *sol bitumineux.*

BIVAC n. m. Forme vieillie de BIVOUAC.

BIVALVE n. m. (préf. *bi* et lat. *valva*, valve). *Hist. nat.* Se dit des coquillages composés de deux pièces jointes par une espèce de charnière, comme les moules, les huîtres.

BIVAQUER v. int. Forme vieillie de BIVOUAQUER.

BIVOUAC n. m. (all. *bei*, auprès; *wacht*, garde). Garde de nuit en plein air; lieu où s'arrête une armée en campagne.

BIVOUAQUER v. int. Camper en plein air.

BIZARRE adj. Fantasque, extravagant, capricieux : *esprit bizarre.*

BIZARREMENT adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE n. f. Caractère de ce qui est bizarre.

BLAFARD, E adj. Pâle, d'un blanc terne : *teint blafard, lueur blafarde.*

BLAGUE n. f. (all. *blagh*, outre, soufflet). Petit sac à tabac.

BLAGUE n. f. Mensonge. *Fam.*

BLAGUER v. int. Dire des blagues. V. tr. Railler. *Fam.*

BLAGUEUR, EUSE adj. et n. Qui dit des blagues. *Fam.*

BLAIREAU n. m. Petit mammifère de l'ordre des carnassiers (*) ; pinceau de doreur fait de poil de blaireau ; pinceau à savonner la barbe.

BLÂMABLE adj. Digne de blâme.

BLÂME n. m. Sentiment, discours par lequel on condamne une personne, une action.

BLÂMER v. tr. Désapprouver, réprimander.

BLANC, BLANCHE adj. Qui est de la couleur du lait, de la neige. *Fig.* Qui n'est pas sale : *linge blanc;* innocent : *blanc comme neige. Arme blanche*, tranchante ou pointue ; *papier blanc*, où il n'y a rien d'écrit ; *nuit blanche*, passée sans dormir ; *donner carte blanche*, donner plein pouvoir. N. La couleur blanche ; fard ; homme, femme appartenant à la race blanche ; espace vide dans une page ; but auquel on vise. **Blanc d'œuf,** partie glaireuse de l'œuf ; **blanc de l'œil,** la cornée ; **blanc d'Espagne,** craie friable ; **blanc de céruse, de plomb,** substance qui entre dans certaines couleurs. N. f. Note de musique qui équivaut à deux noires.

BLANC-BEC n. m. Jeune homme sans expérience. Pl. des *blancs-becs.*

BLANCHAILLE n. m. Menus poissons blancs.

BLANCHÂTRE adj. Tirant sur le blanc : *liqueur blanchâtre.*

BLANCHEMENT adv. Proprement : *tenir un enfant blanchement.*

BLANCHET n. m. Filtre d'étoffe employé dans les pharmacies. *Impr.* Morceau de laine ou de soie dont on garnit le tympan d'une presse pour rendre le foulage plus égal.

BLANCHEUR n. m. Qualité de ce qui est blanc : *la blancheur de la neige.*

BLANCHIMENT n. m. Action ou art de blanchir : *blanchiment de la toile.*

BLANCHIR v. tr. Rendre blanc : *l'âge blanchit les cheveux;* rendre propre : *blanchir du linge. Cuis.* Passer à l'eau bouillante pour attendrir, enlever l'âcreté : *blanchir des choux. Fig.* Disculper : *rien ne peut le blanchir.* V. int. Devenir blanc : *ses cheveux commencent à blanchir.*

BLANCHISSAGE n. m. Action de blanchir le linge.

BLANCHISSANT, E adj. Qui blanchit, qui paraît blanc : *l'aube blanchissante.*

BLANCHISSERIE n. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, des étoffes, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE n. Dont la profession est de blanchir du linge.

BLANC-MANGER n. m. Gelée animale blanche, que l'on prépare avec un extrait d'amandes douces, de l'eau de fleurs d'oranger et de l'huile essentielle de citron. Pl. des *blancs-mangers.*

BLANC-SEING [o. n.] n. m. Signature apposée au bas d'un papier blanc. Pl. des *blancs-seings.*

BLANQUE n. f. Jeu en forme de loterie ; variété de raisin.

BLANQUETTE n. f. Petite poire d'été à peau blanche ; ragoût de viandes blanches accommodées au blanc ; sorte de vin blanc mousseux du Midi.

BLASÉ, E adj. Dégoûté de tout : *homme blasé.*

BLASEMENT n. m. Etat d'une personne blasée.

BLASER v. tr. (gr. *blazein*, être indolent). Affaiblir les sens, émousser le goût : *les excès l'ont blasé.*

BLASON n. m. Armoiries ; science du blason.

BLASONNEMENT n. m. Action de représenter des armoiries.

BLASONNER v. tr. Peindre ou interpréter des armoiries ; médire, blâmer.

BLASPHÉMATEUR, TRICE n. Qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE adj. Qui contient des blasphèmes : *propos blasphématoires.*

BLASPHÈME n. m. Parole ou discours qui outrage la divinité, insulte à la religion.

BLASPHÉMER v. tr. et int. (gr. *blaptein*, nuire ; *phêmê*, réputation). Proférer un blasphème : *blasphémer la religion, blasphémer contre la religion.* — Pour la conjug., v. ACCÉLÉRER.

BLATIER n. m. (b. lat. *bladarius ;* de *bladum*, blé). Marchand de blé.

BLATTE n. f. Insecte nocturne orthoptère, vulgairement appelé *cafard.*

BLAUDE n. f. Blouse de charretier.

BLÉ n. m. (autrefois *bled;* bas lat. *bladum*). Froment, et généralement toute plante qui produit le grain dont on fait le pain. **Blé méteil,** moitié blé, moitié seigle ; **blé noir,** sarrasin ; **blé de Turquie,** maïs. *Fig. Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu par avance.

BLÊME adj. Très pâle : *teint blême.*

BLÊMIR v. int. Devenir blême.

BLENDE s. f. Minerai de zinc.

BLÉSEMENT n. m. Action de bléser.

BLÉSER v. int. Substituer dans la prononciation une consonne faible à une consonne forte, comme *zerbe, zeval*, pour *gerbe, cheval.*

BLÉSITÉ n. f. Vice dans la prononciation, consistant à dire *z* pour *s*, *g*, etc.

BLESSANT, E adj. Offensant : *parole blessante.*

BLESSÉ, E adj. et n. Qui a reçu une blessure. *Fig.* Affligé, outragé : *blessé dans ses affections, dans son honneur.*

BLESSER v. tr. (gr. *plêssein*, frapper). Donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion; faire du mal : *mon soulier me blesse. Fig.* Choquer, offenser : *ce mot le blessa*; porter préjudice : *blesser des intérêts.* V. pr. Se faire une blessure; s'offenser.

BLESSURE n. f. Plaie. *Fig.* Ce qui offense l'honneur, l'amour-propre; tourment moral : *blessure de l'âme.*

BLET, ETTE adj. Trop mûr : *fruit blet, poire blette.*

BLÈTE ou **BLETTE** n. f. Sorte de plante potagère.

BLETTIR v. int. Devenir blet.

BLEU, E adj. De couleur d'azur. N. m. La couleur bleue : *passer du linge au bleu. des étoffes bleu clair, bleu foncé. Cuis.* Court-bouillon : *poisson au bleu.* **Les Bleus** n. m. pl. V. PART. HIST. **Bleu de Prusse,** matière d'un bleu foncé; **cordon bleu,** cuisinière très habile; **contes bleus,** récits fabuleux, contes de fées.

BLEUÂTRE adj. Qui tire sur le bleu.

BLEUET V. BLUET.

BLEUIR v. tr. Rendre bleu. V. int. Devenir bleu.

BLEUISSAGE n. m. Action de bleuir.

BLEUISSEMENT n. m. Passage d'une couleur au bleu.

BLINDAGE n. m. Action de blinder.

BLINDER v. tr. Garnir de blindes une tranchée; entourer de plaques de fer les parois des navires, des forts, etc., pour les protéger.

BLINDES n. f. pl. Pièces de bois employées surtout dans les sièges pour soutenir une voûte de fascines ou d'autres objets qui garantissent des feux plongeants de l'ennemi.

BLOC n. m. (all. *block*). Masse considérable et pesante : *un bloc de marbre, de fer*; amas, *un bloc de livres.* **En bloc** loc. adv. En gros, sans examen détaillé : *vendre en bloc.*

BLOCAGE n. m. ou **BLOCAILLE** n. f. Débris de moellons.

BLOCAGE n. m. *Impr.* Lettres retournées mises provisoirement pour d'autres.

BLOCKHAUS (*blokoce*) n. m. (all. *block*, bloc; *haus*, maison). Fortin élevé, construit en bois sur un bout de colonne ou sur un grand mât bien scellé en terre.

BLOCUS (*cuce*) n. m. (rad. *blockhaus*). Investissement d'une place de guerre, d'un port, d'une position fortifiée. **Blocus continental.** V. PART. HIST.

BLOND, E adj. D'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. N. Se dit des personnes : *un grand blond, une belle blonde.* N. m. La couleur blonde : *cheveux d'un beau blond.*

BLONDASSE adj. D'un blond fade.

BLONDE n. f. Dentelle de soie.

BLONDIN, E adj. Qui a les cheveux blonds. N. m. Dameret, jeune efféminé.

BLONDIR v. int. Devenir blond.

BLONDISSANT, E adj. Qui blondit : *épis blondissants.*

BLOQUER v. tr. Faire le blocus d'une place, d'une ville. *Billard.* Pousser droit et avec force une bille dans la blouse. *Impr.* Mettre provisoirement une lettre renversée, pour une autre dont on manque. *Maçonn.* Remplir les vides de blocage et de mortier.

BLOTTIR (SE) v. pr. S'accroupir, se ramasser en tas.

BLOUSE n. f. Chacun des trous des coins et des côtés d'un billard.

BLOUSE n. f. Sarrau de toile.

BLOUSER v. tr. Faire entrer une bille de billard dans la blouse. *Fig.* Tromper, induire en erreur : *il m'a blousé. Fam.*

BLUE-BOOK (*bliou bouk*) n. m. Mot anglais qui signifie *livre bleu.* C'est, en Angleterre, le livre qui contient des documents diplomatiques.

BLUET n. m. Centaurée à fleur bleue, très commune dans les blés(*). On dit aussi BLEUET.

BLUETTE n. f. Petite étincelle. *Fig.* Petit ouvrage spirituel et sans prétention : *cette comédie n'est qu'une bluette.*

BLUTAGE n. m. Action de bluter.

BLUTER v. tr. Passer la farine au blutoir pour la séparer du son.

BLUTERIE n. f. Lieu où l'on blute.

BLUTOIR ou **BLUTEAU** n. m. Sorte de tamis pour passer la farine et la séparer du son.

BOA n. m. Serpent de la plus grosse espèce. *Fig.* Longue fourrure de femme. — Les boas sont les plus grands et les plus forts de tous les serpents; ils attaquent avec succès des animaux de forte taille, les étouffent, les pétrissent dans leurs anneaux vigoureux, mais ils ne sont redoutables que par leur force, car ils n'ont pas de crochets à venin. Le plus célèbre des boas est le boa *devin*, qui habite les forêts de l'Amérique du Sud. Ce serpent monstrueux atteint quelquefois une longueur de 15 mètres et la grosseur de l'homme.

BOBÈCHE n. f. Partie supérieure et mobile du chandelier, dans laquelle on met la bougie ou la chandelle.

BOBINE n. f. Petit cylindre de bois pour dévider du fil, de la soie, etc.

BOBINER v. tr. Dévider de la soie, du fil, etc., sur une bobine.

BOBINETTE n. f. Petite pièce de



bois mobile qui servait autrefois à fermer les portes, dans les campagnes.

BOBINEUSE n. f. Ouvrière qui dévide.

BOBO n. m. Petit mal.

BOCAGE n. m. Bosquet, petit bois.

BOCAGER, ÈRE adj. Qui habite les bocages : *nymphe bocagère.*

BOCAL n. m. Vase à large ouverture et à col très court. Pl. des *bocaux.*

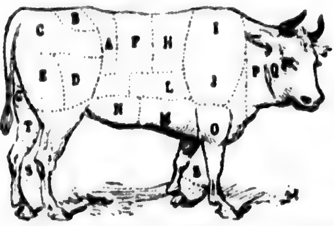
BOCARD n. m. Machine pour écraser la mine, le minerai.

BOCARDAGE n. m. Action de bocarder.

BOCARDER v. tr. Passer au bocard.

BOCK n. m. (m. all.). Quantité de bière équivalant à un quart de litre.

BŒUF (*beufe*, au pl. *beu*) n. m. (gr. *bous* ou lat. *bos*). Animal ruminant et à



A. Aloyau et filet (1re qualité). — B. Romsteck (1re). — C. Culotte (1re). — D. Tranche (1re). — E. Gîte à la noix (1re). — F. Faux-filet (1re). — G. Quasi (1re). — H. Côtes couvertes, entrecôtes (2e). — I. Côtes découvertes (2e). — J. Paleron ou épaule (2e). — L. Plates-Côtes (2e). — M. Poitrine (3e). — N. Flanchet (3e). — T. O. Gîte ou Trumeau (3e). — P. Collier (3e). — Q. Joues (4e). — S. Crosse (3e).

cornes : sa chair. **Bœuf gras** (*beu* au sing. et au pl.). Bœuf qu'on promène en pompe pendant les jours gras.

BOG n. m. Sorte de jeu de cartes.

BOGHEI (*bo-gué*) n. m. Cabriolet découvert, à deux roues.

BOGUE n. f. Enveloppe de la châtaigne.

BOHÈME n. m. Individu qui vit au jour le jour. N. f. L'ensemble des bohèmes.

BOHÉMIEN, ENNE adj. et n. De la Bohême ; vagabonds que l'on croyait originaires de la Bohême et qui disaient la bonne aventure ou mendiaient.

BOIRE v. tr. (lat. *bibere.* — *Je bois, tu bois, il boit, n. buvons, v. buvez, ils boivent ; je buvais ; je bus ; je boirai ; je boirais ; bois, buvons, buvez ; q. je boive, q. n. buvions ; q. je busse ; buvant ; bu, bue*). Avaler un liquide. *Absol.* S'enivrer ; absorber : *ce papier boit. Fig. Boire le calice jusqu'à la lie,* supporter un malheur dans toute son étendue.

BOIRE n. m. Ce qu'on boit : *le boire.*

BOIS n. m. Substance dure et compacte des arbres ; lieu planté d'arbres ; cornes des bêtes fauves : *bois du cerf.*

BOISAGE n. m. Bois pour boiser.

BOISÉ, E adj. Garni d'arbres.

BOISEMENT n. m. Plantation de bois.

BOISER v. tr. Garnir d'une boiserie ; planter de bois : *boiser une montagne.*

BOISERIE n. f. Menuiserie qui couvre les murs d'un appartement.

BOISEUX, EUSE adj. Ligneux.

BOISSEAU n. m. Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches, valant 12 litres et demi ; son contenu.

BOISSELÉE n. f. Contenu du boisseau.

BOISSELIER n. m. Qui fait des boisseaux et des ustensiles de bois.

BOISSELLERIE n. f. Art ou commerce du boisselier.

BOISSON n. f. Ce qu'on boit.

BOITE n. f. État du vin bon à boire.

BOÎTE n. f. Coffret de bois, de carton ou de métal ; son contenu : *boîte de bonbons ;* tabatière ; pièce de pyrotechnie. **Boîte aux lettres,** dans laquelle se jettent les lettres pour la poste.

BOITER v. int. Marcher en clochant.

BOITERIE n. f. Claudication d'un animal domestique.

BOITEUX, EUSE adj. et n. Qui boite.

BOÎTIER n. m. Coffre à compartiments ; ouvrier qui fait les boîtes.

BOL n. m. (angl. *bowl*, jatte). Vase demi-sphérique ; son contenu. **Bol alimentaire,** masse formée par les aliments sur la langue après la mastication.

BOLÉRO n. m. Danse espagnole très vive ; air sur lequel elle s'exécute.

BOLET n. m. Sorte de champignon.

BOLIDE n. m. (gr. *bolis, bolidos*, jet). Corps igné qui traverse parfois notre atmosphère et se précipite sur la terre.

BOLLANDISTE n. m. V. PART. HIST.

BOMBANCE n. f. Grande chère.

BOMBARDE n. f. (gr. *bombos*, fracas). Machine de guerre qui servait à lancer des projectiles ; bouche à feu ; navire.

BOMBARDEMENT n. m. Action d'attaquer avec des bombes.

BOMBARDER v. tr. Lancer des bombes dans une place de guerre.

BOMBARDIER n. m. Artilleur qui lance des bombes.

BOMBASIN n. m. Étoffe de soie.

BOMBE n. f. (gr. *bombos*, fracas). Globe de fer rempli de poudre. *Arriver comme une bombe,* sans être attendu.

BOMBEMENT n. m. Convexité.

BOMBER v. tr. Rendre convexe. V. int. : *ce mur bombe.*

BOMBEUR n. m. Celui qui fabrique ou vend des verres bombés.

BOMBIQUE ou **BOMBYCIQUE** adj. Se dit d'un acide extrait du ver à soie.

BOMBYX ou **BOMBYCE** n. m. (gr. *bombux*, ver à soie). Lépidoptère nocturne, dont la chenille est le ver à soie.

BON, BONNE adj. (lat. *bonus*). Qui a de la bonté : *bon père ;* ingénieux : *bon mot ;* heureux : *bonne année ;* qui a les qualités convenables : *bon cheval ;* qui excelle : *bon ouvrier ;* propre à : *bon pour le conseil ;* favorable : *voilà un bon temps ;* grand, fort : *donner un bon coup ;* faible, crédule : *bonnes gens.*

N. m. Ce qui est bon : *il y a du bon dans cet enfant*. Pl. Gens de bien. Adv. : *sentir bon*. **Bon!** exclamation de doute, de surprise, d'incrédulité; **c'est bon,** cela suffit; **pour tout de bon,** sérieusement.

BON n. m. Promesse de payement; autorisation de payer, de livrer : *bon de vivres*.

BONACE n. f. Calme de la mer.

BONAPARTISME n. m. Attachement au système politique ou à la dynastie des Bonapartes.

BONAPARTISTE adj. et n. Qui appartient au bonapartisme.

BONASSE adj. Simple, sans malice.

BONASSERIE n. f. Grande simplicité.

BONBON n. m. Friandise faite avec du sucre.

BONBONNE n. f. Sorte de dame-jeanne de verre ou de grès : *une bonbonne d'acide sulfurique*.

BONBONNIÈRE n. f. Boîte à bonbons. *Fig.* Petite maison élégante et bien distribuée.

BON-CHRÉTIEN n. m. Espèce de poire. Pl. des *bons-chretiens*.

BOND n. m. Rejaillissement d'un corps élastique; saut : *faire un bond. Fig.* Passage subit : *arriver d'un bond à une haute position. Du premier bond*, immédiatement; *faire faux bond*, manquer à un engagement.

BONDE n. f. Pièce de bois qui, baissée ou levée, retient ou laisse écouler l'eau d'un étang; trou rond d'un tonneau, pour y verser le liquide; bouchon qui ferme ce trou.

BONDER v. tr. Remplir autant que possible.

BONDIR v. int. Faire des bonds. *Fig. Cela fait bondir le cœur*, cela répugne extrêmement; *bondir de joie*, tressaillir de bonheur.

BONDISSANT, E adj. Qui bondit : *agneaux bondissants*.

BONDISSEMENT n. m. Action de bondir.

BONDON n. m. Bouchon de la bonde d'un tonneau; petit fromage cylindrique.

BONDONNER v. tr. Boucher avec un bondon.

BONDRÉE n. f. Gros oiseau de proie, du genre milan.

BON-HENRI n. m. L'épinard sauvage.

BONHEUR n. m. Etat heureux; événement prospère; hasard favorable.

BONHOMIE n. f. Bonté du cœur, simplicité des manières; crédulité.

BONHOMME n. m. Homme faible, trop bon; homme âgé; figure dessinée grossièrement : *dessiner des bonshommes*.

BONI n. m. Quantité dont la dépense prévue ou les fonds alloués excèdent les sommes réellement dépensées. *Par ext.* Tout bénéfice. Pl. des *bonis*.

BONIFICATION n. f. Amélioration.

BONIFIER v. tr. (lat. *bonus*, bon; *facere*, faire). Rendre meilleur : *bonifier des terres*.

BONIMENT n. m. Annonce pompeuse de charlatan.

BONJOUR n. m. Salut du jour.

BONNE n. f. Femme de service; fille chargée de veiller sur un enfant.

BONNE-DAME n. f. Nom vulgaire de l'arroche.

BONNE-MAMAN n. f. Nom affectueux que les enfants substituent à celui de grand'mère. Pl. des *bonnes-mamans*.

BONNEMENT adv. De bonne foi, naïvement : *convenir bonnement d'une chose*.

BONNET n. m. Coiffure d'homme sans rebords; coiffure de femme en lingerie; coiffure de certains dignitaires : *bonnet de docteur. Fig. Gros bonnet*, personnage important; *prendre sous son bonnet*, inventer; *avoir la tête près du bonnet*, être prompt à se fâcher; *deux têtes dans un bonnet*, deux personnes toujours du même avis. **Bonnet chinois,** instrument de musique.

BONNETEAU n. m. Sorte de jeu de cartes où il est facile de tricher.

BONNETERIE n. f. Commerce de bonnetier.

BONNETEUR n. m. Joueur de bonneteau; tricheur au jeu.

BONNETIER, ERE n. Fabricant, marchand de bonnets, de bas, etc.

BONNETTE n. f. Ouvrage en forme de petit corps de garde, au delà du glacis ou de l'avant-fossé. *Mar.* Petite voile.

BONSOIR n. m. Salut du soir.

BONTÉ n. f. (lat. *bonitas*; de *bonus*, bon). Qualité de ce qui est bon; penchant à faire le bien. Pl. Actes de bienveillance.

BONZE n. m. Prêtre chinois ou japonais. F. BONZESSE ou BONZELLE.

BONZERIE n. f. Monastère de bonzes.

BOOKMAKER (*bouk-mékeur*) n. m. (m. angl.). Celui qui tient un livre pour les paris sur les champs de courses.

BOQUILLON n. m. Bûcheron.

BORATE n. m. Sel résultant de la combinaison de l'acide borique avec une base.

BORAX n. m. *Chim.* Borate de soude.

BORBORYGME n. m. (gr. *borboruzein*, gargouiller). Bruit que font entendre les vents contenus dans l'abdomen.

BORD n. m. Extrémité d'une surface : *bord d'une table*; rivage : *bords du Rhin*; côté d'un navire; le navire même : *monter à bord. Vaisseau de haut bord*, grand bâtiment. *Fig. Les sombres bords*, le royaume de Pluton, l'enfer.

BORDAGE n. m. Action, manière de border : *le bordage d'un habit*; revêtement qui couvre les membrures d'un navire.

BORDE n. f. Métairie.

BORDÉ n. m. Galon qui sert à border.

BORDEAUX n. m. Vin de Bordeaux.

BORDÉE n. f. *Mar.* Décharge simultanée de tous les canons du même bord; marche d'un navire qui louvoie. *Fig.: une bordée d'injures*.

BORDELAIS, E adj. et n. De Bordeaux.

BORDER v. tr. Garnir le bord d'un habit, d'une robe, etc.; s'étendre le long du bord. *Mar.* Côtoyer.

BORDEREAU n. m. Détail des articles d'un compte; état des espèces diverses qui composent une somme, un compte d'intérêt. *Bordereau d'inscription*, contenant l'énonciation d'une créance à inscrire sur le registre du conservateur des hypothèques.

BORDIGALIER n. m. Pêcheur à la bordigue.

BORDIGUE n. f. Enceinte de claies sur le bord de la mer pour prendre ou garder du poisson.

BORDURE n. f. Ce qui borde, sert d'ornement : *bordure d'un tableau; bordure de fleurs, de gazon.*

BORE n. m. *Chim.* Corps simple solide.

BORÉAL, E adj. Du Nord.

BORÉE n. m. Vent du nord. *Poét.*

BORGNE adj. et n. Qui a perdu un œil. *Fig.* Sans apparence : *maison borgne. Cabaret borgne*, mauvais cabaret.

BORGNESSE n. f. Femme borgne.

BORIQUE adj. Se dit d'un acide formé de bore et d'oxygène.

BORNAGE n. m. Action de planter des bornes pour séparer les propriétés.

BORNE n. f. Pierre ou autre marque qui sépare un champ d'un autre; frontière : *bornes d'un empire;* limite de l'action, de l'étendue : *bornes de l'esprit humain.*

BORNÉ, E adj. De peu d'étendue. *Fig. Esprit borné*, peu intelligent.

BORNE-FONTAINE n. f. Petite fontaine en forme de borne. Pl. *des bornes-fontaines.*

BORNER v. tr. Mettre des bornes; limiter. *Fig.* Modérer : *borner ses désirs.*

BORNOYER v. tr. Viser d'un œil en fermant l'autre, pour s'assurer si une ligne est droite, si une surface est plane.

BORRAGINÉES n. f. pl. Famille de plantes (groupe des dicotylédones), a pour type la bourrache. S. : *une borraginée.*

BOSNIAQUE ou **BOSNIEN, ENNE** adj. et n. De la Bosnie.

BOSPHORE n. m. Etroit espace de mer resserré entre deux terres : *le Bosphore de Thrace.*

BOSQUET n. m. Petit bois; touffe d'arbres.

BOSSAGE n. m. *Archit.* Partie laissée comme ornement (*) ou pour être taillée.

BOSSE n. f. Grosseur contre nature au dos ou à l'estomac; enflure; élévation sur une surface qui devrait être unie; figure sculptée ou moulée pour s'exercer à dessiner d'après nature; protubérance du crâne considérée comme indice d'un penchant, d'une aptitude.

BOSSELAGE n. m. Travail en bosse.

BOSSELER v. tr. Travailler en bosse. **Se bosseler** v. pr. Etre déformé par des bosses. — Prend deux *l* devant un *e* muet : *je bosselle.*

BOSSELURE n. f. Etat d'une surface semée de bosses.

BOSSETTE n. f. Ornement des deux côtés du mors.

BOSSOIR n. m. *Mar.* Poutre qui supporte l'ancre.

BOSSU, E adj. et n. Qui a une bosse.

BOSSUER v. tr. Faire des bosses à de la vaisselle, de l'argenterie, etc.

BOSTANGI n. m. Jardinier du sérail.

BOSTON n. m. Jeu de cartes.

BOT adj. m. (lat. *bos*, bœuf). *Pied bot*, contrefait.

BOTANIQUE n. f. (gr. *botanikê;* de *botanê*, plante). Science des végétaux. Adj. Qui a rapport à cette science : *jardin botanique.*

BOTANISER v. int. Herboriser.

BOTANISTE n. m. Qui s'occupe de botanique.

BOTTE n. f. Assemblage de choses de même nature liées ensemble : *botte d'asperges;* coup de fleuret ou d'épée : *porter, parer une botte.*

BOTTE n. f. (bas lat. *botta*, sorte de tonneau). Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe. *Avoir du foin dans ses bottes*, être riche; *à propos de bottes*, sans motif.

BOTTELAGE n. m. Action de botteler.

BOTTELER v. tr. Lier en bottes. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

BOTTELEUR n. m. Qui bottelle.

BOTTER v. tr. Fournir de bottes : *botter un régiment de cavalerie.* **Se botter** v. pr. Mettre ses bottes.

BOTTIER n. m. Qui fait des bottes.

BOTTILLON n. m. Petite botte d'herbes ou de légumes.

BOTTINE n. f. Petite botte.

BOUC n. m. Mâle de la chèvre.

BOUCAN n. m. Lieu où les sauvages d'Amérique fument leurs viandes; bruit, vacarme : *c'est un boucan à ne pas s'entendre. Fam.*

BOUCANER v. tr. Fumer de la viande, du poisson.

BOUCANIER n. m. Autrefois, pirate en Amérique; chasseur de bœufs sauvages.

BOUCASSIN n. m. Sorte de futaine, d'étoffe de coton pour doublure.

BOUCAUT n. m. Tonneau grossier où l'on met des marchandises sèches.

BOUCHAGE n. m. Action de boucher.

BOUCHE n. f. (lat. *bucca*). Partie du visage de l'homme qui reçoit les aliments et donne passage à la voix; en parlant des animaux, se dit des bêtes de somme et de trait : *bouche d'un bœuf, d'un cheval.* On dit aussi : *la bouche d'un saumon, d'une carpe, d'une grenouille. Bouche close*, silence! *faire venir l'eau à la bouche*, exciter le désir; *faire la petite bouche*, le difficile, le dégoûté; *la déesse aux cent bouches*, la Renommée. **Bouche à feu,** pièce d'artillerie; **bouche de chaleur,** ouverture au moyen de laquelle la chaleur se communique. *Fig.* Personne : *des bouches inutiles;* ouverture : *la bouche d'un canon.* Pl. Embouchures d'un fleuve : *les bouches du Nil, du Danube*, etc.

BOUCHÉ, E adj. Sans intelligence : *enfant bouché.*

BOUCHÉE n. f. Quantité de pain ou d'autre aliment qui entre dans la bouche en une seule fois.

BOUCHER v. tr. Fermer une ouverture.

BOUCHER n. m. Qui tue les bestiaux et vend leur chair en détail. *Fig.* Homme cruel; chirurgien ignorant, maladroit. *Fam.*

BOUCHÈRE n. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE n. f. Lieu où se vend la viande; commerce de boucher. *Fig.* Massacre. *Mener des troupes à la boucherie*, à une action où elles doivent périr.

BOUCHE-TROU n. m. Qui remplace momentanément une personne ou une chose absente. Pl. des *bouche-trous*.

BOUCHOIR n. m. Grande plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON n. m. Ce qui sert à boucher; branche de verdure ou d'arbre, qui sert d'enseigne à un cabaret; le cabaret même; poignée de paille tortillée.

BOUCHONNEMENT n. m. Action de bouchonner.

BOUCHONNER v. tr. Frotter avec un bouchon de paille ou de foin pour enlever la sueur ou la malpropreté : *bouchonner un cheval.*

BOUCHONNIER n. m. Qui fait ou vend des bouchons.

BOUCLE n. f. (bas lat. *buccula*). Anneau de métal avec traverse portant un ou plusieurs ardillons; bijou que les femmes attachent à leurs oreilles; mèche de cheveux frisés : *boucles ondoyantes*; anneau de fer scellé pour amarrer les bâtiments.

BOUCLER v. tr. Serrer avec une boucle : *boucler des souliers;* mettre en boucle : *boucler des cheveux*. V. int. : *ses cheveux bouclent.*

BOUCLETTE n. f. Petite boucle ou petit anneau.

BOUCLIER n. m. Arme défensive des gens de guerre d'autrefois. *Fig.* Défenseur, appui : *le bouclier des lois.*

BOUDDHIQUE adj. Qui a rapport au bouddhisme.

BOUDDHISME n. m. Religion du Bouddha, dans l'Inde.

BOUDDHISTE n. Sectateur de la religion du Bouddha.

BOUDER v. tr. et int. Témoigner de la mauvaise humeur.

BOUDERIE n. f. Action de bouder.

BOUDEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de bouder.

BOUDIN n. m. (celtique *boden*, ventre). Boyau rempli de sang et de graisse de porc; spirale de fil de fer ou de laiton. *S'en aller en eau de boudin*, échouer, aller à néant.

BOUDINIÈRE n. f. Petit entonnoir pour faire des boudins ou des saucisses.

BOUDJOU n. m. Monnaie d'Alger, valant 1 fr. 86 centimes. Pl. des *boudjous*.

BOUDOIR n. m. Cabinet de dame.

BOUE n. f. (celtique *baw*). Poussière des rues et des chemins détrempée d'eau. *Fig.* Abjection : *âme de boue. Traîner dans la boue*, vilipender; *se traîner dans la boue*, s'avilir; *tirer quelqu'un de la boue*, d'un état abject.

BOUÉE n. f. Objet flottant, indiquant un écueil en mer, un obstacle dans les fleuves.

BOUEUR n. m. Qui est chargé de l'enlèvement des boues dans les villes.

BOUEUX, EUSE adj. Plein de boue : *chemin boueux.*

BOUFFANT, E adj. Qui bouffe : *cheveux bouffants.*

BOUFFE adj. (ital. *buffa*, chose bouffonne). Bouffon : *opéra bouffe*. N. m. Chanteur qui remplit un rôle bouffon. **Les Bouffes**, le Théâtre-Italien, à Paris.

BOUFFÉE n. f. (rad. *bouffer*). Action subite et passagère d'un corps léger qui se porte en masse vers nous : *bouffée de vent, de fumée;* air qui sort de la bouche : *bouffée de vin. Fig. Bouffée d'orgueil, de générosité*, mouvement passager d'orgueil, de générosité.

BOUFFER v. int. (all. *buffen*, souffler). Se gonfler : *cette étoffe bouffe.*

BOUFFETTE n. f. Petite houppe qui pend au harnais des chevaux.

BOUFFI, E adj. Plein, gonflé : *bouffi d'orgueil, de colère.*

BOUFFIR v. tr. et int. Enfler; devenir enflé : *le visage lui bouffit.*

BOUFFISSURE n. f. Enflure.

BOUFFON n. m. (ital. *buffa*, chose bouffonne). Personnage comique. *Fig. Servir de bouffon*, de jouet.

BOUFFON, ONNE adj. Plaisant, facétieux : *discours bouffon.*

BOUFFONNER v. int. Faire le bouffon.

BOUFFONNERIE n. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire.

BOUGE n. m. (ital. *bolgia*, réduit obscur). Logement malpropre; partie la plus renflée d'un tonneau.

BOUGEOIR n. m. Petit chandelier à manche.

BOUGER v. int. Se mouvoir. V. tr. Changer de place : *ne bougez rien ici.*

BOUGETTE n. f. Sac de cuir, grande bourse.

BOUGIE n. f. (de *Bougie*, ville où elles furent d'abord fabriquées). Chandelle de cire; petit appareil cylindrique employé en chirurgie.

BOUGON, ONNE n. Qui bougonne souvent.

BOUGONNER v. int. Murmurer, gronder entre ses dents. *Pop.*

BOUGRAN n. m. Toile forte et gommée.

BOUILLABAISSE ou **BOUILLE-ABAISSE** n. f. Sorte de soupe au poisson, qu'affectionnent les Provençaux.

BOUILLANT, E adj. Qui bout : *huile*

bouillante. *Fig*. Vif, ardent : *jeunesse bouillante*.

BOUILLEUR n. m. Distillateur d'eau-de-vie ; annexe de la machine à vapeur où l'eau entre en ébullition.

BOUILLI n. m. Viande cuite dans l'eau pour faire du bouillon.

BOUILLIE n. f. Aliment composé de lait et de farine bouillis ensemble.

BOUILLIR v. int. (*Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillais, nous bouillions. Je bouillis, nous bouillîmes. Je bouillirai, nous bouillirons. Je bouillirais, nous bouillirions. Bous, bouillons, bouillez. Que je bouille, que nous bouillions. Que je bouillisse, que nous bouillissions. Bouillant. Bouilli, e* — lat. *bullire*). Être en ébullition. *Fig.* : *bouillir de colère*.

BOUILLOIRE n. f. Vase de métal pour faire bouillir de l'eau.

BOUILLON n. m. (rad. *bouillir*). Eau bouillie avec de la viande ou des herbes : *bouillon gras ;* bulle qui s'élève à la surface d'un liquide bouillant ; onde tumultueuse d'un liquide s'échappant avec force : *l'eau sort à gros bouillons ;* pli bouffant d'une étoffe.

BOUILLON-BLANC n. m. Plante vulnéraire pectorale. Pl. des *bouillons-blancs*.

BOUILLONNANT, E adj. Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT n. m. État d'un liquide qui bouillonne. *Fig.* Agitation, effervescence.

BOUILLONNER v. int. (rad. *bouillon*). S'élever en bouillons. *Fig.* S'agiter, fermenter. V. int. Faire des bouillons à : *bouillonner une robe*.

BOUILLOTTE n. f. Petite bouilloire ; sorte de jeu de cartes.

BOUJARON n. m. *Mar.* Petite mesure contenant un peu moins d'un seizième de litre, et qui sert à la distribution des liquides aux marins.

BOULAIE n. f. Terrain planté de bouleaux.

BOULANGER, ÈRE n. Qui fait et vend du pain.

BOULANGER v. tr. Pétrir du pain et le cuire.

BOULANGERIE n. f. Art de faire le pain ; le lieu où il se fait, où il se vend.

BOULE n. f. (lat. *bulla*). Corps sphérique. *Boule noire*, celle qui exprime le rejet dans un scrutin ; *boule blanche*, celle qui adopte ; *boule rouge*, celle qui, dans un examen, exprime une note intermédiaire entre *bien* et *mal*. *Bot. Boule-de-neige*, nom vulgaire d'une variété d'obier. Pl. Jeu : *jouer aux boules*.

BOULE n. m. Meuble sorti des ateliers de Boule, célèbre ébéniste.

BOULEAU n. m. Arbre à bois blanc, de la famille des bétulinées.

BOULEDOGUE n. m. Variété de dogue à mâchoires proéminentes, plus petit et plus féroce que le grand dogue.

BOULET n. m. Boule de fer dont on charge les canons ; peine infamante qui consistait à traîner un boulet attaché à une chaîne ; jointure de la jambe du cheval au-dessus du pâturon.

BOULETTE n. f. Petite boule de pâte ou de chair hachée. *Fig. Faire une boulette*, une bévue. *Pop.*

BOULEVARD ou **BOULEVART** n. m. (all. *bollwerk*). Autrefois, terre-plein d'un rempart ; aujourd'hui, promenade plantée d'arbres autour d'une ville, et aussi à l'intérieur. *Fig.* Place forte : *cette ville est le boulevard de l'Italie ;* protection : *la justice est le boulevard des États*.

BOULEVARI, forme vicieuse de HOURVARI.

BOULEVERSANT, E adj. Qui trouble, bouleverse.

BOULEVERSEMENT n. m. Trouble violent, grand désordre, au propre et au figuré.

BOULEVERSER v. tr. Mettre en désordre : *bouleverser un terrain, une bibliothèque ;* agiter violemment, ruiner, abattre : *bouleverser un État*.

BOULEVUE (À LA, À) loc. adv. Précipitamment, avec peu d'attention.

BOULIER n. m. Appareil comprenant dix tringles de fer auxquelles sont enfilées des boules, qui sert aux enfants à apprendre les premiers éléments de l'arithmétique. On dit aussi BOULIER COMPTEUR. — Filet de pêche ; pot de terre.

BOULIMIE n. f. (gr. *bous*, bœuf ; *limos*, faim). Faim excessive.

BOULIN n. m. Trou pratiqué dans un colombier pour faire nicher les pigeons. *Maçonn.* Trou fait dans un mur pour porter les échafaudages.

BOULINE n. f. *Mar.* Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, pour lui faire prendre le vent de côté.

BOULINER v. int. *Mar.* Aller à la bouline, naviguer avec un vent de biais.

BOULINGRIN n. m. (angl. *bowl*, boule ; *green*, vert). Parterre de gazon.

BOULOIR n. m. Instrument pour remuer la chaux quand on l'éteint.

BOULON n. m. Cheville de fer avec fente au bout pour recevoir une clavette.

BOULONAIS, AISE adj. et n. De Boulogne-sur-Mer.

BOULONNER v. tr. Fixer, arrêter avec un boulon.

BOULOT, OTTE adj. et n. (rad. *boule*). Gros et rond.

BOUQUET n. m. Assemblage de fleurs ou de certaines choses liées ensemble : *bouquet de diamants, de persil, de thym*, etc. *Fig.* Parfum agréable du vin ; pièce qui termine un feu d'artifice.

BOUQUETIER n. m. Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE n. f. Marchande de fleurs.

BOUQUETIN n. m. (dimin. de *bouc* — ou de *bouc-estain*, bouc des rochers). Espèce de chèvre sauvage (*).

BOUQUIN n. m. Vieux bouc. **Cornet à bouquin,** trompe recourbée faite quelquefois d'une corne de bouc.

BOUQUIN n. m. Vieux livre de peu de valeur.

BOUQUINER v. int. Chercher de vieux livres dans les boutiques.

BOUQUINERIE n. f. Amas, commerce de vieux livres.

BOUQUINEUR n. m. Qui aime à bouquiner.

BOUQUINISTE n. m. Qui achète et revend de vieux livres.

BOURACAN n. m. Sorte de gros camelot.

BOURBE n. f. Amas de boue, telle que celle des marais, des étangs.

BOURBEUX, EUSE adj. Plein de bourbe.

BOURBIER n. m. Lieu creux et plein de boue. *Fig.* Mauvaise affaire : *il s'est mis dans un bourbier;* impureté, infamie : *le bourbier du vice.*

BOURBILLON (bi-ion) n. m. Corps filamenteux qui occupe le centre d'un furoncle.

BOURBONIEN, ENNE adj. Qui concerne la famille des Bourbons.

BOURBONNAIS, AISE adj. et n. Du Bourbonnais.

BOURCETTE n. f. Syn. de MÂCHE.

BOURDAINE ou **BOURGÈNE** n. f. Arbuste dont le bois, réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre à canon.

BOURDE n. m. Mensonge, défaite : *conter des bourdes. Pop.*

BOURDILLON n. f. Bois de chêne refendu, propre à faire des futailles.

BOURDON n. m. Bâton de pèlerin ; gros insecte de la famille des abeilles (*); grosse cloche ; omission d'un ou plusieurs mots dans la composition typographique ; un des jeux de l'orgue, qui fait la basse. **Faux-bourdon,** V. FAUX-BOURDON.

BOURDONNEMENT n. m. Bruit des mouches. *Fig.* Murmure sourd ; bruit continuel dans les oreilles.

BOURDONNER v. int. Faire entendre un bourdonnement. V. tr. Chanter ou causer à voix basse.

BOURDONNET n. m. Faisceau de charpie mis dans une plaie pour en absorber le pus.

BOURG (*bour*) n. m. (all. *burg*). Gros village où l'on tient marché. **Bourg pourri,** bourg anglais dont les électeurs vendaient facilement leurs suffrages au candidat qui désirait se faire envoyer au Parlement.

BOURGADE n. f. Petit bourg.

BOURGÈNE n. f. V. BOURDAINE.

BOURGEOIS, E n. (rad. *bourg*). Citoyen d'une ville ; patron, maître d'un ouvrier. Se dit par opposition à *noble* et à *militaire.* Adj. Qui tient à la bourgeoisie : *maison bourgeoise;* commun : *manières bourgeoises;* confortable : *ordinaire bourgeois.*

BOURGEOISEMENT adv. D'une manière bourgeoise : *vivre bourgeoisement.*

BOURGEOISIE n. f. Qualité de bourgeois ; classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple.

BOURGEON n. m. (haut all. *burjan,* lever). Bouton qui pousse aux arbres ; nouveau jet de la vigne. *Fig.* Bouton au visage.

BOURGEONNEMENT n. m. Développement des bourgeons.

BOURGEONNER v. int. Pousser des bourgeons : *les arbres bourgeonnent. Fig.* Avoir des boutons : *son nez bourgeonne.*

BOURGERON n. m. Courte blouse de toile que portent certains ouvriers.

BOURGMESTRE (*gue*) n. m. Premier magistrat de quelques villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande, et que l'on nomme *maire* en France.

BOURGOGNE n. m. Vin récolté en Bourgogne : *boire un verre de bourgogne.*

BOURGUIGNON, ONNE adj. et n. De la Bourgogne.

BOURNOUS n. m. V. BURNOUS.

BOURRACHE n. f. (lat. *borrago*). Plante médicinale, type de la famille des borraginées.

BOURRADE n. f. Coup brusque.

BOURRASQUE n. f. Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. *Fig* Accès de mauvaise humeur.

BOURRE n. f. (bas lat. *bura,* poil). Amas de poils pour garnir les selles, les bâts, etc. ; ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu ; partie grossière de la soie, de la laine.

BOURREAU n. m. Ancien nom de l'exécuteur des hautes œuvres. *Fig.* Homme cruel, inhumain.

BOURRÉE n. f. Fagot de menu bois ; danse d'Auvergne.

BOURRÈLEMENT n. m. Etat d'une âme bourrelée : *le bourrèlement du remords.*

BOURRELER v. tr. Tourmenter : *la conscience bourrèle les méchants.* — Prend un accent grave dans toute sa conjugaison devant un *e* muet.

BOURRELET ou **BOURLET** n. m. Coussin rond et vide par le milieu ; gaine remplie de bourre, qui se met aux portes aux fenêtres ; coiffure d'enfant rembourrée (*).

BOURRELIER n. m. Fabricant de harnais.

BOURRELLERIE n. f. Etat et commerce du bourrelier. — L'Acad. mentionne ce mot pour la première fois dans sa dernière édition (1877), et l'écrit avec deux *l.*

BOURRER v. tr. Enfoncer la bourre dans une arme à feu ; garnir de bourre, faire manger avec excès. *Fig.* Maltraiter.

BOURRICHE n. f. Panier pour envoyer du gibier, du poisson.

BOURRIQUE n. f. Ane, ânesse. *Fig.* Ignorant.

BOURRIQUET n. m. Anon ou âne de petite taille.

BOURROIR n. m. Pilon pour bourrer.

BOURRU, E adj. et n. D'une humeur brusque et chagrine. *Vin bourru*, vin blanc nouveau qui n'a point fermenté.

BOURSE n. f. (gr. *bursa*). Petit sac à argent. *Fig.* L'argent qu'on y met : *aider quelqu'un de sa bourse;* pension gratuite dans un collège ; valeur monétaire en Turquie (1,500 fr.) ; lieu où se font les opérations financières sur les valeurs publiques, obligations, actions, etc.

BOURSICAUT n. m. Petite bourse amassée avec économie et tenue en réserve. *Fam.*

BOURSIER, ÈRE n. Elève qui jouit d'une bourse dans un établissement d'instruction publique.

BOURSILLER v. int. Contribuer pour une dépense commune. *Fam.*

BOURSOUFLAGE n. m. *Fig.* Enflure du style : *son discours n'était que boursouflage.*

BOURSOUFLÉ, E adj. Vide et emphatique : *style, discours boursouflé.*

BOURSOUFLER v. tr. Enfler la peau.

BOURSOUFLURE n. f. Enflure, au propre et au figuré : *boursouflure du visage, du style.*

BOUSCULADE n. f. ou **BOUSCULEMENT** n. m. Poussée brusque ou désordonnée.

BOUSCULER v. tr. Mettre sens dessus dessous ; pousser en tous sens.

BOUSE n. f. (gr. *bous*, bœuf). Fiente de bœuf, de vache.

BOUSIER n. *m.* Insecte coléoptère.

BOUSILLAGE n. m. Mélange de chaume et de terre détrempée. *Fig.* Ouvrage mal fait. *Fam.*

BOUSILLER v. int. Maçonner en bousillage. V. tr. Faire mal quelque chose.

BOUSILLEUR n. m. Qui bousille.

BOUSIN n. m. Matière étrangère qui recouvre certaines pierres quand on les extrait de la carrière.

BOUSINGOT n. m. Petit chapeau de marin en cuir verni.

BOUSSOLE n. f. (ital. *bossola*, petite boîte). Cadran dont l'aiguille aimantée se tourne toujours vers le nord. *Fig.* Guide : *vos conseils seront ma boussole.* — La boussole était inconnue des anciens ; mais il paraît que les Chinois en faisaient usage plus de 1000 ans avant l'ère chrétienne. Sa découverte, en Europe, date du XIIIe siècle, époque à laquelle on remarqua, pour la première fois, qu'une aiguille aimantée, oscillant librement autour d'un pivot, se dirige toujours vers le nord. C'est l'Italien Flavio Gioja qui eut le premier l'idée de suspendre l'aiguille aimantée sur un pivot où elle pût se mouvoir en tous sens, et de rendre ainsi les observations plus faciles et plus exactes. Le cercle que parcourt l'aiguille est divisé en 32 parties et se nomme rose des vents.

BOUSTROPHÉDON n. m. Sorte d'écriture grecque dont les lignes allaient sans discontinuer de gauche à droite et de droite à gauche.

BOUT n. m. Extrémité; fin : *le bout de l'année. Bout d'aile*, plume du bout de l'aile ; *bout de l'an*, service funèbre en l'honneur de quelqu'un un an après sa mort. *Fig. Rire du bout des dents*, s'efforcer de rire ; *savoir sur le bout du doigt*, parfaitement ; *brûler la chandelle par les deux bouts*, faire des dépenses ruineuses ; *pousser à bout*, faire perdre patience ; *mettre à bout*, réduire au silence; *venir à bout*, réussir ; *être à bout*, ne savoir que devenir ; *à tout bout de champ*, à tout propos ; *au bout du compte*, après tout.

BOUTADE n. f. Caprice brusque, saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUT-DEHORS ou **BOUTE-HORS** n. m. *Mar.* Rallonge que l'on ajoute à une vergue pour porter des voiles supplémentaires quand le vent est faible. Pl. des *bouts-dehors* ou *boute-hors.*

BOUTE-EN-TRAIN n. m. Qui met les autres en train, en gaieté. Pl. des *boute-en-train.*

BOUTEFEU [O. N.] n. m. Bâton muni d'une mèche allumée pour mettre le feu aux canons. *Fig.* Qui excite une sédition, des querelles : *on arrêta les boutefeux.*

BOUTEILLE n. f. (du v. fr. *boute*, tonneau). Vase à goulot étroit ; son contenu. *Aimer la bouteille*, aimer à boire ; *c'est la bouteille à l'encre*, on n'y connaît rien.

BOUTEILLER ou **BOUTILLIER** (*tè-ié — ti-ié*) n. m. Officier chargé de l'intendance du vin chez un roi, un prince, etc.

BOUTER v. tr. Mettre, placer. *Vieux.*

BOUTEROLLE n. f. Bout d'un fourreau d'épée (*) ; une des gardes de la serrure ; chacune des fentes de la clef.

BOUTE-SELLE n. m. Signal donné par les trompettes dans les régiments pour monter à cheval : *sonner le boute-selle.* Pl. des *boute-selle.*

BOUTILLIER n. m. V. BOUTEILLER.

BOUTIQUE n. f. (gr. *apothêkê;* de *apotithêmi*, je dépose). Lieu d'étalage et de vente au détail; marchandises qu'il contient ; ensemble des outils d'un artisan. *Par dénigr.* Maison mal tenue : *quelle boutique !*

BOUTIQUIER n. m. Celui qui tient boutique.

BOUTIS n. m. Endroit où un sanglier a fouillé avec son boutoir.

BOUTISSE n. f. *Maç.* Pierre placée selon sa longueur dans un mur, de manière à laisser voir sa largeur au dehors.

BOUTOIR n. m. Outil de maréchal et de corroyeur ; groin du sanglier. *Fig. Coup de boutoir*, trait d'humeur, propos brusque et blessant.

BOUTON n. m. Bourgeon ; fleur non épanouie ; tumeur sur la peau ; cercle de métal ou de bois couvert d'étoffe pour attacher les vêtements ; ce qui a la forme d'un bouton : *bouton de fleuret. Bouton*

de feu, bouton de fer rougi au feu, qui s'applique dans plusieurs opérations de chirurgie, de maréchalerie.

BOUTON-D'ARGENT n. m. *Bot.* Nom vulgaire de deux renoncules.

BOUTON-D'OR n. m. Sorte de renoncule à fleurs jaunes.

BOUTONNANT, E adj. Qui se boutonne : *redingote boutonnante.*

BOUTONNER v. int. Pousser des boutons : *cet arbre boutonne.* V. tr. Attacher, arrêter avec des boutons : *boutonner un habit.*

BOUTONNIER n. m. Qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE n. f. Fente pour passer le bouton.

BOUT-SAIGNEUX n. m. Cou d'un veau ou d'un mouton vendu à la boucherie.

BOUTS-RIMÉS n. m. pl. Rimes données pour faire des vers. S. **Bout-rimé,** pièce de vers composée sur des rimes données.

BOUTURAGE n. m. Multiplication des végétaux par boutures.

BOUTURE n. f. Pousse ou rejeton d'un arbre, qui, étant mis en terre, prend racine. — Plusieurs grands arbres, le peuplier, le saule, le platane, etc., se reproduisent par boutures. Les autres moyens de reproduction sont la marcotte et la greffe. Marcotter une plante, c'est coucher en terre une ou plusieurs de ses branches, afin qu'elles produisent des racines, tandis qu'elles tiennent encore à la branche mère. La greffe consiste à appliquer un rameau d'un végétal sur un autre végétal, de manière que leur sève puisse se mettre promptement en communication. Elle ne réussit que sur les végétaux de même nature.

BOUTURER v. int. Pousser des drageons. V. tr. Reproduire par boutures.

BOUVERIE n. f. Etable à bœufs.

BOUVET n. m. *Menuis.* Rabot pour faire des rainures.

BOUVIER, ÈRE n. Qui conduit ou garde les bœufs; constellation boréale. *Fig.* Homme grossier.

BOUVILLON n. m. Jeune bœuf.

BOUVREUIL n. m. Oiseau chanteur, à tête noire et à gorge rouge (*).

BOVINE adj. f. De l'espèce du bœuf : *race bovine.*

BOXE n. f. (angl. *box*). Action de boxer.

BOXE n. f. ou **BOX** (*boks*) n. m. (mot angl.). Stalle pour un seul cheval.

BOXER v. int. Se battre à coups de poing, à la manière des Anglais.

BOXEUR n. m. Qui boxe.

BOYARD n. m. Nom des anciens nobles de Russie, de Transylvanie et des Provinces danubiennes.

BOYAU n. m. Intestin; conduit de cuir des pompes à incendie. *Fig.* Chemin long et étroit.

BOYAUDERIE n. f. Lieu où l'on prépare les boyaux.

BOYAUDIER n. m. Ouvrier qui prépare les cordes à boyau.

BRABANÇON, ONNE adj. et n. Du Brabant.

BRACELET n. m. Ornement que les femmes portent au bras.

BRACHIAL, E, AUX (*kial*) adj. (lat. *brachium*, bras). Qui a rapport au bras : *artère brachiale.*

BRACHYCÉPHALE n. et adj. (gr. *brachus*, court; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont le crâne, vu d'en haut, a la forme d'un œuf, la plus grande longueur ne dépassant pas la plus grande largeur.

BRACONNAGE n. m. Action de braconner.

BRACONNER v. int. (rad. *braque*, espèce de chien). Chasser d'une façon ou en des temps défendus.

BRACONNIER n. m. Qui braconne.

BRACTÉE n. f. Nom des petites feuilles qui recouvrent les fleurs avant leur développement.

BRADYPEPSIE n. f. (gr. *bradus*, difficile; *pepsis*, digestion). Digestion lente.

BRAGUETTE. V. BRAYETTE.

BRAHMANE, BRAME, BRAMIN ou **BRAMINE** n. m. Prêtre du brahmanisme.

BRAHMANIQUE adj. Qui a rapport au brahmanisme.

BRAHMANISME n. m. Religion de Brahma. V. PART. HIST.

BRAI n. m. Résine du pin et du sapin.

BRAIE n. f. (celtique *bracca*). Linge d'enfant. Pl. Ancien vêtement gaulois.

BRAILLARD, E ou **BRAILLEUR, EUSE** adj. et n. Qui braille.

BRAILLEMENT n. m. Action de brailler.

BRAILLER v. int. (rad. *braire*, dans le vieux sens de *crier*). Parler bien haut, beaucoup et mal à propos; crier. *Fam.*

BRAILLEUR, EUSE. V. BRAILLARD.

BRAIMENT n. m. Cri de l'âne.

BRAIRE v. int. et déf. (bas lat. *bragire*, hennir. — Se conjugue comme *traire*). Crier, en parlant de l'âne.

BRAISE n. f. (gr. *brazein*, bouillonner). Bois réduit en charbons, ardents ou éteints.

BRAISER v. tr. Faire cuire dans une braisière.

BRAISIER n. m. Huche pour la braise.

BRAISIÈRE n. f. Etouffoir; casserole à couvercle pour faire cuire à la braise.

BRAME n. m. V. BRAHMANE.

BRAMEMENT n. m. Cri du cerf ou du daim.

BRAMER v. int. (gr. *bremein*, frémir). Crier, en parlant du cerf ou du daim.

BRAMIN n. m. V. BRAHMANE.

BRAMINE n. m. V. BRAHMANE.

BRAN n. m. Matière fécale. *Bran de scie, de son,* poudre qui tombe du bois qu'on scie; partie la plus grossière du son.

BRANCARD n. m. Civière à bras (*); chacune des deux prolonges de bois entre lesquelles on attelle le cheval.

BRANCARDIER n. m. Préposé au service des brancards sur lesquels on transporte les blessés au cours ou à la suite d'une bataille.

BRANCHAGE n. m. Toutes les branches d'un arbre.

BRANCHE n. f. Bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbuste ou d'un arbrisseau; division d'un cours d'eau : *les branches du Nil. Fig.* Différentes parties d'une science : *les branches de l'enseignement;* familles sortant d'une même souche.

BRANCHEMENT n. m. Petit tuyau qui conduit à l'appareil d'éclairage le gaz d'un tuyau principal.

BRANCHER v. int. Percher sur des branches d'arbre : *l'alouette ne branche pas.*

BRANCHETTE n. f. Petite branche.

BRANCHE-URSINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'acanthe commune.

BRANCHIES n. f. pl. (gr. *bragchia*). Organes respiratoires des poissons, vulgairement appelés *ouïes.*

BRANCHU, E adj. Qui a beaucoup de branches : *arbre branchu.*

BRANDADE n. f. Préparation de morue à la provençale, avec de l'ail, du persil, du jus de citron, du poivre, et battue avec de l'huile d'olive.

BRANDEBOURG n. m. Broderie en galon sur un vêtement.

BRANDEBOURGEOIS, E adj. et n. Du Brandebourg.

BRANDEVIN n. m. (all. *brantwein*, vin brûlé). Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER n. m. Celui qui fait l'eau-de-vie.

BRANDILLER v. tr. Mouvoir deçà et delà : *brandiller les jambes.*

BRANDILLOIRE n. f. Balançoire faite avec des cordes ou des branches d'arbre entrelacées.

BRANDIR v. tr. (vieux fr. *brand*, épée). Agiter dans sa main avant de frapper : *il brandissait son sabre.*

BRANDON n. m. (all. *brand*, torche allumée). Flambeau de paille tortillée; corps enflammé qui s'élève d'un incendie; paille tortillée au bout d'un bâton placé aux extrémités d'un champ, pour indiquer que les fruits en sont saisis. *Fig. Allumer le brandon de la discorde*, la provoquer.

BRANDONNER v. tr. Mettre des brandons.

BRANLANT, E adj. Qui branle : *tête branlante.*

BRANLE n. m. Oscillation d'un corps : *le branle d'une cloche. Fig.* Première impulsion donnée à une chose : *mettre en branle;* danse en rond. *Fig. Donner le branle*, mettre les autres en train.

BRANLE-BAS n. m. *Mar.* Préparatifs de combat à bord d'un vaisseau : *sonner le branle-bas.*

BRANLEMENT n. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLE-QUEUE n. f. Un des noms vulgaires de la bergeronnette. Pl. inv.

BRANLER v. tr. Agiter, remuer : *branler la tête.* V. int. Chanceler, osciller : *le plancher branle;* contredire, résister : *l'ordre fut exécuté, personne ne branla. Fig. Branler dans le manche*, être en danger de perdre place, crédit ou faveur. *Fam.*

BRANLOIRE n. f. Espèce de balançoire.

BRAQUE n. m. Chien de chasse. Adj. et n. *Fig.* Etourdi. *Fam.*

BRAQUEMART n. m. Epée courte et large qui se portait autrefois.

BRAQUEMENT n. m. Action de braquer : *le braquement d'un canon.*

BRAQUER v. tr. Tourner un objet vers un point ; *braquer un canon;* fixer, diriger : *braquer les yeux sur quelqu'un, braquer un télescope.*

BRAS n. m. (lat. *brachium*). Membre du corps humain qui tient à l'épaule; côté d'un fauteuil; partie d'un fleuve, d'une mer. *Fig.* Travail : *vivre de ses bras;* puissance : *le bras de Dieu;* vaillance : *tout cède à son bras. Recevoir à bras ouverts*, accueillir avec joie; *couper bras et jambes*, décourager; *avoir quelqu'un sur les bras*, à sa charge; *demeurer les bras croisés*, ne rien faire; *avoir le bras long*, de l'influence. Loc. adv. **A tour de bras,** avec force; **à bras,** à force de bras; **à bras-le-corps** (et non à *brasse corps*), par le milieu du corps.

BRASER v. tr. Réunir deux morceaux d'un même métal ou de métaux différents à l'aide d'un autre plus fusible.

BRASERO (*zé*) n. m. (m. esp.). Petit brasier.

BRASIER n. m. Feu de charbons incandescents.

BRASILLER v. tr. Faire griller sur la braise.

BRASSAGE n. m. Action de brasser.

BRASSARD n. m. (rad. *bras*). Partie de l'armure qui couvrait le bras; sorte d'écharpe qu'on porte au bras.

BRASSE n. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus; manière particulière de nager. *Mar.* Environ 1 mètre 62 : *la sonde marquait 20 brasses.*

BRASSÉE n. f. Ce que peuvent contenir les deux bras.

BRASSER v. tr. Remuer à force de bras; préparer la bière en opérant le mélange du malt avec l'eau.

BRASSERIE n. f. Lieu où l'on brasse la bière.

BRASSEUR, EUSE n. Qui fait de la bière et la vend en gros.

BRASSIÈRE n. f. Petite camisole pour maintenir le corps des enfants. Pl. Bretelles d'un havresac, d'une hotte, etc.

BRASSIN n. m. Cuve à bière; son contenu.

BRASURE n. f. Point de réunion des pièces brasées.

BRAVACHE n. m. (ital. *bravaccio*). Faux brave.

BRAVADE n. f. Action ou parole de défi, de forfanterie.

BRAVE adj. (gr. *brabeus*, arbitre réglant les conditions d'un combat). Vaillant : *homme brave*; honnête : *brave homme*. N. m. Homme courageux, vaillant.

BRAVEMENT adv. D'une manière brave.

BRAVER v. tr. (rad. *brave*). Défier : *braver quelqu'un*; affronter : *braver la mort*.

BRAVERIE n. f. Magnificence en habits. *Vieux*.

BRAVO! interj. (m. ital.). Très bien! N. m. Approbation : *redoubler les bravos*.

BRAVO n. m. (m. ital.). Assassin à gages. Pl. des *bravi*.

BRAVOURE n. f. Courage, vaillance.

BRAYER v. tr. Enduire de brai.

BRAYER n. m. Bandage servant à contenir les hernies; bande de gros cuir soutenant le battant d'une cloche.

BRAYETTE n. f. (dimin. de *braie*). Fente pratiquée sur le devant du pantalon.

BREAK (*brek*) n. m. (m. angl.). Voiture à quatre roues, dont le derrière est occupé par deux bancs longitudinaux placés vis-à-vis l'un de l'autre.

BREBIS n. f. (bas lat. *berbix*). Femelle d'un genre d'animaux ruminants, qu'on élève pour son lait, sa laine et sa chair, et qui sert à l'alimentation : *un troupeau de brebis*. *Fig. Brebis galeuse*, personne dont la société et l'exemple sont dangereux.

BRÈCHE n. f. (all. *brechen*, briser). Ouverture faite à un mur, un rempart, une haie; brisure qui se trouve au tranchant d'une lame. *Fig.* Tort, dommage : *c'est une brèche à l'honneur. Mourir sur la brèche*, en combattant; *battre en brèche*, à coups de canon.

BRÈCHE-DENT adj. et n. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. Pl. des *brèche-dents*.

BREDI-BREDA loc. adv. Trop vite : *raconter une chose bredi-breda*.

BREDOUILLE n. f. Marque du jeu de trictrac, qui indique que l'on a gagné sans que l'adversaire ait pris un point; désappointement d'un chasseur qui n'a rien tué. Adj. : *revenir bredouille*.

BREDOUILLEMENT n. m. Action de bredouiller.

BREDOUILLER v. int. Parler d'une manière peu distincte.

BREDOUILLEUR, EUSE n. Qui bredouille.

BREF, ÈVE adj. (lat. *brevis*). Court, de peu de durée : *discours bref*; brusque, impératif : *ton bref, parole brève*. N. f. Syllabe brève. **Bref** adv. Enfin, en un mot : *bref, je ne veux pas*.

BREF n. m. Lettre pastorale du pape ayant un caractère privé.

BRÉHAIGNE adj. Stérile, en parlant des femelles des animaux domestiques.

BRELAN n. m. Jeu de cartes; lieu où l'on s'assemble pour jouer aux jeux de hasard : *tenir brelan chez soi*.

BRELANDER v. int. Jouer continuellement.

BRELANDIER, IÈRE n. Qui joue continuellement.

BRELOQUE n. f. Bijou de peu de valeur. V. BERLOQUE.

BRÈME n. f. Poisson d'eau douce.

BRENN n. m. Mot gaulois qui signifie chef, et que les Romains paraissent avoir pris pour un nom propre dont ils ont fait Brennus.

BRÉSIL n. m. Bois rouge de teinture. On dit plus souvent BOIS DE BRÉSIL.

BRÉSILIEN, IENNE adj. et n. Du Brésil.

BRÉSILLER v. tr. Rompre par petits morceaux. Teindre avec du brésil.

BRESSAN, E adj. et n. De la Bresse.

BRÉTAILLER v. int. Tirer l'épée à la moindre occasion.

BRÉTAILLEUR n. m. Qui est toujours prêt à tirer l'épée.

BRETAUDER v. tr. Mutiler, en parlant d'un animal, lui couper la queue, les oreilles, etc.

BRETELLE n. f. Courroie pour porter un fardeau; tissu de fil, de soie, etc., pour soutenir le pantalon.

BRETON, ONNE adj. et n. De la Bretagne.

BRETONNANT, E adj. Se dit de la Bretagne et des Bretons qui ont conservé leur ancien langage, leurs mœurs primitives.

BRETTE n. f. Epée longue et étroite.

BRETTELER v. tr. Tailler au moyen d'un instrument dentelé : *bretteler une pierre*.

BRETTEUR n. m. Qui aime à se battre, à ferrailler.

BREUVAGE n. m. Boisson.

BREVET n. m. (rad. *bref*). Titre, certificat : *brevet d'instituteur, de bachelier*. **Brevet d'invention**, celui que le gouvernement délivre à l'auteur d'une invention, d'une découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive pendant un certain nombre d'années.

BREVETER v. tr. Donner un brevet. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

BRÉVIAIRE n. m. Livre d'offices pour les prêtres; l'office même. *Fig.* Lecture habituelle : *Horace est le bréviaire des gens de lettres*.

BRIANÇONNAIS, E adj. et n. De Briançon.

BRIARD, E adj. et n. De la Brie.

BRIBE n. f. Gros morceau de pain. Pl. Restes d'un repas. *Fig.* Citations

phrases détachées et sans suite, extraites d'un ouvrage.

BRIC-À-BRAC n. m. Marchandises diverses d'occasion. Pl. des *bric-à-brac*.

BRICK n. m. (angl. *brig*). Navire à deux mâts.

BRICOLE n. f. Partie du harnais qui s'attache au poitrail; bretelle de portefaix; habileté acquise par une longue pratique; ruse, tromperie.

BRICOLER v. int. Faire toute espèce de métiers. *Fam.*

BRIDE n. f. (all. *breidel*). Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire, et comprenant la monture, le mors et les rênes: lien pour retenir certaines coiffures. *Fig. Lâcher la bride à ses passions*, s'y abandonner; *tenir la bride haute*, se montrer sévère; *courir bride abattue* ou *à toute bride*, courir très vite.

BRIDER v. tr. Mettre la bride à. *Fig.* Réprimer, dompter, contenir.

BRIDON n. m. Petite bride légère.

BRIE n. m. Fromage très estimé, qui se fabrique dans la Brie.

BRIEF, ÈVE adj. (ancienne forme de *bref*). De courte durée. *Brief* ne se dit guère qu'au Palais : *on en a fait bonne et briève justice*. On dit cependant *briève description, briève narration*.

BRIÈVEMENT adv. En peu de mots.

BRIÈVETÉ n. f. Courte durée : *brièveté de la vie. Littér.* Concision : *trop de brièveté rend le style obscur*.

BRIGADE n. f. Deux régiments réunis sous le commandement d'un général; escouade de gendarmes sous les ordres d'un sous-officier; troupe d'ouvriers travaillant sous la direction d'un chef.

BRIGADIER n. m. Qui occupe le grade le moins élevé dans la cavalerie; chef d'une brigade dans la gendarmerie; en Espagne, officier supérieur d'un grade intermédiaire entre ceux de colonel et de général.

BRIGAND n. m. Celui qui exerce le brigandage.

BRIGANDAGE n. m. Vol à main armée, pillage sur les grands chemins. *Fig.* Concussion, rapine : *son administration ne fut qu'un brigandage*.

BRIGANDEAU n. m. Mauvais garnement; fripon.

BRIGANDER v. int. Vivre en brigand : *accoutumé à brigander*.

BRIGANDINE n. f. Petite cotte de mailles.

BRIGANTIN n. m. Petit navire à un ou deux mâts et à un seul pont.

BRIGANTINE n. f. Voile du brigantin; petit bâtiment de la Méditerranée.

BRIGNOLE n. f. Sorte de prune récoltée à Brignoles.

BRIGUE n. f. (bas lat. *briga*, querelle). Manœuvre, cabale.

BRIGUER v. tr. Tâcher d'obtenir par brigue; rechercher avec ardeur : *briguer une alliance*.

BRIGUEUR, EUSE n. Qui brigue.

BRILLAMMENT adv. D'une manière brillante.



BRILLANT, E adj. Eclatant, qui brille. N. m. Lustre, éclat : *le brillant de l'or;* diamant taillé à facettes (*).

BRILLANTÉ, E adj. D'un éclat ordinairement trompeur. N. m. Jaconas broché dont les dessins paraissent brillants.

BRILLANTER v. tr. Tailler en brillant. *Fig. Brillanter son style*, lui donner un éclat souvent factice.

BRILLER v. int. (vieux fr. *bril*, éclat, lueur; lat. *berillus*, pierre précieuse très brillante). Jeter une vive lumière, avoir de l'éclat. *Fig.* Se faire remarquer par une qualité quelconque; paraître avec honneur : *briller au barreau;* éclater : *la joie brille dans ses regards*.

BRIMADE n. f. Epreuve imposée aux nouveaux élèves de certaines écoles militaires par les anciens.

BRIMBALEMENT n. m. Balancement saccadé.

BRIMBALER v. tr. Agiter par un branle continu : *brimbaler les cloches*.

BRIMBORION n. m. Chose de peu de valeur.

BRIMER v. tr. Berner, faire des espiègleries aux nouveaux élèves, dans les écoles militaires.

BRIN n. m. (m. celtique signifiant *petite chose*). Première pousse d'un grain ou d'une graine : *brin d'herbe;* tige flexible : *brin d'osier, de paille*. Se dit familièrement d'un objet qui manque : *il n'y a pas un brin de bois*.

BRINDE n. f. Coup que l'on boit à la santé de quelqu'un.

BRINDILLE n. f. Branche menue.

BRIO n. m. (m. ital.). Dans la littérature et les beaux-arts, chaleur, entrain, vivacité.

BRIOCHE n. f. Sorte de pâtisserie. *Fig.* Bévue : *faire des brioches. Fam.*

BRIQUE n. f. Terre argileuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil et cuite au feu; ce qui en a la figure : *une brique de savon*.

BRIQUET n. m. Pièce d'acier pour tirer du feu d'un caillou; sabre court et recourbé.

BRIQUETAGE n. m. Maçonnerie de briques.

BRIQUETER v. tr. Imiter la brique. — Double *t* devant une syllabe muette.

BRIQUETERIE n. f. Lieu où se fait la brique.

BRIQUETIER n. m. Qui fait ou vend de la brique.

BRIQUETTE n. f. Sorte de brique faite de houille ou de tourbe, et servant de combustible.

BRIS n. m. Fracture avec violence d'une porte ou d'un scellé.

BRISABLE adj. Qui peut être brisé.

BRISANT n. m. Rocher, écueil à fleur d'eau.

BRISE n. f. Petit vent frais et doux.

BRISÉES n. f. pl. Branches d'arbres que le veneur coupe et sème sur son chemin. *Fig. Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en concurrence avec lui.

BRISE-GLACE n. m. Arc-boutant qu'on met en avant des piles d'un pont pour briser la glace ou les glaces. Pl. des *brise-glace* ou *glaces*.

BRISE-LAMES n. m. Ouvrage en avant d'un port pour amortir la violence des vagues. Pl. des *brise-lames*.

BRISEMENT n. m. Action de briser; choc violent contre la côte. *Fig. Brisement de cœur*, douleur profonde.

BRISE-MOTTES n. m. Sorte de cylindre propre à écraser les mottes de terre. Pl. des *brise-mottes*.

BRISER v. tr. Rompre, mettre en pièces : *briser une glace*. *Fig.* Fatiguer : *la voiture m'a brisé*, détruire, supprimer : *briser une institution*; abattre: *briser les courages*. *Briser ses fers*, recouvrer sa liberté. V. int. *Briser avec quelqu'un*, cesser de le voir; *brisons là*, cessons de parler, de discuter.

BRISE-TOUT n. m. Maladroit, étourdi, qui brise tout ce qui lui tombe sous la main. Pl. des *brise-tout*.

BRISEUR n. m. Qui brise.

BRISE-VENT n. m. Abri pour garantir les arbres et les plantes de l'action du vent. Pl. des *brise-vent*.

BRISIS n. m. Nom des angles que forment les plans d'un comble brisé.

BRISKA n. m. (m. russe). Calèche de voyage légère et découverte.

BRISOIR n. m. Instrument pour briser le chanvre, la paille.

BRISQUE n. f. Se dit des as et des dix au jeu de besigue; sorte de jeu de cartes.

BRISURE n. f. Solution de continuité dans un objet brisé.

BRITANNIQUE adj. (lat. *Britannia*, la Grande-Bretagne). Qui a rapport à l'Angleterre ou aux Anglais.

BROC (*bro*) n. m. Grand vase à une anse pour mettre du vin (*).

BROCANTAGE n. m. Action de brocanter.

BROCANTER v. int. Acheter, vendre, échanger des objets de curiosité ou de hasard.

BROCANTEUR, EUSE n. Qui brocante.

BROCARD n. m. Raillerie offensante : *lancer des brocards. Fam.*

BROCARDER v. tr. Piquer par des railleries.

BROCART n. m. Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE n. f. Etoffe imitant le brocart; marbre de plusieurs couleurs.

BROCHAGE n. m. Action de brocher des livres.

BROCHANT adj. *Brochant sur le tout*, s'ajoutant à tout le reste et y mettant le comble.

BROCHE n. f. Verge de fer pour faire rôtir la viande; cheville de bois; verge de fer pour les métiers à tisser; aiguille à tricoter; baguette servant à enfiler plusieurs objets; grosse épingle de parure (*); billets de commerce de peu de valeur. Pl. *Vén.* Défenses du sanglier.

BROCHÉE n. f. Quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une seule fois.

BROCHER v. tr. Passer l'or, la soie, etc., dans une étoffe; coudre les feuilles d'un livre. *Fig.* Exécuter à la hâte : *cet écolier broche ses devoirs. Fam.*

BROCHET n. m. Poisson d'eau douce.

BROCHETON n. m. Petit brochet.

BROCHETTE n. f. Petite broche.

BROCHEUR, EUSE n. Qui broche des livres.

BROCHOIR n. m. Marteau de maréchal pour ferrer les chevaux.

BROCHURE n. f. Action de brocher; livre broché peu volumineux.

BROCHURIER n. m. Auteur de mauvaises brochures.

BROCOLI n. m. (m. ital.). Chou d'Italie, espèce de chou-fleur.

BRODEQUIN n. m. Chaussure antique; bottine lacée. *Fig. Chausser le brodequin*, jouer la comédie.

BRODER v. tr. (rad. *border*, par transposition de *r*). Faire des dessins en relief sur une étoffe, soit à l'aiguille, soit au métier. *Fig.* Amplifier, embellir : *broder une histoire*.

BRODERIE n. f. Ouvrage du brodeur. *Fig.* Détails ajoutés à un récit; notes d'agrément dans le chant.

BRODEUR, EUSE n. Qui brode.

BROIE n. f. Instrument qui sert à briser la tige du chanvre et du lin.

BROIEMENT. V. BROYEMENT.

BROME n. m. (gr. *brômos*, puanteur). *Chim.* Corps simple, d'une odeur fétide, qu'on obtient des eaux de la mer.

BROMURE n. m. Combinaison du brome avec un autre corps simple.

BRONCHE n. f. (gr. *brogchos*, gorge). Chacun des deux conduits par lesquels l'air s'introduit dans les poumons.

BRONCHER v. int. Faire un faux pas; bouger, remuer. *Fig.* Faillir.

BRONCHIAL, E adj. Qui a rapport aux bronches.

BRONCHIQUE adj. Des bronches : *veine bronchique*.

BRONCHITE n. f. Inflammation des bronches.

BRONCHOTOMIE (*ko*) n. f. (gr. *brogchos*, gorge; *tomê*, incision). *Chir.* Incision pratiquée dans les voies respiratoires.

BRONZAGE n. m. Action de bronzer.

BRONZE n. m. Alliage de cuivre, d'étain et de zinc; figure, médaille de bronze : *voilà un beau bronze*. *Fig. Cœur de bronze*, cœur dur. *Poét.* Canon : *le bronze tonne*.

BRONZÉ, E adj. Qui a la couleur du bronze : *statuette bronzée*; basané : *visage, teint bronzé*.

BRONZER v. tr. Peindre en couleur de bronze.

BROQUART n. m. Cerf d'un an ; chevreuil à son premier bois.

BROQUETTE n. f. Petit clou à large tête.

BROSSAGE n. m. Action de brosser.

BROSSE n. f. Ustensile pour nettoyer les habits ; sorte de gros pinceau pour étendre les couleurs(*).

BROSSÉE n. f. Grêle de coups, défaite : *recevoir une brossée.*

BROSSER v. tr. Nettoyer avec une brosse. *Fig.* Vaincre, battre.

BROSSERIE n. f. Commerce de brosses.

BROSSEUR n. m. Soldat attaché comme domestique à un officier.

BROSSIER n. m. Qui fait ou vend des brosses.

BROU n. m. Enveloppe verte des fruits à écales. *Brou de noix,* liqueur stomachique.

BROUET n. m. Bouillon au lait et au sucre ; méchant ragoût ; mets liquide, noirâtre et fort grossier, dont se nourrissaient les Spartiates.

BROUETTE n. f. Petit tombereau à une roue et à deux brancards, servant à opérer de petits transports. — Ce mot est formé du latin *bis*, deux, et *rota*, roue. On disait autrefois birouette, parce qu'alors la brouette avait deux roues. Actuellement elle n'en a plus qu'une. Elle fut inventée, dit-on, par Pascal, au milieu du XVII[e] siècle.

BROUETTÉE n. f. Contenu d'une brouette.

BROUETTER v. tr. Transporter dans une brouette.

BROUETTEUR ou **BROUETTIER** n. m. Celui qui transporte des fardeaux, des matériaux à l'aide de la brouette.

BROUHAHA n. m. (onomat.). Bruit de voix confus et tumultueux. *Fam.*

BROUILLAMINI n. m. Désordre, confusion. — Ne pas dire *embrouillamini.*

BROUILLARD n. m. Vapeurs épaisses et froides, qui obscurcissent l'air ; livre de commerce sur lequel on inscrit les opérations à mesure qu'elles se font. Adj. *Papier brouillard,* non collé et servant à sécher l'écriture.

BROUILLASSER v. int. Commencer à tomber, en parlant du brouillard.

BROUILLE n. f. Désunion. *Fam.*

BROUILLEMENT n. m. Action de brouiller ; état de ce qui est brouillé.

BROUILLER v. tr. (vieux fr. *breuil ;* du celtique *brog*, gonflement). Mêler : *brouiller des œufs. Fig.* Mettre de la mésintelligence : *brouiller deux amis. Le temps se brouille,* se couvre de nuages.

BROUILLERIE n. f. Mésintelligence, désunion.

BROUILLON, ONNE adj. et n. Qui ne fait que brouiller ou s'embrouiller : *esprit brouillon, personne brouillonne ;* écrit à mettre au net : *le brouillon d'une lettre.*

BROUILLONNER v. tr. Écrire en brouillon : *brouillonner une lettre.*

BROUIR v. tr. Dessécher, brûler par l'alternative du froid, de la chaleur ou de l'humidité.

BROUISSURE n. f. Dommage éprouvé par les végétaux brouis.

BROUSSAILLES n. f. pl. Épines, ronces qui croissent dans les bois. S'emploie quelquefois au singulier.

BROUSSIN n. m. Excroissance qui vient aux branches et au tronc de certains arbres.

BROUT (*brou*) n. m. Pousse des jeunes arbres au printemps.

BROUTER v. tr. Paître, manger l'herbe, les jeunes pousses.

BROUTILLE n. f. Menu branchage.

BROYAGE ou **BROYEMENT** n. m. Action de broyer. On écrit aussi BROIEMENT et BROÎMENT.

BROYER v. tr. (gothique *brikan*, rompre). Réduire en poudre, casser : *broyer du poivre, du chanvre ;* écraser en délayant : *broyer des couleurs. Fig. Broyer du noir,* se livrer à des idées tristes.

BROYEUR n. m. Qui broie les couleurs, etc.

BRU n. f. Femme du fils, belle-fille.

BRUANT ou **BRÉANT** n. m. Genre d'oiseaux de passage, dont font partie le verdier, l'ortolan, etc.

BRUGEOIS, E adj. et n. De Bruges.

BRUGNON n. m. Pêche à peau lisse.

BRUINE n. f. Pluie fine et froide qui tombe lentement.

BRUINER v. impers. Se dit de la bruine qui tombe : *il bruine.*

BRUIRE v. int. et déf. Rendre un son confus : *le vent bruyait dans la forêt.* — Ne s'emploie, selon l'Académie, qu'à l'infinitif présent et dans : *il bruit, il bruyait, ils bruyaient ;* mais d'excellents écrivains nous fournissent des exemples d'une forme plus variée : *les torrents bruissent ; tout bruissait ; les serpents à sonnettes bruissaient ; pas un insecte qui bruisse.* On peut conclure de là qu'antérieurement au verbe *bruire* il a existé une forme *bruisser.*

BRUISSANT, E adj. Qui bruit.

BRUISSEMENT n. m. Bruit faible et confus : *le bruissement des feuilles.*

BRUIT n. m. Assemblage de sons divers, abstraction faite de toute harmonie. *Fig.* Nouvelle : *le bruit court ;* éclat : *cette affaire fait grand bruit ;* sédition : *il y a du bruit dans la ville ;* querelle : *il y a eu du bruit entre eux ;* renommée : *il fait du bruit dans le monde.*

BRÛLAGE n. m. Destruction par le feu des herbes sèches ou des broussailles.

BRÛLANT, E adj. Qui brûle. *Fig.* Vif, animé : *zèle brûlant, style brûlant.*

BRÛLÉ n. m. Odeur répandue par une chose brûlée.

BRÛLEMENT n. m. Action de brûler.

BRÛLE-POURPOINT (À) loc. adv. De très près, à bout portant; brusquement.

BRÛLER v. tr. Consumer par le feu; causer une douleur vive par le contact du feu : *ce tison m'a brûlé*; dessécher : *le soleil brûle les plantes. Fig. Brûler le pavé*, courir très vite; *brûler la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet; *brûler ses vaisseaux*, s'ôter volontairement tout moyen de reculer, quand on est engagé dans une affaire; *brûler la politesse à quelqu'un*, le quitter brusquement; *brûler les planches*, jouer avec beaucoup de chaleur, en parlant d'un acteur; *brûler une étape*, passer outre sans s'y arrêter. V. int. Se consumer : *la maison brûle*; avoir très chaud; subir un feu trop vif : *le rôti brûle. Fig.* Eprouver une violente passion, désirer ardemment : *il brûle d'être à Paris. Les pieds lui brûlent*, il est impatient de partir.

BRÛLERIE n. f. Atelier où l'on distille le vin pour en faire de l'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT n. m. Bobèche avec pointe, pour brûler les bouts de bougie. Pl. des *brûle-tout*.

BRÛLEUR, EUSE n. Incendiaire; distillateur d'eau-de-vie.

BRÛLOIR n. m. Ustensile pour torréfier le café.

BRÛLOT n. m. Bâtiment rempli de matières inflammables, pour brûler les vaisseaux ennemis; eau-de-vie brûlée avec du sucre.

BRÛLURE n. f. Effet du feu sur la peau.

BRUMAIRE n. m. Deuxième mois du calendrier républicain (du 23 octobre au 21 novembre).

BRUMAL, E adj. De la saison des brumes, de l'hiver.

BRUME n. f. (lat. *bruma*, hiver). Brouillard épais.

BRUMEUX, EUSE adj. Couvert de brume : *temps brumeux*.

BRUN, E adj. et n. De couleur tirant sur le noir; qui a les cheveux bruns : *c'est un beau brun*. N. m. Couleur brune.

BRUNÂTRE adj. Tirant sur le brun.

BRUNE n. f. (rad. *brun*). Moment où le jour baisse vers le soir : *sur la brune*.

BRUNET, ETTE adj. et n. Diminutif de *brun*.

BRUNI n. m. Le poli d'un morceau d'orfèvrerie.

BRUNIR v. tr. Rendre brun : *brunir une voiture*; polir, *brunir l'or*. V. int. Devenir brun : *son teint brunit*.

BRUNISSAGE n. m. Action de brunir, de polir.

BRUNISSEUR, EUSE n. Qui brunit les métaux.

BRUNISSOIR n. m. Outil pour brunir.

BRUNISSURE n. f. Art du brunisseur; poli donné à un métal par le brunissage; façon donnée aux étoffes pour mieux assortir les nuances.

BRUSQUE adj. Prompt, subit : *attaque brusque*; vif : *manières brusques*; rude, incivil : *ton brusque*.

BRUSQUEMBILLE n. f. Sorte de jeu de cartes.

BRUSQUEMENT adv. D'une manière brusque.

BRUSQUER v. tr. Offenser par des paroles dures. *Fig. Brusquer une affaire*, la faire vite.

BRUSQUERIE n. f. Action ou paroles brusques.

BRUT, E (*te*) adj. (lat. *brutus*, lourd, stupide). Qui n'est pas façonné, poli, au physique comme au moral : *diamant naturel, brut. Sucre brut*, non raffiné; *produit brut*, frais non défalqués.

BRUTAL, E, AUX adj. (rad. *brute*). Tenant de la bête brute : *instinct brutal. Fig.* Grossier, emporté, féroce : *procédé brutal, force brutale.* N. : *c'est un brutal*.

BRUTALEMENT adv. Avec brutalité.

BRUTALISER v. tr. Traiter brutalement.

BRUTALITÉ n. f. Grossièreté, rudesse; action ou parole brutale.

BRUTE n. f. (lat. *brutus*, lourd). Animal privé de raison. *Fig.* Personne grossière, sans esprit ni raison.

BRUXELLOIS, E (*sè-loi*) adj. et n. De Bruxelles.

BRUYAMMENT adv. Avec grand bruit.

BRUYANT, E adj. (rad. *bruire*). Qui fait du bruit.

BRUYÈRE n. f. (celtique *brug*, buisson). Arbuste qui croît dans les terres incultes; le terrain où il croît. **Coq de bruyère,** sorte de grand gallinacé qui habite surtout le nord de l'Europe.

BRYON ou **BRION** n. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres.

BRYONE n. f. Plante grimpante de la famille des cucurbitacées (*).

BUANDERIE n. f. Lieu où se fait la lessive.

BUANDIER, ÈRE n. Qui blanchit les toiles neuves. N. f. Femme qui fait la lessive.

BUBALE n. m. Ruminant du genre antilope.

BUBE n. f. Pustule qui vient sur la peau.

BUBON n. m. Tumeur inflammatoire.

BUCCAL, E, AUX adj. (*bucca*, bouche). Qui a rapport à la bouche : *glande buccale*.

BUCCIN n. m. Ancien instrument à vent; genre de mollusques.

BUCCINATEUR n. m. Muscle de la joue; Romain sonnant de la buccine.

BUCCINE n. f. Trompette romaine.

BUCENTAURE n. m. (gr. *bous*, bœuf, et fr. *centaure*). Centaure qui avait le corps d'un taureau. V. PART. HIST.

BUCÉPHALE n. m. Nom du cheval d'Alexandre. *Par ext.* Cheval de parade ou de bataille; rosse. *Iron.*

BÛCHE n. f. Morceau de gros bois de chauffage. *Fig.* Personne stupide.

BÛCHER n. m. Lieu où l'on serre le bois à brûler; pile de bois sur laquelle on brûlait les corps dans l'antiquité, ou ceux qui, au moyen âge, avaient été condamnés au supplice du feu : *Jeanne Darc monta sur le bûcher.*

BÛCHER v. int. Travailler sans relâche. **Se bûcher** v. pr. Se battre. *Fam.*

BÛCHERON n. m. Qui abat du bois dans une forêt.

BÛCHETTE n. f. Menu bois que les pauvres vont ramasser dans les forêts.

BÛCHEUR n. m. Travailleur. *Fam.*

BUCOLIQUE adj. (gr. *boukolikos*; de *boukolein*, faire paître des bœufs). Qui a rapport à la vie des bergers ou à la poésie pastorale : *existence bucolique.* N. f. pl. : *les* Bucoliques *de Théocrite;* paperasses, fatras d'écrits. *Iron.*

BUDGET n. m. (m. angl. tiré lui-même du vieux fr. *bougette*, petite bourse). Etat des dépenses d'un pays ou d'une administration publique.

BUDGÉTAIRE adj. Qui concerne le budget : *loi budgétaire.*

BUÉE n. f. Lessive : *faire la buée;* vapeur qui se dégage d'un liquide en ébullition.

BUENOS-AYRIEN, ENNE adj. et n. De Buenos-Ayres.

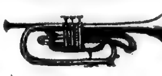
BUFFET n. m. Armoire pour renfermer la vaisselle, le linge de table; dans les grandes réunions, table où sont dressés des mets, des vins, des liqueurs; menuiserie de l'orgue.

BUFFLE n. m. Espèce de bœuf sauvage; son cuir.

BUFFLETERIE n. f. Partie de l'équipement militaire, en peau de buffle, servant à soutenir les armes du soldat.

BUFFLETIN n. m. Jeune buffle.

BUGLE n. m. Clairon à clef. N. f. Genre de plantes de la famille des labiées.



BUGLOSE ou **BUGLOSSE** n. f. Genre de plantes de la famille des borraginées.

BUGRANE n. f. (gr. *bous*, bœuf, *agreuô*, j'arrête). *Bot.* Nom scientifique de l'arrête-bœuf.

BUIRE n. f. Sorte de burette.

BUIS n. m. (lat. *buxus*). Arbrisseau toujours vert; son bois.

BUISSON n. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages et rameux.

BUISSONNEUX, EUSE adj. Couvert de buissons : *pays buissonneux.*

BUISSONNIER, IÈRE adj. Qui se retire dans les buissons : *lapin buissonnier. Fig. Faire l'école buissonnière*, se promener au lieu d'aller en classe.

BULBE n. f. (gr. *bolbos*, oignon). Oignon de plante (*). N. m. *Anat.* Partie renflée, globuleuse

BULBEUX, EUSE adj. *Bot.* Formé d'une bulbe. *Anat.* Pourvu d'un bulbe.

BULGARE adj. et n. De la Bulgarie.

BULLAIRE n. m. Recueil de bulles des papes.

BULLE n. f. (lat. *bulla*). Globule d'air qui s'élève à la surface d'un liquide : *bulle de savon;* lettre du pape scellée en plomb : *bulle d'excommunication.*

BULLEUX, EUSE adj. Qui consiste en bulles : *éruption bulleuse.*

BULLETIN n. m. Suffrage par écrit : *bulletin de vote;* rapport officiel : *bulletin de l'armée;* recueil de décrets, d'arrêtés : *bulletin des lois;* état de conduite, de travail : *le bulletin d'un écolier.*

BUPRESTE n. m. Genre d'insectes coléoptères.

BURALISTE n. Personne préposée à un bureau de payement, de distribution, de recette, etc.

BURAT n. m. Petite étoffe de laine légère.

BURATIN n. m. ou **BURATINE** n. f. Sorte de popeline, étoffe soie et laine.

BURE n. f. Grosse étoffe de laine; puits creusé pour l'exploitation d'un minerai.

BUREAU n. m. Sorte de grosse étoffe de laine; table pour écrire; endroit où s'expédient les affaires : *bureaux d'un ministère;* lieu où se réunissent les commissions d'une assemblée; établissement public : *bureau de poste;* le président, le vice-président et les secrétaires d'une assemblée; cabinet des comptables, des employés supérieurs d'une administration particulière. **Bureau de placement**, où l'on se charge de placer les employés, les domestiques.

BUREAUCRATE n. m. Employé dans les bureaux d'une administration.

BUREAUCRATIE n. f. Pouvoir, influence des bureaux. Se prend en mauvaise part.

BUREAUCRATIQUE adj. Qui a rapport aux gens de bureau.

BURETTE n. f. Petit vase à goulot, pour mettre de l'huile ou du vinaigre (*); chacun des petits vases où l'on met l'eau et le vin pour dire la messe.

BURGAU n. m. Nom vulgaire d'une sorte de coquille; nacre qu'elle fournit.

BURGAUDINE n. f. Nacre fournie par la coquille du burgau.

BURGRAVE n. m. (all. *burg*, forteresse; *graf*, comte). Nom donné, pendant le moyen âge, au commandant militaire d'une ville ou place forte en Allemagne.

BURGRAVIAT n. m. Dignité héréditaire des burgraves.

BURIN n. m. (all. *bohren*, percer). Instrument d'acier pour graver sur les métaux. *Fig. : le burin de l'histoire.*

BURINER v. tr. Travailler au burin, graver.

BURLESQUE adj. (ital. *burlesco;* du lat. *burra*, farce). Qui est d'un comique outré, grotesque : *poème, figure burlesque*. N. m. Le genre burlesque.

BURLESQUEMENT adv. D'une manière burlesque.

BURNOUS (*nouce*) n. m. (ar. *bornos*). Manteau d'homme, à capuchon, que portent les Arabes.

BURSAL, E, AUX adj. (lat. *bursa*, bourse). Qui a pour objet un impôt extraordinaire : *édit bursal*.

BUSARD n. m. Oiseau de proie du genre buse.

BUSC n. m. Lame de baleine, d'acier, d'ivoire, que l'on met dans les corsets.

BUSE n. f (lat. *buteo*). Oiseau de proie, de la famille des faucons. *Fig.* Ignorant et sot : *c'est une buse*.

BUSQUER v tr Munir d'un busc; arquer.

BUSQUIÈRE n. f Coulisse du corset dans laquelle on introduit le busc.

BUSTE n. m. (ital. *busto*). Partie supérieure du corps humain, représentation peinte ou sculptée de la partie supérieure du corps d'une personne.

BUT (*bu*) n. m. Point où l'on vise : *frapper au but;* fin qu'on se propose : *la fortune est son but*. Loc. adv. **De but en blanc**, inconsidérément ; **but à but**, sans avantage de part et d'autre.

BUTE n. f. Outil de maréchal pour couper la corne des pieds des chevaux.

BUTÉE ou **BUTTÉE** n. f. Massif de pierres aux deux extrémités d'un pont, pour soutenir la chaussée.

BUTER v. int. Toucher le but ; tendre à une fin. V. tr. Heurter. **Se buter** v. pr. S'opiniâtrer, s'obstiner ; se heurter.

BUTIN n. m. (all. *beute*, proie). Ce qu'on enlève à l'ennemi. *Fig.* Richesse : *il y a du butin dans cette maison*.

BUTINER v. tr. et int. Faire du butin : *l'abeille butine les fleurs, les soldats butinèrent*.

BUTOR n. m. Echassier du genre héron. *Fig* Homme grossier, stupide. N. f. : *c'est une butorde*.

BUTTAGE n. m. Action de butter.

BUTTE n. f. Petite colline. *Fig. Être en butte à*, exposé à.

BUTTER v. tr. Entourer de terre : *butter un arbre, une plante*. V int. Faire un faux pas, broncher.

BUTYREUX, EUSE adj. (lat *butyrum*, beurre). De la nature du beurre.

BUTYRINE n. f. Une des substances grasses qui constituent le beurre.

BUTYRIQUE adj. Se dit d'un acide que produit le beurre.

BUVABLE adj. Qui peut être bu.

BUVARD n m. Cahier de papier brouillard dont on se sert pour faire sécher l'écriture fraîche.

BUVETIER n. m. Qui tient buvette.

BUVETTE n. f. Espèce de cabaret; buffet de rafraîchissement.

BUVEUR, EUSE adj et n. Qui aime à boire.

BUVOTER [D. N.] v. int. Boire à petits coups et fréquemment.

BYRONIEN, IENNE adj. Qui a du rapport avec l'imagination, le style du poète anglais Byron.

BYSSE ou **BYSSUS** n. m. (gr. *bussos*). Sorte d'étoffe très estimée des anciens.

BYZANTIN, E adj. et n. De Byzance. *Empire byzantin*, empire d'Orient ; *style byzantin*, *architecture byzantine*, particuliers aux architectes de l'empire d'Orient; *discussions byzantines*, oiseuses et intempestives.

C

C n. m. 3e lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. C, chiffre romain, vaut *cent*.

ÇA pr. dém. contr. pour *cela : donnez-moi ça. Fam.* [**Çà** adv. de lieu. Ici : *viens çà*. **Çà et là** loc. adv. De côté et d'autre; **çà, or çà** interj. : *çà, déjeunons; or çà, répondez...*

CAB n. m. (m. angl.). Sorte de cabriolet de place, d'origine anglaise, où le cocher est placé par derrière.

CABALE n. f. (héb. *kabbalah*, tradition). Chez les Juifs, interprétation mystérieuse de la Bible ; art chimérique de commercer avec les esprits ; menée sourde, intrigue ; troupe de claqueurs au théâtre ; ceux qui forment la cabale.

CABALER v. int. Comploter.

CABALEUR, EUSE n. Qui cabale.

CABALISTE n. m. Juif versé dans l'art de la cabale.

CABALISTIQUE adj. Qui a rapport à la cabale des juifs : *livre cabalistique;* qui concerne la magie.

CABALLERO (*lé*) n. m. (m. esp. signifiant *cavalier*). Membre de la petite noblesse en Espagne.

CABAN n. m. (esp. *gaban*). Manteau à capuchon.

CABANE (celtique *cab*, hutte). Maisonnette, hutte, réduit chétif, abri.

CABANER v. int. Se retirer sous des cabanes.

CABANON n. m. Petite et chétive cabane; petite loge où l'on renferme les

fous furieux dans les maisons d'aliénés; cachot étroit et sombre dans une prison, pour mettre certains criminels.

CABARET n. m. Lieu où l'on vend du vin au détail; service pour prendre le thé, le café.

CABARETIER, IÈRE n. Qui tient cabaret.

CABAS n. m. Espèce de panier en paille, en laine, etc., à l'usage des femmes.

CABESTAN n. m. Tourniquet pour rouler et dérouler un câble, et qui tire les fardeaux horizontalement.

CABILLAUD n. m. Sorte de petite morue que l'on consomme fraîche.

CABINE n. f. (corruption de *cabane*) Chambrette à bord d'un navire.

CABINET n. m. (dimin. de *cabine*). Petite chambre pour la toilette; lieu de travail; étude de notaire, d'avocat, de praticien; conseil particulier des ministres; collection scientifique : *cabinet d'histoire naturelle*; lieux d'aisances. **Cabinet de lecture**, où l'on donne à lire des journaux, des livres; *homme de cabinet*, que sa profession oblige d'y travailler.

CÂBLE n. m. (bas lat. *capulum*, corde). Grosse corde dont on se sert pour élever de lourds fardeaux; cordage formé de fils métalliques, qu'on immerge pour servir de télégraphe entre des pays séparés par une mer : *câble transatlantique*.

CÂBLÉ n. m. Gros cordon qui sert à soutenir les tableaux, à relever les tentures, etc.

CÂBLEAU ou **CÂBLOT** n. m. Sorte d'amarre.

CÂBLER v. tr. Tordre plusieurs cordes ensemble pour n'en faire qu'une.

CÂBLOT n. m. V. CÂBLEAU.

CABOCHE n. f. Grosse tête. *Fam.* *Com.* Clou à tête large et ronde.

CABOCHON n. m. Pierre précieuse polie, mais non taillée.

CABOTAGE n. m. (esp. *cabo*, cap). Navigation des navires marchands à de faibles distances des côtes.

CABOTER v. int. Faire le cabotage.

CABOTEUR n. m. Marin qui fait le cabotage.

CABOTIER n. m Bâtiment pour faire le cabotage.

CABOTIN n. m. Mauvais acteur; comédien ambulant. *Fam.*

CABOTINAGE n. m. Métier de cabotin.

CABOTINER v. int. Faire le métier de cabotin.

CABRER (SE) v. pr. (lat. *capra*, chèvre). Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux. *Fig.* S'emporter.

CABRI n. m. (lat. *capra*, chèvre). Jeune chevreau.

CABRIOLE n. f. (vieux fr. *capriole*; du lat. *capra*, chèvre). Saut agile.

CABRIOLER v. int. Faire des cabrioles.

CABRIOLET n. m. (rad. *cabriole*). Voiture légère à deux roues.

CABRIOLEUR n. m. Qui fait des cabrioles.

CABUS (*bu*) adj. m. Pommé : *chou cabus*.

CACA n. m. Excrément, dans le langage des enfants.

CACADE n. f. Entreprise folle suivie d'échec.

CACAO n. m. Amande du cacaoyer, qui sert à faire le chocolat (*).

CACAOYER ou **CACAOTIER** n. m. Arbre d'Amérique, qui produit le cacao.

CACAOYÈRE (*o-ière*) ou **CACAOTIÈRE** n. f. Lieu planté de cacaoyers.

CACATOIS n. m. Oiseau de la famille des perroquets.

CACATOIS n. m. Les plus petits mâts gréés dans les vaisseaux, au-dessus de ceux de perroquet.

CACHALOT n. m. Cétacé de l'espèce des baleines.

CACHE n. f. Lieu secret pour cacher quelque chose.

CACHE-CACHE n. m. Jeu d'enfants.

CACHECTIQUE adj. Qui est attaqué de cachexie.

CACHEMIRE n. m. Nom donné aux châles qui viennent de Cachemire.

CACHE-NEZ n. m. Cravate pour garantir du froid la partie inférieure du visage. Pl. des *cache-nez*.

CACHE-POT n. m. Enveloppe qui sert à orner un pot de fleurs. **A cache-pot** loc. adv. En cachette. Pl. des *cache-pot*.

CACHER v. tr. Mettre dans un lieu secret; couvrir : *cacher sa nudité*. *Fig.* Dissimuler : *cacher sa joie*.

CACHET n. m. Petit sceau gravé (*); son empreinte; carte qu'on donne à un maître à chaque leçon. **Lettre de cachet**, fermée d'un cachet du roi, et qui contenait un ordre de sa part. *Fig.* Caractère de l'esprit, du talent : *le cachet du génie*.

CACHETER v. tr Mettre un cachet. — Double *t* devant une syllabe muette.

CACHETTE n. f. Petite cache. **En cachette** loc. adv. En secret, à la dérobée : *rire en cachette*.

CACHEXIE n. f. (gr *kakos*, mauvais; *exia*, état). Mauvaise disposition du corps; altération des organes.

CACHOT n. m Cellule de prison basse et obscure.

CACHOTTERIE n. f. Mystère sur des choses de peu d'importance. *Fam.*

CACHOTTIER, ÈRE adj et n. Qui fait des cachotteries.

CACHOU n. m. Substance astringente, extraite d'un acacia des Indes.

CACHUCHA n. f. Danse espagnole.

CACIQUE n. m. (m. caraïbe). Jadis, titre de certains princes américains.

CACOCHYME adj. et n. (gr. *kakos*, mauvais; *chumos*, suc). Faible, languissant et maladif : *vieillard cacochyme*.

CACOCHYMIE n. f. État du corps cacochyme. *Fig.* Aigreur de caractère.

CACOGRAPHIE n. f. (gr. *kakos*, mauvais; *graphein*, écrire). Orthographe vicieuse présentant aux élèves des fautes qu'ils doivent corriger, comme : *apparution, disparution, en définitif*, mis pour : *apparition, disparition, en définitive*.

CACOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cacographie.

CACOLET n. m. Panier à dossier garni de coussins, que l'on place sur les mulets pour transporter les voyageurs ou les blessés (*).

CACOLOGIE n. f. (gr. *kakos*, mauvais; *logos*, discours). Construction vicieuse, comme : *il faut réfléchir auparavant de parler; il ne voulait pas que j'y aille*, au lieu de : *avant — allasse*.

CACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cacologie : *exercices cacologiques*.

CACOPHONIE n. f. (gr. *kakos*, mauvais; *phônê*, voix). Rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille, comme : *Ciel! ceci se sait. Mus.* Sons discordants.

CACOPHONIQUE adj. Qui a le caractère de la cacophonie.

CACTÉES n. f. pl. Famille de plantes grasses ayant pour type le genre cactus. S. : *une cactée*.

CACTIER ou **CACTUS** (*tuce*) n. m. (gr. *kaktos*, sorte de plante épineuse). Genre de plantes grasses et épineuses, type de la famille des cactées (*).

CADASTRAGE n. m. Action de cadastrer.

CADASTRAL, E, AUX adj. Relatif au cadastre : *registre cadastral*.

CADASTRE n. m. Plan des propriétés territoriales d'une contrée, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour asseoir l'impôt foncier.

CADASTRER v. tr. Faire l'opération du cadastre; inscrire au cadastre.

CADAVÉREUX, EUSE adj. Qui tient du cadavre : *teint cadavéreux*.

CADAVÉRIQUE adj. Qui a rapport au cadavre : *odeur cadavérique*.

CADAVRE n. m. (lat. *cadaver*; de *cadere*, tomber). Corps d'un homme ou d'un animal mort; corps très affaibli : *c'est un cadavre ambulant*.

CADE n. m. Sorte de genévrier. Baril en usage dans les salines.

CADEAU n. m. Présent, don.

CADENAS n. m. (lat. *catena*, chaîne). Serrure mobile (*).

CADENASSER v. tr. Fermer avec un cadenas.

CADENCE n. f. (ital. *cadenza*; du v. *cadere*, tomber). Mesure qui règle les mouvements d'un danseur. *Mus.* Tremblement soutenu de la voix à la fin d'une mesure; mouvement accéléré sur deux notes à la fin d'une phrase musicale. *Litt.* Marche harmonieuse d'un vers.

CADENCER v. int. Faire des cadences avec la voix. V. tr. Donner de l'harmonie à ses périodes, à ses vers.

CADÈNE n. f. Chaîne des forçats. (v.)

CADENETTE n. f. Longue tresse de cheveux que certaines troupes portaient autrefois derrière la tête.

CADET, ETTE adj. Puîné, ou, plus particulièrement, enfant né le second. *Branche cadette d'une maison*, sortie d'un cadet. N. m. Le plus jeune : *le cadet de toute la famille. Fig.* Moins âgé, sans relation de parenté : *il est mon cadet;* jeune gentilhomme qui faisait ses premières armes en qualité de soldat : *compagnie de cadets. C'est un fier cadet*, se dit d'un jeune homme courageux.

CADETTE n. f. La moins longue des deux grandes queues de billard; pierre de taille pour paver.

CADI n. m. Juge musulman.

CADIS n. m. Serge étroite et légère.

CADMIE n. m. Oxyde de zinc qui s'attache aux parois des cheminées pendant la fonte de ce métal.

CADMIUM (*omm*) n. m. Corps simple, métal blanc qui accompagne le zinc dans ses minerais.

CADOLE n. f. Sorte de loquet de porte.

CADRAN n. m. Surface sur laquelle sont marquées les heures.

CADRAT n. m. *Impr.* Petit morceau de fonte plus bas et de même corps que les lettres, qui sert à remplir les vides.

CADRATIN n. m. Petit cadrat.

CADRATURE n. f. Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles d'une montre, etc.

CADRE n. m. (lat. *quadrum*, carré). Bordure de bois, de bronze, etc., qui entoure une glace, un tableau, etc. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *un cadre ingénieux;* ensemble des officiers et sous-officiers d'une compagnie.

CADRER v. int. Avoir du rapport, concorder : *ces deux choses cadrent bien*.

CADUC, CADUQUE adj. (lat. *caducus*; de *cadere*, tomber). Vieux, cassé. *Legs caduc*, legs annulé pour vice de forme, incapacité ou refus. *Mal caduc*, épilepsie.

CADUCÉE n. m. (lat. *caduceum*). Attribut de Mercure. — Le caducée symbolisait la paix chez les anciens. Il consistait en une branche de laurier ou d'olivier surmontée de deux ailes et entourée de deux serpents entrelacés. Le caducée est l'emblème du commerce, auquel Mercure présidait. Les serpents sont le symbole de la prudence, de la ruse, et les ailes désignent l'activité.

CADUCITÉ n. f. Etat d'une personne caduque : *la caducité commence à 70 ans.*

CADURCIEN, ENNE adj. et n. (lat. *Cadurci*, peuple qui habitait Cahors et ses environs). De Cahors. On dit aussi CAHORSIN, E.

CÆCUM (*cécome*) n. m. (lat. *cæcus*, aveugle). *Anat.* Partie du gros intestin, entre l'intestin grêle et le côlon.

CAENNAIS, E (*ka-nè*) adj. et n. Habitant de Caen; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *les Caennais, la population caennaise.*

CAFARD, E adj. et n. (bas lat. *caphardum*, sorte de déguisement). Hypocrite, faux dévot : *air cafard, c'est un cafard.*

CAFARD n. m. V. BLATTE.

CAFARDER v. int. Faire le cafard.

CAFARDERIE ou **CAFARDISE** n. f. Fausse dévotion, hypocrisie.

CAFÉ n. m. Fruit du cafier (*) ; infusion faite avec ce fruit; lieu public où l'on prend du café et d'autres liqueurs. — Le café paraît être originaire de l'Ethiopie. Il existe plusieurs versions sur la découverte des propriétés excitantes de cette plante ; on en fait communément honneur à un berger, qui aurait remarqué que ses chèvres manifestaient une vivacité extraordinaire après avoir brouté les graines et les feuilles de l'arbrisseau appelé cafier. Le café se répandit rapidement dans tout l'Orient à partir du XVe siècle. Introduit en France en 1654, ce ne fut qu'en 1669 qu'on en fit usage à Paris. Les médecins dénoncèrent d'abord le café comme une boisson très dangereuse; il n'en est pas moins aujourd'hui d'un usage général.

CAFÉIER. V. CAFIER.

CAFÉIÈRE n. f. Lieu planté de cafiers.

CAFETAN n. m. Robe turque richement ornée.

CAFETIER n. m. Qui tient un café.

CAFETIÈRE n. f. Vase pour faire et verser le café (*).

CAFIER ou **CAFÉIER** n. m. Arbre qui produit le café.

CAFRE adj. et n. De la Cafrerie.

CAGE n. f. Loge grillée pour enfermer des oiseaux, des animaux. *Fig. Mettre en cage*, en prison. *Cage d'un escalier*, espace disposé dans une construction pour le recevoir.

CAGNARD, E adj. et n. (rad. *cagne*). Paresseux, fainéant : *vie cagnarde, c'est un cagnard. Fam.*

CAGNARDER v. int. Vivre dans la paresse. *Fam.*

CAGNARDISE n. f. Fainéantise.

CAGNE n. f. (lat. *canis*, chien). Personne fainéante, méprisable.

CAGNEUX, EUSE adj. Qui a les genoux, les jambes tournées en dedans.

CAGNOTTE n. f. Sorte de vase qui reçoit les rétributions imposées aux joueurs dans certains coups; somme qui en provient.

CAGOT, E adj. et n. Qui a une dévotion fausse et mal entendue.

CAGOTERIE n. f. Manière d'agir du cagot.

CAGOTISME n. m. Caractère du cagot.

CAGOULE n. f. Manteau sans manches dont les moines s'enveloppaient, et surmonté quelquefois d'un capuchon percé à l'endroit des yeux.

CAHIER n. m. Assemblage de feuilles de papier. **Cahier des charges**, clauses imposées à un adjudicataire.

CAHIN-CAHA loc. adv. Tant bien que mal : *sa santé va cahin-caha. Fam.*

CAHORSIN, E. V. CADURCIEN.

CAHOT n. m. (onomat.). Saut que fait une voiture sur un chemin raboteux.

CAHOTAGE n. m. Mouvement fréquent causé par les cahots.

CAHOTEMENT n. m. Action de cahoter.

CAHOTER v. tr. et int. Causer, éprouver des cahots.

CAHUTE n. f. (rad. *hutte*). Petite loge, hutte.

CAÏD n. m. (ar. *kaïd*, chef). Nom donné, dans les Etats barbaresques, à un officier public qui cumule les fonctions de juge, de commandant, de receveur des contributions, etc.

CAÏEU n. m. Petit bourgeon qui se forme sur le côté d'une bulbe ou oignon.

CAILLE n. f. (onomat.). Genre de gallinacés, voisin des perdrix.

CAILLÉ n. m. Lait caillé.

CAILLEBOTTE n. f. Masse de lait caillé.

CAILLEBOTTER v. tr. Réduire en caillots.

CAILLE-LAIT n. m. Plante de la famille des rubiacées, à laquelle on a faussement attribué la propriété de faire cailler le lait. Pl. des *caille-lait.*

CAILLEMENT n. m. Etat d'un liquide qui se caille.

CAILLER v. tr. (lat. *coagulare*). Figer, coaguler, épaissir : *la présure caille le lait.*

CAILLETAGE n. m. Bavardage.

CAILLETEAU n. m. Jeune caille.

CAILLETER v. int. Babiller beaucoup.— Double *t* dev. une syllabe muette.

CAILLETTE n. f. Homme ou femme frivole, aimant à babiller; quatrième estomac des ruminants, dans lequel se trouve la présure qui fait cailler le lait.

CAILLOT n. m. Petite masse de liquide coagulé.

CAILLOT-ROSAT n. m. Variété de poire, pierreuse et d'un goût de rose.

CAILLOU n. m. Pierre très dure qui donne du feu sous le choc de l'acier.

CAILLOUTAGE n. m. Ouvrage fait de cailloux.

CAILLOUTÉE n. f. Sorte de faïence fine.

CAILLOUTER v. tr. Garnir de cailloux.

CAILLOUTEUX, EUSE adj. Rempli de cailloux : *chemin caillouteux*.

CAILLOUTIS n. m. Amas de petits cailloux, pour l'entretien d'une route.

CAÏMACAN n. m. Lieutenant du grand vizir ou d'un haut dignitaire ottoman.

CAÏMAN ou **ALLIGATOR** n. m. Espèce de crocodile d'Amérique à tête plus large que longue.

CAÏQUE n. m. Embarcation longue et étroite en usage dans les mers du Levant.

CAIRN (*kèrn*) n. m. Monticule de terre et de pierre élevée par les Celtes.

CAISSE n. f. (lat. *capsa*, coffre). Coffre de bois ; coffre à argent ; le contenu d'un coffre ; bureau où est la caisse d'un négociant ; corps d'une voiture ; tambour : *caisse roulante, caisse claire.* **Grosse caisse,** sorte de gros tambour ; **caisse d'épargne.** V. ÉPARGNE.

CAISSIER, ÈRE n. Celui, celle qui tient la caisse.

CAISSON n. m. Chariot couvert pour transporter les vivres, les munitions d'une armée ; compartiment de plafond orné de moulures.

CAJOLER v. tr. Flatter, louer dans un intérêt quelconque.

CAJOLERIE n. f. Flatterie, louange, affectée et intéressée.

CAJOLEUR, EUSE n. Qui cajole.

CAL n. m. (lat. *calus*, callosité). Durillon ; cicatrice d'un os fracturé. Pl. des *cals*.

CALABRAIS, E adj. et n. De la Calabre.

CALADE n. f. Terrain en pente que l'on exerce les chevaux à descendre.

CALAGE n. m. Action de caler.

CALAISIEN, ENNE adj. et n. De Calais.

CALAISON n. f. *Mar.* Enfoncement plus ou moins considérable d'un navire en raison de son chargement.

CALAMBOUR n. m. Bois odorant des Indes.

CALAMENT n. m. Plante labiée à odeur agréable, employée en médecine.

CALAMINE n. f. *Minér.* Oxyde de zinc natif.

CALAMITE n. f. *Minér.* Espèce de gomme-résine ; sorte d'argile blanche.

CALAMITÉ n. f. (lat. *calamitas*). Grand malheur.

CALAMITEUX, EUSE adj. Se dit des temps de peste, de guerre, de famine, etc : *temps calamiteux*.

CALANDRAGE n. m. Action de calandrer les étoffes.

CALANDRE n. f. Machine pour lustrer les étoffes ; espèce d'alouette ; insecte qui ronge le blé.

CALANDRER v. tr. Faire passer à la calandre.

CALANDREUR n. m. Ouvrier qui calandre.

CALCAIRE adj. (lat. *calcarius ;* de *calx*, chaux). Qui contient de la chaux : *pierre calcaire*.

CALCANÉUM (*ome*) n. m. *Anat.* Os du talon, gros et court.

CALCÉDOINE n. f. Agate présentant une grande variété de couleurs.

CALCINABLE adj. Qui peut être calciné : *pierre calcinable*.

CALCINATION n. f. Action de calciner ; ses effets.

CALCINER v. tr. (lat. *calx, calcis*, chaux). Réduire en chaux par l'action du feu ; soumettre à une chaleur très élevée.

CALCIUM (*cio-me*) n. m. Métal blanc jaunâtre qu'on obtient en décomposant la chaux au moyen de la pile.

CALCUL n. m. (lat. *calculus*, caillou, parce que, anciennement, on comptait avec de petits cailloux). Supputation de nombres ; compte ; combinaisons, mesures pour le succès d'une affaire. *Méd.* Concrétion pierreuse qui se forme principalement dans la vessie.

CALCULABLE adj. Qui peut se calculer.

CALCULATEUR, TRICE n. Qui sait calculer.

CALCULER v. tr. Supputer, compter. *Fig.* Combiner, apprécier : *calculer les événements*.

CALCULEUX, EUSE adj. Qui a rapport aux calculs de la vessie.

CALE n. f. Pierre ou morceau de bois qu'on place sous un objet pour le faire tenir d'aplomb ; châtiment à bord des vaisseaux ; partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau. *Cale d'un quai*, lieu de débarquement.

CALEBASSE n. f. Fruit de diverses espèces de courges ; bouteille faite avec ce fruit séché et vidé (*).

CALEBASSIER n. m. Arbre d'Amérique, qui produit les calebasses.

CALÈCHE n. f. Carrosse dont le devant est souvent découvert.

CALEÇON n. m. Sorte de pantalon de dessous.

CALÉDONIEN, ENNE adj. et n. De la Calédonie.

CALÉFACTEUR n. m Appareil pour faire cuire les aliments avec économie de combustible.

CALÉFACTION n. f. (lat. *calefacere*, chauffer). Action du feu produisant la chaleur.

CALEMBOUR n. m. Jeu de mots fondé sur une équivoque, une similitude de sons, ex. : M. de Bièvre ayant appris que le comédien Molé, si connu par sa fatuité, était retenu au lit par une indisposition, s'écria : *Quelle fatalité* (quel fat alité) !

CALEMBOURISTE n. m. Faiseur de calembours. *Pop.*

CALEMBREDAINE n. f. Faux-fuyant, vain propos.

CALENDER (*lan-dè-re*) n. m. Espèce de derviche turc ou persan.

CALENDES n. f. pl. (lat. *calendæ*). Premiers jours de chaque mois chez les Romains. — Chez les Romains, le mois était divisé en trois parties : les *calendes*, les *ides* et les *nones*. Les calendes tombaient le 1er, les ides le 13 ou le 15, et les nones le neuvième jour avant les ides. Les calendes étaient consacrées à Junon et fixées pour le payement des dettes. Des calendes aux nones, il y avait quatre jours dans les mois de janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et six dans ceux de mars, mai, juillet et octobre. On comptait ces jours par leur éloignement des nones, les autres jours du mois se comptaient par leur éloignement des calendes du mois suivant. On donnait le nom de *veille* au jour avant les calendes, les nones et les ides.

Les mois grecs n'avaient point de calendes. De là, les Romains firent le dicton : *Ad calendas græcas solvere*, payer aux calendes grecques, qui signifiait ne jamais payer. De là aussi notre locution proverbiale : *Renvoyer aux calendes grecques*, qui veut dire Remettre une chose à une époque qui n'arrivera pas.

CALENDRIER n. m. (lat. *calendarium*; de *calendæ*, calendes). Tableau des jours de l'année. **Calendrier républicain**, substitué au calendrier grégorien sous la première République française. — Le calendrier romain doit son origine à Romulus, qui composa une année de 300 jours, divisée en 10 mois. Numa, son successeur, ajouta les deux autres. En l'an 708 de Rome, Jules César le réforma pour le mettre en rapport avec le cours du soleil, et il s'appela dès lors le *calendrier Julien*. Un jour complémentaire, ou *bissexte*, fut intercalé tous les quatre ans; mais l'année était alors trop forte et amenait une erreur de 7 jours au bout de 900 ans, en sorte qu'en 1582 l'équinoxe du printemps avait rétrogradé de 10 jours. Le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre de cette année s'appellerait le 15 octobre, et supprima les bissextiles séculaires, excepté une sur quatre. Cette réforme, dite *grégorienne*, a été adoptée par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Russes, des Grecs et des Turcs. Il y a bien encore une petite erreur, mais elle n'est que d'un jour sur 4,000 ans. — **Calendrier républicain.** D'après ce calendrier, établi par la Convention nationale, le 24 novembre 1793, l'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre), et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours *complémentaires*, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants : pour l'automne, *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (des brumes), *frimaire* (des frimas); pour l'hiver, *nivôse* (des neiges), *pluviôse* (des pluies), *ventôse* (des vents); pour le printemps, *germinal* (des germes), *floréal* (des fleurs), *prairial* (des prairies); pour l'été, *messidor* (des moissons), *thermidor* (de la chaleur, des bains), *fructidor* (des fruits). Ces poétiques appellations sont dues au conventionnel Fabre d'Eglantine. Le mois était divisé en trois dizaines ou *décades*, et les noms des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi*.

CALEPIN n. m. Carnet sur lequel on recueille des notes pour son usage, ainsi nommé de l'inventeur.

CALER v. tr. Assujettir avec une cale. *Mar. Caler la voile*, la baisser. V. int. Enfoncer dans l'eau : *ce bâtiment cale trop*.

CALER v. int. (corruption de *caner*; du lat. *canis*, chien). Reculer, faire le poltron.

CALFAT n. m. Ouvrier qui calfate.

CALFATAGE n. m. Action de calfater.

CALFATER v. tr. (ar. *calafa*). Garnir d'étoupe, de poix, de goudron les fentes d'un vaisseau.

CALFEUTRAGE n. m. Action de calfeutrer.

CALFEUTRER v. tr. Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre. **Se calfeutrer** v. pr. Se tenir enfermé.

CALIBRAGE n. m. Action de donner le calibre.

CALIBRE n. m. (ar. *kalab*, moule). Diamètre d'un cylindre creux : *le calibre d'un canon*; modèle servant à vérifier le diamètre des armes à feu, des projectiles; grosseur d'un boulet, d'une balle, d'une colonne, etc. *Fig.* Qualité, état des personnes, des choses : *ils sont du même calibre*.

CALIBRER v. tr. Donner le calibre : *calibrer des balles*.

CALICE n. m. (lat. *calix*, du gr. *kalux*). Enveloppe extérieure des fleurs ; vase sacré pour le sacrifice de la messe (*). *Fig. Boire le calice jusqu'à la lie*, endurer les plus grandes afflictions.

CALICOT n. m. (rad. *Calicut*, nom de ville). Toile de coton; commis d'un magasin de nouveautés. *Fam.*

CALIFAT n. m. Dignité de calife.

CALIFE n. m. (ar. *chalifa*, vicaire). Titre des premiers souverains mahométans.

CALIFORNIEN, ENNE adj. et n. De la Californie.

CALIFOURCHON (À) loc. adv. Jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si on était à cheval.

CALIGE n. f. Chaussure des soldats romains.

CÂLIN, E adj. et n. Doucereux et caressant.

CÂLINER v. tr Caresser, cajoler.

CÂLINERIE n. f. Cajolerie. *Fam.*

CALLEUX, EUSE adj. Où il y a des cals : *peau calleuse*.

CALLIGRAPHE n. (gr. *kallos*, beauté;

graphô, j'écris). Personne qui a une belle écriture.

CALLIGRAPHIE n. f. Art de bien former les caractères de l'écriture.

CALLIGRAPHIER v. int. Faire une belle écriture.

CALLIGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la calligraphie.

CALLOSITÉ n. f. Epaississement et durcissement de l'épiderme.

CALMANDE n. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT, E adj. Qui calme. N. m. Remède qui calme les douleurs : *prendre un calmant.*

CALMAR n. m. Genre de mollusques.

CALME adj. Tranquille. N. m. Absence d'agitation : *le calme de la mer. Fig. : le calme des passions.*

CALMER v. tr. Apaiser, rendre calme.

CALOMEL n. m. Protochlorure de mercure.

CALOMNIATEUR, TRICE n. (lat. *calumniator*). Qui calomnie.

CALOMNIE n. f. (lat. *calumnia*). Fausse accusation qui blesse la réputation, l'honneur.

CALOMNIER v. tr. Blesser quelqu'un dans sa réputation, dans son honneur, par de fausses accusations.

CALOMNIEUSEMENT adv. D'une manière calomnieuse.

CALOMNIEUX, EUSE adj. Qui contient des calomnies : *discours calomnieux.*

CALORICITÉ n. f. Propriété des corps qui ont une chaleur naturelle.

CALORIE n. f. Quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré centigrade la température d'un litre d'eau.

CALORIFÈRE n. m. (lat. *calor*, chaleur ; *ferre*, porter). Appareil pour chauffer plusieurs appartements.

CALORIFICATION n. f. Production de la chaleur dans les corps organisés.

CALORIFIQUE adj. Qui donne de la chaleur : *rayons calorifiques.*

CALORIMÈTRE n. m (lat. *calor*, chaleur, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer le calorique spécifique des corps.

CALORIMÉTRIE n. f. Partie de la physique ayant pour objet la mesure de la quantité de calorique contenue dans les corps.

CALORIQUE n. m. (lat. *calor, caloris*, chaleur). Principe de la chaleur.

CALOTTE n. f. Petit bonnet de cuir, de laine, etc., principalement à l'usage des ecclésiastiques (*); petit soufflet. *Pop.*

CALOTTER v. tr. Donner des coups sur la tête avec le plat de la main.

CALOYER, ÈRE n. Moine grec, religieuse grecque de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUE n. m. Trait léger d'un dessin calqué.

CALQUER v. tr (lat. *calcare*, fouler). Prendre le trait d'un dessin sur un papier, une toile, une planche de cuivre, et au moyen d'une pointe. *Fig.* Imiter servilement.

CALUMET n. m. Pipe des sauvages de l'Amérique du Nord.

CALUS n. m. *Chir.* Syn. de CAL.

CALVAIRE n. m. V. PART. H.; petite élévation sur laquelle on a planté une croix. *Fig. Aller, monter au calvaire*, supporter les souffrances avec résignation.

CALVILLE n. m. Espèce de pomme.

CALVINISME n. f. Doctrine religieuse de Calvin. V. CALVIN (*Part. hist.*).

CALVINISTE n. m. Sectateur de Calvin.

CALVITIE (*ci*) n. f. (lat. *calvities;* de *calvus*, chauve). Etat d'une tête chauve.

CAMAÏEU n. m. Genre de peinture dans lequel on n'emploie qu'une seule couleur ; pierre fine à deux couches superposées et diversement colorées.

CAMAIL n. m. (vieux fr. *cap*, tête ; *mail*, armure de mailles). Espèce de pèlerine à capuchon, que portent les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés.

CAMALDULE n. m. V. PART. HIST.

CAMARADE n. (esp. *camarada;* de *camara*, chambre). Compagnon de travail, d'étude, de chambre ; terme de familiarité, de bienveillance.

CAMARADERIE n. f. Familiarité intime ; esprit de coterie : *la camaraderie littéraire.*

CAMARD, E adj. et n. Qui a le nez plat et comme écrasé.

CAMARILLA (*ril-la*) n. f. (m. esp., dimin. de *camara*, chambre). Coterie influente à la cour d'Espagne, et, par ext., la foule des courtisans qui dirigent les actes d'un Etat quelconque.

CAMBIUM (*ome*) n. m. Tissu végétal en voie de formation, de nature mucilagineuse.

CAMBOUIS n. m. Vieux oing noirci par le frottement des roues d'une voiture.

CAMBRAI n. m. Sorte de toile de lin, blanche, fine, claire. Sorte de dentelle.

CAMBRAISIEN, ENNE adj. et n. De Cambrai.

CAMBREMENT n. m. Action de cambrer.

CAMBRER v. tr. Courber en arc.

CAMBREUR n. m. Ouvrier qui cambre les cuirs des chaussures.

CAMBRIOLEUR n. m. Celui qui s'introduit dans une chambre pour voler.

CAMBRURE n. f. Courbure en arc.

CAMBUSE n. f. *Mar.* Partie du faux-pont d'un navire où se distribuent les vivres ; cantine dans un chantier ; cabaret mal tenu.

CAMBUSIER n. m. *Mar.* Celui qui est chargé du service de la cambuse.

CAME n. f. Dent ou saillie d'engrenage destinée à transmettre et à transformer le mouvement d'une machine.

CAMÉE n. m. Pierre fine sculptée en relief.



CAMÉLÉON n. m. Genre de reptiles sauriens. — Le caméléon a une couleur qui lui est propre, mais dont la nuance change sous l'effet de causes accidentelles. Sur un arbre vert, il devient, par



suite du reflet, d'un *vert tendre*. Mais, craintif à l'excès, c'est principalement ce sentiment qui produit en lui les nuances rouges, jaunes, noires, vertes, blanches, dont il se colore, et que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est d'une extrême transparence. Cette singulière propriété du caméléon en a fait l'emblème de l'hypocrisie, de l'homme qui change d'opinion et de conduite au gré de son intérêt.

CAMÉLÉONIENS n. m. pl. Famille de reptiles sauriens dont le caméléon est le type. S. : *un caméléonien.*

CAMÉLÉOPARD n. m. Ancien nom de la girafe.

CAMÉLIA n. m. *Bot.* Genre d'arbrisseaux de l'Asie orientale, que le missionnaire *Camelli* apporta en Europe; sa fleur. Quelques-uns écrivent CAMELLIA.

CAMELINE n. f. Plante de la famille des crucifères.

CAMELOT n. m. Etoffe de laine ou de poil de chèvre; petit marchand d'objets de peu de valeur.

CAMELOTE n. f. Marchandise inférieure; ouvrage mal fait.

CAMEMBERT n. m. Fromage très estimé, fabriqué à Camembert, village de l'Orne.

CAMÉRIER n. m. (ital. *camera*, chambre). Officier de la chambre du pape.

CAMÉRIÈRE n. f. Femme de chambre.

CAMÉRISTE n. f. Femme de chambre des dames de qualité, en Italie, en Espagne et en Portugal.

CAMERLINGUE n. m. Cardinal qui administre les affaires de l'Eglise pendant la vacance du saint-siège.

CAMION n. m. Très petite épingle; chariot très bas et à quatre roues (*).

CAMIONNAGE n. m. Transport par camion.

CAMIONNER v. tr. Transporter sur un camion.

CAMIONNEUR n. m. Qui conduit un camion.

CAMISARD n. m. Nom qu'on donnait aux calvinistes des Cévennes. V. PART. HIST.

CAMISOLE n. f. (dimin. du lat. *camisa*, chemise). Vêtement de femme court et à manches; gilet de force qu'on met aux fous furieux et aux criminels.

CAMOMILLE (*mi-le*) n. f. Plante odoriférante médicinale; sa fleur.

CAMOUFLET n. m. Fumée épaisse qu'on souffle au nez de quelqu'un. *Fam.* Mortification : *recevoir un camouflet.*

CAMP n. m. (lat. *campus*, champ). Lieu où s'établit une armée; l'armée campée : *le camp est endormi. Fig.* Parti : *ville divisée en deux camps.*

CAMPAGNARD, E n. Qui habite les champs, la campagne.

CAMPAGNE n. f. (lat. *campus*, champ). Etendue de pays plat et découvert. *Fig.* Expédition militaire : *glorieuse campagne;* saison propre à certains travaux : *maison bâtie en deux campagnes. Aller à la campagne*, hors de la ville; *aller en campagne*, sortir pour ses affaires; *battre la campagne*, déraisonner; *entrer en campagne*, marcher contre l'ennemi; *faire ses premières campagnes*, se dit, au propre, de la guerre, et, au fig., de tout autre métier.

CAMPAGNOL n. m. Rat des champs.

CAMPANE n. f. Ornement de soie, d'or, en forme de cloche. *Arch.* Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

CAMPANILE n. m. (lat. *campana*, cloche). Petit clocher à jour.

CAMPANULACÉES n. f. pl. Famille de plantes monopétales ayant pour type le genre campanule. S. : *une campanulacée.*

CAMPANULE n. f. (lat. *campana*, cloche). *Bot.* Plante laiteuse à fleurs en forme de cloche.

CAMPANULÉ, E adj. En forme de cloche : *corolle campanulée.*

CAMPÉ, E adj. Etabli, posté.

CAMPÊCHE n. m Arbre du Mexique, dont le bois fournit une teinture rouge.

CAMPEMENT n. m. Action de camper; le lieu où l'on campe.

CAMPER v. int. Asseoir un camp. V. tr. Quitter : *camper là quelqu'un.* V. pr. Se placer : *il se campa dans un fauteuil.*

CAMPHRE n. m. (bas lat. *camphora*). Gomme aromatique, extraite du laurier camphrier.

CAMPHRÉ, E adj. Qui contient du camphre : *eau-de-vie camphrée.*

CAMPHRÉE n. f. Plante dont les feuilles sentent le camphre.

CAMPHRER v. tr. Mettre du camphre.

CAMPHRIER n. m. Laurier dont on extrait le camphre.

CAMPOS (*pô*) n. m. (accusatif pl. du lat. *campus*, champ). Congé, repos : *avoir campos.*

CAMUS, E adj. Qui a le nez court, plat.

CANADA n. m. Variété de pomme de reinette.

CANAILLE n. f. (lat. *canaglia ;* du lat. *canis*, chien). Vile populace ; personne qu'on méprise.

CANAL n. m. (celtique *kân*, tuyau). Rivière creusé par l'art ; conduit. *Fig.* Voie, moyen : *réussir par le canal de quelqu'un. Méd.* Vaisseau du corps : *canaux veineux.*

CANALISABLE adj. Susceptible d'être canalisé.

CANALISATION n. f. Action de canaliser.

CANALISER v. tr. Ouvrir des canaux ; transformer un cours d'eau en canal.

CANAMELLE n. f. (lat. *canna*, canne ; *mel*, miel). Un des noms de la canne à sucre.

CANAPÉ n. m. Long siège à dossier pour plusieurs personnes.

CANARD n. m. Oiseau palmipède ; récit controuvé : *un canard de journal ;* note fausse et criarde.

CANARDER v. tr. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert ; faire des notes fausses et criardes en chantant ou en jouant d'un instrument.

CANARDIÈRE n. f. Lieu qu'on dispose dans un marais pour prendre des canards sauvages ; long fusil pour tirer sur les canards sauvages.

CANARI n. m. Serin des îles Canaries.

CANCAN n. m. Bavardage médisant : *faire des cancans ;* sorte de danse excentrique et indécente.

CANCANER v. int. Médire, faire des commérages. *Fam.*

CANCANIER, IÈRE adj. et n. Qui a l'habitude de faire des cancans.

CANCELLARIAT n. m. Dignité de chancelier.

CANCER n. m. Tumeur maligne qui dégénère en ulcère ; signe du zodiaque (*) appelé aussi écrevisse (juin).

CANCÉREUX, EUSE adj. De la nature du cancer : *tumeur cancéreuse.*

CANCRE n. m. (lat. *cancer*). Crabe, écrevisse de mer. *Fig.* Homme extrêmement avare ; écolier paresseux.

CANCRELAT ou **CANCRELAS** n. m. Blatte américaine.

CANDÉLABRE n. m. (lat. *candela*, chandelle). Chandelier à plusieurs branches (*).

CANDEUR n. f. (lat. *candor*, blancheur éclatante). Pureté d'âme, innocence naïve.

CANDI adj. m. Cristallisé : *sucre candi ;* enveloppé de sucre candi : *fruit candi.*

CANDIDAT n. m. (lat. *candidus*, blanc, parce que les candidats, à Rome, étaient vêtus de blanc). Qui postule un emploi, une fonction, un titre.

CANDIDATURE n. f. Etat de candidat.

CANDIDE adj. Qui a de la candeur : *âme candide.*

CANDIDEMENT adv. Avec candeur.

CANDIOTE adj. et n. De l'île de Candie.

CANDIR v. tr. Faire fondre du sucre jusqu'à ce qu'il soit candi. **Se candir** v. pr. Se cristalliser, en parlant du sucre.

CANE n. f. Femelle du canard.

CANEPETIÈRE n. f. Espèce d'outarde.

CANÉPHORE n. f. Jeune fille qui, dans certaines fêtes grecques, portait dans une corbeille les choses destinées aux sacrifices ; statue représentant cette jeune fille.

CANEPIN n. m. Peau de chevreau ou d'agneau très fine pour faire des gants.

CANETON n. m. Jeune canard.

CANETTE n. f. Petite cane ; mesure pour les liquides, pour la bière surtout.

CANEVAS n. m. (ital. *canavaccio*, toile de chèvre). Grosse toile claire pour faire la tapisserie. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *tracer son canevas.*

CANEZOU n. m. Corsage sans manches

CANGUE n. f. Sorte de carcan portatif, supplice usité en Chine (*).

CANICHE n. (lat. *canis*, chien). Chien barbet : *un joli caniche, une caniche.* Adj. *chien, chienne caniche.*

CANICULAIRE adj. Qui tient de la canicule, de l'époque de la canicule.

CANICULE n. f. (lat. *canis*, constellation du Chien). Constellation du Grand-Chien ; époque où elle se lève et se couche avec le soleil, correspondant autrefois aux grandes chaleurs (22 juillet au 22 août).

CANIF n. m. Petit couteau fort tranchant pour tailler les plumes, les crayons.

CANIN, E adj. (lat. *canis*, chien). Qui tient du chien. N. f. *Anat.* Nom des quatre dents pointues qui, chez l'homme, sont situées entre les incisives et les fausses molaires. Adj. : *une dent canine.*

CANIVEAU n m. Pierre creusée pour faire écouler les eaux.

CANNAGE n. m. Mesurage à la canne.

CANNAIE n. f. Lieu planté de cannes à sucre.

CANNE n. f. (lat. *canna*, roseau). Roseau, jonc, bâton, pour s'appuyer en marchant ; anc. mesure de longueur variant de 1 m. 71 à 2 m. 98. **Canne à sucre**, roseau dont on tire le sucre. — La canne à sucre est originaire de l'Inde, en Asie ; elle fut apportée en Arabie et en Europe dans le IIIe siècle, et y fut cultivée avec succès. Elle passa ensuite dans l'île de Chypre, en Sicile, en Espagne, à Madère, d'où elle fut portée à Saint-Domingue, lors de

la découverte du nouveau monde. La température de Saint-Domingue lui fut si favorable, que bientôt le sucre que fournit cette île fut préféré à celui de toutes les autres contrées.

Lors de son apparition en France, le sucre, qui est devenu aujourd'hui un objet de première nécessité, était très rare. Sous Henri IV encore, on n'en faisait usage qu'en médecine, et il ne se trouvait que chez les apothicaires, où il se vendait à l'once. Notre langue a conservé un témoignage de ce fait. Quelqu'un manque-t-il d'une chose nécessaire à son commerce, on dit : *C'est comme un apothicaire sans sucre.*

Les Chinois paraissent avoir connu la canne à sucre plus de 2,000 ans avant les Européens.

CANNELER v. tr. Orner de cannelures. — Double *l* devant une syllabe muette.

CANNELIER [o. N.] n. m. Espèce de laurier originaire des Indes orientales et dont on tire la cannelle.

CANNELLE n. f. Epice, écorce odoriférante du cannelier : *cannelle de Ceylan, cannelle de Cayenne.*

CANNELLE n. f. Robinet formé d'un morceau de bois creusé qu'on met à une cuve, à un pressoir; robinet de cuivre qu'on met à un tonneau (*).

CANNELURE n. f. Rainure creusée du haut en bas le long d'une colonne, d'un pilastre (*), etc. *Bot.* Stries qu'on remarque sur la tige de certaines plantes.

CANNETILLE n. f. Fil d'or ou d'argent tortillé qu'on emploie dans les broderies.

CANNIBALE n. m. (indien *canniba*). Nom donné à certains peuples anthropophages. *Fig.* Homme cruel, féroce. V. ANTHROPOPHAGE.

CANNIBALISME n. m. Synonyme d'ANTHROPOPHAGIE.

CANON n. m. Pièce d'artillerie (*); tube d'une arme à feu; mesure de vin de la contenance d'un huitième de litre; partie forée d'une clef.

CANON n. m. (gr. *kanôn*, règle). Décret, règle concernant la foi ou la discipline religieuse, prières et cérémonies de la messe comprenant depuis la préface jusqu'à la communion. **Droit canon**, science du droit ecclésiastique.

CANONIAL, E, AUX adj. Réglé par les canons de l'Eglise; qui a rapport à un canonicat.

CANONICAT n. m. (bas lat. *canonicus*, chanoine). Autrefois, bénéfice de chanoine; aujourd'hui, dignité, office de chanoine.

CANONICITÉ n. f. Qualité de ce qui est canonique.

CANONIQUE adj. Conforme aux canons de l'Eglise : *doctrine canonique.*

CANONIQUEMENT adv. Selon les canons.

CANONISABLE adj. Qui peut être canonisé.

CANONISATION n. f. Action de canoniser.

CANONISER v. tr. (rad. *canon*). Mettre au nombre des saints.

CANONISTE n. m. Savant en droit canon.

CANONNADE n. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois.

CANONNAGE n. m. Art du canonnier.

CANONNER v. tr. Battre à coups de canon : *canonner une place.*

CANONNERIE n. f. Endroit d'une fonderie où l'on coule des canons.

CANONNIER n. m. Celui dont la profession est de servir le canon.

CANONNIÈRE n. f. Petite ouverture dans une muraille pour tirer sans être vu; jouet d'enfant (*); petit bâtiment à fond plat, armé de plusieurs canons. Adj. : *chaloupe canonnière.*

CANOT n. m. Petit bateau (*).

CANOTAGE n. m. Art du canotier.

CANOTER v. int. Se livrer à l'exercice du canotage.

CANOTIER n. m. Matelot qui conduit un canot; amateur qui conduit un bateau de plaisance.

CANTABILE (*bilé*) n. m. (m. ital.). Mélodie facile et gracieuse.

CANTAL n. m. Fromage d'Auvergne.

CANTALOUP n. m. Melon à grosses côtes.

CANTATE n. f. (lat. *cantatus*, chanté). Petit poème fait pour être mis en musique; musique faite pour ce poème.

CANTATILLE (*ti-ie*) n. f. Petite cantate.

CANTATRICE n. f. (lat. *cantatrix*). Chanteuse de profession.

CANTHARIDE n. f. (gr. *kantharos*, scarabée; *eidos*, aspect). Genre d'insectes coléoptères d'un grand usage pour les vésicatoires.

CANTILÈNE n. f. (lat. *cantilena*, chanson). Romance d'un genre grave et sentimental.

CANTINE n. f. Lieu où l'on vend à boire et à manger aux soldats dans les casernes, aux prisonniers, aux ouvriers d'un chantier.

CANTINIER, ÈRE n. Qui tient une cantine.

CANTIQUE n. m. (lat. *canticum*, chant). Sorte d'ode, sur un sujet religieux, chantée dans les églises.

CANTON n. m. Subdivision d'un arrondissement; certaine étendue de pays : *canton fertile.* — Le canton est une circonscription territoriale formée de plu-

sieurs communes et faisant partie d'un arrondissement ; cependant, une ville et même une partie de ville peuvent former à elles seules un canton. Le canton est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction du juge de paix. Le tirage au sort se fait au chef-lieu de chaque canton, et c'est là que les citoyens des *communes* qui composent le *canton* se réunissent pour élire leurs représentants au conseil d'arrondissement et au conseil général. — Il y a en France 2,871 cantons.

CANTONADE n. f. Coin du théâtre. *Parler à la cantonade*, à un personnage que l'on suppose dans les coulisses.

CANTONAL, E, AUX adj. Qui concerne le canton : *délégués cantonaux*.

CANTONNEMENT n. m. Action de cantonner les troupes ; lieu où elles se cantonnent.

CANTONNER v. tr. Distribuer des troupes dans plusieurs cantons. V. int. Prendre ses quartiers.

CANTONNIER n. m. Celui qui est préposé à l'entretien d'une route.

CANTONNIÈRE n. f. Draperie qui entourait les colonnes d'un pied de lit, et passait par-dessus les rideaux.

CANULE n. f. Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue.

CANUT n. m. Nom donné aux ouvriers en soie des fabriques à métier de Lyon.

CANZONE (*dzo-né*) n. f. (m. ital.). Petit poème italien divisé en stances.

CAOLIN. V. KAOLIN.

CAOUTCHOUC (*chou*) n. m. (indien *cahuchu*). Substance élastique et résistante extraite par incisions de plusieurs arbres de l'Amérique ; vulgairement gomme élastique.

CAOUTCHOUTER v. tr. Enduire de caoutchouc.

CAP n. m. (lat. *caput*, tête). Tête : *armé de pied en cap*. *Mar.* Eperon ou avant d'un vaisseau : *mettre le cap au vent ;* pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. *Doubler un cap*, le tourner en longeant la côte.

CAPABLE adj. (lat. *capax*). Qui peut contenir, embrasser ; qui est en état de faire une chose ; habile, intelligent.

CAPACITÉ n. f. Contenance : *capacité d'un vase ;* la personne même douée de quelque aptitude spéciale ; intelligence, habileté. *Mesure de capacité*, qui sert à mesurer les liquides et les grains.

CAPARAÇON n. m. Sorte de couverture pour les chevaux.

CAPARAÇONNER v. tr. Couvrir d'un caparaçon.

CAPE n. f. (rad. *cap*, tête). Ancien manteau à capuchon. *Rire sous cape*, en dessous ; *n'avoir que la cape et l'épée*, être sans fortune avec un titre nobiliaire. *Mar.* Grande voile du grand mât.

CAPELET n. m. Sorte de loupe qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.

CAPELINE n. f. (dimin. de *cape*). Sorte de capote dont les femmes s'enveloppent la tête en hiver (*).

CAPENDU n. m. Pomme rouge.

CAPÉTIEN, ENNE (*ci*) adj. Qui se rapporte aux Capétiens.

CAPHARNAÜM (*ome*) n. m. Lieu renfermant des objets entassés confusément : *ce cabinet est un vrai capharnaüm*.

CAPILLAIRE adj. (lat. *capillus*, cheveu). Relatif aux cheveux ; dont le diamètre intérieur est ténu comme un cheveu : *tube, veine capillaire*. N. m. Plante médicale : *sirop de capillaire*.

CAPILLARITÉ n. f. Etat d'un tube ou d'un conduit capillaire ; propriété attractive ou répulsive des tubes capillaires à l'égard des liquides qui les traversent.

CAPILOTADE n. f. Ragoût de morceaux de viande rôtie. *Fig. mettre en capilotade*, en pièces.

CAPITAINE n. m. (lat. *caput*, tête). Chef d'une compagnie de soldats ; chef d'une troupe : *capitaine de voleurs ;* commandant d'un vaisseau, d'un port, d'un ballon ; habile général : *vaillant capitaine*.

CAPITAINERIE n. f. Charge de capitaine des chasses ; logement du capitaine.

CAPITAL n. m. La chose essentielle ; somme qui rapporte intérêt ; fonds d'une société d'exploitation ; biens que l'on possède : *devorer son capital*.

CAPITAL, E, AUX adj. (lat. *capitalis ;* de *caput*, tête). Essentiel, fondamental : *point capital ;* qui a le plus d'importance : *ville capitale ;* qui entraîne la mort : *sentence capitale*. **Peine capitale,** peine de mort ; **lettre capitale,** majuscule.

CAPITALE n. f. Ville principale d'un Etat ; lettre majuscule.

CAPITALEMENT adv. D'une manière capitale.

CAPITALISABLE adj. Qui peut être capitalisé.

CAPITALISATION n. f. Action de capitaliser.

CAPITALISER v. tr. Convertir en capitaux. V. int. Thésauriser.

CAPITALISTE n. m. Qui a des capitaux.

CAPITAN n. m. Fanfaron.

CAPITANE n. f. Autrefois, galère du capitan-pacha.

CAPITAN-PACHA n. m. Grand amiral turc.

CAPITATION n. f. Taxe par tête.

CAPITEUX, EUSE adj. (lat. *caput*, tête). Qui porte à la tête : *vin capiteux*.

CAPITOLE n. m. Ancienne forteresse de Rome. V. PART. HIST. Au moyen âge, on y couronnait les poètes vainqueurs dans les luttes littéraires. De là l'expression : *monter au Capitole*, triompher.

CAPITOLIN adj. m. Du Capitole : *Jupiter capitolin*.

CAPITON n. m. Bourre de soie.

CAPITONNER v. tr. Boucher les fentes, les joints avec du capiton.

CAPITOUL n. m. Nom des anciens magistrats municipaux de Toulouse.

CAPITOULAT n. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE adj. Appartenant à un chapitre de chanoines ou de religieux : *assemblée capitulaire*. N. m. pl. Anciennes ordonnances royales : *les Capitulaires de Charlemagne*. V. PART. HIST.

CAPITULAIREMENT adv. En chapitre.

CAPITULATION n. f. Traité pour la reddition d'une place ; convention qui règle les droits des sujets d'une puissance sur le territoire d'une autre. *Fig.* Sacrifice imposé par la nécessité.

CAPITULE n. m. Petite prière qui se dit à la fin de certains offices ; genre d'inflorescence de plusieurs fleurs composées.

CAPITULER v. int. Traiter de la reddition d'une place. *Fig.* Entrer en accommodement.

CAPON, ONNE adj. et n. Poltron.

CAPONNER v. int. Faire le capon, montrer de la lâcheté. *Pop.*

CAPONNIÈRE n. f. Abri pratiqué dans le fossé à sec d'une place forte pour tirer sur l'ennemi.

CAPORAL n. m. Militaire qui occupe le grade le moins élevé dans l'infanterie ; tabac à fumer d'une qualité inférieure.

CAPOT adj. inv. *Jeu.* Celui ou celle qui ne fait aucune levée. *Fig.* Confus, interdit : *il est tout capot*.

CAPOTE n. f. (dimin. de *cape*). Manteau à capuchon ; redingote à l'usage des soldats ; chapeau de femme ; couverture en cuir d'un cabriolet.

CÂPRE n. f. Bouton à fleur du câprier, qui se confit dans le vinaigre pour servir d'assaisonnement.

CAPRICANT, E adj. Inégal, sautillant : *pouls capricant, allure capricante*.

CAPRICE n. m. (lat. *capra*, chèvre, à cause de l'allure capricieuse de cet animal). Volonté subite et irréfléchie ; goût soudain et passager pour une personne ou une chose ; fantaisie d'esprit, d'imagination.

CAPRICIEUSEMENT adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE adj. Qui a des caprices.



CAPRICORNE n. m. Dixième signe du zodiaque, dans lequel le soleil entre au solstice d'hiver ; genre d'insectes coléoptères.

CÂPRIER n. m. Arbrisseau des régions chaudes du globe.

CAPRON n. m. Grosse fraise.

CAPRONIER n. m. Fraisier qui produit le capron.

CAPSULAIRE adj. A capsule : *fruit capsulaire*.

CAPSULE n. f. (lat. *capsula* ; dimin. de *capsa*, boîte). *Bot.* Enveloppe sèche qui renferme les semences et les graines (*) ; amorce pour les armes à piston. *Chim.* Vase arrondi pour les évaporations.

CAPSULERIE n. f. Lieu où se fait la fabrication des capsules.

CAPTAL n. m. Titre connu dans notre histoire du moyen âge comme syn. de capitaine, de chef : *le captal de Buch*.

CAPTATEUR n. m. Qui use de captation.

CAPTATION n. f. Manœuvre perfide pour s'emparer d'une succession, surprendre une donation, un legs.

CAPTATOIRE adj. Qui a pour but la captation ; entaché de captation.

CAPTER v. tr. (lat. *captare*). Obtenir par insinuation : *capter la confiance*.

CAPTIEUSEMENT adv. D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE adj. Insidieux, qui tend à induire en erreur : *raisonnement captieux*.

CAPTIF, IVE adj. et n. (lat. *captivus* ; de *capere*, prendre). Prisonnier : *roi captif* ; tenu dans une extrême contrainte : *peuple captif*.

CAPTIVER v. tr. Assujettir. Ne se dit qu'au fig. : *captiver l'attention, les esprits*.

CAPTIVITÉ n. f. Privation de la liberté. *Fig.* Sujétion, gêne pénible.

CAPTURE n. f. (lat. *captura* ; de *capere*, prendre). Prise sur l'ennemi ; saisie de choses prohibées.

CAPTURER v. tr. Faire une capture.

CAPUCE n. m. (rad. *cap*). Capuchon pointu de certains moines.

CAPUCHE n. f. Coiffure en forme de capuchon.

CAPUCHON n. m. (rad. *cap*). Vêtement de tête qui peut se rabattre en arrière.

CAPUCHONNÉ, E adj. En forme de capuchon.

CAPUCIN n. m. (ital. *capucino*). Religieux de l'ordre de Saint-François.

CAPUCINADE n. f. Plat discours sur la religion.

CAPUCINE n. f. Religieuse d'un ordre mendiant de Saint-François.

CAPUCINE n. f. Plante potagère ; anneau qui assujettit le canon d'une arme à feu.

CAPUCINIÈRE n. f. Maison de capucins. *Iron.*

CAPULET n. m. Coiffure de femme en usage dans les Pyrénées.

CAPUT-MORTUUM (*capute-mortuome*) n. m. (m. lat. qui signifient *tête morte*). Mots par lesquels les anciens chimistes désignaient le résidu non liquide de leurs analyses.

CAQUAGE n. m. Action de caquer.

CAQUE n. f. Barrique où l'on presse les harengs salés. *Fig. La caque sent toujours le hareng*, on se ressent toujours de son origine.

CAQUER v. tr. Mettre des harengs en caque.

CAQUET n. m. (onomat.). Babil importun. Pl. Propos médisants : *sots caquets. Rabattre le caquet de quelqu'un*, le faire taire.

CAQUETAGE n. m. Action de caqueter.

CAQUETER v. int. Se dit du cri des poules. *Fig.* Babiller. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

CAQUETERIE n. f. Caquets.

CAQUETEUR, EUSE adj. Qui caquette, qui bavarde.

CAQUEUR, EUSE n. Celui, celle qui caque les harengs.

CAR (lat. *quare*, c'est pourquoi) conj. qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée.

CARABE n. m. Genre d'insectes coléoptères.

CARABÉ n. m. Un des noms de l'ambre jaune ou succin.

CARABIN n. m. Étudiant en chirurgie, en médecine. *Fam.*

CARABINE n. f. Fusil court, léger, à calibre cannelé.

CARABINER v. tr. Creuser des raies dans le canon d'une arme à feu.

CARABINIER n. m. Cavalier de haute taille, portant le casque et la cuirasse; fantassin faisant partie d'un corps d'élite.

CARACAL n. m. Carnassier du genre chat. Pl. des *caracals*.

CARACO n. m. Vêtement de dessus pour les femmes, en forme de camisole prenant la taille.

CARACOLE n. f. Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval.

CARACOLER v. int. Faire des caracoles.

CARACTÈRE n. m. (gr. *charaktêr*; de *charassô*, je grave). Figure dont on se sert dans l'écriture; type dont on se sert dans l'imprimerie. *Fig.* Nature de l'âme : *caractère excellent*; fermeté, courage : *montrer du caractère;* marque, empreinte : *les caractères de la grandeur;* expression, physionomie : *danse de caractère;* ce qui est propre à une chose : *la raison est le caractère distinctif de l'homme;* titre, dignité, mission : *caractère d'ambassadeur*.

CARACTÉRISER v. tr. Déterminer avec précision : *caractériser un siècle, un personnage.*

CARACTÉRISTIQUE adj. Qui caractérise : *signe caractéristique. Gram.* Adj. et n. f. Lettre qui se retrouve toujours dans des cas semblables qu'elle sert à déterminer : *la lettre s est la lettre caractéristique, est la caractéristique du pluriel. Mathém. Caractéristique d'un logarithme*, partie de ce logarithme qui exprime des unités entières.

CARAFE n. f. (ar. *garafa*, puiser). Sorte de bouteille en verre blanc ou en cristal (*).

CARAFON n. m. Petite carafe.

CARAÏBE adj. et n. Qui se rapporte aux indigènes des Antilles et des côtes voisines de l'Amérique : *les mœurs caraïbes; un Caraïbe.*

CARAÏTE n. m. Sectaire juif qui rejette la tradition et n'admet que l'Écriture.

CARAMBOLAGE n. m. Action de caramboler.

CARAMBOLER v. int. Toucher du même coup deux billes avec la sienne.

CARAMEL n. m. Sucre fondu et durci.

CARAMÉLISATION n. f. Réduction en caramel : *la caramélisation du sucre.*

CARAMÉLISER v. tr. Réduire en caramel, en parlant du sucre.

CARAPACE n. f. *Hist. nat.* Test, partie supérieure de la boîte écailleuse de la tortue.

CARAQUE n. f. Sorte de vaisseau portugais qui faisait le voyage du Brésil et des Indes orientales.

CARAT n. m. Partie d'or fin pesant un vingt-quatrième du poids total; petit poids pour peser les diamants. *Fig. Sot à vingt-quatre, à trente-six carats*, au suprême degré.

CARAVANE n. f. (persan *karouan*). Troupe de voyageurs dans le Levant.

CARAVANSÉRAIL n. m. Hôtellerie pour les caravanes.

CARAVELLE n. f. Navire portugais.

CARBONARISME n. m. Société politique secrète qui se forma en Italie au commencement du XIXe siècle, et se répandit en France sous la Restauration.

CARBONARO n. m. (m. ital. signifiant *charbonnier*). Affilié au carbonarisme. Pl. des *carbonari*.

CARBONATE n. m. *Chim.* Nom générique des sels formés par l'acide carbonique avec une base.

CARBONE n. m. (lat. *carbo*, charbon). *Chim.* Corps simple, rarement à l'état pur comme dans le diamant.

CARBONÉ, E adj. Qui contient du carbone.

CARBONIFÈRE adj. Qui contient du charbon : *terrain carbonifère.*

CARBONIQUE adj. Se dit d'un acide résultant de la combinaison du carbone avec l'oxygène.

CARBONISATION n. f. Transformation d'un corps en charbon.

CARBONISER v. tr. Réduire en charbon.

CARBONNADE n. f. Viande grillée sur des charbons.

CARBURE n. m. *Chim.* Combinaison du carbone avec un autre corps simple.

CARCAN n. m. Collier de fer pour attacher autrefois un criminel au poteau; cette peine.

CARCASSE n. f. Charpente osseuse d'un animal; appareil destiné à soutenir un ensemble.

CARCEL n. f. Lampe à rouages, inventée par Carcel.

CARCINOME n. m. *Méd.* Syn. de CANCER.

CARDAGE n. m. Action de carder.

CARDAMINE n. f. Genre de plantes dont une espèce s'appelle vulgairement *cresson des prés*.

CARDE n. f. (lat. *carduus*, chardon). Côte de certaines plantes, bonne à manger; peigne à carder (*); machine garnie de chardons pour peigner le drap.

CARDER v. tr. Démêler la laine, etc., avec la carde.

CARDÈRE n. f. Plante dont les tiges garnies d'aspérités sont employées au cardage des étoffes.

CARDERIE n. f. Lieu où l'on carde la laine et d'autres matières textiles.

CARDEUR, EUSE n. Qui carde.

CARDIA n. m. (gr. *kardia*, cœur). *Anat.* Ouverture supérieure de l'estomac.

CARDIALGIE n. f. Douleur de l'estomac ou du cœur.

CARDIAQUE adj. Qui appartient au cœur; se dit d'un médicament tonique.

CARDINAL, E, AUX adj. (lat. *cardinalis;* de *cardo, cardinis*, gond). Principal. *Vertus cardinales*, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force; *points cardinaux*, l'est, le sud, l'ouest et le nord; *nombre cardinal*, celui qui exprime simplement le rapport de la quantité à l'unité, comme un, deux, trois, quatre, etc.

CARDINAL n. m. Un des soixante-dix prélats qui composent le sacré collège; genre d'oiseaux, à plumage rouge, de l'Amérique du Nord.

CARDINALAT n. m. Dignité de cardinal.

CARDINALICE adj. Qui a rapport aux cardinaux : *dignité cardinalice*.

CARDITE n. f. (gr. *kardia*, cœur). *Méd.* Inflammation du cœur.

CARDON n. m. (lat. *carduus*, chardon). Plante potagère du même genre que l'artichaut.

CARDONNETTE n. f. V. CHARDONNETTE.

CARÊME n. m. Temps d'abstinence entre le mardi gras et le jour de Pâques. *Fig. Visage de carême*, pâle et défait.

CARÊME-PRENANT n. m. Les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres. *Fig.* Personne vêtue d'une manière extravagante. Pl. des *carêmes-prenants*.

CARÉNAGE n. m. Action de caréner un vaisseau.

CARENCE n. f. (lat. *carere*, manquer). *Jurisp.* Absence de tous objets mobiliers : *procès-verbal de carence*.

CARÈNE n. f. (lat. *carina*). Partie inférieure d'un navire, la quille et les flancs jusqu'à fleur d'eau.

CARÉNER v. tr. Mettre en bon état la carène d'un navire. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

CARESSANT, E adj. Qui caresse.

CARESSE n. f. Démonstration d'amitié en paroles ou en actions.

CARESSER v. tr. Faire des caresses.

CARET n. m. Tortue de mer (*); sorte de dévidoir. **Fil de caret**, gros fil à fabriquer les cordages.

CARGAISON n. f. Marchandises qui font la charge entière d'un navire.

CARGUE n. f. Cordages qui servent à relever les voiles contre leurs vergues.

CARGUER v. tr. Replier les voiles.

CARIATIDE n. f. Statue de femme ou d'homme qui soutient une corniche.

CARICATURAL, E adj. Qui tient de la caricature.

CARICATURE n. f. (ital. *caricare*, charger). Reproduction grotesque d'une personne ou d'une chose par le dessin, la peinture; image grotesque. *Fig.* Personne ridicule. *Fam.*

CARICATURER ou **CARICATURISER** v. tr. Reproduire en caricature.

CARICATURISTE n. m. Celui qui fait des caricatures.

CARIE n. f. (lat. *caries*). Ulcération des os; maladie des blés, des plantes.

CARIEN, ENNE adj. et n. De la Carie.

CARIER v. tr. Gâter par l'effet de la carie. **Se carier** v. pr. Etre affecté de carie.

CARILLON n. m. Battement de cloches à coups précipités; réunion de cloches accordées à différents tons; horloge qui sonne des airs. *Fig.* Grand bruit : *faire du carillon*.

CARILLONNÉ, E adj. Se dit surtout des fêtes solennelles, annoncées par des carillons.

CARILLONNEMENT n. m. Action de carillonner.

CARILLONNER v. int. Sonner le carillon; faire beaucoup de bruit.

CARILLONNEUR n. m. Celui qui carillonne.

CARIOPHYLLÉES n. f. pl. Famille de plantes du groupe des dicotylédones, comprenant l'œillet, le lin, la silène.

CARISTADE n.f.(m. esp.).Aumône(v.).

CARLIN n. m. Monnaie d'Italie, en or ou en argent; petit dogue à museau noir et écrasé.

CARLINGUE n. f. Grosse pièce de bois placée à l'intérieur d'un navire et servant à consolider la carène.

CARLISME n. m. Opinion politique des carlistes.

CARLISTE n. m. V. PARTIE HISTORIQUE.

CARLOVINGIEN, ENNE adj. Qui se rapporte aux Carlovingiens. V. PARTIE HISTORIQUE.

CARMAGNOLE n. f. Veste courte; ronde révolutionnaire. — Carmagnole, ville du Piémont, ayant été prise au commencement de la Révolution, on donna ce nom, injurieux pour la cour, à une

ronde populaire composée à cette occasion, puis au costume des Jacobins en 1793.

CARME n. m. **CARMÉLITE** n. f. Religieux, religieuse de l'ordre du Mont-Carmel. Adj. *Couleur carmélite*, couleur brun pâle.

CARMELINE n. f. Laine de vigogne.

CARMIN n. m. Couleur d'un rouge éclatant. *Fig. : des lèvres de carmin.*

CARMINÉ, E adj. Qui renferme du carmin.

CARMINATIF, IVE adj. Se dit des remèdes qui ont la propriété d'expulser les vents des intestins.

CARNAGE n. m. (lat. *caro, carnis*, chair). Massacre, tuerie.

CARNASSIER, IÈRE adj. (lat. *caro, carnis*, chair). Qui se repait de chair crue et en est fort avide. N. m. pl. Ordre de mammifères à dents canines, incisives et molaires, estomac simple, ongles aigus.

CARNASSIÈRE n. f. Sac en filet pour mettre le gibier.

CARNATION n. f. Teint d'une personne : *belle carnation. Peint.* Coloris des chairs.

CARNAVAL n. m. Temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois jusqu'au carême. Pl. des *carnavals.* — Ce temps de réjouissances est une imitation des bacchanales, des saturnales des anciens, ou un reste des fêtes populaires de nos aïeux, comme la fête des fous.

CARNAVALESQUE adj. Qui tient du carnaval.

CARNE n. f. Angle saillant d'une pierre, d'une table.

CARNÉ, E adj. *Bot.* Couleur de chair : *œillet carné.*

CARNET n. m. Petit livre de notes, de compte.

CARNIER n. m. Carnassière.

CARNIFIER (SE) v. pr. Acquérir la consistance des parties charnues.

CARNIVORE adj. et n. (lat. *caro, carnis*, chair; *voro*, je dévore). Qui se nourrit de chair : *l'homme est carnivore.*

CAROGNE n. f. Femme débauchée, méprisable. *Pop.*

CAROLUS (*luce*) n. m. Ancienne monnaie de billon.

CARONADE n. f. Gros canon en usage dans la marine.

CARONCULE n. f. *Anat.* Excroissance de chair de couleur rougeâtre.

CAROTIDE adj. et n. f. Chacune des deux artères principales qui portent le sang du cœur à la tête.

CAROTTE n. f. Racine potagère de la famille des ombellifères ; feuilles de tabac roulées en forme de carotte.

CAROTTER v. int. Tromper ; jouer mesquinement. *Fam.*

CAROTTEUR, EUSE n. Qui carotte. *Fam.* On dit aussi CAROTTIER, IÈRE.

CAROUBE n. f. Fruit du caroubier. On dit aussi CAROUGE.

CAROUBIER n. m. Arbre à bois rouge et dur.

CAROUGE n. f. V. CAROUBE.

CARPE n. f. Poisson d'eau douce. *Fig. Saut de carpe*, qu'on fait étant couché sur le dos ou sur le ventre.

CARPE n. m. (gr. *karpos*). Nom scientifique du poignet.

CARPEAU n. m. Petite carpe.

CARPELLE n. m. (gr. *karpos*, fruit). Organe essentiel de l'ovaire d'une fleur et de son fruit.

CARPETTE n. f. Petite carpe.

CARPETTE n. f. Sorte de tapis.

CARPILLON n. m. Très petite carpe.

CARQUOIS n. m. Etui à flèches (*).

CARRARE n. m. Marbre blanc qu'on tire des environs de Carrare.

CARRE n. f. Epaisseur d'un objet plat, coupé carrément ; le haut de la taille ; mise au jeu de bouillotte.

CARRÉ, E adj. Qui est taillé en forme quadrangulaire. *Fig. Epaules carrées*, larges ; *bonnet carré*, de docteur, à quatre pans. *Arith. Racine carrée d'un nombre*, le nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit ce nombre.

CARRÉ n. m. Figure qui a 4 côtés égaux et 4 angles droits (*) ; palier d'un escalier ; format de papier (environ $0^m,53$ sur $0^m,42$) ; produit d'un nombre multiplié par lui-même.

CARREAU n. m. Espèce de pavé plat fait de terre cuite, de pierre, etc. ; verre de fenêtre ; coussin carré ; fer de tailleur (*) ; une des couleurs du jeu de cartes. *Méd.* Maladie qui rend le ventre dur et tendu. *Demeurer sur le carreau*, être tué sur place. Pl. Foudres : *les carreaux de Jupiter.*

CARREFOUR n. m. Lieu où se croisent plusieurs chemins, plusieurs rues.

CARRELAGE n. m. Action de carreler.

CARRELER v. tr. Paver en carreaux ; raccommoder de vieux souliers. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CARRELET n. m. Grosse aiguille à l'usage des bourreliers ; filet pour pêcher ; poisson de mer.

CARRELETTE n. f. Lime plate et fine.

CARRELEUR n. m. Ouvrier qui pose le carreau ; savetier ambulant.

CARRELURE n. f. Ressemelage de vieilles chaussures.

CARRÉMENT adv. En carré ; à angle droit, d'équerre. *Fig.* Franchement : *repondez carrément.*

CARRER v. tr. Rendre carré : *carrer*

une *pierre;* multiplier par le nombre même : *carrer un nombre;* convertir en un carré équivalent : *carrer un polygone.* **Se carrer** v. pr. Marcher avec prétention; au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.

CARRICK n. m. Redingote à plusieurs collets (*).

CARRIER n. m. Ouvrier qui extrait la pierre; entrepreneur qui exploite une carrière.

CARRIÈRE n. f. (lat. *carrus*, char). Lieu fermé de barrières pour les courses de chevaux ou de chars. *Fig.* Cours de la vie : *bien remplir sa carrière;* profession : *embrasser la carrière des armes. Donner carrière*, donner pleine liberté.

CARRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on extrait de la pierre.

CARRIOLE n. f. (dimin. du lat. *carrus*, char). Petite charrette couverte et suspendue.

CARROSSABLE adj. Que les carrosses peuvent parcourir.

CARROSSE n. m. (ital. *carrozza*). Voiture à quatre roues, suspendue.

CARROSSÉE n. f. Personnes que contient un carrosse.

CARROSSERIE n. f. Art ou commerce du carrossier.

CARROSSIER n. m. Qui fait des voitures de luxe.

CARROUSEL n. m. Sorte de tournoi où des cavaliers exécutent des évolutions variées; lieu où se fait le carrousel.

CARRURE n. f. Largeur du dos; forme large, vigoureuse : *quelle carrure vous avez!*

CARTAYER (*té-yé*) v. int. Conduire une voiture de façon qu'une des ornières soit placée entre les roues.

CARTE n. f. (lat. *charta*, papier). Petit carton fin portant des figures sur une de ses faces et servant à jouer; billet d'admission : *carte d'electeur;* liste des mets; représentation du globe ou d'une de ses parties. **Carte de visite,** sur laquelle on a écrit ou fait graver son nom. *Tirer les cartes*, prédire l'avenir au moyen des combinaisons qu'elles peuvent présenter; *brouiller les cartes*, mettre du trouble; *donner carte blanche*, plein pouvoir; *perdre la carte*, se troubler; *jouer cartes sur table*, ne rien dissimuler.

CARTEL n. m. Défi par écrit; accord pour la rançon ou l'échange de prisonniers de guerre.

CARTÉSIANISME n. m. (de *Cartesius*, n. lat. de Descartes). Philosophie de Descartes. — Le cartésianisme a pour point de départ le doute méthodique, qui consiste à douter provisoirement de tout, pour reconstruire ensuite l'édifice entier sur de nouvelles bases, en ne se fiant qu'à l'évidence. Après une vogue de plus d'un demi-siècle, le cartésianisme s'éclipsa devant les systèmes nouveaux de Locke, de Newton et de Leibniz.

CARTÉSIEN, ENNE adj. Qui a rapport à la doctrine de Descartes. N. m. Partisan de cette doctrine.

CARTHAME n. m. Plante nommée aussi safran bâtard.

CARTIER n. m. Qui fait ou vend des cartes à jouer.

CARTILAGE n. m. (lat. *cartilago*). *Anat.* Tissu blanc, dur et élastique, qui se trouve surtout aux extrémités des os.

CARTILAGINEUX, EUSE adj. De la nature du cartilage.

CARTISANE n. f. Petit morceau de parchemin entortillé d'un fil de soie, d'or ou d'argent, formant relief dans certaines broderies.

CARTOGRAPHE n. m. Personne qui dresse les cartes de géographie.

CARTOGRAPHIE n. f. Art de dresser les cartes de géographie.

CARTOMANCIE n. f. (fr. *carte*, et gr. *manteia*, divination). Art prétendu de tirer les cartes et de prédire l'avenir par les combinaisons qu'elles offrent.

CARTOMANCIEN, ENNE n. Qui pratique la cartomancie.

CARTON n. m. (ital. *cartone;* du lat. *charta*, papier). Carte grossière fabriquée avec des rognures de papier, des chiffons, etc.; boîte en carton; grand portefeuille de dessin. *Impr.* Feuillet réimprimé pour corriger une faute ou faire des changements.

CARTONNAGE n. m. Action de cartonner; ouvrage en carton.

CARTONNER v. tr. Couvrir un livre en carton.

CARTONNERIE n. f. Art du cartonnier; fabrique de carton.

CARTONNEUR n. m. Ouvrier qui cartonne les livres.

CARTONNIER n. m. Fabricant de carton.

CARTOUCHE n. m. Sorte de tableau de pierre, de bois ou de métal, encadré d'ornements et destiné à recevoir une inscription.

CARTOUCHE n. f. (ital. *cartoccio*, gargousse). Charge d'une arme à feu.

CARTOUCHERIE n. f. Lieu où l'on fabrique des cartouches.

CARTOUCHIER n. m. Coffret à cartouches.

CARTOUCHIÈRE n. f. Sac de cuir où le soldat met ses cartouches en campagne.

CARTULAIRE n. m. (lat. *cartula*, dimin. de *carta*, papier). Recueil de titres relatifs aux droits temporels d'un monastère, d'une église, etc.

CARUS (*ruce*) n. m. *Méd.* Dernier degré du coma.

CARVI n. m. Plante à racine aromatique et dont les graines entrent dans la composition de plusieurs liqueurs.

CAS n. m. (lat. *casus*, accident). Événement fortuit : *le cas est extraordinaire*; circonstance, conjoncture : *que faire en pareil cas ? Faire cas*, estimer. **En ce cas**, alors; **en tout cas**, quoi qu'il arrive. *Gram.* Désinence des mots : *les six cas de la langue latine*. **Cas de conscience**, difficulté sur ce que la religion permet ou défend en certaines circonstances.

CASANIER, IÈRE adj. et n. (lat. *casa*, maison). Qui aime à rester chez lui.

CASAQUE n. f. (ital. *casacca*, vêtement pour mettre dans la maison). Surtout à manches très larges. *Fig. Tourner casaque*, changer de parti.

CASAQUIN n. m. Espèce de camisole courte.

CASBAH n. f. (m. ar.). Nom qu'on donne en Afrique aux citadelles des villes.

CASCADE n. m. (ital. *cascata*, chute; du lat. *cadere*, tomber). Chute d'eau.

CASCATELLE n. f. Petite cascade.

CASE n. f. (lat. *casa*). Cabane des nègres en Amérique; compartiment; carré de l'échiquier.

CASÉEUX, EUSE adj. (lat. *caseus*, fromage). De la nature du fromage.

CASÉIFORME adj. Qui a les caractères du fromage.

CASÉINE n. f. Syn. de CASÉUM.

CASEMATE n. f. *Fort.* Souterrain voûté.

CASEMATER v. tr. Garnir de casemates.

CASER v. tr. Mettre en ordre : *caser des marchandises. Fig.* Procurer un emploi : *on ne peut réussir à le caser*. V. int. T. de *trictrac*. Faire une case.

CASERNE n. f. (lat. *casa*, maison). Bâtiment affecté au logement des soldats; la troupe entière casernée.

CASERNEMENT n. m. Action de caserner, d'être caserné.

CASERNER v. tr. Etablir en caserne.

CASÉUM (*om*) n. m. ou **CASÉINE** n. f. Celui des principes du lait qui se change en fromage.

CASIER n. m. Meuble garni de cases qui reçoit des cartons, des papiers.

CASILLEUX, EUSE adj. Se dit du verre insuffisamment recuit, qui se brise sous le diamant au lieu de se couper.

CASIMIR n. m. Etoffe de laine mince et croisée.

CASINO n. m. (m. ital. signifiant *maison de campagne*). Lieu de réunion et de plaisirs. Pl. des *casinos*.

CASOAR n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers.

CASQUE n. m. (esp. *casco*, écorce, casque). Coiffure militaire en cuir bouilli ou en métal.

CASQUÉ, E adj. Coiffé d'un casque.

CASQUETTE n. f. Coiffure d'homme avec visière.

CASSAGE n. m. Action de casser : *le cassage des pierres*.

CASSANT, E adj. Fragile; impérieux : *ton cassant*.

CASSATION n. f. Annulation juridique d'un arrêt, d'une procédure. **Cour de cassation**, cour suprême, qui a pour mission de vérifier si les formes de la procédure ont été exactement suivies.

CASSAVE n. f. Farine faite de la racine de manioc séchée.

CASSE n. f. Action de briser; gousse du cassier employée comme purgatif. *Impr.* Sorte de boîte à compartiments et divisée en deux parties, pour mettre les caractères.

CASSÉ, E adj. Vieux, infirme : *vieillard tout cassé*; tremblant : *voix cassée*.

CASSEAU n. m. *Impr.* Moitié de casse dont les compartiments, plus grands et plus profonds, servent de réserve à certains caractères.

CASSE-COU n. m. Endroit où il est aisé de tomber; individu plus hardi qu'habile. *Interj.* Cri du jeu de colin-maillard. Pl. des *casse-cou*.

CASSEMENT n. m. Action de casser. *Cassement de tête*, bruit insupportable; fatigue.

CASSE-MUSEAU n. m. Sorte de pâtisserie. Pl. des *casse-museau*.

CASSE-NOISETTE n. m. Instrument pour casser des noisettes. Pl. des *casse-noisettes*.

CASSE-NOIX n. m. Instrument pour casser des noix. Pl. des *casse-noix*.

CASSE-PIERRE n. m. Masse de fer avec laquelle on casse des pierres. Pl. des *casse-pierres*.

CASSER v. tr. Briser, rompre. *Fig.* Etourdir : *ce vin casse la tête*; annuler : *casser un jugement. Casser un officier*, lui ôter son emploi. **Se casser** v. pr. Se rompre. *Se casser la tête*, s'appliquer fortement.

CASSEROLE n. f. Ustensile de cuisine.

CASSEROLÉE n. f. Le contenu d'une casserole.

CASSE-TÊTE n. m. Massue des sauvages de l'Amérique; verge courte et flexible, portant une masse de plomb à l'une de ses extrémités. *Fig.* Travail qui demande une grande application. Pl. des *casse-tête*.

CASSETIN n. m. *Impr.* Chacun des compartiments d'une casse.

CASSETTE n. f. Petit coffre; trésor particulier d'un souverain.

CASSEUR n. m. Celui qui casse; fier-à-bras. *Casseur d'assiettes*, tapageur; *casseur de pierres*, celui qui casse les pierres pour l'entretien d'une route.

CASSIER n. m. *Impr.* Armoire où l'on met les casses.

CASSIER n. m. Arbre qui produit la casse.

CASSINE n. f. Maison mal tenue; bicoque.

CASSIOPÉE n. f. Grande constellation voisine du pôle nord.

CASSIS (*cice*) n. m. Groseillier à fruit noir ; le fruit lui-même ; liqueur qu'on en fait.

CASSOLETTE n. f. Boîte à parfums ; vase où on les fait brûler (*).

CASSON n. m. Pain informe de sucre fin.

CASSONADE n. f. Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

CASSURE n. f. Endroit où un objet est cassé.

CASTAGNETTE n. f. Instrument composé de deux petits morceaux de bois ou d'ivoire creusés, que l'on s'attache aux doigts et qu'on fait résonner en les frappant l'un contre l'autre (*) : *jouer des castagnettes.*

CASTE n. f. (esp. *casta*, non mélangé ; du lat. *castus*, chaste). Chacune des classes entre lesquelles se partagent les peuples de l'Inde : *caste des brahmines* ; classe d'individus : *la caste nobiliaire.*

CASTEL n. m. (*castellum*). Château.

CASTILLAN, E adj. et n. De la Castille.

CASTILLE n. f. Petite querelle : *être en castille. Fam.*

CASTINE n. f. Pierre calcaire que l'on mêle au minerai, quand il contient trop d'argile.

CASTOR n. m. (gr. *kastôr*). Mammi-



fère rongeur ; chapeau fait de son poil.

CASTORÉUM (*ome*) n. m. Matière antispasmodique extraite du castor.

CASTORINE n. f. Etoffe de poil de castor mêlé de laine.

CASTRAMÉTATION n. f. (lat. *castra*, camp ; *metari*, mesurer). Art de choisir et de disposer l'emplacement d'un camp.

CASTRAT n. m. Chanteur à qui l'on a fait subir la castration pour lui conserver la voix d'une femme.

CASTRATION n. f. Amputation d'un organe nécessaire à la génération.

CASUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est casuel.

CASUEL, ELLE adj. (lat. *casus*, accident). Fortuit, accidentel. N. m. Bénéfices accidentels : *le casuel d'une cure.* — Dites : cet objet est *cassant*, et non *casuel.*

CASUELLEMENT adv. Fortuitement, par hasard. *Peu us.*

CASUISTE n. m. Théologien qui s'attache à résoudre les cas de conscience.

CASUISTIQUE n. f. Partie de la théologie qui traite des cas de conscience.

CATACHRÈSE n. f. Métaphore qui consiste à employer un mot dans un sens contraire à sa signification, comme *cheval ferré d'argent, à cheval sur un âne.*

CATACLYSME n. m. (gr. *kataklusmos*). Grand bouleversement, déluge.

CATACOMBES n. f. pl. (gr. *kata*, en bas ; *kumbos*, cavité). Grottes souterraines où l'on enterrait les morts. V. PART. HIST.

CATACOUSTIQUE n. f. Partie de l'acoustique qui a pour objet la propriété des échos.

CATADIOPTRIQUE n. f. Partie de la physique concernant les effets combinés de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

CATADOUPE n. f. Cataracte.

CATAFALQUE n. m. (ital. *catafalco*). Décoration funèbre qu'on élève au-dessus d'un cercueil (*) : *dresser un catafalque.*

CATAIRE n. f. Plante appelée vulgairement *herbe aux chats.*

CATALAN, E adj. et n. De la Catalogne. *Méthode catalane*, procédé métallurgique d'après lequel on convertit directement le minerai en fer, sans l'avoir fait passer par l'état de fonte.

CATALECTES n. m. pl. Recueil de morceaux détachés.

CATALEPSIE n. f. (gr. *kata*, dans ; *lêpsis*, prise). Affection cérébrale dans laquelle la sensibilité extérieure et les mouvements volontaires sont suspendus.

CATALEPTIQUE adj. *Méd.* Atteint de catalepsie.

CATALOGUE n. m. (gr. *katalogos*, dénombrement). Liste, dénombrement par ordre : *catalogue de plantes, de livres.*

CATALOGUEMENT n. m. Action de cataloguer ; résultat de cette action.

CATALOGUER v. tr. Inscrire par ordre des plantes, des livres, etc.

CATALPA n. m. Arbre du nord de l'Amérique, à fleurs blanches.

CATAPLASME (*place-me*) n. m. (gr. *kata*, sur ; *plasma*, application.) Composition médicale qu'on applique sur une partie du corps pour amollir et résoudre les inflammations.

CATAPULTE n. f. (gr. *kata*, contre ; *pallein*, lancer). Machine de guerre dont se servaient les anciens pour lancer des pierres, des traits.

CATARACTE n. f. (gr. *kataraktês*, écluse). Chute d'un fleuve : *les cataractes du Nil* ; opacité du cristallin ou de sa membrane.

CATARRHAL, E, AUX adj. Qui tient du catarrhe.

CATARRHE n. m. (gr. *kata*, en bas ; *rhein*, couler). Inflammation aiguë ou chronique des membranes muqueuses ; gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE adj. Sujet au catarrhe : *vieillard catarrheux.*

CATASTROPHE n. f. (gr. *kata*, en bas; *strephô*, je tourne). Evénement décisif et funeste.

CATÉCHÈSE n. f. Instruction religieuse par demandes et par réponses.

CATÉCHISER v. tr. (gr. *katêchêsis*, instruction). Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne. *Fig.* Tâcher de persuader.

CATÉCHISME n. m. Instruction sur les principes et les mystères de la foi; livre qui contient cette instruction.

CATÉCHISTE n. m. Qui enseigne le catéchisme aux enfants.

CATÉCHUMÉNAT n. m. Etat du catéchumène.

CATÉCHUMÈNE (*ku*) n. (gr. *katêchoumenos*, instruit de vive voix). Néophyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.

CATÉGORIE n. f. Classification par genre : *les catégories d'Aristote. Fig.* Caractère, classe, nature : *ces choses ne sont pas de la même catégorie.*

CATÉGORIQUE adj. Clair, précis : *réponse catégorique.*

CATÉGORIQUEMENT adv. D'une manière catégorique : *répondre catégoriquement.*

CATHARTIQUE adj. et n. Se dit des purgatifs.

CATHÉDRALE n. f. (lat. *cathedra*, chaire). Eglise principale d'un évêché.

CATHOLICISME n. m. Religion catholique.

CATHOLICITÉ n. f. Doctrine de l'Église catholique; ensemble des peuples catholiques.

CATHOLICON n. m. Electuaire de rhubarbe et de séné considéré autrefois comme une panacée.

CATHOLIQUE adj. (gr. *katholikos*, universel). Qui appartient à la religion romaine : *foi, pays catholique.* **Sa Majesté Catholique,** le roi d'Espagne. N. Qui professe la religion catholique.

CATHOLIQUEMENT adv. Conformément à la loi de l'Eglise catholique.

CATI n. m. Apprêt qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées : *donner le cati à du drap.*

CATILINAIRE n. f. Satire violente, par allusion aux *Catilinaires* de Cicéron.

CATILLAC ou **CATILLARD** n. m. Grosse poire d'hiver qu'on ne mange que cuite.

CATIMINI (EN) loc. adv. En cachette. *Fam.*

CATIR v. tr. Donner le lustre à une étoffe.

CATISSAGE n. m. Action de catir.

CATISSEUR n. m. Qui donne le cati.

CATOGAN n. m. Nœud de cheveux retroussés, fort à la mode à la fin du XVIIIe siècle.

CATON n. m. V. ce mot à la partie historique.

CATOPTRIQUE n. f. (gr. *katoptron*, miroir). Partie de l'optique qui traite de la réflexion de la lumière.

CAUCASIEN, IENNE adj. et n. ou **CAUCASIQUE** adj. Originaire du Caucase : *race caucasienne.*

CAUCHEMAR n. m. Oppression, étouffement que l'on éprouve parfois durant le sommeil. *Fig.* Personne ennuyeuse et incommode : *cet homme est mon cauchemar. Fam.*

CAUCHOIS, E adj. et n. Du pays de Caux.

CAUDAL, E adj. (lat. *cauda*, queue). De la queue : *nageoire caudale.*

CAUDATAIRE n. m. Celui qui porte la queue de la robe du pape, d'un prélat.

CAUDEBEC n. m. Ancien chapeau de laine, dont la première fabrique a été établie à Caudebec.

CAURIS n. m. Petite coquille qui sert de monnaie dans l'Inde et au Sénégal.

CAUSAL, E adj. (lat. *causa*, cause). Qui annonce un rapport de la cause à l'effet. *Gram.* Syn. de CAUSATIF.

CAUSALITÉ n. f. Manière dont une cause agit : *chercher la causalité.*

CAUSANT, E adj. Qui aime à causer.

CAUSATIF, IVE adj. *Gram.* Se dit des particules que l'on emploie pour énoncer la cause de ce qui a été dit : *conjonction causative*, comme *car, parce que*, etc.

CAUSE n. f. (lat. *causa*). Principe, ce qui fait que la chose est : *Dieu est la cause première;* motif, sujet : *agir sans cause;* intérêt, parti : *défendre la cause de l'innocence;* procès : *mettre quelqu'un hors de cause.* **Cause finale,** fin pour laquelle une chose est faite. **A cause de** loc. prép. En considération de. — Ne pas dire *à cause que*, mais *parce que.*

CAUSER v. tr. Etre cause : *causer de la peine;* parler de : *causer littérature.* V. int. S'entretenir familièrement; parler trop, inconsidérément : *il ne fait que causer.*

CAUSERIE n. f. Action de causer; propos indiscret.

CAUSETTE n. f. Petite causerie.

CAUSEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à causer.

CAUSEUSE n. f. Petit canapé pour deux personnes (*).

CAUSTICITÉ n. f. *Méd.* Propriété des caustiques. *Fig.* Penchant à dire des choses mordantes; malignité : *causticité du caractère.*

CAUSTIQUE adj. et n. (gr. *kaustikos*, qui brûle). *Méd.* Brûlant, corrosif : *herbe, remède caustique. Fig.* Mordant, satirique : *humeur caustique.*

CAUSTIQUEMENT adv. D'une manière caustique.

CAUTÈLE n. f. (lat. *cautela*; de *cautus*, prudent). Prudence mêlée de ruse.

CAUTELEUSEMENT adv. D'une manière cauteleuse.

CAUTELEUX, EUSE adj. Fin, rusé : *esprit cauteleux*. Se prend en mauvaise part.

CAUTÈRE n. m. (gr. *kautêrion*). Médicament qui brûle les chairs ; plaie qui en est le résultat, et qu'on entretient pour la suppuration.

CAUTÉRISATION n. f. Action de cautériser.

CAUTÉRISER v. tr. Brûler avec un caustique ou un fer rouge.

CAUTION n. f. (lat. *cautio ;* de *caveo*, je prends garde). Acte légal par lequel on s'engage à remplir les obligations contractées par une personne si elle ne le fait elle-même ; celui qui s'oblige ainsi. *Fig.* Garantie : *son honneur est ma caution. Homme sujet à caution*, sur qui on ne peut compter.

CAUTIONNEMENT n. m. Somme déposée en garantie.

CAUTIONNER v. tr. Se rendre caution pour quelqu'un.

CAVALCADE n. f. (ital. *cavalcare*, chevaucher). Marche de gens à cheval, avec pompe et cérémonie.

CAVALCADOUR adj. m. Se disait d'un écuyer chargé du soin des écuries et des équipages d'un prince.

CAVALE n. f. (lat. *caballus*, cheval). Jument.

CAVALERIE n. f. Troupes à cheval.

CAVALIER n. m. (lat. *caballus*, cheval). Homme à cheval ; soldat de cavalerie ; homme, par opposition à dame ; pièce du jeu des échecs ; espèce de papier. *Beau cavalier*, jeune homme leste et bien fait.

CAVALIER, IÈRE adj. Un peu trop libre : *air cavalier ;* brusque, un peu hautain : *réponse cavalière*.

CAVALIÈREMENT adv. D'une manière cavalière.

CAVATINE n. f. *Mus.* Air court, sans reprise.

CAVE n. f. (lat. *cavus*, creux). Lieu souterrain où l'on conserve le vin ; caisse à liqueurs ; fonds d'argent au jeu.

CAVE adj. Creux : *joues caves. Anat. Veines caves*, les deux grosses veines qui aboutissent dans l'oreillette droite du cœur.

CAVEAU n. m. Petite cave ; sépulcre de famille.

CAVECÉ, E adj. Qui a la tête noire, en parlant d'un cheval.

CAVEÇON n. m. Demi-cercle de fer que l'on fixe au nez des chevaux pour les dompter.

CAVÉE n. f. Chemin creux.

CAVER v. tr. Creuser, miner : *l'eau cave la pierre*. **Se caver** v. pr. Mettre une cave au jeu.

CAVERNE n. f. (lat. *caverna ;* de *cavus*, creux). Excavation vaste et profonde ; retraite de malfaiteurs : *caverne de voleurs*.

CAVERNEUX, EUSE adj. Plein de cavernes. *Fig.* Sourd, voilé : *voix caverneuse*.

CAVET n. m. Moulure concave dont le profil est d'un quart de cercle.

CAVIAR n. m. Œufs d'esturgeon salés.

CAVILLATION (*vil-la*) n. f. Sophisme, subtilité forcée.

CAVITÉ n. f. (rad. *cave*). Creux, vide dans un corps solide.

CE pr. dém. **Ce, cet** adj. dém. m. sing. ; **cette** f. sing. ; **ces** pl. des deux genres. — On dit : *ce sont les parents, ce sont eux, c'est nous, c'est vous, c'est le printemps et l'été*, etc.

CÉANS adv. Ici dedans : *sortez de céans. Vieux mot.*

CECI pr. dém. Cette chose-ci.

CÉCITÉ n. f. (lat. *cæcitas ;* de *cæcus*, aveugle). État d'une personne aveugle.

CÉDANT, E n. Qui cède son droit.

CÉDER v. tr. (lat. *cedere*, s'en aller). Laisser, abandonner ; vendre. V. int. Se soumettre : *céder à la force ;* succomber : *céder à la douleur ;* se reconnaître inférieur : *céder au mérite ;* plier : *céder sous le poids*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CÉDILLE n. f. Signe orthographique qui se met sous la lettre c devant *a, o, u*, pour lui donner le son de *s*, comme dans : *façade, leçon, reçu*.

CÉDRAT n. m. Arbre de l'espèce du citronnier ; son fruit.

CÈDRE n. m. (gr. *kedros*). Grand arbre de la famille des conifères.

CÉDULE n. f. (lat. *schedula*, feuillet). Billet sous seing privé.

CEINDRE v. tr. (lat. *cingere*. — *Je ceins, tu ceins, il ceint, nous ceignons, vous ceignez, ils ceignent ; je ceignais, nous ceignions ; je ceignis, nous ceignîmes ; je ceindrai, nous ceindrons ; je ceindrais, nous ceindrions ; ceins, ceignons, ceignez ; que je ceigne, que nous ceignions ; que je ceignisse, que nous ceignissions ; ceignant ; ceint, ceinte*). Entourer, environner. *Ceindre la couronne, le diadème*, être élevé au pouvoir souverain ; *ceindre la tiare*, être élu pape.

CEINTRAGE n. m. *Mar.* Ensemble des cordages qui servent à ceindre un bâtiment lorsqu'il menace de s'ouvrir.

CEINTURE n. f. Ruban, cordon, etc., mis autour du milieu du corps ; endroit du corps où se place la ceinture ; ce qui entoure, fortifie : *ceinture de murailles*.

CEINTURIER n. m. Celui qui fait ou vend des ceintures, des ceinturons.

CEINTURON n. m. Ceinture à laquelle on suspend l'épée, le sabre.

CELA pr. dém. Cette chose-là.

CÉLADON adj. Vert pâle : *un ruban céladon*. — V. à la partie historique.

CÉLÉBRANT n. m. Prêtre qui dit la messe, qui officie.

CÉLÉBRATION n. f. Action de célébrer : *célébration du mariage*.

CÉLÈBRE adj. (lat. *celeber*). Fameux, renommé.

CÉLÉBRER v. tr. Exalter, louer avec

éclat : *célébrer une action, un héros* ; solenniser. *Célébrer la messe*, la dire. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CÉLÉBRITÉ n. f. Grande réputation ; personnage célèbre : *c'est une célébrité.*

CELER v. tr. (lat. *celare*). Cacher ; taire, ne pas révéler. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CÉLÈRES n. m. pl. (lat. *celer*, rapide). Corps de cavalerie créé par Romulus pour lui servir de garde, et qui paraît avoir été l'origine de l'ordre équestre.

CÉLERI n. m. Plante potagère.

CÉLÉRITÉ n. f. (lat. *celer*, rapide). Vitesse, promptitude dans l'exécution.

CÉLESTE adj. (lat. *cœlestis*; de *cœlum*, ciel). Qui appartient au ciel : *corps céleste*; divin, qui vient de Dieu : *bonté céleste*. **Père céleste,** Dieu. **Esprits célestes,** qui habitent le séjour des bienheureux.

CÉLESTIN n. m. Religieux d'un ordre fondé en 1216 par le pape Célestin V.

CÉLIAQUE adj. *Anat.* Se dit d'une des artères du bas-ventre.

CÉLIBAT n. m. (lat, *cœlibatus*). Etat d'une personne non mariée.

CÉLIBATAIRE adj. et n. Qui vit dans le célibat.

CELLE pr. f. V. CELUI.

CELLÉRIER, IÈRE n. Chargé de faire des provisions, dans un monastère.

CELLIER n. m. (lat. *cella*, cave). Lieu bas et frais où l'on met le vin et les autres provisions.

CELLULAIRE adj. Rempli d'une infinité de petites loges ou cellules : *tissu cellulaire*. *Voiture cellulaire*, qui sert à transporter les prisonniers; *système, régime cellulaire*, d'après lequel les prisonniers sont renfermés isolément.

CELLULE n. f. (lat. *cellula*). Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse; logement d'un cardinal au conclave; chambre de prisonnier. *Anat.* Petite cavité. *Hist. nat.* Alvéole des abeilles.

CELLULEUX adj. m. Divisé en cellules.

CELLULOÏD ou **CELLULOÏDE** n. m. Substance à base de cellulose nitrique et de camphre.

CELLULOSE n. f. Principe particulier des corps organisés qui constitue la partie solide des végétaux.

CELTIQUE adj. Qui concerne les Celtes. N. m. La langue des Celtes.

CELUI, CELLE pr. dém. ; pl. **CEUX, CELLES.** Se disent des personnes et des choses. **Celui-ci, celle-ci,** etc., servent à représenter ce qui est le plus proche ; **celui-là, celle-là,** etc., servent à représenter ce qui est le plus éloigné.

CÉMENT n. m. Matière dont on entoure un corps métallique pour le cémenter ; tartre des dents.

CÉMENTATION n. f. Action de cémenter un métal.

CÉMENTATOIRE adj. Qui concerne la cémentation.

CÉMENTER v. tr. Entourer un métal de cément pour l'exposer au feu.

CÉMENTEUX, EUSE adj. Qui a les caractères du cément.

CÉNACLE n. m. (lat. *cœnaculum*). Salle à manger en style de l'Ecriture sainte : *Jésus-Christ fit la cène dans un cénacle*. *Fig.* Réunion de gens qui partagent les mêmes idées.

CENDRE n. f. (lat. *cinis, cineris*). Résidu de toute combustion. Pl. Restes des morts ; résidu des linges qui ont servi à l'autel, et dont le prêtre marque le front des fidèles le premier jour du carême : *recevoir les cendres*.

CENDRÉ, E adj. Couleur de cendre : *cheveux blond cendré*.

CENDRÉE n. f. Petit plomb pour la chasse.

CENDREUX, EUSE adj. Plein de cendre.

CENDRIER n. m. Partie du fourneau où tombe la cendre (*).

CENDRILLON n. f. V. PART. HIST. Femme qui se tient toujours au coin du feu ; servante malpropre. *Fam.*

CÈNE n. f. (lat. *cœna*, souper). Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa passion; communion des protestants.

CENELLE n. f. Fruit de l'aubépine.

CÉNOBITE n. m. (gr. *koinos*, commun; *bios*, vie). Moine qui vit en communauté.

CÉNOBITIQUE adj. Qui appartient au cénobite : *vie cénobitique*.

CÉNOBITISME n. m. Etat du cénobite.

CÉNOTAPHE n. m. (gr. *kenos*, vide; *taphos*, tombeau). Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort.

CENS (*cense*) n. m. (lat. *census*, compte). Dénombrement des citoyens; redevance annuelle ; quotité d'impositions nécessaires pour être électeur en certains pays : *le cens électoral*.

CENSE n. f. Métairie.

CENSÉ, E adj. (lat. *censere*, juger). Considéré comme.

CENSÉMENT adv. Par supposition.

CENSEUR n. m. (lat. *censor*). Ancien magistrat de Rome. V. PART. HIST. Critique ; surveillant des études dans un lycée.

CENSIER, ÈRE adj. A qui le cens était dû; qui percevait le cens.

CENSITAIRE n. m. Celui qui devait le cens à un seigneur.

CENSIVE n. f. V. FÉODALITÉ (*P. hist.*).

CENSORIAL, E, AUX adj. Relatif à la censure : *loi censoriale*.

CENSUEL, ELLE adj. Qui a rapport au cens : *rente censuelle*.

CENSURABLE adj. Qui mérite la censure : *conduite censurable*.

CENSURE n. f. (lat. *censura*). Fonc-

tion de censeur; critique d'un ouvrage; blâme : *s'exposer à la censure du public;* jugement ecclésiastique qui prononce suspension, interdiction ; examen qu'un gouvernement fait faire des ouvrages avant d'en permettre la publication ; comité des personnes chargées de cet examen.

CENSURER v. tr. Blâmer ; critiquer ; condamner à la censure.

CENT adj. num. Dix fois dix : *deux cents hommes, deux cent dix chevaux;* nombre indéterminé : *en cent occasions;* centième : *l'an huit cent, page deux cent.* N.m. : *trois cents d'œufs, un cent de piquet.*

CENTAINE n. f. Cent; un grand nombre : *par centaines;* brin de fil ou de soie qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau.

CENTAURE n. m. Personnage fabuleux. V. PART. HIST.

CENTAURÉE n. f. Plante médicinale.

CENTENAIRE adj. et n. Qui a vécu cent ans; anniversaire d'un événement mémorable, qui revient de cent ans en cent ans.

CENTENIER n. m. Chef d'une troupe de cent hommes.

CENTÉSIMAL, E, AUX adj. Qui est divisé en cent parties; qui se rapporte à chacune des divisions d'une échelle coupée en cent parties égales : *degrés centésimaux.*

CENTI (lat. *centum*, cent). Préfixe qui désigne, dans le système métrique, une unité cent fois plus petite que l'unité génératrice, comme *centimètre, centilitre, centigramme*, etc.

CENTIARE n. m. Centième partie de l'are. Le centiare est le seul sous-multiple de l'are; il vaut 1 mètre carré.

CENTIÈME adj. ord. de *cent*. N. m. La centième partie.

CENTIGRADE adj. (préf. *centi* et lat. *gradus*, degré). Divisé en 100 degrés : *thermomètre centigrade.*

CENTIGRAMME n. m. Centième partie du gramme.

CENTILITRE n. m. Centième partie du litre.

CENTIME n. m. Centième partie du franc.

CENTIMÈTRE n. m. Centième partie du mètre.

CENTISTÈRE n. m. Centième partie partie du stère.

CENTON n. m. (lat. *cento*, habit fait de morceaux). Recueil de vers ou de fragments de prose réunis ensemble de manière à former un sens.

CENTRAL, E, AUX adj. Qui est au centre; principal : *bureau central de charité. Feu central*, supposé au centre de la terre.

CENTRALISATEUR, TRICE adj. Qui centralise.

CENTRALISATION n. f. Action de réunir en un centre commun d'action ou d'autorité : *nulle part la centralisation n'est portée aussi loin qu'en France.*

CENTRALISER v. tr. Réunir dans un centre commun.

CENTRE n. m. (lat. *centrum*). Milieu d'un cercle, d'une sphère, etc. *Fig.* Siège principal : *le centre des affaires. Centre d'attraction* ou *de gravitation*, point vers lequel un corps céleste est sans cesse attiré par la force de gravité.

CENTRIFUGE adj. (lat. *centrum*, centre; *fugio*, je fuis). Qui tend à éloigner du centre : *force centrifuge.* — Tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'échapper, à fuir par la tangente. La force en vertu de laquelle ce corps tend ainsi à s'éloigner se nomme force centrifuge. C'est en vertu de cette force que les pierres s'échappent des frondes.

Tout corps qui est en mouvement autour d'un centre tend à s'en rapprocher et semble le chercher. Ce phénomène a lieu en vertu d'une force appelée centripète. C'est par la force centripète que les corps libres, comme les animaux, les pierres, etc., sont retenus à la surface de la terre, malgré son mouvement de rotation. Ainsi, quand un corps se meut autour d'un autre, il tend à s'en éloigner en vertu de la force centrifuge, et à s'en rapprocher en vertu de la force centripète ; il doit résulter, et il résulte en effet, de ces deux forces contraires un mouvement mixte, c'est-à-dire le mouvement circulaire ; c'est ce qui a lieu dans le système solaire : la lune tourne autour de la terre, la terre autour du soleil, etc.

CENTRIPÈTE adj. (lat. *centrum*, centre; *peto*, je gagne). Qui tend à rapprocher du centre : *force centripète:* V. CENTRIFUGE.

CENT-SUISSES n. m. pl. V. à la partie historique. N. m. s. : *un Cent-Suisse.*

CENTUMVIR (*tome*) n. m. (lat. *centum*, cent; *vir*, homme). Membre d'un tribunal de l'ancienne Rome, composé de cent membres.

CENTUMVIRAL, E, AUX (*tome*) adj. Qui se rapporte aux centumvirs.

CENTUMVIRAT (*tome*) n. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE adj. et n. Qui vaut cent fois autant.

CENTUPLER v. tr. Rendre cent fois aussi grand.

CENTURIE n. f. (lat. *centuria;* de *centum*, cent). Centaine : *le peuple romain était divisé par centuries.*

CENTURION n. m. Chef de cent hommes dans la milice romaine.

CEP (*cè* — *cepp* devant une voyelle) n. m. (lat. *cippus*, souche). Pied de vigne.

CÉPAGE n. m. Nature de plant de vigne.

CÈPE n. m. Sorte de champignon très estimé.

CÉPÉE n. f. (lat. *cippus*, souche). Touffe de tiges de bois sortant du même tronc.

CEPENDANT adv. Pendant ce temps-là. Conj. Néanmoins, toutefois.

CÉPHALALGIE n. f. (gr. *kephalê*, tête; *algos*, douleur). Toute sorte de douleur de tête.

CÉPHALALGIQUE adj. Qui a rapport à la céphalalgie.

CÉPHALIQUE adj. (gr. *kephalê*, tête). De la tête : *veine céphalique*.

CÉPHALOPODE n. m. Mollusque caractérisé par des tentacules à la tête et autour de la bouche.

CÉRAMIQUE adj. (gr. *keramos*, terre à potier). Qui concerne la fabrication des vases de terre. N. f. Art de fabriquer ces vases.

CÉRASTE n. m. Vipère d'Egypte très venimeuse.

CÉRAT n. m. (lat. *ceratus*, qui contient de la cire). Onguent qui contient de la cire et de l'huile.

CERBÈRE n. m. Portier brutal, grossier, intraitable ; gardien sévère. V. à la partie historique.

CERCEAU n. m. (lat. *circulus*, cercle). Cercle de bois ou de fer.

CERCLAGE n. m. Action de cercler.

CERCLE n. m. (lat. *circulus*). Surface plane, limitée par une circonférence dont tous les points sont à égale distance du centre (*) ; la circonférence elle-même : *décrire un cercle;* cerceau : *cercle d'un tonneau;* réunion, assemblée : *cercle nombreux*. *Fig.* Etendue, limites : *le cercle des connaissances humaines.* **Cercle vicieux,** manière défectueuse de raisonner.

CERCLER v. tr. Garnir, entourer de cercles.

CERCOPITHÈQUE n. m. Genre de singes à longue queue.

CERCUEIL n. m. (gr. *sarx*, *sarkos*, chair). Coffre, ordinairement de bois, où l'on renferme le corps d'un mort.

CÉRÉALE adj. et n. f. (rad. *Cérès*, déesse des moissons). Se dit des graminées dont les grains, réduits en farine, servent à la nourriture de l'homme.

CÉRÉBRAL, E, AUX adj. (lat. *cerebrum*, cerveau). *Anat.* Qui appartient au cerveau : *fièvre, matière cérébrale.*

CÉRÉMONIAL n. m. Usage suivi dans les cérémonies religieuses ou politiques : *le cérémonial de la cour.*

CÉRÉMONIE n. f. Forme extérieure et régulière d'un culte ; pompe, appareil : *grande cérémonie;* politesse, déférence : *visite de cérémonie;* civilité gênante : *faire des cérémonies. Sans cérémonie*, sans façon.

CÉRÉMONIEUX, EUSE adj. Qui fait trop de cérémonies.

CERF n. m. (lat. *cervus*). Bête fauve, de l'ordre des ruminants, dont la tête est garnie de prolongements osseux et diversement ramifiés, appelés bois.

CERFEUIL n. m. Plante potagère, de la famille des ombellifères.

CERF-VOLANT (*cèr*) n. m. Insecte volant de la famille des coléoptères (*) ; jouet d'enfant. Pl. des *cerfs-volants.*

CERISAIE n. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE n. f. (lat. *cerasus*). Fruit du cerisier. Adj. Qui est de la couleur de la cerise : *des rubans cerise, rouge cerise.*

CERISETTE n. f. Cerise séchée.

CERISIER n. m. Genre d'arbres voisin du genre prunier.

CERNE n. m. Cercle qui se forme autour d'une plaie, d'une contusion, etc.

CERNÉ adj. m. *Yeux cernés*, entourés d'un cercle bleuâtre.

CERNEAU n. m. Moitié de noix tirée de la coque avant la maturité.

CERNER v. tr. Faire une incision autour de : *cerner un arbre;* faire des cerneaux : *cerner des noix;* investir : *cerner une place. Fig.* Circonvenir : *cerner quelqu'un.*

CERTAIN, E adj. (lat. *certus*). Vrai, indubitable : *un fait certain;* sûr, assuré : *gage certain;* déterminé : *se réunir à certaines heures;* un, quelque : *certain auteur, certaines choses.* N. m. sing. Chose certaine : *préférer le certain à l'incertain.*

CERTAINEMENT adv. Assurément, indubitablement.

CERTES adv. Très certainement.

CERTIFICAT n. m. (lat. *certum*, certain ; *facere*, faire). Ecrit signé qui rend témoignage de la vérité d'un fait.

CERTIFICATEUR n. m. Qui certifie une caution, un billet, etc.

CERTIFICATION n. f. Assurance par écrit.

CERTIFIER v. tr. Donner pour certain, assurer comme vrai.

CERTITUDE n. f. (lat. *certitudo;* de *certus*, certain). Conviction, assurance pleine et entière.

CÉRUMEN (*mène*) n. m. Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE adj. Qui forme le cérumen ; qui tient de la cire : *matière cérumineuse.*

CÉRUSE n. f. Carbonate de plomb, appelé aussi BLANC DE CÉRUSE.

CERVAISON n. f. Epoque où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU n. m. (lat. *cervix*, tête). Nom donné à l'ensemble de toutes les parties contenues dans la cavité du crâne (*). *Fig.* Esprit, intelligence, jugement : *cerveau creux, débile, léger. Cerveau brûlé*, homme exalté.

CERVELAS n. m. Saucisse grosse et courte.

CERVELET n. m. Partie postérieure de l'encéphale.

CERVELLE n. f. Partie molle du cerveau. *Fig.* Entendement, esprit. *Homme sans cervelle*, fou, évaporé. *Fam.*

CERVICAL, E, AUX adj. Qui appartient au cou : *muscle cervical.*

CERVIER. V. LOUP-CERVIER.

CERVOISE n. f. Sorte de bière.

CÉSARIEN, ENNE adj. Qui a rapport à Jules César ou à un empereur, un souverain. *Opération césarienne*, opération chirurgicale. N. m. Partisan de César.

CÉSARISME n. m. (rad. *César*). Domination des souverains portés au gouvernement par la démocratie, mais revêtus d'un pouvoir absolu.

CESSANT, E adj. Arrêté, suspendu : *toute affaire cessante.*

CESSATION n. f. Discontinuation : *cessation de travail, de la vie.*

CESSE n. f. Répit : *il n'avait point de cesse qu'il n'ait réussi.* **Sans cesse** loc. adv. Sans discontinuer.

CESSER v. tr. (lat. *cessare*). Discontinuer : *cesser une poursuite.* V. int. Prendre fin : *l'orage a cessé.*

CESSIBILITÉ n. f. Qualité d'une chose qui peut être cédée.

CESSIBLE adj. Qui peut être cédé : *droit cessible.*

CESSION n. f. Action de céder, transport, abandon : *cession de biens.*

CESSIONNAIRE n. m. Celui qui accepte une cession.

C'EST-À-DIRE loc. conj. qui indique explication.

CESTE n. m. Gantelet garni de fer ou de plomb, dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat.

CÉSURE n. f. (lat *cæsura* action de couper). Repos ménagé dans un vers pour en régler la cadence : *Rien n'est beau que le vrai ; — le vrai seul est aimable.* Dans les vers grecs et latins, syllabe qui termine un mot et commence un pied.

CET, CETTE pr. dém. V. CE.

CÉTACÉ, E adj. Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson. N. m. pl. Ordre de mammifères auquel appartiennent les baleines, les cachalots, les dauphins.

CÉTÉRAC n. m. Fougère médicinale.

CÉTOINE n. f. Genre de coléoptère.

CHABLER v. tr. Battre à coups de gaule : *chabler des noix.*

CHABLIS n. m. Vin blanc très estimé, récolté à Chablis : *un verre de chablis* ; bois abattu dans les forêts par le vent ou l'orage.

CHABOT ou **CABOT** n. m. Poisson d'eau douce, à tête grosse et plate.

CHABRAQUE n. f. V. SCHABRAQUE.

CHACAL n. m. (turc *schakal*). Quadrupède carnassier qui tient du loup et du renard. Pl. des *chacals.*

CHACONNE n. f. Danse que l'on exécutait sur un air servant autrefois de finale aux ballets ; cet air lui-même.

CHACUN, E pr. ind. Chaque personne ou chaque chose ; tout le monde : *chacun le dit.*

CHAFOUIN, E adj. et n. Maigre, de petite taille, et qui a la mine sournoise et rusée. *Fam.*

CHAGRIN, E adj. Triste, mélancolique ; de mauvaise humeur.

CHAGRIN n. m. Peine, affliction.

CHAGRIN n. m. (ital. *zigrino*). Cuir grenu pour couvrir des boîtes, des étuis, des livres, ordinairement de peau d'âne ou de mulet.

CHAGRINÉ, E adj. Qui a l'apparence du chagrin : *peau chagrinée.*

CHAGRINER v. tr. Attrister ; préparer une peau pour en faire du chagrin.

CHAH. V. SCHAH.

CHAGRINIER n. m. Celui qui fabrique le chagrin.

CHAI ou **CHAIS** n. m. Lieu où sont emmagasinés les vins et les eaux-de-vie.

CHAÎNAGE n. m. Action de mesurer à la chaîne.

CHAÎNE n. f. Lien composé d'anneaux passés les uns dans les autres : *chaîne d'or ;* peine des galères : *condamner à la chaîne ;* continuité : *chaîne de montagnes ;* fils tendus entre lesquels passe la trame. *Fig.* Captivité, sujétion : *les chaînes de l'esclavage ;* figure de danse : *chaîne anglaise ;* enchaînement : *la chaîne des idées.*

CHAÎNER v. tr. Mesurer sur le terrain avec une chaîne.

CHAÎNETIER n. m. Ouvrier qui fabrique des agrafes et de petites chaînes.

CHAÎNETTE n. f. Petite chaîne.

CHAÎNEUR n. m. Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNON n. m. Anneau de chaîne.

CHAIR n. f. (v. fr. *car, char ;* du lat. *caro*). Substance molle, sanguine et organique de l'animal. *Fig.* Nature humaine : *la chair est faible ;* pulpe des fruits : *la chair du melon. Avoir la chair de poule*, frissonner. *Fam.*

CHAIRE n. f. Siège élevé d'où un prédicateur, un professeur parlent à l'auditoire. *Fig.* Prédication religieuse : *éloquence de la chaire ;* siège apostolique : *la chaire de saint Pierre ;* fonction de professeur : *chaire de philosophie.*

CHAIS. V. CHAI.

CHAISE n. f. Siège à dossier sans bras. **Chaise à porteurs**, siège fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes (*) ; **chaise de poste**, voiture pour courir la poste ; **chaise percée**, siège pour les besoins naturels.

CHALAND n. m. Bateau plat.

CHALAND, E n. Acheteur habitué.

CHALANDISE n. f. Clientèle, affluence de chalands.

CHALCOGRAPHE (*kal*) n. m. Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE n. f. (*kal*) n. f. (gr. *chalkos*, cuivre; *graphô*, j'écris). Art du chalcographe.

CHALCOGRAPHIQUE (*kal*) adj. Qui se rapporte à la chalcographie.

CHALDAÏQUE (*kal*) adj. Qui a rapport aux Chaldéens : *langue chaldaïque*.

CHALDÉEN (*kal*) adj. et n. De la Chaldée.

CHÂLE n. m. (ar. *schâl*). Grande pièce de laine, de soie, etc., que les femmes portent sur leurs épaules. **Châle-tapis,** châle de laine très fort, à dessins de formes régulières ou carrées.

CHALET n. m. Maison suisse où l'on fait des fromages; toute maison de campagne imitant le chalet suisse.

CHALEUR n. f. (lat. *calor*). Qualité de ce qui est chaud. *Fig.* Ardeur : *chaleur du combat*.

CHALEUREUSEMENT adv. Avec chaleur.

CHALEUREUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de chaleur : *style chaleureux*.

CHÂLIT n. m. Bois de lit.

CHALOIR v. int. Importer, intéresser. N'est plus employé que dans cette locution : *il ne m'en chaut*, il ne m'importe.

CHALOUPE n. f. Petit bâtiment léger pour le service des vaisseaux.

CHALUMEAU n. m. (lat. *calamus*). Tuyau de paille, de roseau; tuyau employé dans les arts et servant à produire une flamme d'une température très élevée (*); flûte champêtre.

CHALUT n. m. Filet de pêche.

CHAMADE n. f. Signal donné par le tambour pour annoncer que des assiégés capitulent : *battre la chamade*.

CHAMAILLER v. int. Quereller. **Se chamailler** v. pr. Se battre ou se quereller avec bruit.

CHAMAILLIS n. m. Mêlée, rixe; dispute bruyante.

CHAMARRER v. tr. (v. fr. *chamarre*, simarre). Orner de passementeries : *chamarrer un habit*.

CHAMARRURE n. f. Manière de chamarrer; ornements de mauvais goût.

CHAMBELLAN n. m. Officier chargé de tout ce qui concerne le service intérieur de la chambre d'un souverain.

CHAMBERTIN n. m. Vin rouge très estimé, récolté à Chambertin : *une bouteille de chambertin*.

CHAMBRANLE n. m. Encadrement d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

CHAMBRE n. f. (v. fr. *cambre;* du gr. *chamara*, voûte). Chacune des pièces d'une maison, surtout celle où l'on couche ; lieu où se réunissent les assemblées délibérantes, les corps constitués : *chambre des députés;* l'ensemble des membres de ces assemblées; section ou division de certains tribunaux : *première chambre du tribunal civil. Garder la chambre*, être indisposé; *travailler en chambre*, travailler chez soi et pour un autre qui tient boutique. **Chambre noire** ou **obscure,** boîte close, sauf une légère ouverture, munie d'une lentille par laquelle pénètrent en se croisant les rayons réfléchis par les objets extérieurs, dont l'image va se former sur un écran placé à une distance convenable.

CHAMBRÉE n. f. Soldats, ouvriers logeant et mangeant ensemble.

CHAMBRER v. tr. Tenir enfermé : *chambrer ses enfants*.

CHAMBRELAN n. m. Ouvrier qui travaille en chambre.

CHAMBRETTE n. f. Petite chambre.

CHAMBRIER n. m. Officier claustral de certains chapitres et monastères.

CHAMBRIÈRE n. f. Servante; long fouet de manège; pièce de bois mobile pour soutenir une voiture.

CHAMEAU n. m. (lat. *camelus*). Quadrupède ruminant qui a deux bosses sur le dos.

CHAMELIER n. m. Celui qui soigne et conduit les chameaux.

CHAMELLE n. f. Femelle du chameau.

CHAMOIS n. m. Genre d'antilopes des montagnes; sa peau préparée : *gants de chamois*. Adj. Couleur d'un jaune clair : *ruban, robe chamois*.

CHAMOISER v. tr. Apprêter les peaux de chamois.

CHAMOISERIE n. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois; ces peaux préparées.

CHAMOISEUR n. m. Qui prépare et vend les peaux en général.

CHAMP n. m. (lat. *campus*). Étendue de terre labourable. *Courir les champs*, la campagne; fond sur lequel on représente quelque chose : *le champ d'une médaille, d'un écusson. Fig. Le champ d'honneur*, l'endroit où se livre une bataille; *champ de Mars*, champ de manœuvre; *champ de Mai*, autrefois assemblée générale de la nation; *champ de repos*, cimetière; *se battre en champ clos*, en combat singulier; *prendre la clef des champs*, s'enfuir. Loc. adv. **Sur-le-champ,** sans délai; **à tout bout de champ,** à tout propos.

CHAMP n. m. (v. fr. *cant*, côté). Côté d'une pièce équarrie le plus étroit dans le sens de la longueur. Loc. adv. **De champ,** dans le sens de la longueur et sur la petite face.

CHAMPAGNE n. m. Vin blanc mousseux, très estimé, que l'on récolte en Champagne : *un verre de champagne. Champagne frappé*, refroidi vivement;

fine champagne, eau-de-vie de qualité supérieure, fabriquée dans les Charentes.

CHAMPART n. m. Mélange de froment et de seigle semés ensemble. *Féod.* Part sur les gerbes qui revenait aux seigneurs de certains fiefs.

CHAMPENOIS, OISE adj. et n. De la Champagne.

CHAMPÊTRE adj. Qui appartient aux champs : *mœurs champêtres.*

CHAMPIGNON n. m. (bas lat. *campinolius*). Genre de végétaux cryptogames, dont certaines espèces sont bonnes à manger et les autres vénéneuses ; support dont l'extrémité est arrondie et qui sert à soutenir divers objets dans les étalages ; bouton qui se forme à une mèche qui brûle. *Méd.* Excroissance molle et fongueuse qui se forme dans les plaies.

CHAMPIGNONNIÈRE n. f. Couche pour les champignons.

CHAMPION n. m. Celui qui combattait en champ clos ; combattant. *Fig.* Défenseur : *se faire le champion d'un autre.*

CHAMPLEVER v. tr. Creuser une surface unie pour y tailler des figures ou y incruster des ornements.

CHANCE n. f. (v. fr. *choir*). Nature ou résultat d'un événement ; probabilité : *calculer les chances ;* bonheur : *avoir de la chance.*

CHANCELANT, E adj. Qui chancelle : *vieillard chancelant. Fig.* Mal assuré : *santé chancelante.*

CHANCELER v. int. Vaciller sur ses pieds, sa base : *cet homme, cet édifice chancelle. Fig.* Etre irrésolu : *sa vertu chancelle.* — Prend deux *l* devant un *e* muet.

CHANCELIER n. m. (lat. *cancellarius*). Chef suprême de la justice, chargé de la garde des sceaux de l'Etat ; dignitaire qui a la garde des sceaux dans un corps ou un ordre : *le chancelier de la Légion d'honneur.*

CHANCELIÈRE n. f. Boîte ou sac fourré pour couvrir les pieds chauds.

CHANCELLEMENT n. m. Action de chanceler.

CHANCELLERIE n. f. Lieu où l'on scelle avec le sceau de l'Etat ; bureaux, administration que dirige un chancelier ; hôtel du chancelier.

CHANCEUX, EUSE adj. Qui a une chance heureuse ; douteux : *cette affaire est fort chanceuse.*

CHANCIR v. int. Moisir.

CHANCISSURE n. f. Moisissure.

CHANCRE n. m. Ulcère cancéreux qui ronge les chairs. *Fig.* Cause de destruction progressive.

CHANCREUX, EUSE adj. De la nature du chancre.

CHANDELEUR n. f. Fête de la présentation de Notre-Seigneur au Temple, et de la purification de la Vierge (2 février).

CHANDELIER n. m. Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie (*) ; celui qui fait ou vend des chandelles.

CHANDELLE n. f. (lat. *candela ;* de *candeo*, je brûle). Flambeau de suif. *Chandelle romaine*, pièce d'artifice.

CHANDELLERIE n. f. Fabrique de chandelles.

CHANFREIN n. m. Partie de la tête du cheval qui s'étend des oreilles aux naseaux ; petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINER v. tr. Tailler en chanfrein.

CHANGE n. m. Troc d'une chose contre une autre ; opération qui consiste dans la vente des monnaies, des matières d'or et d'argent et des papiers-monnaies ; taux auquel se fait cette opération ; bureau du changeur ; commission du changeur : *il y a tant pour le change. Fig. Prendre le change*, se tromper ; *donner le change*, tromper.

CHANGEABLE adj. Qui peut être changé.

CHANGEANT, E adj. Inconstant, variable.

CHANGEMENT n. m. Action de changer.

CHANGER v. tr. Céder une chose pour une autre ; remplacer une chose par une autre : *il faut changer cet enfant* (le changer de linge) ; convertir : *changer les métaux en or ;* altérer : *rien ne peut changer les lois de la nature.* V. int. Quitter une chose pour une autre : *changer de condition ;* passer d'un état à un autre : *le temps va changer.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

CHANGEUR n. m. Qui se livre aux opérations du change.

CHANLATTE n. f. Chevron refendu qui se pose dans le même sens que les lattes.

CHANOINE n. m. (gr. *kanonikos*, régulier). Ecclésiastique qui possède un canonicat.

CHANOINESSE n. f. Autrefois religieuse qui possédait une prébende.

CHANOINIE n. f. Canonicat.

CHANSON n. f. (lat. *cantio*, action de chanter). Pièce de vers que l'on chante. Pl. *Fig.* Sornettes, discours frivoles : *chansons que tout cela !*

CHANSONNER v. tr. Faire une chanson satirique contre quelqu'un : *chansonner un ministre.*

CHANSONNETTE n. f. Petite chanson.

CHANSONNIER n. m. Auteur ou recueil de chansons.

CHANT n. m. (lat. *cantus*). Suite de sons modulés émis par la voix ; air mis sur des paroles ; mélodie : *chant harmonieux ;* toute composition en vers : *mes chants rediront vos exploits ;* chacune des

divisions d'un poème épique ou didactique : *poème en dix chants* **Plain-chant,** chant ordinaire de l'Eglise.

CHANTABLE adj. Qui peut être chanté.

CHANTAGE n. m. Action d'exploiter à son profit la crainte qu'un autre éprouve de voir révéler un acte honteux.

CHANTEAU n. m. Morceau coupé à un grand pain; morceau d'étoffe coupé à une plus grande pièce.

CHANTEPLEURE n. f. Espèce d'entonnoir à long tuyau percé de trous; fente pratiquée dans un mur pour l'écoulement des eaux.

CHANTER v. tr. (lat. *cantare*). Former avec la voix des sons variés; célébrer, louer : *chanter la gloire, les vertus*; chansonner, railler : *Mazarin disait : ils chantent, ils payeront.* V. int. Imiter le chant en déclamant : *cet orateur chante.* **Se chanter** v. pr. Etre chanté : *cet air se chante partout.*

CHANTERELLE n. f. Corde d'un violon, d'une basse, qui a le son le plus aigu; oiseau qu'on emploie pour en attirer d'autres dans des filets; femelle de la perdrix dont on se sert pour attirer les mâles.

CHANTEUR, EUSE n. Qui chante souvent ou fait métier de chanter.

CHANTIER n. m. Emplacement où les marchands entassent le bois, le charbon qu'ils ont à vendre; atelier où l'on travaille le bois, la pierre; lieu de construction pour les vaisseaux; madriers sur lesquels on place les tonneaux dans les caves.

CHANTIGNOLE n. f. Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTONNER v. tr. et int. Chanter à demi-voix.

CHANTOURNAGE n. m. Action de chantourner.

CHANTOURNER v. tr. Tailler en dehors et évider en dedans une pièce de bois ou de métal, d'après un profil donné.

CHANTRE n. m. (lat. *cantor*, chanteur). Celui qui chante au lutrin. *Fig.* Poète : *le chantre d'Ausonie* (Virgile); *le chantre d'Achille* (Homère); *le chantre de Thrace* (Orphée); oiseau chanteur : *les chantres des bois.*

CHANVRE n. m. Plante textile qui porte le chènevis; filasse qu'on retire de l'écorce du chanvre.

CHANVRIER, ÈRE adj. Qui concerne le chanvre : *industrie chanvrière.*

CHAOS (*ka-o*) n. m. (gr. *chaos*, abîme). Confusion générale des éléments, de la matière, avant la création; confusion, désordre.

CHAOTIQUE adj. Qui se rapporte au chaos.

CHAPE n. f. (lat. *capere*, contenir). Sorte de grand manteau d'église, qui s'agrafe par devant; étrier de fer qui porte l'axe sur lequel tourne une poulie.

CHAPEAU n. m. (bas lat. *capellus*). Coiffure d'homme ou de femme; partie supérieure d'un champignon. *Fig.* Dignité de cardinal. **Chapeau chinois,** instrument de musique militaire (*).

CHAPE-CHUTE n. f. Aubaine. *Vieux.*

CHAPELAIN n. m. (lat. *capellanus*). Aumônier d'un prince; desservant d'une chapelle.

CHAPELER v. tr. Râper la croûte. — Double *l* devant une syllabe muette.

CHAPELET n. m. Réunion de plusieurs grains enfilés, sur lesquels on récite des *Pater* et des *Ave. Arch.* Baguette découpée en une suite continue de grains ronds ou ovales. *Fig. Défiler son chapelet*, dire tout ce qu'on sait, ce qu'on a sur le cœur.

CHAPELIER n. m. Qui fait ou vend des chapeaux.

CHAPELLE n. f. (lat. *capella*). Petite église; toute partie d'une église ayant autel. **Chapelle ardente,** appareil funèbre qui entoure le corps d'un mort.

CHAPELLENIE n. f. Dignité, bénéfice d'un chapelain.

CHAPELLERIE n. f. Art et commerce du chapelier.

CHAPELURE n. f. Croûte de pain râpée.

CHAPERON n. m. Sorte de capuchon qui était la coiffure ordinaire des deux sexes au moyen âge; couronnement d'un mur en forme de toit (*). *Fig.* Personne grave et âgée qui, par bienséance, accompagne une jeune fille dans le monde.

CHAPERONNER v. tr. Couvrir d'un chaperon : *chaperonner une muraille. Fig. Chaperonner une jeune personne*, lui servir de compagnon, de surveillant.

CHAPIER n. m. Porte-chape.

CHAPITEAU n. m. (lat. *capitellum*; de *caput*, tête). Partie qui fait saillie au-dessus d'un fût de colonne, de pilastre (*); corniche d'un buffet, d'une armoire, etc.; partie supérieure d'un alambic.

CHAPITRAL, E adj. Qui concerne un chapitre de religieux, de chanoines.

CHAPITRE n. m. (lat. *capitulum*; de *caput*, tête). Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre ou par ce simple numero; matières qui y sont traitées; corps de chanoines : *l'évêque et son chapitre. Fig.* Matière, chose dont on parle : *causons sur ce chapitre.*

CHAPITRER v. tr. Réprimander sévèrement.

CHAPON n. m. Poulet engraissé;

croûte de pain frottée d'ail qu'on met dans certaines salades.

CHAPONNEAU n. m. Jeune chapon.

CHAPONNIÈRE n. f. Vase dans lequel on fait cuire un chapon en ragoût.

CHAQUE adj. ind. Tout, toute. — Ne dites pas : *ces volumes coûtent trois francs chaque*, mais *trois francs chacun*.

CHAR n. m. (lat. *currus*). Chez les anciens, voiture à deux roues pour les combats, les jeux, etc. (*) ; aujourd'hui, voiture d'un genre quelconque. **Char à bancs,** voiture à bancs disposés en travers ; **char funèbre,** corbillard.

CHARABIA n. m. Patois des Auvergnats ; langage bizarre, inintelligible.

CHARADE n. f. Sorte d'énigme où l'on doit deviner un mot, à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes, présentant un sens complet, comme : *mon premier* (chien) *se sert de mon dernier* (dent) *pour manger mon entier* (chiendent).

CHARANÇON n. m. Insecte coléoptère qui ronge les blés, les pois, les lentilles, etc.

CHARANÇONNÉ, E adj. Attaqué par les charançons : *blé charançonné*.

CHARBON n. m. (lat. *carbo*). Morceau de bois entièrement embrasé et qui ne jette plus de flamme ; produit qui résulte du bois brûlé à l'abri du contact de l'air. **Charbon de terre,** charbon fossile employé comme combustible. *Méd.* Tumeur inflammatoire qui se convertit en croûte noirâtre gangreneuse. *Agr.* Maladie du blé.

CHARBONNAGE n. m. Exploitation de la houille en général ou d'une houillère en particulier.

CHARBONNÉE n. f. Viande grillée sur le charbon.

CHARBONNER v. int. Se réduire en charbon sans flamber. V. tr. Noircir, écrire avec du charbon : *charbonner les murs*.

CHARBONNERIE n. f. Dépôt de charbon ; société politique qui se forma sous la Restauration.

CHARBONNEUX, EUSE adj. De la nature du charbon.

CHARBONNIER, IÈRE n. Qui fait ou vend du charbon.

CHARBONNIÈRE n. f. Lieu où l'on fait le charbon.

CHARCUTER v. tr. Couper malproprement de la viande à table ; pratiquer maladroitement une opération chirurgicale.

CHARCUTERIE n. f. Commerce, marchandises du charcutier.

CHARCUTIER, IÈRE n. (de *chair* et *cuit*). Qui prépare ou vend de la chair de porc.

CHARDON n. m. (lat. *carduus*). Plante à feuilles épineuses (*) ; pointes de fer courbées et entrelacées qu'on met sur les murs ou les grilles pour empêcher de les escalader.

CHARDONNERET n. m. Petit oiseau du genre des passereaux, qui aime à se nourrir des graines du *chardon*.

CHARDONNETTE ou **CARDONNETTE** n. f. Espèce d'artichaut sauvage.

CHARENTAIS, E adj. et n. De la Charente.

CHARGE n. f. Faix, fardeau ; ce que peut porter un homme, un cheval, un vaisseau, une voiture ; obligation onéreuse : *avoir de grandes charges ;* fonction publique : *charge éminente ;* attaque impétueuse d'une troupe : *charge à fond ;* batterie de tambour, sonnerie de trompette, pour avancer sur l'ennemi : *sonner la charge ;* ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu. **Femme de charge,** qui a soin du linge, de la vaisselle, etc. ; **témoin à charge,** qui dépose contre un accusé. *Fig.* Imitation exagérée en peinture : *faire la charge de quelqu'un ;* exagération bouffonne en tout genre : *charge de mauvais goût.* Pl. Preuves, indices : *charges accablantes contre un accusé ;* impositions : *charges publiques.*

CHARGÉ, E adj. Qui a trop : *discours chargé de citations. Fig.* Comblé : *chargé d'honneurs. Temps chargé*, couvert de nuages ; *lettre chargée*, qui contient des valeurs. N. m. **Chargé d'affaires,** représentant un pays dans un autre ; homme d'affaires.

CHARGEMENT n. m. Cargaison d'un bâtiment ; charge d'une voiture de roulage ; action de charger.

CHARGER v. tr. (bas lat. *carricare*, charrier). Mettre une charge sur ; couvrir : *charger une table de mets. Fig.* Imposer une charge : *charger d'impôts ;* déposer contre : *charger un accusé ;* donner un ordre, une commission : *charger d'une affaire ;* attaquer avec impétuosité : *charger l'ennemi ;* mettre dans une arme à feu de la poudre, du plomb ; exagérer : *charger un récit, cet acteur charge trop ;* rendre ridicule : *charger un portrait.* **Se charger** v. pr. Prendre le soin, la conduite de quelque chose : *je me charge de tout. Le temps se charge*, se couvre de nuages.

CHARGEUR n. m. Qui charge des marchandises.

CHARIOT n. m. (rad. *char*). Voiture à quatre roues pour les fardeaux. *Astr. Chariot de David*, constellation.

CHARITABLE adj. Qui a de la charité pour son prochain ; qui fait des aumônes ; doux, indulgent : *être charitable envers tout le monde ;* qui part d'un principe de charité : *sentiments charitables.*

CHARITABLEMENT adv. D'une manière charitable.

CHARITÉ n. f. (lat. *charitas;* du gr. *charis*, grâce). Amour que nous avons pour Dieu ou pour notre prochain: vertu qui porte à faire ou à désirer le bien d'autrui; aumône. **Sœurs de charité,** congrégation de religieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades, instituée en 1607 par saint Vincent de Paul; **bureau de charité,** où l'on distribue des secours aux indigents; **dames de charité,** dames bienfaisantes qui secondent les bureaux de charité.

CHARIVARI n. m. Bruit tumultueux de poêles, de chaudrons, accompagné de cris et de huées, que l'on fait entendre dans certains pays devant la maison de ceux qui ont excité un mécontentement. *Fig.* Musique discordante.

CHARIVARIQUE adj. Qui tient du charivari.

CHARIVARISER v. tr. Donner un charivari.

CHARIVARISEUR, EUSE n. Qui charivarise.

CHARLATAN n. m. (ital. *ciarlatano;* de *ciarlare*, bavarder). Vendeur de drogues sur les places publiques. *Fig.* Imposteur qui exploite la crédulité publique.

CHARLATANER v. tr. Abuser par de belles paroles.

CHARLATANERIE n. f. Hâblerie.

CHARLATANESQUE adj. Qui sent le charlatanisme.

CHARLATANISME n. m. Exploitation de la crédulité publique.

CHARLEMAGNE (faire). Se retirer brusquement du jeu après avoir gagné, sans donner de revanche.

CHARLOTTE n. f. Marmelade de pommes qu'on entoure de pain frit. **Charlotte russe,** crème fouettée entourée de petits biscuits.

CHARMANT, E adj. Agréable, qui plaît extrêmement, qui captive le cœur.

CHARME n. m. Enchantement magique : *rompre un charme. Fig.* Grand agrément, puissant attrait : *les charmes de la vertu.*

CHARME n. m. Arbre de haute tige, à bois dur et blanc.

CHARMER v. tr. Jeter un charme, fasciner. *Fig.* Plaire extrêmement, ravir d'admiration : *charmer l'esprit;* suspendre, adoucir l'effet d'un sentiment triste, pénible : *charmer la douleur, les peines.*

CHARMEUR, EUSE n. Qui fait des enchantements. Le fém. *charmeresse* est encore quelquefois employé.

CHARMILLE n. f. Allée, berceau planté de charmes.

CHARMOIE n. f. Bois où le charme domine.

CHARNEL, ELLE adj. (lat. *carnalis;* de *caro*, *carnis*, chair). Voluptueux : *homme charnel;* qui a rapport aux sens : *plaisirs charnels.*

CHARNELLEMENT adv. D'une manière charnelle.

CHARNIER n. m. (lat. *carnarium*, de *caro*, *carnis*, chair). Lieu où l'on conserve des viandes salées; dépôt d'ossements.

CHARNIÈRE n. f. (bas lat. *cardinaria;* de *cardo*, *cardinis*, gond). Appareil composé de deux pièces assemblées sur un axe commun, l'une au moins étant mobile autour de cet axe.

CHARNU, E adj. (lat. *caro*, *carnis*, chair). Bien fourni de chair : *bras charnus. Fig.* Se dit des fruits : *olives bien charnues.*

CHARNURE n. f. Constitution, ensemble des parties charnues du corps.

CHAROGNE n. f. (lat. *caro*, chair; on disait autrefois *caroque*). Cadavre corrompu d'une bête morte.

CHARPENTE n. f. (lat. *carpentum*, char). Assemblage de pièces de bois ou de métal servant à soutenir ou à élever des constructions. *Fig.* Assemblage des os : *la charpente osseuse;* structure d'un ouvrage d'esprit, d'un poème.

CHARPENTÉ, E adj. Constitué, bâti, en parlant d'un homme : *être solidement charpenté.*

CHARPENTER v. tr. Tailler, équarrir du bois. *Fig.* Disposer : *bien charpenter un drame.*

CHARPENTERIE n. f. Art du charpentier.

CHARPENTIER n. m. Artisan qui travaille en charpente.

CHARPIE n. f. (v. fr. *charpir*, mettre en menus morceaux). Filaments de linge usé pour mettre sur les plaies.

CHARRÉE n. f. Cendre qui a servi à faire la lessive.

CHARRETÉE n. f. Le contenu d'une charette.

CHARRETIER, IÈRE n. Celui, celle qui conduit une charrette. Adj. Par où les charrettes peuvent passer : *porte charretière.*

CHARRETTE n. f. Voiture à ridelles et à limons.

CHARRIAGE n. m. Action de charrier.

CHARRIER n. m. Grosse toile qui se met entre la cendre et le linge, dans un cuvier, lorsqu'on fait la lessive.

CHARRIER v. tr. Transporter dans une charrette; emporter dans son cours : *le fleuve charrie du sable.* V. int. Porter des glaçons : *la rivière charrie.*

CHARROI n. m. Transport par chariot.

CHARRON n. m. Artisan qui fait des chariots, des charrettes, des voitures.

CHARRONNAGE n. m. Métier du charron.

CHARROYER v. tr. Transporter sur des chariots, des charrettes, des tombereaux, etc.

CHARROYEUR n. m. Celui qui charroie.



CHARRUE n. f. Machine à labourer la terre (*). Étendue de terre qu'on peut



mettre en valeur avec une charrue : *cette ferme est de deux charrues. Fig. Tirer la charrue*, avoir beaucoup de peine. *Mettre la charrue devant les bœufs*, commencer par où l'on devrait finir.

CHARTE n f. (lat. *charta*, papier). Ancien titre concédant des franchises, des privilèges ; lois constitutionnelles d'un État. V. PART. HIST. **École des chartes.** V. ÉCOLE (*Part. hist.*). **Charte-partie**, acte qui constate le louage de tout ou partie d'un navire.

CHARTIL (*ti*) n. m. Appentis servant de remise dans les basses-cours.

CHARTOGRAPHE n. m.(de *charte*, et du gr. *graphô*, je décris). Celui qui recueille ou explique les anciennes chartes.

CHARTOGRAPHIE n. f. Science, art du chartographe.

CHARTRE n. f. Prison. *Vieux. Tenir quelqu'un en chartre privée*, le détenir sans autorité de justice. V. CHARTE.

CHARTREUSE n. f. Couvent de chartreux. *Fig.* Petite maison de campagne isolée ; liqueur aromatique fabriquée au couvent de la Grande-Chartreuse.

CHARTREUX, EUSE n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno.

CHARTRIER n. m. Recueil de chartes ; salle où se trouvaient rangées les chartes, titres, etc.

CHARYBDE (*ka*) V. PART. HIST.

CHAS (*cha*) n. m. Trou d'une aiguille.

CHASSE n. f. Action de chasser : espace de terrain réservé spécialement pour chasser : *chasse giboyeuse;* gibier pris ou tué en chassant : *faire bonne chasse;* chasseurs, chiens, équipage de la chasse. **Permis de chasse,** autorisation de chasser délivrée par l'autorité. *Donner la chasse à l'ennemi, à quelqu'un*, le poursuivre.

CHÂSSE n. f. (lat. *capsa*, boîte). Coffre où l'on conserve les reliques d'un saint (*): *la châsse de sainte Geneviève ;* monture, place réservée pour recevoir une pièce : *la châsse d'un verre de lunettes.*

CHASSÉ n. m. Pas de danse.

CHASSE-COUSIN n. m. Mauvais vin ou toutes choses propres à éloigner les parasites. Pl. des *chasse-cousins.*

CHASSÉ-CROISÉ n. m. Pas de danse; suite d'évolutions qui se succèdent sans amener de résultat. Pl. des *chassés-croisés.*

CHASSELAS n. m. Variété de beau raisin ordinairement cultivé en treille et originaire de Chasselas, près de Mâcon.

CHASSE-MARÉE n. m. Voiture, voiturier qui apporte la marée; bâtiment côtier à deux mâts, très propre à la marche. Pl. des *chasse-marée.*

CHASSE-MOUCHES n. m. Espèce d'éventail (*); sorte de filet à cordons pendants dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches. Pl. des *chasse-mouches.*

CHASSE-PIERRES n. m. appareil fixé à une locomotive pour éloigner les pierres ou tout autre objet qui obstrue les rails. Pl. des *chasse-pierres.*

CHASSEPOT n. m. (n. de son inventeur). Fusil de guerre à aiguille, à tir rapide et à longue portée : *un bon chassepot*

CHASSER v. tr. (lat. *quassare*, ébranler). Mettre dehors avec violence : pousser devant soi ; congédier : *chasser un domestique;* écarter ce qui importune : *chasser de tristes pensées;* dissiper : *chasser le mauvais air;* poursuivre le gibier : *chasser le cerf;* enfoncer : *chasser un clou.* V. int. : *aimer à chasser. Fig. Chasser sur les terres d'autrui*, empiéter sur les droits des autres.

CHASSERESSE n. f. *Poét.* Chasseuse. Adj. : *Diane chasseresse.*

CHASSEUR, EUSE n. Qui chasse ; soldat armé à la légère : *chasseur à pied, à cheval;* domestique en livrée de chasse.

CHASSEZ-HUIT n. m. Pas de danse.

CHASSIE n. f. (lat. *cæcus*, aveugle). Humeur visqueuse qui découle des yeux.

CHASSIEUX, EUSE adj. Qui a de la chassie aux yeux.

CHÂSSIS n. m. Encadrement en bois, en fer, pour enchâsser, contenir ; cadre sur lequel on applique une toile, un tableau. *Jard.* Cadre garni de vitres, qu'on met sur une couche (*).

CHASTE adj. (lat. *castus*). Pur, ennemi de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *oreille chaste.*

CHASTEMENT adv. D'une manière chaste.

CHASTETÉ n. f. Vertu des personnes chastes.

CHASUBLE n. f. (bas lat. *casubula*). Ornement que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe (*).



CHASUBLERIE n. f. Art de fabriquer les chasubles et autres ornements sacrés ; commerce de ces ornements.

CHASUBLIER n. m. Qui fait ou vend

des chasubles et autres ornements d'église.

CHAT, CHATTE n. (lat. *catus*). Animal carnassier domestique qui détruit les rats et les souris. *Il n'y a pas un chat*, il n'y a personne; *vivre comme chien et chat*, s'accorder mal ensemble; *acheter chat en poche*, sans examiner; *réveiller le chat qui dort*, réveiller une affaire assoupie.

CHÂTAIGNE n. f. (*castanea*). Fruit du châtaignier.

CHÂTAIGNERAIE n. f. Lieu planté de châtaigniers.

CHÂTAIGNIER n. m. Grand arbre qui produit les châtaignes.

CHÂTAIN adj. et n. m. (rad. *châtaigne*). Couleur entre le blond et le noir : *des cheveux châtains, des cheveux châtain clair*, c'est-à-dire d'un châtain clair.

CHÂTEAU n. m. (lat. *castellum*, forteresse). Demeure féodale fortifiée; habitation royale ou seigneuriale; grande et belle maison de campagne. *Fig. Châteaux en Espagne*, projets en l'air.

CHÂTELAIN n. m. (v. fr. *châtel*, château). Ancien seigneur d'un manoir.

CHÂTELAINE n. f. Femme d'un châtelain; maîtresse d'un château; chaîne à laquelle on suspend des bijoux.

CHÂTELET n. m. Petit château fort; ancien château de Paris où l'on rendait la justice, et qui devint ensuite une prison.

CHÂTELLENIE n. f. Seigneurie et juridiction d'un châtelain.

CHAT-HUANT (*h* de *huant* est aspiré) n. m. Genre d'oiseaux de proie, de la famille des nocturnes, qui poussent pendant la nuit des cris sinistres et plaintifs.

CHÂTIER v. tr. (lat. *castigare*; de *castus*, pur). Punir, corriger. *Fig.* Polir, rendre pur : *châtier son style*.

CHATIÈRE n. f. Ouverture pratiquée au bas d'une porte pour laisser passer les chats.

CHÂTIMENT n. m. Punition.

CHATOIEMENT ou **CHATOÎMENT** n. m. Reflet d'une pierre, d'une étoffe, etc.

CHATON n. m. Petit chat; partie d'une bague, dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée. *Bot.* Pl. Fleurs de certains arbres attachées ensemble sur un même filet, telles que celles du noyer, du chêne, etc.

CHATOUILLEMENT n. m. Action de chatouiller; sensation qui en résulte. *Fig.* Impression flatteuse, sentiment d'amour-propre satisfait.

CHATOUILLER v. tr. Causer, par un attouchement léger, un tressaillement qui provoque ordinairement le rire. *Fig.* Flatter agréablement : *les louanges chatouillent l'oreille*.

CHATOUILLEUX, EUSE adj. Sensible au chatouillement. *Fig.* Susceptible, qui se fâche aisément : *homme chatouilleux*.

CHATOYANT, E adj. Qui a des reflets brillants et changeants, selon la direction de la lumière : *étoffe chatoyante*.

CHATOYER v. int. Se dit des pierres précieuses qui jettent des rayons, des feux, comme l'œil d'un *chat*.

CHAT-PARD n. m. (de *chat*, et du lat. *pardus*, léopard). Nom scientifique du lynx de Portugal, appelé encore *serval* et *chat-tigre*. Pl. des *chats-pards*.

CHATTEMITE n. f. Personne qui affecte un faux air de douceur pour mieux tromper : *faire la chattemite*. *Fam.*

CHATTER v. int. Faire des petits, en parlant d'une chatte.

CHATTERIE n. f. Manières de chat, gentillesses malignes ou perfides.

CHAT-TIGRE n. m. V. CHAT-PARD. Pl. des *chats-tigres*.

CHAUD, E adj. (lat. *calidus*). Qui a ou donne de la chaleur : *climat chaud, vin chaud*; qui la conserve : *vêtement chaud*. *Fig.* Vif, animé : *une chaude dispute*; ardent : *tête chaude*; violent : *fièvre chaude*; empressé : *ami chaud*; récent : *nouvelle toute chaude*. N. m. Chaleur; individu zélé, ardent : *c'est un chaud*. Adv. Chaudement : *serves chaud*.

CHAUDE n. f. Feu vif et clair pour se chauffer promptement : *faire une chaude*; action de chauffer un métal pour le forger ou le travailler : *donner deux chaudes à un fer à cheval*.

CHAUDEAU n. m. Sorte de bouillon chaud.

CHAUDEMENT adv. De manière à avoir chaud : *Se vêtir chaudement*. *Fig.* Avec ardeur : *poursuivre une affaire chaudement*.

CHAUDIÈRE n. f. (lat. *caldaria*). Grand vaisseau, ordinairement de cuivre, où l'on fait chauffer, cuire, bouillir.

CHAUDRON n. m. (dimin. de *chaudière*). Petite chaudière à anse mobile (*).

CHAUDRONNÉE n. f. Ce que contient un chaudron.

CHAUDRONNERIE n. f. Profession, marchandise du chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE n. Qui fait ou vend les ustensiles de cuisine.

CHAUFFAGE n. m. Ce qui sert à chauffer : *le chauffage est cher cette année*; action, manière de chauffer : *le chauffage d'un four, d'une locomotive*.

CHAUFFE n. f. Lieu où se brûle le combustible dans les fourneaux de fonderie.

CHAUFFE-PIEDS n. m. Chaufferette Pl. des *chauffe-pieds*

CHAUFFER v. tr. (lat. *calefacere*). Rendre chaud : *chauffer un four*. *Fig.* Presser, mener vivement : *chauffer une affaire*. V. int. Recevoir de la chaleur : *le bain chauffe*; s'animer : *cela chauffe*; avoir ses feux allumés, en parlant d'une machine à vapeur.

CHAUFFERETTE n. f. Sorte de boîte où l'on met de la braise pour se chauffer les pieds.

CHAUFFERIE n. f. Forge où l'on réduit le fer en barres.

CHAUFFEUR n. m. Celui qui est chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur. V. PART. HIST.

CHAUFFOIR n. m. Salle où l'on se réunit pour se chauffer.

CHAUFOUR n. m. Four à chaux.

CHAUFOURNIER n. m. Ouvrier qui cuit la chaux.

CHAULAGE n. m. Action de chauler le blé, les arbres.

CHAULER v. tr. Passer le blé par l'eau de chaux avant de le semer, pour le faire gonfler et en activer la germination. *Chauler un arbre*, l'enduire de lait de chaux pour détruire les insectes.

CHAUMAGE n. m. Temps auquel on coupe le chaume ; action de le couper.

CHAUME n. m. (lat. *calamus*). Partie de la tige des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés ; le champ lui-même quand le chaume est encore sur pied ; paille longue dont on a enlevé le grain, et qui sert à recouvrir les habitations pauvres des campagnes. *Fig.* Chaumière : *naître sous le chaume*.

CHAUMER v. tr. et int. Couper et arracher le chaume.

CHAUMIÈRE n. f. Petite maison couverte de chaume.

CHAUMINE n. f, Petite chaumière.

CHAUMONTEL n. m. Poire de beurré, originaire de Chaumontel (Seine-et-Oise).

CHAUSSE n. f. Bande d'étoffe que les membres de l'Université portent sur l'épaule par-dessus leur robe ; étoffe disposée en forme d'entonnoir pour clarifier les liquides. N. f. pl. Sorte de caleçon qui couvrait le corps depuis la ceinture jusqu'aux pieds inclusivement, et tenait lieu à la fois de bas et de culotte.

CHAUSSÉE n. f. Élévation de terre pour retenir l'eau d'une rivière, d'un étang ; levée dans un lieu bas pour servir de chemin ; milieu d'une rue ou d'une route pavée.

CHAUSSE-PIED n. m. Morceau de corne façonné sur la forme du talon, pour chausser un soulier. Pl. des *chausse-pieds*.

CHAUSSER v. tr. (lat. *calceare* ; de *calceus*, soulier). Mettre des bas, des souliers ; faire, fournir de la chaussure. *Jard. Chausser une plante*, l'entourer de terre. *Fig. Chausser le cothurne*, jouer la tragédie ; *chausser le brodequin*, jouer la comédie. V. tr. et int. Aller bien au pied : *ce soulier vous chausse, chausse parfaitement*.

CHAUSSETIER n. m. Qui fait ou vend des bas.

CHAUSSE-TRAPE n. f. Piège à renards et autres bêtes ; assemblage de pointes de fer qu'on jette dans les rangs ennemis pour enferrer les hommes et les chevaux. Pl. des *chausse-trapes*.

CHAUSSETTE n. f. Bas très court.

CHAUSSON n. m. Chaussure de toile, de laine, etc., qui n'enveloppe que le pied ; soulier de danse, de salle d'armes ; combat à coups de pied, ayant ses règles et ses principes comme l'escrime ; sorte de pâtisserie.

CHAUSSURE n. f. (lat. *calceus*, soulier ; de *calx*, talon). Tout ce que l'on met au pied pour se chausser.

CHAUVE adj. (lat. *calvus*). Dont la tête est complètement ou presque complètement dépouillée de cheveux.

CHAUVE-SOURIS n. f. Mammifère



nocturne qui a des ailes membraneuses et ressemble à une souris. Pl. des *chauves-souris*.

CHAUVIN n. m. Fanatique napoléonien ; de Chauvin, personnage du *Soldat laboureur*, vaudeville de Scribe ; personne entichée d'un patriotisme exagéré et irréfléchi.

CHAUVINISME n. m. Fanatisme napoléonien ; tout fanatisme politique.

CHAUVIR v. int. *Chauvir de l'oreille, des oreilles*, les dresser, en parlant du cheval, de l'âne et du mulet.

CHAUX n. f. (lat. *calx*). Protoxyde de calcium, formant la base d'un grand nombre de pierres, telles que le marbre, la craie, la pierre à plâtre, la pierre à bâtir, la pierre à chaux, etc. *Chaux vive*, qui ne contient pas d'eau ; *chaux éteinte*, propre à être employée ; *chaux hydraulique*, qui se durcit promptement sous l'eau ; *lait de chaux*, chaux éteinte étendue d'eau, qui sert à blanchir les murs.

CHAVIREMENT n. m. Action de chavirer.

CHAVIRER v. int. Se dit d'un vaisseau ou d'un bateau qui se renverse sens dessus dessous.

CHEBEC n. m. Bâtiment à trois mâts de la Méditerranée, à voiles et à rames.

CHEF n. m. (gr. *kephalê*, tête). Tête de l'homme ; celui qui est à la tête : *chef de bataillon, chef d'une entreprise* ; point, article, objet principal : *chef d'accusation* ; fondateur d'une institution, d'une école, d'une doctrine. **De son chef** loc. adv. De sa propre autorité.

CHEF-D'ŒUVRE (*ché*) n. m. Autrefois, ouvrage que tout ouvrier aspirant à la maîtrise devait soumettre à l'examen d'un jury pour être admis ; œuvre parfaite. Pl. des *chefs-d'œuvre*.

CHEFFERIE n. f. Circonscription mi-

litaire placée sous les ordres d'un officier du génie.

CHEF-LIEU n. m. Ville principale d'une division administrative : *chef-lieu de département, d'arrondissement.* Pl. des *chefs-lieux.*

CHEIK ou **SCHEIK** (*chék*) n. m. (ar. *scheikh*, vieillard). Chef de tribu arabe.

CHÉIROPTÈRES (*ké-i*) ou **CHIROPTÈRES** (*ki*) n. m. pl. (gr. *cheir*, main ; *pteron*, aile). Nom scientifique de la famille des chauves-souris. S. : *un chéiroptère.*

CHELEM n. m. Réunion de toutes les levées dans la main d'un seul joueur, à certains jeux de cartes.

CHÉLIDOINE (*ké*) n. f. Plante vulgairement appelée *éclaire.*

CHÉLONIENS (*ké*) n. m. pl. (gr. *chelônê*, tortue). Nom scientifique de la famille des tortues. S. : *un chélonien.*

CHEMIN n.m.(celtique *camen ;* de *cam*, pas). Voie de communication. **Chemin de fer,** dont la voie est formée par deux lignes parallèles de barres de fer sur lesquelles les roues glissent ; **chemin vicinal,** qui sert à unir entre elles les diverses communes d'un département. *Fig.* Voie qui conduit à un but, à un résultat : *le chemin de la gloire, du déshonneur. Faire son chemin*, réussir ; *aller le droit chemin*, procéder avec droiture ; *montrer le chemin*, donner l'exemple.

CHEMINÉE n. f. (gr. *kaminos*, fourneau). Endroit où l'on fait ordinairement du feu ; partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre : *cheminée de marbre ;* tuyau qui s'élève au-dessus du toit et par où passe la fumée ; partie d'une arme à piston où s'adapte la capsule. *Faire une chose sous la cheminée, sous le manteau de la cheminée*, secrètement.

CHEMINEMENT n. m. Cours progressif des travaux offensifs d'un siège.

CHEMINER v. int. Aller, marcher, faire du chemin.

CHEMISE n. f. (bas lat. *camisia*, tunique, sarrau). Vêtement de linge, qu'on porte sur la peau ; enveloppe de papier qui renferme d'autres papiers.

CHEMISETTE n. f. Petite chemise qui n'a que la partie antérieure, et qu'on porte sur la chemise.

CHEMISIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des chemises.

CHÊNAIE n. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL n. m. (anc. forme du mot *canal*). Courant d'eau pour un moulin ; passage long, étroit, souvent sinueux, accessible aux navires à l'entrée d'un port ou sur les fleuves et les canaux.

CHENAPAN n. m. Vaurien, bandit.

CHÊNE n. m. Grand arbre d'un bois fort dur, qui porte le gland.

CHÊNEAU n. m. Jeune chêne.

CHÉNEAU n. m. Conduit de bois ou de métal qui reçoit les eaux d'un toit et les dirige vers la gouttière ou le tuyau de descente.

CHENET n. m. Ustensile pour supporter le bois dans le foyer (*).

CHÈNEVIÈRE n. f. Champ où croit le chanvre.

CHÈNEVIS n. m. Graine du chanvre.

CHÈNEVOTTE n. f. Partie ligneuse du chanvre dépouillée de son écorce.

CHÈNEVOTTER v. int. Pousser du bois faible comme les chènevottes, en parlant de la vigne.

CHENIL (*ni*) n. m. (lat. *canis*, chien). Lieu où l'on renferme les chiens de chasse. *Fig.* Logement sale et mal tenu, en désordre.

CHENILLE n. f. Larve de lépidoptère ; passement de soie velouté.

CHÉNOPODE (*ké*) n. m. (gr. *chên*, oie ; *pous, podos*, pied). Genre de plante appelée vulgairement *patte-d'oie.*

CHÉNOPODÉES (*ké*) n. f. pl. Famille de plantes dont le type est le *chénopode.*

CHENU, E adj. (lat. *canus*, blanc). Blanchi par la vieillesse : *tête chenue. Fig.* Couvert de neige : *Alpes chenues. Arbre chenu*, dépouillé de ses branches.

CHEPTEL (*chetél*) n. m. Contrat par lequel on donne des bestiaux à garder, à nourrir, à soigner, moyennant une part dans les profits.

CHÈQUE n. m. Sorte de mandat au moyen duquel on peut retirer pour soi ou pour autrui des fonds portés au crédit du tireur.

CHER, ÈRE adj. (lat. *carus*). Tendrement aimé : *cher à sa famille ;* d'un prix élevé : *étoffe chère ;* précieux : *les moments sont chers.* Adv. À haut prix : *ces étoffes coûtent cher.*

CHERCHER v. tr. (lat. *circare*, aller autour). Se donner du mouvement, de la peine pour trouver ; s'efforcer de : *chercher à plaire.*

CHERCHEUR, EUSE adj. et n. Qui cherche.

CHÈRE n. f. Manière de se traiter, de se nourrir : *faire bonne, mauvaise chère.*

CHÈREMENT adv. Avec tendresse ; à haut prix. *Fig. Vendre chèrement sa vie*, tuer ou blesser beaucoup d'ennemis avant de succomber.

CHÉRI, E adj. Tendrement aimé.

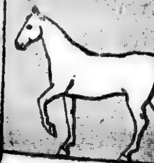
CHÉRIF n. m. (ar. *sharif*, noble). Musulman descendant de Mahomet ; prince arabe.

CHÉRIR v. tr. (rad. *cher*). Aimer tendrement.

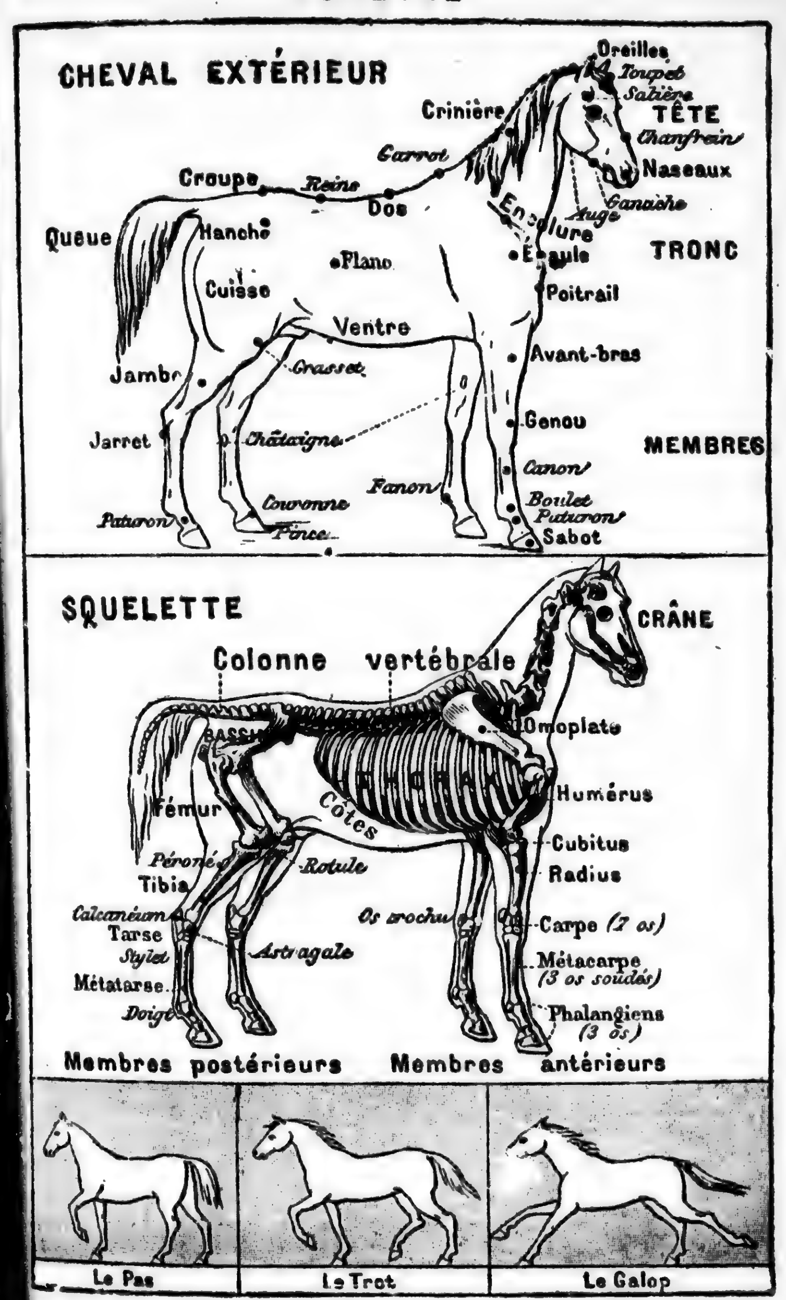
CHÉRISSABLE adj. Digne d'être chéri.

CHERSONÈSE (*kèr*) n. f. (gr. *chersos*, continent ; *nêsos*, île). Nom donné à certaines presqu'îles : *la Chersonèse de Thrace.*

CHERTÉ n. f. (rad. *cher*). Haut prix, surtout des denrées : *la cherté des grains.*



CHEVAL


CHEVAL EXTÉRIEUR
Oreilles
Toupet
Salière
TÊTE
Chanfrein
Naseaux
Ganache
Auge
Crinière
Garrot
Encolure
Croupe
Reins
Dos
Queue
Hanche
Flanc
Épaule
TRONC
Cuisse
Poitrail
Ventre
Avant-bras
Jambe
Grasset
Genou
Jarret
Châtaigne
MEMBRES
Canon
Fanon
Boulet
Couronne
Paturon
Paturon
Pince
Sabot
SQUELETTE
CRÂNE
Colonne vertébrale
Omoplate
Humérus
Côtes
Fémur
Cubitus
Péroné
Rotule
Radius
Tibia
Os crochu
Calcanéum
Carpe (7 os)
Tarse
Astragale
Stylet
Métacarpe
(3 os soudés)
Métatarse
Phalangiens
(3 os)
Doigt
Membres postérieurs
Membres antérieurs
Le Pas
Le Trot
Le Galop

CHÉRUBIN n. m. (hébreu *cheroubim*). Ange du second rang de la première hiérarchie. *Fig.* Charmant enfant.

CHERVIS n. m. Plante potagère, sorte de salsifis.

CHESTER (*tèr*) n. m. Sorte de fromage qui se fait à Chester, en Angleterre.

CHÉTIF, IVE adj. Faible : *enfant chétif ;* vil : *va-t'en, chétif insecte ;* mauvais : *chétive récolte ;* pauvre : *chétive demeure.*

CHÉTIVEMENT adv. D'une manière chétive : *vivre chétivement.*

CHEVAINE n. m. V. CHEVESNE.

CHEVAL n. m. (lat. *caballus*). Animal de la famille des solipèdes, qui sert à l'homme de monture et de bête de trait. *Fig.* Homme fort et courageux : *c'est un cheval à l'ouvrage. Fièvre de cheval,* très forte ; *cheval de frise,* pièce de bois hérissée de pointes, machine de guerre ; *cheval fondu,* jeu d'enfants ; *être à cheval sur les règles,* les bien connaître ; ne pas permettre qu'on s'en écarte. **Cheval-vapeur** ou simplement **cheval,** force de 75 kilogrammètres, capable d'élever en une seconde un poids de 75 kilogrammes à 1 mètre de hauteur : *machine de 400 chevaux.*

CHEVALEMENT n. m. Réunion de poutres et de madriers disposés pour étayer un mur, un bâtiment.

CHEVALER v. tr. Etayer : *chevaler un mur.*

CHEVALERESQUE adj. Qui tient de la chevalerie : *bravoure chevaleresque.*

CHEVALERESQUEMENT adv. D'une manière chevaleresque.

CHEVALERIE n. f. Qualité, rang de chevalier ; l'institution elle-même. V. P. R.

CHEVALET n. m. Ancien instrument de torture ; support des cordes d'un violon ; support en bois sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour travailler* ; petite monture en bois sur laquelle on scie.

CHEVALIER n. m. (rad. *cheval*). Citoyen romain du second ordre ; noble admis dans l'ordre de la chevalerie au moyen âge : *le chevalier Bayard ;* aujourd'hui, porteur d'une décoration : *chevalier de la Légion d'honneur. Chevalier d'industrie,* homme qui vit d'expédients et même d'escroqueries.

CHEVALIÈRE n. f. Sorte de bague.

CHEVALINE adj. Qui a rapport au cheval : *bête, race chevaline.*

CHEVANCE n. f. Le bien qu'on a ou qu'on peut avoir. *Vieux.*

CHEVAUCHANT, E adj. Se dit des parties d'un assemblage qui empiètent l'une sur l'autre.

CHEVAUCHÉE n. f. Tournée faite à cheval ; distance qu'une bête de somme peut parcourir en un certain temps sans s'arrêter.

CHEVAUCHEMENT n. m. Action de chevaucher.

CHEVAUCHER v. int. Aller à cheval ; se couvrir partiellement : *ces tuiles ne chevauchent pas régulièrement ;* n'être pas en ligne droite, en parlant des mots, des lettres.

CHEVAU-LÉGER n. m. Cavalier d'un corps de troupes qui faisait partie de la maison du roi. Pl. des *chevau-légers.*

CHEVELU, E adj. (rad. *cheveu*). Garni de cheveux ; qui porte de longs cheveux *les rois chevelus. Racines chevelues,* qui poussent des filaments très déliés. Ces filaments s'appellent *le chevelu.*

CHEVELURE n. f. (rad. *cheveu*). Les cheveux de la tête ; traînée lumineuse d'une comète. **Chevelure de Bérénice,** constellation boréale.

CHEVESNE ou **CHEVAINE** n. m. Poisson d'eau douce, très commun dans les rivières de France.

CHEVET n. m. (rad. *chef,* dans le sens de *tête*). Tête du lit ; partie ordinairement arrondie qui termine le chœur d'une église.

CHEVÊTRE n. m. Pièce de bois dans laquelle s'emboîtent les solives d'un plancher ; bandage.

CHEVEU n. m. (lat. *capillus*). Poil de la tête de l'homme. *Fig. Se prendre aux cheveux,* se quereller, se battre ; *faire dresser les cheveux,* faire horreur ; *raisonnement tiré par les cheveux,* manquant de naturel, de logique.

CHEVILLAGE n. m. Action de cheviller ; ensemble des chevilles qui entrent dans un ouvrage.

CHEVILLE n. f. (lat. *clavicula,* petite clef). Morceau de bois ou de métal, pour boucher un trou ou faire un assemblage ; ce qui sert à tendre ou détendre les cordes d'un instrument de musique ; saillie des os de l'articulation du pied. *Fig. Poés.* Expression inutile, comme *sans doute* dans *cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. Cheville ouvrière,* principal agent ou mobile d'une affaire : *il est la cheville ouvrière de cette entreprise.*

CHEVILLER v. tr. Assembler avec des chevilles.

CHEVILLETTE n. f. Petite cheville.

CHÈVRE n. f. (lat. *capra*). Genre de mammifères, de l'ordre des ruminants ; appareil propre à élever des fardeaux*. *Ménager la chèvre et le chou,* se conduire entre deux partis de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.

CHEVREAU n. m. Petit de la chèvre ; la peau de cet animal : *gants en chevreau.*

CHÈVREFEUILLE n. m. (de *chèvre* et *feuille*). Arbrisseau grimpant, à fleurs odoriférantes.

CHÈVRE-PIED ou **CHÈVRE-PIEDS** adj. m. Qui a des pieds de chèvre. Nom donné aux satyres, auxquels la Fable donne des pieds de chèvre. Pl. des *chèvre-pieds*.

CHEVRETTE n. f. Femelle du chevreuil.

CHEVREUIL n. m. (rad. *chèvre*). Mammifère ruminant, du genre des cerfs.

CHEVRIER n. m. Pâtre de chèvres.

CHEVRILLARD n. m. Petit chevreuil.

CHEVRON n. m. Chacune des pièces de bois qui s'élèvent par paire sur un toit, et en forment le faîte; galon placé en angle sur le bras gauche des soldats, pour marquer l'ancienneté de leur service.

CHEVROTAIN n. m. (rad. *chèvre*). Mammifère ruminant, sans cornes.

CHEVROTANT, E adj. Qui chevrote : *voix chevrotante*.

CHEVROTEMENT n. m. Action de chevroter, tremblement de la voix.

CHEVROTER v. int. (rad. *chèvre*). Chanter, parler d'une voix tremblotante.

CHEVROTIN n. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE n. f. Plomb de moyen calibre pour tirer le chevreuil.

CHEZ prép. Au logis de : *chez moi;* du temps de, parmi : *chez les anciens;* dans un lieu où l'on a droit de se tenir : *dans la rue, tout le monde est chez soi;* dans la maison, la famille de : *servir chez un prince;* dans la personne : *c'est chez lui une habitude*.

CHIAOUX n. m. Espèce d'huissier, d'envoyé du Grand Seigneur, chez les Turcs.

CHIASSE n. f. Écume des métaux; excréments de mouches, de vers.

CHIBOUQUE n. f. ou **CHIBOUK** n. m. Pipe à long tuyau dont on se sert en Orient.

CHIC n. m. Terme d'atelier pour exprimer une certaine habileté de main dans les arts; désinvolture, tournure avantageuse. *Pop.*

CHICANE n. f. (persan *tchangan*, jeu de mail). Procédure artificieuse; subtilité captieuse : *mauvaise chicane;* procès : *aimer la chicane*.

CHICANER v. int. User de chicane en procès. V. tr. et int. Disputer, contester sans motif : *chicaner ses voisins, chicaner au jeu*.

CHICANERIE n. f. Difficulté suscitée par esprit de chicane.

CHICANEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à chicaner, surtout en affaires.

CHICANIER, IÈRE adj. et n. Qui a l'habitude de chicaner sur les moindres choses. *Fam.*

CHICHE adj. (lat. *ciccum*, fétu, chose de rien). Parcimonieux, avare; qui ne prodigue pas une chose : *être chiche de compliments*. *Pois chiche*, gros pois gris.

CHICHEMENT adv. Avec avarice : *vivre chichement*.

CHICON n. m. Nom vulgaire de la romaine, espèce de salade.

CHICORACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre chicorée. S. : *une chicoracée*.

CHICORÉE n. f. Plante potagère, type de la famille des chicoracées.

CHICOT n. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre rompu; reste d'une dent cassée.

CHICOTER v. int. Contester sur des bagatelles.

CHICOTIN n. m. Suc amer extrait de la coloquinte.

CHIEN, CHIENNE n. (lat. *canis*). Animal de la famille des carnivores, généralement réduit en domesticité et comprenant une foule de variétés; pièce d'une arme à feu qui portait autrefois le silex, et qui se rabat aujourd'hui sur la capsule pour en déterminer l'explosion. **Chien de mer,** poisson de mer, dont la peau très rude sert à polir le bois. *Astr.* **Grand Chien**, constellation boréale; **Petit Chien**, constellation australe.

CHIENDENT n. m. Plante graminée, dont la racine s'emploie en médecine.

CHIFFE n. f. Mauvaise étoffe. *Fig.* Homme mou et sans caractère.

CHIFFON n. m. Vieux morceau d'étoffe; chose de peu de valeur : *chiffon de papier*.

CHIFFONNÉ, E adj. Froissé : *étoffe chiffonnée;* dont les traits sont plus fins et plus gracieux que réguliers : *mine chiffonnée*.

CHIFFONNER v. tr. Froisser : *chiffonner une étoffe*. *Fig.* Contrarier : *cette nouvelle me chiffonne*.

CHIFFONNIER n. m. Qui va ramasser les chiffons par la ville; petit meuble de femme, à tiroirs.

CHIFFRE n. m. (ar. *çafar*, zéro). Caractère qui représente les nombres; montant, valeur d'une chose : *chiffre de la dépense;* nom donné à des caractères de convention, qui n'ont de sens que pour les personnes qui s'en servent et celles qui les reçoivent.

CHIFFRER v. int. Calculer avec les chiffres. V. tr. Numéroter : *chiffrer des pages*.

CHIFFREUR n. m. Qui compte bien avec la plume.

CHIGNON n. m. Le derrière du cou; cheveux de derrière relevés en double.

CHILIEN, IENNE adj. et n. Du Chili.

CHIMÈRE n. f. Monstre fabuleux. *Fig.* Idée fausse, imagination vaine : *se repaître de chimères*. — La Chimère était un monstre de la Fable, qui avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'un dragon. Bellérophon,

héros grec, monté sur Pégase, le combattit et le tua.

La Chimère, comme le Phénix, le Dragon, etc., n'ayant jamais existé, nous donnons le nom de *chimères* à tous ces êtres fantastiques et frivoles qu'enfantent l'erreur et la folie : *si vous priviez l'homme de ses* **chimères**, *que lui resterait-il?* (Fontenelle.)

CHIMÉRIQUE adj. Qui se nourrit de chimères : *esprit chimérique;* sans fondement : *projet chimérique.*

CHIMÉRIQUEMENT adv. D'une manière chimérique.

CHIMIATRIE n. f. Système médical qui emploie de préférence les agents chimiques.

CHIMIE n. f. (gr. *chêmeia;* de *chumos*, suc). Science qui étudie la nature et les propriétés des corps simples, l'action moléculaire de ces corps les uns sur les autres, et les combinaisons dues à cette action.

CHIMIQUE adj. Qui appartient à la chimie : *composition chimique.*

CHIMIQUEMENT adv. D'après les lois, les procédés de la chimie.

CHIMISTE n. m. Celui qui se livre à l'étude ou à la pratique de la chimie.

CHIMPANZÉ n. m. Genre de singe, voisin du genre orang.

CHINAGE n. m. Action de chiner.

CHINCHILLA n. m. Animal du Pérou, à fourrure estimée; sa fourrure même.

CHINER v. tr. Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne d'un tissu, en sorte que l'étoffe fabriquée présente certains dessins.

CHINOIS, E adj. et n. De la Chine : *costume chinois;* dans le goût chinois : *jardin chinois.*

CHINOISERIE n. f. Objet d'ornement imité des Chinois.

CHIOURME n. f. Ensemble des forçats d'un bagne.

CHIPER v. tr. Dérober, dans le langage des écoliers.

CHIPEUR, EUSE n. Qui dérobe. *Pop.*

CHIPIE n. f. Femme acariâtre, boudeuse, méchante. *Pop.*

CHIPOLATA n. f. Sorte de ragoût italien, à l'oignon ou aux ciboules.

CHIPOTER v. int. Faire un travail avec lenteur, négligence; faire des difficultés. *Fam.*

CHIPOTIER, IÈRE n. Qui chipote.

CHIQUE n. f. Morceau de tabac que l'on mâche, espèce de ciron qui entre dans la chair.

CHIQUENAUDE n. f. Coup appliqué avec le doigt du milieu plié et raidi contre le pouce.

CHIQUER v. int. Mâcher du tabac; manger. *Pop.*

CHIQUET n. m. Petit morceau. *Chiquet à chiquet*, petit à petit.

CHIRAGRE (*ki*) n. m. Celui qui a la goutte aux mains.

CHIROGRAPHAIRE (*ki*) adj. (gr. *cheir, cheiros*, main; *graphô*, j'écris). *Jurispr.* Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé, lequel, dès lors, ne peut emporter hypothèque; se dit aussi de la dette : *dette chirographaire.*

CHIROMANCIE (*ki*) n. f. (gr. *cheir, cheiros*, main; *manteia*, divination). Art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main. V. CARTOMANCIE.

CHIROMANCIEN, IENNE (*ki*) n. Personne qui exerce la chiromancie.

CHIRURGICAL, E, AUX ou **CHIRURGIQUE** adj. Qui appartient à la chirurgie : *opération chirurgicale.*

CHIRURGIE (gr. *cheir*, main; *ergon*, travail). Partie de l'art médical qui s'occupe de la guérison de certaines lésions, au moyen de diverses opérations de la main exercées sur les parties du corps qui en sont atteintes.

CHIRURGIEN n. m. Qui exerce la chirurgie. **Chirurgien-major**, chirurgien en chef d'un régiment. Pl. des *chirurgiens-majors.*

CHIRURGIQUE adj. V. CHIRURGICAL.

CHIURE n. f. Excrément de mouche.

CHLAMYDE (*kla*) n. f. (gr. *chlamus, chlamudos*). Espèce de manteau, commun aux Grecs et aux Romains.

CHLORATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide chlorique avec une base.

CHLORE n. m. (gr. *chlôros*, jaune verdâtre). Corps simple, gazeux, d'une odeur forte et suffocante. — Gazeux ou dissous dans l'eau, le chlore, par son affinité pour l'hydrogène, détruit la partie colorante des matières végétales et animales. C'est à cause de cette propriété que l'industrie l'emploie pour le blanchiment des tissus. On s'en sert aussi pour détruire les miasmes délétères répandus dans l'atmosphère. On l'utilise souvent dans les cimetières, dans les hôpitaux, dans les salles de dissection, etc.

CHLORÉ, E adj. Qui contient du chlore.

CHLOREUX, EUSE adj. Se dit d'un des acides du chlore.

CHLORHYDRATE n. m. Sel formé par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec une base.

CHLORHYDRIQUE adj. *Acide chlorhydrique*, combinaison de chlore et d'hydrogène.

CHLORIQUE adj. *Acide chlorique*, formé par la combinaison du chlore avec l'oxygène.

CHLORITE n. m. Sel résultant de l'acide chloreux combiné avec une base.

CHLOROFORME n. m. (de *chlore* et *forme*). Substance liquide, incolore, d'une odeur éthérée, et qui, respirée, a la propriété d'endormir et de suspendre complètement la sensibilité.

CHLOROFORMISATION n. f. Action de chloroformiser.

CHLOROFORMISER ou **CHLORO-**

FORMER v. tr. Soumettre à l'action du chloroforme.

CHLOROPHYLLE n. f. Matière verte des cellules des feuilles.

CHLOROSE n. f. *Méd.* Maladie connue vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*

CHLOROTIQUE adj. Atteint de chlorose.

CHLORURE n. m. Combinaison du chlore avec un corps simple ou composé, autre que l'oxygène et l'hydrogène.

CHOC n. m. Heurt d'un corps contre un autre; rencontre et combat : *soutenir le choc. Fig.* Conflit, opposition : *le choc des idées*

CHOCOLAT n. m. Pâte alimentaire composée de cacao et de sucre; sa couleur : *ruban chocolat.*

CHOCOLATIER n. m. Fabricant de chocolat.

CHOCOLATIÈRE n. f. Vase pour préparer le chocolat, lorsqu'on veut le prendre en boisson.

CHOÉPHORE n. m. ou f. Celui ou celle qui, chez les Grecs, portait les offrandes destinées aux morts.

CHŒUR n. m. (gr. *choros*). Réunion de personnes exécutant des danses méthodiques ou marchant en cadence : *le chœur des Muses;* troupe de musiciens qui chantent ensemble; chant exécuté par plusieurs voix; partie de l'église où l'on chante l'office.

CHOIR v. int. (lat. *cadere*). Tomber. Usité seulement à l'infinitif et au participe passé *chu, chue.*

CHOISI, E adj. Qui est du meilleur choix : *société, expression choisie.*

CHOISIR v. tr. Préférer; opter entre deux alternatives.

CHOIX n. m. Action, faculté, pouvoir de choisir; élection : *choix d'un député;* élite : *marchandises de choix.*

CHOLÉRA (*ko*) n. m. Maladie épidémique caractérisée par des vomissements nombreux, des déjections fréquentes et des crampes douloureuses.

CHOLÉRINE (*ko*) n. f. Diarrhée qui règne fréquemment en temps de choléra, sans avoir tous les symptômes et la gravité de cette maladie.

CHOLÉRIQUE (*ko*) n. Personne atteinte du choléra.

CHÔMABLE adj. Qui doit être chômé.

CHÔMAGE n. m. Temps que l'on passe sans travailler.

CHÔMER v. int. Rester inoccupé : *cet ouvrier chôme.* V. tr. Célébrer une fête par la cessation du travail : *chômer un saint.*

CHONDROLOGIE (*kon*) n. f. Science des cartilages.

CHOPE n. f. Grand verre pour boire la bière; son contenu.

CHOPINE n. f. Mesure de liquides contenant environ un demi-litre : *une chopine de vin, de lait.*

CHOPINER v. int. Boire fréquemment du vin. *Pop.*

CHOPPER v. int Faire un faux pas, heurter du pied contre quelque chose.

CHOQUANT, E adj. Désagréable : *mine choquante;* offensant : *paroles choquantes.*

CHOQUER v. tr. Donner un choc, heurter. *Fig.* Offenser.

CHORAL, E, AUX (*ko*) adj. Qui appartient au chœur. N. m. Chant religieux. Pl. *Chorals.*

CHORÉE n. f. Maladie caractérisée par des mouvements convulsifs et fréquents, et vulgairement appelée *danse de Saint-Guy.*

CHORÈGE [o. N.] (*ko*) n. m. Magistrat qui présidait aux spectacles chez les Grecs; celui qui dirigeait le chœur.

CHORÉGRAPHE (*ko*) n. m. (gr. *choreia*, danse, *graphô*, j'écris). Qui s'occupe de chorégraphie.

CHORÉGRAPHIE (*ko*) n. f. Art de noter les pas et et les figures de la danse, de composer des ballets.

CHORÉGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégraphie : *art chorégraphique.*

CHORIAMBE (*ko*) n. m. Pied de la métrique des Grecs et des Latins, composé de deux brèves entre deux longues.

CHORISTE (*ko*) n. Qui chante dans les chœurs.

CHOROGRAPHIE (*ko*) n. f. (gr. *chôra*, contrée; *graphê*, description). Description d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la chorographie.

CHOROÏDE (*ko*) n. f. (gr. *chorion*, cuir; *eidos*, aspect). Membrane très mince, située dans la partie postérieure de l'œil.

CHORUS (*ko-ruce*) n. m. (mot lat. signifiant chœur). *Faire chorus*, répéter en chœur; s'unir à d'autres pour dire comme eux.

CHOSE n. f. Tout ce qui est; tout être inanimé, réel ou idéal. *Fig.* Valeur, propriété : *il possède peu de chose;* événement : *savez-vous la chose?* Se dit par opposition à personne : *les personnes et les choses.* **La chose publique**, l'Etat. — *Quelque chose* est masculin quand il signifie *une chose : y a-t-il quelque chose de nouveau?* Il est féminin quand il veut dire *quelle que soit la chose : quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.*

CHOTT n. m. Lac salé d'Algérie.

CHOU n. m. (lat. *caulis*). Genre de plantes potagères dont il existe un grand nombre de variétés; bouffette en rubans; pâtisserie. *Fig.* et *fam. Chou blanc*, résultat nul; *aller planter ses choux*, se retirer à la campagne pour y vivre. **Chou-fleur**, variété de chou dont les pédoncules et les fleurs naissantes forment une masse charnue et grenue; **chou-navet**, variété de chou dont la racine est renflée en forme de navet; **chou-rave**, espèce de chou-navet dont la tige forme une sorte

de pomme bonne à manger. Pl. des *choux-fleurs*, des *choux-navets*, des *choux-raves*.

CHOUAN n. m. Insurgé de la Vendée sous la première République. — Dans les premiers temps de l'insurrection de la Vendée contre la République, les paysans se ralliaient la nuit, en faisant entendre le cri du chat-huant. De là, par corruption, le nom de *chouans*, donné par extension à tous les partisans de la cause royale en Bretagne.

CHOUANNER v. int. Faire la guerre des chouans.

CHOUANNERIE n. f. Insurrection des Vendéens en 1791. V. PART. HIST.

CHOUCAS n. m. Espèce de petite corneille.

CHOUCROUTE n. f. (all. *sauer*, aigre; *kraut*, chou). Choux hachés et fermentés.

CHOUETTE n. f. Oiseau nocturne, qui tient du hibou et du chat-huant.

CHOUQUET n. m. Large pièce de bois ou de fer, qui sert à assembler un mât supérieur avec un mât inférieur.

CHOYER v. tr. Soigner avec tendresse.

CHRÊME n. m. (gr. *chrisma*, onguent). Huile sacrée, servant aux onctions dans l'administration de quelques sacrements : *le saint chrême*.

CHRÉMEAU n. m. Sorte de bonnet de toile dont on recouvre la tête de l'enfant après la cérémonie du baptême.

CHRESTOMATHIE (*ma-cie*) n. f. (gr. *chrêstos*, utile; *mathein*, apprendre). Recueil de morceaux choisis.

CHRÉTIEN, IENNE adj. et n. (lat. *christianus*; de *Christus*, le Christ). Qui est baptisé et professe la religion du Christ; qui appartient à cette religion, qui en est digne : *les vertus chrétiennes*.

CHRÉTIENNEMENT adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (*ti-inté*) n. f. Ensemble de tous les pays ou de tous les peuples chrétiens.

CHRIST n. m. (lat. *Christus*; du gr. *christos*, oint). Le Messie; figure de J.-C. attaché sur la croix : *voilà un beau christ*.

CHRISTE MARINE n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes qui croissent sur les bords de la mer.

CHRISTIANISER v. tr. Rendre chrétien.

CHRISTIANISME n. m. Religion chrétienne. V. PART. HIST.

CHRISTMAS (*krist-mass*) n. m. Fêtes, réjouissances qui ont lieu en Angleterre à l'occasion de la fête de Noël.

CHROMATE n. m. Sel composé d'acide chromique et d'une base.

CHROMATIQUE adj. Qui a rapport aux couleurs. *Mus.* Série de sons procédant par demi-tons, soit en montant, soit en descendant : *gamme chromatique*.

CHROMATIQUEMENT adv. D'une manière chromatique.

CHROME n. m. (gr. *chrôma*, couleur). Corps simple, métallique, dont toutes les combinaisons sont remarquables par leur belle coloration.

CHROMIQUE adj. Se dit d'une des combinaisons du chrome avec l'oxygène.

CHROMOLITHOGRAPHIE n. f. par abréviation **CHROMO** (gr. *chrôma*, couleur, et *lithographie*). Procédé par lequel on imprime, au moyen de la lithographie, des dessins de plusieurs couleurs.

CHROMOLITHOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la chromolithographie.

CHRONICITÉ n. f. *Méd.* Etat chronique : *la chronicité d'une maladie*.

CHRONIQUE n. f. (gr. *chronos*, temps). Histoire dressée suivant l'ordre des temps : *les Chroniques de Froissart*; article de journal où se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville : *chronique politique, théâtrale, artistique, financière*. *Fig.* *Chronique scandaleuse*, propos médisants sur quelqu'un.

CHRONIQUE adj. *Méd.* Se dit, par opposition à *aigu*, des maladies qui se prolongent et poursuivent lentement leur période.

CHRONIQUEMENT adv. D'une manière chronique.

CHRONIQUEUR n. m. Auteur de chroniques.

CHRONOGRAMME n. m. (gr. *chronos*, temps; *gramma*, lettre). Date fournie par les lettres numérales d'une phrase ou d'un vers servant, le plus souvent, d'inscription. Ex. :

franCorVM tVrbIs sICVLVs fert fV-
[nera Vesper;

les lettres numérales additionnées,

MCCLVVVVVVII,

donnent 1282, date des Vêpres siciliennes.

CHRONOLOGIE n. f. (gr. *chronos*, temps; *logos*, discours). Science des temps ou des dates historiques.

CHRONOLOGIQUE adj. Qui appartient à la chronologie : *abrégé chronologique*.

CHRONOLOGIQUEMENT adv. D'après la chronologie.

CHRONOLOGISTE n. m. Qui s'occupe de chronologie, qui la connaît.

CHRONOMÈTRE n. m. (gr. *chronos*, temps; *metron*, mesure). Montre de précision, construite dans des conditions particulières pour marquer plus exactement le temps; tout instrument servant à la mesure du temps.

CHRYSALIDE n. f. (gr. *chrusallis*). Etat d'un insecte renfermé dans sa coque avant de devenir papillon (*).

CHRYSANTHÈME n. m. (gr. *chrusos*, or; *anthema*, fleur). Plante à fleurs jaunes (*).

CHRYSOCALE n. m. (gr. *chrusos*, or; *kalos*, beau). Composition métallique qui imite l'or.

CHRYSOLITHE n. f. (gr. *chrusos*, or; *lithos*, pierre). Pierre précieuse d'un beau jaune verdâtre.

CHUCHOTEMENT n. m. Action de chuchoter.

CHUCHOTER v. int. (onomat.). Parler bas à l'oreille. V. tr. : *chuchoter quelques mots à l'oreille.*

CHUCHOTERIE n. f. Entretien à l'oreille. *Fam.*

CHUCHOTEUR, EUSE n. Qui chuchote; qui aime à chuchoter.

CHUT (*te*) interj. Silence!

CHUTE n. f. (du v. part. passé *chu, chute*, de *choir*). Action d'un objet qui tombe. *Fig.* Passage de la puissance à l'infériorité : *chute d'un empire;* insuccès : *chute d'une pièce de théâtre;* faute envers Dieu : *chute du premier homme;* pensée heureuse qui termine une petite pièce de vers : *chute d'une épigramme, d'un couplet. Chute des feuilles*, l'automne; *chute du jour*, moment où la nuit arrive; *chute d'eau*, masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur.

CHUTER v. int. Tomber, en parlant d'une pièce de théâtre; crier chut.

CHYLE n. m. (gr. *chulos*, suc). Liquide blanchâtre qui se sépare des aliments pendant l'acte de la digestion, et que les vaisseaux chylifères portent dans la circulation.

CHYLIFÈRE adj. Qui porte le chyle : *vaisseaux chylifères.*

CHYLIFICATION n. f. Elaboration du chyle dans l'intestin grêle et les vaisseaux chylifères.

CHYME n. m. (gr. *chumos*, suc). Sorte de bouillie que forme la masse alimentaire après avoir subi dans l'estomac un premier degré d'élaboration.

CI adv. de lieu, mis pour *ici*. Se joint souvent aux substantifs précédés de *ce, cette, ces*, et aux pronoms démonstratifs *celui, telle, ceux : cet homme-ci, ce monde-ci, celui-ci, celle-ci*, par opposition à *là* et pour exprimer un objet ou un moment présent. Loc. adv. *Par-ci par-là, de-ci de-là*, de côté et d'autre; *ci-après*, après ce passage-ci; *ci-contre*, en regard, vis-à-vis sur la page d'un livre; *ci-dessous*, dans l'endroit qui est ici dessous; *ci-dessus*, plus haut; *ci-devant*, avant ce temps-ci, précédemment. N. S'est dit, à l'époque de la première Révolution, de quelqu'un attaché à l'ancien régime par ses titres, sa position. Pl. des *ci-devant*. Pr. dém. Ceci, cette chose-ci : *demander ci et ça.*

CIBLE n. f. Planche servant de but pour le tir des armes à feu.

CIBOIRE n. m. (lat. *ciborium*, vase où l'on conserve les provisions). Vase sacré où l'on conserve les saintes hosties (*).

CIBOULE n. f. Plante potagère du genre oignon.

CIBOULETTE n. f. Espèce d'ail, nommée aussi *civette.*

CICATRICE n. f. (lat. *cicatrix*). Trace qui reste d'une plaie, d'une blessure, au propre et au figuré : *les blessures de la calomnie se ferment, la cicatrice reste.*

CICATRICIEL, ELLE adj. Qui appartient à une cicatrice : *tissu cicatriciel.*

CICATRISABLE adj. Qui peut se cicatriser.

CICATRISATION n. f. Etat d'une plaie qui se ferme.

CICATRISER v. tr. Fermer une plaie.

CICÉRO n. m. Caractère d'imprimerie qui est de 11 points.

CICERONE (*cicéroné*) n. m. (m. ital.). Guide des étrangers dans une ville. Pl. des *ciceroni.*

CICÉRONIEN, IENNE adj. Qui est imité de Cicéron : *style cicéronien.*

CICINDÈLE n. f. Genre d'insectes coléoptères.

CICUTAIRE n. f. Genre de plantes de la famille des ombellifères.

CID n. m. (ar. *seid*). Chef, commandant chez les anciens Arabes.

CI-DESSOUS, CI-DESSUS, CI-DEVANT. V. CI.

CIDRE n. m. Boisson faite avec le jus fermenté des pommes.

CIEL n. m. (lat. *cœlum;* du gr. *koilos*, creux). Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres; air, atmosphère : *un ciel serein;* séjour des bienheureux : *monter au ciel. Fig.* Dieu, la Providence : *grâce au ciel. Elever jusqu'au ciel*, louer; *remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts; *les plaines du ciel*, l'air; *le feu du ciel*, le tonnerre. Interj. de surprise, de douleur : *ô ciel!* Dans toutes ces acceptions, le pl. est *cieux. — Le ciel de l'Italie*, son climat; *le ciel d'un lit*, le couronnement; *ciel d'un tableau*, partie qui représente l'air; *ciel de carrière*, ce qui sert de plafond. Dans ces nouvelles acceptions, le pl. est *ciels.*

CIERGE n. m. (lat. *cereus;* de *cera*, cire). Grande chandelle de cire à l'usage des églises. **Cierge pascal**, grand cierge bénit que l'on allume tout le temps pascal aux offices solennels.

CIGALE n. f. (lat. *cicada*). Genre d'insectes hémiptères propres aux pays chauds, au chant aigu et monotone.

CIGARE n. m. (esp. *cigarro*). Petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume.

CIGARETTE n. f. Tabac roulé dans du papier très fin.

CIGOGNE n. f. (lat. *ciconia*). Gros oiseau de passage, de l'ordre des échassiers.

CIGOGNEAU n. m. Petit de la cigogne.

CIGUË n. f. (lat. *cicuta*). Genre de plantes ombellifères, dont une espèce, la grande ciguë, est très vénéneuse; poison extrait de cette plante : *Socrate but la ciguë*.

CIL n. m. (lat. *cilium*). Poil des paupières.

CILICE n. m. (gr. *kilikion*, étoffe de poil de chèvre fabriquée en *Cilicie*). Large ceinture de crin qu'on porte sur la chair par mortification.

CILIÉ, E adj. Garni de cils, de poils : *graine ciliée*.

CILLEMENT (*ci-iement*) n. m. Action de ciller, en parlant des yeux et des paupières.

CILLER (*ci-ier*) v. tr. Fermer et rouvrir rapidement les paupières.

CIMAISE ou **CYMAISE** n. f. *Arch.* Moulure qui termine la partie supérieure d'une corniche.

CIMBRIQUE adj. Qui a rapport aux Cimbres.

CIME n. f. Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, etc.

CIMENT n. m. (lat. *cæmentum*, mortier). Nom donné à diverses poudres, particulièrement à celle qu'on obtient avec des briques écrasées, et que l'on mêle ensuite avec de la chaux pour fabriquer une espèce de mortier. **Ciment romain**, celui qu'on obtient en cuisant et en concassant certaines pierres, et qui durcit rapidement à l'air et dans l'eau.

CIMENTER v. tr. Lier avec du ciment. *Fig.* Affermir : *cimenter la paix*.

CIMETERRE n. m. (turc *scimitare*). Sabre large et recourbé, que portent les Orientaux.

CIMETIÈRE n. m. (gr. *koimêtêrion*; de *koimaô*, je fais dormir). Lieu où l'on enterre les morts.

CIMIER n. m. (rad. *cime*). Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque (*); pièce de viande sur le quartier de derrière du bœuf, du cerf.

CINABRE n. m. (lat. *cinnabaris*). Combinaison de soufre avec le mercure, d'un rouge vermillon.

CINÉRAIRE adj. (lat. *cinis, cineris*, cendre). *Urne cinéraire*, qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort.

CINÉRAIRE n. f. Genre de plantes de la famille des composées.

CINÉRATION n. f. Action de brûler, de réduire en cendres.

CINGLAGE n. m. Chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en vingt-quatre heures.

CINGLEMENT n. m. Action de cingler.

CINGLER v. int. Naviguer : *cingler à l'est*. V. tr. Frapper avec quelque chose de souple, de pliant : *cingler le visage d'un coup de fouet*.

CINNAME ou **CINNAMOME** n. m. Substance aromatique célèbre chez les anciens, et que l'on croit être la cannelle ou la myrrhe.

CINQ (*cink*; devant une consonne *cin*) adj. num. Quatre plus un; cinquième : *tome cinq*. N. m. Le chiffre qui représente ce nombre.

CINQUANTAINE n. f. Nombre de cinquante ou environ. *Avoir la cinquantaine*, cinquante ans.

CINQUANTE adj. num. Cinq fois dix; cinquantième : *page cinquante*. — Dites : *cinquante et un, cinquante-deux*, etc.

CINQUANTENIER n. m. Autrefois, commandant de cinquante hommes.

CINQUANTIÈME adj. ord. de *cinquante*. N. m. La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME adj. ord. de *cinq* : *cinquième article*. N. m. Cinquième partie d'un tout.

CINQUIÈMEMENT adv. En cinquième lieu.

CINTRE n. m. *Arch.* Courbure concave et continue d'une voûte ou d'un arc (*); arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes en pierre. **Plein cintre**, cintre dont la courbe est un demi-cercle. *Théât.* Espace qui comprend les loges les plus élevées.

CINTRER v. tr. Faire un ouvrage en cintre : *cintrer une galerie*.

CIPAYE (*pa-ie*) n. m. Soldat de l'Inde anglaise. V. PART. H.

CIPPE n. m. Colonne tronquée qui se met quelquefois sur les tombeaux (*).

CIRAGE n. m. Action de cirer; composition noire et luisante qu'on étend sur les chaussures.

CIRCASSIEN, IENNE adj. et n. De la Circassie.

CIRCOMPOLAIRE adj. Qui est ou qui se fait autour du pôle : *région, navigation circompolaire*.

CIRCONCIRE v. tr. Opérer la circoncision. (*Je circoncis nous circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis, circoncisons, circoncisez. Que je circoncise. Que je circoncisse. Circoncisant. Circoncis, e*).

CIRCONCISION n. f. Opération, cérémonie particulière aux religions juive et mahométane; fête de l'Eglise (1er janvier).

CIRCONFÉRENCE n. f. (lat. *circum*, autour; *ferre*, porter). Ligne courbe fermée, dont tous les points sont à égale distance d'un point intérieur appelé centre (*); enceinte, pourtour : *cette*

propriété a 800 *mètres de circonférence.*

CIRCONFLEXE adj. (lat. *circum*, autour; *flexus*, plié). Tortu, de travers. *Accent circonflexe*, qu'on met sur une voyelle longue.

CIRCONLOCUTION n. f. (lat. *circum*, autour; *loqui*, parler). Circuit de paroles, périphrase : *les circonlocutions sont la marque d'une langue pauvre.*

CIRCONSCRIPTION n. f. (lat. *circumscriptio*). Ce qui borne, limite l'étendue d'un corps; division administrative, militaire ou religieuse d'un territoire : *circonscription électorale. Géom.* Action de circonscrire une figure à une autre.

CIRCONSCRIRE v. tr. (lat. *circum*, autour; *scribere*, écrire). Renfermer dans des limites. *Géom. Circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent extérieurement le cercle.

CIRCONSPECT, E (*pé*; devant une voyelle, *pèk* ou *pèk-te*) adj. (lat. *circum*, autour; *aspicere*, regarder). Discret, retenu, qui agit avec réserve : *conduite circonspecte.*

CIRCONSPECTION n. f. Prudence, discrétion : *agir avec circonspection.*

CIRCONSTANCE n. f. (lat. *circumstantia*). Certaine particularité qui accompagne un fait; conjoncture, situation des choses : *les circonstances sont graves.*

CIRCONSTANCIEL, ELLE adj. *Gram.* Qui exprime les circonstances : *complément circonstanciel.*

CIRCONSTANCIER v. tr. Exposer, préciser avec ses circonstances : *circonstancier un fait.*

CIRCONVALLATION n. f. Tranchée avec redoutes, que font des assiégeants : *lignes de circonvallation.*

CIRCONVENIR v. tr. (lat. *circum*, autour; *venire*, venir). Chercher à tromper par des détours artificieux : *circonvenir un juge.*

CIRCONVENTION n. f. Action de circonvenir, tromperie artificieuse.

CIRCONVOISIN, INE adj. Proche, qui avoisine : *lieux circonvoisins.*

CIRCONVOLUTION n. f. Tour fait autour d'un centre commun.

CIRCUIT n. m. (lat. *circuitus*; de *circuire*, entourer). Pourtour, limite extérieure : *cette ville a une lieue de circuit. Fig.* Détour : *un long circuit de paroles.*

CIRCULAIRE adj. (lat. *circulus*, cercle). Qui a la forme d'un cercle; qui décrit un cercle : *mouvement circulaire.* N. f. Lettre adressée à plusieurs personnes pour le même sujet.

CIRCULAIREMENT adv. En cercle.

CIRCULATION n. f. Mouvement de ce qui circule : *circulation du sang*; action, facilité de se mouvoir : *la circulation est interdite. Circulation de l'argent*, sa transmission de main en main.

CIRCULATOIRE adj. Qui a rapport à la circulation du sang : *appareil circulatoire.*

CIRCULER v. int. (lat. *circulari*; de *circulus*, cercle). Se mouvoir circulairement; passer, aller de main en main : *l'argent circule*; aller et venir : *les voitures circulent. Fig.* Se propager, se répandre : *un bruit circule.*

CIRCUMNAVIGATION (*come*) n. f. (lat. *circum*, autour, et *navigation*). Voyage autour du monde.

CIRE n. f. (lat. *cera*). Substance molle et jaunâtre, avec laquelle les abeilles construisent les gâteaux de leurs ruches; bougie : *brûler de la cire*; humeur visqueuse aux yeux; composition pour cacheter les lettres : *cire d'Espagne*; humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles. **Cire vierge**, qui n'a pas été fondue.

CIRER v. tr. Enduire de cire : *cirer une toile*; étendre et faire briller du cirage sur les chaussures.

CIRIER n. m. Ouvrier qui travaille la cire.

CIRON n. m. Animalcule, le plus souvent microscopique, qui s'engendre entre cuir et chair.

CIRQUE n. m. (lat. *circus*, *cercle*). Lieu destiné aux jeux publics chez les Romains; enceinte circulaire et couverte où les écuyers donnent leur spectacle.

CIRRE n. m. *Bot.* Appendice grêle, le plus souvent enroulé en spirale et vulgairement appelé *vrille.*

CIRRUS (*ru-ce*) n. m. Nuage offrant l'apparence d'une masse de filaments ténus ou de plumes légères.

CIRURE n. f. Enduit de cire préparée.

CISAILLE n. f. Sorte de gros ciseaux avec lesquels on coupe des plaques de métal (*); dans ce sens, s'emploie le plus souvent au pluriel; rognures d'argent qu'on refond en lames pour la fabrication des monnaies.

CISAILLER v. tr. Couper avec des cisailles.

CISALPIN, E adj. En deçà des Alpes : *un pays cisalpin.*

CISEAU n. m. Instrument de fer tranchant par un bout, pour travailler le bois, le fer, la pierre, le marbre. Pl. Instrument de fer à deux branches mobiles et tranchantes en dedans (*).

CISELER v. tr. (v. fr. *cisel*, ciseau). Travailler, sculpter les métaux à l'aide du ciselet. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CISELET n. m. Petit ciseau à l'usage des orfèvres et des graveurs.

CISELEUR n. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELURE n. f. Art du ciseleur; ouvrage ciselé.

CISJURAN, E adj. Qui est en deçà du Jura : *Bourgogne cisjurane.*

CISPADAN, E adj. Qui est en deçà du Pô (en lat. *Padus*).

CISRHÉNAN, E adj. Qui est en deçà du Rhin (en lat. *Rhenus*).

CISTE n. m. Genre de plantes. N. f. Sorte de corbeille que l'on portait en procession aux fêtes de Cybèle, de Cérès et de Bacchus.

CISTERCIEN, IENNE adj. Qui appartient à l'ordre de Cîteaux (en lat. *Cistercium*).

CITADELLE n. f. (ital. *cittadella;* de *città*, cité). Forteresse qui commande une ville.

CITADIN, E n. (ital. *cittadino;* de *città*, ville). Qui habite une ville.

CITATEUR n. m. Qui a l'habitude des citations.

CITATION n. f. Passage cité d'un auteur. *Pal.* Assignation devant un juge.

CITÉ n. f. (lat. *civitas*). Circonscription locale comprenant la collection des citoyens; ville de premier ordre; partie la plus ancienne de certaines villes : *la Cité de Londres, de Paris;* corps des habitants : *toute la cité est en rumeur. La cité sainte*, le ciel; *droit de cité*, aptitude à jouir des privilèges communs aux citoyens d'une ville. **Cité ouvrière**, ensemble de bâtiments renfermant un certain nombre de logements destinés à des familles d'ouvriers.

CITER v. tr. Rapporter un texte; désigner, signaler : *il est cité pour sa bravoure. Pal.* Appeler devant le juge.

CITÉRIEUR, E adj. Qui est en deçà, de notre côté.

CITERNE n. f. (lat. *cisterna;* de *cista*, coffre). Réservoir sous terre pour recevoir les eaux pluviales.

CITERNEAU n. m. Petite chambre qui précède la citerne, et où les eaux s'épurent et se filtrent.

CITHARE n. f. (gr. *kithara*). Sorte de lyre des anciens (*).

CITOYEN, ENNE n. Habitant d'une cité; qui jouit du droit de cité; membre de l'Etat, considéré au point de vue de ses devoirs envers la patrie et de ses droits politiques.

CITRATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec une base.

CITRIN, E adj. De la couleur du citron.

CITRIQUE adj. Qu'on extrait du citron : *acide citrique.*

CITRON n. m. (gr. *kitron*). Fruit du citronnier, d'un jaune pâle, et plein d'un jus acide. Adj. Couleur de citron : *ruban citron.*

CITRONNÉ, E adj. Qui sent le citron; où l'on a mis du jus de citron : *tisane citronnée.*

CITRONNELLE n. f. Nom général donné à différentes plantes qui sentent le citron.

CITRONNIER n. m. Arbre qui produit le citron.

CITROUILLE n. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de courges à fruits très gros et comestibles.

CIVADIÈRE n. f. Voile carrée du mât de beaupré.

CIVE ou **CIVETTE** n. f. Syn. de CIBOULETTE.

CIVET n. m. Ragoût de lièvre, dans lequel il entre du vin et des oignons.

CIVETTE n. f. (ar. *zabad*). Quadrupède carnivore qui a au-dessus de l'anus une petite poche où s'amasse une matière grasse d'une odeur forte, qu'on emploie en parfumerie et qu'on nomme également *civette.*

CIVIÈRE n. f. Brancard pour porter des fardeaux.

CIVIL, E adj. (lat. *civilis;* de *civis*, citoyen). Qui concerne les citoyens; se dit par opposition à *militaire* et à *ecclésiastique : emploi civil, autorité civile. Fig.* Poli, honnête, bien élevé. **Mort civile**, privation des droits de citoyen; **guerre civile**, entre citoyens. N. m. : *le civil et le criminel.*

CIVILEMENT adv. En matière civile : *juger civilement;* avec politesse : *parler civilement.*

CIVILISABLE adj. Qui peut être civilisé.

CIVILISATEUR, TRICE adj. Qui civilise : *la religion chrétienne est civilisatrice.*

CIVILISATION n. f. Action de civiliser; état de ce qui est civilisé : *la civilisation d'un pays.*

CIVILISER v. tr. (rad. *civil*). Rendre sociable; polir les mœurs; donner des leçons d'urbanité, de politesse.

CIVILITÉ n. f. Manière honnête de vivre et de converser dans le monde, courtoisie. Pl. Paroles civiles, compliments d'usage : *faire des civilités.*

CIVIQUE adj. (lat. *civicus;* de *civis*, citoyen). Qui concerne le citoyen : *vertus civiques. Droits civiques*, ceux que la loi confère aux citoyens.

CIVISME n. m. Zèle, dévouement pour la patrie.

CLABAUD n. m. Chien de chasse à oreilles longues et pendantes, qui aboie mal à propos.

CLABAUDAGE n. m. Cri du chien qui clabaude, qui aboie. *Fig.* Vaines criailleries.

CLABAUDER v. int. (rad. *clabaud*). *Vén.* Aboyer hors des voies. *Fig.* Crier mal à propos et sans sujet; médire. *Fam.*

CLABAUDERIE n. f. Criaillerie importune et sans raison.

CLABAUDEUR, EUSE n. Grand criailleur, qui crie beaucoup et mal à propos.

CLAIE n. f. Tissu d'osier à claire-voie; treillage en bois ou en fer, pouvant servir à divers usages.

CLAIR, E adj. (lat. *clarus*). Lumineux, éclatant; qui reçoit beaucoup de jour :

chambre claire; net, distinct : *voix claire;* transparent : *eau claire;* peu foncé en couleur : *des étoffes rose clair;* peu consistant : *sirop clair;* peu serré : *toile claire;* pur, serein : *temps clair. Fig.* Intelligible : *style clair;* évident, manifeste : *preuve claire.* N. m. Clarté : *le clair de lune.* Adv. D'une manière claire, distincte : *voir clair.*

CLAIREMENT adv. Nettement : *s'expliquer clairement.*

CLAIRET adj. et n. m. Sorte de vin entre le rouge et le blanc.

CLAIRETTE n. f. Vin blanc mousseux du Midi.

CLAIRE-VOIE n. f. Ouverture à rez-de-chaussée, fermée par une grille. Pl. des *claires-voies.*

CLAIRIÈRE n. f. Endroit dégarni d'arbres dans une forêt.

CLAIR-OBSCUR n. m. *Peint.* Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. Pl. des *clairs-obscurs.*

CLAIRON n. m. (rad. *clair,* dans le sens d'*aigu*). Trompette à son aigu et perçant.

CLAIRSEMÉ, E [o. n.] adj. Peu serré : *blé clairsemé, cheveux clairsemés.*

CLAIRVOYANCE n. f. Sagacité et pénétration dans les affaires.

CLAIRVOYANT, E adj. (de *clair* et *voyant*). Perspicace, qui a l'esprit pénétrant.

CLAMEUR n. f. (lat. *clamor*). Grands cris de mécontentement, de réprobation; plainte tumultueuse : *clameur publique.*

CLAN n. m. Tribu écossaise ou irlandaise formée d'un certain nombre de familles.

CLANDESTIN, E adj. (lat. *clandestinus;* de *clam*, secrètement). Fait en cachette et contre les lois ou la morale : *mariage clandestin.*

CLANDESTINEMENT adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ n. f. Caractère de ce qui est clandestin.

CLAPET n. m. Soupape à charnière dans le jeu d'une pompe, d'un soufflet, d'un piston, etc.

CLAPIER n. m. Petit trou creusé exprès dans les garennes pour servir de retraite aux lapins; réduit, loge où l'on nourrit des lapins domestiques : *lapin de clapier.*

CLAPIR (SE) v. pr. Se blottir, se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

CLAPOTAGE n. m. *Mar.* Agitation légère des vagues qui s'entre-choquent. On dit aussi CLAPOTIS et CLAPOTEMENT.

CLAPOTER v. int. *Mar.* Se choquer dans tous les sens, en parlant des vagues.

CLAPOTEUX, EUSE adj. Qui clapote : *mer clapoteuse.*

CLAPOTIS n. m. V. CLAPOTAGE.

CLAPPEMENT n. m. Bruit sec que produit la langue quand on la détache brusquement du palais.

CLAPPER v. int. Faire entendre un clappement.

CLAQUE n. f. Coup du plat de la main : *donner une claque;* réunion de claqueurs payés : *la claque d'un théâtre.* Pl. Sorte de sandale qui enveloppe le soulier et tient le pied sec (*).

CLAQUE n. m. Chapeau qui s'aplati. et qu'on peut mettre sous le bras.

CLAQUÉ, E adj. Se dit des chaussures dont la partie la plus rapprochée de la semelle a été garnie de cuir ou de toute matière pouvant la rendre moins perméable à l'humidité.

CLAQUEDENT n. m. Gueux, misérable.

CLAQUEMENT n. m. Bruit de ce qui claque, de deux objets qui s'entre-choquent : *le claquement d'un fouet*, *des dents, des mains.*

CLAQUEMURER v. tr. Enfermer.

CLAQUER v. int. Faire entendre un bruit sec, en parlant des dents ou du fouet. V. tr. Donner une claque; applaudir en battant des mains.

CLAQUET n. m. Petite latte qui bat continuellement sur la trémie d'un moulin. *Fig. Sa langue va comme un claquet,* il parle toujours.

CLAQUETER v. int. Se dit du cri de la cigogne.

CLAQUETTE n. f. Espèce de livre formé de deux planchettes, servant à donner le signal de certains exercices.

CLAQUEUR n. m. Applaudisseur gagé, au théâtre.

CLARIFICATION n. f. Action de clarifier un liquide.

CLARIFIER v. tr. (lat. *clarus,* clair; *facere,* faire). Rendre claire une liqueur qui est trouble : *clarifier du vin;* purifier : *clarifier du sucre.*

CLARINE n. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux pour les empêcher de s'égarer quand ils paissent dans les forêts.

CLARINETTE s. f. Instrument à vent et à anche; musicien qui en joue : *c'est une bonne clarinette.*

CLARINETTISTE n. m. Musicien qui joue de la clarinette.

CLARTÉ n. f. (lat. *claritas;* de *clarus,* clair). Lumière : *la clarté du jour;* transparence, limpidité : *clarté du verre, du vin. Fig.* Netteté de l'esprit : *écrire avec clarté.*

CLASSE n. f. (lat. *classis*). Ordre dans lequel on range les personnes et les choses, suivant leur condition : *les hautes, les basses classes de la société;* suivant leur rang, leur importance : *matelot, route de 1re classe;* suivant leur nature : *classe des mammifères;* contingent militaire : *la classe de* 1878; élèves sous un

maitre : *classe turbulente ;* salle des leçons : *aller en classe.* Pl. Ensemble des élèves ; *la rentrée des classes.*

CLASSEMENT n. m. Action de classer ; état de ce qui est classé.

CLASSER v. tr. Ranger, distribuer par classes : *classer des papiers, des plantes.*

CLASSIFICATEUR n. m. Celui qui s'occupe d'établir des classifications.

CLASSIFICATION n. f. Distribution par classes : *classification des minéraux.*

CLASSIFIER v. tr. Etablir par classifications.

CLASSIQUE adj. (rad. *classe*). A l'usage des classes : *auteur classique;* conforme aux règles tracées par les anciens : *genre classique*, par opposition au genre *romantique.* N. m. Auteur, ouvrage qui, par sa perfection, peut servir de modèle : *étudier les classiques, les classiques grecs, les classiques français.*

CLAUDE adj. et n. m. Imbécile, niais, par allusion à l'empereur Claude, mort dans un état voisin de l'imbécillité.

CLAUDICATION n. f. (lat. *claudicare*, boiter). Action de boiter.

CLAUSE n. f. Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc.

CLAUSTRAL, E, AUX adj. (lat. *claustrum*, verrou). Qui appartient au cloitre : *discipline claustrale.*

CLAUSTRATION n. f. Action d'enfermer quelqu'un dans un cloitre.

CLAVEAU n. m. V. CLAVELÉE. *Arch.* Pierre taillée en forme de coin, servant à fermer le dessus d'une fenêtre, d'une porte carrée, d'une corniche.

CLAVECIN n. m. (lat. *clavis*, clef). Instrument de musique à clavier et à cordes, remplacé aujourd'hui par le piano.

CLAVECINISTE n. Personne dont la profession était de jouer du clavecin.

CLAVELÉ, E adj. Qui a la clavelée.

CLAVELÉE n. f. ou **CLAVEAU** n. m. Maladie contagieuse des bêtes à laine.

CLAVETTE n. f. Clou plat qu'on passe dans l'ouverture faite à l'extrémité d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les fixer.

CLAVICULAIRE adj. Qui concerne la clavicule.

CLAVICULE n. f. (lat. *clavicula :* dimin. de *clavis*, clef). Chacun des deux os qui ferment la poitrine et s'attachent aux deux épaules.

CLAVICULÉ, E adj. Pourvu de clavicules.

CLAVIER n. m. (lat. *clavis*, clef). Rangée des touches d'un piano, d'un jeu d'orgues, etc. ; anneau ou chaine de métal servant à tenir réunies plusieurs clefs.

CLAYÈRE (*klé-iè*) n. f. Parc dans lequel on engraisse des huitres.

CLAYMORE (*clé*) n. f. Epée écossaise à lame longue et large.

CLAYON n. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages ou sécher les fruits.

CLAYONNAGE n. m. Claie de pieux et de branches pour soutenir les terres.

CLEF ou **CLÉ** n. f. (lat. *clavis*). Instrument pour ouvrir et fermer une serrure. *Fig. Clef des champs*, liberté de sortir ; *clef d'un pays*, place forte de sa frontière. *Méc.* Outil qui sert à ouvrir ou fermer, serrer ou détendre, monter ou démonter : *clef de voiture, clef de montre. Mus.* Signe qui indique l'intonation. *Arch. Clef de voute*, pierre du milieu qui forme la partie centrale d'une voûte ou d'un arceau, et qui, posée la dernière, maintient toutes les autres en position. *Fig.* Principe, base : *la religion est la clef de voûte de l'ordre social.*

CLÉMATITE n. f. (gr. *klèmatitis*). Plante grimpante de la famille des renonculacées.

CLÉMENCE n. f. (lat. *clementia*). Vertu qui consiste à pardonner. Se dit surtout en parlant de Dieu, des souverains et de ceux qui sont dépositaires de leur autorité.

CLÉMENT, E adj. Qui a de la clémence.

CLENCHE (*clan*) n. f. Pièce principale du loquet d'une porte, celle que le mentonnet reçoit et qui tient la porte fermée.

CLEPSYDRE n. f. (gr. *klepsudra*). Horloge à eau, qui servait à mesurer le temps chez les anciens. — La clepsydre consistait primitivement en un vase transparent, percé, à la partie inférieure, d'un petit trou par lequel s'écoulait l'eau qui devait servir à mesurer le temps. Une échelle de division était tracée sur les parois du vase; plus tard, on substitua un cadran à cette échelle ; l'eau, en baissant, laissait descendre un corps léger flottant à sa surface; ce flotteur entraînait de son côté un fil enroulé sur l'axe auquel était fixée l'aiguille du cadran. Plus récemment, de nouvelles améliorations firent des clepsydres de véritables horloges à eau, ayant roues dentées, cadran et aiguilles. C'est de cette dernière espèce qu'était la fameuse horloge envoyée en présent à Charlemagne par le calife Haroun-al-Raschid.

CLERC n. m. Aspirant ecclésiastique qui a reçu la tonsure; celui qui travaille dans l'étude d'un avoué, d'un notaire. *Faire un pas de clerc*, se tromper par ignorance dans une affaire.

CLERGÉ n. m. Corps des ecclésiastiques ; corps des prêtres qui desservent une paroisse ou les églises d'une ville.

CLERGIE n. f. Instruction, science. *Bénéfice de clergie*, ancien privilège grâce auquel tout criminel qui savait lire et écrire obtenait grâce de la vie.

CLÉRICAL, E, AUX adj. Qui appartient au clergé : *ordre clérical.* Adj. et n. Partisan du clergé.

CLÉRICALEMENT adv. D'une manière cléricale.

CLÉRICALISME n. m. Opinion qui prétend soumettre la société civile à l'Église catholique : *faire du cléricalisme.*

CLÉRICATURE n. f. Condition du clerc, de l'ecclésiastique.

CLICHAGE n. m. Action de clicher ; son résultat.

CLICHÉ n. m. Page ou planche d'imprimerie obtenue au moyen du clichage ; épreuve négative en photographie.

CLICHER v. tr. *Typog.* Prendre, au moyen d'un métal en fusion, l'empreinte solide d'une page de composition mobile.

CLICHERIE n. f. Atelier de clichage.

CLICHEUR n. m. Ouvrier qui cliche.

CLIENT, E n. A Rome, plébéien qui se plaçait sous le patronage d'un patricien ; personnage qui confie ses intérêts à un avoué, à un notaire, à un homme d'affaires; celui qui est en relation d'affaires avec un commerçant.

CLIENTÈLE n. f. Tous les clients d'un avocat, d'un avoué, d'un médecin, d'un commerçant, etc.

CLIFOIRE n. f. Espèce de seringue que font les enfants avec du sureau.

CLIGNEMENT n. m. Action de cligner les yeux.

CLIGNE-MUSETTE n. f. Jeu d'enfants qu'on appelle aussi *cache-cache.*

CLIGNER v. tr. (*clinare*, incliner). Regarder en fermant les yeux à demi.

CLIGNOTANT, E adj. Qui clignote : *yeux clignotants.*

CLIGNOTEMENT n. m. Mouvement continuel des paupières.

CLIGNOTER v. int. Remuer les paupières coup sur coup.

CLIMAT n. m. (gr. *klima*). Circonstances atmosphériques considérées par rapport au pays dont elles sont un des caractères : *climat chaud, humide, tempéré;* région, contrée : *aller vivre sous d'autres climats.*

CLIMATÉRIQUE adj. Qui a rapport au climat : *influence climatérique.* **Année climatérique**, chaque septième ou chaque neuvième année de la vie, regardée par les anciens comme critique, surtout la soixante-troisième, 63 étant le produit de 7 x 9.

CLIMATOLOGIE n. f. (gr. *klima, klimatos*, climat ; *logos*, discours). Traité, étude des climats et de leurs influences.

CLIMATOLOGIQUE adj. Qui concerne la climatologie.

CLIN n. m. *Clin d'œil*, mouvement rapide des paupières, qu'on baisse et qu'on relève subitement. Pl. des *clins d'œil.* **En un clin d'œil** loc. adv. En un instant.

CLINICIEN adj. et n. m. Se dit d'un médecin qui étudie au lit des malades.

CLINIQUE adj. (gr. *klinê*, lit). Qui se fait près du lit des malades : *leçons cliniques.* N. f. Enseignement pratique de la médecine : *professeur de clinique.*

CLINQUANT n. m. Lame métallique, brillante et légère, qu'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Fig.* Faux brillant, éclat trompeur.

CLIPPER (*cli-peur*) n. m. (m. angl.). Navire à voiles de fort tonnage et bon marcheur.

CLIQUE n. f. Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper. *Fam.*

CLIQUET n. m. Petit levier qui empêche une roue de tourner dans un sens contraire à celui de son mouvement propre.

CLIQUETER v. int. Faire du bruit en se choquant.

CLIQUETIS n. m. Bruit produit par des corps sonores lorsqu'on les remue ou qu'on les choque.

CLIQUETTE n. f. Sorte d'instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois, qu'on agite entre les doigts : *jouer des cliquettes.*

CLISSE n. f. Petite claie d'osier ou de jonc pour égoutter les fromages, pour couvrir les bouteilles. *Chir.* Petite bande de bois qui sert à maintenir les os fracturés. On dit mieux *éclisse.*

CLISSÉ, E adj. Recouvert d'une claie ou tissu d'osier, de jonc : *bouteille clissée.*

CLIVAGE n. m. Action ou manière de cliver des cristaux; fissure à surfaces planes dans un diamant ou une autre pierre.

CLIVER v. tr. Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches : *cliver un diamant.*

CLOAQUE n. m. (lat. *cloaca*). Lieu destiné à recevoir les immondices ; masse d'eau croupie : *tomber dans un cloaque;* lieu malpropre et infect, s'emploie surtout dans ce sens au figuré : *cette ville est un cloaque de vice, un cloaque physique et moral.*

CLOCHE n. f. Instrument d'airain, creux, évasé, dont on tire les sons au moyen d'un battant placé au milieu ; couvercle pour des mets ; vase de verre pour couvrir les plantes ; ampoule à la peau. *Cloche de plongeur*, récipient en forme de cloche, au moyen duquel un homme peut rester quelque temps sous l'eau. *Chim.* Vase de cristal cylindrique pour recueillir les gaz.

CLOCHEMENT n. m. Action de boiter.

CLOCHE-PIED (À) loc. adv. Sur un seul pied : *sauter à cloche-pied.*

CLOCHER n. m. Tour d'une église où sont les cloches ; pays natal : *aller revoir son clocher.*

CLOCHER v. int. Boiter en marchant. *Fig. Cette comparaison cloche*, est défectueuse ; *ce vers cloche*, la mesure n'y est pas.

CLOCHETON n. m. Tourelle en forme de petit clocher sur les monuments gothiques.

CLOCHETTE n. f. Petite cloche ; fleur en forme de cloche.

CLOISON n. f. (lat. *clausus*, fermé). Séparation en planches ou en maçonnerie légère. *Bot.* Membrane qui divise l'intérieur des fruits. *Anat.* Membrane qui sépare une cavité en deux parties : *la cloison du nez.*

CLOISONNAGE n. m. Tout ouvrage de cloison.

CLOISONNER v. tr. Séparer par une cloison.

CLOÎTRE n. m. (lat. *claustrum*, verrou, barrière). Monastère; partie d'un monastère formée de galeries couvertes entourant une cour ou un jardin.

CLOÎTRER v. tr. Enfermer dans un cloître.

CLOPIN-CLOPANT loc. adv. En clopinant. *Fam.*

CLOPINER v. int. Marcher avec peine en clochant un peu.

CLOPORTE n. m. Insecte sans ailes, à un grand nombre de pattes, qui vit dans les lieux sombres et humides.

CLOQUE n. f. Maladie des feuilles, dans laquelle elles jaunissent et se roulent sur elles-mêmes; ampoule, boufflssure de la peau. *Pop.* Dans ce dernier sens; le véritable mot est *cloche.*

CLORE v. tr. et int. (lat. *claudere*) usité aux temps suivants : *Je clos, tu clos, il clôt*, sans pl. *Je clorai*, etc. *Je clorais*, etc. *Que je close*, etc. *Clos, close*, et à tous les temps composés. — Fermer, boucher : *clore un passage;* entourer : *clore un champ de fossés. Fig.* Terminer : *clore un compte.*

CLOS n. m. Terrain cultivé et fermé de murs, haies ou fossés.

CLOS, E adj. Fermé : *trouver porte close;* terminé, achevé : *la session est close.*

CLOSEAU n. m. ou **CLOSERIE** n. f. Petite métairie ; petit clos.

CLÔTURE n. f. (lat. *claudere*, fermer). Enceinte de murailles, de haies, etc. *Fig.* Action de terminer : *clôture d'un inventaire;* derniere séance d'une assemblée; fin d'une séance.

CLÔTURER v. tr. Fermer.

CLOU n. m. (lat. *clavus*). Petit morceau de métal, à tête et à pointe; furoncle. *River à quelqu'un son clou*, lui répondre de manière qu'il n'ait rien à répliquer. **Clou de girofle**, bouton de giroflier employé comme épice.

CLOUAGE ou **CLOUEMENT** n. m. Action ou manière de clouer.

CLOUER v. tr. Fixer avec des clous. *Fig.* Assujettir quelqu'un, le fixer dans une résidence, un emploi.

CLOUTER v. tr. Garnir de clous.

CLOUTERIE n. f. Commerce et fabrication de clous.

CLOUTIER n. m. Qui fait ou vend des clous.

CLOVISSE n. f. Sorte de coquillage alimentaire.

CLOWN (*cla-oune*) n. m. Personnage grotesque de la farce anglaise; dans nos cirques, acrobate, bouffon doué de beaucoup d'agilité et de souplesse.

CLOYÈRE n. f. Panier pour mettre des huîtres; son contenu (25 douzaines).

CLUB n. m. Cercle, réunion, le plus ordinairement politique.

CLUBISTE n. m. Membre d'un club.

CLYSOIR n. m. (gr. *kluzein*, laver). Tube flexible et imperméable, terminé par une canule, qui sert à prendre des lavements.

CLYSOPOMPE n. m. (de *clysoir* et de *pompe*). Espèce de petite pompe à jet continu, qui remplace la seringue et le clysoir.

CLYSTÈRE n. m. Lavement.

CNÉMIDE n. f. Sorte de bottine, de jambière à l'usage des anciens soldats grecs.

CO, COL, COM ou **CON** (lat. *cum*, avec). Préfixe qui indique réunion ou adjonction.

COACCUSÉ, E n. Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACQUÉREUR n. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun.

COACQUISITION n. f. Action d'acquérir en commun avec un autre.

COACTIF, IVE adj. Qui a droit de contraindre.

COACTION n. f. (lat. *coactio;* de *cogere*, contraindre). Contrainte, violence qui ôte la liberté du choix.

COACTIVITÉ n. f. Qualité d'une force coactive.

COADJUTEUR n. m. (préf. *co* et lat. *adjutor*, aide). Qui est adjoint à un prélat et destiné à lui succéder.

COADJUTORERIE n. f. Dignité, charge de coadjuteur.

COADJUTRICE n. f. Religieuse adjointe à une abbesse.

COAGULATION n. f. Etat d'un liquide coagulé ; action par laquelle il se coagule : *la coagulation du sang.*

COAGULER v. tr. (lat. *coagulare*). Figer, en parlant d'un liquide, lui donner de la consistance : *coaguler le sang, le lait.*

COAGULUM (*ome*) n. m. Masse de substance coagulée ; ce qui sert à coaguler : *la présure est un coagulum du lait.*

COALISÉ, E adj. Ligué : *puissances coalisées.* N. m. : *les coalisés ne purent s'entendre.*

COALISER (SE) v. pr. (lat. *coalescere*, se souder). S'engager dans une coalition.

COALITION n. f. Ligue de puissances; association de partis, de personnes qui veulent exercer une action commune.

COALTAR n. m. Goudron de houille.

COASSEMENT n. m. Cri de la grenouille.

COASSER v. int. (lat. *coaxare*). Crier, en parlant de la grenouille. — Ne pas confondre avec CROASSER.

COASSOCIÉ, E n. Associé avec d'autres.

COBÆA ou **COBÉA** n. m. ou **COBÉE** n. f. Genre de plantes grimpantes à grandes fleurs bleues et campanulées.

COBALT n. m. Métal blanc irisé, dur et cassant, dont les combinaisons s'emploient pour colorer en bleu le verre et les porcelaines.

COBAYE n. m. Genre de rongeurs vulgairement appelés *cochons d'Inde*.

COBÉA n. m. ou **COBÉE** n. f. V. COBÆA.

COCA n. m. (suivant l'Acad.), n. f. (suivant les botanistes). Arbrisseau du Pérou, dont le fruit possède une action spéciale analogue à celle du café, du tabac, du thé, etc., et dont les feuilles mâchées peuvent, jusqu'à un certain point, suppléer au défaut de nourriture.

COCAGNE n. f. Synonyme d'*abondance* : *pays de cocagne*. **Mât de cocagne**, mât élevé, lisse et glissant, à l'extrémité duquel sont suspendus des prix.

COCARDE n. f. Insigne qu'on porte au chapeau et qui diffère de couleur pour chaque nation : nœud de rubans ou d'étoffe.

COCASSE adj. Plaisant, ridicule : *homme*, *raisonnement cocasse*. *Pop.*

COCCINELLE n. f. Genre d'insectes coléoptères appelés vulgairement *bêtes à bon Dieu*.

COCCYX (*cisse*) n. m. Petit os à l'extrémité du sacrum.

COCHE n. m. (bas lat. *cocha*). Autrefois, grande voiture dans laquelle on voyageait; bateau pour le transport des voyageurs et des marchandises : *le coche d'Auxerre*.

COCHE n. f. Entaille faite à un corps solide : *coche d'une taille de boulanger*.

COCHE n. f. Femelle du cochon.

COCHENILLAGE n. m. Bain de cochenille pour teindre en écarlate.

COCHENILLE n. f. (lat. *coccinus*, écarlate). Genre d'insectes hémiptères, qui fournissent une très belle teinture écarlate.

COCHENILLER v. tr. Teindre avec de la cochenille.

COCHER n. m. (rad. *coche*) Conducteur d'une voiture.

COCHÈRE adj. f. *Porte cochère*, grande porte par laquelle entrent les voitures.

COCHET n. m. Jeune coq.

COCHEVIS n. m. Sorte d'alouette avec une huppe sur la tête.

COCHINCHINOIS, E adj. et n. De la Cochinchine.

COCHLÉARIA (*cok*) n. m. (lat. *cochlear*, cuiller, à cause de la forme des feuilles). Genre de plantes antiscorbutiques, de la famille des crucifères.

COCHON n. m. Porc, pourceau : *manger du cochon; fromage de cochon*. *Fig.* Homme très malpropre, qui fait quelque chose de sale. **Cochon de lait**, petit cochon qui tette encore. **Cochon de mer**, marsouin. **Cochon d'Inde**, V. COBAYE.

COCHONNAILLE n. f. Charcuterie. *Pop.*

COCHONNÉE n. f. Portée d'une truie.

COCHONNER v. tr. Faire un ouvrage salement et grossièrement.

COCHONNERIE n. f. Malpropreté; chose gâtée, mal faite.

COCHONNET n. m. Petit cochon; petite boule servant de but au jeu de boules; le jeu lui-même.

COCO n. m. Fruit du cocotier; boisson qui se vend dans les rues de Paris et qui est préparée avec du jus de réglisse.

COCON n. m. Enveloppe soyeuse que se filent les larves des lépidoptères; se dit surtout en parlant du ver à soie.

COCOTIER n. m. Sorte de palmier qui produit le coco.

COCOTTE ou **COCOTE** n. f. Sorte de casserole en fonte (*); inflammation du bord des paupières; poule dans le langage des enfants; morceau de papier plié en forme de poule; femme légère. *Pop.*



COCTION n. f. (lat. *coctio*; de *coquere*, cuire). Cuisson. *Méd.* Digestion des aliments dans l'estomac : *la coction se fait mal*.

CODA n. f. Période musicale qui termine un morceau.

CODE n. m. (lat *codex*). Recueil de lois renfermant un système complet de législation sur certaines matières : *code civil*, *code forestier*, *code militaire*. *Fig.* Ce qui sert de règle : *code de la politesse*.

CODÉBITEUR, TRICE n. Qui doit conjointement avec un autre.

CODÉINE n. f. Alcaloïde découvert dans l'opium.

CODÉTENTEUR n. m. Celui qui détient conjointement avec un autre.

CODÉTENU, E n. Personne détenue en même temps qu'une autre dans un même lieu.

CODEX (*dé-kse*) n. m. (lat. *codex*, code). Recueil des formules de médicaments adoptés par la Faculté de médecine de Paris.

CODICILLAIRE adj. Contenu dans un codicille : *disposition codicillaire*.

CODICILLE n. m. Acte postérieur à un testament, et qui a pour but de le modifier.

CODIFICATION n. f. Action de réunir en code des lois isolées.

CODIFIER v. tr. Rassembler des lois éparses en un corps de législation.

CODONATAIRE n. Qui reçoit une donation conjointement avec un autre.

CŒCUM orth. vicieuse de CÆCUM.

COEFFICIENT n. m. Nombre placé devant une quantité pour la multiplier.

CŒLIAQUE. V. CÉLIAQUE.

CŒLENTÉRÉ n. m. Syn. de zoophyte.

COEMPTION n. f. Achat réciproque.

COÉQUATION n. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

COERCIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE adj. Qui peut être comprimé, réduit : *la vapeur est coercible.*

COERCITIF, IVE adj. Qui contraint : *puissance coercitive.*

COERCITION n. f. Pouvoir, action de contraindre.

COÉTERNEL, ELLE adj. Qui existe de toute éternité avec un autre : *la matière est, dit-on, coéternelle à Dieu.*

COÉTERNITÉ n. f. Propriété de ce qui est coéternel.

CŒUR n. m. (lat. *cor*). Corps musculeux placé au milieu de la poitrine, principal organe de la circulation du sang ; une des quatre couleurs du jeu de cartes ordinaire. *Fig.* Partie centrale d'un pays : *le cœur d'un empire ;* partie intérieure la plus importante : *le cœur d'un arbre ;* disposition de l'âme : *bon cœur ;* affection, amour : *un cœur de père ;* courage, ardeur : *homme de cœur ;* estomac : *avoir mal au cœur. Prendre une chose à cœur*, s'y intéresser vivement ; *être tout cœur*, généreux, bienfaisant ; *ouvrir son cœur*, découvrir sa pensée ; *avoir le cœur gros*, être très affligé ; *peser sur le cœur*, attrister ; *aller au cœur*, toucher, émouvoir ; *en avoir le cœur net*, s'assurer de la vérité d'une chose ; *travailler avec cœur*, vivement ; *apprendre par cœur*, de mémoire ; *au cœur de l'été*, au plus fort de l'été. Loc. adv. **A cœur ouvert**, franchement ; **à contre-cœur**, contre son gré ; **de bon cœur**, volontiers ; **de tout cœur**, avec zèle.

COEXISTANT, E adj. Qui existe en même temps qu'un autre.

COEXISTENCE n. f. Existence simultanée de plusieurs choses.

COEXISTER v. int. Exister ensemble.

COFFRE n. m. Meuble propre à serrer des effets, de l'argent ; partie du corps qu'enferment les côtes.

COFFRE-FORT n. m. Coffre garni de fer, pour enfermer de l'argent, des valeurs (*). Pl. des *coffres-forts.*

COFFRER v. tr. Mettre en prison.

COFFRET n. m. Petit coffre.

COFFRETIER n. m. Qui fait des coffres.

COFIDÉJUSSEUR n. m. Chacun de ceux qui ont cautionné un même débiteur pour une même dette.

COGNAC (*ak*) n. m. Eau-de-vie très estimée, fabriquée à Cognac.

COGNASSE n. f. Coing sauvage.

COGNASSIER n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui produit le coing.

COGNAT (*cog-na*) n. m. Parent par cognation.

COGNATION (*cog-na*) n. f. Chez les Romains, parenté naturelle ; consanguinité ; par oppos. à la parenté civile ou *agnation.*

COGNÉE n. f. Instrument tranchant fait en forme de hache. *Fig. Jeter le manche après la cognée*, tout abandonner.

COGNE-FÉTU n. m. Qui s'agite, qui se donne beaucoup de mal pour ne rien faire. Pl. des *cogne-fétu.*

COGNER v. tr. Frapper pour enfoncer : *cogner un clou.* V. int. Heurter : *cogner à une porte.*

COGNITION (*cog-ni*) n. f. (lat. *cognitio*). Faculté de connaître.

COHABITATION n. f. Etat de deux personnes qui vivent ensemble, surtout en parlant du mari et de la femme.

COHABITER v. int. Habiter ensemble comme mari et femme.

COHÉRENCE n. f. Liaison, union, connexion entre les choses : *discours sans cohérence.*

COHÉRENT, E adj. (lat. *cohærens*). Qui a de la liaison : *raisonnement cohérent dans toutes ses parties.*

COHÉRITER v. int. Hériter avec d'autres.

COHÉRITIER, IÈRE n. Qui hérite avec un autre.

COHÉSION n. f. Adhérence, force qui unit entre elles les parties constituantes des corps. V. ATTRACTION.

COHOBATION n. f. Action de cohober.

COHOBER v. tr. Distiller à plusieurs reprises pour obtenir une plus grande concentration.

COHORTE n. f. (lat. *cohors, cohortis*). Corps d'infanterie romaine. Se dit en poésie de toute sorte de troupes : *vaillantes cohortes.*

COHUE n. f. Grande foule : *fuir la cohue ;* assemblée confuse et tumultueuse : *quelle cohue !*

COI, COITE adj. (lat. *quietus*). Tranquille, calme, paisible. *Se tenir coi*, sans rien dire.

COIFFE n. f. (bas lat. *coffia*, sorte de casque). Vêtement de tête à l'usage des femmes ; membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. *Coiffe de chapeau*, garniture intérieure.

COIFFÉ, E adj. Entiché : *être coiffé d'une personne. Être né coiffé*, sous une bonne étoile, avoir de la chance.

COIFFER v. tr. Couvrir la tête ; friser, parer la tête.

COIFFEUR, EUSE n. Qui coiffe, qui arrange les cheveux.

COIFFURE n. f. Tout ce qui sert à couvrir, à orner la tête ; arrangement des cheveux.

COIN n. m. (lat. *cuneus*). Angle formé par deux lignes, deux plans ; petit espace de terrain : *coin de terre*; instrument de fer en angle, pour fendre du bois (*) ; morceau d'acier gravé en creux, pour frapper les monnaies ; poinçon pour marquer la vaisselle, les bijoux.

COÏNCIDENCE n. f. Etat de deux choses qui coïncident.

COÏNCIDENT, E adj. *Géom.* Qui coïncide : *lignes, figures coïncidentes.*

COÏNCIDER v. int. (préf. *co* et lat. *incidere*, tomber sur). *Géom.* S'ajuster l'un sur l'autre, se confondre exactement : *ces deux surfaces coïncident. Fig.* Arriver en même temps : *ces événements coïncident.*

COING n. m. Fruit du cognassier.

COÏNTÉRESSÉ, E adj. Qui a un intérêt commun avec d'autres.

COITE ou **COITTE** ou **COUETTE** n. f. Lit de plumes.

COJOUISSANCE n. f. Jouissance commune à deux ou à plusieurs personnes.

COKE n. m. (m. angl.). Charbon de terre dégagé, par la distillation, de ses éléments fluides et gazeux.

COL préf. V. co.

COL n. m. (lat. *collum*). Cou ; partie de la chemise qui entoure le cou (*) ; cravate à boucle et sans pendants ; embouchure de certaines parties du corps humain, de certaines choses : *le col de la vessie, d'une bouteille. Géog.* Passage fort étroit entre deux montagnes.

COLATURE n. f. Filtration ayant pour but de séparer d'un liquide les matières les plus solides ; liquide ainsi filtré.

COLBACK n. m. (turc *colbak*). Sorte de coiffure militaire consistant en un bonnet à poil en forme de cône tronqué.

COLCHIQUE n. m. Plante bulbeuse et vénéneuse, appelée vulgairement *tue-chien*, et très répandue dans nos prairies.

COLCOTAR n. m. Peroxyde de fer obtenu par la calcination du sulfate de fer.

COLÉGATAIRE n. m. Celui qui est légataire avec un ou plusieurs autres.

COLÉOPTÈRE n. m. (gr. *koleos*, étui, gaine ; *pteron*, aile). Ordre nombreux d'insectes, dont les deux ailes supérieures sont en forme d'étui, comme le hanneton, le charançon, etc.

COLÈRE n. f. (gr. *kolê*, bile). Irritation, mouvement désordonné de l'âme offensée ; se dit aussi des animaux. *Fig.* : *la colère des vents, des flots.* Adj. Porté à la colère : *personne colère.*

COLÉRIQUE adj. Enclin à la colère : *humeur colérique.*

COLIBRI n. m. Oiseau d'Amérique, remarquable par sa beauté et sa petitesse.

COLICITANT adj. et n. m. Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET n. m. Bagatelle, petit objet de fantaisie ; pâtisserie légère pour les oiseaux.

COLIMAÇON n. m. Synonyme de LIMAÇON. *En colimaçon*, en spirale : *escalier en colimaçon.*

COLIN-MAILLARD n. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés, et poursuit les autres à tâtons.

COLIN-TAMPON n. m. Ancienne batterie des tambours suisses. *S'en soucier comme de Colin-Tampon*, comme de rien.

COLIQUE n. f. (rad. *côlon*). Douleur d'entrailles.

COLIS n. m. Caisse, balle de marchandises.

COLISÉE n. m. V. à la partie historique.

COLLABORATEUR, TRICE n. Qui collabore.

COLLABORATION n. f. Action de collaborer.

COLLABORER v. int. (préf. *col* et lat. *laborare*, travailler). Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'esprit.

COLLAGE n. m. Action de coller du papier de tenture ; opération qui consiste à imprégner de colle le papier ; état des objets collés.

COLLANT, E adj. Qui colle. *Pantalon collant*, qui dessine bien les formes.

COLLATAIRE n. m. Celui que le collateur avait pourvu d'un bénéfice.

COLLATÉRAL, E, AUX adj. et n. (préf. *col* et fr. *latéral*). Parent hors de la ligne directe : *ligne collatérale, un collatéral éloigné. Géog. Points collatéraux*, qui sont entre les points cardinaux, comme le *nord-est*, le *sud-ouest*, etc.

COLLATÉRALEMENT adv. En ligne collatérale.

COLLATEUR n. m. Celui qui conférait, qui avait le droit de conférer un bénéfice.

COLLATIF, IVE adj. Qui se confère : *dignité collative.*

COLLATION n. f. Action de conférer un bénéfice ; action de confronter une copie avec l'original.

COLLATION n. f. Léger repas entre le dîner et le souper, ou qui remplace le souper les jours de jeûne.

COLLATIONNER v. tr. Comparer deux écrits ensemble. *Collationner un livre*, s'assurer s'il n'y manque point quelque feuillet.

COLLATIONNER v. int. Faire le repas appelé collation.

COLLE n. f. (gr. *kolla*). Nom de diverses matières gluantes que l'on étend entre deux objets pour les faire adhérer ensemble. *Fig.* Menterie. *Pop.* **Colle forte,** gélatine faite avec des débris de matières animales.

COLLECTE n. f. (lat. *collectus*, recueilli). Quête pour une œuvre de bienfaisance. *Liturg.* Oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR n. m. (lat. *collectus*, recueilli). Celui qui, autrefois, percevait les impôts; celui qui reçoit des cotisations. Adj. *Egout, tuyau collecteur*, qui reçoit les eaux provenant de plusieurs autres.

COLLECTIF, IVE adj. Fait par plusieurs : *travail collectif*; qui offre à l'esprit l'idée d'une collection : *sens collectif.* N. m. Nom qui, quoique au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme *foule, amas, troupe.*

COLLECTION n. f. (lat. *collectio*; de *colligere*, réunir). Recueil d'objets qui ont du rapport ensemble : *collection de tableaux.*

COLLECTIONNER v. tr. Réunir en collection.

COLLECTIONNEUR, EUSE n. Personne qui aime à faire des collections.

COLLECTIVEMENT adv. D'une manière collective.

COLLÈGE (o. x.) n. m. (lat. *collegium*; de *colligere*, réunir). Corps de personnes revêtues de la même dignité : *collège des cardinaux*; établissement d'enseignement secondaire; les élèves pensionnaires et externes d'un collège : *le collège est en vacances.* **Collège électoral,** assemblée d'électeurs. **Collège de France,** institution fondée à Paris par François I[er], où se donne gratuitement une instruction supérieure et variée.

COLLÉGIAL, E, AUX adj. Qui appartient à un chapitre de chanoines sans siège épiscopal. N. f. : *une collégiale.*

COLLÉGIEN n. m. Elève d'un collège.

COLLÈGUE n. m. Qui travaille, qui remplit les mêmes fonctions conjointement avec d'autres, et souvent dans le même établissement : *nous professâmes ensemble dans le même collège, nous fûmes collègues.*

COLLEMENT n. m. Adhérence de deux objets entre eux.

COLLER v. tr. Faire adhérer, fixer avec de la colle; clarifier à l'aide du blanc d'œuf ou de la colle de poisson : *coller du vin*; faire adhérer au moyen d'un corps gluant : *le sang avait collé ses cheveux*; appliquer fortement : *il collait la bouche sur son front*; réduire au silence : *il m'a collé d'un seul mot. Fam.* V. int. Etre juste comme ce qui est appliqué avec de la colle : *cet habit colle bien.*

COLLERETTE n. f. Petit collet en linge fin à l'usage des femmes et des enfants.

COLLET n. m. (rad. *col*). Partie du vêtement qui entoure le cou; sorte de lacs pour prendre les oiseaux, et même les lièvres ou les lapins. *Collet de mouton, de veau*, partie entre la tête et les épaules; *collet monté*, pédant, grave jusqu'à l'affectation : *cette femme est bien collet monté*; *petit collet*, s'est dit autrefois pour abbé, ecclésiastique.

COLLETER v. tr. (rad. *collet*). Saisir quelqu'un au collet pour le renverser. — Double le *t* devant un *e* muet.

COLLEUR n. m. Dont la profession est de coller.

COLLIER n. m. (lat. *collum*, cou). Ornement qui se porte autour du cou; chaîne d'or des membres de certains ordres; cercle que l'on met au cou d'un chien pour le tenir à l'attache; partie du harnais des chevaux de trait; marque naturelle autour du cou de certains oiseaux.

COLLIGER v. tr. (lat. *colligere*, réunir). Réunir en recueil.

COLLINE n. f. (lat. *collis*). Petite montagne qui va en pente douce.

COLLIQUATIF, IVE (*coua*) adj. Qui se rapporte à la colliquation.

COLLIQUATION (*coua*) n. f. *Méd.* Production considérable d'excrétions liquides, accompagnée d'un notable affaissement des forces.

COLLISION n. f. (lat. *collisio*). Lutte, combat; choc de partis politiques.

COLLOCATION n. f. Classement des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés.

COLLODION n. m. (gr. *kollôdês*, collant). Solution de poudre-coton dans un mélange d'alcool et d'éther, d'un grand usage pour la préparation des plaques photographiques.

COLLOQUE n. m. (préf. *col* et lat. *loqui*, parler). Entretien de deux ou plusieurs personnes; conférence entre deux partis politiques ou religieux : *le colloque de Poissy.*

COLLOQUER v. tr. (préf. *col* et lat. *locare*, placer). Placer, mettre quelqu'un en un endroit : *ils m'ont assez mal colloqué. Colloquer des créanciers*, les inscrire dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

COLLUSION n. f. *Pal.* Intelligence secrète entre deux parties au préjudice d'un tiers.

COLLUSOIRE adj. Qui est fait par collusion : *arrangement collusoire.*

COLLUSOIREMENT adv. Par collusion.

COLLYRE n. m. (gr. *kollurion*). Remède extérieur qui s'applique sur les yeux.

COLMATAGE n. m. Action de colmater.

COLMATER v. tr. Exhausser et fertiliser artificiellement les terrains bas ou

stériles au moyen des dépôts vaseux formés par les fleuves ou les mers.

COLOMBAGE n. m. Rang de solives à plomb dans une cloison de charpente.

COLOMBE n. f. (lat. *columba*). Pigeon, dans le style élevé.

COLOMBIER n. m. Bâtiment où l'on élève les pigeons; format de papier (env. 0m,85 sur 0m,65).

COLOMBIN, E adj. D'une couleur mélangée entre le rouge et le violet. N. f. Fiente des pigeons et des oiseaux de basse-cour, servant d'engrais.

COLON n. m. (lat. *colonus;* de *colo*, je cultive). Habitant d'une colonie; celui qui cultive une terre dans une colonie : *les colons d'Amérique, d'Algérie.*

CÔLON n. m. (gr. *kôlon*, intestin). *Anat.* Partie du gros intestin qui fait suite au cæcum.

COLONEL n. m. Officier supérieur qui commande un régiment; officier qui en a le grade : *colonel d'état-major.*

COLONELLE adj. f. Se disait de la première compagnie d'un régiment, commandée par le colonel. N. f. Cette compagnie elle-même; femme d'un colonel.

COLONIAL, E, AUX adj. Concernant les colonies : *régime colonial;* en provenant : *denrées coloniales.*

COLONIE n. f. (rad. *colon*). Population qui sort d'un pays pour aller en habiter un autre; lieu habité par une colonie.

COLONISABLE adj. Qui peut être colonisé.

COLONISATEUR n. m. Qui colonise.

COLONISATION n. f. Action de coloniser.

COLONISER v. tr. Etablir une colonie.

COLONNADE n. f. Rangée symétrique de colonnes servant d'ornement à un grand édifice : *la colonnade du Louvre.*

COLONNE n. f. (lat. *columna;* de *columen*, soutien). Pilier cylindrique avec base et chapiteau; portion d'une page divisée de haut en bas. *Phys.* Masse de fluide de forme cylindrique : *colonne d'air, d'eau.* **Colonne vertébrale**, ensemble des vertèbres formant une chaîne à laquelle se rattachent les os des vertèbres. *Fig.* Appui, soutien : *Bossuet fut une des colonnes de l'Eglise;* ligne de troupes profonde et serrée : *marcher en colonne. Les colonnes d'Hercule*, les deux montagnes du détroit de Gibraltar.

COLONNETTE n. f. Petite colonne.

COLOPHANE n. f. (rad. *Colophon*, ville de l'Asie Mineure d'où l'on tirait cette substance). Sorte de résine dont on se sert pour faire mordre les crins de l'archet sur les cordes des instruments.

COLOQUINTE n. f. Concombre fort amer et purgatif.

COLORANT, E adj. Qui colore : *substances colorantes.* N. m. *Un colorant.*

COLORATION n. f. Action de colorer; état d'un corps coloré.

COLORÉ, E adj. Qui a une certaine couleur; qui a de vives couleurs. *Fig.* Qui a du brillant, de l'éclat : *style coloré.*

COLORER v. tr. (lat. *colorare;* de *color*, couleur). Donner de la couleur. *Fig.* Donner une belle apparence à une chose mauvaise : *colorer un mensonge.*

COLORIAGE n. m. Action de colorier.

COLORIER v. tr. (lat. *color*, couleur). Appliquer des couleurs sur un dessin, une estampe, etc.

COLORIS n. m. *Peint.* Effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs. *Fig.* Eclat du style et des pensées. Se dit aussi du teint, d'un fruit, etc. : *pêche d'un beau coloris.*

COLORISTE n. m. *Peint.* Peintre qui entend bien le coloris. N. Celui, celle qui colorie des estampes, des gravures, des cartes.

COLOSSAL, E adj. De grandeur démesurée : *statue colossale. Fig.* Vaste : *pouvoir colossal.*

COLOSSE n. m. (lat. *colossus*). Statue d'une grandeur extraordinaire : *le colosse de Rhodes;* homme, animal de haute stature. *Fig.* Souverain, empire très puissant.

COLPORTAGE n. m. Profession de colporteur; action de colporter.

COLPORTER v. tr. (lat. *collo portare*, porter sur le cou). Faire le métier de colporteur.

COLPORTEUR n. m. Marchand ambulant qui porte ses marchandises sur son dos et va les vendre à domicile.

COLURE n. m. Nom donné à deux grands cercles de la sphère, perpendiculaires à l'équateur, et qui passent, l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux.

COLZA n. m. Espèce de chou, dont la graine fournit une bonne huile à brûler.

COM préf. V. co.

COMA n. m. (gr. *kôma*, sommeil profond). Sorte de sommeil léthargique.

COMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport au coma.

COMBAT n. m. Action par laquelle on attaque et l'on se défend; lutte des mouvements opposés que l'âme éprouve; état d'agitation, de trouble, de souffrance : *la vie est un combat perpétuel. Combat singulier*, duel; *combat naval*, sur mer.

COMBATTANT n. m. Soldat qui combat, ou qui marche au combat.

COMBATTRE v. tr. (préf. *com* et fr. *battre*). Se battre contre. *Fig.* : *combattre ses passions, un mal, les préjugés.* V. int. : *combattre jusqu'à la mort.*

COMBE n. f. Petite vallée.

COMBIEN adv. Quelle quantité : *combien d'étoffe?* quel nombre : *combien de siècles ?* quel prix : *combien a-t-on payé?* à quel point : *combien il était brave!*

COMBINABLE adj. Qui peut se combiner.

COMBINAISON n. f. Assemblage, arrangement dans un certain ordre de choses semblables ou diverses. *Chim.* Union

intime des molécules de deux ou de plusieurs corps formant un composé. *Fig.* Mesures prises pour assurer le succès d'une entreprise : *sages combinaisons.*

COMBINER v. tr. (lat. *combinare*). Coordonner, disposer dans un certain ordre : *combiner ses mesures;* calculer, disposer : *combiner un plan. Chim.* Déterminer la combinaison de : *combiner de l'oxygène avec de l'hydrogène. Armée combinée, flotte combinée,* composée de soldats, de navires de plusieurs nations.

COMBLE n. m. (lat. *culmen*, faîte). Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine : *le comble d'un décalitre;* faîte d'un bâtiment. *Fig.* Le dernier degré : *le comble de la gloire.* Adj. Très plein : *le vase est comble. Fig.* Aux dernières limites, en parlant des mauvais procédés : *la mesure est comble.* **De fond en comble** loc. adv. Entièrement.

COMBLEMENT n. m. Action de combler.

COMBLER v. tr. Remplir par-dessus les bords; remplir un vide : *combler un fossé. Fig.* Satisfaire : *combler les désirs;* accabler : *combler de bienfaits;* mettre le comble : *combler la mesure.*

COMBRIÈRE n. f. Filet pour prendre le thon et d'autres gros poissons.

COMBURANT, E adj. Se dit d'un corps qui, en se combinant avec un autre, donne lieu à la combustion de ce dernier.

COMBUSTIBILITÉ n. f. Propriété des corps combustibles.

COMBUSTIBLE adj. (lat. *combustus*, brûlé). Qui a la propriété de brûler : *matières combustibles.* N. m. Toute matière dont on fait du feu, comme le bois, la houille, le charbon.

COMBUSTION n. f. (lat. *combustio ;* de *comburere*, brûler). Action de brûler : *l'air est nécessaire à la combustion ;* incendie : *la combustion d'un palais. Fig.* Grand désordre, effervescence des esprits : *pays en combustion.*

COMÉDIE n. f. (lat. *comœdia*). Poème dramatique, pièce de théâtre représentant les mœurs, les ridicules, les vices de la société; lieu où l'on joue la comédie : *aller à la comédie. Fig.* Feinte, grimace : *ce n'est qu'une comédie.*

COMÉDIEN, IENNE n. Personne qui joue la comédie. *Fig.* Hypocrite.

COMESTIBLE n. m. (lat. *comedere, comestum*, manger). Tout ce qui est propre à la nourriture de l'homme. Adj. : *denrée comestible.*

COMÉTAIRE adj. Qui concerne les comètes : *système cométaire.*

COMÈTE n. f. (lat. *cometa;* du gr. *komê*, chevelure). Astre errant, décrivant autour du soleil une ellipse très allongée, et qui est accompagné d'une traînée de lumière appelée *queue* ou *chevelure.* — Il est reconnu aujourd'hui que les comètes appartiennent à notre système planétaire, et qu'elles décrivent une vaste parabole dans les orbites très excentriques, dont le soleil occupe le foyer. Il y en a plusieurs dont la marche et le retour peuvent être calculés à l'avance avec une certaine approximation. La comète dite de *Halley* revient tous les soixante-quinze ans; une autre opère sa révolution en trois ans et demi, une autre en six ans trois quarts, etc.

On supposait jadis que les comètes exerçaient une certaine influence sur les événements d'ici-bas, que l'apparition d'une comète annonçait la mort, la naissance d'un prince. La science a dissipé toutes ces erreurs, et la fertile année de 1811 aurait prouvé, s'il en avait été besoin, que cette influence n'est pas toujours funeste.

COMICES n. m. pl. (lat. *comitium*). Assemblées du peuple romain, pour élire des magistrats ou traiter des affaires publiques. *Par ext.* Réunion des électeurs pour nommer les membres des assemblées délibérantes. **Comice agricole,** réunion formée par les propriétaires et les fermiers d'un arrondissement, pour améliorer les procédés agricoles.

COMIQUE adj. (lat. *comicus*). Qui appartient à la comédie : *poète comique;* plaisant : *aventure comique.* N. m. Le genre de la comédie; acteur, auteur comique : *Molière est notre premier comique.*

COMIQUEMENT adv. D'une manière comique.

COMITAT n. m. Subdivision administrative de la Hongrie.

COMITÉ n. m. Réunion de membres choisis dans une assemblée pour examiner certaines affaires. *Petit comité,* réunion d'amis : *causer, lire en petit comité; comité secret,* séance privée, d'où le public est exclu ; *comité de lecture,* réunion d'hommes de lettres chargés d'admettre ou de rejeter les pièces de théâtre après examen; *comité de Salut public.* V. à la partie historique.

COMMA n. m. *Mus.* Intervalle inappréciable à l'oreille qui existe entre une note diésée et la note suivante bémolisée. *Gram.* et *typog.* Les deux points.

COMMAND n. m. Acquéreur réel d'un bien dont l'acte de transmission porte un nom d'acquéreur fictif. *Déclaration de command,* celle par laquelle on fait connaître le nom du véritable acquéreur.

COMMANDANT n. m. Chef de bataillon ; officier supérieur qui commande dans une place de guerre; officier de marine qui commande en chef plusieurs bâtiments.

COMMANDE n. f. Demande de marchandises. *De commande,* artificiel, feint : *pleurs, joie de commande.*

COMMANDEMENT n. m. Ordre; pouvoir, dignité de celui qui commande; loi, précepte : *les commandements de Dieu. Prat.* Ordre de satisfaire à une obligation, signifié par huissier.

COMMANDER v. tr. (préf. *com* et lat. *mandare*, ordonner). Ordonner ; avoir l'autorité sur : *commander une armée;* dominer par sa position : *le fort commande la ville. Com.* Faire une commande. V. int. : *commander à ses enfants. Fig. : commander à ses passions.*

COMMANDERIE n. f. Bénéfice attaché à un ordre militaire.

COMMANDEUR n. m. Chevalier pourvu d'une commanderie ; grade honorifique dans un ordre de chevalerie.

COMMANDITAIRE n. m. Bailleur de fonds dans une société.

COMMANDITE n. f. (lat. *commendare*, confier). Société commerciale dans laquelle une partie de ceux qui la composent versent les fonds nécessaires, sans prendre aucune part à la gestion.

COMMANDITER v. tr. Avancer les fonds nécessaires à une entreprise commerciale.

COMME conj. De même que, ainsi que : *hardi comme un lion ;* tel que : *un homme comme lui ;* parce que, puisque : *comme vous êtes son ami.* Adv. Combien, à quel point : *comme il est bon!* de quelle manière : *comme il me traite!*

COMMÉMORAISON n. f. Mention que l'Eglise fait d'un saint le jour où l'on célèbre une autre fête.

COMMÉMORATIF, IVE adj. Qui rappelle le souvenir : *jour commémoratif d'une victoire.*

COMMÉMORATION n. f. Cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement important. *Commémoration des morts*, fête que l'Eglise célèbre en l'honneur des morts (2 novembre).

COMMÉMORER v. tr. Rappeler au souvenir.

COMMENÇANT, E n. Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT n. m. Principe, origine ; début : *le commencement d'un règne.*

COMMENCER v. tr. (préf. *com* et lat. *initiare*, commencer). Faire la première partie de : *commencer un ouvrage;* être au commencement : *commencer l'année.* V. int. Prendre commencement : *la cérémonie a commencé de bonne heure*, marque le fait ; *elle est commencée depuis longtemps*, marque l'état.

COMMENDATAIRE n. m. Qui est pourvu d'une commende.

COMMENDE n. f. Usufruit d'une abbaye accordé par le pape.

COMMENSAL n. m. (préf. *com* et lat. *mensa*, table). Qui mange à la même table.

COMMENSALITÉ n. f. Qualité de commensal.

COMMENSURABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est commensurable.

COMMENSURABLE adj. (préf. *com* et lat. *mensurabilis*, qui peut être mesuré). *Math.* Se dit des quantités qui ont une commune mesure.

COMMENT adv. De quelle manière, par quel moyen : *comment peut-il vivre?* pourquoi : *comment s'est-il adressé à moi?* Interj. : *comment! vous voilà?* N. m. La manière dont une chose s'est faite : *il veut savoir le pourquoi et le comment.*

COMMENTAIRE n. m. (lat. *commentarius*). Remarques sur un texte pour en faciliter l'intelligence. *Fig.* Interprétation maligne. Pl. Mémoires historiques : *les Commentaires de César.*

COMMENTATEUR, TRICE n. Auteur qui écrit des commentaires.

COMMENTER v. tr. (lat. *commentari*). Faire un commentaire : *commenter Virgile;* interpréter malignement : *commenter les actes de quelqu'un.*

COMMÉRAGE n. m. Propos de commère.

COMMERÇABLE adj. Qui peut être négocié : *effet, billet commerçable.*

COMMERÇANT, E adj. et n. Qui fait le commerce.

COMMERCE n. m. (préf. *com* et lat. *merx, mercis*, marchandise). Trafic, négoce ; le corps des commerçants : *cette loi a mécontenté le commerce;* fréquentation : *le commerce des honnêtes gens.*

COMMERCER v. int. Faire le commerce.

COMMERCIAL, E, AUX adj. Qui appartient au commerce : *système commercial.*

COMMERCIALEMENT adv. D'une manière commerciale.

COMMÈRE n. f. (préf. *com* et lat. *mater*, mère). Celle qui a tenu un enfant sur les fonts, par rapport au parrain ainsi qu'au père et à la mère de l'enfant ; femme très bavarde : *c'est une commère.*

COMMETTANT n.m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

COMMETTRE v. tr. (préf. *com* et Tr. *mettre*). Faire : *commettre une erreur, une faute, un crime;* préposer : *commettre quelqu'un à la garde d'un fort;* compromettre : *commettre sa réputation*, et, v. pr. : *se commettre avec des fripons.*

COMMINATOIRE adj. (lat. *comminari*, menacer). *Jurisp.* Portant menace d'une peine : *clause comminatoire.*

COMMIS n. m. (lat. *commissus*). Employé dans un bureau, dans une maison de commerce ; préposé à : *commis de barrière.* **Commis voyageur,** qui voyage pour une maison de commerce.

COMMISÉRATION n. f. (lat. *commiseratio*). Pitié, sentiment de compassion.

COMMISSAIRE n. m. (lat. *commissus*, commis, délégué). Qui est chargé de fonctions temporaires. **Commissaire-priseur,** officier public qui a le droit de faire la prisée dans les ventes publiques ; **commissaire de police,** magistrat chargé dans les villes de faire observer les ordonnances de police.

COMMISSARIAT n. m. Fonctions de commissaire ; bureau d'un commissaire.

COMMISSION n. f. (lat. *commissio;*

de *committere*, confier). Charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose; membres choisis par une assemblée pour étudier un projet : *la commission prépare son rapport*; achat, placement pour autrui, avec remise : *acheter, vendre à la commission*; cette remise elle-même : *avoir tant de commission*.

COMMISSIONNAIRE n. m. Celui qui vend et achète pour le compte d'autrui, moyennant remise; homme dont le métier est de faire les commissions du public.

COMMISSIONNER v. tr. Donner commission, mandat pour faire une [illegible]

COMMISSOIRE adj. Se dit d'une clause dont l'inexécution annule l'acte qui la contient.

COMMISSURE n. f. *Anat.* Point de jonction de certaines parties : *la commissure des lèvres*.

COMMODAT n. m. *Jurisp.* Prêt gratuit, remboursable en nature après un certain temps.

COMMODE adj. (lat. *commodus*). D'un usage facile; tranquille et agréable : *vie commode*; d'une humeur facile, en parlant des personnes; trop indulgent : *père commode*, relâché : *morale commode*.

COMMODE n. f. Grand meuble à tiroirs.

COMMODÉMENT adv. D'une manière commode.

COMMODITÉ n. f. Chose, situation commode; temps propice : *à votre commodité*. Pl. Aises, agréments : *commodités de la vie*. Lieux d'aisance.

COMMODORE n. m. (m. angl., corruption de *commandeur*). En Angleterre et en Amérique, officier de marine revêtu d'un grade intermédiaire entre ceux de capitaine de vaisseau et de contre-amiral.

COMMOTION n. f. (lat. *commotio*, de *commovere*, mouvoir). Secousse violente; ébranlement intérieur : *commotion du cerveau*. *Fig.* Émotion très vive : *cette nouvelle a fait naître une grande commotion*.

COMMUABLE adj. Qui peut être commué : *peine commuable*.

COMMUER v. tr. (préf. *com* et lat. *mutare*, changer). Changer. *Commuer une peine*, la remplacer par une peine moindre.

COMMUN, E adj. (lat. *communis*). Se dit de toute chose à laquelle chacun participe, ou a droit de participer : *puits commun*; ce qui est propre à plusieurs : *intérêt commun*; général, universel : *sens commun*, ordinaire : *usage commun*; abondant : *les fruits sont communs*; fréquent; de médiocre, de dimension : *manières communes*; médiocre, de peu de valeur : *marchandise commune*. *Vie commune*. À frais communs. *Gram.* *Nom commun*, qui convient à tous les êtres de la même espèce. N. m. Société entre deux ou plusieurs personnes : *vivre en commun*; le plus grand nombre : *le commun des hommes*; classe des gens ignorants et grossiers : *homme du commun*. Pl. Lieux d'aisance; dans les grandes maisons, bâtiments consacrés aux différentes parties du service : cuisine, écurie, etc.

COMMUNAL, E, AUX adj. Qui appartient à une commune, qui la concerne : *revenu communal*. N. m. pl. Biens d'une commune.

COMMUNAUTÉ n. f. État de ce qui est commun : *la communauté de nos intérêts*, parité, identité : *communauté d'opinions*; société religieuse soumise à une règle commune. *Jurisp.* Société de biens entre époux.

COMMUNE n. f. (rad. *commun*). Division territoriale administrée par un maire assisté du conseil municipal. Autrefois association des bourgeois d'une même localité jouissant du droit de se gouverner elle-même. **La Chambre des Communes**, la seconde chambre du Parlement d'Angleterre.

COMMUNÉMENT adv. Ordinairement.

COMMUNIANT, E n. Qui communie.

COMMUNICABLE adj. Qui peut être communiqué.

COMMUNICANT, E adj. Qui communique : *vases communicants*, *artères communicantes*.

COMMUNICATEUR, TRICE adj. Qui sert à mettre en communication : *fil communicateur*.

COMMUNICATIF, IVE adj. Qui se communique, se gagne, comme le rire; qui aime à faire part aux autres de ses pensées.

COMMUNICATION n. f. Action de communiquer; commerce, correspondance : *être en communication avec quelqu'un*; avis, renseignement : *recevoir une communication*; moyen par lequel deux choses communiquent.

COMMUNIER v. int. (lat. *communicare*, communiquer). Recevoir la communion.

COMMUNION n. f. Union dans une même foi; réception du corps de N.-S. Jésus-Christ; verset que le chœur chante pendant que le prêtre communie.

COMMUNIQUÉ n. m. Explications, rectifications communiquées à un journal par le gouvernement au sujet d'un article publié par ce journal.

COMMUNIQUER v. tr. (lat. *communicare*, de *communis*, commun). Transmettre, faire part de : *le soleil communique sa chaleur*; donner connaissance : *communiquer un avis*. V. int. Être en relation : *communiquer avec un savant*, aboutir : *ce chemin communique à la ville*.

COMMUNISME n. m. Doctrine sociale qui consiste à mettre tous les biens en commun.

COMMUNISTE adj. et n. Partisan du communisme.

COMMUTABLE adj. Qui peut être commué

COMMUTATIF, IVE adj. Qui se rapporte à l'échange ; qui opère la commutation

COMMUTATION n. f. Changement. Se dit surtout d'une peine réduite en une autre moindre.

COMPACITÉ n. f. Qualité de ce qui est compact.

COMPACT, E (c. n.) adj. (lat. *compactus*). Qui est condensé, dont les molécules sont fort rapprochées : *corps compact*; serré, pressé : *foule compacte*.

COMPAGNE n. f. (préf. *com* et lat. *panis*, pain ; qui partage le même pain). Fille ou femme liée d'amitié, ou qui étudie, sert avec une autre de même condition ; épouse ; se dit aussi de la femelle d'un animal.

COMPAGNIE n. f. Assemblée de personnes réunies pour le plaisir d'être ensemble ; réunion de personnes formant un corps ; société industrielle ou commerciale ; troupe commandée par un capitaine. *Dame, demoiselle de compagnie*, placée auprès d'une autre pour lui faire société. **De compagnie** loc. adv. Ensemble.

COMPAGNON n. m. Camarade, associé ; ouvrier sorti d'apprentissage et travaillant pour le compte d'un industriel ; ouvrier affilié à une société de compagnonnage. *Bon compagnon*, bon vivant.

COMPAGNONNAGE n. m. Association d'ouvriers dans une même profession pour s'entr'aider et se procurer de l'ouvrage.

COMPARABLE adj. Qui peut être mis en comparaison.

COMPARAISON n. f. Action de comparer ; parallèle. *Rhét.* Figure qui exprime la similitude. *Gram. Degrés de comparaison*, le positif, le comparatif et le superlatif. *En comparaison*, au prix, relativement.

COMPARAÎTRE v. tr. Se présenter par ordre de justice ou par ordre supérieur.

COMPARANT, E adj. et n. Qui comparait en justice.

COMPARATIF, IVE adj. Qui marque comparaison : *adverbes comparatifs;* qui met en comparaison : *état comparatif de...* N. m. Second degré de signification dans les adjectifs.

COMPARATIVEMENT adv. Par comparaison.

COMPARER v. tr. (lat. *comparare*; de *compar*, pareil). Examiner, établir le rapport qui existe entre les objets ; égaler : *qui oserait comparer Pradon à Racine?* confronter : *comparer des écritures*.

COMPAROIR v. int. Comparaître en justice : *assigner à comparoir. Vieux.*

COMPARSE n. Personnage muet, au théâtre.

COMPARTIMENT n. m. (préf. *com* et lat. *partior*, je partage). Case, division d'un tiroir, d'un damier, etc. ; division symétrique d'une surface : *plafond à compartiments*.

COMPARUTION n. f. Action de comparaître. — Ne pas dire *comparition*.

COMPAS n. m. Instrument de mathématique à deux branches mobiles, servant à tracer des circonférences ou à transporter des longueurs (*).

COMPASSÉ, E adj. D'une régularité affectée, exagérée : *démarche compassée*.

COMPASSEMENT n. m. Action de compasser ; régularité affectée : *compassement dans le discours, les actions*.

COMPASSER v. tr. (rad. *compas*). Disposer symétriquement, au propre et au figuré : *compasser un jardin, ses phrases*.

COMPASSION n. f. (lat. *compassio*). Mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui.

COMPATIBILITÉ n. f. Qualité, état de choses qui se conviennent : *compatibilité d'humeur*.

COMPATIBLE adj. (rad. *compatir*). Qui peut exister, s'accorder avec un autre : *caractères compatibles*.

COMPATIR v. int. (préf. *com* et lat. *pati*, souffrir). Être touché de compassion pour les maux d'autrui ; souffrir avec indulgence les faiblesses d'autrui.

COMPATISSANT, E adj. Qui compatit ; inspiré par la compassion : *soins compatissants*.

COMPATRIOTE n. (préf. *com* et lat. *patria*, patrie). Qui est du même pays qu'une autre personne.

COMPENDIEUSEMENT adv. En abrégé.

COMPENDIUM (*pindiome*) n. m. (mot lat.). Abrégé. Pl. des *compendium*.

COMPENSABLE adj. Qui peut être compensé.

COMPENSATEUR adj. m. Qui fournit une compensation. *Pendule compensateur*, appareil destiné à corriger les effets des variations de l'atmosphère sur la marche des horloges.

COMPENSATION n. f. Action de compenser ; dédommagement. *Système des compensations*, d'après lequel la somme des biens et des maux se répartirait également entre tous les hommes.

COMPENSER v. tr. (préf. *com* et lat. *pendere*, peser). Balancer la valeur de deux choses ; balancer la perte par le gain. *Fig.* Réparer le mal par le bien.

COMPÉRAGE n. m. Relation, affinité entre le parrain et la marraine, etc. ; intelligence entre deux personnes pour tromper le public.

COMPÈRE n. m. Le parrain, par rapport à la marraine, ainsi qu'au père et à la mère de l'enfant. *Fig.* Toute personne

qui en seconde une autre pour faire quelque supercherie. *Bon compère*, homme de joyeuse humeur; *fin compère*, homme adroit dont il faut se défier.

COMPÈRE-LORIOT n m. Nom vulgaire de l'*orgelet*, bouton qui survient aux paupières Pl. des *compères-loriots*.

COMPÉTEMMENT adv. D'une manière compétente.

COMPÉTENCE n. f. Droit de juger une affaire; aptitude à faire, à décider.

COMPÉTENT, E adj. Qui a le droit de connaître d'une affaire : *juge compétent;* personne capable de bien juger d'une chose.

COMPÉTER v. int. Appartenir de droit, être de la compétence.

COMPÉTITEUR n. m. (préf. *com* et lat. *petere*, demander) Qui aspire à une chose avec un ou plusieurs autres.

COMPÉTITION n. f. Rivalité, revendication du même objet.

COMPILATEUR n. m. Qui compile.

COMPILATION n. f. Action de compiler; ouvrage composé d'extraits.

COMPILER v. tr. (préf. *com* et lat. *pilare*, épiler). Extraire des morceaux de divers auteurs pour en former un ouvrage.

COMPITALES n. f. pl. Fêtes que les Romains célébraient dans les carrefours en l'honneur des dieux domestiques.

COMPLAINTE n. f. Chanson populaire s[ur] quelque sujet tragique ou pieux.

COMPLAIRE v. int. Se conformer aux sentiments, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire. **Se complaire** v. pr. Se plaire à... — Le part. *complu* varie dans les temps composés du v. pr. *se complaire*, quoique *plu* reste invariable dans ceux du verbe *se plaire*.

COMPLAISAMMENT adv. Avec complaisance.

COMPLAISANCE n. f. Douceur et facilité de caractère; obligeance : *ayez la complaisance de...*

COMPLAISANT, E adj. Qui a de la complaisance.

COMPLANT n. m. Plant de vigne ou d'arbres embrassant plusieurs morceaux de terre.

COMPLÉMENT n. m. (lat. *complementum;* de *complere*, remplir). Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète : *complément d'une somme. Géom.* Ce qui manque à un angle aigu pour égaler un angle droit. *Gram.* Tout mot qui complète le sens d'un autre mot.

COMPLÉMENTAIRE adj. Qui sert à compléter

COMPLET, ÈTE adj. (lat. *completus*, rempli). Entier, achevé.

COMPLÈTEMENT [o. n.] adv. D'une manière complète.

COMPLÈTEMENT n. m. Action de mettre au complet.

COMPLÉTER v. tr. Rendre complet : *compléter une somme.* — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

COMPLÉTIF, IVE adj. Qui sert de complément : *proposition complétive.*

COMPLEXE adj. (*com* et *plexus*, plié). Qui embrasse plusieurs choses : *idée complexe. Gram.* Qui a un complément : *sujet complexe. Arith. Nombre complexe*, composé d'unités de différentes espèces.

COMPLEXION n. f. Constitution du corps; humeur, caractère.

COMPLEXITÉ n. f. État de ce qui est complexe.

COMPLICATION n. f. Concours de choses de nature différente.

COMPLICE adj. et n. (lat. *complex, complicis*). Qui a part au délit, au crime d'un autre. *Fig.* Qui aide, favorise.

COMPLICITÉ n. f. Participation à un crime, à un délit.

COMPLIES n. f. pl. Dernière partie de l'office divin, qui se dit après vêpres.

COMPLIMENT n. m. Paroles civiles, obligeantes ou affectueuses; discours solennel adressé à une personne revêtue d'autorité.

COMPLIMENTER v. tr. Adresser à quelqu'un des compliments, des éloges, des félicitations.

COMPLIMENTEUR, EUSE adj. et n. Qui fait trop de compliments.

COMPLIQUÉ, E adj. Mêlée à d'autres choses : *maladie compliquée :* composé d'un grand nombre de pièces : *machine compliquée;* trop chargé d'événements : *récit compliqué.*

COMPLIQUER v. tr. (préf. *com* et lat. *plicare*, plier). Embrouiller : *compliquer une affaire.*

COMPLOT n. m. (préf. *com* et anglo-saxon *plot*, intrigue). Résolution concertée secrètement dans un but coupable.

COMPLOTER v. tr. Former un complot.

COMPLOTEUR n. m. Celui qui complote.

COMPONCTION n. f. Douleur, regret d'avoir offensé Dieu.

COMPORTEMENT n. m. Manière de se comporter, conduite. *Vieux.*

COMPORTER v. tr. Permettre, souffrir : *le sujet ne comportait pas tant d'ornements.* **Se comporter** v. pr. Se conduire d'une certaine manière.

COMPOSANT, E adj. Qui sert à composer. N. m. Objet qui sert à composer : *les composants de l'eau, de l'air.*

COMPOSANTE n. f. *Méc.* L'une des forces qui concourent à former une résultante.

COMPOSÉ n. m. Un tout formé de plusieurs parties : *l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène.* N. f. pl. Famille de plantes monopétales dont les fleurs forment une ou plusieurs rangées sur le réceptacle (*).

COMPOSER v. tr. (lat. *componere;*

de *cum*, avec, et *ponere*, placer). Former un tout de différentes parties ; créer, inventer : *composer un ouvrage*. *Impr.* Assembler des caractères. V. int. Faire un devoir donné en classe : *composer pour les prix ;* transiger : *composer avec ses créanciers*.

COMPOSITE adj. et n. m. Un des cinq ordres d'architecture, formé du corinthien et de l'ionique.

COMPOSITEUR n. m. Celui qui compose de la musique. *Impr.* Ouvrier qui assemble les caractères.

COMPOSITION n. f. (rad. *composer*). Action de composer quelque chose ; nature des parties, manière dont elles forment le tout ; combinaison, proportion des éléments qui entrent dans un corps composé ; toute production de l'esprit. *Fig.* Accommodement : *entrer en composition*.

COMPOSTEUR n. m. *Impr.* Instrument sur lequel le compositeur assemble les caractères de façon à former des lignes égales.

COMPOTE n. f. Fruits cuits avec du sucre. **En compote** loc. adj. Meurtri : *visage en compote*.

COMPOTIER n. m. Plat creux pour servir des compotes.

COMPRÉHENSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est compréhensible.

COMPRÉHENSIBLE adj. Concevable, intelligible.

COMPRÉHENSIF, IVE adj. Qui embrasse, enferme : *idée*, *expression compréhensive*.

COMPRÉHENSION n. f. (lat. *comprehensio ;* de *comprehendere*, comprendre). Faculté de comprendre ; connaissance parfaite.

COMPRENDRE v. tr. (lat. *comprehendere*). Renfermer en soi : *la France comprend 86 départements*. *Fig.* Concevoir, se rendre raison d'une chose.

COMPRESSE n. f. (lat. *compressus*, comprimé). Linge en plusieurs doubles, qu'on emploie dans le pansement des plaies.

COMPRESSEUR adj. et n. m. Se dit de certains instruments servant à comprimer.

COMPRESSIBILITÉ n. f. *Phys.* Propriété des corps qui peuvent être comprimés.

COMPRESSIBLE adj. (lat. *compressus*, comprimé). Qui peut être comprimé : *fluide compressible*.

COMPRESSIF, IVE adj. *Chir.* Qui sert à comprimer : *appareil compressif*.

COMPRESSION n. f. Action de comprimer ; effet de cette action.

COMPRIMABLE adj. Qui peut être comprimé.

COMPRIMÉ, E adj. Aplati sur les côtés : *front comprimé*.

COMPRIMER v. tr. (lat. *comprimere*). Presser un corps de manière à en réduire le volume. *Fig.* Empêcher d'agir, de se manifester : *comprimer les factions*, *comprimer ses larmes*.

COMPRIS, E part. passé du v. *comprendre*. — Reste inv. quand le substantif suit : *y compris la ferme*, *non compris la ferme ;* varie quand il suit le nom : *la ferme non comprise*.

COMPROMETTANT, E adj. De nature à compromettre : *parole*, *démarche compromettante*.

COMPROMETTRE v. tr. (lat. *compromittere*). Exposer, mettre en péril, dans l'embarras : *compromettre ses intérêts*, *compromettre quelqu'un*. V. int. Faire un compromis : *compromettre sur tous les chefs d'un procès*.

COMPROMIS n. m. Acte par lequel deux personnes conviennent de faire une chose, surtout lorsqu'il s'agit d'arbitrage.

COMPROMISSION n. f. Action de compromettre quelqu'un ou soi-même.

COMPTABILITÉ n. f. Art de tenir des comptes en règle ; partie d'une administration spécialement chargée des comptes.

COMPTABLE adj. et n. m. Qui est chargé des comptes.

COMPTANT adj. et n. m. *Argent*, *deniers comptants*, comptés sur l'heure et en espèces.

COMPTE n. m. Calcul, nombre ; état de ce qui est dû. *Fig.* Profit, avantage : *trouver son compte*. **Cour des comptes**, établie pour vérifier les comptes des administrations de l'État. Loc. adv. **A compte**, à valoir ; **à bon compte**, à bon marché ; **au bout du compte**, tout bien considéré ; **de compte à demi**, en partageant les bénéfices. **Compte rendu**, rapport fait à des commettants, à des intéressés sur un objet qui les concerne ; analyse d'un ouvrage insérée dans un journal. Pl. des *comptes rendus*.

COMPTER v. tr. (lat. *computare*). Nombrer, calculer ; mettre au nombre de. V. int. Faire nombre ; arrêter un compte ; se proposer : *je compte partir demain ;* avoir confiance : *compter sur quelqu'un*.

COMPTEUR n. m. Nom donné à divers appareils mesurant les distances parcourues ou le nombre des mouvements effectués dans un temps donné ; appareil qui marque les quantités de gaz d'éclairage ou d'eau que consomme une maison.

COMPTOIR n. m. Table longue, sur laquelle les marchands étalent leurs marchandises ; bureau où se font les recettes ; agence générale de commerce d'une nation en pays étranger : *comptoir des Indes ;* nom de divers établissements de crédit public : *le Comptoir d'escompte*.

COMPULSER v. tr. Rechercher dans des registres, des papiers.

COMPULSOIRE n. m. Prise de communication des actes d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

COMPUT (*pute*) n. m. Supputation des temps pour le calendrier, et surtout le calendrier des fêtes mobiles.

COMTAT n. m. Comté, dans certaines

expressions géographiques : *comtat d'Avignon, Comtat Venaissin.*

COMTE n. m (lat *comes, comitis*, compagnon) Dignitaire du troisième ordre, dans la noblesse, entre les barons et les marquis, et dont nous reproduisons la couronne distinctive.

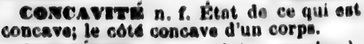
COMTÉ n. m. Titre d'une terre qui donnait la qualité de comte.

COMTESSE n. f Celle qui, de son chef, possédait un comté; femme d'un comte.

CON préf. V. co.

CONCASSER v. tr. Réduire une matière dure en petits fragments

CONCAVE adj. (lat. *concavus*). Dont la surface est creuse et sphérique : *miroir concave.*



CONCAVITÉ n. f. État de ce qui est concave; le côté concave d'un corps.

CONCÉDER v. tr. (lat *concedere*). Accorder comme une faveur, un droit, un privilège — Pour la conj , v. ACCÉLÉRER.

CONCENTRATION n f. Action de concentrer; effet qui en résulte : *concentration de la chaleur.*

CONCENTRÉ, E adj. Dont on a chassé la partie aqueuse : *alcool, acide concentré. Fig.* Peu communicatif.

CONCENTRER v. tr. (préf. *con* et *centre*) Réunir en un centre; rassembler sur un même point. *Chim. Concentrer un liquide, un acide*, le dépouiller des parties d'eau *Fig. Concentrer ses affections*, les rapporter à un objet unique; *concentrer sa colère*, la contenir, la dissimuler.

CONCENTRIQUE adj. Se dit des cercles ou des courbes qui ont un même centre.

CONCENTRIQUEMENT adv. D'une manière concentrique.

CONCEPT (*cé-pte*) n. m. (lat. *conceptus*, conçu). Idée, objet conçu par l'esprit.

CONCEPTIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est conceptible.

CONCEPTIBLE adj. Qui peut être conçu.

CONCEPTIF, IVE adj. Qui peut concevoir.

CONCEPTION n. f. (lat. *conceptio*; de *concipere*, concevoir). Action par laquelle l'enfant est conçu. **Immaculée Conception**, dogme catholique d'après lequel la Vierge Marie a été conçue sans le péché originel, fête par laquelle l'Eglise célèbre ce fait (8 déc.). *Fig.* Faculté de comprendre, de concevoir : *conception lente, facile*; ce que produit l'intelligence : *l'invention de l'alphabet est une sublime conception.*

CONCERNANT prép. Sur, touchant : *loi concernant la chasse.*

CONCERNER v tr. (lat. *concernere*). Regarder, avoir rapport à : *cela concerne vos intérêts.*

CONCERT n. m. Harmonie de voix, d'instruments ou des deux ensemble; séance musicale. *Fig.* Accord, union, intelligence : *concert de louanges, d'opinions.* **De concert** loc. adv. D'intelligence : *agir de concert.*

CONCERTANT, E n. Qui chante ou joue sa partie dans un concert.

CONCERTER v. tr. Conférer entre plusieurs pour l'exécution d'un dessein : *concerter une entreprise.*

CONCERTO n. m. (m. ital.). Morceau de musique fait pour un orchestre, mais dans lequel un instrument joue seul de temps en temps. Pl. des *concertos.*

CONCESSION n. f. Privilège, droit que l'on octroie : *obtenir la concession d'un chemin de fer*; chose qu'on accorde dans un débat, dans une contestation.

CONCESSIONNAIRE n. m. Qui a obtenu une concession : *le concessionnaire d'une mine.*

CONCETTI n. m. (m. ital.). Pensée brillante, mais sans justesse. Pl. des *concetti*. Le sing. *concetto* est peu usité.

CONCEVABLE adj. Qui se peut concevoir.

CONCEVOIR v. tr. (lat. *concipere*). Devenir enceinte. *Fig.* Se faire une idée juste des choses; commencer à avoir : *concevoir de l'espérance*; inventer : *concevoir un plan.*

CONCHITE (*ki*) [o. n.] n. f. Pétrification formée dans l'intérieur d'une coquille.

CONCHOÏDAL, E (*ko*) adj. Qui ressemble à une coquille.

CONCHOÏDE (*ko*) n. f. *Géom.* Sorte de ligne courbe qui s'approche toujours d'une droite sans jamais la couper.

CONCHYLIEN, IENNE (*ki*) adj. Qui contient des coquilles.

CONCHYLIFÈRE (*ki*) adj. Muni d'une coquille bivalve.

CONCHYLIOLOGIE (*ki*) n. f. (gr. *kogchulion*, petite coquille; *logos*, discours). Science qui traite des coquilles, des coquillages.

CONCHYLIOLOGISTE (*ki*) n. m. Qui s'occupe de conchyliologie.

CONCIERGE n. (lat. *conservare*, conserver). Qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, etc.

CONCIERGERIE n. f. Fonctions et demeure d'un concierge. Particulièrement, prison attenante au Palais de justice, à Paris.

CONCILE n. m. (lat. *concilium*, assemblée). Réunion de prélats et de théologiens qui décident des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique.

CONCILIABLE adj. Qui peut se concilier.

CONCILIABULE n. m. Assemblée convoquée hors du sein de l'Eglise par des prélats schismatiques; conférence secrète pour comploter.

CONCILIAIRE adj. Qui a rapport à un concile : *décret conciliaire.*

CONCILIANT, E adj. Qui est propre à concilier les esprits.

CONCILIATEUR, TRICE n. Qui concilie, aime à concilier.

CONCILIATION n. f. Action de concilier; son effet; action d'un juge sur les parties pour les mettre d'accord : *être appelé en conciliation*.

CONCILIATOIRE adj. Propre à concilier.

CONCILIER v. tr. (lat. *conciliare*). Mettre d'accord des personnes divisées d'opinion, d'intérêt, ou des choses qui semblent être contraires. **Se concilier** v. pr. Gagner : *se concilier les cœurs*.

CONCIS, E adj. (lat. *concisus*, coupé). Court, serré, laconique : *auteur, style concis*.

CONCISION n. f. Qualité de ce qui est concis : *concision du style*.

CONCITOYEN, ENNE n. Qui est du même pays, de la même ville.

CONCLAVE n. m. (préf. *con* et lat. *clavis*, clef). Assemblée de cardinaux pour élire un pape. — Pendant toute la durée de l'élection, les cardinaux ne peuvent avoir aucune communication avec le dehors. Cet usage date de 1270; le pape Clément IV était mort depuis 1268, et les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore sur le choix de son successeur. Le peuple, fatigué de ces lenteurs, les enferma dans le lieu de leur réunion, jusqu'à ce que l'un d'eux fût élevé au pontificat.

D'après les règlements primitifs, on retranchait graduellement à l'abondance de la table des cardinaux réunis en conclave, de sorte qu'au huitième jour ils étaient réduits au pain et au vin.

CONCLAVISTE n. m. Ecclésiastique qui s'enferme au conclave avec un cardinal pour le servir.

CONCLUANT, E adj. Qui prouve bien ce qu'on a avancé : *argument concluant*.

CONCLURE v. tr. (lat. *concludere*; de *cum*, avec, et *claudere*, fermer). Achever, terminer; tirer une conséquence. V. int. Donner ses conclusions; opiner : *conclure à la peine de mort*.

CONCLUSIF, IVE adj. Qui conclut.

CONCLUSION n. f. Action de conclure; arrangement définitif; conséquence d'un argument. Pl. *Procéd.* Demandes des parties; réquisitions du ministère public : *prendre des conclusions*.

CONCOMBRE n. m. Genre de plantes, de la famille des cucurbitacées, produisant des fruits gros et allongés; le fruit lui-même.

CONCOMITANCE n. f. (lat. *concomitari*, accompagner). Union, accompagnement; coexistence : *le corps de Jésus-Christ, dans l'eucharistie, est sous les espèces du vin par concomitance*.

CONCOMITANT, E adj. Qui accompagne. *Grâce concomitante*, celle que Dieu nous donne pendant le cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE n. f. Convenance, accord : *concordance de témoignages*; ouvrage destiné à montrer l'accord de différents textes, tels que ceux de l'Ecriture. *Gram.* Accord des mots suivant les règles : *la concordance des temps*.

CONCORDANT, E adj. Qui s'accorde : *témoignages concordants*.

CONCORDAT n. m. Traité entre le pape et un souverain sur les affaires religieuses; accommodement entre un failli et ses créanciers.

CONCORDATAIRE adj. Se dit du failli qui a obtenu un concordat.

CONCORDE n. f. (lat. *concordia*; de *cum*, avec, et *cor*, cœur). Union de cœurs et de volontés; bonne intelligence.

CONCORDER v. int. Etre d'accord; tendre au même but : *tous ces témoignages concordent*.

CONCOURIR v. int. (lat. *concurrere*; de *cum*, avec, et *currere*, courir.— Se conj. comme *courir*). Coopérer : *concourir au succès d'une affaire*; être en concurrence : *concourir pour une place*.

CONCOURS n. m. Action de concourir : *offrir son concours*; lutte de concurrents. **Concours général**, lutte qui a lieu chaque année entre les premiers élèves des diverses classes des lycées et collèges de Paris et de Versailles. *Fig.* Affluence : *concours immense*.

CONCRET, ÈTE adj. (lat. *concretus*). Epais, condensé : *huile concrète*. *Gram.* *Terme concret*, qui exprime une qualité unie au sujet, tandis que le *terme abstrait* n'indique que la qualité seule : *chapeau* **blanc** (concret), **blancheur** (abstrait). *Arith.* *Nombre concret*, dont l'espèce d'unité est désignée, comme 10 *mètres*.

CONCRÉTER v. tr. Rendre concret, solide. **Se concréter** v. pr. Se coaguler.

CONCRÉTION n. f. *Phys.* Action de s'épaissir; réunion de parties en un corps solide : *concrétion saline, pierreuse*.

CONCRÉTIONNER (SE) v. pr. Se mettre à l'état de concrétion.

CONCUBINAGE n. m. Etat d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

CONCUBINE n. f. Femme qui vit maritalement avec un homme sans être mariée avec lui.

CONCUPISCENCE n. f. Désir immodéré des choses sensuelles.

CONCUPISCIBLE adj. Qui porte à désirer un objet qui plaît.

CONCURREMMENT adv. Par concurrence; conjointement : *agir concurremment avec quelqu'un*

CONCURRENCE n. f. (lat. *concurrere*, concourir). Prétention de plusieurs personnes à la même chose. *Jusqu'à concurrence de*, jusqu'à la somme de.

CONCURRENT, E n. Compétiteur.

CONCUSSION n. f. (lat. *concussio*). Exaction commise par un fonctionnaire dans le maniement des deniers publics.

CONCUSSIONNAIRE adj et n. Coupable de concussion.

CONDAMNABLE adj. Qui mérite d'être condamné.

CONDAMNATION n. f. Jugement par lequel on condamne; la peine infligée. *Fig*. Blâme, désapprobation.

CONDAMNATOIRE adj. Qui porte condamnation.

CONDAMNÉ, E n. Celui, celle qui a subi une condamnation. Adj. Qui ne peut échapper à un sort prévu : *condamné par les médecins*.

CONDAMNER v. tr. (lat. *condemnare*). Prononcer un jugement contre quelqu'un. *Fig*. Désapprouver : *condamner une opinion*; déclarer perdu sans ressource : *les médecins l'ont condamné*; barrer, murer : *condamner une porte*.

CONDENSABILITÉ n. f. Etat d'une substance condensable.

CONDENSABLE adj. Qui peut être condensé.

CONDENSATEUR n. m. *Phys*. Appareil pour condenser l'électricité, la vapeur, les forces d'un moteur.

CONDENSATION n. f. Action de condenser; effet qui en résulte.

CONDENSER v. tr. (lat. *condensare*; de *cum*, avec, et *densus*, serré). Rendre plus dense : *le froid condense l'air*. *Fig*. Exprimer d'une manière concise : *condenser sa pensée*.

CONDENSEUR n. m. Récipient dans lequel on reçoit et on liquéfie la vapeur dans certaines machines, après qu'elle a agi sur le piston.

CONDESCENDANCE n. f. Complaisance qui fait condescendre aux sentiments de quelqu'un.

CONDESCENDANT, E adj. Qui condescend.

CONDESCENDRE v. int. (préf. *con* et lat. *descendere*, descendre). Céder par complaisance au désir d'autrui.

CONDIMENT n. m. Assaisonnement, comme le poivre, le sel, l'ail, etc.

CONDIMENTAIRE ou **CONDIMENTEUX, EUSE** adj. De la nature des condiments.

CONDISCIPLE n. m. (lat. *condiscipulus*; de *cum*, avec, et *discipulus*, disciple). Compagnon d'études.

CONDITION n. f. (lat. *conditio*; de *condere*, établir). Nature, état, qualité d'une personne ou d'une chose; état de domesticité : *être en condition*; autrefois, origine noble : *personne de condition*; charge, convention : *conditions d'un marché*. Loc. prép. **A condition de,** à la charge de. Loc. conj. **A condition que,** pourvu que.

CONDITIONNÉ, E adj. Qui est dans certaines conditions.

CONDITIONNEL, ELLE adj. Soumis à certaines conditions : *promesse conditionnelle*. N. m. *Gram*. Mode du verbe qui exprime que l'action est subordonnée à une condition.

CONDITIONNELLEMENT adv. Sous condition.

CONDITIONNEMENT n. m. Action de conditionner; résultat de cette action; opération par laquelle on amène la soie à état de dessiccation complète.

CONDITIONNER v. tr. Faire, préparer dans de certaines conditions.

CONDOLÉANCE n. f. (préf. *con* et lat. *dolere*, s'affliger). Témoignage de regrets, de sympathie à la douleur d'autrui.

CONDOR n. m. Espèce de grand vautour de l'Amérique du Sud (*).

CONDOTTIERE n. m. (m. ital.). Chef de partisans ou de soldats mercenaires en Italie. Pl. des *condottieri*.

CONDOULOIR (SE) v. pr. (lat. *condolere*; de *cum*, avec, et *dolere*, s'affliger). Participer à la douleur de quelqu'un. Ne s'emploie qu'à l'infinitif.

CONDUCTEUR, TRICE n. Qui conduit. N. m. Surveillant, directeur de travaux. *Impr*. Ouvrier chargé de mettre en train une presse mécanique, d'en surveiller et d'en diriger le jeu. *Phys*. Cylindre métallique de la machine électrique; tout corps susceptible de transmettre le calorique, l'électricité : *un bon conducteur*.

CONDUCTIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps de transmettre la chaleur ou le fluide électrique.

CONDUCTIBLE adj. Qui jouit de la conductibilité.

CONDUIRE v. tr. (lat. *conducere*; de *cum*, avec, et *ducere*, mener). Guider, mener; accompagner par politesse ou par motif de sûreté; diriger, commander, gouverner : *conduire une armée*. *Fig*. Mener, en parlant des choses : *la vertu conduit au bonheur*. *Conduire bien sa barque*, ses affaires. **Se conduire** v. pr. Se comporter d'une certaine manière.

CONDUIT n. m. Canal, tuyau.

CONDUITE n. f. Action de conduire, de diriger : *conduite d'un convoi*, *d'un troupeau*; action d'accompagner : *faire la conduite*; commandement, gouvernement : *conduite d'un Etat*; direction : *conduite d'une entreprise*; disposition, arrangement : *la conduite d'un poème*; manière d'agir, de se gouverner : *conduite régulière*; tuyau, aqueduc.

CONDYLE n. m. Eminence des articulations, comme celle du fémur, de la mâchoire, etc.

CONDYLOME n. m. *Méd*. Excroissance charnue douloureuse.

CÔNE n. m. (gr. *kônos*, pomme de pin). Solide engendré par une droite qui, passant par un point, glisse le long d'une courbe fermée, telle qu'un cercle, une ellipse, etc.; poulie de transmission à plusieurs diamètres.

CONFABULATEUR n. m. Orateur qui parle sur un ton familier.

CONFABULATION n. f. Entretien familier.

CONFABULER v. int. Converser familièrement.

CONFECTION n. f. (lat. *confectus*, achevé). Action de confectionner; achèvement : *jusqu'à entière confection*; fabrication en grand d'objets d'habillement qui ne sont point faits sur mesure.

CONFECTIONNER v. tr. Faire, fabriquer : *confectionner une étoffe, un habit.*

CONFECTIONNEUR, EUSE n. Industriel qui fait l'entreprise de divers ouvrages de couture ou de fourniment.

CONFÉDÉRATIF, IVE adj. Qui concerne une confédération.

CONFÉDÉRATION n. f. Ligue entre diverses puissances; alliance entre les corps d'un même Etat : *la Confédération suisse.*

CONFÉDÉRÉ, E adj. et n. Uni par confédération : *puissances confédérées, les confédérés.*

CONFÉDÉRER v. tr. (lat. *confœderare*; de *cum*, avec, et *fœdus, fœderis*, alliance). Réunir en confédération. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CONFÉRENCE n. f. Entretien sur une affaire; instruction religieuse; réunion de personnes qui discutent des questions relatives à leurs fonctions ou à leurs études communes : *conférence de diplomates, d'avocats, d'ecclésiastiques.*

CONFÉRENCIER n. m. Orateur qui parle dans une réunion sur des sujets propres à instruire l'auditoire.

CONFÉRER v. int. (lat. *conferre*, comparer). Raisonner de quelque affaire, de quelque point de doctrine. V. tr. Donner, accorder : *conférer le baptême.* Comparer. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CONFERVE n. f. Plante de la famille des algues.

CONFESSE n. Confession. Ne s'emploie qu'avec les prépositions *à* et *de* : *aller à confesse, revenir de confesse.*

CONFESSER v. tr. (lat. *confiteor, confessum*, j'avoue). Avouer; entendre une confession. **Se confesser** v. pr. Faire sa confession.

CONFESSEUR n. m. Prêtre qui confesse.

CONFESSION n. f. Aveu d'un fait. *Théol.* Profession de foi : *la confession d'Augsbourg*; déclaration de ses péchés.

CONFESSIONNAL n. m. Sorte de boiserie où se met le prêtre pour entendre le pénitent (*).

CONFIANCE n. f. Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose; assurance dans la probité de quelqu'un. *Fig* Sécurité, hardiesse : *parler avec confiance.*

CONFIANT, E adj. Disposé à la confiance : *caractère confiant.*

CONFIDEMMENT adv. En confidence.

CONFIDENCE n. f. (lat. *confidentia*). Communication d'un secret. **En confidence** loc. adv. Secrètement.

CONFIDENT, E n. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées. *Théât.* Personnage subalterne dans la tragédie.

CONFIDENTIAIRE n. m. Syn. de FIDUCIAIRE.

CONFIDENTIEL, ELLE adj. Qui se dit, se fait en confidence : *avis confidentiel.*

CONFIDENTIELLEMENT adv. D'une manière confidentielle.

CONFIER v. tr. (lat. *confidere*, avoir confiance). Commettre une chose au soin, à la fidélité, à l'habileté de quelqu'un. *Fig.* Déposer dans : *confier la semence à la terre.* **Se confier** v. pr. Prendre confiance : *se confier en sa force.*

CONFIGURATION n. f. Forme extérieure d'un corps : *la configuration de la terre.*

CONFIGURER v. tr. (préf. *con* et lat. *figura*, figure). Figurer l'ensemble d'un corps.

CONFINEMENT n. m. Action de confiner.

CONFINER v. int. Toucher aux confins d'un pays : *la Suisse confine à la France.* V. tr. Reléguer : *confiner quelqu'un dans un monastère.*

CONFINS (*fin*) n. m. pl. Limites, extrémités d'un pays, d'un territoire.

CONFIRE v. tr. (lat. *conficere*, achever — *Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. Je confirai. Je confirais Confis, confisons, confisez Que je confise. Que je confisse* (très peu usité). *Confisant. Confit, ite.*) Mettre des fruits dans du sucre, ou des légumes dans du vinaigre, pour les conserver.

CONFIRMATIF, IVE adj. Qui confirme : *arrêt confirmatif.*

CONFIRMATION n. f. Ce qui rend une chose plus certaine; assurance expresse et nouvelle, sacrement de l'Eglise qui affermit dans la grâce du baptême; partie du discours dans laquelle on prouve les faits avancés dans l'exposition.

CONFIRMER v. tr. (préf *con* et lat. *firmare*, rendre ferme). Rendre plus stable, plus certain : *confirmer un principe*; donner une preuve, une assurance nouvelle : *confirmer un fait*; sanctionner, ratifier : *confirmer une donation*; donner plus de poids, d'autorité : *vérité confirmée par l'expérience. Théol.* Conférer le sacrement de confirmation

CONFISCABLE adj. Qui peut être confisqué.

CONFISCATION n. f. Action de confisquer.

CONFISERIE n. f. Art, commerce du confiseur

CONFISEUR, EUSE n. (rad. *confire*). Qui fait et vend toute espèce de sucreries.

CONFISQUER v. tr (préf. *con* et lat. *fiscus*, fisc). Adjuger au profit du fisc pour cause de crime ou de contravention; prendre à un écolier un livre, un objet défendu.

CONFIT, E adj. Plein d'une chose que l'on suppose jouer le rôle du sucre, par plaisanterie ou en mauvaise part : *confit en dévotion.*

CONFITEOR (*té-or*) n. m. (m. lat. signifiant *je confesse*). Prière à l'usage des catholiques à la messe, avant de se confesser, etc. Pl. des *confiteor.*

CONFITURE n. f. Fruits confits au sucre. S'emploie le plus souvent au pluriel.

CONFITURERIE n. f. Art du confiturier ; endroit où l'on fait, où l'on serre les confitures.

CONFITURIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des confitures.

CONFLAGRATION n. f. (préf. *con* et lat. *flagrare,* brûler). Embrasement général. *Fig.* Bouleversement.

CONFLIT n. m. (lat. *conflictus;* de *confligere,* heurter). Choc, combat : *le conflit de deux armées;* lutte quelconque : *le conflit des intérêts;* action de se disputer un droit : *le conflit des pouvoirs.*

CONFLUENT n. m. Endroit où se fait la jonction de deux rivières.

CONFLUER v. int. (préf. *con* et lat. *fluere,* couler). Se jeter l'un dans l'autre, couler ensemble, en parlant de deux cours d'eau.

CONFONDRE v. tr. (préf. *con* et lat. *fundere,* fondre). Mêler, brouiller plusieurs choses ensemble : *ces deux fleuves confondent leurs eaux;* ne pas faire de distinction ; prendre pour : *confondre autour avec alentour. Fig.* Couvrir de confusion : *confondre un imposteur;* réduire au silence, convaincre : *confondre un accusé;* frapper d'étonnement : *voilà qui me confond;* causer un sentiment de modestie et de reconnaissance : *vos bontés me confondent.* **Se confondre** v. pr. Se troubler, se déconcerter : *ma raison se confond. Se confondre en excuses,* les multiplier.

CONFORMATION n. f. Manière dont un corps organisé est conformé : *la conformation des organes.*

CONFORME adj. (préf. *con* et lat. *forma,* forme). Qui a la même forme, est semblable : *copie conforme à l'original;* qui convient, qui s'accorde : *conforme à la raison.*

CONFORMÉMENT adv. En conformité avec : *conformément à vos ordres.*

CONFORMER v. tr. Mettre d'accord avec. **Se conformer** v. pr. S'accommoder : *se conformer aux circonstances.*

CONFORMISTE n. Qui professe la religion dominante en Angleterre.

CONFORMITÉ n. f. Convenance, accord : *conformité d'humeurs.*

CONFORT n. m. Aide, assistance ; tout ce qui constitue l'aisance de la vie.

CONFORTABLE adj. Qui conforte : *vin confortable;* se dit de tout ce qui contribue au bien-être, aux douceurs, aux agréments de la vie. N. m. : *c'est en Angleterre surtout qu'on trouve le confortable.*

CONFORTABLEMENT adv. D'une manière confortable : *vivre confortablement.*

CONFORTANT, E adj. Fortifiant : *remède confortant.* On dit aussi CONFORTATIF, IVE.

CONFORTATION n. f. Action de fortifier.

CONFORTER v. tr. Fortifier : *conforter l'estomac.*

CONFRATERNITÉ n. f. Bons rapports entre personnes d'un même corps.

CONFRÈRE n. m. Chacun des membres d'un même corps, chacun de ceux qui exercent la même profession : *les médecins sont confrères entre eux.*

CONFRÉRIE n. f. Association religieuse.

CONFRONTATION n. f. Action de confronter.

CONFRONTER v. tr. (rad. *front*). *Jurisp.* Mettre les témoins en présence de l'accusé ; comparer : *confronter des écritures.*

CONFUS, E adj. (lat. *confusus*). Confondu, brouillé. *Fig.* Obscur : *discours confus;* honteux, déconcerté : *demeurer confus;* incertain : *souvenir confus.*

CONFUSÉMENT adv. D'une manière confuse.

CONFUSION n. f. Action de prendre une chose pour une autre : *confusion de dates;* désordre : *la confusion des langues;* réunion de choses disparates. *Fig.* Embarras que causent la pudeur, la honte : *éprouver une grande confusion;* affluence de personnes : *confusion de monde.*

CONGE n. m. Chez les Romains, mesure pour les liquides valant 3 litres.

CONGÉ n. m. Libération du service militaire ; permission temporaire : *congé de semestre;* renvoi d'une personne à gages : *recevoir son congé;* acte qui assigne un terme à une location : *donner congé;* permis d'octroi qui constate le payement des droits ; exemption de classe qu'on accorde aux écoliers ; adieu qu'on dit à ses amis, à ses supérieurs, avant de se mettre en voyage : *prendre congé. Archit.* Raccordement du fût et de la ceinture d'une colonne opéré au moyen d'un quart de rond creux (*).

CONGÉABLE adj. Se dit d'un domaine affermé pour un temps indéterminé, et dont le propriétaire peut à sa volonté reprendre la jouissance.

CONGÉDIER v. tr. Donner ordre de se retirer : *congédier un importun;* renvoyer : *congédier un domestique.*

CONGELABLE adj. Qui peut être congelé.

CONGÉLATEUR n. m. Appareil servant à congeler les liquides.

CONGÉLATION n. f. Action de congeler ; résultat de cette action.

CONGELER v. tr. (lat. *congelare;* de *cum,* avec, et *gelare,* geler). Transformer

un liquide en glace; figer : *congeler un sirop*. — Prend un accent grave sur l'é devant une syllabe muette.

CONGÉNÈRE adj. (préf. *con* et lat. *genus, generis*, genre). Qui est du même genre, appartient à la même espèce : *plantes congénères*. *Anat. Muscles congénères*, qui concourent au même mouvement. N. : *les congénères d'un mot*.

CONGÉNITAL, E, AUX adj. Héréditaire, qu'on apporte en naissant : *maladie congénitale*. On dit quelquefois par abus CONGÉNIAL.

CONGESTION (*gès-ti-on*) n. f. (lat. *congestio*). Accumulation du sang dans les vaisseaux d'un organe.

CONGESTIONNER v. tr. Produire une congestion dans : *la chaleur lui a congestionné le cerveau*.

CONGIAIRE n. m. Distribution extraordinaire faite par les empereurs au peuple romain.

CONGLOMÉRAT n. m. V. AGGLOMÉRAT.

CONGLOMÉRATION n. f. Action de conglomérer.

CONGLOMÉRER v. tr. (lat. *conglomerare*). Mettre ensemble, amasser en peloton.

CONGLUTINANT, E adj. Propre à conglutiner. On dit aussi CONGLUTINATIF, IVE.

CONGLUTINATION n. f. Action de conglutiner.

CONGLUTINER v. tr. (lat. *conglutinare*; de *cum*, avec, et *gluten*, glu). Rendre gluant et visqueux : *certains poisons conglutinent le sang*; faire adhérer : *conglutiner les bords d'une plaie*.

CONGRATULATION n. f. Félicitation.

CONGRATULATOIRE adj. Qui congratule : *épître congratulatoire*.

CONGRATULER v. tr. (lat. *congratulari*). Féliciter, complimenter sur un heureux événement.

CONGRE n. m. Poisson de mer, semblable à une anguille.

CONGRÉGANISME n. m. Esprit de congrégation.

CONGRÉGANISTE n. Qui fait partie d'une congrégation.

CONGRÉGATION n. f. (lat. *congregatio*; de *cum*, avec, et *grex, gregis*, troupeau). Réunion de personnes religieuses vivant sous une même règle; assemblée de prélats pour examiner certaines affaires en cour de Rome : *la congrégation de l'index*.

CONGRÈS n. m. (lat. *congressus*, réunion). Assemblée de souverains, d'ambassadeurs, pour traiter d'intérêts politiques; assemblée des représentants aux États-Unis; réunion de gens qui délibèrent sur des questions d'intérêt commun, sur des points relatifs à des opinions ou à des études communes : *congrès scientifique, littéraire, archéologique*.

CONGRU, E adj. Suffisant, convenable. **Portion congrue**, ressources à peine suffisantes pour vivre.

CONGRUENT, E adj. Qui convient.

CONGRUITÉ n. f. Convenance.

CONGRÛMENT adv. D'une manière congrue.

CONIFÈRE adj. et n. m. Se dit des végétaux qui produisent des fruits en forme de cône, comme le *pin*, le *sapin*, l'*if*, etc.

CONIQUE adj. Qui a la forme d'un cône.

CONIROSTRE adj. et n. Se dit des oiseaux qui ont le bec en forme de cône, comme le *moineau*, le *corbeau*, etc.

CONJECTURAL, E, AUX adj. Fondé sur des conjectures : *la médecine est souvent une science conjecturale*.

CONJECTURALEMENT adv. Par conjecture.

CONJECTURE n. f. (lat. *conjectura*). Opinion fondée sur des probabilités.

CONJECTURER v. tr. Inférer, juger par conjecture.

CONJOINDRE v. tr. Unir, en parlant de mariage.

CONJOINT, E adj. Intimement uni. N. m. Chacun des époux par rapport à l'autre.

CONJOINTEMENT adv. Ensemble, de concert : *agir conjointement avec quelqu'un*.

CONJONCTIF, IVE adj. *Gram.* Qui sert à unir. *Particule, locution conjonctive*, qui tient lieu d'une conjonction, comme *afin que, bien que, parce que*, etc.

CONJONCTION n. f. Union. *Gram.* Mot invariable qui sert à lier les mots ou les propositions. *Astr.* Rencontre apparente de deux astres dans la même partie du zodiaque.

CONJONCTIVE n. f. *Anat.* Membrane muqueuse qui tapisse antérieurement le globe de l'œil, qu'elle attache aux paupières.

CONJONCTURE n. f. (lat. *cum*, avec; *junctura*, liaison). Concours de circonstances; occasion.

CONJUGABLE adj. Qui peut être conjugué.

CONJUGAISON n. f. *Gram.* Manière de conjuguer un verbe; tableau des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps et personnes; classe de verbes.

CONJUGAL, E, AUX adj. (lat. *cum*, avec; *jugum*, joug). Qui concerne l'union entre les époux : *lien conjugal*.

CONJUGALEMENT adv. Selon l'union conjugale.

CONJUGUÉ, E adj. Se dit des feuilles qui portent sur un pétiole commun une ou plusieurs paires de folioles opposées. *Méc. Machines conjuguées*, unies pour concourir au même travail. *Anat. Nerfs conjugués*, ceux qui concourent à la même opération.

CONJUGUER v. tr. (lat. *conjugare*, réunir). *Gram.* Réciter ou écrire un verb

selon ses différentes inflexions et terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes.

CONJUNGO (*jon*) n. m. (m. lat.) Mariage. *Pop.*

CONJURATEUR n. m. Prétendu magicien.

CONJURATION n. f. Conspiration, complot contre l'Etat, le souverain; exorcisme, sortilège. Pl. Prières, supplications.

CONJURÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui prend part à une conjuration, un complot.

CONJURER v. tr. (lat. *conjurare*). Prier avec instance : *je vous conjure de faire cela;* exorciser : *conjurer le diable. Fig.* Détourner par prudence, par habileté un malheur qui menace : *conjurer la tempête;* décider une chose avec la ferme intention de l'exécuter : *conjurer la perte de l'ennemi.* V. int. Tramer un complot : *Catilina conjura contre la République.* **Se conjurer** v. pr. S'unir pour conjurer

CONNAISSABLE adj. Qui peut être connu.

CONNAISSANCE n. f. Idée, notion : *connaissance de Dieu;* relation de société, de familiarité : *il est de ma connaissance;* faculté de sentir, de recevoir des impressions : *tomber sans connaissance.* Pl. Savoir, érudition : *avoir des connaissances.*

CONNAISSEMENT n. m. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire.

CONNAISSEUR, EUSE n. Qui se connaît à quelque chose.

CONNAÎTRE v. tr. (lat. *cognoscere*). Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose; entretenir des relations avec quelqu'un; savoir : *connaître le grec;* avoir une grande pratique, un grand usage de certaines choses : *connaître le monde;* éprouver : *connaître la misère;* V. int. Etre compétent pour juger : *le tribunal de commerce ne connaît pas des causes civiles.* **Se connaître** v. pr. Avoir une juste idée de soi-même. *Fig. Se faire connaître,* se distinguer; décliner ses noms et qualités; *ne plus se connaître,* être furieux, hors de soi; *se connaître en, à quelque chose,* être en état de juger.

CONNÉTABLE n. m. Jadis premier officier militaire en France. V. PART. HIST.

CONNÉTABLIE n. f. Autrefois, juridiction des maréchaux de France.

CONNEXE adj. (lat. *connexus;* de *cum,* avec, *nectere,* lier). Lié, uni.

CONNEXION n. f. Liaison entre certaines choses qui présentent des rapports: *connexion d'idées.*

CONNEXITÉ n. f. Rapport, liaison aperçue entre plusieurs choses : *il y a connexité entre les lois et la morale.*

CONNIVENCE n. f. Complicité.

CONNIVENT, E adj. Qui tend à se rapprocher, en parlant des parties d'une plante : *feuilles connivente*s.

CONNIVER v. int. (lat. *connivere,* fermer les yeux). Participer à un mal en le dissimulant.

CONNU, E adj. Célèbre, dont le nom est répandu : *auteur connu.* N. m. : *aller du connu à l'inconnu.*

CONOÏDE, adj. et n. m. Qui est en forme de cône.

CONQUE n. f. (gr. *konchê,* coquille). Grande coquille concave; sorte de coquille recourbée dont sonnaient les tritons. *Anat.* Cavité de l'oreille.

CONQUÉRANT, E adj. et n. Qui a fait de grandes conquêtes.

CONQUÉRIR v. tr. (lat. *conquirere,* rassembler. — Se conjugue comme ACQUÉRIR). Acquérir par les armes. *Fig. : conquérir les cœurs.*

CONQUÊT n. m. Bien acquis par l'industrie, le travail. Ne s'emploie qu'avec *acquêt* et se dit surtout des biens acquis par les époux durant la communauté.

CONQUÊTE n. f. Action de conquérir; la chose conquise.

CONSACRANT adj. et n. L'évêque qui en sacre un autre.

CONSACRÉ, E adj. Qui a reçu la consécration religieuse : *lieu consacré;* dédié : *temple consacré à Apollon;* voué, destiné, appliqué : *loisirs consacrés à l'étude;* sanctionné, ratifié : *expression consacrée.*

CONSACRER v. tr. (lat. *consecrare*). Dédier à Dieu : *Samuel fut consacré dès son enfance;* faire à la messe la consécration du pain et du vin; sanctionner, rendre durable. *Fig.* Employer : *consacrer son temps à l'étude;* autoriser : *mot que l'usage a consacré.*

CONSANGUIN, E (*gain*) adj. (lat. *consanguineus;* de *cum,* avec, et *sanguis,* sang). Parent du côté paternel : *frère consanguin.* Son opposé est *utérin,* du côté maternel.

CONSANGUINITÉ (*gu-i*) n. f. Parenté du côté du père.

CONSCIENCE n. f. (lat. *conscientia;* de *cum,* avec, et *scire,* savoir). Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait. *Fig. Liberté de conscience,* droit que l'Etat reconnaît à chaque citoyen de jouir d'une liberté complète en matière religieuse. **En conscience** loc. adv. En vérité; selon les règles d'une stricte probité.

CONSCIENCIEUSEMENT adv. D'une manière consciencieuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE adj. Qui a la conscience délicate.

CONSCIENT, E adj. Qui a la conscience, la notion d'une chose, d'un fait.

CONSCRIPTION n. f. (lat. *cum,* avec; *scriptio,* action d'écrire). Inscription annuelle des jeunes gens appelés par leur âge au service militaire.

CONSCRIT n. m. Qui est inscrit au rôle de la conscription; jeune soldat. Adj. *Père conscrit,* sénateur romain.

CONSÉCRATEUR adj. et n. m. Évêque qui sacre un autre évêque.

CONSÉCRATION n. f. (lat. *consecratio*). Action de consacrer; action par laquelle le prêtre consacre le pain et le vin à la messe.

CONSÉCUTIF, IVE adj (lat. *consequor, consecutum*, je suis). Qui se suit immédiatement dans l'ordre du temps : *avoir la fièvre trois jours consécutifs*.

CONSÉCUTIVEMENT adv. Sans interruption.

CONSEIL n. m. (lat. *consilium*). Avis donné ou demandé sur ce qu'il convient de faire : avocat que la partie consulte; assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires. **Conseil des ministres**, pour délibérer sur les affaires de l'État; **conseil de guerre**, pour l'exercice de la justice militaire; **conseil d'État**, assemblée chargée de préparer des lois, ordonnances et règlements, de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative et de juger les appels du contentieux administratif; **conseil de famille**, assemblée de parents présidée par un juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur; **conseil judiciaire**, personne nommée dans certains cas pour assister celui qui a été déclaré en état de prodigalité ou d'incapacité civile ou légale; **conseil de discipline**, tribunal institué pour veiller au maintien de la discipline.

CONSEILLER v. tr. Donner conseil.

CONSEILLER, ÈRE n. Qui donne conseil. N. m. Membre d'un conseil; juge dans une cour souveraine. N. f. Femme d'un conseiller.

CONSEILLEUR n. m. Qui conseille : *les conseilleurs ne sont pas les payeurs*.

CONSENSUEL, ELLE adj. Se dit d'un contrat formé par le seul consentement des parties.

CONSENTANT, E adj. Qui consent : *les parties consentantes*.

CONSENTEMENT n. m. Action de consentir.

CONSENTIR v. int. (lat. *consentire*). Vouloir bien, trouver bon. V tr. Autoriser : *consentir une vente*.

CONSÉQUEMMENT adv. D'une manière conséquente : *agir conséquemment à ses principes*; par conséquent.

CONSÉQUENCE n. f. Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions; suite qu'une chose peut avoir. *Fig.* Importance : *affaire de conséquence*. **En conséquence** loc. adv. Conséquemment.

CONSÉQUENT, E adj. (lat. *consequens*; de *consequi*, s'ensuivre). Qui raisonne, qui agit conséquemment : *homme conséquent dans sa conduite*. — Ne pas dire affaire *conséquente*, mais *importante*, *considérable*.

CONSÉQUENT n. m. *Log.* Seconde proposition d'un enthymème. *Math.* Second terme d'un rapport. **Par conséquent** loc. conj. Donc.

CONSERVATEUR, TRICE adj. et n. Qui conserve; qui appartient au système politique demandant le maintien des institutions actuelles sans modifications. N. m. Titre de certains fonctionnaires : *conservateur des hypothèques*.

CONSERVATION n. f. Action de conserver; état de ce qui est conservé.

CONSERVATOIRE adj. Qui a pour but de conserver. N. m. École gratuite pour l'enseignement de la musique, de la déclamation, etc. **Conservatoire des arts et métiers**, établissement public où sont conservés les modèles des machines, des instruments, etc., employés dans les arts, et des échantillons des divers produits de l'industrie.

CONSERVE n. f. Confiture faite de sucre et de substances végétales. *Mar. Naviguer de conserve*, de compagnie. Pl. Lunettes pour conserver la vue.

CONSERVER v. tr. (lat. *conservare*). Maintenir en bon état : *conserver sa santé*; garder avec soin : *conserver un secret*; ne pas perdre : *conserver ses amis*; entretenir : *conserver la paix*.

CONSIDÉRABLE adj. (rad. *considérer*). Puissant : *homme considérable*; très grand : *dépense considérable*; nombreux : *armée considérable*; important : *travail considérable*.

CONSIDÉRABLEMENT adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT n. m. Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.

CONSIDÉRATION n. f. (rad. *considérer*). Action par laquelle on considère, on examine : *cela mérite considération*. *Fig.* Raison, motif : *cette considération m'a décidé*; égards, estime : *avoir en grande considération*. **En considération de** loc. prép. Eu égard à.

CONSIDÉRÉMENT adv. Avec circonspection.

CONSIDÉRER v. tr. (lat. *considerare*). Regarder attentivement. *Fig.* Peser, apprécier : *considérer les avantages*; estimer, faire cas : *on le considère beaucoup*. — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

CONSIGNATAIRE n. m. Dépositaire d'une somme consignée; négociant auquel on adresse des marchandises, soit en dépôt, soit pour les vendre.

CONSIGNATEUR n. m. Celui qui met des marchandises en consignation.

CONSIGNATION n. f. Action de faire un dépôt entre les mains d'un officier public; somme, objet ainsi déposé. **Caisse des dépôts et consignations**, administration qui reçoit des sommes en dépôt.

CONSIGNE n. f. Instruction donnée à une sentinelle, et même à toute personne chargée de garder l'entrée d'un lieu public; punition militaire, défense de sortir.

CONSIGNER v. tr. Mettre en dépôt : *consigner une somme, des marchandises*;

adresser à un consignataire; citer, rapporter dans un écrit : *consigner un fait. Consigner la troupe, un élève*, lui défendre de sortir de la caserne, de la pension.

CONSISTANCE n. f. Etat d'un liquide qui prend de la solidité; état résistant d'un corps. *Fig.* Stabilité, fixité : *esprit sans consistance.*

CONSISTANT, E adj. Qui consiste : *propriété consistante en prés, champs*, etc., qui a de la solidité.

CONSISTER v. int. (lat. *consistere*; de *cum*, avec, et *sistere*, fixer). Avoir son essence : *le bonheur consiste dans la vertu;* être composé, formé de : *son revenu consiste en rentes.*

CONSISTOIRE n m. (lat. *consistorium;* de *consistere*, s'asseoir ensemble). Assemblée de cardinaux convoquée par le pape; assemblée de ministres protestants; conseil qui dirige les affaires religieuses des israélites.

CONSISTORIAL, E, AUX adj. Qui appartient à un consistoire : *jugement consistorial.*

CONSISTORIALEMENT adv. En consistoire.

CONSOLABLE adj. Qui peut être consolé.

CONSOLANT, E adj. Qui console.

CONSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui apporte de la consolation : *espoir consolateur.*

CONSOLATIF, IVE adj. Qui est propre à consoler.

CONSOLATION n. f. Soulagement donné à l'affliction; sujet de satisfaction; discours, raison que l'on emploie pour consoler; personne, chose qui console : *Dieu est ma consolation.*

CONSOLE n. f. Saillie destinée à soutenir une corniche; meuble de salon.

CONSOLER v. tr. (lat. *consolari*). Soulager, adoucir l'affliction, les ennuis. **Se consoler** v. pr. Mettre fin à ses regrets.

CONSOLIDATION n. f. Action de consolider, d'affermir.

CONSOLIDÉ, E adj. *Tiers consolidé*, rentes sur l'Etat réduites et garanties. N. m. pl. Fonds publics de la dette d'Angleterre.

CONSOLIDEMENT n. m Action de consolider.

CONSOLIDER v. tr. (lat. *cum*, avec; *solidus*, solide). Rendre ferme, solide. *Fig.* Affermir, fortifier : *consolider un traité. Fig.* Assigner un fonds pour le payement d'une dette publique.

CONSOMMATEUR n. m. Celui qui consomme les denrées, les marchandises qu'il achète; personne qui mange ou boit dans un établissement public. *Fig.* Qui achève, qui accomplit : *Jésus-Christ est l'auteur et le consommateur de notre foi.*

CONSOMMATION n. f. Action de consommer; fin, accomplissement : *la consommation des siècles.*

CONSOMMÉ, E adj. Parfait : *sagesse consommée.* N. m. Bouillon succulent d'une viande extrêmement cuite.

CONSOMMER v. tr. (lat. *cum*, avec; *summa*, fin). Détruire par l'usage : *consommer une denrée;* achever, accomplir : *consommer un sacrifice.* V CONSUMER.

CONSOMPTIF, IVE adj. Se dit des remèdes propres à consumer les humeurs, les chairs. N. m. : *un consomptif.*

CONSOMPTION n. f. (lat. *consumptio*, de *consumere*, consumer). Amaigrissement et dépérissement progressif dans certaines maladies : *la phtisie amène presque toujours la consomption.*

CONSONANCE [o. n.] n. f. (lat. *cum*, avec; *sonare*, sonner). Accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille; uniformité de son dans la terminaison des mots ou des phrases. Son opposé est DISSONANCE.

CONSONANT, E [o. n.] adj. Formé par des consonances : *accord consonant; mots consonants.*

CONSONNE n. f. (préf. *con* et *sonner*). *Gram.* Lettre qui ne forme un son que si elle est jointe à une voyelle.

CONSORTS n. m. pl. (lat. *cum*, avec; *sors, sortis*, sort). Cointéressés dans une affaire.

CONSOUDE n. f. Plante vulnéraire, employée contre les hémorragies.

CONSPIRANT, E adj. *Méc.* Qui tend à produire le même effet : *forces conspirantes.*

CONSPIRATEUR, TRICE n. Qui prend part à une conspiration.

CONSPIRATION n. f. Complot formé contre l'Etat; cabale entre particuliers.

CONSPIRER v. int. (lat. *conspirare*; de *cum*, avec, et *spirare*, souffler). Concourir, s'accorder dans un même but : *tout conspire à son bonheur;* comploter, prendre part à une conspiration. V. tr. Méditer, projeter : *conspirer la ruine de quelqu'un.*

CONSPUER v. tr. (lat. *conspuere*, cracher dessus). Honnir publiquement, mépriser hautement.

CONSTABLE n. m. Officier de police en Angleterre.

CONSTAMMENT adv. Avec fermeté, persévérance.

CONSTANCE n. f. (lat. *constantia*; de *constare*, persévérer). Fermeté d'âme : *souffrir avec constance;* persévérance dans certains sentiments.

CONSTANT, E adj. Qui a de la constance, de la fermeté; certain, indubitable : *fait constant;* qui ne varie pas : *bonheur constant.*

CONSTATATION n. f. Action de constater; fait servant de preuve.

CONSTATER v. tr. (lat. *constare*, être certain). Etablir la vérité d'un fait; consigner dans un écrit.

CONSTELLATION n. f. (lat. *constellatio;* de *cum*, avec, et *stella*, étoile). Groupe d'étoiles présentant une figure

quelconque et ayant un nom particulier : *la constellation de la Vierge.*

CONSTELLÉ adj. Parsemé d'étoiles ; parsemé, pailleté. *Anneau constellé*, anneau magique fabriqué sous l'influence d'une constellation, ou en portant les signes.

CONSTERNATION n. f. Abattement profond.

CONSTERNER v. tr. (lat. *consternere*; de *cum*, avec, et *sternere*, renverser). Frapper d'étonnement, de consternation.

CONSTIPATION n. f. Difficulté d'aller à la selle.

CONSTIPER v. tr. (lat. *constipare*). Causer la constipation.

CONSTITUANT, E adj. Qui constitue : *parties constituantes d'un corps.* **Assemblée constituante**, qui a mission d'établir une constitution politique ; états généraux convoqués en France en 1789. N. m. Membre d'une assemblée constituante.

CONSTITUÉ, E adj. Qui est de bonne ou de mauvaise complexion : *homme bien constitué. Autorités constituées*, établies par les lois d'un pays.

CONSTITUER v. tr. (lat. *constituere*). Former l'essence d'une chose : *l'âme et le corps constituent l'homme ;* organiser : *constituer une société ;* assigner, en parlant d'une somme à fournir : *constituer une dot, une rente. Constituer prisonnier*, mettre en état d'arrestation.

CONSTITUTIF, IVE adj. Qui constitue essentiellement une chose.

CONSTITUTION n. f. Composition : *la constitution de l'air ;* complexion de l'homme : *constitution robuste, délicate ;* loi fondamentale d'une nation : *la France a eu plusieurs constitutions.*

CONSTITUTIONNALITÉ n. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Soumis à une constitution : *gouvernement constitutionnel ;* conforme à la constitution : *loi constitutionnelle.*

CONSTITUTIONNELLEMENT adv. D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR n. et adj. m. (lat. *constrictus*, serré). *Anat.* Muscle qui resserre certaines parties. **Boa constricteur**, le même que le boa devin. V. BOA.

CONSTRICTION n. f. Resserrement, tension violente.

CONSTRICTOR (boa). V. CONSTRICTEUR.

CONSTRINGENT, E adj. Qui resserre.

CONSTRUCTEUR n. m. Qui construit.

CONSTRUCTION n. f. Action, art de construire ; disposition des parties d'un bâtiment ; bâtisse. *Gram.* Arrangement des mots.

CONSTRUIRE v. tr. (lat. *construere* ; de *cum*, avec, et *struere*, édifier). Bâtir ; faire, tracer : *construire un triangle. Gram.* Arranger les mots d'une phrase.

CONSUBSTANTIALITÉ n. f. Unité et identité de substance : *les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.*

CONSUBSTANTIATION n. f. Présence de J.-C. dans l'eucharistie entendue à la manière des luthériens.

CONSUBSTANTIEL, ELLE adj. (lat. *cum*, avec ; *substantia*, substance). Qui est de même substance : *les trois personnes de la Trinité sont consubstantielles.*

CONSUBSTANTIELLEMENT adv. D'une manière consubstantielle.

CONSUL n. m. (m. lat.). Nom des deux premiers magistrats de l'ancienne Rome, et des trois premiers magistrats de la République française, depuis l'an VIII jusqu'à l'Empire (de 1799 à 1804) ; agent qui a pour mission de protéger ses nationaux à l'étranger. V. PART. HIST.

CONSULAIRE adj. Qui appartient au consul : *dignité consulaire ;* qui appartient à la justice commerciale : *les tribunaux consulaires.*

CONSULAIREMENT adv. En qualité de juge de commerce.

CONSULAT n. m. Dignité, charge de consul ; sa durée ; gouvernement consulaire établi en France par la constitution de l'an VIII. V. PART. HIST.

CONSULTANT adj. Se dit de celui qui, en droit ou en médecine, donne des consultations : *avocat, médecin consultant.*

CONSULTATIF, IVE adj. Institué pour donner des avis, des conseils sur certaines choses : *comité consultatif.*

CONSULTATION n. f. Conférence pour consulter sur une affaire, une maladie ; avis motivé.

CONSULTE n. f. Conseil, cour de justice en Italie et en Suisse.

CONSULTER v. tr. (lat. *consultare*). Prendre avis, conseil, examiner attentivement : *consulter un auteur ;* se rendre compte de : *consulter ses forces, ses ressources.*

CONSULTEUR n. m. Docteur commis par le pape pour donner son avis sur des questions de foi, de discipline.

CONSUMABLE adj. Qui peut être consumé.

CONSUMANT, E adj Qui consume : *flamme consumante.*

CONSUMER v. tr. (lat *consumere*). Détruire, réduire à rien : *le feu a tout consumé ;* dépenser entièrement : *consumer son bien en débauches* —Ne dites pas qu'*une lampe consume tant d'huile*, qu'*un fourneau consume tant de charbon ;* comme il s'agit ici d'une dépense produisant un effet utile, employez le verbe *consommer.*

CONTACT (*tacte*) n m. (lat. *cum*, avec ; *tactus*, toucher). État des corps qui se touchent. *Fig.* Fréquentation, relation : *le contact de la société.*

CONTAGIEUX, EUSE adj. Qui se

communique par le contact. *Fig.* Se dit du vice, de l'erreur, etc.

CONTAGION n. f. (lat. *contagio*; de *cum*, avec, et *tangere*, toucher). Transmission d'une maladie par le contact ou les miasmes. *Fig.* : *la contagion du vice.*

CONTAMINATION n. f. Souillure.

CONTAMINER v. tr. Souiller.

CONTE n. m. Récit d'aventures imaginaires; discours ou récit mensonger : *conte fait à plaisir.*

CONTEMPLATEUR, TRICE n. Qui contemple.

CONTEMPLATIF, IVE adj. Qui se plaît dans la contemplation par la pensée.

CONTEMPLATION n. f. Action de contempler; attention profonde, rêverie intellectuelle.

CONTEMPLATIVEMENT adv. D'une manière contemplative.

CONTEMPLER v. tr. (lat. *contemplari*). Considérer attentivement soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit. V. int. Méditer : *passer sa vie à contempler.*

CONTEMPORAIN, E adj. et n. (lat. *cum*, avec; *tempus, temporis*, temps). Qui est du même temps : *Annibal et Scipion étaient contemporains*; qui est du temps actuel : *l'histoire contemporaine, les contemporains.*

CONTEMPORANÉITÉ n. f. Simultanéité d'existence.

CONTEMPTEUR (*tamp*) n. m. Qui méprise, dénigre : *Zoïle fut le contempteur d'Homère.*

CONTENANCE n. f. Capacité : *contenance d'un vase*; étendue : *contenance d'un champ*; maintien, posture : *contenance respectueuse. Fig. Faire bonne contenance*, témoigner de la résolution : *perdre contenance*, se troubler.

CONTENANT, E adj. Qui contient : *partie contenante.* N. m. Ce qui contient : *le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT, E adj. et n. Se dit de ceux qui sont en concurrence, en compétition pour une chose.

CONTENIR v. tr. (préf. *con* et *tenir*). Comprendre dans son étendue, dans sa capacité : *le décalitre contient dix litres*; retenir dans de certaines bornes : *contenir la foule*; renfermer : *ce livre contient de grandes vérités. Fig.* Maintenir dans la soumission : *contenir le peuple*; réprimer : *contenir sa colère.*

CONTENT, E adj. (lat. *contentus*). Qui a l'esprit satisfait, le cœur joyeux.

CONTENTEMENT n. m. Joie, plaisir, satisfaction.

CONTENTER v. tr. Rendre content, satisfaire. **Se contenter** v. pr. Être satisfait : *se contenter de peu.*

CONTENTIEUSEMENT adv. Avec dispute, débat. *Peu us.*

CONTENTIEUX, EUSE adj. Qui aime à disputer : *humeur contentieuse.* Peu us. Qui est contesté, litigieux : *affaire contentieuse.* N. m. Tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion devant les juges.

CONTENTIF, IVE adj. *Chir.* Qui contient, maintient : *appareil contentif.*

CONTENTION n. f. Grande application de l'esprit; débat, dispute.

CONTENU n. m. Ce qui est renfermé, compris dans : *le contenu d'un verre, d'une lettre.*

CONTER v. tr. Narrer, faire un récit, un conte. *En conter, en conter de belles*, raconter des choses ridicules ou extraordinaires.

CONTESTABLE adj. Qui peut être contesté : *principe contestable.*

CONTESTANT, E adj. et n. Qui conteste en justice.

CONTESTATION n. f. Débat, dispute.

CONTESTE n. f. Débat, procès. **Sans conteste** loc. adv. Sans contredit.

CONTESTER v. tr. (lat. *cum*, avec; *testari*, témoigner). Refuser de reconnaître un droit, nier la vérité d'un fait : *je ne conteste pas que cela ne soit possible, je conteste que cela soit réel.* V. int. Disputer : *ils contestèrent longuement.*

CONTEUR, EUSE n. Qui aime à conter.

CONTEXTE n. m. (préf. *con* et *texte*). Texte considéré dans son ensemble, dans ce qui précède ou ce qui suit.

CONTEXTURE n. f. (préf. *con* et *texture*). Enchaînement, liaison des parties qui forment un tout : *la contexture des muscles. Fig.* : *la contexture d'un discours.*

CONTIGU, Ë adj. (lat. *cum*, avec; *tangere*, toucher). Qui touche à une chose : *chambre contiguë à une autre.*

CONTIGUÏTÉ n. f. État de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE n. f. Chasteté.

CONTINENT, E adj. Chaste.

CONTINENT n. m. (lat. *cum*, avec; *tenere*, tenir). Très grande étendue de terre ferme. *Ancien continent*, Europe, Asie et Afrique; *nouveau continent*, Amérique.

CONTINENTAL, E, AUX adj. Qui appartient au continent : *guerre continentale.*

CONTINGENCE n. f. État de ce qui est contingent.

CONTINGENT, E adj. (lat. *contingens*, qui arrive). Qui peut échoir; qui peut être ou n'être pas. N. m. Part que chacun doit fournir ou recevoir; part mise à la charge de chaque circonscription territoriale dans la répartition annuelle, soit des contributions directes, soit du recrutement.

CONTINU, E adj. (lat. *continuus*). Non divisé dans son étendue; non interrompu dans sa durée : *travail continu.* **A la continue** loc. adv. A la longue.

CONTINUATEUR, TRICE n. Personne qui continue ce qu'une autre a commencé.

CONTINUATION n. f. Action de continuer; effet de cette action; prolongement.

CONTINUEL, ELLE adj. Qui dure sans interruption.

CONTINUELLEMENT adv. Sans interruption.

CONTINUER v. tr. (lat. *continuare*). Poursuivre ce qui est commencé; prolonger : *continuer un mur;* renouveler : *continuer un bail.* V. int. Ne pas cesser : *la guerre continue.*

CONTINUITÉ n. f. Liaison non interrompue des parties; reproduction prolongée : *continuité d'un bruit, du travail.* **Solution de continuité,** interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps : *les plaies, les fractures sont des solutions de continuité dans les chairs et dans les os; les traits de ce dessin ne sont pas purs, on y remarque trop de solutions de continuité.*

CONTINÛMENT adv. D'une manière continue.

CONTONDANT, E adj. Se dit d'un instrument, d'un corps qui blesse, qui meurtrit sans couper, comme un bâton, un marteau, etc. Son opposé est *tranchant.*

CONTORSION n. f. (lat. *contorsio;* de *cum,* avec; *torsio,* torsion). Mouvement violent qui tend les muscles, les membres; grimace, attitude forcée.

CONTOUR n. m. (préf. *con* et *tour*). Circuit, enceinte : *le contour d'une ville;* ligne dont la forme détermine celle des reliefs : *agréables contours.*

CONTOURNEMENT n. m. Manière dont une chose est contournée.

CONTOURNER v. tr. Donner un contour à : *contourner une colonne;* faire le tour de : *contourner une montagne;* déformer : *cette maladie lui a contourné la taille.*

CONTRACTANT, E adj. et n. Qui contracte : *les parties contractantes, les contractants.*

CONTRACTATION n. f. Action de faire un contrat.

CONTRACTE adj. *Gram.* Qui renferme des contractions, en parlant de certains mots, surtout dans la langue grecque.

CONTRACTÉ, E adj. *Gram.* Se dit de deux voyelles ou de deux syllabes réunies en une seule, comme *du, des, au, aux,* pour *de le, de les, à le, à les.*

CONTRACTER v. tr. (lat. *contrahere, contractum;* de *cum,* avec, et *trahere,* tirer). Prendre l'engagement, l'obligation de : *contracter une alliance;* réduire en un moindre volume : *le froid contracte les corps. Fig.* Acquérir avec le temps : *contracter une habitude;* gagner : *contracter une maladie. Contracter des dettes,* s'endetter.

CONTRACTILE adj. Susceptible de contraction : *la fibre des muscles est contractile.*

CONTRACTILITÉ n. f. Faculté que possèdent certains corps de se raccourcir et de s'étendre alternativement : *contractilité musculaire.*

CONTRACTION n. f. *Anat.* Raccourcissement des muscles, des nerfs. *Gram.* Réduction de deux syllabes, de deux voyelles en une, comme *du* pour *de le; août, paon, faon, Laon,* qu'on prononce *ou, pan, fan, Lan.*

CONTRACTUEL, ELLE adj. Stipulé par contrat : *substitution contractuelle.*

CONTRACTURE n. f. *Arch.* Rétrécissement dans la partie supérieure d'une colonne. *Méd.* Rigidité des muscles.

CONTRADICTEUR n. m. Qui contredit.

CONTRADICTION n. f. Action de contredire; action de se mettre en opposition avec ce qu'on a dit ou fait précédemment; incompatibilité de certaines choses.

CONTRADICTOIRE adj. Qui exprime une contradiction : *propositions contradictoires. Pal.* Fait en présence des parties intéressées : *jugement contradictoire.*

CONTRADICTOIREMENT adv. Après que les parties ont été entendues; d'une manière contradictoire.

CONTRAIGNABLE adj. Qui peut être contraint.

CONTRAINDRE v. tr. (lat. *constringere;* de *cum,* avec, et *stringere,* étreindre). Obliger quelqu'un par violence à faire une chose; gêner. *Jurisp.* Obliger par voies de droit. **Se contraindre** v. pr. Faire taire ses goûts, ses sentiments.

CONTRAINT, E adj. Forcé; gêné : *il a l'air contraint.*

CONTRAINTE n. f. Violence exercée contre quelqu'un; retenue : *agir sans contrainte. Fig.* Difficultés, entraves : *la contrainte de la rime. Jurisp.* Acte judiciaire pour contraindre : *contrainte par corps.*

CONTRAIRE adj. (lat. *contrarius;* de *contra,* contre). Opposé; qui n'est pas conforme à. *Fig.* Nuisible : *le vin vous est contraire;* défavorable : *sort contraire.* N. m. L'opposé. **Au contraire** loc. adv. Tout autrement.

CONTRAIREMENT adv. En opposition.

CONTRALTO n. m. (m. ital.). *Mus.* La plus grave des voix de femme. Pl. des *contraltos.*

CONTRAPONTISTE n. m. Compositeur qui connaît les règles du contrepoint.

CONTRARIANT, E adj. Qui se plaît à contrarier : *esprit contrariant;* de nature à contrarier.

CONTRARIER v. tr. (lat. *contrarius,* contraire). S'opposer aux paroles, aux actes, aux volontés de; causer du dépit à : *voilà qui me contrarie;* faire obstacle à : *les vents contrariaient la marche du navire.*

CONTRARIÉTÉ n. f. Ennui, mécontentement; obstacle, empêchement : *éprouver de grandes contrariétés.*

CONTRASTANT, E adj. Qui contraste : *effets contrastants.*

CONTRASTE n. m. Opposition de sentiments, d'effets qui se font ressortir mutuellement : *contraste de deux caractères ; contraste d'ombre et de lumière dans un tableau.*

CONTRASTER v. int. (lat. *contra*, contre ; *stare*, se tenir). Etre en contraste.

CONTRAT n. m. (lat, *cum*, avec ; *trahere*, *tractum*, tirer). Pacte entre deux ou plusieurs personnes ; acte authentique qui le constate. **Contrat de mariage**, convention qui règle les rapports d'intérêt entre deux époux.

CONTRAVENTION n. f. Infraction à une loi, à un contrat, etc.

CONTRE (lat. *contra*) prép. qui marque opposition, rencontre, choc : *se heurter contre un arbre, marcher contre l'ennemi* ; proximité : *sa maison est contre la mienne.* N. m, L'opposé : *soutenir le pour et le contre.* **Ci-contre** loc. adv. A côté. — L'e de *contre* ne s'élide jamais.

CONTRE-ALLÉE n. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale. Pl. des *contre-allées.*

CONTRE-AMIRAL n. m. Troisième officier supérieur d'une armée navale ; son vaisseau. Pl. des *contre-amiraux.*

CONTRE-APPEL n. m. Second appel. Pl. des *contre-appels.*

CONTRE-APPROCHES n. f. pl. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-ATTAQUES n. f. pl. Travaux de défense que des assiégés opposent aux travaux d'attaque des assiégeants.

CONTRE-BALANCER v. tr. Faire équilibre par le poids. *Fig.* Egaler en force, en valeur, en mérite, etc. ; compenser.

CONTREBANDE n. f. (esp. *contra*, contre ; *bando*, ordonnance). Introduction, commerce de marchandises prohibées ou soumises à des droits dont on fraude le trésor ; ces marchandises mêmes.

CONTREBANDIER, IÈRE n. Qui se livre à la contrebande.

CONTRE-BAS (EN) loc. adv. De haut en bas.

CONTREBASSE [o. n.] n. f. Grosse basse de violon, dont le son est d'une octave au-dessous de la basse ordinaire ; la plus basse voix.

CONTREBASSE n. f. ou **CONTREBASSISTE** n. m. Musicien qui joue de la contrebasse.

CONTRE-BATTERIE n. f. Batterie de canons opposée à une autre. *Fig.* Moyen employé pour déjouer quelque intrigue. Pl. des *contre-batteries.*

CONTRE-BIAIS (À) loc. adv. En sens opposé au sens direct.

CONTRE-BOUTANT n. m. Pièce de bois qui sert d'appui à un mur. Pl. des *contre boutants.*

CONTRE-BOUTER v. tr. Appuyer un mur par un étai, un pilier.

CONTRE-CALQUER v. tr. Faire la contre-épreuve d'un calque.

CONTRECARRER v. tr. S'opposer directement aux vues de quelqu'un.

CONTRE-CHÂSSIS n. m. Châssis de verre ou de papier qu'on applique devant un châssis ordinaire.

CONTRE-CLEF n. f. Voussoir près de la clef d'une voûte. Pl. des *contre-clefs.*

CONTRE-CŒUR n. m. Le fond de la cheminée ; plaque de fer qu'on y fixe pour le conserver. Pl. des *contre-cœurs.*

CONTRE-CŒUR (À) loc. adv. Avec répugnance, malgré soi.

CONTRE-COUP n. m. Répercussion d'un corps sur un autre. *Fig.* Evénement qui est la suite d'un autre. Pl. des *contre-coups.*

CONTRE-COURANT n. m. Courant contraire. Pl. des *contre-courants.*

CONTREDANSE n. f. Danse vive et légère, où plusieurs personnes figurent ensemble ; air de contredanse.

CONTRE-DÉCLARATION n. f. Déclaration contraire à une précédente. Pl. des *contre-déclarations.*

CONTRE-DIGUE n. f. Digue qui en renforce une autre. Pl. des *contre-digues.*

CONTREDIRE v. tr. (Se conj. comme *médire*). Dire le contraire ; être en opposition. Abs. : *aimer à contredire.*

CONTREDISANT, E adj. Qui aime à contredire : *esprit contredisant.*

CONTREDIT n. m. Affirmation contraire, contestation. **Sans contredit** loc. adv. Certainement.

CONTRÉE n. f. (lat. *contra*, contre, vis-à-vis). Certaine étendue de pays.

CONTRE-ÉCHANGE n. m. Échange mutuel. Pl. des *contre-échanges.*

CONTRE-ENQUÊTE n. f. *Pal.* Enquête opposée à celle de la partie adverse. Pl. des *contre-enquêtes.*

CONTRE-ÉPAULETTE n. f. Epaulette dégarnie de franges. Pl. des *contre-épaulettes.*

CONTRE-ÉPREUVE n. f. Epreuve qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée ou sur un dessin au crayon ; dans une assemblée, vote sur la proposition contraire à celle qu'on a mise d'abord aux voix. Pl. des *contre-épreuves.*

CONTRE-ESPALIER n. m. Espalier bordant une allée parallèlement à l'espalier d'un mur. Pl. des *contre-espaliers.*

CONTRE-EXPERTISE n. f. Expertise destinée à en contrôler une autre. Pl. des *contre-expertises.*

CONTREFAÇON n. f. (de *contre* et *façon*). Action de reproduire ou de fabriquer une chose au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur ; ouvrage contrefait.

CONTREFACTEUR n. m. Celui qui commet une contrefaçon.

CONTREFACTION n. f. Imitation frauduleuse ou falsification des monnaies, poinçons, effets publics, etc.

CONTREFAIRE v. tr. (de *contre* et *faire*. — Se conj. comme *faire*). Représenter en imitant; imiter les autres pour les tourner en ridicule; faire une contrefaçon; déguiser : *contrefaire sa voix*.

CONTREFAISEUR n. m. Qui contrefait les paroles et les gestes. *Fam.*

CONTREFAIT, E adj. Imité; difforme.

CONTRE-FICHE n. f. Pièce de bois mise obliquement contre un mur pour le soutenir. Pl. des *contre-fiches*.

CONTRE-FIL n. m. Sens contraire à la direction normale. **À contre-fil** loc. adv. A rebours.

CONTREFORT [o. n.] n. m. Pilier servant d'appui à un mur qui supporte quelque charge; chaîne secondaire de montagnes qui semble appuyer une chaîne principale : *les contreforts des Alpes*; pièce de cuir qui sert à renforcer le derrière d'une chaussure.

CONTRE-FUGUE n. f. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre établie auparavant. Pl. des *contre-fugues*.

CONTRE-GARDE n. f. Ouvrage de fortification servant à en protéger un autre contre les feux de l'ennemi. Pl. des *contre-gardes*.

CONTRE-HACHER v. tr. Faire des contre-hachures.

CONTRE-HACHURE n. f. Hachure qui en croise d'autres. Pl. des *contre-hachures*.

CONTRE-HÂTIER n. m. Grand chenet de cuisine garni de crochets. Pl. des *contre-hâtiers*.

CONTRE-HAUT (EN) loc. adv. En dessus d'un objet.

CONTRE-INDICATION n. f. *Méd.* Indication contraire à l'emploi d'un moyen médical qui paraissait indiqué. Pl. des *contre-indications*.

CONTRE-JOUR n. m. Endroit opposé au grand jour. Pl. des *contre-jours*. **À contre-jour** loc. adv. Dans un sens opposé au jour.

CONTRE-LETTRE n. f. Acte secret par lequel on entend déroger à un acte public. Pl. des *contre-lettres*.

CONTREMAÎTRE, ESSE [o. n.] n. Personne qui dirige les ouvriers, les ouvrières dans un atelier.

CONTREMANDEMENT n. m. Révocation d'un ordre donné précédemment.

CONTREMANDER v. tr. Révoquer un ordre, une demande.

CONTREMARCHE [o. n.] n. f. Marche d'une armée, contraire à celle qu'elle paraissait vouloir faire ou à celle qu'elle a déjà faite.

CONTRE-MARÉE n. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire. Pl. des *contre-marées*.

CONTREMARQUE [o. n.] n. f. Seconde marque apposée à un ballot, à des ouvrages d'or et d'argent; billet délivré, au théâtre, à ceux qui en sortent, pour qu'ils aient la facilité de rentrer.

CONTREMARQUER [o. n.] v. tr. Apposer une seconde marque.

CONTRE-MINE n. f. Ouvrage souterrain pour découvrir une mine de l'ennemi. Pl. des *contre-mines*.

CONTRE-MINER v. tr. Faire une contre-mine.

CONTRE-MINEUR n. m. Celui qui travaille à une contre-mine. Pl. des *contre-mineurs*.

CONTRE-MUR n. m. Mur bâti contre un autre pour le fortifier, le conserver. Pl. des *contre-murs*.

CONTRE-MURER v. tr. Faire un contre-mur.

CONTRE-OPPOSITION n. f. Minorité d'une opposition, qui s'en détache en certains cas, dans une assemblée délibérante. Pl. des *contre-oppositions*.

CONTRE-ORDRE n. m. Révocation d'un ordre. Pl. des *contre-ordres*.

CONTRE-PARTIE n. f. *Mus.* Partie opposée à une autre, surtout celle de second dessus. *Fig.* Sentiment contraire : *soutenir la contre-partie*. Pl. des *contre-parties*.

CONTRE-PASSATION n. f. Action de contre-passer.

CONTRE-PASSER v. tr. Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

CONTRE-PIED n. m. Le contraire d'une chose.

CONTREPOIDS [o. n.] n. m. Poids servant à en contre-balancer d'autres. *Fig.* Toute force qui sert à diminuer l'effet d'une force contraire.

CONTRE-POIL n. m. Le rebours du poil. **À contre-poil** loc. adv. Dans un sens contraire.

CONTREPOINT [o. n.] n. m. *Mus.* Art de composer de la musique à deux ou plusieurs parties; composition faite d'après les règles du contrepoint.

CONTRE-POINTE n. f. Partie tranchante du bout du dos de la lame d'un sabre : *connaître la pointe et la contre-pointe*.

CONTRE-POINTER v. tr. Piquer une étoffe des deux côtés; opposer une batterie à une autre.

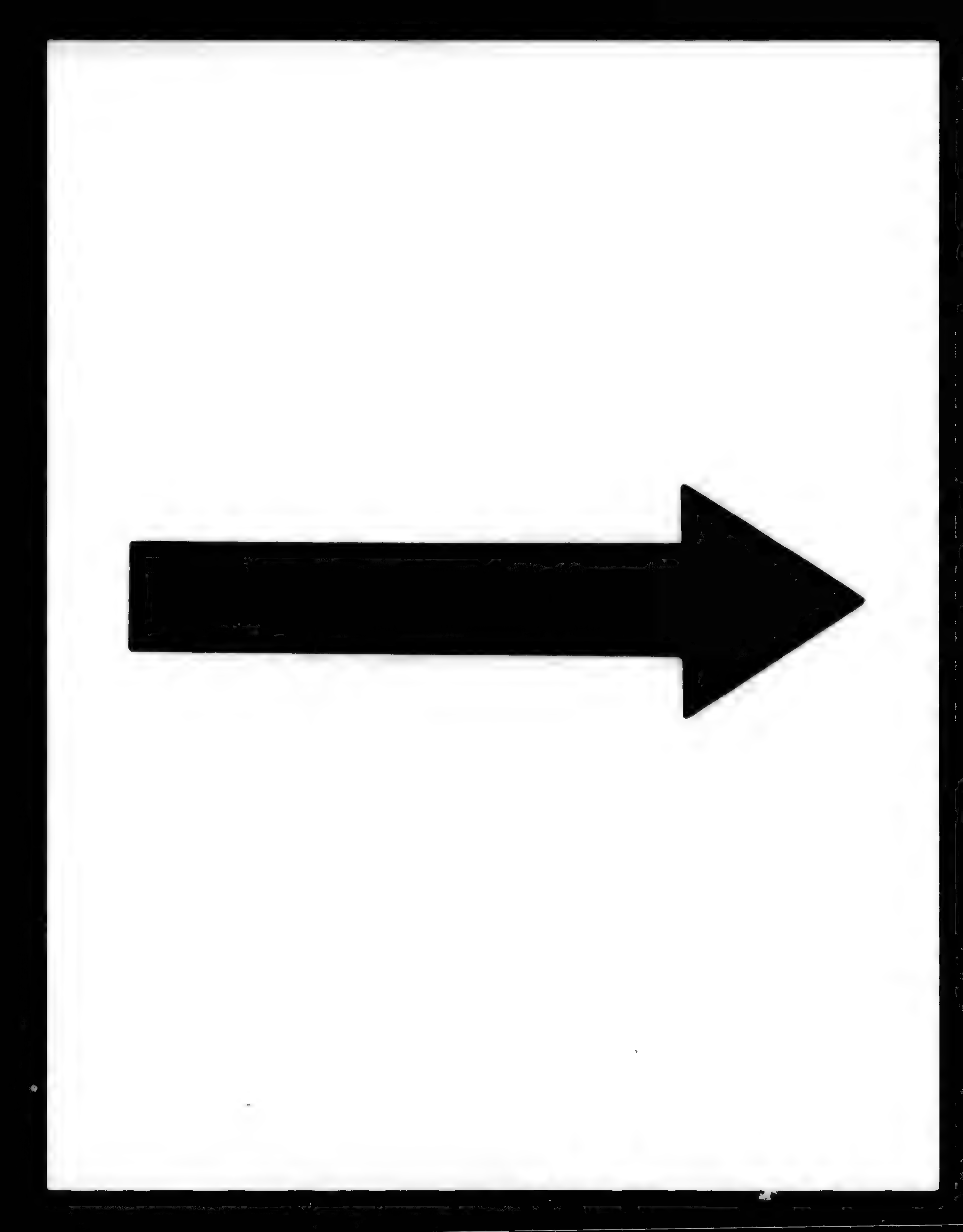
CONTREPOISON [o. n.] n. m. Remède contre le poison, au physique et au moral.

CONTRE-PORTE n. f. Châssis garni de toile qu'on met devant une porte. Pl. des *contre-portes*.

CONTRE-PROJET n. m. Projet contraire à un autre. Pl. des *contre-projets*.

CONTRE-PROPOSITION n. f. Proposition opposée à une autre. Pl. des *contre-propositions*.

CONTRE-RÉVOLUTION n. f. Seconde révolution tendant à détruire les



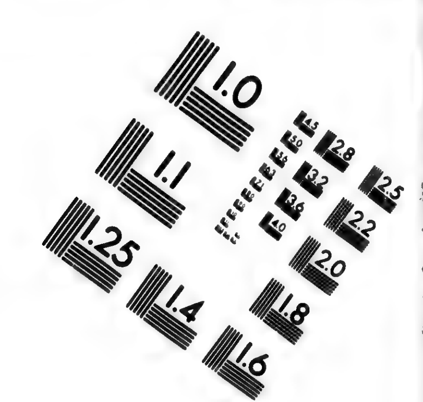
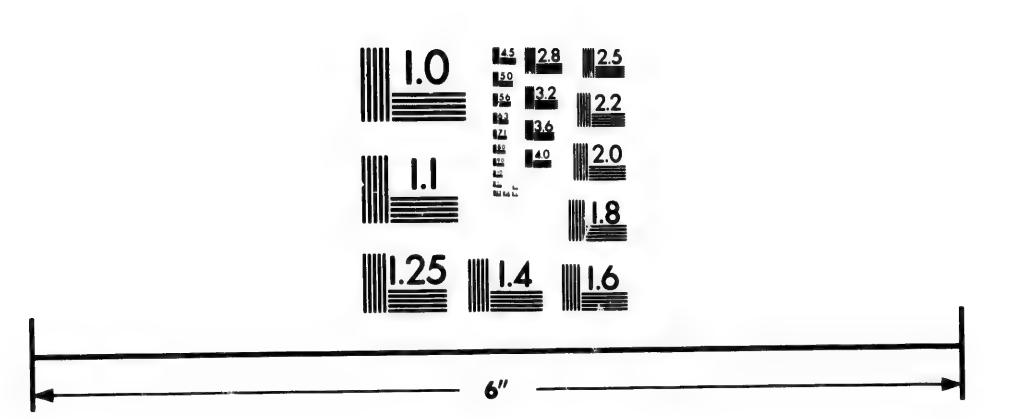
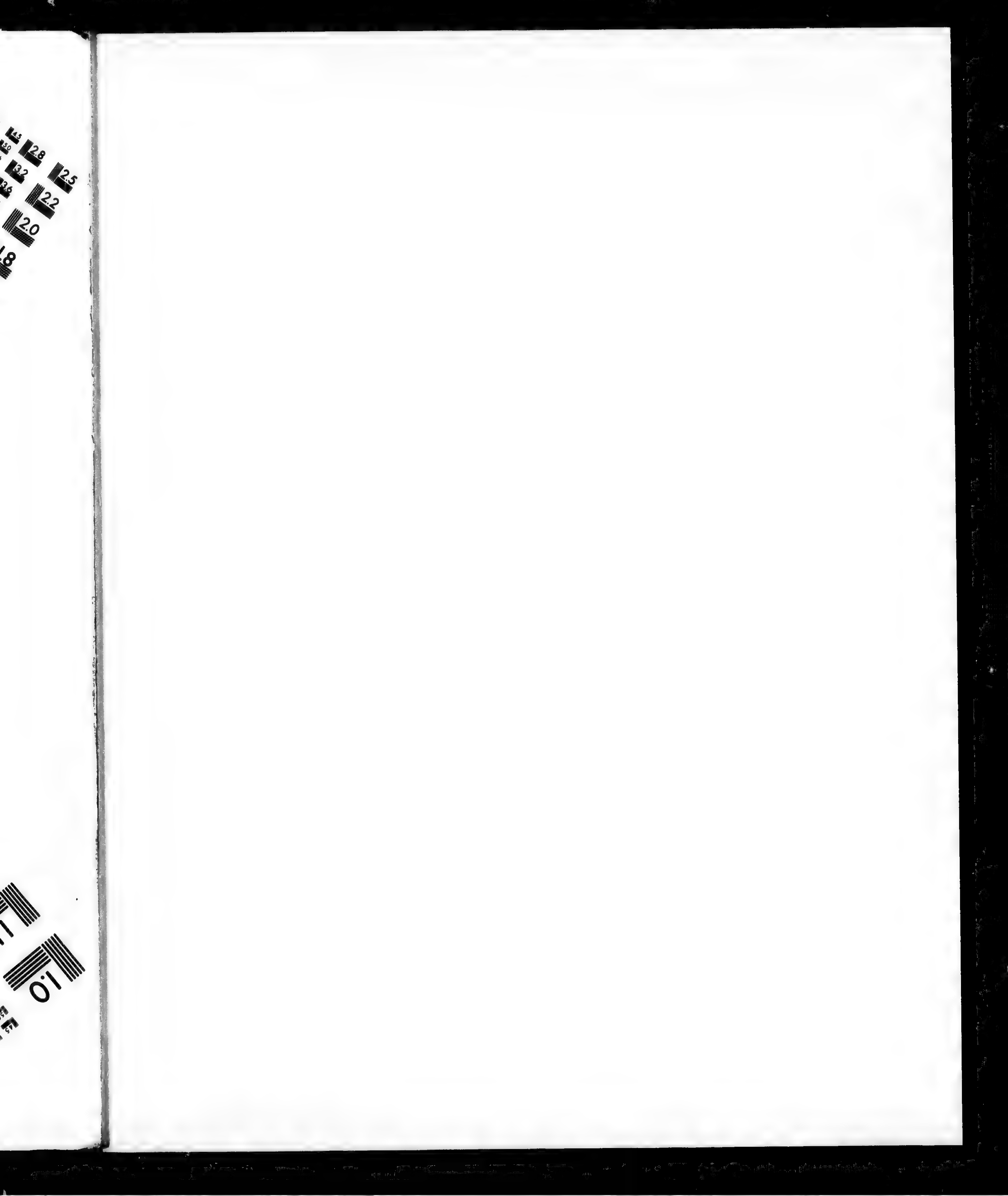


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





résultats de la première. Pl. des *contre-révolutions.*

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE adj. et n. Agent, partisan d'une contre-révolution. Pl. des *contre-révolutionnaires.*

CONTRE-RUSE n. f. Ruse opposée à une autre. Pl. des *contre-ruses.*

CONTRE-SANGLON n. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle pour y attacher la sangle. Pl. des *contre-sanglons.*

CONTRESCARPE n. f. *Fortif.* Pente du mur extérieur du fossé, du côté de la campagne.

CONTRE-SCEL n. m. Petit sceau qui s'appose à côté du grand. Pl. des *contre-scels.*

CONTRE-SCELLER v. tr. Mettre le contre-scel.

CONTRESEING [o. n.] n. m. Signature de celui qui contresigne.

CONTRESENS [o. n.] n. m. Sens contraire au sens naturel, à la direction normale : *contresens d'une étoffe ;* fausse interprétation d'un texte ; chose opposée à la logique, à la raison : *sa conduite est un contresens.* **À contresens** loc. adv. A rebours.

CONTRESIGNER [o. n.] v. tr. Signer après celui dont l'acte émane ; mettre sur l'adresse d'une lettre le nom du fonctionnaire qui l'expédie.

CONTRETEMPS n. m. Événement fâcheux, imprévu, qui nuit au succès d'une affaire. **A contretemps** loc. adv. Mal à propos : *agir à contretemps.*

CONTRE-TERRASSE n. f. Terrasse appuyée contre une autre plus élevée. Pl. des *contre-terrasses.*

CONTRE-TIRER v. tr. Faire la contre-épreuve de : *contre-tirer un dessin.*

CONTREVALLATION n. f. (lat. *contra*, contre; *vallum*, retranchement). Fossé et retranchement autour d'une place qu'on assiège.

CONTREVENANT, E n. Qui contrevient.

CONTREVENIR v. int. Agir contrairement, ne pas se conformer.

CONTREVENT n. m. Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre.

CONTRE-VÉRITÉ n. f. Chose dite pour être entendue dans un sens contraire. Pl. des *contre-vérités.*

CONTRIBUABLE n. m. Qui paye des contributions.

CONTRIBUER v. int. (lat. *contribuere*, fournir). Payer sa part d'une dépense, d'une charge commune ; aider à l'exécution, au succès d'une entreprise.

CONTRIBUTIF, IVE adj. Qui concerne les contributions : *rôles contributifs.*

CONTRIBUTION n. f. Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune ; impôt payé à l'Etat. *Mettre à contribution*, faire contribuer de quelque manière à une dépense, exiger quelque somme.

CONTRISTER v. tr. (lat. *contristare*). Affliger.

CONTRIT, E adj. (lat. *contritus ;* de *cum*, avec, et *tritus*, broyer). Qui a un grand regret de ses fautes.

CONTRITION n. f. Douleur profonde et sincère d'avoir offensé Dieu.

CONTRÔLE n. m. (de *contre* et *rôle*). Registre double que l'on tient pour la vérification d'un autre ; droit que l'on paye pour certains actes ; vérification : *le contrôle d'une caisse ;* marque de l'Etat sur les ouvrages d'or ou d'argent ; état nominatif des personnes qui appartiennent à un corps : *officier rayé des contrôles de l'armée. Fig.* Critique : *je me passerai bien de votre contrôle.*

CONTRÔLEMENT n. m. Action de contrôler.

CONTRÔLER v. tr. Inscrire sur le contrôle ; vérifier ; mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. *Fig.* Critiquer, censurer les actions.

CONTRÔLEUR, EUSE n. Fonctionnaire chargé de surveiller les opérations des agents inférieurs, dans un service public. *Fig.* Qui trouve à redire sur tout.

CONTROUVER v. tr. Inventer une fausseté. S'emploie surtout au participe passé : *fait controuvé.*

CONTROVERSABLE adj. Qui peut être discuté : *la question est controversable.*

CONTROVERSE n. f. (lat. *contra*, contre ; *versus*, tourné). Débat, contestation sur une question, une opinion, etc., surtout en matière religieuse.

CONTROVERSÉ, E adj. Contesté : *question controversée.*

CONTROVERSER v. tr. Mettre en controverse.

CONTROVERSISTE n. m. Qui traite, par écrit ou autrement, de controverse en matière de religion.

CONTUMACE n. f. Refus, défaut de comparaître en justice, pour affaire criminelle : *condamner par contumace.* N. Personne en état de contumace. Dans ce dernier cas, on dit quelquefois CONTUMAX.

CONTUS, E adj. Meurtri.

CONTUSION n. f. (lat. *contusio*). Meurtrissure produite par un corps dur, contondant.

CONTUSIONNER v. tr. Faire des contusions.

CONVAINCANT, E adj. Qui porte conviction : *raison convaincante.* — Ne pas confondre avec *convainquant*, participe présent de *convaincre.*

CONVAINCRE v. tr. (préf. *con* et *vaincre*). Réduire quelqu'un, par le raisonnement ou par des preuves sensibles et évidentes, à reconnaître une vérité, l'exactitude d'un fait. *Abs. : la logique est l'art de convaincre.*

CONVAINCU, E adj. Persuadé ; reconnu coupable.

CONVALESCENCE n. f. Etat d'une personne qui relève de maladie.

CONVALESCENT, E adj. et n. (lat. *convalescens*, qui prend des forces). Qui relève de maladie.

CONVENABLE adj. Sortable, qui convient : *mariage convenable ;* proportionné : *récompense convenable ;* décent, qui est à propos *cela n'est pas convenable.*

CONVENABLEMENT adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE n. f. Rapport, conformité : *convenance d'humeur ;* commodité, utilité. *Mariage de convenance,* celui où les rapports de naissance, de fortune ont été plus consultés que l'inclination. Pl. Bienséance, décence : *respecter les convenances.*

CONVENIR v. int. (lat. *convenire ;* de *cum,* avec, et *venire,* venir). Demeurer d'accord : *ils sont convenus de se trouver ensemble ;* avouer : *il est convenu de sa méprise ;* être convenable, agréer : *cet emploi lui aurait bien convenu.* V. impers. Etre expédient, à propos : *il convient, il aurait convenu de...* — Prend l'auxiliaire *avoir* quand il signifie *être convenable, à la convenance : cet emploi m'aurait convenu ;* l'auxiliaire *être* quand il exprime *l'accord : ils sont convenus de partir ensemble.*

CONVENTICULE n. m. Petite assemblée secrète et souvent illicite.

CONVENTION n. f. (lat. *conventio*). Accord, pacte. Pl. Clauses matrimoniales ou autres ; ce qui est convenu, accepté par tout le monde : *les conventions sociales.* **De convention** loc. adjective. Qui est admis, sans être réel : *langage, vertu de convention.*

CONVENTIONNEL, ELLE adj. Qui résulte d'une convention : *valeur conventionnelle de la monnaie.* N. m. Membre de la Convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT adv. Par convention.

CONVENTUALITÉ n. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE adj. Qui est du couvent.

CONVENTUELLEMENT adv. En communauté : *vivre conventuellement.*

CONVERGENCE n. f. Direction commune vers un même point.

CONVERGENT, E adj. Qui converge. Son opposé est DIVERGENT.

CONVERGER v. int. (lat. *convergere ;* de *cum,* avec, et *vergere,* se tourner). Tendre vers le même point.

CONVERS, E adj. Employé aux œuvres serviles d'un couvent : *frère convers, sœur converse.*

CONVERSATION n. f. Entretien familier.

CONVERSE adj. et n. f. *Log.* Se dit d'une proposition dont on prend le sujet pour en faire l'attribut et l'attribut pour en faire le sujet, sans qu'elle cesse d'être vraie. Ex. : *l'étendu est divisible, le divisible est étendu.*

CONVERSER v. int. (lat. *conversari*). S'entretenir familièrement avec quelqu'un.

CONVERSION n. f. (lat. *conversio ;* de *convertere,* retourner). Transmutation : *la conversion des métaux ;* changement de taux : *la conversion des rentes. Jurisp.* Changement d'un acte en un autre : *conversion d'une obligation en rente. Art milit.* Changement de front. *Théol.* Changement de croyance religieuse.

CONVERTI, E n. Qui a été ramené à la religion ; qui a embrassé une autre opinion, un autre parti : *nouveau converti.*

CONVERTIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui est convertible.

CONVERTIBLE adj. *Chim.* Qui peut être converti en un corps différent. *Fin.* Qui peut s'échanger contre d'autres titres, d'autres valeurs.

CONVERTIR v. tr. (lat. *convertere ;* de *cum,* avec, et *vertere,* tourner). Changer une chose en une autre. *Fig.* Faire changer de résolution, d'opinion, de parti, de religion.

CONVERTISSABLE adj. Qui peut être converti.

CONVERTISSEMENT n. m. Changement : *convertissement des monnaies.*

CONVERTISSEUR n. m. Qui réussit dans la conversion des âmes.

CONVEXE adj. (lat. *convexus*). Courbé et arrondi à l'extérieur. Son opposé est CONCAVE.

CONVEXITÉ n. f. Rondeur, courbure d'un corps.

CONVICTION n. f. (lat. *convictio ;* de *convincere,* convaincre). Effet que produit dans l'esprit une preuve évidente, une certitude raisonnée.

CONVIÉ, E n. Invité, convive.

CONVIER v. tr. Inviter quelqu'un à un repas, à une fête ; engager, exciter.

CONVIVE n. (lat. *conviva ;* de *cum,* avec, et *vivere,* vivre). Qui prend ou doit prendre part à un repas.

CONVOCABLE adj. Qui peut, qui doit être convoqué.

CONVOCATION n. f. Action de convoquer : *convocation d'une assemblée.*

CONVOI n. m. (préf. *con* et *voie*). Cortège funèbre qui accompagne un mort ; flotte marchande avec son escorte ; transport de munitions, de vivres, d'argent, etc., pour un camp, une place assiégée ; transport de voyageurs, de marchandises par les chemins de fer.

CONVOITABLE adj. Qui peut être convoité.

CONVOITER v. tr. (lat. *cum,* avec ; *votum,* vœu). Désirer avec avidité : *convoiter le bien d'autrui.*

CONVOITEUX, EUSE adj. Qui convoite. *Peu usité.*

CONVOITISE n. f. Désir immodéré, cupidité.

CONVOLER v. int. Se remarier : *convoler en secondes, en troisièmes noces.*

CONVOLUTÉ, E adj. Se dit des parties d'une plante roulées en cornet.

CONVOLVULACÉES n. f. pl. Famille

de plantes ayant pour type le convolvulus ou liseron. S. : *une convolvulacée.*

CONVOLVULUS (*luce*) n. m. (lat. *convolvere*, enrouler). *Bot.* Nom scientifique du liseron.

CONVOQUER v. tr. (lat. *convocare*; de *cum*, avec, et *vocare*, appeler). Faire assembler : *convoquer les Chambres.*

CONVOYER v. tr. (rad. *convoi*). Escorter dans un but de protection : *convoyer un navire, un train d'artillerie.*

CONVOYEUR adj. et n. m. Navire qui en escorte un autre.

CONVULSÉ, E adj. Crispé d'une manière convulsive.

CONVULSIF, IVE adj. Accompagné de convulsions : *toux convulsive.*

CONVULSION n. f. (lat. *convulsio*). Contraction violente et involontaire des muscles. *Fig.* Mouvement violent causé par les passions : *les convulsions du désespoir.*

CONVULSIONNAIRE adj. et n. Attaqué de convulsions. *Peu usité.* N. pl. Fanatiques du XVIII[e] siècle, auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions.

CONVULSIVEMENT adv. D'une manière convulsive.

COOBLIGÉ, E adj. Qui est obligé avec d'autres.

COOPÉRATEUR, TRICE n. Qui opère avec un autre.

COOPÉRATIF, IVE adj. Qui a pour but une coopération : *société coopérative.*

COOPÉRATION n. f. Action de coopérer.

COOPÉRER v. int. (préf. *co* et *opérer*). Opérer conjointement avec quelqu'un. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

COORDINATION n. f. Action de coordonner; état des choses coordonnées : *habile coordination.*

COORDONNÉ, E adj. Se dit de propositions qui se correspondent. N. f. pl. *Géom.* Eléments nécessaires pour fixer la position d'un point sur un plan ou dans l'espace.

COORDONNER v. tr. (préf. *co* et *ordonner*). Combiner dans l'ordre assigné par la forme ou la nature des éléments.

COPAHU n. m. Substance résineuse, extraite du copaier.

COPAÏER ou **COPAYER** n. m. Arbre de l'Amérique méridionale.

COPAIN n. m. (préf. co et *pain*). Ami, en style de collège.

COPAL n. m. Resine que l'on extrait de divers arbres des régions tropicales.

COPARTAGEANT, E adj. et n. Qui partage avec d'autres.

COPARTAGER v. tr. Partager avec d'autres.

COPAYER n. m. V. COPAÏER.

COPEAU n. m. (rad. *couper*). Parcelle de bois enlevée avec un instrument tranchant.

COPECK ou **KOPECK** n. m. Monnaie russe de la valeur de quatre centimes environ.

COPHTE. V COPTE.

COPIE n. f. (lat. *copia*, abondance). Reproduction d'un écrit; reproduction, imitation exacte d'un ouvrage d'art; feuille volante sur laquelle un écolier a écrit et qu'il remet au professeur. *Impr.* Manuscrit ou imprimé sur lequel travaille le compositeur.

COPIER v. tr. Faire une copie. *Fig.* Imiter; contrefaire.

COPIEUSEMENT adv. D'une manière copieuse.

COPIEUX, EUSE adj. (lat. *copiosus*; de *copia*, abondance). Abondant.

COPISTE n. m. Celui qui copie.

COPROPRIÉTAIRE n. Qui possède avec une autre personne une maison, une terre, etc.

COPROPRIÉTÉ n. f. Propriété commune entre plusieurs : *copropriété d'un mur.*

COPTE adj. et n. m. Chrétien jacobite d'Egypte; ancienne langue d'Egypte. On écrit aussi COPHTE.

COPULATIF, IVE adj. *Gram.* Qui sert à lier les mots, les membres de phrase, comme *et*, *ni*, etc.

COPULE n. f. *Log.* Mot qui lie l'attribut au sujet : *le verbe* **être**, *distinctement exprimé ou contracté, est la copule de toute proposition.*

COQ (*coque*) n. m. (onomat.). Mâle de la poule; personnage le plus important d'un endroit, d'une assemblée. *Fam.* **Coq d'Inde**, dindon.

COQ n. m. (lat. *coquere*, cuire). Cuisinier du bord, sur les grands navires.

COQ-À-L'ÂNE n. m. Discours qui n'a point de suite, de liaison, de raison. Pl. des *coq-à-l'âne.*

COQUE n. f. (lat. *concha*, coquille). Enveloppe solide et dure de l'œuf et de certains fruits; enveloppe du ver à soie et d'autres insectes qui filent. *Mar.* Corps d'un navire.

COQUECIGRUE n. f. Baliverne, conte en l'air. *Pop.*

COQUELICOT n. m. Pavot des champs.

COQUELOURDE n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes, telles que l'anémone, le lychnis à couronne, etc. (*).

COQUELUCHE n. f. Toux convulsive qui attaque surtout les enfants. *Fig.* Personnage en vogue : *être la coqueluche de la ville.*

COQUEMAR n. m. Sorte de bouilloire à anse.

COQUERICO n. m. Chant du coq. *Pop.*

COQUET, ETTE adj. et n. (rad. *coq*). Qui a de la coquetterie, qui cherche à plaire.

COQUETER v. int. User de coquetterie.

ble. *Fam.*— Prend deux *t* devant une syllabe muette.

COQUETIER n. m. Marchand d'œufs en gros; petit vase pour manger des œufs à la coque (*).

COQUETTEMENT adv. D'une manière coquette.

COQUETTERIE n. f. Goût de la parure; désir de plaire.

COQUILLAGE n. m. Animal à corps mou revêtu d'une coquille; la coquille même.

COQUILLART n. m. Pierre calcaire renfermant des coquilles.

COQUILLE n. f. (dimin. de *coque*). Enveloppe dure qui couvre les mollusques dits *testacés;* ustensile de cuisine pour les rôtis (*); coque vide des œufs et des noix; format de papier (env. 0m,56 sur 0m,44). *Impr.* Faute résultant de la substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres; ex. : *les mots sont les* **singes** (pour *signes*) *de nos idées.*

COQUILLER v. intr. Former des coquilles, des boursouflures, en parlant de la croûte du pain : *ce pain est coquillé.*

COQUILLEUX, EUSE adj. Rempli de coquilles : *terrain coquilleux.*

COQUILLIER n. m. Collection de coquilles.

COQUILLIER, ÈRE adj. Qui renferme des coquilles : *terre coquillière.*

COQUIN, E n. Personne vile, sans honneur ni probité.

COQUINERIE n. f. Action de coquin.

COR n. m. (lat. *cornu*, corne). Instrument à vent contourné en spirale (*); musicien qui en joue. **Cor anglais**, instrument à anche, dans le genre du hautbois. **Cor des Alpes**, instrument suisse en bois de sapin, dont les bergers se servent pour appeler leurs troupeaux. **A cor et à cri** loc. adv. A grand bruit.

COR n. m. Durillon sur les doigts du pied.

COR n. m. Petite corne du bois d'un cerf : *on a chassé un cerf dix cors.*

CORAIL n. m. (gr. *korallion*). Sorte de polypier dont le support calcaire, blanc, rouge ou noir, sert à fabriquer des bijoux. Pl. des *coraux.*

CORAILLEUR adj. et n. m. Qui va à la pêche du corail.

CORALLIN, E adj. Rouge comme du corail.

CORALLINE n. f. Algue marine revêtue d'une matière calcaire.

CORAN n. m. (ar. *koran*, livre). Livre qui contient la loi religieuse de Mahomet. V. PART. HIST.

CORBEAU n. m. (bas lat. *corbellus*). Gros oiseau carnassier à plumage noir. *Mar.* Croc de fer, chez les anciens, pour accrocher les vaisseaux ennemis. *Arch.* Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre. *Astr.* Constellation de l'hémisphère austral.

CORBEILLE n. f. (dimin. du lat. *corbis*, panier). Sorte de panier d'osier. *Fig. Corbeille de mariage*, présents qu'un futur offre à sa fiancée. Ornement en architecture, en sculpture et en jardinage.

CORBEILLÉE n. f. Le contenu d'une corbeille pleine.

CORBILLARD n. m. (du nom du bateau qui faisait autrefois le service entre Paris et *Corbeil*). Char sur lequel on transporte les morts.

CORBILLAT n. m. Petit corbeau.

CORBILLON n. m. Petite corbeille; jeu de société, où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *on.*

CORBIN n. m. Ancien nom du corbeau. *A bec de corbin*, recourbé en pointe : *canne à bec de corbin, nez en bec de corbin.*

CORDAGE n. m. Toute corde servant à une manœuvre; action de corder du bois.

CORDE n. f. (gr. *chordê*, boyau). Assemblage de fils de chanvre, de crin ou d'autres matières flexibles tordus ensemble; fil de boyau ou de laiton pour certains instruments de musique; tissu d'une étoffe de laine : *ce drap montre la corde;* ancienne mesure de bois de chauffage, équivalant à 2 voies ou à 4 stères. *Géom.* Ligne droite qui aboutit aux deux extrémités d'un arc de cercle (*). *Fig.* Supplice de la potence.

CORDEAU n. m. (dimin. de *corde*). Petite corde qui sert le plus souvent pour aligner : *allée tirée au cordeau.*

CORDELER v. tr. Tordre en forme de corde.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CORDELETTE n. f. Petite corde.

CORDELIER n. m. Religieux de l'ordre des frères mineurs de Saint-François-d'Assise. V. PART. HIST.

CORDELIÈRE n. f. Corde à plusieurs nœuds; gros cordon de soie servant de ceinture; religieuse de l'ordre de Saint-François-d'Assise. *Arch.* Baguette sculptée en forme de corde.

CORDELLE n. f. Petit câble pour le halage des bateaux.

CORDER v. tr. Tordre en forme de corde. Mettre des cordes autour d'un paquet, d'une caisse, etc. *Corder du bois*, le mesurer à la corde. **Se corder** v. pr. Se tresser, se rouler en corde. *Hort.* Devenir filandreux : *ces racines se cordent.*

CORDERIE n. f. Métier, commerce du cordier; lieu où se fabrique la corde.

CORDIAL, E, AUX adj. (lat. *cor, cordis*, cœur). Réconfortant : *remède cordial. Fig.* Affectueux, qui part du cœur : *invitation cordiale.* N. m. Potion fortifiante : *prendre des cordiaux.*

CORDIALEMENT adv. D'une manière cordiale.

CORDIALITÉ n. f. Sentiment affectueux.

CORDIER n. m. Qui fait ou vend de la corde.

CORDIFORME adj. Qui a la forme d'un cœur.

CORDON n. m. (dim. de *corde*). Petite corde : *cordon de sonnette, tirer le cordon d'une porte;* large ruban servant d'insigne à une décoration : *le grand cordon de la Légion d'honneur;* bordure de gazon; bord des monnaies. *Arch.* Rang de pierres en saillie. *Art milit.* Suite de postes garnis de troupes. *Fig.* **Cordon bleu,** cuisinière très habile.

CORDONNER v. tr. Tortiller en cordon.

CORDONNERIE n. f. Métier, commerce de cordonnier.

CORDONNET n. m. Petit cordon de fil, de soie, d'or ou d'argent, que fabriquent les passementiers.

CORDONNIER n. m. (v. fr. *cordouan*, cuir de Cordoue). Qui fait ou vend des chaussures.

CORDONNIÈRE n. f. Femme d'un cordonnier.

CORELIGIONNAIRE n. Qui professe la même religion que d'autres.

CORIACE adj. (lat. *corium*, cuir). Dur comme du cuir, en parlant des viandes.

CORIANDRE n. f. Plante aromatique, de la famille des ombellifères, qui entre dans la préparation de certaines liqueurs.

CORINDON n. m. Pierre fine, la plus dure après le diamant.

CORINTHIEN, ENNE adj. et n. De Corinthe; le quatrième et le plus riche des ordres d'architecture.

CORME ou **SORBE** n. f. Fruit du cormier ou sorbier domestique.

CORMIER n. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, à bois très dur.

CORMORAN n. m. Oiseau aquatique, de l'ordre des palmipèdes, qui se nourrit de poissons (*).

CORNAC (*nak*) n. m. (sanscrit *karnikin*, éléphant). Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant ou un autre animal sauvage. *Fig.* et *fam.* Homme qui en guide un autre et s'en fait le prôneur.

CORNAGE n. m. Maladie qui rend bruyante la respiration du cheval, du mulet, de l'âne.

CORNALINE n. f. Variété d'agate demi-transparente et d'un rouge foncé.

CORNARD adj. et n. Atteint du cornage.

CORNE n. f. (lat. *cornu*). Partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains ruminants; partie dure du pied de certains animaux; chausse-pied fait d'une moitié de corne; ornement d'architecture; pli d'un feuillet; pointe charnue sur la tête des limaçons et de quelques insectes.

CORNÉ, E adj. De la nature de la corne.

CORNÉE n. f. Tunique extérieure de l'œil, nommée vulgairement *blanc de l'œil.*

CORNEILLE n. f. (lat. *cornix*). Oiseau de l'espèce du corbeau, mais plus petit.

CORNÉLIEN, ENNE adj. A la manière de Corneille : *style cornélien.*

CORNEMUSE n. f. Instrument champêtre à vent, composé d'une sorte d'outre et de deux tuyaux.

CORNER v. int. Sonner de la corne; éprouver la sensation d'un bruit sourd et continu, en parlant des oreilles : *les oreilles me cornent.* V. tr. Publier une chose avec importunité.

CORNET n. m. Petite trompe rustique; *cornet à piston*, petit cor auquel sont adaptés des pistons; instrument pour entendre : *cornet acoustique;* papier roulé : *cornet à tabac;* encrier portatif; vase de cuir pour agiter les dés au trictrac.

CORNETTE n. f. Coiffure de femme en déshabillé; ancien étendard de cavalerie; long pavillon de marine, à deux pointes ou cornes. N. m. Porte-étendard d'autrefois.

CORNEUR n. m. Celui qui corne.

CORNICHE n. f. *Arch.* Ornement composé de moulures en saillie (*).

CORNICHON n. m. (dimin. de *corne*). Petit concombre destiné à être confit. Homme niais. *Pop.*

CORNIER, IÈRE adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose. Se dit des pilastres à l'encoignure d'une maison, ou des gros arbres qui limitent les coupes de bois. N. f. Canal de tuiles ou de plomb qui est à la jointure de deux pentes d'un toit et qui en reçoit les eaux.

CORNISTE n. m. Musicien qui joue du cor.

CORNOUILLE n. f. Fruit du cornouiller, rouge et aigrelet.

CORNOUILLER n. m. Arbre d'un bois très dur.

CORNU, E adj. Qui a des cornes : *animal cornu. Fig. : raisons, visions cornues*, folles, extravagantes.

CORNUE n. f. (rad. *corne*). *Chim.* Vase à col étroit et courbé pour la distillation (*).

COROLLAIRE n. m. Conséquence qui découle d'une proposition déjà démontrée.

COROLLE n. f. (lat. *corolla*, corrup. de *corona*, couronne). *Bot.* Enveloppe des étamines et du pistil, la partie la plus voyante de la fleur.

CORONAIRE adj. Se dit des deux artères qui portent le sang dans le cœur.

CORONAL, E, AUX adj. Qui est situé à la partie antérieure du crâne : *os coronal.*

CORONER (*nère*) n. m. Officier de justice en Angleterre.

CORONILLE n. f. Arbuste légumineux.

CORONOÏDE adj. Se dit de deux apophyses offrant quelque ressemblance avec un bec de corneille.

CORPORAL n. m. Linge bénit sur lequel le prêtre pose le calice.

CORPORATION n. f. (lat. *corpus, corporis*, corps). Association autorisée d'individus qui exercent la même profession. V. PART. HIST.

CORPOREL, ELLE adj. Qui a un corps : *Dieu n'est pas corporel* ; qui a rapport au corps : *peine corporelle*.

CORPORELLEMENT adv. D'une manière corporelle : *punir corporellement*.

CORPORIFIER v. tr. Supposer un corps à ce qui n'en a pas : *corporifier les anges*.

CORPS n. m. (lat. *corpus*). Toute substance, organique ou inorganique ; partie matérielle d'un être animé : *le corps d'un homme, d'un animal*; régiment, portion d'armée; corporation : *le corps des boulangers*. *Fig*. Consistance, solidité : *cette étoffe a du corps*. *Prendre du corps*, de l'embonpoint; *corps du délit*, objet qui prouve l'existence du délit; *corps céleste*, astre. **Corps de garde**, poste militaire; **corps de logis**, partie de maison formant une habitation distincte.

CORPULENCE n. f. Grandeur et grosseur de la taille de l'homme.

CORPULENT, E adj. (lat. *corpulentus*). Qui a de la corpulence.

CORPUSCULAIRE adj. Relatif aux corpuscules, aux atomes.

CORPUSCULE n. m. (lat. *corpusculum*; dimin. de *corpus*, corps). Très petit corps.

CORRECT, E adj. (lat. *correctus*, corrigé). Conforme au goût, aux règles : *style, écrivain correct*; en rapport avec les convenances : *tenue correcte*.

CORRECTEMENT adv. D'une manière correcte.

CORRECTEUR n. m. *Impr*. Celui qui corrige les épreuves.

CORRECTIF n. m. Ce qui corrige, adoucit. *Fig*. Expression qui adoucit ce que le discours a de trop fort, de trop hardi : *employer un correctif*.

CORRECTION n. f. (lat. *correctio*; de *corrigere*, corriger). Action de corriger; qualité de ce qui est correct. *Impr*. Indication des fautes sur une épreuve. **Maison de correction**, où l'on enferme surtout des enfants qui, en commettant une faute grave, un crime, ont agi sans discernement.

CORRECTIONNEL, ELLE adj. Qui a rapport aux délits : *peine, police correctionnelle*. *Tribunal correctionnel*, qui juge les délits peu graves.

CORRECTIONNELLEMENT adv. D'une manière correctionnelle.

CORRÉGIDOR n. m. (esp. *corregir*, corriger). Nom que l'on donne en Espagne au premier officier de justice d'une ville.

CORRÉLATIF, IVE adj. et n. Qui marque relation réciproque : **père et fils** *sont des termes corrélatifs*.

CORRÉLATION n. f. (préf. *co* et *relation*). Rapport des termes, des objets corrélatifs.

CORRESPONDANCE n. f. (lat. *correspondre*). Commerce de lettres; les lettres mêmes : *lire sa correspondance*; relations commerciales ou autres.

CORRESPONDANT, E adj. Se dit des choses qui ont du rapport entre elles : *angles correspondants, idées correspondantes*. N. m. Celui avec lequel on est en relation d'affaires; celui qui est chargé de veiller sur un jeune homme éloigné de sa famille et de pourvoir à ses besoins.

CORRESPONDRE v. int. (lat. *cum*, avec; *respondere*, répondre). Entretenir une correspondance; symétriser ensemble : *ces angles correspondent*; être en communication : *ces chambres correspondent entre elles*.

CORRIDOR n. m. (esp. *corredor*; de *correre*, courir). Passage qui met en communication diverses pièces d'un même étage. — Ne pas dire *collidor*.

CORRIGÉ n. m. Devoir d'écolier refait après correction.

CORRIGER v. tr. (lat. *corrigere*; de *regere*, redresser). Amender, rendre meilleur, en parlant des personnes et des choses : *corriger un vice, un dessin*; punir, châtier : *corriger un enfant*. *Fig*. Tempérer, adoucir : *corriger les humeurs*. *Impr*. Désigner par des signes particuliers les corrections ou les changements à faire sur une épreuve; exécuter ces corrections.

CORRIGIBLE adj. Qui peut être corrigé.

CORROBORANT, E adj. Qui fortifie : *remède corroborant, preuve corroborante*.

CORROBORATIF, IVE adj. Qui donne plus de force.

CORROBORATION n. f. Action de corroborer.

CORROBORER v. tr. (lat. *cum*, avec; *robur, roboris*, force). Fortifier : *le vin corrobore l'estomac*; servir de preuve, appuyer.

CORRODANT, E adj. et n. Qui corrode, ronge : *la rouille est un corrodant*.

CORRODER v. tr. (lat. *cum*, avec; *rodere*, ronger). Ronger, consumer progressivement : *l'eau-forte corrode le métal*.

CORROI n. m. Préparation des cuirs.

CORROIRIE n. f. Art, action de corroyer; atelier du corroyeur.

CORROMPRE v. tr. (lat. *corrumpere*; de *cum*, avec, et *rumpere*, rompre). Gâter : *la chaleur corrompt la viande*. *Fig*. Dépraver : *corrompre les mœurs*; séduire : *corrompre un juge*; troubler : *la crainte corrompt le plaisir*.

CORROSIF, IVE adj. et n. Qui corrode.

CORROSION n. f. Action, effet des substances corrosives.

CORROYAGE n. m. Action de corroyer; préparation donnée au cuir; art du corroyeur.

CORROYER v. tr. Apprêter le cuir.

CORROYEUR n. m. Qui apprête le cuir.

CORRUPTEUR, TRICE adj. et n. Qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût : *un langage corrupteur.*

CORRUPTIBILITÉ n. f. Nature de ce qui est sujet à la corruption.

CORRUPTIBLE adj. Sujet à la corruption.

CORRUPTION n. f. (lat. *corruptio*; de *corruptus*, corrompu). Putréfaction; altération : *corruption du sang, de l'air. Fig.* Séduction : *recourir à des moyens de corruption;* dépravation : *corruption des mœurs.*

CORS n. m. pl. Syn. d'ANDOUILLERS. **Cerf dix cors,** cerf qui a atteint sa septième année.

CORSAGE n. m. (rad. *corps*). Taille du corps humain, depuis les épaules jusqu'aux hanches; partie supérieure d'un vêtement.

CORSAIRE n. m. (ital. *corsare;* de *corsa*, course). Navire armé en guerre; capitaine qui le commande; pirate barbaresque.

CORSÉ, E adj. Qui a du corps, de la consistance : *drap corsé;* qui a du ton, de la force : *vin corsé.*

CORSELET n. m. Cuirasse légère; partie du thorax de certains insectes.

CORSET n. m. Pièce du vêtement des femmes, garnie de baleines pour maintenir la taille.

CORSETIER, IÈRE n. Qui confectionne des corsets.

CORTÈGE [o. N.] n. m. (ital. *corteggio;* de *corte*, cour). Suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur.

CORTÈS (*tèce*) n. f. pl. (esp. *corte*, cour). Assemblée nationale en Espagne et en Portugal. V. PART. HIST.

CORTICAL, E, AUX adj. (lat. *cortex, corticis*, écorce). *Bot.* Qui a rapport à l'écorce : *boutons corticaux.*

CORUSCATION n. f. Vif éclat de lumière : *la coruscation d'un météore.*

CORVÉABLE adj. Sujet à la corvée : *autrefois le peuple était corvéable et taillable à merci.*

CORVÉE n. f. (bas lat. *corvada*). Travail gratuit qui était dû par le paysan à son seigneur; œuvres serviles dans les régiments. *Fig.* Travail, démarches faites avec peine et sans profit.

CORVETTE n. f. Petit bâtiment de guerre qui prend rang entre la frégate et le brick.

CORYBANTE n. m. Prêtre de Cybèle.

CORYMBE n. m. Sorte de grappe, de fleurs ou de fruits, simulant une ombelle, bien que les rameaux ou pédoncules naissent de divers points de la tige.

CORYMBIFÈRE adj. Qui porte des corymbes.

CORYMBIFORME adj. En forme de corymbe.

CORYPHÉE n. m. (gr. *koruphaios*, chef). Celui qui dirigeait les chœurs dans les tragédies grecques. *Fig.* Chef d'une secte, d'un parti, celui qui se distingue le plus dans sa profession, dans une société.

CORYZA n. m. (gr. *koruza*). *Méd.* Rhume de cerveau.

COSAQUE n. m. Russe de l'Ukraine. V. PART. HIST. *Fig.* Homme dur, farouche.

COSÉCANTE n. f. *Géom.* Sécante du complément d'un angle.

COSINUS (*cinuce*) n. m. *Géom.* Sinus du complément d'un angle.

COSMÉTIQUE adj. et n. (gr. *kosmeô*, je pare) Se dit de toute substance qui sert à embellir et à conserver fraîches les parties extérieures du corps. **N. f.** Partie de l'hygiène qui traite des cosmétiques.

COSMIQUE adj. (gr. *kosmos*, monde). Qui a rapport au monde; se dit du lever et du coucher d'un astre quand il a lieu en même temps que celui du soleil.

COSMOGONIE n. f. (gr. *kosmos*, monde; *gonos*, création). Système de la formation de l'univers : *la cosmogonie de Moïse dans la Genèse.*

COSMOGONIQUE adj. Qui a rapport à la cosmogonie : *système cosmogonique.*

COSMOGRAPHE n. m. Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE n. f. (gr. *kosmos*, monde; *graphein*, écrire). Description de l'univers physique.

COSMOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE n. f. (gr. *kosmos*, monde; *logos*, discours). Science des lois générales qui gouvernent l'univers.

COSMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE n. m. (gr. *kosmos*, monde; *politês*, citoyen). Citoyen du monde, celui qui regarde l'univers comme sa patrie. *Fig.* Celui qui passe sa vie à voyager, vivant tantôt dans un pays, tantôt dans un autre. Adj. : *existence cosmopolite.*

COSMOPOLITISME n. m. Manière de vivre du cosmopolite

COSMORAMA n. m. (gr. *kosmos*, univers; *orama*, vue). Collection de tableaux représentant les sites et les monuments les plus remarquables de l'univers.

COSSE n. f. Enveloppe de certains légumes : *cosse de fèves, de pois.*

COSSER v. int. Se heurter de la tête, en parlant des béliers.

COSSON n. m. Espèce de charançon qui attaque les pois, les lentilles.

COSSU, E adj. Qui a beaucoup de cosses. *Fig.* Riche, bien mis. *Pop.*

COSTAL, E, AUX adj. Qui appartient aux côtes : *vertèbres costales.*

COSTUME n. m. (ital. *costume*, coutume). Manière de se vêtir ; habit de théâtre, de déguisement ; habillement suivant les lieux, les temps.

COSTUMER v. tr. Habiller d'un costume.

COSTUMIER n. m. Qui fait, vend ou loue des costumes.

COTANGENTE n. f. *Géom.* Tangente du complément d'un angle.

COTE n. f. Part que chacun doit payer d'une dépense, d'un impôt; marque pour classer chaque pièce dans un inventaire ; indication du taux des effets publics dressée chaque jour par les agents de change. *Cote mal taillée*, compensation approchée de sommes, de prétentions diverses.

CÔTE n. f. (lat. *costa*). Os des parties latérales de la poitrine ; protubérance longitudinale saillante : *les côtes d'un melon;* penchant d'une colline ; rivage de la mer. Loc. adv. **Côte à côte,** l'un à côté de l'autre ; **à mi-côte,** vers le milieu du penchant d'une montagne.

CÔTÉ n. m. (rad. *côte*). Partie latérale extérieure de la poitrine chez l'homme et les animaux ; partie latérale ; partie, endroit quelconque : *de tous côtés. Géom.* Chaque ligne formant le contour d'une figure. *Fig.* Face, aspect : *côté d'une affaire;* ligne de parenté : *côté paternel;* opinion, parti : *je me range de votre côté. Donner à côté*, manquer son but ; *mettre de côté*, en réserve ; *laisser de côté*, abandonner ; *regarder de côté*, avec dédain ou ressentiment ; *côté faible d'une chose*, ce qu'elle a de défectueux ; *côté faible d'une personne*, son défaut habituel, sa passion dominante. *Arch.* **Bas côté.** V. BAS. Loc. adv. **A côté**, auprès ; **de côté**, de biais, obliquement.

COTEAU n. m. Penchant d'une colline ; la colline elle-même.

CÔTELÉ, E adj. Qui est à côtes.

CÔTELETTE n. f. Côte de mouton, de veau, etc.

COTER v. tr. Numéroter, marquer le prix : *coter des marchandises;* admettre dans les transactions officielles de la Bourse.

COTERIE n. f. Réunion de gens intimes, de cabaleurs littéraires, politiques, etc.

COTHURNE n. m. (gr. *kothornos*). Chaussure des acteurs tragiques, chez les anciens. *Fig. Chausser le cothurne*, jouer la tragédie.

CÔTIER, IÈRE adj. *Mar.* Qui se fait le long des côtes : *navigation côtière;* qui connaît les côtes : *pilote côtier.* N. m. : *un habile côtier.*

COTIGNAC (*gna*) n. m. Confiture de coings.

COTILLON n. m. (dimin. de *cotte*). Jupe de dessous ; sorte de danse.

COTIR v. tr. Meurtrir, en parlant des fruits : *la grêle a coti ces pommes. Pop.*

COTISATION n. f. Action de se cotiser ; ce qu'on donne en se cotisant.

COTISER v. tr. (rad. *cote*). Imposer par cote, régler la quote-part de. **Se cotiser** v. pr. Se réunir à d'autres pour contribuer à une dépense commune.

COTON n. m. Duvet long et soyeux qui enveloppe les graines du cotonnier ; fil ou étoffe que l'on en fabrique.

COTONNADE n. f. Étoffe de coton.

COTONNER (SE) v. pr. Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.

COTONNERIE n. f. Lieu où se travaille le coton ; terrain planté de cotonniers.

COTONNEUX, EUSE adj. *Bot.* Recouvert de duvet ; spongieux : *fruit cotonneux.*

COTONNIER n. m. Arbuste qui porte le coton.

COTONNIER, IÈRE adj. Qui a rapport au coton : *industrie cotonnière.*

COTON-POUDRE ou **FULMICOTON** n. m. Substance explosible que l'on obtient par l'action de l'acide azotique sur le coton.

CÔTOYER v. tr. Aller tout le long de : *côtoyer une forêt, une rivière.*

COTRET n. m. Fagot de bois court et de moyenne grosseur.

COTTAGE (*cot-té-je*) n. m. (m. angl.). Petite maison de campagne.

COTTE n. f. (celt. *coat*, vêtement). Jupe de paysanne. **Cotte d'armes,** casaque riche qui se portait par-dessus la cuirasse ; **cotte de mailles,** sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.

COTUTEUR n. m. Chargé d'une tutelle avec un autre.

COTYLE n. f. *Anat.* Cavité d'un os qui reçoit un autre os.

COTYLÉDON n. m. Partie de la graine consistant en un ou plusieurs lobes charnus qui enveloppent la radicule.

COTYLÉDONÉ, E adj. et n. f. Se dit des plantes pourvues de cotylédons.

COU ou **COL** n. m. (lat. *collum*). Partie du corps qui joint la tête aux épaules.

COUARD, E adj. et n. Poltron.

COUARDISE n. f. Poltronnerie.

COUCHAGE n. m. Action de coucher ; literie.

COUCHANT n. m. L'occident. Adj.

COSTUMES MILITAIRES



Age de la pierre taillée. (Préhistorique.)	**Soldat gaulois. (Époque de la Gaule barbare.)**	**Soldat franc. (Époque mérovingienne.)**	**Homme d'armes. R. de Hugues Capet (987-996).**	**Chevalier. R. de Louis IX (1226-1270).**






Homme d'armes. R. de Philippe VI (1328-1350).	**Homme de pied. R. de Jean II (1350-1364).**	**Chevalier. R. de Charles V (1364-1380).**	**Chevalier. R. de Charles VI (1380-1422).**	**Archer. R. de Charles VII (1422-1461).**






Coulevrinier. R. de Louis XI (1461-1483).	**Chevalier. R. de François 1er (1515-1547).**	**Homme d'armes. R. de Henri II (1547-1559)**	**Gentilhomme. R. de Charles IX (1560-1574).**	**Arquebusier. R. de Henri III (1574-1589).**



Colonel gén
R. de Henr
(1589-161



Infanterie.
1re Républiq
(1792).



Chasseur
de Vincenn
(1848).

COSTUMES MILITAIRES



Colonel général. R. de Henri IV (1589-1610).	Mousquetaire. R. de Louis XIII (1610-1643.)	Officier général. R. de Louis XIII (1610-1643).	Off. supérieur. R. de Louis XIV (1643-1715).	Dragon. R. de Louis XV (1715-1774).



Infanterie. 1re République (1792).	Grenadier de la Garde (1809).	Chasseur à cheval (1811).	Zouave. Armée d'Afrique (1831).	Spahi. Armée d'Afrique (1834).



Chasseur de Vincennes (1848).	Cuirassier. (Époque actuelle.)	Artilleur. (Époque actuelle.)	Fusilier marin. (Époque actuelle.)	Hussard. (Époque actuelle.)

Chien couchant, qui se couche en arrêtant le gibier.

COUCHE n. f. Lit; linge dont on enveloppe les enfants au maillot; enfantement : *couche laborieuse;* planche de terreau, de fumier : *semer une couche;* arrangement par lit : *couche de fruits;* toute substance appliquée sur une autre : *couche de plâtre;* enduit pour peindre. *Géol.* Nom donné aux différents lits qui composent un terrain.

COUCHÉE n. f. Lieu où l'on couche en voyage.

COUCHER v. tr. Mettre au lit : *coucher un enfant;* étendre tout de son long à terre. *Fig. Coucher sur le carreau*, tuer; *coucher son écriture*, l'incliner; *coucher en joue*, ajuster pour tirer. V. int. Passer la nuit : *coucher dans une auberge.* **Se coucher** v. pr. Se mettre au lit. *Fig.* Disparaître : *le soleil se couche.*

COUCHER n. m. Action de se mettre au lit, usage du lit; manière dont on est couché. *Le coucher d'un astre*, le moment où il disparaît à l'horizon.

COUCHETTE n. f. Bois de lit; petit lit.

COUCHEUR, EUSE n. Qui couche avec un autre. *Mauvais coucheur*, celui avec qui il est difficile de vivre en bon accord.

COUCHIS n. m. Lit de sable et de terre sur lequel on assoit le pavage d'un pont de bois.

COUCI-COUCI loc. adv. Ni bien ni mal : *comment vous portez-vous? — couci-couci. Fam.*

COUCOU n. m. (onomat.). Oiseau de l'ordre des grimpeurs; pendule de bois ancienne (*); voiture publique des environs de Paris.

COUDE n. m. (lat. *cubitus*). Partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie; partie de la manche d'un vêtement qui recouvre le coude; angle que présente un mur, un chemin, etc.

COUDÉE n. f. Mesure des anciens, équivalant à la distance du coude au bout du doigt du milieu, évaluée à 50 centimètres. *Fig. Avoir ses coudées franches*, avoir une entière liberté d'agir.

COU-DE-PIED n. m. (rad. *cou* et *pied*). Partie supérieure et saillante du pied. Pl. des *cous-de-pied.*

COUDER v. tr. Plier en forme de coude.

COUDOIEMENT n. m. Action de coudoyer.

COUDOYER v. tr. Heurter du coude.

COUDRAIE n. f. Lieu planté de coudriers.

COUDRE v. tr. (lat. *consuo, consutum*, je couds. — *Je couds, nous cousons. Je cousais, nous cousions. Je cousis, nous cousîmes. Je coudrai, nous coudrons. Je coudrais, nous coudrions. Couds, cousons, cousez. Que je couse, que nous cousions. Que je cousisse, que nous cousissions. Cousant. Cousu, e*). Attacher, joindre ensemble au moyen d'une aiguille et d'un fil.

COUDRE n. m. V. COUDRIER.

COUDRETTE n. f. Petite coudraie.

COUDRIER ou **COUDRE** n. m. Noisetier.

COUENNE n. f. Peau du cochon raclée. *Méd.* Nom donné à certaines altérations locales de la peau.

COUENNEUX, EUSE adj. Qui ressemble à la couenne; qui est couvert d'une couenne. **Angine couenneuse**, affection très grave, caractérisée par une fausse membrane qui se forme dans la gorge.

COUGUAR ou **COUGOUAR** n. m. Quadrupède sauvage du genre chat.

COULAGE n. m. Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau; action de couler un métal en fusion.

COULAMMENT adv. D'une manière coulante : *parler, écrire coulamment.*

COULANT, E adj. Qui coule : *encre bien coulante. Fig.* Doux, facile, naturel : *style coulant.* **Nœud coulant**, qui se serre et se desserre sans se dénouer; *homme coulant*, facile en affaires.

COULANT n. m. Anneau mobile servant de fermeture à une bourse.

COULÉ n. m. *Mus.* Passage lié d'une note à une autre.

COULÉE n. f. Écriture liée et penchée; action de jeter en moule : *surveiller la coulée;* masse de matière en fusion : *une coulée de bronze.*

COULER v. int. (lat. *colare*, filtrer). Fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide; s'échapper au dehors, en parlant du sang; laisser échapper : *ce tonneau coule;* glisser le long de quelque chose : *se laisser couler le long d'une corde;* fuir, passer, en parlant du temps : *les années coulent insensiblement. Couler de source*, sans embarras, en parlant de ce qui part de l'esprit, du cœur; *la vigne coule*, se dit lorsque le raisin qui commençait à se nouer tombe ou se dessèche; *ce vaisseau va couler*, s'engloutir. V. tr. Jeter en moule : *couler une statue;* glisser adroitement : *couler un billet. Couler la lessive*, la répandre sur le linge dans la cuve.

COULEUR n. f. (lat. *color*). Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps; teint du visage : *avoir de belles couleurs;* matière colorante : *broyer des couleurs. Fig.* Apparence : *les couleurs de la vérité;* caractère propre d'une opinion : *la couleur d'un journal. Changer de couleur*, devenir pâle; *un homme de couleur*, un mulâtre; *nos couleurs nationales*, le drapeau ou la cocarde ou l'écharpe tricolore.

COULEUVRE n. f. (lat. *coluber*). Reptile ovipare, non venimeux, de l'espèce des serpents. *Avaler des couleuvres*, éprouver des dégoûts, des déboires.

COULEUVREAU n. m. Petit de la couleuvre.

COULEVRINE n. f. Ancien canon plus long que ceux d'aujourd'hui.

COULIS n. m. (rad. *couler*). Jus, suc exprimé des viandes, des poissons, des légumes. Adj. *Vent coulis*, qui se glisse à travers une fente, un trou.

COULISSE n. f. (rad. *couler*). Rainure dans laquelle on fait glisser une pièce mobile : *porte à coulisse;* décoration mobile d'un théâtre ; rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon. *Faire les yeux en coulisse*, faire les yeux doux, en regardant de côté. *Bourse.* Réunion de courtiers étrangers au parquet.

COULISSÉ, E adj. Muni d'une coulisse.

COULISSEAU n. m. Languette qui tient lieu de rainure.

COULISSIER n. m. Courtier qui s'occupe de transactions de Bourse hors du parquet des agents de change, avant ou après l'heure de ces transactions.

COULOIR n. m. (rad. *couler*). Passage de dégagement d'un appartement à un autre; étamine à fond de toile pour couler le lait à clair.

COULOIRE n. f. Vaisseau pour faire égoutter la partie liquide de certaines substances, comme le fromage, les épinards, etc.

COULPE n. f. (lat. *culpa*). Souillure du péché.

COULURE n. f. Chute d'une fleur qui ne donne aucun fruit ou d'un fruit qui commençait à se nouer; partie du métal qui s'échappe à travers les joints du moule, au moment de la fonte.

COUP n. m. Choc, attouchement subit de deux corps ; blessure : *tomber percé de coups;* décharge d'une arme à feu ; ce qu'on boit en une fois. *Fig. Enlever d'un coup de main*, par une attaque brusque et hardie ; *donner un coup de main à quelqu'un*, lui prêter une assistance passagère; *coup d'air*, mal produit par un courant d'air ; *coup du ciel*, événement heureux, extraordinaire ; *coup d'œil*, regard rapide; *coup d'essai*, ce qu'on fait pour la première fois ; *coup de maître*, action habilement concertée et exécutée ; *coup de tête*, action inspirée par le caprice, le dépit ou le désespoir ; *coup de Jarnac*, porté en trahison; *coup de théâtre*, changement subit dans une situation ; *coup de langue*, médisance, raillerie ; *coup de grâce*, qui tue, achève la ruine ; *coup d'Etat*, abus d'autorité ; *coup de chapeau*, salut donné en passant ; *le coup de pied de l'âne*, lâche insulte faite à un homme jadis puissant ; *coup de sang*, épanchement subit et mortel au cerveau ; *sans coup férir*, sans combattre ; *manquer son coup*, ne pas réussir. Loc. adv. **A coup sûr**, certainement ; **après coup**, quand il n'est plus temps ; **sur le coup**, tout de suite ; **à tout coup**, à chaque fois ; **tout à coup**, soudainement ; **tout d'un coup**, en une seule fois ; **coup sur coup**, sans interruption.

COUPABLE adj. et n. (lat. *culpabilis;* de *culpa*, faute). Qui a commis un crime, une faute. Se dit aussi des choses : *acte coupable.*

COUPAGE n. m. Mélange des vins et des alcools avec de l'eau, d'autres vins moins capiteux ou des alcools moins concentrés..

COUPANT, E adj. Qui coupe. N. m. : *le coupant d'une lame.*

COUPE n. f. (lat. *cupa*). Sorte de vase à boire, généralement plus large que profond.

COUPE n. f. Action de couper : *la coupe des cheveux;* action, manière de tailler une étoffe : *coupe élégante d'un habit;* étendue de bois destinée à être coupée : *coupe de 20 hectares;* disposition des repos dans les vers, dans la phrase. *Arch.* Représentation intérieure d'un édifice; art de tailler les pierres. *Jeu.* Séparation des cartes en deux parties.

COUPÉ n. m. Sorte de carrosse qui n'a qu'un fond (*) ; partie antérieure d'une diligence; pas de danse.

COUPE-GORGE n. m. Lieu, passage dangereux. Pl. des *coupe-gorge.*

COUPE-JARRET n. m. Brigand. Pl. des *coupe-jarrets.*

COUPELLATION n. f. *Chim.* Opération qui consiste à séparer, par l'action du feu, l'or, l'argent unis à d'autres métaux.

COUPELLE n. f. Petit creuset en os calcinés pour la coupellation.

COUPELLER v. tr. *Chim.* Passer à la coupelle.

COUPE-PAPIER n. m. Sorte de couteau en bois, en os, etc., pour couper le papier. Pl. des *coupe-papier.*

COUPER v. tr. Diviser avec un instrument tranchant; faire une incision : *couper dans le vif;* tailler sur un patron : *couper un habit;* mêler un liquide avec un autre : *couper du vin;* prendre avec un atout une carte de son adversaire. V. int. Etre bien tranchant : *ce couteau coupe bien;* faire deux paquets d'un jeu de cartes. **Se couper** v. pr. Se faire une coupure. *Fig.* Se trahir.

COUPE-RACINES n. m. Instrument propre à hacher les racines alimentaires. Pl. des *coupe-racines.*

COUPERET n. m. Large couteau de boucherie et de cuisine.

COUPEROSE n. f. Nom vulgaire de différents sulfates métalliques. *Méd.* Inflammation des glandes cutanées de la face.

COUPEROSÉ, E adj. Rouge, bourgeonné : *visage couperosé.*

COUPEROSER v. t. Rendre couperosé.

COUPE-TÊTE n. m. Jeu dans lequel les enfants sautent les uns par-dessus les autres.

COUPEUR n. m. Qui coupe des étoffes. *Coupeur de bourses*, voleur adroit.

COUPLE n. f. (lat. *copula*, lien). Deux choses de même espèce mises ou considérées ensemble : *une couple d'œufs*. N. m. Deux êtres animés unis par la volonté, le sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple d'amis, de fripons*. Se dit particulièrement du mâle et de la femelle : *un couple de pigeons, un couple bien assorti*.

COUPLER v. tr. Attacher deux à deux.

COUPLET n. m. Stance faisant partie d'une chanson ; double patte de fer avec charnière.

COUPOIR n. m. Instrument pour couper les corps durs.

COUPOLE n. f. (dimin. de *coupe*). L'intérieur, la partie concave d'un dôme ; le dôme lui-même.

COUPON n. m. Reste d'une pièce d'étoffe ; titre d'intérêt joint à une action ou à une obligation, et que l'on détache à chaque échéance. *Théâtre*. Chacun des billets donnant entrée dans une même loge.

COUPURE n. f. Incision faite dans un corps par un instrument tranchant. *Fig*. Suppression de quelques passages dans une pièce de théâtre.

COUR n. f. (lat. *chors, chortis*). Espace clos de murs ou de bâtiments ; siège de justice : *plaider en cour d'appel ;* résidence d'un souverain ; son conseil. *Fig*. Respects, assiduités : *faire sa cour. La cour du roi Pétaud*, maison pleine de confusion, où chacun commande.

COURAGE n. m. (lat. *cor*, cœur). Fermeté en face du péril, hardiesse, audace. *Fig*. Dureté de cœur : *aurez-vous le courage de...?* Interj. : *courage ! mes amis*.

COURAGEUSEMENT adv. Avec courage.

COURAGEUX, EUSE adj. Qui a du courage.

COURAMMENT adv. Facilement, rapidement : *lire, écrire couramment*.

COURANT, E adj. Qui court. *Fig. Monnaie courante*, qui a cours ; *affaires courantes*, ordinaires ; *compte courant*, situation respective de deux négociants ; *prix courant*, tarif ; *chien courant*, dressé pour la course ; *eau courante*, eau qui coule. N. m. Mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction ; déplacement continu de fluide dans un conducteur mis en contact avec une source d'électricité ; mois dans lequel on se trouve : *le 15 du courant. Être au courant*, ne pas être arriéré dans ses affaires ; *être au courant de*, connaître : *je suis au courant de cette affaire*. N. f. Ancienne danse ; diarrhée.

COURBATU, E adj. Qui a une courbature.

COURBATURE n. f. Douleur dans les membres par suite de fatigue.

COURBATURER v. tr. Donner, causer une courbature.

COURBE adj. (lat. *curvus*). En forme d'arc. N. f. Ligne courbe.

COURBER v. tr. (lat. *curvare*). Rendre courbe. V. int. et pr. Devenir courbe.

COURBETTE n. f. Mouvement du cheval qui se cabre un peu ; révérence obséquieuse : *faire des courbettes à quelqu'un*.

COURBURE n. f. État d'une chose courbée : *la courbure d'un cercle*.

COURCAILLET n. m. (onomat.). Cri de la caille ; appeau avec lequel on imite ce cri.

COUREUR, EUSE n. Léger à la course ; valet qui court à pied ; cheval de selle, propre à la course ; personne qui aime à vagabonder.

COURGE n. f. (v. fr. *gougourde ;* du lat. *cucurbita*). Genre de plantes, type de la famille des cucurbitacées (*).

COURIR v. int. (lat. *currere*. — *Je cours, nous courons. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courrais. Cours, courons, courez. Que je coure. Que je courusse. Courant. Couru, e*). Aller avec vitesse. *Fig*. Couler, s'écouler : *par le temps qui court ;* circuler : *un bruit court*. — Prend toujours l'auxil. *avoir*. V. tr. Poursuivre à la course : *courir le cerf ;* parcourir : *courir les rues ;* voyager : *courir le monde ;* fréquenter : *courir les bals ;* être exposé à : *courir un danger. Mar. Courir des bordées*, aller alternativement à droite et à gauche.

COURLIS ou **COURLIEU** n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers.

COURONNE n. f. (lat. *corona ;* du gr. *korônê*, chose courbe). Ornement de tête : *couronne de laurier, de roses*, etc. ; marque de la souveraineté (*) ; monnaie d'Angleterre ; format de papier (env. 0m,46 sur 0m,36). *Fig*. Prix, récompense ; souveraineté : *abdiquer la couronne ;* gloire : *la couronne du martyre*.

COURONNÉ, E adj. Qui a reçu une couronne. *Tête couronnée*, souverain ; *cheval couronné*, qui s'est enlevé la peau du genou en tombant.

COURONNEMENT n. m. Action de couronner ; partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, etc.

COURONNER v. tr. Mettre une couronne sur la tête ; élire comme souverain. *Fig*. Honorer, récompenser : *couronner la vertu ;* décerner un prix : *couronner un ouvrage ;* bien finir ce qui a été bien commencé : *la fin couronne l'œuvre*. **Se couronner** v. pr. Se couvrir : *les arbres se couronnent de fleurs ;* se blesser au genou, en parlant du cheval.

COURRE v. tr. Poursuivre. Ne s'emploie que dans *chasse à courre, courre le cerf, le lièvre*, etc.

COURRIER n. m. Qui porte les dépêches ; la voiture qui les porte ; totalité des lettres qu'on envoie ou que l'on re-

soit par le même courrier. N. f. *Poét. La courrière du jour*, l'aurore; *la prompte courrière*, la renommée; *la nocturne*, *l'inégale courrière*, la lune.

COURROIE n. f. (lat. *corrigia*; de *corium*, cuir). Bande de cuir.

COURROUCER v. tr. Mettre en courroux. V. pr. : *La mer se courrouce. Poét.*

COURROUX n. m. Colère, dans le style élevé : *le courroux d'un père. Fig. : le courroux de la mer.*

COURS n. m. (lat. *cursus*, cours). Mouvement des eaux : *le cours rapide du Rhône;* mouvement réel ou apparent des astres : *le cours de la lune*, *du soleil*; longueur d'un fleuve, d'une rivière : *le Volga a 800 lieues de cours;* diarrhée : *cours de ventre; Fig.* Enchaînement des choses : *le cours des saisons;* durée : *le cours de la vie;* carrière : *donner cours à sa joie;* enseignement : *cours d'un lycée;* traité spécial : *cours de chimie;* circulation : *ce papier, cette monnaie a cours;* vogue, crédit : *ces étoffes n'ont plus de cours;* valeur : *cours de la Bourse, du marché.*

COURSE n. f. (lat. *cursus*). Allure plus rapide que la marche ordinaire; démarche : *faire plusieurs courses pour une affaire;* marche du temps, des astres : *la course du soleil.* **Course au clocher,** course à cheval à travers des champs hérissés d'obstacles.

COURSIER n. m. Grand et beau cheval de bataille; un cheval quelconque. *Poét.*

COURSON n. m. Branche d'arbre taillée et réservée pour donner du fruit.

COURT, E adj. (lat. *curtus*). De peu de longueur : *taille courte;* bref : *harangue courte. Vue courte*, qui ne voit pas de loin, et, *fig.*, esprit borné : *avoir la mémoire courte*, en manquer; *sauce courte*, insuffisante. Adv. Brièvement, brusquement. *Demeurer court*, oublier ce qu'on voulait dire; *couper court*, abréger son discours; *tourner court*, changer brusquement de direction; *court vêtu*, qui a un vêtement court : *jeune fille court vêtue.*

COURTAGE n. m. Profession du courtier; prime qui lui est due.

COURTAUD, E adj. et n. Qui est de taille courte et ramassée.

COURTAUDER v. tr. Priver de la queue et des oreilles : *courtauder un chien, un cheval.*

COURTE-BOTTE n. m. Très petit homme. Pl. des *courtes-bottes.*

COURT-BOUILLON n. m. Sorte de bouillon fait avec divers ingrédients et qui sert à la préparation du poisson.

COURTEMENT adv. Brièvement.

COURTEPOINTE [o. N.] n. f. Couverture de lit piquée, et de parade. Pl. des *courtes-pointes.*

COURTIER n. m. Entremetteur, agent pour l'achat et la vente de certaines marchandises.

COURTIL (*ti*) n. m. Petit jardin attenant à une maison de paysan.

COURTILIÈRE n. f. (rad. *courtil*). Sorte de grillon qui vit sous terre et ravage les jardins.

COURTINE n. f. Rideau de lit. *Fortif.* Mur entre deux bastions dont il joint les flancs.

COURTISAN n. m. (rad. *cour*). Homme de cour; celui qui flatte dans des vues d'intérêt.

COURTISANE n. f. Femme de mauvaise vie, qui conserve une sorte de décence.

COURTISANERIE n. f. Bassesse de courtisan.

COURTISANESQUE adj. Propre aux courtisans.

COURTISER v. tr. Faire sa cour à; flatter quelqu'un dans des vues d'intérêt.

COURT-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval dont les paturons sont trop cours. Pl. *court-jointés.*

COURTOIS, E adj. Civil, affable.

COURTOISEMENT adv. D'une manière courtoise.

COURTOISIE n. f. Civilité, honnêteté.

COUSCOUS ou **COUSCOUSSOU** n. m. (ar. *kouskous*). Plat de viande et de farine dont les Arabes font des boulettes qu'ils font fri[illegible] dans l'huile.

COUSEUSE n. f. Femme qui coud; machine à coudre.

COUSIN, E. n. Se dit des parents issus de frères ou de sœurs. *Cousins issus de germains*, enfants de cousins germains.

COUSIN n. m. Espèce de moucheron.

COUSINAGE n. m. Parenté entre cousins.

COUSINER v. tr. Appeler quelqu'un cousin. V. int. *Fig. Ils ne cousinent pas ensemble*, leur humeur ne s'accorde pas.

COUSINIÈRE n. f. Rideau de gaz dont on enveloppe un lit pour garantir des cousins.

COUSSIN n. m. Sac rembourré pour s'appuyer ou s'asseoir.

COUSSINET n. m. Petit coussin. *Méc.* Pièce cylindrique dans laquelle se meut un tourillon (*).

COÛT n. m. Ce qu'une chose coûte : *le coût d'un exploit.*

COÛTANT (prix). Ce qu'un objet a coûté.

COUTEAU n. m. (lat. *cultellus*). Instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche.

COUTELAS n. m. Epée courte et large qui ne tranche que d'un côté; grand couteau de cuisine.

COUTELIER n. m. Dont le métier est de faire, de vendre des couteaux et toutes sortes d'instruments tranchants.

COUTELLERIE n. f. Art, atelier, commerce du coutelier.

COÛTER v. int. (lat. *constare*). Etre acheté au prix de. *Fig.* Etre cause de quelque perte, de souci, de peine. V. tr. Causer, occasionner : *coûter de la peine.* — Beaucoup de grammairiens font varier au figuré le participe passé de ce verbe : *les peines que cela m'a coûtées;* le dictionnaire de l'Académie n'approuve point cet usage, et nous croyons que la logique est de son côté.

COÛTEUSEMENT adv. D'une manière coûteuse.

COÛTEUX, EUSE adj. Qui occasionne des dépenses.

COUTIL (*ti*) n. m. Toile croisée, en fil ou en coton.

COUTRE n. m. Fer tranchant de la charrue.

COUTUME n. f. Habitude, usage passé dans les mœurs; recueil du droit coutumier de certains pays : *la coutume de Normandie.*

COUTUMIER, IÈRE adj. Selon la coutume : *droit coutumier;* qui a coutume de faire une chose : *être coutumier d'un fait.*

COUTURE n. f. (rad. *coudre*). Art de coudre; assemblage de deux choses cousues; cicatrice d'une plaie.

COUTURER v. tr. Couvrir de coutures, de cicatrices.

COUTURIER n. m. Tailleur. *Fam.*

COUTURIÈRE n. f. Ouvrière en couture.

COUVAIN n. m. Œufs des insectes qui, comme les abeilles, vivent en société.

COUVAISON n. f. Temps où couve la volaille.

COUVÉE n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps; les petits qui en proviennent.

COUVENT n. m. (lat. *conventus*, assemblée). Maison religieuse; religieux, religieuses qui l'habitent.

COUVER v. tr. (lat. *cubare*, être couché). Se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. *Fig.* Entretenir, préparer : *couver une trahison;* avoir à l'état latent : *couver une maladie. Couver des yeux*, regarder avec affection ou convoitise. V. int. Se préparer : *c'est un complot qui couve.*

COUVERCLE n. m. (lat. *cooperculum*, de *cooperire*, couvrir). Ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, une boîte, etc.

COUVERT n. m. Tout ce dont on couvre une table à manger, et particulièrement la cuiller et la fourchette; abri, logement : *le vivre et le couvert;* enveloppe, adresse d'un paquet : *cela est arrivé franc de port sous le couvert du ministre.*

COUVERT, E adj. Boisé : *pays couvert. Mots couverts*, cachés, à double sens; *temps couvert*, nuageux. **A couvert** loc. adv. A l'abri.

COUVERTE n. f. Email qui recouvre la faïence, la porcelaine : *c'est sur la couverte que l'on peint.*

COUVERTEMENT adv. Secrètement : *agir couvertement.*

COUVERTURE n. f. Linge, drap, tissu quelconque servant à couvrir. *Terme de Bourse*, garantie fournie par le vendeur; dépôt de titres destinés à couvrir le courtier ou l'agent de change.

COUVERTURIER n. m. Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVET n. m. Pot tenant lieu de chaufferette.

COUVEUSE n. f. Poule qui couve, que l'on garde pour couver.

COUVI adj. m. Se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté : *des œufs couvis.*

COUVRE-CHEF n. m. Bonnet, chapeau. *Fam.* Pl. des *couvre-chefs.*

COUVRE-FEU n. m. Coup de cloche qui indiquait autrefois le moment de rentrer chez soi; ustensile dont on couvre le feu. Pl. des *couvre-feu.*

COUVRE-PIED n. m. Petite couverture pour les pieds. Pl. des *couvre-pieds.*

COUVREUR n. m. Ouvrier dont le métier est de couvrir les maisons.

COUVRIR v. tr. (lat. *cooperire*). Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc.; mettre une chose en grande quantité sur une autre : *couvrir de fleurs. Fig.* Défendre, protéger : *couvrir une place;* cacher : *couvrir ses projets;* excuser, justifier : *couvrir une faute.* **Se couvrir** v. pr. Se vêtir; mettre son chapeau. *Fig.* : *se couvrir de gloire, de honte; le ciel se couvre*, s'obscurcit.

COVENANT n. m. (lat. *conventus*, alliance). Ligue formée chez les Ecossais, en 1638, pour la conservation de leur culte. V. PART. HIST.

COVENANTAIRE n. m. Adhérent du covenant.

COVENDEUR n. m. Celui qui vend conjointement avec un autre.

COWPOX (*kaou-poks*) n. m. (angl. *cow*, vache; *pox*, vérole). Eruption sur le pis des vaches, d'où l'on tire le vaccin.

COXAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la hanche.

COXALGIE n. f. (lat. *coxa*, hanche, et gr. *algos*, douleur). Maladie, affection de la hanche.

CRABE n. m. (lat. *carabus*). Genre principal des crustacés décapodes, dont la plupart des espèces sont comestibles.

CRABIER n. m. Nom d'une espèce de sarigue et d'un héron d'Amérique qui se nourrissent de crabes.

CRAC (onomat.). Mot qui exprime le bruit d'une chose dure ou sèche qui se rompt. Interj. Tout à coup : *crac! le voilà parti.*

CRACHAT n. m. Matière muqueuse que l'on crache; plaque des degrés supérieurs d'un ordre de chevalerie.

CRACHEMENT n. m. Action de cracher.

CRACHER v. tr. Lancer hors de la bouche. V. int. : *il ne cesse de cracher;*

éclabousser, en parlant d'une plume mal taillée qui fait jaillir l'encre.

CRACHEUR, EUSE n. Qui crache fréquemment.

CRACHOIR n. m. Sorte de boîte sans couvercle dans laquelle on crache.

CRACHOTEMENT n. m. Action de crachoter.

CRACHOTER v. tr. Cracher souvent et peu à la fois.

CRACOVIEN, IENNE adj. et n. De Cracovie. N. f. Danse polonaise vive et légère.

CRAIE n. f. (lat. *creta*). Espèce de calcaire tendre et blanc.

CRAINDRE v. tr. Redouter, appréhender : *je crains qu'il ne s'en repente; je ne crains pas qu'il s'en repente*; éprouver une crainte mêlée de respect : *craindre Dieu.*

CRAINTE n. f. Peur, appréhension. **De crainte que** loc. conj. : *fuyez de crainte qu'on ne vous voie.*

CRAINTIF, IVE adj. Sujet à la crainte, timide.

CRAINTIVEMENT adv. Avec crainte.

CRAMOISI n. m. (ar. *karmesi*). Couleur d'un rouge foncé : *peindre en cramoisi.* Adj. : *teint cramoisi, soie cramoisie.*

CRAMPE n. f. Contraction convulsive et douloureuse de certains muscles.

CRAMPON n. m. Pièce de métal recourbée, servant à lier, à retenir ou à saisir fortement.

CRAMPONNER v. tr. Attacher avec un crampon. **Se cramponner** v. pr. S'accrocher. *Fig.* S'attacher fortement.

CRAN n. m. Entaille dans un corps dur pour accrocher ou arrêter. *Fig. Monter, baisser d'un cran*, gagner, perdre en importance ou en valeur. *Impr.* Entaille pratiquée sur une face du caractère pour en indiquer le sens.

CRÂNE n. m. (lat. *cranium*; du gr. *kranion*). Boîte osseuse qui contient le cerveau.

CRÂNE adj. et n. Fier et décidé : *air crâne; c'est un crâne.*

CRÂNEMENT adv. D'une manière crâne.

CRÂNERIE n. f. Fierté familière et tapageuse.

CRANIEN, IENNE adj. Qui se rapporte au crâne.

CRANIOLOGIE n. f. V. CRANOLOGIE.

CRANIOSCOPIE n. f. (gr. *kranion*, crâne; *skopeô*, j'examine). Science qui a pour but de déterminer, par l'inspection du crâne, les fonctions des diverses parties cérébrales.

CRANOLOGIE ou **CRANIOLOGIE** n. f. (gr. *kranion*, crâne; *logos*, discours). Art de connaître, par l'étude des protubérances du crâne, les dispositions morales, les penchants des individus. Le mot *phrénologie* a prévalu aujourd'hui.

CRANOLOGIQUE ou **CRANIOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à la cranologie ou craniologie.

CRAPAUD n. m. Reptile batracien amphibie, à corps plus trapu que la grenouille.

CRAPAUDIÈRE n. f. Lieu plein de crapauds.

CRAPAUDINE n. f. Plante vulnéraire qui croît dans les lieux incultes; plaque de plomb percée qui se met à l'entrée d'un tuyau; pièce dans laquelle tourne un pivot vertical. *Cuis. A la crapaudine*, manière d'accommoder les pigeons.

CRAPOUSSIN, E n. Personne de petite taille et contrefaite. *Pop.*

CRAPULE n. f. (lat. *crapula*, ivresse). Vile débauche : *vivre dans la crapule;* gens crapuleux : *fréquenter la crapule. Fam.*

CRAPULER v. int. Vivre dans la crapule, la débauche.

CRAPULEUSEMENT adv. D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE adj. Qui se plaît dans la crapule.

CRAQUE n. f. V. CRAQUERIE.

CRAQUELÉ, E adj. Dont l'émail est fendillé, en parlant des pièces de poterie.

CRAQUELIN n. m. Biscuit sec qui craque sous la dent.

CRAQUELURE n. f. Fendillement du vernis et de la couleur.

CRAQUEMENT n. m. Bruit que font certains corps en se rompant.

CRAQUER v. int. Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant. *Fig.* Mentir *Pop.*

CRAQUERIE ou **CRAQUE** n. f. Mensonge, hâblerie. *Pop.*

CRAQUÈTEMENT n. m. Convulsion dans les muscles de la mâchoire, qui fait craquer les dents.

CRAQUETER v. int. Craquer souvent et à petit bruit; se dit aussi du cri de certains oiseaux : *la cigogne craquette.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

CRAQUEUR, EUSE n. Menteur, hâbleur. *Pop.*

CRASE n. f. Contraction dans laquelle le son des voyelles contractées disparaît et se trouve remplacé par un autre. Ex. : *du* pour *de le.*

CRASSANE ou **CRESANE** n. f. Espèce de poire fondante très estimée.

CRASSE n. f. (lat. *crassus*, épais). Ordure qui s'amasse sur la peau; écume des métaux en fusion. *Fig.* Avarice sordide. Adj. Grossier : *ignorance crasse.*

CRASSER v. tr. Remplir de crasse.

CRASSEUX, EUSE adj. Couvert de crasse : *chapeau crasseux. Fig.* Très avare : *homme crasseux.*

CRATÈRE n. m. (lat. *crater*, vase à boire). Grand vase à deux anses dans lequel les anciens servaient le vin; ouverture d'un volcan.

CRAVACHE n. f. Fouet de cavalier, court et d'une seule pièce.

CRAVACHER v. tr. Frapper avec la cravache.

CRAVATE n. f. Morceau d'étoffe qui se met autour du cou.

CRAVATE n. m. Soldat de cavalerie légère ancienne; cheval de Croatie.

CRAVATER v. tr. Mettre, arranger la cravate.

CRAYEUX, EUSE adj. De la nature de la craie : *terrain crayeux.*

CRAYON n. m. (rad. *craie*). Substance terreuse ou métallique, pour tracer des lignes et pour dessiner. *Fig.* Manière de dessiner : *avoir le crayon moelleux.*

CRAYONNER v. tr. Dessiner avec un crayon; esquisser.

CRAYONNEUR n. m. Mauvais dessinateur.

CRAYONNEUX, EUSE adj. De la nature du crayon.

CRÉANCE n. f. (lat. *credere*, croire). Croyance : *cela ne mérite aucune créance;* dette active : *bonne, mauvaise créance. Lettre de créance*, portant qu'on peut avoir confiance en celui qui la remet; *créance hypothécaire*, qui emporte hypothèque sur les biens du débiteur.

CRÉANCIER, IÈRE n. A qui l'on doit.

CRÉATEUR, TRICE adj. (lat. *creator;* de *creare*, créer). Qui crée, tire du néant : *Dieu est le créateur de l'univers;* inventeur, premier auteur : *Homère est le créateur de l'épopée.* Adj. : *génie créateur, industrie créatrice.*

CRÉATION n. f. Action de créer; l'univers, l'ensemble des êtres créés : fondation, établissement : *création d'emplois, de rentes*, etc.

CRÉATURE n. f. (lat. *creatura;* de *creare*, créer). Tout être créé; personne méprisable. *Fig.* Protégé : *les créatures du ministre.*

CRÉCELLE n. f. Moulinet de bois très bruyant, qui remplaçait la cloche, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte.

CRÉCERELLE n. f. Oiseau de proie du genre faucon.

CRÈCHE n. f. Mangeoire à l'usage des bestiaux; mangeoire de ce genre où Jésus fut déposé au moment de sa naissance; asile où l'on reçoit pendant le jour les enfants pauvres âgés de moins de deux ans.

CRÉCY n. f. Variété de carotte très estimée, originaire de la localité de ce nom.

CRÉDENCE n. f. (ital. *credenza*). Table pour poser les burettes, le bassin, etc., qui servent à la messe; meuble de salle à manger où sont déposés les objets qui doivent servir pendant le repas.

CRÉDENCIER n. m. Celui qui est chargé de la distribution des vivres dans un établissement public.

CRÉDIBILITÉ n. f. (lat. *credibilis*, croyable). Raisons qui déterminent la croyance.

CRÉDIT n. m. (lat. *credere*, croire). Réputation de solvabilité; délai pour le payement : *avoir deux mois de crédit. Com.* Partie d'un compte où l'on écrit sous le nom de quelqu'un ce qui lui est dû par le commerçant, ce qu'on a reçu de lui. *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, l'autoriser à prendre à une caisse l'argent dont il aura besoin. *Fig.* Autorité, considération : *avoir du crédit.* **Crédit foncier**, établissement qui prête, sur immeubles, des sommes remboursables à longs termes, au moyen d'annuités calculées de manière qu'au terme fixé l'emprunteur ait acquitté capital et intérêts. **Crédit mobilier**, société commerciale qui fait des prêts sur dépôt de titres, comme actions, obligations, etc. **A crédit** loc. adv. Sans payement immédiat.

CRÉDITER v. tr. *Com.* Inscrire au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit.

CRÉDITEUR n. m. Celui qui a des sommes portées à son crédit sur des livres de commerce. Adj. : *compte créditeur.*

CREDO (*cré*) n. m. (m. lat. qui signifie *je crois*). Premier mot du Symbole des apôtres, qui sert à le désigner. *Fig.* Principes sur lesquels on base ses opinions ou sa conduite : *c'est mon credo politique.* Pl. des *credo.*

CRÉDULE adj. (lat. *credulus;* de *credere*, croire). Qui croit trop facilement. *esprit crédule.*

CRÉDULEMENT adv. Avec crédulité.

CRÉDULITÉ n. f. Trop grande facilité à croire.

CRÉER v. tr. (lat. *creare*). Tirer du néant. *Fig.* Inventer : *créer un mot;* fonder : *créer une Académie;* constituer : *créer une rente.*

CRÉMAILLÈRE n. f. Instrument de cuisine, en fer et à crans, qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, les chaudrons, etc. *Pendre la crémaillère*, donner un repas à ses amis pour fêter son installation dans un nouveau logement. *Méc.* Pièce de bois ou de métal munie de crans, et servant à supporter, arrêter, relever etc.

CRÉMAILLON n. m. Petite crémaillère attachée à la grande.

CRÉMATION n. f. (lat. *cremare*, brûler). Action de brûler les cadavres des morts.

CRÈME n. f. Partie la plus grasse du lait, avec laquelle on fait le beurre; mets fait ordinairement de lait et d'œufs; liqueur fine extraite de certaines plantes. *Fig.* Le meilleur d'une chose : *la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT n. m. (lat. *crementum*, accroissement). Nombre de syllabes qu'un nom a de plus à ses autres cas qu'au nominatif, dans les langues anciennes.

CRÉMER v. int. Se couvrir de crème,

en parlant du lait. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CRÉMERIE n. f. Endroit où l'on vend du laitage.

CRÉMEUX, EUSE adj. Qui contient beaucoup de crème : *lait crémeux*.

CRÉMIER, IÈRE n. Qui vend de la crème, du lait, du fromage, etc.

CRÉMONE n. f. Espèce d'espagnolette pour la fermeture des croisées.

CRÉNAGE n. m. Action de créner.

CRÉNEAU n. m. Maçonnerie dentelée au haut des murs d'une tour, d'une citadelle, d'une ville.

CRÉNELAGE n. m. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELER v. tr. Faire des créneaux, des dents, etc. *Créneler une pièce de monnaie*, faire un cordon sur son épaisseur. — Prend deux *l* devant une syll. muette.

CRÉNELURE n. f. Dentelure faite en créneaux.

CRÉNER v. tr. *Impr.* Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre d'un filet. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

CRÉOLE n. Personne née dans les colonies et issue de parents européens.

CRÉOPHAGE n. (gr. *kreas*, chair ; *phagein*, manger). Qui se nourrit de chair.

CRÉOPHAGIE n. f. Habitude de se nourrir de chair.

CRÉOSOTE n. f. *Chim.* Liquide très caustique extrait du goudron par distillation, et employé contre le mal de dents.

CRÊPE n. m. (l. *crispus*, frisé). Étoffe claire de soie crue, de laine fine. Morceau noir de cette étoffe qu'on porte en signe de deuil. N. f. Pâte légère frite à la poêle.

CRÊPÉ n. m. Petite touffe de cheveux que les dames ajoutent à leur chevelure.

CRÊPER v. tr. Friser en manière de crêpe : *crêper une étoffe, des cheveux*.

CRÉPI n. m. Couche de plâtre ou de mortier sur un mur.

CRÉPIN n. m. Nom des outils et marchandises servant au métier de cordonnier. *Saint-crépin*, sac contenant ces divers objets. *Fig.* Tout ce qu'on possède : *porter son saint-crépin*. *Pop.*

CRÉPINE n. f. Frange tissue et ouvragée par le haut.

CRÉPIR v. tr. Enduire d'un crépi.

CRÉPISSAGE n. m. Action de crépir.

CRÉPISSURE n. f. Le crépi d'une muraille.

CRÉPITANT, E adj. Qui produit un bruit de crépitation.

CRÉPITATION n. f. Bruit d'une flamme vive qui pétille, ou du sel jeté sur le feu.

CRÉPITER v. int. (lat. *crepitare*, faire du bruit). Pétiller.

CRÉPON n. m. Sorte de gros crêpe.

CRÉPU, E adj. Court et frisé. Se dit surtout en parlant des cheveux.

CRÉPUSCULAIRE adj. Qui appartient au crépuscule.

CRÉPUSCULE n. m. (lat. *creperus*, douteux ; *lux*, lumière). Lumière qui précède le soleil levant, ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close.

CRESANE n. f. V. CRASSANE.

CRESCENDO (*crèss-sain-do*) n. m. (m. ital. qui signifie *en renforçant*). Augmentation graduée des sons. Adv. En croissant : *son mal va crescendo*. Pl. des *crescendo*.

CRESSON n. m. Plante de la famille des crucifères, antiscorbutique et dépurative, qui croît dans les eaux courantes. **Cresson alénois**, sorte de cresson des jardins, qui sert à assaisonner les salades.

CRESSONNIÈRE n. f. Lieu où l'on fait croître le cresson.

CRÉSUS (*zuce*) n. m. Homme extrêmement riche. V. à la partie historique.

CRÉTACÉ, E adj. (lat. *creta*, craie). De la nature de la craie : *terrain crétacé*.

CRÊTE n. f. (lat. *crista*). Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés ; cime : *la crête d'une montagne*.

CRÊTE-DE-COQ n. f. *Bot.* Plante des prés, belle variété d'amarante. Pl. des *crêtes-de-coq*.

CRÉTIN n. m. Individu idiot, rachitique et souvent goitreux. *Fig.* Homme stupide. — Le crétin est caractérisé par une taille courte, une tête petite et aplatie aux tempes, un nez épaté, des yeux rouges et chassieux, une bouche béante d'où découle constamment la salive, et des goitres plus ou moins volumineux le long du cou. Il a la peau jaune et flétrie et les sens peu développés, excepté celui de la vue ; il est apathique et d'une malpropreté repoussante. Le crétinisme est souvent héréditaire et paraît tenir au séjour dans les lieux bas et humides ; aussi les crétins se rencontrent-ils surtout dans les vallées basses et étroites du Valais, et même de l'Auvergne et des Pyrénées.

CRÉTINISER v. tr. Rendre crétin, stupide.

CRÉTINISME n. m. État du crétin : vice de conformation des crétins. *Fig.* Imbécillité, sottise profonde.

CRÉTOIS, OISE adj. et n. De la Crète.

CRETONNE n. f. (rad. *Creton*, premier fabricant de cette toile). Toile blanche très forte.

CRETONS n. m. pl. Résidu de la fonte des graisses d'animaux qu'on met en pains pour la nourriture des chiens.

CREUSAGE ou **CREUSEMENT** n. m. Action de creuser.

CREUSÉ n. m. Résultat de l'action de creuser.

CREUSER v. tr. Rendre creux : *creuser une pierre* ; faire une cavité : *creuser un puits*. *Fig.* Approfondir : *creuser un*

sujet; donner de l'appétit : *la chasse creuse l'estomac.*

CREUSET n. m. Vase de terre, de fer, de platine, pour faire fondre les métaux. *Fig.* Épreuve : *cette méthode est sortie saine et sauve du creuset de l'expérience.*

CREUX, EUSE adj. Qui a une cavité intérieure : *arbre creux;* profond : *puits creux. Fig. Esprit creux*, vide; *tête creuse*, sans jugement; *raisonnement creux*, peu solide. N. m. Cavité; moule pour imprimer ou mouler en relief. *Avoir un bon creux*, avoir une forte voix de basse.

CREVASSE n. f. (rad. *crever*). Fente à un corps; gerçure qui survient à la peau, surtout aux mains.

CREVASSER v. tr. Faire des crevasses : *le froid crevasse les mains.* V. int. et pr. : *ce mur crevasse, se crevasse.*

CRÈVE-CŒUR n. m. Grand déplaisir. Pl. des *crève-cœur.*

CREVER v. tr. (lat. *crepare*). Faire éclater : *le torrent a crevé la digue;* percer : *on lui creva les yeux. Fig. Cela crève les yeux*, se dit d'une chose qu'on a devant soi et qu'on ne voit pas; *crever un cheval*, le fatiguer à la course jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. V. int. Se rompre : *la veine crève;* éclater par explosion : *la bombe crève;* se résoudre en pluie : *le nuage crève;* mourir, en parlant des animaux. *Fig. Crever d'orgueil, de dépit*, en être rempli. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

CREVETTE n. f. (lat. *carabus*). Petite écrevisse de mer.

CRI n. m. Éclat de voix poussé avec effort; gémissement. *Fig.* Mouvement intérieur : *le cri de la conscience, de la nature;* opinion générale : *le cri public;* voix propre à chaque animal. **A cor et à cri** loc. adv. A grand bruit.

CRIAGE n. m. Annonce faite en criant.

CRIAILLER v. int. Crier beaucoup et, le plus souvent, pour rien. *Fam.*

CRIAILLERIE n. f. Cris fréquents et sans sujet. *Fam.*

CRIAILLEUR, EUSE adj. Qui ne fait que criailler. *Fam.*

CRIANT, E adj. Révoltant : *injustice criante.*

CRIARD, E n. Qui crie, qui se plaint, qui gronde souvent sans motif. Adj. Aigu, élevé : *voix criarde. Dettes criardes*, menues dettes pour fournitures, aliments, etc.

CRIBLAGE n. m. Action de passer au crible : *le criblage des grains;* triage mécanique du minerai.

CRIBLE n. m. (lat. *cribrum*). Instrument percé de trous, pour nettoyer et trier le grain.

CRIBLER v. tr. Nettoyer le grain avec le crible. *Fig. Être criblé de coups, de blessures*, en avoir le corps couvert. On dit aussi : *criblé de dettes. Fam.*

CRIBLEUR, EUSE n. Qui crible.

CRIBLURE n. f. Reste du grain criblé.

CRIC (*cri*) n. m. Machine à crémaillère et à manivelle servant à soulever les fardeaux (*).

CRIC interj. (onomat.). Exclamation servant à exprimer le bruit d'une chose qu'on déchire ou qui se rompt. Se joint souvent au mot *crac : cric crac!*

CRI-CRI n. m. (onomat.). Nom vulgaire du grillon. Pl. des *cri-cri.*

CRID n. m. V. CRISS.

CRIÉE n. f. Vente publique aux enchères : *acheter à la criée.*

CRIER v. int. Jeter un ou plusieurs cris; parler très haut et avec chaleur; demander hautement : *crier au secours;* se plaindre : *crier à l'injustice;* réprimander aigrement : *crier contre le vice. Fig.* Produire un bruit strident : *l'essieu crie.* V. tr. Publier : *crier une annonce. Crier une vente*, proclamer les enchères, proclamer publiquement : *crier à son de trompe.*

CRIERIE n. f. Cris fréquents et importuns.

CRIEUR, EUSE n. Qui crie; qui proclame quelque chose en public; qui crie ses marchandises dans les rues.

CRIME n. m. (lat. *crimen*). Toute violation grave de la loi morale, religieuse ou civile.

CRIMINALISER v. tr. D'un procès civil faire un procès criminel.

CRIMINALISTE n. m. Auteur qui écrit sur les matières criminelles.

CRIMINALITÉ n. f. *Jurisp.* Nature de ce qui est criminel.

CRIMINEL, ELLE adj. Coupable de quelque crime : *homme criminel;* qui a rapport au crime : *procédure criminelle;* contraire aux lois naturelles ou sociales : *action criminelle.* N. m. Celui qui a commis un crime : *punir un criminel.*

CRIMINELLEMENT adv. D'une manière criminelle.

CRIN n. m. (lat. *crinis*). Poil long et rude qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres quadrupèdes.

CRINCRIN n. m. (onomat.). Mauvais violon.

CRINIER n. m. Ouvrier qui prépare le crin pour être employé.

CRINIÈRE n. f. (rad. *crin*). Tout le crin du cou d'un cheval ou d'un lion.

CRINOLINE n. f. (rad. *crin*). Étoffe de crin; jupon fait de cette étoffe, et, par extension, tout jupon bouffant.

CRIQUE n. f. Petite baie naturelle.

CRIQUET n. m. Petit cheval faible et de vil prix; sorte de sauterelle volante (*). *Fig.* Homme grêle.

CRISE n. f. (gr. *krisis;* de *krinein*, juger). Changement en bien ou en mal, qui

survient subitement dans le cours d'une maladie. *Fig.* Moment périlleux ou décisif d'une affaire.

CRISPATION n. f. Contraction qui diminue l'étendue d'un objet et en ride la surface; contraction des muscles ou des nerfs.

CRISPER v. tr. (lat. *crispare;* de *crispus*, frisé). Causer des crispations.

CRISPIN n. m. Petit manteau à capuchon; rôle de valet de comédie : *jouer les crispins.*

CRISS ou **CRID** n. m. Poignard des Malais, contourné en zigzag.

CRISSEMENT n. m. Action de crisser.

CRISSER v. int. Produire un son aigre avec les dents.

CRISTAL n. m. (gr. *krustallos*). Substance minérale transparente, blanche, et de forme symétrique; verre blanc très pur et très limpide. **Cristal de roche,** substance très dure et très limpide. *Fig.* et *poét.: le cristal des eaux.*

CRISTALLERIE n. f. Art de fabriquer des cristaux; le lieu où on les fabrique.

CRISTALLIN, E adj. De la nature du cristal : *corps cristallin;* clair et transparent comme le cristal : *eaux cristallines.* N. m. Partie lenticulaire de l'œil qui amène sur la rétine l'image des objets.

CRISTALLISABLE adj. Susceptible de se cristalliser.

CRISTALLISATION n. f. Action de cristalliser ou de se cristalliser.

CRISTALLISER v. tr. Changer en cristaux. V. pr. Se former en cristaux.

CRISTALLOGRAPHE n. m. Savant qui s'occupe de l'étude des cristaux.

CRISTALLOGRAPHIE n. f. (gr. *krustallos*, cristal, *graphô*, j'écris). Science des cristaux et des lois qui président à leur formation.

CRISTALLOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cristallographie.

CRISTALLOÏDE adj. Qui ressemble à un cristal.

CRITÉRIUM (*ome*) n. m. (gr. *kriterion;* de *krinô*, je juge). Ensemble des caractères qui font reconnaître la vérité : *la mémoire n'est pas toujours le critérium de l'intelligence.* Pl. des *critériums.* — Contre l'usage généralement suivi, la nouvelle édition de l'Académie continue à écrire *criterium* sans accent.

CRITICISME n. m. Système philosophique de Kant, qui a pour but de déterminer les limites dans lesquelles peut s'exercer l'entendement humain.

CRITIQUABLE adj. Qui peut être critiqué.

CRITIQUE adj. (gr. *krinein*, juger). Qui concerne la critique : *dissertation critique;* qui se plaît à censurer : *esprit critique;* qui doit amener une crise, et, par extension, dangereux : *moment critique.* N. m. Qui porte son jugement sur des ouvrages d'art ou d'esprit; censeur : *critique impitoyable.* N. f. Art de juger; blâme : *la critique est aisée et l'art est difficile.*

CRITIQUER v. tr. Censurer.

CRITIQUEUR n. m. Qui a la manie de critiquer.

CROASSANT, E adj. Qui croasse.

CROASSEMENT n. m. Cri du corbeau. — Ne pas confondre avec *coassement*, cri de la grenouille.

CROASSER v. int. (lat. *crociare*). Crier, en parlant du corbeau. — Ne pas confondre avec *coasser.*

CROATE adj. et n. De la Croatie.

CROC (*cro*) n. m. Sorte de grappin auquel on suspend quelque chose; longue perche armée d'une pointe et d'un crochet. Pl. Dents longues et pointues de certains animaux.

CROC-EN-JAMBE n. m. Manière de faire tomber quelqu'un en passant le pied entre ses jambes. Pl. des *crocs-en-jambe.*

CROCHE adj. Courbé, tortu : *jambe croche.* N. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une noire. **Double croche,** qui ne vaut que la moitié d'une croche.

CROCHET n. m. Petit croc; fer recourbé pour ouvrir une serrure; bâton du chiffonnier; sorte de parenthèse [ ]; aiguille à pointe recourbée : *broder au crochet;* boucle de cheveux collée sur les tempes. Pl. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux : *les crochets de la vipère;* instrument de portefaix.

CROCHETABLE adj. Que l'on peut crocheter.

CROCHETAGE n. m. Action de crocheter.

CROCHETER v. tr. Ouvrir une serrure avec un crochet. **Se crocheter** v. pr. Se battre. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

CROCHETEUR n. m. Portefaix.

CROCHU, E adj. Croche. *Fig. Avoir les mains crochues*, avoir du penchant au vol.

CROCODILE n. m. (gr. *krokodeilos*). Animal amphibie, de la famille des lézards. Les crocodiles que l'on trouve dans les grands fleuves africains ont parfois de 6 à 8 mètres; ils ont pour caractères une tête allongée deux fois plus longue que large, 38 dents en haut, 30 en bas, les pattes de derrière palmées, la queue aplatie et propre à la natation. Ils se meuvent difficilement sur la terre; mais plongés dans l'eau ils deviennent audacieux et s'attaquent même à l'homme, contre les balles duquel ils sont protégés par une épaisse carapace. Le crocodile était un des animaux sacrés de l'anc. Égypte. *Fig. Larmes de crocodile*, larmes hypocrites pour émouvoir et tromper.

CROCUS (*cuce*) n. m. Nom scientifique du safran.

CROIRE v. tr. (lat. *credere*). Tenir pour

vrai : *croire une histoire*; s'imaginer, juger : *croire habile*. V. int. Ajouter foi : *croire à l'astrologie, aux astrologues*; avoir la foi : *croire en Dieu*.

CROISADE n. f. (rad. *croix*). Expédition armée des catholiques contre les hérétiques ou les infidèles. V. PART. HIST.

CROISÉ n. m. Qui s'engageait dans une croisade.

CROISÉ, E adj. En croix : *bâtons croisés*. *Etoffe croisée*, dont les fils sont très serrés et qui est fabriquée avec plusieurs couples de marches; *feu croisé*, qui bat l'ennemi de différents côtés; *rimes croisées*, alternées.

CROISÉE n. f. Fenêtre ; point où deux choses se croisent : *la croisée de deux chemins*.

CROISEMENT n. m. Action de disposer en forme de croix; mélange de deux races d'animaux; disposition des fils dont l'entrelacement forme un tissu. *Croisement du fer*, action de croiser les fleurets, les épées.

CROISER v. tr. Disposer en croix : *croiser les bras, croiser les épées. Croiser la baïonnette*, en présenter la pointe. Rayer, effacer : *croiser un alinéa*. V. int. *Mar.* Aller et venir dans un même parage pour surveiller la navigation. **Se croiser** v. pr. Aller dans des directions opposées qui se rencontrent à un certain moment; prendre part à une croisade au moyen âge.

CROISETTE n. f. Petite croix.

CROISEUR n. m. Vaisseau en croisière. Adj. : *navire croiseur*.

CROISIÈRE n. f. *Mar.* Action de croiser; surveillance exercée par les vaisseaux qui croisent.

CROISILLON n. m. Traverse d'une croix, d'une croisée.

CROISSANCE n. f. Développement progressif d'un corps organisé.

CROISSANT n. m. Figure échancrée de la lune jusqu'à son premier quartier; instrument de jardinier recourbé ; étendard des Turcs (*). *Fig.* Empire turc.

CROISSANT, E adj. Qui croît, s'augmente.

CROISURE n. f. Tissure d'une étoffe croisée autre que le drap, dont la tissure s'appelle filure. *Litt.* Disposition des vers par rimes croisées.

CROÎT n. m. Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits.

CROÎTRE v. int. (lat. *crescere*. — *Je croîs, tu croîs, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. Je croissais, nous croissions. Je crûs, nous crûmes. Je croîtrai, nous croîtrons. Je croîtrais, nous croîtrions. Croîs, croissons, croissez. Que je croisse, que nous croissions. Que je crusse, que nous crussions. Croissant. Crû, crue*). Devenir plus grand, augmenter : *les jours croissent*.

CROIX n. f. (lat. *crux*). Gibet où l'on attachait autrefois les criminels ; figure représentant la croix de Jésus-Christ; le bois de la croix où il fut attaché ; décoration de divers ordres (*). *Fig.* Peine, affliction : *chacun a sa croix dans ce monde. Croix de Saint-André*, en forme d'X; *croix de Malte*, croix à quatre branches égales, élargissant par leurs extrémités; *croix grecque*, dont les branches sont toutes les quatre d'égale longueur; *croix de Saint-Antoine*, en forme de T; *croix de Lorraine*, croix qui a deux traverses ou croisillons.

CROMLECH (*kromm-lèk*) n. m. Monument mégalithique formé de pierres verticales disposées autour d'une plus grande.

CROMORNE n. m. Jeu d'orgue composé de tuyaux cylindriques à anche.

CRÔNE n. m. Grue employée pour charger et décharger les navires.

CROQUANT n. m. Un homme de rien, un misérable. V. PART. HIST.

CROQUANT, E adj. Qui croque sous la dent.

CROQUANTE n. f. Sorte de gâteau fait d'amandes torréfiées.

CROQUE-MITAINE n. m. Personnage de fantaisie, épouvantail pour les enfants. V. PART. HIST.

CROQUE-MORT n. m. Qui ensevelit et transporte les morts au cimetière. Pl. des *croque-morts*. *Pop.*

CROQUENBOUCHE n. f. Toute sorte de pâtisserie croquante.

CROQUE-NOTE n. m. Mauvais musicien. *Fam.* Pl. des *croque-notes*.

CROQUER v. int. (rad. *croc*) Faire du bruit sous la dent. V. tr. Manger des choses croquantes ; dessiner, peindre à la hâte : *croquer un paysage*. *Mus. Croquer une note*, la passer. *Croquer le marmot*, attendre longtemps et avec impatience. **A la croque au sel** loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel.

CROQUET n. m. Sorte de biscuit fort dur ; jeu qui consiste à faire rouler des boules de bois au moyen de maillets, suivant des règles spéciales.

CROQUETTE n. f. Boulette de pâte, de hachis, etc., saupoudrée de chapelure de pain, puis trempée dans du jaune d'œuf et frite.

CROQUEUR n. m. Personne ou animal qui croque : *croqueur de poulets* (le renard).

CROQUIGNOLE n. f. Petite pâtisserie croquante; chiquenaude sur le nez.

CROQUIS n. m. Esquisse, première pensée d'un peintre. *Fig.* Ebauche d'un ouvrage d'esprit

CROSSE n. f. (bas lat. *crocia*). Bâton pastoral d'évêque ; partie inférieure et recourbée du bois du fusil.

CROSSÉ, E adj. Qui a le droit de porter la crosse : *abbé crossé et mitré*.

CROSSER v. tr. Traiter durement ou avec mépris.

CROSSETTE n. f. Jeune branche de vigne, de figuier, etc., avec un peu de vieux bois à sa base, pour faire des boutures.

CROSSEUR n. m. Qui crosse, qui maltraite.

CROTALE n. m. Nom scientifique du serpent à sonnettes.

CROTON n. m. Genre de plantes dont une famille porte des graines qui fournissent un émétique et une huile purgative.

CROTTE n. f. Boue; fiente de certains animaux.

CROTTER v. tr. Salir de boue.

CROTTIN n. m. Excrément des chevaux, des moutons, et de quelques autres animaux.

CROULANT, E adj. Qui croule : *murs croulants*.

CROULEMENT n. m. Eboulement.

CROULER v. int. Tomber en s'affaissant, s'effondrer : *cette maison croule*. Etre ébranlé : *la salle croulait sous les applaudissements*. *Fig.* Etre réduit à rien : *cette objection fait crouler votre système*.

CROULIER, ÈRE adj. Se dit d'une terre, d'un terrain à sol mouvant.

CROUP (*croupe*) n. m. *Méd.* Sorte d'angine très dangereuse, qui attaque surtout les enfants.

CROUPADE n. f. Saut dans lequel le cheval porte les jambes de derrière sous le ventre, sans montrer les fers.

CROUPE n. f. Partie postérieure de certains animaux, qui s'étend depuis les reins jusqu'à l'origine de la queue; sommet d'une montagne qui se prolonge et n'est pas à pic.

CROUPETONS (À) loc. adv. Dans la position d'une personne accroupie.

CROUPIER n. m. Associé d'un joueur qui tient la carte ou le dé; commis qui assiste le banquier dans les maisons de jeu, observe les pontes et l'avertit des cartes qu'il passe.

CROUPIÈRE n. f. Longe de cuir qui passe sous la queue du cheval, du mulet, etc. *Fig. Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

CROUPION n. m. Extrémité inférieure de l'épine dorsale chez l'homme; partie à laquelle sont attachées les plumes de la queue d'une volaille, d'un oiseau.

CROUPIR v. int. Se dit des eaux dormantes qui se corrompent, ou de certaines matières qui pourrissent dans une eau stagnante. *Fig.* Vivre dans un état honteux : *croupir dans l'ignorance*.

CROUPISSANT, E adj Qui croupit : *eaux croupissantes*.

CROUPISSEMENT n. m. Action de croupir.

CROUSTILLANT, E adj. Qui croque sous la dent.

CROUSTILLE n. f. (rad. *croûte*). Petite croûte. *Fam.*

CROUSTILLER v. int. Manger des croustilles.

CROUSTILLEUSEMENT adv. D'une façon trop plaisante, trop libre.

CROUSTILLEUX, EUSE adj. Plaisant et libre : *anecdote croustilleuse*.

CROÛTE n. f. (lat. *crusta*). Partie extérieure du pain durcie par la cuisson; pâte cuite qui renferme la viande d'une tourte, etc.; tout ce qui se durcit sur quelque chose. *Fig. Peint.* Mauvais tableau.

CROÛTELETTE n. f. Petite croûte.

CROÛTON n. m. Morceau de croûte de pain; petit morceau de pain frit qu'on met dans une purée, une omelette, etc. *Fig.* Mauvais peintre.

CROYABLE adj. Qui peut être cru.

CROYANCE n. f. (rad. *croire*). Pleine conviction; foi religieuse : *la croyance des Juifs*.

CROYANT, E n. Qui croit ce que sa religion enseigne.

CRU n. m. Terroir où croît quelque chose : *vin d'un bon cru*. *Fig. Dire une chose de son cru*, venant de soi. *Fam.*

CRU, E adj. (lat. *crudus*). Qui n'est pas cuit; non apprêté : *soie crue*. *Fig.* Choquant, trop libre : *paroles crues*.

CRUAUTÉ n. f. (lat. *crudelitas*). Inhumanité, férocité; action cruelle; rigueur : *cruauté du sort*.

CRUCHE n. f. Vase à anse, à large ventre et à cou étroit. *Fig.* Personne stupide. *Pop.*

CRUCHÉE n. f. Le contenu d'une cruche.

CRUCHON n. m. Petite cruche.

CRUCIAL, E adj. *Chir.* Fait en croix : *incision cruciale*.

CRUCIFÈRES adj. et n. f. pl. (lat. *crux*, croix; *fero*, je porte). *Bot.* Famille de plantes dont la fleur a une corolle formée de quatre pétales en croix, comme le chou, le navet, le radis, la giroflée, etc.

CRUCIFIÉ, E adj. Attaché à une croix. N. m. *Abs.* : *le crucifié, le divin crucifié*, Jésus-Christ.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFÎMENT** n. m. Action de crucifier; tableau représentant le crucifiement de Jésus-Christ.

CRUCIFIER v. tr. (lat. *crux*, *crucis*, croix; *figere*, fixer). Attacher à une croix.

CRUCIFIX n. m. (lat. *crux*, *crucis*, croix; *fixus*, fixé). Représentation de Jésus-Christ en croix.

CRUCIFORME adj. En forme de croix.

CRUDITÉ n. f. (lat. *cruditas*; de *crudus*, cru). Etat de ce qui est cru : *crudité des fruits*. *Crudité des humeurs*, état des humeurs mal digérées. *Fig.* Expression trop libre : *dire des crudités*. Pl. Fruits, légumes crus : *manger des crudités*.

CRUE n. f. Augmentation, croissance : *crue du Nil*, *d'un arbre*.

CRUEL, ELLE adj. (lat. *crudelis*). Inhumain, impitoyable; qui aime le sang; douloureux : *souffrance cruelle*; rigoureux : *destin cruel*.

CRUELLEMENT adv. D'une manière cruelle.

CRÛMENT adv. D'une manière dure, sans ménagement : *dire crûment les choses*.

CRURAL, E, AUX adj. (lat. *crus, cruris*, jambe). Qui appartient à la cuisse : *muscle crural*.

CRUSTACÉ adj. et n. m. (lat. *crusta*, croûte). Animal recouvert d'une enveloppe écailleuse, comme le crabe, le homard, l'écrevisse, etc.

CRUZADE n. f. Monnaie de Portugal valant environ 3 fr.

CRYPTE n. f. (gr. *kruptos*, caché). Souterrain d'église où l'on enterrait autrefois les morts.

CRYPTOGAME adj. et n. f. (gr. *kruptos*, caché; *gamos*, mariage). Bot. Se dit des plantes qui ont les organes de la fructification cachés, comme les mousses, les champignons, les fougères, etc.

CRYPTOGAMIE n. f. Classe des plantes cryptogames.

CRYPTOGAMIQUE adj. Qui appartient à la cryptogamie.

CRYPTOGRAPHIE n. f. (gr. *kruptos*, caché; *graphô*, j'écris). Écriture secrète au moyen d'abréviations ou de signes convenus entre deux personnes qui ne veulent pas qu'on puisse connaître leur correspondance.

CUBAGE n. m. ou **CUBATURE** n. f. Opération qui consiste à évaluer en unités cubiques le volume d'un corps.

CUBE n. m. (gr. *kubos*, dé à jouer). Corps solide à six faces carrées égales. *Arithm.* Produit du carré par sa racine : 27 est le cube de 3. Adj. Se dit d'une mesure appliquée à évaluer le volume d'un corps, pour la distinguer de la mesure linéaire.

CUBÈBE n. m. Fruit d'une espèce de poivrier des Indes.

CUBER v. tr. Multiplier un nombre deux fois par lui-même; évaluer en unités cubiques; avoir en unités cubiques un volume de : *ce tonneau cube 300 litres*.

CUBIQUE adj. Qui appartient au cube : *racine cubique*.

CUBITAL, E, AUX adj. Du coude : *nerf cubital*.

CUBITUS (*tu-ce*) n. m. (m. lat. signifiant coude). Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité forme le coude.

CUCURBITACÉES n. f. pl. (lat. *cucurbita*, courge). Famille de plantes à tige rampante, comme la citrouille, la courge, le melon, la pastèque, la coloquinte, etc. Sing. : *une cucurbitacée*.

CUCURBITE n. f. *Chim.* Partie de l'alambic dans laquelle on met les matières à distiller (*).

CUEILLAGE n. m. ou **CUEILLAISON** n. f. Action de cueillir.

CUEILLETTE n. f. Récolte des fruits : *la cueillette des pommes de terre*.

CUEILLIR v. tr. (lat. *colligere*, rassembler. — *Je cueille, nous cueillons. Je cueillais. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille, cueillons, cueillez. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant. Cueilli, ie*). Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs.

CUEILLOIR n. m. Panier dans lequel on met les fruits qu'on cueille.

CUIDER v. int. Vieux mot qui signifiait *croire* et qui a été encore employé par La Fontaine : *tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui...*

CUILLER ou **CUILLÈRE** (*cui-ière*) n. f. (lat. *cochlear*; de *cochlea*, coquille). Ustensile de table pour manger, pour servir les aliments liquides ou peu consistants.

CUILLERÉE (*cui-ierée*) n. f. Ce que contient une cuiller.

CUILLERON n. m. La partie creuse d'une cuiller.

CUIR n. m. (lat. *corium*). Peau épaisse de certains animaux; peau tannée, corroyée, etc., propre aux usages de l'industrie. *Fig.* Faute de langage : *faire des cuirs. Cuir chevelu*, partie de la tête recouverte par les cheveux.

CUIRASSE n. f. Armure de fer qui recouvre le dos et la poitrine. *Fig. Défaut de la cuirasse*, endroit faible d'un homme, d'un écrit.

CUIRASSÉ, E adj. Couvert d'une cuirasse. *Fig.* Préparé à tout, endurci : *être cuirassé contre le remords*.

CUIRASSER v. tr. Revêtir d'une cuirasse.

CUIRASSIER n. m. Cavalier qui porte la cuirasse.

CUIRE v. tr. (lat. *coquere*). Préparer les aliments par le moyen du feu; opérer la cuisson du plâtre, de la brique, etc. V. int. *Fig.* Causer une douleur âpre, aiguë : *les yeux me cuisent*. Impers. *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

CUISANT, E adj. Âpre, piquant, aigu : *douleur cuisante*.

CUISINE n. f. (lat. *coquina*; de *coquere*, cuire). Lieu où l'on apprête les mets; art d'apprêter les mets.

CUISINER v. int. Faire la cuisine.

CUISINIER, IÈRE n. Qui fait la cuisine. N. f. Ustensile où l'on met rôtir la viande.

CUISSARD n. m. Partie de l'ancienne armure qui couvrait les cuisses.

CUISSE n. f. (lat. *coxa*) Partie du

corps qui s'étend depuis la hanche jusqu'au genou.

CUISSEAU n. m. Partie du veau, en circonférence, prenant au-dessous de la queue et allant jusqu'au rognon.

CUISSE-MADAME n. f. Sorte de poire allongée. Pl. des *cuisses-madame*.

CUISSON n. f. Action de cuire ou de faire cuire; état de ce qui est cuit.

CUISSOT n. m. Cuisse de gibier.

CUISTRE n. m. Pédant. *Fam.*

CUIT, E adj. Préparé par la cuisson.

CUITE n. f. Action de cuire les briques, la porcelaine, etc.; ce qu'on cuit en une seule fois.

CUIVRAGE n. m. Action de cuivrer; résultat de cette action.

CUIVRE n. m. (lat. *cuprum*). Métal de couleur rouge brun quand il est pur.

CUIVRÉ, E adj. De la couleur du cuivre : *teint cuivré*.

CUIVRER v. tr. Revêtir de feuilles de cuivre.

CUIVREUX, EUSE adj. De la nature du cuivre.

CUL n. m. La partie de l'homme et de certains animaux qui comprend les fesses et le fondement; le fond de certaines choses : *un cul d'artichaut, de bouteille*.

CULASSE n. f. Le fond du canon d'une arme à feu.

CUL-BLANC n. m. Nom vulgaire de la bécassine. Pl. des *culs-blancs*.

CULBUTE n. f. Saut qui consiste à faire en l'air un tour sur soi-même; chute violente. *Fig.* Ruine, renversement.

CULBUTER v. tr. Renverser violemment. *Fig.* Vaincre : *culbuter l'ennemi*. V. int. Tomber.

CULBUTIS n. m. Amas de choses culbutées. *Fam.*

CUL DE BASSE-FOSSE n. m. Cachot souterrain. Pl. des *culs de basse-fosse*.

CUL-DE-JATTE n. Qui ne peut faire usage ni de ses jambes ni de ses cuisses. Pl. des *culs-de-jatte*.

CUL-DE-LAMPE n. m. *Arch.* Ornement de plafond ou de voûte ressemblant au dessous d'une lampe d'église. *Impr.* Vignette à la fin d'un chapitre. Pl. des *culs-de-lampe*.

CUL-DE-SAC n. m. Rue sans issue, impasse. Pl. des *culs-de-sac*.

CULÉE n. f. Massif de maçonnerie qui soutient la voûte des dernières arches d'un pont et supporte toute leur poussée.

CULIÈRE n. f. Sangle attachée au derrière du cheval.

CULINAIRE adj. (lat. *culina*, cuisine). Qui a rapport à la cuisine : *art culinaire*.

CULMINANT, E adj. (rad. *culminer*). Se dit de la partie la plus élevée d'une chose : *le point culminant d'une montagne*. *Fig.* Le plus haut degré possible : *le point culminant de la fortune*. *Astr.* *Point culminant*, celui où un astre atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

CULMINATION n. f. *Astr.* Passage d'une étoile à son point le plus élevé au-dessus de l'horizon.

CULMINER v. int. (lat. *culmen*, *culminis*, faîte). *Astr.* Passer par le point culminant

CULOT n. m. Partie inférieure des lampes d'église; lingot qui reste au fond du creuset après la fonte; résidu au fond d'une pipe; dernier éclos en parlant des oiseaux; dernier-né d'une famille. *Fam.*

CULOTTAGE n. m. Action de culotter, en parlant d'une pipe; résultat de cette action.

CULOTTE n. f. Vêtement d'homme qui couvre de la ceinture aux genoux. *Cuis.* Morceau de derrière du bœuf.

CULOTTER v. tr. Mettre une culotte à quelqu'un; noircir une pipe par l'usage.

CULOTTIER, IÈRE n. Qui fait des culottes ou des pantalons.

CULPABILITÉ n. f. (lat. *culpabilis*, de *culpa*, faute). État d'une personne coupable.

CULTE n. m. (lat. *cultus*; de *colere*, honorer). Hommage qu'on rend à Dieu : *culte divin*; religion : *changer de culte*. *Fig.* Vénération extrême.

CULTIVABLE adj. Susceptible de culture : *terre cultivable*.

CULTIVATEUR adj. et n. m. Qui s'adonne à la culture des terres.

CULTIVÉ, E adj. Mis en culture. *Fig.* Qui a reçu de l'instruction : *esprit cultivé*.

CULTIVER v. tr. Faire les travaux propres à rendre la terre fertile, à l'améliorer. *Fig.* S'adonner à : *cultiver les sciences*; former : *cultiver la raison*.

CULTURE n. f. (lat. *cultura*; de *colere*, cultiver). Action de cultiver la terre; soins que l'on prend pour rendre utiles des productions autres que celles de la terre : *la culture des abeilles*. *Fig.* Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit : *la culture des lettres*.

CUMIN n. m. Plante ombellifère d'Afrique, très odorante, dont les graines sont employées comme aromates.

CUMUL n. m. (lat. *cumulus*, amas). Action d'exercer simultanément plusieurs emplois.

CUMULARD n. m. Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

CUMULATIF, IVE adj. *Jurispr.* Qui se fait par accumulation.

CUMULATIVEMENT adv. Par accumulation.

CUMULER v. tr. Occuper plusieurs places, plusieurs emplois en même temps.

CUNÉIFORME adj. (lat. *cuneus*, coin, et fr. *forme*). En forme de coin. Se dit surtout d'une ancienne écriture des Assyriens, des Perses et des Mèdes.

CUNETTE n. f. Petit canal dans un fossé de fortifications.

CUPIDE adj. (lat. *cupidus*, qui désire). Qui a de la cupidité.



CUPIDEMENT adv. Avec cupidité.

CUPIDITÉ n. f. Convoitise; désir immodéré des richesses.

CUPRIQUE adj. *Chim.* De la nature du cuivre.

CUPULE n. f. (lat. *cupula*, petite coupe). *Bot.* Godet folié ou écailleux, formant la base du fruit.

CUPULIFÈRES n. f. pl. (de *cupule* et du lat. *ferre*, porter). Grande division de plantes, ainsi nommées de la cupule qui porte le fruit.

CURABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est curable.

CURABLE adj. Qui peut se guérir.

CURAÇAO (*ço*) n. m. (nom d'une des Antilles). Liqueur faite avec des écorces d'oranges amères, du sucre et de l'eau-de-vie.

CURAGE n. m. Action de curer; résultat de cette action.

CURARE n. m. Poison végétal très violent, avec lequel les Indiens empoisonnent leurs flèches.

CURATELLE n. f. Fonction de curateur.

CURATEUR, TRICE n. (lat. *curator* de *curare*, soigner). Commis par la loi pour l'administration des biens et des intérêts d'autrui.

CURATIF, IVE adj. Qui a pour but la guérison d'une maladie : *méthode curative*.

CURATION n. f. Traitement d'une maladie. Syn. peu usité de CURE.

CURCUMA n. m. Plante vulgairement désignée sous le nom de safran de l'Inde.

CURE n. f. (lat. *cura*, soin). Soin, souci : *n'avoir cure de rien. Vieux* en ce sens. Traitement médical, guérison d'une maladie, d'une blessure : *cure heureuse*; fonction à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse; habitation d'un curé.

CURÉ n. m. Prêtre pourvu d'une cure.

CURE-DENT n. m. Petit instrument pour curer les dents. Pl. des *cure-dents*.

CURÉE n. f. *Vén.* Partie de la bête que l'on donne aux chiens qui l'ont chassée. *Fig.* Butin, gain : *homme âpre à la curée*.

CURE-MÔLE n. m. Machine à curer les ports. Pl. des *cure-môles*.

CURE-OREILLE n. m. Petit instrument pour se nettoyer les oreilles. Pl. des *cure-oreilles*.

CURER v. tr. (lat. *curare*, soigner). Nettoyer, retirer les ordures de : *curer un fossé*.

CUREUR n. m. Qui cure les puits, les égouts, les fossés, etc.

CURIAL, E, AUX adj. Qui concerne une cure. **Maison curiale**, presbytère.

CURIE n. f. (lat. *curia*). Subdivision de la tribu chez les Romains.

CURIEUSEMENT adv. Avec curiosité.

CURIEUX, EUSE adj. (lat. *curiosus*; de *cura*, souci). Qui a une grande envie de voir, d'apprendre; indiscret : *enfant trop curieux*; singulier, surprenant : *procès curieux*. N. Personne curieuse. N. m. Chose curieuse : *le curieux de l'affaire*.

CURION n. m. Prêtre chargé, chez les Romains, des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie.

CURIOSITÉ n. f. Désir de voir, de connaître; indiscrétion : *curiosité punie*. Pl. Choses rares : *amateur de curiosités*.

CUROIR n. m. Instrument pour curer.

CURSEUR n. m. (lat. *cursor*, coureur). *Math.* Petite lame ou pointe qui glisse à volonté dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle ou d'un compas.

CURSIF, IVE adj. Se dit d'une sorte d'écriture courante et rapide : *caractères cursifs*. N. f. : *écrire en cursive*.

CURULE adj. (lat. *curulis*). Se disait d'un siège d'ivoire sur lequel certains magistrats romains avaient seuls le privilège de s'asseoir : *chaise curule*.

CURVILIGNE adj. (lat. *curvus*, *curvi*, courbe, et fr. *ligne*). *Géom.* Se dit d'une figure formée par des lignes courbes.

CUSCUTE n. f. Plante parasite de la famille des convolvulacées.

CUSPIDÉ, E adj. (lat. *cuspis*, *cuspidis*, pointe). *Bot.* Qui se termine en pointe.

CUSTODE n. f. (lat. *custos*, *custodis*, gardien). Rideau qu'on met dans certaines églises à côté du maître-autel; pavillon qui couvre le saint ciboire. N. m. Supérieur de certains couvents.

CUTANÉ, E adj. (lat. *cutis*, peau). *Méd.* Qui appartient à la peau : *maladie cutanée*.

CUTICULE n. f. Petite peau très mince.

CUTTER (*cotre*) n. m. Petit navire de guerre léger, à un seul mât.

CUVAGE n. m. Action de cuver, en parlant du vin.

CUVE n. f. (lat. *cupa*). Grand vaisseau pour la fermentation du raisin, et pour différents usages de l'industrie.

CUVEAU n. m. Petite cuve.

CUVÉE n. f. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve.

CUVELAGE n. m. Revêtement de l'intérieur d'un puits de mine pour prévenir l'éboulement des terres.

CUVELER v. tr. Faire un cuvelage.

CUVER v. int. Fermenter dans la cuve. *Fig.* et tr. *Cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès.

CUVETTE n. f. (dimin. de *cuve*). Vase large, peu profond, qui sert à divers usages; petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre.

CUVIER n. m. Cuve à lessive.

CYANHYDRIQUE (acide). Nom scientifique de l'acide prussique.

CYANIQUE adj. Qui a rapport au cyanogène.

CYANOGÈNE n. m. *Chim.* Gaz composé de carbone et d'azote.

CYANURE n. m. Combinaison du cyanogène avec un corps simple.

CYCLAMEN (*mène*) n. m. Genre de plantes communes, à racines âcres et purgatives.

CYCLE n. m. (gr. *kuklos*, cercle). Période après laquelle les mêmes phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre : *cycle lunaire, cycle solaire.* — Le cycle lunaire est une période de 19 années, au bout de laquelle les phases de la Lune reviennent aux mêmes époques, parce que cet astre se trouve de nouveau, par rapport à la Terre et au Soleil, dans la même position que 19 ans auparavant. On l'appelle aussi *nombre d'or*, parce que les Athéniens, enthousiasmés de cette découverte, due à l'astronome Méton (432 ans av. J.-C.), firent graver en lettres d'or sur des tables de marbre les propriétés du *cycle lunaire.* — Le cycle solaire est une période de 28 ans, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours. L'ère chrétienne ayant commencé la 10e année du cycle solaire, pour trouver le numéro du cycle d'une année, on ajoute 9 au millésime, et l'on divise la somme par 28. *Cycle littéraire.* V. CYCLE (*Part. hist.*).

CYCLIQUE adj. Qui a rapport à un cycle : *année cyclique. Poèmes cycliques,* anciennes poésies grecques ; *poètes cycliques,* anciens poètes grecs.

CYCLOÏDE n. f. (gr. *kuklos*, cercle ; *eidos*, aspect). *Géom.* Courbe engendrée par un point situé sur une circonférence qui roule sur une droite.

CYCLONE n. m. (gr. *kuklos*, cercle). Sorte d'ouragan qui marche en tournoyant avec une extrême rapidité. — L'Académie fait ce mot féminin.

CYCLOPE n. m. (gr. *kuklos*, cercle ; *ôps*, œil). Géant qui n'avait qu'un œil, au milieu du front. V. PART. HIST.

CYCLOPÉEN, ENNE (*pé-in*) adj. Se dit de monuments anciens, vastes et massifs : *construction cyclopéenne.*

CYGNE n. m. (lat. *cycnus*). Gros oiseau aquatique, de l'ordre des palmipèdes, dont l'espèce commune a le plumage d'un blanc éclatant. *Fig.* Grand poète, grand écrivain : *le cygne de Mantoue* (Virgile) ; *le cygne de Cambrai* (Fénelon). *Chant du cygne,* dernier ouvrage d'un beau génie près de s'éteindre.

CYLINDRAGE n. m. Action de cylindrer.

CYLINDRE n. m. (gr. *kulindros* ; de *kulien*, faire rouler). Corps arrondi, long et droit, à bases égales ; gros rouleau de fer ou de pierre, pour aplanir les routes, les allées des jardins ; pièce dans laquelle agit la vapeur pour donner le mouvement au piston d'une machine à vapeur.

CYLINDRER v. tr. Passer au cylindre ou mettre en rouleau.

CYLINDRIQUE adj. Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE n. f. V. CIMAISE.

CYMBALAIRE n. f. Muflier à tiges rampantes qui croît sur les vieux murs.

CYMBALE n. f. (gr. *kumbalon* ; de *kumbos*, objet creux). Chacun des deux disques métalliques égaux que l'on frappe l'un contre l'autre et qui forment un instrument de musique.

CYMBALIER n. m. Celui qui joue des cymbales.

CYME n. f. *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient ensuite irrégulièrement.

CYMRIQUE. V. KYMRIQUE.

CYNANCIE n. f. Espèce d'angine.

CYNÉGÉTIQUE adj. (gr. *kuôn*, chien ; *agô*, je conduis). Qui concerne la chasse.

CYNIPS n. m. Genre d'insectes hyménoptères.

CYNIQUE adj. et n. m. (gr. *kuôn, kunos*, chien). Se dit d'une ancienne secte de philosophes qui affectaient de mépriser les bienséances sociales ; impudent, obscène : *discours cynique.* V. PART. HIST.

CYNIQUEMENT adv. D'une manière cynique.

CYNISME n. m. Doctrine des philosophes cyniques ; impudence, effronterie.

CYNOCÉPHALE n. m. (gr. *kuôn, kunos*, chien ; *kephalê*, tête). Singe dont la tête a quelque ressemblance avec celle du chien.

CYNOGLOSSE n. f. (gr. *kuôn, kunos*, chien ; *glôssa*, langue). *Bot.* Genre de plantes dont les feuilles offrent quelque ressemblance avec une langue de chien.

CYPÉRACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont le souchet est le type.

CYPRÈS (*prè*) n. m. (gr. *kuparissos*). Arbre résineux toujours vert.

CYPRIN n. m. Genre de poissons d'eau douce, dont la carpe est le type.

CYPRIOTE adj. et n. De Chypre.

CYSTIQUE adj. Qui a rapport à la vessie.

CYSTITE n. f. (gr. *kustis*, vessie). *Méd.* Inflammation de la vessie.

CYSTOTOME n. m. (gr. *kustis*, vessie ; *tomê*, incision). Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE n. f. Incision de la vessie.

CYTISE n. m. (lat. *cytisus*). Arbrisseau qui porte des fleurs légumineuses.

CZAPSKA n. m. Coiffure polonaise ; casque du lancier.

CZAR (*gzar*) ou mieux **TSAR** n. m. Titre que porte le souverain de la Russie.

CZARIENNE (*gza*) ou **TSARIENNE** adj. f. Qui a rapport au czar : *Sa Majesté Czarienne.*

CZARINE (*gza*) ou **TSARINE** n. f. Femme du czar, impératrice de Russie.

CZAROWITZ (*gza*) ou **TSAROWITZ** n. m. Fils héritier du czar.

D

D n. m. Quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes. D, chiffre romain, vaut 500.

DA particule qui, jointe par un trait d'union au mot *oui* ou à *nenni*, donne plus de force à l'affirmation ou à la négation. *Fam.*

DA CAPO (loc. ital. qui signifie : *à partir de la tête*). *Mus.* Mot indiquant qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre depuis le commencement.

DACE adj. et n. De la Dacie.

DACTYLE n. m. Pied formé d'une longue et de deux brèves, dans les vers grecs et latins.

DACTYLIQUE adj. Qui tient du dactyle.

DACTYLOLOGIE n. f. (gr. *daktulos*, doigt; *logos*, discours). Art de converser par le moyen des doigts, en usage parmi les sourds-muets. On dit aussi DACTYLOLALIE.

DADA n. m. Cheval, dans le langage des enfants. *Fig. C'est son dada*, c'est son idée favorite. *Fam.*

DADAIS n. m. Niais, nigaud.

DAGUE n. f. Espèce de poignard.

DAGUER v. tr. Frapper de la dague.

DAGUERRÉOTYPAGE n. m. Action de daguerréotyper.

DAGUERRÉOTYPE n. m. (de *Daguerre*, nom de l'inventeur, et du gr. *tupos*, empreinte). Appareil servant à prendre et à fixer les images obtenues dans la chambre noire. V. PHOTOGRAPHIE.

DAGUERRÉOTYPER v. tr. Reproduire l'image au moyen du daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPEUR n. m. Qui fait des dessins, des portraits au daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPIE n. f. Art de daguerréotyper.

DAGUERRIEN, IENNE adj. Exécuté d'après le procédé de Daguerre.

DAGUET n. m. Jeune cerf qui porte son premier bois.

DAHLIA n. m. (de *Dahl*, botaniste suédois). Plante d'ornement qui produit de très belles fleurs; sa fleur même.

DAIGNER v. tr. (lat. *dignari*; de *dignus*, digne). Avoir pour agréable, vouloir bien.

DAIM n. m. (lat. *dama*). Animal du genre cerf.

DAINE n. f. Femelle du daim.

DAIS s. m. Ouvrage de bois en ciel de lit, qui sert de couronnement à un autel, à un trône, etc.; poêle soutenu par des colonnes, sous lequel on porte le saint sacrement dans les processions (*).

DALLAGE n. m. Action de daller; résultat de cette action.

DALLE n. f. Tablette de pierre dure pour paver les trottoirs, les églises, etc.

DALLER v. tr. Paver de dalles.

DALMATE adj. et n. De la Dalmatie.

DALMATIQUE n. f. Vêtement des diacres et des sous-diacres, quand ils officient.

DALOT n. m. Canal pour faire écouler l'eau d'un navire.

DAM (*dan*) n. m. (lat. *damnum*, perte). Préjudice, dommage. *Vieux* en ce sens. *Théol.* Damnation, privation de la vue de Dieu pour les damnés : *peine du dam.*

DAMAS (*ma*) n. m. Étoffe de soie à fleurs, fabriquée à Damas; sabre d'un acier très fin et d'une trempe excellente; sorte de prune originaire de Damas.

DAMASQUINAGE n. m. Art ou action de damasquiner; résultat de cette opération.

DAMASQUINER v. tr. (rad. *damas*). Incruster de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE n. f. Art du damasquineur.

DAMASQUINEUR n. m. Ouvrier qui damasquine.

DAMASQUINURE n. f. Ouvrage damasquiné.

DAMASSÉ n. m. Linge orné de fleurs, de petits dessins, comme le damas. Adj. : *nappe damassée.*

DAMASSER v. tr. Fabriquer une étoffe ou du linge à la façon du damas, avec fleurs ou personnages.

DAMASSURE n. f. Travail du linge damassé.

DAME n. f. (lat. *domina*). Titre donné à toute femme mariée et à certaines religieuses; figure du jeu de cartes; seconde pièce du jeu d'échecs; pièce ronde et plate, de bois ou d'ivoire, pour jouer au trictrac; pion doublé, au jeu de dames.

DAME interj. qui marque l'hésitation, la surprise, etc.

DAME-JEANNE n. f. Grosse bouteille qui sert à garder ou à transporter du vin et d'autres liqueurs. Pl. des *dames-jeannes.*

DAMER v. tr. Doubler un pion, au jeu de dames. *Damer le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui. *Fam.*

DAMERET n. m. Homme qui fait le beau auprès des dames.

DAMIER n. m. Surface plane divisée en cases blanches et noires, pour jouer aux dames ou aux échecs.

DAMNABLE adj. Qui peut attirer la damnation éternelle : *action*, *maxime damnable*.

DAMNABLEMENT adv. D'une manière damnable.

DAMNATION n. f. Condamnation aux peines éternelles ; punition des damnés.

DAMNÉ, E adj. et n. Qui est en enfer. *Souffrir comme un damné*, horriblement ; *âme damnée*, personne a veuglément dévouée à une autre.

DAMNER v. tr. (lat. *damnare*, condamner ; de *damnum*, perte). Condamner à la damnation. **Se damner** v. pr. Attirer sur soi les peines de la damnation. *Fig. Faire damner quelqu'un*, le tourmenter à l'excès.

DAMOISEAU n. m. Autrefois, jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier ; aujourd'hui, jeune homme qui fait le beau et le galant auprès des dames. On a dit aussi DAMOISEL.

DAMOISELLE n. f. Autrefois, fille de qualité.

DANDIN n. m. Homme niais, décontenancé. *Fam.*

DANDINEMENT n. m. Mouvement de celui qui se dandine.

DANDINER v. int. Balancer son corps d'une manière gauche et nonchalante. V. pr. Se balancer avec nonchalance.

DANDY (m. angl.) n. m. Homme élégant, à la mode. Pl. des *dandys*.

DANDYSME n. m. Prétention à l'élégance, au suprême bon ton.

DANGER n. m. Péril, risque.

DANGEREUSEMENT adv. D'une manière dangereuse.

DANGEREUX, EUSE adj. Qui offre du danger.

DANOIS n. m. Chien de chasse à poil ras, originaire du Danemark.

DANOIS, E adj. et n. Du Danemark.

DANS prép. de lieu : *dans la chambre ;* de temps : *dans l'année.* Marque l'état : *être dans l'embarras.*

DANSANT, E adj. Qui excite à la danse : *musique dansante.*

DANSE n. f. Mouvements cadencés du corps, au son des instruments ou de la voix ; air de danse. *Fig.* Correction : *donner une danse. Fam.*

DANSER v. int. Mouvoir le corps en cadence. *Fig. Ne savoir sur quel pied danser*, ne savoir que devenir. V. tr. Exécuter une danse : *danser une polka. Fig. Faire danser quelqu'un*, le malmener.

DANSEUR, EUSE n. Qui danse ; qui aime à danser.

DANTESQUE adj. Qui rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante : *poésie dantesque.*

DANUBIEN, IENNE adj. Du Danube.

DAPHNÉ n. m. Genre de plantes comprenant un grand nombre d'espèces.

DARD n. m. (celt. *dart*, pointe). Hampe de bois armée d'une pointe de fer, qu'on lance à la main (*) ; aiguillon de l'abeille et de certains insectes.

DARDER v. tr. Frapper avec un dard ; lancer avec force. *Fig. : le soleil darde ses rayons.*

DARIOLE n. f. Sorte de pâtisserie.

DARIQUE n. f. Monnaie des anciens Perses, à l'image de Darius.

DARNE n. f. Tranche d'un poisson, comme saumon, alose, etc.

DARSE n. f. *Mar.* Partie d'un port la plus avancée dans la ville.

DARTRE n. f. Nom vulgaire de diverses maladies de la peau.

DARTREUX, EUSE adj. De la nature des dartres : *affection dartreuse.*

DARWINISME n. m. Doctrine du naturaliste Darwin. Le *darwinisme* ne consiste pas simplement dans l'hypothèse transformiste ; de Maillet, Lamarck, Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire avaient déjà développé cette hypothèse. Il consiste dans l'explication rationnelle de la transformation progressive des espèces par la *lutte pour l'existence* et la *sélection naturelle.* Dans la lutte pour l'existence, les individus les plus faibles, les plus mal armés pour l'attaque ou la défense, les moins aptes à se plier aux exigences du milieu disparaissent.

DATAIRE n. m. Officier du Vatican qui préside à la daterie.

DATE n. f. (lat. *datum*, donné). Temps précis où un événement a eu lieu ; chiffre qui l'indique. V. PART. HIST.

DATER v. tr. Mettre la date. V. int. Commencer à compter d'une certaine époque. *Fig. : sa haine date de loin.*



DATERIE n. f. Chancellerie du Vatican, où s'expédient divers actes de cette cour ; office de dataire.

DATIF n. m. Dans les langues qui ont des déclinaisons, cas qui marque l'attribution, la destination.

DATIF, IVE adj. Conféré par voie judiciaire : *tuteur datif, tutelle dative.*

DATISME n. m. Répétition ennuyeuse de synonymes pour exprimer la même idée.

DATTE n. f. Fruit du dattier.

DATTIER n. m. Arbre de la famille des palmiers, qui porte les dattes (*).

DATURA n. m. Plante vénéneuse de la famille des solanées. Le datura le plus remarquable est le *datura stramonium*, plus connu sous le nom de *stramoine*(*).

DAUBE n. f. Manière d'assaisonner certaines viandes ; viande assaisonnée de cette manière.

DAUBER v. tr. Battre à coups de poing. *Fig.* tr. et intr. Parler mal de, railler : *dauber quelqu'un, sur quelqu'un.*

DAUBEUR, EUSE adj. et n. Personne qui aime à dauber, à railler.

DAUBIÈRE n. f. Ustensile pour accommoder une viande en daube.

DAUPHIN n. m. Gros poisson du genre des cétacés (*); constellation boréale.

DAUPHIN n. m. Autrefois, fils aîné du roi de France. V. PART. HIST.

DAUPHINE n. f. Femme du Dauphin de France.

DAUPHINOIS, E adj. et n. Du Dauphiné.

DAURADE n. f. Poisson de mer très estimé. — Ne pas confondre avec la *dorade.*

DAVANTAGE adv. Plus : *je n'en sais pas davantage;* plus longtemps : *ne restez pas davantage.* — Ne dites pas : *davantage de livres, davantage que les autres, davantage estimé, l'homme qu'on admire davantage;* mais dites : *plus de livres, plus que les autres, plus estimé, l'homme qu'on admire le plus.*

DAVIER n. m. Instrument de dentiste.

DE (lat. *de*) prép. qui marque l'origine : *issu de parents pauvres;* la matière : *table de noyer;* l'extraction : *charbon de terre;* la séparation : *éloigné de sa mère;* les qualités personnelles : *homme de génie.* Signifie avec : *saluer de la main;* pendant : *partir de nuit;* touchant : *parlons de cette affaire;* par : *aimé de tous;* depuis : *de Paris à Rome.*

DE, DÉ ou **DÉS** préf. qui marque privation de l'état ou de l'action que comporte le mot auquel il est joint, l'origine ou le commencement de l'action.

DÉ n. m. Petit instrument de métal, creux, pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille; petit solide cube, à faces marquées de points, de un à six, pour jouer (*).

DÉBÂCLAGE ou **DÉBÂCLEMENT** n. m. Action de débâcler.

DÉBÂCLE n. f. Rupture subite des glaces. *Fig.* Renversement de fortune.

DÉBÂCLER v. tr. Ouvrir ; débarrasser : *débâcler un port.* V. int. Se dit d'une rivière au moment du dégel.

DÉBÂCLEUR n. m. Préposé au débâclement.

DÉBAGOULER v. int. Vomir. V. tr. *Fig. : débagouler des injures.*

DÉBAGOULEUR n. m. Celui qui profère toutes sortes d'injures. *Pop.*

DÉBALLAGE n. m. Action de déballer.

DÉBALLER v. tr. (préf. *dé* et *balle*). Défaire une balle, une caisse; en ôter le contenu.

DÉBANDADE n. f. Action de se disperser. **A la débandade** loc. adv. Confusément et sans ordre.

DÉBANDEMENT n. m. Action des troupes qui se débandent.

DÉBANDER v. tr. (préf. *dé* et *bande*). Oter une bande, un bandage; détendre : *débander un arc, un pistolet.* **Se débander** v. pr. Se disperser : *les troupes se débandèrent.*

DÉBANQUER v. tr. Gagner au jeu tout l'argent que le banquier a devant lui.

DÉBAPTISER v. tr. Changer le nom.

DÉBARBOUILLAGE n. m. Action de débarbouiller.

DÉBARBOUILLER v. tr. Nettoyer le visage.

DÉBARCADÈRE n. m. (rad. *débarquer*). Jetée sur la mer ou sur un fleuve, pour le débarquement des marchandises, des voyageurs ; lieu d'arrivée des chemins de fer. Son corrélatif est EMBARCADÈRE.

DÉBARDAGE n. m. Action de débarder.

DÉBARDER v. tr. Tirer le bois des bateaux, des trains.

DÉBARDEUR n. m. Qui débarde.

DÉBARQUÉ n. m. Sorti du navire; descendu de voiture : *un nouveau débarqué.*

DÉBARQUEMENT n. m. Action de débarquer.

DÉBARQUER v. tr. Enlever d'un navire, d'un bateau : *débarquer des marchandises.* V. int. Sortir d'un navire, descendre à terre : *il débarqua à Brest.* N. m. Le moment même du débarquement : *se trouver au débarquer.*

DÉBARRAS n. m. Délivrance de ce qui embarrassait.

DÉBARRASSER v. tr. Enlever ce qui embarrasse; tirer d'embarras.

DÉBARRER v. tr. Oter la barre d'une porte, etc.

DÉBARRICADER v. tr. Oter, enlever des barricades.

DÉBAT n. m. Différend, contestation. Pl. Discussions politiques : *les débats de la Chambre;* partie de l'instruction judi-

ciaire qui est publique, y compris l'audition des témoins, les plaidoiries, etc. : *suivre les débats d'un procès.*

DÉBÂTER v. tr. Oter le bât.

DÉBÂTIR v. tr. Démolir; enlever le bâti d'une couture.

DÉBATTRE v. tr. (préf. *dé* et *battre*). Discuter : *débattre une question.* **Se débattre** v. pr. S'agiter vivement.

DÉBAUCHE n. f. Excès dans le boire; dérèglement dans les mœurs.

DÉBAUCHÉ, E n. Personne livrée à la débauche.

DÉBAUCHER v. tr. (préf. *dé* et vieux fr. *bauche*, lieu de travail). Jeter dans la débauche; corrompre; engager un ouvrier à quitter son patron.

DÉBAUCHEUR, EUSE n. Qui en débauche un autre.

DÉBET (*bè*) n. m. (m. lat. signifiant *il doit*). Ce qui reste dû sur un compte arrêté. Pl. des *débets.*

DÉBILE adj. (lat. *debilis*; de *dehabilis*, non apte). Qui manque de forces, faible : *estomac débile.*

DÉBILEMENT adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT, E adj. et n. Moyen ou remède employé pour affaiblir, comme la diète, la saignée, les boissons émollientes, les bains tièdes, etc.

DÉBILITATION n. f. Affaiblissement accidentel.

DÉBILITÉ n. f. Grande faiblesse, épuisement.

DÉBILITER v. tr. (lat. *debilitare*). Affaiblir : *débiliter l'estomac.*

DÉBINE n. f. État d'une personne qui fait mal ses affaires. *Fam.*

DÉBIT n. m. Vente prompte et facile; vente en détail : *débit de tabac. Com.* Page du grand livre où sont portés les articles fournis, les sommes payées à quelqu'un; manière de débiter le bois suivant l'usage qu'on veut en faire. En ce sens on dit aussi DÉBITAGE. *Fig.* Manière de parler, de réciter : *avoir le débit facile.*

DÉBITANT, E n. Qui vend au détail.

DÉBITER v. tr. Vendre promptement et facilement; détailler; exploiter le bois, le réduire en planches, en madriers, etc.; porter un article au débit d'un compte. *Fig.* Réciter, déclamer : *débiter un rôle*; dire : *débiter des mensonges.*

DÉBITEUR, EUSE n. Qui dit, qui raconte : *débiteur de nouvelles.*

DÉBITEUR, TRICE n. (lat. *debitor, debitrix*; de *debeo*, je dois). Personne qui doit, par opposition à CRÉANCIER. Adj. *Compte débiteur*, qui se trouve au débit.

DÉBLAI n. m. Enlèvement de terres pour niveler ou baisser le sol. Pl. les terres elles-mêmes.

DÉBLAIEMENT ou **DÉBLAYEMENT** n. m. Action de déblayer.

DÉBLATÉRATION n. f. Action de déblatérer.

DÉBLATÉRER v. int. (lat. *deblaterare*, bavarder). Parler avec violence contre quelqu'un. *Fam.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉBLAYER v. tr. Débarrasser : *déblayer une cour.*

DÉBLOCAGE n. m. Action de débloquer. *Impr.* : *le déblocage des lettres.*

DÉBLOQUER v. tr. Obliger l'ennemi à lever un blocus. *Impr.* Remplacer les lettres bloquées par celles qui conviennent.

DÉBOIRE n. m. Mauvais goût qui reste d'une liqueur après l'avoir bue. *Fig.* Chagrin, dégoût, mortification : *éprouver des déboires.*

DÉBOISEMENT n. m. Action de déboiser; le résultat.

DÉBOISER v. tr. Arracher les bois d'un terrain pour le convertir en terres labourables, en vignes, en prairies, etc.

DÉBOÎTEMENT n. m. Déplacement d'un os; luxation.

DÉBOÎTER v. tr. Disloquer, ôter de sa place.

DÉBONDER v. tr. Oter la bonde.

DÉBONDONNEMENT n. m. Action de débondonner.

DÉBONDONNER v. tr. Oter le bondon.

DÉBONNAIRE adj. Doux jusqu'à la faiblesse : *père débonnaire.*

DÉBONNAIREMENT adv. Avec une bonté qui tient de la faiblesse.

DÉBONNAIRETÉ n. f. Bonté excessive. *Vieux.*

DÉBORD n. m. Ecoulement considérable : *débord d'humeurs*; partie d'une pièce de monnaie en dehors du cordon de la légende.

DÉBORDEMENT n. m. Action d'une rivière qui sort de son lit; écoulement subit et abondant d'humeurs; irruption armée : *le débordement des Barbares. Fig.* Excès, débauche : *scandaleux débordement.*

DÉBORDER v. int. Dépasser les bords : *la rivière a débordé* ou *est débordée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. V. tr. Oter la bordure; aller au delà.

DÉBOTTER v. tr. Tirer les bottes à quelqu'un. N. m. L'instant où l'on ôte les bottes, le moment de l'arrivée : *se trouver au débotter* ou *débotté.*

DÉBOUCHÉ n. m. Extrémité d'un défilé. *Fig.* Placement de marchandises.

DÉBOUCHEMENT n. m. Action de déboucher; passage d'un endroit resserré dans un lieu plus ouvert.

DÉBOUCHER v. tr. Oter ce qui bouche : *déboucher une bouteille.* V. int. Se jeter dans, en parlant d'un fleuve, d'une rivière, etc.

DÉBOUCLER v. tr. Dégager l'ardillon d'une boucle; défaire des boucles de cheveux, etc.

DÉBOUILLI ou **DÉBOUILLISSAGE** n. m. Action de soumettre à l'effet de l'eau bouillante.

DÉBOUQUEMENT n. m. Canal, détroit, passage entre deux îles.

DÉBOUQUER v. int. Sortir d'un détroit, d'un canal.

DÉBOURBER v. tr. Oter la bourbe; tirer de la bourbe.

DÉBOURRER v. tr. Oter la bourre.

DÉBOURS n. m. Argent avancé.

DÉBOURSÉ n. m. Argent payé pour frais, pour avances.

DÉBOURSEMENT n. m. Action de débourser.

DÉBOURSER v. tr. Tirer de sa bourse, de sa caisse, pour faire un payement.

DEBOUT adv. (préf. *de* et *bout*). Sur pied, sur les pieds. *Mar. Avoir le vent debout*, tout à fait contraire à la direction qu'on veut suivre. Interj. *Debout!* il est temps de se lever.

DÉBOUTÉ n. m. *Prat.* Rejet d'une demande faite en justice.

DÉBOUTER v. tr. *Prat.* Déclarer par arrêt une personne déchue de sa demande en justice.

DÉBOUTONNER v. tr. Détacher des boutons de leurs boutonnières; ôter le bouton d'un fleuret. **Se déboutonner** v. pr. Détacher ses boutons. *Fig.* Dire tout ce qu'on pense. *Fam.*

DÉBRAILLÉ, E adj. Personne dont les vêtements sont en désordre. N. m. Mise trop négligée

DÉBRAILLER (SE) v. pr. (préf. *de* et *braie*). Se découvrir la poitrine.

DÉBREDOUILLER v. tr. Au jeu de trictrac, empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple.

DÉBRIDEMENT n. m. Action de débrider.

DÉBRIDER v. tr. Oter la bride à une bête de somme. *Chir.* Enlever les filaments qui peuvent étrangler un organe. **Sans débrider**, sans interruption.

DÉBRIS n. m. (préf. *dé* et *bris*). Restes d'une chose brisée, détruite en grande partie. Pl. Restes d'un repas

DÉBROCHER v. tr. Retirer de la broche.

DÉBROUILLEMENT n. m. Action de débrouiller.

DÉBROUILLER v. tr. Démêler; remettre en ordre. *Fig.* Eclaircir : *débrouiller une intrigue.*

DÉBRUTIR v. tr. Dégrossir, surtout en parlant des glaces, des diamants, du marbre.

DÉBRUTISSEMENT n. m. Action de débrutir.

DÉBUCHER v. int. (autre forme de *déboucher*). Sortir du bois, en parlant d'une bête fauve. V. tr. Faire débucher. N. m. Moment où la bête débuche; son du cor pour en avertir.

DÉBUSQUEMENT n. m. Action de débusquer.

DÉBUSQUER v. tr. Chasser quelqu'un d'un poste avantageux.

DÉBUT n. m. (préf. *dé* et *but*). Premier coup à certains jeux. *Fig.* Premiers pas dans une carrière; commencement d'une affaire, d'un discours.

DÉBUTANT, E adj. et n. Qui débute dans une carrière, surtout en parlant du théâtre.

DÉBUTER v. int. Jouer le premier à certains jeux; faire les premiers pas dans une carrière, les premières démarches dans une entreprise; jouer la première fois ou à titre d'essai sur un théâtre. V. tr. *Jeu.* Oter du but.

DÉCA (gr. *deka*, dix) préfixe qui indique la multiplication par dix dans les noms des nouvelles mesures.

DEÇÀ prép. De ce côté-ci. **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. **Par deçà, en deçà** loc. adv. et prép. De ce côté-ci.

DÉCACHETAGE n. m. Action de décacheter, en parlant des lettres.

DÉCACHETER v. tr. Ouvrir ce qui est cacheté. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉCADE n. f. Espace de dix jours, dans le calendrier républicain; partie d'un ouvrage composé de dix chapitres ou livres.

DÉCADENCE n. f. (lat. *decadentia*; de *cadere*, tomber). Commencement de la ruine. Ne s'emploie qu'au figuré : *la décadence des mœurs, d'un empire.*

DÉCADI n. m. Dixième jour de la décade dans l'année républicaine.

DÉCAÈDRE n. m. (préf. *déca* et gr. *edra*, face). Solide à dix bases ou faces.

DÉCAGONE n. m. (préf. *déca* et gr. *gônia*, angle). Figure à dix angles et dix côtés.

DÉCAGRAMME n. m. Poids de dix grammes.

DÉCAISSER v. tr. Tirer d'une caisse : *décaisser un oranger.*

DÉCALER v. tr. Enlever les cales.

DÉCALITRE n. m. Mesure de dix litres.

DÉCALOGUE n. m. (gr. *deka*, dix; *logos*, discours). Les dix commandements de la loi donnés à Moïse sur le mont Sinaï.

DÉCALOTTER v. tr. Oter la calotte, le dessus de.

DÉCALQUE n. m. Action de décalquer; résultat de cette action.

DÉCALQUER v. tr. Reporter le calque d'un dessin, d'un tableau sur une toile, sur une planche de cuivre, etc.

DÉCAMÉRON n. m. (gr. *deka* dix;

émera, jour). Récit d'événements arrivés dans l'espace de dix jours.

DÉCAMÈTRE n. m. Mesure de longueur de dix mètres.

DÉCAMPEMENT n. m. Action de décamper.

DÉCAMPER v. int. Lever le camp. *Fig.* Se retirer précipitamment, s'enfuir. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉCANAL, E adj. Qui a rapport au décanat.

DÉCANAT n. m. Dignité de doyen.

DÉCANTATION n. f. ou **DÉCANTAGE** n. m. Action de décanter.

DÉCANTER v. tr. (lat. *de*, hors de; *canthus*, goulot d'un vase). Transvaser doucement un liquide qui a fait un dépôt.

DÉCANTEUR n. m. Appareil qui sert à opérer la décantation.

DÉCAPAGE n. m. Action de décaper.

DÉCAPER v. tr. Nettoyer superficiellement, en parlant d'un métal.

DÉCAPITATION n. f. Action de décapiter.

DÉCAPITER v. tr. (préf. *dé*, et lat. *caput*, *capitis*, tête). Trancher la tête en exécution d'une sentence.

DÉCAPODES n. m. pl. (préf. *déca* et gr. *pous*, *podos*, pied). Famille de crustacés caractérisés par cinq paires de pattes, comme les écrevisses. S. : *un décapode*.

DÉCARÊMER (SE) v. pr. Se régaler de viande après le carême.

DÉCARRELAGE n. m. Action de décarreler.

DÉCARRELER v. tr. Oter les carreaux d'un plancher. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉCASTÈRE n. m. Mesure de dix stères, ou dix mètres cubes.

DÉCASYLLABE ou **DÉCASYLLABIQUE** adj. Qui a dix syllabes, dix pieds, en parlant des vers :
Maî-tre-cor-beau-sur-un-ar-bre-per-ché.

DÉCATIR v. tr. Oter l'apprêt d'une étoffe.

DÉCATISSAGE n. m. Action de décatir; son effet.

DÉCATISSEUR n. m. Qui fait le décatissage.

DÉCAVER v. tr. Gagner toute la cave d'un joueur à la bouillotte.

DÉCÉDÉ, E n. Personne décédée.

DÉCÉDER v. int. (lat. *decedere*, s'en aller). Mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER. Prend toujours l'auxiliaire *être*.

DÉCÈLEMENT n. m. Action de déceler.

DÉCELER v. tr. Découvrir ce qui était caché : *Son embarras décèle sa faute.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉCEMBRE n. m. (lat. *december*; de *decem*, dix). Dernier mois de l'année, ainsi nommé parce qu'il était le dixième de l'année romaine.

DÉCEMMENT adv. D'une manière décente.

DÉCEMVIR (*cème*) n. m. (lat. *decem*, dix; *vir*, homme). Un des dix magistrats créés temporairement dans l'ancienne Rome. V. PART. HIST.

DÉCEMVIRAL, E, AUX (*cème*) adj. Qui appartient aux décemvirs : *autorité décemvirale*.

DÉCEMVIRAT (*cème*) n. m. Dignité de décemvir; sa durée.

DÉCENCE n. f. Honnêteté extérieure, bienséance.

DÉCENNAL, E, AUX adj. (lat. *decem*, dix; *annus*, année). Qui dure dix ans : *magistrature décennale*; qui revient tous les dix ans : *fête décennale*, *jeux décennaux*.

DÉCENT, E adj. (lat. *decens*; de *decet*, il convient). Conforme à la décence : *conduite décente*.

DÉCENTRALISATEUR, TRICE adj. Qui concerne la décentralisation.

DÉCENTRALISATION n. f. Action de décentraliser.

DÉCENTRALISER v. tr. Faire que les différentes parties d'un empire soient plus indépendantes du pouvoir central, pour la gestion de leurs intérêts.

DÉCEPTION n. f. (lat. *deceptio*; de *decipere*, tromper). Désappointement.

DÉCERCLER v. tr. Enlever les cercles.

DÉCERNER v. tr. (lat. *decernere*). Ordonner juridiquement : *décerner des peines*; accorder : *décerner un prix*, *des récompenses*.

DÉCÈS n. m. (lat. *decessus*, départ). Mort naturelle, en parlant de l'homme.

DÉCEVABLE adj. Facile à tromper.

DÉCEVANT, E adj. Qui abuse, qui séduit : *espoir*, *charme décevant*.

DÉCEVOIR v. tr. (lat. *decipere*; de *capere*, saisir). Abuser, tromper.

DÉCHAÎNEMENT n. m. Emportement extrême : *le déchaînement des passions*, *des vents*.

DÉCHAÎNER v. tr. (préf. *dé* et *chaîne*). Détacher de la chaîne : *déchaîner un chien*. *Fig.* Exciter, irriter : *déchaîner les passions*. **Se déchaîner** v. pr. S'emporter avec violence contre; souffler violemment, en parlant des vents.

DÉCHANTER v. int. Changer de ton, rabattre de ses prétentions : *je le ferai déchanter*. *Fam.*

DÉCHAPERONNER v. tr. Enlever le chaperon d'un oiseau de proie dressé

pour le vol. *Déchaperonner un mur*, en enlever le chaperon.

DÉCHARGE n. f. Action d'enlever la charge; action de décharger simultanément plusieurs armes à feu; acte par lequel on tient quitte d'une obligation. *Témoin à décharge*, qui dépose en faveur d'un accusé. *Fig.* Soulagement : *c'est une décharge pour l'État.*

DÉCHARGEMENT n. m. Action de décharger un navire, un bateau, etc.

DÉCHARGER v. tr. Oter la charge. *Fig.* Soulager : *décharger l'estomac*; diminuer l'impôt : *décharger les contribuables*; dispenser : *décharger d'un devoir*; faire feu : *décharger un coup de fusil*; asséner : *décharger un coup de bâton*; donner cours à : *décharger sa bile*. V. pr. Se jeter dans : *la Loire se décharge dans l'océan Atlantique.*

DÉCHARGEUR n. m. Qui décharge des marchandises.

DÉCHARNÉ, E adj. Très maigre.

DÉCHARNER v. tr. (préf. *dé* et *chair*). Oter les chairs; amaigrir : *sa maladie l'a décharné.*

DÉCHAUMER v. tr. Enterrer, avec la bêche et la charrue, ce qui reste de chaume après la moisson.

DÉCHAUSSAGE ou **DÉCHAUSSEMENT** n. m. Action de déchausser.

DÉCHAUSSER v. tr. Oter à quelqu'un sa chaussure; dépouiller par le pied ou la base : *déchausser un arbre, un mur. Déchausser les dents*, les découvrir vers la racine.

DÉCHAUSSOIR n. m. Instrument de chirurgie pour déchausser les dents.

DÉCHAUX adj. m. Se dit des carmes qui ne portent point de bas et n'ont que des sandales.

DÉCHÉANCE n. f. Perte d'un droit, de la royauté; chute, d' grâce.

DÉCHET n. m. Diminution en quantité ou en valeur.

DÉCHEVELER v. tr. Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

DÉCHIFFRABLE adj. Que l'on peut déchiffrer : *écriture déchiffrable.*

DÉCHIFFREMENT n. m. Action de déchiffrer : *déchiffrement d'un manuscrit.*

DÉCHIFFRER v. tr. (préf. *de* et *chiffre*). Expliquer ce qui est écrit en chiffres : *déchiffrer une dépêche*; lire ce qui est mal écrit; lire de la musique à première vue : *déchiffrer une romance.*

DÉCHIFFREUR n. m. Qui excelle à déchiffrer.

DÉCHIQUETER v. tr. Couper par taillades et par petites parties : *déchiqueter la peau, la chair*, etc. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉCHIQUETURE n. f. Taillade faite dans une étoffe.

DÉCHIRAGE n. m. Dépècement d'un bateau, d'un train.

DÉCHIRANT, E adj. Qui navre, déchire le cœur : *cris, adieux déchirants.*

DÉCHIREMENT n. m. Action de déchirer. *Peu usité. Fig. Déchirement d'entrailles*, coliques violentes; *déchirement de cœur*, grand chagrin, extrême affliction. Pl. Troubles, discordes : *déchirements d'État.*

DÉCHIRER v. tr. (all. *scheren*, couper). Rompre, mettre en pièces sans se servir d'un instrument tranchant. *Fig.* Navrer, tourmenter : *déchirer l'âme*; diffamer : *déchirer son prochain*; causer une vive douleur : *déchirer les entrailles.*

DÉCHIRURE n. f. Rupture faite en déchirant.

DÉCHOIR v. int. (préf. *dé* et *choir* — *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Point d'imparfait. *Je déchus, nous déchûmes. Je décherrai, nous décherrons. Je décherrais, nous décherrions. Que je déchoie, que nous déchoyions. Que je déchusse. Que nous déchussions.* Point de participe présent. *Déchu, e*). Tomber dans un état moins brillant : *déchoir de son rang, déchoir dans l'estime*; diminuer peu à peu : *son crédit déchoit.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉCHOUER v. tr. Remettre à flot un bâtiment échoué.

DÉCHU, E adj. Abaissé, tombé : *ange déchu.*

DÉCI préfixe qui sert à désigner une unité dix fois plus petite que l'unité principale, dans le système métrique.

DÉCIARE n. m. Dixième partie d'un are (10 mètres carrés).

DÉCIDÉ, E adj. Déterminé, bien prononcé : *caractère, goût décidé.*

DÉCIDÉMENT adv. D'une manière décidée.

DÉCIDER v. tr. Porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée, terminer : *décider un différend, une question*; déterminer : *décider quelqu'un à partir.* V. int. Disposer en maître : *décider de la paix.*

DÉCIGRAMME n. m. Dixième partie du gramme.

DÉCILITRE n. m. Dixième partie du litre.

DÉCIMABLE adj. Sujet à la dîme.

DÉCIMAL, E, AUX adj. (lat. *decimalis*; de *decem*, dix). Qui a pour base le nombre dix; composé de dixièmes, de centièmes, de millièmes : *nombre décimal, fraction décimale.* N. f. : *séparer les décimales d'un produit.*

DÉCIMATEUR n. m. Celui qui avait le droit de lever la dîme.

DÉCIMATION n. f. Action de décimer.

DÉCIME n. m. (lat. *decimus*, dixième). Dixième partie du franc.

DÉCIMER v. tr. (lat. *decimus*, dixième). Faire périr une personne sur dix, d'après le sort. *Fig.* Faire périr un grand nombre de personnes : *le choléra a décimé l'armée.*

DÉCIMÈTRE n. m. Dixième partie du mètre.

DÉCIMO adv. (m. lat.). Dixièmement.

DÉCINTRAGE ou **DÉCINTREMENT** n. m. Action de décintrer.

DÉCINTRER v. tr. Oter les cintres d'une arche, d'une voûte.

DÉCISIF, IVE adj. Qui décide : *combat décisif, raison décisive;* hardi, tranchant : *ton décisif.*

DÉCISION n. f. (lat. *decisio;* de *decidere*, décider). Action de décider : *prendre une décision;* résolution, courage : *montrer de la décision.*

DÉCISIVEMENT adv. D'une manière décisive.

DÉCISOIRE adj. Décisif. *Serment décisoire*, qui termine ou doit terminer le différend.

DÉCISTÈRE n. m. Dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR n. m. Qui récite en public. *Fig.* Orateur, écrivain emphatique. Adj. Emphatique, ampoulé : *ton déclamateur.*

DÉCLAMATION n. f. Art, action, manière de déclamer : *Fig.* Emploi d'expressions pompeuses : *tomber dans la déclamation.*

DÉCLAMATOIRE adj. Qui ne renferme que de vaines déclamations : *style déclamatoire.*

DÉCLAMER v. tr. (lat. *declamare;* de *clamor*, cri). Réciter à haute voix avec le ton et les gestes convenables. V. int. Parler avec chaleur contre quelqu'un ou quelque chose : *déclamer contre le vice;* réciter, débiter d'un ton emphatique.

DÉCLARATIF, IVE adj. Qui contient déclaration : *titre déclaratif.*

DÉCLARATION n. f. Action de déclarer : *déclaration de guerre;* énumération : *déclaration de biens.* V. PART. HIST.

DÉCLARATOIRE adj. *Prat.* Qui déclare juridiquement : *acte déclaratoire.*

DÉCLARER v. tr. (lat. *declarare;* de *clarus*, évident). Faire connaître : *déclarer ses intentions;* signifier par un acte solennel : *déclarer la guerre;* nommer : *déclarer ses complices.*

DÉCLASSÉ, E adj. et n. Qui est déchu de sa position sociale, qui en est sorti : *c'est un déclassé.*

DÉCLASSEMENT n. m. Action de déclasser.

DÉCLASSER v. tr. Arracher à son milieu naturel ; rayer du rôle de l'inscription maritime..

DÉCLIC (*klik*) n. m. Mécanisme à simple crochet qui, étant en position, suspend le mouvement d'une machine.

DÉCLIMATER v. tr. Changer de climat une personne, un animal, une plante.

DÉCLIN n. m. État d'une chose qui arrive à sa fin : *déclin du jour, de la vie.*

DÉCLINABLE adj. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON n. f. *Gram.* Suite de formes que prennent les noms, dans certaines langues, en passant par tous les cas. *Astr.* Distance d'un astre à l'équateur céleste ; angle que l'aiguille aimantée décrit, à l'est ou à l'ouest, par rapport à la méridienne.

DÉCLINANT, E adj. Qui décline, s'affaiblit : *puissance déclinante.*

DÉCLINATOIRE n. m. *Jurisp.* Acte par lequel un défenseur se refuse à comparaître devant une juridiction, dont il décline, conteste la compétence. Adj. : *fins, exceptions déclinatoires.*

DÉCLINER v. int. (lat. *declinare*). Déchoir, pencher vers sa fin ; s'éloigner de la méridienne, en parlant de l'aiguille aimantée ; s'éloigner de l'équateur céleste, en parlant d'un astre. V. tr. Refuser : *décliner un honneur. Gram.* Faire passer un nom par tous ses cas. *Pal.* Ne pas reconnaître : *décliner la compétence d'un tribunal. Fig. Décliner son nom*, se nommer.

DÉCLIVE adj. (lat. *declivis*). Qui va en pente : *terrain déclive.*

DÉCLIVITÉ n. f. État de ce qui est en pente : *la déclivité d'un terrain.*

DÉCLORE v. tr. Enlever la clôture.

DÉCLOUER v. tr. Défaire, détacher ce qui était cloué.

DÉCOCHEMENT n. m. Action de décocher.

DÉCOCHER v. tr. (préf. *dé* et *coche*, entaille). Lancer avec un arc ou un appareil analogue : *décocher une flèche. Fig. : décocher une épigramme, un trait de satire*, etc.

DÉCOCTION n. f. (lat. *decoquere, decoctum*, faire cuire). Breuvage médicinal composé de drogues ou de plantes bouillies.

DÉCOIFFER v. tr Défaire la coiffure ; déranger les cheveux.

DÉCOLLATION n. f. Action de couper la tête : *la décollation de saint Jean-Baptiste.*

DÉCOLLEMENT n. m. Action de décoller, de se décoller.

DÉCOLLER v. tr. (préf. *dé* et *colle*). Détacher ce qui était collé.

DÉCOLLER v. tr. (préf. *dé* et lat. *collum*, cou). Couper le cou, trancher la tête.

DÉCOLLETAGE n. m. Manière de décolleter une robe.

DÉCOLLETER v. tr. Découvrir le cou, la gorge, les épaules. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉCOLORATION n. f. Perte de la couleur naturelle.

DÉCOLORÉ, E adj. Qui a perdu sa couleur. *Fig. Style décoloré*, sans vigueur.

DÉCOLORER v. tr. Altérer, effacer la couleur.

DÉCOMBRER v. tr. Oter les décombres.

DÉCOMBRES n. m. pl. Débris d'un édifice démoli ou renversé.

DÉCOMMANDER v. tr. Contremander une commande.

DÉCOMPLÉTER v. tr. Rendre incomplet. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉCOMPOSABLE adj. Qui peut être décomposé.

DÉCOMPOSÉ, E adj. Altéré : *visage décomposé.*

DÉCOMPOSER v. tr. Séparer en ses éléments : *décomposer l'eau;* corrompre : *la chaleur décompose les viandes.*

DÉCOMPOSITION n. f. Résolution d'un corps en ses principes; dérangement de l'aspect habituel : *décomposition des traits;* altération ordinairement suivie de putréfaction.

DÉCOMPTE n. m. Déduction à faire sur un compte que l'on solde.

DÉCOMPTER v. tr. Rabattre d'une somme. V. int. Rabattre de l'opinion, de l'espoir qu'on avait.

DÉCONCERTEMENT n. m. Action de déconcerter; son résultat.

DÉCONCERTER v. tr. (préf. *dé* et *concert*). Rompre les mesures prises par quelqu'un; interdire, embarrasser : *cette réponse le déconcerta.*

DÉCONFIRE v. tr. (se conjugue comme *confire*). Défaire entièrement dans une bataille.

DÉCONFIT, E adj. Interdit, décontenancé.

DÉCONFITURE n. f. Ruine, banqueroute : *la déconfiture d'un commerçant.*

DÉCONFORTER v. tr. Décourager.

DÉCONSEILLER v. tr. Dissuader.

DÉCONSIDÉRATION n. f. Perte de la considération.

DÉCONSIDÉRÉ, E adj. Qui a perdu la considération, l'estime.

DÉCONSIDÉRER v. tr. Faire perdre la considération, l'estime.—Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉCONTENANCER v. tr. Faire perdre contenance à quelqu'un.

DÉCONVENUE n. f. Mauvais résultat, malheur.

DÉCOR n. m. (lat. *decor*, beauté). Ce qui sert à décorer. Pl. Décorations d'un théâtre.

DÉCORATEUR n. m. Dont la profession est de confectionner des décors, ou de se charger des décorations pour théâtres, fêtes publiques, etc.

DÉCORATIF, IVE adj. Qui a rapport, qui est propre à la décoration : *art, talent décoratif.*

DÉCORATION n. f. Embellissement, ornement; représentation du lieu où se passe l'action au théâtre; marque d'honneur; signe distinctif d'un ordre de chevalerie (*).

DÉCORDER v. tr. Détortiller une corde.

DÉCORÉ adj. et n. m. Qui porte une décoration.

DÉCORER v. tr. (lat. *decorare*; de *decus*, ornement). Orner, parer; honorer d'une décoration.

DÉCORNER v. tr. Enlever les cornes.

DÉCORTICATION n. f. Action d'écorcer des arbres, des branches, etc.

DÉCORTIQUER v. tr. (préf. *dé* et lat. *cortex, corticis*, écorce). Enlever l'écorce, l'enveloppe, en parlant des arbres, du grain, etc.

DÉCORUM (*rome*) n. m. (m. lat.). Bienséance : *garder le décorum.*

DÉCOUCHER v. int. Coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE v. tr. (se conjugue comme *coudre*). Défaire ce qui était cousu. V. int. *En découdre*, en venir aux mains : *l'ennemi s'avance, nous allons en découdre. Fam.*

DÉCOULEMENT n. m. Flux de ce qui coule peu à peu.

DÉCOULER v. int. Couler peu à peu. *Fig.* Dériver : *une conséquence découle des principes.*

DÉCOUPAGE n. m. Action de découper.

DÉCOUPER v. tr. Couper par morceaux, et le plus souvent avec art : *découper une volaille;* détacher une figure d'un fond : *découper une image.*

DÉCOUPEUR, EUSE n. Qui découpe.

DÉCOUPLÉ, E adj. Leste et bien pris : *jeune homme bien découplé.*

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER** n. m. Action de détacher des chiens couplés pour la chasse.

DÉCOUPLER v. tr. (préf. *dé* et *couple*). Détacher des chiens qui étaient attachés deux à deux.

DÉCOUPOIR n. m. Instrument pour découper, pour faire des découpures.

DÉCOUPURE n. f. Taillade faite à de la toile, à du papier, pour ornement; la chose découpée.

DÉCOURAGEANT, E adj. Qui est de nature à décourager.

DÉCOURAGEMENT n. m. Perte de courage; abattement.

DÉCOURAGER v. tr. (préf. priv. *dé* et *courage*). Abattre le courage : *cette nouvelle l'a découragé.*

DÉCOURONNEMENT n. m. Action

de découronner; état d'un arbre découronné.

DÉCOURONNER v. tr. Priver de la couronne; dépouiller un arbre des branches supérieures.

DÉCOURS n. m. Décroissance de la lune; déclin d'une maladie.

DÉCOUSU, E adj. et n. m. Qui n'a pas de liaison : *style décousu, le décousu de son langage.*

DÉCOUSURE n. f. Endroit décousu.

DÉCOUVERT, E adj. Qui n'est pas couvert : *tête découverte. Pays découvert*, peu boisé. **A découvert** loc. adv. Sans que rien protège, garantisse : *combattre à découvert.*

DÉCOUVERT n. m. Ce qu'un joueur à la Bourse perd au delà des valeurs données en garantie.

DÉCOUVERTE n. f. Action de découvrir ce qui était inconnu : *la découverte de l'Amérique;* l'objet découvert lui-même.

DÉCOUVRIR v. tr. (préf. *dé* et *couvrir*). Oter ce qui couvrait; dégarnir un pays de troupes; trouver ce qui était inconnu, caché : *découvrir un trésor;* commencer à apercevoir; faire une découverte dans les sciences, les arts. *Fig.* Révéler ou apprendre : *découvrir un secret.* **Se découvrir** v. pr. Oter son chapeau. *Fig.* Déclarer sa pensée. *Escr.* Donner trop de prise à son adversaire.

DÉCRASSEMENT n. m. Action de décrasser.

DÉCRASSER v. tr. Oter la crasse.

DÉCRÉDITEMENT n. m. Action de décréditer.

DÉCRÉDITER v. tr. (préf. priv. *dé* et *crédit*). Porter atteinte à la considération, à l'honneur de quelqu'un.

DÉCRÉPIR v. tr. Enlever le crépi.

DÉCRÉPISSAGE n. m. Action de décrépir.

DÉCRÉPIT, E adj. Vieux et cassé : *vieillard décrépit.*

DÉCRÉPITATION n. f. Pétillement du sel dans le feu.

DÉCRÉPITER v. int. Pétiller, faire du bruit en brûlant.

DÉCRÉPITUDE n. f. Vieillesse extrême, qui suit la caducité.

DECRESCENDO (*décrés-cin*) n. m. (m. ital.). *Mus.* Diminution progressive de l'intensité des sons. Adv. : *chanter decrescendo.*

DÉCRET n. m. (lat. *decretum;* de *decernere*, décider). Décision souveraine sur un objet particulier; volonté : *les décrets de Dieu.*

DÉCRÉTALE n. f. Lettre des anciens papes, réglant quelque point en litige.

DÉCRÉTER v. tr. (rad. *décret*). Ordonner, régler par un décret : *décréter une vente. Décréter quelqu'un de prise de corps*, lancer un décret contre lui. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉCRI n. m. Dépréciation d'une monnaie ou d'une marchandise. *Fig.* Perte de réputation : *tomber dans le décri public.*

DÉCRIER v. tr. (préf. *dé* et *cri*). Déprécier, en parlant d'une personne ou d'une chose.

DÉCRIRE v. tr. (lat. *describere*). Représenter, dépeindre par le discours. *Géom.* Tracer : *décrire une ellipse.*

DÉCROCHEMENT n. m. Action de décrocher.

DÉCROCHER v. tr. (préf. priv. *dé* et *croc*). Détacher ce qui était accroché.

DÉCROISER v. tr. Décroiser ce qui était croisé : *décroiser les jambes.*

DÉCROISSEMENT n. m. ou **DÉCROISSANCE** n. f. Action de décroître.

DÉCROÎT n. m. Décroissance de la lune, lorsqu'elle est dans son dernier quartier.

DÉCROÎTRE v. int. (préf. priv. *dé* et *croître*). Diminuer : *les eaux décroissent.* — *Les eaux ont décru* ou *sont décrues*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DÉCROTTAGE n. m. Action de décrotter.

DÉCROTTER v. tr. Oter la crotte.

DÉCROTTEUR n. m. Dont le métier est de décrotter, de cirer les chaussures.

DÉCROTTOIR n. m. Lame de fer à l'entrée d'un appartement pour ôter la boue des chaussures.

DÉCROTTOIRE n. f. Brosse pour décrotter.

DÉCRUE n. f. Action de décroître, en parlant des eaux; quantité dont elles ont décru.

DÉCRUER v. tr. Lessiver du fil ou de la soie, pour les préparer à la teinture.

DÉCRÛMENT n. m. Action de décruer.

DÉCRUSAGE ou **DÉCRUSEMENT** n. m. Action de décruser.

DÉCRUSER v. tr. Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie.

DÉÇU, E adj. Trompé; non réalisé : *espoir déçu.*

DÉCULOTTER v. tr. Oter la culotte, le pantalon. *Fam.*

DÉCUPLE adj. et n. m. (lat. *decuplum;* de *decem*, dix). Dix fois aussi grand.

DÉCUPLEMENT n. m. Action de décupler.

DÉCUPLER v. tr. Rendre dix fois aussi grand.

DÉCURIE n. f. (lat. *decuria;* de *decem*, dix). Troupe de dix soldats ou de dix citoyens, chez les Romains.

DÉCURION n. m. Chef d'une décurie.

DÉCUVAGE n. m. ou **DÉCUVAISON** n. f. Action de transvaser le vin de la cuve dans les tonneaux.

DÉCUVER v. tr. Opérer le décuvage.

DÉDAIGNER v. tr. Traiter ou regarder avec hauteur, avec dédain; négliger comme indigne de soi.

DÉDAIGNEUSEMENT adv. D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE adj. Qui marque du dédain : *regard dédaigneux*.

DÉDAIN n. m. (préf. priv. *dé* et lat. *dignus*, digne). Mépris exprimé par l'air, le ton, le maintien.

DÉDALE n. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare. V. PART. HIST. *Fig.* Chose obscure et embrouillée : *le dédale des lois*.

DÉDAMER v. intr. Au jeu de dames, déplacer une dame de la case qu'elle occupe sur le rang le plus proche de l'adversaire : *dédamer une dame*.

DÉDAMNER v. tr. Faire cesser la damnation. Adj. *Dédamné, e*.

DEDANS adv. Dans l'intérieur. Loc. adv. **Là dedans,** dans ce lieu; **en dedans, au dedans,** à l'intérieur. N. m. Partie intérieure d'une chose. — Les adverbes *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, ne doivent jamais être suivis d'un complément, à moins qu'ils ne soient précédés de l'une des prépositions *de*, *par*, ou qu'ils ne soient opposés deux à deux. Ne dites donc pas : *les sentiments cachés dedans son cœur*, mais *dans son cœur*. Au contraire on peut dire : *par dedans la ville, de dessus la table, dessus et dessous le plancher*.

DÉDICACE n. f. Consécration d'une église; fête annuelle qui a lieu en mémoire de cette consécration. *Fig. Dédicace d'un livre*, hommage que l'auteur en fait à quelqu'un.

DÉDICATOIRE adj. Qui contient la dédicace d'un livre : *épître dédicatoire*.

DÉDIER v. tr. (lat. *dedicare;* de *dicare*, consacrer). Consacrer au culte divin; faire hommage d'un livre.

DÉDIRE v. tr. (se conjugue comme *médire*). Désavouer quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit pour nous. **Se dédire** v. pr. Se rétracter, ne pas tenir sa parole.

DÉDIT n. m. Action de se dédire; somme à payer en cas de non-accomplissement, de rétractation d'un engagement pris, d'une parole donnée.

DÉDOMMAGEMENT n. m. Réparation d'un dommage; compensation.

DÉDOMMAGER v. tr. Réparer un dommage.

DÉDORER v. tr. Oter la dorure.

DÉDOUBLEMENT n. m. Action de dédoubler.

DÉDOUBLER v. tr. Oter la doublure; partager en deux : *dédoubler un bataillon*.

DÉDUCTION n. f. (lat. *deductio;* de *deducere*, extraire). Soustraction, retranchement; conséquence tirée d'un raisonnement.

DÉDUIRE v. tr. (lat. *deducere*, extraire). Soustraire, rabattre d'une somme : *déduire ses frais;* tirer une conséquence : *je déduis de là que...*

DÉDUIT n. m. Divertissement, occupation agréable. *Vieux*.

DÉESSE n. f. (lat. *dea*). Divinité fabuleuse, du sexe féminin.

DÉFÂCHER (SE) v. pr. S'apaiser après s'être fâché.

DÉFAILLANCE n. f. Faiblesse, évanouissement. *Fig.* Défaut d'énergie morale.

DÉFAILLANT, E adj. Qui s'affaiblit. N. Qui fait défaut en justice.

DÉFAILLIR v. int. (préf. *dé* et *faillir*. — Ne s'emploie qu'aux personnes et aux temps suivants : *nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent. Je défaillais*, etc. *Je défaillis*, etc. *J'ai défailli*, etc., et les autres temps composés. *Défaillir. Défaillant*). Tomber en faiblesse; dépérir : *je me sens défaillir*.

DÉFAIRE v. tr. (se conjugue comme *faire*). Détruire ce qui est fait. *Fig.* Affaiblir, amaigrir : *la maladie l'a défait;* mettre en déroute : *défaire l'ennemi;* débarrasser : *défaites-moi de cet importun*. **Se défaire** v. pr. Vendre ou donner : *se défaire d'un cheval;* se corriger : *se défaire d'un vice*.

DÉFAIT, E adj. Pâle, amaigri, abattu : *visage défait*.

DÉFAITE n. f. Perte d'une bataille; mauvaise excuse.

DÉFALCATION n. f. Déduction, retranchement.

DÉFALQUER v. tr. Déduire, retrancher d'une somme, d'une quantité.

DÉFAUSSER (SE) v. pr. Au jeu, se débarrasser des fausses cartes.

DÉFAUT n. m. (lat. *defectus;* de *deficere*, manquer). Imperfection physique ou morale; ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art : *les défauts d'un ouvrage, d'un tableau;* absence : *défaut d'imagination, de mémoire. Procéd.* Refus de comparaître en justice : *faire défaut. Fig. Le défaut de la cuirasse*, le faible d'une personne. Loc. prép. **A défaut de,** faute de; **au défaut de,** en place de, au lieu de.

DÉFAVEUR n. f. Etat de ce qui n'est plus en faveur, en crédit : *la défaveur d'une maison de commerce*.

DÉFAVORABLE adj. Qui n'est point favorable.

DÉFAVORABLEMENT adv. D'une manière défavorable.

DÉFÉCATION n. f. (préf. *dé* et lat.

fæx, lie). *Chim.* Clarification d'une liqueur.

DÉFECTIBLE adj. Imparfait : *tout homme est défectible.*

DÉFECTIF, IVE ou **DÉFECTUEUX, EUSE** adj. *Gram.* Se dit d'un verbe ou d'une conjugaison qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes et toutes ses personnes, comme *absoudre*, *braire*, *clore*, *luire*, *traire*, etc.

DÉFECTION n. f. (lat. *defectio*; de *deficere*, manquer). Action d'abandonner le parti auquel on est lié : *la défection d'un général.*

DÉFECTUEUSEMENT adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE adj (lat. *defectus*, manque). Qui manque des conditions, des formalités requises : *jugement, acte défectueux. Gram.* V. DÉFECTIF.

DÉFECTUOSITÉ n. f. Vice, imperfection, défaut.

DÉFENDABLE adj. Qui peut être défendu : *poste défendable.*

DÉFENDEUR, ERESSE n. Qui se défend en justice. Son opp. est DEMANDEUR.

DÉFENDRE v. tr. (lat. *defendere*). Soutenir quelqu'un contre une attaque; garantir : *les habits nous défendent du froid*; prohiber : *la religion défend qu'on se venge* (et non *qu'on ne se venge*); interdire : *défendre le vin à un malade.* **Se défendre** v. pr. Résister à une agression.

DÉFENESTRATION n. f. Action de jeter les personnes par les fenêtres. V. PART. H.

DÉFENS ou **DÉFENDS** n. m. Interdiction faite au propriétaire d'un bois d'y pratiquer des coupes ; interdiction du pacage dans un bois.

DÉFENSE n. f. (lat. *defensio*; de *defendere*, *defensum*, défendre). Action de défendre : *prendre la défense du faible*; de prohiber : *il est fait défense de...*; résistance contre l'attaque : *la place opposa une belle défense. Procéd.* Developpement des moyens de justification d'un accusé : *la défense est difficile pour cet avocat.* Pl. Dents saillantes de l'éléphant (*), du sanglier, etc.

DÉFENSEUR n. m. Protecteur, soutien ; avocat.

DÉFENSIF, IVE adj. Fait pour la défense : *arme défensive.* N. f. État de défense : *être, se tenir sur la défensive.*

DÉFENSIVEMENT adv. D'une manière défensive.

DÉFÉQUER v. tr. *Chim.* Opérer la défécation.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉFÉRANT, E adj. Qui condescend : *humeur douce et déférante.*

DÉFÉRENCE n. f. Condescendance.

DÉFÉRER v. tr. Donner, décerner : *déférer des honneurs*; dénoncer : *déférer en justice.* V. int. Céder, condescendre : *déférer à l'âge, à l'avis de quelqu'un.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉFERLAGE n. m. Action de déferler.

DÉFERLER v. tr. *Mar.* Déployer les voiles. V. int. Se dit des vagues qui se déroulent et se brisent avec bruit : *les vagues déferlaient avec fureur.*

DÉFERRAGE ou **DÉFERREMENT** n. m. Action de déferrer.

DÉFERRER v. tr. Ôter le fer fixé à un objet quelconque : *déferrer une caisse, déferrer un cheval.*

DÉFETS n. m. pl. Feuilles d'un ouvrage superflues et dépareillées.

DÉFEUILLER v. tr. Enlever les feuilles des arbres.

DÉFI n. m. Provocation ; appel à un combat singulier.

DÉFIANCE n. f. (lat. *diffidentia*). Crainte d'être trompé; manque de confiance.

DÉFIANT, E adj. Soupçonneux.

DÉFICELER v. tr. Enlever la ficelle de : *déficeler un paquet.*

DÉFICIT (*cite*) n. m. (m. lat. qui signifie *il manque*). Ce qui manque d'une somme. Pl. des *déficit*. L'Académie semble cependant admettre qu'on écrive des *déficits*.

DÉFIER v. tr. (préf. priv. *dé* et *fier*). Provoquer au combat ; ne pas croire capable de. *Fig.* Braver, affronter : *défier la mort.* **Se défier** v. pr. Avoir de la défiance ; se douter, prévoir : *je me défiais de cela.*

DÉFIGURER v. tr. Gâter la figure : rendre difforme. *Fig.* Altérer : *défigurer l'histoire.*

DÉFILADE n. f. Action de défiler.

DÉFILÉ n. m. Passage étroit ; action des troupes qui défilent.

DÉFILEMENT n. m. *Fortif.* Art de régler le relief des ouvrages de manière à mettre les défenseurs à l'abri des coups plongeants.

DÉFILER v. tr. Ôter le fil passé dans quelque chose : *défiler un collier.* V. int. Aller l'un après l'autre.

DÉFINI, E adj. Expliqué, déterminé : *mot, terme mal défini. Passé défini*, temps du verbe qui exprime un passé entièrement écoulé.

DÉFINIR v. tr. (lat. *definire*; de *finis*, fin, terme). Donner la définition : *définir le triangle*; faire connaître le caractère : *définir quelqu'un.*

DÉFINISSABLE adj. Qui peut être défini.

DÉFINITIF, IVE adj. Qui termine une affaire : *sentence définitive.* **En définitive** loc. adv. Après tout, décidément. — Ne pas dire *en définitif.*

DÉFINITION n. f. (lat. *definitio*; de

definire, définir). Explication claire et précise de la nature d'une chose, du sens des mots.

DÉFINITIVEMENT adv. D'une manière définitive.

DÉFLAGRATION n. f. (lat. *deflagratio*). Action de faire brûler un corps avec flammes.

DÉFLEURIR v. int. Perdre ses fleurs. V. tr. Faire tomber la fleur.

DÉFLORAISON ou **DÉFLEURAISON** n. f. Chute ou flétrissure naturelle des fleurs.

DÉFLORER v. tr. Enlever à un sujet sa fleur, sa nouveauté.

DÉFONÇAGE ou **DÉFONCEMENT** n. m. Action de défoncer.

DÉFONCER v. tr. Oter le fond de : *défoncer un tonneau*; effondrer : *defoncer une route*; fouiller profondément : *défoncer un terrain*.

DÉFORMATION n. f. Altération de la forme primitive d'une chose.

DÉFORMER v. tr. Gâter, altérer la forme d'une chose.

DÉFOURNER v. tr. Tirer du four.

DÉFRAÎCHIR v. tr. Enlever la fraîcheur.

DÉFRAYER v. tr. Payer la dépense de quelqu'un. *Défrayer la conversation*, la soutenir, l'entretenir par la part qu'on y prend; en être l'objet.

DÉFRICHEMENT n. m. Action de défricher; son résultat.

DÉFRICHER v. tr. (préf. *dé* et *friche*). Rendre propre à la culture, en parlant d'un terrain inculte.

DÉFRICHEUR n. m. Qui défriche.

DÉFRISER v. tr. Défaire la frisure. *Fig.* Contrarier : *voilà qui me défrise*. *Po*.

DÉFRONCEMENT n. m. Action de défroncer.

DÉFRONCER v. tr. Défaire les plis d'une étoffe froncée.

DÉFROQUE n. f. Meubles, vêtements que quelqu'un laisse en mourant : *il a hérité de toute sa défroque*.

DÉFROQUÉ, E adj. et n. (préf. *dé* et *froc*). Se dit d'une personne qui a quitté l'habit et l'état religieux.

DÉFROQUER v. tr. Faire quitter le froc, l'habit religieux.

DÉFUNT, E adj. et n. (lat. *defunctus*). Qui est mort.

DÉGAGÉ, E adj. Libre, aisé ; *taille dégagée, air dégagé*.

DÉGAGEMENT n. m. Action de dégager. *Escr.* Action de dégager son épée.

DÉGAGER v. tr. (préf. *dé* et *gage*). Retirer ce qui était engagé; débarrasser. *Fig. Dégager quelqu'un de sa parole*, le dispenser de la tenir; *dégager la tête*, la rendre plus libre. *Escr.* Détacher son arme de celle de son adversaire. *Chim.* Produire une émanation : *cette substance dégage une odeur sulfureuse.*

DÉGAINE n. f. Contenance ridicule.

DÉGAINER v. tr. Tirer une épée du fourreau, un poignard de sa gaine. V. int. Mettre l'épée à la main pour se battre.

DÉGANTER v. tr. Oter les gants.

DÉGARNIR v. tr. Oter ce qui garnit. **Se dégarnir** v. pr. Devenir moins touffu, en parlant des arbres, des bois. *La salle se dégarnit*, tout le monde s'en va ; *sa tête se dégarnit*, ses cheveux tombent.

DÉGÂT n. m. (rad. *gâter*). Dommage arrivé par une cause violente, comme tempête, grêle, passage d'une armée, etc.

DÉGAUCHIR v. tr. (préf. priv. *dé* et *gauche*). Aplanir la surface d'une pierre, d'une charpente. *Fig. Degauchir un jeune homme*, lui faire perdre sa gaucherie.

DÉGAUCHISSEMENT n. m. Action de dégauchir.

DÉGEL n. m. Fonte naturelle de la glace, de la neige.

DÉGELÉE n. f. Volée de coups. *Pop.*

DÉGELER v. tr. Faire fondre ce qui était gelé. V. int. Cesser d'être gelé. V. impers. : *il dégèle*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉGÉNÉRATION n. f. Etat de ce qui dégénère.

DÉGÉNÉRER v. int. (lat. *degenerare*; du préf. priv. *dé* et *genus, generis*, *race*). S'abâtardir : *il a dégénéré* ou *il est dégénéré*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état ; changer de nature : *la dispute dégénéra en rixe*. — Pour la conj. v. ACCÉLÉRER.

DÉGÉNÉRESCENCE n. f. Tendance à la dégénération.

DÉGINGANDÉ, E adj. Qui est comme disloqué dans ses mouvements, sa démarche.

DÉGINGANDER (SE) v. pr. N'avoir ni contenance ni démarche assurée.

DÉGLUER v. tr. Oter la glu.

DÉGLUTITION n. f. *Méd.* Action d'avaler.

DÉGOBILLER v. tr. et int. Vomir à la suite d'excès de table. *Pop.*

DÉGOISER v. tr. et int. Parler plus qu'il ne faut.

DÉGOMMAGE n. m. Action de dégommer : *le dégommage de la soie.*

DÉGOMMER v. tr. Oter la gomme; priver quelqu'un d'un emploi, d'une place quelconque. S'emploie surtout au part. passé : *le préfet a été degommé*. *Fam.*

DÉGONFLEMENT n. m. Action de dégonfler.

DÉGONFLER v. tr. Faire cesser le gonflement.

DÉGORGEMENT n. m. Ecoulement d'eaux, d'immondices retenues; épanchement : *dégorgement de la bile, des hu*

meurs ; action de purifier la laine, la soie, etc.

DÉGORGER v. tr. (préf. *dé* et *gorger*). Déboucher, débarrasser un passage engorgé ; laver les soies, les laines, les étoffes, etc., pour les dépouiller de tout corps étranger. V. int. Déborder, s'épancher : *l'égout dégorge. Les sangsues dégorgent*, rendent le sang qu'elles ont sucé.

DÉGORGEOIR n. m. Instrument pour dégager la lumière d'un canon ; outil de serrurier ; moulin à laver les étoffes ; endroit où les eaux se dégorgent.

DÉGOTER v. tr. Abattre avec un projectile ; surpasser ; supplanter, priver de son poste. *Fam.*

DÉGOURDI, E adj. Adroit, avisé, difficile à tromper.

DÉGOURDIR v. tr. (préf. priv. *dé* et *gourd*). Rendre la chaleur, le mouvement à ce qui était engourdi ; faire chauffer légèrement : *dégourdir de l'eau. Fig.* Déniaiser : *dégourdir un jeune homme.* V. pr. Se déniaiser. *Fam.*

DÉGOURDISSEMENT n. m. Action par laquelle l'engourdissement se dissipe.

DÉGOÛT n. m. (préf. *dé* et *goût*). Manque d'appétit, répugnance pour certains aliments. *Fig.* Aversion : *dégoût du monde* ; chagrin, déplaisir : *essuyer des dégoûts.*

DÉGOÛTANT, E adj. et n. Qui donne du dégoût ; qui décourage, rebute : *travail dégoûtant.*

DÉGOÛTÉ, E adj. et n. Qui est délicat, difficile : *faire le dégoûté.*

DÉGOÛTER v. tr. Oter l'appétit, faire perdre le goût ; causer de la répugnance, de l'aversion : *dégoûter quelqu'un de l'étude.*

DÉGOUTTANT, E adj. Qui dégoutte : *des feuilles dégouttantes de pluie, de rosée.*

DÉGOUTTEMENT n. m. Action de dégoutter.

DÉGOUTTER v. int. Tomber ou laisser tomber goutte à goutte.

DÉGRADANT, E adj. Qui dégrade, avilit : *action, conduite dégradante.*

DÉGRADATION n. f. Destitution ignominieuse ; dégât fait dans une propriété ou causé par le temps. *Peint.* Changement insensible, successif et continu : *dégradation des couleurs, des ombres. Fig.* Avilissement : *tomber dans la dégradation.*

DÉGRADER v. tr. (préf. priv. *dé* et *grade*). Dépouiller quelqu'un de son grade ; détériorer. *Fig.* Avilir : *sa conduite le dégrade.*

DÉGRAFER v. tr. Détacher une agrafe. — Ne pas dire *désagrafer.*

DÉGRAISSAGE ou **DÉGRAISSEMENT** n. m. Action de dégraisser.

DÉGRAISSER v. tr. Oter le trop de graisse : *dégraisser un bouillon* ; ôter les taches : *dégraisser un habit.*

DÉGRAISSEUR n. m. Qui fait métier de dégraisser les étoffes.

DÉGRAS n. m. Mélange d'huile de poisson et d'acide nitrique, dont se servent les corroyeurs pour la préparation des peaux.

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOÎMENT** n. m. Effet d'une eau courante qui dégrade, déchausse un mur.

DÉGRAVOYER v. tr. Dégrader, déchausser un mur.

DEGRÉ n. m. (lat. *gradus*). Chaque marche d'un escalier. *Fig.* Proximité ou éloignement qui existe entre parents ; chacune des divisions du baromètre et du thermomètre. *Fig.* Se dit des postes, des emplois successifs par où l'on passe dans une hiérarchie ; situation considérée par rapport à une série d'autres progressivement supérieures ou inférieures : *monter, descendre d'un degré dans l'échelle sociale. Geom.* et *astr.* Chacune des 360 parties de la circonférence. *Gram.* **Degrés de comparaison**, les trois formes de l'adjectif : positif, comparatif, superlatif.

DÉGRÉEMENT n. m. Action d'ôter les agrès d'un navire.

DÉGRÉER v. tr. Oter les agrès d'un navire.

DÉGRÈVEMENT n. m. Action de dégrever.

DÉGREVER [o. n.] v. tr. Décharger d'une partie d'impôts. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉGRINGOLADE n. f. Action de dégringoler.

DÉGRINGOLER v. tr. et int. Rouler, descendre précipitamment de haut en bas, au propre et au figuré.

DÉGRISEMENT n. m. Action de dégriser, au propre et au figuré.

DÉGRISER v. tr. Faire passer l'ivresse. *Fig.* Détruire l'illusion.

DÉGROSSIR v. tr. Oter le plus gros d'une matière pour la préparer à recevoir la forme. *Fig.* Rendre moins grossier, civiliser.

DÉGROSSISSAGE ou **DÉGROSSISSEMENT** n. m. Action de dégrossir.

DÉGUENILLÉ, E adj. Dont les vêtements sont en lambeaux.

DÉGUERPIR v. int. Quitter un lieu par force ou par crainte.

DÉGUERPISSEMENT n. m. Action de déguerpir.

DÉGUIGNONNER v. tr. Faire cesser la mauvaise chance.

DÉGUISEMENT n. m. Etat d'une personne déguisée ; ce qui sert à déguiser. *Fig.* Dissimulation : *parler sans déguisement.*

DÉGUISER v. tr. Changer de vêtements. *Par ext.* : *déguiser sa voix, son écriture. Fig.* Cacher sous des apparences

trompeuses : *déguiser ses sentiments.* **Se déguiser** v. pr. Se travestir.

DÉGUSTATEUR n. m. Qui est chargé de déguster les vins, les liqueurs.

DÉGUSTATION n. f. Essai d'une liqueur en la goûtant.

DÉGUSTER v. tr. (lat. *degustare;* de *gustus*, goût). Goûter une liqueur pour en connaître la qualité ; savourer, en parlant des aliments.

DÉHÂLER v. tr. Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint.

DÉHANCHÉ, E adj. et n. Qui a les hanches disloquées. *Fig.* Qui a mauvaise tournure.

DÉHANCHEMENT n. m Action de se déhancher.

DÉHANCHER (SE) v. pr. Se dandiner avec mollesse et affectation.

DÉHARNACHEMENT n. m. Action de déharnacher.

DÉHARNACHER v. tr. Oter le harnais.

DÉHISCENCE n. f. Action par laquelle les anthères, les gousses s'ouvrent.

DÉHISCENT, E adj. (lat. *dehiscere*, s'ouvrir). *Bot.* Se dit des organes clos qui s'ouvrent à leur maturité.

DÉHONTÉ, E adj. Sans pudeur.

DEHORS adv. Hors d'un lieu. Loc. adv. **Au dehors**, à l'extérieur ; **du dehors**, de l'extérieur ; **en dehors**, hors de la partie intérieure. — V. DEDANS. N. m. La partie extérieure. Pl. *Fig.* Apparences : *sauver les dehors.*

DÉICIDE adj. et n. (lat. *Deus*, *Dei*, Dieu ; *cædere*, tuer). Qui est meurtrier de Dieu, en parlant du Christ ; se dit des Juifs, qui l'ont immolé.

DÉIFICATION n. f. Action de déifier, apothéose.

DÉIFIER v. tr. (lat. *deus*, *dei*, dieu ; *facere*, faire). Mettre au nombre des dieux du paganisme ; diviniser.

DÉISME n. m. Croyance en Dieu seul, sans admettre la révélation. — Ce mot, qui devrait signifier généralement la croyance en Dieu, a, dans l'usage, un sens beaucoup plus particulier : il désigne le système de ceux qui, rejetant la révélation et la religion qui en découle, *ne reconnaissent que l'existence de Dieu.* Il ne faut donc pas confondre le *déisme* avec le *théisme*, qui admet l'existence de Dieu sans nier la révélation. *Théisme* se prend en bonne part, et est le terme corrélatif, l'opposé d'*athéisme.*

DÉISTE n. m. Qui croit en Dieu, mais rejette toute religion révélée.

DÉITÉ (lat. *deitas*). Divinité de la Fable.

DÉJÀ adv. Dès ce moment ; auparavant : *je vous ai déjà dit que..*

DÉJECTION n. f. Evacuation des excréments. Pl. Matières évacuées.

DÉJETER (SE) v. pr. Se courber, se gauchir, en parlant du bois. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉJEUNER ou **DÉJEUNÉ** n. m. Repas du matin ; petit plateau garni de tasses, etc.

DÉJEUNER v. int. (préf. priv. *dé* et *jeûner*). Faire le repas du matin.

DÉJOINDRE v. tr. Séparer ce qui était joint.

DÉJOUER (préf. *dé* et *jouer*). Faire échouer un projet, une intrigue. V. int. Jouer plus mal que de coutume. *Fam.*

DÉJUCHER v. int. Sortir du juchoir. V. tr. Faire sortir du juchoir.

DÉJUGER (SE) v. pr. Prendre une décision opposée à celle que l'on avait déjà prise.

DELÀ prép. De l'autre côté. Est toujours précédé des mots *au*, *en*, *par* : *au delà des mers, en delà des monts, par delà Paris.* **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. — Ecrivez en deux mots : **De là** *nous pouvions apercevoir l'église*, **de là** *résulte une cruelle nécessité ;* c'est-à-dire *de cet endroit-là, de cette chose-là.*

DÉLABRÉ, E adj. Détérioré, en mauvais état : *maison délabrée*, *estomac délabré.*

DÉLABREMENT n. m. État de ruine. *Fig.* Dépérissement : *le délabrement de la santé.*

DÉLABRER v. tr. Mettre en mauvais état : *délabrer une machine. Fig.* Ruiner : *délabrer sa fortune*, *sa santé.*

DÉLACER v. tr. Défaire, lâcher le lacet d'un corset, d'une robe, etc.

DÉLAI n. m. (lat. *dilatio ;* de *dilatus*, différé). Remise, prolongation de temps.

DÉLAISSEMENT n. m. Manque de secours. *Prat.* Abandon d'un bien, d'un droit.

DÉLAISSER v. tr. Laisser sans secours. *Prat.* Abandonner une chose dont on était en possession : *délaisser un héritage ;* renoncer à une action judiciaire : *délaisser des poursuites.*

DÉLASSEMENT n. m. Repos.

DÉLASSER v. tr. Oter la lassitude. **Se délasser** v. pr. Se reposer de ses fatigues de corps ou d'esprit.

DÉLATEUR, TRICE n. Dénonciateur servile.

DÉLATION n. f. (lat. *delatio*). Dénonciation secrète en vue d'une récompense.

DÉLATTER v. tr. Enlever les lattes.

DÉLAVAGE n. m. Action de délaver, son résultat.

DÉLAVER v. tr. Enlever ou affaiblir avec de l'eau une couleur étendue sur du papier ; mouiller, détremper.

DÉLAYAGE ou **DÉLAYEMENT** n. m. Action de délayer.

DÉLAYER v. tr. Détremper dans un

liquide. *Fig.* *Délayer une pensée*, l'exprimer trop longuement.

DELEATUR (*délé*) n. m. (m. lat. signifiant *qu'il soit effacé*). *Impr.* Signe indiquant qu'il faut supprimer une lettre, un mot, une phrase. Pl. des *deleatur*.

DÉLÉBILE adj. Qui peut être effacé : *encre délébile*.

DÉLECTABLE adj. Très agréable.

DÉLECTATION n. f. Plaisir savouré, goûté avec réflexion.

DÉLECTER v. tr. et pr. (lat. *delectare*). Réjouir, se réjouir.

DÉLÉGATION n. f. Commission donnée à quelqu'un pour agir au nom d'un autre. Parlement austro-hongrois.

DÉLÉGUÉ, E Qui a reçu une délégation : *les délégués du peuple* (ses représentants).

DÉLÉGUER v. tr. (lat. *delegare*). Envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir; transmettre par délégation : *déléguer ses pouvoirs*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉLESTAGE n. m. Action de délester.

DÉLESTER v. tr. Oter le lest d'un navire.

DÉLESTEUR n. m. Celui qui, dans un port, est chargé de faire délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE adj. (gr. *dêleô*, je détruis). Qui attaque la santé, la vie, et peut causer la mort : *gaz délétère*.

DÉLIBÉRANT, E adj. Qui délibère : *assemblée délibérante*.

DÉLIBÉRATIF, IVE adj. Se dit du genre d'éloquence où l'orateur se propose de persuader ou de dissuader. *Avoir voix délibérative*, droit de suffrage.

DÉLIBÉRATION n. f. Examen et discussion d'une affaire; résolution : *prendre une délibération*.

DÉLIBÉRÉ, E adj. Aisé, libre, déterminé : *avoir un air délibéré*. *De propos délibéré*, à dessein, exprès. N. m. *Procéd.* Délibération à huis clos entre juges : *ordonner un délibéré*; jugement qui intervient après cette délibération.

DÉLIBÉRÉMENT adv. D'une manière décidée : *marcher délibérément*.

DÉLIBÉRER v. int. (lat. *deliberare*; du préf. *dé* et de *librare*, peser). Mettre en délibération. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉLICAT, E adj. Agréable au goût, exquis : *viande délicate*; façonné avec adresse, avec un soin extrême : *ouvrage délicat*; dit d'une manière ingénieuse et détournée : *louange délicate*; qui juge finement : *goût délicat*; embarrassant : *situation délicate*; scrupuleux : *conscience délicate*; conforme aux bienséances, à la probité : *procédé délicat*. *Fig.* Tendre, faible, frêle : *membres délicats*. N. m. Personne difficile : *faire le délicat*.

DÉLICATEMENT adv. Avec délicatesse; mollement : *enfant élevé trop délicatement*.

DÉLICATESSE n. f. Qualité de ce qui est délicat, fin : *la délicatesse des traits*; adresse, légèreté : *délicatesse de pinceau*; faiblesse, débilité : *délicatesse d'estomac*; qualité de ce qui est senti, exprimé d'une manière délicate : *la délicatesse d'une pensée*; aptitude à juger finement : *délicatesse du goût*; scrupules : *délicatesse de conscience*.

DÉLICES n. f. au pl. Plaisir, volupté, bonheur : *les délices de la campagne*, *cet enfant fait les délices de sa mère*. N. m. au sing. : *quel délice cause une bonne action !*

DÉLICIEUSEMENT adv. Avec délices.

DÉLICIEUX, EUSE adj. Extrêmement agréable.

DÉLICOTER v. tr. Défaire le licou.

DÉLICTUEUX, EUSE adj. Qui a le caractère du délit.

DÉLIÉ, E adj. Grêle, mince, menu. *Fig.* Subtil, pénétrant : *esprit délié*. N. m. Partie fine des lettres, par opposition au *plein*.

DÉLIEMENT n. m. Action de délier.

DÉLIER v. tr. Défaire, détacher ce qui est lié. *Fig.* Dégager : *délier d'un serment*. *Théol.* Absoudre.

DÉLIMITATION n. f. Action de délimiter.

DÉLIMITER v. tr. Fixer des limites.

DÉLINÉATION n. f. (lat. *delineatio*; de *delineare*, tracer). Action ou manière de dessiner au trait.

DÉLINQUANT, E (*kan*) n. Qui a commis un délit.

DÉLIQUESCENCE (*kèss*) n. f. Propriété qu'ont certains corps d'absorber l'humidité de l'air et de se dissoudre.

DÉLIQUESCENT, E (*kèss*) adj. (lat. *deliquescens*; de *liqueo*, être liquide). Qui a la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide.

DELIQUIUM n. m. (m. lat.). Etat d'un corps devenu liquide en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIRANT, E adj. Qui est en délire : *imagination délirante*.

DÉLIRE n. m. Egarement d'esprit causé par une maladie. *Fig.* Grande agitation de l'âme, causée par les passions : *le délire de l'ambition*; enthousiasme, transports. *Poét.*

DÉLIRER v. int. (lat. *delirare*, s'écarter du sillon). Avoir le délire.

DELIRIUM TREMENS (*dé-li-ri-ome-tré-mince*). n. m. (m. lat.). Délire avec agitation et tremblement des membres, particulier à ceux qui font abus des spiritueux.

DÉLIT n. m. Violation de la loi. *Le corps du délit*, ce qui sert à le constater; *prendre en flagrant délit*, sur le fait. *Ma-*

11

onn. Côté d'une pierre différent du lit qu'elle avait dans la carrière.

DÉLITER v. tr. Poser en délit, en parlant d'une pierre.

DÉLITESCENCE n. f. *Méd.* Disparition subite d'une tumeur, et surtout des phénomènes inflammatoires.

DÉLIVRANCE n. f. Action par laquelle on délivre; remise d'une chose : *délivrance d'un certificat.*

DÉLIVRER v. tr. (lat. *deliberare;* de *liber*, libre). Rendre la liberté; livrer, remettre : *délivrer des marchandises, un certificat.*

DÉLOGEMENT n. m. Action de déloger.

DÉLOGER v. int. Sortir d'un logement. *Fig. Déloger sans trompette*, quitter un lieu secrètement. *Fam.* V. tr. Faire quitter à quelqu'un sa place.

DÉLOYAL, E, AUX adj. Perfide.

DÉLOYALEMENT adv. Avec déloyauté.

DÉLOYAUTÉ n. f. Manque de bonne foi, perfidie.

DELTA n. m. (nom de la quatrième lettre de l'alphabet grec, qui a la forme d'un triangle). Ile triangulaire formée par la double embouchure d'un fleuve : *le delta du Rhône.* Pl. des *deltas.*

DÉLUGE n. m. (lat. *diluvium;* de *diluere*, noyer). Le débordement universel des eaux d'après la Bible; très grande inondation. *Fig.* Grande quantité : *déluge de maux, d'injures.*

DÉLURÉ, E adj. Vif, dégourdi.

DÉLUSTRER v. tr. Oter le lustre.

DÉLUTER v. tr. Oter le lut d'un vase.

DÉMAGOGIE n. f. Exagération des idées favorables à la cause populaire. Se prend en mauvaise part.

DÉMAGOGIQUE adj. Qui appartient à la démagogie : *discours démagogique.*

DÉMAGOGUE n. m. (gr. *dêmos*, peuple; *agô*, je conduis). Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, afin de gagner sa faveur et de le dominer. *Par ext.* Anarchiste.

DÉMAIGRIR v. int. Devenir moins maigre.

DÉMAILLOTER v. tr. Oter du maillot.

DEMAIN adv. (lat. *de*, du; *mane*, matin). Le jour qui suit immédiatement celui où l'on est.

DÉMANCHEMENT n. m. Action de démancher; son résultat.

DÉMANCHER v. tr. Oter le manche d'un instrument. V. int. *Mus.* Avancer la main près du corps du violon.

DEMANDE n. f. Action de demander; la chose demandée: question : *demande indiscrète. Com.* Commande.

DEMANDER v. tr. (lat. *demandare*, ordonner). Prier quelqu'un d'accorder une chose : *demander une faveur, l'aumône;* exiger : *demander la bourse ou la vie;* s'enquérir : *demander son chemin;* avoir besoin : *la terre demande de la pluie.* — V. APRÈS.

DEMANDEUR, ERESSE n. *Prat.* Qui forme une demande en justice. Son opposé est DÉFENDEUR.

DEMANDEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de demander.

DÉMANGEAISON n. f. Picotements à la peau. *Fig.* Grande envie : *démangeaison de parler.*

DÉMANGER v. int. (préf. *dé* et *manger*). Causer une démangeaison : *la tête me démange. Fig. La langue lui démange*, il a grande envie de parler.

DÉMANTÈLEMENT n. m. Action de démanteler; état d'une place, d'une ville démantelée.

DÉMANTELER v. tr. (préf. *dé* et v. fr. *mantel*, manteau). Démolir les murailles d'une ville, les fortifications d'une place. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉMANTIBULER v. tr. (préf. *dé* et lat. *mandibula*, mâchoire). Rompre ou démettre, en parlant de la mâchoire; rendre impropre à fonctionner : *démantibuler une machine.*

DÉMARCATIF, IVE adj. Qui indique la démarcation : *ligne démarcative.*

DÉMARCATION n. f. (préf. *dé* et *marquer*), Action de limiter. *Ligne de démarcation*, qui marque les limites de deux territoires. *Fig.* Ce qui sépare les droits, les attributions de deux corps, de deux pouvoirs.

DÉMARCHE n. f. Manière de marcher. *Fig.* Tentative : *démarche utile.*

DÉMARIER v. tr. Séparer juridiquement deux époux.

DÉMARQUER v. tr. Oter la marque.

DÉMARRAGE n. m. *Mar.* Action de détacher les amarres d'un bâtiment.

DÉMARRER v. tr. *Mar.* Détacher les amarres d'un bâtiment. V. int. Quitter le port, partir. *Fig.* Quitter une place, un lieu : *ne démarrez pas de là. Fam.*

DÉMASQUER v. tr. Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. *Fig. Démasquer l'hypocrisie*, lui ôter les fausses apparences de la vertu; *démasquer quelqu'un*, le faire connaître tel qu'il est : *démasquer une batterie*, la découvrir, enlever ce qui la masque.

DÉMÂTAGE n. m. Action de démâter.

DÉMÂTER v. tr. Abattre ou rompre les mâts. V. int. Perdre ses mâts.

DÈME n. m. (gr. *dêmos*, peuple). Nom des bourgs de l'Attique formant les tribus.

DÉMÊLAGE n. m. Action de démêler la laine. Dans la fabrication de la bière, opération appelée aussi *brassage.*

DÉMÊLÉ n. m. Querelle, contestation.

DÉMÊLER v. tr. (préf. *dé* et *mêler*). Séparer et mettre en ordre ce qui est

mêlé. *Fig.* Débrouiller, éclaircir : *démêler une intrigue;* discerner : *démêler le vrai du faux;* contester, débattre : *qu'ont-ils à démêler ensemble?*

DÉMÊLOIR n. [redacted] m. Peigne à grosses dents pour démêler les cheveux.

DÉMEMBREMENT n. m. Partage. Ne se dit guère qu'au figuré, en parlant des empires.

DÉMEMBRER v. tr. Arracher, séparer les membres d'un corps. *Fig.* Diviser : *démembrer un État.*

DÉMÉNAGEMENT n. m. Action de déménager.

DÉMÉNAGER v. tr. Transporter des meubles d'une maison dans une autre. V. int. Changer de logement : *nous avons déménagé* ou *nous sommes déménagés*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. *Fig.* et *fam. Sa tête déménage*, il déraisonne.

DÉMÉNAGEUR n. m. Celui qui fait les déménagements des autres.

DÉMENCE n. f. (lat. *dementia;* du préf. priv. *dé* et lat. *mens*, esprit). Aliénation totale d'esprit; conduite dépourvue de raison.

DÉMENER (SE) v. pr. Se débattre, s'agiter vivement. *Fig. Se démener pour une affaire*, se donner beaucoup de peine. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉMENTI n. m. Dénégation de ce qu'un autre affirme. *Fig.* Honte de ne pas réussir : *il en a eu le démenti. Fam.*

DÉMENTIR v. tr. (préf. *dé* et *mentir*). Dire à quelqu'un qu'il n'a pas dit vrai; nier l'évidence d'un fait; contredire : *prédiction que l'événement a démentie. Fig.* Parler, agir en sens contraire : *démentir son caractère.*

DÉMÉRITE n. m. Ce qui peut attirer l'improbation, le blâme.

DÉMÉRITER v. int. Agir de manière à perdre la bienveillance, l'affection ou l'estime.

DÉMESURÉ, E adj. Qui excède la mesure ordinaire : *ambition démesurée.*

DÉMESURÉMENT adv. D'une manière démesurée.

DÉMETTRE v. tr. Disloquer, ôter un os de sa place : *démettre un bras.* **Se démettre** v. pr. Se défaire d'un emploi.

DÉMEUBLEMENT n. m. Action de démeubler.

DÉMEUBLER v. tr. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT (AU) loc. adv. Au reste, en somme.

DEMEURE n. f. Habitation, domicile. *Procéd. Mettre quelqu'un en demeure de*, l'avertir par sommation que le moment de remplir son engagement est arrivé.

DEMEURER v. int. Habiter : *il a demeuré dans cette maison;* rester, s'arrêter : *il a demeuré* ou *il est demeuré en chemin*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DEMI, E adj. Qui est l'exacte moitié d'un tout. **A demi** loc. adv. A moitié : *faire les choses à demi.* N. m. Moitié d'une unité : *deux demis valent un entier.* N. f. Demi-heure. — *Demi* est invariable quand il précède le nom : *les demi-journées, une demi-heure.* Placé après le nom, il en prend le genre et reste au singulier : *deux heures et demie, trois journées et demie.*

DEMI-BAIN n. m. Bain dans lequel le corps ne plonge que jusqu'à la ceinture. Pl. des *demi-bains.*

DEMI-BRIGADE n. f. Régiment français pendant les guerres de la Révolution. Pl. des *demi-brigades.*

DEMI-CERCLE n. m. La moitié d'un cercle. Pl. des *demi-cercles.*

DEMI-DEUIL n. m. Vêtement mi-partie noir et blanc ou de toute couleur sombre, que l'on porte dans la dernière moitié du deuil. Pl. des *demi-deuils.*

DEMI-DIEU n. m. Personnage que les anciens croyaient participer de la divinité. Pl. des *demi-dieux.* — Chez les anciens, on donnait ce nom aux héros que leurs exploits ou des vertus supérieures avaient fait élever au rang des divinités, tels que Hercule, Thésée, Castor et Pollux, Achille, etc. C'est la reconnaissance des peuples qui a fait les demi-dieux.

DEMI-FORTUNE n. f. Sorte de voiture. Pl. des *demi-fortunes.*

DEMI-JOUR n. m. Jour faible comme celui qui paraît longtemps avant le lever du soleil. Pl. des *demi-jours.*

DEMI-LUNE n. f. *Fortif.* Ouvrage extérieur destiné à couvrir la contrescarpe et le fossé. Pl. des *demi-lunes.*

DEMI-MESURE n. f. Mesure insuffisante : *les demi-mesures ne réussissent presque jamais.*

DEMI-MORT adj. Mort à demi : *des hommes demi-morts, une femme demi-morte.*

DEMI-MOT (À) loc. adv. *Entendre à demi-mot*, sans qu'il soit nécessaire de tout dire.

DEMI-PENSION n. f. Ce que paye un demi-pensionnaire. Pl. des *demi-pensions.*

DEMI-PENSIONNAIRE n. Qui n'est pensionnaire qu'à moitié, qui est instruit dans une maison sans y coucher. Pl. des *demi-pensionnaires.*

DEMI-SAVANT n. m. Homme qui n'a qu'un savoir médiocre. Pl. des *demi-savants.*

DEMI-SAVOIR n. m. Connaissances superficielles.

DEMI-SOLDE n. f. Appointements réduits d'un militaire en non-activité. Pl. des *demi-soldes.*

DEMI-SOUPIR n. m. *Mus.* Repos équivalent à la moitié d'un soupir; signe qui l'indique. Pl. des *demi-soupirs.*

DÉMISSION n. f. (lat. *dimissio*, ren-

voi). Acte par lequel on se démet d'une charge, d'un emploi.

DÉMISSIONNAIRE n. m. Qui a donné sa démission.

DEMI-TEINTE n. f. Teinte faible. Pl. des *demi-teintes*.

DEMI-TON n. m. *Mus.* Intervalle qui est la moitié d'un ton. Pl. des *demi-tons*.

DEMI-TOUR n. m. Moitié d'un tour. Pl. des *demi-tours*.

DÉMOCRATE n. m. (gr. *dêmos*, peuple ; *kratos*, autorité). Attaché aux principes de la démocratie.

DÉMOCRATIE n. f. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

DÉMOCRATIQUE adj. Qui appartient à la démocratie.

DÉMOCRATIQUEMENT adv. D'une manière démocratique.

DÉMOCRATISER v.tr. Convertir aux idées, aux institutions démocratiques.

DÉMODÉ, E adj. Qui n'est plus de mode : *habit démodé*.

DÉMODER v. tr. mettre hors de la mode. **Se démoder** v. pr. Passer de mode : *la crinoline s'est démodée*.

DEMOISELLE n.f. Fille de famille qui n'est pas mariée. *Demoiselle d'honneur*, jeune fille noble qui avait un service auprès des reines et des princesses; aujourd'hui jeune fille qui accompagne la mariée. Nom vulgaire de la libellule (*). Instrument pour enfoncer les pavés.

DÉMOLIR v. tr. (préf. *dé* et lat. *moliri*, élever). Détruire, abattre pièce à pièce.

DÉMOLISSEUR n. m. Celui qui démolit. *Fig.* Destructeur des lois sociales.

DÉMOLITION n. f. Action de démolir. Pl. Matériaux qui en proviennent.

DÉMON n. m. (gr. *daimôn*, divinité, génie). Diable, esprit malin. *Fig.* Personne méchante ; enfant espiègle.

DÉMONÉTISATION n. f. Action de démonétiser.

DÉMONÉTISER v. tr. Dépouiller de sa valeur légale, en parlant d'une monnaie, d'un papier-monnaie. *Fig.* Déprécier.

DÉMONIAQUE adj. et n. Possédé du démon ; personne passionnée.

DÉMONOGRAPHE ou **DÉMONOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de démonologie, qui a écrit sur les démons.

DÉMONOGRAPHIE ou **DÉMONOLOGIE** n. f. Science qui traite de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOMANIE n. f. Variété de folie où l'on se croit possédé du démon.

DÉMONSTRATEUR n. m. Celui qui démontre, qui enseigne une science.

DÉMONSTRATIF, IVE adj. lat. *demonstrativus*; de *demonstrare*, démontrer). Qui démontre : *raison démonstrative*; qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié, de zèle : *personne démonstrative*. *Rhét.* *Genre démonstratif*, qui a pour objet la louange ou le blâme. *Gram.* *Adjectif démonstratif*, qui exprime une idée d'indication, comme *ce, cet*, etc.; *pronom démonstratif*, comme *celui, celle*, etc.

DÉMONSTRATION n. f. Preuve évidente et convaincante; marque, témoignage extérieur d'amitié, d'intérêt.

DÉMONSTRATIVEMENT adv. Par démonstration, d'une manière convaincante : *prouver démonstrativement*.

DÉMONTAGE n. m. Action de démonter : *le démontage d'un fusil*.

DÉMONTER v. tr. Jeter quelqu'un à bas de sa monture ; désassembler les parties d'un tout. *Fig.* Déconcerter.

DÉMONTRABLE adj. Que l'on peut démontrer : *proposition démontrable*.

DÉMONTRER v. tr. (lat. *demonstrare*). Prouver d'une manière évidente; témoigner par des marques extérieures : *sa rougeur démontre sa honte*.

DÉMORALISANT, E adj. Qui démoralise : *doctrine démoralisante*.

DÉMORALISATEUR, TRICE n. et a. Qui démoralise : *opinion démoralisatrice*.

DÉMORALISATION n. f. Action de démoraliser ; état de ce qui est démoralisé.

DÉMORALISER v. tr. Corrompre les mœurs ; décourager, désorienter : *cet événement l'a tout à fait démoralisé*.

DÉMORDRE v. int. Quitter prise après avoir mordu. *Fig.* Se départir, se désister : *il n'en démordra point*.

DÉMOTIQUE adj. (gr. *dêmos*, peuple). Se dit d'une écriture égyptienne réservée au peuple, par opposition à *hiératique*.

DÉMOUCHETER v. tr. Oter le bouton qui garnit la pointe d'un fleuret. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉMOULAGE n. m. Action d'enlever d'un moule.

DÉMOULER v. tr. Retirer du moule.

DÉMUNIR v. tr. Enlever les munitions. **Se démunir** v. pr. Se dessaisir.

DÉMURER v. tr. Rouvrir une porte, une fenêtre, etc., qui était murée.

DÉMUSELER v. tr. Oter la muselière d'un chien, d'un ours, etc. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉNAIRE adj. (lat. *denarius*). Qui se rapporte au nombre dix.

DÉNANTIR (SE) v. pr. (préf. *dé* et *nantir*). Se dépouiller de ce qu'on a.

DÉNATIONALISER v. tr. Faire perdre le caractère national.

DÉNATTER v. tr. Défaire une natte.

DÉNATURALISATION n. f. Action de dénaturaliser.

DÉNATURALISER v. tr. Priver du droit de naturalisation.

DÉNATURÉ, E adj. Qui n'a pas les sentiments qu'inspire ordinairement la nature : *un fils dénaturé*; contraire à ces sentiments : *une action dénaturée*.

DÉNATURER v. tr. Changer la nature d'une chose.

DENDRITE (*din*) n. f. Pierre arborisée ; arbre fossile.

DÉNÉGATION n. f. Action de dénier.

DÉNI n. m. Refus d'une chose due. *Déni de justice*, refus fait par un juge de rendre justice.

DÉNIAISEMENT n. m. Action de déniaiser, de détromper un niais.

DÉNIAISER v. tr. Rendre moins niais. **Se déniaiser** v. pr. Cesser d'être niais.

DÉNICHER v. tr. Oter du nid, d'une niche. *Fig.* Découvrir la demeure de quelqu'un ; débusquer d'une retraite. V. int. S'enfuir, s'évader : *il a déniché cette nuit.*

DÉNICHEUR, EUSE n. Qui déniche les oiseaux ; personne habile à découvrir.

DÉNIER v. tr. Nier : *dénier une dette.*

DENIER n. m. (lat. *denarius*). Ancienne monnaie romaine ; ancienne monnaie française, douzième partie d'un sou ; intérêt d'une somme : *argent placé au denier vingt* (cinq pour cent). Pl. *Les deniers publics*, les revenus de l'État. **Denier de Saint-Pierre,** offrande volontaire faite au pape par les fidèles ; **denier à Dieu,** arrhes que l'on donne au concierge d'une maison qu'on loue, ainsi qu'au domestique qu'on veut arrêter.

DÉNIGRANT, E adj. Qui marque le dénigrement : *propos dénigrants.*

DÉNIGREMENT n. m. Action de dénigrer.

DÉNIGRER v. tr. (préf. *dé* et lat. *niger*, noir). Chercher par son langage à faire perdre à quelqu'un la considération, l'estime publique.

DÉNIGREUR n. m. Celui qui dénigre.

DÉNOMBREMENT n. m. Énumération ; compte détaillé, soit de personnes, soit de choses.

DÉNOMBRER v. tr. Faire un dénombrement.

DÉNOMINATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction qui marque en combien de parties on suppose l'unité divisée.

DÉNOMINATIF, IVE adj. Qui sert à nommer : *terme dénominatif.*

DÉNOMINATION n. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime l'état, la qualité, etc.

DÉNOMMER v. tr. (préf. *dé* et *nommer*). Nommer une personne dans un acte.

DÉNONCER v. tr. (lat. *denuntiare* ; du préf. *de* et *nuntiare*, annoncer). Déclarer, publier, faire connaître : *dénoncer comme hérétique* ; déférer à la justice.

DÉNONCIATEUR, TRICE n. Qui dénonce à la justice, à l'autorité.

DÉNONCIATION n. f. Accusation, délation.

DÉNOTATION n. f. Désignation d'une chose par certains signes.

DÉNOTER v. tr. Désigner, marquer.

DÉNOUEMENT ou **DÉNOÛMENT** n. m. (rad. *dénouer*). Incident qui termine ; solution d'une affaire compliquée ; point où aboutit une intrigue dramatique.

DÉNOUER v. tr. (préf. *dé* et *nouer*). Défaire un nœud. *Fig.* Terminer, démêler : *dénouer une intrigue.*

DÉNOÛMENT n. m. V. DÉNOUEMENT.

DENRÉE n. f. Marchandise quelconque destinée à la consommation.

DENSE adj. (lat. *densus*). Compact. Se dit des corps qui, comme l'or, le plomb, contiennent beaucoup de matière sous peu de volume.

DENSITÉ n. f. Qualité de ce qui est dense ; rapport du poids d'un corps à son volume. — V. PESANTEUR.

DENT n. f. (lat. *dens, dentis*). Chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, qui servent à broyer les aliments ou à mordre. *Dents de lait*, les dents du premier âge ; *dents de sagesse*, les quatre dernières, qui poussent entre vingt et trente ans. *Par ext.* : *les dents d'un peigne, d'une scie. Fig. Coup de dent*, médisance ; *être sur les dents*, fatigué, harassé ; *ne pas desserrer les dents*, se taire obstinément ; *parler entre les dents*, bas et peu distinctement ; *déchirer à belles dents*, médire outrageusement de quelqu'un ; *avoir une dent contre quelqu'un*, lui en vouloir.

DENTAIRE adj. Qui a rapport aux dents : *nerf dentaire.*

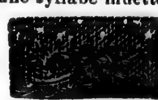
DENTAL, E adj. Se dit des consonnes qui, comme *d, t*, se prononcent avec les dents. S. f. : *une dentale.*

DENTÉ, E adj. Qui a des pointes en dents : *feuille, roue dentée.*

DENTÉE n. f. Coup de dent qu'un chien donne au gibier.

DENTELÉ, E adj. Taillé en forme de dents.

DENTELER v. tr. Faire des découpures, des entailles en forme de dents. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.



DENTELLE n. f. (rad. *dent*). Tissu léger et à jour, fait avec du fil, de la soie, ou des fils d'or, d'argent, etc.

DENTELLIÈRE n. f. Ouvrière qui fait de la dentelle.

DENTELURE n. f. Ouvrage d'architecture dentelé ; découpure en forme de dents.



DENTICULE n. f. Dent très petite. N. m. pl. Ornement d'architecture en forme de dents (*).

DENTIER n. m. Rang de dents artificielles.

DENTIFRICE adj. et n. m. (lat. *dens, dentis*, dent ; *frico*, je frotte). Composition

pour nettoyer, blanchir les dents : *poudre dentifrice, un bon dentifrice.*

DENTISTE n. m. Chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents.

DENTITION n. f. Sortie naturelle des dents.

DENTURE n. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées : *une belle denture.*

DÉNUDATION n. f. Etat d'une dent, d'un os mis à nu.

DÉNUDER v. tr. (préf. *dé* et lat. *nudus*, nu). Dépouiller un arbre de son écorce, un os de la chair qui le recouvre.

DÉNUÉ, E adj. Dépourvu : *dénué d'argent.*

DÉNUEMENT ou **DÉNÛMENT** n. m. Manque complet des choses nécessaires.

DÉNUER v. tr. (lat. *denudare;* du préf. *dé* et *nudus*, nu). Priver, dépouiller des choses nécessaires.

DÉNÛMENT n. m. V. DÉNUEMENT.

DÉPAILLER v. tr. Dégarnir de sa paille.

DÉPALISSAGE n. m. Action de dépalisser.

DÉPALISSER v. tr. Défaire un palissage.

DÉPAQUETER v. tr. Défaire un paquet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉPAREILLER v. tr. Oter l'une des choses pareilles qui allaient ensemble.

DÉPARER v. tr. Rendre moins agréable : *ce costume le dépare.*

DÉPARIER v. tr. Oter l'une des deux choses qui font la paire : *déparier des gants.*

DÉPARLER v. int. Cesser de parler. Ne s'emploie qu'avec la négation : *il ne déparle pas. Fam.*

DÉPARQUER v. tr. Faire sortir d'un parc : *déparquer des moutons.*

DÉPART n. m. (préf. *dé* et *partir*). Action de partir.

DÉPARTAGER v. tr. Dans une délibération, faire cesser le nombre égal des voix : *nommer un nouvel arbitre pour départager les suffrages.*

DÉPARTEMENT n. m. (rad. *départir*). Partie de l'administration des affaires de l'Etat attribuée à chacun des divers ministres : *département de l'intérieur, de la guerre*, etc. ; chacune des divisions principales du territoire français.

DÉPARTEMENTAL, E, AUX adj. Qui a rapport au département.

DÉPARTIR v. tr. (préf. *de* et lat. *partiri*, partager. — Se conjugue comme *partir*). Distribuer : *départir une somme aux pauvres.* **Se départir** v. pr. Se désister, renoncer.

DÉPASSER v. tr. Aller au delà, devancer. *Fig.* Excéder : *ce travail dépasse mes forces.*

DÉPAVAGE n. m. Action de dépaver.

DÉPAVER v. tr. Oter le pavé.

DÉPAYSÉ, E adj. Dérouté, désorienté : *vous avez l'air tout dépaysé.*

DÉPAYSEMENT n. m. Action de dépayser.

DÉPAYSER v. tr. Faire changer de pays.

DÉPÈCEMENT n. m. Action de dépecer.

DÉPECER v. tr. Mettre en pièces. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉPECEUR n. m. Celui qui dépèce.

DÉPÊCHE n. f. Lettre concernant les affaires publiques ; avis, communication faite par une voie quelconque.

DÉPÊCHER v. tr. Faire promptement : *dépêcher un travail;* envoyer en toute diligence : *dépêcher un courrier.* V. pr. Se hâter.

DÉPEINDRE v. tr. Décrire et représenter par le discours.

DÉPENAILLÉ, E adj. Déguenillé.

DÉPENAILLEMENT n. m. Etat d'une personne dépenaillée.

DÉPENDAMMENT adv. D'une manière dépendante. *Peu usité.*

DÉPENDANCE n. f. Sujétion, subordination. Se dit surtout en parlant d'une terre qui dépend d'une autre. Pl. Tout ce qui dépend d'une maison, d'un héritage.

DÉPENDANT, E adj. Subordonné.

DÉPENDRE v. tr. Détacher ce qui était pendu.

DÉPENDRE v. int. (lat. *dependere;* du préf. *dé* et *pendere*, pendre). Etre sous la dépendance, à la disposition de quelqu'un ; faire partie de. *Fig.* Etre la conséquence : *notre bonheur dépend de notre conduite;* provenir : *l'effet dépend de la cause.* V. impers. : *il dépend de vous de...*

DÉPENS n. m. pl. (rad. *dépense*). Déboursés, frais d'un procès. **Aux dépens de** loc. prép. A la charge, aux frais. *Fig.* Au détriment : *aux dépens de l'honneur. Rire aux dépens de quelqu'un*, s'en moquer, s'en amuser.

DÉPENSE n. f. (lat. *dispendium*). Emploi d'argent ; endroit où l'on dépose les provisions ; lieu où se tient le dépensier

DÉPENSER v. tr. (lat. *dispendere*). Employer de l'argent pour un achat quelconque ; consommer.

DÉPENSIER, IÈRE adj. et n. Qui aime la dépense. N. m. Celui qui, dans une communauté, dans un établissement, est chargé de la dépense pour les provisions.

DÉPERDITION n. f. (lat. *deperdere*, perdre). Perte, diminution.

DÉPÉRIR v. int. (préf. *dé* et lat. *perire*, périr). S'affaiblir, s'étioler : *sa santé dépérit, cette fleur dépérit.*

DÉPÉRISSEMENT n. m. Etat d'une chose qui dépérit.

DÉPERSUADER v. tr. Détromper; enlever la persuasion.

DÉPÊTRER v. tr. Débarrasser les pieds empêtrés. **Se dépêtrer** v. pr. Se tirer d'une position difficile, d'un travail ennuyeux.

DÉPEUPLEMENT n. m. Action de dépeupler un pays.

DÉPEUPLER v. tr. Dégarnir d'habitants. *Par ext.: dépeupler un étang, une forêt*, etc.

DÉPIÉCER v. tr. Démembrer.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉPILATIF, IVE adj. Qui fait tomber le poil, les cheveux.

DÉPILATION n. f. Action de dépiler; son effet.

DÉPILATOIRE adj. et n. m. Drogue, pâte pour faire tomber le poil.

DÉPILER v. tr. (lat. *depilare;* du préf. *dé* et *pilus*, poil). Faire tomber le poil, les cheveux.

DÉPIQUAGE n. m. *Agr.* Action de dépiquer le grain.

DÉPIQUER v. tr. Défaire les piqûres faites à une étoffe. *Agr.* Faire sortir le grain de son épi.

DÉPISTER v. tr. *Chasse.* Découvrir le gibier à la piste. *Fig.* Découvrir la demeure de quelqu'un; faire perdre sa trace à quelqu'un qui nous suit.

DÉPIT n. m. (lat. *despectus*, mépris). Chagrin mêlé d'un peu de colère. **En dépit de** loc. prép. Malgré. *En dépit du bon sens*, très mal.

DÉPITER v. tr. Causer du dépit. **Se dépiter** v. pr. Prendre du dépit.

DÉPLACÉ, E adj. Qui n'est pas à la place qui lui convient. *Fig.* Qui manque aux convenances : *propos déplacés.*

DÉPLACEMENT n. m. Action de déplacer, de se déplacer.

DÉPLACER v. tr. Changer une chose de place.

DÉPLAIRE v. int. Ne pas plaire; fâcher, offenser. *Ne vous en déplaise*, quoi que vous en pensiez.

DÉPLAISAMMENT adv. D'une manière déplaisante.

DÉPLAISANCE n. f. Répugnance, dégoût.

DÉPLAISANT, E adj. Qui déplait : *manières déplaisantes.*

DÉPLAISIR n. m. Mécontentement; chagrin.

DÉPLANTAGE n. m. ou **DÉPLANTATION** n. f. Action de déplanter.

DÉPLANTER v. tr. Arracher pour planter ailleurs.

DÉPLANTOIR n. m. Instrument pour déplanter.

DÉPLIER v. tr. Etendre une chose qui était pliée.

DÉPLISSAGE n. m. Action de défaire les plis.

DÉPLISSER v. tr. Défaire les plis.

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOÎMENT** n. m. Action de déployer; état de ce qui est déployé : *le déploiement d'une étoffe, un grand déploiement de forces.*

DÉPLOMBAGE n m. Action de déplomber

DÉPLOMBER v. tr. Enlever les plombs apposés par la douane.

DÉPLORABLE adj. Qui mérite d'être déploré; digne de compassion, de pitié : *état, situation déplorable.*

DÉPLORABLEMENT adv. D'une manière déplorable.

DÉPLORER v. tr. (lat. *deplorare;* du préf. *de* et *plorare*, pleurer). Plaindre avec un sentiment de compassion; trouver mauvais, regretter.

DÉPLOYER v. tr. Développer : *déployer un mouchoir. Fig.* Montrer, étaler : *déployer son zèle, son éloquence. Rire à gorge déployée*, aux éclats.

DÉPLUMER v. tr. Oter les plumes.

DÉPOCHER v. tr. Tirer de la poche, débourser.

DÉPOÉTISER v. tr. Oter ce qu'il y a de poétique.

DÉPOLIR v. tr. Oter l'éclat, le poli.

DÉPOLISSAGE n. m. Action de dépolir.

DÉPONENT adj. m. Se dit d'un verbe latin qui a la forme passive et le sens actif.

DÉPOPULARISATION n. f. Perte de la popularité.

DÉPOPULARISER v. tr. Faire perdre l'affection du peuple.

DÉPOPULATION n. f. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT n. m. *Bourse.* Prix que le vendeur à terme paye pour le loyer des titres qui lui sont nécessaires, afin de reporter son opération à la liquidation suivante.

DÉPORTATION n. f. Peine consistant en un exil dans un lieu déterminé, s'appliquant aux condamnés politiques.

DÉPORTÉ n. m. Condamné à la déportation.

DÉPORTEMENTS n. m. pl. Mœurs dissolues, conduite débauchée.

DÉPORTER v. tr. (préf. *dé* et *porter*). Condamner à la déportation.

DÉPOSANT, E n. Qui fait une déposition devant le juge; qui dépose de l'argent à la caisse d'épargne.

DÉPOSER v. tr. (lat. *deponere, depositum*). Poser une chose que l'on portait. *Fig.* Destituer : *déposer un roi;* abdiquer : *déposer la couronne;* donner en garantie : *déposer un cautionnement;* former un dépôt : *ce vin dépose beaucoup de lie. Dépo-*

ser son bilan, faire faillite. V. int. Faire une déposition : *déposer d'un fait.*

DÉPOSITAIRE n. Personne à qui l'on remet une chose en dépôt.

DÉPOSITION n. f. Acte par lequel on retire une dignité : *déposition d'un roi;* ce qu'un témoin dépose en justice.

DÉPOSSÉDER v. tr. Oter la possession. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉPOSSESSION n. f. Action de déposséder.

DÉPOSTER v. tr. Chasser d'un poste.

DÉPOT n. m. (lat. *depositum*, déposé). Action de déposer; chose déposée; sédiment : *le dépôt du vin. Guerre.* Lieu où se font les recrues d'un corps; où sont déposées les archives de la guerre. *Méd.* Abcès, tumeur. *Dépôt de mendicité*, établissement public où l'on nourrit les personnes âgées et sans ressources.

DÉPOTAGE ou **DÉPOTEMENT** n. m. Action de changer de pot ou de vase : *le dépotage d'une fleur, d'une liqueur.*

DÉPOTER v. tr. Oter une plante d'un pot; changer un liquide de vase.

DÉPOTOIR n. m. Fosses destinées à recevoir les matières provenant des vidanges.

DÉPOUDRER v. tr. Faire tomber la poudre, la poussière.

DÉPOUILLE n. f. (préf. *dé* et lat. *spolium*, dépouille). Peau dont se dépouillent certains animaux, tels que le serpent, le ver à soie, etc., peau enlevée à un animal : *dépouille d'un tigre;* tout ce que laisse un mourant. *Dépouille mortelle*, corps de l'homme après la mort. Pl. Tout ce que l'on prend à l'ennemi.

DÉPOUILLEMENT n. m. Action de dépouiller; état de celui qui est ou s'est dépouillé de ses biens; extrait d'un compte, etc. *Dépouillement du scrutin*, action de compter les voix, les suffrages, à la suite d'une élection.

DÉPOUILLER v. tr. Arracher, enlever la peau d'un animal; ôter les vêtements de quelqu'un, le dévaliser; faire le relevé, l'examen d'un compte, d'un inventaire, etc.; compter les votes d'un scrutin. *Fig.* Priver : *dépouiller quelqu'un de sa charge;* se défaire de, en parlant des sentiments : *dépouiller toute honte.*

DÉPOURVOIR v. tr. (ne s'emploie guère qu'à l'infinitif, au passé défini, au participe passé et à tous les temps composés). Dégarnir de ce qui est nécessaire. V. pr. : *se dépourvoir d'argent.*

DÉPOURVU, E adj. Privé : *dépourvu d'esprit.* **Au dépourvu** loc. adv. A l'improviste, sans être préparé.

DÉPRAVANT, E adj. Qui déprave : *lecture dépravante.*

DÉPRAVATEUR, TRICE adj. Qui déprave.

DÉPRAVATION n. f. *Méd.* Altération : *la dépravation du sang. Fig.* Corruption : *dépravation des mœurs.*

DÉPRAVÉ, E adj. Gâté, corrompu, vicieux : *goût dépravé.*

DÉPRAVER v. tr. (lat. *depravare;* du préf. *de* et *pravus*, perverti). Altérer : *dépraver l'estomac. Fig.* Pervertir, corrompre, gâter.

DÉPRÉCATIF, IVE adj. Qui est en forme de prière : *formule déprécative.*

DÉPRÉCATION n. f. *Rhét.* Figure oratoire par laquelle on implore celui que l'on veut fléchir ou toucher.

DÉPRÉCIATEUR, TRICE n. Qui déprécie.

DÉPRÉCIATION n. f. Etat d'une chose dépréciée : *dépréciation de l'or, du papier-monnaie.*

DÉPRÉCIER v. tr. (lat. *depretiare;* du préf. *de* et *pretium*, prix). Diminuer, rabaisser la valeur d'une chose ou le mérite de quelqu'un.

DÉPRÉDATEUR, TRICE n. Qui fait des déprédations.

DÉPRÉDATIF, IVE adj. Qui a le caractère de la déprédation.

DÉPRÉDATION n. f. (lat. *deprædatio;* de *deprædari*, saccager). Pillage, vol avec dégât, commis surtout par un administrateur : *la déprédation des biens d'un pupille.*

DÉPRENDRE v. tr. Détacher, séparer.

DÉPRESSION n. f. (lat. *deprimere, depressum*, déprimer). Aplatissement naturel ou accidentel. *Phys.* Abaissement par la pression : *la dépression du mercure dans un tube.*

DÉPRIER v. tr. Retirer une invitation.

DÉPRIMER v. tr. (préf. *dé* et lat. *premere*, presser). Affaisser, enfoncer.

DÉPRISER v. tr. Rabaisser la valeur ; *dépriser une marchandise.*

DE PROFUNDIS (*déprofondice*) n. m. (m. lat. qui signifient *des profondeurs*). Prière pour les morts.

DEPUIS (préf. *de* et *puis*) prép. de temps : *depuis la création;* de lieu : *depuis le Rhin jusqu'à l'Océan;* d'ordre : *depuis le premier jusqu'au dernier.* Adv. de temps : *je ne l'ai pas vu depuis.* **Depuis que** loc. conj., depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE adj. et n. m. Propre à dépurer le sang : *sirop dépuratif, un bon dépuratif.*

DÉPURATION n. f. Action de dépurer; ses effets : *la dépuration du sang, des métaux.*

DÉPURATOIRE adj. Qui sert, qui est propre à dépurer : *substance, remède dépuratoire.*

DÉPURER v. tr. (préf. *dé* et *pur*). Rendre plus pur : *dépurer l'eau, le sang, les métaux.*

DÉPUTATION n. f. Envoi de per-

sonnes chargées d'un message ; fonction de député.

DÉPUTÉ n. m. Personnage envoyé en mission par une nation, un souverain, etc. Se dit surtout de celui qui est envoyé dans une assemblée pour s'occuper des intérêts généraux d'un pays : *Chambre des députés.*

DÉPUTER v. tr. (lat. *deputare*). Envoyer comme député.

DÉRACINABLE adj. Qui peut être déraciné.

DÉRACINEMENT n. m. Action de déraciner.

DÉRACINER v. tr. Arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. *Fig.* Extirper, faire disparaître : *déraciner un abus, une erreur.*

DÉRADER v. int. *Mar.* Etre forcé par les vents de quitter une rade.

DÉRAIDIR ou **DÉROIDIR** v. tr. Oter la raideur.

DÉRAILLEMENT n. m. Action de dérailler.

DÉRAILLER v. int. Sortir des rails.

DÉRAISON n. f. Manque de raison.

DÉRAISONNABLE adj. Qui manque de raison.

DÉRAISONNABLEMENT adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNEMENT n. m. Action de déraisonner.

DÉRAISONNER v. int. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT n. m. Action de déranger ; état de ce qui est dérangé. *Fig.* Désordre, changement : *dérangement des affaires, de la santé.*

DÉRANGER v. tr. Oter une chose de sa place. *Fig.* Altérer la santé ; détourner quelqu'un de ses habitudes, de son devoir. V. pr. Etre dérangé, détraqué : *la pendule s'est dérangée.*

DÉRAPER v. int. (préf. *dé* et lat. *rapere*, saisir). Détacher ou se détacher du fond, en parlant d'une ancre : *nous n'avons pu déraper, l'ancre avait dérapé.*

DÉRATÉ n. m. A qui on a ôté la rate. *Fig. Courir comme un dératé*, très vite.

DÉRATER v. tr. Oter la rate : *dérater un chien de chasse.*

DERBY n. m. (du nom de son fondateur). Grande course de chevaux qui a lieu chaque année à Epsom, en Angleterre. *Derby français*, qui a lieu à Chantilly.

DERECHEF adv. De nouveau.

DÉRÉGLÉ, E adj. Irrégulier : *pouls déréglé. Fig.* Immoral : *vie, conduite déréglée.*

DÉRÈGLEMENT [o. n.] n. m. Désordre : *le dérèglement des saisons, du pouls. Fig.* Désordre moral : *dérèglement des passions.*

DÉRÉGLÉMENT adv. D'une manière déréglée.

DÉRÉGLER v. tr. Déranger : *le froid dérègle les horloges.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉRIDER v. tr. Faire disparaître les rides ; rendre moins sérieux, égayer. V. pr. Devenir plus gai.

DÉRISION n. f. Moquerie amère.

DÉRISOIRE adj. Dit ou fait par dérision : *proposition dérisoire.*

DÉRIVATIF, IVE adj. et n. m. *Méd.* Qui produit une dérivation : *saignée dérivative ; les sinapismes, les vésicatoires, les purgatifs sont des dérivatifs.*

DÉRIVATION n. f. Action de détourner les eaux. *Méd.* Action de déplacer le sang, les humeurs. *Gram.* Origine qu'un mot tire d'un autre.

DÉRIVE n. f. Déviation de la route d'un vaisseau causée par les vents ou les courants : *aller à la dérive.*

DÉRIVÉ n. m. Mot qui dérive d'un autre : **fruitier** *est un dérivé de* **fruit.**

DÉRIVER v. int. (préf. *dé* et *rive*). *Mar.* S'éloigner du bord, du rivage ; s'écarter de sa route. *Fig.* Venir, provenir. *Gram.* Tirer son origine.

DERMATOSE n. f. *Méd.* Maladie de la peau en général.

DERME n. m. (gr. *derma*, peau). *Anat.* Tissu principal de la peau.

DERMIQUE adj. Qui a rapport au derme.

DERNIER, IÈRE adj. Qui vient après tous les autres ; précédent : *l'an dernier ;* le plus vil : *le dernier des hommes ;* extrême : *dernier degré de perfection.*

DERNIÈREMENT adv. Depuis peu.

DERNIER-NÉ n. m. Le dernier enfant mâle d'une famille.

DÉROBÉ, E adj. Secret : *escalier dérobé.* **A la dérobée** loc. adv. En cachette, furtivement.

DÉROBER v. tr. Prendre furtivement le bien d'autrui. *Fig.* Soustraire : *dérober un criminel à la mort ;* cacher : *dérober sa marche ; les nuages dérobent le ciel aux regards.* **Se dérober** v. pr. Se soustraire. *Fig.* Faiblir : *ses genoux se dérobent sous lui.*

DÉROGATION n. f. Action de déroger à une loi, à un contrat.

DÉROGATOIRE adj. Qui contient une dérogation : *clause dérogatoire.*

DÉROGEANCE n. f. Action par laquelle on perdait les droits et privilèges attachés à la noblesse.

DÉROGER v. int. (lat. *derogare*). Etablir une disposition contraire à une loi, à un acte antérieur ; manquer à sa dignité ; faire une chose qui entraînait la dérogeance : *jadis le noble qui se faisait marchand dérogeait.*

DÉROIDIR v. tr. V. DÉRAIDIR.

DÉROUGIR v. tr. Faire perdre la rougeur V. int. Devenir moins rouge.

DÉROUILLEMENT n. m. Action de dérouiller; son effet.

DÉROUILLER v. tr. Enlever la rouille. *Fig.* Polir, façonner les manières, l'esprit de quelqu'un.

DÉROULEMENT n. m. Action de dérouler.

DÉROULER v. tr. Etendre ce qui était roulé.

DÉROUTE n. f. (préf. *dé* et *route*). Fuite de troupes vaincues et en désordre.

DÉROUTER v. tr. Rompre les mesures; troubler.

DERRIÈRE prép. En arrière de, de l'autre côté : *se cacher derrière un arbre.* Adv. Après, à la suite de : *allez devant, j'irai derrière.* **Sens devant derrière** loc. adv. En mettant le devant à la place du derrière. N. m. Partie postérieure d'un objet; partie inférieure et postérieure du corps de l'homme.

DERVICHE ou **DERVIS** (*vicc*) n. m. Religieux musulman.

DES art. contracté pour *de les.*

DÈS prép. de temps ou de lieu. Depuis : *dès l'enfance, dès sa source;* à partir de : *dès demain.* **Dès lors** loc. adv. Aussitôt; conséquemment. **Dès que** loc. conj. Aussitôt que, puisque : *dès qu'il sera ici, dès que vous le voulez.*

DÉS préf. V. DE.

DÉSABUSEMENT n. m. Action de désabuser.

DÉSABUSER v. tr. Tirer d'erreur.

DÉSACCORD n. m. Dissentiment.

DÉSACCORDER v. tr. Détruire l'accord d'un instrument de musique.

DÉSACCOUPLER v. tr. Séparer des choses qui étaient par couple.

DÉSACCOUTUMER v. tr. Faire perdre une habitude.

DÉSACHALANDAGE n. m. Perte des chalands, des pratiques.

DÉSACHALANDER v. tr. Faire perdre les chalands, les pratiques.

DÉSAFFECTION n. f. Cessation de l'affection.

DÉSAFFECTIONNER v. tr. Faire perdre l'affection.

DÉSAFFOURCHER v. int. *Mar.* Lever l'ancre d'affourche.

DÉSAGRÉABLE adj. Qui déplaît.

DÉSAGRÉABLEMENT adv. D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉER v. int. Déplaire.

DÉSAGRÉGATION n. f. Séparation des parties dont l'assemblage constitue un corps.

DÉSAGRÉGER v. tr. Produire la désagrégation. — Pour la conj., v. ABRÉGER.

DÉSAGRÉMENT n. m. Sujet de déplaisir, de chagrin.

DÉSAJUSTER v. tr. Déranger ce qui est ajusté.

DÉSALTÉRANT, E adj. Propre à désaltérer.

DÉSALTÉRER v. tr. Apaiser la soif. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉSANCRER v. int. Lever l'ancre.

DÉSAPPAREILLAGE n. m. Action de désappareiller.

DÉSAPPAREILLER v. tr. Faire les manœuvres contraires à celles qu'on fait pour appareiller.

DÉSAPPARIER v. tr. Séparer un couple d'oiseaux.

DÉSAPPOINTEMENT n. m. Déception.

DÉSAPPOINTER v. tr. Tromper l'espoir.

DÉSAPPRENDRE v. tr. Oublier ce qu'on avait appris.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve.

DÉSAPPROBATION n. f. Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION n. f. Renoncement à la propriété d'une chose.

DÉSAPPROPRIER (SE) v. pr. Renoncer à une propriété.

DÉSAPPROUVER v. tr. Blâmer, condamner.

DÉSARÇONNER v. tr. Mettre hors des arçons. *Fig.* Confondre quelqu'un dans une discussion. *Fam.*

DÉSARGENTER v. tr. Enlever la couche d'argent qui recouvrait un objet argenté.

DÉSARMEMENT n. m. Action de désarmer; licenciement des troupes.

DÉSARMER v. tr. Enlever à quelqu'un ses armes. *Fig.* Fléchir : *désarmer la colère.* V. int. Poser les armes, cesser de faire la guerre.

DÉSARROI n. m. (préf. *dés* et v. fr. *arroi*, attirail). Désordre, confusion.

DÉSARTICULATION n. f. Action de désarticuler.

DÉSARTICULER v. tr. *Anat.* Défaire les articulations des os, des jointures.

DÉSASSEMBLER v. tr. Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie.

DÉSASSOCIER v. tr. Rompre une association.

DÉSASSORTIR v. tr. Oter ou déplacer quelques-unes des choses qui étaient assorties.

DÉSASTRE n. m. Calamité, grand malheur.

DÉSASTREUSEMENT adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE adj. Funeste, malheureux.

DÉSAVANTAGE n. m. Infériorité en

quelque genre que ce soit; préjudice : *l'affaire a tourné à son désavantage.*

DÉSAVANTAGER v. tr. Traiter avec désavantage, donner moins qu'aux autres.

DÉSAVANTAGEUSEMENT adv. D'une manière désavantageuse.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE adj. Qui cause, peut causer du désavantage.

DÉSAVEU n. m. Dénégation; acte par lequel on désavoue.

DÉSAVEUGLER v. tr. Tirer quelqu'un de son aveuglement.

DÉSAVOUABLE adj. Qui peut être désavoué.

DÉSAVOUER v. tr. Nier avoir dit ou fait quelque chose; ne pas vouloir reconnaître une chose pour sienne; déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait : *désavouer un ambassadeur. Fig.* Condamner : *faire ce que la morale désavoue.*

DESCELLEMENT n. m. Action de desceller.

DESCELLER v. tr. Oter ce qui est scellé, comme une patte, un gond, etc.; enlever le sceau d'un titre, d'un acte.

DESCENDANCE n. f. Filiation, postérité.

DESCENDANT, E adj. Qui descend : *marée descendante. Ligne descendante*, postérité de quelqu'un. N. m. pl. Ceux qui tirent leur origine de quelqu'un : *les descendants de Noé.*

DESCENDRE v. int. (lat. *descendere*). Aller de haut en bas; s'étendre jusqu'en bas. *Mus.* Baisser : *descendre d'un ton. Fig. Descendre au tombeau*, mourir; *descendre à un hôtel*, aller pour y loger; *le baromètre descend*, baisse : *les Français descendent des Germains*, tirent leur origine; *la justice a descendu sur les lieux*, s'y est transportée. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Mettre ou porter plus bas : *descendre un tableau. Descendre la garde*, en être relevé.

DESCENTE n. f. Action de descendre; pente. *Descente de justice*, visite d'un lieu par des magistrats pour y faire des perquisitions. *Arch.* Tuyau d'écoulement pour les eaux. *Chir.* Hernie.

DESCRIPTIF, IVE adj. Qui a pour objet de décrire : *poésie descriptive. Géométrie descriptive*, celle qui a pour objet la représentation de l'étendue par le moyen des projections. *Anatomie descriptive*, celle qui s'attache plus particulièrement à la description des formes et de la figure de chaque organe.

DESCRIPTION n. f. (lat. *descriptio*; de *describere*, décrire). Discours écrit ou parlé, par lequel on décrit.

DÉSEMBALLAGE n. m. Action de désemballer.

DÉSEMBALLER v. tr. Oter les marchandises d'une balle, d'une caisse, etc.

DÉSEMBARQUEMENT n. m. Action de désembarquer.

DÉSEMBARQUER v. tr. Tirer ou faire sortir d'un navire.

DÉSEMBOURBER v. tr. Tirer de la bourbe.

DÉSEMMANCHER v. tr. Enlever le manche de : *désemmancher un outil.* **Se désemmancher** v. pr. Perdre son manche.

DÉSEMPARER v. int. (préf. *dés* et *emparer*). Abandonner le lieu où l'on est. *Fig. Sans désemparer*, sans quitter la place, sans interruption. V. tr. Mettre hors d'état de servir, disloquer : *désemparer un meuble, un vaisseau.*

DÉSEMPESER v. tr. Oter l'empois du linge. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉSEMPLIR v. tr. Vider en partie, rendre moins plein. V. int. Ne s'emploie guère qu'avec la négation : *la maison ne désemplit pas.*

DÉSEMPRISONNER v. tr. Faire sortir de prison.

DÉSENCHAÎNER v. tr. Oter les chaînes. **Se désenchaîner** v. pr. Se débarrasser de ses chaînes.

DÉSENCHANTEMENT n. m. Cessation de l'enchantement; désillusion.

DÉSENCHANTER v. tr. Rompre l'enchantement, le prestige, l'illusion.

DÉSENCHANTEUR adj. m. Qui désenchante.

DÉSENCLAVER v. tr. Supprimer une enclave.

DÉSENCLOUAGE n. m. Action de désenclouer.

DÉSENCLOUER v. tr. Oter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon; ôter un clou du sabot d'un animal.

DÉSENCOMBREMENT n. m. Action de désencombrer.

DÉSENCOMBRER v. tr. Oter les encombrements : *désencombrer la voie publique.*

DÉSENFILER v. tr. Retirer le fil passé dans une aiguille, dans des perles, etc.

DÉSENFLER v. tr. Dégonfler. V. int. Cesser d'être enflé. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, suivant que l'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉSENFLURE n. f. Diminution ou cessation d'enflure.

DÉSENGORGER v. tr. Déboucher, désobstruer.

DÉSENGRENER v. tr. Détacher un engrenage. — Pour la conj., v. AMENER.

DÉSENIVRER v. tr. Faire passer l'ivresse.

DÉSENLAIDIR v. tr. Rendre moins laid. V. int. Devenir moins laid.

DÉSENNUYER v. tr. Dissiper l'ennui.

DÉSENRAYER v. tr. Oter la corde, la chaîne, etc., qui enrayait une roue.

DÉSENRHUMER v. tr. Faire cesser le rhume.

DÉSENROUER v. tr. Faire cesser l'enrouement.

DÉSENSABLER v. tr. Faire sortir du sable.

DÉSENSEVELIR v. tr. Oter le linceul qui ensevelissait un mort.

DÉSENSORCELER v. tr. Délivrer de l'ensorcellement. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉSENSORCELLEMENT n. m. Action de désensorceler.

DÉSENTORTILLER v. tr. Démêler ce qui était entortillé.

DÉSENTRAVER v. tr. Oter les entraves.

DÉSERT, E adj. (lat. *desertus;* de *deserere*, abandonner). Inhabité, très peu fréquenté. N. m. Lieu, pays aride et inhabité.

DÉSERTER v. tr. Abandonner un lieu. *Fig.: Déserter la bonne cause.* V. int. Passer à l'ennemi; quitter le service militaire sans congé.

DÉSERTEUR n. m. Militaire qui déserte.

DÉSERTION n. f. Action de déserter. *Fig.* Changement de parti politique.

DÉSESPÉRANCE n. f. Etat de celui qui a perdu l'espérance.

DÉSESPÉRANT, E adj. Qui jette dans le désespoir.

DÉSESPÉRÉ, E adj. et n. Plongé dans le désespoir : *famille désespérée;* qui ne donne plus d'espoir : *malade désespéré;* furieux : *agir en désespéré.*

DÉSESPÉRÉMENT adv. Avec excès, éperdument.

DÉSESPÉRER v. int. Perdre l'espérance : *je ne désespère pas qu'il ne réussisse, je désespère qu'il réussisse.* V. tr. Mettre au désespoir; tourmenter, affliger au dernier point. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DÉSESPOIR n. m. Perte de l'espérance. Se dit aussi de ce qui désole : *cet enfant est le désespoir de sa famille.*

DÉSHABILLÉ n. m. Vêtement négligé que l'on porte dans son intérieur.

DÉSHABILLER v. tr. Oter à quelqu'un les habits dont il est revêtu.

DÉSHABITUER v. tr. Faire perdre une habitude.

DÉSHERBER v. tr. Enlever les herbes.

DÉSHÉRENCE n. f. (préf. *dés* et lat. *hæres*, héritier). Absence d'héritiers naturels pour recueillir une succession, qui appartient alors de droit à l'Etat.

DÉSHÉRITER v. tr. Priver quelqu'un de sa succession.

DÉSHONNÊTE adj. Contraire à la bienséance, à la pudeur.

DÉSHONNÊTEMENT adv. D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ n. f. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR n. m. Honte, opprobre.

DÉSHONORANT, E adj. Qui déshonore.

DÉSHONORER v. tr. Ternir, ôter l'honneur.

DESIDERATUM (*dézidératome*) n. m. (m. lat. qui signifie *chose désirée*). Ce qui manque, ce qui reste à trouver ou à résoudre : *la paix est le desideratum du progrès.* Au pl. : *toute science a ses desiderata.*

DÉSIGNATIF, IVE adj. Qui désigne, qui spécifie.

DÉSIGNATION n. f. Action de désigner; choix, nomination : *désignation d'un successeur.*

DÉSIGNER v. tr. (lat. *designare;* du préf. *de* et *signare*, marquer). Indiquer par des marques qui font reconnaître; fixer : *désignez-moi l'heure et le lieu;* nommer d'avance : *désigner son successeur.*

DÉSILLUSION n. f. Perte de l'illusion. On dit quelquefois DÉSILLUSIONNEMENT n. m.

DÉSILLUSIONNER v. tr. Faire cesser les illusions.

DÉSINCORPORER v. tr. Séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

DÉSINENCE n. f. (lat. *desinere*, finir). *Gram.* Terminaison des mots.

DÉSINFATUER v. tr. Désabuser quelqu'un sur une chose ou sur une personne dont il était infatué. *Fam.*

DÉSINFECTANT, E adj. Qui désinfecte : *substance désinfectante.* N. m. : *le chlore est un désinfectant.*

DÉSINFECTER v. tr. Faire cesser l'infection de l'air, d'un appartement, etc.

DÉSINFECTION n. f. Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSÉ, E adj. Qui n'agit point par motif d'intérêt.

DÉSINTÉRESSEMENT n. m. Oubli, sacrifice de son propre intérêt; action de désintéresser.

DÉSINTÉRESSER v. tr. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant.

DÉSINVESTIR v. tr. Faire cesser l'investissement.

DÉSINVESTISSEMENT n. m. Action de désinvestir.

DÉSINVITER v. tr. Revenir sur une invitation faite.

DÉSINVOLTURE n. f. (ital. *desinvoltura*). Tournure remplie de grâce, d'aisance.

DÉSIR n. m. (lat. *desiderium*). Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien.

DÉSIRABLE adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRÉ, E adj. Souhaité. N. m. *Le désiré des nations*, le Messie.

DÉSIRER v. tr. Avoir désir, envie d'une chose.

DÉSIREUX, EUSE adj. Qui désire avec ardeur.

DÉSISTEMENT n. m. Action de se désister.

DÉSISTER (SE) v. pr. (lat. *desistere*, cesser). Se départir de quelque chose, y renoncer.

DÉSOBÉIR v. int. Ne pas obéir.

DÉSOBÉISSANCE n. f. Action de désobéir.

DÉSOBÉISSANT, E adj. et n. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE n. f. Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, E adj. Qui désoblige.

DÉSOBLIGER v. tr. Causer de la peine, du déplaisir.

DÉSOBSTRUANT, E ou **DÉSOBSTRUCTIF, IVE** adj. *Méd.* Qui est de nature à dissiper les obstructions.

DÉSOBSTRUCTION n. f. Action de désobstruer; son effet.

DÉSOBSTRUER v. tr. Débarrasser de ce qui obstrue.

DÉSOCCUPATION n. f. Etat d'une personne désoccupée.

DÉSOCCUPÉ, E adj. Qui est sans occupation.

DÉSŒUVRÉ, E adj. et n. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSŒUVREMENT n. m. Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSŒUVRER v. tr. (préf. *dés* et *œuvre*). Jeter dans le désœuvrement.

DÉSOLANT, E adj. Qui désole.

DÉSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui désole, ravage, détruit : *fléau désolateur*.

DÉSOLATION n. f. Ruine entière, destruction; extrême affliction.

DÉSOLÉ, E adj. Très affligé : *mère désolée;* ravagé : *ville, province désolée par la guerre*.

DÉSOLER v. tr. (lat. *desolare*). Ravager, détruire; causer une grande affliction.

DÉSOPILANT, E adj. Propre à désopiler : *verve désopilante*.

DÉSOPILATION n. f. Action de désopiler.

DÉSOPILER v. tr. Faire rire. *Méd.* Faire cesser les obstructions. *Désopiler la rate*, exciter la gaieté. *Fam.*

DÉSORDONNÉ, E adj. Déréglé, sans frein. *Fig.* Excessif : *faim désordonnée*.

DÉSORDONNÉMENT adv. D'une manière désordonnée.

DÉSORDRE n. m. (préf. *dés* et *ordre*). Défaut d'ordre, confusion : *désordre dans les finances;* querelles, dissensions intestines : *désordres dans l'Etat. Fig.* Dérèglement des mœurs : *vivre dans le désordre;* trouble, égarement : *désordre des sens*.

DÉSORGANISATEUR, TRICE adj. Qui désorganise.

DÉSORGANISATION n. f. Action de désorganiser; état de ce qui est désorganisé.

DÉSORGANISER v. tr. Troubler l'ordre, jeter la confusion dans...; détruire l'organisation : *désorganiser une administration*.

DÉSORIENTER v. tr. Faire perdre à quelqu'un son chemin, la direction qu'il doit suivre. *Fig.* Déconcerter : *cette question l'a tout désorienté*.

DÉSORMAIS adv. Dorénavant, à l'avenir.

DÉSOSSEMENT n. m. Action de désosser.

DÉSOSSER v. tr. Oter les os.

DÉSOXYDATION n. f. Action de désoxyder.

DÉSOXYDER ou **DÉSOXYGÉNER** v. tr. Enlever l'oxygène d'une substance.

DESPOTE n. m. (gr. *despotês*, maître des esclaves). Souverain qui gouverne arbitrairement. *Fig.* Celui qui veut dominer sur ceux qui l'environnent.

DESPOTIQUE adj. Arbitraire, tyrannique : *gouvernement despotique*.

DESPOTIQUEMENT adv. D'une manière despotique.

DESPOTISME n. m. Pouvoir absolu et arbitraire.

DESQUAMATION (*dé-skoua*) n. f. *Méd.* Phénomène pathologique, qui consiste dans l'exfoliation de l'épiderme sous forme d'écailles.

DESSAISIR (SE) v. pr. Céder ce qu'on avait en sa possession : *se dessaisir d'un titre*.

DESSAISISSEMENT n. m. Action de se dessaisir.

DESSAISONNER v. tr. Changer l'ordre successif des cultures : *dessaisonner une terre*.

DESSALEMENT n. m. Action de dessaler; son effet.

DESSALER v. tr. Rendre moins salé.

DESSANGLER v. tr. Lâcher, défaire les sangles.

DESSÉCHANT, E adj. Qui dessèche.

DESSÈCHEMENT n. m. Action de dessécher; état d'une chose desséchée.

DESSÉCHER v. tr. Rendre sec; mettre à sec. *Fig.* : *dessécher le cœur, l'esprit.* **Se dessécher** v. pr. Devenir sec : *cet arbre se dessèche.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DESSEIN n. m. Projet, résolution :

intention : *partir dans le dessein de...* **A dessein** loc. adv. Exprès.

DESSELLER v. tr. Oter la selle à...

DESSEMELER v. tr. Oter la semelle. — Pour la conj., V. APPELER.

DESSERRE n. f. Action de desserrer sa bourse, de payer : *être dur à la desserre.*

DESSERRER v. tr. Relâcher ce qui est serré. *Ne pas desserrer les dents*, ne pas dire un mot.

DESSERT n. m. (rad. *desservir*, le dessert suivant le repas). Le dernier service d'un repas.

DESSERTE n. f. Mets desservis.

DESSERTIR v. tr. Enlever de sa monture, en parlant d'une pierre fine.

DESSERVANT n. m. Prêtre qui dessert une paroisse, une succursale.

DESSERVIR v. tr. Enlever les plats de dessus la table; faire le service de : *ce chemin de fer dessert telle ville*; être le desservant de : *ce vicaire dessert notre hameau. Fig.* Nuire à quelqu'un.

DESSICCATIF, IVE adj. et n. m. Qui a la vertu de dessécher.

DESSICCATION n. f. (lat. *dessiccatio*; de *dessiccare*, dessécher). Action d'enlever aux corps l'humidité superflue qu'ils renferment.

DESSILLER (*déci-ier*) v. tr. (préf. *des* et v. fr. *ciller*, coudre les paupières d'un oiseau de proie pour le dresser). Ouvrir, en parlant des yeux, des paupières. *Fig. Dessiller les yeux à quelqu'un*, le désabuser.

DESSIN n. m. (lat. *designare*, désigner). Représentation, au crayon, à la plume ou au pinceau, d'objets, de figures, de paysages, etc.; l'art qui enseigne les procédés du dessin; plan d'un bâtiment; ornement d'un tissu, d'une étoffe, etc.

DESSINATEUR n. m. Qui sait dessiner; qui en fait profession.

DESSINER v. tr. Reproduire, avec le crayon ou la plume, la forme des objets. **Se dessiner** v. pr. Développer ses formes : *sa taille se dessine bien*; approcher d'une conclusion : *les événements se dessinent.*

DESSOLEMENT n. m. Action de dessoler.

DESSOLER v. tr. *Agr.* Changer l'ordre des cultures : *dessoler une terre.*

DESSOLER v. tr. Oter la sole à : *dessoler un cheval.*

DESSOUDER v. tr. Oter, fondre la soudure.

DESSOULER v. tr. Faire cesser l'ivresse. V. int. Cesser d'être ivre.

DESSOUS (*de-sou*) adv. de lieu servant à marquer la situation d'un objet placé sous un autre. Prép. : *sortir de dessous terre.* Loc. adv. **Au-dessous,** plus bas; **par-dessous,** dessous; **là-dessous,** sous cela; **ci-dessous,** ci-après, plus bas. Loc. prép. **Au-dessous de,** plus bas que. — Ne pas confondre avec *sous*. V. DEDANS. N. m. Partie inférieure d'une chose

DESSUS (*de-çu*) adv. de lieu marquant la situation d'une chose qui est sur une autre. Loc. adv. **Là-dessus,** sur cela; **en dessus, par-dessus, au-dessus, ci-dessus,** sur, plus haut que. Loc. prép. **Au-dessus de,** plus haut que : *au-dessus des nuages*; supérieur à : *être au-dessus de quelqu'un*, plus considérable : *au-dessus de cent francs.* — Ne pas confondre avec *sur*. V. DEDANS. N. m. La partie supérieure. *Mus.* Partie la plus haute, opposée à la basse. *Fig.* Avantage : *avoir le dessus.*

DESTIN n. m. (lat. *destinare*, destiner). Enchaînement nécessaire et inconnu des événements; sort, destinée : *nul ne peut fuir son destin.*

DESTINATAIRE n. Celui à qui s'adresse un envoi.

DESTINATION n. f. Ce à quoi une chose est destinée; lieu où l'on est appelé par ses fonctions, ses affaires : *se rendre à sa destination.*

DESTINÉE n. f. Destin, sort : *accomplir sa destinée.*

DESTINER v. tr. (rad. *destin*). Fixer, déterminer la destination d'une personne ou d'une chose; réserver : *à qui destinez-vous ces récompenses?*

DESTITUABLE adj. Qui peut être destitué.

DESTITUÉ, E adj. Dépourvu : *homme destitué de bon sens.*

DESTITUER v. tr. (préf. *des* et lat. *statuere*, établir). Oter à un fonctionnaire public sa charge, son emploi.

DESTITUTION n. f. Renvoi d'un fonctionnaire.

DESTRIER n. m. Cheval de bataille. *Vieux.*

DESTRUCTEUR, TRICE adj. et n. (lat. *destructor*; de *destruo*, je détruis). Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIBLE adj. Qui peut être détruit.

DESTRUCTIF, IVE adj. Qui cause la destruction.

DESTRUCTION n. f. (lat. *destructio*). Ruine totale : *destruction d'une ville.*

DESTRUCTIVITÉ n. f. Penchant à détruire : *avoir la bosse de la destructivité.*

DÉSUÉTUDE (*çué*) n. f (préf. lat. *de* et *suetudo*, coutume). Cessation d'une coutume ou de la force obligatoire d'une loi, produite par le défaut de pratique ou d'application : *loi tombée en désuétude.*

DÉSUNION n. f. Disjonction; mésintelligence.

DÉSUNIR v. tr. Disjoindre; rompre la bonne intelligence entre les personnes.

DÉTACHEMENT n. m. Etat de celui qui est détaché d'une passion, d'un sentiment; troupe de soldats détachés d'un corps pour une expédition.

DÉTACHER v. tr. Oter les taches.

DÉTACHER v. tr. (préf. *dé* et *attacher*). Détacher une personne ou une

chose de ce qui l'attachait : *détacher un chien;* éloigner, séparer : *détacher les bras du corps;* tirer des soldats d'un régiment, des troupes d'une armée, des vaisseaux d'une flotte, pour les envoyer en détachement. *Peint.* Faire ressortir les contours des objets. *Fig.* Se dit des engagements, des affections, des occupations qu'on abandonne : *détacher son cœur du monde, des plaisirs.*

DÉTAIL n. m. (préf. *dé* et *tailler*). Vente des marchandises par petites quantités; récit circonstancié d'un événement, d'une affaire : *les détails d'un procès.* **En détail** loc. adv. Dans toutes ses parties : *examiner en détail.*

DÉTAILLANT, E n. Qui vend en détail.

DÉTAILLER v. tr. Couper en pièces; vendre en détail. *Fig.* Exposer, raconter avec détail.

DÉTALAGE n. m. Action de détaler des marchandises.

DÉTALER v. tr. Oter les marchandises mises en étalage. V. int. Décamper.

DÉTEINDRE v. tr. Faire perdre la couleur. V. int. Perdre sa couleur.

DÉTELAGE n. m. Action de dételer.

DÉTELER v. int. Détacher des animaux attelés.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉTENDRE v. tr. Relâcher ce qui était tendu : *détendre un ressort. Fig. : détendre son esprit fatigué.*

DÉTENIR v. tr. Retenir ce qui n'est pas à soi; tenir en prison.

DÉTENTE n. f. (rad. *détendre*). Pièce du ressort d'un fusil qui le fait partir (*); expansion d'un fluide gazeux soumis précédemment à une pression. *Fig.* Relâche, repos : *il y a une détente dans les esprits. Être dur à la détente*, ne donner de l'argent qu'avec peine.

DÉTENTEUR, TRICE adj. et n. Qui détient, de droit ou non, une chose en sa possession.

DÉTENTION n. f. Etat d'une personne détenue en prison, ou d'une chose saisie par autorité de justice; peine afflictive et infamante consistant dans un emprisonnement de cinq à vingt ans. *Détention préventive*, temps qu'un accusé passe en prison avant son jugement.

DÉTENU, E n. Qui est en prison.

DÉTERGENT, E adj. et n. *Méd.* Qui nettoie. On dit plus souvent DÉTERSIF.

DÉTERGER v. tr. *Méd.* Nettoyer au moyen de remèdes.

DÉTÉRIORANT, E adj. Qui est propre à détériorer.

DÉTÉRIORATION n. f. Action de détériorer; résultat de cette action.

DÉTÉRIORER v. tr. (lat. *deterior*, plus mauvais). Dégrader; rendre pire.

DÉTERMINANT, E adj. Qui détermine.

DÉTERMINATIF, IVE adj. et n. *Gram.* Qui détermine, restreint l'étendue de la signification d'un mot, comme *le, la, les, mon, ce*, etc.

DÉTERMINATION n. f. Résolution qu'on prend après avoir hésité; action de déterminer.

DÉTERMINABLE adj. Qui peut être déterminé.

DÉTERMINÉ, E adj. Fixe : *heure, époque déterminée;* hardi : *soldat déterminé.* N. m. Homme audacieux, capable de tout : *c'est un déterminé.*

DÉTERMINÉMENT adv. D'une manière déterminée.

DÉTERMINER v. tr. (lat. *determinare;* du préf. *de* et *terminus*, terme). Indiquer avec précision : *déterminer une distance;* faire prendre une résolution : *cet événement m'a déterminé à...;* préciser le sens d'un mot; causer : *déterminer le succès d'une bataille.* **Se déterminer** v. pr. Se résoudre.

DÉTERMINISME n. m. Système philosophique qui nie l'influence personnelle sur la détermination et l'attribue tout entière à la force des motifs.

DÉTERRER v. tr. Tirer de terre. *Fig.* Découvrir une chose, une personne difficile à trouver.

DÉTERREUR n. m. Celui qui déterre, qui découvre.

DÉTERSIF, IVE adj. V. DÉTERGENT.

DÉTESTABLE adj. Qu'on doit détester; très mauvais : *temps détestable;* criminel : *action détestable.*

DÉTESTABLEMENT adv. D'une manière détestable.

DÉTESTATION n. f. Horreur d'une chose.

DÉTESTER v. tr. (lat. *detestari*). Avoir en horreur.

DÉTIRER v. tr. Etendre en tirant.

DÉTISSER v. tr. Défaire un tissu.

DÉTONANT, E adj. Qui produit une détonation : *poudre détonante.*

DÉTONATION n. f. Bruit produit par une explosion.

DÉTONER v. int. S'enflammer subitement avec explosion.

DÉTONNER v. int. *Mus.* Sortir du ton.

DÉTORDRE v. tr. Remettre dans son premier état ce qui était tordu.

DÉTORQUER v. tr. Expliquer, interpréter d'une manière forcée.

DÉTORS, E adj. Qui n'est plus tors : *soie détorse.*

DÉTORTILLER v. tr. Défaire ce qui était tortillé.

DÉTOUR n. m. (préf. *dé* et *tour*). Si-

nuosité : *la rivière fait un détour*. *Fig.* Subterfuge : *les détours de la chicane.*

DÉTOURNÉ, E adj. Peu fréquenté : *rue détournée*. *Fig. Voie détournée*, secrète, cachée.

DÉTOURNEMENT n. m. Soustraction frauduleuse.

DÉTOURNER v. tr. Ecarter : *détourner quelqu'un de son chemin;* changer la direction : *détourner un cours d'eau*, et fig. : *détourner les soupçons;* soustraire frauduleusement : *détourner des fonds*. *Fig.* Dissuader : *détourner quelqu'un d'un projet.*

DÉTRACTER v. tr. (lat. *detrahere, detractum*). Déprécier injustement.

DÉTRACTEUR n. m. Qui rabaisse le mérite de quelqu'un ou de quelque chose. Adj. : *esprit détracteur.*

DÉTRACTION n. f. Action de détracter.

DÉTRAQUEMENT n. m. Etat d'une chose qui se détraque.

DÉTRAQUER v. tr. (préf. *dé* et *trace*). Déranger le mécanisme : *détraquer une pendule*. *Fig.* Troubler : *déranger l'esprit.*

DÉTREMPE n. f. Couleur à l'eau, à la colle et au blanc d'œuf; ouvrage exécuté avec des couleurs de ce genre.

DÉTREMPER v. tr. Délayer dans un liquide ; ôter la trempe de l'acier.

DÉTRESSE n. f. (lat. *districtio*, étreinte). Angoisse ; besoin extrême ; grand danger : *signaux de détresse.*

DÉTRIMENT n. m. (lat. *detrimentum;* de *deterere*, user). Dommage, préjudice : *causer un grand détriment. Au détriment de quelqu'un*, à son préjudice.

DÉTRITUS (*tuce*) n. m. (m. lat. qui signifie *broyé*). Résidu provenant de la décomposition des corps organisés.

DÉTROIT n. m. (lat. *districtus*, serré). Bras de mer étroit entre deux terres; passage serré entre des montagnes : *le détroit des Thermopyles.*

DÉTROMPER v. tr. Tirer d'erreur.

DÉTRÔNEMENT n. m. Action de détrôner.

DÉTRÔNER v. tr. Chasser du trône, enlever la puissance souveraine.

DÉTROUSSEMENT n. m. Action de détrousser.

DÉTROUSSER v. tr. Laisser retomber ce qui était troussé : *détrousser une robe*. *Fig.* Voler sur une voie publique et par violence.

DÉTROUSSEUR n. m. Voleur qui détrousse les passants.

DÉTRUIRE v. tr. (lat. *destruere*, du préf. *de* et *struere*, édifier). Ruiner, anéantir, démolir, abattre. **Se détruire** v. pr. S'anéantir mutuellement : *leurs systèmes se détruisent;* se donner la mort.

DETTE n. f. (lat. *debitum;* de *debere*, devoir). Ce qu'on doit. *Fig.* Devoir indispensable : *payer sa dette à son pays.*

DEUIL n. m. (lat. *dolere*, s'affliger). Douleur causée par une grande calamité, par la mort de quelqu'un; signes extérieurs du deuil; temps pendant lequel on les porte. *Fig.* Affliction, tristesse : *jour de deuil.*

DEUTO particule qui s'emploie, dans la nomenclature chimique, pour indiquer une deuxième proportion d'un corps, comme *deutosulfure, deutochlorure*, etc.

DEUTOSULFURE n. m. Sulfure de second degré.

DEUTOXYDE n. m. Second degré d'oxydation d'un corps.

DEUX adj. num. (lat. *duo*). Nombre double de l'unité ; deuxième : *tome deux*. N. m. Chiffre qui représente ce nombre.

DEUXIÈME adj. num. ord. de *deux*. N. Personne qui occupe le second rang.

DEUXIÈMEMENT adv. En second lieu.

DEUX-QUATRE n. m. *Mus.* Division d'une mesure composée de deux noires.

DÉVALER v. tr. Transporter en bas : *dévaler du vin à la cave*. V. int. Aller de haut en bas.

DÉVALISER v. tr. Voler à quelqu'un ses effets, son argent.

DÉVALISEUR, EUSE n. Qui dévalise.

DEVANCER v. tr. (rad. *devant*). Gagner les devants; venir avant : *l'aurore devance le soleil*. *Fig.* Surpasser : *devancer tous ses rivaux.*

DEVANCIER, IÈRE n. Prédécesseur dans une fonction, une carrière quelconque. Pl. m. Aïeux, ancêtres : *imiter ses devanciers.*

DEVANT prép. (préf. *de* et *avant*). A l'opposite, vis-à-vis, en face : *regarder devant soi*. **Au-devant de** loc. prép. A la rencontre : *aller au-devant de quelqu'un.* Adv. En avant : *marcher devant*. **Ci-devant** loc. adv. Précédemment. N. m. Partie antérieure. *Prendre les devants*, partir avant quelqu'un.

DEVANTIER n. m. Tablier que portent les femmes du peuple. *Vieux.*

DEVANTIÈRE n. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que portent les femmes pour monter à cheval à la manière des hommes.

DEVANTURE n. f. Partie extérieure et antérieure d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE adj. et n. Qui dévaste.

DÉVASTATION n. f. Action de dévaster; son résultat.

DÉVASTER v. tr. (lat. *devastare*). Désoler, ravager, ruiner.

DÉVELOPPEMENT n. m. Action ou effet de développer; croissance des corps organisés.

DÉVELOPPER v. tr. (préf. *dé* et *envelopper*). Oter l'enveloppe de quelque

chose : *développer un paquet ;* déployer : *développer une carte ;* donner de l'accroissement, de la force : *la gymnastique développe le corps. Fig.* Expliquer : *développer sa pensée.* **Se développer** v. pr. Prendre de l'accroissement, s'étendre.

DEVENIR v. int. Commencer à être ce qu'on n'était pas. Marque l'état, la situation nouvelle où se trouve une personne ou une chose : *que deviendrai-je? il est devenu fou.*

DÉVERGONDAGE n. m. (préf. *dé* et lat. *verecundia*, pudeur). Libertinage effronté.

DÉVERGONDÉ, E adj. et n. Qui mène publiquement une vie licencieuse.

DÉVERROUILLER v. tr. Tirer le verrou.

DEVERS prép. Du côté de. **Par devers** loc. prép. En présence de : *par devers le juge ;* en la possession de : *retenir par devers soi.*

DÉVERS, E adj. Qui n'est pas droit, d'aplomb. N. m. Pente.

DÉVERSEMENT n. m. Action de déverser les eaux d'un canal ; son effet.

DÉVERSER v. int. Pencher, incliner : *ce mur déverse.* V. tr. Epancher, faire couler. *Fig.* Répandre : *déverser le mépris sur...*

DÉVERSOIR n. m. Endroit par où s'épanche l'excédent de l'eau d'un moulin.

DÉVÊTIR (SE) v. pr. (se conjugue comme *vêtir*). Se dégarnir d'habits.

DÉVÊTISSEMENT n. m. *Jurisp.* Dessaisissement.

DÉVIATION n. f. Action de dévier : *déviation de la lumière ;* changement dans la direction naturelle : *déviation de la colonne vertébrale Fig.* Ecart, variation dans la conduite : *déviation de principes.*

DÉVIDAGE n. m. Action de dévider.

DÉVIDER v. tr. (préf. *dé* et *vider*). Mettre en écheveau ou en peloton du fil, de la soie, etc.

DÉVIDEUR, EUSE n. Qui dévide.

DÉVIDOIR n. m. Instrument pour dévider (*).

DÉVIER v. int. (lat. *deviare ;* du préf. *dé* et *via*, voie). Se détourner. V. tr. Faire sortir de sa direction.

DEVIN, DEVINERESSE n. (lat. *divinus*, divin). Qui prétend découvrir les choses cachées et prédire l'avenir ; nom vulgaire du boa constrictor.

DEVINABLE adj. Qui peut être deviné.

DEVINER v. tr. Prédire ce qui doit arriver ; dire par appréciation : *devinez combien cela coûte ;* juger par conjecture : *j'avais deviné que cela tournerait mal ;* pénétrer : *deviner la pensée d'un autre.*

DEVINEUR, EUSE n. Se dit familièrement d'une personne qui devine.

DEVIS n. m. Propos, entretien familier ; état détaillé d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc., avec les prix estimatifs.

DÉVISAGER v. tr. Défigurer, déchirer le visage ; regarder effrontément.

DEVISE n. f. Paroles caractéristiques exprimant, d'une manière concise, une pensée, un sentiment : *la devise de la Légion d'honneur est* **Honneur et Patrie.**

DEVISER v. int. S'entretenir familièrement.

DÉVISSAGE ou **DÉVISSEMENT** n. m. Action de dévisser.

DÉVISSER v. tr. Oter les vis qui fixent un objet.

DÉVOIEMENT ou **DÉVOÎMENT** n. m. Flux de ventre.

DÉVOILEMENT n. m. Action de faire connaître.

DÉVOILER v. tr. Découvrir, révéler ce qui était secret.

DÉVOÎMENT n. m. V. DÉVOIEMENT.

DEVOIR v. tr. (lat. *debere*). Etre redevable ; être obligé à quelque chose par la loi, la morale, les convenances. Suivi d'un infinitif, indique la nécessité : *tout doit finir ;* l'intention : *il doit vous accompagner ;* l'état probable : *il doit être riche aujourd'hui.*— Le participe *dû* prend un accent circonflexe au masculin singulier.

DEVOIR n. m. Ce qu'on doit faire ; ce à quoi nous obligent la loi, les convenances ; travail, exercices qu'un maître donne à ses élèves. Pl. Honnêtetés dues : *rendre ses devoirs à quelqu'un. Derniers devoirs*, honneurs funèbres.

DÉVOLE n. f. Etat du joueur qui manque la vole.

DÉVOLU, E adj. (lat. *devolutus*). Acquis, échu par droit. N. m. *Jeter son dévolu sur quelque chose*, y prétendre.

DÉVOLUTIF, IVE adj. Qui fait qu'une chose passe d'une personne à une autre.

DÉVOLUTION n. f. *Jurisp.* Transmission d'un droit.

DÉVONIEN, IENNE adj. *Géol.* Se dit de certains terrains de dépôt, dont le type se trouve dans le comté de Devon, en Angleterre.

DÉVORANT, E adj. Qui dévore : *lion dévorant*, et, au fig. : *flamme dévorante, soucis dévorants ;* excessif : *faim dévorante.*

DÉVORER v. tr. (lat. *devorare*). Manger en déchirant avec les dents, en parlant des bêtes féroces ; manger avidement. *Fig.* Consumer, détruire : *la flamme dévore tout, l'ennui le dévore. Dévorer un livre*, le lire avec empressement ; *dévorer des yeux*, regarder avec avidité, avec passion ; *dévorer un affront*, le souffrir

sans se plaindre; *dévorer ses larmes*, les retenir.

DÉVOT, E adj. et n. (lat. *devotus*, dévoué). Pieux, attaché au service de Dieu.

DÉVOTEMENT adv. Avec dévotion. On dit quelquefois *dévotieusement*.

DÉVOTIEUX, EUSE adj. Dévot. *Vieux*.

DÉVOTION n. f. (lat. *devotio*, dévouement). Piété, attachement au culte de Dieu. *Faire ses dévotions*, se confesser et communier; *être à la dévotion de quelqu'un*, lui être entièrement dévoué.

DÉVOUÉ, E adj. Plein de dévouement.

DÉVOUEMENT ou **DÉVOÛMENT** n. m. Abandonnement entier aux volontés d'un autre, disposition à le servir en toutes circonstances.

DÉVOUER v. tr. (préf. *dé* et *vouer*). Consacrer : *dévouer ses enfants à la patrie*. **Se dévouer** v. pr. Se consacrer entièrement à quelqu'un; se sacrifier : *se dévouer à la mort pour...*

DÉVOÛMENT n. m. V. DÉVOUEMENT.

DÉVOYER v. tr. (préf. *dé* et *voie*). Détourner de la voie, du chemin; donner le dévoiement. *Fig.* Détourner de sa direction.

DEXTÉRITÉ n. f. (lat. *dexteritas*; de *dexter*, droit). Adresse des mains. *Fig.* Adresse de l'esprit, habileté.

DEXTRE n. f. *Blas.* La main droite. *Poét.*

DEXTREMENT adv. Avec dextérité.

DEXTRINE n. f. Matière gommeuse extraite de l'amidon.

DEY n. m. (ar. *daï*, qui conduit). Autrefois chef du gouvernement d'Alger.

DIA cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche. *N'entendre ni à huhau ni à dia*, n'écouter aucune raison.

DIABÈTE n. m. Maladie caractérisée par une excrétion très abondante d'urine contenant une matière sucrée.

DIABÉTIQUE adj. et n. Qui se rapporte au diabète; attaqué du diabète.

DIABLE n. m. (lat. *diabolus*; du gr. *diabolein*, tenter). Démon, esprit malin; chariot à deux roues basses servant au transport des lourds fardeaux (*). *Fig. et fam.* : *diable incarné*, homme très méchant; *pauvre diable*, misérable, *bon diable*, bon garçon; *faire le diable à quatre*, faire du vacarme; *avoir le diable au corps*, être très actif ou fort tourmentant; *tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre; *envoyer au diable*, rebuter avec colère; *c'est là le diable*, ce qu'il y a de fâcheux, de difficile; *loger le diable dans sa bourse*, n'y rien avoir. Interj. Marque l'impatience, la désapprobation, la surprise. Loc. adv. **En diable**, fort, extrêmement; **au diable**, loin : *au diable les importuns!*

DIABLEMENT adv. Excessivement. *Fam.*

DIABLERIE n. f. Sortilège, maléfice.

DIABLESSE n. f. Femme méchante, acariâtre.

DIABLOTIN n. m. Petit diable. *Fig.* Enfant vif et espiègle.

DIABOLIQUE adj. Qui vient du diable; très méchant, pernicieux : *invention diabolique*; difficile : *chemin diabolique*.

DIABOLIQUEMENT adv. Avec une méchanceté diabolique.

DIACHYLON ou **DIACHYLUM** (*chi*) n. m. (gr. *dia*, avec; *chulos*, suc). Sorte d'emplâtre qu'on emploie en médecine comme fondant et résolutif.

DIACODE n. m. Sirop de têtes de pavots blancs.

DIACONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au diacre.

DIACONAT n. m. (rad. *diacre*). Office de diacre; le second des ordres sacrés.

DIACONESSE n. f. Veuve ou fille qui, dans la primitive Eglise, était destinée à certaines fonctions ecclésiastiques.

DIACRE n. m. (gr. *diakonos*, serviteur). Qui est promu au second des ordres sacrés.

DIADELPHE adj. Se dit des étamines réunies en deux faisceaux égaux.

DIADELPHIE n. f. Classe de plantes dont les étamines sont soudées par les filets en deux faisceaux égaux, dans le système de Linné.

DIADÈME n. m. (gr. *diadêma*; de *diadeô*, je ceins). Bandeau royal. *Fig.* La royauté.

DIAGNOSTIC (*diag-nos-tik*) n. m. (gr. *diagnôsis*, connaissance). Partie de la médecine qui a pour objet de reconnaître les maladies d'après leurs symptômes.

DIAGNOSTIQUE (*diag-nos-ti-ke*) adj. Se dit des signes qui font connaître la nature des maladies : *signes diagnostiques de la fièvre*.

DIAGNOSTIQUER v. tr. *Méd.* Déterminer d'après les symptômes.

DIAGONALE n. f. (gr. *dia*, à travers; *gônia*, angle). Ligne droite menée du sommet d'un angle d'une figure au sommet de l'angle opposé. Adj. : *ligne diagonale*.

DIAGONALEMENT adv. En diagonale.

DIAGRAMME n. m. *Géom.* Figure propre à faciliter une démonstration.

DIALECTE n. m. (gr. *dialektos*). Langage particulier d'une ville, d'une province, différent de la langue générale de la nation.

DIALECTICIEN n. (gr. *dialektikos*, qui sait raisonner). Qui sait, enseigne la dialectique; qui donne à ses raisonnements une forme méthodique.

DIALECTIQUE n. f. Art de raisonner méthodiquement et avec justesse.

DIALECTIQUEMENT adv. En dialecticien.

DIALOGIQUE adj. En forme de dialogue.

DIALOGISME n. m. L'art, le genre du dialogue.

DIALOGUE n. m. (gr. *dia*, avec; *logos*, discours). Conversation entre plusieurs personnes; ouvrage littéraire en forme de conversation : *Les* Dialogues *de Lucien*.

DIALOGUER v. int. Converser, s'entretenir; faire parler entre elles plusieurs personnes sur la scène. V. tr. Mettre en dialogue : *dialoguer une scène*.

DIAMANT n. m. (gr. *adamas*, indomptable). Pierre précieuse. — Ce corps, qui n'est que du charbon pur cristallisé, est le plus brillant, le plus dur, le plus limpide des minéraux; il est insoluble dans tous les agents chimiques; il raye tous les corps et ne peut être rayé par aucun; aussi ne l'use-t-on qu'au moyen de sa propre poussière. Objet de luxe et de parure par son éclat et sa rareté, il sert aux vitriers pour couper le verre, aux horlogers pour faire des pivots de montre, aux lapidaires pour polir des pierres fines. On le trouve principalement dans l'Inde et au Brésil. Le *Régent* (ainsi nommé parce qu'il fut acheté pendant la minorité de Louis XV par le duc d'Orléans, alors régent de France) est regardé comme le plus beau et le plus pur diamant de l'Europe. Il pèse 136 carats (27 grammes); sa valeur est estimée 4,000,000 de francs. Sous la dénomination de *diamants de la couronne*, on comprenait, en France, tous les joyaux qui faisait partie de la dotation mobilière du souverain.

DIAMANTAIRE n. m. Qui travaille ou vend le diamant.

DIAMANTER v. tr. Donner l'éclat du diamant : *les rayons du soleil diamantent les gouttes de rosée*.

DIAMANTIFÈRE adj. Qui contient du diamant : *terrain diamantifère*.

DIAMANTIN, E adj. Qui a la dureté ou l'éclat du diamant.

DIAMÉTRAL, E adj. Qui appartient au diamètre.

DIAMÉTRALEMENT adv. Dans le sens du diamètre. *Fig.* Tout à fait : *routes diamétralement opposées*.

DIAMÈTRE n. m. (gr. *dia*, à travers; *metron*, mesure). Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à la circonférence; la plus grande largeur d'une chose ronde.

DIANDRIE n. f. Classe de plantes à deux étamines.

DIANE n. f. Batterie de tambour au point du jour, pour éveiller les soldats; la lune. *Poét.*

DIANTRE interj. Mot qu'on emploie pour *diable*.

DIAPASON n. m. (gr. *dia*, à travers; *pasôn*, toutes [les notes]). Étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir, du plus grave au plus aigu; petit instrument d'acier, à deux branches, qui donne le ton (*).

DIAPHANE adj. (gr. *dia*, à travers; *phainô*, je brille). Transparent, qui donne passage à la lumière : *l'eau est diaphane*.

DIAPHANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est diaphane.

DIAPHRAGMATIQUE adj. Qui a rapport au diaphragme.

DIAPHRAGME n. m. (gr. *dia*, entre; *phrassô*, je ferme). Muscle très large et fort mince, qui sépare la poitrine de l'abdomen; cloison qui sépare les deux narines. *Bot.* Cloison qui partage en plusieurs loges un fruit capsulaire.

DIAPRER v. tr. Varier de plusieurs couleurs.

DIAPRURE n. f. Variété de couleurs.

DIARRHÉE n. f. (gr. *dia*, à travers; *rheô*, je coule). Flux de ventre.

DIASCORDIUM (*skor-di-omm*) n. m. Electuaire jouissant de certaines propriétés astringentes, et dont la germandrée forme la base.

DIASTASE n. f. Ecartement accidentel de deux os articulés.

DIASTOLE n. f. Dilatation du cœur ou des artères.

DIATHÈSE n. f. Disposition générale d'une personne à être souvent affectée de telle ou telle maladie.

DIATONIQUE adj. *Mus.* Qui procède par les tons naturels de la gamme : *chant diatonique*.

DIATONIQUEMENT adv. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRIBE n. f. (gr. *diatribê*, broiement). Toute critique amère et violente; pamphlet, libelle diffamatoire.

DICHOTOME (*ko*) adj. Se dit d'une tige d'abord simple, puis bifurquée; se dit de la lune quand on ne voit que la moitié de son disque.

DICHOTOMIE (*ko*) n. f. Mode de division de certaines tiges en rameaux bifurqués (*); phase de la lune à son premier ou à son dernier quartier.

DICLINE adj. Se dit des plantes chez lesquelles les organes mâles et femelles se trouvent dans des fleurs différentes. Ces fleurs sont *monoïques* lorsqu'elles habitent sur la même plante, comme chez l'épinard; *dioïques*, quand elles se trouvent sur des individus différents, comme dans le chanvre.

DICOTYLÉDONES ou **DICOTYLÉDONÉES** n. f. pl. *Bot.* Plantes qui ont deux cotylédons.

DICTAME n. m. (gr. *diktamon*). Belle plante vivace, fortement aromatique. *Fig.* Baume, adoucissement, consolation : *les*

paroles de l'amitié sont un puissant dictame pour les blessures du cœur.

DICTAMEN (*mène*) n. m. (lat. *dictare*, suggérer). Inspiration, sentiment intérieur : *le dictamen de la conscience.*

DICTATEUR n. m. Magistrat souverain à Rome (v. PART. HIST.). Par extension, personne investie d'une autorité souveraine.

DICTATORIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la dictature ; *autorité dictatoriale.*

DICTATURE n. f. Dignité de dictateur.

DICTÉE n. f. Ce qu'on dicte ; action de dicter : *écrire sous la dictée...*

DICTER v. tr. (lat. *dictare* ; de *dicere*, dire). Prononcer les mots qu'un autre écrit au fur et à mesure ; suggérer à quelqu'un ce qu'il doit répondre. *Fig.* Inspirer : *la sagesse dicte ses paroles* ; imposer : *dicter des lois.*

DICTION n. f. (lat. *dictio* ; de *dictus*, dit). Elocution.

DICTIONNAIRE n. m. Recueil par ordre alphabétique des mots d'une langue, avec leur définition.

DICTON n. m. Mot, sentence passée en proverbe, comme : *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.*

DICTUM (*tome*) n. m. Dispositif d'un arrêt.

DIDACTIQUE adj. (gr. *didaktikos* ; de *didaskô*, j'enseigne). Se dit d'un ouvrage où l'auteur se propose d'instruire, comme les traités sur la Rhétorique, la Logique, etc. N. m. Le genre didactique. N. f. L'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT adv. D'une manière didactique.

DIDASCALIE n. f. Chez les Grecs, instruction donnée par le poète aux acteurs sur la manière dont ils devaient jouer ses pièces. Courte notice placée en tête des pièces de théâtre, chez les Latins.

DIDELPHE n. m. Genre de mammifères marsupiaux.

DIDYME adj. *Bot.* Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies et accouplées : *racine didyme.*

DIDYNAMIE n. f. *Bot.* Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes : *les labiées appartiennent à la didynamie.*

DIÈDRE adj. et n. m. Angle formé par deux plans.

DIEPPOIS, E adj. et n. de Dieppe.

DIÉRÈSE n. f. Division d'une diphtongue en deux syllabes.

DIÈSE n. m. *Mus.* Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède ; note ainsi haussée.

DIÉSER v. tr. Marquer d'un dièse.

DIÈTE n. f. (gr. *diaita*, régime). Abstinence entière ou partielle d'aliments, pour cause de maladie ; régime suivi dans les aliments.

DIÈTE n. f. Assemblée politique où l'on discute les affaires politiques dans certains pays. V. PART. HIST.

DIÉTÉTIQUE adj. Qui concerne la diète ; *régime diététique.*

DIÉTINE n. f. Diète particulière : *les diétines de Pologne.*

DIEU n. m. (lat. *Deus*). Être suprême, créateur et conservateur de l'univers. Se dit aussi des fausses divinités du paganisme, et, dans ce sens, fait au féminin *déesse : les dieux et les déesses de l'Olympe* (v. PART. HIST.). *Fig.* Personne, chose qu'on affectionne par-dessus tout : *l'argent est son Dieu.* Loc. interj. *Bon Dieu! mon Dieu! grand Dieu! juste Dieu!* — Le culte du vrai Dieu était inconnu des anciens. Quelques philosophes seulement, entre autres Socrate et Platon, son disciple, en ont eu l'idée. Avant l'avènement du christianisme, toutes les nations, à l'exception du peuple hébreu, étaient plongées dans l'idolâtrie ; c'est surtout le christianisme qui a épuré l'idée de Dieu. Les Israélites donnaient à Dieu le nom de Jéhova (mot qui signifie verbe, parole, *celui qui subsiste par lui-même*, et dans lequel on retrouve les cinq voyelles *i, e, o, u, a*).

DIFFAMANT, E adj. Qui diffame : *propos diffamants.*

DIFFAMATEUR n. m. Qui diffame par ses paroles ou ses actes.

DIFFAMATION n. f. Action de diffamer.

DIFFAMATOIRE adj. Se dit des écrits, des discours qui tendent à diffamer.

DIFFAMER v. tr. (lat. *diffamare*). Décrier, chercher à perdre de réputation.

DIFFÉREMMENT adv. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE n. f. (lat. *differentia*). Dissemblance ; excès d'une grandeur, d'une quantité sur une autre : *2 est la différence entre 5 et 7.*

DIFFÉRENCIER v. tr. Etablir la différence.

DIFFÉREND n. m. Débat, contestation ; différence entre le prix demandé et le prix offert : *partager le différend.*

DIFFÉRENT, E adj. Dissemblable. Pl. Divers, plusieurs : *différentes personnes me l'ont assuré.*

DIFFÉRENTIEL, ELLE adj. *Math.* Qui procède par différences infiniment petites. *Quantité différentielle*, infiniment petite ; *calcul différentiel*, calcul des quantités différentielles.

DIFFÉRENTIER v. tr. *Math. Différentier une quantité variable*, en prendre l'accroissement infiniment petit.

DIFFÉRER v. tr. (lat. *differre*). Retarder, remettre à un autre temps. V. int. Etre différent, n'être pas du même avis. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DIFFICILE adj. (lat. *difficilis*). Malaisé. *Fig.* Exigeant, peu facile à contenter : *caractère difficile. Temps difficiles*, de calamité, de misère.

DIFFICILEMENT adv. Avec difficulté, avec peine.

DIFFICULTÉ n. f. (lat. *difficultas*). Ce qui rend une chose difficile; empêchement, obstacle : *éprouver des difficultés;* objection : *soulever une difficulté;* différend, contestation : *avoir des difficultés avec quelqu'un.*

DIFFICULTUEUSEMENT adv. Avec difficulté.

DIFFICULTUEUX, EUSE adj. Qui fait des difficultés sur tout; qui présente des difficultés : *travail difficultueux.*

DIFFORME adj. Défiguré, laid.

DIFFORMER v. tr. Altérer la forme d'une chose, spécialement d'une médaille, d'une monnaie.

DIFFORMITÉ n. f. Défaut dans la forme, dans les proportions.

DIFFRACTION n. f. Déviation qu'éprouve la lumière en rasant les bords d'un corps opaque.

DIFFUS, E adj. (lat. *diffusus*). Verbeux, prolixe : *style diffus.*

DIFFUSÉMENT adv. D'une manière diffuse.

DIFFUSION n. f. Action par laquelle un fluide se répand. *Fig.* Prolixité : *diffusion du discours;* propagation : *diffusion des lumières.*

DIGÉRER v. tr. (lat. *digerere*). Opérer la digestion. *Fig.* Souffrir patiemment : *digérer un affront.*— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DIGESTE n. m. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien.

DIGESTEUR n. m. Vase de cuivre, hermétiquement fermé, dans lequel on peut élever l'eau à une haute température.

DIGESTIF, IVE adj. et n. Qui accélère la digestion : *liqueur digestive. Appareil digestif,* ensemble des organes qui concourent à la digestion.

DIGESTION (*gès-ti-on*) n. f. (lat. *digestio*). Elaboration des aliments dans l'estomac.

DIGITAL, E, AUX adj. *Anat.* Qui a rapport aux doigts : *muscle digital.*

DIGITALE n. f. Plante herbacée, dont les fleurs ont en général la forme d'un doigt de gant.

DIGITALINE n. f. Principe actif de la digitale pourprée, qui constitue un poison violent.

DIGITÉ, E adj. (lat. *digitus*, doigt). Découpé en forme de doigts : *feuille digitée*

DIGITIGRADES n. m. pl. (lat. *digitus*, doigt; *gradior*, je marche). Grande famille de l'ordre des carnassiers, ainsi appelés parce qu'en marchant ces animaux appuient sur le sol l'extrémité de leurs doigts : tels sont les genres martre, chien, civette, hyène, chat. S. : *un digitigrade.*

DIGNE adj. (lat. *dignus*). Qui mérite, soit en bien, soit en mal : *digne de récompense, de punition. Un digne homme,* distingué par ses qualités, ses vertus.

DIGNEMENT adv. D'une manière convenable; selon ce qu'on mérite : *récompensé dignement.*

DIGNITAIRE n. m. Personnage revêtu d'une dignité, dans l'Etat ou dans l'Eglise.

DIGNITÉ n. f. Fonction éminente; charge considérable; noblesse, gravité dans les manières : *marcher avec dignité.*

DIGRESSION n. f. (lat. *digressio;* de *digredi*, s'écarter de son chemin). Partie d'un discours étrangère au sujet que l'on traite.

DIGUE n. f. (celtique *duc* ou *dik*, barrière). Chaussée pour contenir l'effort des eaux. *Fig.* Obstacle : *opposer des digues aux passions.*

DIJONNAIS, E adj. et n. De Dijon.

DILACÉRATION n. f. Action de dilacérer.

DILACÉRER v. tr. Déchirer, mettre en pièces.

DILAPIDATEUR, TRICE n. Qui dilapide.

DILAPIDATION n. f. Action de dilapider.

DILAPIDER v. tr. (lat. *dilapidare*). Dissiper follement : *dilapider son bien;* voler les deniers publics : *dilapider les finances.*

DILATABILITÉ n. f. *Phys.* Propriété qu'ont les corps d'augmenter de volume par l'écartement des molécules.

DILATABLE adj. Susceptible de dilatation : *l'air est extrêmement dilatable.*

DILATANT, E adj. Qui dilate.

DILATATEUR n. m. *Chir.* Instrument servant à dilater un orifice ou une cavité.

DILATATION n. f. Action de dilater ou de se dilater.

DILATER v. tr. (lat. *dilatare*, étendre). Augmenter le volume d'un corps, l'élargir, l'étendre par l'écartement des molécules.

DILATOIRE adj. *Pal.* Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement : *moyen dilatoire.*

DILECTION n. f. Amour tendre et pur.

DILEMME (*lé*) n. m. (gr. *dilemma*, de *dis*, deux fois, et *lambanô*, je prends). Argument qui présente à l'adversaire une alternative telle qu'il est nécessairement confondu, quelle que soit la supposition qu'il choisisse.

DILETTANTE n. m. (m. ital. signifiant *qui se délecte*). Amateur passionné de la musique. Pl. des *dilettanti.*

DILETTANTISME n. m. Caractère du dilettante.

DILIGEMMENT adv. Promptement.

DILIGENCE n. f. Promptitude dans l'exécution ; voiture publique pour voyageurs (*). *Prat. A la diligence de...*, à la demande de...



DILIGENT, E adj. (lat. *diligens*). Prompt, actif, laborieux : *ouvrier diligent, la diligente abeille.*

DILIGENTER v. tr. Presser : *diligenter une affaire.* **Se diligenter** v. pr. Se hâter.

DILUER v. tr. (lat. *diluere*). Délayer, étendre dans un liquide.

DILUTION n. f. Action de délayer ; résultat de cette action.

DILUVIEN, ENNE adj. (lat. *diluvium*, déluge). Qui a rapport au déluge. *Pluie diluvienne*, grande pluie.

DILUVIUM (*ome*) n. m. (m. lat. signif. *déluge*). Nom donné aux matières déposées par les eaux sur les plaines, les plateaux et les flancs des vallées, et dont on attribue les dépôts au déluge.

DIMANCHE n. m. (lat. *dies dominica*, jour du Seigneur). Premier jour de la semaine.

DÎME n. f. (lat. *decima*, dixième partie). Dixième partie des récoltes, qu'on payait à l'Eglise ou aux seigneurs.

DIMENSION n. f. (lat. *dimensus*, mesuré). Etendue des corps : *les corps ont trois dimensions.*

DÎMER v. tr. Soumettre à la dîme. V. int. Lever la dîme.

DIMINUER v. tr. (lat. *diminuere* ; du préf. *de* et *minus*, moindre). Amoindrir. V. int. Devenir moindre : *la fièvre a diminué* ou *est diminuée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DIMINUTIF, IVE n. m. et adj. Qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé : **fillette, femmelette** *sont les diminutifs de* **fille**, *de* **femme**. — Son opposé est AUGMENTATIF. Par ext. Objet qui ressemble à un autre, mais avec de moindres proportions.

DIMINUTION n. f. Amoindrissement ; rabais.

DIMISSOIRE n. m. Lettre par laquelle un évêque autorise un de ses diocésains à se faire ordonner prêtre par un autre évêque.

DIMISSORIAL, E adj. *Lettre dimissoriale*, dimissoire.

DINANDERIE n. f. Toute sorte d'ustensiles de cuivre jaune.

DÎNATOIRE adj. Qui tient lieu de dîner : *déjeuner dînatoire.*

DINDE n. f. (abréviat. de *poule d'Inde*, à cause de l'origine). Femelle du dindon ; femme sotte, niaise. — Ne dites pas *un dinde*.

DINDON n. m. Coq d'Inde. *Fig.* Homme stupide.

DINDONNEAU n. m. Petit dindon.

DINDONNIER, IÈRE n. Gardeur, gardeuse de dindons.

DÎNÉ n. m. V. DÎNER.

DÎNÉE n. f. Repas et dépense qu'on fait à dîner en voyageant ; lieu où l'on s'arrête pour dîner en voyage.

DÎNER v. int. Prendre le repas du milieu de la journée, ou de la fin du jour, selon les habitudes.

DÎNER ou **DÎNÉ** n. m. Repas fait au milieu ou à la fin du jour.

DÎNETTE n. f. Petit dîner.

DÎNEUR, EUSE n. Celui, celle qui est d'un dîner ; gros mangeur.

DINOTHERIUM (*ome*) n. m. Mammifère fossile de l'ordre des pachydermes.

DIOCÉSAIN, E adj. et n. Qui est du diocèse.

DIOCÈSE n. m. (gr. *dioikêsis*). Étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

DIOÏQUE adj. Se dit des plantes qui ont les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés.

DIONÉE n. f. Plante herbacée dont les feuilles se replient sur les insectes qui s'y posent, de manière à les emprisonner.

DIONYSIAQUES n. f. pl. Fêtes en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE n. f. Partie de la physique qui s'occupe de l'action des milieux sur la lumière qui les traverse.

DIORAMA n. m (gr. *dis*, double ; *orama*, vision) Spectacle qui consiste en tableaux ou vues peintes sur des toiles de grande dimension, dont les effets varient par le jeu mobile de la lumière. Pl. des *dioramas*.

DIPÉTALE adj. *Bot.* Qui a deux pétales.

DIPHTÉRIE n. f. Maladie des voies respiratoires vulgairement appelée *croup*.

DIPHTONGUE n. f. (gr. *dis*, deux ; *phthoggos*, son). Syllabe composée de deux sons différents presque simultanés, comme *ui, ieu, ien, ion*, dans *lui, lieu, lien, lion.*

DIPLOMATE n. m. Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique ; versé dans la diplomatie.

DIPLOMATIE n. f. Science des intérêts, des rapports internationaux.

DIPLOMATIQUE adj. Qui a rapport à la diplomatie : *corps diplomatique* ; mystérieux : *air diplomatique*. N. f. Science qui s'occupe de l'étude des documents écrits qui établissent certains droits, certains faits politiques.

DIPLOMATIQUEMENT adv. D'une manière diplomatique.

DIPLÔME n. m. Titre délivré par un corps, une Faculté, etc., pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendiaire : *diplôme de bachelier, de licencie*, etc.

DIPLÔMÉ n. m. Qui est pourvu d'un diplôme.

DIPLOPIE n. f. Lésion du sens de la vue, qui fait voir doubles les objets.

DIPLOPTÈRE adj. Qui a des ailes doubles.

DIPODE adj. *Hist. nat.* Qui a deux membres ou deux organes analogues à des pieds.

DIPTÈRE adj. et n. (gr. *dis*, deux ; *pteron*, aile). Insecte à deux ailes : *la mouche est un diptère.*

DIPTYQUE n. m. Registre public, chez les anciens, formé de deux tablettes qui se repliaient l'une sur l'autre.

DIRE v. tr. (lat. *dicere*. — *Je dis, nous disons, vous dites, ils disent. Je disais. Je dis. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant. Dit, dite*). Exprimer au moyen de la parole, et, par extension, exprimer par écrit : *ma lettre dit ;* réciter : *dire sa leçon ;* proposer : *dites votre prix ;* ordonner : *je vous dis de vous taire ;* juger, penser : *je ne sais qu'en dire ;* prédire : *dire la bonne aventure ;* célébrer : *dire la messe. Fig. Le cœur me le dit*, j'en ai le pressentiment ; *si le cœur vous en dit*, si vous en avez envie. **C'est-à-dire, c'est-à-dire que, ce n'est pas à dire que** loc. conj. qui s'emploient pour expliquer en d'autres termes ce qui vient d'être dit. **Se dire** v. pr. Dire à soi-même ; se prétendre : *il se dit sage.*

DIRE n. m. Ce qu'une personne dit, avance, déclare : *au dire de chacun.*

DIRECT (*rek-te*), **E** adj. (lat. *directus ;* de *dirigere*, mener droit). Droit, sans détour : *voie directe ;* immédiat : *rapport direct.*

DIRECTEMENT adv. D'une manière directe ; sans intermédiaire.

DIRECTEUR, TRICE n. (lat. *director ;* de *dirigere*, diriger). Qui est à la tête d'une administration, d'un établissement, d'un théâtre, etc.

DIRECTION n. f. (lat. *directio*). Ligne de mouvement d'un corps ; conduite, administration : *prendre la direction d'une affaire ;* emploi de directeur ; tendance à se diriger vers un point déterminé : *direction de l'aiguille aimantée.*

DIRECTOIRE n. m. Conseil ou tribunal chargé d'une direction publique ; corps des cinq directeurs qui gouvernèrent la France de 1795 à 1799.

DIRECTORIAL, E, AUX adj. Qui concerne le directoire, qui en émane.

DIRIGEANT, E adj. Qui exerce une direction.

DIRIGER v. tr. (lat. *dirigere ;* de *regere*, gouverner). Porter d'un certain côté, au pr. et au fig. : *diriger ses pas vers, son attention sur... ;* conduire, mener, au pr. et au fig. : *diriger une barque, une entreprise.*

DIRIMANT, E adj. Qui annule, rompt, en parlant d'un acte : *empêchement dirimant.*

DISCERNABLE adj. Qui peut être discerné.

DISCERNEMENT n. m. Faculté de juger sainement des choses.

DISCERNER v. tr. (lat. *discernere*). Distinguer un objet d'un autre ; voir distinctement. *Fig.* Distinguer, reconnaître à part : *discerner l'ami du flatteur..*

DISCIPLE n. m. (lat. *discipulus ;* de *discere*, apprendre). Qui étudie sous un maître ; qui suit une doctrine religieuse, morale ou philosophique : *disciple de Platon. Disciples de Jésus-Christ*, les apôtres.

DISCIPLINABLE adj. Docile, capable d'être discipliné.

DISCIPLINAIRE adj. Qui a rapport à la discipline : *règlement disciplinaire.*

DISCIPLINAIREMENT adv. En vertu des règles de la discipline.

DISCIPLINE n. f. (lat. *disciplina*). Ensemble des lois ou règlements qui régissent certains corps, comme l'Église, l'armée, la magistrature, les écoles ; châtiment que l'on inflige ou que l'on s'inflige : *donner, se donner la discipline.*

DISCIPLINER v. tr. Former à la discipline.

DISCOBOLE n. m. Athlète qui s'exerçait à lancer le disque ou le palet.

DISCONTINU, E adj. Qui offre des interruptions.

DISCONTINUATION n. f. Cessation, interruption, suspension.

• **DISCONTINUER** v. tr. Interrompre, ne pas continuer. V. intr. : *la pluie discontinua.*

DISCONTINUITÉ n. f. Défaut de continuité.

DISCONVENANCE n. f. Disproportion, inégalité : *disconvenance d'âge.*

DISCONVENIR v. int. Nier une chose, n'en pas convenir : *je ne disconviens pas que cela ne soit* ou *que cela soit.*

DISCORD n. m. Mésintelligence. *Vieux.* Adj. m. Se dit d'un instrument qui n'est pas d'accord.

DISCORDANCE n. f. Caractère de ce qui est discordant : *discordance des sons, des couleurs.*

DISCORDANT, E adj. Qui manque de justesse, d'harmonie : *sons discordants, phrases discordantes. Fig. : caractères discordants.*

DISCORDE n. f. (lat. *discordia*). Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes ; divinité fabuleuse qui était censée entretenir les dissensions. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de dispute, de divisions.

DISCORDER v. int. Etre discordant : *cet instrument discorde.*

DISCOUREUR, EUSE n. Grand parleur.

DISCOURIR v. int. Parler sur un sujet avec quelque étendue.

DISCOURS n. m. (lat. *discurrere*, courir çà et là). Assemblage de mots, de phrases, pour exprimer sa pensée ; ouvrage oratoire, en prose ou en vers ; entretien.

DISCOURTOIS, E adj. Qui n'est pas courtois.

DISCOURTOISEMENT adv. D'une manière discourtoise.

DISCOURTOISIE n. f. Manque de courtoisie.

DISCRÉDIT n. m. Diminution, perte de crédit.

DISCRÉDITER v. tr. Faire tomber en discrédit.

DISCRET, ÈTE adj. (lat. *discretus*; de *discernere*, discerner). Retenu dans ses paroles et dans ses actions; qui sait garder un secret : *confident discret*.

DISCRÈTEMENT adv. Avec discrétion.

DISCRÉTION n. f. Retenue judicieuse dans les paroles, dans les actions. **A discrétion** loc. adv. A volonté : *manger à discrétion*; sans conditions : *la garnison se rendit à discrétion*.

DISCRÉTIONNAIRE adj. *Pouvoir discrétionnaire*, faculté laissée à un juge, principalement au président d'une cour d'assises, d'agir en certains cas selon sa volonté particulière.

DISCULPATION n. f. Action de disculper; état d'une personne disculpée.

DISCULPER v. tr. Justifier quelqu'un d'une faute imputée.

DISCURSIF, IVE adj. *Log*. Qui se déduit par le raisonnement.

DISCUSSION n. f. (lat. *discussio*; de *discutere*, secouer). Examen, débat : *discussion d'un projet de loi*; contestation : *discussion au jeu*.

DISCUTABLE adj. Qui peut être discuté.

DISCUTER v. tr. (lat. *discutere*, secouer). Examiner avec soin une question, en débattre le pour et le contre.

DISÉPALE adj. Qui n'a que deux sépales.

DISERT, E adj. (lat. *disertus*). Qui parle aisément et avec élégance.

DISERTEMENT adv. D'une manière diserte.

DISETTE n. f. (lat. *desitus*, manque). Manque de vivres. *Fig*. : *disette de mots, de pensées, de bons livres*, etc.

DISETTEUX, EUSE adj. Qui manque des choses nécessaires.

DISEUR, EUSE n. Personne qui dit habituellement des choses d'un genre particulier : *diseur de bons mots. Beau diseur*, celui qui affecte de bien parler.

DISGRÂCE n. f. Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. *Fig*. Infortune, malheur.

DISGRACIÉ, E adj Qui n'est plus en faveur. *Fig*. Mal doué sous le rapport des qualités naturelles.

DISGRACIER v. tr. Retirer à quelqu'un ses bonnes grâces.

DISGRACIEUSEMENT adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE adj Désagréable, fâcheux.

DISJOINDRE v. tr. Séparer des choses jointes.

DISJONCTIF, IVE adj. Qui, tout en unissant les expressions, sépare les idées, comme *ou*, *ni*, *soit* : *le bien* **ou** *le mal nous sera rendu*.

DISJONCTION n. f. *Jurisp*. Séparation de deux causes.

DISLOCATION n. f. Luxation d'un os. *Fig*. Démembrement : *la dislocation d'un État*.

DISLOQUER v. tr. Démettre, déboîter, en parlant des os qu'on fait sortir de leur place, ou des pièces d'une machine.

DISPARAÎTRE v. int. Cesser de paraître : *le soleil a disparu*; ne plus se trouver : *mes gants ont disparu*. *Fig*. Ne plus être, ne plus exister : *les mœurs simples de nos pères ont disparu*. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DISPARATE n. f. Manque de rapport, de conformité : *ses actions et ses discours forment une étrange disparate*. Adj. Qui manque de suite, d'harmonie : *ornements disparates*.

DISPARITÉ n. f. Différence entre deux choses que l'on compare.

DISPARITION n. f. Action de disparaître. — Ne pas dire *disparution*.

DISPENDIEUSEMENT adv. D'une façon dispendieuse.

DISPENDIEUX, EUSE adj. (lat. *dispendiosus*; de *dispendere*, dépenser). Qui occasionne beaucoup de dépenses.

DISPENSAIRE n. m. Lieu où l'on donne des consultations, des médicaments aux malades indigents.

DISPENSATEUR, TRICE n. (rad. *dispenser*). Qui distribue.

DISPENSATION n. f. Distribution.

DISPENSE n. f. Exemption de la règle ordinaire.

DISPENSER v. tr. (lat. *dispensare*, administrer, distribuer). Exempter de la règle ordinaire : *dispenser du jeûne*; trouver bon que quelqu'un ne dise pas, ne fasse pas une chose : *je vous dispense de m'accompagner*; distribuer : *dispenser des secours*.

DISPERSER v. tr. (lat. *dispergere*). Répandre, jeter çà et là; dissiper, mettre en fuite : *disperser un attroupement*.

DISPERSION n. f. Action de disperser; effet de cette action : *la dispersion d'une armée*.

DISPONIBILITÉ n. f. État de ce qui est disponible : *officier en disponibilité*.

DISPONIBLE adj. Dont on peut disposer.

DISPOS adj. m. Léger, agile; bien disposé.

DISPOSER v. tr. Arranger, mettre dans un certain ordre; préparer quelqu'un à quelque chose : *disposer à mourir*; préparer une chose pour quelque circonstance : *disposer une chambre*. V. int. Faire ce qu'on veut de quelqu'un ou de quelque chose : *disposer de ses amis, d'un bien*. **Se disposer** v. pr. Se préparer : *se disposer à partir*.

DISPOSITIF n. m. Prononcé d'un jugement, d'un arrêt, dégagé de toute la procédure et des motifs qui l'ont fait rendre.

DISPOSITION n. f. Arrangement, distribution : *la disposition d'un jardin, d'un tableau. Rhét.* Arrangement des parties du discours. Pl. Préparatifs : *faire ses dispositions pour partir;* aptitude : *cet enfant a des dispositions;* les points que règle un arrêt, une sentence, une loi : *les dispositions de cette loi. Fig.* Inclination : *disposition au bien;* sentiments à l'égard de quelqu'un : *son supérieur a de bonnes dispositions pour lui;* dessein, intention que l'on a de faire quelque chose : *être dans la disposition de travailler.*

DISPROPORTION n. f. Défaut de proportion, de convenance, inégalité : *disproportion d'âge.*

DISPROPORTIONNÉ, E adj. Qui manque de proportion, de convenance : *mariage disproportionné.*

DISPROPORTIONNER v. tr. Mal proportionner.

DISPUTABLE adj. Qui peut être disputé.

DISPUTAILLER v. int. Disputer longtemps et pour des choses de peu d'importance. *Fam.*

DISPUTAILLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de disputer. *Fam.*

DISPUTE n. f. Débat, querelle, contestation.

DISPUTER v. int. (lat. *disputare*). Être en débat; rivaliser : *disputer de luxe.* V. tr. Lutter, contester pour obtenir quelque chose : *disputer l'empire, un prix,* etc. *Fig. Disputer le terrain,* se défendre pied à pied.

DISPUTEUR n. m. Qui aime à disputer, à contredire.

DISQUALIFIER v. tr. Mettre hors de concours, en parlant d'un cheval de course.

DISQUE n. m. (gr. *diskos*, palet). Sorte de palet que les anciens lançaient dans leurs jeux; surface apparente du soleil, de la lune; plaque mobile, rouge d'un côté et blanche de l'autre, qui indique par la couleur qu'elle présente si la voie d'un chemin de fer est libre ou non.

DISQUISITION n. f. Investigation, recherche.

DISSECTION n. f. Action de disséquer.

DISSEMBLABLE adj. Qui n'est point semblable.

DISSEMBLANCE n. f. Manque de ressemblance.

DISSÉMINATION n. f. Action de disséminer.

DISSÉMINER v. tr. (lat. *disseminare*). Répandre çà et là; éparpiller.

DISSENSION n. f. (lat. *dissensio*). Discorde causée par l'opposition, la diversité des sentiments, des intérêts

DISSENTIMENT n. m. Différence de sentiments, d'opinions.

DISSÉQUER v. tr. (lat. *secare*, couper). Faire l'anatomie d'un corps organisé, d'une plante, etc. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

DISSÉQUEUR n. m. Qui dissèque.

DISSERTATEUR n. m. Qui aime à disserter.

DISSERTATION n. f. Discours dans lequel on traite quelque question scientifique, historique, artistique, etc.

DISSERTER v. int. (lat. *dissertare*). Faire une dissertation.

DISSIDENCE n. f. Scission; différence d'opinions.

DISSIDENT, E adj. et n. Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle du plus grand nombre.

DISSIMILAIRE adj. Qui n'est pas de la même espèce.

DISSIMILITUDE n. f. Défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR, TRICE n. Qui dissimule.

DISSIMULATION n. f. Action de dissimuler, de cacher ses sentiments, ses desseins.

DISSIMULÉ, E adj. Accoutumé à cacher ses sentiments : *caractère dissimulé.*

DISSIMULER v. tr. (lat. *dissimulare*). Cacher ses sentiments, ses desseins; feindre de ne pas voir ou de ne pas ressentir : *dissimuler un affront.*

DISSIPATEUR, TRICE n. Qui dissipe follement son bien.

DISSIPATION n. f. Action de dissiper : *la dissipation d'un patrimoine;* état d'une personne dissipée : *vivre dans la dissipation;* distraction : *élève qui a de la dissipation.*

DISSIPÉ, E adj. Plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs.

DISSIPER v. tr. (lat. *dissipare*). Faire disparaître : *le soleil dissipe les nuages;* faire cesser : *le temps dissipe les illusions;* dépenser : *dissiper son temps, son bien, sa jeunesse.* V. int. Distraire : *la promenade dissipe.*

DISSOLU, E adj. (lat. *dissolutus*) Sans mœurs, livré à la débauche.

DISSOLUBLE adj. Qui peut être dissous : *métal dissoluble.*

DISSOLUMENT adv. D'une manière licencieuse : *vivre dissolument.*

DISSOLUTIF, IVE adj. Qui a la vertu de dissoudre : *remède dissolutif.*

DISSOLUTION n. f. (lat. *dissolutio;* de *dissolvere*, résoudre). Décomposition des corps par l'action d'un agent qui les pénètre. *Fig.* Rupture : *dissolution d'un mariage,* retrait de pouvoirs : *dissolution d'une assemblée politique;* dérèglement : *dissolution des mœurs.*

DISSOLVANT, E adj. et n. m. Qui a la propriété de dissoudre : *l'eau est un dissolvant.*

DISSONANCE n. f. *Mus.* Faux accord. *Gram.* Réunion de plusieurs syllabes dures qui sonnent mal à l'oreille, comme : *à dos d'homme, dîner d'un dindon.*

DISSONANT, E adj. *Mus.* Qui n'est pas d'accord.

DISSONER v. int. Former une dissonance.

DISSOUDRE v. tr. (lat. *dissolvere.* — Se conjugue comme *absoudre*). Pénétrer et diviser les molécules d'un corps solide. *Fig.* Faire disparaître : *dissoudre les humeurs*; rompre, annuler : *dissoudre un mariage.*

DISSOUS, OUTE adj. Fondu, décomposé : *sucre dissous dans l'eau;* rompu, détruit : *alliance dissoute.*

DISSUADER v. tr. (lat. *dissuadere*). Détourner quelqu'un d'une résolution prise : *je l'ai dissuadé de partir.*

DISSUASIF, IVE adj. Qui est propre à dissuader.

DISSUASION n. f. Action de dissuader.

DISSYLLABE adj. et n. m. Se dit d'un mot qui n'a que deux syllabes.

DISSYLLABIQUE adj. Qui n'a que deux syllabes. *Vers dissyllabique,* qui n'a que deux syllabes, ou dont tous les mots sont des dissyllabes.

DISTANCE n. f. (lat. *distare,* être éloigné). Espace qui sépare les objets, les lieux, les temps. *Tenir à distance,* ne pas laisser approcher; enlever tout prétexte de familiarité; *rapprocher les distances,* faire disparaître les inégalités.

DISTANCER v. tr. Devancer, surpasser.

DISTANT, E adj. Qui est à une certaine distance.

DISTENDRE v. tr. Causer une tension considérable.

DISTENSION n. f. Tension violente.

DISTILLATEUR n. m. Dont la profession est de distiller.

DISTILLATION n. f. Action de distiller; son résultat.

DISTILLATOIRE adj. Qui est propre à la distillation : *appareil distillatoire.*

DISTILLER v. tr. (lat. *distillare;* de *stilla,* goutte). Réduire les liquides en vapeur à l'aide de la chaleur, pour les faire retomber ensuite à l'état liquide par le refroidissement. *Fig.* Verser, répandre : *distiller le venin de la calomnie.*

DISTILLERIE n. f. Lieu où l'on distille.

DISTINCT (*tink-te*), **E** adj. (lat. *distinctus;* de *distinguere,* distinguer). Différent; séparé. *Fig.* Clair, net : *termes distincts.*

DISTINCTEMENT adv. D'une manière distincte.

DISTINCTIF, IVE adj. Qui distingue : *marques distinctives.*

DISTINCTION n. f. (lat. *distinctio;* de *distinguere,* distinguer). Action de distinguer; division, séparation : *distinction des pouvoirs;* différence : *distinction entre le bien et le mal;* égards, prérogative, honneur : *recevoir des marques de distinction;* supériorité, mérite : *officier de distinction.*

DISTINGUÉ, E adj. Remarquable; *écrivain distingué;* élégant : *manières distinguées.*

DISTINGUER v. tr. (lat. *distinguere*). Discerner par les sens, par l'opération de l'esprit; diviser, séparer, établir la différence : *distinguer les temps, les lieux, les âges;* caractériser : *la raison distingue l'homme.* **Se distinguer** v. pr. Se signaler : *ce régiment s'est distingué par sa bravoure.*

DISTIQUE n. m. (gr. *dis,* deux; *stichos,* vers). Deux vers formant un sens complet :

Le menteur n'est plus écouté,
Quand même il dit la vérité.

DISTORDRE v. tr. Produire une distorsion.

DISTORSION n. f. Torsion convulsive de certaines parties du corps.

DISTRACTION n. f. Inapplication; chose faite par inadvertance : *commettre des distractions;* ce qui amuse, délasse ou distrait l'esprit.

DISTRAIRE v. tr. (lat. *distrahere.* — Se conjugue comme *traire*). Séparer une partie d'un tout; détourner à son profit : *distraire de l'argent, des papiers. Fig.* Détourner l'esprit d'une application; délasser.

DISTRAIT, E adj. et n. Qui apporte peu d'attention à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait : *enfant distrait.*

DISTRAYANT, E adj. Propre à distraire, à délasser l'esprit.

DISTRIBUABLE adj. Que l'on peut distribuer.

DISTRIBUER v. tr. (lat. *distribuere;* de *tribuere,* assigner). Répartir, partager : *distribuer des aumônes;* diviser, disposer d'une certaine manière : *distribuer un appartement. Impr.* V. DISTRIBUTION.

DISTRIBUTEUR, TRICE n. Qui distribue.

DISTRIBUTIF, IVE adj. Qui distribue. *Justice distributive,* qui rend à chacun ce qui lui appartient.

DISTRIBUTION n. f. Action de distribuer : *distribution de vivres;* disposition, arrangement : *distribution d'un appartement. Impr.* Répartition des lettres dans leurs petites cases respectives.

DISTRIBUTIVEMENT adv. Dans un sens distributif.

DISTRICT (*trick*) n. m. (lat. *districtus,* resserré). Étendue de juridiction.

DIT, E adj. Convenu : *c'est une chose dite;* surnommé : *Jean, dit le Bon.* N. m. Mot, maxime : *dits mémorables de Socrate.*

DITHYRAMBE n. m. Ode en stances irrégulières, qui respire l'enthousiasme poétique.

DITHYRAMBIQUE adj. Qui appartient au dithyrambe.

DITO mot inv. (m. ital. qui signifie *dit*). *Com.* Susdit, de même.

DIURÉTIQUE adj. et n. Qui fait uriner.

DIURNAL n. m. Livre de prières qui contient l'office de chaque jour.

DIURNE adj. (lat. *diurnus;* de *dies,* jour). Qui s'accomplit dans un jour : *le mouvement diurne de la terre. Bot.* Se dit des fleurs qui, comme la *belle-de-jour,* s'épanouissent pendant le jour et se ferment la nuit. N. m. pl. Ordre de papillons qui ne volent qu'au grand jour.

DIVAGATION n. f. Action de divaguer; son résultat.

DIVAGUER v. int. (lat. *divagari;* de *vagari,* errer). Parler à tort et à travers.

DIVAN n. m. Sorte de sofa, de canapé sans dossier; ministère de la Porte ottomane.

DIVE adj. f. Divine : *la dive bouteille. Vieux.*

DIVERGENCE n. f. Situation de deux lignes, de deux rayons qui vont en s'écartant. *Fig.* Différence : *divergence d'opinions.*

DIVERGER v. int. (lat. *divergere*). S'écarter l'un de l'autre, en parlant des rayons, des lignes.

DIVERS, E adj. (lat. *diversus*) Différent, dissemblable. Pl. Plusieurs, quelques.

DIVERSEMENT adv. En diverses manières, différemment.

DIVERSIFIER v. tr. Varier, changer : *diversifier les mets.*

DIVERSION n. f. (lat. *diversio;* de *divertere,* éloigner). Action par laquelle on détourne.

DIVERSITÉ n. f. (lat. *diversitas;* de *diversus,* varié). Variété : *diversité d'occupations;* différence : *diversité de religions.*

DIVERTIR v. tr. (lat. *divertere;* de *vertere,* tourner). Amuser, récréer; détourner, soustraire.

DIVERTISSANT, E adj. Qui récrée, divertit.

DIVERTISSEMENT n. m. Moyen de se divertir, récréation amusante. *Théât.* Intermède de danse et de chant dans un opéra.

DIVIDENDE n. m. (lat. *dividendus,* devant être partagé). Portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire, en proportion de sa mise de fonds. *Arith.* Nombre à diviser.

DIVIN, E adj. (lat. *divinus;* de *deus,* Dieu). Qui est de Dieu, qui lui appartient : *la bonté divine;* qui lui est dû : *culte divin. Fig.* Excellent, parfait.

DIVINATEUR, TRICE adj. et n. Qui pratique la divination; pénétrant, qui prévoit : *esprit divinateur.*

DIVINATION n. f. (lat. *divinatio;* de *divinus,* divin). Art prétendu de deviner l'avenir.

DIVINATOIRE adj. Qui a rapport à la divination. **Baguette divinatoire,** v. BAGUETTE.

DIVINEMENT adv. Par la vertu divine. *Fig.* Dans la perfection.

DIVINISER v. tr. (rad. *divin*). Reconnaître pour divin. Par ext. Exalter.

DIVINITÉ n. f. (lat. *divinitas*). Essence, nature divine : *la divinité du Verbe;* Dieu lui-même : *honorer la Divinité.* Pl. Dieux et déesses du paganisme.

DIVISER v. tr. (lat. *dividere, divisum*). Séparer par parties. *Arith.* Faire une division. *Fig.* Désunir, semer la discorde.

DIVISEUR n. m. Nombre par lequel on en divise un autre appelé *dividende.*

DIVISIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être divisé : *la divisibilité de la matière.*

DIVISIBLE adj. Qui peut être divisé.

DIVISION n. f. (lat. *divisio;* de *dividere, divisum,* diviser). Action de diviser; partie d'un tout. *Arith.* Opération par laquelle on partage une quantité en un certain nombre de parties égales. *Guerre.* Corps composé d'au moins deux brigades; partie d'une escadre. *Admin.* Réunion de plusieurs bureaux sous la direction d'un chef appelé *chef de division. Fig.* Désunion, discorde.

DIVISIONNAIRE adj. De division : *inspecteur divisionnaire.*

DIVORCE n. m. (lat. *divortium*). Rupture légale du mariage. *Fig.* Renoncement volontaire : *faire divorce avec le monde.*

DIVORCER v. int. Faire divorce.

DIVULGATEUR, TRICE adj. et n. Qui divulgue.

DIVULGATION n. f. Action de divulguer; ses effets.

DIVULGUER v. tr (lat. *divulgare;* de *vulgus,* peuple). Rendre public ce qui était ignoré.

DIX adj. num. (lat. *decem*). Nombre composé de deux fois cinq. Adj. num. ord. Dixième : *Léon dix.* N. m. : *le dix du mois; le chiffre dix; le dix de cœur,* etc.

DIX-HUIT adj. num. card. Dix et huit; dix-huitième : *Louis dix-huit.* N. m. Le dix-huitième jour du mois.

DIX-HUITIÈME adj. num. ord. Qui vient immédiatement après le dix-septième. N. : *être le, la dix-huitième.*

DIX-HUITIÈMEMENT adv. En dix-huitième lieu.

DIXIÈME adj. Nombre ordinal de dix. N. m. La dixième partie.

DIXIÈMEMENT adv. En dixième lieu.

DIX-NEUF adj. num. card. Dix et neuf. Adj. num. ord. Dix-neuvième : *page dix-neuf.*

DIX-NEUVIÈME adj. num. ord. Qui vient immédiatement après le dix-huitième. N. : *être le, la dix-neuvième.*

DIX-NEUVIÈMEMENT adv. En dix-neuvième lieu.

DIX-SEPT adj. num. card. Dix et sept. Adj. num. ord. Dix-septième : *tome dix-sept.*

DIX-SEPTIÈME adj. num. ord. Qui vient immédiatement après le seizième. N. : *être le, la dix-septième.*

DIX-SEPTIÈMEMENT adv. En dix-septième lieu.

DIZAIN n. m. Stance, strophe composée de dix vers; chapelet composé de dix grains; dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE n. f. Total composé de dix.

DIZAINIER ou **DIZENIER** n. m. Chef de dix.

DJINN n. m. Nom que les Arabes donnent aux mauvais génies. V. PART. HIST.

DO n. m. Note de musique.

DOCILE adj. (lat. *docilis*; de *docere*, enseigner). Doux, soumis.

DOCILEMENT adv. Avec docilité.

DOCILITÉ n. f. Disposition naturelle à se laisser diriger.

DOCIMASIE n. f. Science qui a pour but de déterminer les proportions des métaux utilisables contenus dans les minerais ou dans des mélanges artificiels.

DOCK n. m. (m. angl.). Vaste magasin d'entrepôt pour le commerce maritime.

DOCTE adj. (lat. *doctus*; de *docere*, instruire). Savant.

DOCTEMENT adv. Savamment.

DOCTEUR n. m. (lat. *doctor*; de *docere*, *doctum*, enseigner). Qui est promu au plus haut degré d'une faculté : *docteur ès sciences*; médecin.

DOCTORAL, E, AUX adj. De docteur : *air doctoral*.

DOCTORALEMENT adv. D'une manière doctorale.

DOCTORAT n. m. Grade de docteur.

DOCTRINAIRE n. m. Partisan de théories politiques qu'on a appelées système du juste milieu.

DOCTRINAL, E adj. Se dit des opinions, des sentiments, en matière de doctrine, de morale, etc.

DOCTRINARISME n. m. Système politique des doctrinaires.

DOCTRINE n. f. (lat. *doctrina*; de *docere*, *doctum*, enseigner). Ensemble des opinions adoptées par une école, ou des dogmes professés dans une religion.

DOCUMENT n. m. (lat. *documentum*; de *docere*, enseigner). Titre, preuve par écrit.

DODÉCAÈDRE n. m. (gr. *dôdeka*, douze; *edra*, face). *Géom.* Solide régulier, terminé par douze pentagones égaux.

DODÉCAGONE n. m. (gr. *dôdeka*, douze; *gônia*, angle). *Géom.* Polygone qui a douze angles et douze côtés.

DODELINER v. tr. Bercer doucement : *dodeliner un enfant*. V. int. Produire un balancement lent et régulier : *dodeliner de la tête*.

DODINER (SE) v. pr. Se dorloter.

DODO n. m. Lit, dans le langage des enfants. *Faire dodo*, dormir.

DODU, E adj. (rad. *dos*). Gras, potelé.

DOGARESSE n. f. Femme du doge.

DOGAT n. m. Dignité de doge.

DOGE n. m. Chef des anciennes républiques de Gênes et de Venise.

DOGMATIQUE adj. Qui a rapport au dogme. *Fig.* Sentencieux : *ton dogmatique*. N. f. Ensemble des dogmes d'une religion.

DOGMATIQUEMENT adv. D'une manière dogmatique; d'un ton décisif.

DOGMATISER v. int. Enseigner une doctrine fausse et dangereuse, principalement en matière de religion. *Fig.* Parler d'un ton sentencieux et tranchant.

DOGMATISEUR n. m. Qui prend un ton dogmatique.

DOGMATISME n. m. Philosophie qui admet des dogmes; affirmations données sur un ton tranchant.

DOGMATISTE n. m. Qui établit des dogmes.

DOGME n. m. (gr. *dogma*; de *dokeô*, j'enseigne). Point de doctrine considéré comme incontestable, et qui sert de règle en religion ou en philosophie.

DOGRE n. m. Bâtiment de pêche et de cabotage.

DOGUE n. m. Chien de garde à grosse tête, à museau aplati. *Fig.* Homme violent.

DOGUIN, INE n. Jeune dogue.

DOIGT n. m. (lat. *digitus*). Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme. Se dit aussi de quelques animaux : *les doigts du singe*. *Fig.* *Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement; *mettre le doigt dessus*, deviner, découvrir; *s'en mordre les doigts*, s'en repentir; *être à deux doigts de sa perte*, en être proche; *savoir sur le bout du doigt*, parfaitement; *le doigt de Dieu*, manifestation de sa volonté.

DOIGTER v. intr. *Mus.* Poser ses doigts sur un instrument pour en tirer des sons.

DOIGTER ou **DOIGTÉ** n. m. Manière de doigter.

DOIGTIER n. m. Espèce de fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt malade.

DOIT n. m. Partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. *Doit* et *avoir*, le passif et l'actif.

DOL n. m. (lat. *dolus*). *Jurisp.* Fraude.

DOLCE (*tché*) adv. (m. ital.). *Mus.* D'une manière douce.

DOLÉANCES n. f. Plaintes.

DOLEMMENT adv. D'une manière dolente.

DOLENT, E adj. Triste, plaintif.

DOLER v. tr. Travailler, préparer, aplanir avec la doloire.

DOLICHOCÉPHALE adj. et n. (gr. *dolichos*, long; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont le crâne est ovale à sa partie supérieure, la longueur du crâne l'emportant environ d'un quart sur la largeur.

DOLLAR n. m. Monnaie d'argent des États-Unis, valant 5 fr. 40 cent.

DOLMAN n. m. (corruption de dol-

man, sorte de longue robe turque). Veste que portent les hussards.

DOLMEN (*mène*) n. m. (celtique *tol-men*, table de pierre). Monument druidique, formé d'une grande pierre plate posée sur deux autres pierres dressées verticalement.

DOLOIRE n. f. Instrument de tonnelier qui sert à unir le bois (*).

DOLOMIE ou **DOLOMITE** n. f. Carbonate de chaux et de magnésie.

DOM (abréviation du lat. *dominus*, maître) n. m. Autrefois, titre donné à certains religieux; titre d'honneur donné aux nobles en Portugal.

DOMAINE n. m. (lat. *domanium*; de *dominus*, maître). Propriété. **Le domaine**, les biens de l'État. *Fig.* Étendue des objets qu'embrasse un art, une science : *le domaine de la littérature. Tomber dans le domaine public*, se dit d'une production de l'esprit ou de l'art qui, après un temps déterminé, peut être reproduite et vendue par tout le monde.

DOMANIAL, E, AUX adj. Qui appartient au domaine.

DÔME n. m. (gr. *dôma*, maison). Voûte demi-sphérique qui surmonte un édifice.

DOMESTICATION n. f. Action d'accoutumer les animaux sauvages à l'état de domesticité.

DOMESTICITÉ n. f. État de domestique; condition des animaux soumis à l'homme : *la plupart des animaux dégénèrent dans l'état de domesticité.*

DOMESTIQUE adj. (lat. *domesticus*; de *domus*, maison). Qui concerne la maison, la famille : *chagrins domestiques*; apprivoisé : *animaux domestiques*. N. Tout serviteur ou servante d'une maison. N. collect. Tous les gens de service d'une maison : *avoir un nombreux domestique.*

DOMESTIQUEMENT adv. En qualité de domestique

DOMESTIQUER v. tr. Réduire à l'état de domesticité, en parlant d'un animal.

DOMICILE n. m. (lat. *domicilium*; de *domus*, maison). Maison, demeure d'une personne.

DOMICILIAIRE adj. Qui a rapport au domicile. *Visite domiciliaire*, faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

DOMICILIÉ, E adj. Qui a son domicile.

DOMICILIER (SE) v. pr. Établir son domicile.

DOMINANT, E adj. Qui domine : *religion dominante*. N. f. *Mus.* Cinquième degré du ton et l'une des trois notes génératrices.

DOMINATEUR, TRICE adj. et n. Qui domine, gouverne.

DOMINATION n. f. Empire, autorité souveraine. *Fig.* Influence morale : *la domination du génie*. Pl. Un des ordres de la hiérarchie des anges.

DOMINER v. int. (lat. *dominari*; de *dominus*, maître). Exercer la domination. *Fig.* Se dit de ce qui est le plus apparent : *couleur qui domine*. V. tr. Maîtriser : *dominer ses passions* : occuper une position plus élevée : *le fort domine la ville.*

DOMINICAIN, E n. Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Dominique. V. PART. HIST.

DOMINICAL, E adj. (lat. *dominicalis*; de *Dominus*, Seigneur). Du Seigneur; du dimanche : *devoir dominical. Lettre dominicale*, qui marque le dimanche dans les calendriers des livres d'église; *oraison dominicale*, le Pater.

DOMINO n. m. Costume de bal masqué formé d'une sorte de robe ouverte par devant, avec un capuchon; personne en domino; chacune des vingt-huit pièces d'un jeu marquées d'un certain nombre de points (*). Pl. des *dominos.*

DOMINOTERIE n. f. Toutes sortes de papiers marbrés ou coloriés pour servir à certains jeux.

DOMINOTIER n. m. Marchand de dominoterie.

DOMMAGE n. m. (lat. *damnum*). Perte, dégât, préjudice. *Fig. C'est dommage*, c'est fâcheux. Pl. *Jurisp. Dommages-intérêts*, indemnité due à quelqu'un pour le préjudice qu'on lui a causé.

DOMMAGEABLE adj. Qui cause, qui apporte dommage.

DOMPTABLE adj. Qui peut être dompté.

DOMPTER v. tr. (lat. *domitare*). Vaincre, subjuguer, maîtriser.

DOMPTEUR n. m. Qui dompte : *dompteur d'animaux.*

DOMPTE-VENIN n. m. Plante considérée autrefois comme un préservatif contre les venins.

DON n. m. Toute libéralité à titre gratuit; donation, legs. *Fig.* Aptitude à une chose : *le don de l'éloquence. Les dons de Cérès*, les moissons; *les dons de Flore*, les fleurs; *les dons de Bacchus*, les raisins.

DON n. m. Titre d'honneur donné aux nobles en Espagne : *don Juan, don Quichotte*. Fém. *doña.*

DONATAIRE n. A qui une donation est faite.

DONATEUR, TRICE n. Qui fait une donation.

DONATION n. f. (lat. *donatio*; de *donare*, donner). Don fait par acte public; l'acte qui constate le don.

DONATISTE n. m. Partisan de l'hérésie de Donat, évêque de Carthage au IVe siècle.

DONC (*donk*) conj. qui marque conclusion; entre dans une interrogation : *qu'as-tu donc aujourd'hui?*

DONDON n. f. Femme ou fille pleine d'embonpoint. *Fam.*

DONJON n. m. Grosse tour isolée ou attenante à un château fort.

DONNANT, E adj. Qui aime à donner.

DONNE n. f. *Jeu.* Action de distribuer les cartes. *Fausse* ou *mal donne*, mauvaise distribution des cartes.

DONNÉE n. f. Point incontestable ou admis comme tel ; idée fondamentale d'un ouvrage d'esprit. *Math.* Pl. *Données* ou *quantités données*, quantités connues servant à trouver les inconnues d'un problème.

DONNER v. tr. (lat. *donare*). Faire don ; causer, procurer : *donner de la peine ;* communiquer : *donner une maladie ;* attribuer : *donner tort ;* manifester : *donner signe de vie ;* employer, consacrer : *donner son temps ;* sacrifier : *donner sa vie ;* indiquer, fixer : *donner une heure ;* garantir : *donner pour bon ;* imposer : *donner des lois ;* livrer : *donner un assaut ;* appliquer : *donner un soufflet, un baiser ;* signifier : *donner congé. Donner la vie*, faire grâce, devenir mère ; *donner la mort*, tuer ; *donner la main à une chose*, y participer ; *donner sa main*, épouser ; *donner la chasse*, poursuivre ; *donner un coup d'épaule*, aider. V. int. Se livrer : *donner dans le luxe ;* combattre : *les troupes n'ont pas donné ;* rapporter abondamment : *les blés ont donné ;* tomber : *donner dans le piège ;* avoir vue : *cette fenêtre donne sur la rue. Donner sur un plat, sur un mets*, y revenir à plusieurs fois ; *donner tête baissée*, se porter avec ardeur ; *donner du cor*, jouer de cet instrument ; *ne savoir où donner de la tête*, que faire ; *donner sur les doigts*, punir. Impers. : *il n'est pas donné à tout le monde de...* **Se donner** v. pr. *Se donner garde*, s'abstenir ; *se donner pour*, se faire passer pour ; *se donner des airs*, en affecter.

DONNEUR, EUSE n. Qui donne, aime à donner.

DON QUICHOTTE n. m. Héros du roman qui porte ce nom. *Fig.* Celui qui se pose en brave, en redresseur de torts. Pl. des *don Quichottes.* V. à la partie bibliographique.

DON QUICHOTTISME n. m. Caractère de celui qui prend des allures de don Quichotte.

DONT pr. relat. des deux genres et des deux nombres, mis pour *de qui, duquel, de quoi*, etc. — S'emploie avec les verbes *sortir, descendre* et leurs équivalents pour exprimer l'idée d'*être issu*, d'*être né : la famille dont je sors*.... Pour exprimer l'action physique de sortir, employez *d'où : le pays d'où je viens*, ainsi que pour exprimer une déduction : *d'où je conclus que...*

DONZELLE n. f. Fille, femme d'un état médiocre et de mœurs suspectes.

DORADE n. f. Poisson de mer à écailles dorées. *Dorade de la Chine*, poisson à écailles dorées qui fait l'ornement des bassins et des bocaux.



DORAGE n. m. Action de dorer ; son résultat.

DORÉ, E adj. Jaune, de couleur d'or : *fruit doré. Fig. Jeunesse dorée*, brillante, riche.

DORÉNAVANT adv. (v. fr. *d'ores en avant*, de l'heure actuelle en avant). Désormais, à l'avenir.

DORER v. tr. Recouvrir d'une couche d'or ; couvrir une pièce de pâtisserie d'une légère couche de jaune d'œuf. *Fig. Dorer la pilule*, adoucir par des paroles aimables une commission désagréable.

DOREUR, EUSE n. Qui travaille en dorure.

DORIEN, IENNE adj. et n. De la Doride. *Dialecte dorien*, et n. m. *le dorien*, un des quatre principaux dialectes de la langue grecque ancienne.

DORIQUE adj. et n. m. Le deuxième ordre d'architecture, le plus simple et le plus solide de tous.

DORLOTER v. tr. Traiter délicatement. **Se dorloter** v. pr. Se donner des soins délicats, minutieux.

DORMANT, E adj. Qui dort. Se dit surtout au figuré : *eau dormante*, qui n'a point de cours.

DORMEUR, EUSE n. Qui aime à dormir.

DORMEUSE n. f. Voiture de voyage où l'on peut s'étendre et dormir comme dans un lit.

DORMIR v. int. (lat. *dormire*. — *Je dors, nous dormons ; je dormais, nous dormions ; je dormis, nous dormîmes ; je dormirai, nous dormirons ; je dormirais, nous dormirions ; dors, dormons, dormez ; que je dorme, que nous dormions ; que je dormisse, que nous dormissions ; dormant, dormi*). Reposer dans le sommeil. *Fig.* Demeurer sans mouvement : *la nature dort. Laisser dormir des fonds*, ne pas les faire valoir ; *laisser dormir une affaire*, la négliger ; *dormir pour toujours*, être mort. N. m. Le sommeil.

DORMITIF, IVE adj. et n. m. Qui provoque à dormir : *potion dormitive.*

DORSAL, E, AUX adj. (lat. *dorsum*, dos). Qui appartient au dos : *muscles dorsaux.*

DORTOIR n. m. (lat. *dormitorium*, de *dormire, dormitum*, dormir). Salle commune où sont les lits dans les couvents, les collèges, etc.

DORURE n. f. Art, action de dorer ; or appliqué ; préparation employée pour dorer les pièces de pâtisserie.

DORYPHORA ou **DORYPHORE** n. m. Insecte coléoptère originaire d'Amérique, qui exerce de grands ravages dans les plants de pommes de terre.

DOS n. m. (lat. *dorsum*). Partie pos-

térieure du tronc; côté extérieur de la main; partie postérieure d'un fauteuil, d'un livre, etc. *Fig. Renvoyer dos à dos*, ne donner gain de cause à aucune des parties. **En dos d'âne,** Se dit de ce qui forme talus de chaque côté : *pont en dos d'âne.*

DOSAGE n. m. Action de doser.

DOSE n. f. (gr. *dôsis*, action de donner). Quantité déterminée de chacune des matières composant un médicament, chaque partie d'un médicament prise en une fois. *Fig. : avoir une forte dose d'amour-propre.*

DOSER v. tr. Préparer dans les conditions convenables.

DOSSIER n. m. (rad. *dos*). Partie d'un siège contre laquelle s'appuie le dos; papiers en liasse concernant une procédure, un individu, etc.

DOSSIÈRE n. f. Partie du harnais posée sur le dos.

DOT (*do-te*) n. f. (lat. *dos, dotis*). Bien qu'une femme apporte en mariage.

DOTAL, E, AUX adj. Qui appartient à la dot. *Régime dotal*, sous lequel les époux conservent, en se mariant, la propriété respective de tous leurs biens.

DOTATION n. f. Ensemble des revenus assignés à un établissement d'utilité publique, une église, un hôpital, etc.; revenu attribué aux membres d'une famille souveraine.

DOTER v. tr. (lat. *dotare*). Donner une dot; assigner un revenu à une communauté *Fig.* Favoriser, douer : *la nature l'a bien doté.*

DOUAIRE (*doué-re*) n. m. Biens assurés à la femme par le mari, en cas de survie.

DOUAIRIÈRE (*doué*) n. f. Veuve de qualité qui jouit d'un douaire Adj. : *princesse douairière.*

DOUANE n. f. Administration chargée de percevoir les droits imposés sur les marchandises exportées ou importées; siège de cette administration.

DOUANIER n. m. Commis de la douane.

DOUANIÈRE adj. f. Qui concerne la douane. *Union douanière*, conventions commerciales et réciproques entre deux ou plusieurs Etats, pour l'importation et l'exportation des produits agricoles et industriels.

DOUAR n. m. Agglomération de tentes arabes disposées avec une certaine régularité.

DOUBLAGE n. m. Action de doubler. *Mar.* Revêtement d'un navire en feuilles de cuivre ou d'autre métal.

DOUBLE adj. (lat. *duplex*). Qui vaut, pèse, contient deux fois la chose; formé de deux choses jointes, unies étroitement : *semelle double. Fig.* Dissimulé, qui a de la duplicité : *âme double. Fleur double*, qui a plus de pétales qu'à l'état naturel; *double emploi*, somme, article porté deux fois dans un compte; *double sens*, qui a deux significations. N. m. Une fois autant : *payer le double.* Adv. *Voir double*, voir deux choses où il n'y en a qu'une. **Au double** loc. adv. Beaucoup plus : *je vous le rendrai au double.*

DOUBLÉ n. m. Orfèvrerie recouverte d'une simple plaque d'or ou d'argent.

DOUBLEAU n. m. Solive d'un plancher, plus forte que les autres.

DOUBLEMENT n. m. Action de doubler. Adv. Pour deux raisons, en deux manières.

DOUBLER v. tr. (lat. *duplicare*). Porter au double; mettre en double : *doubler du fil;* garnir d'une doublure. *Doubler le pas*, marcher plus vite; *doubler une classe*, la recommencer. *Mar. Doubler un cap*, le franchir.

DOUBLET n. m. Pierre fausse; même point amené par chaque dé au trictrac.

DOUBLEUR, EUSE n. Qui double la soie, la laine, etc., sur le rouet.

DOUBLON n. m. Monnaie d'or espagnole. *Imp.* Répétition des mêmes mots.

DOUBLURE n. f. Etoffe dont un vêtement est doublé; acteur qui remplace le chef d'emploi.

DOUCE-AMÈRE n. f. Plante médicinale de la famille des solanées. Pl. des *douces-amères.*

DOUCEÂTRE adj. D'une douceur fade.

DOUCEMENT adv. D'une manière douce. *Frapper doucement*, faiblement; *parler doucement*, à voix basse; *marcher doucement*, lentement; *se porter tout doucement*, assez bien. Interj. Marque conseil ou réprimande : *doucement! mon ami.*

DOUCEREUSEMENT adv. D'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE adj. Doux sans être agréable. *Fig.* D'une douceur affectée : *air doucereux.*

DOUCET, ETTE adj. et n. Diminutif de DOUX. N. f. Nom vulgaire de la mâche.

DOUCETTEMENT adv. Tout doucement.

DOUCEUR n. f. (rad. *doux*). Qualité de ce qui est doux, au pr. et au fig. : *la douceur du sucre, de la voix;* bienveillance : *parler avec douceur.* Pl. Friandises; propos galants.

DOUCHE n. f. (lat. *duco*, je conduis). Colonne de liquide que l'on fait tomber d'une certaine hauteur sur une partie malade, pour la guérir.

DOUCHER v. int. Donner une douche.

DOUCINE n. f. *Archit.* Moulure concave par le haut et convexe par le bas; rabot de menuisier servant à faire ces moulures.

DOUCIR v. tr. Polir, en parlant d'une glace ou d'un objet de métal.

DOUELLE n. f. *Arch.* Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir; courbure d'une voûte.

DOUER v. tr. (lat. *dotare*; de *dos*, dot). Avantager, favoriser.

DOUILLE n. f. Partie creuse et cylindrique d'un instrument en fer comme pique, bêche, baïonnette, etc.

DOUILLET, ETTE adj. Doux, mollet : *lit douillet. Fig.* Délicat : *enfant douillet.* N. : *faire le douillet.*

DOUILLETTE n. f. Robe de soie ouatée.

DOUILLETTEMENT adv. D'une manière douillette.

DOULEUR n. f. (lat. *dolor*). Souffrance du corps, de l'esprit ou du cœur.

DOULOUREUSEMENT adv. Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE adj. Qui cause de la douleur : *mal douloureux;* marque de la douleur : *cri douloureux. Fig.* Pénible : *séparation douloureuse.*

DOURO n. m. Monnaie d'argent d'Espagne, d'une valeur réelle de 5 fr. 21 c.

DOUTE n. m. Incertitude, irrésolution; soupçon : *avoir des doutes sur quelqu'un;* scepticisme : *le doute méthodique de Descartes.* **Sans doute** loc. adv. Assurément.

DOUTER v. int. (lat. *dubitare*). Être dans le doute : *je doute qu'il accepte, je ne doute pas qu'il n'accepte;* ne pas avoir confiance en : *je doute de sa parole. Ne douter de rien,* avoir une audace aveugle. **Se douter** v. pr. Soupçonner.

DOUTEUR n. m. Celui qui doute.

DOUTEUSEMENT adv. Avec doute.

DOUTEUX, EUSE adj. Incertain : *victoire douteuse;* faible : *jour douteux.*

DOUVAIN n. m. Bois propre à faire des douves.

DOUVE n. f. Planche courbée qui entre dans la construction des tonneaux. *Bot.* Renoncule vénéneuse des marais.

DOUX, DOUCE adj. (lat. *dulcis*). D'une saveur agréable; qui manque d'assaisonnement : *potage trop doux;* qui flatte les sens : *voix douce;* qui plaît au cœur, à l'esprit : *doux souvenir;* qui indique la bonté : *regard doux;* bon, affable : *caractère doux;* tempéré : *vent doux;* ductile, malléable, non cassant : *métal doux.* Adv. *Filer doux,* être soumis. **Tout doux** loc. adv. ou interj. Doucement. N. m. : *passer du grave au doux.*

DOUZAINE n. f. Douze objets de même espèce.

DOUZE adj. num. Dix et deux; douzième : *Louis douze.*

DOUZIÈME adj. num. ord. de *douze.* N. m. La douzième partie : *un douzième.*

DOUZIÈMEMENT adv. En douzième lieu.

DOUZIL n. m. Petite cheville de bois qui sert à boucher un trou fait dans un tonneau pour en tirer du vin.

DOYEN n. m. Le plus ancien d'âge ou de réception dans une compagnie, et, par extension, le plus âgé : *Je suis votre doyen;* titre de dignité ecclésiastique : *le doyen d'un chapitre.*

DOYENNÉ n. m. Dignité de doyen dans un chapitre, une église; sorte de poire fondante.

DRACHME (*drak-me*) n. f. (gr. *drachmê*). Poids grec qui était de 3 gram. 24 centig.; monnaie grecque qui valait jadis environ 70 cent. et qui vaut aujourd'hui 1 franc.

DRACONIEN, IENNE adj. Dur et tyrannique comme les lois de Dracon : *un code draconien.*

DRAGAGE n. m. Action ou manière de draguer les rivières.

DRAGÉE n. f. Amande recouverte de sucre durci; menu plomb de chasse. *Tenir la dragée haute à quelqu'un,* lui faire payer cher ce qu'on lui accorde.

DRAGEOIR n. m. Sorte de vase à mettre des dragées.

DRAGEON n. m. Rejeton qui naît de la racine des arbres.

DRAGEONNER v. int. Pousser des drageons.

DRAGON n. m. (gr. *drakôn*, le voyant). Monstre fabuleux (*) [v. PART. HIST.]; soldat de cavalerie, qui combat à pied et à cheval. *Fig.* Femme vive et acariâtre. *Hist. nat.* Petit lézard inoffensif de l'ordre des sauriens. *Astr.* Constellation de l'hémisphère boréal.

DRAGONNADES n. f. pl. Persécutions exercées contre les protestants du midi de la France. V. PART. HIST.

DRAGONNE n. f. Ornement en forme de cordon et terminé par un gland, qui se met à la poignée d'une épée, d'un sabre.

DRAGUE n. f. Appareil servant à curer les fonds sur lesquels les eaux ont laissé des dépôts.

DRAGUER v. tr. Curer avec la drague ou le bateau dragueur.

DRAGUEUR n. m. Celui qui tire du sable. Adj. *Bateau dragueur,* qui débarrasse les rivières du sable qui les obstrue.

DRAIN n. m. (angl. *to drain*, sécher). Conduit souterrain qui sert à faire couler l'eau dans les terres trop humides; tuyau de terre cuite qui sert au même usage.

DRAINABLE adj. Qui peut être drainé.

DRAINAGE n. m. Action de drainer.

DRAINE n. f. Espèce de grive.

DRAINER v. tr. Dessécher un sol humide au moyen de conduits souterrains.

DRAINEUR n. m. Celui qui draine.

DRAMATIQUE adj. Se dit des ouvrages faits pour le théâtre, et qui représentent une action tragique ou comique; particulier à ces sortes d'ouvrages : *style, auteur, acteur dramatique. Par ext.* Ce qui est intéressant, émouvant : *situation dramatique.*

DRAMATIQUEMENT adv. D'une manière dramatique.

DRAMATISER v. tr. Donner la forme, l'intérêt du drame : *dramatiser un récit.*

DRAMATURGE n. (gr. *drama*, action dramatique ; *ergon*, ouvrage). Auteur de drames.

DRAME n. m. (gr. *drama*). Action théâtrale, espèce de tragédie en prose qui, sérieuse par le fond, est souvent comique par la forme. *Drame lyrique*, opéra. *Fig.* Evénement terrible, catastrophe.

DRAP n. m. (bas lat. *drapus* ou *drappum*). Etoffe de laine; grande pièce de toile pour le lit.

DRAPEAU n. m. Bannière militaire. *Fig. Etre sous les drapeaux*, au service ; *se ranger sous le drapeau de quelqu'un*, embrasser son parti. V. *Tableau des* PAVILLONS.

DRAPER v. tr. Disposer d'une certaine façon les plis des vêtements d'une figure, d'une statue. *Fig.* Railler, censurer quelqu'un : *on l'a drapé d'importance.* **Se draper** v. pr. Arranger les plis de son vêtement, de son manteau ; faire parade, se prévaloir : *se draper dans sa dignité.*

DRAPERIE n. f. Manufacture de drap, métier de drapier ; ornements de tapisserie. *Peint. et sculpt.* Représentation des étoffes, des vêtements ordinairement flottants.

DRAPIER n. m. Marchand ou fabricant de drap.

DRASTIQUE adj. Se dit des purgatifs qui agissent avec violence.

DRAWBACK (*drô-bak*) n. m. (m. angl.). Remboursement total ou partiel des droits payés sur des marchandises étrangères qui sont réexportées.

DRÈCHE n. f. Résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière.

DRELIN n. m. (onomat.). Bruit d'une sonnette : *drelin ! drelin !*

DRESSAGE n. m. Action, manière de dresser.

DRESSER v. tr. (lat. *directus*, droit). Lever, tenir droit : *dresser la tête ;* monter, construire : *dresser un lit, une tente, un autel, un échafaud ;* garnir : *dresser un buffet ;* disposer : *dresser un piège ;* rédiger : *dresser un acte ;* instruire, former : *dresser un chien.*

DRESSEUR n. m. Celui qui dresse.

DRESSOIR n. m. Etagère pour mettre la vaisselle.

DRILLE n. m. Autrefois, soldat. *Bon drille*, bon compagnon ; *vieux drille*, vieux débauché. *Fam.* N. f. pl. Vieux chiffons de toile pour faire du papier.

DRISSE n. f. Cordage qui sert à hisser une voile, un pavillon, etc.

DROGMAN (*mant*) n. m. Interprète officiel à Constantinople et dans tout le Levant.

DROGUE n. f. Nom donné aux ingrédients propres à la teinture, à la chimie, à la pharmacie. *Fig.* Chose fort mauvaise ; jeu de caserne.

DROGUER v. tr. Donner beaucoup de drogues à un malade. V. int. *Fig.* Attendre longtemps : *il m'a fait droguer. Fam.*

DROGUERIE n. f. Toute sorte de drogues ; commerce du droguiste.

DROGUET n. m. Sorte d'étoffe de laine, dont la trame est ordinairement de fil ou de coton.

DROGUEUR n. m. Celui qui aime à droguer.

DROGUISTE adj. et n. m. Qui fait le commerce des drogues.

DROIT n. m. Faculté de faire un acte, de jouir d'une chose, d'en disposer ou d'exiger quelque chose d'une autre personne ; jurisprudence, législation : *étudier le droit ;* impôt, taxe : *droit d'enregistrement ;* justice : *faire droit.* **Droit divin**, qui vient de Dieu. **A bon droit** loc. adv. Avec raison.

Droits de l'homme. V. DÉCLARATION (*Part. hist.*).

Droits civils, droits dont la jouissance et l'exercice sont garantis par le *Code civil* à tous les citoyens : *le droit de tester, le droit d'aliéner, le droit de transmettre par donation entre vifs ou testamentaire sont des droits civils.*

Droits civiques, droits dont la jouissance et l'exercice sont accordés aux citoyens dans leurs rapports avec l'Etat : *le droit de vote est un droit civique.*

DROIT, E adj. (lat. *directus*, direct). Qui n'est pas courbe : *ligne droite ;* perpendiculaire à l'horizon : *mur droit. Fig. Cœur droit*, sincère ; *esprit droit*, juste ; *côté droit*, opposé à GAUCHE. Adv. Directement : *aller droit au but.* N. f. Le côté droit : *la droite d'une armée ;* la main droite. *Géom.* Ligne droite : *deux droites parallèles.* **A droite** loc. adv. A main droite ; **à droite et à gauche**, de tous côtés.

DROITEMENT adv. D'une manière équitable, judicieuse.

DROITIER adj. et n. Qui se sert mieux de la main droite. Son opposé est GAUCHER.

DROITURE n. f. Justice, équité. **En droiture** loc. adv. Directement.

DROLATIQUE adj. Récréatif, qui fait rire : *conte drolatique.*

DROLATIQUEMENT adv. D'une manière drolatique.

DRÔLE adj. Plaisant, original, gai, amusant. N. m. Mauvais sujet.

DRÔLEMENT adv. D'une manière drôle.

DRÔLERIE n. f. Bouffonnerie. *Fam.*

DRÔLESSE n. f. Femme méprisable et effrontée.

DROMADAIRE n. m. (gr. *dromas*, coureur). Espèce de chameau à une



bosse, animal renommé pour sa vitesse.

DRU, E adj. Fort, vigoureux, en parlant des petits oiseaux prêts à quitter le nid; épais, serré, touffu : *blés fort drus, pluie drue et fine*; gaillard, vif, gai : *vous êtes bien dru aujourd'hui*. Adv. En grande quantité, serré : *tomber, semer dru*.

DRUIDE, ESSE n. (celt. *deru*, chêne). Prêtre, prêtresse des Gaulois. V. P. HIST.

DRUIDIQUE adj. Qui a rapport aux druides : *monument druidique*.

DRUIDISME n. m. Religion des druides.

DRUPE n. m. (lat. *drupa*). Fruit charnu à un seul noyau.

DRYADE n. f. Nymphe des bois.

DU art. contracté pour *de le*.

DÛ, DUE adj. Que l'on doit : *somme due*; qui est causé par : *ruine due à la mauvaise conduite*. N. m. Ce qui est dû à quelqu'un : *réclamer son dû*.

DUALISME n. m. (lat. *dualis*, de deux). Se dit de tout système philosophique qui admet deux principes, comme la matière et l'esprit, le corps et l'âme, le principe du bien et le principe du mal, que l'on suppose en lutte perpétuelle l'un avec l'autre.

DUALISTE n. m. Partisan du dualisme.

DUALITÉ n. f. (lat. *dualis*, de deux). Caractère de ce qui est double en soi : *la dualité de l'homme* (l'âme et le corps).

DUBITATIF, IVE adj. Qui exprime le doute : *conjonction dubitative*, telle que *si*; *proposition, forme dubitative*.

DUBITATION n. f. (lat. *dubitatio*; de *dubitare*, douter). Fig. de rhét., par laquelle l'orateur feint de douter pour prévenir les objections.

DUBITATIVEMENT adv. Avec doute.

DUC n. m. (lat. *dux*, chef). Souverain d'un duché; titre de noblesse le plus élevé après celui de prince, en France et dans quelques autres États.

DUC n. m. Oiseau du genre chouette et de la famille des nocturnes.

DUCAL, E, AUX adj. De duc : *manteau ducal*.

DUCAT n. m. Monnaie, généralement en or, variant de valeur suivant les pays.

DUCATON n. m. Ducat d'argent.

DUCHÉ n. m. Terre, seigneurie à laquelle le titre de duc est attaché.

DUCHESSE n. f. Femme d'un duc, ou qui possède un duché; lit de repos à dossier; variété de poire d'automne.

DUCROIRE n. m. Prime accordée au commissionnaire qui répond de ceux auxquels il vend la marchandise qui lui est confiée.

DUCTILE adj. (lat. *ductilis*; de *ducere*, conduire, tirer). Qui peut être battu, aplati, allongé sans se rompre : *les métaux sont plus ou moins ductiles*.

DUCTILITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps solides de pouvoir être aplatis, étendus et réduits en fils très minces.

DUÈGNE n. f. (esp. *duena*, matrone). Vieille gouvernante chargée, en Espagne, de veiller sur la conduite d'une jeune personne.

DUEL n. m. (lat. *duellum*; de *duo*, deux). Combat singulier; nombre qu'ont les noms, dans certaines langues, pour désigner deux personnes ou deux choses.

DUELLISTE n. m. Qui se bat souvent en duel.

DUIRE v. int. Convenir, plaire. *Vieux*.

DULCIFICATION n. f. *Chim*. Action de rendre doux les liquides naturellement âcres et amers; résultat de cette action.

DULCIFIER v. tr. (lat. *dulcis*, doux; *facere*, faire). Tempérer, corriger l'acidité ou l'amertume de certaines substances par quelque mélange.

DULCINÉE n. f. V. PART. HIST.

DULIE n. f. (gr. *douleia*, servitude). *Culte de dulie*, hommage que l'on rend aux anges et aux saints. — Son opposé est *culte de latrie*.

DÛMENT adv. *Prat*. En due forme : *dûment assigné*.

DUNE n. f. (celt. *dun*, hauteur). Amas de sable que les vents accumulent sur les bords de la mer.

DUNETTE n. f. *Mar*. Partie d'un navire située à l'arrière, sur le pont, au-dessus du logement du commandant, et qui est plus élevée que le reste du pont.

DUO n. m. (m. lat. qui signifie *deux*). Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments. *Fig.* et *fam.* Propos échangés simultanément entre deux personnes : *duo d'injures, de compliments*. Pl. des *duos*.

DUODÉCIMAL, E adj. (lat. *duodecim*, douze). Qui se compte, qui se divise par douze : *système duodécimal de numération*.

DUODECIMO adv. Douzièmement

DUODÉNUM (*nome*) n. m. Portion du canal intestinal qui succède immédiatement à l'estomac.

DUODI n. m. Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUPE adj. et n. f. Personne qui a été trompée ou qu'on peut tromper aisément.

DUPER v. tr. Tromper.

DUPERIE n. f. Tromperie.

DUPEUR n. m. Qui dupe.

DUPLICATA n. m. (litt. *choses doublées*). Double d'un acte, d'une dépêche, d'un écrit quelconque. Pl. des *duplicata*.

DUPLICATION n. f. Action de doubler. *Duplication du cube*, problème qui consiste à construire géométriquement le côté d'un cube double d'un cube donné.

DUPLICITÉ n. f. (lat. *duplex*, *duplicis*, double). État de ce qui est double. *Fig.* Mauvaise foi.

DUQUEL pr. rel. Se dit pour *de lequel*. Pl. *desquels*.

DUR, E adj. (lat. *durus*). Ferme, solide, difficile à entamer. *Fig. Avoir l'oreille dure*, entendre difficilement; *homme, cœur dur*, inhumain, insensible; *vie dure*, austère; *paroles dures*, sévères; *tête dure*, qui comprend avec peine; *temps durs*, pénibles, fâcheux. N. f. *Coucher sur la dure*, sur la terre nue ou sur les planches.

DURABLE adj. De nature à durer longtemps.

DURANDAL n. f. Épée, par allusion à la fameuse épée de Roland.

DURANT prép. Pendant.

DURCIR v. tr. Rendre dur. V. int. et **Se durcir** v. pr. Devenir dur.

DURCISSEMENT n. m. Action de se durcir; état de ce qui est durci.

DURÉE n. f. Espace de temps que dure une chose.

DUREMENT adv. Avec dureté.

DURE-MÈRE n. f. *Anat.* La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui tapissent l'intérieur du crâne.

DURER v. int. (lat. *durare*; de *durus*, dur). Continuer d'être; exister longtemps.

DURET, ETTE adj. Un peu dur.

DURETÉ n. f. Qualité de ce qui est dur: *la dureté du marbre*. *Fig.* Défaut de sensibilité: *la dureté du cœur*. Pl. Discours offensants: *dire des duretés*.

DURHAM n. m. et adj. Race bovine importée en France du comté de Durham, en Angleterre.

DURILLON n. m. Petite callosité qui se forme aux pieds et aux mains.

DURIUSCULE adj. Un peu dur.

DUUMVIR (*ome*) n. m. (m. lat.; de *duo*, deux; *vir*, homme). Ancien magistrat romain, exerçant une charge importante conjointement avec un autre.

DUUMVIRAL, E (*ome*) adj. Qui se rapporte aux duumvirs.

DUUMVIRAT (*ome*) n. m. Dignité, charge du duumvir; sa durée.

DUVET n. m. Plume légère qui garnit le dessous du corps des oiseaux; premières plumes des oiseaux nouvellement éclos; premier poil qui vient au menton, aux joues; espèce de coton qui vient sur certains fruits.

DUVETEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de duvet.

DYNAMIE n. f. (gr. *dunamis*, force). Unité employée pour la mesure du travail des forces.

DYNAMIQUE n. f. Partie de la mécanique qui s'occupe du calcul des mouvements et des forces.

DYNAMISME n. m. (gr. *dunamis*, force). Doctrine qui ne reconnaît dans les éléments matériels aucune propriété physique et n'admet en eux que des forces.

DYNAMITE n. f. (gr. *dunamis*, force). *Chim.* Substance explosible composée de nitroglycérine et d'une matière neutre qui rend l'explosion moins facile.

DYNAMOMÈTRE n. m. (gr. *dunamis*, force; *metron*, mesure). Instrument qui sert à évaluer les forces d'un homme, d'un animal, d'un moteur, etc.

DYNASTE n. m. Chez les anciens, petit souverain.

DYNASTIE n. f. (gr. *dunasteia*, puissance). Suite de souverains issus du même sang.

DYNASTIQUE adj. Qui concerne la dynastie.

DYSCOLE adj. Avec qui il est difficile de vivre à cause de son humeur.

DYSENTERIE [o. n.] (*di-çan*) n. f. (gr. *dus*, désagréablement; *entera*, entrailles). Dévoiement sanguinolent avec douleurs d'entrailles.

DYSENTÉRIQUE [o. n.] adj. Qui appartient à la dysenterie.

DYSPEPSIE n. f. (gr. *dus*, difficilement; *pepsis*, coction). *Méd.* Digestion laborieuse.

DYSPNÉE n. f. Difficulté de respirer.

DYSURIE n. f. Difficulté d'uriner.

E

E n. m. Cinquième lettre de l'alphabet et la seconde des voyelles.

E préfixe qui indique une idée d'extraction, de sortie, de suppression, et qui revêt aussi les formes *é*, *ef*, *es*, *ec* ou *ex*, suivant les cas.

EAU n. f. Liquide transparent, insipide, inodore; pluie: *il tombe de l'eau*; liqueur artificielle: *eau de Cologne*; rivière, lac, mer: *promenade sur l'eau*. *Eau minérale*, eau contenant en dissolution quelque substance minérale; eau

seconde, acide nitrique étendu d'eau. *Fig.* Sueur : *être tout en eau;* éclat des pierres précieuses : *diamant d'une belle eau. Nager entre deux eaux*, ménager deux partis; *coup d'épée dans l'eau*, tentative sans succès.

EAU-DE-VIE n. f. Liqueur spiritueuse extraite du vin, du marc, du cidre, du grain, de la pomme de terre, etc. Pl. des *eaux-de-vie.*

EAU-FORTE n. f. Acide azotique du commerce; estampe obtenue au moyen d'une planche préparée avec cet acide. Pl. des *eaux-fortes.*

ÉBAHI, E adj. Très surpris, stupéfait.

ÉBAHIR (S') v. pr S'étonner. *Fam.*

ÉBAHISSEMENT n. m. Etonnement extrême. *Fam.*

ÉBARBER v. tr. (préf. *é* et *barbe*). Enlever les parties excédantes des feuilles pliées dans un cartonnage, une brochure, etc.

ÉBARBOIR n. m. Outil pour ébarber.

ÉBARBURE n. f. Partie que l'on ôte en ébarbant.

ÉBATS n. m. pl. Divertissement : *prendre ses ébats.*

ÉBATTEMENT n. m. Action de s'ébattre; plaisir, agrément.

ÉBATTRE (S') v. pr Se divertir.

ÉBAUBI, E adj Etonné. *Fam.*

ÉBAUCHAGE n. m. Action, manière d'ébaucher.

ÉBAUCHE n. f. Premier jet, esquisse indiquant les principales parties d'un ouvrage de peinture, de sculpture, de littérature, etc.

ÉBAUCHER v. tr. Dessiner, tracer l'ébauche d un ouvrage.

ÉBAUCHOIR n. m. Outil de sculpteur pour ébaucher.

ÉBAUDIR (S') v. pr. Se réjouir vivement.

ÉBAUDISSEMENT n. m. Grande réjouissance.

ÉBÈNE n. f. (gr. *ebenos*). Bois noir excessivement dur et pesant, fourni par l'ébénier. *Fig.* D'un beau noir : *cheveux d'ébène.*

ÉBÉNER v. tr. Donner la couleur de l'ébène. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ÉBÉNIER n. m. Arbre des Indes qui fournit l'ébène.

ÉBÉNISTE n. m. Ouvrier qui fait des meubles.

ÉBÉNISTERIE n f. Commerce, art de l'ébéniste.

ÉBLOUIR v. tr. Frapper les yeux par un éclat trop vif. *Fig.* Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant; tromper ; *éblouir par des sophismes.*

ÉBLOUISSANT, E adj Qui éblouit.

ÉBLOUISSEMENT n. m Trouble momentané de la vue, causé par l'impression subite d'une trop vive lumière; difficulté de voir, provenant d'une cause interne : *avoir des éblouissements.*

ÉBORGNAGE n. m. Opération qui consiste à enlever l'œil à la vigne et à d'autres arbustes.

ÉBORGNER v. tr. Rendre borgne; enlever les yeux inutiles d'un arbre, d'une plante.

ÉBOULEMENT n. m. Chute de ce qui s'éboule; matériaux éboulés.

ÉBOULER v. int. **S'ébouler** v. pr. Tomber en s'affaissant.

ÉBOULIS n. m. Matières éboulées.

ÉBOURGEONNEMENT n. m. Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNER v. tr. (préf. *é* et *bourgeon*). Oter les bourgeons superflus des arbres.

ÉBOURIFFANT, E adj. Extraordinaire, incroyable : *nouvelle ébouriffante, succès ébouriffant.*

ÉBOURIFFÉ, E adj. Agité, troublé : *avoir l'air tout ébouriffé. Fam.*

ÉBOURIFFER v. tr. Embrouiller, mettre en désordre, en parlant des cheveux.

ÉBOUSINER v. tr. Débarrasser des parties molles ou terreuses, en parlant des pierres de taille.

ÉBRANCHEMENT n. m. Action d'ébrancher un arbre.

ÉBRANCHER v. tr. (préf. *é* et *branche*). Dépouiller de ses branches.

ÉBRANCHOIR n. m. Outil pour ébrancher, tailler les arbres.

ÉBRANLEMENT n. m. Mouvement causé par une secousse violente.

ÉBRANLER v. tr. Diminuer la solidité par des secousses. *Fig.* Affaiblir, émouvoir : *ébranler les convictions, une autorité.* **S'ébranler** v. pr. Se mettre en mouvement : *l'armée s'ébranle.*

ÉBRASEMENT n. m. Action d'ébraser ; son résultat.

ÉBRASER v. tr. Elargir progressivement de dehors en dedans : *ébraser une porte, une fenêtre.*

ÉBRÈCHEMENT n. m. Action d'ébrécher; état d'une chose ébréchée.

ÉBRÉCHER v. tr. Faire une brèche : *ébrécher un couteau*, et fig. : *ébrécher sa fortune.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ÉBRIÉTÉ n. f. (lat. *ebrietas*; de *ebrius*, ivre). Ivresse légère.

ÉBROÏCIEN, IENNE adj. et n. (de *Ebroicum*, nom lat. d'Evreux). D'Evreux.

ÉBROUEMENT n. m. Ronflement du cheval.

ÉBROUER v. tr. Passer à l'eau. **S'ébrouer** v. pr. Souffler de frayeur, en parlant du cheval.

ÉBRUITEMENT n. m. Action d'ébruiter.

ÉBRUITER v. tr. Divulguer.

ÉBULLITION n. f. (lat. *ebullitio*; de *ebullire*, bouillir). Mouvement, état d'un liquide qui bout.

ÉCACHER v. tr. Écraser, froisser : *écacher une noix*.

ÉCAILLAGE n. m. Action d'enlever les écailles; action d'ouvrir les huîtres.

ÉCAILLE n. f. (ital. *scaglia*; du lat. *squama*). Plaque osseuse qui recouvre la peau de la plupart des poissons et des reptiles; carapace de la tortue.

ÉCAILLER v. tr. Enlever, arracher les écailles d'un poisson.

ÉCAILLER, ÈRE n. Personne qui ouvre ou qui vend des huîtres.

ÉCAILLEUX, EUSE adj. Qui se lève par écailles; qui a des écailles.

ÉCALE n. f. Enveloppe coriace de quelques fruits et de certains légumes.

ÉCALER v. tr. Ôter l'écale : *écaler des noix*.

ÉCANGUER v. tr. Broyer la tige du lin, etc.

ÉCANGUEUR n. m. Celui qui écangue.

ÉCARBOUILLER v. tr. Écraser. *Pop.*

ÉCARLATE n. f. Couleur d'un rouge vif; étoffe de cette couleur. Adj. : *ruban écarlate*.

ÉCARQUILLEMENT n. m. Action d'écarquiller. *Fam.*

ÉCARQUILLER v. tr. Écarter : *écarquiller les jambes*; ouvrir tout grand : *écarquiller les yeux*.

ÉCART n. m. Action de s'écarter; cartes écartées à certains jeux. *Méd.* Relâchement de certains ligaments qui maintiennent deux parties voisines. *Fig.* Erreur : *écart de l'imagination*. **A l'écart** loc. adv. A part.

ÉCARTÉ, E adj. Détourné, solitaire : *endroit écarté*.

ÉCARTÉ n. m. Sorte de jeu de cartes.

ÉCARTÈLEMENT n. m. Action d'écarteler.

ÉCARTELER v. tr. (préf. *é* et lat. *quartus*, quatrième). Faire tirer un criminel à quatre chevaux, jusqu'à ce que le corps soit en lambeaux. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉCARTEMENT n. m. Action d'écarter; état de ce qui est écarté.

ÉCARTER v. tr. (rad. *écart*). Séparer, éloigner : *écarter les jambes*; disperser : *écarter la foule*; faire dévier : *écarter quelqu'un de son chemin*. *Fig.* : *écarter les obstacles, les soupçons*. *Jeu.* Rejeter une ou plusieurs cartes pour en prendre de nouvelles.

ECCE HOMO (*èk-cé*) n. m. (m. lat. qui signifient *voilà l'homme*). Tableau représentant Jésus-Christ couronné d'épines. *Fig.* Dont le visage est pâle et amaigri : *c'est un véritable ecce homo*. Pl. des *ecce homo*.

ECCHYMOSE (*é-ki*) n. f. (gr. *ek*, dehors; *chumos*, humeur). Tumeur formée par l'infiltration du sang dans l'épaisseur de la peau, ordinairement le résultat d'une contusion.

ECCHYMOSER v. tr. Occasionner une ou des ecchymoses.

ECCLÉSIASTIQUE adj. Qui concerne l'Église, le corps du clergé : *histoire ecclésiastique*. N. m. Un des livres de l'Écriture sainte; prêtre.

ECCLÉSIASTIQUEMENT adv. En ecclésiastique : *vivre ecclésiastiquement*.

ÉCERVELÉ, E adj. et n. (préf. *é* et *cervelle*). Sans jugement, étourdi : *tête écervelée*.

ÉCHAFAUD n. m. (ital. *catafalco*). Construction en forme de plancher à l'usage des maçons, des peintres; plate-forme en charpente sur laquelle on exécute les condamnés à mort.

ÉCHAFAUDAGE n. m. Construction d'échafauds pour bâtir, peindre, etc. *Fig.* Ensemble de faux raisonnements : *un mot renversa tout son échafaudage*.

ÉCHAFAUDER v. tr. Dresser un échafaud pour travailler à un bâtiment. V. tr. Amonceler, dresser l'un sur l'autre : *échafauder des meubles*.

ÉCHALAS n. m. Pieu planté en terre pour soutenir la vigne et autres plantes trop faibles pour conserver la position verticale. *Fig.* et *fam.* Personne grande et maigre : *c'est un véritable échalas*.

ÉCHALASSEMENT n. m. Action d'échalasser.

ÉCHALASSER v. tr. Garnir une vigne d'échalas.

ÉCHALIER n. m. Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbres.

ÉCHALOTE n. f. Espèce d'ail.

ÉCHAMPIR v. tr. V. RÉCHAMPIR.

ÉCHANCRER v. tr. Tailler en dedans en forme de croissant.

ÉCHANCRURE n. f. Coupure faite en dedans en forme de croissant : *l'échancrure d'un habit*.

ÉCHANGE n. m. Troc d'une chose pour une autre; dans le langage diplomatique, remise mutuelle d'un acte, d'un pouvoir. *Fig.* Réciprocité : *échange de politesses*.

ÉCHANGEABLE adj. Qui peut être échangé.

ÉCHANGER v. tr. Faire un échange; s'envoyer réciproquement : *échanger des coups de canon*.

ÉCHANGISTE n. m. Qui fait un échange. **Libre-échangiste**, partisan du libre-échange.

ÉCHANSON n. m. Officier qui servait à boire à un grand personnage, ou à un dieu de la Fable.

ÉCHANTILLON n. m. Morceau d'une étoffe, petite quantité d'un produit, pour les faire connaître. *Donner un échantillon de son savoir-faire*, montrer ce qu'on est capable de faire.

ÉCHANTILLONNER v. tr. Confronter des poids et des mesures avec l'étalon original; couper des échantillons d'une pièce d'étoffe.

ÉCHAPPADE n. f. Action faite par légèreté, par étourderie.

ÉCHAPPATOIRE n. f. Moyen adroit ou détourné pour se tirer d'embarras : *trouver une échappatoire*.

ÉCHAPPÉ, E n. Personne sortie, évadée : *un échappé de prison. Échappé des Petites-Maisons*, fou ; *échappé des galères*, qui est sorti du bagne ou qui semble en être sorti.

ÉCHAPPÉE n. f. Action imprudente d'un jeune homme qui s'écarte du devoir. *Peint. Échappée de lumière*, lumière passant entre deux corps pour en éclairer un autre, qui, sans cela, serait dans l'obscurité. *Faire quelque chose par échappées*, par intervalles et comme à la dérobée.

ÉCHAPPEMENT n. m. Mécanisme d'horlogerie qui sert à régulariser le mouvement d'une pendule.

ÉCHAPPER v. int. S'esquiver, se sauver par adresse ou violence : *échapper de prison ;* se soustraire : *échapper au danger;* tomber : *échapper de la main. La patience m'échappe*, ma patience est à bout ; *le mot m'échappe*, est sorti de ma mémoire ; *ce mot m'est échappé*, je l'ai prononcé sans y prendre garde ; *cette circonstance m'avait échappé*, je ne l'avais pas remarquée.

ÉCHARDE n. f. Petit fragment d'un corps quelconque qui est entré dans la chair

ÉCHARDONNAGE n. m. Action d'échardonner.

ÉCHARDONNER v. tr. Arracher les chardons d'un champ.

ÉCHARNER v. tr. Retrancher des peaux les chairs qui y adhèrent.

ÉCHARNOIR n. m. Couteau à écharner.

ÉCHARNURE n. f. Fragment d'une peau de bête enlevé par l'écharnoir ; façon qu'on donne en écharnant.

ÉCHARPE n. f. Large bande d'étoffe qui se porte en sautoir ou en ceinture ; bandage pour soutenir un bras blessé ; ornement que les femmes portent sur les épaules ou à la ceinture.

ÉCHARPER v. tr. Tailler en pièces.

ÉCHASSE n. f. Long bâton garni d'un fourchon ou étrier, pour marcher à une certaine hauteur au-dessus du sol. *Être toujours monté sur des échasses*, avoir l'esprit guindé, parler d'une manière emphatique et en employant de grands mots.

ÉCHASSIERS n. m. pl. (rad. *échasse*). Ordre d'oiseaux à jambes fort longues, et à demi aquatiques, tels que le héron, l'ibis, etc. S. : *un échassier*.

ÉCHAUBOULÉ, E adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE n. f. Petite élevure rouge sur la peau.

ÉCHAUDAGE n. m. Action de blanchir un mur avec un lait de chaux.

ÉCHAUDÉ n. m. Pâtisserie très légère faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDÉ, E adj. Qui a subi quelque mésaventure. *Chat échaudé craint l'eau froide*, quand on a déjà éprouvé les inconvénients d'une chose, on en redoute même les fausses apparences.

ÉCHAUDER v. tr. (préf. *é* et *chaud*). Laver avec de l'eau bouillante.

ÉCHAUDOIR n. m. Lieu où l'on échaude ; vase pour échauder.

ÉCHAUFFAISON n. f. Indisposition qui se manifeste par une éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT, E adj. Se dit des aliments, des remèdes et de tout ce qui augmente la chaleur animale : *nourriture échauffante*.

ÉCHAUFFÉ n. m. Odeur causée par une forte chaleur ou par la fermentation.

ÉCHAUFFEMENT n. m. Action d'échauffer ; augmentation de la chaleur animale : *avoir un échauffement*.

ÉCHAUFFER v. tr. Donner de la chaleur, causer un excès de chaleur. *Échauffer la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. **S'échauffer** v. pr. S'exciter, s'animer : *la dispute s'échauffe*.

ÉCHAUFFOURÉE n. f. Entreprise téméraire, mal concertée ; léger combat.

ÉCHAUFFURE n. f. Rougeur de la peau par suite d'échauffement.

ÉCHAUGUETTE n. f. Guérite placée dans un lieu élevé et d'où la sentinelle observe les environs.

ÉCHAULER v. tr. Syn. de CHAULER.

ÉCHÉANCE n. f. Terme de payement d'un billet, d'une dette, etc.

ÉCHEC (*chèk*) n. m. Insuccès, non-réussite ; terme du jeu des échecs : *échec au roi, échec et mat*, coup par lequel on gagne une partie.

ÉCHECS (*chè*) n. m. pl. Nom d'un jeu. — Le jeu des échecs, qui se joue sur un échiquier de 64 cases, au moyen de 32 pièces, paraît être l'image de la guerre. On en a fait honneur au Grec Palamède, qui l'aurait inventé pendant le siège de Troie, pour distraire les guerriers durant les jours de trêve et d'inaction ; mais il est plus probable que ce jeu nous vient des Perses ou des Chinois. Il aurait passé aux Arabes et se serait introduit en Europe

à la suite des croisades. On prétend que l'inventeur de ce jeu en ayant fait hommage à son souverain, celui-ci, enchanté, lui offrit la récompense qu'il désirerait. Il demanda un grain de blé pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième et dernière. L'empereur ordonna à son ministre de faire droit à une demande si modeste en apparence; mais le calcul étant fait, il se trouva que tous les greniers du vaste empire étaient insuffisants pour la remplir.

ÉCHELETTE n. f. Petite échelle.

ÉCHELLE n. f. (lat. *scala*). Appareil composé de deux montants reliés entre eux par des pièces transversales fixées de distance en distance (*); ligne divisée en parties égales pour mesurer les distances sur une carte géographique ou pour rapporter, en petit et dans une juste proportion, les plans levés sur le terrain : *échelle de proportion*; succession des sons de la gamme : *échelle diatonique*. *Echelle de corde, de soie*, dont les montants sont de corde ou de soie. *Tirer l'échelle après quelqu'un* ou *quelque chose*, reconnaître qu'en dehors de cette personne, de cette chose, on ne peut rien leur comparer. Pl. **Echelles du Levant**, ports de commerce dans la partie orientale de la Méditerranée. V. PART. HIST.

ÉCHELON n. m. Chacun des degrés, des bâtons de l'échelle.

ÉCHELONNER v. tr. *Art milit.* Ranger des troupes par échelons, c'est-à-dire les disposer sur divers plans, de manière qu'elles puissent se soutenir et se remplacer successivement.

ÉCHENILLAGE n. m. Action d'écheniller. Sous peine d'amende et de prison, la loi prescrit au propriétaire et au fermier l'échenillage sur les arbres, les haies et les buissons.

ÉCHENILLER v. tr. Oter les chenilles, détruire leurs nids.

ÉCHENILLEUR n. m. Ouvrier qui échenille les arbres; genre d'oiseaux.

ÉCHENILLOIR n. m. Instrument pour écheniller (*).

ÉCHEOIR v. int. V. ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU n. m. Petit faisceau de fil, de soie ou de laine.

ÉCHEVELÉ, E adj. Qui a les cheveux épars et en désordre.

ÉCHEVIN n. m. Magistrat municipal avant 1789. V. PART. HIST.

ÉCHEVINAGE n. m. Fonction d'échevin.

ÉCHIDNÉ (*ki*) n. m. Animal de la famille des édentés, qui vit dans des terriers.

ÉCHINE n. f. Nom vulgaire de la colonne vertébrale.

ÉCHINÉE n. f. Partie du dos d'un cochon.

ÉCHINER v. tr. Rompre l'échine. *Fig.* Tuer, assommer. **S'échiner** v. pr. S'excéder de fatigue.

ÉCHINODERMES (*ki*) n. m. pl. Un des embranchements du règne animal dont l'*oursin* et l'*étoile de mer* sont les types. S. : *un échinoderme*.

ÉCHIQUIER n. m. Table carrée, divisée en 64 cases, pour jouer aux échecs; juridiction anglaise qui règle toutes les affaires de finances : *chancelier, cour de l'Echiquier*.

ÉCHO (*co*) n. m. (gr. *échô*, son). Répétition distincte du son réfléchi par un corps dur; lieu où se fait l'écho. — Cette répétition distincte d'un son se fait entendre lorsque le son tombe sur la surface d'un corps qui a la propriété de le renvoyer et de ne point l'éteindre en l'absorbant. Mais l'écho n'a lieu que lorsque la réflexion s'opère à une distance de 27 mètres au moins; autrement les deux sons se confondent. Comme un son réfléchi peut se réfléchir de nouveau en rencontrant de nouveaux obstacles dans sa direction, il existe des échos doubles, triples, quadruples, etc. On les appelle échos multiples. Parmi les échos célèbres, on cite celui de Woodstock, qui répète le son vingt fois, et celui du château de Simonetta, près de Milan, qui le répète quarante fois.

En poésie, on a nommé vers en écho un genre de versification où la dernière syllabe du vers est répétée en forme d'écho, comme dans ces vers d'une chanson dirigée contre les financiers du siècle dernier :

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui sont venus
Nus
De leurs provinces.

ÉCHOIR v. int. (préf. *é* et *choir*. — N'est guère usité qu'aux personnes et aux temps suivants : *il échoit, ils échoient. Il échéait, ils échéaient. Il échut, ils échurent. Il écherra, ils écherront. Il écherrait, ils écherraient. Qu'il échée, qu'ils échéent. Qu'il échût, qu'ils échussent. Echeant. Echu, e*, et aux troisièmes personnes des temps composés). Arriver par hasard. Se dit aussi du temps fixe où doit se faire une chose, s'accomplir un engagement : *mon billet échoit demain*. On écrit aussi ÉCHEOIR. — Se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

ÉCHOMÈTRE (*ko*) n. m. Instrument dont on se sert pour mesurer la durée, les intervalles et les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIE (*ko*) n. f. Art de mesurer avec l'échomètre les rapports des sons.

ÉCHOPPE n. f. (bas lat. *schoppa*). Petite boutique en planches : *échoppe de savetier*; pointe d'acier pour graver à l'eau-forte.

ÉCHOPPER v. tr. Travailler avec l'échoppe.

ÉCHOUAGE n. m. Situation d'un vaisseau échoué.

ÉCHOUEMENT n. m. Action d'échouer un navire.

ÉCHOUER v. int. *Mar*. Etre poussé contre un écueil, un banc de sable ou un bas-fond. *Fig*. Ne pas réussir : *l'entreprise a échoué*, ou *est échouée*, selon qu'on veut marquer le fait seul ou l'état. V. tr. : *échouer un navire*. **S'échouer** v. pr. Toucher à la côte, sur les bas-fonds.

ÉCIMAGE n. m. Action de couper la cime des végétaux.

ÉCIMER v. tr. Enlever la cime.

ÉCLABOUSSEMENT n. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER v. tr. Faire jaillir de la boue sur... *Fig*. L'emporter par le luxe : *éclabousser ses voisins*.

ÉCLABOUSSURE n. f. Boue qui a rejailli. *Fig*. Mal qui rejaillit sur les autres.

ÉCLAIR n. m. (préf. *é* et *clair*). Eclat subit et passager de lumière, produit par l'électricité des nuages. *Fig*. Lueur rapide et passagère : *cet insensé a des éclairs de raison*. *Passer comme l'éclair*, très vite. — Cette lumière éblouissante, qui se manifeste pendant un temps d'orage et précède toujours le bruit du tonnerre, est produite par la combinaison des deux électricités contraires. La rapidité de l'électricité étant presque incalculable, tout danger a disparu après l'apparition de l'éclair, et, à plus forte raison, quand le bruit du tonnerre se fait entendre. La lumière allant infiniment plus vite que le son, on aperçoit quelquefois l'éclair longtemps avant d'entendre l'explosion électrique. C'est donc à tort que le peuple s'effraye du bruit du tonnerre : c'est l'éclair qui frappe et qu'on doit redouter. Sachant que le son parcourt environ 340 mètres par seconde, on peut, par l'intervalle qui s'écoule entre l'éclair et l'explosion, calculer, au moyen d'une montre à secondes ou même des battements du pouls, l'éloignement des nuages électrisés. Les *éclairs de chaleur*, que l'on voit pendant l'été, sont dus probablement à une sorte de phosphorescence produite par des nuages isolés, fortement chargés d'électricité ; ils ne sont point suivis de tonnerre apparent, soit que ce bruit n'existe pas réellement, soit que la trop grande distance (4 myriamètres par exemple) le rende imperceptible.

ÉCLAIRAGE n. m. Action d'éclairer ; ses effets ; son prix.

ÉCLAIRCIE n. f. Endroit clair dans un ciel brumeux ; espace dégarni d'arbres dans un bois.

ÉCLAIRCIR v. tr. Rendre moins épais : *éclaircir une sauce* ; rendre moins serré : *éclaircir les rangs*. *Fig*. Rendre intelligible : *éclaircir une question*.

ÉCLAIRCISSEMENT n. m. Explication d'une chose obscure.

ÉCLAIRE n. f. V. CHÉLIDOINE.

ÉCLAIRÉ, E adj. Qui a beaucoup de connaissance, d'expérience : *esprit éclairé*.

ÉCLAIRER v. tr. Répandre de la clarté. *Fig*. Instruire : *l'expérience nous éclaire*. V. int. Etinceler, jeter une lueur : *les yeux du chat éclairent la nuit*. V. impers. *Il éclaire*, il fait des éclairs.

ÉCLAIREUR n. m. Soldat envoyé à la découverte.

ÉCLANCHE n. f. Epaule de mouton séparée du corps de l'animal.

ÉCLAT n. m. (gr. *klaô*, je brise). Partie d'un morceau de bois brisé, rompu en long, ou tout autre objet brisé violemment ; lueur brillante : *éclat du soleil* ; bruit soudain et violent : *éclat de tonnerre*. *Fig*. Gloire, splendeur : *l'éclat des grandeurs* ; rumeur, scandale : *craindre l'éclat*. *Action d'éclat*, remarquable.

ÉCLATANT, E adj. Qui a de l'éclat, qui brille. *Fig*. Célèbre, magnifique : *action, victoire éclatante* ; qui est public, manifeste : *vengeance éclatante* ; qui fait un bruit perçant : *son éclatant*.

ÉCLATEMENT n. m. Action de se briser en éclatant.

ÉCLATER v. int. (rad. *éclat*). Se briser par éclats ; faire entendre un bruit violent : *la foudre éclate*. *Fig*. S'emporter : *éclater en reproches* ; se manifester : *la joie éclate dans ses yeux* ; briller : *l'or et les diamants éclataient de toutes parts*.

ÉCLECTIQUE adj. et n. m. Partisan de l'éclectisme.

ÉCLECTISME n. m. (gr. *eklektismos* ; de *eklegein*, choisir). Méthode des philosophes, médecins, politiques, etc., qui, dans tous les temps, ont tenté de fondre, de concilier les divers systèmes de leurs devanciers ou de leurs contemporains, en choisissant les opinions qui leur paraissent toucher de plus près à la vérité, pour en former un corps de science. Au IIIe siècle avant J.-C., Alexandrie vit naître une secte d'éclectiques célèbres, fondée par le philosophe Potamon. L'éclectisme philosophique a été remis en honneur de nos jours par Victor Cousin, qui, sans adopter de système particulier, rechercha dans les écrits des autres philosophes ce qui paraît le plus vraisemblable.

ÉCLIPSE n. f. (gr. *ekleipsis* ; de *ekleipein*, faire défaut). Disparition totale ou partielle d'un astre, par l'interposition d'un autre astre. — Il y a éclipse de lune lorsque la terre se trouvant inter-

passe entre le soleil et la lune, celle-ci traverse l'ombre que la terre projette au loin derrière elle. L'éclipse de soleil se produit par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre. Ces phénomènes ont pendant longtemps jeté l'alarme parmi les nations, qui les regardaient comme un signe de la colère céleste. Il paraît cependant que, dès le VIIIe siècle avant J.-C., les Chaldéens avaient fait des observations sur les éclipses. Le philosophe Anaxagore expia, dit-on, dans les fers, le tort d'avoir osé combattre sur ce point les préjugés de son temps, en assignant les vraies causes de ce phénomène. De nos jours, la théorie des éclipses est si bien connue, qu'on les prédit à heure fixe et longtemps à l'avance. Ce genre de phénomènes est devenu pour les astronomes une source de découvertes intéressantes. C'est l'observation des éclipses de lune qui a donné une idée exacte, une preuve palpable de la forme sphérique de la terre.

ÉCLIPSER v. tr. Intercepter la lumière d'un astre; cacher, rendre invisible. *Fig.* Surpasser, effacer : *la gloire de César éclipsa celle de Pompée.* **S'éclipser** v. pr. Disparaître furtivement.

ÉCLIPTIQUE n. f. (rad. *éclipse*). Orbite que le soleil paraît décrire annuellement autour de la terre considérée comme fixe; cercle que décrit la terre dans son mouvement annuel, et dans lequel ont lieu les éclipses.

ÉCLISSE n. f. Plaque de bois ou de carton pour maintenir un os fracturé; bois de refend pour faire des seaux; rond d'osier sur lequel on fait égoutter le fromage.

ÉCLISSER v. tr. Mettre des éclisses à un membre fracturé.

ÉCLOPÉ, E [o. N.] adj. Boiteux, estropié, qui marche péniblement.

ÉCLOPER [o. N.] v. tr. Rendre boiteux, estropier.

ÉCLORE v. int. (préf. *é* et *clore*. — *Il éclôt, ils éclosent. Il éclora, ils écloront, il éclorait, ils écloraient. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Éclos, e*). Sortir de l'œuf; s'ouvrir, en parlant des fleurs. *Fig.* Commencer à paraître : *le jour vient d'éclore;* se manifester : *son projet est près d'éclore.* — Prend toujours l'auxiliaire *être*.

ÉCLOSION n. f. Action d'éclore. *Fig.* Production, manifestation : *l'éclosion d'un projet.*

ÉCLUSE n. f. (lat. *excludere, exclusum*, exclure). Clôture avec porte mobile, établie sur une rivière ou un canal pour retenir ou lâcher les eaux.

ÉCLUSÉE n. f. Quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait refermée.

ÉCLUSIER n. m. Celui qui gouverne une écluse.

ÉCOBUAGE n. m. Action d'écobuer.

ÉCOBUE n. f. Pioche pour écobuer.

ÉCOBUER v. tr. Brûler la surface d'un terrain couvert d'herbes et répandre sur le sol le produit de la combustion.

ÉCŒURANT adj. Qui soulève le cœur, qui inspire le dégoût.

ÉCŒURÉ, E adj. Dégoûté, découragé.

ÉCŒURER v. tr. Soulever le cœur, dégoûter. *Fig.* Abattre; affadir le cœur.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** n. m. Pierre ou meuble d'encoignure.

ÉCOLAGE n. m. Rétribution payée par les écoliers; état d'écolier.

ÉCOLÂTRE n. m. Professeur de théologie d'une cathédrale; ecclésiastique inspecteur des écoles d'un diocèse.

ÉCOLE n. f. (lat. *schola*). Établissement où l'on enseigne; tous les élèves qui le fréquentent. *Fig.* Secte, doctrine : *l'école de Platon;* manière des grands peintres : *l'école française. Être à bonne école*, avec des gens très capables; *faire école*, se dit de celui qui trouve beaucoup d'imitateurs. V. ÉCOLES (*Part. hist.*)

ÉCOLIER, ÈRE n. Qui va à l'école. *Fig.* Peu habile dans sa profession. *Le chemin des écoliers*, le plus long.

ÉCONDUIRE v. tr. (préf. *é* et *conduire*). Congédier avec plus ou moins de ménagement : *éconduire un solliciteur.*

ÉCONOMAT n. m. Charge d'économe; bureaux de l'économe.

ÉCONOME n. m. (gr. *oikonomos;* de *oikia*, maison; *nomos*, règle). Qui a le soin de la dépense d'une maison. Adj. Ménager, qui sait épargner la dépense.

ÉCONOMIE n. f. (rad. *économe*). Ordre dans la dépense, dans la conduite d'une maison, d'un ménage : *économie domestique*, vertu qui porte à régler sagement la dépense. Pl. Ce que l'on a épargné : *prendre sur ses économies.* **Économie politique**, science qui traite de la production et de la consommation des richesses d'un pays. **Économie sociale**, science de l'ensemble des lois qui régissent la société et ses intérêts. *Fig.* Harmonie des différentes parties d'un corps organisé : *l'économie animale.*

ÉCONOMIQUE adj. Qui diminue les frais, la dépense.

ÉCONOMIQUEMENT adv. Avec économie.

ÉCONOMISER v. tr. Épargner, ménager. *Fig. : économiser son temps.*

ÉCONOMISTE n. m. Écrivain qui s'occupe d'économie politique.

ÉCOPE ou **ESCOPE** n. f. Pelle de bois pour prendre et lancer de l'eau.

ÉCORÇAGE n. m. Action d'écorcer.

ÉCORCE n. f. (lat. *cortex, corticis*). Enveloppe des plantes ligneuses, ou de certains fruits, lorsque cette enveloppe

est épaisse : *écorce de citron*. *Fig.* Superficie, apparence : *ne pas juger sur l'écorce*.

ÉCORCER v. tr. Enlever l'écorce.

ÉCORCHÉ n. m. *B.-arts.* Homme ou animal représenté complètement dépourvu de sa peau, pour rendre visibles les muscles, les veines et les articulations.

ÉCORCHEMENT n. m. Action d'écorcher.

ÉCORCHER v. tr. (lat. *excoriare*; de *ex*, de, et *corium*, cuir). Dépouiller de sa peau; déchirer : *il m'a tout écorché*. *Fig.* Produire une impression désagréable : *sa voix m'écorche les oreilles*, faire payer trop cher : *écorcher son hôte*; parler mal : *écorcher le français*.

ÉCORCHERIE n. f. Local où l'on écorche les animaux. *Fig.* Etablissement public où l'on rançonne les clients : *cet hôtel est une véritable écorcherie*.

ÉCORCHEUR n. m. Qui écorche les bêtes mortes.

ÉCORCHURE n. f. Petite blessure à la peau.

ÉCORNER v. tr. Rompre les cornes : *écorner un taureau*; briser les angles : *écorner une table*. *Fig.* *Ecorner sa fortune, une propriété*, en dissiper, en vendre une partie.

ÉCORNIFLER v. tr. Chercher à manger aux dépens d'autrui : *écornifler un dîner*.

ÉCORNIFLERIE n. f. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE n. Qui écornifle; parasite. *Fam.*

ÉCORNURE n. f. Eclat enlevé de l'angle d'une pierre, d'un meuble, etc.

ÉCOSSAIS, E adj. et n. De l'Ecosse. *Hospitalité écossaise*, gracieuse et désintéressée.

ÉCOSSER v. tr. Tirer de la cosse : *écosser des pois*.

ÉCOSSEUR, EUSE n. Qui écosse.

ÉCOT n. m. (bas lat. *scotum*, contribution). Quote-part de chaque convive dans un repas commun.

ÉCOULEMENT n. m. Mouvement d'un liquide qui s'écoule. *Com.* Placement, vente.

ÉCOULER (S') v. pr. Couler hors d'un lieu : *le vin s'est écoulé*. *Fig.* Passer, se dissiper : *le temps, l'argent s'écoulent vite*. V. tr. Vendre : *écouler des marchandises*.

ÉCOURGEON n. m. V. ESCOURGEON.

ÉCOURTER v. tr. Rogner, couper trop court : *écourter les cheveux*. *Fig.* : *écourter un discours*.

ÉCOUTE n. f. Cordage attaché aux coins inférieurs des voiles.

ÉCOUTE n. f. Endroit d'où l'on peut écouter sans être vu. S'emploie le plus souvent au pl. *Etre aux écoutes*, être aux aguets pour tout entendre.

ÉCOUTER v. tr. (lat. *auscultare*). Chercher à entendre. *Fig.* Prêter l'oreille avec bonté : *écouter un malheureux*; tenir compte de : *n'écoutez pas ce qu'il vous dit*. *Ecouter les conseils de quelqu'un*, s'y conformer; *écouter la raison, son cœur, ses passions*, se laisser guider par les inspirations qui en viennent. **S'écouter** v. pr. Prendre trop de soin de sa santé.

ÉCOUTEUR, EUSE n. Indiscret, qui écoute. *Fam.*

ÉCOUTILLE n. f. Trappe pratiquée dans le pont d'un navire, pour descendre dans l'intérieur.

ÉCOUVILLON n. m. Vieux linge attaché à un long bâton pour nettoyer les corps creux, et particulièrement les fours des boulangers; instrument composé d'un bâton à l'une des extrémités duquel se trouve une brosse cylindrique pour nettoyer les canons.

ÉCOUVILLONNER v. tr. Nettoyer avec l'écouvillon.

ÉCRAN n. m. Instrument qui sert à garantir de l'ardeur du feu.

ÉCRASANT, E adj. Qui abat, étourdit : *nouvelle écrasante*.

ÉCRASEMENT n. m. Action d'écraser.

ÉCRASER v. tr. Aplatir et briser par compression. *Fig.* Vaincre, anéantir : *écraser l'ennemi*; accabler : *écraser le peuple d'impôts*.

ÉCRÉMAGE n. m. Action d'écrémer.

ÉCRÉMER v. tr. Oter la crème de dessus le lait. *Fig.* Prendre ce qu'il y a de meilleur dans une chose. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ÉCRÊTER v. tr. Enlever la crête : *écrêter un coq*; détruire à coups de canon le sommet d'un ouvrage de fortification.

ÉCREVISSE n. f. Crustacé qui vit dans l'eau (*); signe du zodiaque, appelé aussi *Cancer* (juin).

ÉCRIER (S') v. pr. Faire un grand cri.

ÉCRILLE n. f. Claie qui arrête le poisson à la clôture d'un étang.

ÉCRIN n. m. (lat. *scrinium*). Coffret pour serrer des bijoux.

ÉCRIRE v. tr. (lat. *scribere*). Former des lettres; correspondre par lettre; composer : *écrire un ouvrage*; orthographier : *comment écrivez-vous ce mot?* V. impers. *Il est écrit*, il est arrêté, décidé.

ÉCRIT, E adj. Marqué, empreint : *sa honte est écrite sur son front*. N. m. Toute chose écrite; acte, convention écrite. Pl. Ouvrages de l'esprit.

ÉCRITEAU n. m. Inscription en grosses lettres sur papier ou sur bois annonçant vente, location, etc.

ÉCRITOIRE n. f. Petit ustensile qui contient tout ce qu'il faut pour écrire.

ÉCRITURE n. f. (lat. *scriptura*; de *scribere*, écrire). Art de représenter la pensée par des caractères de convention; caractères écrits : *écriture anglaise*; l'Ancien et le Nouveau Testament : *l'Ecriture sainte, les saintes Ecritures*. Pl. *Com.* Les comptes, la correspondance d'un commerçant : *tenir les écritures*. — V. ALPHABET.

ÉCRIVAILLER v. tr. Ecrire, composer vite et mal. *Fam.*

ÉCRIVAILLEUR n. m. Auteur fécond, mais sans talent. *Fam.*

ÉCRIVAIN n. m. Auteur, homme ou femme, qui compose des livres. **Ecrivain public**, qui écrit pour le public.

ÉCRIVASSIER n. m. Qui écrit beaucoup et mal. *Fam.*

ÉCROU n. m. Pièce percée en spirale dans laquelle entre une vis (*); article du registre d'entrée des détenus dans une prison.

ÉCROUELLES n. f. pl. Maladie lymphatique, qui se manifeste ordinairement aux glandes du cou, et vulgairement appelée *humeurs froides*.

ÉCROUER v. tr. Emprisonner; inscrire sur le registre d'une prison.

ÉCROUIR v. tr. Battre un métal à froid pour le rendre plus dur, plus dense, plus élastique.

ÉCROUISSEMENT n. m Action d'écrouir.

ÉCROULEMENT n. m. Eboulement, en tout ou en partie, d'un mur, d'une montagne, etc. *Fig.* Ruine complète.

ÉCROULER (S') v. pr. Tomber en s'affaissant avec fracas. *Fig.* Périr, s'anéantir; *empire qui s'écroule*.

ÉCROÛTER v. tr. Oter la croûte.

ÉCRU, E adj. Non préparé. *Soie écrue*, qui n'a point été mise à l'eau bouillante; *fil écru*, qui n'a point été lavé; *toile écrue*, qui n'a point été blanchie.

ÉCRUES n. f. pl. Bois nouvellement poussés dans des terres labourables.

ECTROPION n. m. (gr. *ek*, hors de; *trepein*, tourner). Etat des paupières renversées en dehors et ne pouvant plus recouvrir l'œil.

ÉCU n. m. (lat. *scutum*, bouclier). Ancien bouclier oblong ou quadrangulaire (*); ancienne monnaie d'argent valant 3 livres, dans son acception la plus ordinaire, car il y avait aussi l'écu de 6 livres. *Blas.* Figure en forme de bouclier où l'on dessine les armoiries.

ÉCUBIER n. m. Chacune des ouvertures pratiquées à l'avant d'un navire pour le passage des câbles ou des chaînes.

ÉCUEIL n. m. (lat. *scopulus*, rocher). Rocher à fleur d'eau. *Fig* Chose dangereuse pour la vertu, l'honneur, la réputation, etc.

ÉCUELLE n. f. (lat. *scutella*; dimin. de *scuta*, plat). Vase un peu creux, où l'on met les aliments liquides.

ÉCUELLÉE n. f. Contenu d'une écuelle.

ÉCUISSER v. tr. Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER v. tr. Rabattre, en marchant, le cuir de ses chaussures sur le talon.

ÉCUMAGE n. m. Action d'écumer.

ÉCUMANT, E adj. Plein de rage, furieux : *écumant de colère*.

ÉCUME n. f. Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité et échauffé; bave de quelques animaux échauffés ou en colère; sueur du cheval. *Fig.* Partie vile et méprisable d'une population : *l'écume de la société*.

ÉCUMER v. tr. Enlever l'écume. V. int. Se couvrir d'écume : *le vin écume*.

ÉCUMEUR n. m. Ne s'emploie qu'au figuré : *écumeur de mer*, pirate; *écumeur de marmite*, parasite. *Fam.*

ÉCUMEUX, EUSE adj. Couvert d'écume : *bouche écumeuse, flots écumeux*.

ÉCUMOIRE n. f. Sorte de grande cuiller plate, percée de trous, pour écumer.

ÉCURAGE n. m. Action d'écurer.

ÉCURER v. tr. Nettoyer, débarrasser de toute ordure.

ÉCUREUIL n. m. (gr. *skiouros*; de *skia*, ombre, et *oura*, queue). Petit quadrupède à poil roux de la famille des rongeurs.

ÉCUREUR, EUSE n. Qui écure.

ÉCURIE n. f. (bas lat. *scuria*). Lieu destiné à loger les chevaux, les mulets, les bœufs, etc.

ÉCUSSON n. m. (dimin. d'*écu*). Ecu d'armoiries; plaque de métal, en forme d'écu, sur une serrure; morceau d'écorce portant un œil ou un bouton pour greffer.

ÉCUSSONNER v. tr. *Hortic.* Greffer en écusson.

ÉCUSSONNOIR n. m. Petit couteau pour écussonner.

ÉCUYER n. m. Gentilhomme qui accompagnait un chevalier; professeur d'équitation; celui qui fait des exercices sur un cheval dans un spectacle public. *Ecuyer cavalcadour*, officier qui prenait soin des chevaux et des équipages du roi.

ÉCUYÈRE n. f. Femme qui monte à cheval, ou qui fait des exercices d'équitation dans un spectacle public. *Bottes à l'écuyère*, longues bottes dont on se sert pour monter à cheval.

ECZÉMA n. m. Affection cutanée consistant en vésicules rapprochées les unes des autres et causant une chaleur brûlante.

ÉDEN (*dène*) n. m. Le paradis terrestre.

Fig. Lieu de délices. — On n'est pas bien fixé sur la position de l'Éden, mais l'Écriture sainte rapporte que de ce jardin délicieux sortait un fleuve divisé en quatre branches ; dès lors on pense qu'il était dans l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate, du Tigre, du Phase et de l'Oxus. *Éden*, en hébreu, signifie *délices*.

ÉDENTÉ, E adj. et n. Qui n'a plus de dents : *vieille édentée*. N. m. pl. Famille de mammifères dépourvus de dents incisives.

ÉDENTER v. tr. Rompre les dents d'un peigne, d'une scie, etc.

ÉDICTER v. tr. (lat. *edictum*, édit) Publier sous la forme d'un édit.

ÉDIFIANT, E adj. Qui porte à la vertu, à la piété : *lecture édifiante*.

ÉDIFICATEUR n. m. Celui qui construit un édifice.

ÉDIFICATION n. f. Action de bâtir. *Fig.* Sentiments de piété, de vertu, qu'on inspire par l'exemple.

ÉDIFICE n. m. (rad. *édifier*). Bâtiment considérable. *Fig.* Institution : *l'édifice social*.

ÉDIFIER v. tr. (lat. *ædes*, construction ; *facere*, faire). Construire. *Fig.* Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple : *édifier le prochain*.

ÉDILE n. m. Magistrat romain chargé de l'inspection et de l'entretien des édifices publics (v. PART. HIST.). *Par ext.* Magistrat municipal d'une grande ville : *les édiles parisiens*.

ÉDILITÉ n. f. Charge d'édile. Aujourd'hui, magistrature qui veille, dans les villes, à l'entretien des rues, des édifices, etc. : *l'édilité parisienne*.

ÉDIT n. m. (lat. *edictum* ; de *edicere*, prononcer). Loi, ordonnance : *Henri IV promulgua l'édit de Nantes, qui fut plus tard révoqué par Louis XIV*.

ÉDITER v. tr. Publier à ses frais, en parlant d'une œuvre.

ÉDITEUR n. m. Celui qui édite.

ÉDITION n. f. Impression et publication d'un ouvrage ; collection des exemplaires : *saisir une édition*.

ÉDRIANTHE n. m. *Bot.* Genre de plantes de la famille des campanulacées.

ÉDREDON n. m. (du suédois *eider*, sorte de canard sauvage, et *dun*, duvet). Duvet très fin que fournit une espèce de canard sauvage appelé *eider* ; couvre-pied de ce duvet.

ÉDUCABILITÉ n. f. Aptitude à être éduqué, instruit, formé par l'éducation.

ÉDUCABLE adj. Apte à recevoir l'éducation.

ÉDUCATEUR, TRICE n. Qui s'occupe d'éducation.

ÉDUCATIF, IVE adj. Qui concerne l'éducation : *méthode éducative*.

ÉDUCATION n. f. (lat. *educatio* ; de *educare*, éduquer). Action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales ; connaissance des usages de la société : *homme sans éducation* ; art d'élever certains animaux : *l'éducation des abeilles, des vers à soie*, etc.

ÉDULCORATION n. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER v. tr. (préf. *é* et lat. *dulcis*, doux) Adoucir un médicament insipide ou amer par du sucre, du miel, un sirop.

ÉDUQUER v. tr. (lat. *éducare* ; du préf. *é* et *ducere*, conduire). Élever, en parlant d'un enfant.

ÉFAUFILER v. tr. Tirer les fils d'un tissu.

EFFAÇABLE adj. Qui peut être effacé.

EFFACEMENT n. m. Action d'effacer, de s'effacer. *Fig.* Caractère de ce qui s'affaiblit, disparaît.

EFFACER v. tr. (préf. *é* et *face*). Faire disparaître, par le frottement, l'image, l'empreinte d'une chose ; rayer, raturer : *effacer un mot, une ligne*. *Fig.* Faire oublier : *effacer une faute* ; surpasser : *effacer la gloire d'un autre*. **S'effacer** v. pr. Tourner le corps un peu de côté, dans l'escrime, pour donner moins de prise à son adversaire.

EFFAÇURE n. f. Rature.

EFFANER v. tr. Ôter les fanes.

EFFAREMENT n. m. Trouble, effroi.

EFFARER v. tr. (préf. *e* et lat. *ferus*, sauvage). Troubler au point que l'agitation se manifeste par un air hagard et inquiet.

EFFAROUCHEMENT n. m. État de celui qui est effarouché.

EFFAROUCHER v. tr. Faire fuir, effrayer.

EFFECTIF, IVE adj. (rad. *effet*). Qui existe réellement. N. m. Nombre réel : *l'effectif de l'armée*.

EFFECTIVEMENT adv. En effet, réellement.

EFFECTUER v. tr. (lat. *efficere*, *effectum*). Mettre à exécution : *effectuer un projet*.

EFFÉMINÉ, E adj. Mou, voluptueux.

EFFÉMINER v. tr. (lat. *femina*, femme). Amollir, rendre faible.

EFFENDI (*éfin*) n. m. Titre des fonctionnaires civils, des ministres de la religion et des savants chez les Turcs.

EFFERVESCENCE n. f. Ébullition qui se produit par le mélange de certaines substances. *Fig.* Ardeur, émotion vive et passagère : *l'effervescence des passions*.

EFFERVESCENT, E adj. (lat. *effervescens* ; de *effervesco*, je bous). Qui est en effervescence.

EFFET n. m. (lat. *effectus* ; de *efficere*, accomplir). Résultat d'une cause ; impression : *effet d'un discours, de la vue d'un tableau* ; exécution : *en venir à l'effet*. *Com.* Billet à ordre. Pl. Meubles, vête-

ments : *vendre ses effets. Effets publics*, rentes sur l'État. **En effet** loc. adv. Réellement.

EFFEUILLAGE n. m. Action d'effeuiller.

EFFEUILLAISON n. f. Chute naturelle des feuilles.

EFFEUILLER v. tr. Oter les feuilles : *effeuiller un arbre*.

EFFICACE adj. Qui produit son effet : *remède efficace*. N. f. Efficacité : *efficace merveilleuse*.

EFFICACEMENT adv. D'une manière efficace.

EFFICACITÉ n. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet : *efficacité d'un remède*.

EFFICIENT, E adj. (lat. *efficiens*; de *efficere*, effectuer). Qui produit un effet : *le soleil est la cause efficiente de la chaleur*.

EFFIGIE n. f. (lat. *effigies*; de *effingere*, représenter). Représentation, image d'une personne : *pendre quelqu'un en effigie; monnaie à l'effigie de tel prince*.

EFFILAGE n. m. Action d'effiler.

EFFILÉ, E adj. Mince et allongé : *taille effilée*. N. m. Frange de fil ou de soie.

EFFILER v. tr. Défaire un tissu fil à fil.

EFFILOCHER ou **EFFILOQUER** v. tr. Effiler une étoffe de soie pour faire de la ouate.

EFFILOCHEUR, EUSE n. Celui, celle qui effiloche des chiffons destinés à faire du papier. N. f. Machine à effilocher le coton.

EFFLANQUÉ, E adj. Se dit d'un cheval, d'un chien, etc., maigre au point d'avoir les flancs creux et décharnés. Se dit aussi des personnes.

EFFLANQUER v. tr. Faire maigrir.

EFFLEUREMENT n. m. Action d'effleurer.

EFFLEURER v. tr. Entamer superficiellement : *effleurer la peau*. *Fig.* Toucher légèrement, sans approfondir : *effleurer une question*.

EFFLORESCENCE n. f. Début de la floraison; transformation des sels qui se résolvent en une matière pulvérulente; éruption sur la peau.

EFFLORESCENT, E adj. (lat. *efflorescens*; de *florescere*, fleurir). Qui est en état d'efflorescence.

EFFLUENCE n. f. Emanation : *les effluences d'un marais*.

EFFLUENT, E adj. Qui est en état d'effluence.

EFFLUVE n. m. (lat. *effluvium*; de *e*, hors de, et *fluere*, couler). Sorte d'émanation qui s'exhale du corps de l'homme et des animaux, et en général des corps organisés. *Fig.* Emanation supposée à laquelle on attribue certaines influences morales.

EFFONDREMENT n. m. Action de fouiller la terre à une certaine profondeur; action de s'effondrer. *Fig.* Perte complète, destruction : *l'effondrement de sa puissance*.

EFFONDRER v. tr. Remuer, fouiller la terre profondément; rompre, briser : *effondrer un coffre*. **S'effondrer** v. pr. S'abîmer, s'enfoncer.

EFFONDRILLES n. f. pl. Dépôt qui reste au fond d'un vase après l'ébullition ou l'infusion.

EFFORCER (S') v. pr. Faire tous ses efforts.

EFFORT n. m. (préf. *e* et *fort*). Action énergique du corps ou de l'esprit; douleur très vive produite par une tension trop forte des muscles : *se donner un effort*.

EFFRACTION n. f. (lat. *effringere*, *effractum*, briser). Fracture faite dans l'intention de voler.

EFFRAIE n. f. Nom vulgaire d'une espèce de chouette.

EFFRAYANT, E adj. Qui effraye.

EFFRAYER v. tr. (rad. *frayeur*). Donner de la frayeur. — Se conjugue comme PAYER.

EFFRÉNÉ, E adj. (préf. *e* et lat. *frenum*, frein). Qui est sans frein, sans retenue : *licence effrénée*.

EFFRITEMENT n. m. Action d'effriter; son résultat.

EFFRITER v. tr. Epuiser, rendre stérile, en parlant des terres.

EFFROI n. m. Grande frayeur.

EFFRONTÉ, E adj. et n. (préf. *e* et *front*). Impudent, qui n'a honte de rien.

EFFRONTÉMENT adv. Avec effronterie.

EFFRONTERIE n. f. Impudence.

EFFROYABLE adj. Qui cause de l'effroi, de l'horreur; d'une laideur repoussante : *visage effroyable*.

EFFROYABLEMENT adv. D'une manière effroyable, prodigieuse, excessive.

EFFRUITER v. tr. Enlever les fruits.

EFFUSION n. f. Epanchement : *grande effusion de sang dans un combat*. *Fig.* Manifestation, communication de sentiments.

ÉFOURCEAU n. m. Machine composée de deux roues, d'un essieu et d'un timon, servant au transport de fardeaux très pesants.

ÉGAL, E, AUX adj. (lat. *æqualis*; de *æquus*, uni, égal). Semblable, le même en nature, en quantité, en qualité; qui ne varie pas : *température égale*; uni, de niveau : *chemin égal*; indifférent : *cela m'est égal*. N. Qui est de même rang : *vivre avec ses égaux*.

ÉGALEMENT adv. D'une manière égale.

ÉGALER v. tr. Etre égal à : *la recette égale la dépense*; rendre égal : *la mort égale tous les hommes*; mettre sur le même rang : *égaler Racine à Corneille*.

ÉGALISATION n. f. Action d'égaliser.

ÉGALISER v. tr. Rendre égal : *éga-*

liser les lots; rendre uni : *égaliser un terrain*.

ÉGALITAIRE adj. Qui a pour but l'égalité civile, politique et sociale.

ÉGALITÉ n. f. Rapport entre des choses égales : *égalité de deux nombres*; uniformité : *égalité d'humeur*.

ÉGARD n. m. Attention, marque d'estime, de respect : *témoigner de grands égards à quelqu'un. Avoir égard*, considérer; *à cet égard*, sous ce rapport.

ÉGARÉ, E adj. Troublé, hagard : *avoir les yeux égarés*.

ÉGAREMENT n. m. Erreur : *les égarements de la raison*; dérèglement de mœurs : *égarements de la jeunesse*.

ÉGARER v. tr. Mettre hors du droit chemin, et, *fig.*, hors de la vérité : *égarer les esprits*; perdre pour le moment : *égarer ses gants*.

ÉGAYANT, E adj. Qui égaye : *récits égayants*.

ÉGAYEMENT n. m. Action d'égayer.

ÉGAYER v. tr. (rad. *gai*). Rendre gai, réjouir.

ÉGIDE n. f. (gr. *aigis, aigidos*, peau de chèvre). *Myth.* Bouclier de Pallas. *Fig.* Ce qui protège : *il est mon égide*.

ÉGLANTIER n. m. Rosier sauvage.

ÉGLANTINE n. f. Fleur de l'églantier.

ÉGLISE n. f. (gr. *ekklesia*, assemblée). Société générale des fidèles; chaque branche du christianisme : *Eglise romaine, Eglise d'Orient*; édifice où se réunissent les fidèles(*). Le mot *Eglise* se dit surtout de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. V. PART. HIST.

ÉGLOGUE n. f. Petit poème pastoral.

ÉGOÏSME n. m. (lat. *ego*, moi). Vice de l'homme qui rapporte tout à soi.

ÉGOÏSTE adj. et nom. Qui a le vice de l'égoïsme.

ÉGORGER v. tr. (préf. *é* et *gorge*). Tuer, massacrer.

ÉGORGEUR n. m. Qui égorge.

ÉGOSILLER (S') v. pr. (préf. *é* et *gosier*). Crier fort et longtemps.

ÉGOUT n. m. (préf. *é* et *goutte*). Conduit pour l'écoulement des eaux sales, des immondices d'une ville. *Fig.* Lieu où se retirent les gens de mauvaise vie : *les grandes villes sont les égouts d'un Etat*.

ÉGOUTIER n. m. Qui est chargé de l'écurage et de l'entretien des égouts.

ÉGOUTTAGE n. m. Action d'égoutter.

ÉGOUTTER v. tr. Débarrasser de liquide : *égoutter du linge, du lait caillé, du fromage, de la vaisselle*, etc.

ÉGOUTTOIR n. m. Treillis sur lequel on fait égoutter quelque chose.

ÉGOUTTURE n. f. Dernières gouttes qui tombent d'un vase.

ÉGRAINER v. tr. V. ÉGRENER.

ÉGRAPPAGE n. m. Action d'égrapper.

ÉGRAPPER v. tr. Détacher de la grappe : *égrapper des raisins, des groseilles*.

ÉGRATIGNER v. tr. Déchirer légèrement la peau.

ÉGRATIGNURE n. f. Blessure faite en égratignant. *Fig.* Blessure légère.

ÉGRAVILLONNER v. tr. Débarrasser un arbre que l'on veut transplanter de la terre engagée entre ses racines.

ÉGRENAGE n. m. Action d'égrener.

ÉGRENER ou **ÉGRAINER** v. tr. Faire sortir le grain de l'épi; détacher de la grappe les grains de raisin. — *Egrener* prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉGRILLARD, E adj. et n. Vif, éveillé, gaillard : *humeur égrillarde*.

ÉGRISÉE n. f. Poudre de diamant.

ÉGRISER v. tr. Polir par le frottement, en parlant d'un corps très dur.

ÉGRUGEOIR n. m. Petit vase dans lequel on réduit en poudre le sel, le sucre, etc.

ÉGRUGER v. tr. Mettre en poudre dans l'égrugeoir.

ÉGUEULEMENT n. m. Altération de la bouche d'un canon, de l'ouverture d'un vase.

ÉGUEULER v. tr. Casser un vase quelconque près de l'ouverture; endommager la gueule d'une bouche à feu.

ÉGYPTIEN, IENNE adj. et n. De l'Egypte.

EH interj. d'admiration, de surprise.

ÉHERBER v. tr. Sarcler, débarrasser des mauvaises herbes.

ÉHONTÉ, E adj. et n. Sans honte.

EIDER n. m. (V. ÉDREDON). Espèce de gros canard du Nord qui fournit le duvet à édredon.

ÉJACULATION n. f. Action d'éjaculer. *Fig.* Elan de l'âme vers Dieu.

ÉJACULER v. tr. Darder, lancer avec force hors de soi.

ÉJECTION n. f. Evacuation.

ÉLABORATION n. f. Action d'élaborer, de s'élaborer.

ÉLABORER v. tr. (lat. *elaborare*; du préf. *e* et *laborare*, travailler). Préparer un produit par un travail caché : *l'estomac élabore les aliments. Fig.* : *élaborer un projet de loi*, le préparer.

ÉLAGAGE n. m. Action d'élaguer.

ÉLAGUER v. tr. Dépouiller un arbre des branches inutiles. *Fig.* Retrancher d'un ouvrage d'esprit les parties inutiles.

ÉLAGUEUR n. m. Qui élague.

ÉLAN n. m. Mouvement subit avec effort : *les élans du cerf. Fig.* Entraînement passionné et passager : *les élans du cœur.*

ÉLAN n. m. Espèce de grand cerf qui habite les régions voisines du pôle.

ÉLANCÉ, E adj. Mince, svelte.

ÉLANCEMENT n. m. Impression de douleur aiguë et passagère. *Fig.* Mouvement de l'âme qui se porte vers un objet.

ÉLANCER (S') v. pr. Se jeter en avant avec impétuosité.

ÉLARGIR v. tr. Rendre plus large; mettre hors de prison.

ÉLARGISSEMENT n. m. Augmentation de largeur; mise en liberté : *élargissement d'un prisonnier.*

ÉLARGISSURE n. f. Ce qu'on ajoute pour rendre plus large.

ÉLASTICITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur forme quand la force comprimante qui la leur avait fait perdre a cessé d'agir.

ÉLASTIQUE adj. (gr. *elastês*, qui pousse). Qui a de l'élasticité.

ÉLATÉROMÈTRE n. m. Appareil qui sert à déterminer la tension des vapeurs ou gaz employés comme moteurs mécaniques.

ELBEUF n. m. Nom d'un drap qui se fabrique principalement à Elbeuf.

ELDORADO n. m. (esp. *el*, le; *dorado*, doré). Pays chimérique dont tous les habitants seraient riches et heureux. *Par ext.* Jardin délicieux, lieu charmant et plein de richesses.

ÉLÉATIQUE adj. Qui se rapporte aux doctrines de l'école philosophique d'Élée.

ÉLECTEUR n. m. (lat. *elector*, qui choisit). Qui a le droit de concourir à une élection; prince ou évêque appelé autrefois à concourir à l'élection de l'empereur d'Allemagne.

ÉLECTIF, IVE adj. Qui est nommé ou qui se donne par élection : *président électif; couronne élective.*

ÉLECTION n. f. (lat. *eligere*, choisir). Choix fait par la voie des suffrages.

ÉLECTIVITÉ n. f. Qualité de ce qui est électif.

ÉLECTORAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux élections : *collège électoral.*

ÉLECTORAT n. m. Dignité des princes électeurs de l'Allemagne; pays soumis à la juridiction d'un électeur : *l'électorat de Trèves*; droit d'électeur.

ÉLECTRICIEN n. m. Celui qui s'occupe d'électricité.

ÉLECTRICITÉ n. f. Propriété qu'ont tous les corps d'attirer, dans certaines circonstances, les corps légers environnants, d'émettre des étincelles, de causer des commotions nerveuses chez les animaux. — Ce mot vient du gr. *elektron*, ambre jaune, parce que la propriété qui donne naissance aux phénomènes électriques fut découverte dans cette substance par Thalès, 700 ans avant J.-C. On sait aujourd'hui que tous les corps renferment deux espèces d'électricité, l'une positive, l'autre négative. Ces deux électricités demeurent dans les corps à l'état latent, jusqu'à ce que l'une d'elles en soit chassée sous l'influence d'une cause quelconque. Alors le corps, ne renfermant plus qu'une seule espèce d'électricité, est dit électrique. Les deux espèces d'électricité tendant constamment à se combiner, quand un corps électrisé positivement est mis en présence d'un corps non électrisé ou électrisé négativement, les phénomènes électriques commencent à se produire. Cette combinaison des deux électricités est souvent accompagnée de bruit et d'étincelles. Pendant un orage, le bruit se nomme *tonnerre*, et l'étincelle *éclair*; l'échange a lieu alors entre deux nuages diversement électrisés, ou entre un nuage et la terre. Dans ce dernier cas, les objets intermédiaires, comme les hommes, les animaux, les arbres, sont le plus souvent foudroyés.

L'électricité n'a pas encore reçu toutes les applications utiles qu'on est en droit d'attendre de cet agent merveilleux; on la fait servir, dès aujourd'hui, à la dorure, à l'argenture, à la galvanoplastie, et enfin à la télégraphie électrique, qui restera la plus belle conquête de la science au XIX[e] siècle.

ÉLECTRIQUE adj. Qui a rapport à l'électricité : *étincelle électrique.*

ÉLECTRISABLE adj. Qui peut être électrisé.

ÉLECTRISANT, E adj. Qui enflamme, enthousiasme.

ÉLECTRISATION n. f. Action, manière d'électriser.

ÉLECTRISER v. tr. Développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer. *Fig.* Animer, enthousiasmer : *électriser une assemblée.*

ÉLECTRO-AIMANT n. m. Fer doux transformé en aimant au moyen d'un courant électrique.

ÉLECTRO-CHIMIE n. f. Partie de la chimie qui s'occupe des phénomènes chimiques dans lesquels l'électricité joue un rôle prépondérant.

ÉLECTRO-CHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'électro-chimie.

ÉLECTRODE n. f. (gr. *odos*, route). Point par lequel un courant électrique pénètre dans un corps.

ÉLECTRO-DYNAMIQUE n. f. Partie de la physique qui traite de l'action des courants électriques.

ÉLECTROLYSE n. f. Action d'électrolyser, de décomposer par l'électricité.

ÉLECTRO-MAGNÉTISME n. m. Science s'occupant des relations qui existent entre l'électricité et le magnétisme.

ÉLECTROMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROMOTEUR n. m. Appareil propre à développer l'électricité.

ÉLECTROMOTRICE adj. f. Se dit d'une force qui met en jeu les propriétés électriques de substances en contact.

ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE adj. Qui se rapporte au pôle négatif d'une pile.

ÉLECTROPHORE n. m. (gr. *phoros*, qui porte). Appareil à l'aide duquel on condense de l'électricité.

ÉLECTRO-POSITIF, IVE adj. Qui se rapporte au pôle positif d'une pile.

ÉLECTROSCOPE n. m. (gr. *skopeô*, j'examine). Instrument propre à dénoter la présence et à déterminer l'espèce d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTUAIRE n. m. Remède d'une consistance un peu plus solide que le miel.

ÉLÉGAMMENT adv. Avec élégance.

ÉLÉGANCE n. f. Agrément, distinction dans les formes, dans les manières; grâce et noblesse dans la parure; délicatesse d'expression dans le langage, et de goût dans les arts.

ÉLÉGANT, E adj. (lat. *elegans*; de *eligere*, choisir). Qui a de l'élégance. N. Recherché dans son ton, ses manières, sa parure.

ÉLÉGIAQUE adj. Qui appartient à l'élégie : *vers élégiaques.*

ÉLÉGIE n. f. (gr. *elegos*, plainte). Petit poème consacré ordinairement au deuil, à la tristesse.

ÉLÉMENT n. m. (lat. *elementum*). Corps simple ou indécomposable, comme l'argent, le cuivre, le fer, l'azote, etc.; principe constituant. *Fig.* Milieu dans lequel un être est fait pour vivre; milieu favori ou naturel; objet concourant avec d'autres à la formation d'un tout : *les éléments d'un ouvrage.* Notions premières d'une chose : *éléments de physique.*

ÉLÉMENTAIRE adj. Qui constitue l'élément : *corps élémentaire;* qui renferme les éléments d'une science : *livre élémentaire.*

ÉLÉPHANT n. m. (gr. *elephas*). Le plus gros des quadrupèdes, à trompe et à peau rugueuse.

ÉLÉPHANTIASIS n. f. Maladie qui rend la peau rugueuse comme celle de l'éléphant, et qui parfois produit le gonflement des tissus cellulaires.

ÉLEVAGE n. m. Action d'élever les animaux destinés aux usages de l'homme.

ÉLÉVATEUR adj. Qui sert à élever, en parlant d'un muscle.

ÉLÉVATION n. f. (lat. *elevatio*; de *elevare*, élever). Exhaussement; terrain élevé; moment de la messe où le prêtre élève l'hostie ou le calice. *Arch.* Représentation d'une façade de bâtiment. *Fig.* Grandeur d'âme : *avoir de l'élévation dans le caractère. Élévation du style*, sa sublimité; *élévation de voix*, passage à un ton plus élevé; *élévation du prix du pain*, augmentation.

ÉLÈVE n. Qui reçoit les leçons d'un maître. N. f. Culture, éducation : *se livrer à l'élève du cheval, des bestiaux.*

ÉLEVÉ, E adj. Haut : *lieu élevé;* noble, sublime : *style élevé;* formé par l'éducation : *un homme bien élevé.*

ÉLEVER v. tr. (lat. *elevare*). Mettre plus haut; construire : *élever un monument;* porter à un haut rang : *élever aux honneurs;* nourrir : *élever des enfants, des animaux;* donner de l'éducation : *élever un jeune homme avec soin;* hausser : *élever la voix, le ton.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉLEVEUR n. m. Qui élève des chevaux, des bestiaux, des abeilles, etc.

ÉLEVURE n. f. Petite pustule à la peau.

ELFE n. m. Génie de l'air, dans la mythologie scandinave.

ÉLIDER v. tr. (lat. *elidere*, briser). *Gram.* Faire une élision.

ÉLIGIBILITÉ n. f. Conditions exigées pour être élu.

ÉLIGIBLE adj. Qui peut être élu.

ÉLIMER (S') v. pr. S'user à force d'être porté, en parlant d'une étoffe.

ÉLIMINATION n. f. Action d'éliminer.

ÉLIMINER v. tr. (préf. *é* et lat. *limen*, seuil). Mettre dehors. *Math.* Faire disparaître : *éliminer une inconnue.*

ÉLIRE v. tr. (lat. *eligere*). Choisir : *élire domicile à tel endroit;* nommer à une fonction par la voie des suffrages : *élire un pape, un député.*

ÉLISANT, E adj. Chargé d'élire, qui concourt à une élection : *les membres élisants d'une communauté.* N. m. Chacun des trois cardinaux chargés d'élire le pape lorsque le conclave ne peut se mettre d'accord. N. f. Religieuse du Calvaire ayant le droit de suffrage au chapitre général.

ÉLISION n. f. *Gram.* Suppression d'une voyelle finale devant une voyelle initiale ou un *h* muet.

ÉLITE n. f. (rad. *élire*). Ce qu'il y a de meilleur.

ÉLIXIR n. m. (ar. *al eksir*, l'essence). Médicament liquide formé d'une substance en dissolution dans l'alcool.

ELLE (lat. *illa*, celle-là) pr. pers. f. de la 3e personne.

ELLÉBORE n. m. (du gr. *elleboros*). Plante employée en médecine comme purgatif, et qu'autrefois on croyait propre à guérir la folie (*).

ELLÉBORINE n. f. Plante de la famille des orchidées.

ELLÉBORISÉ, E adj. Préparé avec de l'ellébore.

ELLIPSE n. f. (gr. *elleipsis*). *Géom.* Courbe fermée, que l'on obtient par la section oblique d'un cône droit. *Gram.* Suppression de mots qui seraient nécessaires pour rendre la construction pleine, comme : *la Saint-Jean*, pour *la fête de saint Jean.*

ELLIPSOÏDE n. m. Solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes.

ELLIPTICITÉ n. f. Forme elliptique.

ELLIPTIQUE adj *Géom.* Qui est en forme d'ellipse. *Gram.* Qui renferme une ellipse : *tour elliptique.*

ELLIPTIQUEMENT adv. Par ellipse.

ELME (SAINT-) n. m. **Feu Saint-Elme**, vapeur enflammée qui voltige sur la surface des eaux, à la pointe des mâts, la nuit, surtout avant une tempête.

ÉLOCUTION n. f. (lat. *elocutio;* de *eloqui*, parler). Manière dont on s'exprime : *élocution facile;* partie de la rhétorique qui contient les règles du style.

ÉLOGE n. m. (lat. *elogium*). Discours à la louange de quelqu'un ; panégyrique.

ÉLOGIER v. tr. Faire l'éloge de : *il ne faut élogier que ceux à qui l'éloge ne peut nuire.*

ÉLOGIEUX, EUSE adj. Qui est rempli de louanges : *paroles élogieuses.*

ÉLOGISTE n. Auteur d'éloges littéraires. Adj. : *écrivain élogiste.*

ÉLOIGNÉ, E adj. Qui se rapporte à une époque passée depuis longtemps ou encore à venir : *souvenirs éloignés, espoir éloigné.*

ÉLOIGNEMENT n. m. État de ce qui est loin ; action d'éloigner, de s'éloigner. *Fig.* Antipathie : *éloignement pour le travail.*

ÉLOIGNER v. tr. (rad. *loin*). Envoyer loin ; écarter. *Fig.* Rejeter : *éloigner l'idée du mal;* s'aliéner : *éloigner les esprits.*

ÉLOQUEMMENT adv. Avec éloquence.

ÉLOQUENCE n. f. (lat. *eloquentia;* de *eloqui*, s'exprimer). Art, talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader.

ÉLOQUENT, E adj. Qui a de l'éloquence; qui impressionne vivement : *larmes éloquentes.*

ÉLU n. m. Tout homme choisi par l'élection ; prédestiné par la volonté de Dieu à la béatitude éternelle.

ÉLUCIDATION n. f. Action d'élucider, éclaircissement : *l'élucidation des idées.*

ÉLUCIDER v. tr. (lat. *elucidare;* de *lucidus*, clair). Éclaircir : *élucider une question.*

ÉLUCUBRATION n. f. Ouvrage composé à force de travail et de veilles.

ÉLUCUBRER v. tr. Composer à force de veilles.

ÉLUDER v. tr. Éviter avec adresse : *éluder une question.*

ÉLYSÉE n. m. *Myth.* Séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort. V. PART. HIST.

ÉLYSÉEN, ENNE adj. Qui appartient à l'Élysée : *ombres élyséennes.* On dit aussi ÉLYSIEN, et, au pl., ÉLYSÉES : *champs Élysées.*

ÉLYTRE n. m. Aile extérieure des coléoptères.

ELZÉVIR n. m. Livre imprimé par les Elzévir : *posséder un bel elzévir, des elzévirs authentiques.* — Cette famille (v. à la PARTIE HISTOR.) a produit des chefs-d'œuvre de typographie, presque tous en petit format, qui ont immortalisé le nom d'Elzévir, sous lequel ils sont toujours avidement recherchés. Ces petits ouvrages brillent surtout par la beauté et la netteté des caractères.

ELZÉVIRIEN, IENNE adj. A la manière des imprimeurs nommés Elzévir : *édition elzévirienne.*

ÉMACIATION n. f. (lat. *emaciare*, amaigrir). Amaigrissement extrême.

ÉMACIÉ, E adj. Très maigre.

ÉMAIL n. m. Enduit de verre opaque

ou transparent que l'on applique par la fusion sur la faïence, les métaux, etc.; substance blanche et luisante qui recouvre les dents. *Fig.* Diversité des couleurs, des fleurs : *l'émail d'une prairie*. Pl. des *émaux*.

ÉMAILLER v. tr. Appliquer de l'émail sur : *émailler un vase*. *Fig.* Orner, embellir : *mille fleurs émaillent la prairie*.

ÉMAILLEUR n. m. Ouvrier qui travaille en émail.

ÉMAILLURE n. f. Art d'émailler; ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION n. f. Action d'émaner; ce qui émane : *les odeurs sont des émanations*.

ÉMANCIPATEUR, TRICE adj. Propre à émanciper.

ÉMANCIPATION n. f. Action d'émanciper; résultat de cette action.

ÉMANCIPER v. tr. (lat. *emancipare*; de *e*, de, et *mancipare*, vendre par le mode de la mancipation). Mettre hors de tutelle, hors de la puissance paternelle. **S'émanciper** v. pr. Prendre trop de libertés.

ÉMANER v. int. (lat. *emanare*; de *e*, de, et *manare*, couler). Tirer sa source, sortir, découler de : *toute justice émane de Dieu*.

ÉMARGEMENT n. m. Action d'émarger; ce qui est émargé ou porté en marge. *Feuille d'émargement*, que signe un employé en recevant son traitement.

ÉMARGER v. tr. (rad. *marge*). Porter en marge; signer, écrire en marge d'un compte, d'un état, etc.

EMBABOUINER v. tr. Décider par des cajoleries à quelque chose qu'on ne voulait pas faire.

EMBALLAGE n. m. Action d'emballer.

EMBALLER v. tr. Mettre en balle, en caisse.

EMBALLEUR n. m. Dont la profession est d'emballer.

EMBARBOUILLER v. tr. Barbouiller beaucoup.

EMBARCADÈRE n. m. (esp. *embarcadero*; de *embarcar*, embarquer). Cale ou jetée pour l'embarquement; lieu de départ d'un chemin de fer. — Son corrélatif est DÉBARCADÈRE.

EMBARCATION n. f. Bateau à rames ou n'allant à la voile qu'accidentellement.

EMBARGO n. m. Défense faite aux navires de sortir du port : *mettre l'embargo sur...*, *lever l'embargo*.

EMBARQUEMENT n. m. Action de s'embarquer ou d'embarquer.

EMBARQUER v. tr. Mettre dans une barque, dans un navire. *Fig.* Engager : *embarquer quelqu'un*, *s'embarquer dans une méchante affaire*.

EMBARRAS n. m. Obstacle, encombrement. *Fig.* Grands airs, prétentions : *faire des embarras*; irrésolution : *être dans un grand embarras*; pénurie d'argent : *se trouver dans l'embarras*; trouble, émotion : *excusez son embarras*.

EMBARRASSANT, E adj. Qui cause de l'embarras.

EMBARRASSÉ, E adj. Forcé, gêné : *air embarrassé*, *affaires embarrassées*.

EMBARRASSER v. tr. Causer de l'embarras, obstruer; gêner les mouvements : *ce manteau m'embarrasse*. *Fig.* Mettre en peine : *votre question m'embarrasse*.

EMBASEMENT n. m. *Arch.* Base continue qui fait saillie au pied d'un bâtiment.

EMBASTILLEMENT n. m. Action d'embastiller.

EMBASTILLER v. tr. (rad. *bastille*). Mettre en prison; entourer une ville de forteresses.

EMBATAGE n. m. Action de fixer des bandes de fer autour d'une roue.

EMBÂTER v. tr. Mettre le bât à une bête de somme.

EMBATRE v. tr. Faire l'embatage.

EMBAUCHAGE n. m. Action d'embaucher.

EMBAUCHER v. tr. Prendre un ouvrier : enrôler par adresse; provoquer à la désertion : *embaucher un soldat*.

EMBAUCHEUR n. m. Qui embauche, engage.

EMBAUCHOIR n. m. Instrument de bois qu'on introduit dans des bottes, pour les élargir ou en conserver la forme.

EMBAUMEMENT n. m. Action d'embaumer.

EMBAUMER v. tr. (rad. *baume*). Remplir un corps mort d'aromates, pour en empêcher la corruption. V. int. Parfumer : *ces fleurs embaument*.

EMBAUMEUR n. m. Celui qui fait métier d'embaumer les corps.

EMBECQUER v. tr. Donner la becquée, en parlant des petits oiseaux.

EMBÉGUINER v. tr. Coiffer d'un béguin. *Fig.* Infatuer : *on l'a embéguiné de cette idée*.

EMBELLIE n. f. *Mar.* Calme relatif qui se produit pendant une bourrasque ou après un violent coup de vent.

EMBELLIR v. tr. Rendre beau; orner. *Fig.* *Embellir une histoire*, l'orner aux dépens de la vérité. V. int. Devenir beau. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

EMBELLISSEMENT n. m. Action d'embellir; ce qui embellit : *les embellissements d'une ville*.

EMBERLUCOQUER (S') v. pr. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper continuellement.

EMBESOGNÉ, E adj. Fort occupé.

EMBÊTANT adj. Ennuyeux. *Pop.*

EMBÊTER v. tr. Ennuyer. *Pop.*

EMBLAVAGE n. m. Action d'emblaver.

EMBLAVER v. tr. (lat. *bladum*, blé). Semer une terre en blé.

EMBLAVURE n. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE (D') loc. adv. Du premier effort, promptement : *emporter d'emblée une ville, une affaire.*

EMBLÉMATIQUE adj. Qui tient de l'emblème : *figure emblématique.*

EMBLÉMATIQUEMENT adv. Par emblème.

EMBLÈME n. m. (gr. *emblêma*, ouvrage en relief). Figure symbolique avec des paroles sentencieuses; symbole : *le coq est l'emblème de la vigilance;* attribut : *les emblèmes de la royauté.*

EMBOIRE (S') v. pr. *Peint.* Se ternir, se confondre, en parlant des couleurs d'un tableau.

EMBOÎTEMENT n. m. Position de deux choses qui s'emboitent.

EMBOÎTER v. tr. (rad. *boîte*). Enchâsser une chose dans une autre. *Art mil. Emboîter le pas*, marcher serrés les uns derrière les autres, et, au fig., se modeler entièrement sur quelqu'un.

EMBOÎTURE n. f. Endroit où les choses s'emboitent.

EMBOLIE n. f. Oblitération d'une artère produite par un caillot provenant d'une artère plus grande.

EMBOLISME n. m. Intercalation.

EMBOLISMIQUE adj. Intercalaire. *Mois embolismique*, mois intercalé des Athéniens; *année embolismique*, année dans laquelle ce mois était intercalé.

EMBONPOINT n. m. Bon état du corps, surtout en parlant des personnes un peu grasses.

EMBOSSAGE n. m. *Mar.* Action d'embosser un navire; position d'un navire embossé.

EMBOSSER v. tr. Fixer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, de manière à lui faire présenter son travers.

EMBOUCHÉ, E adj. Qui parle d'une certaine façon, au point de vue de la politesse : *être mal embouché.*

EMBOUCHER v. tr. Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. *Fig. Emboucher la trompette*, prendre le ton élevé, sublime.

EMBOUCHOIR n. m. Bout concave qui s'adapte à un instrument à vent, lorsqu'on veut en tirer des sons.

EMBOUCHURE n. f. Entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve; partie du mors qui entre dans la bouche du cheval; manière d'emboucher un instrument à vent; partie qui s'adapte à cet instrument pour en jouer (*).

EMBOUER v. tr. Salir de boue.

EMBOUQUEMENT n. m. Entrée d'une passe, d'un canal resserré entre deux terres.

EMBOUQUER v. int. S'engager dans une passe étroite.

EMBOURBER v. tr. Mettre dans un bourbier. *Fig.* Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire.

EMBOURRER v. tr. Garnir de bourre.

EMBOURRURE n. f. Action d'embourrer; grosse toile qui couvre la matière dont le tapissier embourre certains meubles.

EMBOURSER v. tr. Mettre en bourse.

EMBOUTIR v. tr. Courber à froid, de manière à rendre convexe d'un côté et concave de l'autre : *emboutir une casserole*; revêtir d'une garniture métallique.

EMBRANCHEMENT n. m. Réunion de chemins qui se croisent; chemin de fer qui se relie à une ligne principale; ramification de tuyaux. *Fig.* Grande division du règne animal et du règne végétal; division principale d'une science.

EMBRANCHER v. tr. Joindre plusieurs tuyaux ensemble.

EMBRASEMENT n. m. Vaste incendie. *Fig.* Troubles, désordre dans un État.

EMBRASER v. tr. (rad. *braise*). Mettre en feu. *Fig.* Se dit de la guerre ou d'une violente passion du cœur.

EMBRASSADE n. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSE n. f. Cordon ou bande qui sert à retenir un rideau.

EMBRASSEMENT n.m. Action d'embrasser, de s'embrasser.

EMBRASSER v. tr. Serrer avec les bras; donner un baiser. *Fig.* Environner, ceindre : *l'océan embrasse la terre;* contenir, renfermer : *l'étude de la philosophie embrasse tout;* adopter, choisir : *embrasser une religion, un parti;* entreprendre : *qui trop embrasse mal étreint.*

EMBRASSEUR, EUSE adj. Qui aime à embrasser.

EMBRASURE n. f. Ouverture d'une porte, d'une fenêtre; ouverture pratiquée pour tirer le canon.

EMBRIGADEMENT n. m. Action d'embrigader.

EMBRIGADER v. tr. Mettre en brigade.

EMBROCATION n. f. *Méd.* Fomentation faite sur une partie malade, avec un liquide gras, huileux.

EMBROCHER v. tr. Mettre en broche.

EMBROUILLAMINI. V. BROUILLAMINI.

EMBROUILLEMENT n. m. Embarras, confusion.

EMBROUILLER v. tr. Mettre de la confusion, de l'obscurité. **S'embrouiller** v. pr. Perdre le fil de ses idées.

EMBRUMER v. tr. Envelopper de brume, de brouillards.

EMBRYOGÉNIE n. f. Science qui traite de la formation et du développement de l'embryon.

EMBRYOGÉNIQUE adj. Qui appartient à l'embryogénie.

EMBRYON n. m. Fœtus commençant à se former. *Bot.* Plante en germe.

EMBRYONNAIRE adj. De l'embryon.

EMBÛCHE n. f. Piège que l'on tend à quelqu'un.

EMBUCHER (S') v. pr. Se dit du cerf qui entre dans le bois.

EMBUSCADE n. f. Embûche dressée pour surprendre, attaquer l'ennemi.

EMBUSQUER v. tr. **Embusquer (S')** v. pr. Mettre, se mettre en embuscade.

EMENDER v. tr. *Pal.* Corriger, réformer.

ÉMERAUDE n. f. (lat. *smaragdus*). Pierre précieuse d'une belle couleur verte.

ÉMERGENCE n. f. Etat de ce qui émerge.

ÉMERGENT, E adj. Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé : *rayons émergents.*

ÉMERGER v. int. S'élever, surgir.

ÉMERI n. m. Pierre ferrugineuse fort dure qui, réduite en poudre, sert à polir, à user les métaux, le diamant, etc. *Bouchon à l'émeri*, usé sur le flacon même, à l'aide de l'émeri, pour que ce flacon soit hermétiquement bouché.

ÉMERILLON n. m. *Mar.* Sorte de croc, tournant sur un bout de chaîne, dont on se sert pour la pêche des requins. [o. n.]

ÉMERILLON n. m. Petit oiseau de proie vif, hardi et étourdi.

ÉMERILLONNÉ, E adj. Gai, vif comme un émerillon.

ÉMÉRITE adj. (préf. lat. *e* et *meritus*, qui a mérité). Se dit d'un fonctionnaire en retraite, jouissant des honneurs de son titre : *professeur émérite.*

ÉMERSION n. f. Mouvement d'un corps sortant d'un fluide dans lequel il était plongé. *Astr.* Réapparition d'un astre éclipsé.

ÉMERVEILLER v. tr. Etonner, inspirer de l'admiration.

ÉMÉTIQUE n. m. (gr. *emetikon*, qui fait vomir). Vomitif composé de tartrate et d'antimoine.

ÉMÉTISER v. tr. Mélanger d'émétique.

ÉMETTRE v. tr. Mettre en circulation : *émettre de la fausse monnaie*; exprimer : *émettre un vœu.*

ÉMEUTE n. f. Mouvement tumultueux et insurrectionnel.

ÉMEUTIER n. m. Agent de sédition, d'émeute.

ÉMIER v. tr. Réduire en petites parties en froissant entre les doigts.

ÉMIETTEMENT n. m. Action d'émietter.

ÉMIETTER v. tr. Réduire en miettes.

ÉMIGRANT, E n. Qui émigre.

ÉMIGRATION n. f. Action d'émigrer.

ÉMIGRÉ, E adj. et n. Qui a émigré.

ÉMIGRER v. int. (lat. *e*, hors de; *migrare*, s'en aller). Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre.

ÉMINCÉ n. m. Ragoût de viandes coupées en tranches minces : *un émincé de gigot.*

ÉMINCER v. tr. Couper par tranches minces.

ÉMINEMMENT adv. Au plus haut point, excellemment.

ÉMINENCE n. f. Elévation de terrain; titre des cardinaux.

ÉMINENT, E adj. (lat. *eminens*; de *eminere*, dominer). Elevé : *lieu éminent*, supérieur : *savoir éminent*; très grand : *danger éminent*; s'il est proche et inévitable, dites : *danger imminent.*

ÉMINENTISSIME adj. Très éminent; titre des cardinaux.

ÉMIR n. m. (m. ar. qui signifie *chef*). Titre donné aux descendants de Mahomet; chef arabe d'un gouvernement ou d'une tribu.

ÉMISSAIRE n. m. (lat. *emissus*; de *emittere*, envoyer dehors). Agent chargé d'une mission secrète. Adj. *Bouc émissaire*, homme sur lequel on fait retomber les torts des autres.

ÉMISSION n. f. (lat. *emissio*; de *emittere*, envoyer dehors). Action d'émettre, de livrer à la circulation : *émission d'actions dans une entreprise*, *émission de billets de banque.*

EMMAGASINAGE ou **EMMAGASINEMENT** n. m. Action d'emmagasiner.

EMMAIGRIR v. tr. Rendre maigre.

EMMAILLOTEMENT n. m. Manière ou action d'emmailloter.

EMMAILLOTER v. tr. Mettre en maillot.

EMMANCHEMENT n. m. Action d'emmancher.

EMMANCHER v. tr. Mettre un manche. **S'emmancher** v. pr. *Fig.* et *fam.* S'arranger : *l'affaire s'emmanche mal.*

EMMANCHURE n. f. Ouverture d'un habit, d'une robe, à laquelle on adapte les manches.

EMMANNEQUINER v. tr. Mettre dans un mannequin.

EMMÊLEMENT n. m. Embrouillement.

EMMÊLER v. tr. Brouiller, enchevêtrer. *Fig. : Emmêler une affaire.*

EMMÉNAGEMENT n. m. Action de transporter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement.

EMMÉNAGER v. int. (rad. *ménage*). Faire son emménagement : *nous avons emménagé*, marque l'action ; *nous sommes emménagés depuis hier*, marque l'état.

EMMENER v. tr. Mener du lieu où l'on est dans un autre. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

EMMENOTTER v. tr. Mettre les menottes.

EMMIELLÉ, E adj. Enduit de miel. *Fig. Paroles emmiellées*, flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLER v. tr. Enduire, mêler de miel.

EMMIELLURE n. f. Topique à base de miel, qu'on applique sur le sabot du cheval pour adoucir ou détendre la corne.

EMMITOUFLER v. tr. Envelopper de fourrures, de vêtements.

EMMORTAISER v. tr. Faire entrer dans une mortaise.

EMMOTTÉ, E adj. Dont la racine est entourée d'une motte de terre, en parlant des arbres.

ÉMOI n. m. Emotion, souci.

ÉMOLLIENT, E adj. (lat. *emollire*, rendre mou). Qui relâche, détend et amollit : *emplâtre émollient.* N. m. : *faire usage d'émollients.*

ÉMOLUMENT n. m. Avantage, profit. Pl. Traitement attaché à un emploi.

ÉMONCTOIRE n. m. Ouverture naturelle ou artificielle du corps, donnant issue aux produits des sécrétions ou aux humeurs.

ÉMONDAGE n. m. Action d'émonder.

ÉMONDER v. tr. (lat. *emundare*; de *mundus*, propre). Couper les branches inutiles ou qui nuisent aux autres.

ÉMONDES n. f. pl. Branches retranchées des arbres.

ÉMONDEUR n. m. Qui émonde les arbres.

ÉMOTION n. f. (lat. *emotus*, ému). Attendrissement, trouble.

ÉMOTIONNER v. tr. Donner, causer de l'émotion.

ÉMOTTAGE n. m. Action d'émotter.

ÉMOTTER v. tr. Briser les mottes de terre d'un champ.

ÉMOUCHER v. tr. Chasser les mouches : *émoucher un cheval.*

ÉMOUCHET n. m. Oiseau de proie plus petit que l'épervier.

ÉMOUCHETTE n. f. Sorte de réseau garni de petites cordes flottantes qui s'agitent aux mouvements du cheval et éloignent ainsi les mouches.

ÉMOUCHOIR n. m. Queue de cheval attachée à un manche pour émoucher.

ÉMOUDRE v. tr. (se conj. comme *moudre*). Aiguiser sur une meule.

ÉMOULEUR n. m. Qui aiguise sur la meule les instruments tranchants.

ÉMOULU, E adj. Aiguisé. *Etre frais émoulu de*, sortir de.

ÉMOUSSER v. tr. Rendre moins tranchant, moins aigu. *Fig.* Affaiblir, abattre : *l'oisiveté émousse le courage.*

ÉMOUSSER v. tr. Enlever la mousse, en parlant des arbres.

ÉMOUSTILLER v. tr. Exciter à la gaieté. *Fam.*

ÉMOUVANT, E adj. Qui émeut.

ÉMOUVOIR v. tr. (lat. *emovere*. — Se conj. comme *mouvoir*). Toucher ; exciter.

EMPAILLAGE ou **EMPAILLEMENT** n. m. Action d'empailler.

EMPAILLER v. tr. Garnir de paille : *empailler une chaise ;* remplir de paille la peau d'un animal mort, pour lui conserver ses formes.

EMPAILLEUR, EUSE n. Qui empaille.

EMPALEMENT n. m. Action d'empaler ; supplice du pal, chez les Turcs.

EMPALER v. tr. Enfoncer dans le fondement du supplicié un pieu, ou *pal*, qui traverse les entrailles.

EMPAN n. m. Espace qui se trouve entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés.

EMPANACHER v. tr. Orner d'un panache.

EMPANNER v. tr. Mettre en panne : *empanner un navire.*

EMPAQUETAGE n. m. Action d'empaqueter.

EMPAQUETER v. tr. Mettre en paquet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

EMPARER (S') v. pr. Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper. *Fig.* : *quelle fureur s'empare de vous?*

EMPÂTEMENT n. m. Etat de ce qui est empâté ou pâteux : *empâtement de la bouche ;* engraissement d'une volaille.

EMPÂTER v. tr. Remplir de pâte : *cela m'a empâté les mains ;* rendre pâteux : *empâter la langue ;* engraisser une volaille. *Peint. Empâter un tableau*, y coucher les couleurs pour les marier ensuite d'une façon moelleuse.

EMPATTEMENT n. m. Epaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur.

EMPAUMER v. tr. Recevoir une balle élastique avec la paume de la main, avec la raquette, et la renvoyer fortement. *Fig.* Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un. *Fam.*

EMPAUMURE n. f. Partie du gant qui couvre la paume de la main.

EMPÊCHÉ, E adj. Empêtré, gêné dans ses mouvements.

EMPÊCHEMENT n. m. Obstacle, opposition.

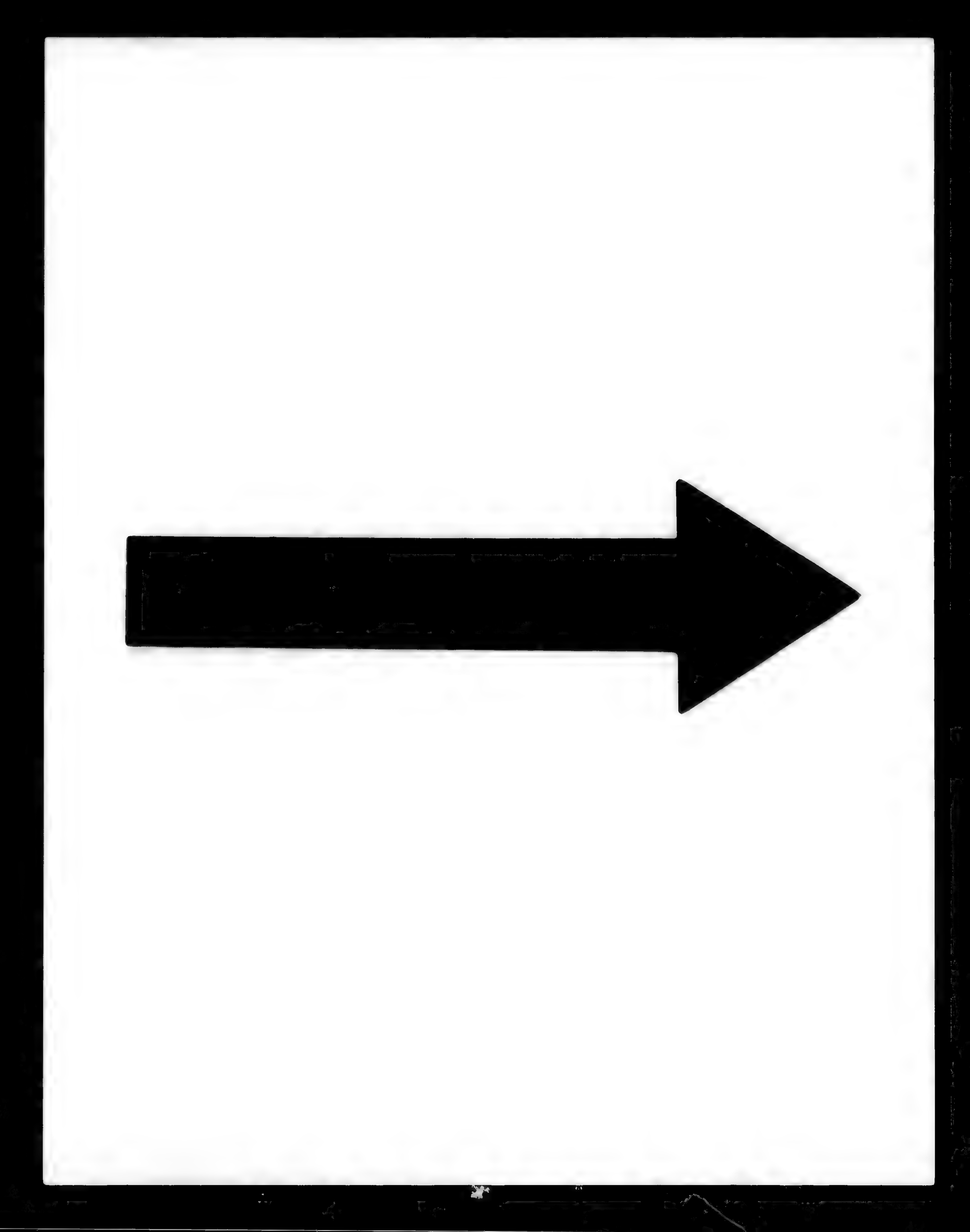
EMPÊCHER v. tr. (lat. *impedicare*, embarrasser). Apporter de l'opposition ; mettre obstacle : *cela empêchera qu'il n'aille avec vous.* **S'empêcher** v. pr. S'abstenir : *il ne put s'empêcher de rire.*

EMPEIGNE n. f. Le dessus du soulier.

EMPELLEMENT n. m. Bonde ou vanne qui retient l'eau d'un étang.

EMPENNER v. tr. (lat. *penna*, plume). Garnir de plumes, en parlant des flèches.

EMPEREUR n. m. (lat. *imperator ;* de *imperare*, commander). Chef, souverain d'un empire. — Le fém est *impératrice.*



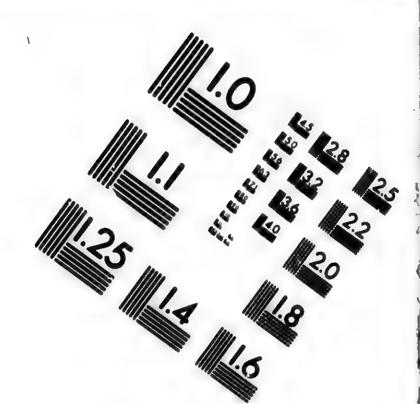
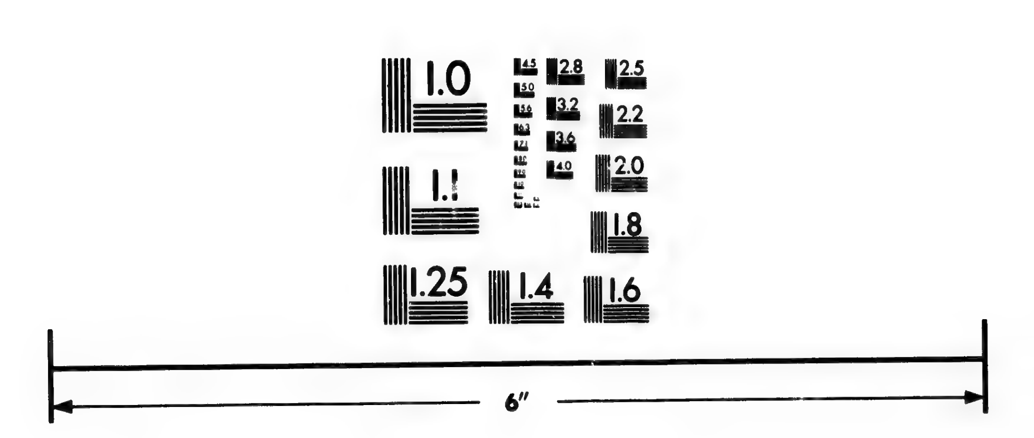


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





EMPESAGE n. m. Action d'empeser.

EMPESÉ, E adj. Imprégné d'empois : *chemise empesée. Fig.* Raide, affecté dans ses manières : *avoir l'air empesé;* peu naturel : *style empesé.*

EMPESER v. tr. (rad. *empois*). Apprêter avec de l'empois. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

EMPESEUR, EUSE n. Qui empèse.

EMPESTER v. tr. Infecter de la peste ou d'un autre mal contagieux. *Fig. In*fecter de mauvaise odeur.

EMPÊTRER v. tr. Embarrasser les pieds. *Fig.* Engager : *empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire.*

EMPHASE n. f. (gr. *emphasis;* de *en*, dans, et *phainô*, j'apparais). Pompe affectée dans le discours ou le ton.

EMPHATIQUE adj. Qui a de l'emphase : *discours emphatique.*

EMPHATIQUEMENT adv. Avec emphase.

EMPHYSÈME (*zè*) n. m. *Méd.* Gonflement produit par l'introduction de l'air ou le développement d'un gaz dans le tissu cellulaire.

EMPHYTÉOSE n. f. Bail à longues années.

EMPHYTÉOTE n. Qui jouit d'un bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE adj. Qui appartient à l'emphytéose : *bail emphytéotique.*

EMPIERREMENT n. m. Lit de pierres dont on couvre les routes.

EMPIERRER v. tr. Couvrir d'une couche de pierres.

EMPIÉTEMENT n. m. Action d'empiéter ; son effet.

EMPIÉTER v. tr. (rad. *pied*). Usurper sur la propriété d'autrui : *empiéter un terrain.* V. int. : *empiéter sur son voisin. Fig.* S'arroger des droits qu'on n'a pas : *empiéter sur quelqu'un.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EMPIFFRER v. tr. Bourrer de nourriture. **S'empiffrer** v. pr. Trop manger. *Pop.*

EMPILEMENT n. m. Action d'empiler.

EMPILER v. tr. Mettre en pile : *empiler des fagots, des livres.*

EMPIRE n. m. (lat. *imperium;* de *imperare*, commander). Etat gouverné par un empereur ; commandement, puissance, autorité : *exercer un empire despotique sur... Fig. : l'empire des sens, des passions.* **Bas-Empire.** V. à la partie historique.

EMPIRER v. tr. Rendre pire. V. int. Devenir pire : *son mal empire.* Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

EMPIRIQUE adj. (gr. *en*, dans ; *peira*, expérience). Qui s'appuie exclusivement sur l'expérience, sans suivre de méthode : *médecine empirique.* N. m. Charlatan.

EMPIRIQUEMENT adv. Par la seule expérience.

EMPIRISME n. m. Usage exclusif de l'expérience, sans théorie ni raisonnement ; charlatanisme.

EMPIRISTE n. m. Partisan de l'empirisme.

EMPLACEMENT n. m. Lieu, place pour une maison, un jardin, etc.

EMPLÂTRE n. m. (gr. *emplastron;* de *emplassô*, j'applique sur). Onguent, topique étendu sur un morceau de linge ou de peau, pour être appliqué sur la partie malade. *Fig.* Personne incapable d'agir par défaut d'énergie. *Fam.*

EMPLETTE n. f. (lat. *emptum*, chose achetée). Achat de marchandises ; marchandises mêmes.

EMPLIR v. tr. Rendre plein.

EMPLOI n. m. Usage qu'on fait d'une chose ; manière de l'employer : *emploi d'une somme, d'un mot;* charge, fonction : *obtenir un emploi;* occupation : *donner de l'emploi. Théât.* Rôles d'un même caractère : *emploi de père noble.*

EMPLOYABLE adj. Qu'on peut employer.

EMPLOYÉ n. m. Commis d'une administration, d'une maison de commerce.

EMPLOYER v. tr. (gr. *emplekein*, s'appliquer à). Faire usage ; donner de l'occupation. **S'employer** v. pr. Etre en usage : *ce mot ne s'emploie plus;* agir pour : *s'employer pour ses amis.*

EMPLUMER v. tr. Garnir de plumes.

EMPOCHER v. tr. Mettre en poche.

EMPOIGNER v. tr. (rad. *poing*). Prendre et serrer avec la main.

EMPOIS n. m. (rad. *poix*). Colle légère faite avec de l'amidon.

EMPOISONNEMENT n. m. Action d'empoisonner.

EMPOISONNER v. tr. Donner du poison pour faire mourir ; infecter de poison : *empoisonner des viandes. Fig.* Remplir d'amertume : *les soucis empoisonnent la vie;* corrompre l'esprit, les mœurs : *la flatterie empoisonne le meilleur naturel.* V. int. Sentir mauvais.

EMPOISONNEUR, EUSE n. Qui empoisonne.

EMPOISSER v. tr. Poisser.

EMPOISSONNEMENT n. m. Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER v. tr. Peupler de poissons un étang, une rivière.

EMPORTÉ, E adj. Violent, irritable, fougueux.

EMPORTEMENT n. m. Mouvement violent, causé par quelque passion.

EMPORTE-PIÈCE n. m. Instrument propre à découper. *Fig. : style à l'emporte-pièce*, vif, mordant. Pl. des *emporte-pièce.*

EMPORTER v. tr. Enlever, ôter d'un lieu : *emporter un blessé;* enlever de vive force : *emporter une place;* causer la mort : *une fièvre l'emporta. L'emporter*, avoir la supériorité. **S'emporter** v. pr. Se laisser

aller à la colère. Se dit aussi d'un cheval qui n'obéit plus au frein.

EMPOTAGE n. m. Action de mettre en pot.

EMPOTER v. tr. Mettre une fleur, un arbuste en pot.

EMPOURPRER v. tr. Colorer de pourpre ou de rouge.

EMPREINDRE v. tr. (lat. *imprimere*). Imprimer, au physique comme au moral : *empreindre ses pas sur la neige, son image dans le cœur de quelqu'un.*

EMPREINTE n. f. Figure, marque : *l'empreinte d'un cachet. Fig. : cet ouvrage porte l'empreinte du génie.*

EMPRESSÉ, E adj. et n. Qui se donne beaucoup de mouvement.

EMPRESSEMENT n. m. Zèle, ardeur.

EMPRESSER (S') v. pr. Agir avec ardeur, avec zèle ; se hâter.

EMPRISONNEMENT n. m. Action de mettre en prison.

EMPRISONNER v. tr. Mettre en prison.

EMPRUNT n. m. Action d'emprunter. *Fig. D'emprunt,* qui n'est point naturel.

EMPRUNTÉ, E adj. Embarrassé, contraint : *air emprunté;* qui n'est pas naturel : *éclat emprunté;* supposé : *nom emprunté.*

EMPRUNTER v. tr. (lat. *promere, promptum*, tirer). Obtenir à titre de prêt. *Fig.* Recevoir de : *la lune emprunte sa lumière du soleil;* tirer : *emprunter une pensée à un auteur.*

EMPRUNTEUR, EUSE n. Qui emprunte ; qui a l'habitude d'emprunter.

EMPUANTIR v. tr. Infecter.

EMPUANTISSEMENT n. m. État d'une chose qui s'empuantit : *l'empuantissement des eaux.*

EMPYÈME n. m. *Méd.* Amas de pus dans la cavité des plèvres.

EMPYRÉE n. m. (gr. *en*, dans ; *pur*, feu). Partie la plus élevée du ciel, habitée par les dieux. Adj. : *le ciel empyrée.*

EMPYREUMATIQUE adj. Tenant de l'empyreume : *huile empyreumatique.*

EMPYREUME n. m. (gr. *en*, dans ; *pur*, feu). *Chim.* Saveur et odeur âcre, désagréable, que contracte une matière organique soumise à l'action d'un feu violent.

ÉMULATEUR, TRICE n. Personne animée par l'émulation.

ÉMULATION n. f. (lat. *æmulatio;* de *æmulare*, chercher à égaler). Sentiment qui porte à égaler ou à surpasser quelqu'un ou quelque chose.

ÉMULE adj. et n. (lat. *æmulus*). Concurrent, rival.

ÉMULGENT, E adj. Se dit des vaisseaux qui appartiennent aux reins.

ÉMULSIF, IVE adj. Se dit des semences fournissant l'huile par expression.

ÉMULSION n. m. (lat. *émulgere, emulsum*, traire). Médicament liquide et laiteux extrait de certaines semences huileuses, comme les amandes.

ÉMULSIONNER v. tr. Mêler avec une émulsion : *émulsionner une potion.*

EN prép. de temps et de lieu : *en un jour, en ville.* Marque la disposition : *en colère;* la manière : *se conduire en bon fils;* l'état : *vigne en fleur;* l'occupation : *être en prières.*

EN pron. de la 3e pers. renfermant la préposition *de* et un nom ou un pronom

ÉNALLAGE n. f. *Gram.* Figure de construction qui consiste dans l'emploi d'un temps, d'un mode, d'un nombre, d'un genre pour un autre. Ex. : *ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.*

ÉNAMOURER (S') v. pr. Devenir amoureux.

ENCABLURE n. f. *Mar.* Distance de 120 brasses (environ 200 mètres).

ENCADREMENT n. m. Action d'encadrer ; ce qui encadre.

ENCADRER v. tr. Mettre dans un cadre.

ENCADREUR n. m. Celui qui fait ou qui pose des cadres.

ENCAGER v. tr. Mettre en cage. *Fig.* et *fam.* Mettre en prison.

ENCAISSE n. f. Argent, valeurs en caisse.

ENCAISSÉ, E adj. Renfermé dans la caisse : *sommes encaissées. Rivière encaissée*, dont les bords sont escarpés.

ENCAISSEMENT n. m. Action d'encaisser de l'argent, des valeurs ; état d'une rivière encaissée.

ENCAISSER v. tr. Mettre en caisse des billets de banque, de l'argent, etc.

ENCAN n. m. (lat. *in quantum*, à combien). Vente à l'enchère.

ENCANAILLER v. tr. Mêler avec la canaille. **S'encanailler** v. pr. Fréquenter la canaille.

ENCAPUCHONNER (S') v. pr. Se couvrir la tête d'un capuchon.

ENCAQUEMENT n. m. Action de mettre le hareng en caque.

ENCAQUER v. tr. Mettre dans une caque. *Fig.* et *fam.* Presser des gens, les entasser dans une voiture.

ENCAQUEUR, EUSE n. Qui encaque.

ENCARTER v. tr. *Rel.* Insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être.

EN-CAS n. m. Objet réservé pour servir dans des circonstances imprévues.

ENCASTELER (S') v. pr. Se dit d'un cheval dont le talon se rétrécit et la fourchette se resserre. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENCASTELURE n. f. État d'un cheval encastelé.

ENCASTILLEMENT n. m. Action d'encastiller.

ENCASTILLER v. tr. Enchâsser.

ENCASTREMENT n. m. Action d'encastrer.

ENCASTRER v. tr. Enchâsser, joindre.

ENCAUSTIQUE n. f. Préparation de cire et d'essence de térébenthine pour faire briller les meubles, les parquets.

ENCAUSTIQUER v. tr. Enduire d'encaustique.

ENCAVEMENT n. m. Action d'encaver.

ENCAVER v. tr. Mettre du vin en cave.

ENCAVEUR n. m. Qui encave.

ENCEINDRE v. tr. Entourer, enfermer : *enceindre une ville de murailles.*

ENCEINTE n. f. Circuit, tour ; espace clos, salle : *l'enceinte d'un tribunal.*

ENCEINTE adj. f. Se dit d'une femme grosse.

ENCENS n. m. (lat. *incensum*, brûlé). Espèce de résine aromatique dont l'odeur s'exhale surtout par la combustion, et qui provient de différents arbres. *Fig.* Louange, flatterie.

ENCENSEMENT n. m. Action d'encenser.

ENCENSER v. tr. Agiter l'encensoir devant l'autel, devant quelqu'un. *Fig.* Flatter avec excès.

ENCENSEUR n. m. Louangeur, flatteur.

ENCENSOIR n. m. Cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert dans les églises pour brûler l'encens. *Donner de l'encensoir à quelqu'un*, le flatter excessivement.

ENCÉPHALALGIE n. f. (de *encéphale* et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans le cerveau.

ENCÉPHALE n. m. (gr. *en*, dans, *kephalê*, tête). *Anat.* Ensemble des organes que renferme la cavité du crâne.

ENCÉPHALIQUE adj. Qui a rapport à l'encéphale.

ENCÉPHALITE n. f. Inflammation de l'encéphale.

ENCHAÎNEMENT n. m. Réunion de choses qui ont entre elles certains rapports : *l'enchaînement des idées.*

ENCHAÎNER v. tr. Lier avec une chaîne. *Fig.* Captiver : *enchaîner les cœurs ;* coordonner : *bien enchaîner ses idées.*

ENCHAÎNURE n. f. Enchaînement, en parlant d'ouvrages d'arts mécaniques.

ENCHANTÉ, E adj. Merveilleux : *séjour enchanté ;* satisfait, charmé : *enchanté de vous voir ;* gouverné par une puissance magique : *palais enchanté.*

ENCHANTELER v. tr. Mettre du bois dans un chantier. *Enchanteler du vin*, mettre un tonneau de vin sur deux pièces de bois pour l'élever au-dessus de terre. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENCHANTEMENT n. m. Action de charmer, d'ensorceler par des opérations et des cérémonies prétendues magiques ; chose merveilleuse et surprenante : *cette fête était un enchantement. Fig.* Joie très vive : *être dans l'enchantement.*

ENCHANTER v. tr. (lat. *incantare ;* de *in*, dans, et *cantare*, chanter). Charmer par des opérations prétendues magiques. *Fig.* Charmer, séduire : *sa grâce m'enchante ;* ravir d'admiration : *cette musique m'enchante.*

ENCHANTEUR, ERESSE adj. Qui charme, séduit : *regard enchanteur ;* doux : *voix enchanteresse.* N. Magicien.

ENCHAPER v. tr. Enfermer un baril ou un tonneau dans un autre.

ENCHAPERONNER v. tr. Couvrir d'un chaperon la tête d'un oiseau de proie.

ENCHÂSSER v. tr. Placer dans une châsse ; fixer quelque chose dans un métal, dans le bois, dans la pierre, etc. : *enchâsser un diamant. Fig. : enchâsser une citation dans un discours.*

ENCHÂSSURE n. f. Action d'enchâsser.

ENCHAUSSER v. tr. Couvrir les légumes de paille pour les faire blanchir, les préserver de la gelée.

ENCHÈRE n. f. Offre d'un prix supérieur à celui qu'un autre a offert pour l'achat d'une chose qui se vend au plus offrant. *Folle enchère*, à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire.

ENCHÉRIR v. tr. Mettre une enchère. V. int. Devenir plus cher : *le vin enchérit. Fig.* Dire, faire plus qu'un autre : *Néron enchérit sur la cruauté de Tibère.*

ENCHÉRISSEMENT n. m. Hausse de prix : *l'enchérissement du pain.*

ENCHÉRISSEUR n. m. Qui met une enchère.

ENCHEVALEMENT n. m. Étais d'une maison qu'on veut réparer.

ENCHEVAUCHURE n. f. Jonction par recouvrement, comme les tuiles d'un toit.

ENCHEVÊTREMENT n. m. Action d'enchevêtrer. *Fig. : l'enchevêtrement des pensées, des périodes.*

ENCHEVÊTRER v. tr. (rad. *chevêtre*). Mettre un chevêtre, un licou. *Fig.* Embarrasser, embrouiller. **S'enchevêtrer** v. pr. Se dit d'un cheval qui s'embarrasse dans la longe de son licou. *Fig.* S'embrouiller dans ses idées.

ENCHEVÊTRURE n. f. Assemblage de solives sur lesquelles repose le foyer d'une cheminée.

ENCHIFRÈNEMENT n. m. Embarras dans le nez et dans la tête, causé ordinairement par un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER v. tr. Causer un enchifrènement. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENCHYMOSE (*ki*) n. f. Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, comme il arrive par suite d'une vive émotion.

ENCLAVE n. f. Terrain ou territoire enclavé dans un autre.

ENCLAVEMENT n. m. Action, effet d'enclaver.

ENCLAVER v. tr. (lat. *clavis*, clef ; de *claudere*, fermer). Enfermer, enclore une chose dans une autre, en parlant d'un

morceau de terre, d'un héritage, d'un territoire, etc.

ENCLIN, E adj. (lat. *inclinis*). Porté naturellement à : *enclin au mal.*

ENCLIQUETAGE n. m. *Horl.* Mécanisme qui, tout en laissant tourner une roue dans un sens, l'empêche de tourner dans un autre.

ENCLIQUETER v. tr. Faire un encliquetage. — Prend deux *t* devant une voyelle muette.

ENCLITIQUE n. f. *Gram.* Mot qui s'unit dans l'écriture au mot précédent, de façon à ne former en quelque sorte qu'un seul mot avec lui, comme *je* dans *sais-je*.

ENCLORE v. tr. (se conjugue comme *clore*). Enfermer de murs, de haies, etc. : *enclore un jardin.*

ENCLOS n. m. Espace contenu dans une clôture.

ENCLOUAGE n. m. Action d'enclouer.

ENCLOUER v. tr. Piquer une bête de somme jusqu'au vif avec un clou quand on la ferre. *Enclouer un canon*, faire entrer de force, dans la lumière, un gros clou pour l'empêcher de servir.

ENCLOUURE n. f. Blessure faite au pied d'une bête de somme en la ferrant.

ENCLUME n. f. (lat. *incus, incudis*). Masse d'acier sur laquelle on forge les métaux. *Se trouver entre l'enclume et le marteau*, entre deux partis, deux intérêts opposés, avec la perspective d'être victime dans tous les cas.

ENCLUMEAU ou **ENCLUMOT** n. m. Petite enclume.

ENCOCHE n. f. Etabli de sabotier pour fixer le sabot; entaille faite sur le pène d'une serrure, sur la taille des boulangers, etc.

ENCOCHER v. tr. Mettre la corde de l'arc dans la coche de la flèche.

ENCOFFRER v. tr. Enfermer dans un coffre.

ENCOIGNURE (*cognu*) ou **ENCOGNURE** n. f. Angle formé par deux murailles; petit meuble qu'on y place.

ENCOLLAGE n. m. Action d'encoller; son résultat.

ENCOLLER v. tr. Appliquer un apprêt de colle, de gomme, etc. : *encoller une étoffe, un meuble.*

ENCOLURE n. f. Partie du corps du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. *Fig.* Démarche, tournure de quelqu'un.

ENCOMBRANT, E adj. Qui encombre.

ENCOMBRE n. m. Obstacle, accident : *arriver sans encombre.*

ENCOMBREMENT n. m. Action d'encombrer; amas de matériaux, d'objets qui encombrent.

ENCOMBRER v. tr. Obstruer, embarrasser un passage.

ENCONTRE (A L') loc. prép. *Aller à l'encontre de...* être contraire à.

ENCORBELLEMENT n. m. *Arch.* Construction en saillie en dehors du plan d'un mur et portant sur des consoles.

ENCORE adv. De nouveau : *je veux encore essayer*; du moins : *encore s'il voulait*; jusqu'à présent : *il n'a pas encore été malade.* **Encore que** loc. conj. Bien que, quoique : *encore qu'il soit jeune.* — En poésie, on peut écrire *encor.*

ENCORNÉ, E adj. Qui a des cornes : *bouc haut encorné*; qui vient sous la corne : *javart encorné.*

ENCOURAGEANT, E adj. Qui encourage.

ENCOURAGER v. tr. Donner du courage; favoriser : *encourager l'industrie, les arts*, etc.

ENCOURIR v. tr. S'exposer à; attirer sur soi : *encourir la haine.*

ENCRAGE n. m. Action d'imprégner d'encre les rouleaux d'une presse d'imprimerie.

ENCRASSEMENT n. m. Action d'encrasser ou de s'encrasser; son effet.

ENCRASSER v. tr. **S'encrasser** v. pr. Rendre, devenir crasseux.

ENCRE n. f. Liqueur, le plus ordinairement noire, dont on se sert pour écrire; composition noire et épaisse pour imprimer. **Encre de Chine**, composition sèche et solide de noir de fumée, employée surtout dans le dessin au lavis, et qui a d'abord été fournie par la Chine.

ENCRER v. tr. *Impr.* Charger, enduire d'encre.

ENCRIER n. m. Petit vase où l'on met l'encre. *Impr.* Table carrée sur laquelle les imprimeurs encrent le rouleau.

ENCROUÉ, E adj. Se dit d'un arbre qui, en s'abattant, tombe et s'embarrasse dans les branches d'un autre.

ENCROÛTÉ, E adj. Couvert de croûtes, de mortier. *Fig.* Rempli : *encroûté de préjugés.*

ENCROÛTER v. tr. *Arch.* Enduire un mur de mortier. **S'encroûter** v. pr. Se couvrir d'une espèce de croûte. *Fig.* Croupir dans des habitudes, des opinions sottes ou arriérées.

ENCUIRASSER (S') v. pr. Se couvrir d'une sorte de cuirasse d'ordure, de crasse.

ENCUVAGE n. m. Action d'encuver.

ENCUVER v. tr. Mettre en cuve.

ENCYCLIQUE adj. et n. f. (gr. *enkuklos*, circulaire). Lettre circulaire adressée par le pape au clergé, aux fidèles du monde catholique.

ENCYCLOPÉDIE n. f. (gr. *en*, dans, *kuklos*, cercle, *paideia*, enseignement). Ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts.

ENCYCLOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'encyclopédie : *dictionnaire encyclopédique.*

ENCYCLOPÉDISTE n. m. Nom donné aux auteurs de la grande encyclopédie du XVIIIe siècle.

ENDÉCAGONE n. m. V. HENDÉCAGONE.

ENDÉCASYLLABE adj. et n. V. HENDÉCASYLLABE.

ENDÉMIE n. f. (gr. *en*, dans; *dêmos*, peuple). Maladie particulière aux habitants de certains pays.

ENDÉMIQUE adj. Particulier à un peuple, à une nation. Se dit surtout des maladies, telles que le *tarentisme* dans le royaume de Naples, la *plique* en Pologne, le *goître* dans le Valais, etc.

ENDENTÉ, E adj. Qui a des dents. *Gens bien endentés*, de bon appétit.

ENDENTER v. tr. *Méc.* Mettre des dents à une roue.

ENDETTER v. tr. Charger de dettes.

ENDÊVÉ, E adj. Impatient, mutin.

ENDÊVER v. int. (v. fr. *desver*, être furieux, fou). Avoir grand dépit. *Faire endêver*, tourmenter. *Fam.*

ENDIABLÉ, E adj. et n. Très méchant.

ENDIABLER v. int. Enrager, se donner au diable, être furieux. *Fam.*

ENDIGUEMENT n. m. Action d'endiguer.

ENDIGUER v. tr. Renfermer par des digues.

ENDIMANCHER (S') v. pr. Mettre ses habits du dimanche.

ENDIVE n. f. Espèce de chicorée.

ENDOCARDE n. m. Membrane qui tapisse le cœur intérieurement.

ENDOCARDITE n. f. Inflammation de l'endocarde.

ENDOCARPE n. m. *Bot.* Membrane qui enveloppe les graines.

ENDOCTRINEMENT n. m. Action d'endoctriner.

ENDOCTRINER v. tr. Circonvenir, gagner à ses idées : *il l'a endoctriné.*

ENDOLORIR v. tr. (lat. *dolor*, douleur). Rendre douloureux.

ENDOMMAGEMENT n. m. Action d'endommager; état de ce qui est endommagé.

ENDOMMAGER v. tr. Causer du dommage.

ENDORMANT, E adj. Qui provoque le sommeil par l'ennui : *discours endormant.*

ENDORMEUR, EUSE n. Qui flatte, qui cajole.

ENDORMI, E adj. Lourd, mou, paresseux.

ENDORMIR v. tr. Faire dormir. *Fig.* Bercer de vaines espérances; ennuyer : *ses discours m'endorment;* amuser pour tromper : *endormir la vigilance;* calmer : *endormir la douleur.* **S'endormir** v. pr. Manquer de vigilance.

ENDOS ou **ENDOSSEMENT** n. m. Signature au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, pour en transmettre la propriété à une autre personne.

ENDOSMOSE n. f. *Phys.* Courant qui s'établit du dehors au dedans entre deux liquides de densités différentes séparés par une cloison membraneuse très mince.

ENDOSPERME n. m. *Bot.* Partie qui entoure l'embryon à l'intérieur de la graine.

ENDOSSE n. f. Responsabilité, embarras : *Avoir toute l'endosse d'une affaire.*

ENDOSSEMENT n. m. V. ENDOS.

ENDOSSER v. tr. Se couvrir le dos de : *endosser le harnais, la cuirasse. Endosser un billet*, mettre sa signature au dos.

ENDOSSEUR n. m. Qui a endossé une lettre de change, un billet.

ENDROIT n. m. Lieu, place; passage d'un discours, d'un livre; le beau côté d'une étoffe.

ENDUIRE v. tr. (lat. *inducere*, appliquer sur). Couvrir d'un enduit.

ENDUIT n m Substance molle ou liquide, propre à être étendue sur la surface d'un corps.

ENDURANT, E adj. Qui souffre patiemment les injures.

ENDURCIR v. tr. Rendre dur. *Fig.* Rendre insensible, impitoyable : *l'avarice endurcit le cœur.* **S'endurcir** v. pr. Devenir dur, insensible; s'accoutumer : *s'endurcir au froid, au travail.*

ENDURCISSEMENT n. m. État d'une âme endurcie.

ENDURER v. tr. (lat. *indurare*; de *in*, dans, et *durus*, dur). Souffrir, supporter, éprouver.

ÉNERGIE n. f. (gr. *energeia*; de *en*, dans, et *ergô*, j'agis). Vertu, efficacité : *énergie d'un remède. Fig.* Force, fermeté : *énergie de l'âme. Phys.* Faculté que possède un corps de fournir du travail.

ÉNERGIQUE adj. Qui a de l'énergie.

ÉNERGIQUEMENT adv. Avec énergie.

ÉNERGUMÈNE n. (gr. *energoumenos*, possédé par le démon). Possédé du démon. *Fig.* Homme exalté qui exprime ses passions par des gestes et des discours violents : *crier comme un énergumène.*

ÉNERVANT, E adj. Qui énerve.

ÉNERVATION n. f. Abattement des forces, relâchement des nerfs.

ÉNERVEMENT n. m. État de ce qui est énervé.

ÉNERVER v. tr. (de *é* priv. et lat. *nervus*, nerf). Affaiblir, amollir.

ENFAÎTEAU n. m. Tuile creuse pour couvrir le faîte d'un toit.

ENFAÎTEMENT n. m. Table de plomb sur le faîte d'un toit.

ENFAÎTER v. tr. Couvrir le faîte d'un toit avec de la tuile, du plomb, etc.

ENFANCE n. f. (lat. *infantia*). Période de la vie de l'homme depuis la naissance jusqu'à la douzième année ou environ; les enfants. *Fig.* Imbécillité : *tomber en enfance;* commencement : *l'enfance du monde.*

ENFANÇON n. m. Petit enfant. *Vieux mot.*

ENFANT n. (lat. *infans;* de *in*, non, et *fari*, parler). Garçon, fille dans l'enfance; fils ou fille, quel que soit l'âge : *cet homme a quatre enfants;* descendant : *enfants d'Adam.* Se dit des choses : *les arts, enfants de l'industrie. Enfants d'Apollon*, les poètes; *enfants de Mars*, les guerriers; *c'est un bon enfant*, un homme de bon caractère; *faire l'enfant*, s'amuser à des choses puériles; *enfant de chœur*, qui chante à l'église. — Ce mot est *masculin* lorsqu'il désigne un petit garçon, ou qu'il est employé dans un sens général; il est *féminin* quand il désigne particulièrement une petite fille.

ENFANTEMENT n. m. Action d'enfanter.

ENFANTER v. tr. Donner le jour à un enfant. *Fig.* Produire : *enfanter un projet.*

ENFANTILLAGE n. m. Paroles, actions qui sont d'un enfant.

ENFANTIN, E adj. Qui a le caractère de l'enfance.

ENFARINÉ, E adj. Couvert de fariné : *ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille. Pop. La gueule enfarinée*, avec une sotte espérance.

ENFARINER v. tr. Poudrer de farine.

ENFER n. m. (lat. *inferi*, lieu bas). Lieu destiné au supplice des damnés. *Fig.* Lieu où l'on a beaucoup à souffrir : *cette maison est un enfer. Feu d'enfer*, très violent; *jouer un jeu d'enfer*, très gros jeu. Pl. *Myth. Les enfers*, séjour des âmes après la mort.

ENFERMÉ n. m. Odeur résultant du manque d'air.

ENFERMER v. tr. Mettre en un lieu d'où il est impossible de sortir; serrer : *enfermer des papiers.*

ENFERRER v. tr. (rad. *fer*). Percer avec une épée. **S'enferrer** v. pr. Se jeter de soi-même sur l'épée de son adversaire. *Fig.* Se prendre à ses propres mensonges.

ENFIÉVRER v. tr. Donner la fièvre. *Fig.* Passionner, surexciter.

ENFILADE n. f. Ensemble de choses disposées, situées les unes à la file des autres. *Artill.* Décharge de bouches à feu qui prend une ligne de soldats, une tranchée, ou un navire dans le sens de sa longueur.

ENFILER v. tr. (rad. *fil*). Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. *Fig. Enfiler un chemin*, s'y engager. *Artill.* Battre en ligne droite : *enfiler une tranchée.*

ENFIN adv. Bref, en un mot, à la fin. Marque aussi l'attente : *enfin, vous voilà arrivé.*

ENFLAMMÉ, E adj. Plein de feu : *yeux enflammés.*

ENFLAMMER v. tr. Mettre en feu. *Fig.* Echauffer, exciter.

ENFLÉ, E adj. Vain, fier : *enflé de succès. Etre enflé d'orgueil*, en être rempli; *style enflé*, ampoulé.

ENFLER v. tr. (lat. *inflare;* de *in*, dans, et *flare*, souffler). Gonfler en remplissant d'air, de gaz, etc. : *enfler un ballon;* augmenter : *les pluies ont enflé la rivière. Fig.* Exagérer : *enfler un récit.* V. int. et pr. Augmenter de volume, se gonfler : *la voile s'enfle; sa jambe a enflé* ou *est enflée*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état.

ENFLURE n. f. Tumeur, bouffissure. *Fig. Enflure du style*, vice du style enflé.

ENFONCEMENT n. m. Action d'enfoncer : *l'enfoncement d'une porte, d'un clou;* partie d'une façade formant arrière-corps; partie la plus reculée d'une vallée, d'un paysage; partie creuse.

ENFONCER v. tr. (rad. *fond*). Pousser, mettre au fond, faire pénétrer bien avant; briser, en poussant, en pesant : *enfoncer une porte.* V. int. Aller au fond : *le navire enfonce.*

ENFONCEUR n. m. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *un enfonceur de portes ouvertes*, celui qui se donne beaucoup de mouvement pour atteindre un résultat facile et insignifiant.

ENFONÇURE n. f. Creux, cavité.

ENFORCIR v. tr. Rendre plus fort. V. int. Devenir plus fort.

ENFOUIR v. tr. (lat. *in*, dans; *fodere*, creuser). Mettre, enfoncer en terre.

ENFOUISSEMENT n. m. Action d'enfouir.

ENFOUISSEUR n. m. Celui qui enfouit.

ENFOURCHER v. tr. Monter à cheval, jambe deçà, jambe delà. *Fam.*

ENFOURCHURE n. f. Point où le tronc d'un arbre se bifurque.

ENFOURNAGE ou **ENFOURNEMENT** n. m. Action ou manière d'enfourner.

ENFOURNER v. tr. Mettre dans le four.

ENFREINDRE v. tr. (lat. *infringere;* de *frangere*, rompre). Transgresser, violer : *enfreindre la règle.*

ENFROQUER v. tr. Faire quelqu'un moine.

ENFUIR (S') v. pr. Fuir de quelque lieu. *Fig.* Passer rapidement : *le bonheur, le temps s'enfuit.*

ENFUMER v. tr. Noircir; incommoder par la fumée : *enfumer des blaireaux.*

ENFUTAILLER v. tr. Mettre en futaille.

ENGAGEANT, E adj. Insinuant, attirant : *manières engageantes.*

ENGAGÉ n. m. Soldat qui a contracté un engagement volontaire.

ENGAGÉ, E adj. Pris, retenu : *avoir la jambe engagée dans...*

ENGAGEMENT n. m. Action d'engager; promesse par laquelle on s'engage : *engagement formel;* mise en gage : *engagements du mont-de-piété;* enrôlement

volontaire d'un soldat; combat de peu de durée entre des avant-gardes, des corps détachés.

ENGAGER v. tr. Mettre en gage : *engager son bien*; inviter : *engager à dîner*; lier : *un serment nous engage*; commencer : *engager le combat*. **S'engager** v. pr. S'enrôler dans l'armée; entrer : *s'engager dans un bois, un sentier*.

ENGAGISTE n. m. Celui qui jouissait, par engagement, d'un domaine appartenant au roi.

ENGAINER v. tr. Mettre dans une gaine : *engainer des couteaux*.

ENGEANCE n. f. (v. fr. *enger*, croître, produire). Race. Se dit des personnes, par mépris : *maudite engeance*.

ENGEIGNER v. tr. Tromper. *Vieux mot*.

ENGELURE n. f. (rad. *geler*). Inflammation, crevasses aux pieds et aux mains, causées par le froid.

ENGENDRER v. tr. (lat. *generare*). Produire. *Fig. : l'oisiveté engendre le vice*.

ENGERBAGE n. m. Action de mettre en gerbes.

ENGERBER v. tr. Mettre en gerbes.

ENGIN n. m. (lat. *ingenium*, esprit, talent). Instrument, ustensile, arme, piège.

ENGLOBER v. tr. Réunir plusieurs choses en un tout.

ENGLOUTIR v. tr. (bas lat. *inglutire*, avaler). Avaler gloutonnement. *Fig.* Absorber, faire disparaître : *les flots l'ont englouti*; consumer, dissiper : *engloutir sa fortune*.

ENGLOUTISSEMENT n. m. Action d'engloutir.

ENGLUEMENT n. m. Action d'engluer.

ENGLUER v. tr. Couvrir de glu.

ENGONCEMENT n. m. Effet d'un habit qui engonce.

ENGONCER v. tr. Se dit d'un habit qui fait paraître le cou enfoncé dans les épaules.

ENGORGEMENT n. m. Embarras dans un conduit, un tuyau. *Méd.* Embarras produit dans une partie du corps par l'accumulation des fluides.

ENGORGER v. tr. (rad. *gorge*). Obstruer.

ENGOUEMENT ou **ENGOÛMENT** n. m. *Méd.* Obstruction d'un conduit, d'une cavité. *Fig.* Admiration exagérée.

ENGOUER v. tr. Obstruer, en parlant d'un organe creux. **S'engouer** v. pr. Se passionner pour quelqu'un ou quelque chose.

ENGOUFFRER v. tr. Faire tomber dans un gouffre. **S'engouffrer** v. pr. Se dit des eaux qui se précipitent dans un gouffre, du vent qui entre avec violence en quelque endroit.

ENGOULER v. tr. Avaler d'une manière goulue.

ENGOULEVENT n. m. Oiseau du genre passereau.

ENGOÛMENT n. m. V. ENGOUEMENT.

ENGOURDIR v. tr. (rad. *gourd*). Rendre comme perclus. *Fig. : l'oisiveté engourdit l'esprit*.

ENGOURDISSEMENT n. m. Sorte de paralysie momentanée dans une partie du corps. *Fig. : engourdissement d'esprit*.

ENGRAIS n. m. (rad. *graisse*). Herbages où l'on met engraisser les bestiaux; pâture pour les volailles; fumier et autres matières propres à fertiliser les terres.

ENGRAISSEMENT n. m. Action d'engraisser; résultat de cette action.

ENGRAISSER v. tr. Faire devenir gras. V. intr. Prendre de l'embonpoint : *il a engraissé* ou *il est engraissé*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

ENGRAISSEUR n. m. Celui qui s'occupe de l'engraissement des bestiaux.

ENGRANGEMENT n. m. Action d'engranger.

ENGRANGER v. tr. Mettre en grange : *engranger du blé*.

ENGRAVEMENT n. m. Etat d'un bateau engravé.

ENGRAVER v. tr. (rad. *gravier*). Engager un bateau dans le sable, dans un bas-fond.

ENGRÊLER v. tr. Orner d'une engrêlure.

ENGRÊLURE n. f. Petit point étroit que l'on ajoute au bord d'une dentelle.

ENGRENAGE n. m. Disposition de roues qui s'engrènent. *Fig.* Concours de circonstances qui se compliquent mutuellement.

ENGRENER v. tr. et int. Emplir de grain la trémie d'un moulin. *Fig.* Commencer une affaire : *il a bien engrené*, et, v. tr. : *bien engrener une affaire*. *Méc.* Se dit d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENGRENURE n. f. Position de deux roues qui s'engrènent.

ENGRI n. m. Espèce de léopard du Congo.

ENGRUMELER (S') v. pr. Se mettre en grumeaux.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENGUIRLANDER v. tr. Entourer de guirlandes.

ENHARDIR v. tr. Rendre hardi.

ENHARMONIQUE adj. *Mus.* Se dit d'un intervalle moindre qu'un demi-ton.

ENHARNACHEMENT n. m. Action, manière d'enharnacher.

ENHARNACHER v. tr. Mettre les harnais à un cheval. *Par ext.* Habiller d'une façon ridicule.

ENHERBER v. tr. Mettre en herbe un terrain.

ÉNIGMATIQUE adj. Qui tient de l'énigme : *paroles énigmatiques.*

ÉNIGMATIQUEMENT adv. D'une manière énigmatique.

ÉNIGME n. f. (gr. *ainigma*). Jeu d'esprit où l'on donne à deviner une chose en la décrivant en termes obscurs, ambigus, et le plus souvent contradictoires en apparence. *Fig.* Discours obscur; chose difficile à définir, à connaître à fond : *la nature est une énigme.*

ENIVRANT, E (*an-ni*) adj. Qui enivre; qui produit une certaine exaltation, au pr. et au fig. : *parfum; orgueil enivrant.*

ENIVREMENT (*an-ni*) n. m. Transport : *l'enivrement des passions.*

ENIVRER (*an-ni*) v. tr. Rendre ivre. *Fig.* Aveugler, enorgueillir : *la prospérité l'enivre.*

ENJAMBÉE n. f. Espace qu'on enjambe.

ENJAMBEMENT n. m. Rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots qui complètent le sens du premier.

ENJAMBER v. tr. (rad. *jambe*). Faire un grand pas pour franchir : *enjamber le ruisseau.* V. int. Marcher à grands pas. *Fig.* Empiéter : *enjamber sur le champ de son voisin.*

ENJAVELER v. tr. Mettre en javelles le blé, l'avoine, etc. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENJEU n. m. Ce qu'on met d'argent au jeu.

ENJOINDRE v. tr. (lat. *injungere*). Ordonner, commander expressément.

ENJÔLER v. tr. Tromper par des paroles flatteuses. *Fam.*

ENJÔLEUR, EUSE n. Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT n. m. Ornement qui rend une chose plus jolie.

ENJOLIVER v. tr. (rad. *joli*). Rendre joli ou plus joli, en ajoutant des ornements.

ENJOLIVEUR n. m. Qui aime à enjoliver.

ENJOLIVURE n. f. Petits enjolivements à des choses de peu de valeur.

ENJOUÉ, E adj. Qui a de l'enjouement : *esprit enjoué.*

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT** n. m. Gaieté douce et habituelle.

ENKYSTÉ, E adj. Qui offre les caractères d'un kyste.

ENKYSTER (S') v. pr. S'envelopper d'un kyste.

ENLACEMENT n. m. Action d'enlacer; état de ce qui est enlacé.

ENLACER v. tr. (rad. *lacs*). Passer l'un dans l'autre des cordons, des lacets, etc. *Fig.* Serrer, étreindre : *enlacer quelqu'un dans ses bras.*

ENLAIDIR v. tr. Rendre laid. V. int. Devenir laid : *il a enlaidi*, ou *il est enlaidi*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état.

ENLAIDISSEMENT n. m. Action d'enlaidir.

ENLÈVEMENT n. m. Action d'enlever, d'emporter : *l'enlèvement des boues;* rapt : *l'enlèvement des Sabines.*

ENLEVER v. tr. Lever en haut; emporter : *enlever le couvert. Fig.* Ravir, emmener de force ou par séduction : *enlever une mineure;* exciter l'enthousiasme : *enlever les suffrages;* voler : *enlever une montre;* surprendre : *enlever un poste.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENLIER v. tr. Joindre, engager des pierres ensemble en bâtissant.

ENLIGNEMENT n. m. État de ce qui est enligné.

ENLIGNER v. tr. Placer sur une même ligne.

ENLISEMENT n. m. Action de s'enliser.

ENLISER (S') v. pr. S'enfoncer dans les sables mouvants.

ENLUMINER v. tr. (lat. *lumen*, lumière). Colorier : *enluminer des gravures. Fig.* Colorer vivement.

ENLUMINEUR, EUSE n. Qui enlumine.

ENLUMINURE n. f. Art d'enluminer; estampe, gravure enluminée.

ENNÉAGONE adj. et n. m. (gr. *ennea*, neuf; *gônia*, angle). Polygone à 9 côtés.

ENNEMI, E n. (lat. *inimicus*). Qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire; le parti, le peuple avec lequel on est en guerre. Adj. : *l'armée ennemie.*

ENNOBLIR (*an-no*) v. tr. Relever, donner de la noblesse : *la vertu ennoblit l'homme.* Ne pas confondre avec ANOBLIR.

ENNUI (*an-nui*) n. m. (gr. *ania*, tristesse). Inaction de l'esprit, fatigue d'une âme qui n'éprouve pas d'émotions. Pl. *Poét.* Peines, chagrins, tourments : *de mortels ennuis.*

ENNUYANT, E (*an-nui-an*) adj. Qui ennuie, contrarie.

ENNUYER (*an-nui-ier*) v. tr. Causer de l'ennui. **S'ennuyer** v. pr. Éprouver de l'ennui.

ENNUYEUSEMENT (*an-nui-ieu*) adv. D'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE (*an-nui-ieu*) adj. Qui ennuie habituellement.

ÉNONCÉ n. m. Chose énoncée; action d'énoncer.

ÉNONCER v. tr. (lat. *enuntiare;* de *nuntius*, nouvelle). Exprimer par paroles ou par écrit.

ÉNONCIATIF, IVE adj. Qui sert à énoncer : *terme énonciatif.*

ÉNONCIATION n. f. Action, manière d'énoncer : *énonciation d'un fait.*

ENORGUEILLIR (*an-nor*) v. tr. Rendre orgueilleux. **S'enorgueillir** v. pr. Être, devenir orgueilleux.

ÉNORME adj. (lat. *enormis;* de *e*, hors de, et *norma*, règle). Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : *arbre*

énorme. Fig. : fortune, crime énorme.

ÉNORMÉMENT adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ n. f. Excès de grandeur, de grosseur. *Fig.* Gravité : *énormité d'une faute;* atrocité : *énormité d'un crime;* balourdise : *dire des énormités.*

ÉNOUER v. tr. Débarrasser les étoffes des nœuds et des corps étrangers qui se montrent à la surface.

ENQUÉRIR (S') v. pr. (lat. *inquirere;* de *in*, en, et *quærere*, chercher. — Se conjugue comme *acquérir*). S'informer, faire des recherches.

ENQUÊTE n. f. Recherches faites par ordre de l'autorité civile.

ENQUÊTER (S') v. pr. S'enquérir, s'informer.

ENQUÊTEUR n. m. Celui qui fait des enquêtes. Adj. : *commissaire enquêteur.*

ENRACINEMENT n. m. Action d'enraciner, de s'enraciner.

ENRACINER v. Faire prendre racine à : *enraciner un arbre.* **S'enraciner** v. pr. Prendre racine. *Fig. : les vices, les préjugés, les habitudes s'enracinent aisément.*

ENRAGÉ, E adj. et n. Qui a la rage : *chien enragé. Fig.* Violent, excessif : *passion, faim enragée.*

ENRAGEANT, E adj. Qui cause du dépit.

ENRAGER v. int. Etre vexé, furieux; avoir grande envie : *il enrage de parler. Faire enrager*, tourmenter.

ENRAYEMENT ou **ENRAIEMENT** n. m. Action d'enrayer.

ENRAYER v. tr. Entraver le mouvement des roues d'une voiture, soit au moyen d'un sabot, soit en serrant le frein. *Fig.* Suspendre l'action de : *enrayer un mouvement d'opinion.*

ENRAYURE n. f. Ce qui sert à enrayer une roue.

ENRÉGIMENTER v. tr. Former en régiment, mettre dans un régiment.

ENREGISTREMENT n. m. Action d'enregistrer; administration, bureaux où l'on enregistre certains actes.

ENREGISTRER v. tr. Porter sur un registre; transcrire, mentionner un acte, un jugement dans les registres publics, pour en assurer l'authenticité.

ENREGISTREUR n. m. Celui qui enregistre.

ENRHUMER v. tr. Causer du rhume.

ENRICHI, E n. Celui, celle dont la fortune est de date récente. Se prend ordinairement en mauvaise part.

ENRICHIR v. tr. Rendre riche.

ENRICHISSEMENT n. m. Action d'enrichir; ornement, parure.

ENROCHEMENT n. m. Grosse maçonnerie établie au fond de l'eau pour les fondations d'un ouvrage quelconque.

ENRÔLÉ n. m. Individu inscrit sur un rôle.

ENRÔLEMENT n. m. Action d'enrôler ou de s'enrôler.

ENRÔLER v. tr. Inscrire sur un rôle : *enrôler des soldats, des ouvriers.* **S'enrôler** v. pr. Se faire recevoir dans un corps, une société.

ENRÔLEUR n. m. Qui enrôle.

ENROUEMENT ou **ENROÛMENT** n. m. Etat de celui qui est enroué.

ENROUER v. tr. (lat. *raucus*, rauque). Rendre la voix moins nette, moins pure.

ENROUILLER v. tr. Rendre rouillé.

ENROULEMENT n. m. Action d'enrouler, de s'enrouler. *Arch.* Se dit de tout ce qui va en spirale.

ENROULER v. tr. Rouler une chose autour d'une autre.

ENROÛMENT n. m. V. ENROUEMENT.

ENRUBANNER v. tr. Couvrir, orner de rubans.

ENRUE n. f. Large sillon.

ENSABLEMENT n. m. Amas de sable formé par un courant d'eau ou par le vent.

ENSABLER v. tr. Couvrir, engorger de sable; faire échouer sur le sable.

ENSACHEMENT n. m. Action d'ensacher.

ENSACHER v. tr. Mettre en sac.

ENSAISINEMENT n. m. Action d'ensaisiner.

ENSAISINER v. tr. *Féod.* Reconnaître par un acte le nouveau tenancier, le mettre en possession.

ENSANGLANTER v. tr. Souiller, couvrir de sang.

ENSEIGNANT, E adj. Qui donne l'enseignement. *Le corps enseignant*, la réunion de ceux qui professent, qui se livrent à l'enseignement.

ENSEIGNE n. f. (lat. *insignia*; de *in*, en, et *signum*, signe). Tableau, figure à la porte d'une auberge, d'un magasin, d'une boutique (*); marque, indice servant à reconnaître quelque chose : *la sincérité est l'enseigne de l'honnêteté;* drapeau : *marcher enseignes déployées.* N. m. Officier de marine, immédiatement au-dessous du lieutenant de vaisseau.

ENSEIGNEMENT n. m. Action, art d'enseigner; profession de celui qui enseigne : *être dans l'enseignement;* instruction, précepte : *donner de bons enseignements.*

ENSEIGNER v. tr. Instruire : *enseigner des enfants;* apprendre aux autres : *enseigner la grammaire;* indiquer : *enseigner un chemin.*

ENSELLÉ, E adj. Se dit d'un cheval qui a le dos enfoncé comme le siège d'une selle.

ENSEMBLE adv. (lat. *in*, en; *simul*, à la fois). L'un avec l'autre : *vivre ensemble.* N. m. Résultat de l'union des parties d'un tout : *un bel ensemble;* accord : *agir avec ensemble.*

ENSEMENCEMENT n. m. Action d'ensemencer.

ENSEMENCER v. tr. Jeter la semence dans une terre.

ENSERRER v. tr. Enfermer, contenir : *tout ce que le globe enserre;* serrer étroitement : *le boa enserre sa victime.*

ENSEVELIR v. tr. Envelopper un corps mort dans un linceul. *Fig.* Cacher, emporter : *il a enseveli son secret avec lui.* **S'ensevelir** v. pr. *Fig. S'ensevelir dans la retraite,* se retirer entièrement du monde; *s'ensevelir sous les ruines d'une place,* se faire tuer en la défendant.

ENSEVELISSEMENT n. m. Action d'ensevelir.

ENSEVELISSEUR, EUSE n. Celui, celle qui ensevelit un cadavre.

ENSILAGE n. m. Action d'ensiler.

ENSILER v. tr. Mettre les grains dans des silos pour les conserver.

ENSOLEILLER v. tr. Donner l'éclat du soleil, d'une vive lumière.

ENSORCELER v. tr. (rad. *sorcier*). Jeter, par de prétendus sortilèges, le trouble dans le corps ou l'esprit ; inspirer une violente passion. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENSORCELEUR, EUSE adj. Qui ensorcelle.

ENSORCELLEMENT n. m. Action d'ensorceler; résultat de cette action.

ENSOUFRER v. tr. Enduire de soufre.

ENSOUPLE n. f. Rouleau occupant le devant du métier à tisser.

ENSUITE adv. Après, à la suite.

ENSUIVANT, E adj. Suivant, qui vient après : *le mois ensuivant.* Vieux.

ENSUIVRE (S') v. pr. Suivre, être la conséquence. V. impers. Résulter : *il s'ensuit que...*

ENTABLEMENT n.m. Saillie au haut des murs d'un bâtiment, qui en forme le couronnement et en soutient le toit ; partie supérieure d'une colonne (*).

ENTACHER v. tr. Souiller : *Entacher l'honneur. Acte entaché de nullité,* qui n'est pas fait dans les formes.

ENTAILLE n. f. Large coupure dans le bois, la pierre, les chairs, etc.

ENTAILLER v. tr. Faire une entaille.

ENTAILLURE n. f. Entaille.

ENTAME ou **ENTAMURE** n. f. Premier morceau que l'on coupe d'un pain.

ENTAMER v. tr. Faire une légère incision, une petite déchirure; couper le premier morceau. *Fig.* Commencer : *entamer une conversation;* porter atteinte : *entamer la réputation.*

ENTAMURE n. f. V. ENTAME.

ENTASSEMENT n. m. Amas de choses entassées.

ENTASSER v. tr. Mettre en tas. *Fig.* Multiplier : *entasser des citations.*

ENTASSEUR n. m. Qui entasse.

ENTE n. f. Sorte de greffe; arbre greffé; manche d'un pinceau.

ENTENDEMENT n. m. Faculté par laquelle l'âme conçoit; jugement, sens : *perdre l'entendement.*

ENTENDEUR n. m. Qui comprend facilement. *A bon entendeur salut,* que celui qui entend une chose en fasse son profit.

ENTENDRE v. tr. (lat. *intendere,* diriger vers). Recevoir l'impression des sons; écouter : *entendre des témoins;* prétendre : *j'entends qu'on obéisse. Fig.* Comprendre : *entendre à demi-mot;* connaître parfaitement : *entendre le commerce;* prendre bien : *entendre la plaisanterie. Donner à entendre,* laisser croire; *entendre raison,* acquiescer à ce qui est juste. **S'entendre** v. pr. Se comprendre, être d'accord ; se connaître à.

ENTENDU, E adj. Intelligent, capable ; convenu, décidé : *c'est une affaire entendue.* N. *Faire l'entendu,* l'important. **Bien entendu** loc. adv. Assurément.

ENTENTE n. f. Interprétation : *mot à double entente;* intelligence : *entente des affaires;* bon accord : *entente cordiale entre deux souverains.*

ENTER v. tr. Greffer.

ENTÉRALGIE n. f. (gr. *entera,* intestins; *algos,* douleur). *Méd.* Douleur aiguë des intestins.

ENTÉRINEMENT n. m. Action d'entériner.

ENTÉRINER v. tr. *Jurisp.* Ratifier juridiquement un acte : *entériner des actes de grâce.*

ENTÉRIQUE adj. (gr. *entera,* intestins). Qui a rapport aux intestins.

ENTÉRITE n. f. (gr. *entera,* intestins). Inflammation des intestins.

ENTERREMENT n. m. Inhumation.

ENTERRER v. tr. Enfouir : *enterrer un trésor;* inhumer. **S'enterrer** v. pr. Se retirer du monde.

EN-TÊTE n. m. Ce qui est imprimé ou gravé en tête d'une lettre. Pl. des *en-têtes* [O. N.].

ENTÊTÉ, E adj. et n. Opiniâtre.

ENTÊTEMENT n. m. Sorte de vertige causé par quelque émanation. *Fig.* Attachement opiniâtre à ses idées.

ENTÊTER v. tr. Faire mal à la tête par des vapeurs, des odeurs. **S'entêter** v. pr. S'opiniâtrer.

ENTHOUSIASME n. m. (gr. *enthousiasmos,* sorte de fureur, d'inspiration divine). Emotion extraordinaire de l'âme ; grande démonstration de joie : *accueillir avec enthousiasme;* admiration outrée : *avoir de l'enthousiasme pour...*

ENTHOUSIASMER v. tr. Ravir d'admiration. **S'enthousiasmer** v. pr. S'engouer de quelqu'un ou de quelque chose : *s'enthousiasmer pour le progrès.*

ENTHOUSIASTE adj. et n. Qui a de l'enthousiasme : *esprit enthousiaste.*

ENTHYMÈME n. m. *Log.* Syllogisme réduit à deux propositions, l'une des prémisses étant sous-entendue, ex. : *je pense, donc je suis* (sous-entendu : *tout ce qui*

pense existe) ; *tout mammifère est vivipare, donc la baleine est vivipare* (sous-entendu : *la baleine est un mammifère*).

ENTICHÉ, E adj. Imbu opiniâtrément.

ENTICHEMENT n. m. État d'une personne entichée.

ENTICHER v. tr. Inspirer un attachement opiniâtre à : *qui vous a entiché de cette personne?* **S'enticher** v. pr. S'engouer, s'attacher obstinément à : *s'enticher d'une opinion, de quelqu'un.*

ENTIER, IÈRE (lat. *integer*, intact). Complet. *Fig.* Entêté : *esprit entier.* N. m. *Arith.* Unité entière.

ENTIÈREMENT adv. Tout à fait.

ENTITÉ n. f. (lat. *ens, entis*, être). Ce qui, en philosophie, constitue l'essence d'un être.

ENTOILAGE n. m. Action d'entoiler; toile pour entoiler.

ENTOILER v. tr. Fixer sur une toile : *entoiler une estampe, une carte de géographie.*

ENTOIR n. m. Sorte de couteau pour enter.

ENTOMOLOGIE n. f. (gr. *entomon*, insecte ; *logos*, discours). Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE n. m. Naturaliste qui s'occupe d'entomologie.

ENTONNER v. tr. Verser une liqueur dans un tonneau.

ENTONNER v. tr. Commencer un chant : *entonner le* Te Deum.

ENTONNOIR n. m. Instrument pour entonner un liquide.

ENTORSE n. f. (de *en* et *tordre*). Extension violente des ligaments, et, en général, des parties molles voisines d'une articulation.

ENTORTILLAGE n. m. Subterfuge ; discours plein d'équivoques.

ENTORTILLÉ, E adj. Contourné, enveloppé. *Fig.* Embarrassé : *discours entortillé.*

ENTORTILLEMENT n. m. Action de s'entortiller ou d'entortiller ; son effet.

ENTORTILLER v. tr. Envelopper en tortillant. *Fig.* Exprimer d'une manière embarrassée : *entortiller ses pensées.*

ENTOUR n. m. Circuit. N. m. pl. Environs, lieux qui avoisinent : *les entours d'une place.*

ENTOURAGE n. m. Tout ce qui entoure pour orner. *Fig.* Société habituelle de quelqu'un.

ENTOURER v. tr. Environner. *Fig.* Accabler, combler : *entourer de soins, d'honneurs.*

ENTOURNURE n. f. Échancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'aisselle.

EN-TOUT-CAS n. m. Sorte d'ombrelle assez grande pour garantir de la pluie au besoin. Pl. des *en-tout-cas.*

ENTOZOAIRES n. m. pl. (gr. *entos*, en dedans ; *zôon*, animal). Classe de vers intestinaux. S. : un *entozoaire.*

ENTR'ACCORDER (S') v. pr. S'accorder mutuellement.

ENTR'ACCUSER (S') v. pr. S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE n. m. Intervalle entre les actes d'une pièce de théâtre. Pl. des *entr'actes.*

ENTR'ADMIRER (S') v. pr. S'admirer mutuellement.

ENTR'AIDER (S') v. pr. S'aider mutuellement.

ENTRAILLES n. f. pl. (gr. *entera*). Intestins, boyaux. *Fig.* Sensibilité : *homme sans entrailles. Les entrailles de la terre,* son intérieur ; *entrailles paternelles,* tendre affection.

ENTR'AIMER (S') v. pr. S'aimer l'un l'autre.

ENTRAIN n. m. Manière d'agir vive et animée : *cet homme a de l'entrain* ; mouvement vif, rapide : *il y a de l'entrain dans cette comédie.*

ENTRAÎNANT, E adj. Qui entraîne. Ne s'emploie qu'au figuré : *éloquence entraînante.*

ENTRAÎNEMENT n. m. Action d'entraîner ; action et manière de préparer un cheval à la course.

ENTRAÎNER v. tr. Traîner avec soi ; emmener avec violence ; soumettre à l'entraînement, en parlant d'un cheval. *Fig.* Porter la conviction dans : *entraîner les esprits* ; occasionner : *la guerre entraîne bien des maux.*

ENTRAÎNEUR n. m. Celui qui s'occupe de l'entraînement des chevaux.

ENTRAIT n. m. Chacune des poutres d'un comble qui portent les arbalétriers.

ENTRANT adj. et n. Personne qui entre. Se dit surtout au pl. : *les entrants et les sortants.*

ENTR'APPELER (S') v. pr. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVE n. f. Lien que l'on fixe aux pieds d'un cheval ou d'un autre animal, pour gêner sa marche. *Fig.* Gêne, obstacle, embarras.

ENTRAVER v. tr. Mettre des entraves ; arrêter, apporter des obstacles.

ENTR'AVERTIR (S') v. pr. S'avertir l'un l'autre.

ENTRE prép. de lieu (lat. *inter*). Au milieu de ; parmi ; dans. Indique aussi l'espace de temps : *entre onze heures et midi.* Jointe aux verbes pron., indique une action réciproque : *s'entre-nuire,* jointe à certains verbes, en affaiblit l'idée : *entrevoir, entr'ouvrir.* — La voyelle *e* de *entre* ne s'élide que dans *entr'acte* et dans les verbes composés pronominaux dont le simple commence par une voyelle : *s'entr'aider, s'entr'égorger.*

ENTRE-BÂILLEMENT n. m. Légère

ouverture laissée par un objet entre-bâillé.

ENTRE-BÂILLER v. tr. Entr'ouvrir légèrement.

ENTRE-BAISER (S') v. pr. Se baiser l'un l'autre.

ENTRE-BATTRE (S') v. pr. Se battre l'un l'autre.

ENTRECHAT n. m. Saut léger pendant lequel les pieds se croisent plusieurs fois avant de toucher le sol

ENTRE-CHOQUER (S') v. pr. Se choquer l'un l'autre.

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT** n. m. Espace qui est entre deux colonnes. Pl. des *entre-colonnes*, des *entre-colonnements*.

ENTRECÔTE [o. n.] n. m. Morceau de viande coupé entre deux côtes.

ENTRECOUPÉ, E adj. Interrompu : *discours entrecoupé, prière entrecoupée de sanglots*.

ENTRECOUPER v. tr. Couper en divers endroits.

ENTRE-CROISER (S') v. pr. Se croiser mutuellement : *fils qui s'entre-croisent*.

ENTRE-DÉCHIRER (S') v. pr. Se déchirer mutuellement. *Fig.* Médire l'un de l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S') v. pr. Se détruire l'un l'autre.

ENTRE-DEUX n. m. Partie située au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté; bande de broderie ornant un ouvrage de lingerie. Pl. des *entre-deux*.

ENTRE-DÉVORER (S') v. pr. Se dévorer les uns les autres.

ENTRE-DONNER (S') v. pr. Se donner mutuellement.

ENTRÉE n. f. Action d'entrer; endroit par où l'on entre. *Fig.* Début : *faire son entrée dans le monde;* commencement : *à l'entrée de l'hiver;* droit d'assister à : *avoir ses entrées à un théâtre;* droit perçu aux portes des villes; premiers mets servis dans un repas.

ENTREFAITE n. f. *Dans cette entrefaite, sur ces entrefaites*, pendant ce temps-là.

ENTREFILET n. m. Petit article dans un journal.

ENTRE-FRAPPER (S') v. pr. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT n. m. Habileté, adresse à se conduire dans le monde.

ENTR'ÉGORGER (S') v. pr. S'égorger les uns les autres.

ENTRE-HAÏR (S') v. pr. Se haïr l'un l'autre.

ENTRE-HEURTER (S') v. pr. Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT n. m. État de plusieurs choses entrelacées.

ENTRELACER v. tr. Enlacer l'un dans l'autre.

ENTRELACS (*la*) n. m. *Arch.* Ornement composé de moulures, de chiffres enlacés l'un dans l'autre.

ENTRELARDÉ, E adj. Mêlé de gras et de maigre : *morceau de bœuf entrelardé*.

ENTRELARDER v. tr. Piquer une viande de lard. *Fig.* Mêler, semer : *entrelarder un discours de citations*.

ENTRE-LIGNE n. m. Espace qui sépare deux lignes. Pl. des *entre-lignes*.

ENTRE-LOUER (S') v. pr. Se louer l'un l'autre.

ENTRE-LUIRE v. int. Luire à demi.

ENTRE-MANGER (S') v. pr. Se manger les uns les autres, comme les poissons.

ENTREMÊLER v. tr. Mêler plusieurs choses parmi d'autres.

ENTREMETS n. m. Mets léger que l'on sert après le rôti et avant le dessert.

ENTREMETTEUR, EUSE n. Qui s'entremet.

ENTREMETTRE (S') v. pr. Agir activement dans une affaire concernant une autre personne.

ENTREMISE n. f. Action de s'entremettre, médiation.

ENTRE-NŒUD n. m. *Bot.* Espace compris entre deux nœuds d'une tige. Pl. des *entre-nœuds*.

ENTRE-NUIRE (S') v. pr. Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS n. m. Allure d'un cheval qui approche de l'amble.

ENTRE-PERCER (S') v. pr. Se percer l'un l'autre.

ENTREPONT [o. n.] n. m. Intervalle qui, dans un bâtiment, est compris entre les deux ponts.

ENTREPOSER v. tr. Déposer des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPOSEUR n. m. Qui tient un entrepôt.

ENTREPOSITAIRE n. m. Qui dépose des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT n. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt.

ENTRE-POUSSER (S') v. pr. Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT, E adj. Hardi à entreprendre; téméraire dans ses entreprises.

ENTREPRENDRE v. tr. Prendre la résolution de faire une chose et la commencer : *entreprendre un voyage ;* s'engager à faire ou à fournir : *entreprendre des travaux, une fourniture de vivres*.

ENTREPRENEUR, EUSE n. Qui entreprend à forfait quelque ouvrage, quelque fourniture.

ENTREPRIS, E adj. Gêné dans son maintien, intimidé.

ENTREPRISE n. f. Mise à exécution d'un projet; ce qu'on s'est chargé de faire à forfait : *entreprise d'un pont;* établissement d'un service public : *entreprise des messageries*.

ENTRE-QUERELLER (S') v. pr. Se quereller mutuellement.

ENTRER v. int. (lat. *intrare;* de *in-*

tra, en dedans). Passer du dehors en dedans. *Fig. Entrer en religion*, se faire religieux; *entrer au service*, se faire soldat; *entrer en condition*, se faire domestique; *entrer dans une famille*, s'allier à elle; *entrer en matière*, commencer; *entrer en accommodement*, s'arranger: *entrer en colère*, s'y mettre. — Prend ordinairement l'auxiliaire *être*.

ENTRE-REGARDER v. tr. Jeter un coup d'œil par hasard. V. pr. Se regarder mutuellement.

ENTRE-RÉPONDRE (S') v. pr. Se répondre l'un à l'autre.

ENTRE-SECOURIR (S') v. pr. Se secourir mutuellement.

ENTRESOL [o. n.] n. m. Loremement entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

ENTRE-SUIVRE (S') v. pr. Aller de suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE n. f. Taille légère pratiquée dans une gravure entre des tailles plus fortes.

ENTRE-TAILLER (S') v. pr. Se heurter les jambes l'une contre l'autre, en parlant d'un cheval qui marche.

ENTRETAILLURE n. f. Blessure que se fait un cheval qui s'entre-taille.

ENTRE-TEMPS n. m. Intervalle de temps entre deux actions.

ENTRETÈNEMENT n. m. Ce qu'on donne à quelqu'un pour son entretien.

ENTRETENIR v. int. Tenir en bon état; fournir les choses nécessaires. *Fig.* Faire durer: *entretenir la paix*. **S'entretenir** v. pr. Converser avec quelqu'un.

ENTRETIEN n. m. Action d'entretenir: *l'entretien du linge;* ce qui est nécessaire pour la subsistance, l'habillement, etc.; conversation.

ENTRETOILE n. f. Réseau ou dentelle mise comme ornement entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE n. f. Pièce de bois, de fer, placée entre d'autres pour les lier ensemble et les soutenir.

ENTRE-TUER (S') v. pr. Se tuer l'un l'autre.

ENTRE-VISITER (S') v. pr. Se visiter réciproquement.

ENTRE-VOIE n. f. Espace compris entre deux voies de chemin de fer.

ENTREVOIR v. tr. Ne faire qu'apercevoir. *Fig.* Prévoir confusément: *entrevoir un malheur, des obstacles*.

ENTREVOUS n. m. *Arch.* Intervalle entre deux solives, deux poteaux.

ENTREVUE n. f. Rencontre concertée.

ENTR'OBLIGER (S') v. pr. S'obliger réciproquement.

ENTR'OUVERT, E adj. Un peu ouvert, ouvert à demi.

ENTR'OUVERTURE n. f. Légère ouverture.

ENTR'OUVRIR v. tr. Ouvrir un peu.

ENTURE n. f. Fente où l'on place une ente, une ¿reffe.

ÉNUMÉRATEUR n. m. Qui fait une énumération.

ÉNUMÉRATIF, IVE adj. Qui contient une énumération.

ÉNUMÉRATION n. f. Dénombrement.

ÉNUMÉRER v. tr. (lat. *enumerare*). Dénombrer. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ENVAHIR v. tr. (lat. *invadere;* de *in*, dans; *vadere*, aller). Entrer violemment dans; *envahir un État. Fig.* Se répandre sur: *les eaux ont envahi toute la contrée*.

ENVAHISSANT, E adj. Qui envahit.

ENVAHISSEMENT n. m. Action d'envahir.

ENVAHISSEUR n. m. Qui envahit.

ENVELOPPANT, E adj. Qui enveloppe: *ligne enveloppante*.

ENVELOPPE n. f. Ce qui sert à envelopper. *Fig.* Apparence: *l'enveloppe est souvent trompeuse*.

ENVELOPPER v. tr. (lat. *involvere*). Couvrir, entourer exactement une chose avec une autre. *Fig.* Cacher, déguiser: *envelopper sa pensée;* comprendre: *envelopper quelqu'un dans une proscription;* entourer, environner: *envelopper l'ennemi*.

ENVENIMER v. tr. (rad. *venin*). Irriter: *envenimer une plaie en la grattant;* aigrir: *envenimer une discussion*. V. pr.: *la querelle s'envenima*.

ENVERGER v. tr. Garnir de petites branches d'osier.

ENVERGUER v. tr. Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGURE n. f. Longueur des voiles d'un bâtiment; étendue des ailes déployées d'un oiseau.

ENVERS prép. A l'égard de.

ENVERS n. m. (lat. *inversus*, retourné). L'opposé de l'endroit; côté le moins beau d'une étoffe. **A l'envers** loc. adv. Du mauvais côté.

ENVI (À L') loc. adv. et prép. Avec émulation.

ENVIABLE adj. Qui est digne d'envie.

ENVIE n. f. (lat. *invidia*). Chagrin, déplaisir qu'on ressent du succès, du bonheur d'autrui; désir, besoin: *envie de plaire, de dormir;* tache naturelle sur la peau; petit filet qui se détache de la peau autour des ongles.

ENVIEILLIR v. tr. Faire paraître vieux.

ENVIER v. tr. Etre attristé du bien qui arrive à autrui; souhaiter: *envier le pouvoir*.

ENVIEUX, EUSE adj. et n. Qui est tourmenté par l'envie.

ENVINÉ, E adj. Qui a pris l'odeur du vin, en parlant d'un vase.

ENVIRON adv. A peu près.

ENVIRONNANT, E adj. Circonvoisin : *lieux environnants.*

ENVIRONNER v. tr. Entourer.

ENVIRONS n. m. pl. Lieux qui sont alentour.

ENVISAGER v. tr. Regarder au visage. *Fig.* Examiner, considérer en esprit : *envisager l'avenir.*

ENVOI n. m. Action d'envoyer ; chose envoyée.

ENVOILER (S') v. pr. Se courber lorsqu'on le trempe, en parlant du fer ou de l'acier.

ENVOISINÉ, E adj. Qui a des voisins.

ENVOLER (S') v. pr. Prendre son vol. *Fig.* Passer rapidement.

ENVOÛTEMENT n. m. Action d'envoûter.

ENVOÛTER v. tr. Faire des opérations magiques consistant à pratiquer sur une image en cire, symbolisant la personne à qui l'on voulait nuire, des blessures dont elle était censée souffrir elle-même.

ENVOYÉ n. m. Personne envoyée.

ENVOYER v. tr. (ital. *inviare.* — *J'envoie, j'envoyais, j'envoyai, j'enverrai, j'enverrais, que nous envoyions, que j'envoyasse, envoyant, envoyé, ée*). Faire partir quelqu'un ou quelque chose.

ÉOCÈNE adj. *Géol.* Groupe le plus ancien parmi les terrains tertiaires récents.

ÉOLIEN, ENNE adj. et n. De l'Éolide. **Mode éolien,** un des modes de l'ancienne musique grecque. **Dialecte éolien,** un des cinq dialectes grecs, propre à l'Éolide. **Harpe éolienne,** instrument à cordes, vibrant au souffle du vent.

ÉOLIPYLE n. m. Boule de métal creuse qui, chauffée, produit un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface.

ÉOLIQUE adj. Qui concerne le mode, le dialecte éoliens.

ÉPACTE n. f. (gr. *epaktos;* de *epagô,* j'ajoute). Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.

ÉPAGNEUL, E n. Chien à long poil, originaire d'Espagne.

ÉPAIS, AISSE adj. (lat. *spissus*). Qui a de l'épaisseur ; dense : *brouillard épais ;* serré, touffu : *herbe, bois épais ;* consistant : *encre épaisse. Fig.* Grossier, lourd, pesant : *esprit épais. Avoir la langue épaisse,* de la difficulté à parler.

ÉPAISSEUR n. f. Profondeur d'un solide ; état de ce qui est dense : *l'épaisseur des ténèbres.*

ÉPAISSIR v. tr. Rendre plus épais : *épaissir un sirop.* V. int. et pr. Devenir épais : *le sirop épaissit, s'épaissit.*

ÉPAISSISSEMENT n. m. Action d'épaissir, de s'épaissir ; résultat de cette action.

ÉPAMPRAGE ou **ÉPAMPREMENT** n. m. Action d'épamprer.

ÉPAMPRER v. tr. Enlever les pampres, les feuilles de la vigne.

ÉPANCHEMENT n. m. Écoulement. *Méd.* Accumulation d'humeurs : *épanchement de sang, de bile. Fig.* Effusion : *épanchement de cœur.*

ÉPANCHER v. tr. (rad. *épandre*). Verser doucement un liquide. *Fig. Epancher son cœur,* l'ouvrir avec confiance, sincérité tendresse, etc. **S'épancher** v. pr. Parler avec une entière confiance.

ÉPANDRE v. tr. (lat. *expandere,* ouvrir, répandre). Jeter çà et là, éparpiller.

ÉPANOUIR v. tr. Faire ouvrir, en parlant des fleurs. *Fig.* Rendre ouvert, joyeux : *ce bon mot épanouit les visages. Épanouir la rate,* faire rire. *Fam.*

ÉPANOUISSEMENT n. m. Action de s'épanouir.

ÉPARGNE n. f. Économie dans la dépense. Pl. Somme économisée : *vivre de ses épargnes.* **Caisse d'épargne,** établissement financier qui reçoit de très petites sommes (de 1 fr. à 2,000 fr.) et sert de faibles intérêts (3 pour 100), avec faculté laissée au prêteur de capitaliser ces intérêts à la fin de chaque année. Chaque déposant est muni d'un livret nominatif sur lequel sont inscrits les dépôts et aussi les retraits qu'il opère, les dépôts étant remboursables au gré du déposant. Le maximum des versements est fixé à 300 francs par semaine. Lorsqu'un compte a atteint 2,000 francs, la caisse d'épargne lui achète d'office et sans frais un titre de rente sur l'État. Les fonds reçus par les caisses d'épargne sont placés en compte courant dans les vingt-quatre heures à la Caisse des dépôts et consignations.

ÉPARGNER v. tr. (lat. *parcere*). User d'épargne ; avoir de l'indulgence : *épargner les vaincus. Fig.* Ne pas prodiguer : *épargner ses soins, ses pas.*

ÉPARPILLEMENT n. m. Action d'éparpiller.

ÉPARPILLER v.tr. Disperser çà et là.

ÉPARS, E adj. Répandu çà et là ; en désordre : *cheveux épars.*

ÉPARVIN ou **ÉPERVIN** n. m. Tumeur dure aux jarrets d'un cheval.

ÉPATÉ, E adj. *Nez épaté,* court, gros et large.

ÉPATEMENT n. m. État de ce qui est épaté : *l'épatement du nez.*

ÉPATER v. tr. Écraser, briser la partie qui sert de pied : *épater un verre.*

ÉPAULARD n. m. Sorte de dauphin (*).

ÉPAULE n. f. (v. fr. *espalde ;* du lat. *spatula,* omoplate). Partie la plus élevée du membre supérieur chez l'homme, de la jambe de devant chez les quadrupèdes. *Fig. Donner un coup d'épaule,* venir en aide.

ÉPAULÉE n. f. Effort de l'épaule pour pousser.

ÉPAULEMENT n. m. *Fortif.* Rempart de terre et de fascines pour protéger contre le feu de l'ennemi.

ÉPAULER v. tr. Rompre l'épaule, en parlant des quadrupèdes; mettre à couvert du canon par un épaulement; appuyer contre l'épaule : *épauler son fusil pour tirer.*

ÉPAULETTE n. f. Large galon garni de franges, que les militaires portent sur chaque épaule (*).

ÉPAVE n. f. (lat. *expavidus*, écarté par la peur). Débris que la mer rejette; chose égarée dont on ne connaît point le propriétaire.

ÉPEAUTRE n. m. Espèce de froment dont le grain est petit et brun.

ÉPÉE n. f. (lat. *spatha*). Arme que l'on porte suspendue au côté : *Fig.* L'état militaire : *préférer la robe à l'épée.*

ÉPELER v. tr. Décomposer un mot et en nommer successivement les lettres. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ÉPELLATION n. f. Action d'épeler.

ÉPENTHÈSE n. f. Réduplication d'une lettre au milieu d'un mot; c'est ainsi que les poètes latins disaient souvent, en poésie, *Juppiter* pour *Jupiter.*

ÉPENTHÉTIQUE adj. Ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, E adj. Agité, troublé.

ÉPERDUMENT adv. Violemment : *aimer éperdument.*

ÉPERLAN n. m. (all. *spierling*). Petit poisson de mer, à chair délicate.

ÉPERON n. m. Branche de métal, armée de pointes, que l'on s'attache au talon pour piquer le cheval (*); ergot des coqs, des chiens, etc.; pointe de la proue d'un navire; fortification en angle saillant; appui d'une muraille.

ÉPERONNÉ, E adj. Qui a des éperons. Muni d'un appareil ou d'un organe appelé éperon : *navire éperonné. Fig.* Excité, stimulé : *personne éperonnée par la faim.*

ÉPERONNER v. tr. Piquer avec l'éperon. *Fig.* Exciter, stimuler.

ÉPERONNIER n. m. Celui qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers.

ÉPERVIER n. m. Oiseau de proie du genre faucon; espèce de filet de forme conique, garni de plomb, qu'on lance à la main pour englober le poisson : *jeter l'épervier.*

ÉPERVIÈRE n. f. Genre de plantes de la famille des composées.

ÉPERVIN n. m. V. ÉPARVIN.

ÉPEURÉ, E adj. En proie à la peur; *femme épeurée.* On dit aussi APEURÉ, E.

ÉPHÈBE n. m. Jeune homme arrivé à l'âge de puberté, chez les Athéniens.

ÉPHÉLIDE n. f. (gr. *epi*, sur; *hélios*, soleil). Tache de rousseur.

ÉPHÉMÈRE adj. (gr. *epi*, sur; *hêmera*, jour). Qui ne dure qu'un jour : *fleur, insecte éphémère.* N. m. Genre d'insectes qui ne vivent qu'un jour (*). *Fig* De courte durée : *beauté, bonheur éphémère.*

ÉPHÉMÈREMENT adv. D'une manière éphémère.

ÉPHÉMÉRIDES n. f. pl. Tables astronomiques qui donnent, pour chaque jour d'une année, la situation des planètes; livres ou notices qui contiennent les événements accomplis dans un même jour, à différentes époques.

ÉPHÉSIEN, ENNE adj. et n. D'Éphèse.

ÉPHOD (*fode*) n. m. (hébreu *aphad*, revêtir). Sorte de tunique que les prêtres des Juifs portaient dans les grandes cérémonies religieuses.

ÉPHORE n. m. (gr. *ephoros*; de *ephoraô*, je veille). Nom donné, à Sparte, à cinq magistrats électifs établis pour contre-balancer l'autorité des rois et du sénat. V. PART. HIST.

ÉPI n. m. (lat. *spica*). Tête d'une tige de blé qui renferme le grain; fleurs disposées en épi le long d'une tige.

ÉPIAGE n. m. Développement de l'épi dans les céréales.

ÉPICARPE n. m. (gr. *epi*, sur; *karpos*, fruit). *Bot.* Pellicule qui recouvre le fruit.

ÉPICE n. f. (lat. *species*, espèce). Substance aromatique, comme le clou de girofle, la muscade, le poivre, le gingembre, etc., pour l'assaisonnement des mets.

ÉPICÈNE adj. *Gram.* Se dit des noms communs aux deux sexes, tels que *enfant, aigle, caille*, etc.

ÉPICER v. tr. Assaisonner avec des épices.

ÉPICERIE n. f. Nom collectif qui comprend les épices, le sucre, le café, les drogues, etc.; commerce de l'épicier : *entrer dans l'épicerie.*

ÉPICHÉRÈME (*ké*) n. m. Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE n. Qui vend des épiceries.

ÉPICRÂNE n. m. Ensemble des parties qui environnent le crâne.

ÉPICURIEN, IENNE adj. et n. D'Épicure : *morale épicurienne;* voluptueux : *c'est un franc épicurien.* V. PART. HIST.

ÉPICURISME n. m. Doctrine, morale d'Épicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE n. m. Petit cercle dont le centre, suivant l'opinion des anciens astronomes, était dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle.

ÉPICYCLOÏDE n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point lié à une courbe mobile qui roule sans glisser sur une courbe fixe.

ÉPIDÉMIE n. f. (gr. *epi*, sur; *dêmos*, peuple). Maladie qui, dans une localité, atteint un grand nombre d'individus à la fois, comme la grippe, le choléra, la fièvre typhoïde, etc. — Les épidémies les plus meurtrières sont la peste du Levant, le choléra-morbus de l'Inde, la fièvre jaune des Antilles. L'*épidémie* diffère de l'*endémie*, en ce que la première dépend d'une cause accidentelle, comme l'altération de l'air; et la seconde, d'une cause habituelle, soit constante, soit périodique, comme la goutte en Westphalie, les goitres dans le Valais, les scrofules dans les pays humides. Quand une maladie épidémique règne sur les animaux, on l'appelle *épizootie*. Il ne faut pas confondre maladie *épidémique* avec maladie *contagieuse*; la rage, le charbon, la coqueluche, la gale, etc., sont des maladies *contagieuses*.

ÉPIDÉMIQUE adj. Qui tient de l'épidémie : *maladie épidémique*.

ÉPIDÉMIQUEMENT adv. A la manière d'une épidémie.

ÉPIDERME n. m. (gr. *epi*, sur; *derma*, peau). Couche demi-transparente qui recouvre la surface de tous les corps organisés.

ÉPIER v. int. Se former en épi : *les blés commencent à épier*.

ÉPIER v. tr. Observer secrètement.

ÉPIERRAGE ou **ÉPIERREMENT** n. m. Action d'épierrer.

ÉPIERRER v. tr. Oter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc.

ÉPIEU n. m. Long bâton garni de fer.

ÉPIGASTRE n. m. (gr. *epi*, sur; *gaster*, ventre). Partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE adj. De l'épigastre : *région épigastrique*.

ÉPIGLOTTE n. f. (gr. *epi*, sur; *glôtta*, langue). Cartilage qui couvre et ferme la glotte.

ÉPIGRAMMATIQUE adj. Qui tient de l'épigramme : *trait épigrammatique*.

ÉPIGRAMMATISTE n. m. Qui fait des épigrammes.

ÉPIGRAMME n. f. (gr. *epigramma*). Petite pièce de vers qui se termine par un trait piquant, malin; mot jeté dans la conversation ou dans un écrit, et qui exprime une critique vive, une raillerie mordante. *Cuis.* *Épigramme d'agneau*, ragoût au blanc, dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal.

ÉPIGRAPHE n. f. (gr. *epi*, sur; *graphô*, j'écris). Inscription sur un édifice; sentence en tête d'un livre, pour en résumer l'esprit.

ÉPIGRAPHIE n. f. (rad. *épigraphe*). Art de lire, d'expliquer les inscriptions.

ÉPIGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'épigraphie.

ÉPIGRAPHISTE n. m. Celui qui est versé dans l'épigraphie.

ÉPILATION n. f. Action d'épiler.

ÉPILATOIRE adj. Qui sert à épiler : *pâte épilatoire*.

ÉPILEPSIE n. f. (gr. *epilêpsia*; de *epilambanein*, saisir brusquement). Affection nerveuse dans laquelle le malade tombe sans connaissance et éprouve de violentes convulsions.

ÉPILEPTIQUE adj. et n. Qui appartient à l'épilepsie : *convulsions épileptiques*; sujet à l'épilepsie : *c'est un épileptique*. *Fig.* Furieux, désordonné : *gestes épileptiques*.

ÉPILER v. tr. (du préf. *é* et lat. *pilus*, poil). Arracher le poil, et principalement les cheveux gris.

ÉPILEUR, EUSE n. Qui fait profession d'épiler.

ÉPILLET n. m. Chacun des petits groupes de fleurs dont la réunion forme l'épi d'une graminée.

ÉPILOGUE n. m. (gr. *epi*, sur; *logos*, discours). Conclusion d'un ouvrage littéraire, et surtout d'un poème. Son opposé est PROLOGUE.

ÉPILOGUER v. int. Censurer, trouver à redire sur des riens.

ÉPILOGUEUR n. m. Qui aime à épiloguer.

ÉPINARD n. m. Plante potagère. *Fig.* *Frange, gland, épaulette à graine d'épinards*, dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards.

ÉPINE n. f. (lat. *spina*). Arbrisseau armé de piquants; chacun de ces piquants. *Fig.* *Etre sur des épines*, dans une grande inquiétude; *épine du dos*, colonne vertébrale.

ÉPINETTE n. f. Petit clavecin; cage pour engraisser les poulets.

ÉPINEUX, EUSE adj. Couvert d'épines. *Fig.* Plein de difficultés, d'embarras : *affaire épineuse*.

ÉPINE-VINETTE n. f. Arbuste épineux à fruit rouge et acide; le fruit même. Pl. des *épines-vinettes*.

ÉPINGLE n. f. (lat. *spinula*, petite épine). Petite pointe de fil de laiton, cuivre, acier, or, etc., pour attacher. Pl. Gratification faite par l'acheteur à la suite d'un marché.

ÉPINGLÉ, E adj. et n. m. Se dit de certaines étoffes à cannelures.

ÉPINGLER v. tr. Attacher, fixer avec des épingles.

ÉPINGLERIE n. f. Manufacture d'épingles.

ÉPINGLETTE n. f. Sorte d'aiguille de fer pour percer les gargousses ou les cartouches et déboucher la lumière de l'arme.

ÉPINGLIER, IÈRE n. Qui fait, vend des épingles.

ÉPINIÈRE adj. f. Qui appartient à l'épine du dos : *moelle épinière*.

ÉPINIERS n. m. pl. *Vén.* Fourrés d'épines où se retirent les bêtes noires.

ÉPINOCHE n. f. (rad. *épine*). Petit poisson armé de fortes épines.

ÉPIPHANIE n. f. (gr. *epiphaneia*, apparition). Le jour des Rois (6 janvier).

ÉPIPHONÈME n. m. (gr. *epi*, sur; *phoneô*, j'élève la voix). Exclamation sentencieuse par laquelle on résume un discours ou un récit intéressant, comme cette phrase qui termine la description des *Ruines de Palmyre : Ainsi périssent les ouvrages des hommes! Ainsi s'écroulent les empires et les nations!*

ÉPIPLOON n. m. Repli du péritoine, qui flotte librement dans l'abdomen au devant de l'intestin grêle.

ÉPIQUE adj. (gr. *epos*, mot, discours). Qui est propre à l'épopée : *poëme épique*.

ÉPIROTE adj. et n. De l'Epire.

ÉPISCOPAL, E, AUX adj. Qui a appartient à l'évêque : *palais épiscopal*.

ÉPISCOPALEMENT adv. D'une manière épiscopale.

ÉPISCOPAT n. m. (lat. *episcopus*, évêque). Dignité d'évêque; corps des évêques; temps pendant lequel un évêque a occupé son siège.

ÉPISCOPAUX n. m. pl. En Angleterre, membres d'une secte religieuse qui a conservé l'institution de l'épiscopat. Ils sont opposés aux *presbytériens*.

ÉPISODE n. m. (gr *epeisodos*, action d'intervenir). Action incidente liée à l'action principale dans un poëme, un roman, etc., comme l'épisode de Philoctète dans les *Aventures de Télémaque*. *Par ext.* Fait accessoire appartenant à une série d'événements formant un tout.

ÉPISODIQUE adj. Qui appartient à l'épisode : *personnage épisodique*.

ÉPISODIQUEMENT adv. D'une manière épisodique.

ÉPISPASTIQUE adj. (gr. *epispaô*, j'attire). Se dit des substances qui attirent les humeurs à la surface du corps.

ÉPISPERME adj. Membrane qui recouvre la graine.

ÉPISSER v. tr. Assembler deux bouts de corde en entrelaçant les fils qui les composent.

ÉPISSOIR n. m. Instrument pour épisser.

ÉPISSURE n. f. Entrelacement de deux bouts de corde, servant de nœud.

ÉPISTAXIS n. f. Nom scientifique du saignement de nez.

ÉPISTOLAIRE adj. (lat. *epistola*, lettre, épître). Qui a pour objet la manière d'écrire les lettres : *style, genre épistolaire*.

ÉPISTOLIER, IÈRE n. Personne qui écrit beaucoup de lettres ou qui excelle dans l'art de les écrire.

ÉPISTYLE n. m. Nom que les architectes romains donnaient à l'architrave.

ÉPITAPHE n. f. (gr. *epi*, sur; *taphos*, tombe). Inscription que l'on met sur un tombeau.

ÉPITHALAME n. m. Petit poëme composé à l'occasion d'un mariage.

ÉPITHÈTE n. f. (gr. *epi*, sur; *tithêmi* je place). Mot qui qualifie.

ÉPITHÉTIQUE adj. Chargé d'épithètes : *style épithétique*.

ÉPITOGE n. f. Manteau que les anciens Romains portaient par-dessus la toge; chausse, pièce d'étoffe que les professeurs des facultés et des lycées portent sur l'épaule, en soie jaune pour les professeurs des lettres, rouge pour les professeurs des sciences.

ÉPITOMÉ (o. N.) n. m. Abrégé d'un livre, d'une histoire.

ÉPÎTRE n. f. (lat. *epistola*). Lettre; lettre en vers adressée à quelqu'un : *épîtres de Boileau;* lettre en matière de religion : *épître de saint Paul;* leçon tirée de l'Ecriture sainte, qui se dit ou se chante à la messe avant l'évangile. *Epître dédicatoire*, lettre placée à la tête d'un livre et par laquelle on le dédie à quelqu'un.

ÉPIZOOTIE (*ti*) n. f. (gr. *epi*, sur; *zôon*, animal). Maladie qui sévit à la fois sur un grand nombre d'animaux, comme la clavelée, la morve, le farcin, etc.

ÉPIZOOTIQUE (*ti*) adj. Qui tient de l'épizootie : *maladie épizootique*.

ÉPLORÉ, E adj. Qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, E adj. *Blas. Aigle éployée*, qui a les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE ou **ÉPLUCHEMENT** n. m. Action d'éplucher, d'enlever les ordures mêlées à la soie, à la laine, au coton, etc.

ÉPLUCHER v. tr. Enlever les bourres des étoffes : *éplucher un drap;* enlever ce qu'il y a de gâté, de mauvais : *Eplucher la salade*. *Fig.* Rechercher minutieusement ce qu'il y a de répréhensible : *éplucher la conduite de quelqu'un*.

ÉPLUCHEUR, EUSE n. Qui épluche.

ÉPLUCHOIR n. m. Instrument pour éplucher.



ÉPLUCHURE n. f. Ordure qu'on enlève en épluchant.

ÉPODE n. f. (gr. *epi*, sur; *ôdê*, chant). Nom donné, chez les Grecs, à la stance qui, dans les odes et les chœurs de tragédies, se chantait immédiatement après la strophe et l'antistrophe.

ÉPOINTAGE n. m. Action d'épointer.

ÉPOINTEMENT n. m. Etat d'un outil épointé.

ÉPOINTER v. tr. Casser la pointe.

ÉPOIS n. m. pl. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE n. f. (lat. *spongia*). Substance légère et poreuse provenant d'un zoophyte marin; le zoophyte lui-même. *Fig. Passer l'éponge, effacer avec l'éponge*, oublier, pardonner.

ÉPONGER v. tr. Nettoyer avec une éponge ou quelque chose de spongieux. **S'éponger**, v. pr. S'essuyer.

ÉPONYME n. m. A Athènes, celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année.

ÉPOPÉE n. f. (gr. *epos*, discours; *poiein*, faire). Récit poétique d'une grande action, comme l'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Henriade*, etc.; genre du poème épique.

ÉPOQUE n. f. (gr. *epochê*). Point fixe dans l'histoire; date, moment où un fait remarquable s'est passé.

ÉPOUILLER v. tr. Oter les poux.

ÉPOUMONER v. tr Fatiguer les poumons.

ÉPOUSAILLES n. f. pl. Célébration du mariage.

ÉPOUSE n. f. V. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE n. f. (lat. *sponsa*). Celle qu'un homme vient d'épouser ou qu'il va épouser.

ÉPOUSER v. tr. (rad. *époux*). Prendre en mariage. *Fig.* S'attacher à : *épouser un parti.*

ÉPOUSEUR n. m. Qui doit se marier. *Fam.*

ÉPOUSSETAGE n. m. Action d'épousseter.

ÉPOUSSETER v. tr. Oter la poussière. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉPOUSSETTE n. f. Brosse pour nettoyer les habits.

ÉPOUVANTABLE adj. Qui cause de l'épouvante; étrange, excessif : *laideur épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT adv. D'une manière épouvantable.

ÉPOUVANTAIL n. m. Mannequin mis dans les champs, les jardins, pour effrayer les oiseaux. *Fig.* Ce qui cause l'épouvante sans pouvoir faire de mal.

ÉPOUVANTE n. f. Terreur grande et soudaine.

ÉPOUVANTEMENT n. m. Epouvante portée au plus haut degré.

ÉPOUVANTER v. tr. (lat. *paveo*, je crains). Jeter dans l'épouvante.

ÉPOUX, ÉPOUSE n. (lat. *sponsus*). Celui, celle que le mariage unit. Pl. m. Le mari et la femme.

ÉPREINDRE v. tr. Serrer une chose pour en exprimer le suc, le jus.

ÉPREINTE n. f. Envie d'aller à la selle, accompagnée de douleurs et d'efforts.

ÉPRENDRE (S') v. pr. Se laisser surprendre par quelque passion.

ÉPREUVE n. f. (rad. *preuve*). Expérience, essai qu'on fait d'une chose; malheur qui nous arrive et qui sert à éprouver le courage. *Zèle à toute épreuve*, que rien n'ébranle, ne rebute. *A l'épreuve de la balle, du feu*, que les balles ne percent point, que le feu n'altère point. *Impr.* Feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou le correcteur indique les corrections. *Epreuve avant, avec la lettre*, tirée avant ou avec l'inscription que le graveur n'avait pas mise tout d'abord sur la planche.

ÉPRIS, E adj. Devenu passionné.

ÉPROUVER v. tr. (rad. *prouver*). Essayer, mettre à l'épreuve. *Fig.* Ressentir : *éprouver de la crainte;* rencontrer : *éprouver des contrariétés.*

ÉPROUVETTE n. f. Appareil dans lequel on fait des essais sur de petites quantités de matière.

ÉPUCER v. tr. Oter les puces.

ÉPUISABLE adj. Qui peut être épuisé.

ÉPUISEMENT n. m. Action d'épuiser. *Fig.* Déperdition de force; diminution considérable : *l'épuisement des finances.*

ÉPUISER v. tr. (rad. *puiser*). Tarir, mettre à sec. *Fig.* Appauvrir : *épuiser une terre, le trésor public;* affaiblir, abattre : *épuiser le corps, l'esprit.* **S'épuiser** v. pr. Se tarir, s'affaiblir, se fatiguer.

ÉPUISETTE n. f. Petit filet de pêche monté sur un cerceau et fixé à l'extrémité d'un long manche de bois; pelle creuse pour rejeter l'eau qui s'est introduite dans un bateau.

ÉPULIDE ou **ÉPULIE** n. f. Tumeur charnue développée sur les gencives.

ÉPULON n. m. (lat. *epulæ*, repas). Chacun des prêtres chargés, chez les Romains, de préparer et de surveiller les festins sacrés.

ÉPULOTIQUE adj. et n. Se dit des remèdes propres à cicatriser.

ÉPURATIF, IVE adj. Qui sert à épurer.

ÉPURATION n. f. Action d'épurer; son effet.

ÉPURE n. f. Dessin en grand d'un édifice, d'une machine, tracé sur un mur ou sur le sol; dessin achevé, par opposition à *croquis.*

ÉPUREMENT n. m. Action d'épurer.

S'emploie surtout au figuré : *l'épurement du style.*

ÉPURER v. tr. Rendre pur, plus pur : *épurer de l'huile*, et *fig.* : *épurer les mœurs, le style, le goût*, etc.

ÉPURGE n. f. Nom vulgaire d'une espèce d'euphorbe, qui purge violemment.

ÉQUARRIR v. tr. Tailler à angle droit : *équarrir une poutre, un bloc de marbre;* écorcher, dépecer des animaux pour en tirer la peau, la graisse, les os, etc.

ÉQUARRISSAGE ou **ÉQUARRISSEMENT** n. m. Action d'équarrir ; état de ce qui est équarri.

ÉQUARRISSEUR n. m. Dont le métier est d'équarrir les animaux.

ÉQUATEUR (*koua*) n. m. (lat. *æquare*, rendre égal). Grand cercle de la sphère, qui la divise en deux hémisphères, et dont tous les points sont à égale distance des pôles.

ÉQUATION (*koua*) n. f. (lat. *æquare*, rendre égal). *Alg.* Formule d'égalité entre des quantités différemment exprimées. *Astr.* Différence entre le temps vrai et inégal marqué par le soleil et le temps moyen marqué par une pendule bien réglée.

ÉQUATORIAL, E, AUX (*koua*) adj. De l'équateur : *ligne équatoriale.* N. m. Appareil principalement composé d'une lunette mobile autour d'une parallèle à l'axe du monde, et qui sert à observer le mouvement des astres.

ÉQUERRE n. f. (lat. *quadrare*, rendre carré). Instrument pour tracer des angles droits ou tirer des perpendiculaires; ce qui est à angle droit : *ce bâtiment n'est pas d'équerre.*

ÉQUESTRE (*ku-ès*) adj. (lat. *equestris ;* de *equus*, cheval). Qui représente un personnage à cheval : *statue, portrait équestre. Ordre équestre*, ordre des chevaliers romains.

ÉQUIANGLE (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *angle*). A angles égaux : *figure équiangle.*

ÉQUIDIFFÉRENCE (*ku-i*) n. f. *Math.* Egalité de deux rapports par différence.

ÉQUIDISTANT, E (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *distant*). Se dit, en géométrie, de deux lignes qui sont également distantes l'une de l'autre dans tous leurs points, ou de deux points également distants d'un troisième : *tous les points de la circonférence sont équidistants du centre.*

ÉQUILATÉRAL, E, AUX (*ku-i*) adj. Dont les côtés sont égaux : *triangle équilatéral.*

ÉQUILATÈRE (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal; *latus, lateris*, côté). Se dit d'une figure dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre : *polygones équilatères* ou *équilatéraux.*

ÉQUILIBRE n. m. (lat. *æquus*, égal : *libra*, balance). Etat de repos d'un corps sollicité par des forces opposées qui se détruisent.

ÉQUILIBRER v. tr. Mettre en équilibre.

ÉQUILIBRISTE n. Dont le métier est de faire des tours d'adresse, de maintenir sa personne, ou certaines choses, en équilibre.

ÉQUINOXE (*ki*) n. m. (lat. *æquus*, égal; *nox*, nuit). Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits. Cette circonstance se produit deux fois par an, vers le 21 mars et le 21 septembre, parce qu'alors, les deux pôles de la terre se trouvant à une égale distance du soleil, sa lumière se répand de l'un à l'autre et éclaire la moitié de la terre, tandis que l'autre reste dans l'obscurité. On appelle l'équateur *ligne équinoxiale*, parce qu'il y a équinoxe toutes les fois que le soleil se trouve sur cette ligne, c'est-à-dire vers le 21 mars et le 21 septembre.

ÉQUINOXIAL, E AUX (*ki*) adj. Qui a rapport à l'équinoxe : *ligne équinoxiale* (l'équateur).

ÉQUIPAGE n. m. Train, suite de valets, de chevaux, de voitures, etc. : *l'équipage d'un prince;* voiture de luxe : *avoir un équipage. Mar.* Ensemble de tous les hommes embarqués pour le service actif d'un vaisseau. Pl. *Guerre.* Tout ce que l'artillerie traîne après elle.

ÉQUIPE n. f. Série de bateaux amarrés les uns aux autres; ensemble des ouvriers appliqués à un même travail.

ÉQUIPÉE n. f. Folle entreprise, escapade : *vous avez fait là une belle équipée.*

ÉQUIPEMENT n. m. Action d'équiper; tout ce qui sert à équiper ; ce qui est nécessaire à l'armement d'un vaisseau, comme agrès, vivres, munitions, etc.

ÉQUIPER v. tr. Pourvoir des choses nécessaires, et surtout de vêtements.

ÉQUIPOLLENCE (*ki*) n. f. Valeur égale.

ÉQUIPOLLENT, E (*ki*) adj. Equivalent.

ÉQUIPOLLER (*ki*) v. tr. et int. (lat. *æque*, également; *pollere*, être fort). Rendre ou être de valeur égale.

ÉQUITABLE adj. Qui a de l'équité; conforme aux règles de l'équité.

ÉQUITABLEMENT adv. D'une manière équitable.

ÉQUITATION (*ku-i*) n. f. (lat. *equitatio;* de *equus*, cheval). Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ n. f. (lat. *equitas ;* de *æquus*, égal). Droiture, justice naturelle.

ÉQUIVALENCE (*ki*) n. f. Qualité de ce qui est équivalent.

ÉQUIVALENT, E (*ki*) adj. Qui équivaut. N. m. : *proposer un équivalent.*

ÉQUIVALOIR (*ki*) v. int. (lat. *æquus*,

également; *valere*, valoir). Etre de même valeur.

ÉQUIVOQUE adj. (lat. *æquus*, égal; *vox*, voix, sens des mots). Qui a un double sens : *mot équivoque*. *Fig.* Suspect : *vertu équivoque*. N. f. Mot, phrase à double sens : *équivoque grossière*.

ÉQUIVOQUER v. int. User d'équivoques.

ÉRABLE n. m. Genre d'arbres, type de la famille des acérinées : *le bois de l'érable est léger et solide*; bois du même végétal : *un meuble en érable*. Les érables sont des arbres à tige droite; ils se recommandent par l'élégance et la beauté de leur port, par les précieuses qualités de leur bois, fort recherché par l'ébénisterie et l'industrie, par le sucre que renferme abondamment la sève de plusieurs espèces.

ÉRADICATION n. f. Action de déraciner.

ÉRAFLÉ, E adj. Ecorché légèrement : *visage éraflé*.

ÉRAFLER v. tr. Ecorcher légèrement, effleurer la peau.

ÉRAFLURE n. f. Ecorchure légère.

ÉRAILLÉ, E adj. Effilé, relâché, écorché : *soie éraillée*. *Avoir l'œil éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil, avoir les paupières renversées. *Fig.* Usé : *voix éraillée*.

ÉRAILLEMENT n. m. Renversement de la paupière; relâchement des fils d'un tissu.

ÉRAILLER v. tr. Relâcher les fils d'un tissu.

ÉRAILLURE n. f. Marque qui reste une étoffe éraillée.

ÉRATER v. tr. Oter la rate. **S'érater** v. pr. S'essoufler à force de courir.

ÈRE n. f. (lat. *æra*). Epoque fixe d'où l'on commence à compter les années. *Fig.* Epoque remarquable où un nouvel ordre de choses s'établit. V. PART. HIST.

ÉRÈBE n. m. (lat. *Erebus*). Partie la plus ténébreuse de l'enfer des païens, et, quelquefois, cet enfer lui-même.

ÉRECTION n. f. (lat. *erectio*; de *erigere*, élever). Action d'élever : *l'érection d'une statue*; action de construire : *l'érection d'un monument*; institution, établissement : *l'érection d'un tribunal*.

ÉREINTANT, E adj. *Fam.* Qui éreinte, qui brise de fatigue : *travail éreintant*.

ÉREINTÉ, E adj. Qui a les reins brisés ou foulés : *cheval éreinté*. Rompu, brisé de fatigue : *Ouf! je suis éreinté*.

ÉREINTEMENT n. m. Action d'éreinter.

ÉREINTER v. tr. Fouler, rompre les reins. *Fig.* Excéder de fatigue.

ÉRÉMITIQUE adj. (lat. *eremita*, ermite). Qui a rapport aux ermites : *vie érémitique*.

ÉRÉSIPÈLE n. m. V. ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME n. m. *Méd.* Excitation, irritation des fibres.

ERGASTULE n. m. Prison souterraine où l'on enfermait, à Rome, les esclaves condamnés à des travaux pénibles.

ERGO conj. Mot lat. qui signifie donc, conséquemment.

ERGOT n. m. Petit ongle pointu derrière le pied du coq, du chien, etc.; maladie qui attaque le seigle.

ERGOTAGE n. m. ou **ERGOTERIE** n. f. Manie d'ergoter, chicane sur des riens.

ERGOTÉ, E adj. Qui a des ergots : *coq bien ergoté*; attaqué de l'ergot : *seigle ergoté*.

ERGOTER v. int. Chicaner, contester mal à propos. *Fam.*

ERGOTERIE n. f. V. ERGOTAGE.

ERGOTEUR, EUSE n. Qui aime à ergoter.

ÉRICINÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes qui a la bruyère pour type. S.: *une éricinée*.

ÉRIGER v. tr. (lat. *erigere*). Elever : *ériger une statue*; créer, instituer : *ériger un tribunal*; changer en : *ériger une terre en comté, en marquisat*. **S'ériger** v. pr. S'attribuer un droit, une qualité qu'on n'a pas : *s'ériger en censeur*.

ÉRIGNE ou **ÉRINE** n. f. *Chir.* Instrument qui sert, dans les opérations et les dissections, à maintenir certaines parties écartées.

ERMINETTE ou **HERMINETTE** n. f. Petite hache en forme de houe.

ERMITAGE n. m. Habitation d'un ermite. *Fig.* Maison champêtre.

ERMITE n. m. (lat. *eremita*). Religieux qui vit seul.

ÉRODER v. tr. (lat. *erodere*). Ronger.

ÉROSION n. f. (lat. *erosio*; de *erosus*, rongé). Dégradation produite par ce qui érode, ce qui ronge.

ÉROTIQUE adj. Qui a rapport à l'amour : *poésie érotique*.

ERPÉTOLOGIE n. f. (gr. *erpetos*, qui rampe; *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

ERRANT, E adj. Nomade, qui n'a pas de demeure fixe : *tribus errantes*. *Chevalier errant*, qui allait de pays en pays pour chercher des aventures.

ERRATA n. m. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. Pl. des *errata*. — Lorsqu'il n'y a qu'une faute, on dit ERRATUM.

ERRATIQUE adj. (lat. *errare*, errer). *Méd.* Intermittent, irrégulier : *fièvre erratique*. *Géol. Roche, bloc erratique*, qui se trouve transporté par une cause quelconque à une grande distance de son gisement naturel.

ERRATUM (*tome*) n. m. V. ERRATA.

ERRE n. f. Train, manière d'aller. *A grand'erre, à belle erre*, très vite.

ERREMENTS n. m. pl. Procédés habituels.

ERRER v. int. (lat. *errare*). Aller çà et là à l'aventure. *Fig.* Se tromper.

ERREUR n. f. (lat. *error*). Opinion erronée; fausse doctrine; faute, méprise; *erreur de calcul*. Pl. Dérèglements : *erreurs de jeunesse*.

ERRONÉ, E adj. Qui contient des erreurs : *proposition erronée*.

ERSE adj. Relatif aux habitants de la haute Ecosse : *langue, littérature erse*.

ÉRUCTATION n. f. Emission par la bouche, avec un bruit désagréable, de gaz accumulés dans l'estomac.

ÉRUDIT, E adj. et n. (lat. *eruditus*; de *erudire*, instruire). Qui a, qui renferme beaucoup d'érudition : *homme, ouvrage érudit*.

ÉRUDITION n. f. Savoir étendu, vastes connaissances.

ÉRUGINEUX, EUSE adj. (lat. *ærugo, æruginis*, rouille). Qui tient de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE adj. Qui a lieu par éruption.

ÉRUPTION n. f. (lat. *eruptio*; de *erumpere*, sortir avec violence). Emission violente, sortie soudaine et bruyante : *éruption volcanique*. *Méd.* Evacuation subite et abondante du sang, du pus, etc.; sortie de boutons, de taches, de rougeurs qui se forment à la peau.

ÉRYSIPÉLATEUX ou **ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE** adj. Qui dénote ou accompagne l'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE n. m. (gr. *erusipelas*). Inflammation superficielle de la peau, accompagnée de tension et de douleur.— On dit aussi ÉRÉSIPÈLE.

ÈS prép. Vieux mot qui signifie *dans les* : *docteur ès sciences*.

ESCABEAU n. m. et **ESCABELLE** n. f. (lat. *scabellum*). Siège de bois sans bras ni dossier.

ESCADRE n. f. Chacune des trois divisions qui composent une flotte.

ESCADRILLE n. f. Petite escadre composée de bâtiments légers.

ESCADRON n. m. Partie d'un régiment de cavalerie, correspondant à un bataillon dans l'infanterie.

ESCADRONNER v. int. Faire des évolutions par escadron.

ESCALADE n. f. (lat. *scala*, échelle). Assaut au moyen d'échelles; action d'un voleur qui s'introduit dans une maison par toute autre voie que par la porte.

ESCALADER v. tr. Attaquer, emporter par escalade; franchir : *escalader un mur*.

ESCALE n. f. Lieu de relâche et de ravitaillement pour les vaisseaux. *Faire escale*, aborder pour se reposer.

ESCALIER n. m. (lat. *scala*). Suite de degrés pour monter et pour descendre.

ESCALIN n. m. Pièce de monnaie des Pays-Bas, valant environ 0 fr. 65.

ESCALOPE n. f. Tranches de viande apprêtées d'une manière particulière.

ESCAMOTAGE n. m. Action d'escamoter.

ESCAMOTER v. tr. Faire disparaître un objet sans que les spectateurs s'en aperçoivent; dérober subtilement : *on m'a escamoté ma montre*.

ESCAMOTEUR n. m. Qui escamote.

ESCAMPETTE n. f. *Prendre la poudre d'escampette*, s'enfuir. *Pop.*

ESCAPADE n. f. Echappée : *c'est une escapade d'écolier*.

ESCAPE n. f. Fût d'une colonne.

ESCARBILLE (*ye*) n. f. (lat. *carbo*, charbon). Fragment de houille incomplètement brûlé, qui tombe avec les cendres.

ESCARBOT n. m. (lat. *scarabæus*, scarabée). Insecte du genre des scarabées.

ESCARBOUCLE n. f. (lat. *carbunculus*, petit charbon). Pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat et qui est d'un rouge foncé : *ses yeux brillaient comme deux escarboucles*.

ESCARCELLE n. f. Grande bourse à l'antique : *vider son escarcelle, fouiller à l'escarcelle*.

ESCARGOT n. m. Nom vulgaire des limaçons. *Escalier en escargot*, en spirale.

ESCARMOUCHE n. f. Léger engagement entre tirailleurs de deux armées.

ESCARMOUCHER v. int. Combattre par escarmouche.

ESCARMOUCHEUR n. m. Qui va à l'escarmouches.

ESCAROLE ou **SCAROLE** n. f. Nom vulgaire d'une espèce de chicorée.

ESCAROTIQUE adj. et n. Se dit des agents caustiques qui provoquent sur l'épiderme la formation d'escarres.

ESCARPE n. f. *Fortif.* Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place.

ESCARPÉ, E adj. Qui a une pente rapide : *rocher escarpé*.

ESCARPEMENT n. m. *Fortif.* Pente raide.

ESCARPER v. tr. Couper droit, de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé.

ESCARPIN n. m. (du bas lat. *scarpus*). Soulier découvert, à semelle très mince.

ESCARPOLETTE n. f. Siège ou planchette que l'on suspend par des cordes, pour se balancer.

ESCARRE n. f. Croûte qui se produit sur la peau par la mortification des parties molles.

ESCIENT n. m. (lat. *sciens, scientis*, qui sait). N'est usité que dans les loc. adv. : **à bon escient, à son escient,**



seulement, sachant bien ce qu'on fait ou ce qu'on dit.

ESCLANDRE n. m. (lat. *scandalum*, scandale). Evénement qui fait scandale.

ESCLAVAGE n. m. Etat, condition d'esclave. *Fig.* Dépendance, assujettissement. V PART. HIST.

ESCLAVAGISTE n. m. Partisan de l'esclavage.

ESCLAVE adj. et n. Qui est sous la puissance absolue d'un maître. *Fig. Etre esclave de sa parole*, la tenir exactement.

ESCLAVON, ONNE adj. et n. De l'Esclavonie.

ESCOBAR n. m. Homme rusé, cauteleux, qui use de réticences. V. PART. HIST.

ESCOBARDER v. int. (rad. *Escobar*). User d'équivoques, de restrictions mentales pour manquer à sa parole.

ESCOBARDERIE n. f. (rad. *Escobar*). Subterfuge, mensonge adroit.

ESCOFFION n. m. Ancienne coiffure à l'usage des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE n. m. Qui prend hardiment, sans demander : *tour d'escogriffe*. *Fig.* et *fam.* Homme de grande taille et mal fait.

ESCOMPTE n. m. Retenue faite par celui qui paye avant l'échéance ou avant le terme fixé par les usages du commerce.

ESCOMPTER v. tr. Payer un effet avant l'échéance, moyennant escompte.

ESCOMPTEUR n. m. Celui qui escompte des billets.

ESCOPE n. f. V. ÉCOPE.

ESCOPETTE n. f. Espèce de carabine.

ESCORTE n. f. Troupe armée qui accompagne pour protéger. *Vaisseau d'escorte*, vaisseau de guerre qui escorte des navires marchands.

ESCORTER v. tr. Accompagner pour protéger, défendre.

ESCOT n. m. Sorte d'étoffe.

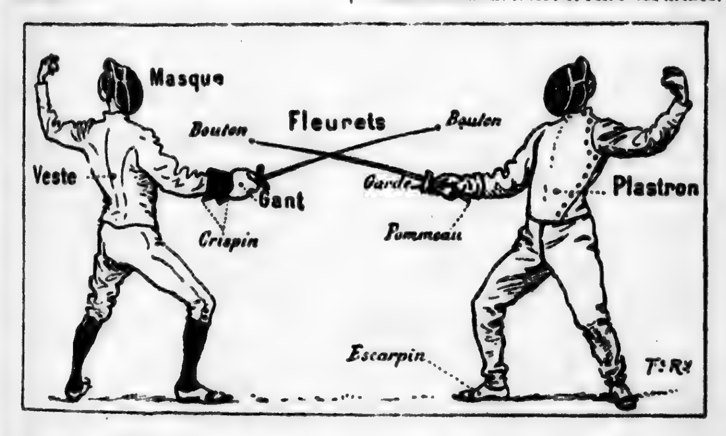
ESCOUADE n. f. Fraction d'une compagnie de gens de guerre, sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier.

ESCOURGÉE n. f. Sorte de fouet.

ESCOURGEON ou **ÉCOURGEON** n. m. Orge hâtive qu'on sème en automne et qui est mûre avant les grandes chaleurs.

ESCOUSSE n. f. Elan qu'on prend pour mieux sauter. *Peu usité.*

ESCRIME n. .. Art de faire des armes.



ESCRIMER v. int. Faire des armes. **S'escrimer** v. pr. Faire tous ses efforts.

ESCRIMEUR n. m. Qui connaît l'art de l'escrime.

ESCROC n. m. Adroit fripon, fourbe.

ESCROQUER v. tr. S'emparer de quelque chose par ruse, par fourberie.

ESCROQUERIE n. f. Action d'escroquer.

ESCROQUEUR, EUSE n. Qui escroque.

ESCULAPE n. m. Nom que l'on donne à un médecin, par allusion à Esculape, dieu de la médecine chez les anciens. V. PART. HIST.

ÉSOTÉRIQUE adj. (gr. *esôterikos*, intérieur). Qualification donnée, dans les écoles des anciens philosophes, à leur doctrine secrète, réservée aux seuls initiés. — Son opposé était EXOTÉRIQUE.

ESPACE n. m. (lat. *spatium*). Etendue indéfinie de lieu ou de temps. *Absol.* L'immensité : *les corps célestes roulent dans l'espace*. N. f. *Impr.* Petite pièce de fonte, plus basse que les lettres, pour séparer les mots.

ESPACEMENT n. m. Distance entre deux corps.

ESPACER v. tr. Ranger plusieurs choses en laissant de l'espace entre elles. *Impr.* Séparer les mots.

ESPADON n. m. Grande et large épée d'autrefois, qu'on tenait à deux mains; sabre: *se battre à l'espadon*; genre de poissons (*).

ESPADONNER v. int. Se servir de l'espadon.

ESPADRILLE n. f. Sorte de chaussure dont l'empeigne est de toile.

ESPAGNOL, E adj. et n. Qui est de l'Espagne.

ESPAGNOLETTE n. f. Tige de fer à poignée, servant à fermer ou à ouvrir les châssis d'une fenêtre.

ESPALIER n. m. Rangée d'arbres fruitiers appuyés contre un mur, un treillage.

ESPAR n. m. Levier à l'usage de la grosse artillerie. *Mar.* Nom donné à de longues pièces de bois de sapin qui servent à certains besoins éventuels.

ESPARCETTE n. f. Nom vulgaire du sainfoin des prés.

ESPÈCE n. f. (lat. *species*). Division du genre; réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses qu'un caractère commun distingue des autres du même genre: *espèce humaine*; sorte, qualité: *bonne espèce de fruits*. Pl. Monnaie d'or ou d'argent: *payer en espèces*; apparence du pain et du vin après la transsubstantiation.

ESPÉRANCE n. f. Attente d'un bien qu'on désire; objet de cette attente: *c'est toute mon espérance*; l'une des trois vertus théologales.

ESPÉRER v. tr. (lat. *sperare*). Avoir espérance. V. int.: *espérer en Dieu*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ESPIÈGLE adj. et n. Fin, subtil, éveillé: *enfant espiègle*.

ESPIÈGLERIE n. f. Action, tour d'espiègle.

ESPINGOLE n. f Gros fusil très court; à canon évasé depuis le milieu jusqu'à la gueule.

ESPION, ONNE n. Qui se mêle parmi les ennemis pour épier; qui épie, observe.

ESPIONNAGE n. m. Métier d'espion.

ESPIONNER v. tr. Epier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport, son profit.

ESPLANADE n. f. (lat. *explanatus*; de *planare*, rendre plan). Terrain plat, uni et découvert au devant d'un édifice.

ESPOIR n. m. Espérance.

ESPONTON n. m. Demi-pique.

ESPRINGALE n. f. Sorte de fronde dont on se servait autrefois dans les armées.

ESPRIT n. m. Substance incorporelle: *Dieu, les anges, l'âme humaine, sont des esprits*; être imaginaire, comme les revenants, les génies, les sylphes, les gnomes, etc.; faculté de l'homme: *avoir de l'esprit*; humeur, caractère: *esprit remuant*; aptitude pour: *avoir l'esprit du commerce*; sens, signification: *entrer dans l'esprit de la loi*. **Bel esprit**, celui qui a des prétentions à l'esprit: *les beaux esprits sont communs; une femme bel esprit*. **Esprit fort**, celui qui veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. *Rendre l'esprit*, mourir; *perdre l'esprit*, se troubler, devenir fou. *Chim.* La partie la plus volatile des corps soumis à la distillation: *esprit-de-vin*. *Esprit de sel*, acide qu'on retire du sel marin, acide chlorhydrique. *Gram. Esprit rude*, signe qui marque aspiration dans la langue grecque (῾); *esprit doux*, signe contraire (᾿).

ESQUIF n. m. Canot léger, barque.

ESQUILLE (*éski-ie*) n. f. (lat. *schidiæ*, fragments). Petit fragment d'un os fracturé.

ESQUINANCIE n. f. (gr. *kunankê*, angine). Violente inflammation des amygdales.

ESQUIPOT n. m. Tirelire en terre cuite.

ESQUIRE n. m. (m. angl. qui signif. *écuyer*). Terme honorifique dont on a l'habitude, en Angleterre et aux Etats-Unis, de faire suivre tout nom d'homme non accompagné de titre nobiliaire; par abréviation, *esq.*

ESQUISSE n. f. Le premier trait rapide d'un dessin; ébauche d'un ouvrage de peinture ou de sculpture; indication de l'ensemble d'une œuvre et de ses parties.

ESQUISSER v. tr. Faire une esquisse.

ESQUIVER v. tr. Eviter adroitement: *esquiver une difficulté*. **S'esquiver** v. pr. Se retirer sans être aperçu.

ESSAI n. m. Epreuve qu'on fait d'une chose. *Fig.* Premières productions d'un écrivain, d'un artiste; première application d'une chose.

ESSAIM n. m. (lat. *examen*). Volée de jeunes abeilles qui abandonnent la ruche.

ESSAIMAGE n. m. Action de quitter la ruche, en parlant des jeunes essaims.

ESSAIMER v. int. Se dit des ruches d'où sort un essaim.

ESSANGER v. tr. Passer à l'eau du linge sale avant de le mettre à la lessive.

ESSARTEMENT n. m. Action d'essarter.

ESSARTER v. tr. Arracher les bois et les épines, défricher.

ESSARTS n. m. pl. Lieux essartés.

ESSAYER v. int. Tâcher. V. tr. *Essayer un habit*, le mettre pour en juger; *essayer de l'or*, en examiner le titre. — Pour la conj. v. PAYER.

ESSAYEUR n. m. Nommé pour faire l'essai de la monnaie.

ESSE n. f. Cheville de fer, en forme de S, qui se met au bout de l'essieu pour y maintenir la roue.

ESSENCE n. f. (lat. *essentia*; de *esse*, être). Ce qui constitue la nature d'une

chose : *essence divine*; huile aromatique obtenue par la distillation : *essence de roses*; espèce, en parlant des arbres d'une forêt.

ESSÉNIEN, IENNE adj. et n. Qui concerne les esséniens; sectaires juifs qui vivaient en commun.

ESSENTIEL, ELLE adj. Qui est de l'essence d'une chose : *la raison est essentielle à l'homme*; nécessaire, indispensable : *condition essentielle*. N. m. Le point capital : *l'essentiel est d'être honnête*.

ESSENTIELLEMENT adv. Par essence : *Dieu est essentiellement bon*.

ESSETTE n. f. Outil de charronnage, à tête ronde d'un côté, et à large tranchant de l'autre.

ESSEULÉ, E adj. Qui est seul, qui est resté seul.

ESSIEU n. m. (lat. *axis*, axe). Pièce de fer qui passe dans le moyeu des roues.

ESSOR n. m. (lat. *ex*, de; *aura*, vent). Action d'un oiseau qui prend son vol. *Fig.* Elan, progrès.

ESSORANT, E adj. *Blas.* Se dit des oiseaux qui semblent prendre leur essor.

ESSORER v. tr. Exposer à l'air pour sécher.

ESSORILLER v. tr. Couper les oreilles à : *essoriller un chien*.

ESSOUFFLEMENT n. m. Etat de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER v. tr. Mettre presque hors d'haleine.

ESSUI n. m. Lieu où l'on fait sécher.

ESSUIE-MAIN n. m. Linge pour s'essuyer les mains. Pl. des *essuie-mains*.

ESSUYAGE n. m. Action ou manière d'essuyer.

ESSUYER v. tr. Oter l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc.; sécher : *le vent a essuyé les chemins*. *Fig.* Subir, souffrir : *essuyer le feu de l'ennemi*, *un affront*. *Essuyer les plâtres*, habiter une maison nouvellement bâtie; *essuyer les larmes*, consoler.

EST (*èste*) n. m. Côté de l'horizon où le soleil se lève, l'un des quatre points cardinaux.

ESTACADE n. f. (v. fr. *estaque*, pieu). Sorte de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière.

ESTAFETTE n. f. (ital. *stafetta*, courrier). Courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre.

ESTAFIER n. m. Laquais de grande taille. Se dit en mauvaise part.

ESTAFILADE n. f. Coupure faite avec un instrument tranchant, principalement au visage.

ESTAFILADER v. tr. Faire une estafilade.

ESTAGNON n. m. Sorte de vase de cuivre étamé, dans lequel on exporte du Midi de la France certaines marchandises, telles que huiles, essences, etc.

ESTAME n. f. (lat. *stamen*, chaîne à tisser). Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles les uns dans les autres : *camisole d'estame*.

ESTAMINET n. m. Café où il est permis de fumer.

ESTAMPAGE n. m. Procédé mécanique pour obtenir des reliefs sur une plaque de métal.

ESTAMPE n. f. Image imprimée après avoir été gravée sur cuivre ou sur bois; outil pour estamper, dans certains métiers.

ESTAMPER v. tr. Imprimer en relief, au moyen d'une matrice gravée en creux.

ESTAMPEUR n. m. Celui qui fait sur les métaux des empreintes au moyen de matrices gravées en relief.

ESTAMPILLAGE n. m. Action d'estampiller.

ESTAMPILLE n. f. (dimin. d'*estampe*). Sorte de timbre qui se met sur des brevets, des lettres, des livres, etc.

ESTAMPILLER v. tr. Marquer d'une estampille.

ESTER v. int. Intenter, suivre une action en justice.

ESTÈRE n. f. Sorte de natte ou de tissu de paille.

ESTHÉTIQUE n. f. (gr. *aisthanesthai*, sentir, percevoir). Science qui traite du beau en général, et du sentiment qu'il fait naître en nous. Adj. Qui a rapport au sentiment du beau.

ESTIMABLE adj. Qui mérite l'estime.

ESTIMATEUR n. m. Qui prise une chose, qui en détermine la valeur.

ESTIMATIF, IVE adj. Qui contient une estimation d'expert : *devis estimatif*.

ESTIMATION n. f. Evaluation.

ESTIME n. f. Cas que l'on fait d'une personne, de son mérite, de ses vertus. Se dit aussi des choses : *l'agriculture était en grande estime chez les Égyptiens*. *Mar.* Calcul approximatif de la route faite.

ESTIMER v. tr. (lat. *æstimare*, dérivé de *æs*, argent, monnaie). Faire cas : *estimer la vertu*; déterminer la valeur : *estimer une maison*.

ESTIVAL, E adj. Qui naît ou qui produit en été : *plante estivale*.

ESTOC n. m. Ancienne épée longue et étroite. *Frapper d'estoc*, de la pointe; *frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant.

ESTOCADE n. f. Coup de pointe, d'estoc.

ESTOCADER v. int. Porter des estocades.

ESTOMAC (*ma*) n. m. (lat. *stomachus*). Viscère membraneux qui digère les aliments (*).

ESTOMAQUER (S') v. pr. Se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou a fait; s'épuiser à force de parler ou de crier.

ESTOMPE n. f. Peau, papier roulé en pointe pour estomper.

ESTOMPER v. tr. Etendre avec une estompe le crayon sur le papier.

ESTOUFFADE. V. ÉTOUFFÉE.

ESTRADE n. f (ital. *strada*). Élévation en forme de plancher.

ESTRADIOT n. m. Soldat de cavalerie légère originaire de Grèce et d'Albanie. Il y avait des estradiots dans les armées européennes, surtout pendant les guerres du XVe et du XVIe siècle.

ESTRAGON n. m. Plante potagère aromatique.

ESTRAMAÇON n. m. Ancienne épée large et tranchante (*).

ESTRAMAÇONNER v. int. Frapper de l'estramaçon.

ESTRAPADE n. f. Supplice en usage sur les vaisseaux, qui consistait à hisser le coupable au bout d'une vergue, puis à le laisser tomber plusieurs fois dans la mer; même supplice en usage à terre, et dans lequel le patient, attaché à une corde, les mains et les pieds liés derrière le dos, était précipité à un mètre du sol.

ESTRAPADER v. tr. Donner l'estrapade.

ESTRAPASSER v. tr. Excéder un cheval en lui faisant faire un trop long manège.

ESTROPIÉ, E n. Personne privée de l'usage d'un ou de plusieurs membres.

ESTROPIER v. tr. (ital. *stroppiare*). Priver de l'usage d'un ou de plusieurs membres. *Fig.* Altérer : *estropier un nom.*

ESTUAIRE n. m. Sorte de golfe à l'embouchure d'un fleuve.

ESTURGEON n. m. Gros poisson de mer.

ET conj. copulative, qui sert à lier les parties du discours.

ÉTABLAGE n. m. Prix pour la place occupée dans une étable.

ÉTABLE n. f. (lat. *stabulum*). Lieu destiné au logement des bestiaux.

ÉTABLER v. tr. Mettre à l'étable.

ÉTABLI n. m. Table de travail des menuisiers (*), des serruriers, des tailleurs, etc.

ÉTABLIR v. tr. (lat. *stabilire*; de *stabilis*, stable). Rendre stable, fixer : *établir sa demeure, un camp;* mettre dans une position avantageuse : *établir ses enfants;* instituer : *établir un tribunal. Fig.* Démontrer : *établir un fait.*

ÉTABLISSEMENT n. m. Action d'établir; fondation utile, publique; siège d'une industrie.

ÉTAGE n. m. Espace entre deux planchers. *Par ext.* Chacun des objets superposés : *les étages d'une chevelure. Fig. Gens de bas étage*, de condition inférieure.

ÉTAGER v. tr. Disposer par étages.

ÉTAGÈRE n. f. Meuble formé de tablettes placées par étages.

ÉTAI n. m. Grosse pièce de bois pour appuyer, pour soutenir un plancher, un mur, un édifice, etc. *Mar.* Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire contre les efforts qui pourraient le renverser de l'arrière vers l'avant.

ÉTAIM n. m. La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN n. m. (lat. *stannum*). Métal blanc, léger et très malléable.

ÉTAL n. m (bas lat. *stallum*). Table sur laquelle on expose en vente de la viande de boucherie.

ÉTALAGE n. m. Exposition de marchandises. *Fig.* Affectation : *étalage d'esprit, de beaux sentiments.*

ÉTALAGISTE n. m. Marchand en plein vent.

ÉTALE adj. f. *Mer étale*, qui ne monte ni ne baisse.

ÉTALER v. tr. (rad. *étal*). Exposer en vente; étendre : *étaler une carte de géographie. Fig.* Faire parade de : *étaler un grand luxe, étaler son savoir.* **S'étaler** v. pr. S'étendre : *s'étaler sur l'herbe, dans un fauteuil;* tomber : *s'étaler par terre.*

ÉTALIER, IÈRE n. Qui tient un étal.

ÉTALINGUER v. tr. Amarrer un câble à l'organeau de l'ancre.

ÉTALON n. m. Modèle, type de poids, de mesures, réglé par les lois.

ÉTALON n. m. Cheval entier spécialement destiné à la reproduction.

ÉTALONNAGE ou **ÉTALONNEMENT** n. m. Action d'étalonner des poids, des mesures.

ÉTALONNER v. tr. Marquer un poids, une mesure, après qu'ils ont été vérifiés sur l'étalon.

ÉTALONNEUR n. m. Employé, préposé à l'étalonnage.

ÉTAMAGE n. m. Action d'étamer; état de ce qui est étamé.

ÉTAMBOT n. m. *Mar.* Forte pièce de bois implantée dans la quille, qu'elle continue obliquement à l'arrière.

ÉTAMER v. tr. (rad. *étain*). Appliquer sur un métal oxydable une couche mince d'étain ou d'un autre métal non oxydable; mettre le tain d'une glace.

ÉTAMEUR n. m. Qui étame.

ÉTAMINE n. f. (lat. *stamen*, fil). Petite étoffe mince, non croisée; tissu peu serré de crin, de soie ou de fil, pour passer au tamis; un des organes des végétaux (*). *Fig.* Examen sévère : *passer un livre à l'étamine.*

ÉTAMINIER n. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPAGE n. m. Action d'étamper.

ÉTAMPER v. tr. Percer de trous un fer de cheval.

ÉTAMPURE n. f. Évasement que pré-

ceste un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE n. f. Etain pour étamer.

ÉTANCHE adj. Qui retient bien l'eau ; qui ne la laisse pas sortir ou entrer.

ÉTANCHEMENT n. m. Action d'étancher.

ÉTANCHER v. tr. Arrêter l'écoulement d'un liquide : *étancher le sang. Fig.* Apaiser : *étancher la soif.*

ÉTANÇON n. m. Grosse pièce de bois pour soutenir un mur ou un plancher qui menace ruine.

ÉTANÇONNER v. tr. Soutenir avec des étançons.

ÉTANFICHE n. f. Hauteur de plusieurs lits de pierres, qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG n. m. (lat. *stagnum*). Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement, située dans l'intérieur des terres.

ÉTAPE n. f. Lieu où s'arrêtent des troupes en marche ; distance d'un de ces lieux à l'autre. *Brûler l'étape*, ne pas s'y arrêter.

ÉTAPIER n. m. Celui qui, autrefois, était chargé de fournir, à chaque étape, des vivres aux troupes en marche.

ÉTAT n. m. (lat. *status* ; de *stare*, être debout). Disposition, situation : *être dans un triste état* ; condition, profession : *état militaire, ecclésiastique* ; forme de gouvernement : *état monarchique* ; liste, tableau : *état du personnel d'un ministère* ; société civile constituée en corps de nation : *être utile à l'Etat. Etat civil*, condition des individus en ce qui touche les relations de famille, la naissance, le mariage, le décès, etc. ; *coup d'Etat*, mesure qui viole la constitution établie ; *affaire d'Etat*, importante. **Etats généraux**, assemblée des trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. V. PART. HIST.

ÉTAT-MAJOR n. m. Corps d'officiers d'où émane la direction militaire ou administrative d'une armée, d'une division, d'un régiment, etc. ; lieu où se réunit l'état-major. Pl. des *états-majors*.

ÉTAU n. m. Instrument pour serrer les objets qu'on veut limer, buriner, etc.

ÉTAYEMENT n. m. Action d'étayer.

ÉTAYER v. tr. Soutenir avec des étais.

ET CÆTERA (*èt-cé-té-ra*) n. m. (loc. lat. qui signif. *et les autres choses*). Et le reste. — Pl. des *et cætera*.

ÉTÉ n. m. (lat. *æstas*). Saison qui commence au solstice de juin et finit à l'équinoxe de septembre.

ÉTEIGNOIR n. m. Petit instrument creux en forme d'entonnoir, pour éteindre la bougie ou la chandelle.

ÉTEINDRE v. tr. (lat. *extinguere*). Etouffer : *éteindre le feu. Fig.* Faire cesser : *éteindre la soif* ; exterminer entièrement : *éteindre une race* ; racheter : *éteindre une rente*. **S'éteindre** v. pr. Mourir doucement : *le feu s'éteint*, et *fig.* : *ce vieillard s'éteignit entre les bras de ses enfants.*

ÉTENDAGE n. m. Assemblage de cordes tendues horizontalement, sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher.

ÉTENDARD n. m. (lat. *extendere*, déployer). Enseigne de cavalerie ; enseigne de guerre en général. *Fig.* : *lever l'étendard de la révolte.*

ÉTENDOIR n. m. Instrument pour placer sur l'étendage les feuilles d'imprimerie ; perche, corde sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

ÉTENDRE v. tr. (lat. *extendere*). Déployer en long et en large : *étendre du linge*, et, par extension, *étendre ses troupes* ; allonger : *étendre les bras, les jambes. Fig.* Augmenter, agrandir : *étendre son pouvoir.*

ÉTENDU, E adj. Vaste. *Chim.* Mêlé d'eau : *acide étendu.*

ÉTENDUE n. f. Dimension en longueur, largeur et profondeur ; espace : *vaste étendue de mer. Fig.* Force, grandeur : *étendue de la voix, d'une faute.*

ÉTERNEL, ELLE adj. (lat. *æternalis*). Sans commencement ni fin ; qui n'aura point de fin : *damnation éternelle*, et, par exagération, *haine, reconnaissance éternelle*. N. m. : *l'Eternel*, Dieu.

ÉTERNELLEMENT adv. De toute éternité, sans fin.

ÉTERNISER v. tr. Faire durer longtemps : *éterniser un procès, un nom.*

ÉTERNITÉ n. f. (lat. *æternitas*). Durée qui n'a ni commencement ni fin ; la vie future : *songer à l'éternité* ; un temps fort long : *rester une éternité à... De toute éternité*, de temps immémorial.

ÉTERNUEMENT ou **ÉTERNÛMENT** [o. n.] n. m. Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs, par suite duquel l'air est chassé tout à coup et avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTERNUER v. int. (lat. *sternuere*). Faire un éternuement.

ÉTERNUEUR, EUSE n. Qui éternue souvent.

ÉTÉSIEN adj. m. Nom donné à deux vents du nord, qui soufflent chaque année, pendant six semaines, dans la Méditerranée.

ÉTÊTAGE ou **ÉTÊTEMENT** n. m. Action d'étêter.

ÉTÊTER v. tr. Tailler la tête d'un arbre ; ôter la tête d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF n. m. Balle pour jouer à la paume. *Fig. Renvoyer l'éteuf*, renvoyer la balle, riposter.

ÉTEULE ou **ESTEUBLE** n. f. Chaume qui reste sur place après la moisson.

ÉTHER (*tèr*) n. m. (gr. *aithêr*, air pur). *Phys.* Fluide impondérable, élastique, qui remplit les espaces, pénètre tous les corps, et que les physiciens regardent comme la cause de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, etc. *Chim.* Liquide très volatil provenant de la combinaison d'un acide avec l'alcool.

ÉTHÉRÉ, E adj. De la nature de l'éther : *substance éthérée. Poét. La voûte éthérée*, le ciel.

ÉTHÉRISATION n. f. Action d'éthériser.

ÉTHÉRISER v. tr. Combiner avec l'éther ; suspendre d'une manière plus ou moins absolue la sensibilité, en faisant respirer de l'éther.

ÉTHIOPIEN, IENNE adj. et n. D'Éthiopie.

ÉTHIOPIQUE adj. D'Éthiopie.

ÉTHIQUE n. f. (gr. *êthikos*, moral). Science de la morale.

ETHMOÏDAL, E adj. Qui concerne l'os ethmoïde.

ETHMOÏDE adj. et n. (gr. *êthmos*, crible ; *eidos*, aspect). Se dit de l'os du crâne situé à la racine du nez, et qui est criblé de petits trous.

ETHNARCHIE n. f. Province administrée par un ethnarque ; dignité, fonction d'ethnarque.

ETHNARQUE n. m. Commandant d'une province, chez les Romains.

ETHNIQUE adj. Païen, idolâtre.

ETHNOGRAPHE n. m. Qui s'occupe d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE n. f. (gr. *ethnos*, nation ; *graphô*, je décris). Etude et description des diverses nations.

ETHNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE n. f. (gr. *ethnos*, nation ; *logos*, discours). Science qui traite des différentes races d'hommes, de leurs mœurs, de leurs coutumes, etc.

ETHNOLOGIQUE adj. De l'ethnologie.

ÉTHOLOGIE n. f. Science des mœurs ; traité sur les mœurs.

ÉTHOPÉE n. f. Peinture des mœurs et des passions des hommes.

ÉTIAGE n. m. (rad. *été*). Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière.

ÉTIER n. m. Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT, E adj. Qui étincelle : *yeux étincelants de fureur.*

ÉTINCELER v. int. (rad. *étincelle*). Briller : *les étoiles étincellent. Fig.* Jeter un vif éclat, en parlant de l'esprit ou des personnes. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ÉTINCELLE n. f. (lat. *scintilla*). Parcelle qui se détache d'un corps enflammé et s'élance au loin. *Fig. : ses yeux lançaient des étincelles. Phys.* Vive lumière qui jaillit du choc de deux corps durs ou d'un corps électrisé.

ÉTINCELLEMENT n. m. Etat de ce qui étincelle.

ÉTIOLEMENT n. m. Altération qu'éprouvent les plantes qui ne reçoivent pas l'action de l'air et de la lumière ; se dit également des personnes.

ÉTIOLER v. tr. Causer l'étiolement. **S'étioler** v. pr. Eprouver l'étiolement.

ÉTIOLOGIE n. f. (gr. *aitia*, cause ; *logos*, discours). Partie de la médecine qui recherche les causes des maladies.

ÉTIQUE adj. Maigre, décharné.

ÉTIQUETER v. tr. Marquer d'une étiquette : *étiqueter des marchandises.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ÉTIQUETTE n. f. Petit écriteau qu'on met sur les sacs d'argent, sur les marchandises pour en indiquer le prix, etc. ; cérémonial de cour ; formes cérémonieuses.

ÉTIRAGE n. m. Action d'étirer.

ÉTIRER v. tr. Etendre, allonger.

ÉTISIE n. f. Amaigrissement extrême du corps, résultant d'une maladie chronique.

ÉTOFFE n. f. (bas lat. *stoffia*). Toute espèce de tissu de laine, de fil, de coton, de soie, etc. *Fig.* Dispositions heureuses : *il y a de l'étoffe dans cet enfant.* Pl. Ce que fait payer un imprimeur au delà des frais de composition et de tirage, pour couvrir les dépenses nécessitées par l'entretien de son matériel et les frais généraux.

ÉTOFFÉ, E adj. Plein de choses, abondant : *style étoffé. Voix étoffée*, pleine et sonore.

ÉTOFFER v. tr. Employer l'étoffe nécessaire.

ÉTOILE n. f. (lat. *stella*). Astre fixe qui brille par sa lumière propre. *Fig.* Destinée : *son étoile pâlit* ; décoration : *l'étoile de la Légion d'honneur. Impr.* Astérisque. — Les étoiles paraissent être les centres, les soleils d'autant de systèmes planétaires ; le nombre en est indéfini. Lorsqu'elles sont très rapprochées les unes des autres, elles forment des taches blanchâtres, connues sous le nom de *nébuleuses.* La *voie lactée* est une immense nébuleuse.

Les étoiles sont séparées de nous par des distances incalculables ; quoique la lumière qu'elles nous envoient parcoure plus de 300,000 kilomètres par seconde, cette lumière ne nous parvient pas en moins de 3 à 4 années, en parlant des plus rapprochées de nous. Celle de Sirius met 22 ans à nous parvenir. De temps en temps les astronomes aperçoivent au ciel de nouvelles étoiles. La science prétend que les rayons lumineux partis de

ces corps depuis le commencement des choses, avec une vitesse de près de 100,000 lieues par seconde, ne font que d'arriver jusqu'à nous. Il y a là de quoi effrayer l'imagination. Cette profondeur, on peut dire sans bornes, des cieux est l'image la plus parfaite et la plus palpable de l'infini.

Les étoiles filantes sont des météores lumineux qu'on aperçoit souvent la nuit dans un ciel serein, et qui produisent sur les yeux l'effet d'étoiles qui se détachent et tombent de la voûte céleste. On les considère comme de petits fragments planétaires, qui entrent dans notre atmosphère avec une vitesse suffisante pour la traverser en quelques secondes, et que le frottement y enflamme en passant. Lorsque ces petits corps cèdent à l'attraction de notre planète, ils sont précipités sur la terre et forment des aérolithes. **Etoile de mer**, V. ASTÉRIE.

ÉTOILÉ, E adj. Semé d'étoiles.

ÉTOILEMENT n. m. Fêlure en forme d'étoile.

ÉTOILER (S') v. pr. Se fêler.

ÉTOLE n. f. (lat. *stola*, robe). Ornement ecclésiastique que les officiants ont au cou.

ÉTOLIEN, IENNE adj. de l'Etolie.

ÉTONNAMMENT adv. D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, E adj. Qui étonne; extraordinaire : *homme étonnant*.

ÉTONNEMENT n. m. Surprise.

ÉTONNER v. tr. (lat. *extonare*, ébranler comme par un coup de tonnerre). Surprendre par quelque chose d'extraordinaire.

ÉTOUFFADE n. f. V. ÉTOUFFÉE.

ÉTOUFFANT, E adj. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal : *chaleur étouffante*.

ÉTOUFFÉE n. f. Mode de cuisson qui consiste à mettre sur le feu les viandes et les légumes dans des vases bien clos. On dit quelquefois ESTOUFFADE et ÉTOUFFADE.

ÉTOUFFEMENT n. m. Grande difficulté de respirer.

ÉTOUFFER v. tr. Suffoquer, faire perdre la respiration, la vie; éteindre en interceptant l'air : *étouffer du charbon*. *Fig.* Contenir : *étouffer ses sanglots*; faire cesser : *étouffer une querelle, une révolte*. V. int. Respirer avec peine : *on étouffe ici*. *Etouffer de rire*, rire avec excès. *Fam.*

ÉTOUFFOIR n. m. Vase de cuivre ou de tôle pour éteindre et conserver la braise. *Mus.* Mécanisme à l'aide duquel on arrête subitement les vibrations des cordes dans le piano.

ÉTOUPE n. f. (lat. *stupa*). Rebut de la filasse du chanvre ou du lin.

ÉTOUPER v. tr. Boucher avec de l'étoupe.

ÉTOUPILLE n. f. Mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'un canon et qui lui sert d'amorce.

ÉTOUPILLER v. tr. Garnir d'étoupilles des pièces d'artifice.

ÉTOUPILLON n. m. Petite mèche qu'on introduit dans la lumière d'une pièce d'artillerie pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE n. f. Caractère, action d'étourdi.

ÉTOURDI, E adj. et n. Qui agit sans réflexion.

ÉTOURDIMENT adv. En étourdi.

ÉTOURDIR v. tr. Faire perdre l'usage des sens : *étourdir d'un coup de bâton*; fatiguer, importuner : *cet enfant m'étourdit*. **S'étourdir** v. pr. Se distraire pour ne pas penser à une chose.

ÉTOURDISSANT, E adj. Qui étourdit : *bruit étourdissant*.

ÉTOURDISSEMENT n. m. Etat de trouble, de vertige.

ÉTOURNEAU n. m. Oiseau de l'ordre des passereaux, vulgairement appelé *sansonnet*. *Fig.* Jeune homme inconsidéré, étourdi.

ÉTRANGE adj. (lat. *extraneus*; de *extra*, dehors). Contraire à l'usage, à l'ordre, au bon sens.

ÉTRANGEMENT adv. D'une manière étrange.

ÉTRANGER, ÈRE adj. et n. (rad. *étrange*). Qui est d'une autre nation; qui n'appartient pas à la chose dont on parle : *dissertation étrangère au sujet*; qui ne connaît pas : *étranger à une science, à un art*. *Méd. Corps étranger*, qui se trouve, contre nature, dans le corps de l'homme ou de l'animal. *Passer à l'étranger*, en pays étranger.

ÉTRANGETÉ n. f. Caractère de ce qui est étrange.

ÉTRANGLÉ, E adj. Etroit, resserré.

ÉTRANGLEMENT n. m. Action d'étrangler; resserrement, rétrécissement accidentel ou naturel.

ÉTRANGLER v. tr. (lat. *strangulare*). Faire perdre la respiration, la vie, en pressant le gosier; serrer, comprimer : *sa cravate l'étrangle*. V. int. Perdre la respiration.

ÉTRANGUILLON n. m. Espèce d'esquinancie des chevaux. *Poire d'étranguillon*, poire fort âpre.

ÉTRAPE n. f. Petite faucille pour couper le chaume.

ÉTRAPER v. tr. Couper le chaume avec l'étrape.

ÉTRAVE n. f. *Mar.* Réunion de fortes pièces de bois continuant la quille et formant l'avant d'un navire.

ÊTRE v. subst. Exister; appartenir :

cet objet est à moi. Marque l'origine : *ce vin est de Bordeaux ;* la situation : *Paris est situé sur la Seine.*

ÊTRE n. m. Ce qui est : *l'Être suprême ;* existence : *Dieu m'a donné l'être.* Pl. Diverses parties de la distribution d'une maison : *connaître les êtres.*

ÉTRÉCIR v. tr. Rendre plus étroit.

ÉTRÉCISSEMENT n. m. Action par laquelle on étrécit; état de ce qui est étréci.

ÉTREINDRE v. tr. (lat. *stringere*). Serrer fortement en liant; serrer dans ses bras.

ÉTREINTE n. f. Action d'étreindre ; pression exercée par ce qui étreint.

ÉTRENNE n. f. Première vente du jour que fait un marchand ; premier usage d'une chose : *en avoir l'étrenne.* Pl. Présents du premier jour de l'année. — On rapporte l'origine des étrennes à Tatius, qui régna conjointement avec Romulus. Ce prince, ayant reçu comme bon augure des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenua*, et qu'on lui présentait le jour de l'an comme un signe de paix entre les Romains et les Sabins, autorisa cette coutume pour l'avenir, et donna le nom de *strenæ* à ces présents, qui consistaient le plus souvent en figues, dattes, miel, etc.

ÉTRENNER v. tr. Acheter le premier à un marchand ; faire usage d'une chose pour la première fois : *étrenner une robe ;* donner des étrennes. V. int. Se dit de la première vente faite dans la journée.

ÉTRÉSILLON n. m. Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées d'une fondation, dans les galeries d'une mine, pour empêcher les terres de s'ébouler.

ÉTRÉSILLONNER v. tr. Etayer avec des étrésillons.

ÉTRIER n. m. Sorte d'anneau en métal, suspendu par une courroie de chaque côté de la selle, et sur lequel le cavalier appuie le pied ; lien de fer pour maintenir une poutre rompue.

ÉTRILLE n. f. (lat. *strigilis*). Instrument de fer formé de petites lames dentelées, pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux et autres gros animaux domestiques.

ÉTRILLER v. tr. Frotter avec l'étrille. *Fig.* Malmener, battre : *on l'a étrillé d'une rude manière ;* faire payer trop cher : *ce marchand nous a étrillés. Fam.*

ÉTRIPER v. tr. Retirer les tripes de : *étriper un lapin.*

ÉTRIQUER v. tr. Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample : *étriquer un habit. Fig.* Ne pas assez développer : *étriquer un discours.*

ÉTRIVIÈRE n. f. (rad. *étrier*). Courroie servant à porter les étriers. Pl. *Donner les étrivières*, corriger, donner le fouet.

ÉTROIT, E adj. (lat. *strictus ;* de *stringere*, serrer). Qui a peu de largeur. *Fig.* Borné : *esprit étroit ;* intime : *amitié étroite.* **A l'étroit** loc. adv. Pauvrement : *vivre à l'étroit ;* dans un logement insuffisant : *être logé à l'étroit.*

ÉTROITEMENT adv. A l'étroit. *Fig.* Intimement : *amis étroitement unis.*

ÉTROITESSE n. f. Défaut de ce qui est étroit.

ÉTRONÇONNER v. tr. Couper entièrement la tête à un arbre.

ÉTRUSQUE adj. D'Etrurie : *vase étrusque.*

ÉTUDE n. f. (lat. *studium*, zèle, hâte). Application d'esprit pour apprendre ou approfondir : *se livrer à l'étude ;* salle de travail pour les élèves; bureau où travaillent les clercs d'un notaire, d'un avoué, etc. ; clientèle de ces derniers : *vendre son étude ;* travaux qui précèdent, préparent l'exécution d'un projet : *études d'un chemin de fer.* Pl. Instruction classique : *études manquées ;* morceaux de dessin, de peinture, pour l'étude : *études de Raphaël.*

ÉTUDIANT n. m. Jeune homme qui fréquente les cours d'une université ou d'une faculté.

ÉTUDIÉ, E adj. Feint, affecté : *douleur étudiée.*

ÉTUDIER v. int. (rad. *étude*). S'appliquer, travailler pour apprendre les lettres, une science, un art. V. tr. Tâcher d'entendre : *étudier un auteur ;* apprendre par cœur : *étudier sa leçon ;* préparer : *étudier un projet de loi ;* observer avec soin : *étudier un homme, la nature.* **S'étudier** v. pr. S'appliquer à.

ÉTUI n. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver un objet : *étui de lunettes ;* petit meuble cylindrique pour serrer les aiguilles, etc.

ÉTUVE n. f. Chambre de bain que l'on chauffe par des bouches de chaleur ou par la vapeur d'eau bouillante, pour provoquer la transpiration; petit four pour faire sécher différentes substances. *Fig. Cette chambre est une étuve*, est très chaude.

ÉTUVÉE n. f. Mode de cuisson des aliments dans des vases hermétiquement fermés.

ÉTUVEMENT n. m. Action d'étuver.

ÉTUVER v. tr. Sécher ou chauffer dans une étuve. *Méd.* Laver en appuyant légèrement : *étuver une plaie.*

ÉTUVISTE n. m. Qui tient des étuves.

ÉTYMOLOGIE n. f. (gr. *etumos*, vrai ; *logos*, discours). Origine d'un mot ; science qui s'occupe de l'origine des mots.

ÉTYMOLOGIQUE adj. Qui a rapport

à l'étymologie : *dictionnaire étymologique.*

ÉTYMOLOGIQUEMENT adv. Conformément à l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE n. m. Qui s'occupe d'étymologie.

EUBAGE n. m. Prêtre gaulois voué à l'étude des sciences naturelles, de l'astronomie et de la divination.

EUCALYPTE ou **EUCALYPTUS** n. m. Arbre gigantesque de l'Australie.

EUCHARISTIE (*eu-ka*) n. f. (gr. *eucharistia*, action de grâces). Sacrement qui contient réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de J.-C., sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE (*eu-ka*) adj. Qui appartient à l'eucharistie.

EUCOLOGE n. m. Livre de prières pour l'office des dimanches et des fêtes.

EUDIOMÈTRE n. m. *Phys.* Instrument pour l'analyse des gaz.

EUDIOMÉTRIE n. f. Art, action d'analyser les mélanges gazeux avec l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE adj. Relatif à l'eudiométrie.

EUH! interj. qui marque l'étonnement ou le doute.

EUNUQUE n. m. Gardien d'un sérail.

EUPHÉMIQUE adj. Qui appartient à l'euphémisme.

EUPHÉMISME n. m. (gr. *eu*, bien; *phêmi*, je dis). Adoucissement d'expression. C'est par euphémisme que l'on dit : *n'être plus jeune*, pour *être vieux.*

EUPHONIE n. f. (gr. *eu*, bien; *phonê*, voix). *Gram.* Heureux choix des sons, harmonieuse succession des voyelles et des consonnes. C'est par euphonie qu'on dit : *mon épée* pour *ma épée; viendra-t-il* pour *viendra-il?*

EUPHONIQUE adj. *Gram.* Qui produit l'euphonie : *lettre euphonique*, telle que le *t* dans *viendra-t-il?*

EUPHORBE n. f. Plante exotique et indigène. — Ce mot était masculin dans les précédentes éditions du Dictionnaire de l'Académie.

EUPHORBIACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a l'euphorbe pour type. S. : *une euphorbiacée.*

EUROPÉEN, ENNE adj. et n. Qui habite l'Europe, qui lui appartient.

EURYTHMIE [O. N.] n. f. Beauté, harmonie des proportions dans un ouvrage d'art.

EUSTACHE n. m. Couteau grossier, à manche de bois.

EUTYCHÉEN, ENNE adj. Qui concerne Eutychès : *doctrine, hérésie eutychéenne.* N. m. pl. Ceux qui suivaient cette hérésie.

EUX pr. pers. m. pl. de *lui.*

ÉVACUANT, E adj. et n. *Méd.* Qui fait évacuer.

ÉVACUATION n. f. *Méd.* Rejet par voie naturelle ou artificielle de certaines matières nuisibles ou trop abondantes; matières évacuées. *Fig.* Action de sortir d'un pays, d'une place de guerre.

ÉVACUER v. tr. (lat. *evacuare;* de *vacuus*, vide). Faire sortir du corps. *Guerre.* Sortir d'une place par capitulation.

ÉVADER (S') v. pr. (lat. *e*, hors de; *vadere*, aller). S'échapper furtivement.

ÉVALUABLE adj. Qui peut être évalué.

ÉVALUATION n. f. Appréciation, estimation.

ÉVALUER v. tr. Apprécier, fixer le prix d'une chose.

ÉVANGÉLIAIRE n. m. Livre contenant les évangiles de toutes les messes de l'année.

ÉVANGÉLIQUE adj. De l'Evangile, selon l'Evangile : *vie évangélique.*

ÉVANGÉLIQUEMENT adv. D'une manière évangélique.

ÉVANGÉLISER v. tr. Prêcher l'Evangile.

ÉVANGÉLISTE n. m. Chacun des quatre écrivains sacrés qui ont écrit la vie et la doctrine de Jésus-Christ : Matthieu, Marc, Luc et Jean. V. PART. HIST.

ÉVANGILE n. m. (lat. *evangelium;* du gr. *euaggelion*, bonne nouvelle). Doctrine de Jésus-Christ; livre qui la contient; partie des Evangiles lue ou chantée à la messe. V. PART. HIST.

ÉVANOUIR (S') v. pr. (lat. *evanescere*). Tomber en faiblesse, perdre connaissance. *Fig.* Disparaître : *la beauté s'évanouit.*

ÉVANOUISSEMENT n. m. Perte de connaissance.

ÉVAPORATION n. f. Transformation lente et successive d'un liquide en vapeur.

ÉVAPORÉ, E adj. et n. Etourdi, léger : *tête évaporée, c'est un évaporé.*

ÉVAPORER v. tr. (lat. *evaporare;* de *vapor*, vapeur). Résoudre en vapeur : *évaporer un liquide.* V. pr. *Fig.* S'exhaler, se dissiper : *sa colère s'évapore en menaces.*

ÉVASÉ, E adj. Large, bien ouvert.

ÉVASEMENT n. m. Etat de ce qui est évasé.

ÉVASER v. tr. (rad. *vase*). Elargir une ouverture.

ÉVASIF, IVE adj. Qui sert à éluder : *réponse évasive.*

ÉVASION n. f. Action de s'évader.

ÉVASIVEMENT adv. D'une manière évasive.

ÉVASURE n. f. Ouverture plus ou moins grande d'un orifice.

ÉVÊCHÉ n. m. (rad. *évêque*). Territoire soumis à l'autorité d'un évêque; dignité d'évêque; siège, palais épiscopal.

ÉVECTION n. f. *Astr.* Inégalité périodique de la lune, produite par l'action du soleil.

ÉVEIL n. m. Avis donné sur une chose qui intéresse, et à laquelle on ne pensait pas : *donner l'éveil.*

ÉVEILLÉ, E adj. Gai, vif.

ÉVEILLER v. tr. (lat. *evigilare*, s'éveiller). Tirer du sommeil. *Fig.* Faire naître : *éveiller l'attention.*

ÉVÉNEMENT n. m. Tout ce qui arrive dans le monde; incident remarquable.

ÉVENT n. m. Altération dans les aliments ou dans les liqueurs, causée par l'impression de l'air : *ce vin sent l'évent*; ouverture par laquelle certains cétacés rejettent l'eau; canal pour renouveler l'air.

ÉVENTAIL n. m. Sorte d'écran qui se replie sur lui-même, et avec lequel on s'évente.

ÉVENTAILLISTE n. m. Fabricant, marchand d'éventails.

ÉVENTAIRE n. m. Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de fleurs, de légumes, etc.

ÉVENTÉ, E adj. Evaporé, léger : *personne éventée. Fig.* Découvert, ébruité : *la mèche fut éventée.*

ÉVENTER v. tr. Agiter l'air avec un éventail; remuer pour donner de l'air et empêcher la fermentation : *éventer le grain. Fig. Eventer un secret*, le révéler; *éventer une mine*, découvrir l'endroit où elle est pratiquée et en détruire l'effet. **S'éventer** v. pr. Se corrompre par le contact de l'air.

ÉVENTOIR n. m. Grossier éventail pour allumer les charbons.

ÉVENTRER v. tr. Ouvrir le ventre.

ÉVENTUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est éventuel.

ÉVENTUEL, ELLE adj. (lat. *eventus*, événement). Qui dépend d'un événement incertain. N. m. Portion du traitement d'un fonctionnaire qui dépend de recettes accidentelles.

ÉVENTUELLEMENT adv. D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE n. m. (gr. *episcopos*; de *epi*, sur, et *skopeô*, j'observe). Le premier pasteur et le chef d'un diocèse.

ÉVERSION n. f. Ruine, renversement.

ÉVERTUER (S') v. pr. Faire effort pour.

ÉVHÉMÉRISME n. m. Système philosophique imaginé par Evhémère, et suivant lequel les dieux du paganisme sont des hommes divinisés.

ÉVICTION n. f. *Jurisp.* Action d'évincer.

ÉVIDEMENT n. m. Action d'évider.

ÉVIDEMMENT adv. D'une manière évidente.

ÉVIDENCE n. f. (lat. *evidentia*). Caractère de ce qui est évident, manifeste.

ÉVIDENT, E adj. (lat. *evidens*; de *videre*, voir). Clair, manifeste.

ÉVIDER v. tr. (rad. *vide*). Creuser intérieurement, tailler à jour, découper, échancrer.

ÉVIDOIR n. m. Outil pour évider.

ÉVIER n. m. Table de pierre sur laquelle on lave la vaisselle; petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine. — Ne pas dire *lévier*, *lavier*.

ÉVINCER v. tr. (lat. *evincere*; de *vincere*, vaincre). Ecarter, faire renvoyer par intrigue. *Jurisp.* Déposséder juridiquement.

ÉVITABLE adj. Qui peut être évité.

ÉVITAGE n. m. ou **ÉVITÉE** n. f. Mouvement de rotation d'un navire autour d'une ancre sur laquelle il est mouillé; espace suffisant pour qu'il puisse exécuter ce mouvement.

ÉVITEMENT n. m. *Gare d'évitement*, espace ménagé à côté d'une voie principale et en communication avec elle, où un convoi peut se garer pour laisser la voie libre à un autre.

ÉVITER v. tr. (lat. *evitare*). Esquiver, parer à ce qui peut être nuisible, désagréable : *éviter un danger*; s'abstenir de : *éviter les mots oiseux.* — Ne dites pas : *je veux vous éviter cette peine*, mais vous *épargner cette peine*. Dites, en faisant usage de la négation : *évitez qu'il ne vous parle.* V. int. *Mar.* Se dit d'un navire qui exécute un mouvement de rotation sur ses ancres.

ÉVOCABLE adj. Que l'on peut évoquer.

ÉVOCATION n. f. Action de faire apparaître; action d'évoquer une cause judiciaire.

ÉVOCATOIRE adj. Qui donne lieu à une évocation.

ÉVOLUER v. int. Exécuter des évolutions.

ÉVOLUTION n. f. (lat. *evolutio*; de *evolvere*, évoluer). Mouvement, manœuvres exécutées par des troupes.

ÉVOQUER v. tr. (lat. *evocare*; de *vocare*, appeler). Appeler, faire apparaître : *évoquer les esprits*; rappeler : *évoquer les souvenirs*; porter une cause d'un tribunal à un autre : *évoquer une affaire.*

ÉVULSIF, IVE adj. Qui tend à arracher.

ÉVULSION n. f. (lat. *evulsio*; de *evellere*, arracher). Action d'arracher : *l'évulsion d'une dent.*

EX (m. lat.) préfixe qui entre dans la composition de plusieurs mots français, particule qui se place devant un nom

pour exprimer ce qu'a été une personne ou une chose, ce qu'elle a cessé d'être : *un ex-ministre.*

EXACERBATION n. f. Redoublement, paroxysme d'un mal.

EXACT, E *(ég-zacte)* adj. (lat. *exactus*, achevé). Régulier, ponctuel : *employé exact. Les sciences exactes*, les mathématiques.

EXACTEMENT adv. Avec exactitude.

EXACTEUR n. m. Qui est coupable d'exaction.

EXACTION n. f. (lat. *exactio;* de *exigere*, exiger). Acte d'un fonctionnaire public qui exige plus qu'il n'est dû.

EXACTITUDE n. f. (rad. *exact*). Attention ponctuelle à faire ce qu'on doit; justesse.

EXAGÉRATEUR, TRICE n. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE adj. Qui tient de l'exagération.

EXAGÉRATION n. f. Action d'exagérer; discours par lequel on exagère.

EXAGÉRÉ, E adj. Où il y a de l'exagération : *récit exagéré.*

EXAGÉRER v. tr. (lat. *exaggerare*, amonceler). Outrer les choses dont on parle : *exagérer un récit.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXALTATION n. f. Surexcitation de l'esprit; état d'une personne habituellement exaltée; élévation à la papauté. *Exaltation de la sainte croix*, fête de l'Église (14 septembre), en mémoire d'une cérémonie qui eut lieu à Jérusalem, en l'honneur de la vraie croix, sous Héraclius.

EXALTÉ, E adj. et n. Pris d'une sorte de délire : *tête exaltée, c'est un exalté.*

EXALTER v. tr. (lat. *exaltare*, hausser). Louer, vanter beaucoup. *Fig.* Echauffer : *certaines lectures exaltent l'imagination.*

EXAMEN *(min)* n. m. (m. lat.). Recherche, investigation exacte, réfléchie : *examen de conscience;* épreuve que subit un candidat : *passer un examen.*

EXAMINATEUR, TRICE n. Qui est chargé d'examiner les candidats.

EXAMINER v. tr. Faire l'examen de quelqu'un ou de quelque chose; interroger un candidat; regarder attentivement.

EXANTHÉMATEUX, EUSE ou **EXANTHÉMATIQUE** adj. De la nature de l'exanthème.

EXANTHÈME n. m. Eruption à la peau.

EXARCHAT *(ka)* n. m. Partie de l'Italie où commandait l'exarque, et dont Ravenne était la capitale; dignité d'exarque.

EXARQUE n. m. Celui qui commandait en Italie pour les empereurs d'Orient.

EXASPÉRATION n. f. Etat de quelqu'un qui est exaspéré.

EXASPÉRER v. tr. (lat. *exasperare*). Irriter à l'excès. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXAUCEMENT n. m. Action d'exaucer.

EXAUCER v. tr. (lat. *exaudire*, entendre). Accorder ce qui est demandé.

EXCAVATION n. f. Action de creuser dans le sol; résultat de cette action.

EXCAVER v. tr. (de *cavus*, creux). Pratiquer une excavation.

EXCÉDANT, E adj. Qui excède.

EXCÉDENT [o. n.] n. m. Le nombre, la quantité qui excède.

EXCÉDER v. tr. (lat. *excedere;* de *ex*, hors de, *cedere*, aller). Outrepasser, aller au delà : *excéder son pouvoir. Fig.* Fatiguer : *cette course m'a excédé.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXCELLEMMENT adj. D'une manière excellente.

EXCELLENCE n. f. Degré éminent de perfection : *l'excellence du goût;* titre honorifique. **Par excellence** loc. adv. Excellemment.

EXCELLENT, E adj. Très bon.

EXCELLENTISSIME adj. Augmentatif d'*excellent;* titre honorifique.

EXCELLER v. int. (lat. *excellere*). Etre supérieur, l'emporter sur la plupart des autres.

EXCENTRICITÉ n. f. (lat. *ex*, hors de; *centrum*, centre). Originalité, bizarrerie de caractère. *Géom.* Distance du centre d'une ellipse à son foyer. *Astr.* Distance du soleil au centre de l'ellipse que les planètes décrivent autour de lui.

EXCENTRIQUE adj. Se dit de cercles qui n'ont pas le même centre, quoique renfermés les uns dans les autres; qui est situé loin du centre : *les quartiers excentriques de Paris. Fig.* Qui est en opposition avec les usages reçus : *conduite excentrique.* N. m. *Méc.* Pièce destinée à transformer un mouvement de rotation continu en un mouvement rectiligne alternatif.

EXCENTRIQUEMENT adv. D'une manière excentrique.

EXCEPTÉ prép. Hors, à la réserve de : *excepté les enfants.* Adj. : *les enfants exceptés.*

EXCEPTER v. tr. (lat. *excipere*, exclure). Ne pas comprendre dans.

EXCEPTION n. f. Action par laquelle on excepte; la chose exceptée. **A l'exception de** loc. prép. Excepté.

EXCEPTIONNEL, ELLE adj. Qui forme exception.

EXCEPTIONNELLEMENT adv. D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS n. m. (lat. *excessus;* de *excedere*, excéder). Ce qui dépasse les bornes. Pl. Dérèglement : *faire des excès.*

EXCESSIF, IVE adj. Qui passe les bornes ordinaires.

EXCESSIVEMENT adv. Avec excès.

EXCIPER v. int. *Jurisp.* Alléguer une exception en justice. Ne s'emploie qu'avec

la prép. *de* : *exciper d'une prescription.*

EXCIPIENT n. m. *Pharm.* Liquide, substance propre à dissoudre, à incorporer certains médicaments.

EXCISE n. f. Impôt sur les boissons en Angleterre.

EXCISER v. tr. (lat. *excidere*). Couper.

EXCISION n. f. Action de couper.

EXCITABILITÉ n. f. Faculté d'entrer en action sous l'influence d'une cause stimulante.

EXCITABLE adj. Qui peut être excité.

EXCITANT, E adj. *Méd.* Qui excite, ranime les forces : N. m. : *un excitant.*

EXCITATEUR, TRICE adj. Qui excite. N. m. Qui anime : *un excitateur de troubles. Phys.* Instrument qui sert à décharger les corps électrisés.

EXCITATIF, IVE adj. Propre à exciter : *remède excitatif.*

EXCITATION n. f. Action des excitants sur nos organes. *Fig.* Animation.

EXCITER v. tr. (lat. *excitare*). Animer : *exciter les combattants;* causer : *exciter la soif. Fig.* Provoquer, faire naître : *exciter la pitié.*

EXCLAMATIF, IVE adj. *Gram.* Qui marque l'exclamation : *phrase exclamative.*

EXCLAMATION n. f. Cri de joie, de surprise, d'indignation, etc. **Point d'exclamation**, point (!) que l'on met après une exclamation.

EXCLAMER (S') v. pr. (lat. *exclamare*). Se récrier.

EXCLURE v. tr. (lat. *excludere*). Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société. *Fig.* Etre incompatible avec : *la bonté exclut l'avarice.* V. pr. : *ces deux principes s'excluent réciproquement.*

EXCLUSIF, IVE adj. Qui exclut : *droit exclusif;* qui repousse tout ce qui est contraire à son opinion : *homme exclusif dans ses idées.*

EXCLUSION n. f. Action d'exclure.

EXCLUSIVEMENT adv. En excluant : *du mois de janvier au mois d'août exclusivement*, le mois d'août non compris. *S'occuper exclusivement d'histoire*, à l'exclusion de toute autre étude.

EXCLUSIVISME n. m. Esprit d'exclusion.

EXCOMMUNICATION n. f. Censure ecclésiastique qui retranche de la communion des fidèles.

EXCOMMUNIÉ, E adj. et n. Qui est mis par l'Eglise hors de sa communion.

EXCOMMUNIER v. tr. (lat. *excommunicare;* de *ex*, hors, *communicare*, communiquer). Retrancher de la communion de l'Eglise.

EXCORIATION n. f. Légère écorchure qui n'attaque que l'épiderme.

EXCORIER v. tr. (lat. *excoriare;* de *corium*, cuir). Ecorcher légèrement la peau.

EXCORTICATION n. f. Enlèvement de l'écorce.

EXCORTIQUER v. tr. Enlever l'écorce.

EXCRÉMENT n. m. Matière évacuée du corps par les voies naturelles.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, EXCRÉMENTIEL, ELLE, ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE** adj. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTEUR ou **EXCRÉTOIRE** adj. Se dit des conduits qui servent à l'expulsion des matières excrémentielles.

EXCRÉTION n. f. Action par laquelle les résidus inutiles à l'économie animale sont rejetés hors du corps.

EXCRÉTOIRE adj. V. EXCRÉTEUR.

EXCROISSANCE n. f. (lat. *excrescere*, s'accroître). Tumeur qui vient sur quelque partie du corps de l'animal, comme les verrues, les polypes, les loupes; ou sur les végétaux, comme les bourrelets de l'orme.

EXCURSION n. f. (lat. *excursio;* de *ex*, hors de; *currere*, courir). Course, voyage, tournée.

EXCURSIONNISTE n. Celui, celle qui fait une excursion.

EXCUSABLE adj. Qui peut être excusé.

EXCUSE n. f. Raison pour se disculper, ou pour disculper autrui. Pl. Expression du regret qu'on éprouve d'avoir commis une faute ou d'avoir offensé quelqu'un : *faire des excuses.*

EXCUSER v. tr. (lat. *excusare*, mettre hors de cause). Disculper quelqu'un d'une faute; admettre des excuses; pardonner : *il faut excuser les fautes de la jeunesse;* servir d'excuse : *rien ne peut vous excuser.*

EXEAT (*ég-zé-ate*) n. m. (m. lat. signif. *qu'il sorte*). Permission donnée à un prêtre par son évêque de quitter le diocèse; permis de sortie délivré à un élève, ou à un malade dans un hôpital. Pl. des *exeat.*

EXÉCRABLE adj. Qui excite l'horreur. *Fig.* Extrêmement mauvais : *mets exécrable.*

EXÉCRABLEMENT adv. D'une manière exécrable.

EXÉCRATION n. f. Sentiment d'horreur extrême; personne ou chose qui inspire ce sentiment : *cet homme est l'exécration du genre humain;* imprécation : *proférer mille exécrations.*

EXÉCRER v. tr. (lat. *exsecrari;* de *ex*, hors; *sacer*, sacré). Avoir en exécration. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXÉCUTABLE adj. Qui peut être exécuté.

EXÉCUTANT n. m. Musicien qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER v. tr. (lat. *exsequi, exsecutum*, poursuivre jusqu'au bout). Mettre à effet, accomplir; faire : *exécuter un bas-relief;* jouer : *exécuter un morceau de musique. Exécuter un condamné*, le mettre à mort. **S'exécuter** v. pr. Se résoudre à faire une chose : *s'exécuter de bonne grâce.*

EXÉCUTEUR, TRICE n. Qui exécute. *Exécuteur testamentaire*, celui que le testateur a chargé de l'exécution de son testament; *exécuteur des hautes œuvres*, le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE adj. Qui exécute, qui est chargé d'exécuter les lois : *pouvoir exécutif*. N. m. *L'exécutif*, le pouvoir exécutif.

EXÉCUTION n. f. Action d'exécuter; mise à mort d'un condamné.

EXÉCUTOIRE adj. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire : *acte exécutoire*. N. m. : *délivrer un exécutoire*.

EXÉGÈSE n. f. (gr. *exêgêsis*, interprétation). Interprétation grammaticale des textes, surtout en parlant de la Bible et des livres sacrés.

EXÉGÈTE n. m. Celui qui explique commente, surtout en parlant des livres saints.

EXÉGÉTIQUE adj. Qui concerne l'exégèse.

EXEMPLAIRE adj. Qui peut servir d'exemple : *piété exemplaire*. N. m. Chaque objet formé d'après un type commun : *un exemplaire de la Bible*.

EXEMPLAIREMENT adv. D'une manière exemplaire.

EXEMPLE n. m. (lat. *exemplum*). Ce qui peut servir de modèle; phrase à l'appui d'une règle; modèle d'écriture.

EXEMPT, E adj. (lat. *exemptus*; de *eximere*, tirer dehors). Qui n'est pas assujetti à une chose : *exempt du service militaire*; garanti, préservé : *exempt de blâme, de souci*.

EXEMPT n. m. Autrefois, officier de police.

EXEMPTER v. tr. (rad. *exempt*). Rendre exempt, affranchir.

EXEMPTION n. f. Privilège qui exempte; billet de satisfaction donné dans les écoles, et qui sert à racheter l'élève d'une punition.

EXEQUATUR (*ég-zé-koua*) n. m. (m. lat. signif. *qu'il exécute*). Ordonnance en vertu de laquelle un souverain autorise un consul étranger à exercer sur son territoire les fonctions qui lui sont confiées. Pl. des *exequatur*.

EXERCER v. tr. (lat. *exercere*). Dresser, former : *exercer des soldats*; donner de l'exercice pour développer : *exercer le corps, l'esprit*. *Fig.* Pratiquer : *exercer la médecine*; remplir : *exercer des fonctions*. *Exercer un droit*, en faire usage; *exercer la patience*, la mettre à l'épreuve; *exercer une autorité absolue sur quelqu'un*, le dominer entièrement.

EXERCICE n. m. Action de s'exercer : *l'exercice me fait du bien*; action de pratiquer un art, une industrie; action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. *Fig.* *Entrer en exercice*, en fonction. Pl. *Exercices spirituels*, pratiques de dévotion.

EXÉRÈSE n. f. *Chir.* Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est étranger ou nuisible.

EXERGUE n. m. (gr. *exergon*, hors de l'œuvre). Petit espace laissé autour du type d'une médaille pour y mettre une inscription, la date.

EXFOLIATION n. f. Action d'exfolier. *Méd.* Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, etc., sous forme de petites lames.

EXFOLIER v. tr. (lat. *ex*, hors; *folium*, feuille). Enlever les feuilles d'une plante; diviser par lames minces et superficielles : *exfolier une roche*. **S'exfolier** v. pr. *Méd.* Se détacher par petites lames, en parlant des os, des tendons, etc.

EXHALAISON n. f. Ce qui s'exhale d'un corps.

EXHALANT, E adj. et n. *Méd.* Se dit des vaisseaux qui servent à l'exhalation.

EXHALATION n. f. *Méd.* Action d'exhaler.

EXHALER v. tr. (lat. *exhalare*; de *ex*, hors de; *halare*, souffler). Pousser hors de soi, répandre des vapeurs, des odeurs. *Fig.* Donner un libre cours à : *exhaler sa colère*. *Exhaler le dernier soupir*, mourir. **S'exhaler** v. pr. Se répandre. *Fig.* : *s'exhaler en injures*.

EXHAUSSEMENT n. m. Élévation.

EXHAUSSER v. tr. Élever plus haut.

EXHÉRÉDATION n. f. Action de déshériter.

EXHÉRÉDER v. tr. (lat. *exhæredare*; de *ex*, hors; *hæres*, héritier). Déshériter. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXHIBER v. tr. (lat. *exhibere*). Représenter, montrer : *exhiber ses titres*.

EXHIBITION n. f. Action d'exhiber; exposition d'objets curieux.

EXHORTATION n. f. Discours par lequel on exhorte.

EXHORTER v. tr. (lat. *exhortari*). Exciter au bien par ses paroles.

EXHUMATION n. f. Action par laquelle on exhume.

EXHUMER v. tr. (lat. *ex*, hors de; *humus*, terre). Extraire, dans des cas exceptionnels, un cadavre de la terre où il était déposé.

EXIGEANT, E adj. Qui a l'habitude d'exiger beaucoup de soins, d'attentions, de devoirs, etc.

EXIGENCE n. f. Caractère de celui qui est exigeant; besoin, nécessité : *l'exigence du temps*.

EXIGER v. tr. (lat. *exigere*). Demander en vertu d'un droit ou par force. *Fig.* Commander : *l'honneur l'exige*; demander : *son état exige beaucoup de soins*.

EXIGIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est exigible.

EXIGIBLE adj. Qui peut être exigé.

EXIGU, UË adj. (lat. *exiguus*). Fort petit, modique : *logement, revenu exigu*.

EXIGUÏTÉ n. f. Petitesse, modicité.

EXIL n. m. (lat. *exilium*). Expatriation volontaire ou forcée.

EXILÉ, E adj. et n. Qui vit en exil.

EXILER v. tr. Envoyer en exil.

EXISTANT, E adj. Qui existe, qui vit.

EXISTENCE n. f. Etat de ce qui existe : *l'existence de Dieu;* vie : *finir son existence.*

EXISTER v. int. (lat. *existere;* de *sistere*, être établi, posé). Avoir l'être, vivre.

EXOCET (*cè*) n. m. Une des espèces de poissons volants.

EXODE n. f. V. PART. HIST.

EXONÉRATION n. f. Dispense, allégement.

EXONÉRER v. tr. (lat. *exonerare;* de *ex*, hors; *onus, oneris*, fardeau). Décharger, dispenser : *exonérer quelqu'un d'un impôt, du service militaire.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXOPHTALMIE [o. n.] n. f. *Méd.* Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXORABLE adj. Que l'on peut fléchir.

EXORBITAMMENT adv. D'une manière exorbitante.

EXORBITANT, E adj. (lat. *ex*, hors de, et *orbite*). Excessif.

EXORCISER v. tr. (gr *exorkizein*, chasser par des conjurations). Chasser les démons.

EXORCISEUR n. m. Celui qui exorcise.

EXORCISME n. m. Paroles et cérémonie pour exorciser.

EXORCISTE n. m. Tout prêtre qui exorcise.

EXORDE n. m. (préf. *ex* et *ordiri*, commencer). Première partie d'un discours oratoire. — Son opposé est PÉRORAISON.

EXOSTOSE n. f. (gr. *exô*, dehors; *osteon*, os). Tumeur à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE adj. Se dit de la doctrine enseignée publiquement par les anciens philosophes. — Son opposé est ÉSOTÉRIQUE.

EXOTIQUE adj (gr. *exôtikos;* de *exô*, dehors). Nom donné aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les transporte, comme sont en France le lama, le dattier, etc. — Son opposé est INDIGÈNE.

EXPANSIBILITÉ n. f. Tendance qu'ont les corps fluides à occuper un plus grand espace.

EXPANSIBLE adj. (lat. *expansus*, étendu). Capable d'expansion.

EXPANSIF, IVE adj. Qui peut se dilater. *Fig.* Qui s'épanche avec effusion : *âme expansive.*

EXPANSION n. f. Action ou état d'un corps fluide qui se dilate. *Fig.* Epanchement des sentiments : *expansion de cœur.*

EXPATRIATION n. f. Action d'expatrier ou de s'expatrier; état de celui qui est expatrié.

EXPATRIER v. tr. (lat. *ex*, hors de; *patria*, patrie). Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. **S'expatrier** v. pr. Abandonner sa patrie.

EXPECTANT, E adj. Qui est dans l'expectative, dans l'attente. *Médecine expectante*, qui consiste à observer avant d'agir, qui laisse agir la nature.

EXPECTATIF, IVE adj. (lat. *expectare*, attendre). Qui donne droit d'espérer.

EXPECTATIVE n. f. Attente fondée sur des promesses, sur des probabilités : *être dans l'expectative.*

EXPECTORANT, E adj. Qui facilite l'expectoration.

EXPECTORATION n. f. Action d'expectorer. Syn. de CRACHEMENT.

EXPECTORER v. tr. (lat. *expectorare;* de *ex*, hors de; *pectus, pectoris*, poitrine). Expulser, rejeter de la poitrine et des poumons les mucosités qui s'y trouvent. Syn. de CRACHER.

EXPÉDIÉE n. f. Sorte d'écriture courante.

EXPÉDIENT n. m. (lat. *expediens*, qui est utile). Moyen de résoudre une difficulté, de réussir dans une affaire : *chercher un expédient.* Pl. Moyens extrêmes : *en être aux expédients.* Adj. : *il est expédient*, il est urgent, nécessaire.

EXPÉDIER v. tr. (lat. *expedire*). Envoyer à destination; faire promptement : *expédier une affaire;* faire la copie d'un acte et la revêtir des formalités voulues : *expédier un contrat de mariage;* faire mourir : *le bourreau l'expédia promptement.*

EXPÉDITEUR n. m. Qui fait un envoi de marchandises.

EXPÉDITIF, IVE adj. Qui fait, expédie promptement : *homme expéditif en affaires.*

EXPÉDITION n. f. Action d'envoyer des marchandises; entreprise armée faite hors du pays : *l'expédition d'Egypte, d'Alger. Jurisp.* Copie authentique d'un acte judiciaire ou notarié.

EXPÉDITIONNAIRE n. m. Ecrivain chargé, dans les administrations, de recopier la correspondance, les rôles, les états, etc.; expéditeur de marchandises. Adj. *Armée expéditionnaire*, chargée d'une expédition militaire.

EXPÉRIENCE n. f. (lat. *experientia;* de *experiri*, éprouver). Connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation; épreuve, essai : *faire une expérience de physique, de chimie.*

EXPÉRIMENTAL, E adj. Fondé sur l'expérience : *physique expérimentale.*

EXPÉRIMENTALEMENT adv. D'une manière expérimentale.

EXPÉRIMENTATEUR n. m. Qui fait des expériences en physique, en chimie, etc.

EXPÉRIMENTATION n. f. Action d'expérimenter.

EXPÉRIMENTÉ, E adj. Instruit par l'expérience.

EXPÉRIMENTER v. tr. Eprouver par expérience.

EXPERT, E adj. (lat. *expertus*, qui a éprouvé). Fort versé dans un art par la pratique. N. m. Celui que nomme le juge

ou que choisissent les parties pour examiner, vérifier un compte, donner son avis dans une affaire : *expert en écritures.*

EXPERTEMENT adv. Avec adresse, habilement.

EXPERTISE n. f. Visite et opération des experts.

EXPERTISER v. tr. Faire une expertise.

EXPIATEUR, TRICE adj. Propre à expier : *larmes expiatrices.*

EXPIATION n. f. Action par laquelle on expie.

EXPIATOIRE adj. Se dit de ce qui sert à expier : *la messe est un sacrifice expiatoire.*

EXPIER v. tr. (lat. *expiare;* de *piare*, apaiser). Réparer un crime, une faute, par un châtiment, une peine.

EXPIRANT, E adj. Qui se meurt, qui expire.

EXPIRATEUR adj. m. Se dit des muscles qui resserrent la poitrine pour en chasser l'air, dans l'acte de la respiration.

EXPIRATION n. f. Action d'expirer l'air qu'on a aspiré; fin d'un terme convenu, d'un temps fixé : *expiration d'un bail, du carême.*

EXPIRER v. int. (lat. *expirare;* de *ex*, hors de; *spirare*, souffler). Mourir. *Fig.* Cesser, prendre fin : *son bail expire à la Saint-Jean.* V. tr. Rendre l'air aspiré. — Prend *avoir* dans le sens de *mourir;* prend *être* ou *avoir* dans les autres cas, selon qu'on veut marquer l'état ou le fait.

EXPLÉTIF, IVE adj. et n. (lat. *expletivus;* de *explere*, remplir). Mot, expression surabondante, mais qui sert parfois à donner plus de force à la phrase, comme *vous* dans ce vers de La Fontaine :

On vous le prend, on vous l'assomme.

EXPLÉTIVEMENT adv. D'une manière explétive.

EXPLICABLE adj. Qu'on peut expliquer.

EXPLICATEUR n. m. Qui explique.

EXPLICATIF, IVE adj. Qui sert à expliquer : *note explicative.*

EXPLICATION n. f. Discours pour expliquer, faire comprendre. *Avoir une explication avec quelqu'un*, s'expliquer avec lui sur quelque chose d'équivoque.

EXPLICITE adj. (lat. *explicitus*, pour *explicatus*, déployé). Clair, formel, distinct : *clause explicite.*

EXPLICITEMENT adv. En termes clairs et formels.

EXPLIQUER v. tr. (lat. *explicare*, déployer). Eclaircir un sens obscur, l'interpréter : *expliquer une énigme ;* exposer, développer : *expliquer sa pensée ;* traduire : *expliquer un auteur.* **S'expliquer** v. pr. Exprimer sa pensée ; avoir une explication avec quelqu'un.

EXPLOIT n. m. Action d'éclat. *Iron.* Action d'étourdi : *voilà un joli exploit. Prat.* Assignation par huissier.

EXPLOITABLE adj. Qui peut être exploité, cultivé.

EXPLOITANT adj. m. *Prat.* Qui signifie des exploits : *huissier exploitant.* N. m. Celui qui se livre à une exploitation.

EXPLOITATION n. f. Action d'exploiter des biens, des bois, des mines.

EXPLOITER v. tr. Faire valoir, cultiver ; débiter : *exploiter du bois. Fig.* Tirer parti de : *exploiter la crédulité.*

EXPLOITEUR n. m. Celui qui tire du travail d'autrui des profits illégitimes ou excessifs.

EXPLORATEUR n. m. Qui va à la découverte dans un pays.

EXPLORATION n. f. Action d'explorer.

EXPLORER v. tr. (lat. *explorare*). Visiter, aller à la découverte : *explorer les mers.*

EXPLOSIBLE adj. Qui peut faire explosion : *balle explosible.*

EXPLOSIF, IVE adj. Qui accompagne ou produit l'explosion.

EXPLOSION n. f. (lat. *explodere;* de *ex*, hors de ; *plodere*, frapper). Commotion accompagnée de détonation, et produite par le développement soudain d'une force ou l'expansion subite d'un gaz. *Fig.* : *l'explosion de la haine, de la colère.*

EXPONENTIEL, ELLE adj. *Math.* Qui a pour but la recherche d'un exposant indéterminé ou inconnu.

EXPORTATEUR n. m. Celui qui exporte.

EXPORTATION n. f. Action d'exporter ; marchandises exportées. — Son opposé est IMPORTATION.

EXPORTER v. tr. (lat. *ex*, hors ; *portare*, porter). Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie. — Son opposé est IMPORTER.

EXPOSANT, E n. Qui expose ses prétentions dans une requête ; qui a fait admettre ses produits dans une exposition publique. *Alg.* Nombre qui indique la puissance à laquelle est élevée une quantité.

EXPOSÉ n. m. Récit, explication : *exposé d'un fait ;* compte rendu : *faire l'exposé des forces du royaume.*

EXPOSER v. tr. (lat. *ex*, hors ; *ponere*, mettre). Mettre en vue ; placer dans un lieu d'exposition publique : *exposer des tableaux ;* placer, tourner d'un certain côté : *exposer au midi ;* expliquer, faire connaître : *exposer un système ;* mettre en péril : *exposer sa vie ;* abandonner : *exposer un enfant nouveau-né.* **S'exposer** v. pr. Se mettre en danger.

EXPOSITION n. f. Action de mettre en vue : *exposition de marchandises dans un étalage ;* autrefois, peine infamante par laquelle on exposait le condamné, attaché à un poteau ; situation : *exposition agréable ;* produits des arts ou de l'industrie exposés ; le lieu où on les expose ; récit, narration : *exposition d'un fait.*

EXPRÈS n. m. Messager chargé d'une mission particulière. Adv. A dessein.

EXPRÈS, ESSE adj. Formel : *ordre exprès, défense expresse.*

EXPRESS (*prèce*) adj. (m. angl.). A grande vitesse, en parlant d'un service de voyageurs ou de transport de marchandises : *train, bateau express.* N. m. : *l'express*

EXPRESSÉMENT adv. En termes exprès.

EXPRESSIF, IVE adj. Qui a beaucoup d'expression : *regard expressif.*

EXPRESSION n. f. Action de comprimer certains objets pour en extraire le suc. *Fig.* Manière de s'exprimer : *expression noble, triviale;* manifestation d'un sentiment : *l'expression de la joie, de la douleur;* caractère, sentiments intérieurs rendus visibles par les gestes ou le jeu de la physionomie : *figure pleine d'expression.*

EXPRESSIVEMENT adv D'une manière expressive.

EXPRIMABLE adj. Qui peut être exprimé, rendu.

EXPRIMER v. tr. (lat. *exprimere;* de *ex,* hors; *premere,* presser). Extraire le suc, le jus d'une chose en la pressant. *Fig.* Manifester ses pensées, ses impressions par l'action ou par la parole.

EXPROPRIATION n. f. Action d'exproprier.

EXPROPRIER v. tr. (lat. *ex,* hors; *proprius,* appartenant en propre). Enlever par voie légale, après une saisie ou pour cause d'utilité publique, une propriété à celui qui la possède.

EXPULSER v. tr. (lat. *ex,* hors; *pellere,* pousser). Chasser quelqu'un avec violence du lieu où il était établi; faire évacuer : *expulser les humeurs.*

EXPULSIF, IVE adj. Qui expulse.

EXPULSION n. f. Action d'expulser.

EXPURGATOIRE adj. Se dit du catalogue des livres prohibés à Rome jusqu'à ce qu'ils aient été expurgés : *index expurgatoire.*

EXPURGER v. tr. (lat. *expurgare;* de *purgare,* purger). Retrancher d'un livre ce qui est mauvais : *une édition expurgée.*

EXQUIS, E adj. (lat. *exquisitus,* choisi). Très bon.

EXSANGUE adj. (préf. priv. *ex,* et lat. *sanguis,* sang). Qui a peu de sang, qui en a perdu beaucoup.

EXSUCCION n. f. Action d'absorber par la force de succion.

EXSUDATION n. f. Action de suer.

EXSUDER v. intr. (préf. *ex* et lat. *sudare,* suer). Sortir comme la sueur : *le sang exsude quelquefois par les pores.*

EXTASE n. f. (gr. *ekstasis,* transport). Ravissement de l'âme, qui se trouve comme transportée hors du corps. *Etre en extase devant une personne ou une chose,* en admiration.

EXTASIER (S') v. pr Etre ravi.

EXTATIQUE adj. Causé par l'extase : *transport extatique.* N. Qui tombe souvent en extase : *un extatique.*

EXTENSEUR adj. et n. m. Qui sert à étendre : *muscles extenseurs.*

EXTENSIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps de pouvoir être étendus, allongés.

EXTENSIBLE adj. Qui a de l'extensibilité.

EXTENSIF, IVE adj. Qui produit l'extension : *force extensive.*

EXTENSION n. f. (lat. *extensio;* de *extendere,* étendre). Etendue ; action d'un corps qui s'étend : *l'extension du bras. Fig.* Accroissement : *l'extension du commerce;* action d'étendre la signification d'un mot : *c'est par extension qu'on dit : les dents d'un peigne.*

EXTÉNUATION n. f. Affaiblissement extrême des forces.

EXTÉNUER v. tr. (lat. *extenuare;* de *tenuis,* faible). Causer un grand affaiblissement : *le travail exténue le corps.* **S'exténuer** v. pr. Se fatiguer excessivement.

EXTÉRIEUR, E adj. (lat. *exterior*). Qui est au dehors. *Ministre des affaires extérieures,* chargé des relations avec l'étranger. N. m. Dehors, maintien, apparence : *extérieur modeste;* pays étranger : *nouvelles de l'extérieur.*

EXTÉRIEUREMENT adv. A l'extérieur.

EXTERMINATEUR, TRICE adj. Qui extermine : *l'ange exterminateur.*

EXTERMINATION n. f. Destruction entière.

EXTERMINER v. tr. (lat. *exterminare*). Massacrer, faire périr entièrement.

EXTERNAT n. m. Maison d'éducation qui n'admet que des élèves externes.

EXTERNE adj. (lat. *externus,* du dehors). Qui paraît au dehors : *maladie externe;* qui vient du dehors : *élève externe.* N. m. : *un externe.*

EXTINCTION n. f. (lat. *exstinctio;* de *exstinguere,* éteindre). Action d'éteindre : *l'extinction d'un incendie;* perte d'une faculté : *l'extinction de la voix. Fig.* Suppression : *l'extinction du paupérisme.*

EXTIRPATEUR n. m. Instrument pour extirper les mauvaises herbes.

EXTIRPATION n. f. Action d'extirper.

EXTIRPER v. tr. (lat. *exstirpare;* de *ex,* hors; *stirps,* racine). Déraciner, au pr. et au fig. : *extirper les mauvaises herbes, les abus.*

EXTORQUER v. tr. (lat. *extorquere;* de *torquere,* tordre). Obtenir par force, par violence, par menace.

EXTORQUEUR, EUSE n. Qui extorque.

EXTORSION n. f. Crime qui consiste à arracher de quelqu'un, par force ou par menace, de l'argent, une signature, la remise d'un acte, etc.

EXTRA n. m. (m. lat. qui signifie *au delà de*). Ce qu'on fait d'extraordinaire,

en dehors de ses habitudes. Se dit surtout des repas. Pl. des *extra*. — Se joint à un grand nombre de mots pour en augmenter ou en changer le sens.

EXTRACTIF, IVE adj. *Gram*. Qui marque extraction : *particule extractive*, comme *ex* dans *extirper*.

EXTRACTION n. f. (lat. *extractio*; de *extrahere*, extraire). Action d'extraire, d'arracher. *Arith*. Opération qui a pour objet de trouver la racine d'un nombre. *Fig*. Naissance, origine : *être de basse, de noble extraction*.

EXTRADITION n. f. Action de livrer, de remettre un criminel au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame.

EXTRADOS n. m. Surface extérieure d'une voûte, opposée à l'*intrados*.

EXTRADOSSÉ, E adj. *Arch*. *Voûte extradossée*, dont le dehors n'est pas brut.

EXTRA-FIN adj D'une qualité tout à fait supérieure.

EXTRAIRE v. tr. (lat. *extrahere*; de *ex*, hors; *trahere*, tirer. — Se conj. comme *traire*). Séparer une substance du corps dont elle faisait partie : *extraire l'eau-de-vie du marc*; tirer de : *extraire l'or de la terre*; arracher : *extraire une dent*; faire un extrait : *extraire un passage d'un auteur*. *Math*. *Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre*, en chercher la racine carrée, la racine cubique. *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire*, chercher combien de fois l'unité est contenue dans ce nombre.

EXTRAIT n. m. Substance extraite d'une autre par une opération chimique; article, passage tiré d'un livre; abrégé d'un ouvrage plus étendu. *Extrait baptistaire, mortuaire*, extrait du registre des baptêmes, des décès.

EXTRAJUDICIAIRE adj. Tout ce qui est fait sans l'intervention de la justice : *sommation extrajudiciaire*.

EXTRAJUDICIAIREMENT adv. Hors des formes judiciaires.

EXTRAORDINAIRE adj. (préf. *extra* et *ordinaire*). Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, qui arrive rarement ; singulier, bizarre : *idées extraordinaire*; imprévu : *dépenses extraordinaires d'un Etat*; prodigieux : *génie extraordinaire*. *Ambassadeur extraordinaire*, celui qui est envoyé par un gouvernement pour négocier une affaire particulière et importante.

EXTRAORDINAIREMENT adv. D'une manière extraordinaire ; extrêmement : *il est extraordinairement riche*.

EXTRAVAGAMMENT adv D'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE n. f. Action extravagante, discours extravagant : *faire, dire mille extravagances*; folie, bizarrerie.

EXTRAVAGANT, E adj. et n. Bizarre, fantasque.

EXTRAVAGUER v. int. (lat. *extravagare*). Penser, parler, agir sans raison ni sens.

EXTRAVASATION ou **EXTRAVASION** n. f. Epanchement du sang, des humeurs, etc., à travers les tissus ou dans les cavités naturelles.

EXTRAVASER (S') v. pr. Se dit du sang, de la sève, etc., qui s'épanchent hors des vaisseaux destinés à les contenir : *un effort violent est capable de faire extravaser le sang*.

EXTRÊME adj. (lat. *extremus*, le plus en dehors). Qui est au dernier point, au plus haut degré ; excessif, outré : *être extrême en tout*. N. m. L'opposé, le contraire : *les extrêmes se touchent*. *Math*. *Les extrêmes*, le premier et le dernier terme dans une proportion : *dans toute proportion arithmétique, la somme des extrêmes doit être égale à celle des moyens*.

EXTRÊMEMENT adv. Au plus haut degré, excessivement.

EXTRÊME-ONCTION n. f. L'un des sept sacrements, qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en danger de mort.

EXTRÉMITÉ n. f. (rad. *extrême*). Le bout, la fin : *l'extrémité d'une corde*; le dernier moment : *attendre à l'extrémité*; terme de la vie : *être à l'extrémité*. *Etre réduit à l'extrémité*, dans un triste état. Pl. Actes de violence, d'emportement : *en venir à des extrémités*; les pieds et les mains : *avoir déjà les extrémités froides*.

EXTRINSÈQUE adj. Qui vient du dehors : *les causes extrinsèques d'une maladie*. *Valeur extrinsèque*, fictive, conventionnelle : *valeur extrinsèque des monnaies*. — Son opposé est INTRINSÈQUE.

EXTRINSÈQUEMENT adv. D'une manière extrinsèque.

EXUBÉRAMMENT adv. D'une manière exubérante.

EXUBÉRANCE n. f. Surabondance. *exubérance de végétation*. *Fig*. : *exubérance de mots, de phrases*.

EXUBÉRANT, E adj. (lat. *exuberans*; de *uber*, fertile). Surabondant.

EXUBÉRER v. int. Etre exubérant.

EXULCÉRATIF, IVE adj. Qui forme des exulcérations.

EXULCÉRATION n. f. Ulcération superficielle.

EXULCÉRER v. tr. (lat. *exulcerare*). *Méd*. Causer un commencement d'ulcération. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

EXULTATION n. f. Tressaillement de joie.

EXULTER v. int. (lat. *exsultare*; de *saltare*, sauter). Eprouver une vive joie.

EXUTOIRE n. m. *Méd*. Ulcère établi et entretenu artificiellement, comme cautère, visicatoire, séton, etc.

EX-VOTO n. m. (lat. *ex*, d'après; *votum*, vœu). Se dit des tableaux, des figures qu'on suspend dans les chapelles, à la suite d'un vœu fait dans un grand danger. Pl. des *ex-voto*.

F

F n. m. (n. f. dans l'ancien mode d'épellation). Sixième lettre de l'alphabet et la quatrième des consonnes.

FA n. m. *Mus.* Quatrième note de la gamme; signe qui la représente.

FABLE n. f. (lat. *fabula*, discours, récit; de *fari*, parler). Petit récit, le plus ordinairement en vers, qui cache une moralité sous le voile d'une fiction : *fables de La Fontaine;* mythologie : *les dieux de la Fable;* fausseté : *cette nouvelle est une fable;* sujet de la risée publique : *être la fable du quartier.*

FABLIAU n. m. Petit conte français en vers, du XIIe et du XIIIe siècle.

FABLIER n. m. Recueil de fables.

FABRICANT n. m. Qui tient une fabrique; qui fabrique lui-même ou fait fabriquer pour vendre.

FABRICATEUR n. m. Qui fabrique. Ne se prend qu'en mauvaise part : *fabricateur de mauvaises nouvelles.*

FABRICATION n. f. Action ou manière de fabriquer.

FABRICIEN ou **FABRICIER** n. m. Membre de la fabrique d'une église.

FABRIQUE n. f. (lat. *fabrica;* de *faber*, ouvrier). Manufacture, établissement où l'on fabrique; mobilier, biens, revenus d'une église; conseil qui en a l'administration.

FABRIQUER v. tr. (rad. *fabrique*). Faire certains ouvrages suivant des procédés mécaniques. *Fig.* Inventer : *fabriquer une histoire.*

FABULEUSEMENT adv. D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE adj. (lat. *fabula*, fable). Feint, controuvé; étonnant, extraordinaire : *fortune fabuleuse. Fig. Temps fabuleux*, temps où vivaient les dieux du paganisme.

FABULISTE n. m. Qui compose des fables.

FAÇADE n. f. Le côté d'un édifice par lequel on entre.

FACE n. f. (lat. *facies*). Visage; côté d'une pièce de monnaie qui représente une tête. *Fig.* Aspect, tournure : *l'affaire change de face. Faire face*, être vis-à-vis; *faire face à une dépense*, y satisfaire. Loc. adv. **En face**, vis-à-vis, par devant, en présence. *Fig.* Fixement : *regarder quelqu'un en face.* **De face**, du côté où l'on voit toute la face; **face à face**, en présence l'un de l'autre.

FACÉTIE (*cie*) n. f. Bouffonnerie.

FACÉTIEUSEMENT (*cieu*) adv. D'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, EUSE (*cieu*) adj. et s. (lat. *facetus*). Plaisant, qui fait rire.

FACETTE n. f. Petite face : *diamant taillé à facettes.*

FACETTER v. tr. Tailler à facettes.

FÂCHER v. tr. Mécontenter, mettre en colère. **Se fâcher** v. pr. S'irriter.

FÂCHERIE n. f. Déplaisir, brouillerie.

FÂCHEUSEMENT adv. D'une manière fâcheuse.

FÂCHEUX, EUSE adj. (rad. *fâcher*). Qui fâche, qui donne du chagrin : *nouvelle fâcheuse.* N. Importun, peu traitable : *je hais les fâcheux.*

FACIAL, E, AUX adj. (lat. *facies*, face). Qui appartient à la face : *veines faciales.* **Angle facial,** formé par la rencontre de deux lignes, l'une verticale, que l'on suppose passer par les dents incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre horizontale, qu'on suppose tirée du conduit de l'oreille aux mêmes dents.

FACIÈS (*èce*) n. m. (lat. *facies*, face, figure). Aspect du visage : *faciès pâle, violet, bouffi.*

FACILE adj. (lat. *facilis;* de *facere*, faire). Aisé : *travail facile;* qui ne sent pas la gêne, qui paraît fait sans peine : *vers faciles. Fig.* Faible, complaisant : *caractère facile.*

FACILEMENT adv. Avec facilité.

FACILITÉ n. f. État d'une chose facile. *Fig.* Disposition à la bonté, à l'indulgence : *facilité d'humeur.* Pl. Délais accordés pour payer : *obtenir des facilités.*

FACILITER v. tr. Rendre facile.

FAÇON n. f. Manière dont une chose est faite; labour, culture : *donner une première, une seconde façon à la vigne;* main-d'œuvre, prix : *payer tant pour la façon. Fig.* Manière : *se conduire à sa façon;* air, maintien : *avoir bonne façon.* Pl. Politesses affectées : *faire des façons.*

FACONDE n. f. (lat. *facundia*). Loquacité, trop grande abondance de paroles.

FAÇONNEMENT n. m. Action, manière de façonner.

FAÇONNER v. tr. Donner à un objet certaine forme. *Fig.* Former l'esprit, les mœurs, par l'éducation, l'usage; accoutumer : *façonner à la discipline.*

FAÇONNIER, IÈRE adj. et n. Qui fait trop de façons.

FAC-SIMILAIRE adj. Qui est fait à l'imitation de, qui forme un fac-similé.

FAC-SIMILÉ [o. n.] n. m. (lat. *facere*, faire; *simile*, chose semblable). Imitation exacte d'une écriture ou d'un dessin.

FACTAGE n. m. *Com.* Transport des marchandises au domicile ou au dépôt de consignation; distribution des lettres et des dépêches à domicile.

FACTEUR n. m. (lat. *factor*, celui qui fait). Fabricant d'instruments de musique: *facteur d'orgues, de pianos*; agent d'un marchand pour l'achat ou la vente; employé de la poste, pour distribuer les lettres; d'un bureau de messageries, d'un chemin de fer, pour porter des paquets. *Math.* Chacun des nombres qui concourent à former un produit.

FACTICE adj. Imité par l'art : *eau minérale factice. Fig.* Qui n'est pas réel : *besoin factice.*

FACTIEUSEMENT adv. D'une manière factieuse.

FACTIEUX, EUSE adj. et n. m. (lat. *factiosus*, qui fait beaucoup). Séditieux, qui fait partie d'une faction.

FACTION n. f. (lat. *factio;* de *facere*, faire). Guet que font les soldats d'un poste, et, par extension, attente prolongée; parti remuant et séditieux : *la faction des Seize.*

FACTIONNAIRE n. m. Soldat qui est en faction.

FACTORERIE n. f. Bureau des agents d'une compagnie de commerce en pays étranger, surtout dans les Indes.

FACTOTUM (*tome*) n. m. (lat. *facere*, faire; *totum*, tout). Qui a l'intendance de toutes les affaires d'une maison, et, par ironie, celui qui se mêle de tout. Pl. des *factotums.*

FACTUM (*tome*) n. m. (m. lat. qui signifie *chose faite*). Mémoire que font imprimer les parties plaidantes pour éclairer leur juge. *Par ext.* Ecrit publié dans un but d'attaque ou de défense; se prend en mauvaise part. Pl. des *factums.*

FACTURE n. f. *Com.* Note détaillée de marchandises vendues; façon dont une chose est faite, exécutée : *vers, musique d'une bonne facture.*

FACTURER v. tr. Porter un article en facture.

FACULTATIF, IVE adj. Qu'on peut faire ou ne pas faire : *travail facultatif.* — Son opposé est OBLIGATOIRE.

FACULTATIVEMENT adv. D'une manière facultative.

FACULTÉ n. f. (lat. *facultas;* de *facilis*, facile). Puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir; vertu, propriété : *l'aimant a la faculté d'attirer le fer. Fig.* Droit de faire une chose : *faculté de disposer de ses biens*; corps de docteurs qui professent les sciences ou les lettres et qui confèrent les grades : *la Faculté de droit. Absol. La Faculté*, les médecins. Pl. Dispositions, moyens : *facultés intellectuelles.*

FADAISE n. f. Niaiserie, chose inutile et frivole.

FADASSE adj. Très fade.

FADE adj. Insipide, sans saveur. *Fig.* Qui n'a rien de piquant, d'agréable : *beauté fade.*

FADEMENT adv. Avec fadeur.

FADEUR n. f. Défaut de ce qui est fade, au propre et au figuré.

FAGOT n. m. (lat. *fagus*, hêtre). Assemblage de menu bois, de branchages. *Fig. Débiter des fagots*, des fadaises, des sornettes; *sentir le fagot*, être soupçonné d'hérésie.

FAGOTAGE n. m. Travail du fagoteur.

FAGOTER v. tr. Mettre en fagots. *Fig.* Mal arranger : *qui a fagoté cela ainsi?*

FAGOTEUR n. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN n. m. Singe habillé que les charlatans exhibent dans les foires : *les tours de fagotin. Fig.* Mauvais plaisant.

FAGOUE n. f. Glande que les animaux ont à la partie supérieure de la poitrine, et que dans les veaux on appelle *ris.*

FAIBLE adj. (lat. *flebilis*, misérable). Débile, sans vigueur. *Fig.* Qui manque de caractère : *esprit faible;* médiocre : *raisonnement faible;* peu considérable : *faible revenu;* peu fortifié : *place faible.* N. m. Ce qu'il y a de moins fort : *le faible d'une place;* défaut, passion dominante : *le jeu est son faible.*

FAIBLEMENT adv. D'une manière faible.

FAIBLESSE n. f. Manque de force; syncope : *tomber en faiblesse. Fig. Avoir de la faiblesse pour...*, une indulgence trop grande.

FAIBLIR v. int. Perdre de ses forces, de son ardeur, de son courage.

FAIBLISSANT, E adj. Qui faiblit.

FAÏENCE n. f. (de *Faenza*, ville d'Italie, où la fabrication de la faïence prit naissance). Sorte de poterie de terre vernissée ou émaillée.

FAÏENCERIE n. f. Fabrique, commerce de faïence.

FAÏENCIER, IÈRE n. Qui fabrique ou vend de la faïence.

FAILLE n. f. Fente, crevasse dans une couche, une stratification; soie noire à gros grains.

FAILLI n. m. Commerçant qui a fait faillite.

FAILLIBILITÉ n. f. Possibilité de faillir, de se tromper.

FAILLIBLE adj. Qui peut se tromper.

FAILLIR v. int. (lat. *fallere*, faire défaut. — N'est guère usité qu'à l'infinitif, au passé défini : *je faillis, nous faillîmes;* au futur : *je faudrai;* au conditionnel : *je faudrais*, et aux temps composés : *j'ai failli*, etc. Participe présent: *faillant;* participe passé : *failli, ie*). Faire une faute; céder, manquer : *le cœur lui a failli;* faire faillite. Suivi d'un infinitif, signifie *être sur le point de : j'ai failli tomber.*

FAILLITE n. f. (rad. *faillir*). Etat d'un commerçant qui cesse ses payements.

FAIM n. f. (lat. *fames*). Besoin de manger. *Faim canine, faim de loup*, très grande faim.

FAIM-VALLE n. f. Maladie des chevaux, qui cesse quand ils ont mangé; très grande faim : *avoir la faim-valle*.

FAÎNE n. f. (lat. *fagus*, hêtre). Fruit du hêtre.

FAINÉANT, E adj. et n. Paresseux.

FAINÉANTER v. int. Faire le fainéant. *Fam.*

FAINÉANTISE n. f. Vice du fainéant.

FAIRE v. tr. (lat. *facere*. — *Je fais, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. Je ferai. Je ferais. Fais, faisons (fe), faites. Que je fasse. Que je fisse. Faisant. Fait, e*). Créer, former : *Dieu a fait le ciel et la terre;* mettre au monde; fabriquer, composer : *faire une machine, un poème;* opérer : *faire un miracle;* pratiquer : *faire son devoir;* disposer, arranger : *faire un lit;* représenter : *faire un personnage;* chercher à paraître : *faire le généreux;* se livrer à certaines études : *faire sa philosophie;* s'occuper : *n'avoir rien à faire;* exercer : *faire un métier;* contrefaire : *faire le mort;* demander un prix : *faire un objet 20 francs;* former, instruire : *faire un élève;* égaler : *2 et 2 font 4;* causer : *cela m'a fait du bien;* se procurer : *faire de l'eau, du bois;* fêter : *faire les Rois*. V. int. Convenir, s'assortir : *le gris fait bien avec le bleu*. V. pr. Devenir : *se faire vieux;* s'améliorer : *ce vin se fera;* s'habituer : *se faire à la fatigue;* embrasser une carrière : *se faire prêtre. Faire son chemin*, parvenir; *faire de son mieux*, s'efforcer; *avoir fort à faire*, de grandes difficultés à surmonter; *c'en est fait*, c'est fini; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques; *faire pitié*, exciter la compassion; *faire sentinelle*, être en faction; *faire des armes*, s'exercer à l'escrime; *il ne fait que d'arriver*, il vient d'arriver; *il ne fait que crier*, il crie sans cesse. V. impers. : *il fait nuit, il fait beau*.

FAIRE n. m. Manière de peindre, d'exécuter, de graver, particulière à chaque artiste : *le faire de Raphaël, de Michel-Ange*.

FAIRE-LE-FAUT n. m. Chose inévitable, qu'il faut faire ou subir.

FAISABLE adj. Qui peut être fait.

FAISAN n. m. (lat. *phasianus*). Oiseau de l'ordre des gallinacés Adj. *Poule faisane* ou *faisande*, femelle du faisan.



FAISANCES n. f. pl. Redevances d'un fermier en sus du prix de son bail.

FAISANDEAU n. m. Jeune faisan.

FAISANDER v. tr. Préparer à être mangé, en laissant subir un commencement de décomposition, comme on fait pour le faisan. **Se faisander** v. pr. Acquérir le fumet du faisan.

FAISANDERIE n. f. Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER n. m. Qui nourrit, élève des faisans.

FAISANE. V. FAISAN.

FAISCEAU n. m. (lat. *fascis*, botte, paquet). Réunion de certaines choses liées ensemble; assemblage de fusils qui se soutiennent en forme de pyramide. Pl. Verges liées autour d'une hache, que portait le licteur romain (*).

FAISEUR, EUSE n. (*fe*) Qui fait, qui fabrique : *faiseuse de corsets;* intrigant.

FAIT n. m. (lat. *factum*, chose faite). Action, chose faite : *nier un fait;* événement : *un fait singulier;* ce qui est vrai, réel : *souvent les faits détruisent les théories. Hauts faits*, exploits, belles actions; *c'est un fait*, cela est constant; *au fait*, tout bien considéré; *aller au fait*, à l'essentiel; *le fait est que...*, la vérité est que...; *être sûr de son fait*, de ce qu'on avance; *voies de fait*, actes de violence; *prendre quelqu'un sur le fait*, le surprendre au moment où il commet une action qu'il voulait cacher; *de fait*, opposé à *de droit : Louis XIII était roi de droit, Richelieu l'était de fait*. Loc. adv. **Dans le fait, par le fait**, en réalité, effectivement; **si fait**, affirmation; **tout à fait**, entièrement. Loc. prép. **En fait de**, en matière de.

FAIT, E adj. Accoutumé : *m'y voilà fait. Homme fait*, dans l'âge mûr; *caractère mal fait*, trop susceptible.

FAÎTAGE n. m. *Arch.* Pièce de bois au haut d'un toit, et sur laquelle s'appuient les bouts supérieurs des chevrons.

FAÎTE n. m. (lat. *fastigium*). Comble d'un édifice; sommet : *le faîte d'un arbre. Fig. : le faîte des grandeurs*.

FAÎTIÈRE n. f. Tuile courbe dont on recouvre le faîtage d'un toit; sorte de lucarne ouverte pour éclairer l'espace qui est sous le comble. Adj. : *tuile, lucarne faîtière*.

FAIX n. m. (lat. *fascis*). Charge, fardeau. *Fig. : le faix des années*.

FAKIR n. m. V. FAQUIR.

FALAISE n. f. (bas lat. *falesia*). Terres, rochers escarpés sur les bords de la mer (*).

FALAISER v. int. *Mar.* Se briser contre une falaise, en parlant de la mer.

FALARIQUE n. f. Arme de trait incendiaire chez les anciens.

FALBALA n. m. Bande d'étoffe plissée, qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux, etc.

FALERNE n. m. Vin estimé que l'on récoltait dans la campagne de Falerne, en Campanie : *boire du falerne*.

FALLACE n. f. (lat. *fallax*, trompeur). Fraude, tromperie. *Vieux.*

FALLACIEUSEMENT adv. D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE adj. (rad. *fallace*). Trompeur : *argument fallacieux.*

FALLOIR v. impers. (*Il faut. Il fallait. Il fallut. Il a fallu* et les autres temps composés. *Il faudra. Il faudrait. Qu'il faille. Qu'il fallût.* Etre de nécessité), d'obligation, de bienséance; manquer : *il s'en faut de beaucoup que...*

FALOT n. m. (v. fr. *farot;* du gr. *pharos*, phare). Grande lanterne de fil de fer, recouverte de toile blanche.

FALOT, OTE adj. Gai, plaisant.

FALOTEMENT adv. D'une manière falote.

FALOURDE n. f. Gros fagot de bûches liées ensemble.

FALSIFIABLE adj. Qu'on peut falsifier.

FALSIFICATEUR n. m. Qui falsifie.

FALSIFICATION n. f. Action de falsifier; état de la chose falsifiée.

FALSIFIER v. tr. (lat. *falsus*, faux; *facere*, faire). Altérer, changer pour tromper : *falsifier un acte;* altérer par un mélange : *falsifier le vin.*

FALUN n. m. Dépôt composé de débris de coquilles, qu'on trouve dans le sein de la terre, et que l'on emploie comme engrais.

FALUNAGE n. m. Action, manière de faluner.

FALUNER v. tr. Répandre du falun sur un champ.

FALUNIÈRE n. f. Mine de falun.

FAMÉ, E adj. (lat. *fama*, réputation). Qui a telle ou telle réputation : *bien, mal famé.*

FAMÉLIQUE adj. (lat. *fames*, faim). Ordinairement tourmenté par la faim : *poète, auteur famélique.*

FAMEUSEMENT adv. Grandement, beaucoup. *Fam.*

FAMEUX, EUSE adj. (lat. *famosus;* de *fama*, renommée). Renommé, célèbre : *héros fameux;* grand : *c'est un fameux imbécile;* excellent : *fameux vin, fameuse bière.*

FAMILIAL, E, AUX adj. Qui concerne la famille.

FAMILIARISER v. tr. (lat. *familia*, famille). Rendre familier; accoutumer, habituer.

FAMILIARITÉ n. f. Manière familière de vivre avec quelqu'un.

FAMILIER, IÈRE adj. (lat. *familiaris;* de *familia*, famille). Qui fréquente habituellement quelqu'un et vit dans son intimité; que l'on sait, que l'on connaît, que l'on fait bien par l'habitude : *cette chose lui est familière. Style familier,* simple, sans ornements; *terme familier,* peu relevé, qui manque de noblesse. N. m. Qui vit familièrement avec une personne éminente : *c'est un familier du ministre. Les familiers d'une maison,* ceux qui la fréquentent habituellement : *familiers du saint-office*, officiers chargés d'arrêter les personnes qui étaient dénoncées à l'Inquisition.

FAMILIÈREMENT adv. D'une manière familière.

FAMILLE n. f. (lat. *familia*). Le père, la mère et les enfants; les enfants seulement; toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *Fig.* Race, maison : *la famille des Montmorency. Fils de famille,* de bonne maison. *Hist. nat.* Groupe d'animaux, de végétaux, de minéraux, présentant entre eux certaines analogies : *la famille des singes, des ombellifères,* etc.

FAMINE n. f. (lat. *fames*, faim). Disette générale.

FANAGE n. m. Opération qui a pour objet de faire sécher les foins nouvellement fauchés.

FANAISON n. f. (rad. *faner*). Temps où l'on fane le foin.

FANAL n. m. (gr. *phainô*, je brille). Feu allumé la nuit sur les côtes et à l'entrée des ports; grosse lanterne à bord des vaisseaux.

FANATIQUE adj. et n. (lat. *fanaticus;* de *fanum*, temple où se rendent les oracles). Emporté par un zèle outré pour une religion, pour une opinion; celui qui se croit inspiré.

FANATISER v. tr. Rendre fanatique.

FANATISME n. m. Zèle outré pour sa religion; attachement excessif à un parti.

FANCHON n. f. Fichu, mouchoir qu'une femme met sur sa tête et qu'elle noue sous le menton.

FANDANGO n. m. Danse espagnole à trois temps et d'un mouvement assez vif, avec accompagnement de castagnettes; air de cette danse.

FANE n. f. Feuilles sèches tombées de l'arbre; feuilles de certaines plantes herbacées.

FANER v. tr. (lat. *fenum*, foin). Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher; flétrir : *le hâle fane les fleurs;* ternir : *le soleil fane les étoffes.*

FANEUR, EUSE n. Qui fane les foins.

FANFAN n. m. Petit enfant.

FANFARE n. f. Concert de trompettes, de clairons, etc., en signe de réjouissance; air pour lancer le cerf; société musicale qui se sert d'instruments de cuivre.

FANFARON, ONNE adj. et n. Qui fait le brave.

FANFARONNADE n. f. Vanterie.

FANFARONNERIE n. f. Caractère du fanfaron.

FANFRELUCHE n. f. Ornement de peu de valeur.

FANGE n. f. Boue, bourbe. *Fig.* Condition abjecte : *être né dans la fange;* vie de débauché : *vivre dans la fange.*

FANGEUX, EUSE adj. Plein de fange.

FANION n. m. Petit drapeau.

FANON n. m. (bas lat. *fano*, bande). Pli de la peau qui pend sous le cou des bœufs ; touffe de crin qui croît derrière le pied du cheval ; lames cornées que la baleine a dans la bouche et qui lui servent à retenir les petits poissons ; petite étole que les prêtres portent au bras gauche. Pl. Les deux pendants de la mitre d'un évêque.

FANTAISIE n. f. (gr. *phantasia*, imagination). Caprice, goût bizarre et passager : *avoir une fantaisie* ; volonté : *vivre à sa fantaisie*, absence de règle, de modèle : *tableau de fantaisie*. *Mus*. Paraphrase d'un air d'opéra : *les fantaisies de Mozart*.

FANTAISISTE n. m. Écrivain ou artiste qui obéit aux caprices de son imagination.

FANTASIA n. f. Courses que les Arabes ont coutume de pratiquer dans leurs fêtes. Pl. des *fantasias*.

FANTASMAGORIE n. f. (gr. *phantasma*, fantôme ; *agoreuô*, je parle). Art de faire apparaître des spectres, des fantômes, à l'aide d'illusions d'optique, dans une salle parfaitement obscure. *Fig*. Abus des effets produits par des moyens surnaturels ou extraordinaires, en littérature et dans les arts.

FANTASMAGORIQUE adj. Qui appartient à la fantasmagorie.

FANTASQUE adj. (rad. *fantaisie*). Sujet à des fantaisies bizarres.

FANTASQUEMENT adv. D'une manière fantasque.

FANTASSIN n. m. (ital. *fantaccino*, soldat à pied). Soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE adj. (rad. *fantaisie*). Chimérique.

FANTASTIQUEMENT adv. D'une manière fantastique.

FANTOCCINI (*to-tchi*) n. m. pl. (mot ital.). Marionnettes italiennes.

FANTÔME n. m. (gr. *phantasma*, apparition). Spectre, apparition ; chimère que se forme l'esprit : *se créer des fantômes*. *Fig*. Apparence sans réalité : *un fantôme de roi*.

FANUM (*no-me*) n. m. (m. lat.). Temple que les Romains élevaient aux héros, aux empereurs, après leur apothéose. Pl. des *fanum*.

FAON (*fan*) n. m. Petit d'une biche ou d'un chevreuil.

FAQUIN n. m. Homme sans mérite, qui joint l'impertinence à la bassesse.

FAQUINERIE n. f. Action de faquin.

FAQUIR ou **FAKIR** n. m. Religieux mendiant, chez les mahométans de l'Hindoustan.

FARANDOLE n. f. Danse provençale que les danseurs exécutent en se tenant par la main.

FARAUD adj. et n. m. Recherché dans sa mise. *Pop*.

FARCE n. f. Bouffonnerie, pièce de théâtre d'un comique bas, grossier ; action burlesque, grosse plaisanterie ; actions légères, conduite déréglée : *faire ses farces*. *Cuis*. Viandes hachées et épicées qu'on met dans l'intérieur d'une volaille ; hachis d'herbes, d'œufs, etc.

FARCEUR n. m. Celui qui fait rire par ses propos, ses bouffonneries.

FARCIN n. m. Sorte de gale qui vient aux chevaux, aux mulets.

FARCINEUX, EUSE adj. Qui a le farcin ; qui tient du farcin.

FARCIR v. tr. Remplir de farce une volaille, une carpe, etc. *Fig*. : *farcir un discours de citations*.

FARD n. m. Composition dont on se sert pour donner plus d'éclat au teint. *Fig*. Déguisement : *parler sans fard*.

FARDEAU n. m. Faix, charge, au propre et au figuré.

FARDER v. tr. Mettre du fard. *Fig*. Donner un faux éclat, parer d'ornements faux : *farder sa pensée* ; déguiser ce qui peut déplaire : *farder la vérité*.

FARDIER n. m. Voiture pour transporter de lourds fardeaux.

FARFADET n. m. Espèce de lutin, d'esprit follet.

FARFOUILLER v. int. et tr. Fouiller avec désordre et en brouillant.

FARIBOLE n. f. Chose frivole.

FARINACÉ, E adj. Qui a l'apparence ou la nature de la farine.

FARINE n. f. (lat. *farina* ; de *far*, blé). Grain réduit en poudre.

FARINET n. m. Dé à jouer marqué sur une seule face.

FARINEUX, EUSE adj. De la nature de la farine. *Fig*. Couvert d'une poussière blanche semblable à de la farine : *avoir la peau farineuse*.

FARINIER n. m. Marchand de farine.

FARNIENTE (*ni-in-té*) n. m. Mot italien qui signifie une douce oisiveté.

FARO n. m. Bière de Belgique.

FAROUCH ou **FAROUCHE** n. m. Nom vulgaire du trèfle incarnat.

FAROUCHE adj. (lat. *ferox*). Sauvage, qui n'est point apprivoisé. *Par ext*. Misanthrope, peu sociable : *naturel farouche*.

FARRAGO n. m. Amas, mélange de différentes espèces de grains.

FASCE n. f. (lat. *fascia*, bande). *Blas*. Une des pièces principales de l'écu.

FASCÉ, E adj. *Blas*. Partagé en fasces égales en largeur.

FASCICULE n. m. (lat. *fasciculus*, dimin. de *fascis*, botte). Livraison d'un ouvrage scientifique ou littéraire ; quantité d'herbes qu'on peut mettre sous le bras.

FASCICULÉ, E adj. Se dit des parties rassemblées naturellement en faisceau.

FASCIÉ, E adj. *Hist. nat*. Marqué de bandes ou bandelettes.

FASCINAGE n. m. Ouvrage fait avec des fascines ; action de les faire.

FASCINATEUR, TRICE adj. Qui fascine : *regard fascinateur*.

FASCINATION n. f. Action de fasciner.

FASCINE n. f. (lat. *fascina;* de *fascis,* faisceau). Fagot de menus branchages pour combler les fossés d'une place.

FASCINER v. tr. (lat. *fascinare*). Charmer, éblouir par quelque chose de séduisant : *il avait su fasciner tous les esprits;* maîtriser, attirer à soi par le regard : *on attribue au serpent la faculté de fasciner sa proie.*

FASÉOLE n. f. Haricot, petite fève des marais.

FASHION n. f. Nom collectif des jeunes gens qui, dans une ville, donnent le ton, règlent la mode : *la fashion parisienne.*

FASHIONABLE adj. et n. m. Jeune élégant.

FASTE n. m. (lat. *fastus,* ostentation). Pompe, magnificence : *étaler un grand faste.*

FASTE adj. (lat. *fas,* ce qui est permis). Heureux. Se disait chez les anciens d'un jour où il était permis de vaquer aux affaires publiques. N. m. pl. Tables chronologiques des anciens Romains : *les fastes consulaires;* registres publics contenant le récit d'actions mémorables : *les fastes de l'Église.* Se dit en général pour histoire : *les fastes de la monarchie.*

FASTIDIEUSEMENT adv. D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE adj. (lat. *fastidiosus;* de *fastidium,* ennui). Qui cause de l'ennui, du dégoût : *lecture fastidieuse.*

FASTUEUSEMENT adv. Avec faste.

FASTUEUX, EUSE adj. Qui étale un grand luxe : *équipage fastueux.*

FAT (*fate*) adj. et n. m. (lat. *fatuus,* qui parle trop). Vain, impertinent.

FATAL, E, ALS adj. (lat. *fatalis;* de *fatum,* destin). Qui porte en soi une destinée inévitable. *Par ext.* Funeste, malheureux : *ambition fatale;* qui achève, qui tue : *le coup fatal.*

FATALEMENT adv. Par fatalité.

FATALISME n. m. (rad. *fatal*). Opinion philosophique qui nie la liberté de l'âme et attribue tout au destin. — Cette opinion consiste à supposer que tout ce qui se fait en nous et ce qui arrive dans le monde est le résultat de la nécessité ou du destin ; d'où cette conséquence rigoureuse qu'un criminel, un assassin ne serait pas coupable, puisqu'il aurait obéi à une puissance supérieure, principe subversif de toute société. Le fatalisme se réfute directement par le témoignage du sens intime, qui nous atteste à chaque instant la pleine liberté de toutes nos actions. Les remords de la conscience confirment aussi cette vérité.

Le fatalisme est le fond de la religion mahométane; les musulmans se consolent des plus grands malheurs avec cette phrase sacramentelle : *C'était écrit; volonté d'Allah.* Le peuple russe est aussi fataliste, quoique à un moindre degré.

FATALISTE adj. et n. m. Partisan du fatalisme.

FATALITÉ n. f. Destinée inévitable; événement fâcheux.

FATIDIQUE adj. (lat. *fatidicus;* de *fatum,* destin). Qui dévoile ce que les destins ont ordonné : *les vers fatidiques de la Sibylle.*

FATIDIQUEMENT adv. Suivant les arrêts du destin.

FATIGANT, E adj. Qui cause de la fatigue; importun, ennuyeux : *discours fatigant.*

FATIGUE n. f. Lassitude causée par le travail, et, par ext., tout travail pénible : *les fatigues de la guerre.*

FATIGUÉ, E adj. Battu, tiré : *yeux, traits fatigués.*

FATIGUER v. tr. (lat. *fatigare*). Causer de la fatigue, de la lassitude; importuner. V. int. Se donner beaucoup de mal.

FATRAS n. m. Amas confus de choses.

FATRASSIER n. m. Qui aime à faire du fatras.

FATUITÉ n. f. Sotte suffisance.

FATUM (*tome*) n. m. (m. lat. qui signifie *destin*). Fatalité : *le fatum des anciens.*

FAUBERT n. m. Balai fait de fil de caret pour nettoyer le pont des navires.

FAUBOURG n. m. (v. fr. *forsbourg;* du bas lat. *foris,* hors de ; *burgum,* bourg). Partie d'une ville hors de son enceinte.

FAUBOURIEN, ENNE adj. et n. Qui habite les faubourgs.

FAUCHAGE n. m. Action de faucher.

FAUCHAISON n. f. Temps où l'on fauche.

FAUCHE n. f. Le temps du fauchage, ou son produit.

FAUCHÉE n. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin dans un jour, ou sans affiler sa faux.

FAUCHER v. tr. (rad. *faux*). Couper avec la faux. V. int. *Man.* Se dit d'un cheval qui traîne en demi-cercle une des jambes de devant.

FAUCHET n. m. Râteau à dents de bois pour amasser l'herbe fauchée.

FAUCHEUR n. m. Qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. V. FAUCHEUX.

FAUCHEUSE n. f. Machine qui fauche.

FAUCHEUX ou **FAUCHEUR** n. m. Espèce d'araignée des prés qui a des pattes fort longues.

FAUCILLE n. f. (dimin. de *faux*). Instrument pour couper les blés, qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle.

FAUCILLON n. m. Petite faucille.

FAUCON n. m. (lat. *falco*). Oiseau de proie très courageux, de l'ordre des rapaces, qu'on dressait autrefois pour la chasse.

FAUCONNEAU n. m. Jeune faucon ; ancienne petite pièce d'artillerie.

FAUCONNERIE n. f. Art de dresser les oiseaux de proie destinés à la chasse ; lieu où on les élève.

FAUCONNIER n. m. Qui dresse les oiseaux de proie.

FAUCONNIÈRE n. f. Gibecière, sac de fauconnier.

FAUFILER v. tr. (de *faux* et *fil*). Coudre provisoirement à longs points. **Se faufiler** v. pr. Se glisser adroitement, surtout au fig. : *se faufiler auprès des grands.*

FAUFILURE n. f. Couture provisoire à points espacés.

FAUNE n. m. (lat. *faunus*). Dieu champêtre, chez les anciens Romains. N. f. Ensemble des animaux que produit une région déterminée, ainsi dit à cause du caractère bestial des dieux faunes.

FAUSSAIRE n. m. (rad. *fausser*). Celui qui altère des actes ou qui en fait de faux.

FAUSSEMENT adv. Contre la vérité.

FAUSSER v. tr. (lat. *falsare*; de *falsus*, faux). Faire tellement plier un corps solide, qu'il ne puisse se redresser et revenir à son premier état ; enfreindre, violer : *fausser sa parole ;* donner une fausse interprétation : *fausser le sens de la loi ;* rendre faux : *fausser la voix* et fig. : *fausser le jugement.*

FAUSSET n. m. Voix aiguë, qu'on nomme aussi voix de tête.

FAUSSET n. m. Petite cheville de bois pour boucher le trou fait à un tonneau avec le foret.

FAUSSETÉ n. f. Chose fausse ; caractère de ce qui est faux.

FAUTE n. f. Manquement contre le devoir, les règles d'un art ; imperfection dans un travail : *il y a bien des fautes dans cette dictée ;* maladresse : *faire une faute au jeu.* **Faute de** loc. prép. A défaut de. **Sans faute** loc. adv. Immanquablement.

FAUTEUIL n. m. Grande chaise à bras et à dossier. *Fig. Fauteuil académique*, place parmi les membres de l'Académie française ; *occuper le fauteuil*, présider une assemblée.

FAUTEUR, TRICE n. (lat. *fautor ;* de *favere*, favoriser). Qui favorise, qui excite. Ne se dit qu'en mauvaise part : *fauteur de désordres.*

FAUTIF, IVE adj. Sujet à faillir : *mémoire fautive ;* plein de fautes : *liste fautive.*

FAUVE adj. (lat. *fulvus*). Couleur qui tire sur le roux. *Bêtes fauves*, tous les animaux qui vivent à l'état sauvage. N. m. : *les fauves rugissaient.*

FAUVETTE n. f. Oiseau de l'ordre des passereaux, qui chante agréablement, et dont le plumage tire sur le fauve.

FAUX n. f. (lat. *falx*. — On écrivait autrefois FAULX.). Instrument pour faucher (*).

FAUX, FAUSSE adj. (lat. *falsus ;* de *fallere*, tromper). Contraire à la vérité : *bruit faux ;* feint : *fausse douceur ;* mal fondé : *fausse crainte ;* contrefait : *fausse monnaie ;* postiche : *fausse barbe ;* supposé : *faux nom ;* illusoire : *fausse espérance ;* perfide, trompeur : *faux ami ;* discordant : *voix fausse ;* contre la bonne foi : *fausse promesse ;* qui n'a que l'apparence : *fausse grandeur ;* qui manque de justesse, d'exactitude : *faux poids ;* qui détourne du but : *fausse route. Faire faux bond*, manquer à sa parole, à un engagement pris. N. m. Ce qui est contraire à la vérité : *distinguer le faux du vrai ;* imitation d'un acte, d'une signature : *être condamné pour faux. S'inscrire en faux*, nier ; dénoncer comme faux. **A faux** loc. adv. A tort.

FAUX-BOURDON n. m. Chant d'église à plusieurs parties, qui s'exécute note contre note.

FAUX-FUYANT n. m. Endroit détourné pour s'en aller sans être vu. *Fig.* Défaite, échappatoire : *user de faux-fuyants.*

FAVEUR n. f. (lat. *favor ;* de *favere*, être propice). Grâce, bienfait ; bonnes grâces d'un personnage puissant ; ruban de soie très étroit. Loc. prép. **En faveur de**, en considération de, au profit de ; **à la faveur de**, au moyen de : *à la faveur de la nuit.*

FAVORABLE adj. Propice : *vent favorable ;* indulgent, bienveillant : *regard favorable.*

FAVORABLEMENT adv. D'une manière favorable.

FAVORI n. m. Touffe de barbe qui croît de chaque côté du visage.

FAVORI, ITE adj. Qui plaît le plus : *auteur, livre favori.* N. Qui tient le premier rang dans les bonnes grâces de quelqu'un de puissant.

FAVORISER v. tr. (lat. *favor*, faveur). Traiter favorablement, accorder une préférence ; seconder les desseins, les désirs : *l'obscurité a favorisé sa fuite.*

FAVORITISME n. m. Abus du régime des favoris.

FAYENCE, FAYENCERIE, FAYENCIER. V. FAÏENCE, etc.

FÉAL, E, AUX adj. Fidèle. *Vieux.*

FÉBRICITANT, E adj. et n. Qui a la fièvre.

FÉBRIFUGE adj. (lat. *febris*, fièvre ; *fugare*, mettre en fuite). Qui guérit la

fièvre. N. m. : *le quinquina est un excellent fébrifuge.*

FÉBRILE adj. (lat. *febrilis; de febris*, fièvre). Qui tient de la fièvre : *mouvements fébriles. Fig.* Excessif, désordonné : *impatience fébrile.*

FÉCAL, E adj. *Matière fécale*, excréments de l'homme.

FÈCES n. f. pl. Lie; matières fécales.

FÉCIAL n. m. Prêtre ou hérault qui, chez les Romains, intervenait dans les déclarations de guerre et les traités de paix et les consacrait par des cérémonies religieuses.

FÉCOND, E (*kon*) adj. (lat. *fecondus*). Propre à la reproduction; fertile : *terre féconde. Fig.* Abondant : *orateur fécond.*

FÉCONDANT, E adj. Qui féconde.

FÉCONDATION n. f. Action de féconder.

FÉCONDER v. tr. Rendre fécond.

FÉCONDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fécond.

FÉCULE n. f. Partie farineuse des graines et de certaines racines.

FÉCULENCE n. f. Etat d'une substance féculente ; sédiment.

FÉCULENT, E adj. Qui dépose une lie.

FÉCULERIE n. f. Usine où l'on fabrique la fécule.

FÉDÉRAL, E, AUX adj. (lat. *fœdus, fœderis*, alliance). Qui a rapport à une fédération : *assemblée fédérale.*

FÉDÉRALISER v. tr. Constituer un pays à l'état de fédération.

FÉDÉRALISME n. m. (rad. *fédéral*). Système politique dans lequel plusieurs petits Etats se réunissent en un corps de nation.

FÉDÉRALISTE n. m. Partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, IVE adj. Qui appartient au fédéralisme : *gouvernement fédératif de la Suisse.*

FÉDÉRATION n. f. (rad. *fédéral*). Union, alliance entre peuples. *Fête de la Fédération*, qui se célébra au champ de Mars, à Paris, le 14 juillet 1790. V. PART. HIST.

FÉDÉRÉ, E adj. et n. Qui fait partie d'une fédération.

FÉDÉRER v. tr. Former en fédération.

FÉE n. f. (lat. *fata*, sorcière). Etre fantastique, du sexe féminin, doué d'un pouvoir surnaturel. V. PART. HIST.

La Fable attribuant aux fées le pouvoir d'exécuter les choses les plus difficiles, on dit d'une personne qui travaille avec une adresse admirable : *elle travaille comme une* **fée**; et de certains ouvrages délicats, faits avec beaucoup de perfection, une tapisserie, par exemple : *c'est sorti de la main d'une* **fée**.

FÉERIE n. f. Art des fées; ouvrage, pièce de théâtre où figurent les fées, les génies, etc.

FÉERIQUE adj. Qui tient de la féerie : *spectacle, pièce féerique.*

FEINDRE v. tr. (lat. *fingere*). Simuler, se servir d'une apparence fausse pour tromper. V. int. Dissimuler : *habile dans l'art de feindre;* hésiter.

FEINTE n. f. Déguisement, artifice : *parler sans feinte. Escr.* Coup simulé qui détermine l'adversaire à parer d'un côté tandis qu'on va frapper d'un autre.

FEINTISE n. f. Feinte, déguisement. *Vieux.*

FELD-MARÉCHAL (*felde*) n. m. Titre d'un grade militaire en Allemagne, en Russie et en Angleterre équivalant à celui de maréchal de France. Pl. des *feld-maréchaux.*

FELDSPATH n. m. Silicate double d'alumine et d'un alcali, qui entre dans la constitution d'un grand nombre de roches primitives.

FELDSPATHIQUE adj. De feldspath.

FÊLE ou **FELLE** n. f. Barre de fer creuse pour tirer le verre fondu des creusets et pour le souffler.

FÊLÉ, E adj. Fendu : *vase fêlé. Fig. Tête fêlée*, un peu folle.

FÊLER v. tr Fendre un verre, un vase de terre ou de porcelaine, sans que les parties se séparent par le choc.

FÉLIBRE n. m. En langue d'oc, poète de l'école de Roumanille et de Mistral ; celui qui contribue, par ses écrits, au succès de la renaissance provençale.

FÉLICITATION n. f. Action de féliciter.

FÉLICITÉ n. f. (lat. *felicitas*). Bonheur suprême; béatitude.

FÉLICITER v. tr. Complimenter quelqu'un sur un succès, sur un événement heureux. **Se féliciter** v. pr. S'applaudir.

FÉLIN, E adj. (lat. *felis*, chat). Qui tient du chat. *Race féline*, famille de mammifères carnassiers, qui a pour type le genre chat.

FELLAH n. m. (ar. *felach*, laboureur). Paysan ou laboureur égyptien.

FÉLON, ONNE adj. Déloyal, traître à son seigneur : *vassal félon.*

FÉLONIE n. f. Trahison.

FELOUQUE n. f. Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames.

FÊLURE n. f. Fente d'une chose fêlée.

FEMELLE n. f. (lat. *femella*). Animal du sexe féminin. Adj. *Fleurs femelles*, sans étamines, et dont le pistil devient fruit.

FÉMININ, E adj. (lat. *femininus; de femina*, femme). Qui appartient aux femmes : *sexe féminin;* qui tient de la femme : *voix féminine. Rime féminine*, que termine une syllabe muette. Adj. et n. m. *Gram.* Le genre féminin; qui est de ce genre.

FÉMINISER v. tr. Mettre un mot au genre féminin.

FEMME n. f. (lat. *femina*). La compagne de l'homme ; celle qui est ou a été mariée. *Femme de chambre*, femme attachée au service intérieur d'une personne de son sexe. *Femme de charge*, celle qui a soin du linge, de l'argenterie, etc., d'une maison.

FEMMELETTE n. f. Diminutif de *femme*. *Par ext.* Homme faible, sans énergie.

FÉMORAL, E, AUX adj. Qui a rapport au fémur : *artère fémorale*.

FÉMUR n. m. (m. lat. qui signifie *cuisse*). Os de la cuisse, le plus fort de tous les os du corps.

FENAISON n. f. (lat. *fenum*, foin). Action de couper les foins ; le temps où on les coupe.

FENDANT n. m. Fanfaron ; coup donné du tranchant de l'épée.

FENDERIE n. f. Action de fendre le fer ; machine pour le fendre ; lieu où on le fend.

FENDEUR n. m. Ouvrier qui travaille à fendre le bois, l'ardoise, etc.

FENDILLÉ, E adj. Où l'on remarque beaucoup de petites fentes, de gerçures.

FENDILLER (SE) v. pr. Se couvrir de petites fentes.

FENDOIR n. m. outil qui sert à fendre.

FENDRE v. tr. (lat. *findere*). Séparer dans le sens de la longueur; faire des ouvertures, des crevasses : *la sécheresse fend la terre. Fig. Fendre le cœur*, causer une vive affliction ; *fendre la tête*, incommoder par un grand bruit; *geler à pierre fendre*, très fort ; *fendre l'air*, le traverser rapidement ; *fendre l'onde*, naviguer ; *fendre la foule*, y pénétrer de force. **Se fendre** v. pr. S'entr'ouvrir. *Escr.* Porter vivement la jambe droite en avant, en laissant le pied gauche en place.

FENESTRÉ, E adj. Percé de crevasses, de petits trous.

FENÊTRAGE n. m. L'ensemble des fenêtres d'une maison.

FENÊTRE n. f. (lat. *fenestra* ; du gr. *phainô*, je brille). Ouverture ménagée dans un mur pour donner du jour et de l'air ; cadre vitré qui garnit cette ouverture.

FENIL n. m. Lieu pour serrer les foins.

FENOUIL (*nouille*) n. m. Plante aromatique, de la famille des ombellifères.

FENOUILLET n. m. ou **FENOUILLETTE** n. f. Pomme grise, petite, qui a le goût du fenouil.

FENOUILLETTE n. f. Eau-de-vie rectifiée et distillée avec de la graine du fenouil.

FENTE n. f. Petite ouverture en long.

FENTON ou **FANTON** n. m. Ferrure, de forme variable, qui sert à relier ensemble certaines parties de maçonnerie.

FENUGREC n. m. Plante légumineuse à odeur forte et assez agréable.

FÉODAL, E, AUX adj. (bas lat. *feodum*, fief). Qui concerne les fiefs : *droit féodal*.

FÉODALEMENT adv. En vertu du droit féodal.

FÉODALITÉ n. f. (rad. *féodal*). Ensemble des lois et coutumes qui régissaient l'ordre politique et social pendant le moyen âge. V. PART. HIST.

FER n. m. (lat. *ferrum*). Métal d'un gris bleuâtre, ductile, malléable, qui sert à une foule d'usages dans l'industrie ; pointe en fer d'une pique, d'une lance, etc. ; épée, fleuret : *croiser le fer* ; demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux. Se dit de plusieurs instruments et outils de fer : *fer à friser, à repasser* (*), etc. Pl. Chaînes, menottes : *avoir les fers aux pieds. Fig.* Captivité, esclavage : *gémir dans les fers. Corps de fer*, robuste ; *tête de fer*, homme entêté ; *sceptre de fer*, gouvernement dur et despotique.

FER-BLANC n. m. Tôle mince recouverte d'une couche d'étain. Pl. des *fers-blancs*.

FERBLANTERIE n. f. Métier, commerce de ferblantier.

FERBLANTIER n. m. Ouvrier qui fabrique toutes sortes d'objets en fer-blanc.

FER-CHAUD n. m. *Méd.* Sentiment de chaleur très vive à l'estomac.

FÉRIAL, E adj. Qui a rapport à la férie.

FÉRIE n. f. (lat. *feria*, jour de fête). Terme dont se sert l'Église pour désigner les différents jours de la semaine, du lundi, 2e férie, au vendredi, 6e férie ; jour pendant lequel il y avait cessation de travail chez les Romains.

FÉRIÉ, E adj. Se dit d'un jour de repos, prescrit par la religion.

FÉRIR v. tr. Frapper. Vieux mot qui ne sert plus que dans cette phrase : *sans coup férir*, sans en venir aux mains, et au participe passé *féru, e*.

FERLAGE n. m. Action de ployer une voile sur sa vergue.

FERLER v. tr. Ployer entièrement une voile et l'attacher tout le long de la vergue.

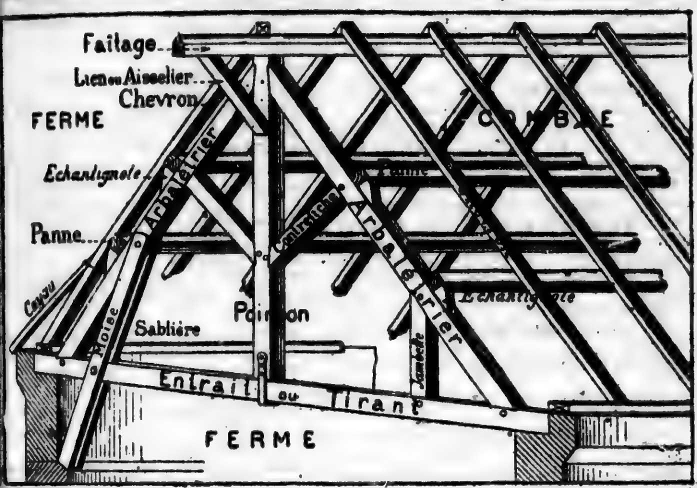
FERMAGE n. m. Loyer d'une ferme.

FERMAIL n. m. Agrafe, boucle, crochet : *des fermaux en argent*.

FERMANT, E adj. Qui se ferme : *meuble fermant*. Loc. adv. *A portes fermantes*, quand on ferme les portes d'une place de guerre ; *à jour fermant*, quand le jour finit.

FERME n. f. Domaine rural, loué par son propriétaire à celui qui doit le cultiver. **Ferme modèle, ferme école,** exploitation agricole dans laquelle on forme de jeunes agriculteurs à la pratique raisonnée de leur art.

FERME adj. Compact, solide ; stable, …xe : *être ferme sur ses jambes. Fig.* Assuré : *ton ferme* ; constant, inébranlable : *ferme dans ses résolutions.* **Terre ferme,** continent. N. f. *Arch.* Assemblage de pièces placées de distance en distance et destinées à porter le faitage, les pannes et les chevrons d'un comble (*). Adv. Avec assurance : *parler, tenir ferme.* Interj. Courage : *ferme, mes amis !*



FERMEMENT adv. Avec force et fermeté : *croire, s'appuyer fermement.*

FERMENT n. m. (lat. *fermentum* ; de *fervere*, être chaud). Toute substance qui a la propriété de déterminer la fermentation dans une autre substance. *Fig.* Ce qui fait naître ou entretient sourdement les haines : *ferment de discorde.*

FERMENTABLE adj. Qui peut fermenter.

FERMENTATION n. f. Décomposition qui s'effectue dans un grand nombre de substances, lorsqu'elles sont exposées à l'action de l'eau, de l'air et d'une chaleur tempérée. *Fig.* Agitation des esprits.

FERMENTER v. int. Etre en fermentation. *Fig. Les esprits fermentent.*

FERMENTESCIBLE adj. Disposé à entrer en fermentation.

FERMER v. tr. (lat. *firmare*, rendre fixe). Boucher une ouverture ; enclore : *fermer un jardin. Par ext.* Empêcher l'accès : *fermer un port* ; marcher le dernier : *fermer la marche* ; terminer : *fermer une discussion* ; cicatriser : *fermer une plaie.* V. int. : *cette porte ferme mal.*

FERMETÉ n. f. (lat. *firmitas*). Etat de ce qui est ferme, solide, compact. *Fig.* Hardiesse d'exécution : *fermeté du pinceau* ; constance, courage, force morale ; *fermeté de l'âme* ; assurance, en parlant de la contenance, de la voix, etc.

FERMETURE n. f. Ce qui sert à fermer ; action, moment de fermer.

FERMIER, IÈRE n. Qui tient à ferme une propriété agricole, une exploitation.

FERMOIR n. m. Agrafe de métal pour tenir un livre fermé. *Menuis.* Ciseau qui sert à ébaucher travail.

FÉROCE adj. (lat. *ferox* ; de *fera*, bête sauvage). Cruel, en parlant des animaux ; dur, cruel, sanguinaire.

FÉROCITÉ n. f. Naturel féroce ; action féroce.

FERRAGE n. m. Action de garnir un objet avec du fer, de ferrer les pieds d'un cheval, d'un bœuf, etc.

FERRAILLE n. f. Vieux débris de fer.

FERRAILLER v. int. S'escrimer. *Fig.* Disputer fortement. *Fam.*

FERRAILLEUR n. m. Marchand de ferraille ; duelliste de profession.

FERRANT adj. *Maréchal ferrant*, qui ferre les chevaux.

FERRÉ, E adj. Garni de fer. *Chemin ferré*, chemin empierré ; *voie ferrée*, chemin de fer ; *eau ferrée*, où l'on a mis des substances ferrugineuses. *Fig. Etre ferré sur une matière*, la connaître à fond. *Fam.*

FERREMENT n. m. Action de river les fers des forçats ; objet ou garniture en fer : *les ferrements d'un coffre.*

FERRER v. tr. Garnir de fer ; clouer des fers aux pieds d'un cheval. *Ferrer à glace*, avec des fers cramponnés.

FERRET n. m. Fer d'aiguillette, de lacet.

FERREUR n. m. Ouvrier qui ferre les chevaux, ou celui qui pose les ferrets.

FERRIÈRE n. f. Sac de cuir renfermant tout ce qui est nécessaire pour fer-

rer un cheval, ou les outils d'un serrurier.

FERRONNERIE n. f. Fabrique de gros ouvrages de fer; menus objets de fer ou de cuivre, fabriqués par les cloutiers.

FERRONNIER, IÈRE n. Qui fait le commerce de la ferronnerie.

FERRONNIÈRE n. f. Chaîne qui porte à son milieu un joyau, un diamant.

FERRUGINEUX, EUSE adj. (lat. *ferrugo*, rouille). De la nature du fer, ou qui en contient : *eau ferrugineuse*.

FERRURE n. f. Garniture de fer; action ou manière de ferrer un cheval.

FERTILE adj. (lat. *fertilis*; de *fero*, je porte). Fécond, qui produit beaucoup. *Fig. Esprit fertile*, d'une riche imagination; *sujet fertile*, qui fournit beaucoup d'idées.

FERTILEMENT adv. Abondamment.

FERTILISABLE adj. Qui peut être fertilisé.

FERTILISANT, E adj. Qui rend fertile.

FERTILISATION n. f. Action de fertiliser.

FERTILISER v. tr. Rendre fertile : *les engrais fertilisent les terres*.

FERTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est fertile.

FÉRU, E. V. FÉRIR.

FÉRULE n. f. (lat. *ferula*; de *ferire*, frapper). Palette de cuir ou de bois pour punir les écoliers. *Bot.* Genre de plantes ombellifères.

FERVEMMENT adv. Avec ferveur.

FERVENT, E adj. Rempli de ferveur : *prière fervente*.

FERVEUR n. f. (lat. *fervor*, chaleur). Zèle ardent pour les choses de piété, de charité.

FESCENNIN, E adj. Se dit d'un genre de poésie grossière que les Romains empruntèrent aux habitants des Fescennie, ville d'Etrurie.

FESSE n. f. Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et des animaux.

FESSÉE n. f. Correction appliquée sur les fesses.

FESSE-MATHIEU n. m. Usurier. Pl. des *fesse-mathieux*.

FESSER v. tr. Fouetter, frapper sur les fesses.

FESSEUR, EUSE n. Qui donne le fouet.

FESSIER n. m. Les fesses.

FESSIER, IÈRE adj. Qui appartient aux fesses : *muscles fessiers*.

FESSU, E adj. Qui a de grosses fesses.

FESTIN n. m. (lat. *festum*, fête). Repas d'apparat, banquet.

FESTINER v. tr Régaler. V. int. Faire festin, se réjouir.

FESTIVAL n. m. (lat. *festivalis*; de *festum*, fête). Grande fête musicale. Pl. des *festivals*.

FESTON n. m. Guirlande, faisceau de fleurs, de feuilles et de petites branches entremêlées; sorte de broderie découpée en forme de festons. *Arch.* Ornements à festons (*).

FESTONNER v. tr. Dessiner, broder, découper en festons.

FESTOYER ou **FÊTOYER** v. tr. Bien recevoir quelqu'un, lui faire fête.

FÊTE n. f. (lat. *festum*). Jour consacré à des actes de religion; jour de la fête du saint dont on porte le nom : *souhaiter une fête;* solennisation d'un événement heureux. *Faire fête*, bien accueillir.

FÊTE-DIEU n. f. Fête du saint Sacrement. Pl. des *Fêtes-Dieu*.

FÊTER v. tr. Chômer, célébrer une fête. *Fig. Fêter quelqu'un*, le bien accueillir.

FETFA n. m. Décision dogmatique du mufti chez les Turcs.

FÉTICHE n. m. Image grossière, objet de culte pour les nègres.

FÉTICHISME n. m. Culte des fétiches. *Fig.* Vénération outrée, superstitieuse pour une chose.

FÉTICHISTE adj. et n. Adonné au culte des fétiches.

FÉTIDE adj. (lat. *fœtidus*). Qui a une odeur forte et très désagréable.

FÉTIDITÉ n. f. Etat de ce qui est fétide.

FÊTOYER v. tr. V. FESTOYER.

FÉTU n. m. (lat. *festuca*, brin). Brin de paille.

FÉTUQUE n. f. Genre de graminées.

FEU n. m. (lat. *focus*, foyer). Développement simultané de chaleur et de lumière, produit par la combustion de certains corps, tels que le bois, le charbon, la paille, etc.; amas de corps en combustion : *faire un bon feu;* embrasement, incendie : *le feu est à tel endroit;* ménage, famille : *village de trois cents feux;* supplice qui consistait à brûler un criminel : *condamner au feu;* inflammation, chaleur intérieure : *avoir le feu dans le corps.* Pl. Petites bougies allumées à certaines ventes, certaines adjudications. *Arme à feu*, fusil, pistolet, etc.; *bouche à feu*, canon, mortier, etc.; *coup de feu*, décharge d'une arme à feu; *feu d'artifice*, formé de fusées, de pétards, etc., remplis de poudre, et qu'on tire dans les fêtes publiques. *Fig.* Inspiration : *le feu du génie;* ardeur, violence : *le feu des passions;* imagination vive : *auteur plein de feu;* chaleur : *les feux de l'été. Prendre feu*, s'enflammer, s'irriter; *être entre deux feux*, attaqué de deux côtés, *être tout feu*, plein d'ardeur; *aller au feu*, au combat. V. FEU (*Part. hist.*).

FEU, E adj. Défunt depuis peu : *la feue reine, feu ma tante, ma feue tante.*

FEUDATAIRE n. (bas lat. *feodum*, fief). Possesseur d'un fief, qui doit foi et hommage au suzerain.

FEUDISTE n. m. (bas lat. *feodum*, fief). Celui qui a étudié, qui connaît la matière des fiefs.

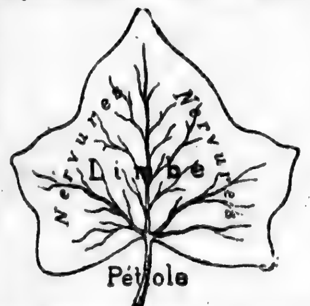
FEUILLAGE n. m. Toutes les feuilles d'un arbre : branches coupées, chargées de feuilles ; imitation du feuillage en peinture, en sculpture, en tapisserie.

FEUILLAISON n. f. Renouvellement annuel des feuilles, leur premier développement : *époque de la feuillaison*.

FEUILLANT, INE n. m. Religieux, religieuse de l'étroite observance de Saint-Bernard. N. m. pl. Clubistes révolutionnaires en France (1792) [v. PART. HIST.]. N. f. Pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD n. m. Branches de saule ou de châtaignier qui, fendues en deux, servent aux tonneliers pour faire des cercles. Adj. *Fer feuillard*, fer que l'on vend en lames larges et plates et qui sert à la confection de lames de scies et autres ouvrages semblables.

FEUILLE n. f. (lat. *folium;* du sanscrit *phull*, fleurir). Chacune des parties de la plante qui garnissent la tige, les ra-



meaux; chacune des pièces qui forment la corolle de certaines fleurs, comme la rose. *Fig.* Se dit de diverses choses larges, plates et plus ou moins minces : *feuille d'or, de carton, de cuivre*, etc.; morceau de papier d'une certaine grandeur ; journal : *cette feuille a cessé de paraître;* sculpture qui sert d'ornement au chapiteau corinthien : *feuille d'acanthe*. **Feuille de route,** papier indiquant les différentes étapes d'une troupe en voyage ou d'un militaire faisant route isolément.

FEUILLÉ, E adj. Garni de feuilles. N. m. *Peint.* Manière dont les feuilles d'arbre sont représentées.

FEUILLÉE n. f. Feuillage ; abri formé de branches garnies de feuilles : *danser sous la feuillée*.

FEUILLE-MORTE adj. inv. Qui tire sur la couleur des feuilles sèches : *des étoffes feuille-morte*. N. m. : *un beau feuille-morte*.

FEUILLER v. int. Pousser des feuilles. *Peint.* Imiter, représenter le feuillage.

FEUILLET n. m. (dimin. de *feuille*). Partie d'une feuille imprimée contenant deux pages ; troisième poche de l'estomac des ruminants.

FEUILLETAGE n. m. Pâte feuilletée ; manière de la faire.

FEUILLETER v. tr. Tourner les feuillets d'un livre pour le parcourir ; préparer la pâte de manière qu'elle se lève par feuilles : *feuilleter un gâteau*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

FEUILLETIS n. m. Endroit où l'ardoise est tendre et facile à diviser.

FEUILLETON n. m. Article de littérature, de science, etc., inséré au bas d'un journal.

FEUILLETONISTE n. m. Faiseur de feuilletons.

FEUILLETTE n. f. Tonneau dont la contenance varie, suivant les pays, de 100 à 140 litres.

FEUILLU, E adj. Qui a beaucoup de feuilles.

FEUILLURE n. f. Entaillure dans laquelle les portes et les fenêtres sont encadrées pour fermer juste.

FEURRE n. m. Paille de blé, surtout celle qui sert à empailler. *Vieux.*

FEUTRAGE n. m. Action de préparer le feutre.

FEUTRE n. m. Etoffe non tissue, faite en foulant la laine ou le poil ; chapeau fait de feutre.

FEUTRER v. tr. Mettre en feutre du poil, de la laine.

FEUTRIER n. m. Ouvrier qui prépare le feutre.

FÈVE n. f. Plante de la famille des légumineuses, dont la semence est comestible ; cette semence même.

FÉVEROLE n. f. Petite fève de marais.

FÉVIER n. m. Genre d'arbres dont le tronc est garni d'épines acérées.

FÉVRIER n. m. (lat. *februarius*). Second mois de l'année, qui comprend le jour intercalaire des années bissextiles.

FEZ n. m. Sorte de calotte turque, de laine rouge ou blanche.

FI interj. Qui marque le dégoût, le dédain, le mépris. *Faire fi de...*, mépriser.

FIACRE n. m. Voiture de place et de louage.

FIANÇAILLES n. f. pl. Promesses de mariage en présence d'un prêtre.

FIANCÉ, E n. Qui a fait promesse de mariage.

FIANCER v. tr. Promettre en mariage en présence d'un prêtre ; consacrer cette promesse.

FIASCO n. m. Echec complet dans quelque genre que ce soit. Pl. des *fiasco*.

FIBRE n. f. (lat. *fibra*). Nom de filaments déliés qui, disposés en faisceaux, constituent les muscles, les tendons. *Fig.* Disposition à s'émouvoir : *avoir la fibre sensible*.

FIBREUX, EUSE adj. Qui a des fibres.

FIBRILLE (*bri-le*) n. f. Petite fibre.

FIBRINE n. f. Substance animale

blanche, insipide et inodore, qui constitue particulièrement les fibres ou la chair musculaire et entre dans la composition du sang, du chyle, etc.

FIBULE n. f. Agrafe antique.

FIC n. m. Excroissance charnue chez l'homme; tumeur aux pieds du cheval.

FICAIRE n. f. Plante de la famille des renonculacées, commune dans les prés.

FICELÉ, E adj. Attaché avec des ficelles.

FICELER v. tr. Lier, attacher avec de la ficelle.— Prend deux *l* devant une syllabe muette.

FICELEUR, EUSE n. Qui ficelle.

FICELIER n. m. Dévidoir sur lequel on met de la ficelle.

FICELLE n. f. Très petite corde.

FICHE n. f. Morceau de métal servant à fixer les ferrures; feuillet isolé, sur lequel on inscrit un nom, un document susceptible d'être classé ultérieurement; marque au jeu. *Fig. Fiche de consolation*, petit dédommagement à une perte qu'on a éprouvée.

FICHER v. tr. Faire entrer par la pointe: *ficher un pieu en terre*.

FICHET n. m. Morceau d'ivoire qu'on met dans les trous d'un trictrac.

FICHOIR n. m. Morceau de bois fendu qui sert à fixer du linge, des estampes à une corde.

FICHU n. m. Sorte de mouchoir de cou.

FICHU, E adj. Mal fait, mauvais: *voilà un fichu nez, un fichu repas*; perdu: *mes gants sont fichus. Pop.*

FICOÏDE n. f. (lat. *ficus*, figue, et gr. *eidos*, aspect). Genre de plantes grasses, comprenant un grand nombre d'espèces.

FICTIF, IVE adj. (lat. *fictus*). Feint: *personnage, être fictif*; qui n'existe que par supposition, par convention: *les billets de banque n'ont qu'une valeur fictive*.

FICTION n. f. (lat. *fictio*; de *fingere*, feindre). Invention fabuleuse.

FICTIVEMENT adv. Par fiction.

FIDÉICOMMIS (*mi*) n. m. (lat. *fidei*, à la foi, et fr. *commis*). Legs testamentaire fait au nom d'une personne qui doit le restituer à une autre.

FIDÉICOMMISSAIRE n. m. Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR n. m. Celui qui se constitue caution pour un autre.

FIDÉJUSSION n. f. Contrat de caution.

FIDÈLE adj. (lat. *fidelis*; de *fides*, foi). Qui remplit ses engagements: *fidèle à ses serments*; constant, persévérant: *fidèle à ses habitudes*; exact: *historien fidèle*; sûr: *guide fidèle*; qui est probe, honnête: *domestique fidèle*; qui retient bien ce qui lui a été confié: *mémoire fidèle*; qui a de l'attachement: *chien fidèle*. N. m. pl. *Les fidèles*, ceux qui professent et pratiquent la foi catholique.

FIDÈLEMENT adv. D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ n. f. Attachement à ses devoirs, à sa foi; exactitude, vérité: *fidélité d'un récit*.

FIDÉNATE adj. et n. De Fidènes.

FIDUCIAIRE adj. et n. Chargé d'un fidéicommis. *Monnaie fiduciaire*, papier-monnaie, billets de banque.

FIDUCIAIREMENT adv. D'une manière fiduciaire.

FIEF n. m. (bas lat. *feodum*). Domaine noble qu'un vassal tenait d'un seigneur sous certaines conditions. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

FIEFFÉ, E adj. Marque un vice, un défaut porté au suprême degré: *ivrogne, ignorant fieffé. Fam.*

FIEFFER v. tr. *Féod.* Donner en fief.

FIEL n. m. (lat. *fel*). Bile. *Fig.* Haine, humeur caustique: *discours plein de fiel.*

FIENTE (*an*) n. f. (lat. *fimus*, fumier). Excréments de certains animaux: *fiente de vache, de pigeon*, etc.

FIENTER (*an*) v. tr. Rendre la fiente.

FIER (SE) v. pr. (lat. *fidere*; de *fides*, foi). Mettre sa confiance en quelqu'un. V. tr. Confier: *fier son honneur à son ami. Vieux.*

FIER, FIÈRE adj. (lat. *ferus*, farouche). Altier, arrogant, superbe; qui a des sentiments nobles, élevés: *âme fière*; audacieux, intrépide: *les plus fiers généraux*. N.: *faire le fier*.

FIER-À-BRAS n. m. Fanfaron, qui fait le brave. Pl. des *fier-à-bras*.

FIÈREMENT adv. D'une manière fière, hautaine; extrêmement: *je l'ai fièrement tancé. Fam.*

FIÉROT, E adj. et n. Ridiculement fat et orgueilleux: *être fiérot, faire le fiérot*.

FIERTE n. f. La châsse d'un saint. *Vieux.*

FIERTÉ n. f. (rad. *fier*). Caractère de ce qui est fier; noblesse de sentiments: *avoir de la fierté dans l'âme*.

FIÈVRE n. f. (lat. *febris*). Etat maladif caractérisé par l'accélération du pouls et souvent par une chaleur générale. *Fig.* Se dit de toute agitation, de toute passion vive et désordonnée: *fièvre politique*.

FIÉVREUX, EUSE adj. et n. Qui a la fièvre; qui la cause: *climat fiévreux*.

FIÉVROTTE n. f. Fièvre légère.

FIFRE n. m. (all. *pfeifer*, sifflet). Petite flûte d'un son aigu; celui qui en joue.

FIGÉ, E adj. Durci, rendu compacte par le refroidissement: *huile figée*.

FIGEMENT n. m. Action par laquelle un liquide gras se fige; état de ce qui est figé.

FIGER v. tr. (lat. *figere*). Congeler, épaissir, condenser par le froid. **Se figer** v. pr. Se coaguler, se congeler: *le beurre fondu se fige*.

FIGNOLER v. int. Chercher à se distinguer par sa tenue, ses manières. *Pop.* V. tr. Parachever.

FIGUE n. f. (lat. *ficus*). Fruit du figuier. *Fig. Faire la figue à quelqu'un,* s'en moquer. *Fam.*

FIGUERIE n. f. Lieu planté de figuiers.

FIGUIER n. m. Arbre qui produit la figue. **Figuier d'Inde,** espèce de cactier dont le fruit est comestible et ressemble à la figue.

FIGULINE n. f. Ouvrage de poterie.

FIGURANT, E n. Personnage accessoire dans une pièce de théâtre ou dans un ballet.

FIGURATIF, IVE adj. Qui est la représentation, le symbole de quelque chose. *Plan figuratif*, carte topographique. N. f. *Gram.* Lettre qui caractérise certains temps des verbes grecs.

FIGURATION n. f. Action de figurer.

FIGURATIVEMENT adv. D'une manière figurée.

FIGURE n. f. (lat. *figura*; de *fingere*, former). Forme extérieure d'un corps; visage de l'homme; air, contenance : *faire bonne, triste figure;* symbole : *l'Agneau pascal était une figure de l'eucharistie. Géom.* Espace circonscrit par des lignes. *Gram.* Forme de langage qui donne plus de grâce et de vivacité au discours. *Danse.* Différentes lignes qu'on décrit en dansant.

FIGURÉ, E adj. Détourné : *sens figuré d'un mot. Style figuré*, métaphorique. N. m. : *au propre et au figuré.*

FIGURÉMENT adv. D'une manière figurée.

FIGURER v. tr. Représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. V. int. Faire figure : *figurer à la cour.* **Se figurer** v. pr. S'imaginer, croire.

FIGURINE n. f. (dimin. de *figure*). Figure très petite en terre cuite, en bronze, en argent, etc.

FIGURISME n. m. Opinion de ceux qui regardent l'Ancien Testament comme la figure du Nouveau.

FIGURISTE n. m. Mouleur de figures en plâtre; partisan du figurisme.

FIL n. m. (lat. *filum*). Petit brin long et menu de chanvre, de lin, de soie, etc.; tranchant d'un instrument : *le fil d'un rasoir.* **Fil d'archal,** fil de fer ou de laiton, passé à la filière; **fil à plomb,** morceau de plomb suspendu à un fil, pour mettre un ouvrage d'aplomb; **fil de la Vierge.** V. FILANDRE. *Fig.* Suite, liaison : *le fil d'un discours;* cours : *le fil de la rivière, le fil de la vie. Donner du fil à retordre*, susciter des embarras; *de fil en aiguille*, de propos en propos.

FILAGE n. m. Action ou manière de filer.

FILAGRAMME n. m. V. FILIGRANE.

FILAIRE n. f. Sorte de ver parasite.

FILAMENT n. m. (rad. *fil*). Petite fibre des muscles, des nerfs; petit fil des plantes.

FILAMENTEUX, EUSE adj. Qui a des filaments.

FILANDIÈRE n. f. Femme dont le métier est de filer. Adj. *Les sœurs filandières*, les Parques.

FILANDRE n. f. Fibrille menue et longue qui se trouve dans une viande coriace; fil blanc et léger qui flotte en l'air dans les beaux jours d'automne, et qu'on appelle vulgairement *fil de la Vierge.*

FILANDREUX, EUSE adj. Rempli de filandres : *viande filandreuse.*

FILANT, E adj. Qui file sans se diviser en gouttes. **Étoile filante,** météore lumineux, qu'on attribue à l'inflammation d'un corps dans l'atmosphère.

FILASSE n. f. Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin, etc., et préparés pour être filés.

FILASSIER, IÈRE n. Qui façonne la filasse.

FILATEUR n. m. Qui dirige, exploite une filature.

FILATURE n. f. (rad. *filer*). Établissement où l'on file en grand la soie, le coton, la laine; art de filer en grand.

FILE n. f. (rad. *fil*). Rangée de personnes ou de choses placées à la suite les unes des autres. *Chef de file*, qui est le premier d'une file; *feu de file*, feu d'une troupe qui tire par file et sans interruption. **A la file** loc. adv. L'un après l'autre.

FILÉ n. m. Métal passé à la filière.

FILEMENT n. m. Action de filer.

FILER v. tr. (rad. *fil*). Mettre en fil. *Fig. Filer un son*, l'enfler insensiblement et le diminuer de même; *filer ses jours*, passer sa vie; *des jours filés d'or et de soie*, une vie douce et heureuse. *Mar. Filer un nœud, deux nœuds, trois nœuds*, etc., parcourir une fois, deux fois, trois fois, etc., 15 mètres dans l'espace de 30 secondes. V. int. Couler lentement, comme de l'huile : *ce vin file. Fig. Filer doux*, céder par crainte.

FILERIE n. f. Lieu où l'on file le chanvre.

FILET n. m. (dimin. de *fil*). Tissu à claire-voie pour prendre les poissons, les oiseaux; petit réseau pour retenir les cheveux; partie déliée de l'étamine d'une fleur; partie charnue qui se lève sur l'épine du dos du bœuf, du chevreuil, etc.; très petite membrane sous la langue; ornement long et délié, en architecture, en menuiserie, etc. *Impr.* Ligne qui a diverses formes et divers usages. *Fig.* Très petite quantité : *filet d'eau, filet de vinaigre*, etc.

FILETER v. tr. Passer à la filière.

FILEUR, EUSE n. Qui fait du fil.

FILIAL, E, AUX adj. (lat. *filius*, fils). Qui est du devoir du fils, de l'enfant : *amour filial.*

FILIALEMENT adv. D'une manière filiale.

FILIATION n. f. (lat. *filius*, fils). Ligne directe des aïeux aux enfants ou des

enfants aux aïeux. *Fig.* Suite, liaison : *filiation des idées.*

FILIÈRE n. f. (rad. *fil*). Instrument d'acier, destiné à étirer les fils métalliques.

FILIFORME adj. *Bot.* Mince, grêle, délié comme un fil.

FILIGRANE ou **FILAGRAMME** n. m. Ouvrage d'orfèvrerie à jour et en forme de petit filet; figures tracées dans le papier.

FILIN n. m. *Mar.* Sorte de cordage.

FILLE n. f. (lat. *filia*). Personne du sexe féminin considérée par rapport aux parents; personne du sexe féminin non mariée; servante : *fille d'auberge. Les Filles de Mémoire*, les Muses.

FILLETTE n. f. Jeune fille.

FILLEUL, E n. (lat. *filiolus*, jeune fils). La personne qu'on a tenue sur les fonts baptismaux.

FILOCHE n. f. Tissu, filet de corde, de soie ou de fil.

FILON n. m. (rad. *fil*). Suite ininterrompue d'une même matière, contenue entre des couches d'une nature différente.

FILOSELLE n. f. Grosse soie.

FILOU n. m. Voleur adroit.

FILOUTER v. tr. Voler avec adresse; tricher au jeu.

FILOUTERIE n. f. Action de filou.

FILS (*fiss*) n. m. (lat. *filius*). Enfant mâle par rapport à son père et à sa mère; terme d'amitié : *mon fils. Le Fils de l'homme*, Jésus-Christ. *Fig. Fils d'Apollon*, les poètes; *fils de Mars*, les guerriers.

FILTRAGE n. m. Action de filtrer.

FILTRANT, E adj. Qui sert à filtrer : *fontaine filtrante.*

FILTRATION n. f. Passage d'un liquide à travers un filtre qui l'éclaircit; action de passer, de filtrer à travers les terres, les rochers, en parlant des eaux.

FILTRE n. m. Etoffe, cornet de papier non collé, pierre poreuse ou charbon à travers lesquels on passe un liquide qu'on veut clarifier.

FILTRER v. tr. Passer un liquide par le filtre. V. int. Pénétrer : *l'eau filtre à travers les terres.*

FILURE n. f. Manière dont un objet est filé.

FIN n. f. (lat. *finis*). Bout, extrémité; terme, mort : *toucher à sa fin;* but : *en venir à ses fins. Pal. Fin de non-recevoir*, refus d'admettre une action judiciaire, sous prétexte que celui qui l'intente n'est pas fondé dans sa plainte.

FIN, FINE adj. Délié et menu : *écriture, pluie fine;* haché menu pour servir d'assaisonnement : *fines herbes. Fig.* Excellent : *vin fin;* délicat : *goût fin;* pur : *or fin;* spirituel : *physionomie fine;* rusé, habile : *c'est un fin renard.* Se dit des sens qui perçoivent exactement les moindres impressions : *odorat, tact, oreille fine.* Adv. *Prendre une bille trop fin*, au jeu de billard, trop sur le côté, de manière à toucher très légèrement.

FINAGE n. m. Etendue du territoire d'une commune.

FINAL, E, ALS adj. Qui finit, termine. *Impénitence finale*, qui dure jusqu'à la fin. Adj. et n. f. Dernière syllabe ou dernière lettre d'un mot. *Mus.* **Finale** ou **tonique**, note principale qui détermine le ton d'un morceau et qui doit le terminer.

FINALE n. m. (m. ital.). *Mus.* Morceau d'ensemble qui termine un ouvrage considérable.

FINALEMENT adv. Pour en finir.

FINANCE n. f. Argent que l'on a; profession du financier. Pl. Trésor de l'Etat : *ministère des finances.*

FINANCER v. int. Fournir de l'argent. *Fam.*

FINANCIER, IÈRE adj. Qui est relatif aux finances : *système financier. Cuis. A la financière*, se dit d'une façon d'apprêter certains mets au moyen d'ingrédients recherchés. N. m. Celui qui spécule sur l'argent et fait des opérations importantes.

FINANCIÈREMENT adv. En matière de finances.

FINASSER v. int. User de subterfuges, de mauvaises finesses. *Fam.*

FINASSERIE n. f. Mauvaise finesse.

FINASSEUR, EUSE n. Qui finasse. *Fam.*

FINASSIER, IÈRE n. Qui use de subterfuges, de petites finesses.

FINAUD, E adj. et n. Fin, rusé dans les petites choses.

FINEMENT adv. Avec finesse.

FINESSE n. f. Qualité de ce qui est fin : *finesse des cheveux, d'une étoffe;* délicatesse : *finesse des traits;* pénétration, sagacité : *finesse de l'esprit;* subtilité des sens : *finesse de l'ouïe;* ruse.

FINET, ETTE adj. Fin, rusé.

FINETTE n. f. Etoffe légère de laine ou de coton.

FINI, E adj. Parfait : *c'est un tableau fini;* qui a des bornes : *l'esprit de l'homme est fini.* N. m. Perfection : *le fini d'un ouvrage.*

FINIR v. tr. (rad. *fin*). Achever, terminer. V. int. Etre terminé : *finir en pointe;* avoir une certaine fin : *cet enfant finira mal;* arriver à son terme : *son bail finit à Pâques;* mourir : *ainsi finit ce prince.*

FINLANDAIS, E adj. et n. De la Finlande.

FINNOIS, E adj. et n. Se dit d'un peuple qui habite l'extrémité N.-O. de la Russie d'Europe et surtout la Finlande.

FIOLE n. f. (lat. *phiola*). Petit flacon de verre.

FIORITURE n. f. Ornement de goût ajouté à volonté dans un morceau de mu-

sique. *Par ext.* Ornement, agrément accessoire.

FIRMAMENT n. m. (lat. *firmamentum*; de *firmare*, affermir). Voûte azurée qui paraît s'étendre au-dessus de nos têtes.

FIRMAN n. m. Ordre, permis du Grand Seigneur ou de quelque autre souverain de l'Orient.

FISC n. m. (lat. *fiscus*, panier). Trésor de l'Etat; ses agents pour la perception.

FISCAL, E, AUX adj. Qui concerne le fisc : *loi fiscale.*

FISCALEMENT adv. D'une manière fiscale.

FISCALITÉ n. f. Système des lois relatives au fisc.

FISSILE adj. Qui se divise facilement en lames minces.

FISSIPARE adj. Qui se produit par la scission de son propre corps.

FISSIPÈDE adj. Qui a le pied divisé en plusieurs doigts ou parties, en parlant des quadrupèdes.

FISSURE n. f. (lat. *fissura*; de *fissus*, fendu). Petite crevasse.

FISTULE n. f. (lat. *fistula*). *Méd.* Ulcère dont l'entrée est étroite, le fond large et qui communique avec une cavité naturelle.

FISTULEUX, EUSE adj. De la nature de la fistule.

FIXATION n. f. Action de fixer, d'établir : *la fixation de l'impôt, la fixation d'un terme de payement. Chim.* Opération par laquelle on fixe un corps volatil : *fixation du mercure.*

FIXE adj. (lat. *fixus*, fixé). Qui ne se meut pas : *étoile fixe*; déterminé : *terme fixe*; invariable : *prix fixe*; dominant : *idée fixe. Chim. Corps fixe*, qui, comme l'or, le carbone, etc., ne se volatilise pas. N. m. La partie invariable des appointements d'un employé : *vous aurez tant de fixe.* Interj. *Fixe!* commandement de l'immobilité sous les armes.

FIXÉ n. m. Petit tableau peint à l'huile et qu'on applique derrière une glace, qui tient lieu de vernis.

FIXEMENT adv. D'une manière fixe.

FIXER v. tr. (rad. *fixe*). Rendre fixe. *Fig.* Assurer : *fixer la victoire*; déterminer : *fixer un prix*; arrêter définitivement : *fixer son choix*; établir : *fixer sa résidence*; attirer, captiver : *fixer l'attention de quelqu'un*; rendre constant : *fixer un esprit léger.*

FIXITÉ n. f. Qualité de ce qui est fixe. *Fig.* Etat des choses qui ne varient point : *la fixité des idées, des opinions.*

FLA n. m. (onomat.). Double coup de baguette de tambour frappé légèrement d'abord de la main droite, puis fortement de la main gauche. Pl. des *fla.*

FLACCIDITÉ n. f. (lat. *flaccidus*, flasque). Etat d'une chose flasque.

FLACON n. m. Sorte de bouteille qui se ferme ordinairement avec un bouchon de même matière ou de métal; son contenu.

FLAGELLANT n. m. Membre d'une secte de fanatiques du XIIIe et du XIVe siècle, qui se flagellaient en public.

FLAGELLATION n. f. Supplice du fouet ou des verges; action de se flageller.

FLAGELLER v. tr. (lat. *flagellare*; de *flagellum*, fouet). Faire subir le supplice de la flagellation. *Fig.* Infliger un blâme public et sévère.

FLAGEOLER v. int. Se dit des jambes de l'homme, du cheval, lorsque la fatigue ou la faiblesse les rend tremblantes.

FLAGEOLET n. m. Petit instrument de musique à vent. Adj. et n. Espèce de haricot : *manger des haricots flageolets, des flageolets.*

FLAGORNER v. tr. Flatter souvent et bassement.

FLAGORNERIE n. f. Flatterie basse et souvent répétée.

FLAGORNEUR, EUSE n. Qui flagorne.

FLAGRANT, E adj. (lat. *flagrans*, brûlant). Evident, commis à l'instant même. *Pris en flagrant délit*, sur le fait.

FLAIR n. m. (rad. *flairer*). Odorat du chien. *Fig.* Perspicacité.

FLAIRER v. tr. (lat. *flagrare*, avoir de l'odeur). Sentir par l'odorat. *Fig.* Pressentir, prévoir.

FLAIREUR n. m. Qui flaire.

FLAMAND, E adj. et n. De la Flandre.

FLAMANT ou **FLAMMANT** n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers, dont le dessous des ailes est couleur de *flamme.*

FLAMBAGE n. m. Action, manière de flamber.

FLAMBANT, E adj. Qui flambe.

FLAMBE n. f. Nom vulgaire de l'iris des marais.

FLAMBÉ, E adj. Ruiné, perdu : *c'est un homme flambé. Fam.*

FLAMBEAU n. m. (rad. *flamber*). Torche, chandelle de cire ou de suif; chandelier. *Le flambeau du jour*, le soleil; *de la nuit*, la lune. *Fig.* Lumières de la raison, du génie, de la science. *Allumer le flambeau de l'hymen*, se marier.

FLAMBÉE n. f. Feu clair de menu bois.

FLAMBER v. tr. (v. fr. *flambe*, flamme). Passer quelque chose par le feu : *flamber une volaille.* V. int. Jeter de la flamme.

FLAMBERGE n. f. Epée. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée.

FLAMBOIEMENT n. m. Eclat d'un objet qui flamboie.

FLAMBOYANT, E adj. Qui flamboie : *épée flamboyante.*

FLAMBOYER v. int. (rad. *flamber*). Jeter une flamme brillante; briller comme la flamme.

FLAMINE n. m. (lat. *flamen*). Chacun des prêtres que le peuple romain élisait

et que sacrait le grand pontife pour le service d'un dieu déterminé.

FLAMMANT n. m. V. FLAMANT.

FLAMME n. f. (lat. *flamma*). Corps léger, lumineux et ardent, qui se dégage des matières en combustion. *Les flammes éternelles*, les peines de l'enfer; *flammes du Bengale*, sorte d'artifice qui brûle sans bruit et donne une lumière très vive. *Mar.* Longue banderole au haut des mâts, des vergues d'un navire. *Art vét.* Espèce de lancette pour saigner les chevaux.

FLAMMÈCHE n. f. Parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.

FLAMMEROLE n. f. Nom populaire du feu follet.

FLAN n. m. Sorte de tarte à la crème, aux œufs, etc.; pièce de métal préparée pour être frappée et recevoir une empreinte. *Impr.* Feuilles de papier préparées qu'on applique sur les caractères mobiles et qui reçoivent l'empreinte pour le clichage.

FLANC n. m. Partie de l'homme, de l'animal, depuis les côtes jusqu'aux hanches. *Fig.* Côté d'une chose: *le flanc d'une armée, d'un bataillon;* le sein d'une mère.

FLANDRIN n. m. Homme mince, élancé et d'une tournure gauche. *Fam.*

FLANELLE n. f. Etoffe légère faite avec de la laine fine.

FLÂNER v. int. Aller de côté et d'autre en perdant son temps.

FLÂNERIE n. f. Action de flâner.

FLÂNEUR, EUSE n. Qui flâne.

FLANQUANT, E adj. *Fortif.* Qui est situé de façon à voir et à défendre un autre ouvrage.

FLANQUEMENT n. m. Action de flanquer; résultat de cette action.

FLANQUER v. tr. (rad. *flanc*). *Fortif.* Défendre par des ouvrages établis en vue ou sur les flancs. *Art mil.* Appuyer, soutenir, en parlant d'une troupe. Se dit d'objets placés en flanc à côté de quelque chose: *quatre plats flanquaient cet énorme pâté. Fig. Flanquer un soufflet*, l'appliquer fortement; *flanquer une assiette par terre*, l'y jeter violemment; *flanquer quelqu'un à la porte*, l'y mettre avec brutalité.

FLAQUE n. f. Petite mare d'eau qui croupit.

FLAQUÉE n. f. Certaine quantité de liquide qu'on lance avec force. *Fam.*

FLAQUER v. tr. Jeter avec force un liquide contre quelqu'un ou quelque chose. *Fam.*

FLASQUE adj. (lat. *flaccidus*). Mou, sans force, sans vigueur: *chair, homme, style flasque*. N. m. *Artill.* Chacune des deux pièces latérales d'un affût.

FLASQUEMENT adv. D'une manière flasque.

FLATTER v. tr. (lat. *flatus*, souffle léger, caressant). Louer pour plaire; charmer: *la musique flatte l'oreille;* embellir: *flatter un portrait;* caresser: *flatter un enfant.* **Se flatter** v. pr. Se faire illusion: *se flatter de réussir;* se vanter: *se flatter d'être habile.*

FLATTERIE n. f. Louange intéressée.

FLATTEUR, EUSE adj. et n. Qui flatte; séduisant: *espoir flatteur.*

FLATTEUSEMENT adv. D'une manière flatteuse.

FLATUEUX, EUSE adj. (lat. *flatus*, vent). Qui cause des flatuosités.

FLATUOSITÉ n. f. Gaz accumulé dans les intestins.

FLÉAU n. m. (lat. *flagellum*). Instrument qui sert à battre le blé; verge de fer d'une balance (*); barre de fer à bascule pour fermer le haut des portes cochères. *Fig.* Grande calamité; ceux par qui Dieu châtie les peuples: *Attila, fléau de Dieu.*

FLÈCHE n. f. Trait qu'on lance avec l'arc ou l'arbalète; pièce de bois joignant le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant; extrémité d'un clocher.

FLÉCHIR v. tr. (lat. *flectere*). Ployer, courber: *fléchir le genou. Fig.* Toucher de pitié, attendrir: *fléchir ses juges.* V. int. Ployer sous la charge. *Fig.* Se soumettre: *tout fléchissait sous lui.*

FLÉCHISSEMENT n. m. Action de fléchir.

FLÉCHISSEUR adj. m. *Anat.* Destiné à faire fléchir diverses parties du corps: *muscle fléchisseur du bras.* N. m.: *les fléchisseurs du genou, de la jambe,* par opposition aux *extenseurs.*

FLEGMASIE n. f. V. PHLEGMASIE.

FLEGMATIQUE adj. Lymphatique: *tempérament flegmatique. Fig.* Froid: *caractère flegmatique.*

FLEGMATIQUEMENT adv. D'une manière flegmatique.

FLEGME n. m. (gr. *phlegma*, pituite). Humeur aqueuse qu'on rejette en crachant, en vomissant, etc. En ce sens, on écrit aussi PHLEGME. *Fig.* Caractère d'un homme froid et patient.

FLEGMON n. m. V. PHLEGMON.

FLEGMONEUX, EUSE adj. V. PHLEGMONEUX.

FLÉTRIR v. tr. (lat. *flaccescere*, devenir flasque). Faner, ôter l'éclat, la fraîcheur. *Fig.* Affaiblir, altérer: *l'abus des plaisirs flétrit la jeunesse;* déshonorer: *flétrir la réputation;* autrefois, marquer d'un fer rouge sur l'épaule droite, en vertu d'une condamnation.

FLÉTRISSANT, E adj. Qui flétrit, déshonore: *arrêt flétrissant.*

FLÉTRISSURE n. f. Altération de la fraîcheur; marque sur l'épaule d'un criminel. *Fig.* Tache à l'honneur.

FLEUR n. f. (lat. *flos, floris*). Partie la plus éclatante de la plante, dans la-

quelle s'effectue la fécondation. *Fig.* Partie la plus fine, la meilleure de quelques substances : *fleur de farine;* ornement du discours : *les fleurs de la rhétorique;* produits légers et volatils obtenus par la sublimation ou la décomposition : *fleur de soufre;* temps où une chose a toute sa force, son éclat : *être à la fleur de la jeunesse;* élite, choix : *la fleur de l'armée.* **Fleur de lis,** ornement qui caractérisait les anciennes armoiries des rois de France (*). Pl. Sorte de moisissure qui se développe sur le vin lorsqu'il est en contact avec l'air. **A fleur de** loc. prép. Presque au niveau de : *yeux à fleur de tête.*

FLEURAISON ou **FLORAISON** n. f. Développement de la fleur ; époque où les plantes fleurissent.

FLEURDELISER v. tr. Orner, semer de fleurs de lis.

FLEURER v. int. (rad. *fleur*). Répandre une odeur. *Fig. Cela fleure comme baume,* cela sent bon.

FLEURET n. m. Sorte d'épée sans tranchant et terminée par un bouton, dont on se sert à l'escrime; fil fait de la partie la plus grossière de la soie.

FLEURETTE n. f. Petite fleur. *Fig.* Propos galant : *conter fleurette.*

FLEURI, E adj. Qui est en fleur. *Fig. Teint fleuri,* qui a de la fraîcheur, de l'éclat : *style fleuri,* orné. **Pâques fleuries,** le dimanche des Rameaux.

FLEURIR v. int. Pousser des fleurs. *Fig.* Prospérer : *le commerce fleurit.* V. tr. Orner de fleurs : *fleurir sa chambre.* — Dans le sens figuré, on dit : *florissant, ils florissent, il florissait, ils florissaient.*

FLEURISSANT, E adj. Qui se couvre de fleurs : *prés fleurissants.*

FLEURISTE adj. et n. Qui s'occupe de la culture et du commerce des fleurs ; qui fait ou vend des fleurs artificielles.

FLEURON n. m. Ornement en forme de fleur. *Fig.* Ce qu'on possède de plus avantageux et de plus productif : *Cuba est le plus beau fleuron de l'Espagne.* *Bot.* Chacune des petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée.

FLEURONNÉ, E adj. Orné de fleurs, de fleurons : *lettres fleuronnées, diadème fleuronné.* *Bot.* Dont toutes les fleurs sont des fleurons.

FLEUVE n. m. (lat. *fluvius;* de *fluere,* couler). Grand cours d'eau qui aboutit à la mer.

FLEXIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est flexible.

FLEXIBLE adj. (lat. *flexibilis;* de *flectere, flexum,* fléchir). Souple, qui plie aisément. *Fig. : voix, caractère flexible.*

FLEXION n. f. (lat. *flexio;* de *flexus,* fléchi). Etat de ce qui est fléchi : *flexion d'un ressort;* action de fléchir : *flexion du genou.* Pl. *Gram.* Variations dans la forme d'un même mot.

FLEXUEUX, EUSE adj. Courbé alternativement dans plusieurs sens différents.

FLEXUOSITÉ n. f. Etat de ce qui est flexueux.

FLIBUSTE n. f. Piraterie, pillage sur mer.

FLIBUSTER v. int. Faire le métier de flibustier. V. tr. Filouter, voler.

FLIBUSTERIE n. f. Vol, filouterie.

FLIBUSTIER n. m. Pirate des mers d'Amérique. *Par ext.* Trompeur, filou.

FLIC FLAC n. m. Bruit que font plusieurs coups de fouet ou plusieurs soufflets donnés coup sur coup.

FLICFLAC n. m. Sorte de pas de danse. Pl. *des flicflacs.*

FLINT-GLASS (*flintt*) n. m. (angl. *flint,* silex; *glass,* verre). Espèce de cristal très pur.

FLIRTER v. intr. Converser familièrement avec une femme ou avec une jeune fille.

FLOCHE adj. Velouté, couvert de poils. *Soie floche,* qui n'est pas torse.

FLOCON n. m. (lat. *floccus*). Touffe, amas léger de soie, de laine, de neige, etc.

FLOCONNEUX, EUSE adj. Qui ressemble à des flocons.

FLONFLON n. m. Se dit, en général, des refrains de chansons et des couplets de vaudeville.

FLORAISON n. f. V. FLEURAISON.

FLORAL, E adj. Qui a rapport à la fleur : *enveloppe florale.* N. f. pl. Fêtes qui se célébraient à Rome en l'honneur de Flore, déesse des fleurs. Adj. m. pl. *Jeux Floraux,* Académie, fondée à Toulouse. V. FLORAUX (*Jeux*), PART. HIST.

FLORE n. f. (nom de la déesse des fleurs). Ensemble des plantes qui croissent dans une même région; livre qui en contient la description.

FLORÉAL n. m. (lat. *flos, floris,* fleur). Huitième mois de l'année républicaine en France (du 20 avril au 19 mai).

FLORENCE n. m. Taffetas léger.

FLORENTIN, INE adj. et n. De Florence.

FLORÈS (*grèce*). *Faire florès,* briller dans le monde. *Fam.*

FLORICOLE adj. Qui vit sur les fleurs : *insecte floricole.*

FLORICULTURE n. f. Branche de l'horticulture qui s'occupe spécialement de la culture des plantes à fleurs et des plantes d'ornement.

FLORIDÉ, E adj. Qui a quelque analogie avec une fleur.

FLORIFÈRE adj. Qui porte des fleurs : *rameaux florifères;* qui donne beaucoup de fleurs : *plante florifère.*

FLORIN n. m. Pièce de monnaie étrangère, de valeur très variable, suivant les pays.

FLORISSANT, E adj. Qui est dans un état prospère : *santé florissante.*

FLOSCULEUX, EUSE adj. *Bot.* Se dit d'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons.

FLOT n. m. (lat. *fluctus*; de *fluere*, couler). Eau agitée, onde, vague; flux et reflux. *Fig.* Multitude, grande quantité : *flots d'auditeurs, flots de sang.*

FLOTTABLE adj. Qui peut flotter : *bois flottable. Rivière flottable*, sur laquelle le bois peut flotter.

FLOTTAGE n. m. Transport du bois par trains sur l'eau.

FLOTTAISON n. f. Endroit où la surface d'une eau tranquille atteint la carène d'un navire. *Ligne de flottaison*, que le niveau de l'eau trace sur la carène d'un bâtiment.

FLOTTANT, E adj. Qui flotte sur l'eau: ample, mobile, ondoyant : *robe flottante. Fig.* Irrésolu : *esprit flottant.* **Dette flottante,** portion de la dette publique susceptible d'augmentation ou de diminution journalière.

FLOTTE n. f. Grand nombre de bâtiments de mer réunis pour naviguer ensemble.

FLOTTEMENT n. m. Ondulation du front d'une troupe en marche.

FLOTTER v. int. (rad. *flot*). Être porté sur l'eau; tomber en ondoyant : *ses longs cheveux flottaient sur ses épaules. Fig.* Chanceler, être irrésolu : *flotter entre l'espérance et la crainte.*

FLOTTEUR n. m. Ouvrier qui fait ou conduit des trains de bois.

FLOTTILLE n. f. Petite flotte.

FLOU adj. m. Fondu, léger, vaporeux, dans la langue artistique. N. m. : *le flou d'un tableau.*

FLOUER v. tr. Voler, escroquer. *Fam.*

FLOUERIE n. f. Action de duper, escroquerie.

FLOUEUR n. m. Faiseur de dupes.

FLUCTUANT, E adj. Qui offre le balancement d'un liquide. *Méd.* Mou, mobile : *tumeur fluctuante.*

FLUCTUATION n. f. (lat. *fluctuatio*; de *fluctus*, flot). Mouvement d'oscillation d'un liquide. *Fig.* Variation : *fluctuation des opinions.*

FLUCTUEUX, EUSE adj. Agité de mouvements violents et contraires.

FLUER v. int. (lat. *fluere*). Couler.

FLUET, ETTE adj. Mince et délicat.

FLUIDE adj. et n. m. (lat. *fluidus*; de *fluere*, couler). Corps dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles glissent les unes sur les autres et tendent continuellement à se séparer : *l'air et l'eau sont des fluides.*

FLUIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUOR n. m. *Chim.* Gaz incolore et très subtil. *Minér.* Cristal diversement coloré, qui imite les pierres précieuses, et qu'on appelle aussi *spath fluor.*

FLUORHYDRIQUE adj. *Chim.* Nom donné à un acide formé par le fluor et l'hydrogène.

FLUORINE n. f. *Chim.* Fluorure naturel de calcium.

FLUORURE n. m. *Chim.* Tout composé binaire formé par le fluor.

FLÛTE n. f. Instrument à vent, en forme de tuyau percé de plusieurs trous; celui qui en joue : *il est première flûte à l'Opéra*; gros bâtiment de charge; petit pain long.

FLÛTÉ, E adj. Se dit d'un son doux imitant celui de la flûte : *son flûté, voix flûtée.*

FLÛTEAU n. m. Jouet d'enfant, appelé aussi *mirliton.*

FLÛTER v. int. Jouer de la flûte. Se dit en parlant du cri du merle : *le merle flûte. Fig.* Boire. *Pop.*

FLÛTEUR, EUSE n. Personne qui joue mal de la flûte.

FLÛTISTE n. m. Musicien qui joue de la flûte : *il est flûtiste à l'Opéra.*

FLUVIAL, E, AUX adj. (lat. *fluvialis*; de *fluvius*, fleuve). Qui appartient aux fleuves : *eaux fluviales.*

FLUVIATILE adj. Se dit des plantes et des coquillages des fleuves, et, en général, d'eau douce.

FLUX (*flu*) n. m. (lat. *fluxus*; de *fluere*, couler). Mouvement réglé de la mer vers le rivage, à certaines heures.— Son opposé est REFLUX. *Fig.* Grande abondance : *un flux de paroles. Méd.* Écoulement : *flux de sang.*

FLUXION n. f. (lat. *fluxio*; de *fluere*, couler). Gonflement douloureux, causé par un amas d'humeurs sur quelque partie du corps. *Math. Méthode des fluxions*, méthode de calcul due à Newton, dans laquelle on considère toute grandeur finie comme engendrée par un mouvement ou flux continuel. *Méd.* **Fluxion de poitrine**, inflammation du poumon, avec sécrétion de mucosités qui s'expectorent difficilement et souvent avec du sang.

FLUXIONNAIRE adj. Sujet aux fluxions.

FOC (*fok*) n. m. *Mar.* Voile triangulaire qui se place à l'avant du bâtiment.

FOCAL, E, AUX adj. (lat. *focus*, foyer). Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles.

FOERRE ou **FOARRE** n. m. Paille longue. *Vieux.*

FŒTUS (*fé-tuce*) n. m. (m. lat.). Premier état de l'animal avant sa naissance.

FOI n. f. (lat. *fides*, engagement, lien). L'une des trois vertus théologales; croyance aux vérités de la religion; religion chrétienne : *mourir pour la foi*; croyance : *nouvelle digne de foi*; sincérité, droiture : *homme sans foi.*

FOIE n. m. Viscère de couleur rou-

gâtre, organe sécréteur de la bile et du fiel.

FOIN n. m. (lat. *fœnum*). Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques; poils soyeux qui garnissent le fond d'un artichaut.

FOIN! interj. qui exprime le dédain, le dégoût, le mépris : *foin de la richesse, s'il faut l'acquérir à ce prix!*

FOIRE n. f. (lat. *forum*). Grand marché public se tenant à des époques fixes.

FOIRE n. f. Cours de ventre. *Pop.*

FOIRER v. int. Aller par bas quand on a le cours de ventre. *Pop.*

FOIREUX, EUSE adj. et n. Qui a le cours de ventre. *Fig.* et *pop.* Poltron.

FOIS n. f. (lat. *vices*, tours, changements). Joint à un nom de nombre, marque la quantité, la réitération : *il est venu trois fois;* un nombre illimité : *je vous l'ai dit mille fois.* Loc. adv. **Une fois**, à une certaine époque : *il y avait une fois un roi et une reine;* **de fois à autres**, de temps en temps ; **à la fois**, ensemble, en même temps.

FOISON n. f. Grande quantité. **A foison** loc. adv. Abondamment.

FOISONNEMENT n. m. Action de foisonner ; augmentation de volume dans un corps qui change d'état.

FOISONNER v. int. Abonder : *cette province foisonne en blé ;* multiplier : *les lapins foisonnent beaucoup.*

FOL, FOLLE adj. et n. V. FOU.

FOLÂTRE adj. (rad. *fol*). Qui aime à badiner, à folâtrer.

FOLÂTRER v. int. Badiner.

FOLÂTRERIE n. f. Action, parole folâtre.

FOLIACÉ, E adj. (lat. *folium*, feuille). *Bot.* Qui est de la nature des feuilles, qu. en a l'apparence : *pétioles foliacés.*

FOLIAIRE adj. *Bot.* Qui a rapport aux feuilles.

FOLIATION n. f. Disposition des feuilles sur la tige ; leur développement.

FOLICHON, ONNE adj. Folâtre, badin. *Fam.*

FOLICHONNER v. int. Folâtrer. *Fam.*

FOLIE n. f. (rad. *fol*). Démence, aliénation d'esprit ; acte d'extravagance, d'imprudence : *faire une folie. Aimer à la folie, avec folie,* éperdument.

FOLIÉ, E adj. Nom donné en botanique aux parties garnies de feuilles.

FOLIO n. m. (lat. *folium*, feuille). Le numéro de chaque page d'un livre : **folio 12** *signifie* **page 12.** Pl. des *folios.*

FOLIOLE n. f. Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée, comme celles de l'acacia, du frêne, etc.; chaque pièce du calice d'une fleur.

FOLIOTER v. tr. Numéroter les feuillets d'un registre.

FOLKTHING n. m. Chambre des députés danoise.

FOLLEMENT adv. Avec folie.

FOLLET, ETTE adj. Qui fait ou dit, par habitude de petites folies. *Poil follet*, premier poil du menton, duvat des petits oiseaux ; *esprit follet*, lutin, familier, plus malin que malfaisant. **Feu follet**, espèce d'exhalaison enflammée qui s'élève quelquefois des marécages. — *Les feux follets* sont des flammes légères et fugitives, produites par les émanations du gaz hydrogène phosphoré, qui s'élèvent des endroits marécageux et des lieux, tels que les cimetières, où des matières animales se décomposent, et qui s'enflamment à une petite distance du point où elles se dégagent. L'ignorance des véritables causes qui produisent ces flammes légères a donné lieu à toutes sortes de frayeurs superstitieuses. On croyait, dans les campagnes, que les feux follets des cimetières étaient des âmes de trépassés momentanément sortis de leurs tombes. Maintenant que la théorie des gaz est parfaitement expliquée, que l'on connait les causes de leur formation et de leur incandescence, l'erreur n'est plus permise, et le préjugé doit s'évanouir comme s'évaporent les feux follets eux-mêmes.

FOLLICULAIRE n. m. (lat. *folliculum;* de *folium*, feuille). Auteur qui publie une feuille périodique ou un pamphlet. Se prend en mauvaise part.

FOLLICULE n. m. *Bot.* Fruit capsulaire, membraneux, allongé et à une suture. *Anat.* Glande caractérisée par sa forme en petit sac.

FOMENTATEUR, TRICE adj. Personne qui fomente : *fomentateur de troubles.*

FOMENTATION n. f. Application d'un médicament chaud sur une partie du corps, pour l'adoucir. *Fig.* Action de préparer sous main, d'exciter.

FOMENTER v. tr. (lat. *fomentare;* de *favere*, réchauffer). Appliquer un médicament chaud pour fortifier, adoucir. *Fig.* Entretenir, exciter : *fomenter des troubles, la discorde.*

FONCÉ, E adj. Chargé, sombre, en parlant des couleurs : *étoffe d'un vert foncé.*

FONCER v. tr. Mettre un fond à un tonneau, à une cuve; rendre plus foncé, en parlant d'une couleur.

FONCIER, IÈRE adj. (rad. *fonds*). Assigné, établi sur un fonds de terre : *rente foncière, crédit, impôt foncier ;* qui possède des biens-fonds : *propriétaire foncier.*

FONCIÈREMENT adv. Dans le fond : *être foncièrement honnête, corrompu.*

FONCTION n. f. (lat. *functio;* de *fungor*, je m'acquitte). Action propre à chaque organe, comme la digestion, la circulation, la respiration, etc.; emploi, obligations de cet emploi : *s'acquitter de ses fonctions.*

FONCTIONNAIRE n. m. Qui remplit une fonction publique.

FONCTIONNEL, ELLE adj. Qui se rapporte aux fonctions du corps.

FONCTIONNEMENT n. m. Manière dont une chose fonctionne.

FONCTIONNER v. int. Agir, remplir sa fonction : *cette machine fonctionne bien*.

FOND n. m. (lat. *fundus*, creux). L'endroit le plus bas d'une chose creuse : *le fond d'un puits;* ce qui reste au fond ; partie la plus éloignée de l'entrée, la plus retirée d'un pays : *le fond d'une boutique, d'une province;* en parlant d'étoffes, tissure sur laquelle on fait un dessin ; ce qui fait la matière, l'essence d'une chose, par opposition à la *forme*, à l'apparence. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, l'esprit, etc. : *Dieu voit le fond des cœurs*. Loc. adv. **A fond,** complètement ; **de fond en comble,** de la base au sommet.

FONDAMENTAL, E, AUX adj. (lat. *fundamentum*, fondement). Qui sert de fondement : *pierre, vérité fondamentale*.

FONDAMENTALEMENT adv. D'une manière fondamentale.

FONDANT, E adj. Qui a beaucoup de jus et fond dans la bouche : *poire fondante*. N. m. Remède qui résout les tumeurs, fond les engorgements ; substance qui facilite la fusion.

FONDATEUR, TRICE n. Qui a fondé un empire, une religion, etc.

FONDATION n. f. Tranchée, travaux à la pioche pour recevoir les fondements d'un édifice. *Fig.* Action de fonder, de créer : *fondation d'une Académie, d'une colonie, d'un empire;* capital légué pour des œuvres de piété : *fondation pieuse*.

FONDÉ, E adj. Autorisé : *être fondé à dire;* juste, raisonnable : *motif, reproche fondé*. N. m. **Fondé de pouvoir,** qui est légalement chargé d'une chose.

FONDEMENT n. m. (lat. *fundamentum*). Maçonnerie jetée dans les fondations pour servir de base à un édifice. *Fig.* Principal appui, base : *la justice est le plus sûr fondement d'un Etat;* cause, motif : *bruit sans fondement;* l'anus.

FONDER v. tr. (lat. *fundare;* de *fundus*, fond). Etablir les fondements d'une construction ; créer, instituer : *fonder un collège;* donner des fonds suffisants pour l'établissement de quelque chose d'utile : *fonder un prix. Fig.* Appuyer de raisons, de motifs, de preuves : *fonder ses soupçons sur...*

FONDERIE n. f. (rad. *fondre*). Usine où l'on fond les métaux ; art du fondeur.

FONDEUR n. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux.

FONDOIR n. m. Lieu où les bouchers et les charcutiers fondent leurs graisses.

FONDRE v. tr. (lat. *fundere*, précipiter au fond). Opérer la fusion par le feu : *fondre de l'or;* mettre en moule : *fondre une cloche. Fig.* Combiner plusieurs choses en un tout : *fondre deux lois en une seule. Méd.* Dissoudre : *fondre les humeurs. Peint.* Mêler, unir : *fondre les couleurs.* V. int. Se dissoudre : *la glace fond;* se précipiter : *tous les maux fondent sur lui.*

FONDRIÈRE n. f. Crevasse dans le sol ; terrain marécageux.

FONDS n. m. (lat. *fundus*). Le sol d'une terre, d'un champ : *être riche en fonds de terre;* somme d'argent : *avoir des fonds;* capital d'un bien : *manger le fonds et le revenu;* établissement de commerce, boutique avec son achalandage : *vendre un fonds. Fonds publics*, rentes créées par l'Etat ; *fonds perdu*, argent placé en rentes viagères ; *biens-fonds*, propriétés foncières. *Fig.* Se dit des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme : *un grand fonds de probité, d'érudition*.

FONDUE n. f. Mets composé de fromage fondu au feu et d'œufs brouillés.

FONGIBLE adj. *Jurisp.* Qu'on n'est pas obligé de rendre en nature, et qu'on peut remplacer par autre chose.

FONGOSITÉ n. f. *Méd.* Excroissance fongueuse.

FONGUEUX, EUSE adj. (rad. *fongus*). *Méd.* De la nature du fongus.

FONGUS (*guce*) n. m. (lat. *fungus*, champignon). *Méd.* Excroissance charnue, spongieuse, qui s'élève sur la peau, surtout autour d'une plaie.

FONTAINE n. f. (lat. *fons, fontis*, source ; de *fundere*, répandre). Eau vive qui sort de terre ; édifice public qui distribue l'eau ; vaisseau de grès dans lequel on la garde.

FONTAINIER n. m. V. FONTENIER.

FONTANELLE n. f. Endroit où a lieu la suture des os du crâne, au sommet de la tête.

FONTANGE n. f. Nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur leur coiffure.

FONTE n. f. (rad. *fondre*). Action de fondre ou de se fondre : *la fonte des métaux, des neiges;* produit immédiat du traitement des minerais de fer par le charbon : *ouvrage en fonte;* l'art, le travail du fondeur : *fonte d'une statue. Impr.* Assortiment complet de caractères de même type.

FONTE n. f. Sorte de fourreau de cuir que l'on attache à l'arçon d'une selle pour y mettre des pistolets.

FONTENIER ou **FONTAINIER** n. m. Qui fait ou vend des fontaines.

FONTS n. m. pl. (lat. *fons*, fontaine). Grand bassin qui contient l'eau du baptême (*) : *fonts baptismaux*.

FOR n. m. (lat. *forum*, tribunal). *For intérieur*, la conscience ; *for extérieur*, l'autorité de la justice humaine.

FORAGE n. m. Action de forer, de creuser : *le forage d'un puits artésien;* ancien droit seigneurial sur le vin.

FORAIN, E adj. (lat. *foraneus;* de *foras*, dehors). Qui n'est pas du lieu : *dé-*

...r forain. Marchand forain, qui fréquente les foires.

FORAMINÉ, E adj. (lat. *foramen*, trou). *Hist. nat.* Qui est percé de petits trous.

FORBAN n. m. Pirate, corsaire.

FORÇAGE n. m. Excédent que peut avoir une pièce de monnaie au-dessus du poids légal.

FORÇAT n. m. Criminel condamné aux travaux forcés. *Forçat libéré*, rendu à la liberté à l'expiration de sa peine.

FORCE n. f. (bas lat. *fortia*; du lat. *fortis*, courageux). Toute puissance capable d'agir, de produire un effet; violence, contrainte : *céder à la force;* puissance : *force d'un Etat;* solidité : *force d'un mur;* puissance d'impulsion : *force d'une machine;* énergie, activité : *force d'un poison. Fig.* Habileté, talent : *être de même force au jeu;* chaleur : *style plein de force;* autorité : *les lois étaient sans force;* courage, fermeté : *manquer de force d'âme.* Pl. Troupes d'un Etat : *les forces de terre et de mer. Maison de force*, d'arrêt; *être en force*, en état d'attaquer, de se défendre; *faire force de rames*, ramer vigoureusement; *force du sang*, mouvements secrets de la nature entre proches parents; *force d'inertie*, résistance passive. *Méc.* **Force de cheval**, v. ci-dessous. Adv. de quantité. Beaucoup : *force gens.* Loc. adv. **A toute force**, à tout prix, absolument; **de vive force**, d'assaut, d'emblée, avec violence. Loc. prép. **A force de**, par des efforts, des instances, etc. — On nomme *force de cheval*, en mécanique, l'unité de force qui équivaut à 75 kilogr. élevés en une seconde à 1 mètre de hauteur. Ainsi, une machine à vapeur de 10, 20 chevaux, etc., est une machine capable d'élever à 1 mètre par seconde un poids de 750, de 1,500 kilogr. Cette force a été établie d'après des expériences faites sur des chevaux de choix; et, comme un cheval ne travaille pas plus de huit heures par jour, tandis que le travail d'une machine peut être continué sans interruption pendant vingt-quatre heures, on voit qu'une machine de la force nominale de 5 chevaux, par exemple, produit réellement l'effet de 15 chevaux ordinaires.

FORCÉ, E adj. Qui n'est pas naturel : *style, vers, rire forcé.*

FORCEMENT n. m. Action de forcer.

FORCÉMENT adv. Par force.

FORCENÉ, E adj. et n. Hors de soi, furieux.

FORCEPS (*cèp-se*) n. m. (m. lat. qui signifie *tenaille*). Instrument de chirurgie employé dans les accouchements laborieux.

FORCER v. tr. (rad. *force*). Briser, rompre : *forcer une porte, un coffre;* fausser : *forcer une clef;* prendre par force : *forcer un camp;* enfreindre : *forcer la consigne;* surmonter : *forcer les obstacles;* contraindre : *forcer quelqu'un à faire une chose. Fig. Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut; *forcer le pas*, marcher plus vite; *forcer un cheval*, l'excéder de fatigue; *forcer un cerf*, le réduire aux abois.

FORCES n. f. pl. Grands ciseaux pour tondre les draps.

FORCLORE v. tr. (se conj. comme *clore*). *Prat.* Rendre une personne non recevable à produire en justice après le délai prescrit : *la partie adverse fut déclarée forclose.*

FORCLUSION n. f. Déchéance du droit de faire une production en justice, parce que le délai est expiré.

FORER v. tr. (lat. *forare*). Percer : *forer une clef, un canon*, etc.

FORESTIER, IÈRE adj. (rad. *forêt*). Qui concerne les forêts : *code forestier.* Adj. et n. m. Qui a un emploi dans l'administration forestière : *un garde forestier, un forestier.*

FORET n. m. Instrument de fer pour pratiquer des trous dans le bois, la pierre, les métaux.

FORÊT n. f. Grande étendue de terrain planté d'arbres; un grand nombre : *une forêt de mâts.*

FORFAIRE v. int. (n'est usité qu'à l'inf. prés., au prés. de l'ind. sing. et aux temps composés). Faire quelque chose contre le devoir, l'honneur.

FORFAIT n. m. Crime énorme.

FORFAIT n. m. Marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain.

FORFAITURE n. f. (rad. *forfaire*). Prévarication d'un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions. *Féod.* Crime commis par un vassal contre son seigneur.

FORFANTERIE n. f. Hâblerie.

FORFICULE n. f. Nom scientifique du perce-oreille (*).

FORGE n. f. (v. fr. *farge;* du lat. *fabrica*, fabrique). Usine où l'on fond le minerai de fer et où l'on traite ensuite la fonte pour la transformer en fer; fourneau pour forger(*).

FORGEABLE adj. Qui peut être forgé.

FORGEAGE n. m. Action de forger.

FORGER v. tr. (rad. *forge*). Donner la forme au fer, ou à tout autre métal, au moyen du feu et du marteau. *Fig.* Inventer : *forger une nouvelle.* **Se forger** v. pr. S'imaginer : *se forger des chimères.*

FORGERON n. m. Qui travaille le fer au marteau et à la forge.

FORGEUR n. m. Qui forge. *Fig. Forgeur de nouvelles*, qui en invente.

FORJETER v. int. Sortir de l'alignement, de l'aplomb : *ce mur forjette.*



FORLANCER v. tr. Faire sortir une bête de son gîte : *forlancer un cerf.*

FORLIGNER v. int. Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. *Vieux.*

FORLONGER v. int. S'éloigner de ses parages ordinaires, en termes de chasse.

FORMALISER (SE) v. pr. S'offenser, trouver à redire.

FORMALISME n. m. Attachement excessif aux formes.

FORMALISTE adj. et n. Scrupuleusement attaché aux formes.

FORMALITÉ n. f. Condition nécessaire à la validité des actes judiciaires; manière expresse de procéder selon des formules prescrites et consacrées.

FORMAT n. m. (lat. *forma*, forme). Dimension d'un livre imprimé.

FORMATEUR, TRICE n. Qui forme, crée : *Dieu est le souverain formateur.* Adj. : *intelligence formatrice.*

FORMATION n. f. Action de former, de se former.

FORME n. f. (lat. *forma*, moule). Configuration des corps; apparence : *juger sur la forme;* manière de se conduire conforme aux règles établies, à l'usage : *agir dans les formes;* façon de s'exprimer ou d'agir propre à une personne : *avoir les formes rudes;* constitution : *forme de gouvernement;* moule sur lequel on fait un chapeau, un soulier, etc.; tournure donnée à un objet : *la forme de cet habit n'est pas gracieuse. Impr.* Châssis de fer où sont rangées les pages composées. Loc. adv. **En forme,** selon les lois; **pour la forme,** pour se conformer à l'usage. Loc. prép. **En forme de, par forme de,** en manière de.

FORMÉ, E adj. Développé, avancé, au physique et au moral.

FORMEL, ELLE adj. Précis, positif : *ordre formel.*

FORMELLEMENT adv. D'une manière formelle.

FORMER v. tr. (rad *forme*). Donner l'être et la forme : *former un établissement* ; contracter : *former une liaison;* composer : *les vapeurs forment les nuages. Fig.* Concevoir : *former un projet;* instruire : *former l'esprit;* constituer : *la bonté forme le fond de son caractère.* **Se former** v. pr. Prendre forme; devenir plus habile, plus poli.

FORMICA-LEO (*léo*) n. m. Nom scientifique et latin du fourmi-lion.

FORMICANT adj. *Pouls formicant,* faible et fréquent, semblable à la sensation produite par la piqûre des fourmis.

FORMICATION n. f. Picotement qui se fait sentir quelquefois dans les pieds, dans les mains, et qu'on croirait produit par la marche des fourmis.

FORMIDABLE adj. (lat. *formidabilis;* de *formido*, crainte). Qui est à craindre, redoutable.

FORMIDABLEMENT adv. D'une manière formidable.

FORMIER n. m. Qui fait, qui vend des formes.

FORMIQUE adj. *Chim. Acide formique*, acide extrait des fourmis.

FORMULAIRE n. m. Recueil de formules : *formulaire des notaires.*

FORMULE n. f. (lat. *formula;* de *forma*, forme). Modèle qui contient les termes exprès dans lesquels un acte doit être conçu; façon de s'exprimer, d'agir, conforme à l'usage : *formules de politesse;* ordonnance de médecin : *remède suivant la formule;* résultat d'un calcul algébrique, dont on peut faire l'application dans un grand nombre de cas.

FORMULER v. tr. Dresser un acte en la forme authentique : énoncer : *formuler des griefs.*

FORNICATEUR, TRICE n. Celui, celle qui commet le péché de fornication.

FORNICATION n. f. Le péché de la luxure.

FORNIQUER v. int. Commettre le péché de fornication.

FORPAÎTRE v. int. Se dit, en terme de chasse, des bêtes qui vont chercher leur pâture dans des lieux éloignés.

FORS (*for*) prép. Hors, excepté : *tout est perdu, fors l'honneur. Vieux.*

FORT, E adj. (lat. *fortis*). Robuste, vigoureux : *bras fort;* fortifié : *ville forte;* grand, puissant de corps : *un fort cheval;* solide : *étoffe forte. Fig.* Plein d'énergie : *âme forte;* considérable : *forte somme;* rude, pénible : *forte tâche;* violent : *forte pluie;* âcre, désagréable au goût : *beurre fort;* qui sait beaucoup : *fort en histoire;* outré, choquant : *cela est trop fort;* chargé : *café fort;* plein, sonore : *voix forte. Terre forte,* grasse, difficile à labourer; *esprit fort*, qui se pique d'incrédulité en matière religieuse; *se faire fort de*, s'engager à; *se porter fort pour quelqu'un*, répondre de son consentement. **Fort** adv. Beaucoup, extrêmement. N. m. Forteresse; homme puissant, par opposition à *faible;* ce en quoi une personne excelle : *l'algèbre est son fort. Fig.* Temps où une chose atteint sa plus grande intensité : *au fort de l'été, de la tempête,* etc.

FORTE (*té*) adv. *Mus.* Mot italien qui se met aux endroits où l'on doit renforcer le son.

FORTEMENT adv. Avec force : *serrer fortement les mains. Fig. : insister fortement.*

FORTE-PIANO (*té*) n. m. V. PIANO.

FORTERESSE n. f. Lieu fortifié, destiné à recevoir une garnison et à défendre une certaine étendue de pays.

FORTIFIANT, E adj. Se dit des remèdes et des aliments qui augmentent les forces. *Fig.* Qui donne du courage, de la force morale. N. m. : *prendre des fortifiants.*

FORTIFICATION n. f. Ouvrage de défense militaire.

FORTIFIER v. tr. (lat. *fortis*, fort; *facere*, faire). Entourer de fortifications;

donner plus de force; affermir moralement : *fortifier dans une résolution ;* corroborer : *ce témoignage fortifie votre opinion.*

FORTIN n. m. Petit fort.

FORTIORI (à). A plus forte raison.

FORTISSIMO adv. *Mus.* Mot italien qui sert à indiquer les passages où il faut renforcer beaucoup les sons. N. m. Morceau qui doit être exécuté fortissimo.

FORTRAIT, E adj. *Vét.* Excédé de fatigue : *cheval fortrait.*

FORTRAITURE n. f. *Vét.* Fatigue excessive d'un cheval.

FORTUIT, E adj. (lat. *fortuitus;* de *fors*, hasard). Qui arrive par hasard : *événement fortuit.*

FORTUITEMENT adv. Par hasard.

FORTUNE n. f. (lat. *fortuna;* de *fors, fortis*, sort). Hasard, chance : *la fortune des armes;* biens, richesses : *acquérir de la fortune;* sort : *s'attacher à la fortune de quelqu'un. Tenter fortune*, s'engager dans une entreprise hasardeuse ; *officier de fortune*, soldat qui s'est élevé par son mérite. *Myth.* Divinité qui dispensait les biens et les maux. V. PART. HIST.

FORTUNÉ, E adj. Heureux ; qui donne le bonheur : *union fortunée.* — Ne dites pas : *c'est un homme fortuné*, pour : *c'est un homme riche.*

FORUM (*rome*) n. m. (m. lat.) Place où le peuple s'assemblait, à Rome, pour traiter des affaires publiques. V. P. HIST.

FORURE n. f. Trou pratiqué avec un foret.

FOSSE n. f. (lat. *fossa;* de *fodere, fossum*, creuser). Creux plus ou moins large et profond dans la terre; trou dans lequel on met un corps mort. *Fosse commune*, longues tranchées creusées dans les cimetières des grandes villes, pour y placer les cercueils de ceux dont les familles n'ont pas acheté une concession de terrain. *Fosse d'aisances*, qui reçoit les matières fécales.

FOSSÉ n. m. Fosse prolongée pour enfermer un espace, pour défendre une place, ou pour faire écouler les eaux.

FOSSET n. m. V. FAUSSET.

FOSSETTE n. f. (dimin. de *fosse*). Petit trou que font les enfants pour jouer aux billes, etc. ; cavité que quelques personnes ont naturellement au menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE n. m. (lat. *fossilis*, extrait de la terre). Corps organisé, et généralement considéré comme antédiluvien, qui se trouve enfoui dans la terre. Adj. : *animal fossile.* — En fouillant dans le sein de la terre, on trouve, posées les unes sur les autres, diverses couches de terrains, qui sont très distinctes entre elles, et qui, évidemment, sont venues s'ajouter à diverses époques sur la partie primitive. Chacune de ces additions a dû s'opérer à la suite d'une révolution subie par notre globe, révolution qui aurait fait périr et enfoui dans la couche correspondante tous les êtres organisés vivant à cette époque. Ce sont les débris de ces êtres organisés, plantes, coquilles, animaux, etc., retrouvés aujourd'hui, que l'on appelle *fossiles.*

Dans la première couche, que l'on peut appeler couche de la première époque, on ne rencontre que des mollusques et des crustacés, c'est-à-dire les animaux de l'organisation la plus imparfaite; on y rencontre aussi des végétaux énormes. Les terrains de la deuxième époque offrent un grand nombre de poissons, de reptiles gigantesques, mais aucun mammifère. Dans la troisième époque, les mammifères commencent à se montrer; ce sont : le mastodonte, l'hippopotame, le rhinocéros, ainsi que des rongeurs, des carnassiers, des ruminants et des oiseaux. Dans la quatrième époque, on retrouve les débris des animaux actuels, ou d'animaux semblables.

Le célèbre Cuvier est parvenu à reconstruire et à classer méthodiquement ces êtres, dont quelquefois il ne reste que des débris informes.

FOSSOIR n. m. Sorte de houe, de forme variable.

FOSSOYAGE n. m. Travail du fossoyeur; action de fossoyer.

FOSSOYER v. tr. Entourer de fossés : *fossoyer un champ.*

FOSSOYEUR n. m. Qui creuse les fosses pour enterrer les morts.

FOU ou **FOL, FOLLE** adj. et n. Qui a perdu le sens, l'esprit; excessif : *folle dépense;* badin, enjoué : *humeur folle;* simple, crédule : *bien fou qui s'y fie.* N. m. Bouffon des princes : *le fou de François I*er*;* pièce au jeu des échecs.

FOUACE n. f. Sorte de galette épaisse, cuite au four ou sous la cendre.

FOUAGE n. m. Redevance qui, en certaines provinces, se payait autrefois par maison ou par feu.

FOUAILLE n. f. *Vén.* Part que l'on fait aux chiens après avoir tué le sanglier, ce que l'on appelle *curée* à la chasse du cerf.

FOUAILLER v. tr. Frapper souvent et à grands coups de fouet. *Fam.*

FOUARRE n. m. Autre orthographe de FOARRE.

FOUDRE n. f. (lat. *fulgur*, éclair). Fluide électrique enflammé, sortant de la nue avec une explosion plus ou moins forte. *Fig. Coup de foudre*, grand malheur imprévu. N. m. *Un foudre de guerre, d'éloquence*, un grand capitaine, un grand orateur. *Poét. Des foudres d'airain*, des canons. N. f. pl. *Les foudres de l'Église*, l'excommunication. V. ÉCLAIR.

FOUDRE n. m. (all. *fulder*, tonneau). Tonneau d'une grande capacité.

FOUDROIEMENT ou **FOUDROÎMENT** n. m. Action par laquelle une personne, une chose est foudroyée.

FOUDROYANT, E adj. Qui foudroie. *Fig.* Qui cause une émotion soudaine et violente : *nouvelle foudroyante. Apo-*

plexie foudroyante, violente attaque d'apoplexie qui donne promptement la mort.

FOUDROYER v. tr. Frapper de la foudre. *Fig.* Détruire à coups de canon : *foudroyer une place.*

FOUÉE n. f. Chasse aux petits oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu.

FOUET n. m. Corde, lanière de cuir, attachée à un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les animaux.

FOUETTÉ, E adj. Battu, fortement agité : *crème fouettée, œufs fouettés.*

FOUETTER v. tr. Donner des coups de fouet; donner le fouet. V. int. Se dit de la pluie, de la neige, de la grêle, lorsqu'elles frappent violemment contre quelque chose : *le vent lui fouettait au visage.*

FOUETTEUR, EUSE adj. Qui fouette.

FOUGASSE n. f. Fourneau de mine.

FOUGERAIE n. f. Lieu planté de fougères.

FOUGÈRE n. f. Genre de plante qui croît dans les landes et les terrains sablonneux (*).

FOUGUE n. f. Mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère. *Fig.* Ardeur, impétuosité naturelle : *la fougue de la jeunesse.*

FOUGUEUSEMENT adv. D'une manière fougueuse.

FOUGUEUX, EUSE adj. Sujet à entrer en fougue : *tempérament fougueux;* emporté : *cheval fougueux.*

FOUILLE n. f. Travail qu'on fait en fouillant la terre.

FOUILLE-AU-POT n. m. Petit marmiton. Pl. des *fouille-au-pot.*

FOUILLER v. tr. Creuser pour chercher. *Par ext. Fouiller quelqu'un*, chercher soigneusement dans ses poches. V. int. Chercher quelque chose en remuant les objets : *fouiller dans une armoire.*

FOUILLIS n. m. Désordre, pêle-mêle.

FOUINE n. f. Petit mammifère du genre martre; fourche de fer à deux ou trois pointes.

FOUINER v. int. S'esquiver, faire le poltron. *Pop.*

FOUIR v. tr. (lat. *fodere*). Creuser : *fouir la terre.*

FOUISSEUR n. m. Animal qui creuse la terre, comme la taupe, etc.

FOULAGE n. m. Action de fouler. *Impr.* Relief produit sur la face du papier opposée à celle qui reçoit l'empreinte des lettres.

FOULANT, E adj. *Pompe foulante*, qui élève l'eau au moyen de la pression exercée sur le liquide.

FOULARD n. m. Etoffe de soie pour mouchoirs, cravates, fichus, etc.

FOULE n. f. Multitude de personnes, de choses; le vulgaire : *se distinguer de la foule.* **En foule** loc. adv. En grande quantité.

FOULÉE n. f. Trace qu'une bête laisse de son pied en passant sur l'herbe ou sur les feuilles.

FOULER v. tr. (lat. *fullo*, foulon). Presser, écraser une chose peu résistante; marcher sur : *fouler le sol natal;* blesser : *se fouler un nerf.* Donner un certain apprêt : *fouler des draps, des cuirs. Fig.* Opprimer : *fouler le peuple. Fouler aux pieds*, mépriser.

FOULERIE n. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc.

FOULOIR n. m. Instrument avec lequel on foule.

FOULON n. m. (lat. *fullo*). Qui foule les draps. *Terre à foulon*, argile qui sert à dégraisser les draps; *moulin à foulon*, servant à les fouler.

FOULONNIER n. m. Qui dirige un moulin à foulon; ouvrier qui foule et apprête les draps.

FOULQUE n. f. Espèce de poule d'eau, de l'ordre des échassiers.

FOULURE n. f. Contusion, blessure d'un membre foulé.

FOUR n. m. (lat. *furnus*). Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, avec une ouverture par devant, dans lequel on fait cuire le pain, etc. *Four de campagne*, four portatif de cuivre ou de tôle; *four à chaux*, fourneau en maçonnerie, ouvert par en haut, destiné à la calcination de la pierre à chaux; *four à ban*, ou *banal*, four public, moyennant rétribution accordée au fournier.

FOURBE adj. et n. (ital. *furbo*). Qui trompe avec perfidie.

FOURBE n. f. Tromperie basse et odieuse : *inventer une fourbe.*

FOURBER v. tr. Tromper.

FOURBERIE n. f. Ruse basse et odieuse jointe au mensonge; habitude de tromper : *sa fourberie est bien connue.*

FOURBIR v. tr. Nettoyer, polir, rendre clair : *fourbir des armes.*

FOURBISSEUR n. m. Qui polit et monte les armes blanches.

FOURBISSURE n. f. Nettoiement, polissure.

FOURBU, E adj. Se dit des chevaux qui perdent tout à coup l'usage de leurs jambes.

FOURBURE n. f. Maladie d'un cheval fourbu.

FOURCHE n. f. (lat. *furca*). Long manche terminé par deux ou trois longues dents en bois ou en fer (*); endroit où un chemin, un arbre se divise en plusieurs branches. Pl. *Fourches patibulaires*, gibet à plusieurs piliers que les seigneurs hauts justiciers avaient droit d'élever dans la campagne.

FOURCHÉE n. f. Quantité de foin, de paille, etc., qu'on peut enlever d'un coup avec une fourche.

FOURCHER v. int. Se séparer en branches par l'extrémité. *Fig.* et *fam.*

la langue lui a fourché, il a dit un mot pour un autre.

FOURCHET n. m. Inflammation qui attaque le pied chez les bêtes ovines.

FOURCHETÉE n. f. Ce qu'on peut prendre d'une seule fois avec une fourchette.

FOURCHETTE n. f. Ustensile de table à trois ou quatre dents; espèce de fourche formée par la corne dans la cavité du pied du cheval.

FOURCHON n. m. Une des branches ou dents de la fourche ou de la fourchette.

FOURCHU, E adj. Qui fait la fourche : *chemin, menton fourchu.*

FOURCHURE n. f. Endroit où un objet se divise en deux, comme une fourche.

FOURGON n. m. Voiture militaire pour le transport des munitions, des vivres, etc.; instrument pour remuer la braise dans le four.

FOURGONNER v. int. Remuer avec le fourgon la braise dans le four.

FOURMI n. f. (lat. *formica*). Genre d'insectes hyménoptères, qui vivent sous terre en société.

FOURMILIER (*mi-li-é*) n. m. Petit quadrupède d'Amérique, qui vit de fourmis (*).

FOURMILIÈRE (*mi-lière*) n. f. Habitation des fourmis. *Fig.* Grand nombre d'individus, d'animaux, d'insectes, etc. : *une fourmilière d'enfants, de souris.*

FOURMI-LION n. m. Insecte ainsi appelé parce qu'il se nourrit de fourmis, dont il est par conséquent l'ennemi, le *lion*. Pl. des *fourmis-lions.*

FOURMILLEMENT n. m. Sensation de picotement comme si des fourmis couraient sur la peau.

FOURMILLER v. int. (rad. *fourmi*). Abonder : *ce fromage fourmille de vers.* Se dit aussi d'une partie du corps dans laquelle on ressent le fourmillement : *les pieds me fourmillent.*

FOURNAGE n. m. Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain.

FOURNAISE n. f. (lat. *fornax, fornacis*). Grand four; feu très ardent. *Par ext.* Lieu extrêmement chaud.

FOURNEAU n. m. (dimin. de *four*). Construction de maçonnerie ou vaisseau portatif, pour contenir du feu. *Haut fourneau*, fourneau destiné à fondre le minerai de fer à une haute température (*).

FOURNÉE n. f. Quantité de pain qu'on fait cuire à la fois dans un four. *Fig.* Nombre de personnes nommées ensemble aux mêmes fonctions : *une fournée de pairs, de sénateurs. Fam.*

FOURNI, E adj. Epais, touffu : *bois fourni, barbe fournie;* approvisionné : *magasin bien fourni.*

FOURNIER, IÈRE n. m. Qui tient un four banal.

FOURNIL (*ni*) n. m. Lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT n. m. Objets d'équipement d'un soldat, tels que buffleterie, baudrier, etc.

FOURNIR v. tr. Pourvoir, approvisionner; livrer, procurer. *Fig.* Produire : *fournir des renseignements.* V. int. Subvenir : *fournir aux besoins de quelqu'un.*

FOURNISSEMENT n. m. Fonds que chaque associé apporte dans une société.

FOURNISSEUR n. m. Autrefois, entrepreneur chargé de pourvoir à l'entretien d'un corps d'armée; marchand auquel on a l'habitude d'acheter.

FOURNITURE n. f. Provision fournie ou à fournir; ce qui est fourni par certains artisans, tels que les tailleurs, les tapissiers, etc., en confectionnant un objet; fines herbes dont on assaisonne la salade.

FOURRAGE n. m. (v. fr. *feurre, fouare*, foin, paille). Herbe, paille, foin, etc., pour la nourriture et pour l'entretien des bestiaux. Se dit de toute l'herbe que l'on coupe à l'armée pour nourrir les chevaux : *faire du fourrage.*

FOURRAGER v. int. Aller au fourrage. V. tr. Ravager : *fourrager un jardin.*

FOURRAGÈRE adj. f. Se dit des plantes propres à être employées comme fourrage.

FOURRAGEUR n. m. Celui qui va au fourrage.

FOURRÉ, E adj. Doublé, garni d'une peau qui a encore son poil : *manteau fourré. Langue fourrée*, langue d'animal recouverte d'une peau avec laquelle on la fait cuire. *Escr. Coup fourré*, porté et reçu en même temps par chacun des deux adversaires. N. m. Endroit très épais d'un bois.

FOURREAU n. m. Gaine, étui servant d'enveloppe à un objet quelconque.

FOURRER v. tr. Introduire, mettre parmi d'autres choses; donner avec excès et mal à propos : *fourrer des friandises à un enfant;* garnir de fourrure : *fourrer une robe.* **Se fourrer** v. pr. S'introduire : *se fourrer dans une société.*

FOURREUR n. m. Marchand de fourrures; qui travaille en pelleterie.

FOURRIER n. m. Sous-officier chargé de distribuer les vivres, de pourvoir au logement des soldats en route, etc.

FOURRIÈRE n. f. Lieu de dépôt des bestiaux, des chevaux, des voitures, etc., qu'on a saisis, jusqu'à leur vente ou jusqu'au payement des dommages qu'ils ont causés.

FOURRURE n. f. Peau d'animal préparée et garnie de son poil pour doubler, garnir ou orner des vêtements.

FOURVOIEMENT n. m. Erreur de celui qui se fourvoie, se trompe.

FOURVOYER v. tr. Égarer, détourner du chemin. *Fig.* Mettre dans l'erreur. **Se fourvoyer** v. pr. Se tromper.

FOUTEAU n. m. Nom vulgaire du hêtre.

FOUTELAIE n. f. Lieu planté de fouteaux.

FOYER n. m. (lat. *focus*). Lieu où l'on fait le feu ; partie du théâtre où se rassemblent les acteurs, les auteurs et quelques privilégiés; salon où le public se réunit dans les entr'actes. *Fig.* Siège principal : *le foyer de la rébellion. Phys.* Le point en dehors d'un verre où les rayons lumineux viennent se réunir. Pl. Pays natal : *revoir ses foyers. Foyers d'une ellipse*, les deux points qui servent à la décrire.

FRAC (*frak*) n. m. (all. *frak*). Habit d'homme serré à la taille et à basques étroites.

FRACAS n. m. (ital. *fracasso*; du lat. *fractus*, brisé). Rupture ou fracture avec violence et bruit. *Par ext.* Tumulte : *le fracas de la rue;* bruit qui ressemble à celui d'une chose qui se brise : *le fracas du tonnerre;* éclat bruyant : *les hommes vains aiment le fracas.*

FRACASSER v. tr. Briser, mettre en pièces avec bruit.

FRACTION n. f. (lat. *fractio;* de *fractus*, rompu). Portion, partie : *une fraction de l'assemblée vota pour... Arith.* Quantité plus petite que l'unité.

FRACTIONNAIRE adj. *Arith.* Qui a la forme d'une fraction. *Nombre fractionnaire*, composé d'un nombre entier et d'une fraction.

FRACTIONNEMENT n. m. Action de fractionner; résultat de cette action.

FRACTIONNER v. tr Diviser par fractions.

FRACTURE n. f. (du lat. *fractus*, rompu). Rupture avec effort. *Chir.* Rupture violente d'un os ou d'un cartilage dur.

FRACTURER v. tr. Casser, briser.

FRAGILE adj. (lat. *fragilis;* de *frangere*, briser). Aisé à rompre, sujet à se casser. *Fig.* Sujet à succomber : *nature fragile;* mal assuré : *santé, fortune fragile.*

FRAGILITÉ, n. f. Disposition à être brisé. *Fig.* Faiblesse : *fragilité humaine;* instabilité : *fragilité des choses humaines.*

FRAGMENT n. m. (lat. *fragmentum;* de *frangere*, briser). Morceau d'un objet qui a été brisé, rompu; morceau extrait d'un livre, d'un discours.

FRAGMENTAIRE adj. Divisé par fragments.

FRAGMENTER v. tr. Réduire en fragments.

FRAI n. m. Temps où a lieu la ponte des œufs de poisson; ces œufs mêmes; petits poissons pour peupler.

FRAI n. m. Diminution du poids d'une monnaie par suite du frottement et de l'usage.

FRAÎCHEMENT adv. Au frais; récemment : *tout fraîchement arrivé.*

FRAÎCHEUR n. f. Frais agréable; froid, froidure : *la fraîcheur du soir;* maladie causée par un froid humide : *attraper une fraîcheur. Fig.* Brillant, éclat agréable des fleurs, du teint : *étoffe, visage, tableau plein de fraîcheur.*

FRAÎCHIR v. int. *Mar.* Se dit du vent qui devient plus fort; devenir plus frais, en parlant de la température.

FRAIRIE n. f. Partie de divertissement, de bonne chère.

FRAIS, FRAÎCHE adj. Légèrement froid : *vent frais;* qui a de l'éclat, de la fraîcheur : *teint frais;* qui n'est pas fatigué : *troupes fraîches.* Se dit des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre et qui n'ont point encore souffert d'altération : *pain frais, poisson frais. Fig.* Récent : *nouvelles de fraîche date.* N. m. Froid agréable : *prendre le frais.* Adv. (varie par euphonie). Récemment : *fleur fraîche cueillie.*

FRAIS n. m. pl. Dépense, dépens : *faire de grands frais, être condamné aux frais. Fig. Se mettre en frais*, dépenser plus que de coutume. **A peu de frais** loc. adv. Sans beaucoup de peine, sans dépenser beaucoup : *briller, voyager à peu de frais.*

FRAISE n. f. (lat. *fraga;* de *fragrare*, sentir bon). Fruit du fraisier (*) ; membrane qui enveloppe les intestins du veau, de l'agneau, etc. ; collet plissé d'autrefois, qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraise du veau.

FRAISER v. tr. Plisser en fraise : *fraiser des manchettes.*

FRAISETTE n. f. Petite fraise.

FRAISIER n. m. Petite plante, de la famille des rosacées, qui produit la fraise.

FRAISIÈRE n. f. Terrain planté de fraisiers.

FRAISIL (*si*) n. m. Cendre du charbon de terre.

FRAMBOISE n. f. Fruit rouge ou blanc du framboisier.

FRAMBOISER v. tr. Aromatiser avec du jus de framboise.

FRAMBOISIER n. m. Arbrisseau épineux, qui produit les framboises.

FRAMÉE n. f. (lat. *framea*). Arme des anciens Francs.

FRANC n. m. Unité monétaire, en usage en France, du poids de 5 grammes.

FRANC, FRANCHE adj. Libre, par oppos. à *serf. Fig.* Loyal, sincère : *langage franc;* vrai (devant le nom) : *franc libertin;* exempt de charges, d'impôts : *villes franches. Lettres franches de port*, pour le port desquelles il n'y a rien à payer. Adv. Ouvertement, sans détour : *je vous parle franc.*

FRANC, FRANQUE adj. et n. (lat. *francus*). Nom générique des Européens dans les ports du Levant. *Langue franque*, composée de français, d'espagnol, d'italien, etc., usitée dans le Levant.

FRANÇAIS, E adj. Qui est de France.

qui concerne la France. N. Qui est né en France. N. m. s. La langue française : *apprendre le français.*

FRANC-ALLEU (*fran-kaleu*) n. m. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

FRANCATU n. m. Variété de pomme.

FRANC-BORD n. m. Espace de terrain qui borde une rivière ou un canal, au delà des digues ou du chemin de halage.

FRANC-BOURGEOIS, E n. m. *Féod.* Personne exempte de certaines redevances par rapport à son seigneur. Pl. des *francs-bourgeois.*

FRANC-COMTOIS, E adj. et n. De la Franche-Comté. Pl. des *Francs-Comtois*, des *Franc-Comtoises.*

FRANCHEMENT adv. Sincèrement : *avouer franchement.*

FRANCHIR v. tr. Sauter, passer en sautant par-dessus quelque chose ; passer, traverser vigoureusement, hardiment, des lieux difficiles : *franchir les Alpes, les mers. Fig.* Surmonter : *franchir les obstacles.*

FRANCHISE n. f. Immunité, exemption : *les franchises d'une ville. Fig.* Sincérité, candeur : *parler avec franchise.*

FRANCHISSABLE adj. Qui peut être franchi.

FRANCISATION n. f. Acte qui constate qu'un navire est français.

FRANCISCAIN n. m. (lat. *Franciscus*, François). Religieux de l'ordre fondé par saint François d'Assise.

FRANCISÉ, E adj. Qui a pris les mœurs, les habitudes des Français : *un étranger francisé. Gram.* Qui a pris une terminaison française : *mot francisé.*

FRANCISER v. tr. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue : **London,** *francisé*, donne **Londres.**

FRANCISQUE n. f. Arme offensive en usage chez les Francs.

FRANC-JUGE n. m. Membre d'un tribunal mystérieux et redoutable, en Allemagne, au moyen âge. Pl. des *francs-juges.*

FRANC-MAÇON n. m. Membre d'une société de franc-maçonnerie. Pl. des *francs-maçons.*

FRANC-MAÇONNERIE n. f. Société secrète répandue dans différentes contrées du globe, et dont les membres se reconnaissent à certains signes. V. P. HIST.

FRANCO adv. (m. ital.). Sans frais : *recevoir, expédier un paquet franco.*

FRANCO mot à terminaison euphonique, pour *Français*, qui entre en composition avec certains autres noms de peuples : *traité franco-italien, frontière franco-espagnole*, etc.

FRANCOLIN n. m. Oiseau du genre perdrix.

FRANC-PARLER n. m. Franchise de langage, absence de déguisement dans les paroles. *Avoir son franc-parler*, se permettre de dire toute sa pensée.

FRANC-RÉAL n. m. Sorte de poire. Pl. des *francs-réals.*

FRANC-TIREUR n. m. Soldat qui, sans faire partie de l'armée régulière, reçoit une commission pour la durée d'une guerre. Pl. des *francs-tireurs.*

FRANGE n. f. (ital. *frangia*, bande d'étoffe). Tissu d'où pendent des filets, servant à orner les meubles, les vêtements, etc.

FRANGÉ, E adj. Orné de franges : *rideaux frangés.*

FRANGER v. tr. Garnir de franges.

FRANGEUSE n. f. Ouvrière qui fait des franges : *frangeuse en châles.*

FRANGIER, IÈRE n. Ouvrier qui fait la frange. — On dit aussi FRANGER.

FRANGIPANE n. f. Pâtisserie faite de crème, d'amandes, etc., inventée par *Frangipani.* — Ne pas dire *franchipane.*

FRANGIPANIER n. m. Sorte de laurier-rose d'Amérique.

FRANQUETTE n. f. qui n'est d'usage que dans cette phrase familière : *à la bonne franquette*, franchement, sans façon. — Ne pas dire *flanquette.*

FRAPPAGE n. m. Action de frapper ; résultat de cette action : *le frappage de la monnaie.*

FRAPPANT, E adj. Qui fait une vive impression sur l'esprit : *preuves frappantes ;* d'une parfaite ressemblance : *portrait frappant.*

FRAPPE n. f. Empreinte que le balancier fait sur la monnaie.

FRAPPÉ, E adj. Saisi, surpris : *être frappé d'une chose. Vers bien frappés*, où il y a de la force, de l'énergie ; *ouvrage frappé au bon coin*, bon ouvrage ; *imagination frappée*, remplie d'une chose, de terreur, par exemple.

FRAPPE-DEVANT n. m. Outil de forgeron.

FRAPPEMENT n. m. Action de frapper : *le frappement du rocher par Moïse.*

FRAPPER v. tr. Donner un ou plusieurs coups ; percer : *frapper d'un coup de poignard ;* donner une empreinte à : *frapper de la monnaie. Fig.* Faire périr : *la mort frappe tous les hommes ;* faire retentir : *frapper l'air de ses cris ;* produire de l'effet : *frapper un grand coup ;* tomber sur : *la lumière frappe les objets ;* faire impression sur : *frapper l'imagination ;* plonger dans la glace pour refroidir vivement : *frapper de l'eau, une carafe, du champagne.* V. int. : *frapper à la porte.*

FRAPPEUR, EUSE n. Qui frappe. *Fam.*

FRASQUE n. f. Tour malin ; extravagance avec éclat.

FRATER (*tèr*) n. m. (m. lat. qui signifie *frère*). Religieux illettré ; garçon chirurgien ; barbier. *Fam.* Pl. des *fraters.*

FRATERNEL, ELLE adj. (lat. *fraternus ;* de *frater*, frère). Qui est propre à des frères, tel qu'il convient entre frères.

FRATERNELLEMENT adv. D'une manière fraternelle.

FRATERNISER v. int. Vivre en frères; se réunir dans un repas commun et public.

FRATERNITÉ n. f. Relation de frère à frère. *Fig.* Union intime entre les hommes, entre les membres d'une société.

FRATRICIDE n. m. (lat. *frater*, frère; *cædo*, je tue). Meurtre d'un frère, d'une sœur. Adj. et n. Qui commet ce crime.

FRAUDE n. f. (lat. *fraus, fraudis*). Tromperie, acte de mauvaise foi; contrebande : *faire la fraude*.

FRAUDER v. tr. Frustrer par quelque fraude : *frauder la douane*. V. int. Commettre des fraudes.

FRAUDEUR, EUSE n. Qui fait la fraude.

FRAUDULEUSEMENT adv. D'une manière frauduleuse.

FRAUDULEUX, EUSE adj. Entaché de fraude : *marché, banqueroute frauduleuse*.

FRAXINÉES n. f. pl. Genre d'arbres dont le frêne est le type.

FRAXINELLE n. f. (lat. *fraxinus*, frêne). Plante dont les feuilles ressemblent à celles du frêne.

FRAYER v. tr. (lat. *fricare*, frotter). Tracer, pratiquer : *frayer un sentier*. V. int. Se reproduire, en parlant des poissons. *Fig.* S'accorder, se convenir : *ces deux hommes ne frayent point ensemble*. **Se frayer** v. pr. S'ouvrir : *se frayer un passage*.

FRAYEUR n. f. (lat. *frigor*, froid, ou *fragor*, bruit). Crainte vive, grande peur causée par l'image d'un mal véritable ou apparent.

FRAYOIR n. m. Marques qui restent sur les bâliveaux contre lesquels le cerf a frotté son bois nouveau.

FREDAINE n. f. Folie de jeunesse. *Fam.*

FREDON n. m. Roulade, tremblement de voix en chantant.

FREDONNEMENT n. m. Action de fredonner.

FREDONNER v. tr. et v. int. Chanter à demi-voix.

FRÉGATE n. f. (ital. *fregata* ou esp. *fragata*). Bâtiment de guerre ayant une seule batterie couverte et moins de 60 bouches à feu; oiseau de mer ainsi nommé parce que son vol, très rapide, l'a fait comparer à la frégate.

FREIN n. m. (lat. *frenum*). Mors, partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger. *Méc.* Appareil au moyen duquel on peut ralentir ou même arrêter complètement le mouvement d'une machine, d'une voiture, etc. *Fig.* Ce qui retient dans les bornes du devoir : *le frein de la loi*.

FRELATAGE n. m. ou **FRELATERIE** n. f. Action de frelater.

FRELATER v. tr. Falsifier le vin, les liqueurs, etc.

FRELATERIE n. f. V. FRELATAGE.

FRELATEUR n. m. Celui qui frelate.

FRÊLE adj. (lat. *fragilis*). Fragile. *Fig.* Faible : *frêle appui*.

FRELON n. m. Sorte de grosse guêpe.

FRELUCHE n. f. Petite houppe de soie.

FRELUQUET n. m. Homme léger, frivole et sans mérite. *Fam.*

FRÉMIR v. int. (lat. *fremere*). Trembler de crainte, de colère, d'horreur, etc. Se dit aussi d'un liquide près de bouillir et des corps agités de vibrations promptes et courtes.

FRÉMISSANT, E adj. Qui frémit.

FRÉMISSEMENT n. m. Emotion avec tremblement des membres; agitation des molécules d'un corps : *frémissement d'une cloche, de l'air*; petit mouvement qui se produit dans un liquide près de bouillir.

FRÊNAIE n. f. Terrain planté de frênes.

FRÊNE n. m. (lat. *fraxinus*). Bel arbre forestier à bois blanc et compact.

FRÉNÉSIE n. f. (gr. *phrenesis*, trouble, agitation). Délire furieux. *Fig.* Excès dans une passion : *se livrer au jeu avec frénésie*.

FRÉNÉTIQUE adj. et n. Atteint de frénésie; furieux : *transport frénétique*.

FRÉNÉTIQUEMENT adv. D'une manière frénétique.

FRÉQUEMMENT adv. Souvent.

FRÉQUENCE n. f. Réitération fréquente. *Fréquence du pouls*, vitesse des battements.

FRÉQUENT, E adj. (lat. *frequens, frequentis*). Qui arrive souvent.

FRÉQUENTATIF, IVE adj. et n. Se dit d'un verbe qui marque une action fréquemment répétée, comme *clignoter, crachoter, criailler*.

FRÉQUENTATION n. f. Communication habituelle avec quelqu'un.

FRÉQUENTER v. tr. Hanter, aller souvent dans un lieu.

FRÈRE n. m. (lat. *frater*). Né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux. *Fig.* Se dit de tous les hommes, comme étant sortis du même père; nom que se donnent les religieux entre eux. *Frères jumeaux*, nés d'un même accouchement; *frères de lait*, l'enfant de la nourrice et celui qu'elle a nourri du même lait; *frères d'armes*, guerriers qui combattent ensemble.

FRESAIE n. f. Un des noms vulgaires de la chouette.

FRESQUE n. f. (ital. *fresco*, frais). Manière de peindre avec des couleurs dé-

…empées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite : *peinture à fresque*.

FRESSURE n. f. Le cœur, la rate, le foie et les poumons d'un animal, pris ensemble : *fressure de veau*.

FRET (*frè*) n. m. (lat. *fretum*). Louage d'un bâtiment pour prendre la mer ; prix du fret ; cargaison d'un navire de commerce.

FRÈTEMENT n. m. Action de fréter.

FRÉTER v. tr. Donner ou prendre un vaisseau à louage ; le charger, l'équiper. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

FRÉTEUR n. m. Qui donne ou prend un navire à louage.

FRÉTILLANT, E adj. Vif, remuant.

FRÉTILLEMENT n. m. Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER v. int. S'agiter par des mouvements vifs et courts.

FRÉTILLON n. Personne qui ne cesse de s'agiter.

FRETIN n. m. (angl. *farthing*, pièce de menue monnaie). Menu poisson. *Fig.* Chose de nulle valeur.

FRETTE n. f. (lat. *fretus*, soutenu). Cercle de fer qui sert de lien à un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre, et principalement au moyeu des roues.

FRETTER v. tr. Garnir d'une frette.

FREUX n. m. Nom vulgaire d'une espèce de corbeau.

FRIABILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est friable.

FRIABLE adj. (lat. *friabilis* ; de *friare*, réduire en morceaux). Qui peut être aisément réduit en poudre.

FRIAND, E adj. Qui aime les morceaux délicats et qui s'y connaît.

FRIANDISE n. f. Goût pour les mets fins et délicats. Pl. Sucreries.

FRIBOURGEOIS, E adj. et n. De Fribourg.

FRICANDEAU n. m. Morceau de veau piqué de menus morceaux de lard.

FRICASSÉE n. f. Viande fricassée.

FRICASSER v. tr. Accommoder dans une sauce de la viande coupée par morceaux. *Fig.* Dépenser inutilement et promptement : *il a fricassé tout son bien*.

FRICASSEUR n. m. Mauvais cuisinier.

FRICHE n. f. Étendue de terrain qu'on ne cultive pas et où ne croissent que des herbes, des broussailles. **En friche** loc. adv. Sans culture.

FRICOT n. m. Viande en ragoût. *Pop.*

FRICOTER v. int. Se régaler. V. tr. Accommoder en ragoût. *Fig.* Dépenser en bonne chère. *Pop.*

FRICOTEUR, EUSE n. Qui aime la bonne chère. *Pop.*

FRICTION n. f. (lat. *frictio*). Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps.

FRICTIONNER v. tr. Faire des frictions.

FRIGIDITÉ n. f. (lat. *frigiditas* ; de *frigidus*, froid). Sensation de froid.

FRIGORIFIQUE adj. (lat. *frigus, frigoris*, froid ; *facere*, faire). Qui produit le froid.

FRILEUX, EUSE adj. et n. Fort sensible au froid.

FRIMAIRE n. m. (rad. *frimas*). Troisième mois du calendrier républicain (du 21 novembre au 20 décembre).

FRIMAS n. m. Brouillard froid et épais, qui se glace en tombant.

FRIME n. f. Semblant que l'on fait de quelque chose. *Pop.*

FRIMOUSSE n. f. Figure, face. Se prend en mauv. part : *quelle frimousse!*

FRINGALE n. f. (corruption de *faim-valle*). Faim subite et violente.

FRINGANT, E adj. Qui est vif, alerte, fort éveillé.

FRINGUER v. int. Danser, sautiller.

FRIPER v. tr. (du v. fr. *fripe*, chiffon). Chiffonner, user, gâter : *friper une robe, ses habits*.

FRIPERIE n. f. Vêtements, meubles usés ; commerce qu'on en fait.

FRIPE-SAUCE n. m. Mauvais cuisinier. Pl. des *fripe-sauce*. *Fam.*

FRIPIER, IÈRE n. Qui vend de vieux habits, etc.

FRIPON, ONNE adj. et n. Qui trompe adroitement ; fourbe, homme de mauvaise foi : *c'est un fripon. Petit fripon*, enfant espiègle ; *air, œil fripon*, éveillé.

FRIPONNEAU n. m. Diminutif de fripon. *Fam.*

FRIPONNER v. tr. Escroquer, dérober avec adresse.

FRIPONNERIE n. f. Action de fripon.

FRIQUET n. m. Moineau de petite espèce.

FRIRE v. tr. défect. (lat. *frigere* ; du gr. *phrugein*, griller, rôtir. — *Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. *Je frirai, nous frirons. Je frirais, nous foririons*. Impér. *fris*, sans pl. *Frit, frite*. Les autres formes sont inusitées ; pour y suppléer, on emploie le verbe *faire*, suivi de l'infinitif *frire*). Faire cuire dans la friture. V. int. : *le poisson frit. Fig. Il n'y a rien à frire*, rien à manger, rien à faire.

FRISE n. f. (bas lat. *frisium*, broderie). *Arch.* Partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche (*) ; surface plane formant une bande continue ; sorte d'étoffe de laine à poil frisé. *Fortif. Cheval de frise*, grosse pièce de bois hérissée de pointes de tous côtés.

FRISÉ, E adj. Tortillé, contourné en tire-bouchon : *cheveux frisés. Chou frisé*, dont la feuille est toute crêpée.

FRISER v. tr. Crêper, mettre en boucles : *friser les cheveux. Fig.* Raser, effleurer : *la balle lui a frisé le visage* ; être prêt d'atteindre : *friser la quarantaine*. V. int. : *ses cheveux frisent naturellement*.

FRISON n. m. Chacune des boucles d'une frisure.

FRISON, ONNE adj. et n. De la Frise.

FRISOTTER v. tr. Friser souvent.

FRISQUET, ETTE adj. Qui approche du froid : *air frisquet, bise frisquette.*

FRISQUETTE n. f. *Impr.* Châssis garni en papier et posé sur la feuille, pour garantir les marges et les blancs.

FRISSON n. m. (lat. *frigere*, avoir froid). Tremblement causé par le froid, ordinairement avant la fièvre. *Fig.* Saisissement qui vient de la peur ou de quelque passion violente.

FRISSONNANT, E adj. Qui frissonne.

FRISSONNEMENT n. m. Léger frisson.

FRISSONNER v. int. Avoir le frisson. *Fig.* Etre fortement ému : *frissonner d'horreur.*

FRISURE n. f. Façon de friser; chevelure frisée.

FRIT, E adj. Cuit dans la friture. *Fig.* et *fam.* Ruiné, perdu sans ressource.

FRITILLAIRE n. f. Genre de plantes, de la famille des liliacées, dont l'espèce la plus connue est la couronne impériale.

FRITTE n. f. Mélange de sable et de soude dont on fait le verre; cuisson de ce mélange.

FRITURE n. f. Action et manière de frire; poisson frit; huile, beurre, graisse servant à frire.

FRITURIER, IÈRE n. Marchand de friture.

FRIVOLE adj. (lat. *frivolus*). Vain, léger, sans importance; qui a du goût pour les choses futiles.

FRIVOLEMENT adv. Avec frivolité.

FRIVOLITÉ n. f. Caractère de ce qui est frivole.

FROC (*frok*) n. m. (bas lat. *frocus*, vêtement de dessus). Partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur les épaules. *Fig.* Profession monacale : *prendre le froc.* Par ext. : *jeter le froc aux orties*, renoncer à une profession.

FROCARD n. m. *Iron.* Moine.

FROID n. m. (lat. *frigus*). Absence de chaleur; sensation que fait éprouver l'absence, la perte, la diminution de la chaleur. *Fig.* Air sérieux et composé : *il est d'un froid glacial;* refroidissement : *il y a du froid entre eux.*

FROID, E adj. Privé de chaleur; qui communique le froid, ou n'en garantit pas; refroidi : *viandes froides. Fig.* Sérieux, posé, réservé : *homme froid;* qui manque de chaleur, de sensibilité : *orateur, style froid. Etre de sang-froid*, maître de soi-même; *battre froid à quelqu'un*, lui faire moins bon accueil; *humeurs froides*, scrofules.

FROIDEMENT adv. De manière à avoir froid : *être vêtu froidement. Fig.* Avec froideur : *accueillir froidement.*

FROIDEUR n. f. Etat de ce qui est froid. *Fig* Froid accueil, indifférence.

FROIDIR v. int. Devenir froid.

FROIDURE n. f. Froid répandu dans l'air; l'hiver : *au retour de la froidure.*

FROIDUREUX, EUSE adj. Qui craint la froidure.

FROISSEMENT n. m. Action de froisser. *Fig. : les froissements des intérêts, le froissement de l'amour-propre.*

FROISSER v. tr. (lat. *fressus*, brisé). Meurtrir par une pression violente : *se froisser un membre;* chiffonner : *froisser du drap. Fig.* Blesser, choquer : *froisser les opinions de quelqu'un.* **Se froisser** v. pr. Etre froissé. *Fig.* Etre blessé, offensé, choqué.

FROISSURE n. f. Impression qui demeure à un corps qui a été froissé.

FRÔLEMENT n. m. Effet de ce qui frôle.

FRÔLER v. tr. Toucher légèrement en passant.

FROMAGE n. m. (lat. *forma*, éclisse dans laquelle le fromage prend sa forme). Aliment fait avec de la crème de lait ou du caséum, ou avec l'une et l'autre de ces substances. Les fromages les plus connus sont : le roquefort, le gruyère, le neufchâtel, le hollande, le parmesan, le livarot, le marolles, le camembert, le chester, le port-salut, le brie, le munster, le sassenage, etc.

FROMAGEON n. m. Fromage blanc de lait de brebis, que l'on fabrique dans le midi de la France.

FROMAGER n. m. Genre d'arbres exotiques.

FROMAGER, ÈRE n. Qui fait, qui vend des fromages. N. m. Vase percé pour faire égoutter le fromage.

FROMAGERIE n. f. Endroit où l'on fait, où l'on garde les fromages.

FROMENT n. m. (lat. *frumentum*). La meilleure espèce de blé.

FROMENTACÉE (*man*) adj. f. Se dit des plantes qui ont du rapport avec le froment, comme le chiendent, le fromental de haies, etc.

FROMENTAL n. m. Espèce d'avoine employée surtout comme fourrage.

FROMENTEAU n. m. Variété de raisin.

FRONCE n. f. Chacun des plis faits à une étoffe.

FRONCEMENT n. m. Action de froncer, de rider, surtout en parlant des sourcils et du front.

FRONCER v. tr. Resserrer, en parlant des sourcils; rider, en parlant du front; plisser : *froncer une robe.*

FRONCIS n. m. Ensemble des plis faits à une robe, à une chemise, etc.

FRONDAISON n. f. Epoque où paraissent les feuilles; le feuillage lui-même : *une abondante frondaison.*

FRONDE n. f. (lat. *funda*). Petite corde préparée pour lancer des pierres (*). **La Fronde**, parti qui prit les armes contre la cour pendant la minorité de Louis XIV. V. PART. HIST.

FRONDER v. tr. Blâmer, critiquer.

FRONDEUR n. m. Qui lance des pierres avec une fronde. *Fig.* Qui aime à critiquer, à contredire, à blâmer; partisan de la Fronde.

FRONT n. m. (lat. *frons, frontis*). Partie supérieure du visage, depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils. *Fig.* Tout le visage : *front serein, sévère*; la tête : *courber, relever le front;* le devant : *le front d'un bataillon;* hardiesse, impudence : *vous avez eu le front de....* **De front** loc. adv. Par devant : *attaquer de front;* côte à côte : *aller de front;* ensemble : *mener deux affaires de front;* sans ménagement : *heurter de front les opinions, les préjugés de quelqu'un.*

FRONTAL, E, AUX adj. Qui concerne le front : *os frontal, veine frontale.* N. m. *Chir.* Bandeau ou topique qu'on applique sur le front.

FRONTEAU n. m. Bandeau de toile que les religieuses portent sur le front.

FRONTIÈRE n. f. Limite qui sépare deux Etats. Adj. Qui est limitrophe : *place frontière.*

FRONTIGNAN n. m. Vin muscat récolté près de Frontignan : *un verre de frontignan.*

FRONTISPICE n. m. (lat. *frons, frontis*, front; *spicere*, regarder). Face principale d'un monument; titre d'un livre avec vignettes.

FRONTON n. m. (rad. *front*). Ornement triangulaire d'architecture, quelquefois semi-circulaire, au-dessus de l'entrée principale d'un édifice : *le fronton du Panthéon.*

FROTTAGE n. m. Travail de celui qui frotte.

FROTTÉE n. f. Coups nombreux que l'on donne ou que l'on reçoit. *Pop.*

FROTTEMENT n. m. Action de deux corps qui se frottent.

FROTTER v. tr. (lat. *fricare*). Passer à plusieurs reprises, et en appuyant, un corps sur un autre; enduire de cire : *frotter un parquet;* frictionner. *Fig.* Battre, maltraiter : *on l'a frotté d'importance. Fam.* **Se frotter à** v. pr. S'attaquer à. *Fam.*

FROTTEUR n. m. Qui frotte les parquets.

FROTTIS n. m. Couche de couleur légère et transparente.

FROTTOIR n. m. Linge pour frotter, essuyer.

FROUEMENT n. m. Action de frouer.

FROUER v. int. Imiter à la pipée le vol et le cri de la chouette pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU (onomat.) n. m. Froissement des feuilles, des vêtements, surtout en parlant d'une robe de femme. *Faire du frou-frou*, faire de l'étalage.

FRUCTIDOR n. m. (lat. *fructus*, fruit). Douzième mois de l'année républicaine (du 18 août au 16 septembre).

FRUCTIFÈRE adj. Qui produit des fruits.

FRUCTIFIANT, E adj. Fécond, productif : *plante fructifiante.*

FRUCTIFICATION n. f. Ensemble des phénomènes qui accompagnent la formation du fruit.

FRUCTIFIER v. int. (lat. *fructus*, fruit; *facere*, faire). Rapporter du fruit. *Fig.* Produire un résultat avantageux : *cette somme a fructifié.*

FRUCTUEUSEMENT adv. Avec fruit, utilement.

FRUCTUEUX, EUSE adj. Utile, profitable : *travail fructueux.*

FRUGAL, E, AUX adj. (lat. *frugalis*; de *frux*, fruit). Qui se contente de peu pour sa nourriture; simple : *vie frugale.*

FRUGALEMENT adv. D'une manière frugale.

FRUGALITÉ n. f. Sobriété.

FRUGIVORE adj. (lat. *fruges*, fruits; *voro*, je dévore). Qui se nourrit de végétaux et, en général, de fruits.

FRUIT n. m. (lat. *fructus*). Production des végétaux qui succède à la fleur. Pl. Toutes les productions de la terre : *les fruits de la terre. Fig.* Profit, avantage : *le fruit du travail, de l'étude;* résultat mauvais : *la misère est le fruit de la paresse.*

FRUITERIE n. f. Lieu où l'on conserve le fruit; commerce du fruitier.

FRUITIER adj. m. Qui porte des fruits : *arbre fruitier.*

FRUITIER, IÈRE n. Qui vend des fruits, des légumes.

FRUSQUIN n. m. Tout ce qu'un homme a d'argent, de nippes. On dit plus souvent saint-frusquin : *on lui a volé tout son saint-frusquin.*

FRUSTE adj. Se dit d'une médaille ou d'une sculpture défectueuse, effacée par le temps.

FRUSTRATEUR n. m. Celui qui frustre.

FRUSTRATION n. f. Action de frustrer.

FRUSTRATOIRE adj. Fait dans l'intention de frustrer : *acte frustratoire.*

FRUSTRER v. tr. (lat. *frustrari*). Priver quelqu'un de ce qui lui est dû.

FRUTESCENT, E adj. *Bot.* A tige ligneuse, comme un arbrisseau.

FUCACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a le varech pour type.

FUCHSIA n. m. (de *Fuchs*, botan. allem.). Arbrisseau à fleurs pendantes et d'un rouge plus ou moins vif.

FUCHSINE n. f. Matière colorante rouge.

FUCUS (*cuce*) n. m. Vulgairement *varech.*

FUERO n. m. Privilège, franchise, coutume, loi, dans certaines provinces d'Espagne.

FUGACE adj. Qui disparait immédiatement après s'être montré : *symptôme fugace*.

FUGITIF, IVE adj. et n. (lat. *fugitivus*; de *fugere*, fuir). Qui fuit. *Fig.* Qui passe rapidement : *ombre fugitive*. **Poésies fugitives**, petites pièces de vers de peu d'importance.

FUGITIVEMENT adv. D'une manière fugitive.

FUGUE n. f. (ital. *fuga*). *Mus.* Morceau dans lequel les différentes parties se succèdent en répétant le même sujet.

FUIE n. f. Petit colombier.

FUIR v. tr. (lat. *fugere*). Eviter. V. int. Se dérober : *fuir à travers champs*; passer : *le nuage fuit*, *l'hiver a fui*; laisser échapper : *ce vase, ce tonneau fuit*.

FUITE n. f. Action de fuir; échappement d'un liquide, d'un gaz.

FULGURANT, E adj. Qui lance des éclairs.

FULGURATION n. f. (lat. *fulgur*, éclair). Eclat de lumière électrique dans l'atmosphère, sans accompagnement de tonnerre.

FULIGINEUX adj. (lat. *fuligo*, suie). Qui a la couleur de la suie.

FULMICOTON n. m. V. COTON-POUDRE.

FULMINANT, E adj. Menaçant : *regards fulminants*. *Chim.* Qui produit une détonation : *poudre fulminante*.

FULMINATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base.

FULMINATION n. f. Détonation d'une substance fulminante.

FULMINATOIRE adj. Qui fulmine : *sentence fulminatoire*.

FULMINER v. int. (lat. *fulminare*; de *fulmen*, foudre). Faire explosion. *Fig.* S'emporter : *fulminer contre quelqu'un*. V. tr. Lancer : *fulminer une sentence d'excommunication*.

FULMINIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide formant diverses combinaisons métalliques propres à produire de violentes explosions.

FUMAGE n. m. ou **FUMAISON** n. f. Action de donner une fausse couleur d'or à l'argent, en l'exposant à la fumée de certaines compositions; opération qui consiste à répandre le fumier sur les champs; exposition de certains aliments à la fumée pour les mieux conserver.

FUMANT, E adj. Qui fume : *cendre fumante*.

FUMARIACÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant pour type le genre fumeterre.

FUMÉE n. f. (lat. *fumus*). Vapeur épaisse qui se dégage des corps en combustion. *Fig.* Choses vaines : *la fumée de la gloire*. Pl. Vapeurs qui montent de l'estomac au cerveau : *les fumées du vin*.

FUMER v. int. Jeter de la fumée; exhaler des vapeurs : *les prés fument au printemps*. *Fig.* Eprouver du dépit. *Pop.* V. tr. Exposer à la fumée pour faire sécher : *fumer des jambons*. *Fumer un champ*, y répandre du fumier pour l'engraisser; *fumer du tabac*, en aspirer l'essence, la fumée.

FUMEROLLE n. f. Crevasse d'un volcan d'où s'échappe de la fumée.

FUMERON n. m. Bois non entièrement carbonisé qui s'enflamme et jette de la fumée.

FUMET n. m. Arome des viandes, des vins, des liqueurs, etc.

FUMETERRE n. f. Plante amère, très usitée en médecine.

FUMEUR n. m. Qui fume habituellement du tabac.

FUMEUX, EUSE adj. Qui répand de la fumée : *lampe fumeuse*. *Fig.* Qui envoie des vapeurs à la tête : *vin fumeux*.

FUMIER n. m. (bas lat. *fumarium*). Litière des bestiaux, qui est mêlée avec leur fiente; engrais pour la terre. *Fig.* Objet vil par sa nature ou par l'usage qu'on en fait.

FUMIGATION n. f. (lat. *fumigare*, enfumer; de *fumus*, fumée). Action de produire une fumée qui purifie l'air ou qui se répand sur une partie malade.

FUMIGATOIRE adj. Qui a rapport aux fumigations. *Boîte fumigatoire*, qui contient tout ce qu'il faut pour secourir, au moyen de fumigations, les noyés et les asphyxiés.

FUMIGER v. tr. Exposer à la fumée.

FUMISTE n. m. Celui dont le métier est d'entretenir les cheminées en bon état, de fabriquer tous les appareils de chauffage.

FUMISTERIE n. f. Profession, commerce du fumiste.

FUMIVORE adj. et n. (lat. *fumus*, *fumi*, fumée; *voro*, je dévore). Qui consume la fumée : *appareil fumivore*.

FUMOIR n. m. Pièce des fumeurs.

FUMURE n. f. Engrais; action de fumer les terres.

FUNAMBULE n. (lat. *funis*, corde; *ambulare*, marcher). Danseur de corde.

FUNÈBRE adj. Qui a rapport aux funérailles : *pompe funèbre*. *Fig.* Triste, lugubre : *image funèbre*.

FUNÈBREMENT adv. D'une manière funèbre.

FUNÉRAILLES n. f. pl. (lat. *funera*). Obsèques.

FUNÉRAIRE adj. Qui concerne les funérailles : *frais funéraires*.

FUNESTE adj. (lat. *funestus*). Malheureux, sinistre, qui porte avec soi la désolation : *guerre funeste*.

FUNESTEMENT adv. D'une manière funeste.

FUNICULAIRE adj. Qui a rapport au funicule.

FUNICULE n. m. (lat. *funiculus*, cordon). *Bot.* Fil qui relie la graine au placenta.

FUNIN ou **FRANC-FUNIN** n. m. *Mar.* Cordage non goudronné.

FUR. Usité seulement dans cette locu-

tion : *au fur et à mesure, à fur et mesure*, successivement. Ne pas dire *au fur et mesure*.

FURET n. m. (bas lat. *furo*, voleur). Petit animal du genre martre, dont on se sert pour la chasse au lapin de garenne.

FURETAGE n. m. Action de fureter.

FURETER v. int. Chasser au furet ; fouiller, chercher avec soin. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

FURETEUR n. m. Qui cherche, qui fouille partout.

FUREUR n. f. (lat. *furor*). Colère extrême, folie momentanée ; passion démesurée : *la fureur du jeu*. *Fig*. Violence : *la fureur des vents*.

FURIBOND, E adj. et n. (lat. *furibundus*; de *furor*, fureur). Furieux, sujet à de grands emportements de fureur.

FURIE n. f. (lat. *Furia*, nom de trois divinités infernales. V. PART. HIST.). Grand emportement de colère ; ardeur, impétuosité de courage. *Fig*. Femme très méchante et emportée.

FURIEUSEMENT adv. D'une manière furieuse ; excessivement : *il est furieusement riche*. *Fam*.

FURIEUX, EUSE adj. Qui est en furie, en fureur. *Fig*. Impétueux : *vent furieux*.

FUROLLES n. f. pl. Exhalaisons enflammées qui paraissent quelquefois sur terre et sur mer.

FURONCLE n. m. (lat. *furunculus*). Petite tumeur dure à la surface de la peau, vulgairement appelée *clou*.

FURTIF, IVE adj. (lat. *furtum*, vol). Qui se fait à la dérobée, en cachette : *regard furtif*.

FURTIVEMENT adv. A la dérobée.

FUSAIN n. m. Arbrisseau à bois tendre qui vient le long des haies ; charbon fait de ses branches, pour dessiner.

FUSEAU n. m. (lat. *fusus*). Petit instrument de bois pour filer à la quenouille, pour faire de la dentelle, etc. *Géom*. Partie de la surface d'une sphère comprise entre deux demi-grands cercles ayant un diamètre commun ; solide formé par la révolution d'une courbe autour de son ordonnée.

FUSÉE n. f. Fil enroulé sur le fuseau ; pièce de feu d'artifice. *Fusée à la Congrève*, sorte de fusée très meurtrière employée surtout pendant les sièges. *Horl*. Petit cône cannelé autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre (*). *Mus*. Trait diatonique qui unit deux notes séparées par un grand intervalle.

FUSÉEN n. m. Soldat d'artillerie chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSELÉ, E adj. Taillé, disposé en fuseau.

FUSER v. int. Se fondre par l'action de la chaleur : *cette bougie fuse trop vite*.

FUSIBILITÉ n. f. Qualité, nature de ce qui est fusible.

FUSIBLE adj. (lat. *fusus*, fondu). Qui peut être fondu, liquéfié: *les métaux sont fusibles*.

FUSIFORME adj. *Bot*. En forme de fuseau.

FUSIL (*zi*) n. m. Arme à feu longue et portative (*); briquet pour tirer du feu d'un caillou ; morceau de fer ou d'acier dont se servent les bouchers pour aiguiser leurs couteaux.

FUSILIER n. m. Soldat armé d'un fusil.

FUSILLADE n. f. Décharge de plusieurs fusils.

FUSILLER v. tr. Tuer à coups de fusil, passer par les armes.

FUSION n. f. (lat. *fusus*, fondu). Passage d'un corps solide à l'état liquide par l'action du feu. *Fig*. Réunion, mélange : *la fusion des partis*.

FUSIONNEMENT n. m. Action de fusionner.

FUSIONNER v. tr. Réunir en une seule association industrielle, en un seul parti.

FUSIONNISTE n. m. Partisan d'une fusion, politique ou industrielle.

FUSTIGATION n. f. Action de fustiger.

FUSTIGER v. tr. (lat. *fustigare*; de *fustis*, bâton). Battre à coups de verges.

FÛT (*fû*) n. m. Bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu ; tonneau. *Arch*. Partie de la colonne comprise entre la base et le chapiteau.

FUTAIE n. f. (lat. *fustis*, bâton). Forêt de grands arbres. *Haute futaie*, celle qui est parvenue à toute sa hauteur.

FUTAILLE n. f. (rad. *fût*). Tonneau pour le vin et d'autres liqueurs.

FUTAINE n. f. Etoffe pelucheuse de fil et de coton.

FUTÉ, E adj. Fin, rusé. *Fam*.

FUTÉE n. f. Sorte de mastic pour boucher les trous d'une pièce de bois.

FUTILE adj. (lat. *futilis*). Frivole, sans importance.

FUTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est futile ; chose futile.

FUTUR, E adj. (lat. *futurus*). Qui est à venir. N. Celui, celle qu'on doit épouser bientôt. N. m. *Gram*. Temps du verbe exprimant une action, un état à venir.

FUTURITION n. f. Qualité d'une chose future. *Peu usité*.

FUYANT, E adj. Se dit des parties d'un tableau qui se perdent dans le lointain.

FUYARD, E adj. et n. Qui s'enfuit, qui se sauve, qui a l'habitude de fuir : *troupe fuyarde*. N. m. Soldat qui prend la fuite pendant le combat : *rallier les fuyards*.

G

G n. m. Septième lettre de l'alphabet et cinquième des consonnes.

GABAONITE adj. et n. De Gabaon.

GABARE n. f. Navire de charge, remplissant sur l'eau l'office des grosses voitures de roulage à terre; sorte de grand filet de pêche.

GABARI n. m. V. GABARIT.

GABARIER n. m. Conducteur ou déchargeur de gabares.

GABARIT ou **GABARI** n. m. Modèle sur lequel on façonne certaines parties dans la construction des navires ou des pièces d'artillerie.

GABEGIE n. f. Supercherie. *Pop.*

GABELAGE n. m. Temps pendant lequel le sel devait demeurer dans les greniers avant d'être mis en vente.

GABELER v. tr. Faire sécher dans les greniers de la gabelle, en parlant du sel.

GABELEUR n. m. Employé de la gabelle.

GABELLE n. f. Autrefois, nom de l'impôt sur le sel.

GABELOU n. m. Nom que le peuple donne aux commis de barrière.

GABIER n. m. Matelot préposé au service de la mâture.

GABION n. m. Panier rempli de terre pour protéger les hommes de service dans un siège et former un parapet.

GABIONNER v. tr. Couvrir avec des gabions.

GÂCHAGE n. m. Action de gâcher : *le gâchage du plâtre.*

GÂCHE n. f. Pièce de fer percée, dans laquelle entre le pêne de la serrure d'une porte (*); outil de maçon servant au gâchage.

GÂCHER v. tr. Détremper, délayer, en parlant du plâtre, du mortier. *Fig.* Faire grossièrement, négligemment quelque chose.

GÂCHETTE n. f. Morceau de fer coudé sous la détente d'un fusil, pour faire partir le chien; petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne.

GÂCHEUR n. m. Qui gâche le mortier. *Fig.* Mauvais ouvrier.

GÂCHEUX, EUSE adj. Bourbeux.

GÂCHIS n. m. Ordure, saleté causée par quelque liquide; chose confuse, embrouillée.

GADE n. m. Genre de poissons, comprenant la *morue*, le *merlan*, etc.

GADOUARD n. m. Qui extrait la gadoue.

GADOUE n. f. Engrais extrait des fosses d'aisances.

GAÉLIQUE adj. et n. Se dit d'un des principaux dialectes de la langue celtique, parlé par les Gaëls.

GAFFE n. f. *Mar.* Perche munie d'un croc de fer à deux branches, et dont les matelots se servent pour pousser les embarcations au large.

GAFFER v. tr. Accrocher avec une gaffe.

GAGE n. m. Objet remis en nantissement pour sûreté d'une dette; ce qu'on dépose à certains jeux de société, quand on s'est trompé. *Fig.* Témoignage, assurance : *gage d'amitié.* Pl. Salaire des domestiques.

GAGER v. tr. Parier; donner des gages à un domestique.

GAGERIE n. f. *Saisie-gagerie,* saisie de meubles, sans condamnation, sans permission du juge, en garantie d'une créance.

GAGEUR, EUSE n. Qui gage ou est dans l'habitude de gager.

GAGEURE (*jure*) n. f. Promesse que se font réciproquement les personnes qui gagent, de payer ce dont elles conviennent en gageant; chose gagée.

GAGISTE n. m. Qui est aux gages de quelqu'un, sans être son domestique; musicien militaire non enrôlé comme soldat.

GAGNABLE adj. Que l'on peut gagner.

GAGNAGE n. m. Pâturage commun où l'on mène paître les troupeaux.

GAGNANT, E adj. et n. Qui gagne au jeu, à la loterie : *numéro gagnant.*

GAGNE-DENIER n. m. Celui qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir de métier spécial. Pl. des *gagne-deniers.*

GAGNE-PAIN n. m. Ce qui fait subsister quelqu'un : *le rabot est le gagne-pain du menuisier.* Pl. des *gagne-pain.*

GAGNE-PETIT n. m. Rémouleur. Pl. des *gagne-petit.*

GAGNER v. tr. Faire un gain; obtenir, remporter quelque chose que l'on désire : *gagner un pari, une bataille;* mériter : *il l'a bien gagné;* corrompre : *gagner des témoins;* atteindre : *gagner la frontière. Fig.* Conquérir : *gagner l'affection;* attraper : *gagner un rhume. Mar. Gagner le vent,* prendre le dessus du vent.

GAGNEUR n. m. Celui qui gagne.

GAI, E adj. Qui a de la gaieté; qui en inspire : *chanson gaie.*

GAÏAC n. m. Arbre d'Amérique, à bois très dur et résineux.

GAIEMENT ou **GAÎMENT** adv. Avec gaieté.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ** n. f. Joie, belle humeur. *De gaieté de cœur*, de propos délibéré et sans sujet : *offenser quelqu'un de gaieté de cœur.*

GAILLARD n. m. *Mar.* Nom qu'on donne aux parties extrêmes du pont supérieur d'un navire, à la proue et à la poupe.

GAILLARD, E adj. Joyeux avec démonstration; qui est entre deux vins; en bonne santé : *frais et gaillard;* un peu libre, en parlant des choses : *propos gaillard. Vent gaillard*, un peu frais.

GAILLARDE n. f. Caractère d'imprimerie d'environ huit points; ancienne danse; air sur lequel on la dansait.

GAILLARDEMENT adv. Joyeusement : *vivre gaillardement.*

GAILLARDISE n. f. Gaieté un peu vive. Pl. Discours un peu libres.

GAILLET n. m. Forme altérée du mot *caille-lait.*

GAÎMENT adv. V. GAIEMENT.

GAIN n. m. Profit, bénéfice; succès : *le gain d'une bataille.*

GAINE (o. n.). n. f. (lat. *vagina*, fourreau). Toute espèce d'étui, et notamment l'étui d'un couteau, d'un poignard, etc.; la partie qui enveloppe les griffes des animaux carnassiers.

GAINERIE [o. n.] n. f. Etuis, boîtes, etc., en chagrin, en peau.

GAINIER [o. n.] n. m. Ouvrier en gainerie.

GAÎTÉ n. f. V. GAIETÉ.

GALA n. m. Grand repas d'apparat.

GALACTOMÈTRE n. m. (gr. *gala*, *galaktos*, lait; *metron*, mesure). Instrument pour apprécier la qualité du lait, nommé aussi *pèse-lait.*

GALAMMENT adv. D'une manière galante.

GALANGA n. m. Plante des Indes orientales.

GALANT, E adj. Empressé auprès des dames; de bonne compagnie : *c'est un galant homme.* N. m. Amoureux.

GALANTERIE n. f. Politesse dans l'esprit et dans les manières; empressement auprès des dames.

GALANTIN n. m. Homme ridiculement galant, amoureux.

GALANTINE n. f. Mets composé de viandes froides, et principalement de volailles, qu'on décore avec de la gelée.

GALANTISER v. tr. Courtiser : *galantiser des dames.*

GALATE adj. et n. De la Galatie.

GALAXIE n. f. Autre nom de la voie lactée.

GALBANUM (*nome*) n. m. Sorte de résine extraite d'une ombellifère.

GALBE n. m. *Arch.* L'ensemble des contours d'un dôme, d'une statue, d'un vase, etc. : *vase, chapiteau d'un beau galbe. Par ext.* Contour, profil d'une figure ou d'un corps humain.

GALE n. f. Affection contagieuse de la peau, produite par un acarus, caractérisée par une éruption de boutons purulents et accompagnés d'une vive démangeaison; maladie des végétaux. — Cette maladie, sur la nature de laquelle on a longtemps disputé, et que l'on attribuait à un virus spécial, paraît être causée par la présence d'un animalcule du genre *ciron*, qui se creuse sous l'épiderme de petites galeries où il trouve une retraite sûre. Il est facile de le voir en ouvrant l'épiderme avec la pointe d'une aiguille. Cette maladie attaque surtout les individus de la classe indigente, les personnes malpropres; elle règne fréquemment parmi les soldats, les marins, les prisonniers. Abandonnée à elle-même, la gale durerait indéfiniment; mais, bien traitée, elle guérit en peu de temps, sans laisser après elle aucune trace. Le soufre, sous forme de bains, de lotions, de fumigations, et surtout de pommade, en est le remède le plus efficace.

GALÉASSE ou **GALÉACE** n. f. Grand navire du moyen âge, allant à voiles et à rames.

GALÉE n. f. *Impr.* Planche à rebords où le compositeur met ses lignes à mesure qu'il les compose.

GALÈNE n. f. *Minér.* Combinaison de plomb, de soufre, de quelque métal en moindre quantité et de matière terreuse.

GALÉNIQUE adj. Qui a rapport à la méthode de Galien.

GALÉNISME n. m. (de *Galenus*, nom lat. de Galien). Doctrine médicale de Galien.

GALÉNISTE n. m. Partisan des doctrines médicales de Galien.

GALÉOPITHÈQUE n. m. Espèce de singe.

GALÈRE n. f. (lat. *galea*). Ancien navire de guerre, long et de bas bord, allant à la voile et à la rame (*). Pl. Autrefois, peine des criminels condamnés à ramer sur les galères de l'Etat. *Fig.* Etat, condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir : *c'est une vraie galère.* — Les manœuvres les plus fatigantes des vaisseaux ou *galères*, anciennement exécutées par des esclaves, devinrent plus tard un châtiment infligé à des malfaiteurs et à des criminels, ou à des pirates faits prisonniers. L'Assemblée constituante remplaça les *galères* par les *travaux publics;* dès lors furent formés des établissements permanents qui prirent le nom de *bagnes*, où étaient enfermés les prisonniers occupés *forcément* au service et aux travaux des ports; de là le nom de *forçat*, synonyme de *galérien*. Aujourd'hui, depuis la loi du 30 mai 1854, la France, à l'exemple

de l'Angleterre, a des *colonies pénitentiaires* où sont exportés les condamnés. Autrefois, les condamnés aux travaux forcés à perpétuité étaient marqués d'un fer rouge; cette flétrissure a été abolie en 1832.

GALERIE n. f. Pièce longue et couverte ; riche collection de tableaux ; toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer : *consulter la galerie sur un coup douteux;* chemin couvert pratiqué pour s'approcher d'une place ; route que pratiquent les ouvriers des mines pour découvrir les filons ; dans les théâtres, espèce de balcon en saillie devant les loges.

GALÉRIEN n. m. Criminel condamné aux galères ; forçat. *Fig. Mener une vie de galérien*, mener une vie extrêmement dure et pénible. *Travailler comme un galérien*, exécuter un travail long et fatigant.

GALERNE n. f. (m. celtique). Vent entre le nord et le couchant : *la galerne est froide.*

GALET n. m. Caillou poli et rond que la mer pousse sur le rivage ; petite roulette fixée entre deux surfaces parallèles, aux pieds des lits (*), etc.

GALETAS n. m. Logement sous les combles, réduit pauvre et misérable.

GALETTE n. f. Gâteau fait ordinairement de farine, de beurre et d'œufs ; nom du biscuit distribué aux marins.

GALEUX, EUSE adj. et n. Qui a la gale. *Fig. Brebis galeuse*, personne corrompue, dont la fréquentation est dangereuse.

GALHAUBAN n. m. *Mar.* Nom des longs cordages qui servent à étayer latéralement les mâts de hune et de perroquet, et qui sont attachés d'une part à l'extrémité de ces mâts, de l'autre à la muraille du bâtiment.

GALIACÉ, E adj. Qui ressemble ou qui se rapporte au caille-lait ou gaillet. N. m. pl. Division de la famille des rubiacées, comprenant les genres caille-lait ou gaillet, garance, et en général tous ceux qui ont des feuilles verticillées et qui croissent en Europe.

GALICIEN, ENNE adj. et n. De la Galice.

GALILÉEN, ENNE adj. De Galilée. — Souvent on donne ce nom à Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il fut élevé à Nazareth, village de Galilée, et qu'il fit en Galilée ses premiers miracles, d'où vient que ceux qui embrassèrent d'abord la doctrine de Jésus-Christ furent aussi appelés *Galiléens*. Ce terme se prenait souvent en mauvaise part et était presque une injure dans la bouche des païens.

GALIMAFRÉE n. f. Espèce de fricassée composée de restes de viande.

GALIMATIAS n. m. Discours embrouillé et confus. — Voici l'origine plus ou moins probable qu'on attribue à ce mot. Un avocat chargé par un nommé Mathias de réclamer un coq qu'on lui avait volé, prononça si souvent ces mots : *gallus Mathiæ* (le coq de Mathias), qu'il finit par s'embrouiller et par dire : *galli Mathias* (Mathias du coq).

GALION n. m. Grand vaisseau qui servait autrefois à transporter en Espagne les produits des mines du Pérou, du Mexique (*).

GALIOTE n. f. Bâtiment de moyenne grandeur ; long bateau couvert dont on se servait jadis pour voyager sur les canaux et les rivières.

GALIPOT n. m. Sorte de goudron, de mastic résineux ; matière résineuse sèche, produite par le pin maritime.

GALIPOTER v. tr. Enduire de galipot.

GALLE n. f. Excroissance qui vient sur les feuilles de certains végétaux ; la noix de *galle* est la galle du chêne.

GALLE n. m. Prêtre de Cybèle, en Phrygie.

GALLICAN, E adj. (lat. *gallicus*, gaulois). Se dit de l'Eglise française et de ce qui la concerne : *les libertés de l'Eglise gallicane.* N. Partisan, défenseur des libertés de cette Eglise : *un gallican.* — Son opposé est ULTRAMONTAIN.

GALLICANISME n. m. Doctrine des gallicans. V. PART. HIST.

GALLICISME n. m. (lat. *gallicus*, gaulois). Construction propre à la langue française, contraire aux règles ordinaires, mais autorisée par l'usage, comme : *il vient de mourir; si j'étais que de vous*, etc.

GALLIFÈRE adj. *Bot.* Qui porte des excroissances appelées galles : *chêne gallifère.*

GALLINACÉ n. m. (lat. *gallina*, poule). Oiseau de basse-cour, tel que la poule, le paon, le dindon, etc. N. m. pl. Ordre d'oiseaux ayant pour type le genre coq.

GALLINSECTE n. m. Insecte du genre cochenille, qui s'attaque aux feuilles des plantes.

GALLIQUE adj. Qui concerne les anciens Gaulois : *les peuples galliques.*

GALLIQUE adj. Particulier à la noix de galle : *acide gallique.*

GALLON n. m. Mesure de liquides, en Angleterre (4 litres 1/2).

GALLOPHOBE adj. et n. (de *Gallo*, pour Gaulois, et gr. *phobos*, aversion). Qui a les Français en horreur, en aversion.

GALLOPHOBIE n. f. Peur des Français ; horreur des Français.

GALLO-ROMAIN, E adj. et n. Qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains.

GALOCHE n. f. Sorte de soulier à semelle de bois, pour garantir les pieds de l'humidité. *Menton de galoche*, long, pointu et recourbé. *Fam.*

GALON n. m. Tissu d'or, d'argent, de soie, etc., plus épais que le ruban, et qui se met sur le bord des vêtements.

GALONNER v. tr. Border de galon.

GALONNIER n. m. Fabricant de galon.

GALOP n. m. La plus rapide des allures du cheval; danse d'un mouvement très vif; gronderie vive. *Fam.*

GALOPADE n. f. Course au galop.

GALOPANT, E adj. *Méd. Phtisie galopante*, dont la marche est très rapide.

GALOPER v. int. Aller le galop.

GALOPIN n. m. Petit garçon effronté.

GALOUBET n. m. Ancienne flûte à trois trous, très aiguë.

GALUCHAT n. m. Peau de chien marin, ou de chagrin, préparée pour la gainerie.

GALVANIQUE adj. Qui a rapport au galvanisme : *fluide, pile galvanique.*

GALVANISATION n. f. Action de galvaniser.

GALVANISER v. tr. Soumettre à la pile voltaïque : *galvaniser un cadavre. Galvaniser le fer*, le plonger dans un bain de zinc pour le préserver de l'oxydation. *Fig.* Rendre l'énergie : *galvaniser un peuple.*

GALVANISME n. m. Moyen de développer de l'électricité dans les substances animales, en faisant communiquer entre eux les muscles et les nerfs au moyen de conducteurs métalliques. — En 1789, Galvani, professeur d'anatomie à Bologne, ayant disséqué plusieurs grenouilles pour en étudier le système nerveux, les suspendit à un balcon en *fer*, au moyen de petits crochets de *cuivre* qui passaient par les nerfs lombaires. Toutes les fois que, dans le mouvement de balancement que le hasard leur imprimait, ces mêmes nerfs touchaient le fer, il arrivait que les grenouilles, mortes et mutilées, éprouvaient de vives convulsions. Galvani attribua ce phénomène au développement d'un fluide particulier. Mais bientôt Volta, s'emparant de cette découverte, prouva l'identité de ce fluide et du fluide électrique; il montra que le contact des métaux de différente nature donne lieu à un dégagement continuel d'électricité, qu'un métal donne le fluide vitré et l'autre le fluide résineux. C'est sur ce principe qu'il construisit la pile dite de *Volta* ou *galvanique*, instrument composé de disques métalliques, zinc et cuivre, réunis deux à deux et séparés par une rondelle de drap mouillé.

On peut rendre sensible à d'autres sens que la vue l'existence et la présence du fluide galvanique. Si l'on goûte séparément une pièce de zinc et une pièce d'argent, elles ne présentent qu'une saveur métallique bien connue; mais si l'on place une des pièces sous la langue et l'autre dessus, au moment où l'on mettra en contact les bords libres des deux pièces, on sera frappé d'une saveur insolite qu'il faut avoir éprouvée pour s'en faire une idée; si l'on prolonge le contact, la salivation sera excitée, et l'on verra comme des bluettes passer devant les yeux, quoique fermés.

GALVANO-MAGNÉTISME n. m. Ensemble des effets à la fois galvaniques et magnétiques.

GALVANOMÈTRE n. m. (de *Galvani* et du gr. *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer l'intensité des effets galvaniques.

GALVANOPLASTIE n. f. (de *Galvani* et du gr. *plassein*, former). Art qui consiste à recouvrir, au moyen de la pile voltaïque, un métal d'une légère couche d'un autre métal.

GALVANOPLASTIQUE adj. Qui concerne la galvanoplastie.

GALVAUDER v. tr. Réprimander avec aigreur; mettre en désordre : *galvauder ses habits. Fam.*

GAMAY ou **GAMET** n. m. Cépage de qualité inférieure.

GAMBADE n. f. (v. fr. *gambe*, jambe). Saut sans art et sans cadence.

GAMBADER v. int. Faire des gambades.

GAMBADEUR, EUSE n. Qui gambade.

GAMBILLER v. int. Remuer les jambes de côté et d'autre lorsqu'on est assis. *Fam.*

GAMBIT n. m. *Jouer le gambit*, au jeu d'échecs, faire faire deux pas au pion du fou, après avoir poussé celui du roi ou de la reine.

GAMELLE n. f. (lat. *camella*). Grande écuelle.

GAMET n. m. V. GAMAY.

GAMIN, INE n. Enfant qui passe son temps à jouer dans les rues. *Pop.*

GAMINER v. int. Faire le gamin. *Pop.*

GAMINERIE n. f. Action espiègle.

GAMME n. f. Suite des sept notes de musique, disposées suivant leur ordre naturel. *Fig.* Gradation de couleur, de lumière, etc. *Fam. Chanter sa gamme à quelqu'un*, lui dire des vérités dures; *changer de gamme*, changer de ton, de conduite.

GANACHE n. f. Mâchoire inférieure du cheval. *Fig.* Homme sans capacité.

GANDIN n. m. Jeune fat ridicule.

GANGLION n. m. (gr. *gagglion*). *Anat.* Sorte de nœud formé de vaisseaux ou de nerfs entrelacés dans une petite masse de tissu cellulaire; tumeur dure, qui ne cause point de douleur.

GANGLIONNAIRE adj. Qui concerne les ganglions.

GANGRÈNE (*gan*) n. f. (gr. *gaggraina*; de *graô*, je consume)). Destruction complète de la vie organique dans une partie molle, avec tendance à se propager aux parties voisines. *Fig.* Corruption : *la paresse est la gangrène de l'âme.*

GANGRENÉ, E adj. Atteint de la gangrène. *Fig.* Corrompu : *avoir le cœur gangrené.*

GANGRENER v. tr. Causer la gangrène. **Se gangrener.** v. pr. Se corrompre, être atteint par la gangrène.—Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

GANGRENEUX, EUSE [o. n.] adj. De la nature de la gangrène.

GANGUE n. f. (all. *gang*, filon). Partie non métallique qui enveloppe le minerai.

GANSE n. f. Cordonnet de soie, etc.

GANT n. m. Partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément. *Fig. Jeter le gant*, défier; *relever le gant*, accepter le défi; *souple comme un gant*, d'humeur facile; *se donner des gants*, s'attribuer le succès d'une affaire.

GANTELÉE n. f. Bot. Espèce de campanule.

GANTELET n. m. Gant couvert de lames de fer, qui formait partie de l'armure (*).

GANTER v. tr. Mettre des gants. V. int. : *ces gants gantent bien.*

GANTERIE n. f. Profession du gantier.

GANTIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des gants.

GANTOIS, OISE adj. et n. De Gand.

GARAGE n. m. Action de mettre ou de se mettre en gare.

GARANÇAGE n. m. Action de teindre à la garance.

GARANCE n. f. Plante de la famille des rubiacées, dont les racines donnent une belle teinture rouge. Adj. *Drap garance*, teint en garance.

GARANCER v. tr. Plonger dans une teinture de garance.

GARANCIÈRE n. f. Champ semé en garance; lieu où l'on teint les étoffes avec la garance.

GARANT, E n. Celui qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui.

GARANTI, E adj. Dont la bonté est affirmée comme cause résolutoire d'un contrat de vente : *montre garantie pour un an.*

GARANTIE n. f. Engagement par lequel on garantit; moyen qui assure l'exécution ou la possession.

GARANTIR v. tr. Répondre pour; affirmer : *garantir une nouvelle*; préserver : *garantir du froid.*

GARBURE n. f. Sorte de potage composé de pain de seigle, de lard, de choux, etc.

GARCETTE n. f. *Mar.* Petit cordage long de 2 à 3 mètres.

GARÇON n. m. Enfant mâle; célibataire; celui qui travaille chez un autre : *garçon tailleur;* celui qui sert dans un café, un restaurant, etc.

GARÇONNET n. m. Jeune garçon.

GARÇONNIÈRE n. f. Jeune fille qui hante les garçons. *Pop.*

GARDE n. f. Guet : *faire bonne garde;* corps de troupes pour la défense d'un souverain : *garde royale, impériale;* femme qui soigne les malades; soldats qui occupent un poste; commission de garder : *confier la garde de sa maison;* protection : *à la garde de Dieu;* partie de l'épée qui couvre la main. **Garde nationale**, milice composée de bourgeois. *Escr.* Manière de tenir le corps et l'épée, pour porter et parer les coups : *se mettre en garde.* Pl. Dans une serrure, garniture intérieure qui ne peut céder qu'à certaines clefs; feuillets blancs que l'on met au commencement et à la fin du volume. *Prendre garde*, chercher à éviter : *prenez garde qu'on ne vous voie.* N. m. Homme armé qui fait partie de la garde; surveillant : *garde des archives.* **Garde des sceaux**, ministre de la justice, en France; **garde national**, celui qui fait partie de la garde nationale; **garde champêtre**, préposé à la garde des propriétés rurales (*); **garde forestier.** V. GARDE-BOIS.

GARDE-BARRIÈRE n. m. Agent préposé à la garde d'une barrière, sur une voie ferrée. Pl. des *gardes-barrières.*

GARDE-BOIS ou **GARDE FORESTIER** n. m. Agent préposé pour veiller à la conservation des forêts.

GARDE-BOUTIQUE n. m. Objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique et qu'il ne peut vendre. Pl. des *garde-boutique.*

GARDE-CHASSE n. m. Chargé de veiller, sur une terre, à la conservation du gibier. Pl. des *gardes-chasse.*

GARDE-CHIOURME n. m. Surveillant des forçats dans un bagne.

GARDE-CÔTE n. m. Soldat d'une milice particulièrement chargée de la garde des côtes; bâtiment armé pour protéger les côtes. Pl. des *gardes-côtes.*

GARDE-CROTTE n. m. Bandes de cuir ou de tôle que l'on place au-dessus des roues des calèches pour se garantir de la boue.

GARDE-FEU n. m. Grille, plaque qu'on met devant la cheminée. Pl. des *garde-feu.*

GARDE-FOU n. m. Balustrade ou barrière que l'on met au bord des quais, des ponts, des terrasses, etc., pour empêcher de tomber. Pl. des *garde-fous.*

GARDE-FREIN n. m. Employé de chemin de fer chargé de manœuvrer le frein d'un convoi. Pl. des *gardes-freins.*

GARDE-MAIN n. m. Papier qu'on place sous la main, en écrivant ou en dessinant. Pl. des *garde-main.*

GARDE-MALADE n. Qui garde les malades. Pl. des *gardes-malades.*

GARDE-MANGER n. m. Petite armoire, formée ordinairement de châssis garnis de toile, pour conserver les aliments. Pl. des *garde-manger.*

GARDE-MEUBLE n. m. Lieu où l'on

garde les meubles de la couronne. Pl. des *garde-meubles.*

GARDE-NOTE n. m. Nom que l'on donnait aux notaires et tabellions. Pl. des *gardes-notes.*

GARDE-PÊCHE n. m. Préposé à l'observation des règlements de police sur la pêche. Pl. des *gardes-pêche.*

GARDER v. tr. Conserver; retenir pour soi : *garder le double d'un acte;* surveiller : *garder un enfant;* ne pas révéler : *garder un secret;* rester à, dans : *garder les arrêts, la chambre;* observer : *garder le silence;* accomplir : *garder les commandements de Dieu;* réserver : *garder une poire pour la soif;* maintenir : *garder son rang.* **Se garder** v. pr. Eviter : *gardez-vous de mentir;* se préserver : *se garder du froid, de la chaleur.*

GARDE-ROBE n. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge; tous les vêtements à l'usage d'une personne : *avoir une riche garde-robe;* lieu où l'on met la chaise percée. Pl. des *garde-robes.*

GARDEUR, EUSE adj. et n. Qui garde : *gardeur de dindons.*

GARDE-VUE n. m. Sorte de visière pour garantir la vue de l'impression de la lumière. Pl. des *garde-vue.*

GARDIEN, IENNE n. Qui garde quelqu'un ou quelque chose. Adj. Qui protège : *ange gardien.*

GARDON n. m. Petit poisson blanc d'eau douce.

GARE n. f. Lieu de départ et d'arrivée des chemins de fer; lieu où les bateaux sont hors du passage habituel pour la navigation fluviale.

GARE interj. pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi.

GARENNE n. f. Bois, campagne où l'on conserve des lapins.

GARENNIER n. m. Celui qui est chargé du soin, de la garde d'une garenne.

GARER v. tr. Faire entrer dans une gare. **Se garer** v. pr. Eviter : *se garer des voitures. Fam.*

GARGANTUA n. m. Mangeur insatiable. V. à la partie bibliographique.

GARGARISER (SE) v. pr. (gr. *gargarizein*). Se rincer la bouche et l'arrière-bouche avec une liqueur quelconque.

GARGARISME n. m. Liqueur faite pour se gargariser.

GARGOTAGE n. m. Repas malpropre; mets mal apprêté.

GARGOTE n. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Fig.* Tout lieu où l'on mange malproprement.

GARGOTER v. int. Faire de la cuisine mauvaise ou malpropre.

GARGOTIER, IÈRE n. Qui tient une gargote. *Fig.* Mauvais traiteur ou cuisinier.

GARGOUILLE n. f. (bas lat. *gargula*, gosier). Endroit d'une gouttière par où l'eau tombe.

GARGOUILLEMENT n. m. Bruit que fait quelquefois un liquide ou un gaz dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER v. int. Barboter dans l'eau. *Pop.*

GARGOUILLIS n. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOUSSE n. f. (corruption de *cartouche*). Enveloppe contenant la charge de poudre d'une bouche à feu.

GARGOUSSIER n. m. ou **GARGOUSSIÈRE** n. f. Sorte de gibecière où l'on met les gargousses.

GARIGUE n. f. Lande, terre inculte.

GARNEMENT n. m. Vaurien.

GARNI n. m. Maison, chambre qui se loue toute meublée. Adj. : *hôtel garni.*

GARNIR v. tr. Fournir des choses nécessaires; orner : *garnir de fleurs un chapeau;* renforcer : *garnir des bas;* remplir un espace : *une foule de curieux garnissaient la rue.* **Se garnir** v. pr. Se remplir : *la salle se garnit.*

GARNISAIRE (*zaire*) n. m. Homme mis en *garnison* chez les contribuables en retard, jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés envers le fisc.

GARNISON n. f. Troupe qu'on met dans une place pour la défendre ou simplement pour y séjourner; ville où séjournent ces troupes.

GARNISSAGE n. m. Action de garnir.

GARNITURE n. f. Ce qui est mis pour garnir, compléter, orner une chose; assortiment complet : *garniture de boutons. Impr.* Pièce de bois ou de métal qui sépare les pages dans une forme et représente les marges du papier; ensemble des pièces qui servent à consolider une forme.

GAROU n. m. Arbrisseau vulgairement appelé *bois gentil*, d'un usage fréquent en médecine.

GARROT n. m. Partie du corps du cheval, située au-dessus des épaules, et qui termine l'encolure; instrument composé d'un morceau de bois que l'on passe dans une corde, pour la serrer en la tordant : *faire mourir quelqu'un par le supplice du garrot.*

GARROTTAGE n. m. Action de garrotter.

GARROTTE n. f. (rad. *garrot*). Supplice par strangulation, usité en Espagne et en Portugal.

GARROTTER v. tr. (rad. *garrot*). Attacher avec de forts liens.

GARS n. m. Garçon. *Fam.*

GARUS (*ruce*) n. m. Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade, etc., qui porte le nom de son inventeur.

GASCON, ONNE adj. et n. De la Gascogne. *Par ext.* Fanfaron, hâbleur.

GASCONISME n. m. Locution, prononciation propre aux Gascons.

GASCONNADE n. f. Fanfaronnade, vanterie outrée.

GASCONNER v. int. Parler avec l'accent gascon.

GASPILLAGE n. m. Action de gaspiller.

GASPILLER v. tr. Dissiper follement, inutilement, sans profit.

GASPILLEUR, EUSE n. Qui gaspille.

GASTER (*tère*) n. m. (m. lat. et gr.). Le ventre, et quelquefois l'estomac.

GASTÉROPODES n. m. pl. (gr. *gastêr*, ventre ; *pous*, *podos*, pied). Mollusques qui se meuvent en rampant sur le ventre. S. : *un gastéropode*.

GASTRALGIE n. f. (gr. *gastêr*, estomac ; *algos*, douleur). Névralgie de l'estomac.

GASTRALGIQUE adj. Qui a le caractère de la gastralgie.

GASTRIQUE adj. (gr. *gastêr*, *gastros*, ventre). Qui a rapport à l'estomac : *veines*, *artères gastriques*. **Suc gastrique**, liquide sécrété dans l'estomac, et qui est un des principaux agents de la digestion.

GASTRITE n. f. (gr. *gastêr*, *gastros*, ventre). Inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.

GASTRO-ENTÉRITE n. f. Inflammation simultanée de la membrane muqueuse de l'estomac et de celle des intestins. Pl. des *gastro-entérites*.

GASTRONOME n. m. (gr. *gastêr*, *gastros*, ventre ; *nomos*, loi). Amateur de la bonne chère.

GASTRONOMIE n. f. Art de faire bonne chère.

GASTRONOMIQUE adj. Qui a rapport à la gastronomie.

GÂTEAU n. m. Sorte de pâtisserie ; gaufre où les abeilles font leur miel.

GÂTE-MÉTIER n. m. Qui travaille à trop bon marché. Pl. des *gâte-métier*.

GÂTE-PÂTE n. m. Mauvais boulanger. Pl. des *gâte-pâte*.

GÂTER v. tr. (lat. *vastare*, ravager). Endommager, détériorer. *Fig. Gâter le métier*, donner son ouvrage à bas prix ; *gâter un enfant*, entretenir ses défauts par trop d'indulgence.

GÂTE-SAUCE n. m. Mauvais cuisinier. Pl. des *gâte-sauce*.

GÂTEUX, EUSE adj. Infirme ou aliéné qui n'obéit plus aux nécessités naturelles que d'une manière involontaire.

GATTILIER n. m. Genre de plantes, de la famille des verbénacées.

GAUCHE adj. Opposé à droit ; en parlant de l'homme et des animaux, qui est situé du côté où se font sentir les battements du cœur : *côté*, *œil gauche*. *Fig.* Maladroit. N. f. La main gauche, le côté gauche : *prendre la gauche*.

GAUCHEMENT adv. D'une manière gênée, maladroite.

GAUCHER, ÈRE adj. et n. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite.

GAUCHERIE n. f. Maladresse. *Fam.*

GAUCHIR v. int. Se contourner, perdre sa forme : *cette planche gauchit*.

GAUCHISSEMENT n. m. Action de gauchir.

GAUDE n. f. (all. *waude*). Plante qui donne une belle teinture jaune ; bouillie faite avec de la farine de maïs.

GAUDIR (SE) v. pr. (lat. *gaudere*). Se réjouir. *Vieux.*

GAUDRIOLE n. f. Propos gai, plaisanterie un peu libre.

GAUFRAGE n. m. Action de gaufrer.

GAUFRE n. f. (bas lat. *gafrum*). Rayon, gâteau de miel ; pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers.

GAUFRER v. int. Imprimer, au moyen de fers chauds ou de cylindres gravés, des figures sur des étoffes ou du cuir.

GAUFREUR n. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER n. m. Fer dans lequel se cuit des gaufres.

GAUFRURE n. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

GAULAGE n. m. Action de gauler.

GAULE n. f. (lat. *caulis*, tige). Longue perche.

GAULER v. tr. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber le fruit : *gauler un noyer*.

GAULIS n. m. Branches d'un taillis, qu'on a laissées croître.

GAULOIS, E adj. De la Gaule. N. m. Vieux langage français.

GAUPE n. f. Femme malpropre et désagréable. *Pop.*

GAURE n. m. Sectateur de Zoroastre.

GAUSSER (SE) v. pr. Se moquer.

GAUSSERIE n. f. Moquerie.

GAUSSEUR, EUSE n. Qui se gausse habituellement des autres. *Pop.*

GAVE n. m. Dans les Pyrénées, torrent ou cours d'eau qui descend des montagnes.

GAVER v. tr. Faire manger beaucoup, bourrer de nourriture. **Se gaver** v. pr. Se remplir d'aliments. *Pop.*

GAVIAL n. m. Sorte de crocodile de l'Inde. Pl. des *gavials*.

GAVION n. m. Gosier. *Pop.*

GAVOTTE n. f. Sorte de danse.

GAZ n. m. Tout fluide aériforme. *Absol.* Gaz hydrogène carboné employé pour l'éclairage : *ville éclairée au gaz*.

GAZE n. f. (de *Gaza*, ville de Syrie, d'où cette étoffe est originaire). Étoffe légère et transparente, de soie, de lin, etc.

GAZÉIFIER v. tr. (de *gaz* et du lat. *facere*, faire). Faire passer à l'état gazeux.

GAZÉIFORME adj. Qui est à l'état de gaz : *fluide gazéiforme*.

GAZELLE n. f. (ar. *ghaza*). Nom vulgaire d'une espèce d'antilope d'une grande légèreté.

GAZER v. tr. (rad. *gaze*). Adoucir, déguiser ce qui serait trop libre dans le discours : *gazer une histoire*.

GAZETIER n. m. Qui publie une gazette. *Vieux.*



GAZETTE n. f. (ital. *gazetta*). Journal, écrit périodique. *Fig.* Personne très bavarde, qui rapporte tout ce qu'elle entend dire.

GAZEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du gaz : *fluide gazeux.*

GAZIER n. m. Employé à l'éclairage au gaz.

GAZIER, IÈRE n. Ouvrier, ouvrière en gaze.

GAZOGÈNE n. m. (de *gaz* et du gr. *gennaô*, j'engendre). Appareil qui sert à fabriquer de l'eau de Seltz artificielle.

GAZOMÈTRE n. m. (de *gaz* et du gr. *metron*, mesure). Grand appareil pour recevoir le gaz et lui donner, pendant la consommation, une pression régulière qui assure l'uniformité de l'éclairage (*); appareil indiquant la quantité de gaz consommée dans un local.

GAZON n. m. Herbe courte et menue ; la terre qui en est couverte.

GAZONNANT, E adj. Se dit des plantes qui forment un gazon.

GAZONNEMENT n. m. Action de gazonner.

GAZONNER v. tr. Revêtir de gazon : *gazonner un parterre.*

GAZONNEUX, EUSE adj. Qui offre l'aspect du gazon.

GAZOUILLEMENT n. m. Petit bruit que font les oiseaux en chantant, les ruisseaux en coulant.

GAZOUILLER v. int. Faire un petit bruit doux et agréable, comme les oiseaux en chantant.

GAZOUILLIS n. m. Léger gazouillement.

GEAI n. m. Oiseau de la famille des corbeaux, d'un plumage bigarré, et auquel on peut apprendre à parler.

GÉANT, E n. (gr. *gigas*, *gigantos*). Personne qui excède de beaucoup la stature ordinaire. *A pas de géant*, par une progression très rapide. — Des ossements énormes trouvés autrefois dans des roches granitiques et provenant d'animaux fossiles, ainsi que la science l'a démontré depuis, ont fait croire d'abord que ces débris appartenaient à des géants, et qu'il avait existé autrefois des races d'hommes dont la stature était de beaucoup supérieure à la nôtre. Mais la science moderne a fait justice de cette erreur, et il est reconnu aujourd'hui qu'il n'existe point de différence sensible entre la taille ordinaire de nos ancêtres les plus éloignés et la nôtre. Les géants et les nains ne sont que des exceptions. Aucun des géants dont on a scientifiquement constaté la taille n'a dépassé 2 m. 50 : c'était la taille de l'empereur Maximin, et sans doute aussi, ou à peu près, celle d'Og, roi de Basan, dont parle l'Écriture ; du fameux Goliath et du roi des Teutons, Teutobocchus.

Les Patagons, dont les voyageurs ont tant parlé, n'ont en général que 1 m. 86, c'est-à-dire 10 ou 12 centimètres au delà de la moyenne de la taille humaine prise par toute la terre.



GECKO n. m. Genre de reptiles sauriens, qui habitent les régions chaudes du globe.

GÉHENNE (*gé-ène*) n. f. (lat. *gehenna*). Nom de l'enfer, dans l'Écriture sainte.

GEIGNANT, E adj. Qui a l'habitude de geindre.

GEINDRE v. int. (lat. *gemere*). Gémir en travaillant. Se dit du boulanger, du bûcheron, etc. *Fam.* Se plaindre : *qu'a-t-il donc à geindre?*

GÉLATINE n. f. (lat. *gelare*, geler). Substance qui s'extrait des os par l'action de l'eau bouillante et se transforme en gelée.

GÉLATINEUX, EUSE adj. De la nature de la gélatine ou qui y ressemble.

GELÉE n. f. (lat. *gelu*). Abaissement de la température au-dessous de zéro, à la suite duquel l'eau se convertit en glace ; suc de viande congelé et clarifié ; jus de fruits cuits avec le sucre, et qui se congèle par le refroidissement : *gelée de groseille.* **Gelée blanche**, congélation de la rosée, fréquente surtout en avril et en mai.

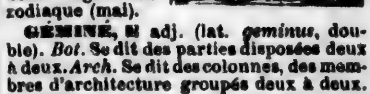
GELER v. tr. (lat. *gelare*). Transformer en glace, durcir par le froid ; causer du froid. V. int. Avoir extrêmement froid ; se congeler : *la rivière a gelé.* V. impers. : *il gèle.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

GÉLIF, IVE adj. Se dit des pierres ou des arbres gercés par la gelée.

GELINE n. f. Poule. *Vieux.*

GELINOTTE n. f. Petite poule engraissée dans une basse-cour. **Gelinotte des bois**, espèce d'oiseau sauvage qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix.

GÉLIVURE n. f. Gerçure des arbres, des pierres, etc., causée par de fortes gelées.



GÉMEAUX n. m. pl. (lat. *gemelli*, jumeaux). Le troisième des douze signes du zodiaque (mai).

GÉMINÉ, E adj. (lat. *geminus*, double). *Bot.* Se dit des parties disposées deux à deux. *Arch.* Se dit des colonnes, des membres d'architecture groupés deux à deux.

GÉMIR v. int. (lat. *gemere*). Exprimer sa peine, sa douleur par des sons plaintifs. Se dit aussi du cri de la tourterelle, de la colombe. *Fig.* Souffrir : *gémir sous le joug, dans les fers.* Se dit aussi des choses inanimées : *l'enclume gémit sous le marteau.*

GÉMISSANT, E adj. Qui gémit : *ton gémissant*.

GÉMISSEMENT n. m. Plainte douloureuse.

GEMMATION n. f. Époque, développement des bourgeons.

GEMME n. f. (lat. *gemma*). Pierre précieuse quelconque. Adj. : *pierre gemme*. *Sel gemme*, sel fossile.

GÉMONIES n. f. pl. (lat. *gemoniæ*). Lieu destiné, chez les Romains, au supplice des criminels, et où l'on exposait leurs corps. *Fig. Traîner quelqu'un aux gémonies*, le couvrir d'opprobre.

GÉNAL, E, AUX adj. (lat. *gena*, joue). *Anat.* Qui appartient aux joues.

GÊNANT, E adj. Qui contraint, embarrasse.

GENCIVE n. f. (lat. *gingiva*). Tissu rougeâtre qui entoure les dents à leur base.

GENDARME n. m. Soldat faisant partie de la gendarmerie.

GENDARMER (SE) v. pr. S'emporter mal à propos, pour une cause légère ; se révolter, se mutiner.

GENDARMERIE n. f. Corps militaire chargé de maintenir la sûreté publique.

GENDRE n. m. (lat. *gener*). Nom de parenté, par rapport au père et à la mère de la femme qu'on a épousée.

GÊNE n. f. (contract. de *géhenne*). Situation pénible et incommode. *Fig.* Contrainte fâcheuse : *éprouver de la gêne en face de quelqu'un* ; manque d'argent passager : *être dans la gêne*.

GÊNÉ, E adj. Mal à l'aise : *être gêné dans ses habits*. *Fig.* Qui éprouve de l'embarras : *être gêné dans une société* ; dépourvu d'argent.

GÉNÉALOGIE n. f. (gr. *genos*, race ; *logos*, discours). Suite, dénombrement des ancêtres de quelqu'un.

GÉNÉALOGIQUE adj. Qui appartient à la généalogie : *arbre généalogique*.

GÉNÉALOGISTE n. m. Qui dresse les généalogies.

GÉNÉPI n. m. Nom générique de plusieurs plantes aromatiques des Alpes.

GÊNER v. tr. (rad. *gêne*). Contraindre les mouvements du corps. *Fig.* Tenir en contrainte : *gêner le commerce, l'industrie* ; empêcher d'agir, de parler : *sa présence me gêne* ; causer une pénurie d'argent : *cette dépense me gêne*.

GÉNÉRAL, E, AUX adj. (lat. *generalis*). Universel ; vague, indécis : *parler en termes généraux*. **En général** loc. adv. D'une manière générale. N. m. Se dit des principes généraux par opposition aux particuliers : *conclure du particulier au général*.

GÉNÉRAL n. m. Celui qui commande une armée, un corps d'armée, une arme spéciale : *général de brigade, de division, d'artillerie* ; supérieur d'un ordre religieux : *le général des jésuites*.

GÉNÉRALAT n. m. Grade, dignité de général.

GÉNÉRALE n. f. Femme d'un général ; batterie de tambour pour avertir les troupes dans un danger quelconque et les rassembler.

GÉNÉRALEMENT adv. En général.

GÉNÉRALISATEUR, TRICE adj. Qui généralise. Qui sait ou aime à généraliser.

GÉNÉRALISATION n. f. Action de généraliser.

GÉNÉRALISER v. tr. Rendre général : *généraliser une idée, une méthode*.

GÉNÉRALISSIME n. m. (lat. *generalissimus*, superlat. de *generalis*, général). Celui qui commande en chef les troupes d'un État.

GÉNÉRALITÉ n. f. Qualité de ce qui est général. Pl. Discours qui n'ont pas un rapport direct au sujet.

GÉNÉRATEUR, TRICE adj. (lat. *generator*). Qui engendre. N. m. *Méc.* Chaudière dans laquelle s'engendre la vapeur qui met en mouvement une machine.

GÉNÉRATIF, IVE adj. Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION n. f. (lat. *generatio* ; de *generare*, engendrer). Fonction par laquelle les êtres organisés se reproduisent ; chaque filiation ou descendance de père à fils : *de génération en génération*, postérité : *les générations futures*.

GÉNÉREUSEMENT adv. D'une manière noble, généreuse.

GÉNÉREUX, EUSE adj. (lat. *generosus*). Libéral ; d'un naturel noble : *ennemi généreux*. *Vin généreux*, fort, de bonne qualité ; *coursier généreux*, ardent.

GÉNÉRIQUE adj. (lat. *genus, generis*, genre). Qui appartient au genre : *terme générique*.

GÉNÉRIQUEMENT adv. D'une manière générique.

GÉNÉROSITÉ n. f. Magnanimité ; disposition à la bienfaisance.

GENÈSE n. f. Premier livre du *Pentateuque* de Moïse et de toute la Bible.

GÉNÉSIAQUE adj. Qui se rapporte à l'origine du monde.

GENESTROLLE n. f. Sorte de genêt qui sert à teindre en jaune.

GENÊT n. m. (lat. *genista*). Arbuste à fleurs jaunes (Légumineuses).

GENET n. m. Cheval d'Espagne.

GENETTE n. f. Espèce de civette.

GENEVOIS, E adj. et n. De Genève.

GENÉVRIER n. m. Arbrisseau odorant, et toujours vert.

GÉNIAL, E adj. Qui tient du génie : *une œuvre géniale* ; qui a un caractère de fête, qui procure du plaisir.

GÉNIE n. m. (lat. *genius*, démon favorable). Divinité qui, dans l'opinion des anciens, présidait à la vie de chacun : *bon, mauvais génie* ; lutin, gnome, syl-

pie : un *génie lui apparut* ; talent, goût, penchant naturel pour une chose : *le génie des affaires, de l'intrigue* ; le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines ; caractère propre et distinctif : *le génie d'une langue* ; art de l'attaque et de la défense des places : *officier du génie.*

GENIÈVRE n. m. Nom vulgaire du genévrier ; sa graine ; liqueur qu'on en fait.

GÉNISSE n. f. (lat. *junix*). Très jeune vache.

GÉNITIF n. m. (lat. *genitivus*). Second cas de la déclinaison des noms en grec ou en latin.

GÉNITURE n. f. (lat. *genitura* ; de *genitus*, engendré). Enfant, par rapport au père et à la mère.

GÉNOIS, E adj. et n. De Gênes.

GENOU n. m. (lat. *genu*). Articulation de la jambe avec la cuisse.

GENOUILLÈRE n. f. Partie de l'armure qui couvrait le genou ; ce qu'attachent les ramoneurs, les couvreurs, etc., sur leurs genoux, pour les garantir.

GÉNOVÉFAIN n. m. (lat. *Genovefa*, Geneviève). Chanoine de Sainte-Geneviève.

GENRE n. m. (lat. *genus*). Collection d'êtres qui ont entre eux des ressemblances importantes et constantes : *le genre humain, le genre chat, le genre des graminées* ; sorte, manière : *genre de vie* ; partie de l'art oratoire tel que l'entendaient les anciens : *genre démonstratif, délibératif, judiciaire* ; mode, goût : *habit d'un nouveau genre. Hist. nat.* Catégorie d'êtres composés d'espèces qui elles-mêmes se décomposent immédiatement en variétés et en individus : *le loup est une espèce du genre chien. Gramm.* Forme que reçoivent les mots pour indiquer le sexe : *genre masculin, féminin.*

GENT n. f. (lat. *gens, gentis*). Nation, race : *la gent marécageuse* (les grenouilles). Pl. **Gens** (*jan*), personnes : *gens de guerre* ; domestiques : *les gens de la maison* ; nations : *droit des gens. Gens* veut au masculin les adjectifs qui le précèdent, ainsi que ceux qui le suivent : *tous les gens vertueux sont heureux.* Cependant, si un adjectif est placé immédiatement avant *gens*, cet adjectif et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au féminin : *voilà de bonnes gens, toutes les vieilles gens.* A moins que l'adjectif qui précède immédiatement *gens* ne soit terminé au masculin par un *e* muet ; alors on rentre dans la règle générale : *tous les braves gens, les vrais honnêtes gens.*

GENT, E adj. Joli, gentil *Vieux.*

GENTIANE (*jan-ciane*) n. f. (lat. *gentiana*). Plante vivace stomachique.

GENTIANÉES (*jan-ciané*) n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes, qui a la gentiane pour type.

GENTIL (*ti*) n. m. Païen, idolâtre.

GENTIL, ILLE (*l* mouillé devant une voyelle) adj. (lat. *gentilis*, de famille distinguée). Joli, agréable, mignon, gracieux.

GENTILHOMME (*ti-iome*) n. m. Tout homme de race noble. Pl. des *gentilshommes* (pron. *jantisomme*).

GENTILHOMMERIE (*ti-io*) n. f. Qualité de gentilhomme.

GENTILHOMMIÈRE (*ti-io*) n. f. Petite maison de gentilhomme, à la campagne.

GENTILITÉ n. f. Les nations païennes.

GENTILLÂTRE (*ti-ia*) n. m. Petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE n. f. (rad. *gentil*). Grâce, agrément ; saillie agréable, spirituelle : *cet enfant nous a dit mille gentillesses.*

GENTILLET, ETTE adj. Assez gentil.

GENTIMENT adv. D'une manière gentille.

GENTLEMAN (*djénntlemane*) n. m. (m. angl.). Homme bien élevé, de bonne compagnie. Pl. des *gentlemen.*

GENTLEMAN-RIDER (*djénntlemane raïdér*) n. m. Amateur qui monte lui-même un cheval dans les courses.

GENTRY (*djénntri*) n. f. (m. angl.). Classe bourgeoise, en Angleterre.

GÉNUFLEXION n. f. (lat. *genu*, genou ; *flectere*, fléchir). Action de fléchir le genou jusqu'à terre.

GÉOCENTRIQUE adj. (gr. *gê*, terre, et *centre*). *Astr.* Qui se rapporte à une planète vue de la terre comme centre.

GÉODÉSIE n. f. (gr. *gê*, terre ; *daiô*, je divise). Science qui a pour but de mesurer la surface ou une partie de la surface de la terre, ou quelque distance prise sur cette surface.

GÉODÉSIQUE adj. Qui a rapport à la géodésie : *opération géodésique.*

GÉODÉSIQUEMENT adv. D'après les règles de la géodésie.

GÉOGNOSIE n. f. (gr. *gê*, terre ; *gnôsis*, connaissance). Science qui traite des divers minéraux composant le globe terrestre.

GÉOGNOSTIQUE adj. Qui se rapporte à la géognosie.

GÉOGRAPHE n. m. (gr. *geôgraphos*, de *gê*, terre, et *graphein*, décrire). Qui sait la géographie, qui dresse des cartes géographiques.

GÉOGRAPHIE n. f. (gr. *gê*, terre ; *graphô*, je décris). Description de la terre sous le rapport du sol, du climat, etc. (géographie physique) ; sous celui des races, des langues, des limites des peuples (géographie politique), par rapport à l'histoire (géographie historique), relativement à la figure du globe, au rang qu'il occupe dans le système planétaire, etc. (géographie mathématique).

GÉOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la géographie.

GÉOGRAPHIQUEMENT adv. Par le moyen de la géographie.

GÉOLAGE n. m. Droit qu'on paye à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

GEÔLE (*jôle*) n. f. Prison, et, plus ordinairement, demeure du geôlier.

GEÔLIER (*jôlier*) n. m. Concierge d'une prison.

GEÔLIÈRE n. f. Femme du geôlier.

GÉOLOGIE n. f. (gr. *gê*, terre; *logos*, discours). Science qui a pour objet l'étude des matériaux qui composent le globe, de leur nature, de leur situation relative et des causes qui ont déterminé cette situation.

GÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la géologie.

GÉOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la géologie.

GÉOLOGUE n. m. Savant en géologie.

GÉOMÉTRAL, E, AUX adj. Qui donne les dimensions en vraie grandeur ou en grandeur proportionnelle, sans tenir compte de la perspective : *plan géométral*.

GÉOMÉTRALEMENT adv. D'une manière géométrale.

GÉOMÈTRE n. m. Qui sait la géométrie, qui s'en occupe.

GÉOMÉTRIE n. f. (gr. *gê*, terre; *metron*, mesure). Science qui a pour objet l'étendue considérée sous ses trois aspects, la ligne, la surface et le corps; traité de géométrie.

GÉOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT adv. D'une manière géométrique.

GÉORAMA n. m. (gr. *gê*, terre; *ôrama*, vision). Représentation sur une grande échelle de la totalité de la surface terrestre; carte géographique en relief. Pl. des *géoramas*.

GÉORGIEN, IENNE adj. et n. De la Géorgie.

GÉORGIQUE adj. (gr. *gê*, terre; *ergon*, ouvrage). Qui concerne les travaux de l'agriculture : *poème géorgique*. N. f. pl. Poème sur les matières qui se rapportent à l'agriculture : *les Géorgiques de Virgile, de Delille*.

GÉRANCE n. f. Fonction de gérant.

GÉRANIACÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes, qui a le géranium pour type.

GÉRANIUM (*ome*) n. m. (gr. *geranion*; de *geranos*, grue). Genre de plantes, type de la famille des géraniacées, que l'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs, et dont le fruit figure un bec de grue.

GÉRANT, E n. Qui gère, qui administre les affaires d'autrui.

GERBAGE n. m. Enlèvement des gerbes d'un champ.

GERBE n. f. (all. *garbe*). Botte de blé ou d'autres céréales coupées (*). *Gerbe d'eau*, formée de plusieurs jets d'eau qui s'élèvent ensemble; *gerbe de feu* ou simplement *gerbe*, grand nombre de fusées volantes qui figurent par leur expansion une gerbe lumineuse.

GERBÉE n. f. Botte de paille où il reste encore quelques grains.

GERBER v. tr. Mettre en gerbes; placer dans une cave des pièces de vin les unes sur les autres.

GERBOISE n. f. (ar. *jerbuali*). Genre de mammifères rongeurs, voisin des rats.

GERCE n. f. Crevasse, fente de la peau, ou produite par la dessiccation dans une pièce de bois; teigne qui attaque les étoffes et les papiers.

GERCEMENT n. m. Action de gercer; son résultat.

GERCER v. tr. Faire de petites crevasses : *le froid gerce les lèvres, le soleil gerce la terre*.

GERÇURE n. f. Petite fente à la peau, au bois, etc.

GÉRER v. tr. (lat. *gerere*, faire, porter). Administrer : *gérer une tutelle, un domaine*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

GERFAUT n. m. Oiseau de proie du genre faucon.

GERMAIN, E adj. (lat. *germanus*). *Cousins germains*, issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur; *cousins issus de germains*, se dit des personnes qui sont nées de deux cousins germains.

GERMAIN, E adj. et n. De la Germanie.

GERMANDRÉE n. f. Genre de plantes labiées.

GERMANIQUE adj. De la Germanie, de l'Allemagne : *confédération germanique*.

GERMANISER v. tr. Rendre allemand, imposer une administration allemande : *germaniser un pays*.

GERMANISME n. m. Façon de parler propre à la langue allemande.

GERME n. m. (lat. *germen*, chose conçue). Principe des êtres organisés; partie de la semence qui doit former la plante; première pointe qui sort d'une graine. *Fig.* Principe, source, origine de quelque chose : *le germe d'une maladie*.

GERMER v. int. Se dit des grains, des semences qui commencent à pousser leur germe. *Fig.* Commencer à se développer, à fructifier : *la vertu germe dans son cœur*.

GERMINAL n. m. (lat. *germen*, germe). Septième mois dans le calendrier républicain (du 21 mars au 19 avril).

GERMINATIF, IVE adj. *Hist. nat.* Qui a le pouvoir de faire germer.

GERMINATION n. f. Premier développement du germe.

GÉROMÉ n. m. Fromage qui vient de Gérardmer (Vosges).

GÉRONDIF n. m. *Gram. lat.* Sorte de participe.

GÉRONTE n. m. V. à la partie bibliographique.

GERZEAU n. m. Nom vulgaire de la nielle, plante parasite qui croît dans les blés.

GÉSIER n. m. Estomac proprement dit et musculeux des oiseaux granivores.

GÉSINE n. f. État d'une femme qui est en couche.

GÉSIR v. int. (lat. *jacere*, être étendu ; usité seulement dans *il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant*). Être couché ; consister : *là gît la difficulté. Ci-gît*, formule ordinaire des épitaphes.

GESSE n. f. Genre de plantes légumineuses, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage et même comme aliment.

GESTATION n. f. (lat. *gestatio*; de *gestare*, porter). État d'une femelle qui porte son fruit ; temps que dure cet état.

GESTE n. m. (lat. *gestus*, fait). Action d'éclat, exploit. En ce sens, ne s'emploie qu'au pluriel. Dans le sens ordinaire, mouvement du corps, surtout de la main, des bras.

GESTE n. f. Ancien poème du moyen âge, où est racontée d'une manière légendaire l'histoire de personnages héroïques. On dit souvent *chanson de geste* ou *gestes*.

GESTICULATEUR n. m. Qui fait trop de gestes.

GESTICULATION n. f. Action de gesticuler.

GESTICULER v. int. Faire trop de gestes en parlant.

GESTION (*gès-tion*) n. f. (lat. *gestio*; de *gerere*, faire). Action de gérer, administration.

GEYSER (*gai-zèr*) n. m. Source jaillissante d'eau thermale bouillante.

GIAOUR n. m. (m. persan qui signifie *homme au veau d'or, païen*). Nom de mépris donné par les Turcs à tout homme qui n'est pas musulman.

GIBBEUX, EUSE adj. (lat. *gibbosus*; de *gibba*, bosse). Bossu, renflé.

GIBBON n. m. Genre de singes, voisin des orangs.

GIBBOSITÉ n. f. (rad. *gibbeux*). Bosse.

GIBECIÈRE n. f. Sac fait ordinairement de peau, dans lequel les chasseurs renferment leurs munitions ; sac des escamoteurs. *Tour de gibecière*, escamotage.

GIBELET n. m. Petit foret.

GIBELIN, E adj. et n. (de *Conrad Weibelingen*, empereur d'Allemagne). Qui a rapport à la faction des gibelins. V. GUELFE.

GIBELOTTE n. f. Espèce de fricassée de lapin.

GIBERNE n. f. Partie de l'équipement militaire où les soldats mettent les cartouches.

GIBET n. m. Potence pour pendre les criminels.

GIBIER n. m. Tout animal tué ou pris à la chasse.

GIBOULÉE n. f. Pluie soudaine et de peu de durée.

GIBOYER v. int. Chasser, prendre du gibier. *Peu usité.*

GIBOYEUR n. m. Grand amateur de la chasse.

GIBOYEUX, EUSE adj. Abondant en gibier : *pays giboyeux*.

GIFLE n. f. Coup avec la main ouverte sur la joue. *Pop.*

GIFLER v. tr. Donner une gifle.

GIGANTESQUE adj. (gr. *gigas, gigantos*, géant). Qui tient du géant : *taille gigantesque. Fig.* De proportions énormes : *entreprise gigantesque*.

GIGANTESQUEMENT adv. D'une façon gigantesque.

GIGANTOMACHIE n. f. (gr. *gigas, gigantos*, géant ; *machê*, combat). Combat fabuleux des géants contre les dieux ; description qu'en ont faite quelques poètes. V. à la partie bibliographique.

GIGOGNE n. f. Nom d'un personnage du théâtre des marionnettes, resté populaire dans l'expression de *mère Gigogne*, pour désigner une femme qui a beaucoup d'enfants.

GIGOT n. m. Cuisse de mouton, d'agneau ou de chevreuil, coupée pour le service de la table.

GIGOTER [o. n.] v. int. Remuer sans cesse les jambes.

GIGUE n. f. Jambe. *Pop. Mus.* Air de danse vif et gai ; la danse elle-même.

GILET n. m. Vêtement court et sans manches, qui se porte sous l'habit ; sorte de camisole de laine, de coton, etc.

GILETIER, IÈRE n. Qui fait des gilets.

GILLE (*gi-le*) n. m. Personnage des théâtres de la foire ; homme naïf et niais.

GIMBLETTE n. f. Petite pâtisserie dure et sèche, en forme d'anneau.

GIN (*djinn*) n. m. Eau-de-vie de baies de genièvre, dont on fait une grande consommation en Angleterre et en Hollande. Syn. de GENIÈVRE.

GINDRE n. m. Ouvrier d'une boulangerie qui pétrit le pain.

GINGAS n. m. Toile de fil à carreaux, qui sert à faire des matelas.

GINGEMBRE n. m. (lat. *zinziberis*). Racine d'une plante des Indes, qui a une saveur brûlante et aromatique.

GINGIVITE n. f. *Méd.* Inflammation des gencives.

GINGUET, ETTE adj. Qui a peu de valeur, peu de force : *habit ginguet, vin ginguet. Fam.*

GIORNO (À) (*djiorno*) loc. adv. En-

pression italienne qui désigne un éclairage très brillant et propre à remplacer l'éclat du jour. V. JOUR.

GIPSY n. Nom que l'on donne aux bohémiens en Angleterre. Pl. des *gipsies*.

GIRAFE n. f. (ar. *zorafeh*). Quadrupède ruminant d'Afrique, de taille très élevée, d'un naturel doux, quoique sauvage (*).

GIRANDE n. f. Faisceau de plusieurs jets d'eau; faisceau de fusées pyrotechniques.

GIRANDOLE n. f. Candélabre à plusieurs branches. Pl. Boucles d'oreilles en diamant.

GIRASOL (*sol*) n. m. Sorte de pierre précieuse chatoyante.

GIRATOIRE adj. Se dit d'un mouvement de rotation.

GIRAUMONT ou **GIRAUMON** n. m. Variété de courge.

GIROFLE n. m. Bouton desséché des fleurs du giroflier. On dit aussi *clou de girofle*.

GIROFLÉE n. f. Plante de la famille des crucifères; sa fleur.

GIROFLIER n. m. Arbre qui porte le clou de girofle.

GIROLLE n. f. Espèce de champignon comestible.

GIRON n. m. (lat. *gyrus*, cercle). Partie qui s'étend de la ceinture aux genoux, quand on est assis. *Fig. Le giron de l'Église*, communion de l'Église catholique.

GIRONDIN, E adj. et n. Qui se rapporte au parti politique des girondins V. PART. HIST.

GIROUETTE n. f. (lat. *gyrare*, tourner). Banderole de fer-blanc, tournant sur un pivot en un lieu élevé, pour indiquer la direction du vent. *Fig.* Homme qui change souvent d'opinion.

GISANT, E adj. Couché, étendu.

GISEMENT n. m. Disposition des couches minérales dans le sein de la terre.

GÎT (*gî*). V. GÉSIR.

GITANO n. m. En Espagne, bohémien errant. Au féminin *gitana*.

GÎTE n. m. Lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement; lieu où le lièvre se retire; masse de minéraux en son gisement. *Gîte à la noix*, morceau de la cuisse du bœuf.

GÎTER v. int. Demeurer, coucher.

GIVRE n. m. Espèce de glace, de frimas, qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.; N. f. *Blas.* Serpent.

GLABRE adj. (lat. *glaber*, chauve). *Bot.* Lisse, qui n'est pas velouté. *Fig.* Se dit d'un homme imberbe.

GLAÇAGE n. m. Action de glacer du papier, etc.

GLAÇANT, E adj. Qui glace.

GLACE n. f. (lat. *glacies*). Eau congelée; lame de verre dont on fait des miroirs, des vitrages; aliment de luxe, composé de suc de fruits, de matières aromatiques et d'eau congelée. *Fig. Être de glace*, insensible.

GLACÉ, E adj. Congelé : *eau glacée*; froid, indifférent : *abord glacé*; poli, luisant : *gants glacés*.

GLACER v. tr. (rad. *glace*). Congeler un liquide; causer une vive impression de froid : *le vent m'a glacé*; couvrir d'une croûte de sucre : *glacer des biscuits, des marrons*; lustrer : *glacer une étoffe, du papier*. *Fig.* Intimider, remplir d'effroi : *son aspect me glace*.

GLACERIE n. f. Art et commerce du glacier limonadier; usine, commerce du fabricant de glaces et cristaux.

GLACEUR n. m. Ouvrier qui glace les étoffes ou les papiers.

GLACEUX, EUSE adj. Qui a des glaces, des taches, en parlant d'une pierre précieuse.

GLACIAIRE adj. Qui concerne les glaciers.

GLACIAL, E, ALS adj. Extrêmement froid : *vent glacial*. **Mer glaciale**, qui est vers le pôle. *Fig.* : *accueil glacial*.

GLACIER n. m. Amas de glace sur les montagnes; limonadier qui prépare et vend des glaces.

GLACIÈRE n. f. Espèce de réservoir où l'on conserve de la glace. *Fig.* Lieu très froid.

GLACIS n. m. Pente douce et unie, par opposition au *talus*, qui est plus rapide. *Fortif.* Pente douce qui part de la crête du chemin couvert et se perd dans la campagne. *Peint.* Couleur claire et transparente appliquée sur une couleur sèche.

GLAÇON n. m. Morceau de glace.

GLAÇURE n. f. Enduit vitrifiable que l'on applique sur certaines poteries pour les rendre imperméables.

GLADIATEUR n. m. (lat. *gladiator*; de *gladius*, glaive). Celui qui combattait dans les jeux du cirque, à Rome, contre un autre homme ou contre une bête féroce. — Les luttes de ces hommes, qui, volontairement ou par force, combattaient dans l'arène, étaient recherchées avec fureur par le peuple romain; dans les jeux publics, il n'était pas rare de voir figurer jusqu'à mille paires de gladiateurs. Le gladiateur blessé mettait bas les armes et était à la discrétion du vainqueur, qui le tuait, à moins que les spectateurs ne le lui défendissent. L'empereur assistait à ces jeux sanglants, et, en passant devant sa loge, les gladiateurs lui adressaient ces paroles : Ceux qui vont mourir te saluent, *morituri te salutant*. Ces jeux barbares ont été abolis par l'influence civilisatrice du christianisme.

Le plus célèbre des gladiateurs dont l'histoire fasse mention, et qui, en soule-

vant les esclaves, mit Rome à deux doigts de sa perte, est Spartacus. Sa statue, qu'on admire à Paris, au jardin des Tuileries, est le chef-d'œuvre du sculpteur Foyatier.

GLAÏEUL n. m. (lat. *gladiolus*, dimin. de *gladius*, glaive). Plante à feuilles longues, étroites et pointues.

GLAIRE n. f. (lat. *clarus*, clair). Matière blanchâtre et gluante sécrétée par les membranes muqueuses; le blanc de l'œuf.

GLAIREUX, EUSE adj. De la nature de la glaire.

GLAISE adj. et n. f. (lat. *glis*, *glitis*, terre tenace). Terre grasse et compacte, que l'eau ne pénètre point, et dont on fait les tuiles et la poterie.

GLAISER v. tr. Enduire de terre glaise.

GLAISEUX, EUSE adj. De la nature de la glaise.

GLAISIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la glaise.

GLAIVE n. m. (lat. *gladius*). Epée tranchante. *Fig.*: *le glaive des lois, de la justice.*

GLANAGE n. m. Action de glaner.

GLAND n. m. (lat. *glans*, *glandis*). Fruit du chêne; ornement de fil, de laine ou de soie, fait en forme de gland.

GLANDAGE n. m. Droit de conduire les bestiaux aux glands.

GLANDE n. f. (rad. *gland*). Partie spongieuse destinée à sécréter les humeurs du corps; tumeur accidentelle qui se forme à la gorge, au sein, etc.

GLANDÉE n. f. Récolte de glands.

GLANDULAIRE ou **GLANDULEUX, EUSE** adj. Qui a l'aspect et la texture d'une glande.

GLANDULE n. f. Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE adj. V. GLANDULAIRE.

GLANE n. f. Poignée d'épis glanés.

GLANER v. tr. Ramasser des épis de blé après la moisson.

GLANEUR, EUSE n. Qui glane.

GLANURE n. f. Ce que l'on glane après la moisson.

GLAPIR v. int. Crier, en parlant des renards et des petits chiens.

GLAPISSANT, E adj. Qui glapit : *voix glapissante.*

GLAPISSEMENT n. m. Cri des renards et des petits chiens.

GLAS n. m. Son d'une cloche que l'on tinte pour annoncer l'agonie ou la mort d'une personne.

GLAUBER (*bèr*) n. m. *Sel de Glauber*, sulfate de soude employé comme purgatif.

GLAUCOME n. m. *Méd.* Opacité de l'humeur vitrée, qui prend une teinte verdâtre.

GLAUQUE adj (gr. *glaukos*, vert). De couleur verte tirant sur le bleu : *mer glauque.*

GLÈBE n. f. (lat. *gleba*, motte de terre). Fonds de terre. *Serfs de la glèbe*, attachés autrefois à la culture des terres et vendus avec elles.

GLÈNE n. f. *Anat.* Cavité d'un os dans laquelle s'emboîte un autre os.

GLÉNOÏDAL, E ou **GLÉNOÏDE** adj. *Anat.* Se dit de toute cavité servant à l'emboîtement d'un os dans un autre.

GLEUCOMÈTRE n. m. (gr. *gleukos*, moût; *metron*, mesure). Instrument qui sert à connaître la pesanteur spécifique du moût de raisin et la quantité de sucre qu'il contient.

GLISSADE n. f. Action de glisser.

GLISSANT, E adj. Sur quoi l'on glisse facilement. *Fig. Terrain, sentier glissant*, *pente glissante*, affaire hasardeuse, circonstance délicate et difficile.

GLISSÉ n. m. Pas de danse.

GLISSEMENT n. m. Mouvement de ce qui glisse.

GLISSER v. int. (lat. *glacies*, glace). Se dit lorsque le pied vient à couler sur un corps gras ou uni; se dit aussi des choses : *l'échelle a glissé. Fig.* Passer légèrement sur un objet : *glissons là-dessus.* V. tr. Couler, mettre une chose en un lieu : *glisser une lettre à la poste.* **Se glisser** v. pr. S'introduire adroitement.

GLISSEUR n. m. Qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE n. f. Endroit où les enfants s'amusent à glisser.

GLOBE n. m. (lat. *globus*). Corps sphérique (*); la terre.

GLOBULAIRE adj. (lat. *globulus*, petit globe). Qui est en forme de globe.

GLOBULE n. m. (lat. *globulus*, petit globe). Très petit corps sphérique : *globule d'air, d'eau.*

GLOBULEUX, EUSE adj. Composé de globules; en forme de globule.

GLOIRE n. f. (lat. *gloria*). Honneur, réputation que méritent les vertus, les talents; hommage qu'on rend à Dieu; éclat, splendeur : *le fils de Dieu viendra dans toute sa gloire;* témoignage : *rendre gloire à la vérité.*

GLOMÉRULE n. m. (lat. *glomus*, *glomeris*, peloton). Petit amas de corps de même nature. *Bot.* Agrégation compacte et irrégulière de fleurs ou de fruits.

GLORIA n. m. Café mêlé d'eau-de-vie.

GLORIEUSEMENT adv. D'une manière glorieuse.

GLORIEUX, EUSE adj. Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire, qui procure de la gloire : *victoire glorieuse;* qui se fait honneur : *être glorieux de son enfant;* vain, superbe : *esprit glorieux.* N. Qui a de la vanité : *les glorieux se font haïr.*

GLORIFICATION n. f. Action de rendre gloire à quelqu'un ou à quelque chose; élévation à la gloire éternelle : *la glorification des élus.*

GLORIFIER v. tr. (lat. *gloria*, gloire; *facere*, faire). Honorer, rendre gloire à.

Se glorifier v. pr. Se faire gloire de quelque chose, en tirer vanité.

GLORIOLE n. f. Vanité qui a pour objet de petites choses.

GLOSE n. f. (lat. *glossa* ou gr. *glôssa*, langue). Explication d'un texte obscur par des mots plus intelligibles.

GLOSER v. int. Critiquer par malice : *il glose sur tout.* V. tr. Censurer, critiquer : *gloser un auteur.*

GLOSEUR, EUSE n. Qui interprète tout en mal.

GLOSSAIRE n. m. (lat. *glossa* ou gr. *glôssa*, langue). Dictionnaire servant à expliquer, par des mots plus connus, les mots vieillis d'une langue.

GLOSSATEUR n. m. Auteur d'une glose.

GLOSSITE n. f. *Méd.* Inflammation de la langue.

GLOSSOPÈTRE n. m. Dent fossile de poisson.

GLOTTE n. f. (gr. *glôtta*, langue). Ouverture du larynx, qui sert à l'émission de la voix.

GLOUGLOTER ou **GLOUGLOUTER** v. int. Crier, en parlant du dindon.

GLOUGLOU n. m. (onomat.). Bruit d'un liquide s'échappant d'une bouteille.

GLOUSSEMENT n. m. Cri de la poule qui glousse.

GLOUSSER v. int. (lat. *glocire*). Se dit de la poule qui annonce par son cri qu'elle veut couver, ou qui appelle ses petits.

GLOUTERON n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la bardane et du caille-lait.

GLOUTON, ONNE adj. et n. (lat. *gluto*; de *gluttus*, gosier). Qui mange avec avidité.

GLOUTONNEMENT adv. D'une manière gloutonne.

GLOUTONNERIE n. f. Vice du glouton.

GLU n. f. (lat. *glus, glutis*, colle). Matière visqueuse et tenace avec laquelle on prend les oiseaux.

GLUANT, E adj. De la nature de la glu.

GLUAU n. m. Petite branche frottée de glu, pour prendre les oiseaux.

GLUCOSE ou **GLYCOSE** n. f. (gr. *glukus*, doux). Sucre de raisin, de fécule.

GLUER v. tr. Enduire de glu.

GLUI n. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits ou dont on fait des liens.

GLUME n. f. Enveloppe des fleurs des graminées.

GLUTEN (*tène*) n. m. (m. lat. qui signif. *colle*). Matière visqueuse qui reste dans la farine des céréales, après qu'on en a ôté l'amidon.

GLUTINATIF, IVE adj. *Méd.* Syn. d'AGGLUTINATIF.

GLUTINEUX, EUSE adj. Gluant, visqueux : *suc glutineux.*

GLYCÉRINE n. f. *Chim.* Principe doux des huiles.

GLYCINE n. f. Genre de plantes, de la famille des légumineuses, dont une espèce, la *glycine de la Chine*, est remarquable par ses nombreuses et belles grappes de fleurs bleues.

GLYCOSE n. f. V. GLUCOSE.

GLYPTIQUE n. f. Art de graver sur pierres fines.

GNEISS (*ghné-sse*) n. m. (m. all.) *Géol.* Roche dont le quartz, le feldspath et le mica forment les éléments.

GNOME (*ghno-me*) n. m. Nom donné par les cabalistes juifs à des génies supposés habiter dans la terre, où ils gardent les trésors qu'elle renferme.

GNOMIDE n. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE adj. (gr. *gnômê*, sentence). Qui contient des maximes, des sentences : *poésie gnomique.*

GNOMON n. m. (gr. *gnômôn*, indicateur). Instrument quelconque marquant les heures ou les hauteurs du soleil par la direction de l'ombre qu'il projette sur un plan ou sur une surface courbe.

GNOMONIQUE n. f. Art de tracer des cadrans solaires.

GNOSTICISME n. m. Système de philosophie religieuse dont les partisans prétendaient avoir une connaissance complète et transcendante de la nature et des attributs de Dieu.

GNOSTIQUE n. m. Partisan du gnosticisme.

GO (TOUT DE) loc. adv. Librement, sans obstacle. *Pop.*

GOBBE n. f. Boulette empoisonnée qu'on donne aux animaux nuisibles.

GOBELET n. m. (bas lat. *gubellus*; dimin. de *cupa*, coupe). Vase à boire; petit vase de ferblanc qui sert à faire des tours d'escamotage (*).

GOBELOTTER v. int. Boire souvent et à petits coups; boire souvent, en général. *Fam.*

GOBE-MOUCHES n. m. Oiseau de l'ordre des passereaux, qui se nourrit d'insectes volants. *Fig.* Niais qui croit tout. Pl. des *gobe-mouches.*

GOBER v. tr. Avaler lestement et sans mâcher : *gober une huître, un œuf. Fig.* Croire légèrement : *il gobe tout ce qu'on lui dit.*

GOBERGE n. f. Perche servant à tenir pressé un ouvrage de menuiserie; petit ais qu'on met en travers sur un fond de lit pour soutenir la paillasse.

GOBERGER (SE) v. pr. Prendre ses aises, faire bonne chère.

GOBET n. m. Morceau que l'on gobe. *Fam.*

GOBETER v. tr. *Maçonn.* Jeter du plâtre avec la truelle pour le faire entrer dans les joints des murs. — Double le *t* devant un *e* muet.

GOBEUR, EUSE n. Qui gobe, qui avale avec avidité; crédule, naïf.

GOBILLE n. f. Bille de pierre.

GOBIN n. m. Bossu. *Peu usité.*

GODAILLE n. f. Ivrognerie. *Pop.*

GODAILLER v. int. S'amuser à boire de côté et d'autre. *Fam.*

GODAILLEUR n. m. Qui godaille.

GODAN ou **GODANT** n. m. Tromperie : *donner dans le godan. Pop.*

GODELUREAU n. m. Jeune homme qui fait maladroitement l'agréable.

GODENOT n. m. Petite figure de bois dont se servent les escamoteurs. *Fig.* et *fam.* Petit homme mal fait.

GODER v. int. Faire des faux plis : *manche qui gode ; le papier mal collé gode.*

GODET n. m. Vase qui n'a ni pied ni anse ; auget attaché à une roue pour puiser l'eau ; petit récipient pour l'huile d'un quinquet ; petit vase dans lequel on délaye les couleurs ; faux pli d'une étoffe.

GODICHE adj. et n. Benêt, maladroit.

GODILLE n. f. Aviron placé à l'arrière d'un canot.

GODILLER v. int. Faire avancer une embarcation en se servant de la godille (*).

GODIVEAU n. m. Sorte de pâté chaud, composé de menues viandes.

GODRON n. m. Moulure ovale aux bords de la vaisselle d'argent ; plis ronds qu'on fait aux fraises, aux jabots ; fer qui sert à les faire.

GODRONNAGE n. m. Action de godronner : *le godronnage de la vaisselle.*

GODRONNER v. tr. Faire des godrons.

GODRONNEUR, EUSE n. Celui, celle qui fait des godrons.

GOÉLAND n. m. (celtique *gwélan*). Grande mouette, oiseau de mer (*).

GOÉLETTE n. f. Bâtiment à deux mâts pour la course (*) ; hirondelle de mer.

GOÉMON n. m. Nom donné au varech dans certains pays.

GOÉTIE (*goécie*) n. f. (*gr. goês*, sorcier). Magie par laquelle on évoquait les esprits malfaisants.

GOFFE adj. Mal fait, grossier.

GOGAILLE n. f. Repas joyeux. *Vieux.*

GOGO (A) loc. adv. A souhait, dans l'abondance : *Avoir tout à gogo. Fam.*

GOGUENARD, E adj. et n. Mauvais plaisant, railleur : *ton goguenard.*

GOGUENARDER v. int. Faire de mauvaises plaisanteries, railler.

GOGUENARDERIE n. f. Raillerie.

GOGUETTES n. f. pl. Propos joyeux. *Etre en goguettes*, de belle humeur, et un peu pris de vin. *Fam.*

GOINFRE n. m. Qui met tout son plaisir à manger, qui mange avidement. *Pop.*

GOINFRER v. int. Manger beaucoup et avidement. *Fam.*

GOINFRERIE n. f. Gourmandise sans aucune délicatesse. *Pop.*

GOITRE n. m. (lat. *guttur*, gosier). Grosse tumeur qui se développe au-devant de la gorge.

GOITREUX, EUSE adj. et n. Qui est de la nature du goitre ; qui a un goitre.

GOLFE n. m. (gr. *kolpos*, sein). Partie de mer qui s'enfonce dans les terres.

GOMMAGE n. m. Action de gommer.

GOMME n. f. (lat. *gummis*). Substance mucilagineuse, d'une saveur fade, qui découle de certains arbres. **Gomme arabique**, qui provient des différentes espèces d'acacias ; **gomme élastique** ou **caoutchouc**, qu'on tire de l'hévé.

GOMMÉ, E adj. Enduit de gomme.

GOMME-GUTTE n. f. Espèce de gomme-résine employée comme couleur jaune en peinture, et comme purgatif en médecine. Pl. des *gommes-guttes.*

GOMMER v. tr. Enduire de gomme.

GOMME-RÉSINE n. f. Suc végétal qui tient à la fois des gommes et des résines. Pl. des *gommes-résines.*

GOMMEUX, EUSE adj. Qui jette de la gomme : *arbre gommeux ;* qui est de la nature de la gomme : *suc gommeux.*

GOMMIER n. m. Acacia d'Amérique, qui fournit beaucoup de gomme.

GOMPHOSE n. f. *Anat.* Articulation immobile par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre.

GOND n. m. Morceau de fer coudé et rond, sur lequel tourne une porte (*).

GONDER v. tr. Mettre des gonds : *gonder une porte.*

GONDOLAGE n. m. Action de gondoler, de se déjeter : *le gondolage est un effet de l'humidité.*

GONDOLE n. f. (ital. *gondola*). Barque légère, en usage à Venise (*).

GONDOLER v. int. Se dit d'un navire dont les bouts se relèvent comme ceux d'une gondole : *ce brick gondole.* **Se gondoler** v. pr. Se gonfler, se déjeter, se bomber : *certains vernis se gondolent.*

GONDOLIER n. m. Batelier qui conduit une gondole.

GONFALON ou **GONFANON** n. m. Bannière d'église à trois ou quatre fanons ou pièces pendantes ; étendard.

GONFALONIER ou **GONFANONIER** n. m. Porteur de gonfalon ; chef d'une république d'Italie, au moyen âge.

GONFLÉ, E adj. Rempli : *gonflé d'orgueil ;* accablé : *cœur gonflé de chagrin.*

GONFLEMENT n. m. Action de gonfler ; état de ce qui est gonflé.

GONFLER v. tr. (lat. *conflare*). Distendre, faire enfler : *gonfler un ballon ;* grossir le volume : *la pluie a gonflé le torrent. Fig.* Remplir de quelque émotion : *gonfler de colère, d'orgueil.* **V. int.** Devenir enflé : *le bois gonfle à l'humidité.* **Se gonfler** v. pr. Devenir enflé. *Fig.* S'enorgueillir.

GONG n. m. Instrument de musique chinois, consistant en un disque de métal que l'on frappe avec une baguette.

GONGORISME n. m. (de *Gongora*, auteur esp.). Affectation dans le style.

GONIN n. m. *Maître Gonin*, fripon adroit et rusé.

GONIOMÈTRE n. m. (gr. *gônia*, angle; *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les angles des cristaux.

GONIOMÉTRIE n. f. Art de la mesure des angles des cristaux.

GORD (*gor*) n. m. Pêcherie formée de deux rangs de perches plantées au fond d'une rivière, disposées en entonnoir et terminées par un filet.

GORDIEN (*di-in*) adj. V. à la partie historique.

GORET n. m. Petit cochon.

GORGE n. f. (lat. *gurges*, gouffre). Partie antérieure du cou; gosier : *avoir mal à la gorge;* sein d'une femme; bâton tourné sur lequel on roule une carte de géographie; cannelure demi-circulaire qui règne sur la circonférence d'une poulie; passage entre deux montagnes.

GORGE-DE-PIGEON adj. inv. Se dit d'une couleur composée et mélangée, qui paraît changer suivant les divers aspects du corps coloré.

GORGÉE n. f. Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois.

GORGER v. tr. Faire manger avec excès. *Fig.* Combler, remplir : *gorger de biens.*

GORGERETTE n. f. Collerette.

GORGERIN n. m. Armure qui, au moyen âge, couvrait la gorge et le cou d'un guerrier.

GORGONE n. f. Genre de polypiers qui ressemblent à des arbrisseaux.

GORGONES n. f. pl. Monstres de la Fable. V. PARTIE HIST.

GORILLE n. m. Très grande espèce de singe, la plus voisine de l'homme, et qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Afrique (*).

GOSIER n. m. Partie intérieure du cou, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac; canal par où sort la voix, et qui sert à la respiration.

GOSSAMPIN n. m. Arbre exotique sorte de fromager.

GOTHIQUE adj. Qui vient des Goths : *architecture gothique;* très ancien : *habillement gothique.* N. m. Genre d'architecture. N. f. Sorte d'écriture.

GOUACHE n. f. Peinture où l'on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau mêlée de gomme; petit tableau de genre peint de cette manière.

GOUAILLER v. tr. Railler. *Pop.*

GOUAILLERIE n. f. Raillerie, plaisanterie. *Pop.*

GOUAILLEUR, EUSE n. Qui gouaille *Pop.* Adj. : *Air gouailleur.*

GOUDRON n. m. Substance noire et gluante, extraite des arbres résineux, pour enduire la carène et les cordages.

GOUDRONNAGE n. m. Action de goudronner; son effet.

GOUDRONNER v. tr. Enduire de goudron.

GOUDRONNERIE n. f. Lieu où l'on prépare, où l'on conserve le goudron.

GOUDRONNEUR n. m. Ouvrier qui travaille à la préparation du goudron.

GOUFFRE n. m. (lat. *gurges*). Abîme, précipice. *Fig.* Centre vaste et absorbant: *Paris est un véritable gouffre.*

GOUGE n. f. Espèce de ciseau de menuisier, de sculpteur, etc.

GOUJAT n. m. Apprenti maçon; homme sale et grossier. *T. de mépris.*

GOUJON n. m. (lat. *gobio*). Petit poisson blanc d'eau douce; cheville qui sert à lier les pièces de certaines machines.

GOULE n. f. Sorte de vampire qui, dans les superstitions orientales, dévore les cadavres dans les cimetières.

GOULÉE n. f. Grosse bouchée.

GOULET n. m. Entrée étroite d'un port, d'une rade.

GOULETTE n. f. Syn. de GOULOTTE.

GOULOT n. m. Cou de tout vase dont l'entrée est étroite.

GOULOTTE n. f. Petite rigole pour l'écoulement des eaux.

GOULU, E adj. et n. (lat. *gulosus;* de *gula*, gueule). Qui aime à manger, et qui mange avec avidité.

GOULÛMENT adv. Avidement.

GOUM n. m. (m. ar.). Famille, tribu, chez les Arabes; contingent armé fourni par une tribu.

GOUPILLE n. f. (lat. *cuspicula*, petite pointe). Petite cheville de métal, qui sert à assembler deux pièces d'horlogerie, d'armurerie, etc.

GOUPILLON n. m. (v. fr. *goupil*, renard, le goupillon étant fait autref. d'une queue de renard). Aspersoir qui sert à l'église pour répandre ou présenter de l'eau bénite; brosse ronde à manche.

GOURBI n. m. Cabane couverte de chaume, de paille des marais, etc., chez les Arabes, en Algérie.

GOURD, E adj. (lat. *gurdus*, lent, paresseux). Engourdi par le froid. Ne se dit que dans : *avoir les doigts gourds, les mains gourdes.*

GOURDE n. f. (lat. *cucurbita*). Courge séchée et vidée où l'on met un liquide; monnaie d'argent, appelée ordinairement piastre forte, et valant environ 6 francs.

GOURDIN n. m. Gros bâton court.

GOURE n. f. Drogue falsifiée

GOURER v. tr. Falsifier des drogues. *Fig.* Tromper, duper.

GOUREUR n. m. Qui falsifie, qui trompe.

GOURGANDINE n. f. Femme de mauvaise vie.

GOURGANE n. f. Petite fève de marais.

GOURMADE n. f. Coup de poing.

GOURMAND, E adj. et n. Qui mange avec excès.

GOURMANDER v. tr. Réprimander avec dureté.

GOURMANDISE n. f. Vice du gourmand.

GOURME n. f. *Vét.* Ecoulement nasal qui attaque surtout les poulains. *Méd.* Eruption squameuse particulière aux enfants. *Fig. Jeter sa gourme*, commencer sa jeunesse par des folies.

GOURMÉ, E adj. Qui affecte un maintien composé et trop grave.

GOURMER v. tr. Battre à coups de poing; mettre la gourmette à un cheval.

GOURMET n. m. Qui se connaît en vins, en bonne chère; dégustateur.

GOURMETTE n. f. Petite chaînette qui est fixée de chaque côté du mors d'un cheval, en passant sous la ganache.

GOUSSAUT ou **GOUSSANT** n. m. Cheval court de reins, et dont l'encolure et la conformation dénotent de la vigueur.

GOUSSE n. f. Enveloppe des graines, des semences d'une plante légumineuse.

GOUSSET n. m. Creux de l'aisselle; petite poche placée en dedans de la ceinture d'un pantalon; poche du gilet; petite console de menuisier, pour soutenir des tablettes.

GOÛT n. m. (lat. *gustus*). Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs; saveur : *mets d'un goût exquis*; odeur : *goût de pourri*; appétence des aliments : *n'avoir goût à rien*. *Fig.* Discernement, sentiment du beau : *critique pleine de goût*; prédilection, penchant particulier : *goût pour la peinture*; grâce, élégance : *être mis avec goût*; opinion, préférence : *dire son goût*.

GOÛTER v. tr. Discerner les saveurs par le goût. *Fig.* Approuver : *goûter un projet*; éprouver, jouir de : *goûter le bonheur*. V. int. Essayer : *goûter d'un métier*; manger en petite quantité : *goûter d'un mets*. *Absol.* Faire le repas du goûter.

GOÛTER n. m. Léger repas qu'on fait entre le dîner et le souper.

GOUTTE n. f. (lat. *gutta*). Petite partie sphérique d'un liquide. Loc. adv. *Goutte à goutte*, goutte après goutte. *Fig. Ne voir, n'entendre goutte*, aucunement.

GOUTTE n. f. Maladie des articulations. **Goutte sciatique**, espèce de goutte qui tient depuis l'emboîture de la cuisse jusqu'à la cheville du pied; **goutte sereine** (amaurose), paralysie du nerf optique.

GOUTTELETTE n. f. Petite goutte.

GOUTTER v. int. Laisser tomber des gouttes.

GOUTTEUX, EUSE adj. et n. Qui est sujet à la goutte.

GOUTTIÈRE n. f. Petit canal qui reçoit les eaux du toit.

GOUVERNABLE adj. Qu'on peut gouverner.



GOUVERNAIL n. m. (lat. *gubernaculum*; de *gubernare*, gouverner). Appareil attaché à l'arrière d'un navire, et qui sert à le gouverner.

GOUVERNANT, E adj. Qui gouverne : *la faction gouvernante*. N. m. pl. Ceux qui gouvernent un Etat. N. f. Femme à laquelle est confiée l'éducation d'un ou de plusieurs enfants; femme qui a soin du ménage, de la maison d'un homme veuf ou célibataire.

GOUVERNE n. f. Règle de conduite : *je vous dis cela pour votre gouverne*.

GOUVERNEMENT n. m. Action de gouverner un Etat, une maison, etc.; ceux qui gouvernent un Etat : *le gouvernement prend des mesures*.

GOUVERNEMENTAL, E, AUX adj. Qui appartient au gouvernement : *système gouvernemental*.

GOUVERNER v. tr. (lat. *gubernare*). Diriger, conduire : *gouverner un vaisseau*; administrer : *gouverner un royaume*.

GOUVERNEUR n. m. Qui gouverne une province, une place forte; celui qui est chargé de l'éducation d'un prince, d'un jeune homme de distinction.

GOYAVE (*go-ia*) n. f. Fruit du goyavier.

GOYAVIER (*go-ia*) n. m. Genre d'arbres, dont l'espèce la plus connue habite l'Amérique centrale et les Indes orientales, et dont le fruit est une sorte de poire d'un goût très agréable.

GRABAT n. m. (lat. *grabatus*). Méchant lit.

GRABATAIRE adj. (rad. *grabat*). Malade, alité. *Fam.*

GRABUGE n. m. Bruit, querelle, différend. *Fam.*

GRÂCE n. f. (lat. *gratia*; de *gratus*, agréable). Faveur qu'on fait sans y être obligé : *accorder une grâce*; pardon, remise d'une peine : *faire grâce*; remerciement : *je vous rends grâce*; aide que Dieu accorde en vue du salut : *rien n'est impossible à la grâce*; agrément, attrait, qualité de ce qui a quelque chose de doux et d'aimable, ou de simple et d'harmonieux : *marcher, chanter, danser avec grâce*; *avoir de la grâce dans le style*. *De bonne grâce*, sans répugnance; *grâce à Dieu*, par la bonté de Dieu, heureusement; *coup de grâce*, qui achève, donne la mort. *Grâce !* cri par lequel on demande la remise d'une mesure de rigueur. Pl. Prière après le repas. *Myth.* Les trois déesses compagnes de Vénus (v. PARTIE HIST.).

De grâce loc. adv. Formule de supplication.

GRACIABLE adj. Digne de pardon : *cas graciable*.

GRACIER v. tr. Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine.

GRACIEUSEMENT adv. D'une manière gracieuse.

GRACIEUSER v. tr. Faire à quelqu'un des démonstrations d'amitié, de bienveillance.

GRACIEUSETÉ n. f. Civilité, honnêteté.

GRACIEUX, EUSE adj. Qui est rempli de grâce, d'agrément.

GRACILITÉ n. f. (lat. *gracilis*, grêle). Caractère de ce qui est grêle.

GRACIOSO adv. (m. ital.). *Mus.* Gracieusement.

GRADATION n. f. (lat. *gradatio*; de *gradus*, degré). Accroissement ou décroissement progressif : *gradation de la chaleur*. *Rhét.* Figure qui consiste à disposer plusieurs mots ou pensées suivant une progression ascendante ou descendante : *les mots* **va, cours, vole** *forment une gradation ascendante*.

GRADE n. m. (lat. *gradus*, degré). Dignité, degré d'avancement ; rang universitaire : *grade de bachelier*.

GRADÉ adj. m. Qui a un grade dans l'armée.

GRADIN n. m. (lat. *gradus*, degré). Petit degré ; chacun des bancs élevés graduellement les uns au-dessus des autres pour placer plusieurs personnes.

GRADUATION n. f. Division en degrés : *la graduation d'un thermomètre*.

GRADUÉ n. m. Celui qui est revêtu d'un grade universitaire.

GRADUEL, ELLE adj. (lat. *gradualis*; de *gradus*, degré). Qui va par degrés : *diminution graduelle*. N. m. *Liturg.* Verset qui se dit à la messe entre l'épître et l'évangile ; livre qui contient tout ce qu'on chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT adv. Par gradation.

GRADUER v. tr. (lat. *gradus*, degré). Diviser en degrés : *graduer un thermomètre*; augmenter par degrés : *graduer des exercices de grammaire*.

GRADUS (*uce*) n. m. (m. lat. qui signif. *degré*). Dictionnaire pour aider les élèves à faire des vers latins.

GRAFFITE n. m. Ecrit, dessin tracé à la main par les anciens, sur les monuments.

GRAILLEMENT n. m. Son enroué de la voix.

GRAILLER v. int. Parler d'une voix enrouée ; sonner du cor d'une certaine façon, pour rappeler les chiens.

GRAILLON n. m. Odeur de viande, de graisse brûlée ; crachat très épais.

GRAILLONNER v. int. Rejeter souvent des crachats épais.

GRAILLONNEUR, EUSE n. Celui, celle qui graillonne.

GRAIN n. m. (lat. *granum*). Tout fruit ou semence qui ne présente qu'un petit volume : *grain de blé, de raisin, de poivre*, etc. ; petite parcelle : *grain de sable* ; inégalité à la surface de la peau, d'un cuir, d'une étoffe ; ancien petit poids, environ la vingtième partie d'un gramme. *Mar.* Tourbillon de vent.

GRAINE n. f. Semence.

GRAINETIER n. m. Autre orthographe de GRÈNETIER.

GRAINIER, IÈRE n. V. GRÈNETIER.

GRAISSAGE n. m. Action de graisser.

GRAISSE n. f. (rad. *gras*). Substance animale onctueuse, et facile à fondre.

GRAISSER v. tr. Frotter, oindre de graisse ; souiller de graisse, tacher.

GRAISSEUX, EUSE adj. De la nature de la graisse.

GRAMEN (*ène*) n. m. (m. lat.). Nom générique des plantes de la famille des graminées.

GRAMINÉES n. f. pl. Famille de plantes du groupe des monocotylédones, dont la tige est en chaume, comme le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, le gazon, etc. S. : *une graminée*.

GRAMMAIRE n. f. (gr. *gramma*, lettre). Art qui enseigne à parler et à écrire correctement ; livre qui contient les règles de cet art.

GRAMMAIRIEN, NE n. Qui sait, enseigne la grammaire, ou qui a écrit sur la grammaire.

GRAMMATICAL, E, AUX adj. Qui concerne la grammaire.

GRAMMATICALEMENT adv. Selon les règles de la grammaire.

GRAMMATISTE n. m. Mauvais grammairien.

GRAMME n. m. (gr. *gramma*). Poids d'un centimètre cube d'eau distillée ; unité de poids de notre système métrique.

GRAND, E adj. (lat. *grandis*). Qui est fort étendu dans ses dimensions ; qui excelle : *grand poète* ; magnanime, courageux : *grand dans l'adversité* ; titre donné aux premiers dignitaires d'un ordre : *grand maître de l'Université*, *grand prêtre*, etc. N. m. Personnage de haute naissance ou élevé en dignité ; membre de la plus haute noblesse d'Espagne. On dit *à grand'peine, c'est grand'pitié, ce n'est pas grand'chose*, etc.

GRAND-CROIX n. m. Grade le plus élevé dans un ordre de chevalerie : celui qui en est revêtu. Pl. des *grands-croix*.

GRAND-DUC n. m. Titre de quelques princes souverains ; oiseau de proie (*). Pl. des *grands-ducs*.

GRAND-DUCAL, E, AUX adj. Qui concerne un grand-duc ou un grand-duché : *pouvoirs grand-ducaux*.

GRAND-DUCHÉ n. m. Pays gouverné par un grand-duc. Pl. des *grands-duchés*.

GRANDE-DUCHESSE n. f. Femme d'un grand-duc. Pl. des *grandes duchesses*.

GRANDELET, ETTE adj. Déjà grand. *Fam.*

GRANDEMENT adv. Généreusement : *agir grandement*, beaucoup : *se tromper grandement.*

GRANDESSE n. f. Dignité de grand d'Espagne.

GRANDEUR n. f. (rad. *grand*). Etendue en hauteur, longueur, largeur ; titre d'honneur qu'on donne à un évêque : *Sa Grandeur l'évêque de... Fig.* Sublimité : *grandeur de caractère*; énormité : *grandeur d'un crime*; autorité, puissance, majesté : *la grandeur souveraine*; dignités, honneurs : *naître au sein des grandeurs.*

GRANDIOSE adj. et n. m. (l. *grandis*, grand). Imposant par la grandeur et l'élévation : *édifice grandiose. Fig.* : *style grandiose.* N. m. : *le grandiose d'un spectacle.*

GRANDIR v. int. Devenir grand. V. tr. Rendre grand : *cela le grandira dans l'estime publique.*

GRAND'GARDE n. f. Poste qui fournit les hommes des avant-postes et les sentinelles avancées : *être de grand'garde.*

GRANDISSIME adj. Très grand. *Fam.*

GRAND-LIVRE n. m. Registre où sont inscrites toutes les rentes dues par l'Etat. On dit aussi GRAND LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE (sans trait d'union).

GRAND'MAMAN n. f. Grand'mère. Pl des *grand'mamans.*

GRAND'MÈRE n. f. Aïeule. Pl. des *grand'mères.*

GRAND'MESSE n. f. Messe chantée par des choristes. Pl. des *grand'messes.*

GRAND-ONCLE n. m. Le frère du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grands-oncles.*

GRAND-PÈRE n. m. Aïeul, père du père ou de la mère. Pl. des *grands-pères.*

GRAND'TANTE n. f. La sœur du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grand'tantes.*

GRANGE n. f. (lat. *granum*, grain). Bâtiment où l'on serre les blés en gerbes, et où l'on bat le grain.

GRANGÉE n. f. Ce que contient une grange.

GRANIT (*nite*) n. m. (lat. *granum*, grain). Pierre fort dure et grenue.

GRANITIQUE adj. De la nature du granit : *roche granitique.*

GRANIVORE adj. et n. m. (lat. *granum*, grain ; *voro*, je mange). Oiseau qui se nourrit de graines, comme le moineau, la perdrix, la poule, etc.

GRANULAIRE adj. *Minér.* Qui se compose de petits grains.

GRANULATION n. f. Réduction en petits grains.

GRANULE n. m. Petit grain.

GRANULER v. tr. Mettre en petits grains : *granuler du plomb.*

GRANULEUX, EUSE adj. Divisé en petits grains : *terre granuleuse.*

GRAPHIQUE adj. (gr. *graphikos*; de *graphein*, écrire). Se dit de tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures : *dessin graphique. Signes graphiques d'une langue*, les caractères, l'écriture de cette langue.

GRAPHIQUEMENT adv. D'une manière graphique.

GRAPHITE n. m. *Minér.* Syn. de PLOMBAGINE.

GRAPHOLOGIE n. f. Art de ceux qui prétendent connaître les hommes par l'examen de leur écriture.

GRAPHOMÈTRE n. m. (gr. *graphô*, je décris ; *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les angles sur le terrain (*).

GRAPPE n. f. Assemblage de fleurs ou de fruits soutenus par un axe commun, comme dans le raisin, la groseille, etc.

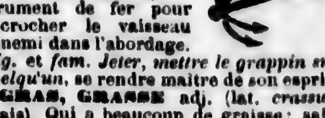
GRAPPILLAGE n. m. Action de grappiller.

GRAPPILLER v. int. Cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne, après la vendange. V. tr. et int. *Fig.* Faire de petits gains secrets, souvent peu légitimes.

GRAPPILLEUR, EUSE adj. et n. Qui grappille.

GRAPPILLON n. m. Petite grappe.

GRAPPIN n. m. Petite ancre à plusieurs pointes recourbées, instrument de fer pour accrocher le vaisseau ennemi dans l'abordage. *Fig.* et *fam. Jeter, mettre le grappin sur quelqu'un*, se rendre maître de son esprit.



GRAS, GRASSE adj. (lat. *crassus*, épais). Qui a beaucoup de graisse ; sali, imbu de graisse : *habit, chapeau gras. Terre grasse*, forte, tenace, *dormir la grasse matinée*, se lever fort tard. N. m. Partie grasse d'une viande. N. m. *Faire gras*, manger de la viande. Adv. *Parler gras*, grasseyer.

GRAS-DOUBLE n. m. Membrane de l'estomac du bœuf. Pl. des *gras-doubles.*

GRAS-FONDU n. m. ou **GRAS-FONDURE** n. f. Maladie des chevaux qui consiste en une inflammation du bas-ventre.

GRASSEMENT adv. A son aise, en faisant bonne chère : *vivre grassement*; généreusement : *payer grassement. Fam.*

GRASSET, ETTE adj. Un peu gras.

GRASSEYEMENT n. m. Prononciation d'une personne qui grasseye.

GRASSEYER v. int. Parler gras, prononcer mal certaines consonnes, et surtout la lettre *r*.

GRASSEYEUR n. m. Celui qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE adj. Potelé : *enfant grassouillet.*

GRATERON n. m. Plante dont les fruits, hérissés de piquants, s'attachent facilement aux habits.

GRATIFICATION n. f. Libéralité faite à quelqu'un pour services rendus.

GRATIFIER v. tr. (lat. *gratificare*, de *gratus*, agréable, et *facere*, faire). Accorder une faveur, une récompense.

17

GRATIN n. m. (rad. *gratter*). Partie de certains mets, qui reste attachée au fond du poêlon; apprêt d'un mets avec de la chapelure de pain : *sole au gratin*.

GRATINER v. tr. Faire cuire de manière à former du gratin; accommoder au gratin.

GRATIOLE n. f. Genre de plantes, de la famille des personnées, dont une espèce constitue un purgatif énergique.

GRATIS (*tice*) adv. (m. lat.; de *gratia*, grâce). Gratuitement, sans qu'il en coûte rien.

GRATITUDE n. f. (lat. *gratitudo;* de *gratus*, reconnaissant). Reconnaissance d'un bienfait reçu.

GRATTAGE n. m. Action de gratter; résultat de cette action.

GRATTE-CUL n. m. Nom vulgaire du fruit de l'églantier et du rosier. Pl. des *gratte-culs*.

GRATTELEUX, EUSE adj. Qui a la grattelle.

GRATTELLE n. f. (rad. *gratter*). Petite gale, maladie de peau.

GRATTE-PAPIER n. m. Copiste, expéditionnaire. Se prend en mauvaise part. Pl. des *gratte-papier*.

GRATTER v. tr. Passer les ongles sur une partie du corps; racler : *gratter un mur*. V. int. Heurter doucement : *gratter à la porte*.

GRATTEUR n. m. Celui qui gratte. *Gratteur de papier*, homme qui tient des écritures; mauvais écrivain.

GRATTOIR n. m. Instrument pour effacer l'écriture en grattant le papier.

GRATUIT, E adj. (lat. *gratuitus;* de *gratus*, agréable). Qu'on donne gratis, sans y être tenu. *Fig. Méchanceté gratuite*, sans motif; *supposition gratuite*, sans fondement.

GRATUITÉ n. f. Caractère de ce qui est gratuit.

GRATUITEMENT adv. D'une manière gratuite.

GRAVATIER n. m. Voiturier qui charrie les gravois.

GRAVATIF, IVE adj. *Méd.* Accompagné d'un sentiment de pesanteur : *douleur gravative*.

GRAVATS n. m. pl. Syn. de GRAVOIS.

GRAVE adj. (lat. *gravis*). Posé, sérieux; *contenance grave;* important : *affaire grave;* dangereux : *maladie grave*. *Mus.* Bas; *ton grave*. *Gram.* **Accent grave** (`), qui est tourné de gauche à droite. N. m. Pensées, style grave : *passer du grave au doux*.

GRAVÉ, E adj. Marqué de petite vérole.

GRAVELÉE n. f. Cendre de lie de vin. Adj. f. *Cendre gravelée*, provenant de la lie de vin calcinée.

GRAVELEUX, EUSE adj. (rad. *gravier*). Mêlé de gravier; sujet à la gravelle. *Fig.* Trop libre : *paroles graveleuses*.

GRAVELLE n. f. Maladie produite par de petites concrétions, semblables à de petits graviers, qui se forment dans les reins, dans la vessie.

GRAVELURE n. f. Propos libre.

GRAVEMENT adv. D'une manière grave.

GRAVER v. tr. (gr. *graphein*, écrire, dessiner). Tracer une figure, des caractères, sur du cuivre avec le burin, sur le marbre ou la pierre avec le ciseau. *Fig.* Empreindre fortement : *graver dans sa mémoire, dans son cœur*.

GRAVEUR n. m. Dont la profession est de graver.

GRAVIER n. m. Gros sable mêlé de très petits cailloux; sable qui se trouve dans le sédiment des urines.

GRAVIR v. tr. et int. (lat. *gradior*, je marche). Monter avec effort : *gravir une montagne, gravir au haut d'un rocher*.

GRAVITANT, E adj. Qui gravite.

GRAVITATION n. f. *Phys.* Force en vertu de laquelle tous les corps s'attirent réciproquement en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. — V. ATTRACTION.

GRAVITÉ n. f. (lat. *gravitas;* de *gravis*, grave). *Phys.* Pesanteur. *Fig.* Qualité d'une personne grave. Se dit aussi de l'importance des choses : *gravité d'une faute, gravité d'un sujet*. **Centre de gravité**, point sur lequel un corps abandonné à lui-même peut être maintenu en équilibre dans toutes les positions possibles.

GRAVITER v. int. *Phys.* Tendre vers un point.

GRAVOIS ou **GRAVATS** n. m. pl. Partie la plus grossière du plâtre, après qu'on l'a passé au crible; décombres d'un mur, d'un bâtiment qu'on démolit.

GRAVURE n. f. Art de graver; ouvrage du graveur; image, estampe.

GRÉ n. m. (lat. *gratum*, chose agréable). Volonté, caprice, fantaisie : *agir à son gré*. *Savoir bon gré*, *mauvais gré à quelqu'un*, être satisfait ou mécontent de ses paroles, de son procédé. Loc. adv. **De gré à gré**, à l'amiable; **bon gré, mal gré**, de gré ou de force.

GRÈBE n. m. Oiseau palmipède, dont le plumage est d'un blanc argenté.

GREC, GRECQUE adj. Qui est de la Grèce : *peuple grec*. *Eglise grecque*, Eglise d'Orient, par opposit. à *Eglise romaine* ou *d'Occident*. N. m. La langue grecque : *apprendre le grec*. *Fig.* Fripon, escroc, surtout au jeu : *c'est un grec, défiez-vous*.

GRÉCISER v. tr. Donner une forme grecque aux mots.

GRÉCO-ROMAIN, E adj. Qui a rapport aux Grecs et aux Romains : *architecture gréco-romaine*.

GRECQUE n. f. Ornement consistant en une suite de lignes revenant sur elles-mêmes, toujours à angle droit.

GREDIN, E n. Coquin, homme vil.

GREDINERIE n. f. Action de gredin.

GRÉEMENT n. m. *Mar.* Ensemble de toutes les choses nécessaires pour gréer un bâtiment. On écrit aussi GRÉMENT.

GRÉER v. tr. Garnir un bâtiment de voiles, poulies, cordages, etc.

GRÉEUR n. m. Celui qui fait métier de gréer les navires.

GREFFE n. m. (gr. *graphein*, écrire). Lieu où sont déposées les minutes des jugements, où se font les déclarations, les dépôts concernant la procédure.

GREFFE n. f. (gr. *karphos*, tige). Petite branche coupée, ou œil qu'on insère à la branche d'un arbre entier, et que l'on ente sur un autre arbre. V. BOUTURE.

GREFFER v. tr. Faire une greffe.

GREFFEUR n. m. Qui greffe.

GREFFIER n. m. Officier civil qui tient un greffe, qui expédie et garde les actes de justice.

GREFFOIR n. m. Petit couteau qui sert à greffer.

GRÈGE [o. n.] adj. (ital. *greggio*, brut). Se dit de la soie telle qu'on l'a tirée de dessus le cocon.

GRÉGEOIS adj. *Feu grégeois*, inventé, dit-on, par les Grecs, et qui brûlait dans l'eau.

GRÉGORIEN, IENNE adj. *Rit grégorien*, changements introduits dans le chant d'église par le pape Grégoire Ier, pour établir l'uniformité dans la liturgie; *calendrier grégorien*, le calendrier Julien réformé par Grégoire XIII en 1582.

GRÈGUE n. f. Haut-de-chausses. Ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Tirer ses grègues*, s'enfuir.

GRÊLE adj. Long et menu : *jambes grêles*; aigu et faible : *voix grêle*.

GRÊLE n. f. Pluie congelée qui tombe par grains. *Fig.* Grande quantité : *une grêle de pierres, de traits*.

GRÊLÉ, E adj. Qui a des marques de petite vérole.

GRÊLER v. impers. Se dit quand il tombe de la grêle. V. tr. Gâter par la grêle : *l'orage a grêlé nos vignes*.

GRELIN n. m. Petit câble. *Mar.*

GRÊLON n. m. Grain de grêle fort gros.

GRELOT n. m. Petite boule métallique, ronde et creuse, dans laquelle il y a un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. *Fig.* *Attacher le grelot*, faire le premier pas dans une entreprise hasardeuse.

GRELOTTANT, E adj. Qui tremble de froid.

GRELOTTER v. int. Trembler de froid.

GRÉMENT n. m. V. GRÉEMENT.

GRÉMIAL n. m. Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux d'un prélat officiant, quand il est assis.

GRENACHE n. m. Variété de raisin noir à gros grains; vin fait avec ce raisin : *boire du vin de grenache; une bouteille de grenache*.

GRENADE n. f. (lat. *granatum*). Fruit du grenadier; ornement militaire représentant une grenade. *Artil.* Petit boulet creux, en forme de grenade, qu'on remplit de poudre et qu'on lance avec la main.

GRENADIER n. m. Arbre qui porte des grenades; soldat d'élite qui, dans l'origine, était chargé de lancer les grenades.

GRENADIÈRE n. f. Gibecière qui faisait partie de l'équipement d'un grenadier, et dans laquelle il portait les grenades.

GRENADILLE n. f. Plante vulgairement appelée *fleur de la Passion*, et dont le fruit, comme forme et comme goût, offre de l'analogie avec la grenade.

GRENADIN, E adj. et n. De Grenade. N. m. Petit fricandeau; volaille farcie. N. f. Soie qu'on emploie dans la fabrication des effilés et des dentelles.

GRENAGE n. m. Action de former le grain de la poudre.

GRENAILLE n. f. Métal réduit en menus grains; rebut de graine qu'on jette aux volailles.

GRENAILLER v. tr. Mettre un métal en petits grains.

GRENAT n. m (lat. *granatum*, grenade). Pierre précieuse d'un rouge semblable à celui de la grenade. Adj. D'un rouge de grenat : *velours grenat*.

GRENÉ, E adj. Réduit en petits grains : *poudre grenée;* qui offre de nombreux points très rapprochés : *dessin grené*.

GRENELER v. tr. Marquer de petits points un papier, une peau, etc. — Double *l* devant un *e* muet.

GRENER v. int. Produire de la graine. V. tr. Réduire en petits grains. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

GRÈNETERIE n. f. Commerce du grènetier.

GRÈNETIER, ÈRE, GRAINIER, ÈRE n. Qui vend des graines.

GRÈNETIS n. m. Tour fait de petits grains, au bord des médailles, des monnaies.

GRENIER n. m. (lat. *granarium;* de *granum*, grain). Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains. Se dit aussi du plus haut étage d'une maison, sous le comble : *être logé au grenier*. *Fig.* Pays fertile d'où l'on tire beaucoup

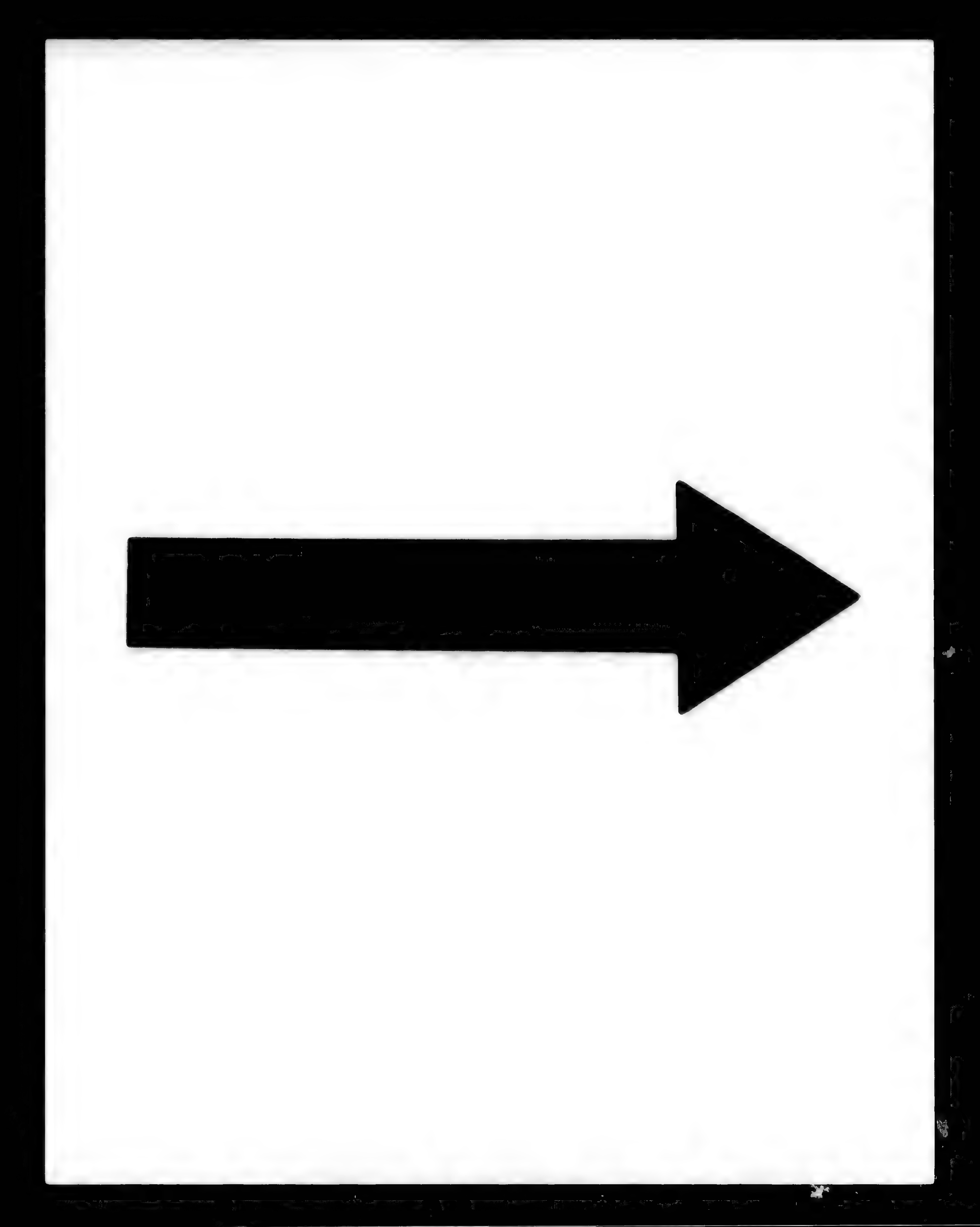
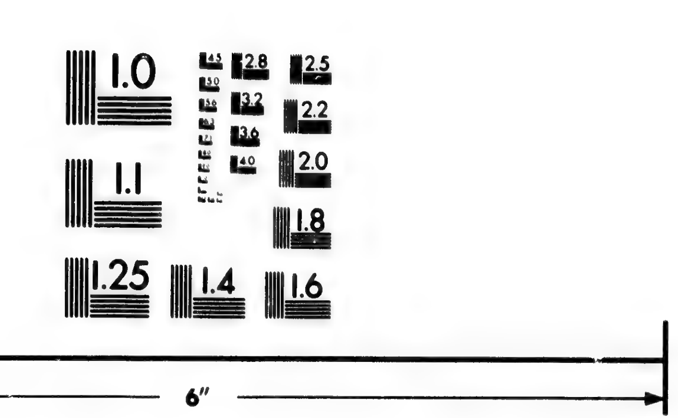


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



de blé : *la Sicile est le grenier de l'Italie.*

GRENOUILLE n. f. (lat. *ranula*). Batracien qui vit ordinairement dans les marais. *Fig. Manger la grenouille*, se dit du dépositaire d'un fonds commun qui dissipe ce fonds.

GRENOUILLÈRE n. f. Lieu marécageux où les grenouilles se retirent.

GRENOUILLET n. m. Plante qui croît sur les montagnes, et dont la feuille ressemble à celle du laurier.

GRENOUILLETTE n. f. Renoncule des marais; tumeur qui se forme sous la langue.

GRENU, E adj. Qui a beaucoup de grains : *épi grenu;* couvert de petites saillies arrondies : *cuir grenu.*

GRÈS n. m. Pierre formée de grains de sable; poterie de glaise mêlée d'un sable fin.

GRÉSIL (*zi-ie*) n. m. Menue grêle très blanche et fort dure.

GRÉSILLEMENT (*zi-ie*) n. m. Action de grésiller; état de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER (*zi-ier*) v. impers. Se dit du grésil qui tombe : *il grésille.* V. tr. Faire qu'une chose se rétrécisse, se racornisse : *le feu a grésillé ce parchemin.*

GRESSERIE n. f. Pierres de grès employées dans les constructions; vases de grès.

GRÈVE n. f. Lieu uni et sablonneux, le long de la mer ou d'une grande rivière; ligue d'ouvriers. *Se mettre en grève*, déserter en masse un atelier, afin de pouvoir imposer des conditions au patron.

GREVER v. tr. (lat. *gravare;* de *gravis*, lourd). Soumettre à de lourdes charges, surtout en parlant d'impôts et d'hypothèques. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

GRIANNEAU n. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBLETTE n. f. Viande enveloppée de lard, qu'on fait rôtir.

GRIBOUILLAGE n. m. Mauvaise peinture; écriture mal formée. *Fam.*

GRIBOUILLE n. m. V. à la partie bibliographique.

GRIBOUILLER v. int. Faire du gribouillage. *Fam.*

GRIBOUILLETTE n. f. Jeu d'enfants.

GRIBOUILLEUR, EUSE n. Celui qui fait du gribouillage. *Fam.*

GRIBOUILLIS n. m. Ecriture très mal formée, illisible.

GRIÈCHE adj. V. PIE-GRIÈCHE.

GRIEF n. m. (lat. *gravis*, fâcheux). Dommage que l'on reçoit; plainte qu'on en fait : *formuler ses griefs.*

GRIEF, ÈVE adj. Grand, grave (se prend en mauvaise part) : *faute griève, griève maladie.*

GRIÈVEMENT adv. D'une manière griève : *grièvement malade.*

GRIÈVETÉ n. f. Enormité : *grièveté d'un crime.*

GRIFFADE n. f. Coup de griffe.

GRIFFE n. f. Ongle crochu et pointu de certains animaux, tels que le tigre, le lion, le chat, etc., ou d'un oiseau de proie, comme l'épervier, le faucon, etc.(*); empreinte imitant une signature; l'instrument qui sert à mettre cette empreinte. *Bot.* Nom donné aux racines de certaines plantes : *griffes d'asperge, de renoncule, d'anémone*, etc.

GRIFFER v. tr. Donner un coup de griffe, égratigner.

GRIFFON n. m. (lat. *gryphus*). Nom vulgaire du vautour fauve; animal fabuleux (*) [V. PARTIE HIST.]; chien à poil long et à moustaches.

GRIFFONNAGE n. m. Ecriture très mal formée.

GRIFFONNER v. tr. Ecrire très mal.

GRIFFONNEUR n. m. Qui griffonne.

GRIGNON n. m. Morceau de pain du côté le plus cuit.

GRIGNOTER v. tr. et int. Manger en rongeant.

GRIGOU n. m. Gueux; homme d'une avarice sordide. *Fam.*

GRIL n. m. Ustensile de cuisine pour faire cuire sur le charbon la viande, le poisson.

GRILLADE n. f. Viande grillée.

GRILLAGE n. m. Garniture de fil de fer en treillis, qu'on met aux fenêtres, aux portes à jour, etc.; action de passer le minerai par plusieurs feux avant de le fondre.

GRILLAGER v. tr. Etablir des grillages : *grillager un soupirail.*

GRILLAGEUR n. m. Celui qui fait des grillages.

GRILLE n. f. (lat. *crates*, claie). Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois.

GRILLER v. tr. Fermer avec une grille : *griller une fenêtre.*

GRILLER v. tr. Faire rôtir sur le gril; faire chauffer plusieurs fois des métaux avant de les fondre, pour les dégager des matières étrangères. V. int. *Fig.* Désirer vivement : *je grille de le voir.*

GRILLON n. m. (lat. *gryllus*). Petit insecte qui se tient dans les lieux chauds, et qui fait entendre un bruit aigu et perçant.

GRIMAÇANT, E adj. Qui grimace.

GRIMACE n. f. Contorsion du visage. *Fig.* Feinte, dissimulation : *les politesses ne sont souvent que pures grimaces;* mauvais pli : *ce collet fait la grimace.*

GRIMACER v. int. Faire des grimaces. *Fig.* Faire des faux plis.

GRIMACERIE n. f. Action de grimacer.

GRIMACIER, IÈRE adj. et n. Qui fait ordinairement des grimaces. *Fig.* Qui a des façons minaudières ; hypocrite.

GRIMAUD, E adj. Qui a l'humeur chagrine, maussade. N. m. Méchant écrivain ; écolier des basses classes.

GRIME n. m. Acteur qui joue les rôles de vieillard ridicule.

GRIMELIN n. m. Petit garçon.

GRIMER (SE) v. pr. Donner à sa physionomie certaines modifications, à l'aide de moyens artificiels.

GRIMOIRE n. m. Livre des magiciens. *Fig.* Discours obscur ; livre peu intelligible.

GRIMPANT, E adj. *Bot.* Se dit des plantes qui, comme le lierre, montent le long des corps voisins.

GRIMPER v. int. Gravir en s'aidant des pieds et des mains ; en parlant des plantes, monter le long des corps voisins.

GRIMPEREAU n. m. Oiseau du genre passereau, qui grimpe le long des arbres.

GRIMPEURS n. m. pl. Ordre d'oiseaux qui grimpent, comme la pie, le coucou, le perroquet, etc. S. : *un grimpeur.*

GRINCEMENT n. m. Action de grincer les dents.

GRINCER v. tr. ou int. Produire un certain bruit strident : *des roues qui grincent. Grincer les dents* ou *des dents*, les frotter les unes contre les autres par rage, menace ou douleur.

GRINCHEUX, EUSE adj. et n. Qui a un caractère désagréable, susceptible.

GRINGALET n. m. Petit homme maigre et chétif. *Pop.*

GRINGOTTER v. int. Fredonner, en parlant des petits oiseaux. V. tr. et *par ext. : gringotter un air.*

GRIOTTE n. f. Cerise à courte queue ; marbre tacheté de rouge et de brun.

GRIOTTIER n. m. Arbre qui produit les griottes.

GRIPPE n. f. Espèce de catarrhe épidémique. *Fig.* Antipathie : *prendre quelqu'un en grippe.*

GRIPPÉ, E adj. Se dit de celui qui a la grippe.

GRIPPEMINAUD n. m. Homme fin et hypocrite. V. à la partie bibliographique.

GRIPPER v. tr. Attraper subtilement, en parlant du chat et de quelques autres animaux. *Par ext.* Dérober : *gripper de l'argent à quelqu'un.* **Se gripper** v. pr. Se retirer en se fronçant, en parlant d'une étoffe.

GRIPPE-SOU n. m. Homme avare qui fait de petits gains sordides. *Fam.* Pl. des *grippe-sou.*

GRIS, E adj. Mêlé de blanc et de noir ; à moitié ivre. *Temps gris*, couvert et froid ; *papier gris*, épais et fait de chiffons non blanchis. N. m. Couleur grise. *Gris de perle*, couleur grise qui a un certain éclat blanc, comme les perles.

GRISAILLE n. f. Genre de peinture qui se fait avec une ou deux couleurs au plus, l'une claire, l'autre brune.

GRISAILLER v. tr. Barbouiller de gris.

GRISÂTRE adj. Qui tire sur le gris.

GRISER v. tr. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre à demi ivre ; porter à la tête, étourdir, en parlant des liqueurs enivrantes, de la fumée du tabac.

GRISET n. m. Jeune chardonneret qui est encore gris.

GRISETTE n. f. Ouvrière jeune et coquette.

GRISOLLER v. int. Chanter, en parlant de l'alouette.

GRISON, ONNE adj. et n. Qui a les cheveux gris ; âne, baudet. *Fam.*

GRISON, ONNE adj. et n. Du pays des Grisons.

GRISONNANT, E adj. Qui grisonne : *cheveux grisonnants.*

GRISONNER v. int. Devenir gris.

GRISOU n. m. Gaz inflammable qui se dégage des mines de houille et fait explosion lorsqu'il rencontre un corps enflammé. — Les mineurs ne pouvant travailler dans les houillères sans le secours d'une lampe, on comprend les dangers auxquels ils devaient être continuellement exposés. En 1815, Davy inventa une lampe dite de sûreté. Elle se compose d'une lampe à huile ordinaire, enveloppée dans une espèce de cage en toile métallique, dont les mailles sont excessivement serrées. Si le mineur muni de cette lampe se trouve dans un milieu inflammable, l'explosion n'a lieu qu'à l'intérieur de la cage, parce que la toile métallique refroidit assez la flamme produite par l'explosion, pour qu'elle ne se propage pas au dehors.

Cette invention a fait de Davy un des bienfaiteurs de l'humanité.

GRIVE n. f. Oiseau du genre merle, dont le plumage est mêlé de blanc et de brun.

GRIVELÉ, E adj. Tacheté, mêlé de gris et de blanc.

GRIVELÉE n. f. Petit gain secret et illicite. *Fam.*

GRIVELER v. tr. et int. Réaliser secrètement de petits profits illicites. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRIVELERIE n. f. Action de griveler.

GRIVELEUR n. m. Celui qui grivelle.

GRIVOIS, E n. Personne d'humeur vive et libre dans ses paroles. Adj. Libre et trivial.

GRIVOISERIE n. f. Action ou parole grivoise.

GROENLANDAIS, E adj. et n. Du Groenland.

GROG (*gro-gue*) n. m. (m. angl.). Boisson composée de sucre, d'eau-de-vie et d'eau.

GROGNARD, E adj. Qui est dans l'habitude de grogner. N. m. Nom donné aux vieux soldats du premier Empire.

GROGNEMENT n. m. Cri des pourceaux; murmure.

GROGNER v. int. (lat. *grunnire*). Crier, en parlant du cochon. *Fig.* Murmurer sourdement entre ses dents.

GROGNERIE n. f. Murmure, expression d'une mauvaise humeur.

GROGNEUR, EUSE adj. et n. Qui grogne souvent par mécontentement.

GROGNON adj. et n. Grogneur, grondeur : *homme, femme grognon. Fam.*

GROIN n. m. Museau du cochon et du sanglier.

GROLLE n. f. Espèce de corneille.

GROMMELER v. int. Murmurer, se plaindre entre ses dents. *Fam.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRONDANT, E adj. Qui fait entendre un bruit sourd et prolongé.

GRONDEMENT n. m. Bruit sourd : *grondement du tonnerre.*

GRONDER v. int. (lat. *grundire*, grogner). Murmurer entre ses dents. *Fig.* Faire entendre un bruit sourd : *l'orage gronde au loin.* V. tr. Réprimander avec humeur.

GRONDERIE n. f. Réprimande faite avec humeur.

GRONDEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à gronder.

GRONDIN n. m. Sorte de poisson.

GROOM (*groume*) n. m. (m. angl.). Petit domestique.

GROS, GROSSE adj. (bas lat. *grossus*). Qui a beaucoup de circonférence et de volume; épais, grossier : *gros drap. Fig.* Important : *grosse somme;* riche : *gros bourgeois;* agité, orageux : *la mer est grosse;* pesamment armé : *grosse cavalerie. Fig. Avoir le cœur gros,* avoir du chagrin. Adj. f. Enceinte : *femme grosse.* N. m. La partie la plus considérable : *le gros de l'armée;* huitième partie de l'ancienne once. **Gros de Naples**, étoffe de soie faite originairement à Naples. Adv. Beaucoup : *gagner gros.* **En gros** loc. adv. Opposé à *en détail : vendre en gros.*

GROS-BEC n. m. Oiseau du genre passereau, à bec gros et court. Pl. des *gros-becs.*

GROSEILLE n. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui vient par grappes. **Groseille à maquereau,** variété de groseille de couleur verte ou rougeâtre, plus grosse que les groseilles ordinaires.

GROSEILLIER n. m. Arbrisseau qui porte les groseilles.

GROSSE n. f. Douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse de boutons;* expédition d'un contrat, d'un jugement, etc., faite en écriture peu serrée.

GROSSERIE n. f. Gros ouvrage des taillandiers; commerce de gros.

GROSSESSE n. f. Etat d'une femme enceinte.

GROSSEUR n. f. Circonférence, volume; tumeur : *avoir une grosseur à la gorge, au bras,* etc.

GROSSIER, IÈRE adj. (rad. *gros*). Épais, qui n'est pas fin : *drap grossier;* qui n'est pas délicatement fait : *travail grossier. Fig.* Rude, impoli : *peuple grossier;* incivil, malhonnête : *homme grossier;* choquant : *erreur grossière.*

GROSSIÈREMENT adv. D'une manière grossière.

GROSSIÈRETÉ n. f. Caractère de ce qui est grossier; parole ou action grossière, malhonnête.

GROSSIR v. tr. Rendre gros : *grossir la taille;* faire paraître gros : *lunette qui grossit les objets;* exagérer : *la renommée, la peur grossit tout.* V. int. Devenir gros : *le raisin grossit.*

GROSSISSANT, E adj. Qui devient plus grand ou plus nombreux : *foule grossissante;* qui augmente les dimensions apparentes : *verres grossissants.*

GROSSISSEMENT n. m. Action de grossir.

GROSSO-MODO loc. adv. En gros, un peu au hasard. *Fam.*

GROSSOYER v. tr. et int. Faire la grosse d'un acte, d'un contrat, d'un jugement.

GROTESQUE adj. Se dit des figures bizarres, où la nature est outrée et contrefaite. *Fig.* Ridicule, extravagant : *habit grotesque.* N. m. *Le grotesque,* ce qui est dans le genre grotesque.

GROTESQUEMENT adv. D'une manière ridicule et extravagante.

GROTTE n. f. (lat. *crypta*, caverne). Caverne creusée par l'art ou la nature.

GROUILLANT, E adj. Qui grouille.

GROUILLEMENT n. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille.

GROUILLER v. int. Remuer; fourmiller : *ce fromage grouille de vers.*

GROUP n. m. (m. angl.). Sac d'argent cacheté qu'on expédie d'un lieu à un autre.

GROUPE n. m. (ital. *groppo*). Assemblage d'objets tellement rapprochés, que l'œil les embrasse tous à la fois; un certain nombre de personnes réun[ies].

GROUPEMENT n. m. Action de grouper; état des choses groupées.

GROUPER v. tr. Mettre en groupe; réunir, assembler : *grouper des faits.*

GRU n. m. Ancien nom du gruau.

GRUAU n. m. Grains de céréales dépouillés de leur enveloppe corticale par une mouture incomplète; tisane faite avec ces grains : *boire du gruau.* **Pain de gruau,** fait de fleur de farine.

GRUE n. f. (lat. *grus*). Gros oiseau de passage, de la famille des échassiers (*). *Fig. Faire le pied de grue,* attendre longtemps sur ses pieds. *Méc.* Machine pour mouvoir de lourds fardeaux.

GRUERIE n. f. Ancienne juridiction subordonnée aux maîtres des eaux et forêts, et jugeant en première instance de ce qui concernait les bois.

GRUGER v. tr. Briser avec les dents;

gruger du sucre. Fig. Gruger quelqu'un, vivre à ses dépens.

GRUGEUR, EUSE n. Qui vit aux dépens de quelqu'un. *Fam.*

GRUME n. f. Ecorce laissée sur le bois coupé. *Bois de grume* ou *en grume,* bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU n. m. (lat. *grumus.*) Petite portion de matière caillée : *grumeau de sang, de lait.*

GRUMELER (SE) v. pr. Se mettre en grumeaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRUMELEUX, EUSE adj. Qui est composé de grumeaux ; qui a de petites inégalités dures, au dedans ou au dehors : *poire grumeleuse, bois grumeleux.*

GRUPPETTO (*grou*) n. m. *Mus.* Notes d'agrément composées de trois ou quatre petites notes ascendantes ou descendantes. Pl. des *gruppetti.*

GRUYÈRE (*gru-ière*) n. m. Fromage qui tire son nom du village de Gruyère, en Suisse, où il se fait.

GUAIS adj. m. Se dit d'un hareng qui n'a ni laite ni œufs.

GUANO (*goua*) n. m. (péruvien *huano*). Engrais composé des excréments d'oiseaux palmipèdes, qu'on trouve dans les îles de la mer du Sud.

GUÉ n. m. (lat. *vadum*). Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager.

GUÉABLE adj. Qu'on peut passer à gué.

GUÈDE (*gai*) n. f. Nom vulgaire du pastel des teinturiers, servant à teindre en bleu foncé.

GUÉER v. tr. Baigner, laver dans l'eau : *guéer du linge.*

GUELFE n. m. Partisan des papes, en Italie, et ennemi des gibelins. V. PART. HIST.

GUENILLE n. f. Haillon, chiffon.

GUENILLON n. m. Petite guenille.

GUENIPE n. f. Femme malpropre et maussade. *Pop.*

GUENON n. f. Femelle du singe. *Par ext.* Femme très laide.

GUENUCHE n. f. Petite guenon.

GUÉPARD n. m. Quadrupède du genre chat.

GUÊPE n. f. (lat. *vespa*). Insecte de l'ordre des hyménoptères, pourvu d'un aiguillon (*). *Taille de guêpe,* très fine.

GUÊPIER n. m. Nid de guêpes. *Fig. Tomber dans un guêpier,* se trouver, par surprise, au milieu de gens suspects.

GUERDON n. m. Salaire, récompense. *Vieux.*

GUERDONNER v. tr. Récompenser.

GUÈRE adv. Peu, pas beaucoup. — Les poètes peuvent écrire *guères.*

GUÉRET n. m Terre labourée et non ensemencée. Pl. *Poét.* Champs et moissons.

GUÉRIDON n. m. Table ronde qui n'a qu'un pied (*).

GUÉRILLA (*gai-ril-la*) n. f. (m. esp.; de *guerra,* guerre). Troupe espagnole composée de tirailleurs ; troupe de partisans faisant la guerre de montagnes et d'embuscades. Pl. des *guérillas.*

GUÉRILLERO n. m. Soldat faisant partie d'une guérilla. Pl. des *guérilleros.*

GUÉRIR v. tr. (lat. *curare,* avoir soin). Délivrer de maladie, rendre la santé. V. int. Recouvrer la santé.

GUÉRISON n. f. Recouvrement de la santé; action de guérir.

GUÉRISSABLE adj. Qu'on peut guérir.

GUÉRISSEUR n. m. Qui guérit. *Fam.*

GUÉRITE n. f. Loge d'une sentinelle (*).

GUERRE n. f. (bas. lat. *guerra*). Différend entre deux Etats, qui se vide par la voie des armes; art militaire. Se dit aussi des animaux, des choses morales : *faire la guerre aux loups, à ses passions.* **Guerre civile,** qui s'allume entre les citoyens d'un même Etat. **Guerre étrangère,** guerre d'Etat à Etat, de nation à nation. **Petite guerre,** simulacre de combat entre des troupes qui manœuvrent comme deux partis ennemis. **Guerre sainte,** V. CROISADE (*Part. hist.*). **Guerre de religion,** V. RELIGION (*Part. hist.*). **Bonne guerre,** guerre faite loyalement. **De guerre lasse,** renonciation à la lutte après une longue résistance. **Honneurs de la guerre,** conditions honorables que l'on fait à une garnison assiégée, en lui permettant de sortir de la place avec armes et bagages. **Nom de guerre,** faux nom qu'on prend dans certaines circonstances pour n'être pas connu. **Foudre de guerre,** grand capitaine. **Bureaux de la Guerre,** ministère de la Guerre. **Conseil de guerre,** V. CONSEIL.

GUERRIER, IÈRE adj. Qui appartient à la guerre : *exploit guerrier ;* qui aime la guerre : *nation guerrière.* N. m. Soldat. *Poét.*

GUERROYANT, E adj. Qui aime à guerroyer : *être d'humeur guerroyante.*

GUERROYER v. int. Faire la guerre.

GUERROYEUR n. m. Qui aime faire la guerre.

GUET n. m. Action d'épier : *faire le guet;* autrefois, troupe chargée de faire la police pendant la nuit.

GUET-APENS n. m. Embûche dressée pour assassiner, pour dévaliser; tout dessein prémédité de nuire.

GUÊTRE n. f. Sorte de chaussure qui couvre le bas de la jambe et le dessus du soulier (*).

GUÊTRER v. tr. Mettre des guêtres à quelqu'un.

GUETTER v. tr. Epier pour surpren-

dre; attendre quelqu'un au passage, une occasion favorable.

GUETTEUR n. m. Qui guette.

GUEULARD, E adj. et n. Qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut; gourmand, vorace. *Pop.* N. m. Ouverture supérieure d'un haut fourneau.

GUEULE n. f. (lat. *gula*). La bouche, dans la plupart des quadrupèdes et des poissons. Par anal. : *gueule d'un four, d'un canon*, etc. *Tonneau à gueule bée*, défoncé par un bout.

GUEULE-DE-LOUP n. f. Plante nommée aussi MUFLIER.

GUEULÉE n. f. Ce qui tient dans la bouche d'une personne, d'un animal. *Pop.*

GUEULER v. int. Parler beaucoup et fort haut. *Pop.* et *bas.*

GUEULES n. m. Fond rouge du blason.

GUEULETON n. m. Repas copieux. *Pop.*

GUEULETONNER v. int. Faire un gueuleton.

GUEUSAILLE n. f. Réunion de gueux, de mendiants.

GUEUSAILLER v. int. Fréquenter la gueusaille.

GUEUSANT, E adj. Qui gueuse.

GUEUSARD n. m. Gueux, coquin. *Fam.*

GUEUSE n. f. Pièce de fer fondu non encore purifié.

GUEUSER v. int. Faire le gueux, mendier.

GUEUSERIE n. f. Caractère, habitudes de gueux; misère, pauvreté.

GUEUX, EUSE adj. et n. Indigent, nécessiteux, qui est réduit à mendier; coquin, fripon.

GUI (se prononce comme dans *guitare*) n. m. (lat. *viscus*). Plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres, tels que le chêne, le poirier, etc. V. DRUIDE.

GUICHET n. m. (scandinave *vik*, réduit, cachette). Petite porte pratiquée dans une grande : *guichet d'une prison;* ouverture pratiquée dans une porte, un mur, etc., par laquelle on peut parler à quelqu'un ou lui faire passer quelque chose.

GUICHETIER n. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE n. m. Celui qui conduit, qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Art mil.* Se dit des hommes sur lesquels les autres doivent régler leurs mouvements et leur alignement dans les évolutions. *Fig.* Qui donne des conseils, des instructions : *un guide éclairé;* titre de certains livres qui contiennent des renseignements : *le Guide des étrangers à Paris.*

GUIDE n. f. Lanière de cuir qu'on attache à la bride d'un cheval de voiture, pour le conduire.

GUIDE-ÂNE n. m. Livre qui contient des instructions, des règles propres à guider dans un travail. Pl. des *guide-ânes.*

GUIDE-MAIN n. m. Barre fixée devant le clavier d'un piano pour habituer les débutants à tenir les poignets droits.

GUIDER v. tr. Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Fig.* Diriger, gouverner.

GUIDON n. m. Petit drapeau qui sert pour l'alignement dans les manœuvres de l'infanterie; celui qui le porte.

GUIGNARD n. m. Oiseau du genre pluvier.

GUIGNE n. f. Cerise douce à longue queue.

GUIGNER v. int. Regarder du coin de l'œil, en fermant à demi les yeux. V. tr. Regarder quelqu'un ou quelque chose sans faire semblant. *Fig.* Former un dessein sur quelqu'un ou quelque chose : *guigner un emploi. Fam.*

GUIGNIER n. m. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNON n. m. Mauvaise chance.

GUIGNONNANT, E adj. Qui cause du dépit. On dit aussi GUIGNOLANT, E.

GUILLAUME (*ll* mouillés) n. m. Sorte de rabot.

GUILLEDOU (*ll* mouillés) n. m. *Courir le guilledou*, fréquenter des lieux suspects, surtout la nuit. *Fam.*

GUILLEMET (*ll* mouillés) n. m. Signe qui se met au commencement («) et à la fin d'une citation (»).

GUILLEMETER (*ll* mouillés) v. tr. Distinguer par des guillemets. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

GUILLERET, ETTE (*ll* mouillés) adj. Éveillé, léger.

GUILLERI (*ll* mouillés) n. m. Chant du moineau.

GUILLOCHAGE (*ll* mouillés) n. m. Action, manière de guillocher; son résultat.

GUILLOCHER (*ll* mouillés) v. tr. Orner d'un guillochis.

GUILLOCHEUR (*ll* mouillés) n. m. Ouvrier qui guilloche.

GUILLOCHIS (*ll* mouillés) n. m. Ornement composé de traits ondés qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie, sur les boîtes de montre, les boutons, etc.

GUILLOTINE (*ll* mouillés) n. f. Instrument de décapitation pour les condamnés à mort; peine de mort : *supprimer la guillotine. Fenêtre à guillotine*, s'ouvrant au moyen d'un châssis glissant entre deux rainures verticales. — Cet instrument de supplice doit son nom au docteur *Guillotin*, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur. Ce médecin, membre de la Constituante, proposa à cette Assemblée, dans un but de philanthropie, de remplacer les tortures et les supplices, alors en usage, par la *décapitation*, et indiqua, comme moyen d'exécution, une machine employée depuis longtemps chez les Italiens. Sa proposition ayant été adoptée, la *guillotine* fonctionna pour la première fois le 27 mai 1792 sur un voleur de grand chemin.

GUILLOTINÉ (*ll* mouillés) n. m. Ce-

lui qui a eu la tête tranchée par la guillotine.

GUILLOTINER (*ll* mouillés) v. tr. Trancher la tête au moyen de la guillotine.

GUILLOTINEMENT n. m. Action de guillotiner.

GUIMAUVE n. f. (bas lat. *bis malva*). Espèce de mauve qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que la mauve ordinaire.

GUIMBARDE n. f. Chariot long et couvert; petit instrument sonore, en acier, que l'on tient entre les dents et les lèvres (*).

GUIMPE n. f. (angl. *wimple*, fichu, voile). Morceau de toile dont les religieuses se servent pour se couvrir le cou et la gorge.

GUINDAGE n. m. Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine.

GUINDÉ, E adj. Affecté, forcé : *style, air guindé;* toujours grave : *personne guindée.*

GUINDER v. tr. Lever, hisser au moyen d'une grue, d'une poulie, etc. *Fig.* Affecter : *guinder son style.* **Se guinder** v. pr. Prendre un ton affecté.

GUINÉE n. f. Monnaie d'or d'Angleterre, valant actuellement 25 fr. 21.

GUINGAN n. m. Sorte de toile de coton, fine et lustrée, fabriquée originairement à Guingamp.

GUINGOIS n. m. Défaut de rectitude, de symétrie. Loc. adv. **De guingois,** de travers.

GUINGUETTE n. f. Cabaret hors de la ville. *Fam.*

GUIPURE n. f. Dentelle de fil ou de soie, formant relief.

GUIRLANDE n. f. Cordon de verdure et de fleurs, auquel on donne toute espèce de formes.

GUISE n. f. Manière, façon : *chacun se gouverne à sa guise.* **En guise de** loc. prép. En place de.

GUITARE n. f. (gr. *kithara*). Instrument de musique à quatre ou six cordes (*) : *pincer la guitare.*

GUITARISTE n. Qui joue de la guitare.

GUSTATIF, IVE adj. (lat. *gustus*, goût). Qui a rapport au goût. *Nerf gustatif*, qui transmet la sensation du goût.

GUSTATION n. f. (lat. *gustare*, goûter). Action de goûter; sensation du goût, perception des saveurs.

GUTTA-PERCHA (*ka*) n. f. Substance gommeuse, extraite d'un grand arbre de l'île de Sumatra et des autres îles de l'archipel Oriental, et qui a beaucoup d'analogie avec le caoutchouc.

GUTTE n. f. V. GOMME-GUTTE.

GUTTURAL, E, AUX adj. (lat. *guttur*, gosier). Qui appartient au gosier : *artère gutturale;* qui se prononce du gosier : *lettre gutturale*, comme le *g*, le *k*, le *q*.

GYMNASE n. m. (gr. *gumnasion;* de *gumnos*, nu). Etablissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps; collège ou école latine en Allemagne.

GYMNASIARQUE n. m. Chef du gymnase, chez les Grecs.

GYMNASTE n. m. Professeur de gymnastique.

GYMNASTIQUE adj. Qui a rapport aux exercices du corps. N. f. Art d'exercer, de fortifier le corps.

GYMNIQUE n. f. Science des exercices du corps propres aux athlètes. Adj. Se dit des jeux publics où combattaient les athlètes.

GYMNOSOPHISTE n. m. (gr. *gumnos*, nu; *sophos*, sage). Philosophe indien qui allait presque nu et se livrait à la contemplation de la nature.

GYMNOTE n. m. Poisson qui a une propriété électrique, et qui habite les rivières de l'Amérique du Nord.

GYNÉCÉE n. m. (gr. *gunê*, femme). Appartement des femmes, chez les Grecs.

GYPAÈTE n. m. Sorte de vautour.

GYPSE n. m. (lat. *gypsum*). Pierre à plâtre.

GYPSEUX, EUSE adj. De la nature du gypse.

GYROMANCIE n. f. (gr. *guros*, cercle; *manteia*, divination). Sorte de divination qui se pratiquait en marchant en rond.

H

H n. m. et f. Huitième lettre de l'alphabet, et la sixième des consonnes.

« **HA!** Interj. de surprise, d'étonnement : *ha! vous voilà!* — Ne pas confondre avec *ah!* qui exprime la joie, la douleur : *ah! que je suis content! ah! que je souffre!*

HABILE adj. (lat. *habilis;* de *habere*, avoir). Capable, intelligent, adroit, savant.

HABILEMENT adv. Avec habileté.

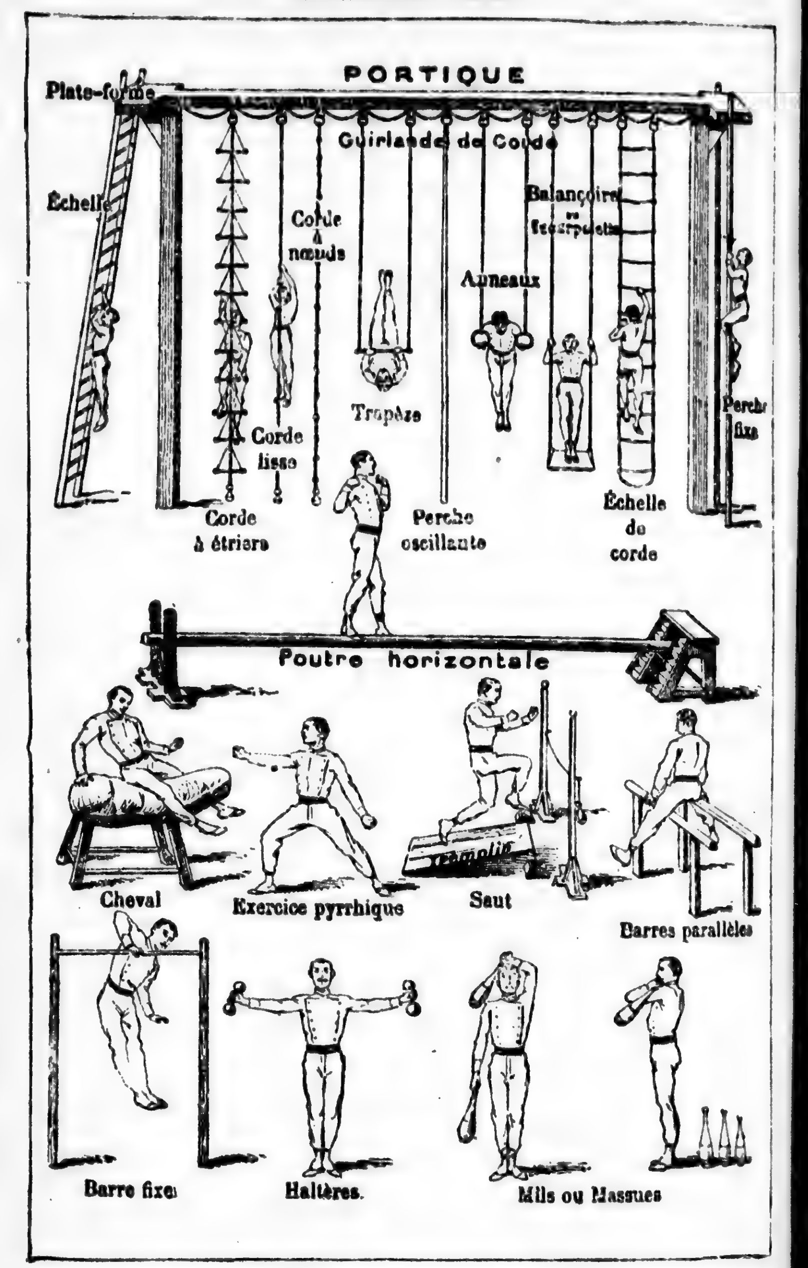
HABILETÉ n. f. Qualité de celui qui est habile.

HABILITÉ n. f. *Prat.* Aptitude légale : *habilité à succéder.*

HABILITER v. tr. Jurispr. Rendre apte à, capable de.

HABILLAGE n. m. Apprêt de la volaille, du gibier pour les faire cuire.

GYMNASTIQUE



HABILLEMENT n. m. Action d'habiller; ensemble des habits dont on est vêtu.

HABILLER v. tr. Vêtir; faire des habits; fournir, donner des habits à quelqu'un: *habiller une famille pauvre. Cuis.* Préparer une volaille, une pièce de gibier, etc., pour la faire cuire.

HABILLEUR, EUSE n. Qui aide les acteurs ou les actrices à s'habiller.

HABIT n. m. Vêtement d'homme, ordinairement en drap noir, et dont les basques, échancrées sur les hanches, sont pendantes par derrière; ensemble des pièces qui composent un vêtement: *habit complet: ôter ses habits.*

HABITABLE adj. Qui peut être habité.

HABITACLE n. m. Demeure (*poét.*): *l'habitacle du Très-Haut. Mar.* Armoire où l'on renferme la boussole.

HABITANT, E n. Qui réside habituellement en un lieu.

HABITAT n. m. Lieu habité par une plante ou un animal dans l'état de nature.

HABITATION n. f. Domicile, demeure, maison.

HABITER v. tr. et int. (lat. *habitare*). Faire sa demeure en un lieu: *habiter une jolie maison, dans une jolie maison.*

HABITUDE n. f. (lat. *habitudo*). Coutume; disposition acquise par des actes réitérés: *avoir de bonnes habitudes.* Loc. adv. **D'habitude**, ordinairement.

HABITUÉ, E n. Qui fréquente habituellement un lieu.

HABITUEL, ELLE adj. Qui est passé en habitude.

HABITUER v. tr. Accoutumer, faire prendre l'habitude.

HABITUELLEMENT adv. Par habitude.

« **HÂBLER** v. int. (esp. *hablar*, parler). Parler beaucoup, avec vanterie, exagération.

« **HÂBLERIE** n. f. Discours plein de vanterie, d'exagération.

« **HÂBLEUR, EUSE** n. Qui aime à débiter des mensonges, à se vanter.

« **HACHE** n. f. (lat. *ascia*, doloire). Instrument de fer tranchant qui sert à fendre et à couper (*). **Hache d'armes**, hache dont se servaient autrefois les gens de guerre; hache dont on se sert dans les combats à l'abordage.

« **HACHÉ** adj. Coupé en menus morceaux. *Fig.: style haché.*

« **HACHE-PAILLE** n. m. Instrument pour couper la paille ou le fourrage qu'on donne aux bestiaux. Pl. des *hache-paille.*

« **HACHER** v. tr. Couper en petits morceaux.

« **HACHEREAU** n. m. Petite cognée sans marteau opposé au tranchant.

« **HACHETTE** n. f. Petite hache.

« **HACHIS** n. m. Mets fait avec de la viande hachée.

« **HACHISCH, HASCHISCH** ou **HACHICH** n. m. Préparation narcotique dont une espèce de chanvre fait la base, et qui produit une sorte d'ivresse accompagnée d'hallucinations.

« **HACHOIR** n. m. Table sur laquelle on hache les viandes; couperet pour hacher (*).

« **HACHURE** n. f. Traits croisés, dans un dessin, pour exprimer les ombres, les demi-teintes.

« **HAGARD, E** adj. Farouche, rude: *œil hagard, mine hagarde.*

HAGIOGRAPHE n. m. (gr. *hagios*, sacré; *graphô*, j'écris). Celui qui écrit sur des sujets sacrés.

HAGIOGRAPHIE n. f. Science, traité des choses saintes. On dit aussi HAGIOLOGIE.

HAGIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'hagiographie. On dit aussi HAGIOLOGIQUE.

« **HAHA** n. m. Ouverture au mur d'un jardin avec un fossé en dehors.

HAI interj. Synonyme de HÉ.

« **HAIE** n. f. (bas lat. *haga*). Clôture d'épines, de branchages entrelacés. **Haie vive**, haie d'épines ou d'autres plantes de même espèce, qui ont pris racine.

« **HAÏE!** Cri des charretiers pour animer leurs chevaux.

« **HAILLON** n. m. Vieux lambeau de toile ou d'étoffe.

« **HAINE** n. f. Inimitié, passion qui fait haïr; aversion: *avoir en haine les procès.*

« **HAINEUSEMENT** adv. Avec haine.

« **HAINEUX, EUSE** adj. Naturellement porté à la haine.

« **HAÏR** v. tr. Vouloir du mal à quelqu'un; avoir de l'éloignement, de la répugnance, de l'aversion. — On écrit sans tréma: *je hais, tu hais, il hait*, et l'impér. sing. *hais;* sans accent circonflexe: *nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït.*

« **HAIRE** n. f. Chemise de crin ou de poil de chèvre, qu'on se met sur la peau par esprit de mortification.

« **HAÏSSABLE** adj. Qui mérite la haine.

HAÏTIEN, IENNE (*ti*) adj. et n. De l'île d'Haïti.

« **HALAGE** n. m. Action de haler, de tirer un bateau. **Chemin de halage**, tracé le long des fleuves, des canaux, pour haler, tirer les bateaux.

« **HALBRAN** n. m. Jeune canard sauvage.

« **HÂLE** n. m. (gr. *hêlios*, soleil). Air sec et chaud qui dessèche et flétrit la peau de l'homme, les herbes, les plantes, etc.

HALEINE n. f. (lat. *halitus*). Air qui sort des poumons pendant l'expiration; faculté de respirer: *perdre haleine.* Se dit des vents, lorsqu'ils sont personnifiés: *l'haleine du zéphyr. Fig. Tout d'une haleine*, sans interruption; *ouvrage de longue haleine*, d'une grande étendue.

HALENÉE n. f. Bouffée d'air qu'on rejette dans le mouvement de la respi-

ration, lorsqu'elle est accompagnée d'odeur.

HALENER v. tr. Sentir l'haleine de quelqu'un ; prendre l'odeur de la bête, en parlant des chiens.

« **HALER** v. tr. *Mar.* Tirer à soi avec force un objet à l'aide d'un cordage.

« **HÂLER** v. tr. Brunir le teint, en parlant de l'action du soleil et du grand air.

« **HALETANT, E** adj. Essoufflé, hors d'haleine.

« **HÂLETER** v. int. (lat. *halitare*; de *hal are*, souffler). Respirer fréquemment et avec force.— Prend deux *t* devant une syllabe muette.

« **HALEUR** n. m. Qui hale un bateau.

HALIEUTIQUE adj. Qui concerne l'art de la pêche.

HALITUEUX, EUSE adj. (lat. *halitus*, exhalaison). Couvert d'une douce moiteur : *peau halitueuse*.

« **HALLAGE** n. m. Droit prélevé dans une halle.

HALLALI (*alali*) n. m. Cri de chasse qui annonce que le cerf est aux abois.

« **HALLE** n. f. Place publique, ordinairement couverte, où se tient le marché.

« **HALLEBARDE** n. f. Pique garnie par le haut d'un fer large et pointu, lequel est traversé d'un autre fer en forme de croissant (*).

« **HALLEBARDIER** n. m. Garde à pied qui portait la hallebarde.

« **HALLIER** n. m. Réunion de buissons très touffus; celui qui garde une halle, qui en garde les marchandises; marchand qui étale aux halles.

HALLUCINATION n. f. Erreur des sens dans laquelle on croit voir, entendre, toucher, etc., des objets qui n'existent point.

HALLUCINÉ, E n. Qui a des hallucinations habituelles.

HALLUCINER v. tr. (lat. *hallucinari*). Faire tomber dans l'hallucination.

« **HALO** n. m. (gr. *halôs*, disque). Cercle lumineux qui entoure quelquefois le soleil et la lune.

« **HALOIR** n. m. Lieu où l'on sèche le chanvre.

« **HALOT** n. m. Trou de lapins, dans une garenne.

« **HALOTECHNIE** n. f. (gr. *halos*, sel ; *techné*, art). Partie de la chimie traitant de la préparation des sels industriels.

« **HALTE** n. f. (all. *halten*, s'arrêter). Moment d'arrêt pendant une marche, un voyage. *Halte!* interj. pour commander à une troupe de s'arrêter. *Fig. Halte-là!* en voilà assez, n'allez pas plus loin.

HALTÈRE n. m. Instrument de gymnastique, formé de deux masses de fer ordinairement sphériques et réunies par une courte tige (*).

« **HALURGIE** n. f. Art de fabriquer les sels.

« **HAMAC** (*mak*) n. m. Lit en toile ou en filet suspendu horizontalement, surtout en usage à bord des vaisseaux.

HAMADRYADE n. f. (gr. *hama*, avec; *drus*, chêne). Divinité des bois, dont la vie était attachée à l'arbre qui lui était affecté, et dans lequel on la croyait enfermée.

« **HAMBOURGEOIS, E** adj. et n. De Hambourg.

« **HAMEAU** n. m. Réunion de quelques maisons écartées du lieu où est la paroisse.

HAMEÇON n. m. (lat. *hamus*). Petit crochet de fer placé au bout d'une ligne avec un appât, pour prendre du poisson(*). *Fig.* et *fam. Mordre à l'hameçon*, se laisser séduire par l'apparence.

« **HAMPE** n. f. (lat. *hasta*). Bois de hallebarde, de drapeau, de pinceau, etc.

« **HAMSTER** (*tèr*) n. m. Petit mammifère de l'ordre des rongeurs.

« **HAN** (onomat.). Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.

« **HANAP** n. m. Grand vase pour boire.

« **HANCHE** n. f. Partie du corps humain dans laquelle s'emboite le haut de la cuisse.

« **HANDICAP** (*cape*) n. m. (m. angl.). Nom d'une course à laquelle sont admis les chevaux de tout âge et de toute qualité.

« **HANEBANE** n. f. Nom vulgaire de la jusquiame.

« **HANGAR** n. m. Appentis servant de remise pour des voitures, etc.

« **HANNETON** n. m. Insecte coléoptère d'un rouge brun, qui a des antennes courtes et qui paraît au printemps. Le hanneton est un animal nuisible; ses larves causent de grands dégâts en rongeant les racines des plantes et l'écorce des arbres. Pendant le jour le hanneton se tient caché sous les feuilles; quand le soleil est couché, il se ranime et vole étourdiment de tous côtés. De là l'expression : *étourdi comme un hanneton*.

« **HANOVRIEN, ENNE** adj. et n. Du Hanovre.

« **HANSE** n. f. (all. *hansa*, compagnie). Association commerciale entre plusieurs villes d'Allemagne, au moyen âge. V. P. HIST.

« **HANSÉATIQUE** adj. Se dit de certaines villes de l'Allemagne et du Nord qui étaient unies ensemble pour le commerce.

« **HANTER** v. tr. Fréquenter, visiter souvent et familièrement.

« **HANTISE** n. f. Action de hanter.

• **HAPPE** n. f. Espèce de crampon qui sert à lier ensemble deux pierres ou deux pièces de bois.

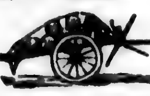
• **HAPPELOURDE** n. f. Pierre fausse ayant l'apparence d'une pierre précieuse.

• **HAPPEMENT** n. m. Action de happer.

• **HAPPER** v. tr. Se dit du chien qui saisit avec la gueule ce qu'on lui jette. *Fig.* Saisir, arrêter vivement : *happer un malfaiteur.*

• **HAQUENÉE** n. f. Jument de moyenne taille, qui ordinairement va l'amble.

• **HAQUET** n. m. Charrette étroite, longue et sans ridelles, qui sert à voiturer du vin, des ballots, etc.



• **HAQUETIER** n. m. Conducteur d'un haquet.

• **HARANGUE** n. f. Discours prononcé devant une assemblée, des troupes, un prince, etc.

• **HARANGUER** v. tr. Prononcer une harangue devant quelqu'un.

• **HARANGUEUR** n. m. Qui harangue.

• **HARAS** n. m. (ar. *faras*, cheval). Lieu destiné à loger des étalons et des juments, pour améliorer la race.

• **HARASSEMENT** n. m. Fatigue extrême.

• **HARASSER** v. tr. Lasser, fatiguer à l'excès.

• **HARCÈLEMENT** n. m. Action de harceler.

• **HARCELER** v. tr. Importuner, provoquer ; fatiguer par des attaques réitérées : *harceler l'ennemi.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

• **HARDE** n. f. Troupe de bêtes fauves : *une harde de cerfs;* lien avec lequel on attache les chiens quatre à quatre ou six à six.

• **HARDER** v. tr. Accoupler les chiens par quatre ou par six.

• **HARDES** n. f. pl. Tout ce qui est d'usage pour l'habillement.

• **HARDI, E** adj. Qui agit avec audace et confiance ; effronté : *air hardi. Pensée hardie*, heureuse, quoique en dehors de la règle commune.

• **HARDIESSE** n. f. Courage, assurance. *Fig.* Exécution hardie : *hardiesse de pinceau;* élévation des pensées, du style : *hardiesse d'expression;* insolence : *sa hardiesse m'a déplu.*

• **HARDIMENT** adv. Avec hardiesse.

• **HAREM** (*rème*) n. m. (ar. *charam*, chose sacrée). Appartement des femmes, chez les mahométans.

• **HARENG** n. m. Poisson de mer d'une moyenne grosseur.

• **HARENGAISON** n. f. Temps de la pêche du hareng.

• **HARENGÈRE** n. f. Marchande de poisson. *Fig.* et *fam.* Femme qui se plaît à quereller et à dire des injures.

• **HARGNEUX, EUSE** adj. Qui est d'humeur querelleuse et insociable.

• **HARICOT** n. m. Plante de la famille des légumineuses ; son fruit. *Haricot de mouton* ou simplement *haricot*, ragoût fait avec du mouton et des pommes de terre ou des navets.

• **HARIDELLE** n. f. Mauvais cheval maigre.

HARMONICA n. m. Instrument composé de clochettes ou de lames de verre accordées par demi-tons. Pl. des *harmonicas.*



HARMONIE n. f. (gr. *harmonia*, arrangement). Concours ou suite de sons agréables à l'oreille ; science des accords. *Harmonie du style*, produite par le nombre et la cadence des périodes ; *harmonie imitative*, artifice de langage qui consiste dans une imitation de la nature par les sons. *Fig.* Accord parfait entre les parties d'un tout : *l'harmonie de l'univers;* entre les personnes : *vivre dans une parfaite harmonie.*

HARMONIEUSEMENT adv. Avec harmonie.

HARMONIEUX, EUSE adj. Qui a de l'harmonie.

HARMONIQUE adj. *Mus.* Qui appartient à l'harmonie.

HARMONIQUEMENT adv. Suivant les lois de l'harmonie.

HARMONISER (S') v. pr. Être en harmonie.

HARMONISTE n. m. Qui connaît les règles de l'harmonie.

HARMONIUM (*ome*) n. m. Espèce d'orgue dans lequel les tuyaux sont remplacés par des anches libres répondant à un clavier.

HARMOSTE n. m. (gr. *harmostês*). Gouverneur établi par les Spartiates dans une ville vaincue.

• **HARNACHEMENT** n. m. Action de harnacher ; harnais.

• **HARNACHER** v. tr. Mettre le harnais à : *harnacher un cheval. Fig.* Accoutrer d'une façon grotesque : *qui vous a ainsi harnaché?*

• **HARNACHEUR** n. m. Celui qui fait ou vend des harnais.

• **HARNAIS** n. m. Tout l'équipage d'un cheval. *Cheval de harnais*, de voiture. *Fig.* **Harnais** ou **harnois**; *blanchir sous le harnais* ou *le harnois*, vieillir dans un métier.

• **HARO** n. m. Clameur dont on se servait autrefois pour arrêter quelqu'un ou quelque chose et procéder sur-le-champ en justice. *Fig. Crier haro sur quelqu'un*, se récrier vivement sur ce qu'il dit ou fait mal à propos.

HARPAGON n. m. Homme très avare. V. à la partie bibliographique.

• **HARPE** n. f. Instrument de musique qui a beaucoup de cordes de longueur inégale (*). *Harpe éolienne*, instrument à cordes, monté de manière à rendre des sons harmonieux lorsqu'il est suspendu et qu'il est frappé par le vent. *Maçonn.* Pierre d'attente qui sort d'un mur.

« **HARPÉ, E** adj. Se dit d'un lévrier ou d'un cheval qui a le ventre arqué.

« **HARPER** v. tr. Serrer fortement avec les mains.

« **HARPIE** n. f. Nom de trois monstres de la Fable. V. PART. HIST.

« **HARPEAU** n. m. Grappin d'abordage.

« **HARPIN** n. m. Croc de batelier.

« **HARPISTE** n. Personne qui joue de la harpe.

« **HARPON** n. m. Dard dont la pointe est accompagnée de deux crocs recourbés, pour harponner les gros poissons et surtout la baleine.

« **HARPONNEMENT** n. m. Action de harponner.

« **HARPONNER** v. tr. Accrocher avec le harpon.

« **HARPONNEUR** n. m. Matelot choisi pour lancer le harpon.

« **HART** n. f. Lien d'osier qui sert à lier les fagots; corde avec laquelle on pendait les criminels, et, par extension, la pendaison même.

« **HASARD** n. m. Fortune, sort; cas fortuit. Pl. *Fig.* Risques, périls : *les hasards de la guerre. Jeu de hasard*, où le hasard seul décide. Loc. adv. **Au hasard,** à l'aventure; **à tout hasard,** quoi qu'il arrive; **par hasard,** fortuitement.

« **HASARDÉ, E** adj. Exposé, risqué; émis légèrement : *mot hasardé.*

« **HASARDER** v. tr. Exposer au péril, à la fortune. *Fig.* Se décider à tenter : *hasarder une démarche.*

« **HASARDEUSEMENT** adv. Avec risque, péril.

« **HASARDEUX, EUSE** adj. Qui offre des chances contraires : *entreprise hasardeuse.*

« **HASCHISCH** n. m. V. HACHISCH.

« **HASE** n. f. Femelle du lièvre, du lapin de garenne.

HAST n. m. (lat. *hasta*). Ancien nom de la lance. *Arme d'hast*, emmanchée au bout d'un long bâton.

« **HASTAIRE** n. m. Soldat armé de la haste, chez les Romains.

« **HASTE** n. f. (lat. *hasta*). Longue lance; javelot sans fer.

« **HASTÉ, E** adj. (lat. *hasta*, lance). *Hist. nat.* Qui a la forme d'un fer de lance.

« **HÂTE** n. f. Promptitude, précipitation. **En hâte, à la hâte,** loc. adv. Avec diligence, avec promptitude.

« **HÂTER** v. tr. Presser, accélérer, faire dépêcher : *hâter le dîner.*

« **HÂTIER** n. m. Grand chenet de cuisine, sur lequel on appuie les broches pour les faire tourner.

« **HÂTIF, IVE** adj. Précoce : *fruit hâtif.* — Son opposé est TARDIF.

« **HÂTIVEAU** n. m. Variété de poire hâtive; se dit de même des pois hâtifs.

« **HÂTIVEMENT** adv. Avec hâte, diligemment; d'une manière prématurée.

« **HÂTIVETÉ** n. f. Croissance prématurée, rapide des plantes et des fruits.

« **HATTI-CHÉRIF** n. m. (m. turc). Nom donné, en Turquie, aux ordonnances qui émanent du sultan lui-même.

« **HAUBAN** n. m. *Mar.* Nom générique des cordages servant à étayer des objets posés dans une situation verticale.

« **HAUBANER** v. tr. Fixer au moyen des haubans.

HAUBERGEON n. m. Petit haubert.

« **HAUBERT** n. m. Cuirasse ancienne ou cotte de mailles.

« **HAUSSE** n. f. Ce qui sert à hausser. *Fig.* Augmentation de valeur : *la hausse des grains.*

« **HAUSSE-COL** n. m. Petite plaque de cuivre ou d'argent, que les officiers d'infanterie portaient au-dessous du cou quand ils étaient de service. Pl. des *hausse-cols*.

« **HAUSSEMENT** n. m. Action de hausser. Se dit particulièrement du mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer du mépris.

« **HAUSSER** v. tr. Elever, rendre plus haut : *hausser un mur. Fig. Hausser le ton*, prendre un ton de menace, de supériorité; *hausser les épaules*, les lever en signe d'indifférence ou de mépris. V. int. Augmenter : *le prix du blé a haussé.*

« **HAUSSIER** n. m. Celui qui joue à la hausse sur les fonds publics.

« **HAUT, E** adj. (lat. *altus*, élevé). Elevé : *haute montagne;* fort, éclatant : *à haute voix;* supérieur : *les hautes sciences;* arrogant : *ton haut;* agité : *la mer est haute.* **Le Très-Haut,** Dieu. *Géog. Le haut Rhin*, l'endroit où il est près de sa source; *la haute Egypte*, la partie la plus éloignée de la mer; *la haute mer*, la pleine mer; *crime de haute trahison*, qui intéresse la sûreté de l'Etat; *marcher la tête haute*, n'avoir rien à se reprocher; *jeter les hauts cris*, se plaindre bruyamment. N. m. Faîte, sommet : *le haut d'un arbre;* hauteur, élévation : *cette colonne a tant de mètres de haut. Tomber de son haut*, de toute sa hauteur, et, *fig.*, être extrêmement surpris d'une chose; *traiter de haut en bas*, avec mépris et hauteur. Adv. A haute voix : *parler haut;* d'une manière élevée : *porter haut la tête.*

« **HAUTAIN, E** adj. Fier, orgueilleux : *âme hautaine, regard hautain.*

« **HAUTAINEMENT** adv. D'une manière hautaine.

« **HAUTBOIS** n. m. Instrument à vent et à anche, dont le son est fort clair (*); celui qui en joue.

« **HAUT-DE-CHAUSSE** ou **HAUT-DE-CHAUSSES** n. m. Autrefois, partie du vêtement de l'homme qui le couvrait depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Pl. des *hauts-de-chausse* ou *hauts-de-chausses.*

« **HAUTE-CONTRE** n. f. *Mus.* Dessus chantant qui est entre le soprano et le ténor; celui qui a une voix propre à chan-

ter cette partie. Pl. des *hautes-contre*.

• **HAUTEMENT** adv. Hardiment, résolument : *déclarer hautement une chose.*

• **HAUTESSE** n. f. Titre qu'on donne au sultan.

• **HAUTE-TAILLE** n. f. Voix entre la taille et la haute-contre ; celui qui a cette voix. Pl. des *hautes-tailles*.

• **HAUTEUR** n. f. Elévation d'un objet considéré de la base à son sommet ; colline, éminence : *gagner les hauteurs. Hauteur du pôle*, son élévation au-dessus de l'horizon. *Hauteur du son*, son degré d'acuité ou de gravité. *Fig.* Fierté, arrogance : *parler avec hauteur. Etre à la hauteur de son siècle*, en suivre les progrès.

• **HAUT-FOND** n. m. Endroit de la mer où l'eau a très peu de profondeur. Pl. des *hauts-fonds*.

• **HAUT-LE-CORPS** n. m. Brusque mouvement du corps. Pl. des *haut-le-corps*.

• **HAVIR** v. tr. Brûler à l'extérieur sans cuire en dedans : *la flamme havit la viande*.

• **HÂVE** adj. Pâle, maigre.

• **HAVRAIS, E** adj. et n. Du Havre.

• **HAVRE** n. m. Port de mer, généralement situé à l'embouchure d'un fleuve.

• **HAVRESAC** (o. n.) n. m. Sac de peau que les ouvriers et les soldats portent en route, et qui contient leurs effets (*).

• **HÉ!** interj. qui sert à appeler, à provoquer l'attention, à exprimer la surprise, le regret.

• **HEAUME** n. m. Casque des anciens chevaliers, qui couvrait la tête et le visage.

HEBDOMADAIRE adj. (lat. *hebdomadarius* ; du gr. *hebdomas*, semaine). De la semaine, de chaque semaine : *travail, journal hebdomadaire*.

HEBDOMADAIREMENT adv. Par semaine.

HEBDOMADIER, ÈRE n. Religieux, religieuse chargés d'un office quelconque pendant une semaine entière.

HÉBERGE n. f. Partie d'un mur mitoyen qui est commune, d'après la loi, aux propriétaires de deux bâtiments contigus.

HÉBERGEMENT n. m. Action d'héberger.

HÉBERGER v. tr. Recevoir chez soi, loger.

HÉBÉTÉ, E adj. et n. Rendu, devenu stupide ; qui annonce l'hébétement de l'esprit : *air hébété*.

HÉBÉTEMENT n. m. Etat d'une personne hébétée.

HÉBÉTER v. tr. Rendre stupide. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

HÉBRAÏQUE adj. (gr. *hebraios*, hébreu). Qui concerne les Hébreux : *langue hébraïque*.

HÉBRAÏSANT n. m. Savant qui s'attache à l'étude de l'hébreu.

HÉBRAÏSER v. int. S'adonner à l'étude de la langue hébraïque.

HÉBRAÏSME n. m. Façon de parler propre à la langue hébraïque.

HÉBREU n. m. Langue hébraïque : *apprendre l'hébreu. Fig.* Chose inintelligible : *c'est de l'hébreu pour lui.* Adj. m. : *peuple hébreu*. — C'est le nom que portait primitivement le peuple juif, issu du patriarche *Héber*, un des ancêtres d'Abraham. Il fut remplacé par celui d'*Israélite*, du mot *Israël*, surnom de Jacob. Celui de *Juif* (en latin *Judæus*) ne date que de la captivité de Babylone ; il prévalut, parce que les habitants du royaume de *Juda* furent subjugués les derniers.

HÉCATOMBE n. f. (gr. *hekaton*, cent ; *bous*, bœuf). Sacrifice de cent bœufs que faisaient les anciens. *Fig.* Meurtre d'un grand nombre de personnes : *les batailles sont des hécatombes*.

HECT. V. HECTO.

HECTARE n. m. Mesure de superficie, égale à cent ares ou dix mille mètres carrés.

HECTIQUE adj. Se dit d'une fièvre lente, qui amène un dépérissement graduel.

HECTISIE n. f. Etat de ceux qui ont la fièvre hectique.

HECTO, HECT devant une voyelle (gr. *hekaton*, cent), particule qui se met devant les unités génératrices du nouveau système de poids et mesures, pour exprimer qu'on en réunit cent.

HECTOGRAMME n. m. Poids de cent grammes. *Par abrév.* : *un hecto*.

HECTOLITRE n. m. Mesure de cent litres.

HECTOMÈTRE n. m. Longueur de cent mètres.

HÉGÉMONIE n. f. (gr. *hêgemonia*). Suprématie d'une ville, dans les anciennes fédérations grecques.

HÉGIRE n. f. (ar. *hejireth*, fuite). Ere des mahométans, qui commence en 622, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de La Mecque.

HEIDUQUE (*é-du*) n. m. Fantassin hongrois ; domestique français d'autrefois, vêtu à la hongroise.

• **HEIN!** interj. fam. dont on accompagne quelquefois une interrogation : *hein! qu'en dites-vous?*

HÉLAS! (*lace*) interj. de plainte. N. m. *faire de grands hélas. Fam.*

HÉLÉPOLE n. f. Machine de guerre des anciens.

• **HÉLER** v. tr. Appeler, interroger d'un navire un autre navire qui passe : *on hèle au moyen d'un porte-voix.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

HÉLIANTHE n. m. (gr. *hêlios*, soleil ; *anthos*, fleur). Nom scientifique de la plante appelée vulgairement *soleil*.

HÉLIANTHÈME n. m. (gr. *hêlios*, soleil ; *anthêma*, fleur). Plante à fleurs d'un beau jaune d'or.

HÉLIAQUE adj. (gr. *hêlios*, soleil). Se

dit du lever ou du coucher d'un astre, par rapport au lever ou au coucher du soleil.

HÉLIASTE n. m. (gr. *hélios*, soleil). Membre d'un célèbre tribunal athénien, qui tenait ses séances en plein air, au lever du soleil.

HÉLICE n. f. *Géom.* (gr. *hélix*; de *helissein*, enrouler). Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre (*); appareil de propulsion formé d'un ou de plusieurs segments d'hélice. *Vaisseau à hélice*, mû par la vapeur, et dans lequel les roues à aubes ont été remplacées avantageusement par l'hélice. *Hist. nat.* Genre de mollusques connus vulgairement sous le nom d'*escargots* et de *colimaçons*.

HÉLICOÏDE adj. En forme d'hélice.

HÉLIOCENTRIQUE adj. Qui a le centre du soleil pour point de départ.

HÉLIOGRAPHIE n. f. (gr. *hélios*; soleil; *graphô*, j'écris). Art de graver par l'effet des rayons solaires.

HÉLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'héliographie.

HÉLIOMÈTRE n. m. (gr. *hélios*, soleil; *metron*, mesure). Sorte de lunette dont on se sert pour mesurer le diamètre apparent du soleil et celui des planètes.

HÉLIOSCOPE n. m. (gr. *hélios*, soleil; *skopeô*, j'examine). Lunette à verre enfumé ou coloré, pour observer le soleil.

HÉLIOTROPE n. m. (gr. *hélios*, soleil; *trepô*, je tourne). Genre de plantes généralement intertropicales. On donne aussi ce nom à toutes les plantes dont la fleur se tourne vers le soleil, comme le tournesol.

HÉLIX n. m. Repli qui forme le tour de l'oreille externe.

HELLÉBORE n. f. Ancienne orthographe d'ELLÉBORE.

HELLÉNIQUE adj. (gr. *hellênikos*; de *hellên*, grec). Des Hellènes, de la Grèce.

HELLÉNISME n. m. Expression particulière au génie de la langue grecque.

HELLÉNISTE n. m. Savant versé dans la langue grecque.

HELMINTHE n. m. (gr. *helmins*, *helminthos*, ver). Ver intestinal.

HELVÉTIEN, IENNE adj. et n. De l'Helvétie, de la Suisse.

HELVÉTIQUE adj. Qui a rapport à l'Helvétie.

HEM! (*ème*) interj. pour appeler, pour attirer l'attention.

HÉMATITE n. f. Peroxyde de fer de couleur rouge ou brune.

HÉMATOCÈLE n. f. Tumeur produite dans certaines parties du corps par un épanchement de sang.

HÉMATOSE n. f. Transformation du chyle en sang et du sang veineux en sang artériel.

HÉMATURIE n. f. Pissement de sang.

HÉMÉROCALLE n. f. Genre de plantes bulbeuses, remarquable par la beauté de ses fleurs.

HÉMI, abréviation du mot grec *hémisus*, qui entre dans la composition de certains mots et signifie *demi*.

HÉMICYCLE n. m. (préf. *hémi* et gr. *kuklos*, cercle). Tout espace qui a la forme d'un demi-cercle.

HÉMINE n. f. Mesure de capacité, chez les Grecs et les Romains.

HÉMIONE n. f. Espèce d'âne sauvage.

HÉMIPLÉGIE ou **HÉMIPLEXIE** n. f. (préf. *hémi* et gr. *plessô*, je frappe). Paralysie de la moitié du corps.

HÉMIPTÈRE n. m. (préf. *hémi* et gr. *pteron*, aile). Insecte dont les ailes sont à moitié coriaces et à moitié membraneuses, comme la cochenille, la cigale, etc.

HÉMISPHÈRE n. m. Demi-sphère; moitié du globe terrestre ou de sa surface.

HÉMISPHÉRIQUE adj. Qui a la forme d'une demi-sphère.

HÉMISTICHE n. m. (préf. *hémi* et gr. *stichos*, vers). Moitié du vers alexandrin, ou partie d'un vers quelconque coupé par la césure.

HÉMOPTYSIE n. f. (gr. *haima*, sang; *ptusis*, crachement). Crachement de sang.

HÉMOPTYSIQUE adj. Qui a rapport à l'hémoptysie.

HÉMORRAGIE n. f. (gr. *haima*, sang; *rêgnumi*, faire éruption). Perte de sang par le nez, par une plaie, etc.

HÉMORRAGIQUE adj. Qui a rapport à l'hémorragie.

HÉMORROÏDAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux hémorroïdes.

HÉMORROÏDES n. f. pl. (gr. *haima*, sang; *rheô*, je coule). Tumeurs qui se forment autour de l'anus, et qui, ordinairement, laissent échapper du sang.

HÉMOSTASE n. f. (gr. *haima*, sang; *stasis*, arrêt). *Méd.* Stagnation du sang.

HÉMOSTATIQUE adj. et n. m. Propre à arrêter les hémorragies : *remèdes hémostatiques*.

HENDÉCAGONE ou **ENDÉCAGONE** adj. et n. m. (gr. *hendeka*, onze; *gônia*, angle). Polygone composé de onze angles et de onze côtés.

HENDÉCASYLLABE ou **ENDÉCASYLLABE** adj. et n. m. (gr. *hendeka*, onze, et fr. *syllabe*). Se dit du vers de onze syllabes.

* **HENNIR** (*hanir*) v. int. (lat. *hinnire*) Se dit du cheval quand il fait entendre son cri.

* **HENNISSEMENT** (*hani*) n. m. Cri ordinaire du cheval.

HÉPATIQUE adj. Se dit, en anatomie, de tout ce qui a rapport au foie : *artère*, *veine*, *canal hépatique*. N. f. *Bot.* Genre de renonculacées.

HÉPATITE n. f. (gr. *hêpar*, foie).

inflammation du foie; sorte de pierre précieuse de la couleur du foie.

HEPTACORDE n. m. (gr. *hepta*, sept, et fr. *corde*). Lyre des anciens à sept cordes.

HEPTAÈDRE adj. et n. m. (gr. *hepta*, sept; *edra*, surface). Qui a sept faces.

HEPTAGONAL, E adj. Qui a rapport à l'heptagone.

HEPTAGONE adj. et n. m. (gr. *hepta*, sept; *gônia*, angle). Polygone qui a sept angles et sept côtés.

HEPTAMÉRON n. m. (gr. *hepta*, sept; *êmera*, jour). Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées : *l'Heptaméron de la reine de Navarre*.

HEPTARCHIE n. f. (gr. *hepta*, sept; *arché*, commandement). Nom sous lequel on désigne les sept royaumes fondés par les Germains dans la Grande-Bretagne.

HÉRALDIQUE adj. (lat. *heraldus*, héraut). Qui a rapport au blason, aux armoiries : *science héraldique*.

« **HÉRAUT** n. m. (lat. *heraldus*). Officier public dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages, etc.

HERBACÉ, E adj. *Plantes herbacées*, celles qui sont tendres, frêles, non ligneuses, et qui périssent après la fructification.

HERBAGE n. m. Toutes sortes d'herbes; pré qu'on ne fauche jamais, et où l'on fait paître les animaux.

HERBE n. f. (lat. *herba*). Plante herbacée, qui perd sa tige en hiver. *Fig. Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu d'avance.

HERBEILLER v. int. Paître l'herbe, en parlant d'un sanglier.

HERBER v. tr. Exposer sur l'herbe.

HERBETTE n. f. Herbe courte et menue de la campagne : *danser sur l'herbette*.

HERBEUX, EUSE adj. Où il croît beaucoup d'herbe.

HERBIER n. m. Collection de plantes desséchées, conservées entre des feuilles de papier.

HERBIÈRE n. f. Vendeuse d'herbes.

HERBIVORE adj. et n. m. (lat. *herba*, herbe; *voro*, je dévore). Qui se nourrit d'herbes, de substances végétales.

HERBORISATEUR, TRICE n. Personne qui herborise.

HERBORISATION n. f. Action d'herboriser.

HERBORISER v. int. Aller dans les champs recueillir des herbes, des plantes, dans le but de les étudier.

HERBORISEUR n. m. Qui herborise.

HERBORISTE n. m. Qui fait métier de vendre des herbes médicinales.

HERBORISTERIE n. f. Commerce, boutique de l'herboriste.

HERBU, E adj. Couvert d'herbe : *champ herbu*.

HERCULE n. m. (du nom d'*Hercule*. V. PART. HIST.). Homme fort, robuste : *c'est un Hercule;* personnage forain qui exécute des tours de force. *Astr.* Constellation de l'hémisphère boréale.

HERCULÉEN, ÉENNE (*lé-in*) adj. D'Hercule : *force, taille herculéenne*.

« **HÈRE** n. m. *Pauvre hère*, homme sans considération, sans fortune. *Fam.*

HÉRÉDITAIRE adj. Qui se transmet par droit de succession : *titre héréditaire;* qui se communique des parents aux enfants : *maladie héréditaire*.

HÉRÉDITAIREMENT adv. Par droit d'hérédité; en passant du père ou de la mère aux enfants.

HÉRÉDITÉ n. f. (lat. *hæreditas;* de *hæres*, héritier). Droit de succession; transmission par la voie du sang de certaines particularités organiques, de certaines qualités morales.

HÉRÉSIARQUE n. m. (gr. *hairesis*, hérésie; *archos*, chef). Chef d'une secte, auteur d'une hérésie.

HÉRÉSIE n. f. (gr. *hairesis;* de *haireô*, je choisis). Dogme, doctrine contraire à la foi catholique.

HÉRÉTICITÉ n. f. Caractère d'une proposition, d'une doctrine hérétique.

HÉRÉTIQUE adj. Qui tient de l'hérésie : *proposition hérétique*. N. Qui professe, soutient une hérésie.

« **HÉRISSÉ, E** adj. Couvert de certaines choses droites, saillantes, aiguës; garni d'objets qui défendent l'approche : *bataillon hérissé de baïonnettes;* rempli : *pays hérissé de montagnes*.

« **HÉRISSEMENT** n. m. État de ce qui est hérissé.

« **HÉRISSER (SE)** v. pr. (rad. *hérisson*). Se dresser. Ne se dit que des cheveux, du poil. V. tr. : *le lion hérisse sa crinière quand on l'irrite*.

« **HÉRISSON** n. m. (lat. *ericius*). Genre de quadrupèdes insectivores, dont le corps est couvert de piquants : c'est un animal utile qu'il faut se garder de détruire. *Fig.* Personne revêche, d'un abord difficile.

HÉRITAGE n. m. Action d'hériter; biens, domaines transmis par voie de succession. *Fig.* Ce qu'on tient de ses parents, qu'on a d'eux ou comme eux; ce qu'une génération transmet aux générations suivantes.

HÉRITER v. int. (lat. *hæreditare;* de *hæres*, héritier). Recueillir une succession. V. tr. : *il n'a rien hérité de son père*.

HÉRITIER, IÈRE n. Qui hérite, ou qui doit hériter de quelqu'un.

HERMANDAD n. f. Association formée en Espagne, vers la fin du XV[e] siècle, contre les voleurs et les malfaiteurs. V. PART. HIST.

HERMAPHRODISME n. m. *Bot.*

État des fleurs qui réunissent les étamines et le pistil.

HERMAPHRODITE adj. Qui réunit les deux sexes, comme certaines fleurs.

HERMÉNEUTIQUE adj. et n. (gr. *herméneuô*, j'explique). Qui interprète les livres sacrés.

HERMÈS (*mèce*) n. m. (m. gr. qui signifie. *Mercure*). Gaine portant une tête de Mercure.

HERMÉTIQUE adj. Qui a rapport au grand œuvre, à la transmutation des métaux et à la médecine universelle; se dit d'une fermeture parfaite. — Hermès était le Mercure des Égyptiens, leur dieu principal; ils le regardaient comme le père de toutes les sciences, et principalement des sciences occultes. C'est sans doute pour cela que, longtemps après l'extinction du paganisme, les alchimistes l'ont pris pour leur patron, et qu'on a primitivement désigné la chimie sous le nom de science *hermétique*.

HERMÉTIQUEMENT adv. D'une manière hermétique : *porte hermétiquement fermée*. *Chim*. Se dit d'une fermeture parfaite qu'on obtient en faisant fondre ensemble les bords d'un vase et de son couvercle.

HERMINE n. f. (rad. *Arménie*, pays d'où la fourrure de l'animal était expédiée primitivement). Petit quadrupède blanc, de la famille des martres, dont la peau donne une fourrure très précieuse.

HERMINETTE n. f. V. ERMINETTE.

HERMITAGE n. m. V. ERMITAGE.

HERMITE n. m. V. ERMITE.

« **HERNIAIRE** adj. Qui a rapport aux hernies.

« **HERNIE** n. f. (lat. *hernia*). Tumeur molle formée par la sortie totale ou partielle d'un viscère à travers une ouverture de la membrane qui le recouvre.

HERNUTE n. m. Membre d'une secte chrétienne. On désigne aussi les hernutes sous le nom de *frères moraves*.

HÉROÏ-COMIQUE adj. Qui tient de l'héroïque et du comique : *poème héroï-comique*.

HÉROÏDE n. f. Epître en vers composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux : *les héroïdes d'Ovide*.

HÉROÏNE n. f. Femme d'un grand courage, douée de sentiments nobles et élevés. *Fig*. Femme qui est le principal personnage d'un poème, d'un roman.

HÉROÏQUE adj. Qui appartient au héros : *action héroïque*. *Temps héroïques*, temps où vivaient les héros et dont l'histoire est mêlée de fables; *poésie héroïque*, qui est noble, élevée, qui chante les exploits d'un héros. *Méd*. Très puissant, très efficace, en parlant des propriétés de certains médicaments : *remède héroïque*.

HÉROÏQUEMENT adv. D'une manière héroïque.

HÉROÏSME n. m. Ce qui est propre au héros, ce qui en fait le caractère.

« **HÉRON** n. m. Grand oiseau à long bec, de l'ordre des échassiers, qui vit de poissons.

« **HÉRONNEAU** n. m. Petit héron.

« **HÉRONNIÈRE** n. f. Lieu où les hérons se retirent pour faire leurs nids; endroit où l'on élève des hérons.

« **HÉROS** n. m. (gr. *hêrôs*). Nom donné par les Grecs aux grands hommes divinisés; celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par sa grandeur d'âme. *Fig*. Principal personnage d'un poème, d'un roman.

« **HERPES** n. f. pl. *Herpes marines*, productions que la mer tire de son sein et qu'elle jette sur ses bords, comme l'ambre, les coraux; objets naufragés rejetés sur la plage. Dans ce dernier sens, on dit aujourd'hui *épaves de mer*.

HERPÈS n. m. Eruption qui survient à la peau et consistant en vésicules réunies en groupes sur une base enflammée.

HERPÉTIQUE adj. De la nature de l'herpès : *éruption herpétique*.

« **HERSAGE** n. m. Action de herser.

« **HERSE** n. f. (lat. *hirpex*). Instrument d'agriculture, qui a d'un côté plusieurs rangs de dents (*); grille armée de grosses pointes de bois ou de fer, suspendue dans les forteresses entre le pont-levis et le portail.

HERSEMENT n. m. Action de herser.

« **HERSER** v. tr. Passer la herse sur un champ.

« **HERSEUR** n. m. Qui herse.

HÉSITANT, E adj. Qui hésite, qui a de la peine à se décider.

HÉSITATION n. f. Action d'hésiter, indécision qui suspend l'action.

HÉSITER v. int. (lat. *hæsitare*; de *hærere*, être arrêté). Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire; être incertain sur le parti qu'on doit prendre.

HÉTÉROCLITE adj. (gr. *heteroklitos*, qui fléchit d'une façon irrégulière). Qui s'écarte des règles ordinaires de l'analogie grammaticale : *nom hétéroclite*; ou des règles de l'art : *bâtiment hétéroclite*. *Fig*. Bizarre, original : *manières hétéroclites*.

HÉTÉRODOXE adj. (gr. *heteros*, autre; *doxa*, opinion). Contraire à la doctrine de l'Eglise catholique. — Son opposé est ORTHODOXE.

HÉTÉRODOXIE n. f. Opposition aux sentiments orthodoxes.

HÉTÉROGÈNE adj. (gr. *heteros*, autre; *genos*, race). Qui est de nature différente. — Son opposé est HOMOGÈNE.

HÉTÉROGÉNÉITÉ n. f. Caractère de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROSCIENS n. m. pl. (gr. *heteros*, autre; *skia*, ombre). Peuples qui habitent au delà des deux tropiques, et dont les ombres restent opposées toute l'année.

HETMAN n. m. Celui qui occupe la plus haute dignité, chez les Cosaques.

« **HÊTRE** n. m. Grand arbre qui produit la faine.

« **HEU!** interj. qui marque l'étonnement, le dédain.

HEUR n. m. Evénement heureux, vieux mot qui n'est plus guère en usage que dans cette phrase proverbiale : *il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.*

HEURE n. f. (lat. *hora*). Vingt-quatrième partie du jour; divers moments du jour : *l'heure du dîner;* l'instant, le moment : *j'ai vu l'heure où j'allais tomber. Heure indue*, peu convenable; *la dernière heure*, moment de la mort. Loc. adv. **Tout à l'heure,** dans un moment; **à cette heure,** en ce moment; **de bonne heure,** tôt; **sur l'heure**, à l'instant; **à la bonne heure,** soit, voilà qui est bien. N. f. pl. Livre de prières. *Heures canoniales*, diverses parties du bréviaire, de l'office liturgique. *Petites heures*, celles qui sont en dehors de l'office principal.

HEUREUSEMENT adv. D'une manière heureuse; avantageusement : *maison heureusement située.*

HEUREUX, EUSE adj. (rad. *heur*). Qui jouit du bonheur; que le hasard favorise : *heureux au jeu;* qui prévient favorablement : *physionomie heureuse. Naturel heureux*, bon, distingué; *repartie heureuse*, vive et spirituelle; *mémoire heureuse*, fidèle. N. Personne heureuse.

« **HEURT** (*te*) n. m. Choc, coup donné en heurtant quelque chose.

HEURTEMENT n. m. Action de se heurter, en parlant de deux voyelles.

« **HEURTER** v. tr. Choquer, toucher rudement. *Fig.* Blesser : *heurter l'amour-propre.* V. int. Frapper à une porte.

« **HEURTOIR** n. m. Marteau pour frapper à une porte (*).

HEVÉ n. m. Arbre de la Guyane, dont le suc épaissi forme la gomme élastique ou caoutchouc.

HEXACORDE n. m. (gr. *hex*, six, et *corde*). Sorte d'instrument de musique à six cordes.

HEXAÈDRE adj. et n. m. (gr. *hex*, six; *edra*, face). Nom donné au cube, et, en général, à tout solide ayant six faces.

HEXAGONAL, E adj. Qui a rapport à l'hexagone.

HEXAGONE n. m. (gr. *hex*, six; *gônia*, angle). Polygone qui a six angles et six côtés (*). Adj. : *plan hexagone.* On dit aussi : *plans hexagonaux*, *surface hexagonale.*

HEXAMÈTRE adj et n. m (gr. *hex*, six; *metron*, mesure). Se dit d'un vers, grec ou latin, qui a six mesures ou six pieds.

HIATUS (*tuce*) n. m. (m. lat.; de *hiare*, être béant). Cacophonie produite par la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant, comme : *il alla avec lui.*

HIBERNAL, E, AUX adj. Qui a lieu pendant l'hiver.

HIBERNANT, E adj. Se dit des animaux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement.

HIBERNATION n. f. Engourdissement de certains animaux pendant l'hiver.

HIBERNER v. int. (lat. *hibernus*, d'hiver). Passer l'hiver dans un état d'engourdissement.

« **HIBOU** n. m. Oiseau nocturne. *Fig.* Homme taciturne, qui fuit la société : *c'est un vrai hibou.*

« **HIC** n. m. Nœud, principale difficulté d'une affaire.

HIDALGO n. m. (m. esp.). Titre que prennent en Espagne les nobles d'ancienne race.

« **HIDEUR** n. f. Laideur extrême, horreur : *on voit en Irlande la faim, la misère dans toute sa hideur.*

« **HIDEUSEMENT** adv. D'une manière hideuse.

« **HIDEUX, EUSE** adj. (v. fr. *hide*, frayeur). Difforme à l'excès, horrible à voir.

« **HIE** n. f. Instrument très lourd dont on se sert pour enfoncer les pavés (*). On l'appelle aussi DEMOISELLE.

HIÈBLE n. f. Espèce du genre sureau.

HIÉMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'hiver. Se dit principalement des plantes qui croissent en hiver. On écrit aussi : HYÉMAL, E, AUX.

HIER (*i-ère* — lat. *heri*) adv. de temps, qui désigne le jour qui précède immédiatement celui où l'on est; temps récemment écoulé : *sa fortune date d'hier.*

« **HIÉRARCHIE** n. f. (gr. *hieros*, sacré; *arché*, commandement). Ordre et subordination des neuf chœurs des anges; ordre et subordination des pouvoirs ecclésiastiques, civils ou militaires.

« **HIÉRARCHIQUE** adj. Qui appartient à la hiérarchie.

« **HIÉRARCHIQUEMENT** adv. D'une manière hiérarchique.

HIÉRATIQUE adj. (gr. *hieros*, sacré). Qui appartient aux prêtres, qui a les formes d'une tradition liturgique. *Ecriture hiératique*, spécialement réservée aux choses sacrées chez les anciens Egyptiens.

HIÉROGLYPHE n. m. (gr. *hieros*, sacré; *gluphô*, je grave). Ecriture symbolique des anciens Egyptiens, et surtout de leurs prêtres. — Cette écriture consistait

en figures gravées et sculptées dans les temples et sur tous les monuments publics. Ces signes représentent tantôt la chose elle-même et tantôt un son, ce qui fait que cette écriture est à la fois symbolique et phonétique. L'écriture hiéroglyphique, après être restée longtemps une énigme, a été déchiffrée par un Français, Champollion.

Ce mot sert souvent à désigner quelque chose d'obscur, d'inintelligible : *le code, les prescriptions de la médecine et la plupart des termes scientifiques sont pour le vulgaire des* **hiéroglyphes** *tout purs.*

HIÉROGLYPHIQUE adj. Qui appartient à l'hiéroglyphe : *caractères hiéroglyphiques.*

HIÉRONYMITE n. m. (lat. *Hieronymus*, Jérôme). Nom donné à des religieux appartenant à différents ordres, désignés aussi sous le nom d'*ermites de Saint-Jérôme*, et dont le principal fut fondé en Espagne vers le milieu du XIVe siècle.

HIÉROPHANTE n. m. (gr. *hieros*, sacré ; *phainô*, je me montre). Prêtre qui présidait aux mystères d'Eleusis.

HIGHLANDER (prononciation angl. *aï-lann-deur*) n. m. Montagnard écossais, habitant des Highlands.

HILARANT, E adj. Qui exprime la gaieté, le rire.

HILARITÉ n. f. (lat. *hilaritas ; de hilaris*, joyeux). Joie, gaieté subite.

« **HILE** n. m. (lat. *hilus*, ombilic). Organe de la graine, par lequel pénètrent les sucs nourriciers.

HINDOU, E adj. et n. De l'Hindoustan.

HINDOUSTANI n. m. Langue parlée dans l'Inde, et qui est un dérivé du sanscrit.

HIPPIATRE n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *iatros*, médecin). Celui qui traite les chevaux.

HIPPIATRIQUE n. f. Une des principales branches de l'art vétérinaire, qui a pour objet le traitement des chevaux.

HIPPIQUE adj. Qui a rapport aux chevaux.

HIPPOCAMPE n. m. Le cheval marin (*).

HIPPOCENTAURE n. m. Monstre moitié homme et moitié cheval.

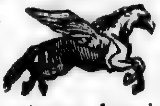
HIPPOCRATIQUE adj. Qui appartient à Hippocrate.

HIPPOCRATISME n. m. Doctrine d'Hippocrate.

HIPPOCRÈNE n. f. Fontaine de l'Hélicon, consacrée aux Muses. V. MUSE.

HIPPODROME n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *dromos*, course). Cirque pour les courses de chevaux ou de chars.

HIPPOGRIFFE n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *grups*, griffon). Animal fabuleux, espèce de cheval ailé.



HIPPOLITHE n. m. Pierre jaune qui se trouve dans la vésicule du fiel et dans les intestins du cheval.

HIPPOPHAGE n. (gr. *hippos*, cheval ; *phagô*, je mange). Celui, celle qui se nourrit de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIE n. f. Habitude de manger de la viande de cheval : *l'hippophagie commence à devenir à la mode.*

HIPPOPHAGIQUE adj. Qui a rapport à l'hippophagie.

HIPPOPOTAME n. m. (gr. *hippos*, cheval ; *potamos*, fleuve). Grand quadrupède amphibie, de la famille des pachydermes, qu'on trouve sur les bords des fleuves de l'Afrique.

HIRONDELLE n. f. (lat. *hirundo*). Oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps, et qui émigre en automne.

HIRUDINÉES n. f. pl. (lat. *hirudo*, sangsue) Famille d'annélides, ayant la sangsue pour type.

HISPANIQUE adj. De l'Espagne.

HISPANISME n. m. (lat. *hispanus*, espagnol). Locution particulière à la langue espagnole, comme le gallicisme en France, le germanisme en Allemagne, etc.

HISPIDE adj. (lat. *hispidus*, hérissé). *Bot.* Couvert de poils rudes et épais.

« **HISSER** v. tr. *Mar.* Hausser, élever : *hisser les voiles.*

HISTOIRE n. f. (gr. *historia*, proprement information, recherche de la vérité). Récit des événements, des faits dignes de mémoire, présentés par ordre chronologique ; récit d'aventures particulières : *histoire de Louis XIV ;* description des êtres répandus dans la nature : *histoire naturelle des plantes, des animaux*, etc. *Peintre d'histoire*, qui s'attache à représenter des sujets historiques. *Fig.* Récit mensonger : *conter des histoires.*

HISTOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite des tissus organiques.

HISTORIAL, E adj. Qui se rapporte à l'histoire.

HISTORIEN n. m. Qui écrit l'histoire.

HISTORIER v. tr. Enjoliver de divers petits ornements.

HISTORIETTE n. f. Récit plaisant, de peu d'importance.

HISTORIOGRAPHE n. m. (gr. *historia*, histoire ; *graphô*, j'écris). Homme de lettres pensionné pour écrire l'histoire de son temps.

HISTORIQUE adj. Qui appartient à l'histoire. *Temps historiques*, sur lesquels on possède des relations écrites, par opposition *aux temps fabuleux*. N. m. : *faire l'historique d'une science.*

HISTORIQUEMENT adv. En histoire, sans aucun ornement étranger.

HISTRION n. m. (lat. *histrio*). Bateleur, baladin, joueur de farces grossières.

HIVER n. m. (lat. *hibernus*, hivernal). La plus froide des quatre saisons de l'année, commençant au solstice de décembre (le 22) et finissant à l'équinoxe de

mars (le 20 ou le 21); année : *il compte soixante hivers. Poét.*

HIVERNAGE n. m. Labour qu'on donne aux terres avant ou pendant l'hiver; temps de relâche pour les marins pendant l'hiver; port bien abrité pour les bâtiments durant la mauvaise saison : *choisir un bon hivernage.*

HIVERNAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'hiver. *Peu usité.*

HIVERNER v. int. Donner aux terres un premier labour; passer l'hiver, en parlant des troupes, des navires.

« **HO!** interj. qui sert à appeler; à témoigner l'étonnement, l'indignation : *ho! que me dites-vous là?*

« **HOBEREAU** n. m. Petit oiseau de proie. *Fig.* Gentilhomme campagnard.

« **HOC** n. m. Sorte de jeu de cartes qui se joue à deux ou trois personnes. *Fig.* Ce qui est assuré à quelqu'un.

« **HOCCO** n. m. Genre de gallinacés de l'Amérique équatoriale.

« **HOCHE** n. f. Petite marque faite sur une taille, pour tenir le compte du pain, de la viande qu'on prend à crédit.

« **HOCHEMENT** n. m. Action de hocher.

« **HOCHEPOT** n. m. Ragoût de bœuf haché, cuit avec des marrons ou des navets et divers assaisonnements.

« **HOCHEQUEUE** n. m. Petit oiseau vulgairement appelé *bergeronnette* ou *lavandière*, qui remue continuellement la queue.

« **HOCHER** v. tr. Secouer, agiter : *hocher la tête; un oiseau qui hoche la queue.* N'est guère usité que dans ces deux locutions.

« **HOCHET** n. m. Jouet d'enfant; petit instrument qu'on donne à l'enfant au maillot, pour qu'il le presse entre ses gencives au temps de la dentition (*). *Fig.* Chose futile, qui flatte quelque passion.

« **HOGNER** v. int. Murmurer, se plaindre entre ses dents.

HOIR n. m. (lat. *hæres*). *Prat.* Héritier en ligne directe.

HOIRIE n. f. Héritage, succession.

« **HOLÀ!** interjection dont on se sert pour appeler. N. m. *Mettre le holà*, rétablir la paix.

« **HOLLANDAIS, E** adj. et n. De la Hollande. N. m. Langue parlée en Hollande.

« **HOLLANDE** n. m. Fromage de couleur rougeâtre et en forme de boule. N. f. Toile très fine qui se fabrique en Hollande; sorte de pomme de terre.

« **HOLLANDER** v. tr. Dégraisser les plumes dans la cendre chaude.

HOLOCAUSTE n. m. (gr. *holokaustos*, brûlé tout entier) Sacrifice en usage chez les Juifs, et dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu; la victime ainsi sacrifiée. *Fig.* Offrande entière et généreuse, sacrifice.

« **HOM!** (*ome*). Exclamation qui exprime le doute, la défiance : *hom! il est bien jeune.*

« **HOMARD** n. m. Grosse écrevisse de mer (*).



HOMBRE n. m. Jeu de cartes d'origine espagnole.

HOMÉLIE n. f. (gr. *homilia*, conversation). Instruction familière sur les matières de la religion, principalement sur l'Evangile. *Fig.* Discours, ouvrage ennuyeux, où se montre l'affectation de la morale.

HOMÉOPATHE n. m. Partisan du système de l'homéopathie.

HOMÉOPATHIE n. f. (gr. *homoios*, semblable; *pathos*, affection). Système médical qui consiste à traiter les malades à l'aide d'agents qui déterminent une affection analogue à celle qu'on veut combattre.— Ce système a été créé et propagé en Allemagne par le docteur Hahnemann, dont la devise, *similia similibus curantur* (les semblables se guérissent par les semblables), était entièrement opposée à celle de l'ancienne médecine, qui combat les contraires par les contraires (*contraria contrariis curantur*), c'est-à-dire les inflammations par des rafraîchissants, et *vice versâ.* Selon les homéopathes, deux maladies semblables ne pouvant exister au même degré dans un organe, la maladie artificielle, qu'on fait naître avec les médicaments, détruit la maladie spontanée; puis on arrête la maladie artificielle en cessant le médicament qui l'a produite. Le docteur Hahnemann fut conduit à cette découverte en observant, le premier, que le quinquina, qui détruit la fièvre quand on l'a, la fait naître quand on ne l'a pas. Suivant cette curieuse expérience, le quinquina administré à un fiévreux détruirait la fièvre réelle en produisant une fièvre artificielle, qui ensuite disparaîtrait d'elle-même.

Quoi qu'il en soit, les disciples de l'homéopathie se sont multipliés en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre et en Amérique. La médecine ancienne, pour se distinguer de la nouvelle, a pris le nom d'*allopathie* (affection contraire).

HOMÉOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'homéopathie.

HOMÉRIDES n. m. pl. Anciens poètes auxquels Homère a servi de modèle.

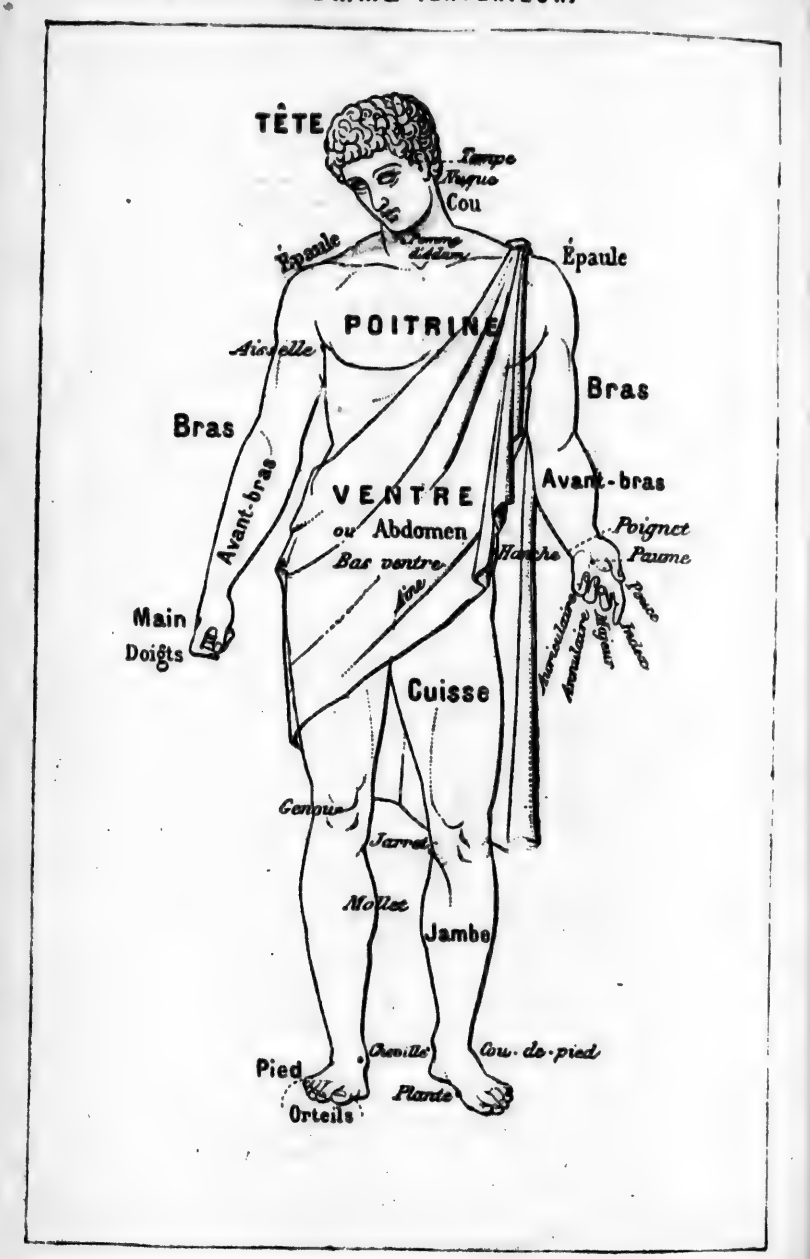
HOMÉRIQUE adj. Dans le genre d'Homère : *style homérique. Rire homérique*, bruyant et inextinguible.

HOMICIDE n. m. (lat. *homicida*; de *homo*, homme; *cædere*, tuer). Meurtre. Adj. et n. Meurtrier : *homicide point ne seras;* qui tue : *fer homicide.*

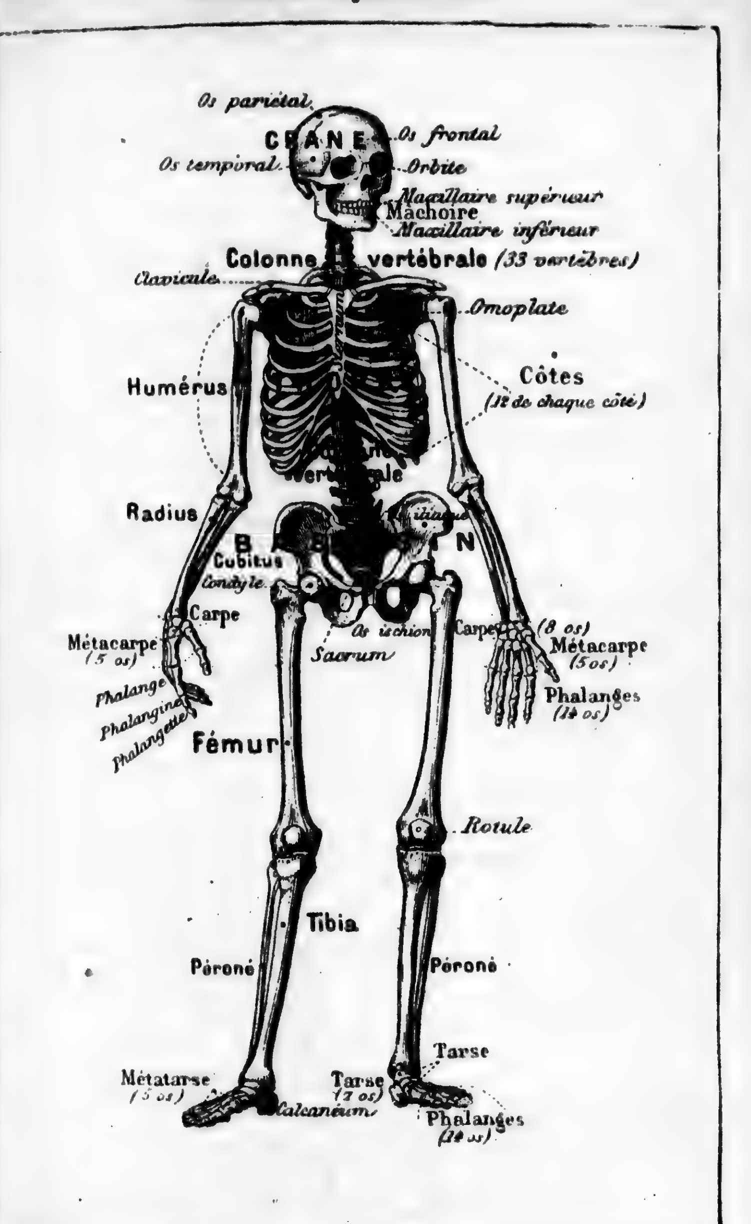
HOMICIDER v. tr. Tuer.

HOMMAGE n. m. Devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait; respect, estime, vénération : *hommage à la vertu;* don respec-

HOMME (EXTÉRIEUR)



HOMME (SQUELETTE)



tueux, offrande : *faire hommage d'un livre*. Pl. Devoirs de civilité : *présenter ses hommages à quelqu'un*.

HOMMAGER n. m. Celui qui devait l'hommage.

HOMMASSE adj. f. Se dit d'une femme dont les traits, le son de la voix, la taille tiennent plus de l'homme que de la femme.

HOMME n. m. (lat. *homo*). Animal raisonnable formé d'un corps et d'une âme. Désigne spécialement le sexe masculin : *Dieu créa l'homme et la femme*, et, en général, toute l'espèce humaine : *les hommes sont sujets à la mort;* exprime la résolution, le courage : *montrez - vous homme ;* se dit pour soldat : *armée de dix mille hommes. Dépouiller le vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes ; *voilà mon homme*, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin ; *bon homme*, homme plein de bonhomie, de droiture, de candeur ; *le Fils de l'homme*, Jésus-Christ ; *homme de paille*, prête-nom ; *l'homme des bois*, l'orang-outang ; *homme du monde*, qui vit dans la société distinguée ; *homme de bien*, de bonnes mœurs ; *homme d'armes*, autrefois cavalier armé de toutes pièces ; *homme de lettres*, écrivain, littérateur ; *homme de qualité*, illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés ; *homme de loi*, instruit dans la jurisprudence.

HOMOCENTRIQUE adj. Syn peu usité de CONCENTRIQUE.

HOMOGÈNE adj. (gr. *homoios*, semblable ; *genos*, race). Nom que l'on donne, en physique, aux corps dont toutes les parties intégrantes sont de même nature, comme dans les corps simples. — Son opposé est HÉTÉROGÈNE.

HOMOGÉNÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOGRAPHE adj. (gr. *homoios*, semblable ; *graphô*, j'écris). Se dit des homonymes qui ont la même orthographe, comme *bière*, boisson, et *bière*, cercueil.

HOMOLOGATION n. f. *Prat.* Action d'homologuer.

HOMOLOGIE n. f. Qualité de ce qui est homologue.

HOMOLOGUE adj. *Géom.* Se dit des côtés qui, dans des figures semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux.

HOMOLOGUER v. tr. (gr. *homoios*, semblable ; *logos*, discours). *Prat.* Approuver, autoriser, confirmer par autorité de justice les actes émanés de simples particuliers.

HOMONYME adj. et n. (gr. *homoios*, semblable ; *onuma*, nom). *Gram.* Se dit des mots qui se prononcent de même, quoique leur orthographe diffère, comme *saint*, *ceint*, *sein*, *seing ;* ou des mots de même orthographe qui expriment des choses différentes, comme *coin*, qui signifie à la fois un angle, un poinçon, un instrument à fendre du bois, un petit espace de terrain, une matrice pour frapper la monnaie. Ces derniers sont appelés *homonymes homographes*. N. m. Celui qui porte le même nom qu'un autre : *les deux Rousseau étaient homonymes*.

HOMONYMIE n. f. *Gram.* Qualité de ce qui est homonyme.

HOMOPHONIE n. f. (gr. *homoios*, semblable ; *phônê*, voix). Sorte de symphonie grecque, qui se chantait ou s'exécutait à l'unisson.

« **HONCHETS** n. m. pl. Même sens que JONCHETS.

« **HONGRE** adj. et n. m. Se dit d'un cheval rendu impropre à la reproduction.

« **HONGROIS, E** adj. et n. De la Hongrie.

« **HONGROYEUR** n. m. Ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie.

HONNÊTE adj. (lat. *honestus*). Conforme à la probité, à l'honneur, à la politesse. *Homme honnête*, poli, civil ; *honnête homme*, probe ; *prix*, *récompense honnête*, convenable. N. m. *L'honnête*, ce qui est honnête, moral, vertueux : *préférer l'honnête à l'utile*.

HONNÊTEMENT adv. D'une manière honnête.

HONNÊTETÉ n. f. Sentiment conforme à l'honneur, à la probité, à la vertu ; modestie, pudeur, chasteté : *femme remplie d'honnêteté ;* bienséance, politesse : *blesser les règles de l'honnêteté ;* manière d'agir obligeante et officieuse : *l'honnêteté d'un procédé*, et, dans ce sens, au pluriel : *faire mille honnêtetés*.

HONNEUR n. m. (lat. *honor*). La gloire, l'estime qui suit la vertu et les talents : *acquérir de l'honneur par ses actes ;* probité : *homme d'honneur ;* considération, réputation : *attaquer l'honneur de quelqu'un ;* démonstration d'estime, de respect : *rendre honneur ;* en parlant des femmes, pudeur, chasteté. *Se piquer d'honneur*, faire une chose avec zèle ; *faire honneur à sa famille*, *à son siècle*, se distinguer par des talents supérieurs ; *faire honneur à sa signature*, remplir ses engagements ; *se faire honneur d'une chose*, se l'attribuer, s'en vanter ; *faire les honneurs d'une maison*, y recevoir selon les règles de la politesse ; *faire honneur à un repas*, y bien manger ; *honneurs funèbres*, qu'on rend aux morts ; *obtenir les honneurs de la guerre*, conserver ses armes en quittant une place assiégée qui se rend par capitulation. **Parole d'honneur**, promesse faite, assurance donnée sur l'honneur ; **le champ d'honneur**, le champ de bataille ; **point d'honneur**, chose qui touche à l'honneur, **affaire d'honneur**, duel ; **dame d'honneur**, attachée au service d'une princesse ; **garçon, demoiselle d'honneur**, qui assistent les mariés le jour de la noce ; **place d'honneur**, réservée, dans une réunion, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière ; **Légion d'honneur**, ordre fondé

pour récompenser les services militaires et civils; **croix d'honneur**, décoration de cet ordre. Pl. Charges, dignités : *aspirer aux honneurs*.

« **HONNIR** v. tr. Couvrir de honte.

HONORABILITÉ n. f. Etat d'une personne honorable.

HONORABLE adj. (lat. *honorabilis*; de *honor*, honneur). Qui fait honneur : *action honorable*; digne d'être honoré : *caractère honorable*.

HONORABLEMENT adv. D'une manière honorable.

HONORAIRE adj. Se dit de celui qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques : *conseiller honoraire*; se dit aussi des choses : *présidence honoraire*. N. m. pl. Rétribution accordée aux personnes de professions distinguées : *les honoraires d'un médecin, d'un avocat*, etc.

HONORARIAT n. m. Dignité honoraire.

HONORER v. tr. (lat. *honorare*; de *honor*, honneur). Rendre honneur et respect : *honorer Dieu*; avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un : *honorer les savants*; faire honneur à : *honorer son pays*.

HONORIFIQUE adj. Qui procure de la considération : *titre honorifique*.

HONORIFIQUEMENT adv. D'une manière honorifique.

« **HONTE** n. f. Confusion, trouble de l'âme causé par la crainte du déshonneur; opprobre : *il est la honte de sa famille*.

« **HONTEUSEMENT** adv. Avec honte.

« **HONTEUX, EUSE** adj. Qui a de la honte, de la confusion : *honteux de sa conduite*; timide, embarrassé : *enfant honteux*; qui cause de la honte, du déshonneur : *fuite honteuse*. *Pauvre honteux*, qui n'ose mendier.

HÔPITAL n. m. (lat. *hospes*, hôte). Maison de charité établie pour recevoir et soigner gratuitement les malades indigents.

HOPLITE n. m. Chez les anciens Grecs, fantassin pesamment armé.

« **HOQUET** n. m. Mouvement convulsif de l'estomac, qui se fait avec une espèce de son inarticulé.

« **HOQUETON** n. m. Sorte de casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt.

HORAIRE adj. *Astr.* Qui a rapport aux heures. *Cercles horaires*, grands cercles de la sphère céleste, passant par les pôles, et marquant les heures du temps vrai.

« **HORDE** n. f. (mongol *ordoû*, camp et cour du roi). Peuplade errante; troupe de gens indisciplinés : *une horde de brigands*.

« **HORION** n. m. Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules.

HORIZON n. m. (gr. *horizôn*, qui borne). Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties égales, dont l'une s'appelle l'hémisphère supérieur et l'autre l'hémisphère inférieur, et qui a pour pôles le zénith et le nadir; endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se joindre. *Fig.* Etendue d'une action, d'une activité quelconque; perspective de l'avenir : *l'horizon politique*. *Peint.* Fond du ciel d'un tableau.

HORIZONTAL, E, AUX adj. Parallèle à l'horizon; perpendiculaire à une direction qui représente conventionnellement la verticale : *écriture horizontale*.

HORIZONTALEMENT adv. Parallèlement à l'horizon.

HORLOGE n. f. (gr. *hôra*, heure; *legô*, je dis). Machine destinée à marquer et à sonner les heures.

HORLOGER n. m. Qui fait ou vend des horloges, des montres.

HORLOGERIE n. f. Commerce de l'horloger.

HORMIS prép. Excepté.

HOROGRAPHIE n. f. Syn. de GNOMONIQUE.

HOROMÉTRIE n. f. (gr. *hôra*, heure; *metron*, mesure). Art de diviser, de mesurer le temps.

HOROSCOPE n. m. (gr. *hôra*, heure; *skopeô*, j'examine). Observation qu'un astrologue fait de l'état du ciel à l'heure de la naissance d'un enfant, et par laquelle il prétend préjuger les événements de sa vie. V. ASTROLOGIE.

HORREUR n. f. (lat. *horror*). Mouvement de l'âme accompagné de frémissement et causé par quelque chose d'affreux; haine violente : *avoir en horreur*; énormité : *l'horreur d'un crime*; aspect d'une chose qui inspire de la crainte et de l'admiration : *la sublime horreur d'une tempête*. *Fig.* Personne très laide : *c'est une horreur*. *Fam.*

HORRIBLE adj. Qui fait horreur; très mauvais : *chemin*, *temps horrible*.

HORRIBLEMENT adv. D'une manière horrible; extrêmement : *souffrir horriblement*.

HORRIPILATION n. f. Impression nerveuse qui fait trembler et hérisser les cheveux et les poils.

HORRIPILER v. tr. (lat. *horrere*, se hérisser; *pilus*, poil). Donner le frisson.

« **HORS** prép. Au delà : *il demeure hors barrière*; excepté : *tout est perdu hors l'honneur*. *Etre hors de soi*, violemment agité; *mettre hors la loi*, proscrire arbitrairement; *hors ligne*, exceptionnel, tout à fait supérieur : *talent hors ligne*.

« **HORS-D'ŒUVRE** n. m. Pièce en saillie, détachée du corps d'un bâtiment; ce qui, dans un ouvrage d'esprit, s'éloigne trop du sujet. *Cuis.* Certains mets qu'on sert avec le potage. Pl. des *hors-d'œuvre*.

HORTENSIA n. m. Plante à fleurs du plus beau rose, apportées de la Chine et du Japon.

HORTICOLE adj. Qui se rapporte à la culture des jardins.

HORTICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURE n. f. (lat. *hortus*, jardin, et *culture*). Art de cultiver les jardins.

HOSANNA, mot hébreu qui exprime une idée de louange, de bénédiction.

HOSPICE n. m. (lat. *hospitium*; de *hospes*, hôte). Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs : *l'hospice du Mont-Saint-Bernard*; établissement de charité où l'on nourrit les pauvres, les vieillards, etc.

HOSPITALIER, IÈRE adj. Qui exerce l'hospitalité ; se dit du lieu où elle s'exerce : *asile hospitalier*. Adj. et n. Se dit des membres de certains ordres établis autrefois pour recevoir les voyageurs et, aujourd'hui, pour soigner les malades : *sœur hospitalière, une hospitalière*.

HOSPITALIÈREMENT adv. D'une façon hospitalière.

HOSPITALITÉ n. f. (lat. *hospes, hospitis*, hôte). Libéralité qu'on exerce envers quelqu'un en le recevant, en le logeant gratuitement.

HOSPODAR n. m. (m. slave qui signifie *prince*). Ancien titre de certains princes vassaux du Grand Seigneur, principalement en Moldavie et en Valachie.

HOSTIE n. f. (lat. *hostia*, victime). Animal que les Hébreux offraient et immolaient à Dieu. *Liturg*. Pain très mince et sans levain que le prêtre offre et consacre à la messe.

HOSTILE adj. (lat. *hostilis*; de *hostis*, ennemi). Qui annonce, qui caractérise un ennemi.

HOSTILEMENT adv. D'une manière hostile.

HOSTILITÉ n. f. Acte d'ennemi ; haine, lutte.

HÔTE, HÔTESSE n. (lat. *hospes, hospitis*). Qui tient un hôtel, une auberge ou un cabaret ; celui qui vient y manger ou loger ; en général, celui qui reçoit ou celui qui est reçu. **Table d'hôte,** où l'on mange à heure fixe et à tant par tête. *Fig. Les hôtes des bois*, les animaux qui y font leur demeure.

HÔTEL n. m. (rad. *hôte*). Demeure somptueuse d'un haut fonctionnaire, d'une personne d'un rang élevé ; grand édifice destiné à des établissements publics : *l'hôtel des Monnaies, des Invalides*. **Hôtel de ville,** maison où siège l'autorité municipale : *aller à l'hôtel de ville* ; **hôtel garni** ou simplement **hôtel,** maison meublée où descendent les voyageurs : *loger à l'hôtel; l'hôtel de Nantes; l'hôtel d'Albion*.

HÔTEL-DIEU n. m. Principal hôpital dans plusieurs villes. Pl. des *Hôtels-Dieu*.

HÔTELIER, IÈRE n. Qui tient une hôtellerie.

HÔTELLERIE n. f. (rad. *hôtel*). Maison où les voyageurs et les passants sont logés et nourris pour leur argent.

« **HOTTE** n. f. Espèce de panier d'osier qu'on porte sur le dos à l'aide de bretelles (*).

« **HOTTÉE** n. f. Plein une hotte.

« **HOTTENTOT, E** adj. et n. Du pays des Hottentots.

« **HOTTEUR, EUSE** n. Qui porte la hotte.

« **HOUBLON** n. m. (bas lat. *humulus*). Plante grimpante qui entre dans la composition de la bière (*).

« **HOUBLONNER** v. tr. Mettre du houblon dans une boisson.

« **HOUBLONNIÈRE** n. f. Champ planté de houblon.

« **HOUE** n. f. Instrument de fer, large et recourbé, pour remuer la terre (*).

« **HOUER** v. tr. Labourer avec la houe.

« **HOUILLE** n. f. (bas lat. *hullæ*). Charbon fossile, vulgairement appelé *charbon de terre*, qui sert de combustible.

« **HOUILLER, ÈRE** adj. Qui renferme des couches de houille : *terrain houiller*.

« **HOUILLÈRE** n. f. Mine de houille.

« **HOUILLEUR** n. m. Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

« **HOUILLEUX, EUSE** adj. Qui contient de la houille : *roche houilleuse*.

« **HOULE** n. f. Mouvement d'ondulation que les eaux de la mer conservent après une tempête ; vagues de la mer agitée par la houle.

« **HOULETTE** n. f. Bâton à l'usage des bergers, terminé à l'extrémité par une sorte de cuiller de fer ; petite bêche de jardinier.

« **HOULEUX, EUSE** adj. Se dit de la mer agitée par la houle.

« **HOUP !** interj. Marque un effort ; sert à appeler.

« **HOUPER** v. tr. Appeler son compagnon, en termes de chasse.

« **HOUPPE** n. f. Assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie, de manière à former une touffe.

« **HOUPPELANDE** n. f. Vêtement large qui se met par-dessus l'habit.

« **HOUPPER** v. tr. Faire des houppes. *Houpper de la laine*, la peigner.

« **HOURAILLER** v. int. Chasser avec des hourets.

« **HOURAILLIS** n. m. Meute de mauvais chiens de chasse.

« **HOURDAGE** n. m. Maçonnage grossier. On dit aussi HOURDIS.

« **HOURDER** v. tr. Maçonner grossièrement avec des plâtras entre les poteaux d'une cloison.

« **HOURET** n. m. Mauvais chien courant.

« **HOURI** n. f. Femme du paradis de Mahomet.

« **HOURQUE** n. f. Bateau à fond plat des mers du Nord.

« **HOURRA** n. m. Cri d'acclamation des Anglais; cri de guerre des Cosaques.

« **HOURVARI** n. m. Cri des chasseurs pour rappeler les chiens sur leurs premières voies; grand bruit, grand tumulte : *il y a eu là un fameux hourvari.*

« **HOUSARD** n. m. Syn. de HUSSARD.

« **HOUSEAUX** n. m. pl. (v. f. *hose*, botte). Grandes guêtres.

« **HOUSPILLER** v. tr. Maltraiter quelqu'un en le tiraillant.

« **HOUSSAGE** n. m. Action de housser.

« **HOUSSAIE** n. f. Terrain planté de houx.

« **HOUSSE** n. f. (bas lat. *hulcia*). Couverture qui se met sur la croupe des chevaux de selle: enveloppe qui couvre un meuble de prix.

« **HOUSSER** v. tr. Nettoyer avec un houssoir.

« **HOUSSINE** n. f. Baguette flexible.

« **HOUSSINER** v. tr. Battre avec la houssine.

« **HOUSSOIR** n. m. Balai de houx, de plumes, etc.

« **HOUX** n. m. Arbre toujours vert, dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants.

« **HOYAU** n. m. Sorte de houe à deux fourchons, qui sert à fouir la terre.

« **HUARD** n. m. Un des noms de l'orfraie; aigle de mer.

« **HUBLOT** n. m. Petite ouverture carrée percée dans la muraille d'un vaisseau pour donner du jour et de l'air à l'entrepont.

« **HUCHE** n. f. Grand coffre de bois pour pétrir et serrer le pain.

« **HUCHER** v. tr. *Vén.* Appeler à haute voix. *Vieux.*

« **HUE!** terme dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux.

« **HUÉE** n. f. *Vén.* Bruit qu'on fait dans une battue, soit pour faire lever un loup, soit pour le pousser vers les chasseurs. *Fig.* Cris de dérision poussés contre quelqu'un par la foule.

« **HUER** v. tr. (onomat.). Faire des huées après le loup. *Fig.* Pousser des huées contre quelqu'un.

« **HUETTE** n. f. Nom vulgaire de la hulotte.

« **HUGUENOT, E** adj. et n. Sobriquet que les catholiques de France donnèrent autrefois aux calvinistes. N. f. Petit fourneau de terre ou de fonte surmonté d'une marmite; vaisseau de terre sans pieds.

« **HUGUENOTISME** n. m. Doctrine religieuse des huguenots.

HUHAU, cri dont se servent les charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite. — Son opposé est DIA.

HUI adv. de temps qui sert à marquer le jour où l'on est : *d'hui en un an. Prat.*

HUILAGE n. m. Action d'enduire d'huile ; son résultat.

HUILE n. f. (lat. *oleum*). Liqueur grasse et onctueuse qu'on extrait de diverses substances; parfum que l'on obtient en faisant macérer des fleurs dans de l'huile fine : *huile de rose.*

HUILER v. tr. Frotter, oindre avec de l'huile.

HUILERIE n. f. Moulin à huile.

HUILEUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'huile; gras et comme imbibé, frotté d'huile : *peau huileuse.*

HUILIER n. m. Ustensile propre à contenir les burettes d'huile et de vinaigre (*).

HUIS (*u-i*) n. m. (lat. *ostium*). Porte. *Vieux. A huis clos*, portes fermées, le public n'étant pas admis.

HUISSERIE n. f. Assemblage de pièces de bois qui forment l'encadrement d'une porte.

HUISSIER n. m. (rad. *huis*). Garde de la porte chez un souverain, etc., pour annoncer et introduire ; celui qui est préposé pour faire le service des séances de certains corps, des assemblées délibérantes ; officier public chargé de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc.

« **HUIT** (*uitt; ui* dev. une consonne) adj. num. (lat. *octo*). Deux fois quatre ; huitième : *Charles VIII.* N. m. Chiffre qui exprime le nombre huit (8).

« **HUITAIN** n. m. Pièce composée de huit vers.

« **HUITAINE** n. f. Espace de huit jours ou environ.

« **HUITIÈME** adj. ord. de *huit.* N. m. : *un huitième de mètre.*

« **HUITIÈMEMENT** adv. En huitième lieu.

HUÎTRE n. f. (gr. *ostreon*). Mollusque à double coquille, fermant à charnière (*). *Fig* Personne stupide. *Fam.*

HUÎTRIER, ÈRE adj. Qui a rapport aux huîtres : *industrie huîtrière.* N. f. Banc d'huîtres.

« **HULAN** n. m. V. UHLAN.

« **HULOTTE** n. f. Espèce de chouette.

HUMAIN, E adj. (lat. *humanus;* de *homo*, homme). Qui concerne l'homme; sensible à la pitié, bienfaisant, secourable. N. m. pl. Les hommes : *Dieu est l'arbitre des humains.*

HUMAINEMENT adv. Avec humanité : *traiter humainement.*

HUMANISER v. tr. Rendre plus traitable.

HUMANISTE n. m. Homme versé dans la connaissance des langues anciennes; celui qui étudie les humanités dans un collège.

HUMANITAIRE n. m. Philosophe,

économiste qui s'occupe des moyens propres à améliorer le sort de l'homme. Adj. Qui intéresse l'humanité.

HUMANITÉ n. f. (lat. *humanitas*). Nature humaine : *l'humanité de J.-C.*; genre humain : *bienfaiteur de l'humanité*; bonté, bienveillance : *traiter quelqu'un avec humanité*. N. f. pl. Etudes qui, dans les collèges, font suite à celles de grammaire et s'étendent de la troisième à la rhétorique.

HUMBLE adj. (lat. *humilis*; de *humus*, terre). Qui a de l'humilité; qui témoigne trop de déférence, de soumission : *humble devant les grands*; respectueux : *humble prière*; médiocre : *humble fortune*; qui a peu d'apparence : *humble chaumière*.

HUMBLEMENT adv. Avec humilité; avec soumission, respect : *saluer humblement*.

HUMECTANT, E adj. et n. Se dit des aliments et des boissons qui rafraîchissent.

HUMECTATION n. f. Action d'humecter.

HUMECTER v. tr. (lat. *humectare*; de *humor*, humidité). Rendre humide, mouiller.

« **HUMER** v. tr. Avaler en retirant son haleine.

HUMÉRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'humérus : *muscle huméral*.

HUMÉRUS (*ruce*) n. m. (lat. *humerus*, épaule). L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR n. f. (lat. *humor*). Substance fluide d'un corps organisé, comme le sang, la bile, etc. Pl. Sucs viciés qui occasionnent des maladies. *Fig.* Disposition de l'esprit, du tempérament, soit naturelle, soit accidentelle : *humeur chagrine, enjouée*; disposition à gronder : *avoir de l'humeur*. **Humeurs froides**, les écrouelles

HUMIDE adj. (lat. *humidus*). Qui tient de la nature de l'eau; imprégné, chargé de vapeurs aqueuses : *temps, linge humide*.

HUMIDEMENT adv. Dans un lieu humide.

HUMIDITÉ n. f. Etat de ce qui est humide.

HUMILIANT, E adj. Qui humilie.

HUMILIATION n. f. Action par laquelle on est humilié : *essuyer une humiliation*; état d'une personne humiliée : *tomber dans l'humiliation*.

HUMILIER v. tr. (lat. *humiliare*; de *humilis*, humble). Abaisser, mortifier, donner de la confusion.

HUMILITÉ n. f. (lat. *humilitas*). Vertu chrétienne qui nous donne le sentiment de notre faiblesse; déférence, soumission : *je l'ai prié en toute humilité*. *Fam.*

HUMORAL, E adj. (lat. *humor*, humeur). *Méd.* Qui a rapport aux humeurs; qui est causé par les humeurs.

HUMORISME n. m. Doctrine médicale des humoristes.

HUMORISTE adj. et n. Qui est difficile à vivre; écrivain qui a de l'humour dans son style; se dit des médecins qui font jouer aux humeurs le principal rôle dans les divers phénomènes de la vie

HUMORISTIQUE adj. Qui annonce de l'humour : *verve humoristique*.

HUMOUR n. m. (m. angl.; du lat *humor*, humeur). Mélange d'esprit et de naïveté, de gaieté et de mélancolie, de brusquerie et de sensibilité.

HUMUS (*muce*) n. m. (m. lat.). Couche de terre végétale qui forme le sol fertile.

« **HUNE** n. f. *Mar.* Plate-forme en saillie autour des mâts : *hune de beaupré, de misaine*, etc.

« **HUNIER** n. m. Voile placée à un mât de hune.

« **HUPPE** n. f. (lat. *upupa*). Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête; oiseau de la grosseur d'un merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête (*).

« **HUPPÉ, E** adj. Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. *Fig.* Riche, de haut parage : *cette femme est des plus huppées*. *Fam.*

« **HURE** n. f. Tête coupée de sanglier (*), de saumon, de brochet, etc.

« **HURLANT, E** adj. Qui hurle : *chiens hurlants*.

« **HURLEMENT** n. m. Cri du loup et quelquefois du chien, lorsqu'il est prolongé; cris aigus et prolongés que l'homme fait entendre dans la douleur, dans la colère.

« **HURLER** v. int. (lat. *ululare*). Faire entendre des hurlements, en parlant du chien, du loup, etc. *Fig.* Pousser des cris prolongés, tels que des hurlements; parler, chanter très fort et sans mesure.

« **HURLEUR** n. m. Qui hurle. Adj. et n. Se dit d'une sorte de singe d'Amérique à voix très forte.

HURLUBERLU n. m. Etourdi, inconsidéré, écervelé, brusque. — Ne pas dire *hustuberlu*.

« **HUSSARD** n. m. Soldat de cavalerie légère, en France. N. f. Danse d'origine hongroise. Loc. adv. **A la hussarde**, sans retenue.

« **HUSSITE** n. m. Partisan des doctrines religieuses de Jean Hus.

« **HUTIN** adj. et n. m. Ancien syn. de MUTIN, qui n'a survécu que dans cette désignation : *Louis le Hutin*, Louis X, roi de France.

« **HUTTE** n. f. Petite cabane (*).

« **HUTTER (SE)** v. pr. Faire une hutte pour se loger.

« **HYACINTHE** n. f. Ancien nom de la jacinthe; pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

HYADES n. f. pl. Etoiles qui forment le front de la constellation du Taureau.

HYALIN adj. m. (gr. *hualos*, verre). Qui a l'apparence du verre.

HYALURGIE n. f. (gr. *hualos*, verre; *ergon*, travail). Art de fabriquer le verre.

HYBRIDE adj. Se dit des mots tirés de deux langues, comme *choléra-morbus*, *bureaucratie;* des plantes, des animaux qui proviennent de deux espèces différentes, comme le *mulet*.

HYDR, HYDRO, forme francisée du mot grec *udôr*, eau, et qui entre comme préfixe dans la formation d'un certain nombre de mots français.

HYDRACIDE n. m. (préf. *hydr* et *acide*). Acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec un corps simple ou composé.

HYDRATE n. m. (gr. *udôr*, eau). Corps chimique composé d'eau et d'un oxyde métallique, ou d'eau et d'un acide.

HYDRATÉ, E adj. Combiné avec l'eau.

HYDRAULIQUE n. f. (préf. *hydr* et gr. *aulos*, tuyau). Science qui enseigne à conduire, à élever les eaux. Adj. : *machine hydraulique*.

HYDRE n. f. (gr. *udôr*, eau). Genre de polypes à peine visibles à l'œil nu; nom donné par les anciens aux serpents d'eau douce. **Hydre de Lerne**, serpent fabuleux, à sept têtes. — L'hydre de Lerne, selon la Fable, était un serpent monstrueux qui avait sept têtes, lesquelles repoussaient à mesure qu'on les coupait, si on ne les abattait pas toutes à la fois. La destruction de ce monstre fut un des douze travaux d'Hercule; mais, comme la plupart des fictions mythologiques recouvrent une vérité, on pense que l'hydre de Lerne n'était qu'un marais, d'où s'échappaient des miasmes pestilentiels, et qu'Hercule parvint à dessécher. En politique, on compare à ce monstre fabuleux les troubles, les révoltes qui agitent un Etat : *Combattre l'***hydre** *de l'anarchie*.

HYDRO. V. HYDR.

HYDROCARBONATE n. m. Carbonate hydraté.

HYDROCARBURE n. m. Hydrogène carboné.

HYDROCÈLE n. f. (préf. *hydro* et gr. *kêlê*, tumeur). Hydropisie du scrotum.

HYDROCÉPHALE adj. et n. Qui est atteint d'une hydrocéphalie.

HYDROCÉPHALE ou **HYDROCÉPHALIE** n. f. (préf. *hydro*, et gr. *kephalê*, tête). Hydropisie de la tête.

HYDROCHLORATE n. m. (préf. *hydro* et *chlorate*). Syn. de CHLORHYDRATE.

HYDROCHLORIQUE adj. (préf. *hydro* et *chlorique*). Syn. de CHLORHYDRIQUE.

HYDRODYNAMIQUE n. f. (préf. *hydro* et *dynamique*). Partie de la physique qui traite du mouvement, de la pesanteur et de l'équilibre des fluides.

HYDROFUGE adj. Qui garantit de l'humidité.

HYDROGÈNE n. m. (préf. *hydro* et gr. *gennaô*, je produis). Corps simple, gazeux, qui entre dans la composition de l'eau. — Ce gaz a été ainsi appelé parce qu'en se combinant avec l'*oxygène* il forme de l'eau. Cavendish le découvrit en 1781. Inflammable et brûlant avec une flamme vive quand on y ajoute du carbone, il sert à éclairer nos villes; quatorze fois plus léger que l'air, on l'emploie pour gonfler les ballons aérostatiques. C'est le plus léger de tous les corps connus.

HYDROGÉNÉ, E adj. Qui est combiné avec l'hydrogène.

HYDROGRAPHE n. m. (préf. *hydro* et gr. *graphô*, je décris). Qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE n. f. Topographie maritime qui a pour objet de lever le plan des côtes, des îles, etc.

HYDROGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'hydrographie : *description hydrographique*.

HYDROLOGIE n. f. (préf. *hydro* et gr. *logos*, discours). Partie de la science qui traite des eaux, de leurs différentes espèces, de leurs propriétés.

HYDROLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrologie.

HYDROLOGUE n. m. Celui qui s'occupe d'hydrologie.

HYDROMEL n. m. (préf. *hydro* et lat. *mel*, miel). Espèce de breuvage fait d'eau et de miel.

HYDROMÈTRE n. m. (préf. *hydro* et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la pesanteur, la densité, la force des liquides.

HYDROMÉTRIE n. f. Science qui apprend à faire usage de l'hydromètre.

HYDROMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'hydrométrie.

HYDROPHOBE adj. et n. Qui a l'eau en horreur. Se dit surtout de ceux qui sont attaqués de la rage.

HYDROPHOBIE n. f. (préf. *hydro* et gr. *phobos*, crainte). Horreur de l'eau; la rage. — Ce mot désigne le plus souvent la rage, maladie des plus graves, qui peut se développer chez l'homme et chez divers animaux, soit spontanément, soit par communication. La rage se communique par l'action d'un virus déposé dans une plaie par la morsure d'un animal enragé. Un grand nombre de faits portent à croire que ce virus réside dans la salive même. Le plus souvent, les effets se manifestent peu de temps après la morsure; d'autres fois, les accidents ne se déclarent qu'après plusieurs mois, et même après plusieurs années. L'imagination paraît jouer quelque rôle dans la production de cette maladie; on a vu, dans certains cas, une personne, victime d'une blessure inoffensive, tomber dans l'hydrophobie par suite de son imagination frappée. On prévient le développement du mal en cautérisant immédiatement et profondément la partie mordue, soit avec le feu, soit avec l'acide sulfurique.

HYDROPIQUE adj. et n. Qui est attaqué d'hydropisie.

HYDROPISIE n. f. (préf. *hydr* et gr. *opsis*, vue). *Méd.* Accumulation morbide de sérosités dans quelque partie du corps et surtout dans l'abdomen.

HYDROPNEUMATIQUE adj. (préf. *hydro* et gr. *pneuma*, air). Qui sert à recueillir les gaz, en parlant d'un appareil dont la pièce principale est une cuve remplie d'eau.

HYDROSCOPE n. m. (préf. *hydro* et gr. *skopeô*, j'observe). Celui qui, à certains caractères, reconnait la présence de l'eau souterraine : *l'abbé Paramel est le plus célèbre hydroscope de notre temps.*

HYDROSCOPIE n. f. Science de l'hydroscope.

HYDROSTATIQUE n. f. (préf. *hydro* et *statique*). Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des liquides et la pression qu'ils exercent sur les vases. Adj. **Balance hydrostatique**, appareil à l'aide duquel on détermine la pesanteur spécifique des corps.

HYDROSULFURE n. m. (préf. *hydro* et *sulfure*). *Chim.* Nom générique des sels formés d'acide hydrosulfurique et d'une base quelconque.

HYDROSULFURIQUE adj. Se dit des acides résultant de la combinaison de l'hydrogène et du soufre.

HYDROTHÉRAPIE n. f. (préf. *hydro* et gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies au moyen de l'eau froide.

HYDROTHÉRAPIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrothérapie.

HYDRURE n. m. (gr. *hudôr*, eau). *Chim.* Composé, ni acide ni gazeux, de l'hydrogène avec un corps simple autre que l'oxygène.

HYÉMAL adj. V. HIÉMAL.

HYÈNE n. f. (gr. *huaina*; de *hus*, porc). Mammifère carnassier de l'Asie et de l'Afrique (*)

HYGIÈNE n. f. (gr. *hugiainein*, se bien porter). Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé.

HYGIÉNIQUE adj. Qui a rapport à l'hygiène : *soins hygiéniques.*

HYGIÉNIQUEMENT adv. Suivant les lois de l'hygiène.

HYGROMÈTRE n. m. (gr. *hugros*, humide; *metron*, mesure). Instrument de physique servant à apprécier le degré d'humidité de l'air

HYGROMÉTRICITÉ n. f. Etat hygrométrique d'un corps.

HYGROMÉTRIE n. f. Science qui a pour but de déterminer l'état d'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hygrométrie; sensible à l'humidité de l'air : *substance hygrométrique.*

HYMEN (*mène*) ou **HYMÉNÉE** n. m. Mariage. *Myth.* Divinité païenne qui présidait au mariage.

HYMÉNOPTÈRES n. m. pl. (gr. *humên*, membrane ; *pteron*, aile). Ordre d'insectes caractérisés surtout par des ailes membraneuses. S. : *un hyménoptère.*

HYMNE n. m. (gr. *humnos*, chant). Cantique en l'honneur de la divinité ; chez les anciens, poème en l'honneur des dieux ou des héros. N. f. Ode sacrée qu'on chante à l'église.

HYOÏDE adj. et n. m. Se dit d'un os qui forme la racine de la langue.

HYPALLAGE n. f. (gr. *hupallagê*, changement). *Gram.* Figure par laquelle on parait attribuer à certains mots d'une phrase ce qui appartient à d'autres, sans qu'il soit possible de se méprendre au sens, comme : *enfoncer son chapeau dans sa tête*, pour *sa tête dans son chapeau.*

HYPERBATE n. f. (gr. *huper*, au delà; *bainô*, je vais). Figure de grammaire qui consiste à renverser l'ordre naturel du discours, comme : *là coule un clair ruisseau*, au lieu de *un clair ruisseau coule là.*

HYPERBOLE n. f. (gr. *huper*, au delà; *ballein*, jeter). Figure de rhétorique qui consiste à grossir ou à diminuer excessivement les choses, pour leur donner plus de force, comme : *un géant*, pour *un homme de haute taille; un pygmée*, pour *un petit homme. Géom.* Courbe qui est le lieu des points dont les distances à deux points fixes ont une différence constante (*).

HYPERBOLIQUE adj. Qui exagère beaucoup : *expression hyperbolique;* qui a la forme de l'hyperbole : *verre, figure hyperbolique.*

HYPERBOLIQUEMENT adv. D'une manière hyperbolique : *parler hyperboliquement.*

HYPERBORÉE ou **HYPERBORÉEN, ENNE** (*ré-in*) adj. (lat. *hyperboreus*). Se dit des mers, des peuples, des pays situés tout à fait au nord.

HYPERCRITIQUE n. m. Censeur, critique outré, qui ne pardonne rien.

HYPERDULIE n. f. Culte qu'on rend à la sainte Vierge.

HYPERTROPHIE n. f. (gr. *huper*, au delà; *trophê*, nourriture). Accroissement contre nature du tissu d'un organe: *mourir d'une hypertrophie du cœur.*

HYPERTROPHIER v. tr. Produire l'hypertrophie.

HYPNOTIQUE adj. et n. (gr. *hupnos*, sommeil). *Méd.* Syn. peu usité de NARCOTIQUE.

HYPNOTISME n. m. (gr. *hupnos*, sommeil). Sommeil qui n'est pas naturel, et que l'on amène à l'aide de certains procédés.

HYPO, forme francisée de la préposition grecque *hupo*, au-dessous, entrant

dans la formation d'un certain nombre de mots français, et qui, en chimie, indique un composé d'un degré inférieur aux composés désignés par le reste du mot.

HYPOCHLOREUX adj. (préf. *hypo* et *chloreux*). *Acide hypochloreux*, composé de chlore et d'oxygène. *Chim.*

HYPOCHLORITE n. m. (préf. *hypo* et *chlorite*). Sel formé par la combinaison de l'acide hypochloreux et d'une base.

HYPOCONDRE n. m. (préf. *hypo* et gr. *chondros*, cartilage). Chacune des parties latérales de la région supérieure du bas-ventre; homme morose.

HYPOCONDRIAQUE adj. et n. Qui est atteint d'hypocondrie. *Fig.* Triste, capricieux, toujours inquiet sur sa santé.

HYPOCONDRIE n. f. Affection éminemment nerveuse, qui rend bizarre et morose.

HYPOCRAS (*crace*) n. m. Boisson tonique faite avec du vin, du sucre, de la cannelle, etc.

HYPOCRISIE n. f. (gr. *hupokrisis*, rôle joué). Vice qui consiste à affecter une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas.

HYPOCRITE adj. et n. Qui a de l'hypocrisie; faux dévot.

HYPOCRITEMENT adv. D'une manière hypocrite.

HYPOGASTRE n. m. (préf. *hypo* et gr. *gastêr*, ventre). Partie inférieure du ventre. — Son opposé est ÉPIGASTRE.

HYPOGASTRIQUE adj. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE n. m. (préf. *hypo* et gr. *gê*, terre). Construction souterraine qui servait ordinairement à déposer les morts.

HYPOGLOSSE adj. (préf. *hypo* et gr. *glôssa*, langue). *Anat.* Se dit de certains nerfs placés sous la langue.

HYPOPHOSPHOREUX, EUSE adj. (préf. *hypo* et *phosphoreux*). *Chim.* Se dit des acides où il entre moins d'oxygène que dans les acides phosphoreux.

HYPOSTASE n. f. Personne distincte : *il y a en Dieu trois hypostases, et une seule en Jésus-Christ.*

HYPOSTATIQUE adj. *Théol.* Qui forme une seule personne : *union hypostatique du Verbe avec la nature humaine.*

HYPOSTATIQUEMENT adv. D'une manière hypostatique.

HYPOSULFATE ou **HYPOSULFITE** n. m. *Chim.* Sel composé d'acide hyposulfurique et d'une base.

HYPOSULFUREUX adj. *Chim. Acide hyposulfureux*, composé de soufre et d'oxygène en petite quantité.

HYPOSULFURIQUE adj. *Chim. Acide hyposulfurique*, composé de soufre et de beaucoup d'oxygène.

HYPOTÉNUSE n. f. (préf. *hypo* et gr. *teinein*, tendre). Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE adj. Qui a ou donne droit d'hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT adv. Avec hypothèque.

HYPOTHÈQUE n. f. (gr. *hupothêkê*, gage). Droit délégué à un créancier sur les immeubles de son débiteur.

HYPOTHÉQUER v. tr. Soumettre à l'hypothèque; donner pour hypothèque. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

HYPOTHÈSE n. f. (préf. *hypo* et gr. *tithêmi*, je place). Supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence.

HYPOTHÉTIQUE adj. Qui est fondé sur une hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT adv. Par hypothèse.

HYPOTYPOSE n. f. (préf. *hypo* et gr. *tupos*, figure). Figure de rhétorique qui peint les choses dont on parle avec des couleurs si vives, qu'on croit les voir.

HYPSOMÉTRIE n. f. (gr. *hupsos*, hauteur; *metron*, mesure). Science de la mesure des hauteurs.

HYPSOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à l'hypsométrie.

HYSOPE n. f. (gr. *hussôpos*). Plante aromatique, de la famille des labiées.

HYSTÉRIE n. f. Sorte de maladie nerveuse particulière aux femmes.

HYSTÉRIQUE adj. Qui a rapport à l'hystérie. N. Qui est atteint d'hystérie.

I

I n. m. Neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles.

IAMBE n. m. (gr. *iambos*; de *iaptô*, je frappe). Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue; vers qui contenait des ïambes; aujourd'hui, pièce lyrique dont le sentiment amer et le ton acerbe rappellent les ïambes des anciens.

IAMBIQUE adj. Composé d'ïambes.

IBÉRIEN, ENNE adj. et n. De l'Ibérie. On dit aussi IBÉRIQUE.

IBIDEM (*ème*) adv. lat. Au même endroit. On écrit par abréviation : *Ibid.* ou *Ib.*

IBIS (*bice*) n. m. Oiseau échassier, de la famille des longirostres, qu'adoraient les Égyptiens, parce qu'il détruit les reptiles qui infestent les bords du Nil.

ICELUI, ICELLE adj. et pr. démons. Celui-là, celle-là. Ne s'emploie qu'en style de pratique : *icelle dame, dans la maison d'icelui. Vieux.*

ICHNEUMON n. m. (gr. *ichneumôn*). Quadrupède de la taille d'un chat : insecte qui a quatre ailes et un aiguillon, comme les abeilles (*).

ICHNOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe d'ichnographie.

ICHNOGRAPHIE n. f. (gr. *ichnos*, trace ; *graphô*, je décris). Art de tracer des plans, des figures techniques; représentation en plans géométraux.

ICHNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'ichnographie.

ICHOR (*kor*) n. m. *Méd.* Sanie, liquide purulent.

ICHOREUX, EUSE (*ko*) adj. *Méd.* Qui tient de l'ichor.

ICHTYOCOLLE n. f. Nom scientifique de la colle de poisson. Elle se fait avec la vessie natatoire de différents poissons cartilagineux et principalement de l'esturgeon.

ICHTYOÏDE adj. (gr. *ichthus*, poisson ; *eidos*, aspect). Qui ressemble à un poisson. N. m. Amphibien pisciforme.

ICHTYOLITHE n. f. (gr. *ichthus*, poisson ; *lithos*, pierre). Poisson fossile.

ICHTYOLOGIE n. f. (gr. *ichthus*, poisson ; *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTYOLOGIQUE adj. Qui appartient à l'ichtyologie.

ICHTYOLOGISTE n. m. Qui s'occupe d'ichtyologie.

ICHTYOPHAGE adj. et n. m. (gr. *ichthus*, poisson ; *phagô*, je mange). Qui se nourrit principalement de poisson : *peuple ichtyophage.*

ICHTYOPHAGIE n. f. Habitude de se nourrir principalement de poisson.

ICHTYOSAURE n. m. (gr. *ichthus*, poisson ; *sauros*, lézard). Nom d'un animal antédiluvien, moitié poisson, moitié crocodile.

ICI adv. de lieu (lat. *hic*). En ce lieu-ci. *Ici-bas*, dans ce bas monde. — Ne pas dire : *cet homme ici, ce moment ici*, mais *cet homme-ci, ce moment-ci.*

ICOGLAN n. m. Page du Grand Seigneur.

ICONOCLASME n. m. ou **ICONOCLASIE** n. f. Doctrine des iconoclastes.

ICONOCLASTE n. m. (gr. *eikôn*, image ; *klaô*, je brise). Membre d'une secte religieuse qui proscrivait le culte des images. V. PARTIE HISTORIQUE.

ICONOGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'iconographie.

ICONOGRAPHIE n. f. (gr. *eikôn*, image ; *graphô*, j'écris). Science des images produites par la peinture, la sculpture et les autres arts plastiques.

ICONOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLÂTRE n. (gr. *eikôn*, image ; *latreuô*, j'adore). Adorateur d'images.

ICONOLÂTRIE n. f. Adoration des images.

ICONOLOGIE n. f. Explication des images, des monuments anciens.

ICONOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'iconologie.

ICONOLOGISTE ou **ICONOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe d'iconologie.

ICONOMAQUE n. m. Celui qui combat le culte des images.

ICOSAÈDRE n. m. (gr. *eikosi*, vingt ; *edra*, face). Corps solide qui a vingt faces (*).

ICTÈRE n. m. (gr. *ikteros*). Nom scientifique de la jaunisse.

ICTÉRIQUE adj. Atteint de la jaunisse ; qui a rapport à l'ictère.

IDÉAL, E, AUX adj. Qui n'existe que dans l'idée : *personnage idéal.* N. m. Ce qui surpasse les modèles offerts par la nature : *l'artiste doit viser à l'idéal.*

IDÉALEMENT adv. D'une manière idéale.

IDÉALISATION n. f. Action d'idéaliser.

IDÉALISER v. tr. Donner un caractère idéal à une personne, à une chose.

IDÉALISME n. m. Doctrine philosophique qui attribue une importance exclusive aux notions et aux vérités conçues par la raison.

IDÉALISTE n. m. Qui professe la doctrine de l'idéalisme.

IDÉALITÉ n. f. Ce qui n'existe que dans l'idée.

IDÉE n. f. (gr. *idea*, aspect, image). Notion que l'esprit se forme de quelque chose ; pensée, conception de l'esprit : *une idée sublime* ; souvenir : *je n'en ai pas l'idée.* Pl. Visions chimériques : *ce ne sont que des idées.*

IDEM (*dème*). Le même, mot latin qu'on emploie pour éviter des répétitions et qu'on abrège ainsi : *id.*

IDENTIFICATION n. f. Action d'identifier.

IDENTIFIER v. tr. (lat. *idem*, le même ; *facere*, faire). Comprendre deux choses sous une même idée. **S'identifier** v. pr. Se bien pénétrer des sentiments d'un autre.

IDENTIQUE adj. (lat. *idem*, le même). Qui ne fait qu'un avec un autre, ou qui est compris sous la même idée : *propositions identiques.*

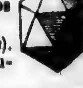
IDENTIQUEMENT adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ n. f. Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre.

IDÉOGRAPHIE n. f. (gr. *idea*, idée ; *graphô*, j'écris). Représentation directe des idées par des signes graphiques.

IDÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'idéographie.

IDÉOLOGIE n. f. (gr. *idea*, idée ; *logos*, discours). Science des idées.



IDÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE n. m. Qui s'occupe d'idéologie. Se prend aussi quelquefois en mauvaise part et a la signification de *rêveur*, d'*utopiste*.

IDES n. f. pl. (lat. *idus*). Quinzième jour du mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, treizième jour des autres mois, dans le calendrier romain.

IDIOME n. m. (gr. *idiôma;* de *idios*, propre). Langue propre à une nation : *idiome français;* langage particulier d'une province : *l'idiome provençal*.

IDIOPATHIE n. f. (gr. *idios*, propre; *pathos*, maladie). Maladie qui a son caractère propre, indépendant d'une autre affection.

IDIOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'idiopathie.

IDIOSYNCRASIE n. f. (gr. *idios*, propre; *sun*, avec; *krasis*, tempérament). Penchant ou aversion pour certaines choses, résultant d'une disposition particulière du tempérament.

IDIOT, E adj. et n. (gr. *idiotês*, particularité). Stupide, dépourvu de sens, d'intelligence.

IDIOTIE (*ti*) n. f. ou **IDIOTISME** n. m. État de l'idiot.

IDIOTISME n. m. (gr. *idios*, particulier). *Gram.* Construction particulière à un idiome.

IDOINE adj. (lat. *idoneus*). Propre à quelque chose.

IDOLÂTRE adj. et n. (gr. *eidôlon*, image; *latreuô*, je sers). Qui adore les idoles. *Fig.* Qui aime avec excès : *cette mère est idolâtre de ses enfants*.

IDOLÂTRER v. tr. Aimer avec passion.

IDOLÂTRIE n. f. Adoration des idoles. *Fig.* Amour excessif. V. POLYTHÉISME.

IDOLÂTRIQUE adj. Qui a rapport à l'idolâtrie.

IDOLE n. f. (gr. *eidôlon;* de *eidos*, forme, image). Figure, statue représentant une fausse divinité et exposée à l'adoration. *Fig.* Personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries, ou que l'on aime avec une sorte de culte : *il est l'idole du peuple*.

IDUMÉEN, ENNE adj. et n. De l'Idumée.

IDYLLE n. f. (lat. *idyllium*). Petit poème du genre bucolique ou pastoral.

IDYLLIQUE adj. Propre à l'idylle.

IF n. m. (bas lat. *ivus*). Arbre toujours vert, à feuilles longues et étroites, qui porte un petit fruit d'un rouge vif; pièce triangulaire de charpenterie, sur laquelle on pose des lampions aux jours d'illuminations.

IGNAME (*ig-name*) n. f. Plante grimpante dont la racine, très volumineuse, fournit une bonne substance alimentaire.

IGNARE adj. et n. (lat. *ignarus*). Ignorant, sans instruction.

IGNÉ, E (*ig-né*) adj. (lat. *igneus*; de *ignis*, feu). Qui est de feu, qui a les qualités du feu : *matière ignée*.

IGNICOLE (*ig-ni*) n. (lat. *ignis*, feu; *colo*, j'adore). Adorateur du feu.

IGNITION (*ig-nicion*) n. f. (lat. *ignis*, feu). État des corps en combustion.

IGNIVOME adj. Qui vomit du feu.

IGNOBLE adj. (lat. *ignobilis*, pour *innobilis*, qui n'est pas noble). Bas, infâme : *langage, conduite ignoble*.

IGNOBLEMENT adv. D'une manière ignoble.

IGNOMINIE n. f. (préf. *in* et lat. *nomen*, nom). Infamie, grand déshonneur.

IGNOMINIEUSEMENT adv. Avec ignominie.

IGNOMINIEUX, EUSE adj. Qui cause de l'ignominie : *supplice ignominieux*.

IGNORAMMENT adv. Avec ignorance.

IGNORANCE n. f. Défaut de connaissances, manque de savoir.

IGNORANT, E adj. et n. Qui n'a point de savoir : *il est si ignorant qu'il ne sait pas lire;* qui n'est pas instruit de certaines choses; inhabile dans sa profession.

IGNORANTISSIME adj. Très ignorant.

IGNORÉ, E adj. Peu connu, obscur : *vivre ignoré*.

IGNORER v. tr. (lat. *ignorare;* préf. *in* et *gnarus*, qui connaît). Ne pas savoir.

IGUANE (*goua*) n. m. Genre de reptiles sauriens de grande taille, dont la chair est très estimée, et qu'on trouve au Brésil, à Saint-Domingue, à la Martinique et à la Guadeloupe.

IGUANIENS (*goua*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre iguane.

IL, préf. qui s'emploie pour *in* lorsque le radical auquel il est joint commence par un *l*.

IL pron. pers. masc. sing. de la 3e pers.

ÎLE n. f. (lat. *insula*). Terre entourée d'eau de toutes parts.

ILÉON ou **ILÉUM** (*omm*) n. m. Le gros intestin grêle.

ILES n. m. pl. Parties latérales et inférieures du bas-ventre.

ILIAQUE adj. Qui concerne l'iléon.

ILLÉGAL, E, AUX adj. Qui est contraire à la loi : *acte illégal*.

ILLÉGALEMENT adv. D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ n. f. Vice de ce qui est illégal.

ILLÉGITIME adj. Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *union illégitime;* injuste : *prétention illégitime*.

ILLÉGITIMEMENT adv. D'une manière illégitime.

ILLÉGITIMITÉ n. f. Défaut de légitimité.

ILLETTRÉ, E adj. Ignorant en littérature.

ILLICITE adj. Qui est défendu par la morale ou par la loi : *gain illicite.*

ILLICITEMENT adv. D'une manière illicite.

ILLIMITÉ, E adj. Sans limites.

ILLISIBLE adj. Qu'on ne peut lire : *écriture illisible.*

ILLISIBLEMENT adv. D'une manière illisible.

ILLOGIQUE adj. Qui n'est pas conforme à la logique.

ILLOGIQUEMENT adv. D'une manière illogique.

ILLOGISME n. m. Caractère de ce qui est illogique.

ILLUMINATEUR n. m. Celui qui illumine.

ILLUMINATIF, IVE adj. Qui illumine, terme mystique.

ILLUMINATION n. f. Action d'illuminer; lumières disposées avec symétrie à l'occasion d'une fête. *Fig.* Lumière soudaine et extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme.

ILLUMINÉ, E n. Visionnaire en matière de religion.

ILLUMINER v. tr. (lat. *illuminare;* de *in,* sur, et *lumen,* lumière). Eclairer; faire des illuminations. *Fig.* Eclairer l'esprit, l'âme.

ILLUMINISME n. m. Opinions chimériques des illuminés.

ILLUSION n. f. (lat. *illusio;* de *illudere,* tromper). Apparence trompeuse; pensée chimérique : *se nourrir d'illusions.*

ILLUSIONNER v. tr. Produire de l'illusion. **S'illusionner** v. pr. Se faire illusion.

ILLUSOIRE adj. Captieux, sans effet : *promesse illusoire.*

ILLUSOIREMENT adv. D'une façon illusoire.

ILLUSTRATION n. f. (lat. *illustratio;* de *illustrare,* illustrer). Etat de ce qui est illustre; personnage illustre. Pl. Figures gravées et intercalées dans le texte d'un livre, d'un journal.

ILLUSTRE adj. (lat. *illustris*). Eclatant, célèbre.

ILLUSTRER v. tr. Rendre illustre; orner un texte de gravures.

ILLUSTRISSIME adj. (lat. *illustrissimus,* très illustre). Titre qu'on donne par honneur à certaines personnes élevées en dignité.

ILLYRIEN, ENNE adj. et n. De l'Illyrie.

ÎLOT n. m. Petite île.

ILOTE n. m. (gr. *eilôtês;* de *Hélos,* ville de Laconie). Esclave, chez les Spartiates. — Réduits en esclavage par les Lacédémoniens, les Ilotes furent traités par leurs vainqueurs avec la dernière dureté. On s'étudiait à les tenir constamment dans la plus dégradante abjection. De là vient qu'on appelle *ilotes* les individus que la société repousse de son sein.

ILOTISME n. m. Condition d'ilote. *Fig.* Etat d'abjection et d'ignorance.

IM, préfixe qu'on emploie au lieu de *in* lorsque le radical auquel il est joint commence par un *b,* un *p* ou un *m.*

IMAGE n. f. (lat. *imago*). Représentation de quelque chose en peinture, en sculpture, en dessin, etc.; ressemblance : *Dieu fit l'homme à son image;* objet répété dans un miroir, dans l'eau; représentation des objets dans l'esprit : *cette image me suit en tous lieux;* métaphore par laquelle on rend les idées plus vives, en prêtant à l'objet une forme plus sensible.

IMAGÉ, E adj. Où il se rencontre beaucoup de figures, en parlant d'une composition littéraire : *discours, style imagé.*

IMAGER v. tr. Charger d'images, de métaphores : *imager son style.*

IMAGER, ÈRE n. Marchand d'images.

IMAGERIE n. f. Fabrique, commerce d'images.

IMAGIER n. m. Fabricant, marchand d'images.

IMAGINABLE adj. Qui peut être imaginé.

IMAGINAIRE adj. Qui n'est que dans l'imagination. *Malade imaginaire,* qui se croit malade sans l'être.

IMAGINATIF, IVE adj. Qui imagine aisément : *esprit imaginatif.*

IMAGINATION n. f. Faculté d'imaginer : *avoir l'imagination vive;* faculté d'inventer, de créer, de concevoir : *ce peintre a beaucoup d'imagination. Fig.* Opinion sans fondement : *c'est une pure imagination.*

IMAGINATIVE n. f. Imagination, puissance d'imaginer.

IMAGINER v. tr. (lat. *imaginari;* de *imago,* image). Se représenter quelque chose dans l'esprit; inventer. **S'imaginer** v. pr. Se figurer une chose sans beaucoup de fondement; croire, se persuader.

IMAN n. m. (ar. *imâm,* chef). Ministre de la religion mahométane.

IMANAT n. m. Dignité d'iman.

IMARET n. m. Etablissement turc où l'on distribue gratuitement des vivres aux nécessiteux.

IMBÉCILE adj. et n. (lat. *imbecillis,* faible). Dépourvu d'esprit.

IMBÉCILEMENT adv. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ n. f. Faiblesse d'esprit qui ôte la faculté de raisonner, de comprendre.

IMBERBE adj. (préf. *im* et lat. *barba,* barbe). Qui est sans barbe.

IMBIBER v. tr. (lat. *imbibere*). Abreuver, pénétrer d'un liquide.

IMBIBITION n. f. Action d'imbiber, de s'imbiber.

IMBRIQUÉ, E adj. (lat. *imbrex*, tuile). Se dit des choses qui se recouvrent en partie les unes les autres, comme les tuiles d'un toit.

IMBROGLIO (*ain-bro-lio*) n. m. (m. ital.). Confusion, embrouillement. Pl. des *imbroglios*.

IMBU, E adj. (part. passé de l'ancien v. *imboire*). Rempli, pénétré : *imbu de préjugés*.

IMITABLE adj. Qui peut, qui doit être imité.

IMITATEUR, TRICE adj. et n. Qui imite : *esprit imitateur;* qui est porté à imiter : *le singe est imitateur*.

IMITATIF, IVE adj. Qui est de la nature de l'imitation : *harmonie imitative*.

IMITATION n. f. Action d'imiter; genre d'un auteur, d'un peintre, imité par un autre; bijoux imitant l'or.

IMITER v. tr. (lat. *imitari*). Faire ou s'efforcer de faire exactement ce que fait une personne, un animal; copier trait pour trait : *imiter une signature;* prendre pour modèle : *imiter ses ancêtres;* chercher à prendre le style, la manière d'un auteur, d'un peintre, etc.

IMMACULÉ, E adj. (préf. *im* et *maculé*). Sans tache : *blancheur immaculée*. *Fig.* Sans souillure morale : *innocence immaculée*. *Théol.* **Immaculée conception**, conception de la vierge Marie exempte du péché originel.

IMMANENCE n. f. Etat de ce qui est immanent.

IMMANENT adj. (lat. *in*, dans; *manere*, rester). Qui reste, qui demeure : *Dieu le Père a engendré son Fils par une action immanente. Théol.*

IMMANGEABLE adj. Qui ne peut être mangé.

IMMANQUABLE (*ime-man*) adj. Qui ne peut manquer d'arriver.

IMMANQUABLEMENT adv. Infailliblement.

IMMARCESCIBLE adj. Qui ne peut se flétrir : *la couronne immarcescible des élus*.

IMMATÉRIALISER v. tr. Rendre une chose immatérielle par la pensée ou le raisonnement.

IMMATÉRIALITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est immatériel : *l'immatérialité de l'âme*.

IMMATÉRIEL, ELLE adj. Qui est d'une nature opposée à la matière, comme l'âme et Dieu.

IMMATÉRIELLEMENT adv. D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION n. f. Action d'immatriculer; état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE n. f. Enregistrement sur un registre public dit *matricule*.

IMMATRICULER v. tr. (lat. *in*, dans, sur, et *matricule*). Enregistrer sur la matricule.

IMMÉDIAT, E adj. Qui agit sans intermédiaire : *cause immédiate;* qui suit ou précède sans intermédiaire : *successeur, prédécesseur immédiat*.

IMMÉDIATEMENT adv. D'une manière immédiate.

IMMÉMORIAL, E, AUX adj. D'une origine si ancienne, qu'il n'en reste aucun souvenir, aucune mémoire : *usage immémorial*.

IMMENSE adj. (préf. *im* et lat. *mensus*, mesuré). Qui est sans bornes, sans mesure : *Dieu est immense;* très considérable : *fortune immense*.

IMMENSÉMENT adv. D'une manière immense.

IMMENSITÉ n. f. Grandeur infinie : *l'immensité de Dieu;* très vaste étendue : *l'immensité des mers*.

IMMERGER v. tr. (lat. *in*, dans; *mergere*, plonger). Plonger dans un liquide.

IMMÉRITÉ, E adj. Que l'on n'a pas mérité : *reproche immérité*.

IMMERSION n. f. (lat. *immersio;* de *immergere*, plonger). Action de plonger un corps dans un liquide. *Astr.* Entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète.

IMMEUBLE n. m. (lat. *immobilis*, immobile). Bien fixe, comme terres, maisons, etc. Adj. : *biens immeubles*.

IMMIGRANT, E (*imm-mi*) adj. et n. Qui vient de l'étranger dans un pays pour l'habiter.

IMMIGRATION (*imm-mi*) n. f. Action de venir dans un pays pour l'habiter.

IMMIGRER (*imm-mi*) v. int. (lat. *in*, dans; *migrare*, voyager). Venir dans un pays pour s'y fixer.

IMMINENCE n. f. Qualité de ce qui est imminent : *imminence du danger*.

IMMINENT, E adj. (lat. *imminens;* de *in*, sur; *manere*, rester). Qui est près de tomber sur : *ruine, disgrâce imminente*. — Ne pas confondre avec *éminent*.

IMMISCER v. tr. (lat. *in*, dans; *miscere*, mêler). Mêler, faire entrer. **S'immiscer** v. pr. Se mêler mal à propos de quelque chose.

IMMIXTION (*imm-mix*) n. f. *Jurisp.* Action de s'ingérer dans les affaires d'autrui; action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE adj. Qui ne se meut pas. *Fig.* Ferme, inébranlable : *calme et immobile dans le danger*.

IMMOBILIER, IÈRE adj. Qui est composé de biens immeubles. *Saisie immobilière*, qui a pour objet un immeuble.

IMMOBILISATION n. f. Action d'immobiliser.

IMMOBILISER v. tr. Rendre immobile; priver des moyens d'agir; donner à un objet mobilier la qualité d'immeuble.

IMMOBILISME n. m. Opposition sys-

tématique à tout progrès, à toute innovation.

IMMOBILITÉ n. f. Etat d'une chose qui ne se meut point.

IMMODÉRATION n. f. Défaut de modération.

IMMODÉRÉ, E adj. Excessif, violent.

IMMODÉRÉMENT adv. D'une manière immodérée, avec excès.

IMMODESTE adj. Qui manque de modestie. En parlant des choses, qui blesse la modestie, la pudeur : *posture immodeste.*

IMMODESTEMENT adv. D'une manière immodeste.

IMMODESTIE n. f. Manque de modestie, de bienséance, de pudeur.

IMMOLATION n. f. Action d'immoler.

IMMOLER v. tr. (lat. *immolare*). Offrir en sacrifice; tuer, massacrer : *le vainqueur immola tout. Fig.* Sacrifier, renoncer à : *immoler son intérêt à l'intérêt général.* **S'immoler** v. pr. Se sacrifier pour quelqu'un.

IMMONDE adj. (préf. *im* et lat. *mundus*, propre). Sale, impur. *L'esprit immonde*, le démon; *animal immonde*, le pourceau.

IMMONDICE n. f. Boue, ordures entassées dans les rues, dans les maisons.

IMMONDICITÉ n. f. Etat de ce qui est immonde.

IMMORAL, E, AUX adj. Contraire aux mœurs, à la morale : *ouvrage immoral.*

IMMORALEMENT adv. D'une manière immorale.

IMMORALITÉ n. f. Opposition aux principes de la morale; absence de ces principes.

IMMORTALISER v. tr. Rendre immortel dans la mémoire des hommes.

IMMORTALITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est immortel; vie perpétuelle dans le souvenir des hommes : *aspirer à l'immortalité.*

IMMORTEL, ELLE adj. Qui n'est point sujet à la mort. *Fig.* Se dit de ce qu'on suppose devoir être d'une très longue durée : *gloire immortelle.* N. m. **L'Immortel,** le Dieu des chrétiens. Pl. **Les immortels,** les dieux du paganisme. N. f. Nom donné à certaines plantes à cause de la durée de leurs fleurs; ces fleurs mêmes.

IMMORTELLEMENT adv. D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION n. f. Etat d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, E adj. Qui n'est point mortifié.

IMMUABLE adj. Qui n'est point sujet à changer : *Dieu seul est immuable.*

IMMUABLEMENT adv. D'une manière immuable.

IMMUNITÉ n. f. (lat. *immunitas*; de *immunis*, exempt). Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc.

IMMUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est immuable.

IMPAIR, E adj. Qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux.

IMPALPABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE adj. Si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher : *poudre impalpable.*

IMPANATION n. f. (lat. *in*, dans; *panis*, pain). Opinion des luthériens qui croient à l'existence simultanée du pain et du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie.

IMPARDONNABLE adj. Qui ne mérite point de pardon.

IMPARFAIT, E adj. Incomplet, qui n'est pas achevé : *maison demeurée imparfaite;* qui a des défauts : *ouvrage très imparfait.* N. m. *Gram.* Temps du verbe qui, tout en exprimant une action passée, l'indique comme présente relativement à une autre également passée.

IMPARFAITEMENT adv. D'une manière imparfaite.

IMPARISYLLABIQUE adj. Se dit des noms grecs ou latins qui ont au génitif singulier une syllabe de plus qu'au nominatif, comme *virgo, virginis*, vierge.

IMPARITÉ n. f. Caractère de ce qui est impair; inégalité.

IMPARTAGEABLE adj. Qui ne peut être partagé.

IMPARTIAL, E, AUX adj. Qui ne sacrifie point la justice, la vérité à des considérations particulières : *juge, historien impartial.*

IMPARTIALEMENT adv. Sans partialité : *juger impartialement.*

IMPARTIALITÉ n. f. Caractère, action de celui qui est impartial.

IMPASSE n. f. (préf. *im* et *passer*). Rue sans issue.

IMPASSIBILITÉ n. f. Qualité de celui qui est impassible.

IMPASSIBLE adj. Insensible ou qui ne laisse apparaître aucune trace d'émotion : *rester impassible en présence du danger.*

IMPASSIBLEMENT adv. Avec impassibilité.

IMPASTATION n. f. Composition faite de substances broyées et mises en pâte : *le stuc est une impastation.*

IMPATIEMMENT adv. Avec impatience.

IMPATIENCE n. f. Manque de patience; sentiment d'inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal ou de l'attente de quelque bien; espèce d'irritation nerveuse : *avoir des impatiences.*

IMPATIENT, E adj. Qui manque de patience; qui ne peut supporter : *impatient du joug.*

IMPATIENTANT, E adj. Qui impatiente.

IMPATIENTER v. tr. Faire perdre patience. V. pr. Perdre patience.

IMPATRONISATION n. f. Action d'impatroniser ou de s'impatroniser.

IMPATRONISER v. tr. Introduire avec une autorité de maître. **S'impatroniser** v. pr. S'établir avec autorité quelque part, s'y poser en maître.

IMPAYABLE adj. Qu'on ne peut trop payer; comique : *aventure impayable; très* bon : *mot impayable.*

IMPAYÉ, E adj. Qui n'a pas été payé : *dépense impayée.*

IMPECCABILITÉ n. f. Etat de celui qui est incapable de pécher.

IMPECCABLE adj. Incapable de pécher, de faillir.

IMPÉNÉTRABILITÉ n. f. Propriété en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps le même lieu dans l'espace. *Fig.* Caractère de ce qui ne peut être compris, connu.

IMPÉNÉTRABLE adj. Qui ne peut être pénétré : *cuirasse impénétrable. Fig.* Caché, inexplicable : *les desseins de Dieu sont impénétrables.*

IMPÉNÉTRABLEMENT adv. D'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE n. f. Endurcissement dans le péché. *Impénitence finale*, dans laquelle on meurt.

IMPÉNITENT, E adj. Qui est endurci dans le péché.

IMPENSE n. f. Dépense pour l'entretien ou l'amélioration d'un bien. *Prat.*

IMPÉRATIF, IVE adj. (lat. *imperativus;* de *imperare*, commander). Impérieux : *ton impératif. Gram.* Adj. et n. Se dit du mode qui exprime l'action avec commandement, exhortation, désir, etc.

IMPÉRATIVEMENT adv. D'une manière impérative : *parler impérativement.*

IMPÉRATOIRE n. f. Plante de la famille des ombellifères.

IMPÉRATRICE n. f. La femme d'un empereur : *l'impératrice Marie-Louise ;* celle qui gouverne un empire : *Catherine II, impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est imperceptible.

IMPERCEPTIBLE adj. Qui ne peut être aperçu, comme les animalcules ; qui échappe à notre attention : *progrès imperceptible.*

IMPERCEPTIBLEMENT adv. D'une manière imperceptible.

IMPERDABLE adj. Qui ne peut se perdre.

IMPERFECTIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est imperfectible.

IMPERFECTIBLE adj. Qui ne peut se perfectionner.

IMPERFECTION n. f. Défaut de ce qui n'est point parfait.

IMPERFORATION n. f. *Méd.* Etat d'une partie naturelle qui devrait être ouverte et qui est fermée.

IMPERFORÉ, E adj. *Méd.* Qui n'est pas percé, ouvert, et qui devrait l'être.

IMPÉRIAL, E, AUX adj. (lat. *imperialis;* de *imperium*, empire). Qui appartient à un empereur ou à un empire : *couronne, dignité impériale.*

IMPÉRIALE n. f. Dessus d'une diligence; sorte de jeu de cartes; petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure.

IMPÉRIALEMENT adv. En empereur, d'une façon impériale.

IMPÉRIALISME n. m. Parti qui veut le gouvernement impérial.

IMPÉRIALISTE n. m. Partisan du gouvernement impérial.

IMPÉRIEUSEMENT adv. Avec hauteur, orgueil.

IMPÉRIEUX, EUSE adj. (lat. *imperium*, commandement). Hautain; qui commande avec orgueil. *Fig.* Irrésistible : *les flots impérieux.*

IMPÉRISSABLE adj. Qui ne saurait périr.

IMPÉRITIE (*si*) n. f. (préf. *im* et lat. *peritus*, habile). Inhabileté ; ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession.

IMPERMÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE adj. Se dit des corps qui ne se laissent point traverser par l'eau : *la toile cirée, le caoutchouc, la gutta-percha sont imperméables.*

IMPERMUTABILITÉ n. f. Etat de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE adj. Qui ne peut être échangé contre une autre chose.

IMPERSONNALITÉ n. f. Caractère de ce qui est impersonnel.

IMPERSONNEL, ELLE adj. Qui n'a pas de personnalité ; qui ne s'applique à personne en propre. *Gram.* Se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la 3e pers. du sing., comme : *il faut, il pleut, il neige, il tonne*, etc. *Mode impersonnel*, l'infinitif, ainsi nommé parce qu'il n'a pas d'inflexions pour marquer les personnes.

IMPERSONNELLEMENT adv. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT adv. Avec impertinence.

IMPERTINENCE n. f. Caractère de ce qui est insolent, outrecuidant ; parole, action offensante : *dire, faire des impertinences.*

IMPERTINENT, E adj. et n. Qui parle, agit d'une manière offensante. Se dit aussi des choses : *ton impertinent, action impertinente.*

IMPERTURBABILITÉ n. f. Etat de ce qui est imperturbable.

IMPERTURBABLE adj. (préf. *im* et lat. *perturbare*, troubler). Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir.

IMPERTURBABLEMENT adv. D'une manière imperturbable.

IMPÉTIGO n. m. *Méd.* Eruption cutanée, caractérisée par des pustules qui, en se desséchant, forment des croûtes épaisses.

IMPÉTRABLE adj. Qu'on peut demander, obtenir.

IMPÉTRANT, E n. Terme employé dans les administrations pour désigner celui ou celle qui obtient un titre, un diplôme, une charge, etc.

IMPÉTRATION n. f. Action par laquelle on obtient une grâce, un bénéfice.

IMPÉTRER v. tr. (lat. *impetrare*, accorder). Obtenir à la suite d'une requête, d'une demande.

IMPÉTUEUSEMENT adv. Avec impétuosité.

IMPÉTUEUX, EUSE adj. (lat. *impetuosus*; de *impetus*, impulsion). Violent, rapide : *vent*, *torrent impétueux*; vif, bouillant : *caractère impétueux*.

IMPÉTUOSITÉ n. f. Caractère de ce qui est impétueux.

IMPIE adj. et n. (préf. *im* et lat. *pius*, pieux). Qui n'a point de religion; contraire à la religion : *discours*, *ouvrage impie*.

IMPIÉTÉ n. f. Mépris pour les choses de la religion; action, discours impie : *faire*, *dire des impiétés*.

IMPITOYABLE adj. Qui est sans pitié : *juge*, *censeur impitoyable*.

IMPITOYABLEMENT adv. Sans pitié.

IMPLACABILITÉ n. f. Caractère d'une personne implacable.

IMPLACABLE adj. (préf *im* et lat. *placare*, apaiser). Qui ne peut être apaisé : *ennemi*, *haine implacable*.

IMPLACABLEMENT adv. D'une manière implacable.

IMPLANTATION n. f. Action d'implanter ou de s'implanter.

IMPLANTER v. tr. Planter une chose dans une autre. *Fig*. Etablir, introduire : *implanter de nouveaux usages*.

IMPLEXE adj. (lat. *implexus*, compliqué). Se dit des ouvrages dramatiques où les accidents sont nombreux et compliqués.

IMPLICATION n. f. Action d'impliquer; état d'une personne impliquée dans une affaire criminelle.

IMPLICITE adj. (lat. *implicitus*; de *in*, dans; *plicare*, plier). Contenu dans une proposition, non pas en termes formels, mais de telle sorte qu'on l'en tire naturellement par induction. — Son opposé est EXPLICITE.

IMPLICITEMENT adv. D'une manière implicite.

IMPLIQUER v. tr. (lat. *implicare*; de *in*, dans; *plicare*, plier). Engager, envelopper : *impliquer quelqu'un dans une accusation*; renfermer, et alors se dit de la contradiction qui existe entre deux idées incompatibles dont l'une détruit essentiellement l'autre : *aimer un enfant et le gâter*, *cela implique contradiction*.

IMPLORATION n. f. Action d'implorer.

IMPLORER v. tr. (lat. *implorare*). Demander humblement et avec instance.

IMPOLI, E adj. et n. Qui manque de politesse.

IMPOLIMENT adv. Avec impolitesse.

IMPOLITESSE n. f. Manque de politesse; action, parole impolie.

IMPOLITIQUE adj. Contraire à la politique : *mesure impolitique*.

IMPOLITIQUEMENT adv. D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est impondérable : *l'impondérabilité de la lumière*.

IMPONDÉRABLE adj. Se dit de toute substance qui ne produit aucun effet sensible sur la balance la plus délicate, comme le calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique.

IMPOPULAIRE adj. Qui n'est pas conforme aux désirs, aux intérêts du peuple. *Loi impopulaire*, *ministre impopulaire*, qui déplaît au peuple.

IMPOPULARITÉ n. f. Etat de ce qui est impopulaire.

IMPORTANCE n. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les suites qu'elle peut avoir : *affaire de haute importance*; autorité, crédit, influence : *sa place lui donne beaucoup d'importance dans le monde. Se donner des airs d'importance*, vouloir passer pour avoir du crédit, de la considération. **D'importance** loc. adv. Extrêmement, très fort.

IMPORTANT, E adj. Qui est considérable, de conséquence : *service*, *avis important*. N. m. Le point essentiel : *l'important est de...*; homme vain : *faire l'important*.

IMPORTATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait le commerce d'importation.

IMPORTATION n. f. Action d'importer. — Son opposé est EXPORTATION.

IMPORTER v. tr. (lat. *in*, dans, et *porter*). Introduire dans un pays des choses provenant de pays étrangers. *Fig.*: *importer une mode*, *un usage*. — Son opposé est EXPORTER.

IMPORTER v. int. (ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux 3es personnes). Etre d'importance, de conséquence : *cela m'importe peu*. V. impers. *Il importe que*, il est important que.

IMPORTUN, E adj. et n. (lat. *importunus*). Fâcheux, incommode.

IMPORTUNÉMENT adv. D'une manière importune.

IMPORTUNER v. tr. Fatiguer, incommoder.

IMPORTUNITÉ n. f. Action d'importuner; action, assiduité importune.

IMPOSABLE adj. Qui peut être imposé, qui est soumis aux droits.

IMPOSANT, E adj. Qui impose, qui est propre à attirer des égards, du respect : *figure imposante*; qui élève l'âme : *cérémonie imposante*. *Forces imposantes*, forces militaires considérables.

IMPOSÉ, E adj. et n. Qui paye une part de l'impôt : *les plus imposés.*

IMPOSER v. tr. (lat. *imponere;* de *in*, sur; *ponere*, placer). Mettre dessus. Ne se dit que dans cette phrase : *imposer les mains*, en conférant les sacrements. *Fig.* Mettre un impôt sur : *imposer un gouvernement, une province;* obliger à quelque chose de dur, de fâcheux : *imposer des conditions. Imposer silence*, faire taire. *Impr.* Disposer dans un châssis les pages, composées, de manière que, la feuille étant tirée et pliée, les pages puissent se lire dans l'ordre ordinaire. V. int. Inspirer du respect, de la crainte : *sa fermeté impose, m'impose. En imposer*, tromper, en faire accroire.

IMPOSEUR n. m. Ouvrier typographe chargé de l'imposition.

IMPOSITION n. f. Action d'imposer les mains. *Absol.* Contributions. *Impr.* Arrangement méthodique des pages dont se compose une feuille d'impression.

IMPOSSIBILITÉ n. f. Manque de possibilité.

IMPOSSIBLE adj. Qui ne peut être, qui ne peut se faire. *Par ext.* Qui est très difficile : *il lui est impossible de se taire.*

IMPOSTE n. f. (lat. *in*, sur; *positus*, placé). *Arch.* Pierre ou lit de pierres sur lequel s'établit une voûte. *Menuis.* Partie fixe qui surmonte la partie mobile d'une porte, d'une croisée.

IMPOSTEUR n. m. (lat. *impostor;* de *imponere*, tromper). Qui en impose, qui trompe.

IMPOSTURE n. f. Action de tromper, d'en imposer.

IMPÔT n. m. (lat. *impositum*, chose imposée). Sommes que payent les citoyens pour contribuer à subvenir aux charges publiques. *Par ext.* Charge quelconque incombant à un citoyen pour le service de l'Etat.

IMPOTENCE n. f. Etat de l'homme impotent.

IMPOTENT, E adj. et n. Estropié, qui est privé de l'usage d'un membre.

IMPRATICABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est impraticable.

IMPRATICABLE adj. Qui ne peut se faire, s'exécuter : *projet impraticable. Chemin impraticable*, par où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté.

IMPRÉCATION n. f. (lat. *in*, contre; *precari*, prier). Malédiction. *Rhét.* Figure qui consiste à souhaiter des malheurs à ceux à qui ou de qui l'on parle.

IMPRÉCATOIRE adj. Qui a la forme d'une imprécation : *formule imprécatoire.*

IMPRÉGNABLE adj. Qui peut être imprégné.

IMPRÉGNATION n. f. Action d'imprégner; état qui en résulte.

IMPRÉGNÉ, E adj. Imbu : *être imprégné de préjugés.*

IMPRÉGNER v. tr. Faire que les molécules d'une substance se répandent dans un corps. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

IMPRENABLE adj. Qui ne peut être pris ou qui est très difficile à prendre, en parlant des villes, des places fortes.

IMPRESARIO n. m. (m. ital. formé de *impresa*, entreprise). Celui qui dirige une entreprise théâtrale. Pl. des *impresarios.*

IMPRESCRIPTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE adj. Qui n'est pas susceptible de prescription : *droits imprescriptibles.*

IMPRESSION n. f. (lat. *impressio;* de *imprimere*, empreindre). Empreinte : *l'impression d'un cachet;* action d'imprimer : *l'impression d'un livre. Fig.* Effet produit sur les sens, le cœur, l'esprit : *ressentir une vive impression*

IMPRESSIONNABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est impressionnable.

IMPRESSIONNABLE adj. Qui ressent facilement des impressions.

IMPRESSIONNER v. tr. Toucher, produire une impression.

IMPRÉVOYANCE n. f. Défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, E adj. Qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, E adj. Qu'on n'a pas prévu.

IMPRIMABLE adj. Qui mérite d'être imprimé, qui peut l'être.

IMPRIMÉ n. m. Livre, papier imprimé.

IMPRIMER v. tr. (lat. *imprimere;* de *in*, sur, et *premere*, presser). Faire une empreinte sur quelque chose : *imprimer une lithographie, une étoffe;* empreindre des lettres sur du papier avec des caractères en fonte : *imprimer un livre;* communiquer : *Dieu a imprimé le mouvement à la matière. Fig.* Faire impression dans l'esprit, dans le cœur : *imprimer la crainte, le respect.*

IMPRIMERIE n. f. Art d'imprimer des livres; établissement où l'on imprime. — L'imprimerie fut inventée vers l'an 1436 par le Mayençais Gutenberg. Il s'adjoignit Fust et Schœffer, qui perfectionnèrent sa découverte. Cet art sublime semble avoir été connu en Chine bien avant d'être pratiqué en Europe; seulement, il paraîtrait que les Chinois se seraient servis de planches gravées plutôt que de caractères mobiles. L'imprimerie est, avec la découverte de l'Amérique et celle de la vapeur et de l'électricité, l'événement le plus important des temps modernes. De combien de pages sublimes, écrites par les anciens, l'imprimerie nous eût épargné la perte! Aujourd'hui, cette grande découverte rend à tout jamais impossible le retour à un moyen âge. Paris, Mayence, Strasbourg, etc., ont élevé des statues à l'immortel Gutenberg.

IMPRIMEUR n. m. Qui dirige une imprimerie; ouvrier d'imprimerie, et particulièrement ouvrier pressier.

IMPROBABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est improbable.

IMPROBABLE adj. Qui n'a point de probabilité.

IMPROBATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve : *geste improbateur.*

IMPROBATION n. f. Action d'improuver.

IMPROBE adj. Qui est sans probité.

IMPROBITÉ n. f. Défaut de probité.

IMPRODUCTIF, IVE adj. Qui ne peut produire : *terre improductive, capitaux improductifs.*

IMPRODUCTIVEMENT adv. D'une manière improductive.

IMPRODUCTIVITÉ n. f. Etat de ce qui est improductif.

IMPROMPTU adj. inv. Fait sur-le-champ, sans préméditation. N. m. Petite pièce de vers improvisée. Pl. des *impromptus.*

IMPROPRE adj. Qui ne convient pas, n'est pas exact : *mot impropre.*

IMPROPREMENT adv. D'une manière impropre.

IMPROPRIÉTÉ n. f. Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage.

IMPROUVER v. tr. (préf. *im* et lat. *probare*, approuver). Désapprouver.

IMPROVISATEUR, TRICE n. Qui improvise.

IMPROVISATION n. f. Action d'improviser; vers, discours, etc., qu'on improvise.

IMPROVISER v. tr. et int. (préf. *im* et lat. *provisus*, prévu). Faire sur-le-champ des vers ou un discours sur un sujet donné.

IMPROVISTE (À L') loc. adv. D'une façon inattendue, subitement : *survenir à l'improviste.*

IMPRUDEMMENT adv. Avec imprudence.

IMPRUDENCE n. f. Défaut de prudence; action contraire à la prudence.

IMPRUDENT, E adj. et n. Qui manque de prudence.

IMPUBÈRE adj. Qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT adv. Avec impudence.

IMPUDENCE n. f. Effronterie; action, parole impudente.

IMPUDENT, E adj. et n. (préf. *im* et lat. *pudere*, avoir honte). Insolent, effronté.

IMPUDEUR n. f. Manque de pudeur, de retenue.

IMPUDICITÉ n. f. Vice contraire à la chasteté.

IMPUDIQUE adj. et n. Adonné à l'impudicité; qui blesse la chasteté : *gestes impudiques.*

IMPUDIQUEMENT adv. D'une manière impudique.

IMPUISSANCE n. f. Manque de force, de moyens pour faire une chose.

IMPUISSANT, E adj. Qui a peu ou point de pouvoir.

IMPULSIF, IVE adj. Qui donne ou produit l'impulsion : *force impulsive de la poudre.*

IMPULSION n. f. (lat. *impulsio*; de *impulsus*, poussé). Mouvement communiqué par le choc d'un corps solide ou la dilatation d'un fluide. *Fig.* Excitation, encouragement.

IMPUNÉMENT adv. Avec impunité.

IMPUNI, E adj. Qui demeure sans punition.

IMPUNITÉ n. f. Manque de punition : *l'impunité rend hardi.*

IMPUR, E adj. Qui n'est pas pur, qui est altéré par quelque mélange. *Fig.* : *mœurs impures.*

IMPUREMENT adv. D'une manière impure.

IMPURETÉ n. f. Ce qu'il y a d'impur, de grossier, d'étranger dans une chose : *l'impureté de l'air, des métaux. Fig.* : *vivre dans l'impureté.*

IMPUTABLE adj. Qui peut, qui doit être attribué.

IMPUTATION n. f. Accusation portée le plus souvent sans preuve.

IMPUTER v. tr. (lat. *imputare*, porter en compte). Attribuer à quelqu'un une chose blâmable; faire entrer dans le compte de : *imputer une dépense sur un chapitre du budget.*

IMPUTRESCIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imputrescible.

IMPUTRESCIBLE adj. Qui ne peut se putréfier.

IN (lat. *in*), préfixe privatif qui indique suppression ou négation. Se change en *il* devant un radical commençant par un *l*; en *im*, devant un *b*, un *m* ou un *p*; en *ir*, devant un *r*.

INABORDABLE adj. Qu'on ne peut aborder : *côte inabordable. Fig.* De difficile accès : *ministre inabordable.*

INABRITÉ, E adj. Qui n'est point protégé par un abri : *port inabrité*

INACCEPTABLE adj. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter

INACCESSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est inaccessible.

INACCESSIBLE adj. Dont l'accès est impossible. *Fig.* Qui n'est point atteint par certains sentiments ; *inaccessible à la pitié.*

INACCOMMODABLE adj. Qui ne se peut accommoder : *affaire inaccommodable.*

INACCORDABLE adj. Qu'on ne peut accorder : *demande inaccordable;* qu'on ne peut mettre d'accord : *caractères inaccordables.*

INACCOSTABLE adj. Qu'on ne peut accoster.

INACCOUTUMÉ, E adj. Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver : *honneur inaccoutumé.*

INACHEVÉ, E adj. Qui n'a point été achevé : *statue inachevée.*

INACTIF, IVE adj. Qui n'a point d'activité.

INACTION n. f. Absence de toute action.

INACTIVITÉ n. f. Défaut d'activité.

INADMISSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui ne peut être admis.

INADMISSIBLE adj. Qu'on ne saurait recevoir, admettre : *proposition inadmissible.*

INADMISSION n. f. Refus d'admission.

INADVERTANCE n. f. Défaut d'attention ; action faite par inattention.

INALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inaliénable.

INALIÉNABLE adj. Qui ne peut s'aliéner : *les biens des mineurs, des interdits, les pensions militaires sont inaliénables.*

INALIÉNATION n. f. Etat de ce qui n'est pas aliéné.

INALLIABLE adj. Se dit des métaux qu'on ne peut allier l'un avec l'autre. *Fig.* Qui ne peut être associé, uni : *idées inalliables.*

INALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inaltérable.

INALTÉRABLE adj. Qui ne peut être altéré : *l'or est inaltérable. Fig. : amitié inaltérable.*

INALTÉRÉ, E adj. Qui ne subit aucune altération.

INAMISSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inamissible.

INAMISSIBLE adj. *Théol.* Qui ne peut se perdre : *grâce inamissible.*

INAMOVIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inamovible.

INAMOVIBLE adj. Qui ne peut être destitué arbitrairement : *juge inamovible.* Se dit également des emplois à vie.

INANIMÉ, E adj. Qui n'est point animé : *corps inanimé.*

INANITÉ n. f. (lat. *inanitas;* de *inanis,* vide). Inutilité, vanité : *inanité des choses d'ici-bas.*

INANITION n. f. (lat. *inanitio;* de *inanis,* vide). Faiblesse causée par défaut de nourriture.

INAPERCEVABLE adj. Qu'on ne peut apercevoir.

INAPERÇU, E adj. Qui passe sans qu'on le remarque.

INAPPÉTENCE n. f. Défaut d'appétit, dégoût pour les aliments.

INAPPLICABLE adj. Qui ne peut être appliqué : *loi inapplicable.*

INAPPLICATION n. f. Défaut d'application, d'attention.

INAPPLIQUÉ, E adj. Qui n'a point d'application

INAPPRÉCIABLE adj. Qui ne peut être apprécié : *différence inappréciable. Fig.* Qu'on ne saurait trop estimer : *talent, faveur inappréciable.*

INAPTE adj. Qui manque d'aptitude, de capacité : *personne inapte aux affaires.*

INAPTITUDE n. f. Défaut d'aptitude à quelque chose.

INARTICULÉ, E adj. Qui n'est point articulé : *cris inarticulés.*

INASSERMENTÉ adj. m. Syn. de INSERMENTÉ.

INASSOUVI, E adj. Qui n'est point assouvi.

INATTAQUABLE adj. Qu'on ne peut attaquer : *poste, droit inattaquable.*

INATTENDU, E adj. Qu'on n'attendait pas : *visite inattendue.*

INATTENTIF, IVE adj. Qui ne prête pas attention.

INATTENTION n. f. Défaut d'attention.

INAUGURAL, E adj. Qui concerne l'inauguration.

INAUGURATION n. f. Cérémonie religieuse au couronnement d'un souverain ; action de livrer pour la première fois aux regards, à l'usage du public, un monument, un établissement quelconque.

INAUGURER v. tr. (lat. *inaugurare,* prendre les augures en commençant un acte quelconque). Faire l'inauguration d'un monument, d'un établissement, etc.

INAVOUABLE adj. Qui ne peut être avoué.

INCA n. m. Titre que portèrent, au Pérou, les souverains et les princes dont la conquête de Fernand Pizarre détruisit la dynastie.

INCALCULABLE adj. Qu'on ne peut calculer : *le nombre des étoiles est incalculable.*

INCANDESCENCE n. f. (lat. *incandescere,* devenir blanc). Etat d'un corps chauffé jusqu'à devenir blanc.

INCANDESCENT, E adj. Qui est en incandescence.

INCANTATION n. f. (lat. *incantatio;* de *incantare,* enchanter). Action de faire des enchantements.

INCAPABLE adj. et n. Qui n'est pas capable : *prince incapable de gouverner;* celui que la loi prive de certains droits. Se prend aussi en bonne part : *incapable de lâcheté.*

INCAPACITÉ n. f. Défaut de capacité; état d'une personne que la loi prive de certains droits.

INCARCÉRATION n. f. Action d'incarcérer; état de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER v. tr. (lat. *in,* dans; *carcer,* prison). Mettre en prison. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INCARNADIN, E adj. D'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire.

INCARNAT, E adj. D'une couleur entre celle de la cerise et celle de la rose. N. m. Cette couleur ; sorte de trèfle.

INCARNATION n. f. (lat. *in,* dans; *caro, carnis,* chair). Action par laquelle Jésus-Christ s'est fait homme, en unissant la nature divine à la nature humaine.

INCARNÉ, E adj. Qui s'est uni à un corps humain, en parlant d'un être sur-

naturel. *Démon, diable incarné*, personne extrêmement méchante.

INCARNER (S') v. pr. Prendre un corps de chair en parlant de Jésus-Christ.

INCARTADE n. f. Insulte faite brusquement et inconsidérément; folie, extravagance : *faire mille incartades*.

INCENDIAIRE n. Auteur volontaire d'un incendie. Adj. Destiné à causer un incendie : *bombe incendiaire*. *Fig.* Séditieux, propre à enflammer les esprits : *écrivain, écrit incendiaire*.

INCENDIE n. m. (lat. *incendium* ; de *incendere*, brûler). Embrasement total ou partiel d'un édifice, d'une forêt, d'une récolte, etc. *Fig.* Bouleversement dans un Etat.

INCENDIÉ, E adj. et n. Personne dont la propriété a été la proie de l'incendie.

INCENDIER v. tr. Brûler, consumer par le feu.

INCERTAIN, E adj. Douteux : *succès incertain*; variable : *temps incertain*; qui n'est pas fixé, déterminé : *l'heure incertaine de notre mort*. N. m. : *quitter le certain pour l'incertain*.

INCERTAINEMENT adv. D'une manière incertaine.

INCERTITUDE n. f. Etat d'une personne irrésolue, incertaine : *être dans l'incertitude*; défaut de certitude : *l'incertitude d'une nouvelle*; variabilité : *incertitude du temps*; inconstance : *l'incertitude de la fortune*.

INCESSAMMENT adv. Sans délai, au plus tôt : *venez me voir incessamment*; sans cesse : *l'avare incessamment amasse*.

INCESSANT, E adj. Qui ne cesse pas : *soins incessants*.

INCESSIBILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui est incessible : *l'incessibilité d'un droit*.

INCESSIBLE adj. Qui ne peut être cédé.

INCESTE n. m. (préf. *in* + lat. *castus*, chaste) Commerce criminel entre proches parents. N. Qui s'est rendu coupable d'inceste.

INCESTUEUSEMENT adv. D'une manière incestueuse.

INCESTUEUX, EUSE adj. et n. Entaché d'inceste : *union incestueuse*.

INCHOATIF, IVE (*ko*) adj. *Gram.* Qui exprime un commencement d'action, comme *vieillir, s'endormir*, etc.

INCIDEMMENT adv. Par incident, indirectement.

INCIDENCE n. f. *Méc.* Se dit de la direction suivant laquelle une ligne, un corps en rencontre, en frappe un autre. **Angle d'incidence**, compris entre un rayon incident sur un plan et la perpendiculaire menée au plan du point d'incidence (*) ; **point d'incidence**, le point de rencontre.

INCIDENT n. m. (lat. *incidere*, tomber sur). Evénement qui survient dans le cours d'une affaire. *Prat.* Point à débattre, qui survient dans le cours d'une action judiciaire.

INCIDENT, E adj. Qui tombe sur une surface : *rayon incident*. *Gram. Proposition incidente*, toute proposition qui dépend d'une proposition principale. *Prat.* Qui survient dans le cours d'une affaire : *question incidente*.

INCIDENTAIRE adj. Qui a rapport à un incident.

INCIDENTER v. int. Faire naître des incidents; élever de mauvaises difficultés.

INCINÉRATION n. f. Action de réduire en cendres; état de ce qui est réduit en cendres.

INCINÉRER v. tr. (lat. *in*, en; *cinis, cineris*, cendre). Mettre, réduire en cendres.

INCIRCONCIS, E adj. et n. Qui n'est pas circoncis.

INCIRCONCISION n. f. Etat de celui qui n'est pas circoncis.

INCISE n. f. (lat. *incisus*, coupé). Petite phrase formant un sens à part, et jetée souvent au milieu d'une autre plus importante.

INCISER v. tr. (lat. *incidere*). Faire une incision.

INCISIF, IVE adj. Pénétrant, mordant : *style incisif, critique incisive*. Adj. et n. f. *Anat. Dents incisives*, dents de devant, qui coupent les aliments.

INCISION n. f. Coupure; taillade faite par un instrument tranchant.

INCITANT, E adj. *Méd.* Qui donne du ton. N. m. : *un incitant*.

INCITATEUR, TRICE adj. et n. Qui incite.

INCITATION n. f. Instigation.

INCITER v. tr. (lat. *incitare* ; de *in*, dans, et *citare*, pousser). Pousser à : *inciter à la révolte*.

INCIVIL, E adj. Qui manque de civilité : *homme, langage incivil*.

INCIVILEMENT adv. D'une manière incivile.

INCIVILISÉ, E adj. Qui n'est point civilisé.

INCIVILITÉ n. f. Manque de civilité; parole incivile.

INCIVIQUE adj. Qui manque de civisme.

INCIVISME n. m. Absence de civisme.

INCLÉMENCE n. f. Défaut de clémence. *Fig.* Rigueur de la température : *l'inclémence de la saison*.

INCLÉMENT, E adj. Qui n'a pas de clémence. *Fig.* Rigoureux : *ciel inclément*.

INCLINAISON n. f. Obliquité de deux lignes, de deux surfaces ou de deux corps l'un par rapport à l'autre. *Inclinaison magnétique*, angle que forme une aiguille aimantée avec l'horizon.

INCLINANT adj. m. Se dit d'un cadran dont le plan n'est ni vertical ni horizontal, mais oblique à l'horizon.

INCLINATION n. f. Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Fig.* Disposi-

tion, pente naturelle à quelque chose : *inclination vicieuse;* affection, amour : *mariage d'inclination.*

INCLINER v. tr. (lat. *inclinare;* de *in*, vers, et *clinare*, pencher) Baisser, pencher : *incliner la tête.* V. int. Aller en penchant : *ce mur incline. Fig.* Avoir du penchant : *incliner à la miséricorde, à la paix.* **S'incliner** v. pr. Se pencher par respect, par crainte : *s'incliner devant Dieu.*

INCLURE v. tr. (lat. *includere*). Renfermer, insérer : *inclure une note dans une lettre.*

INCLUS, E adj. Enfermé, contenu dans. — Est inv. dans ces deux cas : **ci-inclus** *la note des frais; vous trouverez* **ci-inclus** *copie du jugement.* Varie dans ces deux autres cas : *la note* **ci-incluse** *; vous trouverez* **ci-incluse** *la copie.*

INCLUSIVEMENT adv. Y compris. — Son opposé est EXCLUSIVEMENT.

INCOERCIBLE adj. Qu'on ne peut comprimer : *fluide incoercible.*

INCOGNITO (*gni*, comme dans *magnifique*) adv. (préf. *in* et ital. *cognito*, connu ; du lat. *cognitus*). Sans être connu. N. m. *Garder l'incognito*, ne vouloir pas être connu.

INCOHÉRENCE n. f. Etat de ce qui est incohérent. *Fig. : l'incohérence des idées.*

INCOHÉRENT, E adj. Qui manque de liaison. *Fig. : mots incohérents.*

INCOLORE adj. Qui n'est point coloré.

INCOMBER v. int. (lat. *incumbere*, peser sur). Peser sur, revenir à : *cette tâche lui incombe.*

INCOMBUSTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est incombustible.

INCOMBUSTIBLE adj. Qui ne peut être brûlé.

INCOME-TAX n. m. (angl. *income*, revenu ; *tax*, impôt). En Angleterre, impôt sur le revenu.

INCOMMENSURABILITÉ n. f. Caractère, état de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE adj. *Géom.* Se dit de deux grandeurs qui n'ont point de mesure commune : *la circonférence du cercle est incommensurable avec son diamètre*; d'une étendue, d'une grandeur relativement extraordinaire : *espace incommensurable.*

INCOMMODANT, E adj. Qui gêne, incommode.

INCOMMODE adj. Fâcheux, qui fatigue, ennuie : *chaleur, bruit incommode;* dont on ne peut se servir avec facilité : *outil incommode.*

INCOMMODÉ, E adj. Un peu malade.

INCOMMODÉMENT adv. Avec incommodité.

INCOMMODER v. tr. Causer de l'incommodité : *son rhume l'incommode. Fig.* Gêner, être à charge.

INCOMMODITÉ n. f. Gêne, malaise, défaut de commodité, légère indisposition : infirmité : *les incommodités de la vieillesse.*

INCOMMUNICABLE adj. Qu'on ne peut communiquer, dont on ne peut faire part : *la puissance de Dieu est incommunicable.*

INCOMMUTABILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE adj. *Jurisp.* Qui ne peut être légitimement dépossédé ; qui ne peut changer de propriétaire : *propriété incommutable.*

INCOMMUTABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être dépossédé.

INCOMPARABLE adj. A qui ou à quoi rien ne peut être comparé.

INCOMPARABLEMENT adv. Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ n. f. Antipathie; impossibilité légale d'exercer à la fois certaines fonctions : *il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet.*

INCOMPATIBLE adj. Qui n'est pas compatible : *caractères incompatibles.*

INCOMPATIBLEMENT adv. D'une manière incompatible.

INCOMPÉTEMMENT adv. Sans compétence, par un juge incompétent.

INCOMPÉTENCE n. f. Défaut de compétence : *l'incompétence d'un tribunal.*

INCOMPÉTENT, E adj. Qui n'est pas compétent : *tribunal incompétent.*

INCOMPLET, ÈTE adj. Qui n'est pas complet.

INCOMPLÈTEMENT [O. N.] adv. D'une manière incomplète.

INCOMPLEXE adj. Qui est simple, qui n'est pas complexe.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est incompréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLE adj. Qu'on ne peut comprendre, surnaturel : *les voies de Dieu sont incompréhensibles;* difficile à expliquer : *texte incompréhensible;* bizarre : *homme, caractère incompréhensible.*

INCOMPRÉHENSIBLEMENT adv. D'une manière incompréhensible.

INCOMPRESSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE adj. Qui ne peut être réduit à un moindre volume par une pression quelconque : *l'eau est incompressible.*

INCOMPRIS, E adj. et n. Qui n'est point compris, apprécié à sa valeur.

INCONCEVABLE adj. Qu'on ne peut concevoir, comprendre.

INCONCEVABLEMENT adv. D'une manière inconcevable.

INCONCILIABILITÉ n. f. Caractère des choses qui sont inconciliables : *inconciliabilité de deux termes.*

INCONCILIABLE adj. Se dit des choses qui s'excluent mutuellement : *la bienfaisance et l'égoïsme sont inconciliables.*

INCONDUITE n. f. Défaut de moralité dans la conduite.

INCONGRU, E adj. Qui pèche contre les règles du savoir-vivre, de la bienséance : *réponse incongrue*.

INCONGRUITÉ n. f. Action contraire à la bienséance.

INCONGRÛMENT adv. D'une manière incongrue.

INCONNU, E adj. Qui n'est point connu ; qu'on n'a point encore éprouvé : *sensations inconnues*. N. m. : *passer du connu à l'inconnu*. N. f. *Math*. Quantité cherchée dans la solution d'un problème.

INCONSCIENCE n. f. Trouble d'esprit qui ne permet plus de se rendre compte de ses actes.

INCONSCIENT, E adj. Qui n'a pas conscience de lui-même.

INCONSÉQUEMMENT adv. Avec inconséquence.

INCONSÉQUENCE n. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les actions.

INCONSÉQUENT, E adj. Qui parle, agit contre ses propres principes ; inconsidéré, léger en paroles et en conduite.

INCONSIDÉRATION n. f. Légère imprudence dans le discours ou dans la conduite.

INCONSIDÉRÉ, E adj. Etourdi, imprudent.

INCONSIDÉRÉMENT adv. Etourdiment.

INCONSISTANCE n. f. Défaut de consistance. *Fig* : *l'inconsistance des idées*.

INCONSISTANT, E adj. Qui manque de consistance.

INCONSOLABLE adj. Qui ne peut se consoler.

INCONSOLABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSOLÉ, E adj. Qui n'est pas consolé : *mère inconsolée*.

INCONSTAMMENT adv. Avec inconstance.

INCONSTANCE n. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de conduite ; instabilité : *l'inconstance du temps, de la fortune*, etc.

INCONSTANT, E adj. et n. Volage, sujet à changer.

INCONSTITUTIONNALITÉ n. f. Etat de ce qui est inconstitutionnel.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Contraire à la constitution.

INCONSTITUTIONNELLEMENT adv. D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABLE adj. Qui ne peut être contesté : *vérité incontestable*.

INCONTESTABLEMENT adv. D'une manière incontestable.

INCONTESTÉ, E adj. Qui n'est point contesté : *droit incontesté*.

INCONTINENCE n. f. Vice opposé à la vertu de continence.

INCONTINENT, E adj. Qui n'est pas chaste.

INCONTINENT adv. Aussitôt.

INCONVENANCE n. f. Manque de convenance.

INCONVENANT, E adj. Qui blesse les convenances.

INCONVÉNIENT n. m. (préf. *in* et lat. *conveniens*, qui convient). Ce qu'une affaire, une résolution prise produit de fâcheux ; désavantage attaché à une chose.

INCONVERTIBLE adj. Qui ne peut être échangé, remplacé.

INCORPORALITÉ n. f. Qualité des êtres incorporels.

INCORPORATION n. f. Action d'incorporer, de s'incorporer ; état des choses incorporées.

INCORPOREL, ELLE adj. Qui n'a point de corps : *Dieu est incorporel*.

INCORPORER v. tr. (lat. *incorporare* ; de *in*, dans, et *corpus*, *corporis*, corps). Faire qu'une chose fasse corps avec une autre ; ajouter, réunir une chose à une autre.

INCORRECT, E (*rék-te*) adj. Qui n'est pas correct.

INCORRECTEMENT adv. D'une manière incorrecte.

INCORRECTION n. f. Défaut de correction : *incorrection de style*.

INCORRIGIBILITÉ n. f. Défaut de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE adj. Qu'on ne peut corriger : *enfant incorrigible*.

INCORRIGIBLEMENT adv. D'une manière incorrigible.

INCORRUPTIBILITÉ n. f. Qualité de celui qui est incorruptible : *incorruptibilité d'un juge*.

INCORRUPTIBLE adj. Incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir : *juge incorruptible*.

INCRÉDIBILITÉ n. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose.

INCRÉDULE adj. Qui ne croit que difficilement. N. Qui ne croit pas aux mystères de la foi.

INCRÉDULITÉ n. f. Répugnance à croire ; manque de foi.

INCRÉÉ, E adj. Qui existe sans avoir été créé : *la matière n'est pas incréée*.

INCRIMINABLE adj. Qui peut être incriminé.

INCRIMINATION n. f. Action d'incriminer ; accusation.

INCRIMINER v. tr. (lat. *in*, dans ; *crimen*, crime). Accuser d'un crime. *Fig*. Faire un crime de : *incriminer une démarche, une action*.

INCROYABLE adj. Qui ne peut être cru ou qui est difficile à croire ; extraordinaire : *bonheur incroyable*.

INCROYABLEMENT adv. Excessivement.

INCROYANT n. m. Qui n'est pas croyant.

INCRUSTATION n. f. Action d'incruster ; ouvrage incrusté ; enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps ayant séjourné dans une eau con-

tenant des sels calcaires en suspension.

INCRUSTER v. tr. (lat. *in; crusta*, croûte). Appliquer une substance sur une surface pour y former des dessins, etc. **S'incruster** v. pr. Adhérer fortement à une surface.

INCUBATION n. f. (lat. *incubatio;* de *in*, sur; *cubare*, être couché). Action des oiseaux et de certains ovipares qui couvent leurs œufs.

INCUBE n. m. Sorte de démon, esprit malfaisant.

INCULPATION n. f. Action d'attribuer une faute à quelqu'un.

INCULPÉ, E adj. et n. Qui est soupçonné, accusé.

INCULPER v. tr. (lat. *in*, dans; *culpa*, faute). Accuser quelqu'un d'une faute.

INCULQUER v. tr. (lat. *in*, sur; *calcare*, fouler aux pieds). Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter.

INCULTE adj. Qui n'est point cultivé. *Fig.* : *esprit, nature inculte.*

INCULTURE n. f. Etat de ce qui est inculte.

INCUNABLE adj. et n. (lat. *incunabulum*, berceau). Se dit des ouvrages qui datent de l'origine de l'imprimerie : *les incunables sont la passion des bibliophiles.*

INCURABILITÉ n. f. Etat de ce qui est incurable.

INCURABLE adj. Qui ne peut être guéri, en parlant d'un mal ou d'une maladie. *Fig.* : *vice incurable.*

INCURABLEMENT adv. D'une manière incurable.

INCURIE n. f. (préf. *in* et lat. *cura*, soin). Défaut de soin, négligence.

INCURIOSITÉ n. f. Insouciance d'apprendre ce qu'on ignore.

INCURSION n. f. (lat. *incursio;* de *in*, dans; *currere*, courir). Course de gens de guerre en pays ennemi; voyage que l'on fait dans un pays par curiosité.

INCUSE adj. et n. f. Se dit d'une médaille qui, par un vice de fabrication, se trouve gravée en creux, au lieu de l'être en relief.

INDE n. m. Couleur bleue que l'on extrait des feuilles de l'indigotier.

INDÉBROUILLABLE adj. Qui ne peut être débrouillé.

INDÉCACHETABLE adj. Qu'on ne peut décacheter.

INDÉCEMMENT adv. D'une manière indécente.

INDÉCENCE n. f. Action, discours contraire à la décence.

INDÉCENT, E adj. Qui est contraire à la décence, l'honnêteté, la bienséance.

INDÉCHIFFRABLE adj. Qu'on ne peut lire, déchiffrer, deviner.

INDÉCIS, E adj. (préf. *in* et lat. *decisus*, coupé). Irrésolu : *homme indécis;* douteux, incertain : *question, victoire indécise;* vague, difficile à reconnaître : *formes indécises.*

INDÉCISION n. f. Etat, caractère d'un homme indécis.

INDÉCLINABILITÉ n. f. *Gram.* Qualité des mots indéclinables.

INDÉCLINABLE adj. *Gram.* Qui ne se décline pas, invariable.

INDÉCOMPOSABLE adj. Qui ne peut être décomposé.

INDÉCROTTABLE adj. Ne se dit guère qu'au *fig.* d'un caractère intraitable, qu'on ne peut rendre moins grossier : *c'est un homme indécrottable.*

INDÉFECTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indéfectible.

INDÉFECTIBLE adj. Qui ne peut défaillir ou cesser d'être.

INDÉFENDABLE adj. Qui ne saurait être défendu.

INDÉFINI, E adj. Illimité, indéterminé : *nombre indéfini. Gram.* **Passé indéfini,** temps de l'indicatif qui exprime l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé, qu'il soit entièrement écoulé ou non.

INDÉFINIMENT adv. D'une manière indéfinie.

INDÉFINISSABLE adj. Qu'on ne saurait définir. *Fig.* Se dit des choses qu'on ne peut s'expliquer : *trouble indéfinissable.*

INDÉHISCENCE n. f. *Bot.* Etat de ce qui est indéhiscent.

INDÉHISCENT, E adj. *Bot.* Qui ne s'ouvre pas, en parlant des graines.

INDÉLÉBILE adj. Ineffaçable : *encre indélébile.*

INDÉLÉBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indélébile.

INDÉLIBÉRÉ, E adj. Fait sans délibération, sans réflexion.

INDÉLICAT, E adj. Qui manque de délicatesse.

INDÉLICATEMENT adv. Sans délicatesse : *agir indélicatement.*

INDÉLICATESSE n. f. Manque de délicatesse.

INDEMNE (*dèm-ne*) adj. (préf. *in* et lat. *damnum*, dommage). *Pal.* Indemnisé, dédommagé : *sortir indemne d'une affaire.*

INDEMNISATION n. f. Action d'indemniser.

INDEMNISER (*dème-ni*) v. tr. Dédommager.

INDEMNITAIRE (*dème-ni*) n. Personne qui reçoit une indemnité.

INDEMNITÉ (*dème-ni*) n. f. Dédommagement d'un préjudice.

INDÉNIABLE adj. Qu'on ne peut dénier.

INDÉPENDAMMENT adv. Sans égard à; outre, par-dessus : *indépendamment de ces avantages.*

INDÉPENDANCE n. f. Etat d'une personne indépendante : *aspirer à l'indépendance.*

INDÉPENDANT, E adj. Libre de

toute dépendance; qui aime à ne dépendre de personne : *caractère indépendant.* Se dit d'une chose qui n'a point de rapport avec une autre : *point indépendant de la question.*

INDÉRACINABLE adj. Qu'on ne peut déraciner.

INDESCRIPTIBLE adj. Qui ne peut être décrit : *bonheur indescriptible.*

INDESTRUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE adj. Qui ne peut être détruit.

INDÉTERMINATION n. f. Caractère de ce qui est indéterminé.

INDÉTERMINÉ, E adj. Qui n'est pas déterminé : *espace, temps indéterminé.*

INDÉTERMINÉMENT adv. D'une manière indéterminée.

INDÉVOT, E adj. Qui n'a point de dévotion.

INDÉVOTEMENT adv. D'une manière indévote.

INDÉVOTION n. f. Manque de dévotion.

INDEX (*dèkse*) n. m. (m. lat. qui signifie *indicateur;* de *in*, vers, et *dicere*, dire). Table d'un livre, surtout d'un livre latin; catalogue des livres défendus à Rome : *livre mis à l'index;* doigt le plus proche du pouce, appelé aussi *indicateur.*

INDICATEUR, TRICE adj. Qui indique, qui fait connaître. N. m. Livre ou brochure qui sert de guide : *l'indicateur des rues de Paris;* appareil qui sert à indiquer le travail effectué ou l'état de tension de la vapeur.

INDICATIF, IVE adj. *Méd.* Qui indique, annonce : *symptôme indicatif.* N. m. *Gram.* Celui des cinq modes du verbe qui exprime l'état, l'existence ou l'action, d'une manière positive.

INDICATION n. f. Action par laquelle on indique; renseignement : *fausse indication;* ce qui indique, fait connaître : *son silence est une indication de sa faute.*

INDICE n. m. (lat. *indicium;* de *indicare*, indiquer). Signe apparent et probable qu'une chose est.

INDICIBLE adj. Qu'on ne saurait exprimer : *joie indicible.*

INDICTION n. f. Convocation à jour fixe d'un concile : *bulle d'indiction.*

INDIEN, ENNE adj. et n. De l'Inde.

INDIENNE n. f. Toile de coton peinte ou imprimée, qui fut d'abord fabriquée dans l'Inde.

INDIFFÉREMMENT adv. Avec indifférence, avec froideur : *recevoir indifféremment;* sans faire de différence : *manger de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE n. f. État d'une personne indifférente.

INDIFFÉRENT, E adj. Qui ne présente aucun motif de préférence : *ce chemin ou l'autre m'est indifférent;* qui touche peu, dont on ne se soucie point : *cela m'est indifférent;* qui n'offre aucun intérêt : *parler de choses indifférentes;* que rien ne touche, n'émeut : *homme indifférent.* N. : *faire l'indifférent.*

INDIFFÉRENTISME n. m. Indifférence érigée en système.

INDIGÉNAT n. f. Qualité, état d'indigène.

INDIGENCE n. f. Grande pauvreté.

INDIGÈNE adj. et n. Originaire du pays : *plante indigène.* — Son opposé est EXOTIQUE.

INDIGENT, E adj. et n. (lat. *indigens;* de *egere*, avoir besoin). Très pauvre.

INDIGESTE adj. Difficile à digérer. *Fig.* Confus : *compilation indigeste.*

INDIGESTION n. f. (préf. *in* et lat. *digestus*, digéré). Indisposition provenant d'une digestion qui se fait mal.

INDIGÈTE adj. Nom donné par les anciens aux héros, aux demi-dieux particuliers à un pays.

INDIGNATION n. f. Sentiment de colère et de mépris qu'excite un outrage, une action injuste.

INDIGNE adj. Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas : *indigne de vivre;* qui n'est pas convenable : *cela est indigne d'un honnête homme;* méchant, odieux : *traitement indigne;* qui déshonore : *conduite indigne. Communion indigne*, sans les dispositions requises.

INDIGNEMENT adv. D'une manière indigne.

INDIGNER v. tr. (lat. *indignari*, de *indignus*, indigne). Exciter l'indignation.

INDIGNITÉ n. f. Méchanceté, noirceur, énormité; outrage, affront : *on lui a fait mille indignités.*

INDIGO n. m. (lat. *indicus*, de l'Inde). Matière colorante qui sert à teindre en bleu; indigotier.

INDIGOTERIE n. f. Usine où l'on fabrique l'indigo.

INDIGOTIER n. m. Arbuste qui produit l'indigo.

INDIGOTINE n. f. *Chim.* Principe immédiat extrait de l'indigo.

INDIQUER v. tr. (lat. *indicare*). Montrer, désigner une personne ou une chose; enseigner à quelqu'un ce qu'il cherche : *indiquer une rue;* déterminer : *indiquer la cause d'un phénomène. Fig.* Dénoter : *cela indique une grande méchanceté.*

INDIRECT, E (*rèkte*) adj. Qui n'est pas direct : *chemin indirect*, et *fig.* : *critique, louange indirecte.* **Contributions indirectes,** impôts sur les objets de consommation. *Gram.* **Complément indirect,** sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement.

INDIRECTEMENT adv. D'une manière indirecte.

INDISCIPLINABLE adj. Indocile, qu'on ne peut discipliner.

INDISCIPLINE n. f. Manque de discipline.

INDISCIPLINÉ, E adj. Qui n'observe aucune discipline.

INDISCRET, ÈTE adj. Qui manque de discrétion. Se dit des choses par lesquelles on révèle ce qu'on devrait taire : *regard indiscret ;* de tout ce qui se dit ou se fait imprudemment : *parole, zèle indiscret.* N. : *c'est un indiscret.*

INDISCRÈTEMENT adv. D'une manière indiscrète.

INDISCRÉTION n. f. Manque de discrétion ; action indiscrète.

INDISCUTABLE adj. Qui n'est pas susceptible d'être discuté.

INDISPENSABLE adj. Dont on ne peut se dispenser : *devoir indispensable ;* dont on ne peut se passer : *outil indispensable.*

INDISPENSABLEMENT adv. Nécessairement.

INDISPONIBLE adj. *Jurisp.* Dont on ne peut disposer à titre gratuit.

INDISPOSÉ, E adj. Légèrement incommodé. *Fig.* Mal disposé envers quelqu'un, aigri.

INDISPOSER v. tr. Altérer légèrement la santé. *Fig.* Prévenir contre, fâcher : *on l'a indisposé contre moi.*

INDISPOSITION n. f. Incommodité légère. *Fig.* Disposition peu favorable envers quelqu'un.

INDISSOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indissoluble.

INDISSOLUBLE adj. Qui ne peut être dissous : *métal indissoluble. Fig. : attachement indissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT adv. D'une manière indissoluble.

INDISTINCT, E (*tinkte*) adj. Qui n'est pas bien distinct : *voix indistincte, notions indistinctes.*

INDISTINCTEMENT adv. D'une manière indistincte : *prononcer indistinctement ;* sans mettre de différence : *on les tua tous indistinctement.*

INDIVIDU n. m. (lat. *individuus*, indivisé). Chaque être, soit animal, soit végétal, par rapport à son espèce ; personne : *quel est cet individu ?*

INDIVIDUALISATION n. f. Action d'individualiser ; résultat de cette action ; état d'un être individualisé.

INDIVIDUALISER v. tr. Considérer, présenter une chose isolément, individuellement.

INDIVIDUALISME n. m. Système d'isolement dans les travaux, les efforts. — Son opposé est ASSOCIATION.

INDIVIDUALISTE n. m. Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ n. f. Ce qui constitue l'individu.

INDIVIDUEL, ELLE adj. Qui appartient à l'individu : *qualité individuelle ;* qui concerne une seule personne : *réclamation individuelle.*

INDIVIDUELLEMENT adv. D'une manière individuelle.

INDIVIS, E (*vi*) adj. (préf. *in* et lat. *divisus*, divisé). Qui n'est pas divisé : *succession indivise.* **Par indivis** loc. adv. Sans partage, en commun : *maison possédée par indivis.*

INDIVISÉMENT adv. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLE adj. Qui ne peut être divisé : *les atomes sont indivisibles.*

INDIVISIBLEMENT adv. D'une manière indivisible.

INDIVISION n. f. Etat d'une chose possédée par indivis.

IN-DIX-HUIT (*ain*) n. m. Livre dont chaque feuille d'impression est pliée en 18 feuillets, formant 36 pages. Pl. des *in-dix-huit.*

INDOCILE adj. Qui n'est pas docile : *enfant indocile.*

INDOCILITÉ n. f. Caractère de celui qui est indocile.

INDO-EUROPÉEN, ENNE adj. Se dit d'une race indienne, les Aryas, qui a formé toutes les nations de l'Europe : *c'est vers l'étude des langues indo-européennes que semblent se concentrer aujourd'hui les efforts de la philologie.*

INDOLEMMENT adv. Avec indolence.

INDOLENCE n. f. (préf. *in* et lat. *dolere*, sentir de la peine). Nonchalance, indifférence.

INDOLENT, E adj. Nonchalant, sur qui rien ne fait impression.

INDOMPTABLE (*donta*) adj. Qu'on ne peut dompter : *caractère indomptable.*

INDOMPTÉ, E (*donté*) adj. Qu'on n'a pu encore dompter. *Fig.* Qu'on ne peut contenir, réprimer : *courage, orgueil indompté.*

IN-DOUZE (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 12 feuillets et forment 24 pages. Pl. des *in-douze.*

INDU, E adj. Qui est contre la règle, l'usage, la raison : *rentrer à une heure indue.*

INDUBITABLE adj. Certain, assuré : *nouvelle, succès indubitable.*

INDUBITABLEMENT adv. Certainement, assurément.

INDUCTIF, IVE adj. Qui procède par induction : *méthode inductive.*

INDUCTION n. f. (lat. *inductio ;* de *in*, dans ; *ducere*, conduire). Manière de raisonner qui consiste à inférer un fait d'un autre : *c'est par une fausse induction que les chats échaudés craignent l'eau froide ;* conséquence que l'on tire de cette manière.

INDUIRE v. tr. Mettre : *induire en erreur ;* inférer, conclure : *de là j'induis que...*

INDULGENCE n. f. (lat. *indulgentia ;* de *indulgere*, être indulgent). Bonté et facilité à pardonner les fautes d'autrui ; grâce que fait l'Eglise en remettant la peine des péchés : *indulgence de 40 jours, indulgence plenière.*

INDULGENT, E adj. Porté à l'indulgence.

INDULT n. m. Privilège accordé par le pape relativement aux bénéfices.

INDULTAIRE n. m. Celui qui avait droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDÛMENT adv. D'une manière indue : *procéder indûment contre quelqu'un.*

INDURATION n. f. *Méd.* Durcissement d'un tissu sans altération visible dans sa texture.

INDURÉ, E adj. *Méd.* Qui est devenu dur.

INDUSTRIALISME n. m. Système qui consiste à considérer l'industrie comme le principal but de l'homme en société.

INDUSTRIE n. f. (lat. *industria;* de *intus*, en dedans; *struere*, bâtir). Profession, métier : *exercer une industrie;* adresse, intelligence : *avoir de l'industrie;* toutes les opérations qui concourent à la transformation des matières premières et à la production des richesses : *l'industrie agricole, manufacturière, commerciale. Fig.* Savoir-faire blâmable : *vivre d'industrie.*

INDUSTRIEL, ELLE adj. Qui concerne l'industrie : *professions industrielles;* qui provient de l'industrie : *richesses industrielles d'un Etat.* N. m. Qui se livre à l'industrie.

INDUSTRIEUSEMENT adv. Avec art : *travailler industrieusement.*

INDUSTRIEUX, EUSE adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse : *homme industrieux, l'industrieuse abeille.*

INDUTS n. m. pl. Clercs qui servent le diacre et le sous-diacre dans la célébration des messes hautes.

INÉBRANLABLE adj. Qui ne peut être ébranlé. *Fig.* : *courage inébranlable.*

INÉBRANLABLEMENT adv. Fermement, d'une manière inébranlable.

INÉDIT, E adj. Qui n'a pas été imprimé, publié : *poème inédit.*

INEFFABILITÉ n. f. Impossibilité d'exprimer une chose par des paroles.

INEFFABLE adj. (lat. *ineffabilis;* préf. *in* et lat. *fari*, parler). Inexprimable.

INEFFABLEMENT adv. D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE adj. Qui ne peut être effacé. *Fig.* : *souvenir ineffaçable.*

INEFFICACE adj. Qui ne produit point son effet : *remède, moyen inefficace.*

INEFFICACEMENT adv. D'une manière inefficace.

INEFFICACITÉ n. f. Manque d'efficacité.

INÉGAL, E, AUX adj. Qui n'est point égal : *lignes inégales;* raboteux, qui n'est point uni : *terrain inégal;* qui n'est pas régulier : *mouvement inégal. Fig.* Qui n'est pas soutenu : *style inégal;* changeant, bizarre : *humeur inégale.*

INÉGALEMENT adv. D'une manière inégale.

INÉGALITÉ n. f. Défaut d'égalité : *inégalité d'un terrain, du pouls. Fig.* : *inégalité de conditions, de style, d'humeur.*

INÉLÉGANCE n. f. Défaut d'élégance.

INÉLÉGANT, E adj. Qui manque d'élégance.

INÉLIGIBILITÉ n. f. Qualité de la personne inéligible.

INÉLIGIBLE adj. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu.

INÉLUCTABLE adj. (préf. *in* et lat. *luctari*, lutter). Qui ne peut être évité, empêché : *mort, malheur inéluctable.*

INÉNARRABLE adj. Qui ne peut être raconté : *merveilles inénarrables.*

INEPTE adj. (lat. *ineptus;* préf. *in* et lat. *aptus*, apte, propre). Sans aptitude, sans aucune habileté.

INEPTEMENT adv. D'une manière inepte.

INEPTIE n. f. Caractère de ce qui est inepte; absurdité, sottise.

INÉPUISABLE adj. Qu'on ne peut épuiser. *Fig.* : *bonté inépuisable.*

INÉPUISABLEMENT adv. D'une manière inépuisable.

INERME adj. (lat. *inermis*, sans armes). *Bot.* Qui n'a ni aiguillon ni épines.

INERTE adj. (préf. *in* et lat. *ars, artis*, art, moyen). Sans ressort et sans activité. *Fig.* : *esprit inerte.*

INERTIE (*cî*) n. f. Etat de ce qui est inerte. *Fig.* Manque absolu d'activité, d'énergie. **Force d'inertie**, propriété qu'ont les corps de rester dans l'état de repos ou de mouvement jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire. *Fig.* Résistance passive, qui consiste surtout à ne pas obéir.

INESPÉRABLE adj. Qu'on ne saurait espérer.

INESPÉRÉ, E adj. Inattendu, qu'on n'espérait pas : *bonheur inespéré.*

INESPÉRÉMENT adv. Contre toute espérance, en parlant d'un événement heureux.

INESTIMABLE adj. Qu'on ne peut assez estimer : *trésor inestimable.*

INÉVITABLE adj. Qu'on ne peut éviter : *danger inévitable.*

INÉVITABLEMENT adv. Sans qu'on puisse l'éviter.

INEXACT, E (*akte*) adj. Qui manque d'exactitude : *employé inexact;* où il y a erreur : *calcul inexact.*

INEXACTEMENT adv. D'une manière inexacte.

INEXACTITUDE n. f. Manque d'exactitude.

INEXCUSABLE adj. Qui ne peut être excusé : *faute inexcusable.*

INEXÉCUTABLE adj. Qui ne peut être exécuté : *projet inexécutable.*

INEXÉCUTÉ, E adj. Qui n'a point été exécuté : *projet inexécuté.*

INEXÉCUTION n. f. Manque d'exécution : *inexécution d'un contrat.*

INEXERCÉ, E adj. Qui n'est pas exercé.

INEXIGIBLE adj. Qui ne peut être exigé.

INEXORABLE adj. (lat. *inexorabilis ;* préf. *in* et lat. *exorare*, obtenir par prière). Qui ne peut être fléchi. *Fig.* Dur, trop sévère : *les lois inexorables de Dracon.*

INEXORABLEMENT adv. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE n. f. Manque d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, E adj. Qui n'a point d'expérience.

INEXPIABLE adj. Qui ne peut être expié : *crime inexpiable.*

INEXPLICABLE adj. Qui ne peut être expliqué : *énigme inexplicable;* bizarre : *homme inexplicable.*

INEXPIÉ, E adj. Qui n'a pas été expié.

INEXPLIQUÉ, E adj. Qui n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante.

INEXPLOITABLE adj. Qui n'est pas susceptible d'être exploité.

INEXPLOITÉ, E adj. Qui n'est pas exploité : *mine inexploitée.*

INEXPLORÉ, E adj. Que l'on n'a point encore exploré, visité.

INEXPLOSIBLE adj. Qui ne peut faire explosion : *machine inexplosible.*

INEXPRESSIF, IVE adj. Dépourvu d'expression : *physionomie inexpressive.*

INEXPRIMABLE adj. Qu'on ne peut exprimer : *joie inexprimable.*

INEXPUGNABLE (*pug · nable*) adj. (préf. *in* et lat. *expugnare*, prendre par force). Qui ne peut être forcé, pris d'assaut : *fort inexpugnable.*

INEXTENSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inextensible.

INEXTENSIBLE adj. Qui ne peut être étendu : *corps inextensible.*

INEXTINGUIBLE (*gu-i*) adj. Qu'on ne peut éteindre : *feu inextinguible. Fig.* Qu'on ne peut apaiser, arrêter : *soif, rire inextinguible.*

INEXTRICABLE adj. (préf. *in* et lat. *extricare*, tirer d'embarras). Très embrouillé, qui ne peut être démêlé : *labyrinthe, affaire inextricable.*

INFAILLIBILISTE n. m. Partisan de l'infaillibilité du pape.

INFAILLIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est infaillible : *l'infaillibilité de l'Église.*

INFAILLIBLE adj. Certain, immanquable : *succès infaillible;* qui ne peut ni se tromper ni tromper : *Dieu est infaillible.*

INFAILLIBLEMENT adv. Immanquablement, assurément.

INFAISABLE adj. Qui ne peut être fait.

INFAMANT, E adj. Qui porte infamie : *peine infamante.*

INFAMATION n. f. Note d'infamie.

INFÂME adj. (lat. *infamis;* de *in*, sans, et *fama*, réputation) Honteux avilissant : *trahison infâme.* **N.** : *c'est un infâme.*

INFAMIE n. f. Flétrissure imprimée à l'honneur; chose infâme, action vile. Pl. Propos injurieux : *dire des infamies de quelqu'un.*

INFANT, E n. (esp. *infante;* du lat. *infans*, enfant). Titre donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE n. f. Nom donné aux troupes qui marchent et qui combattent à pied.

INFANTICIDE n. m. (lat. *infans*, enfant; *cædere*, tuer). Meurtre d'un enfant, surtout en parlant d'un nouveau-né. N. Personne coupable du meurtre d'un enfant Adj. : *mère infanticide.*

INFATIGABLE adj. Qui ne peut être lassé.

INFATIGABLEMENT adv. Sans se lasser.

INFATUATION n. f. Prétention excessive et ridicule.

INFATUER v. tr. (lat. *in*, dans; *fatuus*, sot). Inspirer à quelqu'un un engouement ridicule pour une personne ou pour une chose. Se dit surtout en ce sens : *être infatué de soi-même.*

INFÉCOND, E adj. Stérile.

INFÉCONDITÉ n. f. Stérilité.

INFECT, E (*fèkte*) adj. (lat. *infectus*). Gâté, corrompu : *marais, cadavre infect.*

INFECTANT, E adj. Qui produit l'infection.

INFECTER v. tr. Gâter, corrompre. *Fig.* Corrompre l'esprit, les mœurs.— Ne pas confondre avec *infester.*

INFECTION n. f. Grande puanteur ; corruption produite dans les corps par des miasmes délétères.

INFÉODATION n. f. Action d'inféoder.

INFÉODER v. tr. (préf. *in* et *féodal*). Donner une terre pour être tenue en fief. **S'inféoder** v. pr. Prendre un empire absolu sur : *s'inféoder un homme, une famille;* se lier, s'engager : *s'inféoder à un parti.*

INFÉRER v. tr. (lat. *in*, dans; *ferre*, porter). Tirer une conséquence. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INFÉRIEUR, E adj. (lat. *inferior*, comparatif de *inferus*, qui est en bas). Placé au-dessous : *mâchoire inférieure ;* plus bas, plus rapproché de la mer : *Seine-Inférieure. Fig.* Moindre en dignité, en mérite, en organisation : *rang inférieur ; animal inférieur.* N. m. Subordonné.

INFÉRIEUREMENT adv. Au-dessous.

INFÉRIORITÉ n. f. Désavantage en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc.

INFERNAL, E, AUX adj. (lat. *infernalis;* de *inferni*, enfer). Qui appartient à l'enfer. *Fig.* Qui a ou annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur : *âme,*

ruse infernale. Se dit d'un grand bruit : *tapage infernal.*

INFERNALEMENT adv. D'une manière infernale.

INFERTILE adj. Stérile.

INFERTILITÉ n. f. Stérilité.

INFESTER v. tr. (lat. *infestare*). Ravager, tourmenter par des irruptions, des actes de brigandage. Se dit aussi des animaux nuisibles qui abondent dans un lieu : *les rats infestent la maison.* — Ne pas confondre avec *infecter.*

INFIDÈLE adj. Déloyal, qui manque de foi : *infidèle à ses promesses;* qui commet des soustractions : *caissier infidèle;* inexact : *récit, traduction infidèle.* N. Qui n'a pas la vraie foi : *convertir les infidèles.*

INFIDÈLEMENT adv. D'une manière infidèle.

INFIDÉLITÉ n. f. Manque de fidélité, de probité : *l'infidélité d'un ami, d'un dépositaire;* d'exactitude, de vérité : *l'infidélité d'un historien;* action infidèle : *commettre une infidélité.*

INFILTRATION n. f. Passage lent d'un liquide à travers les interstices d'un corps.

INFILTRER (S') v. pr. Passer comme par un filtre à travers les pores d'un corps solide. *Fig.* Pénétrer, s'insinuer : *les abus s'infiltrent aisément.*

INFIME adj. (lat. *infimus*, le plus bas). Qui est le dernier, le plus bas : *les rangs infimes de la société.*

INFINI, E adj. Qui est sans limites : *Dieu seul est infini. Par ext.* A quoi on ne peut assigner de bornes : *espace infini.* N. m. Ce que l'on suppose sans limites. **A l'infini** loc. adv. Sans bornes, sans fin.

INFINIMENT adv. Sans bornes; extrêmement. *Math. Les infiniment petits,* quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ n. f. Qualité de ce qui est infini; un très grand nombre.

INFINITÉSIMAL, E, AUX adj. En quantité excessivement petite. *Géom. Calcul infinitésimal,* partie des mathématiques qui comprend le calcul différentiel et le calcul intégral et qui a pour objet les infiniment petits.

INFINITIF adj. et n. (lat. *infinitus*, indéfini). *Gram.* Mode du verbe qui exprime l'action d'une manière générale, indéfinie.

INFIRMATIF, IVE adj. *Pal.* Qui rend nul, qui infirme : *arrêt infirmatif.*

INFIRMATION n. f Action d'infirmer.

INFIRME adj. et n. (préf. *in* et lat. *firmus*, ferme) Qui a quelque infirmité.

INFIRMER v. tr. *Pal.* Déclarer nul : *infirmer un acte, une sentence. Fig.* Affaiblir, ôter la force : *infirmer un témoignage.*

INFIRMERIE n. f. Lieu destiné aux malades dans les communautés, les collèges, etc.

INFIRMIER, IÈRE n. Qui soigne les malades dans une infirmerie, un hôpital.

INFIRMITÉ n. f. Maladie habituelle. *Fig.* Faiblesse, imperfection : *l'infirmité humaine.*

INFLAMMABILITÉ n. f. Facilité à s'enflammer.

INFLAMMABLE adj. Qui s'enflamme facilement.

INFLAMMATION n. f. Action par laquelle une matière combustible s'enflamme; son résultat. *Fig.* Etat des parties du corps extrêmement échauffées, qui deviennent alors rouges, tuméfiées et douloureuses. — Ne pas dire *enflammation.*

INFLAMMATOIRE adj. Qui tient de l'inflammation : *fièvre inflammatoire.*

INFLÉCHIR v. tr. Courber. **S'infléchir** v. pr. Se courber, dévier.

INFLEXIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est inflexible. *Fig.* Extrême fermeté de l'esprit ou du caractère.

INFLEXIBLE adj. Qui ne se laisse point émouvoir, ébranler.

INFLEXIBLEMENT adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION n. f. Action de plier, d'incliner : *saluer en faisant une légère inflexion du corps. Inflexion de voix,* changement de ton, d'accent dans la voix. *Gram.* Chacune des formes que peut prendre un mot à désinences variables. *Phys.* Déviation d'une ligne : *l'inflexion des rayons lumineux.*

INFLIGER v. tr. (lat. *in*, sur; *fligere*, frapper). Prononcer, appliquer : *infliger un châtiment.*

INFLORESCENCE n. f. (lat. *inflorescere*, fleurir). Disposition générale des fleurs sur la tige.

INFLUENCE n. f. (rad. *influer*). Action qu'une chose exerce sur une autre : *influence du climat sur le tempérament. Fig.* Crédit, ascendant : *exercer une grande influence sur les esprits.*

INFLUENCER v. tr. Exercer une influence sur.

INFLUENT, E adj. Qui a du crédit, de l'ascendant : *personnage influent.*

INFLUER v. int. (lat. *in*, sur; *fluere*, couler). Exercer une action : *le climat influe sur la santé.*

INFLUX n. m. Fluide hypothétique auquel on a attribué certains effets organiques : *influx nerveux.*

IN-FOLIO (*ain*) n. m. Format d'un livre où la feuille n'est pliée qu'en deux, et ne forme par conséquent que quatre pages. Pl. des *in-folio.*

INFORMATION n. f. Acte judiciaire qui contient les dépositions des témoins sur un fait. *Par ext.* Sorte d'enquête que l'on fait pour constater un fait, s'assurer de la vérité d'une chose; en ce sens, s'emploie ordinairement au pluriel : *prendre des informations sur quelqu'un.*

INFORME adj. De formes lourdes et

disgracieuses : *animal informe;* sans forme déterminée : *masse informe. Fig.* Imparfait, incomplet : *ouvrage informe.*

INFORMÉ n. m. Information juridique.

INFORMER v. tr. (lat. *in*, en; *formare*, former). Avertir, instruire. V. int. Faire une information, une instruction : *informer contre quelqu'un.* **S'informer** v. pr. S'enquérir.

INFORTUNE n. f. Revers de fortune, adversité.

INFORTUNÉ, E adj. et n. Malheureux.

INFRACTEUR n. m. Qui viole une loi, un traité, etc.

INFRACTION n. f. (lat. *infractio*, rupture). Toute violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc.

INFRANCHISSABLE adj. Que l'on ne peut franchir.

INFRA-ROUGE adj. Se dit des radiations calorifiques obscures moins réfrangibles que le rouge.

INFRÉQUENTÉ, E adj. Qui n'est pas fréquenté : *chemin infréquenté.*

INFRUCTUEUSEMENT adv. Sans profit.

INFRUCTUEUX, EUSE adj. Qui rapporte peu ou point de fruits, de profit : *champ, travail infructueux.*

INFUS, E adj. Se dit des connaissances, des vertus que l'on possède naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir : *science, sagesse infuse.*

INFUSER v. tr. (lat. *infundere, infusum*, verser dans). Mettre une substance dans un liquide bouillant, afin qu'il en tire le suc; verser, introduire : *infuser du sang dans les veines de quelqu'un.*

INFUSIBLE adj. Qu'on ne peut fondre : *métal infusible.*

INFUSION n. f. Action d'infuser; produit de cette action : *une infusion de tilleul, de sureau, de camomille.*

INFUSOIRES adj. et n. m. pl. (lat. *infusus*, répandu dans). Animalcules microscopiques qui vivent dans les liquides. S. : *un infusoire.*

INGAMBE adj. (ital. *gamba*, jambe). Léger, alerte, dispos. *Fam.*

INGÉNIER (S') v. pr. (lat. *ingenium*, esprit, adresse). Chercher, tâcher de trouver dans son esprit un moyen pour réussir.

INGÉNIEUR n. m. (rad. *s'ingénier*). Savant qui conduit et dirige, à l'aide des mathématiques appliquées, des travaux d'art, comme l'attaque et la défense des places, la construction des ponts, des chemins, des édifices publics, des machines, etc.

INGÉNIEUSEMENT adv. D'une manière ingénieuse.

INGÉNIEUX, EUSE adj. Plein d'esprit, d'invention, d'adresse. Se dit des choses qui témoignent de l'adresse de l'inventeur : *machine ingénieuse.*

INGÉNIOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est ingénieux : *l'ingéniosité d'un mécanisme.*

INGÉNU, E adj. (lat. *ingenuus*, naturel). Simple, naïf, en parlant des personnes et des choses : *jeune homme ingénu, air ingénu.* N. Personne ingénue. *Théât.* N. f. Rôle de jeune fille naïve : *jouer les ingénues.*

INGÉNUITÉ n. f. Naïveté, simplicité.

INGÉNUMENT adv. D'une manière ingénue et naïve.

INGÉRENCE n. f. Action de s'ingérer.

INGÉRER v. tr. (lat. *in*, dans; *gerere*, porter). Introduire par la bouche dans l'estomac. **S'ingérer** v. pr. Se mêler d'une chose sans en être requis. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INGESTION n. f. Action d'ingérer, d'introduire dans l'estomac.

INGOUVERNABLE adj. Qu'on ne peut gouverner.

INGRAT, E adj. et n. (lat. *ingratus*). Qui n'a point de reconnaissance : *fils ingrat. Fig.* Stérile, infructueux : *sol ingrat;* qui ne fournit rien à l'esprit : *sujet ingrat;* d'un aspect désagréable : *figure ingrate.*

INGRATITUDE n. f. Vice de l'ingrat.

INGRÉDIENT n. m. (lat. *ingrediens*, qui entre). Tout ce qui entre dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mélange quelconque.

INGUÉRISSABLE adj. Qui ne peut être guéri.

INGUINAL, E, AUX (*gu-i*) adj. (lat. *inguen*, aine). Qui se rapporte à l'aine.

INGURGITATION n. f. Action d'introduire un liquide dans la gorge.

INGURGITER v. tr. (lat. *in*, dans; *gurges, gurgitis*, gouffre). Faire descendre dans son gosier, avaler.

INHABILE adj. Qui manque d'habileté. *Jurisp.* Incapable : *inhabile à tester.*

INHABILEMENT adv. D'une manière inhabile.

INHABILETÉ n. f. Manque d'habileté.

INHABILITÉ n. f. *Jurisp.* Incapacité.

INHABITABLE adj. Qui ne peut être habité.

INHABITÉ, E adj. Qui n'est point habité.

INHABITUDE n. f. Défaut d'habitude.

INHALATION n. f. Absorption par les voies respiratoires; aspiration.

INHALER v. tr. (lat. *in*, dans; *halare*, souffler). Aspirer, absorber.

INHÉRENCE n. f. Etat de ce qui est inhérent.

INHÉRENT, E adj. (lat. *inhærens;* de *hærere*, être fixé). Qui, par sa nature, est joint inséparablement à un sujet : *la pesanteur est inhérente à la matière. Fig. : l'erreur est inhérente à l'esprit humain.*

INHIBER v. tr. *Prat.* Défendre, prohiber.

INHIBITION n. f. *Prat.* Défense, prohibition.

INHOSPITALIER, IÈRE adj. Qui n'exerce point l'hospitalité : *peuple inhospitalier;* où les étrangers sont mal accueillis : *terre inhospitalière.*

INHOSPITALITÉ n. f. Refus d'accueillir les étrangers.

INHUMAIN, E adj. Cruel, sans pitié, sans humanité.

INHUMAINEMENT adv. Cruellement.

INHUMANITÉ n. f. Cruauté, barbarie; action inhumaine.

INHUMATION n. f. Action de déposer un cadavre dans la terre.

INHUMER v. tr. (lat. *in*, dans; *humus*, terre). Faire l'inhumation d'un cadavre.

INIMAGINABLE adj. Extraordinaire qu'on ne peut imaginer : *spectacle inimaginable.*

INIMITABLE adj. Qui ne peut être imité : *ouvrage, style inimitable.*

INIMITIÉ n. f. (préf. *in* et *amitié*). Haine, aversion qui, ordinairement, dure longtemps.

ININTELLIGEMMENT adv. Sans intelligence.

ININTELLIGENCE n. f. Manque d'intelligence.

ININTELLIGENT, E adj. Qui manque d'intelligence.

ININTELLIGIBLE adj. Qu'on ne peut comprendre : *langage inintelligible.*

ININTELLIGIBLEMENT adv. D'une manière inintelligible.

ININTERROMPU, E adj. Qui n'est point interrompu.

INIQUE adj. (préf. *in* et lat. *æquus*, juste). Injuste à l'excès : *jugement inique.*

INIQUEMENT adv. D'une manière inique.

INIQUITÉ n. f. Injustice excessive, criante; péché, corruption des mœurs.

INITIAL, E, ALS adj. (lat. *initium*, commencement). Qui commence un mot, un chapitre. N. f. : *signer une lettre de son initiale.*

INITIATEUR, TRICE adj. et n. Qui initie.

INITIATION n. f. Cérémonies par lesquelles on était admis à la connaissance de certains mystères dans les religions anciennes, et qui accompagnent aujourd'hui l'admission dans certains corps de compagnonnage. *Par ext.* Action de donner à quelqu'un la connaissance de certaines choses qu'il ignorait.

INITIATIVE n. f. Action de celui qui propose ou qui fait le premier quelque chose : *prendre l'initiative.*

INITIÉ, E adj. et n. Qui a été admis, ou mis au fait.

INITIER v. tr. (lat. *initiare;* de *initium*, commencement). Admettre à la participation de certains mystères dans les religions anciennes, et aujourd'hui dans certaines associations. *Fig.* Mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc.

INJECTÉ, E adj. Coloré par l'afflux du sang : *face injectée, yeux injectés.*

INJECTER v. tr. (lat. *in*, dans; *jacere, jactum*, jeter). Introduire, au moyen d'un instrument, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, soit accidentelle. **S'injecter** v. pr. Devenir injecté : *une figure qui s'injecte.*

INJECTEUR, TRICE adj. Propre aux injections. N. m. Appareil au moyen duquel on opère l'injection des liquides.

INJECTION n. f. Action d'injecter; liquide que l'on injecte.

INJONCTION n. f. (lat. *injunctio*). Ordre formel.

INJOUABLE adj. Qui ne peut être joué : *drame injouable.*

INJURE n. f. (lat. *injuria;* de *in*, contre; *jus, juris*, droit). Insulte, outrage de fait ou de parole. *Fig. L'injure des ans*, suites fâcheuses amenées par les années sur la beauté, la santé; *les injures de l'air*, le vent, la pluie, etc.

INJURIER v. tr. Offenser par des paroles injurieuses.

INJURIEUSEMENT adv. D'une manière injurieuse.

INJURIEUX, EUSE adj. Outrageant, offensant : *soupçon injurieux.*

INJUSTE adj. Qui n'a point de justice : *homme injuste;* contraire à la justice, à l'équité : *sentence injuste.* N. m. : *notion du juste et de l'injuste.*

INJUSTEMENT adv. D'une manière injuste.

INJUSTICE n. f. Manque de justice; acte contraire au droit, à l'équité.

INJUSTIFIABLE adj. Qu'on ne saurait justifier.

INNAVIGABLE adj. Où l'on ne peut naviguer : *mer innavigable.*

INNÉ, E adj. (lat. *in*, dans, et fr. *né*). Que nous apportons en naissant : *idées innées*, comme celle de Dieu, du juste, etc.

INNERVATION n. f. (lat. *in*, sur; *nervus*, nerf). Influence du système nerveux sur les organes.

INNOCEMMENT adv. Avec innocence, sans dessein de mal faire.

INNOCENCE n. f. Etat de celui qui ne commet point le mal sciemment : *vivre dans l'innocence;* absence de culpabilité; personnes innocentes : *protéger l'innocence.*

INNOCENT, E adj. et n. (préf. *in* et lat. *nocens*, qui nuit). Pur et candide : *âme innocente;* qui n'est pas coupable : *l'accusé fut reconnu innocent;* qui ne peut faire de mal : *remède innocent.* **Jeux innocents,** de société.

INNOCENTER v. tr. Déclarer innocent.

INNOCUITÉ n. f. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.

INNOMBRABLE adj. Qui ne se peut compter.

INNOMBRABLEMENT adv. D'une manière innombrable.

INNOMÉ, E adj. Qui n'a pas encore reçu de nom.

INNOMINÉ, E adj. (préf. *in* et lat. *nomen*, nom). *Anat.* Qui n'a pas encore reçu de nom particulier.

INNOVATEUR n. m. Qui innove.

INNOVATION n. f. Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, les mœurs, une science, etc

INNOVER v. int. (lat. *novus*, nouveau). Faire une innovation. V. tr. : *on innove tous les jours des modes bizarres.*

INOBSERVANCE n. f. Manque à observer des prescriptions morales, religieuses, etc.

INOBSERVATION n. f. Manque d'obéissance aux lois; inexécution des engagements qu'on a contractés.

INOBSERVÉ, E adj. Qui n'a pas été observé : *faits inobservés.*

INOCCUPÉ, E adj. Qui est sans occupation; qui n'est point possédé ou habité.

IN-OCTAVO (*ine*) n. m. (lat. *in*, en; *octavus*, huitième). Livre dont les feuilles sont pliées en 8 feuillets et forment 16 pages. Pl. des *in-octavo.*

INOCULATEUR, TRICE n. Qui inocule.

INOCULATION n. f. Opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole ou tout autre virus.

INOCULER v. tr. Communiquer une maladie contagieuse par inoculation.

INODORE adj. Sans odeur.

INOFFENSIF, IVE adj. Qui est incapable de nuire.

INOFFENSIVEMENT adv. D'une manière inoffensive.

INOFFICIEUX, EUSE adj. Se dit d'un testament qui déshérite ou lèse sans cause l'héritier naturel.

INOFFICIOSITÉ n. f. Caractère de ce qui est inofficieux.

INONDATION n. f. Débordement d'eaux qui inondent un pays.

INONDER v. tr. (lat. *inundare*; de *in*, sur, et *unda*, onde). Submerger un terrain par un débordement d'eaux. *Fig.* Envahir, couvrir, remplir : *les Sarrasins inondèrent l'Espagne.*

INOPINÉ, E adj. (préf. *in* et lat. *opinari*, penser). Imprévu, qu'on n'attendait pas : *bonheur inopiné.*

INOPINÉMENT adv. D'une manière inopinée : *se rencontrer inopinément.*

INOPPORTUN, E adj. Qui n'est pas opportun, à propos.

INOPPORTUNITÉ n. f. Caractère de ce qui n'est pas opportun.

INORGANIQUE adj. Se dit des corps non organisés, qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.

INOUÏ, E adj. Tel qu'on n'a jamais vu, entendu rien de pareil : *cruauté inouïe.*

INOXYDABLE adj. Qui résiste à l'oxydation.

IN PETTO (*ine-pèt-to*) loc. adv. (m. ital. qui signifient *dans la poitrine, dans le cœur*). A part soi, intérieurement, en secret.

IN-PLANO (*ine*) n. m. *Impr.* Feuille imprimée qui ne contient qu'une page de chaque côté; livre dans ce format. Pl. des *in-plano.*

INQUALIFIABLE adj. Qui ne peut être qualifié.

INQUART n. m. ou **INQUARTATION** n. f. Opération par laquelle on ajoute à l'or allié au cuivre, et qu'on veut passer à la coupelle, trois fois environ son poids d'argent.

IN-QUARTO (*ain-kouar*) n. m. (lat. *in*, en; *quartus*, quatrième). Livre dont les feuilles sont pliées en quatre feuillets et forment 8 pages. Pl. des *in-quarto.*

INQUIET, ÈTE adj. (préf. *in* et lat. *quietus*, tranquille). Qui a de l'inquiétude. *Fig.* Se dit des passions, des mouvements de l'âme : *curiosité inquiète.*

INQUIÉTANT, E adj. Qui cause de l'inquiétude : *état inquiétant.*

INQUIÉTER v. tr. Rendre inquiet; harceler : *inquiéter l'ennemi.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INQUIÉTUDE n. f. Trouble, agitation d'esprit.

INQUISITEUR n. m. Juge de l'Inquisition. Adj. Scrutateur : *regard inquisiteur.*

INQUISITION n. f. (lat. *inquisitio*; de *inquirere*, rechercher). Recherche, perquisition rigoureuse mêlée d'arbitraire. Autrefois, célèbre tribunal ecclésiastique chargé de rechercher et de poursuivre l'hérésie.

INQUISITORIAL, E, AUX adj. Se dit de tout pouvoir ombrageux, trop sévère, de tout acte arbitraire.

INSAISISSABLE adj. Qui ne peut être saisi : *rente insaisissable. Fig.* Qui ne peut être compris, apprécié, perçu : *différence insaisissable.*

INSALUBRE adj. Malsain, nuisible à la santé : *logement insalubre.*

INSALUBREMENT adv. D'une manière insalubre.

INSALUBRITÉ n. f. Etat de ce qui est insalubre.

INSANITÉ n. f. (lat. *insanus*, insensé). Absence de raison, de bon sens.

INSATIABILITÉ n. f. Appétit excessif qui ne peut se rassasier. *Fig. : l'insatiabilité des richesses.*

INSATIABLE adj. (lat. *insatiabilis*). Qui ne peut être rassasié. *Fig. : soif insatiable de l'or.*

INSATIABLEMENT adv. D'une manière insatiable.

INSCIEMMENT adv. A son insu, sans le savoir.

INSCRIPTION n. f. (lat. *inscriptio*; de *inscribere*, inscrire). Caractères gravés sur le marbre, sur la pierre, etc., pour consacrer un souvenir; action d'in-

scrire son nom sur un registre. *Prendre ses inscriptions*, se faire inscrire, au commencement de chaque trimestre, sur le registre de la Faculté dans laquelle on étudie pour prendre ses grades ; *inscription sur le grand-livre*, titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor ; *inscription maritime*, rôle des marins inscrits et pouvant être appelés au service de l'Etat.

INSCRIRE v. tr. (lat. *inscribere*; de *in*, sur, et *scribere*, écrire). Ecrire, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *Géom.* Tracer une figure dans l'intérieur d'une autre : *inscrire un triangle dans un cercle.* **S'inscrire** v. pr. Ecrire son nom sur un registre, une liste de souscription. *Prat. S'inscrire en faux*, soutenir en justice qu'une pièce produite par la partie adverse est fausse, et, par ext., nier.

INSCRUTABLE adj. Impénétrable, qui ne peut être compris : *les desseins de Dieu sont inscrutables.*

INSÉCABLE adj. Qui ne peut être coupé.

INSECTE n. m. (lat. *insectum*). Petit animal invertébré dont le corps est, en général, divisé en trois parties, la tête, le corselet et l'abdomen.

INSECTICIDE adj. et n. m. (lat. *insectum*, insecte; *cædere*, tuer). Qui détruit les insectes : *poudre insecticide.*

INSECTIVORE adj. et n. (lat. *insectum*, insecte; *voro*, je mange). Qui vit principalement ou exclusivement d'insectes, comme les gobe-mouches, les merles, les bergeronnettes, les taupes, les hérissons, etc.

INSÉCURITÉ n. f. Manque de sécurité.

IN-SEIZE (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 16 feuillets et forment 32 pages. Pl. des *in-seize*.

INSENSÉ, E adj. et n. Qui a perdu le sens, la raison. Se dit aussi des choses : *discours insensé.*

INSENSIBILISATEUR n. m. *Méd.* Ce qui produit l'insensibilité : *le chloroforme est un insensibilisateur.*

INSENSIBILITÉ n. f. Défaut de sensibilité.

INSENSIBLE adj. Qui ne peut éprouver de sensation : *la matière est insensible*; qui n'est point touché de pitié : *cœur insensible*; imperceptible : *progrès, pente insensible.*

INSENSIBLEMENT adv. D'une manière insensible.

INSÉPARABLE adj. Intimement uni, en parlant des personnes; qui ne peut être séparé, en parlant des choses.

INSÉPARABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être séparé.

INSÉRER v. tr. (lat. *in*, dans; *serere*, semer). Introduire, faire entrer, ajouter : *insérer une clause dans un traité.*— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INSERMENTÉ adj. m. Se dit des prêtres qui, sous la première République, refusèrent de prêter serment à la constitution.

INSERTION n. f. Action d'insérer, attache d'une partie sur une autre.

INSIDIEUSEMENT adv. D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE adj. (lat. *insidiosus*; de *insidia*, embûche). Qui cherche à tromper : *caresses insidieuses.*

INSIGNE adj. (lat. *insignis*). Signalé, remarquable, en bonne ou en mauvaise part : *faveur, fripon insigne.*

INSIGNE n. m. (lat. *insigne*; de *insignis*, remarquable). Signe honorable et caractéristique d'une dignité : *les insignes de la royauté.*

INSIGNIFIANCE n. f. Etat de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT, E adj. Qui ne signifie rien : *phrase insignifiante*; sans importance : *homme insignifiant.*

INSINUANT, E adj. Qui a l'adresse et le talent d'insinuer, de s'insinuer.

INSINUATION n. f. Action d'insinuer; la chose insinuée.

INSINUER v. tr. (lat. *insinuare*; de *in*, dans, et *sinus*, sein). Introduire doucement et adroitement quelque chose : *insinuer une sonde dans une plaie. Fig.* Faire adroitement entrer dans l'esprit. **S'insinuer** v. pr. S'introduire avec adresse.

INSIPIDE adj. (préf. *in* et *sapide*). Qui n'a point de saveur, de goût. *Fig.* Sans agrément, sans esprit : *conversation, railleur insipide.*

INSIPIDEMENT adv. D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ n. f. Etat de ce qui est insipide.

INSISTANCE n. f. Action d'insister.

INSISTER v. int. (lat. *in*, sur; *sistere*, s'arrêter). Faire instance, persévérer à demander une chose; appuyer : *insister sur un point.*

INSOCIABILITÉ n. f. Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE adj. Avec qui on ne peut vivre.

INSOLATION n. f. *Méd.* Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose aux rayons du soleil; maladie provoquée par l'exposition à un soleil ardent, vulgairement *coup de soleil.*

INSOLEMMENT adv. Avec insolence.

INSOLENCE n. f. Effronterie, hardiesse excessive; parole, action insolente.

INSOLENT, E adj. et n. (lat. *insolens*, qui n'est pas dans la coutume). Effronté, qui perd le respect : *homme, air insolent*; orgueilleux : *insolent dans la bonne fortune*; extraordinaire : *bonheur insolent.* N. Personne insolente.

INSOLER v. tr. Exposer au soleil.

INSOLITE adj. (préf. *in* et lat. *solitus*, accoutumé). Contraire à l'usage aux règles, etc.

INSOLUBILITÉ n. f. Etat de ce qui est insoluble.

INSOLUBLE adj. Qui ne peut se dissoudre : *la résine est insoluble dans l'eau. Fig.* Qu'on ne peut résoudre : *question insoluble.*

INSOLVABILITÉ n. f. Impossibilité de payer.

INSOLVABLE adj. Qui n'a pas de quoi payer.

INSOMNIE n. f. (préf. *in* et lat. *somnus*, sommeil). Privation de sommeil.

INSONDABLE adj. Qu'on ne peut sonder : *gouffre insondable. Fig.* Qu'on ne peut pénétrer : *mystère insondable.*

INSOUCIAMMENT adv. D'une manière insouciante.

INSOUCIANCE n. f. Caractère de celui qui est insouciant.

INSOUCIANT, E adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUCIEUX, EUSE adj. Qui n'a pas de souci : *vivre insoucieux du lendemain.*

INSOUMIS, E adj. Non soumis : *peuple insoumis.*

INSOUMISSION n. f. Défaut de soumission.

INSOUTENABLE adj. Faux, qu'on ne peut soutenir : *opinion insoutenable.*

INSPECTER v. tr. (lat. *inspectare*, de *in*, sur, et *spectare*, examiner). Examiner comme inspecteur.

INSPECTEUR, TRICE n. Qui a mission d'examiner les opérations de fonctionnaires subalternes et d'en rendre compte à l'autorité supérieure.

INSPECTION n. f. Action d'examiner; fonction d'inspecteur : *obtenir une inspection.*

INSPIRATEUR, TRICE adj. Qui donne des inspirations.

INSPIRATION n. f. Action par laquelle l'air entre dans les poumons. *Fig.* Conseil, suggestion : *agir par l'inspiration de...*; état où se trouve l'âme lorsqu'elle est directement sous la pression d'une puissance surnaturelle : *l'inspiration de Moïse, des prophètes*, etc., enthousiasme ; *poète sans inspiration.*

INSPIRÉ, E n. Personne qui agit sous l'influence d'une inspiration mystique.

INSPIRER v. tr. (lat. *inspirare*; de *in*, dans, et *spirare*, souffler). Faire naître un sentiment, une pensée, un dessein ; donner de l'enthousiasme ; faire pénétrer dans la poitrine par insufflation : *inspirer de l'air à quelqu'un.*

INSTABILITÉ n. f. Défaut de stabilité : *instabilité des choses humaines.*

INSTABLE adj. Qui manque de solidité, de stabilité.

INSTABLEMENT adv. D'une manière instable.

INSTALLATION n. f. Action par laquelle on installe ou on est installé.

INSTALLER v. tr. (rad. *stalle*). Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi, etc. ; placer, établir quelqu'un dans un endroit.

INSTAMMENT adv. Avec instance.

INSTANCE n. f. (lat. *instare*, presser vivement). Sollicitation pressante : *prier avec instance*; demande, poursuite en justice : *la cause est en instance. Tribunal de première instance*, qui connaît de toutes les contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme.

INSTANT n. m. Moment, très petit espace de temps. Loc. adv. **A l'instant**, à l'heure même ; **dans un instant**, bientôt ; **à chaque instant**, continuellement.

INSTANT, E adj. (lat. *instans*; de *in*, sur, et *stare*, se tenir). Pressant : *prières instantes.*

INSTANTANÉ, E adj. Qui ne dure qu'un instant.

INSTANTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est instantané.

INSTANTANÉMENT adv. D'une manière instantanée.

INSTAR (À L') loc. prép. (lat. *instar*, comme). A la manière, à l'exemple de : *à l'instar des anciens.*

INSTAURATION n. f. Etablissement : *l'instauration d'un gouvernement.*

INSTAURER v. tr. (lat. *instaurare*). Etablir, fonder.

INSTIGATEUR, TRICE n. Qui incite, qui pousse à faire une chose. Se prend le plus souvent en mauvaise part.

INSTIGATION n. f. Incitation.

INSTIGUER v. tr. (lat. *instigare*). Inciter, pousser à faire quelque chose.

INSTILLATION n. f. Action d'instiller.

INSTILLER v. tr. (lat. *in*, dans ; *stilla*, goutte). Verser goutte à goutte.

INSTINCT (*tin*) n. m. (lat. *instinctus*). Sentiment intérieur, indépendant de la réflexion, qui dirige les animaux dans leur conduite ; chez l'homme, premier mouvement qui précède la réflexion. — L'instinct est un don particulier aux animaux, qui les porte à exécuter certains actes sans avoir la notion de leur but ; à employer des moyens toujours les mêmes, sans jamais chercher à s'en créer d'autres, ni à connaître les rapports qui existent entre les moyens et le but.

L'*instinct* diffère de l'*intelligence* en ce que celle-ci, émanation de la Divinité, réside essentiellement dans la variabilité des moyens qu'elle emploie, tandis que, dans l'*instinct*, tout est aveugle, nécessaire et invariable ; c'est, pour ainsi dire, une habitude innée et héréditaire, sans aucune altération. Il y a donc une immense différence entre l'instinct des animaux et l'intelligence de l'homme. L'homme peut s'instruire et profiter de ce qu'ont fait les autres avant lui ; les animaux en sont incapables ; l'expérience que l'un d'eux pourrait parfois acquérir n'est utile qu'à celui-là seul et ne peut être mise à profit par les autres. Tout ce que l'homme sait faire est le produit de l'étude et de la réflexion ; les animaux n'étudient ni ne réfléchissent jamais. Leur habileté ne vient pas d'eux, mais du Créateur, qui l'a mise en eux sans qu'ils le sachent. Ainsi, une hirondelle n'a

pas besoin d'étudier ni de réfléchir pour construire son nid; elle le fait tout naturellement et sans l'avoir jamais appris. Les hirondelles d'aujourd'hui ne font pas mieux leur nid que celles d'autrefois; elles travaillent sans pouvoir s'en empêcher, sans prévoyance et sans intelligence.

INSTINCTIF, IVE adj. Qui naît de l'instinct : *mouvement instinctif.*

INSTINCTIVEMENT adv. Par instinct.

INSTITUER v. tr. (lat. *instituere;* de *in*, sur, et *statuere*, établir). Etablir quelque chose qui n'existait pas; établir en charge, en fonction. *Instituer un héritier*, nommer un héritier par testament.

INSTITUT n. m. (lat. *institutum;* de *instituere*, instituer). Toute espèce de société de personnes soumises à une même règle, et, en particulier, société savante ou littéraire. V. ACADÉMIE (*Part. hist.*).

INSTITUTES n. f. pl. Nom donné aux ouvrages élémentaires qui renfermaient les principes du droit romain, et surtout au recueil qui fut rédigé par ordre de Justinien.

INSTITUTEUR, TRICE n. (lat. *institutor;* de *instituere*, instituer). Qui fonde, qui établit; qui tient une école pour l'instruction de la jeunesse.

INSTITUTION n. f. Action d'instituer, d'établir; maison d'éducation. *Institution d'un héritier*, sa nomination.

INSTRUCTEUR adj. Celui qui instruit. *Officier, sergent instructeur*, chargé de montrer l'exercice : *juge instructeur*, chargé d'instruire un procès.

INSTRUCTIF, IVE adj. Qui instruit : *conversation, lecture instructive.*

INSTRUCTION n. f. (lat. *instructio;* de *instruere*, instruire). Education, enseignement; savoir, notions acquises : *avoir de l'instruction.* **Juge d'instruction,** magistrat chargé d'informer sur une action criminelle; *instruction judiciaire*, procédure qui met une affaire, un procès en état d'être jugé. Pl. Ordres et renseignements donnés à un ambassadeur, à un envoyé quelconque.

INSTRUIRE v. tr. (lat. *instruere*, construire). Donner des leçons, de la science, des connaissances à; informer : *instruisez-moi de ce qui se passe. Instruire une cause, une affaire*, la mettre en état d'être jugée. **S'instruire** v. pr. Former, développer son instruction; être en voie d'instruction judiciaire : *son affaire s'instruit.*

INSTRUIT, E adj. Qui a de l'instruction.

INSTRUMENT n. m. (lat. *instrumentum*, de *instruere*, construire). Outil, machine, appareil servant dans les arts, les sciences, etc. : *instrument de musique, instrument aratoire. Fig.* Ce qui sert à une fin, ce qui est employé pour l'atteindre : *servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un.*

INSTRUMENTAIRE adj. *Jurisp. Témoin instrumentaire*, celui qui assiste un officier public dans les actes pour la validité desquels la présence des témoins est nécessaire.

INSTRUMENTAL, E adj. Qui est exécuté par des instruments : *musique instrumentale.*

INSTRUMENTATION n. f. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER v. int. Faire des contrats, des procès-verbaux et autres actes publics.

INSTRUMENTISTE n. m. Musicien qui joue d'un instrument.

INSU n. m. (préf. *in* et *su*). Ignorance d'une chose : *à mon insu.* **À l'insu de** loc. prép. Sans qu'on le sache.

INSUBMERSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est insubmersible.

INSUBMERSIBLE adj. Qui ne peut pas être submergé.

INSUBORDINATION n. f. Défaut de subordination.

INSUBORDONNÉ, E adj. Qui a l'esprit d'insubordination.

INSUCCÈS n. m. Manque de succès.

INSUFFISAMMENT adv. D'une manière insuffisante.

INSUFFISANCE n. f. Manque de suffisance : *l'insuffisance de la récolte;* incapacité : *reconnaître son insuffisance.*

INSUFFISANT, E adj. Qui ne suffit pas : *nourriture insuffisante.*

INSUFFLATION n. f. *Méd.* Action d'insuffler.

INSUFFLER v. tr. (lat. *in*, dans; *sufflare*, souffler). Introduire, à l'aide du souffle, un gaz, une vapeur dans quelque cavité du corps : *insuffler de l'air dans la bouche d'un enfant nouveau-né, d'un asphyxié.*

INSULAIRE adj. et n. (lat. *insula*, île). Habitant d'une île.

INSULTANT, E adj. Qui insulte : *mépris insultant.*

INSULTE n. f. Outrage, agression en actes ou en paroles, avec dessein prémédité d'offenser.

INSULTÉ, E adj. Personne qui a reçu une insulte.

INSULTER v. tr. (lat. *insultare;* de *in*, sur, et *saltare*, sauter). Outrager. V. int. Manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *insulter aux malheureux, à la raison.*

INSULTEUR n. m. Qui a l'habitude d'insulter.

INSUPPORTABLE adj. Intolérable, qu'on ne peut supporter.

INSUPPORTABLEMENT adv. D'une manière insupportable.

INSURGÉ, E n. Révolté.

INSURGENTS n. m. pl. Nom donné aux Américains qui se soulevèrent pour la cause de l'indépendance, dans les colonies anglaises.

INSURGER (S') v. pr. (lat. *in*, sur; *surgere*, se lever). Se soulever contre une autorité, un gouvernement.

INSURMONTABLE adj. Qui ne peut être surmonté.

INSURRECTION n. f. Soulèvement contre le pouvoir établi.

INSURRECTIONNEL, ELLE adj. Qui tient de l'insurrection : *mouvement insurrectionnel.*

INTACT (*takte*) adj. (préf. *in* et lat. *tactus*, touché). A quoi l'on n'a rien retranché : *la somme est encore intacte. Fig.* Pur, irréprochable : *réputation intacte.*

INTACTILE adj. Qui échappe au sens du tact : *la lumière est intactile.*

INTAILLE n. f. Pierre gravée en creux.

INTANGIBLE adj. Qui ne peut être touché.

INTARISSABLE adj. Qui ne peut être tari, épuisé. *Fig.* : *imagination, gaieté intarissable.*

INTARISSABLEMENT adv. D'une manière intarissable.

INTÉGRABILITÉ n. f. *Math.* Caractère d'une grandeur intégrable.

INTÉGRABLE adj. *Math.* Qui peut être intégré.

INTÉGRAL, E adj. (lat. *integer*, entier). Entier, complet. *Math.* **Calcul intégral**, par lequel on remonte d'une quantité infiniment petite aux quantités finies dont elle dérive. N. f. Somme totale, par opposition à élément.

INTÉGRALEMENT adv. En totalité.

INTÉGRALITÉ n. f. Etat d'une chose entière, complète.

INTÉGRANT, E adj. *Partie intégrante*, qui contribue à l'intégralité d'un tout, comme les bras, les jambes, dans le corps humain.

INTÉGRATION n. f. *Math.* Action d'intégrer.

INTÈGRE adj. (lat. *integer*). D'une probité incorruptible : *juge intègre.*

INTÈGREMENT adv. D'une manière intègre.

INTÉGRER v. tr. *Math.* Déterminer l'intégrale d'une quantité différentielle.

INTÉGRITÉ n. f. Etat d'une chose qui a toutes ses parties. *Fig.* Vertu, qualité d'une personne intègre.

INTELLECT (*lèkte*) n. m. (lat. *intellectus*). Intelligence, entendement.

INTELLECTIF, IVE adj. *Faculté intellective*, faculté de concevoir.

INTELLECTUEL, ELLE adj. Qui est du ressort de l'intelligence : *vérité intellectuelle* ; spirituel : *l'âme est une substance intellectuelle.*

INTELLECTUELLEMENT adv. D'une manière intellectuelle.

INTELLIGEMMENT adv. Avec intelligence.

INTELLIGENCE n. f. (lat. *intelligentia*; de *inter*, entre, et *legere*, choisir). Faculté intellective ; connaissance approfondie, compréhension nette et facile : *avoir l'intelligence des affaires* ; adresse, habileté : *s'acquitter d'une mission avec beaucoup d'intelligence* ; amitié réciproque, union de sentiments : *vivre en parfaite intelligence* ; correspondance secrète : *avoir des intelligences dans la place* ; accord : *ils sont d'intelligence pour vous tromper.*

INTELLIGENT, E adj. Pourvu de la faculté intellective ; adroit, habile : *domestique intelligent* ; qui indique l'intelligence : *regard intelligent.*

INTELLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une chose intelligible.

INTELLIGIBLE adj. Qui peut être ouï facilement et distinctement : *parler à haute et intelligible voix* ; aisé à comprendre : *discours intelligible* ; qui n'existe qu'en idée.

INTELLIGIBLEMENT adv. D'une manière intelligible.

INTEMPÉRANCE n. f. Vice opposé à la tempérance. *Fig.* Excès en tout genre. *Intempérance de langue*, trop grande liberté qu'on se donne de parler.

INTEMPÉRANT, E adj. Qui a le vice de l'intempérance : *homme intempérant, langue intempérante.*

INTEMPÉRÉ, E adj. Déréglé.

INTEMPÉRIE n. f. (préf. *in* et lat. *temperies*, saison tempérée). Dérèglement de l'air, des saisons.

INTEMPESTIF, IVE adj. (préf. *in* et lat. *tempestas*, saison). Qu'il n'est pas à propos de faire pour le moment : *démarche intempestive.*

INTEMPESTIVEMENT adv. D'une manière intempestive.

INTENABLE adj. Où l'on ne peut se tenir, se défendre.

INTENDANCE n. f. Direction, administration. **Intendance militaire**, administration et comptabilité de la guerre ; bureaux de cette administration.

INTENDANT n. m. (lat. *intendens*, qui surveille). Qui est chargé de régir des biens, une maison. **Intendant militaire**, chargé de pourvoir à tous les besoins de l'armée.

INTENDANTE n. f. Femme d'un intendant.

INTENSE adj. (lat. *intensus*). Grand, fort, vif : *froid intense.*

INTENSITÉ n. f. Degré de force, d'activité, de puissance.

INTENTER v. tr. (lat. *intentare*). Commencer, faire : *intenter un procès.*

INTENTION n. f. (lat. *intentio* ; de *in*, vers, et *tendere*, tendre). Acte de volonté par lequel nous formons un dessein ; volonté : *l'intention de votre père est que...* ; idée, ce qu'on a en vue : *savoir gré de l'intention.*

INTENTIONNÉ, E adj. Qui a une certaine intention : *bien, mal intentionné.*

INTENTIONNEL, ELLE adj. Qui concerne l'intention.

INTENTIONNELLEMENT adv. Avec intention : *coupable intentionnellement.*

INTERCADENCE n. f. *Méd.* Pulsation irrégulière du pouls, qui se produit entre deux pulsations normales.

INTERCADENT, E adj. *Méd.* Se dit du pouls lorsqu'il offre des intercadences.

INTERCALAIRE adj. Se dit du jour que l'on ajoute au mois de février dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans.

INTERCALATION n. f. Addition d'un jour dans le mois de février aux années bissextiles. *Par ext.* Addition après coup d'un mot, d'une ligne dans un acte, d'un article dans un compte, etc.

INTERCALER v. tr. (lat. *inter*, entre; *calare*, assembler). Ajouter un jour au mois de février de quatre en quatre ans. *Par ext.* Ajouter après coup quelque chose à un écrit.

INTERCÉDER v. int. (lat. *inter*, entre; *cedere*, venir). Prier, solliciter pour quelqu'un. — Pour la conjugaison, v. ACCÉLÉRER.

INTERCEPTER v. tr. (lat. *inter*, entre; *capere*, prendre). S'emparer par surprise de ce qui est envoyé à quelqu'un : *intercepter une lettre;* interrompre le cours : *les nuages interceptent les rayons du soleil.*

INTERCEPTION n. f. Interruption du cours direct d'une chose.

INTERCESSEUR n. m. Qui intercède

INTERCESSION n. f. Action d'intercéder.

INTERCOSTAL, E, AUX adj. (lat. *inter*, entre; *costa*, côte). Qui est entre les côtes : *muscles intercostaux.*

INTERCURRENT, E adj. *Méd. Maladie intercurrente*, qui se déclare dans un lieu, une saison où elle n'a pas l'habitude de paraître.

INTERCUTANÉ, E adj. (lat. *inter*, entre; *cutis*, peau). Qui se trouve entre la chair et la peau.

INTERDICTION n. f. (lat. *interdictio*). Défense, prohibition : *interdiction d'un genre de commerce;* suspension de fonctions : *fonctionnaire frappé d'interdiction;* action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens : *demande en interdiction. Interdiction des droits civiques*, privation de ces droits.

INTERDIRE v. tr. (lat. *interdicere* — se conjugue comme *médire*). Défendre quelque chose à quelqu'un : *le médecin lui a interdit l'usage du vin;* frapper d'interdiction : *interdire un prêtre;* ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens; étonner, troubler : *la peur l'avait tout interdit.*

INTERDIT n. m. (lat. *interdictum*). Sentence ecclésiastique qui interdit : *jeter, lever l'interdit.*

INTÉRESSANT, E adj. Qui intéresse : *nouvelle intéressante.*

INTÉRESSÉ, E adj. Trop attaché à ses intérêts. *Service intéressé*, rendu par intérêt. N. Personne qui a intérêt à une chose.

INTÉRESSER v. tr. (lat. *interesse*, importer). Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en lui attribuant une part dans le bénéfice; importer : *cela m'intéresse;* inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion : *ce jeune homme m'intéresse;* captiver l'esprit, toucher, émouvoir : *cette lecture m'intéresse.*

INTÉRÊT n. m. Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un : *c'est l'intérêt qui le guide;* bénéfice qu'on retire de l'argent prêté. **Dommages et intérêts**, indemnité. *Fig.* Désir du bonheur de quelqu'un, tendre sollicitude pour lui : *ressentir un vif intérêt pour quelqu'un;* ce qui, dans un ouvrage, charme l'esprit et touche le cœur : *histoire pleine d'intérêt.*

INTERFÉRENCE n. f. *Phys.* Diminution de lumière qui se produit, dans certains cas, lorsque des rayons lumineux viennent à se croiser.

INTERFÉRENT, E adj. Qui présente le phénomène de l'interférence.

INTERFOLIER v. tr. (lat. *inter*, entre; *folium*, feuille). Insérer des feuillets blancs entre les pages d'un livre.

INTÉRIEUR, E adj. (lat. *interior*). Qui est au dedans : *cour intérieure. Fig.* Qui se rapporte à l'âme, à la nature morale : *sentiments intérieurs.* N. m. La partie de dedans : *l'intérieur du corps;* partie d'une diligence entre le coupé et la rotonde. **Ministère de l'intérieur**, administration des affaires intérieures d'un pays.

INTÉRIEUREMENT adv. Au dedans.

INTÉRIM (*rime*) n. m. (m. lat. qui signifie *pendant ce temps-là*). Espace de temps pendant lequel une fonction est remplie par un autre que par le titulaire; *ministre par intérim.*

INTÉRIMAIRE n. m. Celui qui, par intérim, exerce des fonctions à la place du titulaire. Adj. Qui a lieu, qui s'exerce par intérim : *fonctions intérimaires.*

INTÉRIMAT n. m. Etat de celui qui exerce des fonctions par intérim.

INTERJECTIF, IVE adj. Qui tient lieu d'une interjection : *locution interjective.*

INTERJECTION n. f. (lat. *interjectio;* de *interjicere*, jeter entre). *Gram.* Mot qui sert à exprimer les différents mouvements de l'âme, comme *ah, hélas*, etc.

INTERJETER v. tr. N'est d'usage que dans : *interjeter appel*, appeler d'un jugement. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

INTERLIGNE n. m. Espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. N. f. *Impr.* Lame de métal qui sert à espacer les lignes.

INTERLIGNER v. tr. *Impr.* Séparer par des interlignes.

INTERLINÉAIRE adj. Qui est écrit

dans l'interligne : *traduction interlinéaire.*

INTERLOCUTEUR, TRICE n. (lat. *inter*, entre; *loqui*, parler). Toute personne conversant avec une autre.

INTERLOCUTION n. f. Jugement par lequel on prononce un interlocutoire.

INTERLOCUTOIRE n. m. Jugement qui ordonne une preuve, une instruction préalable. Adj. Se dit de la preuve ordonnée : *preuve interlocutoire.*

INTERLOPE adj. et n. Navire marchand qui trafique en fraude. *Fig.* Equivoque : *commerce interlope.*

INTERLOQUER v. tr. *Prat.* Soumettre à un interlocutoire. *Fig.* Embarrasser, interdire. *Fam.*

INTERMÈDE n. m. (lat. *inter*, entre; *medius*, qui est au milieu). Divertissement entre deux pièces d'une représentation théâtrale.

INTERMÉDIAIRE adj. Qui est entre deux : *corps intermédiaire.* N. m. Personne qui s'interpose : *servir d'intermédiaire.*

INTERMÉDIAT, E adj. Se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, deux termes.

INTERMINABLE adj. Qui ne saurait être terminé : *procès interminable.*

INTERMISSION n. f. Interruption, discontinuation.

INTERMITTENCE n. f. Caractère de ce qui est intermittent : *l'intermittence du pouls.*

INTERMITTENT, E adj. (lat. *inter*, entre; *mittere*, mettre). Qui discontinue et reprend par intervalles : *fièvre, fontaine intermittente.*

INTERMUSCULAIRE adj. Qui est situé entre les muscles.

INTERNAT n. m. Ecole d'internes; fonctions que remplissent quelques étudiants en médecine dans les hôpitaux civils.

INTERNATIONAL, E, AUX adj. Qui a lieu, qui se passe entre nations : *rapports internationaux.*

INTERNE adj. (lat. *internus*). Qui est au dedans : *maladie interne. Géom. Angle interne*, formé par une sécante entre deux parallèles. N. m. Elève qui demeure dans l'établissement. *Méd.* Elève attaché au service d'un hôpital.

INTERNEMENT n. m. Action d'interner.

INTERNER v. tr. Fixer une résidence à quelqu'un que l'on regarde comme dangereux.

INTERNONCE n. m. Envoyé du souverain pontife dans une cour étrangère, à défaut de nonce.

INTERNONCIATURE n. f. Office d'internonce.

INTEROSSEUX, EUSE adj. Qui est situé entre les os.

INTERPELLATEUR n. m. Celui qui interpelle.

INTERPELLATION n. f. Action d'interpeller; question adressée à un ministre par un membre du parlement; sommation de répondre sur un fait.

INTERPELLER v. tr. Sommer de répondre, de s'expliquer sur un fait.

INTERPOLATEUR n. m. Qui interpole.

INTERPOLATION n. f. Action d'interpoler.

INTERPOLER v. tr. (lat. *interpolare*). Introduire dans un ouvrage des passages, des chapitres entiers, qui n'appartiennent pas à la pièce originale : *on interpolait fréquemment avant la découverte de l'imprimerie.*

INTERPOSER v. tr. Employer : *interposer son autorité.* V. pr. Intervenir comme médiateur : *s'interposer entre deux adversaires;* se poser, se placer entre.

INTERPOSITION n. f. Situation d'un corps entre deux autres. *Fig.* Intervention d'une autorité supérieure.

INTERPRÉTABLE adj. Qui peut être interprété.

INTERPRÉTATEUR, TRICE n. Qui interprète.

INTERPRÉTATIF, IVE adj. Qui explique : *déclaration interprétative.*

INTERPRÉTATION n. f. Action d'interpréter, explication.

INTERPRÈTE n. m. Celui qui rend les mots d'une langue par les mots d'une autre langue : *ils ne peuvent s'entendre sans le secours d'un interprète;* qui est chargé de déclarer, de faire connaître les volontés, les intentions d'un autre : *soyez mon interprète auprès de... Interprète juré*, nommé par les cours ou tribunaux pour traduire.

INTERPRÉTER v. tr. (lat. *interpretari*). Traduire d'une langue en une autre; expliquer ce qui est obscur : *interpréter une loi;* deviner, tirer d'une chose quelque induction, quelque présage : *interpréter un songe. Fig.* Prendre en bonne ou en mauvaise part : *mal interpréter les intentions de quelqu'un.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INTERRÈGNE n. m. Intervalle pendant lequel un Etat est sans chef suprême.

INTERROGANT adj Syn. de INTERROGATIF.

INTERROGATEUR, TRICE n. Qui interroge : *regard interrogateur;* examinateur.

INTERROGATIF, IVE adj. *Gram.* Qui marque interrogation : *point interrogatif.*

INTERROGATION n. f. Question, demande. **Point d'interrogation,** qui marque l'interrogation.

INTERROGATIVEMENT adv. Par interrogation.

INTERROGATOIRE n. m. Questions qu'un magistrat adresse à un accusé et réponses de celui-ci; procès-verbal où elles sont consignées.

INTERROGER v. tr. (lat. *interrogare;* de *inter*, entre, et *rogare*, demander, prier).

Adresser des questions à quelqu'un, à un candidat dans un examen. *Fig.* Consulter, examiner : *interroger l'histoire.*

INTERROMPRE v. tr. Rompre la continuité d'une chose ; couper la parole à quelqu'un.

INTERROMPU, E adj. Arrêté, suspendu. *Propos interrompus*, discours sans suite.

INTERRUPTEUR n. m. Qui interrompt.

INTERRUPTION n. f. Action d'interrompre.

INTERSECTION n. f. *Géom.* Point où deux lignes, deux plans se coupent.

INTERSTICE n. m. (lat. *inter*, entre ; *stare*, se tenir). Petit intervalle que laissent entre elles les molécules des corps.

INTERTROPICAL, E, AUX adj. Situé entre les tropiques : *plante intertropicale.*

INTERVALLE n. m. (lat. *intervallum*). Distance entre les lieux, les temps. *Fig.* Différence, inégalité. *Mus.* Distance qui sépare deux sons. **Par intervalles** loc. adv. De temps à autre.

INTERVENANT, E adj. et n. Qui intervient dans un procès.

INTERVENIR v. int. Entrer dans une affaire par quelque intérêt ; se rendre médiateur, interposer son autorité. — Prend toujours l'auxiliaire *être.*

INTERVENTION n. f. Action d'intervenir dans une affaire, un procès, etc.

INTERVERSION n. f. Dérangement, renversement d'ordre.

INTERVERTIR v. tr. (l. *inter*, entre ; *vertere*, tourner). Déranger, renverser.

INTERVERTISSEMENT n. m. Action d'intervertir.

INTERVIEW n. f. (m. angl.). Entrevue.

INTERVIEWER (*viouvé*) v. tr. (m. angl.) Avoir une entrevue avec quelqu'un pour le faire parler. N. (*viouveur*). Celui qui fait l'action d'interviewer.

INTESTAT adj. (préf. *in* et lat. *testari*, tester). *Mourir intestat*, sans avoir fait de testament ; *hériter* ou *héritier ab intestat*, de quelqu'un mort intestat.

INTESTIN n. m. (lat. *intestinum* ; de *intestinus*, intérieur). *Anat.* Conduit membraneux allant de l'estomac à l'anus.

INTESTIN, E adj. Qui est à l'intérieur. Se dit surtout au figuré, en parlant des guerres civiles : *divisions intestines.*

INTESTINAL, E, AUX adj. Qui appartient aux intestins : *canal intestinal. Vers intestinaux*, animaux parasites que l'on trouve dans l'intestin de l'homme et des animaux.

INTIMATION n. f. Action d'intimer.

INTIME adj. (lat. *intimus* ; du gr. *entos*, en dedans). Intérieur et profond ; qui fait l'essence d'une chose : *nature intime d'un être* ; qui existe au fond de l'âme : *conviction intime* ; qui a, et pour qui l'on a une affection très forte : *ami intime. Secrétaire intime*, qui a toute la confiance de son chef ; *sens intime*, sentiment de ce qui se passe au dedans de nous. N. *C'est mon intime*, mon ami le plus cher.

INTIMÉ, E n. Cité en justice, particulièrement en cour d'appel.

INTIMEMENT adv. Intérieurement et profondément : *intimement persuadé, intimement unis.*

INTIMER v. tr. (lat. *intimare*, introduire, notifier). Signifier avec autorité : *intimer un ordre* ; appeler en justice.

INTIMIDABLE adj. Que l'on peut intimider.

INTIMIDATEUR, TRICE adj. Propre à intimider.

INTIMIDATION n. f. Action d'intimider.

INTIMIDER v. tr. (préf. *in* et *timide*). Donner de la crainte, de l'appréhension.

INTIMITÉ n. f. Liaison intime.

INTITULÉ n. m. Titre d'un livre, d'un chapitre, etc.

INTITULER v. tr. (lat. *in*, sur ; *titulus*, titre). Donner un titre à un ouvrage d'esprit quelconque.

INTOLÉRABLE adj. Qu'on ne peut supporter, souffrir.

INTOLÉRABLEMENT adv. D'une manière intolérable.

INTOLÉRANCE n. f. Défaut de tolérance, surtout en matière religieuse.

INTOLÉRANT, E adj. et n. Qui manque de tolérance.

INTOLÉRANTISME n. m. Sentiment, manière de voir des intolérants.

INTONATION n. f. (lat. *in*, dans ; *tonus*, ton). Manière d'entonner, soit avec la voix, soit avec un instrument ; ton qu'on prend en parlant, en lisant : *varier ses intonations.*

INTOXICATION n. f. (lat. *in*, dans ; *toxicum*, poison). Introduction d'un poison dans l'organisme.

INTRADOS n. m. Partie intérieure et concave d'une voûte, par opposition à EXTRADOS.

INTRADUISIBLE adj. Qu'on ne peut traduire.

INTRAITABLE adj. D'un commerce difficile ; à qui on ne peut faire entendre raison sur une chose.

INTRA-MUROS (*rôce*) loc. adv. formée de deux mots latins qui signifient en dedans des murs, dans l'intérieur de la ville.

INTRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Gram.* Se dit des verbes qui expriment l'action d'une manière absolue et qui ne peuvent avoir de complément direct, comme *parler, dîner, danser*, etc.

INTRANSITIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière intransitive.

IN-TRENTE-DEUX (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 32 feuillets et forment 64 pages. Pl. des *in-trente-deux.*

INTRÉPIDE adj. (préf. *in* et lat. *trepidus*, tremblant). Qui ne craint point le

péril; qui ne se laisse point rebuter par les obstacles : *solliciteur intrépide*.

INTRÉPIDEMENT adv. D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ n. f. Courage, fermeté inébranlable dans le péril.

INTRIGAILLER v. int. S'occuper d'intrigues mesquines.

INTRIGAILLEUR, EUSE n. Personne qui intrigaille.

INTRIGANT, E adj. et n. Qui se mêle d'intrigues.

INTRIGUE n. f. (lat. *intricare*, embrouiller). Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir ou manquer une affaire; différents incidents qui forment le nœud d'une pièce de théâtre; commerce secret de galanterie.

INTRIGUER v. tr. Embarrasser, donner à penser. V. int. Se livrer à des intrigues : *intriguer continuellement*.

INTRINSÈQUE adj. (lat. *intrinsecus*, intérieurement). Qui est au dedans d'une chose, qui lui est propre et essentiel : *mérite intrinsèque d'un homme. Valeur intrinsèque*, qu'ont les objets indépendamment de toute convention : *le fer a une grande valeur intrinsèque ;* en parlant des objets d'orfèvrerie, *valeur intrinsèque*, leur valeur par rapport au poids, abstraction faite du travail artistique. — Son opposé est EXTRINSÈQUE.

INTRINSÈQUEMENT adv. D'une manière intrinsèque.

INTRODUCTEUR, TRICE n. Qui introduit.

INTRODUCTIF, IVE adj. *Prat.* Qui sert de commencement à une procédure : *requête introductive*.

INTRODUCTION n. f. Action d'introduire; discours préliminaire en tête d'un ouvrage.

INTRODUIRE v. tr. (lat. *introducere ;* de *intro*, en dedans, et *ducere*, conduire). Faire entrer une chose dans une autre : *introduire la sonde dans une plaie, des marchandises dans un pays ;* faire entrer quelqu'un : *il l'introduisit dans le cabinet du ministre. Fig.* Faire adopter : *introduire une mode*.

INTROÏT (*ite*) n. m. (lat. *introitus*, entrée). Prières que récite le prêtre ou que chante le chœur au commencement de la messe.

INTROMISSION n. f. Action par laquelle un corps s'introduit ou est introduit dans un autre.

INTRONISATION n. f. Action d'introniser.

INTRONISER v. tr. Installer un évêque sur son siège épiscopal, un pape sur son trône, etc.

INTROUVABLE adj. Qu'on ne peut trouver.

INTRUS, E adj. et n. (lat. *intrusus ;* de *in*, dans, et *trudere*, pousser). Celui qui s'introduit quelque part sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION n. f. Action de s'introduire, contre le droit ou la forme.

INTUITIF, IVE adj. Que l'on a par intuition.

INTUITION n. f. (lat. *in*, dans; *tueri*, voir). Connaissance claire, droite, immédiate de vérités qui, pour être saisies par l'esprit, n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement.

INTUITIVEMENT adj. Par intuition.

INTUMESCENCE n. f. Gonflement.

INTUMESCENT, E adj. (lat. *intumescens*). Qui se gonfle.

INTUSSUSCEPTION n f. (lat *intus*, dedans ; *suscipio*, je reçois). Introduction, dans un corps organisé, d'un suc, d'une substance qui sert à son accroissement. Son opposé est JUXTAPOSITION : *les animaux et les plantes s'accroissent par intussusception, les minéraux s'accroissent par juxtaposition*.

INUSABLE adj. Qui ne peut s'user.

INUSITÉ, E adj. Qui n'est point usité.

INUTILE adj. Qui ne sert à rien.

INUTILEMENT adv. Sans utilité.

INUTILISÉ, E adj. Qu'on n'utilise point.

INUTILITÉ n. f. Manque d'utilité. Pl. Choses inutiles : *discours rempli d'inutilités*.

INVAINCU, E adj. Qui n'a jamais été vaincu : *héros invaincu*.

INVALIDATION n. f. Action d'invalider ; son résultat.

INVALIDE adj. Infirme, qui ne peut travailler. *Fig.* Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *acte, mariage invalide*. N. m. Soldat que l'âge ou les blessures ont rendu incapable de servir, et qui est nourri aux frais de l'Etat à l'hôtel des Invalides.

INVALIDEMENT adv. Sans force, sans effet : *un homme interdit ne peut traiter de ses intérêts qu'invalidement*.

INVALIDER v. tr. Rendre nul : *invalider un testament, l'élection d'un député*.

INVALIDITÉ n. f. Manque de validité : *invalidité d'un contrat*.

INVARIABILITÉ n. f. Etat de ce qui est invariable.

INVARIABLE adj. Qui ne change point.

INVARIABLEMENT adv. D'une manière invariable.

INVASION n. f. (lat. *invasio ;* de *in*, dans, et *vadere*, aller). Irruption faite dans un pays. *Fig. : l'invasion de la peste*.

INVECTIVE n. f. (lat. *invehere*, *invectum*, se déchaîner contre). Parole amère et violente, expression injurieuse.

INVECTIVER v. tr. et int. Dire des invectives.

INVENDABLE adj. Qu'on ne peut vendre.

INVENDU, E adj. Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE n. m. (lat. *inventarium ;* de *invenire, inventum*, trouver). Etat, dénombrement par écrit et par articles des

biens, meubles, titres, papiers d'une personne. *Héritier sous bénéfice d'inventaire*, qui n'est tenu de payer les dettes d'une succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens qu'il doit recueillir.

INVENTER v. tr. (lat. *invenire*, *inventum*). Trouver, créer par la force de son esprit, de son imagination ; supposer : *inventer une fausseté*.

INVENTEUR, TRICE n. Qui invente.

INVENTIF, IVE adj. Qui a le génie, le talent d'inventer : *esprit inventif*.

INVENTION n. f. Faculté, action d'inventer ; chose inventée. *Rhét.* Choix des arguments et des idées dont on peut faire usage pour traiter un sujet.

INVENTORIER v. tr. Faire un inventaire.

INVERSABLE adj. Qui ne peut verser : *voitures inversables*.

INVERSE adj. (lat. *inversus*, renversé). Renversé, opposé à la direction actuelle ou naturelle des choses : *les objets apparaissent dans l'eau dans un sens inverse* ; qui n'est pas direct : *proposition, construction inverse*. N. m. Le contraire : *faire l'inverse*.

INVERSEMENT adv. D'une manière inverse.

INVERSION n. f. *Gram.* Toute construction où l'on donne aux mots un autre ordre que l'ordre direct.

INVERTÉBRÉ, E adj. et n. Se dit des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, comme les insectes, les crustacés, etc

INVERTIR v. tr. Renverser symétriquement.

INVESTIGATEUR, TRICE n. (lat. *investigator* ; de *in*, sur, et *vestigium*, trace). Qui fait sur un objet des recherches suivies. Adj. : *regards investigateurs*.

INVESTIGATION n. f. Recherche sur un objet.

INVESTIR v. tr. (lat. *investire* ; de *in*, dans, et *vestire*, vêtir). Mettre, avec de certaines formalités, en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque ; environner de troupes une place de guerre. *Fig. Investir quelqu'un de sa confiance*, se fier à lui entièrement.

INVESTISSEMENT n. m. Action d'investir une place.

INVESTITURE n. f. Mise en possession d'un fief, d'une dignité ecclésiastique.

INVÉTÉRÉ, E adj. Enraciné : *mal invétéré*.

INVÉTÉRER (S') v. pr. (lat. *vetus*, *veteris*, vieux). Devenir ancien et difficile à guérir. V. int. : *laisser invétérer une mauvaise habitude*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

INVINCIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est invincible.

INVINCIBLE adj. Qu'on ne saurait vaincre. *Fig.* Sans réplique : *argument invincible*.

INVINCIBLEMENT adv. D'une manière invincible.

INVIOLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inviolable.

INVIOLABLE adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : *serment inviolable* ; que la constitution met à l'abri de toute action violente, de toute poursuite : *la personne d'un roi constitutionnel est inviolable*.

INVIOLABLEMENT adv. D'une manière inviolable.

INVISIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est invisible.

INVISIBLE adj. Qui échappe à la vue par sa nature, sa petitesse ou sa distance.

INVISIBLEMENT adv. D'une manière invisible.

INVITATION n. f. Action d'inviter.

INVITATOIRE n. m. *Liturg.* Antienne qui se chante à matines.

INVITE n. f. Carte que l'on joue pour indiquer les éléments de son jeu à son partenaire.

INVITÉ, E n. Qui a reçu une invitation.

INVITER v. tr. (lat. *invitare*). Convier, prier de se trouver quelque part, d'assister à. *Fig.* Engager, exciter : *le murmure des eaux invite au sommeil*. **S'inviter** v. pr. Se rendre, se trouver quelque part sans y avoir été convié. *Fam.*

INVOCATION n. f. Action d'invoquer ; prière que le poète adresse à une divinité, au début d'un ouvrage. *Liturg.* Dédicace, protection : *église sous l'invocation de la Vierge*.

INVOCATOIRE adj. Qui appartient à l'invocation : *formule invocatoire*.

INVOLONTAIRE adj. Fait sans le consentement de la volonté.

INVOLONTAIREMENT adv. Sans le vouloir.

INVOLUCELLE n. m. Petit involucre secondaire.

INVOLUCRE n. m. *Bot.* Assemblage de folioles qui entourent le pédoncule (*).

INVOLUCRÉ, E adj. *Bot.* Qui a un involucre.

INVOLUTÉ, E adj. *Bot.* Roulé en dedans.

INVOLUTIF, IVE adj. *Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent de dehors en dedans.

INVOLUTION n. f. *Prat.* Assemblage d'embarras, de difficultés.

INVOQUER v. tr. (lat. *invocare* ; de *in*, dans, et *vocare*, appeler). Appeler à son aide, à son secours. *Fig.* Citer en sa faveur : *invoquer un témoignage*.

INVRAISEMBLABLE adj. Qui n'est pas vraisemblable.

INVRAISEMBLABLEMENT adv. D'une manière invraisemblable.

INVRAISEMBLANCE n. f. Défaut de vraisemblance.

INVULNÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est invulnérable.



INVULNÉRABLE adj. Qui ne peut être blessé.

INVULNÉRABLEMENT adv. De manière à être invulnérable.

IODE n. m. (gr. *iodês*, violet). Corps simple, d'un gris bleuâtre, d'un éclat métallique, volatil à une température un peu élevée, et qui, quand on le chauffe, répand une vapeur violette.

IODÉ, E adj. Qui contient de l'iode : *eau iodée*.

IODEUX adj. m. Se dit de l'un des acides que forme l'iode en se combinant avec l'oxygène.

IODIQUE adj. Se dit du second des acides produits par la combinaison de l'iode avec l'oxygène.

IODURE n. m. Composé résultant de la combinaison de l'iode avec un corps simple.

IODURÉ, E adj. Qui contient de l'iodure.

IONIEN, IENNE adj. et n. De l'Ionie. *Dialecte ionien*, un des principaux dialectes de la langue grecque, qu'on parlait dans l'Ionie.

IONIQUE adj. De l'Ionie. *Ordre ionique*, un des cinq ordres d'architecture.

IOTA n. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure répond à notre *i*. *Fig. Il n'y manque pas un iota*, il n'y manque rien.

IOTACISME n. m. emploi fréquent du son ou de la lettre *i* dans une langue.

IPÉCACUANA n. m. Arbrisseau d'Amérique, dont l'écorce et la racine, réduites en poudre, sont employées en médecine à cause de leurs propriétés vomitives; cette racine même.

IR préf. V. IN.

IRANIEN, IENNE adj. et n. De l'Iran ou Iram. *Langues iraniennes*, d'où dérive une famille de langues orientales.

IRASCIBILITÉ n. f. Disposition à s'irriter.

IRASCIBLE adj. (lat. *irascibilis*; de *ira*, colère). Prompt à se mettre en colère : *caractère irascible*.

IRE n. f. (lat. *ira*). Colère. *Poét.* et *vieux*.

IRIDÉES n. f. pl. (de *iris* et du gr. *eidos*, aspect). *Bot.* Famille de plantes, ayant l'iris pour type.

IRIDIUM (*ome*) n. m. Métal gris, contenu dans certains minerais de platine.



IRIS (*rice*) n. m. (déesse de la Fable). Nom poétique de l'arc-en-ciel; partie de l'œil qui donne la couleur particulière aux yeux de chaque individu; genre fort nombreux de plantes (*); poudre de senteur faite de la racine d'iris. **Pierre d'iris**, qui offre les couleurs de l'arc-en-ciel.

IRISATION n. f. Propriété dont jouissent certains corps de refléter des rayons colorés comme l'arc-en-ciel.

IRISÉ, E adj. Qui présente les nuances de l'arc-en-ciel : *pierre irisée*.

IRISER (S') v. pr. Se revêtir des couleurs de l'arc-en-ciel.

IRLANDAIS, E adj. et n. De l'Irlande.

IRONIE n. f. (gr. *eirôneia*). Raillerie; figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

IRONIQUE adj. Où il y a de l'ironie : *discours ironique*.

IRONIQUEMENT adv. Par ironie.

IROQUOIS, E n. Homme ou femme de la peuplade de ce nom. *Fig.* Homme qui a des habitudes bizarres. *Pop.* Adj. : *mœurs iroquoises*.

IRRACHETABLE adj. Qu'on ne peut racheter.

IRRADIATION n. f. Émission de rayons lumineux. *Phys.* Expansion de lumière qui environne les astres et les fait paraître plus grands qu'ils ne sont.

IRRADIER v. int. (lat. *radius*, rayon). Se séparer en rayons, se développer d'un point quelconque vers les parties environnantes.

IRRAISONNABLE adj. Qui n'est pas doué de raison.

IRRATIONNEL, ELLE adj. *Géom.* Se dit des quantités qui n'ont aucune mesure commune avec l'unité, comme les racines des nombres qui ne sont pas des carrés parfaits.

IRRÉALISABLE adj. Qui ne peut se réaliser.

IRRÉCONCILIABLE adj. Qui ne peut se réconcilier.

IRRÉCONCILIABLEMENT adv. D'une manière irréconciliable.

IRRÉCOUVRABLE adj. Qui ne peut être recouvré.

IRRÉCUSABLE adj. Qui ne peut être récusé : *témoignage irrécusable*.

IRRÉDUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est irréductible.

IRRÉDUCTIBLE adj. Qui ne peut être réduit, ramené à une forme plus simple : *fraction irréductible*. *Chir.* Qui ne peut être remis en sa place normale.

IRRÉFLÉCHI, E adj. Qui n'est point réfléchi : *action irréfléchie*.

IRRÉFLEXION n. f. Défaut de réflexion.

IRRÉFORMABLE adj. Qui ne peut être réformé.

IRRÉFRAGABLE adj. Qu'on ne peut récuser : *autorité irréfragable*.

IRRÉFUTABLE adj. Qui ne peut être réfuté.

IRRÉFUTÉ, E adj. Qui n'a pas été réfuté.

IRRÉGULARITÉ n. f. Manque de régularité : *l'irrégularité d'un bâtiment, de la conduite*.

IRRÉGULIER, IÈRE adj. Qui ne

suit point les règles : *verbe irrégulier;* qui n'est pas symétrique, uniforme : *bâtiment irrégulier.*

IRRÉGULIÈREMENT adv. D'une façon irrégulière.

IRRÉLIGIEUSEMENT adv. Avec irréligion.

IRRÉLIGIEUX, EUSE adj. Qui n'a pas de religion : *homme irréligieux;* contraire à la religion : *discours irréligieux.*

IRRÉLIGION n. f. Manque de religion.

IRRÉMÉDIABLE adj. A quoi on ne peut remédier.

IRRÉMÉDIABLEMENT adv. D'une façon irrémédiable.

IRRÉMISSIBLE adj. Qui ne mérite point de pardon.

IRRÉMISSIBLEMENT adv. Sans rémission, sans miséricorde.

IRRÉPARABLE adj. Qui ne peut être réparé : *perte irréparable.*

IRRÉPARABLEMENT adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE adj. Qu'on ne saurait reprendre, blâmer.

IRRÉPRESSIBLE adj. Qu'on ne peut réprimer : *force irrépressible.*

IRRÉPROCHABLE adj. Qui ne mérite point de reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT adv. D'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBLE adj. A quoi on ne peut résister : *éloquence irrésistible.*

IRRÉSISTIBLEMENT adv. D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, E adj. Qui prend difficilement une résolution.

IRRÉSOLUMENT adv. D'une manière irrésolue.

IRRÉSOLUTION n. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu.

IRRESPECTUEUSEMENT adv. D'une manière irrespectueuse.

IRRESPECTUEUX, EUSE adj. Qui manque au respect, qui blesse le respect : *propos irrespectueux.*

IRRESPIRABLE adj. Qui ne peut servir à la respiration.

IRRESPONSABILITÉ n. f. Etat de ce qui n'est pas responsable.

IRRESPONSABLE adj. Qui n'est pas responsable.

IRRESPONSABLEMENT adv. D'une manière irresponsable.

IRRÉVÉREMMENT adv. Avec irrévérence.

IRRÉVÉRENCE n. f. Manque de respect.

IRRÉVÉRENCIEUSEMENT adv. D'une manière irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE adj. Qui manque de respect.

IRRÉVÉRENT, E adj. Qui est contre le respect que l'on doit.

IRRÉVOCABILITÉ n. f. Etat de ce qui est irrévocable.

IRRÉVOCABLE adj. Qui ne peut être révoqué : *donation irrévocable.*

IRRÉVOCABLEMENT adv. D'une manière irrévocable.

IRRIGABLE adj. Qui peut être irrigué.

IRRIGATEUR n. m. Sorte de pompe portative pour arroser les cours, les gazons, etc. *Méd.* Instrument à injection.

IRRIGATION n. f. (lat. *irrigatio;* de *irrigare*, arroser). Arrosement des prés, des terres, à l'aide de rigoles ou de saignées. *Méd.* Action d'arroser une partie malade.

IRRIGUER v. tr. Arroser, en parlant des prairies.

IRRITABILITÉ n. f. Etat de ce qui est irritable. — La science n'a pu parvenir encore à expliquer le singulier phénomène de l'*irritabilité végétale.* Presque toutes les plantes, en effet, éprouvent un mouvement marqué au coucher du soleil, ainsi qu'au lever de cet astre. On dirait que sa retraite les engage à se parer de leurs couleurs et à exhaler leurs parfums. Bien plus, la sensitive se contracte pour se soustraire au contact d'un corps étranger; l'attrape-mouche d'Amérique rapproche ses folioles pour retenir prisonnier l'imprudent insecte qui est venu s'y placer. Les feuilles de l'acacia se courbent le soir sur leurs tiges, comme pour se livrer au sommeil, tandis que celles de la balsamine, s'inclinant vers la terre, forment une voûte protectrice au-dessus de la fleur. Les fleurs du nénufar tiennent aux racines par de longs pédoncules qui leur permettent de venir pendant le jour s'étaler à la surface de l'eau et de rentrer le soir dans l'élément liquide pour ne reparaître qu'à la lumière du soleil. Dans un grand nombre de plantes, les filets des étamines se meuvent au temps de la fécondation, sans qu'on puisse attribuer leurs mouvements à aucune force mécanique connue.

IRRITABLE adj. Qui s'irrite aisément : *caractère irritable.*

IRRITANT, E adj. Qui irrite, qui détermine une irritation. *Jurisp.* Qui annule : *clause irritante.* N. m. Substance irritante : *les irritants.*

IRRITATION n. f. Action de ce qui irrite les organes, les nerfs, etc. ; état qui résulte de cette action. *Fig.* Agitation, effervescence : *l'irritation des esprits.*

IRRITÉ, E adj. Courroucé. *Fig. : les flots irrités. Poét.*

IRRITER v. tr. (lat. *irritare*). Mettre en colère. *Fig.* Augmenter, exciter : *irriter les désirs. Méd.* Causer de la douleur dans un organe : *cela irrite l'estomac.*

IRRORATION n. f. Action d'exposer à la rosée ou à un arrosement.

IRRUPTION n. f. (lat. *irruptio;* de *irrumpere*, entrer brusquement). Entrée soudaine des ennemis dans un pays. *Par*

sui. Débordement de la mer, d'un fleuve sur les terres.

ISABELLE adj. D'une couleur entre le blanc et le jaune : *cheval isabelle.* — Isabelle, souveraine de Castille et épouse de Ferdinand, était assiégée par les Maures dans une des villes de son royaume. Pour soutenir le courage des assiégés, elle fit le vœu, assez original, de ne pas changer de linge tant que le siège ne serait pas levé, et les dames de sa suite s'empressèrent de l'imiter. Le siège dura neuf mois, et ce ne fut qu'au bout de ce temps que ces dames purent changer de linge. Les chemises qu'elles quittaient furent appendues avec grande pompe, en ex-voto, dans une chapelle de la Vierge, ainsi que nous plaçons au dôme des Invalides les drapeaux pris sur nos ennemis. Elles avaient contracté, comme de raison, cette teinte fauve que prend le linge trop longtemps porté, et qui fait le mérite de quelques chevaux. Cette couleur prit dès lors et a conservé jusqu'à nos jours le nom de couleur *isabelle.*

Quelques historiens varient un peu sur cette origine. Suivant eux, il s'agirait d'Isabelle d'Autriche assiégeant la ville d'Ostende, et ce ne serait qu'au bout de trois années que, s'étant emparée de la ville, cette princesse put changer de linge.

ISARD n. m. Nom du chamois, dans les Pyrénées.

ISATIS (*tiss*) n. m. Quadrupède qui tient du renard et du chien.

ISCHION (*ki*) n. m. *Anat.* Un des trois os qui forment celui dans lequel la cuisse est emboîtée.

ISIAQUE adj. Qui a rapport à Isis : *mystères isiaques.*

ISLAMISME n. m. Mahométisme. On dit aussi ISLAM.

ISLANDAIS, E adj. et n. De l'Islande.

ISOCÈLE adj. (gr. *isos*, égal ; *skelos*, jambe). *Géom.* Qui a deux côtés égaux : *triangle isocèle.*

ISOCHRONE adj. (gr. *isos*, égal ; *chronos*, temps). *Méc. Mouvements isochrones*, qui se font en temps égaux, comme les mouvements du pendule.

ISOCHRONISME n. m. Qualité de ce qui est isochrone.

ISOGONE adj. (gr. *isos*, égal ; *gônia*, angle). A angles égaux.

ISOLANT, E adj. *Phys.* Qui ne conduit pas l'électricité.

ISOLATEUR n. m. V. ISOLOIR.

ISOLATION n. f. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser.

ISOLÉ, E adj. Séparé.

ISOLEMENT n. m. Etat d'une personne qui vit isolée ; séparation opérée entre un corps qu'on électrise et les corps environnants.

ISOLÉMENT adv. D'une manière isolée.

ISOLER v. tr. (lat. *insulare* ; de *insula*, île). Faire qu'un objet ne tienne à aucun autre ; séparer de toute société. *Phys.* Oter au corps qu'on électrise tout contact avec ceux qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLOIR n. m. Tabouret de bois à pieds de verre, sur lequel on met les corps qu'on veut électriser. On dit aussi ISOLATEUR.

ISOMÈRE adj. Qui est composé de parties semblables.

ISOMORPHE adj. Qui affecte la même forme : *cristaux isomorphes.*

ISOPÉRIMÈTRE adj. Se dit des figures dont les périmètres sont égaux.

ISOTHERME adj. Qui a la même température moyenne : *régions isothermes.*

ISRAÉLITE adj. et n. Hébreu, juif.

ISSU, E adj. (du v. fr. *issir*, sortir). Descendu d'une personne, d'une race.

ISSUE n. f. Lieu par où l'on sort. *Fig.* Evénement final, conclusion : *issue d'un combat.* **A l'issue de** loc. prép. Au sortir de.

ISTHME n. m. (gr. *isthmos*, passage). Langue de terre qui joint une presqu'île au continent.

ISTHMIQUES adj. *Jeux Isthmiques*, qui se célébraient à l'isthme de Corinthe.

ITALIANISER v. tr. Donner des habitudes, des sentiments italiens.

ITALIANISME n. m. Manière de parler propre à la langue italienne.

ITALIEN, IENNE adj. et n. De l'Italie.

ITALIQUE adj. Qui a rapport à l'Italie ancienne : *les langues italiques.* Adj. et n. m. *Impr.* Caractère d'imprimerie un peu incliné et inventé en Italie par Alde Manuce.

ITALISME n. m. V. ITALIANISME.

ITEM (*tème*) adv. (m. lat.). En outre, de plus ; s'emploie surtout dans les comptes, les énumérations. N. m. : *il y a dans ce compte trop d'item.*

ITÉRATIF, IVE adj. (lat. *iterativus* ; de *iterum*, derechef). Fait ou répété plusieurs fois ; *ordre itératif.*

ITÉRATIVEMENT adv. Pour la seconde, troisième, quatrième fois.

ITHOS (*toce*) n. m. (du gr. *êthos*, morale). Ancien terme qui désignait la partie de la rhétorique qui traite des mœurs, par opposition à *pathos*, qui traite des passions.

ITINÉRAIRE n. m. (lat. *iter, itineris*, chemin). Route à suivre dans un voyage ; livre, ouvrage dans lequel un voyageur fait le récit de ses aventures : *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem.* Adj. *Mesures itinéraires*, qui servent à indiquer la distance d'un lieu à un autre.

IVE ou **IVETTE** n. f. *Bot.* Sorte de germandrée.

IVOIRE n. m. (lat. *ebur, eboris*). Substance osseuse qui constitue les défenses ou dents de l'éléphant et de quelques autres animaux. *Fig.* Blancheur : *l'ivoire du*

cou. — L'ivoire provient, en général, des défenses des éléphants, dont la grandeur varie de 30 centimètres à 2 mètres ; on en a trouvé du poids de 80 kilogrammes. Les ouvrages modernes en ivoire ne sont rien en comparaison de ce qui se faisait chez les anciens : ils en construisaient des chars, des tables, des trônes, et jusqu'à des statues de 10 mètres de hauteur. Le plus estimé de tous est l'ivoire de Guinée ; il jouit de la précieuse faculté de blanchir en vieillissant, tandis que les autres jaunissent.

IVOIRERIE n. f. Art du sculpteur en ivoire ; commerce de l'ivoire.

IVOIRIER n. m. Ouvrier qui sculpte, façonne l'ivoire.

IVRAIE n. f. Mauvaise herbe à graine noire, qui naît parmi les blés. *Fig.* Chose mauvaise qui se mêle aux bonnes et leur nuit.

IVRE adj. (lat. *ebrius*). Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique. *Fig.* Troublé par les passions : *ivre de joie, d'orgueil.*

IVRESSE n. f. Etat d'une personne ivre. *Fig.* Transport : *l'ivresse de la joie* ; enthousiasme : *l'ivresse poétique.*

IVROGNE, ESSE adj. et n. (rad. *ivre*, avec la finale *ogne*). Qui s'enivre souvent.

IVROGNER v. int. Se livrer à l'ivrognerie.

IVROGNERIE n. f. Habitude de s'enivrer.

IXIA ou **IXIE** n. f. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des iridées.

J

J n. m. Dixième lettre de l'alphabet, et la septième des consonnes.

JÀ adv. (lat. *jam*). Déjà. *Vieux.*

JABLE n. m. Rainure qu'on fait aux douves des tonneaux.

JABLER v. tr. Faire des jables.

JABLOIRE n. f. Outil de tonnelier pour faire aux douves des tonneaux les jables ou rainures dans lesquelles on enchâsse les fonds.

JABOT n. m. (lat. *gibba*, bosse). Sorte de poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle les aliments séjournent quelque temps avant de passer dans l'estomac ; mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme.

JABOTAGE n. m. Bavardage.

JABOTER v. int. Parler sans cesse, dire des bagatelles. *Pop.*

JABOTEUR, EUSE n. Celui, celle qui jabote.

JACASSE n. f. Fille, femme qui parle beaucoup.

JACASSER v. int. Crier, en parlant de la pie, et, par ext., bavarder.

JACASSERIE n. f. Bavardage.

JACÉE n. f. *Bot.* Sorte de centaurée.

JACENT, E adj. Se dit des biens, d'une succession dont personne ne réclame la propriété.

JACHÈRE n. f. (lat. *jacere*, se reposer). Etat d'une terre labourable qu'on laisse reposer ; cette terre elle-même. — On croyait universellement autrefois qu'après une récolte la terre n'avait plus les sucs nécessaires pour produire et qu'il fallait, pour les lui rendre, lui accorder un repos d'une année au moins. Cet état de repos est ce que l'on appelait *jachère* (du latin *jacere*, se reposer). L'agronomie moderne a reconnu que c'était une erreur, puisqu'un champ produit de lui-même des herbes inutiles pendant le temps de repos que lui accorde le laboureur. En effet, les amendements, les engrais suffisent à l'entretien de la fécondité du sol ; seulement, il est indispensable de varier les cultures, par exemple, de remplacer une plante épuisante par une autre qui est améliorante, qui fume en quelque sorte la terre au moyen de ses débris : c'est cette variété, cette rotation de culture qui forme le système des assolements. L'assolement de quatre années est le plus généralement adopté aujourd'hui : 1re année, racines, comme navets ou pommes de terre ; 2e année, orge ; 3e année, herbages artificiels, trèfle, luzerne, etc. ; 4e année, froment.

JACHÉRER v. tr. Labourer des terres en jachère. — Se conjugue comme ACCÉLÉRER.

JACINTHE n. f. Plante de la famille des liliacées ; sa fleur (*).

JACOBÉE n. f. Espèce de seneçon qu'on appelle aussi HERBE DE SAINT-JACQUES.

JACOBIN, E n. Religieux, religieuse de la règle de Saint-Dominique. **Club des Jacobins.** V. à la partie historique.

JACOBINISME n. m. Doctrine des jacobins, démocratie tyrannique.

JACONAS n. m. Espèce de mousseline de l'Inde.

JACQUARD n. m. Métier à tisser inventé par Jacquard. V. à la partie historique.

JACQUERIE n. f. (du nom de *Jacques*, sobriquet donné aux paysans au XIVe et au XVe siècle). Insurrection des serfs contre les seigneurs, au XIVe siècle. V. à la partie historique.

JACQUET n. m. Jeu qui se joue sur le tristrac.

JACTANCE n. f. Vanterie.

JACULATOIRE adj. (lat. *jaculari*, lancer). *Oraison jaculatoire*, se dit d'une prière courte et fervente.

JADE n. m. Pierre fort dure, d'une couleur verdâtre ou olivâtre.

JADIS (*dice*) adv. (lat. *jam*, déjà ; *diu*, longtemps). Autrefois.

JAGUAR (*gouar*) n. m. Quadrupède carnivore à peau mouchetée.

JAÏET n. m. V. JAIS.

JAILLIR v. int. (lat. *jaculari*, lancer). Sortir impétueusement, en parlant des liquides, et quelquefois aussi de la lumière.

JAILLISSANT, E adj. Qui jaillit : *eaux jaillissantes*.

JAILLISSEMENT n. m. Action de jaillir.

JAIS n. m. Substance bitumineuse, solide, d'un noir luisant. *Noir comme du jais*, très noir. — Le jais est une variété de lignite ; on le trouve en France, dans l'Aude, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées ; en Prusse, en Saxe, en Espagne. On le taille à facettes comme les pierres précieuses. Le jais véritable brûle et s'enflamme comme du charbon de terre ; le jais faux, qui n'est que du verre, se ramollit, mais ne brûle pas.

JALAP (*lape*) n. m. Plante de l'Amérique septentrionale, dont la racine a des propriétés purgatives très énergiques.

JALE n. f. Sorte de grande jatte.

JALET n. m. Petit caillou rond qu'on lance avec une arbalète.

JALON n. m. Grand bâton, verge de fer qu'on plante en terre pour prendre des alignements. *Fig.* Premier pas dans une voie quelconque.

JALONNEMENT n. m. Action, manière de jalonner.

JALONNER v. int. Planter des jalons de distance en distance. V. tr. : *jalonner une allée, un terrain*.

JALONNEUR n. m. Homme chargé de jalonner ; dans la théorie militaire, soldat placé sur un point, en guise de jalon, pour déterminer un alignement.

JALOUSEMENT adv. Avec jalousie.

JALOUSER v. tr. Porter envie à, être jaloux de.

JALOUSIE n. f. Chagrin de voir posséder par un autre un bien qu'on voudrait pour soi ; sentiment d'envie qu'excite la gloire, la prospérité d'un concurrent ; treillis de bois, sorte de contrevent au travers duquel on voit sans être vu.

JALOUX, OUSE adj. (lat. *zelosus* ; du gr. *zêlos*, envie ardente). Qui a de la jalousie ; envieux : *jaloux du bonheur d'autrui*. *Fig.* Très attaché à : *jaloux de sa liberté* ; très désireux : *jaloux de plaire*.

JAMAIS adv. En aucun temps. **A jamais, pour jamais** loc. adv. Toujours, pour toujours.

JAMBAGE n. m. Ligne droite des lettres *m, n, u*, etc. *Maçonn.* Chaîne de maçonnerie qui soutient l'édifice et sur laquelle on pose les grosses poutres. *Jambage de cheminée*, qui soutient le manteau.

JAMBE n. f. Partie du corps comprise entre le genou et le pied. *Jouer des jambes, prendre ses jambes à son cou*, s'enfuir au plus vite. **Jambe de bois**, morceau de bois façonné qui tient lieu de jambe. **Faire belle jambe**, étaler avec complaisance ses avantages physiques (*Fam.*). **Jambe d'une maille**, fil qui forme un des côtés de la maille. **Jambe de force**, chacune des pièces de bois posées vers les extrémités d'une poutre, pour la décharger en diminuant sa portée.

JAMBÉ, E adj. *Bien jambé*, qui a la jambe bien faite.

JAMBETTE n. f. Petit couteau de poche, dont la lame se replie dans le manche.

JAMBIER, IÈRE adj. *Anat.* Qui appartient à la jambe : *muscles jambiers*. N. f. Sorte de guêtre enveloppant les jambes.

JAMBON n. m. (rad. *jambe*). Cuisse ou épaule salée du cochon ou du sanglier (*).

JAMBONNEAU n. m. Petit jambon.

JAN n. m. Chacune des deux tables du jeu de trictrac.

JANISSAIRE n. m. (turc *ieni*, nouveau ; *tcheri*, milice). Autrefois, soldat de l'infanterie turque, qui servait de garde au sultan. V. PART. HIST.

JANSÉNISME n. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination.

JANSÉNISTE n. m. Partisan du jansénisme.

JANTE n. f. Pièce de bois courbée, qui fait partie du cercle d'une roue de voiture.



JANVIER n. m. Premier mois de l'année, qui tire son nom de Janus, roi du Latium, auquel ce mois était consacré.

JAPON n. m. Porcelaine du Japon : *de beaux japons*.

JAPONAIS, E adj. et n. Du Japon.

JAPPEMENT n. m. Action de japper.

JAPPER v. int. Aboyer, principalement en parlant des petits chiens.

JAQUE n. f. Ancien habillement court et serré.

JAQUEMART n. m. (de *Jacques Marc*, l'inventeur). Figure de métal représentant un homme armé qui frappe les heures avec un marteau sur la cloche d'une horloge ; jouet d'enfant (*).

JAQUERIE n. f. V. JACQUERIE.

JAQUETTE n. f. Vêtement d'homme qui descend jusqu'aux genoux ; robe que portent les petits garçons : *enfant à la jaquette*.

JAQUIER n. m. Genre d'arbres, dont l'espèce type est l'*arbre à pain*.

JARDE n. f. Tumeur calleuse en dehors du jarret d'un cheval. On dit aussi JARDON n. m.

JARDIN n. m. (ital. *giardino*). Lieu, ordinairement enclos, où l'on cultive des fleurs (*parterre*), des légumes (*potager*), des arbres (*fruitier* ou *verger*), etc. *Fig.* Pays fertile : *la Touraine est le jardin de la France.*

JARDINAGE n. m. Art de cultiver les jardins ; plantes potagères cultivées dans les jardins : *une voiture de jardinage.*

JARDINER v. int. Travailler à un jardin.

JARDINET n. m. Petit jardin.

JARDINEUX, EUSE adj. Se dit d'une pierre fine qui offre des points opaques.

JARDINIER, IÈRE n. Qui fait son état de cultiver les jardins. Adj. Qui a rapport aux jardins : *plante jardinière.*

JARDINIER-FLEURISTE n. m. Celui qui s'occupe spécialement de la culture des fleurs.

JARDINIÈRE n. f. Meuble d'ornement qui supporte une caisse dans laquelle on cultive des fleurs ; mets composé de différents légumes ; nom vulgaire du carabe doré, insecte très utile.

JARDON n. m. V. JARDE.

JARGON n. m. Langage corrompu, et, abusivement, langue étrangère qu'on n'entend pas.

JARGON n. m. Espèce de diamant jaune.

JARNAC (*nak*) n. m. *Coup de Jarnac*, manœuvre perfide, déloyale. V. P. HIST.

JAROSSE ou **JAROUSSE** n. f. Variété de gesse.

JARRE n. f. Grand vase de grès pour conserver l'eau (*).

JARRET n. m. Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou ; endroit où se plie la jambe de derrière des quadrupèdes.

JARRETÉ, E adj. Se dit d'un quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans.

JARRETIÈRE n. f. (rad. *jarret*). Ruban, tissu élastique, dont on lie ses bas, ordre de chevalerie, en Angleterre. V. PART. HIST.

JARS n. m. Mâle de l'oie

JAS n. m. Bois de l'ancre. *Mar.*

JASEMENT n. m. Action de jaser.

JASER v. int. Causer, babiller. Se dit aussi des oiseaux parleurs, tels que la pie, le merle, le perroquet, etc.

JASERAN ou **JASERON** n. m. Chaîne d'or à mailles très fines pour suspendre au cou des croix, des médaillons, etc.

JASERIE n. f. Babil, caquet. *Fam.*

JASERON n. m. V. JASERAN.

JASEUR, EUSE n. Causeur, babillard.

JASMIN n. m. (ar. *iasmin*). Arbuste qui produit des fleurs odoriférantes (*) ; la fleur même.

JASMINÉES n. f. pl. Famille de plantes, qui ont pour type le jasmin.

JASPAGE n. m. Imitation du jaspe au moyen de couleurs : *le jaspage d'une boiserie.*

JASPE n. m. (gr. et lat. *iaspis*). Pierre dure et opaque de la nature de l'agate.

JASPÉ, E adj. Bariolé de diverses couleurs : *tulipe jaspée, marbre jaspé.*

JASPER v. tr. Bigarrer de diverses couleurs pour imiter le jaspe.

JASPURE n. f. Action de jasper ; résultat de cette action.

JATTE n. f. (lat. *gabata*). Espèce de vase rond et sans rebords.

JATTÉE n. f. Le contenu d'une jatte

JAUGE n. f. Capacité que doit avoir un vaisseau fait pour mesurer une liqueur ou des grains : *ce boisseau n'a pas la jauge* ; verge graduée, servant à mesurer la capacité des futailles ; futaille servant d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres ; nom de plusieurs instruments qui servent à prendre des mesures.

JAUGEAGE n. m. Action de jauger : droit que perçoivent les jaugeurs.

JAUGER v. tr. Mesurer la capacité d'un tonneau, d'un navire, etc.

JAUGEUR n. m. Homme dont l'emploi est de jauger.

JAUNÂTRE adj. Qui tire sur le jaune

JAUNE adj. Qui est de couleur d'or, entre le vert et l'orange. **Fièvre jaune**, affection gastro-intestinale très grave, qui rend la peau jaune. **Nain jaune**, espèce de jeu de cartes. **Race jaune** ou **mongole**, race humaine de l'Asie orientale, qui offre la coloration jaune de la peau. **Jaune d'œuf**, partie centrale de l'œuf des oiseaux, qui est colorée en jaune. N. m. : *étoffe d'un jaune clair.*

JAUNET, ETTE adj. Un peu jaune. N. m. Pièce d'or. *Pop.*

JAUNIR v. tr. Teindre en jaune. V. int. Devenir jaune.

JAUNISSANT, E adj. Qui jaunit : *les blés jaunissants. Poét.*

JAUNISSE n. f. Maladie causée par la bile qui se répand et jaunit la peau.

JAUNISSEMENT n. m. Action de rendre ou de devenir jaune.

JAVANAIS, E adj. De l'île de Java.

JAVART n. m. Tumeur au bas de la jambe du cheval, du bœuf, etc.

JAVEAU n. m. Ile formée de sable et de limon par un débordement d'eau

JAVELAGE n. m. Action, manière de javeler.

JAVELÉ, E adj. *Avoines javelées*, celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées tandis qu'elles étaient en javelles.

JAVELER v. tr. Mettre en javelles. — Prend deux *l* devant une syllabe muette

JAVELEUR n. m. Qui javelle.

JAVELINE n. f. Espèce de dard long et mince.

JAVELLE n. f. (lat. *capulus*, poignée de *capio*, je prends). Se dit des poignées de blé, d'orge, de seigle coupé, etc., qui

demeurent couchées sur le sillon, jusqu'à ce qu'on les lie en gerbes; petit fagot fait de sarments.

JAVELLE (EAU DE) n. f. Chlorure de potassium en dissolution dans l'eau.

JAVELOT n. m. (lat. *jaculum*, trait). Espèce de dard, arme de trait.

JE pron. pers. de la première personne, des deux genres et du singulier.

JEANNETTE n. f. Petite croix d'or suspendue au cou des paysannes.

JECTISSES adj. f. pl. Se dit des terres remuées ou rapportées. *Maçonn. Pierres jectisses*, qui peuvent se poser à la main dans toutes sortes de constructions.

JÉHOVAH n. m. Dieu, en hébreu.

JÉJUNUM (*jéjunome*) n. m. (m. lat.). *Anat.* Second intestin grêle.

JÉRÉMIADE n. f. Plainte fréquente et importune, par allusion aux *Lamentations* de Jérémie, l'un des quatre grands prophètes, qui y prédit la ruine de Jérusalem, la captivité de Babylone et déplore éloquemment les malheurs de sa patrie.

JÉSUITE n. m. Membre de la société de Jésus, fondée en 1534 par Ignace de Loyola.

JÉSUITIQUE adj. De jésuite.

JÉSUITIQUEMENT adv. D'une manière jésuitique.

JÉSUITISME n. m. Système des jésuites.

JÉSUS adj. et n. m. *Papier jésus*, format de papier (env. 0m,72 sur 0m,55).

JET n. m. (lat. *jactus*; de *jacere*, jeter). Mouvement imprimé à un corps en le jetant. **Jet d'eau**, eau qui s'élance d'un tuyau : *jet de lumière*, rayon de lumière qui paraît subitement ; *premier jet*, ébauche, esquisse ; *du premier jet*, du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. *Bot.* Bourgeon que poussent les arbres.

JETÉ n. m. Pas de danse.

JETÉE n. f. Amas de pierres, etc., encaissées le long d'un port pour arrêter les eaux, ou sur un chemin pour le rendre praticable.



JETER v. tr. (rad. *jet*). Lancer : *jeter une pierre;* pousser avec violence : *les vents nous jetèrent sur un écueil;* rendre : *cet abcès jette du pus. Fig.* Produire des bourgeons : *la vigne commence à jeter. Jeter l'ancre*, la faire tomber dans la mer pour arrêter le navire ; *jeter les fondements d'un édifice*, les établir ; *jeter un pont sur une rivière*, l'y construire ; *jeter quelqu'un dans l'embarras*, l'y mettre ; *jeter un coup d'œil*, regarder ; *jeter l'épouvante*, remplir de terreur ; *jeter les yeux sur quelqu'un*, faire choix de lui pour un poste de confiance ; *jeter de la poudre aux yeux*, éblouir, surprendre par de faux brillants; *jeter le froc aux orties*, renoncer à l'état monastique ; *jeter le manche après la cognée*, abandonner une affaire par découragement ; *jeter feu et flamme*, se livrer à de grands emportements de colère ; *jeter de profondes racines*, s'enraciner profondément, au propre et au fig. ; *jeter en moule*, fondre, mouler ; *le sort en est jeté*, le parti en est pris. **Se jeter** v. pr. Se précipiter, se lancer, se porter vers. *Se jeter entre les bras de quelqu'un*, y chercher un appui ; *se jeter dans un parti*, l'embrasser ; se perdre, en parlant d'une rivière : *la Saône se jette dans le Rhône*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

JETON n. m. Pièce ronde et plate, en ivoire ou en métal, pour marquer et payer au jeu. **Jeton de présence**, pièce de métal que l'on remet à chaque membre présent de certaines compagnies, et qui lui sert à toucher une certaine somme.

JEU n. m. (lat. *jocus*). Divertissement, récréation ; ce qui sert à jouer à certains jeux : *acheter un jeu de dames;* manière de toucher les instruments : *jeu brillant;* manière de jouer d'un acteur : *jeu noble;* aisance, facilité de se mouvoir : *donner du jeu à une porte*. **Jeu de mots**, allusion fondée sur la ressemblance des mots ; *jeu d'esprit*, petit jeu qui exige de l'esprit ; *ce n'est qu'un jeu d'enfant*, une chose très facile ; *ce n'est qu'un jeu pour lui*, il le fait facilement ; *mettre quelqu'un en jeu*, le mêler à son insu dans une affaire ; *jouer gros jeu*, risquer beaucoup ; *tirer son épingle du jeu*, se dégager adroitement d'une mauvaise affaire. Pl. Divinités allégoriques qui présidaient à la joie : *les Jeux et les Ris. Jeux de bourse*, toute espèce d'agiotage sur les fonds publics.

JEUDI n. m. (lat. *Jovis dies*, jour de Jupiter). Cinquième jour de la semaine. *Semaine des trois jeudis*, temps qui n'arrivera jamais. *Pop.*

JEUN (À) (*jun*) loc. adv. (lat. *jejunus*, qui est à jeun). *Être à jeun*, n'avoir rien mangé de la journée.

JEUNE adj. (lat. *juvenis*). Qui n'est guère avancé en âge ; qui a encore la vigueur et l'agrément de la jeunesse ; qui n'a point l'esprit mûri : *il sera donc toujours jeune?* cadet : *un tel le jeune*.

JEÛNE n. m. (lat. *jejunium*). Abstinence d'aliments par esprit de mortification ; toute abstinence d'aliments.

JEUNEMENT adv. *Vén.* Nouvellement : *cerf dix cors jeunement*.

JEÛNER v. int. S'abstenir d'aliments ; observer le jeûne prescrit par l'Eglise.

JEUNESSE n. f. Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril ; les jeunes gens.

JEUNET, ETTE adj. Très jeune. *Fam.*

JEÛNEUR, EUSE n. Qui jeûne.

JOAILLERIE (*jo-a-ie-rie*) n. f. (rad. *joyau*). Art, commerce du joaillier.

JOAILLIER, IÈRE (*jo-a-ié*) n. Qui travaille en joyaux, qui en vend.

JOBARD n. m. Niais, qui se laisse duper facilement. *Fam.*

JOBARDER v. tr. Duper en se moquant : *est-ce que vous auriez la prétention de me jobarder? Fam.*

JOCKEY (*jo-ké*) n. m. (m. angl.). Jeune domestique qui conduit la voiture en postillon ou qui monte derrière; individu qui monte les chevaux dans les courses Pl. des *jockeys*.

JOCKO n. m. Nom vulgaire de l'orang-outang.

JOCRISSE n. m. Benêt qui se laisse duper; valet niais et maladroit.

JOIE n. f. (lat. *gaudium*). Mouvement vif et agréable que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire. **Feu de joie,** qu'on allume dans les réjouissances publiques; *les joies du monde*, les plaisirs.

JOIGNANT, E adj. Contigu. Prép. Près, tout proche.

JOINDRE v. tr. (lat. *jungere*). Approcher deux choses de manière qu'elles se touchent; ajouter : *joindre l'intérêt au capital;* allier : *joindre l'utile à l'agréable;* attraper : *joindre quelqu'un*. V. int.: *ces fenêtres ne joignent pas bien.* — Le part. passé est inv. dans ces deux cas : **ci-joint** *la copie que vous demandez; vous trouverez* **ci-joint** *copie du contrat.* Il varie dans ces deux autres cas : *la copie* **ci-jointe**; *vous trouverez* **ci-jointe** *la copie du contrat.*

JOINT n. m. Articulation, endroit où se touchent deux os; espace qui existe entre deux pierres contiguës dans un ouvrage de maçonnerie : *remplir les joints avec du mortier, du plâtre*, etc. *Fig. Trouver le joint*, la meilleure manière de prendre une affaire. *Fam.*

JOINTÉ, E adj. *Art vét. Cheval court-jointé*, qui a le paturon trop court; *long-jointé*, qui l'a trop long.

JOINTÉE n. f. Autant que les deux mains rapprochées peuvent contenir : *une jointée d'avoine.*

JOINTIF, IVE adj. Qui est joint : *lattes jointives.*

JOINTOIEMENT n. m. Action de jointoyer.

JOINTOYER v. tr. Remplir les joints des pierres avec du mortier.

JOINTURE n. f. Joint.

JOLI, E adj. Agréable, gentil. N. m. Ce qui est joli.

JOLIET, ETTE adj. Diminutif de *joli. Fam.*

JOLIMENT adv. Bien, d'une manière agréable, spirituelle. S'emploie souvent ironiquement : *il est joliment arrangé.*

JOLIVETÉ n. f. Jolie petite babiole.

JONC n. m. (lat. *juncus*). Plante à tiges droites et flexibles, qui croît dans l'eau et dans les lieux humides; canne faite d'une de ces tiges.

JONCACÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant le jonc pour type.

JONCHAIE n. f. Lieu rempli de joncs.

JONCHÉE n. f. Fleurs, herbes, branchages, dont on jonche les rues un jour de cérémonie.

JONCHEMENT n. m. Action de joncher.

JONCHER v. tr. (rad. *jonc*). Répandre çà et là, couvrir : *joncher la terre de fleurs.*

JONCHETS n. m. pl. Petits bâtons d'ivoire, de bois, d'os, etc., fort menus, avec lesquels jouent les enfants.

JONCTION n. f. (lat. *junctio*; de *jungere*, joindre). Réunion : *la jonction de deux armées, de deux rivières.* **Point de jonction**, endroit où deux choses se joignent.

JONGLER v. int. (lat. *joculari*, faire des choses plaisantes). Faire des tours d'adresse, de passe-passe.

JONGLERIE n. f. Charlatanerie, tour de passe-passe.

JONGLEUR n. m. Charlatan, bateleur.

JONQUE n. f. (chinois *tchouen*, bateau). Vaisseau en usage dans les Indes, en Chine et au Japon.

JONQUILLE n. f. Plante du genre narcisse; sa fleur.

JOSEPH adj. Se dit d'une sorte de papier mince et transparent.

JOUABLE adj. Qui peut être joué.

JOUAILLER v. int. Jouer petit jeu; mal jouer. *Fam.*

JOUBARBE n. f. Plante grasse herbacée, qui croît ordinairement sur les toits et sur les murs.

JOUE n. f. (lat. *gena*). Chacune des deux régions latérales du visage. *Mettre en joue*, viser avec une arme à feu.

JOUÉE n. f. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, etc.

JOUER v. int. (lat. *jocari*; de *jocus*, jeu). Se récréer, se divertir; tirer des sons d'un instrument de musique : *jouer du violon. Fig.* Se mouvoir aisément : *ce ressort joue bien. Jouer de malheur*, ne pas réussir; *jouer sur les mots*, équivoquer; *jouer du bâton*, le manier adroitement; *jouer des jambes*, fuir; *faire jouer une mine*, y mettre le feu. V. tr. Faire une partie de jeu; jeter : *jouer une carte;* exécuter une pièce de musique : *jouer une valse;* représenter un personnage : *jouer le rôle d'Athalie. Fig.* Exposer : *jouer sa vie;* tromper : *vous m'avez joué.* **Se jouer** v. pr. S'amuser, folâtrer : *se jouer sur l'herbe. Fig. Se jouer des lois*, les mépriser; *se jouer de quelqu'un*, le railler adroitement, le tromper; *se jouer à quelqu'un*, l'attaquer.

JOUET n. m. Ce qui sert à amuser un enfant. *Fig.* Personne dont on se moque : *être le jouet de tous.*

JOUEUR, EUSE n. Qui joue, qui folâtre; qui a la passion du jeu.

JOUFFLU, E adj. Qui a de grosses joues. *Fam.*

JOUG (*jougue*) n. m. (lat. *jugum*).

Pièce de bois qu'on met par-dessus la tête des bœufs, pour les atteler (*). *Fig.* Servitude, sujétion: *tenir sous le joug*; pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle les Romains faisaient passer les ennemis vaincus.

JOUIR v. int. (lat. *gaudere*, éprouver de la joie). Avoir la possession actuelle d'une chose et en tirer tous les avantages. — Ne dites pas : *jouir d'une mauvaise santé, d'une triste réputation*; mais *avoir une mauvaise santé*, etc.

JOUISSANCE n. f. Usage, possession d'une chose ; plaisir : *être privé de toute jouissance*.

JOUISSANT, E adj. *Jurisp.* Qui jouit de ses droits.

JOUJOU n. m. Petit jouet d'enfant.

JOUR n. m. Clarté, lumière du soleil ; espace de vingt-quatre heures ; temps pendant lequel le soleil éclaire l'horizon ; ouverture par où vient la lumière : *pratiquer des jours à un appartement*. *Fig.* Apparence sous laquelle s'offre une chose. *Mettre un ouvrage au jour*, le publier ; *prendre le jour de quelqu'un*, celui qui lui convient ; *se faire jour*, passer à travers ; *ravir le jour*, la vie ; *donner le jour*, la naissance ; *percé à jour*, de part en part ; *vivre au jour le jour*, jouir du présent sans se mettre en peine de l'avenir ; *beauté d'un jour*, qui passe rapidement. **Faux jour**, lumière qui trompe la vue, au propre et au fig. ; **demi-jour**, faible clarté. Pl. *Les beaux jours*, époque du printemps, temps de la première jeunesse ; *de nos jours*, dans le temps où nous vivons. — Le mot latin *dies*, quoique ayant un son très différent du mot *jour*, lui a cependant donné naissance ; voici comment : de *dies*, jour, les Latins ont fait *diurnus*, qui a produit l'italien *giorno* et l'ancien français *jor*, d'où est venu *jour*.

Nous devons à *diurnus* les mots *diurne*, *diurnal*; et l'on dit : éclairer *a giorno*, c'est-à-dire produire artificiellement la clarté du jour.

JOURNAL n. m. (lat. *diurnus*, journalier). Ecrit où l'on relate les faits jour par jour ; publication périodique qui donne des nouvelles politiques, littéraires, scientifiques, etc. ; ancienne mesure de terre. **Livre journal**, registre sur lequel un marchand écrit jour par jour tout ce qui a rapport à son commerce.

JOURNALIER, IÈRE adj. (lat. *diurnalis*). Qui se fait chaque jour. *Fig.* Incertain : *les armes sont journalières*. N. m. Homme qui travaille à la journée.

JOURNALISME n. m. Etat du journaliste.

JOURNALISTE n. m. Qui travaille à la rédaction d'un journal.

JOURNÉE n. f. Espace de temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher ; salaire d'un ouvrier pour le travail d'un jour ; ce travail même.

JOURNELLEMENT adv. Tous les jours.

JOUTE n. f. (lat. *juxta*, près de). Combat à cheval d'homme à homme avec la lance ; lutte sur l'eau par divertissement.

JOUTER v. int. Lutter.

JOUTEUR n. m. Qui joute.

JOUVENCE n. f. Jeunesse. *Vieux.* V. à la partie mythologique.

JOUVENCEAU n. m. Adolescent. *Fam.*

JOUVENCELLE n. f. Jeune fille.

JOUXTE prép. Proche ; conformément à. *Vieux.*

JOVIAL, E, ALS adj. Gai, joyeux.

JOVIALEMENT adv. D'une manière joviale.

JOVIALITÉ n. f. Humeur joviale, disposition à la gaieté.

JOYAU n. m. (lat. *jocalia*). Ornement qui sert à la parure des femmes. *Joyaux de la couronne*, diamants et autres ornements précieux qui appartiennent à la couronne.

JOYEUSEMENT adv. Avec joie.

JOYEUSETÉ n. f. Plaisanterie, mot pour rire. *Fam.*

JOYEUX, EUSE adj. Qui a de la joie.

JUBÉ n. m. Tribune en forme de galerie entre la nef et le chœur, dans certaines églises. On l'appela d'abord AMBON.

JUBILAIRE adj. Qui a rapport au jubilé : *année jubilaire*.

JUBILANT, E adj. Qui jubile.

JUBILATION n. f. Réjouissance.

JUBILÉ n. m. (hébr. *iobel*, corne de bélier, instrument qui servait à annoncer l'année sainte). Selon la loi de Moïse, solennité publique célébrée tous les cinquante ans, où chacun rentrait dans son héritage et où les dettes étaient abolies, les esclaves rendus à la liberté ; chez les catholiques, indulgence plénière et générale accordée par le pape en certaines occasions.

JUBILER v. int. (lat. *jubilare*). Eprouver une joie très vive.

JUCHER v. int. Se dit des poules et de quelques oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche pour dormir. *Fig.* Loger très haut.

JUCHOIR n. m. Endroit où juche la volaille.

JUDAÏQUE adj. (lat. *judæus*, juif). Qui appartient aux juifs : *loi judaïque*; qui s'attache mesquinement à la lettre en négligeant l'esprit : *interprétation judaïque*.

JUDAÏQUEMENT adv. D'une manière judaïque.

JUDAÏSANT, E adj. Qui judaïse.

JUDAÏSER v. int. Pratiquer les cérémonies judaïques.

JUDAÏSME n. m. Religion des juifs.

JUDAS n. m. Traître ; petite ouverture à un plancher, pour voir ce qui se passe au-dessous. *Baiser de Judas*, baiser de traître, caresses trompeuses.

JUDICATURE n. f. (lat. *judicaturus*, devant juger). Etat, charge de juge.

JUDICIAIRE adj. (lat. *judicium*, jugement). Qui est relatif à la justice : *débats judiciaires* ; fait par autorité de justice : *vente judiciaire*. *Acte judiciaire*, acte fait en présence du juge ou sous sa surveillance. *Bail judiciaire*, bail fait à la poursuite du commissaire aux saisies réelles, lorsqu'un héritage était saisi réellement ; *fermier judiciaire*, celui qui prenait à ferme un pareil héritage. *Astrologie judiciaire*, art prétendu de juger de l'avenir par l'observation des astres ; *combat judiciaire*, combat ordonné ou autorisé par les juges, au moyen âge, et où les contestants soutenaient leurs droits en se battant l'un contre l'autre. N. f. Faculté d'apprécier : *avoir une bonne judiciaire*.

JUDICIAIREMENT adv. En forme judiciaire.

JUDICIEUSEMENT adv. D'une manière judicieuse.

JUDICIEUX, EUSE adj. (lat. *judicium*, jugement). Qui a le jugement bon : *auteur judicieux* ; qui annonce du jugement : *réflexion judicieuse*.

JUGAL, E adj. Qui a rapport à la joue : *os jugaux*. — On dit aussi ZYGOMATIQUE.

JUGE n. m. (lat. *judex* ; de *jus*, droit, et *dicere*, dire). Magistrat chargé de rendre la justice ; arbitre : *prendre pour juge*. **Juge de paix**, magistrat chargé de juger sans frais les différends de peu d'importance et de concilier les parties. **Juge d'instruction**, magistrat chargé de rechercher les crimes et délits, de faire arrêter les prévenus, de recueillir les preuves relatives à la cause. **Juge suppléant**, celui qui est chargé de remplacer certains juges, en cas d'empêchement.

JUGÉ n. m. S'emploie surtout dans cette loc. : le *bien jugé*, le *mal jugé*, en parlant d'une sentence rendue selon ou contre les règles.

JUGEMENT n. m. Faculté de l'entendement qui compare et qui juge : *avoir le jugement droit* ; opinion, sentiment : *je m'en rapporte à votre jugement*. Action de juger ; décision, sentence émanée d'un tribunal. **Jugement criminel**, sentence en matière criminelle. **Jugement civil**, sentence en matière civile. **Jugement par défaut**, celui qui est rendu contre une partie qui n'a pas comparu et ne s'est pas défendue à l'audience, quoique régulièrement assignée. **Jugement contradictoire**, celui qui est rendu sur la défense de toutes les parties en cause. **Jugement préparatoire**, **jugement avant faire droit**, celui qui règle préalablement une question accessoire et ne décide rien sur le fond. **Jugement de Dieu**, preuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, etc., auxquelles on recourait autrefois lorsque les preuves matérielles manquaient. V. PART. HIST.

JUGER v. tr. (rad. *juge*). Décider une affaire, un différend, en qualité de juge ou d'arbitre ; apercevoir entre deux idées un rapport de convenance ou de disconvenance ; énoncer une opinion sur une personne ou sur une chose : *mal juger quelqu'un* ; être d'avis : *juger nécessaire de* ; s'imaginer : *jugez combien je fus surpris*.

JUGEUR n. m. Homme qui juge légèrement, sans les connaissances nécessaires.

JUGULAIRE adj. (lat. *jugulum*, gorge). Qui concerne la gorge : *veine, glande jugulaire*. N. f. Chacune des courroies ou bandes qui passent sous le menton et maintiennent le shako, le casque, etc.

JUGULER v. tr. (lat. *jugulare*). Etrangler. *Fig.* Ennuyer, tourmenter à l'excès.

JUIF, IVE adj et n. (lat. *judæus* ; de *Judæa*, Judée). Qui professe la religion judaïque. *Fig.* Usurier. *Fam.* **Juif errant**, héros d'une légende populaire. *Fig. C'est un vrai Juif errant*, il voyage sans cesse. V. PART. HIST.

JUILLET (*jui-iè*) n. m. Septième mois de l'année, ainsi nommé de *Jules* César, qui était né dans ce mois. V. PART. HIST.

JUIN n. m. (lat. *junius*, le mois consacré à Junon). Sixième mois de l'année. V. PART. HIST.

JUIVERIE n. f. Quartier d'une ville habitée par les juifs.

JUJUBE n. m. Fruit du jujubier ; suc extrait du jujube : *le jujube est bon pour la toux*.

JUJUBIER n. m. Arbre épineux du Midi, qui donne le jujube.

JULEP (*lèpe*) n. m. Potion calmante.

JULIEN, ENNE adj. *Ere julienne*, qui date de la réformation du calendrier par *Jules* César ; *année julienne*, de 365 jours et six heures.

JULIENNE n. f. Plante de la famille des crucifères ; potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMEAU, ELLE adj. et n. (lat. *gemellus*). Se dit de deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement.

JUMELÉ, E adj. Consolidé par des jumelles.

JUMELLES n. f. pl. Deux pièces de bois ou de métal semblables, qui entrent dans la composition d'une machine ; lorgnette à deux branches (*).

JUMENT n. f. (lat. *jumentum*, bête de trait). Femelle du cheval.

JUNGLE n. f. Nom donné, dans l'Inde, à de vastes espaces couverts d'arbres, de hautes herbes et de roseaux.

JUNON n. f. Nom d'une planète. V. PART. HIST.

JUNTE (*jonte*) n. f. (esp. *junta*, assemblage). Nom donné, en Espagne et en Por-

nal, à divers conseils administratifs.

JUPE n. f. Partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture aux pieds.

JUPITER n. m. La plus considérable et la plus brillante des planètes.

JUPON n. m. Jupe de dessous.

JURANDE n. f. Nom donné jadis à la charge de juré, dans les corporations d'artisans ou de marchands. V. PART. HIST.

JURASSIQUE adj. *Géol.* Se dit des terrains qui ont une composition analogue à ceux du Jura.

JURAT n. m. Nom de certains magistrats municipaux, dans plusieurs villes du midi de la France, au moyen âge.

JURATOIRE adj. *Caution juratoire*, serment fait en justice de représenter sa personne ou un objet. *Prat.*

JURÉ n. m. Chacun des citoyens qui composent un jury.

JURÉ, E adj. Irréconciliable : *ennemi juré.*

JUREMENT n. m. Serment fait sans nécessité ; blasphème.

JURER v. tr. (lat. *jurare ;* de *jus, juris*, le droit). Affirmer, promettre par serment. V. int. Blasphémer : *jurer continuellement ;* faire disparate : *le vert jure avec le bleu.*

JUREUR n. m. Qui jure par habitude.

JURIDICTION n. f. (lat. *juridictio ;* de *jus, juris*, le droit ; *dicere*, dire). Pouvoir, droit de juger ; ressort ou étendue de territoire où le juge exerce ce pouvoir.

JURIDICTIONNEL, ELLE adj. Relatif à la juridiction.

JURIDIQUE adj. Qui est dans les formes judiciaires : *acte juridique.*

JURIDIQUEMENT adv. D'une manière juridique.

JURISCONSULTE n. m. (lat. *jurisconsultus ;* de *jus, juris*, le droit ; *consulere*, consulter). Qui est versé dans la science des lois et fait profession de donner son avis sur des questions de droit.

JURISPRUDENCE n. f. (lat. *jurisprudentia ;* de *jus, juris*, le droit ; *prudentia*, connaissance). Science du droit ; manière dont les tribunaux jugent habituellement.

JURISTE n. m. (lat. *jus, juris*, droit). Qui écrit sur les matières de droit.

JURON n. m. Façon particulière de jurer ; toute espèce de jurement.

JURY ou **JURI** n. m. (m. angl.). Le corps, la réunion des jurés ; commission chargée d'un examen particulier : *le jury de l'Exposition universelle.* — Cette précieuse institution date de 1791 ; si précieuse, en effet, que le consul Bonaparte la mettait au nombre des trois conquêtes importantes de l'esprit humain : *le jury, l'égalité de l'impôt* et *la liberté de conscience.* La haute moralité de l'institution du jury consiste principalement en ce que les juges, les présidents de cours d'assises, etc., étant accoutumés à ne voir l'humanité que sous son aspect le plus dégradé, il était à craindre que le spectacle du crime, sans cesse offert à leurs regards, ne les amenât enfin à voir un coupable dans tout accusé. Pour donner des garanties à la société, on dut songer à prendre dans son sein même des citoyens dont l'esprit de justice et d'appréciation n'aurait été soumis à aucune influence. Telle est la cause de l'institution du jury.

JUS n. m. (lat. *jus*, sauce). Suc tiré d'une chose par pression, coction ou préparation.

JUSANT n. m. Syn. de REFLUX.

JUSQUE (lat. *usque*) prép. qui marque un terme au delà duquel on ne passe pas ; — L'*e* de *jusque* s'élide devant une voyelle ; s'écrit aussi quelquefois avec un *s* à la fin dans le même cas : *jusques à quand ?*

JUSQUIAME n. f. Plante de la famille des solanées, narcotique et vénéneuse.

JUSSION n. f. Commandement.

JUSTAUCORPS n. m. Vêtement qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.

JUSTE adj. (lat. *justus ;* de *jus*, droit). Qui juge et agit selon l'équité : *prince juste ;* conforme à la justice, au droit, à la raison : *sentence juste ;* qui a le caractère de la justesse et du bon sens : *pensée juste ;* fondé, légitime : *juste orgueil ;* qui apprécie bien : *coup d'œil juste ;* qui est exact : *balance juste ;* étroit : *habit juste.* N. m. L'homme qui conforme sa conduite à la justice ; celui qui est en état de grâce devant Dieu ; ce qui est juste : *notion du juste et de l'injuste.* Adv. Avec justesse : *viser, chanter juste.* Loc. adv. **Au juste**, exactement ; **comme de juste**, comme cela se doit.

JUSTEMENT adv. Avec justice ; précisément.

JUSTESSE n. f. Qualité de ce qui est juste, exact, tel qu'il doit être : *justesse de la voix, d'une expression.*

JUSTICE n. f. (lat. *justitia ;* de *jus*, le droit). Vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient ; bon droit : *avoir la justice de son côté ;* action ou pouvoir de prononcer sur les droits de chacun, de punir ou de récompenser.

JUSTICIABLE adj. et n. Qui doit répondre devant certains juges.

JUSTICIER adj. et n. m. Qui avait droit de rendre la justice sur ses terres : *seigneur justicier.*

JUSTICIER v. tr. Punir, en exécution de sentence ou d'arrêt.

JUSTIFIABLE adj. Qui peut être justifié.

JUSTIFIANT, E adj. *Théol.* Qui rend juste intérieurement : *grâce justifiante.*

JUSTIFICATEUR, TRICE adj. Qui tend à justifier.

JUSTIFICATIF, IVE adj. Qui sert à justifier : *pièces justificatives.*

JUSTIFICATION n. f. Action de justifier, de se justifier ; preuve d'une chose : *la justification d'un fait. Impr.* Longueur des lignes.

JUSTIFIER v. tr. (lat. *justificare;* de *justus*, juste; *facere*, faire). Démontrer, prouver l'innocence. *Fig.* Légitimer : *justifier l'ambition;* donner la preuve : *justifier un acte.*

JUTEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de jus.

JUVÉNILE adj. (lat. *juvenis*, jeune). Qui tient à la jeunesse : *ardeur juvénile.*

JUVÉNILEMENT adv. D'une manière juvénile.

JUVÉNILITÉ n. f. Caractère de ce qui est juvénile.

JUXTAPOSER v. tr. (lat. *juxta*, auprès, et fr. *poser*). Poser à côté, à la suite d'une autre chose.

JUXTAPOSITION n. f. Situation d'une chose à côté d'une autre, sans rien qui sépare; mode d'accroissement dans les corps inorganiques, qui consiste dans l'application successive de nouvelles molécules sur le noyau primitif.

K

K n. m. Onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes.

KABAK n. m. Espèce d'estaminet, chez les Russes.

KABYLE adj. et n. De la Kabylie.

KAHOUANNE n. f. Espèce de tortue.

KAKATOÈS ou **CACATOIS** [o. n.] n. m. Oiseau de la famille des perroquets.

KALÉIDOSCOPE n. m. (gr. *kalos*, beau; *eidos*, image; *skopeô*, je vois). Cylindre opaque dans la longueur duquel sont disposés un certain nombre de verres, de manière à varier à l'infini les images qui se forment dans l'objectif.

KALI n. m. Nom arabe de la soude.

KAMICHI n. m. Oiseau du genre des échassiers.

KAN ou **KHAN** n. m. Prince, commandant tartare ou persan; marché public, en Orient.

KANDJAR, KANDJIAR ou **KANGIAR** n. m. Poignard à lame très large dont se servent les Asiatiques.

KANGOUROU ou **KANGUROO** n. m. Quadrupède rongeur originaire de la Nouvelle-Hollande, qui a, comme la sarigue, une poche où se cachent ses petits.

KANTISME n. m. Doctrine philosophique de Kant.

KANTISTE n. m. Partisan de la philosophie de Kant.

KAOLIN n. m. (m. chinois). Terre qui entre dans la composition de la porcelaine.

KEEPSAKE (*kipsèque*) n. m. (m. angl. qui signifie *souvenir d'amitié*). Livre de luxe, à grand format, destiné à être offert en cadeau et comme souvenir, au jour de l'an ou à l'occasion d'une fête.

KÉPI n. m. Espèce de casquette légère, que les militaires portent en petite tenue, pour remplacer le shako, et qui a été adoptée également dans les lycées, collèges, etc.

KERMÈS n. m. Substance formée d'insectes du genre cochenille, pour teindre en écarlate; oxyde d'antimoine sulfuré.

KERMESSE n. f. Foire annuelle de certains pays, accompagnée de processions, de danses, etc.

KHAN n. m. V. KAN.

KHÉDIVAT n. m. Dignité de khédive.

KHÉDIVE n. m. Titre du vice-roi d'Egypte.

KILO (gr. *chilioi*, mille). préfixe qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par mille. N. m. Abréviation de kilogramme. Pl. des *kilos*.

KILOGRAMME n. m. Poids de mille grammes. *Par abrév.* Kilo.

KILOGRAMMÈTRE n. m. Unité de mesure de travail équivalant à l'effort nécessaire pour élever un kilogramme à la hauteur d'un mètre.

KILOLITRE n. m. Mesure de capacité de mille litres.

KILOMÉTRAGE n. m. Action de kilométrer; mesure par kilomètres.

KILOMÈTRE n. m. Mesure itinéraire, de mille mètres.

KILOMÉTRER v. tr. Marquer les distances kilométriques.

KILOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au kilomètre.

KILOMÉTRIQUEMENT adv. Par kilomètres.

KIOSQUE n. m. (turc *kieuchk*, belvédère). Pavillon dans le goût oriental, qui décore les terrasses ou les jardins (*).

KIRSCH ou **KIRSCH-WASSER** n. m. (all. *kirsch*, cerise; *wasser*, eau). Espèce d'eau-de-vie extraite des cerises et des merises.

KNOUT (*te*) n. m. (m. russe). Supplice du fouet, en Russie.

KOPECK n. m. V. COPECK.

KREMLIN n. m. Nom donné, chez les Slaves, à toute enceinte murée offrant un point de résistance.

KREUTZER n. m. (m. all.; de *kreutz*, croix). Monnaie d'Allemagne, valant environ 4 centimes.

KYMRIQUE ou **CYMRIQUE** adj. Se

...t l'un des principaux dialectes de la langue celtique.

KYRIÉ ou **KYRIÉ ÉLÉISON** n. m. (gr. *Kurie*, Seigneur; *eleêson*, aie pitié). Invocation que l'on fait au commencement de la messe; musique composée sur ces paroles.

KYRIELLE n. f. Longue suite de choses fâcheuses ou ennuyeuses. *Fam.*

KYSTE n. m. (gr. *kustis*, vessie, poche). Espèce de petite tumeur.

KYSTEUX, EUSE adj. De la nature du kyste.

KYSTIQUE adj. Qui concerne le kyste.

L

L n. m. Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes. L, chiffre romain, vaut cinquante.

LA art. f. s. V. LE.

LA pr. pers. f. s. V. LE.

LA n. m. Sixième note de la gamme (*).

LÀ adv. Détermine le lieu : *je vais là;* indique un temps précis : *en ce temps-là.* Loc. adv. **De là,** de ce lieu là; **par là,** par ce lieu, par ce moyen; **par-ci par-là,** de côté et d'autre, de temps en temps. **Là-haut, là-bas.**

LÀ LÀ loc. interj. qu'on emploie pour apaiser, consoler, etc. : *là là, rassurez-vous.*

LABARUM (*rome*) n. m. (m. lat. qui signifie *étendard*). Etendard impérial sur lequel Constantin fit mettre une croix et le monogramme de Jésus-Christ. Pl. des *labarum.*

LABEUR n. m. (lat. *labor*). Travail pénible.

LABIAL, E, AUX adj. (lat. *labium*, lèvre). *Gram. Lettres labiales*, qui se prononcent avec les lèvres, comme *b, p, f,* v, m. *Anat. Muscle labial*, qui a rapport aux lèvres.

LABIÉ, E adj. (lat. *labium*, lèvre). *Bot.* Se dit des fleurs divisées en deux lobes principaux, placés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres.

LABORATOIRE n. m. (lat. *laborare*, travailler). Lieu disposé pour faire des expériences ou des préparations exigeant l'emploi de certains instruments et de certaines drogues.

LABORIEUSEMENT adv. Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE adj. (lat. *laboriosus*, de *labor*, travail). Qui travaille beaucoup : *homme laborieux;* pénible : *recherches laborieuses.*

LABOUR n. m. (lat. *labor*, travail). Façon qu'on donne aux terres en les labourant.

LABOURABLE adj. Propre à être labouré.

LABOURAGE n. m. Art, action, manière de labourer la terre.

LABOURER v. tr. (lat. *laborare*, travailler). Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc.; sillonner, écorcher : *la balle lui a labouré le visage.*

LABOUREUR n. m. Celui dont l'état est de labourer la terre.

LABYRINTHE n. m. (gr. *laburinthos*). Edifice composé d'un grand nombre de pièces disposées de telle manière qu'on n'en trouvait que très difficilement l'issue : *le labyrinthe de Crète. Fig.* Complication, multiplicité : *le labyrinthe des lois. Jard.* Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées qu'on peut s'y égarer facilement. *Anat.* Cavité intérieure de l'oreille. V. PART. HIST.

LAC n. m. (lat. *lacus*). Grande étendue d'eau entourée de terres.

LAÇAGE ou **LACEMENT** n. m. Action de lacer.

LACER v. tr. (rad. *lacs*). Serrer avec un lacet.

LACÉRATION n. f. *Jurisp.* Action de lacérer un écrit.

LACÉRER v. tr. (lat. *lacerare*). *Jurisp.* Déchirer; mettre en pièces. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LACERON n. m. V. LAITERON.

LACET n. m. Cordon de fil, de soie ou de coton qu'on passe dans des œillets pour serrer les corsets, les bottines, etc.; lacs ou filet avec lequel on prend des perdrix, des lièvres, etc.; en Turquie, cordon pour étrangler un condamné.

LÂCHE adj. (lat. *laxus*, large). Qui n'est pas tendu, pas serré : *corde, nœud lâche. Fig.* Qui manque de vigueur, d'activité : *lâche au travail;* poltron, qui manque de courage : *soldat lâche, homme lâche;* honteux : *action lâche;* languissant, sans nerf : *style lâche.* N. m. : *c'est un lâche.*

LÂCHEMENT adv. Mollement, sans vigueur : *travailler lâchement;* sans cœur, sans honneur : *s'enfuir, se conduire lâchement.*

LÂCHER v. tr. Détendre, desserrer : *lâcher un corset;* laisser échapper : *lâcher sa proie. Fig. Lâcher pied*, s'enfuir.

LÂCHETÉ n. f. Poltronnerie, défaut de courage : *s'enfuir avec lâcheté;* négligence au travail : *cet élève est d'une lâcheté incorrigible;* action basse, indigne : *faire une lâcheté.*

LACINIÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles

qui présentent des découpures irrégulières, étroites et profondes.

LACIS (*ci*) n. m. Espèce de réseau de fil ou de soie.

LACK n. m. Mot qui, dans l'Inde, signifie cent mille et s'emploie dans cette expression : *un lack de roupies*.

LACONIQUE adj. Concis, à la manière des habitants de la Laconie : *discours, style, réponse laconique*.

LACONIQUEMENT adv. En peu de mots, brièvement.

LACONISME n. m. Façon de parler propre aux habitants de la Laconie, remarquable par la brièveté et l'énergie.

LACRYMA-CHRISTI n. m. (m. lat. qui signifie *larme du Christ*). Célèbre vin muscat provenant des vignes cultivées au pied du Vésuve.

LACRYMAL, E, AUX adj. (lat. *lacryma*, larme). *Anat.* Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes : *glande lacrymale*.

LACRYMATOIRE n. m. Vase de verre ou de terre, renfermant les baumes dont on arrosait le bûcher ou la cendre des morts, chez les anciens. *Adj. : urne lacrymatoire*.

LACS (*lâ*) n. m. (lat. *laqueus*). Nœud coulant pour prendre des oiseaux, des lièvres, etc. ; cordon délié : *lacs de soie*.

LACTATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide lactique avec une base.

LACTATION n. f. (lat. *lac, lactis*, lait). Action d'allaiter un enfant.

LACTÉ, E adj. (lat. *lac, lactis*, lait). Qui concerne le lait. *Anat. Veines lactées*, vaisseaux qui pompent le chyle à la surface des intestins. *Astr.* **Voie lactée**, bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits sereines, et qui est due à une multitude innombrable d'étoiles. — Cette bande est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'Herschel a estimé à cinquante mille celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure.

La Fable attribue l'origine de la voie lactée à quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon, pendant qu'elle allaitait Hercule.

LACTESCENT, E adj. Se dit des plantes laiteuses.

LACTIFÈRE adj. *Anat.* Qui porte, conduit le lait : *vaisseaux lactifères*.

LACTIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide qui se trouve dans le petit-lait.

LACTUCARIUM (*ome*) n. m. Extrait de la laitue montée, séchée au soleil.

LACUNE n. f. (lat. *lacuna*). Interruption dans le texte d'un ouvrage ; manque d'une chose utile quelconque.

LACUSTRE adj. (lat. *lacus*, lac). Qui vit sur les bords ou dans les eaux d'un lac : *plante lacustre*. *Cités lacustres*, anciennes villes submergées, dont les restes existent encore au fond des lacs.

LADANUM (*nome*) n. m. Sorte de gomme-résine.

LADRE adj. et n. (gr. *lathraios*, qui se cache). Lépreux. *Fig.* Excessivement avare : *c'est un ladre*.

LADRERIE n. f. Lèpre ; hôpital pour les lépreux. *Fig.* Avarice sordide. *Pop.*

LADY (*lédi*) n. f. (m. angl.). Femme de haut rang, en Angleterre. Pl. des *ladys* ou *ladies*.

LAGOPÈDE n. m. (gr. *lagôs*, lièvre, et lat. *pes, pedis*, pied). Oiseau qui habite les cimes neigeuses et qui a le tarse et les doigts couverts de plumes.

LAGOPHTALMIE n. f. *Méd.* Affection dans laquelle la paupière supérieure est retirée et ne peut plus couvrir l'œil, qui reste ouvert, même pendant le sommeil.

LAGUNE n. f. Petit lac ou flaque d'eau marécageuse : *les lagunes de Venise*.

LAI n. m. Nom donné autrefois à une espèce de petit poème.

LAI, E adj. et n. Laïque. *Frère lai*, frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés ; *sœur laie*, sœur converse.

LAÏC adj. et n. V. LAÏQUE.

LAÏCISATION n. f. Remplacement d'un personnel religieux par un personnel laïque : *la laïcisation des écoles*.

LAÏCISER v. tr. (lat. *laicus*). Remplacer un personnel religieux par un personnel laïque.

LAÎCHE n. f. Genre de plante vivace, appelée aussi CAREX, dont une espèce a l'inconvénient de blesser la langue des chevaux.

LAID, E adj. Difforme, désagréable à la vue. *Fig.* Contraire à la bienséance, au devoir : *il est laid de mentir*.

LAIDEMENT adv. D'une façon laide.

LAIDERON n. f. Fille ou femme laide.

LAIDEUR n. f. Etat de ce qui est laid, difforme. *Fig. : la laideur du vice*

LAIE n. f. Femelle du sanglier ; route étroite percée dans une forêt.

LAINAGE n. m. Marchandise de laine ; toison des moutons ; façon donnée aux draps avec des chardons.

LAINE n. f. (lat. *lana*). Poil épais, doux et frisé de quelques animaux, particulièrement du mouton ; cheveux épais et crépus des nègres.

LAINER v. tr. Opérer le lainage du drap. N. m. Le velouté d'une étoffe.

LAINERIE n. f. Toute sorte de fabrication ou de marchandise de laine.

LAINEUX, EUSE adj. Fourni de laine. *Bot. Plante laineuse*, couverte de poils.

LAINIER, IÈRE n. Marchand de laine ; ouvrier en laine

LAÏQUE ou **LAÏC, IQUE** adj. et n. (lat. *laicus*). Qui n'appartient pas à l'Eglise.

LAIRD (*lèr*) n. m. Lord écossais.

LAIS n. m. Jeune baliveau en réserve ; ce que la mer ou une rivière donne d'accroissement à un terrain.

LAISSE n. f. Corde pour mener un chien.

LAISSER v. tr. (lat. *laxare*, lâcher).

ne pas emporter; ne pas emmener avec soi; délaisser : *laisser un ami dans le danger*; oublier : *laisser ses gants*; ne pas changer l'état d'une chose : *laisser un champ en friche*; confier : *je vous laisse ce soin*; ne pas tout enlever : *les voleurs lui ont laissé son habit*; quitter en mourant : *laisser de grands biens*; léguer : *laisser sa fortune aux pauvres*; perdre : *il y laissa la vie*; réserver : *laissons cela pour demain*; consentir à vendre pour : *laisser du drap à 20 francs le mètre*. *Laisser faire*, permettre; *laisser à penser*, donner lieu à réflexion; *cette chose ne laisse pas d'être vraie*, est vraie néanmoins; *laisser quelqu'un tranquille*, ne pas le tourmenter; *laisser à désirer*, ne pas satisfaire entièrement. N. m. **Laisser aller**, sorte d'abandon, de négligence.

LAISSEZ-PASSER n. m. Permission de passer donnée par écrit.

LAIT n. m. (lat. *lac, lactis*). Liqueur blanche, d'une saveur douce, fournie par les femelles des mammifères; tout ce qui ressemble au lait : *lait d'amande, de coco, de chaux*, etc. **Lait de poule**, jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude avec du sucre; **dents de lait**, premières dents des enfants; **frère, sœur de lait**, se dit d'enfants qui ont eu en même temps la même nourrice.

LAITAGE n. m. Le lait et tout ce qui se fait avec le lait.

LAITANCE ou **LAITE** n. f. Substance blanche et molle qui se trouve dans les poissons mâles.

LAITÉ, E adj. Qui a de la laite ou laitance : *hareng laité*.

LAITERIE n. f. Lieu destiné à recevoir le lait, à faire le beurre et le fromage.

LAITERON n. m. Plante laiteuse qui sert à la nourriture des lapins. On dit aussi LACERON.

LAITEUX, EUSE adj. Qui a un suc de la couleur du lait : *plante laiteuse*.

LAITIER, IÈRE n. Qui vend du lait. Adj. *Vache laitière*, qui donne beaucoup de lait.

LAITON n. m. Cuivre jaune mêlé avec du zinc.

LAITUE n. f. (lat. *lactuca*; de *lac, lactis*, lait, à cause de son suc laiteux). Plante potagère, qui se mange principalement en salade.

LAIZE n. f. Largeur d'une étoffe entre deux lisières.

LAMA n. m. Prêtre du Bouddha, chez les Mongols et les Thibétains. **Grand lama** ou **dalaïlama**, chef suprême de la religion bouddhique.

LAMA n. m. Quadrupède ruminant, originaire du Pérou (*).

LAMANAGE n. m. Profession des lamaneurs.

LAMANEUR n. m. Pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et des baies.



LAMANTIN n. m. Mammifère de l'ordre des cétacés.

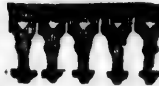
LAMBEAU n. m. Morceau de chair, d'étoffe.

LAMBEL n. m. Brisure dont les puînés chargent en chef les armes de leur maison.

LAMBIN, INE adj. et n. Qui agit avec lenteur.

LAMBINER v. int. Agir lentement. *Fam.* — Ce mot, au XVIe siècle, servait à caractériser le style lent et diffus de Denis Lambin, professeur de la Sorbonne et commentateur de quelques auteurs latins.

LAMBOURDE n. f. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts des solives, etc.; espèce de pierre tendre et calcaire. *Jard.* Petite branche à fruit.



LAMBREQUINS n. m. pl. Découpures en bois, en tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, etc. (*).

LAMBRIS n. m. Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murailles d'un appartement; enduit de plâtre dans un grenier, un galetas.

LAMBRISSAGE n. m. Ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

LAMBRISSÉ, E adj. Revêtu de lambris. *Chambre lambrissée*, dont une des parois est formée avec une partie du toit.

LAMBRISSER v. tr. Revêtir de lambris.

LAMBRUCHE ou **LAMBRUSQUE** n. f. Vigne redevenue sauvage, qui croît dans les buissons et les bois.

LAME n. f. (lat. *lamina*). Morceau de métal plat et très mince, fer d'une épée, d'un couteau, d'un canif etc.; vague de la mer. *Fig. C'est une bonne lame*, se dit d'un homme qui manie bien l'épée; *fine lame*, personne rusée. *Fam.*

LAMÉ, E adj. Couvert de lames de métal.

LAMELLAIRE adj. Se dit d'une cassure qui présente des facettes brillantes.

LAMELLE n. f. Petite lame.

LAMELLÉ, E ou **LAMELLEUX, EUSE** adj. Qui se laisse diviser en lames ou feuilles : *l'ardoise est une pierre lamelleuse*.

LAMENTABLE adj. (lat. *lamentabilis*). Qui mérite d'être pleuré : *mort lamentable*; qui porte à la pitié : *voix lamentable*.

LAMENTABLEMENT adv. D'un ton lamentable.

LAMENTATION n. f. (lat. *lamentatio*). Plainte accompagnée de gémissements et de cris.

LAMENTER (SE) v. pr. (lat. *lamentari*). Se plaindre, se désoler.

LAMIE n. f. Monstre ou démon fabuleux des anciens; sorte de requin.

LAMINAGE n. m. Action de laminer; résultat de cette action.

LAMINER v. tr. Réduire, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles ou lames fort minces.

LAMINERIE n. f. Atelier dans lequel on lamine.

LAMINEUR n. m. Ouvrier qui lamine les métaux.

LAMINEUX, EUSE adj. En forme de petites lames. *Anat. Tissu lamineux*, tissu cellulaire.

LAMINOIR n. m. Machine composée de deux cylindres d'acier, entre lesquels on fait passer les pièces de métal qu'on veut laminer (*).



LAMPADAIRE n. m. Sorte de lustre qui porte des lampes.

LAMPADOPHORE n. m. Nom de ceux qui autrefois, chez les Grecs, portaient les lumières dans les cérémonies religieuses.

LAMPAS (*pace*) n. m. Gosier : *s'arroser le lampas. Vétér.* Engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevaux.

LAMPAS (*pace*) n. m. Etoffe de soie qu'on tirait originairement de la Chine.

LAMPE n. f. (gr. *lampas*; de *lampô*, je brille). Vase où l'on met une mèche et un liquide combustible pour éclairer.

LAMPÉE n. f. Grand verre de vin. *Pop.*

LAMPER v. tr. (autre forme du m. *laper*). Boire avidement des lampées.

LAMPERON n. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.

LAMPION n. m. (dimin. de *lampe*). Godet de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif avec une mèche pour les illuminations.

LAMPISTE n. m. Qui fait et vend des lampes; domestique qui, dans un établissement, est chargé du soin de l'éclairage.

LAMPISTERIE n. f. Industrie, commerce du lampiste; lieu où l'on garde et répare les lampes.

LAMPROIE n. f. Poisson de mer, de forme cylindrique et allongée, dont la chair est délicate et fort recherchée.

LAMPYRE n. m. Nom scientifique du ver luisant.

LANÇAGE n. m. V. LANCEMENT.

LANCE n. f. (lat. *lancea*). Arme offensive à long manche et à fer pointu; long bâton garni d'un tampon pour jouter sur l'eau; instrument de chirurgie. *Fig. Baisser la lance*, s'avouer vaincu; *rompre une lance avec quelqu'un*, disputer avec lui.

LANCEMENT n. m. Action de lancer : *le lancement d'un vaisseau*. On dit quelquefois LANÇAGE.

LANCÉOLÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles, des pétales, etc., qui se terminent en forme de lance.

LANCER v. tr. Jeter avec force; darder : *le soleil lance ses rayons*; mettre à l'eau : *lancer un vaisseau*; faire partir au galop : *lancer un escadron*. *Lancer un cerf*, le faire sortir d'un endroit où il est. **Se lancer** v. pr. Entrer : *se lancer dans le monde*. N. m. *Vén.* Moment où la bête est lancée par les chiens.

LANCETTE n. f. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la veine, à vacciner, à percer de petits abcès.

LANCIER n. m. Cavalier armé d'une lance.

LANCINANT, E adj. *Douleur lancinante*, qui se fait sentir par élancements.

LANDAMMAN (*damane*) n. m. (all. *land*, pays; *ammann*, bailli). Titre du premier magistrat dans quelques cantons de la Suisse.

LANDAU n. m. (all. *landaw*). Voiture à quatre roues, dont le dessus se lève et s'abaisse à volonté.

LANDE n. f. (all. *land*, terre). Grande étendue de terre inculte et stérile.

LANDGRAVE (*lande*) n. m. (all. *land*, terre; *graf*, comte). Titre de quelques princes d'Allemagne.

LANDGRAVIAT (*lande*) n. m. Pays soumis à un landgrave.

LANDIER n. m. Gros chenet de cuisine en fer; nom vulgaire de l'ajonc.

LANDSTURM (*lande-stourme*) n. m. (all. *land*, pays; *sturm*, tocsin). En Allemagne, en Suisse, levée en masse des hommes en état de porter les armes.

LANDTAG n. m. Chambre des députés prussienne.

LANDWEHR (*lande-vér*) n. f. (all. *land*, pays; *wehr*, défense). En Allemagne et en Suisse, première réserve formée d'une partie de la population armée.

LANERET n. m. Oiseau de proie, du genre faucon.

LANGAGE n. m. (rad. *langue*). Emploi de la parole pour exprimer les idées; tout moyen de communiquer la pensée ou d'exprimer le sentiment; style : *langage figuré, naïf*; manière de s'exprimer suivant son état, sa profession : *le langage des halles, de la cour*; voix, cri, chant des animaux.

LANGE n. m. (lat. *laneus*, de laine). Ce qui sert à envelopper un enfant au maillot.

LANGOUREUSEMENT adv. D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE adj. Qui marque de la langueur : *air, ton langoureux*.

LANGOUSTE n. f. Grosse écrevisse de mer, voisine du homard.

LANGUE n. f. (lat. *lingua*). Principal organe du goût et de la parole; idiome d'une nation : *langue française, anglaise*; règles du langage : *respecter la langue*. *Langue mère*, primitive; *langue vivante*, parlée; *langue morte*, qu'on ne parle plus; *maître de langue*, qui enseigne les lan-

gues; *coup de langue*, médisance; *langue de vipère*, personne qui aime à médire; *jeter sa langue aux chiens*, renoncer à deviner quelque chose; *langue de terre*, espace de terre long et étroit, presque tout entouré d'eau.

LANGUETTE n. f. Se dit, dans les arts, de tout ce qui rappelle la forme d'une petite langue : *languette de hautbois, d'une balance*.

LANGUEUR n. f. (lat. *langor*; de *languere*, languir). Abattement causé par un mal moral ou caché.

LANGUEYER v. tr. Visiter la langue d'un porc pour s'assurer s'il est sain ou s'il est ladre.

LANGUEYEUR n. m. Individu chargé de langueyer les porcs.

LANGUIER n. m. Langue et gorge d'un porc qui sont fumées.

LANGUIR v. int. (lat. *languere*). Etre consumé peu à peu par une maladie, une affection qui ôte les forces; souffrir un supplice lent : *languir dans les fers*. *Fig.* Dépérir : *cet arbre languit;* traîner en longueur : *l'affaire languit;* n'être pas animé : *la conversation languit*.

LANGUISSAMMENT adv. D'une manière languissante.

LANGUISSANT, E adj. Qui languit; doux et abattu : *regards languissants;* sans force : *style languissant;* sans activité : *commerce languissant*.

LANICE adj. *Bourre lanice*, tirée de la laine.

LANIER n. m. Oiseau de proie, qui est la femelle du laneret.

LANIÈRE n. f. (lat. *laniare*, déchirer). Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE n. f. (lat. *lana*, laine; *ferre*, porter). Qui porte de la laine ou un duvet cotonneux : *animaux, plantes lanifères*. On dit aussi LANIGÈRE.

LANISTE n. m. Celui qui, à Rome, achetait et formait des gladiateurs pour le cirque.

LANSQUENET n. m. (all. *land*, pays; *knecht*, serviteur). Autrefois, fantassin allemand; sorte de jeu de cartes.

LANTERNE n. f. (lat. *lanterna*). Ustensile fait ou garni d'une matière transparente, dans lequel on met une lumière à l'abri du vent. **Lanterne sourde**, dont on cache la lumière à volonté; **lanterne magique**, instrument d'optique à l'aide duquel on fait apparaître en grand, sur une surface extérieure, l'image des figures peintes en petit sur des morceaux de verre. *Arch.* Tourelle ouverte par les côtés, placée sur le comble, le dôme d'un monument. *Méc.* Petite roue formée de fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue.

LANTERNER v. int. Perdre le temps à des riens.

LANTERNERIE n. f. Fadaise, discours frivole.

LANTERNIER n. m. Qui fabrique ou allume des lanternes; qui lanterne.

LANTIPONNAGE n. m. Discours frivole et importun.

LANTIPONNER v. int. Tenir des discours inutiles et importuns.

LANTURLU ou **LANTURELU** n. m. Mot qui indique une réponse évasive ou un refus accompagné de mépris.

LANUGINEUX, EUSE adj. *Bot.* Se dit des parties des plantes couvertes de duvet.

LAPER v. int. (onomat.). Boire en tirant avec la langue : *le chien lape*.

LAPEREAU n. m. Jeune lapin.

LAPIDAIRE n. m. (lat. *lapis, lapidis*, pierre). Ouvrier qui taille des pierres précieuses. Adj. *Style lapidaire*, style des inscriptions ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc.

LAPIDATION n. f. Action de lapider. — Ce supplice, fort ancien, a été surtout en usage chez les peuples de l'Orient, et notamment chez les Juifs. La loi de Moïse condamnait à être lapidés les adultères, les blasphémateurs, les violateurs du sabbat, etc. C'étaient les témoins qui lançaient les premières pierres. Saint Étienne, premier martyr, périt de cette mort.

LAPIDER v. tr. (lat. *lapis, lapidis*, pierre). Tuer à coups de pierres.

LAPIDIFICATION n. f. Formation des pierres.

LAPIDIFIER v. tr. Convertir en pierre.

LAPIDIFIQUE adj. Qui concourt à la formation des pierres : *eau lapidifique*.

LAPIN, E n. Mammifère rongeur, du genre lièvre.

LAPIS ou **LAPIS-LAZULI** (*pice*) n. m. ou **LAZULITE** n. m. (lat. *lapis*, pierre). Pierre d'un bleu d'azur magnifique.

LAPON, ONNE adj. et n. De la Laponie.

LAPS (*lapse*) n. m. (lat. *lapsus*, écoulement). Espace : *un grand laps de temps*.

LAPS, LAPSE adj. et n. (lat. *lapsus*, tombé, glissé). Se dit d'une personne qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement. Ne s'emploie qu'avec *relaps*.

LAPSUS (*suce*). n. m. (m. lat.). Faute, erreur. V. aux locutions latines.

LAQUAIS n. m. Valet de pied.

LAQUE n. f. (persan *lak*). Résine d'un rouge brun, qui sort liquide des branches de plusieurs arbres de l'Inde. N. m. Beau vernis de Chine, noir ou rouge.

LAQUEUX, EUSE adj. De la nature de la laque.

LARAIRE n. m. Chez les Romains, chapelle où l'on plaçait les dieux lares.

LARCIN n. m. (lat. *latrocinium*). Vol fait adroitement et sans violence.

LARD n. m. (lat. *lardum*). Graisse du porc entre la chair et la couenne.

LARDER v. tr. Piquer une viande de petits morceaux de lard. *Fig.* Percer : *larder de coups d'épée;* faire un usage trop fréquent : *larder ses discours, ses écrits de mots grecs ou latins*.

LARDOIRE n. f. Brochette pour larder.

LARDON n. m. Petit morceau de lard. *Fig.* Mot piquant.

LARDONNER v. tr. Couper, tailler en lardons. *Fig.* Poursuivre de lardons, de quolibets.

LARE n. m. (lat. *lar, laris*; d'un mot étrusque qui signifiait *chef*). Dieu domestique, chez les Romains (v. PART. HIST.). Pl. *Fig.* Maison paternelle : *abandonner, revoir ses lares*. Adj. : *les dieux lares.*

En poésie, on fait souvent usage des mots *lares* et *pénates* : *quitter ses* **pénates**, *revoir ses* **pénates**, pour *abandonner la maison paternelle, y revenir*. Virgile représente Enée sortant de Troie et emportant ses dieux pénates.

LARENIER n. m. Rebord d'un châssis destiné à écarter l'eau.

LARGE adj. (lat. *largus*, abondant). Qui a de la largeur. *Fig.* Peu scrupuleux : *conscience large* ; généreux, libéral : *homme large* ; grand, considérable : *faire de larges concessions*. N. m. Largeur : *un mètre de large*; haute mer : *prendre le large*. *Fig. Prendre le large*, s'enfuir. **Au large** loc. adv. Spacieusement. Loc. ellipt. Ordre de s'éloigner : *au large! au large!*

LARGEMENT adv. D'une manière large.

LARGESSE n. f. Libéralité, distribution d'argent.

LARGEUR n. f. L'une des trois dimensions des corps.

LARGHETTO adv. *Mus.* Mot italien servant à indiquer une mesure un peu moins lente que *largo*. N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

LARGO adv. (m. ital.). *Mus.* Indique un mouvement très lent. N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

LARGUE adj. Qui n'est pas tendu. *Vent largue*, oblique par rapport à la route du navire.

LARGUER v. tr. *Mar.* Lâcher ou filer le cordage retenant une voile par le bas.

LARIGOT (À TIRE-) loc. adv. *Boire à tire-larigot*, beaucoup. *Fam.* — On donne à cette expression l'origine suivante : En 1282, Odot Rigault, archevêque de Rouen, ayant fait don à son église d'une grosse cloche, cette cloche fut nommée *la Rigaude*, et comme elle était fort difficile à mettre en branle, les sonneurs avaient coutume de bien boire avant et après. De là on dit d'un bon viveur : *Il boit à* **tire la Rigaude** (par corruption *larigot*).

LARIX n. m. *Bot.* Nom scientifique du genre mélèze.

LARME n. f. (lat. *lacryma*). Goutte qui sort de l'œil par suite d'un effet physique ou d'un vif sentiment moral, de douleur, de joie, d'admiration ; suc qui coule de quelques végétaux, comme la vigne ; petite quantité de vin ou d'une autre liqueur : *ne m'en versez qu'une larme.*

LARME-DE-JOB n. f. *Bot.* Sorte de plante graminée.

LARMIER n. m. *Arch.* Saillie destinée à faire tomber l'eau de pluie à une distance convenable du pied du mur. *Anat.* Angle de l'œil le plus rapproché du nez et dans lequel se forment les larmes.

LARMIÈRES n. f. pl. Fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf et d'où sort une humeur jaunâtre dites *larmes de cerf*. — On dit aussi LARMIERS.

LARMIERS n. m. pl. Parties qui, dans le cheval, correspondent aux tempes de l'homme.

LARMOIEMENT ou **LARMOIMENT** n. m. Écoulement involontaire de larmes.

LARMOYANT, E adj. Qui fond en larmes.

LARMOYER v. int. Pleurer, jeter des larmes.

LARMOYEUR, EUSE n. Celui, celle qui larmoie.

LARRON, ONNESSE n. (lat. *latro*). Qui prend furtivement. *S'entendre comme larrons en foire*, se dit de deux personnes qui sont d'intelligence pour jouer quelque mauvais tour à une autre.

LARRONNEAU n. m. Petit larron. *Fam.*

LARVE n. f. Premier état de l'insecte après sa sortie de l'œuf : *la chenille est la larve du papillon.*

LARVE n. f. Nom de certains génies malfaisants, que les anciens supposaient errer sur la terre pour tourmenter les vivants.

LARYNGÉ, E et **LARYNGIEN, IENNE** adj. Qui a rapport au larynx : *phtisie laryngée.*

LARYNGITE n. f. Inflammation du larynx.

LARYNX n. m. (gr. *larugx*). Organe dans lequel se produit la voix.

LAS! interj. Abréviation de *hélas!*

LAS, LASSE adj. (lat. *lassus*). Fatigué ; ennuyé, dégoûté : *être las de la vie.*

LASCIF, IVE adj. (lat. *lascivus*). Fort enclin à la luxure ; qui y excite : *tableau lascif.*

LASCIVEMENT adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ n. f. Forte inclination à la luxure ; ce qui y porte.

LASO n. m. V. LASSO.

LASSANT, E adj. Qui lasse.

LASSER v. tr. et int. Fatiguer, ennuyer.

LASSITUDE n. f. Fatigue résultant d'un travail excessif du corps ou de l'esprit.

LASSO ou **LASO** n. m. (esp. *laso*). Longue et forte lanière de cuir dont les indigènes de l'Amérique du Sud se servent pour prendre les animaux sauvages.

LAST ou **LASTE** n. m *Com.* Poids, mesure de deux tonneaux ou 2,000 kilogrammes.

LASTING n. m. (m. angl. signifiant qui *dure*). Etoffe légère de laine.

LATANIER n. m. Espèce de palmier.

LATENT, E adj. (lat. *latens*; de *latere*, être caché). Caché : *chaleur latente des corps*.

LATÉRAL, E, AUX adj. (lat. *latus*, *lateris*, côté). Se dit de toute partie située sur le côté d'une chose : *porte latérale*.

LATÉRALEMENT adv. Sur le côté.

LATERE (A). V. LÉGAT.

LATICLAVE n. m. Large bande de pourpre que les sénateurs romains portaient sur leur robe, comme marque de leur dignité ; la robe elle-même.

LATIN, E adj. (lat. *latinus*). Originaire du Latium : *le peuple latin*. *Langue latine*, des anciens Romains ; *l'Eglise latine*, d'Occident ; *rit latin*, de l'Eglise romaine. *Mar. Voile latine*, faite en forme de triangle. N. m. La langue latine : *apprendre le latin*. *Fig. Perdre son latin*, ne rien comprendre à une chose.

LATINISER v. tr. Donner une forme ou une terminaison latine à un mot d'une autre langue : *La Ramée, savant français du XVIe siècle, latinisa son nom et se nomma Ramus*.

LATINISME n. m. Tour de phrase propre à la langue latine.

LATINISTE n. m. Qui entend et parle le latin.

LATINITÉ n. f. Langage latin. *Basse latinité*, dont se servaient les auteurs latins des derniers temps.

LATITUDE n. f. (lat. *latitudo*; de *latus*, large). *Géog.* Distance d'un lieu à l'équateur de la terre ; climat, par rapport à la température : *L'homme peut vivre sous toutes les latitudes*. *Fig.* Liberté : *je vous laisse toute latitude*. — La terre ayant environ 9.000 lieues de tour, on compte à peu près 2,250 lieues de l'équateur au pôle. Cette distance (le quart du méridien) est divisée en 90 degrés de chacun 25 lieues. Aussi, au lieu de dire qu'une ville est située à 25, à 50, à 75, à 100, à 1,000 lieues de l'équateur, on dit qu'elle est à 1°, 2°, 3°, 4°, 40° de latitude septentrionale ou méridionale.

Mais la latitude ne suffit pas pour déterminer une position géographique, puisqu'elle indique seulement la distance d'un lieu à l'équateur ; il reste encore à fixer la position orientale ou occidentale ; c'est cette distance d'un lieu terrestre à un méridien convenu qu'on appelle *longitude*. En France, on prend pour premier méridien celui qui est supposé passer par l'Observatoire de Paris. La longitude d'un lieu est donc, pour nous, la distance de ce lieu au point le plus rapproché du méridien de Paris. La longitude est orientale ou occidentale.

LATOMIE n. f. Carrière où l'on renfermait des prisonniers, chez les anciens.

LATRIE n. f. (gr. *latreia*, culte). *Culte de latrie*, qui n'est dû qu'à Dieu seul.

LATRINES n. f. pl. (lat. *latrina*). Lieux d'aisances.

LATTAGE n. m. Ouvrage de lattes.

LATTE n. f. (m. all.). Morceau de bois long et mince, dont on se sert dans les constructions.

LATTER v. tr. Garnir de lattes.

LATTIS n. m. Ouvrage de lattes.

LAUDANUM (*nome*) n. m. (lat. *laudandum*, qui doit être loué). Médicament liquide dans lequel l'opium se trouve associé à divers ingrédients.

LAUDATIF, IVE adj. Qui loue : *poème laudatif*. Ne se dit que des écrits.

LAUDES n. f. pl. Partie de l'office divin qui suit matines.

LAURÉAT n. m. Toute personne qui a remporté un prix dans un concours.

LAURÉOLE n. f. Nom vulgaire du daphné.

LAURIER n. m. (lat. *laurus*). Arbre toujours vert, symbole de la gloire. *Fig. Se couvrir de lauriers*, de gloire ; *cueillir des lauriers*, remporter des victoires ; *flétrir ses lauriers*, souiller sa gloire ; *être chargé de lauriers*, avoir acquis beaucoup de gloire ; *s'endormir sur ses lauriers*, s'arrêter dans une carrière laborieusement commencée ; *se reposer sur ses lauriers*, jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. **Laurier-sauce**, le laurier commun ; **laurier-rose**, à fleurs roses ; **laurier-cerise**, à fruits rouges. Pl. *lauriers-sauce*, *lauriers-roses*, *lauriers-cerises*.

LAURINÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant le laurier pour type.

LAVABO n. m. (m. lat. qui signifie *je laverai*). Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe ; linge avec lequel il s'essuie les doigts ; meuble garni de tous les ustensiles nécessaires pour se laver.

LAVAGE n. m. Action de laver ; aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait : *cette soupe n'est qu'un lavage* ; opération pour séparer, au moyen de l'eau, les parties terreuses des parties métalliques.

LAVANDE n. f. (ital. *lavanda*). Plante aromatique, qui garantit les vêtements des mites et autres insectes.

LAVANDIER n. m. Employé chargé, chez les princes, de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE n. f. Femme qui lave le linge ; petit oiseau, nommé aussi *hochequeue* ou *bergeronnette*.

LAVARET n. m. Espèce de truite des lacs de Suisse.

LAVASSE n. f. Soupe ou sauce dans laquelle on a mis trop d'eau. *Fam.*

LAVE n. f. (ital. *lava*). Matière fondue qui sort des volcans en ruisseaux enflammés, et qui se solidifie par le refroidissement.

LAVÉ, E adj. Se dit d'un dessin fait avec des couleurs à l'eau.

LAVEMENT n. m. (rad. *laver*). Injection d'un liquide dans les gros intestins, au moyen de la seringue, du clysoir ou du

elyso-pompe. Se dit de deux cérémonies religieuses : *lavement des autels, des pieds.*

LAVER v. tr. (lat. *lavare*). Nettoyer avec un liquide. *Fig. Laver une injure dans le sang*, la venger par un meurtre ; *laver un dessin*, l'ombrer, le colorier avec de la couleur ou de l'encre de Chine. **Se laver** v. pr. Se nettoyer avec de l'eau. *Fig. Se laver d'une imputation*, s'en justifier ; *je m'en lave les mains*, je n'en suis pas responsable.

LAVETTE n. f. Petit morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE n. Personne qui lave.

LAVIS n. m. Manière de colorer un dessin avec de l'encre de Chine ou toute autre couleur.

LAVOIR n. m. Lieu public destiné à laver le linge.

LAVURE n. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. Pl. Or et argent provenant de la lessive des cendres, à la Monnaie et chez les orfèvres.

LAXATIF, IVE adj. (lat. *laxare*, relâcher). Qui a la propriété de lâcher le ventre, comme le miel, les pruneaux, etc.

LAYER v. tr. Tracer une laie dans une forêt ; marquer les bois qu'on doit laisser dans l'abatis.

LAYETIER n. m. Celui qui fait des layettes, des caisses, des malles, etc.

LAYETTE n. f. Coffre de bois fort léger. Linges d'un enfant nouveau-né.

LAYEUR n. m. Celui qui trace des laies dans une forêt.

LAZARET n. m. Lieu où font quarantaine, surtout dans les ports de la Méditerranée, les navires venant de pays infectés de maladies contagieuses.

LAZARISTE n. m. Missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare.

LAZARONE n. m. Nom sous lequel on désigne, à Naples, les hommes de la dernière classe du peuple. Pl. des *lazaroni.*

LAZULITE n. m. V. LAPIS.

LAZZI n. m. (m. ital.). Saillie bouffonne. Pl. des *lazzi* ou *lazzis.*

LE, LA, LES art. servant à déterminer les noms. Pr. pers. servant à désigner les personnes et les choses.

LÉ n. m. (lat. *latus*, large). Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières.

LEADER (*li-deur*) n. m. (m. angl.). Chef d'un parti politique : *Gambetta était le leader républicain.*

LÈCHE n. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger : *lèche de pain.*

LÉCHÉ, E adj. Trop fini. *Ours mal léché*, personne mal élevée.

LÈCHEFRITE n. f. Ustensile de cuisine qu'on place sous la broche pour recevoir le jus et la graisse de la viande.

LÉCHER v. tr. Passer la langue sur quelque chose : *lécher un plat. Peint.* Terminer un ouvrage avec un soin trop minutieux. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LÉCHEUR, EUSE n. Personne gourmande, très friande.

LEÇON n. f. (lat. *lectio* ; de *legere*, lire). Instruction publique ou particulière ; ce que le maître donne à apprendre par cœur : *réciter sa leçon* ; enseignement : *les leçons de l'expérience* ; conseil, avertissement : *je lui ai fait sa leçon* ; réprimande : *il a reçu une bonne leçon* ; partie de l'office à matines : *chaque nocturne contient trois leçons.*

LECTEUR, TRICE n. (lat. *lector* ; de *legere*, lire). Qui lit à haute voix et devant d'autres personnes ; dont la fonction est de lire : *lecteur du roi.*

LECTURE n. f. Action de lire ; chose qu'on lit : *lectures édifiantes* ; art de lire : *enseigner la lecture aux enfants.*

LÉGAL, E, AUX adj. (lat. *lex, legis*, loi). Qui est selon la loi : *voie légale.*

LÉGALEMENT adv. Suivant les lois : *procéder légalement.*

LÉGALISATION n. f. Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.

LÉGALISER v. tr. Faire une légalisation.

LÉGALITÉ n. f. Qualité de ce qui est légal : *légalité d'un acte.*

LÉGAT n. m. (lat. *legatus*, envoyé). Ambassadeur du souverain pontife. *Légat a latere*, cardinal chargé par le pape d'une mission spéciale, le plus souvent temporaire.

LÉGATAIRE n. (lat. *legare*, léguer). A qui l'on fait un legs.

LÉGATION n. f. Charge de légat, dans les anciens Etats de l'Eglise ; étendue de pays soumise à un légat. *Diplom.* Commission donnée à un envoyé près d'une puissance ; tout le personnel d'une ambassade ; hôtel de l'ambassade : *aller à la légation de Suède.*

LÈGE [o. r.] adj. *Mar.* Se dit d'un navire qui n'a pas sa charge complète.

LÉGENDAIRE n. m. Auteur de légendes. Adj. De la nature des légendes.

LÉGENDE n. f. (lat. *legenda*, choses à lire). Vie des saints : *ce nom n'est pas dans la légende* ; inscription placée sur une médaille, une pièce de monnaie, etc. ; récit où l'histoire est défigurée par des traditions.

LÉGER, ÈRE adj. (lat. *levis*). Qui ne pèse guère ; qu'on remue aisément : *terre légère* ; facile à digérer : *aliment léger* ; qui a peu de force : *thé, vin léger* ; frugal : *repas léger* ; dispos : *je me sens léger ce matin* ; vif, agile : *danse légère* ; délicat : *touche légère. Fig.* Aisé à supporter : *peines légères* ; inconsidéré : *propos léger* ; peu important : *faute légère* ; peu grave : *blessure légère* ; superficiel : *esprit léger. Sommeil léger*, que le moindre bruit interrompt ; *poésies légères*, sur des sujets peu importants ; *troupes légè-*

res, qui ne font que harceler l'ennemi ; *être léger d'argent*, n'en avoir guère ; *avoir la main légère*, être prompt à frapper, et, en parlant d'un chirurgien, opérer adroitement. **A la légère** loc. adv. Légèrement : *être vêtu à la légère* ; inconsidérément : *entreprendre une chose à la légère*.

LÉGÈREMENT adv. Sans appuyer : *marcher légèrement* ; inconsidérément : *agir légèrement* ; sans gravité : *être blessé légèrement*.

LÉGÈRETÉ n. f. Qualité de ce qui est léger ; agilité : *légèreté du cerf*. *Fig.* Irréflexion, inconstance : *légèreté de caractère* ; imprudence : *légèreté de conduite*.

LÉGIFÉRER v. int. (lat. *lex*, *legis*, loi ; *ferre*, porter). Edicter des lois. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LÉGION n. f. Corps de gens de guerre, chez les Romains : *les légions de César* ; corps de gendarmerie composé d'un certain nombre de brigades. *Par ext.* Grand nombre d'êtres vivants. **Légion d'honneur**, ordre civil et militaire.

LÉGIONNAIRE n. m. Soldat d'une légion romaine ; membre de la Légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE n. Qui donne des lois à un peuple.

LÉGISLATIF, IVE adj. Qui fait les lois : *assemblée législative*.

LÉGISLATION n. f. (lat. *lex*, *legis*, loi ; *latus*, porté). Droit de faire les lois ; corps de lois : *législation française* ; science des lois : *cours de législation*.

LÉGISLATIVEMENT adv. Par la législation.

LÉGISLATURE n. f. Corps législatif en activité ; durée de sa session.

LÉGISTE n. m. (lat. *lex*, *legis*, loi). Jurisconsulte.

LÉGITIMAIRE adj. *Jurisp.* Qui appartient à la légitime.

LÉGITIMATION n. f. Acte par lequel on rend légitime un enfant naturel.

LÉGITIME adj. (lat. *legitimus* ; de *lex*, *legis*, loi). Qui a les qualités requises par la loi : *mariage légitime* ; juste, équitable : *demande légitime*. N. f. Portion que la loi assure aux enfants sur les biens du père et de la mère, et dont ils ne peuvent être privés.

LÉGITIMEMENT adv. Conformément à la loi, à l'équité.

LÉGITIMER v. tr. Donner à un enfant naturel les droits des enfants légitimes ; faire reconnaître pour authentique un pouvoir, un titre, etc. ; justifier : *rien ne légitime une mauvaise action*.

LÉGITIMISME n. m. Opinion des légitimistes.

LÉGITIMISTE adj. et n. Qui défend le principe de la légitimité, les droits de la naissance au trône.

LÉGITIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est légitime : *la légitimité d'un droit* ; hérédité de la royauté par droit de naissance : *partisan de la légitimité*.

LEGS (*lè*) n. m. (lat. *legatum*, chose léguée). Don fait par testament.

LÉGUER v. tr. (lat. *legare* ; de *lex*, *legis*, loi). Donner par testament. *Fig.* Transmettre : *léguer ses vertus à ses enfants*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LÉGUME n. m. (lat. *legumen*). Toute plante potagère employée comme aliment.

LÉGUMIER, IÈRE adj. Qui concerne les légumes. N. m. Plat dans lequel on sert les légumes.

LÉGUMINEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est en gousse, comme le pois, la fève, le haricot, etc. N. f. pl. Nom générique des légumes.

LEMME n. m. *Math.* Proposition préliminaire, qui doit faciliter la démonstration d'une autre.

LÉMURES n. m. pl. Larves, mânes, fantômes.

LÉMURIENS n. m. pl. Famille de mammifères quadrumanes, ayant pour type le genre maki.

LENDEMAIN n. m. Jour qui suit celui où l'on est ou celui dont on parle.

LENDORE n. Personne lente, qui semble toujours endormie.

LÉNIFIER v. tr. (lat. *lenis*, doux ; *facere*, faire). Adoucir.

LÉNITIF, IVE adj. Qui calme, adoucit : *remède lénitif*. N. m. : *le miel est un bon lénitif*.

LENT, E adj. (lat. *lentus*). Qui n'agit pas avec promptitude ; qui se fait avec lenteur : *exécution lente*.

LENTE n. f. Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

LENTEMENT adv. Avec lenteur.

LENTEUR n. f. Manque de célérité, d'activité.

LENTICULAIRE adj. Qui a la forme d'une lentille : *verre lenticulaire*. On dit aussi LENTICULÉ, E, et LENTIFORME.

LENTILLE n. f. (lat. *lens*, *lentis*). Plante légumineuse ; sa graine ; verre taillé en forme de lentille. *Lentille de pendule*, poids de métal de forme ronde, attaché à l'extrémité du balancier. Pl. Taches de rousseur sur la peau.

LENTISQUE n. m. Espèce de pistachier.

LÉONIN, E adj. (lat. *leo*, *leonis*, lion). Propre au lion. *Société léonine*, où quelques sociétaires se sont réservé la part du lion.

LÉONIN, E adj. Se dit de vers latins dont les hémistiches riment ensemble.

LÉONURE ou **LÉONURUS** n. m. Plante de la famille des labiées.



LÉOPARD n. m. (lat. *leopardus*). Quadrupède carnassier du genre chat, et dont le pelage est parsemé de taches isolées.

LÉPAS (*pace*) n. m. Coquillage univalve, appelé aussi PATELLE.

LÉPIDOPTÈRES n. m. pl. (gr. *lepis, lepidos*, écaille ; *pteron*, aile). Ordre d'insectes, ayant quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, tels que les papillons. S. : *un lépidoptère*.

LÈPRE n. f. (lat. *lepra*). Maladie qui couvre la peau de pustules et d'écailles — Cette hideuse maladie, la plus redoutable de toutes les affections cutanées, que le perfectionnement de la civilisation a fait disparaître, était le résultat de la malpropreté, de la mauvaise nourriture et des privations. Pendant fort longtemps, les lépreux étaient un objet d'horreur et de dégoût. Une loi de Moïse les séparait du reste du peuple. Au moyen âge, les croisés, qui avaient contracté la lèpre en Orient, la rapportèrent en Europe, où elle se répandit d'une manière effrayante. On fonda de toutes parts, pour les infortunés lépreux, des hôpitaux appelés *léproseries, ladreries* ou *maladreries* (de *ladre*, corruption de *Lazare*, le pauvre dont il est parlé dans saint Luc). Dès qu'un cas de lèpre était signalé, le malade était conduit à l'église, on chantait sur lui l'office des morts, puis on le menait à l'enclos des lépreux. Chaque lépreux était obligé de porter une crécelle, pour avertir les passants d'éviter son contact.

Xavier de Maistre, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, a décrit admirablement la triste condition de ces malheureux.

Il est reconnu maintenant que la lèpre n'est pas contagieuse, mais qu'elle peut être héréditaire.

LÉPREUX, EUSE adj. et n. Qui a la lèpre.

LÉPROSERIE n. f. Hôpital pour les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE pr. rel. Qui, que ; celui que, celle que : *choisissez lequel vous voudrez*.

LÉROT n. m. Petit loir gris à taches noires.

LES art. et pr. pl. V. LE.

LÈSE (lat. *læsus*, blessé). Mot qui se place devant certains substantifs pour indiquer que la chose exprimée par le substantif a été attaquée, violée : *crime de lèse-majesté, de lèse-humanité*.

LÉSER v. tr. (lat. *lædere*, blesser). Faire tort. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

LÉSINE n. f. Ladrerie, épargne dans les plus petites choses.

LÉSINER v. int. User de lésine.

LÉSINERIE n. f. Acte de lésine.

LÉSINEUR, EUSE adj. et n. Qui lésine.

LÉSION n. f. (lat. *læsio* ; de *lædere*, blesser). Perturbation apportée dans la texture des organes, comme plaie, contusion, etc.

LESSIVAGE n. m. Action de lessiver.

LESSIVE n. f. (lat. *lixivia*). Eau alcaline que l'on obtient en versant de l'eau chaude sur du linge recouvert d'un lit de soude ou de cendre ; linge qui doit être lessivé : *forte lessive ;* action de lessiver : *faire la lessive*.

LESSIVER v. tr. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive.

LEST (*leste*) n. m. (all. *last*, charge). Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire, la nacelle d'un ballon, pour les tenir en équilibre.

LESTAGE n. m. Action de lester.

LESTE adj. (all. *list*, ruse, habileté). Léger dans ses mouvements. *Fig.* Adroit, actif : *leste en affaires ;* un peu trop libre : *propos leste*.

LESTEMENT adv. D'une manière leste. *Fig. Se conduire lestement*, avec légèreté ; *répondre lestement*, d'une manière inconvenante.

LESTER v. tr. Garnir de lest un bâtiment, la nacelle d'un ballon.

LESTEUR adj. et n. m. Bateau qui transporte le lest.

LÉTHARGIE n. f. (gr. *lêthê*, oubli ; *argos*, inactif). Assoupissement profond qui ôte l'usage des sens. *Fig.* Nonchalance extrême : *tirer quelqu'un de sa léthargie*.

LÉTHARGIQUE adj. Qui tient de la léthargie : *sommeil léthargique*. *Fig.* Nonchalant ; *âme léthargique*.

LÉTHIFÈRE adj. (lat. *lethum*, mort ; *ferre*, porter). Qui donne la mort.

LETTRE n. f. (lat. *littera*). Chacun des caractères de l'alphabet ; épître, missive, dépêche : *lettre de commerce*. **Lettre de change**, billet tiré sur un correspondant au profit ou à l'ordre d'un tiers ; *lettre d'avis*, pour informer d'une expédition ; *lettre de marque*, commission dont un capitaine de navire armé en course doit être pourvu ; *lettre de voiture*, lettre ouverte et timbrée qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé ; *lettre de cachet*, ordre d'arrêter une personne, sous l'ancien régime. *Exécuter des ordres à la lettre*, ponctuellement ; *traduire à la lettre*, littéralement, *aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque dans un écrit, et, au fig., entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit. Pl. **Lettres patentes**, expédiées sous le sceau de quelque autorité ; **les belles-lettres**, la grammaire, l'éloquence et la poésie ; **un homme de lettres**, un écrivain.

LETTRÉ, E adj. Qui a du savoir. N. m. Mandarin chinois qui cultive les lettres.

LETTRINE n. f. Petite lettre placée à côté d'un mot, pour indiquer un renvoi ; lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire.

LEUDE n. m. Autrefois, compagnon du chef ou du roi chez les Francs.

LEUR pr. pers. des deux genres (lat. *illorum*, d'eux). A eux, à elles. Adj. poss. des deux genres.

LEURRE n. m. Appât, amorce pour tromper : *la loterie est un leurre.*

LEURRER v. tr. Attirer par quelque espérance trompeuse : *il s'est laissé leurrer.* **Se leurrer** v. pr. Se bercer.

LEVAIN n. m. (rad. *lever*). Toute substance propre à exciter la fermentation dans un corps ; particulièrement, morceau de pâte aigrie qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter. *Fig.* Reste ou germe de quelque passion violente : *levain de haine, de discorde.*

LEVANT n. m. Point du monde où le soleil paraît se lever ; régions qui sont à notre orient : *voyager dans le Levant.* Adj. m. *Soleil levant*, qui se lève.

LEVANTIN, INE adj et n. Natif des pays du Levant : *les peuples levantins, les Levantins.*

LEVANTINE n. f. Etoffe de soie unie, originaire du Levant.

LEVÉ adj. m. *Voter par assis et levé*, manifester son vote en restant assis ou en se levant. V. LEVER n. m.

LEVÉE n. f. Action de lever, d'enlever : *la levée d'un cadavre, des scellés, d'un appareil mis sur une blessure* ; moment où une assemblée clôt ses délibérations du jour : *levée de la séance* ; perception, collecte : *levée des impôts* ; enrôlement : *levée de troupes* ; cartes prises au jeu par une carte supérieure : *faire deux levées* ; digue, chaussée : *se promener sur la levée. Levée d'un siége*, retraite des assiégeants ; *levée de boucliers*, acte d'opposition ou attaque violente contre un gouvernement.

LEVER v. tr. (lat. *levare* ; de *levis*, léger). Hausser : *lever les bras* ; redresser ce qui était incliné : *lever la tête* ; relever : *lever un pont-levis* ; ôter, enlever : *lever les scellés, un appareil* ; couper une partie sur un tout : *lever une cuisse de poulet. Fig.* Enrôler : *lever une armée* ; percevoir : *lever des impôts* ; dessiner : *lever un plan* ; se retirer : *lever le siége d'une ville. Lever l'ancre*, appareiller ; *lever les épaules*, témoigner du mépris par un mouvement d'épaules ; *en lever la main*, affirmer par serment qu'une chose est ; *faire lever un lièvre*, le faire partir ; *lever le pied*, s'enfuir secrètement ; *lever le siége*, s'en aller ; *lever une difficulté*, la faire cesser ; *lever un interdit, une excommunication*, en faire cesser les effets ; *lever l'étendard de la révolte*, se révolter ouvertement ; *lever le masque*, agir ouvertement, sans se cacher ; *lever la séance*, la clore. V. int. Sortir de terre, pousser : *les blés lèvent* ; fermenter : *la pâte lève.* **Se lever** v. pr. Se mettre debout ; sortir du lit. *Le vent se lève*, commence à souffler ; *se lever de table*, la quitter. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

LEVER n. m. Temps auquel on se lève ; moment où les astres paraissent sur l'horizon. **Lever** ou **levé des plans**, partie de l'arpentage qui a pour objet de représenter en petit, sur le papier, la figure d'un terrain.

LEVER-DIEU n. m. Moment de la messe où le prêtre lève l'hostie consacrée ou le calice. Pl. les *lever-Dieu.*

LÉVIATHAN n. m. Animal marin et gigantesque dont parle Job. V. PARTIE HISTORIQUE.

LEVIER n. m. (rad. *lever*). Barre, ordinairement en fer, propre à soulever les fardeaux. — Le levier joue un très grand rôle dans la mécanique ; la plupart des machines simples, les clefs, les ciseaux, les tenailles, les pincettes, les balances, les grues, ainsi que les machines les plus compliquées, ne sont que des leviers ou des systèmes de leviers ; la machine animale n'est elle-même qu'un composé de leviers.

Archimède est le premier qui détermina d'une manière scientifique les lois de la puissance du levier ; il avait une telle foi dans cette puissance qu'il disait : « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai la terre. » On emploie souvent cette phrase d'Archimède au figuré : *L'imprimerie est un levier avec lequel on peut soulever le monde.*

LEVIS adj. m. *Pont-levis.* V. PONT.

LÉVITE n. m. Chez les Israélites, ministre du culte, de la tribu de *Lévi*. N. f. Sorte de redingote un peu longue.

LEVRAUDER v. tr. Harceler, poursuivre quelqu'un comme un lièvre.

LEVRAUT n. m. Jeune lièvre.

LÈVRE n. f. (lat. *labrum* ; de *lambere*, lécher). Partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents. Pl. Bords d'une plaie. *Bot.* Lobes de certaines fleurs, en forme de lèvres.

LEVRETTE n. f. Femelle du lévrier.

LEVRETTÉ, E adj. Qui a la taille mince comme un lévrier : *épagneul levretté.*

LÉVRIER n. m. (lat. *leporarius*, qui chasse le lièvre). Chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre.

LEVRON n. m. Lévrier au-dessous de six mois ou environ ; sorte de lévrier de petite taille.

LEVURE [o. n.] n. f. Ecume qu'on enlève de la bière en fermentation, et qui sert de levain aux boulangers.

LEXICOGRAPHE n. m. (gr. *lexikon*, lexique ; *graphô*, j'écris). Auteur d'un lexique, d'un dictionnaire.

LEXICOGRAPHIE n. f. Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lexicographie.

LEXICOLOGIE n. f. (gr. *lexis*, mot ; *logos*, traité). Science, connaissance raisonnée des mots sous le rapport de l'étymologie, des acceptions et, en général, de tout ce qu'il est essentiel de savoir pour écrire convenablement une langue.

LEXICOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la lexicologie : *exercice lexicologique.*

LEXICOLOGUE n. m. Qui s'occupe de lexicologie.

LEXIQUE n. m. (gr. *lexikon*; de *lexis*, mot). Dictionnaire, et particulièrement dictionnaire grec.

LEYDE n. m. *Bouteille de Leyde*, recouverte en dehors et en dedans d'une garniture métallique, pour être chargée d'électricité.

LEZ prép. Près de : *Plessis-lez-Tours*.

LÉZARD n. m. (lat. *lacertus*). Reptile ovipare, à quatre pattes et à longue queue.

LÉZARDE n. f. Crevasse dans un mur.

LÉZARDÉ, E adj. Qui est crevassé.

LÉZARDER (SE) v. pr. Se fendre, se crevasser, en parlant des murs.

LIAIS n. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très fin.

LIAISON n. f. (lat. *ligatio*; de *ligare*, lier). Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Maç.* Disposition des pierres, des briques, de manière que le milieu des unes porte sur les joints des autres. *Cuis.* Ingrédients qui servent à lier, à épaissir les sauces. *Mus.* Exécution de plusieurs notes d'un même coup d'archet ou de gosier. *Ecrit.* Trait délié qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre. *Fig.* Ce qui fait qu'il existe un rapport naturel, de la convenance entre certaines choses : *liaison dans les idées*; attachement, union : *liaison d'amitié, d'intérêt*.

LIAISONNER v. tr. Disposer des pierres en liaison.

LIANE n. f. (rad. *lier*). Plante grimpante des forêts d'Amérique.

LIANT, E adj. Doux, complaisant : *caractère, esprit liant*.

LIARD n. m. Ancienne monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou.

LIARDER v. int. Lésiner. *Fam.*

LIARDEUR n. m. Qui lésine. *Fam.*

LIASSE n. f. (rad. *lier*). Amas de papiers liés ensemble.

LIBAGE n. m. Pierre grossièrement équarrie, qu'on emploie dans les fondations d'un bâtiment.

LIBATION n. f. (lat. *libatio*; de *libare*, verser). Effusion de vin ou d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur des dieux. *Fig.* Action de boire beaucoup de vin par plaisir : *nous fîmes à ce repas d'amples libations*.

LIBELLE n. m. (lat. *libellus*, petit livre). Écrit diffamatoire.

LIBELLÉ n. m. Rédaction : *le libellé d'un jugement, d'un exploit*.

LIBELLER v. tr. Rédiger dans les formes : *libeller un exploit*.

LIBELLISTE n. m. Auteur d'un libelle.

LIBELLULE n. f. Insecte dont le nom vulgaire est DEMOISELLE.

LIBER (*bère*) n. m. L'une des trois enveloppes qui forment l'écorce, et la plus voisine de l'aubier.

LIBERA (*bé*) n. m. (m. lat. qui signifie *délivrez*). Prière pour les morts : *chanter un libera*. Pl. des *libera*.

LIBÉRABLE adj. Qui peut être libéré.

LIBÉRAL, E, AUX adj. (lat. *liber*, libre). Qui aime à donner; favorable à la liberté : *idées libérales*. **Arts libéraux**, la peinture, la sculpture, la musique, etc. N. m. Celui qui professe des opinions libérales.

LIBÉRALEMENT adv. Avec libéralité.

LIBÉRALISME n. m. Ensemble des doctrines professées par les libéraux.

LIBÉRALITÉ n. f. Penchant à donner; le don même : *faire des libéralités*.

LIBÉRATEUR, TRICE n. (lat. *liberator*; de *liberare*, délivrer). Qui délivre une personne d'un grand péril, un peuple de la servitude : *Moïse fut le libérateur des Hébreux*.

LIBÉRATION n. f. *Jurisp.* Acquittement d'une dette; terme d'un temps de service : *libération d'un soldat*; délivrance : *libération du territoire*.

LIBÉRÉ adj. m. *Forçat libéré*, mis en liberté après l'expiration de sa peine.

LIBÉRER v. tr. (lat. *liberare*). Décharger de quelque obligation. **Se libérer** v. pr. Acquitter ses dettes. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

LIBERTÉ n. f. (lat. *libertas*; de *liber*, libre). Pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir : *c'est la liberté qui fait le mérite d'une action*; indépendance : *engager sa liberté*; état opposé à la captivité : *mettre un prisonnier en liberté*; à la servitude : *rendre la liberté à un esclave*; à la contrainte : *parler, agir en toute liberté*. *Liberté civile*, droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. *Liberté politique*, jouissance des droits qu'une raison éclairée montre comme appartenant à chaque citoyen; *liberté de la presse*, droit de manifester sa pensée par l'impression, et surtout par la voie des journaux; *liberté de conscience*, droit de professer les opinions religieuses que l'on croit conformes à la vérité; *liberté individuelle*, droit qu'a chaque citoyen de n'être privé de sa liberté que dans certains cas déterminés par la loi. Pl. Immunités et franchises : *les libertés de l'Église gallicane*; manières d'agir trop hardies : *prendre trop de libertés*.

LIBERTICIDE adj. (lat. *libertas*, liberté; *cædere*, tuer). Destructif de la liberté : *loi liberticide*.

LIBERTIN, E adj. et n. (lat. *libertinus*, affranchi). Déréglé dans ses mœurs, dans sa conduite.

LIBERTINAGE n. m. Dérèglement des mœurs.

LIBERTINER v. int. Vivre dans le désordre.

LIBIDINEUX, EUSE adj. Lascif.

LIBRAIRE n. (lat *liber*, livre). Qui édite et vend des livres.

LIBRAIRIE n. f. Profession, magasin du libraire.

LIBRATION n. f. Balancement apparent de la lune autour de son axe.

LIBRE adj. (lat. *liber*). Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir : *l'homme est né libre ;* qui jouit de la liberté politique : *Etat libre ;* qui n'est point entravé : *commerce libre ;* indépendant : *libre comme l'air ;* exempt de tout ce qui gêne : *on est très libre dans cette maison. Place libre*, qui n'est pas occupée ; *avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, pouvoir entrer à toute heure chez lui ; *cette jeune personne est libre*, n'est pas mariée ; *traduction libre*, où le texte n'est pas exactement suivi ; *vers libres*, de différentes mesures ; *papier libre*, non timbré ; *chansons libres*, licencieuses ; *avoir le champ libre*, avoir la liberté de faire une chose ; *avoir le ventre libre*, n'être pas constipé.

LIBRE-ÉCHANGE n. m. Commerce entre nations sans prohibitions ni droits de douane.

LIBRE-ÉCHANGISTE n. m. Partisan du libre-échange. Pl. des *libre-échangistes.*

LIBREMENT adv. Sans contrainte : *vivre librement ;* avec familiarité, franchise : *parler librement.*

LIBRETTISTE n. m. Auteur d'un libretto.

LIBRETTO n. m. (m. ital.). Paroles d'un opéra italien. Pl. *libretti* ou *librettos.*

LICE n. f. Lieu préparé pour les courses, les joutes.

LICE n. f. Femelle d'un chien de chasse.

LICE n. f. Nom donné à des pièces du métier à tisser qu'on manœuvre avec des pédales, et qui font ouvrir la chaîne pour y introduire la trame. *Haute lice*, lice disposée dans un plan vertical ; *basse lice*, lice disposée dans un plan horizontal. — L'Académie, dans sa dernière édition (1877), admet encore l'orthographe *lisse ;* mais elle donne la préférence à la forme *lice*, contrairement à l'édition de 1835.

LICENCE n. f. (lat. *licentia ;* de *licet*, il est permis). Liberté trop grande : *prendre des licences avec quelqu'un ;* dérèglement, insubordination : *la licence détruit la liberté ;* dérogation aux règles de la grammaire en poésie : *licence poétique ;* second grade dans une Faculté.

LICENCIÉ n. m. Qui a obtenu la licence.

LICENCIEMENT n. m. Action de licencier.

LICENCIER v. tr. Congédier des troupes.

LICENCIEUSEMENT adv. D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE adj. Déréglé, désordonné : *conduite licencieuse.*

LICET (*sète*) n. m. (m. lat. qui signifie *il est permis*). Permission : *obtenir un licet.*

LICHEN (*kène*) n. m. Nom donné à divers végétaux cryptogames, qui croissent sur les murs, les rochers, etc.

LICITATION n. f. *Prat.* Vente par enchère faite à un seul acquéreur, par les copropriétaires d'un bien qui ne pourrait être partagé sans dépréciation : *vendre une maison par licitation.*

LICITE adj. (lat. *licitus*). Qui est permis par la loi.

LICITEMENT adv. D'une manière licite.

LICITER v. tr. Vendre par licitation.

LICOL n. m. V. LICOU.

LICORNE n. f. Animal fabuleux auquel les anciens supposaient une corne au milieu du front (*). **Licorne de mer**, nom vulgaire du narval.

LICOU ou **LICOL** n. m. (de *lier* et *cou*). Lien qu'on met au cou des bêtes de somme, pour les attacher à l'écurie.

LICTEUR n. m. (lat. *lictor ;* de *ligare*, lier). Officier qui marchait devant les premiers magistrats de l'ancienne Rome, portant une hache entourée de faisceaux.

LIE n. f. Partie épaisse qui se dépose dans un tonneau de vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile populace ; *boire le calice jusqu'à la lie*, souffrir une humiliation, une douleur dans toute son étendue.

LIE adj. *Faire chère lie*, bonne chère avec gaieté.

LIÈGE [O. N.] n. m. Ecorce du chêne appelé *chêne-liège.*

LIÉGEOIS, E adj. et n. De Liège.

LIÉGEUX, EUSE adj. De la nature du liège.

LIEN n. m. Tout ce qui sert à lier. Pl. Chaînes d'un prisonnier. *Fig.* Tout ce qui attache, unit : *les liens du sang, le lien conjugal.*

LIENTERIE n. f. Sorte de diarrhée dans laquelle on rend les aliments à moitié digérés.

LIENTÉRIQUE adj. Qui se rapporte à la lienterie.

LIER v. tr. (lat. *ligare*). Attacher avec un lien : *lier un fagot ;* joindre : *le ciment lie les pierres ;* épaissir : *lier une sauce ;* contracter : *lier amitié avec quelqu'un ;* entrer en : *lier conversation ;* unir ensemble : *l'intérêt nous lie. Lier ses idées*, les enchaîner les unes aux autres. **Se lier** v. pr. Former une liaison : *se lier avec quelqu'un ;* s'obliger, s'astreindre : *se lier par un serment.*

LIERRE n. m. Plante toujours verte, rampante ou grimpante.

LIESSE n. f. (lat. *lætitia*). Joie : *être en liesse. Vieux.*

LIEU n. m. (lat. *locus*). Espace occupé par un corps ; situation, pays : *lieu charmant. Fig.* Maison, famille : *sortir de*

haut lieu; sujet : *j'ai lieu d'être surpris*. *Le saint lieu*, le temple : *les saints lieux*, la Palestine; *lieu d'asile*, où l'on était autrefois à l'abri de certaines poursuites; *mauvais lieu*, maison de débauche; *n'avoir ni feu ni lieu*, être extrêmement pauvre, sans asile. Pl. **Lieux communs**, trivialités, idées rebattues. *Rhét.* Sources générales où puise un orateur. **Lieux d'aisances**, latrines. Loc. adv. **En premier, en second lieu**, premièrement, secondement. **Au lieu de** loc. prép. En place de. **Au lieu que** loc. conj. Tandis que.

LIEUE n. f. (lat. *leuca*). Mesure itinéraire de 4 kilomètres.

LIEUR n. m. Qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc. Dans ce dernier cas, on dit mieux BOTTELEUR.

LIEUTENANCE n. f. Emploi, grade de lieutenant.

LIEUTENANT n. m. Officier au-dessous du capitaine. **Lieutenant général**, officier qui occupait le second grade dans les armées. **Lieutenant de vaisseau**, officier qui vient après le capitaine de frégate.

LIEUTENANT-COLONEL n. m. Officier supérieur immédiatement au-dessous d'un colonel. Pl. des *lieutenants-colonels*.

LIÈVRE n. m. (lat. *lepus, leporis*). Animal sauvage, à longues oreilles, un



peu plus grand que le lapin. *Fig. Mémoire de lièvre*, courte, peu fidèle.

LIGAMENT n. m. (lat. *ligamentum*; de *ligare*, lier). Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux, à retenir un viscère en place.

LIGAMENTEUX, EUSE adj. De la nature du ligament.

LIGATURE n. f. (lat. *ligatus*, lié). *Chir.* Bande de toile dont on lie certaines parties du corps dans divers buts; réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique.

LIGE adj. Se disait, sous le régime féodal, de celui qui était étroitement obligé envers son seigneur, de l'hommage dû au seigneur.

LIGNAGE n. m (rad. *ligne*). Race, famille : *être de haut lignage*.

LIGNAGER n. m. Celui qui est du même lignage.

LIGNE n. f. (lat. *linea*). Étendue en longueur, abstraction faite de la largeur et de la profondeur; suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction; fil de crin ou de soie, avec hameçon au bout, pour pêcher; cordeau pour aligner : *ligne de charpentier, de maçon*, etc.; autrefois, douzième partie du pouce; disposition d'une armée prête à combattre : *ligne de bataille*; retranchement : *forcer les lignes*. *Fig.* Règle : *ligne de conduite*; ordre, rang : *en première ligne*; descendants d'une famille : *ligne collatérale, directe*. *Ligne de démarcation*, qui distingue deux choses, qui sépare une propriété d'une autre; *génie hors ligne*, supérieur, extraordinaire; *troupes de ligne*, destinées à former un corps de bataille. **La ligne**, tous les régiments qui composent la troupe de ligne; **vaisseau de ligne**, grand vaisseau de guerre; *ligne équinoxiale*, ou simplement **la ligne**, l'équateur.

LIGNÉE n. f. Race, descendance.

LIGNETTE n. f. Ficelle qui sert à faire des filets.

LIGNEUL n. m. Fil enduit de poix, à l'usage des cordonniers.

LIGNEUX, EUSE adj. (lat. *lignum*, bois). De la nature du bois.

LIGNIFIER (SE) v. pr. Se changer en bois.

LIGNITE n. m. (lat. *lignum*, bois). Espèce de bois fossile, employé comme combustible.

LIGUE n. f. (lat. *ligare*, lier). Union formée entre plusieurs princes, confédération entre plusieurs États; complot. *Absol.* **La Ligue**, confédération des catholiques en France, à la fin du XVIe siècle. V. PART. HIST.

LIGUER v. tr. Unir dans une même ligue. **Se liguer** v. pr. Former une ligue.

LIGUEUR n. m. Qui fit partie de la Ligue sous Henri III et Henri IV.

LIGURIEN, IENNE adj. et n. De la Ligurie.

LILAS n. m. Arbrisseau qui fleurit au printemps. Adj. inv. Couleur qui tient du bleu et du rose : *robe lilas*.

LILIACÉES n. f. pl. (lat. *lilium*, lis). *Bot.* Famille de plantes, qui ont le lis pour type.

LILLIPUTIEN, IENNE adj. V. PART. HIST.

LIMACE n. f. (lat. *limax*). Mollusque rampant et sans coquille (*).

LIMAÇON n. m. Mollusque rampant semblable à la limace, mais habitant une coquille. *Anat.* Partie de l'oreille qui a la forme d'une coquille de limaçon.

LIMAGE n. m. Action ou manière de limer.

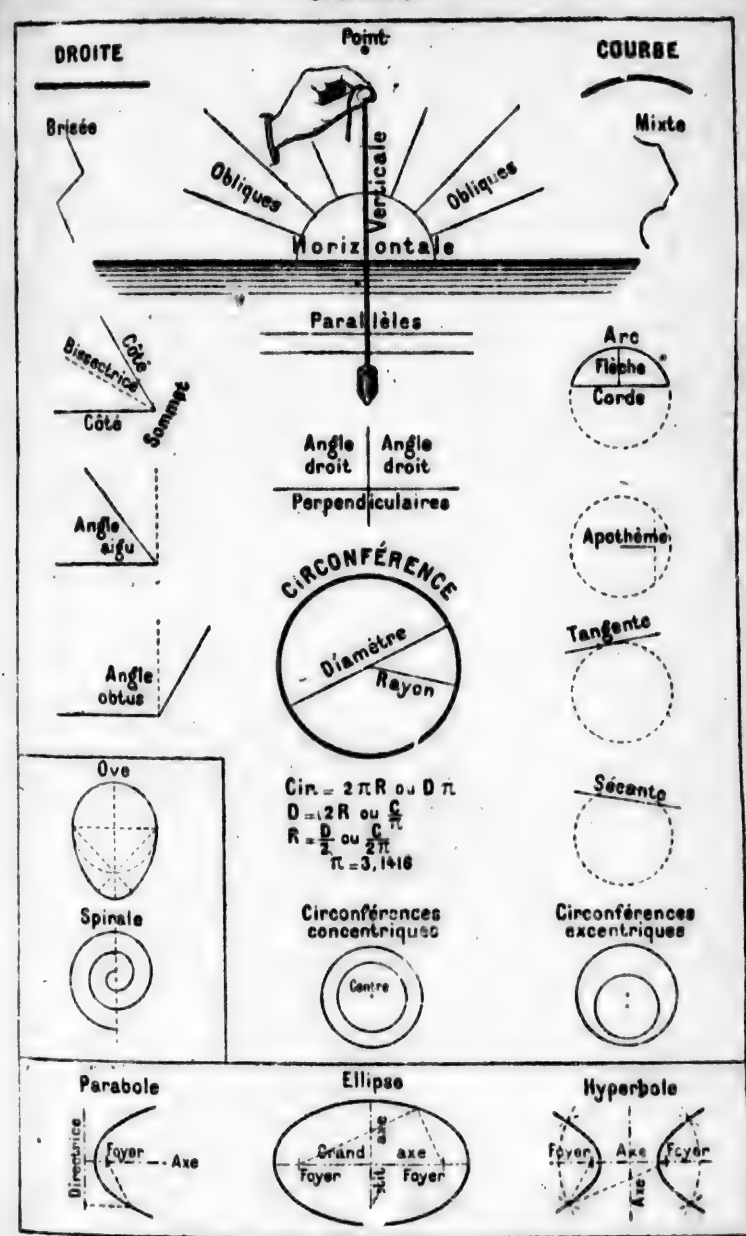
LIMAILLE n. f. Parcelles de métal que la lime fait tomber.

LIMAN n. m. Nom donné aux lagunes de la mer Noire.

LIMANDE n. f. Poisson de mer plat et mince.

LIMBE n. m. (lat. *limbus*, bord). Bord extérieur et gradué d'un cercle, ou de

LIGNES



Point
DROITE
COURBE
Brisée
Mixte
Obliques
Verticale
Obliques
Horizontale
Parallèles
Côté
Bissectrice
Côté
Sommet
Arc
Flèche
Corde
Angle droit
Angle droit
Perpendiculaires
Angle aigu
Apothème
CIRCONFÉRENCE
Diamètre
Rayon
Tangente
Angle obtus
Ove
Cir. = 2 π R ou D π
D = 2 R ou C/π
R = D/2 ou C/2π
π = 3,1416
Sécante
Spirale
Circonférences concentriques
Centre
Circonférences excentriques
Parabole
Directrice
Foyer
Axe
Ellipse
Grand axe
Foyer
Foyer
Hyperbole
Foyer
Axe
Foyer
Axe

tout autre instrument de mathématiques; bord d'un astre. N. m. pl. *Théol.* Lieu où étaient les âmes des justes de l'Ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ, et où vont celles des enfants morts sans baptême. *Fig.* Etat vague, incertain.

LIME n. f. (lat. *lima*). Outil d'acier trempé pour polir à froid; dégrossir et couper les métaux (*).



LIME n. f. Sorte de petit citron.

LIMER v. tr. Polir, dégrossir, etc., avec la lime. *Fig.* : *limer des vers, un poëme, un discours*, etc.

LIMEUR n. m. Ouvrier qui se sert de la lime.

LIMIER n. m. Gros chien de chasse, avec lequel le veneur quête et détourne la bête. *Fig. Limier de police*, espion.

LIMINAIRE adj. (lat. *limen*, seuil). Se dit d'un prologue, d'une épître que l'on place en tête d'un livre.

LIMITATIF, IVE adj. Qui limite.

LIMITATION n. f. Fixation, restriction : *obtenir un congé sans aucune limitation de temps.*

LIMITE n. f. (lat. *limes, limitis*). Ligne commune à deux Etats ou à deux terrains contigus; ligne qui marque la fin d'une étendue : *limites de la mer. Fig.* Borne d'une action, d'une influence : *toute puissance a des limites.*

LIMITÉ, E adj. Borné, circonscrit : *l'esprit de l'homme est limité;* qui ne doit durer qu'un certain temps : *congé limité.*

LIMITER v. tr. Donner des limites.

LIMITROPHE adj. Qui est sur les limites : *le Portugal est limitrophe de l'Espagne.*

LIMON n. m. (lat. *limus*). Boue, terre détrempée.

LIMON n. m. Sorte de citron qui a beaucoup de jus : *sirop de limon* (*).

LIMON n. m. Chacune des deux branches de la limonière : *les limons d'une charrette. Arch.* Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

LIMONADE n. f. Boisson acide composée de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre.

LIMONADIER, IÈRE n. Qui tient un café.

LIMONEUX, EUSE adj. Plein de boue, de limon : *terrain limoneux.*

LIMONIER n. m. Arbre qui porte le limon; cheval qu'on met aux limons.

LIMONIÈRE n. f. Brancard d'une voiture, formé de deux longues pièces de bois, sorte de voiture à quatre roues.

LIMOSINAGE n. m. Maçonnerie faite avec des moellons et du mortier. On dit quelquefois LIMOUSINAGE.

LIMOUSIN, INE adj. et n. De Limoges ou du Limousin.

LIMOUSINE n. f. Sorte de manteau de roulier, fait en laine commune.

LIMPIDE adj. (lat. *limpidus*). Clair, transparent.

LIMPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est limpide.

LIMURE n. f. Action de limer; état de ce qui a été limé.

LIN n. m. (lat. *linum*). Plante dont on file l'écorce (*); toile qui en résulte : *être vêtu de lin.*

LINAIRE n. f. Sorte de plante dont les feuilles offrent de la ressemblance avec celles du lin.

LINCEUL (*seule*) n. m. (lat. *linteolum*, linge). Toile dans laquelle on ensevelit les morts.

LINÇOIR n. m. Pièce de charpente d'un plancher.

LINÉAIRE adj. (lat. *linea*, ligne). Qui a rapport aux lignes : *dessin linéaire.*

LINÉAL, E adj. Qui est dans l'ordre d'une ligne, d'une descendance.

LINÉAMENT n. m. (lat. *lineamentum*; de *linea*, ligne). Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage; premier rudiment d'un être, première trace d'une chose.

LINGE n. m. (rad. *lin*). Toile mise en œuvre.

LINGER, ÈRE n. Qui travaille en linge; qui a soin du linge dans une maison importante.

LINGERIE n. f. Commerce de linge; lieu où l'on serre le linge dans les hôpitaux, les collèges, etc.

LINGOT n. m. Morceau de métal fondu : *lingot d'or, de plomb.*

LINGOTIÈRE n. f. Moule où se forment en lingots les métaux en fusion.

LINGUAL, ALE (*goual*) adj. (lat. *lingua*, langue). Qui a rapport à la langue : *nerf lingual. Consonnes linguales : d, t, l, n, r.*

LINGUISTE (*gu-iste*) n. m. (lat. *lingua*, langue). Qui écrit sur les langues, ou qui en fait une étude spéciale.

LINGUISTIQUE (*gu-istique*) n. f. (lat. *lingua*, langue). Science comparative des langues.

LINIER, IÈRE adj. Qui a rapport au lin : *industrie linière.* N. f. Terre semée en lin.

LINIMENT n. m. (lat. *linire*, oindre). Médicament onctueux, dont l'huile est la base, avec lequel on fait des frictions.

LINON n. m. (rad. *lin*). Batiste claire, d'un apprêt très ferme.

LINOT n. m. ou **LINOTTE** n. f. Petit oiseau à plumage gris, dont le chant est très agréable. *Fig. Tête de linotte*, légère, sans réflexion.

LINTEAU n. m. Pièce de bois placée en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre.

LION, ONNE n. (lat. *leo*). Le premier, le plus fort des animaux carnassiers (*) ; cinquième signe du zodiaque (juillet). *Fig.* Homme brave et courageux. *La part du lion*, la plus considérable.

LIONCEAU n. m. Petit du lion.

LIPPE n. f. Lèvre inférieure trop grosse et trop avancée.

LIPPÉE n. f. Bouchée. *Franche lippée*, bon repas qui ne coûte rien. *Fam.*

LIPPITUDE n. f. Etat chassieux des paupières.

LIPPU, E adj. Qui a une grosse lèvre.

LIQUATION n. f. Opération au moyen de laquelle on sépare, par une douce chaleur, un métal très fusible d'un autre moins fusible, auquel il est allié.

LIQUÉFACTION (*ku-é*) n. f. (lat. *liquefacere*, liquéfier). Transformation en liquide d'une matière solide ou d'un gaz.

LIQUÉFIABLE adj. Qu'on peut liquéfier.

LIQUÉFIER (*ké*) v. tr. (lat. *liquere*, être liquide ; *facere*, faire). Rendre liquide.

LIQUEUR n. f. (lat. *liquor* ; de *liquere*, être liquide, clair). Substance liquide ; boisson dont la base est l'eau-de vie ou l'esprit-de-vin.

LIQUIDATEUR n. m. Qui liquide un compte.

LIQUIDATION n. f. Opération qui a pour objet de régler des comptes.

LIQUIDE adj. (lat. *liquidus* ; de *liquere*, être clair). Qui coule ou tend à couler ; net et clair. *Poét. La plaine liquide*, la mer. N. m. Tout ce qui est à l'état liquide.

LIQUIDER v. tr. (rad. *liquide*). Régler, fixer à un chiffre une somme contestée : *liquider un compte*. **Se liquider** v. pr. Payer ses dettes.

LIQUIDITÉ n. f. Qualité des substances liquides.

LIQUOREUX, EUSE adj. Se dit de certains vins qui ont une douceur particulière.

LIQUORISTE n. (lat. *liquor*, liqueur). Qui fait et vend des liqueurs.

LIRE v. tr. (lat. *legere*). Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en prononçant, ou non, les mots ; expliquer : *lire un auteur à des élèves*. *Lire la musique*, la déchiffrer à première vue. *Fig.* Pénétrer quelque chose d'obscur, de caché : *lire dans la pensée, dans les yeux de quelqu'un*.

LIS (*lice*) n. m. (lat. *lilium*). Plante à fleurs blanches et odorantes ; sa fleur. *Fig. Teint de lis*, d'une extrême blancheur ; *fleurs de lis*, anciennes armoiries de France ; *le royaume des lis*, la France.

LISÉRÉ n. m. Ruban fort étroit dont on borde une étoffe, un habit.

LISERON n. m. (dimin. de *lis*). Plante grimpante, à fleurs en entonnoir.

LISEUR, EUSE n. Qui aime à lire.

LISIBLE adj. Aisé à lire : *écriture lisible*.

LISIBLEMENT adv. D'une manière lisible.

LISIÈRE n. f. Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe ; cordons servant à soutenir un enfant lorsqu'il commence à marcher. *Fig.* Limite, bord : *la lisière d'un champ*.

LISSAGE n. m. Action de lisser ; état de ce qui est lissé.

LISSE adj. (gr. *lissos*). Uni et poli.

LISSE n. f. *Tapisserie de haute, de basse lisse*. V. LICE.

LISSER v. tr. Rendre lisse : *lisser une étoffe*.

LISSOIR n. m. Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, qui sert à lisser le linge, le papier, etc.

LISTE n. f. Suite de noms. **Liste civile**, somme allouée, dans les gouvernements constitutionnels, pour les dépenses personnelles du chef de l'Etat,

LISTEL n. m. Sorte de petite moulure carrée et unie, qui en surmonte ou en accompagne une autre plus grande. Pl. des *listeaux*.

LIT n. m. (lat. *lectus*). Meuble sur lequel on se couche, pour se reposer ou pour dormir : *un beau lit de noyer* ; tout lieu où l'on peut se coucher, s'étendre : *lit de gazon*. *Par ext.* Mariage : *enfant du premier, du second lit*. **Lit de sangle**, châssis pliant et portatif, dont le fond est garni de sangles ou d'une grosse toile ; **lit de camp**, plate-forme de bois inclinée, qui sert de lit dans les corps de garde ; *lit de parade*, sur lequel on place, après leur mort et avant leur inhumation, les personnes élevées en dignité ; *garder le lit*, être retenu au lit par une maladie ; *être au lit de la mort*, à l'extrémité. *Fig.* Canal dans lequel coule une rivière : *le lit de la Seine* ; couche d'une chose étendue sur une autre : *lit de sable, de cailloux*, etc. **Lit de justice**, siège qu'occupait le roi dans les séances solennelles du parlement, et, dans la suite, ces séances elles-mêmes : *tenir un lit de justice*.

LITANIES n. f. pl. (gr. *litaneia*, prière). Prières que l'Eglise chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints. Sing. Longue et ennuyeuse énumération.

LITEAU n. m. Nom des raies colorées qui, vers les extrémités, traversent le linge de table d'une lisière à l'autre. *Men.* Tringle de bois.

LITEAU n. m. Lieu où se repose le loup pendant le jour.

LITÉE n. f. Réunion d'animaux dans un même repaire.

LITERIE n. f. Tout ce qui compose un lit.

LITHARGE n. f. (gr. *lithos*, pierre ; *arguros*, argent). Protoxyde de plomb fondu et cristallisé en lames.

LITHARGÉ, E ou **LITHARGIRÉ, E** adj. Altéré avec de la litharge.

LITHIUM (*ome*) n. m. *Chim.* Corps simple.

LITHOCHROME n. m. Celui qui s'occupe de lithochromie.

LITHOCHROMIE n. f. (gr. *lithos*, pierre ; *chrôma*, couleur). Art de mettre en couleur des lithographies, des estampes.

LITHOGRAPHE n. m. Qui imprime par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIE n. f. (gr. *lithos*, pierre ; *graphô*, j'écris). Art de reproduire par l'impression les dessins tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire.

LITHOGRAPHIER v. tr. Imprimer par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lithographie : *pierre, encre lithographique.*

LITHOLOGIE n. f. *Hist. nat.* Science qui a pour objet la connaissance des pierres.

LITHOLOGUE n. m. Celui qui s'occupe de lithologie.

LITHOTOME n. m. Instrument qui sert à pratiquer la lithotomie.

LITHOTOMIE n. f. (gr. *lithos*, pierre ; *tomê*, section). Opération chirurgicale qui a pour objet l'extraction de la pierre.

LITHOTOMISTE n. m. Praticien qui opère la lithotomie.

LITHOTRITEUR n. m. Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE n. f. Opération chirurgicale qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.

LITHUANIEN, IENNE adj. et n. De la Lithuanie.

LITIÈRE n. f. (rad. *lit*). Paille, etc., qu'on répand dans les écuries, dans les étables, et sur laquelle se couchent les chevaux, les bœufs, etc.

LITIÈRE n. f. Chaise couverte, portée par deux hommes à l'aide de deux brancards (*).

LITIGANT, E adj. *Jurisp.* Qui plaide en justice.

LITIGE n. m. (lat. *litigium*; de *lis, litis*, procès). Contestation en justice ; toute sorte de contestation.

LITIGIEUX, EUSE adj. Qui peut être contesté : *point litigieux;* qui se plaît dans les contestations : *esprit litigieux.*

LITORNE n. f. Espèce de grive à tête cendrée.

LITOTE n. f. (gr. *litotês*, petitesse). Figure de rhétorique qui consiste à dire moins pour faire entendre plus : *je ne vous hais pas*, pour donner à entendre *qu'on aime beaucoup.*

LITRE n. m. Unité des mesures de capacité, contenant 1 décimètre cube.

LITRE n. f. Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage, et sur laquelle sont peintes ou suspendues les armoiries du défunt.

LITRON n. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait un seizième de boisseau.

LITTÉRAIRE adj. (lat. *litteræ*, belles-lettres). Qui concerne les belles-lettres : *société, journal littéraire. Le monde littéraire*, ceux qui cultivent les lettres.

LITTÉRAIREMENT adv. Sous le rapport littéraire.

LITTÉRAL, ALE, AUX adj. (lat. *littera*, lettre). Qui est selon la lettre : *traduction littérale d'un auteur latin. Alg. Grandeurs littérales*, exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT adv. A la lettre.

LITTÉRALITÉ n. f. Attachement scrupuleux à la lettre, dans une traduction.

LITTÉRATEUR n. m. Qui fait sa profession de la littérature.

LITTÉRATURE n. f. (lat. *litteræ*, belles-lettres). Connaissance des ouvrages et des règles littéraires : *avoir une vaste, une profonde littérature;* ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque.

LITTORAL n. m. (lat. *littus, littoris*, rivage). Etendue de pays le long des côtes, des bords de la mer : *le littoral de la Baltique.*

LITURGIE n. f. (gr. *léitos*, public; *ergon*, œuvre). Ordre des cérémonies et des prières officiellement déterminé par l'autorité spirituelle compétente : *liturgie romaine.*

LITURGIQUE adj. Qui a rapport à la liturgie : *ouvrage liturgique.*

LITURGISTE n. m. Qui a fait une étude spéciale de la liturgie.

LIURE n. f. Câble d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux.

LIVAROT n. m. Fromage assez estimé, fabriqué à Livarot.

LIVIDE adj. (lat. *lividus;* de *livere*, être blême). De couleur plombée, tirant sur le noir : *teint livide.*

LIVIDITÉ n. f. Etat de ce qui est livide : *la lividité de la peau.*

LIVRABLE adj. Qui peut être livré.

LIVRAISON n. f. Action de livrer à l'acquéreur une chose vendue. *Libr.* Partie d'un ouvrage qu'on délivre aux souscripteurs au fur et à mesure de l'impression partielle qui s'en fait : *ouvrage en cent livraisons.*

LIVRE n. m. (lat. *liber*). Feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché ; ouvrage en prose ou en vers, de quelque étendue : *livre bien écrit;* registre, journal d'un commerçant : *livre de compte;* division d'un ouvrage : *les 12 livres de l'Enéide. Grand livre*, le plus grand des livres de commerce, où l'on établit tous les comptes particuliers. — On nomme :

1° **Livres sapientiaux,** les livres de la

Bible spécialement destinée à l'instruction morale des hommes : la *Sagesse*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et l'*Ecclésiastique*.

2° **Livres sibyllins**, livres brûlés dans un incendie du Capitole, qui eut lieu un an avant la dictature de Sylla. V. SIBYLLINS.

3° **Livre jaune**, nom donné en France aux recueils des documents diplomatiques distribués au parlement.— En Allemagne, les recueils analogues portent le nom de *Livre blanc*; en Angleterre, *Livre bleu*; en Italie, *Livre vert*. — Le nom de ces livres vient de la couleur de leur couverture.

3° **Livre d'or**, un registre sur lequel, à Venise, étaient inscrits en lettres d'or les noms de toutes les familles nobles. Il fut détruit en 1797, pendant les guerres d'Italie.

4° **Livre rouge**, le registre secret des dépenses particulières de Louis XV et de Louis XVI, qui se composait de trois gros volumes reliés en maroquin *rouge*. Il fut retrouvé, après les événements du 10 août, dans un cabinet secret du château de Versailles et publié en partie par ordre de la Convention.

LIVRE n. f. (lat. *libra*). Ancienne unité de poids, équivalant environ au demi-kilogramme; ancienne monnaie de compte, représentant la valeur d'une livre d'argent; monnaie réelle dont la valeur a varié suivant les temps et les lieux, et qui a été remplacée par le franc.

LIVRÉE n. f. Habits distinctifs que portent les domestiques d'une grande maison. *Fig.* Marques extérieures et caractéristiques : *la livrée de la misère* (les haillons). *Vén.* Pelage de certains animaux.

LIVRER v. tr. (lat. *liberare*, délivrer). Mettre une chose en la possession de quelqu'un suivant des conventions faites; engager : *livrer bataille*; abandonner : *livrer une ville au pillage*; remettre par trahison : *livrer une place à l'ennemi*; mettre en la puissance de : *livrer un coupable à la justice*. **Se livrer** v. pr. S'abandonner : *se livrer à la joie, à la douleur*; se consacrer : *se livrer à l'étude*.

LIVRET n. m. Petit livre; livre que les autorités légales délivrent aux ouvriers et aux domestiques; paroles d'un opéra. *Livret de caisse d'épargne*, donné à tout déposant, et sur lequel sont inscrites toutes les sommes qu'il verse ou retire successivement.

LIXIVIATION n. f. (lat. *lixivium*, lessive). *Chim.* Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.

LIXIVIEL, ELLE adj. Obtenu par lixiviation.

LLOYD (*lo-ide*) n. m. (n. propre). Nom donné à diverses compagnies d'assurance ou de haut commerce.

LOBE n. m. (gr. *lobos*). *Anat.* Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque : *les lobes du cerveau, du foie, du poumon*. *Le lobe de l'oreille*, partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles. *Bot.* Se dit des deux parties égales dans lesquelles se partagent certaines semences, certains fruits.

LOBÉ, E adj. Divisé en plusieurs lobes.

LOBULE n. m. Petit lobe.

LOCAL, E, AUX adj. (lat. *locus*, lieu). Qui est particulier à un lieu : *coutume locale*. *Mémoire locale*, qui retient particulièrement l'état des lieux; *couleur locale*, se dit à propos d'un ouvrage de littérature, d'une peinture, où le lieu et le temps de l'action sont fidèlement représentés avec leurs usages, leur langage, etc. N. m. Lieu considéré par rapport à sa disposition.

LOCALEMENT adv. D'une manière locale.

LOCALISATION n. f. Action de localiser.

LOCALISER v. tr. Rendre local.

LOCALITÉ n. f. Lieu quelconque, eu égard à ce qu'il peut avoir de particulier.

LOCATAIRE n. (lat. *locare*, louer). Qui prend à loyer une terre, une maison, un appartement.

LOCATIF, IVE adj. Qui concerne le locataire. *Réparations locatives*, qui sont à la charge du locataire.

LOCATION n. f. (lat. *locatio*; de *locare*, louer). Action de donner ou de prendre à louage : *location d'un logement, d'une loge de théâtre*; prix du loyer : *location fort chère*.

LOCH (*lok*) n. m. (angl. *log*). Instrument servant à mesurer la vitesse d'un navire (*).

LOCHE n. f. Petit poisson de rivière.

LOCOMOBILE n. f. (lat. *locus*, lieu; *mobilis*, mobile). Machine à vapeur utilisée dans l'industrie et l'agriculture (*). On dit plus souvent *machine locomobile*.

LOCOMOBILITÉ n. f. Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir.

LOCOMOTEUR, TRICE adj. (lat. *locus*, lieu; *motus*, mû). Qui opère la locomotion : *machine locomotrice*.

LOCOMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à la locomotion.

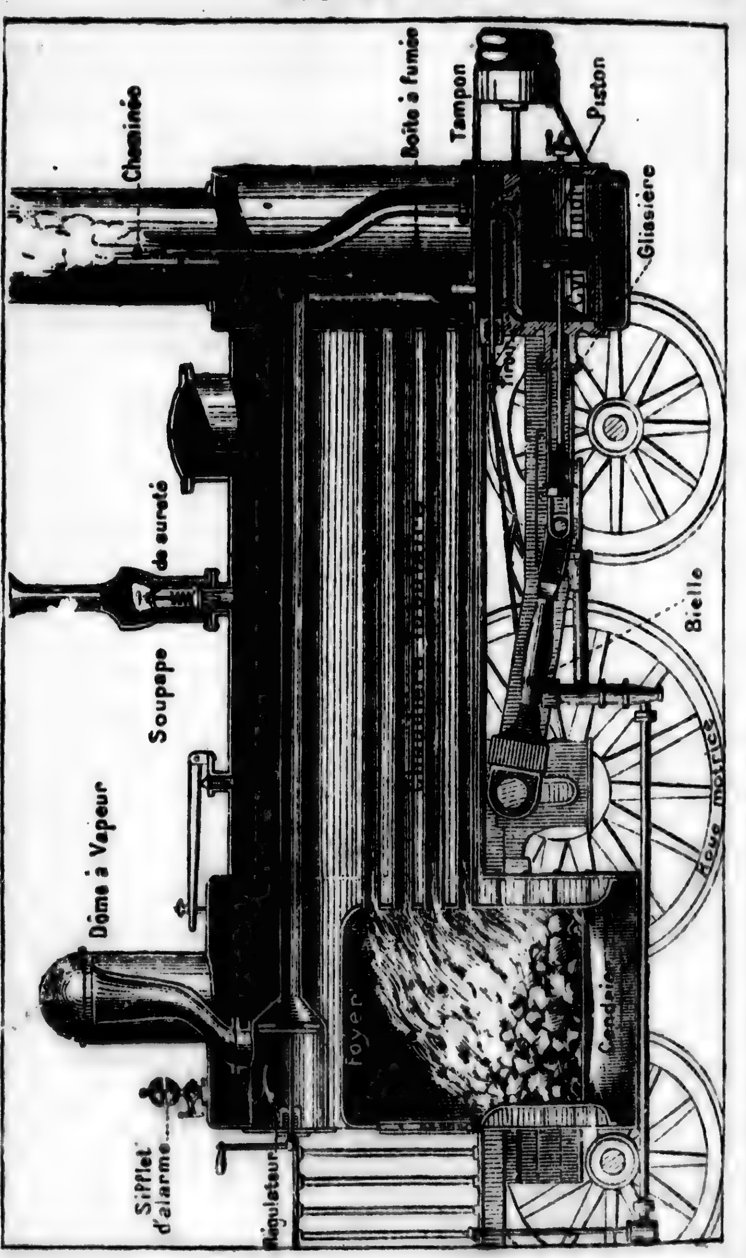
LOCOMOTION n. f. Fonction par laquelle un être animé se transporte d'un lieu dans un autre.

LOCOMOTIVE n. f. Lourde voiture qui traîne sur un chemin de fer un convoi d'autres voitures appelées wagons, et qui contient le foyer, la chaudière et la machine à vapeur (*).

LOCUTION n. f. (lat. *locutio*; de *loquor*, je parle). Expression, façon de parler : *locution vicieuse*.

LODS n. m. pl. *Lods et ventes*, redevance que le seigneur percevait sur la

LOCOMOTIVE


Cheminée
Boîte à fumée
Tampon
Piston
Glissière
Bielle
Roue motrice
Soupape de sureté
Dôme à Vapeur
Sifflet d'alarme
Régulateur
Foyer
Cendrier

prix d'un héritage vendu dans sa seigneurie.

LOF n. m. *Mar.* Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent.

LOFER v. int. *Mar.* Venir au lof.

LOGARITHME n. m. (gr. *logos*, rapport; *arithmos*, nombre). Nombre pris dans une progression arithmétique et répondant à un nombre pris dans une progression géométrique.

LOGARITHMIQUE adj. Qui a rapport aux logarithmes.

LOGE n. f. (bas lat. *lobia*). Petite hutte; logement de portier; cabanon pour les fous; sorte de petits cabinets rangés au pourtour d'une salle de spectacle; réunion des francs-maçons sous un président; le lieu où ils s'assemblent; à l'École des beaux-arts, cabinet où chaque concurrent est enfermé et travaille seul à l'ouvrage proposé pour le concours; cabane pour les bêtes féroces, les chiens. *Bot.* Cavité où sont les semences de certains fruits.

LOGEABLE adj. Où l'on peut loger commodément : *maison logeable.*

LOGEMENT n. m. Lieu où l'on demeure habituellement; gîte d'un soldat en marche : *billet de logement.*

LOGER v. tr. Donner un logement : *loger des ouvriers en garni;* recevoir : *loger un ami chez soi.* V. int. Habiter : *où logez-vous?*

LOGETTE n. f. Petite loge.

LOGEUR, EUSE n. Qui tient des chambres garnies.

LOGICIEN n. m. Qui raisonne avec méthode.

LOGIQUE n. f. (gr. *logos*, discours, raison). Science qui apprend à raisonner juste; ouvrage qui enseigne cette science; disposition à raisonner juste : *logique naturelle;* raisonnement, méthode : *cet ouvrage manque de logique. Fig.* Manière particulière de raisonner : *la logique des passions.* Adj. Conforme aux règles de la logique.

LOGIQUEMENT adv. Conformément à la logique.

LOGIS n. m. Habitation. **Corps de logis**, l'une des principales parties d'un bâtiment; **maréchal des logis**, sous-officier chargé des détails du service; *la folle du logis*, l'imagination.

LOGISTE n. m. Jeune artiste admis à entrer en loge, à l'École des beaux-arts, pour concourir au grand prix.

LOGOGRIPHE n. m. (gr. *logos*, discours; *griphos*, énigme). Sorte d'énigme, consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner.

LOGOMACHIE n. f. (gr. *logos*, discours; *machê*, combat). Dispute de mots.

LOGOMACHIQUE adj. Qui appartient à la logomachie.

LOI n. f. (lat. *lex;* de *ligare*, lier). Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *voter une loi;* principes qui règlent l'ordre du monde physique : *les lois de la pesanteur;* certaines obligations de la vie civile : *les lois de l'honneur, de la politesse;* puissance, autorité : *la loi du plus fort. Loi naturelle*, principes de justice gravés dans le cœur de l'homme; *loi divine*, préceptes que Dieu a donnés aux hommes par la révélation; *loi civile*, qui règle les droits des citoyens entre eux; *la loi ancienne*, religion de Moïse; *la loi nouvelle*, religion de J.-C.; *loi agraire*, loi qui, chez les Romains, avait pour objet le partage des terres conquises; *loi martiale*, qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas; *homme de loi*, jurisconsulte; *se faire une loi*, s'imposer l'obligation. *Loi de Lynch.* V. LYNCH, au *Dictionnaire historique.*

LOI n. f. Titre auquel les monnaies doivent être alliées et fabriquées.

LOIN adv. de lieu (lat. *longe*). A une grande distance. **De loin** loc. adv. D'une grande distance. *Fig. Revenir de loin*, réchapper d'une maladie très grave; *voir de loin*, être doué d'une grande prévoyance. **Au loin**, à une grande distance : *aller au loin;* **de loin en loin**, à de grands intervalles. **Loin de** loc. prép. A une grande distance : *demeurer loin de Paris;* dans des intentions fort éloignées : *je suis loin de vous en vouloir.*

LOINTAIN, E adj. Éloigné du lieu où l'on est ou dont on parle : *pays lointain.* N. m. Éloignement : *apercevoir dans le lointain.*

LOIR n. m. Petit quadrupède rongeur qui reste engourdi tout l'hiver.

LOISIBLE adj. Permis : *il vous est loisible de partir.*

LOISIR n. m. Temps dont on peut disposer; temps suffisant pour faire une chose : *j'ai tout le loisir de répondre.* **A loisir** loc. adv. A son aise.

LOMBAGO n. m. V. LUMBAGO.

LOMBAIRE adj. Qui appartient aux lombes : *région lombaire.*

LOMBARD, E adj. et n. De la Lombardie.

LOMBES n. m. pl. (lat. *lumbi*). Parties de l'abdomen situées sur les côtés de la région ombilicale, l'une à droite, l'autre à gauche.

LOMBRIC n. m. Nom scientifique du *ver de terre.*

LONDONNIEN, IENNE adj. et n. (de *London*, n. angl. de Londres). De Londres.

LONG, LONGUE adj. (lat. *longus*). Étendu en longueur; qui dure longtemps : *long voyage;* qui renferme des longueurs : *discours long;* lent, tardif : *que vous êtes long! Syllabe longue, voyelle longue*, dont la prononciation doit avoir plus de durée que la syllabe ou la voyelle brève. N. m. Longueur : *dix mètres de long. Tomber de son long*, de toute sa longueur. **Scieur de long**, qui scie le bois en long pour en faire des planches. Loc. adv. **Au long, tout du long**, amplement; **le long**, en côtoyant; **à la longue**, avec le temps : *tout cause à la longue.*

LONGANIMITÉ n. f. (lat. *longus*, long; *animus*, âme). Courage dans le malheur; patience à endurer les offenses.

LONGE n. f. Courroie pour attacher un cheval ou pour le conduire par la main. *Cuis.* Moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas des épaules jusqu'à la queue.

LONGER v. tr. Marcher le long de : *longer la rivière*; s'étendre le long de : *le bois longe la côte.*

LONGÉVITÉ n. f. (lat. *longus*, long; *ævum*, âge). Prolongation de la vie au delà du terme ordinaire

LONGIMÉTRIE n. f. Art de mesurer les longueurs.

LONGITUDE n. f. Distance d'un lieu à un méridien convenu, appelé premier méridien. — V. LATITUDE.

LONGITUDINAL, E, AUX adj. Étendu en longueur; *fibres longitudinales.*

LONGITUDINALEMENT adv. En longueur.

LONGTEMPS adv. Pendant un long espace de temps.

LONGUEMENT adv. Durant un long temps : *parler longuement.*

LONGUET, ETTE adj. Qui est un peu long : *discours longuet. Fam.*

LONGUEUR n. f. Étendue d'un objet d'une extrémité à l'autre; durée du temps : *la longueur des jours et des nuits. Fig.* Lenteur : *l'affaire traîne en longueur*; inutilités : *il y a des longueurs dans cet ouvrage.*

LONGUE-VUE n. f. Lunette d'approche. Pl. des *longues-vues.*

LOOCH n. m. (ar. *looq*). Potion médicinale adoucissante, destinée à être administrée à petites doses par la bouche.

LOPIN n. m. Morceau de viande; portion de terre échue en partage. *Fam.*

LOQUACE (*koua*) adj. (lat. *loquax*; de *loqui*, parler). Qui parle beaucoup.

LOQUACITÉ (*koua*) n. f. Habitude de parler beaucoup.

LOQUE n. f. (lat. *floccus*, chose de rien). Morceau, lambeau d'une étoffe.

LOQUÈLE (*loku-èle*) n. f. Facilité à parler des choses communes en termes communs.

LOQUET (*kè*) n. m. Fermeture la plus simple d'une porte.

LOQUETEAU n. m. Petit loquet.

LOQUETTE n. f. Petite pièce, petite loque.

LORD n. m. (m. angl.). Titre d'honneur donné, en Angleterre, aux hommes d'origine noble ou anoblis; membre de la Chambre haute, dans le même pays.

LORD-MAIRE n. m. Maire de la Cité de Londres, élu annuellement par les corps de métiers.

LORETTE n. f. Femme de mœurs faciles.

LORGNER v. tr. Regarder du coin de l'œil; regarder avec une lorgnette.

LORGNERIE n. f. Action de lorgner.

LORGNETTE n. f. Petite lunette d'approche.

LORGNEUR, EUSE n. Qui lorgne. *Fam.*

LORGNON n. m. Petite lunette à un seul verre.

LORIOT n. m. (lat. *aurum*, or, à cause de sa couleur). Oiseau de l'ordre des passereaux, qui a une voix forte et éclatante. V. COMPÈRE LORIOT.

LORRAIN, E adj. et n. De la Lorraine.

LORS adv. Alors. Loc. adv. **Pour lors**, en ce cas; **dès lors**, dès ce temps-là, par conséquent. **Lors de** loc. prép. Au moment de : *lors de son mariage.*

LORSQUE conj. Quand. — La voyelle *e* de *lorsque* ne s'élide que devant *il, elle, on, en, un, une.*

LOS (*lô*) n. m. Louange. *Vieux.*

LOSANGE n. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux, et qui a deux angles aigus et deux angles obtus.

LOSSE n. f. Outil de tonnelier pour percer les bondes des barriques.

LOT n. m. Portion d'un tout partagé entre plusieurs; ce qui revient, dans une loterie, à chaque billet gagnant; *le gros lot. Fig.* Sort : *la misère est son lot.*

LOTERIE n. f. Espèce de jeu de hasard où les lots sont tirés au sort.

LOTI, E adj. Ne s'emploie que dans : *être bien, mal loti*, bien, mal partagé.

LOTIER n. m. Plante annuelle, assez agréable, qui croît dans les bois, les prés, les champs.

LOTION n. f. (lat. *lotio*; du gr. *louô*, je lave). Médication externe, au moyen de laquelle on lave, on nettoie certaines parties malades.

LOTIR v. tr. Partager par lots.

LOTISSEMENT n. m. Action de disposer par lots.

LOTO n. m. Jeu de hasard, très ancien, qui se joue avec des cartons numérotés, dont les joueurs couvrent les numéros à mesure que l'on tire d'un sac les numéros correspondants.

LOTOS n. m. V. LOTUS.

LOTTE n. f. Poisson d'eau douce.

LOTUS (*tuce*) ou **LOTOS** (*toce*) n. m. *Myth.* Fruit du pays des Lotophages, si délicieux, disait-on, qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers. *Bot.* Espèce de nénufar bleu d'Égypte.

LOUABLE adj. Digne d'éloge.

LOUABLEMENT adv. D'une manière louable.

LOUAGE n. m. Cession de l'usage d'une chose, moyennant un certain prix et pour un temps déterminé.

LOUANGE n. f. (rad. *louer*). Discours par lequel on élève le mérite d'une personne ou d'une chose.

LOUANGER v. tr. Donner des louanges.

LOUANGEUR, EUSE n. Qui loue, qui a la manie de louer.

LOUCHARD, E n. V. LOUCHEUR.

LOUCHE adj. (lat. *luscus*, borgne). Dont les yeux n'ont pas la même direction. *Fig.* Equivoque : *phrase, conduite louche*. N. m. : *il y a du louche dans cette affaire*. N. f. Grande cuiller pour servir le potage.

LOUCHER v. int. Avoir des yeux louches.

LOUCHERIE n. f. Action, habitude de loucher.

LOUCHET n. m. Sorte de hoyau.

LOUCHEUR, EUSE n. Qui louche. — On dit aussi LOUCHARD, E.

LOUER v. tr. (lat. *laudare*). Donner des louanges ; honorer : *louer Dieu*. **Se louer** v. pr. Etre satisfait : *avoir à se louer de quelqu'un*.

LOUER v. tr. (lat. *locare*). Donner, prendre à louage : *louer une maison*.

LOUEUR, EUSE n. Qui donne à louage : *loueur de voitures*.

LOUEUR, EUSE n. Syn. de LOUANGEUR.

LOUGRE n. m. Petit bâtiment de guerre à deux mâts.

LOUIS n. m. Ancienne monnaie d'or, valant 24 livres, dont la fabrication commença sous *Louis* XIII, remplacée aujourd'hui par la pièce de 20 francs.

LOUISE-BONNE n. f. Variété de poire douce et fondante.

LOUP n. m. (lat. *lupus*). Quadrupède sauvage et carnassier, qui ressemble à un chien de forte taille. *Fig. Marcher à pas de loup*, sans bruit et dans le dessein de surprendre ; *hurler avec les loups*, faire comme les autres ; froid de loup, très rigoureux. **Loup de mer**, vieux marin.

LOUP n. m. Masque de velours.

LOUP-CERVIER n. m. (lat. *cervarius*, qui attaque les cerfs). Nom vulgaire du *lynx*. Pl. des *loups-cerviers*.

LOUPE n. f. Tumeur qui vient sous la peau et qui est quelquefois d'un volume très considérable ; excroissance ligneuse qui vient sur le tronc et sur les branches de certains arbres ; verre convexe des deux côtés, qui grossit les objets.

LOUPEUX, EUSE adj. Qui a des loupes.

LOUP-GAROU n. m. Homme, sorcier qui, suivant les gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup. *Fig.* Homme d'humeur farouche, qui n'a de société avec personne. Pl. des *loups-garous*. — Le peuple des campagnes appelait *loup-garou* un sorcier qui, travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve de la balle, à moins que celle-ci n'eût été bénite dans la chapelle de Saint-Hubert, patron des chasseurs, que le tireur ne portât sur lui du trèfle à quatre feuilles, etc. Cette superstition n'a point entièrement disparu ; on en trouve encore aujourd'hui des vestiges chez les paysans de la Bretagne, de l'Auvergne et du Limousin. Elle était tellement accréditée au moyen âge, que des malheureux, accusés de ce genre de sorcellerie, ont été condamnés au feu par les tribunaux. Enfin, chose difficile à croire, les préjugés avaient tellement abruti les esprits à cette époque, qu'il s'est trouvé de pauvres diables, sans doute atteints de lycanthropie, qui se sont crus, de bonne foi, métamorphosés en loups et que, possédés de cette singulière folie, ils couraient les rues et les champs en poussant des hurlements.

LOURD, E adj. Pesant, difficile à porter, à remuer : *lourd fardeau*. *Fig. Temps lourd*, orageux ; *lourde faute*, grossière ; *lourde besogne*, rude, difficile ; *esprit, style lourd*, qui manque de facilité, d'élégance.

LOURDAUD, E adj. et n. Grossier, maladroit.

LOURDEMENT adv. Pesamment : *tomber lourdement*. *Fig.* Grossièrement : *se tromper lourdement*.

LOURDERIE n. f. Faute grossière, contre le bon sens, la bienséance.

LOURDEUR n. f. Pesanteur.

LOUSTIC n. m. (all. *lustig*, gai, jovial). Plaisant, bouffon, surtout en parlant des soldats.

LOUTRE n. f. (lat. *lutra*). Quadrupède carnassier et aquatique (*).

LOUVE n. f. Femelle du loup.

LOUVE n. f. Sorte de coin en fer qu'on introduit dans un trou pratiqué à dessein pour enlever une pierre.

LOUVER v. tr. Soulever avec la louve.

LOUVET, ETTE adj. De la couleur du poil du loup, en parlant du cheval.

LOUVETEAU n. m. Petit loup.

LOUVETER v. int. Mettre bas, en parlant de la louve.

LOUVETERIE n. f. Tout ce qui concerne la chasse au loup.

LOUVETIER n. m. Autrefois, officier qui commandait les équipages destinés à la chasse du loup ; aujourd'hui, particulier qui s'est officiellement engagé à tenir un équipage de louveterie.

LOUVIERS n. m. Drap fabriqué dans la ville de ce nom.

LOUVOYER v. int. Naviguer contre le vent, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. *Fig.* Prendre des détours pour atteindre un but auquel on ne peut arriver directement.

LOUVRE n. m. Palais magnifique, à Paris, autrefois résidence des rois de France. *Fig.* Maison magnifique : *c'est un Louvre*.

LOVÉ, E adj. Roulé en spirale.

LOVELACE n. m. Séducteur. V. à la partie bibliographique.

LOXODROMIE n. f. *Mar.* Courbe que décrit un navire lorsqu'il suit constamment le même rumb de vent.

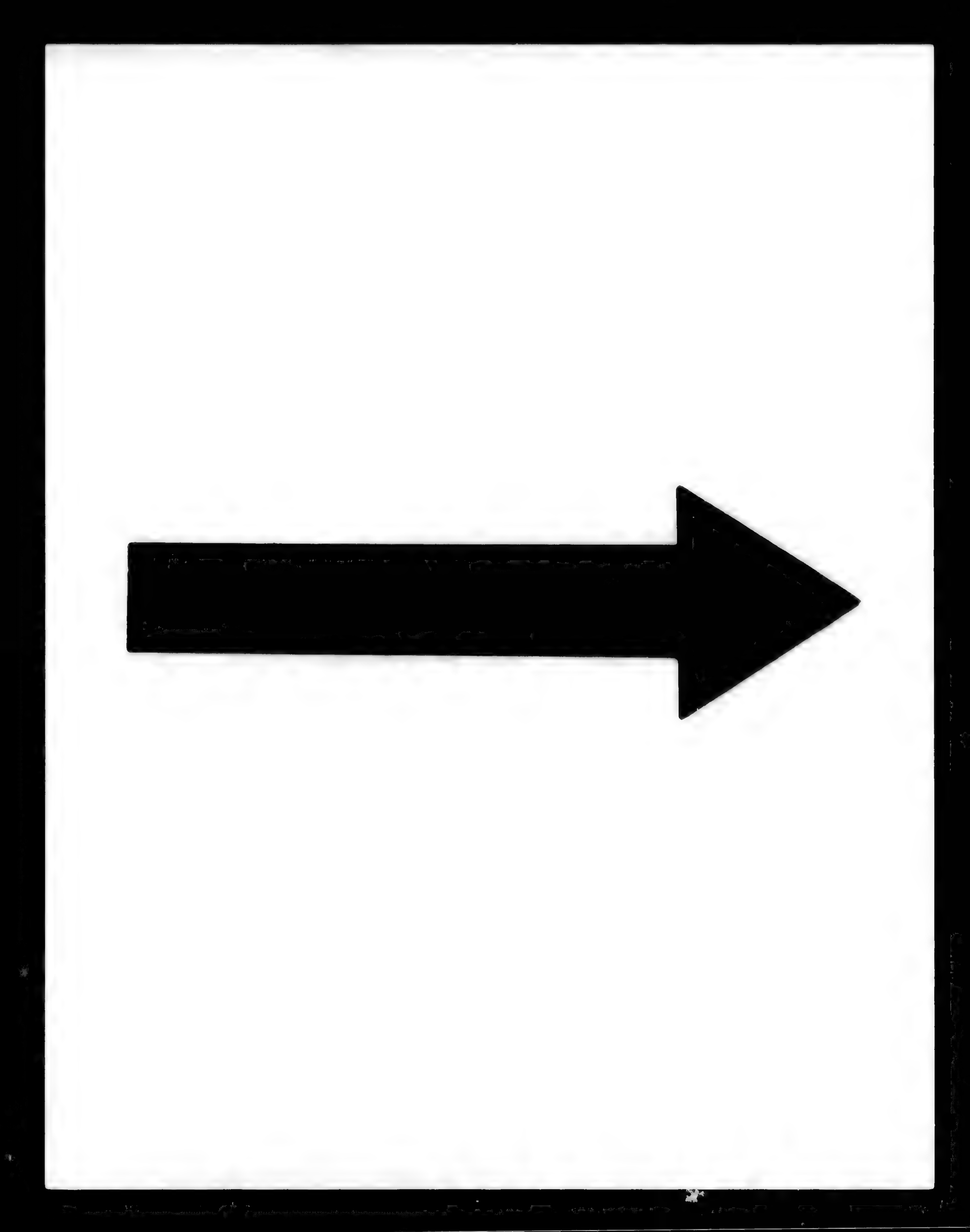
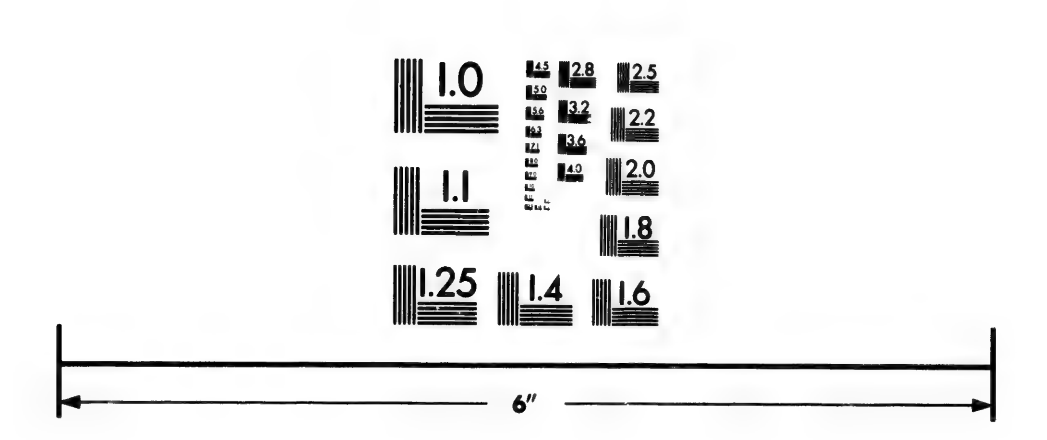


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

LOXODROMIQUE adj. Qui a rapport à la loxodromie.

LOYAL, E, AUX adj. (rad. *loi*). Plein d'honneur et de probité.

LOYALEMENT adv. Avec bonne foi : *se comporter loyalement.*

LOYAUTÉ n. f. Probité.

LOYER n. m. (rad. *louer*). Prix du louage d'une maison : *payer son loyer.*

LUBIE n. f. (lat. *lubido*, fantaisie). Caprice : *quelle lubie vous prend? Fam.*

LUBRICITÉ n. f. Penchant excessif à la luxure.

LUBRIFIER v. tr. Oindre, rendre glissant.

LUBRIQUE adj. Très lascif.

LUBRIQUEMENT adv. D'une manière lubrique.

LUCARNE n. f. Ouverture pratiquée au toit d'une maison, pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

LUCIDE adj. (lat. *lucidus ;* de *lux*, lumière). Clair. lumineux : *esprit lucide.*

LUCIDEMENT adv. D'une manière lucide.

LUCIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est lucide.

LUCIFER n. m. (lat. *lux*; lumière; *fero*, je porte). Chez les anciens, étoile de Vénus, quand elle précédait le soleil ; chez les chrétiens, chef des démons.

LUCIOLE n. f. (lat. *lux*, lumière). Nom vulgaire des insectes qui ont des propriétés lumineuses.

LUCRATIF, IVE adj. Qui apporte du gain : *emploi lucratif.*

LUCRATIVEMENT adv. D'une façon lucrative.

LUCRE n. m. (lat. *lucrum*). Gain, profit.

LUCUMON n. m. Syn. de prince, de chef, dans l'ancienne Étrurie.

LUCUMONIE n. f. Dignité de lucumon; étendue de pays placée sous l'administration d'un lucumon.

LUETTE n. f. (lat. *uva*, raisin). Appendice charnu, de la forme d'un grain de raisin, pendant à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier.

LUEUR n. f. (rad. *luire*). Lumière faible. *Fig.* Légère apparence : *une lueur de raison.*

LUGUBRE adj. (lat. *lugubris ;* de *lugere*, pleurer). Funèbre, qui exprime ou inspire une sombre tristesse.

LUGUBREMENT adv. D'une manière lugubre.

LUI pr. pers. de la 3e pers. du sing., des deux genres.

LUIRE v. int. (lat. *lucere* — le passé défini, l'impératif et l'imparf. du subj. manquent). Eclairer : *le soleil luit. Fig. : un nouveau jour va luire.*

LUISANT, E adj. Qui luit : *ver luisant.* N. m. : *le luisant d'une étoffe.*

LUMACHELLE n. f. Espèce de marbre où se trouvent des débris de coquilles.

LUMBAGO (*lon*) n. m. (lat. *lumbus*, rein, et gr. *algos*, douleur). Rhumatisme dans les reins.

LUMIÈRE n. f. (lat. *lumen*). Ce qui éclaire les objets et les rend visibles; bougie, chandelle, lampe allumée : *apportez de la lumière;* ouverture par laquelle on met le feu à un canon, à un fusil ; ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue ; dans les instruments de mathématique à pinnules, petit trou par lequel on voit l'objet observé. *Peint.* Effets de la lumière imités dans un tableau : *habile distribution de la lumière et des ombres. Fig. Commencer à voir la lumière*, naître ; *perdre la lumière*, mourir ou devenir aveugle. Se dit de tout ce qui éclaire l'esprit : *la lumière de la foi;* d'un homme de grand mérite, d'un savoir éminent : *c'est la lumière de son siècle.*

LUMIGNON n. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée.

LUMINAIRE n. m. Cierges, torches dont on se sert à l'église pour le service divin : *les frais de luminaire.*

LUMINEUSEMENT adv. D'une manière lumineuse.

LUMINEUX, EUSE adj. (lat. *lumen*, lumière). Qui a, qui jette de la lumière : *corps lumineux. Fig.* Excellent : *idée lumineuse.*

LUNAIRE adj. Qui appartient à la lune : *mois lunaire.*

LUNAIRE n. f. Plante de la famille des crucifères.

LUNAISON n. f. Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

LUNATIQUE adj. et n. Fantasque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune.

LUNCH (*leunch*) n. m. (m. angl.). Collation, second déjeuner.

LUNDI n. m. (lat. *luna*, lune ; *dies*, jour). Second jour de la semaine.

LUNE n. f. (lat. *luna*). Planète satellite de la terre, autour de laquelle elle tourne, et qu'elle éclaire pendant la nuit. **Lune rousse,** lune d'avril, à laquelle on attribue, dans les campagnes, une influence chimérique sur les jeunes plantes; **lune de miel,** premier mois de mariage — La lune est 49 fois plus petite que la terre ; elle en est éloignée de 85,000 lieues. Les astronomes y ont observé des vallons, des montagnes et des volcans ; mais elle n'a point d'atmosphère, car on n'y remarque aucun nuage, et les rayons lumineux qui viennent du soleil n'y éprouvent aucune réfraction ; ce qui la rend inhabitable, du moins pour des êtres de même nature que nous. La lune effectue sa révolution autour de la terre en 29 jours et demi ; c'est ce que l'on entend par mois lunaire. Pendant toute la durée de cette révolution, elle présente toujours la même face à la terre ; c'est pour cette raison qu'on lui suppose la forme d'un œuf, ayant sa partie la plus développée tournée vers la terre ; l'hémisphère opposé ne voit donc jamais notre planète.

C'est à l'attraction de la lune, combi-

nés avec celle du soleil, que sont dues les marées.

Longtemps la superstition a attribué à la lune une immense influence sur la végétation, sur la santé, sur le temps; ces préjugés sont aujourd'hui abandonnés pour la plupart. Il y a quatre changements de lune dans l'espace d'un mois; il est donc naturel que des variations de température coïncident avec certaines phases de la lune, sans que cet astre y entre pour rien. On a remarqué que la lumière qui nous est réfléchie par la lune n'affecte que d'une manière presque inappréciable les thermomètres les plus sensibles.

Lune rousse. Suivant les jardiniers, la lune rousse gèle et roussit les jeunes bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et qui gèle les végétaux sous un ciel serein, quand la lune est brillante. Lorsqu'il y a des nuages au ciel et que, par conséquent, la lune est cachée, l'échange de calorique s'établit entre les jeunes plantes et les nuages, et le refroidissement est moins considérable que lorsqu'il a lieu avec les espaces célestes. Ainsi la lune n'est que l'indice et nullement la cause, et la prétendue influence de la lune rousse est aujourd'hui reléguée parmi les préjugés populaires.

LUNETIER [o. n.] n. m. Fabricant, marchand de lunettes.

LUNETTE n. f. (dimin. de *lune*, à cause de la forme). Instrument d'optique destiné à faire voir les objets d'une manière plus distincte. **Lunette d'approche** ou **longue-vue**, qui grossit ou qui rapproche les objets éloignés. Pl. Deux verres assemblés dans une même enchâssure : *une paire de lunettes*; petits ronds de feutre qu'on met, dans les manèges, à côté des yeux d'un cheval ombrageux; ouverture ronde d'une chaise percée; os fourchu à l'estomac d'un oiseau. *Fortif.* Espèce de demi-lune. *Arch.* Petits jours réservés dans le berceau d'une voûte. — On est *myope* ou *presbyte*, suivant que la vision distincte s'opère à une distance moindre ou plus grande que la distance commune. On remédie à ces inconvénients à l'aide de lunettes, qui doivent porter des verres concaves dans le premier cas, et convexes dans le second. Ceux-ci diminuent la divergence des rayons lumineux et les font converger vers la rétine; ceux là, au contraire, diminuent la convergence de ces rayons et rétablissent ainsi la netteté de la vue. L'invention de ce genre de lunettes est attribuée à Roger Bacon.

Les lunettes dites *lorgnette*, *longue-vue*, *télescope*, servent à grossir ou à rapprocher les objets; leur invention est due à un lunetier hollandais, nommé Metius, ou plutôt à ses enfants, qui placèrent fortuitement, et par simple jeu, un verre concave en face d'un verre convexe. Cette invention date de 1609. L'année suivante, cette découverte étant parvenue à la connaissance de Galilée, cet homme de génie ne tarda pas à y apporter de grands perfectionnements. Aujourd'hui, on construit des télescopes gigantesques, qui font apparaître les objets deux ou trois mille fois plus grands en les rapprochant.

Le *microscope* est un instrument destiné à amplifier les très petits objets qui échappent à la vue simple, comme les *infusoires*, appelés pour cela animaux *microscopiques*.

LUNI-SOLAIRE adj. *Astr.* Qui a rapport à la lune et au soleil. *Année luni-solaire*, calculée sur la révolution de la lune, mise d'accord avec l'année solaire.

LUNULE n. f. Figure, instrument qui a la forme d'un croissant.

LUPERCALES n. f. pl. (lat. *Lupercus*, nom du dieu Pan). Fêtes annuelles des Romains en l'honneur du dieu Pan, qui avaient quelque rapport avec notre carnaval.

LUPIN n. m. Plante légumineuse, employée comme fourrage.

LURON, ONNE n. Homme joyeux et sans souci, femme réjouie.

LUSTRAGE n. m. Action de lustrer.

LUSTRAL, E, AUX adj. *Eau lustrale*, eau sacrée des anciens; *jour lustral*, ou un nouveau-né recevait son nom et était purifié par l'eau lustrale. — L'eau lustrale était contenue dans un vase placé à la porte des temples; ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes ou s'en faisaient laver par des prêtres. On l'obtenait en éteignant dans de l'eau commune un tison ardent tiré du foyer des sacrifices.

LUSTRATION n. f. Sacrifices, cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une personne, un champ, une ville.

LUSTRE n. m. Eclat naturel ou donné par l'art; chandelier de cristal à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer les églises, les théâtres, etc. (*). *Fig.* Eclat que donne la beauté, le mérite : *le malheur donne du lustre à la gloire.*

LUSTRE n. m. (lat. *lustrum*, sacrifice expiatoire qui avait lieu à Rome tous les cinq ans). Espace de cinq ans.

LUSTRER v. tr. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, etc.

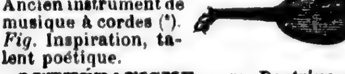
LUSTREUR n. m. Qui lustre.

LUSTRINE n. f. Etoffe, espèce de droguet de soie.

LUT (*lute*) n. m. (lat. *lutum*, boue). *Chim.* Enduit tenace dont on se sert pour fermer les vaisseaux qu'on met sur le feu.

LUTER v. tr. Enduire de lut.

LUTH (*lute*) n. m. Ancien instrument de musique à cordes (*). *Fig.* Inspiration, talent poétique.



LUTHÉRANISME n. m. Doctrine de Luther. V. PROTESTANTISME.

LUTHERIE n. f. Profession, produits, commerce du luthier.

LUTHÉRIEN, IENNE n. Sectateur de Luther. Adj. Conforme à la doctrine de Luther : *religion luthérienne*.

LUTHIER n. m. Ouvrier qui fait des instruments de musique à cordes.

LUTIN n. m. Esprit follet, démon familier; vif, espiègle : *cet enfant est un vrai lutin*.

LUTINER v. tr. Tourmenter.

LUTRIN n. m. (bas lat. *lectrum*, pupitre). Pupitre élevé dans le chœur d'une église, pour porter les livres sur lesquels on chante l'office.

LUTTE n. f. (lat. *lucta*, combat). Combat de deux personnes corps à corps. *Fig*. Guerre, dispute, conflit.

LUTTER v. int. Combattre corps à corps. *Fig*. Résister : *lutter contre la tempête*.

LUTTEUR n. m. Qui combat à la lutte.

LUXATION n. f. *Chir*. Déboitement, déplacement d'un os.

LUXE n. m. (lat. *luxus*). Somptuosité excessive dans le vêtement, la table, etc. *Fig*. Profusion : *luxe de végétation*.

LUXER v. tr. (lat. *luxare*). Faire sortir un os de sa place naturelle.

LUXUEUX, EUSE adj. Plein de luxe; qui aime le luxe.

LUXURE n. f. (lat. *luxuria*, vie molle et sensuelle). Incontinence.

LUXURIANT, E adj. Qui pousse avec trop d'abondance : *végétation luxuriante*.

LUXURIEUSEMENT adv. Avec luxure : *vivre luxurieusement*.

LUXURIEUX, EUSE adj. Adonné à la luxure.

LUZERNE n. f. Plante fourragère.

LUZERNIÈRE n. f. Champ de luzerne.

LYCANTHROPE n. m. (gr. *lukos*, loup ; *anthrôpos*, homme). Homme atteint de lycanthropie.

LYCANTHROPIE n. f. Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup.

LYCÉE n. m. (gr. *lukeion*). Autrefois, à Athènes, lieu consacré à l'instruction de la jeunesse; aujourd'hui, établissement d'instruction secondaire dirigé par un proviseur.

LYCÉEN n. m. Elève d'un lycée.

LYCOPODE n. m. (gr. *lukos*, loup; *pous*, *podos*, pied). Plante cryptogame, connue sous les noms vulgaires de pied-de-loup et de mousse terrestre.

LYDIEN, IENNE adj. et n. De la Lydie.

LYMPHATIQUE adj. Qui a rapport à la lymphe : *vaisseaux lymphatiques*.

LYMPHE n. f. (lat. *lympha*, eau). Humeur limpide, aqueuse, qui se répand dans le corps animal par des vaisseaux particuliers : *lymphe salivaire*. *Bot*. Suc aqueux qui circule dans les plantes.

LYNX (*linkse*) n. m. (gr. *lugx*). Sorte de chat sauvage, auquel on attribuait autrefois une vue très perçante (*).

LYONNAIS, E adj. et n. De Lyon.

LYRE n. f. (lat. *lyra*). Instrument de musique à cordes, en usage chez les anciens (*). *Fig*. Génie poétique; art, action de faire des vers.

LYRIQUE adj. *Poésie lyrique*, genre de poésie, le plus élevé de tous, qui se chantait originairement sur la lyre; aujourd'hui, l'ode, le dithyrambe, l'hymne, la cantate, etc. N. m. Poète qui compose des odes, des cantates, etc. : *le lyrique Rousseau*.

LYRISME n. m. Enthousiasme lyrique.

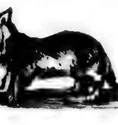
M

M n. m. Treizième lettre de l'alphabet, et neuvième des consonnes.

MA adj. poss. fém. V. MON.

MACABRE adj. N'est usité que dans cette locution : *danse macabre*, danse des morts. — On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches ou pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie ingénieuse, figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort elle-même dirige cette ronde infernale, se servant d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet. Quelques-unes sont exécutées avec beaucoup d'art, au point de laisser deviner sous la nudité du squelette la condition, l'âge, les passions même de l'être vivant.

La danse macabre la plus célèbre est celle de Bâle, attribuée à Holbein. On y voit des fous, un prélat allant au chœur avec un chasseur et un bouffon, un moine entraîné par un diable à tête de coq : satires dirigées contre les goûts mondains de l'époque. On cite encore celle de Saint-Maclou, qui est à la fois peinte et sculptée; on y voit Adam et Eve, un pape, un patriarche, un évêque, un abbé bénédictin, des figures gracieuses ou des visages fantastiques, qui semblent



vouloir, par les poses les plus grotesques, provoquer l'hilarité des spectateurs.

MACADAM (*dame*) n. m. Genre de pavage, dont l'Anglais Mac-Adam est l'inventeur, et qui consiste à remplacer le pavé par des lits de petits cailloux superposés.

MACADAMISAGE n. m. Application du système de Mac-Adam.

MACADAMISER v. tr. Appliquer au pavage des routes ou des rues le système de Mac-Adam.

MACAQUE n. m. Genre de singes d'Afrique.

MACARON n. m. Pâtisserie croquante et délicate, faite de pâte d'amandes et de sucre.

MACARONÉE n. f. Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI n. m. (m. ital.). Pâte de farine, disposée en petits cylindres creux, que l'on accommode avec du fromage de Parmesan ou de Gruyère. Pl. des *macaronis*.

MACARONIQUE adj. *Poésie macaronique*, poésie burlesque, où les mots de la langue vulgaire prennent une terminaison latine.

MACÉDOINE n. f. Mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. *Fig. Litt.* Ouvrage composé de divers morceaux en prose ou en vers, formant un tout disparate.

MACÉDONIEN, IENNE adj. et n. De la Macédoine.

MACÉRATION n. f. Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps une substance dans une liqueur. Mortification par toutes sortes de jeûnes, d'austérités que l'on s'inflige par esprit de pénitence.

MACÉRER v. tr. (lat. *macerare*). Faire tremper une substance dans un liquide, comme une plante dans du vin, des fruits dans du vinaigre. Affliger son corps, le mortifier pour l'amour de Dieu. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MÂCHE n. f. Espèce de valériane, qu'on mange en salade et qu'on appelle aussi DOUCETTE.

MÂCHECOULIS ou **MÂCHICOULIS** n. m. Nom donné, au moyen âge, à des ouvertures pratiquées verticalement dans les galeries saillantes au sommet d'une tour, et d'où l'on faisait tomber sur l'assiégeant toutes sortes de projectiles.

MÂCHEFER n. m. Scorie formée du résidu de la houille qu'on brûle dans les forges et d'une petite partie d'oxyde de fer.

MÂCHELIÈRE adj. et n. f. (lat. *maxilla*, mâchoire). Nom que l'on donne quelquefois aux dents molaires, qui servent principalement à mâcher les aliments.

MÂCHEMENT n. m. Action de mâcher.

MÂCHER v. tr. (lat. *masticare*). Broyer avec les dents. *Fig. Mâcher la besogne à quelqu'un*, lui préparer son travail; *ne pas mâcher une chose*, la dire crûment, sans adoucissement.

MÂCHEUR, EUSE n. Qui mâche.

MACHIAVÉLIQUE (*chi-a*) adj. Qui tient du machiavélisme : *politique machiavélique. Fig.* Astucieux : *habileté machiavélique.*

MACHIAVÉLISME (*chi-a*) n. m. Système politique conforme aux principes de Machiavel. *Fig.* Conduite artificieuse et perfide. — Cette doctrine détestable, qui justifie les moyens les plus honteux pourvu qu'ils mènent au succès, a été développée par le Florentin Machiavel, dans son livre du *Prince*, où il enseigne aux tyrans les moyens de réussir, même au mépris de la justice et de l'humanité. Ce mot est devenu le synonyme de ruse et d'astuce; se dit, par extension, des actions étrangères à la politique, où il entre de la mauvaise foi, de la fausseté, de la perfidie.

MACHIAVÉLISTE (*chi-a*) adj. et n. Qui pratique le machiavélisme.

MÂCHICATOIRE n. m. Chose que l'on mâche sans l'avaler, comme le tabac.

MÂCHICOULIS n. m. V. MÂCHECOULIS.

MACHINAL, E, AUX adj. Se dit des mouvements naturels où la volonté n'a point de part : *action machinale.*

MACHINALEMENT adv. D'une manière machinale.

MACHINATEUR n. m. Qui fait quelque machination : *machinateur d'intrigues.*

MACHINATION n. f. Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein.

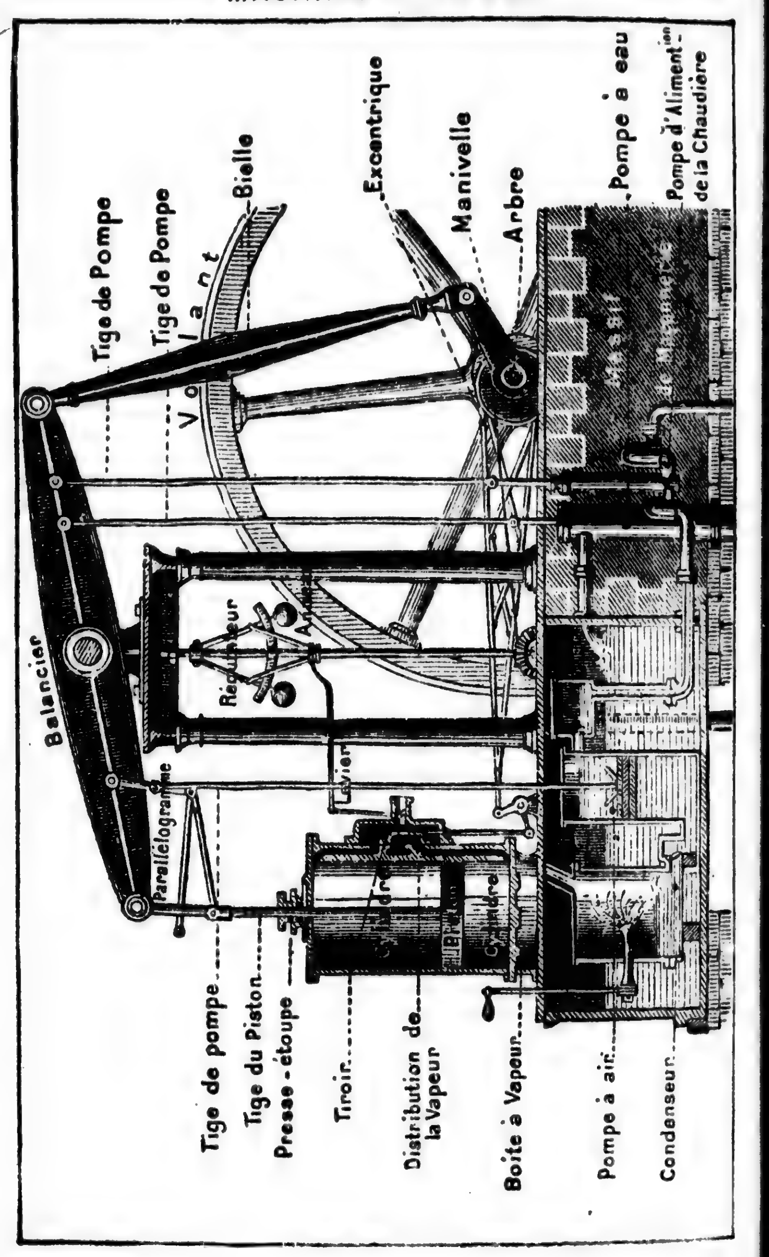
MACHINE n. f. (lat. *machina;* du gr. *mêchanê*, art, ruse). Tout instrument destiné à produire du mouvement. **Machine à vapeur**, dans laquelle on utilise la vapeur comme force motrice; **machine pneumatique**, qui sert à faire le vide dans une cloche de verre ou dans tout autre vase; **machine électrique**, instrument qui sert à produire et à accumuler de l'électricité; **machine infernale**, toute machine contenant de la poudre et des projectiles, et destinée, par son explosion, à répandre la mort. *Fig.* Homme qui obéit à l'impulsion d'autrui : *l'esclave n'est qu'une machine.*

MACHINER v. tr. Former en secret de mauvais desseins; établir les machines d'un théâtre.

MACHINISTE n. m. *Théât.* Celui qui dirige sur la scène les changements à vue.

MÂCHOIRE n. f. (rad. *mâcher*). Pièce osseuse qui supporte les dents : *mâchoire supérieure, inférieure;* chacune des deux pièces de fer qui s'éloignent et se rappro-

MACHINE A VAPEUR



chant pour serrer un objet, comme dans les pinces, les tenailles, les étaux, etc. *Fig.* Homme inepte, sans énergie : *ce n'est qu'une mâchoire.*

MÂCHONNEMENT n. m. Action de mâchonner.

MÂCHONNER v. tr. Mâcher difficilement ou avec négligence; articuler d'une manière indistincte.

MÂCHURER v. tr. Barbouiller de noir.

MACIS n. m. Ecorce intérieure de la noix muscade.

MACLE ou **MACRE** n. f. *Minér.* Substance minérale, souvent cristallisée et disposée en croix. *Bot.* Sorte de châtaigne qui croît dans les marais, et vulgairement appelée *châtaigne d'eau.*

MÂCON n. m. Vin rouge, récolté dans les environs de Mâcon : *une bouteille de mâcon.*

MAÇON n. m. Ouvrier qui fait tous les genres de constructions en pierres, briques, moellons, etc.

MAÇONNAGE n. m. Travail du maçon : *il est dû tant pour le maçonnage.*

MÂCONNAIS, E adj. et n. De Mâcon.

MAÇONNER v. tr. Travailler en pierres, moellons, briques, etc.

MAÇONNERIE n. f. Ouvrage du maçon.

MAÇONNIQUE adj. Qui appartient à la franc-maçonnerie : *loge maçonnique.*

MACOUBA n. m. Excellent tabac de la Martinique, qui sent la rose et la violette.

MACQUE n. f. Instrument de bois servant à briser le chanvre, le lin.

MACQUER v. tr. Briser au moyen de la macque.

MACRE n. f. V. MACLE.

MACREUSE n. f. Oiseau de mer du genre canard.

MACULAGE n. m. ou **MACULATION** n. f. Action de maculer.

MACULATURE n. f. *Impr.* Feuille tachée, brouillée, mal imprimée.

MACULE n. f. (lat. *macula*). Tache, souillure.

MACULER v. tr. (lat. *maculare;* de *macula*, tache). Tacher, barbouiller de noir, en parlant des estampes et des feuilles imprimées. V. int. : *ce papier macule.*

MADAME n. f. Titre d'honneur accordé autrefois aux dames de qualité, et donné aujourd'hui à toute femme mariée. Pl. *mesdames.*

MADAPOLAM (*lame*) n. m. (du nom d'une ville de l'Hindoustan). Espèce de calicot fort et lourd.

MADÉCASSE adj. et n. De Madagascar.

MADÉFACTION n. f. Action d'humecter une substance, un emplâtre.

MADÉFIER v. tr. (lat. *madidus*, humide; *facere*, faire). Humecter.

MADELEINE n. f. Sorte de petite pâtisserie; variété de raisin; variété de poire.

MADEMOISELLE n. f. Titre qui se donne aux jeunes personnes non mariées. Pl. *mesdemoiselles.*

MADÈRE n. m. Vin de l'île de Madère : *un verre de madère.*

MADONE n. f. (ital. *madonna;* de *ma donna*, ma dame). Nom donné, en Italie, aux statuettes représentant la sainte Vierge.

MADRAGUE n. f. Grande enceinte de filets, préparée particulièrement pour la pêche du thon.

MADRAS (*drace*) n. m. Etoffe légère dont la chaîne est de soie et la trame de coton, et qui, dans l'origine, se fabriquait à Madras.

MADRÉ, E adj. et n. Rusé, matois : *c'est un madré compère.*

MADRÉPORE n. m. Animal aquatique, du genre des polypes, ayant une apparence de végétation, et dont l'accroissement forme les récifs qui abondent dans la mer du Sud.

MADRÉPORIQUE adj. Composé de madrépores.

MADRIER n. m. Planche de chêne fort épaisse.

MADRIGAL n. m. Pensée fine, tendre et galante, renfermée dans un petit nombre de vers.

MADRILÈNE adj. et n. De Madrid.

MADRURE n. f. Tache sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAËSTRO n. m. (m. ital.). Nom que l'on donne à tout célèbre compositeur de musique, et qui veut dire *maître.*

MAFFLÉ, E ou **MAFFLU, E** adj. et n. Qui a de grosses joues. *Fam.*

MAGASIN n. m. (ar. *makhdzin*, dépôt de marchandises). Lieu où l'on serre des marchandises, des provisions : *magasin de blé;* établissement de commerce : *magasin d'épiceries.*

MAGASINAGE n. m. Séjour d'une marchandise en magasin.

MAGASINIER n. m. Qui garde un magasin.

MAGDALÉON n. m. Emplâtre, composition pharmaceutique de forme cylindrique.

MAGE n. m. Savant en astrologie et prêtre de la religion de Zoroastre.

MAGE ou **MAJE** adj. *Juge mage*, lieutenant du sénéchal, dans certaines provinces.

MAGICIEN, IENNE n. Qui fait profession de magie.

MAGIE n. f. (gr. *mageia;* de *magos*, mage). Art prétendu d'opérer des effets merveilleux par des moyens surnaturels. **Magie noire,** qui avait pour objet l'évocation des démons; **magie blanche,** qui avait pour objet l'évocation des génies bienfaisants. — Les mages, prêtres de la religion de Zoroastre, cultivaient surtout l'astronomie, l'astrologie et d'autres

sciences occultes, ce qui leur a fait attribuer une puissance surnaturelle, dont le souvenir se conserve encore dans notre mot *magie*. Cet art prétendu, auquel on attribue des effets extraordinaires et merveilleux, comme de soumettre à sa volonté les puissances supérieures, de les évoquer et de produire, par leur assistance, des apparitions, des charmes, des enchantements, des guérisons subites, etc., fut introduit de bonne heure en Grèce. Mais, fruit spontané de la superstition et de la fourberie, on le trouve à tous les âges et chez tous les peuples ignorants. La Bible nous montre les magiciens de la cour de Pharaon opposant leurs prodiges aux miracles de Moïse et d'Aaron. Dans le Nouveau Testament, Simon, surnommé le Magicien, lutte avec saint Pierre. Aux temps héroïques de la Grèce, Circé et Médée sont représentées comme de puissantes magiciennes.

Au moyen âge, on brûlait vif tout individu qu'on soupçonnait entaché de magie; aujourd'hui, la magie, la sorcellerie ont disparu devant les progrès de la civilisation plutôt que devant ces répressions barbares, et si on les rencontre encore au sein des populations ignorantes, ce ne sont plus que des moyens d'escroquerie, justiciables de la police correctionnelle.

MAGIQUE adj. Qui tient de la magie : *pouvoir magique*.

MAGIQUEMENT adv. D'une manière magique, merveilleuse.

MAGISME n. m. Religion des anciens mages.

MAGISTER n. m. (m. lat. qui signifie *maître*). Maître d'école de village. Pl. des *magisters*.

MAGISTÈRE n. m. Dignité de grand maître de l'ordre de Malte. *Chim.* Composition à laquelle on attribuait autrefois des propriétés merveilleuses.

MAGISTRAL, E adj. Pédant; qui tient du maître : *ton magistral*.

MAGISTRALEMENT adv. D'un air magistral : *parler magistralement*.

MAGISTRAT n. m. (lat. *magistratus*; de *magister*, maître). Officier civil revêtu d'une autorité judiciaire ou administrative.

MAGISTRATURE n. f. Dignité, charge du magistrat; temps pendant lequel un magistrat exerce ses fonctions; corps entier des magistrats.

MAGNAN n. m. Nom du ver à soie, dans les pays de la France où on l'élève.

MAGNANERIE n. f. (rad. *magnan*). Bâtiment destiné à élever des vers à soie.

MAGNANIER n. m. Celui qui tient une magnanerie.

MAGNANIME adj. (lat. *magnanimus*; de *magnus*, grand, et *animus*, esprit). Qui a l'âme grande, élevée.

MAGNANIMEMENT adv. Avec magnanimité.

MAGNANIMITÉ n. f. Grandeur d'âme.

MAGNAT (*mag-na*) n. m. (lat. *magnus*, grand). Grand de Pologne, de Hongrie.

MAGNÉSIE n. f. (gr. *magnês*, aimant). *Chim.* Oxyde de magnésium, offrant l'aspect d'une terre blanche, insipide, insoluble dans l'eau.

MAGNÉSIUM (*omm*) n. m. *Chim.* Corps simple, d'un blanc d'argent.

MAGNÉTIQUE adj. Doué des propriétés de l'aimant : *corps magnétique*, qui a rapport à l'aimant : *fluide magnétique*.

MAGNÉTIQUEMENT adv. D'une manière magnétique.

MAGNÉTISATION n. f. Action, manière de magnétiser; état d'une personne magnétisée.

MAGNÉTISER v. tr. (gr. *magnês*, aimant). Communiquer les propriétés de l'aimant : *magnétiser une barre de fer*; communiquer, au moyen de passes, le magnétisme animal.

MAGNÉTISEUR n. m. Qui magnétise.

MAGNÉTISME n. m. (gr. *magnês*, aimant). Tout ce qui regarde les propriétés de l'aimant; agent auquel l'aimant doit sa propriété d'attirer le fer, et qu'on a identifié avec l'électricité. **Magnétisme terrestre,** cause supposée des phénomènes d'inclinaison et de déclinaison qu'on observe dans l'aiguille aimantée. **Magnétisme animal,** influence, vraie ou supposée, qu'un homme peut exercer sur un autre homme, au moyen de mouvements appelés *passes*. — Si l'on en croit les apôtres du magnétisme, un sujet magnétisé tombe dans une sorte de somnambulisme lucide; alors il lit dans la pensée, voit, entend à travers les espaces et peut, sans avoir étudié la médecine, révéler le siège d'une maladie et indiquer les remèdes propres à la guérir, etc. C'est Mesmer, médecin allemand, qui proclama le premier l'existence du magnétisme animal. La doctrine du magnétisme n'a pas encore pu prendre sa place dans la science; cependant, il paraît que tout n'était pas imaginaire dans la découverte de Mesmer; mais, comme les phénomènes magnétiques se prêtent facilement au merveilleux, ils ont été le plus souvent défigurés par la superstition ou exploités par le charlatanisme.

MAGNIFICAT (*mag-ni-fi-cate*) n. m. Cantique de la Vierge, qu'on chante aux vêpres. *Fig. Arriver à Magnificat*, arriver trop tard. Pl. des *Magnificat*.

MAGNIFICENCE n. f. Qualité de ce qui est magnifique : *la magnificence d'un palais*; générosité, somptuosité : *sa magnificence l'a ruiné*.

MAGNIFIER v. tr. Glorifier, exalter.

MAGNIFIQUE adj. (lat. *magnificus*; de *magnus*, grand; *facere*, faire). Qui a de l'éclat, de la beauté : *temple, palais magnifique*; généreux, qui aime le luxe

prince magnifique; beau, serein : *temps magnifique.*

MAGNIFIQUEMENT adv. Avec magnificence ; *traiter magnifiquement.*

MAGNOLIACÉ adj. *Bot.* Qui ressemble au magnolier. N. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre magnolier.

MAGNOLIER ou **MAGNOLIA** (*magno*) n. m. Arbre d'ornement, originaire d'Amérique. Les magnoliers sont d'admirables végétaux ; leur port, généralement élégant, leurs feuilles alternes, luisantes, fermes et aromatiques, leurs opulentes fleurs de couleur éclatante à l'odeur suave, font de ces grands arbustes une des plus précieuses importations de la flore.

MAGOT n. m. Gros singe sans queue ; figure grotesque de porcelaine : *magot de la Chine;* homme fort laid : *vilain magot.*

MAGOT n. m. Argent caché : *on a trouvé son magot. Fam.*

MAHDI n. m. Prophète musulman.

MAHOMÉTAN, E adj. et n. Qui professe la religion de Mahomet.

MAHOMÉTISME n. m. Religion de Mahomet. V. ISLAMISME (*Part. hist.*).

MAHRATTE n. m. Langue dérivée du sanscrit, qui se parle dans le sud de l'Inde.

MAI n. m. (lat. *maius*). Cinquième mois de l'année; arbre ou rameau que l'on plantait le premier jour de ce mois devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur : *planter le mai.*

MAIE n. f. Huche dans laquelle le boulanger pétrit sa pâte.

MAÏEUR n. m. Autrefois, maire, dans certaines villes.

MAIGRE adj. (lat. *macer;* du gr. *makros,* long). Qui a peu de graisse : *poulet maigre. Soupe maigre,* où il n'entre pas de viande ; *jours maigres,* pendant lesquels l'Eglise interdit l'usage de la viande ; *maigre chère,* mauvaise chère ; *repas maigre,* où l'on ne sert point de viande ; *maigre repas,* chétif. N. m. Chair sans graisse : *servez-moi du maigre;* aliments maigres : *le maigre me fait mal.*

MAIGRELET, ETTE adj. Un peu maigre : *enfant maigrelet. Fam.*

MAIGREMENT adv. Chétivement : *dîner maigrement.*

MAIGRET, ETTE adj. Diminutif de *maigre.*

MAIGREUR n. f. Etat d'un corps maigre.

MAIGRIR v. int. Devenir maigre. V. tr. Faire devenir maigre; faire paraître maigre : *les longs cheveux maigrissent les joues.*

MAIL n. m. Jeu autrefois en usage ; petite masse cylindrique, munie d'un anneau de fer à chaque extrémité, dont on se servait à ce jeu pour pousser une boule de bois ; promenade publique, dans certaines villes.

MAILLE n. f. (lat. *macula*). Chaque nœud que forme le fil, la soie, la laine, etc. dans les tissus tricotés, dans les filets ; ouverture que ces nœuds laissent entre eux (*) ; petits anneletsde fer dont on faisait les armures au moyen âge : *cotte de mailles;* taches qui paraissent sur les plumes du perdreau lorsqu'il devient fort ; ancienne monnaie de cuivre, de très petite valeur : *n'avoir ni sou ni maille. Avoir maille à partir,* se disputer pour peu de chose, pour une maille.



MAILLECHORT n. m. Alliage de zinc, cuivre et nickel, imitant l'argent.

MAILLER v. int. Commencer à avoir des mailles ou mouchetures, en parlant des perdreaux.

MAILLET n. m. (rad. *mail*). Marteau de bois à deux têtes (*).



MAILLOCHE n. f. Gros maillet.

MAILLON n. m. Anneau d'une chaîne.

MAILLOT n. m. Langes dont on emmaillote un enfant; sorte de pantalon collant que mettent les danseuses.

MAIN n. f. (lat. *manus*). Partie du corps humain qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts. *Lever la main,* affirmer en justice ; *battre des mains,* applaudir ; *forcer la main,* contraindre ; *tenir a main,* veiller ; *en venir aux mains,* engager le combat ; *faire main basse,* tuer, piller ; *n'y pas aller de main morte,* frapper rudement ; *avoir la haute main,* commander ; *avoir sous la main,* à sa portée ; *avoir une belle main,* une belle écriture ; *tendre la main,* demander l'aumône, *mettre la main à l'œuvre,* commencer une chose ; *tenir de première main,* de la source même ; *avoir la main heureuse,* réussir souvent ; *mettre la main à la pâte,* travailler soi-même ; *avoir les mains liées,* ne pouvoir agir ; *se laver les mains d'une chose,* déclarer qu'on n'y a pas participé ; *être en bonnes mains,* être confié à une personne capable ; *mettre la dernière main,* terminer ; *agir sous main,* secrètement ; *donner à pleines mains,* libéralement ; *avoir le cœur sur la main,* être franc ; *de main en main,* d'une personne à l'autre ; *de la main à la main,* sans passer par un intermédiaire ; *à main armée,* les armes à la main ; *chose faite de main de maître,* avec habileté ; *en un tour de main,* en un instant ; *de longue main,* depuis longtemps. **Main chaude,** espèce de jeu de mains ; **main de papier,** 25 feuilles. En parlant de mariage ; *aspirer à la main d'une personne, lui offrir sa main. Com. Main courante,* registre appelé également *brouillard.*

MAIN-D'ŒUVRE n. f. Travail de l'ouvrier. Pl. des *mains-d'œuvre.*

MAIN-FORTE n. f. Assistance donnée

à quelqu'un, et surtout à l'autorité : *prêter main-forte.*

MAINLEVÉE n. f. Acte qui fait cesser les effets d'une saisie, d'une opposition. Pl. des *mainlevées.*

MAINMISE n. f. *Féod.* Saisie ; affranchissement.

MAINMORTABLE adj. Qui peut tomber en mainmorte.

MAINMORTE n. f. Etat des vassaux qui étaient attachés à la glèbe et privés de la faculté de disposer de leurs biens ; se dit des biens qui ne sont pas sujets à passer aux héritiers de ceux qui les administrent, comme les biens des communautés, des hôpitaux, etc.

MAINT, E adj. Plusieurs, un grand nombre de : *maintes fois.*

MAINTENANT adv. A présent.

MAINTENIR v. tr. Tenir fixe, en état de stabilité : *cette barre de fer maintient la charpente. Fig.* Conserver dans le même état : *maintenir les lois, maintenir quelqu'un en place ;* affirmer : *je maintiens que...*

MAINTENUE n. f. *Jurisp.* Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux.

MAINTIEN n. m. Conservation : *le maintien des lois ;* contenance : *maintien modeste.*

MAÏOLIQUE n. f. V. MAJOLIQUE.

MAIRE n. m. (lat. *major*, plus grand). Premier officier municipal d'une ville, d'une commune. **Maire du palais,** ministre qui gouvernait sous le nom des rois mérovingiens. V. PART. HIST.

MAIRESSE n. f. Femme d'un maire. *Fam.*

MAIRIE n. f. Maison où sont les bureaux du maire.

MAIS conj. qui sert à marquer opposition, restriction, etc. N. m. : *je ne veux pas de vos mais.*

MAÏS (*ice*) n. m. Blé de Turquie (*).

MAISON n. f. (lat. *mansio ;* de *manere*, rester). Habitation ; établissement : *c'est une très bonne maison ;* race : *maison souveraine.* **Maison de ville,** hôtel de ville ; **maison d'arrêt,** prison ; **maison de santé,** établissement privé où l'on traite les malades moyennant rétribution ; **Petites-Maisons,** autrefois hôpital des fous, à Paris. *Garder la maison*, ne pas sortir ; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques ; *faire maison neuve*, en prendre d'autres.

MAISONNÉE n. f. Tous les gens d'une famille vivant dans la même maison. *Pop.*

MAISONNETTE n. f. Petite maison.

MAÎTRE n. m. (lat. *magister ;* de *major*, plus grand). Celui qui a des serviteurs, des ouvriers, des esclaves ; propriétaire : *le maître de la maison ;* celui qui enseigne : *suivre les leçons d'un savant maître ;* titre donné aux gens de robe : *maître un tel, par-devant maître...* ; aux personnes revêtues de certaines charges : *maître des requêtes.* **Petit-maître,** jeune homme à prétentions ridicules ; **maître de chapelle,** chargé de diriger le chant dans une église ; **maître d'hôtel,** officier d'une grande maison, qui préside au service de table ; **maître d'école,** instituteur de campagne ; **maître d'étude,** celui qui est chargé de surveiller les élèves. Adj. Premier : *le maître clerc ;* principal : *le maître-autel.* **A la maître d'hôtel** loc. adv. Manière d'accommoder certains mets.

MAÎTRESSE n. f. A presque toutes les acceptions de *maître.* **Petite-maîtresse,** femme d'une élégance recherchée. Adj. *Maîtresse femme*, qui a de la tête, de l'intelligence.

MAÎTRISABLE adj. Que l'on peut maîtriser.

MAÎTRISE n. f. Autrefois, qualité de maître dans certains métiers ; aujourd'hui, école où l'on instruit les enfants de chœur ; direction des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER v. tr. Gouverner en maître. *Fig. : maîtriser ses passions.*

MAJESTÉ n. f. (lat. *majestas ;* de *major*, plus grand). Grandeur suprême : *la majesté divine ;* air de grandeur propre à inspirer le respect ; titre particulier des empereurs et des rois.

MAJESTUEUSEMENT adv. Avec majesté.

MAJESTUEUX, EUSE adj. Qui a de la majesté : *démarche majestueuse.*

MAJEUR, E adj. (lat. *major*, plus grand). Qui a l'âge de majorité : *fille majeure ;* important : *affaire majeure ;* irrésistible : *force majeure. Mus. Tierce majeure*, composée de deux tons. *Jeu de piquet. Tierce majeure*, l'as, le roi et la dame d'une même couleur. N. f. *Log.* Première proposition d'un syllogisme.

MAJOLIQUE ou **MAÏOLIQUE** n. f. Ancienne faïence italienne ou espagnole.

MAJOR n. m. (m. lat. qui signifie *plus grand*). Officier supérieur chargé des détails du service et de l'administration du régiment. **Major général,** officier général chargé des mêmes fonctions pour toute une armée ; **adjudant-major,** capitaine chargé des détails du service et de l'instruction des sous-officiers dans un bataillon.

MAJORAT n. m. Immeuble inaliénable, attaché à la possession d'un titre de noblesse, et qui était transmis avec le titre au fils aîné d'une famille.

MAJORDOME n. m. (lat. *major*, plus grand ; *domus*, maison). Maître d'hôtel, dans les cours de Rome et d'Espagne.

MAJORITÉ n. f. (lat. *major*, plus grand). Age où l'on jouit pleinement de ses droits personnels ; le plus grand nombre : *la majorité des hommes pensent ainsi ;* parti qui l'emporte par le nombre dans une assemblée délibérante : *ministre*

soutenu par la majorité; nombre qui excède la moitié des votes : *loi votée à la majorité de cinq voix.*

MAJUSCULE adj. et n. f. (lat. *majusculus*, un peu plus grand). Se dit des lettres plus grandes que les autres et de forme différente.

MAKI n. m. Animal d'Asie et d'Afrique, qui a beaucoup de rapport avec le singe (*).

MAKIS ou **MAQUIS** n. m. Nom donné en Corse à des terrains couverts de broussailles épaisses, qui servent le plus souvent de retraite à des bandits.

MAL n. m. (lat. *malum*). Ce qui est contraire au bien; douleur physique : *mal de dents;* dommage, perte, calamité : *les maux de la guerre;* inconvénient : *le mal est qu'il s'absente souvent;* peine, travail : *on a trop de mal ici;* médisance ou calomnie : *dire du mal de quelqu'un. Tourner une chose en mal,* lui donner un mauvais sens; *la prendre en mal,* s'en offenser. **Mal de mer,** malaise qu'éprouvent les personnes qui n'ont point l'habitude de naviguer sur mer; **mal d'enfant,** les douleurs de l'enfantement; **mal du pays,** nostalgie; **haut mal** ou **mal caduc,** épilepsie. Adv. Autrement qu'il ne convient : *écrire mal. Se trouver mal,* tomber en défaillance; *trouver mal,* trouver mauvais; *être mal avec quelqu'un,* être brouillé avec lui; *être bien mal,* en danger de mort. Adj. *Bon an, mal an; bon gré, mal gré.* V. AN et GRÉ.

MALACHITE (*la-ki*) n. f. Pierre d'un beau vert velouté, que l'on peut tailler et polir.

MALACIE n. f. (lat. *malacia*, faiblesse de l'estomac). *Méd.* Désir de certains aliments inusités; appétit dépravé.

MALADE adj. et n. Qui éprouve quelque altération dans sa santé. *Fig. : esprit, imagination malade.*

MALADIE n. f. Altération dans la santé. Se dit des arbres, des plantes, etc. *Fig. : maladie de l'âme.*

MALADIF, IVE adj. Sujet à être malade.

MALADIVEMENT adv. D'une manière maladive.

MALADRERIE n. f. Hôpital de lépreux, au moyen âge.

MALADRESSE n. f. Défaut d'adresse.

MALADROIT, E adj. et n. Qui manque d'adresse : *ouvrier maladroit. Fig. : démarche maladroite.*

MALADROITEMENT adv. D'une manière maladroite.

MALAGA n. m. Vin, raisin récolté aux environs de la ville de ce nom, en Espagne : *un verre de malaga.*

MALAIS, E adj. et n. De l'Océanie ou de l'Inde orientale; langue parlée dans l'Inde orientale : *le malais, la langue malaise.* On dit quelquefois MALAI, AIE OU AYE.

MALAISE n. m. Etat incommode du corps.

MALAISÉ, E adj. Difficile.

MALAISÉMENT adv. Avec difficulté.

MALANDRE n. f. Mal qui vient au pli du jarret des chevaux; défaut dans le bois de charpente.

MALANDREUX, EUSE adj. Qui a des malandres.

MALANDRIN n. m. Nom donné, au temps des croisades, à des bandits qui ravagèrent la France. *Par ext.* Vagabond, voleur.

MALAPPRIS, E [o. N.] adj. et n. Grossier, sans usage.

MAL'ARIA ou **MALARIA** n. f. (ital. *malo*, mauvais; *aria*, air). Emanations marécageuses qui infectent l'air et causent des fièvres malignes.

MALART n. m. Mâle des canes sauvages.

MALAVISÉ, E adj. et n. Imprudent.

MALAXER v. tr. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles.

MALBÂTI, E adj. et n. Mal fait, mal tourné.

MALCONTENT, E adj. et n. Mécontent. *Vieux.*

MALDISANT, E adj. Qui aime à dire du mal des autres.

MALDONNE n. f. Action de mal distribuer les cartes.

MÂLE adj. (lat. *masculus*). Qui est du sexe masculin. *Fig.* Qui annonce de la force : *visage mâle;* énergique : *style mâle.* N. m. : *le mâle et la femelle.*

MALEBETE n. f. Personne dangereuse, dont on doit se défier.

MALÉDICTION n. f. (lat. *maledictio*). Action de maudire; paroles par lesquelles on maudit. *Fig.* Malheur, fatalité : *la malédiction est sur moi.*

MALEFAIM n. f. Très grande faim.

MALÉFICE n. m. (lat. *maleficium*). Sortilège au moyen duquel on prétend nuire aux hommes, aux animaux, etc.

MALÉFICIÉ, E adj. Atteint par les effets d'un maléfice.

MALÉFIQUE adj. *Astrol.* Qui a une influence surnaturelle et maligne.

MALEMORT n. f. Mort funeste, tragique.

MALENCONTRE n. f. Mauvaise rencontre. *Fam.*

MALENCONTREUSEMENT adv. Par malencontre.

MALENCONTREUX, EUSE adj. Sujet à éprouver des choses fâcheuses : *homme malencontreux;* qui cause de l'ennui, du désagrément : *circonstance malencontreuse.*

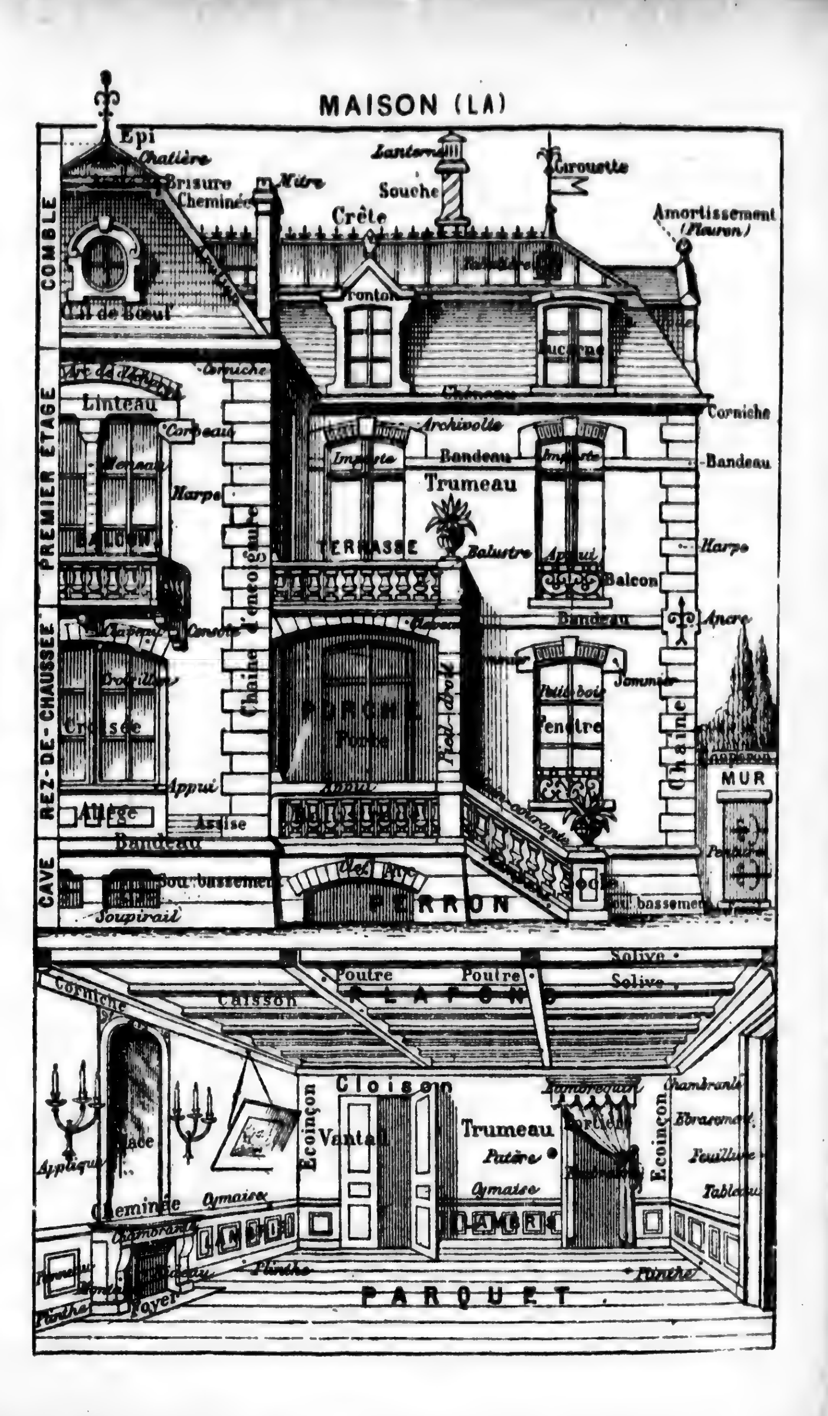
MAL-EN-POINT adv. En mauvais état de santé, de fortune, dans une mauvaise situation.

MALENTENDU n. m. Parole, action mal interprétée ou mal comprise.

MALEPESTE interj. fam. qui marque du dépit, de l'étonnement.

MAL-ÊTRE n. m. Malaise.

MALÉVOLE adj. Malveillant. L'Aca-


MAISON (LA)
COMBLE
PREMIER ÉTAGE
REZ-DE-CHAUSSÉE
CAVE
Epi
Chatière
Brisure
Cheminée
Mitre
Lanterne
Souche
Crête
Girouette
Amortissement
(Fleuron)
Fronton
Œil de Bœuf
Lucarne
Chéneau
Corniche
Linteau
Corbeau
Archivolte
Imposte
Bandeau
Trumeau
Harpe
Balcon
Terrasse
Balustre
Appui
Ancre
Console
Chaîne d'encoignure
Croisillon
Croisée
Porche
Porte
Sommier
Fenêtre
Chaîne
Chaperon
MUR
Allège
Assise
Soubassement
Soupirail
Clef
Arc
Perron
Solive
Poutre
Caisson
Plafond
Cloison
Lambrequin
Chambranle
Ébrasement
Feuillure
Tableau
Écoinçon
Vantail
Patère
Cymaise
Glace
Applique
Cheminée
Plinthe
Foyer
Parquet

démie donne ce mot sans accent; nous croyons que c'est à tort.

MALFAÇON n. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage.

MALFAIRE v. int. Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE n. f. Disposition à faire du mal. *Peu us.*

MALFAISANT, E adj. Qui se plaît à nuire : *esprit malfaisant;* nuisible : *animaux malfaisants.*

MALFAITEUR n. m. Qui commet des crimes, de coupables actions.

MALFAMÉ, E adj. Qui a une mauvaise réputation.

MALGACHE adj et n. De Madagascar.

MALGRACIEUSEMENT adv. De mauvaise grâce.

MALGRACIEUX, EUSE adj. Impoli, incivil.

MALGRÉ prép. Contre le gré de ; nonobstant : *malgré la pluie.* — On ne dit plus *malgré que* dans le sens de *quoique.*

MALHABILE adj. Qui manque d'habileté, d'intelligence.

MALHABILEMENT adv. D'une manière malhabile.

MALHABILETÉ n. f. Manque d'habileté, de capacité.

MALHEUR n. m. (de *mal* et *heur*). Mauvaise fortune : *tomber dans le malheur;* accident fâcheux : *grand malheur.* **Par malheur** loc. adv. Malheureusement.

MALHEUREUSEMENT adv. D'une manière malheureuse.

MALHEUREUX, EUSE adj. Qui n'est pas heureux; digne de pitié : *situation malheureuse;* qui porte malheur, qui cause du malheur : *jour malheureux;* qui inspire de l'aversion : *physionomie malheureuse;* qui ne peut toucher à rien sans le casser : *main malheureuse.* N. m. Personne dans l'indigence : *soulager les malheureux;* homme méchant, méprisable : *c'est un malheureux.*

MALHONNÊTE adj. et n. Incivil, impoli ; qui n'a ni probité ni honneur : *malhonnête homme.*

MALHONNÊTEMENT adv. D'une manière malhonnête.

MALHONNÊTETÉ n. f. Incivilité.

MALICE n. f. (lat. *malitia;* de *malus* méchant). Penchant à nuire, à mal faire ; tour plaisant et malin : *faire des malices à quelqu'un.*

MALICIEUSEMENT adv. Avec malice.

MALICIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de la malice.

MALIGNEMENT adv. Avec malignité.

MALIGNITÉ n. f. Inclination à faire, à penser, à dire du mal : *la malignité des hommes;* qualité nuisible : *la malignité des humeurs.*

MALIN, IGNE adj. (lat. *malignus;* de *malus,* méchant). Qui prend plaisir à faire, à dire du mal; mordant, satirique : *discours malin.* **L'esprit malin, le malin esprit,** le démon; **fièvre maligne,** dangereuse. N. m. Rusé, astucieux : *c'est un malin.*

MALINES n. f. Dentelle de prix fabriquée principalement à Malines.

MALINGRE adj. Qui est d'une complexion délicate : *enfant malingre.*

MALINTENTIONNÉ, E adj. et n. Qui a de mauvaises intentions.

MALIQUE adj. (lat. *malum,* pomme). *Chim.* Se dit d'un acide tiré des pommes et d'autres fruits.

MALITORNE adj. et n. Mal tourné, grossier : *c'est un vrai malitorne.*

MAL-JUGÉ n. m. Jugement défectueux d'un tribunal : *il y a eu mal-jugé.*

MALLE n. f. (bas lat. *mala*). Petit coffre en bois ou en cuir. **La malle,** la malle-poste. Pl. *malles-postes.*

MALLÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est malléable.

MALLÉABLE adj. (lat. *malleus,* marteau). Susceptible d'être façonné en lames plus ou moins minces, par le martelage ou le passage au laminoir.

MALLÉOLE n. f. Cheville du pied.

MALLE-POSTE n. f. Voiture qui porte les dépêches. Pl. des *malles-postes.*

MALLETTE n. f. Petite malle.

MALLIER n. m. Cheval attelé dans le brancard d'une chaise de poste.

MALMENER v. tr. Maltraiter.

MALOTRU, E n. Grossier, mal élevé.

MALOUIN, E adj. et n. De Saint-Malo.

MALPEIGNÉ, E n. Malpropre, dont les cheveux sont en désordre. *Pop.*

MALPLAISANT, E adj. et n. Désagréable, fâcheux.

MALPROPRE adj. et n. Qui manque de propreté.

MALPROPREMENT adv. Avec malpropreté.

MALPROPRETÉ n. f. Défaut de propreté.

MALSAIN, E adj. Qui n'est pas sain, en parlant des personnes; nuisible à la santé: *air malsain.*

MALSÉANT, E adj. Contraire à la bienséance : *tenue malséante.*

MALSONNANT, E adj. Contraire à la morale, à la bienséance : *expressions malsonnantes.*

MALT (*malte*) n. m. (m. angl.). Orge préparée pour faire de la bière.

MALTAIS, E adj. et n. De Malte.

MALTÔTE n. f. (lat. *male,* mal ; *tollere,* enlever). Impôt perçu illégalement. *Par ext.* Perception de l'impôt ; corps des maltôtiers.

MALTÔTIER n. m. Celui qui exerce la maltôte.

MALTRAITER v. tr. Traiter durement.

MALVACÉES n. f. pl. (lat. *malva,* mauve). Famille de plantes, ayant pour type le genre mauve. S. : *une malvacée.*

MALVEILLANCE n. f. Disposition haineuse, mauvaise volonté.

MALVEILLANT, E adj. (de *mal* et du lat. *velle*, vouloir). Qui veut du mal : *intention malveillante*. N. m. : *redouter les malveillants*.

MALVERSATION n. f. Détournement de deniers dans l'exercice d'une charge.

MALVERSER v. int. (lat. *male*, mal ; *versari*, être tourné). Commettre des malversations.

MALVOISIE n. f. Vin grec remarquable par sa douceur, que fournit en partie l'île grecque de Malvoisie : *une bouteille de malvoisie*.

MALVOULU ou **MAL VOULU, E** adj. A qui l'on veut du mal.

MAMAN n. f. (lat. *mamma*, mamelle). Mère, dans le langage des enfants.

MAMELLE n. f. (lat. *mamma*). Organe glanduleux, propre à la sécrétion du lait, et qui forme le caractère distinctif des animaux appelés mammifères.

MAMELON n. m. Bout de la mamelle. *Par ext.* Toute éminence arrondie.

MAMELONNÉ, E adj. Qui offre des proéminences de la forme d'un mamelon.

MAMELU, E adj. Qui a de grosses mamelles.

MAMELUK ou **MAMELOUK** (*louke* pour les deux orthographes) n. m. Autrefois, en Egypte, soldat faisant partie d'une milice à cheval formée d'esclaves affranchis.

MAMILLAIRE (*mil-laire*) adj. *Anat.* Qui a la forme d'un mamelon.

MAMMAIRE (*mamm-maire*) adj. *Anat.* Qui a rapport aux mamelles.

MAMMIFÈRE adj (lat. *mamma*, mamelle ; *fero*, je porte). Qui a des mamelles. N. m. pl. Grande classe des animaux à mamelles. — La classe des mammifères est la première du règne animal. A sa tête est l'homme, qui seul est *bimane* ; les *quadrumanes* viennent après. Les autres mammifères sont les *carnassiers*, comme le lion, le tigre, le renard ; les *pachydermes*, comme le cheval, l'hippopotame, l'éléphant, le rhinocéros, remarquables par l'épaisseur de leur peau ; les *ruminants*, comme le bœuf, le chameau, qui se distinguent par leurs quatre estomacs ; les *cétacés*, comme le dauphin, la baleine, qui manquent de membres postérieurs ; les *rongeurs*, comme le rat, l'écureuil, qui n'ont jamais plus de deux sortes de dents, incisives et molaires, et les *édentés*, comme l'unau, le paresseux, qui manquent entièrement d'incisives.

Tous les mammifères ont des mamelles, des poumons, un cerveau et un cœur ; tous, à l'exception des cétacés, sont munis de quatre extrémités ou membres, que l'on nomme jambes, bras ou pattes. Voici, du reste, les principaux caractères qui distinguent les mammifères : 1° ils portent des mamelles ; 2° ils sont vivipares ; 3° ils respirent par des poumons. C'est parmi eux que se trouvent les animaux de la plus grande taille.

MAMMOUTH n. m. Eléphant fossile dont l'espèce a disparu, et dont on a retrouvé les ossements.

MANANT n. m. (lat. *manens*, demeurant). Grossier, mal élevé.

MANCEAU, ELLE adj. et n. De la ville du Mans.

MANCENILLIER n. m. Arbre de la famille des euphorbiacées, qui croît aux Antilles et dans l'Amérique équatoriale, et dont toutes les parties renferment un suc très vénéneux.

MANCHE n. m. (lat. *manica*). Partie par laquelle on tient un instrument : *manche de couteau*. N. f. Partie du vêtement qui couvre le bras. Au jeu, une des parties liées que l'on est convenu de jouer.

MANCHETTE n. f. Bande de dentelle, de mousseline, qui s'attache au poignet d'une chemise. *Par iron.* Menottes.

MANCHON n. m. Fourrure dans laquelle on met les mains pour les garantir du froid (*) ; pièce d'accouplement des arbres de transmission ; feutre en rouleau, sur lequel se fait le papier sans fin.



MANCHOT, OTE adj. et n. (lat. *mancus*). Estropié ou privé d'une main ou d'un bras. *Fig. N'être pas manchot*, être fin, adroit. Genre de palmipèdes, qui n'ont que des moignons d'ailes (*).

MANCIPATION n. f. A Rome, transmission volontaire d'un droit ou d'une propriété, en présence de témoins.

MANDANT n. m. Celui qui, par un mandat, donne à un autre pouvoir d'agir en son nom.

MANDARIN n. m. Nom qu'on donne aux lettrés et aux fonctionnaires de Chine.

MANDARINAT n. m. Dignité de mandarin.

MANDARINE n. f. Sorte d'orange.

MANDARINIER n. m. Variété d'oranger.

MANDAT n. m. (lat. *mandatum*, ordre). Acte par lequel une personne donne à une autre droit d'agir en son nom ; ordre de payer, adressé par un propriétaire de fonds à celui qui en est dépositaire. **Mandat d'amener**, ordre de faire comparaître devant un juge ; **mandat d'arrêt**, ordre de conduire quelqu'un en prison.

MANDATAIRE n. m. Qui a mandat ou procuration pour agir au nom d'un autre.

MANDATEMENT n. m. Action de mandater.

MANDATER v. tr. Libeller un mandat pour le payement d'une somme.

MANDCHOU, E s. et adj. Habitant de la Mandchourie : *les Mandchoux*.

MANDEMENT n. m. Ecrit adressé par un évêque à ses diocésains, et par lequel il leur donne des instructions.

MANDER v. tr. (lat. *mandare*, ordon-

MAMMIFÈRES

Exemples	Ordres
	PRIMATES Le Singe.
	LÉMURIENS Le Maki.
	CHÉIROPTÈRES Chauve-souris.
	INSECTIVORES La Taupe.
	CARNIVORES Le Chat.
	AMPHIBIES Le Phoque.
	RONGEURS Le Rat.
	ÉDENTÉS Le Tatou.
	PROBOSCIDIENS L'Éléphant.
	PACHYDERMES Le Sanglier.
	SOLIPÈDES Le Cheval.
	RUMINANTS Le Mouton.
	CÉTACÉS La Baleine.
	MARSUPIAUX Le Kanguroo.
	MONOTRÈMES L'Ornithorynque.

ner). Faire savoir par lettre : *mander une nouvelle;* donner ordre de venir : *mander quelqu'un.*

MANDIBULAIRE adj. Qui concerne la mandibule.

MANDIBULE n. f. (lat. *mandibula*). Mâchoire inférieure; chacune des deux parties du bec des oiseaux; parties saillantes de la bouche des insectes.

MANDOLINE n. f. (ital. *mandola*). Petit instrument de musique à cordes (*).

MANDORE n. f. Sorte de luth à quatre cordes.

MANDRAGORE n. f. (lat. *mandragora*). Plante narcotique, de la famille des solanées, d'une saveur et d'une odeur désagréables.

MANDRILL n. m. Espèce de grand singe cynocéphale.

MANDRIN n. m. Pièce sur laquelle le tourneur assujettit son ouvrage; poinçon qui sert à percer le fer chaud.

MANDUCATION n. f. Action de manger; communion.

MANÉAGE n. m. Travail gratuit des matelots de la marine marchande.

MANÈGE [c. N.] n. m. (ital. *maneggiare*, manier). Exercices que l'on fait faire à un cheval pour le dompter, le discipliner, l'instruire; lieu où se font ces exercices; machine que font mouvoir des animaux. *Fig.* Conduite adroite, artificieuse : *je me défie de tout ce manège.*

MÂNES n. m. pl. (lat. *manes*). Ames des morts, chez les anciens.

MANGANÈSE n. m. Métal grisâtre, très dur et très cassant.

MANGEABLE adj. Qu'on peut manger.

MANGEAILLE n. f. Ce qu'on mange. *Pop.*

MANGEANT, E adj. Qui mange. N'est usité que dans : *être bien buvant, bien mangeant.*

MANGEOIRE n. f. Auge où mangent les bêtes de somme.

MANGER v. tr. (lat. *manducare*). Mâcher et avaler; ronger : *la rouille mange le fer. Fig. Manger des yeux,* regarder avidement; *manger ses mots,* les mal prononcer; *manger son bien,* le dissiper en folles dépenses. N. m. Ce qu'on mange : *le boire et le manger.*

MANGERIE n. f. Action de manger beaucoup; frais de chicane.

MANGE-TOUT n. m. Celui qui mange follement son bien. **Pois mange-tout,** dont la cosse se mange aussi bien que le grain. Pl. des *mange-tout.*

MANGEUR, EUSE n. Qui mange.

MANGEURE (ju) n. f. Endroit mangé d'un pain, d'une étoffe, etc.

MANGLE n. f. Fruit du manglier.

MANGLIER n. m. Arbre aromatique et résineux du Brésil et des Indes.

MANGONNEAU n. m. Machine de guerre du moyen âge, lançant des traits et des pierres.

MANGOUSTAN n. m. Arbre des Moluques.

MANGOUSTE n. f. Genre de quadrupèdes comprenant l'ichneumon; fruit du mangoustan.



MANGUE n. f. Fruit du manguier.

MANGUIER n. m. Arbre des Indes.

MANIABLE adj. Aisé à manier : *instrument maniable. Fig.* Traitable : *cet homme n'est pas maniable.*

MANIAQUE adj. et n. (rad. *manie*). Possédé d'une manie.

MANICHÉEN n. m. Sectateur de Manès, qui expliquait le bien et le mal par l'existence de deux principes opposés.

MANICHÉISME n. m. Hérésie de Manès, née au IIIe siècle. V. MANÈS (*P. hist.*)

MANICLE n. f. Petit manche qu'on adapte à divers objets.

MANIE n. f. (lat. et gr. *mania,* folie). Folie partielle dans laquelle l'imagination est frappée d'une idée fixe; fantaisie, goût porté à l'extrême : *avoir la manie des fleurs.*

MANIEMENT ou **MANÎMENT** n. m. Action de manier. *Fig.* Administration : *maniement des deniers publics.*

MANIER v. tr. (lat. *manus,* main). Prendre, toucher avec la main : *manier une étoffe;* se servir de : *bien manier l'épée. Fig. Manier bien la parole, la plume,* parler, écrire avec agrément et facilité.

MANIÈRE n. f. (bas lat. *maniera,* genre). Façon, sorte : *manière de voir;* façon d'agir habituelle : *chacun a sa manière;* façon de composer, de peindre, particulière à un artiste : *manière de Raphaël.* Pl. Tenue du corps, gestes : *avoir des manières distinguées.* **De manière que** loc. conj. De sorte que.

MANIÉRÉ, E adj. Affecté dans ses manières : *femme maniérée. Fig. Auteur maniéré,* recherché dans son style.

MANIÉRISME n. m. Défaut de celui qui s'abandonne au genre maniéré.

MANIÉRISTE adj. et n. Qui est maniéré : *cet artiste est maniériste, est un maniériste.*

MANIEUR n. m. Ne se dit que par dénigrement d'un *manieur d'argent,* un financier, un banquier.

MANIFESTATION n. f. Action de manifester : *manifestation de la pensée;* expression publique d'un sentiment, d'une opinion politique : *manifestation pacifique, faire une manifestation.*

MANIFESTE adj. (lat. *manifestus*). Evident, notoire : *erreur manifeste.*



MANIFESTE n. m. Ecrit public par lequel un souverain, un chef de parti rend compte de sa conduite dans le passé et du but qu'il se propose pour l'avenir.

MANIFESTEMENT adv. Evidemment.

MANIFESTER v. tr. Faire connaître. V. pr. Se faire connaître : *Dieu se manifeste par ses œuvres.*

MANIGANCE n. f. (lat. *manus*, main). Petite manœuvre secrète. *Fam.*

MANIGANCER v. tr. Tramer secrètement. *Fam.*

MANILLE n. f. *T. du jeu d'hombre.* C'est en noir le *deux*, et en rouge le *sept* de la couleur dans laquelle on joue.

MANILLE n. m. Cigare estimé, qui provient de Manille.

MANIOC (*niok*) n. m. Arbrisseau d'Amérique, dont la racine fournit une fécule nourrissante appelée cassave.

MANIPULAIRE n. m. Chef d'une des compagnies dont la cohorte romaine était composée.

MANIPULATEUR n. m. Celui qui manipule.

MANIPULATION n. f. Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie, en pharmacie et dans plusieurs arts.

MANIPULE n. m. Dixième partie d'une cohorte romaine; ornement que le prêtre porte au bras gauche, en célébrant la messe.

MANIPULER v. tr. Arranger, mêler, pétrir, etc., avec la main.

MANIQUE n. f. Espèce de gant dont se servent certains ouvriers.

MANITOU n. m. Esprit, divinité, dans la croyance des sauvages de l'Amérique du Nord. Pl. des *manitous*.

MANIVEAU n. m. Petit panier plat d'osier sur lequel on étend, pour les vendre, des champignons, des fraises, des framboises, etc.

MANIVELLE n. f. Pièce de fer ou de bois, composée de deux branches à angle droit, pour tourner une roue, l'axe d'une machine, etc.

MANNE n. f. (hébr. *man*). Suc mielleux, purgatif, qui découle de certains végétaux; nourriture miraculeuse que Dieu envoya du ciel aux Israélites dans le désert.

MANNE n. f. Panier d'osier plus long que large.

MANNEQUIN n. m. Panier long, étroit et à claire-voie; figure de bois à membres articulés, à l'usage des peintres, des sculpteurs (*), etc. *Fig.* Homme sans caractère, que l'on fait mouvoir comme on veut.

MANNEQUINÉ, E adj. *Peint.* Qui sent le mannequin, qui est disposé avec affectation.

MANNETTE n. f. Petite manne.

MANŒUVRE n. f. (lat. *manus*, main, et *œuvre*). Action, manière de régler le jeu d'un appareil : *manœuvre d'une pompe;* exercice qu'on fait faire aux soldats pour leur apprendre le maniement des armes et les diverses évolutions : *aller à la manœuvre;* mouvements qu'on fait exécuter à des troupes en campagne : *savante manœuvre;* art de gouverner un vaisseau; cordage. *Fig.* Brigue, intrigue : *parvenir, s'élever à force de manœuvres.* N. m. Aide-maçon ; ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages.

MANŒUVRER v. tr. et int. Faire exécuter des mouvements à : *manœuvrer un vaisseau;* exécuter des mouvements : *la troupe a bien manœuvré. Fig.* Prendre des mesures pour réussir : *manœuvrer sourdement.*

MANŒUVRIER n. m. Celui qui entend bien la manœuvre des troupes ou des vaisseaux.

MANOIR n. m. (lat. *manere*, rester). Autrefois, toute habitation de quelque importance, entourée de terres.

MANOMÈTRE n. m. (gr. *manos*, rare; *metron*, mesure). Appareil destiné à indiquer la tension de la vapeur à des températures données (*).

MANOUVRIER n. m. (lat. *manus*, main, et *ouvrier*). Ouvrier qui travaille à la journée.

MANQUANT, E adj. et n. Qui manque, qui est en moins.

MANQUE n. m. Défaut, absence : *manque d'argent.* **Manque de** loc. prép. Faute de.

MANQUÉ, E adj. Défectueux : *ouvrage manqué;* sans talent : *avocat manqué;* avorté : *projet manqué.*

MANQUEMENT n. m. Défaut, manque : *manquement de respect.*

MANQUER v. int. (bas lat. *mancare*, estropier; du lat. *mancus*, manchot). Faillir, tomber en faute : *tous les hommes sont sujets à manquer;* ne pas s'acquitter de ce qu'on doit : *manquer à son devoir;* défaillir : *le cœur lui manque;* glisser : *le pied lui a manqué;* être absent : *il manque un élève;* ne pas avoir : *manquer d'argent. Manquer à sa parole,* ne pas la tenir; *manquer à quelqu'un,* aux égards qu'on lui doit. V. tr. Ne pas réussir : *manquer une affaire;* laisser échapper : *manquer une occasion;* ne pas atteindre : *manquer un lièvre.*

MANSARDE n. f. (de *Mansart*, architecte français, qui mit en vogue ce genre de logement). Petit logement pratiqué dans un comble.

MANSARDÉ, E adj. Se dit d'un logement pratiqué sous le comble, et dont les murs sont plus ou moins coupés par l'obliquité du toit.

MANSE n. f. *Féod.* Etendue de terrain nécessaire pour l'entretien d'une famille.

MANSUÉTUDE n. f. (lat. *mansuetudo*). Bénignité, douceur d'âme.

MANTE n. f. Vêtement de femme, ample et sans manches; genre d'insectes.

MANTEAU n. m. (lat. *mantelum*). Vêtement ample et sans manches, qui se porte par-dessus l'habit; partie de la cheminée en saillie au-dessus de l'âtre. *Fig.* Prétexte, apparence.

MANTELET n. m. Manteau court que portent les femmes.

MANTILLE n. f. Longue et large écharpe noire, qui fait partie du costume national des femmes espagnoles.

MANTOUAN, E adj. et n. De Mantoue, du pays de Mantoue.

MANUEL, ELLE adj. (lat. *manualis*; de *manus*, main). Qui se fait avec la main : *travail manuel*. N. m. Livre qui présente, sous un petit format, la substance de traités étendus.

MANUELLEMENT adv. Avec la main.

MANUFACTURE n. f. (lat. *manus*, main, et *facture*). Vaste établissement industriel; fabrication en grand de divers produits de l'industrie.

MANUFACTURER v. tr. Fabriquer en grand.

MANUFACTURIER n. m. Propriétaire d'une manufacture. Adj. Qui se livre ou se rapporte à la fabrication : *peuple manufacturier*.

MANUMISSION n. f. A Rome et au moyen âge, action d'affranchir un esclave, un serf, avec certaines formalités légales.

MANUSCRIT n. m. (lat. *manus*, main; *scriptus*, écrit). Ouvrage écrit à la main : *manuscrit rare*. Adj. : *pièce manuscrite*.

MANUTENTION n. f. (lat. *manus*, main; *tenere*, tenir). Etablissement où se fabrique le pain pour la troupe; administration, gestion : *manutention des deniers publics*.

MAPPEMONDE n. f. (lat. *mappa*, nappe, et *monde*). Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères.

MAQUEREAU n. m. (lat. *macula*, tache). Poisson de mer.

MAQUETTE n. f. Première ébauche en petit d'un ouvrage de sculpture.

MAQUIGNON n. m. Marchand de chevaux.

MAQUIGNONNAGE n. m. Métier de maquignon.

MAQUIGNONNER v. tr. User d'artifice pour cacher les défauts d'un cheval.

MAQUILLAGE n. m. Action de se maquiller; résultat de cette action.

MAQUILLER (SE) v. pr. Se farder, se peindre le visage.

MAQUIS n. m. Autre orth. de MAKIS.

MARABOUT n. m. (ar. *marabath*, dévot). Religieux musulman, d'une secte particulière; cafetière de ferblanc ou de cuivre, à ventre très large; oiseau de l'Inde, dont les plumes servent à orner les chapeaux de femmes (*).

MARAÎCHER n. m. Jardinier qui cultive en grand des terrains dits marais. Adj. : *culture maraîchère*.

MARAIS n. m. (bas lat. *mara*, mare). Terrain abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement; terrain où l'on cultive des légumes et des primeurs. *Marais salants*, terrains où l'on fait venir l'eau de la mer, pour recueillir par évaporation le sel marin qu'elle contient.

MARASME n. m. (gr. *marasmos*; de *maranein*, dessécher). Maigreur extrême. *Fig.* Perte de toute activité : *le commerce est dans le marasme*.

MARASQUIN n. m. Liqueur faite avec une cerise nommée, en Italie, *marasca*.

MARÂTRE n. f. (altération du lat. *mater*, mère). Belle-mère. Se dit d'une femme qui maltraite les enfants de son mari.

MARAUD, E n. Drôle, drôlesse, mauvais garnement.

MARAUDAGE n. m. Action de marauder.

MARAUDE n. f. (rad. *maraud*). Vol commis par des soldats écartés de l'armée. Se dit, par extension, d'un vol de fruits fait par des écoliers.

MARAUDER v. int. Aller à la maraude.

MARAUDEUR n. m. Qui maraude.

MARAVÉDIS (*dice*) n. m. Petite monnaie espagnole valant un centime et demi.

MARBRE n. m. (lat. *marmor*). Pierre calcaire très dure, susceptible de recevoir un beau poli et d'être employée comme ornement dans les arts; table sur laquelle les imprimeurs posent leurs formes. *Fig. Cœur de marbre*, froid et insensible.

MARBRÉ, E adj. Qui a l'apparence du marbre, qui est veiné comme le marbre : *figure marbrée par le froid*.

MARBRER v. tr. Imiter par la peinture les veines du marbre; imprimer des marques semblables aux veines du marbre : *les coups lui avaient marbré le dos*.

MARBRERIE n. f. Art, atelier du marbrier.

MARBREUR, EUSE n. Celui ou celle dont le métier est de marbrer.

MARBRIER n. m. Ouvrier qui travaille le marbre.

MARBRIÈRE n. f. Carrière de marbre.

MARBRURE n. f. Imitation du marbre sur le bois, le papier, etc.

MARC (*mar*) n. m. Ancien poids de huit onces. Anc. monnaie d'or ou d'argent usitée en différents pays avec des valeurs différentes. **Au marc le franc**, se dit d'un partage fait entre des intéressés au prorata de leurs créances.

MARC n. m. V. MARK.

MARC (*mar*) n. m. Reste d'une substance dont on a extrait le suc.

MARCASSIN n. m. Petit sanglier au-dessous d'un an

MARCASSITE n. f. Pierre noire dont on fait des parures de deuil.

MARCELINE n. *f.* Sorte d'étoffe de soie très douce et très moelleuse.

MARCESCENCE n. f. *Bot.* Etat d'une fleur, d'une plante qui dépérit.

MARCESCENT, E adj. *Bot.* Atteint de marcescence.

MARCHAND, E n. (bas lat. *mercadere*, vendre; du lat. *merx*, marchandise). Qui fait profession d'acheter et de vendre. Adj. *Navire*, *vaisseau marchand*, qui ne transporte que des marchandises; *marine marchande*, tous les bâtiments servant au commerce; *ville marchande*, où il y a un grand mouvement commercial; *prix marchand*, prix auquel les marchands vendent entre eux.

MARCHANDAGE n. m. Action de marchander, entreprise au rabais de travaux partiels qu'on fait faire ensuite par des ouvriers à la journée.

MARCHANDAILLER v. tr. et int. Marchander longtemps et pour peu de chose.

MARCHANDER v. tr. Demander le prix d'une chose et le débattre : *marchander du drap;* entreprendre à forfait, de seconde main, une partie d'un travail. V. int. *Fig. Il n'y a pas à marchander*, il faut se décider.

MARCHANDEUR, EUSE n. Celui, celle qui marchande beaucoup en faisant un achat.

MARCHANDISE n. f. Tout ce qui se vend et s'achète.

MARCHE n. f. Action de celui qui marche; distance d'un lieu à un autre : *faire une longue marche;* mouvement qu'exécute un corps d'armée pour se porter d'un lieu dans un autre : *les marches savantes de Turenne;* mouvement : *la marche d'un vaisseau, des astres;* toute pièce de musique destinée à régler le pas des troupes : *jouer une marche. Fig.* Cours, progrès, développement : *la marche de la science, d'un poème, d'une affaire.*

MARCHE n. f. Degré qui sert à monter et à descendre; pièce de bois sur laquelle les tourneurs et les tisserands posent le pied pour faire mouvoir leur métier. *Fig. Etre sur les marches du trône*, être appelé par sa naissance à succéder à celui qui règne.

MARCHE n. *f.* Nom par lequel on désignait autrefois les provinces frontières d'un empire.

MARCHÉ n. m. (lat. *mercatus;* de *merx*, marchandise). Lieu public où l'on vend; objets qu'on achète : *faire son marché;* prix, conditions d'un achat : *faire un marché avantageux. Fig. Etre quitte à bon marché*, avec moins de perte qu'on ne le craignait; *avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout; *mettre le marché à la main*, donner le choix de tenir ou de rompre un engagement; *par-dessus le marché*, en outre; *faire bon marché d'une chose, de sa vie*, la prodiguer, ne pas l'épargner.

MARCHEPIED n. m. Degrés qui conduisent à une estrade : *le marchepied de l'autel;* escabeau dont on se sert pour atteindre quelque chose. *Marchepied d'une voiture*, espèce de degré en fer qui sert à monter dans une voiture. *Fig.* Moyen de parvenir à un poste supérieur.

MARCHER v. int. S'avancer d'un lieu à un autre. *Fig. Marcher droit*, avoir une conduite irréprochable; *marcher à pas comptés*, lentement et gravement; *marcher à pas de loup*, avec précaution et sans bruit; *marcher sur les pas de quelqu'un*, l'imiter; *l'affaire marche bien*, est en bonne voie. N. m. Manière dont on marche.

MARCHEUR, EUSE n. Qui marche : *marcheur infatigable.*

MARCOTTAGE n. m. Action ou manière de marcotter.

MARCOTTE n. f. Branche tenant encore à la plante mère, que l'on couche en terre pour qu'elle y prenne racine. — V. BOUTURE.

MARCOTTER v. tr. Coucher des branches ou rejetons en terre, pour leur faire prendre racine.

MARDI n. m. (lat. *Mars, Martis*, Mars; *dies*, jour). Troisième jour de la semaine. **Mardi gras**, dernier jour du carnaval.

MARE n. f. (bas lat. *mara*). Petit amas d'eau dormante.

MARÉCAGE n. m. Terrain humide et bourbeux.

MARÉCAGEUX, EUSE adj. Plein de marécages : *contrée marécageuse.*

MARÉCHAL n. m. Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. On dit dans le même sens *maréchal ferrant*. **Maréchal de France**, grade le plus élevé de l'armée; **maréchal de camp**, ancien nom des généraux de brigade; **maréchal des logis**, sous-officier de cavalerie, dont le grade correspond à celui de *sergent* dans l'infanterie; **maréchal des logis chef**, sous-officier de cavalerie, chargé d'une partie de la comptabilité dans un régiment.

MARÉCHALAT n. m. Dignité de maréchal.

MARÉCHALERIE n. f. Art du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE n. f. Ancienne juridiction des maréchaux de France; corps de cavaliers chargés de veiller à la sûreté publique, et qui ont été remplacés par la gendarmerie.

MARÉE n. f. (lat. *mare*, mer). Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer, qui couvrent et abandonnent successivement le rivage; toute espèce de poisson de mer non salé. *Fig. Arriver comme marée en carême*, fort à propos. — L'influence de la lune sur les marées est aujourd'hui bien connue. Lorsque cette planète est perpendiculaire au-dessus des eaux de la mer, elle les attire à

elle et les oblige de s'élever jusqu'à une certaine hauteur; c'est ce qui produit le *flux* ou *marée montante*. Après ce passage de la lune, les eaux que cet astre avait suspendues, n'étant plus attirées, doivent retomber par leur propre poids et former ce qu'on appelle le *reflux* ou *marée descendante*. On a remarqué que les marées sont plus fortes lorsque la lune est plus près de la terre et aux époques des nouvelles et pleines lunes, c'est-à-dire lorsque le soleil et la lune sont en *conjonction* et en *opposition*, parce qu'alors l'effet simultané de leur attraction se fait sentir. Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation, elles restent stationnaires : c'est le moment de la *haute mer* ; parvenues à leur plus basse dépression, elles demeurent quelques moments en repos ; c'est celui de la *basse mer*.

Les mers intérieures, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, n'ont que des marées à peine appréciables.

MARELLE ou **MÉRELLE** n. f. Jeu d'enfants, qui poussent à cloche-pied un palet entre des lignes tracées sur le sol.

MAREMME n. f. Nom donné en Italie à des terrains marécageux et insalubres, situés sur les bords de la mer.

MARENGO (À LA) loc. adv. Manière d'accommoder un poulet en le dépeçant, le faisant saisir par un feu ardent et achevant de le cuire dans l'huile avec champignons et truffes.

MAREYEUR, EUSE n. Qui vend de la marée.

MARGARINE n. f. *Chim.* Corps d'une couleur nacrée, que l'on trouve dans le suif du mouton, dans l'axonge et quelques autres graisses animales.

MARGARIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide qu'on obtient en traitant la graisse par un alcali.

MARGAY n. m. Sorte de chat sauvage.

MARGE n. f. (lat. *margo*, rebord). Blanc autour d'une page imprimée ou écrite. *Fig. Avoir de la marge*, du temps de reste pour faire une chose.

MARGELLE n. f. Pierre qui forme le rebord d'un puits (*).

MARGER v. tr. Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

MARGEUR, EUSE n. Celui ou celle qui pose les feuilles à imprimer sur le cylindre de la presse mécanique.

MARGINAL, E, AUX adj. (lat. *margo, marginis*, rebord). Mis en marge : *note marginale*.

MARGINER v. tr. Ecrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé.

MARGOT n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pie.

MARGOTIN n. m. Petit fagot de brindilles pour allumer le feu.

MARGOUILLIS n. m. Gâchis plein d'ordures.

MARGRAVE n. m. (all. *markgraf*, comte de la frontière). Ancien titre de quelques princes souverains d'Allemagne. N. f. Femme d'un margrave. On dit aussi MARGRAVINE.

MARGRAVIAT n. m. Etat, dignité de margrave ; juridiction d'un margrave.

MARGUERITE n. f. (lat. *margarita*, perle). Fleur radiée.

MARGUILLERIE n. f. Charge de marguillier.

MARGUILLIER n. m. Celui qui participe à l'administration des biens et des intérêts de la paroisse.

MARI n. m. (lat. *maritus*). Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal.

MARIABLE adj. En âge et en condition d'être marié.

MARIAGE n. m. Union légale de l'homme et de la femme ; célébration des noces : *assister à un mariage;* un des sept sacrements ; sorte de jeu de cartes.

MARIÉ, E n. Qui vient d'être marié.

MARIER v. tr. (rad. *mari*). Unir par le lien conjugal. *Fig.* Joindre : *marier la vigne à l'ormeau;* allier : *marier sa voix au son d'un instrument;* assortir : *marier les couleurs.*

MARIEUR, EUSE n. Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages.

MARIN, INE adj. (lat. *marinus;* de *mare*, mer). Qui est de la mer : *monstre marin, plante marine;* qui sert à la navigation : *montre marine*. N. m. Homme de mer, navigateur.

MARINADE n. f. Saumure composée de vinaigre, de sel, d'huile, etc., qui sert à conserver certaines viandes.

MARINE n. f. (rad. *marin*). Tout ce qui concerne la navigation sur mer ; forces navales d'un Etat : *marine puissante;* tableau qui représente une vue, une scène maritime : *peintre de marines.*

MARINER v. tr. Laisser tremper de la viande dans une marinade, pour l'attendrir.

MARINGOUIN n. m. Espèce de cousin d'Amérique.

MARINIER n. m. Dont la profession est de conduire des bateaux sur les fleuves et les rivières.

MARIONNETTE n. f. Petite figure de bois ou de carton, qu'un homme placé derrière une toile fait mouvoir, à l'aide de fils ou de ressorts, sur un petit théâtre. *Fig.* Personne frivole, légère, sans caractère : *c'est une vraie marionnette.*

MARISTE n. m. Membre d'une congrégation religieuse fondée à Bordeaux en 1818 et vouée à l'enseignement.

MARITAL, E, AUX adj. Qui appartient au mari : *pouvoir marital.*

MARITALEMENT adv. Comme époux : *vivre maritalement.*

MARITIME adj. (lat. *maritimus;* de *mare*, mer). Qui est près de la mer : *ville maritime.*

MARITORNE n. f. Femme laide, malpropre. *Fam.*

MARIVAUDAGE n. m. Langage affecté, dépourvu de naturel, comme celui de Marivaux.

MARIVAUDER v. int. Imiter le style, l'afféterie de Marivaux.

MARJOLAINE n. f. Plante aromatique.

MARK ou **MARC** n. m. Monnaie allemande valant 1 fr. 25.

MARLI n. m. Sorte de gaze qu'on emploie à des ouvrages de modes.

MARMAILLE n. f. (rad. *marmot*). Troupe de petits enfants. *Fam.*

MARMELADE n. f. Confiture de fruits presque réduits en bouillie : *marmelade de pommes. Viande en marmelade*, trop cuite. *Fig. Avoir la figure en marmelade*, meurtrie, fracassée.

MARMENTEAU adj. et n. Bois de haute futaie servant à la décoration d'un domaine.

MARMITE n. f. Vase où l'on fait cuire les aliments (*) ; contenu de la marmite. — **Marmite de Papin,** vase clos muni d'une soupape de sûreté et dans lequel on peut chauffer de l'eau jusqu'à donner à la vapeur une force élastique supérieure à la pression atmosphérique.

MARMITEUX, EUSE adj. et n. Pauvre, misérable, piteux.

MARMITON n. m. Valet de cuisine.

MARMONNER v. tr. Murmurer entre ses dents. *Pop.*

MARMORÉEN, ENNE (*ré-in*) adj. (lat. *marmoreus;* de *marmor*, marbre). Qui tient du marbre.

MARMOT n. m. Petit garçon ; petite figure grotesque. *Fig. Croquer le marmot*, attendre longtemps et impatiemment.

MARMOTTAGE n. m. Action de marmotter.

MARMOTTE n. f. Quadrupède rongeur, qui reste endormi pendant l'hiver(*); espèce de coiffure de femme.

MARMOTTER v. tr. Parler confusément et entre les dents.

MARMOTTEUR, EUSE n. Qui marmotte.

MARMOUSET n. m. Figure grotesque ; petit garçon. *Fam.*

MARNAGE n. m. Action de marner les terres.

MARNE n. f. Terre calcaire mêlée d'argile, dont on se sert pour amender le sol.

MARNER v. tr. Répandre de la marne sur un champ.

MARNEUX, EUSE adj. De la nature de la marne.

MARNIÈRE n. f. Carrière de marne.

MAROLLES n. m. Fromage fabriqué à Maroilles, bourg du dép. du Nord.

MARONITE n. m. Catholique du Liban.

MARONNER v. int. Murmurer sourdement.

MAROQUIN n. m. (rad. *Maroc*). Cuir de bouc ou de chèvre apprêté.

MAROQUINAGE n. m. Action de maroquiner ; son résultat.

MAROQUINER v. tr. Apprêter les peaux de veau ou de mouton à la manière du vrai maroquin.

MAROQUINERIE n. f. Art de faire le maroquin.

MAROQUINIER n. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE adj. Se dit du vieux langage imité de Clément Marot.

MAROTTE n. f. Espèce de sceptre surmonté d'une tête grotesque garnie de grelots, attribut de la Folie. *Fig.* et *fam.* Objet d'une affection ridicule et exagérée : *chacun a sa marotte.*

MAROUFLE n. m. Fripon, rustre, grossier.

MAROUFLE n. f. Colle très tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER v. tr. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile ou sur un panneau.

MARQUANT, E adj. Qui se fait remarquer : *personne, couleur marquante.*

MARQUE n. f. Ce qui sert à désigner, à distinguer une chose ; empreinte : *marque de la monnaie;* signe, indice : *marque de bonheur, de beau temps;* témoignage : *marque de tendresse;* trace que laisse sur un corps une chose quelconque : *les marques d'une blessure, de la petite vérole*, etc.; empreinte ineffaçable que le bourreau appliquait, à l'aide d'un fer chaud, sur l'épaule d'un condamné ; jeton, fiche dont on se sert au jeu.

MARQUÉ, E adj. Accentué, nettement indiqué : *avoir les traits marqués ;* fixé, assigné : *moment marqué.*

MARQUER v. tr. Mettre une marque à : *marquer du linge;* imprimer un signe flétrissant sur l'épaule d'un condamné. *Fig.* Indiquer : *voilà qui marque de la méchanceté;* fixer, assigner : *marquer un jour pour...;* signaler : *de grands malheurs ont marqué la fin du règne de Louis XIV*. V. int. *Ce cheval marque encore*, ses dents indiquent qu'il n'a pas plus de huit ans.

MARQUETER v. tr. Marquer de taches. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MARQUETERIE n. f. Placage fait de pièces de rapport de diverses couleurs, en bois, en marbre, etc.

MARQUETEUR n. m. Ouvrier qui fait des ouvrages de marqueterie.

MARQUETTE n. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR n. m. Qui marque.

MARQUIS n. m. (bas lat. *marcha*, marche, frontière). Titre de noblesse entre ceux de duc et de comte.

MARQUISAT n. m. Terre, titre de marquis.

MARQUISE n.f. Femme d'un marquis.

MARQUISE n. f. Espèce d'auvent pour garantir de la pluie (*); sorte d'ombrelle.

MARQUOIR n. m. Instrument de tailleur; canevas qui sert à apprendre à marquer le linge.

MARRAINE n. f. (lat. *mater*, mère). Femme qui tient un enfant sur les fonts de baptême, ou qui donne un nom à quelque chose. *Par ext.* Dame qui en présente une autre dans une société.

MARRI, E adj. Fâché, repentant. *Vieux*.

MARRON n. m. Grosse châtaigne; fruit du marronnier sauvage : *marron d'Inde*; espèce de pétard ; pièce de cuivre que les officiers déposaient à chaque poste en faisant leur ronde; boucle de cheveux nouée par un ruban. Adj. inv. *Couleur marron*, jaune brun. N. : *un marron clair*.

MARRON, ONNE adj. et n. Se dit, dans les colonies, des animaux domestiques échappés des habitations et devenus sauvages : *cheval marron;* se dit aussi d'un esclave qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté : *négresse maronne*. *Fig.* Se dit d'un individu qui exerce sans titre, sans commission : *courtier marron, libraire marron*.

MARRONNAGE n. m. Etat d'un esclave marron; état d'un courtier, d'un agent de change marron.

MARRONNER v. tr. Friser en marrons, en grosses boucles rondes. *Vieux*. V. int. Etre esclave marron, vivre en esclave marron : *marronner dans les bois*. *Fig.* Exercer une profession sans l'autorisation nécessaire.

MARRONNIER n. m. Variété de châtaigner qui produit la grosse châtaigne appelée marron. **Marronnier d'Inde**, grand arbre qui a été importé des Indes (*).

MARRUBE n. m. Genre de plantes de la famille des labiées.

MARS (*marse*) n. m. (lat. *martius; de Mars*). Troisième mois de l'année; planète; espèce de papillon de jour. Pl. Grains qu'on sème en mars.

MARSEILLAISE n. f. Hymne patriotique. V. PART. HIST.

MARSOUIN n. m. Cétacé du genre des dauphins. *Fig.* Homme laid, malpropre.

MARSUPIAL, E adj. (lat. *marsupium*, bourse). Qui a la forme d'une bourse, qui a une bourse. — **Marsupiaux** n. m. pl. Mammifères qui portent sous le ventre une poche dans laquelle ils reçoivent leurs petits, comme la *sarigue*, etc.

MARTAGON n. m. Sorte de lis dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE n. f. V. MARTRE.

MARTEAU n. m. (lat. *martulus*). Outil de fer à manche de bois, propre à cogner, à forger (*); ce qui sert à frapper, à heurter : *marteau d'une porte* ; un des quatre osselets de l'oreille ; tringle de bois qu'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano.

MARTEL n. m. Marteau. *Vieux*. *Fig.* *Avoir martel en tête*, souci, inquiétude.

MARTELAGE n. m. Marque que les agents des eaux et forêts font avec le marteau aux arbres que se réserve l'Etat.

MARTELER v. tr. (rad. *martel*). Battre à coups de marteau. *Mus.* Détacher les notes. *Fig.* Faire avec effort un travail d'esprit. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

MARTELET n. m. Petit marteau.

MARTELEUR n. m. Ouvrier qui dirige le marteau d'une forge.

MARTIAL, E, AUX adj. (lat. *martialis ; de Mars*). Belliqueux : *air martial*. *Cour martiale*, sorte de tribunal militaire ; *loi martiale*, qui autorise l'application de la force armée dans certains cas.

MARTIN n. m. Oiseau chanteur, grand destructeur d'insectes.

MARTINET n. m. Espèce d'hirondelles à longues ailes; sorte de fouet formé de plusieurs brins de cordes ou de cuir (*) ; gros marteau d'usine mis en mouvement par la vapeur ou par un courant d'eau; petit chandelier plat à manche.

MARTINGALE n. f. Courroie qui empêche le cheval de donner de la tête; languette de buffle ou d'étoffe : *martingale de giberne*, *de capote*. *Fig.* Jeu qui consiste à doubler sur sa perte

MARTIN-PÊCHEUR n. m. Petit oiseau d'un beau bleu de ciel, du genre des passereaux. Pl. des *martins-pêcheurs*.

MARTIN-SEC n. m. Poire d'automne. Pl. des *martins-secs*.

MARTRE ou **MARTE** n. f. Petit quadrupède carnassier digitigrade, des pays septentrionaux; sa fourrure. *Prendre marte pour renard*, se méprendre, prendre une chose pour une autre, être trompé par la ressemblance.

MARTYR, E n. (gr. *martur*, témoin). Qui a souffert la mort pour soutenir la vérité de sa religion ; qui souffre beaucoup.

MARTYRE n. m. Mort, tourments endurés pour la foi. *Fig.* Grande douleur de corps ou d'esprit.

MARTYRISER v. tr. Faire souffrir le martyre. *Fig.* Faire souffrir beaucoup.

MARTYROLOGE n. m. (gr. *martur*, témoin; *logos*, discours). Liste ou catalogue des martyrs ou des saints.

MARUM (*omm*) n. m. Plante aromatique appelée *herbe aux chats*.

MARYLAND n. m. Tabac estimé qui vient du Maryland : *fumer du maryland*.

MAS n. m. Maison de campagne.

MASCARADE n. f. Déguisement avec des masques ; troupe de gens masqués

MASCARET n. m. Mouvement impétueux des eaux à l'embouchure des fleuves, causé par le flux de la mer.

MASCARON n. m. Figure grotesque qu'on met à la clef des arcades, aux fontaines, etc. : *les mascarons du Pont-Neuf.*

MASCULIN, E adj. (lat. *masculinus ;* de *masculus*, mâle). Qui appartient au mâle : *sexe masculin. Rime masculine*, dont la syllabe finale n'est pas muette. N. m. Genre masculin.

MASCULINITÉ n. f. Etat, qualité de mâle ou de masculin : *la loi salique est une loi de masculinité.*

MASQUE n. m. (ital. *maschera*). Faux visage de carton peint dont on se couvre la figure pour se déguiser (*) : personne masquée : *aller voir les masques ;* terre préparée et appliquée sur le visage pour obtenir une image parfaitement ressemblante. *Fig.* Apparence trompeuse : *prendre le masque de la vertu. Lever le masque*, se montrer tel que l'on est ; *arracher le masque à quelqu'un*, dévoiler sa fausseté. *Escr.* Toile métallique dont on se couvre le visage, pour se mettre à l'abri des coups de fleuret.

MASQUÉ, E adj. *Bal masqué*, où l'on va sous un déguisement.

MASQUER v. tr. Mettre un masque à quelqu'un. *Fig.* Cacher sous de fausses apparences : *masquer ses projets ;* dérober à la vue : *masquer une fenêtre.*

MASSACRANTE adj. f. Maussade, insupportable : *humeur massacrante.*

MASSACRE n. m. Carnage de personnes sans défense : *ordonner un massacre ;* grande tuerie de bêtes. *Fig.* Mauvais ouvrier.

MASSACRER v. tr. Tuer en masse des gens qui ne se défendent point. *Fig.* Gâter un objet en le travaillant ou en le transportant : *massacrer des meubles.*

MASSACREUR n. m. Qui massacre.

MASSAGE n. m. Action de masser.

MASSE n. f. (lat. *massa*). Amas de parties qui font corps ensemble : *masse de pierres ;* qui font un seul corps compact : *masse de plomb ;* corps informe : *l'ours n'est qu'une masse ;* totalité : *la masse du sang ;* fonds d'argent d'une société : *masse sociale ;* caisse spéciale d'un corps, à laquelle contribuent tous les soldats : *mettre à la masse ;* ensemble d'un ouvrage d'architecture : *masse imposante ;* le plus grand nombre, la réunion totale ; bâton à tête d'or ou d'argent, qu'on portait autrefois dans certaines cérémonies ; espèce de massue ; ce qu'on met au jeu. Pl. Le peuple en général : *agir sur les masses.* **En masse** loc. adv. Tous ensemble : *se lever en masse.*

MASSEPAIN n. m. Petit biscuit rond fait avec des amandes et du sucre.

MASSER v. tr. (ar. *mass*, manier, toucher). Presser, pétrir avec les mains toutes les différentes parties du corps, pour donner de la souplesse aux membres ; serrer ; *masser des troupes.*

MASSETTE n. f. Plante d'eau.

MASSEUR n. m. Celui qui masse au bain.

MASSICOT n. m. Protoxyde de plomb de couleur jaune ou rougeâtre.

MASSIER n. m. Huissier qui porte une masse dans certaines cérémonies.

MASSIF, IVE adj. (rad. *masse*). Qui est ou qui paraît épais, pesant : *corps massif ;* non plaqué et non creux : *or massif. Fig.* Grossier, lourd : *esprit massif.* N. m. Construction pleine et solide : *un massif de maçonnerie ;* bosquet qui ne laisse pas de passage à la vue : *massif d'arbres.*

MASSIVEMENT adv. D'une manière massive.

MASSORE ou **MASSORAH** n. f. (m. hébr.). Examen critique du texte de la Bible fait par des docteurs juifs qui en ont fixé les différentes leçons et la distribution.

MASSORÈTE n. m. Nom donné à ceux qui ont travaillé à la Massore.

MASSORÉTIQUE adj. Qui se rapporte à la Massore.

MASSUE n. f. Bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre : *la massue d'Hercule. Fig. Coup de massue*, événement fâcheux et imprévu. *Fam.*

MASTIC n. m. (lat. *mastiche*). Composition de blanc d'Espagne et d'huile, sorte de ciment.

MASTICATION n. f. (lat. *masticare*, mâcher). Action de broyer, de mâcher les aliments solides.

MASTICATOIRE n. m. Médicament qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive.

MASTIQUER v. tr. Coller avec du mastic ; mâcher. *Fam.*

MASTOC n. m. Homme lourd, grossier, épais.

MASTODONTE n. m. Mammifère fossile, voisin de l'éléphant.

MASTOÏDE adj. *Anat.* Se dit de l'éminence en forme de mamelon placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal.

MASTOÏDIEN, ENNE adj. Qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MASULIPATAN n. m. (n. de ville). Sorte de toile de coton des Indes.

MASURE n. f. (bas lat. *mansura*, demeure). Reste d'un bâtiment tombé en ruine ; méchante habitation.

MASURKA n. f. V. MAZURKA.

MAT (*mate*) n. m. sing. *T. d'échecs.* Coup qui réduit le roi à ne pouvoir faire un pas sans être pris : *faire un beau mat.* Adj : *être mat.*

MÂT (*mâ*) n. m. Longue pièce de bois qui sert à supporter la voilure d'un navire (*). **Mât de cocagne**, mât planté en terre, au haut duquel sont suspendus des objets qui appartiennent à celui qui les détache en grimpant.

MAT (*mate*), **MATE** adj. Qui n'a point d'éclat, de poli : *or mat;* trop compact : *gâteau, pain mat;* épais, *broderie mate;* qui n'est point retentissant : *son mat.*

MATADOR n. m. Nom des cartes supérieures au jeu de l'hombre; celui qui, en Espagne, dans les combats de taureaux, est chargé de tuer l'animal. *Fig.* Homme considérable dans son état.

MATAMORE n. m. (esp. *matamoros*, tueur de Maures). Faux brave.

MATASSIN n. m. Autrefois, danseur bouffon.

MATCH (*mat-ch*) n. m. (m. angl.). Pari engagé sur deux chevaux qui courent l'un contre l'autre.

MATELAS n. m. Grand coussin piqué, rempli de laine, de bourre ou de crin, servant à garnir un lit.

MATELASSER v. tr. Garnir en façon de matelas.

MATELASSIER, IÈRE n. Qui fait, répare, carde les matelas.

MATELOT n. m. Homme servant à la manœuvre d'un vaisseau; marin classé dans le cadre des hommes de mer, et qui reçoit la solde réglementaire; chacun des vaisseaux d'une ligne considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit.

MATELOTE n. f. (rad. *matelot*). Mets de poisson accommodé au vin.

MATER v. tr. Faire mat aux échecs. *Fig. Mater quelqu'un*, le dompter.

MÂTER v. tr. Garnir un navire de mâts.

MÂTEREAU n. m. Petit mât.

MATÉRIALISER v. tr. Rendre matériel, considérer comme matériel.

MATÉRIALISME n. m. Système de ceux qui pensent que tout est matière.

MATÉRIALISTE n. m. Qui n'admet que la matière. — Les matérialistes n'admettent dans l'univers que la matière, niant ainsi l'existence des esprits, c'est-à-dire de l'âme et de la divinité. Dans l'antiquité, Démocrite et Epicure, expliquant l'origine des choses par le mouvement des atomes, étaient matérialistes. Au XVIII[e] siècle, Hobbes, d'Holbach, La Mettrie, Diderot professaient le matérialisme; mais ces funestes doctrines ont été combattues, à toutes les époques, par les philosophes du caractère le plus élevé, Platon, Cicéron, Descartes, Bossuet, etc.

MATÉRIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est matière.

MATÉRIAUX n. m. pl. (lat. *materia*, matière). Matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. *Fig.* Tout ce qu'on rassemble de notes, de faits, d'idées, pour la composition d'un ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE adj. (lat. *materialis;* de *materia*, matière). Formé de matière : *substance matérielle. Fig.* Lourd, grossier : *esprit matériel.* N. m. Tout ce qui sert à une exploitation, à un établissement : *matériel d'une ferme;* à un service public : *matériel de l'armée.*

MATÉRIELLEMENT adv. D'une manière matérielle.

MATERNEL, ELLE adj. (lat. *maternus;* de *mater*, mère). Qui est propre, naturel à une mère : *tendresse maternelle;* du côté de la mère : *biens, parents maternels. Langue maternelle*, du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT adv. D'une manière maternelle.

MATERNITÉ n. f. (lat. *maternitas;* de *mater*, mère). Qualité de mère.

MATHÉMATICIEN n. m. Qui sait, qui professe les mathématiques.

MATHÉMATIQUE adj. (gr. *mathêma-mathêmatos*, science). Qui a rapport aux mathématiques : *sciences mathématiques. Fig.* Rigoureux : *précision mathématique.*

MATHÉMATIQUE n. f. Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable. S'emploie presque toujours au pluriel : *étudier les mathématiques.*

MATHÉMATIQUEMENT adv. Selon les règles des mathématiques.

MATHÉMATIQUES n. f. pl. V. MATHÉMATIQUE.

MATIÈRE n. f. (lat. *materia*). Substance étendue, divisible, impénétrable et susceptible de toutes sortes de formes; ce dont une chose est faite; déjection du corps : *matière fécale.* Se dit par opposition à esprit. *Matière criminelle*, qui donne lieu à la procédure relative aux crimes; *matière première*, avant qu'elle soit mise en œuvre. *Fig.* Sujet d'un écrit, d'un discours : *approfondir une matière;* cause : *il y a là matière à procès.*

MÂTIN n. m. Gros chien de garde.

MATIN n. (lat. *matutinum*). Le temps compris entre minuit et midi, et ordinairement la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi. *Fig.* et *poét. Le matin de la vie*, la jeunesse. Adv. De bonne heure : *se lever matin.*

MATINAL, E, ALS adj. Propre au matin : *brise matinale;* qui s'est levé matin.

MATINALEMENT adv. Dès le matin.

MÂTINEAU n. m. Petit mâtin.

MATINÉE n. f. Temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi.

MATINES n. f. pl. Première partie de l'office divin, qui se dit avant le lever du jour.

MATINEUX, EUSE adj. Qui a l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE adj. Qui appartient

au matin. N'est usité que dans : *étoile matinière*, la planète Vénus.

MATOIS, E adj. et n. Rusé.

MATOISERIE n. f. Tromperie, fourberie.

MATOU n. m. Nom vulgaire du chat mâle.

MATRAS (*trd*) n. m. Vase de verre à long col, dont on fait usage en chimie et en physique.

MATRICAIRE n. f. Genre de plantes, de la famille des composées.

MATRICE n. f. (lat. *matrix*). Viscère où a lieu la conception ; moule, soit en creux, soit en relief, qui, après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon, doit la reproduire sur les objets soumis à son action ; registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions.

MATRICULAIRE adj. Qui est porté sur la matricule.

MATRICULE n. f. (rad. *matrice*). Registre où sont successivement inscrits tous les individus qui entrent dans un hôpital, dans une prison, un régiment, etc.

MATRIMONIAL, E, AUX adj. (lat. *matrimonium*, mariage). Qui a rapport au mariage.

MATRIMONIALEMENT adv. En mariage.

MATRONE n. f. (lat. *matrona* ; de *mater*, mère). Ancienne dame romaine ; sage-femme. Peu usité dans ce dernier sens.

MATTE n. f. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte.

MATURATIF, IVE adj *Méd*. Qui hâte la formation des matières purulentes dans les tumeurs.

MATURATION n. f. Progrès successif des fruits vers la maturité.

MÂTURE n. f. Tous les mâts d'un vaisseau, art de mâter les vaisseaux.

MATURITÉ n. f. (lat. *maturitas* ; de *maturus*, mûr). Etat des fruits quand ils sont mûrs.

MATUTINAL, E adj. Qui se rapporte au matin.

MAUDIRE v. tr. (lat. *maledicere* ; de *male*, mal ; *dicere*, dire — *Nous maudissons, vous maudissez Maudis, maudissons, maudissez*). Prononcer une malédiction contre quelqu'un, le charger d'imprécations.

MAUDIT, E adj. Très désagréable, très mauvais : *temps maudit, maudit métier*. N. : *allez, maudits, au feu éternel*.

MAUGRÉER v. int. Pester. *Fam.*

MAUPITEUX, EUSE adj. et n. Qui cherche à exciter la pitié : *faire le maupiteux*.

MAURE n. m. V. MORE.

MAUSOLÉE n. m. Monument funéraire somptueux. — Artémise, reine de Carie, fit élever à Mausole, son époux, un magnifique monument, qui avait 137 mètres de circonférence, sur 47 de hauteur, et qui passait pour une des sept merveilles du monde. Depuis, le nom de *mausolée* a été donné à tout monument sépulcral somptueux.

MAUSSADE adj. (lat. *male*, mal ; *sapidus*, qui a de la saveur). Désagréable.

MAUSSADEMENT adv. D'une manière maussade.

MAUSSADERIE n. f. Mauvaise grâce, manière désagréable.

MAUVAIS, E adj. Qui n'est pas bon : *mauvais pain* ; méchant, enclin à mal faire : *mauvaise femme* ; sans talent : *mauvais poète* ; funeste : *mauvais présage* ; dangereux : *mauvais livre*. *Mauvais bruits*, propos défavorables ; *mauvaise tête*, homme sujet à des coups de tête, à des incartades ; *les mauvais anges*, les démons ; *avoir mauvaise mine*, le visage défait ; *faire mauvais visage à quelqu'un*, le traiter froidement ; *trouver mauvais*, prendre en mauvaise part ; *il fait mauvais*, vilain temps. N. m. : *discerner le bon du mauvais*. Adv. *Sentir mauvais*, exhaler une mauvaise odeur.

MAUVE n. f. (lat. *malva*). Plante émolliente et adoucissante.

MAUVIETTE n. f. Nom vulgaire de l'alouette devenue grasse.

MAUVIS n. m. Espèce de petite grive.

MAXILLAIRE adj. (lat. *maxilla*, mâchoire). Qui a rapport aux mâchoires : *os maxillaire*.

MAXIMA pl. de MAXIMUM.

MAXIME n. f. Proposition générale énoncée sous la forme d'un précepte.

MAXIMER v. tr. Fixer le prix maximum de ; ériger en maxime.

MAXIMUM (*mome*) n. m. (m. lat. qui signifie *le plus grand*). Le plus haut degré qu'une chose puisse atteindre. Pl. des *maxima*.

MAYONNAISE n. f. Sorte de sauce froide, qui se compose d'huile, de vinaigre, de sel, de poivre et d'un jaune d'œuf battus ensemble.

MAZARINADE n. f. Nom donné aux chansons et pamphlets publiés contre Mazarin pendant la Fronde.

MAZETTE n. f. Mauvais petit cheval ; personne sans capacité ; au jeu, celui qui ne sait pas jouer.

MAZURKA ou **MASURKA** n. f. Danse nationale polonaise ; air sur lequel elle s'exécute.

ME pr. pers. de la 1re pers. du sing. Moi, à moi.

MEÂ-CULPÂ n. m. Mots latins tirés d'une prière et qui signifient *par ma faute*. *Meâ maximâ culpâ*, par ma très grande faute.

MÉANDRE n. m. (n. d'une rivière de l'Asie Mineure au cours sinueux). Sinuosité d'un fleuve ; dessin qui l'imite.

MÉAT n. m. *Anat.* Conduit.

MÉCANICIEN n. m. Qui s'occupe de mécanique, qui en fait profession.

MÉCANIQUE n. f. (gr. *mêkhanê*, machine). Branche importante des mathématiques, qui traite du mouvement et de l'équilibre des forces motrices et des ma-

chines ; machine : *étoffe fabriquée à la mécanique.*

MÉCANIQUE adj. Qui a rapport à la mécanique; qui exige le travail des mains: *les arts mécaniques.*

MÉCANIQUEMENT adv. D'une manière mécanique.

MÉCANISER v. tr. Harceler, contrarier, taquiner : *as-tu bientôt fini de me mécaniser? Pop.*

MÉCANISME n. m. Jeu des organes : *mécanisme du corps humain. Fig. Mécanisme du langage*, arrangement des mots; *mécanisme des vers*, rythme poetique.

MÉCÈNE n. m. Protecteur des lettres et des savants, par allusion à Mécène, favori et ministre d'Auguste. V. PART. HIST.

MÉCHAMMENT adv. Avec méchanceté.

MÉCHANCETÉ n. f. Penchant à faire du mal : *méchanceté de caractère;* action méchante : *faire, dire des méchancetés.*

MÉCHANT, E adj. Porté au mal : *homme méchant;* contraire à la justice : *méchante action;* qui ne vaut rien dans son genre : *méchante viande, méchant poète.* N. m. : *fuir les méchants.*

MÈCHE n. f. Coton qu'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, d'une bougie, pour brûler ; bout de ficelle qu'on attache au fouet ; corde préparée pour mettre le feu au canon, à une mine; bouquet de cheveux ; partie qui sert à percer, dans la vrille, le vilebrequin, le tire-bouchon (*), etc. *Fig. Eventer la mèche*, découvrir un complot.

MÉCHEF n. m. Accident fâcheux.

MÉCHER v. tr. Faire entrer de la vapeur de soufre dans un tonneau avec une mèche, une bande de toile soufrée et enflammée. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MÉCOMPTE n. m. Erreur dans un compte. *Fig.* Espérance trompée.

MÉCOMPTER (SE) v. pr. Eprouver du mécompte.

MÉCONNAISSABLE adj. Qu'on ne peut reconnaitre qu'avec peine.

MÉCONNAISSANCE n. f. Ingratitude.

MÉCONNAISSANT, E adj. Ingrat.

MÉCONNAÎTRE v. tr. Désavouer, affecter, par orgueil, de ne pas reconnaitre : *méconnaître ses parents, un ami;* ne pas apprécier : *Milton a été méconnu de ses contemporains.* **Se méconnaître** v. pr. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres : *les parvenus se méconnaissent.*

MÉCONTENT, E adj. Qui n'est pas content. N. m. Qui n'est pas satisfait du gouvernement : *le parti des mécontents.*

MÉCONTENTEMENT n. m. Manque de satisfaction.

MÉCONTENTER v. tr. Rendre mécontent.

MÉCRÉANCE n. f. Incrédulité, irréligion.

MÉCRÉANT n. m. Impie, qui ne croit pas aux dogmes de la religion.

MÉCROIRE v. tr. et int. Refuser de croire.

MÉDAILLE n. f. (ital. *medaglia*; du lat. *metallum*, métal). Pièce de métal frappée en mémoire d'une action mémorable, ou en l'honneur d'un personnage illustre ; récompense donnée au mérite, au courage (*) : *médaille militaire;* pièce d'or, d'argent ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion. *Fig. Le revers de la medaille*, le mauvais côté d'une chose.

MÉDAILLÉ, E adj. et n. Qui a reçu, qui porte une médaille : *soldat médaillé; un médaillé de Sainte-Hélène.*

MÉDAILLER v. tr. Honorer, décorer d'une médaille; autoriser une profession dont une médaille est le signe distinctif.

MÉDAILLIER n. m. Collection de médailles ; meuble à tiroirs qui les renferme.

MÉDAILLISTE n. m. Amateur de médailles.

MÉDAILLON n. m. Bijou de formé circulaire ou ovale, dans lequel on place un portrait, des cheveux (*), etc.; bas-relief représentant une tête ou un sujet.

MÉDECIN n. m. (lat. *medicus*, médecin; de *mederi*, guérir). Celui qui exerce la médecine. *Fig.* Objet propre à rendre ou à conserver la santé : *la tempérance et le travail sont d'excellents médecins*, personne ou chose qui guérit les maladies de l'âme : *Dieu est le suprême médecin des maux de l'âme. Femme médecin*, femme qui exerce la médecine; *médecin ordinaire*, celui qu'une famille consulte ordinairement ; *médecin consultant*, qui est appelé en consultation et qui ne donne pas ordinairement ses soins à la personne malade; *médecin des âmes*, prêtre, confesseur.

MÉDECINE n. f. Science qui a pour but de rétablir la santé ; remède purgatif: *prendre une médecine.*

MÉDECINER v. tr. Donner des breuvages et autres remèdes.

MÉDIAL, E adj. et n. (lat. *medius*, qui est au milieu). Se dit surtout d'une lettre qui occupe le milieu d'un mot.

MÉDIAN, E adj. (lat. *medius*). *Anat.* Qui se trouve au milieu. *Veines médianes*, qui sont à la superficie de l'avant-bras, au nombre de trois.

MÉDIANOCHE n. m. (m. esp.; du lat. *media*, qui est au milieu; *nox*, nuit). Repas en gras qui se fait après minuit sonné, à la suite d'un jour maigre.

MÉDIANTE n. f. *Mus.* Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN n. m. Cloison membraneuse qui divise la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT, E adj. (lat. *mediatus*; de *mediare*, s'interposer). Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre qui est entre-deux : *les exhortations de Clotilde furent la cause médiate de la conversion de Clovis* (la cause immédiate fut la victoire de Tolbiac).

MÉDIATEMENT adv. D'une manière médiate.

MÉDIATEUR, TRICE n. (lat. *mediator*; de *mediare*, s'interposer). Qui s'entremet pour amener un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes : *médiateur de la paix*.

MÉDIATION n. f. Entremise.

MÉDIATISATION n. f. Action de médiatiser.

MÉDIATISER v. tr. Soustraire un prince, un pays allemand à l'autorité directe de l'empire.

MÉDICAL, E, AUX adj. Qui concerne la médecine : *ouvrage médical*; propre à guérir : *vertus médicales d'une plante*.

MÉDICAMENT n. m. (lat. *medicamentum*). Remède pour guérir un malade.

MÉDICAMENTAIRE adj. Qui traite des médicaments.

MÉDICAMENTER v. tr. Donner des médicaments à un malade.

MÉDICAMENTEUX, EUSE adj. Qui a la vertu d'un médicament.

MÉDICATION n. f. Mode de traitement d'une maladie; effet produit par l'action des médicaments.

MÉDICINAL, E, AUX adj. Qui peut servir de remède : *plante médicinale*.

MÉDIMNE n. m. Unité des mesures de capacité chez les Athéniens, valant environ 52 litres 82.

MÉDIOCRE adj. (lat. *mediocris*; de *medius*, qui est au milieu). Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais. *Homme médiocre*, de peu de capacité. N. m. : *ouvrage au-dessous du médiocre*.

MÉDIOCREMENT adv. D'une façon médiocre.

MÉDIOCRITÉ n. f. Etat, qualité de ce qui est médiocre ; fortune étroite, mais suffisante : *vivre dans la médiocrité*; insuffisance d'esprit : *homme d'une grande médiocrité*.

MÉDIQUE adj. Qui concerne les Mèdes. V. à la partie historique.

MÉDIRE v. int. (*Nous médisons, vous médisez. Médis, médisons, médisez*; le reste comme *dire*). Révéler les fautes, les défauts d'autrui par imprudence ou méchanceté.

MÉDISANCE n. f. Révélation des fautes, des défauts d'autrui, faite par imprudence ou méchanceté.

MÉDISANT, E adj. et n. Qui médit.

MÉDITATIF, IVE adj. Porté à la méditation : *esprit méditatif*.

MÉDITATION n. f. Opération de l'esprit s'appliquant fortement à approfondir un sujet ; écrit sur un sujet philosophique ou religieux.

MÉDITER v. tr. Examiner mûrement, approfondir : *méditer une vérité*. V. int. Réfléchir : *méditer sur une question*.

MÉDITERRANÉ, E adj. Situé au milieu des terres. N. f. Mer intérieure : *la mer Caspienne est une méditerranée*.

MÉDITERRANÉEN, ENNE ad. Qui a rapport à la Méditerranée.

MÉDIUM (*ome*) n. m. (lat. *medius*, qui est au milieu). Personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits, selon les spirites; moyen d'accommodement. *Mus.* Etendue de la voix entre le grave et l'aigu. Pl. des *médiums*.

MÉDIUS (*uce*) n. m. (m. lat. qui signifie *qui est au milieu*). Le doigt du milieu.

MÉDOC n. m. Vin très renommé du pays de Médoc : *une bouteille de médoc*.

MÉDULLAIRE adj. (lat. *medulla*, moelle). Qui appartient à la moelle ou qui en a la nature : *substance médullaire*.

MÉDULLEUX, EUSE adj. Se dit des tiges qui renferment une sorte de moelle, comme le sureau.

MÉDUSE n. f. Espèce d'animaux invertébrés. *Tête de Méduse*, se dit de toute personne, de tout objet qui stupéfie par sa laideur. V. au dictionnaire mythologique.

MEETING (*mitigne*) n. m. (m. angl.). Réunion dont le but est de délibérer sur une élection, un sujet politique, etc.

MÉFAIRE v. int. Faire une mauvaise action : *il ne faut ni méfaire, ni médire*.

MÉFAIT n. m. Mauvaise action.

MÉFIANCE n. f. Disposition à soupçonner le mal dans les autres.

MÉFIANT, E adj. Qui se méfie.

MÉFIER (SE) v. pr. Ne pas se fier.

MÉGALITHIQUE adj. (gr. *megas*, grand; *lithos*, pierre). Se dit des constructions élevées au moyen de gros blocs de pierre, comme menhirs, etc.

MÉGALOCÉPHALE adj. et n. Se dit d'un homme dont la tête est très grande.

MÉGALOSAURE (*sore*) n. m. Sorte de grand lézard fossile.

MÉGARDE (PAR) loc. adv. Par inadvertance.

MÉGATHÉRIUM (*ome*) n. m. (gr *megas*, grand ; *thérion*, bête féroce). Grand mammifère fossile.

MÉGÈRE n. f. Femme emportée et très méchante. V. FURIE.

MÉGIE n. f. Art du mégissier.

MÉGISSER v. tr. Passer une peau en mégie.

MÉGISSERIE n. f. Travail et commerce du mégissier.

MÉGISSIER n. m. Artisan qui prépare les peaux délicates, comme celles du chevreau, du chamois, du mouton, etc.

MEILLEUR, E (*mé-ieur*) adj. (lat. *melior*). Qui a un plus haut degré de bonté : *ma santé est meilleure qu'elle n'était; son caractère n'est pas meilleur qu'il était* ou *qu'il l'était* (sans *ne*). N. m. : *boire du meilleur. Fam.*

MEISTRE ou **MESTRE** n. m. *Mât, arbre de meistre*, grand mât des bâtiments à voiles latines.

MÉJUGER v. int. Se tromper dans un jugement, dans une opinion.

MÉKHITARISTE n. m. Membre d'une congrégation fondée par le moine arménien Mékhitar (XVIIIe siècle), et qui s'occupait surtout de travaux d'érudition et de propagande religieuse en Orient.

MÉLANCOLIE n. f. (lat. *melancholia*; du gr. *melas*, noir ; *cholê*, bile). Etat habituel de tristesse ; amour de la rêverie, de la solitude : *douce mélancolie.*

MÉLANCOLIQUE adj. En qui domine habituellement la mélancolie : *caractère mélancolique*; momentanément triste : *être tout mélancolique*; qui inspire la mélancolie : *chant mélancolique.*

MÉLANCOLIQUEMENT adv. D'une manière mélancolique.

MÉLANGE n. m. Résultat de plusieurs choses mêlées ensemble : *mélange de liqueurs. Fig.* Réunion intime de choses diverses : *mélange d'événements heureux et malheureux. Bonheur sans mélange*, sans cause d'inquiétude. Pl. Recueil composé de morceaux sur différents sujets : *mélanges littéraires.*

MÉLANGER v. tr. Faire un mélange de plusieurs choses.

MÉLASSE n. f. (lat. *mellaceum*, vin cuit épais). Résidu provenant du raffinage du sucre.

MELCHITE (*ki*) n. m. Nom donné à des chrétiens d'Orient dont la doctrine se rapproche de celle des Grecs.

MÊLÉE n. f. Combat opiniâtre où l'on s'attaque corps à corps ; batterie entre plusieurs individus : *se jeter dans la mêlée.*

MÊLER v. tr. (lat. *miscere*). Mettre, confondre ensemble plusieurs choses ; brouiller : *mêler un écheveau de fil. Fig.* Comprendre dans : *mêler quelqu'un dans une accusation.* **Se mêler** v. pr. Se confondre : *se mêler dans la foule ;* se joindre : *se mêler au cortège. Fig.* Prendre soin : *se mêler d'une affaire ;* s'ingérer mal à propos : *de quoi vous mêlez-vous?*

MÉLÈZE n. m. (gr. *melas*, noir). Grand arbre résineux, de la famille des conifères.

MÉLILOT n. m. Sorte de plante légumineuse.

MÉLI-MÉLO n. m. Mélange confus et désordonné. *Fam.*

MÉLISSE n. f. Plante aromatique, qui est la base de l'eau spiritueuse appelée *eau de mélisse.*

MELLIFÈRE adj. (lat. *mel, mellis*, miel ; *fero*, je porte). Se dit des plantes, des insectes qui renferment une sorte de liquide sucré.

MÉLODIE n. f. (gr. *melos*, vers ; *ôdê*, chant). Suite de sons qui constituent un chant régulier et flattent agréablement l'oreille. *Fig.* Choix, suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille : *la mélodie des vers de Racine.*

MÉLODIEUSEMENT adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE adj. Rempli de mélodie.

MÉLODIQUE adj. Qui a rapport à la mélodie.

MÉLODISTE n. m. Musicien qui compose surtout des mélodies.

MÉLODRAMATIQUE adj. Qui tient du mélodrame.

MÉLODRAMATURGE n. m. Auteur de mélodrames.

MÉLODRAME n. m. (gr. *melos*, chant ; *drama*, action théâtrale). Drame à émotions fortes, où dominent la vengeance, la trahison, le meurtre, et qui était mêlé de musique dans l'origine.

MÉLOMANE n. Qui aime la musique avec passion. Adj. : *il est mélomane.*

MÉLOMANIE n. f. (gr. *melos*, chant, et *manie*). Amour excessif de la musique.

MELON n. m. (ital. *mellone*). Sorte de gros fruit d'un goût agréable, produit par une plante de même nom et à tige grimpante.

MÉLONGÈNE ou **MÉLONGÈNE** n. f. Autre nom de l'aubergine.

MELONNIÈRE n. f. Endroit d'un jardin réservé à la culture du melon.

MÉLOPÉE n. f. (gr. *melos*, mélodie ; *poicin*, faire). Chez les anciens, art de composer des chants, de produire des mélodies.

MÉLOPLASTE n. m. Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner

MÉMARCHURE n. f. Entorse que se donne un cheval en posant son pied à faux.

MEMBRANE n. f. (lat. *membrana*). Tissu mince, souple, destiné à former, à envelopper ou à tapisser des organes.

MEMBRANEUX, EUSE adj. De la nature de la membrane.

MEMBRE n. m. (lat. *membrum*). Toute partie extérieure et mobile du corps, la tête exceptée ; partie d'une période, d'une équation. *Fig.* Celui qui fait partie d'un corps politique, d'une société, d'une famille : *être membre d'une Académie.*

MEMBRÉ, E adj. *Bien, mal membré*, qui a les membres bien, mal faits ; bien, mal proportionnés.

MEMBRU, E adj. Qui a les membres gros.

MEMBRURE n. f. Ensemble des membres du corps humain; pièce de bois épaisse dans laquelle on enchâsse les panneaux.

MÊME adj. Exprime identité ou parité : *ce sont les mêmes traits.* Placé immédiatement après les noms ou les pronoms, il marque plus expressément la personne, l'objet dont on parle : *ces plantes mêmes, moi-même; ceux-là mêmes.* Adv. De plus, aussi, encore : *je vous dirai même; les pécheurs, les justes même* (aussi) *tremblent à la pensée d'un juge suprême... Manger à même,* dans le plat; *boire à même,* dans la bouteille. **De même, tout de même** loc. adv. De la même manière : *agissez de même, tout de même.* **De même que** loc. conj. Ainsi que.

MÊMEMENT adv. Même, de même. *Vieux.*

MÉMENTO (*mé-min*) n. m. (m. lat. qui signifie *souviens-toi*). Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose; à la messe, prière pour les vivants et pour les morts. Pl. des *mémento.*

MÉMOIRE n. f. (lat. *memoria;* de *memoro,* je me rappelle). Faculté de se rappeler; souvenir : *j'en ai perdu la mémoire;* réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne après sa mort : *laisser une mémoire honorée.* **Les filles de Mémoire,** les Muses. *Poét.*

MÉMOIRE n. m. Etat de sommes dues : *arrêter, régler un mémoire;* exposé des faits et moyens relatifs à un procès; dissertation scientifique ou littéraire : *lire un mémoire à l'Académie.* Pl. Recueil des travaux d'une société savante; relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements : *les Mémoires de Saint-Simon.*

MÉMORABLE adj. Digne de mémoire.

MÉMORABLEMENT adv. D'une manière mémorable.

MÉMORANDUM (*dome*) n. m. (m. lat. qui signifie *chose qu'on doit se rappeler*). Note diplomatique contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question. Pl. des *mémorandums.*

MÉMORATIF, IVE adj. Qui se souvient d'une chose.

MÉMORIAL n. m. Livre journal d'un négociant; mémoires : *le Mémorial de Sainte-Hélène.*

MENAÇANT, E adj. Qui exprime la menace : *regards menaçants.*

MENACE n. f. Parole ou geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire.

MENACER v. tr. (lat. *minaciæ;* de *minor,* je menace). Faire des menaces. *Fig.* Faire craindre : *la révolte menace de s'accroître;* s'élever très haut : *ces arbres menacent les cieux.*

MÉNADE n. f. (gr. *mainas,* furieuse). Bacchante.

MÉNAGE n. m. Administration domestique : *vaquer aux soins du ménage;* mobilier : *acheter un ménage complet;* tous ceux qui composent une famille : *ménage de huit personnes. Vivre de ménage,* avec économie : *faire bon ménage,* s'accorder; *femme de ménage,* domestique non à demeure; *toile, pain de ménage,* grossier, économique.

MÉNAGEMENT n. m. Egards, circonspection.

MÉNAGER v. tr. Administrer avec économie : *ménager son revenu. Fig.* Ne pas fatiguer : *ménager ses forces;* ne pas exposer mal à propos : *ménager sa vie;* conduire, manier adroitement : *ménager les esprits;* préparer, amener : *ménager une entrevue;* procurer, réserver : *ménager une surprise;* traiter avec égards : *ménager quelqu'un. Ménager ses paroles,* parler peu; *ménager ses expressions,* parler avec circonspection; *ménager le temps,* en faire bon emploi; *ménager sa voix,* la bien conduire; *n'avoir rien à ménager,* plus de mesure à garder; *bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau, les incidents dans un ouvrage,* les distribuer habilement.

MÉNAGER, ÈRE adj. Qui entend le ménage, l'économie. N. f. Servante, femme qui a soin du ménage.

MÉNAGERIE n. f. Collection d'animaux de toute espèce, entretenus pour l'étude ou pour la curiosité.

MENDIANT, E n. Qui demande l'aumône. *Les quatre mendiants,* figues, raisins, amandes, noisettes, mêlés ensemble.

MENDICITÉ n. f. (lat. *mendicitas;* de *mendicare,* mendier). Etat d'indigence dans lequel on est réduit à mendier.

MENDIER v. tr. (lat. *mendicare;* de *menda,* faute, défaut). Demander l'aumône. *Fig.* Rechercher avec empressement et bassesse.

MENEAU n. m. Montant et traverse qui, dans les anciennes croisées, servent à diviser les baies en plusieurs compartiments.

MÉNECHME (*nèk-me*) n. m. Au pr. et au fig., personne qui a une grande ressemblance avec une autre. — Cette expression vient du titre d'une comédie de Plaute, dont toute l'intrigue roule sur les équivoques auxquelles donne lieu la ressemblance parfaite des frères *Ménechmes.* Cette comédie a été heureusement imitée par notre second poète comique, Regnard.

L'homme le plus extraordinaire a eu son **ménechme;** *si l'on rencontrait son véritable* **ménechme,** *ce ne serait pas la personne que l'on aimerait le mieux.*

MENÉE n. f. Pratique sourde et artificieuse pour faire réussir un projet. *Vén.* Route d'un cerf qui fuit : *suivre la menée.*

MENEHOULD n. f. *Pieds de cochon à la Sainte-Menehould,* à une certaine sauce.

MENER v. tr. (lat. *minare*). Conduire, guider : *mener un aveugle,* voiturer : *me-*

ner des marchandises; conduire par force : *mener en prison. Fig. Mener quelqu'un*, le gouverner; *mener une vie honnête*, vivre honnêtement; *mener à la baguette*, traiter durement; *mener bien sa barque*, ses affaires; *mener une affaire*, la diriger; *mener à bonne fin*, terminer heureusement; *mener loin*, avoir de graves conséquences. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

MÉNESTREL n. m. Ancien poète ou musicien qui composait des vers et allait les chanter dans les châteaux.

MÉNÉTRIER n. m. Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.

MENEUR n. m. Qui mène, qui montre : *meneur d'ours. Fig.* Personne qui dirige une intrigue, une coalition : *on arrêta tous les meneurs.*

MENHIR n. m. (celt. *men*, pierre; *hir*, long). Bloc de pierre qui est un monument mégalithique, nommé aussi *pierre levée.*

MENIN n. m. Gentilhomme attaché autrefois au service du dauphin.

MÉNINGE n. f. (gr. *mênigx*, membrane). Nom des trois membranes enveloppant le cerveau.

MÉNINGITE n. f. Maladie causée par l'inflammation des méninges.

MÉNISQUE n. m. Verre convexe d'un côté et concave de l'autre.

MENON n. m. Chèvre du Levant, dont la peau sert à la fabrication du maroquin.

MENOTTE n. f. (rad. *main*). Main, dans le langage des enfants. Pl. Liens de fer ou de corde aux poignets des prisonniers (*).

MENSE n. f. Revenu d'un prélat, d'un abbé, d'une communauté. *Vieux.*

MENSONGE n. m. Discours contraire à la vérité; fable, fiction : *la poésie vit de mensonges. Fig.* Vanité, erreur, illusion : *le monde n'est que mensonge.*

MENSONGER, ÈRE adj. Faux, trompeur : *plaisirs mensongers.*

MENSONGÈREMENT adv. D'une manière mensongère.

MENSUEL, ELLE adj. (lat. *mensis*, mois). Qu'on fait tous les mois : *rapports mensuels.*

MENSUELLEMENT adv. Par mois.

MENTAL, E adj. (lat. *mens, mentis*, esprit). Qui se fait en esprit : *oraison mentale.* **Restriction mentale**, réserve tacite; *maladie, aliénation mentale*, dérangement dans les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT adv. D'une manière mentale, par la pensée : *prier mentalement.*

MENTERIE n. f. Mensonge léger, sans conséquence. *Fam.*

MENTEUR, EUSE adj. et n. Qui ment, qui a l'habitude de mentir.

MENTHE n. f. Plante odoriférante.

MENTION n. f. (lat. *mentio*). Témoignage, rapport fait de vive voi ou par écrit : *faire mention de quelqu'un.* **Mention honorable**, distinction accordée à un ouvrage, à la suite d'un concours, et qui vient après le prix et l'accessit.

MENTIONNER v. tr. Faire mention.

MENTIR v. int. (lat. *mentiri*). Donner pour vrai ce qu'on sait être faux. *Sans mentir*, en vérité.

MENTON n. m. (lat. *mentum*). Partie saillante du visage, au-dessous de la bouche.

MENTONNET n. m. Pièce de fer qui reçoit la clenche du loquet pour tenir une porte fermée.

MENTONNIÈRE n. f. Bande de cuir qui passe sous le menton, pour assujettir sur la tête un casque, un shako. *Chir.* Bandage pour 'e menton.

MENTOR (*min*) n. m. Guide, gouverneur d'un jeune homme. — Ce nom désigne un ami fidèle, un conseiller prudent, un guide sûr et éclairé, parce qu'ainsi s'appelait l'ami auquel Ulysse, avant de s'embarquer pour la guerre de Troie, avait confié le soin de sa maison. Minerve, dit la Fable, prenait souvent sa figure et sa voix pour engager le fils d'Ulysse à ne point dégénérer de la valeur et de la prudence de son père. Cette tradition a été adoptée par Fénelon dans son *Télémaque.*

On dit, en employant ce mot comme nom commun : *Ce jeune étourdi aurait bien besoin d'un* **mentor.**

MENU, E adj. (lat. *minutus*; de *minuere*, amoindrir). Délié, de peu de volume : *menu bois. Menus frais*, de peu de conséquence; *menus grains*, l'orge, l'avoine, les lentilles, etc.; *menu peuple*, dernières classes du peuple; *menu plomb*, pour tirer aux oiseaux; *menu gibier*, petit gibier, comme cailles, perdrix, grives, etc., *menu bétail*, brebis, moutons, par oppos. à *gros bétail*; *menus plaisirs*, dépenses de fantaisie. N. m. *Le menu d'un repas*, la note de ce qui doit le composer. Adv. En petits morceaux : *hacher menu. La gent trotte-menu*, les souris.

MENUAILLE n. f. Quantité de petites choses sans valeur; de petits poissons; de petite monnaie.

MENUET n. m. Sorte de danse élégante et grave à la fois, qui s'exécute à deux personnes.

MENUISER v. int. Travailler en menuiserie. *Peu us.*

MENUISERIE n. f. (rad. *menu*). Art du menuisier, ouvrage qu'il fait.

MENUISIER n. m. Artisan qui fait de *menus* ouvrages en bois.

MÉPHITIQUE adj. Malfaisant, corrompu : *air méphitique.*

MÉPHITISME n. m (lat. *mephitis*, odeur infecte). Corruption de l'air par des émanations méphitiques.

MÉPLAT n. m. *Peint.* Indication des plans d'un objet par les masses de clairs

et d'ombres. Adj. *Lignes méplates*, qui établissent le passage d'un plan à un autre. *Bois méplat*, plus large qu'épais.

MÉPRENDRE (SE) v. pr. Se tromper, prendre une personne ou une chose pour une autre.

MÉPRIS n. m. (de *mé*, préf. négatif, et *priser*). Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égards, d'estime ou d'attention ; sentiment par lequel l'âme s'élève au dessus de la crainte ou du désir : *mépris du danger, des richesses*. **Au mépris de** loc. prép. Sans avoir égard à.

MÉPRISABLE adj. Digne de mépris.

MÉPRISANT, E adj. Qui marque du mépris.

MÉPRISE n. f. Erreur de celui qui se méprend : *lourde méprise*.

MÉPRISER v. tr. Avoir, témoigner du mépris pour ; ne pas craindre : *mépriser la mort*.

MER n. f. (lat. *mare*). Vaste amas d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe ; grande portion de cette vaste étendue : *mer Méditerranée*. *Coup de mer*, tempête de peu de durée ; *basse mer*, la mer vers la fin de son reflux ; *pleine mer, haute mer*, éloignée des rivages ; *bras de mer*, partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. — La mer couvre près des trois quarts de la surface de la terre, et elle occupe beaucoup plus de place dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal. Parmi toutes les raisons que l'on a données de la salure des eaux de la mer, la plus plausible est celle qui l'attribue à des bancs inépuisables de sel, qui se trouveraient au fond de l'Océan. La profondeur des mers est très variable ; il existe des points où les sondes n'ont pu toucher le fond, ce qui fait supposer une profondeur de douze à quinze mille mètres. Le fond de la mer offre donc des inégalités comme la surface de la terre ; il y existe des vallées analogues à celles qui coupent les Pyrénées, les Alpes et, en général, toutes les chaînes de montagnes ; les îles de peu d'étendue ne sont que les sommets de quelques hautes montagnes sous-marines.

MERCANTILE adj. (lat. *mercari*, faire le commerce). Qui concerne le commerce ; intéressé : *esprit mercantile*.

MERCANTILISME n. m. Propension à rapporter tout au trafic : *mercantilisme littéraire*.

MERCENAIRE adj. (lat. *mercenarius* ; de *merx*, marchandise). Qui se fait pour de l'argent : *travail mercenaire* ; qui fait payer sa peine, ses services : *homme, soldat mercenaire* ; aisé à corrompre : *âme mercenaire*. N. m. : *enrôler un corps de mercenaires*.

MERCENAIREMENT adv. D'une manière mercenaire.

MERCERIE n. f. (lat. *merx*, marchandise). Marchandises relatives à la couture et à la toilette, comme *épingles, boutons, rubans*, etc. ; commerce de mercier.

MERCI n. f. Miséricorde : *crier, implorer merci*. *Fig. Être à la merci de quelqu'un*, à sa discrétion. N. m. Remerciement. *Dieu merci*, grâce à Dieu.

MERCIER, IÈRE n. Qui vend de la mercerie.

MERCREDI n. m. (lat. *Mercurii dies*, jour de Mercure). Le quatrième jour de la semaine. **Mercredi des Cendres**, le premier jour du carême.

MERCURE n. m. Planète la plus voisine du soleil.

MERCURE n. m. (lat. *Mercurius*, Mercure, dieu des marchands [*merx*, marchandise]). Corps métallique, liquide et d'un blanc d'argent, dont le nom vulgaire est *vif-argent*.

MERCURIALE n. f. État des prix courants des grains, des farines, etc.

MERCURIALE n. f. Réprimande faite en forme de discours.

MERCURIEL, ELLE adj. Qui contient du mercure.

MÈRE n. f. (lat. *mater*). Femme qui a mis un enfant au monde. Se dit aussi des femelles des animaux : *la mère nourrit ses petits*. *Fig.* Celle qui donne des soins aux malheureux : *mère des pauvres* ; supérieure d'un couvent : *mère abbesse* ; pays, lieu où une chose a commencé : *la Grèce, mère des arts* ; cause : *l'oisiveté est la mère de tous les vices*. *Notre mère commune*, la terre ; *notre première mère*, Ève. Adj. *Reine mère*, reine douairière ; *mère patrie*, pays qui a fondé une colonie ; *langue mère*, qui n'est dérivée d'aucune autre et dont quelques-unes sont dérivées ; *idée mère*, la principale idée d'un ouvrage.

MÈRE adj. (lat. *merus*, pur). Pur. *Mère goutte*, vin qui coule de la cuve ou du pressoir avant que le raisin ait été pressé ; *mère laine*, laine la plus fine qui se tond sur le dos des brebis.

MÉRIDIEN, ENNE adj. (lat. *meridies*, midi). Qui a rapport au méridien. N. m. Grand cercle qui passe par les deux pôles et divise le globe terrestre en deux hémisphères ; plan de cercle ; plan passant par l'axe d'une surface de révolution. N. f. Ligne tracée sur une surface de révolution dans le plan d'un méridien ; sommeil pris après midi : *faire la méridienne*. — Le méridien, qui passe par les pôles de la terre et qui partage la sphère en hémisphère oriental et hémisphère occidental, s'appelle ainsi parce qu'il est midi pour tous les lieux par lesquels il passe lorsque le soleil est parvenu à ce cercle. Un homme qui irait d'un pôle à l'autre par une ligne droite ne changerait pas de méridien, au lieu qu'il en changerait à chaque pas, s'il allait sur une ligne droite d'orient en occident, ou d'occident en orient. Il y a



donc autant de méridiens qu'on peut prendre de points sur l'équateur.

MÉRIDIONAL, E, AUX adj. (lat. *meridies*, midi). Qui est au midi : *pôle méridional;* qui est propre aux peuples du Midi : *accent méridional*. N. Personne qui est du Midi.

MERINGUE n. f. Pâtisserie délicate, fort sucrée et garnie de crème fouettée.

MÉRINOS (*noce*) n. m. Mouton de race espagnole ; étoffe faite de sa laine.

MERISE n. f. Fruit du merisier.

MERISIER n. m. Cerisier sauvage.

MÉRITANT, E adj. Qui a du mérite.

MÉRITE n. m. Ce qui rend une personne digne d'estime, de considération ; qualité bonne, estimable d'une chose : *mérite d'un ouvrage, d'une action ;* science, talent : *avoir beaucoup de mérite. Se faire un mérite d'une chose*, en tirer gloire ; *le mérite et le démérite*, caractère moral de nos actions sur lequel repose la juste distribution des récompenses et des peines.

MÉRITER v. tr. (lat. *mereo*, *meritum*). Etre digne, se rendre digne de ; encourir : *mériter une punition*. V. int. *Bien mériter de sa patrie*, s'illustrer en la servant.

MÉRITOIRE adj. Louable, qui mérite : *action méritoire*.

MÉRITOIREMENT adv. D'une manière méritoire.

MERLAN n. m. Poisson de mer à chair tendre et légère.

MERLE n. m. (lat. *merula*). Oiseau de l'ordre des passereaux.

MERLETTE n. f. *Blas.* Petit oiseau représenté sans pieds ni bec.

MERLIN n. m. Massue à long manche pour assommer les bœufs ; sorte de hache pour fendre le bois.

MERLON n. m. Partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCHE n. f. Morue sèche, mais non salée.

MERRAIN n. m. Bois de chêne fendu en menues planches.

MERVEILLE n. f. (lat. *mirabilia*, choses merveilleuses). Chose qui excite l'admiration. *Faire merveille*, faire fort bien ; *faire des merveilles*, se distinguer par un courage, une adresse ou un talent extraordinaire ; *promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées. — **Les sept merveilles du monde**, les sept ouvrages les plus remarquables de l'antiquité. **A merveille** loc. adv. Très bien : *chanter, danser à merveille*. — Les anciens appelaient les *sept merveilles du monde* sept ouvrages admirables d'architecture et de sculpture, sur le choix desquels les auteurs ne sont pas tous d'accord. Ceux qu'on désigne le plus ordinairement sous ce nom sont : 1° les pyramides d'Egypte ; 2° les jardins suspendus et les murs de Babylone ; 3° le phare d'Alexandrie ; 4° le colosse de Rhodes ; 5° le Jupiter Olympien de Phidias ; 6° le temple de Diane à Ephèse ; 7° le tombeau de Mausole.

MERVEILLEUSEMENT adv. D'une façon merveilleuse.

MERVEILLEUX, EUSE adj. Admirable, surprenant : *adresse merveilleuse*. N. m. Intervention d'êtres surnaturels dans un poème : *le merveilleux est l'âme du poème épique*.

MES adj. poss. pl. de *mon*, *ma*.

MÉSAISE n. m. Etat de malaise.

MÉSALLIANCE n. f. Mariage par lequel on se mésallie.

MÉSALLIER (SE) v. pr. Epouser une personne d'uue condition fort inférieure.

MÉSANGE n. f. Petit oiseau de l'ordre des passereaux.

MÉSARRIVER v. imp. Arriver quelque chose de fâcheux : *vous êtes trop imprudent, il vous en mésarrivera*. On dit dans le même sens MÉSAVENIR et MÉSADVENIR.

MÉSAVENTURE n. f. Accident.

MESDAMES, MESDEMOISELLES n. f. pl. Pl. de *madame*, *mademoiselle*.

MÉSENTÈRE n. m. (gr. *mesos*, qui est au milieu ; *enteron*, intestin). *Anat.* Replis du péritoine qui maintiennent en position les diverses parties des intestins.

MÉSENTÉRIQUE adj. Qui a rapport au mésentère.

MÉSESTIMATION n. f. Fausse appréciation de la valeur d'un objet.

MÉSESTIME n. f. Mauvaise opinion que l'on a de quelqu'un.

MÉSESTIMER v. tr. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un ; apprécier une chose au-dessous de sa valeur.

MÉSINTELLIGENCE n. f. Défaut d'accord, brouillerie.

MÉSINTERPRÉTER v. tr. Mal interpréter. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MESMÉRIQUE adj. Qui a rapport à Mesmer, au mesmérisme : *les lubies mesmériques ont fait leur temps*.

MESMÉRISME n. m. Doctrine de Mesmer, guérison par le magnétisme.

MÉSOFFRIR v. int. Offrir d'une marchandise moins que sa valeur.

MESQUIN, E adj. Chiche ; qui annonce de la parcimonie : *repas mesquin*. *Fig.* Qui manque de noblesse : *sentiments mesquins*.

MESQUINEMENT adv. D'une manière mesquine.

MESQUINERIE n. f. Economie sordide.

MESS n. m. (m. angl.). Table où mangent les officiers d'un régiment.

MESSAGE n. m. (lat. *missus*, envoyé). Commission de dire ou de porter quelque chose : *être chargé d'un message ;* la chose elle-même : *porter, recevoir un message*.

MESSAGER, ÈRE n. Qui fait un

message ; celui qui fait un service de messageries. *Le messager des dieux*, Mercure ; *la messagère du jour*, l'Aurore ; *les messagères du printemps*, les hirondelles.

MESSAGERIE n. f. Etablissement de voitures pour le transport des voyageurs et des marchandises. Pl. Voitures de cet établissement.

MESSE n. f. (lat. *missa*). Sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui se fait à l'autel par le ministère du prêtre ; musique composée pour une grand'messe : *messe de Mozart*.

MESSÉANCE n. f. Caractère de ce qui est messéant.

MESSÉANT, E adj. Contraire à la bienséance.

MESSÉNIEN, IENNE adj. De la Messénie.

MESSEOIR v. int. (se conj. comme *seoir*). N'être pas convenable : *cet ajustement messied à votre âge*.

MESSER (*sèr*) n. m. Vieux mot pour *messire*. **Messer gaster,** l'estomac.

MESSIANIQUE adj. Qui a rapport au Messie.

MESSIDOR n. m. (lat. *messis*, moisson). Dixième mois de l'année républicaine en France (du 20 juin au 19 juillet).

MESSIE n. m. (hébr. *mesha*, oindre). Le Christ, promis dans l'Ancien Testament.

MESSIED. V. MESSEOIR.

MESSIER n. m. (lat. *messis*, moisson). Autrefois, homme préposé à la garde des fruits de la terre, à l'époque de leur maturité.

MESSIEURS pl. de *monsieur*.

MESSIN, E adj. et n. De Metz.

MESSIRE n. m. Contraction de *monseigneur*. *Poire de Messire Jean*, cassante et très sucrée.

MESTRE n. m. *Mar.* V. MEISTRE. **Mestre de camp,** autrefois, colonel d'un régiment. Pl. des *mestres de camp*.

MESURABLE adj. Qui peut se mesurer.

MESURAGE n. m. Action de mesurer.

MESURE n. f. (lat. *mensura*). Quantité prise pour terme de comparaison, et qui sert à évaluer d'autres quantités de même nature ; dimension : *prendre mesure d'un habit* ; action de mesurer. *Poés.* Quantité de syllabes exigées par le rythme : *ce vers n'a pas la mesure*. *Mus.* Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière sensible dans l'exécution : *battre la mesure*. *Fig.* Précaution, moyen : *prendre des mesures infaillibles* ; borne : *cela passe toute mesure*. *Etre en mesure*, en état de faire une chose ; *faire tout avec poids et mesure*, avec circonspection. Loc. adv. **Outre mesure,** avec excès ; **à mesure, au fur et à mesure,** successivement. **A mesure que,** loc. conj. A proportion et en même temps que.

MESURÉ, E adj. Réglé : *pas mesuré*. *Fig.* Circonspect : *ton mesuré*.

MESURER v. tr. Déterminer une quantité par le moyen d'une mesure : *mesurer du blé, un champ*. *Fig.* Régler : *mesurer ses actions* ; proportionner : *mesurer le châtiment à l'offense*.

MESUREUR n. m. Qui mesure certaines marchandises sur les marchés.

MÉSUSER v. int. Mal user : *mésuser des bienfaits de quelqu'un*.

MÉTABOLE n. f. gr. *metabolê*, changement). Figure de rhétorique qui consiste à répéter une même idée en termes différents.

MÉTACARPE n. m. Partie de la main entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACARPIEN, IENNE adj. Qui concerne le métacarpe.

MÉTACHRONISME n. m. Syn. de PROCHRONISME.

MÉTAIRIE n. f. Petite ferme.

MÉTAL n. m. (gr. *metallon*). Corps minéral, fusible et malléable.

MÉTALEPSE n. f. (gr. *metalêpsis*, transposition). Figure qui substitue l'expression indirecte à l'expression directe, comme *il a vécu, nous le pleurons*, pour *il est mort*.

MÉTALLIFÈRE adj. Qui renferme un métal quelconque : *région métallifère*.

MÉTALLIQUE adj. Qui a le caractère ou l'apparence du métal.

MÉTALLISATION n. f. Action de métalliser.

MÉTALLISER v. tr. Réduire à l'état de métal.

MÉTALLOGRAPHIE n. f. (gr. *metallon*, métal ; *graphô*, je décris). Science qui traite des métaux.

MÉTALLOÏDE adj. (gr. *metallon*, métal ; *eidos*, aspect). Qui a les propriétés des métaux. N. m. Corps simple non métallique.

MÉTALLURGIE n. f. (gr. *metallon*, métal ; *ergon*, ouvrage). Art d'extraire, de purifier et de travailler les métaux.

MÉTALLURGIQUE adj. Qui a rapport à la métallurgie.

MÉTALLURGISTE n. m. Qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMORPHOSE n. f. (lat. *metamorphosis*). Changement d'une forme en une autre. *Hist. nat.* Changements de forme ou de structure qui surviennent pendant la vie des insectes : *les métamorphoses de la chenille*. *Fig.* Changement extraordinaire dans la fortune, l'état, le caractère d'une personne.

MÉTAMORPHOSER v. tr. Transformer : *Latone métamorphosa des paysans en grenouilles*. *Fig.* Changer l'extérieur ou le caractère : *la fortune l'a complètement métamorphosé*.

MÉTAPHORE n. f. (gr. *metaphora*, transport). Figure de rhétorique par laquelle on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une

comparaison sous-entendue ; c'est par métaphore qu'on dit : *la* **lumière** *de l'esprit, la* **fleur** *des ans, les* **ailes** *du temps*, etc.

MÉTAPHORIQUE adj. Qui tient de la métaphore : *expression métaphorique;* qui abonde en métaphores : *style métaphorique.*

MÉTAPHORIQUEMENT adv. D'une manière métaphorique.

MÉTAPHRASE n. f. Traduction faite pour exprimer le sens d'un ouvrage plus que pour en rendre les beautés.

MÉTAPHYSICIEN n. m. Qui fait son étude de la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUE n. f. (gr. *meta ta phusika*, les choses en dehors des choses physiques). Science qui traite des causes premières, des êtres spirituels, des choses abstraites, abus des abstractions : *il y a trop de métaphysique dans cet ouvrage.* Adj. Qui appartient à la métaphysique : *preuves métaphysiques de l'existence de Dieu;* trop abstrait : *raisonnement métaphysique.* — Savoir comment les idées nous viennent; raisonner sur l'infini (temps et espace) ; discuter sur les causes de nos sensations ; établir une comparaison entre l'instinct des animaux et la raison de l'homme : toutes ces questions relèvent de la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUEMENT adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPHYSIQUER v. int. Parler, écrire sur un sujet d'une manière trop abstraite.

MÉTAPLASME n. m. *Gram.* Altération matérielle d'un mot par addition, suppression ou changement : *l'élision, la syncope*, etc., *sont des métaplasmes.*

MÉTASTASE n. f. Déplacement d'une maladie, changement dans son siège et dans sa forme.

MÉTATARSE n. m. Partie du pied comprise entre le tarse et les orteils.

MÉTATHÈSE n. f. Figure de grammaire par laquelle on transpose une lettre, comme lorsqu'on dit abusivement *brelue* pour *berlue*, *berloque* pour *breloque*, etc.

MÉTAYAGE n. m. Mode de fermage fait avec un métayer.

MÉTAYER, ÈRE n. Qui fait valoir une métairie.

MÉTEIL n. m. (lat. *mixtus*, mélangé). Mélange de seigle et de froment.

MÉTEMPSYCOSE n. f. (gr. *meta*, au delà ; *en*, dans ; *psuchê*, âme). Transmigration des âmes d'un corps dans un autre. — Le dogme de la transmigration des âmes d'un corps à un autre est d'origine indienne. Cette croyance passa de l'Inde en Egypte, d'où, plus tard, Pythagore l'importa en Grèce. On trouve le dogme de la métempsycose mêlé à la religion de presque tous les peuples anciens. Il devait conduire ceux qui l'admettaient à défendre l'usage des viandes, comme exposant l'homme à se nourrir de la chair de l'un des siens ; aussi l'abstention des viandes a-t-elle été une des prescriptions fondamentales de la religion des brames et de la philosophie pythagoricienne. La doctrine de la métempsycose était une ébauche imparfaite et grossière du dogme de l'immortalité de l'âme.

MÉTÉORE n. m. (gr. *meteôros*, qui se passe en l'air). Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère, comme *le tonnerre, les éclairs, l'arc-en-ciel, la pluie, la neige, la grêle*, etc.

MÉTÉORIQUE adj. Qui appartient au météore.

MÉTÉORISATION n. f. V. MÉTÉORISME.

MÉTÉORISER v. tr. *Vét.* Gonfler par l'effet d'un gaz accumulé à l'intérieur: *la luzerne météorise les bœufs.*

MÉTÉORISME n. m. ou **MÉTÉORISATION** n. f. Enflure générale de l'abdomen, chez les ruminants, due à des gaz qui s'y trouvent accumulés.

MÉTÉOROLOGIE n. f. (de *météore* et du gr. *logos*, discours). Partie de la physique qui traite des phénomènes atmosphériques.

MÉTÉOROLOGIQUE adj. Qui concerne les météores : *observations météorologiques.*

MÉTÉOROLOGISTE ou **MÉTÉOROLOGUE** n. m. Savant qui s'occupe de météorologie.

MÉTHODE n. f. (gr. *methodos*; de *meta*, avec ; *odos*, voie). Manière de dire, de faire, d'enseigner une chose, suivant certains principes et avec un certain ordre; façon d'agir : *chacun a sa méthode.*

MÉTHODIQUE adj. Qui a de l'ordre, de la méthode : *esprit méthodique;* où il y a de la méthode : *grammaire méthodique.*

MÉTHODIQUEMENT adv. Avec méthode.

MÉTHODISME n. m. Doctrine des méthodistes.

MÉTHODISTE n. m. Membre d'une secte protestante qui affecte une grande rigidité de principes.

MÉTICULEUSEMENT adv. D'une manière méticuleuse.

MÉTICULEUX, EUSE adj. Susceptible de petites craintes, de petits scrupules : *personne méticuleuse.*

MÉTICULOSITÉ n. f. Caractère d'un esprit méticuleux.

MÉTIER n. m. Toute profession manuelle ou mécanique : *métier de serrurier;* profession quelconque : *le métier des armes*, machine pour la confection de divers ouvrages et surtout des tissus : *métier à la Jacquart.*

MÉTIS, ISSE (*tice*) adj. et n. Né d'un Européen et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Européenne. *Hist. nat.* Produit de deux espèces différentes, dans le règne animal comme dans le règne végétal : *mouton, œillet métis*.

MÉTONOMASE ou **MÉTONOMASIE** n. f. (du gr. *meta*, prép. qui marque transmutation, et *onoma*, nom). Changement de nom propre au moyen d'une traduction, le plus souvent latine, comme *Ramus* pour *la Ramée*.

MÉTONYMIE n. f. (même étym. que le mot précédent). Figure de rhétorique par laquelle on met la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, la partie pour le tout, etc., comme : *il vit de son travail*, pour *du fruit de son travail; la ville*, pour *ses habitants; cent voiles*, pour *cent vaisseaux*.

MÉTOPE n. f. *Arch.* Intervalle carré et le plus souvent orné, entre les triglyphes d'une frise dorique.

MÉTOPOSCOPIE n. f. Divination par l'inspection des traits du visage.

MÉTOPOSCOPIQUE adj. Qui a rapport à la métoscopie.

MÉTRAGE n. m. Mesurage au mètre.

MÈTRE n. m. (gr. *metron*, mesure). Unité fondamentale des nouvelles mesures, égale à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre ; synonyme de *pied* dans la prosodie grecque et latine.

MÉTRÉ n. m. Action de mesurer au mètre ; le résultat.

MÉTRER v. tr. Mesurer au mètre. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MÉTREUR n. m. Celui qui fait le métrage des constructions ; arpenteur.

MÉTRIQUE adj. Qui a rapport au mètre : *système métrique*. — Avant l'établissement du système métrique, il n'existait entre les différents poids et mesures usités en France aucune uniformité. Cet état de choses présentait de graves inconvénients. Les provinces les plus rapprochées étaient commercialement isolées les unes des autres. En 1790, un décret de l'Assemblée constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un meilleur système. Il s'agissait de déterminer un étalon, une unité de mesure qui servît de base à toutes les autres ; et, pour que cette unité fût désormais inaltérable, on résolut de la prendre dans la nature elle-même. Les académiciens Méchain et Delambre furent donc chargés de mesurer la longueur du quart du méridien terrestre. La dix-millionième partie de cette longueur fut prise pour unité de mesure et reçut le nom de *mètre*. C'est le mètre qui sert de base à toutes les autres unités du nouveau système, qu'on a appelé, pour cette raison, *système métrique*.

L'établissement de ce système est une des inventions les plus utiles à l'humanité. La Suisse, le Piémont, la Belgique, l'Espagne, etc., l'ont déjà adopté, et il est à désirer que toutes les autres nations suivent cet exemple.

MÉTROLOGIE n. f. (gr. *metron*, mesure ; *logos*, discours). Science des poids et mesures.

MÉTROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la métrologie.

MÉTROLOGISTE ou **MÉTROLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de métrologie.

MÉTROMANE n. m. Qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE n. f. (gr. *metron*, mesure des vers ; *mania*, fureur). Manie de faire des vers.

MÉTRONOME n. m. Instrument employé pour indiquer les divers degrés de vitesse du mouvement musical(*).

MÉTROPOLE n. f. (gr. *mêtêr*, mère ; *polis*, ville). État considéré par rapport à ses colonies ; ville qui a un siège archiépiscopal.

MÉTROPOLITAIN, E adj. Archiépiscopal : *église métropolitaine*. N. m. Archevêque.

METS n. m. Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas.

METTABLE adj. Qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus mettable*.

METTEUR n. m. *Metteur en œuvre*, ouvrier chargé de monter les pierres et les perles. *Impr. Metteur en pages*, ouvrier qui rassemble les différents paquets de composition, pour en former des pages et des feuilles.

METTRE v. tr. (lat. *mittere*, envoyer). Poser en quelque endroit ; faire entrer : *mettre un enfant en pension*; garnir : *mettre la table*; se vêtir : *mettre un habit*; ensemencer : *mettre une terre en blé*; ajouter : *mettre un bouton à un gilet*; employer : *mettre ses soins, sa gloire à...*; apprêter : *mettre une carpe en matelote*; élever : *mettre quelqu'un sur le trône*; déposer : *mettre à la caisse d'épargne*. *Fig. Mettre la main à la pâte*, s'occuper soi-même d'une chose ; *mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter ; *sur une chose*, la découvrir ; *mettre la dernière main à un travail*, l'achever ; *mettre la main à la plume*, commencer d'écrire ; *mettre l'épée à la main*, se disposer à se battre ; *mettre au fait*, instruire ; *mettre à la loterie*, prendre un billet ; *mettre un vaisseau à la mer*, le lancer ; *mettre de côté*, réserver, épargner ; *mettre en peine*, inquiéter ; *mettre en pièces*, briser ; *mettre à sec*, tarir ; *mettre à l'épreuve*, éprouver ; *mettre à même*, faciliter les moyens ; *mettre quelqu'un au pied du mur*, lui ôter tout subterfuge ; *mettre au jour*, publier, enfanter ; *mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux : *en mettre la main au feu*, manière énergique d'affirmer un

fait. **Se mettre** v. pr. Se placer : *se mettre à table ;* commencer : *se mettre à travailler ;* suivre un régime : *se mettre à la diète. Se mettre en colère*, se fâcher ; *se mettre à son aise*, agir sans gêne ; *se mettre en frais*, faire des dépenses ; *se mettre en tête*, s'imaginer, vouloir absolument ; *il se met bien*, il s'habille bien.

MEUBLANT, E adj. Propre à meubler.

MEUBLE n. m. (lat. *mobilis*, qu'on peut changer de place). Tout objet mobile qui sert à l'usage et à la décoration des appartements. Adj. *Biens meubles*, qui peuvent se transporter, par opposition à *immeubles ; terre meuble*, légère, qui peut être facilement divisée par les labours.

MEUBLER v. tr. Garnir de meubles. *Fig. Meubler sa mémoire*, l'enrichir, l'orner de connaissances.

MEUGLEMENT n. m. Syn. de BEUGLEMENT.

MEUGLER v. int. Syn. de BEUGLER.

MEULE n. f. (lat. *mola*). Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer ou à aiguiser : *meule de moulin, de rémouleur ;* tas de foin, de blé, etc., de forme conique, que l'on élève dans les champs.

MEULIER n. m. Qui fait les meules de moulin.

MEULIÈRE n. f. Pierre propre à faire des meules de moulin ; carrière d'où on la tire. Adj. f. : *pierre meulière.*

MEUNERIE n. f. Commerce, industrie du meunier.

MEUNIER, IÈRE n. (lat. *molina*, moulin). Qui fait valoir un moulin à blé. N. m. Espèce de poisson blanc.

MEURTRE n. m. Homicide commis avec violence. *Fig. C'est un meurtre*, c'est grand dommage.

MEURTRIER n. m. Qui commet un meurtre.

MEURTRIER, IÈRE adj. Qui cause la mort de beaucoup de personnes.

MEURTRIÈRE n. f. Ouverture d'où l'on tire à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR v. tr. Faire une meurtrissure.

MEURTRISSURE n. f. Contusion avec tache livide.

MEUTE n. f. (lat. *motus*, mis en mouvement). Nombre de chiens courants dressés pour la chasse.

MÉVENDRE v. tr. Vendre à perte.

MÉVENTE n. f. Vente à trop bas prix ; vente de marchandises arrêtée par un accident quelconque.

MEXICAIN, E adj. et n. Du Mexique.

MEZZANINE n. f. Petit étage entre deux grands ; petite fenêtre d'entresol.

MEZZO-TERMINE (*né*) n. m. (m. ital.). Moyen terme. Pl. des *mezzo-termine.*

MEZZO-TINTO n. m. (m. ital.). Genre de gravure qui se désigne aussi sous le nom de *manière noire*. Pl. invariable.

MI n. m. Troisième note de la gamme ; signe qui la représente (*).

MI (lat. *medius*, qui est au milieu). Mot invariable qui se joint à certains mots par un trait d'union, et qui signifie à moitié, à demi.

MI-AOÛT (*oû*) n. f. Milieu du mois d'août. Pl. des *mi-août.*

MIASMATIQUE adj. Qui renferme ou produit des miasmes.

MIASME n. m. (gr. *miasma ;* de *miainô*, je souille). Émanation morbifique provenant de substances animales ou végétales en décomposition.

MIAULEMENT n. m. Cri du chat.

MIAULER v. int. Faire des miaulements.

MICA n. m. (l. *mica*, parcelle). Pierre brillante, feuilletée, écailleuse, se divisant en lames minces d'un éclat métallique.

MICACÉ, E adj. Qui est de la nature du mica, qui contient du mica.

MI-CARÊME n. f. Le jeudi de la 3e semaine du carême. Pl. des *mi-carêmes.*

MICASCHISTE n. m. Roche composée de mica et de quartz.

MICHE n. f. Pain rond.

MICMAC n. m. Intrigue ; pratique secrète dans un but blâmable : *il y a un micmac dans cette affaire. Fam.*

MICOCOULIER n. m. Arbre du genre orme, utilisé en ébénisterie.

MICROBE n. m. (gr. *mikros*, petit ; *bios*, vie). Être vivant microscopique habitant l'air ou l'eau ; plusieurs espèces engendrent des maladies.

MICROCÉPHALE adj. et n. (gr. *mikros*, petit ; *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont la tête est petite par suite d'un défaut de développement de l'encéphale.

MICROCOSME n. m. Petit monde, monde en abrégé.

MICROGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE n. f. (gr. *mikros*, petit ; *graphô*, je décris). Description des objets vus au microscope.

MICROMÈTRE n. m. (gr. *mikros*, petit ; *metron*, mesure). Instrument qui sert à apprécier exactement les plus petites dimensions linéaires.

MICROSCOPE n. m. (gr. *mikros*, petit ; *skopeô*, j'observe). Instrument d'optique qui grossit les objets à la vue.

MICROSCOPIQUE adj. Très petit, qui ne peut être vu qu'avec le microscope : *plante, insecte microscopique.*

MIDI n. m. (préf. *mi* et lat. *dies*, jour). Milieu du jour : *sur le midi* (et non sur *les midi*) ; un des points cardinaux : *le midi* ou *le sud ;* pays méridionaux : *productions du Midi. Fig. Chercher midi à quatorze heures*, des difficultés où il n'y en a point.

MIE n. f. (lat. *mica*, miette). Partie intérieure du pain.

MIE n. f. Abréviation du mot *amie*. *Fam.*

MIE adv. Synonyme de PAS : *je n'en veux mie. Vieux.*

MIEL n. m. (lat. *mel*). Substance sucrée que les abeilles extraient des fleurs.

MIELLEUSEMENT adv. D'un ton mielleux.

MIELLEUX, EUSE adj. Qui tient du miel : *goût mielleux. Fig.* Doucereux, hypocrite : *paroles mielleuses.*

MIEN, ENNE (LE, LA) adj. poss. (lat. *meus*). Qui est à moi : *c'est votre opinion, ce n'est pas la mienne.* N. m. Ce qui m'appartient : *je ne demande que le mien. Les miens*, mes proches, mes alliés : *les miens me sont chers.*

MIETTE n. f. (rad. *mie*). Petite partie qui tombe du pain, quand on le coupe. *Fig.* Restes, débris : *les miettes d'un repas.*

MIEUX adv. (lat. *melius*). D'une manière plus avantageuse, plus accomplie : *cet enfant travaille mieux qu'il ne travaillait autrefois. Etre mieux*, se porter mieux ; *à qui mieux mieux*, à l'envi l'un de l'autre ; *aller de mieux en mieux*, faire toujours quelque progrès. N. m. État meilleur : *le mieux est l'ennemi du bien.*

MIÈVRE adj. Malicieux, vif ; grêle, chétif : *cet enfant est bien mièvre.*

MIÈVRERIE ou **MIÈVRETÉ** n. f. Caractère de ce qui est mièvre ; petite malice.

MIGNARD, E adj. Gracieux, délicat.

MIGNARDEMENT adv. D'une manière mignarde.

MIGNARDER v. tr. Traiter délicatement.

MIGNARDISE n. f. Délicatesse : *mignardise des traits ;* affectation de gentillesse : *mignardise du langage, des manières ;* petit œillet. — Pierre Mignard, célèbre peintre du temps de Louis XIV, excellait dans le portrait et était le meilleur coloriste de l'époque. Ses tableaux étaient si soignés, que, depuis, on a nommé *mignardise* le défaut des ouvrages dans lesquels le soin est porté à l'excès, et qui paraissent peu naturels.

MIGNON, ONNE adj. Délicat, gentil : *bouche mignonne. Péché mignon*, celui que l'on commet le plus souvent. N. m. Terme de tendresse, en parlant à un enfant : *mon mignon.* N. m. Favori.

MIGNONNE n. f. Petit caractère d'imprimerie, de sept points.

MIGNONNEMENT adv. D'une manière délicate.

MIGNONNETTE n. f. Dentelle très fine ; poivre concassé en gros grains, dont on assaisonne les huîtres ; petit œillet.

MIGNOTER v. tr. Traiter délicatement : *mignoter un enfant. Fam.*

MIGNOTISE n. f. Flatterie, caresse. *Fam.*

MIGRAINE n. f. (gr. *êmi*, à demi ; *kranion*, crâne). Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRATION n. f. (lat. *migratio ;* de *migrare*, émigrer). Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir ; voyages que certains oiseaux entreprennent à des époques périodiques : *les migrations des hirondelles.*

MIJAURÉE n. f. Femme qui a de petites manières affectées et ridicules.

MIJOTER v. tr. Faire cuire doucement et lentement.

MIKADO n. m. Chef spirituel et temporel du Japon.

MIL adj. num. Abréviation de *mille*.

MIL n. m. V. MILLET.

MILADY (*milédi*) n. f. (m. angl.). Femme d'un lord anglais ou d'un baronnet. Pl. des *miladys* ou, à l'anglaise, des *miladies.*

MILAN n. m. Oiseau de proie.

MILANAIS, E adj. et n. De Milan.

MILDEW (*mildiou*) n. m. (m. angl.). Maladie de la vigne caractérisée par des taches de rouille et causée par un champignon microscopique (*peronospora viticola*) qui empêche la maturation du raisin.

MILÉSIEN, IENNE adj. et n. De Milet.

MILIAIRE adj. Se dit de toute élevure à la peau qui ressemble à un grain de mil. *Fièvre miliaire*, avec éruption de petits boutons rouges.

MILICE n. f. (lat. *militia*). Corps de troupes, armée ; levée de bourgeois et de paysans avant 1789 : *milice bourgeoise.*

MILICIEN n. m. Soldat de milice.

MILIEU n. m. Centre d'un lieu : *le milieu d'une place.* Se dit du temps : *le milieu du jour ;* des ouvrages écrits ou des discours : *s'en aller au milieu du sermon ;* de ce qui, en morale, est également éloigné de deux excès contraires : *la vertu consiste dans un juste milieu ;* d'une circonstance dans laquelle il faut absolument prendre un parti : *il n'y a point de milieu. Phys.* Fluide qui environne les corps : *l'air est le milieu dans lequel nous vivons.* **Au milieu de** loc. prép. Parmi.

MILITAIRE adj. (lat. *militaris ;* de *miles, militis*, soldat). Qui concerne la guerre : *art militaire. Heure militaire*, précise. N. m. : *brave militaire.*

MILITAIREMENT adv. D'une manière militaire ; résolument : *agir militairement.*

MILITANT, E adj. Qui lutte, qui combat : *parti militant. Théol. Eglise militante*, assemblée de fidèles sur la terre.

MILITARISER v. tr. Donner une organisation, des habitudes militaires à : *militariser un pays.*

MILITARISME n. m. Système politique qui s'appuie sur l'armée.

MILITER v. int. (lat. *miles, militis*, soldat). Etre probant, déterminant : *cette raison milite contre vous.*

MILLE adj. num. (lat. *mille*). Dix fois cent : *l'an deux mille avant J.-C. ; l'an*

mil huit cent de notre ère. — On supprime les deux dernières lettres de *mille* au commencement d'une date de l'ère chrétienne, lorsque *mille* y est suivi d'un autre adjectif de nombre : *l'an mil huit cent.*

MILLE n. m. Mesure linéaire qui varie suivant les pays et qui valait mille pas chez les Romains : *un mille, deux milles d'Angleterre.*

MILLE-FEUILLE n. f. Plante dont les feuilles sont découpées dans tous les sens. Pl. des *mille-feuilles.*

MILLE-FLEURS n. f. Substance composée d'un grand nombre de fleurs. *Eau de mille-fleurs*, urine de vache qu'on prenait autrefois comme remède.

MILLÉNAIRE (*mil-lé*) adj. Qui contient mille. N. m. Dix siècles ou mille ans.

MILLE-PERTUIS n. m. Plante vulnéraire, ainsi nommée parce qu'elle semble percée d'une infinité de trous.

MILLE-PIEDS n. m. Famille d'insectes qui ont un grand nombre de pattes (*).

MILLÉPORE n. m. Genre de polypiers pierreux, à surface creusée d'une multitude de pores.

MILLÉSIME n. m. Année qui figure comme date sur les monnaies, les médailles, etc.

MILLET (*mi-iet*) ou **MIL** (*mi-ie*) n. m. (lat. *milium*). Plante de la famille des graminées ; sa graine.

MILLI. Préfixe signifiant un millième de la chose indiquée par le mot auquel il est joint.

MILLIAIRE adj. Se dit des bornes placées sur les routes pour indiquer les milles, les lieues, les kilomètres : *pierres milliaires.*

MILLIARD n. m. Mille millions (billion).

MILLIASSE (*mi-lia*) n. f. Un fort grand nombre *Pop.*

MILLIÈME adj. num. ord. de *mille.* N. m. : *un millième.*

MILLIER n. m. Mille : *un millier d'épingles ;* 500 kilogrammes ou mille livres pesant : *un millier de fer. Par ext.* Un très grand nombre : *des milliers d'hommes.*

MILLIGRAMME n. m. Millième partie du gramme.

MILLILITRE n m. Millième partie du litre

MILLIME n. m. Millième partie du franc. *Peu usité.*

MILLIMÈTRE n. m. Millième partie du mètre.

MILLION (*mi-lion*) n. m. Mille fois mille.

MILLIONIÈME (*mi-lio*) adj. num. ord. de *million* N. m. : *un millionième.*

MILLIONNAIRE (*mi-lio*) adj. et n. Riche d'un ou de plusieurs millions.

MILORD n. m. (angl. *my*, mon ; *lord*, seigneur). Nom qu'on donne aux lords d'Angleterre en leur parlant. *Fig.* Homme très riche : *c'est un milord.*

MIME n. m. (lat. *mimus* ; du gr. *mimeomai*, imiter). Homme, acteur qui a le talent d'imiter, de contrefaire d'une manière plaisante l'air, les gestes, le langage des autres.

MIMER v. tr. et int. Contrefaire, imiter la voix, les manières.

MIMEUSE n. f. Syn. de MIMOSA.

MIMIQUE n. f. Art d'imiter, de peindre par le geste. Adj. : *l'art mimique.*

MIMOLOGIE n. f. Imitation de la voix et des gestes.

MIMOSA n. f. Genre de plantes légumineuses, dont fait partie la sensitive. Les botanistes font ce mot masculin.

MINABLE adj. Mal vêtu, pauvre.

MINAGE n. m. *Féod.* Droit prélevé par le seigneur sur les grains vendus au marché.

MINARET n. m. Tour d'une mosquée, du haut de laquelle, chez les Turcs, on appelle le peuple à la prière (*).

MINAUDER v. int. (rad. *mine*). Affecter des mines, des manières pour paraître plus agréable.

MINAUDERIE n. f. Mine affectée pour plaire.

MINAUDIER, IÈRE adj. et n. Qui a l'habitude de minauder.

MINCE adj. Qui a peu d'épaisseur : *étoffe mince. Fig. Revenu mince*, peu considérable ; *mérite mince*, très médiocre.

MINE n. f. Air du visage : *homme de bonne mine ;* apparence : *ce ragoût a bonne mine. Faire bonne, mauvaise mine*, bon, mauvais accueil ; *faire la mine*, témoigner de l'humeur ; *faire mine de*, faire semblant. Pl. *Faire des mines*, minauder, surtout en parlant des femmes.

MINE n. f. Lieu souterrain d'où l'on extrait des métaux, des minéraux : *mine d'or, d'argent ;* galerie souterraine pratiquée par l'assiégeant pour faire sauter, au moyen de la poudre, un roc, un bastion, etc. : *mettre le feu à la mine. Fig. Éventer la mine*, découvrir un complot, un dessein secret. **Mine de plomb** ou **plombagine**, substance avec laquelle on fabrique les crayons à écrire.

MINE n. f. Monnaie des Grecs, qui valait cent drachmes à Athènes ; ancienne mesure contenant la moitié d'un setier.

MINER v. tr. Pratiquer une mine dans ou sous : *miner un fort ;* creuser lentement : *l'eau mine la pierre. Fig.* Consumer peu à peu : *le chagrin le mine.*

MINERAI n. m. Substance minérale, telle qu'on l'extrait de la mine.

MINÉRAL n. m. Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface. Adj. Qui appartient aux minéraux : *charbon minéral.* **Règne minéral**, ensemble des objets compris sous le nom de minéraux ; **eaux**



minérales, qui contiennent des minéraux en dissolution.

MINÉRALISATEUR n. m. *Chim.* Corps qui, sans se fixer complètement sur les substances qu'il modifie, les transforme en des substances semblables à celles de la nature.

MINÉRALISATION n. f. Modification qu'éprouvent les substances métalliques combinées avec un minéralisateur.

MINÉRALISER v. tr. Opérer une minéralisation.

MINÉRALOGIE n. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux.

MINÉRALOGIQUE adj. Qui concerne la minéralogie.

MINÉRALOGISTE n. m. Qui est versé dans la science des minéraux.

MINET, ETTE n. Petit chat, petite chatte. *Fam.*

MINEUR n. m. Ouvrier qui travaille dans les mines ; soldat employé aux travaux des mines dans les sièges.

MINEUR, E adj. (lat. *minor*). Moindre, plus petit. *Tierce mineure*, composée d'un ton et d'un demi-ton ; *ordres mineurs*, les quatre petits ordres de la hiérarchie ecclésiastique.

MINEUR, E adj. et n. Qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité.

MINEURE n. f. Seconde proposition d'un syllogisme.

MINIATURE n. f. (rad. *minium*, substance employée par les enlumineurs de manuscrits). Art de peindre en petit avec des couleurs fines délayées à l'eau de colle ou à l'eau gommée : *portrait en miniature;* tableau peint en ce genre : *jolie miniature. Fig.* Objet d'art de petite dimension, travaillé avec délicatesse : *cette boîte est une vraie miniature.* Se dit aussi d'une personne mignonne et délicate.

MINIATURISTE n. m. Peintre en miniature.

MINIER, ÈRE adj. Qui a rapport aux mines : *industrie minière.* N. f. Mine peu profonde, qui s'exploite à ciel ouvert.

MINIMÂ (À) loc. lat. (m. lat. qui signifient *de la plus petite* [peine]). *Appel à minimâ*, que le ministère public interjette quand il croit que la peine est trop faible.

MINIME adj. (lat. *minimus*). Très petit : *somme minime.* N. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule.

MINIMUM (*mome*) n. m. (m. lat. qui signifie *la plus petite chose*). Le plus petit degré auquel une chose quelconque puisse être réduite. Pl. *minima.*

MINISTÈRE n. m. (lat. *ministerium;* de *ministrare*, régir). L'emploi, la charge qu'on exerce : *remplir les devoirs de son ministère;* entremise : *offrir son ministère;* fonction de ministre, temps pendant lequel on l'exerce : *ministère de Richelieu;* corps des ministres : *ce vote a ébranlé le ministère;* département d'un ministre : *ministère des finances;* bureaux d'un ministre : *aller au ministère.* **Ministère public**, fonction du magistrat chargé, dans les tribunaux, de défendre l'intérêt public.

MINISTÉRIEL, ELLE adj. Qui appartient au ministère : *circulaire, fonctions ministérielles;* dévoué, vendu au ministère : *journal ministériel.* **Officiers ministériels**, les avoués, les notaires, les huissiers. N. m Partisan du ministère : *c'est un ministériel.*

MINISTÉRIELLEMENT adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRE n. m. (lat. *minister*, serviteur). Haut fonctionnaire chargé d'une des branches de l'administration de l'État. *Ministre des autels, de Dieu, de la religion*, le prêtre ; chez les protestants, celui qui préside au culte. *Fig.* Ce qui sert d'instrument : *ma main, ministre de ma volonté.*

MINIUM (*niome*) n. m. (m. lat.). Deutoxyde de plomb d'un beau rouge.

MINNESINGER n. m. Trouvère allemand du moyen âge.

MINOIS n. m. Visage. *Fam.*

MINON n. m. Chat, dans le langage des enfants.

MINORATIF adj. et n. m. Se dit d'un remède qui purge doucement.

MINORITÉ n. f. (lat. *minor*, moindre). État d'une personne mineure ; temps pendant lequel on est mineur ; le petit nombre dans une assemblée, par opposition à *majorité.*

MINORQUIN, E adj. et n. De Minorque.

MINOT n. m. Ancienne mesure de capacité, qui équivalait à la moitié d'une mine.

MINOTERIE n. f. (lat. *minutus*, rendu menu). Grand établissement où l'on prépare les farines destinées au commerce

MINOTIER n. m. Celui qui exploite une minoterie.

MINUIT n. m. Le milieu de la nuit : *sur le minuit*, et non *sur les minuit.*

MINUSCULE adj. (lat. *minusculus*). Tout petit. N. f. Petite lettre. Son opposé est *majuscule.*

MINUTE n. f. (lat. *minutus*, menu). Soixantième partie d'une heure ; soixantième partie de chaque degré d'un cercle. *Fig.* Petit espace de temps : *je reviens dans une minute.*

MINUTE n. f. Brouillon : *faire la minute d'une lettre;* original d'un acte civil.

MINUTER v. tr. Faire la minute d'un écrit : *minuter une dépêche.*

MINUTIE (*cî*) n. f. Bagatelle.

MINUTIEUSEMENT adv. D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE adj. Qui s'attache aux minuties, aux petits détails.

MIOCHE n. Jeune enfant. *Fam.*

MI-PARTI, E (*parti*, dérivé du verbe *partir*, diviser) adj. Composé de deux parties égales, mais dissemblables : *les échevins avaient des robes mi-parties.*

MIQUELET n. m. Autrefois, bandit

espagnol ; auj. soldat de la garde des gouverneurs de province, en Espagne.

MIR n. m. Commune autonome en Russie.

MIRABELLE n. f. Petite prune jaune, douce et parfumée.

MIRACLE n. m. (du lat. *mirari*, admirer). Acte de la puissance divine, contraire aux lois de la nature; chose extraordinaire : *échapper à la mort par miracle.*

MIRACULEUSEMENT adv. D'une manière miraculeuse.

MIRACULEUX, EUSE adj. Qui tient du miracle : *guérison miraculeuse;* merveilleux : *ouvrage miraculeux.*

MIRAGE n. m. Phénomène d'optique, qui fait paraître au-dessus de l'horizon des objets qui n'y sont pas. *Fig.* Illusion trompeuse.— Ce phénomène d'optique est dû à l'échauffement ou à la raréfaction inégales des couches de l'air et, par suite, à la réfraction inégale des rayons du soleil. Cette circonstance se rencontre dans les grandes plaines sablonneuses fortement échauffées par les rayons solaires; les couches d'air immédiatement en contact avec le sol se trouvant à une température plus élevée que la couche supérieure, et étant, par conséquent, moins denses, on y aperçoit distinctement les images droites et renversées des objets placés à l'horizon.

Le mirage a été souvent observé par l'armée française pendant l'expédition d'Egypte. Le sol de la basse Egypte est une vaste plaine dont l'uniformité n'est interrompue que par quelques éminences où sont placés les villages. Lorsque la surface du sol est échauffée par la présence du soleil, le terrain semble terminé par une inondation générale ; chaque monticule présente au-dessous son image renversée, comme s'il était entouré d'eau. A mesure qu'on avance, on découvre le sol et la terre brûlante, au lieu même où l'on croyait voir le ciel ou quelque autre objet.

MIRE n. f. Bouton placé au bout d'une arme à feu et qui guide l'œil de celui qui veut tirer. *Point de mire*, endroit où l'on veut que le coup porte.

MIRER v. tr. (lat. *mirari*, contempler). Viser : *mirer le but;* regarder à travers : *mirer un œuf. Fig.* **Se mirer** v. pr. Se regarder. *Fig.* S'admirer : *se mirer dans son ouvrage.*

MIRIFIQUE adj. (lat. *mirificus*). Etonnant, merveilleux. *Fam.*

MIRLIFLORE n. m. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux. *Fam.*

MIRLITON n. m. Sorte de flûte formée d'un roseau creusé, garni par les deux bouts d'une pelure d'oignon ou d'un morceau de baudruche.

MIRMIDON ou **MYRMIDON** n. m. (n. de peuple [v. à la partie historique]; du gr *murmêx*, fourmi). Jeune homme de petite taille. *Fig.* Homme de peu de mérite, qui a des prétentions exagérées et ridicules.

MIROBOLANT, E adj. Merveilleux *Fam.*

MIROIR n. m. (rad. *mirer*). Verre poli et étamé qui réfléchit l'image des objets. *Fig.* Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux : *le visage est le miroir de l'âme. Miroir ardent*, miroir sphérique qui concentre tellement les rayons du soleil en un point appelé *foyer*, que les objets qui s'y trouvent s'enflamment en un instant ; *miroir à alouettes*, instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir qu'on expose au soleil, pour attirer par leur éclat les alouettes et d'autres petits oiseaux ; *œufs au miroir*, qu'on fait cuire sur le plat sans les brouiller.

MIROITANT, E adj. Qui miroite.

MIROITEMENT n. m. Eclat produit par une surface qui miroite.

MIROITER v. int. Réfléchir la lumière d'une manière éclatante.

MIROITERIE n. f. Commerce de miroitier.

MIROITIER n. m. Qui fait ou vend des glaces, des miroirs.

MIROTON n. m. Mets composé de viandes déjà cuites qu'on assaisonne aux oignons.

MISAINE n. f. *Mar.* Mât d'avant (*), entre le beaupré et le grand mât.

MISANTHROPE n. m. (gr. *misein*, haïr ; *anthrôpos*, homme). Qui est atteint de misanthropie.

MISANTHROPIE n. f. Haine des hommes, dégoût de la société ; humeur bourrue, chagrine.

MISANTHROPIQUE adj. Qui concerne la misanthropie.

MISCELLANÉES n. f. pl. (lat. *miscellanea*, choses mêlées). Recueil d'ouvrages de science, de littérature, n'ayant entre eux aucun rapport. Syn. de MÉLANGES.

MISCHNA n. f. Recueil des traditions rabbiniques depuis Moïse.

MISCIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut se mêler.

MISCIBLE adj. Qui peut se mêler avec quelque chose.

MISE n. f. Ce qu'on expose au jeu ; ce qu'on met dans une société de commerce ; enchère ; manière de s'habiller : *mise élégante;* action de mettre : *mise en œuvre, en scène, en liberté, en jugement, en vente*, etc.

MISÉRABLE adj. Qui est dans la misère ; funeste : *fin misérable;* minime : *un misérable salaire.* N. m. Malheureux : *assister les misérables. C'est un misérable*, un malhonnête homme.

MISÉRABLEMENT adv. D'une manière misérable.

MISÈRE n. f. (lat. *miseria;* de *miser*, malheureux). **Extrême indigence ; fai-**

blesse, néant de l'homme : *misère humaine*; bagatelle : *c'est une misère*. Pl. Peine, calamité : *les misères de la vie*.

MISÉRÉRÉ n. m. (m. lat. qui signifie *ayez pitié*). Nom du 50ᵉ psaume de David, qui commence par ce mot; chant composé sur les paroles de ce psaume. *Med.* Colique très violente et très dangereuse.

MISÉRICORDE n. f. (lat. *misericordia*, de *misereri*, avoir pitié). Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, à les soulager; pardon : *à tout péché miséricorde*. **Miséricorde!** interj. qui marque la surprise, l'effroi.

MISÉRICORDIEUSEMENT adv. Avec miséricorde.

MISÉRICORDIEUX, EUSE adj. Enclin à la miséricorde.

MISS (*mice*) n. f. Nom que l'on donne aux demoiselles, en Angleterre.

MISSEL n. m. (lat. *missa*, messe). Livre qui contient les prières de la messe.

MISSION n. f. (lat. *missio*, de *mittere*, envoyer). Pouvoir donné d'aller faire une chose : *remplir une mission*. Se dit de la prédication de l'Evangile : *la mission des apôtres*. Suite de prédications pour l'instruction des fidèles et la conversion des pécheurs : *la mission est finie*.

MISSIONNAIRE n. m. Prêtre employé aux missions.

MISSIVE adj. et n. f. Synonyme de lettre : *envoyer une missive*.

MISTRAL n. m. Vent violent du nord-ouest, dans les contrées voisines de la Méditerranée.

MISTRESS n. f. Nom que l'on donne, en Angleterre, aux femmes mariées appartenant à la bourgeoisie.

MITAINE n. f. Gant de laine sans doigtiers, excepté pour le pouce.

MITE n. f. Insecte sans ailes et à huit pattes, qui s'engendre dans le vieux fromage, les fourrures, les vêtements de laine.

MITHRIDATE n. m. Drogue qui, dit-on, inventée par Mithridate, sert d'antidote à tous les poisons. *Vendeur de mithridate*, charlatan qui débite des drogues en plein air.

MITIGATION n. f. Adoucissement.

MITIGÉ, E adj. Adouci, tempéré; relâché : *morale mitigée*.

MITIGER v. tr. (lat. *mitigare*; de *mitis*, doux). Adoucir : *mitiger une peine*.

MITON n. m. Gant qui ne couvre que l'avant-bras. *Onguent miton mitaine*, remède qui ne fait ni bien ni mal. *Fam.*

MITONNER v. int. Se dit du pain qu'on met dans du bouillon et qu'on laisse longtemps sur le feu : *le potage mitonne*; bouillir doucement et longtemps dans sa sauce. V. tr. *Fig. Mitonner une affaire*, en préparer lentement le succès.

MITOYEN, ENNE adj. (lat. *medietas*, moitié). Qui appartient à deux personnes et sépare leurs propriétés : *mur mitoyen*.

MITOYENNETÉ n. f. Etat d'une propriété mitoyenne : *la mitoyenneté d'un puits*.

MITRAILLADE n. f. Décharge de canons chargés à mitraille.

MITRAILLE n. f. Vieilles ferrailles dont on charge les canons, les obus, pour en rendre l'action plus meurtrière.

MITRAILLER v. tr. Tirer le canon à mitraille.

MITRAILLEUR n. m. Celui qui fait mitrailler.

MITRAILLEUSE n. f. Bouche à feu formée d'un certain nombre de petits canons juxtaposés, qu'on tire avec une grande rapidité.

MITRE n. f. (gr. *mitra*, bandeau). Coiffure haute et pointue des anciens Perses; coiffure des évêques lorsqu'ils officient en habits pontificaux (*).

MITRÉ, E adj. Qui porte la mitre : *abbé mitré*.

MITRON n. m. Garçon boulanger ou pâtissier. *Pop.*

MIXTE adj. (lat. *mixtus*, mêlé). Formé d'éléments de différente nature : *corps mixte*. *Fig.* Qui tient le milieu entre deux choses : *le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie*.

MIXTILIGNE adj. *Géom. Figure mixtiligne*, formée de lignes droites et de lignes courbes (*).

MIXTION n. f. Mélange de drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament.

MIXTIONNER v. tr. Faire une mixtion.

MIXTURE n. f. Mélange liquide de drogues actives, que l'on ne prend que par gouttes.

MNÉMONIQUE adj. et n. f. (gr. *mnêmê*, mémoire). Art d'aider la mémoire, de créer une mémoire artificielle.

MNÉMONIQUEMENT adv. Par des procédés mnémoniques.

MNÉMOTECHNIE n. f. Syn. de MNÉMONIQUE.

MNÉMOTECHNIQUE adj. Syn. de MNÉMONIQUE adj.

MOBILE adj. (lat. *mobilis*). Qui se meut; qui peut être mû : *pont mobile*. **Fêtes mobiles**, dont le jour de la célébration change chaque année. **Garde mobile**, créée en 1868 et formée de jeunes gens non compris dans l'armée active, mais pouvant être appelés sous les drapeaux. *Fig.* Changeant : *caractère mobile*. *Impr. Caractères mobiles*, caractères séparés, que l'on assemble un à un par la composition. N. m. Force motrice : *la vapeur est un puissant mobile*; soldat de la garde mobile. *Fig.* Cause déterminante : *l'intérêt est le mobile de toutes ses actions*.

MOBILIER, IÈRE ou **MOBILIAIRE** adj. Qui tient de la nature du meuble : *effets mobiliers*. **Succession mobilière**, qui consiste en meubles; **saisie mobi-**

lière, par laquelle on saisit les meubles; **vente mobilière**, qui consiste à vendre les meubles par autorité de justice. N. m. Les meubles : *vendre son mobilier.*

MOBILISABLE adj. *Art mil.* Qui peut être mobilisé.

MOBILISATION n. f. Action de mobiliser.

MOBILISER v. tr. Mettre en mouvement un corps de troupes ordinairement sédentaires. *Jurisp.* Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble est réputé meuble.

MOBILITÉ n. f. Facilité à se mouvoir, à être mû : *la mobilité du mercure. Fig.* Inconstance : *mobilité de caractère ;* facilité à changer d'expression : *mobilité de la physionomie.*

MOCASSIN n. m. Chaussure des sauvages de l'Amérique du Nord.

MODAL, E adj. Qui a rapport à la modalité : *dispositions modales.*

MODALITÉ n. f. Mode de l'existence, en philosophie scolastique. *Par ext.* Circonstance, particularité qui accompagne un fait. *Mus.* Mode dans lequel on doit jouer : *déterminer la modalité.*

MODE n. f. (lat. *modus* manière, façon). Usage passager qui dépend du goût, du caprice : *habit à la mode ;* manière, coutume, volonté : *chacun vit à sa mode. Personnage à la mode,* recherché, fêté. *Cuis. Bœuf à la mode,* piqué de lard et préparé en ragoût. Pl. *Magasin de modes,* où l'on vend les chapeaux de femme.

MODE n. m. Forme, méthode : *mode de gouvernement. Mus.* Ton dans lequel un morceau est composé : *mode majeur, mineur. Gram.* Manière dont le verbe exprime l'état ou l'action, partie de la conjugaison propre à chaque manière.

MODELAGE n. m. Opération du sculpteur qui modèle.

MODÈLE n. m. Exemple, patron : *modèle d'écriture, de broderie;* homme, femme ou tout objet d'après lequel les artistes dessinent, peignent, sculptent, etc.; représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand : *modèle d'une machine. Fig.* Se dit des ouvrages d'esprit : *l'Iliade et l'Enéide sont de beaux modèles;* des actions morales : *la vie de cet homme est un modèle de vertus.*

MODELÉ n. m. Imitation, représentation des formes, en peinture, sculpture.

MODELER v. tr. *Sculpt.* Faire en petit, avec de la terre ou de la cire, le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand. *Fig.* Conformer, régler : *modeler sa vie sur...* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

MODELEUR n. m. Artiste qui modèle une statue, un bas-relief, etc.

MODÉNATURE n. f. Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRANTISME n. m. Système politique des modérés.

MODÉRANTISTE n. m. Partisan du modérantisme.

MODÉRATEUR n. m. Qui gouverne : *Dieu est le modérateur de l'univers;* qui rapproche des sentiments extrêmes : *prendre le rôle de modérateur dans une querelle. Méc.* Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser le mouvement des machines.

MODÉRATION n. f. Vertu qui retient dans une sage mesure; caractère d'une chose éloignée de tout excès : *réponse pleine de modération.*

MODERATO adv. (m. ital.). *Mus.* D'un mouvement modéré.

MODÉRÉ, E adj. et n. Qui a de la modération. *Prix modéré,* qui n'est pas trop élevé.

MODÉRÉMENT adv. Avec modération, sans excès.

MODÉRER v. tr. (lat. *moderare;* de *modus,* mesure). Tempérer, diminuer : *modérer sa colère, ses désirs, sa dépense.* **Se modérer** v. pr. Se posséder, se contenir.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MODERNE adj. Nouveau, récent : *invention moderne.* **Histoire moderne,** depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'au temps présent. N. pl. Les savants, les artistes des temps modernes : *les anciens et les modernes.*

MODERNEMENT adv. D'une façon moderne.

MODERNER v. tr. Restaurer un ancien édifice dans le goût moderne.

MODERNISER v. tr. Rajeunir, donner une tournure moderne.

MODESTE adj. (lat. *modestus,* mesuré). Qui a, qui marque de la modestie : *femme, air modeste;* simple, sans éclat : *équipage modeste.*

MODESTEMENT adv. Avec modestie, d'une manière modeste.

MODESTIE n. f. Retenue dans la manière de penser, de se conduire, de parler de soi.

MODICITÉ n. f. Petite quantité : *modicité d'un revenu.*

MODIFICATIF, IVE adj. et n. Qui modifie.

MODIFICATION n. f. Changement.

MODIFIER v. tr. (lat. *modificare*). Opérer un changement : *modifier une loi, une peine, une phrase.*

MODILLON n. m. Petite console (*). *Arch.*

MODIQUE adj. (lat. *modicus;* de *modus,* mesure). De peu d'importance, de faible valeur : *somme, fortune modique.*

MODIQUEMENT adv. Avec modicité.

MODISTE n. f. Qui fait ou vend des articles de mode.

MODULATEUR, TRICE n. Personne qui entend bien l'art de moduler.

MODULATION n. f. *Mus.* Art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes, avec agrément et correction.

MODULE n. m. (lat. *modulus*). *Arch.*

Mesure prise à volonté pour régler les proportions des colonnes ou des parties d'un édifice.

MODULER v. tr. (lat. *modulari*). Former un chant selon les règles de l'art : *moduler un air.*

MOELLE n. f. (gr. *muelos*). Substance molle et grasse, renfermée dans l'intérieur des os; substance spongieuse et légère qu'on trouve dans l'intérieur de certains arbres : *moelle de sureau. Fig.* Ce qu'il y a de plus substantiel dans quelque genre que ce soit.

MOELLEUSEMENT adv. D'une manière moelleuse.

MOELLEUX, EUSE adj. Qui contient beaucoup de moelle : *os moelleux. Voix moelleuse*, pleine et douce; *pinceau moelleux*, dont les touches sont larges et bien fondues : *contours moelleux*, souples et gracieux; *étoffe moelleuse*, qui a du corps, est douce à la main; *vin moelleux*, agréable à boire. N. m. : *le moelleux des contours.*

MOELLON n. m. Pierre tendre et de petite dimension, pour bâtir.

MŒURS n. f. pl. (lat. *mos, moris*, habitude). Habitudes bonnes ou mauvaises, naturelles ou acquises : *réformer les mœurs d'un peuple. Avoir des mœurs*, en avoir de bonnes; *n'avoir point de mœurs*, en avoir de mauvaises. *Rhét.* Partie de l'art oratoire qui enseigne les moyens de gagner la confiance des auditeurs.

MOFETTE n. f. Exhalaison qui se produit dans les lieux souterrains et principalement dans les mines; genre de mammifères qui répandent une odeur fétide. Dans ce dernier sens, on dit aussi MOUFETTE.

MOHATRA adj. m. Se dit d'un contrat usuraire par lequel un individu vend très cher à un autre un objet qu'il lui rachète aussitôt à vil prix, mais argent comptant.

MOI pron. pers. de la 1re pers. sing. des deux genres. *De vous à moi*, en confidence, entre nous; *à moi!* cri pour appeler au secours. N. m. Ce qui constitue l'individualité, la personne; attachement à soi-même, égoïsme : *le moi choque toujours.*

MOIGNON n. m. Ce qui reste d'un membre coupé.

MOINDRE adj. (lat. *minor*). Plus petit en étendue, en quantité.

MOINDREMENT adv. *Le moindrement*, le moins du monde.

MOINE n. m. (gr. *monos*, seul). Membre d'une communauté religieuse d'hommes; sorte de réchaud plein de braise pour chauffer un lit.

MOINEAU n. m. Passereau, petit oiseau à plumage gris (*).

MOINERIE n. f. Les moines en général. *Iron.*

MOINILLON n. m. Petit moine. *Fam.*

MOINS (lat *minus*) adv. de comparaison, qui marque infériorité de qualité : *moins bon*; de quantité : *moins d'hommes*; de prix : *moins cher*, etc. Loc. adv. **Au moins, du moins**, expriment une idée de restriction; **à moins**, pour un moindre prix. **A moins que**, loc. conj. Si ce n'est que : *à moins que vous ne travailliez mieux.* N. m. *Alg.* Signe de la soustraction.

MOIRAGE n. m. Action de moirer.

MOIRE n. f. Etoffe de soie ondée et chatoyante.

MOIRÉ n. m. Effet de la moire.

MOIRER v. tr. Donner à une étoffe unie une apparence ondée et chatoyante : *moirer un ruban.*

MOIS n. m. (lat. *mensis*). Chacune des douze divisions de l'année.

MOISE n. f. Pièce de charpente qui sert à en lier d'autres.

MOISER v. tr. Lier par des moises.

MOISI n. m. Ce qui est moisi.

MOISIR v. tr. (lat. *mucere*). Couvrir d'une mousse blanche ou verdâtre, qui marque un commencement de corruption : *l'humidité moisit tout ici.* V. int. et pr. Se couvrir de cette mousse : *les confitures moisissent, le fromage se moisit.*

MOISISSURE n. f. Espèce de végétation qui se développe à la surface des substances animales ou végétales, lorsqu'elles sont humides et en état de fermentation.

MOISSINE n. f. Faisceau de sarments de vigne portant encore leurs grappes.

MOISSON n. f. (lat. *messis*). Récolte des grains; temps où elle se fait : *la moisson approche. Fig. Moisson de gloire*, nombreux succès remportés à la guerre.

MOISSONNER v. tr. Faire la moisson. *Fig. Moissonner des lauriers*, remporter de nombreux succès; *le fer moissonna tout*, détruisit tout.

MOISSONNEUR, EUSE n. Qui fait la moisson. N. f. Machine à moissonner.

MOITE adj. Légèrement humide : *front moite.*

MOITEUR n. f. Légère humidité.

MOITIÉ n. f. (lat. *medietas*). Une des deux parties égales d'un tout; femme à l'égard de son mari. *Etre de moitié*, de société avec quelqu'un. **A moitié** loc. adv. En partie, à demi : *ce fruit est à moitié pourri.*

MOKA n. m. Excellent café provenant de Moka, ville d'Arabie.

MOL, MOLLE adj V. MOU.

MOLAIRE adj. et n. f. (lat. *mola*, meule à moudre). Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments.

MOLDAVE adj. et n. De la Moldavie.

MÔLE n. m. (lat. *moles*, masse énorme). Jetée de pierres à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues et mettre ainsi les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE adj. Qui a rapport aux molécules : *attraction moléculaire.*

MOLÉCULE n. f. La plus petite partie d'un corps quelconque.

MOLÈNE n. f. Genre de plantes, dont fait partie le bouillon-blanc.

MOLESQUINE n. f. Etoffe de velours de coton ; sorte de toile vernie.

MOLESTATION n. f. Action de molester ; ce qui moleste.

MOLESTER v. tr. (lat. *molestus*, importun). Vexer, tourmenter.

MOLETTE n. f. Morceau de marbre de forme conique, qui sert à broyer les couleurs ; partie mobile de l'éperon, en forme de roue étoilée et garnie de petites pointes pour piquer le cheval.

MOLINISME n. m. Opinion du jésuite Molina sur la grâce.

MOLINISTE n. m. Partisan de Molina.

MOLINOSISME n. m. Doctrine de Molinos, sorte de quiétisme.

MOLLAH n. m. Prêtre musulman.

MOLLASSE adj. Désagréablement mou au toucher.

MOLLEMENT adv. D'une manière molle : *être mollement couché. Fig.* D'une manière efféminée : *vivre mollement ;* faiblement, lâchement : *travailler mollement.*

MOLLESSE n. f. (lat. *mollis*, mou). Etat de ce qui est mou : *la mollesse des chairs. Fig.* Manque de fermeté : *mollesse de caractère ;* vie voluptueuse : *la mollesse des Sybarites.*

MOLLET n. m. Le gras de la jambe.

MOLLET, ETTE adj. Diminutif de *mou : lit mollet. Pain mollet*, blanc et léger ; *œuf mollet*, cuit pour être mangé à la coque.

MOLLETON n. m. Etoffe moelleuse de laine.

MOLLIFICATION n. f. Action de mollifier.

MOLLIFIER v. tr. Rendre mou.

MOLLIR v. int. Devenir mou. *Fig.* Diminuer de force : *le vent mollit ;* céder : *les troupes commençaient à mollir.*

MOLLUSQUES n. m. pl. Un des embranchements du règne animal ; animaux à corps mou, sans vertèbres, comme le colimaçon, l'huître. S. : *un mollusque*

MOLOSSE n. m. Espèce de chien qu'on employait à la garde des troupeaux, et qui paraît n'être que notre dogue.

MOLYBDÈNE n. m. Métal blanc comme l'argent, cassant et peu fusible.

MOMENT n. m. (lat. *momentum*). Temps fort court : *je reviens dans un moment ;* intervalle : *chacun a ses moments de folie. Le bon moment*, l'instant favorable ; *profiter du moment*, saisir l'occasion ; *dernier moment*, dernier terme ; *un moment !* attendez, écoutez. *Méc.* Produit d'une puissance par le bras du levier suivant lequel elle agit. Loc. adv. **A tout moment**, sans cesse ; **en un moment**, en très peu de temps ; **en ce moment**, présentement ; **par moment**, par intervalle. Loc. prép. **Au moment de**, sur le point de. Loc. conj. **Au moment où**, lorsque ; **du moment que**, dès que, puisque.

MOMENTANÉ, E adj. Qui ne dure qu'un moment : *effort momentané.*

MOMENTANÉMENT adv. Pour un moment, pendant un moment.

MOMERIE n. f. (gr. *mômos*, moqueur). Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'éprouve pas ; cérémonie bizarre. *Fam.*

MOMIE n. f. (ar. *mumia*). Corps embaumé par les anciens Egyptiens, et qu'on retrouve encore presque intact (*). *Fig.* Personne nonchalante : *cet enfant est une vraie momie.* — Plusieurs momies figurent dans nos musées. La couleur en est d'un brun foncé, souvent noire et luisante ; le corps, aussi dur et aussi sec que du bois, répand une odeur aromatique particulière et a un goût amer. Il est, à l'exception de la face, entièrement enveloppé d'étroites bandelettes, si fortement assujetties et tellement pénétrées par les baumes, qu'elles semblent ne faire qu'une masse avec lui. La face en est si bien conservée que, quelquefois, les yeux ont encore leur forme. Les momies égyptiennes sont les plus anciens débris humains qui nous soient parvenus. L'usage des embaumements fut tout à fait négligé au moyen âge. M. Gannal l'a fait, pour ainsi dire, revivre de nos jours. Sa méthode, ou, si l'on veut, son secret, consiste à injecter, par les artères du cou, un liquide doué de propriétés antiputrides.

MOMIFICATION n. f. Action de momifier.

MOMIFIER v. tr. Convertir un corps en momie. **Se momifier** v. pr. Se changer en momie, et, *fig.* Maigrir.

MON adj. poss. masc. sing., **MA** fém. sing., **MES** pl. des deux genres. Il détermine le nom en y ajoutant une idée de possession.

MON, MONO (gr. *monos*, un seul). Préfixe qui signifie un seul.

MONACAL, E, AUX adj. (lat. *monachus*, moine). Qui a rapport aux moines : *vie monacale, habit monacal.*

MONACALEMENT adv. D'une manière monacale.

MONACHISME n. m. (lat. *monachus*, moine). Etat de moine ; institutions monastiques. Se prend en mauvaise part.

MONADE n. f. (gr. *monas*, unité). Dans le système de Leibniz, être simple, actif, indivisible, incorruptible, dont tous les autres êtres sont composés ; animalcule imperceptible, le plus simple des êtres animés.

MONADELPHE adj. Se dit des étamines dont les filets ne forment qu'un seul corps.

MONADELPHIE n. f. Nom donné par Linné à sa 16e classe de plantes,

comprenant celles dont les fleurs sont monadelphes.

MONAGASQUE adj. et n. V. MONÉGASQUE.

MONANDRIE n. f. Classe de plantes à une seule étamine.

MONARCHIE n. f. (préf. *mon* et gr. *arkhein*, commander). Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef; Etat gouverné par un monarque.

MONARCHIQUE adj. Qui appartient à la monarchie : *Etat monarchique*.

MONARCHIQUEMENT adv. D'une manière monarchique.

MONARCHISME n. m. Système des partisans de la monarchie.

MONARCHISTE n. Partisan de la monarchie.

MONARQUE n. m. (préf. *mon* et gr. *arkhos*, chef). Chef d'une monarchie.

MONASTÈRE n. m. Couvent, maison de moines ou de religieuses.

MONASTIQUE adj. Qui concerne les moines : *vie monastique*.

MONAUT adj. m. Qui n'a qu'une oreille : *chien monaut*.

MONCEAU n. m. (lat. *monticellus*, petit mont). Amas fait en forme de petit mont : *monceau de pierres*.

MONDAIN, E adj. et n. (lat. *mundus*, monde). Attaché aux vanités du monde ; qui se ressent des vanités du monde : *parure mondaine*.

MONDAINEMENT adv. D'une manière mondaine.

MONDANITÉ n. f. Vanité mondaine : *mépris des mondanités*.

MONDE n. m. (lat. *mundus*). L'univers; la terre : *les cinq parties du monde*. **L'ancien monde**, l'Asie, l'Europe et l'Afrique; **le nouveau monde**, l'Amérique et l'Océanie. *Fig.* Gens : *c'est se moquer du monde*; société : *vivre dans le monde*; vie séculière : *quitter le monde pour le cloître*; la plupart des hommes : *connu de tout le monde*. *Venir au monde*, naître; *mettre au monde*, donner naissance; *aller dans l'autre monde*, mourir; *loger au bout du monde*, dans un quartier éloigné; *le grand monde*, la haute société; *le petit monde*, les gens du commun.

MONDE adj. Pur, net, en style de l'Ecriture sainte : *les animaux mondes et immondes*.

MONDER v. tr. (lat. *mundare*). Nettoyer, séparer des impuretés ou des parties inutiles : *monder de l'orge, des amandes, de la casse*.

MONDIFIER v. tr. *Chir.* Nettoyer : *mondifier une plaie*.

MONÉGASQUE adj. et n. De la ville ou de la principauté de Monaco. On dit quelquefois MONAGASQUE.

MONÉTAIRE adj. (lat. *moneta*, monnaie). Qui a rapport aux monnaies : *système monétaire*.

MONÉTISATION n. f. Transformation d'un métal en monnaie.

MONGOL, E adj. et n. De la Mongolie.

MONITEUR, TRICE n. (lat. *monitor*; de *monere*, avertir). Personne qui donne des avis, des conseils; élève répétiteur dans les écoles mutuelles. N. m. Titre de certains journaux.

MONITION n. f. Avertissement donné avant l'excommunication.

MONITOIRE adj. et n. m. Lettre d'un juge ecclésiastique pour obliger ceux qui ont connaissance d'un fait à le révéler : *lancer un monitoire, une lettre monitoire*.

MONITORIAL, E adj. Qui est en forme de monitoire : *lettre monitoriale*.

MONNAIE n. f. (lat. *moneta*). Toute sorte de pièces de métal servant au commerce et frappées par autorité souveraine : *monnaie d'or, d'argent, de cuivre*. *Fig. Battre monnaie*, se procurer de l'argent ; *rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce*, user de représailles ; *payer quelqu'un en monnaie de singe*, se moquer de lui au lieu de le satisfaire.

MONNAYAGE n. m. Fabrication de la monnaie.

MONNAYER v. tr. Convertir un métal en monnaie.

MONNAYEUR n. m. Ouvrier qui travaille à la monnaie de l'Etat. **Faux monnayeur**, qui fabrique de la fausse monnaie.

MONO, préfixe. V. MON.

MONOCHROME adj. et n. m. (préf. *mono* et gr. *chrôma*, couleur). Se dit des objets qui sont d'une seule couleur.

MONOCLE n. m. (préf. *mono* et lat. *oculus*, œil). Lunette composée d'un seul verre.

MONOCORDE n. m. (préf. *mono* et *corde*). Instrument à une seule corde, pour déterminer les rapports numériques des sons et pour accorder les autres instruments.

MONOCOTYLÉDONE adj. et n. f. (préf. *mono* et *cotylédon*). Se dit des plantes qui, comme le lis, n'ont qu'un seul lobe ou cotylédon.

MONOGRAMME n. m. (préf. *mono* et gr. *gramma*, lettre). Chiffre composé des principales lettres d'un nom : *IHS est le monogramme de Jésus-Christ*; chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages.

MONOGRAPHIE n. f. (préf. *mono* et gr. *graphô*, je décris). Description spéciale d'un seul objet, d'un seul genre.

MONOGRAPHIQUE adj. Qui a le caractère d'une monographie.

MONOLITHE adj. et n. m. (préf. *mono* et gr. *lithos*, pierre). Ouvrage exécuté d'un seul bloc de pierre : *les obélisques sont des monolithes*.

MONOLOGUE n. m. (préf. *mono* et gr. *logos*, discours). Scène où un personnage de théâtre est seul et se parle à lui-même.

MONOMANE adj. et n. Qui est atteint de monomanie.

MONOMANIE n. f. (préf. *mono* et *manie*). Espèce d'aliénation mentale, dans

laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence.

MONÔME n. m. (préf. *mon* et gr. *nomê*, distribution). Quantité algébrique composée d'un seul terme.

MONOPÉTALE adj. (préf. *mono* et *pétale*) Qui n'a qu'un pétale.

MONOPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Se dit d'un calice formé d'une seule pièce.

MONOPOLE n. m. (préf. *mono* et gr. *polein*, vendre). Privilège que possède un individu, une compagnie, un gouvernement, de vendre seul certaines denrées : *le monopole du tabac, des poudres, des monnaies, du sel, etc.*

MONOPOLEUR n. m. Qui exerce un monopole.

MONOPOLISER v. tr. Exercer le monopole.

MONOPTÈRE adj. et n. *Arch.* Se dit d'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes, et surtout d'un édifice rond formé d'une simple colonnade sans mur.

MONORIME adj. Qui n'a qu'une seule rime : *couplet monorime*.

MONOSTIQUE n. m. Epigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE n. m. (préf. *mono* et *syllabe*). Mot qui n'a qu'une syllabe.

MONOSYLLABIQUE adj. Se dit des vers dont tous les mots sont des monosyllabes, comme dans ce vers de Racine : *Le jour n'est pas plus pur que le fond de [mon cœur.*

MONOTHÉISME n. m. (préf. *mono* et gr. *theos*, dieu). Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu.

MONOTHÉISTE n. m. Partisan du monothéisme.

MONOTHÉLISME n. m. Doctrine hérétique qui ne reconnaissait en J.-C. qu'une seule volonté, bien qu'elle admît en lui deux natures.

MONOTHÉLITE adj. et n. Se dit des hérétiques qui professaient le monothélisme.

MONOTONE adj. (préf. *mono* et gr. *tonos*, ton). Qui est presque toujours sur le même ton : *chant monotone*. *Fig.* Trop uniforme, qui manque de variété : *vie, style monotone*.

MONOTONIE n. f. Uniformité ennuyeuse dans le ton de la voix, dans la déclamation, le style, dans l'existence.

MONS n. m. Abréviation familière de *monsieur* ou de *monseigneur*.

MONSEIGNEUR n. m. Titre d'honneur donné aux princes, aux évêques, aux personnes d'une dignité éminente. Pl. *messeigneurs, nosseigneurs*.

MONSEIGNEUR n. m. Pince, espèce de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures.

MONSEIGNEURISER v. tr. Donner le titre de *monseigneur*.

MONSIEUR n. m. Titre donné par civilité à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit ; homme dont le langage et les manières annoncent quelque éducation : *un monsieur est venu vous demander* ; nom que les domestiques donnent à leur maître : *monsieur est sorti ;* titre qu'on donnait autrefois en France au frère aîné du roi. *Faire le monsieur, le gros monsieur*, l'homme d'importance ; *prune de Monsieur*, grosse prune d'un beau violet. Pl. *messieurs*.

MONSTRE n. m. (lat. *monstrum*). Etre dont la conformation est contre nature. *Fig.* S'emploie pour peindre l'excès : *monstre de laideur ;* l'énormité : *monstre de cruauté*.

MONSTRUEUSEMENT adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE adj. Qui a une conformation contre nature : *enfant monstrueux*. *Fig.* Prodigieux : *grosseur monstrueuse* ; excessif : *prodigalité monstrueuse ;* horrible : *crime monstrueux*.

MONSTRUOSITÉ n. f. Vice de ce qui est monstrueux ; chose monstrueuse : *cette action est une monstruosité*.

MONT n. m. (lat. *mons, montis*). Grande masse de terre isolée et élevée au-dessus du sol : *le mont Etna*. *Fig. Promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées ; *par monts et par vaux*, de tous côtés. *Absol. Les Monts*, les Alpes.

MONTAGE n. m. Action de monter une machine.

MONTAGNARD, E adj. et n. Qui habite les montagnes.

MONTAGNE n. f. (rad. *mont*). Masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus du terrain qui l'environne.

MONTAGNEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de montagnes.

MONTANT n. m. Pièce de bois ou de fer, posée verticalement, dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc.

MONTANT n. m. Total d'un compte : *le montant des dépenses*. Goût relevé.

MONTANT, E adj. Qui monte : *marée montante ;* qui va en montant : *chemin montant*.

MONT-DE-PIÉTÉ n. m. (ital. *monte di pietà*, banque de charité). Etablissement où l'on prête de l'argent à intérêt, sur nantissement. Pl. des *monts-de-piété*.

MONTÉ, E adj. Bien pourvu : *être monté en habits ;* exalté : *avoir la tête montée*.

MONTÉE n. f. Lieu qui va en montant ; endroit par où l'on monte à un coteau, à une éminence.

MONTER v. int. (rad. *mont*). Se transporter en un lieu plus élevé : *monter au 2e, au 3e étage, monter sur un arbre ;* s'élever : *la rivière monte ;* aller en montant : *le terrain monte*. *Fig.* Avoir de l'avancement : *monter en grade ;* hausser de prix : *le blé monte ;* former un total de : *la dépense monte à cent francs*. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Transporter en un lieu plus élevé : *monter du foin au grenier ;* ajuster, assembler : *monter un dia-*

ment, *une machine;* bander les ressorts : *monter une montre;* être sur : *monter un cheval. Fig.* Préparer : *monter une cabale;* exciter : *monter la tête.* **Se monter** v. pr. Se fournir : *se monter en linge.*

MONTEUR n. m. Ouvrier qui monte des pièces d'orfèvrerie, etc.

MONTGOLFIÈRE n. f. (de *Montgolfier*, n. pr.). Ballon primitif, ouvert à la partie inférieure et renfermant de l'air dilaté par la chaleur (*).

MONTICULE n. m. Petit mont.

MONT-JOIE n. m. Ancien cri de guerre des Français.

MONTMORENCY n. f. Variété de cerise à courte queue et acide.

MONTOIR n. m. Grosse pierre ou billot de bois pour monter à cheval.

MONTRABLE adj. Qui peut être montré.

MONTRE n. f. (rad. *montrer*). Petite horloge portative. **Montre marine,** faite avec une extrême précision; **montre à répétition,** à laquelle on peut faire sonner l'heure, en poussant un petit bouton.

MONTRE n. f. Marchandises exposées au dehors d'une boutique; armoire vitrée pleine de ces marchandises : *mettre un article en montre. Fig.* Etalage : *faire montre de son érudition.*

MONTRER v. tr. (lat. *monstrare*). Faire voir : *montrer ses bijoux;* manifester : *montrer du courage;* prouver : *montrer qu'on a raison;* enseigner : *montrer l'italien. Montrer les dents,* faire voir qu'on est disposé à résister; *montrer quelqu'un au doigt,* s'en moquer publiquement; *cet habit montre la corde,* est très usé. **Se montrer** v. pr. Paraître, se faire voir. *Fig.* Faire bonne ou mauvaise contenance dans une occasion.

MONTREUR, EUSE n. Personne qui montre quelque chose au public : *montreur de bêtes féroces.*

MONTUEUX, EUSE adj. Inégal, coupé de collines : *terrain montueux.*

MONTURE n. f. Bête sur laquelle on monte; ce qui sert à assembler, à supporter la partie principale d'un objet : *la monture d'une scie.* Se dit du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage : *il en coûte tant pour la monture.*

MONUMENT n. m. (lat. *monumentum*). Ouvrage d'architecture ou de sculpture, pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand homme, d'une belle action; édifice public. *Fig.* Tout ouvrage digne de passer à la postérité : *les œuvres d'Homère sont le plus beau monument de l'antiquité.*

MONUMENTAL, E, AUX adj. Qui a les proportions d'un monument : *tombeau monumental.*

MOQUER (SE) v. pr. (gr. *môkos*, raillerie). Se railler; mépriser, braver : *se moquer des réprimandes;* ne pas parler sérieusement : *c'est se moquer que de...*

MOQUERIE n. f. Parole ou action moqueuse; chose absurde, impertinente : *c'est une moquerie que de...*

MOQUETTE n. f. Etoffe veloutée en laine, qui s'emploie pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de se moquer, de railler. N. m. Oiseau d'Amérique, du genre merle.

MORAILLES n. f. pl. Espèce de tenailles pour pincer le nez des chevaux difficiles à ferrer.

MORAILLON n. m. Pièce de fer avec un anneau qui entre dans la serrure pour fermer un coffre (*).

MORAINE n. f. *Géol.* Débris de roches qui s'amassent sur les côtés ou au pied d'un glacier.

MORAL, E, AUX adj. (lat. *moralis; de mores*, mœurs). Qui concerne les mœurs : *réflexion morale;* qui pratique la morale : *homme moral;* qui a sa source dans le cœur : *facultés morales.* N. m. Ensemble de ces facultés : *le physique influe sur le moral.*

MORALE n. f. Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal; moralité d'une fable; réprimande : *faire la morale à un enfant.*

MORALEMENT adv. Suivant les règles de la morale.

MORALISATEUR, TRICE adj. Propre à moraliser.

MORALISATION n. f. Action de moraliser : *la moralisation du peuple.*

MORALISER v. tr. Rendre moral : *moraliser les classes ouvrières;* réprimander : *moraliser un enfant.* V. int. Faire des réflexions morales : *il moralise sans cesse.*

MORALISEUR, EUSE n. Qui affecte de parler morale.

MORALISTE n. Auteur qui écrit sur les mœurs, comme Montaigne, La Bruyère, etc. Adj. : *écrivain moraliste.*

MORALITÉ n. f. Réflexion morale : *belle moralité;* but moral d'un ouvrage, sens moral d'une fable : *moralité cachée;* rapport de la conduite avec la morale : *moralité des actions;* mœurs : *homme sans moralité;* composition dramatique en vers, au moyen âge.

MORBIDE adj. (lat. *morbidus; de morbus*, maladie). *Méd.* Qui tient à la maladie : *état morbide.*

MORBIDESSE n. f. (ital. *morbidezza*). *Peint.* et *sculpt.* Souplesse et délicatesse des chairs dans une figure.

MORBIFIQUE adj. Qui cause la maladie : *humeur, virus morbifique.*

MORBLEU interj. Espèce de jurement qui marque l'impatience, la colère.

MORCEAU n. m. (lat. *morsus*, morsure). Partie séparée d'un tout : *morceau de pain;* portion distincte : *morceau de terre;* fragment d'un ouvrage d'esprit : *morceau de la Henriade;* dans les arts,

pièce entière : *morceau d'architecture, de musique*.

MORCELER v. tr. Diviser en morceaux : *morceler un héritage*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

MORCELLEMENT n. m. Action de morceler.

MORDACHE n. f. Espèce de tenaille.

MORDACITÉ n. f. (lat. *mordax, mordacis*, mordant). Qualité corrosive : *la mordacité de l'eau-forte. Fig.* Caractère d'une parole, d'un discours aigre et piquant.

MORDANT, E adj. Qui mord. Ne s'emploie guère qu'au fig. : *esprit, style mordant*. N. m. Vernis pour fixer l'or en feuilles sur le cuivre, le bronze, etc. ; composition chimique pour fixer les couleurs sur les étoffes

MORDICANT, E adj. Corrosif : *suc mordicant. Fig. : esprit mordicant.*

MORDICUS (*uce*) adv. (m. lat.). Avec ténacité : *soutenir une opinion mordicus.*

MORDIENNE n. f. *A la grosse mordienne*, sans façon: *Fam.*

MORDILLAGE n. m. Action de mordiller.

MORDILLER v. tr. Mordre légèrement et à plusieurs reprises.

MORDORÉ, E adj. Brun mêlé de rouge : *habit mordoré.*

MORDORURE n. f. Couleur mordorée.

MORDRE v. tr. (lat. *mordere*). Blesser, entamer avec les dents ; ronger : *la lime mord l'acier. Fig. Mordre la poussière*, être tué dans un combat. V. int. Même sens que le tr. : *mordre dans son pain.* V. pr. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir.

MORE ou **MAURE** n. m. Habitant des Etats barbaresques.

MOREAU adj. m. Se dit d'un cheval extrêmement noir.

MORELLE n. f. Genre de plantes.

MORESQUE adj. Qui imite ce qu'ont fait les Mores ou Arabes : *architecture moresque.* N. f. Femme du pays more ; sorte de danse à la manière des Mores.

MORFIL n. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'une lame qu'on vient de repasser ; dents d'éléphant non encore travaillées.

MORFONDRE v. tr. Causer un froid qui incommode : *la pluie l'a morfondu.* **Se morfondre** v. pr. S'ennuyer à attendre.

MORFONDURE n. f. Maladie du cheval qui a été brusquement saisi par le froid, sorte de catarrhe nasal.

MORGANATIQUE adj. Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une personne de condition inférieure à qui il ne donne pas tous les droits d'épouse.

MORGANATIQUEMENT adv. D'une manière morganatique.

MORGELINE n. f. Plante à petites fleurs et à feuilles pointues dite aussi *alsine : le mouron est une sorte de morgeline.*

MORGUE n. f. Contenance hautaine.

MORGUE n. f. Lieu où l'on expose les cadavres des personnes dont l'identité n'est pas reconnue.

MORGUÉ! MORGUENNE! Jurons villageois annonçant un commencement de colère.

MORGUER v. tr. Braver avec insolence.

MORIBOND, E adj. et n. (lat. *moribundus ;* de *mori*, mourir). Qui va mourir.

MORICAUD, E adj. et n. (rad. *more*). Qui a la peau très brune.

MORIGÉNER v. tr. (lat. *mores*, mœurs ; *gignere*, produire). Corriger. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

MORILLE n. f. Sorte de champignon excellent à manger (*).

MORILLON n. m. Sorte de raisin noir. Pl. Emeraudes brutes.

MORION n. m. Armure de tête des anciens chevaliers, plus légère que le casque (*).

MORMON, ONNE n. Membre d'une secte américaine fondée en 1827, et qui professe la théocratie et la polygamie.

MORNE adj. Triste, sombre.

MORNE n. m. Petite montagne isolée, dans les Antilles.

MORNIFLE n. f. Coup de la main sur le visage. *Pop.*

MOROSE adj. (lat. *morosus*). Chagrin, bizarre.

MOROSITÉ n. f. Caractère morose.

MORPHINE n. f. (de *Morphée*, dieu du sommeil). Alcali végétal qui donne à l'opium sa vertu soporifique et calmante.

MORS n. m. (rad. *mordre*). Partie de la bride qui passe dans la bouche du cheval et sert à le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte.

MORSE n. m. Quadrupède amphibie des mers glaciales (*).

MORSURE n. f. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant. *Fig. : les morsures de la calomnie.*

MORT n. f. (lat. *mors, mortis*). Fin de la vie ; peine capitale : *être condamné à mort. Fig.* Violente douleur : *souffrir mille morts ;* grands chagrins : *avoir la mort dans l'âme ;* cause de ruine : *la guerre est la mort du commerce.* **Mort civile,** privation des droits de citoyen ; **mort aux rats,** composition pour les détruire. Loc. adv. **A la mort,** excessivement : *haïr à la mort ;* **à la vie et à la mort,** pour toujours : *être amis à la vie et à la mort.*

MORT, E adj. Eteint : *yeux morts. Eau morte*, qui ne coule pas ; *papier mort*, non timbré. N. m. : *prier pour les morts.*

MORTADELLE n. f. Gros saucisson d'Italie.

MORTAILLABLE adj. Se disait d'un serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAISE n. f. Entaille pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon.

MORTAISER v. tr. Pratiquer une mortaise.

MORTALITÉ n. f. Condition de ce qui est sujet à la mort; quantité d'individus qui meurent annuellement; mort d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux, par suite d'une épidémie : *grande mortalité.*

MORT-BOIS n. m. Bois de peu de valeur, comme les épines, les ronces, le bois blanc.

MORTE-EAU n. f. Nom donné aux marées les plus faibles.

MORTEL, ELLE adj. Qui appartient à la mort : *dépouille mortelle;* qui cause la mort : *maladie, blessure mortelle.* **Péché mortel,** qui fait perdre la grâce de Dieu; *ennemi mortel,* que l'on hait profondément. *Fig.* Extrême : *douleur mortelle;* long et ennuyeux : *dix mortelles lieues.* N. Homme, femme : *c'est un heureux mortel.* N. m. pl. *Les mortels,* le genre humain.

MORTELLEMENT adv. A mort : *blessé mortellement. Fig.* Extrêmement : *haïr mortellement.*

MORTE-PAYE n. f. Personne qu'on entretient dans une maison sans qu'elle y rende aucun service. Pl. *mortes-payes.*

MORTE-SAISON n. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. Pl. des *mortes-saisons.*

MORT-GAGE n. m. Gage dont on laisse jouir un créancier sans que les fruits dont il profite soient imputables sur la dette.

MORTIER n. m. (lat. *mortarium*). Mélange de chaux, de sable et d'eau, pour unir les pierres de construction; vase où l'on pile les drogues (*); bouche à feu, très courte, pour lancer des bombes; autrefois, bonnet rond de velours noir, que portaient les présidents du parlement : *président à mortier.*

MORTIFÈRE adj. Qui cause la mort : *plante mortifère.*

MORTIFIANT, E adj. Qui mortifie, humilie : *refus mortifiant.*

MORTIFICATION n. f. Action de mortifier son corps. *Fig.* Humiliation : *cruelle mortification. Méd.* Etat des chairs mortes, gangrenées.

MORTIFIER v. tr. (lat. *mors, mortis,* mort; *facere,* faire). Rendre plus tendre, en parlant de la viande; affliger son corps par des jeûnes, des austérités. *Fig.* Humilier.

MORT-NÉ, E adj. Mort en venant au monde. Pl. des enfants *mort-nés,* des brebis *mort-nées.*

MORTUAIRE adj. Qui appartient au service, à la pompe funèbre : *drap mortuaire.* **Registre mortuaire,** où sont inscrits les noms des personnes décédées; **extrait mortuaire,** qu'on tire de ce registre.

MORUE n. f. Poisson de mer du genre gade.



MORVE n. f. (lat. *morbus,* maladie). Humeur visqueuse qui découle des narines; maladie contagieuse des chevaux.

MORVEUX, EUSE adj. Qui a la morve au nez : *enfant morveux. Cheval morveux,* qui a la maladie appelée morve. N. Jeune enfant, fille ou garçon, sans expérience. *Fam.*

MOSAÏQUE n. f. (gr. *mouseion,* musée). Ouvrage de marqueterie, composé de pierres ou d'émaux de différentes couleurs, rapportés ensemble (*). *Fig.* Ouvrage d'esprit, composé de morceaux dont les sujets sont différents.



MOSAÏQUE adj. Qui vient de Moïse : *loi mosaïque.*

MOSAÏSME n. m. Loi de Moïse.

MOSAÏSTE n. m. Artiste en mosaïque.

MOSARABE adj. V. MOZARABE.

MOSCOUADE n. f. Sucre brut.

MOSCOVITE adj. et n. De Moscou, et, par ext., de Russie, parce que Moscou, ville sainte, personnifie par excellence la Russie tout entière.

MOSETTE n. f. V. MOZETTE.

MOSQUÉE n. f. Temple des mahométans.

MOT n. m. Une ou plusieurs syllabes réunies qui expriment une idée; ce qu'on dit, ce qu'on écrit brièvement : *dire un mot à l'oreille, écrire un mot à quelqu'un;* sentence, parole mémorable : *beau mot de Socrate;* prix offert ou demandé : *c'est mon dernier mot;* nom de la chose donnée à deviner dans une énigme, un logogriphe. **Mot d'ordre,** qui sert pour reconnaître; **bon mot,** spirituel; **gros mots,** paroles injurieuses, offensantes; *prendre au mot,* accepter du premier coup une proposition; *se donner le mot,* être d'intelligence; *connaître le fin mot,* la vérité cachée d'une chose; *trancher le mot,* parler net, sans ménagement; *entendre à demi-mot,* comprendre ce qui n'est dit qu'à moitié. Loc. adv. **En un mot,** enfin; **mot à mot,** sans rien changer.

MOTACILLE (*ci-le*) n. f. Nom scientifique du genre bergeronnette.

MOTET n. m. Morceau de musique religieuse, composé sur des paroles latines qui ne font point partie essentielle de l'office divin.

MOTEUR n. m. (lat. *motor;* de *movere, motum,* mouvoir). Tout ce qui, en mécanique, imprime le mouvement, comme l'eau, l'air, la vapeur, etc. *Par ext. : Dieu est le grand moteur de l'univers. Fig.* Instigateur : *être le moteur d'une entreprise, d'une conjuration.* Adj. Qui produit un mouvement : *force motrice.*

MOTIF n. m. (lat. *movere, motum*, mouvoir). Ce qui porte à faire une chose. *Mus.* Idée dominante dans un air, un chant.

MOTION n. f. (lat. *motio*). Impulsion qui détermine le mouvement; proposition faite dans une assemblée.

MOTIVER v. tr. Exposer les motifs d'un arrêt, d'une opinion, etc.; justifier: *rien ne motive cette mesure.*

MOTTE n. f. Petite masse de terre détachée. *Motte à brûler*, petite masse plate et ronde, faite ordinairement de tan et servant de combustible.

MOTUS (*uce*) interj. pour engager à garder le silence sur une affaire.

MOU ou **MOL, MOLLE** adj. (lat. *mollis*). Qui cède facilement au toucher: *cire, poire molle. Fig.* Qui manque de vigueur: *enfant, style mou;* efféminé: *vie molle.* N. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux: *mou de veau.*

MOUCHARD n. m. Espion de police. *Par ext.* Celui qui épie pour rapporter.

MOUCHARDER v. tr. et int. Espionner.

MOUCHE n. f. (lat. *musca*). Sorte d'insecte à deux ailes, dont les espèces sont fort communes. *Fig. Faire la mouche du coche*, faire le nécessaire, l'empressé; *quelle mouche le pique?* pourquoi se fâche-t-il? *prendre la mouche*, se piquer, se fâcher mal à propos; *fine mouche*, personne très rusée; *pattes de mouche*, écriture fine et mal formée. Petit morceau de taffetas noir que les dames se mettaient autrefois sur le visage par coquetterie.

MOUCHER v. tr. (lat. *mucus*, morve). Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez; ôter le bout du lumignon d'une chandelle. Infliger une correction. *Pop.*

MOUCHER v. tr. Espionner.

MOUCHEROLLE n. m. Petit oiseau qui se nourrit de mouches

MOUCHERON n m. Espèce de petite mouche; bout de mèche qui brûle.

MOUCHETÉ, E adj. Tacheté, en parlant de certains animaux. *Blé moucheté*, malade; *fleuret moucheté*, dont la pointe est garnie d'un bouton, afin d'éviter tout danger dans l'escrime.

MOUCHETER v. tr. Faire de petites mouches rondes sur une étoffe: *moucheter du satin.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MOUCHETTES n. f. pl. Instrument pour moucher les bougies, les chandelles.

MOUCHETURE n. f. Ornement donné à une étoffe en la mouchetant.

MOUCHEUR n. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles.

MOUCHOIR n. m. Linge pour se moucher. *Mouchoir de cou*, dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

MOUCHURE n. f. Ce qu'on ôte d'une chandelle en la mouchant.

MOUDRE v. tr. (lat. *molere*; de *mola*, meule.) — *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. Je moulais, nous moulions. Je moulus, nous moulûmes. Je moudrai, nous moudrons. Je moudrais, nous moudrions. Mouds, moulons. Que je moule, que nous moulions. Que je moulusse, que nous moulussions. Moulant. Moulu, e*). Broyer, mettre en poudre avec un moulin: *moudre du blé, du café.*

MOUE n. f. Grimace faite par mécontentement, en allongeant les lèvres.

MOUETTE n. f. Oiseau de mer.

MOUFETTE n. f V. MOFETTE.

MOUFLARD, E n. Qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE n. f. Mitaine ou gros gant où il n'y a de séparation que pour le pouce; assemblage de poulies, les unes fixes, les autres mobiles, servant à élever de lourds fardeaux (*).

MOUFLE n. m. *Chim.* Vaisseau de terre servant à soumettre des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement.

MOUFLON n. m. Espèce de mouton sauvage.

MOUILLAGE n. m. Lieu de la mer pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE n. f. Espèce de poire fondante. Pl. des *mouille-bouche.*

MOUILLER v. tr (lat. *mollire*, amollir). Tremper, humecter: *mouiller du linge. Gram.* Donner à la lettre *l* doublée la valeur de l'*i*, comme dans le mot *fille. Mar Mouiller l'ancre*, la jeter dans la mer pour qu'elle s'attache au fond et retienne le navire. On dit aussi absolument MOUILLER.

MOUILLETTE n. f. Morceau de pain long et mince qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLOIR n. m. Vase où les fileuses trempent leurs doigts en filant.

MOUILLURE n. f. Action de mouiller; état de ce qui est mouillé.

MOUJIK n. m. Paysan russe.

MOULAGE n. m. Action de mouler des ouvrages de sculpture.

MOULE n. m (lat. *modulus*; de *modus*, manière). Objet creusé de manière à donner une forme à la matière qu'on y introduit en fusion; morceau de bois ou d'os, plat et rond, qu'on recouvre d'étoffe, pour en faire un bouton.

MOULE n. f. Mollusque de forme oblongue, bon à manger.

MOULÉ, E adj. *Lettre moulée*, imprimée. N. m. Caractères imprimés: *ne savoir lire que le moulé.*

MOULER v. tr. Jeter en moule : *mouler une statue. Mouler une chose sur une autre*, reproduire celle-ci.

MOULEUR n. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture.

MOULIN n. m. (v. fr. *moule*, meule). Machine à moudre le grain, à pulvériser certaines matières, à en exprimer le suc, à piler, etc. : *moulin à café, à huile, à foulon.* **Moulin à vent**, moulin à moudre les grains, dont le vent est la force motrice (*). *Fig. Moulin à paroles*, personne très babillarde.

MOULINAGE n. m. Action de tordre ou de filer la soie grège avec une espèce de moulin garni de bobines et de fuseaux.

MOULINER v. tr. Faire subir à la soie l'opération du moulinage. Se dit aussi des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière.

MOULINET n. m. Tourniquet; petite roue de moulin. *Faire le moulinet*, faire mouvoir rapidement autour de soi une épée, un bâton, etc.

MOULINEUR ou **MOULINIER** n. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT adv. (lat. *multum*). Beaucoup : *moult vaillant. Vieux.*

MOULU, E adj. Rompu, brisé de fatigue : *avoir le corps moulu. Or moulu*, réduit en très petites parties, pour dorer les métaux

MOULURE n. f. Partie plus ou moins saillante, carrée ou ronde, servant d'ornement à un ouvrage d'architecture.

MOURANT, E adj. Qui se meurt; qui annonce qu'on est près de mourir : *voix mourante. Fig.* Languissant : *regards mourants.* N. : *un champ de bataille couvert de morts et de mourants.*

MOURIR v. int. (lat. *mori;* du sanscrit *mar*, même sens — *Je meurs, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons, mourez. Que je meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. Que je mourusse. Mourant. Mort, e*). Cesser de vivre. *Fig. Vous me faites mourir*, vous m'impatientez, *la chandelle meurt*, s'éteint; *mourir d'ennui, de honte, d'envie*, etc., en éprouver les tourments. V. pr. *Il se meurt*, il est près de mourir.

MOURON n. m. Petite plante qui sert à la nourriture des oiseaux.

MOURRE n. f. Sorte de jeu d'enfants.

MOUSQUET n. m. Espèce de fusil qu'on faisait partir par le moyen d'une mèche allumée.

MOUSQUETADE n. f. Coup de mousquet.

MOUSQUETAIRE n. m. Autrefois, fantassin armé d'un mousquet, gentilhomme d'une des compagnies à cheval de la maison du roi.

MOUSQUETERIE n. f. Décharge de plusieurs fusils tirés en même temps.

MOUSQUETON n. m. Fusil court, à l'usage de certains corps de cavalerie.

MOUSSE n. m. Apprenti matelot

MOUSSE n. f. Plante fort épaisse et fort menue, qui naît sur les toits, sur les pierres, sur les arbres; écume qui se forme sur la surface de certains liquides.

MOUSSE adj. Qui n'est pas aigu ou tranchant : *pointe, lame mousse.*

MOUSSELINE n. f. Le plus léger des tissus de coton. Adj. *Verre mousseline*, verre très fin.

MOUSSER v. int. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. *Fig. Faire mousser quelqu'un*, le vanter.

MOUSSERON n. m. Petit champignon, le plus parfumé de tous.

MOUSSEUX, EUSE adj. Qui mousse : *bière mousseuse.*

MOUSSOIR n. m. Cylindre de bois pour délayer une pâte, pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON n. f. Vents périodiques qui, sur la mer des Indes, soufflent six mois d'un côté, et les six autres mois du côté opposé.

MOUSSU, E adj. Couvert de mousse : *pierre moussue.* **Rose moussue**, couverte d'une espèce de mousse. On dit abusivement MOUSSEUSE.

MOUSTACHE n. f. (gr. *mustax*). Barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre supérieure. *Fig.* **Vieille moustache**, soldat vieilli dans le service. Poils longs et raides de la gueule de certains animaux.

MOUSTIQUAIRE n. f. Gaze autour des lits pour garantir des moustiques.

MOUSTIQUE n. m. (esp. *mosquito*, cousin). Petit insecte des pays chauds, dont la piqûre est très douloureuse (*).

MOÛT n. m. (lat. *mustum*). Vin doux qui n'a pas encore fermenté.

MOUTARD n. m. Petit garçon. *Pop.*

MOUTARDE n. f. (celtique *mustardd*, qui émet une forte odeur). Graine de sénevé broyée et délayée avec du vinaigre ou un autre liquide; la graine même ou la plante.

MOUTARDIER n. m. Petit vase où l'on met la moutarde; celui qui fait et vend de la moutarde.

MOUTIER n. m. Monastère. *Vieux.*

MOUTON n. m. (bas lat. *multo*). Bélier qu'on engraisse; sa viande. *Fig.* Homme d'humeur douce et traitable : *c'est un mouton;* masse de fer, ou pièce de bois garnie de fer, qu'on élève et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer

MOUTONNER v. tr. Rendre frisé, annelé comme la laine d'un mouton : *moutonner une chevelure.* V. int. Commencer à s'agiter et à blanchir, en parlant des eaux de la mer.



MOUTONNERIE n. f. Caractère du mouton, esprit d'imitation; poésie pastorale insipide.

MOUTONNEUX, EUSE adj. Qui moutonne : *mer moutonneuse.*

MOUTONNIER, IÈRE adj. Qui fait ce qu'il voit faire, à la manière des moutons : *la multitude est moutonnière.*

MOUTURE n. f. Action de moudre le blé; salaire du meunier; mélange par tiers de froment, de seigle et d'orge : *farine, pain de mouture.*

MOUVANCE n. f. Dépendance féodale.

MOUVANT, E adj. Qui a la puissance de mouvoir : *force mouvante;* dont le fond n'est pas stable : *sable mouvant, terre mouvante.*

MOUVEMENT n. m. (rad. *mouvoir*). Etat d'un corps dont la position, par rapport à un point fixe, change continuellement : *le mouvement de la terre;* action vitale : *mouvement du cœur, des artères;* exercice, activité : *se donner du mouvement;* changements de garnison : *mouvement de troupes.* Pl. Marche d'une armée : *observer les mouvements de l'ennemi. Fig.* Agitation, fermentation politique : *les esprits sont en mouvement;* passions : *mouvements de l'âme;* sentiment intérieur et passager : *mouvement de pitié;* inspiration : *agir de son propre mouvement. Litt. Mouvement oratoire,* passage d'un discours empreint d'images plus vives, d'une éloquence plus marquée. *Mus.* Degré de vitesse ou de lenteur de la mesure : *presser, ralentir le mouvement. Horl.* Ressorts d'une montre, d'une horloge. **Mouvement perpétuel,** qui se perpétuerait indéfiniment, sans le secours d'aucune action nouvelle qui viendrait le ranimer. *Fig. Chercher le mouvement perpétuel,* la solution d'une question insoluble.

MOUVEMENTÉ, E adj. Accidenté, qui a du mouvement, de l'animation : *style, paysage mouvementé.*

MOUVER v. tr. Remuer la terre d'un pot, d'une caisse.

MOUVOIR v. tr. (lat. *movere — Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvais, nous mouvions. Je mus, nous mûmes. Je mouvrai, nous mouvrons. Je mouvrais, nous mouvrions. Meus, mouvons. Que je meuve, que nous mouvions. Que je musse, que nous mussions. Mouvant. Mû, mue*). Remuer : *mouvoir une pierre;* faire agir : *l'esprit meut la matière.* V. pr. **Se mouvoir,** être en mouvement.

MOXA n. m. Substance que l'on brûle sur la peau pour la scarifier : *appliquer un moxa.*

MOYE n. f. Couche tendre qui se trouve dans la pierre et qui la fait déliter.

MOYEN n. m. (lat. *medium,* milieu). Ce qui sert pour parvenir à une fin : *moyens légitimes, criminels;* pouvoir de faire une chose : *obligez-moi, si vous en avez le moyen;* entremise : *arriver à un emploi par le moyen de quelqu'un.* Pl. Richesses : *vivre selon ses moyens,* facultés naturelles : *avoir de grands moyens. Prat.* Raisons alléguées dans une cause : *moyens de nullité. Math.* Termes d'une proportion placés entre les deux extrêmes.

MOYEN, ENNE adj. (lat. *medianus,* qui est au milieu). Se dit de ce qui est entre deux extrémités : *homme de moyen âge;* médiocre : *de moyenne grandeur.* N. m. *Moyen âge,* temps écoulé depuis la chute de l'empire romain (476) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453). N. f. Quantité comprise entre deux autres avec lesquelles elle a certains rapports.

MOYENNANT prép. Au moyen de : *moyennant ce secours.*

MOYENNEMENT adv. Médiocrement.

MOYENNER v. tr. Procurer une chose par entremise.

MOYETTE n. f. Petite meule provisoire qu'on fait dans les champs, pour garantir les récoltes de la pluie.

MOYEU n. m. Partie de la roue d'une voiture, dans laquelle s'emboîtent les rais (*).

MOYEU n. m. Espèce de prune confite : *un pot de moyeux.*

MOZARABE ou **MOSARABE** n. m. Chrétien d'Espagne soumis à la domination musulmane. Adj. : *langue, coutumes mozarabes.* On dit aussi MOZARABIQUE.

MOZETTE ou **MOSETTE** n. f. Camail que portent les évêques et les chanoines.

MUABLE adj. Sujet au changement.

MUANCE n. f. Changement d'une note en une autre pour aller au delà des six anciennes notes de musique, en montant ou en descendant.

MUCHE-POT (À) loc. adv. V. MUSSE-POT.

MUCILAGE n. m. Substance visqueuse et nourrissante, répandue dans presque tous les végétaux.

MUCILAGINEUX, EUSE adj. Qui contient du mucilage.

MUCOSITÉ n. f. (lat. *mucus,* morve). Humeur épaisse : *les mucosités du cerveau.*

MUE n. f. Changement dans le plumage, le poil, la peau, auquel les animaux sont sujets à certaines époques de leur vie; temps où arrive ce changement; grande cage (*), lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

MUER v. int. (lat. *mutare,* changer). Se dit des animaux qui perdent leur peau, leur poil ou leur plumage; des jeunes gens dont la voix change à l'époque de la puberté.

MUET, ETTE adj. (lat. *mutus*). Qui n'a pas l'usage de la parole; qu'un sentiment quelconque empêche de parler : *muet de terreur. Gram. Voyelle muette,*



qu'on ne prononce que peu ou point; *h muet*, qui n'est point aspiré. N. Personne privée de l'usage de la parole.

MUETTE n. f. Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

MUÉZIN n. m. Crieur dont l'emploi principal est d'annoncer à haute voix aux musulmans, du haut du minaret, l'heure de la prière.

MUFLE n. m. Extrémité du museau de certains animaux.

MUFLIER n. m. Genre de plantes, de la famille des personnées.

MUFTI ou **MUPHTI** n. m. Chef de la religion mahométane.

MUGE n. m. Poisson de mer.

MUGIR v int. (lat. *mugire*, onomat.). Crier, en parlant des bœufs, des vaches, des taureaux. *Fig.* Retentir : *les flots, les vents mugissent.*

MUGISSANT, E adj. Qui mugit : *flots mugissants.*

MUGISSEMENT n. m. Cri du bœuf, de la vache. *Fig.* : *les mugissements des flots.*

MUGUET n. m. (v. fr. *muge*, musc). Plante printanière, qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable. *Méd.* Espèce d'inflammation qui se produit surtout dans la bouche des nouveau-nés.

MUGUET n. m. Jeune homme qui se pare avec soin, qui est très galant auprès des dames.

MUGUETER v. int. Faire le galant auprès des dames. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MUID n. m. (lat. *modius*, mesure). Ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides, et de contenance variable suivant les pays; futaille contenant cette mesure.

MUIRE n. f. Eau salée concentrée par l'évaporation.

MULÂTRE adj. et n. Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'une négresse et d'un blanc. Comme nom, il a pour féminin *mulâtresse*.

MULE n. f. (lat. *mula*). Femelle du mulet; pantoufle à l'usage des dames (*). **Mule du pape**, pantoufle sur laquelle est une croix, et que le pape donne à baiser à ceux qui lui sont présentés.

MULET n. m. (lat. *mulus*). Animal engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse. *Par ext.* Tout animal de sang mêlé, produit par le croisement de deux espèces voisines.

MULET n. m. Poisson de mer.

MULETIER n. m. Conducteur de mulets.

MULOT n. m. (lat. *mus*, *muris*, rat). Sorte de rat qui vit sous terre.

MULT, MULTI (lat. *multum*, beaucoup, ou *multi*, nombreux). Préfixe qui entre avec cette idée dans la composition d'un certain nombre de mots français.

MULTICOLORE adj. Où l'on remarque un grand nombre de couleurs.

MULTIFLORE adj. Qui a beaucoup de fleurs.

MULTIFORME adj. Qui a ou prend plusieurs formes : *la vérité est multiforme.*

MULTIPLE adj. (lat. *multiplex*). Qui n'est pas simple : *question multiple.* Adj. et n. m. *Arith.* Se dit d'un nombre qui en contient un autre plusieurs fois exactement : *8 est un multiple de 2.*

MULTIPLIABLE adj. Qui peut être multiplié.

MULTIPLICANDE n. m. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR n. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATION n. f. Augmentation en nombre : *la multiplication des êtres. Arith.* Opération par laquelle on répète un nombre, appelé multiplicande, autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre, appelé multiplicateur.

MULTIPLICITÉ n. f. Nombre considérable : *la multiplicité des lois.*

MULTIPLIER v. tr. Augmenter une quantité, un nombre. *Arith.* Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre. V. int. Produire : *croissez et multipliez.* **Se multiplier** v. pr. *Fig.* Etre en quelque sorte, et à force d'activité, en plusieurs lieux à la fois.

MULTITUDE n. f. (lat. *multitudo*). Grand nombre; le vulgaire : *flatter la multitude.*

MULTIVALVE adj. Se dit des coquilles composées de plusieurs valves.

MUNICIPAL, E, AUX adj. (lat. *municipalis*; de *municipium*, municipe). Qui concerne la commune : *loi municipale.* **Conseil municipal,** chargé de l'administration d'une commune.

MUNICIPALEMENT adv. Selon les formes municipales.

MUNICIPALITÉ n. f. Corps des officiers municipaux; bureaux de l'administration municipale.

MUNICIPE n. m. (lat. *municipium*). Ville soumise à l'autorité de Rome, et qui participait aux droits de cité romaine, tout en se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE n. f. (lat. *munificentia*; de *munus*, présent; *facere*, faire). Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIR v. tr. (lat. *munire*). Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la nourriture, à la défense : *munir une place.* V. pr. : *se munir d'argent.*

MUNITION n. f. Provision de guerre. **Pain de munition,** qu'on distribue aux soldats.

MUNITIONNAIRE n. m. Qui est chargé de fournir les vivres nécessaires à la subsistance des armées.

MUNITIONNER v. tr. Munir de provisions.

MUPHTI n. m. V. MUFTI.

MUQUEUX, EUSE adj. (lat. *mucosus*; de *mucus*, morve). Qui a ou produit de

la mucosité : *glandes muqueuses.* **Membranes muqueuses,** qui tapissent certaines cavités du corps humain ; **fièvre muqueuse,** caractérisée par l'inflammation des membranes muqueuses, qui sécrètent alors en abondance un fluide visqueux. N. f. Membrane qui tapisse une cavité du corps humain : *la muqueuse est enflammée.*

MUR n. m. (lat. *murus*). Ouvrage de maçonnerie qui sert à faire les côtés d'une maison, à enclore un espace ou à le diviser. **Mur mitoyen,** qui sépare deux propriétés et est commun à toutes deux. N. pl. Ville, cité : *entrer dans les murs.*

MÛR, E adj. (lat. *maturus*). Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés : *raisins, blés mûrs. Fig. Age mûr,* qui suit la jeunesse ; *esprit mûr,* posé, réfléchi ; *projet mûr,* suffisamment médité ; *habit mûr,* vieux, usé ; *abcès mûr,* près de crever, de percer.

MURAGE n. m. Action d'enfermer de murs, résultat de cette action : *ce murage a été bien mal exécuté.*

MURAILLE n. f. Mur épais, d'une certaine élévation. *Mar.* Epaisseur des bords d'un navire. Pl. Remparts : *les murailles d'une ville.*

MURAL, E adj. Qui croît sur les murs : *plante murale ;* tracé sur un mur : *carte murale.* **Couronne murale,** que les Romains décernaient au guerrier qui était monté le premier à l'assaut.

MÛRE n. f. (lat. *morum*). Fruit du mûrier. *Mûre sauvage,* fruit de la ronce.

MÛREMENT adv. Avec beaucoup de réflexion : *penser mûrement.*

MURÈNE n. f. (lat. *muræna*). Poisson de mer très vorace, fort estimé des Romains, et qui ressemble à l'anguille.

MURER v. tr. Entourer de murs ; boucher : *murer une porte.*

MUREX n. m. Coquille univalve, hérissée de pointes et d'où les anciens tiraient la pourpre.

MURIATE n. m. (lat. *muria,* saumure). Sel formé de l'acide muriatique avec différentes bases.

MURIATIQUE adj. *Acide muriatique,* combinaison de chlore et d'hydrogène.

MÛRIER n. m. Arbre qui porte les mûres et dont la feuille sert de nourriture au ver à soie.

MÛRIR v. tr. Rendre mûr : *le soleil mûrit les fruits. Fig : mûrir un projet.* V. int. Devenir mûr : *les raisins mûrissent en automne.*

MURMURANT, E adj. Qui murmure : *source murmurante.*

MURMURATEUR n. m. Qui murmure habituellement.

MURMURE n. m. (lat. *murmur*). Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, des eaux qui coulent, des vents qui agitent le feuillage. *Fig.* Plaintes de gens mécontents : *apaiser, exciter les murmures.*

MURMURER v. int. Faire entendre un bruit léger : *le vent, les eaux murmurent ;* se plaindre tout bas : *murmurer entre ses dents.*

MURRHIN, E adj. Se dit de certains vases fort estimés des anciens, et dont la matière nous est inconnue.

MUSAGÈTE adj. Conducteur des Muses. Ne s'applique qu'à Apollon.

MUSARAIGNE n. f. (lat. *mus,* rat ; *aranea,* araignée). Petit animal carnassier de la grosseur d'une souris.

MUSARD, E adj. et n. Qui s'arrête, qui s'amuse à des riens. *Fam.*

MUSARDER v. int. Perdre son temps, s'amuser à des riens.

MUSARDERIE n. f. Action de musarder.

MUSC n. m. (lat. *muscus*). Animal ruminant assez semblable au chevreuil, et qu'on appelle aussi *porte-musc* (*) ; substance très odorante contenue dans une poche placée sous le ventre du mâle.

MUSCADE n. f. Fruit du muscadier ; petite boule de la grosseur d'une muscade, dont se servent les escamoteurs.

MUSCADET n. m. Vin qui a un peu le goût du vin muscat.

MUSCADIER n. m. Arbre de la famille des lauriers, qui porte la muscade.

MUSCADIN n. m. Pastille musquée. *Fig.* Petit-maître toujours musqué.

MUSCAT n. m. (rad. *musc*). Sorte de raisin parfumé ; vin qu'on en extrait. Adj. : *vin muscat.*

MUSCLE n. m. (lat. *musculus*). Organe fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements de l'animal.

MUSCLÉ, E adj. Qui a les muscles bien marqués : *statue bien musclée.*

MUSCULAIRE adj. Propre aux muscles : *force musculaire.*

MUSCULATURE n. f. Ensemble des muscles du corps humain, d'une œuvre d'art.

MUSCULEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de muscles, *partie musculeuse ;* qui a les muscles très forts : *homme musculeux.*

MUSE n. f. (lat. *musa*). Chacune des neuf déesses de la Fable qui présidaient aux arts libéraux. *Invoquer les Muses,* appeler l'inspiration ; *cultiver les Muses,* s'occuper de poésie : *un nourrisson des Muses,* un poète ; génie de chaque poète : *la muse de Racine.* V. PART. HIST.

Les poètes sont appelés les *favoris, les nourrissons des* **Muses ;** *s'armer du poignard de* **Melpomène,** *chausser le brodequin de* **Thalie,** sont des expressions très usitées qui signifient compo-



er ou jouer des tragédies, des comédies.

MUSEAU n. m. Partie de la tête de certains animaux, qui comprend la gueule et le nez.

MUSÉE n. m. (gr. *mouseion*, temple des Muses). Dans l'antiquité, temple des Muses; petite colline d'Athènes, consacrée aux Muses; la portion du palais d'Alexandrie où Ptolémée Ier avait rassemblé les savants et les philosophes les plus célèbres, et où était placée la célèbre bibliothèque qui fut incendiée plus tard. — Lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques; grande collection d'objets d'art ou de science : *musée de peinture, de sculpture, de gravure, de médailles; musée d'artillerie*. *Fig.* Collection, recueil destiné à l'étude : *un dictionnaire, avec ses nombreux exemples, est un musée*; titre de plusieurs ouvrages descriptifs d'un musée : *le musée Bourbon de Naples*. N. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur des Muses dans quelques villes de l'ancienne Grèce : *les Musées*.

MUSELER v. tr. (radical *museau*). Mettre une muselière à un animal. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

MUSELIÈRE n. f. Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de manger (*).

MUSELLEMENT n. m. Action de museler.

MUSER v. int. S'amuser à des riens.

MUSEROLLE n. f. Partie de la bride du cheval, qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE n. f. Instrument de musique champêtre (*).

MUSÉUM (ome) n. m. Musée : *le Muséum d'histoire naturelle*. Pl. *des muséums*.

MUSICAL, E, AUX adj. Qui appartient à la musique : *art musical;* où l'on fait de la musique : *soirée musicale*.

MUSICALEMENT adv. Selon les règles de la musique.

MUSICIEN, IENNE n. Qui sait l'art de la musique; chanteur; personne qui joue d'un instrument.

MUSIQUE n. f. (lat. *musica;* de *musa*, muse). Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille, théorie de cet art : *apprendre la musique;* concert : *faire de la musique;* compagnie de musiciens : *musique d'un régiment*. — La musique a été connue de toute antiquité; chaque peuple a, dans son histoire, un ou plusieurs personnages auxquels il en attribue l'invention. Chez les Grecs, c'étaient Apollon, Orphée, Linus et Amphion. Suivant les poètes, ce dernier bâtit Thèbes aux sons harmonieux de sa lyre; les pierres, sensibles à la douceur de ses accents, accouraient et se plaçaient d'elles-mêmes les unes sur les autres. Les animaux farouches venaient aux sons de la lyre du divin Orphée, et les arbres agitaient leurs branches en cadence. La Fable et l'Histoire parlent de la flûte de Pan, des trompettes de Jéricho, de la harpe de David, etc.

L'Italien Gui d'Arezzo imagina les lignes, les portées et les signes particuliers qui nous sont demeurés sous le nom de *notes* et qui forment encore aujourd'hui la langue musicale de l'Europe.

MUSIQUER v. int. Faire de la musique.

MUSOIR n. m. Pointe d'une digue, d'une jetée; tête d'écluse.

MUSQUÉ, E adj. Affecté; recherché : *écrivain, langage musqué*.

MUSQUER v. tr. Parfumer avec du musc.

MUSSE-POT (A) loc. adv. En cachette. On dit quelquefois *à muche-pot*.

MUSSER (SE) v. pr. Se cacher. *Vieux mot*.

MUSULMAN, E adj. Qui concerne le mahométisme : *religion musulmane*. N. Qui professe cette religion.

MUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est sujet à changer : *la mutabilité des choses humaines*.

MUTACISME n. m. Vice de prononciation qui consiste dans la substitution des lettres *m, b* et *p* à d'autres lettres.

MUTATION n. f. (lat. *mutatio;* de *mutare*, changer). Changement : *il y a de nombreuses mutations dans ce régiment. Droits de mutation*, impôt que l'État perçoit sur les biens qui changent de propriétaire.

MUTILATEUR n. m. Celui qui mutile : *les mutilateurs des œuvres d'art sont de véritables iconoclastes*.

MUTILATION n. f. Retranchement de quelque partie essentielle à un tout : *mutilation d'une statue*.

MUTILER v. tr. (lat. *mutilare;* de *mutilus*, coupé, tronqué). Retrancher un ou plusieurs membres. *Fig.* Briser, détruire : *mutiler un monument;* faire des retranchements maladroits : *mutiler un ouvrage*.

MUTIN, E adj. et n. Obstiné, têtu : *enfant mutin*. *Fig.* Vif, éveillé : *air mutin*.

MUTINÉ, E adj. Agité, impétueux : *les flots, les vents mutinés*.

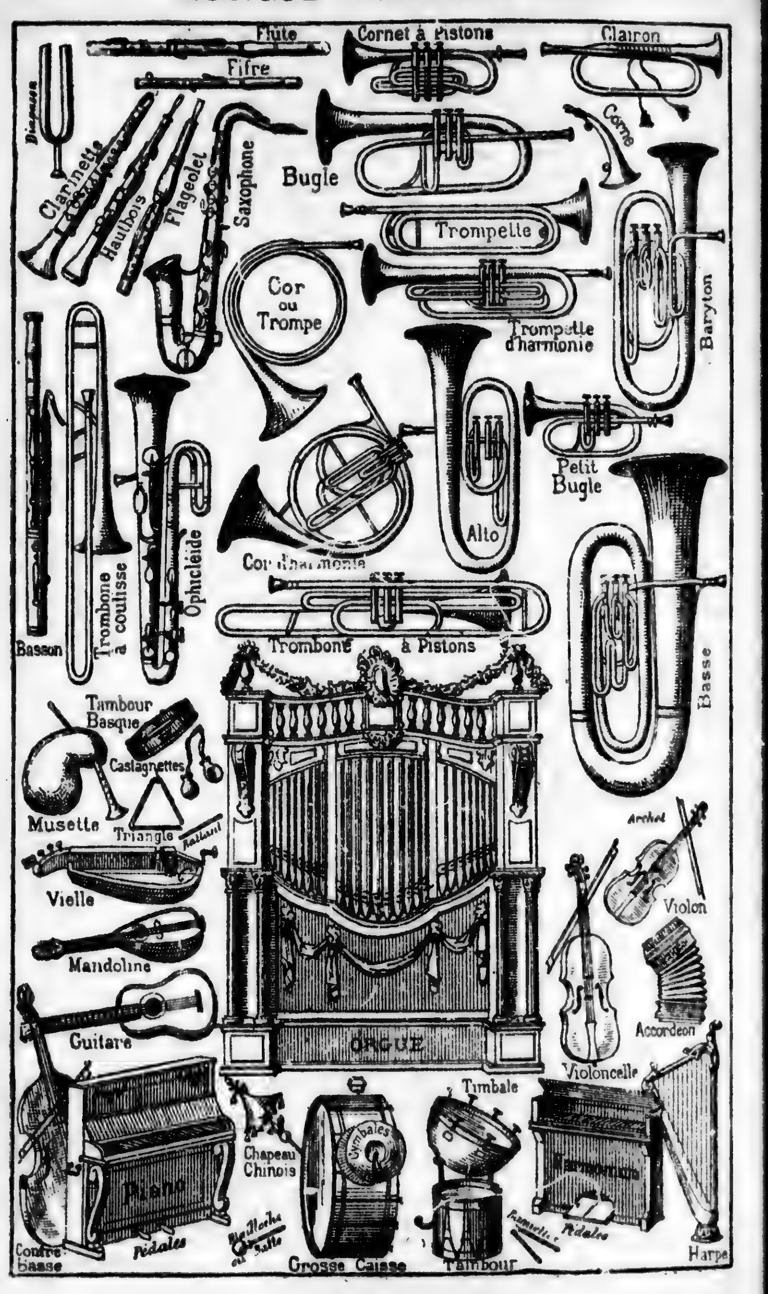
MUTINER (SE) v. pr. S'entêter dans la désobéissance; se révolter : *l'armée se mutina*.

MUTINERIE n. f. Obstination d'un enfant; révolte : *la mutinerie des troupes*.

MUTISME n. m. (lat. *mutus*, muet). État de celui qui est muet. *Fig.* Silence obstiné : *garder le mutisme*. — Cette infirmité se trouve le plus souvent jointe à la surdité, dont elle est le résultat. En effet, si le sourd-muet ne parle pas, ce n'est pas chez lui une suite de l'imperfection de l'organe de la parole, c'est parce qu'il n'a jamais *entendu* parler. Ce mutisme de naissance a été considéré jusqu'ici comme incurable. Le mutisme peut néanmoins être accidentel et provenir d'une conformation défectueuse de la langue.

On doit au célèbre abbé de l'Épée et

MUSIQUE (INSTRUMENTS DE)



à son successeur, l'abbé Sicard, un système d'éducation, au moyen duquel les sourds-muets suppléent par des signes, dont un alphabet manuel leur donne la clef, aux organes qui leur manquent. On les exerce aussi à comprendre la parole de l'interlocuteur par le mouvement des lèvres, et l'on est parvenu à leur faire articuler des sons, à les faire parler, quoiqu'ils ne s'entendent pas eux-mêmes.

Il existe en France plusieurs instituts de sourds-muets, dont les plus remarquables sont ceux de Paris, de Lyon et de Bordeaux.

De temps en temps, l'enseignement et la méthode curative reçoivent de nouveaux perfectionnements. Sans doute on n'arrivera jamais à une guérison complète, et les améliorations ne seront que l'œuvre du temps, de la science et de la charité.

MUTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est mutuel.

MUTUEL, ELLE adj. (lat. *mutuus*). Réciproque : *haine mutuelle.* **Enseignement mutuel**, système suivant lequel les enfants s'instruisent les uns les autres, sous la direction de l'instituteur. — Son opposé est *enseignement simultané.*

MUTUELLEMENT adv. Réciproquement.

MYGALES n. f. pl. Insectes voisins des araignées (*).

MYOGRAPHIE n. f. Description des muscles.

MYOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE adj. et n. (gr. *muôps* ; de *muô*, je cligne ; *ôps*, œil). Qui a la vue courte.

MYOPIE n. f. Etat de celui qui a la vue courte.

MYOSOTIS (*zotice*) n. m. (gr. *mus*, souris ; *ôtos*, oreille). Plante à fleurs très petites et élégantes, appelée vulgairement *oreille-de-souris.*

MYOTOMIE n. f Dissection des muscles.

MYRIA (gr. *muria*), préfixe qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par dix mille.

MYRIADE n. f. Grand nombre indéterminé : *des myriades d'étoiles.*

MYRIAGRAMME n. m. Poids de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de dix mille mètres.

MYRIAPODE n. m. (préf. *myria* et gr. *pous*, *podos*, pied). Animal, insecte qui a beaucoup de pieds ou de pattes.

MYRMIDON n. m. Autre orthographe de MIRMIDON.

MYROBOLAN n. m. Nom donné à divers fruits desséchés, employés en pharmacie.

MYRRHE n. f. (gr. *murra*). Gomme odorante, médicinale, qui vient de l'Arabie.

MYRTACÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant le myrte pour type.

MYRTE n. m. (lat. *myrtus*). Arbrisseau toujours vert, à petites fleurs blanches d'une odeur agréable.

MYRTIFORME adj. Qui a la forme d'une feuille de myrte.

MYRTIL n. m. ou **MYRTILLE** n. f. Un des noms de l'airelle.

MYSTAGOGUE n. m. Prêtre qui initiait aux mystères de la religion, chez les Grecs.

MYSTÈRE n. m. (gr. *mustêrion*). Ce qu'une religion a de plus caché : *les mystères d'Eleusis ;* dans la religion chrétienne, vérité révélée, proposée à la foi des fidèles et inaccessible à leur raison : *le mystère de l'Incarnation ;* secret dans les affaires humaines : *les mystères de la politique.*

MYSTÉRIEUSEMENT adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE adj. Qui contient quelque secret, quelque mystère, quelque sens caché. N. *Faire le mystérieux*, faire un mystère de tout.

MYSTICISME n. m. Toute croyance religieuse ou philosophique qui admet des communications secrètes entre l'homme et la Divinité.

MYSTICITÉ n. f. Raffinement de dévotion ; état de ce qui est mystique.

MYSTIFICATEUR n. m. Qui se plaît à mystifier.

MYSTIFICATION n. f. Action de mystifier.

MYSTIFIER v. tr. (lat. *mysticus*). Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE adj. Figuré, allégorique : *l'échelle mystique de saint Jean.*

MYSTIQUEMENT adv. Selon le sens mystique.

MYTHE n. m. (gr. *muthos*, fiction). Trait ou personnage de la Fable sous lequel se cache un fait historique ou moral.

MYTHIQUE adj. Qui concerne les mythes.

MYTHOGRAPHE n. m. Celui qui écrit sur les mythes, sur la Fable.

MYTHOLOGIE n. f. (gr. *muthos*, fable ; *logos*, discours). Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité. — On ne comprend généralement sous cette dénomination que les mythes primitifs des peuples indo-européens (Hindous, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves, Celtes). Jusqu'à ces derniers temps l'étude des fables mythologiques n'avait qu'un intérêt de pure curiosité, tout au plus d'érudition classique. Les travaux des érudits modernes, en fondant la science de l'histoire des religions, ont donné à la mythologie une [illegible] plus haute importance.

M[illegible]OLOGIQUE adj. Qui appartient à la mythologie.

MYTHOLOGISTE ou **MYTHOLOGUE** n. Savant en mythologie.

N

N n. m. Quatorzième lettre de l'alphabet et la onzième des consonnes.

NABAB (*babe*) n. m. (m. arabe). Titre des princes de l'Inde musulmane. *Par ext.* Homme qui vit dans une opulence fastueuse.

NABABIE n. f. Dignité de nabab ; territoire soumis à un nabab.

NABOT, E n. Se dit par mépris d'une personne de très petite taille.

NACARAT adj. inv. Rouge clair entre le cerise et le rose : *satin nacarat.* N. m. : *étoffe d'un beau nacarat.*

NACELLE n. f. (lat. *navicella*, dimin. de *navis*, vaisseau). Petit bateau sans mât ni voile : *nacelle de pêcheur ;* espèce de panier suspendu à un ballon, et dans lequel se place l'aéronaute (*).

NACRE n. f. (persan *nakar*, ornement de couleurs variées). Substance dure, éclatante et argentée, qu'on trouve dans un grand nombre de coquilles : *étui de nacre.*

NACRÉ, E adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre.

NACRER v. tr. Donner l'éclat de la nacre.

NADIR n. m. (m. arabe). Le point de la voûte céleste qui se trouve directement au-dessous de nos pieds, et auquel aboutirait une ligne tirée du point que nous habitons, par le centre de la terre. — Son opposé est *zénith.*

NAFÉ n. m. Fruit d'une plante d'Arabie, dont on fait une pâte, un sirop pectoral.

NAFFE n. f. N'est guère usité que dans cette expression : *eau de naffe*, eau de senteur qui a pour base la fleur d'oranger.

NAGE n. f. Action de nager. *A la nage*, en nageant : *se sauver à la nage ; se jeter à la nage*, se jeter dans l'eau pour nager ; *être tout en nage*, être tout mouillé, trempé de sueur.

NAGÉE n. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion imprimée au corps par le mouvement simultané des bras et des jambes.

NAGEOIRE n. f. Organe locomoteur des poissons.

NAGER v. int. (lat. *navigare*, naviguer). Se soutenir et s'avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps, flotter : *le bois nage sur l'eau. Fig. Nager dans l'opulence*, être très riche ; *nager dans le sang*, en être tout couvert.

NAGEUR, EUSE n. Qui nage.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES** adv. Il y a peu de temps.

NAÏADE n. f. (gr. *naias*, *naïados ;* de *naein*, couler). *Myth.* Divinité qui présidait aux fontaines et aux rivières.

NAÏF, ÏVE adj. (lat. *nativus*, natif). Naturel, ingénu, sans artifice ; qui dit, par un excès de simplicité, ce qu'il aurait intérêt à cacher. N. m. : *le naïf plaît toujours ; vous faites le naïf.*

NAIN, NAINE n. (lat. *nanus*). Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne. Adj. : *rosier, arbre nain.*

NAISSANCE n. f. (lat. *nascentia*). Venue au monde ; extraction : *naissance basse, illustre. Fig.* Commencement : *naissance du monde, du jour.*

NAISSANT, E adj. Qui naît, qui commence à paraître : *fleur, passion naissante.*

NAÎTRE v. int. (lat. *nasci.* — *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons... Je naissais. Je naquis. Je suis né. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons, naissez. Que je naisse. Que je naquisse. Naissant. Né, née*). Venir au monde ; commencer à pousser : *les fleurs naissent au printemps ;* avoir un talent naturel : *naître poète. Fig.* Marque le commencement : *faire naître les soupçons ;* indique l'origine : *l'industrie naquit des besoins.*

NAÏVEMENT adv. Avec naïveté.

NAÏVETÉ n. f. (rad. *naïf*). Ingénuité : *la naïveté d'un enfant ;* simplicité naturelle et gracieuse : *naïveté de La Fontaine ;* expression, propos qui échappe par ignorance : *dire des naïvetés.*

NANAN n. m. Friandise, dans le langage des enfants.

NANKIN n. m. Tissu de coton, couleur chamois, qui se fabriquait originairement à Nankin, ville de la Chine.

NANTAIS, E adj. et n. De Nantes.

NANTIR v. tr. Donner des gages pour garantir une dette, un prêt. **Se nantir** v. pr. Se pourvoir par précaution : *se nantir d'effets, d'argent.*

NANTISSEMENT n. m. Ce qu'un débiteur donne à son créancier pour sûreté de sa dette.

NAPÉE n. f. (gr. *napê*, vallée). Nymphe des prairies et des bocages.

NAPHTALINE n. f. Substance qu'on trouve en abondance dans les tuyaux où passent les produits de la fabrication du gaz d'éclairage.

NAPHTE n. m. (gr. *naphtha*). Bitume léger, transparent et très inflammable.

NAPOLÉON n. m. Pièce de 20 fr. ou de 40 fr. à l'effigie de Napoléon.

NAPOLÉONIEN, IENNE adj. Qui a rapport aux Napoléon, à leur système ou

à leurs partisans. N. m. Partisan des Napoléon.

NAPOLÉONISME n. m. Attachement à la famille ou au système politique des Napoléon.

NAPOLITAIN, E adj. et n. De Naples. N. f. Tissu de laine très lisse, qui se tirait originairement de Naples.

NAPPE n. f. (lat. *mappa*). Linge dont on couvre la table pour prendre les repas. *Fig. Nappe d'eau*, cascade qui tombe en forme de nappe.

NAPPERON n. m. Petite nappe qui s'étend par-dessus la grande et qu'on enlève au dessert.

NARCISSE n. m. Plante bulbeuse. *Fig.* Homme amoureux de lui-même. Le mot *Narcisse* se prend pour signifier un homme amoureux de sa figure, ou simplement un joli garçon : *C'est un vrai Narcisse.* V. PARTIE HISTORIQUE.

NARCISSÉES n. f. pl. Genre de plantes monocotylédonées, comprenant le narcisse, la jonquille, la perce-neige. S. : *une narcissée.*

NARCOSE n. f. Assoupissement produit par l'action d'un narcotique.

NARCOTINE n. f. Substance vénéneuse qu'on tire de l'opium.

NARCOTIQUE adj. et n. (gr. *narkoô*, j'engourdis). Qui assoupit, endort, comme l'opium, la jusquiame, la belladone, etc.

NARCOTISME n. m. Ensemble des effets causés par les narcotiques.

NARD n. m. (lat. *nardus*). Sorte de plante très odoriférante, qui formait la base d'un parfum chez les anciens ; le parfum même.

NARGHILEH n. m. V. NARGUILÉ.

NARGUE n. f. *Faire nargue d'une chose*, exprimer le peu de cas qu'on en fait. Sorte d'interj. qui marque le mépris, l'insouciance : *nargue du chagrin!*

NARGUER v. tr. Braver avec insolence : *narguer ses ennemis. Fam.*

NARGUILÉ ou **NARGHILEH** (*gui*) n. m. Longue pipe à l'usage des Turcs.

NARINE n. f. (lat. *naris*). Chacune des deux ouvertures du nez chez l'homme et quelques animaux, tels que le cheval, le taureau, etc.

NARQUOIS, E adj. Railleur.

NARQUOISEMENT adv. D'une manière narquoise.

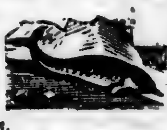
NARRATEUR, TRICE n. (rad. *narrer*). Qui raconte : *ennuyeux narrateur.*

NARRATIF, IVE adj. Qui appartient à la narration : *style narratif.*

NARRATION n. f. (lat. *narratio*; de *narrare*, narrer). Récit historique, oratoire ou poétique ; partie d'un discours qui contient l'exposition des faits ; exercice classique, qui consiste à rédiger un récit de quelque intérêt.

NARRÉ n. m. Récit d'un fait : *long narré.*

NARRER v. tr. (lat. *narrare*). Raconter.



NARVAL n. m. Nom scientifique de la licorne de mer ; genre de cétacés, dont l'espèce type vit dans les mers du Nord. Pl. des *narvals.*

NASAL, E, AUX adj. (lat. *nasus*, nez). Se dit d'un son modifié par le nez, comme dans la prononciation des voyelles *an, ain, on* et des consonnes *m, n*; qui appartient au nez : *fosses nasales.*

NASALEMENT adv. Avec un son nasal : *prononcer nasalement.*

NASALISER v. tr. Prononcer avec un son nasal.

NASALITÉ n. f. Caractère du son nasal.

NASARD n. m. Un des jeux de l'orgue.

NASARDE n. f. Chiquenaude sur le nez.

NASARDER v. tr. Donner des nasardes.

NASEAU n. m. (lat. *nasus*, nez). Orifice extérieur des narines par lequel certains animaux respirent, comme le cheval, le bœuf, etc.

NASILLARD, E adj. Qui vient du nez : *voix nasillarde.*

NASILLEMENT n. m. Action de nasiller.

NASILLER v. int. (lat. *nasus*, nez). Parler du nez.

NASILLEUR, EUSE n. Qui parle du nez.

NASILLONNER v. int. Diminutif de NASILLER.

NASSE n. f. (lat. *nassa*). Sorte de panier d'osier pour prendre du poisson (*). *Fig.* Situation fâcheuse, piège : *tomber dans la nasse.*

NATAL, E, ALS adj. (lat. *natalis*; de *natus*, né). Qui a rapport au pays, au temps où l'on est né : *lieu, air, jour natal.*

NATATION n. f. (lat. *natatio*; de *natare*, nager). Art, action de nager.

NATATOIRE adj. Qui concerne la natation. *Vessie natatoire*, espèce de vessie remplie d'air, dans le corps des poissons, au moyen de laquelle ils s'élèvent ou s'enfoncent dans l'eau, suivant qu'elle se gonfle ou qu'elle se vide.

NATIF, IVE adj. (lat. *nativus*; de *natus*, né). Se dit des personnes, en parlant du lieu où elles ont pris naissance : *natif de Paris. Fig.* Naturel : *vertu native. Or, argent, cuivre natif*, qu'on trouve dans la terre sous la forme métallique.

NATION n. f. (lat. *natio*). Tous les habitants d'un même pays, vivant sous un même gouvernement : *nation puissante.* Pl. Les peuples infidèles et idolâtres : *saint Paul, l'Apôtre des nations.*

NATIONAL, E, AUX adj. Qui appartient à une nation : *caractère national.*

Garde nationale, milice bourgeoise établie pour défendre le pays à l'intérieur; **un garde national,** membre de la garde nationale. **Les nationaux** n. m. pl. Compatriotes du représentant d'une puissance, fixés dans le pays où cet agent exerce ses fonctions.

NATIONALEMENT adv. D'une manière nationale.

NATIONALISER v. tr. Rendre national, faire adopter par la nation. **Se nationaliser** v. pr. Se fixer chez une nation, en prendre les mœurs.

NATIONALITÉ n. f. Ce qui constitue le caractère distinctif d'une nation.

NATIVITÉ n. f. (lat. *nativitas*). Terme consacré pour désigner la fête de la naissance de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de quelques saints; anniversaire où l'on célèbre un de ces événements.

NATRON ou **NATRUM** (*trome*) n. m. Carbonate de soude cristallisé naturel.

NATTE n. f. (lat. *matta*). Tissu de paille ou de jonc; cheveux, fil, soie, or, etc., tressés en natte.

NATTER v. tr. Tresser en natte.

NATTIER n. m. Qui fait ou vend des nattes de jonc, de paille.

NATURALISATION n. f. Acte par lequel un étranger devient membre d'un pays qui n'est point le sien: *obtenir des lettres de naturalisation;* acclimatation des plantes ou des animaux sur un sol qui leur est étranger.

NATURALISER v. tr. Donner à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays. Se dit aussi des plantes, des animaux, des sciences, des arts qu'on apporte dans un pays et qui y prospèrent. *Naturaliser un mot*, le transporter d'une langue dans une autre.

NATURALISME n. m. Caractère de ce qui est naturel; système des athées qui attribuent tout à la nature.

NATURALISTE n. m. Celui qui se livre à l'étude des plantes, des minéraux, des animaux: *Aristote, Pline et Buffon ont été de grands naturalistes.*

NATURALITÉ n. f. Etat de celui qui est né dans le pays qu'il habite ou qui s'y est fait naturaliser.

NATURE n. f. (lat. *natura*). Universalité des choses créées; essence des êtres: *nature divine, humaine;* organisation de chaque animal: *la nature du poisson est de vivre dans l'eau;* tempérament: *nature bilieuse;* inclination de l'âme: *nature perverse;* affection du sang: *le cri de la nature;* productions du sol: *payer en nature;* modèles offerts par la création: *peindre d'après nature;* sorte: *objets de différente nature. Etat de nature*, état sauvage de l'homme; *forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut; *payer le tribut à la nature*, mourir.

NATUREL, ELLE adj. Conforme à l'ordre de la nature: *loi naturelle;* qu'on apporte en naissant: *bonté naturelle;* conforme à la raison, à l'usage: *il est naturel de...;* qui s'offre naturellement à l'esprit: *sens naturel d'un mot, d'une phrase;* exempt de recherche, d'affectation: *langage simple et naturel;* facile, sans contrainte: *esprit, air naturel;* qui n'est point falsifié: *vin naturel;* qui est né hors du mariage: *enfant naturel. Mus. Ton naturel*, qui n'est modifié par aucun signe. N. m. Propriété naturelle d'un être: *le naturel de l'homme est d'être sociable;* caractère: *heureux naturel;* qualité de ce qui est facile et sans contrainte: *ce tableau manque de naturel.* **Au naturel** loc. adv. Avec vérité: *représenter, peindre quelqu'un au naturel;* sans apprêts: *bœuf au naturel.* Pl. *Les naturels d'un pays*, ses habitants originaires.

NATURELLEMENT adv. Par une impulsion naturelle: *le lion est naturellement courageux;* par le seul secours de la nature: *cela se fait naturellement;* d'une manière naturelle, aisée: *écrire naturellement;* facilement, simplement: *cela s'explique naturellement.*

NAUFRAGE n. m. (lat. *naufragium*; de *navis*, vaisseau, et *frangere*, briser). Perte d'un vaisseau sur mer: *le naufrage de la* Méduse. *Fig* Ruine complète: *assister au naufrage de sa fortune.*

NAUFRAGÉ, E adj. et n. Qui a fait naufrage: *vaisseau naufragé.*

NAUFRAGER v. int. Faire naufrage.

NAULAGE n. m. Syn. de FRET, dans la Méditerranée.

NAUMACHIE n. f. (lat. *naumachia*). Spectacle d'un combat naval, chez les Romains.

NAUSÉABOND, E ou **NAUSÉEUX, EUSE** adj. Qui cause des nausées: *remède nauséabond.*

NAUSÉE n. f. (lat. *nausea*). Envie de vomir. *Fig.* Dégoût: *cela donne des nausées.*

NAUSÉEUX, EUSE adj. V. NAUSÉABOND.

NAUTILE n. m. (gr. *nautilos*). Coquillage de mer univalve.

NAUTIQUE adj. (gr. *nautikos*). Qui appartient à la navigation: *art nautique.*

NAUTONIER n. m. (lat. *nauta*, matelot). Qui conduit un navire, une barque. *Le nautonier des enfers*, Caron. *Poét.*

NAVAL, E, ALS adj. (lat. *navis*, vaisseau). Qui concerne les vaisseaux de guerre: *combat naval.*

NAVARRAIS, E adj. et n. De la Navarre.

NAVET n. m. Plante potagère de la famille des crucifères; sa racine.

NAVETTE n. f. Instrument de bois avec lequel le tisserand fait courir le fil sur le métier. *Faire la navette*, faire beaucoup d'allées et de venues.

NAVETTE n. f. Espèce de navet sauvage, dont la graine produit une huile propre à l'éclairage.

NAVICULAIRE adj. *Anat.* Qui a la forme d'une nacelle : *os naviculaire.*

NAVIGABILITÉ n. f. Etat d'une rivière navigable.

NAVIGABLE adj. Où un bateau peut flotter : *fleuve navigable.*

NAVIGATEUR n. m. (lat. *navigator*). Celui qui a fait de grands voyages sur mer. Adj. Adonné à la navigation : *peuple navigateur.*

NAVIGATION n. f. (lat. *navigatio*). Voyage sur mer : *heureuse navigation;* art du navigateur : *traité sur la navigation.*— L'origine de la navigation se perd dans la nuit des temps, et l'histoire de ses progrès n'est autre que celle de la civilisation. Dès l'époque la plus reculée, on trouve le tronc d'arbre creusé, dont se servent encore les naturels de l'Océanie.

L'histoire de la navigation comprend deux âges distincts, dont le premier traverse toute l'antiquité et vient se perdre dans les temps de barbarie qui ont suivi l'empire romain. Privés de guides, les navigateurs d'alors s'écartaient rarement des côtes ; le plus grand voyage dont l'histoire ancienne fasse mention est celui qu'exécutèrent autour de l'Afrique, par ordre du roi d'Egypte Néchao, les vaisseaux phéniciens.

Au commencement du XIVe siècle, l'invention de la boussole, qui permit enfin aux navigateurs de s'élancer à travers l'Océan, marque la deuxième ère de la navigation. En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique ; en 1498, Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance, et, en 1519, Magellan exécute le premier voyage autour du monde. De nos jours, l'application de la vapeur à la navigation, en supprimant la voile et en permettant de braver l'inconstance des vents, semble devoir donner naissance à une ère nouvelle.

Les Phéniciens et les Carthaginois ont été à peu près les seuls navigateurs de l'antiquité. Vers la fin du moyen âge, la navigation fleurit chez les Hollandais, les Vénitiens et les Génois ; enfin, de nos jours, le sceptre de la mer est passé aux mains de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis.

NAVIGUER v. int. (lat. *navigare;* de *navigium*, navire). Voyager sur mer, sur les grands fleuves.

NAVILLE n. f. Petit canal d'irrigation.

NAVIRE n. m. (lat. *navis*). Vaisseau, bâtiment de mer.

NAVRANT, E adj. Qui cause une vive affliction : *spectacle navrant.*

NAVRER v. tr. Causer une extrême affliction.

NAZARÉEN, ENNE n. Nom que les Juifs donnaient aux premiers chrétiens, par allusion à Jésus de Nazareth.

NE, particule négative.

NÉ, E adj *Né pour*, qui a des aptitudes spéciales pour ; *bien né*, qui est d'une famille honorable.

NÉANMOINS conj. Toutefois, pour tant, cependant.

NÉANT n. m. Rien, ce qui n'existe point. *Tirer du néant*, créer ; *tirer quelqu'un du néant*, l'élever d'une situation abjecte à une honorable position ; *homme de néant*, homme de peu de mérite, de rien ; *le néant des grandeurs*, leur fragilité. *Prat. Mettre à néant*, annuler.

NÉBULEUX, EUSE adj. (lat. *nebulosus*). Obscurci par les nuages : *ciel nébuleux. Fig.* Soucieux : *visage, front nébuleux.* N. f. Etoile extrêmement éloignée, qui n'apparaît que comme un point blanchâtre ; amas d'étoiles indistinctes.

NÉBULOSITÉ n. f. Obscurcissement, point nébuleux.

NÉCESSAIRE adj. (lat. *necessarius*). Dont on a absolument besoin : *la respiration est nécessaire à la vie ;* qui arrive infailliblement : *la chaleur est l'effet nécessaire du feu ;* très utile : *se rendre nécessaire. Il est nécessaire*, il faut. N. m. Ce qui est indispensable pour les besoins de la vie : *manquer du nécessaire ;* boîte qui renferme divers objets utiles ou commodes : *nécessaire d'acajou* (*).

NÉCESSAIREMENT adv. Par un besoin absolu : *il faut nécessairement manger pour vivre ;* par une conséquence rigoureuse : *le soleil luit, nécessairement il fait jour.*

NÉCESSITANTE adj. f. *Théol.* Se dit de la grâce qui contraint.

NÉCESSITÉ n. f. (lat. *necessitas*). Tout ce qui est absolument nécessaire : *l'eau est de première nécessité ;* ce à quoi il est impossible de résister : *céder à la nécessité ;* contrainte : *obéir par nécessité ;* indigence : *extrême nécessité.*

NÉCESSITER v. tr. Rendre nécessaire : *nécessiter une grande dépense.*

NÉCESSITEUX, EUSE adj. Qui manque des choses nécessaires à la vie : *personne nécessiteuse.* N. m. pl. *Les nécessiteux*, les indigents.

NÉCROLOGE n. m. (gr. *nekros*, mort ; *logos*, discours). Liste contenant les noms des morts

NÉCROLOGIE n. f. Revue de toutes les personnes de distinction mortes dans un certain espace de temps : *nécrologie de l'année, du mois, du jour.*

NÉCROLOGIQUE adj. Qui appartient à la nécrologie.

NÉCROMANCIE n. f. (gr. *nekros*, mort, *manteia*, divination). Art prétendu d'évoquer les morts pour en obtenir la connaissance de l'avenir. — Cette sorte de divination, qui consistait à évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, était très en usage chez les Grecs. C'est

Cuirassé d'Escadre
"LA DÉVASTATION"

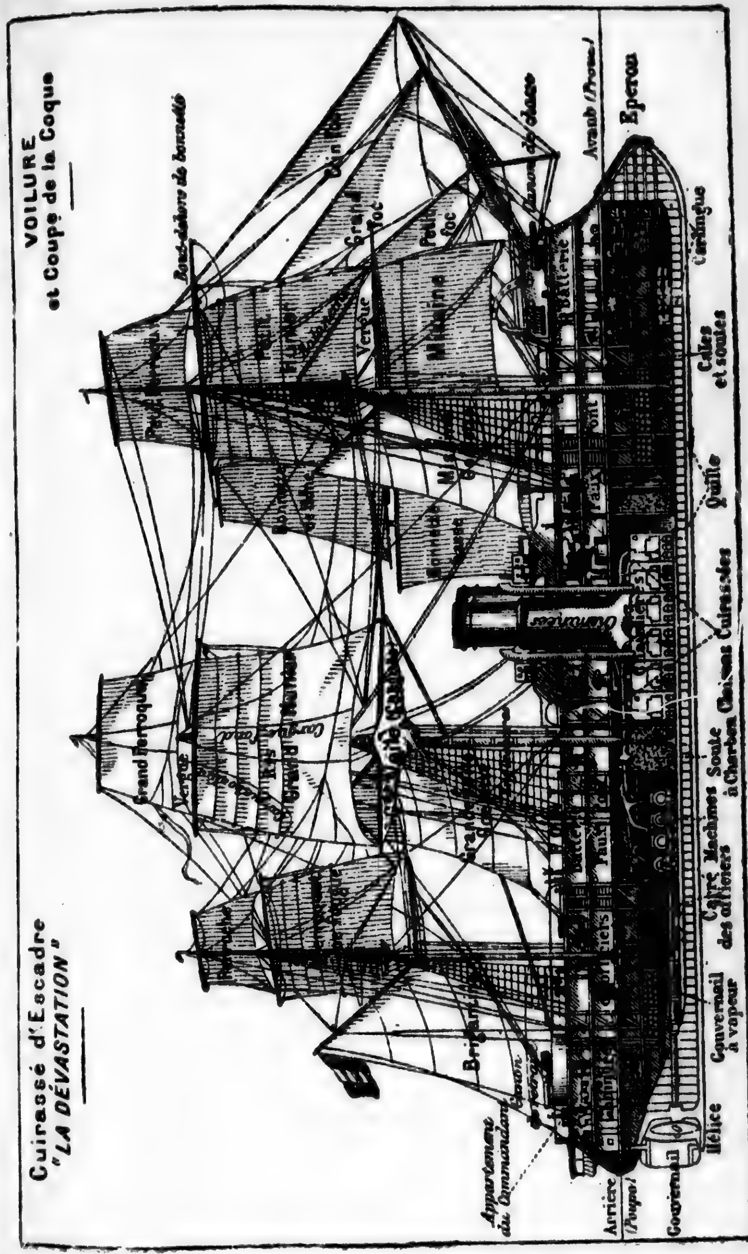
MÂTURE
et Gréement

Flamme de guerre
Mât de Grand Perroquet
Mât de Petit Perroquet
Mât de Perruche
Grand mât de Hune
Petit mât de Hune
Mât de Perroquet de Fougue
Gde Hune
Hune d'Artimon
Hune de Misaine
Gde Vergue
Vergue de Misaine
Misaine
Corne
Bras
Etai
Gd Etai
Bras d'Artimon
Vergue d'Artimon
Mât de Pavillon
Passerelle
Drôme
Beaupré
Bout-dehors
Martingale
Chouque de beaupré

Sabords
Hublots
Ceinture cuirassée
Réduit cuirassé
Tangon
Sabord lance-torpille
Ancres
Câbles chaînes
Ecubiers

VOILURE
et Coupe de la Coque

Cuirassé d'Escadre


Cuirassé d'Escadre
"LA DÉVASTATION"
VOILURE
et Coupe de la Coque
Grand foc
Petit foc
Grand Perroquet
Cheminées
Arrière (Poupe)
Avant (Proue)
Éperon
Appartement du Commandant
Gouvernail
Hélice
Gouvernail à vapeur
Carré des officiers
Machines
Soute à Charbon
Chaudières
Cuirasses
Quille
Cales et soutes
Carlingue

ainsi que, dans Homère, Ulysse évoque l'ombre de Tirésias. Les anciens Juifs pratiquèrent de bonne heure la nécromancie ; avant la bataille de Gelboé, Saül va trouver la pythonisse d'Endor et lui ordonne d'évoquer l'ombre de Samuel. Les nécromanciens ont joué un grand rôle dans tout le moyen âge. Le progrès des lumières et de la raison a fait justice de ces superstitions.

NÉCROMANCIEN, IENNE n. Qui se mêlait de nécromancie.

NÉCROMANT n. m. Qui exerçait la nécromancie.

NÉCROPHORE n. m. (gr. *nekros*, mort ; *phoros*, qui porte). Insecte coléoptère, de la famille des clavicornes (*).

NÉCROPOLE n. f. (gr. *nekros*, mort ; *polis*, ville). Vastes souterrains destinés aux sépultures chez différents peuples de l'antiquité ; cimetière de grande ville.

NÉCROSE n. f. (gr. *nekros*, mort). Gangrène d'un os.

NÉCROSER v. tr. Produire la nécrose. **Se nécroser** v. pr. Etre atteint par la nécrose.

NECTAIRE n. m. Organe de certaines fleurs, qui distille le suc dont les abeilles font leur miel.

NECTAR n. m. (gr. *nektar*). Breuvage des dieux de la Fable. *Fig.* Vin excellent, liqueur exquise. — V. AMBROISIE.

NÉERLANDAIS, E adj. et n. De la Néerlande ou Pays-Bas.

NEF n. f. (lat. *navis*, vaisseau). Partie d'une église, qui s'étend du portail au chœur. En poésie, navire : *notre nef vagabonde. Vieux.*

NÉFASTE adj. (lat. *nefastus ;* de *nefas*, illicite). Funeste. — Ce mot se disait, chez les Romains, des jours de deuil et de tristesse, regardés comme funestes, en mémoire de quelque disgrâce éclatante du peuple romain. L'anniversaire des journées de l'Allia et de Cannes était un jour *néfaste*. Ce mot s'applique aujourd'hui encore à l'histoire d'un peuple et à la vie particulière des individus. *L'anniversaire de la mort d'un fils unique est toujours, pour sa mère, un jour* **néfaste.**

NÈFLE n. f. Fruit du néflier.

NÉFLIER n. m. Arbre de la famille des rosacées, qui produit des nèfles.

NÉGATEUR, TRICE adj. et n. Qui a l'habitude de nier.

NÉGATIF, IVE adj. (lat. *negativus ;* de *negare*, nier). Qui marque négation : *particule négative. Alg. Quantité négative*, qui est précédée du signe de la soustraction. *Phys. Electricité négative*, celle que l'on développe en frottant un morceau de résine avec de la laine. N. f. Proposition qui nie : *soutenir la négative.*

NÉGATION n. f. (lat. *negatio ;* de *negare*, nier). Action de nier. *Gram.* Mot qui sert à nier, comme *ne, non, pas*, etc.

NÉGATIVEMENT adv. D'une manière négative.

NÉGLIGÉ n. m. Costume du matin ; état d'une personne qui n'est point parée.

NÉGLIGEMENT n. m. Action de négliger à dessein.

NÉGLIGEMMENT adv. Avec négligence.

NÉGLIGENCE n. f. Défaut de soins, d'application, d'exactitude ; faute légère : *négligence de style.*

NÉGLIGENT, E adj. et n. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir.

NÉGLIGER v. tr. (lat. *negligere*). Ne pas avoir soin : *négliger ses devoirs ;* laisser échapper : *négliger l'occasion ;* cesser de fréquenter : *négliger ses amis.* **Se négliger** v. pr. Négliger sa personne, son travail, ses devoirs.

NÉGOCE n. m. (lat. *negotium*). Trafic, commerce.

NÉGOCIABLE adj. Qui peut se négocier : *effet négociable.*

NÉGOCIANT n. m. Qui fait le négoce, le commerce.

NÉGOCIATEUR, TRICE n. Qui négocie une affaire considérable auprès d'un prince, d'un Etat. *Par ext. : être le négociateur d'un mariage.*

NÉGOCIATION n. f. L'art, l'action de négocier les grandes affaires ; l'affaire même qu'on traite : *heureuse négociation. Com.* Trafic : *négociation d'un billet.*

NÉGOCIER v. tr. (lat. *negotiari ;* de *negotium*, affaire, commerce). Traiter une affaire : *négocier la paix, un mariage ;* céder, transporter : *négocier une lettre de change.*

NÈGRE, NÉGRESSE n. (lat. *niger*, noir). Homme, femme à peau noire. — C'est le nom donné spécialement aux habitants de certaines contrées de l'Afrique, de la Guinée, de la Sénégambie, de la Cafrerie, etc., qui forment une race d'hommes noirs, inférieure en intelligence à la race blanche, dite race *caucasienne*. La coloration de la peau paraît être due, chez les nègres, à l'influence du climat. C'est une modification acquise qui devient transmissible et héréditaire ; mais il est généralement reconnu aujourd'hui qu'une famille nègre, transplantée dans nos climats, arriverait à la couleur blanche après quelques générations, et sans mélange de races. (V. *Traite des noirs.*)

NÉGRERIE n. f. Lieu où l'on renferme les nègres dont on fait commerce.

NÉGRIER adj. Se dit d'un bâtiment destiné à faire la traite des nègres sur la côte d'Afrique, et du capitaine qui le commande. N. m. Marchand de nègres.

NÉGRILLON, ONNE n. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROPHILE adj. et n. (de *nègre* et du gr. *philos*, ami). Ami des nègres.

NEIGE n. f. (lat. *nix*, *nivis*). Eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers. *Œufs à la neige*, blancs d'œufs battus. — Quand l'air est à une température voisine de zéro, la pluie tombe à l'état de neige, formée par la cristallisation tranquille des gouttes d'eau. Si l'air est agité, la neige tombe en flocons irréguliers; mais s'il est parfaitement calme, c'est sous forme d'étoiles à six rayons. L'influence de la neige sur la conservation des plantes est un fait reconnu; elle les garantit contre le froid et donne plus d'action à la végétation, que le printemps développe ensuite.

NEIGER v. impers. Se dit de la neige qui tombe.

NEIGEUX, EUSE adj. Couvert de neige : *montagnes neigeuses*.

NÉMÉENS (*mé-in*) adj. m. pl. *Jeux Néméens*, que les Grecs célébraient aux environs de Némée.

NÉNIES n. f. pl. Chants funèbres, chez les Grecs et chez les Romains.

NENNI (*na-ni*) adv. Non. *Fam.*

NÉNUFAR ou **NÉNUPHAR** n. m. Plante aquatique à larges feuilles et à fleurs jaunes ou blanches.



NÉO (gr. *neos*), préfixe qui signifie *nouveau*.

NÉO-CALÉDONIEN, IENNE adj. et n. De la Nouvelle-Calédonie.

NÉO-CATHOLICISME n. m. Doctrine tendant à introduire les idées modernes dans le catholicisme.

NÉO-CATHOLIQUE adj. et n. Qui a la prétention de réformer le catholicisme. Pl. des *néo-catholiques*.

NÉOGRAPHE n. m. Celui qui admet une orthographe nouvelle.

NÉOGRAPHIE n. f. Système d'orthographe nouvelle. On dit aussi NÉOGRAPHISME.

NÉO-GREC, GRECQUE adj. Qui concerne la Grèce moderne. Pl. *néo-grecs, grecques*.

NÉO-LATIN, INE adj. Se dit surtout des langues dérivées du latin, telles que le français, l'italien, l'espagnol : *idiomes néo-latins, langues néo-latines*.

NÉOLOGIE n. f. Introduction de termes nouveaux dans une langue.

NÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la néologie : *expressions néologiques*.

NÉOLOGISME n. m. (préf. *néo* et gr. *logos*, discours). Affectation de se servir d'expressions et de mots nouveaux; ces mots mêmes.

NÉOLOGUE ou **NÉOLOGISTE** n. m. Qui fait un usage fréquent de termes nouveaux.

NÉOMÉNIE n. f. Nouvelle lune; fête que les anciens célébraient au renouvellement de la lune.

NÉOPHYTE n. f. (préf. *néo* et gr. *phutos*, né). Nom donné, dans la primitive Eglise, aux païens nouvellement convertis.

NÉO-PLATONICIEN, IENNE adj. Qui a rapport au néo-platonisme. N. Partisan de cette école.

NÉO-PLATONISME n. m. Doctrine philosophique qui prit naissance à Alexandrie, et dont les adeptes mêlaient des idées mystiques aux idées de Platon.

NÉPENTHÈS (*tèce*) n. m. Remède contre la tristesse, dont il est parlé dans Homère. *Bot.* Genre de plantes de l'Asie tropicale et de Madagascar.

NÉPHRÉTIQUE adj. (gr. *nephros*, rein). Se dit des maladies de reins : *colique néphrétique*; se dit aussi des remèdes employés contre cette colique. N. m. Celui qui est atteint de la colique néphrétique; remède contre cette colique.

NÉPHRITE n. f. Maladie inflammatoire du rein.

NÉPOTISME n. m. (lat. *nepos*, neveu). Autorité que les neveux d'un pape avaient souvent dans l'administration des affaires. *Par ext.* Faiblesse de l'homme en place, qui profite de son crédit pour procurer des emplois à sa famille.

NEPTUNE n. m. Dieu de la mer, dont le nom se prend pour la mer même (V. PART. HIST.). Planète.

NEPTUNIEN, IENNE adj. *Géol.* Formé par les eaux de la mer.

NERF (au sing. *nerfe; nèr* dans *nerf de bœuf* et au pl.) n. m. (lat. *nervus*). Chacun des organes, ayant la forme d'un cordon blanchâtre, qui servent de conducteurs à la sensibilité et au mouvement; tendon des muscles : *se fouler un nerf. Fig.* Moteur principal : *l'argent est le nerf de la guerre;* force, vigueur : *il a du nerf;* cordelette au dos d'un livre relié.

NERF-FÉRURE n. f. *Vét.* Atteinte qu'un cheval a reçue sur le tendon de la partie postérieure d'une jambe de devant.

NÉRITE n. f. Coquillage univalve.

NÉROLI n. m. Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger.

NERPRUN n. m. Arbrisseau qui porte un petit fruit noir employé en médecine et dans la teinture.

NERVER v. tr. Couvrir du bois avec des nerfs que l'on colle dessus. *Rel.* Dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre.

NERVEUSEMENT adv. D'une manière nerveuse.

NERVEUX, EUSE adj. Qui appartient aux nerfs : *affection nerveuse;* qui a les nerfs irritables : *personne nerveuse;* fort, vigoureux : *homme nerveux. Fig.* : *style nerveux.*

NERVIN adj. et n. m. *Méd.* Se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs.

NERVURE n. f. Partie saillante que forment sur le dos des livres les cordes ou *nerfs* qui servent à relier les feuillets. *Arch.* Moulure sur les arêtes d'une voûte, les angles des pierres, etc. *Bot.* Filet saillant sur la surface des feuilles.

NESTOR n. m. Nom que l'on donne à un vieillard prudent et expérimenté, par allusion au sage Nestor. V. PART. HIST.

NESTORIANISME n. m. Doctrine religieuse des nestoriens.

NESTORIEN n. m. Sectateur de Nestorius, qui soutenait qu'on devait distinguer dans Jésus-Christ deux personnes comme on distingue deux natures.

NET, NETTE adj. (lat. *nitidus*, brillant). Propre. *Fig. Conscience nette*, irréprochable; *pensée nette*, claire; *écriture nette*, distincte; *voix nette*, pure; *vue nette*, qui distingue bien les objets; *réponse nette*, sans ambiguïté; *revenu net*, bénéfice qu'on tire d'un bien, d'une exploitation, tous frais déduits; *en avoir le cœur net*, s'assurer entièrement de la vérité d'un fait; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. N. m. *Mettre au net*, faire une copie correcte. Adv. Uniment, tout d'un coup : *question tranchée net*; franchement : *refuser net.*

NETTEMENT adv. Avec netteté, clarté : *écrire, parler nettement.*

NETTETÉ n. f. Qualité de ce qui est net.

NETTOIEMENT ou **NETTOYAGE** n. m. Action de nettoyer.

NETTOYER v. tr. (rad. *net*). Rendre net, débarrasser des corps étrangers; vider complètement : *nettoyer une chambre, une maison.*

NETTOYURE n. f. Ordure qu'on enlève d'un lieu sale.

NEUF (*neu* devant une consonne) adj. num. Nombre impair qui vient immédiatement au-dessus du nombre huit ; neuvième : *Charles IX.* N. m. Chiffre qui représente le nombre neuf; neuvième jour du mois.

NEUF, NEUVE adj. (lat. *novus*, nouveau). Fait depuis peu : *maison neuve, habit neuf. Fig.* Qui n'a pas encore été dit, traité : *pensée neuve, sujet neuf*; novice : *neuf aux affaires.* N. m. *Donnez-nous du neuf*, du nouveau.

NEUSTRIEN, IENNE adj. et n. De Neustrie.

NEUTRALEMENT adv. Dans le sens neutre : *verbe pris neutralement.*

NEUTRALISATION n. f. *Chim.* Action de neutraliser.

NEUTRALISER v. tr. *Chim.* Rendre neutre : *neutraliser un acide. Fig.* Rendre inutile : *neutraliser les projets de quelqu'un*; déclarer neutre, en parlant d'un territoire, d'une ville, etc. **Se neutraliser** v. pr. S'annuler, se faire équilibre : *ces deux forces se neutralisent.*

NEUTRALITÉ n. f. Etat d'une puissance qui ne prend aucune part aux hostilités qui s'exercent entre plusieurs autres puissances belligérantes. Se dit aussi entre particuliers.

NEUTRE adj. (lat. *neuter*, ni l'un ni l'autre). Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes : *demeurer, rester neutre. Chim.* Qui n'est ni acide ni alcalin. *Gram. Verbe neutre*, intransitif. Se dit aussi, dans certaines langues, des noms qui ne sont ni masculins ni féminins.

NEUVAINE n. f. Actes de dévotion, comme prières, messes, etc., auxquels on se livre pendant *neuf* jours.

NEUVIÈME adj. num. ord. de *neuf.* N. m. La neuvième partie.

NEUVIÈMEMENT adv. En neuvième lieu.

NEVEU n. m. (lat. *nepos*). Fils du frère ou de la sœur. Pl. *Nos neveux, nos arrière-neveux*, la postérité. *Poét.*

NÉVRALGIE n. f. (gr. *neuron*, nerf, *algos*, douleur). Douleur des nerfs.

NÉVRALGIQUE adj. Qui a rapport aux nerfs : *douleurs névralgiques.*

NÉVRITIQUE adj. Propre à guérir les maladies nerveuses.

NÉVROLOGIE n. f. (gr. *neuron*, nerf; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui a pour objet l'étude du système nerveux.

NÉVROPTÈRES n. m. pl. (gr. *neuron*, nervure; *pteron*, aile). Ordre d'insectes à ailes composées d'un réseau de nervures.

NÉVROSE n. f. Nom donné à toutes les maladies nerveuses en général.

NÉVROTOMIE n. f. *Chir.* Dissection des nerfs; section d'un cordon nerveux.

NEWTONIANISME (*neuto*) n. m. Système de Newton, relativement aux causes du mouvement des corps célestes.

NEWTONIEN, IENNE (*neu-to-ni-in*) adj. Qui a rapport au système astronomique et philosophique de Newton. N. m. Partisan du système de Newton.

NEZ n. m. (lat. *nasus*). Partie saillante du visage entre la bouche et le front et qui est l'organe de l'odorat. *Fig. Avoir le nez fin*, de la prévoyance; *rire au nez de quelqu'un*, se moquer de lui en face; *saigner du nez*, manquer de résolution, de courage; *tirer les vers du nez*, arracher un secret en questionnant adroitement; *mener quelqu'un par le nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut; *se trouver nez à nez*, face à face. *Par ext.* Odorat : *ce chien a du nez*; tout le visage : *mettre le nez à la fenêtre.*

NI (lat. *nec*), conj. qui exprime la négation.

NIABLE adj. Qui peut être nié.

NIAIS, E adj. Simple, qui n'a aucun usage du monde. Se dit aussi de l'air, des manières, etc. N. : *c'est un niais.*

NIAISEMENT adv. D'une façon niaise : *rire niaisement.*

NIAISER v. int. S'amuser à des riens.

NIAISERIE n. f. Caractère du niais; bagatelle, chose frivole.

NICE adj. Simple, niais. *Vieux.*

NICHE n. f. (ital. *nicchio*, coquille). Enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer une statue, un poêle, etc.; petite cabane portative (*).

NICHE n. f. Malice, espièglerie.

NICHÉE n. f. Tous les oiseaux d'une même couvée encore au nid. *Par ext.* : *une nichée d'enfants, une nichée de souris.*

NICHER v. int. Faire son nid : *la fauvette niche dans les buissons.* V. tr. Placer en quelque endroit : *qui vous a niché là?* **Se nicher** v. pr. Se cacher : *où s'est-il niché?*

NICHET n. m. Œuf qu'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

NICHOIR n. m. Cage disposée pour mettre couver des oiseaux.

NICKEL n. m. Corps simple métallique, qui peut recevoir, comme le fer, la propriété magnétique.

NICODÈME n. m. Niais. *Fam.*

NIÇOIS, E adj. et n. De Nice.

NICOTIANE (*ciane*) n. f. Nom que porta d'abord le tabac en France, de Nicot, qui l'y introduisit.

NICOTINE n. f. Substance très vénéneuse qu'on extrait du tabac.

NID n. m. (lat. *nidus*). Sorte de petit berceau que se construisent les oiseaux pour y déposer leurs œufs. *Par ext.* Habitation, logement : *je vais rentrer dans mon nid.*

NIDOREUX, EUSE adj. Qui a un goût de pourri, d'œufs couvis.

NIÈCE n. f. Fille du frère ou de la sœur.

NIELLAGE n. m. Action de nieller.

NIELLE n. m. Ornements ou figures que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie.

NIELLE n. f. Plante qui croît dans les blés; maladie des grains, qui convertit l'intérieur de l'épi en une poussière noire et fétide.

NIELLER v. tr. Orner de nielles : *nieller un sabre.*

NIELLER v. tr. Gâter par la nielle : *le mauvais temps a niellé les blés.*

NIELLEUR n. m. Graveur de nielles.

NIELLURE n. f. Art du nielleur.

NIELLURE n. f. Action que la nielle exerce sur les grains.

NIER v. tr. (lat. *negare*). Dire qu'une chose n'existe pas, n'est pas vraie : *je nie que cela soit arrivé, je ne nie pas que la chose ne soit possible*, ou *soit possible.* *Nier une dette*, soutenir qu'on ne doit pas la payer.

NIGAUD, E adj. et n. Sot, niais. *Fam.* N. m. Nom vulgaire d'une espèce de cormoran.

NIGAUDER v. int. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des riens.

NIGAUDERIE n. f. Action de nigaud.

NIHILISME n. m. (lat. *nihil*, rien). Négation de toute croyance.

NIHILISTE n. m. Partisan du nihilisme.

NILGAUT n. m. Espèce d'antilope remarquable par sa haute taille.

NIMBE n. m. (lat. *nimbus*, nuage). Cercle de lumière autour des saints, en peinture (*).

NIPPE n. f. Vêtement, meuble.

NIPPER v. tr. Fournir de nippes.

NIQUE n. f. Signe de mépris ou de moquerie.

NITÉE n. f. Nichée.

NITOUCHE n. f. (fr. *n'y touche*). *Sainte nitouche*, personne hypocrite, qui affecte un faux air de douceur et de simplicité. *Fam.*

NITRATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide nitrique avec une base salifiable.

NITRE n. m. (lat. *nitrum*). Nom scientifique du salpêtre.

NITREUX, EUSE adj. Qui tient du nitre : *terre nitreuse.*

NITRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on retire le nitre.

NITRIQUE adj. *Acide nitrique*, combinaison d'azote et d'oxygène qui se trouve dans le nitre.

NITRITE n. m. *Chim.* Sel auquel donne naissance la combinaison de l'acide nitreux avec une base.

NITROGLYCÉRINE n. f. Substance liquide dont la combustion produit une explosion des plus violentes.

NIVEAU n. m. Instrument qui sert à reconnaître si un plan est horizontal (*); état d'un plan horizontal. *Fig.* Égalité de rang, de mérite : *il n'est pas à votre niveau. De niveau, au niveau*, selon le niveau.

NIVELER v. tr. Mesurer, à l'aide du niveau, la différence d'élévation qui existe entre deux ou plusieurs points; rendre un plan uni, horizontal : *niveler un terrain.* *Fig.* Rendre égal : *niveler les conditions, les rangs.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

NIVELEUR n. m. Qui nivelle. *Fig.* Celui qui voudrait arriver à l'égalité absolue des conditions.

NIVELLEMENT n. m. Action de niveler un terrain; action de rendre toutes les conditions égales.

NIVERNAIS, E adj. et n. De Nevers, du Nivernais.

NIVET n. m. Remise faite en secret à un agent dans les marchés qu'il fait pour autrui.

NIVÔSE n. m. (lat. *nix*, *nivis*, neige). Quatrième mois de l'année républicaine (du 21 décembre au 19 janvier).

NOBILIAIRE adj. Qui appartient à la noblesse : *caste nobiliaire.* N. m. Catalogue des familles nobles d'un pays.

NOBLE adj. (lat. *nobilis*, illustre). Qui fait partie de la noblesse. *Fig.* Qui annonce de la grandeur, de l'élévation, de la supériorité : *âme, air, style noble. Parties nobles*, chez l'homme, le cœur, le cerveau, etc. N. m. Celui qui appartient à la noblesse.

NOBLEMENT adv. Avec noblesse.

NOBLESSE n. f. Classe d'hommes qui, par leur naissance ou une concession du souverain, sont d'un rang au-dessus des autres citoyens, dans les Etats où cette distinction est admise; qualité par laquelle on est noble : *être de noblesse récente. Fig.* Elévation : *noblesse de cœur, de langage, de style.*

NOCE n. f. (lat. *nuptiæ*; de *nubere, nuptum*, se marier). Mariage et réjouissances qui l'accompagnent : *aller à la noce;* tous ceux qui s'y trouvent. *Fig. Faire la noce*, se divertir au lieu de travailler.

NOCEUR, EUSE n. Qui se divertit, fait bombance au lieu de travailler. *Pop.*

NOCHER n. m. Celui qui conduit un vaisseau, une barque. *Le nocher des enfers*, Caron. *Poét.*

NOCTAMBULE adj. et n. (lat. *nox, noctis*, nuit; *ambulo*, je marche). Synonyme de SOMNAMBULE.

NOCTAMBULISME n. m. Synonyme de SOMNAMBULISME.

NOCTURNE adj. (lat. *nocturnus*; de *nox, noctis*, nuit). Qui arrive pendant la nuit : *apparition nocturne;* qui veille la nuit : *oiseau nocturne*. N. m. Partie de l'office qui se chantait la nuit; romance à deux ou plusieurs voix, d'un caractère tendre et langoureux.

NOCTURNEMENT adv. De nuit.

NOCUITÉ n. f. Etat d'une chose nuisible.

NODOSITÉ n. f. (lat. *nodus*, nœud). Etat de ce qui est noueux; nœud : *avoir des nodosités aux doigts.*

NODUS (*uce*) n. m. Concrétion ou tumeur en forme de nœud.

NOËL n. m. (lat. *natalis*, natal). Fête de la Nativité de Notre-Seigneur; cantique en l'honneur de cette fête : *chanter des noëls.*

NŒUD n. m. (lat. *nodus*). Enlacement fait avec ruban, fil, corde, etc.; ornement en forme de nœud (*) : *nœud de ruban;* partie dure d'un arbre : *les nœuds du sapin;* endroit où la tige de la vigne et des graminées est articulée. *Fig.* Attachement, lien : *les nœuds de l'amitié, de l'hymen;* difficulté, point essentiel : *trancher le nœud;* difficulté insoluble : *nœud gordien;* obstacles qui forment l'intrigue d'une pièce ou d'un poème. Pl. *Astr.* Points opposés où l'écliptique est coupée par l'orbite d'un corps céleste : *les nœuds de la lune. Mar.* Se dit des nœuds de la ligne de loch, placés à environ 15 mètres les uns des autres : *ce vaisseau file tant de nœuds à l'heure*

NOIR, E adj. (lat. *niger*). Qui est de la couleur la plus opposée au blanc; qui approche du noir : *pain noir;* obscur : *nuit noire;* meurtri : *noir de coups;* sale, crasseux : *mains noires. Fig.* Triste, mélancolique : *humeur noire;* méchant : *âme noire. Bête noire*, personne pour laquelle on a le plus d'aversion. N. m. Couleur noire : *d'un noir de jais.* **Noir animal**, poudre noire obtenue par la calcination des os; **noir d'ivoire**, obtenu par la carbonisation des débris de l'ivoire; **noir de fumée**, espèce de suie produite par des résines brûlées, et qui sert à divers usages dans les arts. *Fig. Passer du blanc au noir*, d'une extrémité à l'autre; *voir tout en noir*, sous un aspect sinistre; *broyer du noir*, se livrer à des réflexions tristes.

NOIR n. m. Nègre : *les noirs de l'Afrique.*

NOIRÂTRE adj. Qui tire sur le noir.

NOIRAUD, E adj. et n. Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR n. f. Etat de ce qui est noir : *noirceur de l'ébène;* tache noire : *avoir des noirceurs au visage. Fig.* Méchanceté : *noirceur de l'âme.*

NOIRCIR v. tr. Rendre noir. *Fig.* Diffamer : *noircir la réputation.* V. int. et pr. Devenir noir : *le bois noircit au feu, le temps se noircit.*

NOIRCISSURE n. f. Tache noire.

NOIRE n. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une blanche ou le double d'une croche.

NOISE n. f. Dispute : *chercher noise.*

NOISERAIE n. f. Endroit planté de noisetiers.

NOISETIER n. m. Arbre qui porte les noisettes.

NOISETTE n. f. (dimin. de *noix*). Sorte de petite noix, fruit du noisetier. *Couleur noisette*, d'un gris roux.

NOIX n. f. (lat. *nux*). Fruit du noyer. Se dit aussi d'autres fruits : *noix de coco, noix muscade, noix vomique.* Roue dentelée qui, dans un moulin à poivre, à café, sert à broyer; os situé sur l'articulation de la cuisse avec la jambe, nommé aussi *rotule;* partie du ressort d'un fusil. *Noix de veau*, petite glande qui se trouve dans une épaule de veau.

NOLI ME TANGERE (*mé tangéré*) n. m. (m. lat. qui signif. *ne me touchez pas*). Nom donné à la grande balsamine, dont les semences éclatent dès qu'on les touche; sorte d'ulcère cancéreux. Pl. des *noli me tangere.*

NOLIS n. m. On dit aussi NAULAGE. Fret d'un navire.

NOLISEMENT [o. n.] n. m. Action de noliser.

NOLISER v. tr. Fréter un vaisseau, une barque.

NOM n. m. (lat. *nomen;* du sanscrit *nâman*). Le terme qui sert à désigner une personne ou une chose : *nom commun, propre, collectif, composé. Petit nom*, prénom, nom de baptême; *nom de guerre*, so-

briquet. *Fig.* Qualification morale : *les doux noms de père, d'ami ;* gloire, renommée : *porter son nom en tous lieux ;* illustration : *hériter d'un grand nom. Gram.* Mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne ou une chose. **Au nom de** loc. prép. De la part de : *agir au nom de quelqu'un ;* en considération de : *au nom de ce que vous avez de plus cher.*

NOMADE adj. et n. (gr. *nomas*, qui fait paître). Qui erre, qui n'a point d'habitation fixe : *tribu nomade, de nomades.*

NOMARCHIE n. f. Circonscription administrative en Grèce.

NOMBRANT adj. m. Usité seulement dans *nombre nombrant*, nombre abstrait.

NOMBRE n. m. (lat. *numerus*). Unité, réunion de plusieurs unités, ou fraction d'unité ; quantité : *un grand nombre de personnes pensent que... Sans nombre*, en grande quantité : *réclamations sans nombre. Litt* Harmonie qui résulte d'un certain arrangement des mots, soit dans la prose, soit dans les vers : *cette période a du nombre. Gram.* Propriété qu'ont les mots de représenter, par certaines formes, l'idée d'unité ou de pluralité : *nombre singulier, nombre pluriel. Astr.* **Nombre d'or**, cycle lunaire de 19 ans.

NOMBRER v. tr. Compter, supputer.

NOMBREUSEMENT adv. En grand nombre.

NOMBREUX, EUSE adj. Qui est en grand nombre.

NOMBRIL (*bri*) n. m. Petite cicatrice au milieu du ventre. *Bot.* Cavité à l'extrémité des fruits opposée à la queue.

NOME n. m. (gr. *nomos*, loi). Sorte de poème qui se chantait en l'honneur d'Apollon, chez les anciens ; division administrative de l'ancienne Egypte.

NOMENCLATEUR n. m. (lat. *nomenclator ;* de *nomen*, nom). Esclave romain qui accompagnait ceux qui briguaient les magistratures, afin de leur faire connaître le nom des citoyens qu'ils rencontraient et qu'ils avaient intérêt de saluer ; celui qui s'occupe de la nomenclature d'une science, d'un art.

NOMENCLATURE n. f. Collection des termes techniques d'une science ou d'un art.

NOMINAL, E, AUX adj. Qui se fait en appelant les noms : *appel nominal ;* qui est énoncé dans le nom, dans les mots : *valeur nominale ;* qui n'a que le nom, sans posséder les avantages réels : *Henri III était le chef nominal de la Ligue.* **Nominaux** n. m. pl. Partisans du nominalisme.

NOMINALEMENT adv. D'une manière nominale.

NOMINALISME n. m. Doctrine d'après laquelle les termes qui représentent les idées générales ne désignent point des êtres réels ; opposé à RÉALISME.

NOMINALISTE n. m. Partisan du nominalisme. Au pl., on dit plus souvent NOMINAUX.

NOMINATAIRE n. m. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR n. m. Celui qui nommait à un bénéfice.

NOMINATIF n. m. Dans les langues à déclinaisons, cas qui désigne le sujet d'une proposition.

NOMINATIF, IVE adj. Qui contient des noms : *état nominatif de tous les employés d'une administration.*

NOMINATION n. f. Action de nommer à un emploi ; son effet.

NOMINATIVEMENT adv. En désignant le nom.

NOMINAUX n. m. pl. V. NOMINAL et NOMINALISME.

NOMMÉ, E adj. Appelé : *Louis XII, nommé le Père du peuple.* Loc. adv. **A point nommé**, à propos ; **à jour nommé**, au jour convenu.

NOMMÉMENT adv. Avec désignation par le nom : *plusieurs se sont distingués, et nommément un tel.*

NOMMER v. tr. Donner un nom ; dire le nom d'une personne ou d'une chose ; désigner, instituer : *nommer quelqu'un son héritier ;* élever à une dignité, à un emploi : *on l'a nommé maire de sa commune.*

NON (lat. *non*), particule négative opposée à l'affirmative *oui*. Se joint quelquefois à un adjectif, à un nom : *non solvable, non-réussite.* N. m. : *répondre par un non.* Loc. adv. **Non plus**, pareillement, mais dans un sens négatif : *ni moi non plus ;* **non seulement** [O. N.], pas seulement cela ; locution ordinairement suivie de la conjonction adversative *mais*. Loc. conj. **Non pas que**, ce n'est pas que ; **non plus que**, pas plus que : *il ne bouge non plus qu'une statue.*

NON-ACTIVITÉ n. f. Etat d'un fonctionnaire qui n'exerce pas son emploi.

NONAGÉNAIRE adj. et n. (lat. *nonagenarius*). Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME adj. et n. m. Se dit du point de l'écliptique éloigné de 90 degrés des sections de l'horizon et de l'écliptique.

NONANTE adj. num. Quatre-vingt-dix. *Vieux.*

NONANTIÈME adj. num. ord. de nonante.

NONCE n. m. (lat. *nuncius*, messager). Ambassadeur du pape.

NONCHALAMMENT adv. Avec nonchalance : *agir nonchalamment.*

NONCHALANCE n. f. (lat. *non*, non ; *calor*, ardeur). Négligence, manque de soin.

NONCHALANT, E adj. et n. Qui a de la nonchalance.

NONCHALOIR n. m. Négligence, paresse, inaction. *Vieux.*

NONCIATURE n. f. Charge de nonce.

NON-CONFORMISTE adj. et n. Se dit, en Angleterre, des protestants qui ne suivent pas la religion anglicane. Pl. les *non-conformistes.*

NONE n. f. Celle des sept heures canoniales qui se récite après sexte.

NONES n. f. pl. Le huitième jour avant les ides, chez les Romains.

NON-ÊTRE n. m. En philosophie, ce qui n'a pas d'existence, de réalité.

NONIDI n. m. (lat. *nonus*, neuvième; *dies*, jour). Neuvième jour de la décade dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION n. f. Conduite politique qui consiste à ne pas intervenir dans les affaires des pays voisins.

NONIUS (*uce*) n. m. Instrument de graduation semblable au vernier.

NON-JOUISSANCE n. f. Privation de jouissance.

NON-LIEU n. m. *Pal. Déclaration, ordonnance de non-lieu*, constatant qu'il n'y a pas lieu à poursuivre.

NON-MOI n. m. En philosophie, ensemble des objets distincts du moi.

NONNE ou **NONNAIN** n. f. (lat. *nonna*). Religieuse.

NONNETTE n. f. Jeune religieuse; petit pain d'épice de Reims.

NONOBSTANT prép. Malgré.

NON-PAIR, E adj. Impair.

NONPAREIL, EILLE adj. Sans égal : *beauté nonpareille. Vieux.*

NONPAREILLE n. f. Terme dont se servent les marchands et les fabricants pour exprimer ce qu'ils vendent ou fabriquent de plus petit, en quelque genre que ce soit. *Imp.* Très petit caractère.

NON-PAYEMENT n. m. Défaut de payement. Pl. des *non-payements*.

NON-RÉSIDENCE n. f. Absence du lieu où l'on devrait résider.

NON-RÉUSSITE n. f. Manque de réussite. Pl. des *non-réussites*.

NON-SENS (*san*) n. m. Défaut de sens, de signification : *cette phrase est un non-sens*. Pl. des *non-sens*.

NONUPLE adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER v. tr. Répéter neuf fois.

NON-USAGE n. m. Cessation d'un usage : *les lois s'abolissent par le non-usage*.

NON-VALEUR n. f. Se dit d'une terre, d'une maison qui ne rapporte rien, d'une créance qu'on n'a pu recouvrer. Pl. des *non-valeurs*.

NON-VUE n. f. *Mar.* Effet d'une brume très épaisse.

NOPAL n. m. Plante d'Amérique, sur laquelle on trouve la cochenille. Pl. des *nopals*.

NORD n. m. (anglo-saxon *north*). Celui des pôles de la terre ou du monde qui est opposé au sud.

NORD-EST n. m. Partie du monde située entre le nord et l'est.

NORD-OUEST n. m. Partie du monde située entre le nord et l'ouest.

NORMAL, E, AUX adj. (lat. *norma*, règle). Ordinaire et régulier : *être dans son état normal*. **École normale primaire**, où l'on forme des instituteurs primaires; **école normale secondaire**, où l'on forme des professeurs. (V. ÉCOLES [*Part. hist.*]). *Géom.* N. f. Ligne verticale ou perpendiculaire : *les corps tombent suivant la normale*.

NORMALEMENT adv. D'une façon normale.

NORMAND, E adj. et n. De la Normandie.

NOS adj. poss. des deux genres, pluriel de *notre*.

NOSOGRAPHIE n. f. Description des maladies.

NOSOLOGIE n. f. Partie de la médecine qui traite des maladies en général.

NOSTALGIE n. f. (gr. *nostos*, retour; *algos*, douleur). Mélancolie causée par un vif désir de revoir sa patrie, vulgairement *mal du pays*.

NOSTALGIQUE adj. Qui tient de la nostalgie.

NOTA m. lat. qui signifie *notez, remarques : nota qu'il faisait nuit.* On dit quelquefois *nota bene*, remarquez bien. N. m. Note que l'on met à la marge ou au bas d'un écrit. Pl. des *nota*.

NOTABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est notable; celui qui occupe un rang distingué dans les arts, les lettres, la hiérarchie administrative, etc.

NOTABLE adj. Apparent, considérable : *préjugé notable*. N. m. Citoyen considérable d'un État, d'une ville; *assemblée des notables*.

NOTABLEMENT adv. Beaucoup.

NOTAIRE n. m. (lat. *nota*, note). Officier public qui reçoit et rédige les actes volontaires, pour leur donner un caractère d'authenticité.

NOTAMMENT adv. Spécialement.

NOTARIAL, E adj. Qui a rapport au notariat.

NOTARIAT n. m. Charge de notaire.

NOTARIÉ, E adj. Passé devant notaire : *acte notarié*.

NOTATION n. f. Action d'indiquer, de représenter par des signes convenus : *notation musicale, notation chimique*.

NOTE n. f. (lat. *nota*). Marque : *note d'infamie;* commentaire : *mettre des notes à un livre;* petit extrait pour faire souvenir d'une chose : *j'ai pris note de cela sur mon carnet;* mémoire : *donnez-moi ma note;* communication : *note diplomatique;* caractère de musique.

NOTER v. tr. Faire une marque sur : *noter un vers, un passage;* remarquer : *notez bien que...;* écrire de la musique avec des signes convenus : *noter un air*.

NOTEUR n. m. Copiste de musique.

NOTICE n. f. (lat. *notitia;* de *notus*, connu). Écrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque.

NOTIFICATION n. f. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER v. tr. (lat. *notus*, connu; *facere*, faire). Faire savoir dans les formes légales.

NOTION n. f. (lat. *notio;* de *nosco*, je connais). Idée qu'on a d'une chose.

NOTOIRE adj. Connu généralement : *le fait est notoire*.

NOTOIREMENT adv. Évidemment, manifestement.

NOTORIÉTÉ n. f. État de ce qui est notoire : *il est de notoriété publique que...*

NOTRE adj. poss. (lat. *noster*). Qui nous concerne, qui est à nous. Pl. *nos*.

NÔTRE (LE, LA) pron. poss. Qui est à nous. Pl. m. Nos parents : *nous préférons les nôtres aux étrangers;* ceux de notre parti, de notre société : *êtes-vous des nôtres?*

NOTRE-DAME n. f. La sainte Vierge ; sa fête; église qui lui est consacrée : *Notre-Dame de Paris*. Pl. des *Notre-Dame*.

NOTULE n. f. Courte note.

NOTUS (*tuss*) n. m. Vent du midi.

NOUE n. f. Endroit où se joignent deux combles en angle rentrant (*) ; lame de plomb placée en pente dans cet endroit ; tuile creuse ; sol gras et humide cultivé en prairie pour servir de pâturage.

NOUÉ, E adj. Rachitique, qui ne grandit pas : *cet enfant est noué.*

NOUEMENT n. m. Action de nouer.

NOUER v. tr. (lat. *nodus*, nœud). Lier avec un nœud. *Fig.* Former : *nouer une intrigue, une action théâtrale.* **Se nouer** v. pr. Passer de l'état de fleur à celui de fruit.

NOUET n. m. Linge noué où l'on a mis une drogue pour la faire infuser.

NOUEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de nœuds : *bâton noueux.*

NOUGAT n. m. Gâteau fait d'amandes et de caramel.

NOUILLES n. f. pl. (allem. *nudel*). Espèce de pâte d'Allemagne, faite avec de la farine et des œufs, et qui se coupe en forme de vermicelle.

NOULET n. m. Assemblage de noues formant un canal pour l'écoulement des eaux.

NOURRAIN n. m. Fretin qu'on jette dans un étang pour le repeupler.

NOURRI, E adj. Rempli : *grain nourri. Fig.* Riche, abondant : *style nourri.*

NOURRICE n. f. Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien ; mère qui allaite ses enfants : *être la nourrice de son dernier-né.*

NOURRICIER n. m. Mari d'une nourrice. Adj. : *père nourricier.*

NOURRICIER, IÈRE adj. Qui sert à la nutrition : *suc nourricier.*

NOURRIR v. tr. (lat. *nutrire*). Servir à la nutrition : *le sang nourrit le corps;* fournir les aliments nécessaires : *la terre nourrit l'homme;* allaiter : *nourrir un enfant. Fig.* Former : *la lecture nourrit l'esprit;* entretenir : *nourrir l'espoir.*

NOURRISSAGE n. m. Se dit du soin d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, E adj. Qui nourrit beaucoup : *viande nourrissante.*

NOURRISSEUR n. m. Qui nourrit des vaches pour vendre leur lait.

NOURRISSON n. m. Enfant en nourrice. *Fig.* et *poét. Les nourrissons du Pinde, des Muses,* les poètes.

NOURRITURE n. f. Aliment. *Fig. : la science est la nourriture de l'esprit.*

NOUS pron. pers. de la 1re pers. du pl. des deux genres. Les souverains, les hauts fonctionnaires, dans leurs ordonnances; les juges, dans leurs arrêts, et quelquefois les auteurs disent *nous*, au lieu de *je, moi*, et alors les adjectifs et les participes se mettent au singulier : *nous sommes persuadé, ceci nous a frappé.*

NOUURE n. f. État d'un enfant noué; formation du fruit qui succède à la fleur.

NOUVEAU, NOUVEL, ELLE adj. (lat. *novus*). Qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps : *livre nouveau;* qui commence d'être : *nouvel an. Visage nouveau,* qu'on n'a jamais vu ; *habit nouveau,* d'une mode récente; *nouvel habit,* autre que celui qu'on vient de quitter. **Le nouveau monde,** l'Amérique ; **le Nouveau Testament,** les livres saints qui ont suivi la naissance de J.-C. N. m. Ce qui est récent : *le nouveau plaît toujours;* chose surprenante : *voilà du nouveau.* Adv. Nouvellement : *vin nouveau percé.* Les expressions : *nouveau venu, nouveaux mariés, nouvelles converties,* etc., forment tantôt une locution substantive, tantôt une locution adjective. **De nouveau** loc. adv. Derechef : *être condamné de nouveau.*

NOUVEAU-NÉ n. m. Enfant nouvellement né ; *les nouveau-nés.* Adj. : *des enfants nouveau-nés, une fille nouveau-née.*

NOUVEAUTÉ n. f. Qualité de ce qui est nouveau; chose nouvelle : *aimer les nouveautés.* Pl. Étoffes à la mode : *marchand, marchande de nouveautés.*

NOUVELLE n. f. Premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment; composition littéraire qui tient le milieu entre le conte et le roman.

NOUVELLEMENT adv. Depuis peu.

NOUVELLETÉ n. f. *Jurisp.* Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE n. m. Celui qui est curieux de nouvelles; journaliste.

NOVALE n. f. Terre nouvellement défrichée et mise en valeur.

NOVATEUR, TRICE n. (lat. *novare*, innover ; de *novus*, nouveau). Qui innove. Adj. : *esprit novateur.*

NOVATION n. f. *Jurisp.* Changement par lequel un nouveau titre est substitué à un ancien.

NOVELLES n. f. pl. Constitutions des empereurs d'Orient, publiées par Justinien. S. : *la novelle* XI.

NOVEMBRE n. m. (lat. *novem*, neuf, l'année romaine commençant au mois de mars). Onzième mois de l'année.

NOVICE n. (lat. *novitius*; de *novus*, nouveau). Qui a pris nouvellement l'habit religieux dans un couvent pour y passer

un temps d'épreuve; apprenti matelot. Adj. Peu exercé, peu habile : *être novice dans un métier*.

NOVICIAT n. m. Etat des novices avant leurs vœux; temps que dure leur épreuve; maison qu'ils habitent.

NOYADE n. f. Action de noyer : *les noyades de Carrier à Nantes*.

NOYALE ou **NOYALLE** n. f. Toile de chanvre très forte, dont on fait des voiles.

NOYAU n. m. (lat. *nucleus*, amande; de *nux, nucis*, noix). Partie très dure renfermée dans certains fruits et contenant une amande; partie qui est au centre d'un escalier tournant et sur laquelle porte l'extrémité des marches; partie la plus lumineuse d'une comète. *Fig.* Origine, point de départ : *le noyau d'une société civile, politique, littéraire*, etc.

NOYÉ, E n. Qui est ou s'est noyé. Adj. Baigné : *yeux noyés de larmes*.

NOYER v. tr. (lat. *necare*, tuer). Faire périr dans un liquide quelconque. **Se noyer** v. pr. Périr dans l'eau. *Fig. Se noyer dans les plaisirs*, s'y plonger; *se noyer dans le sang*, commettre de grandes cruautés; *se noyer dans un raisonnement*, s'y perdre.

NOYER n. m. (lat. *nux*, noix). Arbre qui porte les noix.

NU, E adj. (lat. *nudus*). Qui n'est pas vêtu. *Fig. Vérité toute nue*, sans déguisement; *pays nu*, sans arbres, sans verdure; *épée nue*, hors du fourreau; *nue propriété*, dont un autre a l'usufruit. **A nu** loc. adv. A découvert : *montrer son cœur à nu*. *Monter un cheval à nu*, sans selle. — *Nu*, placé devant le nom, est invariable et prend un trait d'union : *nu-tête*, *nu-pieds*. Placé après, *nu* s'accorde avec le nom : *tête nue, pieds nus*.

NUAGE n. m. (rad. *nue*). Amas de brouillards plus ou moins épais, suspendus dans l'atmosphère. *Fig.* Tout ce qui empêche de voir : *nuage de poussière*; trouble, chagrin peint sur la figure : *un nuage de tristesse se répandit sur son front*.

NUAGEUSEMENT adv. D'une manière nuageuse.

NUAGEUX, EUSE adj. Couvert de nuages.

NUAISON n. f. *Mar.* Durée du même temps ou du même vent.

NUANCE n. f. (rad. *nuer*). Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une même couleur. *Fig.* Différence délicate et presque insensible entre choses du même genre : *nuance entre les idées, les opinions*, etc.

NUANCER v. tr. Assortir convenablement les couleurs.

NUBIEN, IENNE adj. et n. De Nubie.

NUBILE adj. Qui est en âge de se marier : *fille nubile*.

NUBILITÉ n. f. Etat d'une personne nubile.

NUDITÉ n. f. Etat d'une personne, d'une chose nue. Pl. *Peint.* Figures nues.

NUE n. f. (lat. *nubes*). Nuage. *Fig. Tomber des nues*, être extrêmement surpris; *élever jusqu'aux nues*, louer excessivement.

NUÉE n. f. Gros nuage épais. *Fig.* Multitude : *une nuée d'oiseaux*.

NUEMENT adv. V. NÛMENT.

NUER v. tr. (lat. *mutare*, changer). Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie.

NUIRE v. int. (lat. *nocere*). Faire tort, faire obstacle.

NUISIBLE adj. Qui nuit.

NUISIBLEMENT adv. D'une manière nuisible.

NUIT n. f. (lat. *nox, noctis*). Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon. *Fig. La nuit des temps*, les temps les plus reculés de l'histoire; *la nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, la mort; *le flambeau de la nuit*, la lune; *les feux de la nuit*, les étoiles. **De nuit**, Pendant la nuit.

NUITAMMENT adv. De nuit.

NUITÉE n. f. L'espace d'une nuit.

NUL, NULLE adj. (lat. *nullus*). Aucun, pas un. *Testament nul*, sans valeur; *homme nul*, sans capacités. — Se met au pluriel devant un nom qui n'a pas de singulier : *nulles gens*. Pron. indéf. : *nul n'est prophète en son pays*.

NULLE n. f. Caractère sans valeur employé dans les lettres en chiffre, pour les rendre plus difficiles à déchiffrer.

NULLEMENT adv. Aucunement.

NULLITÉ n. f. Vice qui ôte à un acte toute sa valeur. *Fig.* Défaut absolu de talents : *être d'une nullité complète*; personne sans mérite : *c'est une nullité*.

NÛMENT ou **NUEMENT** adv. Sans déguisement : *dire nûment la vérité*.

NUMÉRAIRE n. m. (lat. *numerarius*; de *numerare*, compter). Masse des espèces monnayées en circulation; espèces sonnantes : *payer en numéraire*.

NUMÉRAL, E, AUX adj. (lat. *numerus*, nombre). Qui désigne un nombre : *adjectif numéral*.

NUMÉRATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction qui indique combien elle contient de parties de l'unité.

NUMÉRATION n. f. Art d'énoncer et d'écrire les nombres.

NUMÉRIQUE adj. Qui appartient aux nombres : *calcul numérique*; qui consiste dans le nombre : *force, supériorité numérique*.

NUMÉRIQUEMENT adv. En nombre exact.

NUMÉRO n. m. (lat. *numerus*, nombre). Chiffre qui indique la place d'un objet parmi d'autres objets.

NUMÉROTAGE n. m. Action de numéroter.

NUMÉROTER v. tr. Mettre un numéro.

NUMIDE adj. et n. De la Numidie.

NUMISMATE n. m. Versé dans la connaissance des monnaies et médailles.

NUMISMATIQUE adj. (lat. *numisma*, pièce de monnaie, médaille). Qui a rapport aux médailles antiques et aux monnaies. N. f. **La numismatique,** la science des médailles.

NUMMULAIRE n. f. Sorte de plante dont les feuilles ont la forme d'une pièce de monnaie ; espèce de coquille fossile.

NUNCUPATIF (*non*) adj. m. S'est dit d'un testament dicté par le testateur selon les formalités légales.

NUNDINAL, E (*non*) adj. Se disait, chez les Romains, des huit premières lettres de l'alphabet, qui servaient à indiquer les jours de marché.

NUPTIAL, E, AUX adj. (lat. *nuptiæ*, noces). Qui concerne la cérémonie des noces : *bénédiction nuptiale*.

NUQUE n. f. Partie postérieure du cou, située au-dessous de l'occiput.

NUTATION n. f. Petit mouvement que l'axe d'un astre subit autour de son centre.

NUTRITIF, IVE adj. Qui nourrit : *substance nutritive*.

NUTRITION n. f. (lat. *nutritio*; de *nutrire*, nourrir). Fonction par laquelle les sucs nourriciers sont convertis en la substance de l'animal.

NYCTALOPE n. Qui est affecté de nyctalopie.

NYCTALOPIE n. f. Maladie des yeux qui fait qu'on y voit moins le jour que la nuit.

NYMPHE n. f. (gr. *numphê*, jeune fille). Divinité des fleuves, des fontaines, des bois, des montagnes. *Fig.* Jeune fille belle et bien faite.

NYMPHE n. f. État particulier des insectes, intermédiaire entre l'état de larve et celui d'insecte parfait.

NYMPHÉA n. m. Nom scientifique du nénufar blanc.

NYMPHÉACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le nymphéa.

NYMPHÉE n. f. Lieu où il y a de l'eau, orné de statues, de vases, de bassins et de fontaines.

O

O n. m. Quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles.

O n. m. Figure numérique qu'on appelle zéro.

Ô interj. qui marque l'admiration, la joie, la douleur, la prière, etc.

OASIS (*zice*) n. f. Espace qui, au milieu des déserts de l'Afrique ou de l'Asie, offre de la végétation. *Fig.* Chose exceptionnellement agréable dans un milieu qui ne l'est pas. — L'oasis est une île de verdure au milieu d'un désert aride. Quelques-unes sont aussi grandes que Candie ou la Sicile et forment un petit monde isolé et trouvant dans son sein les éléments de production et de perpétuité.

OBÉDIENCE n. f. (lat. *obedientia*). Obéissance. **Lettre d'obédience,** lettre délivrée par un supérieur à un religieux, à une religieuse appartenant à un ordre enseignant, et qui tient lieu, en France, du brevet de capacité.

OBÉDIENCIER n. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE adj. Qui a rapport à l'obédience.

OBÉIR v. int. (lat. *obedire*). Se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter; se laisser gouverner : *ce cheval obéit au mors*.

OBÉISSANCE n. f. Action de celui qui obéit; autorité légale, domination : *vivre sous l'obéissance d'un père*.

OBÉISSANT, E adj. Qui obéit.

OBÉLISQUE n. m. (gr. *obeliskos*; de *obelos*, broche). Monument quadrangulaire en forme d'aiguille. — Les obélisques étaient pour la plupart des *monolithes* (d'une seule pierre). Ils sont couverts d'hiéroglyphes, c'est-à-dire d'inscriptions composées de figures d'animaux et de divers objets gravés ou sculptés, inscriptions dont les savants n'ont trouvé qu'en partie la clef. On fait remonter leur origine aux temps antérieurs à Moïse. Les obélisques ornaient, en Égypte, l'entrée des temples et des palais et décoraient les places publiques. Les Romains en ont fait transporter beaucoup à Rome, et Paris en possède un magnifique, qui date de Sésostris et vient de Louqsor, village situé sur les ruines de Thèbes.

OBÉRER v. tr. (lat. *obærare*; de *æs, æris*, monnaie). Endetter. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBÈSE adj. (lat. *obesus*). Qui est affecté d'obésité.

OBÉSITÉ n. f. Excès d'embonpoint.

OBIER n. m. Sorte de viorne, vulgairement appelée *boule de neige*.

OBIT (*obite*) n. m. Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort.

OBITUAIRE adj. m. Se dit du registre renfermant les noms des morts, le jour de leur sépulture, la fondation des obits, etc.

OBJECTER v. tr. Faire une objection.

OBJECTIF, IVE adj. Qui a rapport à l'objet : *réalité objective*. N. m. Celui des verres d'une lunette qui est tourné vers l'objet qu'on veut voir ; but qu'on se propose d'atteindre. En philosophie, tout ce qui est en dehors du sujet pensant et observant. Son opposé est SUBJECTIF.

OBJECTION n. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition.

OBJECTIVEMENT adv. D'une manière objective.

OBJECTIVITÉ n. f. En philosophie, qualité de ce qui est objectif.

OBJET n. m. Tout ce qui s'offre à la vue ; tout ce qui occupe l'esprit : *la médecine est l'objet de ses études ;* ce à quoi se rapporte une action : *être l'objet d'un entretien ;* un sentiment : *objet de haine*.

OBJURGATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve vivement : *discours objurgateur ; physionomie objurgatrice*.

OBJURGATION n. f. Vive réprimande, reproche violent.

OBLAT n. m. (lat. *oblatus*, offert). Enfant voué dès sa naissance au service des autels ; membre d'un ordre religieux.

OBLATION n. f. Offrande faite à Dieu : *oblation du pain et du vin*.

OBLIGATAIRE n. Propriétaire d'obligations d'un établissement de crédit, industriel, etc.

OBLIGATION n. f. Engagement qu'impose la religion, la loi, la morale ; motif de reconnaissance : *avoir de grandes obligations à...* ; acte par lequel on s'oblige au payement d'une somme ou à l'exécution d'une chose : *passer une obligation devant notaire*.

OBLIGATOIRE adj. Qui a la force légale d'obliger : *acte obligatoire*.

OBLIGÉ, E adj. Redevable : *je vous suis obligé*. N. : *je suis votre obligé*.

OBLIGEAMMENT adv. D'une manière obligeante.

OBLIGEANCE n. f. Disposition, penchant à obliger.

OBLIGEANT, E adj. Qui aime à obliger. *Fig.* Qui annonce un homme aimable, officieux : *paroles obligeantes*.

OBLIGER v. tr. (lat. *obligare ;* de *ligare*, lier). Imposer l'obligation de : *votre devoir vous y oblige ;* lier quelqu'un par un acte : *son contrat l'oblige à cela. Fig.* Porter, exciter : *vous l'obligerez à se fâcher ;* rendre service : *obliger ses amis*. **S'obliger** v. pr. S'imposer une obligation.

OBLIQUE adj. (lat. *obliquus*). Qui est de biais, incliné (*) : *ligne oblique. Fig.* Qui manque de franchise : *conduite oblique*.

OBLIQUEMENT adv. D'une manière oblique.

OBLIQUER v. int. Aller en ligne oblique : *obliquer à droite, à gauche*.

OBLIQUITÉ n. f. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. *Astr. Obliquité de l'écliptique*, angle d'environ 23° 28′ que l'écliptique forme avec l'équateur.

OBLITÉRATION n. f. Action d'oblitérer.

OBLITÉRER v. tr. (lat. *obliterare*). Faire disparaître peu à peu, mais de manière à laisser des traces : *le temps a oblitéré cette inscription*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBLONG, GUE adj. Plus long que large.

OBOLE n. f. (gr. *obolos*). Autrefois, la plus petite monnaie chez les Grecs, valant environ 16 centimes ; petit poids pesant un peu plus de 72 centigrammes ; en France, ancienne petite monnaie qui valait la moitié d'un denier tournois. *Cela ne vaut pas une obole*, cela ne vaut rien.

OBOMBRER v. tr. Couvrir de son ombre.

OBREPTICE adj. Se dit d'une chose obtenue en taisant une vérité qui aurait dû être dite.

OBREPTICEMENT adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION n. f. Surprise, réticence au moyen de laquelle on obtient une grâce, une faveur.

OBSCÈNE adj. (lat. *obscenus*, de mauvais augure). Qui blesse la pudeur : *parole obscène*.

OBSCÉNITÉ n. f. Parole, image, action obscène.

OBSCUR, E adj. (lat. *obscurus*). Sombre, qui n'est pas éclairé : *lieu obscur ;* qui n'est pas éclatant : *couleur obscure. Fig.* Peu connu, caché : *mener une vie obscure ;* difficile à comprendre : *style obscur*.

OBSCURANTISME n. m. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer dans la masse du peuple.

OBSCURANTISTE n. Celui, celle qui professe l'obscurantisme.

OBSCURCIR v. tr. Rendre obscur. *Fig. : obscurcir la vérité*. **S'obscurcir** v. pr. Devenir obscur : *le temps s'obscurcit. Fig. : sa gloire s'est obscurcie*.

OBSCURCISSEMENT n. m. Affaiblissement de lumière : *l'obscurcissement du soleil*.

OBSCURÉMENT adv. Avec obscurité.

OBSCURITÉ n. f. Absence de lumière. *Fig.* Défaut de clarté : *obscurité du langage ;* état de ce qui est douteux ou imparfaitement connu : *l'obscurité du passé. Vivre dans l'obscurité*, mener une vie ignorée.

OBSÉCRATION n. f. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou des hommes.

OBSÉDER v. tr. (lat. *obsidere*, assiéger). Etre assidu auprès de quelqu'un pour s'emparer de son esprit. *Fig.* Importuner. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBSÈQUES n. f. pl. (lat. *obsequia ;* de *obsequi*, suivre). Funérailles pompeuses.

OBSÉQUIEUSEMENT (*ku-i*) adv. D'une manière obséquieuse.

OBSÉQUIEUX, EUSE (*ku-i*) adj. (lat. *obsequiosus*). Qui porte à l'excès les égards, les attentions, etc.

OBSÉQUIOSITÉ (*ku-i*) n. f. Caractère de ce qui est obséquieux.

OBSERVABLE adj. Qui peut être observé.

OBSERVANCE n. f. Pratique, exécution de ce que prescrit une règle, une loi, surtout en matière religieuse; la règle elle-même.

OBSERVANTIN adj. et n. m. Religieux de l'observance de Saint-François.

OBSERVATEUR, TRICE n. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi : *observateur des commandements de Dieu;* qui observe les phénomènes, les événements : *observateur de la nature.* Adj. : *esprit observateur.*

OBSERVATION n. f. Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un ; étude remarquable faite sur les choses physiques ou morales : *observation astronomique ;* objection, remarque : *je vous ferai une observation. Être en observation,* épier l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose; *armée d'observation,* chargée d'observer les mouvements de l'ennemi.

OBSERVATOIRE n. m. Établissement pour les observations astronomiques et météorologiques.

OBSERVER v. tr. (lat. *observare*). Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi, quelque règle : *observer les commandements de Dieu;* considérer avec attention, avec étude : *observer le cours des astres;* épier : *on vous observe;* remarquer : *observez que...* — Ne pas dire : *je vous observe que...*, mais *je vous fais observer.* **S'observer** v. pr. Être circonspect : *cet homme s'observe beaucoup en société ;* s'épier réciproquement : *les deux armées s'observaient.*

OBSESSEUR n. m. Celui qui obsède.

OBSESSION n. f. Action d'obséder; état de celui qui est obsédé.

OBSIDIANE ou **OBSIDIENNE** n. f. Sorte de verre volcanique, susceptible d'un beau poli.

OBSIDIONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au siège d'une ville. Se dit surtout d'une couronne d'herbes que les Romains décernaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville, et d'une monnaie frappée dans une ville assiégée pour suppléer au défaut de numéraire.

OBSTACLE n. m. (lat. *obstaculum;* de *obstare,* être situé en face). Empêchement, opposition.

OBSTÉTRIQUE n. f. Art des accouchements.

OBSTINATION n. f. Entêtement.

OBSTINÉ, E adj. et n. Opiniâtre : *enfant obstiné. Fig. : rhume obstiné.*

OBSTINÉMENT adv. Avec obstination.

OBSTINER (S') v. pr. (lat. *obstinare*). S'opiniâtrer.

OBSTRUCTIF, IVE adj. Qui cause obstruction.

OBSTRUCTION n. f. Engorgement d'un conduit organique, d'un vaisseau.

OBSTRUER v. tr. (lat. *obstruere*). Boucher, embarrasser.

OBTEMPÉRER v. int. (lat. *obtemperare*). Obéir : *obtempérer à un ordre.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OBTENIR v. tr. (lat. *obtinere*). Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire.

OBTENTION n. f. Action d'obtenir.

OBTURATEUR n. m. Plaque de métal, de verre, etc., qui sert à boucher une ouverture.

OBTURATION n. f. (lat. *obturatio*). *Chir.* Action de boucher une ouverture anormale dans une partie du corps, telle que le palais, les os du crâne, etc.

OBTUS, E adj. (lat. *obtusus*). *Géom. Angle obtus,* plus grand qu'un angle droit. *Fig. Esprit obtus,* peu pénétrant.

OBTUSANGLE adj. Se dit d'un triangle qui a un angle obtus.

OBUS (*uze*) n. m. Projectile creux, plus petit que la bombe.

OBUSIER n. m. Mortier pour lancer des obus.

OBVIER v. int. (lat. *obviare*). Prendre des mesures efficaces pour parer à un mal.

OC n. m. *Langue d'oc,* qu'on parlait autrefois au midi de la Loire. — Une seule langue règne aujourd'hui dans toute l'étendue de la République française ; c'est la langue française, qui a pour archives le Dictionnaire de l'Académie. Il n'en a pas toujours été ainsi : lors de l'invasion des Barbares, il se forma une langue composée de latin, de franc et de celtique, appelée *langue romane.* Au moyen âge, elle formait deux dialectes principaux : l'un, au sud de la Loire, était appelé *langue d'oc;* l'autre, au nord, appelé *langue d'oïl.* Ces dénominations venaient de la manière différente de prononcer le mot *oui,* qui, dans le Midi, se disait *oc,* et dans le Nord *oïl.* A partir de Hugues Capet, le duché de Paris ayant successivement absorbé toutes les provinces du Midi, le dialecte du Nord, c'est-à-dire la *langue d'oïl,* prévalut sur la *langue d'oc,* et il forme aujourd'hui la langue française. Mais ce qui caractérisait principalement ces deux dialectes primitifs, c'est que beaucoup de mots se rencontraient dans l'un et dans l'autre, avec cette seule différence que la voyelle *ou* du Midi se prononçait *eu* dans le Nord. Ainsi, dans la langue d'oc, ou dialecte provençal, on disait et on écrivait *flours, plours;* et dans la langue d'oïl, ou dialecte picard, *fleurs, pleurs.*

OCCASION n. f. (lat. *occasio;* de *occidere, occasum,* tomber, advenir). Conjoncture de temps, de lieux, d'affaires, convenable pour quelque chose; circonstance : *il s'est distingué dans cent occasions;* cause, sujet : *occasion de procès, de dispute.* **D'oc-**

casion loc. adv. *Acheter des livres, des meubles d'occasion*, qu'on rencontre par occasion et qui ne sont pas neufs.

OCCASIONNEL, ELLE adj. Qui sert d'occasion : *cause occasionnelle.*

OCCASIONNELLEMENT adv. Par occasion.

OCCASIONNER v. tr. Causer, donner lieu.

OCCIDENT n. m. (lat. *occidens*, qui se couche). Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche ; partie du globe située de ce côté. — Son opposé est ORIENT.

OCCIDENTAL, E, AUX adj. Qui est à l'occident.

OCCIPITAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'occiput : *os occipital.*

OCCIPUT (*pute*) n. m. (m. lat. ; de *caput*, tête). Le derrière de la tête.

OCCIRE v. tr. (lat. *occidere*). Tuer. *Vieux*. Seulement usité à l'infinitif, au part. pass. *occis*, *e*, et aux temps composés.

OCCISEUR n. m. Tueur. *Vieux.*

OCCISION n. f. Tuerie. *Vieux.*

OCCLUSION n. f. *Méd.* État de ce qui est fermé.

OCCULTATION n. f. *Astr.* Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète.

OCCULTE adj. (lat. *occultus*). Caché : *cause occulte d'une maladie.* **Sciences occultes**, l'alchimie, la magie, la nécromancie, etc.

OCCULTEMENT adv. D'une manière occulte.

OCCUPANT, E adj. et n. Qui est en possession. *Premier occupant*, qui prend possession le premier.

OCCUPATION n. f. Emploi, affaire dont on est occupé ; action d'habiter un logement, d'occuper une ville, etc.

OCCUPÉ, E adj. Qui a du travail, de l'occupation ; préoccupé de quelque chose.

OCCUPER v. tr. (lat. *occupare*). Remplir un espace de lieu : *le lit occupe toute la place ;* de temps : *cette discussion a occupé toute la séance ;* habiter : *occuper un logement ;* se rendre maître : *occuper une ville ;* remplir : *occuper un emploi ;* consacrer : *occuper ses loisirs à ;* donner à travailler : *occuper des ouvriers.*

OCCURRENCE n. f. (lat. *occurrere*, aller au-devant). Rencontre, circonstance : *en cette occurrence.*

OCCURRENT, E adj. Qui survient.

OCÉAN n. m. (lat. *oceanus*). Vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe (V. PART. HIST.). *Fig.* Quantité incommensurable.

OCÉANE adj. f. *Mer Océane*, l'Océan.

OCÉANIDE n. f. Nymphe de la mer.

OCÉANIQUE adj. Qui appartient à l'Océan.

OCELOT n. m. Espèce de chat du Mexique, à robe mouchetée comme celle de la panthère.



OCRE n. f. (gr. *ôchra*, terre jaune). Terre argileuse dont on fait une couleur jaune.

OCREUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'ocre.

OCT, OCTA, OCTI, OCTO (lat. *octo*). Préfixe qui signifie huit.

OCTAÈDRE n. m. (préf. *octa* et gr. *edra*, base). Solide à huit faces.

OCTANT n. m. Huitième de cercle, qui sert à observer en mer la hauteur et la distance des astres.

OCTANTE adj. num. Quatre-vingts.

OCTANTIÈME adj. num. ord. d'octante.

OCTAVE n. f. (lat. *octavus*, huitième). Huitaine consacrée à solenniser les principales fêtes de l'année ; le huitième jour de cette huitaine, appelé proprement l'*Octave ;* stance de huit vers. *Mus.* Ton éloigné d'un autre de huit degrés ; les huit degrés pris ensemble : *parcourir toute l'octave.*

OCTAVO n. m. V. IN-OCTAVO.

OCTI préf. V. OCT.

OCTIDI n. m. (préf. *octi* et lat. *dies*, jour). Huitième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

OCTOBRE n. m. Dixième mois de l'année.

OCTOGÉNAIRE adj. et n. (lat. *octogenarius*). Qui a quatre-vingts ans.

OCTOGONAL, E adj. Qui a la forme de l'octogone.

OCTOGONE n. m. *Géom.* Qui a huit angles et huit côtés. Adj. : *figure octogone.*

OCTOSTYLE adj. *Arch.* Qui a huit colonnes : *façade octostyle.*

OCTROI n. m. (rad. *octroyer*). Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville ; bureau où se paye ce droit. T. de chanc. Concession : *octroi d'un privilège.*

OCTROYER v. tr. Concéder, accorder : *octroyer une grâce.*

OCTUPLE adj. Qui contient huit fois : *seize est octuple de deux.*

OCTUPLER v. tr. Répéter huit fois.

OCULAIRE adj. (lat. *oculus*, œil). Qui appartient à l'œil : *nerf oculaire. Fig. Témoin oculaire*, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. N. m. Verre d'une lunette d'approche placé du côté de l'œil de l'observateur.

OCULAIREMENT adv. De ses propres yeux. *Peu us.*

OCULISTE n. m. et adj. (lat. *oculus*, œil). Médecin qui traite spécialement les maladies des yeux.

ODALISQUE n. f. (turc *odalik*). Femme du harem.

ODE n. f. (gr. *ôdê*, chant). Petit poème lyrique, divisé en strophes semblables entre elles par le nombre et la mesure des vers.

ODÉON n. m. (gr. *ôdeion ;* de *ôdê*, chant). Lieu où se faisaient entendre les poètes et les musiciens à Athènes ; nom d'un théâtre à Paris.

ODEUR n. f. (lat. *odor*). Sensation que produisent sur l'odorat certaines émanations. Pl. Parfums : *aimer les odeurs*.

ODIEUSEMENT adv. D'une manière odieuse.

ODIEUX, EUSE adj. (lat. *odiosus*; de *odium*, haine). Qui excite la haine, l'indignation. N. m. : *l'odieux d'une action*.

ODOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait.

ODONTALGIE n. f. (gr. *odous, odontos*, dent; *algos*, douleur). Mal de dents.

ODONTALGIQUE adj. et n. Qui a rapport à l'odontalgie; remède contre la douleur de dents.

ODONTOLOGIE n. f. (gr. *odous, odontos*, dent; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des dents.

ODORANT, E adj. Qui répand une odeur, et spécialement une bonne odeur.

ODORAT n. m. Celui des cinq sens qui reçoit les odeurs.

ODORER v. tr. Flairer, sentir par l'odorat. V. int. Avoir le sens de l'odorat.

ODORIFÉRANT, E adj. Qui répand une bonne odeur.

ODYSSÉE n. f. (gr. *Odusseus*, Ulysse). Poème d'Homère. (V. PART. HIST.) *Fig.* Tout récit d'un voyage aventureux.

ŒCUMÉNICITÉ n. f. Qualité de ce qui est œcuménique.

ŒCUMÉNIQUE adj. (gr. *oikoumenê*, toute la terre habitée). *Concile œcuménique*, auquel sont convoqués tous les évêques de l'Église catholique.

ŒCUMÉNIQUEMENT adv. D'une manière œcuménique.

ŒDÉMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport à l'œdème; de la nature de l'œdème.

ŒDÈME n. m. (*oidêma*, gonflement). *Méd.* Tuméfaction de la peau.

ŒDIPE n. m. Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur, difficile à pénétrer. Pl. des *Œdipes*. V. PART. HIST.

ŒIL n. m. (lat. *oculus*). Pl. *yeux*. Organe de la vue; regard : *jeter les yeux sur*; attention : *avoir l'œil à tout*; indice des qualités, des défauts et des sentiments: *œil spirituel, dur, méchant*. *Coup d'œil*, regard prompt; *l'œil du maître*, sa surveillance; *en un clin d'œil*, en un moment; *jeter un coup d'œil*, examiner très légèrement; *avoir le coup d'œil juste*, le discernement prompt; *avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller; *ouvrir de grands yeux*, regarder avec étonnement; *voir tout par ses yeux*, par soi-même; *dévorer des yeux*, regarder avec avidité; *fermer les yeux sur*, faire semblant de ne pas voir; *ne pouvoir fermer les yeux*, ne pouvoir dormir; *cela saute aux yeux*, cela est d'une vérité évidente. **Œil** se dit aussi de l'éclat des pierreries : *cette perle a un bel œil*; du relief des caractères d'imprimerie: *cicéro gros œil*; de l'ouverture de certains outils : *l'œil d'un marteau*; des boutons ou bourgeons des arbres; des trous qui se trouvent dans le pain, le bouillon et le fromage. — On dit au pluriel : *œils-de-bœuf*, ouvertures rondes ou ovales; *œils-de-chat, œils-de-serpent*, etc., pierres précieuses; *œils-de-bouc*, etc., coquillages; *œils-de-chèvre*, etc., plantes. Partout ailleurs le pluriel est *yeux*: *les yeux de la soupe, du pain, du fromage*.



ŒILLADE n. f. Coup d'œil furtif.

ŒILLÈRE n. f. Petit vase pour baigner l'œil; partie de la bride qui garantit l'œil du cheval et l'empêche de voir de côté; dent canine de la mâchoire supérieure. Adj. : *dent œillère*.

ŒILLET n. m. Fleur odoriférante (*); la plante.

ŒILLET n. m. Petit trou de forme circulaire destiné à recevoir un lacet.

ŒILLETON n. m. Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes et qui sert quelquefois à les multiplier.

ŒILLETTE n. f. Nom vulgaire du pavot cultivé, dont on tire de l'huile.

ŒNOLOGIE n. f. (gr. *oinos*, vin; *logos*, discours). Art de fabriquer et de soigner les vins.

ŒNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'œnologie.

ŒNOMANCIE n. f. Divination qui se faisait avec le vin destiné aux sacrifices.

ŒNOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le degré de force du vin.

ŒNOPHILE adj. (gr. *oinos*, vin; *philos*, ami). Ami du vin.

ŒNOPHORE n. m. Grand vase où les anciens mettaient du vin; officier qui avait soin du vin.

ŒSOPHAGE n. m. (gr. *oisô*, futur de *pherô*, je porte; *phagein*, manger). Canal qui sert à porter la nourriture à l'estomac.

ŒSTRE n. m. Genre d'insectes diptères, parasites des chevaux, des bœufs, etc.

ŒUF (*eufe* au sing. presque toujours; *eu* au pl. et dans *œuf dur*) n. m. (lat. *ovum*). Corps organique renfermant un germe, que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.

ŒUVÉ, E adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

ŒUVRE n. f. (lat. *opera*, travail, soin). Ce qui est produit par un agent : *l'univers est l'œuvre de Dieu*; production de l'esprit : *publier ses œuvres*; action chrétienne ou morale : *le mérite des bonnes œuvres*. *Mettre en œuvre*, employer à quelque usage; *se mettre à l'œuvre*, au travail. N. m. Recueil de toutes les estampes d'un graveur, des compositions d'un musicien : *avoir tout l'œuvre de Callot, l'œuvre de Mozart*. **Le grand œuvre**, la pierre philosophale; **banc d'œuvre**, banc des marguilliers. Loc. adv. *Arch.* **Dans œuvre, hors d'œuvre**, dans l'intérieur, hors du corps du bâtiment : *escalier dans œuvre, escalier hors d'œuvre*.

OFFENSANT, E adj. Qui offense.

OFFENSE n. f. Injure de fait ou de parole; faute, péché : *Seigneur, pardonnez-nous nos offenses*.

OFFENSÉ, E n. Personne qui a reçu une offense.

OFFENSER v. tr. (lat *offendere*, heurter). Faire une offense, blesser. *Offenser Dieu*, pécher. **S'offenser** v. pr. Se piquer, se fâcher : *s'offenser d'un rien*.

OFFENSEUR n. m. Celui qui offense.

OFFENSIF, IVE adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : *guerre, arme offensive*. *Alliance offensive et défensive*, traité par lequel deux ou plusieurs Etats conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. N. f. *Prendre l'offensive*, attaquer le premier.

OFFENSIVEMENT adv. D'une manière offensive.

OFFERTE n. f. ou **OFFERTOIRE** n. m. Partie de la messe pendant laquelle le prêtre *offre* à Dieu le pain et le vin, avant de les consacrer; morceau de musique composé pour être exécuté entre le *Credo* et le *Sanctus*.

OFFICE n. m. (lat. *officium*). Service : *recourir aux bons offices de quelqu'un*; charge : *remplir l'office de...*; certaines cérémonies de l'Eglise : *office des morts*. *L'office divin*, la messe, les vêpres, etc.; *avocat nommé d'office*, par le juge.

OFFICE n. f. Partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table.

OFFICIAL n. m. Juge ecclésiastique délégué autrefois par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse.

OFFICIALITÉ n. f. Juridiction de l'official; lieu où il rendait la justice.

OFFICIANT adj. et n. Celui qui officie à l'église.

OFFICIEL, ELLE adj. Se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : *réponse officielle*; de ce qui émane du gouvernement : *acte officiel*.

OFFICIELLEMENT adv. D'une manière officielle.

OFFICIER v. int. Faire l'office divin à l'église.

OFFICIER n. m. Celui qui a un office, une charge : *officier de justice, de police, etc.*; militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant.

OFFICIEUSEMENT adv. D'une manière officieuse.

OFFICIEUX, EUSE adj. Qui aime à rendre service.

OFFICINAL, E, AUX adj. *Compositions officinales*, que l'on trouve toutes préparées dans l'officine des pharmaciens; *plantes officinales*, dont on se sert en pharmacie.

OFFICINE n. f. (lat. *officina*, atelier) Laboratoire d'un pharmacien. *Vieux*.

OFFRANDE n. f. Don offert à Dieu; cérémonie où le prêtre reçoit les dons des fidèles; tout ce qu'on offre pour une bonne œuvre : *déposer une offrande*.

OFFRANT n. m. Ne se dit qu'en t. de prat. : *vendre une terre, des meubles, etc., au plus offrant et dernier enchérisseur*.

OFFRE n. f. Action d'offrir; la chose offerte : *accepter une offre*.

OFFRIR v. tr. (lat. *offerre*). Présenter : *offrir un bouquet*; proposer : *offrir tant d'un objet*; mettre au service : *offrir son bras, son épée*; exposer à la vue : *la campagne offre un bel aspect*.

OFFUSQUER v. tr. (lat. *offuscare*). Empêcher de voir, d'être vu; éblouir : *le soleil m'offusque les yeux*. *Fig.* Choquer, déplaire : *tout l'offusque*.

OGIVAL, E adj. Qui a rapport à l'ogive, qui est en ogive : *architecture ogivale*. Pl. *ogivaux*.

OGIVE n. f. Nervures ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle au sommet d'une voûte.

OGNON n. m. V. OIGNON.

OGRE, OGRESSE n. Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. *Fig.* Grand mangeur.

OH! interj. qui marque la surprise.

OHÉ! interj. qui sert à appeler.

OÏDIUM (*ome*) n. m. Sorte de petit champignon qui attaque le raisin.

OIE n. f. (bas lat. *auca*). Gros oiseau de basse-cour.

OIGNON n. m. Plante potagère à racine bulbeuse; partie renflée de la racine de certaines plantes : *oignon de lis, de jacinthe, de tulipe, etc.*; callosité aux pieds. **En rang d'oignons** loc. adv. Sur une seule ligne.

OIGNONET n. m. Sorte de poire d'été.

OIGNONIÈRE n. f. Terrain semé d'oignons.

OÏL (*o-ile*) n. m. *Langue d'oïl*, que l'on parlait dans le nord de la France. V. OC.

OILLE n. f. Potage d'origine espagnole, dans lequel il entre plusieurs viandes et divers assaisonnements.

OINDRE v. tr. (lat. *ungere*). Frotter d'huile ou d'une substance grasse ; consacrer par les saintes huiles dans l'administration de quelques sacrements. — Se conj. comme les verbes irréguliers en *oindre*.

OING n. m. *Vieux oing*, graisse de porc fondue, pour les essieux des voitures.

OINT n. m. Celui qui a été consacré : *Saül était l'oint du Seigneur*. Se dit par excellence de Jésus-Christ.

OISEAU n. m. Instrument pour porter le mortier (*).

OISEAU-MOUCHE n. m. Très petit oiseau d'Amérique, qui forme un sous-genre de colibris. Pl. des *oiseaux-mouches*.

OISEAUX n.m. pl. Classe de vertébrés aériens à sang chaud, ayant deux pieds, un bec et des plumes. S. : *un oiseau*. **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

OISELER v. int. (v. fr. *oisel*, oiseau). Tendre des filets ou des pièges pour prendre des oiseaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

OISELET n. m. Petit oiseau.

OISELEUR n. m. Celui qui fait métier de prendre, d'élever des oiseaux.

OISELIER n. m. Qui élève et vend des oiseaux.

OISELLERIE n. f. Art de l'oiseleur.

OISEUSEMENT adv. D'une manière oiseuse.

OISEUX, EUSE adv. (lat. *otiosus* ; de *otium*, oisiveté). Fainéant : *gens oiseux, vie oiseuse* ; inutile : *paroles oiseuses*.

OISIF, IVE adj. et n. (lat. *otium*, oisiveté). Inoccupé : *homme oisif* ; dont on ne fait point usage : *laisser son argent oisif*.

OISILLON n. m. Petit oiseau.

OISIVEMENT adv. D'une manière oisive.

OISIVETÉ n. f. (rad. *oisif*). Etat d'une personne oisive.

OISON n. m. Petit de l'oie. *Fig.* Homme très borné. *Fam.*

OLÉACÉES ou **OLÉINÉES** n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre olivier.

OLÉAGINEUX, EUSE adj. (lat. *oleum*, huile). Qui contient, dont on tire de l'huile : *plante oléagineuse*.

OLÉINE n. f. *Chim.* Un des principes des huiles grasses et des graisses solides.

OLÉINÉES n. f. pl. V. OLÉACÉES.

OLÉIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide produit par la saponification de l'oléine.

OLFACTIF, IVE adj. (lat. *olfactare*, flairer). Qui appartient à l'odorat : *nerf olfactif*.

OLIBAN n. m. Espèce de gomme-résine appelée vulgairement *encens mâle*.

OLIBRIUS (*uce*) n. m. Pédant qui fait l'entendu. *Fam.* V. à la partie historique.

OLIFANT n. m. Petit cor d'ivoire des chevaliers. V. à la partie historique.

OLIGARCHIE n. f. (gr. *oligos*, peu nombreux ; *archê*, commandement). Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes.

OLIGARCHIQUE adj. Qui appartient à l'oligarchie.

OLIGARCHIQUEMENT adv. Conformément à l'oligarchie.

OLIM (*limm*) n. m. Mot latin qui signifie *autrefois*, et qui sert à désigner les anciens registres du parlement. Pl. les *olim*. V. PART. HIST.

OLIVAIRE adj. Qui tient de l'olive.

OLIVAISON n. f. Récolte des olives ; saison où on la fait.

OLIVÂTRE adj. Qui tire sur la couleur d'olive : *teint olivâtre*.

OLIVE n. f. (lat. *oliva* ; de la même famille que *oleum*, huile). Fruit à noyau, dont on tire une huile excellente. *Etoffe* ou *ruban olive*, d'un jaune verdâtre.

OLIVETTE n. f. Syn. d'ŒILLETTE.

OLIVETTES n. f. pl. Danse en usage après la récolte des olives.

OLIVIER n. m. Arbre qui porte les olives (*).

OLLA-PODRIDA n. f. (esp. *olla podrida*, pot-pourri). Mélange composé de choses diverses ; se dit surtout en cuisine et en littérature. Pl. des *olla-podrida*.

OLOGRAPHE adj. (gr. *olos*, entier ; *graphô*, j'écris). Se dit d'un testament écrit en entier de la main du testateur.

OLYMPE n. m. Montagne de Thessalie, séjour des dieux de la Fable : réunion de ces dieux (V. PART. HIST.). *Fig.* Le ciel.

OLYMPIADE n. f. Espace de quatre ans qui servait aux Grecs à compter leurs années : *Thalès naquit la 1re année de la 35e olympiade*. — Cette période de quatre ans, qui servait aux Grecs pour compter les années, est due aux fêtes célébrées à Olympie en l'honneur de Jupiter, et qu'on appelait *jeux Olympiques* ; 25 olympiades correspondent donc à un siècle. La 1re olympiade date de l'an 776 av. J.-C. ; la dernière se compte de 392 à 396. La 3e année de la 26e olympiade signifie l'an 103 après l'institution des jeux Olympiques.

OLYMPIEN, IENNE adj. Surnom de Jupiter. *Dieux olympiens*, les douze principales divinités du paganisme. *Fig.* Noble, majestueux : *regard olympien*.

OLYMPIQUE adj. *Jeux Olympiques*, qui se célébraient tous les quatre ans chez les Grecs, près d'Olympie ; *couronne olympique*, qu'on y décernait aux vainqueurs.

OLYNTHIEN, IENNE adj. et n. D'Olynthe.

OMBELLE n. f. (lat. *umbella*, parasol). *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules partent tous d'un même point pour s'élever au même niveau, comme les rayons d'un parasol.



OISEAUX

Ordres	Exemples
RAPACES L'Aigle.	
PASSEREAUX Le Moineau.	
GRIMPEURS Le Pivert.	
GALLINACÉS Le Coq.	
COUREURS L'Autruche.	
ÉCHASSIERS Le Héron.	
PALMIPÈDES Le Canard.	

OMBELLIFÈRE adj. (de *ombelle* et du lat. *fero*, je porte). *Bot.* Qui porte des ombelles. N. f. pl. Grande famille de plantes à fleurs disposées en ombelles.

OMBILIC (*lik*) n. m. (lat. *umbilicus*). Nombril.

OMBILICAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'ombilic.

OMBILIQUÉ, E adj. *Bot.* Pourvu d'un ombilic.

OMBRAGE n. m. Réunion de branches, de feuilles d'arbres qui donnent de l'ombre. *Fig.* Soupçon, défiance : *donner de l'ombrage à quelqu'un.*

OMBRAGER v. tr. Faire, donner de l'ombre.

OMBRAGEUSEMENT adv. D'une manière ombrageuse.

OMBRAGEUX, EUSE adj. Très facile à effrayer, qui a peur de son ombre : *cheval ombrageux. Fig.* Soupçonneux : *esprit ombrageux.*

OMBRANT, E adj. *Peint.* Qui est propre à imiter les ombres.

OMBRE n. f. (lat. *umbra*). Obscurité produite par un corps opaque. *Fig.* Légère apparence : *l'ombre d'un doute*; chez les anciens, l'âme séparée du corps : *l'ombre d'Achille. Les ombres de la nuit*, les ténèbres; *les ombres de la mort*, les approches de la mort; *l'empire des ombres*, le séjour des morts; *courir après une ombre*, se livrer à des espérances chimériques; *passer comme une ombre*, être de courte durée. **Ombres chinoises**, spectacle fantasmagorique destiné à amuser les enfants. *Peint.* Couleurs obscures : *ménager les ombres.*

OMBRE n. f. *Peint.* Sorte de terre noirâtre qui sert à ombrer. On dit aussi TERRE D'OMBRE.

OMBRE n. m. Poisson du genre saumon. *Ombre chevalier*, variété de truite.

OMBRELLE n. f. (rad. *ombre*). Petit parasol (*).

OMBRER v. tr. Mettre des ombres à un dessin, à un tableau.

OMBREUX, EUSE adj. Qui donne de l'ombre : *forêt ombreuse. Poét.*

OMÉGA n. m. Dernière lettre de l'alphabet grec (*). *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.

OMELETTE n. f. Œufs battus ensemble et cuits dans la poêle.

OMETTRE v. tr. (lat. *omittere*). Manquer à faire ou à dire, négliger.

OMISSION n. f. Action d'omettre; la chose omise.

OMNIBUS (*buce*) n. m. (m. lat. qui signifie *pour tous*). Sorte de voiture publique en usage dans les grandes villes.

OMNICOLORE adj. (lat. *omnis*, tout; *color*, couleur). Où l'on remarque toutes sortes de couleurs : *un habit omnicolore.*

OMNIPOTENCE n. f. (lat. *omnis*, tout; *potentia*, puissance). Toute-puissance : *l'omnipotence est un des attributs de Dieu. Par ext.* Pouvoir absolu.

OMNIPOTENT adj. Tout-puissant.

OMNISCIENCE n. f. (lat. *omnis*, tout; *scientia*, science). Science universelle, l'un des attributs de Dieu.

OMNIVORE adj. (lat. *omnis*, tout; *voro*, je dévore). Qui se nourrit indifféremment d'animaux et de végétaux, comme l'homme, le chien, l'ours.

OMOPLATE n. f. (gr. *ômos*, épaule; *platus*, large). Os large, mince et triangulaire, situé à la partie postérieure de l'épaule.

ON (corruption du lat. *homo*, homme) pr. ind. m. s. désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. Fém. s'il désigne évidemment une femme : *on est heureuse d'être mère*; pl. s'il désigne évidemment plusieurs personnes : *on est égaux après la mort.*

ONAGRE n. m. (gr. *onagros*). Ane sauvage.

ONC ou **ONQUES** adv. Jamais : *je ne vis onc un si méchant homme. Vieux.*

ONCE n. f. (lat. *uncia*). Douzième de la livre chez les anciens Romains; en France, seizième partie de l'ancienne livre.

ONCE n. f. Espèce de petite panthère qui se trouve en Asie et en Afrique.

ONCIAL, E adj. et n. Se dit des grandes lettres usitées autrefois pour les inscriptions.

ONCLE n. m. (lat. *avunculus*; de *avus*, aïeul). Frère du père ou de la mère. *Oncle à la mode de Bretagne*, cousin germain du père ou de la mère.

ONCTION n. f. (lat. *unctio*; de *ungere*, oindre). Action d'oindre, de frotter avec une substance grasse quelque partie du corps. *Fig.* Ce qui, dans un discours, pénètre doucement le cœur, attendrit l'âme et la porte à la piété : *sermon plein d'onction.* **Extrême-onction**, sacrement pour les mourants.

ONCTUEUSEMENT adv. Avec onction.

ONCTUEUX, EUSE adj. Qui est d'une substance grasse et huileuse : *bois onctueux. Fig.* Qui a de l'onction : *sermon onctueux.*

ONCTUOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est onctueux.

ONDE n. f. (lat. *unda*). Flot, soulèvement de l'eau agitée; l'eau en général : *voguer sur l'onde. Phys.* Nom donné aux lignes ou surfaces concentriques qui se produisent dans une masse fluide dont un des points a reçu une impulsion : *ondes liquides, ondes sonores.*

ONDÉ, E adj. Qui offre des dessins en forme d'ondulations : *moire ondée, cheveux ondés.*

ONDÉE n. f. Grosse pluie subite et passagère.

ONDIN, E n. Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux.

ONDOIEMENT n. m. Mouvement d'ondulation ; baptême provisoire administré par toute personne, dans certains cas extrêmes, sans les cérémonies de l'Église.

ONDOYANT, E adj. Qui ondoie : *cheveux, drapeaux ondoyants.*

ONDOYER v. int. Flotter par ondes : *ses cheveux ondoyaient au gré du vent.* V. tr. Baptiser sans les cérémonies de l'Église.

ONDULANT, E adj. Qui ondule.

ONDULATION n. f. Mouvement oscillatoire qui se produit dans un liquide ou dans un fluide agité. *Par ext.* Mouvement qui imite celui des ondes.

ONDULATOIRE adj. *Mouvement ondulatoire*, d'ondulation.

ONDULÉ, E adj. Qui présente des ondulations : *surface ondulée.*

ONDULER v. int. Avoir un mouvement d'ondulation : *le vent fait onduler les eaux.*

ONDULEUSEMENT adv. D'une manière onduleuse.

ONDULEUX, EUSE adj. Qui forme des ondulations : *replis onduleux.*

ONÉRAIRE adj. Qui exerce réellement une charge, une fonction, par opposition à HONORAIRE.

ONÉREUSEMENT adv. D'une manière onéreuse.

ONÉREUX, EUSE adj. (lat. *onerosus*; de *onus, oneris*, fardeau). Qui est à charge, incommode.

ONGLE n. m. (lat. *ungula*, corne du pied des animaux). Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts ; griffes de certains animaux. *Fig. Rogner les ongles à quelqu'un*, diminuer son profit, son pouvoir : *donner sur les ongles*, châtier, réprimander.

ONGLÉE n. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.

ONGLET n. m. En terme de reliure, petite bande de papier qui fait partie d'une feuille isolée, et qui permet de la fixer au volume ; petite bande de papier ou de parchemin sur laquelle on colle les cartes géographiques qu'on veut réunir dans un atlas ; extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45 degrés au lieu d'être terminée à angle droit.

ONGLETTE n. f. Petit burin plat dont se servent les graveurs en relief et en creux.

ONGUENT n. m. (lat. *unguentum;* de *ungere*, oindre). Médicament externe composé de corps gras.

ONGUICULÉ, E (*gu-i*) adj. Qui a un ongle à chaque doigt, en parlant des animaux.

ONGULÉ, E adj. Se dit des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties.

ONIROCRITIE (*cie*) n. f. Art d'interpréter les songes.

ONIROMANCE ou **ONIROMANCIE** n. f. Divination par les songes.

ONOMATOPÉE n. f. (gr. *onoma, onomatos*, nom ; *poieô*, je fais). Mot dont le son imite celui de l'objet qu'il représente, comme *glouglou, cliquetis, tic tac.*

ONQUES adv. V. ONC.

ONTOLOGIE n. f. (gr. *ôn, ontos*, qui est ; *logos*, discours). Science de l'être en général.

ONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ontologie.

ONTOLOGISTE n. m. Celui qui s'occupe d'ontologie.

ONYX n. m. Agate fine dont on fait de très beaux camées.

ONZE adj. num. (lat. *undecim*). Dix et un. — Dites *le onze* et non *l'onze.*

ONZIÈME adj. num. ord. de *onze*. N. m. La onzième partie.— Dites *le onzième* et non *l'onzième.*

ONZIÈMEMENT adv. En onzième lieu.

OOLITHE n. m. Calcaire composé de graines sphériques, semblables à des œufs de poisson.

OOLITHIQUE adj. Qui est de la nature de l'oolithe.

OPACITÉ n. f. État de ce qui est opaque.

OPALE n. f. (lat. *opalus*). Pierre précieuse à reflets colorés et changeants.

OPALIN, E adj. Qui a la teinte laiteuse et blanchâtre, les reflets irisés de l'opale.

OPAQUE adj. (lat. *opacus*, épais, ténébreux). Qui n'est pas transparent, qui ne laisse point passer la lumière.

OPÉRA n. m. (lat. et ital. *opera*, œuvre). Ouvrage dramatique dans lequel la poésie et la musique se prêtent un mutuel concours ; lieu où se joue l'opéra. **Opéra-comique**, pièce dans laquelle le chant alterne avec les paroles ; **opéra bouffe** ou **bouffon**, celui dont les personnages appartiennent à la comédie. Pl. des *opéras.*

OPÉRABLE adj. Qui peut être opéré.

OPÉRATEUR n. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie, de physique, etc.

OPÉRATION n. f. (lat. *operatio;* de *operari*, opérer). Action d'un pouvoir, d'une faculté, d'un agent qui opère : *opération de la grâce, de l'entendement, opération chimique;* action méthodique du chirurgien : *faire l'opération du trépan, de la cataracte*, etc. ; calcul : *opération d'arithmétique;* exécution d'un plan de campagne : *opérations militaires.*

OPÉRATOIRE adj. Qui a rapport aux opérations.

OPERCULE n. m. (lat. *operculum*). *Hist. nat.* Couvercle ; partie qui sert de

couvercle à l'urne des mousses, aux branchies des poissons, etc.

OPERCULÉ, E adj. *Hist. nat.* Muni d'un opercule.

OPÉRÉ, E n. Personne qui a subi une opération chirurgicale.

OPÉRER v. tr. (lat. *operari*; de *opus*, *operis*, œuvre). Produire un certain effet : *opérer des miracles;* faire une opération de calcul, de chimie, de chirurgie. V. int.: *la grâce opère en nous, le remède commence à opérer.*— Pour la conj. v. ACCÉLÉRER.

OPÉRETTE n. f. Petit opéra comique de peu d'importance.

OPES n. m. pl. Trous dans les murs pour recevoir les poutres, les boulins.

OPHICLÉIDE n. m. (gr. *ophis*, serpent: *kleis*, clef). Instrument de cuivre, à vent et à clefs, qui a remplacé un autre instrument en forme de serpent.

OPHIDIEN, IENNE adj. (gr. *ophis*, serpent). Qui ressemble ou se rapporte aux serpents. N. m. pl. Ordre de reptiles comprenant tous ceux que l'on désigne sous le nom vulgaire de serpents.

OPHITE n. m. Marbre d'un vert obscur, rayé de filets jaunes entre-croisés.

OPHTALMIE [o. n.] n. f. (gr. *ophthalmos*, œil). Nom général de toutes les affections inflammatoires de l'œil.

OPHTALMIQUE [o. n.] adj. Qui concerne les yeux.

OPHTALMOGRAPHIE [o. n.] n. f. Partie de l'anatomie qui se rapporte à la description de l'œil.

OPHTALMOSCOPE [o. n.] n. m. Instrument qui sert à examiner l'intérieur de l'œil.

OPIACÉ, E adj. Qui contient de l'opium : *médicament opiacé.*

OPIAT (*ate*) n. m. Préparation pharmaceutique d'une consistance un peu molle; pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE adj. *Méd.* Qui obstrue les conduits naturels.

OPILATION n. f. *Méd.* Obstruction.

OPILER v. tr. *Méd.* Obstruer.

OPIMES adj. f. pl. (lat. *opimus*, riche). *Dépouilles opimes*, remportées par un général romain qui avait tué le général ennemi.

OPINANT n. m. Qui opine dans une délibération.

OPINER v. int. (lat. *opinari*). Dire son avis sur un sujet en délibération. *Opiner du bonnet*, être toujours de l'avis des autres.

OPINIÂTRE adj. (rad. *opinion*). Trop fortement attaché à son opinion : *esprit opiniâtre*; entêté : *enfant opiniâtre. Fig.* Où il y a de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement : *travail, haine, combat opiniâtre;* qui résiste aux remèdes : *fièvre, rhume opiniâtre.*

OPINIÂTRÉMENT adv. Avec opiniâtreté.

OPINIÂTRER (S') v. tr. S'obstiner fortement.

OPINIÂTRETÉ n. f. Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté; fermeté, constance.

OPINION n. f. (lat. *opinio*). Avis de celui qui opine; sentiment qu'on se forme : *les opinions sont libres;* jugement qu'on porte sur une personne ou sur une chose : *avoir mauvaise opinion de... Opinion publique*, ou, absol., *l'opinion*, ce que pense le public.

OPIUM (*ome*) n. m. (gr. *opion*; de *opos*, suc). Suc de plusieurs espèces de pavot, et notamment du pavot blanc, qui a une propriété narcotique.

OPPORTUN, E adj. (lat. *opportunus*, du préf. *ob* et de *portus*, port; qui est au port). Favorable, qui arrive à propos.

OPPORTUNÉMENT adv. Avec opportunité.

OPPORTUNISME n. m. *Néol.* Système politique de ceux qui, dans certaines circonstances difficiles, croient qu'il faut adoucir la rigueur des principes et temporiser pour arriver plus sûrement au but.

OPPORTUNISTE n. m. *Néol.* Partisan de l'opportunisme.

OPPORTUNITÉ n. f. Qualité de ce qui est opportun.

OPPOSABLE adj. Qui peut s'opposer à : *le singe a, comme l'homme, le pouce opposable.*

OPPOSANT, E adj. et n. Qui s'oppose.

OPPOSÉ, E adj. Placé vis-à-vis : *rives opposées;* contraire : *intérêts opposés;* différent par nature. *Géom. Angles opposés par le sommet*, formés par des lignes droites qui se coupent. N. m. : *le bien est l'opposé du mal.*

OPPOSER v. tr. (lat. *opponere*). Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre : *opposer une digue aux flots;* mettre en parallèle : *opposer les anciens aux modernes. Fig.* Déployer, montrer : *opposer une grande résistance;* objecter : *opposer de bonnes raisons.* **S'opposer** v. pr. Être contraire : *s'opposer à un projet.*

OPPOSITE n. m. Le contraire. **A l'opposite** loc. prép. et adv. Vis-à-vis.

OPPOSITION n. f. Empêchement, obstacle; action de s'opposer : *former opposition à une vente;* contraste : *opposition de sentiments;* dans une assemblée délibérante, partie qui contrarie habituellement les idées, les vues de la majorité : *l'opposition a voté contre le projet. Astr.* Distance de 180° entre deux planètes : *il ne peut y avoir éclipse de lune que quand la lune est en opposition avec le soleil.*

OPPRESSER v. tr. (lat. *opprimere*, *oppressum*). Presser fortement, gêner la

respiration; tourmenter, fatiguer : *ce souvenir m'oppresse.*

OPPRESSEUR n. m. Qui opprime.

OPPRESSIF, IVE adj. Qui tend à opprimer : *moyens oppressifs.*

OPPRESSION n. f. Etat de ce qui est oppressé : *oppression de poitrine*; de celui qui est opprimé : *oppression d'un peuple.*

OPPRESSIVEMENT adv. D'une manière oppressive.

OPPRIMÉ, E adj. et n. Qu'on opprime : *peuple opprimé, gémir avec les opprimés.*

OPPRIMER v. tr. (lat. *opprimere*). Accabler par violence, par abus d'autorité.

OPPROBRE n. m. (lat. *opprobrium*; de *probrum*, action honteuse). Honte, ignominie : *couvert d'opprobre*; état d'abjection : *vivre dans l'opprobre. Etre l'opprobre de sa famille*, lui faire honte.

OPTATIF, IVE adj. (lat. *optare*, souhaiter). Qui exprime le souhait : *formule optative.* N. m. Mode des verbes grecs.

OPTATION n. f. *Rhét.* Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation.

OPTER v. int. (lat. *optare*). Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois.

OPTICIEN n. m. Fabricant d'instruments d'optique.

OPTIME (*mé*) [o. m.] adv. (m. lat.). Très bien. *Fam.*

OPTIMISME n. m. (lat. *optimus*, très bon). Système de ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde. Son opposé est PESSIMISME. — L'optimisme ne voit dans le monde moral ou physique qu'un élément de l'ordre universel, et affirme que, si l'on considère le monde dans son ensemble, tout est bien par rapport au tout. Cette doctrine, qui, au premier abord, semble être en contradiction avec les faits, s'appuie sur l'idée de la sagesse et de la bonté de Dieu, qui n'a pu vouloir que le bien, et qui souvent le fait sortir du mal même. Il n'est pas difficile en effet, à une sage philosophie de prouver que la faim, la soif, la douleur même est un bien. L'optimisme sert de base à la philosophie de Leibniz.

Le *pessimiste*, au contraire, croit que tout va au plus mal dans ce monde; il tire des fléaux, des maladies, etc., les raisonnements sur lesquels il appuie son système; mais on n'est guère pessimiste que par l'ignorance de certaines causes finales dont Dieu s'est réservé le secret.

OPTIMISTE n. m. Partisan de l'optimisme. — Son opposé est PESSIMISTE.

OPTION n. f. Faculté, action d'opter.

OPTIQUE n. f. (gr. *optikos*; de *optomai*, voir). Partie de la physique qui traite des lois de la lumière et de la vision; aspect des objets vus à distance : *illusion d'optique.* Adj. Qui concerne la vue : *nerf optique.*

OPULEMMENT adv. Avec opulence.

OPULENCE n. f. Abondance de biens, grande richesse.

OPULENT, E adj. (lat. *opulentus*; de *ops*, richesse). Qui est dans l'opulence.

OPUNTIA (*poncia*) n. m. Sorte de cactus connu aussi sous le nom de nopal.

OPUSCULE n. m. (lat. *opusculum*, dimin. de *opus*, ouvrage). Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR n. m. (lat. *aurum*). Métal précieux, d'une couleur jaune et brillante. *Fig.* Richesse : *la soif de l'or. Marché d'or*, très avantageux; *cœur d'or*, excellent cœur; *être cousu d'or*, très riche; *payer au poids de l'or*, très cher; *c'est de l'or en barre*, c'est d'une valeur certaine; *parler d'or*, dire ce qu'il y a de mieux à dire. **Age d'or**, premier temps du monde, où l'on vivait dans la paix, l'innocence et le bonheur. — L'or est le plus pur, le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux. On peut le réduire en feuilles d'un neuf-cent-millième de mètre d'épaisseur. Le poids de l'eau étant de 1, celui de l'or est d'environ 19 1/4. Il n'entre en fusion qu'à une température de 1,900 degrés. On le trouve le plus souvent dans le sein de la terre, à l'état pur ou natif. Les principales mines d'or sont au Brésil, au Chili, au Mexique et, depuis une quarantaine d'années, en Californie et en Australie. Plusieurs rivières charrient des paillettes d'or dans leurs sables. Un kilogramme d'or pur vaut 3,460 francs. A poids égal, l'or vaut quinze fois et demie plus que l'argent. Ce métal a été de tout temps, pour l'homme, le signe représentatif de la richesse et de la puissance. Les alchimistes lui attribuaient des propriétés surnaturelles et faisaient de longues, mais vaines recherches, pour transmuter les autres métaux en or.

OR conj. qui sert à lier une proposition à une autre.

ORACLE n. m. (lat. *oraculum*; de *orare*, parler). Réponse que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées; la divinité elle-même : *consulter l'oracle. Fig.* Vérités énoncées dans l'Ecriture sainte : *les oracles des prophètes*; décisions émanant de personnes d'une grande autorité, d'un grand savoir; ces personnes elles-mêmes : *il était l'oracle de son parti.* — Par ce nom, on entend plus particulièrement les réponses que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées. A Delphes, le dieu parlait par la bouche d'une prêtresse appelée *pythie, pythonisse* ou *sibylle*. Pour rendre ses oracles, la pythie, après un jeûne de trois jours, mâchait des feuilles de laurier, et, en proie à une exaltation aidée sans doute par le suc de cette plante, elle montait sur un trépied placé au-dessus d'une ouverture d'où sortaient des vapeurs méphitiques. Tout son corps alors frémissait, ses cheveux se dressaient et sa bouche écumante

et convulsive répondait aux questions qui lui étaient adressées. Après l'oracle de Delphes, les plus célèbres de l'antiquité furent, chez les Grecs, ceux de Jupiter, à Dodone; d'Apollon, à Délos; d'Esculape, à Epidaure, etc. En Italie, on cite en première ligne la sibylle de Cumes. Chez les Gaulois, il y avait aussi des prêtresses qui rendaient des oracles.

On a beaucoup disputé sur les oracles; les uns les attribuant à la fourberie, les autres à une espèce de seconde vue assez semblable à la lucidité somnambulique. Ce qu'il y a de certain, c'est que les oracles étaient toujours rendus de manière à avoir raison, quel que fût l'événement. Pyrrhus, ayant consulté l'oracle sur l'issue de la guerre qu'il allait entreprendre contre les Romains, en reçut cette réponse :

Aio te, Eacide, Romanos vincere posse. Ce qui présente cette double signification : *Je te dis, fils d'Eaque, que tu peux vaincre les Romains. — Je te dis, fils d'Eaque, que les Romains peuvent te vaincre.* Pyrrhus interpréta ces paroles dans le premier sens, et il s'en trouva mal; mais l'oracle avait toujours raison.

ORAGE n. m. (lat. *aura*, vent, air). Grosse pluie de peu de durée, accompagnée de vent, d'éclairs et de tonnerre. *Fig.* Agitations du cœur humain : *les orages des passions*; peines, revers : *les orages de la vie.*

ORAGEUSEMENT adv. D'une manière orageuse.

ORAGEUX, EUSE adj. Où les orages sont fréquents : *mer orageuse*; qui menace d'orage : *temps orageux. Fig.* Agité : *vie orageuse*; tumultueux : *séance orageuse.*

ORAISON n. f. (lat. *oratio*; de *orare*, prier). Prière. *Oraison funèbre*, discours public prononcé en l'honneur d'un mort illustre; *les dix parties d'oraison*, les dix parties du discours.

ORAL, E, AUX adj. (lat. *os*, *oris*, bouche). Transmis de bouche en bouche : *tradition orale*; fait de vive voix : *examen oral.*

ORALEMENT adv. De bouche, en paroles.

ORANGE n. f. Fruit à pépins, d'un jaune doré; sa couleur : *étoffes orange. Eau de fleur d'orange* ou *d'oranger*, liqueur obtenue par la distillation des fleurs de l'oranger.

ORANGÉ, E adj. Qui est de la couleur de l'orange : *ruban orangé.* N. m. : *préférer l'orangé au violet.*

ORANGEADE n. f. Boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

ORANGEAT n. m. Confiture sèche, faite d'écorce d'orange.

ORANGER n. m. Arbre toujours vert, qui porte les oranges.

ORANGER, ÈRE n. Qui vend des oranges.

ORANGERIE n. f. Serre où l'on met les orangers pendant l'hiver.

ORANGISTE n. m. Partisan du roi d'Angleterre Guillaume III, d'abord prince d'Orange, opposé au parti catholique, qui soutenait Jacques II; en Belgique, partisan de la maison d'Orange, qui régnait sur les Pays-Bas avant 1830.

ORANG-OUTANG (*oran-outan*) n. m. (malais *orang utan*, homme de la forêt). L'espèce de singe qui a le plus de ressemblance physique avec l'homme. Pl. des *orangs-outangs.* — L'intelligence de l'orang-outang et sa conformation en font, en quelque sorte, un être intermédiaire entre l'homme et la brute. Il a trente-deux dents semblables à celles de l'homme et est dépourvu de queue. Seul de tous les quadrumanes, il offre l'os lingual et le foie semblables à ceux de l'homme. Il est plein de force et d'agilité et sa taille dépasse quelquefois 2 mètres; il se tient ordinairement debout sur les pieds de derrière. On le trouve, en Asie, dans les forêts de Sumatra, et, en Afrique, dans les régions voisines de l'équateur. On ne sait encore que fort peu de chose sur ces singuliers animaux, faute d'avoir pu jusqu'ici en étudier suffisamment un de l'âge adulte; tous ceux qui ont été amenés vivants en Europe n'ont pu supporter les rigueurs de nos climats.

ORATEUR n. m. (lat. *orator*; de *orare*, parler). Celui qui prononce un discours devant une assemblée.

ORATOIRE adj. Qui appartient à l'orateur : *art oratoire.*

ORATOIRE n. m. (lat. *oratorium*; de *orare*, prier). Lieu d'une maison destiné à la prière; congrégation religieuse : *les pères de l'Oratoire.*

ORATOIREMENT adv. D'une manière oratoire.

ORATORIEN n. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire.

ORATORIO n. m. Sorte de drame religieux exécuté à grand orchestre dans les églises. Pl. des *oratorios.*

ORBE n. m. (lat. *orbis*, cercle). Espace que parcourt une planète dans sa révolution autour du soleil.

ORBICULAIRE adj. Qui est rond, qui va en rond : *figure, mouvement orbiculaire.*

ORBICULAIREMENT adv. En rond : *se mouvoir orbiculairement.*

ORBITAIRE adj. Qui a rapport à l'orbite de l'œil.

ORBITE n. f. Courbe que décrit une planète autour du soleil; cavité dans laquelle l'œil est placé.

ORCANÈTE n. f. Plante de la famille des borraginées, dont la racine fournit une belle couleur rouge.

ORCHESTRATION (*kès*) n. f. Combinaison des différentes parties d'un orchestre entre elles.

ORCHESTRE (*kès*) n. m. (gr. *orchêstra*; de *orcheisthai*, danser). Au théâtre,

réunion de tous les musiciens ; espace de plain-pied situé entre les musiciens et le parterre.

ORCHESTRER (*kès*) v. tr. Combiner pour l'orchestre les diverses parties d'une composition musicale.

ORCHIDÉES (*ki*) n. f. pl. Grande famille de plantes monocotylédones, remarquables par leurs belles fleurs.

ORCHIS (*kice*) n. m. Plante à racines tuberculeuses, dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier.

ORDALIE n. f. Epreuve judiciaire, jugement de Dieu sans combat, en usage au moyen âge ; cuve dans laquelle on faisait l'épreuve de l'eau.

ORDINAIRE adj. (lat. *ordinarius;* de *ordo*, ordre). Qui a coutume de se faire, qui arrive ordinairement ; dont on se sert d'habitude : *langage ordinaire ;* médiocre, vulgaire : *esprit ordinaire*. N. m. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas : *un bon ordinaire ;* l'évêque, considéré comme supérieur naturel. *Ordinaire de la messe*, prières qui ne changent jamais. Loc. adv. **A l'ordinaire,** suivant l'habitude ; **d'ordinaire, pour l'ordinaire,** le plus souvent.

ORDINAIREMENT adv. Habituellement.

ORDINAL, AUX adj. m. (lat. *ordinalis;* de *ordo*, ordre). Se dit d'un nombre qui marque l'ordre, le rang, comme *premier, deuxième, troisième*, etc.

ORDINAND n. m. Qui se présente à l'ordination.

ORDINANT n. m. L'évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINATION n. f. (lat. *ordinatio;* de *ordinare*, ordonner). Cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés.

ORDO n. m. (m. lat. qui signifie *ordre*). Livret qui indique la manière dont on doit faire et réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE n. f. Disposition, arrangement : *ordonnance d'un poème ;* acte émané d'une autorité souveraine. V. PART. HIST. Règlement ; *ordonnance de police ;* prescription d'un médecin; cavalier à la disposition d'un officier supérieur pour porter ses dépêches. *Officier d'ordonnance*, qui remplit les fonctions d'aide de camp; *habit d'ordonnance*, d'uniforme.

ORDONNANCEMENT n. m. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER v. tr. *Adm.* Donner ordre de payer le montant d'un état, d'un mémoire, etc.

ORDONNATEUR, TRICE n. Qui ordonne, dispose.

ORDONNÉ, E adj. *Maison bien ordonnée*, tenue avec ordre. N. f. Ligne droite tirée d'un point d'une courbe, perpendiculairement à son axe.

ORDONNER v. tr. (lat. *ordinare;* de *ordo*, ordre). Ranger, disposer, mettre en ordre : *Dieu a tout ordonné dans l'univers ;* conférer les ordres : *ordonner un prêtre ;* prescrire. V. int. Disposer : *ordonnez de ma vie.*

ORDRE n. m. (lat. *ordo*). Disposition des choses selon le rang, la place qui leur convient : *mettre des papiers en ordre;* harmonie dans un Etat : *troubler l'ordre;* bonne administration des finances d'un Etat ou d'un particulier : *l'économie est fille de l'ordre;* compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles : *ordre des Templiers ;* compagnie de chevalerie : *ordre de la Légion d'honneur;* devoir : *retenir dans l'ordre;* commandement : *recevoir un ordre;* un des sept sacrements. **Billet à ordre,** payable à la personne à l'ordre de laquelle il sera passé ; **mot d'ordre,** de reconnaissance ; **ordre du jour,** ordre de questions dont doit s'occuper une assemblée délibérante dans le cours d'une séance ; *passer à l'ordre du jour*, ne pas mettre une question en délibération ; *ordre des avocats*, réunion des avocats inscrits sur le tableau. *Arch.* Disposition particulière des parties principales d'un édifice, comme le piédestal, la colonne et l'entablement : *ordre dorique, ordre corinthien.*

ORDURE n. f. (rad. *ord*, *ord*, v. mot qui signifie sale, vilain). Impureté du corps ; immondices, balayures. *Fig.* Ecrits, paroles, actions obscènes.

ORDURIER, IÈRE adj. Qui contient des choses obscènes : *livre ordurier;* qui se plaît à en dire, à en écrire : *homme, écrivain ordurier.*

ORÉADE n. f. *Myth.* Divinité des montagnes.

OREILLARD, E adj. Qui a les oreilles longues. On dit aussi ORILLARD. N. m. Genre de chauves-souris (*).

OREILLE n. f. (lat. *auris*). Organe de l'ouïe ; ce qui a quelque ressemblance avec la forme de l'oreille : *l'oreille d'une charrue;* pli fait au feuillet d'un livre. *Fig. Prêter l'oreille*, être attentif; *ouvrir les oreilles*, écouter avec intérêt ; *faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre ; *se faire tirer l'oreille*, céder avec peine ; *échauffer les oreilles*, irriter ; *frotter les oreilles à un enfant*, le battre ; *avoir l'oreille basse*, être humilié.

OREILLE-D'OURS n. f. Plante odorante. Pl. des *oreilles-d'ours.*

OREILLER n. m. Coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché.

OREILLETTE n. f. Chacune des deux cavités du cœur.

OREILLONS n. m. pl. Gonflement, inflammation du tissu cellulaire qui entoure les glandes voisines de l'oreille. On dit aussi ORILLONS.

ORÉMUS (*muce*) n. m. Mot latin qui signifie *prions*, et que le prêtre prononce souvent à la messe en se tournant vers le peuple, pour l'inviter à prier avec lui ; prière, oraison : *réciter des orémus.*

oser : *ordonnez de*

ordo). **Disposition**
, la place qui leur
papiers en ordre;
: *troubler l'ordre;*
des finances d'un
er : *l'économie est*
nis dont les mem-
ecus certaines ré-
re; **compagnie de**
Légion d'honneur;
rdre; **commande-**
; **un des sept sa-**
re, payable à la
uelle il sera passé;
naissance; ordre
ons dont doit s'oc-
libérante dans le
sser à l'ordre du
question en déli-
cats, **réunion des**
bleau. *Arch*. **Dis-**
parties princi-
le piédestal, la
: *ordre dorique*,

ord, orde, **v. mot**
). Impureté du
ures. *Fig*. **Ecrits,**

adj. Qui contient
re ordurier; **qui**
écrire : *homme*,

ivinité des mon-



ris). **Organe de**
semblance avec
eille d'une char-
d'un livre. *Fig.*
tif; *ouvrir les*
térêt ; *faire la*
lant de ne pas
l'oreille, **céder**
reilles, **irriter;**
fant, **le battre;**
umilié.
f. Plante odo-
rs.
ssin qui sert à
est couché.
acune des deux

. Gonflement,
ulaire qui en-
le l'oreille. On

Mot latin qui
être prononcé
urnant vers le
ier avec lui;
orémus.

ORDRES D'ARCHITECTURE (LES)

ORDRES GRECS

O. Dorique.

ENTABLEMENT — Corniche, *Mutule*, Frise, *Métope*, *Triglyphe*, *Gouttes*, Architrave
COLONNE — Chapiteau, *Abaque*, *Annelets*, *Rainures*, Fût

O. Ionique

ENTABLEMENT
COLONNE — *Chapiteau*, *Volute*, Fût, Base

O. Corinthien

ENTABLEMENT — Corniche, Frise, Architrave
COLONNE — Chapiteau, Fût, Base

ORDRES ROMAINS

O. Toscan.

ENTABLEMENT — *Cymaise*, *Baguette*, *Larmier*, *Talon*, *Listel*
COLONNE — *Abaque ou Tailloir*, *Echine*, *Gorgerin*, *Astragale*, *Listel*, *Tore*, *Plinthe*
PIÉDESTAL — Corniche, *Talon*, Dé ou Tronc, *Congé*, Base ou Socle

O. Composite.

ENTABLEMENT — *Cymaise*, *Larmier*, *Modillon*, *Denticules*, *Bandes ou Faces*
COLONNE — *Fleuron*, *Volute*, *Caulicole ou Petite Volute*, *Feuilles d'Acanthe*, *Astragale*, *Cannelures*, *Scotie*, *Tore sup.*, *Tore inf.*
PIÉDESTAL — Corniche, Dé, Base

ORÉOGRAPHIE n. f. Autre forme d'OROGRAPHIE.

ORÉOGRAPHIQUE adj. Autre forme d'OROGRAPHIQUE.

ORES adv. *D'ores et déjà*, dès maintenant.

ORFÈVRE [o. N.] n. m. (lat. *aurum*, or ; *faber*, ouvrier). Qui fait et vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent.

ORFÈVRERIE [o. N.] n. f. Art, ouvrages de l'orfèvre.

ORFÉVRI, E adj. Se dit de l'or, de l'argent travaillé par l'orfèvre.

ORFRAIE n. f. Espèce d'aigle, oiseau de proie (*).

ORFROI n. m. Parements des chapes, des chasubles, etc.

ORGANDI n. m. Sorte de mousseline.

ORGANE n. m. (gr. *organon*; de *ergô*, je fais). Partie d'un être organisé, destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie : *l'œil est l'organe de la vue;* la voix : *avoir un bel organe. Fig.* Personne ou objet qui sert d'entremise : *le juge est l'organe de la loi.*

ORGANEAU n. m. *Mar.* Anneau de fer où l'on attache un câble.

ORGANIQUE adj. Qui est pourvu d'organes : *corps organique;* qui a rapport aux organes : *maladie organique;* qui concourt à l'organisation d'une institution : *loi organique*. N. f. Partie de la musique qui s'exécutait avec les instruments, chez les anciens.

ORGANIQUEMENT adv. D'une manière organique.

ORGANISABLE adj. Qui peut être organisé.

ORGANISATEUR, TRICE adj. et n. Qui organise, qui est habile à organiser : *génie organisateur.*

ORGANISATION n. f. Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions : *l'organisation du corps humain. Fig.* Manière dont un État, une administration, un service est constitué : *l'organisation de l'armée.*

ORGANISÉ, E adj. Qui est pourvu d'organes intérieurs : *les êtres ou les corps organisés sont les animaux et les végétaux. Tête bien organisée*, personne qui a l'esprit juste.

ORGANISER v. tr. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. *Fig.* Composer : *organiser un ministère.*

ORGANISME n. m. Ensemble des fonctions qu'exécutent les organes; ensemble des organes.

ORGANISTE n. Dont la profession est de toucher de l'orgue.

ORGANSIN n. m. Soie ouvrée et préparée pour faire la chaîne des étoffes.

ORGANSINAGE n. m. Action d'organsiner.

ORGANSINER v. tr. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin.

ORGE n. f. (lat. *hordeum*). Plante de la famille des graminées; sa graine. — Est masculin dans *orge mondé, orge perlé.*

ORGEAT n. m. Boisson rafraîchissante préparée avec du sirop d'amandes étendu d'eau.

ORGELET n. m. Petite tumeur inflammatoire qui se développe au bord des paupières, en forme d'un grain d'orge.

ORGIAQUE adj. Qui tient de l'orgie.

ORGIE n. f. (gr. *orgia*, orgies, fêtes de Bacchus). Débauche de table. N. f. pl. Fêtes de Bacchus, chez les anciens.

ORGUE n. m. (lat. *organum*, instrument). Instrument de musique à vent, de la plus grande dimension, principalement en usage dans les églises (*). Pl. f. : de *belles orgues.* **Orgue de Barbarie**, espèce d'orgue dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir à l'aide d'une manivelle; **point d'orgue**, repos plus ou moins long qui se fait sur une note quelconque, et pendant lequel la partie chantante exécute des traits de fantaisie.

ORGUEIL n. m. Opinion trop avantageuse de soi-même. *Fig.* Sentiment élevé : *un légitime orgueil.*

ORGUEILLEUSEMENT adv. D'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'orgueil; qui en témoigne : *réponse orgueilleuse.*

ORICHALQUE (*kal*) n. m. Sorte de métal précieux dont parlent les anciens auteurs grecs.

ORIENT n. m. (lat. *oriens*, qui se lève). Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon, celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe; l'Asie, relativement à l'Europe : *voyage en Orient.*

ORIENTAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'Orient, qui est en Orient.

ORIENTALISME n. m. Ensemble des connaissances qui concernent les peuples orientaux, leurs langues, leur histoire, leurs mœurs, etc.

ORIENTALISTE n. m. Qui se livre à l'étude des langues orientales.

ORIENTATION n. f. Action de s'orienter ou d'orienter.

ORIENTER v. tr. Disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux : *orienter une serre.* **S'orienter** v. pr. Reconnaître l'orient, les points cardinaux du lieu où l'on est. *Fig.* Etudier bien les circonstances.

ORIFICE n. m. (lat. *orificium;* de *os, oris*, bouche ; *facere*, faire). Ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à un objet quelconque, comme un tuyau, un organe, etc.

ORIFLAMME n. f. (lat. *aurea flamma*, flamme d'or). Ancienne bannière des rois de France, qu'ils faisaient porter devant eux à la guerre. — Cette célèbre bannière de France, ainsi appelée parce qu'elle était formée d'un étendard rouge semé de *flammes d'or*, n'était originairement que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. C'est Louis VI qui, le premier, la fit porter officiellement à la tête de l'armée française en 1124, en marchant contre l'empereur d'Allemagne, Henri V. On ne la voit plus reparaître après la bataille d'Azincourt (1415). La crédulité de nos pères comparait l'oriflamme à un palladium, dont la vue devait mettre l'ennemi en fuite.

ORIGAN n. m. Plante aromatique qui croît sur les lieux élevés.

ORIGINAIRE adj. Qui tire son origine de... : *plante originaire d'Amérique.*

ORIGINAIREMENT adv. Primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, E, AUX adj. Qui sert de modèle et n'en a point eu : *tableau original;* qui semble se produire pour la première fois : *pensée originale;* qui écrit, qui compose d'une manière neuve : *écrivain, peintre original;* singulier, bizarre : *caractère original.* N. m. Modèle primitif, par opposition à *copie* : *l'original d'un traité;* homme singulier, excentrique : *c'est un original.*

ORIGINALEMENT adv. D'une manière originale.

ORIGINALITÉ n. f. Caractère de ce qui est original.

ORIGINE n. f. (lat. *origo, originis;* de *oriri*, surgir). Principe, commencement : *l'origine du monde;* cause : *l'origine d'une maladie;* étymologie : *l'origine d'un mot.* Se dit de l'extraction d'une personne, d'une nation : *l'origine des Français.*

ORIGINEL, ELLE adj. Qui remonte jusqu'à l'origine : *péché originel.*

ORIGINELLEMENT adv. Dès l'origine.

ORIGNAL n. m. Élan du Canada. On l'appelle aussi *original.*

ORILLARD, E adj. V. OREILLARD.

ORILLON n. m. Ce qui ressemble à une petite oreille. N. m. pl. V. OREILLONS.

ORIN n. m. Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre.

ORION n. m. Constellation brillante de l'hémisphère méridional.

ORIPEAU n. m. Lame de cuivre mince et polie, qui de loin a l'éclat de l'or; étoffe, broderie de faux or ou de faux argent. *Par ext.* Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.

ORLE n. m. *Arch.* Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau.

ORLÉANISME n. m. Parti de ceux qui voudraient rétablir sur le trône de France un prince de la maison d'Orléans.

ORLÉANISTE n. m. Partisan de l'orléanisme.

ORLÉANS n. f. Étoffe légère de laine et de coton.

ORMAIE ou **ORMOIE** n. f. Lieu planté d'ormes.

ORME n. m. Grand arbre qui sert à border les routes, les avenues.

ORMEAU n. m. Jeune orme.

ORMILLE n. f. Plant de petits ormes.

ORMOIE n. f. V. ORMAIE.

ORNE n. m. Variété de frêne.

ORNEMANISTE n. m. Sculpteur ou peintre en ornements. Adj. : *peintre ornemaniste.*

ORNEMENT n. m. (lat. *ornamentum*). Tout ce qui orne. *Fig. : les ornements du style.*

ORNEMENTAL, E adj. Qui concerne les ornements.

ORNEMENTATION n. f. Disposition des ornements.

ORNEMENTER v. tr. Disposer les ornements.

ORNER v. tr. (lat. *ornare*). Parer, embellir. *Fig. : les vertus ornent l'âme.*

ORNIÈRE n. f. (lat. *orbita*, roue de voiture). Trace profonde que les roues des voitures laissent dans les chemins. *Fig.* Vieille habitude : *l'ornière de la routine, des préjugés.*

ORNITHOGALE n. m. Genre de plantes bulbeuses, à fleurs d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE n. f. (gr. *ornis, ornithos*, oiseau ; *logos*, traité). Partie de la zoologie qui traite des oiseaux.

ORNITHOLOGISTE ou **ORNITHOLOGUE** n. m. Qui s'occupe d'ornithologie.

ORNITHOMANCE ou **ORNITHOMANCIE** n. f. Divination par le vol ou le chant des oiseaux.

ORNITHORYNQUE n. m. Petit mammifère de l'Australie, dont le museau allongé et corné ressemble au bec d'un canard.

OROBANCHE n. f. Genre de plantes, qui croissent en parasites sur les racines des plantes légumineuses.

OROBE n. f. Plante légumineuse assez semblable aux pois.

OROGRAPHIE n. f. (gr. *oros*, montagne ; *graphô*, je décris). Description des montagnes. On dit quelquefois ORÉOGRAPHIE.

OROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'orographie. On dit quelquefois ORÉOGRAPHIQUE.

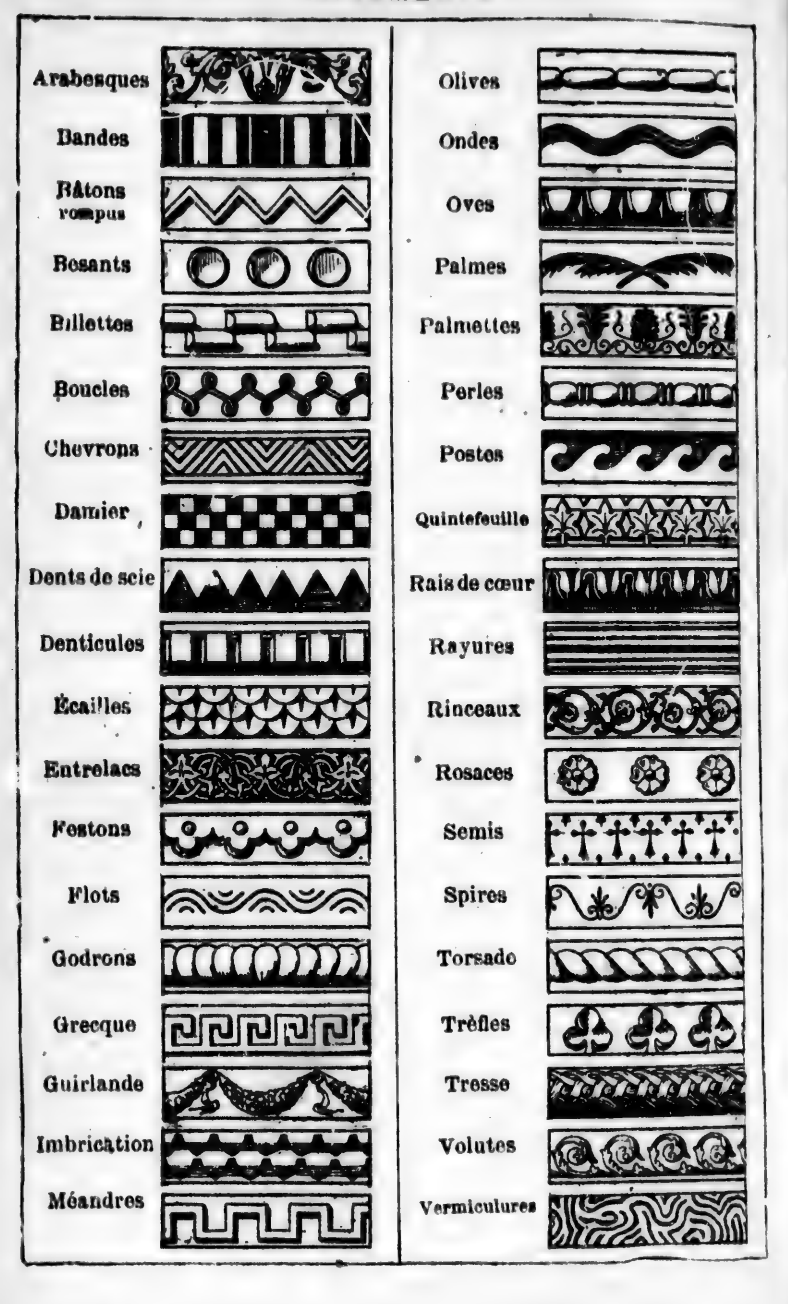
ORONGE n. f. Champignon d'un rouge doré, très bon à manger.

ORPAILLEUR n. m. Homme qui recherche les paillettes d'or dans le lit de certains fleuves.

ORPHELIN, E n. (lat. *orphanus*). Enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un d'eux.

ORPHELINAT n. m. Établissement où l'on élève les enfants orphelins.

ORNEMENTS


Arabesques
Bandes
Bâtons rompus
Besants
Billettes
Boucles
Chevrons
Damier
Dents de scie
Denticules
Écailles
Entrelacs
Festons
Flots
Godrons
Grecque
Guirlande
Imbrication
Méandres
Olives
Ondes
Oves
Palmes
Palmettes
Perles
Postes
Quintefeuille
Rais de cœur
Rayures
Rinceaux
Rosaces
Semis
Spires
Torsade
Trèfles
Tresse
Volutes
Vermiculures

ORPHÉON n. m. (d'*Orphée*, n. propre). Société chorale établie dans un grand nombre de villes pour l'étude et la propagation du chant.

ORPHÉONISTE n. Membre de la société de l'Orphéon.

ORPHIQUE adj. D'Orphée : *les traditions orphiques.*

ORPIMENT n. m. Sulfure jaune d'arsenic, employé en peinture.

ORPIN n. m. Plante astringente et vulnéraire ; orpiment.

ORQUE n. f. Nom vulgaire de l'épaulard.

ORSEILLE n. f. Sorte de lichen qui fournit une belle couleur rouge violet.

ORTEIL n. m. (lat. *articulus* ; de *artus*, membre). Doigt du pied, et particulièrement le gros doigt.

ORTHO (gr. *orthos*, droit). Préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

ORTHODOXE adj. (préf. *ortho* et gr. *doxa*, opinion). Conforme à la saine opinion en matière de religion : *doctrine orthodoxe. Par ext.* Conforme à la vérité, aux vrais principes.

ORTHODOXIE n. f. Qualité de ce qui est orthodoxe.

ORTHODROMIE n. f. Route en ligne droite suivie par un vaisseau.

ORTHOGONAL, E adj. Qui forme des angles droits.

ORTHOGRAPHE n. f. (préf. *ortho* et gr. *graphô*, j'écris). Art et manière d'écrire correctement les mots d'une langue.

ORTHOGRAPHIE n. f. Représentation de la face d'un édifice ; profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER v. tr. Ecrire les mots suivant leur orthographe.

ORTHOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'orthographe : *signes orthographiques* ; qui appartient à l'orthographie : *dessin orthographique.*

ORTHOLOGIE n. f. (préf. *ortho* et gr. *logos*, discours). Langage correct. — Son opposé est CACOLOGIE.

ORTHOLOGIQUE adj. Correct, qui se rapporte à l'orthologie.

ORTHOPÉDIE n. f. (préf. *ortho* et gr. *pais, paidos*, enfant). Art de corriger ou de prévenir, dans les enfants, les difformités.

ORTHOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'orthopédie.

ORTHOPÉDISTE adj. et n. Qui pratique l'orthopédie.

ORTHOPTÈRE adj. et n. m. *Hist. nat.* Se dit d'insectes pourvus de quatre ailes dont les deux inférieures sont pliées en long.

ORTIE n. f. (lat. *urtica* ; de *urere*, brûler). Plante dont la tige et les feuilles sont armées de piquants (*).

ORTIVE adj. f. *Astr. Amplitude ortive*, arc de l'horizon compris entre le vrai point de l'orient et le centre d'un astre à son lever.

ORTOLAN n. m. (lat. *hortulanus*). Petit oiseau de passage d'un goût délicat.

ORVALE n. f. *Bot.* Espèce de sauge, appelée aussi TOUTE-BONNE.

ORVET n. m. Sorte de petit serpent non venimeux.

ORVIÉTAN n. m. Sorte de drogue qui avait autrefois beaucoup de vogue. *Fig. Marchand d'orviétan*, charlatan.

ORYCTOGRAPHIE n. f. Syn. d'ORYCTOLOGIE.

ORYCTOLOGIE n. f. Science qui traite des fossiles.

OS n. m. (lat. *os, ossis*). Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés.

OSANORES n. f. pl. *Dents osanores*, dents artificielles faites avec l'ivoire de l'hippopotame, qui tiennent sur la gencive sans être retenues par des crochets d'or ou de tout autre métal.

OSCILLATION n. f. Mouvement d'un pendule ou d'un corps qui va et vient en sens contraires.

OSCILLATOIRE adj. Qui est de la nature de l'oscillation : *mouvement oscillatoire.*

OSCILLER v. int. (lat. *oscillare*). Se mouvoir alternativement en deux sens contraires.

OSÉ, E adj. Hardi, audacieux : *vous êtes bien osé.*

OSEILLE n. f. (lat. *oxalis*). Plante potagère d'un goût acide.

OSER v. tr. et int. (lat. *audere, ausum*). Avoir la hardiesse, le courage de...

OSERAIE n. f. Lieu planté d'osiers.

OSEUR n. m. Qui ose, qui a de la hardiesse.

OSIER n. m. (gr. *oisua*). Arbrisseau dont les rameaux, longs et pliants, servent à tresser des paniers et à faire des liens.

OSMAZÔME n. f. Substance nutritive, base du bouillon.

OSMIUM (*omm*) n. m. *Chim.* Corps simple qui se trouve dans les minerais de platine.

OSMONDE n. f. Genre de fougères.

OSSATURE n. f. L'ensemble des os : *il a une solide ossature.*

OSSELET n. m. Petit os tiré du gigot, avec lequel jouent les enfants : *jouer aux osselets* ; petit os en général ; tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval.

OSSEMENTS n. m. pl. Os décharnés d'hommes ou d'animaux morts.

OSSEUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'os : *substance osseuse.*

OSSIANIQUE adj. Dans le genre des poésies d'Ossian.

OSSIFICATION n. f. Conversion en os des parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSIFIER v. tr. Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSUAIRE n. m. Lieu où l'on entasse des ossements.

OST n. m. Camp, armée. *Vieux*.

OSTÉINE n. f. Substance du tissu osseux.

OSTENSIBLE adj. (lat. *ostendere, ostensum*, montrer). Qui annonce l'intention d'être vu ; qui peut être montré.

OSTENSIBLEMENT adv. D'une manière ostensible.

OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE** n. m. Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose la sainte hostie à l'autel (*).

OSTENTATION n. f. (lat. *ostentatio* ; de *ostendere*, montrer). Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage ou d'une qualité qu'on possède : *faire ostentation de ses richesses*.

OSTÉOCOLLE n. f. Chaux carbonatée qui se dépose sur les objets plongés dans les eaux de certaines fontaines.

OSTÉOGRAPHIE n. f. Description des os.

OSTÉOLITHE n. m. Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE n. f. Traité des os.

OSTÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ostéologie.

OSTRACÉ, E adj. Qui a une coquille bivalve, comme l'huître. N. m. pl. Famille de mollusques ayant l'huître pour type.

OSTRACISME n. m. Jugement du peuple d'Athènes par lequel il bannissait pour dix ans un citoyen suspect. V. P. HIST.

OSTRACITE n. f. Huître fossile.

OSTRÉICULTURE n. f. (lat. *ostrea*, huître, et *culture*). Ensemble des procédés à l'aide desquels on favorise la production des huîtres.

OSTROGOT, E n. Habitant de la Gothie orientale. *Par ext.* Personne qui ignore les bienséances : *c'est un ostrogot*.

OTAGE n. f. Personne, ville, place qu'un prince, une autorité quelconque remet comme garantie de ses promesses ou d'un traité ; personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gage.

OTALGIE n. f. (gr. *ôtos*, de l'oreille ; *algos*, douleur). Douleur d'oreille.

OTALGIQUE adj. Relatif à l'otalgie.

OTARIE n. f. Genre de carnassiers



amphibies, très voisins du phoque (*).

ÔTER v. tr. Tirer une chose de la place où elle est ; se dépouiller de : *ôter son habit* ; enlever : *ôter un emploi* ; faire cesser : *ôter la fièvre* ; retrancher : *ôter deux de quatre*. **S'ôter** v. pr. Se retirer : *ôtez-vous de là*.

OTTOMANE n. f. Grand siège sans dossier, recouvert d'étoffe.

OU conj. alternative : *vaincre ou mourir* ; autrement, en d'autres termes : *Byzance ou Constantinople*.

OÙ adv. (lat. *ubi*). En quel endroit : *où allez-vous?* à quelle chose : *où cela vous mènera-t-il?* auquel, sur lequel : *le rang où je suis parvenu*. — Ne dites pas : *c'est là où je veux aller*, *c'est à Paris où l'on voit de beaux monuments* ; mais dites *c'est là que..., c'est à Paris que...* V. DONT.

OUAILLE n. f. (lat. *ovis*, brebis). Autrefois brebis ; ne se dit plus qu'au fig. des chrétiens par rapport à leur pasteur : *un bon pasteur a soin de ses ouailles*.

OUAIS interj. qui marque la surprise *ouais! vous le prenez de bien haut*.

OUATE n. f. Coton fin et soyeux qui se met entre deux étoffes pour garnir. — On dit, le plus souvent, *de la ouate*, et non *de l'ouate*.

OUATER v. tr. Garnir, doubler d'ouate.

OUBLI n. m. (lat. *oblivio* ; de *oblivisci*, oublier). Manque de souvenir.

OUBLIE n. f. Sorte de pâtisserie très mince roulée en forme de cornet.

OUBLIER v. tr. (lat. *oblivisci*). Perdre le souvenir d'une chose ; laisser par inadvertance : *oublier ses gants* ; laisser passer : *oublier l'heure* ; omettre : *oublier un nom sur une liste* ; manquer à : *oublier son devoir* ; négliger : *oublier ses amis* ; ne pas se prévaloir de : *oublier sa grandeur* ; manquer de reconnaissance : *oublier un bienfait* ; n'avoir aucun égard à : *oublier les conseils d'un père*. **S'oublier** v. pr. Manquer à ce que l'on doit : *s'oublier au point de...* ; négliger ses intérêts : *il ne s'oublie pas*.

OUBLIETTES n. f. pl. Cachot souterrain et obscur, où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle.

OUBLIEUR n. m. Marchand d'oublies.

OUBLIEUX, EUSE adj. Qui oublie facilement.

OUEST (*ouèste*) n. m. (anc. all. *west*). Partie de l'horizon où le soleil semble se coucher.

OUF interj. qui marque un soulagement après une fatigue, une oppression, etc.

OUI, particule affirmative opposée à *non*. *Oui-da*, volontiers, de bon cœur. N. m. *Dire, prononcer le grand oui*, se marier. — On dit *le oui*, mais on peut dire : *je crois qu'oui*.

OUÏ-DIRE n. m. Ce qu'on ne sait que par le bruit public. Pl. des *ouï-dire*.

OUÏE n. f. (rad. *ouïr*) Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons. Pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête, et qui donnent issue à l'eau amenée dans leur bouche pour la respiration ;

ouvertures pratiquées à la table supérieure d'un violon.

OUILLAGE n. m. Action d'ouiller.

OUILLER v. tr. Remplacer par du vin de même provenance celui qui a diminué dans un tonneau, de manière qu'il n'y reste pas de vide.

OUÏR v. tr. (lat. *audire*, entendre. — N'est usité qu'à l'infinitif, au participe passé et aux temps composés). Entendre, recevoir les sons par l'oreille : *j'ai ouï dire que...*; donner audience, entendre : *on l'a condamné sans l'ouïr.*

OUISTITI n. m. Petite espèce de singe qui vient d'Amérique (*).

OURAGAN n. m. Tempête violente causée par plusieurs vents opposés qui forment des tourbillons.

OURALIEN, IENNE adj. Qui se rapporte aux monts Ourals.

OURDIR v. tr. (lat. *ordiri*, commencer). Disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe. *Fig.* Tramer : *ourdir une trahison.*

OURDISSAGE n. m. Action de l'ouvrier qui ourdit; ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE n. Qui ourdit.

OURDISSOIR n. m. Assemblage de pièces de bois sur lesquelles le tisserand met le fil quand il ourdit.

OURLER v. tr. Faire un ourlet.

OURLET n. m. (v. fr. *orle*; du lat. *ora*, rebord). Repli cousu au bord d'une étoffe.

OURS n. m. (lat. *ursus*). Quadrupède carnassier, très velu, de la famille des plantigrades (*). *Fig.* Homme qui fuit la société.

OURSE n. f. Femelle de l'ours. *Astr.* **Grande, petite Ourse,** constellations de l'hémisphère boréal.

OURSIN n. m. Echinoderme globuleux à coquille hérissée de pointes mobiles (*).

OURSINE n. f. Plante nommée vulgairement *pied-d'ours.*

OURSON n. m. Petit d'un ours.

OURVARI n. m. Autre orthographe de HOURVARI.

OUTARDE n. f. Gros oiseau de la famille des échassiers (*).

OUTARDEAU n. m. Jeune outarde.

OUTIL n. m. (lat. *utilis*, utile). Instrument de travail.

OUTILLAGE n. m. Fourniture ou collection des outils nécessaires.

OUTILLÉ, E adj. Qui a des outils : *ouvrier bien outillé.*

OUTILLEMENT n. m. Action d'outiller.

OUTILLER v. tr. Garnir, munir d'outils : *outiller un ouvrier.*

OUTRAGE n. m. (lat. *ultra*, outre : *agere*, agir). Injure grave de fait ou de paroles. *Fig. Les outrages du temps*, les infirmités de l'âge.

OUTRAGEANT, E adj. Qui outrage : *paroles outrageantes.*

OUTRAGER v. tr. Offenser cruellement. *Fig.* Blesser : *outrager le bon sens, la raison, la morale.*

OUTRAGEUSEMENT adv. D'une manière outrageuse.

OUTRAGEUX, EUSE adj. Qui outrage : *paroles outrageuses.*

OUTRANCE (À) loc. adv. Jusqu'à l'excès : *poursuivre à outrance.*

OUTRE n. f. (lat. *uter*, ventre). Peau de bouc cousue en forme de sac, pour recevoir des liquides.

OUTRE prép. (lat. *ultra*). Au delà : *voyage d'outre-mer* Adv. Plus loin : *passer outre.* Loc. adv. **En outre,** de plus; **d'outre en outre,** de part en part.

OUTRÉ, E adj. Exagéré : *pensée outrée;* indigné : *je suis outré.*

OUTRECUIDANCE n. f. Présomption impertinente, fatuité.

OUTRECUIDANT, E adj. Présomptueux.

OUTRÉMENT adv. D'une façon outrée.

OUTREMER n. m. Couleur d'un beau bleu, qu'on extrait du lapis.

OUTREPASSE [o. n.] n. f. Abatis de bois fait au delà des limites marquées.

OUTREPASSER [o. n.] v. tr. Aller au delà : *outrepasser ses pouvoirs.*

OUTRER v. tr. Porter les choses au delà de la juste raison.

OUTRE-TOMBE adv. Au delà de la tombe. *Mémoires d'outre-tombe*, qui ne doivent paraître qu'après la mort de leur auteur.

OUVERT, E adj. *Pays ouvert*, sans places fortes ou sans défenses naturelles à ses frontières; *visage, air, caractère ouvert*, franc et sincère; *intelligence ouverte*, pénétrante; *compte ouvert*, courant; *guerre ouverte*, déclarée; *à force ouverte*, les armes à la main; *à cœur ouvert*, sans déguisement; *à bras ouverts*, cordialement; *à livre ouvert*, sans préparation; *tenir table ouverte*, recevoir tous ceux qui se présentent.

OUVERTEMENT adv. Sans déguisement, franchement.

OUVERTURE n. f. Fente, trou, espace vide dans un corps; action d'ouvrir : *ouverture d'un coffre, d'un cadavre. Fig.* Symphonie qui sert de début à un opéra ou à un ballet; commencement : *ouverture de la séance;* proposition relative à une affaire, une négociation : *faire des ouvertures de paix.*

OUVRABLE adj. *Jour ouvrable*, consacré au travail.

OUVRAGE n. m. (lat. *opus*; de *operari*, travailler). Ce que produit un ouvrier, un artiste; travail : *se mettre à l'ouvrage;* production littéraire : *les ouvrages de Racine;* œuvre : *le rétablissement de la religion en France fut l'ouvrage de Napo-*

tion; travaux de fortification : *ouvrages avancés*.

OUVRAGER v. tr. Travailler avec une grande minutie de détails, en parlant d'un ouvrage manuel.

OUVRANT, E adj. *A porte ouvrante* ou *à portes ouvrantes*, à l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville.

OUVRÉ, E adj. Façonné : *fer ouvré. Linge ouvré*, à fleurs, à carreaux.

OUVREAU n. m. Nom des ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

OUVRÉE n. f. Ancienne mesure agraire, évaluée sur l'étendue qu'un homme peut labourer en un jour.

OUVRER v. tr. Mettre en œuvre, travailler : *ouvrer la monnaie, ouvrer du linge*.

OUVREUR, EUSE n. Celui, celle qui ouvre. N. f. Particulièrement, femme chargée d'ouvrir les loges d'un théâtre.

OUVRIER, IÈRE n. (lat. *operari*, travailler). Qui travaille manuellement pour gagner un salaire. Adj. *Classe ouvrière*, ouvriers; *jour ouvrier*, ouvrable. *Fig. Cheville ouvrière*, personne qui est le principal mobile, l'âme d'une affaire.

OUVRIR v. tr. (lat. *aperire*). Faire que ce qui était fermé ne le soit plus : *ouvrir une armoire*; séparer, écarter : *ouvrir les lèvres, les paupières, des noix, des huîtres, etc.*; établir, creuser, fouiller : *ouvrir une route, un canal, une mine*; percer, entamer : *ouvrir une veine, un pâté. Fig.* Commencer : *ouvrir le bal, une campagne, une session, un cours*; exciter : *ouvrir l'appétit*; proposer : *ouvrir un avis. Ouvrir de grands yeux*, regarder avec curiosité, surprise; *ouvrir les yeux*, sortir de son aveuglement; *ouvrir les yeux d'un autre*, l'éclairer; *ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui confier ses plus secrets sentiments; *lui ouvrir sa maison*, l'accueillir; *lui ouvrir sa bourse*, lui offrir de l'argent; *ouvrir l'esprit*, le rendre plus capable de comprendre; *ouvrir un compte à quelqu'un*, commencer à lui faire crédit; *ouvrir la chasse*, fixer l'époque où il sera permis de chasser. V. int. Donner accès : *cette porte ouvre sur le jardin*. **S'ouvrir** v. pr. : *cette porte s'ouvre difficilement. Fig. S'ouvrir à quelqu'un*, lui découvrir sa pensée; *s'ouvrir un passage*, se le frayer; *la scène s'ouvre*, commence.

OUVROIR n. m. Etablissement de bienfaisance, où l'on procure de l'ouvrage aux jeunes filles et aux femmes pauvres.

OVAIRE n. m. (lat. *ovum*, œuf). Partie des animaux ovipares où se forment les œufs. *Bot.* Partie inférieure du pistil, qui renferme les semences (*).

OVALAIRE adj. Qui affecte la forme ovale.

OVALE adj. Qui a la forme de l'œuf. N. m. *Géom.* : *décrire un ovale*.

OVATION n. f. (lat. *ovatio*). Petit triomphe, chez les Romains; honneur rendu à quelqu'un par une assemblée, par la foule.

OVE n. m. Ornement en forme d'œuf (*).

OVIDUCTE n. m. Conduit par lequel les œufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.

OVINE adj. f. (lat. *ovis* brebis). *Race ovine*, des brebis, des moutons.

OVIPARE adj. et n. (lat. *ovum*, œuf; *pario*, je produis). Qui se reproduit par des œufs. V. VIVIPARE.

OVOÏDE adj. Qui a la forme d'un œuf. *fruit, glande ovoïde*.

OVOVIVIPARE adj. et n. Se dit des animaux chez lesquels l'œuf éclôt dans le sein même de la mère.

OVULAIRE adj. Qui concerne l'ovule.

OVULE n. m. Graine encore à l'état rudimentaire.

OXALATE n. m. *Chim.* Sel nommé vulgairement *sel d'oseille*.

OXALIDE n. f. Genre de plantes comprenant la petite oseille.

OXALIQUE adj. *Acide oxalique*, tiré de l'oseille.

OXYCRAT n. m. Mélange d'eau et de vinaigre.

OXYDABLE adj. Qui peut s'oxyder.

OXYDATION n. f. *Chim.* Action d'oxyder; état de ce qui est oxydé.

OXYDE n. m. (gr. *oxus*, aigre). Tout composé renfermant de l'oxygène.

OXYDER v. tr. Réduire à l'état d'oxyde. **S'oxyder** v. pr. Passer à l'état d'oxyde.

OXYGÉNABLE adj. Qui peut se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION n. f. Action d'oxygéner; état de ce qui est oxygéné.

OXYGÈNE n. m. (gr. *oxus*, acide, *genos*, naissance). Corps simple, formant la partie respirable de l'air. — Ce gaz, l'élément le plus répandu dans la nature, forme le cinquième en volume de l'air atmosphérique. Lavoisier, en faisant l'analyse de l'air, a démontré, en effet, par de curieuses expériences, que ce fluide est composé d'oxygène et d'azote (21 d'oxygène, 79 d'azote). Désigné jadis sous les noms d'*air vital*, d'*air déphlogistiqué*, de *principe acidifiant*, l'oxygène est l'agent de la respiration et de la combustion.

OXYGÉNÉ, E adj. Qui contient de l'oxygène.

OXYGÉNER v. tr. Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

OXYMEL n. m. Breuvage composé d'eau, de miel et de vinaigre.

OYANT part. présent du v. *ouïr*. Qui écoute, entend. N. *Prat. Oyant compte*, à qui l'on rend compte en justice. Pl. les *oyants compte*.

OZONE n. m. *Chim.* Variété de gaz oxygène électrisé, qui exhale une forte odeur.

OZONÉ, E adj. Qui renferme de l'ozone.

P

P n. m. Seizième lettre de l'alphabet et douzième des consonnes.

PACAGE n. m. (lat. *pascua*; de *pascere*, paître). Pâturage.

PACAGER v. int. Faire paître, faire pâturer.

PACHA n. m. Haut dignitaire en Turquie.

PACHALIK n. m. Pays soumis au gouvernement d'un pacha.

PACHYDERME (*ki*) n. m. (gr. *pachus*, épais; *derma*, peau). Ordre de mammifères à peau très épaisse, comme l'éléphant, le rhinocéros, le cheval, etc.

PACIFICATEUR, TRICE n. Qui apaise les troubles ou rétablit la paix.

PACIFICATION n. f. Rétablissement de la paix dans un État, ou entre les peuples en guerre.

PACIFIER v. tr. (lat. *pax*, *pacis*, paix; *facere*, faire). Rétablir la paix dans un État.

PACIFIQUE adj. Qui aime la paix: *homme pacifique;* paisible: *règne pacifique.*

PACIFIQUEMENT adv. D'une manière pacifique.

PACOTILLE n. f. Quantité de marchandises assorties que peuvent embarquer, pour leur compte, les gens de l'équipage ou les passagers. *Marchandises de pacotille*, de qualité inférieure. *Fig.* Grande quantité d'objets.

PACQUAGE n. m. Action de pacquer le poisson.

PACQUER v. tr. Trier et mettre en baril, en parlant du poisson qu'on veut expédier.

PACTE n. m. (lat. *pactum;* de *pangere*, fixer). Accord, convention.

PACTISER v. int. Faire un pacte. *Fig.* Composer, transiger: *pactiser avec sa conscience.*

PACTOLE n. m. Rivière de Lydie, dont le nom est employé au figuré, pour désigner une source de richesses: *cette entreprise va faire couler chez lui le* **Pactole.** V. PART. HIST.

PADISCHAH n. m. Empereur des Turcs.

PADOU n. m. Ruban moitié fil et moitié soie.

PADOUAN, E adj. et n. De Padoue, du pays padouan.

PAGAIE n. f. Petit aviron court des sauvages.

PAGANISME n. f. (lat. *paganus*, habitant des campagnes, où le culte des faux dieux se conserva le plus longtemps). Religion des païens.

PAGE n. f. (lat. *pagina;* de *pangere*, fixer). Un des côtés d'un feuillet de papier; écriture contenue dans la page.

PAGE n. m. Jeune homme attaché au service d'un prince, d'un seigneur, d'une châtelaine.

PAGINATION n. f. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGINER v. tr. Numéroter les pages d'un livre.

PAGNE n. m. (lat. *pannus*, pièce d'étoffe). Morceau de toile de coton dont les nègres et les Indiens se couvrent de la ceinture aux genoux.

PAGNON n. m. Drap noir très fin fabriqué à Sedan.

PAGODE n. f. (persan *but*, idole; *choda*, maison). Temple, idole, en Asie, particulièrement chez les Chinois, les Indiens et les Siamois; petite figure grotesque à tête mobile; monnaie d'or des Indes.

PAIEMENT n. m. V. PAYEMENT.

PAÏEN, ÏENNE adj. Idolâtre: *nations païennes;* qui a rapport aux idoles: *religion païenne.* N. m.: *les dieux des païens.*

PAILLARD, E adj. et n. Débauché.

PAILLARDISE n. f. Penchant pour la luxure.

PAILLASSE n. f. Amas de paille enfermée dans une toile; la toile elle-même: *remplir la paillasse.*

PAILLASSE n. m. Bateleur, bouffon de foire.

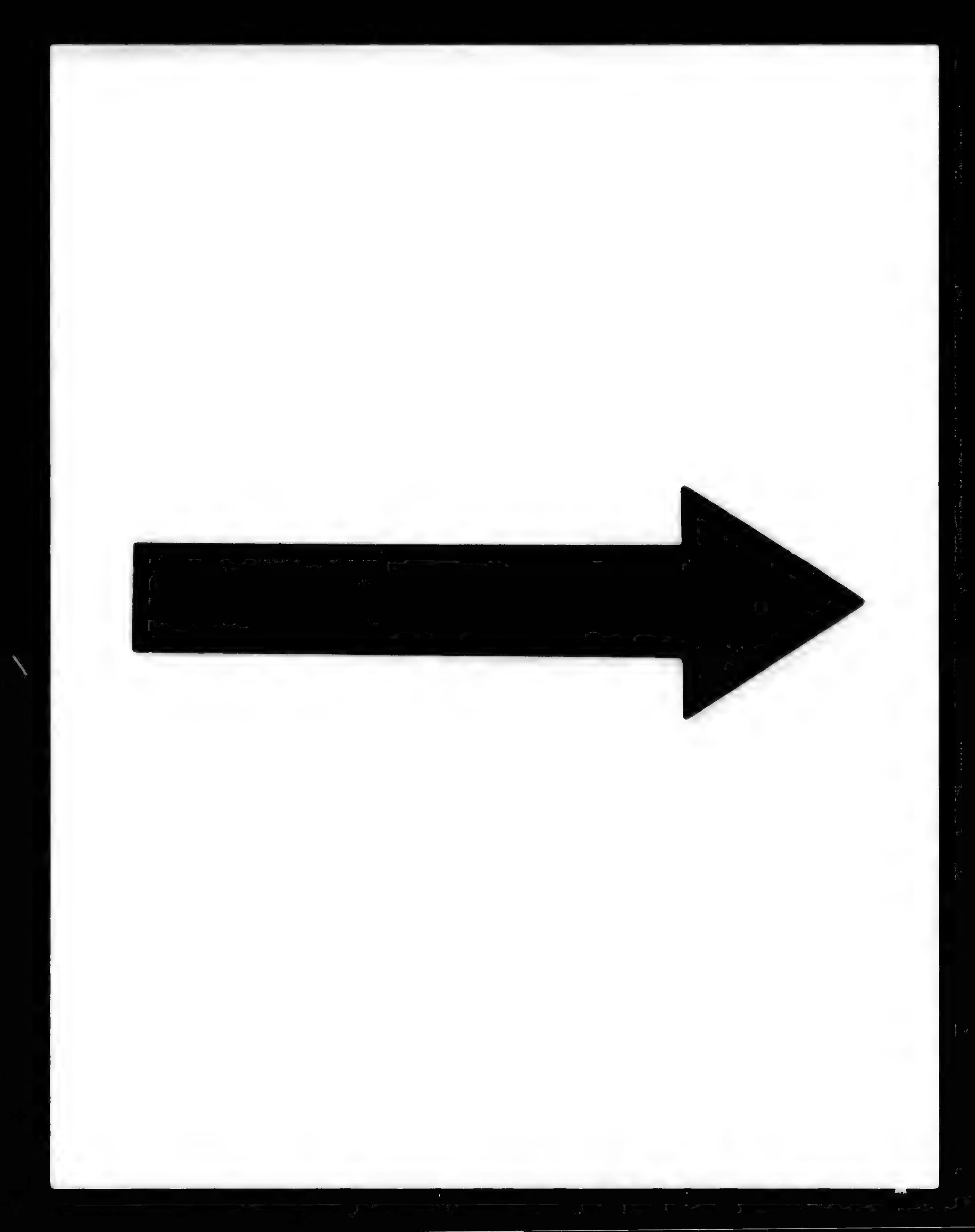
PAILLASSON n. m. Natte de paille ou de jonc qu'on place à la porte des appartements pour essuyer les pieds; espèce de claie faite avec de la paille longue, dont on couvre les couches et les espaliers pour les garantir de la gelée.

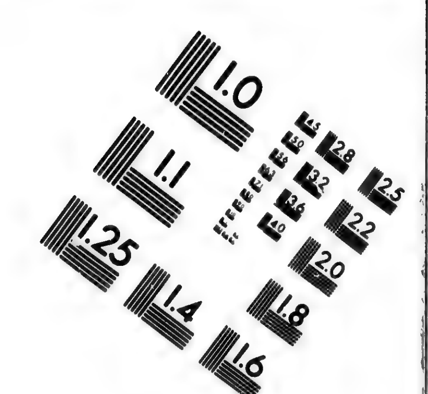
PAILLE n. f. (lat. *palea*, du même radical que le nom de *Palès*, déesse des bergers). Chaume des graminées quand on a retiré les grains de l'épi. *Fig.* Défaut de liaison dans la fusion des métaux, du fer surtout. *Homme de paille*, prête-nom; *feu de paille*, passion, ardeur de peu de durée; *rompre la paille*, se brouiller; *tirer à la courte paille*, tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale.

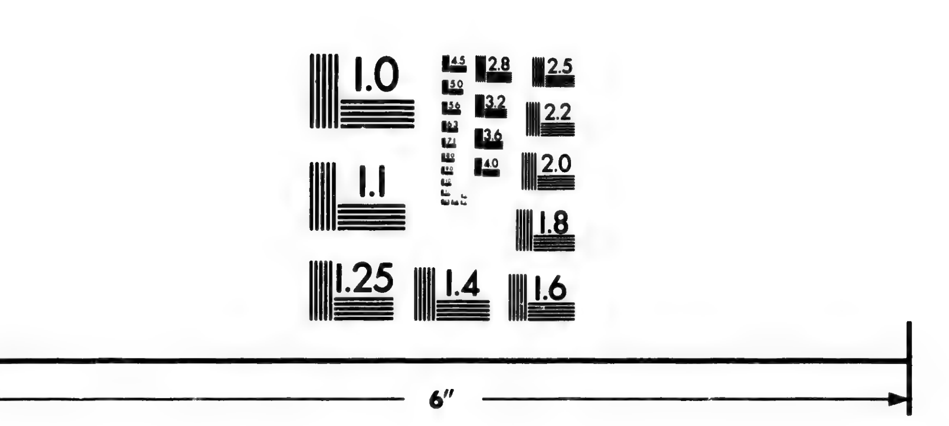
PAILLE-EN-QUEUE n. m. Oiseau de mer, dont la queue est terminée par deux plumes longues et effilées. Pl. des *pailles-en-queue.*

PAILLER n. m. Cour d'une ferme où l'on met les pailles, les grains.

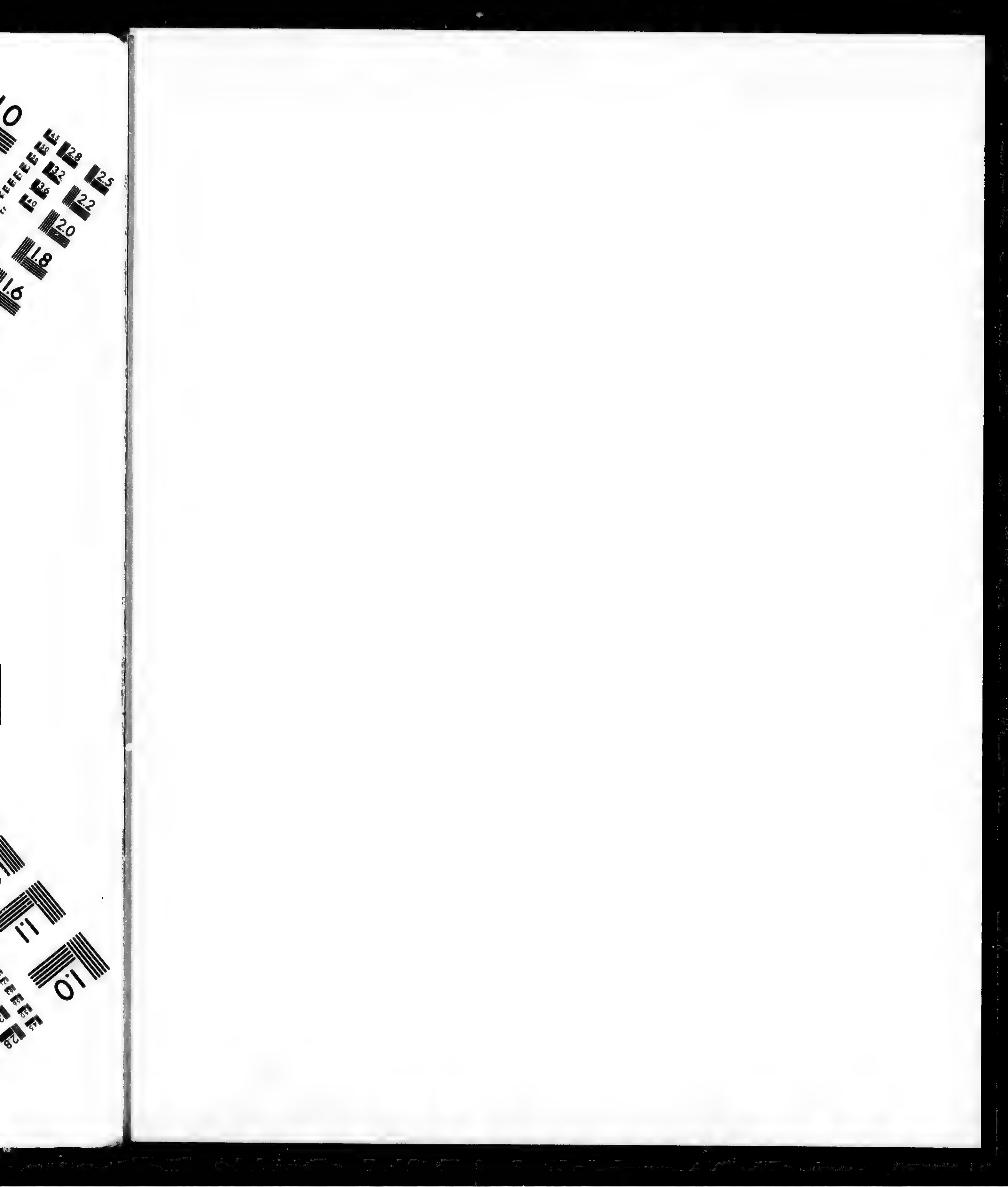
PAILLER v. tr. Couvrir, envelopper de paille.







6"



PAILLET adj. *Vin paillet*, peu chargé en couleur.

PAILLETÉ, E adj. Couvert de paillettes : *habit pailleté*.

PAILLETTE n. f. (dimin. de *paille*). Parcelle d'or qu'on trouve dans quelques rivières ; petite lame très mince d'or, d'argent, qu'on applique sur quelque étoffe.

PAILLEUR, EUSE n. Personne qui vend ou voiture de la paille.

PAILLEUX, EUSE adj. Qui a des pailles : *métal pailleux*.

PAILLIS n. m. Couche de litière courte ou de fumier non consommé.

PAILLON n. m. Petite feuille de cuivre très mince, colorée d'un côté ; petit morceau de soudure.

PAILLOT n. m. Petite paillasse que l'on met sur la paillasse ordinaire d'un lit d'enfant.

PAIN n. m. (lat. *panis*). Aliment fait de farine pétrie et cuite. **Pain de munition**, fabriqué pour les soldats ; **pain d'épice**, sorte de gâteau fait de farine de seigle, de miel et de différentes substances aromatiques ; **pain bénit**, distribué à la grand'messe. *Fig. Pain des anges, pain céleste*, l'eucharistie ; *pain de vie*, la parole de Dieu ; *pain à cacheter*, pour cacheter les lettres ; *pain à chanter*, hostie non consacrée. Se dit aussi de certaines substances mises en masse : *pain de sucre, pain de cire, pain de savon*.

PAIR n. m. (lat. *par*, égal). Autrefois, grand vassal du roi ; membre de la Chambre haute qui faisait partie du pouvoir législatif en France, de 1815 à 1848.

PAIR adj. m. (lat. *par, paris*). Egal : *être pair et compagnon avec quelqu'un*. *Nombre pair*, exactement divisible par deux. N. m. *Rente au pair*, situation dans laquelle son prix se trouve calculé de façon à lui faire rendre 5 pour 100 ; taux de remboursement d'une valeur fixé lors de l'émission ; *être au pair dans une maison de commerce*, être logé et nourri, sans appointements ; *pair ou non*, espèce de jeu de hasard. Pl. Egaux : *être jugé par ses pairs*. **De pair** loc. adv. Sur le même rang.

PAIRE n. f. Couple d'animaux de la même espèce : *une paire de pigeons* ; deux choses de même sorte, qui vont ensemble : *une paire de gants* ; chose unique composée essentiellement de deux pièces : *une paire de ciseaux*.

PAIREMENT adv. D'une manière paire. *Nombre pairement pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair et qui peut se diviser par quatre.

PAIRESSE n. f. Femme d'un pair de France.

PAIRIE n. f. Dignité de pair. Autrefois, dignité de pair attachée à un fief relevant immédiatement de la couronne.

PAISIBLE adj. (rad. *paix*). Qui est d'humeur douce et pacifique : *homme, animal paisible* ; tranquille, qui n'est point troublé : *règne paisible* ; qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien : *paisible possesseur d'un héritage* ; où l'on vit en paix : *habitation paisible*.

PAISIBLEMENT adv. D'une manière paisible.

PAISSEAU n. m. Nom donné à l'échalas dans certains pays.

PAISSON n. f. Tout ce que paissent et broutent les animaux.

PAÎTRE v. tr. (*Je pais, il paît, nous paissons. Je paissais, nous paissions*. Point de passé déf. *Je paîtrai, nous paîtrons. Je paîtrais, nous paîtrions. Pais, paissons, paissez. Que je paisse, que nous paissions*. Point d'imp. *Paissant*. Point de part. passé.). Brouter l'herbe. V. int. : *mener paître, faire paître*.

PAIX n. f. (lat. *pax*). Etat d'un pays qui n'est point en guerre ; réconciliation : *faire la paix* ; repos : *laisser en paix* ; tranquillité de l'âme : *être en paix avec sa conscience* ; union dans les familles : *ici règnent l'ordre et la paix*. Interj. pour commander le silence : *paix donc !*

PAL n. m. (lat. *palus*). Pieu aiguisé par un bout, servant au supplice de certains condamnés à mort en Turquie. Pl. des *pals*. *Blas*. Une des pièces principales de l'écu. Pl. des *paux* ou des *pals*.

PALADIN n. m. (lat. *palatinus*, du palais). Chacun des principaux seigneurs qui accompagnaient Charlemagne à la guerre ; chevalier errant, coureur d'aventures.

PALAIS n. m. (lat. *palatium*). Résidence des rois et des empereurs ; maison magnifique ; lieu où les tribunaux rendent la justice.

PALAIS n. m. (lat. *palatum*). Partie supérieure du dedans de la bouche. *Fig.* Sens du goût : *avoir le palais fin*.

PALAN n. m. Assemblage de poulies et de cordages, pour exécuter des manœuvres et mouvoir de pesants fardeaux.

PALANÇON n. m. *Maçonn*. Chacun des morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANQUE n. f. *Fortif*. Retranchement formé de pièces de bois enfoncées en terre verticalement.

PALANQUIN n. m. Sorte de chaise ou de litière dans laquelle les riches Hindous se font porter.

PALASTRE n. m. Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure.

PALATALE adj. f. (lat. *palatum*, palais). Se dit des consonnes produites par le mouvement de la langue qui va toucher le palais, comme *d, n, l, r, t*.

PALATIN, E adj. Titre de dignité donné jadis à celui qui avait quelque charge dans le palais d'un prince. *Electeur palatin, princesse palatine*, qui avait ses Etats sur le Rhin. N. m. Vice-roi de Hongrie ; gouverneur d'une province en Pologne.

PALATIN, E adj. *Anat*. Qui a rapport au palais.

PALATINAT n. m. Dignité, territoire, province du palatin.

abitation paisible.
dv. D'une manière

om donné à l'écha-

t ce que paissent
x.

pais, il pait, nous
nous paissions.
paîtrai, nous paî-
s paîtrions. Pais,
ie paisse, que nous
. Paissant. Point
r l'herbe. V. int. :
tre.

). Etat d'un pays
e ; réconciliation :
laisser en paix ;
être en paix avec
ans les familles :
paix. Interj. pour
paix donc !

lus). Pieu aiguisé
au supplice de cer-
rt en Turquie. Pl.
pièces principales
ou des pals.

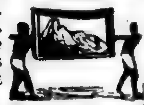
. palatinus, du pa-
paux seigneurs qui
emagne à la guerre ;
eur d'aventures.

. palatium). Rési-
mpereurs ; maison
es tribunaux ren-

palatum). Partie
de la bouche. Fig.
palais fin.

mblage de poulies
exécuter des ma-
pesants fardeaux.
Maçonn. Chacun
qui retiennent les

Fortif. Retranche-
de bois enfoncées



Boîte de fer qui
ure d'une serrure.
(lat. palatum, pa-
nnes produites par
ngue qui va tou-
d, n, l, r, t.

Titre de dignité
qui avait quelque
d'une prince. Elec-
palatine, qui avait
N. m. Vice-roi de
d'une province en

Anat. Qui a rap-

Dignité, territoire,

PALATINE n. f. Fourrure dont les femmes ornent leur cou en hiver.

PALE n. f. Partie de la rame qui est plate et qui entre dans l'eau ; petite vanne pour ouvrir et fermer le biez d'un moulin ; carton carré garni de toile blanche, qui sert à couvrir le calice pendant la messe.

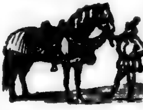
PÂLE adj. (lat. *pallidus*). Blême, décoloré : *figure pâle* ; terne : *la pâle lueur des étoiles* ; faible de couleur : *jaune pâle*. *Fig. Style pâle*, sans force, sans éclat.

PALE-ALE (*pél-é-le*) n. m. Bière blonde anglaise.

PALÉE n. f. Rang de pieux enfoncés en terre.

PALEFRENIER n. m. (rad. *palefroi*). Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI n. m. Au moyen âge, cheval de parade des souverains, des princes ; cheval doux et bien dressé que montaient les dames nobles.



PALÉOGRAPHE n. m. Qui sait déchiffrer les anciens manuscrits.

PALÉOGRAPHIE n. f. (gr. *palaios*, ancien ; *graphê*, écriture). Art de déchiffrer les écritures anciennes.

PALÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la paléographie.

PALÉONTOLOGIE n. f. (gr. *palaios*, ancien ; *ôn*, *ontos*, être ; *logos*, discours). Science des corps organisés dont on ne connaît que les débris fossiles. On dit quelquefois PALÉONTOGRAPHIE.

PALÉONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paléontologie. On dit aussi PALÉONTOGRAPHIQUE.

PALÉONTOLOGISTE ou **PALÉONTOLOGUE** n. m. Celui qui s'occupe de l'étude de la paléontologie. On dit aussi PALÉONTOGRAPHE.

PALÉOTHÉRIUM (*ome*) n. m. Genre de mammifères pachydermes fossiles.

PALERMITAIN, E adj. et n. De Palerme.

PALERON n. m. Partie plate et charnue de l'épaule de certains animaux.

PALESTINE n. f. *Impr.* Caractère dont le corps est de 22 points.

PALESTRE n. f. Lieu public pour les exercices du corps, chez les anciens ; ces exercices mêmes.

PALESTRIQUE adj. et n. Qui a rapport à la palestre.

PALET n. m. (lat. *pala*, pelle). Pierre ou pièce de métal plate et ronde, qu'on jette le plus près possible du but marqué.

PALETOT n. m. Vêtement d'homme plus ample que la redingote.

PALETTE n. f. (lat. *pala*, pelle). Petite planchette mince et de forme ovale, sur laquelle les peintres placent leurs couleurs (*) ; espèce de raquette en bois ; chacune des plaques des roues d'un bateau à vapeur ; petit vase d'une capacité déterminée, dans lequel on reçoit le sang d'une saignée.

PALÉTUVIER n. m. Arbre des contrées tropicales.

PÂLEUR n. f. (lat. *palor*). Couleur de ce qui est pâle : *la pâleur du teint.*

PALI [O. N.] n. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan dérivée du sanscrit. Adj. : *la langue palie* [O. N.].

PALIER n. m. Plate-forme à chaque étage d'un escalier.

PALIFICATION n. f. Ouvrage en pilotis, pour fortifier le sol.

PALIFIER v. tr. Fortifier par des pilotis.

PALIKARE n. m. Soldat appartenant à la milice grecque.

PALIMPSESTE n. m. (gr. *palin*, de nouveau ; *psêstos*, raclé). Manuscrit sur parchemin dont on a fait disparaître l'écriture, pour y écrire de nouveau.

PALINGÉNÉSIE n. f. (gr. *palin*, de nouveau ; *genesis*, génération). Régénération, renaissance des êtres : *la fable du phénix renaissant de ses cendres paraît être une figure allégorique du dogme de la palingénésie.*

PALINGÉNÉSIQUE adj. Qui concerne la palingénésie.

PALINODIE n. f. (gr. *palin*, de nouveau ; *ôdê*, chant). Rétractation de ce qu'on avait dit, fait. *Chanter la palinodie*, louer ce qu'on avait d'abord dénigré.

PÂLIR v. int. (lat. *pallere*). Devenir pâle : *pâlir de colère*. *Fig. Pâlir sur ses livres*, étudier sans relâche ; *son étoile pâlit*, sa puissance, son crédit diminue. V. tr. Rendre pâle : *la fièvre l'a pâli.*

PALIS n. m. (rad. *pal*). Petit pieu pointu par un bout ; suite de pieux formant une palissade.

PALISSADE n. f. Barrière, clôture faite avec des pieux ; haie d'arbres ou d'arbustes plantés les uns près des autres.



PALISSADEMENT n. m. Action ou manière de palissader.

PALISSADER v. tr. Entourer de palissades.

PALISSAGE n. m. Action de palisser.

PALISSANDRE n. m. Arbre de la Guyane, dont le bois, d'un noir violet, est fort recherché en ébénisterie. On dit quelquefois PALIXANDRE.

PÂLISSANT, E adj. Qui pâlit.

PALISSER v. tr. Attacher les branches d'un arbre contre un mur ou un treillage, pour en faire un espalier.

PALLADIUM (*pal-la-di-ome*) n. m. Statue de Pallas, qui passait pour être le gage de la conservation de Troie. *Fig.* Garantie, sauvegarde : *les lois sont le palladium de la société.*

PALLADIUM (*pal-la-di-ome*) n. m. Métal blanc très ductile et très dur.

PALLAS (*pal-lace*) n. f. Planète de notre système.

PALLIATIF, IVE adj. et n. Ce qui n'a qu'une efficacité incomplète ou momentanée.

PALLIATION n. f. Action de pallier, de calmer momentanément une douleur.

PALLIER v. tr. Couvrir d'une excuse comme d'un manteau ; donner une couleur favorable à une chose mauvaise ; calmer momentanément.

PALLIUM (*pal-liome*) n.m. Ample manteau grec ; ornement de laine blanche marqué de croix noires, que le pape envoie aux évêques comme marque de distinction.

PALMA-CHRISTI n. m. Nom latin de la plante appelée *ricin*.

PALMAIRE adj. Qui se rapporte à la paume de la main.

PALMARÈS n. m. (lat. *palma*, palme). Programme d'une distribution de prix.

PALME n. f. (lat. *palma*). Branche de palmier. *Fig. Remporter la palme*, la victoire dans un combat, dans une discussion ; *la palme du martyre*, mort glorieuse soufferte pour la foi.

PALME n. m. Mesure des anciens, égalant l'étendue de 4 ou de 12 doigts. En Italie, mesure commune qui vaut 0m,25.

PALMÉ, E adj. Semblable à une main ouverte : *feuille palmée*. Se dit des doigts des oiseaux, lorsqu'ils sont réunis par une membrane (*), comme chez l'oie, le canard, etc.

PALMETTE n. f. Ornement en forme de feuille de palmier (*).

PALMIER n. m. Nom général d'une famille d'arbres monocotylédones, comprenant le dattier, le cocotier, etc.

PALMIPÈDE n. m. (fr. *palmé* et lat. *pes, pedis*, pied). Oiseau appartenant à un ordre caractérisé par des pieds palmés, comme l'oie, le canard, le cygne, le pingouin, le pélican, le cormoran, etc.

PALMISTE n. m. Nom générique des palmiers qui portent à leur sommet un bourgeon appelé chou-palmiste, qu'on mange en salade.

PALMITE n. m. Moelle des palmiers, d'une saveur douce et agréable.

PALOMBE n. f. (lat. *palumba*). Espèce de pigeon ramier.

PALONNIER n. m. Pièce d'une voiture, qui sert à attacher les traits.

PÂLOT, OTTE adj. Un peu pâle.

PALPABLE adj. Qui se fait sentir au toucher. *Fig.* Clair, évident : *vérité palpable*.

PALPABLEMENT adv. D'une manière palpable.

PALPATION n. f. *Méd.* Application de la main sur une surface dont on veut apprécier l'état à un point de vue particulier.

PALPE n. f. Petite antenne des insectes, des crustacés, etc.

PALPÉBRAL, E, AUX adj. (lat. *palpebra*, paupière). Qui appartient aux paupières.

PALPER v. tr. (lat. *palpare*). Toucher doucement avec la main. *Fig. Palper de l'argent*, le toucher, le recevoir.

PALPITANT, E adj. Qui palpite.

PALPITATION n. f. Mouvement violent et déréglé de quelque partie du corps, surtout en parlant du cœur.

PALPITER v. int. (lat. *palpitare*). Avoir des palpitations. *Fig. Palpiter de joie.*

PALSAMBLEU, PALSANGUÉ, PALSANGUIENNE. Jurements familiers de l'ancienne comédie.

PALTOQUET n. m. Homme épais et grossier ; homme sans aucune valeur.

PALUDÉEN, ENNE adj. (lat. *palus, paludis*, marais). Des marais : *plante paludéenne ;* causé par les marais : *fièvre paludéenne*.

PALUDIER n. m. Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PALUS (*luce*) n. m. Marais : *les palus Méotides* (la mer d'Azof). *Vieux.*

PALUSTRE adj. Qui vit ou croît dans les marais.

PÂMER v. int. et pr. (gr. *spasma*, convulsion). Tomber en pâmoison. *Se pâmer de rire, de joie*, rire, être joyeux à l'excès.

PÂMOISON n. f. Défaillance : *tomber en pâmoison*.

PAMPA n. f. Nom donné à de vastes plaines de l'Amérique du Sud.

PAMPE n. f. Feuille du tuyau des graminées.

PAMPHLET n. m. (m. angl.). Brochure satirique et mordante.

PAMPHLÉTAIRE n. m. Auteur de pamphlets.

PAMPLEMOUSSE n. f. Variété d'oranger (*).

PAMPRE n. m. (lat. *pampinus*). Rameau de vigne chargé de feuilles et de fruits. *Myth.* Parure ordinaire de Bacchus, de Silène et des bacchantes. *Arch.* Ornement imitant une branche de vigne, dont on décore le creux des colonnes torses.

PAN n. m. (lat. *pannus*, étoffe). Partie considérable d'un vêtement ; partie d'un mur ; l'un des côtés d'un ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, etc. **Pan coupé**, surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur.

PAN interj. Onomatopée qui exprime un bruit soudain, et qui se redouble souvent : *pan pan*.

PANACÉE n. f. (gr. *pan*, tout ; *akos*, remède). Remède universel.

PANACHE n. m. (lat. *penna*, plume). Assemblage de plumes flottantes, dont on orne un casque, un chapeau (*) ; partie supérieure d'une lampe d'église.

PANACHÉ, E adj. De diverses couleurs : *rose panachée*. *Liqueur*

panachée, liqueur forte mêlée à une liqueur douce ; *glace panachée*, formée de deux ou plusieurs sortes de glaces.

PANACHER v. int. et pr. Se dit des fleurs et des oiseaux qui prennent des couleurs variées.

PANACHURE n. f. Veines, diaprures de diverses couleurs, qui recouvrent certains végétaux dans un état de maladie.

PANADE n. f. (lat. *panis*, pain). Soupe faite d'eau, de pain et de beurre qui ont bouilli ensemble.

PANADER (SE) v. pr. Marcher avec un air d'ostentation, comme le *paon*. On dit plus souvent SE PAVANER.

PANAGE n. m. Droit que l'on paye au propriétaire d'une forêt, pour y mettre des porcs à la glandée.

PANAIS n. m. Plante potagère, de la famille des ombellifères.

PANAMA n. m. Chapeau tressé avec les feuilles de différents arbres de l'Amérique du Sud.

PANARD, E. Se dit d'un cheval qui a les pieds tournés en dehors : *jument panarde*.

PANARIS (*ri*) n. m. Inflammation avec tumeur, qui vient au bout des doigts.

PANATELLA n. m. Cigare de la Havane, de forme mince et allongée.

PANATHÉNÉES n. f. pl. Fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANCALIERS n. m. Variété de chou frisé.

PANCARTE n. f. (gr. *pan*, tout ; *chartês*, papier). Placard affiché pour donner quelque avis au public.

PANCRACE n. m. Exercice gymnique qui comprenait la lutte, le pugilat, le disque, la course et la danse.

PANCRÉAS (*ace*) n. m. Corps glanduleux dans l'abdomen, qui verse dans l'intestin un liquide incolore et gluant.

PANCRÉATALGIE n. f. Douleur dans le pancréas.

PANCRÉATINE n. f. Substance qui existe dans le suc pancréatique.

PANCRÉATIQUE adj. Du pancréas.

PANCRÉATITE n. f. Inflammation du pancréas.

PANDANÉES n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones.

PANDECTES n. f. pl. Recueil des décisions romaines que l'empereur Justinien convertit en lois.

PANDÉMONIUM (*ome*) n. m. (gr. *pan*, tout ; *daimôn*, démon). Lieu des enfers où, d'après Milton, Satan convoque le conseil des démons. *Fig.* Lieu où règnent tous les genres de corruption et de désordre.

PANDÈMES n. m. pl. Dans l'antiquité, jours pendant lesquels on servait aux morts des festins publics.

PANDICULAIRE adj. Se disait à Rome des jours consacrés aux dieux : *jours pandiculaires*.

PANDICULATION n. f. Action d'étendre les bras en haut et d'allonger les jambes en bâillant.

PANDORE n. f. *Boîte de Pandore*, d'où les anciens supposaient que tous les maux étaient sortis. V. PART. HIST.

Boîte de Pandore se dit figurément de ce qui est la source de beaucoup de maux : *une révolution est souvent la* **boîte de Pandore.**

PANDOUR n. m. Soldat hongrois. *Fig.* Homme grossier.

PANÉ, E adj. (lat. *panis*, pain). Couvert de râpure de pain : *côtelette panée*. *Eau panée*, où l'on a fait tremper du pain grillé.

PANÉGYRIQUE n. m. Discours à la louange de quelqu'un ; éloge outré.

PANÉGYRISTE n. m. Qui fait un panégyrique. *Par ext.* Celui qui fait l'éloge de quelqu'un, qui le prône.

PANER v. tr. (lat. *panis*, pain). Couvrir de pain émietté de la viande qu'on fait griller.

PANERÉE n. f. Le contenu d'un panier entièrement rempli.

PANETERIE n. f. (lat. *panis*, pain). Lieu où l'on fait la distribution du pain dans les grands établissements.

PANETIER n. m. Celui qui est chargé de la distribution du pain dans les grands établissements.

PANETIÈRE n. f. Petit sac dans lequel les bergers mettent leur pain.

PANGERMANISME n. m. (gr. *pan*, tout, et *germanisme*). Système dans lequel toutes les populations de race allemande devraient former un Etat unique.

PANGOLIN n. m. Mammifère dont le corps est couvert d'écailles.

PANIC n. m. Sorte de millet.

PANICULE n. f. Fleurs en grappe ou en épi.

PANICULÉ, E adj. *Bot.* Qui est en forme de panicule, qui a des fleurs disposées en panicules.

PANIER n. m. (lat. *panarium*, corbeille à pain). Ustensile d'osier, de jonc, etc., qui sert à contenir les provisions, les marchandises ; ce qu'il contient : *panier de fruits ;* autrefois, espèce de jupon bouffant garni de cercles de baleine. *Fig.* *Panier percé*, personne dépensière.

PANIFICATION n. f. Conversion des matières farineuses en pain.

PANIFIER v. tr. (lat. *panis*, pain ; *facere*, faire). Transformer en pain.

PANIQUE adj. *Terreur panique*, subite et sans fondement. N. f. : *une panique soudaine*. — Chez les Grecs, le bas peuple croyait que *Pan* faisait des courses nocturnes, des apparitions subites qui jetaient partout l'effroi ; de là l'expression de *terreur panique*. Elle se dit particulièrement de l'épouvante qui se répandit parmi les Gaulois attaqués par les Grecs près du temple de Delphes, qu'ils étaient venus piller. On a supposé que le dieu Pan avait pris, en cette occasion, la dé-

fense des Grecs et jeté la terreur parmi les ennemis.

PANLEXIQUE n. m. Dictionnaire universel.

PANNE n. f. Etoffe imitant le velours, mais d'un tissu plus grossier, à poil plus long et moins serré.

PANNE n. f. Graisse dont est garnie la peau du cochon et de quelques autres animaux.

PANNE n. f. *Mar. Mettre un vaisseau en panne*, disposer les voiles de manière à arrêter la marche du navire.

PANNE n. f. *Charp.* Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble, pour porter les chevrons (*).

PANNEAU n. m. Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, d'orfèvrerie, qui offre une surface ornée de moulures ou enfermée dans une bordure; filet pour prendre des lièvres, des lapins, etc. *Fig. Donner dans le panneau*, se laisser duper.

PANNEAUTER v. int. Tendre des panneaux pour prendre des lapins.

PANNETON n. m. Partie d'une clef qui entre dans la serrure.

PANNONIEN, IENNE adj. et n. De la Pannonie.

PANONCEAU n. m. Ecusson à la porte des notaires, des huissiers, etc.

PANOPLIE n. f. (gr. *pan*, tout; *opla*, armes). Au moyen âge, armure complète d'un chevalier; aujourd'hui, sorte de trophée d'armes qu'on suspend aux murs d'un arsenal ou d'un musée.

PANORAMA n. m. (gr. *pan*, tout; *orama*, vue) Grand tableau circulaire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, et dont le spectateur occupe le centre. Pl. des *panoramas*.

PANORAMIQUE adj. Qui rappelle le panorama.

PANSAGE n. m. Action de panser un cheval.

PANSARD, E n. Pansu, qui a une grosse panse.

PANSE n. f. Le premier des quatre estomacs des ruminants; ventre; partie arrondie de la lettre *a*.

PANSEMENT n. m. Action de panser une plaie.

PANSER v. tr. Appliquer à une plaie les remèdes nécessaires; étriller, soigner: *panser un cheval*.

PANSLAVISME n. m. (gr. *pan*, tout, et *slavisme*). Système attribué à la Russie et dont le but serait de rattacher à son empire tous les Slaves.

PANSU, E adj. et n. Qui a un gros ventre.

PANTAGRUÉLIQUE adj. Qui est dans le genre de Pantagruel, personnage gourmand, buveur et insouciant d'un livre de Rabelais: *estomac, repas, chanson pantagruélique*.

PANTAGRUÉLISME n. m. Doctrine sceptique et insouciante qui prend pour type Pantagruel, le digne fils de Gargantua, dans le livre de Rabelais.

PANTAGRUÉLISTE n. m. Qui professe le pantagruélisme.

PANTALON n. m. Vêtement d'homme qui descend de la ceinture aux pieds; figure de contredanse.

PANTALONNADE n. f. Farce de la comédie italienne.

PANTELANT, E adj. Haletant. *Chair pantelante*, chair d'un animal récemment tué, lorsqu'elle palpite encore.

PANTELER v. int. Palpiter fortement et d'une façon pénible. Prend deux *l* devant un e muet.

PANTHÉISME n. m. (gr. *pan*, tout; *theos*, dieu). Système de ceux qui identifient Dieu et le monde. — Il y a plusieurs sortes de *panthéistes*: les uns considèrent Dieu comme l'âme du monde, et le monde comme le corps de la divinité (Dieu est tout). Les autres regardent tous les objets de la nature comme n'ayant d'autre réalité que l'existence même de Dieu (tout est Dieu). La conscience que chaque homme a de sa personnalité et de sa liberté suffit seule à la réfutation du panthéisme.

PANTHÉISTE n. m. Partisan du panthéisme.

PANTHÉISTIQUE adj. Qui a rapport au panthéisme.

PANTHÉON n. m. (gr. *pan*, tout; *theos*, Dieu). Temple que les Grecs et les Romains consacraient à tous leurs dieux à la fois. V. à la partie historique.

PANTHÈRE n. f. (lat. *panthera*). Quadrupède carnassier du genre *chat* (*).

PANTIÈRE n. f Filet qu'on tend verticalement pour prendre les oiseaux qui volent par troupe.

PANTIN n. m. Figure de carton peint, représentant un personnage burlesque, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Fig.* Homme qui gesticule ridiculement ou qui flotte sans cesse d'une opinion à une autre.

PANTOGRAPHE n. m. (gr. *pas*, *pantos*, tout; *graphô*, j'écris). Instrument pour copier mécaniquement toute espèce de dessins et de gravures (*).

PANTOIS adj. m. Haletant; interdit.

PANTOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles et de distances.

PANTOMIME n. f. (gr. *pan*, tout; *mimos*, imitateur). Action ou art d'exprimer les passions par des gestes, sans le secours de la parole; pièce où les acteurs suppléent à la parole par le geste. N. m. Acteur qui joue dans ces sortes de pièces. — Ne pas dire *pantomine*.

PANTOUFLE n. f. Chaussure de chambre, sans quartier ni garniture.

PAON (*pan*) n. m. (lat. *pavo*). Grand oiseau domestique, d'un beau plumage et d'un cri fort aigre (*); espèce de papillon. *Fig.* Homme vain, orgueilleux.

PAONNE (*pane*) n. f. Femelle du paon.

PAONNEAU (*pano*) n. m. Jeune paon.

PAPA n. m. (gr. *pappas*, père). Père, dans le langage des enfants.

PAPAL, E adj. Qui appartient au pape : *autorité papale*.

PAPALIN n. m. Soldat du pape.

PAPAS (*pace*) n. m. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.

PAPAUTÉ n. f. Dignité de pape ; *aspirer à la papauté;* temps pendant lequel un pape a occupé le saint-siège.

PAPAVÉRACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre *pavot*.

PAPAYER (*pé-ié*) n. m. Grand arbre de l'Amérique tropicale, dont le fruit a la forme du melon.

PAPE n. m. (gr. *pappas*, père). Le chef de l'Eglise catholique romaine.

PAPEGAI n. m. Oiseau de bois peint, qu'on place en haut d'une perche, pour servir de but, à certains jeux d'adresse.

PAPELARD, E adj. Qui marque l'hypocrisie : *voix papelarde*. N. m. Faux dévot.

PAPELARDISE n. f. Hypocrisie.

PAPERASSE n. f. Papier, écrit qui n'a plus aucune utilité.

PAPERASSER v. int. Remuer, arranger des papiers ; faire des écritures inutiles.

PAPERASSIER n. m. Qui aime à feuilleter, à conserver des papiers inutiles.

PAPETERIE n. f. Manufacture de papier, commerce de papier.

PAPETIER, IÈRE n. Qui vend du papier.

PAPIER n. m. (gr. *papuros*). Feuille sèche et mince, faite de toute sorte de chiffons réduits en pâte, pour écrire, imprimer, etc. **Papier-monnaie**, créé autrefois, et qui avait le cours de l'argent monnayé ; *papier timbré*, marqué du timbre de l'Etat ; *papier libre* ou *papier mort*, non timbré. Pl. Passeport, titres, etc. : *avez-vous vos papiers?* gazettes, journaux : *papiers publics*.— Les anciens ne connaissaient pas le papier ; ils écrivirent d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, etc., et enfin sur l'écorce du *papyrus*, roseau qui croît sur les bords du Nil et d'où est venu le mot *papier*. Après la conquête de l'Egypte par les Romains, le papyrus fut presque exclusivement en usage en Italie et en Grèce. Un peu avant l'ère chrétienne, le *parchemin* vint faire concurrence au *papyrus*. L'introduction du papier de chiffons, destiné à remplacer le parchemin et le papyrus, ne paraît guère remonter qu'au Xe siècle ; mais ce n'est que vers le XVIIIe, à l'époque de la Révolution, que la fabrication de ce papier a pris une extension considérable.

Papier-monnaie. On donne ce nom à un papier créé par un gouvernement pour tenir lieu d'argent ; son cours est forcé, bien que le porteur ne puisse être constamment assuré d'en obtenir le remboursement. Cette *monnaie fictive*, inventée par la nécessité dans les circonstances les plus critiques, et à laquelle la confiance seule peut donner un crédit durable, ne doit pas être confondue avec les *billets de banque*, signes représentatifs des monnaies d'or et d'argent, qu'on peut toujours changer à volonté contre une valeur réelle, équivalente à la valeur nominale. Lorsque l'on eut fabriqué, de 1790 à 1796, pour plus de 40 milliards d'assignats, papiers représentatifs de la valeur d'une masse énorme de *biens nationaux*, la dépréciation de ce papier-monnaie fut telle, qu'une paire de bottes coûtait de 8 à 10 mille francs, et qu'on vit, dans certaines localités, le cours de 100 livres assignats porté à 2 liards.

Il y a quelque rapport entre cette émission d'assignats et la fameuse banque de Law, sous Louis XV.

PAPILIONACÉ ou **PAPILLONACÉ, E** adj. Se dit des plantes dont les fleurs ressemblent aux ailes du papillon.

PAPILLAIRE (*pil-lère*) adj. Qui a des papilles.

PAPILLE (*pil*) n. f. *Anat.* Se dit de petites éminences plus ou moins saillantes, qui s'élèvent à la surface de la peau et principalement de la langue.

PAPILLON n. m. (lat. *papilio*). Insecte à quatre ailes couvertes d'écailles fines comme la poussière et parées de couleurs plus ou moins brillantes (*). *Fig.* Esprit léger, volage.

PAPILLONACÉ, E adj. V. PAPILIONACÉ.

PAPILLONNER v. int. Voltiger d'objet en objet. *Fam.*

PAPILLOTAGE n. m. Mouvement continuel et involontaire des yeux.

PAPILLOTE n. f. Morceau de papier dont on enveloppe les cheveux pour les tenir frisés ; dragée enveloppée d'un papier frisé. *Côtelette en papillote*, que l'on enveloppe d'une feuille de papier pour la faire cuire.

PAPILLOTER v. int. Se dit d'un mouvement continuel des paupières, qui empêche les yeux de se fixer sur un objet. *Peint.* Fatiguer les yeux par des reflets trop éclatants. *Impr.* Marquer double sur une feuille imprimée.

PAPISME n. m. Terme dont les protestants se servent pour désigner l'Eglise catholique romaine.

PAPISTE n. m. Nom que les protestants donnent aux catholiques romains.

PAPULE n. f. *Méd.* Petite éminence rouge qui s'élève sur la peau et s'y dessèche.

PAPYRACÉ, E adj. *Hist. nat.* Mince et sec comme du papier.

PAPYRUS (*ruce*) n. m. (m. lat.; du gr. *papuros*). Arbrisseau d'Egypte sur l'écorce duquel écrivaient les anciens; feuilles faites au moyen de cette écorce : *manuscrit sur papyrus.*

PÂQUE n. f. (gr. *pascha*; d'un mot hébreu qui signifie *passage*). Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte : *célébrer la pâque.* — Cette fête fut établie par les Juifs, en mémoire du *passage* de la mer Rouge et de celui de l'ange exterminateur qui, dans la nuit où ils quittèrent l'Egypte, tua tous les premiers-nés des Egyptiens, épargnant les maisons des Israélites, marquées du sang de l'agneau. Chez les chrétiens, cette fête a lieu en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire de son *passage* de la mort à la vie. Le jour de Pâque se célèbre le dimanche d'après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps et se trouve toujours tomber entre le 21 mars et le 26 avril; ainsi, l'époque de la fête de Pâque peut varier de trente-six jours. C'est de cette fête que dépendent, pour les catholiques, toutes les fêtes mobiles.

La *Septuagésime*	63 j.	av. Pâque.
La *Quinquagésime*	49 j.	—
La *Passion*	14 j.	—
Quasimodo	7 j.	ap. Pâque.
L'*Ascension*	40 j.	—
La *Pentecôte*	10 j.	ap. l'Ascens.
La *Trinité*	7 j.	ap. la Pentec.
La *Fête-Dieu*		le jeudi suivant.

PÂQUE ou **PÂQUES** n. m. Fête de l'Eglise chrétienne en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. N. f. pl. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux; *faire ses pâques*, communier dans la quinzaine de Pâques. V. le mot précédent.

PAQUEBOT n. m. (angl. *packet*, paquet de dépêches; *boat*, bateau). Navire pour le transport des lettres et des passagers.

PÂQUERETTE n. f. Marguerite blanche qui fleurit dès les premiers jours du printemps, vers *Pâques.*

PAQUET n. m. Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. *Impr.* Lignes de composition liées ensemble avec une ficelle.

PAQUETAGE n. m. Action de mettre en paquets.

PAQUETER v. tr. Mettre en paquets.

PAQUETIER n. m. *Impr.* Ouvrier typographe qui fait des paquets.

PÂQUIS n. m. Pâturage.

PAR prép. (lat. *per*). Signifie à travers : *passer par Bordeaux;* sert à désigner la cause, le moyen, l'instrument, la manière, etc. **De par**, loc. prép. Par l'ordre de, au nom de : *de par la loi.* Se joint à plusieurs adverbes : *par deçà, par delà, par-ci par-là, par-dessus, par devant, par derrière*, etc. On écrit *par-devant notaire, par-devant le commissaire, par-devant le juge.*

PAR ou **PARA**, préfixe tiré du grec et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français avec la signification de *auprès, au delà, au-dessus, contre*, etc.

PARA n. m. Monnaie turque, dont la valeur varie suivant les pays.

PARABOLE n. f. (gr. *parabolê*, action de mettre à côté, comparaison). Allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante.

PARABOLE n. f. *Géom.* Ligne courbe qui résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à la génératrice du cône (*); courbe que décrit un projectile.

PARABOLIQUE adj. Qui tient de la parabole : *sens parabolique.*

PARABOLIQUE adj Courbé en parabole : *ligne parabolique.*

PARABOLIQUEMENT adv. En décrivant une parabole.

PARACHÈVEMENT n. m. Fin d'un ouvrage. *Vieux.*

PARACHEVER v. tr. Terminer. *Vieux.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PARACHRONISME n. m. (préf. *para* et gr. *chronos*, temps). Faute de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard que l'époque à laquelle il est arrivé : *c'est par parachronisme que Virgile fait Enée contemporain de Didon.*

PARACHUTE n. m. Appareil destiné à ralentir la chute d'un corps, et particulièrement d'une personne qui tombe d'une grande hauteur (*).

PARACLET n. m. Nom biblique donné au Saint-Esprit, et qui signifie *consolateur.*

PARADE n. f. (esp. *parada*). Montre, étalage; ce qui sert d'ornement : *meuble de parade;* ostentation : *faire parade de son talent;* revue : *assister à la parade;* action de parer un coup : *prompt à la parade;* scènes burlesques que donnent les bateleurs à la porte de leur théâtre. **Lit de parade**, lit richement orné, sur lequel on expose, après leur mort, les personnes de grande distinction.

PARADER v. int. Manœuvrer : *faire parader un cheval, des troupes.*

PARADIGME n. m. Exemple, modèle : *les verbes* **aimer, finir, recevoir, rendre** *sont les quatre paradigmes des conjugaisons françaises.*

PARADIS n. m. (gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices; dans le Nouveau, séjour des bienheureux. *Fig.* Pays enchanteur : *cette*

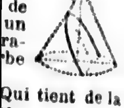
la loi. Se joint à
r deçà, par delà,
, par devant, par
r-devant notaire,
re, par-devant le

xe tiré du grec et
sition d'un cer-
nçais avec la si-
delà, au-dessus,

turque, dont la
pays.

parabolê, action
ison). Allégorie
elque vérité im-

om.
de
un
ra-
rbe



Qui tient de la
e.

Courbé en pa-
.

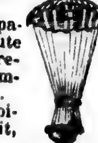
T adv. En dé-

n. m. Fin d'un

erminer. *Vieux.*
nt une syllabe

m. (préf. *para*
ute de chrono-
un événement
laquelle il est
nisme que Vir-
ain

pa-
ute
re-
m-
.
bi-
it,



ada). Montre,
ment : *meuble*
ire parade de
à la parade;
prompt à la
que donnent
leur théâtre.
ent orné, sur
ur mort, les
tion.

uvrer : *faire*
es.

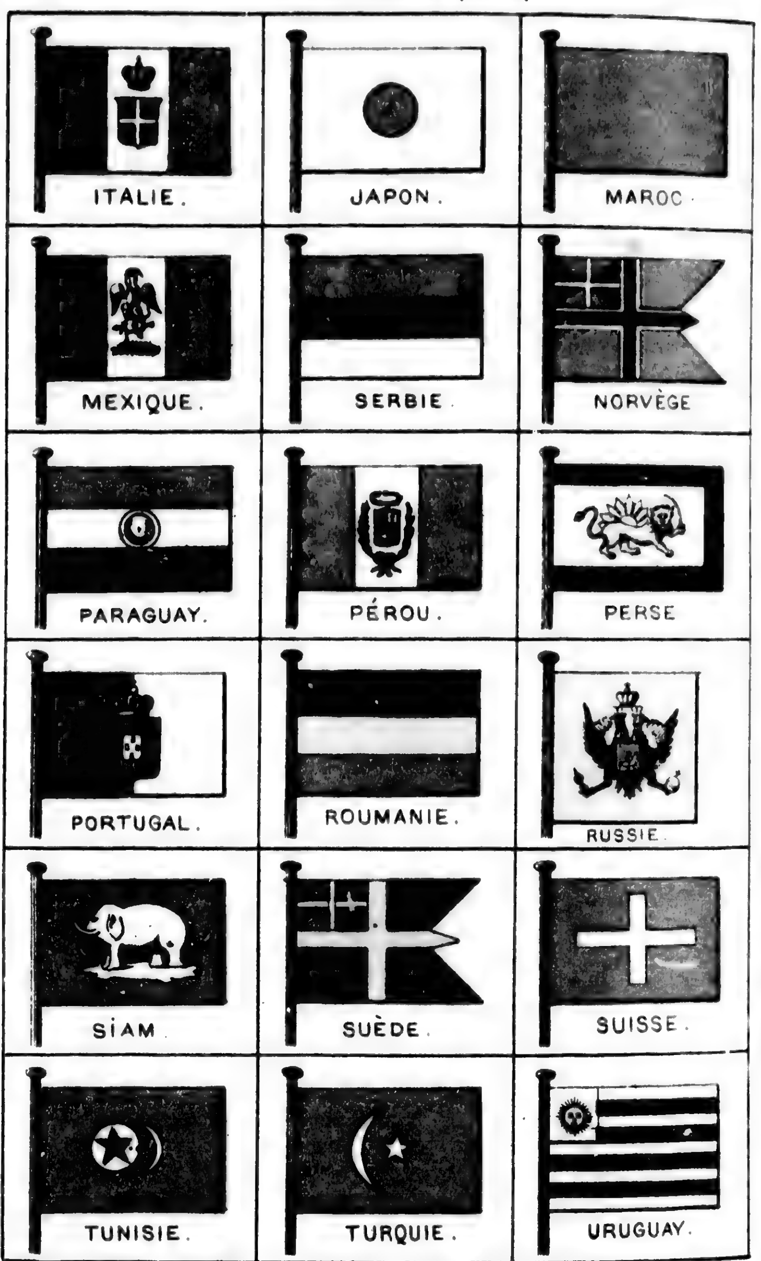
xemple, mo-
r, recevoir,
adigmes des

adeisos, jar-
t, jardin de
ur des bien-
tour : *cette*

PAVILLONS (LES)

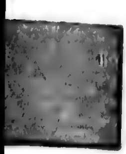
FRANCE.	ALLEMAGNE.	ARGENTINE (Rép)
AUSTRALIE.	AUTRICHE.	BELGIQUE.
BOLIVIE.	BRÉSIL.	BRITANNIQUES (Iles)
CHILI.	CHINE.	COLOMBIE.
DANEMARK.	ÉGYPTE.	ESPAGNE.
ÉTATS-UNIS	GRÈCE.	HOLLANDE.

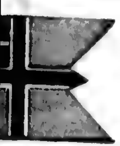
PAVILLONS (LES)



DICTIONNAIRE LAROUSSE.

IMP. MONROCQ, 3, R. SUGER, PARIS.

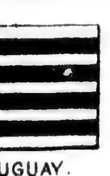

MAROC


ORVÈGE


PERSE


SSIE


UISSE


UGUAY

3, R. SUGER, PARIS.

campagne est un vrai paradis; état le plus heureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est le paradis sur la terre;* au théâtre, amphithéâtre situé au plus haut rang des loges. **Oiseau de paradis**, oiseau de la zone torride, remarquable par la magnificence de son plumage (*).

PARADISIAQUE adj. Qui se rapporte au paradis.

PARADOXAL, E, AUX adj. Porté au paradoxe : *esprit paradoxal;* qui tient du paradoxe : *opinion paradoxale.*

PARADOXALEMENT adv. D'une manière paradoxale.

PARADOXE n. m. (préf. *para* et gr. *doxa*, opinion). Proposition contraire à l'opinion commune : *la rondeur de la terre a été longtemps regardée comme un paradoxe.*

PARAFE ou **PARAPHE** n. m. Un ou plusieurs traits qui accompagnent ordinairement une signature.

PARAFER ou **PARAPHER** v. tr. Mettre son parafe au bas d'un écrit.

PARAFFINE n. f. *Chim.* Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumineux et qui sert à l'éclairage.

PARAGE n. m. Extraction, qualité : *dame de haut parage.*

PARAGE n. m. Espace de mer, partie des côtes accessible à la navigation. Pl. *Par ext.* Lieu où des personnes se rencontrent : *que faites-vous dans ces parages?*

PARAGOGE n. f. *Gram.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot : **que** *forme paragoge dans* **avecque.**

PARAGOGIQUE adj. Se dit de la lettre ou syllabe qu'on ajoute à la fin d'un mot, comme *da* dans *oui-da.*

PARAGRAPHE n. m. (préf. *para* et gr. *graphô*, j'écris). Petite section d'un chapitre, qui s'indique par le signe §; ce signe même.

PARAÎTRE v. int. (lat. *parere*). Se faire voir : *dès que l'aurore parut;* sembler : *il paraît souffrant;* être publié : *ce livre a paru;* exister : *le plus grand roi qui ait paru. Fig.* Briller : *chercher à paraître;* se manifester : *son orgueil paraît dans toutes ses actions.* V. impers. *Il paraît que*, il y a apparence que; *il y paraît*, on le voit bien. — Prend toujours l'auxil. *avoir.*

PARALIPSE n. f. Figure de rhétorique consistant à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALLACTIQUE adj. Qui appartient à la parallaxe.

PARALLAXE n. f. *Astr.* Angle formé au centre d'un astre par deux lignes qui se tirent, l'une du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur placé à sa surface.

PARALLÈLE adj. (préf. *para* et gr. *allêlos*, l'un l'autre). Se dit de deux lignes (*) ou de deux surfaces également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. N. f. Ligne parallèle à une autre : *tirer une parallèle. Fortif.* Fossé creusé parallèlement au côté de la place qu'on assiège (*). N. m. Cercle parallèle à l'équateur.

PARALLÈLE n. m. Écrit, discours où l'on examine les rapports, les différences que deux personnes ou deux choses ont entre elles.

PARALLÈLEMENT adv. D'une manière parallèle.

PARALLÉLÉPIPÈDE ou **PARALLÉLIPIPÈDE** n. m. Solide à six faces parallèles deux à deux, et dont la base est un parallélogramme.

PARALLÉLISME n. m. État de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMME n. m. Figure plane dont les côtés sont parallèles.

PARALOGISME n. m. (préf. *para* et gr. *logismos*, raisonnement). Faux raisonnement.

PARALYSER v. tr. Frapper de paralysie. *Fig.* Frapper d'inertie, neutraliser : *paralyser des efforts.*

PARALYSIE n. f. (préf. *para* et gr. *lusis*, dissolution). Privation entière ou diminution considérable du sentiment, du mouvement volontaire.

PARALYTIQUE adj. et n. Atteint de paralysie.

PARAMÈTRE n. m. Ligne constante qui entre dans l'équation ou la construction d'une courbe.

PARANGON adj. *Diamant parangon*, sans défaut. N. m. Caractère d'imprimerie.

PARANGONNAGE n. m. *Impr.* Action de parangonner.

PARANGONNER v. tr. *Impr.* Faire qu'un caractère d'imprimerie s'aligne bien avec un autre qui n'est pas du même corps.

PARAPET n. m. (lat. *parare*, garantir). Partie supérieure d'un rempart, destinée à couvrir ceux qui sont chargés de le défendre; muraille à hauteur d'appui, élevée le long d'une terrasse, d'un pont, d'un quai, etc.

PARAPHE n. m. V. PARAFE.

PARAPHER v. tr. V. PARAFER.

PARAPHERNAUX adj. m. pl. (préf. *para* et gr. *phernê*, dot). *Biens paraphernaux*, non compris dans la dot d'une femme, et que le mari ne peut aliéner sans son consentement.

PARAPHRASE n. f. (préf. *para* et gr. *phrazô*, je parle). Explication étendue d'un texte. *Fig.* Interprétation maligne; discours, écrits verbeux et diffus.

PARAPHRASER v. tr. Faire des paraphrases. *Fig.* Étendre, amplifier.

PARAPHRASEUR, EUSE n. Qui amplifie un fait en le rapportant.

PARAPHRASTE n. m. Auteur de paraphrases.

PARAPLUIE n. m. Petit pavillon portatif pour se garantir de la pluie.

PARASANGE (*san*) n. f. Ancienne mesure itinéraire chez les Perses, répondant à environ cinq mille mètres.

PARASÉLÈNE (*cé*) n. f. Phénomène qui fait apparaître la lune deux ou plusieurs fois dans les nuages.

PARASITE n. m. (gr. *parasitos*). Ecornifleur, qui mange chaque jour à la table d'autrui. Adj. *Plante parasite*, qui végète sur une autre et se nourrit de sa substance; *insecte parasite*, qui, comme le pou, vit sur un autre animal; *ornements, mots parasites*, surabondants, superflus.

PARASITIQUE adj. Qui appartient aux parasites.

PARASITISME n. m. Etat de celui qui vit en parasite.

PARASOL n. m. Petit pavillon portatif pour se garantir du soleil.

PARATONNERRE n. m. (préf. *para*). Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre. — Cet appareil, inventé par Franklin, est destiné à garantir du tonnerre, en soutirant l'électricité des nuages et en la dirigeant dans la terre humide ou dans l'eau, sans qu'elle ait eu le temps d'éclater sur les édifices que cet appareil est destiné à protéger. Un paratonnerre convenablement établi garantit autour de lui tous les corps, dans un rayon double de sa tige. Les arbres, par leur hauteur, sont autant de paratonnerres imparfaits, qui n'offrent pas au fluide un écoulement assez rapide. Les matières animales conduisant mieux l'électricité que le bois, le fluide se portera de préférence sur les hommes et sur les animaux et quittera l'arbre pour s'élancer sur eux; c'est donc s'exposer à un danger réel que de se mettre à l'abri, pendant un orage, sous des arbres élevés. On a constaté que, de 1835 à 1852, sur 1,308 victimes de la foudre, 500 avaient été frappées sous les arbres qui leur avaient offert un refuge dangereux.

PARAVENT n. m. Meuble composé de plusieurs châssis mobiles, recouverts de papier ou d'étoffe, pour garantir du vent (*).

PARBLEU interj. Sorte de jurement.

PARC n. m. Enclos d'une certaine étendue, pour la promenade et les plaisirs de la chasse; pâtis entouré de fossés où l'on met les bœufs à l'engrais; clôture faite de claies où l'on renferme les moutons en été; espèce d'étang où l'on met grossir et verdir les huîtres; endroit où une armée en campagne place ses munitions, son artillerie; voitures qui font le transport du matériel d'une armée.

PARCAGE n. m. Séjour des moutons parqués sur des terres labourables.

PARCELLAIRE adj. Fait par parcelles de terre : *cadastre parcellaire*

PARCELLE n. f. (dimin. du lat. *pars*, partie). Petite partie d'une chose.

PARCELLEMENT n. m. Division par parcelles.

PARCELLER v tr. Diviser en parcelles.

PARCE QUE loc. conj Attendu que : *Dieu est patient parce qu'il est éternel.* **Par ce que**, par la chose que : *par ce que l'on m'a dit, je juge que vous avez tort.*

PARCHEMIN n. m. Peau de mouton préparée pour écrire et pour divers autres usages. Pl. *Fig.* Titres de noblesse : *fier de ses parchemins.*

PARCHEMINÉ, E adj. Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin.

PARCHEMINERIE n. f. Art, commerce, atelier du parcheminier.

PARCHEMINIER n. m. Celui qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE n. f. (lat. *parcimonia*; de *parcere*, épargner). Epargne minutieuse.

PARCIMONIEUSEMENT adv. D'une manière parcimonieuse.

PARCIMONIEUX, EUSE adj. Qui a de la parcimonie.

PARCOURIR v. tr. (se conj. comme *courir*). Aller d'un bout à l'autre : *parcourir une ville. Fig.* Visiter, examiner rapidement : *parcourir un livre.*

PARCOURS n. m. Chemin que parcourt une voiture publique, un fleuve.

PARDESSUS n. m. Sorte de vêtement qu'on porte par-dessus les autres.

PARDI! PARDIENNE! Petit juron familier.

PARDON n. m. (de *par* et *don*). Rémission d'une faute, d'une offense; pèlerinage, usité surtout en Bretagne; ancien nom de l'Angélus.

PARDONNABLE adj. Qui mérite d'être pardonné : *faute pardonnable.*

PARDONNER v. tr. et int. Accorder le pardon d'une faute commise, d'un crime; excuser : *le monde ne pardonne rien;* tolérer : *pardonnez à ma franchise;* épargner : *la mort ne pardonne à personne. Pardonnez-moi*, formule de civilité.

PARÉ, E adj. Habillé avec soin. *Bal paré*, où l'on n'entre qu'avec une toilette soignée; *titre paré*, qui est en forme exécutoire.

PARÉATIS (*tice*) n. m. (m. lat qui signifie *obéissez*). *Jurisp.* Formule impérative qui rend les jugements exécutoires en dehors du ressort du tribunal qui les a rendus.

PAREIL, EILLE adj. (lat. *par*, égal). Egal, semblable : *vit-on jamais pareille amitié?* N. m. *Il n'a pas son pareil*, son semblable; *vos pareils*, les gens de votre état, de votre caractère. N. f. *Rendre la*

pareille, un traitement pareil à celui qu'on a reçu.

PAREILLEMENT adv. De la même manière; aussi : *je le désire pareillement.*

PARÉLIE n. m. V. PARHÉLIE.

PAREMENT n. m. Espèce de retroussis qui est au bout des manches d'un habit. *Maçonn.* Côté d'une pierre ou d'un mur qui paraît au dehors; grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu; gros quartiers de pierre qui bordent un chemin pavé.

PARÉMIOLOGIE n. f. Traité sur les proverbes; recueil de proverbes.

PARENCHYMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport au parenchyme.

PARENCHYME n. m. (gr. *paregchuma*). Tissu propre aux organes glanduleux; tissu cellulaire mou, spongieux, qui, dans les feuilles, les jeunes tiges, les fruits, remplit les intervalles des parties fibreuses.

PARENT, E n. (lat. *parens*; de *parere*, enfanter). Qui est de même sang. Pl. Ceux de qui l'on descend. *Nos premiers parents*, Adam et Eve.

PARENTAGE n. m. Tous les parents.

PARENTÉ n. f. Rapport qui existe entre les personnes unies par les liens du sang; tous les parents d'une même personne.

PARENTHÈSE n. f. (préf. *par* et gr. *en*, dans; *thesis*, action de mettre). Phrase insérée dans une période et formant un sens à part; signe qui indique cette intercalation ( ).

PARER v. tr. (lat. *parare*). Orner, embellir : *parer un autel*; détourner, éviter : *parer un coup*. V. int. Remédier à : *parer à un inconvénient*. **Se parer** v. pr. S'orner : *la terre se pare au printemps. Fig.* Faire parade : *se parer des dehors de la vertu.*

PARESSE n. f. (lat. *pigritia*). Nonchalance, fainéantise.

PARESSER v. int. Se laisser aller à la paresse. *Fam.*

PARESSEUSEMENT adv. D'une manière paresseuse.

PARESSEUX, EUSE adj. et n. Qui hait l'action, le travail. *Fig. Estomac paresseux*, qui digère péniblement. N. m. *Hist. nat.* Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur.

PAREUR n. m. Ouvrier qui perfectionne, qui finit un ouvrage.

PARFAIRE v. tr. (se conj. comme *faire*). Achever : *parfaire son ouvrage*; compléter : *parfaire une somme.*

PARFAIT, E adj. (lat. *perfectus*). Qui réunit toutes les qualités, sans mélange de défauts : *Dieu seul est parfait*; accompli dans son genre : *beauté parfaite*; complet : *tranquillité parfaite*. N. m. *Gram.* Temps qui marque une époque écoulée.

PARFAITEMENT adv. D'une manière parfaite.

PARFILAGE n. m. Action de parfiler.

PARFILER v. tr. Défaire fil à fil un morceau d'étoffe riche pour en retirer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFOIS adv. Quelquefois.

PARFONDRE v. tr. Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail et les faire fondre également.

PARFOURNIR v. tr. Fournir en entier, achever de fournir.

PARFUM n. m. (préf. *par* et lat. *fumus*, vapeur). Odeur agréable.

PARFUMER v. tr. Répandre ou donner une bonne odeur; faire des fumigations pour chasser le mauvais air : *parfumer une chambre.*

PARFUMERIE n. f. Etat, commerce, marchandises du parfumeur.

PARFUMEUR, EUSE n. Qui fait et vend des parfums.

PARHÉLIE ou **PARÉLIE** n. m. Image du soleil réfléchie dans un nuage.

PARI n. m. (lat. *par, paris*, égal). Gageure; somme pariée : *le pari est de tant.*

PARIA n. m. (sanscrit *para*, hors de). Membre d'une caste proscrite et maudite dans l'Inde. — Les Hindous donnent ce nom aux individus nés dans les dernières classes de la société indienne. Ils forment une caste à part, universellement méprisée et composée de tous les malheureux chassés des autres castes pour avoir violé les lois civiles ou religieuses. La caste des parias est réputée infâme par toutes les autres. Leur contact est regardé comme une souillure; ils ne peuvent habiter l'intérieur des villes ni exercer une profession un peu relevée.

En France, le mot *paria* s'applique métaphoriquement aux hommes qui appartiennent aux classes les moins heureuses de la société. Un *paria politique* est un individu privé de tout droit politique.

PARIER v. tr. Faire une gageure.

PARIÉTAIRE n. f. (lat. *paries, parietis*, muraille). Plante émolliente qui croît sur les murailles.

PARIÉTAL, E, AUX adj. Se dit de chacun des deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne.

PARIEUR, EUSE n. Qui parie.

PARISIEN, IENNE adj. et n. De Paris. N. f. *Impr.* Petit caractère dont le corps a cinq points.

PARISIS (*zice*) adj. inv. Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris : *sou, livre parisis.*

PARISYLLABIQUE adj. *Gram.* Se dit des déclinaisons qui ont le même nombre de syllabes à tous les cas.

PARITÉ n. f. (lat. *paritas*; de *par*, égal). Similitude entre des objets de même nature.

PARJURE n. m. (lat. *perjurium*). Faux serment ou violation de serment; personne qui se parjure. Adj. Qui est coupable de parjure : *ami parjure.*

PARJURER (SE) v. pr. Violer son serment ou en faire un faux.

PARLAGE n. m. Paroles inutiles ou dépourvues de sens.

PARLANT, E adj. Qui parle : *l'homme est la seule créature parlante. Fig. Portrait parlant*, fort ressemblant.

PARLÉ, E adj. Dont on se sert pour la parole.

PARLEMENT n. m. (rad. *parler*). Nom collectif sous lequel on désigne les Assemblées qui exercent le pouvoir législatif : *le Parlement français se compose d'un Sénat et d'une Chambre de députés ;* cour souveraine connaissant directement des affaires qui lui étaient attribuées, avant 1789. V. PART. HIST.

PARLEMENTAIRE adj. Où il y a un parlement : *gouvernement parlementaire ;* revêtu des formes convenables : *style parlementaire*. N. m. Celui qui, à la guerre, est chargé de faire ou d'écouter des propositions : *se présenter en parlementaire.*

PARLEMENTAIREMENT adv. D'une manière parlementaire.

PARLEMENTARISME n. m. Mot appliqué en mauvaise part au gouvernement parlementaire.

PARLEMENTER v. int. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice, etc. *Fig.* Entrer en voie d'accommodement.

PARLER v. int. Proférer, articuler des mots ; discourir : *parler d'une chose en homme instruit ;* manifester sa pensée, sa volonté : *les muets parlent par signes ;* prononcer : *parler du nez. Fig.* Commander : *l'honneur parle. Parler en l'air*, légèrement, sans certitude ; *parler au cœur*, l'émouvoir ; *parler en maître*, avec autorité ; *parler haut*, sans ménagement ; *parler des grosses dents*, avec menace ; *parler d'or*, très bien ; *faire parler de soi*, se faire une bonne ou une mauvaise réputation. V. tr. : *parler une langue. Parler politique*, en raisonner.

PARLER n. m. Langage, manière de s'exprimer : *avoir un parler très doux.*

PARLERIE n. f. Babillage.

PARLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Beau parleur*, qui s'exprime d'une manière agréable.

PARLOIR n. m. Salle où, dans certains établissements, on reçoit les personnes du dehors.

PARLOTE n. f. Lieu où l'on se réunit pour parler de choses futiles ; exercice de parole auquel les jeunes avocats se livrent entre eux.

PARMAIN n. m. Pierre tendre, à grain très fin.

PARMENTIÈRE n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pomme de terre.

PARMESAN, ANE adj. et n. De la ville ou du duché de Parme. N. m. Sorte de fromage fabriqué aux environs de Parme.

PARMI prép. de lieu. Entre, au milieu : *se mêler parmi la foule.*

PARNASSE n. m. Montagne de la Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses : *le dieu du Parnasse, les filles du Parnasse. Fig.* La poésie, les poètes. V. MUSE.

PARODIE n. f. (préf. *par* et gr. *ôdê*, chant). Travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : *parodie de l'Enéide.*

PARODIER v. tr. Faire une parodie : *parodier une tragédie. Fig.* Imiter, contrefaire : *parodier quelqu'un.*

PARODISTE n. m. Auteur d'une parodie.

PAROI n. f. (lat. *paries*). Muraille ; surface intérieure d'un vase, d'un tube, etc. *Anat.* Parties qui circonscrivent certaines cavités, comme les parois du crâne, de l'estomac, etc.

PAROISSE n. f. (préf. *par* et gr. *oikos*, maison). Territoire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé ; les habitants de ce territoire ; église de la paroisse.

PAROISSIAL, E, AUX adj. De la paroisse : *église paroissiale.*

PAROISSIEN, ENNE n. Habitant d'une paroisse.

PAROISSIEN n. m. Livre d'heures.

PAROLE n. f. (lat. *parabola*, parabole). Faculté naturelle de parler ; ton de la voix : *avoir la parole douce ;* mot prononcé : *parole distincte ;* sentence : *parole mémorable ;* assurance, promesse verbale : *donner sa parole ;* propositions : *porter des paroles de paix. Fig. Homme de parole*, exact ; *le don de la parole*, l'éloquence ; *la parole de Dieu*, l'Ecriture sainte ; *avoir la parole*, le droit de parler ; *demander la parole*, demander à être entendu ; *porter la parole*, parler au nom de plusieurs ; *perdre la parole*, devenir muet ; *couper la parole*, interrompre ; *n'avoir qu'une parole*, s'en tenir à une chose dite ; *jouer, perdre sur parole*, sur la garantie de sa loyauté ; *ma parole, parole d'honneur*, formules familières d'affirmation. Pl. Discours piquants : *se prendre de paroles ;* mots d'une chanson : *les paroles sont jolies.*

PAROLI n. m. Action de doubler au jeu une mise gagnée.

PAROLIER n. m. Celui qui écrit les paroles d'un livret d'opéra.

PARONOMASE n. f. Figure de rhétorique, qui consiste à employer dans une même phrase des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent ; ex. : *qui se* **ressemble s'assemble ;** *l'être vaut mieux que le* **paraître.**

PARONOMASIE n. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, comme entre le français *balle, ballon*, et le grec *ballein*, lancer.

PARONYME n. m. Mot qui a du rapport avec un autre par sa forme, son étymologie, comme *abstraire* et *distraire.*

PAROTIDE n. f. La plus considérable des glandes salivaires ; inflammation de cette glande.

PAROXYSME n. m. (lat. *paroxusmos ;* de *paroxunein*, irriter). Extrême inten-

sité d'une maladie aiguë, et, **par ext.**, d'une passion : *le paroxysme de la colère.*

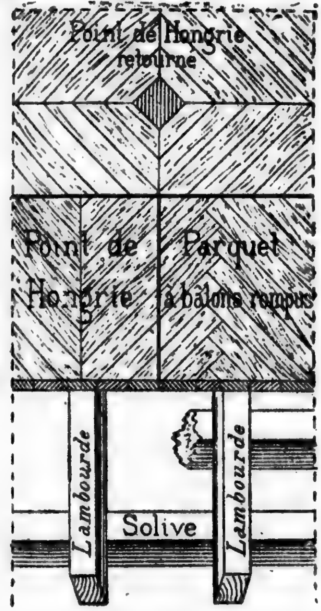
PARPAILLOT n. m. Nom injurieux donné autrefois **aux calvinistes par les** catholiques; impie. *Fam.*

PARPAING n. m. Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUE n. f. Divinité des Enfers. V. PART. HIST.

PARQUER v. tr. Mettre dans un parc ; *parquer des bœufs ; parquer l'artillerie.* V. int. : *les moutons ne parquent pas encore.*

PARQUET n. m. Espace qui est enfermé entre les sièges des juges et le barreau où sont les avocats; lieu où les officiers du ministère public tiennent leurs



séances pour recevoir les communications : *être mandé au parquet du procureur de la République;* ces magistrats mêmes lorsqu'ils tiennent le parquet; enceinte où se réunissent les agents de change pour constater le cours de la Bourse; assemblage de feuilles de bois, qui forment le plancher d'une chambre (*).

PARQUETAGE n. m. Ouvrage de parquet.

PARQUETER v. tr. Mettre du parquet dans une chambre, une salle.— Prend deux *t* devant une syllabe muette.

PARQUETERIE n. f. Art de faire du parquet.

PARQUETEUR n. m. Ouvrier qui fait du parquet.

PARRAIN n. m. (bas lat. *patrinus;* de *pater*, père). Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême; qui nomme une cloche quand on la bénit; celui qui présente un novice, un récipiendaire dans une société secrète ou autre.

PARRAINAGE n. m. Qualité de parrain ou de marraine.

PARRICIDE n. m. (lat. *parricidium;* de *pater*, père; *cædere*, tuer). Celui qui tue son père, sa mère ou tout autre ascendant légitime; le crime même. Adj. : *main parricide.* — A Rome, les parricides étaient fouettés jusqu'au sang et jetés ensuite à l'eau dans un sac de cuir plein de vipères. Les Egyptiens enfonçaient des roseaux pointus dans toutes les parties du corps d'un parricide, puis le jetaient, dans cet état, sur un monceau d'épines auquel on mettait le feu. Quand on demanda au législateur d'Athènes pourquoi il n'avait pas fait de loi contre le parricide, il répondit qu'il ne croyait pas ce crime possible. Jadis, en France, les parricides étaient condamnés à la question extraordinaire, à avoir le poing droit coupé et à être rompus vifs sur la roue. On brûlait ensuite leur corps et l'on en jetait la cendre au vent. Dans notre législation actuelle, le condamné pour crime de parricide monte à l'échafaud en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir.

PARSE n. m. V. PARSI.

PARSEMER v. tr. Répandre, jeter çà et là ; *parsemer un chemin de fleurs.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PARSI, E ou **PARSE** n. m. Sectateur de la religion de Zoroastre; langue usitée en Perse sous les derniers rois Sassanides. Adj. : *la langue parse.*

PART n. m. *Jurisp.* Enfant nouveau-né.

PART n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes; chose qui, sans être divisée, peut se communiquer à plusieurs : *avoir part aux bonnes grâces du prince;* intérêt qu'on prend à un événement : *prendre part au bonheur d'autrui;* personne : *de quelle part venez-vous?* lieu : *je l'ai vu quelque part. La part du lion*, la plus grosse part; *avoir part au gâteau*, participer aux profits d'une affaire; *prendre part à une bonne œuvre*, y concourir; *faire part d'une chose à quelqu'un*, l'en informer; *prendre en bonne, en mauvaise part*, trouver bon, mauvais; *faire la part d'une chose*, en tenir compte; *billet* ou *lettre de faire part*, billet ou lettre par lesquels on fait connaître à quelqu'un un mariage, un décès, etc. — On dit aussi LETTRE DE PART. Loc. adv. **De toutes parts**, de tous côtés; **de part et d'autre**, des deux côtés; **à part**, de côté, excepté; **à part moi, à part lui**, en moi-même, en lui-même; **pour ma part**, quant à moi; **de part en part**, d'un côté à l'autre.

PARTAGE n. m. (rad. *part*). Division d'une chose, d'une succession entre plu-

sieurs; portion de la chose partagée : *cette ferme fut son partage.*

PARTAGEABLE adj. Qui peut être aisément partagé.

PARTAGEANT n. m. Celui qui est intéressé dans un partage.

PARTAGER v. tr. Diviser en plusieurs parts; posséder avec d'autres : *partager la faveur du souverain. Fig.* Prendre part à, éprouver avec : *partager la joie d'un ami;* participer à : *partager les périls;* douer : *la nature l'a bien partagé;* être de : *partager l'opinion de quelqu'un;* séparer en partis opposés : *cette question a partagé la Chambre.*

PARTAGEUR n. m. Nom donné aux soi-disant socialistes, qui voudraient que toutes les fortunes fussent également partagées. *Pop. et triv.* Partageux.

PARTANCE n. f. Moment où un vaisseau prêt à partir cesse toute communication avec la terre.

PARTANT conj. Par conséquent.

PARTANT n. m. Celui qui part.

PARTENAIRE n. (lat. *pars, partis,* partie; *tenere,* tenir). Associé avec lequel on joue. On dit aussi PARTNER.

PARTERRE n. m. Partie d'un jardin spécialement consacrée à la culture des fleurs; partie d'une salle de spectacle située au-dessous du niveau de la scène; spectateurs qui y sont placés.

PARTHIQUE adj. Qui concerne les Parthes.

PARTI n. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont une opinion contraire; détermination : *prendre un parti;* profit : *tirer un bon parti. Esprit de parti,* disposition favorable envers tout ce qui regarde son parti; *c'est un parti pris,* c'est une chose arrêtée; *prendre le parti de quelqu'un,* se tourner de son côté; *faire un mauvais parti à quelqu'un,* le malmener, le maltraiter. Personne à marier : *excellent parti.*

PARTI adj. m. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une ligne perpendiculaire.

PARTIAL, E, AUX adj. (rad. *parti*). Qui favorise une personne, une opinion, au préjudice d'une autre.

PARTIALEMENT adv. Avec partialité : *agir partialement.*

PARTIALITÉ n. f. Préférence injuste : *montrer de la partialité.*

PARTICIPANT, E adj. Qui participe à une chose.

PARTICIPATION n. f. Action de participer : *participation à un crime, un complot;* connaissance qu'on a eue d'une chose et part qu'on y a prise : *cela a eu lieu sans sa participation.*

PARTICIPE n. m. *Gram.* Mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

PARTICIPER v. int. (lat. *pars, partis,* partie; *capere,* prendre). Avoir part : *participer à une conjuration,* tenir de la nature de : *le mulet participe de l'âne et du cheval.*

PARTICULARISER v. tr. Faire connaître, préciser les détails, les particularités d'une affaire, d'un événement.

PARTICULARISME n. m. Doctrine de ceux qui soutiennent que Jésus est mort pour les seuls élus, et non pour les hommes en général; opinion politique d'un parti allemand qui désire que les divers Etats composant l'empire germanique conservent leur indépendance et leurs institutions propres.

PARTICULARISTE n. m. Partisan du particularisme.

PARTICULARITÉ n. f. Circonstance particulière.

PARTICULE n. f. (lat. *particula;* dimin. de *pars, partis,* partie). Petite partie : *les particules d'un corps;* préposition qui précède le nom d'un noble. *Gram.* Petit mot qui ne peut être employé seul et qui s'unit à un radical pour le modifier, comme *dif, dé, ci, da,* dans *difficile, déplaire, celui-ci, oui-da,* et, abusivement, tous les mots invariables d'une seule syllabe, comme *et, ou, ni, mais, oui, non,* etc.

PARTICULIER, IÈRE adj. (lat. *particularis;* de *pars, partis,* partie). Qui appartient proprement à certaines personnes, à certaines choses : *plante particulière à un climat;* opposé à général : *l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général;* spécial, extraordinaire : *avoir un talent particulier pour la musique;* séparé, distinct : *chambre particulière;* bizarre : *c'est un homme, un caractère tout particulier.* N. m. Personne privée : *c'est un simple particulier.* **En particulier** loc. adv. A part.

PARTICULIÈREMENT adv. Spécialement : *il réussit particulièrement en poésie;* singulièrement : *il vous honore particulièrement.*

PARTIE n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout. *Mus.* Chacune des mélodies séparées dont la réunion forme l'harmonie : *morceau à 2, à 3 parties;* papier sur lequel est écrite chacune de ces mélodies : *voici votre partie. Gram.* Espèce de mots : *les dix parties du discours. Com.* Manière de tenir les livres d'une maison : *tenue des livres en partie simple, en partie double. Jeu.* Totalité des coups qu'il faut jouer ou des points qu'il faut faire pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu. *Fig. Faire une partie de chasse, de promenade,* aller à la chasse, à la promenade; *quitter la partie,* se désister d'une chose, y renoncer; *la partie n'est pas égale,* il y a inégalité de forces. *Pal.* Personnes qui plaident l'une contre l'autre : *les parties sont en présence. Partie adverse,* celle contre laquelle on plaide; *partie civile,* celui qui agit en son nom contre un accusé. *Anat. Parties nobles,* viscères indispensables à la vie, comme le cœur, le foie, le poumon, le cerveau.

Loc. adv. **En partie,** non entièrement; **en tout ou en partie,** en totalité ou partiellement.

PARTIEL, ELLE adj. Qui fait partie d'un tout : *somme partielle;* qui n'a lieu qu'en partie : *éclipse partielle.*

PARTIELLEMENT adv. Par parties.

PARTIMENTO n. m. *Mus.* Nom donné en Italie à des exercices d'harmonie et de contrepoint. Pl. des *partimenti.*

PARTIR v. int. Se mettre en chemin, commencer un voyage ; prendre sa course, son vol : *le lièvre, la perdrix partit comme un trait;* sortir avec impétuosité : *la foudre part de la nue;* avoir son commencement : *tous les nerfs partent du cerveau. Fig.* Emaner : *cela part d'un bon cœur.* **A partir de** loc. prép. A dater de : *à partir d'aujourd'hui;* en commençant à : *à partir de telle page.* — Prend ordinairement l'auxiliaire *être,* à moins qu'on ne veuille marquer l'instant précis d'une action rapide : *au moment où le coup a parti.*

PARTIR v. tr. Diviser en plusieurs parts. *Avoir maille à partir avec quelqu'un,* avoir avec lui quelque démêlé.

PARTISAN n. m. Homme attaché au parti, à la fortune de quelqu'un : *les partisans de César, de Pompée.* Se dit aussi en parlant des choses, d'un système : *les partisans de l'homéopathie.* Pl. Troupes irrégulières qui font une guerre de surprises, d'avant-postes : *guerre, corps de partisans.*

PARTITEUR n. m. Se disait autrefois pour *diviseur ;* appareil établi dans un canal d'irrigation pour partager l'eau entre les concessionnaires dans des proportions définies.

PARTITIF, IVE adj. *Gram.* Qui désigne une partie d'un tout. **Collectif partitif** nom qui, quoique au singulier, désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses comme faisant partie d'un tout.

PARTITION n. f. *Mus.* Toutes les parties d'une composition musicale mises les unes au-dessous des autres.

PARTNER n. m. Autre orthographe de PARTENAIRE.

PARTOUT adv. En tout lieu.

PARTURITION n. f. Action d'enfanter, d'accoucher.

PARULIE n. f. Inflammation des gencives dont il est résulté un abcès.

PARURE n. f. Ce qui sert à parer. *Fig. La parure du printemps,* les fleurs.

PARVENIR v. int. (lat. *pervenire,* arriver). Arriver au terme qu'on s'est proposé : *parvenir au haut d'une montagne;* arriver, en parlant des choses : *ma lettre lui est parvenue. Fig. : parvenir aux honneurs. Absol.* S'élever, faire fortune : *que de peines pour parvenir!* — Prend l'auxiliaire *être.*

PARVENU, E n. Personne de basse extraction qui a fait fortune.

PARVIFLORE adj. (lat. *parvus,* petit; *flos, floris,* fleur). Qui a de petites fleurs.

PARVIFOLIÉ, E adj. (lat. *parvus,* petit ; *folium,* feuille). Qui a de petites feuilles.

PARVIS n m. Place devant la grande porte d'une église. Chez les Juifs, espace qui était autour du tabernacle.

PAS n. m. (lat. *passus*). Mouvement que fait l'homme, l'animal, en portant un pied devant l'autre ; trace du pied sur le sol; manière de marcher : *aller bon pas;* préséance : *avoir le pas;* passage étroit et difficile : *le pas des Thermopyles;* détroit : *pas de Calais. A pas comptés,* très lentement; *à grands pas,* avec rapidité ; *à pas de loup,* sans bruit; *mauvais pas,* où il est dangereux de passer ; *faire un faux pas,* glisser en marchant, et, *fig.,* commettre une faute. *Pas accéléré,* pas cadencé plus rapide que le pas ordinaire, moins rapide que le pas de charge; *pas de charge,* pas très rapide ; *pas de course,* celui que les troupes exécutent en courant; *pas de route,* sorte de marche à volonté que les troupes peuvent prendre d'une étape à l'autre; *pas gymnastique,* pas de course régulier et cadencé ; *marquer le pas,* frapper le sol en cadence, de chaque pied alternativement, sans avancer ; *pas redoublé,* marche militaire à deux temps et d'un mouvement rapide. *Fig. Marcher à pas de géant,* faire des progrès rapides; *mettre quelqu'un au pas,* le mettre à la raison ; *se tirer d'un mauvais pas,* d'une affaire difficile ; *faire les premiers pas,* les avances; *franchir le pas,* se décider enfin à faire une chose. *Danse. Pas de deux, de trois,* danse exécutée par deux, par trois personnes. *Le pas de la porte,* le seuil; *le pas d'une vis,* l'espace compris entre deux filets d'une vis. **De ce pas** loc adv. A l'instant même; **pas à pas,** doucement.

PAS adv. de négation.

PASCAL, E, ALS adj. Qui concerne la pâque des Juifs ou la fête de Pâques des chrétiens. **Agneau pascal,** agneau que la loi de Moïse prescrivait d'immoler et de manger pour célébrer la pâque.

PAS-D'ÂNE n. m. Sorte de plante.

PASIGRAPHIE n. f. Ecriture universelle.

PASQUIN (*passe-kin*) n. m. Satirique d'un genre bas et bouffon. V. P. HIST.

PASQUINADE (*passe-ki*) n. f. Satire bouffonne et triviale.

PASSABLE adj. Supportable.

PASSABLEMENT adv. D'une manière passable.

PASSADE n. f. Simple passage de quelqu'un dans un lieu ; goût passager.

PASSAGE n. m. Action de passer : *le passage des Alpes par Annibal;* lieu par où l'on passe : *ôtez-vous du passage;* le moment de passer : *attendre quelqu'un au passage ;* traversée : *passage de Toulon à Alger;* droit qu'on paye pour faire une traversée, pour passer une rivière, un pont; moment où un astre passe entre l'œil de l'observateur et un autre corps :

observer le passage de Vénus sur le disque du soleil; dans les grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons : *passage de l'Opéra, à Paris. Fig.* Chose de peu de durée : *la vie n'est qu'un passage;* transition : *passage d'une vie à l'autre;* endroit d'un ouvrage que l'on cite ou que l'on indique : *voilà un beau passage de Bossuet. Oiseaux de passage*, qui passent d'un pays dans un autre. *Man.* Action mesurée et cadencée du cheval.

PASSAGER v. tr. Conduire et retenir dans l'action du passage, en parlant d'un cheval.

PASSAGER, ÈRE adj. Qui ne fait que passer. *Fig.* De peu de durée : *beauté passagère.* N. m. Personne qui s'embarque pour passer d'un lieu dans un autre.

PASSAGÈREMENT adv. Pour peu de temps.

PASSANT, E adj. Où il passe beaucoup de monde : *rue passante.* N. m. : *regarder les passants.*

PASSATION n. f. Action de passer un contrat.

PASSAVANT n. m. Ordre écrit qui autorise à transporter d'un lieu à un autre les marchandises qui ont acquitté les droits ou qui en sont exemptes.

PASSE n. f. Sorte de canal entre deux bancs, entre deux écueils, par où les vaisseaux peuvent passer sans échouer; mise que doit faire chaque joueur à certains jeux; complément d'une somme; partie d'un chapeau de femme; mouvement de la main que font les magnétiseurs sur ceux qu'ils magnétisent. *Être en passe*, être en état, en situation : *il est en passe de réussir. Impr. Main de passe*, main de papier que l'imprimeur tire gratuitement en sus de chaque rame.

PASSÉ, E adj. Qui se rapporte à un temps déjà écoulé : *les événements passés; il est dix heures passées.* N. m. Temps écoulé; ce qui a été fait ou dit autrefois : *oublions le passé. Gram.* Temps du verbe représentant l'action comme faite dans un temps écoulé : *passé défini, indéfini.* Prép. Après : *passé dix heures.*

PASSE-CARREAU n. m. Morceau de bois long sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer. Pl. des *passe-carreau.*

PASSE-DEBOUT n. m. Écrit délivré aux marchands et voituriers pour les objets qui, ne faisant que traverser un territoire, une ville, ne doivent payer aucun droit. Pl. des *passe-debout.*

PASSE-DIX n. m. Jeu à trois dés, où celui qui tient parie amener plus de dix. Pl. des *passe-dix.*

PASSE-DROIT n. m. Faveur accordée contre le droit. Pl. des *passe-droits.*

PASSÉE n. f. Moment du soir où les bécasses et autres oiseaux se lèvent du bois pour aller dans la campagne.

PASSE-FLEUR n. f. Anémone. Pl. des *passe-fleurs.*

PASSE-LACET n. m. Grosse aiguille sans pointe, qui sert à passer un lacet dans une coulisse. Pl. des *passe-lacets.*

PASSEMENT n. m. Tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc., dont on orne des meubles, des habits, etc.

PASSEMENTER v. tr. Chamarrer de passements.

PASSEMENTERIE n. f. Art de fabriquer des passements; marchandises du passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE n. Qui fait et vend de la passementerie.

PASSE-MÉTEIL n. m. Mélange de grains où il entre 2/3 de froment et 1/3 de seigle. Pl. des *passe-méteil.*

PASSE-PAROLE n. m. *Art mil.* Commandement donné à la tête d'une troupe et qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'au dernier homme. Pl. des *passe-paroles.*

PASSE-PARTOUT n. m. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. Pl. des *passe-partout.*

PASSE-PASSE n. m. *Tour de passe-passe*, tour d'adresse des joueurs de gobelets. *Fig.* Tromperie, fourberie adroite.

PASSE-PIERRE n. f. Plante aquatique qui sort des fentes des rochers. Pl. des *passe-pierre.*

PASSEPOIL [o. n.] n. m. Liséré de soie, de drap, qui borde certaines parties d'un habit, d'un gilet, etc.

PASSEPORT [o. n.] n. m. Ordre écrit délivré par l'autorité publique, à l'aide duquel on peut voyager librement, sous la protection des autorités civiles et militaires.

PASSER v. int. (lat. *passus*, pas). Aller d'un lieu à un autre : *passer en Angleterre;* traverser : *passer par les prés. Fig.* Disparaître : *la beauté passe;* mourir : *il vient de passer;* changer de position, s'élever : *passer capitaine;* circuler : *passer de bouche en bouche;* s'introduire : *ce mot a passé dans notre langue*, être transmis : *la couronne passa des Valois aux Bourbons;* ne pas jouer un coup à certains jeux de cartes : *je passe. Passer pour*, être réputé pour; *en passer par*, se résigner, être forcé; *passer outre*, aller en avant, ne pas s'inquiéter; *passer du blanc au noir*, d'un extrême à l'autre, changer brusquement d'opinion, de langage; *passer par-dessus les difficultés*, ne point s'y arrêter; *passer sur une faute*, la pardonner; *passer par de rudes épreuves*, avoir beaucoup à souffrir; *cela peut passer*, cela est supportable; *cette mode passera*, durera peu; *la loi passera*, sera rendue. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Traverser : *passer une rivière;* transporter : *passer de la contrebande;* transmettre : *passer un objet à son voisin;* faire recevoir : *passer une pièce fausse;* mettre : *passer un habit;* faire : *passer un contrat;* tamiser : *passer un bouillon;* inscrire : *passer un article en compte;* dépasser : *passer le*

but; devancer : *passer quelqu'un à la course;* employer : *passer le temps à;* subir : *passer un examen;* satisfaire : *passer une envie;* omettre : *passer un fait;* pardonner : *passer une faute;* excéder : *cela passe mes forces. Passer un soldat par les armes*, le fusiller; *passer au fil de l'épée*, tuer avec l'épée; *passer une revue*, la faire; *passer l'éponge sur une chose*, l'oublier; *passer condamnation*, avouer qu'on a eu tort; *passer un billet à l'ordre de quelqu'un*, lui en transmettre la propriété par un endossement; *cela me passe*, je ne le comprends pas. **Se passer** v. pr. S'écouler : *le temps se passe;* s'abstenir : *se passer de vin;* perdre son éclat : *cette étoffe se passe.*

PASSERAGE n. f. Nom vulgaire du cresson des prés, que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU n. m. (lat. *passer*, moineau). Nom vulgaire du moineau franc. Pl. Ordre d'oiseaux comprenant un grand nombre de petites espèces.

PASSERELLE n. f. Sorte de pont étroit qui ne sert qu'aux piétons (*).

PASSE-ROSE n. f. Nom vulgaire de la *rose trémière*. Pl. des *passe-roses.*

PASSE-TEMPS n. m. Occupation légère et agréable, divertissement honnête. Pl. des *passe-temps.*

PASSEUR n. m. Celui qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSE-VELOURS n. m. Nom vulgaire de l'amarante. Pl. des *passe-velours.*

PASSE-VOLANT n. m. Faux soldat qui figurait dans une revue pour faire paraître la compagnie plus nombreuse, et dont le capitaine s'attribuait la solde; homme qui s'introduit dans une partie de plaisir sans payer sa part de la dépense commune, ou qui entre au théâtre sans payer, bien qu'il n'en ait pas le droit. Pl. des *passe-volants.*

PASSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est passible.

PASSIBLE adj. (lat. *passibilis;* de *pati*, souffrir). Qui doit subir, qui a mérité une peine : *être passible d'une amende.*

PASSIF n. m. Ensemble des obligations, des dettes et, en général, toutes les charges qui pèsent sur un établissement. C'est le *doit* opposé à l'*avoir*, à l'*actif*. Adj. *Dette passive*, ce que nous devons, par opposition à *dette active*, ce que l'on nous doit.

PASSIF, IVE adj. (lat. *passivus;* de *pati*, souffrir). Qui souffre l'action; qui n'agit point : *avoir un rôle tout passif. Obéissance passive*, obéissance aveugle : *le soldat est soumis à une obéissance passive. Gram. Voix passive, verbe passif, sens passif, signification passive*, qui marque une action reçue, soufferte par le sujet. N. m. Forme de conjugaison des verbes passifs.

PASSIFLORE n. f. Genre de plantes de l'Amérique tropicale et de l'Asie.

PASSION n. f. (lat. *passio;* de *pati*, souffrir). Souffrance : *la passion de Jésus-Christ;* récit qui en est fait dans l'Evangile; sermon sur ce sujet : *prêcher la passion*. Mouvement, agitation que l'âme éprouve, comme l'amour, la haine, la crainte, l'espérance, etc.; désir très vif qu'on ressent d'une chose quelconque : *avoir la passion des tableaux, du jeu*, etc.; se dit aussi de l'objet de cette affection : *l'étude est sa passion;* prévention : *juger avec passion.*

PASSIONNÉ, E adj. Rempli de passion.

PASSIONNEL, ELLE adj. Qui concerne les passions, qui en dépend.

PASSIONNÉMENT adv. Avec passion, à l'excès.

PASSIONNER v. tr. Donner un caractère animé : *passionner une discussion.* **Se passionner** v. pr. S'éprendre fortement.

PASSIVEMENT adv. D'une manière passive : *tous les verbes actifs peuvent s'employer passivement.*

PASSIVETÉ ou **PASSIVITÉ** n. f. Etat de ce qui est passif.

PASSOIRE n. f. Ustensile de cuisine percé de petits trous, dans lequel on écrase des légumes pour en tirer la purée, et où l'on passe du bouillon pour le clarifier.

PASTEL n. m. Crayon fait de couleurs pulvérisées : *dessiner au pastel;* tableau peint au pastel.

PASTEL n. m. Plante dont la feuille fournit une couleur bleue.

PASTÈQUE n. f. Melon d'eau.

PASTEUR n. m. (lat. *pastor ;* de *pascere*, paître). Qui garde des troupeaux. Adj. : *peuples pasteurs. Fig.* Celui qui est chargé du soin des âmes, dans la religion chrétienne; ministre du culte protestant.

PASTICHE n. m. (ital. *pasticcio*). Tableau où l'on a imité la manière d'un autre peintre; ouvrage où l'on a imité à dessein le style de quelque écrivain célèbre; opéra composé de morceaux de différents maîtres.

PASTILLAGE n. m. Pâte de sucre représentant des fleurs, des fruits, de petites figures, chez les confiseurs.

PASTILLE n. f. (lat. *pastillus*, petit gâteau). Petit bonbon aromatique composé de sucre; petit pain conique composé de substances odorantes, comme l'encens, le benjoin, etc., qu'on brûle dans une chambre pour en parfumer l'air; petit pain rond fait avec du sucre, des sucs de plantes, des jus de fruits, etc., que l'on mange comme médicament.

PASTORAL, E, AUX adj. (lat. *pastoralis ; de pastor*, pasteur). Qui appartient

aux bergers : *chant pastoral;* champêtre : *vie pastorale;* qui peint les mœurs champêtres : *poésie pastorale.*

PASTORALE n. f. Pièce dont les personnages sont des bergers et des bergères.

PASTORALEMENT adv. En bon pasteur : *prêcher pastoralement.*

PASTOUREAU, ELLE n. Petit berger, jeune bergère. N. f. Figure de danse.

PAT (*pate*) n. m. *Jeu d'échecs.* Echec inévitable au roi s'il remue, ce qui rend la partie nulle.

PATACHE n. f. Bâtiment léger employé au service des douanes; grande voiture publique.

PATAGON, ONNE adj. et n. De la Patagonie.

PATAQUÈS (*kèce*) n. m. Faute grossière de liaison dans la conversation, la lecture.

PATARAFE [o. n.] n. f. Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

PATARD n. m. Ancienne petite monnaie.

PATATE n. f. (esp. *patata*). Sorte de pomme de terre.

PATATRAS n. m. Mot qui exprime le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD, E adj. et n. (rad. *patte*). Jeune chien ou chienne qui a de grosses pattes; personne grossièrement faite.

PATAUGER v. int. Marcher dans une eau bourbeuse. *Fig.* S'embarrasser dans son raisonnement.

PATAUGEUR, EUSE n. Qui perd le fil de son discours.

PATCHOULI n. m. Plante aromatique, que l'on met dans les vêtements de laine pour en éloigner les insectes; parfum extrait de cette plante.

PÂTE n. f. (ital. *pasta*). Farine détrempée et pétrie pour faire du pain, etc.; diverses matières broyées ensemble : *pâte de papier, de porcelaine,* etc.; substance médicamenteuse solidifiée par l'évaporation : *pâte de jujube, de guimauve, de lichen,* etc. *Pâtes d'Italie,* le vermicelle, le macaroni, etc. *Impr. Forme, page tombée en pâte,* dont les caractères se sont mêlés, brouillés par accident.

PÂTÉ n. m. (rad. *pâte*). Pâtisserie qui renferme de la viande. *Fig.* Goutte d'encre tombée sur du papier; assemblage de maisons séparées du reste de la ville.

PÂTÉE n. f. Pâte de farine, de son, etc., dont on engraisse la volaille; mélange de pain émietté et de viande hachée, pour les chiens et les chats.

PATELIN, INE n. Personne souple et insinuante. Adj. : *air patelin.* V. *Avocat Patelin,* à la partie bibliographique.

PATELINAGE n. m. Manières insinuantes et artificieuses d'un patelin.

PATELINER v. int. Agir en patelin.

PATELINEUR, EUSE n. Qui agit en patelin.

PATEMMENT adv. D'une manière patente.

PATÈNE n. f. (lat. *patena*). Vase sacré, presque plat, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie.

PATENÔTRE n. f. (corruption du lat. *Pater noster,* premiers mots d'une prière). Toute sorte de prières; *dire ses patenôtres. Pop.*

PATENÔTRIER n. m. Fabricant, marchand de chapelets.

PATENT, E adj. (lat. *patens, patentis,* ouvert). Evident, manifeste : *cela est patent.* **Lettres patentes,** scellées du grand sceau de l'Etat.

PATENTABLE adj. Qui peut être assujetti à payer patente.

PATENTE n. f. Contribution annuelle que paye tout commerçant; quittance de cette contribution.

PATENTÉ, E n. Personne munie d'une patente.

PATENTER v. tr. Soumettre à la patente; délivrer une patente.

PATER (*tèr*) n. m. (m. lat. qui signifie *père*). Oraison dominicale; gros grain d'un chapelet, sur lequel on dit le *Pater.* Pl. des *Pater.*

PATÈRE n. f. (lat. *patera*). Ornement pour soutenir des rideaux, une draperie, pour accrocher divers objets.

PATERNE adj. Paternel : *accueillir d'un air paterne.*

PATERNEL, ELLE adj. (lat. *paternus;* de *pater,* père). Du père, qui appartient au père : *bénédiction paternelle;* du côté du père : *succession paternelle.*

PATERNELLEMENT adv. En père.

PATERNITÉ n. f. Etat de père.

PÂTEUX, EUSE adj. Qui tient de la pâte; *fruit pâteux;* épais, empâté : *langue, bouche pâteuse.*

PATHÉTIQUE adj. et n. (gr. *pathêtikos,* qui passionne). Qui émeut : *discours pathétique, le pathétique.*

PATHÉTIQUEMENT adv. D'une manière pathétique.

PATHOGNOMONIQUE adj. Se dit des symptômes propres à chaque maladie.

PATHOLOGIE n. f. (gr. *pathos,* maladie; *logos,* discours). Traité des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pathologie.

PATHOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la pathologie.

PATHOLOGISTE n. m. Médecin qui s'occupe spécialement de pathologie.

PATHOS (*toce*) n. m. Obscurité de style provenant d'une chaleur affectée.

PATIBULAIRE adj. (lat. *patibulum,* gibet). Qui appartient au gibet : *fourches patibulaires. Fig. Mine patibulaire,* air de mauvais sujet.

PATIEMMENT adv. Avec patience.

PATIENCE n. f. (lat. *patientia;* de *pati,* souffrir). Vertu qui fait supporter sans murmure la douleur, l'adversité et, en général, tous les maux; attente pai-

sible : *prendre patience ;* persévérance : *la patience vient à bout de tout.* Expression interjective qui veut dire *attendez*, ou qui exprime la menace : *patience, j'aurai mon tour.*

PATIENCE n. f. Plante apéritive dont les effets sont longs à se faire sentir.

PATIENCE n. f. Petite planchette mince, avec une rainure au milieu dans sa longueur, dans laquelle on fait entrer des boutons de métal afin de les nettoyer sans user ni salir le vêtement.

PATIENT, E adj. Qui a de la patience, qui persévère : *courage patient.* N. m. Celui qui est livré au bourreau ou qui est entre les mains des chirurgiens.

PATIENTER v. int. Attendre avec patience.

PATIN n. m. (rad. *patte*). Espèce de chaussure garnie de fer par-dessous pour glisser sur la glace ; sorte de chaussure d'hiver, à semelle épaisse ; pièce de bois fort épaisse qui supporte la charpente d'un escalier.

PATINAGE n. m. Action de patiner.

PATINE n. f. Sorte de vert-de-gris qui se forme sur le bronze antique.

PATINER v. int. Glisser sur la glace avec des patins. V. tr. Manier indiscrètement : *patiner des fruits.*

PATINEUR, EUSE n. Celui, celle qui patine.

PÂTIR v. int. (lat. *pati*). Souffrir : *les bons pâtissent pour les méchants ;* languir : *le commerce pâtit, les affaires pâtissent depuis longtemps.*

PÂTIS n. m. (lat. *pastus ;* de *pascere*, paître). Lieu communal, en friche, où l'on mène paître les bestiaux.

PÂTISSANT, E. Qui pâtit, qui est sujet à la souffrance.

PÂTISSER v. tr. Faire de la pâtisserie.

PÂTISSERIE n. f. (rad. *pâte*). Pâte préparée et cuite dans le four ; profession, marchandise du pâtissier.

PÂTISSIER, IÈRE n. Qui fait et vend de la pâtisserie.

PÂTISSOIRE n. f. Table sur laquelle on pâtisse.

PATOIS n. m. (d'après une hypothèse ingénieuse, du v. fr. *patrois ;* du lat. *patrius* [*sermo*] langage paternel). Idiome corrompu que l'on parle dans certaines provinces.

PATOISER v. int. Parler patois : se servir d'expressions propres à la province.

PÂTON n. m. Morceau de pâte dont on engraisse les chapons.

PATOUILLET n. m. Appareil employé en métallurgie pour débarrasser les minerais de leurs parties terreuses.

PATRAQUE n. f. Machine usée ; mauvaise montre. *Fig.* Personne faible, maladive.

PÂTRE n. m. (lat. *pastor ;* de *pascere*, paître). Celui qui fait paître des troupeaux.

PATRIARCAL, E, AUX adj. Qui appartient aux patriarches : *simplicité patriarcale.*

PATRIARCALEMENT adv. D'une manière patriarcale.

PATRIARCAT n. m. Dignité de patriarche dans l'Église d'Orient : *être élevé au patriarcat ;* étendue du territoire soumis à la juridiction d'un patriarche : *le patriarcat d'Antioche.*

PATRIARCHE n. m. (lat. *patriarcha*, du gr. *patria*, famille ; *archein*, commander). Saint personnage de l'Ancien Testament. — Ce nom désigne particulièrement les chefs successifs de la famille de laquelle devait naître Jésus-Christ, jusqu'à Moïse. L'Écriture sainte compte douze patriarches antédiluviens : Adam, Seth, Énos, etc., et douze patriarches postdiluviens : Noé, Sem, Arphaxad, etc. Aujourd'hui, on donne encore ce nom aux évêques des premières Églises d'Orient, comme Antioche, Jérusalem et Constantinople. Au figuré, ce mot sert à désigner un vieillard respectable ou qui vit au milieu d'une famille nombreuse et heureuse.

PATRICE n. m. Titre d'une dignité instituée comme Constantin. V. P. HIST.

PATRICIAT n. m. Dignité de patrice.

PATRICIEN, IENNE adj. et n. (lat. *patricius ;* de *pater*, père). Issu des premiers sénateurs institués par Romulus ; noble : *famille patricienne.* V. PART. HIST.

PATRIE n. f. (lat. *patria ;* de *pater*, père). État, pays où l'on est né ou auquel on appartient comme citoyen. **Mère patrie**, État dont dépend une colonie.

PATRIMOINE n. m. (lat. *patrimonium ;* de *pater*, père). Bien qui vient du père et de la mère. *Fig.* Revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes : *la science est le patrimoine des hommes d'étude.*

PATRIMONIAL, E, AUX adj. Qui est du patrimoine : *terre patrimoniale.*

PATRIOTE n. Qui aime sa patrie, qui cherche à lui être utile.

PATRIOTIQUE adj. Qui appartient au patriote.

PATRIOTIQUEMENT adv. En patriote.

PATRIOTISME n. m. Amour de la patrie.

PATROLOGIE n. f. Connaissance des écrits et des doctrines des Pères de l'Église. — On dit quelquefois PATRISTIQUE.

PATRON, ONNE n. (lat. *patronus ;* de *pater*, père). Saint, sainte dont on porte le nom, à qui une église est dédiée, ou qui protège particulièrement un pays, une ville, une communauté ; chef d'une maison industrielle et commerciale.

PATRON n. m. Modèle sur lequel travaillent les brodeurs, les tapissiers, etc. : *patron à dentelle ;* morceau de papier découpé sur lequel on taille l'étoffe : *patron de chemise.*

PATRONAGE n. m. Protection accor-

dée par un homme puissant à un inférieur.

PATRONAL, E adj. Qui concerne le saint du lieu : *fête patronale.*

PATRONAT n. m. Condition du patron à l'égard du client, chez les anciens Romains.

PATRONNER v. tr. Protéger, introduire dans le monde.

PATRONNESSE adj. f. *Dame patronnesse*, qui dirige une fête, un bal, etc., au profit des pauvres.

PATRONYMIQUE adj. (gr. *patêr*, père; *onuma*, nom). *Nom patronymique*, commun à tous les descendants d'une race et tiré de celui qui en est le père, comme les mots *mérovingiens*, *carlovingiens*, *capétiens;* nom de famille.

PATROUILLAGE n. m. Saleté qu'on fait en patrouillant. *Pop.*

PATROUILLE n. f. Tournée nocturne faite par des soldats pour la sûreté d'une ville, d'un camp; détachement qui fait patrouille.

PATROUILLER v. int. Aller en patrouille.

PATROUILLER v. int. Agiter, remuer de l'eau bourbeuse.

PATROUILLIS n. m. Patrouillage. *Pop.*

PATTE n. f. (sanscrit *padas*, pied). Pied des quadrupèdes qui sont munis de doigts, d'ongles ou de griffes, comme le singe, le lion, le chat, etc.; des oiseaux autres que les oiseaux de proie; de certains reptiles, comme le lézard et le crocodile; de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse et le homard : de certains insectes, comme le hanneton, la mouche, l'araignée, etc. Petite bande d'étoffe pour maintenir les deux parties d'un vêtement; sorte de long clou pointu d'un bout et plat de l'autre. *Pattes de mouche*, écriture maigre et griffonnée.

PATTE-D'OIE n. f. Point de réunion de plusieurs routes; rides que les personnes qui commencent à vieillir ont à l'angle extérieur de l'œil. Pl. des *pattes-d'oie.*

PATTE-PELU, E n. Qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté. Pl. des *patte-pelus, ues.*

PATTU, E adj. Qui a des plumes sur les pattes : *coq, pigeon pattu.*

PÂTURAGE n. m. Lieu où les bestiaux pâturent.

PÂTURE n. f. (lat. *pastura;* de *pascere*, paître). Nourriture des animaux en général; pâturage : *bœufs mis en pâture;* nourriture de l'homme. *Fam. Vaine pâture*, pâturage libre, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux.

PÂTURER v. int. Prendre la pâture.

PÂTUREUR n. m. Celui qui, en temps de guerre, mène les chevaux à l'herbe.

PÂTURIN n. m. Plante de la famille des graminées.

PÂTURON n. m. Partie du bas de la jambe du cheval entre le boulet et la couronne.

PAULETTE n. f. Droit annuel que les officiers de justice et de finance payaient au roi pour assurer la transmission de leurs charges.

PAULO-POST-FUTUR n. m. Temps des verbes passifs de la langue grecque, correspondant à notre futur antérieur.

PAULOWNIA (*lô-nia*) n. m. (de *Anna Paulowna*, fille du tsar Paul Ier). Bel arbre de la famille des personnées, originaire du Japon.

PAUME n. f. (lat. *palma*). Dedans de la main; sorte de jeu de balle. V. JEU DE PAUME. (*Part. hist.*)

PAUMELLE n. f. Espèce d'orge; penture d'une porte ou d'un volet.

PAUMER v. tr. Frapper avec la paume de la main. *Paumer la gueule*, donner un fort coup de poing sur le visage. *Pop.*

PAUMIER n. m. Maître d'un jeu de paume.

PAUMURE n. f. Sommet du bois d'un cerf.

PAUPÉRISME n. m. (lat. *pauper*, pauvre). Etat permanent d'indigence dans une partie de la population d'un pays : *le paupérisme est le fléau de l'Angleterre.*

PAUPIÈRE n. f. (lat. *palpebra*). Peau mobile qui sert à couvrir le globe de l'œil.

PAUSE n. f. (gr. *pausis*, repos). Suspension momentanée d'une action : *faire une pause. Mus.* Silence équivalant à une mesure.

PAUSER v. int. *Mus.* Faire une pause.

PAUVRE adj. (lat. *pauper*). Qui n'a, en travaillant, que le strict nécessaire; stérile, qui produit peu : *pays, contrée pauvre;* mauvais dans son genre : *faire une pauvre chère. Langue pauvre*, qui manque de termes pour l'expression de sa pensée; *pauvre sire*, *pauvre hère*, homme sans considération, sans mérite.

PAUVREMENT adv. Dans la pauvreté. *Fig.* Mal : *pauvrement vêtu.*

PAUVRESSE n. f. Femme pauvre, qui mendie.

PAUVRET, ETTE adj. Diminutif de *pauvre*, terme de commisération.

PAUVRETÉ n. f. Etat de ce qui est pauvre.

PAVAGE n. m. Ouvrage fait avec du pavé; travail du paveur.

PAVANE n. f. Ancienne danse très grave; air sur lequel on l'exécutait.

PAVANER (SE) v. pr. (lat. *pavo*, paon). Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue.

PAVÉ n. m. Pierre dure dont on se sert pour paver; partie d'une rue pavée.

PAVEMENT n. m. Action de paver.

PAVER v. tr. (lat. *pavire*). Couvrir de pavés le sol d'une rue, d'une cour, etc.

PAVEUR n. m. Ouvrier qui pave.

PAVIE n. m. Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PAVILLON n. m. (lat. *papilio*, tente).

Tente terminée en pointe par le haut ; tour de lit plissé par en haut, suspendu au plancher ; petit bâtiment isolé ; avant-corps que forment les extrémités d'un bâtiment ; partie extérieure de l'oreille ; étendard que l'on arbore au mât de l'arrière d'un vaisseau pour indiquer la nation à laquelle il appartient. *Hisser, arborer pavillon*, défier l'ennemi au combat ; *amener pavillon*, se rendre. *Fig. Baisser pavillon*, céder.

PAVOIS n. m. Autrefois, grand bouclier ; décorations dont on orne un navire les jours de réjouissances. *Elever sur le pavois*, mettre en grand honneur, en grande renommée.

PAVOISEMENT n. m. Action de pavoiser.

PAVOISER v. tr. Garnir un vaisseau de pavois.

PAVOT n. m. (lat. *papaver*). Plante soporifique dont on extrait l'opium et l'huile dite d'*œillette* (*).

PAYABLE adj. Qui doit être payé.

PAYANT, E n. Qui paye : *nous sommes six payants.*

PAYE n. f. Solde des gens de guerre, des marins ; salaire des ouvriers ; action de payer : *faire la paye ;* débiteur : *c'est une mauvaise paye. Haute paye*, solde plus forte que la solde ordinaire.

PAYEMENT n. m. Action de payer. On écrit aussi PAIEMENT et PAÏMENT.

PAYEN, ENNE adj. et n. Autre orthographe de PAÏEN.

PAYER v. tr. (lat. *pacare*, apaiser). Acquitter une dette, un droit, un impôt ; récompenser, reconnaître : *payer généreusement un service. Fig.* Acquérir par un sacrifice : *payer cher une victoire. Payer d'ingratitude*, manquer de reconnaissance ; *payer de retour*, reconnaître un service par un autre ; *payer de sa personne*, s'exposer dans une occasion dangereuse ; *payer le tribut à la nature*, mourir ; *il me le payera*, je me vengerai de lui. — On écrit quelquefois : *je paie, je paierai* ou *je paîrai, je paierais* ou *je paîrais, que je paie ;* mais il vaut mieux écrire et prononcer : *je paye, je payerai*, etc.

PAYEUR, EUSE n. Qui paye. N. m. Celui dont l'emploi est de payer des dépenses, des traitements, des rentes : *payeur du département.*

PAYS n. m. (lat. *pagus*, canton, contrée). Région, contrée ; les habitants mêmes : *pays civilisé ;* patrie, lieu de naissance : *quitter son pays ;* circonscription administrative en Autriche-Hongrie. **Mal du pays**, nostalgie ; **pays de cocagne**, où tout abonde ; **pays de loup**, sauvage, isolé. N. m. et f. Compatriote : *mon pays, ma payse.*

PAYSAGE n. m. Etendue de pays vue d'un seul aspect ; genre de peinture ou tableau qui représente un paysage.

PAYSAGISTE n. m. Peintre qui fait les paysages.

PAYSAN, ANNE n. (rad. *pays*). Homme, femme de la campagne. *Fig.* Rustre, homme grossier dans ses manières.

PAYSANNERIE n. f. Manières, mœurs des paysans.

PAYSE n. f. V. PAYS.

PÉAGE n. m. Droit que l'on paye quelquefois pour passer sur un pont, un canal, une route.

PÉAGER n. m. Celui qui reçoit le péage.

PEAU n. f. (lat. *pellis*). Tissu membraneux qui recouvre le corps de l'homme et de la plupart des animaux ; cuir détaché du corps de l'animal : *peau de renard ;* enveloppe qui couvre les fruits et certaines plantes : *la peau d'une orange ;* croûte légère qui se forme sur certaines substances liquides ou onctueuses, comme sur le lait bouilli, le fromage, etc.

PEAUSSERIE n. f. Commerce, état, marchandise du peaussier.

PEAUSSIER n. m. Artisan qui prépare les peaux.

PEC adj. *Hareng pec*, en caque, fraîchement salé.

PÉCARI n. m. Espèce de cochon de l'Amérique du Sud.

PECCABILITÉ n. f. *Théol.* Etat d'un être peccable.

PECCABLE adj. (lat. *peccare*, pécher). Capable de pécher : *tout homme est peccable.*

PECCADILLE n. f. Faute légère.

PECCANT, E adj. *Humeur peccante*, viciée.

PECCAVI n. m. (m. lat.). Aveu accompagné de repentir, que l'on fait à Dieu de ses péchés.

PÊCHE n. f. (lat. *pesca*). Gros fruit à noyau.

PÊCHE n. f. (rad. *pêcher*). Art, action de pêcher ; poisson qu'on vient de pêcher : *vendre sa pêche.*

PÉCHÉ n. m. (lat. *peccatum*). Transgression de la loi divine. *Péché mignon*, d'habitude.

PÉCHER v. int. (lat. *peccare*). Transgresser la loi divine. *Fig.* Faillir, manquer : *pécher contre les règles de l'art.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PÊCHER n. m. Arbre qui porte la pêche.

PÊCHER v. tr. (lat. *piscari ;* de *piscis*, poisson). Prendre du poisson, des perles, etc. *Fig.* Puiser, prendre : *où a-t-il pêché cette nouvelle ? Pêcher en eau trouble*, profiter du désordre des affaires pour en tirer avantage.

PÊCHERIE n. f. Lieu où l'on pêche : *les pêcheries de Terre-Neuve.*

PÉCHEUR, CHERESSE n. Qui commet des péchés.

PÊCHEUR, EUSE n. Qui fait profession de pêcher.

PÉCORE n. f. (lat. *pecus, pecoris*, bête). Personne stupide.

PECTINE n. f. *Chim.* Principe particulier qui existe dans beaucoup de fruits.

PECTORAL, E, AUX adj. (lat. *pectus, pectoris*, poitrine). Qui concerne la poitrine : *muscles pectoraux;* bon pour la poitrine : *pâte pectorale. Fleurs pectorales*, fleurs de mauve, violette, bouillon blanc et coquelicot. N. m. Pièce d'étoffe garnie de pierres précieuses, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

PÉCULAT n. m. (rad. *pécule*). Vol de deniers publics commis par un administrateur.

PÉCULE n. m. (lat. *peculium*, épargnes). Bien qu'on acquiert par l'industrie, l'économie.

PÉCUNE n. f. (lat. *pecunia*, argent). Argent monnayé. *Vieux.*

PÉCUNIAIRE adj. (rad. *pécune*). Qui a rapport à l'argent : *embarras pécuniaires;* qui consiste en argent : *intérêt pécuniaire.*

PÉCUNIAIREMENT adv. D'une manière pécuniaire.

PÉCUNIEUX, EUSE adj. Qui a de l'argent comptant. *Vieux.*

PÉDAGOGIE n. f. (gr. *paidagôgia*; de *pais, paidos*, enfant; *agô*, je conduis). Instruction, enseignement des enfants; art de les élever.

PÉDAGOGIQUE adj. Qui a rapport à la pédagogie : *ouvrage pédagogique.*

PÉDAGOGIQUEMENT adv. A la manière des pédagogues.

PÉDAGOGISME n. m. Système de pédagogie; manières de pédagogue.

PÉDAGOGUE n. m. (rad. *pédagogie*). Instituteur. *Par ext.* Pédant.

PÉDALE n. f. (lat. *pes, pedis*, pied). Gros tuyau d'orgue ou basse d'un autre instrument, que l'on fait sonner à l'aide d'une touche qu'on baisse avec le pied; levier qu'on manœuvre avec le pied, pour élever les cordes d'une harpe; touches de piano qu'on manœuvre de même pour modifier les qualités des sons.

PÉDANT, E n. Celui qui affecte de paraître savant. Adj. : *ton pédant.*

PÉDANTERIE n. f. Caractère du pédant.

PÉDANTESQUE adj. Qui sent le pédant : *discours pédantesque.*

PÉDANTESQUEMENT adv. D'une manière pédantesque.

PÉDANTISER v. int. Faire le pédant.

PÉDANTISME n. m. Ton, caractère, manières de pédant.

PÉDESTRE adj. (lat. *pedestris*; de *pes, pedis*, pied). *Statue pédestre*, qui représente un homme à pied; *promenade pédestre*, à pied.

PÉDESTREMENT adv. A pied.

PÉDICELLE n. m. Petit pédoncule.

PÉDICELLÉ, E adj. *Bot.* Muni d'un pédicelle.

PÉDICULAIRE adj. (lat. *pediculus*, pou). *Maladie pédiculaire*, dans laquelle il s'engendre des poux sous la peau. N. f. Plante nommée aussi *herbe aux poux.*

PÉDICULE n. m. (lat. *pediculus*; de *pes, pedis*, pied). Sorte de queue propre à certaines parties des plantes, et notamment aux champignons.

PÉDICULÉ, E adj. Qui a un pédicule.

PÉDICURE n. m. (lat. *pes*, *pedis*, pied; *curare*, soigner). Celui qui coupe, extirpe les cors, les oignons, les durillons des pieds.

PÉDILUVE n. m. Bain de pieds.

PÉDIMANE adj. et n. Nom donné à certains animaux qui ont le pouce du pied de derrière séparé, comme dans une main.

PÉDONCULAIRE adj. *Bot.* Qui concerne le pédoncule.

PÉDONCULE n. m. Queue d'une fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULÉ, E adj. Porté par un pédoncule.

PÉGASE n. m. *Myth.* Cheval ailé, qui, d'un coup de pied, fit jaillir les eaux de l'Hippocrène (V. PART. HIST.); constellation de l'hémisphère boréal. *Fig.* et *poét. Monter sur Pégase*, faire des vers; *son Pégase est rétif*, c'est un mauvais poète.

PEHLVI, E adj. et n. Se dit de la langue parlée en Perse sous les Sassanides; cette langue elle-même : *le pehlvi, la langue pehlvie.*

PEIGNAGE n. m. Action, manière de peigner les matières textiles ou les étoffes.

PEIGNE n. m. (lat. *pecten*). Instrument de buis, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de dents, qui sert à retenir les cheveux ou à nettoyer la tête (*); instrument à dents de fer longues et acérées dont on se sert pour apprêter la laine, le chanvre, etc.

PEIGNÉ, E n. *Mal peigné*, homme malpropre et mal vêtu.

PEIGNER v. tr. Démêler, arranger les cheveux, la laine, etc., avec le peigne.

PEIGNÉE n. f. Quantité de matière textile que l'ouvrier met à la fois sur son peigne; action de battre ou de se battre. *Pop.*

PEIGNEUR, EUSE n. Personne dont la profession est de peigner la laine et d'autres matières textiles.

PEIGNIER n. m. Qui fait, qui vend des peignes.

PEIGNOIR n. m. Espèce de manteau de toile qu'on se met sur les épaules quand on se peigne ou qu'on sort du bain; sorte de robe fort ample que les dames portent le matin.

PEIGNURES n. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne.

PEINDRE v. tr. (lat. *pingere*). Représenter un objet par des lignes, des cou-

leurs : *peindre un homme, un paysage ;* couvrir de couleur : *peindre un mur, une porte. Fig.* Décrire, représenter vivement : *cet auteur peint bien ses personnages.*

PEINE n. f. (lat. *pœna*). Punition, châtiment d'un crime, d'un délit, d'une contravention : *proportionner la peine à la faute;* sentiment du mal en général : *les peines du corps, de l'esprit;* inquiétude : *être en peine;* travail, fatigue : *se donner beaucoup de peine;* difficulté, obstacle : *réussir sans peine;* embarras, misère : *laisser quelqu'un dans la peine.* **Peine capitale,** peine de mort ; *peines éternelles,* souffrances de l'enfer ; *homme de peine,* qui fait les ouvrages les plus pénibles d'une maison ; *perdre sa peine,* travailler inutilement ; *mourir à la peine,* en travaillant ; *donnez-vous la peine de...,* veuillez. **A peine** loc. adv. Depuis un moment : *à peine était-il parti;* presque pas : *savoir à peine lire.*

PEINÉ, E adj. Chagriné.

PEINER v. tr. Causer du chagrin. V. int. Éprouver du déplaisir, de la fatigue.

PEINTRE n. m. (rad. *peindre*). Qui exerce l'art de peindre : *peintre d'histoire, peintre en décors, en bâtiments. Fig.* Écrivain qui excelle à représenter ce dont il parle : *Molière est un grand peintre.*

PEINTURAGE n. m. Action de peinturer ; ses effets.

PEINTURE n. f. Art de peindre ; ouvrage de peinture. *Fig.* Description : *la peinture des mœurs.*

PEINTURER v. tr. Enduire de couleur.

PEINTUREUR n. m. Méchant peintre.

PÉJORATIF, IVE adj. et n. (lat. *pejor,* pire). Se dit des mots qu'une terminaison particulière fait prendre en mauvaise part, comme **bravache, criailler,** etc.

PÉKIN n. m. Étoffe de soie fabriquée en Chine, ou, par imitation, en Europe.

PELADE n. f. Maladie qui fait tomber les poils et les cheveux, nom vulgaire de l'alopécie.

PELAGE n. m. Couleur dominante du poil de certains animaux.

PÉLAGIANISME n. m. Doctrine du moine hérésiarque Pélage.

PÉLAGIEN, IENNE adj. et n. Qui se rapporte à Pélage ou à sa doctrine : *un pélagien, hérésie pélagienne.*

PÉLAGIQUE adj. (gr. *pelagos,* mer). Qui a rapport à la mer. *Géol.* Se dit des terrains formés par la mer.

PELARD adj. m. *Bois pelard,* dont on ôte l'écorce pour faire du tan.

PÉLARGONIUM (*ome*) n. m. Plante de la famille des géraniums.

PÉLASGIEN, IENNE ou **PÉLASGIQUE** adj. Qui se rapporte aux Pélasges.

PELÉ, E n. Personne chauve : *un vieux pelé.*

PÊLE-MÊLE n. m. Mélange confus de personnes ou de choses. Loc. adv. Confusément : *entrer pêle-mêle.*

PELER v. tr. (lat. *pilus,* poil, ou *pellis,* peau, suivant le cas). Ôter le poil ; ôter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre. V. int. Se dit du corps de l'homme ou des animaux dont la peau s'enlève : *tout son corps a pelé.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

PÈLERIN, E n. (lat. *peregrinus,* étranger). Qui va en pèlerinage.

PÈLERINAGE n. m. Voyage fait en un lieu par dévotion ; le lieu même.

PÈLERINE n. f. Ajustement de femme en forme de grand collet rabattu.

PÉLICAN n. m. (lat. *pelicanus*). Oiseau aquatique, à bec long et plat (*) ; alambic avec un chapiteau d'où sortent deux becs ; instrument de dentiste.

PELISSE n. f. (lat. *pellis,* peau). Manteau garni de fourrure.

PELLAGRE n. f. Maladie très grave qui se manifeste d'abord par des symptômes à la peau.

PELLE n. f. (lat. *pala*). Instrument de fer ou de bois, large et plat, à manche plus ou moins long, suivant l'usage auquel il est destiné.

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE n. f. Contenance d'une pelle.

PELLETERIE n. f. (lat. *pellis,* peau). Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures ; ces peaux elles-mêmes préparées ; commerce de fourrures.

PELLETIER, IÈRE n. Qui fait et vend des fourrures.

PELLICULE n. f. (lat. *pellicula ;* de *pellis,* peau). Peau très mince.

PELLICULEUX, EUSE adj. Qui a des pellicules.

PELOTAGE n. m. Action de mettre les écheveaux en pelotes.

PELOTE n. f. (lat. *pila,* balle à jouer). Boule formée avec du fil, de la laine, de la soie, roulés sur eux-mêmes ; petit coussinet sur lequel les femmes fichent des aiguilles et des épingles (*).

PELOTER v. tr. Maltraiter de coups ou de paroles : *on l'a peloté d'importance.* **Se peloter** v. pr. Se battre. *Pop.*

PELOTON n. m. Petite boule de coton, de fil, de soie, de laine roulés sur eux-mêmes. *Art mil.* Dans les manœuvres, compagnie d'infanterie ou demi-compagnie de cavalerie.

PELOTONNER v. tr. Mettre en pelote. **Se pelotonner** v. tr. Ramasser ses membres, se mettre en boule.

PELOUSE n. f. Terrain couvert d'une herbe courte, épaisse et douce.

PELU, E adj. Garni de poil.

PELUCHE n. f. Étoffe à longs poils, qui se fabrique comme le velours.

PELUCHÉ, E adj. Velu, en parlant des étoffes et de quelques plantes.

PELUCHER v. int. Se couvrir de poils détachés du tissu : *cette étoffe commence à pelucher.*

PELUCHEUX, EUSE adj. Qui peluche.

PELURE n. f. Peau de certains fruits et notamment de l'oignon.

PELVIEN, IENNE adj. (lat. *pelvis*, bassin). *Anat.* Qui concerne le bassin du corps humain.

PÉNAILLON n. m. Haillon.

PÉNAL, E adj. (lat. *pœna*, châtiment). Qui assujettit à quelque peine : *loi pénale.* **Code pénal,** recueil des lois sur la pénalité.

PÉNALITÉ n. f. Système des peines établies par la loi.

PÉNARD n. m. Vieillard libertin.

PÉNATES n. m. pl. (m. lat.; de *penus*, intérieur). Dieux domestiques des anciens. *Fig.* Habitation, demeure : *revoir ses pénates.* Adj. : *dieux pénates.* — V. LARES.

PENAUD, E adj. Embarrassé, honteux, interdit. *Fam.*

PENCE (*pènn-ce*) n. m. pl. de *penny*. V. ce mot.

PENCHANT, E adj. Qui penche. N. m. Pente : *le penchant d'une montagne. Fig.* Inclination naturelle : *penchant à la colère.*

PENCHEMENT n. m. Etat de ce qui penche.

PENCHER v. tr. (lat. *pendere*, être suspendu). Incliner : *pencher la tête.* V. int. Etre hors de son aplomb : *ce mur penche. Fig.* Etre porté à une chose : *pencher à l'indulgence;* incliner ; *pencher vers sa ruine.* **Se pencher** v. pr. S'incliner.

PENDABLE adj. Qui mérite d'être pendu. *Cas pendable*, méchanceté insigne. *Fam.*

PENDAISON n. f. Supplice de celui que l'on pend.

PENDANT, E adj. Qui pend : *oreilles pendantes. Fig. Cause pendante*, non jugée. N. m. Partie du ceinturon, du baudrier, qui supporte l'épée; objet d'art destiné à figurer avec un autre et à lui correspondre. *Fig.* Semblable : *l'un est le pendant de l'autre.* **Pendants d'oreilles,** pierreries que les femmes attachent à leurs boucles d'oreilles.

PENDANT prép. Durant. **Pendant que** loc. conj. Tandis que.

PENDARD, E n. Vaurien, fripon.

PENDELOQUE n. f. Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles (*); cristaux attachés à un lustre.

PENDENTIF n. m. Portion de voûte sphérique placée entre les grands arcs qui supportent un dôme.

PENDEUR n. m. Celui qui pend.

PENDILLER v. int. Etre suspendu en l'air et agité par le vent. *Fam.*

PENDRE v. tr. (lat. *pendere*, être suspendu). Attacher une chose en haut : *pendre des raisins au plancher;* attacher quelqu'un à la potence : *pendre un voleur.* V. int. Etre suspendu : *les fruits pendent aux arbres;* tomber trop bas : *vos cheveux pendent*

PENDU n. m. Homme qui s'est ou a été pendu.

PENDULE n. m. (lat. *pendulus*, qui pend). Poids suspendu de manière qu'étant mis en mouvement il fasse des oscillations régulières (*).

PENDULE n. f. Horloge à poids ou à ressort, à laquelle on joint un pendule pour en régler le mouvement.

PÊNE n. m. Dans une serrure, morceau de fer que la clef fait aller et venir en tournant sur elle-même, et qui ferme la porte.

PÉNÉTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pénétrable.

PÉNÉTRABLE adj. Qu'on peut pénétrer, où l'on peut pénétrer.

PÉNÉTRANT, E adj. Qui pénètre, au propre et au figuré.

PÉNÉTRATIF, IVE adj. Qui pénètre facilement.

PÉNÉTRATION n. f. Action de pénétrer; haut degré d'intelligence, sagacité de l'esprit.

PÉNÉTRÉ, E adj. Touché, ému.

PÉNÉTRER v. tr. (lat. *penitus intrare*, entrer profondément). Percer, passer au travers : *l'huile pénètre les étoffes;* entrer bien avant : *le coup a pénétré les chairs. Fig.* Découvrir : *pénétrer un secret;* toucher profondément : *sa douleur me pénètre le cœur.* V. int. : *pénétrer dans une forêt.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PÉNIBLE adj. (rad. *peine*). Qui fait de la peine.

PÉNIBLEMENT adv. Avec peine.

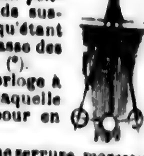
PÉNICHE n. f. (angl. *pinnace*, canot). Canot léger qui sert d'auxiliaire à un vaisseau de guerre.

PÉNICILLÉ, E adj. *Bot.* Qui est en forme de pinceau.

PÉNINSULAIRE adj. Qui a rapport à une péninsule ou à ses habitants.

PÉNINSULE n. f. (lat. *pene*, presque ; *insula*, île). Presqu'île. *Absol.* L'Espagne avec le Portugal : *voyager dans la Péninsule.*

PÉNITENCE n. f. (lat. *pœnitentia;* de *pœnitere*, se repentir). Repentir, regret d'avoir offensé Dieu ; un des sept sacrements; peine qu'impose le confesseur au pénitent; jeûnes, macérations que l'on s'impose à soi-même ; punition imposée à un enfant pour quelque faute : *mettre en pénitence;* petite peine imposée à certains jeux pour manquement aux règles, aux conventions.



PÉNITENCERIE n. f. Fonction de pénitencier.

PÉNITENCIER n. m. Prêtre commis par l'évêque pour absoudre les cas réservés. maison de détention où l'on s'attache à l'amélioration morale et intellectuelle des détenus. *Pénitencier militaire*, prison où sont renfermés les militaires condamnés à plus d'un an.

PÉNITENT, E adj. Qui fait pénitence : *pécheur pénitent*; voué à la pénitence : *vie pénitente*. N. Qui confesse ses péchés au prêtre; membre de certaines confréries où l'on pratique des actes de pénitence : *pénitent blanc*.

PÉNITENTIAIRE adj. *Système, régime pénitentiaire*, moyens pour l'amélioration morale des condamnés.

PÉNITENTIAUX, PÉNITENTIELLES adj. pl. Qui appartiennent à la pénitence : *psaumes pénitentiaux, œuvres pénitentielles*.

PÉNITENTIEL n. m. Rituel de la pénitence.

PENNAGE n. m. Plumage des oiseaux de proie.

PENNE n. f. (lat. *penna*, plume). Nom donné aux plumes longues des ailes et de la queue des oiseaux.

PENNÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles et des folioles disposées, de l'un et de l'autre côté d'un pétiole commun, comme les barbes d'une plume.

PENNON n. m. Petit étendard des anciens chevaliers.

PENNY (*pèn-ni*) n. m. Monnaie anglaise, valant à peu près un décime de France. Pl. des *pence* (*pènn-ce*).

PÉNOMBRE n. f. (lat. *pene*, presque; *umbra*, ombre). Demi-jour; lumière faible qu'on observe dans les éclipses avant l'obscurcissement total et avant le retour complet de la lumière. *Peint.* Passage du clair à l'obscur.

PENON n. m. *Mar.* Assemblage de petites plumes qu'on laisse flotter au vent pour en connaître la direction; petite flamme d'étamine qui remplit le même objet (*).

PENSANT, E adj. Qui pense, qui est capable de penser : *faculté pensante de l'homme*.

PENSÉE n. f. Faculté de l'intelligence : *la pensée est l'apanage de l'homme*; acte particulier de l'esprit : *pensée ingénieuse*; esprit : *il me vient dans la pensée que...*; opinion : *dire sa pensée*; rêverie : *s'enfoncer dans ses pensées*; maxime, sentence : *les Pensées de Pascal*.

PENSÉE n. f. Fleur à cinq pétales et à couleurs plus ou moins variées (*).

PENSER v. int. (lat. *pensare*, peser). Se former dans l'esprit l'idée, l'image de quelque chose; réfléchir : *il parle sans penser*; se souvenir : *je n'y ai plus pensé*; avoir une chose en vue : *penser à s'établir*; prendre garde : *vous avez des ennemis, pensez à vous*; être sur le point de : *j'ai pensé mourir*. V. tr. Avoir dans l'esprit : *dire ce qu'on pense*; croire, juger : *qu'en pensez-vous?*

PENSER n. m. Pensée : *de doux pensers*. Poét.

PENSEUR n. m. Qui a l'habitude de réfléchir.

PENSIF, IVE adj. Qui est profondément occupé d'une pensée.

PENSION n. f. (lat. *pensio*, payement). Ce que l'on donne pour être logé, nourri; lieu où l'on est logé et nourri; maison d'éducation; les élèves qu'elle renferme : *la pension est en promenade*; revenu annuel accordé aux services, aux talents, etc.

PENSIONNAIRE n. Qui paye pension : *prendre des pensionnaires pour la table*; élève qui est interne dans une maison d'éducation; celui qui reçoit une pension de l'Etat.

PENSIONNAT n. m. Maison d'éducation qui reçoit des internes.

PENSIONNER v. tr. Faire une pension à quelqu'un.

PENSIVEMENT adv. D'une manière pensive.

PENSUM (*pin-some*) n. m. (lat. *pensum*, besogne donnée à quelqu'un). Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir. Pl. des *pensums*.

PENSYLVANIEN, IENNE adj. et n. De la Pensylvanie.

PENTACORDE (*pin*) n. m. (gr. *pente*, cinq). Lyre des anciens, à cinq cordes.

PENTADÉCAGONE (*pin*) n. m. Figure à 15 angles et 15 côtés.

PENTAÈDRE (*pin*) n. m. Solide à cinq faces.

PENTAGONAL, E adj. Qui a rapport au pentagone.

PENTAGONE (*pin*) adj. et n. (gr. *pente*, cinq; *gônia*, angle). Figure géométrique à cinq angles et cinq côtés (*).

PENTAMÈRE adj. Se dit des insectes dont le tarse est divisé en cinq articles.

PENTAMÈTRE (*pin*) n. m. (gr. *pente*, cinq; *metron*, mesure). Vers de cinq pieds, chez les Grecs et les Romains.

PENTAPOLE (*pin*) n. f. (gr. *pente*, cinq; *polis*, ville). Contrée qui comprenait cinq villes principales.

PENTARCHIE (*pin*) n. f. Gouvernement de cinq chefs.

PENTATEUQUE (*pin*) n. m. (gr. *pente*, cinq; *teuchos*, livre). Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible. V. à la partie bibliographique.

PENTE n. f. (rad. *pendre*). Inclinaison d'un plan, d'un terrain, d'une surface quelconque; bande qui pend autour d'un ciel de lit. *Fig.* Penchant.

PENTECÔTE n. f. (gr. *pentêkostê*, cinquantième). Fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques.

PENTÉLIQUE adj. *Marbre pentélique*,

marbre célèbre de l'antiquité, et qui se tirait d'une montagne de ce nom, dans l'Attique.

PENTIÈRE n. f. Autre orthographe de PANTIÈRE.

PENTURE n. f. Bande de fer (*) clouée sur une porte, un volet, pour les soutenir sur le gond.

PÉNULTIÈME n. et adj. (lat. *pene*, presque; *ultimus*, dernier). L'avant-dernière syllabe d'un mot, d'un vers.

PÉNURIE n. f. (lat. *penuria*). Extrême disette : *pénurie d'argent;* pauvreté, misère : *vivre dans une grande pénurie.*

PÉPIE [o. N.] n. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux et qui les empêche de boire.

PÉPIEMENT n. m. Action de pépier.

PÉPIER v. int. Crier, en parlant du moineau et des autres petits oiseaux.

PÉPIN [o. N.] n. m. Semence qui se trouve au centre de certains fruits.

PÉPINIÈRE n. f. (rad. *pépin*). Plant de jeunes arbres destinés à être transplantés; lieu où on les cultive. *Fig.* Etablissement, pays qui fournit des personnes propres à une profession : *la France est une pépinière de bons soldats.*

PÉPINIÉRISTE n. m. Jardinier qui cultive des pépinières. Adj. : *jardinier pépiniériste.*

PÉPITE n. f. (esp. *pepita*, petite masse). Masse d'or natif, d'un volume plus ou moins considérable.

PÉPLUM (*ome*) ou **PÉPLON** n. m. Manteau léger que les femmes grecques portaient sur leur tunique.

PEPSINE n. f. *Chim.* Principe actif du ferment particulier qui existe dans le suc gastrique des animaux.

PERÇAGE n. m. Action de percer.

PERCALE n. f. (persan *parkala*). Toile de coton, d'un tissu très serré.

PERCALINE n. f. Toile de coton, légère et lustrée.

PERÇANT, E adj. Qui perce, qui pénètre : *froid perçant;* vif : *yeux perçants;* clair et aigu : *voix perçante. Vue perçante,* qui voit des objets très petits ou très éloignés; *avoir l'esprit perçant,* beaucoup de pénétration d'esprit.

PERCE (EN) loc. adv. *Mettre du vin, un tonneau en perce,* faire une ouverture au tonneau pour en tirer la liqueur qu'il renferme.

PERCÉ, E adj. *Percé à jour,* complètement deviné; *être bas percé,* n'avoir plus de ressource, plus d'argent. N. m. Syn. de PERCÉE.

PERCE-BOIS n. m. Nom vulgaire de plusieurs insectes qui attaquent le bois.

PERCÉE n. f. ou **PERCÉ** n. m. Ouverture pratiquée dans un bois, une forêt.

PERCE-FEUILLE n. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère.

PERCEMENT n. m. Action de percer : *percement d'un puits artésien, de l'isthme de Suez.*

PERCE-NEIGE n. f. Plante d'hiver, à fleurs blanches. Pl. des *perce-neige.*

PERCE-OREILLE n. m. Insecte dont l'abdomen se termine par deux crochets en forme de tenailles. Pl. des *perce-oreille.*

PERCE-PIERRE n. f. *Bot.* Autre nom de la PASSE-PIERRE. Pl. des *perce-pierre.*

PERCEPTEUR n. m. (lat. *perceptor;* de *percipere*, recevoir). Préposé au recouvrement des impositions.

PERCEPTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est perceptible.

PERCEPTIBLE adj. (lat. *perceptus*, perçu). Qui peut être perçu : *impôt perceptible. Fig.* Qui peut être aperçu : *objet perceptible à la vue.*

PERCEPTIBLEMENT adv. d'une manière perceptible.

PERCEPTIF, IVE adj. Qui concerne la perception : *faculté perceptive.*

PERCEPTION n. f. Recouvrement des impositions par le percepteur; emploi de percepteur : *obtenir une perception. Fig.* Action de percevoir, de connaître, d'apercevoir par l'esprit et les sens.

PERCER v. tr. Faire une ouverture de part en part : *percer une planche;* pratiquer : *percer une porte, une rue, une allée;* pénétrer : *la pluie a percé mes habits;* passer à travers : *percer la foule, le soleil perce les nuages;* dissiper : *la lumière perce les ténèbres. Percer du vin,* le mettre en perce. *Fig.* Découvrir : *percer un mystère;* affliger : *ces plaintes me percent le cœur;* remplir : *percer l'air de ses cris.* V. int. Crever : *l'abcès a percé. Fig.* Se manifester : *sa méchanceté perce dans tous ses discours;* se distinguer : *ce jeune homme commence à percer.*

PERCEVABLE adj. Qui peut être perçu.

PERCEVOIR v. tr. (lat. *percipere*). Recevoir des impôts, etc. *Fig.* Recevoir l'impression des objets.

PERCHE n. f. (lat. *perca;* du gr. *perkos*, noirâtre). Poisson d'eau douce (*).

PERCHE n. f. (lat. *pertica*). Brin de bois long de trois à quatre mètres et de grosseur moyenne; ancienne mesure agraire, dont la valeur variait suivant les pays; bois du cerf lorsqu'il a plusieurs andouillers.

PERCHER v. int. ou **Se percher** v. pr. Se poser sur une perche, sur une branche d'arbre, en parlant des oiseaux. *Fig.* Se placer sur un lieu élevé : *où est-il allé se percher? Fam.*

PERCHERON, ONNE adj. et n. Se dit surtout des chevaux du Perche : *c'est un percheron, jument percheronne.*

PERCHEUR, EUSE adj. Se dit des oiseaux qui ont l'habitude de percher.

PERCHLORATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide perchlorique avec une base.

PERCHLORIQUE adj. Se dit d'une combinaison de la plus grande quantité possible de chlore avec l'oxygène : *acide perchlorique.*

PERCHLORURE n. m. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec la plus grande quantité possible de chlore.

PERCHOIR n. m. Lieu où perchent les volailles.

PERCLUS, E adj. (lat. *perclusus;* de *percludere*, fermer entièrement). Privé en tout ou en partie du mouvement.

PERÇOIR n. m. Foret pour percer les tonneaux.

PERCUSSION n. f. (lat. *percussio;* de *percutere*, frapper). Coup par lequel un corps en frappe un autre. *Instruments de percussion*, dont on joue en les frappant, comme les cymbales, le tambour, le triangle, etc.

PERCUTANTE adj. f. *Fusée percutante*, qui s'enflamme par le choc et communique le feu à un projectile.

PERCUTER v. tr. (lat. *percutere*). Frapper, donner un coup.

PERDABLE adj. Qui peut se perdre.

PERDANT n. m. Celui qui perd au jeu.

PERDITION n. f. Etat d'une personne hors de la voie du salut.

PERDRE v. tr. (lat. *perdere*). Etre privé d'une chose qu'on possédait : *perdre sa place;* d'un avantage physique ou moral : *perdre un bras, la raison;* être séparé par la mort : *perdre son père;* égarer : *perdre son mouchoir;* avoir le dessous, du désavantage : *perdre un pari, un procès, une bataille;* gâter, endommager : *la pluie a perdu mon chapeau;* cesser d'avoir : *les arbres perdent leurs feuilles en automne. Perdre la vie*, mourir; *perdre haleine*, manquer de respiration. *Fig.* Ruiner : *le jeu le perdra;* corrompre : *les mauvaises sociétés perdent la jeunesse;* déshonorer : *vous allez me perdre;* mal employer : *perdre le temps;* ne pas profiter : *perdre l'occasion;* ne plus voir, ne plus suivre : *perdre la piste, la trace;* se défaire, quitter : *perdre une mauvaise habitude. Perdre la tête*, ne savoir quel parti prendre; *perdre la tramontane*, ne pas garder son sang-froid ; *perdre la carte*, se confondre dans ses idées ; *perdre le fil d'un discours*, manquer de mémoire ; *perdre de vue*, oublier; *perdre pied*, ne plus toucher le fond dans l'eau ; *perdre du terrain*, reculer au lieu d'avancer ; *perdre terre*, perdre la terre de vue, en parlant d'un bâtiment en mer. V. int. Valoir moins : *les grains perdent en vieillissant*, et fig. : *perdre dans l'opinion publique.* **Se perdre** v. pr. S'égarer : *se perdre dans un bois;* disparaître : *se perdre dans la foule;* faire naufrage : *ce bâtiment s'est perdu sur une côte. Fig.* Se débaucher : *votre fils se perd;* cesser d'être en vogue : *cette mode se perd. Je m'y perds*, je n'y conçois rien.

PERDREAU n. m. Perdrix de l'année.

PERDRIGON n. m. Sorte de prune.

PERDRIX n. f. (gr. et lat. *perdix*). Oiseau excellent à manger(*). **Œil-de-perdrix**, espèce de cor qui survient entre les doigts du pied. Pl. des *œils-de-perdrix.*

PERDU, E adj. *Sentinelle perdue*, très avancée ; *temps perdu*, mal employé ; *peine perdue*, inutile ; *à vos heures perdues*, à vos moments de loisir ; *à corps perdu*, avec impétuosité.

PÈRE n. m. (lat. *pater*). Celui qui a un ou plusieurs enfants ; ancêtres : *nos pères ;* créateur : *Corneille est le père de la tragédie française;* nom qu'on donne à certains religieux, et aux prêtres dans la confession. *Père éternel*, Dieu ; *le saint-père*, le pape ; *les Pères de l'Eglise*, les docteurs dont les écrits font règle en matière de foi ; *les pères conscrits*, les sénateurs romains. *Théât. Père noble*, acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie.

PÉRÉGRINATION n. f. (lat. *peregrinus*, voyageur). Voyage fait dans les pays étrangers.

PÉRÉGRINITÉ n. f. Etat de celui qui est étranger dans un pays.

PÉREMPTION n. f. Anéantissement d'une procédure, parce qu'elle n'a point été suivie dans les délais fixés.

PÉREMPTOIRE adj. (lat. *peremptorius*, définitif). Décisif, sans réplique : *réponse péremptoire.*

PÉREMPTOIREMENT adv. D'une manière péremptoire.

PÉRENNITÉ n. f. Caractère de ce qui dure très longtemps.

PERÉQUATION n. f. Répartition égale des charges, des impôts.

PERFECTIBILITÉ n. f. Faculté qu'a l'homme de se perfectionner moralement et physiquement d'âge en âge.

PERFECTIBLE adj. Susceptible d'être perfectionné : *l'homme est un être perfectible.*

PERFECTION n. f. (lat. *perfectio;* de *perficere*, achever). Qualité de ce qui est parfait dans son genre : *atteindre à la perfection;* qualité excellente de l'âme et du corps : *être doué de toutes sortes de perfections.*

PERFECTIONNEMENT n. m. Action de perfectionner ; effet de cette action.

PERFECTIONNER v. tr. Rendre plus parfait.

PERFIDE adj. (lat. *perfidus*). Déloyal : *ami perfide;* où il y a de la perfidie : *serments perfides.* N. : *c'est un perfide.*

PERFIDEMENT adv. Avec perfidie.

PERFIDIE n. f. Déloyauté, trahison.

PERFOLIÉ, E adj. *Bot.* Se dit des feuilles qui enveloppent tellement la tige, qu'elles en paraissent traversées.

PERFORANT, E adj. Qui est propre à perforer, à percer.

PERFORATEUR, TRICE adj. Qui sert à perforer. N. m. *Chir.* Partie de l'instrument qui perce la pierre.

PERFORATION n. f. Action de perforer.

PERFORER v. tr. (lat. *perforare;* de *per,* à travers; *forare,* percer). Percer.

PÉRI (gr. *peri,* autour). Préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

PÉRI n. (persan *pari,* ailé). Génie ou fée chez les Orientaux.

PÉRIANTHE n. m. (préf. *péri* et gr. *anthos,* fleur). *Bot.* Ensemble des enveloppes florales.

PÉRICARDE n. m. (préf. *péri* et gr. *kardia,* cœur). Espèce de sac membraneux qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDIQUE adj. Qui concerne le péricarde.

PÉRICARDITE n. f. Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE n. m. (préf. *péri* et gr. *karpos,* fruit). Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICHONDRE (*kondre*) n. m. *Anat.* Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER v. int. (lat. *periclitari;* de *periculum,* péril). Etre en péril : *son honneur périclite.*

PÉRICRÂNE n. m. Membrane qui couvre le crâne.

PÉRIGÉE n. m. (préf. *péri* et gr. *gê,* terre). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre. — Son opposé est APOGÉE.

PÉRIGOURDIN, E adj. et n. Du Périgord, ou de Périgueux.

PÉRIGUEUX n. m. Pierre noire fort dure, des environs de la ville de ce nom, et dont se servent les verriers, les émailleurs, etc.

PÉRIHÉLIE n. m. (préf. *péri* et gr. *hêlios,* soleil). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée du soleil. — Son opposé est APHÉLIE.

PÉRIL (*ri-ie*) n. m. (lat. *periculum*). Danger, risque.

PÉRILLEUSEMENT adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE adj. Où il y a du péril : *poste périlleux.* **Saut périlleux,** saut difficile et dangereux, qu'exécutent les danseurs de corde.

PÉRIMER v. int. Se perdre par prescription ou faute de poursuites faites dans le délai fixé.

PÉRIMÈTRE n. m. (préf. *péri* et gr. *metron,* mesure). Contour, circonférence d'une figure géométrique.

PÉRIODE n. f. (gr. *periodos,* chemin autour). Espace de temps, division : *les grandes périodes de l'histoire. Astr.* Temps qu'une planète met à faire sa révolution : *la période lunaire est d'un peu plus de 27 jours. Méd.* Phase d'une maladie. *Rhét.* Phrase composée de plusieurs membres. N. m. Espace de temps indéterminé : *le dernier période de la vie;* le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : *Cicéron a porté l'éloquence à son plus haut période.*

PÉRIODICITÉ n. f. Etat de ce qui est périodique : *la périodicité des comètes.*

PÉRIODIQUE adj. Qui revient à des temps marqués : *fièvre périodique;* qui paraît à époque fixe : *publication périodique.*

PÉRIODIQUEMENT adv. D'une manière périodique : *les planètes se meuvent périodiquement.*

PÉRIŒCIENS n. m. Nom donné aux habitants de la terre qui, ayant une même latitude, ont une différence de 180° en longitude, en sorte qu'il est midi chez les uns quand il est minuit chez les autres.

PÉRIOSTE n. m. Membrane fibreuse qui couvre les os.

PÉRIOSTOSE n. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, IENNE adj. et n. Qui suit la doctrine d'Aristote : *secte péripatéticienne, les péripatéticiens.*

PÉRIPATÉTISME n. m. Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (*cî*) n. f. (gr. *peripetês,* qui tombe). Changement subit de fortune dans la situation d'un héros de théâtre ou de roman; dénouement d'un poème épique, d'une pièce de théâtre : *péripétie bien amenée.*

PÉRIPHÉRIE n. f. Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHÉRIQUE adj. Qui appartient à la périphérie.

PÉRIPHRASE n. f. (préf. *péri* et gr. *phrazein,* parler). Circonlocution dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres, comme : *la messagère du printemps,* pour *l'hirondelle.*

PÉRIPHRASER v. int. Parler par périphrases.

PÉRIPLE n. m. (gr. *periplos,* action de naviguer autour). Nom que les anciens donnaient à un voyage de circumnavigation autour d'une mer, d'un pays.

PÉRIPNEUMONIE n. f. (préf. *péri* et gr. *pneumôn,* poumon). Inflammation du poumon.

PÉRIPTÈRE n. m. *Arch.* Edifice dont le pourtour extérieur est environné de colonnes isolées.

PÉRIR v. int. (lat. *perire;* de *per,* à travers, et *ire,* aller). Prendre fin; faire naufrage : *le vaisseau a péri sur des récifs;* tomber en ruine, en décadence : *les plus grands empires ont péri. Fig.* Etre excédé : *périr d'ennui.* — Prend toujours l'auxiliaire *avoir.*

PÉRISCIENS n. m. Nom donné aux habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour.

PÉRISCOPIQUE adj. (préf. *péri* et gr. [illegible], j'examine). Se dit de verres d'optique dont l'une des faces est plane ou concave et l'autre convexe.

PÉRISSABLE adj. Sujet à périr.

PÉRISSOLOGIE n. f. Superfluité de mots, pléonasme vicieux, comme lorsqu'on dit : *il en coûta la vie et la tête à Pompée.*

PÉRISTALTIQUE adj. *Méd.* Se dit du mouvement par lequel les intestins se contractent sur eux-mêmes et favorisent la digestion.

PÉRISTYLE n. m. (préf. *péri* et gr. *stulos*, colonne). Suite de colonnes formant galerie autour d'une cour ou d'un bâtiment.

PÉRISYSTOLE n. f. *Méd.* Intervalle de temps entre la systole et la diastole.

PÉRITOINE n. m. (gr. *peritonia*). Membrane séreuse qui tapisse la cavité de l'abdomen.

PÉRITONITE n. f. Inflammation du péritoine.

PERLE n. f. (bas lat. *perula*). Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans l'intérieur de certains coquillages. *Fig.* Ce qu'il y a de mieux dans son genre : *c'est la perle des honnêtes gens. Les perles du matin*, la rosée.

PERLÉ, E adj. *Orge perlé*, entièrement dépouillé de son enveloppe et arrondi par la meule ; *ouvrage perlé*, très bien fait.

PERLER v. tr. Faire dans la perfection.

PERLIER, IÈRE adj. Qui renferme, qui produit des perles : *huîtres perlières.*

PERLIMPINPIN n. m. V. POUDRE.

PERMANENCE n. f. Durée constante : *la permanence des institutions. Se déclarer en permanence*, se dit d'une assemblée qui déclare qu'elle restera en séance jusqu'à ce qu'elle ait délibéré sur un objet important.

PERMANENT, E adj. (lat. *permanens*; de *per*, à travers ; *manere*, rester). Qui reste constamment dans le même état.

PERMÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est perméable : *la perméabilité du terre.*

PERMÉABLE adj. (lat. *permeare*, passer au travers). Qui peut être traversé par l'air ou un autre fluide : *l'eau est perméable à la lumière.*

PERMESSE n. m. Fleuve de la Grèce, consacré aux Muses. *Les nymphes du Permesse*, les Muses.

PERMETTRE v. tr. (lat. *permittere*; de *per*, à travers ; *mittere*, envoyer). Donner liberté, pouvoir de faire, de dire ; accorder : *permettre l'usage du vin* ; tolérer : *il faut permettre ce qu'on ne peut empêcher* ; donner le moyen, le loisir de : *si mes occupations me le permettent.*

PERMIS n. m. Permission écrite : *permis de chasse.*

PERMISSION n. f. Autorisation.

PERMISSIONNER v. tr. Donner une permission.

PERMUTABLE adj. Susceptible de permutation.

PERMUTANT n. m. Celui qui permute.

PERMUTATION n. f. Echange d'un emploi contre un autre ; transposition.

PERMUTER v. tr. et int. (lat. *per*, à travers ; *mutare*, changer). Echanger son emploi, son grade, contre celui d'une autre personne.

PERNICIEUSEMENT adv. D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE adj. (préf. *per*, pendant ; lat. *nex*, *necis*, mort violente). Dangereux, nuisible.

PÉRONÉ n. m. Os long et grêle, placé à la partie externe de la jambe.

PÉRONNELLE n. f. Femme sotte et babillarde. *Fam.*

PÉRORAISON n. f. Dernière partie, conclusion d'un discours d'apparat. — Son opposé est EXORDE.

PÉRORER v. int. (lat. *perorare*). Discourir longuement et avec emphase.

PÉROREUR n. m. Qui a l'habitude de pérorer. *Fam.*

PÉROT n. m. Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.

PÉROU n. m. (nom d'une contrée célèbre par ses mines d'or). Grande fortune, grande somme d'argent. *Fig. Ce n'est pas le Pérou*, cela n'a pas une grande valeur.

PEROXYDE n. m. Oxyde qui contient la plus grande quantité possible d'oxygène.

PERPENDICULAIRE adj. et n. f. (lat. *per*, par ; *pendere*, pendre). Qui rencontre à angle droit une ligne, un plan.

PERPENDICULAIREMENT adv. D'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ n. f. Etat de ce qui est perpendiculaire.

PERPÉTRATION n. f. Accomplissement : *la perpétration d'un crime.*

PERPÉTRER v. tr. (lat. *perpetrare*; de *per*, par ; *patrare*, être l'auteur). Commettre, consommer : *perpétrer un crime.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PERPÉTUATION n. f. Action de perpétuer ; effet de cette action : *la perpétuation des espèces.*

PERPÉTUEL, ELLE adj. (lat. *perpetuus*, qui se fait sans interruption). Continuel, qui ne cesse point : *printemps perpétuel* ; qui dure toute la vie : *bannissement perpétuel* ; qui se renouvelle souvent : *combats perpétuels.*

PERPÉTUELLEMENT adv. Toujours : *les élus seront perpétuellement heureux* ; fréquemment : *être perpétuellement en querelle.*

PERPÉTUER v. tr. Faire durer toujours ou longtemps : *perpétuer une rente, un procès.*

PERPÉTUITÉ n. f. Durée perpétuelle : *la perpétuité de la religion.* **A perpétuité** loc. adv. Pour toujours.

PERPLEXE adj. (lat. *perplexus*). Qui est dans la perplexité; qui cause de la perplexité : *situation perplexe*.

PERPLEXITÉ n. f. Embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.

PERQUISITION n. f. (lat. *perquisitio*; de *perquirere*, chercher à travers). Recherche exacte.

PERQUISITIONNER v. int. Faire des perquisitions.

PERRIN-DANDIN n. m. Juge ignorant, avide et ridicule.

PERRON n. m. Escalier extérieur et découvert.

PERROQUET n. m. Oiseau de l'ordre des grimpeurs, remarquable par la facilité avec laquelle il imite la voix humaine(*). *Fig. Parler comme un perroquet*, sans comprendre ce qu'on dit. *Mar.* Mât, voile, vergue, qui se grée au-dessus d'un mât de hune.

PERRUCHE n. f. Nom vulgaire de la femelle du perroquet; petit perroquet à longue queue pointue.

PERRUQUE n. f. Coiffure de faux cheveux (*). *Tête à perruque, vieille perruque*, personne qui tient obstinément à d'anciens préjugés. *Fam.*

PERRUQUIER n. m. Celui qui s'occupe de tout ce qui regarde la barbe et les cheveux.

PERRUQUIÈRE n. f. Femme d'un perruquier.

PERS, E adj. Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu : *les anciens donnaient aux déesses des yeux pers.*

PERSAN, E adj. et n. De la Perse.

PERSE n. f. Belle toile peinte, qui s'est fabriquée primitivement en Perse.

PERSÉCUTANT, E adj. Qui se rend incommode par ses importunités.

PERSÉCUTÉ, E adj. et n. Personne en butte à une persécution ou à des importunités.

PERSÉCUTER v. tr. (lat. *persequi*, poursuivre). Tourmenter par des mesures tyranniques : *Néron persécuta les chrétiens. Par ext.* Importuner, presser : *ses créanciers le persécutent.*

PERSÉCUTEUR, TRICE n. Qui persécute : *Néron persécuteur des chrétiens. Par ext.* Importun, incommode : *fâcheux persécuteur.*

PERSÉCUTION n. f. Poursuite violente et tyrannique. *Par ext.* Importunités continuelles.

PERSÉE n. m. *Astr.* Constellation de l'hémisphère boréal.

PERSÉVÉRAMMENT adv. Avec persévérance.

PERSÉVÉRANCE n. f. Qualité de celui qui persévère; fermeté, constance dans la foi, dans la piété.

PERSÉVÉRANT, E adj. Qui persévère.

PERSÉVÉRER v. int. (lat. *perseverare*, avoir de la constance; de *severus*, sérieux, sévère). Persister, demeurer ferme et constant dans un sentiment, une résolution. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PERSICAIRE n. f. Plante du genre des renouées.

PERSICOT n. m. Espèce de liqueur fabriquée avec des noyaux de pêche.

PERSIENNE n. f. Sorte de jalousie composée de lames fort minces montées sur un châssis qui s'ouvre en dehors comme un contrevent.

PERSIFLAGE n. m. Action, discours du persifleur.

PERSIFLER v. tr. Railler quelqu'un en lui disant, par moquerie, des choses qui lui semblent flatteuses. V. int. Parler avec ironie : *il persifle sans cesse.*

PERSIFLEUR n. m. Qui a l'habitude de persifler.

PERSIL n. m. Plante potagère de la famille des ombellifères.

PERSILLADE n. f. Tranches de bœuf froid assaisonnées de persil.

PERSILLÉ, E adj. Qui est semé à l'intérieur de petites taches verdâtres, comme le fromage de Roquefort.

PERSIQUE adj. *Arch. Ordre persique*, dont l'entablement est porté par des figures de captifs.

PERSISTANCE n. f. Qualité de ce qui est persistant; action de persister.

PERSISTANT, E adj. Qui reste ferme dans sa résolution; qui dure, qui continue : *fièvre persistante.*

PERSISTER v. int. (lat. *persistere*; de *sistere*, rester en place). Demeurer ferme dans sa résolution, dans son opinion.

PERSONNAGE n. m. (lat. *persona*, personne). Personne considérable, illustre : *les grands personnages de l'antiquité*; rôle que remplit un acteur, une actrice. *Fig.* Rôle que l'on joue dans une société, dans le monde : *faire un triste personnage.*

PERSONNALITÉ n. f. Caractère de ce qui est personnel : *un juge doit dépouiller toute personnalité*; trait injurieux lancé contre quelqu'un : *se permettre des personnalités*; défaut d'un homme uniquement occupé de lui : *cet auteur est d'une personnalité ridicule.*

PERSONNE n. f. (lat. *persona*). Homme ou femme. *J'y serai en personne*, moi-même; *payer de sa personne*, s'exposer au péril; *aimer sa personne*, ses aises; *les trois personnes divines*, la Trinité. *Gram.* Rôle des mots par rapport à l'acte de la parole.

PERSONNE pron. ind. m. sing. Nul, qui que ce soit : *je n'ai vu personne*; quelqu'un : *personne osera-t-il nier?*

PERSONNÉ, E adj. et n. *Bot.* Se dit des fleurs souvent closes par une saillie interne, ce qui leur donne l'apparence d'un mufle.

PERSONNEL, ELLE adj. Qui est pro-

ne et particulier à chaque personne : *qualités personnelles*. *Fin. Contribution personnelle*, celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne, de son logement, etc. *Gram*. *Pronom personnel*, qui représente la personne d'une manière toute particulière, comme *moi*, *toi*, *lui*, etc. ; *mode personnel*, autre que l'infinitif. N. m. *Le personnel d'un établissement*, tous les employés.

PERSONNELLEMENT adv. En personne : *agir personnellement*.

PERSONNIFICATION n. f. Action de personnifier ; résultat de cette action : *la Mollesse, dans le* Lutrin *de Boileau, est une personnification*.

PERSONNIFIER v. tr. Attribuer à une chose inanimée ou à un être abstrait la figure, les sentiments, le langage d'une personne.

PERSPECTIF, IVE adj. Qui montre un objet en perspective : *dessin perspectif*.

PERSPECTIVE n. f. (lat. *perspicere*, voir à travers). Art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent ; aspect que présentent, par rapport au lieu d'où on les regarde, divers objets vus de loin : *voilà un coteau qui fait une belle, une riante perspective*. *Fig*. Espérance ou crainte d'une chose probable, quoique éloignée : *avoir la perspective d'une grande fortune*. **En perspective** loc. adv. Dans l'éloignement, dans l'avenir : *il est fort riche, mais ce n'est encore qu'en perspective*.

PERSPICACE adj. (lat. *perspicax*; de *perspicere*, voir à travers). Qui a de la perspicacité.

PERSPICACITÉ n. f. Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ n. f. Clarté, netteté, en parlant des idées et du style.

PERSPIRATION n. f. *Méd*. Transpiration insensible.

PERSUADER v. tr. (lat. *persuadere*; de *suadere*, conseiller). Porter quelqu'un à croire, le décider à faire une chose. **Se persuader** v. pr. Croire, s'imaginer : *nous nous sommes persuadé que...*

PERSUASIF, IVE adj. Qui a le pouvoir, le talent de persuader.

PERSUASION n. f. Action de persuader ; ferme croyance.

PERTE n. f. (lat. *perditus*, perdu). Privation d'un bien, d'un avantage : *perte de la vue* ; mort, ruine : *il a juré sa perte* ; dommage : *ce commerçant a éprouvé de grandes pertes* ; insuccès : *perte d'une bataille, d'un procès* ; mauvais emploi : *perte du temps*. Loc. adv. **A perte**, avec perte : *vendre à perte* ; **à perte de vue**, hors de la portée de la vue ; **en pure perte**, inutilement.

PERTINEMMENT adv. D'une manière convenable, avec justesse : *parler pertinemment d'une chose*.

PERTINENCE n. f. *Prat*. Qualité de ce qui est pertinent.

PERTINENT, E adj. (lat. *pertinens*, qui appartient à). *Prat*. Qui est tel qu'il convient.

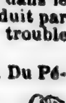
PERTUIS n. m. (lat. *pertusus*, percé). Passage étroit pratiqué dans un cours d'eau ; détroit.

PERTUISANE n. f. Sorte de hallebarde à fer long, large et tranchant (*).

PERTURBATEUR, TRICE adj. et n. Qui cause du trouble.

PERTURBATION n. f. (lat. *perturbatio*; de *perturbare*, troubler). Trouble, émotion de l'âme ; bouleversement dans un Etat ; dérangement dans le mouvement des corps célestes, produit par l'action mutuelle de ces astres ; trouble dans les fonctions animales.

PÉRUVIEN, IENNE adj. et n. Du Pérou.



PERVENCHE n. f. (lat. *pervinca*). Plante printanière ; sa fleur.

PERVERS, E adj. (lat. *perversus*, renversé, tordu). Méchant, dépravé. N. : *Dieu châtiera les pervers*.

PERVERSEMENT adv. D'une manière perverse.

PERVERSION n. f. Changement de bien en mal.

PERVERSITÉ n. f. Méchanceté, dépravation.

PERVERTIR v. tr. (lat. *pervertere*, renverser, tordre). Faire changer de bien en mal : *pervertir la jeunesse*. **Se pervertir** v. pr. Se corrompre.

PERVERTISSEMENT n. m. Action de pervertir ; état de ce qui est perverti.

PESAGE n. m. Action de peser.

PESAMMENT adv. D'une manière pesante. *Fig*. Sans grâce : *écrire, s'exprimer pesamment*.

PESANT, E adj. Lourd, qui pèse ; lent : *marche pesante*. *Fig*. *Joug pesant*, tyrannique : *esprit, style pesant*, sans légèreté, sans grâce. N. m. : *cet homme vaut son pesant d'or*.

PESANTEUR n. f. Etat de ce qui est pesant : *pesanteur d'un fardeau* ; malaise : *pesanteur d'estomac*. *Fig*. Défaut de pénétration : *pesanteur d'esprit*. **Pesanteur universelle**, attraction considérée dans les corps planétaires.

PESÉE n. f. Action de peser, ce qu'on a pesé en une fois.

PÈSE-LAIT n. m. Instrument à l'aide duquel on reconnaît la qualité du lait. Pl. des *pèse-lait*.

PÈSE-LIQUEUR n. m. Instrument qui sert à faire connaître la densité relative des liquides. Pl. des *pèse-liqueurs*.

PESER v. tr. (lat. *pensare*). Constater au moyen de poids connus la pesanteur d'un objet. *Fig*. *Peser mûrement les choses*, les examiner attentivement ; *peser ses paroles*, parler avec circonspection. V. int. Avoir un certain poids : *le platine pèse plus que l'or* ; appuyer fortement :

peser sur un levier. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PESEUR n. m. Qui pèse.

PESON n. m. Instrument pour peser.

PESSIMISME n. m. (lat. *pessimus*, très mauvais). Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal dans le monde. Son opposé est OPTIMISME. — V. OPTIMISME.

PESSIMISTE n. m. Partisan du pessimisme. — Son opposé est OPTIMISTE.

PESTE n. f. (lat. *pestis*). Maladie épidémique qui cause une grande mortalité. *Fig.* Personne, doctrine pernicieuse. Par imprécation : *peste de l'étourdi!* exclamation : *peste! que cela est beau!*

PESTER v. int. Éprouver et manifester de la mauvaise humeur.

PESTIFÈRE adj. Qui communique la peste : *air pestifère.*

PESTIFÉRÉ, E adj. et n. Attaqué de la peste.

PESTILENCE n. f. Peste, corruption de l'air; doctrine pernicieuse, en style biblique.

PESTILENT, E adj. Qui tient de la peste : *fièvre pestilente.*

PESTILENTIEL, ELLE adj. Infecté de peste, contagieux : *maladie pestilentielle.*

PET n. m. Bruit qui sort du fondement. *Pet de nonne*, beignet soufflé.

PÉTALE n. m. (gr. *petalon*; de *petaô*, je déploie, j'ouvre). *Bot.* Chacune des pièces qui composent la corolle.

PÉTARADE n. f. Suite de pets que fait un cheval en ruant.

PÉTARD n. m. Espèce de canon court qu'on attache à une porte, à une muraille; petite pièce d'artifice.

PÉTARDER v. tr. Tâcher de faire sauter avec des pétards.

PÉTARDIER n. m. Celui qui fait des pétards.

PÉTASE n. m. Sorte de coiffure arrondie des anciens : *on représente ordinairement les bergers de l'Arcadie avec un pétase; le pétase ailé de Mercure* (*).

PÉTAUD ou **PETAUD** n. m. *Cour du roi Pétaud*, lieu de confusion, où tout le monde fait le maître.

PÉTAUDIÈRE ou **PETAUDIÈRE** n. f. Assemblée confuse; établissement mal dirigé : *cette maison est une vraie pétaudière.*

PÉTÉCHIES (*chi*) n. f. pl. *Méd.* Taches rougeâtres qui se montrent sur la peau dans le cours de certaines maladies.

PET-EN-L'AIR n. m. Espèce de robe de chambre fort courte. Pl. des *pet-en-l'air.*

PÉTER ou **PETER** v. int. Faire un pet. *Fig.* Faire un bruit subit et éclatant : *le bois vert pète dans le feu.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PÉTEUR, EUSE n. Personne qui a l'habitude de péter.

PÉTILLANT, E [O. N.] adj. Qui pétille.

PÉTILLEMENT [O. N.] n. m. Action de pétiller.

PÉTILLER [O. N.] v. int. Éclater avec un petit bruit réitéré. *Fig. Pétiller d'ardeur, d'impatience*, en manifester beaucoup; *pétiller d'esprit*, avoir un esprit vif et brillant; *ses yeux pétillent*, jettent un vif éclat.

PÉTIOLE (*ci*) n. m. *Bot.* Queue de la feuille.

PÉTIOLÉ, E (*ci*) adj. *Bot.* Porté par un pétiole.

PETIT, E adj. De peu de volume, de peu d'étendue, de peu de hauteur : *petit paquet, petit jardin, petite femme. Fig.* De peu d'importance, de peu de valeur : *petit prince, petite affaire*; qui s'humilie par respect ou par crainte : *se faire petit devant les grands*; qui manque de noblesse, de dignité : *ce que vous avez fait là est petit. Le petit monde*, le bas peuple; *petit esprit*, homme à idées étroites. Loc. adv. **En petit**, en raccourci; **petit à petit**, peu à peu.

PETIT n. m. Animal nouvellement né.

PETITE-FILLE n. f. Fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. Pl. des *petites-filles.*

PETITEMENT adv. Mesquinement : *vivre petitement*; avec petitesse, bassement : *se venger petitement.*

PETITES-MAISONS n. f. pl. Hôpital de fous.

PETITESSE n. f. État de ce qui a peu d'étendue, peu de volume; modicité : *petitesse d'un revenu. Fig.* Faiblesse, bassesse : *petitesse d'esprit, de cœur.*

PETIT-FILS n. m. Fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

PETIT-GRIS n. m. Fourrure faite de la peau d'un écureuil du Nord. Pl. des *petits-gris.*

PÉTITION n. f. (lat. *petitio*; de *petere*, demander). Demande par écrit adressée à une autorité. **Pétition de principe**, raisonnement vicieux qui consiste à poser en principe ce qui fait l'objet même de la question.

PÉTITIONNAIRE n. Qui présente une pétition.

PÉTITIONNEMENT n. m. Action de pétitionner.

PÉTITIONNER v. int. Adresser une pétition; faire des pétitions.

PETIT-LAIT n. m. Liquide qui se sépare du lait caillé.

PETIT-MAÎTRE n. m. Jeune homme dont les manières sont prétentieuses et ridicules. Pl. des *petits-maîtres.*

PETIT-NEVEU n. m. **PETITE-NIÈCE** n. f. Fils, fille du neveu ou de la

nièce. Pl. des *petits-neveux*, des *petites-nièces*.

PÉTITOIRE n. m. Demande faite en justice pour ressaisir la possession d'un immeuble.

PETON n. m. Diminutif de *pied*.

PÉTRÉ, E adj. N'est guère usité que dans l'expression *Arabie Pétrée*, partie de l'Arabie couverte de pierres, de rochers.

PÉTREL n. m. Oiseau de mer palmipède (*).

PÉTRI, E adj. Rempli : *pétri d'esprit, d'orgueil*.

PÉTRIFIANT, E adj. Qui a la faculté de pétrifier : *fontaine pétrifiante*.

PÉTRIFICATION n. f. (lat. *petra*, pierre ; *facere*, faire). Changement en pierre d'un corps organisé ; la chose pétrifiée : *belle pétrification*. — A la place de la substance dont il était composé, le corps pétrifié offre une matière étrangère et inorganique, représentant fidèlement sa structure. Les molécules du corps organique, détruites par le temps, sont remplacées par des molécules minérales qui prennent la même forme et occupent la même place. On comprend ainsi que la pétrification ait la même structure que le corps primitif.

Les *pétrifications calcaires* ou *artificielles* sont celles que l'on obtient en exposant des végétaux, des animaux, etc., à des sources renfermant une dissolution de carbonate de chaux. Mais ici la pétrification n'est qu'apparente et ne consiste, à proprement parler, que dans l'enveloppe ; le corps n'a pas changé de nature.

PÉTRIFIER v. tr. (v. PÉTRIFICATION). Changer en pierre. *Fig.* Rendre immobile de stupéfaction : *cette nouvelle l'a pétrifié*.

PÉTRIN n. m. (lat. *pistrinum*). Coffre dans lequel on pétrit le pain (*). *Fig. Etre dans le pétrin*, dans l'embarras. *Fam.*

PÉTRIR v. tr. Détremper de la farine avec de l'eau et en faire de la pâte ; presser l'argile avec les mains

PÉTRISSABLE adj Qui peut être pétri.

PÉTRISSAGE n. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR n. m. Qui pétrit la pâte.

PÉTROLE n. m. Huile minérale, provenant de sources situées en Asie et en Amérique.

PÉTROLEUR, EUSE n. Malfaiteur qui se sert du pétrole pour incendier.

PÉTROSILEX n. m. Toute pierre qui a l'apparence du silex.

PETTO (IN) (m. ital.). Intérieurement, en secret : *se promettre in petto de se venger*.

PÉTULAMMENT adv. Avec pétulance.

PÉTULANCE n. f. Vivacité impétueuse.

PÉTULANT, E adj. (lat. *petulans*). Vif, impétueux, qui a peine à se contenir.

PETUN n. m. Un des vieux noms du tabac.

PÉTUNIA n. m. Sorte de fleur de la famille des solanées (*).

PÉTUNSÉ ou **PÉTUNZÉ** n. m. (m. chinois). Variété de feldspath dont on se sert en Chine pour la fabrication de la porcelaine.

PEU (lat. *paulum*) adv. de quantité opposé à *beaucoup*. N. m. Petite quantité : *le peu que je possède, vivre de peu. Homme de peu*, de basse condition. Loc. adv. **Dans peu, sous peu**, bientôt ; **depuis peu**, récemment ; **peu à peu**, lentement, insensiblement ; **à peu près, à peu de chose près**, presque, environ ; **quelque peu**, un peu ; **tant soit peu**, très peu. **Pour peu que** loc. conj. Si peu que.

PEUPLADE n. f. Multitude d'habitants qui passe d'un pays dans un autre ; horde de sauvages.

PEUPLE n. m. (lat. *populus*). Multitude d'hommes formant une nation ; partie la plus nombreuse et la moins notable des habitants d'une ville, d'un pays, etc.

PEUPLEMENT n. m. Action de peupler.

PEUPLER v. tr. Remplir d'habitants un lieu désert ; remplir de poissons : *peupler un étang* ; de lapins : *peupler une garenne*. V. int. Multiplier par la génération : *les rats peuplent beaucoup*.

PEUPLIER n. m. (lat. *populus*). Grand arbre qui croît dans les lieux humides.

PEUR n. f. (lat. *pavor* ; de *paveo*, je tremble). Crainte. *Avoir peur*, craindre : *j'ai peur que cela ne vous incommode ; je n'ai pas peur qu'il me trahisse*. **De peur de** loc. prép. ; **de peur que** loc. conj. Dans la crainte de, dans la crainte que : *de peur qu'on ne se méprenne sur mes intentions*.

PEUREUSEMENT adv. D'une manière peureuse

PEUREUX, EUSE adj. et n. Craintif, qui manque de résolution, d'énergie.

PEUT-ÊTRE loc. adv. qui marque la possibilité : *il viendra peut-être*.

PHAÉTON n. m. Petite calèche à quatre roues, légère et découverte (*).

PHALANGE n. f. (lat. *phalanx*). Autrefois corps d'infanterie macédonienne. *Anat.* Chacun des petits os qui composent les doigts et les orteils.

PHALANGITE n. m. Soldat de la phalange.

PHALANSTÈRE n. m. (rad. *phalange*). Réunion d'individus qui, dans le

système de Fourier, doivent vivre en commun.

PHALANSTÉRIEN, IENNE adj. et n. Membre d'un phalanstère; partisan de la doctrine sociale de Fourier.

PHALÈNE n. f. (gr. *phalaina*). Genre de papillons nocturnes (*).

PHANARIOTES n.m. pl. V. FANARIOTES (*partie historique*).

PHANÉROGAME adj. et n. Se dit des plantes dont les organes sexuels sont apparents.

PHARAON n. m. Espèce de jeu de cartes; nom des anciens rois d'Égypte.

PHARAONIQUE adj. Qui a rapport aux pharaons.

PHARE n. m. (gr. *Pharos*, île située près d'Alexandrie, où Ptolémée Philadelphe fit élever une tour de marbre blanc d'où l'on découvrait les vaisseaux à 100 milles en mer). Tour surmontée d'un fanal, qu'on établit le long des côtes pour éclairer les navigateurs pendant la nuit.

PHARISAÏQUE adj. Qui tient du caractère des pharisiens.

PHARISAÏSME n. m. Caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrisie.

PHARISIEN n. m. Membre d'une secte de Juifs qui affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie. *Fig.* Celui qui n'a que l'ostentation de la vertu. — Sous un rigorisme apparent, les pharisiens cachaient les mœurs les plus dissolues. Jésus-Christ ayant démasqué leur orgueil et leur hypocrisie, en les comparant à des sépulcres blanchis, ils se liguèrent contre lui avec les princes des prêtres, ameutèrent la populace et le firent condamner au supplice de la croix.

Ce mot se dit figurément des faux dévots, de ceux qui n'ont que le masque de la piété et l'ostentation de la vertu.

PHARMACEUTIQUE adj. Se dit de tout ce qui a rapport à la pharmacie : *préparation pharmaceutique*. N. f. Partie de la médecine qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments.

PHARMACIE n. f. (gr. *pharmakon*, remède). Art de préparer les médicaments; lieu où on les prépare, où on les vend. — Une petite pharmacie de famille doit se composer des médicaments suivants :

Alcool camphré, Alun en poudre, Ammoniac ou alcali volatil, Baume du commandeur, Baume opodeldoch, Baume tranquille, Bicarbonate de soude, Bismuth (sous-nitrate de), Eau de fleur d'oranger, Eau de mélisse des Carmes, Eau sédative, Emétique, Ether sulfurique, Extrait de menthe, Extrait de Saturne, Camphre, Cérat, Gomme arabique, Graine et farine de lin, Graine et farine de moutarde, Huile d'olive, Huile d'amandes douces, Ipécacuanha, Laudanum de Sydenham, Manne, Magnésie calcinée, Miel, Orge mondé; Papiers chimiques: Fayard, Lardy, Wlinsi; Papier à vésicatoire, Pierre infernale, Quinquina en poudre et en écorce, Rhubarbe en poudre, Sel de nitre, Sinapismes Rigollot, Sparadrap ou diachylon, Sulfate de quinine, Taffetas d'Angleterre, Teinture d'arnica, Thé.

PHARMACIEN n. m. Celui qui exerce la pharmacie.

PHARMACOPÉE n. f. (gr. *pharmakon*, remède; *poieô*, je fais). Recueil des recettes ou formules d'après lesquelles les médicaments doivent être préparés; art de préparer les médicaments.

PHARMACOPOLE n. m. Vendeur de drogues, surtout en parlant d'un charlatan.

PHARYNGIEN, IENNE adj. Du pharynx.

PHARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx.

PHARYNGO-LARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx et du larynx.

PHARYNX n. m. (gr. *pharunx*). Gosier, partie supérieure de l'œsophage.

PHASE n. f. Apparence variable sous laquelle une planète se présente successivement à nos regards pendant la durée de sa révolution : *les phases de la lune*. *Fig.* Se dit des changements successifs : *les phases d'une maladie*.

PHÉBÉ n. f. Nom poétique de la lune.

PHÉBUS (*buce*) n. m. Style obscur et ampoulé : *donner dans le phébus*.

PHÉNICIEN, IENNE adj. et n. De la Phénicie.

PHÉNICOPTÈRE n. m. Nom scientifique du genre flamant.

PHÉNIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide produit par la distillation de la houille.

PHÉNIX n. m. Oiseau fabuleux (V. PART. HIST.). *Fig.* Personne supérieure, unique dans son genre : *le phénix des beaux esprits*.

PHÉNOL n. m. *Chim.* Substance extraite des huiles fournies par la houille et les goudrons.

PHÉNOMÉNAL, E, AUX adj. Qui tient du phénomène.

PHÉNOMÈNE n. m. (gr. *phainomai*, j'apparais). Tout ce qui apparaît d'extraordinaire dans le ciel, dans l'air, comme une comète, une aurore boréale. *Fig.* Ce qui est rare et nouveau : *c'est un phénomène de vous voir*; personne qui se fait remarquer par ses talents, ses actions.

PHILANTHROPE n. m. (gr. *philos*, ami ; *anthrôpos*, homme). Celui qui aime les hommes, qui s'occupe d'améliorer leur sort.

PHILANTHROPIE n. f. Amour de l'humanité.

PHILANTHROPIQUE adj. Inspiré

par la philanthropie : *sentiment philanthropique*.

PHILHARMONIQUE adj. (gr. *philos*, ami, et *harmonique*). Qui aime la musique, les concerts ; qui en donne : *société philharmonique*.

PHILHELLÈNE n. m. (gr. *philos*, ami). Ami des Hellènes ou Grecs modernes.

PHILHELLÉNISME n. m. Amour des Grecs modernes, intérêt qu'ils inspirent.

PHILIBEG n. m. Petit jupon que portent les montagnards écossais, et qui descend jusqu'au milieu de la cuisse.

PHILIPPIQUE n. f. Titre des harangues de Démosthène contre Philippe. *Fig.* Discours violent et personnel.

PHILOLOGIE n. f. (gr. *philos*, ami ; *logos*, discours). Science qui envisage principalement les œuvres littéraires et les langues sous le rapport de l'érudition, de la critique des textes et de la grammaire,

PHILOLOGIQUE adj. Qui concerne la philologie : *études philologiques*.

PHILOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la philologie.

PHILOLOGUE n. m. Littérateur qui s'occupe de philologie et de critique.

PHILOMATHIQUE adj. Ami des sciences : *société philomathique*.

PHILOMÈLE n. f. Nom poétique du rossignol. V. PART. HIST.

PHILOSOPHALE adj. f. *Pierre philosophale*, qui devait opérer la prétendue transmutation des métaux en or. *Fig.* Chose impossible à trouver. V. ALCHIMIE.

PHILOSOPHE n. m (gr *philos*, ami ; *sophia*, sagesse). Celui qui étudie la philosophie ou qui la pratique ; sage, qui mène une vie tranquille et retirée : *vivre en philosophe* ; incrédule, esprit fort.

PHILOSOPHER v. int. Traiter des matières de philosophie. Se prend en mauvaise part.

PHILOSOPHIE n. f. Connaissance des choses physiques, morales et intellectuelles, par leurs causes et par leurs effets ; système philosophique particulier à chaque philosophe célèbre : *la philosophie de Platon, d'Aristote* ; système particulier qu'on se fait pour la conduite de la vie ; science considérée sous le rapport des causes et des effets : *la philosophie de l'histoire* ; la branche la plus élevée des études classiques : *faire sa philosophie*. — Ce mot, d'après son étymologie, veut dire *amour de la sagesse*, ou, si l'on veut, *recherche de la vérité*. La philosophie comprend la logique, la métaphysique et la morale, et a pour objet l'âme, Dieu et l'homme. C'est la tendance de l'esprit à rechercher les vérités premières qui a créé la philosophie. Dans une acception toute morale, la philosophie est cette fermeté d'âme qui met l'homme au-dessus des passions, des opinions du vulgaire, et qui lui fait mépriser les honneurs, les richesses, les préjugés.

Ceux qui ont entouré la philosophie du plus grand éclat sont, chez les Grecs : Thalès, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Zénon, etc. ; chez les Romains : Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle ; depuis le moyen âge jusqu'à nous : Abailard, saint Thomas, Bacon, Descartes, Locke, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Leibniz, Kant, Condillac, Hegel, etc. et de nos jours, en France : Royer-Collard, Jouffroy, Cousin, Damiron, etc.

PHILOSOPHIQUE adj. Qui appartient à la philosophie.

PHILOSOPHIQUEMENT adv. D'une manière philosophique.

PHILOSOPHISME n. m. Fausse philosophie.

PHILOSOPHISTE n. m. Faux philosophe.

PHILOTECHNIQUE adj. Qui a pour objet l'amour, la culture des arts : *société philotechnique*.

PHILTRE n. m. (gr. *philtron* ; de *phileô*, j'aime). Breuvage qu'on supposait propre à inspirer quelque passion.

PHLÉBITE n. f. (gr. *phleps*, veine). *Méd.* Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOGRAPHIE n. f. (gr. *phleps* et *graphein*, écrire). Traité, description des veines.

PHLÉBORRHAGIE n. f. (gr. *phleps* et *rhagein*, faire irruption). Rupture d'une veine, écoulement de sang provenant d'une veine.

PHLÉBORRHEXIE n. f. (gr. *phleps* et *rhêgnumi*, je romps). Rupture d'une veine.

PHLÉBOTOME n. m. Lancette dont on se sert pour l'opération de la saignée.

PHLÉBOTOMIE n. f. Nom scientifique de la saignée.

PHLÉBOTOMISER v. tr. Saigner, tirer du sang.

PHLÉBOTOMISTE n. m. Celui qui pratique la saignée des veines.

PHLÉGHYMÉNITE n. f. (gr. *phlegô*, je brûle ; *humên*, membrane). Inflammation d'une membrane muqueuse.

PHLEGMASIE n. f. Inflammation. — Quelques-uns écrivent FLEGMASIE.

PHLEGMATIQUE adj. V. FLEGMATIQUE.

PHLEGME n. m. V. FLEGME.

PHLEGMON ou **FLEGMON** n. m. *Méd.* Inflammation du tissu cellulaire.

PHLEGMONEUX ou **FLEGMONEUX, EUSE** adj. De la nature du phlegmon.

PHLOGISTIQUE n. m. (gr. *phlogistikos*, qui brûle). Fluide imaginé par les anciens chimistes pour expliquer la combustion.

PHLOGOSE n. f. *Méd.* Inflammation peu intense, accompagnée seulement de rougeur et de chaleur.

PHLOX n. m. *Bot.* Plantes à fleurs variées et disposées en panicule pyramidale.

PHOCÉEN, ENNE adj. et n. De Phocée.

PHOCIDIEN, IENNE adj. et n. De la Phocide.

PHONÉTIQUE adj. (gr. *phônê*, voix). Qui exprime le son. *Écriture phonétique*, qui représente les sons dont les mots se composent, comme notre écriture alphabétique.

PHONÉTIQUEMENT adv. Au point de vue phonétique.

PHONIQUE adj. Qui a rapport aux sons.

PHONOGRAPHE n. m. Appareil qui reçoit les traces produites par les sons de la voix, et qui reproduit ces sons avec une exactitude merveilleuse.

PHONOLITHE n. m. Roche volcanique qui sonne quand on la frappe avec un marteau.

PHONOMÈTRE n. m. Instrument propre à mesurer l'intensité des sons.

PHOQUE n. m. (lat. *phoca*). Animal amphibie (*).

PHOSPHATE n. m. (rad. *phosphore*). Sel résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec différentes bases.

PHOSPHATÉ, E adj. *Chim.* Qui contient du phosphate.

PHOSPHITE n. m. Sel formé par l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE n. m. (gr. *phôs*, lumière; *phoros*, qui porte). Corps simple jaunâtre, très inflammable et lumineux dans l'obscurité.

PHOSPHORÉ, E adj. Qui contient du phosphore : *hydrogène phosphoré*.

PHOSPHORESCENCE n. f. Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux dans l'obscurité, sans chaleur sensible et sans combustion, comme le ver luisant, certains bois vermoulus, etc.

PHOSPHORESCENT, E adj. Doué de phosphorescence : *animal phosphorescent*.

PHOSPHOREUX adj. m. *Acide phosphoreux*, formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE adj. *Acide phosphorique*, combinaison de phosphore et d'oxygène.

PHOSPHURE n. m. Corps résultant de la combinaison du phosphore.

PHOTOGRAPHE n. m. Qui s'occupe de photographie.

PHOTOGRAPHIE n. f. (gr. *phôs*, *phôtos*, lumière; *graphô*, je trace). Art qui consiste à fixer, par la seule action de la lumière, l'image des objets sur une plaque métallique, sur le papier, sur le verre, etc. — Il y a divers procédés photographiques : la photographie sur plaque ou *daguerréotypie*, inventée par Daguerre; la photographie sur papier ou *talbotypie*, inventée par l'Anglais Talbot; la photographie sur verre ou *niepçotypie*, inventée par Niepce.

La photographie ne reproduit bien que les objets complètement immobiles. Les dessins qu'elle produit sont d'un effet sombre, très miroitants; mais les moindres détails sont d'une exactitude merveilleuse. Le gouvernement français a acheté, en 1839, cette découverte à ses auteurs, moyennant une pension de 6,000 francs accordée à M. Daguerre, et de 5,000 fr. à M. Niepce.

L'explosion de la foudre produit parfois une sorte de photographie électrique. Ainsi, sur la poitrine d'un homme frappé par la foudre, on a retrouvé l'image d'un arbre situé à quelque distance de son corps inanimé; sur les bras de paysans foudroyés, on a vu les images des feuilles d'un peuplier qui leur avait servi d'abri; sur l'épaule d'un individu, on trouva l'empreinte d'un fer à cheval suspendu à un mur assez éloigné, etc.

PHOTOGRAPHIER v. tr. Obtenir une image par la photographie.

PHOTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la photographie.

PHOTOGRAPHIQUEMENT adv. A l'aide de la photographie.

PHOTOMÈTRE n. m. Instrument qui mesure l'intensité de la lumière.

PHOTOSPHÈRE n. f. *Astr.* Atmosphère lumineuse du soleil.

PHRASE n. f. (gr. *phrasis*; de *phrazô*, je parle). Assemblage de mots présentant un sens complet. *Phrase musicale*, suite régulière d'accords.

PHRASÉOLOGIE n. f. Construction de phrase particulière à une langue ou propre à un écrivain; discours où s'étalent de grands mots vides de sens.

PHRASÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la phraséologie.

PHRASER v. int. Faire des phrases. Se prend en mauvaise part.

PHRASEUR ou **PHRASIER** n. m. Faiseur de phrases, en mauvaise part.

PHRÉNIQUE adj. *Anat.* Qui a rapport au diaphragme.

PHRÉNOLOGIE n. f. (gr. *phrên*, esprit; *logos*, discours). Étude du caractère et des fonctions intellectuelles de l'homme, fondée sur la conformation du crâne. — La phrénologie est une science fondée par Gall, sur ce principe que le cerveau étant le siège des facultés de l'âme, on peut reconnaître les différentes dispositions et inclinations par les protubérances et les dépressions qui se remarquent sur le crâne. « Le crâne étant exactement moulé sur la masse cérébrale, chaque portion de sa surface présente des dimensions plus ou moins grandes, un développement plus ou moins considérable, suivant que la portion correspondante du cerveau est elle-même plus ou moins développée. Or, les individus chez lesquels telle ou telle portion du crâne est largement développée et forme un relief bien prononcé se faisant remarquer, d'après les observations des phrénologistes, par une même faculté, par un même talent, une même vertu ou

ce même vice, on a conclu de là que la portion du cerveau qui correspond à cette partie du crâne est le siège de cette faculté, de ce talent, de cette vertu ou de ce vice, qu'elle en est l'organe spécial. » On a accusé les doctrines phrénologiques d'être favorables au matérialisme et au fatalisme, en annulant chez l'homme le libre arbitre. « Non, répondent les phrénologistes ; car la masse cérébrale, et partant la structure du cerveau, se modifie elle-même sous l'influence de l'éducation. »

Toutes les théories émises sur la phrénologie ne reposant que sur quelques faits qui semblent, il est vrai, appuyés par l'observation, mais qui ne sont pas encore rigoureusement sanctionnés par la science, il est prudent, du moins jusqu'à nouvel examen, de ne pas admettre comme vérités scientifiques les corollaires qu'on en a déduits.

PHRÉNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phrénologie.

PHRÉNOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue de la phrénologie.

PHRÉNOLOGISTE ou **PHRÉNOLOGUE** n. m. Qui s'occupe de phrénologie.

PHRYGIEN, IENNE adj. et n. De la Phrygie. *Bonnet phrygien*, sorte de bonnet de laine que portaient les anciens Phrygiens, et qui est devenu l'emblème de l'affranchissement et de la liberté.

PHTIRIASIS n. f. Maladie pédiculaire.

PHTISIE [o. n.]. n. f. Maladie de poitrine.

PHTISIQUE [o. n.]. n. Personne attaquée de la phtisie.

PHYLLITHE n. m. Feuille pétrifiée, ou pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYLLOXERA n. m. (gr. *phullon*, feuille; *xeros*, sec). Genre d'insectes très petits, dont une espèce, originaire d'Amérique, s'attaque à la racine et à la tige de la vigne.

PHYSICIEN n. m. Celui qui s'occupe de physique.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE adj. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques : *les sciences physico-mathématiques*.

PHYSIOGNOMONIE n. f. (gr. *phusis*, nature; *gnômôn*, qui connaît). Art de connaître les hommes d'après leur physionomie.

PHYSIOGNOMONIQUE adj. Qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIOGNOMONISTE n. Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOLOGIE n. f. (gr. *phusis*, nature; *logos*, discours). Science qui traite de la vie et des fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste.

PHYSIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE n. m. Qui est versé dans la physiologie.

PHYSIONOMIE n. f. (gr. *phusis*, nature; *nomos*, loi). L'air, les traits du visage : *physionomie heureuse*. *Absol.* Certain air de vivacité et d'agrément répandu habituellement sur le visage : *cette femme est belle, mais elle n'a pas de physionomie*. *Fig.* Caractère qui distingue certaines choses des autres choses du même genre : *chaque peuple a sa physionomie*.

PHYSIONOMISTE n. Qui se connaît en physionomie.

PHYSIQUE n. f. (gr. *phusikê*; de *phusis*, nature). Science qui a pour objet les propriétés des corps et l'action qu'ils exercent les uns sur les autres sans changer de nature; ouvrage qui traite de cette science. Adj. Naturel, matériel : *le monde physique* ; qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique*, opposé à *certitude morale*. N. m. Physionomie, extérieur d'une personne : *Avoir un beau physique*. *Au physique et au moral*, physiquement et moralement.

PHYSIQUEMENT adv. D'une manière physique.

PHYTOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de phytographie.

PHYTOGRAPHIE n. f. Partie de la botanique qui s'occupe de la description des plantes.

PHYTOLOGIE n. f. Syn. de BOTANIQUE.

PIAFFE n. f. Faste, ostentation.

PIAFFER v. int. Frapper la terre des pieds de devant, en parlant du cheval.

PIAFFEUR n. m. Cheval qui piaffe.

PIAILLER v. int. Criailler. *Fam.*

PIAILLERIE n. f. Criaillerie. *Fam.*

PIAILLEUR, EUSE n. Criard.

PIAN n. m. Maladie cutanée qui affecte surtout les nègres des colonies.

PIANE-PIANE adv. Doucement.

PIANISSIMO adv. *Mus.* Très doucement, très lentement.

PIANISTE n. Qui touche du piano.

PIANO ou **FORTE-PIANO** n. m. (ital. *piano*, doucement). Instrument de musique, à clavier, dont on peut renforcer ou adoucir le son à volonté. Pl. des *pianos*, des *forte-pianos*.

PIANO adv. *Mus.* Doucement.

PIAST ou **PIASTE** n. m. Descendant des anciennes maisons de Pologne.

PIASTRE n. f. (esp. *piastra*), Monnaie d'argent en usage dans divers pays, et dont la valeur varie beaucoup.

PIAULER v. int. Se dit du cri des petits poulets.

PIBROCH n. m. Cornemuse écossaise.

PIC n. m. Instrument de fer courbé, pointu et à long manche, pour casser des cailloux, creuser la terre, etc.

PIC n. m. Oiseau (*) de l'ordre des grimpeurs, qui perce l'écorce des arbres pour y trouver des insectes.

PIC n. m. Terme du jeu de piquet, lorsque le joueur fait soixante.

PIC n. m. Montagne élevée, isolée et

d'un accès difficile : *le pic de Ténériffe.* **A pic** loc. adv. Perpendiculaire.

PICA n. m. Appétit dépravé.

PICADOR n. m. Cavalier espagnol qui attaque le taureau avec la pique.

PICAILLON n. m. Ancienne petite monnaie du Piémont, qui valait un peu moins d'un centime. *Fig. N'avoir pas un picaillon*, être sans le sou.

PICARESQUE adj. (esp. *picaro*, vaurien). Se dit des romans et des pièces de théâtre dont le héros est un vaurien : *le genre picaresque.*

PICHENETTE n. f. Syn. de CHIQUENAUDE.

PICKPOCKET n. m. (m. angl.). Filou qui vole dans les poches : *l'adresse des pickpockets de Londres est prodigieuse.*

PICORÉE n. f. Maraude.

PICORER v. int. Aller en maraude. Se dit aussi des abeilles.

PICOT n. m. Petite pointe qui reste sur le bois qui n'a pas été coupé net.

PICOTEMENT n. m. Impression incommode qui se fait sentir sur la peau.

PICOTER v. tr. Causer des picotements. *Fig.* Lancer souvent des traits malins. **Se picoter** v. pr. S'agacer réciproquement.

PICOTERIE n. f. Paroles dites pour picoter quelqu'un.

PICOTIN n. m. Mesure d'avoine que l'on donne aux chevaux.

PICPOUILLE ou **PICPOULE** n. *f.* Cépage du midi.

PICRATE n. m. (gr. *pikros*, amer). Sel de l'acide picrique. *Picrate de potasse*, substance détonante.

PICRIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloès, etc.

PICTURAL, E adj. (lat. *pictura*, peinture). Qui concerne la peinture : *nous n'avons qu'une idée incomplète de l'art pictural chez les anciens.*

PIE n. f. (lat. *pica*). Oiseau à plumage blanc et noir (*), du genre corbeau. *Fig. Jaser comme une pie*, parler beaucoup ; *fromage à la pie*, blanc, écrémé. Adj. Se dit du poil ou du plumage de deux couleurs, blanc et noir, ou blanc et roux : *cheval pie.* Pl. des *chevaux pie.*

PIE adj. (lat. *pius*). Pieux : *œuvre pie.*

PIÈCE n. f. Portion, fragment : *pièce de bœuf, de terre, de bois ;* certaines choses formant un tout complet : *pièce de drap, de toile ;* petit morceau d'étoffe, de métal, etc., employé pour le raccommodage ; objet considéré séparément : *belle pièce de gibier ;* chacune des parties d'un logement : *appartement composé de six pièces ;* chaque objet faisant partie d'une collection : *combien la pièce ?* ouvrage dramatique en vers ou en prose : *pièce en cinq actes ;* au jeu d'échecs, tout ce qui n'est pas pion. *Pièce de vin, d'eau-de-vie*, tonneau de vin, d'eau-de-vie ; *pièce d'eau*, petit étang dans un parc, un jardin, etc. ; *pièce de résistance*, gros morceau de viande qu'on sert dans un repas ; *pièce de canon*, bouche à feu ; *pièce de monnaie*, monnaie quelconque ; *pièces justificatives*, qu'on produit dans une contestation pour établir son droit. *Fig. Emporter la pièce*, railler, médire d'une manière très mordante ; *armé de toutes pièces*, de pied en cap ; *donner la pièce*, un pourboire. **Pièce à pièce** loc. adv. Un objet après l'autre.

PIÉCETTE n. f. Petite pièce de monnaie.

PIED n. m. (lat. *pes, pedis*). Partie du corps jointe à l'extrémité de la jambe ; partie qui sert à soutenir les meubles et certains ustensiles ; partie opposée au chevet : *le pied du lit ;* partie du tronc qui est la plus près de terre ; tout l'arbre, toute la plante : *dix pieds d'arbres, de salade ;* le bas d'une montagne, d'un mur, etc. ; ancienne mesure de longueur d'environ 33 centimètres. *Pied de nez*, geste de mépris ; *au petit pied*, en raccourci ; chaque syllabe d'un vers : *vers de douze pieds. Fig. Lâcher pied*, reculer, s'enfuir ; *être sur pied*, être levé ; *sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de chagrin ; *de pied ferme*, en faisant bonne contenance ; *ne savoir sur quel pied danser*, quel parti prendre ; *mettre pied à terre*, descendre de cheval, de voiture ; *mettre une armée sur pied*, lever une armée ; *acheter du blé sur pied*, avant qu'il soit coupé ; *donner du pied à une échelle*, l'éloigner du mur par en bas ; *peindre quelqu'un en pied*, faire le portrait de sa personne tout entière ; *sur le pied de*, à raison de. **A pied** loc. adv. Pédestrement : *voyager à pied.*

PIED-À-TERRE n. m. Petit logement qu'on n'occupe que rarement et en passant. Pl. des *pied-à-terre.*

PIED BOT n. m. Celui dont le pied est contrefait. Pl. des *pieds bots.*

PIED-D'ALOUETTE n. m. Plante à jolies petites fleurs bleues, blanches ou roses. Pl. des *pieds-d'alouette.*

PIED-DE-BICHE n. m. Instrument de dentiste. Pl. des *pieds-de-biche.*

PIED-DE-CHÈVRE n. m. Levier de fer dont une des extrémités est fendue en pied de chèvre. Pl. des *pieds de-chèvre.*

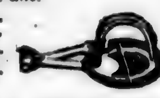
PIED-DROIT n. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre. Pl. des *pieds-droits.*

PIÉDESTAL n. m. Base (*) sur laquelle repose une colonne, une statue, etc.

PIED-FORT n. m. Pièce de monnaie plus épaisse que les autres. Pl. des *pieds-forts.*

PIÉDOUCHE n. m. Piédestal de petite dimension, qui sert de support à de petits objets, tels que bustes, vases, etc.

PIED PLAT n. m. Homme méprisable. Pl. des *pieds plats*. *Fam.*



PIÈGE n. m. (lat. *pedica*, entrave). Machine pour prendre certains animaux (*). *Fig.* Embûche, artifice.

PIE-GRIÈCHE n. f. Sorte de petite pie très criarde. *Fig.* Femme d'un caractère acariâtre et querelleur. Pl. des *pies-grièches*.

PIE-MÈRE n. f. La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébral. Pl. des *pies-mères*.

PIÉMONTAIS, E adj. et n. Du Piémont.

PIERRAILLE n. f. (rad. *pierre*). Amas de petites pierres.

PIERRE n. f. (lat. *petra*). Corps dur et solide qui sert à bâtir; caillou et autre corps solide de la même nature; amas de gravier qui se forme dans le corps et principalement dans la vessie; duretés semblables à de petits grains de pierre, qu'on trouve dans quelques fruits. **Pierre à fusil**, silex qui donne des étincelles au choc; **pierres branlantes ou pierres levées**, dolmens druidiques; **pierre précieuse**, diamant, rubis, etc.; **pierre infernale**, nitrate d'argent dont se servent les chirurgiens pour brûler les chairs; **pierre philosophale**, pour la prétendue transformation des métaux en or; **pierre ponce**, roche volcanique poreuse, légère, très dure, dont on se sert pour polir le bois; **pierre de touche**, pierre noire et très dure, pour essayer l'or et l'argent. *Fig. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié*, c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis; *jeter la pierre à quelqu'un*, le blâmer, le condamner.

PIERRÉE n. f. Conduit pour l'eau fait à pierres sèches.

PIERRERIES n. f. pl. Pierres précieuses montées en bijoux.

PIERRETTE n. f. Femme déguisée en compagne de pierrot, en temps de carnaval; petite pierre.

PIERREUX, EUSE adj. Plein de pierres: *chemin pierreux*.

PIERRIER n. m. Petite pièce d'artillerie qu'on charge à mitraille et à balles, et dont on se sert principalement sur les vaisseaux.

PIERROT n. m. Personnage à costume blanc et à visage enfariné, qui joue le principal rôle dans la pantomime (*); celui qui prend ce costume comme déguisement.

PIÉTÉ n. f. Dévotion, affection et respect pour les choses de la religion; amour pour ses parents: *piété filiale;* représentation de la Vierge tenant sur ses genoux le cadavre de Jésus-Christ.

PIÉTER v. int. Tenir le pied à l'endroit marqué, au jeu de boules. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PIÉTINEMENT n. m. Action de piétiner.

PIÉTINER v. int. Remuer fréquemment et vivement les pieds: *piétiner de colère*. V. tr. Fouler aux pieds.

PIÉTISME n. m. Doctrine des piétistes.

PIÉTISTE n. m. Membre d'une secte chrétienne qui s'attache à la lettre de l'Évangile et qui affecte un zèle outré.

PIÉTON n. m. Qui va à pied.

PIÈTRE adj. Chétif, mesquin: *un piètre habit*.

PIÈTREMENT adv. D'une manière piètre: *être vêtu piètrement*.

PIÈTRERIE n. f. Chose piètre, vile.

PIEU n. m. (lat. *palus*). Pièce de bois pointue par un bout.

PIEUSEMENT adv. D'une manière pieuse.

PIEUVRE n. f. (lat. *polypus*, poulpe). Mollusque céphalopode.

PIEUX, EUSE adj. Qui a de la piété: *âme pieuse;* qui part d'un sentiment religieux: *pensée pieuse*.

PIFFERARO (*fé*) n. m. Petit musicien ambulant italien. Pl. *des pifferari*.

PIGEON n. m. (lat. *pipio*). Oiseau domestique (*). *Fig.* Homme qui se laisse duper.

PIGEONNEAU n. m. Jeune pigeon. *Fig.* Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER n. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques.

PIGMENT n. m. (lat. *pingere*, peindre). Matière colorante sous la peau.

PIGNOCHER v. int. Manger négligemment.

PIGNON n. m. (lat. *pinna*, créneau). Partie supérieure du mur, qui se termine en pointe, dans une maison à deux toits (*). *Avoir pignon sur rue*, avoir une maison à soi. *Fam.*

PIGNON n. m. Petite roue dont les dents engrènent dans celles d'une plus grande.

PIGNON n. m. (lat. *pinus*, pin). Amande de la pomme de pin.

PIGNORATIF adj. (lat. *pignus*, gage). Se dit d'un contrat de vente avec faculté de rachat.

PILAIRE adj. (lat. *pilus*, poil). Qui a rapport au poil: *système pilaire*. On dit aussi PILEUX, EUSE.

PILASTRE n. m. (lat. *pila*, pile). Colonne de forme carrée.

PILAU n. m. Riz cuit à l'eau avec du beurre et des morceaux de mouton hachés, mets favori des Orientaux.

PILE n. f. Amas de choses placées les

unes sur les autres : *pile de bois;* massif de maçonnerie qui soutient les arches d'un pont; volée de coups : *donner une pile à quelqu'un;* côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du souverain, de la nation, ou la valeur de la pièce : *jouer à croix ou pile.*

Pile de Volta ou **voltaïque,** appareil qui sert à développer un courant électrique par le contact de certains métaux (*).

PILER v. tr. Broyer avec le pilon.

PILET n. m. Espèce de canard.

PILEUR n. m. Ouvrier qui pile.

PILIER n. m. Colonne qui soutient un édifice; poteau qui, dans les écuries, sépare les chevaux. *Fig.* Celui qui fréquente beaucoup un endroit : *pilier de cabaret.*

PILLAGE n. m. Action de piller.

PILLARD, E adj. et n. Qui aime à piller. Plagiaire. Chien hargneux.

PILLER v. tr. (ital. *pigliare,* prendre). Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc.; opérer des détournements frauduleux : *cet intendant pille son maître.* V. int. Prendre dans les œuvres d'autrui des choses qu'on donne comme siennes : *cet auteur pille partout.*

PILLERIE n. f. Volerie, extorsion.

PILLEUR n. m. Qui pille.

PILON n. m. (rad. *piler*). Instrument pour piler dans un mortier. *Mettre un ouvrage au pilon,* en détruire l'édition.

PILONNER v. tr. Battre avec le pilon.

PILORI n. m. Poteau où l'on attachait les condamnés que l'on exposait aux regards du public. — Ce supplice, supprimé en 1789, fut remplacé plus tard par l'exposition, abolie elle-même en 1848. Il y avait deux sortes de pilori : l'un consistait en un poteau garni d'un carcan qu'on passait au cou du condamné; l'autre, en forme d'échelle, avait au sommet une planche percée pour y passer le cou du patient. La machine tournait sur un pivot afin que le condamné fût offert dans tous les sens aux yeux des passants. *Fig. Clouer quelqu'un au pilori,* le signaler à l'indignation publique.

PILORIER v. tr. Mettre au pilori : *pilorier un criminel. Fig.* Diffamer.

PILORIS (*rice*) n. m. Rat des Antilles.

PILOSELLE n. f. Plante qui croît dans les lieux arides et montagneux.

PILOT n. m. Pieu de forte dimension.

PILOTAGE n. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE n. m. Science du pilote.

PILOTE n. m. Celui qui conduit, qui gouverne un vaisseau. Guide.

PILOTER v. tr. Enfoncer des pilots.

PILOTER v. tr. Conduire un bâtiment. *Fig.* Servir de guide à quelqu'un.

PILOTIN n. m. Apprenti pilote.

PILOTIS n. m. Gros pieux que l'on enfonce en terre pour asseoir les fondements d'un ouvrage construit dans l'eau (*) ou sur un fond peu solide.



PILULAIRE adj. Qui est en forme de pilule. N. Instrument pour donner des pilules aux animaux.

PILULE n. f. Médicament en forme de petite boule. *Fig.* Chose ennuyeuse. *Fam.*

PILUM (*pi-lomm*) n. m. Chez les Romains, arme de jet forte et lourde.

PIMBÊCHE n. f. Femme impertinente et précieuse. *Fam.*

PIMENT n. m. Plante dont le fruit très piquant est employé comme épice.

PIMPANT, E adj. Élégant, recherché dans sa mise. *Fam.*

PIMPESOUÉE n. f. Femme prétentieuse et ridicule. *Vieux.*

PIMPRENELLE n. f. Herbe d'un goût aromatique que l'on mêle avec la salade.

PIN n. m. Grand arbre toujours vert, dont on tire la résine.

PINACLE n. m. (lat. *pinaculum,* faîte). Partie la plus élevée d'un édifice (*). *Fig. Être sur le pinacle,* dans une haute position ou en grande faveur.

PINACOTHÈQUE n. f. (gr. *pinax,* tableau; *thêkê,* boîte) Nom sous lequel, surtout en Allemagne, on désigne les musées : *les pinacothèques de Dresde et de Munich renferment des chefs-d'œuvre.*

PINASSE ou **PINACE** n. f. (lat. *pinus,* sapin). Bâtiment de charge, à voiles et à rames; petit vaisseau long et léger.

PINASTRE n.m. Sorte de pin sauvage.

PINÇAGE n. m. Action de raccourcir les sarments de la vigne ou les pousses des arbres en les pinçant ou en les cassant.

PINÇARD n. m. Cheval qui s'appuie sur la pince en marchant.

PINCE n. f. Barre de fer aplatie par un bout, qui sert de levier; extrémité antérieure du pied des animaux ongulés; devant d'un fer de cheval; sorte de tenaille (*); instrument de chirurgie; pli qu'on fait à l'étoffe et qui se termine en pointe; action de pincer. N. f. pl. Grosses pattes avec lesquelles pincent les écrevisses, les homards; les dents de devant des herbivores.

PINCÉ, E adj. Maniéré, froid, sec : *air pincé. Lèvres pincées,* minces et serrées l'une contre l'autre.

PINCEAU n. m. Instrument dont on se sert pour étendre les couleurs (*). *Fig.* Manière de peindre : *pinceau hardi.*

PINCÉE n.f. Ce qu'on peut prendre avec deux ou trois doigts : *une pincée de tabac.*

PINCELIER n. m. Vase où les peintres prennent l'huile et nettoient les pinceaux.

PINCE-MAILLE n. m. Homme qui fait paraître son avarice jusque dans les plus petites choses. Pl. des *pince-maille.*

PINCEMENT n. m. Action de pincer les bourgeons ou l'extrémité des branches.

PINCE-NEZ n. m. Sorte de lunettes. Pl. des *pince-nez*.

PINCER v. tr. Presser, serrer entre les doigts. V. int. Faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant avec les doigts : *pincer de la harpe*. *Fig*. *Se faire pincer*, se faire prendre; *le froid commence à pincer*, à se faire sentir.

PINCE-SANS-RIRE n. m. Homme malin et sournois. Pl. des *pince-sans-rire*.

PINCETTES n. f. pl. (rad. *pince*). Ustensile à deux branches, pour arranger le feu.

PINCHINA n. m. Gros drap de laine.

PINÇON n. m. Marque qui reste sur la peau lorsqu'elle a été pincée.

PINDARIQUE adj. Qui est à la manière de Pindare : *ode pindarique*.

PINDARISER v. int. Affecter un style ampoulé et recherché.

PINDARISEUR n. m. Celui qui pindarise.

PINDARISME n. m. Style, tour imité du poète Pindare.

PINDE n. m. Montagne consacrée à Apollon et aux Muses. *Les nourrissons du Pinde*, les poètes. V. à la partie historique.

PINÉAL, E adj. (lat. *pinea*, pomme de pin). *Glande pinéale*, petit corps ovale qui se trouve au devant du cerveau.

PINEAU n. m. Petit raisin de Bourgogne, qui donne d'excellent vin.

PINGOUIN ou **PINGUIN** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes à ailes très courtes, qui habite les rivages de la mer (*).

PINGRE n. m. Homme très avare.

PINNÉE adj. f. Se dit d'une feuille composée de folioles rangées des deux côtés du pétiole.

PINNE MARINE n. f. Sorte de grand coquillage.

PINNULE n. f. Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade et percée d'une fente, pour laisser passer les rayons visuels (*).

PINQUE n. f. Bâtiment de charge, qui est rond à l'arrière.

PINSON n. m. Petit oiseau chanteur, de l'ordre des passereaux.

PINTADE n. f. (esp. *pintado*, bigarré). Gallinacé qui tient le milieu entre le dindon et le faisan (*).

PINTE n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides.

PINTER v. int. Boire beaucoup de vin. *Pop*.

PIOCHAGE n. m. Travail exécuté avec la pioche.

PIOCHE n. f. (rad. *pic*). Outil de fer, à manche de bois, pour remuer la terre.

PIOCHER v. tr. Remuer la terre avec une pioche. V. int. *Fig*. Travailler avec ardeur et assiduité.

PIOCHEUR n. m. Celui qui manie la pioche. *Fig*. En termes d'écolier, celui qui travaille beaucoup.

PION n. m. (lat. *pedo*, fantassin). Pièce du jeu de dames et des échecs (*); nom donné par dénigrement aux maîtres d'étude.

PIONNER v. int. Jouer de manière à prendre souvent un pion en en perdant un soi-même.

PIONNIER n. m. Travailleur qui, à l'armée, aplanit les chemins; défricheur de contrées incultes : *les pionniers américains*.

PIOT n. m. Vin : *aimer le piot*. *Fam*.

PIPE n. f. Grande futaille contenant environ 400 litres; petit tuyau ordinairement de terre cuite, terminé par un godet, pour fumer du tabac.

PIPEAU n. m. Chalumeau, flûte champêtre. Pl. Petite branche qu'on enduit de glu pour prendre des oiseaux.

PIPÉE n. f. Sorte de chasse dans laquelle on imite le cri de la chouette ou d'autres cris, pour attirer les oiseaux dans les pièges qu'on leur a tendus.

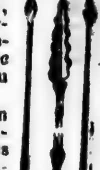
PIPER v. tr. Contrefaire le cri de la chouette et des oiseaux pour les attirer et les prendre. *Fig*. *Piper des dés*, les préparer afin de tromper au jeu.

PIPERIE n. f. Tromperie au jeu.

PIPETTE n. f. (rad. *pipe*). Tube à transvaser les liquides.

PIPEUR n. m. Trompeur au jeu.

PIQUANT, E adj. Qui pique; qui fait une impression vive sur l'organe du goût : *sauce piquante*; vif : *froid piquant*. *Fig*. Offensant : *mot piquant*; fin, spirituel : *conversation piquante*; plein d'agrément : *beauté piquante*. N. m. Se dit des pointes qui viennent à certaines plantes. *Fig*. Ce qu'il y a de curieux, d'intéressant : *le piquant de l'aventure*.



PIQUE n. f. Arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu (*); brouillerie : *il y a de la pique entre eux*. N. m. Une des couleurs du jeu de cartes.

PIQUÉ n. m. Etoffe de coton formée de deux tissus appliqués l'un sur l'autre et unis par des points rangés ordinairement en losange.

PIQUE-ASSIETTE n. m. Parasite. Pl. des *pique-assiette*.

PIQUE-NIQUE n. m. Repas, partie de plaisir où chacun paye son écot. Pl. des *pique-niques*.

PIQUER v. tr. Percer légèrement avec quelque chose de pointu; faire sur plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre des points qui les traversent et qui les unissent; *piquer un collet d'habit*, y faire des

points et arrière-points symétriques pour les orner; larder de la viande; mordre, en parlant des serpents et de quelques insectes; affecter le goût d'une manière désagréable : *ce vin pique la langue*. V. int. *Piquer des deux*, donner vivement de l'éperon à un cheval. *Fig.* Irriter, offenser : *la moindre chose le pique;* exciter : *piquer la curiosité.* **Se piquer** v. pr. Se fâcher : *il se pique d'un rien;* se vanter : *il se pique d'esprit. Se piquer d'honneur*, faire plus d'efforts que de coutume.

PIQUET n. m. (rad. *pique*). Petit pieu fiché en terre pour retenir les cordages d'une tente; perches ou jalons fichés en terre, de distance en distance, pour prendre un alignement; punition infligée aux écoliers, qui consiste à se tenir debout et immobile à une place marquée, pendant les récréations : *faire une heure de piquet;* petit nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre.

PIQUET n. m. Jeu de cartes.

PIQUETTE n. f. (rad. *piquer*). Boisson que l'on obtient en jetant de l'eau sur du marc de raisin. *Par ext.* Mauvais vin.

PIQUEUR n. m. Dont la fonction est de suivre et de diriger une meute de chiens; domestique à cheval, qui précède la voiture d'un souverain, d'un prince; employé des ponts et chaussées, qui surveille les travaux des ouvriers. *Fig. Piqueur d'assiette*, parasite.

PIQUEUR, EUSE n. Celui ou celle qui pique des chaussures : *piqueuse de bottines.*

PIQUIER n. m. Autrefois, soldat armé d'une pique.

PIQÛRE n. f. Petite blessure faite avec un instrument aigu ou par certains insectes; points et arrière-points faits symétriquement sur une étoffe.

PIRATE n. m. (gr. *perao*, traverser la mer). Celui qui, sans commission d'aucune puissance, court les mers pour voler, piller; corsaire des nations barbaresques.

PIRATER v. int. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE n. f. Métier de pirate.

PIRE adj. Plus mauvais, plus nuisible. N. m. Ce qui est le plus mauvais. — N'employez jamais *pire* comme adverbe, ne dites pas : *tant pire, le malade va pire que jamais;* mais dites : *tant pis, le malade va pis.*

PIRIFORME adj. (lat. *pirum*, poire; *forma*, forme). Qui affecte la forme d'une poire.

PIROGUE n. f. Barque longue et plate des sauvages, faite d'un tronc d'arbre creusé ou d'écorces cousues.

PIROUETTE n. f. Tour entier qu'on fait sur la pointe d'un seul pied, et sans changer de place.

PIROUETTER v. int. Faire une ou plusieurs pirouettes.

PIS n. m. Mamelle de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.

PIS adv. Plus mal : *il va pis.* Loc. adv. **Au pis aller,** en supposant les choses au plus mal; **de mal en pis,** de mal en plus mal. Il a quelquefois le sens de PIRE.

PISAN, E adj. et n. De Pise.

PISCICULTEUR n. m. Celui qui s'occupe de pisciculture.

PISCICULTURE n. f. (lat. *piscis*, poisson; *cultor*, qui cultive). Art d'élever et de multiplier les poissons.

PISCIFORME adj. En forme de poisson.

PISCINE n. f. (lat. *piscis*, poisson). Réservoir qui était près du parvis du temple à Jérusalem; vivier où les anciens nourrissaient du poisson; lieu dans les sacristies où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés et les linges d'autel.

PISÉ n. m. (lat. *pinsere*, fouler). Maçonnerie de terre comprimée.

PISSAT n. m. Urine : *du pissat de cheval.*

PISSEMENT n. m. Action de pisser : *pissement de sang.*

PISSENLIT n. m. Enfant qui pisse au lit.

PISSENLIT n. m. Plante de la famille des composées; se mange en salade.

PISSER v. tr. et int. Uriner.

PISSEUR, EUSE n. Qui pisse souvent.

PISSOIR n. m. Lieu pour aller pisser.

PISSOTER v. int. Uriner fréquemment et peu à la fois.

PISSOTIÈRE n. f. Petit jet d'eau, fontaine qui jette peu d'eau; syn. de PISSOIR.

PISTACHE n. f. Petite noix qui contient une amande verte d'une saveur agréable.

PISTACHIER n. m. Arbre qui produit les pistaches.

PISTE n. f. Trace des animaux. *Fig. Etre à la piste de quelqu'un*, à sa recherche; *le suivre à la piste*, être sur ses traces. *Man.* Lignes que le cheval qu'on exerce trace sur le chemin.

PISTEUR n. m. (rad. *piste*). Employé d'hôtel chargé de faire les commissions des voyageurs.

PISTIL (*ti-le*) n. m. (lat. *pistillus*, pilon). Organe femelle des végétaux (*).

PISTOLE n. f. Monnaie d'or étrangère; en France, somme de dix francs; partie d'une prison où certains détenus habitent et se font servir à leurs frais.

PISTOLET n. m. Arme à feu de petite dimension, qui se tire d'une seule main.

PISTON n. m. (lat. *pinsere*, fouler). Cylindre mobile qui entre à frottement dans le corps d'une pompe pour élever l'eau en raréfiant ou comprimant l'air (*), partie mobile qui est dans le cylindre d'une machine à vapeur.

PITANCE n. f. Portion qu'on donne

à chaque repas dans les communautés.

PITANCIER n. m. Pourvoyeur d'une communauté, celui qui est chargé de distribuer la pitance.

PITE n. f. (lat. *picta*, monnaie frappée à Poitiers). Petite monnaie qui valait le quart d'un denier.

PITE n. f. Espèce d'aloès dont on fait du fil.

PITEUSEMENT adv. De manière à exciter la pitié.

PITEUX, EUSE adj. Digne de pitié. *Faire piteuse mine*, une mine triste, rechignée.

PITIÉ n. f. Sentiment de compassion pour les souffrances d'autrui. *Raisonner à faire pitié*, très mal.

PITON n. m. Clou à vis, dont la tête est en forme d'anneau (*); pointe d'une montagne élevée.

PITOYABLE adj. Qui excite la pitié : *état pitoyable;* méprisable, mauvais : *raisonnement pitoyable.*

PITOYABLEMENT adv. D'une manière pitoyable.

PITRE n. m. (lat. *Petrus*, Pierre). Paillasse, valet de parade.

PITTORESQUE adj. (lat. *pictor*, peintre). D'un aspect sauvage et agréable à la fois : *site, contrée pittoresque;* piquant, original : *le style des Mémoires de Saint-Simon est pittoresque.*

PITTORESQUEMENT adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE adj. Qui a rapport à la pituite : *la membrane pituitaire est le siège de l'odorat.*

PITUITE n. f. Humeur blanche et visqueuse rejetée le plus ordinairement par l'expectoration.

PITUITEUX, EUSE adj. Qui abonde en pituite : *tempérament pituiteux.*

PIVERT n. m. (rad. *pic*, oiseau, et *vert*). Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics.

PIVOINE n. m. Nom vulgaire du bouvreuil.

PIVOINE n. f. Plante à belles fleurs blanches, rouges ou panachées, que l'on cultive dans les jardins.

PIVOT n. m. Pièce arrondie sur laquelle tourne un corps solide (*). *Fig.* Agent principal : *être le pivot d'une entreprise;* grosse racine qui s'enfonce verticalement dans le sol.

PIVOTANT, E adj. *Plante, racine pivotante*, qui s'enfonce perpendiculairement en terre, comme la carotte, le salsifis, etc.

PIVOTER v. int. Tourner comme sur un pivot. Se dit des arbres, des plantes dont la racine s'enfonce perpendiculairement en terre : *le chêne pivote.*

PIZZICATO n. m. Passage de musique exécuté en pinçant les cordes du violon ou de la contrebasse.

PLACAGE n. m. (rad. *plaquer*). Ouvrage de menuiserie ou d'ébénisterie, fait de bois scié en feuilles minces, qu'on applique ensuite sur d'autre bois de moindre prix : *armoire de placage.*

PLACARD n. m. Sorte d'armoire pratiquée dans un mur ; avis écrit ou imprimé, qu'on affiche sur la voie publique. *Par ext.* Tout écrit injurieux ou séditieux, qu'on rend public en l'affichant au coin des rues. *Impr.* Epreuve dans laquelle la composition n'est pas encore mise en pages, pour faciliter les corrections et les remaniements.

PLACARDER v. tr. Afficher un imprimé sur les murs.

PLACE n. f. (lat. *platea*, place publique). Espace qu'occupe ou peut occuper une personne, une chose ; dignité, charge, emploi : *perdre sa place;* rang qu'obtient un écolier pour sa composition; rang qu'une personne ou une chose doit occuper : *cet homme, ce mot n'est pas à sa place;* lieu public découvert et environné de bâtiments. *Place forte*, ville de guerre ; *place d'armes*, lieu où l'on range les troupes en bataille. *Com.* Se dit de tous les négociants, de tous les banquiers d'une ville : *la place de Paris. Faire la place*, aller de maison en maison offrir des marchandises.

PLACEMENT n. m. Action de placer de l'argent, des marchandises. **Bureau de placement**, où l'on procure des places aux domestiques, etc.

PLACENTA (*cin*) n. m. (gr. *plakous*, gâteau). Masse charnue qui attache le fœtus ; partie qui attache la graine.

PLACENTAIRE adj. Qui a rapport au placenta.

PLACER v. tr. (rad. *place*). Etablir, mettre dans un lieu ; procurer un emploi : *placer un domestique;* vendre : *placer des marchandises. Placer de l'argent*, mettre à intérêt.

PLACER (*cèr*) n. m. (esp. *placel*, banc de sable). Terrain d'alluvion ; lit des cours d'eau d'où l'on extrait l'or.

PLACET n. m. (lat. *placere*, plaire). Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. Pl. des *placets.*

PLACEUR, EUSE n. Qui procure des emplois aux domestiques, etc.

PLACIDE adj. Calme, paisible.

PLACIDEMENT adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ n. f. Nature calme.

PLACIER n. m. Courtier, celui qui opère le placement des marchandises.

PLACUNE n. f. (gr. *plax*, plaque). Genre de mollusques acéphales.

PLAFOND n. m. (de *plat* et de *fond*). Surface ordinairement plate, garnie de plâtre ou de menuiserie, qui forme la partie supérieure d'un appartement.

PLAFONNAGE n. m. Action de plafonner ; travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER v. tr. Garnir un plancher de plâtre, de papier, etc.

PLAFONNEUR n. m. Qui fait les plafonds.

PLAGE n. f. (lat. *plaga*, côte). Rivage plat et découvert qui se termine en pente douce.

PLAGIAIRE n. m. Auteur qui donne comme sien ce qu'il a pillé chez autrui.

PLAGIAT n. m. (lat. *plagium*, vente d'esclaves appartenant à un autre). Action du plagiaire.

PLAGIER v. tr. Commettre un plagiat.

PLAID n. m. (lat. *placitum*, assemblée publique). Débat, plaidoyer; audience : *tenir les plaids. Vieux.*

PLAID n. m. Manteau écossais.

PLAIDABLE adj. Qu'on peut plaider : *ce procès n'est pas plaidable.*

PLAIDANT, E adj. Qui plaide : *les parties plaidantes.*

PLAIDER v. int. Contester en justice; défendre sa cause ou celle d'une partie devant les juges : *l'avocat a bien plaidé.* V. tr. Même sens : *plaider une cause;* soutenir : *plaider le faux.*

PLAIDEUR, EUSE n. Qui plaide; qui aime les procès.

PLAIDOIRIE n. f. Action de plaider.

PLAIDOYER n. m. Discours prononcé à l'audience par un avocat, pour défendre une cause.

PLAIE n. f. (gr. *plêgê*, coup). Solution de continuité dans les parties molles du corps. *Fig.* Peine, affliction : *plaie du cœur;* fléau : *les dix plaies d'Egypte.*

PLAIGNANT, E n. Qui se plaint en justice. Adj. : *la partie plaignante.*

PLAIN, E adj. (lat. *planus*, égal). Uni, plat : *bataille en plaine campagne.* **De plain-pied** loc. adv. Sans monter ni descendre.

PLAIN-CHANT n. m. Chant ordinaire de l'Eglise. Pl. des *plains-chants.*

PLAINDRE v. tr. (lat. *plangere*, frapper). Témoigner de la compassion : *plaindre les malheureux;* donner à regret : *plaindre sa peine.* **Se plaindre** v. pr. Se lamenter; témoigner du mécontentement contre quelqu'un; former une plainte en justice.

PLAINE n. f. (rad. *plain*). Certaine étendue de pays plat. *Poét. La plaine liquide*, la mer; *les plaines du ciel*, l'espace.

PLAINTE n. f. Gémissement, lamentation; mécontentement que l'on exprime; déclaration faite en justice du sujet que l'on a de se plaindre.

PLAINTIF, IVE adj. Qui a l'accent de la plainte : *ton plaintif.*

PLAINTIVEMENT adv. D'une voix plaintive.

PLAIRE v. int. Etre agréable, flatter l'esprit ou les sens. V. impers. *S'il plaît à Dieu*, si Dieu le permet. **Se plaire** v. pr. S'aimer réciproquement; prendre plaisir à : *ils se sont plu à me tourmenter;* se trouver bien : *se plaire à la campagne. Fig.* En parlant des végétaux : *la vigne se plaît sur les coteaux;* en parlant des animaux : *le gibier se plaît dans les taillis.*

PLAISAMMENT adv. D'une manière plaisante, agréable : *raconter plaisamment;* ridiculement : *être plaisamment coiffé.*

PLAISANCE n. f. *Maison de plaisance*, destinée à l'agrément.

PLAISANT, E adj. Qui divertit, qui fait rire : *faire un conte plaisant* N. m. Celui qui cherche à faire rire : *faire le plaisant;* le côté curieux, piquant : *le plaisant d'une aventure.*

PLAISANTER v. int. Dire ou faire quelque chose pour amuser; *aimer à plaisanter.* V. tr. Railler : *plaisanter quelqu'un. Fig. Vous plaisantez*, vous ne parlez pas sérieusement.

PLAISANTERIE n. f. Chose dite ou faite pour amuser : dérision injurieuse : *cela dégénère en plaisanterie.*

PLAISIR n. m. Joie, contentement : *les plaisirs de l'âme, des sens;* divertissement : *le plaisir de la chasse;* volonté, consentement : *si c'est votre bon plaisir;* divertissements de la vie : *renoncer aux plaisirs.*

PLAISIR n. m. Pâtisserie légère roulée en cornet, syn. d'OUBLIE.

PLAMÉE n. f. Chaux dont le tanneur s'est servi pour enlever le poil des cuirs.

PLAN, E adj. Plat et uni : *surface plane. Angle plan*, formé par deux plans qui se coupent.

PLAN n. m. Surface plane; représentation d'un objet en petit sur le papier : *tracer le plan d'une ville. Lever un plan*, décrire un terrain sur le papier, en prenant la mesure des angles avec le graphomètre et celle des côtés avec la chaîne d'arpenteur. *Peint.* Distance, éloignement relatif des objets qui entrent dans la composition d'un tableau : *reléguer une figure au second, au troisième plan. Fig.* Disposition générale d'un ouvrage : *plan d'une tragédie;* projet, dessein : *arrêter son plan.*

PLANCHE n. f. Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais; feuille de métal ou morceau de bois plat sur lesquels le graveur a tracé des lettres ou des figures; estampe tirée sur cette planche : *livre orné de planches. Jard.* Petit espace de terre plus long que large : *planche de salade. Faire la planche*, nager sur le dos.

PLANCHÉIAGE n. m. Action de planchéier.

PLANCHÉIER v. tr. Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHER n. m. Assemblage de planches supportées par des solives et séparant les étages d'une maison.

PLANCHETTE n. f. Petite planche; instrument qui sert à lever les plans.

PLANÇON ou **PLANTARD** n. m. Branche détachée du tronc pour faire bouture.

PLANE n. f. Outil tranchant à deux poignées, dont les charrons, les tonneliers se servent pour unir le bois.

PLANE n. m. Syn. de PLATANE.

PLANER v. tr. Polir avec la plane.

PLANER v. int. Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer ; considérer de haut : *l'œil de l'aéronaute plane sur la terre. Fig.* Considérer en esprit et d'une manière élevée : *le génie de Bossuet planait sur les siècles passés.*

PLANÉTAIRE adj. Qui concerne les planètes : *corps planétaire.* **Système planétaire**, ensemble de toutes les planètes qui se meuvent autour du soleil.

PLANÈTE n. f. (gr. *planêtês*; de *planos*, errant). Corps céleste qui tourne autour du soleil. — La terre fait partie d'un système de corps dits *planètes*, dont le soleil occupe à peu près le centre, et qui tournent autour de cet astre et sur eux-mêmes. Les principales planètes sont, à partir du soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Vesta, Junon, Cérès, Pallas, Jupiter, Saturne et Uranus. Outre ces planètes, il y a les satellites, ou planètes secondaires, qui tournent autour d'une planète principale. Ainsi la terre est accompagnée dans son mouvement de translation par la lune, qui tourne autour de cette planète. Jupiter a quatre lunes ou satellites ; Saturne en a sept et Uranus six. L'ensemble de tous ces corps forme ce qu'on appelle le *système planétaire*. Des comètes innombrables se meuvent aussi autour du soleil. Elles diffèrent essentiellement des planètes, notamment en ce qu'elles sillonnent l'espace dans tous les sens suivant des courbes ou *orbites* excessivement allongées. Enfin, des myriades d'étoiles, séparées les unes des autres par des distances qui effrayent l'imagination et dont chacune est à son tour un soleil, centre sans doute d'un autre système planétaire, achèvent de peupler l'espace situé en dehors de notre système solaire.

Si l'on considère que les planètes ont beaucoup de rapport avec la terre ; que, comme notre globe, elles se meuvent autour du soleil, empruntent de lui leur lumière, ont toutes un mouvement de rotation sur leur axe, et par conséquent une égale succession de jours et de nuits ; que toutes enfin obéissent à la loi de gravitation universelle, l'analogie porte à croire que ces planètes sont habitées.

PLANEUR n. m. Ouvrier qui plane les objets d'or et d'argent.

PLANIMÉTRIE n. f. (lat. *planus*, plan, et gr. *metron*, mesure). Partie de la géométrie qui traite de la mesure des surfaces planes.

PLANIROSTRES n. m. pl. (lat. *planus*, plat ; *rostrum*, bec). Oiseaux dont le bec est aplati.

PLANISPHÈRE n. m. (lat. *planus*, plan, et *sphère*). Carte où les deux hémisphères, célestes ou terrestres, sont représentés sur une surface plane.

PLANOIR n. m. Outil pour planer.

PLANT n. m. Jeune tige nouvellement plantée, ou propre à être plantée : *plant de vigne* ; quantité de jeunes arbres plantés dans un même terrain.

PLANTAGE n. m. En Amérique, plant de cannes à sucre, de tabac, etc.

PLANTAIN n. m. Plante fort commune dont la semence sert à la nourriture des petits oiseaux.

PLANTAIRE adj. De la plante du pied.

PLANTATION n. f. Action de planter ; lieu où l'on a planté de jeunes arbres ; aux colonies, toute propriété, toute exploitation rurale.

PLANTE n. f. Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux ; face inférieure du pied de l'homme, qui pose à terre. **Jardin des plantes**, dans certaines villes, jardin public où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique.

PLANTER v. tr. Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine ; enfoncer en terre : *planter une borne, un pieu. Fig. Planter un drapeau*, l'arborer ; *planter là quelqu'un*, le quitter brusquement.

PLANTEUR n. m. Celui qui plante des arbres ; colon d'Amérique.

PLANTIGRADES n. m. pl. (lat. *planta*, plante du pied, *gradior*, je marche). Genre de mammifères et d'oiseaux qui, en marchant, appuient par terre toute la plante du pied jusqu'au talon, comme l'ours, etc.

PLANTOIR n. m. Outil de bois dont [illegible] servent les jardiniers pour plant[illegible] *).

PLANTON n. m. Soldat de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres ; service que fait ce soldat : *être de planton.*

PLANTULE n. f. Embryon végétal qui commence à germer.

PLANTUREUSEMENT adv. En abondance.

PLANTUREUX, EUSE adj. (v. fr. *plentor*, plénitude, du lat. *plenus, plein*). Abondant, copieux : *repas plantureux* ; fertile : *terre plantureuse. Fig.* Plein d'idées : *style plantureux.*

PLANURE n. f. Détaché par la plane.

PLAQUE n. f. (gr. *plax*, planche). Feuille de métal ; large décoration appliquée sur l'habit.

PLAQUÉ n. m. Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent : *bijou, chaîne en plaqué.*

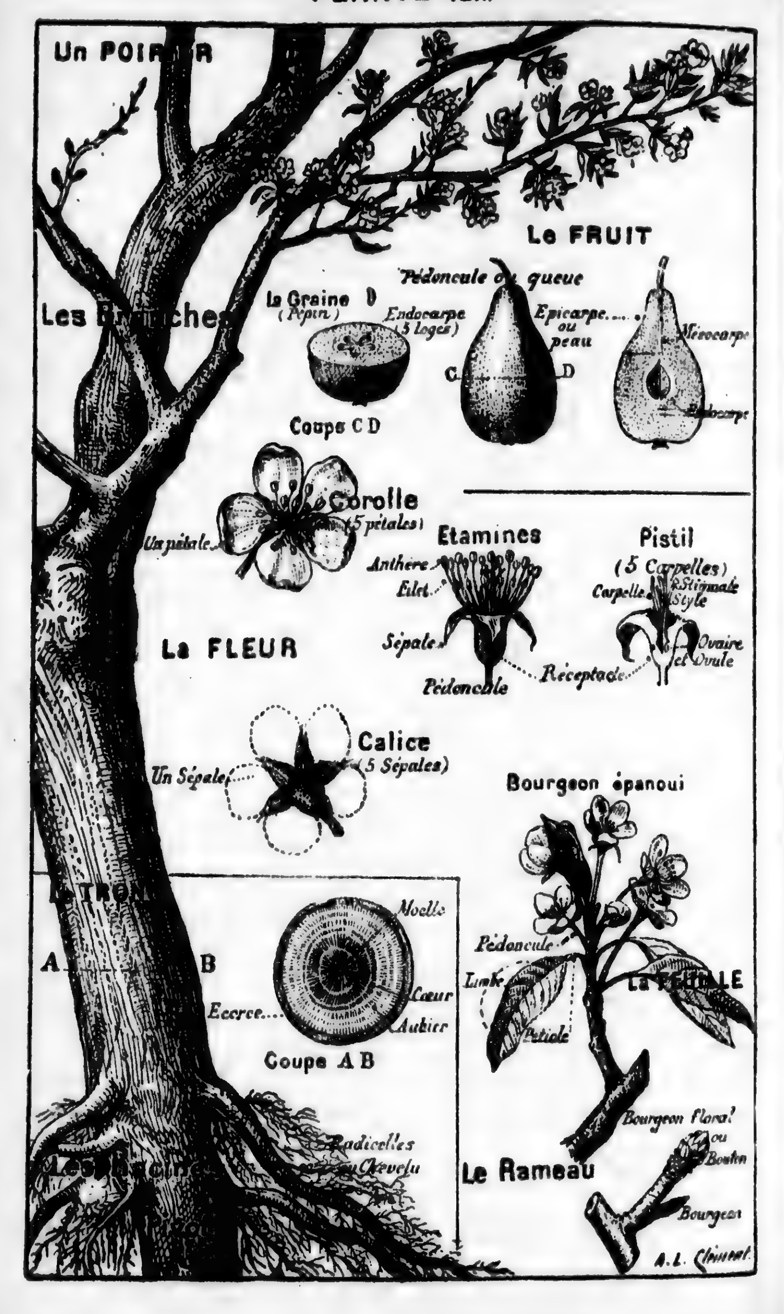
PLAQUEMINIER n. m. Arbre du genre des ébéniers.

PLAQUER v. tr. Appliquer une chose plate sur une autre : *plaquer de l'or sur du cuivre, de l'acajou sur du bois blanc.*

PLAQUETTE n. f. Petit volume de peu d'épaisseur ; petite monnaie de billon.

PLAQUEUR n. m. Artisan qui fait

PLANTE (LA)


Le FRUIT
Pédoncule ou queue
la Graine
(Pépin)
Endocarpe
(5 loges)
Epicarpe
ou
peau
Mésocarpe
C
D
Endocarpe
Coupe C D
Corolle
(5 pétales)
Un pétale
Etamines
Anthère
Filet
Sépale
Pédoncule
Réceptacle
Pistil
(5 Carpelles)
Carpelle
Stigmate
Style
Ovaire
et Ovule
La FLEUR
Calice
(5 Sépales)
Un Sépale
Bourgeon épanoui
Moelle
A
B
Cœur
Ecorce
Aubier
Coupe A B
Pédoncule
Limbe
Pétiole
Bourgeon floral
ou
Bouton
Radicelles
ou Chevelu
Le Rameau
Bourgeon
A.L. Clément



des placages ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

PLASTICITÉ n. f. Qualité de ce qui peut recevoir différentes formes par le modelage.

PLASTIQUE adj. et n. f. (gr. *plastikos*; de *plassein*, façonner). Art de modeler toutes sortes de figures en terre, en plâtre, en stuc, etc.

PLASTRON n. m. (ital. *piastra*, cuirasse). Pièce de devant de la cuirasse (*); pièce de cuir rembourrée, dont les maîtres d'armes se couvrent la poitrine pour amortir les coups de fleuret. *Fig.* Homme en butte aux railleries, aux sarcasmes de tous.

PLASTRONNER v. tr. Garnir d'un plastron.

PLAT n. m. (rad. *plat*, adj.). Pièce de vaisselle à l'usage de la table; son contenu.

PLAT, E adj. (gr. *platus*, large). Dont la superficie est unie. *Pays plat*, sans montagnes; *cheveux plats*, ni frisés ni bouclés; *calme plat*, repos absolu des vents sur mer; *vaisselle plate*, d'une seule pièce et sans soudure, par opposition à *vaisselle montée*. *Fig. Style plat*, sans élégance; *plat personnage*, dépourvu de tout mérite; *teinte plate*, uniforme; *tomber à plat ventre*, sur le ventre. N. m. La partie plate d'une chose : *des coups de plat de sabre*.

PLATANE n. m. Grand et bel arbre d'ornement.

PLATANISTE n. m. Lieu ombragé de platanes où s'exerçait la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD n. m. Bordage large et épais qui termine le pourtour d'un bâtiment, d'un bateau. Pl. des *plats-bords*.

PLATEAU n. m. Bassin d'une balance; plat de fer-blanc vernissé, sur lequel on sert ordinairement le thé, le café, etc. (*); sommet d'une montagne, lorsqu'il est plat et d'une certaine étendue; cercle de verre de la machine électrique; partie d'une machine pneumatique, sur laquelle pose le récipient.

PLATE-BANDE n. f. Espace de terre étroit qui borde les compartiments d'un parterre; moulure plate et unie. Pl. des *plates-bandes*.

PLATÉE n. f. Plein un plat : *une platée de viande*; massif de fondation qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment.

PLATE-FORME n. f. Toit plat et uni, en forme de terrasse, qui couvre les bâtiments sans comble; ouvrage de terre élevé et uni par le haut, sur lequel on met du canon en batterie. Pl. des *plates-formes*.

PLATE-LONGE n. f. Longue bande de cuir ajoutée au harnais sur la croupe des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer. Pl. des *plates-longes*.

PLATEMENT adv. D'une manière plate : *s'exprimer platement*.

PLATEURE n. f. Lieu plat où aboutit la partie inclinée de la veine, dans les mines.

PLATINAGE n. m. Opération qui a pour but de recouvrir d'une couche de platine.

PLATINE n. f. Plaque où sont attachées toutes les pièces qui servent au ressort d'une arme à feu; plaque qui soutient toutes les pièces du mouvement d'une montre; partie d'une presse d'imprimerie qui foule sur le tympan; plaque de fer percée pour le passage de la clef d'une serrure.

PLATINE n. m. (esp. *plata*, argent). Métal d'un blanc gris, le plus pesant et le plus inaltérable de tous.

PLATITUDE n. f. Défaut de ce qui est plat dans les sentiments, dans les écrits, dans la conversation; chose plate: *dire des platitudes*.

PLATONICIEN, IENNE adj. Qui a rapport à la philosophie de Platon. N. Partisan de cette doctrine.

PLATONIQUE adj. Qui a rapport au système de Platon. *Amour platonique*, amour pur.

PLATONISER v. int. Suivre la doctrine de Platon.

PLATONISME n. m. Système philosophique de Platon.

PLÂTRAGE n. m. Ouvrage fait de plâtre.

PLÂTRAS n. m. Débris de vieux plâtres, de vieux murs.

PLÂTRE n. m. (gr. *emplastron*, enduit; de *plassein*, façonner). Pierre calcaire cuite et réduite en poudre; tout ouvrage moulé en plâtre. Pl. Légers ouvrages en plâtre.

PLÂTRER v. tr. Couvrir de plâtre.

PLÂTREUX, EUSE adj. Se dit d'un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge.

PLÂTRIER n. m. Qui prépare, vend le plâtre.

PLÂTRIÈRE n. f. Carrière d'où l'on tire la pierre à plâtre; lieu où on la cuit.

PLAUSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est plausible.

PLAUSIBLE adj. (lat. *plausum*, supin de *plaudere*, applaudir). Qui peut passer pour vrai : *excuse plausible*.

PLAUSIBLEMENT adv. D'une manière plausible.

PLÈBE n. f. (lat. *plebs*). Vile populace.

PLÉBÉIEN, IENNE n. Qui était de l'ordre du peuple, chez les anciens Romains; dans les États modernes, celui qui ne fait pas partie de la noblesse. Adj. : *famille plébéienne*. V. PATRICIEN.

PLÉBISCITAIRE adj. Qui a rapport au plébiscite.

PLÉBISCITE n. m. (lat. *plebs*, peu-

ple, et *scisco*, je décrète). Décret émané du peuple romain convoqué par tribus ; aujourd'hui, résolutions soumises à l'approbation du peuple.

PLÉIADES n. f. pl. Constellation de l'hémisphère boréal, qui occupe la tête du Taureau et compte six étoiles. S. *Fig.* Groupe, réunion d'hommes, de poètes célèbres. — Les anciens donnèrent ce nom à une constellation composée de sept étoiles qui servaient de guide, la nuit, aux navigateurs. Aujourd'hui, l'une d'elles ayant disparu à peu près complètement, on n'en voit plus que six.

La poésie s'est emparée de ce mot et a donné le nom de *pléiade* à sept poètes qui vivaient sous Ptolémée Philadelphe : Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philique et Homère le Jeune. Sous Henri III, on fit une pléiade française composée de Ronsard, Dubellay, Remi Belleau, Jodelle, Dorat, Baïf et Pontus de Thiard, et sous Louis XIII une autre qui réunissait Rapin, Commire, Larue, Santeul, Ménage, Duperrier et Petit.

PLEIN n. m. L'opposé de vide : *le plein et le vide* ; le plus gros trait des lettres dans l'écriture. — Son opposé est DÉLIÉ.

PLEIN, E adj. (lat. *plenus*). Tout à fait rempli ; qui abonde en... : *écrit plein de fautes* ; entier, complet : *un jour plein* ; rond, gras : *visage plein*. *Pleine lune*, entièrement éclairée par le soleil ; *la pleine mer*, la haute mer ; *à pleines voiles*, au moyen de toutes les voiles ; *à pleines mains*, abondamment. *Fig.* Entièrement occupé : *auteur plein de son sujet* ; pénétré : *plein de reconnaissance*. *Voix pleine*, forte et sonore ; *en plein jour*, *en pleine rue*, dans le jour, dans la rue ; *arbre en plein vent*, exposé au vent de tous côtés ; *homme plein de lui-même*, orgueilleux : *avoir le cœur plein*, avoir des sujets de tristesse ; *donner plein pouvoir*, toute liberté d'agir. **En plein** loc. adv. Dans le milieu : *frapper en plein*.

PLEINEMENT adv. Entièrement, tout à fait : *être pleinement convaincu*.

PLÉNIÈRE adj. f. *Cour plénière*, assemblée que tenaient les souverains, au moyen âge, dans quelques circonstances solennelles ; *indulgence plénière*, rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIPOTENTIAIRE (*tan-ci*) n. m. (lat. *plenus*, plein ; *potentia* puissance). Ministre d'un souverain, chargé de pleins pouvoirs. Adj. : *ministre plénipotentiaire*.

PLÉNITUDE n. f. Abondance excessive : *plénitude d'humeurs* ; totalité : *conserver la plénitude de ses facultés*.

PLÉONASME n. m. (gr. *pleonasmos* ; de *pleonazô*, je suis abondant). *Gram.* Répétition souvent vicieuse, quelquefois énergique d'un mot ou d'une idée, comme dans : *s'entr'aider mutuellement*, *je l'ai vu de mes yeux*, etc.

PLÉSIOSAURE n. m. (gr. *plêsios*, voisin ; *sauros*, lézard). Genre de reptiles sauriens fossiles.

PLESSIMÈTRE n. m. (gr. *plessein*, frapper ; *metron*, mesure). Instrument d'auscultation.

PLÉTHORE n. f. (gr. *plêthôrê*, plénitude ; de *plêthô*, je remplis). Surabondance de sang, d'humeurs.

PLÉTHORIQUE adj. Qui a beaucoup de sang, d'humeurs.

PLEUR n. m. Affliction, gémissement, larme. S'emploie surtout au pluriel : *répandre des pleurs*. *Fig.* *Les pleurs de la vigne*, suc qui en découle au printemps ; *les pleurs de l'Aurore*, la rosée.

PLEURARD n. m. Enfant qui ne cesse de pleurer.

PLEURE-MISÈRE n. m. Avare qui se plaint toujours d'être dans la misère. Pl. des *pleure-misère*.

PLEURER v. int. (lat. *plorare*). Répandre des larmes. Se dit aussi de la vigne, lorsqu'il dégoutte de l'eau de son bois fraîchement taillé. V. tr. Regretter vivement : *pleurer un père*.

PLEURÉSIE n. f. (gr. *pleuron*, flanc). Inflammation de la plèvre.

PLEURÉTIQUE adj. et n. Atteint de pleurésie.

PLEUREUR, EUSE n. Qui a l'habitude de pleurer. **Saule pleureur**, dont les branches, longues et déliées, s'inclinent vers la terre. Pl. Hommes, femmes qu'on payait pour pleurer aux funérailles. N. m. pl. Manchettes de deuil.

PLEUREUX, EUSE adj. Qui dénote l'affliction : *air pleureux*.

PLEURNICHER v. int. Faire semblant de pleurer.

PLEURNICHERIE n. f. Habitude de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE n. Qui pleurniche.

PLEURONECTES n. m. pl. (gr. *pleuron*, côté ; *nêktês*, nageur). Genre de poissons plats qui nagent sur le côté.

PLEUROPNEUMONIE n. f. (lat. *pleura*, plèvre et de *pneumonie*). Inflammation simultanée de la plèvre et des poumons.

PLEUTRE n. m. Homme sans capacité, sans courage.

PLEUVOIR v. impers. (lat. *pluere* ; du gr. *plunô*, je lave). Se dit de l'eau qui tombe du ciel. V. int. Tomber en abondance : *les bombes pleuvaient sur la ville*. *Fig.* : *les honneurs pleuvent sur lui*.

PLÈVRE n. f. (gr. *pleuron*, flanc). Membrane qui tapisse l'intérieur de la poitrine.

PLEXUS n. m. (lat. *plexus* ; de *plectere*, enlacer). Entrelacement de filets nerveux.

PLEYON n. m. Brin d'osier qui sert à attacher la vigne.

PLI n. m. Double fait à du linge, à une étoffe, etc. ; enveloppe de lettre : *deux*

livres sous le même pli. Fig. Habitude du bien ou du mal : *ce jeune homme prend un bon, un mauvais pli.*

PLIABLE adj. Flexible, aisé à plier. *Fig.* Docile : *humeur pliable.*

PLIAGE n. m. Action de plier ou effet de cette action.

PLIANT, E adj. Facile à plier. *Fig.* : *caractère pliant.* N. m. Siège qui se plie et qui n'a ni bras ni dossier (*).

PLIE n. f. Poisson plat du genre de la limande.

PLIÉ n. m. Mouvement des genoux, qui se plient en dansant : *faire des pliés.*

PLIEMENT n. m. Action de plier.

PLIER v. tr. Mettre en un ou plusieurs doubles : *plier du linge;* courber, fléchir : *plier les genoux. Fig.* Assujettir, accoutumer : *plier un jeune homme à la discipline.* V. int. Se soumettre : *plier sous l'autorité paternelle;* céder : *l'armée commençait à plier. Plier bagage,* s'en aller furtivement.

PLIEUR, EUSE n. Qui plie : *plieuse de journaux.*

PLINTHE n. f. (gr. *plinthos,* brique). *Arch.* Base plate et carrée, sur laquelle repose une colonne; plate-bande qui fait saillie tout autour du pied d'un bâtiment ou à la base des murs intérieurs d'un appartement.

PLIOCÈNE adj. (gr. *pleion,* plus; *kainos,* récent). *Terrain pliocène,* terrain tertiaire qui contient les fossiles les plus récents.

PLIOIR n. m. Sorte de couteau de bois, d'ivoire ou d'acier, à l'usage des plieurs et des plieuses de papier (*).

PLIQUE n. f. (lat. *plicare,* plier). Maladie endémique, en Pologne, caractérisée par l'agglomération des cheveux et l'inflammation du cuir chevelu.

PLISSAGE n. m. Action de plisser.

PLISSEMENT n. m. Action de plisser.

PLISSER v. tr. Faire des plis à : *plisser un bonnet.*

PLISSURE n. f. Manière de plisser; assemblage de plis.

PLIURE n. f. Action de plier les feuilles, en termes de relieur.

PLOC n. m. Composition dont on calfeutre les navires.

PLOMB n. m. (lat. *plombum*). Métal très pesant d'un blanc bleuâtre; balles, grains de plomb dont on charge les armes à feu; morceau de plomb ou d'autre métal suspendu à une ficelle, dont se servent les maçons et les charpentiers pour élever perpendiculairement leurs ouvrages; sorte de cuvette en plomb ou en zinc, où l'on jette les eaux sales d'une maison; petit sceau de plomb que, dans les douanes, on attache aux ballots qui ont payé les droits. **Mine de plomb,** plombagine. **A plomb** loc. adv. Perpendiculairement : *ce mur est à plomb.*

PLOMBAGE n. m. Action de plomber, de garnir de plomb, de marquer avec un plomb.

PLOMBAGINE n. f. Substance minérale noirâtre, dont on fait des crayons.

PLOMBER v. tr. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose; attacher un petit sceau de plomb à des marchandises, pour indiquer qu'elles ont payé les droits. *Plomber une dent,* la remplir de plomb, pour la conserver.

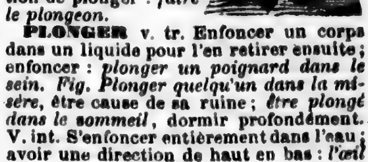
PLOMBERIE n. f. Art de fondre et de travailler le plomb; lieu où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR n. m. Douanier qui plombe les marchandises.

PLOMBIER n. m. Ouvrier qui met le plomb en œuvre.

PLONGEANT, E adj. Dont la direction est de haut en bas : *feu plongeant.*

PLONGÉE n. f. Talus supérieur du parapet.



PLONGEON n. m. Oiseau aquatique qui plonge souvent (*); action de plonger : *faire le plongeon.*

PLONGER v. tr. Enfoncer un corps dans un liquide pour l'en retirer ensuite; enfoncer : *plonger un poignard dans le sein. Fig. Plonger quelqu'un dans la misère,* être cause de sa ruine; *être plongé dans le sommeil,* dormir profondément. V. int. S'enfoncer entièrement dans l'eau; avoir une direction de haut en bas : *l'œil plonge dans l'abîme.*

PLONGEUR n. m. Qui plonge dans la mer ou dans les rivières pour en retirer quelque chose.

PLOQUER v. tr. Calfeutrer un navire avec du ploc.

PLOUTOCRATIE (*ci*) n. f. (gr. *ploutos,* richesse; *kratos,* pouvoir). Gouvernement où la puissance appartient aux riches. On écrit aussi PLUTOCRATIE.

PLOYABLE adj. Qui se ploie facilement.

PLOYER v. tr. Courber : *ployer une branche.* V. int. Fléchir : *ployer sous le faix,* et *fig.* : *ployer sous le joug.*

PLUCHE n. f. Autre orth. de PELUCHE.

PLUIE n. f. Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère. *Fig.* Ce qui tombe en très grande quantité : *pluie de feu, de sang.*

PLUMAGE n. m. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau.

PLUMASSEAU n. m. Petit balai de plumes; tampon de charpie.

PLUMASSERIE n. f. Métier et commerce du plumassier.

PLUMASSIER n. m. Qui prépare et vend des plumes pour la parure.

PLUME n. f. Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux (*). *Homme de plume,* homme de cabinet; *guerre de plume,* dispute par écrit entre écrivains; *plume féconde, hardie,* l'écrivain lui-

même. **Plume métallique,** d'acier, de laiton, pour écrire.

PLUMEAU n. m. Sorte de balai fait avec de fortes plumes.

PLUMÉE n. f. Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume.

PLUMER v. tr. Arracher les plumes. *Fig. Plumer quelqu'un,* en tirer de l'argent, soit au jeu, soit autrement.

PLUMET n. m. Bouquet de plumes qui orne un casque ou un shako.

PLUMETÉ adj. *Blas.* Parsemé de mouchetures.

PLUMETIS n. m. (rad. *plumeté*). Sorte de broderie mate faite à la main.

PLUMITIF n. m. Minute originale des arrêts rendus à l'audience. *Fam.* Homme de plume, bureaucrate.

PLUM-PUDDING n. m. V. POUDING.

PLUMULE n. f. *Bot.* Partie du germe destinée à former la tige.

PLUPART (LA) n. f. La plus grande partie. Loc. adv. **Pour la plupart,** quant à la plus grande partie; **la plupart du temps,** le plus ordinairement. — Après *la plupart,* le verbe se met toujours au pluriel : *la plupart des hommes croient...; la plupart voudraient...*

PLURALISER v. tr. Mettre un mot au pluriel.

PLURALITÉ n. f. (lat. *pluralis,* pluriel). Le plus grand nombre; multiplicité : *la pluralité des dieux.*

PLURIEL, ELLE adj. et n. m. Qui sert à marquer la pluralité.

PLUS (*plu*) adv. de comp. : *il est plus riche que vous ne croyez, il n'est pas plus sage aujourd'hui qu'il l'était hier;* de quantité : *cela ne vaut pas plus de cinq francs.* Avec la négation, marque cessation d'action : *il ne travaille plus. Le plus* marque un superlatif relatif : *il est le plus adroit.* Loc. adv. **Bien plus, de plus, qui plus est,** en outre; **tant et plus,** abondamment; **de plus en plus,** avec progrès, en bien ou en mal; **plus ou moins,** à peu près; **ni plus ni moins,** tout autant. N. m. L'opposé de *moins : le plus et le moins;* signe de l'addition (+).

PLUSIEURS, adj. pl. des 2 genres. Un nombre indéterminé : *plusieurs vaisseaux.* Pron. ind. : *plusieurs pensent que...*

PLUS-PÉTITION n. f. *Prat.* Action de demander plus qu'il n'est dû.

PLUS-QUE-PARFAIT (*pluce*) n. m. *Gram.* Temps du verbe qui exprime une action passée antérieurement à une autre action également passée. Pl. des *plus-que-parfaits.*

PLUS-VALUE n. f. Ce que vaut une chose au delà de ce qu'elle valait antérieurement. Pl. des *plus-values.*

PLUTONIEN, IENNE adj. Se dit des roches, des terrains formés par l'action des volcans. *Géol.* On dit aussi PLUTONIQUE.

PLUTÔT adv. qui marque préférence : *plutôt souffrir que mourir.* — Ne pas confondre avec *plus tôt,* qui est l'opposé de *plus tard : je ne devais venir qu'à midi, mais je viens plus tôt.*

PLUVIAL n. m. Chape d'église.

PLUVIALE adj. f. *Eau pluviale,* de pluie.

PLUVIATILE adj. Qui provient de la pluie : *eaux pluviatiles;* formé, modifié par l'action de la pluie : *terrain pluviatile.*

PLUVIER n. m. Oiseau de rivage, bon à manger (*).

PLUVIEUX, EUSE adj. Abondant en pluie : *saison pluvieuse;* qui amène la pluie : *vent pluvieux.*

PLUVIOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la quantité moyenne de pluie qui tombe par an dans un lieu.

PLUVIÔSE n. m. (lat. *pluvia,* pluie). Cinquième mois du calendrier républicain (du 20 janvier au 18 février).

PNEUMATIQUE adj. (gr. *pneuma,* souffle). *Machine pneumatique,* qui sert à faire le vide dans un récipient. N. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air et des gaz.

PNEUMATOLOGIE n. f. Partie de la métaphysique qui traite des esprits, tels que Dieu, l'âme, etc.

PNEUMATOSE n. f. Maladie produite par le développement des gaz.

PNEUMONIE n. f. (gr. *pneumôn,* poumon). Inflammation du parenchyme pulmonaire.

PNEUMONIQUE adj. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon.

POCHADE n. f. *Peint.* Espèce de croquis.

POCHE n. f. Espèce de petit sac attaché à un habit; grande cuiller de métal, demi-sphérique et à long manche, qui sert à divers usages; jabot des oiseaux; espèce de filet pour chasser au furet. *Acheter chat en poche,* sans connaître l'objet qu'on achète.

POCHER v. tr. Faire une meurtrissure avec enflure : *pocher l'œil à quelqu'un. Fam. Pocher des œufs,* les faire cuire sans les mêler.

POCHETER v. tr. Porter quelque temps dans sa poche : *pocheter des olives.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

POCHETTE n. f. Petite poche; petit violon de poche.

PODAGRE adj. et n. (gr. *pous,* pied; *agra,* prise). Qui a la goutte aux pieds. N. f. Goutte aux pieds.

PODESTAT n. m. Titre de magistrature dans certaines villes d'Italie.

PODIUM (*omm*) n. m. Petit mur qui entourait l'arène des amphithéâtres; endroit du cirque où se plaçaient les sénateurs et les principaux magistrats romains; petit soubassement servant de plate-forme pour y placer certains objets.

PŒCILE (pé-ci-le) n. m. Portique orné de peintures, chez les Grecs.

POÊLE n. m. Voile qu'on tient sur la

... des mariés pendant la bénédiction nuptiale; drap mortuaire.

POÊLE ou **POILE** n. m. Appareil de chauffage pour les appartements.

POÊLE n. f. Ustensile de cuisine pour frire, pour fricasser (*).

POÊLIER n. m. Qui fait et vend les poêles.

POÊLON n. m. Petite poêle; vase de terre de même forme.

POÊLONNÉE n. f. La contenance d'un poêlon.

POÈME [o. x.] n. m. (gr. *poiêma*; de *poiein*, faire). Ouvrage en vers, d'une certaine étendue.

POÉSIE n. f. Art de faire des vers; qualité des bons vers : *vers pleins de poésie*; élévation dans les idées, dans le style. Pl. Ouvrages en vers.

POÈTE [o. x.] n. m. Celui qui écrit en vers. Adj. : *homme, femme poète.*

POÉTEREAU n. m. Mauvais poète.

POÉTESSE n. f. Femme poète. *Iron.*

POÉTIQUE adj. Qui appartient à la poésie, qui lui est propre : *style, expression poétique. Licence poétique*, dérogation aux règles ordinaires de la langue ou de la versification. N. f. Art qui trace les règles de la poésie : *la poétique d'Horace, de Boileau.*

POÉTIQUEMENT adv. D'une manière poétique.

POÉTISER v. tr. Relever au moyen de la poésie : *Silvio Pellico a poétisé sa prison.*

POIDS n. m. (lat. *pensum*; de *pendere*, peser). Qualité de ce qui est pesant; pesanteur fixe et déterminée : *le poids du franc est de cinq grammes*; morceau de métal pour peser; morceau de fer ou pierre attachée aux cordes d'une horloge, d'un tourne-broche, pour lui donner du mouvement. *Fig.* Force, importance : *cela donne du poids à vos raisons*; tout ce qui fatigue, oppresse, embarrasse : *vous m'avez soulagé le cœur d'un grand poids.*

POIGNANT, E adj. (v. f. *poindre*, piquer). Qui cause une impression très vive et très pénible : *douleur poignante.*

POIGNARD n. m. (rad. *poing*). Arme courte, pointue et tranchante (*). *Fig.* Se dit de tout ce qui peut blesser ou offenser vivement : *la nouvelle de cette mort fut pour lui un coup de poignard.*

POIGNARDER v. tr. Frapper, tuer avec un poignard.

POIGNE n. f. La force du poignet. *Fam.*

POIGNÉE n. f. Quantité que la main fermée peut contenir; partie d'un objet par où on le prend, on l'empoigne : *la poignée d'un sabre. Fig.* Petit nombre : *une poignée de soldats.* **A poignée** loc. adv. En abondance.

POIGNET n. m. Partie du bras qui joint la main à l'avant-bras.

POIL n. m. (lat. *pilus*). Filets déliés sur la peau des animaux et en divers endroits du corps humain. *Poil follet*, duvet qui vient avant la barbe. Couleur, en parlant des animaux : *de quel poil est votre cheval?* partie velue des étoffes : *drap à long poil. Bot.* Organes filamenteux et duveteux qui naissent sur les diverses parties des plantes.

POILU, E adj. Velu, couvert de poil.

POINCILLADE n. f. Arbrisseau dont les feuilles sont purgatives.

POINÇON n. m. Outil de fer aigu qui sert à percer ou à graver (*); morceau d'acier gravé en relief pour former les matrices des monnaies et des médailles; marque qu'on applique sur les ouvrages d'or et d'argent pour en garantir le titre; tonneau contenant environ 200 litres.

POINÇONNAGE ou **POINÇONNEMENT** n. m. Action de poinçonner.

POINÇONNER v. tr. Marquer avec un poinçon.

POINDRE v. int. Commencer à paraître, en parlant du jour; à pousser, en parlant des plantes.

POING n. m. Main fermée.

POINT n. m. (lat. *punctum*; de *pungere*, poindre, piquer). Piqûre qu'on fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, etc.; sorte de dentelle de fil faite à l'aiguille : *point d'Alençon*; petite marque ronde sur un *i* et à la fin d'une phrase; valeur de chaque carte : *accuser son point au piquet*; division de la règle qui sert au cordonnier à prendre mesure. *Impr.* Force du corps des divers caractères : *caractère de 6, de 7 points. Fig.* Question, matière : *n'insistez pas sur ce point*; division d'un discours, d'un sermon; état, situation : *se trouver au même point*; période, degré : *être au plus haut point de sa gloire*; instant, moment précis : *être sur le point de mourir.* **Point d'orgue**, de repos, d'arrêt dans un morceau de musique; **point d'appui**, point sur lequel le levier s'appuie; **points cardinaux**, le nord, le midi, l'orient et l'occident; **point d'intersection**, endroit où deux lignes se coupent; **point de départ**, commencement d'une chose; **point de vue**, endroit où l'on se place pour voir un objet, et, *fig.*, manière d'envisager les choses; **point du jour**, moment où le soleil commence à poindre; **point de côté**, douleur à la poitrine ou au ventre, qui gêne la respiration; **point d'honneur**, ce qui intéresse l'honneur. Loc. adv. **A point**, à propos; **à point nommé**, à l'instant fixé; **de point en point**, exactement; **au dernier point**, extrêmement; **de tout point**, entièrement.

POINT adv. Pas, nullement.

POINTAGE n. m. Opération qui consiste à diriger vers un point fixé une bouche à feu quelconque; marque faite

à côté d'un nom ou d'un chiffre, pour indiquer une opération exécutée. On dit aussi POINTEMENT pour les bouches à feu.

POINTAL n. m. Pièce de bois servant d'étai.

POINTE n. f. Bout piquant et aigu : *pointe d'aiguille*; sorte de clou à très petite tête; extrémité des choses qui vont en diminuant : *pointe d'un clocher*; outil du graveur à l'eau-forte. *Fig* Trait d'esprit recherché : *ne parler que par pointes. Avoir une pointe de vin*, être gai pour avoir bu plus qu'à l'ordinaire; *la pointe du jour*, son commencement.

POINTER v. tr. Porter un coup avec la pointe d'une épée; diriger vers un point : *pointer un canon;* marquer sur une liste, au moyen d'un point, les personnes présentes ou absentes. *Mus. Note pointée*, suivie d'un point qui en augmente de moitié la valeur.

POINTER (*eur*) n. m. Chien de chasse anglais. On écrit aussi POINTEUR.

POINTEUR n. m. Artilleur qui pointe le canon.

POINTILLAGE n. m. Petits points dans une miniature.

POINTILLE n. f. Minutie, contestation sur un sujet frivole.

POINTILLÉ n. m. Gravure, dessin qu'on exécute en pointillant : *graver au pointillé*.

POINTILLER v. int. Faire des points avec le burin, le pinceau, le crayon; contester sur des minuties. V. tr Piquer à tout moment par des mots désobligeants.

POINTILLERIE n. f Contestation sur des bagatelles. *Fam.*

POINTILLEUX, EUSE adj. Qui aime à pointiller, à contrarier.

POINTU, E adj. Qui se termine en pointe.

POINTURE n. f. *Impr.* Petite lame de fer garnie d'une pointe, et qui sert à fixer sur le tympan la feuille à imprimer; trou que fait cette pointe.

POIRE n. f. (lat. *pirum*). Fruit à pépins; poudrière de chasse (*).

POIRÉ n. m. Boisson faite avec des poires.

POIREAU ou **PORREAU** n. m. Plante potagère (*).

POIRÉE n. f. Plante potagère du genre bette.

POIRIER n. m. Arbre qui porte des poires.

POIS n. m. Plante de la famille des légumineuses; sa graine.

POISON n. m. (lat. *potio*, boisson). Toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales. *Fig.* Maxime, discours, écrit pernicieux.

POISSARD, E adj. Qui imite le langage et les mœurs du bas peuple : *style poissard*. N. f. Femme de la halle et, par ext., toute femme à expressions trop libres.

POISSER v. tr. Enduire de poix

POISSEUX, EUSE adj. Sali de quelque matière gluante : *mains poisseuses*.

POISSON n. m. Ancienne mesure pour les liquides.

POISSONNAILLE n. f. Fretin, petit poisson.

POISSONNERIE n. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE adj. Qui abonde en poisson : *lac poissonneux*.

POISSONNIER, IÈRE n. Qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE n. f. Ustensile pour faire cuire le poisson (*).

POISSONS n. m. pl. (lat. *piscis*). Classe de vertébrés aquatiques, à sang froid, à peau écailleuse et pourvus de nageoires. S. : *un poisson*. Un des douze signes du zodiaque (*).

POITEVIN adj. et n. Habitant ou originaire du Poitou ou de Poitiers.

POITRAIL n. m. Partie de devant du corps du cheval; partie du harnais qu'on met sur son poitrail; grosse poutre.

POITRINAIRE adj. et n. Qui est malade de la poitrine.

POITRINE n. f. Partie du corps qui contient les poumons et le cœur; poumons : *maladie de poitrine*.

POIVRADE n. f. Sauce faite avec du poivre, du sel et du vinaigre.

POIVRE n. m. Graine âcre et aromatique, fruit du poivrier. **Poivre long**, piment à saveur très piquante.

POIVRER v. tr. Assaisonner de poivre.

POIVRIER n. m. Arbrisseau sarmenteux qui produit le poivre; petit vase où l'on met le poivre.

POIVRIÈRE n. f. Ustensile pour les épices et particulièrement pour le poivre; guérite de maçonnerie placée à l'angle d'un bastion.

POIX n. f. Substance résineuse tirée du pin et du sapin.

POIX-RÉSINE n. f. La résine ordinaire.

POLAIRE adj. Qui est auprès des pôles, qui leur appartient : *étoile polaire, cercle populaire.*

POLAQUE n. m. Cavalier polonais; bâtiment léger. On dit aussi POLACRE. N. f. Bâtiment à voile latine, sur la Méditerranée.

POLARIMÈTRE n. m. Appareil servant à déterminer la déviation du plan de polarisation.

POLARISATION n. f. Ensemble des propriétés particulières que présente un rayon de lumière réfracté par des surfaces polies.

POLARISER v. tr. Causer la polarisation.

POLARITÉ n. f. Propriété qu'a l'aiguille aimantée de se diriger vers les pôles.

POLDERS n. m. pl. Vastes plaines de la Hollande protégées par des digues. On emploie quelquefois le singulier POLDER.

PÔLE n. m. (gr. *polein*, tourner). Chacune des deux extrémités de l'axe immobile autour duquel la sphère céleste semble tourner en 24 heures ; les deux extrémités de l'axe de la terre : *les pôles sont couverts de glaces. Pôles magnétiques*, les deux points opposés d'un aimant, où est concentrée la vertu magnétique. — La terre est à peu près ronde, et elle tourne sur elle-même, comme tournerait une boule autour d'une aiguille qui la traverserait en passant par son centre. Cette ligne imaginaire, autour de laquelle la terre accomplit sa rotation en vingt-quatre heures, se nomme *axe*, et on appelle pôles ses deux extrémités. L'un est le pôle nord, boréal ou arctique ; l'autre est le pôle sud, austral ou antarctique.

POLÉMARQUE n. m. Archonte chargé du commandement de l'armée, à Athènes.

POLÉMIQUE n. f. (gr. *polemos*, guerre). Dispute politique ou scientifique. Adj. Qui se rapporte à la polémique.

POLÉMISTE n. m. celui qui fait de la polémique.

POLENTA n. f. Bouillie de farine de maïs ou de châtaignes, en usage en Italie.

POLI, E adj. Qui a la surface unie ; civil, honnête : *homme poli*. N. m. Lustre, éclat : *vaisselle d'un beau poli*.

POLICE n. f. (gr. *politeia*, administration d'une ville). Ordre et règlement établis dans une ville, un Etat ; administration qui veille à leur observation. **Salle de police**, chambre où l'on renferme les militaires pour des manquements légers à la discipline ; **bonnet de police**, coiffure des militaires quand ils ne sont pas en tenue.

POLICE n. f. (*gr. poluptuchos*, registre). Contrat par lequel on s'engage, moyennant une prime, à indemniser quelqu'un d'un dommage éventuel : *police d'assurance*.

POLICEMAN (*mane*) n. m. Nom d'un agent de police, en Angleterre. Pl. des *policemen* (*mène*).

POLICER v. tr. Adoucir les mœurs ; établir des lois sages dans un pays, le civiliser : *policer une nation*.

POLICHINELLE n. m. Personnage comique de la comédie italienne ; marionnette à double bosse. *Fig.* Mauvais bouffon de société. *Secret de polichinelle*, ce que tout le monde sait.

POLICIER adj. et n. Qui se rapporte à la police ; qui est de la police.

POLIGNAC n. m. Jeu de cartes.

POLIMENT n. m. Action de polir ; état d'un objet poli.

POLIMENT adv. D'une manière polie.

POLIORCÉTIQUE adj. (gr. *poliorkêtês*, preneur de villes). Qui appartient à l'art d'assiéger les villes.

POLIR v. tr. Rendre uni et luisant. *Fig.* Cultiver, adoucir : *polir l'esprit, les mœurs* : corriger, mettre la dernière main à : *polir un discours*.

POLISSAGE n. m. Action de polir le diamant, l'or, l'acier, le marbre, etc.

POLISSEUR, EUSE n. Qui polit certains ouvrages, comme les glaces, etc.

POLISSOIR n. m. Instrument pour polir.

POLISSOIRE n. f. Sorte de décrottoire douce.

POLISSON, ONNE n. m. Enfant malpropre et vagabond. Adj. Licencieux, trop libre.

POLISSONNER v. int. Dire ou faire des polissonneries.

POLISSONNERIE n. f. Action, parole, tour de polisson.

POLISSURE n. f. Action de polir, son résultat.

POLITESSE n. f. Manière d'agir ou de parler civile et honnête ; l'action même qui offre ce caractère : *faire une politesse*.

POLITIQUE adj. (gr. *polis*, ville). Qui a rapport au gouvernement d'un Etat : *événement politique*. *Fig.* Fin et adroit : *conduite politique*. *Droits politiques*, en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement ; *économie politique*, science qui traite de la richesse publique et de l'art de l'administrer. N. m. Celui qui s'applique à la connaissance des affaires publiques : *c'est un profond politique*. N. f. Art de gouverner un Etat ; système particulier qu'adopte un gouvernement. *Fig.* Conduite adroite dans les affaires particulières.

POLITIQUEMENT adv. Selon les règles de la politique. *Fig.* D'une manière fine, adroite.

POLITIQUER v. int. Raisonner sur les affaires publiques.

POLKA n. f. Danse d'origine polonaise.

POLKER v. int. Danser la polka.

POLKEUR, EUSE n. Qui polke.

POLLEN (*pol-lène*) n. m. *Bot.* Poussière fécondante des fleurs.

POLLICITATION n. f. (lat. *pollicere*, promettre). Promesse faite, mais non encore acceptée.

POLLUER v. tr. Profaner, souiller.

POLLUTION n. f. Profanation.

POLONAIS, E adj. et n. De Pologne : *les Polonais sont les martyrs de la nationalité*.

POLONAISE n. f. Sorte de danse ; redingote ornée de brandebourgs.

POLTRON, ONNE adj. et n. Lâche, qui manque de courage.

POLTRONNERIE n. f. Lâcheté.

POLY préf. qui signifie *nombreux* (gr. *polus*).

POLYADELPHIE n. f. Classe de plantes dont les étamines sont réunies en plus de deux faisceaux distincts dans une même fleur hermaphrodite.

POLYANDRIE n. f. Classe des plantes à étamines nombreuses.

POLYCHROME adj. (préf. *poly* ; gr. *chrôma*, couleur). De diverses couleurs, en parlant d'un dessin, de l'impression, etc.

POLYÈDRE n. m. (préf. *poly*; gr. *edra*, face). *Géom.* Corps solide à plusieurs faces.

POLYÉDRIQUE adj. Qui concerne le polyèdre.

POLYGALE ou **POLYGALA** n. m. Plante qu'on nomme aussi HERBE À LAIT.

POLYGAME n. (préf. *poly*; gr. *gamos*, mariage). Homme marié à plusieurs femmes ou femme mariée à plusieurs hommes en même temps. Adj. *Bot.* Se dit des plantes qui portent sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles.

POLYGAMIE n. f. Etat des polygames. *Bot.* Classe des plantes polygames.

POLYGLOTTE adj. (préf. *poly*; gr. *glôssa*, langue). Se dit des personnes qui savent plusieurs langues et des ouvrages écrits en plusieurs langues.

POLYGONAL, E adj. Qui se rapporte au polygone : *la forme polygonale.*

POLYGONE n. m. (préf. *poly*; gr. *gônia*, angle). Figure plane terminée par des lignes droites.

POLYGRAPHE n. m. (préf. *poly*, gr. *graphô*, j'écris). Auteur qui écrit sur des sujets variés : *le polygraphe est souvent un écrivain superficiel.*

POLYMATIQUE adj. (préf. *poly*; gr. *mathê*, science). Se dit d'une école où l'on enseigne beaucoup de sciences.

POLYMORPHE adj. (préf. *poly*; gr. *morphê*, forme). Qui se présente sous diverses formes.

POLYNÔME n. m. Quantité algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes *plus* ou *moins*.

POLYPE n. m. (préf. *poly*; gr. *pous*, pied). Petit zoophyte marin à bouche entourée de tentacules; poulpe.

POLYPÉTALE adj. Qui a plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE adj. Du polype, de la nature du polype.

POLYPIER n.m. Groupe de polypes vivant sur un support calcaire, arborescent, sécrété par eux; le support lui-même.

POLYPTYQUE n. m. (gr. *poluptuchos*, registre). Registre de cens des anciennes abbayes.

POLYSTYLE adj. (préf. *poly*; gr. *stulos*, colonne). Genre d'architecture à nombreuses colonnes.

POLYSYLLABE ou **POLYSYLLABIQUE** adj. Qui est de plusieurs syllabes.

POLYTECHNICIEN n. m. Elève de l'Ecole polytechnique.

POLYTECHNIQUE adj. Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. **Ecole polytechnique,** établie à Paris et destinée à former des élèves pour l'artillerie, le génie, les ponts et chaussées, etc.

POLYTHÉISME n. m. (préf. *poly*; gr. *theos*, dieu). Religion qui admet la pluralité des dieux. — Le polythéisme a été la religion des Grecs et des Romains avant la venue de Jésus-Christ; c'est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuples sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Les trois principaux systèmes de polythéisme sont l'*idolâtrie*, adoration de plusieurs dieux personnifiés en des idoles grossières; le *sabéisme*, culte des astres et du feu, et le *fétichisme*, adoration de tout ce qui frappe l'imagination et à quoi l'on attribue une puissance.

POLYTHÉISTE n. m. Qui professe le polythéisme.

POMARD n. m. Vin de Bourgogne très estimé : *une bouteille de pomard.*

POMMADE n. f. Composition molle et onctueuse. *Man.* Tour fait en voltigeant et en se soutenant sur le pommeau de la selle.

POMMADER v. tr. Enduire de pommade.

POMME n. f. (lat. *pomum*, fruit). Fruit à pépins, de forme ronde; ornement de bois, de métal, etc., en forme de pomme : *la pomme d'une canne.* **Pomme de terre,** plante dont les tubercules sont bons à manger; **Pomme de pin,** fruit que produit le pin. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de division.

POMMÉ, E adj. Arrondie comme une pomme. *Fig.* Déclaré, achevé, complet : *sottise, bévue pommée.*

POMMEAU n. m. Petite boule au bout de la poignée d'une épée, d'un pistolet, à l'arçon de devant d'une selle.

POMMELÉ, E adj. Marqué de gris et de blanc : *ciel, cheval pommelé.*

POMMELER (SE) v. pr. Se dit du ciel quand il se couvre de nuages blancs et grisâtres. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

POMMELLE n. f. Plaque de plomb, percée de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau.

POMMER v. int. Se former en pomme, en parlant des choux, laitues, etc.

POMMERAIE n. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETTE n. f. Partie la plus saillante de la joue, au-dessous de l'œil.

POMMIER n. m. Arbre qui porte les pommes; ustensile pour les faire cuire.

POMOLOGIE n. f. (lat. *pomum*, fruit; gr. *logos*, discours). Traité sur les fruits.

POMOLOGISTE n. m. Celui qui écrit sur les fruits.

POMPE n. f. (gr. *pompê*, procession). Appareil magnifique, somptueux : *la pompe d'un triomphe. Pompe funèbre*, appareil d'une cérémonie mortuaire. *Fig.* Noblesse, élévation : *la pompe du style*; plaisirs faux et frivoles : *renoncer au monde et à ses pompes.*

POMPE n. f. Machine hydraulique destinée à élever un liquide au-dessus de son niveau (*). **Pompe à incendie,** pour éteindre le feu au moyen d'un jet d'eau continu.

POMPER v. tr. Puiser l'eau ou l'air avec une pompe. *Fig.* Attirer : *le soleil pompe les eaux de la mer.*

POMPEUSEMENT adv. Avec pompe.

POMPEUX, EUSE adj. Où il y a de la pompe : *entrée pompeuse. Fig. : style pompeux.*

POMPIER n. m. Qui fabrique des pompes; homme faisant partie d'un corps organisé pour la manœuvre des pompes dans les incendies.

POMPON n. m. Ornement de laine que les soldats portent à leur shako (*).

POMPONNER v. tr. Parer : *pomponner une mariée.* — **Se pomponner** v. pr. S'habiller avec soin.

PONANT n. m. Syn. d'OCCIDENT.

PONÇAGE n. m. Action de polir avec la pierre ponce.

PONCE n. f. Petit sachet plein de charbon en poudre pour calquer les dessins. **Pierre ponce**, pierre très dure et très légère, d'origine volcanique, pour polir le bois, le marbre, etc.

PONCEAU n. m. Petit pont d'une seule arche.

PONCEAU n. m. Pavot sauvage, coquelicot. Adj. inv. Rouge fort vif qui rappelle la couleur du coquelicot : *ruban ponceau.*

PONCER v. tr. Rendre uni avec la pierre ponce. *Poncer un dessin*, le calquer avec la ponce.

PONCIRE n. m. Fruit d'une espèce de citronier.

PONCIS n. m. Dessin piqué sur lequel on passe la ponce ; ce qui offre un type commun dans les arts. On dit aussi PONCIF.

PONCTION n. f. (lat. *pungere, punctum*, piquer). Opération chirurgicale qui consiste à piquer une partie enflée pour en faire sortir l'humeur.

PONCTUALITÉ n. f. Grande exactitude.

PONCTUATION n. f. Art, manière de ponctuer. *Signes de ponctuation*, le point, la virgule, etc.

PONCTUÉ, E adj. Qui a rapport à la ponctuation : *page bien, mal ponctuée ;* composé d'une suite de points : *ligne ponctuée ;* semé de taches en forme de points : *étoffe ponctuée.*

PONCTUEL, ELLE adj. Exact.

PONCTUELLEMENT adj. Avec ponctualité.

PONCTUER v. tr. (lat. *punctum*, point). Observer, en écrivant, les règles de la ponctuation.

PONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pondérable.

PONDÉRABLE adj. Qui peut être pesé.

PONDÉRATEUR, TRICE adj. Qui maintient l'équilibre : *pouvoir pondérateur.*

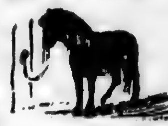
PONDÉRATION n. f. Relation entre des poids ou des puissances qui s'équilibrent. *Pondération des pouvoirs*, équilibre cherché entre les différents corps d'un gouvernement constitutionnel.

PONDÉRER v. tr. (lat. *pondus*, poids). Équilibrer, en parlant des pouvoirs qui constituent un gouvernement constitutionnel. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PONDEUSE adj. et n. f. *Poule pondeuse*, qui pond souvent.

PONDRE v. tr. (lat. *ponere*, déposer). Faire des œufs, en parlant des oiseaux et de certains reptiles, comme le serpent et la tortue.

PONEY n. m. Petit cheval à long poil (*), qu'on trouve en Irlande et en Écosse.



PONGO n. m. Espèce d'orang-outang.

PONT n. m. Construction servant à traverser un cours d'eau ; plancher d'un vaisseau. **Pont-levis**, qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé ; **pont de bateaux**, fait de bateaux attachés et recouverts de grosses planches ; **ponts et chaussées**, corps d'ingénieurs chargés de tous les travaux qui se rapportent aux voies de communication ; **pont aux ânes**, chose facile à faire ; certaines questions qui, dans les études, servent à éprouver l'intelligence des élèves.

PONTE n. m. Celui des joueurs qui joue contre le banquier ; au jeu d'hombre, l'as de cœur ou de carreau, quand on fait jouer dans l'une de ces couleurs.

PONTE n. f. Action de pondre ; temps où les oiseaux pondent.

PONTÉ, E adj. *Vaisseau ponté*, qui a un ou plusieurs ponts.

PONTER v. int. Mettre de l'argent contre le banquier, aux jeux de hasard.

PONTET n. m. Partie de la sous-garde d'une arme à feu.

PONTIFE n. m. Personne remplissant des fonctions élevées comme ministre d'un culte. **Le souverain pontife**, le pape ; **grand pontife**, chef de la religion chez les anciens.

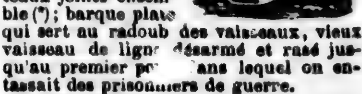
PONTIFICAL, E, AUX adj. Qui appartient à la dignité de pontife.

PONTIFICALEMENT adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux : *officier pontificalement.*

PONTIFICAT n. m. Dignité de grand pontife : *César obtint le pontificat ;* dignité de pape, chez les catholiques : *aspirer au pontificat ;* temps durant lequel un pape a exercé son autorité : *pendant le pontificat de Léon X.*

PONT-NEUF n. m. Chanson populaire sur un air connu. Pl. des *ponts-neufs.*

PONTON n. m. Pont flottant, composé de deux bateaux joints ensemble (*) ; barque plate qui sert au radoub des vaisseaux, vieux vaisseau de ligne désarmé et rasé jusqu'au premier pont, dans lequel on entassait des prisonniers de guerre.



PONTONAGE n. m. Droit pour le passage d'un pont, d'une rivière.

PONTONNIER n. m. Soldat employé à la construction des ponts militaires; celui qui est préposé pour percevoir le droit de pontonage.

PONTUSEAU n. m. Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes à papier. Pl. Raies que les verges laissent sur le papier.

POPE n. m. Prêtre de l'Eglise russe.

POPELINE n. f. Etoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine.

POPLITÉ, E adj. (lat. *poples, poplitis*, jarret). Qui se rapporte au jarret : *muscle poplité*.

POPULACE n. f. Le bas peuple.

POPULACIER, IÈRE adj. Qui appartient, qui est propre à la populace : *propos populacier*.

POPULAIRE adj. (lat. *populus*, peuple). Qui est du peuple, qui concerne le peuple : *préjugé populaire;* qui se concilie l'affection du peuple : *roi populaire. Etat, gouvernement populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple.

POPULAIREMENT adv. D'une manière populaire.

POPULARISER v. tr. Rendre populaire : *populariser une idée*.

POPULARITÉ n. f. Caractère d'un homme populaire; faveur populaire : *perdre sa popularité*.

POPULATION n. f. Nombre des habitants d'un pays.

POPULÉUM (*ome*) n. m. (lat. *populus*, peuplier). Onguent employé comme calmant, dans lequel il entre des bourgeons de peuplier.

POPULEUX, EUSE adj. Très peuplé.

POPULUS n. m. Nom scientifique du genre peuplier.

PORACÉ, E adj. Qui est verdâtre comme le poireau. On écrit aussi PORRACÉ.

PORC (*por*) n. m. Cochon. *Porc frais*, chair de porc non salée.

PORCELAINE n. f. Poterie très fine, à demi vitrifiée; espèce de coquillage univalve, très poli, appelé aussi COQUILLE DE VÉNUS (*).

PORCELAINIER n. m. Ouvrier en porcelaine.

PORC-ÉPIC(*porképic*) n. m. Mammifère rongeur dont le corps est armé de piquants (*). Pl. des *porcs-épics*.

PORCHE n. m. Lieu couvert à l'entrée d'une église, d'un temple.

PORCHER, ÈRE n. Celui ou celle qui garde des pourceaux.

PORCHERIE n. f. Etable à porcs.

PORCINE adj. f. *La race porcine*, les porcs.

PORE n. m. (gr. *poros*, passage). Interstice qui sépare les molécules des corps.

POREUX, EUSE adj. Qui a des pores.

PORISME n. m. (gr. *porisma*). Proposition mathématique en usage chez les Grecs : *les porismes d'Euclide*.

POROSITÉ n. f. Etat de ce qui est poreux.

PORPHYRE n. m. Sorte de marbre très dur, rouge ou vert et tacheté; molette de même matière qui sert à broyer.

PORPHYRISATION n. f. Action de porphyriser.

PORPHYRISER v. tr. Réduire en poudre très fine, à l'aide la molette.

PORPHYROGÉNÈTE adj. (gr. *porphurogenêtos*, né dans la pourpre). Nom que l'on donnait aux fils des empereurs grecs nés pendant le règne de leur père.

PORREAU n. m. V. POIREAU.

PORRECTION n. f. (lat. *porrigere*, tendre). Action de présenter un objet en conférant les ordres mineurs.

PORRIGINEUX, EUSE adj. Qui tient du porrigo.

PORRIGO n. m. Maladie cutanée qui est une espèce de teigne.

PORT n. m. Lieu qui offre aux vaisseaux un abri contre les vents et les tempêtes; sur les rivières, lieu où les bâtiments, les bateaux, chargent et déchargent les marchandises. *Fig.* Lieu de repos, situation tranquille : *s'assurer un port dans la tempête. Arriver à bon port*, sans accident; *faire naufrage au port*, échouer au moment de réussir.

PORT n. m. Charge, poids que peut porter un bâtiment : *vaisseau du port de 4,000 tonneaux;* prix qu'on paye pour le transport des lettres, des effets; maintien, démarche d'une personne : *avoir le port noble, majestueux.* **Port d'armes**, droit de porter des armes, soit pour la chasse, soit pour sa défense; attitude d'un soldat qui porte les armes : *se mettre au port d'armes.*

PORTABLE adj. Qu'on peut porter : *cet habit n'est plus portable*.

PORTAGE n. m. Action de porter; point où une vergue porte sur les haubans.

PORTAIL n. m. Entrée principale et monumentale d'une église, d'un édifice.

PORTANT n. m. Anse de fer ou de cuivre d'un coffre, d'une malle; montant de bois soutenant les coulisses d'un théâtre.

PORTANT, E adj. *Être bien ou mal portant*, en bonne, en mauvaise santé. *A bout portant*, de très près.

PORTATIF, IVE adj. Aisé à porter.

PORTE n. f. Ouverture pour entrer et sortir. *Mettre à la porte*, chasser; *refuser sa porte*, interdire à quelqu'un l'entrée de sa maison; *de porte en porte*, de maison en maison. *Fig. Porte de derrière*, défaite, échappatoire; *être aux portes du tombeau*, sur le point de mourir. **La Porte**, la cour du sultan des Turcs. Adj. *Chir.* **Veine porte**, veine qui distribue le sang dans le foie.

PORTE-ALLUMETTES n. m. Petite boîte où l'on met des allumettes. Pl. des *porte-allumettes*.

PORTE-ARQUEBUSE n. m. Officier

qui portait autrefois le fusil du roi, à la chasse.

PORTE-BAGUETTE n. m. Rainure le long d'une arme à feu, pour recevoir la baguette. Pl. des *porte-baguette*.

PORTEBALLE n. m. Petit marchand ambulant.

PORTE-BOUTEILLES n. m. Châssis à rayons servant à contenir des bouteilles. Pl. des *porte-bouteilles*.

PORTECHAPE n. m. Celui qui porte la chape dans une église.

PORTECHOUX n. m. Petit cheval qui porte des légumes au marché.

PORTE-CIGARES n. m. Sorte de portefeuille pour mettre des cigares. Pl. des *porte-cigares*.

PORTE-CLEFS n. m. Valet de prison qui porte les clefs. Pl. des *porte-clefs*.

PORTE-COURONNE n. m. Surnom donné aux rois. Pl. des *porte-couronne*.

PORTECRAYON n. m. Instrument dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX n. m. Celui qui porte la croix dans les cérémonies de l'Eglise catholique. Pl. des *porte-croix*.

PORTE-CROSSE n. m. Qui porte la crosse devant un évêque. Pl. des *porte-crosse*.

PORTE-DRAPEAU n. m. Officier qui porte le drapeau dans un corps d'infanterie. Pl. des *porte-drapeau*.

PORTÉE n. f. Totalité des petits que les femelles des mammifères mettent bas en une fois; distance à laquelle une bouche à feu peut lancer un projectile ; étendue où la main, la vue, la voix, l'ouïe, peuvent arriver. *Fig.* Etendue, capacité de l'esprit : *ceci est hors de sa portée ;* force, valeur, importance : *ce raisonnement a une grande portée. Etre à portée de*, pouvoir être à même de. *Mus.* Les cinq lignes sur lesquelles ou entre lesquelles on place les notes.

PORTE-ENSEIGNE n. m. Porte-drapeau. Pl. des *porte-enseigne*.

PORTE-ÉPÉE n. m. Morceau de cuir, d'étoffe qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée. Pl. des *porte-épée*.

PORTE-ÉTENDARD n. m. Officier qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie; espèce d'étui de cuir attaché à la selle pour supporter l'étendard. Pl. des *porte-étendard*.

PORTE-ÉTRIERS n. m. pl. Sangle destinée à relever les étriers. Pl. des *porte-étriers*.

PORTE-ÉTRIVIÈRES n. m. pl. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle.

PORTEFAIX n. m. Homme dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTEFEUILLE n. m. Carton plié en deux, où l'on met des papiers, des dessins, etc. *Fig.* Fonction de ministre : *le portefeuille de la marine*.

PORTE-HACHE n. m. Etui d'une hache de sapeur. Pl. des *porte-hache*.

PORTE-LIQUEURS n. m. Coffre ou plateau où se mettent les flacons et les verres à liqueur. Pl. des *porte-liqueurs*.

PORTE-MALHEUR n. m. Personne dont la présence est considérée comme un présage, une cause de malheur. Pl. des *porte-malheur*.

PORTEMANTEAU n. m. Morceau de bois, fixé à la muraille, auquel on suspend les habits ; sorte de valise.

PORTEMENT n. m. Action de porter ; ne se dit que du Christ portant sa croix, ou d'un tableau représentant cet épisode de la passion.

PORTE-MONNAIE n. m. Espèce de petit portefeuille à fermoir, dans lequel on met l'argent de poche. Pl. des *porte-monnaie*.

PORTE-MONTRE n. m. Petite boîte ouverte où l'on place une montre (*) ; petit coussinet sur lequel porte une montre accrochée à une cheminée. Pl. des *porte-montre*.

PORTE-MORS n. m. Cuir qui soutient le mors et la bride. Pl. des *porte-mors*.

PORTE-MOUCHETTES n. m. Plateau de métal sur lequel on pose les mouchettes. Pl. des *porte-mouchettes*.

PORTE-MOUSQUETON n. m. Espèce d'agrafe à fermoir, au moyen de laquelle les cavaliers suspendent le mousqueton à la bandoulière ; agrafe aux chaînes et aux cordons de montre. Pl. des *porte-mousqueton*.

PORTE-PLUME n. m. Petit instrument destiné à maintenir les plumes métalliques. Pl. des *porte-plume*.

PORTER v. tr. Soutenir un poids, une charge ; transporter d'un lieu dans un autre : *porter des denrées au marché ;* avoir sur soi : *porter une somme d'argent ;* être vêtu de : *porter le deuil ;* tenir : *porter la tête haute ;* diriger : *porter ses regards ;* rapporter : *argent qui porte intérêt. Porter la main sur quelqu'un*, le frapper : *porter l'épée, la robe, la soutane*, être officier, magistrat, ecclésiastique. *Fig.* Exciter : *porter quelqu'un au mal ;* causer : *porter malheur. Porter envie*, envier ; *porter la parole*, parler au nom de plusieurs, *porter un toast*, boire à la santé de quelqu'un ; *porter un beau nom*, être d'une famille illustre, *porter un candidat*, lui donner sa voix dans une élection ; *porter le poids des affaires*, les diriger seul ; *porter la peine d'une faute*, en être puni ; *porter ses pas en un lieu*, s'y transporter ; *porter quelqu'un aux nues*, le louer excessivement ; *porter un article sur un registre*, l'y inscrire ; *porter bien son vin*, boire beaucoup sans s'enivrer. V. int. Poser, être soutenu : *tout l'édifice porte sur une colonne ;* atteindre à : *ma carabine porte à 500 mètres ;* avoir pour objet : *sur quoi porte votre critique? Porter à la tête*, se dit d'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit; *ce raisonnement porte à faux*, n'est pas juste, concluant. **Se porter** v. pr *Fig.* Se transporter : *le*

foule se porte à tel endroit. Se porter fort pour quelqu'un, répondre pour lui; *se porter à des extrémités*, se laisser aller à des excès, des voies de fait; *se porter bien ou mal*, être en bonne ou en mauvaise santé.

PORTER (*tèr*) n. m. Bière anglaise.

PORTE-RESPECT n. m. Arme qui impose et qu'on porte pour sa défense; tout signe extérieur qui inspire le respect. Pl. des *porte-respect*.

PORTE-TAPISSERIE n. m. Châssis de bois au haut d'une porte, sur lequel s'étend la tapisserie qui tient lieu de portière.

PORTE-TRAIT n. m. Courroie qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés. Pl. des *porte-traits*.

PORTEUR, EUSE n. Dont le métier est de porter des fardeaux. N. m. Celui qui est chargé de remettre une lettre: *réponse au porteur;* celui qui est chargé d'une lettre de change pour en opérer le recouvrement: *billet payable au porteur;* celui qui est chargé d'annoncer un événement: *porteur de bonnes nouvelles*.

PORTE-VENT n. m. Tuyau conducteur du vent, dans les orgues. Pl. des *porte-vent*.

PORTE-VERGE n. m. Bedeau qui porte une verge. Pl. des *porte-verge*.

PORTE-VIS n. m. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil. Pl. des *porte-vis*.

PORTE-VOIX n. m. Instrument d'acoustique, en forme de trompette, destiné à faire entendre au loin les sons (*). Pl. des *porte-voix*.

PORTIER, IÈRE n. Qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison.

PORTIÈRE n. f. Ouverture d'un carrosse par laquelle l'on monte et l'on descend; rideau qu'on met devant une porte pour orner ou pour garantir du vent.

PORTIÈRE adj. f. Se dit d'une vache ou d'une brebis qui a déjà eu des petits ou qui doit en porter.

PORTION n. f. Partie d'un tout; certaine quantité de pain, de viande, etc., donnée à chacun pour sa part.

PORTIONCULE n. f. Petite portion.

PORTIQUE n. m. (lat. *porticus;* de *porta*, porte). Galerie ouverte qui règne le long d'une façade, et dont la voûte est soutenue par des colonnes ou des arcades.

PORTO n. m. Vin de Portugal, très renommé: *un verre de porto*.

PORTOR n. m. Marbre noir veiné de jaune.

PORTRAIRE v. tr. Faire le portrait de quelqu'un. *Vieux*.

PORTRAIT n. m. Image d'une personne reproduite par la peinture ou le dessin; ressemblance: *cet enfant est le portrait de son père. Litt.* Description d'un caractère, d'une époque, etc.: *Bossuet excelle dans les portraits*.

PORTRAITISTE n. m. Artiste qui a fait sa spécialité du portrait.

PORTRAITURE n. f. Portrait.

PORTUGAIS, E adj. et n. Du Portugal.

PORTULAN n. m. Livre contenant la description des ports de mer, indiquant les courants et les marées.

POSAGE n. m. Action de poser, d'établir: *le posage d'un billard, d'un parquet, d'une sonnette*.

POSE n. f. Action de poser une pierre, un rail, etc.; attitude.

POSÉ, E adj. Grave, sérieux: *homme posé. Écrire à main posée*, lentement, avec application.

POSÉMENT adv. Doucement, sans se presser: *lire, parler posément*.

POSER v. tr. Placer, mettre: *poser un livre sur une table;* arranger, placer dans l'endroit convenable: *poser des rideaux;* jeter, mettre à demeure: *poser des fondements, une charpente;* écrire: *poser des chiffres. Fig.* Établir: *poser un principe;* adresser: *poser une question à un candidat. Poser les armes*, faire la paix. V. int. Être placé, appuyé sur: *la poutre pose sur le mur;* prendre une certaine attitude pour se faire peindre: *poser devant un peintre. Fig.* Se tenir dans une attitude trop étudiée: *cette femme pose continuellement*.

POSEUR n. m. Qui dirige la pose des pierres dans une construction; qui met de l'affectation dans ses manières: *c'est un poseur*.

POSITIF, IVE adj. Certain, constant, assuré: *fait positif. Esprit positif*, qui ne s'attache qu'au côté matériel, à la réalité des choses. *Alg. Quantités positives*, précédées du signe *plus*. N. m. Ce qui est matériellement profitable: *n'estimer que le positif;* petit buffet d'orgues. *Gram.* Degré de signification dans les adjectifs.

POSITION n. f. Situation d'une chose, d'un objet: *la position d'une ville;* attitude: *position du corps. Fig.* Situation dans laquelle on se trouve: *sa position est critique*.

POSITIVEMENT adv. Certainement, précisément.

POSITIVISME n. m. Tendance vers les avantages matériels des choses; système de philosophie fondé par A. Comte.

POSITIVISTE n. m. Qui professe le positivisme.

POSSÉDÉ, E adj. Entièrement dominé: *possédé de la passion du jeu*. N. Démoniaque: *crier comme un possédé*.

POSSÉDER v. tr. Avoir en sa possession. *Fig.* Connaître parfaitement: *posséder les mathématiques;* dominer, égarer: *la fureur le possède*. **Se posséder** v.

pr. Se contenir, être maître de soi. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

POSSESSEUR n. m. Qui possède.

POSSESSIF adj. Qui exprime une idée de possession : *adjectif, pronom possessif.*

POSSESSION n. f. Jouissance d'un bien ; la chose possédée. Pl. Terres possédées par un État ou un particulier : *les possessions de la France dans les Antilles.*

POSSESSOIRE n. m. *Jurispr.* Action relative à la possession d'un bien.

POSSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est possible.

POSSIBLE adj. Qui peut être, qui peut se faire : *il a éprouvé tous les malheurs possibles.* Se met toujours au singulier après les expressions *le plus, le moins* : *le moins de fautes possible*, c'est-à-dire qu'il soit possible de faire. N. m. Ce que l'on peut : *faire son possible.*

POSTAL, E adj. Qui concerne les postes : *convention postale, carte postale.*

POSTCOMMUNION n. f. Oraison que dit le prêtre après la communion.

POSTDATE n. f. Date postérieure à la date véritable.

POSTDATER v. tr. Mettre une postdate à un écrit quelconque.

POSTE n. f. (lat. *ponere*, poser). Relais de chevaux établis de distance en distance pour le service des voyageurs ; manière de voyager : *aller, venir en poste* ; maison où sont les chevaux de poste ; mesure de chemin, ordinairement de deux lieues : *faire trois postes à l'heure* ; administration pour le transport des lettres ; courrier, voiture qui les porte ; bureau où on les dépose. N. f. pl. Enroulements courants sur les plinthes ; petites balles de plomb.

POSTE n. m. Lieu où un soldat est placé par son chef : *mourir à son poste* ; corps de garde ; soldats qui y sont placés : *relever un poste. Fig.* Emploi quelconque : *occuper un poste élevé.*

POSTER v. tr. Placer dans un poste, dans un endroit. **Se poster** V. pr. Se placer pour observer.

POSTÉRIEUR, E adj. (lat. *posterior* ; de *post*, après). Qui vient après, qui est après dans l'ordre des temps : *testament annulé par un testament postérieur* ; qui est placé derrière : *la partie postérieure de la tête.* Son opposé est ANTÉRIEUR. N. m. Le derrière de l'homme. *Fam.*

POSTÉRIEUREMENT adv. Après.

POSTERIORI (À) m. lat. signifiant De ce qui s'ensuit.

POSTÉRIORITÉ n. f. État d'une chose postérieure à une autre.

POSTÉRITÉ n. f. Suite de ceux qui descendent d'une même souche : *la postérité d'Abraham* ; les générations futures : *transmettre son nom à la postérité.*

POSTFACE n. f. (lat. *post*, après, et *fari*, parler). Sorte d'avertissement placé à la fin d'un livre, comme la préface l'est au commencement.

POSTHUME adj. Né après la mort de son père : *fils posthume* ; publié après le décès de l'auteur : *ouvrage posthume.*

POSTICHE adj. Faux, artificiel : *barbe, dents, cheveux postiches.*

POSTILLON n. m. Celui qui conduit les personnes qui vont en poste, en diligence, etc.

POSTSCÉNIUM (*niome*) n. m. Partie du théâtre des anciens située derrière la scène.

POST-SCRIPTUM (*ome*) n. m. Ce qu'on ajoute quelquefois à une lettre après la signature. Pl. des *post-scriptum.*

POSTULANT, E n. Qui postule, qui se met sur les rangs pour obtenir une place ; personne qui demande à être reçue dans une maison religieuse.

POSTULAT n. m. (lat. *postulare*, demander). Principe premier dont l'admission est nécessaire pour établir une démonstration. On dit aussi POSTULATUM, et au pl. POSTULATA.

POSTULATION n. f. Action de postuler.

POSTULER v. tr. Demander avec instance : *postuler un emploi.* V. n. Se dit d'un avoué qui occupe pour une partie.

POSTURE n. f. Contenance ; maintien : *posture respectueuse.*

POT n. m. Vase de terre ou de métal ; marmite où l'on met bouillir la viande ; anc. mesure contenant deux pintes ; format de papier (env. 0m,40 sur 0m,31). *Fig. Payer les pots cassés*, le dommage ; *recevoir à la fortune du pot*, sans cérémonie. *Pot pourri*, ragoût composé de plusieurs sortes de viande ; chanson dont les couplets sont sur différents airs ; production littéraire formée de divers morceaux.

POTABLE adj. (lat. *potare*, boire). Qu'on peut boire : *vin potable* ; liquide : *or potable.*

POTAGE n. m. (rad. *pot*). Bouillon dans lequel on a mis du pain ou toute autre substance alimentaire.

POTAGER n. m. Jardin pour la culture des légumes et des fruits.

POTAGER, ÈRE adj. *Plantes potagères*, légumes cultivés dans un potager ; *jardin potager*, destiné à la culture des légumes.

POTASSE n. f. Alcali blanc, très caustique, qu'on obtient par la calcination de certains végétaux.

POTASSIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique, extrait de la potasse.

POT-AU-FEU n. m. Quantité de viande destinée à être mise dans le pot. Pl. des *pot-au-feu.*

POT-DE-VIN n. m. Somme qui se paye en dehors du prix convenu dans un marché. Pl. des *pots-de-vin.*

POTE adj. f. *Main pote*, enflée, trop grosse, dont on ne s'aide que malaisément.

POTEAU n. m. Pièce de bois fixée en terre.

POTÉE n. f. Ce que contient un pot ; étain calciné qui sert à polir ; composi-

tion pour former un moule de fondeur.

POTELÉ, E adj. Gras et plein : *main potelée.*

POTELET n. m. Petit poteau.

POTENCE n. f. Assemblage de trois pièces de bois ou de fer dressées pour soutenir ou pour y suspendre quelque chose (*); sorte de béquille; instrument qui sert au supplice de la pendaison ; le supplice même : *condamné à la potence. Fig. Gibier de potence,* mauvais sujet. *Fam.*

POTENTAT n. m. (lat. *potens*, puissant). Souverain d'un grand Etat.

POTENTIEL adj. *Cautère potentiel,* qui n'agit que quelque temps après son application.

POTERIE n. f. Vaisselle de terre; industrie du potier.

POTERNE n. f. Porte secrète de fortifications, donnant sur le fossé.

POTICHE n. f. Vase de porcelaine de Chine ou du Japon ; vase de verre qui, au moyen de papiers peints collés à l'intérieur, imite la porcelaine de Chine.

POTICHOMANIE n. f. Action, *manie* d'imiter, au moyen de vases de verre et de papiers peints, les potiches du Japon.

POTIER n. m. Qui fabrique, vend de la poterie.

POTIN n. m. Mélange de cuivre jaune et d'un peu de cuivre rouge. *Fig.* Caquet, bavardage.

POTION n. f. (lat. *potio*, boisson). Remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillerées.

POTIRON n. m. Grosse citrouille jaune ou verte. — Ne pas dire *poturon.*

POTRON-JAQUET n. m. *Dès le potron-jaquet*, dès la pointe du jour. On dit aussi POTRON-MINET.

POU n. m. Petit insecte qui vit sur le corps de l'homme et de plusieurs animaux. Pl. des *poux.*

POUACRE adj. et n. Sale, vilain.

POUAH interj. qui exprime le dégoût.

POUCE n. m. (lat. *pollex*). Le plus gros et le plus court des doigts de la main. *Fig. Mettre les pouces*, céder après résistance; *manger sur le pouce*, à la hâte, sans s'asseoir; *se mordre les pouces d'une chose*, s'en repentir. Ancienne mesure de longueur, la 12e partie du pied.

POUCETTES n. f. pl. Corde ou chaînette pour attacher les *pouces* d'un prisonnier.

POUCIER n. m. Morceau de métal ou de cuir propre à garantir le pouce.

POU-DE-SOIE n. m. Etoffe de soie grenée. Pl. des *pou-de-soie*. On écrit aussi POUT-DE-SOIE.

POUDING (*dingue*) n. m. Mets anglais composé de farine, de raisin de Corinthe, etc. On dit aussi PLUM-PUDDING.

POUDINGUE n. m. (angl. *pudding*, boudin). Mélange naturel de petits cailloux réunis par un ciment.

POUDRE n. f. Toute substance solide pulvérisée ; composition médicale desséchée et broyée : *poudre vermifuge, purgative*, etc.; poussière qu'on met sur l'écriture pour la sécher; amidon pulvérisé et parfumé dont on se servait pour blanchir les cheveux. **Poudre à canon**, mélange très inflammable de salpêtre, de charbon et de soufre pour lancer des projectiles; **coton-poudre**, préparation de coton et d'acide nitrique, qui produit les effets de la poudre à canon ; **poudre fulminante**, espèce de poudre qui détone par le choc, le frottement. *Fig.* **Poudre de perlimpinpin**, remède sans efficacité, que débitent les charlatans. — *Poudre à canon.* Il est démontré aujourd'hui que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient la poudre dans ses effets les plus simples, comme les feux d'artifice, les fusées, etc.; mais ils ne la faisaient pas servir à lancer des projectiles. Vers le milieu du VIIe siècle, elle fut employée par les Grecs du Bas-Empire, sous forme de fusées incendiaires ou feu grégeois. Ce n'est qu'au XIVe siècle qu'on la voit figurer en Europe comme moyen de destruction, entre les mains des Anglais (bataille de Crécy, 1346). Les noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et du moine allemand Berthold Schwartz se rattachent à l'invention ou plutôt à l'introduction en Europe de la poudre à canon, mais sans qu'on sache bien au juste jusqu'à quel point chacun d'eux y a contribué.

De nos jours, on a préparé avec du coton et de l'acide nitrique une matière explosible, appelée *fulmicoton*, et qui produit les effets de la poudre ordinaire; mais son emploi présente des inconvénients qui en ont fait négliger l'usage.

La fabrication et la vente de la poudre pouvant présenter des dangers pour la sécurité publique, l'Etat s'est réservé le monopole de ce genre d'industrie.

POUDRER v. tr. Couvrir légèrement les cheveux de poudre d'amidon.

POUDRERIE n. f. Fabrique de poudre à canon.

POUDRETTE n. f. Engrais composé de matières fécales desséchées et réduites en poudre.

POUDREUX, EUSE adj. Couvert de poussière : *habit tout poudreux.*

POUDRIER n. m. Celui qui fait la poudre à canon ; boîte remplie de poudre pour mettre sur l'écriture fraîche, et qu'on appelle aussi POUDRIÈRE.

POUDRIÈRE n. f. Magasin de poudre.

POUDROYER v. int. S'élever en poussière.

POUF. Mot qui sert à exprimer le bruit sourd que fait un corps en tombant; annonce pleine de charlatanisme. N. m. *Faire un pouf*, disparaître sans payer ce qu'on doit. *Pop.*

POUF n. m. Sorte de tabouret.

POUFFER v. int. *Pouffer de rire*, éclater de rire involontairement.

POUILLÉ n. m. (corrupt. de *polyptyque*). État général des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume.

POUILLER v. tr. Dire des pouilles. **Se pouiller** v. pr. Se dire des pouilles réciproquement. *Pop.*

POUILLES n. f. pl. Reproches mêlés d'injures : *chanter pouilles. Pop.*

POUILLEUX, EUSE adj. Qui a des poux. N. m. Homme d'une condition misérable.

POULAILLER n. m. Lieu où juchent les poules.

POULAIN n. m. Jeune cheval, jusqu'à trois ans. On écrit aussi POULIN.

POULAINE n. f. Partie de l'avant d'un vaisseau; chaussure à pointe recourbée, autrefois fort à la mode : *souliers à la poulaine.*

POULARDE n. f. Jeune poule engraissée.

POULE n. f. (lat. *pullus*, poussin). Femelle du coq. **Poule faisane,** femelle du faisan; **poule d'Inde,** femelle du coq d'Inde; **poule d'eau,** oiseau aquatique. *Fig. Poule mouillée*, homme qui manque de résolution, de courage; *avoir la chair de poule*, avoir le frisson ou trembler de peur. *Fam.*

POULE n. f. Sorte de jeu, au billard; mise de chaque joueur; enjeu total : *gagner la poule.*

POULET n. m. Petit d'une poule; terme de caresse. *Fig.* Billet galant.

POULETTE n. f. Jeune poule; terme de caresse; espèce de sauce.

POULEVRIN n. m. V. PULVÉRIN.

POULICHE n. f. Jeune cavale, jusqu'à trois ans.

POULIE n. f. Roue de bois ou de métal, creusée en gorge dans l'épaisseur de sa circonférence, et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

POULINER v. int. (rad. *poulain*). Mettre bas, en parlant d'une jument.

POULINIÈRE adj. f. *Jument poulinière*, destinée à la reproduction.

POULIOT n. m. Plante du genre des menthes.

POULOT n. m. Gros enfant. *Pop.*

POULPE n. m. (gr. *polupous;* de *polus*, nombreux; *pous, podos*, pied). Genre de mollusque à longs tentacules.

POULS (*pou*) n. m. (lat. *pulsus*, battement). Battement des artères. *Fig. Se tâter le pouls*, consulter ses forces avant de se décider.

POUMON n. m. Organe de la respiration, renfermé dans la poitrine (*).

POUPARD n. m. Gros enfant au maillot; sorte de poupée mécanique représentant un enfant.

POUPART n. m. Crustacé du genre des crabes.

POUPE n. f. (lat. *puppis*). L'arrière d'un vaisseau, par opposition à la *proue*. *Fig. Avoir le vent en poupe*, être en faveur, en train de faire fortune.

POUPÉE n. f. (lat. *pupa*). Petite figure humaine de cire, de carton, de bois, etc., servant de jouet aux enfants; tête de carton sur laquelle les lingères essayent et montent les bonnets; petite tête de plâtre qui sert de but dans un tir au pistolet. Pl. Les deux grosses pièces qui servent à maintenir le morceau de bois que travaille le tourneur. *Fig.* Petite personne fort parée.

POUPIN, E adj. Mignon. *Faire le poupin*, le gentil.

POUPON, ONNE n. Jeune garçon ou jeune fille qui a le visage potelé.

POUR prép. A la place de : *partir pour un autre;* au lieu de : *prendre un oison pour un cygne;* en considération de : *pour l'amour de Dieu;* en faveur de : *le droit est pour lui;* afin de : *lire pour s'instruire;* envers : *tendresse d'une mère pour ses enfants;* eu égard à : *enfant grand pour son âge;* comme : *laissé pour mort;* moyennant : *pour vingt francs;* contre : *remède bon pour la fièvre;* quant à : *pour moi, je n'en ferai rien.* **Pour lors** loc. adv. Alors. Loc. conj. **Pour que,** afin que; **pour peu que,** si peu que. N. m. : *soutenir le pour et le contre.*

POURBOIRE n. m. Argent donné en sus du prix convenu à un cocher, à un commissionnaire, etc.

POURCEAU n. m. Porc, cochon. *Fig. Pourceau d'Épicure*, homme plongé dans les plaisirs des sens.

POURCHASSER v. tr. Poursuivre avec ardeur.

POURFENDEUR n. m. Qui pourfend.

POURFENDRE v. tr. Fendre d'un coup de sabre un homme en deux.

POURLÉCHER (SE) v. pr. Passer sa langue sur ses lèvres. *Fam.*

POURPARLER n. m. Conférence à propos d'une affaire.

POURPIER n. m. Plante potagère à feuilles charnues.

POURPOINT n. m. (v. fr. *pourpoindre*, piquer). Ancien vêtement français, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

POURPRE n. f. (gr. *porphura;* de *pur*, feu). Couleur rouge que les anciens extrayaient d'un coquillage; étoffe teinte en pourpre : *manteau de pourpre. Fig.* Dignité souveraine dont la pourpre était autrefois la marque : *la pourpre des Césars. La pourpre romaine*, la dignité de cardinal. N. m. Couleur d'un beau rouge foncé : *le pourpre du teint;* maladie dangereuse qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *avoir le pourpre.*

POURPRÉ, E adj. De couleur de pourpre. *Fièvre pourprée*, fièvre dangereuse dans laquelle le corps est couvert de petites taches de couleur pourpre.

POURPRIER n. m. Mollusque qui

vit dans les coquillages dont les anciens tiraient la pourpre.

POURPRIS (*pri*) n. m. Enceinte. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *les célestes pourpris*, les cieux.

POURQUOI conj. et adv. Pour quelle cause, pour quelle raison. N. m. : *répondre aux pourquoi d'un enfant.*

POURRI, E adj. Gâté, corrompu : *fruit pourri, viande pourrie.* N. m. : *cela sent le pourri.*

POURRIR v. int. (lat. *putrescere*, se gâter). Entrer en putréfaction. *Fig.* Rester longtemps : *pourrir en prison.* V. tr. Altérer, corrompre : *l'eau pourrit le bois.*

POURRISSAGE n. m. Opération qui consiste à laisser macérer des chiffons dans l'eau, pour en faire du papier.

POURRISSOIR n. m. Lieu où l'on met pourrir les chiffons à papier.

POURRITURE n. f. État d'un corps en décomposition.

POURSUITE n. f. Action de courir après quelqu'un. *Fig.* Soins pour obtenir quelque chose : *s'obstiner à la poursuite d'un emploi;* procédures mises en œuvre pour se faire rendre justice : *exercer des poursuites contre un débiteur.*

POURSUIVANT n. m. Qui brigue pour obtenir; qui exerce des poursuites en justice.

POURSUIVRE v. tr. Courir après pour atteindre. *Fig.* Chercher à obtenir, briguer : *poursuivre un emploi;* continuer ce que l'on a commencé : *poursuivre une entreprise;* agir en justice contre quelqu'un : *poursuivre un débiteur;* tourmenter : *l'ennui le poursuit.*

POURTANT adv. Cependant.

POURTOUR n. m. Le tour, le circuit d'un édifice, d'un espace.

POURVOI n. m. Action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur. *Pourvoi en grâce*, demande adressée au chef de l'État pour remise ou commutation de peine.

POURVOIR v. int. (lat. *providere*, surveiller. — *Je pourvoirai. Je pourvoirais.* Le reste se conj. comme *voir*). Fournir ce qui est nécessaire : *Dieu pourvoit à nos besoins.* V. tr. Munir, garnir : *pourvoir une place de vivres;* établir par mariage ou par emploi : *pourvoir ses enfants. Fig.* Orner : *la nature l'a pourvu de bonnes qualités.* **Se pourvoir** v. pr. Se munir : *se pourvoir d'argent;* recourir à un tribunal supérieur : *se pourvoir en cassation.*

POURVOYEUR n. m. Qui est chargé de fournir à une maison toutes les provisions dont elle a besoin.

POURVU QUE loc. conj. A condition que.

POUSSAH n. m. Magot chinois.

POUSSE n. f. Jet que produit un arbre dans le cours d'une année; maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement; maladie des vins, qui les rend troubles.

POUSSÉE n. f. Action de pousser.

POUSSE-PIEDS n. m. Nom vulgaire d'un coquillage qu'on appelle autrement ANATIFE.

POUSSER v. tr. Faire effort contre une chose pour l'ôter de place; imprimer un mouvement à un corps : *pousser la porte;* avancer, étendre : *Alexandre poussa ses conquêtes jusque dans les Indes;* porter : *pousser une botte, un coup d'épée;* produire, développer : *la vigne pousse beaucoup de bois*, et, intr. : *les fleurs poussent, sa barbe pousse. Fig.* Faire avancer : *pousser un écolier;* prolonger, étendre : *pousser la raillerie trop loin;* faire agir : *quel motif le pousse? Pousser quelqu'un à bout*, le mettre en colère; *pousser des soupirs, des cris*, soupirer, crier. V. int. *Pousser à la roue*, aider; *pousser jusqu'à un lieu*, y aller.

POUSSETTE n. f. Jeu d'enfants.

POUSSIER n. m. Menu charbon, poussière de charbon qui reste au fond du sac. **Poussier de mottes,** tan réduit en poussière.

POUSSIÈRE n. f. Terre réduite en poudre très fine. *Fig. Réduire en poussière*, détruire complètement; *mordre la poussière*, être tué dans un combat. *Bot. Poussière fécondante*, pollen.

POUSSIÉREUX, EUSE adj. Qui est rempli, couvert de poussière : *route poussiéreuse.*

POUSSIF, IVE adj. *Cheval poussif*, qui a la maladie appelée pousse. *Fig.* Se dit d'un homme qui a peine à respirer.

POUSSIN n. m. Petit poulet nouvellement éclos.

POUSSINIÈRE n. f. Cage à poussins; nom vulgaire de la constellation des Pléiades.

POUSSOIR n. m. Bouton qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition.

POUTRE n. f. Grosse pièce de bois équarrie, qui sert à soutenir les solives d'un plancher.

POUTRELLE n. f. Petite poutre.

POUTURE n. f. Mode d'engraissement des bestiaux par les farineux.

POUVOIR v. tr. (*Je peux* ou *je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvais. Je pus. Je pourrai. Je pourrais. Que je puisse. Que je pusse. Pouvant, pu*). Avoir la faculté de faire. *N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc.; *je n'en puis mais*, je n'en suis pas la cause. V. impers. Être possible : *il se peut qu'il pleuve.*

POUVOIR n. m. Autorité, puissance : *parvenir au pouvoir;* faculté de faire : *cela passe mon pouvoir;* crédit, influence : *avoir du pouvoir auprès du ministre;* mandat, procuration : *donner un pouvoir par-devant notaire;* personnes investies de l'autorité : *encenser le pouvoir.* **Pouvoir législatif,** sous un gouvernement constitutionnel, une ou plusieurs assemblées chargées de faire les lois; **pouvoir**

exécutif, chargé de faire exécuter les lois; **pouvoir judiciaire,** chargé de rendre la justice; **pouvoir temporel,** gouvernement civil d'un Etat; **pouvoir spirituel,** qui n'appartient qu'à l'Eglise; **pouvoir discrétionnaire,** faculté laissée au président d'une cour d'assises d'agir en certains cas selon sa volonté particulière. Pl. Faculté, droit d'exercer certaines fonctions : *les pouvoirs d'un prêtre, d'un ambassadeur. Fig.* Influence : *le pouvoir de la vertu, de l'éloquence.*

POUZZOLANE n. f. Terre volcanique rougeâtre, qu'on rencontre près de Pouzzoles, en Italie.

PRAGMATIQUE adj. (gr. *pragma*, action, affaire). *Pragmatique sanction,* règlement émanant du pouvoir civil et relatif aux matières ecclésiastiques. N. f. : *la pragmatique de saint Louis.*

PRAIRIAL n. m. (rad. *prairie*). Neuvième mois de l'année républicaine, en France (du 20 mai au 18 juin).

PRAIRIE n. f. (lat. *pratum*, pré). Etendue de terrain qui produit de l'herbe et du foin. *Prairie artificielle,* où l'on a semé du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, etc.

PRALINE n. f. Amande rissolée dans du sucre.

PRALINER v. tr. Faire rissoler dans le sucre.

PRAME n. f. Sorte de navire à rames et à voiles.

PRATICABILITÉ n. f. Etat d'une chose praticable.

PRATICABLE adj. Qu'on peut pratiquer : *moyen praticable;* propre aux communications. N. m. Ce qui, dans les décorations de théâtre, forme une pièce détachée et mobile.

PRATICIEN n. m. Qui connaît la pratique dans un art quelconque. *Sculpt.* Ouvrier qui dégrossit l'ouvrage et le met en état d'être achevé par l'artiste.

PRATIQUANT, E adj. Qui observe exactement les pratiques de la religion.

PRATIQUE n. f. (gr. *praktikos*, mis en action). Exécution des règles et des principes d'un art ou d'une science, par opposition à THÉORIE; exécution, application : *mettre en pratique un précepte de morale;* usage, coutume : *c'est la pratique du pays;* expérience, habitude : *avoir la pratique des affaires;* routine : *cet homme n'a que de la pratique;* chaland, acheteur : *ce marchand a beaucoup de pratiques;* style de procédure : *connaître la pratique.* Pl. Exercices relatifs au culte : *pratiques religieuses.* Adj. Qui ne s'en tient pas à la théorie : *cours pratique de langue.*

PRATIQUE n. f. Petit instrument de fer-blanc que les joueurs de marionnettes mettent dans leur bouche pour modifier le son de leur voix.

PRATIQUEMENT adv. Dans la pratique. *Peu usité.*

PRATIQUER v. tr. Mettre en pratique : *pratiquer la vertu;* exercer : *pratiquer la médecine;* faire : *pratiquer un trou, une ouverture, un chemin.*

PRÉ (lat. *præ*, avant), préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français, et qui marque progrès, priorité.

PRÉ n. m. (lat. *pratum;* d'une racine sanscrite *par*, être vert). Petite prairie. *Aller, se rendre sur le pré,* se rendre à un lieu assigné pour se battre en duel.

PRÉALABLE adj. (préf. *pré* et *aller*). Qui doit être fait, dit, examiné d'abord : *sommation, question préalable.* **Au préalable** loc. adv. Auparavant, avant tout.

PRÉALABLEMENT adv. Au préalable.

PRÉAMBULE n. m. (préf. *pré* et lat. *ambulare*, marcher). Sorte d'exorde, d'avant-propos.

PRÉAU n. m. (dimin. de *pré*). Espace découvert au milieu du cloître des maisons religieuses; cour d'une prison; partie couverte de la cour où les élèves prennent leurs récréations quand il pleut.

PRÉBENDE n. f. Revenu ecclésiastique attaché à une chanoinie; le canonicat même.

PRÉBENDÉ adj. et n. m. Qui jouit d'une prébende.

PRÉBENDIER n. m. Ecclésiastique d'un degré hiérarchique au-dessous d'un chanoine.

PRÉCAIRE adj. (lat. *precarius*). Qui n'a rien de stable, d'assuré.

PRÉCAIREMENT adv. D'une manière précaire.

PRÉCAUTION n. f. (lat. *præcautio;* de *præcavere*, se mettre en garde). Ce qu'on fait par prévoyance pour éviter quelque mal : *prenez vos précautions;* circonspection, ménagement, prudence : *user de précautions envers quelqu'un.*

PRÉCAUTIONNÉ, E adj. Avisé, prudent.

PRÉCAUTIONNER (SE) v. pr. Prendre ses précautions.

PRÉCÉDEMMENT adv. Auparavant.

PRÉCÉDENT, E adj. Qui est immédiatement avant une autre chose de même genre : *sous le règne précédent.* N. m. Fait, exemple antérieur qu'on invoque comme autorité : *s'appuyer sur un précédent.*

PRÉCÉDER v. tr. et int. (préf. *pré* et lat. *cedere*, aller). Marcher devant; être placé immédiatement avant : *dans le chapitre qui précède;* avoir été auparavant : *chez les Romains, la monarchie a précédé la république.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PRÉCEINTE n. f. *Mar.* Ceinture en bordage établie autour d'un navire au niveau de chaque étage. On dit aussi LISSE.

PRÉCEPTE n. m. (lat. *præceptum;* de *præcipere*, instruire, ordonner). Règle, enseignement.

PRÉCEPTEUR n. m. (lat. *præceptor;*

de *præcipere*, enseigner). Qui est chargé de l'éducation d'un enfant, d'un jeune homme. *Par ext.* Celui qui instruit les autres.

PRÉCEPTORAL, E, AUX adj. Qui est propre au préceptorat.

PRÉCEPTORAT n. m. Fonction de précepteur.

PRÉCESSION n. f. *Précession des équinoxes*, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE n. m. Sermon que les ministres protestants font dans le temple.

PRÊCHER v. tr. (lat. *prædicare*). Annoncer en chaire la parole de Dieu. *Fig.* Recommander : *prêcher l'économie.* V. int. *Prêcher d'exemple*, faire soi-même ce que l'on conseille aux autres ; *prêcher dans le désert*, n'être point écouté.

PRÊCHEUR n. m. Prédicateur ; celui qui aime à faire des remontrances.

PRÉCIEUSE n. f. Femme affectée dans son air, ses manières, son langage.

PRÉCIEUSEMENT adv. Avec grand soin ; d'une manière précieuse.

PRÉCIEUX, EUSE adj. (lat. *pretiosus* ; de *pretium*, prix). Qui est de grand prix ; qui nous est cher : *gage précieux. Fig.* Affecté : *style précieux.*

PRÉCIOSITÉ n. f. Affectation dans les manières, dans le langage.

PRÉCIPICE n. m. (lat. *præcipitium* ; de *præ*, avant ; *caput*, tête). Abîme, endroit très profond. *Fig.* Ruine, disgrâce.

PRÉCIPITAMMENT adv. Avec précipitation.

PRÉCIPITANT n. m. Agent qui, en chimie, opère la précipitation.

PRÉCIPITATION n. f. Extrême vitesse, trop grand empressement. *Chim.* Phénomène qui s'opère quand un corps se sépare du liquide où il était dissous et tombe au fond.

PRÉCIPITÉ n. m. Dépôt qui se forme et tombe au fond du liquide dans lequel s'opère une précipitation chimique.

PRÉCIPITER v. tr. (rad. *précipice*). Jeter d'un lieu élevé ; hâter, accélérer : *la frayeur précipite ses pas* ; renverser : *précipiter un roi du trône. Chim.* Séparer, par un réactif, une matière solide du liquide dans lequel elle était en dissolution. **Se précipiter** v. pr. Se jeter : *se précipiter par la fenêtre* ; s'élancer : *l'armée se précipita sur l'ennemi.*

PRÉCIPUT (*pu*) n. m. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers, sans préjudice de ses droits au partage du reste ; ce que le contrat de mariage accorde à l'époux survivant.

PRÉCIS n. m. Abrégé : *précis d'histoire de France.*

PRÉCIS, E adj. (lat. *præcisus*, coupé, retranché). Fixe, déterminé, arrêté : *jour précis* ; exact ; *mesure précise. Fig.* Concis : *style précis.*

PRÉCISÉMENT adv. Exactement.

PRÉCISER v. tr. Déterminer, présenter d'une manière précise.

PRÉCISION n. f. Brièveté dans le discours, dans le style, qui exclut le superflu ; exactitude dans l'action : *manœuvre exécutée avec précision. Instrument de précision*, très exact.

PRÉCITÉ, E adj. Cité précédemment.

PRÉCOCE adj. (lat. *præcox* ; de *præ*, avant ; *coquere*, cuire, mûrir). Mûr avant la saison : *fruit précoce* ; formé avant l'âge, au physique ou au moral : *enfant précoce.*

PRÉCOCEMENT adv. D'une manière précoce.

PRÉCOCITÉ n. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTER v. tr. Compter pour déduire : *précompter les sommes déjà payées.*

PRÉCONCEPTION n. f. Conception d'une chose avant tout raisonnement, toute observation.

PRÉCONCEVOIR v. tr. Avoir une préconception.

PRÉCONÇU, E adj. Né dans l'esprit sans examen : *idée préconçue.*

PRÉCONISATION n. f. Action de préconiser.

PRÉCONISER v. tr. Louer excessivement, donner des éloges outrés.

PRÉCORDIAL, E adj. Qui a rapport à la région du cœur.

PRÉCURSEUR n. m. (préf. *pré* et lat. *cursor*, coureur). Celui qui vient avant un autre pour en annoncer la venue : *saint Jean-Baptiste fut le précurseur de Jésus-Christ.* Adj. : *les signes précurseurs d'une révolution.*

PRÉDÉCÉDER v. int. *Jurisp.* Mourir avant quelqu'un. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PRÉDÉCÈS n. m. *Jurisp.* Mort qui précède la mort d'une autre personne.

PRÉDÉCESSEUR n. m. (préf. *pré* et lat. *decedere*, se retirer). Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi.

PRÉDESTINATION n. f. Décret de Dieu, par lequel les élus sont prédestinés à la gloire éternelle ; arrangement immuable d'événements, que l'on suppose devoir arriver nécessairement.

PRÉDESTINÉ, E adj. et n. Que Dieu a destiné à la gloire éternelle.

PRÉDESTINER v. tr. Destiner de toute éternité au salut. *Par ext.* Fixer ; décider d'avance.

PRÉDÉTERMINANT, E adj. Qui cause la prédétermination.

PRÉDÉTERMINATION n. f. Action par laquelle Dieu détermine la volonté humaine, sans contraindre pour cela la liberté de la créature.

PRÉDÉTERMINER v. tr. Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDICANT n. m. Ministre de la religion protestante.

PRÉDICAT n. m. Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PRÉDICATEUR n. m. Qui annonce en chaire la parole de Dieu.

PRÉDICATION n. f. Action de prêcher; sermon.

PRÉDICTION n. f. (lat. *prædictio*; de *præ*, avant; *dicere*, dire). Action de prédire; chose prédite.

PRÉDILECTION n. f. Préférence d'amitié, d'affection.

PRÉDIRE v. tr. (préf. *pré* et *dire*. — Se conj. comme *médire*). Prophétiser; annoncer ce qui doit arriver, soit par des règles certaines : *prédire une éclipse*, soit par une prétendue divination : *prédire l'avenir*, soit par raisonnement, par conjecture : *prédire un événement*.

PRÉDISPOSANT, E adj. *Méd.* Qui prédispose : *cause prédisposante*.

PRÉDISPOSER v. tr. Disposer d'avance.

PRÉDISPOSITION n. f. Disposition naturelle à contracter certaines maladies, certains goûts, etc.

PRÉDOMINANCE n. f. Action de ce qui prédomine : *la prédominance du système nerveux*.

PRÉDOMINANT, E adj. Qui prédomine.

PRÉDOMINER v. int. Prévaloir.

PRÉÉMINENCE n. f. Supériorité de rang, de dignité, de droits.

PRÉÉMINENT, E adj. Qui excelle : *la charité est la vertu prééminente*.

PRÉEMPTION n. f. Droit d'acheter d'avance ou avant tout autre.

PRÉÉTABLI, E adj. *Harmonie préétablie*, système de philosophie par lequel on prétend expliquer l'accord qui existe entre l'âme et le corps.

PRÉÉTABLIR v. tr. Etablir à l'avance.

PRÉEXCELLENCE n. f. Qualité de ce qui l'emporte sur tout.

PRÉEXCELLER v. int. L'emporter sur tout autre.

PRÉEXISTANT, E adj. Qui existe avant.

PRÉEXISTENCE n. f. Existence antérieure : *la préexistence des âmes*.

PRÉEXISTER v. int. Exister avant.

PRÉFACE n. f. (lat. *præfatio*; de *præ*, avant; *fari*, parler). Discours préliminaire placé en tête d'un livre; partie de la messe qui précède immédiatement le canon.

PRÉFECTORAL, E adj. Qui a rapport au préfet : *palais préfectoral*; qui émane du préfet : *arrêté préfectoral*.

PRÉFECTURE n. f. Nom par lequel on désignait le gouvernement d'une province dans l'empire romain : *la préfecture des Gaules*; aujourd'hui, circonscription administrative d'un préfet; hôtel et bureaux du préfet.

PRÉFÉRABLE adj. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT adv. Par préférence.

PRÉFÉRÉ, E n. Personne que l'on aime mieux que les autres.

PRÉFÉRENCE n. f. Acte par lequel on préfère une personne ou une chose à une autre. Pl. Marques particulières d'affection ou d'honneur qu'on accorde à quelqu'un.

PRÉFÉRER v. tr. (préf. *pré* et lat. *ferre*, porter). Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre; estimer davantage : *préférer l'honneur à l'argent*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PRÉFET n. m. (lat. *præfectus*; de *præ*, devant; *facere*, faire). Celui qui, chez les Romains, occupait une préfecture : *le préfet des Gaules*; en France, magistrat chargé de l'administration d'un département. **Préfet de police**, magistrat chargé de la police dans le département de la Seine; **préfet maritime**, haut fonctionnaire investi de l'autorité militaire dans un arrondissement maritime; **préfet des études**, celui qui dirige les études dans un collège.

PRÉFINIR v. tr. *Prat.* Fixer un délai dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIX, E adj. (préf. *pré* et lat. *fixus*, fixé). Déterminé d'avance : *jour préfix*.

PRÉFIXE adj. et n. m. *Gram.* Se dit des particules qui se placent au commencement d'un mot pour en modifier le sens.

PRÉFLORAISON ou **PRÉFLEURAISON** n. f. Etat de la fleur avant son épanouissement.

PRÉHENSION n. f. Action de saisir, de prendre.

PRÉHISTORIQUE adj. Qui a précédé les temps dits historiques.

PRÉJUDICE n. m. Tort, dommage.

PRÉJUDICIABLE adj. Qui porte, qui cause du préjudice.

PRÉJUDICIAUX adj. m. pl. *Prat.* Se dit des frais imposés d'avance à celui qui veut se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE adj. *Jurisp.* *Question préjudicielle*, qui se juge avant la principale; *moyens préjudiciels*, par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER v. int. Porter préjudice.

PRÉJUGÉ n. m. Opinion, généralement fausse, adoptée sans examen. *Jurisp.* Ce qui a été jugé auparavant dans un cas analogue.

PRÉJUGER v. tr. Prévoir par conjecture.

PRÉLART n. m. Toile goudronnée dont on recouvre les marchandises sur un navire.

PRÉLASSER (SE) v. pr. (rad. *prélat*). Affecter un air de dignité; prendre une attitude commode et un air satisfait.

PRÉLAT n. m. (préf. *pré* et lat. *latus*, porté, mis). Ecclésiastique revêtu d'une dignité considérable dans l'Eglise.

PRÉLATURE n. f. Dignité de prélat.

PRÊLE n. f. Sorte de fougère qui sert à polir le bois et les métaux. On écrit aussi PRESLE.

PRÉLEGS n. m. *Jurisp.* Legs particulier qu'un testateur fait à un de ses légataires, et qui doit être pris sur la masse avant le partage.

PRÉLÉGUER v. tr. *Jurisp.* Faire un ou plusieurs prélegs.

PRÉLÈVEMENT n. m. Action de prélever.

PRÉLEVER v. tr. Lever préalablement une certaine portion sur un total. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PRÉLIMINAIRE adj. (préf. *pré* et lat. *limen*, seuil, entrée). Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir: *discours préliminaire*. N. m. pl. *Préliminaires de la paix*, articles généraux, d'après lesquels elle doit être établie.

PRÉLIMINAIREMENT adv. Préalablement.

PRÉLUDE n. m. (préf. *pré* et lat. *ludus*, jeu). Ce qu'on chante, ce qu'on joue, pour essayer sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord; improvisation musicale. *Fig.* Ce qui précède, ce qui fait présager : *les frissons sont le prélude de la fièvre*.

PRÉLUDER v. int. Essayer sa voix, un instrument, improviser sur le piano, sur l'orgue, etc. *Fig.* Faire une chose, pour en venir à une plus importante : *préluder à une bataille par des escarmouches*.

PRÉMATURÉ, E adj. (préf. *pré* et lat. *maturus*, mûr). Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fig.* Fait avant le temps convenable : *entreprise prématurée*; qui vient avant le temps ordinaire : *mort, vieillesse prématurée;* précoce : *raison, sagesse prématurée*.

PRÉMATURÉMENT adv. Avant le temps convenable.

PRÉMATURITÉ n. f. Maturité avant le temps ordinaire.

PRÉMÉDITATION n. f. Action de préméditer.

PRÉMÉDITER v. tr. Méditer avant d'exécuter.

PRÉMICES n. f. pl. (lat. *primitiæ;* de *primus*, premier). Premiers produits de la terre ou du bétail. *Fig.* Premières productions de l'esprit.

PREMIER, IÈRE adj. (lat. *primarius;* de *primus*, premier). Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre : *le premier homme, le premier étage, le premier commis;* le meilleur, le plus remarquable : *Démosthène est le premier des orateurs;* titre d'honneur attaché à certaines charges : *le premier médecin du roi. Matières premières*, productions naturelles qui n'ont pas encore été travaillées. *Arith. Nombre premier*, qui n'est divisible que par lui-même ou par l'unité, comme 1, 3, 5, 7, etc. *Théât. Jeune premier*, qui joue les amoureux.

PREMIÈREMENT adv. En premier lieu.

PREMIER-NÉ n. m. Le premier enfant mâle d'une famille. Pl. des *premiers-nés*.

PRÉMISSE n. f. (préf. *pré* et lat. *missus*, mis). Chacune des deux premières propositions d'un syllogisme.

PRÉMONTRÉS n. m. pl. Ordre de chanoines réguliers, fondé par saint Norbert en 1120, et dont la principale abbaye était située à Prémontré, près de Laon.

PRÉMUNIR v. tr. et pr. Précautionner, se précautionner contre.

PRENABLE adj. Qui peut être pris, en parlant d'une ville, d'une place forte.

PRENANT, E adj. Qui saisit, qui prend. *Partie prenante*, personne qui touche, qui reçoit l'argent. *Hist. nat. Queue prenante*, queue dont certains animaux se servent pour se suspendre aux branches des arbres.

PRENDRE v. tr. (lat. *prehendere*, saisir). Saisir, mettre en sa main; s'emparer de : *prendre une ville;* voler : *prendre une montre;* attaquer : *prendre l'ennemi en flanc;* joindre : *j'irai vous prendre;* surprendre : *je vous y prends;* accepter : *prenez ce qu'on vous donne;* acheter, emporter : *prenez-le pour six francs;* manger, boire : *prendre des aliments, un bouillon;* choisir : *lequel prenez-vous?* louer : *prendre un appartement;* entrer dans : *prenez ce chemin;* contracter : *prendre une mauvaise habitude;* regarder comme : *me prenez-vous pour un sot? Prendre les armes*, s'armer; *prendre la fuite*, s'enfuir; *prendre du corps*, grossir; *prendre du tabac*, priser; *prendre des leçons*, en recevoir; *prendre le deuil*, s'habiller de noir à la suite de la mort d'un parent; *prendre un domestique*, l'engager à son service; *prendre femme*, se marier; *prendre des renseignements*, s'informer; *prendre les devants*, partir avant quelqu'un; *prendre le galop*, se mettre à galoper; *prendre son temps*, ne point se presser; *prendre ses mesures*, employer des moyens pour réussir; *prendre l'air*, se promener, se mettre à l'air; *prendre du repos*, se reposer; *prendre patience*, attendre patiemment; *prendre feu*, s'enflammer et, *fig.*, s'animer; *prendre la mouche*, se fâcher, se formaliser; *prendre le change*, se tromper; *prendre au*

mot, accepter du premier coup; *prendre le voile*, entrer en religion; *prendre un parti*, se décider; *prendre son parti*, se résigner; *prendre le parti de quelqu'un*, se ranger de son côté; *prendre à témoin*, invoquer le témoignage; *prendre à cœur*, s'affecter ou s'occuper sérieusement d'une chose; *prendre à tâche*, s'efforcer; *prendre le vent*, présenter les voiles au vent; *prendre la mer*, s'embarquer; *prendre le large*, s'éloigner du rivage; *prendre terre*, débarquer, *prendre une affaire en main*, la diriger; *prendre une chose en mal*, s'en fâcher; *la prendre en riant*, en rire; *prendre en considération*, tenir compte; *prendre fait et cause*, intervenir; *prendre sous sa protection*, protéger; *prendre quelqu'un en pitié*, ressentir pour lui du dédain ou de la compassion; *prendre congé de quelqu'un*, lui faire ses adieux. V. int. Prendre racine : *cet arbre prend bien*; se geler : *la rivière a pris*; s'épaissir, se cailler : *le lait prend*. *Fig.* Réussir : *ce livre n'a pas pris*; faire impression : *cette odeur prend au nez*. **Se prendre** v. pr. S'accrocher : *son habit s'est pris à un clou*. *Se prendre de vin*, s'enivrer; *se prendre d'amitié*, concevoir de l'amitié; *se prendre à pleurer*, se mettre à pleurer; *s'y prendre bien ou mal*, être plus ou moins adroit; *s'en prendre à quelqu'un d'une chose*, en rejeter sur lui la responsabilité.

PRENEUR, EUSE n. Qui prend à bail : *le preneur s'engage à...*

PRÉNOM n. m. Nom de baptême.

PRÉNOMMÉ, E n. Personne qui a déjà été nommée.

PRÉNOTION n. f. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose.

PRÉOCCUPATION n. f. Disposition d'un esprit trop occupé d'un objet pour faire attention à un autre.

PRÉOCCUPER v. tr. Occuper fortement l'esprit. V. p. S'occuper fortement.

PRÉOPINANT n. m. Qui a opiné avant un autre.

PRÉOPINER v. int. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPARATEUR n. m. Qui prépare.

PRÉPARATIF n. m. Apprêt. S'emploie surtout au pl.

PRÉPARATION n. f. Action de préparer, de se préparer : *parler, prêcher, plaider sans préparation*; composition : *préparation d'un remède*.

PRÉPARATOIRE adj. Qui prépare : *école préparatoire*.

PRÉPARER v. tr. (lat. *præparare*; de *præ*, avant; *parare*, apprêter). Apprêter : *préparer le dîner*; disposer : *préparer les esprits*; mettre en état : *préparer un logement*; étudier, apprendre : *préparer un discours, un examen*.

PRÉPONDÉRANCE n. f. Supériorité de crédit, d'autorité, etc.

PRÉPONDÉRANT, E adj. (lat. *præponderare*, peser davantage). Qui a plus de poids qu'un autre. *Voix prépondérante*, qui l'emporte dans un vote en cas de partage des voix.

PRÉPOSÉ, E n. Personne chargée de quelque service spécial : *les préposés de l'octroi*.

PRÉPOSER v. tr. Etablir avec autorité, avec pouvoir de surveiller une chose, d'en prendre soin.

PRÉPOSITIF, IVE adj. De la nature de la préposition : *locution prépositive*.

PRÉPOSITION n. f. (préf. *pré* et lat. *positus*, placé). Mot invariable exprimant les rapports entre les mots.

PRÉROGATIVE n. f. (préf. *pré* et lat. *rogare*, demander). Avantages particuliers, privilèges attachés à certaines dignités.

PRÈS (lat. *pressus*, serré contre) prép. qui signifie proche : *demeurer près de l'église*; en comparaison de : *que sont-ils près de vous?* presque : *il y a près de vingt ans*. *Etre près de*, sur le point de (ne pas confondre avec *prêt à*); *serrer de près*, poursuivre vivement; *cela me touche de près*, j'y ai un grand intérêt. Loc. adv. **A cela près**, excepté cela; **à beaucoup près**, il s'en faut de beaucoup; **à peu de chose près, à peu près**, il s'en faut de peu.

PRÉSAGE n. m. (lat. *præsagium*). Signe par lequel on juge de l'avenir.

PRÉSAGER v. tr. Indiquer une chose à venir.

PRÉ-SALÉ n. m. Viande des moutons qui ont pâturé dans des prés arrosés par l'eau de la mer; se dit de ces prés eux-mêmes.

PRESBYTE adj. et n. (gr. *presbutês*, vieillard). Qui ne peut voir nettement les petits objets qu'en les tenant à une certaine distance de l'œil, ainsi qu'il arrive généralement aux vieillards.

PRESBYTÉRAL, E adj. Qui concerne le prêtre ou le presbytère : *fonctions presbytérales*.

PRESBYTÈRE n. m. (gr. *presbuteros*, prêtre, vieillard). Habitation du curé.

PRESBYTÉRIANISME n. m. (rad. *presbytérien*). Secte des presbytériens.

PRESBYTÉRIEN, IENNE adj. et n. (gr. *presbuteros*, prêtre). En Ecosse, protestant qui ne reconnait pas l'autorité épiscopale, mais seulement celle des prêtres. V. PROTESTANTISME.

PRESBYTISME n. m. Etat du presbyte.

PRESCIENCE n. f. (lat. *præscientia*; de *præ*, avant; *scientia*, science). Connaissance certaine et infaillible de l'avenir, l'un des attributs de Dieu.

PRESCIENT, E adj. Qui a la prescience.

PRESCRIPTIBLE adj. *Jurisp.* Qui peut être prescrit : *droits prescriptibles*.

PRESCRIPTION n. f. Acquisition

définitive de la propriété d'une chose, par une possession non interrompue pendant un temps déterminé par la loi ; extinction d'une dette, à défaut de réclamation de son payement dans le temps fixé ; ordonnance d'un médecin.

PRESCRIRE v. tr. (lat. *præscribere*). Ordonner. *Jurisp.* Acquérir par prescription. **Se prescrire** v. tr. Se faire une loi de ; se perdre par prescription.

PRÉSÉANCE n. f. Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un ou de le précéder.

PRÉSENCE n. f. Existence d'une personne dans un lieu marqué. *Présence réelle*, existence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; *présence d'esprit*, promptitude à dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos ; *les armées sont en présence*, en vue, en face l'une de l'autre.

PRÉSENT n. m. Don, libéralité.

PRÉSENT, E adj. (lat. *præsens*; de *præ*, devant; *ens*, étant). Qui est dans le lieu dont on parle : *être présent à une réunion*. *Fig.* *Etre présent partout*, se multiplier ; *le présent acte*, celui que l'on rédige ; *la présente lettre* et, *abs.*, *la présente*, la lettre qu'on écrit. N. m. Le temps actuel : *ne songer qu'au présent*. *Gram.* Le premier temps de chaque mode d'un verbe. **A présent** loc. adv. Maintenant.

PRÉSENTABLE adj. Qu'on peut présenter, qui peut se présenter.

PRÉSENTATION n. f. Action de présenter : *présentation d'une lettre de change*. *Présentation de la Vierge*, fête en mémoire du jour où la Vierge fut présentée au temple (21 nov.).

PRÉSENTEMENT adv. Maintenant.

PRÉSENTER v. tr. Offrir ; *présenter un bouquet* ; introduire : *présenter quelqu'un dans un cercle* ; montrer, faire voir : *présenter un bel aspect* ; montrer en menaçant : *présenter la baïonnette*. *Présenter les armes*, porter le fusil en avant en signe d'honneur, au passage d'un officier. **Se présenter** v. pr. Paraître devant quelqu'un ; se mettre sur les rangs. *Fig.* S'offrir à l'esprit : *une difficulté se présente*.

PRÉSERVATEUR, TRICE adj. Qui préserve : *moyen préservateur*.

PRÉSERVATIF, IVE adj. Qui a la vertu de préserver. N. m. Ce qui préserve.

PRÉSERVATION n. f. Action de préserver.

PRÉSERVER v. tr. (lat. *præservare*; de *præ*, avant ; *servare*, garder). Garantir d'un mal : *préserver de la peste*.

PRÉSIDENCE n. f. Fonction de président ; temps pendant lequel on l'exerce.

PRÉSIDENT n. m. Celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un Etat républicain, d'un tribunal.

PRÉSIDENTE n. f. Celle qui préside ; femme d'un président.

PRÉSIDENTIEL, ELLE adj. Qui concerne le président.

PRÉSIDER v. tr. (lat. *præsidere*; de *præ*, avant ; *sedere*, s'asseoir). Occuper la première place dans une assemblée. V. int. Avoir le soin, la direction : *présider aux préparatifs d'une fête* ; être l'arbitre : *Minerve présidait aux sciences, Cérès aux moissons*, etc.

PRÉSIDES n. m. pl. (il était féminin d'après l'ancienne édition de l'Acad.). Lieu où le gouvernement espagnol envoie les condamnés aux travaux forcés.

PRÉSIDIAL, E, AUX adj. et n. m. Nom donné à d'anciens tribunaux : *juge d'un présidial*, *juge présidial*.

PRESLE n. f. Ancienne orthographe de PRÊLE.

PRÉSOMPTIF, IVE adj. (lat. *præsumptus*, pris d'avance). *Héritier présomptif*, qui est appelé à hériter. Se dit surtout du prince destiné à régner.

PRÉSOMPTION n. f. (lat. *præsumptio* ; de *præsumere*, prendre d'avance). Conjecture, jugement fondé sur des apparences ; opinion trop avantageuse de soi-même.

PRÉSOMPTUEUSEMENT adv. D'une manière présomptueuse.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE adj. et n. Qui a une trop favorable opinion de lui-même.

PRESQUE adv. A peu près. — La voyelle *e* de *presque* ne s'élide que dans presqu'île.

PRESQU'ÎLE n. f. Certaine étendue de terre entourée d'eau, à l'exception d'un seul côté par lequel elle communique au continent.

PRESSAGE n. m. Action de presser.

PRESSANT, E adj. Qui presse : *affaire pressante*, *besoin pressant*.

PRESSE n. f. Multitude de personnes qui se pressent ; toute machine destinée à comprimer les corps ou à y laisser une empreinte quelconque. *Presse à copier*, pour copier les lettres (*). *Ouvrage sous presse*, qu'on imprime actuellement ; *la presse*, les journaux ; *liberté de la presse*, liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions.

PRESSE n. f. Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PRESSÉ, E adj. Qui a hâte, qui désire vivement : *vous êtes bien pressé de partir* ; urgent : *commission pressée* ; attaqué vivement : *la ville était pressée de toutes parts* ; tourmenté : *pressé de faim et de soif*.

PRESSÉE n. f. Masse de fruits que l'on soumet en une fois à l'action de la presse, pour en exprimer le suc.

PRESSENTIMENT n. m. Sentiment vague, instinctif de ce qui doit arriver.

PRESSENTIR v. tr. (préf. *pré* et *sentir*). Avoir un pressentiment de.

PRESSE-PAPIERS n. m. Ce qu'on met sur des papiers pour les maintenir. Pl. des *presse-papiers*.

PRESSER v. tr. (lat. *pressus*, pressé). Peser sur, serrer avec plus ou moins de force; approcher une chose, une personne contre une autre : *presser les rangs*; poursuivre sans relâche : *presser les ennemis*; hâter : *presser son départ*. V. int. Ne souffrir aucun délai : *l'affaire, le temps presse*.

PRESSIER n. m. Ouvrier imprimeur qui travaille à une presse.

PRESSION n. f. Action de presser : *la pression de l'atmosphère*. *Fig.* Influence.

PRESSIS n. m. Jus que l'on extrait de la viande en la pressant; jus de certaines herbes obtenu de la même façon.

PRESSOIR n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagineuses, etc. (*); lieu où se trouve cette machine.

PRESSURAGE n. m. Action de soumettre au pressoir; vin obtenu du marc à force de le pressurer.

PRESSURER v. tr. Presser le raisin, les pommes, etc., pour en extraire le jus. *Fig.* Epuiser par les impôts : *pressurer un peuple*; tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, tout l'argent qu'il peut fournir : *on veut vous pressurer*.

PRESSUREUR n. m. Celui qui conduit un pressoir.

PRESTANCE n. f. (lat. *præstantia*; de *præ*, en avant; *stare*, se tenir). Bonne mine accompagnée de gravité, de dignité.

PRESTANT n. m. Un des principaux jeux de l'orgue.

PRESTATION n. f. (lat. *præstare*, fournir). Action de prêter serment, en parlant des fonctionnaires publics et des membres de certains corps politiques; corvée imposée aux habitants des communes, principalement pour l'entretien des chemins vicinaux.

PRESTE adj. (ital. *presto*). Adroit, agile.

PRESTEMENT adv. D'une manière preste.

PRESTESSE n. f. Agilité, subtilité.

PRESTIDIGITATEUR n. m. (de *preste* et du lat. *digitus*, doigt). Escamoteur dont le métier consiste surtout à faire des tours subtils avec les doigts.

PRESTIDIGITATION n. f. Art du prestidigitateur.

PRESTIGE n. m. (lat. *præstigium*). Illusion opérée par artifice, sortilège. *Fig.* *Le prestige de l'éloquence, de la gloire*, leur influence sur les esprits.

PRESTIGIEUX, EUSE adj. Qui tient du prestige.

PRESTIMONIE n. f. Revenu affecté à l'entretien d'un prêtre.

PRESTO, PRESTISSIMO adv. (m. ital.). *Mus.* Vite, très vite.

PRESTOLET n. m. Ecclésiastique sans considération.

PRÉSUMABLE adj. Qu'on peut présumer.

PRÉSUMÉ, E adj. Cru par supposition.

PRÉSUMER v. tr. (préf. *pré* et lat. *sumere*, prendre). Conjecturer, juger par induction. V. int. Avoir bonne opinion: *trop présumer de son talent*.

PRÉSUPPOSER (*çu*) v. tr. Supposer préalablement.

PRÉSUPPOSITION (*çu*) n. f. Supposition préalable.

PRÉSURE n. f. Substance qui sert à faire cailler le lait.

PRÊT n. m. (rad. *prêter*). Action de prêter; la chose, la somme prêtée; solde des sous-officiers et des soldats.

PRÊT, E adj. (lat. *paratus*). Disposé à : *prêt à partir*. — Ne pas confondre avec *près*.

PRETANTAINE n. f. *Courir la pretantaine*, çà et là, sans sujet. *Fam.* On écrit aussi PRETENTAINE.

PRÊTÉ n. m. *C'est un prêté pour un rendu*, c'est à charge de revanche; *c'est un prêté rendu*, c'est une juste représaille.

PRÉTENDANT, E n. Qui aspire à un emploi, à une dignité. N. m. Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre; celui qui aspire à la main d'une femme.

PRÉTENDRE v. tr. (préf. *pré* et lat. *tendere*, tendre). Réclamer comme un droit : *prétendre une part dans les bénéfices*; vouloir, exiger : *que prétendez-vous de moi?* affirmer, soutenir : *je prétends que c'est faux*. V. int. Aspirer : *prétendre aux honneurs*.

PRÉTENDU, E adj. Supposé, soi-disant : *un prétendu gentilhomme*. N. Celui, celle qui doit se marier, l'un par rapport à l'autre.

PRÊTE-NOM n. m. Celui qui prête son nom dans un acte où le véritable contractant ne veut pas voir figurer le sien. Pl. des *prête-noms*.

PRETENTAINE n. f. V. PRETANTAINE.

PRÉTENTIEUSEMENT adv. D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de la prétention, où il y a de la prétention : *homme, style prétentieux*.

PRÉTENTION n. f. (rad. *prétendre*). Droit qu'on a ou qu'on croit avoir à la possession d'une chose. *Homme à prétentions*, qui prétend à l'esprit, au savoir, à l'élégance.

PRÊTER v. tr. (lat. *præstare*, fournir). Donner à condition qu'on rendra. *Fig.* Attribuer, imputer : *prêter un ridicule à quelqu'un*; fournir : *cette parole prête des armes contre vous*. *Prêter secours*, venir en aide; *prêter la main à une chose*, en être complice; *prêter l'oreille*, écou-

ter : *prêter serment*, faire serment ; *prêter le flanc*, donner prise sur soi. V. int. S'étendre : *cette étoffe prête*. *Fig.* Fournir matière : *prêter à la critique*. **Se prêter** v. pr. Consentir : *se prêter à un arrangement*.

PRÉTÉRIT (*rite*) n. m. (lat. *præter*, au delà ; *ire*, aller). *Gram.* Temps passé.

PRÉTÉRITION n. f. (lat. *præterire*, omettre). Fig. de rhétorique qui consiste à feindre de passer sous silence des choses sur lesquelles on ne laisse cependant pas que d'appuyer. On dit quelquefois PRÉTERMISSION.

PRÉTEUR n. m. (lat. *prætor*). Magistrat qui rendait la justice à Rome. V. PART. HIST.

PRÊTEUR, EUSE adj. et n. Qui prête.

PRÉTEXTE n. m. (lat. *prætextus* ; de *prætexere*, tisser devant). Raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action.

PRÉTEXTE n. f. Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient, à Rome, les jeunes gens de famille patricienne. Adj. : *robe prétexte*.

PRÉTEXTER v. tr. Prendre pour prétexte : *prétexter un voyage*.

PRETINTAILLE n. f. Ornement en découpure que l'on mettait autrefois sur les robes ; légers accessoires.

PRÉTOIRE n. m. (lat. *prætorium* ; de *prætor*, préteur). Tribunal où le préteur rendait la justice ; tribunal en général.

PRÉTORIEN, IENNE adj. Qui appartient au préteur : *dignité prétorienne*. **Garde prétorienne** ou **les prétoriens**, soldats qui formaient la garde des empereurs romains.

PRÊTRAILLE n. f. Les ecclésiastiques. *Iron.*

PRÊTRE n. m. (gr. *presbuteros*, plus âgé). Tout ministre d'un culte religieux.

PRÊTRESSE n. f. Chez les anciens, femme chargée de fonctions relatives au sacerdoce.

PRÊTRISE n. f. Sacerdoce.

PRÉTURE n. f. Charge de préteur ; durée de son exercice.

PREUVE n. f. (lat. *proba*). Ce qui démontre, établit la vérité d'une chose ; marque, témoignage : *donner une preuve de sa bonne volonté* ; opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul. *Faire ses preuves*, manifester son courage, son savoir.

PREUX n. m. Brave, vaillant.

PRÉVALOIR v. int. (préf. *pré* et *valoir*. — Se conj. comme *valoir*, excepté au subj. prés. *que je prévale*). Avoir, remporter l'avantage : *son opinion a prévalu*. **Se prévaloir** v. pr. S'enorgueillir : *se prévaloir de sa naissance*.

PRÉVARICATEUR n. m. Qui prévarique. Adj. : *magistrat prévaricateur*.

PRÉVARICATION n. f. Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER v. int. (lat. *prævaricari*). Manquer, par intérêt ou mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, de son ministère.

PRÉVENANCE n. f. Manière obligeante de prévenir les désirs de quelqu'un.

PRÉVENANT, E adj. Obligeant : *personne prévenante* ; agréable : *air prévenant*.

PRÉVENIR v. tr. (lat. *prævenire*, devancer). Devancer, faire avant : *l'ennemi voulait nous attaquer, nous l'avons prévenu* ; détourner : *prévenir un malheur* ; aller au-devant : *prévenir les besoins, les désirs de quelqu'un, prévenir une objection* ; informer, avertir : *prévenir quelqu'un de ce qui se passe*.

PRÉVENTIF, IVE adj. Qui a pour objet d'empêcher, de prévenir : *loi, mesure préventive*.

PRÉVENTION n. f. Opinion favorable ou contraire qui précède l'examen : *juger sans prévention* ; état d'un individu contre lequel il existe un soupçon, une accusation de délit ou de crime ; temps qu'un prévenu passe en prison avant d'être jugé : *faire six mois de prévention*.

PRÉVENTIVEMENT adv. Sous prévention : *arrêter quelqu'un préventivement*.

PRÉVENU, E adj. Influencé, disposé : *être prévenu contre* ou *en faveur de quelqu'un* ; accusé : *être prévenu de vol*. N. : *juger, acquitter un prévenu*.

PRÉVISION n. f. Action de prévoir, conjecture : *l'événement a justifié mes prévisions*.

PRÉVOIR v. tr. (préf. *pré* et *voir*. — Se conj. comme *voir*, excepté au futur *je prévoirai*, et au condit. *je prévoirais*). Juger par avance qu'une chose doit arriver : *prévoir un malheur* ; prendre les précautions nécessaires : *tout a été prévu*.

PRÉVÔT n. m. (lat. *præpositus*, préposé). Titre qu'on donnait à certains magistrats chargés d'une juridiction ou préposés à une haute surveillance : *prévôt des marchands*. V. PART. HIST. Celui qui donne, sous les ordres du maître d'armes, des leçons d'escrime dans un régiment.

PRÉVÔTAL, E adj. Qui concerne le prévôt. *Cour prévôtale*, tribunal exceptionnel établi à diverses époques et jugeant sans appel.

PRÉVÔTALEMENT adj. D'une manière prévôtale.

PRÉVÔTÉ n. f. Fonction, juridiction de prévôt.

PRÉVOYANCE n. f. Faculté, action de prévoir.

PRÉVOYANT, E adj. Qui a de la prévoyance.

PRIÉ, E n. Invité, convié.

PRIE-DIEU n. m. Sorte de pupitre

sur lequel on s'agenouille pour prier Dieu. Pl. des *prie-Dieu.*

PRIER v. tr. (lat. *precari*). Demander par grâce et avec soumission ; adorer : *prier Dieu;* inviter, convier : *prier quelqu'un à dîner.* V. int. Intercéder auprès de Dieu : *prier pour les morts.*

PRIÈRE n. f. Demande faite à titre de grâce : *écoutez ma prière;* acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu pour l'implorer ou pour l'adorer.

PRIEUR n. m. (lat. *prior*, le premier). Supérieur de certains couvents.

PRIEURE n. f. Supérieure d'un couvent de femmes.

PRIEURÉ n. m. Communauté religieuse sous la conduite d'un prieur, d'une prieure.

PRIMA DONNA n. f. (m. ital. qui signifient *première dame*). Première chanteuse à l'opéra italien. Pl. des *prima donna.*

PRIMAGE n. m. Bonification de tant pour cent accordée quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE adj. (lat. *primarius;* de *primus*, premier). Qui concerne les plus bas degrés d'instruction : *école primaire.*

PRIMAT n. m. (lat. *primas;* de *primus*, premier). Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques.

PRIMATIAL, E, AUX adj. Qui appartient au primat : *dignité primatiale.*

PRIMATIE (*ci*) n. f. Dignité de primat; étendue, siège de sa juridiction.

PRIMAUTÉ n. f. (lat. *primus*, premier). Prééminence, premier rang : *primauté du saint-siège;* avantage qu'on a de jouer le premier.

PRIME n. f. (lat. *primus*, premier). Somme que l'assuré doit à l'assureur : *prime d'assurance;* récompense accordée par l'État pour l'encouragement du commerce, de l'agriculture, de certains actes de courage ou de dévouement ; objet que l'on offre à l'acheteur, en dehors des conditions du marché, pour l'engager à acheter; laine de première qualité : *prime de Ségovie;* excédent du prix d'une valeur de bourse sur le chiffre de son émission ; pierre demi-transparente qui semble être l'ébauche d'une pierre précieuse : *prime d'émeraude;* première des heures canoniales ; première position, en termes d'escrime. Adj. Se dit en algèbre d'une lettre affectée d'un seul accent : *b'* s'énonce *b* prime. Loc. adv. **De prime abord**, au premier abord ; **de prime saut**, subitement, du premier coup.

PRIMER v. tr. et int. Avoir l'avantage sur les autres : *primer dans la conversation.*

PRIME-SAUTIER, IÈRE adj. *Esprit prime-sautier*, qui prend sa résolution, parle, écrit d'après le premier mouvement. Pl. *prime-sautiers.*

PRIMEUR n. f. (lat. *primus*, premier). Première saison des fruits et des légumes. Pl. Fruits et légumes précoces : *servir des primeurs.*

PRIMEVÈRE n. f. (lat. *primus*, premier; *ver*, printemps). Plante qui fleurit aux approches du printemps.

PRIMICÉRIAT n. m. Dignité du primicier.

PRIMICIER n. m. (lat. *primicerius*). Celui qui a la première dignité dans certains chapitres.

PRIMIDI n. m. (lat. *primus*, premier; *dies*, jour). Premier jour de la décade républicaine.

PRIMIPILAIRE ou **PRIMIPILE** n. m. Chez les Romains, centurion qui commandait la première compagnie d'une cohorte.

PRIMITIF, IVE adj. (lat. *primitivus;* de *primus*, premier). Qui appartient au premier état des choses : *mœurs primitives. Langue primitive*, qu'on suppose avoir été parlée la première ; *la primitive Église*, l'Église des premiers siècles du christianisme ; *terrains primitifs*, qui se composent des plus anciennes formations de roche; *couleurs primitives*, les sept couleurs du spectre solaire. *Gram. Mot primitif*, qui sert de radical à d'autres mots.

PRIMITIVEMENT adv. Originairement.

PRIMO adv. (m. lat.). Premièrement.

PRIMOGÉNITURE n. f. (lat. *primus*, premier, et *genitura*). Aînesse : *droit de primogéniture.*

PRIMORDIAL, E, AUX adj. (lat. *primordialis*). Primitif, le plus ancien : *état primordial du globe.*

PRIMORDIALEMENT adv. Primitivement.

PRIMORDIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est primordial.

PRIMULACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la primevère.

PRINCE n. m. (lat. *primus*, premier ; *caput*, tête). Celui qui possède une souveraineté ; roi, empereur : *Charlemagne fut un grand prince; couronne de prince* (*). *Prince du sang*, celui qui est sorti d'une maison royale par les mâles ; *princes de l'Église*, les cardinaux, les évêques ; *le prince des apôtres*, saint Pierre : *le prince des ténèbres*, le démon.

PRINCEPS adj. (m. lat.). *Édition princeps*, la première de toutes.

PRINCESSE n. f. Fille ou femme d'un prince ; souveraine d'un pays.

PRINCIER, IÈRE adj. De prince : *famille princière;* somptueux, digne d'un prince : *maison princière.*

PRINCIPAL, E, AUX adj. (lat. *principalis;* de *princeps*, chef, premier). Ce qui est en première ligne, au premier rang. *Principal locataire*, celui qui loue une maison pour la sous-louer. N. m. Ce qu'il y a de plus important : *vous oubliez le principal;* le capital d'une dette : *prin-*

cipal et intérim; celui qui a la direction d'un collège.

PRINCIPALAT n. m. Fonction de principal d'un collège.

PRINCIPALEMENT adv. Particulièrement.

PRINCIPAT n. m. Dignité impériale chez les Romains : *le principat de Tibère;* dignité de prince.

PRINCIPAUTÉ n. f. Dignité de prince; terre qui donne qualité de prince. Pl. Troisième ordre de la hiérarchie céleste des anges.

PRINCIPE n. m. (lat. *principium*). Commencement, origine, source : *Dieu est le principe de toutes choses;* ce qui constitue les choses matérielles : *les atomes sont les principes des corps;* opinion, manière de voir : *rester fidèle à ses principes;* loi : *principe d'Archimède.* Pl. Premières règles d'une science, d'un art, etc. : *principes de géométrie;* règles de morale : *avoir des principes.*

PRINCIPICULE n. m. Souverain d'une très petite principauté.

PRINTANIER, IÈRE adj. Du printemps : *fleur printanière.*

PRINTEMPS n. m. (lat. *primus*, premier, et *temps*). La première des quatre saisons de l'année. *Fig.* Jeunesse : *le printemps de la vie;* année : *avoir vécu seize printemps. Poét.*

PRIORI (A) m. lat. signifiant D'après un principe antérieurement posé.

PRIORITÉ n. f. (lat. *prior*, premier). Antériorité : *priorité d'hypothèque.*

PRIS, E adj. Emprunté, tiré : *mot pris du latin. Pris de vin*, ivre ; *pris pour dupe*, trompé ; *taille bien prise*, bien proportionnée.

PRISABLE adj. Estimable.

PRISE n. f. Action de s'emparer : *prise de Rome par les Gaulois;* la chose prise : *une bonne prise;* facilité de saisir : *ne pas trouver de prise;* pincée : *prise de tabac. Prise de corps*, action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement ; *prise d'armes*, acte de rébellion ou action de se metre sous les armes ; *prise de possession*, acte par lequel on entre en possession d'un emploi, d'un héritage ; *en venir aux prises*, aux mains. *Fig. Donner prise aux reproches, à la critique*, s'y exposer.

PRISÉE n. f. Prix qu'on met aux choses à vendre aux enchères.

PRISER v. tr. (rad. *prix*). Mettre le prix à une chose : *combien prisez-vous ce meuble?* faire cas de : *priser un orateur.*

PRISER v. int. Aspirer par le nez du tabac en poudre. V. tr. *Priser du tabac.*

PRISEUR, EUSE. Qui prise.

PRISEUR n. m. *Commissaire-priseur*, qui met le prix aux objets vendus à l'enchère.

PRISMATIQUE adj. *Corps prismatique*, qui a la figure d'un prisme ; *couleurs prismatiques*, produites par le prisme.

PRISME n. m. (gr. *prisma*). Solide dont les bases sont deux polygones et les faces latérales des parallélogrammes : *prisme triangulaire* (°), *rectangulaire*, etc. *Phys.* Solide triangulaire, en verre blanc ou en cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux. *Fig.* Ce qui fait voir les choses selon le préjugé et la passion : *voir à travers le prisme de l'amour-propre.*

PRISON n. f. (lat. *prehensio*, action de saisir). Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés ; emprisonnement : *condamné à six mois de prison. Fig.* Demeure sombre et triste.

PRISONNIER, IÈRE adj. et n. Qui est détenu en prison.

PRIVATIF, IVE adj. et n. S. [illegible] des particules qui marquent privation, comme *in* dans *insuccès.*

PRIVATION n. f. Perte d'un bien, d'un avantage qu'on avait ; manque des choses nécessaires : *endurer de grandes privations;* action de se priver : *s'imposer des privations.*

PRIVATIVEMENT adv. D'une manière exclusive.

PRIVAUTÉ n. f. Trop grande familiarité.

PRIVÉ, E adj. Sans fonctions publiques : *homme privé;* intérieur : *la vie privée;* apprivoisé : *oiseau privé.* N. m. Lieux d'aisances.

PRIVÉMENT adv. Avec familiarité.

PRIVER v. tr. (lat. *privare;* de *privus*, isolé). Oter à quelqu'un ce qu'il possède ; apprivoiser : *priver un oiseau.* **Se priver** v. pr. S'abstenir : *se priver de vin.*

PRIVILÈGE [o. N.] n. m. (lat. *privus*, particulier ; *lex, legis*, loi). Avantage exclusif : *obtenir un privilège;* droit, prérogative : *présider une assemblée par privilège d'âge. Fig.* Don naturel : *la raison est un privilège de l'homme.*

PRIVILÉGIÉ, E adj. et n. Qui jouit d'un privilège.

PRIVILÉGIER v. tr. Rendre l'objet d'un privilège.

PRIX n. m. (lat. *pretium*). Valeur d'une chose ; récompense : *prix de vertu, prix d'excellence;* châtiment : *voilà le prix de ses forfaits. Fig.* Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : *vaincre au prix de son sang;* mérite d'une personne, excellence d'une chose : *le prix du temps.* **Au prix de** loc. prép. Marque comparaison sous le rapport de la valeur : *la science n'est rien au prix de la vertu.* Si la comparaison n'éveille pas une idée de prix, de valeur, il vaut mieux employer *auprès de : votre enfant n'est rien auprès du mien.*

PROBABILISME n. m. Doctrine des probabilités.

PROBABILITÉ n. f. Vraisemblance.

PROBABLE adj. (lat. *probabilis;* de

probare, prouver). Qui a de grandes apparences de vérité.

PROBABLEMENT adv. Vraisemblablement.

PROBANT, E adj. Qui prouve : *argument probant, raison probante.*

PROBATION n. f. Temps d'épreuve avant le noviciat; noviciat lui-même.

PROBATIQUE adj. Se dit d'une piscine de Jérusalem où on lavait les victimes.

PROBE adj. (lat. *probus;* de *probatio*, preuve). Qui a de la probité.

PROBITÉ n. f. Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale.

PROBLÉMATIQUE adj. Douteux.

PROBLÉMATIQUEMENT adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME n. m. (gr. *problêma;* de *proballô*, je propose). Question à résoudre par des procédés scientifiques; tout ce qui est difficile à expliquer : *cet homme est un problème.*

PROBOSCIDIEN, IENNE adj. et n. m. (lat. *proboscis*, trompe). Se dit des mammifères pachydermes dont le nez est prolongé en trompe.

PROCÉDÉ n. m. Conduite, manière d'agir; méthode à suivre pour faire quelque opération : *simplifier un procédé;* petit rond de cuir qu'on applique au bout d'une queue de billard. *Avoir des procédés*, des égards; *n'en point avoir*, manquer aux convenances.

PROCÉDER v. int. (lat. *procedere;* de *pro*, en avant; *cedere*, marcher). Provenir, tirer son origine. *Fig.* Agir en quelque affaire : *procéder avec ordre;* agir judiciairement : *procéder à l'ouverture d'un testament.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PROCÉDURE n. f. Forme suivant laquelle les affaires sont instruites devant les tribunaux; actes faits dans une instance : *procédure volumineuse.*

PROCÉDURIER, IÈRE n. Personne qui entend, qui aime la chicane.

PROCÈS n. m. (lat. *processus*). Instance devant un juge sur un différend. *Fig. Gagner, perdre son procès*, réussir, échouer dans une affaire, une discussion.

PROCESSIF, IVE adj. Qui aime les procès, qui cherche à les prolonger.

PROCESSION n. f. (lat. *processio;* de *procedere*, avancer). Marche solennelle, d'un caractère religieux, et accompagnée de chants et de prières. *Fig.* Longue suite de personnes. *Fam.*

PROCESSIONNAL n. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNEL, ELLE adj. Qui tient de la procession, qui s'y rapporte : *marche processionnelle.*

PROCESSIONNELLEMENT adv. En procession.

PROCÈS-VERBAL n. m. Pièce émanée d'un fonctionnaire public et constatant un fait, un délit; écrit résumant ce qui a été dit, fait, etc., dans une circonstance plus ou moins solennelle : *le procès-verbal d'une séance.* Pl. des *procès-verbaux.*

PROCHAIN n. m. (rad. *proche*). Nos semblables, au point de vue de la religion et de l'humanité.

PROCHAIN, E adj. Qui est proche. *Semaine, année prochaine*, la première à venir.

PROCHAINEMENT adv. Bientôt.

PROCHE adj. (v. fr. *propche;* du lat. *prope*, près). Qui est près, en parlant du lieu : *proche voisin;* du temps : *l'heure est proche;* des relations de parenté : *proche parent.* N. m. pl. Parents : *nos proches.* Prép. et adv. Près : *proche de l'église, ici proche.*

PROCHRONISME n. m. (gr. *pro*, avant; *chronos*, temps). Erreur de chronologie qui consiste à placer un fait plus tôt qu'à l'époque où il est arrivé. On ferait un prochronisme en plaçant la mort de Napoléon avant l'année 1821. Syn. de MÉTACHRONISME.

PROCLAMATEUR n. m. Celui qui proclame.

PROCLAMATION n. f. Publication solennelle; action de proclamer.

PROCLAMER v. tr. (lat. *proclamare;* de *pro*, devant; *clamare*, crier). Publier à haute voix et avec solennité : *proclamer un roi;* divulguer, révéler : *proclamer la honte;* manifester : *les cieux proclament la gloire de Dieu.*

PROCONSUL n. m. Magistrat romain qui gouvernait une province avec l'autorité de consul.

PROCONSULAIRE adj. Qui appartient au proconsul : *autorité proconsulaire.*

PROCONSULAT n. m. Dignité de proconsul.

PROCRÉATION n. f. Génération.

PROCRÉER v. tr. Engendrer.

PROCURATEUR n. m. Titre d'une des principales dignités dans les anciennes républiques de Venise et de Gênes.

PROCURATIE (ci) n. f. Charge, dignité ou palais des procurateurs.

PROCURATION n. f. (lat. *procuratio;* de *procurare*, prendre soin pour un autre). Acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir d'agir en son nom.

PROCURATRICE n. f. Femme qui remplit les fonctions de procureur.

PROCURER v. tr. (lat. *procurare*). Faire obtenir : *procurer une place.*

PROCUREUR n. m. Membre du parquet, qui exerce les fonctions du ministère public près les cours ou tribunaux; officier ministériel établi pour agir en justice au nom de ceux qui sont en cause; celui qui agit en vertu d'une procuration; religieux chargé des intérêts temporels dans une communauté.

PROCUREUSE n. f. Femme d'un procureur. *Fam.*

PRODIGALEMENT adv. Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ n. f. Caractère du prodigue ; dépense folle : *ses prodigalités l'ont ruiné.*

PRODIGE n. m. (lat. *prodigium*). Effet surprenant arrivé contre le cours ordinaire de la nature ; trait de courage extraordinaire : *prodiges de valeur;* personne ou chose qui excelle dans son genre : *prodige de science, de l'art.*

PRODIGIEUSEMENT adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, EUSE adj. Extraordinaire : *fortune prodigieuse.*

PRODIGUE adj. et n. Qui dissipe son bien en folles dépenses.

PRODIGUER v. tr. (lat. *prodigere*, dissiper). Donner avec profusion.

PRODROME n. m. Sorte de préface, d'introduction. *Méd.* Etat d'indisposition qui précède une maladie.

PRODUCTEUR n. m. Qui crée, par son travail, les produits agricoles. — Son opposé est CONSOMMATEUR. Adj. : *génie producteur, industrie productrice.*

PRODUCTIF, IVE adj. Fertile : *sol productif.*

PRODUCTION n. f. Action de produire ; ce qui est produit : *les productions du sol.*

PRODUIRE v. tr. (lat. *producere;* de *pro*, en avant ; *ducere*, conduire). Engendrer ; porter : *les arbres produisent les fruits;* rapporter : *cette charge produit tant par an;* occasionner : *la guerre produit de grands maux;* faire : *cela a produit un mauvais effet;* montrer, exhiber : *produire des titres, des pièces;* introduire : *produire quelqu'un à la cour. Fig.* Donner naissance : *la France a produit beaucoup de grands hommes;* créer : *l'art produit des merveilles.*

PRODUIT n. m. Ce que rapporte une terre, une charge, etc. *Chim.* Résultat d'une opération. *Arith.* Résultat de la multiplication.

PROÉMINENCE n. f. Etat de ce qui est proéminent ; cette chose même.

PROÉMINENT, E adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne, qui est saillant : *front proéminent.*

PROFANATEUR, TRICE n. Qui profane les choses saintes. Adj. : *main profanatrice.*

PROFANATION n. f. Action de profaner les choses saintes ; abus des choses précieuses : *la profanation du génie.*

PROFANE adj. (lat. *profanus;* de *pro*, en avant ; *fanum*, temple — *en dehors du temple*). Qui est contre le respect dû aux choses saintes : *action profane;* qui n'appartient pas à la religion : *histoire profane.* N. Celui, celle qui manque de respect pour les choses de la religion ; ce qui est profane ; *le profane et le sacré.*

PROFANER v. tr. (rad. *profane*). Traiter avec mépris des choses saintes, les employer à un usage profane : *profaner les vases sacrés;* faire un mauvais usage de ce qui est précieux : *profaner son talent.*

PROFÉRER v. tr. (lat. *proferre;* de *pro*, en avant ; *ferre*, porter). Prononcer, articuler : *proférer un blasphème.* Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PROFÈS, ESSE (*fè*) adj. (lat. *professus*, qui a fait profession). Qui a fait des vœux dans un ordre religieux : *religieuse professe.*

PROFESSER v. tr. (lat. *profiteri*, déclarer). Avouer publiquement : *professer une opinion;* exercer : *professer la médecine;* enseigner : *professer les mathématiques, l'histoire.* V. int. : *professer dans un collège.*

PROFESSEUR n. m. Qui enseigne une science, un art.

PROFESSION n. f. Déclaration publique : *faire une profession de foi;* état, métier, emploi : *exercer une profession. Joueur de profession*, qui joue continuellement.

PROFESSIONNEL, ELLE adj. Qui a rapport à une profession spéciale : *devoirs professionnels, enseignement professionnel. Ecole professionnelle*, où l'on prépare à différents métiers.

PROFESSORAL, E, AUX adj. Qui appartient au professeur : *ton professoral.*

PROFESSORAT n. m. Fonction de professeur.

PROFIL (*fil*) n. m. Traits du visage d'une personne vue de côté (*). *Arch.* Coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment, pour en montrer l'intérieur.

PROFILER v. tr. Représenter en profil.

PROFIT n. m. (lat. *profectus;* de *proficere*, gagner). Gain, avantage. *Mettre le temps à profit*, l'employer utilement. Pl. Gratifications que reçoivent les domestiques en sus de leurs gages.

PROFITABLE adj. Avantageux.

PROFITABLEMENT adv. D'une manière profitable.

PROFITANT, E adj. Qui est d'un usage économique.

PROFITER v. int. Tirer un émolument, faire un gain : *profiter sur une marchandise vendue;* tirer avantage : *profiter du temps;* servir, être utile : *bien mal acquis ne profite pas;* se fortifier : *cet enfant profite à vue d'œil.*

PROFOND, E adj. (lat. *profundus*). Dont le fond est éloigné du bord, de l'entrée : *puits profond;* qui pénètre fort avant : *blessure profonde. Fig.* Grand, extrême dans son genre : *nuit, douleur, ignorance, tranquillité profonde;* difficile à pénétrer : *mystère profond;* très pénétrant : *esprit, penseur profond, un profond politique. Profonde révérence*, faite en s'inclinant très bas ; *profond scélérat*, scélérat consommé.

PROFONDÉMENT adv. D'une ma-

nière profonde, au propre et au figuré : *creuser la terre profondément, dormir profondément.*

PROFONDEUR n. f. Etendue d'une chose depuis la superficie jusqu'au fond : *profondeur d'une rivière ;* une des trois dimensions des corps, syn. de *hauteur, épaisseur ;* dans certains cas, syn. de *longueur : cette cour a 20 mètres de largeur et 30 de profondeur. Fig.* Grand savoir, grande pénétration d'esprit : *profondeur des idées ;* impénétrabilité : *la profondeur des mystères, des jugements de Dieu.*

PROFUSÉMENT adv. Avec profusion.

PROFUSION n. f. (lat. *profusio ;* de *profundere,* répandre en abondance). Excès de libéralité ou de dépense.

PROGÉNITURE n. f. Les enfants, par rapport à l'homme ; les petits, par rapport aux animaux.

PROGNATHE adj. (gr. *pro,* en avant ; *gnathos,* mâchoire). Qui a les mâchoires allongées, en parlant des races humaines.

PROGNÉ (*prog-né*) n. f. Nom poétique de l'hirondelle. V. PHILOMÈLE.

PROGNOSTIQUE (*progh-no*) adj. *Méd.* Qui fournit un pronostic : *signes prognostiques.*

PROGRAMME n. m. (gr. *pro,* avant ; *gramma,* écriture). Détail d'une fête publique ; conditions d'un concours, etc.

PROGRÈS n. m. (lat. *progressus ;* de *progredi,* avancer). Mouvement en avant : *progrès d'une inondation ;* avantages à la guerre : *arrêter les progrès de l'ennemi. Fig.* Augmentation en bien ou en mal : *les progrès d'un écolier, d'une maladie.*

PROGRESSER v. int. Faire des progrès.

PROGRESSIF, IVE adj. Qui avance, qui fait des progrès : *la marche progressive de la science.*

PROGRESSION n. f. (rad. *progrès*). Suite graduée et non interrompue : *la progression des idées. Math.* Suite de rapports égaux : *progression ascendante, décroissante.*

PROGRESSISTE adj. et n. Qui professe des idées de progrès.

PROGRESSIVEMENT adv. D'une manière progressive.

PROHIBÉ, E adj. *Degré prohibé,* degré de parenté où la loi défend de se marier ; *armes prohibées,* que la loi défend de porter.

PROHIBER v. tr. (lat. *prohibere*). Défendre, interdire : *prohiber l'exportation des grains.*

PROHIBITIF, IVE adj. Qui défend : *loi prohibitive.*

PROHIBITION n. f. Défense, interdiction.

PROHIBITIONNISTE n. m. Partisan de la prohibition.

PROIE n. f. (lat. *præda*). Ce que l'animal carnassier trouve ou enlève pour manger. *Fig.* Toute chose dont on s'empare : *les voleurs se partagèrent leur proie. Etre en proie à la calomnie, à la médisance,* etc., en être victime ; *être en proie à ses passions,* y être livré. **Oiseau de proie,** qui chasse le gibier.

PROJECTIF, IVE adj. Qui a la propriété de projeter.

PROJECTILE n. m. (lat. *projectus,* lancé en avant). Tout corps lancé avec force par la poudre, par des ressorts ou par la main.

PROJECTION n. f. (lat. *projectio ;* de *projicere,* jeter en avant). Action d'imprimer du mouvement à un projectile ; représentation d'un corps faite sur un plan, suivant certaines règles géométriques : *une mappemonde est une projection du globe terrestre.*

PROJECTURE n. f. Saillie des divers membres d'architecture.

PROJET n. m. (lat. *projectus,* jeté en avant). Dessein, entreprise ; première pensée, première rédaction d'une chose : *rédiger un projet de loi.*

PROJETER v. tr. Avoir en projet : *projeter un voyage ;* tracer la représentation d'un corps sur un plan suivant certaines règles géométriques ; produire : *projeter de l'ombre.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

PROLÉGOMÈNES n. m. pl. (gr. *prolegomena,* choses dites d'avance). Longue introduction en tête d'un ouvrage.

PROLEPSE n. f. Figure de rhétorique par laquelle on prévient une objection et on la réfute d'avance.

PROLEPTIQUE adj. *Méd.* Se dit d'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE n. m. (lat. *proletarius*). Individu qui fait partie des dernières classes de la société.

PROLÉTARIAT n. m. Classe des prolétaires.

PROLIFIQUE adj. Qui a la vertu d'engendrer.

PROLIXE adj. (lat. *prolixus,* étendu en long). Diffus, trop long : *discours prolixe.*

PROLIXEMENT adv. D'une manière prolixe : *écrire prolixement.*

PROLIXITÉ n. f. Diffusion, longueurs fatigantes dans le discours.

PROLOGUE n. m. (gr. *pro,* avant ; *logos,* discours). Sorte d'avant-propos, principalement en usage dans le drame et le roman. — Son opposé est ÉPILOGUE.

PROLONGATION n. f. Temps qu'on ajoute à la durée d'une chose.

PROLONGE n. f. Cordage qui sert aux manœuvres d'artillerie ; chariot employé au transport des munitions.

PROLONGEMENT n. m. Extension, continuation.

PROLONGER v. tr. (lat. *prolongare ;* de *pro,* en avant ; *longus,* long). Faire durer plus longtemps : *prolonger la guerre ;* étendre : *prolonger une ligne.*

PROMENADE n. f. Action de se promener ; lieu où l'on se promène.

PROMENER v. tr. (lat. *prominare*, conduire). Mener, conduire à la promenade. **Se promener** v. pr. Marcher pour l'exercice ou pour son plaisir. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

PROMENEUR, EUSE n. Qui se promène.

PROMENOIR n. m. Lieu destiné à la promenade.

PROMESSE n. f. Assurance qu'on donne de faire, de fournir ou de dire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE n. Qui promet légèrement. *Fam.*

PROMETTRE v. tr. (lat. *promittere*; de *pro*, devant; *mittere*, mettre). S'engager verbalement ou par écrit à faire, à dire, à donner quelque chose. *Fig.* Annoncer : *le temps promet la pluie.* V. int. Donner des espérances : *cet enfant promet, la vigne promet beaucoup cette année.* **Se promettre** v. pr. Prendre une ferme résolution : *se promettre de ne plus faire une chose;* espérer : *se promettre du plaisir.*

PROMIS, E adj. Dont on a fait la promesse : *chose promise.* **Terre promise**, la terre de Chanaan. N. Fiancé : *c'est mon promis, c'est ma promise.*

PROMISCUITÉ n. f. (lat. *promiscuitas;* de *promiscere*, mêler complètement). Mélange confus de personnes de tous états. Se prend en mauvaise part.

PROMISSION n. f. *Terre de promission*, la terre promise. *Fig.* Tout pays riche et très fertile.

PROMONTOIRE n. m. (lat. *promontorium;* de *mons*, *montis*, montagne). Pointe de terre avancée dans la mer.

PROMOTEUR n. m. Qui excite, qui est la cause première.

PROMOTION n. f. Action par laquelle on élève une ou plusieurs personnes à un grade, à une dignité : *une promotion d'officiers, de cardinaux.*

PROMOUVOIR v. tr. Elever à quelque dignité. — Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés.

PROMPT, E adj. (lat. *promptus*). Soudain : *prompte repartie;* qui passe vite : *sa joie fut prompte;* actif, diligent : *être prompt dans toutes ses actions;* irascible : *il a l'humeur prompte.*

PROMPTEMENT adv. D'une manière prompte.

PROMPTITUDE n. f. Diligence; facilité à s'irriter, à s'emporter : *il est d'une grande promptitude.*

PROMU, E adj. Elevé, nommé : *être promu à une dignité.*

PROMULGATION n. f. Acte par lequel les lois sont publiées avec les formalités requises.

PROMULGUER v. tr. (lat. *promulgare*). Publier une loi avec les formalités requises.

PRONAOS (*oss*) n. m. La partie antérieure d'un temple.

PRÔNE n. m. (contraction du lat. *præconium*, proclamation). Instruction familière, faite chaque dimanche à la messe paroissiale par le curé ou le vicaire. *Fig.* *Recommander quelqu'un au prône*, se plaindre de lui à ses supérieurs.

PRÔNER v. tr. Vanter, louer avec exagération : *prôner quelqu'un.* V. int. Faire de longues et ennuyeuses remontrances : *il ne fait que prôner.*

PRÔNEUR, EUSE n. Qui loue avec excès : *chacun a ses prôneurs.* N. m. Grand parleur qui aime à faire des remontrances : *prôneur éternel.*

PRONOM n. m. (lat. *pro*, pour, et *nom*). Partie du discours qui se met à la place du nom

PRONOMINAL, E, AUX adj. Se dit des verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je m'ennuie, il se loue.*

PRONOMINALEMENT adv. Comme verbe pronominal : *le verbe employé pronominalement.*

PRONONÇABLE adj. Qui peut être prononcé.

PRONONCÉ, E adj. Fortement marqué : *traits prononcés;* qui n'a rien d'indécis : *caractère prononcé;* arrêté, formel : *avoir l'intention prononcée de*...N. m. Décision rendue : *le prononcé d'un jugement.*

PRONONCER v. tr. (lat. *pronuntiare*). Articuler, proférer : *prononcer les lettres, les syllabes, les mots;* débiter : *prononcer un sermon;* déclarer avec autorité : *prononcer un arrêt.* V. int. Déclarer son sentiment : *le tribunal a prononcé.* **Se prononcer** v. pr. Manifester ses intentions, sa pensée.

PRONONCIATION n. f. Articulation des lettres, des syllabes, des mots.

PRONOSTIC n. m. (gr. *prognôstikon;* de *pro*, avant; *gnôsis*, connaissance). Conjecture sur ce qui doit arriver; signe d'après lequel on forme cette conjecture : *fâcheux pronostic.*

PRONOSTIQUER v. tr. Faire un pronostic.

PRONOSTIQUEUR n. m. Qui pronostique.

PRONUNCIAMIENTO (*non... mi-in*) n. m. Mot espagnol qui désigne l'acte par lequel un chef militaire se déclare indépendant. Pl. des *pronunciamientos.*

PROPAGANDE n. f. Tout ce qu'on fait pour répandre une opinion, une religion, une doctrine quelconque.

PROPAGANDISTE n. m. Celui qui fait de la propagande.

PROPAGATEUR n. m. Qui propage.

PROPAGATION n. f. Multiplication des êtres par voie de reproduction : *propagation du genre humain. Fig.* Extension, développement : *propagation des lumières, des idées,* etc. *Phys.* Manière dont le son et la lumière se transmettent, se répandent.

PROPAGER v. tr. (lat. *propagare;* de *pro*, en avant; *pangere*, publier). Multiplier par voie de reproduction. *Fig.* Ré-

pandre : *propager la foi, les lumières.*

PROPENSION n. f. (lat. *propensio*; de *pro*, en avant; *pendere*, pendre). Tendance naturelle des corps vers un autre corps ou un point quelconque. *Fig.* Penchant : *propension au bien, au mal.*

PROPHÈTE, PROPHÉTESSE n. (gr. *prophêtês*; de *pro*, avant; *phêmi*, je dis). Qui prédit par inspiration divine : *le prophète Isaïe.* **Le roi-prophète,** David; **le Prophète,** Mahomet : *du loyer l'étendard du Prophète. Par ext.* Celui qui annonce l'avenir par voie de conjecture : *être un mauvais prophète.* — Les premiers prophètes furent Moïse, à qui le Seigneur se communiqua particulièrement ; Samuel, spécialement honoré du don de prophétie; Élie et Élisée, éclairés par la lumière céleste, et le saint roi David, touché par la grâce divine. A partir de cette époque commence un autre ordre de prophètes, divisés en deux classes : Isaïe, Jérémie Daniel, Ézéchiel, appelés *grands prophètes*, et ceux qui n'ont laissé que des écrits moins importants, au nombre de douze, nommés *petits prophètes*. La Judée compte aussi plusieurs prophétesses : Marie, sœur de Moïse; Débora et la prophétesse Anne, qui fut une des premières à reconnaître Jésus pour le Messie.

PROPHÉTIE (*cî*) n. f. Prédiction par inspiration divine : *les prophéties d'Isaïe. Par ext.* Toute prédiction d'un événement futur : *les prophéties de Nostradamus.*

PROPHÉTIQUE adj. Qui tient du prophète : *langage prophétique.*

PROPHÉTIQUEMENT adv. En prophète.

PROPHÉTISER v. tr. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Par ext.* Prévoir, dire d'avance.

PROPHYLACTIQUE adj. *Méd.* Qui se rapporte à la prophylaxie.

PROPHYLAXIE n. f. Partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à conserver la santé.

PROPICE adj. Favorable.

PROPITIATEUR, TRICE n. Personne qui rend propice.

PROPITIATION n. f. Ne se dit que dans : *sacrifice de propitiation*, offert à Dieu pour apaiser sa colère.

PROPITIATOIRE adj. Qui a la vertu de rendre propice : *sacrifice propitiatoire.*

PROPOLIS (*lice*) n. f. Matière résineuse sécrétée par les abeilles, et dont elles se servent pour boucher les fentes de leurs ruches.

PROPORTION n. f. (lat. *proportio*). Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout : *observer les proportions;* dimension : *cela sort des proportions ordinaires. Math.* Réunion de deux rapports égaux. **A proportion de, en proportion de** loc. prép. Par rapport, eu égard à. **A proportion que** loc. conj. A mesure que.

PROPORTIONNALITÉ n. f. État des choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNEL, ELLE adj. Se dit des quantités qui sont en proportion avec d'autres quantités de même genre. **Moyenne proportionnelle,** quantité qui peut former les deux moyens d'une proportion dont les extrêmes sont donnés.

PROPORTIONNELLEMENT adv. Avec proportion.

PROPORTIONNÉMENT adv. En proportion ou à proportion.

PROPORTIONNER v. tr. Garder la proportion nécessaire : *proportionner sa dépense à son revenu.*

PROPOS n. m. (lat. *propositum*, sujet mis en avant). Discours tenu dans la conversation ; discours vain, médisant : *se moquer des propos d'autrui.* **Ferme propos,** résolution bien arrêtée : *faire un ferme propos de se corriger.* Loc. adv. **A propos,** convenablement : *arriver, parler à propos;* **à tout propos,** à chaque instant ; **hors de propos, mal à propos,** à contretemps ; **de propos délibéré,** avec dessein. Loc. prép. **A propos de,** à l'occasion, au sujet de.

PROPOSABLE adj. Qu'on peut proposer.

PROPOSANT n. m. Jeune théologien protestant qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER v. tr. (lat. *proponere*, exposer à la vue). Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine : *proposer un avis;* offrir : *proposer vingt francs d'un objet;* donner : *proposer un sujet à traiter.* **Se proposer** v. pr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi;* avoir l'intention : *il se propose de vous écrire.*

PROPOSITION n. f. Chose proposée pour qu'on en délibère : *faire une proposition;* théorème : *démontrer une proposition;* condition qu'on propose pour arriver à un arrangement : *faire des propositions de paix. Gram.* Expression d'un jugement.

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Qui appartient exclusivement à quelqu'un : *c'est son propre fils;* exactement semblable : *ce sont ses propres paroles;* convenable : *qualités propres au commandement;* qui a de l'aptitude : *propre aux affaires;* net, par opposition à *sale : habit propre. Nom propre*, par opposition à *nom commun; sens propre*, primitif et naturel, par opposition à *figuré; mot, expression propre*, qui rend exactement l'idée, par opposition à *impropre*. N. m. Qualité particulière : *le propre de l'homme est de penser. Avoir en propre, posséder en propre*, en propriété.

PROPREMENT adv. Avec propreté : *manger proprement;* convenablement : *être mis proprement;* précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il a dit;* en dehors de tout accessoire : *l'Angleterre proprement dite.*

PROPRET, ETTE adj. Qui est propre jusqu'à la recherche : *vieillard propret.*

PROPRETÉ n. f. Netteté.

PROPRÉTEUR n. m. Chez les Ro-

mains, celui qui gouvernait une province avec l'autorité de préteur.

PROPRÉTURE n. f. Dignité, fonction de propréteur.

PROPRIÉTAIRE n. A qui une chose appartient en propriété.

PROPRIÉTÉ n. f. (rad. *propre*). Droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un ; la chose elle-même ; vertu particulière : *propriété de l'aimant. Gram.* Convenance : *la propriété des termes.*

PROPULSEUR adj. et n. m. Qui imprime le mouvement dans une machine.

PROPULSION n. f. (lat. *propulsio* ; de *pro*, en avant ; *pulsus*, poussé). Action de pousser en avant.

PROPYLÉES n. m. pl. Edifice formant le vestibule d'un temple, etc.

PRORATA (AU) loc. prép. (lat. *pro*, pour ; *rata* [*parte*], la partie fixée). A proportion : *dans une liquidation, chaque créancier reçoit au prorata de sa créance.*

PROROGATIF, IVE adj. Qui proroge : *acte prorogatif.*

PROROGATION n. f. Action de proroger : *prorogation du terme d'une créance, prorogation des Chambres.*

PROROGER v. t. (lat. *prorogare*). Prolonger le temps pris ou donné pour une chose : *proroger l'échéance d'un billet. Proroger la Chambre*, suspendre ses séances pendant un délai déterminé.

PROSAÏQUE adj. Qui tient de la prose, qui manque de noblesse : *style prosaïque.*

PROSAÏQUEMENT adv. D'une manière prosaïque.

PROSAÏSER v. int. Ecrire en vers d'une manière prosaïque.

PROSAÏSME n. m. Défaut des vers qui manquent de poésie.

PROSATEUR n. m. Qui écrit en prose.

PROSCENIUM (*cé-ni-ome*) n. m. La partie du théâtre des anciens que nous appelons aujourd'hui *avant-scène.*

PROSCRIPTEUR n. m. Qui proscrit.

PROSCRIPTION n. f. Condamnation sans forme judiciaire. *Fig.* Abolition : *proscription d'un usage.*

PROSCRIRE v. tr. (lat. *proscribere* ; de *pro*, devant ; *scribere*, écrire). Condamner sans forme judiciaire. *Fig.* Abolir : *proscrire un usage.*

PROSCRIT, E n. Frappé de proscription.

PROSE n. f. (lat. *prosa*). Discours qui n'est soumis ni au rythme ni à la rime ; hymne latine composée de vers sans mesure, mais rimés : *la prose de la Pentecôte* (*Veni, sancte Spiritus*).

PROSECTEUR n. m. Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

PROSÉLYTE n. m. (lat. *proselytus*). Nouveau converti à la foi catholique. *Fig.* Toute personne gagnée à une opinion : *faire des prosélytes.*

PROSÉLYTISME n. m. Zèle à faire des prosélytes.

PROSODIE n. f. (gr. *pros*, pour ; *ôdê*, chant). Prononciation régulière des mots, conformément à l'accent et à la quantité ; connaissance des syllabes qui sont longues ou brèves, de la mesure des différents vers, en grec et en latin ; livre qui en traite.

PROSODIQUE adj. Qui appartient à la prosodie.

PROSOPOPÉE n. f. (lat. *prosôpon*, personne ; *poieô*, je fais). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur prête le sentiment, la parole et l'action à des êtres inanimés, à des morts, à des absents, etc.

PROSPECTUS (*tuce*) n. m. (m. lat. ; de *prospicere*, regarder en avant). Programme qui donne le plan, la description d'un ouvrage, d'un établissement.

PROSPÈRE adj. (lat. *prosperus*). Heureux, favorable.

PROSPÉRER v. int. Etre heureux, réussir. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

PROSPÉRITÉ n. f. Heureux état des affaires générales ou particulières.

PROSTERNATION n. f. ou **PROSTERNEMENT** n. m. Action de se prosterner.

PROSTERNER (SE) v. pr. (lat. *pro*, devant ; *sternere*, étendre). S'abaisser jusqu'à terre.

PROSTHÈSE n. f. *Gram.* Addition d'une lettre au commencement d'un mot. *Chir.* Syn. de PROTHÈSE.

PROSTITUÉE n. f. Femme de mauvaise vie.

PROSTITUER v. tr. Avilir, dégrader : *prostituer son talent.*

PROSTITUTION n. f. Usage vil et criminel qu'on fait d'une chose.

PROSTRATION n. f. (lat. *prostratio* ; de *prostratus*, prosterné). Affaiblissement extrême, accablement.

PROSTYLE n. m. Edifice qui n'a de colonnes qu'à sa façade antérieure. Adj. : *temple prostyle.*

PROTASE n. f. Exposition du sujet dans un poème dramatique.

PROTE n. m. (gr. *prôtos*, premier). Celui qui, sous les ordres du maître imprimeur, est chargé de la direction et de la conduite de tous les travaux d'une imprimerie.

PROTECTEUR, TRICE n. (lat. *protector*). Qui protège ; en Angleterre, chef du gouvernement, vers le milieu du XVII[e] siècle. Adj. *Système protecteur*, système économique qui favorise l'industrie indigène en grevant les produits étrangers de droits plus ou moins élevés.

PROTECTION n. f. (lat. *protectio*). Action de protéger ; appui, secours : *solliciter la protection de quelqu'un* ; système relatif à l'admission des marchandises étrangères dans un pays, et tenant le milieu entre la prohibition et la franchise absolue.

PROTECTIONNISME n. m. Système protecteur.

PROTECTIONNISTE n. m. Partisan du système de protection commerciale. Les protectionnistes sont ceux qui veulent accorder aux produits de l'industrie nationale le monopole du marché intérieur en frappant de taxes plus ou moins élevées les produits de l'industrie étrangère. Ces taxes ayant pour objet d'augmenter le prix des produits, il en résulte que les droits du consommateur se trouvent lésés au profit des fabricants. Au contraire, les libre-échangistes sont opposés à toute protection de l'industrie nationale et partisans de la libre concurrence; ils soutiennent que l'avantage du consommateur ne doit en aucun cas être sacrifié à celui du producteur et que la masse de la nation ne doit pas être obligée de payer plus cher les produits dont elle a besoin par la seule raison que les fabricants du pays ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

PROTECTORAT n. m. Dignité de protecteur : gouvernement d'un protecteur, tel que celui de Cromwell en Angleterre, après la mort de Charles Ier; situation d'un Etat étranger placé sous l'autorité d'un autre Etat, notamment pour tout ce qui concerne ses relations extérieures.

PROTÉE n. m. Homme qui change continuellement de manières, d'opinion, par allusion au Protée de la Fable. V. PART. HIST.

PROTÉGÉ, E n. Qui est appuyé, protégé par quelqu'un : *les protégés du ministre*; abrité, défendu : *ville protégée par les forts.*

PROTÉGER v. tr. (lat. *protegere*; de *pro*, devant; *tegere*, couvrir). Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose : *protéger les faibles*; appuyer, recommander : *protéger un candidat*; donner des encouragements : *protéger les lettres*; garantir, défendre : *cette citadelle protège la ville.* — Se conjugue comme *abréger*.

PROTESTANT, E n. (rad. *protester*). Nom général donné aux partisans de la Réforme. Adj. : *religion protestante.*

PROTESTANTISME n. m. Croyance des protestants. V. PART. HIST.

PROTESTATAIRE adj. et n. Celui qui proteste, qui fait une protestation.

PROTESTATION n. f. Déclaration par laquelle on s'élève, on proteste contre une chose; promesse, assurance positive : *faire mille protestations d'amitié.*

PROTESTER v. tr. (lat. *protestari*). Assurer positivement : *je vous le proteste. Protester une lettre de change, un billet,* faire un protêt. V. int. S'élever, réclamer : *protester contre une injustice.*

PROTÊT n. m. Acte par lequel le porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change fait constater le refus de payement ou d'acceptation de la part du souscripteur ou de celui sur lequel on tire. L'acte prend le nom de *protêt faute d'acceptation* dans le premier cas, et de *protêt faute de payement* dans le second cas. Le protêt faute de payement, qui est le plus important, doit avoir lieu au plus tard le lendemain du jour de l'échéance, ou le surlendemain si le lendemain est un jour férié. Il y est procédé par le ministère d'un huissier ou d'un notaire. L'acte de protêt contient la copie littérale de l'effet protesté, la sommation de payer faite au débiteur à son domicile, et les motifs de refus articulés par ce dernier.

PROTHÈSE ou **PROSTHÈSE** n. f. Addition artificielle qui a pour objet de remplacer un organe enlevé en partie ou en totalité : *prothèse dentaire.*

PROTOBROMURE n. m. *Chim.* Combinaison d'un corps simple avec le brome, contenant la plus petite quantité possible de brome.

PROTOCANONIQUE adj. Se dit des livres canoniques déjà reconnus pour tels avant qu'on eût fait des canons.

PROTOCARBONÉ, E adj. *Chim.* Qui est combiné avec la première proportion de carbone : *hydrogène protocarboné.*

PROTOCARBURE n. m. *Chim.* Combinaison carbonée au premier degré.

PROTOCARBURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protocarbure.

PROTOCHLORURE n. m. *Chim.* Combinaison chlorée au premier degré.

PROTOCHLORURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protochlorure.

PROTOCOLE n. m. Formulaire pour dresser des actes publics; compte rendu, procès-verbal des conférences tenues entre les ministres plénipotentiaires de différentes puissances.

PROTONOTAIRE n. m. Officier de la cour de Rome, chargé d'écrire toutes les délibérations et les décisions des consistoires publics.

PROTOPHOSPHORÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protophosphure.

PROTOPHOSPHURE n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le phosphore.

PROTOSULFURE n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le soufre.

PROTOSYNCELLE (*cin*) n. m. Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Eglise grecque.

PROTOTYPE n. m. Original, modèle, principalement en parlant des choses qui se moulent ou se gravent.

PROTOXYDE n. m. Oxyde le moins oxygéné d'un métal : *protoxyde de fer.*

PROTOXYDÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protoxyde : *fer protoxydé.*

PROTOZOAIRES n. m. pl. (gr. *prôtos*, primitif; *zôon*, animal). Embranchement du règne animal renfermant les infusoires et autres animaux inférieurs.

PROTUBÉRANCE n. f. (lat. *pro*, en avant; *tuber*, bosse). Saillie, éminence : *les protubérances du crâne.*

PROTUBÉRANT, E adj. Qui forme une protubérance.

PROTUTEUR n. m. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est fondé à administrer les affaires d'un mineur.

PROU adv. Beaucoup : *ni peu ni prou. Fam.*

PROUE n. f. (lat. *prora*). La partie de l'avant d'un navire (*). — Son opposé est POUPE.

PROUESSE n. f. (rad. *prou*). Action de courage, de valeur. *Fig.* Excès de débauche ; action ridicule ou blâmable : *voilà de vos prouesses. Iron.*

PROUVER v. tr. (lat. *probare*). Établir la vérité d'une chose par des raisonnements, des témoignages incontestables ; marquer : *cette réponse prouve de l'esprit.*

PROVÉDITEUR n. m. Gouverneur d'une province, dans l'ancienne république de Venise.

PROVENANCE n. f. Origine : *marchandises de provenance étrangère.*

PROVENANT, E adj. Qui provient : *biens provenants d'une succession; sommes provenantes d'une vente.*

PROVENÇAL, E, AUX adj. et n. De la Provence.

PROVENDE n. f. Provision de vivres : *aller à la provende;* mélange de grains qu'on donne aux moutons.

PROVENIR v. int. (lat. *pro*, de ; *venire*, venir). Procéder, venir, résulter.

PROVERBE n. m. (lat. *proverbium*). Maxime exprimée en peu de mots et devenue vulgaire ; petite comédie qui est le développement d'un proverbe.

PROVERBIAL, E, AUX adj. Qui tient du proverbe : *expression proverbiale.*

PROVERBIALEMENT adv. D'une manière proverbiale.

PROVIDENCE n. f. (lat. *providentia* ; de *pro*, avant ; *videre*, voir). Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. *Fig.* : *être la providence des malheureux.*

PROVIDENTIEL, ELLE adj. Qui vient de la Providence.

PROVIDENTIELLEMENT adv. D'une façon providentielle.

PROVIGNAGE ou **PROVIGNEMENT** n. m. Action de provigner.

PROVIGNER v. tr. (rad. *provin*). Coucher en terre des branches d'arbre, surtout de vigne, afin qu'elles prennent racine et produisent de nouveaux pieds. V. int. Multiplier : *ce plant a beaucoup provigné.*

PROVIN n. m. (lat. *propago*). Rejeton d'un cep de vigne provigné.

PROVINCE n. f. (lat. *provincia* ; de *pro*, avant ; *vincere*, vaincre ; c'est-à-dire le pays conquis auparavant). Division territoriale faisant partie d'un État ; partie quelconque de la France en dehors de la capitale : *se fixer en province;* les habitants des provinces : *la province se règle sur Paris.*

PROVINCIAL, E, AUX adj. Qui tient de la province : *accent provincial.* N. Personne de la province. N. m. Supérieur qui, dans certains ordres religieux, dirige une province ecclésiastique.

PROVINCIALAT n. m. Dignité de provincial, dans certains ordres religieux.

PROVINCIALISME n. m. Locution particulière à une province.

PROVISEUR n. m. (lat. *provisor* ; de *providere*, pourvoir). Chef d'un lycée.

PROVISION n. f. (lat. *provisio* ; de *providere*, pourvoir). Amas de choses nécessaires ou utiles : *provision de blé* ; ce qu'on adjuge provisoirement : *on lui a accordé une provision de six mille francs. Pal.* Syn. de COUVERTURE, t. de banque.

PROVISIONNEL, ELLE adj. Qui résulte d'une provision : *consignation provisionnelle.*

PROVISIONNELLEMENT adv. Au moyen d'une provision.

PROVISOIRE adj. (lat. *provisorius* ; de *provisus*, prévu). Qui a lieu, qui se fait en attendant un autre état de choses : *gouvernement, arrangement provisoire. Jurisp.* Rendu, prononcé par provision ; *jugement provisoire.*

PROVISOIREMENT adv. En attendant : *se loger provisoirement.*

PROVISORAT n. m. Fonction de proviseur.

PROVOCANT, E adj. Qui excite, irrite : *paroles provocantes.*

PROVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui provoque.

PROVOCATION n. f. Action de provoquer.

PROVOQUER v. tr. (lat. *provocare* ; de *pro*, en avant ; *vocare*, appeler). Inciter, exciter : *provoquer quelqu'un à boire* ; défier : *provoquer quelqu'un au combat. Fig.* Produire, occasionner : *l'opium provoque le sommeil.*

PROXÉNÈTE n. m. Celui qui fait le honteux métier d'entremetteur.

PROXIMITÉ n. f. (lat. *proximus*, voisin). Voisinage. **A proximité de** loc. prép. Près de.

PRUDE adj. et n. f. Qui affecte un air sage et circonspect : *femme prude, c'est une prude.*

PRUDEMMENT adv. Avec prudence.

PRUDENCE n. f. Vertu qui enseigne les moyens de parvenir à ses fins en évitant tout danger.

PRUDENT, E adj. (lat. *prudens* ; de *providens*, qui prévoit). Qui a de la prudence ; conforme à la prudence : *réponse prudente.*

PRUDERIE n. f. Affectation de sagesse, en parlant des femmes.

PRUD'HOMIE n. f. Probité ; grande expérience des affaires. *Vieux.*

PRUD'HOMME n. m. Autrefois homme d'une sagesse et d'une probité reconnues ; aujourd'hui arbitre institué pour pronon-

et dans les contestations qui s'élèvent entre les patrons et les ouvriers : *conseil de prud'hommes.*

PRUNE n. f. Fruit à noyau.

PRUNEAU n. m. Prune séchée au four.

PRUNELAIE n. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELLE n. f. (dimin. de *prune*). Petite prune sauvage, fruit du prunellier.

PRUNELLE n. f. Ouverture du milieu de l'œil par laquelle passe la lumière.

PRUNELLE n. f. Etoffe légère de laine.

PRUNELLIER n. m. Arbrisseau qui porte les prunelles.

PRUNIER n. m. Arbre qui porte les prunes.

PRURIGINEUX, EUSE adj. Qui cause de la démangeaison.

PRURIGO n. m. (m. lat. ; de *prurire*, démanger). Eruption cutanée, avec démangeaison.

PRURIT (*rî*) n. m. (lat. *pruritus;* de *prurire*, démanger). Démangeaison vive.

PRUSSIATE n. m. *Chim.* Sel, appelé aussi *cyanure*, résultant de la combinaison de l'acide prussique avec une base.

PRUSSIEN, IENNE adj. et n. De la Prusse. *Cheminée à la prussienne*, sorte de petite cheminée en tôle, avec un tablier qui se lève et s'abaisse à volonté.

PRUSSIQUE adj. *Acide prussique*, composition de carbone, d'azote et d'hydrogène, qui constitue un poison violent. Les chimistes l'appellent aujourd'hui *acide cyanhydrique.*

PRYTANE n. m. Chacun des cinquante sénateurs de la tribu qui, à Athènes, avait à son tour le droit de préséance.

PRYTANÉE n. m. A Athènes, édifice habité par les prytanes ; en France, nom donné à l'école militaire de La Flèche et à divers établissements consacrés à l'enseignement.

PSALLETTE n. f. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur. *Vieux.*

PSALMISTE n. m. (grec *psalmos*, psaume). Auteur de psaumes, nom donné spécialement au roi David.

PSALMODIE n. f. (gr. *psalmos*, psaume; *ôdê*, chant). Manière de chanter, de réciter les psaumes.

PSALMODIER v. tr. et int. Réciter des psaumes sans inflexion de voix. *Fig.* Déclamer des vers ou de la prose d'une manière monotone.

PSALTÉRION n. m. Espèce de harpe (*).

PSAUME n. m. Se dit des cantiques sacrés des Hébreux, composés par David.

PSAUTIER n. m. Recueil des psaumes de David.

PSEUDO préfixe qui, placé devant un mot, signifie que la qualification exprimée par ce mot est fausse : *il faut se défier des pseudo-amis.*

PSEUDONYME adj. et n. (préf. *pseudo* et gr. *onuma*, nom). Nom faux et supposé sous lequel certains auteurs publient leurs ouvrages; ces ouvrages eux-mêmes : *écrit pseudonyme.*

PSEUDONYMIE n. f. Caractère d'un ouvrage pseudonyme.

PSORA ou **PSORE** n. f. *Méd.* Nom scientifique de la gale et d'autres maladies de la peau.

PSORIQUE adj. *Méd.* De la nature de la psora.

PSYCHÉ n. f. Grand miroir mobile, qu'on peut incliner à volonté (*).

PSYCHIQUE adj. Qui a rapport à l'âme.

PSYCHOLOGIE (*ko*) n. f. (gr. *psuchê*, âme ; *logos*, traité). Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations.

PSYCHOLOGIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychologie.

PSYCHOLOGISTE ou **PSYCHOLOGUE** (*ko*) n. m. Qui s'occupe de psychologie.

PSYLLE n. m. Se dit surtout de certains bateleurs indiens qui possèdent le secret d'apprivoiser les serpents.

PTÉRODACTYLE n. m. Genre de reptiles volants, dont on n'a trouvé que des débris fossiles.

PTYALISME n. m. (gr. *ptualon*, crachat). Salivation abondante, crachement fréquent.

PUAMMENT adv. Avec puanteur; impudemment : *mentir puamment.*

PUANT, E adj. Qui exhale une odeur fétide. *Bêtes puantes*, comme le renard, le blaireau, etc.

PUANTEUR n. f. Mauvaise odeur.

PUANTISE n. f. Chose puante.

PUBÈRE adj. et n. Qui a atteint l'âge de puberté.

PUBERTÉ n. f. Etat nubile, âge auquel la loi permet de se marier.

PUBESCENCE n. f. Etat des tiges, des feuilles pubescentes.

PUBESCENT, E adj. Se dit des tiges, des feuilles garnies de poils très fins imitant le duvet.

PUBIEN, ENNE adj. Qui appartient au pubis.

PUBIS (*ice*) n. m. Os du bassin. *Anat.*

PUBLIC, IQUE adj. (lat. *publicus*). Qui concerne tout un peuple : *intérêt public;* commun : *promenades publiques;* manifeste, connu de tout le monde : *bruit public;* qui a lieu en présence de tous : *séance publique. Charges publiques*, impositions; *droit public*, science qui fait connaître la constitution des Etats, leurs droits, etc.; *fonctionnaire public*, officiel. N. m. Le peuple en général : *avis au public;* nombre plus ou moins considérable de personnes réunies : *lire un ouvrage devant un public choisi.* **En public** loc. adv. En présence de tous : *parler en public.*

PUBLICAIN n. m. Receveur des deniers *publics* chez les Romains; terme de

mépris par lequel les Juifs désignaient les trafiquants d'argent, par allusion aux collecteurs que Rome envoyait dans les provinces.

PUBLICATION n. f. Action par laquelle on rend une chose publique : *publication de mariage*; action de publier, de mettre en vente un ouvrage.

PUBLICISTE n. m. Journaliste et, en général, celui qui écrit sur la politique, l'économie sociale, etc.

PUBLICITÉ n. f. Etat de ce qui est rendu public : *la publicité des débats judiciaires*.

PUBLIER v. tr. (lat. *publicare*; de *publicus*, public). Rendre public et notoire : *publier une loi*. *Publier une nouvelle*, la divulguer avec éclat; *publier un livre*, le faire paraître.

PUBLIQUEMENT adv. En public.

PUCE n. f. (lat. *pulex, pulicis*). Insecte qui vit sur le corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. Adj. Qui a la couleur de la puce : *robe de soie puce*.

PUCERON n. m. Petit insecte de couleur verte, qui vit sur les végétaux.

PUDDLAGE n. m. Opération qui a pour but d'affiner la fonte.

PUDDLER v. tr. Soumettre à l'opération du puddlage.

PUDDLEUR n. m. Ouvrier qui travaille au puddlage.

PUDEUR n. f. (lat. *pudor*; de *pudere*, avoir honte). Honte honnête, chasteté; discrétion, retenue, modestie.

PUDIBOND, E adj. (lat. *pudibundus*). Qui a une certaine pudeur naturelle.

PUDICITÉ n. f. (lat. *pudicitas*. — V. PUDEUR). Chasteté.

PUDIQUE adj. Chaste, modeste.

PUDIQUEMENT adv. D'une manière pudique.

PUER v. int. (lat. *putere*). Sentir mauvais. V. tr. Exhaler une odeur de : *puer l'ail, le musc*, etc.

PUÉRIL, E adj. (lat. *puer*, enfant). Qui appartient à l'enfance; frivole : *amusement puéril*.

PUÉRILEMENT adv. D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ n. f. Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions.

PUERPÉRAL, E adj. (lat. *puer*, enfant). *Fièvre puerpérale*, à laquelle sont sujettes les femmes en couche.

PUGILAT n. m. (lat. *pugilatus*; de *pugnus*, poing). Combat à coups de poing, chez les anciens.

PUINE n. m. Arbrisseau considéré comme mort-bois.

PUÎNÉ, E adj. Né après un de ses frères ou une de ses sœurs.

PUIS adv. Ensuite, après. **Et puis** loc. adv. D'ailleurs, au reste, de plus.

PUISAGE n. m. Action de puiser.

PUISARD n. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir les eaux inutiles.

PUISATIER adj. et n. Qui creuse des puits : *ouvrier puisatier*.

PUISEMENT n. m. Action de puiser.

PUISER v. tr. (rad. *puiser*). Prendre un liquide avec un vase. V. int. *Fig.* Emprunter : *puiser dans la bourse de ses amis, puiser dans les auteurs anciens*.

PUISQUE conj. qui marque la cause : *puisque vous le voulez*. — La voyelle e de *puisque* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une*.

PUISSAMMENT adv. D'une manière puissante : *il m'a aidé puissamment dans cette affaire*; extrêmement : *il est puissamment riche*.

PUISSANCE n. f. (rad. *puissant*). Pouvoir, autorité : *puissance paternelle*; domination, empire : *puissance des Romains*; force : *puissance de moyens*; Etat souverain : *les puissances alliées*. *Fig.* Force, influence : *puissance de la parole, de la beauté*. *Phys.* Ce qui imprime le mouvement : *dans une locomotive, la vapeur est la puissance*. *Math.* Produit d'un nombre multiplié un certain nombre de fois par lui-même. Pl. L'un des chœurs des anges.

PUISSANT, E adj. (lat. *potens*, qui peut). Qui a beaucoup de pouvoir, qui est capable de produire un effet considérable : *puissante machine*; nombreux : *puissante armée*; gros et gras : *homme puissant*. N. m. **Le Tout-Puissant**, Dieu. Pl. *Les puissants du siècle*, les grands.

PUITS n. m. (lat. *puteus*). Trou profond pratiqué dans le sol pour en tirer de l'eau (*). **Puits artésien**, creusé avec une sonde, et qui donne de l'eau jaillissante; *puits de mine, de carrière*, excavation pratiquée verticalement pour l'exploitation d'une mine, d'une carrière. *Fig. Puits de science*, homme très savant. *Fam.*

PULLULATION n. f. Multiplication rapide et abondante.

PULLULER v. int. (lat. *pullulare*). Multiplier beaucoup et vite. *Fig.* Etre en grand nombre : *les mauvais livres pullulent*.

PULMONAIRE n. f. Plante appelée aussi *consoude*.

PULMONAIRE adj. Qui appartient au poumon : *veine pulmonaire*.

PULMONIE n. f. (lat. *pulmo, pulmonis*, poumon). Maladie du poumon.

PULMONIQUE adj. et n. Qui est malade du poumon.

PULPATION n. f. Action de réduire en pulpe les substances végétales. Terme de pharmacie.

PULPE n. f. (lat. *pulpa*). Substance molle et charnue des fruits et des légumes.

PULPER v. tr. Réduire en pulpe. Terme de pharmacie.

PULPEUX, EUSE adj. Qui est formé d'une pulpe plus ou moins épaisse.

PULSATIF, IVE adj. *Méd.* Qui cause des pulsations.

PULSATION n. f. (lat. *pulsatio;* de *pulsare*, battre). Battement du pouls. *Phys.* Mouvement de vibration qui se manifeste dans les fluides élastiques.

PULVÉRIN n. m. (lat. *pulvis*, poussière). Poudre à canon très fine et qui sert d'amorce au canon.

PULVÉRISABLE adj. Qui peut être réduit en poudre.

PULVÉRISATEUR n. m. Instrument à l'aide duquel on pulvérise certaines drogues.

PULVÉRISATION n. f. Action de pulvériser; résultat de cette action.

PULVÉRISER v. tr. (lat. *pulvis, pulveris*, poussière). Réduire en poudre. *Fig.* Détruire, réfuter complètement : *pulvériser une objection.*

PULVÉRULENCE n. f. Etat, qualité de ce qui se réduit facilement en poudre, ou des plantes couvertes d'un duvet fin comme la poussière.

PULVÉRULENT, E adj. Qui présente les caractères ou l'aspect de la pulvérulence.

PUNICIN n. m. Huile de palme.

PUNAIS, E adj. et n. Qui rend par le nez une odeur infecte.

PUNAISE n. f. Insecte plat qui sent très mauvais.

PUNAISIE n. f. Maladie du punais.

PUNCH (*ponche*) n. m. Mélange d'une liqueur forte avec divers ingrédients, jus de citron, infusion de thé, sucre, etc., que l'on fait brûler ensemble.

PUNIQUE adj. (lat. *punicus*). Qui concerne les Carthaginois : *guerre punique. Fig. Foi punique*, mauvaise foi, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR v. tr. (lat. *punire*). Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime, d'une faute.

PUNISSABLE adj. Qui mérite une punition.

PUNISSEUR n. m. Qui aime à punir.

PUNITION n. f. Action de punir; châtiment infligé : *punition exemplaire.*

PUPILLAIRE adj. *Jurisp.* Qui concerne le pupille : *intérêts pupillaires. Anat.* Qui concerne la pupille de l'œil.

PUPILLE (*pi-le*) n. Enfant orphelin et mineur sous la direction d'un tuteur.

PUPILLE (*pi-le*) n. f. Prunelle de l'œil.

PUPITRE n. m. Meuble pour écrire, pour poser des livres.

PUR, E adj. (lat. *purus*). Sans mélange : *vin pur*, et *fig.* : *intention pure;* correct : *style pur;* chaste : *jeune fille pure;* exempt : *pur de tout crime.* Est quelquefois explétif : *c'est la pure vérité.*

PUREAU n. m. Partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure.

PURÉE n. f. Sorte de bouillie faite avec la fécule exprimée des pois, des fèves, etc.

PUREMENT adv. D'une manière pure : *écrire purement;* uniquement : *faire une chose purement par intérêt.*

PURETÉ n. f. Qualité de ce qui est pur : *pureté de l'air*, et *fig.* : *pureté des mœurs;* correction : *pureté du style;* chasteté : *conserver sa pureté.*

PURGATIF, IVE adj. et n. m. Qui purge.

PURGATION n. f. Evacuation causée par le moyen d'un purgatif; remède pris pour se purger.

PURGATOIRE n. m. (lat. *purgatorium;* de *purgare*, purger). Lieu où les âmes des morts achèvent d'expier leurs fautes. *Fig.* Lieu où l'on souffre : *faire son purgatoire en ce monde.*

PURGE n. f. Levée des hypothèques; ancien synonyme de PURGATIF.

PURGER v. tr. (lat. *purgare*, purifier; de *purus*, pur). Nettoyer le corps au moyen d'un médicament; dégager de tout ce qu'il y a d'impur et d'étranger : *purger les métaux;* délivrer : *purger une mer de pirates. Purger les hypothèques*, lever les hypothèques qui grevaient une propriété; *purger sa contumace*, se constituer prisonnier pour se justifier.

PURIFIANT, E adj. Qui purifie.

PURIFICATEUR n. m. Celui qui purifie.

PURIFICATION n. f. Action de purifier; cérémonie qui précède l'ablution, à la messe; fête en l'honneur de la sainte Vierge (2 février).

PURIFICATOIRE n. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER v. tr. Rendre pur.

PURIFORME adj. *Méd.* Qui ressemble à du pus : *crachats puriformes.*

PURIN n. m. Eaux de fumier provenant des urines des bestiaux.

PURISME n. m. Défaut du puriste.

PURISTE n. m. Celui qui affecte une trop grande pureté de langage.

PURITAIN, E n. (angl. *puritan;* du lat. *purus*, pur). Nom donné aux presbytériens rigides d'Angleterre. *Fig.* Homme d'une grande rigidité de principes.

PURITANISME n. m. Doctrine des puritains.

PURPURIN, E adj. (lat. *purpura*, pourpre). Qui approche de la couleur de pourpre : *fleur purpurine.*

PURPURINE n. f. Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.

PURULENCE n. f. Etat de ce qui est purulent.

PURULENT, E adj. Qui est de la nature du pus.

PUS n. m. (m. lat.; du gr. *puô*, je pourris). Humeur épaisse qui se forme dans les abcès, les ulcères, etc.

PUSILLANIME adj. (lat. *pusillanimus*; de *pusillus*, petit; *animus*, courage). Qui manque de cœur, qui a l'âme faible ; qui annonce ce défaut : *conduite pusillanime.*

PUSILLANIMEMENT adv. D'une manière pusillanime, avec pusillanimité.

PUSILLANIMITÉ n. f. Excessive timidité ; manque de courage.

PUSTULE n. f. Petite tumeur inflammatoire qui suppure à son sommet.

PUSTULEUX, EUSE adj. Accompagné de pustules.

PUTATIF, IVE adj. Réputé être ce qu'il n'est pas : *père putatif.*

PUTOIS n. m. Petit quadrupède du genre martre (*) ; espèce de pinceau au moyen duquel on étend les couleurs sur les poteries.

PUTRÉFACTIF, IVE adj. Qui produit la putréfaction : *influence putréfactive.*

PUTRÉFACTION n. f. Décomposition que subissent tous les corps organisés lorsque la vie les a abandonnés ; état de ce qui est putréfié.

PUTRÉFIABLE adj. Qui est susceptible de se putréfier : *matière putréfiable.*

PUTRÉFIANT, E adj. Tombé en putréfaction.

PUTRÉFIER v. tr. (lat. *putris*, pourri ; *facere*, faire). Corrompre, pourrir.

PUTRESCENCE n. f. Travail de la putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est putrescible. *Fig.* Caractère de ce qui est capable de se vicier, de se corrompre.

PUTRESCIBLE adj. Sujet à la putréfaction.

PUTRIDE adj. Corrompu et fétide. **Fièvre putride,** occasionnée par la corruption des humeurs.

PUTRIDITÉ n. f. État de ce qui est putride.

PUY n. m. Nom donné à certaines montagnes volcaniques.

PYCNOCARPE adj. *Bot.* Qui a des fruits épais, renflés.

PYCNOCÉPHALE adj. *Bot.* Qui a des fleurs rassemblées en gros capitules.

PYÉLITE n. f. Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le bassinet et les calices des reins.

PYGARGUE n. m. Sorte d'aigle à queue blanche.

PYGMÉE n. m. (gr. *pugmê*, coude). Nom donné, dans l'antiquité, à de petits hommes qu'on supposait n'avoir qu'une coudée de hauteur. *Par ext.* Très petit homme. *Fig.* Homme sans talent, sans mérite : *pygmée littéraire.*

PYGMÉEN, ENNE adj. Qui appartient, qui a rapport aux pygmées. *Fig.* Mesquin, peu important : *entreprise pygméenne.*

PYLÔNE n. m. Construction massive, à quatre faces, formant le portail d'un monument égyptien (*) ; charpente en forme de tour, élevée provisoirement pour une opération quelconque.

PYLÔNIQUE adj. Qui a rapport, qui appartient aux pylônes : *forme pylônique.*

PYLORE n. m. Orifice inférieur de l'estomac.

PYLORIQUE adj. Qui a rapport au pylore.

PYRACANTHE n. f. Plante qu'on nomme aussi BUISSON ARDENT.

PYRALE n. f. Petit insecte lépidoptère.

PYRAMIDAL, E, AUX adj. Qui a la forme d'une pyramide.

PYRAMIDALE n. f. Espèce de campanule.

PYRAMIDALEMENT adv. En forme de pyramide.

PYRAMIDE n. f. (gr. *puramis*). Solide qui a pour base un polygone quelconque, et pour faces latérales des triangles qui se réunissent en un même point appelé sommet de la pyramide. **Pyramides d'Égypte,** monuments gigantesques élevés sous les pharaons. V. PART. HIST.

PYRAMIDER v. int. Être disposé en pyramide.

PYRÉNÉEN, ENNE adj. et n. Des Pyrénées.

PYRÉNÉITE n. f. Grenat noir des Pyrénées.

PYRÈTHRE n. m. *Bot.* Espèce de camomille.

PYRIQUE adj. (gr. *pur*, feu). Qui a rapport au feu, aux feux d'artifice.

PYRITE n. f. Combinaison de soufre et de métal.

PYRITEUX, EUSE adj. De la nature de la pyrite.

PYROLIGNEUX adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par la distillation du bois.

PYROMÈTRE n. m. (gr. *pur*, feu ; *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures très élevées.

PYROPHORE n. m. Composition chimique que le contact de l'air suffit seul à enflammer.

PYROPHORIQUE adj. *Chim.* Qui s'enflamme spontanément à l'air.

PYROPHOSPHATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide pyrophosphorique avec une base.

PYROPHOSPHORIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide qu'on obtient en chauffant l'acide phosphorique.

PYROSCAPHE n. m. Bateau à vapeur.



PYROSCOPE n. m. Instrument qui sert à constater l'intensité de la chaleur.

PYROTECHNIE n. f. (gr. *pur*, feu ; *techné*, art). Art de préparer les pièces d'artifice.

PYROTECHNIQUE adj. Qui concerne la pyrotechnie.

PYROXÈNE n. m. Minéral qui se trouve dans les produits volcaniques.

PYRRHIQUE n. et adj. f. Danse militaire en usage dans l'ancienne Grèce.

PYRRHONIEN, IENNE adj. et n. Sceptique de l'école de Pyrrhon, qui doute ou affecte de douter de tout. V. PART. HIST.

PYRRHONISME n. m. Doctrine du philosophe Pyrrhon.

PYTHAGORICIEN n. m Partisan de la doctrine de Pythagore. Adj. : *philosophie pythagoricienne.* — V. MÉTEMPSYCOSE

PYTHAGORISME n. m. Doctrine de Pythagore

PYTHIE n. f. Prêtresse de l'oracle d'Apollon, à Delphes. — V. ORACLE.

PYTHIEN adj. m. *Apollon Pythien*, invoqué, représenté comme vainqueur du serpent Python.

PYTHIQUES ou **PYTHIENS** adj. m. pl. *Jeux Pythiques*, qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes, en l'honneur d'Apollon Pythien.

PYTHON n. m. Sorte de boa.

PYTHONISSE n. f. Devineresse. — V. ORACLE.

Q

Q n. m. Dix-septième lettre de l'alphabet et treizième des consonnes.

QUADR, QUADRI et **QUADRU** préf. qui signifie *quatre*, dérivé du latin *quatuor*.

QUADRAGÉNAIRE (*koua*) adj. et n (lat. *quadragenarius*). Qui est âgé de quarante ans.

QUADRAGÉSIMAL, E, AUX (*koua*) adj. Qui appartient au carême : *jeûne quadragésimal.*

QUADRAGÉSIME (*koua*) n. f. (lat. *quadragesimus*, quarantième). Premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE (*koua*) adj. (préf. *quadr*; lat. *angulus*, angle). Qui a quatre angles.

QUADRANT n. m. Quart de la circonférence du cercle.

QUADRATRICE (*koua*) n. f. Courbe inventée par Dinostrate pour obtenir la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE (*koua*) n. f. *Géom* Réduction d'une figure quelconque en un carré équivalent. **Quadrature du cercle**, réduction d'un cercle en un carré équivalent, problème insoluble. *Astr.* Situation de deux astres éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle.

QUADRIFIDE (*koua*) adj. Qui a quatre divisions : *calice quadrifide.*

QUADRIGE (*koua*) n. m. Char attelé de quatre chevaux de front.

QUADRIJUMEAUX (*koua*) adj. m. pl. *Tubercules quadrijumeaux*, éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

QUADRILATÉRAL, E (*koua*) adj. Qui a quatre côtés.

QUADRILATÈRE (*koua*) n. m. (préf *quadri*; lat. *latus*, côté). *Géom.* Figure à quatre côtés.

QUADRILLE (*ka-dri-ie*) n. m. Troupe de chevaliers dans un carrousel ; chaque groupe de quatre danseurs et de quatre danseuses dans les bals et les ballets ; air de contredanse : *jouer un quadrille.*

QUADRILLE (*ka-dri-ie*) n. m. Jeu de cartes qui se joue à quatre.

QUADRILLÉ adj. Disposé en carreaux

QUADRILOBÉ (*koua*) adj. *Bot.* Qui a quatre lobes.

QUADRILOCULAIRE (*koua*) adj. *Bot* Qui présente quatre loges.

QUADRINÔME (*koua*) n. m. Expression algébrique comprenant quatre termes.

QUADRISYLLABE (*koua*) n m Mot de quatre syllabes.

QUADRISYLLABIQUE (*koua*) adj. Composé de quatre syllabes.

QUADRUMANE (*koua*) adj. et n. (préf. *quadru* et lat. *manus*, main). Animal qui a quatre mains. N. m. pl. Ordre de mammifères qui, comme les singes, ont le pouce opposable aux pieds de derrière et à ceux de devant.

QUADRUPÈDE (*koua*) n. m. (préf. *quadru* et lat. *pes, pedis*, pied). Tout animal qui a quatre pieds.

QUADRUPLE (*koua*) adj. et n. Quatre fois autant. N. m. Pièce d'or espagnole, qui vaut environ 80 francs.

QUADRUPLER (*koua*) v. tr. Rendre quatre fois aussi grand : *quadrupler une somme* V. int. : *son bien a quadruplé.*

QUAI (*kè*) n m. Construction élevée le long d'un cours d'eau pour empêcher les débordements ; rivage d'un port où l'on décharge les marchandises ; voie publique entre l'eau et les maisons.

QUAICHE n. f. Petite embarcation des mers du Nord.

QUAKER ou **QUAKRE** n m. Membre d'une secte religieuse répandue principalement en Angleterre et aux États-Unis. Fém. *quakeresse*. V. PART. HIST.

QUAKERISME n. m. Doctrine des quakers.

QUALIFIABLE adj. Qui peut être qualifié.

QUALIFICATEUR n. m. Théologien chargé de relever les crimes ou délits justiciables des tribunaux ecclésiastiques.

QUALIFICATIF, IVE adj. Qui qualifie : *adjectif qualificatif*. N. m. Mot qui exprime la qualité, la manière d'être.

QUALIFICATION n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFICATIVEMENT adv. D'une manière qualificative, comme qualificatif.

QUALIFIÉ, E adj. *Vol qualifié*, commis avec circonstances aggravantes, comme l'effraction, l'escalade, etc. — Son opposé est VOL SIMPLE.

QUALIFIER v. tr. (lat. *qualis*, quel ; *facere*, faire). Donner une qualification à une personne, à une chose.

QUALITATIF, IVE adj. Qui a rapport à la qualité, à la nature des objets.

QUALITATIVEMENT adv. Au point de vue de la qualité.

QUALITÉ n. f. Nature, essence d'une chose, comme la bonté, la blancheur, la rondeur, etc.; talent, disposition heureuse : *cet enfant a des qualités;* noblesse : *homme de qualité;* titre : *prendre la qualité de prince*. **En qualité de** loc. prép. Comme, à titre de : *en qualité de parent*.

QUAND adv. A quelle époque : *quand partez-vous?* Conj. Lorsque : *quand vous serez vieux;* encore que, quoique, alors que : *quand vous me haïriez*.

QUANT À loc. prép. A l'égard de : *quant à moi*. *Tenir son quant-à-soi*, prendre un air réservé et fier.

QUANTES adj. f. pl. Usité seulement dans cette locution : *toutes et quantes fois*, toutes les fois que.

QUANTIÈME n. m. *Le quantième du mois*, le chiffre qui distingue chaque jour.

QUANTITATIF adj. Qui a rapport à la quantité.

QUANTITATIVEMENT adv. Au point de vue de la quantité.

QUANTITÉ n. f. (lat. *quantus*, combien grand). Tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution ; un certain nombre, un grand nombre : *quantité de gens disent...;* durée plus ou moins longue qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe.

QUANTUM (*kouan-tome*) n. m. Mot latin qu'on emploie pour désigner une quantité, une somme qu'on ne précise pas.

QUARANTAINE n. f. Nombre de quarante ou environ : *une quarantaine de francs;* âge de quarante ans : *avoir la quarantaine;* séjour plus ou moins long que doivent faire, dans un lieu isolé, les personnes et les marchandises qui viennent d'un pays infecté de la peste ou soupçonné de l'être.

QUARANTE adj. num. (lat. *quadraginta*). Quatre fois dix. N. m. **Les Quarante**, les quarante membres de l'Académie française. — Dites : *quarante et un, quarante-deux*, etc.

QUARANTENAIRE adj. Qui dure quarante ans : *période quarantenaire*. *Mar.* Qui a rapport à la quarantaine sanitaire : *mesures quarantenaires*.

QUARANTIÈME adj. num. ordinal de quarante.

QUARDERONNER v. tr. Arrondir sur l'angle par un quart de rond.

QUART n. m. (lat. *quartus*, quatrième). La quatrième partie d'une unité quelconque. *Mar.* Temps durant lequel une partie de l'équipage est de service : *faire son quart;* celui qui surveille ou fait ce service : *officier, homme de quart*. *Arch.* **Quart de rond**, moulure qui a 90°. *Astr.* **Quart de cercle**, instrument formé de la quatrième partie du cercle et divisé en degrés, minutes et secondes.

QUARTAGER v. tr. Donner un quatrième labour : *quartager une vigne*.

QUARTATION n. f. Opération de métallurgie qu'on appelle aussi INQUART.

QUARTAUT n. m. Ancienne mesure de capacité, contenant environ 78 litres.

QUART D'HEURE n. m. Quatrième partie d'une heure, ou quinze minutes. *Passer un mauvais quart d'heure*, éprouver, dans un court espace de temps, quelque chose de fâcheux. **Le quart d'heure de Rabelais**, le moment où il faut payer son écot et, *par ext.*, tout moment fâcheux, désagréable. Pl. des *quarts d'heure*. — Le *quart d'heure de Rabelais* est une allusion à l'embarras où se trouva le spirituel auteur de *Pantagruel*, faute d'argent, dans une auberge de Lyon. On raconte qu'il disposa, dans un endroit apparent de sa chambre, plusieurs petits paquets sur lesquels il avait mis pour étiquettes : *poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin*. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée. Dès qu'il fut arrivé, il écrivit son aventure à François I[er], qui en rit beaucoup et le fit mettre sur-le-champ en liberté.

QUARTE adj. *Fièvre quarte*, qui revient tous les quatre jours. — On dit aussi QUARTAINE.

QUARTE n. f. Ancienne mesure de liquide contenant deux pintes ; la soixantième partie de la tierce. *Mus.* Intervalle de deux tons et demi, en montant ou en descendant. *Escr.* Manière de porter ou de parer le coup d'épée, en tenant le poignet en dehors.

QUARTELETTE n. f. Quart d'une tonne de savon noir, dans le midi de la France ; espèce d'ardoise.

QUARTENIER n. m. Autrefois, officier de ville préposé à la garde, au soin d'un quartier.

QUARTERON n. m. Le quart d'un cent ou vingt-cinq ; anciennement, quatrième partie de la livre.

QUARTERON, ONNE n. Qui provient de l'union d'un blanc et d'une mulâtresse, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIDI (*kouar*) n. m. Quatrième jour de la décade républicaine en France.

QUARTIER n. m. Quatrième partie de certaines choses : *quartier de pomme;* toute portion d'un objet divisé en un certain nombre de parties : *les différents quartiers de la ville, un quartier de terre, de roche, de pain;* se dit de deux phases de la lune, pendant lesquelles on n'aperçoit que le quart de cette planète : *premier quartier;* chaque degré de descendance dans une famille noble : *compter seize quartiers de noblesse;* ce qui se paye de trois en trois mois pour loyers, pensions, rentes, etc. : *on doit à ce militaire deux quartiers de sa pension;* bande de cuir qui, dans le soulier, environne le talon; salle d'étude dans les collèges; grâce de la vie accordée aux vaincus : *leur faire quartier;* tout lieu occupé par un corps de troupes, soit en garnison, soit en campagne. **Quartier général,** lieu occupé par les officiers généraux et leur état-major; **quartier d'hiver,** lieu qu'occupent des troupes entre deux campagnes; durée du séjour qu'elles y font.

QUARTIER-MAÎTRE n. m. Officier chargé de la comptabilité d'un corps de troupes; aide du maître ou du contremaître d'un vaisseau. Pl. des *quartiers-maîtres.*

QUARTIER-MESTRE n. m. Ancien nom du maréchal des logis d'un régiment de cavalerie.

QUARTO (IN-) n. m. V. IN-QUARTO.

QUARTZ (*kouartz*) n. m. Silice à peu près pure, qui étincelle sous le briquet.

QUARTZEUX, EUSE (*kouartzeu*) adj. De la nature du quartz.

QUASI (*ka*) n. m. *Quasi de veau,* morceau de la cuisse d'un veau.

QUASI ou **QUASIMENT** (*ka*) adv. (lat. *quasi,* à peu près). Presque.

QUASI-CONTRAT (*ka*) n. m. Ce qui équivaut presque à un contrat. Pl. des *quasi-contrats.*

QUASI-DÉLIT (*ka*) n. m. Ce qui est presque un délit. Pl. des *quasi-délits.*

QUASIMODO (*ka*) n. m. Le premier dimanche après Pâques.

QUASSIA (*koua*) n. m. Écorce amère et tonique fournie par le quassier.

QUASSIER (*koua*) n. m. Arbrisseau de la Guyane et des Antilles.

QUATERNAIRE (*koua*) adj. Qui se rapporte au nombre quatre, qui est divisible par quatre.

QUATERNE (*ka*) n. m. Combinaison de quatre numéros pris à la loterie et sortis au même tirage; au loto, quatre numéros d'une même ligne horizontale.

QUATORZE adj. num. (lat. *quatuor,* quatre; *decem,* dix). Dix et quatre; quatorzième : *Louis quatorze.* N. m. Au jeu de piquet, les quatre as, rois, dames, valets ou dix.

QUATORZIÈME adj. num. ordinal de quatorze. N. m. : *un quatorzième.*

QUATORZIÈMEMENT adv. En quatorzième lieu.

QUATRAIN (*ka*) n. m. Stance de quatre vers.

QUATRE adj. num. Deux fois deux; quatrième : *Henri quatre. Fig. Se mettre en quatre,* employer tout son pouvoir pour; *entre quatre yeux,* en tête-à-tête. N. m. Chiffre qui exprime le nombre quatre.

QUATRE-TEMPS n. m. pl. Trois jours de jeûne prescrits par l'Église au commencement de chaque saison.

QUATRE-VINGTIÈME adj. num. ordinal de quatre-vingts.

QUATRE-VINGTS adj. num. Quatre fois vingt. — Dites : *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, etc.*

QUATRIÈME adj. num. ordinal de quatre. N. m. Quatrième étage : *loger au quatrième;* élève de la quatrième classe : *c'est un quatrième.* N. f. Quatrième classe dans les collèges : *faire sa quatrième;* à certains jeux, quatre cartes qui se suivent dans une même couleur.

QUATRIÈMEMENT adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, E, AUX (*ka*) adj. *Charge quatriennale,* qui s'exerce une année sur quatre.

QUATUOR (*koua*) n. m. Morceau de musique à quatre parties. Pl. des *quatuor.*

QUAYAGE n. m. (rad. *quai*). Droit que payent les commerçants pour déposer leurs marchandises sur un quai.

QUE pron. rel. Lequel, laquelle, etc. : *la leçon que j'étudie.* Pron. interrog. Quelle chose : *que dites-vous?*

QUE conj. qui sert à unir deux membres de phrase : *je veux que vous veniez;* marque le souhait, l'imprécation, le commandement, etc. : *que je meure si..., qu'il parte à l'instant, etc.;* sert à former des loc. conj. comme *avant que, afin que, encore que, bien que,* etc.

QUE adv. Combien : *que le Seigneur est bon!*

QUEL, QUELLE adj. (lat. *qualis*). S'emploie dans les phrases interrogatives : *quelle heure est-il?* exclamatives : *quel malheur!*

QUELCONQUE adj. indéf. Quel qu'il soit.

QUELLEMENT adv. *Tellement quellement,* tant bien que mal.

QUELQUE adj. indéf. Exprime un ou plusieurs, d'une manière vague, indéterminée : *quelque indiscret lui aura dit cela, quelques personnes pensent que...;* indique un petit nombre, une petite quantité : *il a quelque sujet de se plaindre.* — Ne pas écrire *quelque soit;* écrire *quel que soit votre talent, quelle que soit votre fortune, quels que soient votre mérite et votre rang.* Adv. Marque le degré, l'intensité : *quelque habiles qu'ils soient, quelque bons*

musiciens qu'ils soient; environ, à peu près : *il y a quelque cinquante ans.*

QUELQUEFOIS adv. De fois à autre, parfois.

QUELQU'UN, UNE pr. indéf. Un, une entre plusieurs : *quelqu'un de vos parents;* une personne : *quelqu'un m'a dit.* Pl. *quelques-uns, quelques-unes.*

QUÉMANDER v. tr. et int. Mendier, solliciter bassement.

QUÉMANDEUR, EUSE n. Celui ou celle qui quémande.

QU'EN-DIRA-T-ON n. m. Propos que pourra tenir le public. Pl. des *qu'en-dira-t-on.*

QUENELLE n. f. Boulette de viande hachée.

QUENOTTE n. f. Dent de petit enfant.

QUENOUILLE n. f. Petit bâton entouré vers le haut de chanvre, de lin, de soie, etc. (*), pour filer; chanvre, lin, soie, etc., dont une quenouille est chargée : *filer sa quenouille.* Ligne féminine : *cette maison est tombée en quenouille. Jard.* Arbre fruitier taillé en forme de quenouille.

QUENOUILLÉE n. f. Quantité de lin, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABLE adj. Se dit d'une rente ou d'une redevance que le créancier doit aller chercher, par opposition à celle qui est *portable.*

QUERCITRINE n. f. Principe colorant du quercitron.

QUERCITRON n. m. (lat. *quercus,* chêne, et *citron*). Chêne vert de l'Amérique du Nord, dont l'écorce fournit de la teinture.

QUERELLE n. f. Contestation, démêlé, dispute. **Querelle d'Allemand,** faite sans sujet.

QUERELLER v. tr. Faire une querelle à quelqu'un.

QUERELLEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à quereller.

QUÉRIMONIE (*kué*) n. f. Plainte. *Vieux.*

QUÉRIR v. tr. (lat. *quærere,* chercher). Chercher avec charge ou intention d'amener, d'apporter. N'est usité qu'à l'infinitif et après les verbes *aller, venir, envoyer.*

QUESTEUR (*kués*) n. m. Magistrat romain chargé surtout de fonctions financières; dans nos assemblées législatives, membre chargé de surveiller et de diriger l'emploi des fonds.

QUESTION (*kès*), n. f. Demande faite pour s'éclaircir d'une chose; point à discuter, à examiner : *question de philosophie.*

QUESTION (*kès*) n. f. Torture : *donner la question à un accusé.* V. TORTURE.

QUESTIONNAIRE (*kès*) n. m. Celui qui donnait la question. Recueil de questions dans certains ouvrages.

QUESTIONNER (*kès*) v. tr. Faire des questions, interroger : *questionner un candidat.*

QUESTIONNEUR, EUSE (*kès*) n. Qui fait sans cesse des questions.

QUESTORIEN, ENNE adj. Qui appartient au questeur. N. Celui qui avait rempli les fonctions de questeur.

QUESTURE (*kués*) n. f. Charge de questeur; bureau des questeurs d'une assemblée.

QUÊTE n. f. (lat. *quæsitum;* de *quærere,* chercher). Action de chercher : *se mettre en quête;* action de demander et de recueillir des aumônes; *faire une quête à l'église;* le montant de cette collecte : *quête abondante.*

QUÊTER v. tr. Rechercher : *quêter des louanges, des suffrages.* V. int. Recueillir des aumônes : *quêter à domicile.*

QUÊTEUR, EUSE n. Qui quête.

QUEUE n. f. (lat. *cauda*). Prolongement de l'épine dorsale chez les quadrupèdes; chez les oiseaux, bouquet de plumes situé à l'extrémité inférieure du corps; chez les poissons, les serpents et les insectes, extrémité du corps opposée à la tête; tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits et, par analogie : *queue d'une lettre alphabétique, d'une note, d'une comète, d'une robe, etc.;* suite de personnes qui attendent pour entrer à tour de rang. *Queue de billard,* instrument de bois pour pousser les billes. *A la queue leu leu,* un par un, à la file. *Fig.* Derniers rangs : *queue d'une procession.*

QUEUE n. f. Sorte de futaille; sorte de pierre à aiguiser, dont le nom s'écrit aussi QUEUX.

QUEUE-D'ARONDE n. f. *Tech.* Sorte de tenon (*).

QUEUE-DE-RAT n. f. Espèce de petite lime arrondie.

QUEUE-ROUGE n. f. Paillasse grotesque dont la perruque est terminée par une queue nouée par un ruban rouge.

QUEUSSI-QUEUMI loc. adv. De même, pareillement.

QUEUTER v. int. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard.

QUEUX n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier; *les maîtres queux du roi. Vieux.*

QUI pr. rel. Lequel, laquelle, etc.; celui qui, quiconque : *aimez qui vous aime;* quelle personne : *qui est là?*

QUIA (*kui-a*). *Etre à quia, mettre à quia,* être réduit ou réduire à ne pouvoir répondre.

QUIBUS (*kui-buce*) n. m. Argent monnayé. *Pop.*

QUICONQUE pr. ind. Toute personne qui.

QUIDAM (*ki-dan*) n. m. Personne dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. Pl. des *quidams.*

QUIET, ÈTE (*kui*) adj. Tranquille, calme : *vie quiète. Vieux.*

QUIÈTEMENT adv. Tranquillement, avec quiétude.

QUIÉTISME (*kui-é*) n. m. Doctrine de

certains mystiques, qui font consister la perfection chrétienne dans l'amour de Dieu et l'inaction de l'âme, sans œuvres extérieures. V. PART. HIST.

QUIÉTISTE (*kui-é*) n. m. Qui suit la doctrine du quiétisme.

QUIÉTUDE n. f. Tranquillité, repos.

QUIGNON n.m. Gros morceau de pain : *couper un quignon à un mendiant.*

QUILLAGE n. m. *Mar.* Droit que les navires payent dans les ports de France, la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE n. f. Pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire.

QUILLE n. f. Morceau de bois rond dont on se sert au jeu de ce nom (*).

QUILLER v. int. Lancer une quille le plus près possible de la boule, afin de décider qui jouera le premier.

QUILLETTE n.f. Brin d'osier enfoncé en terre pour y prendre racine.

QUILLIER n. m. Espace carré dans lequel on range les neuf quilles.

QUINAIRE (*kui*) adj. Qui peut se diviser exactement par cinq : *tous les nombres terminés par un 5 ou par un 0 sont quinaires.*

QUINAUD, E adj. Honteux.

QUINCAILLE n. f. Tout ustensile de fer ou de cuivre.

QUINCAILLERIE n.f. Marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLIER n. m. Marchand de quincaillerie.

QUINCONCE n.m. (lat. *quinque*, cinq). Plants d'arbres rangés de telle façon qu'ils représentent la figure du chiffre romain V ; lieu planté de cette manière.

QUINCONCIAL, E adj. Qui est disposé en quinconce.

QUINDÉCAGONE (*kuin*) ou **PENTADÉCAGONE** n. m. (lat. *quinque*, cinq ; *deka*, dix ; *gônia*, angle). Figure à quinze côtés.

QUINDÉCEMVIRS n. m. pl. (lat. *quindecim*, quinze ; *vir*, homme). Nom des quinze magistrats romains chargés de garder les livres sibyllins.

QUINE n. m. Cinq numéros pris et sortis ensemble à la loterie ; coup de dés qui amène deux cinq au trictrac.

QUINÉ, E adj. *Bot.* Disposés cinq par cinq : *feuilles quinées.*

QUININE n. f. Substance amère contenue dans l'écorce du quinquina.

QUINOLA n. m. Valet de cœur au jeu de reversi.

QUINOLÉINE n.f. Substance extraite de l'huile de goudron de houille.

QUINQUAGÉNAIRE (*kuinkoua*) adj. et n. Agé de cinquante ans.

QUINQUAGÉSIME (*kuinkoua*) n. f. (lat. *quinquagesimus*, cinquantième). Dimanche qui précède le premier dimanche de carême.

QUINQUENNAL, E, AUX (*kuinku-ène-nal*) adj. (lat. *quinquennalis ; de quinque*, cinq). Qui a lieu de cinq ans en cinq ans, qui dure cinq ans.

QUINQUENOVE n. m. Jeu qui se jouait avec deux dés.

QUINQUERCE n. m. (lat. *quinque*, *ars*, art). Réunion des cinq exercices auxquels se livraient les athlètes.

QUINQUÉRÈME n. f. (lat. *quinque*, cinq ; *remus*, rame). Navire à cinq rangs de rameurs.

QUINQUET n. m. Lampe à double courant d'air, du nom de l'inventeur.

QUINQUINA n. m. Arbre du Pérou qui fournit une écorce amère et fébrifuge appelée aussi *quinquina.*

QUINT adj. m. Cinquième du nom : *Charles-Quint.*

QUINTAINE n. f. Poteau contre lequel on lançait le dard ou le javelot. *Servir de quintaine*, être l'objet habituel d'attaques.

QUINTAL n. m. Poids de cinquante kilogrammes. *Quintal métrique*, cent kilogrammes. Pl. des *quintaux.*

QUINTE n. f. *Mus.* Intervalle de cinq notes ; espèce de grand violon ; au piquet, série de cinq cartes de même couleur ; accès de toux violent et prolongé. *Escr.* La cinquième garde. *Fig.* Caprice, mauvaise humeur qui se manifeste tout à coup.

QUINTEFEUILLE n. f. Plante rosacée.

QUINTESSENCE (*kin*) n. f. (lat. *quinta*, cinquième, et *essence*). Ce qu'il y a de meilleur dans une chose.

QUINTESSENCIÉ, E (*kin*) adj. Trop subtil : *pensée quintessenciée.*

QUINTESSENCIER (*kin*) v. tr. Raffiner, subtiliser.

QUINTETTE (*kuin*) n. m. Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, EUSE adj. Sujet à des quintes, à des caprices : *avoir l'humeur quinteuse.*

QUINTIDI (*kuin*) n. m. Cinquième jour de la décade républicaine de France.

QUINTO (*kuin*) adv. Cinquièmement.

QUINTUPLE (*kuin*) adj. Qui vaut cinq fois autant. N. m. : *rendre le quintuple.*

QUINTUPLER (*kuin*) v. tr. Rendre cinq fois aussi grand.

QUINZAINE n. f. Quinze ou environ : *une quinzaine de francs ;* deux semaines.

QUINZE adj. num. (lat. *quinque*, cinq ; *decem*, dix). Trois fois cinq ; quinzième : *Louis quinze.*

QUINZE-VINGTS n. m. pl. Hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. *Fam.* Un *quinze-vingt.*

QUINZIÈME adj. num. ord. de *quinze.* N. m. La quinzième partie : *prendre un quinzième de...*

QUINZIÈMEMENT adv. En quinzième lieu.

QUIPOS (*oce*) n. m. Cordons noués qui servaient d'écriture aux Péruviens.

QUIPROQUO (*kiproko*) n. m. (lat. *qui pro quo*, qui pour quo). Méprise. Pl. des *quiproquos*.

QUIRITE n. m. Nom des citoyens romains.

QUITTANCE n. f. Attestation écrite par laquelle un créancier déclare un débiteur *quitte* envers lui.

QUITTANCER v. tr. Donner quittance de : *quittancer un mémoire*.

QUITTE adj. (lat. *quietus*, tranquille). Libéré de ce que l'on devait. *Fig.* Délivré : *quitte d'embarras*.

QUITTER v. tr. Laisser, se séparer de; se retirer d'un lieu : *quitter Paris*; abandonner : *quitter son poste*; ôter : *quitter son habit*. *Quitter prise*, lâcher, laisser aller. *Fig.* Renoncer à une profession : *quitter l'épée, la robe*; interrompre : *quitter son travail*.

QUITUS (*kui-tuss*) n. m. Arrêté d'un compte qui atteste que la gestion d'un comptable est exacte et régulière.

QUI-VA-LÀ ou **QUI VA LÀ ?** interj. Cri d'une personne qui entend du bruit.

QUI-VIVE? loc. interj. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, à l'approche de quelqu'un. N. m. *Etre sur le qui-vive*, attentif à ce qui se passe. Pl. des *qui-vive*. On écrit aussi QUI VIVE.

QUOAILLER v. int. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue.

QUOI pr. rel. Lequel, laquelle; quelle chose : *à quoi pensez-vous? Quoi que*, quelque chose que : *quoi que vous fassiez*. Interj. qui marque l'étonnement : *quoi! vous partez?*

QUOIQUE conj. Encore que, bien que : *quoiqu'il soit pauvre*. — S'écrit en deux mots, *quoi que*, quand il signifie *quelle que soit la chose que : quoi que vous disiez, quoi qu'il fasse, on ne sera pas satisfait*. La voyelle e de *quoique* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une*.

QUOLIBET (*ko*) n. m. (lat. *quod libet*, ce qui plaît). Plaisanterie, mauvais jeu de mots.

QUORUM (*ko-romm*, m. lat.) n. m. Nombre nécessaire, parmi les membres d'une assemblée délibérante, pour qu'un vote soit valable.

QUOTE-PART n. f. Part que chacun doit payer ou recevoir. Pl. des *quotes-parts*.

QUOTIDIEN, ENNE adj. (lat. *quotidie*, chaque jour). De chaque jour.

QUOTIENT n. m. (lat. *quoties*, combien de fois). Résultat de la division.

QUOTITÉ n. f. Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part.

R

R n. m. Dix-huitième lettre de l'alphabet et quatorzième des consonnes.

RABÂCHAGE n. m. Défaut ou discours de celui qui rabâche. *Fam.*

RABÂCHER v. tr. et int. Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. *Fam.*

RABÂCHERIE n. f. Répétition fatigante, inutile. *Fam.*

RABÂCHEUR, EUSE n. Qui rabâche. *Fam.*

RABAIS n. m. Diminution de prix et de valeur : *vendre au rabais*. *Adjuger une entreprise au rabais*, à celui qui s'engage à l'exécuter au plus bas prix.

RABAISSEMENT n. m. Diminution, rabais. *Peu us.*

RABAISSER v. tr. Mettre plus bas; diminuer : *rabaisser le prix des denrées*; déprécier : *rabaisser une marchandise*. *Fig.* Humilier : *rabaisser l'orgueil de quelqu'un*. **Se rabaisser** v. pr. S'avilir.

RABAN n. m. *Mar.* Bout de cordage.

RABAT n. m. Morceau de toile blanche ou noire que portent au cou les gens de robe et d'église; action de rabattre le gibier, en chasse; dans ce dernier sens, on dit aussi RABATTAGE.

RABAT-JOIE n. m. Homme triste, ennemi de la joie; sujet de chagrin qui vient troubler l'état de joie où l'on était. Pl. des *rabat-joie*.

RABATTAGE n. m. Déduction faite sur le prix d'une chose; action de rabattre le gibier.

RABATTRE v. tr. Rabaisser ce qui s'élève : *rabattre son collet*; aplatir : *rabattre un pli, une couture*; retrancher du prix d'une chose : *je n'en rabattrai pas un centime*; rassembler le gibier à l'endroit où sont les chasseurs. *Fig.* Abaisser : *rabattre l'orgueil*; retrancher. int. : *rabattre de ses prétentions*. **Se rabattre** v. pr. Se détourner de son chemin pour en prendre un autre : *l'armée se rabattit sur la ville*. *Fig.* Changer brusquement de propos : *se rabattre sur la politique*.

RABBIN n. m. (hébreu *rabbi*, maître). Docteur du culte judaïque. **Grand rabbin**, chef d'un consistoire israélite.

RABBINIQUE adj. Qui a rapport aux rabbins.

RABBINISME n. m. Doctrine des rabbins.

RABBINISTE ou **RABBANISTE** n. m. Celui qui suit la doctrine des rabbins, ou qui étudie leurs livres.

RABDOMANCIE n. f. (gr. *rhabdos*, baguette; *manteia*, divination). Prétendue divination qui se faisait au moyen d'une baguette. V. BAGUETTE DIVINATOIRE.

RABDOMANCIEN, IENNE n. Qui pratique la rabdomancie.

RABELAISIEN, IENNE adj. Qui ressemble au style licencieux de Rabelais.

RABÊTIR v. tr. Rendre bête. V. int. Le redevenir.

RABIOLE n. f. V. RAVE.

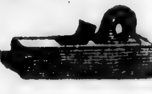
RABIQUE adj. (lat. *rabies*, rage). Qui a rapport à la rage. *Virus rabique.*

RÂBLE n. m. Partie de certains quadrupèdes, qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue : *le râble d'un lapin, d'un lièvre.*

RÂBLU ou **RÂBLÉ, E** adj. Qui a le râble épais : *un lièvre bien râblu.*

RABONNIR v. tr. Rendre à une chose la qualité qu'elle avait perdue.

RABOT n. m. Outil de menuisier qui sert à aplanir le bois (*); instrument à long manche pour remuer la chaux.



RABOTER v. tr. Aplanir avec un rabot.

RABOTEUR n. m. Ouvrier qui n'est employé qu'à raboter.

RABOTEUX, EUSE adj. Noueux, inégal : *bois, chemin raboteux.*

RABOUGRI, E adj. Petit, chétif : *homme, arbre rabougri.*

RABOUGRIR v. int. Ne pas profiter, s'étioler, en parlant des arbres, etc.

RABOUILLÈRE n. f. Terrier peu profond, où les lapins déposent leurs petits.

RABOUTIR v. tr. Mettre, coudre des étoffes bout à bout.

RABROUER v. tr. Reprendre, gronder rudement. *Fam.*

RABROUEUR, EUSE n. Celui, celle qui rabroue.

RACAHOUT (*ou*) n. m. Mélange de fécule de pommes de terre, de glands doux, etc., bon pour les convalescents.

RACAILLE n. f. Rebut du peuple. *Fig.* Choses de rebut.

RACCOMMODAGE n. m. Réparation d'un meuble, d'un vêtement.

RACCOMMODEMENT n. m. Réconciliation après une brouille.

RACCOMMODER v. tr. Remettre en bon état : *raccommoder un habit;* réconcilier : *raccommoder des amis.*

RACCOMMODEUR, EUSE n. Qui raccommode : *raccommodeur de faïence.*

RACCORD n. m. Réunion, ajustement de deux parties non semblables.

RACCORDEMENT n. m. Action de faire des raccords.

RACCORDER v. tr. Faire des raccords.

RACCOURCI adj. *A bras raccourci,* de toutes ses forces. **En raccourci** loc. adv. En abrégé, en petit. N. m. Effet de perspective obtenu en peinture.

RACCOURCIR v. tr. Rendre plus court. V. int. Devenir plus court.

RACCOURCISSEMENT n. m. Action de raccourcir.

RACCOUTRER v. tr. Raccommoder. *Vieux.*

RACCOUTUMER (SE) v. pr. Reprendre une habitude.

RACCROC (*cro*) n. m. Coup inattendu et heureux, principalement au billard.

RACCROCHER v. tr. Accrocher de nouveau ; faire des raccrocs au jeu. V. pr. *Se raccrocher à une chose,* la saisir pour se sauver d'un danger, se tirer d'un embarras.

RACCROCHEUR n. m. Qui fait des raccrocs au jeu.

RACE n. f. (lat. *radix*, racine). Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille : *la race d'Abraham;* variété constante qui se conserve par la génération : *race blanche, race jaune,* etc.; multitude d'hommes ayant une profession, des inclinations communes : *les usuriers sont une méchante race. Race future,* tous les hommes à venir; *cheval, chien de race,* de bonne race. — Les différents peuples qui ont habité et qui habitent le globe terrestre se répartissent en diverses races dont les deux plus connues sont la race *sémitique* et la race *indo-européenne.* A la race sémitique appartiennent les Hébreux, les Arabes, etc. A la race indo-européenne se rattachent les Grecs, les Latins, les Celtes, les Germains, les Slaves, etc. On a proposé de considérer tous les peuples non sémitiques et non indo-européens comme formant une même race dite *touranienne;* mais il semble impossible de ranger dans une seule catégorie des types aussi divers par exemple que le type cafre et le type chinois. Il ne faut pas confondre les races avec les familles. Les Grecs et les Latins, par exemple, ne forment pas deux races distinctes, mais deux familles d'une même race. Tous les individus appartenant à une race déterminée ont des caractères communs qui se sont perpétués par hérédité à travers les siècles, mais ces caractères peuvent se modifier plus ou moins sous l'influence du climat, du genre de vie et du croisement.

RACHAT n. m. Recouvrement d'une chose vendue en en restituant le prix à l'acheteur; délivrance : *le rachat des captifs. Rachat d'une rente, d'une pension,* payement d'une certaine somme pour l'extinction d'une rente.

RACHETABLE adj. Qu'on a droit de racheter.

RACHETER v. tr. Acheter ce qu'on a vendu; acheter des choses de même espèce que celles qu'on a vendues, perdues, etc.; délivrer à prix d'argent. *Fig.* Compenser : *racheter ses défauts par ses qualités.* **Se racheter** v. pr. Etre, pouvoir être racheté; s'exonérer d'une charge à prix d'argent. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RACHIDIEN, IENNE adj. Qui a rapport au rachis : *muscles rachidiens.*

RACHIS (*ice*) n. m. *Anat.* Colonne vertébrale ou épine dorsale.

RACHISAGRE n. f. Goutte au rachis.

RACHITIQUE adj. Affecté de rachitisme.

RACHITISME n. m. (rad. *rachis*).

Maladie causée par le ramollissement et la déformation des os, principalement de l'épine dorsale. On dit aussi RACHITIS.

RACINAGE n. m. Décoction d'écorce destinée à la teinture; dessin imitant des racines sur la couverture des livres.

RACINAL n. m. Grosse pièce de charpente.

RACINE n. f. (lat. *radix*). Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre. *Par ext.* Toute production vivante implantée dans un tissu : *racine des dents, des ongles, des cheveux*, etc.; certaines plantes dont on mange la partie qui vient en terre, comme les carottes, les navets, etc. *Fig.* Principe, commencement : *couper le mal dans sa racine. Gram.* Mot primitif dans une langue : **front** *est la racine de* **frontal**, **frontispice**, **effronté**, etc. *Math. Racine carrée, cubique*, nombre qui, multiplié par lui-même ou par son carré, reproduit le nombre proposé.

RACINIEN, IENNE adj. Qui est dans le goût, dans le genre de Racine : *style racinien.*

RACK ou **ARACK** n. m. Liqueur spiritueuse que les Indiens retirent d'un mélange de riz, de sucre de canne et de noix de coco.

RACLE n. f. Petit outil qui sert à racler, à nettoyer, surtout en parlant du pétrin des boulangers.

RACLÉE n. f. Volée de coups. *Pop.*

RACLER v. tr. Enlever les parties inégales de la superficie d'un corps. *Fig. Ce vin racle le gosier*, est dur et âpre ; *racler du violon*, en jouer mal.

RACLEUR n. m. Mauvais joueur de violon.

RACLOIR n. m. Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE n. f. Planchette pour racler le dessus d'une mesure de grain.

RACLURE n. f. Petites parties qu'on enlève d'un corps en le raclant.

RACOLAGE n. m. Métier de racoleur.

RACOLER v. tr. Engager, par des manœuvres frauduleuses, des hommes au service militaire.

RACOLEUR n. m. Qui fait métier de racoler.

RACONTAGE n. m. Récit insignifiant, bavardage, cancans : *tous ces racontages m'ennuient.*

RACONTER v. tr. Faire un récit, narrer. V. int. : *il raconte bien.*

RACONTEUR, EUSE n. Qui a la manie de raconter.

RACORNIR v. tr. Rendre coriace, dur comme la *corne*. V. pr. Devenir dur.

RACORNISSEMENT n. m. Etat de ce qui est racorni.

RACQUITTER (SE) v. pr. Regagner ce qu'on avait perdu au jeu.

RADE n. f. Certaine étendue de mer enfoncée dans les terres, où les vaisseaux sont à l'abri des vents et des courants.

RADEAU n. m. Pièces de bois liées ensemble, formant une sorte de plancher sur l'eau ; train de bois sur une rivière.

RADER v. tr. Mettre un navire en rade ; mesurer ras à l'aide d'une règle

RADEUR n. m. Celui qui mesurait le sel de la gabelle.

RADIAIRE adj. (lat. *radius*, rayon). Disposé en rayons. N. m. Anc. mot désignant les acalèphes et les échinodermes.

RADIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au radius : *muscle radial.*

RADIATION n. f. Action de rayer, d'effacer un article d'un compte, un nom d'une liste ; rayon de lumière, de chaleur ou tout autre phénomène de même nature : *radiation obscure, infra-rouge, ultra-violette.*

RADICAL, E, AUX adj. (lat. *radix*, racine). Qui est inhérent à une chose, qui en est inséparable : *l'arbitraire est le vice radical du despotisme ;* complet : *guérison radicale ;* qui veut des réformes absolues en politique. *Gram.* N. m. Partie du verbe qui reste invariable, par opposition à la *désinence* ou *terminaison* : **aim** *est le radical du verbe* **aimer**. *Chim.* Substance qui forme un acide en se combinant avec l'oxygène.

RADICALEMENT adv. Complètement : *guéri radicalement.*

RADICALISME n. m. Système des radicaux en politique.

RADICATION n. f. Action de pousser des racines.

RADICELLE ou **RADICULE** n. f. Partie de l'embryon destinée à devenir racine.

RADIÉ, E adj. Se dit des fleurs dont les pétales forment une couronne, comme le tournesol, les pâquerettes, etc.

RADIER n. m. Construction en charpente ou en maçonnerie sur laquelle sont établies les écluses, les piles d'un pont, etc.

RADIER v. int. Rayonner ; rayer sur un registre, sur une liste : *radier des listes électorales.*

RADIEUX, EUSE adj. Brillant : *soleil radieux. Fig. Visage radieux*, qui exprime la santé, la satisfaction.

RADIOMÈTRE n. m. Instrument d'astronomie qui servait sur mer à prendre la hauteur méridienne du soleil.

RADIS n. m. Espèce de petite rave qui a une saveur piquante.

RADIUS (*uce*) n. m. (m. lat.). Le plus petit des deux os qui constituent l'avant-bras

RADOIRE n. f. Instrument qui sert à rader le sel.

RADOTAGE n. m. Discours dénué de raison, de sens.

RADOTER v. int. Tenir des discours dénués de sens.

RADOTERIE n. f. Extravagances dites en radotant. *Fam.*

RADOTEUR, EUSE n. Qui radote.

RADOUB (*doube*) n. m. Réparation d'un vaisseau.

RADOUBER v. tr. Faire des réparations au corps d'un navire.

RADOUBEUR n. m. Ouvrier qui radoube les vaisseaux.

RADOUCIR v. tr. Rendre plus doux : *la pluie a radouci le temps. Fig.* Apaiser. **Se radoucir** v. pr. Devenir plus doux : *le temps se radoucit*, et, *fig. : cet homme se radoucit.*

RADOUCISSEMENT n. m. Diminution du froid ou du chaud, de la fièvre, etc.

RAFALE n. f. *Mar.* Coup de vent violent.

RAFFERMIR v. tr. Rendre plus ferme : *raffermir les gencives*, et, *fig. : raffermir la santé.*

RAFFERMISSEMENT n. m. Ce qui remet une chose dans l'état de fermeté o[illegible] était.

RAFFINAGE n. m. Action de raffiner les sucres, les métaux, etc.

RAFFINÉ, E adj. Fin, délicat à l'excès; purifié.

RAFFINEMENT n. m. Extrême subtilité : *raffinement de politique, de langage;* excès en certaines actions; *raffinement de luxe, de cruauté.*

RAFFINER v. tr. Rendre plus pur : *raffiner le sucre.* V. int. Subtiliser : *raffiner sur tout.*

RAFFINERIE n. f. Lieu où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR n. m. Qui raffine le sucre.

RAFFOLER v. int. Aimer excessivement : *raffoler de la danse.*

RAFFOLIR v. int. Devenir fou : *vous me ferlez raffolir.*

RAFISTOLER v. tr. Réparer de vieux objets. *Pop.*

RAFLADE n. f. Action de rafler.

RAFLE n. f. Grappe de raisin, de groseille, qui n'a plus de grains, et qu'on appelle aussi *raffe* et *râpe*; coup où chacun des dés amène le même point. *Fig. Faire rafle*, enlever tout, surtout au jeu.

RAFLER v. tr. Emporter tout : *les voleurs ont tout raflé dans cette maison.*

RAFRAÎCHIR v. tr. Rendre frais : *rafraîchir du vin;* remettre en meilleur état : *rafraîchir un tableau;* rogner, couper l'extrémité d'une chose : *rafraîchir les cheveux. Fig. Rafraîchir la mémoire*, rappeler à quelqu'un le souvenir d'une chose. V. int. Devenir frais : *on a mis le vin rafraîchir.* **Se rafraîchir** v. pr. Devenir plus frais : *le temps se rafraîchit;* boire un coup, faire collation : *venez vous rafraîchir.*

RAFRAÎCHISSANT, E adj. et n. Se dit de ce qui rafraîchit le corps, calme l'irritation des humeurs : *boisson, tisane rafraîchissante.*

RAFRAÎCHISSEMENT n. m. Ce qui rafraîchit; effet de ce qui rafraîchit. Pl. Liqueurs, fruits servis dans une fête.

RAFRAÎCHISSOIR n. m. Vase dans lequel on met rafraîchir les boissons.

RAGAILLARDIR v. tr. Redonner de la gaieté, ranimer. *Fam.*

RAGE n. f. (lat. *rabies*). Délire furieux, caractérisé par le besoin de mordre et par une salive propre à inoculer la maladie; douleur violente : *rage de dents;* transport furieux : *écumer de rage;* passion violente, goût excessif : *avoir la rage de faire des vers.*

RAGER v. int. Pester. *Fam.*

RAGEUR, EUSE adj. et n. Sujet à des colères violentes. *Fam.*

RAGLAN n. m. Sorte de paletot (du nom de lord Raglan, général anglais).

RAGOT, E adj. et n. Court et gros : *homme, cheval ragot.* N. m. Sanglier de deux à trois ans.

RAGOTIN n. m. Homme petit et contrefait, d'apparence ridicule; nom d'un personnage du *Roman comique* de Scarron.

RAGOÛT n. m. Mets très épicé, composé de divers ingrédients.

RAGOÛTANT, E adj. Qui ragoûte, plaît : *mets ragoûtant. Fig.* Agréable, qui flatte : *figure ragoûtante. Fam.*

RAGOÛTER v. tr. Remettre en appétit : *ragoûter un malade.*

RAGRAFER v. tr. Agrafer de nouveau.

RAGRANDIR v. tr. Rendre plus grand.

RAGRÉER v. tr. Réparer, rajuster.

RAGRÉMENT n. m. Action de ragréer un ouvrage.

RAGUÉ adj. m. Se dit d'un câble altéré, écorché.

RAÏA n. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc, non mahométans.

RAIDE [o. n.] adj. (lat. *rigidus*). Fort tendu, difficile à plier : *jambe raide;* difficile à monter : *montagne, escalier raide. Fig.* Opiniâtre : *caractère raide.* Adv. Tout d'un coup : *tomber raide mort.*

RAIDEUR [o. n.] n. f. État de ce qui est raide : *raideur du bras;* force, rapidité : *pierre lancée avec raideur;* pente rapide : *la raideur d'un escalier. Fig.* Opiniâtreté, ténacité : *apporter trop de raideur dans les affaires.*

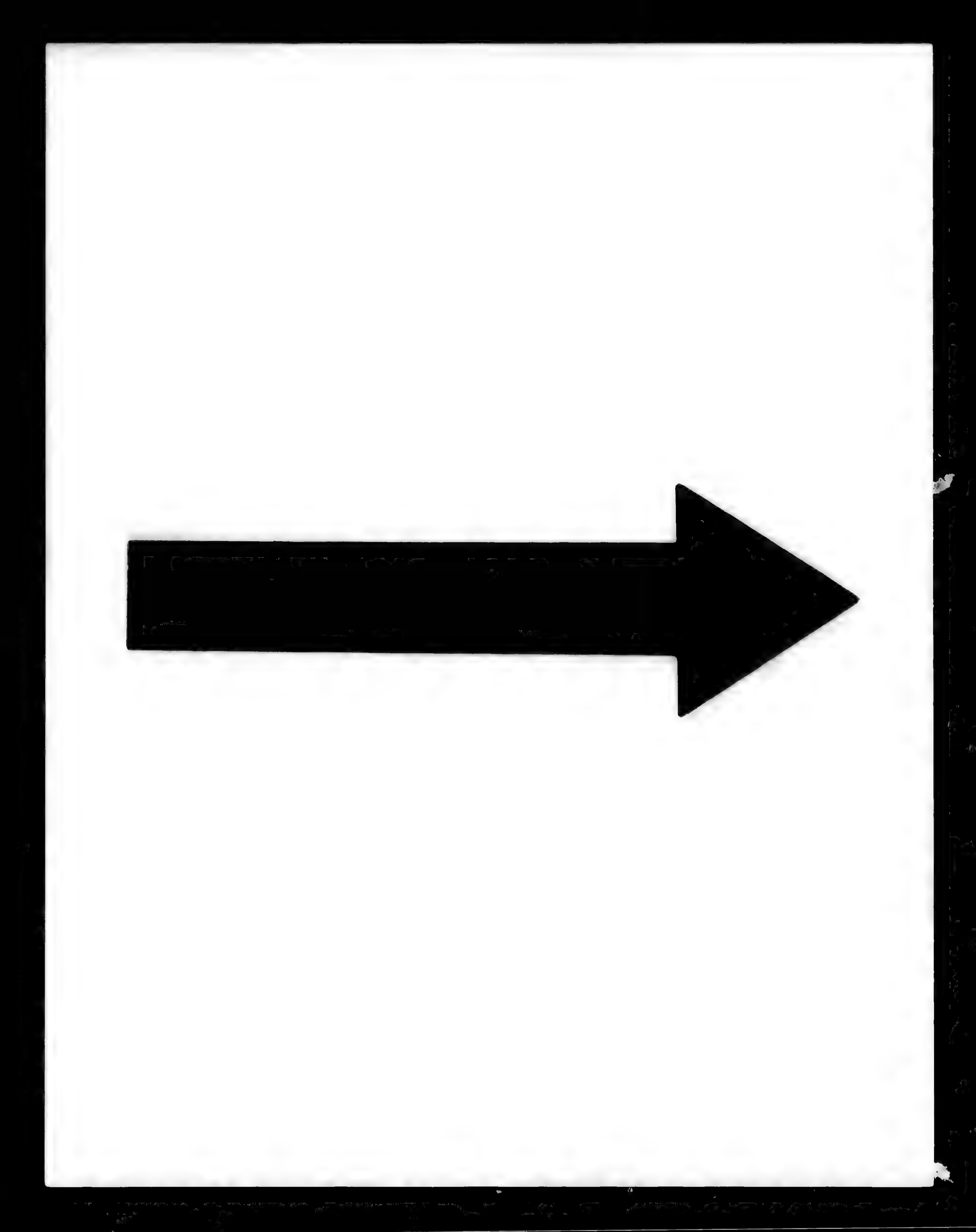
RAIDIR [o. n.] v. tr. Rendre raide, tendre avec force : *raidir le bras, une corde.* V. int. et pr. Devenir raide : *ses membres raidissent, se raidissent. Fig.* Tenir ferme : *se raidir contre l'adversité.*

RAIE n. f. Trait de plume, de crayon, de pinceau, etc.; toute ligne sur la peau, les étoffes, etc.; entre-deux des sillons d'un champ.

RAIE n. f. Poisson de mer plat (*).

RAIFORT n. m. Gros radis, le plus ordinairement noir.

RAIL (*ra-ie* ou *rêle*, à l'anglaise) n. m. (m. angl.). Bande de fer posée le long des chemins de fer et dans laquelle s'emboîtent les roues des locomotives et des wagons.



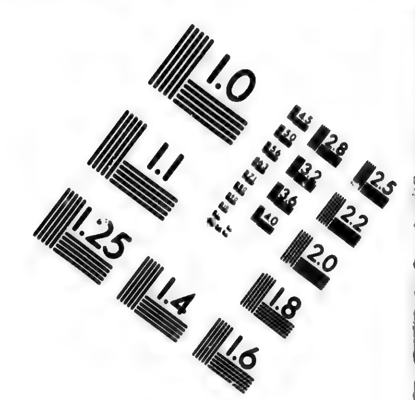
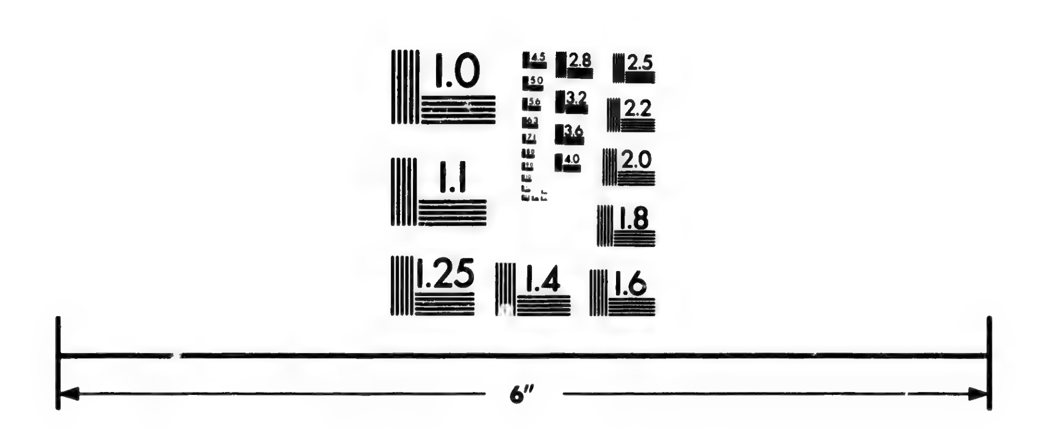
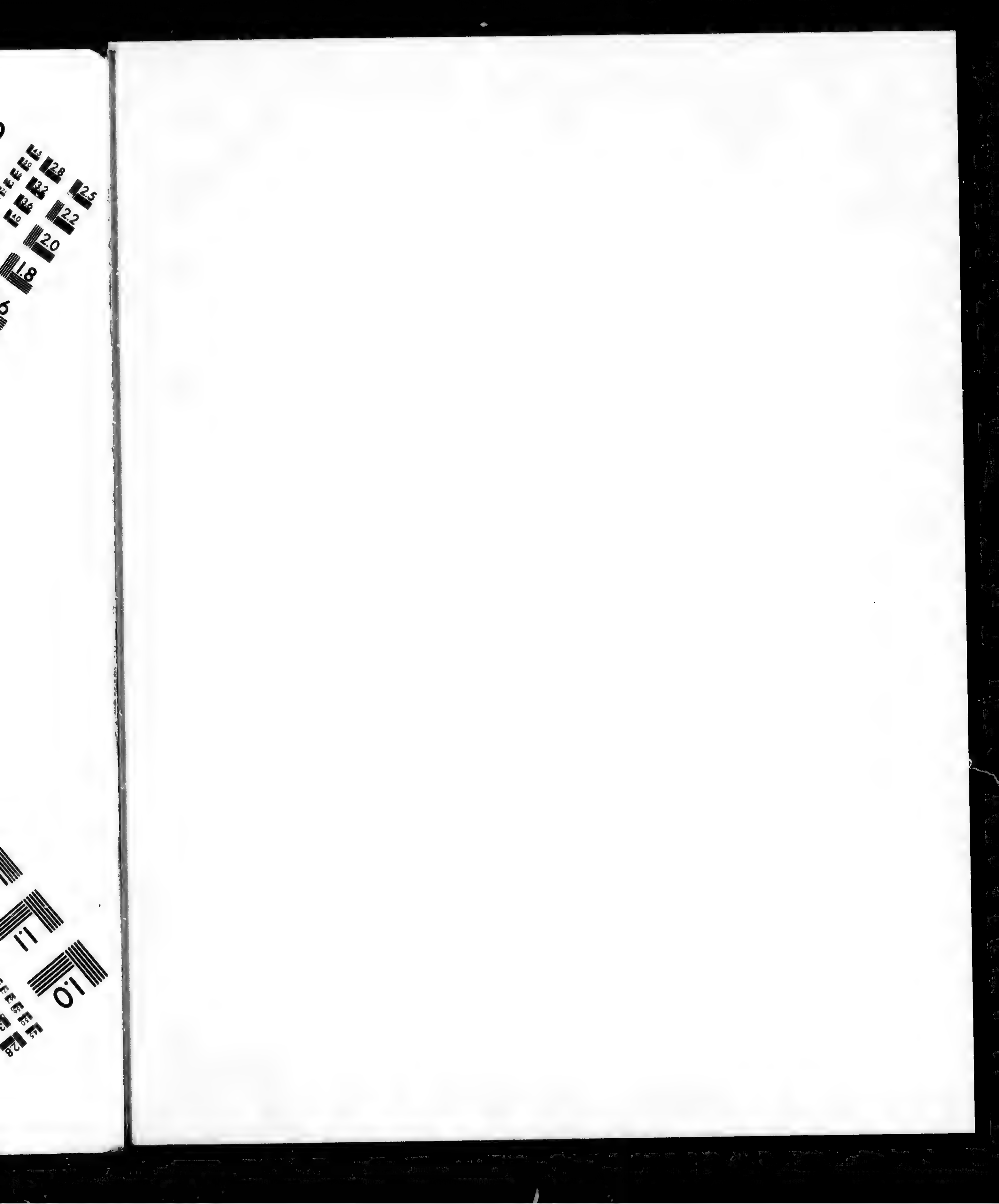


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





RAILLER v. tr. Plaisanter quelqu'un. V. int. Badiner, ne pas parler sérieusement : *vous raillez, je crois.*

RAILLERIE n. f. Action de railler ; plaisanterie. *Entendre la raillerie*, avoir le talent de bien railler ; *entendre raillerie*, ne point s'offenser des plaisanteries dont on est l'objet ; *raillerie à part*, sérieusement ; *cela passe la raillerie*, c'est trop fort.

RAILLEUR, EUSE adj. et n. Porté à la raillerie : *esprit railleur ;* qui marque la raillerie : *ton railleur.*

RAILWAY (*rèloué*) n. m. Mot anglais qui signifie chemin de fer.

RAINE ou **RAINETTE** n. f. (lat. *rana*, grenouille). Petite grenouille verte.

RAINURE n. f. Entaille faite en long dans un morceau de bois ou de métal.

RAIPONCE n. f. Plante dont la racine et les feuilles se mangent en salade.

RAIRE ou **RÉER** v. int. Bramer, crier, en parlant de certaines bêtes de vénerie : *les cerfs, les chevreuils raient.*

RAIS n. m. pl. (lat. *radius*, rayon). Rayons d'une roue. Au sing. on dit RAI.

RAISIN n. m. (lat. *racemus*). Fruit de la vigne. **Grand raisin,** ou **raisin,** format de papier (env. 0m,65 sur 0m,50).

RAISINE n. m. Confiture faite avec du raisin doux.

RAISON n. f. (lat. *ratio*). Réunion des facultés intellectuelles qui distinguent l'homme de la bête ; droit, devoir, équité : *se rendre à la raison ;* argument : *raison convaincante ;* cause, motif : *avoir de bonnes raisons pour... ;* satisfaction, réparation : *demander raison d'une offense. Mariage de raison*, mariage de convenance plutôt que d'inclination ; *perdre la raison*, tomber en démence ; *parler raison*, sagement, raisonnablement ; *avoir raison*, être fondé dans ce qu'on dit ; *entendre raison*, acquiescer à ce qui est raisonnable ; *comme de raison*, comme il est juste ; *plus que de raison*, plus qu'il n'est convenable ; *mettre à la raison*, réduire par force ou par conviction ; *pour valoir ce que de raison*, ce qui est de justice, d'équité. **Raison d'Etat,** considérations qui président à une détermination prise dans l'intérêt de l'Etat. *Com.* **Raison sociale,** nom des associés rangés dans l'ordre déterminé par la société pour la signature des actes, lettres de change, etc. *Math.* **Raison directe,** se dit de deux choses qui augmentent ou diminuent dans la même proportion ; **raison inverse,** se dit de deux choses dont l'une diminue dans la même proportion que l'autre augmente. Loc. prép. **A raison de,** au prix de ; **en raison de,** en considération de.

RAISONNABLE adj. Qui est doué de raison : *l'homme est un être raisonnable ;* conforme à la raison : *prétention raisonnable ;* suffisant, convenable : *prix raisonnable ;* au-dessus du médiocre : *taille, revenu raisonnable.*

RAISONNABLEMENT adv. Avec raison : *parler raisonnablement ;* passablement : *boire raisonnablement.*

RAISONNEMENT n. m. Faculté de raisonner : *manquer de raisonnement ;* argument : *raisonnements fondés ;* observations : *pas tant de raisonnements.*

RAISONNER v. int. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger ; chercher et alléguer des raisons pour appuyer une opinion : *raisonner sur une affaire ;* répliquer : *ne raisonnez pas.* V. tr. Appliquer le raisonnement à ce qu'on fait : *cet acteur raisonne bien ses rôles.*

RAISONNEUR, EUSE n. Qui aime à raisonner ; qui fatigue par de longs, de mauvais raisonnements : *raisonneur ennuyeux ;* qui réplique : *un raisonneur.*

RAJAH ou **RAJA** n. m. Prince hindou.

RAJEUNIR v. tr. Rendre l'air de la jeunesse. V. int. Redevenir jeune. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. **Se rajeunir** v. pr. Se dire plus jeune qu'on ne l'est.

RAJEUNISSEMENT n. m. Action de rajeunir.

RAJOUTER v. tr. Ajouter de nouveau.

RAJUSTEMENT n. m. Action de rajuster.

RAJUSTER v. tr. Ajuster de nouveau, remettre en bon état : *rajuster une horloge.*

RÂLE n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers.

RÂLE ou **RÂLEMENT** n. m. Action de râler ; bruit qu'on fait en râlant : *le râle de la mort.*

RALENTIR v. tr. Rendre plus lent.

RALENTISSEMENT n. m. Diminution de mouvement, d'activité.

RÂLER v. intr. Rendre un son enroué, par la difficulté de la respiration, en parlant des agonisants.

RALINGUE n. f. Cordage cousu à une voile pour la fortifier.

RALINGUER v. tr. Garnir une voile de ses ralingues. V. int. Faire couper le vent par les ralingues.

RALLIEMENT ou **RALLÎMENT** n. m. Action de rallier, de se rallier. *Point de ralliement*, endroit marqué aux troupes pour se rallier.

RALLIER v. tr. Rassembler des troupes en fuite. *Rallier un vaisseau*, le rejoindre. *Fig.* Rapprocher : *rallier les partis.* **Se rallier** v. pr. Se réunir.

RALLONGE n. f. Ce qui sert à rallonger.

RALLONGEMENT n. m. Action de rallonger.

RALLONGER v. tr. Rendre plus long en ajoutant quelque chose.

RALLUMER v. tr. Allumer de nouveau. *Fig. : Rallumer la guerre.*

RAMADAN ou **RAMAZAN** n. m. Carême des musulmans. — Il tombe le 9e mois de l'année turque, et, pendant sa

durée, les musulmans gardent l'abstinence la plus complète, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Le jeûne est d'obligation si stricte pour eux, qu'il en coûterait la vie à celui qui oserait le rompre.

Les mois des Turcs étant lunaires, le ramadan revient chaque année dix jours plus tôt que l'année précédente.

RAMAGE n. m. Chant des petits oiseaux; feuillage, rameaux, fleurs, etc., représentés sur une étoffe : *tapisserie à grands ramages.*

RAMAGER v. int. Chanter, en parlant des oiseaux. *Peu usité.*

RAMAIGRIR v. tr. Rendre maigre de nouveau. V. int. Redevenir maigre.

RAMAIGRISSEMENT n. m. Action de ramaigrir.

RAMAS (*ra-mâ*) n. m. Assemblage d'objets de peu de valeur : *ramas de vieux habits.* Se dit aussi des personnes : *ramas de bandits.*

RAMASSE n. f. Traîneau sur lequel on descend les montagnes couvertes de neige.

RAMASSÉ, E adj. Trapu.

RAMASSER v. tr. Faire un amas, une collection : *ramasser des matériaux pour un ouvrage;* prendre, relever ce qui est à terre : *ramasser ses gants;* assembler ce qui est épars : *la poule ramasse ses poussins sous ses ailes. Fig. Ramasser ses forces,* les réunir pour quelque grand effort.

RAMASSEUR n. m. Celui qui collectionne toutes sortes de choses; celui qui conduit une ramasse.

RAMASSIS n. m. Assemblage de choses de peu de valeur. Se dit aussi des personnes.

RAMAZAN n. m. V. RAMADAN.

RAMBOUR n. m. Pomme un peu acide.

RAME n. f. (lat. *remus*). Petite branche que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes; longue pièce de bois aplatie par un bout, pour faire mouvoir un bateau; réunion de vingt mains de papier.

RAMÉ, E adj. Soutenu par des rames : *pois ramés. Balles ramées, boulets ramés,* joints ensemble par un fil d'archal, par une chaîne, etc.

RAMEAU n. m. Petite branche d'arbre. **Dimanche des Rameaux,** dernier dimanche du carême, synonyme de PÂQUES FLEURIES.

RAMÉE n. f. Branches coupées avec leurs feuilles vertes; branches entrelacées formant un couvert : *danser sous la ramée.*

RAMENDER v. tr. Fumer de nouveau, en parlant des terres.

RAMENER v. tr. Amener de nouveau; remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie : *ramener un déserteur. Fig.* Faire renaître, rétablir : *ramener l'abondance, la paix.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RAMENTEVOIR v. tr. Remettre en mémoire. *Vieux mot.*

RAMEQUIN n. m. Sorte de pâtisserie au fromage.

RAMER v. tr. Soutenir des plantes grimpantes avec des rames : *ramer des pois.* V. int. Faire avancer un bateau au moyen de la rame. *Fig.* Avoir beaucoup de fatigue. *Fam.*

RAMEREAU n. m. Jeune ramier.

RAMETTE n. f. Rame de papier à lettres; châssis sans barre pour imposer les placards, dans les imprimeries.

RAMEUR n. m. Matelot qui rame.

RAMEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de branches.

RAMIER n. m. Nom de deux espèces de pigeons sauvages. Adj. : *pigeon ramier.*

RAMIFICATION n. f. Division d'une artère, d'un nerf, d'une plante, etc., en parties plus petites qui en sont comme les rameaux. *Fig. : les ramifications d'un complot, d'une secte.*

RAMIFIER (SE) v. pr. Se partager en plusieurs branches. Se dit des arbres, des veines, etc., et, fig., d'un parti, d'une secte, etc. : *le protestantisme se ramifie à l'infini.*

RAMILLES n. f. pl. Petits rameaux.

RAMINGUE adj. *Cheval ramingue,* qui se défend contre l'éperon.

RAMOINDRIR v. tr. et int. Amoindrir ou s'amoindrir de nouveau.

RAMOITIR v. tr. Rendre moite.

RAMOLLIR v. tr. Rendre mou : *ramollir du cuir.* V. pr. : *la cire se ramollit au feu.*

RAMOLLISSANT, E adj. et n. Qui ramollit, relâche : *la guimauve est un ramollissant.*

RAMOLLISSEMENT n. m. *Méd.* Altération particulière de certains organes qui se ramollissent.

RAMON n. m. Sorte de balai. *Vieux.*

RAMONAGE n. m. Action de ramoner.

RAMONER v. tr. (rad. *ramon,* balai). Racler l'intérieur d'une cheminée pour en enlever la suie.

RAMONEUR n. m. Dont le métier est de ramoner.

RAMPANT, E adj. Qui rampe : *animal rampant, plante rampante. Fig.* Humble, bassement soumis devant les grands : *homme, caractère rampant.*

RAMPE n. f. Balustrade à hauteur d'appui, qui règne le long d'un escalier (*); plan incliné, à pente douce, qui tient lieu d'escalier dans les jardins et dans les places fortes; rangée de lumières sur le devant de la scène d'un théâtre.

RAMPEMENT n. m. Action de ramper : *le rampement du serpent.*

RAMPER v. int. Se traîner sur le ventre, en parlant des reptiles, s'étendre sur

terre ou s'attacher aux arbres, comme le lierre, la vigne, etc. *Fig.* Etre bassement soumis.

RAMPIN adj m. *Cheval rampin*, qui s'appuie en marchant sur ses pinces.

RAMS (*ramss*) n. m. (m. angl.). Nom d'un jeu de cartes.

RAMURE n. f. Bois du cerf, du daim; toutes les branches d'un arbre.

RANCART n. m. *Mettre quelqu'un* ou *une chose au rancart*, de cô!é, au rebut: *les faux amis sont bons à mettre au rancart.*

RANCE adj. (lat. *rancidus*). Se dit de tout corps gras qui a contracté une odeur forte et une saveur âcre: *lard, beurre, huile rance.* N. m.: *sentir le rance.*

RANCHE n. f. Chacune des chevilles de fer ou de bois qui servent d'échelons.

RANCHER n. m. Sorte d'échelle à un seul montant (*).

RANCIDITÉ n. f. V. RANCISSURE.

RANCIO n. m. Vin d'Espagne qui est devenu jaunâtre en vieillissant.

RANCIR v. int. Devenir rance.

RANCISSURE ou **RANCIDITÉ** n. f. Etat de ce qui est rance.

RANÇON n. f. (lat. *redemptio*, rachat). Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre.

RANÇONNEMENT n. m. Action de rançonner

RANÇONNER v. tr. Exiger de force ce qui n'est point dû: *l'ennemi a rançonné la ville. Fig.* Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une chose.

RANÇONNEUR, EUSE n. Qui rançonne.

RANCUNE n. f. Ressentiment qu'on garde d'une offense.

RANCUNIER, IÈRE adj. et n. Qui est sujet à la rancune.

RANDONNÉE n. f. Circuit que fait le cerf après avoir été lancé.

RANG (*ran*) n. m. Ordre, disposition de choses, de personnes sur une même ligne; place qu'on doit occuper dans une assemblée, une cérémonie; place qu'on occupe dans l'opinion des hommes: *tenir un rang honorable*; différentes classes de la société: *les révolutions confondent tous les rangs. Se mettre sur les rangs*, parmi les prétendants à une place; *mettre au rang*, au nombre de. *Mar. Vaisseau de premier rang*, à trois ponts.

RANGÉ, E adj. Qui a de l'ordre, de la conduite: *homme rangé. Bataille rangée*, qui se livre entre deux armées.

RANGÉE n. f. Suite de plusieurs choses sur une même ligne: *rangée d'arbres.*

RANGEMENT n. m. Action de ranger.

RANGER v. tr. Mettre en ordre: *ranger des papiers*; mettre au nombre: *ranger un auteur parmi les classiques*; mettre de côté: *ranger une voiture. Fig.* Soumettre: *ranger un pays sous ses lois.* **Se ranger** v. pr. S'écarter pour faire place; se placer dans un certain ordre; en parlant de plusieurs personnes: *se ranger autour d'une table. Fig.* Prendre une conduite plus réglée. *Se ranger d'un parti*, l'embrasser; *se ranger d'un avis*, l'adopter.

RANIMER v. tr. Rendre la vie: *Dieu seul peut ranimer les morts. Par ext.* Redonner de la vigueur, du mouvement. *Fig.* Réveiller, rajeunir: *le printemps ranime la nature*; exciter: *ranimer le courage, la fureur.*

RANULE n. f. Tumeur sous la langue, appelée aussi GRENOUILLETTE.

RANZ DES VACHES (*rance*) n. m. Air que les bouviers suisses jouent sur la cornemuse, en gardant leurs troupeaux. — Les effets sympathiques que cet air exerçait sur les montagnards helvétiens l'ont rendu célèbre. A l'époque où des régiments suisses étaient à la solde de la France, on fut obligé de défendre, sous peine de mort, de jouer ce ranz des vaches qui poussait les soldats les uns à la désertion, les autres au suicide, et qui les plongeait tous dans une profonde mélancolie.

RAOUT n. m. V. ROUT.

RAPACE adj. Ardent à la proie: *le vautour est rapace. Fig.* Avide de gain: *homme rapace.* N. m. pl. Ordre d'oiseaux carnassiers qui vivent de rapines, comme l'aigle, le vautour, etc.

RAPACITÉ n. f. Avidité de l'animal qui se jette sur sa proie, et, *fig.*: *la rapacité de l'usurier.*

RAPATELLE n. f. Tissu de crin qui sert à faire des tamis.

RAPATRIAGE n. m. Réconciliation. *Fam.* On dit aussi RAPATRIEMENT.

RAPATRIEMENT n. m. Renvoi dans leur patrie, par les soins des consulats, de marins, de soldats ou de voyageurs restés en pays étranger.

RAPATRIER v. tr. Réconcilier des personnes qui étaient brouillées. *Fam.*; ramener ou renvoyer dans la patrie: *rapatrier des troupes.*

RÂPE n. f. Ustensile de ménage pour réduire en poudre, en petits morceaux, certaines substances alimentaires (*); espèce de lime à grosses entailles, à l'usage des menuisiers, des serruriers, etc.; grappe de raisin qui n'a plus de grains, syn. de RAFLE. Pl. Crevasses au pli du genou d'un cheval.

RÂPÉ, E adj. *Habit râpé*, usé jusqu'à la corde.

RÂPÉ n. m. Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour améliorer le vin; ce vin même. *Râpé de copeaux*, copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER v. tr. Mettre en poudre avec

la râpe; user la surface d'un corps avec une râpe : *râper du bois.*

RAPETASSER v. tr. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes. *Pop.*

RAPETISSER v. tr. Rendre plus petit. V. int. Devenir plus petit : *les jours rapetissent.*

RAPIDE adj. Qui se meut avec vitesse; qui s'accomplit avec rapidité : *conquête rapide;* très incliné : *côte rapide.*

RAPIDE n. m. Partie d'un fleuve où le courant devient très rapide et forme presque une cataracte, en Amérique.

RAPIDEMENT adv. Avec rapidité.

RAPIDITÉ n. f. Célérité, grande vitesse. *Fig. : la rapidité du temps.*

RAPIÉCEMENT ou **RAPIÉÇAGE** n. m. Action de rapiécer.

RAPIÉCER v. tr. Mettre des pièces à du linge, à des habits. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RAPIÉCETAGE n. m. Action de rapiéceter; choses rapiécetées.

RAPIÉCETER v. tr. Mettre de petites pièces, de petits morceaux à quelque chose, pour le raccommoder : *rapiéceter des habits, des meubles.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

RAPIÈRE n. f. Longue épée.

RAPIN n. m. Jeune élève en peinture, terme d'atelier.

RAPINE n. f. Action de ravir par violence; ce qui est ravi : *vivre de rapines;* pillage, concussion : *s'enrichir par ses rapines.*

RAPINER v. tr. et int. Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé.

RAPOINTIR v. tr. Refaire une pointe.

RAPPAREILLER v. tr. Remettre avec son pareil : *rappareiller deux vases, deux chevaux.*

RAPPARIER v. tr. (rad. *paire*). Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire : *rapparier un gant.*

RAPPEL n. m. Action par laquelle on rappelle : *rappel d'un ambassadeur;* manière de battre le tambour pour rassembler les soldats. *Rappel à l'ordre*, action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires.

RAPPELER v. tr. Faire revenir en appelant; faire revenir quelqu'un d'un pays étranger où il exerçait des fonctions : *rappeler un ambassadeur;* permettre à un exilé de rentrer dans sa patrie. *Fig.* Ramener à : *rappeler à la vie;* faire rentrer : *rappeler à l'ordre, au devoir;* faire revenir en la mémoire : *rappeler un souvenir.* **Se rappeler** v. pr. Se souvenir. — Dites : *se rappeler quelque chose*, et non *de quelque chose; je me le rappelle*, et non *je m'en rappelle; les choses que je me rappelle*, et non *dont je me rappelle.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RAPPORT n. m. Revenu, produit : *rapport d'une terre;* récit, compte rendu : *rapport fidèle;* relation faite par indiscrétion ou malignité : *faire des rapports;* exposition d'un procès; témoignage de médecins ou d'experts, rendu par ordre de justice; conformité, analogie; relations que les hommes ont entre eux : *entretenir des rapports de commerce, d'amitié avec quelqu'un;* vapeur désagréable qui monte de l'estomac dans la bouche. *Gram.* Relation entre les mots dans la construction. *Math.* Relation de deux quantités inégales : *rapport par quotient, par différence.* **Par rapport à** loc. prép. En proportion de : *la terre est petite par rapport au soleil.*

RAPPORTABLE adj. Qui peut ou doit être rapporté.

RAPPORTER v. tr. Apporter une chose au lieu où elle était; apporter de voyage : *rapporter des cigares de La Havane;* produire : *cette terre rapporte beaucoup de blé;* faire le récit de ce qu'on a vu et entendu, en bonne ou en mauvaise part; faire remonter : *rapporter un fait à telle époque;* révoquer, annuler : *rapporter une loi;* diriger vers un but : *rapporter toutes ses actions à Dieu. Géom.* Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain : *rapporter des angles.* **Se rapporter** v. pr. Avoir de la conformité : *les dépositions de ces témoins ne se rapportent pas;* avoir rapport à : *le pronom relatif se rapporte à son antécédent. S'en rapporter à quelqu'un*, s'en remettre à sa décision, ajouter foi à ce qu'il dit.

RAPPORTEUR, EUSE n. Qui fait des rapports : *cet écolier est un petit rapporteur.*

RAPPORTEUR n. m. Celui qui est chargé de faire l'exposé d'un procès, d'une affaire. Est aussi adjectif dans ce sens : *juge, capitaine rapporteur. Géom.* Instrument pour rapporter ou mesurer des angles.

RAPPRENDRE v. tr. Apprendre de nouveau.

RAPPROCHEMENT n. m. Action de rapprocher; son résultat. *Fig.* Réconciliation; comparaison : *établir un rapprochement.*

RAPPROCHER v. tr. Approcher de nouveau, de plus près. *Fig.* Disposer à la confiance, à l'union, à la bienveillance : *le besoin rapproche les hommes;* réconcilier : *rapprocher deux personnes;* envisager ensemble, à la fois : *rapprocher des circonstances.*

RAPSODE n. m. Nom que les Grecs donnaient à ceux qui allaient de ville en ville réciter les chants des poètes, et surtout ceux d'Homère.

RAPSODIE n. f. Chez les anciens, morceaux détachés des poèmes d'Homère; aujourd'hui, mauvais ramas de vers, de prose, de propos sans suite.

RAPSODISTE n. m. Celui qui ne fait que des rapsodies, de mauvaises compositions.

RAPT (*te*) n. m. (lat. *raptus*; de *rapere*, enlever). Enlèvement d'une jeune fille par violence ou par séduction.

RÂPURE n. f. Ce qu'on enlève avec la râpe.

RAQUETIER [o. N.] n. m. Celui qui fait des raquettes.

RAQUETTE n. f. Instrument pour jouer à la paume ou au volant.

RARE adj. Qui n'est pas commun; qui a un mérite extraordinaire : *homme rare;* qu'on voit peu souvent : *vous devenez bien rare. Phys.* Opposé à *dense : l'air est plus rare à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère.*

RARÉFACTIF, IVE adj. Qui raréfie.

RARÉFACTION n. f. Action de raréfier; état de ce qui est raréfié : *la raréfaction de l'air.* — Son opposé est CONDENSATION.

RARÉFIABLE adj. Qui peut se raréfier.

RARÉFIANT, E adj. Qui dilate.

RARÉFIER v. tr. (lat. *rarus* rare; *facere*, faire). Rendre moins dense, et par conséquent augmenter le volume, dilater : *la chaleur raréfie l'air.* — Son opposé est CONDENSER.

RAREMENT adv. Peu souvent.

RARETÉ n. f. Disette, par opposition à ABONDANCE : *la rareté du blé;* chose qui n'arrive pas souvent : *c'est une rareté de vous voir;* singularité : *pour la rareté du fait.* Pl. Choses rares : *aimer les raretés.*

RARISSIME adj. Très rare. *Fam.*

RAS, E (*ra*) adj. Coupé jusqu'à la peau : *barbe rase;* qui a le poil fort court : *drap, velours ras. Rase campagne,* pays plat et découvert; *mesure rase,* pleine jusqu'aux bords; *faire table rase,* mettre de côté les idées reçues, les institutions antérieures, pour s'en former ou en former de nouvelles. N. m. Sorte d'étoffe dont le poil ne paraît point; plate-forme flottante pour travailler à la carène d'un bâtiment. *Ras de marée.* V. RAZ.

RASADE n. f. Verre plein jusqu'aux bords.

RASEMENT n. m. Action de raser une place, des fortifications, etc.

RASER v. tr. (lat. *radere*). Couper la barbe. *Raser un édifice,* l'abattre entièrement. *Fig.* Passer tout auprès avec rapidité : *la balle lui rasa le visage.*

RASIBUS (*buce*) adv. Tout près, tout contre. *Fam.*

RASIÈRE n. f. Ancienne mesure de capacité, valant 70 lit. 14.

RASOIR n. m. Instrument dont on se sert pour faire la barbe.

RASSADE n. f. (ital. *razzare*, briller). Grains de verroterie arrangés en collier.

RASSASIEMENT n. m. État d'une personne rassasiée.

RASSASIER v. tr. Apaiser la faim, et, *fig. : rassasier ses yeux de...*

RASSE n. f. Panier à mesurer le charbon, dans les forges.

RASSEMBLEMENT n. m. Action de rassembler : *rassemblement de troupes;* concours de personnes, attroupement : *dissiper un rassemblement.*

RASSEMBLER v. tr. Réunir, mettre ensemble : *rassembler les débris d'une armée;* faire amas : *rassembler des matériaux pour la composition d'un ouvrage;* mettre en ordre : *rassembler des papiers.*

RASSEOIR v. tr. (Se conj. comme *asseoir.*) Replacer : *rasseoir une pierre.* V. pr. S'asseoir de nouveau.

RASSÉRÉNER v. tr. Rendre serein. **Se rasséréner** v. pr. Devenir serein : *le temps s'est rasséréné.* — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

RASSIS, E adj. *Pain rassis,* qui n'est pas tendre. *Fig. Esprit rassis,* calme, réfléchi ; *de sens rassis,* sans être ému.

RASSORTIMENT n. m. Action de rassortir.

RASSORTIR v. tr. Assortir de nouveau.

RASSOTER v. tr. Faire devenir sot. *Fam.*

RASSURANT, E adj. Propre à rassurer : *nouvelle rassurante.*

RASSURER v. tr. Affermir, rendre stable : *rassurer une voûte;* rendre la confiance, la tranquillité : *ce que vous dites là me rassure.*

RAT n. m. Quadrupède rongeur (*). **Rat de cave,** commis des contributions indirectes, qui visite le vin dans les caves; bougie longue et mince; homme très avare : *c'est un rat. Avoir des rats dans la tête,* des caprices, des fantaisies bizarres.

RATA n. m. Terme populaire qui sert à désigner un ragoût, et en général ce qui se mange.

RATAFIA n. m. Liqueur faite d'eau-de-vie, de sucre et de certains fruits.

RATANHIA n. m. Arbrisseau du Pérou, dont l'écorce est médicinale.

RATATINÉ, E adj. Rapetissé par l'âge : *vieillard tout ratatiné;* ridé, flétri : *pomme ratatinée.*

RATATINER (SE) v. pr. Se raccourcir, se resserrer.

RATATOUILLE n. f. Ragoût grossier. *Pop.*

RATE n. f. Viscère situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes. *Fig. Épanouir la rate,* faire rire; *ne pas se fouler la rate,* travailler mollement. *Fam.*

RÂTEAU n. m. Instrument d'agriculture et de jardinage.

RÂTELÉE n. f. Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau.

RÂTELER v. tr. Ramasser avec le râteau : *râteler du foin;* nettoyer, égali-



ser : *râteler des allées.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RÂTELEUR n. m. Ouvrier qui râtelle les foins.

RÂTELIER n. m. Espèce d'échelle suspendue en travers aux murs d'une écurie, pour mettre le foin et la paille qu'on donne aux animaux ; montants garnis de crochets, sur lesquels on pose les fusils dans les casernes et les corps de garde ; les deux rangées de dents : *se faire poser un râtelier artificiel.*

RATER v. int. Se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. V. tr. Manquer : *rater un lièvre. Fig. Rater une place, un emploi,* ne pas l'obtenir.

RATIÈRE n. f. Petit piège pour prendre des rats (*).

RATIFICATION n. f. Approbation, confirmation, acte qui la contient.

RATIER adj. et n. m. Chien qui prend des rats.

RATIFIER v. tr. (lat. *ratus*, certain ; *facere*, faire). Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis : *ratifier un acte, un traité.*

RATINE n. f. Etoffe de laine croisée.

RATINER v. tr. Passer une étoffe, un drap à la machine à friser.

RATIOCINATION n. f. Exercice de la faculté de raisonner.

RATIOCINER v. int. Exercer la faculté de raisonner.

RATION n. f. Portion journalière de vivres, de fourrage, qui se distribue aux troupes, aux prisonniers, etc.

RATIONAL n. m. Morceau d'étoffe carré, orné de douze pierres précieuses, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

RATIONALISME n. m. Doctrine philosophique qui rejette la révélation, et qui prétend tout expliquer au moyen de la raison.

RATIONALISTE n. m. Partisan du rationalisme.

RATIONNEL, ELLE adj. (lat. *ratio*, raison). Conforme à la raison : *méthode rationnelle. Astr. Horizon rationnel,* grand cercle qui coupe le ciel et la terre en deux hémisphères. *Math. Quantité rationnelle,* dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par un nombre.

RATIONNELLEMENT adv. D'une manière rationnelle.

RATIONNEMENT n. m. Action de rationner.

RATIONNER v. tr. Faire une répartition de vivres, de combustible, à bord d'un navire ou dans une ville assiégée.

RATISSAGE n. m. Action de ratisser.

RATISSER v. tr. Enlever en raclant la superficie d'une chose, ou l'ordure qui s'y est attachée : *ratisser des navets, les allées d'un jardin,* etc.

RATISSOIRE n. f. Instrument de fer pour ratisser.

RATISSURE n. f. Ce qu'on ôte en ratissant.

RATON n. m. Petit rat ; petit quadrupède de la famille des ours (*) ; pâtisserie faite avec du fromage mou.

RATTACHER v. tr. Attacher de nouveau. *Fig.* Faire dépendre : *rattacher une question à une autre.*

RATTEINDRE v. tr. Rattraper.

RATTRAPER v. tr. Reprendre, ressaisir : *rattraper un prisonnier ;* rejoindre : *allez devant, je vous rattraperai. Fig. On ne m'y rattrapera plus,* on ne me trompera plus de nouveau, ou je ne ferai plus la même sottise.

RATURE n. f. Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit, pour l'effacer.

RATURER v. tr. Effacer avec un trait de plume ce qui est écrit.

RAUCITÉ n. f. Rudesse, âpreté de voix.

RAUQUE adj. Rude et comme enroué : *voix rauque.*

RAVAGE n. m. Dommage, dégât causé par la guerre, les orages, etc. *Fig. : les ravages des passions.*

RAVAGER v. tr. Faire du ravage.

RAVAGEUR n. m. Qui ravage.

RAVALEMENT n. m. Crépi fait de haut en bas à un mur, à une façade, etc.

RAVALER v. tr. Faire le ravalement d'un mur, d'une construction. *Fig.* Déprécier : *ravaler le mérite d'autrui.* **Se ravaler** v. pr. S'abaisser, s'avilir.

RAVAUDAGE n. m. Raccommodage de hardes.

RAVAUDER v. tr. Raccommoder des hardes ; maltraiter en paroles : *vous n'avez pas besoin de tant me ravauder.*

RAVAUDERIE n. f. Discours futile.

RAVAUDEUR, EUSE n. Qui importune de paroles désagréables ; qui raccommode les vieilles hardes.

RAVE n. f. Plante potagère de la famille des crucifères (*).

RAVELIN n. m. Demi-lune dans un système de fortification.

RAVIER n. m. Petit plat dans lequel on sert les hors-d'œuvre.

RAVIÈRE n. f. Terrain semé de raves.

RAVIGOTE n. f. Sauce à l'échalote.

RAVIGOTER v. tr. Remettre en appétit, en force, en vigueur. *Fam.*

RAVILIR v. tr. Rendre méprisable.

RAVIN n. m. Lit creusé par une ravine ; chemin creux : *se cacher dans un ravin.*

RAVINE n. f. Petit cours d'eau pluviale qui se précipite d'un lieu élevé ; lit creusé par ce cours d'eau.

RAVINEMENT n. m. Action de raviner.

RAVINER v. tr. Ravager un terrain par des ravines.

RAVIR v. tr. (lat. *rapere*, prendre). Enlever de force. *Fig.* Faire perdre : *ravir l'honneur*; charmer : *son chant me ravit.* **A ravir** loc. adv. Admirablement : *chanter à ravir.*

RAVISEMENT n. m. Action de se raviser.

RAVISER (SE) v. pr. Changer d'avis.

RAVISSANT, E adj. Qui enlève par force : *loup ravissant. Fig.* Qui charme : *beauté ravissante.*

RAVISSEMENT n. m. Enlèvement fait avec violence ; état de l'esprit transporté de joie, d'admiration : *être dans le ravissement.*

RAVISSEUR n. m. Qui ravit, enlève avec violence.

RAVITAILLEMENT n. m. Action de ravitailler.

RAVITAILLER v. tr. (du préf. *re;* à, prép., et *victuailles*). Introduire des vivres, des munitions dans une place assiégée.

RAVIVER v. tr. Rendre plus vif : *raviver le feu. Fig. : cette nouvelle a ravivé ses espérances.*

RAVOIR v. tr. Avoir de nouveau.

RAYÉ, E adj. Qui a des raies ou des rainures. *Canon rayé*, canon qui a des cannelures à l'intérieur.

RAYER v. tr. Faire des raies : *rayer du marbre;* effacer, raturer : *rayer un mot.*

RAYÈRE n. f. Jour étroit pratiqué dans le mur d'une tour.

RAY-GRASS n. m. Nom anglais de l'ivraie vivace.

RAYON n. m. (lat. *radius*). Jet de lumière. *Fig.* Lueur, apparence : *un rayon d'espérance. Géom.* Ligne menée du centre d'un cercle à la circonférence (*). *Par ext. Dans un rayon de dix, de vingt lieues,* à dix, à vingt lieues à la ronde. *Agric.* Sillon qu'on trace en labourant. Chaque tablette d'une bibliothèque, d'une armoire, etc. ; gâteau de cire que font les abeilles : *rayon de miel.*

RAYONNANT, E adj. Qui rayonne : *rayonnant de lumière. Fig. : être rayonnant de joie.*

RAYONNEMENT n. m. Action de rayonner : *le rayonnement des astres, du calorique.*

RAYONNER v. int. Jeter des rayons. *Fig. : ses yeux rayonnent de joie.*

RAYONNÉS adj. et n. m. pl. Classe d'animaux sans vertèbres, dont les parties sont disposées en rayons autour d'un centre ou d'un axe, comme les éponges, les polypes, le corail, etc.

RAYURE n. f. Façon dont une étoffe est rayée ; cannelure d'arme à feu.

RAZ DE MARÉE n. m. Bouillonnement des eaux produit par la rencontre de deux marées, de deux courants opposés.

RAZZIA n. f. Mot arabe employé en Algérie pour désigner les incursions faites sur le territoire ennemi, dans le but d'enlever les troupeaux, les grains, etc. des *razzias.*

RE, RÉ (lat. *rursus, rursum*, de nouveau, en arrière). Préfixe qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.

RÉ n. m. Seconde note de la gamme.

RÉACCOUTUMER v. tr. Accoutumer de nouveau.

RÉACTIF n. m. *Chim* Substan qu'on emploie pour reconnaître la natu des corps, en opérant sur eux des com positions et des décompositions.

RÉACTIF, IVE adj. Qui réagit : *for réactive.*

RÉACTION n. f. Action d'un corp sur un autre qui agit ou vient d'agir lui. *Fig.* Action d'un parti qui s'oppo au progrès et qui veut faire revivre le choses du passé ; action d'un parti op primé, qui opprime à son tour quand est devenu le plus fort.

RÉACTIONNAIRE adj. et n. Qu exerce une réaction : *politique réaction naire, les réactionnaires.*

RÉADMETTRE v. tr. Admettre d nouveau.

RÉADMISSION n. f. Nouvelle ad mission.

RÉAGIR v. int. Se dit d'un corps q agit à son tour sur un autre dont il éprouvé l'action. *Fig.* Exercer une actio contraire : *réagir contre ses passions.*

RÉAJOURNEMENT n. m. Nouve ajournement.

RÉAJOURNER v. tr. Ajourner d nouveau.

RÉAL n. m. ou **RÉALE** n. f. Peti monnaie d'Espagne valant environ 25 cen times. Pl. *réaux* ou *réales.*

RÉALGAR n. m. Oxyde d'arsenic su furé rouge.

RÉALISABLE adj. Qui peut se réali ser : *projet réalisable.*

RÉALISATION n. f. Action de réali ser.

RÉALISER v. tr. (rad. *réel*). Rendr réel et effectif : *réaliser ses promesses Réaliser sa fortune*, la convertir en es pèces ; *réaliser une grande fortune*, faire.

RÉALISME n. m. Doctrine philoso phique du moyen âge, qui consistait regarder les idées abstraites comme de êtres réels ; tendance que manifestent cer tains artistes et certains littérateurs d nos jours, à représenter la nature sou son côté réel et purement matériel.

RÉALISTE n. m. Partisan du réa lisme. Adj. : *peintre réaliste.*

RÉALITÉ n. f. Existence effective chose réelle. **En réalité** loc. adv. Réel lement.

RÉAPPARITION n. f. Action d'ap

paraître de nouveau; se dit particulièrement d'un astre qui commence à reparaître après une éclipse, ou après être resté longtemps invisible.

RÉAPPEL n. m. Second appel.

RÉAPPELER v. tr. Faire un second appel. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RÉAPPOSER v. tr. Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION n. f. Action de réapposer : *réapposition des scellés*.

RÉARMEMENT n. m. Action d'armer de nouveau.

RÉASSIGNATION n. f. Seconde assignation.

RÉASSIGNER v. tr. Assigner de nouveau.

RÉATTELER v. tr. Atteler de nouveau.

REBAISSER v. tr. Baisser de nouveau.

REBANDER v. tr. Bander de nouveau.

REBAPTISANTS n. m. pl. Hérétiques qui rebaptisaient ceux qui avaient été déjà baptisés.

REBAPTISATION n. f. Action de rebaptiser.

REBAPTISER v. tr. Baptiser une seconde fois.

RÉBARBATIF, IVE adj. Dur, rebutant : *mine rébarbative*. — Ne pas dire *rébarbaratif*.

REBÂTIR v. tr. Bâtir de nouveau.

REBATTRE v. tr. Battre de nouveau. *Rebattre un matelas*, le refaire. *Fig.* Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *il rebat sans cesse la même chose*.

REBATTU, E adj. Souvent répété : *maxime rebattue*.

REBAUDIR v. tr. *Vén.* Caresser les chiens.

REBEC n. m. Sorte de violon à trois cordes dont jouaient les ménestrels.

REBELLE adj. et n. (lat. *rebellis*; de *re*, préfixe itératif, et *bellum*, guerre—proprement *qui recommence la guerre*). Qui refuse d'obéir à l'autorité légitime. *Fig.* *Maladie rebelle*, qui résiste aux remèdes.

REBELLER (SE) v. pr. Se révolter contre l'autorité légitime.

RÉBELLION n. f. Résistance avec violence et voies de fait envers les agents de l'autorité.

REBÉNIR v. tr. Bénir de nouveau.

REBÉQUER (SE) v. pr. Répondre avec fierté, avec emportement à son supérieur. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REBIFFER (SE) v. pr. Regimber, ne pas vouloir. *Pop.*

REBINAGE n. m. Binage fait en second lieu.

REBINER v. tr. Faire un second binage.

REBLANCHIR v. tr. Blanchir de nouveau.

REBOIRE v. tr. et int. Boire après avoir déjà bu.

REBOISEMENT n. m. Action de reboiser.

REBOISER v. tr. Planter de nouveau en bois une partie de terrain qui avait été déboisée.

REBONDI, E adj. Arrondi par embonpoint : *joues rebondies*. *Fam.*

REBONDIR v. int. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSEMENT n. m. Action d'un corps qui rebondit.

REBORD n. m. Bord élevé et ajouté : *rebord d'une table;* bord replié, renversé : *rebord d'un manteau;* bord en saillie : *rebord d'une cheminée*.

REBORDER v. tr. Border de nouveau.

REBOTTER (SE) v. pr. Remettre ses bottes.

REBOUCHER v. tr. Boucher de nouveau.

REBOUILLIR v. int. (Se conj. comme *bouillir*). Bouillir de nouveau.

REBOURS n. m. Se dit principalement du contre-poil des étoffes. *Fig.* Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut : *tout ce qu'il dit est le rebours du bon sens*. **A rebours, au rebours** loc. adv. A contresens : *marcher à rebours*.

REBOURS, OURSE adj. Revêche, peu traitable.

REBOUTER v. tr. Exercer le métier de rebouteur.

REBOUTEUR, REBOUTEUX, RENOUEUR ou **RHABILLEUR** n. m. Espèce de médecin empirique qui, dans les campagnes, prétend guérir les luxations, les fractures, etc.

REBOUTONNER v. tr. Boutonner de nouveau.

REBRIDER v. tr. Brider de nouveau.

REBROUSSEMENT n. m. Action de rebrousser.

REBROUSSER v. tr. Relever en sens contraire les cheveux, le poil. *Rebrousser chemin*, retourner subitement en arrière. **A rebrousse-poil** loc. adv. A contre-poil.

REBUFFADE n. f. Mauvais accueil; refus accompagné de paroles dures.

RÉBUS (*buce*) n. m. Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures dont le nom offre de l'analogie avec ce qu'on veut faire entendre, comme G a (*j'ai grand appétit*, *g* grand, *a* petit).

REBUT n. m. Action de rebuter : *essuyer des rebuts;* chose rebutée : *avoir le rebut d'un autre*.

REBUTANT, E adj. Décourageant : *travail rebutant;* qui repousse, dégoûte : *mine rebutante*.

REBUTER v. tr. Rejeter avec dureté : *il me rebute toujours;* décourager : *la*

moindre chose le rebute; choquer, déplaire : *ses manières rebutent.*

RECACHETER v. tr. Cacheter de nouveau. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

RÉCALCITRANT, E adj Qui résiste avec humeur, opiniâtreté.

RÉCALCITRER v. int. (préf. *ré* et lat. *calx*, talon). Regimber. *Fig.* Résister avec opiniâtreté.

RÉCAPITULATIF, IVE adj Qui sert à récapituler; qui récapitule.

RÉCAPITULATION n. f. Répétition sommaire de ce qu'on a déjà dit ou écrit.

RÉCAPITULER v. tr. Résumer, redire sommairement.

RECARDER v. tr. Carder de nouveau.

RECARRELER v. tr. Carreler de nouveau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RECASSER v. tr. Casser de nouveau.

RECÉDER v. tr. Céder à quelqu'un une chose qu'on avait achetée pour soi. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RECEL, RECELÉ ou **RECÈLEMENT** n. m. (préf. *re* et lat. *celare*, cacher). Action de recéler.

RECÉLER v. tr. Garder et cacher une chose volée par un autre; donner asile à des gens qui se cachent : *recéler un meurtrier.* Renfermer : *que de beautés cet ouvrage recèle!* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RECÉLEUR, EUSE n. Qui recèle.

RÉCEMMENT adv. Depuis peu.

RECENSEMENT n. m. Opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un Etat, d'une ville, des suffrages d'un vote, etc.

RECENSER v. tr. (préf. itératif *re* et lat. *censere*, évaluer). Faire un recensement.

RECENSEUR n. m. Celui qui est chargé d'un recensement.

RECENSION n. f. Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits.

RÉCENT, E adj. Nouveau, nouvellement fait ou arrivé.

RECEPAGE n. m. Action de receper; son effet.

RECEPÉE n. f. Partie recepée d'un bois.

RECEPER v. tr. Tailler une vigne jusqu'au pied, en ne conservant que le cep; couper des arbres par le pied afin qu'ils poussent des rejetons. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RÉCÉPISSÉ n. m. (m. lat. qui signifie *avoir reçu*). Ecrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc. Pl. des *récépissés.*

RÉCEPTACLE n. m. Lieu où se rassemblent des ordures, des immondices ou d'autres choses venues de plusieurs endroits. Se dit aussi des personnes : *cette maison est un réceptacle de voleurs. Bot.* Fond du calice où est fixé l'ovaire.

RÉCEPTION n. f. (lat. *receptio*; de *recipere*, recevoir). Action de recevoir des lettres, des ballots, etc.; accueil : *faire bonne réception à quelqu'un;* action de recevoir des visites avec cérémonial : *il y a eu hier réception à la cour;* cérémonie d'installation dans une compagnie, dans une charge : *prononcer un discours de réception à l'Académie.*

RECERCLER v. tr. Mettre de nouveaux cercles à un tonneau.

RECETTE n. f. Ce qui est reçu en argent; recouvrement de ce qui est dû : *aller en recette;* fonction de receveur : *être nommé à la recette générale d'un département. Méd.* Composition de certains remèdes : *bonne recette pour la fièvre;* écrit enseignant la manière de faire cette composition; procédé dont on fait usage dans l'économie domestique : *recette pour conserver les fruits.*

RECEVABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est recevable.

RECEVABLE adj. Qui peut être admis, reçu : *offre, excuse recevable.*

RECEVEUR, EUSE n. Personne chargée de percevoir les deniers publics.

RECEVOIR v. tr. (lat. *recipere*). Accepter, prendre ce qui est offert, donné, envoyé : *recevoir un présent, son journal;* toucher ce qui est dû : *recevoir sa pension;* retenir : *recevoir dans la main, dans son chapeau;* accueillir : *recevoir un ami chez soi;* admettre : *recevoir un candidat;* absorber, recueillir : *la mer reçoit les fleuves;* agréer : *recevoir une offre;* se soumettre à quelque chose : *recevoir des lois;* passer en usage : *ce mot est reçu;* subir : *recevoir un châtiment;* tirer, emprunter : *la lune reçoit sa lumière du soleil;* prendre : *la cire reçoit toutes les formes.* Se dit de ce qui est transmis ou communiqué : *recevoir la vie, l'instruction,* etc.; des sacrements : *recevoir le baptême.* V. int. Avoir société chez soi : *nous recevons souvent.*

RÉCHAMPIR v. tr. Détacher les objets du fond sur lequel on peint, en marquant les contours ou par l'opposition des couleurs; enlever les taches sur un fond qu'on veut dorer. On dit aussi ÉCHAMPIR.

RECHANGE n. m. Se dit d'objets qu'on tient en réserve pour remplacer au besoin d'autres objets semblables : *habits de rechange.*

RECHANGER v. tr. Changer de nouveau.

RECHANTER v. tr. Chanter une seconde fois : *rechanter une chanson.*

RÉCHAPPER v. int. Se tirer d'un grand péril.

RECHARGEMENT n. m. Action de recharger les marchandises.

RECHARGER v. tr. Charger de nouveau des marchandises, une arme à feu, etc.

RECHASSER v. tr. Chasser une se-

conde fois; repousser d'un lieu dans un autre.

RÉCHAUD n. m. Ustensile de ménage, petit fourneau portatif (*).

RÉCHAUFFAGE n. m. Action de réchauffer. *Fig.* Chose vieille, connue, donnée comme neuve.

RÉCHAUFFÉ n. m. Chose réchauffée : *ce dîner n'est que du réchauffé. Fig. Ce livre ne contient que du réchauffé*, ne renferme rien de neuf.

RÉCHAUFFEMENT n. m. *Jard.* Fumier neuf qui sert à réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER v. tr. Chauffer ce qui est refroidi. *Fig.* Exciter de nouveau : *réchauffer le zèle.*

RÉCHAUFFOIR n. m. Fourneau qui sert à réchauffer les plats (*).

RECHAUSSEMENT n. m. Action de rechausser.

RECHAUSSER v. tr. Chausser de nouveau. *Rechausser un arbre*, remettre de la terre au pied ; *rechausser un mur*, le fortifier avec des pierres.

RÊCHE adj. Rude au toucher : *étoffe, peau rêche.*

RECHERCHE n. f. Action de rechercher, perquisition ; affectation : *recherche dans la parure, dans le style.* Pl. Travaux de science et d'érudition : *faire de profondes recherches sur un point de chronologie.*

RECHERCHÉ, E adj. Peu commun, rare : *ouvrage recherché. Fig.* Qui manque de naturel : *style recherché.*

RECHERCHER v. tr. Chercher de nouveau ; chercher avec soin : *rechercher la cause d'un phénomène ;* tâcher d'obtenir : *rechercher l'amitié de quelqu'un, rechercher une personne en mariage ;* désirer de voir, de fréquenter quelqu'un : *tout le monde le recherche.*

RECHIGNÉ, E adj. De mauvaise humeur : *avoir un air rechigné.*

RECHIGNEMENT n. m. Action de rechigner.

RECHIGNER v. int. Témoigner, par l'air de son visage, de la mauvaise humeur, de la répugnance.

RECHUTE n. f. Nouvelle chute. *Fig.* Retour d'une maladie, nouvelle chute dans une faute.

RÉCIDIVE n. f. (lat. *recidivus*, qui retombe dans la même faute). Action de commettre de nouveau un délit, un crime.

RÉCIDIVER v. int. Faire une récidive.

RÉCIDIVISTE adj. et n. Qui tombe dans la récidive.

RÉCIF n. m. Chaîne de rochers à fleur d'eau. On écrit aussi RESCIF et RESSIF.

RÉCIPÉ n. m. Mot latin qui signifie *prenez*, et par lequel un médecin commence son ordonnance ; l'ordonnance elle-même.

RÉCIPIENDAIRE n. m. Celui que l'on reçoit dans une compagnie avec un certain cérémonial.

RÉCIPIENT n. m. (lat. *recipiens*, qui reçoit). Vase pour recevoir les produits d'une distillation ; cloche de verre dans laquelle on fait le vide avec la machine pneumatique.

RÉCIPROCITÉ n. f. Etat et caractère de ce qui est réciproque : *réciprocité de sentiments, de services.*

RÉCIPROQUE adj. (lat. *reciprocus*). Mutuel : *amitié, haine réciproque. Gram. Verbe réciproque*, qui exprime l'action de plusieurs sujets les uns sur les autres, comme dans : *Pierre et Paul se louent.* N. m. La pareille : *rendre le réciproque.*

RÉCIPROQUEMENT adv. D'une manière réciproque.

RÉCIT n. m. Relation d'un fait : *récit historique. Mus.* Ce qui est chanté par une seule voix ou joué par un seul instrument.

RÉCITANTE adj. f. *Mus. Partie récitante*, celle qui est chantée par une seule voix ou exécutée par un seul instrument ; celle qui exécute le sujet principal.

RÉCITATEUR n. m. Qui récite par cœur.

RÉCITATIF n. m. Sorte de déclamation notée, où le chant n'est point assujetti à la mesure.

RÉCITATION n. f. Action de réciter.

RÉCITER v. tr. (lat. *recitare* ; de *citare*, conter). Prononcer ce que l'on sait par cœur.

RÉCLAMANT, E adj. et n. Qui réclame : *tous les réclamants s'apaisèrent.*

RÉCLAMATEUR n. m. Celui qui réclame.

RÉCLAMATION n. f. Action de réclamer.

RÉCLAME n. m. Cri et signe pour faire revenir un faucon.

RÉCLAME n. f. Petit article inséré dans le corps d'un journal, et qui contient ordinairement l'éloge payé d'un livre, d'une industrie, etc. ; partie du répons que l'on reprend après le verset. *Impr.* Mot placé autrefois au bas d'une page ou d'une feuille, et qui était le premier de la page ou de la feuille suivante.

RÉCLAMER v. tr. (lat. *reclamare* ; de *clamare*, crier). Demander avec instance : *réclamer la parole ;* implorer : *réclamer du secours ;* revendiquer : *réclamer un droit.* V. int. Protester : *réclamer contre une injustice.*

RECLOUER v. tr. Clouer de nouveau.

RECLURE v. tr. (lat. *recludere*). Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés.

RECLUS, E adj. et n. Renfermé étroitement : *moine reclus, vivre comme un reclus.*

RECLUSION ou **RÉCLUSION** n. f. Détention dans une maison de force.

RECLUSIONNAIRE ou **RÉCLUSIONNAIRE** n. Personne qui subit la reclusion.

RECOGNER v. tr. et int. Cogner de nouveau.

RÉCOGNITIF adj. m. *Jurisp.* Se dit d'un acte par lequel on reconnaît une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

RECOIFFER v. tr. Coiffer de nouveau ou réparer le désordre d'une coiffure.

RECOIN n. m. Coin plus caché et moins en vue.

RÉCOLEMENT n. m. *Pal.* Action par laquelle on récole les témoins ; vérification ; procès-verbal des agents forestiers.

RÉCOLER v. tr. *Pal.* Lire à des témoins leurs dépositions, pour voir s'ils y persistent.

RECOLLEMENT n. m. Action de recoller.

RECOLLER v. tr. Coller de nouveau.

RÉCOLLET n. m. Religieux réformé de l'ordre de Saint-François. Il y avait aussi des *récollettes.*

RÉCOLTE n. f. (lat. *recollectus*, recueilli). Action de recueillir les biens de la terre ; produits qui en résultent : *faire une riche récolte.*

RÉCOLTER v. tr. Faire une récolte.

RECOMMANDABLE adj. Estimable.

RECOMMANDATION n. f. Action de recommander quelqu'un ; avis, conseil ; estime : *être en grande recommandation.*

RECOMMANDER v. tr. Charger quelqu'un de faire une chose ; exhorter à faire une chose : *on lui a recommandé d'être sage ;* appuyer : *recommander quelqu'un au ministre.*

RECOMMENCEMENT n. m. Action de recommencer.

RECOMMENCER v. tr. Commencer de nouveau : *recommencer la guerre,* et int. : *la pluie recommence.*

RECOMMENCEUR, EUSE n. Celui, celle qui recommence.

RÉCOMPENSE n. f. Bien qu'on fait à quelqu'un en reconnaissance d'un service, d'une bonne action. *Jurisp.* Indemnité ou remploi. **En récompense** loc. adv. En revanche.

RÉCOMPENSER v. tr. (préf. *ré* et *compenser*). Donner une récompense ; dédommager : *ma chasse d'aujourd'hui m'a récompensé de celle d'hier.*

RECOMPOSER v. tr. Composer de nouveau. *Chim.* Réunir les parties d'un corps séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION n. f. Action de recomposer ; son effet.

RECOMPTER v. tr. Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE adj. Qui peut être réconcilié.

RÉCONCILIATEUR, TRICE n. Qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION n. f. Raccommodement entre personnes qui étaient brouillées.

RÉCONCILIER v. tr. (lat. *reconciliare*, ramener, rétablir). Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées ; faire revenir sur l'opinion qu'on avait : *cette bonne action me réconcilie avec lui.* **Se réconcilier** v. pr. Se raccommoder.

RECONDUCTION n. f. Renouvellement d'une location, d'un bail à ferme.

RECONDUIRE v. tr. Accompagner par civilité une personne dont on a reçu la visite. Se dit aussi d'une personne qu'on ramène chez elle.

RECONDUITE n. f. Action de reconduire.

RÉCONFORT n. m. Consolation.

RÉCONFORTATION n. f. Action de réconforter.

RÉCONFORTER v. tr. et int. Fortifier : *le vin réconforte.*

RECONNAISSABLE adj. Facile à reconnaître.

RECONNAISSANCE n. f. Action de reconnaître ; souvenir, gratitude d'un bienfait reçu ; aveu, confession : *la prompte reconnaissance de sa faute lui en a valu le pardon ;* examen détaillé des lieux, des pièces, etc. ; action d'examiner la position de l'ennemi ; *un détachement alla en reconnaissance ;* écrit où l'on reconnaît qu'on a reçu une chose.

RECONNAISSANT, E adj. Qui a de la reconnaissance.

RECONNAÎTRE v. tr. Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose, d'une personne qu'on revoit, qu'on retrouve ; distinguer à certains caractères : *reconnaître quelqu'un à sa voix ;* découvrir : *on a reconnu son innocence ;* avouer : *reconnaître ses torts ;* observer : *aller reconnaître les lieux ;* se montrer reconnaissant de : *reconnaître un service. Reconnaître un gouvernement,* le déclarer légitimement établi ; *reconnaître un enfant,* s'en déclarer le père. **Se reconnaître** v. pr. Retrouver son image, son caractère dans quelqu'un ou dans quelque chose ; se rappeler l'idée du lieu, du pays où l'on est : *je commence à me reconnaître. Fig.* Se repentir : *il a pu se reconnaître avant de mourir ;* s'avouer : *se reconnaître coupable ;* examiner ce qu'on doit faire : *laissez-moi le temps de me reconnaître.*

RECONQUÉRIR v. tr. (se conj. comme *acquérir*). Conquérir de nouveau.

RECONSOLIDATION n. f. Action de reconsolider.

RECONSOLIDER v. tr. Consolider de nouveau : *reconsolider une construction.*

RECONSTITUER v. tr. Constituer de nouveau.

RECONSTITUTION n. f. Action de reconstituer.

RECONSTRUCTION n. f. Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE v. tr. Rebâtir, relever un édifice.

RECONVENTION n. *f.* Demande que forme le défendeur contre celui qui en a formé une le premier contre lui, et devant le même juge.

RECONVENTIONNEL adj. Qui est de la nature d'une reconvention : *demande reconventionnelle.*

RECONVENTIONNELLEMENT adv. Par mode de reconvention.

RECOPIER v. tr. Transcrire de nouveau.

RECOQUILLEMENT n. m. Action de recoquiller, de se recoquiller.

RECOQUILLER v. tr. Retrousser en forme de coquille. **Se recoquiller** v. pr. Se friser, se rouler sur soi-même : *les feuilles sèches se recoquillent.*

RECORDER v. tr. Répéter pour apprendre par cœur : *recorder sa leçon.*

RECORRIGER v. tr. Corriger de nouveau.

RECORS n. m. Celui qui accompagne un huissier pour lui servir de témoin et lui prêter main-forte au besoin.

RECOUCHER v. tr. Coucher de nouveau.

RECOUDRE v. tr. (se conj. comme *coudre*). Coudre ce qui est décousu ou déchiré.

RECOUPE n. f. Farine tirée du son remis au moulin ; éclat qui s'enlève des pierres qu'on taille ; ce qui reste d'une étoffe quand on taille des vêtements.

RECOUPER v. tr. Couper de nouveau.

RECOUPETTE n. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes.

RECOURBER v. tr. Courber en rond par le bout.

RECOURIR v. int. (se conj. comme *courir*). Courir de nouveau ; s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *recourir à Dieu, au médecin* avoir recours, en parlant des choses : *recourir à la protection du prince.*

RECOURS n. m. Action de rechercher de l'assistance, du secours : *il n'a recours qu'à vous ;* refuge : *Dieu est le recours des malheureux;* action en garantie ou en dommages-intérêts, que l'on a contre quelqu'un : pourvoi : *recours en cassation. Recours en grâce*, demande pour obtenir du souverain la remise ou la commutation d'une peine, et surtout de la peine capitale.

RECOUSSE n. f. V. RESCOUSSE.

RECOUVRABLE adj. Qui peut se recouvrer.

RECOUVREMENT n. m. Action de recouvrer ce qui était perdu : *recouvrement de titres;* rétablissement : *recouvrement des forces, de la santé ;* recette de sommes dues : *faire des recouvrements.*

RECOUVRER v. tr. Rentrer en possession de : *recouvrer la vue;* opérer la perception des impôts.

RECOUVRIR v. tr. Couvrir de nouveau. — Ne pas confondre avec *recouvrer.*

RECRACHER v. tr. Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche.

RÉCRÉANCE n. f. *Lettres de récréance*, envoyées à un ambassadeur pour qu'il les présente au souverain d'auprès de qui on le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE adj. Qui récrée.

RÉCRÉATION n. f. Passe-temps, délassement, temps accordé aux enfants pour jouer.

RÉCRÉER v. tr. Réjouir, divertir.

RECRÉER v. tr. Créer de nouveau.

RÉCRÉMENT n. m. Humeur reportée dans le sang.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE ou **RÉCRÉMENTITIEL, ELLE** adj. Qui est de la nature des récréments.

RECRÉPIR v. tr. Crépir de nouveau : *recrépir un mur.*

RECREUSER v. tr. Creuser de nouveau ou plus avant.

RÉCRIER (SE) v. pr. Faire une exclamation de surprise, de mécontentement.

RÉCRIMINATION n. f. Action par laquelle on récrimine.

RÉCRIMINATOIRE adj. Qui contient une récrimination : *discours récriminatoire.*

RÉCRIMINER v. int. (préf. *ré* et lat. *crimen*, crime). Répondre à des injures, à des accusations par d'autres.

RÉCRIRE v. tr. Ecrire de nouveau.

RECROÎTRE v. int. Prendre une nouvelle croissance.

RECROQUEVILLER (SE) v. pr. Se dit des feuilles desséchées par le soleil, du parchemin, du cuir, etc., qui se retirent, se replient quand on les expose à une chaleur trop intense.

RECRUDESCENCE n. f Retour d'intensité, après une amélioration.

RECRUE n. f. Levée de nouveaux soldats : *faire une recrue;* jeune soldat : *exercer les recrues.*

RECRUTEMENT n. m. Action de recruter.

RECRUTER v. tr. Faire des recrues *Fig.* Attirer dans une société, dans un parti.

RECRUTEUR n. m. Qui faisait des recrues. Adj. : *officier recruteur.*

RECTA adv. (m. lat. qui signif. *tout droit*). Ponctuellement : *payer recta à l'échéance. Fam.*

RECTANGLE n. m. (lat. *rectus*, droit, et *angle*). Parallélogramme à quatre angles droits. Adj. *Triangle rectangle*, qui a un angle droit.

RECTANGULAIRE adj. Se dit en général de toute figure dont les angles sont droits.

RECTEUR n. m. (lat. *rector;* de *regere*, diriger). Autrefois, chef d'une université ; aujourd'hui, chef de chacune des académies qui composent l'Université de France.

RECTEUR, TRICE adj. *Esprit recteur*, partie aromatique d'une plante. *Pennes rectrices*, plumes de la queue qui servent à diriger le vol.

RECTIFIABLE adj. Qui peut être rectifié.

RECTIFICATIF, IVE adj. Qui rectifie : *calcul rectificatif.*

RECTIFICATION n. f. Action de rectifier : *rectification d'un compte.*

RECTIFIER v. tr. (lat. *rectus*, droit ; *facere*, faire). Remettre une chose dans l'état où elle doit être : *rectifier un calcul;* purifier par la distillation : *rectifier de l'eau-de-vie.*

RECTILIGNE adj. (lat. *rectus*, droit, et *ligne*). Terminé par des lignes droites : *figure rectiligne.*

RECTITUDE n. f. (lat. *rectitudo ;* de *rectus*, droit). Conformité aux vrais principes, à la saine raison ; qualité de ce qui est droit.

RECTO n. m. (m. lat.). Première page d'un feuillet. — Son opposé est VERSO. Pl. des *rectos.*

RECTORAL, E, AUX adj. De recteur : *dignité rectorale.*

RECTORAT n. m. Charge de recteur ; temps pendant lequel on l'exerce.

RECTUM (*ome*) n. m. (m. lat.). Le dernier des trois gros intestins.

REÇU n. m. Quittance.

RECUEIL n. m. Assemblage de divers actes, de divers écrits, etc.

RECUEILLEMENT n. m. Action, état d'une personne qui se recueille.

RECUEILLIR v. tr. (lat. *recolligere.* — Se conj. comme *cueillir*). Faire la récolte des produits d'une terre : *recueillir du blé ;* tirer avantage : *recueillir le fruit de son travail ;* rassembler : *recueillir les débris d'un naufrage, les restes d'une armée ;* recevoir, accueillir : *recueillir un malheureux.* **Se recueillir** v. pr. Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une chose.

RECUIRE v. tr. Cuire de nouveau.

RECUIT n. m. Action de recuire : *le fer forgé se convertit en acier par le recuit.*

RECUITE n. f. Action de recuire : *la recuite de la porcelaine, du verre.*

RECUL (*cule*) n. m. Mouvement en arrière d'un canon, d'un fusil, quand ils font feu.

RECULADE n. f. Action de celui qui, s'étant trop avancé dans une affaire, est obligé de revenir sur ses pas.

RECULÉ, E adj. Eloigné : *époque reculée, pays reculé.*

RECULEMENT n. m. Action de reculer ; pièce de harnais.

RECULER v. tr. Tirer, pousser en arrière : *reculer sa chaise. Fig.* Accroître, étendre : *reculer les bornes, les frontières d'un Etat ;* éloigner, retarder : *reculer un payement.* V. int. Aller en arrière : *faire reculer un cheval*, et, *fig. : au lieu d'avancer, il recule ;* différer : *il n'y a plus moyen de reculer.*

RECULÉE n. f. Espace qui permet de se reculer. *Feu de reculée*, grand feu qui oblige à se reculer.

RECULONS (À) loc. adv. En reculant : *marcher à reculons.*

RÉCUPÉRER (SE) v. pr. Recouvrer : *se récupérer de ses pertes.* V. a. : *récupérer une somme.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉCURAGE n. m. Action de récurer.

RÉCURER v. tr. Ecurer.

RÉCURRENT adj. Qui revient en arrière : *nerfs récurrents ;* qui suppose un calcul fait sur des termes placés en arrière : *série récurrente.*

RÉCURSOIRE adj. *Pal.* Qui ouvre un recours : *action récursoire.*

RÉCUSABLE adj. Qui peut être récusé : *témoin récusable ;* suspect : *témoignage récusable.*

RÉCUSATION n. f. Action de récuser.

RÉCUSER v. tr. (lat. *recusare*). Refuser de reconnaître la compétence d'un tribunal, d'un juge, d'un juré, d'un expert, d'un témoin ; rejeter, ne pas admettre : *je récuse son témoignage.* **Se récuser** v. pr. Se déclarer incompétent pour juger une cause, décider une question.

RÉDACTEUR n. m. Qui rédige : *rédacteur de journal.* On emploie quelquefois le féminin RÉDACTRICE.

RÉDACTION n. f. Action de rédiger ; la chose rédigée.

REDAN n. m. Se dit des fortifications à angles saillants et rentrants.

RÉDARGUER (*gu-é*) v. tr. Blâmer, réprimander. *Vieux.*

REDDITION n. f. Action de rendre : *reddition d'une ville, reddition de comptes.*

REDÉFAIRE v. tr. (se conj. comme *faire*). Défaire de nouveau.

REDEMANDER v. tr. Demander de nouveau ; demander à quelqu'un ce qu'on lui a prêté.

RÉDEMPTEUR n. m. (lat. *redemptor;* de *redimere*, racheter). Qui rachète. Se dit surtout de Jésus-Christ, qui a racheté les hommes.

RÉDEMPTION n. f. Rachat. Se dit surtout du rachat du genre humain par Jésus-Christ.

RÉDEMPTORISTE n. m. Membre d'un ordre religieux fondé par saint Liguori en 1722.

REDESCENDRE v. int. Descendre de nouveau.

REDEVABLE adj. Qui redoit : *être redevable de 20 francs sur un compte. Fig.* Qui a obligation à quelqu'un : *je vous suis redevable de la vie.*

REDEVANCE n. f. Dette, charge, rente annuelle : *redevance en blé, en argent.*

REDEVANCIER, IÈRE n. Qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR v. int. Recommencer à être ce que l'on était auparavant.

REDEVOIR v. tr. Devoir après un compte fait. — Le part. passé *redû* prend un accent circonflexe au m. s.

RÉDHIBITION n. f. Action intentée par l'acheteur pour faire casser la vente d'une chose défectueuse dont on ne lui a pas révélé les défauts cachés.

RÉDHIBITOIRE adj. *Cas, vice rédhibitoire*, qui rend une vente nulle : *dans la vente d'un cheval, la morve, le farcin sont des cas rédhibitoires.*

RÉDIGER v. tr. (lat. *redigere*, mettre en ordre). Formuler par écrit : *rédiger des mémoires.*

RÉDIMER (SE) v. pr. Se racheter, se délivrer. Se dit surtout des poursuites judiciaires.

REDINGOTE n. f. (angl. *riding coat*). Vêtement d'homme plus long et plus ample que l'habit.

REDIRE v. tr. (se conj. comme *dire*). Répéter ce qu'on a déjà dit; répéter ce qu'un autre a dit ; révéler : *il redit tout.* V. int. Blâmer : *trouver à redire.*

REDISEUR, EUSE n. Qui répète les mêmes choses : *éternel rediseur.*

REDITE n. f. Répétition.

REDONDANCE [o. n.] n. f. Superfluité de paroles : *style plein de redondances.*

REDONDANT, E [o. n.] adj. Superflu : *terme redondant.*

REDONNER v. tr. Donner de nouveau la même chose ; faire renaître : *redonner des forces, de l'espérance.* V. int. Revenir à la charge : *l'infanterie redonna avec un nouveau courage.*

REDORER v. tr. Dorer de nouveau. *Fig. : le soleil redore les coteaux.*

REDORMIR v. int. Dormir de nouveau.

REDOUBLÉ, E adj. Pressé, accéléré : *pas redoublé. Mus. Pas redoublé*, air de la musique militaire dont le rythme règle ce pas.

REDOUBLEMENT n. m. Accroissement, augmentation. *Gram.* Répétition de la consonne initiale du radical, à certains temps de certains verbes grecs.

REDOUBLER v. tr. Remettre une doublure : *redoubler une robe.* V. tr. et int. Réitérer avec augmentation : *redoubler ses cris, redoubler de soins ;* augmenter : *cela a redoublé sa fièvre, sa frayeur redouble.*

REDOUTABLE adj. Fort à craindre : *ennemi redoutable.*

REDOUTE n. f. Petit fort détaché.

REDOUTER v. tr. Craindre fort.

RÉDOWA (*va*) n. f. Danse qui tient de la polka et de la mazurka.

REDRESSEMENT n. m. Action de redresser ; son effet : *redressement de la taille. Fig.* Réparation : *redressement de torts.*

REDRESSER v. tr. Rendre droit. *Fig.* Donner de la rectitude : *redresser le jugement ;* réprimander, mortifier : *je l'ai redressé d'importance.*

REDRESSEUR n. m. *Redresseur de torts*, chevalier errant qui vengeait les victimes de l'injustice.

RÉDUCTIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être réduits.

RÉDUCTIBLE adj. Qui peut être réduit, ramené à une forme plus simple.

RÉDUCTIF, IVE adj. Qui a la propriété de réduire.

RÉDUCTION n. f. Action de réduire ; effet de cette action : *réduction des impôts. Géom.* Opération par laquelle on remplace une figure par une autre semblable, mais plus petite : *échelle, compas de réduction. Arith.* Conversion d'une quantité en une autre équivalente. *Chim.* Opération par laquelle on enlève l'oxygène à un oxyde métallique pour mettre le métal à nu. *Chir.* Action de remettre à leur place les os luxés ou fracturés. *Fig.* Action de soumettre, de dompter : *réduction d'une ville à l'impuissance.*

RÉDUIRE v. tr. (lat. *reducere*, ramener). Rendre moindre : *réduire l'effectif d'une armée, réduire ses dépenses, une figure géométrique ;* résoudre une chose en une autre : *réduire du blé en farine ;* contraindre, subjuguer : *réduire quelqu'un à l'obéissance, Alexandre réduisit toute l'Asie ;* faire tomber dans un état fâcheux : *réduire quelqu'un à la misère ;* ramener : *réduire des toises en mètres. Arith.* Transformer : *réduire des fractions au même dénominateur. Chir.* Remettre à leur place les os luxés : *réduire une fracture. Chim.* Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme.

RÉDUIT n. m. Retraite : *réduit paisible ;* galetas : *misérable réduit. Fortif.* Petite demi-lune dans une grande.

RÉDUPLICATIF, IVE adj. Qui exprime le redoublement, comme *la particule* **re** *dans* **redire**, **refaire**, etc.

RÉDUPLICATION n. f. Répétition d'une syllabe, d'une lettre.

RÉÉDIFICATION n. f. Action de réédifier.

RÉÉDIFIER v. tr. Rebâtir.

RÉÉDITER v. tr. Faire une nouvelle édition : *rééditer un ouvrage.*

RÉEL, ELLE adj. (lat. *realis ;* de *res*, chose). Qui existe réellement : *besoins réels.*

RÉÉLECTION n. f. Action d'élire de nouveau.

RÉÉLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une personne rééligible.

RÉÉLIGIBLE adj. Qui peut être réélu.

RÉÉLIRE v. tr. Elire de nouveau.

RÉELLEMENT adv. Véritablement.

RÉENGAGEMENT n. m. **RÉENGAGER** v. tr. V. RENGAGEMENT, RENGAGER.

RÉENSEMENCEMENT n. m. Action de réensemencer.

RÉENSEMENCER v. tr. Ensemencer de nouveau.

RÉER v. int. V. RAIRE.

RÉEXPÉDIER v. tr. Expédier de nouveau.

RÉEXPÉDITION n. f. Nouvelle expédition.

RÉEXPORTATION n. f. Action de réexporter.

RÉEXPORTER v. tr. Transporter hors d'un Etat des marchandises qui y avaient été importées.

RÉFACTION n. f. Réduction sur le prix des marchandises au moment de la livraison, lorsqu'elles ne se trouvent pas dans les conditions convenues.

REFAIRE v. tr. Faire encore ce qu'on a déjà fait : *refaire un voyage;* réparer, rajuster : *refaire sa coiffure;* remettre en santé, en bon état : *il est allé se refaire à la campagne.*

REFAIT, E adj. Trompé, dupé. N. m. Nouveau bois du cerf; à certains jeux, coup qu'il faut recommencer.

REFAUCHER v. tr. Faucher de nouveau.

RÉFECTION n. f. Réparation d'un bâtiment; collation, repas,

RÉFECTOIRE n. m. (lat. *refectus*, repas). Lieu où l'on prend ses repas en commun.

REFEND n. m. *Mur de refend*, mur intérieur qui sépare les pièces d'un bâtiment; *bois de refend*, scié en long.

REFENDRE v. tr. Fendre de nouveau; scier de long.

RÉFÉRÉ n. m. Recours au juge qui, dans le cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement.

RÉFÉRENCE n. f. (rad. *référer*). Action de référer; se dit des personnes auprès desquelles on envoie pour qu'elles donnent des renseignements : *ce commis a de bonnes références.*

RÉFÉRENDAIRE n. m. Magistrat de la cour des comptes chargé d'examiner les pièces de comptabilité et d'en faire un rapport. **Grand référendaire,** membre du Sénat qui apposait le sceau de l'assemblée aux actes émanés d'elle.

RÉFÉRER v. tr. et int. (lat. *referre*, rapporter). Faire rapport : *il faut en référer à la Chambre;* rapporter. **Se référer** v. pr. S'en rapporter : *je m'en réfère à votre avis.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REFERMER v. tr. Fermer de nouveau.

REFERRER v. tr. Ferrer de nouveau.

REFEUILLETER v. tr. Feuilleter de nouveau.

RÉFLÉCHI, E adj. Qui est fait ou dit avec réflexion; méditatif. *Gram. Verbes réfléchis*, verbes pronominaux.

RÉFLÉCHIR v. tr. (lat. *reflectere*, replier). Renvoyer : *les miroirs réfléchissent l'image des objets*, et pr. : *ce paysage se réfléchit dans le lac.* V. int. Penser mûrement et plus d'une fois à une chose.

RÉFLÉCHISSANT, E adj. Qui réfléchit la lumière, le son, le calorique.

RÉFLÉCHISSEMENT n. m. Rejaillissement, réverbération : *réfléchissement de la lumière.*

RÉFLECTEUR n. m. Appareil destiné à réfléchir la lumière(*). Adj. : *miroir réflecteur.*

REFLET n. m. Réflexion de la lumière, de la couleur d'un corps sur un autre : *reflet d'un tableau, d'une étoffe. Fig. : sa réputation n'est qu'un reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER v. tr. (lat. *reflectere*, revenir). Renvoyer la lumière, la couleur sur un corps voisin. V. int. et pr. *Fig. sa gloire reflète* ou *se reflète sur sa famille.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REFLEURIR v. int. Fleurir de nouveau. *Fig. : les lettres, les arts commencent à refleurir.* V. FLEURIR.

RÉFLEXE adj. Qui se fait par réflexion ou par une sorte de contre-coup, sans qu'on en ait conscience.

RÉFLEXIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui peut être réfléchi.

RÉFLEXIBLE adj. Qui peut être réfléchi.

RÉFLEXION n. f. Rejaillissement, réverbération : *réflexion des rayons, du son;* acte de l'esprit qui réfléchit; pensée qui en résulte : *réflexion morale.*

REFLUER v. int. (lat. *refluere*, couler en arrière). Se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé. *Fig.* Revenir vers le lieu d'où l'on est parti.

REFLUX (*flu*) n. m. Mouvement réglé et rétrograde de la mer.

REFONDRE v. tr. Fondre une seconde fois : *refondre un canon. Fig. Refondre un ouvrage*, le refaire; *on ne peut se refondre*, on ne peut changer de caractère.

REFONTE n. f. Action de refondre : *la refonte des monnaies.*

REFORGER v. tr. Forger de nouveau.

RÉFORMABLE adj. Qui peut être réformé.

RÉFORMATEUR, TRICE n. Qui réforme : *sage réformateur.*

RÉFORMATION n. f. Action de corriger : *réformation des mœurs.* Syn. d'un des sens de RÉFORME.

RÉFORME n. f. Rétablissement dans l'ordre, dans une meilleure forme : *la réforme du calendrier Julien;* retranchement d'abus introduits; réduction, licenciement partiel d'une armée; réduction à



un moindre nombre des employés d'une administration ; congé donné à des hommes reconnus impropres au service ; se dit aussi des officiers, des chevaux réformés dans l'armée : *officier mis à la réforme, cheval de réforme*. *Absol.* Changements introduits au XVIe siècle, dans la religion, par Luther. En ce sens, on dit aussi RÉFORMATION. V. *Part. hist.* L'Académie ne met point la majuscule à *réforme* ni à *réformation*.

RÉFORMÉ, E adj. *Religion réformée*, le protestantisme. *Art mil.* Mis à la réforme. N. m. : *un réformé*. N. m. pl. Les protestants.

RÉFORMER v. tr. (lat. *reformare*, rendre la première forme). Donner une meilleure forme, corriger : *réformer les lois, les mœurs ;* supprimer ce qui est nuisible : *réformer un abus ;* réduire à un moindre nombre : *réformer des troupes ;* retirer à un officier son emploi, mais en lui conservant une partie de son traitement. *Réformer un soldat*, lui donner un congé de réforme ; *réformer les monnaies*, les refondre. **Se réformer** v. pr. Renoncer à de mauvaises habitudes.

REFORMER v. tr. Former de nouveau. **Se reformer** v. pr. En parlant des troupes, se rallier après avoir été dispersées.

RÉFORMISTE n. m. Partisan d'une réforme politique ou religieuse.

REFOUILLEMENT n. m. Action de refouiller.

REFOUILLER v. tr. Détacher en creusant certaines parties d'une sculpture.

REFOULEMENT n. m. Action de refouler : effet de cette action.

REFOULER v. tr. (préf. *re* et *fouler*). Fouler de nouveau : *refouler une étoffe ;* bourrer une pièce de canon avec le refouloir ; repousser : *Charles-Martel refoula les Sarrasins en Espagne*. V. int. Refluer, retourner en arrière : *la digue a fait refouler les eaux*.

REFOULOIR n. m. Bâton garni d'un gros bouton aplati, pour bourrer les pièces de canon.

RÉFRACTAIRE adj. et n. m. (lat. *refragari*, résister). Soldat qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux. Adj. *Chim.* Infusible ou qui se fond très difficilement.

RÉFRACTER v. tr. Produire la réfraction.

RÉFRACTEUR adj. m. Qui sert à réfracter : *appareil réfracteur*.

RÉFRACTIF, IVE adj. Qui produit la réfraction.

RÉFRACTION n. f. (préf. *ré* et lat. *fractus*, brisé). Changement de direction qu'éprouve la lumière en passant d'un milieu dans un autre.

REFRAIN n. m. Mots répétés à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'un rondeau. *Par ext.* Ce qu'une personne répète sans cesse : *c'est toujours le même refrain*.

RÉFRANGIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les rayons lumineux de se réfracter.

RÉFRANGIBLE adj. Susceptible de réfraction.

REFRAPPER v. tr. et int. Frapper de nouveau.

REFRÉNER v. tr. Mettre un frein, réprimer : *refréner ses passions*. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

RÉFRIGÉRANT, E adj. et n. m. (préf. *ré* et lat. *frigus*, froid). Propre à rafraîchir : *potion réfrigérante, prendre un réfrigérant*. N. m. *Chim.* Vaisseau qui contient le serpentin d'un alambic et qu'on emplit d'eau froide pour obtenir la condensation des vapeurs.

RÉFRIGÉRATIF, IVE adj. Qui a la propriété de rafraîchir : *remède réfrigératif*.

RÉFRIGÉRATION n. f. *Chim.* Refroidissement.

RÉFRINGENT, E adj. *Phys.* Qui fait dévier de leur direction les rayons lumineux : *milieu réfringent*.

REFRISER v. tr. Friser de nouveau.

REFROGNEMENT ou **RENFROGNEMENT** n. m. Action de se refrogner.

REFROGNER (SE) ou **SE RENFROGNER** v. pr. Contracter la peau de son visage, de son front, en signe de mécontentement.

REFROIDIR v. tr. et int. Rendre froid, devenir froid. *Fig.* Diminuer l'ardeur : *la vieillesse refroidit les passions*, et pr. : *leur amitié se refroidit*.

REFROIDISSEMENT n. m. Diminution de chaleur : *refroidissement de l'air ;* indisposition causée par un froid subit : *attraper un refroidissement*. *Fig.* Diminution de tendresse, d'affection, etc.

REFUGE n. m. (préf. *re* et lat. *fugere*, fuir). Asile, retraite : *maison de refuge*. *Fig.* Appui, soutien : *vous êtes mon refuge*.

RÉFUGIÉ, E adj. et n. Qui a quitté son pays pour éviter des persécutions ou une condamnation.

RÉFUGIER (SE) v. pr. Se retirer en quelque lieu pour y être en sûreté.

REFUITE n. f. Endroit où une bête a coutume de passer quand elle est poursuivie : *connaître les refuites d'un lièvre, d'un cerf*.

REFUS n. m. Action de refuser.

REFUSABLE adj. Qui doit ou peut être refusé.

REFUSER v. tr. (lat. *refutare*, repousser). Ne pas accepter une chose offerte ; ne pas accorder ce qui est demandé : *refuser une grâce*. **Se refuser** v. pr. Se priver de : *l'avare se refuse le nécessaire ;* ne pas consentir : *se refuser à une demande*.

RÉFUTABLE adj. Qui peut être réfuté : *cet argument est réfutable.*

RÉFUTATION n. f. Discours par lequel on réfute. *Rhét.* Partie d'un discours où l'on répond aux objections.

RÉFUTER v. tr. (lat. *refutare*). Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *réfuter un argument.*

REGAGNER v. tr. Recouvrer ce qu'on avait perdu ; retourner vers : *regagner son logis* ; réparer : *regagner le temps perdu.*

REGAIN n. m. Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison.

RÉGAL n. m. Grand repas, festin ; mets qui plaît beaucoup : *c'est un régal pour moi. Fig. : la flatterie est le régal des sots.* Pl. des *régals.*

RÉGALADE n. f. Action de régaler. *Boire à la régalade*, en se versant la boisson dans la bouche sans que le vase touche les lèvres.

RÉGALANT, E adj. Qui plaît, divertit. S'emploie presque toujours avec la négation : *vous avez beau dire, cela n'est pas régalant.*

RÉGALE n. m. Un des jeux de l'orgue.

RÉGALE n. f. (lat. *regalis*, royal). Droit qu'avait le roi de percevoir pendant un certain temps les fruits des bénéfices vacants.

RÉGALE adj. f. *Eau régale*, mélange d'acide azotique et d'acide chlorhydrique qui a la propriété de dissoudre l'or.

RÉGALEMENT n. m. Aplanissement : *le régalement d'un terrain.*

RÉGALER v. tr. Donner un régal ; divertir : *régaler d'un concert* ; faire un régalement : *régaler un terrain.*

RÉGALIEN adj. (lat. *regalis*, royal). Se disait des droits attachés à la souveraineté.

REGARD n. m. Action par laquelle on regarde ; ouverture pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit. *Fig.* Attention : *les regards de l'Europe sont fixés sur lui.* **En regard** loc. adv. Vis-à-vis : *traduction avec texte en regard.*

REGARDANT, E adj. Qui regarde de trop près à la dépense.

REGARDER v. tr. Jeter la vue sur. *Fig.* Etre tourné vers : *cette maison regarde le midi* ; concerner : *cela vous regarde. Regarder de travers*, avec mépris ou colère ; *regarder de bon œil*, avec bienveillance ; *regarder comme*, tenir pour, juger. V. int. *Y regarder à deux fois*, prendre garde à ce qu'on va faire.

REGARNIR v. tr. Garnir de nouveau.

RÉGATE n. f. Course de barques, joute sur mer, sur une rivière, etc.

REGAZONNEMENT n. m. Action de regazonner.

REGAZONNER v. tr. Revêtir de gazon un terrain qui s'était dénudé après en avoir été couvert.

REGEL n. m. Gelée nouvelle qui survient après un dégel.

REGELER v. tr. Geler de nouveau. V. impers. : *il regèle.*

RÉGENCE n. f. (lat. *regere*, gouverner). Dignité, fonction de celui qui gouverne un Etat pendant l'absence ou la minorité du souverain ; durée de cette dignité ; fonction de régent dans un collège.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE n. Qui régénère : *Lycurgue fut le régénérateur des mœurs à Lacédémone.* Adj. : *principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION n. f. Réformation, amélioration.

RÉGÉNÉRER v. tr. (lat. *regenerare*, faire revivre). Donner une nouvelle existence : *le baptême nous régénère, régénérer une nation.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉGENT, E adj. et n. (lat. *regens*, qui gouverne). Qui exerce la régence : *reine régente, le régent.* N. m. Professeur dans un collège communal : *régent de septième.*

RÉGENTER v. tr. et int. Professer dans un collège. *Fig.* Gouverner : *il veut régenter tout le monde.*

RÉGICIDE n. m. (lat. *rex, regis*, roi ; *cædere*, tuer). Assassin, assassinat d'un roi : *le régicide Ravaillac.* Adj. : *un vote régicide.*

RÉGIE n. f. (rad. *régir*). Administration de biens, à la charge d'en rendre compte ; administration chargée de la perception des impôts indirects : *les employés de la régie* ; bureaux de la régie.

REGIMBER v. int. Ruer, en parlant des animaux. *Fig.* Refuser d'obéir.

RÉGIME n. m. (lat. *regimen*, gouvernement). Règle observée dans la manière de vivre, et surtout pour ce qui regarde les aliments et les boissons : *suivre un bon régime* ; gouvernement d'un Etat : *régime monarchique* ; complément, en *gram. Bot.* Assemblage de fruits à l'extrémité d'un rameau. **Ancien régime,** gouvernement qui existait en France avant 1789 ; **nouveau régime,** gouvernement né de la Révolution. Administration de certains établissements : *régime des prisons, des hôpitaux* ; convention matrimoniale : *régime dotal, régime de la communauté.*

RÉGIMENT n. m. (lat. *regimen*, gouvernement). Corps militaire composé de plusieurs bataillons ou escadrons. *Fig.* Grand nombre indéterminé : *ils sont là un régiment.*

RÉGIMENTAIRE adj. Qui appartient à un régiment. *Ecole régimentaire*, formée dans un régiment pour donner aux soldats les éléments d'instruction primaire.

REGINGLETTE n. f. Petit piège à prendre les oiseaux.

RÉGION n. f. (lat. *regio*). Grande étendue sur terre ou dans l'atmosphère : *les régions glacées, les hautes régions de l'air* ; couches différentes de l'atmosphère : *haute, moyenne et basse région* ; degré

que l'on occupe, point où l'on s'élève dans certaines sciences : *les hautes régions de la philosophie. Anat.* Espace déterminé de la surface du corps et de certains organes : *la région du cœur.*

RÉGIONAL, E, AUX adj. Qui est affecté à une certaine région de la France : *école régionale, concours régional.*

RÉGIONNAIRE adj. Qui appartenait à une région, chez les Romains.

RÉGIR v. tr. (lat. *regere*). Gouverner, diriger : *régir un Etat;* administrer : *régir des biens. Gram.* Avoir pour régime, en parlant du verbe.

RÉGISSEUR n. m. Qui régit, à charge de rendre compte.

REGISTRE n. m. (lat. *regesta*). Tout livre public ou particulier où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir ; bâtons qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. *Impr.* Correspondance que les lignes des deux pages opposées d'un même feuillet ont l'une avec l'autre. On écrit aussi REGITRE.

REGISTRER v. tr. Enregistrer.

RÉGLAGE n. m. Action ou manière de régler du papier; action de régulariser la marche d'un mécanisme.

RÈGLE n. f. (lat. *regula;* de *regere,* diriger). Instrument droit et plat, pour tirer des lignes. *Fig.* Principe, enseignement : *les règles de la politesse;* ordre : *rétablir la règle dans un collège;* exemple, modèle : *servir de règle;* statuts d'un ordre religieux : *la règle de Saint-François;* opération d'arithmétique. Pl. Se dit des principes et des méthodes qui servent à l'enseignement des arts et des sciences : *les règles de l'architecture. En bonne règle,* suivant l'usage, la bienséance ; *règle générale,* dans la plupart des cas.

RÉGLÉ, E adj. Sage : *jeune homme réglé;* uniforme : *pouls réglé. Fièvre réglée,* dont les accès sont réguliers ; *troupes réglées,* entretenues aux frais du gouvernement.

RÈGLEMENT n. m. Ordonnance, statut qui prescrit ce que l'on doit faire : *règlement de police;* ordre des travaux d'une communauté, d'une manufacture, etc., et même des particuliers : *règlement de vie;* action d'arrêter, de régler en général : *règlement de compte.*

RÉGLÉMENT adv. D'une façon mesurée, régulière.

RÉGLEMENTAIRE adj. Qui concerne le règlement : *loi réglementaire.*

RÉGLEMENTAIREMENT adv. En vertu des règlements.

RÉGLEMENTATION n. f. Action de fixer par des règlements.

RÉGLEMENTER v. tr. Soumettre, assujettir à un règlement.

RÉGLER v. tr. Tirer, avec la règle, des lignes sur du papier; assujettir à certaines règles : *régler ses désirs;* réduire : *régler sa dépense;* déterminer : *régler les rangs;* terminer : *régler un différend;* arrêter : *régler un compte;* mettre en ordre : *régler ses affaires;* mettre à l'heure : *régler une pendule.*— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉGLET n. m. Petite moulure plate.

RÉGLETTE n. f. Petite règle des imprimeurs.

RÉGLEUR n. m. Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc.

RÉGLISSE n. f. Plante dont la racine est employée en médecine.

RÉGLURE n. f. Manière dont le papier est réglé.

RÉGNANT, E adj. Qui règne : *le roi régnant. Fig. : le goût régnant.*

RÈGNE n. m. (lat. *regnum;* de *rex,* roi). Gouvernement d'un souverain ; autorité, influence : *le règne des lois, de la mode. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions des corps de la nature : *règne animal, végétal, minéral.*

RÉGNER v. int. Gouverner un Etat comme chef suprême. *Fig.* Dominer, être en vogue, en crédit : *telle mode règne en ce moment;* s'étendre en longueur : *une chaîne de montagnes règne du midi au nord de l'Amérique;* sévir, en parlant des maladies, des fléaux : *le choléra règne dans tel pays.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REGNICOLE (*règue*) n. Habitant naturel d'un pays, d'un royaume.

REGONFLEMENT n. m. Action de regonfler; élévation du niveau des eaux courantes arrêtées par un obstacle.

REGONFLER v. tr. Gonfler de nouveau : *regonfler un ballon.*

REGORGEANT, E adj. Qui regorge.

REGORGEMENT n. m. Action de ce qui regorge.

REGORGER v. int. Déborder, s'épancher hors de ses limites, en parlant d'un liquide. *Fig.* Avoir en abondance : *regorger de biens.*

REGRAT n. m. (préf. *re* et *gratter*). Vente en détail et de seconde main de menues denrées.

REGRATTAGE n. m. Action de regratter : *le regrattage d'un mur.*

REGRATTER v. tr. Gratter de nouveau; racler les murs noircis d'un bâtiment. *Fig.* Faire des réductions sur un compte : *regratter sur tout.*

REGRATTERIE n. f. Commerce de regrattier.

REGRATTIER, IÈRE n. Qui fait des réductions sur les plus petits articles d'un compte ; qui revend en détail.

RÉGRESSION n. f. Figure de style par laquelle on reprend les mots dans l'ordre inverse avec un sens différent, comme dans : *il faut* **manger pour vivre,** *et non* **vivre pour manger.**

REGRET n. m. (lat. *regressus,* retour sur ses pas). Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait ou de n'avoir pu ob-

tenir celui qu'on désirait; repentir : *regret d'avoir offensé Dieu.* Pl. Tristesse de l'âme causée par une perte irréparable : *la mort d'une mère laisse d'éternels regrets.* **A regret** loc. adv. Avec répugnance.

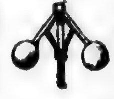
REGRETTABLE adj. Qui mérite d'être regretté.

REGRETTER v. tr. Etre affligé d'une perte ou d'avoir manqué une acquisition, d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose.

RÉGULARISATION n. f. Action de régulariser.

RÉGULARISER v. tr. (lat. *regula*, règle). Rendre régulier : *faire régulariser un passeport.*

RÉGULARITÉ n. f. Conformité à des règles : *régularité du mouvement des corps célestes*; en morale et en religion : *régularité des mœurs*; dans les arts : *régularité d'un bâtiment*; dans la figure : *régularité des traits.*



RÉGULATEUR, TRICE adj. Qui règle : *pouvoir régulateur.* N. m. Toute pièce, tout appareil destiné à régulariser le mouvement d'une machine.

RÉGULE n. m. *Régule d'antimoine*, antimoine pur.

RÉGULIER, IÈRE adj. Conforme aux règles, bien proportionné : *ouvrage, mouvement, visage régulier*; exact, ponctuel : *régulier dans ses actions*; conforme aux devoirs de la morale, de la religion : *vie régulière. Géom. Figure régulière*, dont tous les côtés et tous les angles sont égaux. *Gram. Verbes réguliers*, qui suivent les règles générales des conjugaisons. *Clergé régulier*, ordres religieux soumis à une règle. — Son opposé est SÉCULIER.

RÉGULIÈREMENT adv. D'une manière régulière.

RÉHABILITATION n. f. Rétablissement dans un état dont on était déchu.

RÉHABILITÉ n. m. Négociant failli qui a obtenu sa réhabilitation.

RÉHABILITER v. tr. Rétablir dans son premier état, dans ses droits, celui qui en était déchu : *réhabiliter la mémoire d'un condamné, réhabiliter un failli. Fig.* Faire recouvrer l'estime : *réhabiliter quelqu'un dans l'opinion.*

RÉHABITUER v. tr. Faire reprendre une habitude.

REHAUSSEMENT n. m. Action de rehausser : *le rehaussement d'un mur.*

REHAUSSER v. tr. Hausser davantage : *rehausser un plancher. Fig.* Relever, ranimer : *rehausser le courage*; faire valoir, vanter avec excès : *rehausser le mérite d'une action*; donner plus d'éclat : *la parure rehausse la beauté.* V. int. Augmenter : *le prix du blé rehausse.*

REHAUT n. m. *Peint.* Retouche d'un ton clair, destinée à rehausser, à faire ressortir une partie.

REICHSRATH n. m. Parlement autrichien.

REICHSTAG n. m. Parlement allemand.

RÉIMPORTATION n. f. Action de réimporter.

RÉIMPORTER v. tr. Importer de nouveau.

RÉIMPOSER v. tr. Etablir une nouvelle imposition pour compléter le payement d'une taxe; imposer de nouveau.

RÉIMPOSITION n. f. Nouvelle imposition.

RÉIMPRESSION n. f. Impression nouvelle d'un ouvrage.

RÉIMPRIMER v. tr. Imprimer de nouveau.

REIN n. m. Viscère double qui secrète l'urine. Pl. Lombes, partie inférieure de l'épine dorsale. *Fig. Avoir les reins solides*, être riche, puissant.

RÉINCORPORER v. tr. Incorporer de nouveau.

REINE n. f. Femme d'un roi; princesse qui possède de son chef un royaume: *la reine d'Angleterre. Fig.* La première, la plus belle : *la rose est la reine des fleurs. Reine du ciel, reine des anges*, la sainte Vierge. La seconde pièce du jeu des échecs.

REINE-CLAUDE n. f. Espèce de prune très estimée. Pl. des *reines-Claude.*

REINE-MARGUERITE n. f. Belle marguerite à fleurs doubles. Pl. des *reines-marguerites.*

REINETTE ou **RAINETTE** n. f. Pomme estimée.

RÉINSTALLATION n. f. Action de réinstaller.

RÉINSTALLER v. tr. Installer de nouveau.

REINTÉ, E adj. Qui a les reins larges et forts.

RÉINTÉGRANDE n. f. *Jurisp.* Rétablissement dans la jouissance d'un bien dont on avait été dépouillé par force.

RÉINTÉGRATION n. f. Action de réintégrer; résultat de cette action.

RÉINTÉGRER v. tr. *Jurisp.* Rétablir quelqu'un dans la possession d'un bien, d'un emploi, dont il avait été dépouillé. *Réintégrer quelqu'un en prison*, l'y remettre. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉINVITER v. tr. Inviter une seconde fois : *réinviter une personne.*

REIS (*ré-ice*) n. m. Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. **Reis-effendi**, chancelier et ministre des affaires étrangères de cet empire.

RÉITÉRATION n. f. Action de réitérer.

RÉITÉRER v. tr. Faire de nouveau ce qu'on avait déjà fait.

REÎTRE ou **RÊTRE** n. m. Cavalier allemand du moyen âge.

REJAILLIR v. int. Jaillir, en parlant

des liquides. *Fig.* Retomber : *la honte en rejaillit sur lui.*

REJAILLISSANT, E adj. Qui rejaillit.

REJAILLISSEMENT n. m. Mouvement de ce qui rejaillit.

REJET n. m. Action d'exclure, de rejeter : *l'assemblée vota pour le rejet de la loi;* renvoi d'une partie d'un compte sur un autre compte. *Agr.* Nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre.

REJETABLE adj. Qui doit ou peut être rejeté.

REJETER v. tr. Jeter de nouveau ; repousser : *rejeter la balle;* jeter hors de soi : *la mer rejette sur ses bords les débris des naufrages;* jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait retirée : *rejeter un petit poisson dans l'eau. Fig.* Ne pas admettre : *rejeter un projet de loi;* ne pas agréer : *rejeter une offre. Rejeter une faute sur quelqu'un,* l'en accuser pour se disculper. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

REJETON n. m. Nouveau jet que pousse par le pied une plante, un arbre. *Fig.* Descendant : *le dernier rejeton d'une illustre famille.*

REJOINDRE v. tr. Réunir des parties séparées : *rejoindre les chairs;* aller retrouver : *je vous rejoindrai.*

REJOINTOIEMENT n. m. Action de rejointoyer.

REJOINTOYER v. tr. Garnir de mortier les joints des pierres.

REJOUER v. tr. et int. Jouer de nouveau.

RÉJOUI, E adj. Gai : *air réjoui.* N. Personne de bonne humeur ; *c'est un gros réjoui.*

RÉJOUIR v. tr. Donner de la joie ; plaire, être agréable : *cette couleur réjouit la vue.* V. pr. Se divertir : *se réjouir à la campagne.*

RÉJOUISSANCE n. f. Démonstration de joie ; par antiphrase, certaine quantité d'os qu'il faut prendre avec la viande, à la boucherie. Pl. Fêtes publiques : *on a ordonné des réjouissances.*

RÉJOUISSANT, E adj. Qui réjouit : *conte réjouissant.*

RELÂCHANT, E adj. et n. *Méd.* Propre à relâcher.

RELÂCHE n. m. Interruption dans un travail, un exercice : *étudier sans relâche;* repos, intermittence : *son mal ne lui donne pas de relâche. Théât.* Suspension des représentations pendant un ou plusieurs jours.

RELÂCHE n. f. *Mar.* Action de relâcher; lieu où l'on peut relâcher.

RELÂCHÉ, E adj. Qui n'est pas assez sévère : *morale relâchée. Mœurs relâchées,* presque dissolues.

RELÂCHEMENT n. m. Diminution de tension : *le relâchement des cordes d'un violon;* état de faiblesse des voies intestinales. *Fig.* Ralentissement de zèle, d'ardeur, etc. : *relâchement dans le travail, dans la discipline militaire;* délassement, repos : *donner du relâchement à l'esprit.*

RELÂCHER v. tr. (préf. *re* et *lâcher*). Détendre : *l'humidité relâche les cordes;* laisser aller : *relâcher un prisonnier.* V. int. Rabattre : *il a beaucoup relâché de ses prétentions. Mar.* S'arrêter en quelque endroit pour cause urgente : *relâcher pour faire des vivres.* **Se relâcher** v. pr. Perdre de son zèle : *cet écolier se relâche.*

RELAIS n. m. (préf. *re* et *laisser*). Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux que l'on quitte ; lieu où l'on met les relais.

RELAISSÉ adj. m. Se dit d'un lièvre qui, après avoir été longtemps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER v. tr. Lancer de nouveau : *relancer un cerf. Fig.* et *fam. Relancer quelqu'un,* le poursuivre ardemment partout où il se trouve, pour en obtenir une chose contre son gré ; répondre rudement : *je l'ai vivement relancé.*

RELAPS, E (*lapse*) adj. et n. (lat. *relapsus,* retombé). Retombé dans l'hérésie : *Jeanne Darc fut brûlée à Rouen comme relapse.*

RÉLARGIR v. tr. Rendre plus large.

RÉLARGISSEMENT n. m. Action de rélargir : *le rélargissement d'un passage.*

RELATER v. tr. (lat. *relatum;* de *referre,* rapporter). Raconter, mentionner en détaillant les circonstances.

RELATIF, IVE adj. Qui a de la relation, du rapport : **père** *et* **fils** *sont des termes relatifs;* opposé à *absolu :* **homme** *est un terme absolu,* **père** *est un terme relatif;* proportionnel, évalué par comparaison : *chaque être a sa valeur relative. Gram. Pronom relatif,* qui est en rapport immédiat avec le nom ou le pronom qu'il représente.

RELATION n. f. (rad. *relater*). Rapport d'une chose à une autre ; rapport entre deux personnes, entre deux choses que l'on considère ensemble : *relation entre la cause et l'effet;* correspondance, liaison : *relations de commerce, d'amitié;* récit, narration : *relation de voyage.*

RELATIVEMENT adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELATIVITÉ n. f. Propriété de ce qui est relatif : *la relativité de deux propositions.*

RELAVER v. tr. Laver de nouveau.

RELAXATION n. f. Relâchement des nerfs, des muscles ; action de relaxer : *la relaxation d'un prisonnier.*

RELAXER v. tr. Mettre en liberté.

RELAYER v. int. Prendre des relais : *relayer de cinq en cinq lieues.* **Se relayer** v. pr. Travailler alternativement à un même ouvrage. — Se conj. comme *payer.*

RELAYEUR n. m. Celui qui entretient des relais de chevaux.

RELÉGATION n. f. Action de reléguer; peine subie par les récidivistes.

RELÉGUER v. tr. Exiler dans un endroit déterminé. *Fig.* Eloigner, mettre à l'écart : *reléguer un portrait au grenier.* **Se reléguer** v. pr. Se retirer : *se reléguer à la campagne.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RELENT n. m. Mauvais goût que l'humidité fait contracter à un aliment.

RELEVAILLES n. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église la première fois qu'y va une femme après ses couches.

RELEVÉ, E adj. Au-dessus du commun : *condition relevée;* noble, généreux : *sentiments relevés;* sublime : *pensée relevée;* élevé : *style relevé;* piquant, de haut goût : *mets relevé.* N. m. Extrait, copie : *faire le relevé d'un compte.*

RELEVÉE n. f. Le temps de l'après-midi : *à deux heures de relevée.*

RELÈVEMENT n. m. Action de relever une chose : *le relèvement d'un navire échoué;* relevé, énumération exacte : *faire le relèvement d'un compte. Fig.* Rétablissement : *le relèvement d'un peuple.*

RELEVER v. tr. (préf. *re* et *lever*). Remettre debout ce qui était tombé : *relever une chaise;* rétablir ce qui tombait en ruine : *relever un mur;* remettre à flot : *relever un vaisseau;* retrousser : *relever sa robe;* redresser : *relever la tête. Fig.* Reprendre aigrement ; *relever quelqu'un;* faire remarquer : *relever une faute;* ranimer : *relever le courage;* louer : *relever une action;* délier d'un engagement : *relever d'un vœu;* faire valoir : *la parure relève la beauté;* déterminer la position d'un objet qu'on aperçoit : *relever une côte, une île;* remplacer : *relever la garde;* donner un goût plus piquant ; *relever une sauce. Relever le gant,* accepter un défi. V. int. *Relever de maladie,* commencer à se porter mieux ; *relever de couche,* commencer à sortir depuis ses couches; *ce domaine relève de la couronne,* en dépend. **Se relever** v. pr. Regagner en crédit, en estime, en fortune : *il ne s'en relèvera jamais.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RELEVEUR adj. et n. m. *Anat.* Se dit des muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés.

RELIAGE n. m. Action de relier des tonneaux.

RELIEF n. m. (lat. *relevare,* relever). Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse : *haut relief, demi-relief, bas-relief. Peint.* Eclat, considération qui naît de l'opposition, du contraste : *les sots donnent du relief aux gens d'esprit.* Pl. Restes d'un repas.

RELIER v. tr. Lier de nouveau : *relier une gerbe;* coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture; mettre des cercles à un tonneau; faire communiquer ; *relier deux routes.*

RELIEUR n. m. Qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT adv. Avec religion; exactement, scrupuleusement : *observer religieusement les traités.*

RELIGIEUX, EUSE adj. Qui appartient à la religion : *chant religieux;* pieux; *hommes religieux, sentiments religieux. Fig.* Exact, ponctuel : *religieux observateur de sa parole.* N. Personne engagée par des vœux monastiques.

RELIGION n. f. (lat. *religio;* de *re,* préf. et *ligare,* lier). Culte rendu à la divinité : *tous les peuples ont une religion;* doctrine religieuse : *religion chrétienne.* **Religion naturelle,** fondée sur les seules inspirations du cœur et de la raison. *Guerres de religion,* causées, à la suite de la Réforme (v. PARTIE HISTORIQUE); *entrer en religion,* se faire religieux ou religieuse ; *se faire une religion d'une chose,* s'en faire une obligation; *surprendre la religion de quelqu'un,* tromper sa bonne foi. — Bien que l'on retrouve des idées religieuses dans tous les temps et chez tous les peuples, la religion n'a point revêtu partout un caractère uniforme. A l'état de barbarie, l'homme divinisa les éléments et les forces de la nature; il adora le tonnerre, le feu, l'eau, la terre et les astres; ce fétichisme, épuré dans la suite par la civilisation grecque et romaine et embelli par l'imagination des poètes, revêtit la forme du polythéisme connu sous le nom de paganisme. L'idée d'un seul Dieu ne s'était conservée que chez les Juifs. Enfin le christianisme parut.

RELIGIONNAIRE n. Autrefois, membre de la religion réformée.

RELIGIOSITÉ n. f. Sentiment religieux qui ne s'applique à aucune religion particulière.

RELIQUAIRE n. m. Espèce de boîte, de cadre où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT n. m. Ce qui reste dû après un arrêté de compte ; suites, restes d'une maladie. Pl. des *reliquats.*

RELIQUATAIRE n. Débiteur, débitrice d'un reliquat de compte.

RELIQUE n. f. (lat. *reliquiæ,* restes). Ce qui reste d'un saint après sa mort. *Garder comme une relique,* soigneusement.

RELIRE v. tr. Lire de nouveau.

RELIURE n. f. Ouvrage de relieur; manière dont un livre est relié.

RELOCATION n. f. Acte par lequel on loue de nouveau une chose.

RELOUER v. tr. Louer une seconde fois; sous-louer : *relouer un appartement à quelqu'un.*

RELUIRE v. int. Briller, luire en réfléchissant la lumière.

RELUISANT, E adj. Qui reluit : *armes reluisantes.*

RELUQUER v. tr. Lorgner du coin de l'œil avec curiosité ou convoitise. *Fam.*

REMÂCHER v. tr. Mâcher une seconde fois, en parlant des ruminants.

REMANGER v. tr. et int. Manger de nouveau.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT** n. m. Action de remanier. *Impr.* Action de retoucher à la composition de plusieurs lignes, de pages entières, par suite de corrections ou de changement de format.

REMANIER v. tr. Manier de nouveau ; changer, refaire : *remanier un discours. Impr.* Faire un remaniement.

REMANÎMENT n. m. V. REMANIEMENT.

REMARIAGE n. m. Action de se remarier, nouveau mariage.

REMARIER v. tr. Marier de nouveau. **Se remarier** v. pr. Se marier de nouveau.

REMARQUABLE adj. Distingué, digne d'être remarqué.

REMARQUABLEMENT adv. D'une manière remarquable.

REMARQUE n. f. Observation : *remarque judicieuse ;* note : *ouvrage plein de remarques.*

REMARQUER v. tr. (préf. *re* et *marquer*). Marquer de nouveau ; observer attentivement : *remarquer un chemin ;* distinguer : *remarquer quelqu'un dans la foule.*

REMBALLAGE n. m. Nouvel emballage.

REMBALLER v. tr. Remettre ses marchandises en balle, en ballot.

REMBARQUEMENT n. m. Action de rembarquer ou de se rembarquer.

REMBARQUER v. tr. Embarquer de nouveau. **Se rembarquer** v. pr. Se remettre en mer. *Fig. Se rembarquer dans une affaire,* s'y hasarder de nouveau.

REMBARRER v. tr. Reprendre vivement quelqu'un, le remettre à sa place.

REMBLAI n. m. Opération de terrassement qui consiste à établir, au moyen de terres rapportées, un sol factice sur une route, un chemin de fer, etc.

REMBLAVER v. tr. Ressemer une terre en blé.

REMBLAYER v. tr. Faire un remblai.

REMBOÎTEMENT n. m. Action de remboîter ; résultat de cette action.

REMBOÎTER v. tr. Remettre en sa place ce qui a été déboîté : *remboîter un os.*

REMBOURREMENT n. m. Action de rembourrer ; résultat de cette action.

REMBOURRER v. tr. Garnir de bourre, de cuir, etc. : *rembourrer un fauteuil.*

REMBOURSABLE adj. Qui peut, qui doit être remboursé : *rente remboursable.*

REMBOURSEMENT n. m. Payement d'une somme due ; action de rembourser un billet non payé.

REMBOURSER v. tr. Rendre l'argent déboursé : *payez pour moi, je vous rembourserai. Rembourser une rente*, en acquitter le principal ; *rembourser un billet,* se dit d'un endosseur qui en paye la valeur, lorsque le souscripteur se trouve dans l'impossibilité de le faire.

REMBRUNIR v. tr. et int. Rendre, devenir plus brun. **Se rembrunir** v. pr. *Fig.* Devenir sombre, triste : *son front se rembrunit. Le temps se rembrunit,* se couvre.

REMBRUNISSEMENT n. m. État de ce qui est ou s'est rembruni.

REMBUCHEMENT n. m. Rentrée du cerf dans son fort.

REMBUCHER (SE) v. pr. Se dit du cerf, lorsqu'il rentre dans son fort.

REMÈDE n. m. (lat. *remedium,* de *mederi,* traiter, guérir). Toute substance dont on fait usage pour combattre les maladies, et, *fig.*, tout ce qui sert à calmer, à guérir les souffrances morales, les accidents, les malheurs de la vie ; lavement : *prendre un remède.*

REMÉDIABLE adj. A quoi on peut apporter remède : *mal remédiable.*

REMÉDIER v. int. Apporter du remède.

REMÊLER v. tr. Mêler de nouveau.

REMEMBRANCE n. f. Souvenir. *Vieux.*

REMÉMORATIF, IVE adj. Qui rappelle la mémoire d'un événement. : *fête rémémorative.*

REMÉMORER v. tr. Remettre en mémoire. V. pr. *Se remémorer une chose,* se la rappeler.

REMENER v. tr. Reconduire.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

REMERCIEMENT ou **REMERCÎMENT** n. m. Action de remercier ; paroles par lesquelles on remercie.

REMERCIER v. tr. (rad. *merci*). Rendre grâce : *remercier Dieu de ses bienfaits ;* refuser honnêtement : *on l'invita à dîner, il remercia ;* congédier, destituer : *remercier un employé.*

RÉMÉRÉ n. m. *Jurisp.* Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition : *vendre à réméré.*

REMESURER v. tr. Mesurer de nouveau.

REMETTRE v. tr. (lat. *remittere*). Mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant ; mettre de nouveau : *remettre un habit ;* replacer : *remettre un bras ;* donner une chose à celui à qui elle est destinée : *remettre une lettre ;* mettre en dépôt : *je lui ai remis mes fonds. Fig.* Réconcilier : *on les a remis ensemble ;* rétablir la santé : *l'air de la campagne l'a remis ;* rassurer, calmer le trouble : *cette nouvelle l'a remis ;* confier : *je remets mon sort entre vos mains ;* reconnaître : *je vous remets à présent ;* pardonner : *remettre les péchés ;* faire grâce de : *remettre une peine ;* différer : *remettre une partie au lendemain, une cause à huitaine.* **Se remettre** v. pr. Recommencer : *se remettre à jouer ;* se replacer où l'on était : *se remettre à table. Fig.* Se rappeler : *je me remets votre visage. S'en remettre à quelqu'un,* s'en rapporter à lui.

REMEUBLER v. tr. Regarnir de meubles.

RÉMINISCENCE n. f. (lat. *reminisci*, se ressouvenir). Ressouvenir d'une idée presque effacée.

REMISAGE n m. Action de remiser.

REMISE n. f. Action de remettre : *remise de fonds ;* rabais fait sur le prix fort de certaines marchandises : *les libraires font de fortes remises ;* réduction que l'on fait à un débiteur d'une partie de sa dette; grâce que l'on accorde à un condamné d'une partie de sa peine; somme abandonnée aux receveurs généraux et particuliers sur le montant des recettes; délai, retardement : *je partirai demain sans remise;* lieu où l'on met à couvert les carrosses, les voitures. *Voiture de remise*, voiture de louage qui se tient sous une remise et qu'on appelle aussi *un remise* (m.)

REMISER v. tr. Placer sous une remise; faire une nouvelle mise. V. pr. Se dit des perdrix qui, chassées d'un endroit vont se réfugier dans un autre.

RÉMISSIBLE adj. Pardonnable : *faute rémissible.*

RÉMISSION n. f. (lat. *remissus*, remis). Pardon : *rémission des péchés*; indulgence : *user de rémission. Lettre de rémission*, lettres de grâce à l'adresse des juges, autrefois accordées par le roi en faveur d'un condamné. *Méd.* Diminution d'intensité d'un mal.

RÉMITTENT, E adj. *Méd.* Qui diminue d'intensité par intervalles : *fièvre rémittente.*

REMMAILLAGE n. m. Action de remmailler.

REMMAILLER v. tr. Rejoindre les mailles d'un tissu : *remmailler des bas.*

REMMAILLOTER v.tr. Emmailloter de nouveau : *remmailloter un enfant.*

REMMANCHER v. tr. Emmancher de nouveau.

REMMENER v. tr. Emmener après avoir amené.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RÉMOIS, E adj. et n. De Reims.

RÉMOLADE n. f. V. RÉMOULADE.

REMOLE n. f. *Mar.* Tournoiement d l'eau produisant un gouffre dangereux pour les navires.

REMONTAGE n. m. Action de remonter des bottes ; action de tendre de nouveau le moteur d'un mécanisme : *le remontage d'une horloge;* action de remettre à leur place les pièces d'une machine démontée.

REMONTE n. f. Achat de chevaux pour remonter un régiment.

REMONTER v. int. Monter de nouveau : *remonter à cheval, remonter sur le trône ;* s'élever : *au jeu de bascule, quand un des côtés s'abaisse, l'autre remonte;* faire un mouvement de bas en haut : *son collet remonte. Fig.* Augmenter de valeur après avoir baissé : *la rente remonte;* reprendre les choses de loin : *remonter jusqu'à la source d'un bruit;* avoir son origine : *cette maison remonte aux croisades.* V.tr. *Remonter un fleuve*, naviguer contre le courant ; *remonter un escadron*, lui donner d'autres chevaux ; *remonter une maison, une ferme*, les pourvoir de nouveau des choses nécessaires ; *remonter des bottes*, les remettre à neuf ; *remonter une horloge, une machine*, les remettre en état d'aller. *Fig. Remonter le moral*, relever le courage. **Se remonter** v. pr. Se pourvoir de nouveau des choses nécessaires.

REMONTOIR n. m. Appareil au moyen duquel on peut remonter une montre sans l'aide d'une clef et sans être obligé de l'ouvrir : *montre à remontoir.*

REMONTRANCE n. f. Avertissement, réprimande.

REMONTRANT n. m. V. ARMINIEN.

REMONTRER v. tr. Représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action : *remontrez-lui ses torts.* **Se remontrer** v. pr. Se montrer de nouveau : *il n'ose se remontrer.*

RÉMORA n. m. ou **RÉMORE** n. f. Poisson auquel on attribuait le pouvoir d'arrêter les navires (*). *Fig.* Obstacle, empêchement.

REMORDRE v. tr. Mordre de nouveau : *il l'a mordu et remordu.* V. int. *Fig.* Attaquer de nouveau : *repoussé, ce régiment n'a pas voulu remordre.*

REMORDS n. m. (rad. *remordre*). Vif reproche de la conscience.

RÉMORE n. f. V. RÉMORA.

REMORQUAGE n. m. Action de remorquer.

REMORQUE n. f. Action de remorquer; câble par lequel un bâtiment est attaché à celui qui le remorque : *jeter la remorque.*

REMORQUER v. tr. Se dit d'un vaisseau qui en traîne un autre à sa suite, au moyen d'un câble appelé *remorque.*

REMORQUEUR adj. et n. Bâtiment qui remorque.

REMORQUEUSE n. f. Locomotive qui traîne à sa suite les wagons.

REMOTIS (d) m. lat. A l'écart.

REMOUCHER v. tr. Moucher de nouveau : *il faut continuellement moucher et remoucher cet enfant.*

REMOUDRE v.tr. Moudre de nouveau.

RÉMOUDRE v. tr. Émoudre à nouveau.

REMOUILLER v. tr. Mouiller de nouveau.

RÉMOULADE n. f. Sauce piquante où il entre de la moutarde.

REMOULAGE n. m. Son provenant de la mouture du gruau.

RÉMOULEUR n. m. Ouvrier qui aiguise les outils et ustensiles tranchants ou aigus.

REMOUS n. m. Tournoiement d'eau qui se forme à l'arrière d'un navire en marche ; refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle.

REMPAILLAGE n. m. Ouvrage du rempailleur.

REMPAILLER v. tr. Garnir de nouveau de paille : *rempailler des chaises*.

REMPAILLEUR, EUSE n. Qui rempaille.

REMPARER (SE) v. pr. Se faire une défense contre quelque attaque.

REMPART n. m. Levée de terre, ordinairement revêtue de pierres, qui environne et défend une place. *Fig.* Ce qui sert de défense : *le courage est le meilleur rempart*.

REMPLAÇANT, E n. Toute personne qui en remplace une autre dans une occupation quelconque. N. m. Celui qui remplaçait un jeune homme appelé au service militaire.

REMPLACEMENT n. m. Action de remplacer une chose par une autre, ou une personne dans une fonction.

REMPLACER v. tr. Prendre la place d'un autre : *remplacer un maire*; donner un successeur : *remplacer un domestique*; occuper momentanément la place d'un autre : *remplacer un employé malade*; partir à la place d'un conscrit pour le service militaire.

REMPLAGE n. m. Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout à fait pleine.

REMPLI n. m. Pli fait à une étoffe pour la rétrécir ou la raccourcir.

REMPLIER v. tr. Faire un rempli.

REMPLIR v. tr. (préf. *r* et *emplir*). Emplir : *remplir un tonneau, une bouteille*; compléter : *remplir un nombre*; écrire ce qui a été laissé en blanc dans un acte : *remplir une quittance*. *Fig.* Occuper : *remplir une place*; accomplir : *remplir une promesse*; répondre à : *remplir l'attente*; employer : *bien remplir son temps*; faire retentir : *remplir l'air de ses cris*; abonder dans : *les étrangers remplissent la ville*; occuper : *les guerres religieuses ont rempli la moitié du* XVIe *siècle*. **Se remplir** v. pr. Devenir plein : *la cour se remplit d'eau*.

REMPLISSAGE n. m. Action de remplir. *Fig.* Dans les ouvrages d'esprit, chose inutile ou étrangère au sujet. *Mus.* Parties entre la basse et le dessus.

REMPLISSEUSE n. f. Raccommodeuse de dentelle.

REMPLOI n. m. Nouvel emploi des fonds provenant d'un bien aliéné.

REMPLOYER v. tr. Employer de nouveau.

REMPLUMER (SE) v. pr. Se recouvrir de plumes, en parlant des oiseaux. *Fig.* Rétablir ses affaires : *ce commerçant, ce joueur commence à se remplumer*. *Fam.*

REMPOCHER v. tr. Remettre en poche. *Fam.*

REMPOISSONNEMENT n. m. Action de repeupler de poisson : *le rempoissonnement d'un étang*.

REMPOISSONNER v. tr. Repeupler de poisson.

REMPORTER v. tr. Rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté ; enlever : *on le remporta mort*. *Fig.* Gagner : *remporter la victoire*.

REMPOTAGE n. m. Action de rempoter.

REMPOTER v. tr. Changer une plante de pot.

REMUAGE n. m. Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT, E adj. Qui est sans cesse en mouvement : *enfant remuant*. *Fig.* *Esprit remuant*, propre à exciter des troubles dans un Etat.

REMUE-MÉNAGE n. m. Dérangement de meubles, de choses que l'on transporte d'un lieu en un autre. *Fig.* Troubles qui résultent des changements subits. Pl. des *remue-ménage*.

REMUEMENT ou **REMÛMENT** n. m. Action de ce qui remue : *le remuement des humeurs*; transport : *faire un remuement de terre*. *Fig.* Troubles dans un Etat : *causer du remuement*.

REMUER v. tr. (lat. *removere*). Mouvoir une chose, la changer de place. *Fig.* Emouvoir : *remuer l'âme*. V. int. Changer de place : *cet enfant remue continuellement*. **Se remuer** v. pr. Se mouvoir. *Fig.* Se donner du mouvement pour réussir.

REMUEUSE n. f. Femme chargée de remuer un enfant, de le changer de langes.

REMUGLE n. m. Odeur particulière que contractent les objets longtemps renfermés ou exposés à un mauvais air.

REMÛMENT n. m. V. REMUEMENT.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE adj. et n. Qui récompense. Adj. : *un Dieu rémunérateur*.

RÉMUNÉRATION n. f. Récompense.

RÉMUNÉRATOIRE adj. Qui tient lieu de récompense.

RÉMUNÉRER v. tr. (lat. *remunerare*; de *re*, préf. et *munus*, *muneris*, don). Récompenser. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RENÂCLER v. int. Faire du bruit en retirant fortement son haleine par le nez. *Fig.* Hésiter, refuser de faire. *Pop.*

RENAISSANCE n. f. Renouvellement : *la renaissance du printemps, des lettres, des arts*. *Absol.* Se dit du siècle de François Ier, époque où les sciences, les lettres, les arts se réveillèrent et fleurirent de nouveau. V. PART. HIST.

RENAISSANT, E adj. Qui renaît : *forces renaissantes*.

RENAÎTRE v. int. (se conj. comme *naître*, sauf qu'il n'a pas de part. passé ni de temps composés). Naître de nouveau : *le phénix, suivant la Fable, renaît de ses cendres*; repousser : *les fleurs renaissent au printemps*. *Fig.* Ressentir de nouveau : *renaître à l'espérance*.

RÉNAL, E adj. Qui a rapport aux reins.

RENARD n. m. Quadrupède du genre chien, à queue velue et à museau pointu (*). *Fig.* Homme fin et rusé.

RENARDE n. f. Femelle du renard.

RENARDEAU n. m. Petit renard.

RENARDER v. int. Agir de ruse, comme le renard; vomir. *Pop.* et *triv.*

RENARDIER n. m. Celui qui, dans une terre, a soin de prendre les renards.

RENARDIÈRE n. f. Tanière du renard.

RENCAISSAGE n. m. Action de rencaisser.

RENCAISSER v. tr. Remettre en caisse : *rencaisser des orangers.*

RENCHAÎNER v. tr. Remettre à la chaîne.

RENCHÉRI, E n. Personne difficile, dédaigneuse.

RENCHÉRIR v. tr. Rendre plus cher : *renchérir une marchandise.* V. int. Devenir plus cher : *le blé renchérit. Fig.* Dire ou faire plus qu'un autre : *il renchérit sur tout ce qu'il entend raconter.*

RENCHÉRISSEMENT n. m. Augmentation de prix.

RENCOGNER v. tr. Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. *Fam.*

RENCONTRE n. f. Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *singulière rencontre;* choc de deux corps : *rencontre de deux voitures;* combat : *rencontre de deux armées;* duel. *Aller à la rencontre,* au-devant de. *Fig.* Circonstance : *en toute rencontre.*

RENCONTRÉ, E adj. Trouvé, imaginé : *mot bien rencontré.*

RENCONTRER v. tr. Trouver : *rencontrer quelqu'un, un obstacle.* V. int. Deviner : *rencontrer juste.* **Se rencontrer** v. pr. Se trouver : *un homme s'est rencontré qui...;* exister : *cela ne se rencontre guère;* avoir la même pensée qu'un autre : *les beaux esprits se rencontrent.*

RENDEMENT n. m. Ce que produit une chose en raison de la quantité : *le rendement d'une terre, du blé.*

RENDETTER (SE) v. pr. S'endetter de nouveau.

RENDEZ-VOUS n. m. Convention que font deux ou plusieurs personnes de se trouver à la même heure en un même lieu; lieu où l'on doit se trouver : *arriver le premier au rendez-vous.*

RENDORMIR v. tr. Faire dormir de nouveau : *rendormir un enfant.* V. pr. Recommencer à dormir.

RENDOUBLER v. tr. Remplier un vêtement pour le raccourcir.

RENDRE v. tr. (lat. *reddere*). Restituer une chose, la remettre à qui elle appartient : *rendre un dépôt;* voiturer, porter, conduire : *rendre des marchandises à domicile. Fig.* Rejeter, vomir : *rendre son déjeuner;* redonner : *rendre ses bonnes grâces;* livrer : *rendre une place;* produire : *ce blé rend beaucoup de farine;* exhaler : *la rose rend une odeur agréable;* reproduire : *ce peintre a bien rendu vos traits;* traduire : *mal rendre un passage;* prononcer : *rendre un arrêt;* faire devenir : *rendre odieux;* faire recouvrer : *rendre la santé;* faire entendre : *ce violon rend des sons harmonieux. Rendre l'âme, l'esprit,* mourir; *rendre grâce,* remercier; *rendre les armes,* s'avouer vaincu; *rendre la justice,* l'administrer; *rendre justice à quelqu'un,* reconnaître ses droits, son mérite; *lui rendre sa parole,* le dégager d'une promesse; *lui rendre service,* l'obliger; *lui rendre visite,* l'aller voir. **Se rendre** v. pr. Se transporter : *se rendre à Paris;* aboutir : *les fleuves se rendent à la mer. Fig.* Se montrer : *se rendre utile;* se soumettre : *se rendre à l'ennemi;* accéder : *je me rends à son avis. Se rendre maître,* s'emparer.

RENDU n. m. V. PRÊTÉ.

RENDU, E adj. Fatigué, harassé : *le pauvre piéton était rendu;* arrivé : *Dieu merci! nous voilà rendus.* N. m. *Compte rendu,* exposé, analyse d'une affaire, d'un livre, etc.

RENDUIRE v. tr. Enduire de nouveau.

RENDURCIR v. tr. Rendre plus dur.

RÊNE n. f. Courroie de la bride d'un cheval. *Fig. Tenir les rênes de l'État,* le gouverner.

RENÉGAT, E adj. et n. (préf. *re* et *negare,* nier). Qui a renié la religion chrétienne pour en embrasser une autre, et particulièrement l'islamisme. *Fig.* Personne qui abjure ses opinions ou trahit son passé : *les renégats politiques sont nombreux.*

RÉNETTE n. f. Instrument dont se servent les maréchaux pour couper l'ongle du cheval par sillons.

RÉNETTER v. tr. Couper le sabot par sillons avec la rénette.

RENFAÎTAGE n. m. Action de renfaîter.

RENFAÎTER v. tr. Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMÉ n. m. Mauvaise odeur qu'exhale une chose qui a été longtemps renfermée, ou une chambre qui a été longtemps fermée.

RENFERMER v. tr. Enfermer de nouveau : *renfermer un prisonnier évadé;* enfermer : *renfermer un fou. Fig.* Comprendre, contenir : *ce livre renferme de grandes vérités;* restreindre, réduire dans de certaines bornes : *renfermer une pensée dans peu de mots.* **Se renfermer** v. pr. *Se renfermer en soi-même,* se recueillir.

RENFILER v. tr. Enfiler de nouveau.

RENFLAMMER (SE) v. pr. S'enflammer de nouveau.

RENFLEMENT n. m. État de ce qui est renflé.

RENFLER v. tr. et int. Augmenter de volume : *ces légumes renflent par la cuisson.*

RENFLOUAGE n. m. *Mar.* Action de renflouer.
RENFLOUER v. tr. *Mar.* Remettre à flot : *renflouer un navire.*
RENFONCEMENT n. m. Profondeur, partie reculée, enfoncée ; coup de poing, principalement sur le chapeau : *recevoir un renfoncement. Pop.*
RENFONCER v. tr. Enfoncer de nouveau, ou plus avant : *renfoncer son chapeau sur ses oreilles.*
RENFORCÉ, E adj. Achevé : *fat, sot renforcé.*
RENFORCEMENT n. m. Action de renforcer ; son effet.
RENFORCER v. tr. Rendre plus fort : *renforcer une garnison. Fig.* Augmenter, enfler : *renforcer sa voix.*
RENFORMIR v. tr. *Maçonn.* Remplacer les pierres manquantes d'un vieux mur et le crépir pour le consolider.
RENFORMIS n. m. Réparation d'un vieux mur sans démolition.
RENFORT n. m. Augmentation de force : *recevoir un renfort.*
RENFROGNEMENT n. m. V. RENFROGNEMENT.
RENFROGNER (SE) v. pr. V. REFROGNER.
RENGAGEMENT n. m. Action de se rengager.
RENGAGER v. tr. Engager de nouveau. **Se rengager** v. pr. Contracter un nouvel engagement.
RENGAINE n. f. Chose que quelqu'un répète à satiété : *toujours la même rengaine. Pop.*
RENGAINER v. tr. Remettre dans la gaine, dans le fourreau : *rengainer une épée. Fig. Rengainer son compliment,* supprimer ou ne pas achever ce qu'on voulait dire.
RENGORGEMENT n. m. Action de se rengorger.
RENGORGER (SE) v. pr. Avancer la gorge en retirant la tête un peu en arrière. *Fig.* Faire l'important.
RENGRAISSER v. tr. Engraisser de nouveau. V. int. Redevenir gras.
RENGRÉNER v. tr. Remplir la trémie de nouveau grain ; engager de nouveau entre les dents d'une roue dentée, ou dans le creux des coins, en parlant des monnaies.—Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.
RENIABLE adj. Que l'on peut, que l'on doit renier.
RENIEMENT ou **RENÎMENT** n. m. Action de renier : *le reniement de saint Pierre.*
RENIER v. tr. (préf. *re* et *nier*). Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne, une chose ; désavouer : *renier sa famille ;* renoncer à : *renier sa religion.*
RENIEUR n. m. Celui qui renie, qui blasphème.
RENIFLEMENT n. m. Action de renifler.
RENIFLER v. int. Aspirer fortement des narines ; répugner à faire une chose. *Pop.*
RENIFLERIE n. f. Action de renifler.
RENIFLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de renifler.
RENÎMENT n. m. V. RENIEMENT.
RÉNITENCE n. f. Caractère de ce qui est rénitent.
RÉNITENT, E adj. Qui offre une certaine résistance à la pression : *tumeur rénitente.*
RENNE n. m. Quadrupède du Nord, du genre cerf (*).
RENOIRCIR v. tr. Noircir de nouveau.
RENOM n. m. Réputation, célébrité.
RENOMMÉ, E adj. Célèbre : *capitaine renommé.*
RENOMMÉE n. f. Renom, réputation : *bonne, mauvaise renommée ;* voix publique : *apprendre une chose par la renommée ;* divinité mythologique et allégorique.
RENOMMER v. tr. Nommer, élire de nouveau ; nommer avec éloge : *on le renomme en tous lieux.*
RENONCE n. f. Absence d'une couleur au jeu de cartes.
RENONCEMENT n. m. Action de renoncer : *renoncement aux honneurs, aux plaisirs. Renoncement à soi-même,* abnégation, sacrifice complet de soi-même.
RENONCER v. int. (lat. *renuntiare*). Se désister : *renoncer à une succession ;* quitter, abandonner : *renoncer au monde ;* au jeu, mettre une carte d'une couleur autre que la couleur demandée. V. tr. Renier, désavouer : *je le renonce pour mon fils.*
RENONCIATEUR, TRICE n. Qui fait une renonciation.
RENONCIATION n. f. Acte par lequel on renonce à une chose.
RENONCULACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la renoncule.
RENONCULE n. f. (lat. *ranuncula,* petite grenouille, parce qu'une des espèces, la *grenouillette,* est aquatique). Belle plante d'ornement, type de la famille des renonculacées (*).
RENOUÉE n. f. Plante dont les tiges ont beaucoup de nœuds.
RENOUEMENT ou **RENOÛMENT** n. m. Renouvellement : *renouement d'amitié.*
RENOUER v. tr. Nouer une chose dénouée. *Fig.* Reprendre après interruption : *renouer la conversation, renouer une affaire.* V. int. Renouveler amitié : *renouer avec quelqu'un.*
RENOUEUR n. m. V. REBOUTEUR.
RENOUVEAU n. m. Retour de la belle saison, le printemps.

RENOUVELABLE adj. Qui peut être renouvelé.

RENOUVELANT, E n. Enfant qui renouvelle sa première communion.

RENOUVELER v. tr. (préf. *re* et *nouveau*). Rendre nouveau en substituant une chose à une autre de même espèce : *renouveler sa garde-robe. Fig.* Rappeler : *renouveler un souvenir, un chagrin;* refaire : *renouveler un bail;* remettre en vigueur : *renouveler une mode;* recommencer : *renouveler un procès;* transformer : *renouveler la face de son pays.* **Se renouveler** v. pr. Revenir de nouveau : *les beaux jours se renouvellent au printemps.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RENOUVELLEMENT n. m. Action de renouveler : *renouvellement de bail;* retour : *renouvellement de l'année;* accroissement : *renouvellement de tendresse.*

RÉNOVATEUR, TRICE adj. et n. Qui renouvelle.

RÉNOVATION n. f. (lat. *renovatio*). Renouvellement : *rénovation des vœux.*

RENSEIGNEMENT n. m. Notion, exposé de faits servant à faire connaître une chose : *fournir des renseignements sur une affaire;* indice qui met sur la voie d'une chose, qui sert à la faire reconnaître.

RENSEIGNER v. tr. Donner des renseignements.

RENTAMER v. tr. Entamer de nouveau. *Fig. : rentamer un discours.*

RENTE n. f. (lat. *reddita*, choses rendues). Ce qui est dû tous les ans pour des fonds placés ou un bien mis à ferme.

RENTÉ, E adj. Qui a des rentes : *être bien, mal renté.*

RENTER v. tr. Assigner une rente, un revenu à : *renter un hôpital.*

RENTIER, IÈRE n. Qui a des rentes.

RENTOILAGE n. m. Action de rentoiler.

RENTOILER v. tr. Soutenir, conserver la toile usée d'un tableau en la collant sur une toile neuve.

RENTRAÎNER v. tr. Entraîner de nouveau.

RENTRAIRE v. tr. Raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraisse. Se conj. comme TRAIRE.

RENTRAITURE n. f. Couture faite avec un tel art qu'elle ne se voit pas.

RENTRANT adj. *Angle rentrant*, dont l'ouverture est en dehors d'un corps, d'une figure. — Son opposé est ANGLE SAILLANT. N. m. Joueur qui prend la place d'un autre qui a perdu la partie.

RENTRAYEUR, EUSE n Personne qui sait rentraire.

RENTRÉ, E adj. Dont l'action s'est portée en dedans : *sueur rentrée;* obligé de se contraindre : *colère rentrée.*

RENTRÉE n. f. Action de rentrer; action de reprendre ses fonctions, ses travaux après des vacances : *rentrée des tribunaux, des classes;* recouvrement de fonds : *rentrée difficile;* enlèvement d'une récolte : *rentrée des foins;* réapparition d'un acteur après une absence, un congé. *Jeu.* Cartes qu'on prend au talon, à la place de celles qu'on a écartées : *mauvaise, heureuse rentrée.*

RENTRER v. int. Entrer de nouveau : *rentrer chez soi;* reprendre certaines fonctions, des études : *les tribunaux, les collèges sont rentrés. Rentrer en grâce*, obtenir son pardon; *rentrer dans son devoir*, y revenir; *rentrer dans ses droits*, les recouvrer; *rentrer en soi-même*, réfléchir; *faire rentrer des fonds*, les percevoir. V. tr. Entrer : *rentrer des foins. Rentrer le corps*, se tenir droit sous les armes.

RENVELOPPER v. tr. Envelopper de nouveau.

RENVERSE (À LA) loc. adv. Sur le dos : *tomber à la renverse.*

RENVERSÉ, E adj. Troublé, altéré : *figure renversée. C'est le monde renversé*, cela va au rebours de la raison, du bon sens.

RENVERSEMENT n. m. Action de renverser; état d'une chose renversée. *Fig.* Ruine : *le renversement d'un Etat. Mus.* Changement d'ordre dans les sons qui forment l'accord fondamental.

RENVERSER v. tr. (rad. *envers*). Faire tomber par terre. *Fig.* Détruire, troubler l'ordre : *renverser un système, un Etat;* chasser : *renverser un roi du trône;* mettre en déroute : *renverser l'ennemi.*

RENVI n. m. Ce qu'on met par-dessus l'enjeu, à certains jeux de cartes.

RENVIER v. int. Au jeu, mettre une somme au delà de la vade ou de l'enjeu.

RENVOI n. m. Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée : *renvoi de marchandises;* congé : *renvoi de troupes;* destitution : *renvoi d'un ministre;* action de renvoyer devant une commission, devant un juge : *renvoi d'une proposition, d'une demande;* ajournement : *renvoi d'une cause à huitaine*, addition dans un acte, un écrit; signe qui l'indique; éructation. *Mus.* Signe qui indique une reprise.

RENVOYER v. tr. Envoyer de nouveau; faire retourner : *renvoyer des chevaux, une escorte;* faire reporter à quelqu'un ce qu'il avait envoyé : *renvoyer un présent;* rendre un objet prêté, oublié : *renvoyer un livre, des gants;* chasser : *renvoyer un domestique;* destituer : *renvoyer un ministre;* congédier : *renvoyer des troupes;* décharger d'une accusation *renvoyer un accusé;* répercuter, réfléchir : *renvoyer la balle, les sons;* ajourner à un autre temps : *renvoyer au lendemain.*

RÉOCCUPATION n. f. Nouvelle occupation.

RÉOCCUPER v. tr. Occuper de nouveau.

RÉORGANISATEUR, TRICE adj.

et n. Qui réorganise : *décret réorganisateur.*

RÉORGANISATION n. f. Action d'organiser de nouveau ; son résultat.

RÉORGANISER v. tr. Organiser de nouveau.

RÉOUVERTURE n. f. Action de rouvrir : *la réouverture d'un théâtre.*

REPAIRE n. m. (v. fr. *repairer*, retourner chez soi). Retraite de bêtes féroces, de brigands, de malfaiteurs ; fiente des loups, des lièvres, etc.

REPAITRE v. int. (se conj. comme *paître* ; mais a de plus le passé défini *je repus*, l'imp. du subj. *que je repusse*, le part. passé *repu, e*, et les temps composés). Manger, prendre sa réfection : *ce cheval a fait trente lieues sans repaître.* V. tr. Nourrir : *il faut repaître ces animaux. Fig. Repaître ses yeux de la vue d'un objet*, le regarder avec avidité. V. pr. *Se repaître de chimères*, se livrer à de vaines espérances ; *se repaître de sang*, en répandre beaucoup.

RÉPANDRE v. tr. (préf. *r* et *épandre*). Laisser tomber : *répandre du vin par terre* ; épancher, verser : *répandre des larmes, du sang* ; étendre au loin : *le soleil répand sa lumière*, et, *fig.* : *répandre l'alarme* ; exhaler : *répandre une odeur agréable* ; distribuer : *répandre des bienfaits.* **Se répandre** v. pr. Paraître, se manifester au dehors : *la tristesse se répand sur tous les visages. Se répandre en invectives*, dire beaucoup d'injures.

RÉPANDU, E adj. Propagé, porté au loin : *c'est un bruit répandu* ; communément admis : *opinion répandue. Être répandu, répandu dans le monde*, aller souvent dans la société.

RÉPARABLE adj. Qui peut se réparer : *dommage réparable.*

REPARAÎTRE v. int. Paraître de nouveau.

RÉPARATEUR, TRICE n. Qui répare. Adj. : *sommeil réparateur.*

RÉPARATION n. f. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer : *réparation d'un pont, d'une machine. Fig.* Satisfaction d'une offense : *réparation d'honneur.*

RÉPARER v. tr. (lat. *reparare* ; de *ré*, préf. et *parare*, préparer). Refaire, restaurer : *réparer un mur, un tableau. Fig.* Rétablir : *réparer ses forces* ; effacer, expier : *réparer ses fautes* ; donner satisfaction : *réparer une offense. Réparer le temps perdu*, faire un meilleur emploi du temps que par le passé.

RÉPARITION n. f. *Astr.* Syn. de RÉAPPARITION.

REPARLER v. int. Parler de nouveau.

REPARTAGER v. tr. Partager de nouveau.

REPARTIE n. f. Prompte réplique.

REPARTIR v. tr. (se conj. comme *partir*). Répliquer promptement, répondre : *qu'avez-vous à me repartir ?*

REPARTIR v. int. (se conj. comme *partir*). Partir de nouveau.

RÉPARTIR v. tr. (se conj. comme *finir*). Partager, distribuer : *répartir une somme entre des créanciers.*

RÉPARTITEUR n. m. Qui fait une répartition.

RÉPARTITION n. f. Partage, distribution : *répartition d'une somme. Répartition des impôts*, action de fixer d'avance la somme que chaque contribuable devra payer à l'État.

REPAS n. m. (lat. *repascere*, nourrir). Nourriture que l'on prend chaque jour à certaines heures réglées.

REPASSAGE n. m. Action d'aiguiser un couteau, un canif, etc. ; action de repasser du linge.

REPASSER v. int. Passer de nouveau : *je repasserai ce soir.* V. tr. Traverser de nouveau : *repasser les monts, les mers* ; transporter de nouveau : *le batelier vous repassera* ; aiguiser : *repasser un couteau* ; unir au moyen d'un fer chaud : *repasser du linge. Fig.* Répéter par cœur pour s'assurer si l'on sait : *repasser sa leçon, un rôle, un sermon.*

REPASSEUR n. m. Qui repasse, aiguise les couteaux, les ciseaux, etc.

REPASSEUSE n. f. Femme dont le métier est de repasser le linge.

REPAVAGE n. m. Action de repaver.

REPAVER v. tr. Paver de nouveau.

REPÊCHER v. tr. Retirer de l'eau ce qui y est tombé.

REPEINDRE v. tr. Peindre de nouveau.

REPENDRE v. tr. Pendre de nouveau.

REPENSER v. int. Penser de nouveau.

REPENTANCE n. f. Regret qu'on a de ses péchés.

REPENTANT, E adj. Qui se repent : *pécheur repentant.*

REPENTIES adj. f. pl. *Filles repenties*, maisons religieuses habitées par des femmes ayant vécu dans le désordre et où elles font pénitence. N. f. pl. : *les Repenties.*

REPENTIR (SE) v. pr. Avoir un véritable regret.

REPENTIR n. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose ; trace d'une première idée, d'un premier essai que le peintre a retouché.

REPERCER v. tr. Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF, IVE adj. et n. *Méd.* Qui répercute, qui fait rentrer les humeurs : *les astringents, la glace, l'eau froide sont des répercussifs.*

RÉPERCUSSION n. f. Action des médicaments répercussifs. *Phys.* Réflexion du son, de la lumière, etc.

RÉPERCUTER v. tr. (pr. *ré* et lat. *percutere*, frapper). Faire refluer les hu-

meurs à l'intérieur. Réfléchir, renvoyer : *les surfaces polies répercutent la chaleur.*

REPERDRE v. tr. Perdre de nouveau.

REPÈRE n. m. (lat. *reperire*, trouver). Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les reconnaître et les ajuster plus facilement ; marque faite sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau, une hauteur, etc. **Point de repère**, qui sert à se retrouver. On écrit aussi REPAIRE.

REPÉRER v. tr. Marquer des repères. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉPERTOIRE n. m. (lat. *repertorium*, inventaire). Table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver : *répertoire alphabétique ;* titre de certains recueils : *répertoire de jurisprudence ;* liste des pièces restées au théâtre : *répertoire du Théâtre-Français. Fig.* Personne qui se souvient de beaucoup de choses et qui est toujours prête à en instruire les autres : *c'est un répertoir vivant.*

RÉPÉTAILLER v. tr. Répéter la même chose jusqu'à satiété. *Fam.*

RÉPÉTER v. tr. Redire ce qu'on a déjà dit ou ce qu'un autre a dit ; s'étudier à dire seul ce qu'on devra débiter en public : *répéter un rôle, un sermon ;* réciter : *répétez votre leçon ;* recommencer : *répéter une expérience ;* reproduire : *répéter des signaux télégraphiques ;* réfléchir : *le miroir répète l'image des objets ;* donner des répétitions : *répéter un rhétoricien. Jurisp.* Réclamer ce qu'on a prêté ou ce qu'on prétend avoir été pris sans droit. **Se répéter** v. pr. Tomber dans des redites. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉPÉTITEUR n. m. Qui donne des répétitions à des élèves : *répétiteur de mathématiques. Mar.* Vaisseau qui répète les signaux d'un amiral.

RÉPÉTITION n. f. Redite ; figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour, pour donner plus d'énergie à la phrase ; leçon particulière donnée à un élève ou à quelques élèves réunis ; essai d'une pièce, d'un morceau de musique qu'on doit jouer en public. **Montre à répétition**, qui sonne l'heure quand on fait jouer un ressort.

REPEUPLEMENT n. m. Action de repeupler.

REPEUPLER v. tr. Peupler de nouveau un pays d'habitants, un parc de gibier, un étang de poisson, etc.

REPIC n. m. Au jeu de piquet, se dit quand on a trente points en main, sans que l'adversaire puisse rien compter, en sorte qu'au lieu de trente on compte quatre-vingt-dix.

REPIQUAGE n. m. Transplantation d'une jeune plante venue de semis.

REPIQUER v. tr. Piquer de nouveau. *Agr.* Transplanter.

RÉPIT n. m. Délai, relâche.

REPLACEMENT n. m. Action de replacer.

REPLACER v. tr. Remettre en place.

REPLANTER v. tr. Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE n. m. Réparation superficielle faite avec du plâtre. *Fig.* Amendement, arrangement mal combiné et destiné à durer peu de temps.

REPLÂTRER v. tr. Recouvrir de plâtre. *Fig.* Chercher à couvrir une faute.

REPLET, ETE adj. (lat. *repletus ;* de *replere*, remplir). Trop gras.

RÉPLÉTION n. f. Excès d'embonpoint.

REPLI n. m. Pli doublé. Pl. Sinuosités que font les reptiles. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans l'âme.

REPLIEMENT n. m. Action de replier.

REPLIER v. tr. Plier une chose qui avait été dépliée. **Se replier** v. pr. Faire un mouvement en arrière et en bon ordre : *l'armée se replia ;* se plier, se courber une ou plusieurs fois : *le serpent se replie en tous sens.*

RÉPLIQUE n. f. Réponse à ce qui a été répondu : *avocat fort sur la réplique ;* à ce qui a été dit ou écrit : *raison sans réplique ;* dernier mot que dit un acteur, avant que son interlocuteur prenne la parole : *donner la réplique.*

RÉPLIQUER v. tr. (lat. *replicare*, replier). Faire une réplique. V. int. : *répliquer avec aigreur.*

REPLISSER v. tr. Plisser de nouveau.

REPLOIEMENT n. m. Action de reployer. Syn. de REPLIEMENT.

REPLONGER v. tr. et int. Plonger de nouveau.

REPLOYER v. tr. Syn. de REPLIER.

REPOLIR v. tr. Polir de nouveau. *Fig. : polir et repolir un écrit.*

REPOLISSAGE n. m. Action de repolir.

RÉPONDANT n. m. Celui qui répond à la messe ; caution, garant : *être le répondant de quelqu'un.*

RÉPONDRE v. tr. (lat. *respondere*). Faire une réponse à ce qui est dit, écrit ou demandé. V. int. Faire une réponse : *bien, mal répondre ;* raisonner au lieu d'obéir : *ne répondez point ;* répéter le son : *l'écho répond ;* apporter des raisons contre : *répondre à une objection ;* assurer : *je vous réponds que cela est ainsi. Fig.* Être en proportion de : *ses forces ne répondent pas à son courage ;* réaliser : *répondre aux espérances qu'on avait fait concevoir ;* payer de retour : *répondre à une politesse ;* correspondre d'une manière symétrique : *ce pavillon répond à l'autre ;* être garant, responsable : *répondre pour quelqu'un ;* se faire sentir par contre-coup : *la douleur me répond à la tête.*

RÉPONS n. m. Antienne qui se chante

après les leçons et les chapitres, dans l'office divin.

REPONSE n. f. Ce qu'on répond à une question; réfutation : *réponse victorieuse;* lettre qu'on écrit pour répondre à une autre.

REPORT n. m. Action de reporter un total d'une colonne ou d'une page sur une autre : *faire un report;* la somme ainsi reportée : *le report est de 200 francs;* opération de Bourse qui consiste à vendre un titre en stipulant le rachat pour une époque fixée ordinairement à la fin du mois.

REPORTER v. tr. Porter une chose au lieu où elle était auparavant; transporter : *reporter une somme à une autre page.* V. pr. *Fig.* Se transporter en pensée, en esprit : *se reporter aux jours de son enfance.*

REPORTER (*teur*) n. m. (m. angl.). Journaliste qui recueille des renseignements, des nouvelles, pour les communiquer aux journaux.

REPOS n. m. Cessation de mouvement; cessation de travail : *prendre un peu de repos;* sommeil : *perdre le repos;* tranquillité, quiétude : *avoir la conscience en repos;* état d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé; césure dans les vers de dix et de douze syllabes; pause dans la lecture ou la déclamation. *Champ du repos*, cimetière.

REPOSÉ, E adj. Qui a repris son calme habituel, qui a de la fraîcheur : *air, teint reposé.* Loc. adv. **A tête reposée,** mûrement et avec réflexion.

REPOSÉE n. f. *Vén.* Lieu où une bête se repose.

REPOSER v. tr. (lat. *reponere*). Mettre dans une situation tranquille : *reposer sa tête sur un oreiller;* procurer du calme : *cela repose l'esprit. Reposer ses yeux sur un objet*, les y arrêter avec plaisir; *ne savoir où reposer sa tête*, être sans asile. V. int. Dormir, être dans un état de repos : *passer la nuit sans reposer;* être déposé : *le saint sacrement repose dans cette chapelle;* être enterré : *ici repose...;* être établi, fondé : *la maison repose sur le roc*, et, *fig.* : *ce raisonnement ne repose sur rien de certain. Laisser reposer du vin*, lui donner le temps de s'éclaircir, de déposer; *laisser reposer une terre*, la laisser en jachère. **Se reposer** v. pr. Prendre du repos. *Fig. Se reposer sur ses lauriers*, demeurer inactif après un succès; *se reposer sur quelqu'un du soin d'une affaire*, s'en rapporter à lui.

REPOSOIR n. m. Autel préparé sur le passage de la procession, le jour de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement.

REPOUSSANT, E adj. Qui inspire du dégoût, de l'aversion.

REPOUSSÉ adj. et n. m. Se dit d'un travail exécuté au marteau sur une lame mince de métal que supporte un mastic élastique : *statue en argent repoussé*, un *beau repoussé.*

REPOUSSEMENT n. m. Action de repousser, en parlant des armes à feu; action de repousser quelqu'un, de ne pas l'accueillir.

REPOUSSER v. tr. Rejeter, renvoyer : *repousser la balle;* faire reculer : *repousser l'ennemi. Fig.* Ecarter de la pensée : *repousser une tentation;* ne pas agréer, ne pas accepter : *repousser une demande, une proposition;* produire de nouveau : *cet arbre a repoussé d'autres branches.* V. int. Pousser de nouveau : *sa barbe, ses cheveux repoussent;* éprouver un mouvement en arrière : *ce fusil repousse.*

REPOUSSOIR n. m. Cheville de fer que l'on emploie pour faire sortir une autre cheville de fer ou de bois; poinçon pour faire sortir les clous du pied d'un cheval qu'on déferre.

RÉPRÉHENSIBLE adj. Digne de blâme.

RÉPRÉHENSIF, IVE adj. Qui blâme, réprimande.

RÉPRÉHENSION n. f. (lat. *reprehensio;* de *reprehendere*, reprendre). Réprimande, blâme.

REPRENDRE v. tr. Prendre de nouveau : *reprendre les armes;* s'emparer de nouveau : *reprendre une ville, un prisonnier;* rejoindre : *je viendrai vous reprendre;* continuer une chose interrompue : *reprendre un travail;* réprimander, blâmer : *reprendre un enfant;* recouvrer : *reprendre ses forces;* attaquer de nouveau : *sa goutte l'a repris;* raccommoder : *reprendre des bas. Reprendre haleine*, se reposer un instant; *reprendre le dessus*, regagner l'avantage; *reprendre une pièce*, la jouer de nouveau; *on ne m'y reprendra plus*, je ne le ferai plus. V. int. Prendre de nouveau racine : *cet arbre reprend bien;* se rétablir : *sa santé reprend;* revenir : *le froid reprend;* se rejoindre : *les chairs reprennent;* critiquer : *il trouve à reprendre à tout.* **Se reprendre** v. pr. Recommencer quand on a mal dit : *il se reprit à temps.*

REPRÉSAILLE n. f. (ital. *ripresaglia*). Ce qu'on fait pour se venger. S'emploie surtout au pluriel.

REPRÉSENTANT n. m. Celui qui représente une autre personne; député.

REPRÉSENTATIF, IVE adj. Qui représente : *signe représentatif. Gouvernement représentatif*, dans lequel des députés, élus par la nation, concourent à la formation des lois.

REPRÉSENTATION n. f. Exhibition : *représentation de titres;* action de jouer des pièces de théâtre : *représentation d'une tragédie;* reproduction par la peinture, la sculpture, la gravure : *représentation d'une bataille;* état que tient une personne d'un rang élevé : *frais de représentation;* remontrances faites avec mesure : *faire des représentations;* corps

des représentants d'une nation : *représentation nationale*.

REPRÉSENTER v. tr. Présenter de nouveau; exhiber, exposer devant les yeux : *représenter des pièces;* rappeler le souvenir : *cet enfant me représente son père;* figurer par la peinture, la gravure, le discours, etc. : *représenter un naufrage;* jouer en public une pièce de théâtre : *représenter* l'Avare; y remplir un rôle : *représenter* Harpagon ; tenir la place de quelqu'un : *les ambassadeurs représentent les chefs d'Etat;* remontrer : *représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action*. V. int. Avoir un certain maintien : *cet homme représente bien*. **Se représenter** v. pr. Se figurer : *représente-toi son étonnement*.

RÉPRESSIF, IVE adj. Qui réprime : *lois répressives*.

RÉPRESSION n. f. (lat. *repressio ;* de *reprimere*, réprimer). Action de réprimer : *répression des délits*.

RÉPRIMABLE adj. Qui doit ou peut être réprimé.

RÉPRIMANDE n. f. (lat. *reprimenda*, chose qui doit être réprimée). Répréhension faite avec autorité; peine disciplinaire que les membres de certains corps encourent pour des manquements légers.

RÉPRIMANDER v. tr. Reprendre avec autorité.

RÉPRIMANT, E adj. Qui réprime, est capable de réprimer.

RÉPRIMER v. tr. (lat. *reprimere*, forcer à se contenir). Arrêter l'effet, le progrès d'une chose.

REPRIS n. m. *Un repris de justice*, celui qui a déjà subi une précédente condamnation. — Le fém. *reprise* est quelquefois employé.

REPRISE n. f. Continuation d'une chose interrompue : *travail fait à plusieurs reprises;* réparation à une étoffe : *faire une reprise à un bas;* remise en scène au théâtre : *la reprise d'un drame;* toute partie d'un air, d'une chanson, qui doit être exécutée, chantée deux fois.

REPRISER v. tr. Faire des reprises dans une étoffe.

REPRISEUSE n. f. Ouvrière dont la spécialité est de faire des reprises.

RÉPROBATEUR, TRICE adj. Qui exprime la réprobation, le mécontentement : *ton réprobateur*.

RÉPROBATION n. f. (lat. *reprobatio;* de *reprobare*, réprouver). Jugement par lequel Dieu exclut un pécheur du bonheur éternel; blâme très sévère, répulsion violente : *encourir la réprobation des gens de bien*.

REPROCHABLE adj. Qui mérite des reproches.

REPROCHE n. m. Ce qu'on dit à une personne pour lui exprimer son mécontentement et lui faire honte.

REPROCHER v. tr. Dire à quelqu'un une chose qui doit lui faire honte : *reprocher une ingratitude*. **Se reprocher** v. pr. S'en vouloir, se blâmer d'une chose : *se reprocher sa faiblesse*.

REPRODUCTEUR, TRICE adj. Qui sert à la reproduction.

REPRODUCTIBILITÉ n. f. Faculté d'être reproduit.

REPRODUCTIBLE adj. Susceptible de reproduction.

REPRODUCTIF, IVE adj. Qui favorise une nouvelle production.

REPRODUCTION n. f. Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leur espèce. *Bot.* Moyen de multiplier les végétaux : *reproduction par greffe, par bouture*, etc.; se dit des parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui ont été arrachées ou mutilées, telles que les pattes de l'écrevisse, la queue du lézard, etc.

REPRODUIRE v. tr. Produire de nouveau ; présenter de nouveau : *reproduire ses motifs*.

RÉPROUVABLE adj. Qu'on doit réprouver : *dessein réprouvable*.

RÉPROUVÉ, E adj. et n. Damné : *les justes et les réprouvés*.

REPROUVER v. tr. Prouver de nouveau.

RÉPROUVER v. tr. (lat. *reprobare*). Désapprouver, rejeter : *réprouver une doctrine;* condamner aux peines éternelles.

REPS n. m. Etoffe de soie ou de laine très forte.

REPTATION n. f. (lat. *reptatio*). Action de ramper.

REPTILES n. m. pl. (lat. *reptilis;* de *repere*, ramper). Classe de vertébrés à sang froid, à peau nue, rampant avec ou sans pattes, comme le serpent, le lézard, la tortue, etc. S. : *un reptile*. Adj. : *animal reptile*.

REPU, E adj. Rassasié.

RÉPUBLICAIN, E adj. Qui appartient à la république : *gouvernement républicain*. N. Partisan de la république.

RÉPUBLICAINEMENT adv. D'une manière républicaine.

RÉPUBLICANISER v. tr. Etablir une constitution républicaine : *républicaniser un pays;* rendre républicain : *républicaniser les mœurs*.

RÉPUBLICANISME n. m. Qualité, sentiments de républicain.

REPUBLIER v. tr. Publier de nouveau.

RÉPUBLIQUE n. f. (lat. *res publica*, la chose publique). Etat dans lequel le peuple exerce la souveraineté par l'intermédiaire de délégués élus par lui et pour un certain temps. *Fig. La république des lettres*, les gens de lettres. — *République française*. V. PART. HIST.

RÉPUDIATION n. f. Action de répudier.

RÉPUDIER v. tr. (lat. *repudiare;* du préf. *re* et *pudere*, avoir honte). Renvoyer sa femme avec les formalités légales. *Fig.*

Rejeter : *répudier la croyance de ses pères;* renoncer à : *répudier une succession.*

RÉPUGNANCE n. f. Sorte d'aversion pour quelqu'un ou pour quelque chose.

RÉPUGNANT, E adj. Qui inspire de la répugnance.

RÉPUGNER v. int. (lat. *repugnare*, résister). Avoir de la répugnance : *répugner à faire une chose;* en inspirer : *cet homme me répugne;* être opposé : *cela répugne à la raison.*

RÉPULLULER v. int. Renaître en grande quantité : *les insectes répullulent.*

RÉPULSIF, IVE adj. Qui repousse ; *force répulsive.*

RÉPULSION n. f. (lat. *repulsio*, action de repousser). Résultat des forces qui tendent à éloigner deux corps l'un de l'autre : *la répulsion de l'aimant, d'un corps électrisé. Fig.* Répugnance, aversion.

RÉPUTATION n. f. (rad. *réputer*). Renom, estime, opinion publique : *bonne, mauvaise réputation.*

RÉPUTÉ, E adj. Censé, prétendu.

RÉPUTER v. tr. (lat. *reputare*, compter, estimer). Estimer, croire, tenir pour : *on le répute pour homme de bien, d'honneur.*

REQUÉRABLE adj. Que le créancier doit aller demander. *Jurisp.*

REQUÉRANT, E adj. et n. *Prat.* Qui requiert, qui demande en justice.

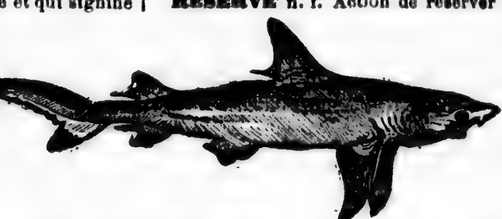
REQUÉRIR v. tr. (lat. *requirere;* du préf. *re* et *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir*). Demander en justice : *requérir l'application de la loi;* sommer : *requérir quelqu'un de faire une chose;* réclamer : *requérir la force armée.*

REQUÊTE n. f. Demande par écrit devant les tribunaux, etc. ; demande verbale, supplique : *ayez égard à ma requête.* **Maître des requêtes,** magistrat qui fait l'office de rapporteur au conseil d'État.

REQUÊTER v. tr. Quêter de nouveau.

REQUIEM (*ré-kui-ème*) n. m. (m. lat. qui commence cette prière et qui signifie *repos*). Prière de l'Église pour les morts. Pl. des *requiem.*

REQUIN n. m. Gros poisson de mer très vorace, du genre squale (*). Les marins lui ont donné ce nom parce que son voisinage ne laissait aucun espoir de salut et équivalait pour le nageur à un véritable *requiem.*



REQUINQUER (SE) v. pr. Se parer d'une manière affectée. *Fam.*

REQUIS, E adj. Convenable, nécessaire : *se trouver dans les conditions requises pour...*

RÉQUISITION n. f. Action de requérir en justice : *à la réquisition du procureur de la République;* action de requérir pour le service public, dans certains cas extraordinaires, des subsides en hommes, chevaux, argent, vivres, etc.

RÉQUISITOIRE n. m. Acte de réquisition que fait le ministère public dans un tribunal ; discours ou écrit contenant des griefs d'accusation.

RESCIF n. m. V. RÉCIF.

RESCINDANT n. m. *Prat.* Demande tendant à faire annuler un acte, un jugement.

RESCINDER v. tr. *Prat.* Casser, annuler : *rescinder un contrat.*

RESCISION n. f. *Prat.* Cassation d'un acte.

RESCISOIRE n. m. *Prat.* Motif principal de rescision. Adj. Qui donne lieu à rescision.

RESCOUSSE (À LA) loc. adv. Cri que l'on faisait entendre autrefois dans un combat pour demander des secours.

RESCRIPTION n. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher une certaine somme.

RESCRIT n. m. Réponse des empereurs romains aux questions sur lesquelles ils étaient consultés par les magistrats et les gouverneurs des provinces ; décision du pape sur quelques questions de théologie.

RÉSEAU n. m. Tissu de fil, de soie, etc., en forme de rets ; entrelacement des vaisseaux sanguins. *Réseau de chemins de fer,* ensemble des lignes de chemins de fer qui couvrent un pays : *réseau du Nord.*

RÉSECTION (*cèk*) n. f. *Chir.* Action de couper, de retrancher.

RÉSÉDA n. m. (m. lat.). Plante dont la fleur exhale une odeur douce et agréable.

RÉSÉQUER (*cé*) v. tr. Pratiquer la résection.

RÉSERVATION n. f. *Jurisp.* Action de réserver : *réservation faite de tous mes droits.*

RÉSERVE n. f. Action de réserver : *faire donation de son bien sous réserve;* partie de l'armée qu'on n'appelle sous les drapeaux que lorsque les circonstances l'exigent ; troupes réservées un jour de bataille et prêtes à se porter aux endroits où leur présence devient nécessaire ; portion de bois qu'on réserve dans une coupe, qu'on laisse croître en haute

futale; discrétion, retenue : *parler avec réserve*. Loc. adv. **Sans réserve,** sans exception ; **en réserve,** à part, de côté : *mettre en réserve.* **A la réserve de** loc. prép. A l'exception de.

RÉSERVÉ, E adj. Discret, circonspect : *air réservé. Cas réservé*, péché dont le pape ou l'évêque peut seul absoudre. N. : *faire le réservé.*

RÉSERVER v. tr. (lat. *reservare*, conserver). Retenir quelque chose d'un tout : *réserver une part du butin ;* garder pour un autre temps, pour un autre usage : *réserver quelque argent pour des besoins imprévus ;* destiner : *à quoi réservez-vous cela ?* **Se réserver** v. pr. Attendre : *se réserver pour une autre occasion.*

RÉSERVISTE n. m. Homme faisant partie de la réserve de l'armée.

RÉSERVOIR n. m. Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve ; lieu où l'on amasse des eaux (*). *Anat.* Cavité du corps humain dans laquelle s'amasse un fluide.

RÉSIDANT, E adj. et n. Qui réside.

RÉSIDENCE n. f. Demeure habituelle, séjour obligé au lieu où l'on exerce une fonction ; lieu où réside un seigneur, un prince, un souverain.

RÉSIDENT n. m. Envoyé d'un souverain auprès d'un gouvernement étranger, lorsque l'importance des relations n'exige pas un ambassadeur.

RÉSIDER v. int. (du lat. *re*, préf., et *sedere*, s'asseoir). Faire sa demeure habituelle en quelque endroit. *Fig.* Consister : *voilà où réside la difficulté.*

RÉSIDU n. m. (lat. *residuus*, qui est de reste). *Chim.* Reste des substances soumises à l'action de divers agents.

RÉSIGNANT n. m. Celui qui résigne un office ou un bénéfice.

RÉSIGNATAIRE n. m. Celui à qui on a résigné un bénéfice.

RÉSIGNATION n. f. Abandon de droits en faveur de quelqu'un ; soumission à la volonté de Dieu : *souffrir avec résignation ;* soumission à son sort : *subir un exil avec résignation.*

RÉSIGNÉ, E adj. Qui supporte un mal avec résignation.

RÉSIGNER v. tr. (lat. *resignare*). Se démettre d'un office, d'un bénéfice en faveur de quelqu'un. *Résigner son âme à Dieu*, la remettre entre les mains de Dieu. **Se résigner** v. pr. Se soumettre.

RÉSILIATION n. f. Annulation d'un bail, d'un acte quelconque. — On dit aussi RÉSILIEMENT OU RÉSILÎMENT.

RÉSILIER v. tr. (lat. *resilire*). Annuler un acte.

RÉSILLE (*zi-ie*) n. f. Espèce de filet qui enveloppe les cheveux.

RÉSINE n. f. (lat. *resina*). Matière inflammable et visqueuse qui découle de certains arbres, tels que le pin, le mélèze, etc.

RÉSINEUX, EUSE adj. Qui tient de la résine, qui en produit : *sucs, bois résineux.*

RÉSIPISCENCE n. f. (lat. *resipiscere*, se raviser). Reconnaissance de sa faute avec amendement : *venir à résipiscence.*

RÉSISTANCE n. f. Force à l'aide de laquelle un corps réagit contre l'action d'un autre corps ; défense contre l'attaque : *faire résistance ;* opposition : *obéir sans résistance. Pièce de résistance*, où il y a beaucoup à manger.

RÉSISTANT, E adj. Qui oppose de la résistance. *Phys. Milieu résistant*, qui s'oppose au mouvement des corps qui le traversent.

RÉSISTER v. int. (lat. *resistere*, se tenir ferme). Ne pas céder au choc d'un autre corps : *le fer froid résiste au marteau ;* se défendre, opposer la force à la force : *résister à la force publique. Fig.* Tenir ferme : *résister à la tentation ;* ne pas succomber : *résister à la fatigue, à la douleur.*

RÉSOLU, E adj. Arrêté : *c'est un point résolu ;* hardi, déterminé : *c'est un homme résolu.*

RÉSOLUBLE adj. Qui peut être résolu : *problème résoluble.*

RÉSOLUMENT [O. N.] adv. Avec une forte résolution.

RÉSOLUTIF, IVE adj. et n. Médicament qui détermine la résolution des engorgements.

RÉSOLUTION n. f. (lat. *resolutio ;* de *resolvere*, résoudre). Dessein que l'on prend : *former une résolution ;* fermeté, courage : *manquer de résolution ;* décision d'un cas douteux, d'une question : *résolution d'une difficulté, d'un problème ;* cassation : *résolution d'un bail. Chim.* Action de se résoudre, de se réduire : *résolution de l'eau en vapeur. Méd. Résolution d'une tumeur*, action par laquelle elle disparaît peu à peu.

RÉSOLUTOIRE adj. *Action résolutoire*, qui a pour objet de faire prononcer la cassation d'un acte.

RÉSOLVANT, E adj. et n. Qui résout : *c'est un bon résolvant.*

RÉSONANCE [O. N.] n. f. Bruit qui résulte du prolongement graduel du son.

RÉSONNANT, E adj. Qui résonne, retentit, renvoie le son : *salle résonnante.*

RÉSONNEMENT n. m. Retentissement et renvoi du son.

RÉSONNER v. int. (préf. *ré* et *sonner*). Renvoyer le son : *l'écho résonne ;* retentir : *le canon résonne.*

RÉSORBER v. tr. (lat. *resorbere*, avaler de nouveau). Absorber de nouveau.

RÉSORPTION n. f. Action d'absorber de nouveau.

RÉSOUDRE v. tr. (lat. *resolvere*, délier, détacher. — *Je résous, nous résolvons. Je résolvais, nous résolvions. Je résolus, nous résolûmes. Je résoudrai, nous résoudrons. Je résoudrais, nous résoudrions. Résous, résolvons. Que je résolve, que nous résolvions. Que je résolusse, que nous résolussions. Résolvant, résolu, e*, et, pour une résolution chimique, *résous*, sans fém.). Faire disparaître peu à peu, fondre : *résoudre une tumeur*; réduire : *le feu résout le bois en cendres*; annuler : *résoudre un bail*; prendre une résolution : *j'ai résolu de changer de conduite*; trouver la solution : *résoudre un problème, une question*. **Se résoudre** v. pr. Se déterminer : *se résoudre à partir*; se changer en : *se résoudre en pluie*.

RESPECT n. m. (lat. *respectus*, égard, considération). Vénération, déférence : *respect filial*. **Respect humain**, crainte qu'on a du jugement des hommes; *tenir en respect*, contenir; *sauf votre respect*, que cela ne vous offense pas. Pl. Hommages, civilités : *présenter ses respects à quelqu'un*.

RESPECTABILITÉ n. f. Mot anglais francisé (*respectability*), qui exprime l'honorabilité, la qualité respectable d'une personne.

RESPECTABLE adj. Digne de respect.

RESPECTER v. tr. Porter respect, honorer, vénérer. *Fig.* Épargner : *le temps ne respecte rien*. **Se respecter** v. pr. Garder les bienséances convenables.

RESPECTIF, IVE adj. Réciproque, qui a rapport à chacun en particulier.

RESPECTIVEMENT adv. D'une manière respective.

RESPECTUEUSEMENT adv. Avec respect.

RESPECTUEUX, EUSE adj. Qui témoigne du respect : *enfant respectueux*; qui marque du respect : *langage respectueux*.

RESPIRABLE adj. Q'on peut respirer.

RESPIRATION n. f. Action de respirer.

RESPIRATOIRE adj. Propre à la respiration, qui sert à respirer : *appareil respiratoire*.

RESPIRER v. int. (lat. *respirare*; de *re*, préf., et *spirare*, respirer). Attirer et repousser l'air par le mouvement des poumons; vivre : *il respire encore*. *Fig.* Prendre quelque relâche : *laissez-moi respirer un moment*. V. tr. : *respirer un bon air*. *Fig.* Marquer, exprimer : *tout ici respire la joie*; désirer ardemment : *respirer la vengeance*, et v. int. : *respirer après la gloire*.

RESPLENDIR v. int. (lat. *resplendere*; de *splendere*, être éclatant). Briller avec grand éclat.

RESPLENDISSANT, E adj. Qui resplendit.

RESPLENDISSEMENT n. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière.

RESPONSABILITÉ n. f. Obligation de répondre de ses actions, de celles d'un autre ou d'une chose confiée.

RESPONSABLE adj. (lat. *respondere*, répondre). Qui doit répondre, être garant de.

RESPONSIF, IVE adj. *Prat.* Qui contient une réponse : *mémoire responsif*.

RESSAC n. m. Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles ont frappé contre un obstacle.

RESSAIGNER v. tr. Saigner de nouveau. V. int. : *ma plaie ressaigne*.

RESSAISIR v. tr. Reprendre possession.

RESSASSER v. tr. Examiner minutieusement et à plusieurs reprises : *ressasser un compte*; répéter une même chose d'une manière fatigante.

RESSASSEUR n. m. Qui répète, ressasse continuellement les mêmes choses.

RESSAUT n. m. Saillie d'une corniche; passage brusque d'un plan à un autre.

RESSAUTER v. int. Sauter de nouveau; faire ressaut.

RESSAYER v. tr. Essayer de nouveau.

RESSEMBLANCE n. f. Conformité, rapport de physionomie, de forme, de caractère, etc., entre les personnes ou les choses.

RESSEMBLANT adj. Qui ressemble : *portrait bien ressemblant*.

RESSEMBLER v. int. (préf. *re* et *sembler*). Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose.

RESSEMELAGE n. m. Action de ressemeler; son résultat.

RESSEMELER v. tr. Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RESSEMER v. tr. Semer une seconde fois. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RESSENTIMENT n. m. Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *avoir un léger ressentiment de sa goutte*; souvenir d'une injure avec désir de s'en venger : *conserver un vif ressentiment d'une offense*.

RESSENTIR v. tr. Sentir, éprouver. **Se ressentir** v. pr. Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu : *se ressentir d'un rhumatisme*; éprouver les suites : *il s'en ressentira longtemps*.

RESSERRÉ, E adj. Enfermé à l'étroit : *vallon resserré*; contraint : *génie resserré par la difficulté*.

RESSERREMENT n. m. Action par laquelle une chose est resserrée.

RESSERRER v. tr. Serrer davantage : *resserrer un cordon*, et, *fig.* : *resserrer les liens de l'amitié*; remettre une chose en son lieu : *resserrer des papiers*. V. int. Rendre le ventre moins libre : *les nèfles, les coings resserrent*.

RESSERVIR v. int. Servir de nouveau.

RESSIF n. m. V. RÉCIF.

RESSORT n. m. Elasticité : *ressort de l'air*; morceau de métal fait et disposé de façon qu'il se rétablit dans sa première situation, lorsqu'il cesse d'être comprimé : *ressort de montre* (*). *Fig.* Activité, force, énergie : *donner du ressort à l'esprit*; moyen pour réussir : *faire jouer tous les ressorts*.

RESSORT n. m. Etendue de juridiction : *ressort d'un tribunal*; compétence : *cela n'est pas de mon ressort. Juger en dernier ressort*, sans appel.

RESSORTIR v. int. (se conj. comme *sortir*). Sortir de nouveau; rendre plus saillant, plus frappant : *les ombres font ressortir les lumières dans un tableau, faire ressortir les défauts d'autrui.*

RESSORTIR v. int. (*Je ressortis, nous ressortissons. Je ressortissais, nous ressortissions*, etc.) Etre d'une juridiction, de la compétence, du ressort de.

RESSORTISSANT, E adj. Qui ressortit à une juridiction.

RESSOUDER v. tr. Souder de nouveau.

RESSOURCE n. f. Ce à quoi on a recours, dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras. Pl. Argent, hommes, etc. : *les ressources de la France.*

RESSOUVENIR n. m. Souvenir, mémoire.

RESSOUVENIR (SE) v. pr. Conserver la mémoire d'une chose.

RESSUAGE n. m. Opération métallurgique qui consiste à faire sortir d'un métal certaines parties étrangères qui y sont alliées.

RESSUER v. int. En parlant de certains corps, rendre de l'humidité intérieure : *en temps de dégel, les murailles ressuent*; se dit aussi de l'opération du ressuage.

RESSUI n. m. *Vén.* Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher après la pluie ou la rosée du matin.

RESSUSCITER v. tr. (lat. *resuscitare*, réveiller). Ramener de la mort à la vie. *Fig.* Renouveler, faire revivre : *ressusciter une mode.* V. int. Revenir de la mort à la vie : *Jésus-Christ ressuscita le troisième jour.*

RESSUYER v. tr. Sécher : *le vent ressuie bien les étoffes mouillées.* **Se ressuyer** v. pr. Se sécher : *il faut laisser les murs se ressuyer.*

RESTANT, E adj. Qui reste : *il est le seul héritier restant.* N. m. Ce qui reste.

RESTAURANT, E adj. Qui restaure : *aliment restaurant.* N. m. : *le vin est un bon restaurant. Par ext.* Etablissement de restaurateur.

RESTAURATEUR, TRICE n. Qui répare : *restaurateur d'un tableau*; qui rétablit : *restaurateur des lettres, des arts.* N. m. Traiteur.

RESTAURATION n. f. Réparation, rétablissement : *restauration d'un monument. Fig. : la restauration des lettres*; rétablissement d'une dynastie déchue : *la restauration des Stuarts, des Bourbons.*

RESTAURER v. tr. (lat. *restaurare*). Réparer, rétablir : *restaurer une statue*, et, *fig.*, : *restaurer les lettres*; redonner de la force : *ce bouillon m'a restauré.*

RESTE n. m. Ce qui demeure d'un tout, d'une quantité quelconque : *le reste d'une somme. Arith.* Différence entre deux quantités, comme dans la soustraction. Pl. Cendres : *les restes d'un grand homme.* Loc. adv. **De reste,** autant et plus qu'il ne faut; **au reste, du reste,** au surplus, d'ailleurs.

RESTER v. int. (lat. *restare*, s'arrêter). Etre de reste; demeurer : *rester seul, rester en chemin, rester à Paris*; mettre du temps : *vous êtes resté trop longtemps à faire cela*; s'arrêter : *restons-en là.*—Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

RESTITUABLE adj. Que l'on doit rendre.

RESTITUER v. tr. (lat. *restituere*, replacer). Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment : *restituer le bien d'autrui.* **Rétablir.**

RESTITUTION n. f. Action de restituer; chose restituée.

RESTREINDRE v. tr. (lat. *restringere*; du préf. *re* et *stringere*, étreindre). Réduire, limiter : *restreindre le sens d'une proposition, restreindre ses désirs.* V. pr. Réduire sa dépense.

RESTRICTIF, IVE adj. Qui restreint, qui limite : *clause restrictive.*

RESTRICTION n. f. Condition qui restreint. **Restriction mentale,** réserve faite tacitement d'une partie de ce que l'on pense, pour tromper ceux à qui l'on parle. — Un homme, appelé en témoignage, est invité par le juge à prêter serment de dire la vérité : Je le jure, répond-il *verbalement*; mais il ajoute *mentalement*, à part lui : excepté ce qu'il ne me conviendra pas de dire. Voilà une restriction mentale. « *Presque tous les serments, surtout en politique, contiennent cette* **restriction mentale** : *si vous restez ce que vous êtes.* » (Boiste.)

RESTRINGENT, E adj. et n. Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée : *eau restringente; appliquer un restringent.*

RÉSULTANT, E adj. Qui résulte. N. f. *Méc.* Force qui résulte de la réunion de plusieurs forces appliquées à un point donné.

RÉSULTAT n. m. Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe.

RÉSULTER v. int. S'ensuivre. N'est usité qu'à l'infinitif, aux participes et aux 3es personnes.

RÉSUMÉ n. m. Précis, abrégé : *résumé d'histoire de France.* **Au résumé, en résumé** loc. adv. En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMER v. tr. (lat. *resumere*, reprendre). Rendre en peu de mots ce qui a

été dit ou écrit plus longuement : *résumer un discours.* **Se résumer** v. pr. Reprendre sommairement ce qu'on a dit plus au long et conclure.

RÉSURRECTION n. f. (lat. *resurrectio;* de *resurgere*, se relever). Retour de la mort à la vie.

RETABLE n. m. Ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée contre lequel est appuyé l'autel.

RÉTABLIR v. tr. Remettre en son premier ou en meilleur état : *rétablir un temple;* ramener, faire renaître : *rétablir l'ordre.* **Se rétablir** v. pr. Recouvrer la santé.

RÉTABLISSEMENT n. m. Action de rétablir; état de ce qui est rétabli.

RETAILLE n. f. Morceau retranché d'une chose qu'on a façonnée.

RETAILLER v. tr. Tailler de nouveau.

RÉTAMAGE n. m. Action de rétamer; son résultat.

RÉTAMER v. tr. Faire subir de nouveau à des ustensiles de cuisine l'opération de l'étamage.

RÉTAMEUR n. m. Ouvrier ambulant qui rétame.

RETAPER v. tr. Remettre à neuf, en parlant d'un chapeau.

RETARD n. m. Retardement, délai.

RETARDATAIRE n. Qui est en retard. Adj. : *soldat, contribuable retardataire.*

RETARDATEUR, TRICE adj. *Phys.* Qui ralentit un mouvement : *frottement retardateur.*

RETARDATION n. f. *Phys.* Action de retarder, de ralentir.

RETARDEMENT n. m. Délai, action de retarder.

RETARDER v. tr. Différer : *retarder un payement;* empêcher d'avancer : *les mauvais chemins nous ont retardés. Retarder une pendule*, en mettre les aiguilles sur une heure moins avancée. V. int. Aller trop lentement : *l'horloge retarde.*

RETÂTER v. tr. Tâter de nouveau. V. int. Goûter de nouveau d'une chose.

RETEINDRE v. tr. Teindre de nouveau.

RETENDRE v. tr. Tendre de nouveau.

RETENIR v. tr. Ravoir : *je voudrais retenir mon argent;* garder par devers soi ce qui est à un autre; conserver : *retenir l'accent de son pays;* s'assurer par précaution : *retenir une place à la diligence;* déduire, prélever : *retenir tant sur la paye d'un soldat;* faire demeurer : *retenir quelqu'un à dîner;* s'opposer à l'effet prochain d'une action : *retenir ses larmes, retenir le bras prêt à frapper;* arrêter, maintenir : *retenir un cheval qui s'emporte;* modérer, réprimer : *retenir sa colère;* garder dans sa mémoire : *retenir par cœur. Arith. Retenir un chiffre*, le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. **Se retenir** v. pr. S'empêcher de tomber; différer de satisfaire aux besoins naturels.

RÉTENTION n. f. Action de retenir, de réserver. *Méd. Rétention d'urine*, maladie dans laquelle on éprouve une grande difficulté à uriner.

RÉTENTIONNAIRE n. m. Celui qui retient ce qui appartient à d'autres.

RETENTIR v. int. Rendre, renvoyer un son éclatant : *la trompette retentit.*

RETENTISSANT, E adj. Qui retentit : *voix retentissante.*

RETENTISSEMENT n. m. Son renvoyé avec éclat. *Fig. : cette nouvelle a eu un grand retentissement.*

RETENTUM (*tome*) n. m. (m. lat.). Partie d'un arrêt que les juges tenaient secrète; ce qu'on tient en réserve, ce qu'on ne dit pas.

RETENU, E adj. Circonspect, sage, modéré : *jeune homme retenu dans ses discours.*

RETENUE n. f. Modération, discrétion, modestie; ce qu'on retient sur un traitement, une pension, etc., pour assurer une retraite; privation de récréation ou de sortie dans les collèges : *mettre un élève en retenue. Arith.* Nombre réservé pour être joint aux chiffres de la colonne suivante.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE** n. m. Action de reterser.

RETERCER ou **RETERSER** v. tr. Donner un second labour à la vigne pour détruire les herbes.

RÉTIAIRE (*ci*) n. m. (lat. *rete*, filet). Gladiateur qui cherchait à envelopper son adversaire d'un filet.

RÉTICENCE n. f. (lat. *reticentia;* de *reticere*, taire). Omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire : *faire une réticence.*

RÉTICULAIRE adj. En forme de réseau.

RÉTICULÉ, E adj. *Bot.* Marqué de nervures figurant un réseau.

RÉTIF, IVE adj. (lat. *restare*, résister). Qui s'arrête ou qui recule au lieu d'avancer : *cheval rétif. Fig.* Difficile à conduire, à persuader : *caractère, esprit rétif.*

RÉTINE n. f. (lat. *retina*). La plus intérieure des enveloppes membraneuses du globe de l'œil.

RÉTINITE n. f. Inflammation de la rétine.

RETIRATION n. f. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier.

RETIRÉ, E adj. Peu fréquenté : *lieu retiré. Vie retirée*, qui s'écoule dans la retraite.

RETIREMENT n. m. Contraction, raccourcissement, en parlant des nerfs, des muscles.

RETIRER v. tr. Tirer de nouveau; tirer à soi : *retirer son haleine;* porter en arrière : *retirer la jambe;* tirer une personne, une chose de l'endroit où elle

était : *retirer un enfant du collège, quelqu'un de la rivière;* donner asile : *il m'a retiré chez lui;* cesser d'accorder : *retirer à quelqu'un sa confiance;* dégager : *retirer sa parole;* percevoir, recueillir : *retirer tant d'un bien.* **Se retirer** v. pr. S'en aller, s'éloigner : *se retirer à la campagne;* rentrer chez soi : *se retirer de bonne heure;* rentrer dans son lit : *la rivière se retire;* quitter un genre de vie, sa profession : *se retirer du monde, du service;* se raccourcir : *cette étoffe se retire.*

RETOMBÉE n. f. Portion d'une voûte ou d'une arcade qu'on peut poser sans cintre.

RETOMBER v. int. Tomber encore; tomber après s'être élevé : *la vapeur retombe en pluie. Fig.* Etre attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri; rejaillir : *le blâme retombera sur lui.* — Prend ordinairement l'auxil. *être*, rarement l'auxil. *avoir.*

RETONDRE v. tr. Tondre de nouveau.

RETORDEMENT n. m. Action de retordre; résultat de cette action.

RETORDRE v. tr. Tordre de nouveau. *Fig. Donner du fil à retordre à quelqu'un*, lui susciter des embarras

RÉTORQUABLE adj. Qui peut être rétorqué, retourné : *argument rétorquable.*

RÉTORQUER v. tr. (lat. *retorquere*). Tourner contre son adversaire les arguments, les raisons dont il s'est servi.

RETORS, E adj. Qui a été tordu plusieurs fois : *fil retors, soie retorse. Fig. Homme retors*, fin, rusé artificieux.

RÉTORSION n. f. Action de rétorquer.

RETORTE n. f. *Chim.* Cornue.

RETOUCHE n. f. *Peint.* Endroit d'un tableau qu'on a retouché, corrigé : *retouche maladroite. Grav.* Action de repasser la pointe du burin dans les tailles d'une planche à demi usée.

RETOUCHER v. tr. et int. Toucher de nouveau. *Fig.* Corriger, perfectionner : *retoucher un ouvrage, à un ouvrage. Retoucher une planche*, repasser le burin sur une planche gravée qui commence à s'user.

RETOUR n. m. Action de revenir; renvoi d'une lettre de change, d'un billet non payé et protesté. *Fig.* Vicissitude des affaires : *les retours de la fortune;* ce qu'on ajoute pour égaliser un échange : *donnez-moi tant de retour;* réciprocité de sentiments : *l'amitié exige du retour;* conversion : *retour d'une âme à Dieu. Faire un retour sur soi-même*, faire de sérieuses réflexions sur sa conduite; *être sur le retour*, commencer à vieillir. Pl. sinuosités : *les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe.* **Sans retour** loc. adv. A jamais, pour toujours.

RETOURNE n. f. Carte qu'on retourne à certains jeux.

RETOURNER v. int. Aller de nouveau, recommencer : *retourner chez le médecin, retourner au travail, au combat. Fig. Retourner à Dieu*, se convertir. V. tr. Tourner d'un autre sens : *retourner un habit.* **Se retourner** v. pr. Se tourner dans un autre sens; regarder derrière soi. *Fig.* Prendre des biais : *il saura bien se retourner. S'en retourner*, s'en aller. V. impers. *De quoi retourne-t-il?* que se passe-t-il? et, au jeu, quelle est la couleur retournée?

RETRACER v. tr. Tracer de nouveau. *Fig.* Raconter, exposer : *retracer les événements d'une époque.* V. pr. Se rappeler : *se retracer l'image de...;* revenir : *ce fait se retrace à mon esprit.*

RÉTRACTATION n. f. Action de se rétracter.

RÉTRACTER v. tr. (*retrahere, retractum*, tirer en arrière). Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée, qu'on retire ce qu'on a dit. V. pr. Se dédire.

RÉTRACTILE adj. Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans : *les ongles du chat sont rétractiles.*

RÉTRACTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est rétractile.

RÉTRACTION n. f. (lat. *retractio;* de *retrahere*, tirer en arrière). *Méd.* Raccourcissement, contraction d'une partie.

RETRAIRE v. tr. *Jurisp.* Exercer un retrait. — Se conj. comme TRAIRE.

RETRAIT n. m. Diminution de volume éprouvée par un corps qui se resserre; action de retirer un projet présenté dans une assemblée : *retrait d'un projet de loi. Jurisp.* Action de retirer, de reprendre un bien, un droit qui avait été perdu.

RETRAIT n. m. Lieu secret pour les nécessités naturelles.

RETRAITE n. f. (lat. *retrahere*, retirer). Action de se retirer; marche rétrograde : *l'ennemi est en pleine retraite;* signal pour rentrer : *battre, sonner la retraite;* état d'une personne retirée des affaires, du tumulte du monde : *vivre dans la retraite;* lieu où elle se retire : *paisible retraite;* état ou pension de l'employé, de l'officier retiré du service : *militaire en retraite, avoir tant de retraite;* éloignement momentané du monde, pour se préparer à un devoir important de religion ou se livrer à des actes de piété : *faire huit jours de retraite.*

RETRAITE n. f. *Com.* Traite faite sur un correspondant pour rentrer dans les fonds, avec frais et accessoires, d'une traite impayée et protestée; lettre de change qu'un négociant, un banquier tire sur le négociant ou le banquier qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ, E adj. Qui est à la retraite, qui reçoit une pension de retraite : *officier retraité.* N. m. : *tous les retraités du canton étaient en uniforme.*

RETRAITER v. tr. Mettre à la retraite; traiter de nouveau.

RETRANCHEMENT n. m. Suppression, diminution. *Fortif.* Obstacle naturel ou artificiel qui sert à garantir contre les attaques de l'ennemi.

RETRANCHER v. tr. Oter quelque chose d'un tout : *retrancher un passage d'un ouvrage*; supprimer : *on lui a retranché sa pension*; fortifier par des retranchements. **Se retrancher** v. pr. Se fortifier : *l'ennemi se retrancha derrière ses remparts.*

RETRANSCRIRE v. tr. Transcrire de nouveau.

RETRAVAILLER v. tr. et int. Travailler de nouveau.

RETRAVERSER v. tr. Traverser de nouveau.

RÊTRE n. m. V. REITRE.

RÉTRÉCI, E adj. Borné, étroit : *esprit rétréci.*

RÉTRÉCIR v. tr. (préf. *r* et *étrécir*). Rendre plus étroit. V. int. et pr. Devenir plus étroit : *ce drap a rétréci, s'est rétréci.*

RÉTRÉCISSEMENT n. m. Action de rétrécir; état d'une chose rétrécie.

RETREMPER v. tr. Tremper de nouveau. *Fig.* Redonner de la force, de l'énergie : *le malheur retrempe les hommes*, et, pr. : *se retremper dans l'adversité.*

RÉTRIBUER v. tr. (lat. *retribuere*). Donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite.

RÉTRIBUTION n. f. Salaire, récompense.

RÉTROACTIF, IVE adj. (lat. *retro*, en arrière, et *actif*). Qui agit sur le passé. *La loi n'a pas d'effet rétroactif*, ne peut s'appliquer au délit commis avant sa mise en vigueur.

RÉTROACTION n. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVEMENT adv. D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ n. f. Qualité de ce qui est rétroactif.

RÉTROCÉDANT, E n. Qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDER v. tr. (lat. *retro*, en arrière, et *céder*). Rendre à quelqu'un le droit qu'il nous avait cédé. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

RÉTROCESSIF, IVE adj. Qui fait une rétrocession : *acte rétrocessif.*

RÉTROCESSION n. f. Acte par lequel on rétrocède.

RÉTROCESSIONNAIRE n. A qui l'on rétrocède.

RÉTROGRADATION n. f. *Astr.* Action de rétrograder.

RÉTROGRADE adj. Qui va, qui se fait en arrière : *marche rétrograde. Fig. Esprit rétrograde*, qui, en politique, veut le retour aux anciens abus.

RÉTROGRADER v. int. (lat. *retro*, en arrière; *gradi*, marcher). Revenir en arrière : *l'armée a rétrogradé.*

RÉTROSPECTIF, IVE adj. (lat. *retro*, en arrière; *aspicere*, regarder). Qui regarde en arrière, qui se rapporte au passé.

RÉTROSPECTIVEMENT adv. D'une manière rétrospective.

RETROUSSÉ, E adj. Relevé : *pantalon retroussé*, *avoir un nez retroussé.*

RETROUSSEMENT n. m. Action de retrousser.

RETROUSSER v. tr. Relever : *retrousser ses cheveux, sa robe.*

RETROUSSIS n. m. Partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode; partie d'un vêtement qui est retroussée : *habit bleu avec des retroussis jaunes.*

RETROUVER v. tr. Trouver de nouveau; trouver une chose perdue, oubliée; retourner vers quelqu'un : *j'irai vous retrouver. Fig.* Reconnaître : *on ne retrouve plus cet auteur dans ses derniers écrits.* **Se retrouver** v. pr. Se trouver de nouveau après une absence : reconnaître son chemin après s'être égaré.

RETS n. m. (lat. *rete*). Filet pour prendre des oiseaux, des poissons.

RÉUNION n. f. Rapprochement : *réunion des lèvres d'une plaie*, et, fig. : *réunion des partis politiques*; assemblée : *réunion nombreuse*; adjonction : *réunion de la Bourgogne à la France.*

RÉUNIR v. tr. Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé : *réunir les deux bouts d'une corde*; faire correspondre une chose avec une autre : *cette galerie réunit les deux pavillons. Fig.* Rapprocher : *l'intérêt réunit les hommes.* **Se réunir** v. pr. Se rassembler : *se réunir dans un bois. Fig.* Concourir : *tout se réunit pour m'accabler.*

RÉUNIS adj. m. pl. *Droits réunis*, contributions indirectes réunies en une seule administration.

RÉUSSI, E adj. Exécuté avec succès; distingué en son genre.

RÉUSSIR v. int. Avoir du succès : *réussir en tout*; parvenir : *j'ai enfin réussi à lui parler*; bien venir : *la vigne n'a pas réussi cette année.*

RÉUSSITE n. f. Succès, issue prospère, en parlant des choses.

REVACCINATION n. f. Action de revacciner.

REVACCINER v. tr. Vacciner de nouveau.

REVALIDATION n. f. Action de revalider.

REVALIDER v. tr. Donner une nouvelle validité à un acte de procédure.

REVALOIR v. tr. Rendre la pareille : *je lui revaudrai cela.*

REVANCHE n. f. (du préf. *re* et de *venger*). Action de se revancher : *j'aurai ma revanche*; seconde partie qu'on joue pour chercher à se racquitter d'une première qu'on a perdue. **En revanche** loc. adv. En compensation.

REVANCHER v. tr. Défendre, secourir quelqu'un qui est attaqué : *revancher un camarade.* **Se revancher** v. pr. Rendre la pareille.

RÊVASSER v. int. Faire des rêves fréquents dans un sommeil agité : *j'ai rêvassé toute la nuit. Fig.* Penser vaguement à : *rêvasser d'une affaire. Fam.*

RÊVASSERIE n. f. Action de rêvasser. *Fam.*

RÊVASSEUR n. m. Qui rêvasse. *Fam.*

RÊVE n. m. Ensemble d'idées et d'images qui se présentent à l'esprit durant le sommeil. *Fig.* Espérances vaines, idées chimériques : *le bonheur est le rêve de ma vie;* bonheur fort court : *ce n'a été qu'un beau rêve.*

REVÊCHE adj. Peu traitable, rébarbatif : *humeur revêche.*

RÉVEIL n. m. Cessation de sommeil; batterie des tambours, sonnerie des clairons, pour éveiller : *battre, sonner le réveil;* horloge, sonnerie pour réveiller.

RÉVEILLE-MATIN n. m. Horloge dont le carillon sert à réveiller à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant. Pl. des *réveille-matin.*

RÉVEILLER v. tr. Faire cesser le sommeil. *Fig.* Exciter de nouveau, renouveler : *réveiller le courage.*

RÉVEILLON n. m. Repas fait au milieu de la nuit, surtout dans la nuit de Noël.

RÉVEILLONNER v. int. Faire le réveillon.

RÉVÉLATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait des révélations.

RÉVÉLATION n. f. Action de révéler; inspiration par laquelle Dieu a fait connaître, dans certaines circonstances, ses mystères, ses volontés, etc.; choses révélées : *les révélations de saint Jean;* la religion révélée : *croire à la révélation.*

RÉVÉLÉ, E adj. Communiqué par révélation divine : *dogme révélé. Religion révélée,* titre que les chrétiens donnent à leur religion.

RÉVÉLER v. tr. (lat. *revelare;* du préf. *re* et de *velum,* voile). Découvrir, faire connaître ce qui était inconnu et secret. **Se révéler** v. pr. Se manifester : *son génie se révéla tout à coup.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REVENANT, E adj. Qui revient, qui plaît : *physionomie revenante.*

REVENANT n. m. Esprit qu'on suppose revenir de l'autre monde.

REVENANT-BON n. m. Profit éventuel; boni. Pl. des *revenants-bons.*

REVENDEUR, EUSE n. Qui achète pour revendre.

REVENDICATION n. f. Action de revendiquer.

REVENDIQUER v. tr. (préf. *re* et lat. *vindicare,* réclamer). Réclamer une chose qui nous appartient, et qui se trouve entre les mains d'un autre.

REVENDRE v. tr. Vendre ce qu'on a acheté. *Fig. En revendre à quelqu'un,* être plus fin que lui.

REVENIR v. int. Venir de nouveau, ou venir une autre fois; faire retour : *je reviens de Paris;* reparaître : *revenir sur l'eau;* repousser : *ses cheveux reviennent;* apparaître : *il revient des esprits dans cette maison;* se représenter à l'esprit : *son nom ne me revient pas;* aller de nouveau : *trois fois les troupes revinrent à la charge. Fig.* S'apaiser, se réconcilier : *une fois fâché, il ne revient plus;* plaire : *sa figure me revient;* se désabuser : *revenir d'une erreur;* se corriger : *revenir de ses égarements;* coûter : *cet habit me revient à tant. Revenir à ses moutons,* à son sujet principal après une digression; *revenir sur une matière,* en parler de nouveau; *revenir sur ce qu'on a dit,* changer d'opinion; *revenir sur le compte de quelqu'un,* changer d'opinion à son égard; *cela revient au même,* c'est la même chose; *je n'en reviens pas,* j'en suis très surpris; *il me revient tant de bénéfice,* j'ai tant pour ma part; *il m'est revenu que,* j'ai appris que; *il n'en reviendra pas,* il n'en guérira pas. *Cuis. Faire revenir de la viande,* lui faire subir un commencement de cuisson.

REVENTE n. f. Seconde vente.

REVENU n. m. Ce que rapporte un fonds, un capital. *Fig.* Avantage, profit.

REVENUE n. f. Jeune bois qui revient sur une coupe.

RÊVER v. tr. et int. Faire des rêves. *Fig.* Désirer vivement : *rêver le pouvoir, les grandeurs;* dire des choses déraisonnables : *vous rêvez;* méditer profondément : *rêver à un problème.*

RÉVERBÉRATION n. f. Réflexion de la lumière ou de la chaleur.

RÉVERBÈRE n. m. Lanterne de verre qui contient une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, pour éclairer les rues pendant la nuit.

RÉVERBÉRER v. tr. (lat. *reverberare,* repousser). Réfléchir, renvoyer la lumière. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

REVERDIR v. tr. Peindre en vert une seconde fois. V. int. Redevenir vert : *les arbres reverdissent. Fig.* Rajeunir, redevenir plus fort : *ce vieillard reverdit.*

REVERDISSEMENT n. m. Action de reverdir.

RÉVÉREMMENT adv. Avec respect.

RÉVÉRENCE n. f. (lat. *reverentia;* de *vereri,* éprouver une crainte mêlée de respect). Respect, vénération; mouvement du corps pour saluer; titre d'honneur donné autrefois à certains religieux : *que désire votre révérence?*

RÉVÉRENCIELLE adj. f. Où se mêle le respect : *crainte révérencielle.*

RÉVÉRENCIEUSEMENT adv. Avec respect.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE adj. Qui fait trop de révérences.

RÉVÉREND, E adj. et n. (lat. *reverendus*, digne de vénération). Titre d'honneur donné aux religieux et aux religieuses.

RÉVÉRENDISSIME adj. Titre d'honneur donné aux évêques, aux archevêques, aux généraux d'ordres religieux.

RÉVÉRER v. tr. (lat. *revereri*). Honorer, respecter, en parlant des personnes, des choses saintes. — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

RÊVERIE n. f. Pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination; idée extravagante : *les rêveries des astrologues.*

REVERS n. m. (lat. *reversus*, retourné). Côté d'une chose opposé à celui qui se présente d'abord : *le revers de la main*; le côté d'une médaille, d'une pièce de monnaie, opposé à celui où est l'empreinte de la tête; les deux parties repliées d'un habit qui se joignent sur la poitrine; repli au haut d'une botte. *Fig.* Disgrâce, accident fâcheux : *éprouver des revers de fortune. Revers de la médaille*, mauvais côté d'une chose.

REVERSEMENT n. m. Transport de fonds d'une caisse à une autre.

REVERSER v. tr. Verser de nouveau; faire un reversement.

REVERSI ou **REVERSIS** n. m. Sorte de jeu de cartes où celui qui fait le moins de levées gagne le plus.

RÉVERSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est réversible.

RÉVERSIBLE adj. Se dit des biens qui doivent, en certains cas, retourner au propriétaire qui en a disposé; des rentes constituées sur plusieurs têtes ou d'une pension qui passe à d'autres personnes à la mort du titulaire.

RÉVERSION n. f. (lat. *reversio*; de *reverti*, retourner). Droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfants.

REVERSIS n. m. V. REVERSI.

REVERTIER n. m. Sorte de jeu qui se joue dans un trictrac. On dit aussi REVERQUIER.

REVÊTEMENT n. m. Ouvrage en pierre, en brique, etc., qui sert à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse; sorte de placage.

REVÊTIR v. tr. (se conj. comme *vêtir*). Donner des vêtements : *revêtir les pauvres*; mettre : *revêtir un habit* ou *se revêtir d'un habit*; faire un revêtement : *revêtir un bastion*; recouvrir, enduire : *revêtir de gazon, de plâtre. Fig.* Investir d'un emploi : *le roi l'a revêtu de la charge de chambellan.*

RÊVEUR, EUSE adj. et n. Qui rêve. *Fig.* Extravagant : *c'est un rêveur.*

REVIENT n. m. *Prix de revient*, ce que les marchandises coûtent au fabricant.

REVIREMENT n. m. Action de revirer : *le revirement d'un vaisseau. Fig.* Changement : *revirement d'opinion.*

REVIRER v. int. *Mar.* Tourner d'un autre côté : *revirer de bord. Fig.* Changer de parti.

REVISABLE adj. Qui peut être revisé.

REVISER v. tr. (préf. *re* et lat. *visere*, visiter). Revoir, examiner de nouveau : *reviser un procès.*

REVISEUR [o. n.] n. m. Qui revoit après un autre.

REVISION [o. n.] n. f. Action de reviser. **Conseil de revision,** chargé d'examiner, lors du recrutement, si les conscrits sont propres au service militaire; tribunal qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

REVIVIFICATION [o. n.] n. f. Action de revivifier, de ranimer. *Chim.* Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique un métal engagé dans une combinaison.

REVIVIFIER [o. n.] v. tr. Vivifier de nouveau.

REVIVRE v. int. Revenir à la vie. *Fig.* Vivre comme d'une vie nouvelle : *un père revit dans son enfant. Faire revivre une chose*, la renouveler, lui rendre son éclat.

RÉVOCABILITÉ n. f. État de ce qu'on peut révoquer : *la révocabilité des fonctionnaires publics.*

RÉVOCABLE adj. Qui peut être révoqué.

RÉVOCATION n. f. Action de révoquer.

RÉVOCATOIRE adj. Qui révoque : *acte révocatoire.*

REVOICI, REVOILÀ prép. Voici, voilà de nouveau. *Fam.*

REVOIR v. tr. (se conjugue comme *voir*). Voir de nouveau; examiner de nouveau : *revoir un manuscrit.* N. m. : *adieu, jusqu'au revoir.*

REVOLER v. int. Retourner en volant. *Fig.* : *revoler aux combats.*

REVOLIN n. m. *Mar.* Effet du vent lorsqu'il est réfléchi.

RÉVOLTANT, E adj. Qui révolte, choque, indigne : *procédé révoltant.*

RÉVOLTE n. f. (lat. *revoluta*, chose retournée, bouleversée). Rébellion, soulèvement contre l'autorité légitime.

RÉVOLTÉ n. m. Qui est en état de révolte.

RÉVOLTER v. tr. Porter à la révolte. *Fig.* Indigner, choquer.

RÉVOLU, E adj. Achevé, complet.

RÉVOLUTIF, IVE adj. *Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent en dehors.

RÉVOLUTION n. f. (lat. *revolutio*; de *revolvere*, retourner). Marche circulaire des corps célestes dans l'espace, période de temps qu'ils emploient à par-

courir leur orbite. *Fig.* Se dit du changement qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, et surtout dans le gouvernement des Etats : *révolutions dans les arts, les esprits; la Révolution de* 1789. V. PART. HIST. *Méc.* Tour entier d'une roue. *Géom.* Mouvement supposé d'un plan autour d'un de ses côtés pour engendrer un solide. Pl. *Révolutions du globe,* changements que la terre a éprouvés.

RÉVOLUTIONNAIRE adj. Qui a rapport aux révolutions politiques : *principes révolutionnaires.* N. m. Partisan des révolutions.

RÉVOLUTIONNAIREMENT adv. Par des moyens révolutionnaires.

RÉVOLUTIONNER v. tr. Mettre un pays en état de révolution. *Fig.* Causer du trouble : *cette nouvelle m'a tout révolutionné.*

REVOLVER (*révolvèr*) n. m. (m. angl.; de *to revolve,* retourner). Sorte de pistolet avec lequel on peut tirer plusieurs coups sans recharger.

REVOMIR v. tr. Vomir ce qu'on avait avalé : *revomir son dîner.*

RÉVOQUER v. tr. (lat. *revocare;* du préf. *re* et *vocare,* appeler). Rappeler, destituer : *révoquer un préfet;* annuler : *révoquer un ordre.*

REVUE n. f. Recherche, inspection exacte : *faire sa revue;* inspection des troupes : *passer un régiment en revue;* titre de certains écrits périodiques : *la Revue des Deux-Mondes.*

RÉVULSIF, IVE adj. et n. Se dit des remèdes employés pour détourner le principe d'une maladie, en le faisant passer d'un organe important dans un autre moins important : *la saignée du pied, les bains de pieds sinapisés sont des révulsifs à l'égard de la tête.*

RÉVULSION n. f. (lat. *revulsio,* action d'arracher). Effet produit par l'emploi des révulsifs.

REZ (*ré*) prép. (lat. *rasus,* rasé). Tout contre : *couper un arbre rez de terre.*

REZ-DE-CHAUSSÉE n. m. La partie d'une maison au niveau du sol. Pl. des *rez-de-chaussée.*

RHABILLAGE n. m. Raccommodage.

RHABILLER v. tr. Habiller de nouveau ; raccommoder.

RHABILLEUR n. m. V. REBOUTEUR.

RHAGADE n. f. Sorte de gerçure.

RHÉNAN, E adj. Qui appartient au Rhin, aux bords du Rhin.

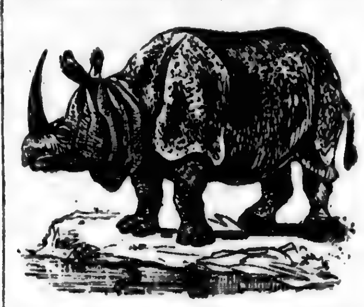
RHÉTEUR n. m. (lat. *rhetor;* du gr. *rheô,* je parle). Celui qui, chez les anciens, enseignait l'art de l'éloquence ; orateur sec et emphathique.

RHÉTORICIEN n. m. Qui sait la rhétorique ; élève de rhétorique.

RHÉTORIQUE n. f. Art de bien dire ; livre qui traite de cet art ; classe où on l'enseigne ; affectation d'éloquence : *ce n'est que de la rhétorique. Figures de rhétorique,* formes particulières de langage qui donnent de la grâce ou de la force au discours.

RHINGRAVE n. m. Autrefois, comte du Rhin ; aujourd'hui, titre de quelques princes d'Allemagne. N. f. Sorte de haut-de-chausses, en usage au XVIIe siècle. — Quelques-uns écrivent RINGRAVE.

RHINOCÉROS (*roce*) n. m. (gr. *rhin,*



nez ; *keras,* corne). Grand mammifère pachyderme, ayant une corne sur le nez.

RHINOPLASTIE n. f. (gr. *rhin,* nez ; *plastos,* formé). Art de refaire un nez à ceux qui l'ont perdu.

RHODIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique qui, pur, a la couleur de l'argent.

RHODODENDRON (*din*) n. m. (gr. *rhodon,* rose ; *dendron,* arbre). Arbrisseau de la famille des rosacées.

RHOMBE n. m. Losange.

RHOMBOÈDRE n. m. Corps solide dont les formes sont des rhombes.

RHOMBOÏDAL, E, AUX adj. En forme de rhombe.

RHOMBOÏDE n. m. Figure qui ressemble à un rhombe.



RHUBARBE n. f. Plante dont la racine est purgative. (*)

RHUM (*rome*) n. m. Eau-de-vie de sucre.

RHUMATISÉ, E adj. Qui a des rhumatismes.

RHUMATISANT adj. et n. Qui a des rhumatismes.

RHUMATISMAL, E, AUX adj. Qui appartient au rhumatisme.—On dit aussi RHUMATIQUE.

RHUMATISME n. m. Douleur dans les muscles et les articulations.

RHUMB n. m. V. RUMB.

RHUME n. m. Irritation de la mem-



brane muqueuse qui tapisse soit les fosses nasales, soit les bronches.

RHUS (*russ*) n. m. Sumac.

RHYTHME n. m. V. RYTHME.

RIANT, E adj. Qui annonce de la gaieté : *visage riant;* agréable à la vue : *aspect riant. Fig.* Agréable à l'esprit : *idées riantes.*

RIBAMBELLE n. f. Kyrielle, longue suite : *une ribambelle d'enfants.*

RIBAUD, E adj. et n. Luxurieux : *c'est un ribaud. Pop.*

RIBAUDERIE n. f. Action de ribaud.

RIBLEUR n. m. Rôdeur de nuit, batteur de pavé.

RIBOTE n. f. Excès de boisson.

RIBOTER v. int. Faire ribote. *Pop.*

RIBOTEUR, EUSE n. Qui aime à riboter. *Pop.*

RICANEMENT n. m. Action de ricaner.

RICANER v. int. Rire à demi, sottement ou avec malice.

RICANERIE n. f. Rire moqueur.

RICANEUR, EUSE adj. et n. Qui ricane.

RIC-À-RIC loc. adv. Avec une exactitude rigoureuse : *payer ric-à-ric.*

RICHARD n. m. Homme très riche.

RICHE adj. et n. Qui possède de grands biens; abondant : *riche moisson. Langue riche,* féconde en mots et en tours; *rime riche,* quand les mots offrent une grande conformité de sons, comme dans **utile** et **futile, douleur** et **couleur, impétueux** et **tortueux.**

RICHEMENT adv. D'une manière riche.

RICHESSE n. f. Abondance de biens, opulence; produits du sol, de l'industrie, du commerce : *la richesse d'un pays;* éclat, magnificence : *ameublement d'une grande richesse. Fig.* Fécondité en idées, en images : *richesse de style;* exactitude : *richesse de la rime.*

RICHISSIME adj. Très riche. *Fam.*

RICIN n. m. Plante dont la graine fournit une huile purgative et vermifuge.

RICOCHER v. int. Faire des ricochets.

RICOCHET n. m. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau; bond que font les boulets rencontrant un obstacle. *Fig.* Suite d'événements amenés les uns par les autres. *Par ricochet,* indirectement : *j'ai su cela par ricochet.*

RICTUS n. m. Bouche largement fendue : *le rictus moqueur de Voltaire.*

RIDE n. f. Pli du front, du visage, des mains, qui est ordinairement l'effet de l'âge. *Fig.* Se dit de l'eau dont la surface est légèrement agitée par le vent.

RIDÉ, E adj. Couvert de rides : *un visage ridé.*

RIDEAU n. m. Étoffe suspendue pour entourer, pour cacher; toile d'un théâtre.

RIDELLE n. f. Chacun des deux côtés d'une charrette, faits en forme de râtelier.

RIDER v. tr. Produire des rides : *le chagrin ride le front. Fig. : le vent ride la surface de l'eau.*

RIDICULE adj. Digne de risée. N. m. Ce qui est ridicule; sorte de petit sac que les dames portaient autrefois au bras, et qui leur servait de poche.

RIDICULEMENT adv. D'une manière ridicule.

RIDICULISER v. tr. Tourner en ridicule. *Fam.*

RIEN n. m. et pron. indéf. Néant, nulle chose. *Cela n'est rien,* c'est peu de chose; *cela ne fait rien,* cela importe peu; *en moins de rien,* en très peu de temps; *il ne fait plus rien,* il n'a plus d'emploi; *c'est un homme de rien,* de mauvaise conduite; *il a eu cette maison pour rien,* à vil prix. Pl. des *riens.*

RIEUR, EUSE adj. et n. Qui rit, aime à rire, à railler. *Avoir les rieurs de son côté,* l'approbation du plus grand nombre dans une affaire où il y a nécessairement quelqu'un de ridicule.

RIFLARD n. m. Rabot à deux poignées (*); ciseau en forme de palette, qui sert aux maçons pour ébarber les ouvrages de plâtre; grosse lime pour dégrossir les métaux; grand parapluie.

RIFLER v. tr. Enlever avec le riflard. *Fig.* Enlever, dérober : *il lui a riflé son porte-monnaie. Pop.*

RIFLOIR n. m. Lime recourbée qui sert à rifler.

RIGIDE adj. Sévère, exact, austère.

RIGIDEMENT adv. Avec rigidité.

RIGIDITÉ n. f. Grande sévérité, exactitude rigoureuse.

RIGODON n. m. Air à deux temps; danse qu'on exécutait sur cet air. On écrit aussi RIGAUDON.

RIGOLE n. f. Petite tranchée creusée dans la terre ou dans la pierre, pour laisser couler l'eau; tranchée pour planter des bordures de buis, de thym, etc.

RIGOLER v. int. S'amuser beaucoup. *Pop.*

RIGORISME n. m. Morale sévère.

RIGORISTE adj. et n. Qui pousse trop loin la sévérité des principes.

RIGOUREUSEMENT adv. Avec rigueur : *punir rigoureusement;* exactement : *démontrer rigoureusement.*

RIGOUREUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes, dans sa conduite : *maître rigoureux;* dur, difficile à supporter : *châtiment rigoureux;*

rigide : *devoir rigoureux;* rude, âpre : *hiver rigoureux;* sans réplique : *démonstration rigoureuse.*

RIGSDAG n. m. Parlement suédois.

RIGUEUR n. f. Sévérité, dureté : *user de rigueur;* âpreté, violence : *rigueur du froid.* **A la rigueur** loc. adv. Au pis aller.

RILLETTES n. f. pl. Viande de porc hachée menu et mêlée de graisse.

RIMAILLER v. tr. et int. Faire de mauvais vers. *Fam.*

RIMAILLEUR n. m. Qui fait de mauvais vers.

RIME n. f. Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers. *Rimes masculines,* dont les mots se terminent par un son plein, sans *e* muet, comme *actif, craintif; rimes féminines,* dont les mots se terminent par une syllabe muette, comme *tête, fête, appellent, renouvellent. Sans rime ni raison,* sans bon sens.

RIMER v. int. Se dit des mots qui se terminent par le même son ; se dit aussi de la manière dont le poète fait rimer les mots ; faire des vers. V. tr. Mettre en vers : *rimer un conte.*

RIMEUR n. m. Qui fait des vers. Se dit surtout d'un mauvais poète.

RINÇAGE n. m. Action de rincer ; lavage à l'eau pure du linge savonné.

RINCEAU n. m. Ornement sculpté ou peint, en forme de branche recourbée.

RINCER v. tr. Nettoyer en lavant et en frottant.

RINÇURE n. f. Eau qui a servi à rincer.

RINFORZANDO adv. (m. ital.). *Mus.* En renforçant, en passant du piano au forte.

RIOTER v. int. Rire à demi. *Pop.*

RIOTEUR, EUSE n. Celui, celle qui ne fait que rioter.

RIOTTE n. f. Petite querelle.

RIPAILLE n. f. Grande chère : *faire ripaille. Pop.* — Ripaille est le nom d'un célèbre château, dans le Châblais, où se retira Amédée VIII, duc de Savoie, après son abdication. La vie commode et voluptueuse que ce prince y menait a donné naissance à l'expression proverbiale *faire ripaille,* c'est-à-dire faire grande chère.

RIPE n. f. Outil de sculpteur ou de maçon pour gratter.

RIPER v. tr. Ratisser avec la ripe.

RIPOPÉE n. f. Mélange que font les cabaretiers de différents restes de vin ; mélange de différentes sauces.

RIPOSTE n. f. Repartie prompte, réponse vive. *Escr.* Botte que l'on porte en parant.

RIPOSTER v. int. Répondre vivement ; repousser une injure. *Escr.* Parer et porter une botte du même mouvement.

RIPUAIRE adj. (lat. *ripa,* rive). Se dit des anciens peuples des bords du Rhin : *lois, Francs ripuaires.*

RIRE v. int. (lat. *ridere*). Marquer de la joie ou un autre sentiment par un mouvement des lèvres, de la bouche, et souvent avec bruit. *Rire dans sa barbe,* éprouver une satisfaction maligne qu'on cherche à dissimuler ; *rire du bout des dents, des lèvres,* sans en avoir envie ; *rire aux dépens de quelqu'un,* s'en moquer, *rire des menaces de quelqu'un,* n'en pas tenir compte : *aimer à rire,* à se divertir ; *vous voulez rire,* vous ne parlez pas sérieusement ; *vous me faites rire,* ce que vous dites est absurde. **Se rire** v. pr. Se moquer, ne faire aucun cas.

RIRE n. m. Action de rire. *Fou rire,* rire prolongé qu'on ne peut contenir.

RIS n. m. Action de rire. *Fig.* et pl. *Les Jeux et les Ris,* le rire personnifié.

RIS n. m. pl. *Mar.* Œillets qui sont à une voile, pour en diminuer à volonté la surface en y faisant des plis.

RIS n. m. Corps glanduleux placé sous la gorge du veau, et qui est un manger tendre et délicat.

RISBAN n. m. Terre-plein garni de canons, pour la défense d'un port.

RISÉE n. f. Grand éclat de rire de plusieurs personnes : *il s'éleva une risée générale;* moquerie : *être un objet de risée;* personne dont on se moque : *être la risée de tous.*

RISETTE n. f. (rad. *ris*). Petit ris agréable : *faire la risette.*

RISIBLE adj. Qui est propre à faire rire : *conte risible;* digne de moquerie : *homme risible.*

RISIBLEMENT adv. D'une manière risible.

RISQUABLE adj. Où il y a du risque : *entreprise risquable;* qu'on peut risquer : *affaire risquable.*

RISQUE n. m. Danger, péril. *A tout risque,* à tout hasard ; *à ses risques et périls,* en assumant sur soi toute la responsabilité d'une chose.

RISQUER v. tr. Hasarder, mettre en danger : *risquer son honneur, sa vie. Fig.* Courir le hasard, le danger : *il risqua la bataille.*

RISSOLE n. f. Viande enveloppée dans de la pâte et frite.

RISSOLER v. tr. Rôtir de manière que la viande prenne une couleur dorée.

RISTORNE ou **RISTOURNE** n. f. Annulation totale ou partielle d'une police d'assurance.

RIT (*rite*) ou **RITE** n. m. (lat. *ritus*). Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion : *le rit de l'Église romaine.*

RITOURNELLE n. f. Trait de symphonie qui précède ou suit un chant.

RITUALISTE n. m. Auteur qui traite des différents rites.

RITUEL n. m. (rad. *rite*). Livre contenant les cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin.

RIVAGE n. m. (lat. *ripa,* rive). Les

rives, les bords de la mer, d'un fleuve, etc.

RIVAL, E, AUX adj. et n. Qui aspire aux mêmes avantages qu'un autre : *rival de gloire, nation rivale.*

RIVALISER v. int. Disputer de talent, de mérite, etc.

RIVALITÉ n. f. Concurrence de personnes qui prétendent à la même chose.

RIVE n. f. Bord d'un fleuve, d'un étang, d'un lac.

RIVER v. tr. Rabattre et aplatir la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il traverse. *Fig. River à quelqu'un son clou,* lui répondre vertement.

RIVERAIN, E adj. et n. Qui habite le long d'une rivière; qui a une propriété le long d'une forêt, d'une route : *les riverains de la Loire, propriétaire riverain.*

RIVET n. m. Pointe rivée d'un clou de fer à cheval; clou à deux têtes.

RIVIÈRE n. f. (lat. *rivus,* ruisseau). Toute espèce de cours d'eau abondant, et particulièrement celui qui se jette dans un fleuve. *Une rivière de diamants,* ou, *absol., une rivière,* collier de diamants.

RIVURE n. f. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

RIXDALE n. f. Monnaie d'argent de plusieurs Etats du Nord, valant environ 5 francs.

RIXE n. f. Querelle accompagnée d'injures et de coups.

RIZ (*ri*) n. m. Plante céréale, cultivée dans les terrains humides des pays chauds; le grain de cette plante.

RIZIÈRE n. f. Terre affectée à la culture du riz.

ROB n. m. Suc dépuré d'un fruit cuit et épaissi jusqu'à consistance de miel.

ROB ou **ROBRE** n. m. (angl. *rubber,* partie liée). Se dit, au jeu de whist, de la réunion de trois parties.

ROBE n. f. Vêtement de femme; vêtement long et ample que portent les juges, les avocats, les professeurs, etc., dans l'exercice de leurs fonctions. **Robe de chambre,** que les hommes portent dans la chambre. Pelage : *ce cheval a une belle robe. Fig.* Profession de la judicature : *gens de robe, noblesse de robe.*

ROBERT n. m. Nom d'une sauce.

ROBERT-MACAIRE n. m. Charlatan et escroc fanfaron et sans pudeur.

ROBIN n. m. Homme de robe. *T. de dénigrement.*

ROBINET n. m. Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau ou à la laisser couler; tout tuyau qui sert à donner ou à retenir un fluide contenu dans un vase, un tonneau, etc.; la clef seule du robinet : *tourner le robinet.*

ROBINIER n. m. Genre d'arbres, auquel appartiennent les acacias.

ROBORATIF, IVE adj. (lat. *robur,* force). Qui fortifie : *remède roboratif.*

ROBUSTE adj. (lat. *robustus;* de *robur,* force). Fort, vigoureux. *Fig.* Ferme, inébranlable : *foi robuste.*

ROBUSTEMENT adv. D'une manière robuste.

ROC n. m. Masse de pierre très dure qui tient à la terre.

ROCAILLE n. f. Cailloux, coquillages qui ornent une grotte, une voûte, une salle.

ROCAILLEUR n. m. Qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE adj. Plein de petits cailloux : *chemin rocailleux.*

ROCAMBOLE n. f. Echalote d'Espagne, espèce d'ail plus doux que l'ail ordinaire.

ROCHE n. f. Masse de pierre. *Fig. Cœur de roche,* dur, insensible.

ROCHER n. m. Roc élevé, escarpé et terminé en pointe.

ROCHET n. m. Surplis à manches étroites, que portent les évêques. *Roue à rochet,* roue dentée, dont les dents sont recourbées (*).

ROCHEUX, EUSE adj. Couvert de roches, de rochers : *île, côte rocheuse.*

ROCK n. m. Oiseau énorme, souvent cité dans les contes orientaux.

ROCOCO n. m. et adj. Mauvais goût en peinture, en architecture.

ROCOU [o. n.] n. m. Matière tinctoriale d'un beau rouge extraite des graines du rocouyer.

ROCOUER [o. n.] v. tr. Peindre en rouge avec le rocou.

ROCOUYER [o. n.] n. m. Arbrisseau, de la famille des tiliacées, qui croît en Amérique.

RÔDER v. int. Errer çà et là, tourner tout autour, le plus souvent avec de mauvaises intentions.

RÔDEUR n. m. Qui rôde : *rôdeur de nuit.*

RODOMONT n. m. Fanfaron, faux brave, du nom d'un personnage du *Roland furieux* de l'Arioste : *faire le rodomont.*

RODOMONTADE n. f. Fanfaronnade.

ROGATIONS n. f. pl. (lat. *rogatio;* de *rogare,* demander). Prières publiques et processions faites pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour attirer sur les champs la bénédiction du ciel.

ROGATOIRE adj. *Commission rogatoire,* qu'un tribunal adresse à un autre pour l'inviter à faire, dans l'étendue de son ressort, quelque acte de procédure ou d'instruction qu'il ne peut faire lui-même.

ROGATON n. m. Restes de viandes.

ROGER-BONTEMPS n. m. Homme de belle humeur qui vit sans aucune espèce de souci.

ROGNE n. f. (lat. *robigo,* rouille). Gale invétérée.

ROGNE-PIED n. m. Outil de maréchal pour rogner la corne du cheval. Pl. des *rogne-pied.*

ROGNER v. tr. Retrancher quelque chose des extrémités : *rogner un manteau. Fig.* Retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient : *on lui a rogné sa portion.*

ROGNEUR, EUSE n. Qui rogne les pièces de monnaie.

ROGNEUX, EUSE adj. Qui a la rogne.

ROGNOIR n. m. Instrument qui sert à rogner.

ROGNON n. m. (lat. *ren, renis*). Rein de certains animaux.

ROGNONNER v. int. Grouder, murmurer entre ses dents. *Pop.*

ROGNURE n. f. Ce qu'on a rogné : *rognure de papier.*

ROGOMME n. m. Liqueur forte, et surtout l'eau-de-vie. *Voix de rogomme*, enrouée par l'abus de ces liqueurs. *Fam.*

ROGUE adj. Fier, arrogant : *ton rogue.*

ROI n. m. (lat. *rex;* de *regere*, gouverner). Souverain d'un royaume. **Le roi des rois,** Dieu ; **le roi Très Chrétien,** le roi de France; **le roi Catholique,** le roi d'Espagne ; *le jour des Rois*, l'Epiphanie ; *le roi de la création*, l'homme ; *le roi des animaux*, le lion ; *le roi des oiseaux*, l'aigle ; *morceau de roi*, mets exquis et délicieux. Principale pièce au jeu d'échecs ; première figure de chaque couleur d'un jeu de cartes.

ROIDE adj. V. RAIDE.

ROIDEUR n. f. V. RAIDEUR.

ROIDIR v. tr. V. RAIDIR.

ROITELET n. m. Très petit oiseau (*). *Fig.* Roi d'un très petit Etat.

RÔLE n. m. (lat. *rotulus*, rouleau). Liste, catalogue : *rôle des contribuables;* liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider : *sa cause viendra à tour de rôle;* en style de pratique, feuillet écrit, comprenant la page et le verso ; partie d'une pièce que chaque acteur doit jouer. *Fig.* Personnage qu'on fait dans le monde, dans une affaire : *il a joué là un triste rôle.*

RÔLER v. int. Faire des rôles d'écriture.

RÔLET n. m. Petit rôle.

ROMAIN, E adj. et n. Qui appartient à l'ancienne Rome : *grandeur, vertu romaine;* à la Rome actuelle : *les Etats romains. Chiffres romains*, composés des lettres C, D, I, L, M, V, X ; *Eglise romaine*, catholique. *Impr.* Caractère droit, perpendiculaire. — Son opposé est ITALIQUE.

ROMAINE n. f. Sorte de balance (*).

ROMAINE n. f. Variété de laitue.

ROMAÏQUE n. m. Nom du grec vulgaire en usage au moyen âge.

ROMAN n. m. Histoire feinte écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt par la singularité d'aventures imaginaires. *Fig.* Récit dénué de vraisemblance : *cela a tout l'air d'un roman.*

ROMAN, E adj. et n. Ancien idiome français, composé de celtique et de latin, qu'on parlait dans le midi de l'Europe, du VIIe au XIe siècle : *langue romane, le roman.*

ROMANCE n. f. Morceau de chant court, naïf et gracieux. Adj. *Langue romance*, langue romane.

ROMANCERO (*céro*) n. m. Recueil de petits poèmes espagnols, écrits en strophes et qui ont tous pour sujet quelque histoire héroïque ou touchante. Pl. des *romanceros.*

ROMANCIER n. m. Auteur de romans.

ROMANESQUE adj. Fabuleux, qui tient du roman : *aventure romanesque. Fig.* Exalté : *esprit romanesque.*

ROMANESQUEMENT adv. D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE adj. et n. Genre de littérature cultivé par des écrivains qui se sont proposé de réformer les règles établies par les auteurs de l'antiquité et par ceux du XVIIe siècle : *littérature romantique, le romantique.* N. m. pl. Les partisans de ce genre. — Son opposé est CLASSIQUE.

ROMANTISME n. m. Système, école littéraire des écrivains romantiques.

ROMARIN n. m. Arbuste aromatique.

ROMPEMENT n. m. *Rompement de tête*, fatigue causée par un grand bruit ou une forte application.

ROMPRE v. tr. (lat. *rumpere*). Briser, casser, mettre en pièces ; faire subir le supplice de la roue : *rompre vif un grand criminel;* détourner le mouvement droit : *rompre le fil de l'eau;* troubler : *rompre le sommeil;* enfreindre, faire cesser : *un verre d'eau rompt-il le jeûne?* déranger : *rompre un tête-à-tête;* gâter : *la pluie a rompu les chemins;* enfoncer, disperser : *rompre un bataillon;* quitter : *rompez les rangs. Fig.* Fatiguer, assourdir : *rompre la tête, les oreilles;* détruire, faire cesser, rendre nul : *rompre l'amitié, un entretien, un marché;* accoutumer : *rompre quelqu'un aux affaires. Rompre le silence*, cesser de se taire ; *rompre ses fers*, s'échapper de prison ou se dégager d'une liaison ; *rompre le fil de son discours*, le quitter subitement pour entrer dans une autre matière ; *rompre la paille*, cesser d'être amis ; *rompre la glace*, surmonter les premières difficultés d'une affaire ; *rompre une lance avec quelqu'un*, disputer en règle avec lui sur un sujet ; *rompre son ban*, sortir du lieu assigné. V. int. Se briser : *cette poutre rompra. Fig.* Cesser d'être amis : *ils ont rompu ; rompre en visière*, dire brusquement et en face quelque chose de désobligeant.

ROMPU, E adj. Accablé de fatigue : *je suis rompu;* exercé : *rompu aux affai-*

res. **A bâtons rompus** loc. adv. A diverses reprises : *travailler à une chose à bâtons rompus.*

RONCE n. f. Arbuste épineux.

ROND n. m. Cercle, figure circulaire. **En rond** loc. adv. Circulairement.

ROND, E adj. (lat. *rotundus*). Se dit d'un corps, d'une figure qui est de forme telle que toutes les lignes droites tirées du centre à la circonférence sont égales. *Fig. Homme tout rond*, sans façon ; *compte rond*, sans fraction.

RONDACHE n. f. Bouclier de forme *ronde*, en usage autrefois (*).

RONDE n. f. Visite de nuit faite aux différents postes, pour savoir si tout est en bon ordre ; ceux qui la font ; visite nocturne des employés des douanes et des octrois ; sorte de danse qu'on exécute en rond ; chanson à refrain, où chacun chante à son tour : *ronde de table ;* sorte d'écriture en caractères ronds et perpendiculaires. **A la ronde** loc. adv. Alentour : *à dix lieues à la ronde ;* chacun à son tour : *boire à la ronde. Mus.* Note qui vaut deux blanches ou quatre noires.

RONDEAU n. m. Petit poème français dont la forme a souvent varié. *Mus.* Air à deux ou plusieurs reprises.

RONDE BOSSE n. f. Tout ouvrage de sculpture en plein relief. Pl. des *rondes bosses.*

RONDELET, ETTE adj. Qui a un peu trop d'embonpoint.

RONDELETTE n. f. Toile à voiles que l'on fabrique en Bretagne.

RONDELLE n. f. Pièce ronde de métal, de cuir, de carton, etc., percée par le milieu et employée dans la construction de certaines machines.

RONDEMENT adv. Promptement : *nous avons marché rondement ;* avec activité : *mener rondement une affaire ;* loyalement : *il y va rondement.*

RONDEUR n. f. Etat de ce qui est rond : *la rondeur de la terre. Fig.* Nombre, harmonie : *la rondeur des périodes ;* franchise, loyauté : *rondeur de caractère.*

RONDIN n. m. Bois à brûler qui est rond ; gros bâton.

RONDINER v. tr. Donner des coups de rondin.

ROND-POINT n. m. Place circulaire à laquelle aboutissent plusieurs avenues ou allées. Pl. des *ronds-points.*

RONFLANT, E adj. Sonore, bruyant : *voix ronflante. Promesses ronflantes*, magnifiques, mais mensongères.

RONFLEMENT n. m. Bruit qu'on fait en ronflant. *Fig.* Bruit qui a quelque rapport avec le ronflement d'un homme : *ronflement de l'orgue.*

RONFLER v. int. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. *Fig.* Produire un bruit sourd et prolongé.

RONFLEUR, EUSE n. Qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler.

RONGE n. m. *Faire le ronge*, se dit du cerf qui rumine.

RONGEMENT n. m. Action de ronger.

RONGER v. tr. (lat. *rodere*). Couper avec les dents peu à peu. *Fig.* Corroder : *la rouille ronge le fer ;* miner : *la mer ronge ses bords ;* consumer, tourmenter : *la maladie, le chagrin le ronge.*

RONGEUR adj. m. Qui ronge : *animal rongeur. Fig. : remords rongeur.* N. m. pl. Ordre de mammifères munis à chaque mâchoire de dents incisives, sans canines, comme le rat, l'écureuil, etc.

RONRON n. m. Bruit que le chat tire de sa gorge pour marquer le contentement.

ROQUEFORT n. m. Fromage très estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fabrique.

ROQUENTIN n. m. Vieux militaire ; par extension, vieillard ridicule.

ROQUER v. int. Au jeu des échecs, placer sa tour auprès de son roi et faire passer le roi de l'autre côté de la tour.

ROQUET n. m. Sorte de petit chien.

ROQUETTE n. f. Sorte de chou ; plante à fleur jaune d'une odeur fétide.

ROQUILLE n. f. Anciennement, petite mesure de capacité pour le vin.

ROS n. m. Peigne de tisserand.

ROSACE n. f. Ornement d'architecture en forme de *rose* ou d'étoile à plusieurs branches (*). On dit aussi ROSON.

ROSACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose.

ROSAGE n. m. Syn. de RHODODENDRON.

ROSAIRE n. m. Grand chapelet, composé de quinze dizaines, qu'on dit en l'honneur de la Vierge.

ROSAT adj. m. Où il entre de l'extrait de rose : *vinaigre, miel rosat.*

ROSBIF n. m. (angl. *roast*, rôti ; *beef*, bœuf). Bœuf rôti.

ROSE n. f. (lat. *rosa*). Belle fleur odoriférante qui croît sur un arbuste épineux. *Eau de rose*, tirée des roses par la distillation. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres : *teint de rose. Mar.* **Rose des vents**, figure où sont marqués les trente-deux vents (*).

ROSE adj. Qui est de la couleur de la rose. N. m. La couleur rose : *aimer le rose, des étoffes rose clair*, c'est-à-dire d'un rose clair.

ROSÉ, E adj. D'un rouge faible : *teint rosé.*

ROSEAU (*ro-zo*) n. m. Plante aquatique à tige lisse, droite et élancée.

ROSE-CROIX n. m. Dignitaire dans l'ordre maçonnique ; nom d'une secte d'empiriques, qui prétendaient posséder un pouvoir surnaturel. Pl. des *rose-croix.*

ROSÉE n. f. Vapeur qui se dépose sur la terre ou sur l'herbe en gouttelettes très déliées. *Fig. Tendre comme rosée*, très tendre.

ROSÉOLE n. f. (rad. *rosé*). Maladie éruptive des enfants.

ROSERAIE n. f. Terrain planté de rosiers.

ROSETTE n. f. Nœud de ruban en forme de rose; insigne que les officiers de la Légion d'honneur portent à la boutonnière; petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre; sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil : *régler des registres avec de la rosette;* sorte de craie teinte en rouge dont on se sert pour peindre. *Cuivre de rosette*, cuivre rouge pur.

ROSIER n. m. Arbuste qui porte des roses.

ROSIÈRE n. f. Nom que l'on donne, dans certains pays de la France, à la jeune fille qui a obtenu la *rose* décernée comme prix de sagesse.

ROSSE n. f. (all. *ross*, courrier). Cheval sans force, sans vigueur. *Fam.*

ROSSER v. tr. Battre quelqu'un violemment. *Fam.*

ROSSIGNOL n. m. Petit oiseau dont le chant est très agréable. *Voix de rossignol*, pure et très flexible; *un rossignol d'Arcadie*, un âne; *un rossignol à gland*, un pourceau. *Fam.*

ROSSIGNOL n. m. Crochet dont se servent les serruriers et les voleurs pour ouvrir toutes sortes de serrures.

ROSSINANTE n. Rosse, mauvais cheval, par allusion au cheval de don Quichotte. Il est féminin, d'après l'Académie, excepté quand il désigne proprement le cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS (*li*) n. m. Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de parfums.

ROSTRALE adj. f. (lat. *rostrum*, bec, éperon de navire). *Couronne rostrale*, sur laquelle étaient représentées des proues de navire.

ROSTRE n. m. Éperon de navire. *Les rostres*, tribune aux harangues, à Rome, ainsi appelée parce qu'elle était ornée d'éperons de navire pris sur les Volsques à la bataille d'Antium.

ROT n. m. Vapeur qui s'élève de l'estomac et sort de la bouche avec bruit.

RÔT n. m. Rôti, viande rôtie.

ROTANG ou **ROTIN** n. m. Palmier des Indes.

ROTATEUR adj. et n. m. Se dit des muscles qui produisent le mouvement de rotation.

ROTATION n. f. (lat. *rota*, roue). Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même : *la rotation de la terre.*

ROTATOIRE adj. Circulaire, qui tourne : *le mouvement rotatoire de la terre autour du soleil.* On dit aussi ROTATIF.

ROTE n. f. Juridiction de Rome, composée de douze docteurs ecclésiastiques : *les décisions de la rote.*

ROTER v. int. Faire des rots. *Pop.*

RÔTI n. m. Viande rôtie.

RÔTIE n. f. Tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu.

ROTIN n. m. Branche de rotang qu'on emploie pour faire des cannes. Se dit aussi pour ROTANG.

RÔTIR v. tr. Faire cuire à la broche, griller sur le gril. V. int. et pr. *Fig.* Être exposé à une très grande chaleur : *on rôtit ici, je me suis rôti au soleil.*

RÔTISSAGE n. m. Action de rôtir : *le rôtissage d'une volaille;* résultat de cette action.

RÔTISSERIE n. f. Boutique de rôtisseur.

RÔTISSEUR, EUSE n. Qui fait rôtir des viandes pour les vendre.

RÔTISSOIRE n. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE n. f. (lat. *rotundus*, rond). Bâtiment de forme ronde à l'intérieur et à l'extérieur; compartiment qui forme le derrière d'une diligence; sorte de manteau.

ROTONDITÉ n. f. Rondeur; grosseur, embonpoint : *il remplit le fauteuil de sa rotondité. Fam.*

ROTULE n. f. (lat. *rotula*, roulette). Os mobile placé en avant du genou.

ROTURE n. f. Condition d'une personne qui n'est pas noble : *naître dans la roture;* les roturiers : *fréquenter la roture.*

ROTURIER, IÈRE adj. et n. Qui n'est pas noble.

ROTURIÈREMENT adv. A la manière des roturiers.

ROUAGE n. m. (rad. *roue*). L'ensemble ou chacune des roues d'une machine. *Fig.* Moyens, ressorts : *les rouages d'un gouvernement.*

ROUAN, ANNE adj. Se dit d'un cheval à poil mêlé de bai, de gris et de blanc.

ROUANNE n. f. Instrument des employés des contributions indirectes pour marquer les tonneaux.

ROUANNER v. tr. Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE n. f. Instrument de charpentier pour marquer le bois.

ROUBLE n. m. Monnaie d'argent de Russie, valant environ 4 francs.

ROUC n. m. V. ROCK.

ROUCOU n. m. V. ROCOU.

ROUCOULEMENT n. m. Sorte de murmure triste et tendre qui est le cri des pigeons et des tourterelles.

ROUCOULER v. int. Faire des roucoulements.

ROUCOUYER n. m. V. ROCOUYER.

ROUDOU ou **REDOUL** n. m. Plante dont les feuilles sont employées pour la teinture et pour le tannage.

ROUE n. f. (lat. *rota*). Machine ronde

et plate, tournant sur un axe. **Roue hydraulique**, roue mue par l'eau et destinée à transmettre le mouvement à un moulin, à une machine quelconque (*). *Faire la roue*, se dit de certains volatiles qui, comme le paon, déploient en roue les plumes de leur queue. *Fig. Pousser à la roue*, aider à la réussite d'une affaire; *cinquième roue à un carrosse*, chose, personne complètement inutile; *la roue de la fortune*, les vicissitudes humaines. Supplice qui consistait à rompre les membres du patient, puis à le laisser mourir sur une roue.

ROUÉ, E adj. et n. Qui a subi le supplice de la roue; personne sans principes et sans mœurs.

ROUELLE n. *f.* Partie de la cuisse du veau, du bœuf, coupée en rond.

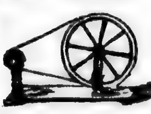
ROUENNAIS, E adj. et n. De Rouen.

ROUENNERIE (*rou-a*) n. f. Toile commune de coton, qui se fabrique surtout à Rouen.

ROUER v. tr. Faire mourir par le supplice de la roue. *Fig. Rouer quelqu'un de coups*, le battre excessivement.

ROUERIE n. f. Action de roué.

ROUET n. m. Machine à roue, qui sert à filer (*); cercle de bois servant de fondation à un puits; ancienne platine de l'arquebuse.



ROUGE adj. (lat. *ruber*). L'une des sept couleurs du prisme. *Perdrix rouge*, qui a les pieds et le bec rouges; *boulet rouge*, devenu rouge au feu; *cheveux rouges*, très roux. N. m. Substance de couleur rouge; fard à l'usage des femmes : *se mettre du rouge. Fig. Le rouge lui monte au visage*, il devient rouge de honte ou de colère.

ROUGE n. m. Sorte de canard aux pattes rouges.

ROUGEÂTRE adj. Qui tire sur le rouge.

ROUGEAUD, E adj. et n. Qui a le visage rouge, haut en couleur. *Fam.*

ROUGE-GORGE n. m. Petit oiseau qui a la gorge rouge. Pl. des *rouges-gorges*.

ROUGEOLE n. f. Maladie contagieuse qui cause des rougeurs et qui attaque surtout les enfants.

ROUGE-QUEUE n. m. Petit oiseau de passage, qui a la queue rouge. Pl. des *rouges-queues*.

ROUGET n. m. Poisson rouge, à chair délicate.

ROUGETTE n. f. Espèce de chauve-souris.

ROUGEUR n. f. Couleur rouge : *la rougeur des lèvres*. Pl. Taches rouges sur la peau.

ROUGIR v. tr. Rendre rouge. *Rougir son eau*, y mettre un peu de vin. V. int. Devenir rouge : *l'écrevisse rougit en cuisant. Fig. Rougir de honte*, éprouver de la honte.

ROUILLE n. f. (lat. *rubigo*). Oxyde de fer, espèce de crasse d'un rouge foncé dont se couvre le fer exposé à l'humidité; maladie qui attaque certains végétaux, le froment, le seigle, etc.

ROUILLER v. tr. Produire de la rouille sur un corps. *Fig.* Altérer faute d'exercice : *l'oisiveté rouille l'esprit*.

ROUILLEUX, EUSE adj. Qui présente la couleur de la rouille.

ROUILLURE n. f. Effet de la rouille.

ROUIR v. tr. Pratiquer l'opération du rouissage.

ROUISSAGE n. m. Macération que l'on fait subir au lin, au chanvre, etc., pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

ROULADE n. f. Action de rouler de haut en bas : *il a fait une belle roulade. Fam. Mus.* Agrément de chant formé par le passage de plusieurs notes sur une même syllabe.

ROULAGE n. m. Action de rouler : *le roulage des voitures;* transport des marchandises sur des voitures traînées par des chevaux; établissement où l'on se charge de ce transport.

ROULANT, E adj. Qui roule aisément : *voiture bien roulante. Feu roulant*, feu de mousqueterie continu. *Fig. : feu roulant d'épigrammes*.

ROULEAU n. m. Paquet formé par une chose roulée : *rouleau de papier;* cylindre de bois, de pierre, etc., servant à divers usages : *rouleau de pâtissier*. Pl. Pièces de bois cylindriques sur lesquelles on fait rouler des fardeaux. *Impr.* Cylindre imbibé d'encre qu'on passe sur les formes (*).

ROULÉE n. f. Coups. *Pop.*

ROULEMENT n. m. Mouvement de ce qui roule : *roulement d'un carrosse;* batterie militaire de tambour que l'on bat à coups égaux et pressés. *Roulement d'yeux*, mouvement d'yeux qui se portent rapidement de côté et d'autre. *Fig.* Bruit semblable à celui d'un corps qui roule : *roulement du tonnerre;* circulation d'espèces : *grand roulement de fonds;* action de se remplacer dans certaines fonctions : *le roulement des tribunaux*.

ROULER v. tr. Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même; plier en rouleau : *rouler une pièce d'étoffe. Rouler les yeux*, les porter rapidement de côté et d'autre; *rouler carrosse*, avoir un carrosse à soi. *Fig.* Former, méditer : *rouler un projet dans sa tête*. V. int. Aller en tournant : *rouler de haut en bas. Fig.* Faire entendre des roulements : *le tonnerre roule sur nos têtes. Rouler sur l'or*, être fort riche; *tout roule là-dessus*, c'est le point dont le reste dé-

pend ; *son discours roule sur la morale*, la morale en est le sujet. **Se rouler** v. pr. Se tourner étant couché.

ROULETTE n. f. Petite roue tournant dans tous les sens et servant à faire rouler les objets aux pieds desquels elle est attachée ; petite roue en cuivre dont les relieurs se servent pour fixer la dorure sur les livres ; jeu de hasard.

ROULEUR, EUSE adj. et n. Ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre.

ROULEUR n. m. Charançon de la vigne.

ROULEUSE n. f. Chenille qui roule les feuilles.

ROULIER n. m. Voiturier.

ROULIS (*li*) n. m. Oscillations d'un vaisseau à droite et à gauche.

ROULOIR n. m. Outil qui sert à rouler les bougies et les cierges.

ROULURE n. f. Maladie des arbres.

ROUMAIN, E adj. et n. De la Roumanie.

ROUPIE n. f. Humeur qui découle des fosses nasales et qui pend au nez par gouttes ; monnaie des Indes, valant 2 fr. 50 ; monnaie de Perse, valant 38 fr. 70.

ROUPIEUX, EUSE adj. et n. Qui a souvent la roupie au nez.

ROUPILLER v. int. Sommeiller à demi. *Fam.*

ROUPILLEUR, EUSE n. Qui roupille fréquemment. *Fam.*

ROURE n. m. V. ROUVRE.

ROUSSÂTRE adj. Qui tire sur le roux.

ROUSSEAU n. m. Homme qui a les cheveux roux. *Fam.*

ROUSSELET n. m. Sorte de poire d'été qui a la peau rougeâtre.

ROUSSEROLLE n. f. Petit oiseau appartenant au genre grive.

ROUSSETTE n. f. Espèce de squale ou chien de mer ; très grande chauve-souris des Indes ; nom vulgaire du bruant et de la fauvette des bois.

ROUSSEUR n. f. Qualité de ce qui est roux. *Taches de rousseur*, taches rousses au visage et sur les mains.

ROUSSI n. m. Odeur d'une chose que le feu a roussie ; *cela sent le roussi.*

ROUSSILLER v. tr. Brûler légèrement.

ROUSSIN n. m. Cheval entier, épais et entre deux tailles. *Un roussin d'Arcadie*, un âne.

ROUSSIR v. tr. Rendre roux : *le feu a roussi cette étoffe*. V. int. Devenir roux.

ROUT (*route* ou *raoute*) n. m. (m. angl.). Assemblée nombreuse de personnes du grand monde. Pl. des *routs.*

ROUTE n. f. Grande voie de communication ; direction qu'on suit par terre ou par mer, pour aller d'un point à un autre ; espace que parcourent les astres, les cours d'eau : *la route du soleil, fleuve grossi sur sa route.* **Feuille de route**, écrit qui indique aux soldats en voyage le chemin qu'ils doivent tenir.

ROUTIER n. m. Livre qui marque les chemins, les routes de mer, etc. *Vieux routier*, homme devenu habile par une longue pratique. Pl. Bandes de soldats pillards, au moyen âge.

ROUTIER, IÈRE adj. *Carte routière*, où les routes sont indiquées.

ROUTINE n. f. Faculté acquise par l'habitude plus que par l'étude.

ROUTINÉ, E adj. Habitué à une chose par une longue pratique. *Fam.*

ROUTINIER, IÈRE n. Qui agit par routine.

ROUTOIR n. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERIN adj. m. *Fer rouverin*, fer cassant à chaud comme à froid.

ROUVIEUX ou **ROUX-VIEUX** n. m. Sorte de gale du cheval.

ROUVRE ou **ROURE** n. m. Espèce de gros chêne, tortu et peu élevé.

ROUVRIR v. tr. Ouvrir de nouveau.

ROUX, ROUSSE adj. Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge. **Lune rousse**, d'avril. N. m. Couleur rousse : *il est d'un roux ardent ;* sauce faite avec du beurre qu'on a fait roussir.

ROYAL, E, AUX adj. (lat. *regalis*, de *rex*, roi). Qui appartient, qui se rapporte à un roi : *château, manteau royal ;* émané de l'autorité d'un roi : *ordonnance royale.* Se dit, dans une monarchie, de certains établissements dont le gouvernement a la direction : *bibliothèque royale.* **Prince royal**, héritier présomptif de la couronne ; **altesse royale**, titre de certains princes et de certaines princesses ; **tigre, aigle royal**, de la plus grande espèce.

ROYALE n. f. Moustache qu'on laisse croître sous la lèvre inférieure. On dit aussi IMPÉRIALE.

ROYALEMENT adv. En roi.

ROYALISME n. m. Esprit monarchique : *il est d'un royalisme éprouvé.*

ROYALISTE adj. et n. Partisan du roi, de la royauté ; en France, partisan de la monarchie des Bourbons.

ROYAUME n. m. Etat gouverné par un roi. *Royaume des cieux*, paradis ; *royaume des morts*, les enfers, en mythologie.

ROYAUTÉ n. f. Dignité de roi.

RU n. m. Petit ruisseau.

RUADE n. f. Action de ruer.

RUBAN n. m. Tissu de soie, de fil, de laine, plat, mince et étroit ; décoration : *porter le ruban à sa boutonnière. Arch.* Ornement imitant un ruban.

RUBANÉ, E adj. Couvert de rubans. *Canon rubané*, canon d'arme à feu fabriqué avec du fer tordu.

RUBANER v. tr. Garnir de rubans ; tordre du fer pour en fabriquer un canon d'arme à feu.

RUBANERIE n. f. Profession de rubanier, commerce de rubans.

RUBANIER, IÈRE n. Qui fait et vend du ruban.

RUBÉFACTION n. f. Rougeur produite à la superficie de la peau par des remèdes irritants.

RUBÉFIANT, E adj. Qui rubéfie.

RUBÉFIER v. tr. (lat. *ruber*, rouge; *facere*, faire). Produire la rubéfaction.

RUBESCENT, E adj. Un peu rouge ou qui devient rouge.

RUBIACÉES n. f. pl. (lat. *rubia*, garance). Famille de plantes dicotylédones qui ont des propriétés tinctoriales ou médicinales, comme le quinquina, la garance.

RUBICAN adj. Cheval noir, bai ou alezan, à robe semée de poils blancs.

RUBICON n. m. Petite rivière d'Italie. *Fig. Passer le Rubicon*, s'engager d'une manière irrévocable.

RUBICOND, E adj. Rouge, en parlant du visage : *face rubiconde*.

RUBIS n. m. (lat. *ruber*, rouge). Pierre précieuse, transparente et d'un rouge vif. *Fig. Payer rubis sur l'ongle*, exactement.

RUBRIQUE n. f. (lat. *rubrica*, terre rouge). Titre qui, dans les livres de droit, était autrefois marqué en rouge; titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue : *ce fait est sous la rubrique de Londres*. Pl. Règles du bréviaire et du missel, enseignant la manière d'officier. *Fig*. Ruses, détours : *il sait toutes sortes de rubriques*.

RUCHE n. f. Habitation préparée en forme de panier pour les abeilles (*); le panier et les abeilles qui sont dedans. *Fig*. Bande plissée de tulle ou de dentelle, qui sert d'ornement.

RUCHER n. m. Endroit où sont les ruches.

RUCHER v. tr. Garnir de ruche une robe, une guimpe.

RUDE adj. (lat. *rudis*, grossier). Âpre au toucher : *peau rude;* raboteux : *chemin rude*. *Fig*. Pénible fatigant : *rude métier;* difficile à supporter : *saison rude;* âpre au goût : *vin rude*; désagréable à entendre : *voix rude;* dur, sévère : *maître rude;* redoutable : *rude adversaire*.

RUDEMENT adv. D'une manière rude.

RUDENTÉ E adj. Se dit des colonnes qui ont des rudentures.

RUDENTURE n. f. Moulure en forme de câble ou de bâton, dont on remplit quelquefois les cannelures des colonnes jusqu'au tiers de leur hauteur.

RUDÉRAL, E adj. (lat. *rudera*, décombres). Qui croît sur les masures, dans les décombres.

RUDESSE n. f. État de ce qui est rude : *rudesse de la peau*. *Fig*. État de ce qui est désagréable à voir, à entendre : *la rudesse des traits, de la voix;* dureté : *traiter quelqu'un avec rudesse*.

RUDIMENT n. m. (lat. *rudimentum*, apprentissage). Premières notions d'une science, d'un art; premiers linéaments de la structure des organes : *les rudiments des plantes;* livre qui contient les éléments de la langue latine.

RUDIMENTAIRE adj. Élémentaire.

RUDOIEMENT n. m. Action de rudoyer : *le rudoiement est un mauvais système d'éducation*.

RUDOYER v. tr. (rad. *rude*). Traiter rudement.

RUE n. f. (lat. *ruga*, sillon). Chemin bordé de maisons, dans les villes, dans les bourgs, etc.

RUE n. f. Plante ligneuse d'une odeur très forte.

RUELLE n. f. Petite rue; espace laissé entre un des côtés du lit et le mur.

RUELLER v. tr. *Rueller la vigne*, y faire des ruelles, de petits chemins.

RUER v. int. (lat. *ruere*, se précipiter). Se dit d'un cheval, d'un âne, etc., qui jette avec force en l'air les pieds de derrière. **Se ruer** v. pr. Se jeter impétueusement.

RUEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de ruer.

RUGINE n. f. Instrument de chirurgie pour racler les os.

RUGINER v. tr. Racler avec la rugine.

RUGIR v. int. (lat. *rugire*). Se dit du cri du lion. *Fig*. Pousser des cris de fureur : *rugir de colère*.

RUGISSANT, E adj. Qui rugit : *lion rugissant*.

RUGISSEMENT n. m. Cri du lion.

RUGOSITÉ n. f. (lat. *ruga*, sillon). Rides sur une surface raboteuse.

RUGUEUX, EUSE adj. Qui a des rugosités.

RUILÉE n. f. Bordure de plâtre ou de mortier pour lier les tuiles ou les ardoises avec les murs.

RUINE n. f. (lat. *ruina;* de *ruere*, tomber). Dépérissement, destruction d'un bâtiment. *Fig*. Perte de la fortune, de l'honneur : *il court à sa ruine, cela a causé la ruine de sa réputation*. Pl. Débris : *les ruines de Palmyre*.

RUINER v. tr. Démolir, abattre, détruire : *ruiner une ville;* ravager : *la grêle a ruiné les vignes*. *Fig*. Causer la perte de la santé, de la fortune, de la vie, etc. **Se ruiner** v. pr. Tomber en ruine : *ce château commence à se ruiner;* causer sa ruine : *se ruiner au jeu*.

RUINEUSEMENT adv. D'une manière ruineuse.

RUINEUX, EUSE adj. Qui cause la ruine par des dépenses excessives : *luxe ruineux*.

RUINURE n. f. Entaille faite par le charpentier pour recevoir la maçonnerie.

RUISSEAU n. m. (lat. *rivus*), Cours d'eau peu considérable; son lit : *creuser un ruisseau;* eau qui coule dans les rues. *Fig*. Tout ce qui coule en abondance : *ruisseaux de vin, de larmes*.

RUISSELANT, E adj. Qui ruisselle.

RUISSELER v. int. Couler en ma-

nière de ruisseau : *son sang ruisselait.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RUMB ou **RHUMB** (*rombe*) n. m. *Mar.* Intervalle compris entre deux des 32 aires de vent de la boussole.

RUMEN (*ène*) n. m. (lat. *rumen*, mamelle) Panse, premier estomac des ruminants.

RUMEUR n. f. Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement : *grande rumeur;* bruit confus de voix : *que signifie cette rumeur ?* tous les bruits qui courent contre quelqu'un : *la rumeur publique l'accuse.*

RUMINANT, E adj. Qui rumine : *animaux ruminants.* N. m. pl. Ordre de quadrupèdes mammifères à quatre estomacs, comme le bœuf, le chameau, etc.

RUMINATION n. f. Action de ruminer.

RUMINER v. tr. (rad. *rumen*). Remâcher, en parlant des animaux ruminants : *les bœufs ruminent leur pâture;* et, int. : *la brebis, le chameau ruminent. Fig.* Tourner et retourner une chose dans son esprit : *ruminer un projet.*

RUNES n. f. pl. Caractères d'écriture anciennement usités chez les Scandinaves.

RUNIQUE adj. Qui a rapport aux runes.

RUOLZ n. m. Métal doré ou argenté par l'action de la pile voltaïque, procédé inventé vers 1841 par le chimiste français Ruolz.

RUPTILE adj. Qui s'ouvre spontanément, comme l'écorce de certaines graines.

RUPTURE n. f. (lat. *ruptura;* de *rumpere*, briser). Action par laquelle une chose est rompue ; effet de cette action : *la rupture d'une digue. Fig.* Division entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. : *rupture passagère;* annulation, cassation d'un acte public ou particulier : *rupture de la paix, d'un mariage.*

RURAL, E, AUX adj. (lat. *rus, ruris*, campagne). Qui appartient à la campagne : *bien rural.*

RUSE n. f. Finesse, artifice dont on se sert pour tromper : *ruse de guerre.*

RUSÉ, E adj. et n. Fin, adroit ; qui annonce de la ruse : *figure rusée.*

RUSER v. int. Se servir de ruses.

RUSSE adj. et n. De la Russie.

RUSTAUD, E adj. et n. Grossier, qui tient du paysan.

RUSTAUDERIE n. f. Etat, défaut du rustaud : *il est d'une rustauderie!*

RUSTICITÉ n. f. Grossièreté, rudesse.

RUSTIQUE adj. Qui appartient à la campagne : *travaux rustiques. Fig.* Grossier, rude : *air, langage rustique. Ordre rustique*, le plus simple, le moins orné de tous en architecture.

RUSTIQUEMENT adv. D'une manière rustique.

RUSTIQUER v. tr. Donner une apparence rustique à une construction.

RUSTRE adj. et n. Fort rustique, fort grossier : *avoir l'air rustre.*

RUT n. m. Temps où les cerfs et autres animaux sont en amour.

RUTABAGA n. m. Navet à chair jaune, appelé aussi navet de Suède.

RUTACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui comprend la rue.

RUTILANT adj. Eclatant comme l'or.

RYTHME (n. m. (gr. *rhuthmos;* de *rhuô*, je coule). Cadence, nombre, mesure : *rythme poétique.*

RYTHMIQUE adj. Qui appartient au rythme.

S

S n. m. Dix-neuvième lettre de l'alphabet et quinzième des consonnes.

SA adj. poss. f. V. SON.

SABBAT (*saba*) n. m. (hébr. *schabat*, repos). Dernier jour de la semaine chez les Juifs ; assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, qui, suivant une superstition populaire, se tenait le samedi à minuit, sous la présidence de Satan. *Fig.* Tapage, grand bruit : *c'est un véritable sabbat.*

SABBATINE n. f. Discussion ou examen qui avait lieu le samedi dans les écoles de théologie.

SABBATIQUE adj. Nom donné par les Juifs à chaque septième année.

SABÉEN (*bé-in*) n. m. Celui qui professe le sabéisme.

SABÉISME n. m. Adoration du feu, culte des astres. On dit aussi SABAÏSME et SABISME.

SABELLIANISME n. m. Doctrine de Sabellius.

SABINE n. f. Espèce de genévrier.

SABLE n. m. (lat. *sabulum*). Gravier réduit en poudre ou en petits grains. *Fig. Bâtir sur le sable*, fonder une entreprise sur quelque chose de peu solide.

SABLER v. tr. Couvrir de sable : *sabler une allée. Fig.* Boire promptement : *sabler une bouteille de vin.*

SABLEUX, EUSE adj. Mêlé de sable.

SABLIER n. m. Appareil dans lequel une certaine quantité de sable fin mesure, en s'écoulant, la durée du temps (*) ; petit vase contenant du sable qu'on jette sur l'écriture pour la sécher.

SABLIÈRE n. f. Carrière de sable ; pièce de bois pour porter des solives ou une cloison.

SABLON n. m. Sable fin pour écurer la vaisselle.

SABLONNER v. tr. Ecurer avec du sablon.

SABLONNEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de sable : *pays sablonneux.*

SABLONNIER n. m. Qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le sablon.

SABORD n. m. Embrasure aux côtés d'un vaisseau, pour faire passer et tirer le canon.

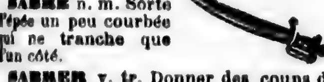
SABOT n. m. Chaussure de bois ; corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux ; garniture de cuivre qu'on met au bas de chacun des pieds de certains meubles ; jouet d'enfant, en forme de toupie (*); plaque de fer qu'on met, dans les descentes, sous l'une des roues d'une voiture, pour l'empêcher de tourner. *Fig.* Mauvais instrument de musique, mauvais billard, etc. *Dormir comme un sabot,* profondément.

SABOTER v. int. Faire du bruit avec ses sabots ; jouer au sabot.

SABOTIER n. m. Ouvrier qui fait des sabots.

SABOTIÈRE n. f. Sorte de danse en sabots.

SABOULER v. tr. Tourmenter, houspiller, réprimander.



SABRE n. m. Sorte d'épée un peu courbée qui ne tranche que d'un côté.

SABRER v. tr. Donner des coups de sabre. *Fig. Sabrer une affaire,* l'expédier précipitamment.

SABRETACHE n. f. Espèce de sac plat qui pend du ceinturon d'un hussard.

SABREUR n. m. Soldat très brave. Se dit surtout d'un général qui a plus de bravoure que de prudence.

SABURRAL adj. Qui a rapport à la saburre.

SABURRE n. f. (lat. *saburra,* gravier). Matières retenues dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC n. m. (lat. *saccus*). Espèce de poche ouverte par le haut (*) ; son contenu : *sac de blé ;* havresac de peau que le fantassin porte sur son dos ; habit de toile que l'on portait dans certains ordres religieux par esprit de pénitence. *Fig. Homme de sac et de corde,* scélérat ; *sac à vin,* ivrogne ; *sac à papier,* jurement familier.

SAC n. m. Pillage d'une ville, massacre de ses habitants : *le sac de Troie.*

SACCADE n. f. Mouvement brusque : *n'aller, n'avancer que par saccades.*

SACCADÉ, E adj. Brusque, irrégulier : *mouvements saccadés. Fig. Style saccadé,* à phrases courtes, heurtées.

SACCAGE n. m. Bouleversement, confusion : *saccage d'un jardin.*

SACCAGEMENT n. m. Sac, pillage : *saccagement d'une ville.*

SACCAGER v. tr. Mettre à sac, au pillage : *saccager une ville.*

SACCAGEUR n. m. Qui saccage : *saccageur de provinces.*

SACCHARATE n. m. Combinaison du sucre avec un oxyde métallique.

SACCHAREUX, EUSE (*saka*) adj. (lat. *saccharum,* sucre). De la nature du sucre.

SACCHARIFÈRE (*saka*) adj. Qui produit, contient du sucre : *substance, plante saccharifère.*

SACCHARIFICATION (*saka*) n. f. Conversion en sucre.

SACCHARIFIER (*saka*) v. tr. Changer, transformer en sucre.

SACCHARIMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la quantité de sucre contenue dans un liquide.

SACCHARIN, E (*saka*) adj. Qui est de la nature du sucre.

SACCHAROSE n. f. Toute substance analogue au sucre.

SACERDOCE n. m. (lat. *sacerdos,* prêtre). Dignité et fonction des ministres d'un culte.

SACERDOTAL, E, AUX adj. Qui appartient au sacerdoce : *dignité sacerdotale.*

SACHÉE n. f. Contenu d'un sac.

SACHET n. m. Petit sac ; petit coussin où l'on met des parfums.

SACOCHE n. f. Sorte de grosse bourse de cuir ; sac dans lequel les garçons de banque mettent l'or et l'argent.

SACRAMENTAIRES n. m. pl. Réformés qui refusaient de croire à la présence réelle dans l'eucharistie.

SACRAMENTAL, E, AUX ou **SACRAMENTEL, ELLE** adj. (lat. *sacramentum,* sacrement). Qui appartient aux sacrements. *Paroles sacramentelles,* formule essentielle pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT ou **SACRAMENTELLEMENT** adv. D'une manière sacramentelle.

SACRAMENTAUX n. m. pl. Objets ou exercices de piété auxquels sont attachées des grâces spéciales, comme l'eau bénite, le bénédicité, l'angélus, etc.

SACRE n. m. Action, cérémonie religieuse par laquelle on sacre un roi, un évêque.

SACRE n. m. Grand oiseau de proie, du genre faucon.

SACRÉ, E adj. Consacré : *vases sacrés. Livres sacrés,* l'Ancien et le Nouveau Testament ; *histoire sacrée,* par opposition à histoire profane ; *ordres sacrés,* la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat ; *le sacré collège,* le collège des cardinaux, à Rome. *Fig.* A quoi on ne doit point toucher : *dépôt sacré ;* inviolable : *la personne du roi est sacrée ;* respectable : *il n'y a rien de sacré pour lui. Feu sacré,* se dit de certains sentiments nobles et passion-

nés : *le feu sacré de la liberté*. N. m. : *le sacré et le profane*.

SACREMENT n. m. Signe visible d'une chose invisible, institué par Jésus-Christ pour la sanctification des âmes. **Le saint sacrement**, l'eucharistie.

SACRER v. tr. (lat. *sacrare*; de *sacer*, saint). Conférer un certain caractère au moyen de cérémonies religieuses : *sacrer un roi, un évêque*.

SACRER v. int. Jurer, blasphémer.

SACRET n. m. Sacre mâle, tiercelet.

SACRIFICATEUR n. m. Ministre préposé pour faire les sacrifices, chez les Juifs et les païens.

SACRIFICATOIRE adj. Qui a rapport au sacrifice.

SACRIFICATURE n. f. Dignité, fonction de sacrificateur.

SACRIFICE n. m. Offrande faite à la Divinité avec certaines cérémonies. **Le saint sacrifice**, le sacrifice de la messe. Culte qu'on rendait aux fausses divinités, en leur offrant des victimes ou des dons. *Fig*. Renoncement, volontaire ou forcé, à quelque chose de très agréable, à ce qu'on a de plus cher : *l'honneur exige que vous fassiez ce sacrifice*; dépenses : *faire de grands sacrifices pour l'éducation de ses enfants*.

SACRIFIER v. tr. (lat. *sacrificare*; de *sacrum*, sacrifice; *facere*, faire). Offrir un sacrifice : *sacrifier des victimes*, et int. : *sacrifier à Dieu, aux idoles*. *Fig*. Se priver d'une chose en considération de quelqu'un : *sacrifier ses intérêts à un ami*; employer à : *sacrifier sa fortune à l'éducation de ses enfants*. V. int. *Sacrifier à une passion*, s'y abandonner; *sacrifier à la mode*, s'y conformer. **Se sacrifier** v. pr. Se dévouer entièrement : *se sacrifier à la patrie*.

SACRILÈGE [o. n.] n. m. Profanation des choses sacrées; attentat sur une personne sacrée; celui qui s'en rend coupable. Adj. Souillé d'un sacrilège : *main sacrilège*. *Fig*. : *vœu, intention sacrilège*.

SACRILÈGEMENT [o. n.] adv. D'une manière sacrilège.

SACRIPANT n. m. Mauvais sujet.

SACRISTAIN n. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTIE n. f. Lieu où l'on serre les ornements d'église, où les prêtres vont revêtir leurs habits sacerdotaux; ce que contient la sacristie.

SACRISTINE n. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRO-SAINT, E adj. Très saint, doublement saint.

SACRUM (*ome*) n. m. Os triangulaire placé à la suite de la colonne vertébrale.

SADUCÉEN, ENNE n. Membre d'une secte juive qui niait l'immortalité de l'âme et la résurrection.

SADUCÉISME n. m. Doctrine des saducéens.

SAFRAN n. m. (arabe *safarân*, jaune). Plante bulbeuse; stigmates de cette plante, qui entrent comme assaisonnement dans un grand nombre d'aliments, et dont on retire une belle couleur jaune.

SAFRANÉ, E adj. Qui présente la couleur du safran.

SAFRANER v. tr. Apprêter ou jaunir avec du safran.

SAFRANIÈRE n. f. Plantation de safran.

SAFRE adj. Glouton.

SAFRE n. m. Oxyde bleu de cobalt.

SAGA n. f. Tradition historique ou mythologique des Scandinaves.

SAGACE adj. (lat. *sagax*; de *sagire*, avoir les sens subtils). Doué de sagacité.

SAGACITÉ n. f. Perspicacité, pénétration d'esprit.

SAGAIE n. f. V. ZAGAIE.

SAGE adj. Prudent, circonspect : *agir en homme sage*; modéré, retenu : *sage dans ses désirs*; posé, qui n'est point turbulent : *enfant sage*; chaste : *femme, fille sage*. Se dit des actions, des paroles : *conduite, réponse sage*. N. m. : *le sage est maître de ses passions*.

SAGE-FEMME n. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des *sages-femmes*.

SAGEMENT adv. D'une manière sage, prudente.

SAGESSE n. f. (lat. *sapientia*). Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie; chasteté; connaissance des choses, naturelle ou acquise; lumières de l'esprit : *Moïse était instruit dans la sagesse des Egyptiens*; connaissance du cœur humain, de la Divinité : *don de sagesse*; modération, retenue; docilité, en parlant des enfants : *remporter le prix de sagesse*; un des livres de l'Ecriture sainte.

SAGETTE n. f. (lat. *sagitta*). Flèche. *Vieux*.

SAGITTAIRE n. m. Constellation qui forme le 9e signe du zodiaque (*). N. f. *Bot*. Plante à fleurs blanches, vulgairement appelée *flèche d'eau*.

SAGITTALE adj. fém. *Anat*. *Suture sagittale*, celle qui unit les deux pariétaux.

SAGITTÉ, E adj. Qui a la forme d'un fer de flèche : *feuille sagittée*.

SAGONTIN, E adj. et n. De Sagonte.

SAGOU n. m. Fécule qu'on retire de la moelle de plusieurs espèces de palmiers.

SAGOUIER ou **SAGOUTIER** n. m. Genre de palmiers dont on tire principalement le sagou.

SAGOUIN n. m. Sorte de petit singe. *Fig*. **Sagouin, e** n. Personne malpropre.

SAGUM (*gome*) n. m. ou **SAIE** n. f. Habillement militaire des Romains et des Gaulois, qui ne dépassait pas les genoux.

SAIGNANT, E adj. Qui dégoutte de

...assaisonnement dans
...d'aliments, et dont on
...leur jaune.
...j. Qui présente la cou-
...tr. Apprêter ou jaunir
...n. f. Plantation de sa-
...uton.
...yde bleu de cobalt.
...adition historique ou
...Scandinaves.
...lat. *sagax;* de *sagire,*
...is). Doué de sagacité.
...f. Perspicacité, péné-
... SAGAIE.
...ent, circonspect : *agir*
...modéré, retenu : *sage*
...sé, qui n'est point tur-
...*e;* chaste : *femme, fille*
...tions, des paroles : *con-*
...*e.* N. m. : *le sage est*
...*ons.*
...n. f. Celle dont la pro-
...e des accouchements.
...*ses.*
...iv. D'une manière sage,
(lat. *sapientia*). Pru-
...duite dans le cours de
...onnaissance des choses,
...aise; lumières de l'es-
...*nstruit dans la sagesse*
...naissance du cœur hu-
...té; *don de sagesse;* mo-
...; docilité, en parlant
...*rter le prix de sagesse;*
...l'Ecriture sainte.
... (lat. *sagitta*). Flèche.



...rement appelée *flèche*
...adj. fém. *Anat. Suture*
...i unit les deux parié-
...adj. Qui a la forme d'un
...*ille sagittée.*
...adj. et n. De Sagonte.
...Fécule qu'on retire de
...sieurs espèces de pal-
... **SAGOUTIER** n. m.
...dont on tire principa-
...Sorte de petit singe.
...n. Personne malpropre.
...n. m. ou **SAIE** n. f.
...aire des Romains et des
...passait pas les genoux.
...adj. Qui dégoutte de

sang. *Fig. Plaie encore saignante,* injure, douleur toute récente.

SAIGNÉE n. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang; sang tiré par cette ouverture : *saignée abondante;* rigole pour tirer de l'eau de quelque endroit.

SAIGNEMENT n. m. Ecoulement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER v. tr. (lat. *sanguinare;* de *sanguis,* sang). Tirer du sang en ouvrant une veine; tuer : *saigner un poulet;* faire écouler l'eau par des rigoles : *saigner un fossé.* V. int. Perdre du sang naturellement ou par une blessure : *saigner à la tête. Saigner du nez,* perdre du sang par le nez, et, *fig.,* manquer de résolution, de courage. *La plaie saigne encore* se dit d'une offense, d'un malheur dont on ressent encore les effets. **Se saigner** v. pr. S'épuiser en sacrifices d'argent : *se saigner pour ses enfants.*

SAIGNEUR n. m. Médecin qui aime à pratiquer la saignée.

SAIGNEUX, EUSE adj. Taché de sang.

SAILLANT, E adj. Qui avance, qui sort en dehors : *corniche saillante. Angle saillant,* dont le sommet est en dehors, par opposition à *angle rentrant. Fig.* Vif, brillant, frappant : *trait, pensée, idée saillante.*

SAILLIE n. f. Eminence à la surface de certains objets : *os qui fait saillie. Arch.* Avance d'une pièce hors du corps de bâtiment, comme un balcon, une corniche, etc. : *portique en saillie. Peint.* Relief apparent des objets représentés dans un tableau : *cette figure n'a pas assez de saillie. Fig.* Boutade, emportement; *les saillies de la jeunesse;* trait d'esprit brillant et imprévu : *ouvrage plein de saillies.*

SAILLIR v. int. (lat. *salire,* sauter. — S'emploie surtout à l'infinitif et à la 3e personne de quelques temps : *il saillit, il saillissait, il saillit, il saillira,* etc.; *saillissant, sailli, e*). Jaillir, sortir avec force : *son sang saillit.*

SAILLIR v. int. (n'est usité qu'aux 3es personnes : *il saille, il saillait, il saillit, il saillera,* etc.; *saillant, sailli, e*). S'avancer en dehors, être en saillie, en parlant d'un balcon, etc.

SAIN, E adj. (lat. *sanus*). De bonne constitution : *homme sain, corps sain;* en bon état : *ce bois est encore sain;* bon à la santé : *air sain. Fig. Jugement sain,* droit et sûr; *doctrine saine,* orthodoxe.

SAINBOIS n. m. Nom du garou, dont l'écorce sert pour les vésicatoires.

SAINDOUX n. m. Graisse de porc fondue.

SAINEMENT adv. D'une manière saine : *sainement logé;* judicieusement : *juger sainement des choses.*

SAINFOIN n. m. Plante fourragère de la famille des légumineuses.

SAINT, E adj. (lat. *sanctus*). Essentiellement pur, souverainement parfait : *la sainte Trinité;* esprit bienheureux : *les saints anges, les saints martyrs;* qui vit selon la loi de Dieu : *un saint homme;* conforme à la loi divine, à la piété : *vie sainte;* dédié à Dieu : *saint temple.* **Les lieux saints, la terre sainte,** la Palestine. N. Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté : *c'est un saint, les litanies des saints.* **Le saint des saints,** la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem; **la communion des saints,** la société des fidèles.

SAINT-AUGUSTIN n. m. Caractère d'imprimerie entre le gros-texte et le cicéro.

SAINTE-ALLIANCE n. f. V. à la partie historique.

SAINTE-BARBE n. f. Dans un vaisseau, endroit où sont renfermées la poudre et les munitions. Pl. des *saintes-barbes.*

SAINTEMENT adv. D'une manière sainte.

SAINT-ESPRIT n. m. Troisième personne de la sainte Trinité; ordre de chevalerie institué par Henri III : *chevalier du Saint-Esprit.*

SAINTETÉ n. f. Qualité de ce qui est saint. **Sa Sainteté,** titre d'honneur donné au pape.

SAINT-GERMAIN n. m. Poire fondante et très sucrée.

SAINT-OFFICE n. m. Tribunal de l'inquisition.

SAINT-PÈRE n. m. Nom par lequel on désigne le pape.

SAINT-SIÈGE n. m. La papauté.

SAINT-SIMONIEN, IENNE adj. Qui concerne le saint-simonisme. N. Disciple de Saint-Simon.

SAINT-SIMONISME n. m. Doctrine de Saint-Simon, ayant pour but d'établir une hiérarchie sociale fondée sur la seule capacité.

SAÏQUE n. f. Bâtiment à voiles, du Levant.

SAISI n. m. Débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAISIE n. f. Acte par lequel un créancier s'empare, dans la forme légale, des biens de son débiteur, pour obtenir le payement de ce qui lui est dû; action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit : *saisie de marchandises de contrebande.*

SAISIE-ARRÊT n. f. *Jurisp.* Opposition formée au payement de la somme que doit un tiers. Pl. des *saisies-arrêts.*

SAISIE-BRANDON n. f. *Jurisp.* Saisie des fruits pendants par branches et par racines.

SAISIE-EXÉCUTION n. f. *Jurisp.* Saisie et vente, par les ordres du créancier, des meubles de son débiteur.

SAISIE-GAGERIE n. f. *Jurisp.* V. GAGERIE.

SAISINE n. f. Prise de possession.

SAISIR v. tr. Prendre vivement et avec vigueur : *saisir quelqu'un au collet;*

prendre quelque chose pour le tenir, s'en servir ou le porter : *saisir une épée par la poignée;* opérer une saisie. *Fig.* Mettre à profit : *saisir l'occasion;* comprendre : *saisir une pensée;* s'emparer d'une personne, en parlant d'un mal, d'une passion : *la douleur, le désespoir l'a saisi. Être saisi*, être frappé subitement d'effroi, de douleur, d'étonnement, etc. *Saisir un tribunal d'une affaire*, la porter devant sa juridiction.

SAISISSABLE adj. Qui peut être saisi : *rente saisissable.*

SAISISSANT, E adj. Qui surprend tout d'un coup : *froid saisissant.* N. m. Celui au nom de qui se fait une saisie.

SAISISSEMENT n. m. Impression subite et violente causée par le froid. *Fig.* Emotion forte et soudaine.

SAISON n. f. Chacune des quatre divisions de l'année ; temps où dominent certains états de l'atmosphère : *la saison des pluies;* époque où se fait une culture, une récolte : *la saison des semailles, des fruits. Saison nouvelle*, le printemps; *arrière-saison*, l'automne. *Fig. Cela est hors de saison*, déplacé. — La différence des saisons est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Si, dans sa révolution annuelle, la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saison ; les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées jouiraient d'un printemps sans fin ; mais ces climats ne verraient pas leurs fruits mûrir et leurs plantes puiser une nouvelle vigueur dans le sommeil réparateur auquel les condamne le froid des hivers.

SAJOU n. m. Variété de sapajou.

SALADE n. f. (rad. *saler*). Mets composé d'herbes ou de légumes, assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile; toute plante dont on fait de la salade; tout mélange de plusieurs mets, fruits, viandes froides, etc., mis en salade : *salade de homard, d'anchois*, etc.

SALADE n. f. Sorte de casque rond, léger et sans visière que portaient autrefois les gens de guerre : *la salade de don Quichotte.*

SALADIER n. m. Vase où l'on fait la salade ; panier à jour pour la secouer.

SALAGE n. m. Action de saler.

SALAIRE n. m. (lat. *salarium*). Payement pour un travail. *Fig.* Châtiment que mérite une mauvaise action : *tôt ou tard le crime reçoit son salaire.*

SALAISON n. f. Action de saler les viandes ; chose salée : *embarquer des salaisons.*

SALAMALEC n. m. (ar. *salam*, paix; *aleik*, sur toi). Salut turc. *Par ext.* Révérence profonde, exagérée ; *faire de grands salamalecs.*

SALAMANDRE n. f. (lat. et gr. *salamandre*). Espèce de lézard qui vit dans les lieux humides.

SALANGANE n. f. Hirondelle de mer.

SALANT adj. m. *Marais salants*, d'où l'on tire le sel.

SALARIÉ, E adj. et n. Qui reçoit des gages, un salaire.

SALARIER v. tr. Donner un salaire.

SALAUD, E adj. et n. Personne sale, malpropre. *Pop.*

SALE adj. Malpropre. *Fig.* Déshonnête : *paroles sales;* contraire à l'honneur, à la délicatesse : *c'est une sale affaire.*

SALÉ n. m. Chair de porc salée. **Petit salé**, chair de porc nouvellement salée.

SALÉ, E adj. Saupoudré de sel. *Fig.* Piquant, offensant : *raillerie salée;* exagéré, excessif : *c'est un prix un peu salé. Fam.*

SALEMENT adv. D'une manière sale.

SALEP n. m. Racine de certains orchis, desséchée et réduite en poudre.

SALER v. tr. (lat. *sal*, sel). Assaisonner avec du sel; mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver. *Fig.* Vendre trop cher : *ce marchand sale ce qu'il vend.*

SALERON n. m. Partie creuse de la salière.

SALETÉ n. f. Etat de ce qui est sale. *Fig.* Action vile, procédé peu délicat : *il m'a fait une saleté;* paroles obscènes : *dire des saletés.*

SALEUR, EUSE n. Qui prépare des salaisons.

SALICAIRE n. f. (lat. *salix*, saule). Genre de plantes, dont diverses espèces croissent parmi les saules.

SALICINE n. f. Substance tirée de l'écorce des saules.

SALICOQUE n. f. Sorte de crevette.

SALICOR n. m. ou **SALICORNE** n. f. Plante des marais salants, dont on extrait de la soude.

SALIENS adj. et n. m. pl. Prêtres de Mars, à Rome ; nom d'une tribu franque originairement établie sur les bords de la *Saale*, en Franconie.

SALIÈRE n. f. (lat. *sal*, sel). Pièce de vaisselle pour mettre le sel ; enfoncement au-dessus des yeux des vieux chevaux.

SALIFIABLE adj. Se dit des substances qui jouissent de la propriété de former des sels : *base salifiable.*

SALIFICATION n. f. Formation du sel : *la salification s'est bien opérée.*

SALIFIER v. tr. *Chim.* Convertir en sel.

SALIGAUD, E n. Qui est sale, malpropre. *Pop.*

SALIGNON n. m. Pain de sel que l'on met dans les colombiers pour retenir les pigeons.

SALIN, E adj. Qui contient du sel : *concrétion saline.*

SALINAGE n. m. Cristallisation du sel ; temps employé à cette opération.

SALINE n. f. (lat. *sal*, sel). Lieu où l'on extrait le sel des eaux salées, par l'évaporation ; mine de sel gemme.

SALINIER n. m. Fabricant ou marchand de sel.

SALIQUE adj. *Loi salique*, qui, en

France, exclut les femmes du trône ; *terres saliques*, celles qui furent distribuées aux guerriers francs après la conquête de la Gaule. V. PART. HIST.

SALIR v. tr. Rendre sale. *Fig. Salir la réputation de quelqu'un*, y porter atteinte.

SALISSANT, E adj. Qui se salit aisément : *couleur salissante* ; qui salit : *travail salissant*.

SALISSON n. f. Petite fille malpropre.

SALISSURE n. f. Ordure, souillure.

SALIVAIRE adj. *Anat. Glandes salivaires*, qui sécrètent la salive ; *conduits salivaires*, canaux par où elle passe.

SALIVATION n. f. Sécrétion surabondante de la salive.

SALIVE n. f. (lat. *saliva*). Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui humecte la bouche.

SALIVER v. int. Rendre beaucoup de salive.

SALLE n. f. Grande pièce d'un appartement; lieu vaste et couvert, destiné à un service public ou à une grande exploitation : *salle des ventes, salle de spectacle* ; dortoir dans un hôpital : *salle des malades*; lieu où les maîtres d'armes donnent publiquement leurs leçons : *salle d'armes*. *Salle de police*, sorte de prison de caserne où l'on enferme les soldats qui ont manqué aux règles de la police du corps. *Salle des pas perdus*, salle d'un palais de justice, qui précède les salles d'audience. *Salle d'asile*, v. ÉCOLES (*Part. hist.*).

SALMIGONDIS n. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées ; mélange de choses disparates.

SALMIS n. m. Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis de perdrix*.

SALOIR n. m. Vaisseau de bois destiné à saler les viandes.

SALON n. m. Pièce destinée, dans un appartement, à recevoir les visiteurs ; galerie où se fait, à Paris, l'exposition des ouvrages d'art : *salon de peinture, de sculpture. Par ext.* L'exposition elle-même : *le dernier Salon était très remarquable. Fig.* Pl. La bonne compagnie, les gens du grand monde : *c'est la nouvelle des salons*.

SALOPE n. m. Femme sale et malpropre. *Pop.*

SALOPEMENT adv. D'une manière sale.

SALOPERIE n. f. Saleté, grande malpropreté. *Pop.*

SALORGE n. m. Amas de sel.

SALPÊTRAGE n. m. Formation du salpêtre dans les nitrières artificielles.

SALPÊTRE n. m. (lat. *sal*, sel ; *petræ*, pierre). Nom vulgaire du nitrate de potasse. *Poét.* Poudre à canon : *le salpêtre homicide*.

SALPÊTRER v. tr. Couvrir de salpêtre : *l'humidité salpêtre les murs*.

SALPÊTRERIE n. f. Fabrique de salpêtre.

SALPÊTREUX, EUSE adj. Qui renferme du salpêtre : *mur salpêtreux*.

SALPÊTRIER n. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE n. f. Fabrique et dépôt de salpêtre.

SALSEPAREILLE n. f. Plante d'Amérique, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS n. m. Plante dont la racine est bonne à manger.

SALTARELLE n. f. Danse italienne.

SALTATION n. f. Art de la danse et du geste, chez les anciens.

SALTIMBANQUE n. m. (ital. *saltare in banco*, sauter sur le tremplin). Bateleur, qui fait des exercices sur les places publiques. *Fig.* Bouffon de société.

SALUADE n. f. Action de saluer.

SALUBRE adj. (lat. *saluber* ; de *salus*, santé). Sain, qui contribue à la santé : *air salubre*.

SALUBREMENT adv. D'une manière salubre.

SALUBRITÉ n. f. Qualité de ce qui est salubre : *la salubrité de l'air*. **Salubrité publique**, soins que l'administration prend de la santé publique ; cette administration.

SALUER v. tr. (lat. *salutare*). Donner à quelqu'un ou à quelque chose une marque extérieure d'attention, de civilité, de respect : *saluer un ami, saluer un navire de vingt coups de canon* ; proclamer : *l'armée le salua empereur*.

SALURE n. f. Qualité que le sel communique : *salure de la mer*.

SALUT n. m. (lat. *salus*, santé). Conservation, rétablissement dans un état heureux : *il y va du salut de l'État* ; vie, liberté : *il ne dut son salut qu'à son cheval* ; félicité éternelle : *travailler à son salut*.

SALUT n. m. Action de saluer ; prières chantées le soir dans les églises à certains jours de fête.

SALUTAIRE adj. Utile pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc. : *remède, loi, conseil salutaire*.

SALUTAIREMENT adv. D'une manière salutaire.

SALUTATION n. f. Salut, action de saluer. **Salutation angélique**, prière à la sainte Vierge (l'*Avé Maria*).

SALVAGE n. m. *Droit de salvage*, que l'on perçoit dans les choses sauvées du naufrage.

SALVANOS (*nôce*) n. m. *Mar.* Bouée de sauvetage.

SALVE n. f. (lat. *salve*, porte-toi bien). Décharge d'un grand nombre d'armes à feu en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. *Fig. Salve d'applaudissements*, applaudissements unanimes.

SALVÉ n. m. Prière à la sainte Vierge

SAMARITAIN, E adj. et n. De la Sa-

maria : *la parabole du bon Samaritain.*

SAMEDI n. m. (lat. *sabbati dies*, jour du sabbat). Septième jour de la semaine.

SAN-BENITO (*bé*) n. m. (m. esp.). Vêtement mortuaire dont les inquisiteurs revêtaient ceux qui allaient être brûlés. Pl. des *san-benito*.

SANCTIFIANT, E adj. Qui sanctifie : *la grâce sanctifiante.*

SANCTIFICATEUR n. m. Homme qui sanctifie. *Absol. Le Sanctificateur*, le Saint-Esprit.

SANCTIFICATION n. f. Action et effet de la grâce qui sanctifie : *la sanctification des âmes. Sanctification du dimanche*, sa célébration religieuse.

SANCTIFIER v. tr. (lat. *sanctum*, saint; *facere*, faire). Rendre saint : *la grâce sanctifie;* célébrer suivant la loi de l'Eglise : *sanctifier le dimanche.*

SANCTION (*xi-on*) n. f. (lat. *sanctio;* de *sancire*, établir). Acte par lequel le chef de l'Etat donne à une loi la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. *Par ext.* Simple approbation donnée à une chose : *ce mot n'a pas encore reçu la sanction de l'usage.*

SANCTIONNER v. tr. Donner la sanction.

SANCTUAIRE n. m. (lat. *sanctus*, saint). Chez les Juifs, la partie la plus secrète du temple de Jérusalem ; chez les païens, le lieu où la Pythie rendait ses oracles; endroit de l'église où est le maître-autel. *Fig. Le sanctuaire des lois*, le lieu où l'on rend la justice.

SANCTUS (*uce*) n. m. Partie de la messe où l'on chante une prière commençant par ce mot.

SANDAL ou **SANTAL** n. m. Bois des Indes employé en teinture.

SANDALE n. f. (lat. *sandalium*). Chaussure qui ne couvre le dessus du pied qu'en partie.

SANDARAQUE n. f. (lat. *sandaraca*). Résine qui coule du grand genévrier et d'autres arbres.

SANDJIAK n. m. V. SANGIAC.

SANDWICH n. f. (m. angl.). Tranches minces de pain beurré entre lesquelles on a mis une tranche de jambon ou d'autre viande.

SANG n. m. (lat. *sanguis*). Liquide rouge qui circule dans les veines et dans les artères. *Coup de sang*, épanchement de sang au cerveau ; *se faire du mauvais sang*, s'impatienter; *glacer le sang*, causer de l'effroi ; *droit du sang*, de la naissance; *prince du sang*, de la maison royale. *Fig.* Descendance, extraction : *être d'un sang illustre ;* famille : *être du même sang. Baptême de sang*, le martyre; *la voix du sang*, le cri de la nature; *cheval pur sang*, cheval de race.

SANG-DE-DRAGON n. m. Plante dont les feuilles rendent un suc rouge comme du sang; substance d'un rouge brun qui découle de certains arbres et qui était autrefois fort usitée en médecine. On dit aussi SANG-DRAGON.

SANG-FROID n. m. Tranquillité, présence d'esprit.

SANGIAC ou **SANDJIAK** n. m. Subdivision d'une province, en Turquie.

SANGIACAT ou **SANDJIAKAT** n. m. Titre du fonctionnaire qui administre un sangiac.

SANGLADE n. f. Coups de fouet.

SANGLANT, E adj. Taché, souillé de sang : *robe, épée sanglante;* où il y a eu beaucoup de sang répandu : *combat sanglant. Fig.* Outrageux, très offensant : *affront sanglant.*

SANGLE n. f. (lat. *cingula ;* de *cingere*, ceindre). Bande de cuir large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc.

SANGLER v. tr. Serrer avec une sangle : *sangler un cheval. Fig. Sangler le visage d'un coup de fouet*, appliquer un coup de fouet au visage.

SANGLIER n. m. (lat. *singularis*, solitaire). Porc sauvage.

SANGLOT n. m. (lat. *singultus*). Soupir redoublé, poussé d'une voix entrecoupée.

SANGLOTER v. int. Pousser des sanglots.

SANGSUE n. f. (lat. *sanguis*, sang; *sugere*, sucer). Ver aquatique que la médecine emploie pour les saignées locales. *Fig.* Homme avide, qui demande continuellement.

SANGUIFICATION (*gu-i*) n. f. Formation du sang par la conversion du chyle.

SANGUIN, E adj. Où le sang prédomine : *tempérament sanguin ;* de couleur de sang : *visage d'un rouge sanguin. Vaisseaux sanguins*, qui servent à la circulation du sang; *maladie sanguine*, causée par excès de sang.

SANGUINAIRE adj. Qui se plaît à répandre le sang humain ; cruel : *loi sanguinaire.*

SANGUINE n. f. Crayon fait avec de l'ocre rouge ou de la mine de fer ; pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, E adj. Teint de sang : *crachat sanguinolent.*

SANHÉDRIN (*sa-né*) n. m. (gr. *sunedrion*, tribunal). Conseil suprême ou sénat des Juifs.

SANICLE n. f. Nom vulgaire de la sanicule.

SANICULE n. f. Plante médicinale, de la famille des ombellifères.

SANIE n. f. (lat. *sanies*, sang corrompu). Matière purulente qui sort des ulcères.

SANIEUX, EUSE adj. De la nature de la sanie.

SANITAIRE adj. Qui a rapport à la conservation de la santé : *mesure sanitaire.* **Cordon sanitaire**, ligne militaire établie pour empêcher la propagation de la peste entre des pays limitrophes.

SANS prép. qui marque privation, exclusion : *sans argent*, *allez-y sans moi;* entre dans plusieurs loc. adv. : *sans doute*, *sans cesse*, etc. — Ne dites pas : *sans qu'on ne m'ait vu*, mais *sans qu'on m'ait vu.* N'écrivez pas non plus : *sans dessus dessous*, mais *sens dessus dessous*, *sens devant derrière.*

SANS-CŒUR n. m. Qui n'a pas de courage, de sentiments. Pl. des *sans-cœur. Fam.*

SANSCRIT, E adj. (du sanscrit *sanskrita*, parfait). Nom donné à l'ancienne langue des Indous, que l'on croit aujourd'hui la langue primitive. N. m. La langue sanscrite.

SANS-CULOTTE n. m. Nom sous lequel on désignait certains révolutionnaires en 1789. Pl. des *sans-culottes.*

SANS-CULOTTIDE n. f. Fête de notre première République, qui se célébrait les jours complémentaires. Pl. des *sans-culottides.*

SANS-DENT n. f. Vieille femme qui n'a plus de dents. Pl. des *sans-dents.*

SANS-FLEUR n. f. Sorte de pomme. Pl. des *sans-fleur.*

SANSONNET n. m. Nom vulgaire de l'étourneau.

SANS-PEAU n. m. Sorte de poire d'été.

SANS-SOUCI n. m. Qui ne s'inquiète de rien. Pl. des *sans-souci. Fam.*

SANTAL n. m. V. SANDAL.

SANTÉ n. f. (lat. *sanitas*). État de celui qui est sain, qui se porte bien. **Maison de santé,** où l'on reçoit les malades pour les soigner, moyennant une rétribution; **officier de santé,** médecin d'un ordre inférieur; *à votre santé*, salutation qu'on se fait en buvant.

SANTOLINE n. f. Plante dont on extrait une huile employée comme vermifuge.

SANTON n. m. Moine mahométan.

SANTONINE n. f. Sorte d'armoise dont les semences sont employées comme vermifuge.

SAOUL, E adj. **SAOULER** v. tr. V. SOÛL, SOÛLER.

SAPA n. m. Suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel.

SAPAJOU n. m. Singe d'Amérique. *Fig.* Petit homme laid et ridicule.

SAPAN n. m. Bois du Japon, propre à la teinture.

SAPE n. f. (ital. *zappa*). Travail de tranchée.

SAPEMENT n. m. Action de saper.

SAPÈQUE n. f. Petite monnaie de la Chine et de l'Inde.

SAPER v. tr. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Fig.* Détruire, renverser : *saper les fondements d'une doctrine, d'une religion.*

SAPEUR n. m. Soldat du génie qui travaille aux fortifications; dans l'infanterie, soldat qui marche en tête du régiment et qui est chargé de frayer un chemin aux troupes. **Sapeurs-pompiers,** corps institué pour porter secours en cas d'incendie.

SAPHÈNE n. f. Veine du pied.

SAPHIQUE adj. *Vers saphique*, vers grec ou latin de onze syllabes, qu'on croit inventé par Sapho.

SAPHIR n. m. (hébreu *sappir*, la plus belle chose). Pierre précieuse d'une belle couleur bleue.

SAPHIRINE n. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir.

SAPIDE adj. (lat. *sapidus;* de *sapor*, saveur). Qui a de la saveur.

SAPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est sapide.

SAPIENCE (*ance*) n. f. (lat. *sapientia*, sagesse). Sagesse. *Pays de sapience*, la Normandie.



SAPIENTIAUX (*piancio*) adj. et n. m. pl. Se dit de certains livres de l'Écriture sainte.

SAPIN n. m. (lat. *sapinus;* du sanscrit *sapa*, résine). Grand arbre résineux, toujours vert (*); son bois; voiture de place.

SAPINE n. f. Planche de sapin.

SAPINETTE n. f. Espèce de sapin du Canada.

SAPINIÈRE n. f. Lieu planté de sapins.

SAPONACÉ, E adj. (lat. *sapo*, savon). Qui est de la nature du savon.

SAPONAIRE n. f. (lat. *sapo*, savon). Plante dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse.

SAPONIFIABLE adj. Qu'on peut saponifier : *substance saponifiable.*

SAPONIFICATION n. f. Transformation des corps gras en savon.

SAPONIFIER v. tr. (lat. *sapo*, savon ; *facere*, faire). Transformer en savon.

SAPONINE n. f. Extrait mousseux de la saponaire officinale.

SAPORIFIQUE adj. Qui produit de la saveur.

SAPOTIER ou **SAPOTILLIER** n. m. Arbre des Antilles.

SARABANDE n. f. Air de danse espagnole à trois temps.

SARBACANE n. f. Long tuyau qui sert à lancer quelque chose en soufflant.

SARBOTIÈRE n. f. Vase de fer-blanc pour faire congeler les glaces.

SARCASME n. m. (gr. *sarkasmos;* de *sarkazein*, railler). Raillerie amère.

SARCASTIQUE adj. Qui tient du sarcasme : *ton sarcastique.*

SARCELLE n. f. Oiseau aquatique qui ressemble au canard.

SARCLAGE n. m. Action de sarcler ; résultat de cette action.

SARCLER v. tr. Arracher les mau-

vaises herbes d'un jardin, d'un champ.

SARCLEUR, EUSE n. Qui sarcle.

SARCLOIR n. m. Instrument pour sarcler.

SARCLURE n. f. Ce qu'on arrache en sarclant.

SARCOCÈLE n. m. Sorte de tumeur squirreuse.

SARCOLOGIE n. f. (gr. *sarx*, chair; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite du tissu musculaire.

SARCOMATEUX, EUSE adj. Qui tient du sarcome.

SARCOME n. m. (gr. *sarx*, chair). Excroissance charnue.

SARCOPHAGE n. m. (gr. *sarx*, chair; *phagô*, je dévore). Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler (*); aujourd'hui, partie d'un monument funèbre qui représente le cercueil, bien qu'il ne renferme pas le corps du défunt.

SARCOPTE n. m. Nom donné à l'acarus de la gale.

SARDANAPALE n. m. Homme voluptueux, adonné au plaisir, par allusion au Sardanapale de l'histoire. V. à la partie historique.

SARDANAPALESQUE adj. Qui convient à un Sardanapale.

SARDINE n. f. Poisson de mer semblable au hareng, mais plus petit.

SARDOINE n. f. Pierre précieuse qui est une variété d'agate.

SARDONIEN ou **SARDONIQUE** adj. Ironique, méchant : *rire sardonique*.

SARGASSE n. f. Sorte de varech des mers tropicales.

SARIGUE n. m. Petit quadrupède d'Amérique, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits. N. f. Femelle du sarigue.

SARISSE n. f. Sorte de pique, en usage chez les Grecs.

SARMENT n. m. (lat. *sarmentum*). Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, EUSE adj. Qui produit beaucoup de sarment : *vigne sarmenteuse*. *Par ext.* Plante dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment.

SARONIDE n. m. Prêtre gaulois.

SARRACÉNIQUE adj. Qui a rapport aux Sarrasins : *l'art sarracénique*.

SARRASIN, INE adj. et n. Se dit des Arabes d'Europe et d'Afrique. N. m. Sorte de blé noir.

SARRASINE n. f. Espèce de herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc.

SARRAU n. m. Souquenille.

SARRETTE ou **SERRETTE** n. f. Plante dont on extrait une teinture jaune.

SARRIETTE n. f. Plante aromatique qui sert d'assaisonnement.

SAS n. m. Tissu de crin, de soie, etc., entouré d'un cercle de bois, pour passer de la farine, du plâtre, etc. (*).

SAS n. m. Bassin dans la longueur d'un canal pour y retenir les eaux.

SASSAFRAS (*fra*) n. m. Grand arbre de l'Amérique du Sud.

SASSE n. f. Pelle creuse qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSENAGE n. m. Fromage très estimé, que l'on fabrique dans les environs de Sassenage (Isère).

SASSER v. tr. Passer au sas : *sasser de la farine. Fig. Sasser et ressasser une affaire*, l'examiner minutieusement.

SATAN n. m. Nom donné dans l'Ecriture sainte à l'Esprit tentateur.

SATANÉ, E adj. Qui est comme un petit Satan : *c'est un satané farceur*.

SATANIQUE adj. Diabolique.

SATELLITE n. m. (lat. *satelles*, escorte). Homme armé, ministre des violences de celui qu'il accompagne; planète secondaire qui tourne autour d'une planète principale : *la lune est le satellite de la terre*.

SATIÉTÉ n. f. Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. *Fig. : satiété des plaisirs, des honneurs.*

SATIN n. m. (lat. *seta*, soie). Etoffe de soie fine, moelleuse et lustrée. *Peau de satin*, douce et unie.

SATINADE n. f. Etoffe de soie imitant le satin.

SATINAGE n. m. Action de satiner du papier; résultat de cette action.

SATINÉ, E adj. Qui imite le satin : *papier satiné. Peau satinée*, douce comme du satin.

SATINER v. tr. Donner à une étoffe, à du papier, etc., l'aspect du satin.

SATINEUR n. m. Ouvrier qui satine des étoffes, du papier.

SATIRE n. f. Petite pièce de poésie où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : *les satires de Boileau;* discours piquant ou médisant : *certaines louanges sont des satires.*

SATIRIQUE adj. Qui appartient à la satire : *ouvrage satirique;* enclin à la médisance : *esprit satirique*. N. m. Auteur de satires.

SATIRIQUEMENT adv. D'une manière satirique.

SATIRISER v. tr. Railler d'une manière piquante et satirique. *Peu usité.*

SATISFACTION n. f. Contentement, joie; action par laquelle on répare une offense : *donner satisfaction.*

SATISFACTOIRE adj. Propre à expier, à réparer les offenses faites à Dieu : *œuvre satisfactoire.*

SATISFAIRE v. tr. (lat. *satis*, assez; *facere*, faire — Se conj. comme *faire*). Contenter : *satisfaire ses maîtres. Satisfaire ses créanciers*, les payer ; *satisfaire l'esprit, les sens*, leur plaire ; *satisfaire l'attente*, la remplir ; *satisfaire ses passions*, les contenter ; *satisfaire un besoin*, faire ce que ce besoin exige. V. int. Faire ce qu'on doit : *satisfaire à ses devoirs*.

SATISFAISANT, E adj. Qui contente, satisfait.

SATISFAIT, E adj. Content : *je suis satisfait de vos progrès* ; rempli : *ses désirs sont satisfaits*.

SATISFECIT (*fécite*) n. m. (m. lat.). Attestation donnée en témoignage de satisfaction.

SATRAPE n. m. Gouverneur d'une province chez les anciens Perses. *Fig.* Grand seigneur riche et voluptueux.

SATRAPIE n. f. Gouvernement d'un satrape. V. PART. HIST.

SATURABILITÉ n. f. *Chim.* Qualité de ce qui peut être saturé.

SATURABLE adj. *Chim.* Qui est susceptible de saturation : *substance saturable*.

SATURATION n. f. Etat d'un liquide saturé.

SATURER v. tr. Mettre dans un liquide tout ce qu'il peut dissoudre d'une substance.

SATURNALES n. f. pl. Fêtes romaines en l'honneur de Saturne (V. PART. HIST.). *Fig.* Temps de licence, de désordre : *les jours gras sont de véritables saturnales*.

SATURNE n. m. *Myth.* Le Temps (V. PART. HIST.); une des planètes principales de notre système (*). **Extrait de Saturne**, solution d'acétate de plomb.

SATURNIEN, IENNE adj. Qui a rapport à Saturne. *Période saturnienne* (*Géol.*), période antérieure à la révolution qui a donné leur forme actuelle aux continents.

SATURNIN, E adj. Qui est produit par le plomb : *maladies saturnines*.

SATYRE n. m. Demi-dieu, moitié homme et moitié bouc, qui, selon la Fable, habitait les bois (V. PART. HIST.). *Fig.* Homme cynique.

SATYRION n. m. Plante de la famille des orchis.

SATYRIQUE adj. Qui appartient aux satyres : *danse satyrique*.

SAUCE n. f. (lat. *salsa*; de *sal*, sel). Assaisonnement liquide où il entre du sel, des épices, etc.

SAUCER v. tr. Tremper dans la sauce. *Saucer quelqu'un*, le réprimander fortement. *Pop.*

SAUCIÈRE n. f. Vase dans lequel on sert des sauces sur la table (*).

SAUCISSE n. f. Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée.

SAUCISSON n. m. Grosse saucisse fortement assaisonnée; long rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à un fourneau de mine : *mettre le feu au saucisson*.

SAUF prép. Sans blesser, sans porter atteinte : *sauf votre respect* ; avec réserve de : *sauf meilleur avis, sauf à recommencer* ; excepté : *il a tout vendu, sauf sa maison*.

SAUF, SAUVE adj. Qui n'est point endommagé.

SAUF-CONDUIT n. m. Permission donnée par l'autorité d'aller en quelque endroit, d'y séjourner quelque temps, et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté ; sauvegarde que les magistrats accordaient en certains cas à des débiteurs exposés à la contrainte par corps ; permission qu'un général donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain qu'occupe son armée. Pl. des *sauf-conduits*.

SAUGE n. f. Plante aromatique, employée en médecine comme tonique, excitante et antispasmodique (*).

SAUGÉ, E adj. Qui contient de la sauge : *vin saugé*.

SAUGÉ ou **SAUGET** n. m. Variété de lilas.

SAUGRENU, E adj. Absurde, ridicule : *question saugrenue*.

SAUGRENUITÉ n. f. Qualité de ce qui est saugrenu, chose saugrenue.

SAULAIE n. f. V. SAUSSAIE.

SAULE n. m. Arbre qui se plaît dans les lieux humides.

SAUMÂTRE adj. D'un goût approchant de celui de l'eau de mer.

SAUMON n. m. (lat. *salmo*). Poisson de mer estimé et dont la chair est rouge ; masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte.

SAUMONÉ, E adj. Se dit des poissons dont la chair est rouge comme celle du saumon : *truite saumonée*.

SAUMONEAU n. m. Petit saumon.

SAUMURE n. f. Substance liquide qui se dépose dans les vases où l'on a salé le poisson ou la viande.

SAUNAGE n. m. Trafic du sel.

SAUNAISON n. f. Fabrication du sel ; époque à laquelle on le fabrique.

SAUNER v. int. (lat. *salnare*; de *sal*, sel). Faire le sel.

SAUNERIE n. f. Bâtiments et instruments propres à la fabrication du sel.

SAUNIER n. m. Ouvrier qui fait le sel ; celui qui le vend.

SAUNIÈRE n. f. Espèce de coffre où l'on conserve le sel.

SAUPIQUET n. m. Espèce de sauce.

SAUPOUDRER v. tr. Poudrer de sel, et, par extension, de farine, de sucre, etc. — Ne pas dire *soupoudrer*.

SAUR adj. V. SAURE.

SAURE adj. De la couleur jaune tirant

sur le brun : *cheval saure. Hareng saur* ou *saure*, hareng salé et séché à la fumée.

SAURER v. tr. Faire sécher à la fumer : *saurer des harengs.*

SAURET adj. Synonyme de SAUR : *hareng sauret.*

SAURIENS n. m. pl. (gr. *sauros*, lézard). Nom d'une des quatre grandes divisions de reptiles, comprenant les lézards, les crocodiles, etc.

SAUSSAIE ou **SAULAIE** n. f. Lieu planté de saules.

SAUT n. m. (lat. *saltus*). Action de sauter; chute : *il a fait là un terrible saut;* chute d'eau dans le courant d'une rivière : *le saut du Niagara.* **Saut périlleux**, qu'exécutent les danseurs de corde quand le corps fait un tour entier en l'air; **saut de carpe**, exécuté à plat ventre; **saut de mouton**, jeu d'enfants; **saut de loup**, fossé pour défendre l'entrée d'une propriété sans borner la vue.

SAUTAGE n. m. Action de faire sauter : *le sautage d'une mine.*

SAUTE n. f. *Mar. Saute de vent*, changement subit dans le vent régnant.

SAUTÉ, E adj. et n. m. *Cuis. Poulet sauté*, apprêté en ragoût.

SAUTELLE n. f. Sarment que l'on transplante avec sa racine.

SAUTER v. int. (lat. *saltare*). S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu dans un autre; faire explosion, voler en éclats : *la poudrière a sauté;* s'élancer et saisir avec vivacité : *sauter au collet, à la gorge. Faire sauter un vaisseau*, mettre le feu aux poudres; *faire sauter la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet; *faire sauter la coupe*, remettre adroitement un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Fig.* Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires : *sauter de troisième en rhétorique. Sauter d'un sujet à l'autre*, passer brusquement d'une chose à une autre; *sauter aux nues*, s'emporter; *la chose saute aux yeux*, est évidente; *faire sauter quelqu'un*, lui faire perdre sa place. V. tr. Franchir : *sauter un fossé. Fig.* Omettre : *sauter un feuillet.*

SAUTEREAU n. m. Petite lame de bois mobile d'un clavecin.

SAUTERELLE n. f. Insecte ailé de la famille des *sauteurs* (*); instrument formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités, servant aux tailleurs de pierre à tracer des angles.

SAUTERNE n. m. Vin de Bordeaux blanc, renommé : *un verre de sauterne.*

SAUTE-RUISSEAU n. m. Jeune commis qui fait les courses. Pl. des *saute-ruisseau.*

SAUTEUR, EUSE n. Qui saute. *Fig.* Homme qui passe, qui *saute* d'une opinion à une autre, suivant ses intérêts. N. m. pl. Grande famille d'insectes ayant pour type la sauterelle.

SAUTEUSE n. f. Sorte de valse.

SAUTILLANT, E adj. Qui sautille.

SAUTILLEMENT n. m. Action de sautiller.

SAUTILLER v. int. Sauter à petits sauts, comme les oiseaux.

SAUTOIR n. m. Figure de deux objets mis l'un sur l'autre, de manière à former sur la poitrine une espèce de X ou de croix de Saint-André : *l'ordre de la Toison d'or se porte en sautoir.*

SAUVAGE adj. (lat. *silvaticus;* de *silva*, forêt). Qui vit dans les bois, dans les déserts : *animaux sauvages;* qui n'est point civilisé : *peuple sauvage;* qui n'est point apprivoisé : *canard sauvage. Fig.* Qui aime à vivre seul : *homme fort sauvage;* désert, inculte : *site sauvage;* qui vient sans culture : *pommier, chicorée sauvage.* N. Qui ne vit pas en société civilisée : *les sauvages de l'Amérique. Fig.* Qui fuit la société : *c'est un sauvage.*

SAUVAGEMENT adv. D'une manière sauvage.

SAUVAGEON n. m. Jeune arbre venu sans culture, sur lequel on se propose de faire une greffe.

SAUVAGERIE n. f. Caractère de celui qui ne peut souffrir la société.

SAUVAGESSE n. f. Nom donné quelquefois aux femmes sauvages.

SAUVAGIN, INE adj. Se dit du goût et de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais. N. m. : *cela sent le sauvagin.* N. f. Oiseaux qui ont ce goût ou cette odeur.

SAUVEGARDE n. f. Protection, défense : *les lois sont la sauvegarde de la liberté. Fig.* Ce qui sert de garantie, de défense : *son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription.*

SAUVEGARDER v. tr. Protéger.

SAUVE QUI PEUT! interj. Cri au moment d'une déroute : *quelques lâches crièrent sauve qui peut!* N. m. : *le fatal sauve-qui-peut de Waterloo.*

SAUVER v. tr. (rad. *sauf*). Garantir, tirer du péril : *sauver quelqu'un du naufrage;* procurer le salut éternel : *Jésus est venu pour sauver tous les hommes;* conserver : *sauver son honneur. Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui puisse scandaliser. **Se sauver** v. pr. Fuir : *se sauver à toutes jambes;* s'échapper : *se sauver de prison;* se dédommager : *se sauver sur la quantité.*

SAUVETAGE n. m. Action de retirer des flots les débris d'un naufrage.

SAUVETEUR adj. et n. Employé au sauvetage : *bateau sauveteur;* homme qui sauve ceux qui se noient.

SAUVEUR n. m. (lat. *salvator*). Libérateur : *Joseph sauveur de l'Egypte.* **Le Sauveur du monde** ou **le Sauveur**, Jésus-Christ.

SAUVE-VIE n. f. Petite fougère qu'on appelle aussi rue de muraille.

SAVAMMENT adv. D'une manière sa-

vante. *J'en parle savamment*, avec connaissance de cause.

SAVANE n. f. Au Canada, forêt d'arbres résineux ; dans l'Amérique du Nord, immenses plaines couvertes de hautes herbes qui croissent sans culture.

SAVANT, E adj. Qui sait beaucoup ; où il y a de la science, de l'érudition : *livre savant* ; habile : *la savante retraite de Xénophon. Langues savantes*, les langues anciennes. N. m. : *les savants assurent que...*

SAVANTASSE n. m. Celui qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. *Fam.*

SAVANTISSIME adj. Très savant.

SAVARIN n. m. Sorte de pâtisserie.

SAVATE n. f. Soulier vieux et usé ; homme maladroit ; sorte de lutte où l'on se sert des pieds et des mains. *Pop.*

SAVETER v. tr. Gâter un ouvrage. *Pop.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SAVETIER n. m. Raccommodeur de vieux souliers. *Fig.* Mauvais ouvrier. *Pop.*

SAVEUR n. f. Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût.

SAVOIR v. tr. (lat. *sapere*. — *Je sais, nous savons. Je savais. Je sus. Je saurai. Je saurais. Sache, sachons, sachez. Que je sache. Que je susse. Sachant. Su, e*). Connaître : *savoir son chemin, le dessin* ; avoir dans la mémoire : *savoir sa leçon* ; avoir appris : *savoir un secret* ; pouvoir : *je ne saurais flatter. C'est un homme qui sait vivre*, qui connaît les convenances ; *je ne sache personne*, je ne connais personne. V. int. Avoir des connaissances, de l'expérience : *si jeunesse savait* ; être sûr : *Si je savais, je... Un je ne sais qui*, personne peu considérée ; *un je ne sais quoi*, sentiment indéfinissable. **A savoir, savoir** loc. conj. qui marque énumération : *il y a dix espèces de mots, savoir* : etc.

SAVOIR n. m. Connaissances acquises, érudition.

SAVOIR-FAIRE n. m. Habileté pour faire réussir ce qu'on entreprend.

SAVOIR-VIVRE n. m. Connaissance des usages du monde.

SAVOISIEN, IENNE adj. et n. De la Savoie. Syn. de SAVOYARD.

SAVON n. m. (lat. *sapo*). Composition qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. *Fig.* Verte réprimande. *Fam.*

SAVONNAGE n. m. Blanchissage par le savon.

SAVONNER v. tr. Nettoyer, blanchir avec du savon. *Fig.* Réprimander vertement. *Fam.*

SAVONNERIE n. f. Lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE n. f. Petite boule de savon préparé pour la barbe. **Montre à savonnette**, dont le cadran est recouvert d'un couvercle bombé en métal, qui s'ouvre au moyen d'un ressort.

SAVONNEUX, EUSE adj. Qui tient de la nature du savon.

SAVONNIER n. m. Fabricant de savon ; arbre des Antilles, dont le fruit rend l'eau blanche et écumeuse.

SAVOUREMENT n. m. Action de savourer.

SAVOURER v. tr. (rad. *saveur*). Goûter avec attention et plaisir. *Fig.* : *savourer les plaisirs, les honneurs.*

SAVOUREUSEMENT adv. En savourant.

SAVOUREUX, EUSE adj. Qui a une saveur agréable.

SAVOYARD, E adj. et n. De la Savoie. Cette expression est devenue ironique; on dit plutôt aujourd'hui savoisien.

SAXATILE adj. (lat. *saxum*, rocher). Qui croît, qui vit sur ou dans les pierres.

SAXHORN n. m. Sorte d'instrument en cuivre, à embouchure et à pistons, inventé par M. Sax (*).

SAXICOLE adj. (lat. *saxum*, rocher ; *colo*, j'habite). *Hist. nat.* Qui vit ou croît parmi les rochers.

SAXIFRAGE n. f. (lat. *saxum*, rocher ; *frango*, je brise). Genre de plantes, qui vient au milieu des pierres.

SAXON, ONNE adj. et n. Qui est de la Saxe.



SAXOPHONE n. m. Instrument à vent en cuivre (*).

SAYETTE n. f. Étoffe de laine.

SAYNÈTE n. f. (m. esp.). Petite comédie mêlée de chansons.

SAYON (*sé-ion*) n. m. (lat. *sagum*). Ancienne casaque des gens de guerre.

SBIRE n. m. Archer italien. Par ext. et en mauvaise part, agent de police.

SCABELLON n. m. Petit piédestal.

SCABIEUSE n. f. Belle plante qui sert à l'ornement des jardins (*).

SCABIEUX, EUSE adj. (lat. *scabies*, gale). Qui ressemble à la gale : *éruption scabieuse*.

SCABREUX, EUSE adj. Rude, raboteux : *chemin scabreux. Fig.* Dangereux : *entreprise scabreuse* ; délicat à raconter : *sujet, conte scabreux.*

SCALDE n. m. Nom des anciens poètes scandinaves.

SCALÈNE adj. *Triangle scalène*, dont les trois côtés sont inégaux (*).

SCALPEL n. m. Instrument dont on se sert pour les dissections anatomiques.

SCALPER v. tr. Détacher la peau du crâne avec un instrument tranchant

SCAMMONÉE n. f. Plante et gomme purgative.

SCANDALE n. m. Occasion de chute, de péché ; indignation qu'excite le mauvais exemple : *au grand scandale des gens*

de bien; éclat que produit un acte honteux : *causer du scandale.*

SCANDALEUSEMENT adv. D'une manière scandaleuse.

SCANDALEUX, EUSE adj. Qui cause du scandale.

SCANDALISER v. tr. Donner du scandale. **Se scandaliser** v. pr. S'offenser, se choquer.

SCANDER v. tr. (lat. *scandere*, monter). Marquer la quantité ou la mesure des vers.

SCANDINAVE adj. et n. Qui appartient à la Scandinavie; habitant de la Scandinavie.

SCAPHANDRE n. m. Sorte de corset garni de liège à l'aide duquel on peut se soutenir sur l'eau; appareil dont se revêtent les plongeurs pour travailler sous l'eau.

SCAPHOÏDE adj. (gr. *skaphê*, barque; *eidos*, aspect). Se dit d'un des os de la main et du pied.

SCAPIN n. m. Personnage bouffon du théâtre italien.

SCAPULAIRE n. m. (lat. *scapulæ*, épaules). Pièce d'étoffe que portent plusieurs religieux sur leurs habits; petits morceaux d'étoffe bénits que l'on porte sur soi : *vendre des scapulaires.* Adj. *Chir.* Qui a rapport à l'épaule : *veine, artère scapulaire.*

SCARABÉE n. m. Nom générique des insectes dont les ailes sont recouvertes par des étuis cornés, tels que les hannetons.

SCARAMOUCHE n. m. Bouffon de l'ancienne comédie italienne.

SCARE n. m. Genre de poissons.

SCARIFICATEUR n. m. Instrument de chirurgie composé de dix à douze pointes de lancettes qui partent au moyen d'un ressort et font autant d'incisions à la peau; sorte d'extirpateur.

SCARIFICATION n. f. Incisions superficielles faites avec le scarificateur.

SCARIFIER v. tr. Faire des incisions sur la peau.

SCARIOLE n. f. V. ESCAROLE.

SCARLATINE adj. f. *Fièvre scarlatine*, caractérisée par des taches d'un rouge écarlate.

SCAZON adj. m. (gr. *skazô*, je boite). Sorte de vers ïambique.

SCEAU ou **SCEL** n. m. (lat. *sigillum*). Grand cachet employé pour rendre un acte authentique; l'empreinte même de ce cachet. *Fig.* Caractère : *cet ouvrage porte le sceau du génie. Mettre le sceau à une chose*, la rendre entière. *Confier une chose sous le sceau du secret*, à la condition que le secret en sera bien gardé.

SCÉLÉRAT, E adj. (lat. *scelus*, crime). Coupable de crimes : *âme scélérate*, perfide, noir : *conduite scélérate.* N. : *c'est un scélérat, une scélérate.*

SCÉLÉRATESSE n. f. Méchanceté noire.

SCELLÉ n. m. Sceau apposé par autorité de justice pour empêcher d'ouvrir.

SCELLEMENT n. m. *Maç.* Action de sceller une pièce de bois ou de métal dans un mur, une pierre, etc.

SCELLER v. tr. Appliquer le sceau de l'Etat, les scellés; fixer une pièce de bois ou de métal dans un mur avec du plâtre, du plomb ou du mortier. *Fig.* Cimenter, affermir : *sceller une religion de son sang.*

SCELLEUR n. m. Qui appose le sceau.

SCÉNARIO n. m. Livret indiquant la mise en scène et le nom des acteurs d'un opéra, d'un ballet.

SCÈNE n. f. (gr. *skênê*, tente). Partie du théâtre où jouent les acteurs; décoration du théâtre : *la scène change;* lieu où est supposée se passer l'action qu'on représente : *la scène est à Rome;* art dramatique : *avoir une parfaite connaissance de la scène;* subdivision d'un acte : *scène attendrissante. Fig.* Action qui représente quelque chose d'intéressant, d'extraordinaire : *scène affligeante;* attaque violente, apostrophe imprévue : *faire une scène à quelqu'un.*

SCÉNIQUE adj. Qui a rapport à la scène, au théâtre : *art scénique.*

SCÉNOGRAPHE n. m. Celui qui se livre à la scénographie.

SCÉNOGRAPHIE n. f. Art de peindre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIE n. f. (gr. *skênê*, tente). Fête des Tabernacles, chez les Juifs.

SCEPTICISME n. m. Etat de doute; doctrine de ceux qui soutiennent que l'homme ne peut atteindre à la vérité.

SCEPTIQUE adj. et n. (gr. *skeptikos*; de *skeptomai*, j'examine). Partisan du scepticisme. V. PYRRHONIEN. *Par ext.* Celui qui affecte de douter de tout ce qui n'est pas prouvé d'une manière évidente : *esprit, écrivain sceptique.*

SCEPTRE n. m. (gr. *sképtron*, bâton). Espèce de bâton de commandement, insigne de la royauté (*). *Fig.* La royauté même : *ambitionner le sceptre;* supériorité : *l'Angleterre tient le sceptre des mers. Sceptre de fer*, gouvernement dur et despotique.

SCHABRAQUE (*cha*) ou **CHABRAQUE** n. f. (allem. *schabrack*) Housse, couverture en peau de mouton ou en drap, qu'on étend sur la selle des chevaux de cavalerie.

SCHAH (*cha*) n. m. Souverain de la Perse.

SCHAKO n. m. V. SHAKO.

SCHALL n. m. V. CHÂLE.

SCHAPSKA (*chaps-ka*) n. m. Shako polonais; ancienne coiffure de nos lanciers.

SCHEIK (*chek*) n. m. V. CHEIK.

SCHELEM (*che-lème*) n. m. Coup qui consiste à faire toutes les levées à certains jeux de cartes.

SCHELLING (*chelin*) n. m. Monnaie d'Angleterre, valant 1 fr. 24.
SCHÉRIF (*chérife*) n. m. V. CHÉRIF.
SCHERZO n. m. (m. ital.). Morceau de musique léger et badin.
SCHISMATIQUE adj. et n. Qui est dans le schisme.
SCHISME n. m. (gr. *schisma*, division). Séparation du corps et de la communion d'une religion. *Fig.* Division d'opinions. V. ORIENT, OCCIDENT, *Partie hist.*
SCHISTE n. m. (gr. *schistos*; de *schizein*, fendre). Nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise.
SCHISTEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du schiste.
SCHLAGUE n. f. (all. *schlagen*, battre). Punition militaire, en usage en Allemagne, consistant dans l'application d'un certain nombre de coups de canne.
SCHLICH (*chlik*) n. m. Minerai écrasé.
SCHNICK (*chnik*) n. m. (m. patois all.). Eau-de-vie forte.
SCHOONER ou **SCHOONER** (*chounèr*) n. m. (m. angl.). Petit bâtiment à deux mâts, gréé comme une goélette.
SCIAGE n. m. Ouvrage, travail de celui qui scie le bois, la pierre.
SCIATÉRIQUE adj. (gr. *skia*, ombre). Se dit d'un cadran qui montre l'heure par l'ombre du style.
SCIATIQUE adj. (gr. *ischion*, hanche). Se dit d'une douleur fort vive, fixée principalement à la hanche. N. f. : *atteinte de sciatique.*
SCIE n. f. Lame de fer longue, étroite et dentée, dont on se sert pour scier le bois, la pierre, etc. (*); poisson du genre squale, à museau armé de fortes épines implantées comme des dents de scie.
SCIEMMENT adv. Avec réflexion, avec connaissance de ce qu'on fait.
SCIENCE n. f. (lat. *scientia*; de *scire*, savoir). Tout ensemble de connaissances sur quelque matière que ce soit. **Science du monde,** connaissance de certaines choses qui servent à la conduite de la vie; **science infuse,** qui vient de Dieu par inspiration ; **sciences occultes,** l'alchimie, l'astrologie, la chiromancie, la cabale, etc.; **sciences exactes,** les différentes branches des mathématiques.
SCIENTIFIQUE adj. Qui concerne les sciences.
SCIENTIFIQUEMENT adv. D'une manière scientifique.
SCIER v. tr. Couper, fendre avec une scie.
SCIERIE n. f. Usine où plusieurs scies, mises en mouvement par un cours d'eau, le vent ou la vapeur, débitent le bois en planches ou en feuilles minces.
SCIEUR n. m. Celui dont le métier est de scier. **Scieur de long,** qui scie le bois en planches.

SCILLE n. f. Plante bulbeuse, de la famille des lis.
SCILLITIQUE adj. Extrait de la scille.
SCINDER v. tr. Diviser : *scinder une question.*
SCINQUE n. m. Sorte de lézard.
SCINTILLANT, E (*til-lan*) adj. Qui scintille.
SCINTILLATION (*til-la*) n. f. Espèce de tremblotement qu'on observe dans la lumière des étoiles fixes.
SCINTILLER (*til-lé*) v. int. Etinceler.
SCION n. m. Petit rejeton tendre et flexible d'un arbre.
SCISSILE adj. *Minér.* Qui peut être fendu.
SCISSION n. f. (lat. *scissio*; de *scindere*, fendre). Division dans une assemblée, dans un parti politique ; partage de voix, d'opinions.
SCISSIONNAIRE adj. et n. Celui qui fait scission dans une assemblée politique.
SCISSURE n. f. *Anat.* Fente sur certains os.
SCIURE n. f. Poudre qui tombe de toute matière que l'on scie, surtout en parlant du bois.
SCLÉROPHTALMIE [o. n.] n. f. (gr. *sklêros*, dur; *ophthalmos*, œil). Ophtalmie caractérisée par une induration de l'œil.
SCLÉROTIQUE n. f. Nom scientifique du blanc de l'œil.
SCOLAIRE adj. (lat. *schola*, école). Qui a rapport aux écoles : *année scolaire.*
SCOLARITÉ n. f. Temps d'études obligatoires; droit que pouvaient réclamer les écoliers des anciennes universités.
SCOLASTIQUE adj. Se dit de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire des écoles : *enseignement scolastique.* N. f. Mélange confus de philosophie et de théologie. N. m. Celui qui écrit sur la théologie scolastique.
SCOLASTIQUEMENT adv. D'une manière scolastique.
SCOLIASTE n. m. Annotateur des ouvrages des anciens.
SCOLIE n. f. (gr. *scholion*, note). Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens. N. m. *Géom.* Remarque relative à une proposition précédente.
SCOLOPENDRE n. f. Plante médicinale qui croît dans les lieux humides; insecte appelé aussi mille-pieds (*).
SCOMBRE n. m. Sorte de poisson de mer.
SCORBUT n. m. Maladie contagieuse qui paraît consister dans une altération de la masse du sang.
SCORBUTIQUE adj. De la nature du scorbut. N. Qui est atteint du scorbut.
SCORIE n. f. (gr. *skôria*, déchet). Matière vitreuse qui nage à la surface des métaux en fusion.
SCORIFICATION n. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE n. m. Vase qui sert à scorifier.

SCORIFIER v. tr. Séparer d'un métal les scories que la fusion y a produites.

SCORPIOÏDE n. f. Plante dont la gousse ressemble à la queue d'un scorpion.

SCORPIOJELLE n. f. Huile de scorpion.

SCORPION n. m. Arachnide, venimeux, dont le venin se communique au moyen d'un crochet dont sa queue est armée (*); un des douze signes du zodiaque.

SCORSONÈRE n. f. Salsifis noir, plante potagère.

SCOTIE n. f. *Arch.* Moulure en creux, placée ordinairement à la base d'une colonne.

SCOTISME n. m. Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot.

SCOTISTE n. m. Partisan de la doctrine philosophique de Duns Scot.

SCOTTISH n. f. (m. angl. qui veut dire *écossais*). Sorte de danse.

SCRIBE n. m. Chez les Juifs, docteur qui interprétait la loi; aujourd'hui, copiste, homme qui gagne sa vie à écrire.

SCRIPTURAL, E adj. Qui se rapporte aux saintes Ecritures.

SCROFULAIRE n. f. Plante employée autrefois en médecine.

SCROFULES n. f. pl. Ecrouelles ou humeurs froides.

SCROFULEUX, EUSE adj. Qui cause ou accompagne les scrofules : *sang scrofuleux, humeur scrofuleuse.* N. Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE n. m. Ancien poids de 24 grains, en usage surtout en pharmacie.

SCRUPULE n. m. Inquiétude de conscience, qui fait regarder comme faute ce qui ne l'est pas; grande exactitude à remplir ses devoirs : *faire quelque chose avec scrupule;* délicatesse de procédés, de mœurs : *se faire scrupule de...;* reste de doute après la discussion, l'explication : *conserver encore des scrupules.*

SCRUPULEUSEMENT adv. D'une manière scrupuleuse.

SCRUPULEUX, EUSE adj. Qui est sujet à avoir des scrupules : *conscience scrupuleuse. Fig.* Exact, minutieux : *recherches scrupuleuses.*

SCRUTATEUR n. m. Celui qui scrute : *Dieu est le scrutateur des cœurs.* Pl. Membres d'une assemblée qui vérifient un scrutin. Adj.: *regard scrutateur.*

SCRUTER v. tr. Sonder, examiner à fond : *Dieu scrute les cœurs.*

SCRUTIN n. m. Opération qui consiste à recueillir les votes d'une assemblée, exprimés secrètement.

SCUBAC (*bak*) n. m. Liqueur spiritueuse, d'origine irlandaise.

SCULPTÉ, E (*scul-té*) adj. Orné de sculptures : *meuble sculpté.*

SCULPTER (*scul-té*) v. tr. Tailler avec le ciseau une figure dans le marbre, la pierre, le bois, etc.

SCULPTEUR (*scul-teur*) n. m. Artiste qui sculpte.

SCULPTURAL, E (*scul-tural*) adj. Qui a rapport à la sculpture : *l'art sculptural.*

SCULPTURE (*scul-ture*) n. f. Art, ouvrage du sculpteur.

SCYLLA n. m. Célèbre écueil sur la côte de Sicile, voisin de Charybde.

SCYTALE n. m. Espèce de serpent à crochets venimeux.

SCYTALE n. f. Dépêche secrète, chez les Spartiates.

SE pron. de la 3e pers. des deux genres et des deux nombres. Soi, à soi.

SÉANCE n. f. Temps pendant lequel un corps constitué reste assemblé pour s'occuper de ses travaux : *séance longue et orageuse. Par ext.* Temps pendant lequel une personne pose pour se faire peindre : *faire un portrait en trois séances;* temps qu'on passe à table, à une partie de jeu, à une visite, etc. : *nous avons fait là une longue séance.*

SÉANT, E part. prés. du v. inusité *seoir.* Qui siège, qui réside actuellement : *tribunal séant à...* N. m. Posture d'un homme assis dans son lit : *se mettre sur son séant.*

SÉANT, E adj. Décent, convenable : *il n'est pas séant à votre âge de...*

SEAU n. m. (lat. *situla*). Vase ordinairement fait de bois, propre à puiser, à transporter de l'eau ; son contenu : *un seau d'eau.*

SÉBACÉ, E adj. (lat. *sebum*, suif). Qui est de la nature du suif.

SÉBESTE n. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER n. m. Genre d'arbres dont le fruit ressemble à une prune.

SÉBACIQUE adj. *Acide sébacique,* acide tiré du suif.

SÉBILE n. f. Ecuelle de bois ronde et creuse.

SEC, SÈCHE adj. (lat. *siccus*). Aride, qui a peu ou point d'humidité; *terrain sec, temps sec;* qui n'est plus frais, qui n'est plus vert : *noix sèche;* qui n'est pas mouillé, humecté : *toux sèche, avoir la bouche sèche;* maigre, décharné : *homme grand et sec. Regarder d'un œil sec,* sans être attendri; *passer une rivière à pied sec,* quand il n'y a point d'eau. *Fig. Réponse sèche,* dure, brusque; *style sec,* dénué d'agréments; *cœur sec, âme sèche,* peu sensible; *sujet sec,* ingrat à traiter; *fruit sec,* jeune homme sorti d'une école du gouvernement sans avoir obtenu de brevet, pour cause d'incapacité; *coup sec,* donné vivement; *pain sec,* pain pour tout aliment. N. m. Ce qui n'est point humide. *Mettre un cheval au sec,* au fourrage sec. Adv. Rudement : *répondre sec à quelqu'un. Boire sec,* boire beaucoup et sans eau. **A sec** loc. adv. Sans eau : *mettre un étang à sec. Fig.* Sans argent.

SÉCABLE adj. Qui peut être coupé.

SÉCANTE n. f. (lat. *secare*, couper). Ligne qui coupe une autre ligne (*). *Trigon.* Ligne droite tirée du centre d'un cercle à l'extrémité d'un arc et prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre la tangente de cet arc.

SÉCATEUR n. m. Outil en forme de ciseaux (*), employé en horticulture pour la taille des arbres.

SÉCESSION n. f. (lat. *secessio*; de *secedere*, se retirer). Action de se séparer de ceux avec lesquels on était uni : *la sécession du Sud, aux États-Unis.*

SÉCHAGE n. m. Action de faire sécher : *le séchage des murs n'est pas complet.*

SÈCHE ou **SEICHE** n. f. Poisson de mer, de la classe des mollusques.

SÈCHEMENT adv. En lieu sec. *Fig.* D'une manière froide et peu agréable : *répondre sèchement.*

SÉCHER v. tr. Rendre sec : *le vent sèche les chemins. Fig. Sécher les larmes*, consoler. V. int. Devenir sec. *Fig. Sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de tristesse. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SÉCHERESSE n. f. Etat de ce qui est sec; disposition de l'air et du temps quand il fait trop sec. *Fig.* Froideur, brusquerie : *répondre avec sécheresse;* manque de sentiments : *sécheresse du cœur;* absence d'images, d'idées : *sécheresse du style.*

SÉCHOIR n. m. Dans les manufactures, lieu à air chauffé, où l'on fait sécher les étoffes, les papiers, etc.

SECOND, E (*gon*) adj. Qui est immédiatement après le premier; autre : *c'est un second Alexandre.* **Eau seconde,** eau-forte affaiblie. N. m. Le second étage d'une maison : *monter au second;* celui qui tient le second rang : *être le second;* qui en accompagne un autre dans un duel : *servir de second.* **En second** loc. adv. Sous les ordres d'un autre : *capitaine en second.*

SECONDAIRE (*gon*) adj. Accessoire, qui ne vient qu'en second.

SECONDAIREMENT (*gon*) adv. D'une manière secondaire.

SECONDE (*gon*) n. f. La classe qui précède la rhétorique : *élève de seconde;* soixantième partie d'une minute d'heure ou d'une minute de degré. *Mus.* Intervalle d'un ton ou deux demi-tons. *Escr.* Coup d'épée allongé en dehors et passant sous le bras de l'adversaire.

SECONDEMENT (*gon*) adv. En second lieu.

SECONDER (*gon*) v. tr. Servir, aider.

SECOUEMENT ou **SECOÛMENT** n. m. Action de secouer.

SECOUER v. tr. (lat. *succutere;* de *sub*, sous, et *cutere*, frapper). Agiter fortement et à plusieurs reprises : *secouer un arbre;* faire tomber : *secouer la poussière. Fig.* Ne pas ménager : *secouer un écolier paresseux. Secouer le joug*, s'affranchir d'une domination; *secouer la tête*, la remuer en signe de négation. **Se secouer** v. pr. Se remuer fortement.

SECOURABLE adj. Qui secourt, aime à secourir.

SECOURIR v. tr. (se conj. comme *courir*). Aider, assister.

SECOURS n. m. Aide, assistance dans le besoin. Pl. Troupes envoyées pour secourir; choses qui servent à secourir : *les secours de la charité.*

SECOUSSE n. f. (rad. *secouer*). Agitation, ébranlement. *Fig.* Atteinte portée à la santé, au crédit, à l'ordre établi.

SECRET n. m. Ce qui doit être caché, tenu secret; discrétion : *observer le secret;* art : *le secret de plaire;* moyen peu connu de faire une chose : *secret pour guérir de la goutte;* une des parties les plus difficiles, les plus essentielles d'un art, d'une science : *le secret de l'art d'écrire;* ressort caché : *le secret d'une serrure;* lieu séparé dans une prison : *mettre un prisonnier au secret.* **En secret** loc. adv. Sans témoin.

SECRET, ÈTE adj. Qui est peu connu, que l'on tient caché : *négociation secrète;* discret, qui sait se taire : *vous n'êtes guère secret. Escalier secret, porte secrète*, par lesquels on arrive et l'on pénètre dans un appartement sans crainte d'être vu ; *comité secret*, assemblée aux délibérations de laquelle le public n'assiste pas.

SECRÉTAIRE n. m. Celui dont l'emploi est de faire, d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. **Secrétaire d'Etat,** ministre ayant un portefeuille ; **secrétaire d'ambassade,** fonctionnaire remplissant les fonctions de secrétaire d'une ambassade ; **secrétaire de rédaction,** chargé de recevoir et de revoir les articles d'un journal; *secrétaire d'une assemblée*, qui en rédige les délibérations; *secrétaire d'une mairie*, qui fait les écritures de cette mairie.

SECRÉTAIRE n. m. Meuble sur lequel on écrit et dans lequel on renferme des papiers.

SECRÉTAIRE n. m. Oiseau de l'ordre des rapaces.

SECRÉTAIRERIE n. f. Lieu où les secrétaires d'un gouverneur, d'un ministre, etc., font et délivrent leurs expéditions, et où ils gardent les minutes.

SECRÉTARIAT n. m. Fonction de secrétaire; bureau du secrétaire, dépôt de ses actes.

SECRÈTE n. f. Oraison que le prêtre dit tout bas avant la préface.

SECRÈTEMENT adv. En secret.

SÉCRÉTER v. tr. (lat. *secretare*, fréquentatif de *secernere*, mettre à part). Opérer la sécrétion. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SÉCRÉTEUR n. m. Qui opère la sécrétion.

SÉCRÉTION n. f. Filtration et séparation des humeurs du corps.

SÉCRÉTOIRE adj. Où s'opère la sécrétion : *organe sécrétoire*.

SECTAIRE n. m. Qui fait partie d'une secte.

SECTATEUR n. m. Partisan : *les sectateurs d'Arius*.

SECTE n. f. (lat. *secta* ; de *sectari*, suivre). En philosophie, réunion de personnes qui professent la même doctrine : *la secte d'Epicure ;* en religion, réunion de ceux qui se sont détachés d'une communion principale : *la secte des luthériens, des anabaptistes*.

SECTEUR n. m. (lat. *sector ;* de *secare*, couper). *Géom.* Partie d'un cercle comprise entre deux rayons et l'arc qu'ils renferment (*); portion d'une enceinte fortifiée qui est sous les ordres d'un commandant particulier. *Astr.* Instrument de précision.

SECTION n. f. Division ou subdivision d'un compte, d'un livre, d'un corps constitué, d'un peloton, d'une ville, etc. *Géom.* Rencontre de deux lignes, d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide. *Section conique*, ligne courbe que donne la section d'un cône par un plan.

SECTIONNEMENT n. m. Action de sectionner.

SECTIONNER v. tr. Diviser par sections.

SÉCULAIRE adj. (lat. *seculum*, siècle). Qui se fait de siècle en siècle : *fête séculaire ;* âgé d'un siècle ou très âgé ; *chêne séculaire*. *Année séculaire*, qui termine un siècle.

SÉCULARISATION n. f. Action de séculariser.

SÉCULARISER v. tr. Rendre séculier : *séculariser un couvent*.

SÉCULARITÉ n. f. Etat du clergé séculier, par rapport au clergé régulier.

SÉCULIER, IÈRE adj. *Clergé séculier*, prêtres qui n'appartiennent à aucun ordre religieux ; *bras séculier*, justice temporelle : *livrer un ecclésiastique au bras séculier*. N. m. Laïque, par opposition à *ecclésiastique*.

SÉCULIÈREMENT adv. D'une manière séculière.

SECUNDO (*sékondo*) adv. (m. lat.). Secondement, en second lieu.

SÉCURITÉ n. f. Confiance, tranquillité d'esprit.

SEDAN n. m. Drap fin fabriqué à Sedan.

SÉDATIF, IVE adj. (*sedare*, calmer). Qui calme les douleurs : *eau*, *potion sédative*.

SÉDENTAIRE adj. (lat. *sedere*, être assis). Qui sort peu, qui reste ordinairement chez soi. *Vie, emploi sédentaire*, qui se passe, qui s'exerce dans un même lieu.

SÉDENTAIREMENT adv. D'une manière sédentaire : *vous vivez bien sédentairement*.

SÉDIMENT n. m. Dépôt qui se forme dans un liquide où des substances sont en dissolution.

SÉDIMENTAIRE adj. De la nature du sédiment.

SÉDITIEUSEMENT adv. D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE adj. et n. Qui excite une sédition ou y prend part : *une populace séditieuse, le chef des séditieux ;* enclin à la sédition : *esprit séditieux ;* qui y porte : *discours séditieux*.

SÉDITION n. f. Emeute populaire, révolte contre la puissance établie.

SEDLITZ n. m. Nom d'un sel purgatif : *eau de Sedlitz*.

SÉDUCTEUR, TRICE n. Qui séduit, fait tomber en faute. Adj. : *discours séducteur*.

SÉDUCTION n. f. Action par laquelle on séduit ; attrait, agrément : *les séductions de l'esprit*.

SÉDUIRE v. tr. (lat. *seducere*, conduire à l'écart). Tromper, faire tomber dans l'erreur par ses insinuations, ses exemples ; suborner, corrompre : *séduire des témoins ;* plaire, persuader : *ses manières m'ont séduit*.

SÉDUISANT, E adj. Qui séduit, charme, persuade.

SEGMENT n. m. (lat. *segmentum ;* de *secare* couper). *Géom.* Portion de cercle comprise entre un arc et sa corde.

SEGMENTAIRE adj. Qui est formé de plusieurs segments.

SÉGRAIRIE n. f. Bois possédé par indivis ou en commun.

SÉGRAIS n. m. Bois isolé, qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATION n. f. Action de séparer d'un tout, de mettre à part.

SÉGUIDILLE n. f. Chanson et danse espagnoles.

SEICHE n. f. V. SÈCHE.

SÉIDE n. m. Agent des crimes d'un autre : *Séjan était le séide de Tibère*.

SEIGLE n. m. Céréale dont la tige est plus longue et plus brune que celle du froment.

SEIGNEUR n. m. (lat. *senior*, vieillard). Autrefois, possesseur d'un fief, d'une terre ; aujourd'hui, le plus distingué d'un pays par le rang, la richesse : *il est le seigneur du canton*. **Le Seigneur**, Dieu ; **Notre-Seigneur**, Jésus-Christ ; **le Grand Seigneur**, le sultan ; *vivre en seigneur*, magnifiquement ; *faire le seigneur*, prendre des airs au-dessus de sa condition.

SEIGNEURIAGE n. m. Droit qu'un souverain ou un seigneur percevait sur la fabrication des monnaies.

SEIGNEURIAL, E, AUX adj. Qui appartenait à un seigneur : *titre seigneurial* ; qui donnait des droits de seigneur : *terre seigneuriale*.

SEIGNEURIE n. f. Autorité d'un seigneur ; pays sur lequel s'étendait cette autorité ; titre d'honneur : *votre seigneurie a bien voulu...*

SEILLE n. f. Seau de bois.

SEIME n. f. Fente qui se forme au sabot du cheval.

SEIN n. m. (lat. *sinus*, pli). Partie du corps humain depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac ; chacune des mamelles de la femme : *donner le sein à un enfant* ; siège de la conception : *elle l'a porté dans son sein*. *Fig.* Milieu : *vivre au sein des grandeurs* ; l'âme, le cœur de l'homme : *déposer un secret dans le sein d'un ami*.

SEINE ou **SENNE** n. f. Sorte de filet que l'on traîne dans l'eau.

SEING n. m. (lat. *signum*, signe). Signature. **Sous seing privé**, se dit d'un acte qui n'a point été passé devant un officier public, par opposition à *acte notarié* ; **blanc-seing**, papier signé à l'avance, que l'on donne à quelqu'un pour qu'il le remplisse à sa volonté : *ambassadeur muni d'un blanc-seing du roi*.

SEIZE adj. num. Dix et six ; seizième : *Louis seize*. N. m. : *le seize du mois*.

SEIZIÈME adj. num. ord. de *seize*. N. m. : *un seizième*.

SEIZIÈMEMENT adv. En seizième lieu.

SÉJOUR n. m. Résidence plus ou moins longue dans un lieu ; le lieu même : *séjour enchanteur*.

SÉJOURNER v. int. Demeurer quelque temps dans un lieu.

SEL n. m. (lat. *sal*). Substance dure, friable, sèche, soluble et d'un goût âcre ; odeur forte : *respirer des sels*. *Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif dans la conversation ou dans un ouvrage d'esprit. *Chim.* Combinaison d'un acide avec une base.

SÉLACIENS n. m. pl. Famille de poissons comprenant les raies et les squales.

SÉLAM (*lame*) n. m. Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs disposées de manière à exprimer une pensée, un sentiment secret. On écrit aussi SÉLAN.

SÉLECTION n. f. (lat. *selectus*, choisi). Choix raisonné de reproducteurs, ayant pour but l'amélioration des espèces. *Sélection naturelle*, phénomène par lequel certains types tendraient à se modifier et à se perfectionner d'eux-mêmes.

SÉLÉNIATE n. m. *Chim.* Nom donné à des combinaisons de sélénium avec d'autres corps.

SÉLÉNIEUX, EUSE ou **SÉLÉNIQUE** adj. *Chim.* Où il entre du sélénium.

SÉLÉNITE n. f. Ancien nom du sulfate de chaux ; sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base.

SÉLÉNITEUX, EUSE adj. Qui a rapport à la sélénite.

SÉLÉNIUM (*ome*) n. m. Corps simple, métallique, de couleur rouge.

SÉLÉNOGRAPHIE n. f. (gr. *selénê*, lune ; *graphô*, j'écris). Description ou carte de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la sélénographie.

SELLE n. f. Sorte de siège qu'on met sur le dos du cheval pour la commodité du cavalier (*). *Cheval de selle*, propre à être monté. Evacuation par les voies naturelles : *selles abondantes*. *Aller à la selle*, à la garde-robe.

SELLER v. tr. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'un mulet, etc.

SELLERIE n. f. Commerce, industrie du sellier ; lieu où l'on serre les selles et les harnais des chevaux.

SELLETTE n. f. Petit siège de bois sur lequel on faisait asseoir un accusé. *Fig.* *Tenir quelqu'un sur la sellette*, le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret. Coffre des décrotteurs ; partie d'une charrue, sur laquelle le timon est appuyé.

SELLIER n. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc.

SELON prép. Suivant, eu égard à, conformément à : *selon ses forces* ; d'après : *selon moi, évangile selon saint Matthieu*. *C'est selon*, cela dépend des circonstances.

SEMAILLE n. f. Action de semer ; époque où l'on sème.

SEMAINE n. f. (lat. *septimana* ; de *septimus*, septième). Suite de sept jours. *Semaine sainte*, qui précède Pâques. *Fig.* Travail d'un ouvrier pendant la semaine ; prix de ce travail : *recevoir sa semaine*. *Être de semaine*, être chargé de certaines fonctions durant une semaine.

SEMAINIER n. m. Qui est chargé pendant sept jours de suite de faire un travail quelconque.

SÉMAPHORE n. m. (gr. *sêma*, signe ; *phoros*, qui porte). Sorte de télégraphe établi sur les côtes et dans les ports.

SEMBLABLE adj. (lat. *similis*). Pareil, de même nature, de même qualité. *Géom.* *Triangles semblables*, qui ont leurs angles égaux chacun à chacun. N. m. Pareil, égal : *il n'a point son semblable* ; un ou plusieurs hommes, par rapport aux autres hommes : *aimer son semblable, ses semblables*.

SEMBLABLEMENT adv. Pareillement.

SEMBLANT n. m. Apparence : *sous un semblant d'amitié*. *Faire semblant*, feindre. *Ne faire semblant de rien*, prendre un air indifférent pour tromper.

SEMBLER v. int. (lat. *simulare*). Avoir

une certaine apparence, une certaine manière d'être : *ce vin me semble gâté. Ce me semble*, selon moi, à mon avis ; *si bon vous semble?* qu'en pensez-vous? V. impers. *Il me semble que*, je crois que...

SÉMÉIOLOGIE ou **SÉMÉIOTIQUE** n. f. (gr. *sêmeion*, signe ; *logos*, discours). Traité des signes des maladies.

SÉMÉIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la séméiologie.

SÉMÉIOLOGUE n. m. Celui qui s'occupe de séméiologie.

SEMELLE n. f. Pièce, ordinairement de cuir, qui forme le dessous du soulier, de la botte, etc. *Battre la semelle*, frapper en cadence ses pieds contre ceux d'un autre pour les réchauffer ; *ne pas avancer d'une semelle*, ne faire aucun progrès ; *ne pas reculer d'une semelle*, demeurer ferme, ne pas reculer, ne pas transiger.

SEMENCE n. f. (lat. *semen*). Toute graine qui se sème soit naturellement soit par la main de l'homme. *Fig.* Cause d'où doivent naître, avec le temps, certains effets : *un article obscur dans un traité est une semence de guerre.*

SEMENCINE n. f. Une des trois principales sortes de semen-contra.

SEMEN-CONTRA (*séméne*) n. m. Graine aromatique employée comme vermifuge.

SEMER v. tr. (lat. *semen*, semence). Epandre du grain sur une terre préparée ; couvrir : *semer un chemin de fleurs;* parsemer : *Dieu sema les cieux d'étoiles. Fig.* Répandre : *semer la discorde, l'erreur, de faux bruits.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SEMESTRE n. m. (lat. *sex*, six ; *mensis*, mois). Espace de six mois, et, par extension, rente, traitement qui se paye tous les six mois : *toucher son semestre;* congé de six mois accordé à un militaire : *officier en semestre.*

SEMESTRIEL, ELLE adj. Qui se fait par semestre : *assemblée semestrielle;* qui dure six mois : *congé semestriel.*

SEMESTRIER n. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR n. m. Celui qui sème du grain. *Fig.* : *semeur de faux bruits.*

SEMI adj. Demi. *Fleur semi-double*, à pétales presque doubles ; *figure semi-circulaire*, qui est en demi-cercle.

SÉMILLANT, E adj. Extrêmement vif : *enfant sémillant. Fig.* : *esprit sémillant.*

SÉMINAIRE n. m. (lat. *seminarium*, pépinière). Etablissement où l'on élève des jeunes gens qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique ; les élèves mêmes : *tout le séminaire est en promenade.*

SÉMINAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la semence.

SÉMINARISTE n. m. Celui qui est élevé, instruit dans un séminaire.

SEMIS n. m. Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc., qui ont été semés en graines ; *un semis d'œillets.*

SÉMITIQUE adj. *Langues sémitiques*, langues parlées par les peuples de la famille dite *sémitique*. V. SÉMITES (*Part. hist.*).

SEMI-TON n. m. Demi-ton en plain-chant. Pl. des *semi-tons.*

SEMOIR n. m. Instrument d'agriculture destiné à distribuer la semence avec plus de régularité qu'en la jetant avec la main ; sac où le semeur tient son grain dans les semis à la main.

SEMONCE n. f. Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.

SEMONCER v. tr. Réprimander.

SEMOULE (*se-mouille*) n. f. Pâte réduite en très petits grains, et faite avec la farine la plus fine.

SEMPER VIRENS (*sainpair viraince*) n. m. (m. lat. qui signif. *toujours vert*). Sorte de chèvrefeuille qui porte toute l'année des feuilles et des fleurs.

SEMPERVIVUM n. m. *Bot.* Nom scientifique du genre joubarbe.

SEMPITERNITÉ n. f. Qualité de ce qui est éternel ; immortalité.

SEMPITERNEL, ELLE adj. Qui dure toujours : *querelle sempiternelle.*

SEMPITERNELLEMENT adv. Eternellement, toujours.

SÉNAT n. m. (lat. *senex*, vieillard). Conseil suprême chez les Romains ; dans certains Etats modernes, assemblée politique qui forme le premier corps de l'Etat ; lieu où les sénateurs s'assemblent : *César fut tué en plein sénat.* V. PART. HIST.

SÉNATEUR n. m. Membre d'un sénat.

SÉNATORERIE n. f. Dotation, majorat d'un sénateur, sous le premier Empire.

SÉNATORIAL, E, AUX adj. Qui appartient au sénateur : *dignité sénatoriale.*

SÉNATORIEN, IENNE adj. De sénateur : *famille sénatorienne.*

SÉNATRICE n. f. Femme d'un sénateur.

SÉNATUS-CONSULTE (*tuce*) n. m. Autrefois, décision du sénat romain ; en France, décret émané du Sénat sous le premier et le second Empire. Pl. des *senatus-consultes.*



SÉNÉ n. m. Arbrisseau du Levant, dont les feuilles sont purgatives (*).

SÉNÉCHAL n. m. Autrefois grand officier de la couronne, qui rendait la justice au nom du roi.

SÉNÉCHALE n. f. Femme du sénéchal : *madame la sénéchale.*

SÉNÉCHAUSSÉE n. f. Etendue de pays soumise à la juridiction d'un sénéchal.

SENEÇON n. m. Plante employée en médecine comme émolliente.

SÉNESTRE n. f. (lat. *sinister*, gauche). La main gauche, en termes de blason.

SÉNEVÉ n. m. Plante dont la graine sert à faire de la moutarde.

SÉNILE (*ni-le*) adj. Qui a rapport au vieillard, à la vieillesse : *débilité sénile*.

SÉNILITÉ n. f. (lat. *senilis*; de *senex*, vieillard). Etat de ce qui est sénile.

SENNE n. f. V. SEINE.

SENS (*sance*; *s* final nul devant une consonne) n. m. (lat. *sensus*). Faculté par laquelle l'homme et les animaux reçoivent l'impression des objets extérieurs : *le sens de la vue, de l'odorat*, etc.; côté d'un corps, d'une chose : *couper un objet dans le sens de sa longueur*; signification : *mot à double sens*; opinion : *j'abonde dans votre sens*. **Le sens intime,** la conscience; **le bon sens,** la droite raison; **le sens commun,** faculté que possède la généralité des hommes de juger sainement. Pl. *Les plaisirs des sens*, la sensualité. Loc. adv. **Sens dessus dessous,** bouleversé; **sens devant derrière,** dans une situation telle que ce qui devrait être devant est derrière.

SENSATION n. f. Impression que l'âme reçoit des objets par les sens : *sensation agréable, douloureuse*. *Fig.* *Faire sensation*, produire une impression marquée dans une assemblée, etc.

SENSÉ, E adj. Qui a du jugement, du bon sens : *personne sensée*; conforme au bon sens : *discours sensé*.

SENSÉMENT adv. D'une manière sensée : *parler, agir sensément*.

SENSIBILITÉ n. f. Faculté, capacité de sentir : *sensibilité des nerfs, de l'âme*. *Fig.* Faculté de sentir vivement : *avoir trop de sensibilité*; sentiments d'humanité, de compassion : *sensibilité pour les malheureux*.

SENSIBLE adj. (lat. *sentire*, sentir). Qui tombe sous les sens : *le monde sensible*; qui ressent aisément : *sensible au froid*. *Fig.* Qui est facilement ému, touché : *cœur sensible*; qu'on remarque aisément : *progrès, amélioration sensible*; qui fait une vive impression : *plaisir, chagrin sensible*. *Côté, endroit sensible*, la chose qui touche le plus. *Phys.* Qui indique les plus légères différences : *balance sensible*. *Mus.* *Note sensible*, qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique.

SENSIBLEMENT adv. D'une manière sensible, perceptible : *le flux monte sensiblement*; d'une manière qui affecte le cœur : *sensiblement ému*.

SENSIBLERIE n. f. Sensibilité fausse et outrée. *Fam.*

SENSITIF, IVE adj. Qui a la faculté de sentir.

SENSITIVE n. f. Plante dont les feuilles se replient si on les touche.

SENSORIAL, E adj. Qui a rapport au sensorium.

SENSORIUM (*sinsoriome*) n. m. Partie du cerveau qu'on croit être le centre commun de toutes les *sensations*.

SENSUALISME n. m. Doctrine de ceux qui rapportent aux sens l'origine de toutes nos idées, par opposition à *idéalisme*; amour des plaisirs des sens.

SENSUALISTE n. m. Partisan du sensualisme. V. MATÉRIALISTE.

SENSUALITÉ n. f. Attachement aux plaisirs des sens : *vivre avec sensualité*.

SENSUEL, ELLE adj. Attaché aux plaisirs des sens; qui flatte les sens : *plaisirs sensuels*.

SENSUELLEMENT adv. D'une manière sensuelle.

SENTE n. f. V. SENTIER.

SENTENCE n. f. (lat. *sententia*, de *sentire*, sentir, avoir une opinion). Maxime, pensée courte d'un grand sens, d'une belle moralité; arrêt : *sentence de mort*.

SENTENCIEUSEMENT adv. D'une manière sentencieuse.

SENTENCIEUX, EUSE adj. Qui s'explique ordinairement par sentences : *homme sentencieux*; qui contient des sentences : *langage sentencieux*; d'une gravité affectée : *ton sentencieux*.

SENTEUR n. f. Odeur, parfum. **Pois de senteur,** plante grimpante à fleurs odorantes.

SENTI, E adj. *Chose bien sentie*, rendue, exprimée avec âme.

SENTIER n. m. (lat. *semita*). Chemin étroit. *Fig.* : *sentier de l'honneur, de la vertu*.

SENTIMENT n. m. (rad. *sentir*). Perception que l'âme a des objets par les sens : *sentiment pénible, agréable*; aptitude à recevoir les impressions : *le sentiment lui manque*; sensibilité physique ou morale : *perdre le sentiment*; conscience intime : *avoir le sentiment de sa force*; opinion : *tel est mon sentiment*; connaissance et observation parfaites : *avoir le sentiment des convenances*; odorat, en parlant de certains animaux. *Avoir des sentiments*, de l'honneur, de la probité, de la délicatesse, etc.

SENTIMENTAL, E, ALS adj. Qui a ou annonce du sentiment : *homme, discours sentimental*. — S'emploie ordinairement par ironie.

SENTIMENTALEMENT adv. D'une manière sentimentale.

SENTIMENTALISME n. m. Défaut de celui qui affecte le genre sentimental en littérature.

SENTIMENTALITÉ n. f. Etat d'une personne sentimentale : *la sentimentalité est un ridicule*.

SENTINE n. f. Partie la plus basse d'un navire, réceptacle des ordures.

SENTINELLE n. f. Soldat en faction. *Sentinelle perdue*, soldat placé dans un



f. Femme du séne-
néchale.

poste avancé et dangereux. *Par ext. Faire sentinelle*, guetter, épier.

SENTIR v. tr. (lat. *sentire*, percevoir). Recevoir une impression par l'un des sens : *sentir une odeur agréable, sentir une douleur au genou;* avoir une saveur particulière : *ce vin sent son terroir;* flairer : *sentir une rose;* exhaler une odeur de : *ce tabac sent la violette;* toucher : *je le sens du doigt;* éprouver : *sentir le froid, la faim*, etc.; apprécier, comprendre : *sentir la grandeur d'une perte, sentir les beautés d'un ouvrage;* avoir la conscience de : *sentir ce que l'on vaut;* avoir les manières, l'apparence : *sentir l'homme de qualité. Sentir le fagot*, être entaché d'hérésie; *sentir le sapin*, avoir la mine d'un mourant; *sentir quelque chose pour quelqu'un*, être disposé à l'aimer; *ne pouvoir sentir quelqu'u*, le haïr; *faire sentir la force de son bras* la faire éprouver. V. int. Fleurer : *ce bouquet sent bon;* prévoir : *sentir de loin. Cette viande sent*, exhale une mauvaise odeur. **Se sentir** v. pr. Sentir dans quel état on est : *je ne me sens pas bien;* reconnaître en soi : *se sentir du courage;* avoir quelque reste : *on se sent toujours d'une bonne éducation.*

SEOIR v. int. (lat. *sedere*, s'asseoir). Etre assis. N'est usité qu'aux part. *séant, sis*. V. ces mots.

SEOIR v. int. (ne se dit qu'au part. pr. *seyant*, et aux 3es pers. : *il sied, ils siéent; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient*). Etre convenable : *cette coiffure vous sied bien.* Impers. : *il vous sied mal de parler ainsi.*

SEP n. m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté.

SÉPALE n. m. *Bot.* Foliole du calice d'une fleur(*).

SÉPARABLE adj. Qui peut se séparer.

SÉPARATION n. f. Action de séparer, de se séparer : *séparation pénible;* chose qui sépare : *il faut enlever cette séparation. Jurisp. Séparation de corps, de biens*, jugement qui permet à deux époux de ne plus vivre ensemble, qui rend à chacun la propriété et l'administration de ses biens.

SÉPARATISTE adj. et n. Celui qui provoque la séparation, en religion ou en politique.

SÉPARÉ, E adj. Distinct : *ils ont des intérêts séparés. Etre séparé de corps et de biens*, se dit de deux époux auxquels un jugement a permis de ne plus vivre ensemble et d'administrer librement et respectivement leurs biens.

SÉPARÉMENT adv. A part l'un de l'autre : *vivre séparément.*

SÉPARER v. tr. (lat. *separare*, disposer à part). Désunir ce qui était joint : *séparer la tête du corps;* mettre séparément : *séparer l'ivraie du bon grain;* être placé entre : *la mer sépare la France de l'Angleterre;* éloigner l'un de l'autre : *séparer deux hommes aux prises, le vent sépara les deux flottes.* **Se séparer** v. pr. *Jurisp. Se séparer de corps et de biens*, se dit d'un mari et d'une femme qui, à la suite d'un jugement, ne vivent plus ensemble et administrent leurs biens séparément.

SÉPIA n. f. (nom lat. de la *sèche*) Liqueur noirâtre, propre au lavis, qu'on retire de la sèche.

SEPS n. m. Sorte de lézard à pattes très courtes.

SEPT (*sète* comme nombre abstrait et devant une voyelle; *sè* dans *sept francs*, etc.) adj. num. (lat. *septem*). Nombre formé de six plus un; septième : *Charles sept.* N. m. : *le sept du mois.*

SEPTANTE adj. num. Soixante et dix. *Vieux.* **Version des Septante**, traduction en grec du texte hébreu de l'Ancien Testament par 72 savants.

SEPTEMBRE n.m. (lat. *septem*, sept). Le septième mois de l'année, quand elle commençait en mars; maintenant le neuvième.

SEPTEMBRISADE n. f. Massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, en septembre 1792.

SEPTEMBRISEUR n. m. Qui prit part aux septembrisades.

SEPTEMVIR (*sepp-témm*) n. m. Chez les Romains, titre donné à des magistrats qui étaient au nombre de sept.

SEPTENAIRE adj. Qui vaut, qui contient sept : *nombre septénaire.*

SEPTENNAL, E, AUX adj. (lat. *septem*, sept; *annus*, année). Qui arrive tous les sept ans : *l'année sabbatique des Juifs était septennale.*

SEPTENNALITÉ n. f. Qualité de ce qui est septennal.

SEPTENTRION n. m. Le nord.

SEPTENTRIONAL, E, AUX adj. Du côté du nord : *Amérique septentrionale.* N. m. pl. *Les Septentrionaux*, les peuples du Nord.

SEPTIDI n. m. Septième jour de la décade républicaine, en France.

SEPTIÈME adj. num. ord. de *sept.* N. m. La septième partie d'un tout; élève de la septième classe dans un collège. N. f. La septième classe : *finir sa septième.*

SEPTIÈMEMENT adv. En septième lieu.

SEPTIMO adv. Septièmement.

SEPTIQUE adj. (gr. *septein*, corrompre). Qui détermine la putréfaction.

SEPTUAGÉNAIRE adj. et n. (lat. *septuaginta*, soixante-dix). Agé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIME n. f. Le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême.

SEPTUOR n. m. Morceau exécuté par sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE adj. et n. m. Qui vaut sept fois autant : *nombre septuple, prendre le septuple d'un nombre.*

SEPTUPLER v. tr. Rendre sept fois aussi grand.

SÉPULCRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à un sépulcre : *inscription sépulcrale. Fig. Voix sépulcrale*, sourde, qui semble sortir d'un tombeau.

SÉPULCRE n. m. (lat. *sepulcrum ;* de *sepelire*, ensevelir). Tombeau. Ne se dit que dans le langage biblique. **Le saint sépulcre,** le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem.

SÉPULTURE n. f. Lieu où l'on enterre ; inhumation : *recevoir les honneurs de la sépulture.*

SÉQUANAIS, AISE adj. et n. (lat. *Sequana*, la Seine). De la Séquanie : *César vante la fertilité du sol séquanais.*

SÉQUELLE n. f. (lat. *sequi*, suivre). Suite méprisable de gens attachés au même parti, aux intérêts de quelqu'un.

SÉQUENCE n. f. (lat. *sequi*, suivre). *Jeu.* Série de cartes de la même couleur.

SÉQUESTRATION n. f. Action par laquelle on séquestre ; état de ce qui est séquestré.

SÉQUESTRE n. m. (lat. *sequestrum*). Dépôt d'une chose litigieuse entre les mains d'un tiers, qui doit la conserver jusqu'à décision définitive.

SÉQUESTRER v. tr. Mettre une chose en séquestre ; renfermer illégalement une personne. **Se séquestrer** v. pr. S'éloigner du monde, vivre solitaire.

SEQUIN n. m. Monnaie d'or de différents États italiens et du Levant.

SEQUOIA n. m. Arbre gigantesque de la Californie.

SÉRAIL n. m. Palais des empereurs turcs. Se dit plus communément, mais improprement, de la partie du palais où les femmes sont renfermées.

SÉRANCOLIN n. m. Marbre des Pyrénées, d'une couleur d'agate.

SÉRAPÉUM (*ome*) n. m. Temple de Sérapis : *le Sérapéum de Memphis.*

SÉRAPHIN n. m. (hébreu *seraphim*). Esprit céleste de la première hiérarchie des anges.

SÉRAPHIQUE adj. Qui appartient aux séraphins.

SERASQUIER ou **SÉRASKIER** n. m. Général en chef, chez les Turcs.

SERDEAU n. m. Officier de bouche, à l'ancienne cour des rois de France.

SEREIN n. m. Vapeur humide et froide qui se dépose pendant l'été après le coucher du soleil.

SEREIN, E adj. (lat. *serenus ;* de *serum*, soir). Clair, doux et calme : *temps serein. Fig.* Exempt d'agitation : *esprit, front serein. Jours sereins*, paisibles, heureux. *Méd.* **Goutte sereine,** privation de la vue, causée par la paralysie du nerf optique.

SÉRÉNADE n. f. (ital. *serenata*, concert du soir). Concert donné, la nuit, sous les fenêtres de quelqu'un.

SÉRÉNISSIME adj. Titre qu'on donne à quelques princes.

SÉRÉNITÉ n. f. État du ciel, de l'air quand il est serein. *Fig.* Calme, tranquillité : *la sérénité de l'âme.*

SÉREUX, EUSE adj. (lat. *serum*, petit-lait). Aqueux : *la partie séreuse du sang, du lait.*

SERF (*serfe*), **SERVE** n. (lat. *servus*, esclave). Nom donné, au moyen âge, à ceux qui, sans être esclaves, étaient attachés au domaine qu'ils cultivaient moyennant redevance et étaient vendus avec lui ; de là leur nom de *serfs attachés à la glèbe.* V. PART. HIST.

SERFOUETTE n. f. Outil de jardinier avec lequel on remue la terre autour des jeunes plantes.

SERFOUIR v. tr. Cultiver avec la serfouette.

SERFOUISSAGE n. m. Action de serfouir.

SERGE n. f. Étoffe légère de laine.

SERGENT n. m. (lat. *serviens*, qui sert). Autrefois, officier de justice chargé des poursuites judiciaires ; aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. **Sergent-major,** sous-officier d'une compagnie d'infanterie, après l'adjudant ; il est chargé de la comptabilité. **Sergent fourrier,** sous-officier qui aide le sergent-major dans la comptabilité de la compagnie. **Sergent de ville,** agent de police, appelé maintenant **gardien de la paix.** *Menuis.* Instrument qui tient serrées l'une contre l'autre les pièces de bois qu'on veut assembler.

SERGER ou **SERGIER** n. m. Ouvrier qui fabrique la serge.

SERGERIE n. f. Fabrique, commerce de serge.

SÉRICICOLE adj. Qui a rapport à l'élève des vers à soie : *l'industrie séricicole.*

SÉRICICULTURE n. f. (lat. *sericum*, soie, et *culture*). Culture des mûriers et éducation des vers à soie.

SÉRIE n. f. (lat. *series*). Suite, succession : *série de questions ;* ensemble de choses analogues : *ranger des objets par série. Math.* Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une loi.

SÉRIEUSEMENT adv. D'une manière sérieuse : *parler sérieusement ;* tout de bon, avec ardeur ; *travailler sérieusement à un examen.*

SÉRIEUX, EUSE adj. Grave, par opposition à *gai : visage sérieux ;* important, par opposition à *frivole : passer à un sujet sérieux ;* qui peut avoir des suites dangereuses : *maladie sérieuse.* N. m. Gravité : *prendre son sérieux.*

SERIN, E n. Petit oiseau des îles Canaries, à plumage ordinairement jaune. *Fig.* Niais : *c'est un serin. Pop.*

SERINER v. tr. Instruire un *serin* ou

tout autre oiseau avec la serinette. *Fig.* Répéter souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre.

SERINETTE n. f. Petit orgue dont on se sert pour instruire les serins (*).

SERINGA n. m. Arbuste à fleurs blanches, très odorantes.

SERINGUE n. f. (lat. *syringa*). Petite pompe portative dont on se sert pour faire des injections dans les intestins.

SERINGUER v. tr. Pousser un liquide avec une seringue.

SERMENT n. m. (lat. *sacramentum*). Affirmation en prenant à témoin Dieu, une chose sainte ou son honneur; promesse solennelle : *prêter serment de fidélité. Serment d'ivrogne*, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMON n. m. (lat. *sermo*, discours). Prédication en chaire. *Fig.* Remontrance longue et ennuyeuse.

SERMONNAIRE n. m. Recueil de sermons.

SERMONNER v. tr. Faire d'ennuyeuses remontrances hors de propos.

SERMONNEUR, EUSE n. Qui sermonne. *Fam.*

SÉROSITÉ n. f. (rad. *sérum*). Partie aqueuse du sang, du lait, etc.

SERPE n. f. Instrument recourbé pour couper du bois, tailler des arbres, etc. *Fig. Ouvrage fait à la serpe, à coups de serpe*, grossièrement.

SERPENT n. m. (lat. *serpens*; de *serpere*, ramper). Classe de reptiles sans pieds et à corps très allongé. **Serpent à sonnettes**, serpent très venimeux, dont la queue est munie d'écailles sonores : **serpent devin**, le plus grand et le plus fort des boas. *Fig. Langue de serpent*, personne très médisante. Instrument à vent en forme de gros serpent (*).

SERPENTAIRE n. f. *Bot.* Espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes. N. m. Constellation de l'hémisphère boréal.

SERPENTE n. f. Sorte de papier fin et transparent.

SERPENTEAU n. m. Petit serpent; fusée qui monte en zigzag.

SERPENTER v. int. Avoir un cours tortueux.

SERPENTIN n. m. Tuyau de l'alambic où se condense le produit de la distillation, et qui va en serpentant (*).

SERPENTINE n. f. Pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent : *vase en serpentine;* plante employée autrefois comme sudorifique et fébrifuge.

SERPETTE n. f. Petite serpe.

SERPILLIÈRE n. f. Toile grosse et claire.

SERPOLET n. m. Plante odorante.

SERRE n. f. Lieu couvert où l'on abrite les plantes qui redoutent le froid.

SERRE n. f. Griffes, ongles des oiseaux de proie : *les serres de l'aigle.*

SERRÉ, E adj. *Style serré*, bref, concis : *homme serré*, qui ne dépense que forcément ; *avoir le cœur serré*, être saisi de douleur; *avoir un jeu serré*, ne rien hasarder. Adv. *Jouer serré*, avec prudence.

SERRE-FILE n. m. Officier ou sous-officier placé derrière un peloton pour maintenir les files; vaisseau marchant le dernier de tous. Pl. des *serre-file.*

SERRE-FREIN n. m. Employé chargé de serrer les freins, dans un train de chemin de fer. Pl. des *serre-freins.*

SERREMENT n. m. Action de serrer : *serrement de mains. Fig. Serrement de cœur*, grande douleur.

SERRÉMENT adv. D'une manière trop ménagère.

SERRE-NEZ n. m. Petit appareil, appelé aussi *torche-nez*, pour assujettir les chevaux

SERRE-PAPIERS n. m. Tablettes divisées en compartiments pour serrer des papiers; petit objet en marbre, en bronze, etc., qu'on pose sur les papiers d'un bureau pour les empêcher de se disperser. Pl. des *serre-papiers.*

SERRE-POINT n. m. Outil de bourrelier.

SERRER v. tr. (lat. *serare;* de *sera*, serrure). Etreindre, presser : *serrer la main;* rapprocher : *serrer les rangs;* placer en lieu sûr, convenable : *serrer du linge;* ramasser, rentrer : *serrer une récolte. Serrer quelqu'un de près*, être sur le point de l'atteindre ; *serrer les dents*, presser fortement l'une contre l'autre les deux mâchoires en signe de colère ; *serrer les voiles*, les plier ; *serrer le vent*, aller au plus près du vent; *serrer le cœur*, causer une vive douleur; *serrer son style*, écrire avec concision ; *serrer son jeu*, ne rien hasarder.

SERRE-TÊTE n. m. Coiffure en toile, serrée par des rubans. Pl. des *serre-tête.*

SERRURE n. f. (lat. *sera*). Appareil destiné à fermer une porte au moyen d'une clef (*).

SERRURERIE n. f. Etat, ouvrage du serrurier.

SERRURIER n. m. Celui qui fait des serrures et autres ouvrages en fer.

SERTIR v. tr. Enchâsser une pierre dans un chaton.

SERTISSEUR n. m. Ouvrier qui sertit.

SERTISSURE n. f. Manière dont une pierre est sertie.

SÉRUM (*rome*) n. m. (m. lat.). Liquide aqueux contenu dans le sang et le lait.

SERVAGE n. m. (lat. *servus*, esclave). Etat du serf.

SERVAL n. m. Animal qui tient du chat et de la panthère. Pl. des *servals.*

SERVANT adj m. *Frère servant*, reli-

pieux employé aux œuvres serviles d'un monastère. N. m. *Artill. Premier et second servant de droite et de gauche*, les deux artilleurs placés à droite et à gauche de la pièce, pour la servir.

SERVANTE n. f. Femme ou fille à gages, employée aux travaux du ménage. Terme de civilité : *je suis votre servante.*

SERVIABLE adj. Qui aime à rendre service.

SERVICE n. m. (lat. *servire*, servir). Etat de domesticité : *se mettre en service ;* ouvrage à faire dans une maison : *service pénible ;* transport : *service des dépêches ;* fonction dans l'Etat : *avoir trente ans de service ;* état militaire : *prendre du service ;* assistance, bon office : *offrir ses services ;* disposition : *je me mets à votre service ;* durée, usage : *cet habit m'a fait un bon service ;* assortiment de vaisselle ou de linge pour la table : *service de porcelaine, service de linge damassé ;* nombre de plats qu'on sert à la fois : *un dîner à trois services ;* célébration de l'office divin ; cérémonies, prières pour un mort : *fonder un service perpétuel. Etre de service*, dans l'exercice de ses fonctions, et, en termes de guerre, monter la garde.

SERVIETTE n. f. Linge de table et de toilette.

SERVILE adj. Qui appartient à l'état d'esclave, de domestique : *condition servile. Fig.* Bas : *âme servile. Théol. Œuvres serviles*, travail manuel.

SERVILEMENT adv. D'une manière basse, servile.

SERVILISME n. m. Propension à obéir en esclave.

SERVILITÉ n. f. Esprit de servitude, bassesse d'âme.

SERVIR v. tr. Etre au service d'un maître comme domestique ; fournir : *ce marchand me sert depuis longtemps ;* placer sur la table : *servir le potage ;* donner d'un mets à un convive ; obliger : *servir ses amis ;* flatter, satisfaire : *servir les passions de quelqu'un. Servir Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû ; *servir la messe*, assister le prêtre qui la dit ; *servir l'Etat*, exercer un emploi public, être soldat ; *servir une batterie*, faire les manœuvres nécessaires à son tir ; *servir une pompe*, la faire jouer ; *servir une rente*, en payer les intérêts. V. int. Etre au service militaire : *servir depuis 20 ans ;* tenir lieu : *servir de père ;* être propre, bon à : *cet instrument sert à tel usage ; à quoi sert ce que vous dites ?* être d'usage : *cet habit ne peut plus servir. Servir de jouet, de plastron à quelqu'un*, être en butte à ses railleries. **Se servir** v. pr. Faire usage de : *se servir du compas ;* faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire ; prendre d'un mets : *servez-vous.*

SERVITEUR n. m. Domestique. *Fig. Serviteur de Dieu*, homme pieux ; *serviteur de l'Etat*, fonctionnaire. T. de civilité : *je suis votre serviteur.*

SERVITUDE n. f. Etat de celui qui est serf, esclave ; dépendance : *servitude des passions ;* contrainte, assujettissement : *c'est une grande servitude d'être obligé de... ;* charges, obligations : *héritage franc de toute servitude ; les prestations communales sont des servitudes.*

SES adj. poss. pl. de *son, sa.*

SÉSAME n. m. Plante exotique qui fournit une huile estimée.

SÉSÉLI n. m. Plante ombellifère.

SESSILE adj. *Bot.* Sans queue, sans support : *fleur, feuille sessile.*

SESSION n. f. (lat. *sedere*, s'asseoir). Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé.

SESTERCE n. m. Menue monnaie d'argent des anciens Romains, dont la valeur a beaucoup varié.

SETIER n. m. Ancienne mesure pour les grains ou les liquides.

SETON n. m. (lat. *seta*, soie de porc). Bandelette de linge ou cordon qu'on passe à travers les chairs, pour faciliter l'écoulement des humeurs.

SEUIL n. m. Pierre ou pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte.

SEUL, E adj. (lat. *solus*). Qui est sans compagnie ; à l'exclusion de tout autre : *il est seul coupable de... ;* qui n'est point aidé : *mon bras seul suffit ;* unique : *un seul Dieu ;* simple : *la pensée seule de la mort effraye.* N. m. *Le gouvernement d'un seul*, la monarchie absolue.

SEULEMENT adv. Rien de plus, pas davantage : *dites-lui seulement... ;* même : *est-il seulement venu ?*

SEULET, ETTE adj. Diminutif de *seul.*

SÈVE [o. n.] n. f. Humeur qui sert à la nutrition des végétaux. *Fig.* Force, vigueur : *la sève de la jeunesse.*

SÉVÈRE adj. Rigide, qui exige une extrême régularité : *maître sévère ;* austère : *morale sévère ;* rigoureux : *jugement sévère ;* qui annonce la sévérité, le mécontentement : *ton, visage sévère.* T. d'arts. Sans ornements recherchés : *architecture sévère.*

SÉVÈREMENT adv. Avec sévérité.

SÉVÉRITÉ n. f. Rigidité, austérité.

SÉVICES n. m. pl. (lat. *sævus*, cruel). Mauvais traitements d'un mari envers sa femme, des parents envers leurs enfants.

SÉVIR v. int. Punir avec rigueur : *sévir contre un coupable. Fig.* Se faire sentir vivement : *le froid sévit.*

SEVRAGE n. m. Temps, action de sevrer un enfant.

SEVRER v. tr. (lat. *separare*, séparer). Oter à un enfant le lait de sa nourrice, pour lui donner une nourriture plus solide. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SÈVRES n. m. Porcelaine fabriquée à Sèvres : *un service de sèvres ; de vieux sèvres.*

SEVREUSE n. f. Femme qui a le soin de sevrer les enfants.

SEXAGÉNAIRE adj. et n. (lat. *sexaginta*, soixante). Qui a soixante ans.

SEXAGÉSIMAL, E adj. (lat. *sexagesimus*, soixantième). Qui se rapporte au nombre soixante.

SEXAGÉSIME n. f. Dimanche qui arrive quinze jours avant le premier dimanche de carême.

SEX-DIGITAIRE n. m. et f. Personne née avec six doigts.

SEX-DIGITAL, E adj. Qui a six doigts : *pied sex-digital.*

SEXE n. m. Différence physique et constitutive de l'homme et de la femme, du mâle et de la femelle. *Le beau sexe*, les femmes.

SEXTANT n. m. *Astr.* Instrument formé de la 6e partie d'un cercle, c'est-à-dire de 60 degrés (*).

SEXTE n. f. (lat. *sex*, six). La troisième des heures canoniales, qui devait se célébrer à la *sixième* heure du jour, c'est-à-dire à midi.

SEXTIDI n. m. Sixième jour de la décade républicaine, en France.

SEXTO adv. (m. lat.). Sixièmement.

SEXTUOR n. m. Morceau de musique pour six voix ou six instruments.

SEXTUPLE adj. Qui vaut six fois autant. N. m. Nombre sextuple : *douze est le sextuple de deux.*

SEXTUPLER v. tr. Rendre un nombre six fois aussi grand.

SEXUEL, ELLE adj. Qui caractérise le sexe des animaux et des plantes.

SHAKO ou **SCHAKO** (*cha*) n. m. Coiffure militaire (*).

SHERIF (*ché*) n. m. Officier de justice, en Angleterre.

SI conj. En cas que, pourvu que : *il viendra s'il peut ;* exprime le doute : *je ne sais s'il pourra ;* le motif : *si je suis gai, c'est que... ;* l'opposition : *si l'un dit oui, l'autre dit non ;* l'affirmation : *je gage que si.* Loc. conj. **Si bien que,** tellement que, de sorte que ; **si ce n'est que**, excepté que. N. m. : *je n'aime pas les si, les mais.*

SI adv. Tellement : *le vent est si grand que... ;* aussi : *ne courez pas si fort ;* quelque : *si petit qu'il soit.*

SI n. m. Septième note de la gamme (*).

SIALAGOGUE adj. et n. m. *Méd.* Qui provoque l'excrétion de la salive.

SIALISME n. m. (gr. *sialon*, salive). Evacuation abondante de salive.

SIAM (*siame*) n. m. Sorte de jeu de quilles.

SIAMOIS, E adj. et n. Du royaume de Siam : *les fameux ambassadeurs siamois envoyés à Louis XIV ne furent qu'une mystification.*

SIAMOISE n. f. Etoffe de coton fort commune.

SIBÉRIEN, IENNE adj. De la Sibérie.

SIBILANT, E adj. (lat. *sibilare*, siffler). *Méd.* Qui a le caractère d'un sifflement.

SIBYLLE n. f. Sorte de prophétesse chez les anciens. V. ORACLE.

SIBYLLINS adj. m. pl. *Livres sibyllins*, livres que la sibylle de Cumes apporta à Tarquin le Superbe, et qui renfermaient les destinées du peuple romain ; *oracles sibyllins*, rendus par les sibylles.

SICAIRE n. m. (lat. *sica*, poignard). Assassin gagé.

SICCATIF, IVE adj. et n. (lat. *siccare*, sécher). Toute substance propre à amener rapidement la dessiccation. *Huile siccative*, qui a la propriété de faire sécher promptement les couleurs auxquelles on la mêle.

SICCITÉ n. f. (lat. *siccus*, sec). Qualité de ce qui est sec.

SICILIEN, IENNE adj. et n. De la Sicile. N. f. Sorte de danse ; l'air même sur lequel on la danse.

SICLE n. m. Poids et monnaie chez les Hébreux.

SIDÉRAL, E, AUX adj. (lat. *sidera*, astres). Qui concerne les astres : *révolution sidérale.* **Jour sidéral,** temps qu'une étoile emploie pour revenir au même méridien (un peu moins de 24 heures), par opposition à *jour solaire ;* **année sidérale,** temps que met la terre pour revenir à une même étoile dans son mouvement annuel, par opposition à *année tropicale.*

SIÈCLE n. m. (lat. *sæculum*). Espace de cent ans ; temps où l'on vit : *maximes du siècle ;* la postérité : *les siècles à venir*, époque riche en grands hommes : *le siècle d'Auguste, de Louis XIV. Par ext.* Temps qu'on trouve trop long : *il y a un siècle qu'on ne vous a vu.*

SIED. V. SEOIR.

SIÈGE [o. N.] n. m. (lat. *sedes ;* de *sedere*, s'asseoir). Meuble fait pour s'asseoir ; endroit où le cocher est assis pour conduire la voiture ; place où le juge s'assied pour rendre la justice. **Le saint-siège,** la papauté ; *siège épiscopal*, évêché et sa juridiction ; *le siège d'un empire*, résidence du gouvernement ; *siège d'un tribunal, d'une cour*, endroit où ils résident pour rendre la justice. Opérations d'une armée devant une place ou une ville fortifiée pour s'en emparer : *le siège de Troie.* **Etat de siège,** mesure de sûreté publique, par laquelle l'action des lois est suspendue et remplacée par le régime militaire. *Fig.* Centre : *le siège de la maladie. Le siège de la pensée*, le cerveau ; *lever le siège*, s'en aller ; *bain de siège*, du fondement.

SIÉGER v. int. Résider. Se dit des juges, des tribunaux : *la cour de cassation siège à Paris ;* tenir le siège pontifical ou épiscopal : *tel pape siégea tant d'années.* — Pour la conj., v. ABRÉGER.

SIEN, SIENNE (LE, LA) pron. poss. de la 3e pers. du sing. De lui, d'elle ; à lui, à elle. N. m. Son bien, son travail, sa peine : *mettre du sien.* N. m. pl. Ses parents : *vivre au milieu des siens ;* les bons, les justes : *Dieu saura reconnaître les siens.* N. f. pl. *Faire des siennes,* faire des folies, des fredaines.

SIESTE n. f. Repos pris en été après le repas de midi.

SIEUR n. m. Diminutif de *monsieur,* qualification souvent employée dans les plaidoyers et les actes publics ; quelquefois, terme de dénigrement : *un sieur un tel est venu vous demander.*

SIFFLABLE adj. Qui mérite d'être sifflé.

SIFFLANT, E adj. Qu'on prononce en sifflant : *j, ch, s, z, sont des consonnes sifflantes.*

SIFFLEMENT n. m. Bruit fait en sifflant : *le sifflement du serpent ;* bruit aigu produit par le vent, ou par une balle, une flèche, un cordage, etc., qui fendent l'air.

SIFFLER v. int. (lat. *sibilare*). Produire un son aigu soit avec la bouche, soit avec un instrument. Se dit aussi de quelques animaux, du vent, d'une flèche, d'une balle, etc. V. tr. *Fig. Siffler un auteur, une pièce, un acteur,* témoigner sa désapprobation à coups de sifflet.

SIFFLET n. m. Petit instrument avec lequel on siffle. Pl. Désapprobation marquée par des coups de sifflet : *cette pièce a essuyé les sifflets. Fig. Couper le sifflet à quelqu'un,* le mettre hors d'état de répondre. *Pop.*

SIFFLEUR, EUSE n. Qui siffle.

SIGILLAIRE adj. (lat. *sigillum,* sceau). Qui a rapport aux sceaux d'un Etat, d'une dynastie.

SIGILLÉ, E adj. *Bot.* Marqué d'empreintes semblables à celles d'un cachet.

SIGISBÉE n. m. Homme assidu auprès de la maîtresse de la maison.

SIGLE n. m. (lat. *sigla*). Abréviation en usage dans les anciennes chartes.

SIGMOÏDE adj. *Anat.* Qui a la forme de la lettre grecque appelée *sigma : cavités sigmoïdes.*

SIGNAL n. m. (lat. *signum,* signe). Signe convenu pour servir d'avertissement.

SIGNALÉ, E adj. Remarquable : *victoire, services signalés.*

SIGNALEMENT n. m. Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître.

SIGNALER v. tr. Donner avis par des signaux : *signaler une flotte ;* appeler l'attention sur : *signaler quelqu'un à l'autorité ;* rendre remarquable : *signaler son courage.* **Se signaler** v. pr. Se distinguer.

SIGNATAIRE n. Qui a signé un acte, une pièce quelconque.

SIGNATURE n. f. Nom d'une personne écrit de sa main ; action de signer : *la signature du contrat aura lieu aujourd'hui. Impr.* Chiffre ou lettre mise au bas de la première page d'une feuille imprimée, pour en faciliter le pliage.

SIGNE n. m. (lat. *signum*). Indice, marque : *signe de pluie ;* ce qui sert à représenter : *les mots sont les signes des idées ;* manifestation extérieure de ce qu'on pense, de ce qu'on veut : *signe de tête ;* tache naturelle sur la peau ; constellation : *les douze signes du zodiaque. Le signe de la croix,* représentation d'une croix, que font les chrétiens par le mouvement de la main. Pl. Phénomènes célestes regardés comme des présages.

SIGNER v. tr. Mettre son seing à une lettre, à un acte, etc. V. intr. : *signer à un contrat.* **Se signer** v. pr. Faire le signe de la croix.

SIGNET (*si-né*) n. m. Petit ruban attaché au haut d'un livre pour marquer l'endroit où l'on en est resté.

SIGNIFIANT, E adj. Qui dénote quelque chose d'important.

SIGNIFICATIF, IVE adj. Qui rend bien la pensée : *geste significatif.*

SIGNIFICATION n. f. Ce que signifie une chose : *signification d'un mot ;* notification d'un acte par voie d'huissier.

SIGNIFIER v. tr. Dénoter, marquer, être signe ; déclarer, faire connaître : *signifier sa volonté ;* notifier par voie d'huissier.

SIL n. m. Argile rouge et jaune dont les anciens faisaient des couleurs rouges ou jaunes.

SILENCE n. m. (lat. *silentium*). Etat d'une personne qui s'abstient de parler ou de correspondre ; cessation de tout bruit : *le silence de la nuit. Souffrir en silence,* sans se plaindre ; *passer sous silence,* omettre ; *imposer silence,* faire taire. *Mus.* Interruption plus ou moins longue dans le chant ou les instruments.

SILENCIEUSEMENT adv. En silence.

SILENCIEUX, EUSE adj. Qui garde le silence ; taciturne : *homme silencieux ;* où l'on n'entend aucun bruit : *classe silencieuse.*

SILÈNE n. f. Genre de plantes vivaces.

SILÉSIEN, IENNE adj. et n. Qui appartient à la Silésie ; habitant de la Silésie.

SILEX n. m. (m. lat.). Caillou, pierre à fusil.

SILHOUETTE n. f. Dessin représentant un profil tracé autour d'un visage, à l'aide de l'ombre qu'il projette à la clarté d'une lampe ou d'une bougie.

SILICATE n. m. Sel formé de la silice unie avec une base.

SILICE n. f. Substance siliceuse.

SILICEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du silex.

SILICIQUE adj. Se dit d'un acide tiré du silicium.

SILICIUM (*ome*) n. m. Métal d'une couleur foncée, renfermé dans la silice en combinaison avec l'oxygène.

SILICULE n. f. Diminutif de silique.

SILICULEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silicule.

SILIQUE n. f. (lat. *siliqua*). Enveloppe (*) sèche de la graine du chou, du navet, du colza, etc.

SILIQUEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silique.

SILLAGE n. m. Trace que laisse après lui un bâtiment en fendant l'eau ; espace parcouru par un vaisseau dans un temps donné.

SILLE (*si-le*) n. m. (gr. *sillos*, raillerie). Poème satirique, chez les Grecs.

SILLER v. int. Fendre les flots.

SILLET n. m. Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au haut du manche d'un instrument de musique, et sur lequel portent les cordes.

SILLOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la vitesse du sillage.

SILLON n. m. Trace que fait dans la terre le soc de la charrue. *Fig.* Trace que certaines choses laissent en passant : *sillon de feu tracé par une fusée.* Pl. Rides : *les sillons que trace l'âge sur le front*; campagnes, champs : *trop de sang inonda nos sillons.*

SILLONNER v. tr. Traverser, couvrir : *nos vaisseaux sillonnent les mers;* laisser des traces : *les torrents ont sillonné le flanc des montagnes*, et, *fig.* : *l'âge a sillonné son front.*

SILO n. m. Fosse souterraine où l'on dépose les grains pour les conserver.

SILURE n. m. Poisson d'eau douce (*).

SILURIEN, IENNE adj. *Géol.* Se dit du terrain placé au-dessous du vieux grès rouge.

SILVES n. f. pl. (lat. *sylva*, forêt). V. SYLVES.

SIMAGRÉE n. f. Faux semblant : *faire la simagrée de refuser.* Pl. manières affectées, minauderies : *voilà bien des simagrées.*

SIMAROUBA n. m. Arbre de l'Amérique, dont l'écorce est employée en médecine.

SIMARRE n. f. Robe traînante qui est la marque distinctive du chef de la magistrature.

SIMBLEAU n. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMIESQUE adj. (lat. *simius*, singe). Qui tient du singe. On dit aussi SIMIEN, IENNE.

SIMILAIRE adj. De même nature. *Phys. Rayons similaires*, également réfrangibles.

SIMILITUDE n. f. (lat. *similis*, semblable). Ressemblance, rapport exact entre deux choses : *similitude des triangles. Rhét.* Comparaison.

SIMILOR n. m. Alliage de cuivre et de zinc, qui a l'aspect de l'or. — Son nom scientifique est CHRYSOCALE.

SIMONIAQUE adj. Entaché de simonie : *contrat simoniaque.* N. m. Qui commet une simonie : *c'est un simoniaque.*

SIMONIE n. f. (du nom de *Simon le Magicien*). Trafic criminel des choses sacrées.

SIMOUN (*moune*) n. m. Vent brûlant qui souffle en Afrique du midi au nord.

SIMPLE adj. (lat. *simplex*). Qui n'est point composé, ou qui est composé d'éléments homogènes, de même nature : *l'or, l'argent, le fer sont des corps simples*; qui n'est point compliqué : *machine, mécanisme, procédé simple;* sans recherche, sans ornement : *parure, style simple;* sans malice, sans déguisement : *simple comme un enfant;* niais, facile à tromper : *il est si simple que...*; seul, unique : *croire quelqu'un sur sa simple parole. Simple soldat*, qui n'a point de grade; *simple particulier*, qui n'exerce point de fonction publique; *fleur simple*, dont la corolle n'a qu'un rang de pétales; *donation pure et simple*, faite sans condition. *Gram. Temps simples*, qui se conjuguent sans auxiliaire. N. m. : *Dieu aime les simples. Bot.* Nom des plantes médicinales : *cueillir des simples.*

SIMPLEMENT adv. D'une manière simple : *être vêtu simplement.*

SIMPLESSE n. f. Ingénuité. *Vieux.*

SIMPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est simple : *simplicité des mœurs, des habits, d'un mécanisme;* niaiserie : *c'est une simplicité de parler ainsi.*

SIMPLIFICATION n. f. Action de simplifier; résultat de cette action.

SIMPLIFIER v. tr. Rendre simple.

SIMULACRE n. m. (lat. *simulacrum*, reproduction). Image, statue, idole : *les simulacres des faux dieux;* apparence, ombre : *sous Jules César, il n'y avait à Rome qu'un simulacre de république;* semblant : *faire un simulacre de combat, de débarquement.*

SIMULATION n. f. Action de simuler.

SIMULÉ, E adj. Feint : *fuite simulée.*

SIMULER v. tr. (lat. *simulare*, copier). Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point : *simuler une vente, une maladie, un combat.*

SIMULTANÉ, E adj. (lat. *simul*, ensemble). Se dit de deux ou plusieurs actions qui s'accomplissent en même temps. **Enseignement simultané,** mode d'enseignement par lequel le maître instruit lui-même les élèves et leur fait faire en même temps les mêmes exercices.

SIMULTANÉITÉ n. f. Existence de plusieurs actions dans le même instant.

SIMULTANÉMENT adv. En même temps.

SINAPISÉ, E adj. Se dit des médicaments où l'on a mis de la graine de moutarde.

SINAPISME n. m. (lat. *sinapis*, mou-

tarde). Médicament dont la graine de moutarde fait la base.

SINCÈRE adj. Franc, sans déguisement, sans artifice.

SINCÈREMENT adv. D'une manière sincère.

SINCÉRITÉ n. f. Franchise, qualité de ce qui est sincère.

SINCIPITAL, E adj. Qui concerne le sinciput.

SINCIPUT (*puce*) n. m. *Anat.* Partie supérieure, sommet de la tête. — Son opposé est OCCIPUT.

SINDON n. m. (gr. *sindôn*, toile de lin). Petit plumasseau de charpie; le saint suaire.

SINÉCURE n. f. (lat. *sine*, sans; *cura*, soin). Charge salariée et qui n'oblige à aucun travail.

SINGE n. m. (lat. *simius*). Animal quadrumane, se rapprochant beaucoup de l'homme par sa conformation générale et son organisation interne. *Malin, adroit, laid comme un singe*, très malin, très adroit, très laid. *Fig.* Celui qui contrefait, qui imite les actions des autres : *c'est un vrai singe. Monnaie de singe*, gambades, moqueries au lieu de payement. Nom que certains ouvriers donnent à leur patron.

SINGER v. tr. Imiter, contrefaire.

SINGERIE n. f. Grimaces : *faire mille singeries*; manières affectées : *ce n'est qu'un faiseur de singeries*.

SINGEUR adj. et n. Qui singe, qui imite les actions des autres.

SINGULARISER (SE) v. pr. Se faire remarquer par quelque singularité.

SINGULARITÉ n. f. Ce qui rend une chose singulière : *singularité d'un fait*; manière extraordinaire de parler, d'agir : *ses singularités choquent*.

SINGULIER, IÈRE adj. (lat. *singularis*). Remarquable, qui ne ressemble point aux autres : *aventure singulière*; rare, excellent : *vertu, beauté singulière*; bizarre, original : *homme singulier*. **Combat singulier**, d'homme à homme. Adj. et n. *Gram. Le singulier, nombre singulier*, qui marque une seule personne ou une seule chose.

SINGULIÈREMENT adv. Beaucoup : *être singulièrement affecté*; d'une manière originale, bizarre : *s'habiller singulièrement*.

SINISTRE adj. (lat. *sinister*, gauche). Malheureux, funeste : *événement sinistre*; sombre, méchant : *regard, physionomie sinistre*. N. m. Dommage causé surtout par un incendie.

SINISTREMENT adv. D'une manière sinistre.

SINOLOGUE n. m. (lat. *Sina*, Chine, et gr. *logos*, discours). Qui sait, qui professe le chinois : *un savant sinologue*.

SINON conj. Autrement, sans quoi, faute de quoi : *obéissez, sinon je vous chasse*.

SINOPLE n. m. La couleur verte, en langue héraldique.

SINUÉ, E adj. Dont le bord est garni d'échancrures : *feuille sinuée*.

SINUEUX, EUSE adj. (lat. *sinus*, pli). Tortueux, qui fait des replis, des détours : *route, rivière sinueuse*.

SINUOSITÉ n. f. (rad. *sinueux*). Détour que fait une chose sinueuse.

SINUS (*nuce*) n. m. *Géom.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité (*). *Bot.* et *Anat.* Cavité.

SIPHOÏDE adj. En forme de siphon : *tube siphoïde*.

SIPHON n. m. (m. gr.) Tube recourbé, à branches inégales, dont on se sert pour transvaser les liquides (*); vase en forme de carafe, contenant de l'eau de Seltz introduite sous une certaine pression atmosphérique et muni, à sa partie supérieure, d'un appareil qui permet d'obtenir l'écoulement du liquide en appuyant sur un levier; trombe qui descend sur la mer en forme de colonne.



SIRE n. m. Anciennement seigneur : *le sire de Joinville*; titre qu'on donnait au souverain, en France, en lui parlant ou en lui écrivant. *Pauvre sire*, homme sans capacité, sans considération.

SIRÈNE n. f. Monstre fabuleux, moitié femme et moitié poisson (v. PART. HIST.). *Fig.* Femme séduisante dont il faut se méfier.

SIRIUS (*uce*) n. m. Étoile de la constellation du Grand-Chien, la plus brillante de toutes.

SIROCO n. m. Vent brûlant qui souffle du sud-est sur la Méditerranée. — On écrit aussi SIROCCO, à l'italienne.

SIROP (*ro*) n. m. Liqueur épaisse formée de sucre en dissolution et de suc de fruits, de fleurs ou d'herbes.

SIROTER v. tr. et intr. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps : *siroter son café*.

SIRTES ou **SYRTES** n. f. pl. Bancs de sable mouvant, situés sur les côtes de l'Afrique septentrionale.

SIRUPEUX, EUSE adj. (bas lat. *sirupus*, sirop). Qui est de la nature du sirop.

SIRVENTE (*van*) n. m. Poésie des troubadours provençaux, consacrée à des chants guerriers ou satiriques.

SIS, E adj. Situé : *maison sise à Paris*.

SISON n. m. (*Bot.*). Plante ombellifère.

SISTRE n. m. Ancien instrument de musique, en usage chez les Egyptiens (*).

SISYMBRE n. m. Plante de la famille des crucifères.

SITE n. m. (lat. *situs*, situé). Aspect d'un lieu : *site agréable*.

SITÔT adv. Aussitôt, si promptement.

SITUATION n. f. Position d'une ville, d'une maison, d'un jardin, etc.; posture : *situation incommode*. *Fig.* Disposition de l'âme ; état de fortune : *être dans une situation brillante*. *Litt.* Moment où l'action excite de l'intérêt : *situation dramatique*.

SITUER v. tr. Placer, poser dans un certain endroit : *maison bien située*.

SIX adj. num. (lat. *sex*). Deux fois trois ; sixième : *Charles six*. N. m. : *le six du mois* ; chiffre qui représente ce nombre.

SIXIÈME adj. num. ord. de six. N. m. : *hériter pour un sixième* ; sixième étage ; écolier de la sixième classe. N. f. La sixième classe d'un collège.

SIXIÈMEMENT adv. En sixième lieu.

SIXTE n. f. *Mus.* Intervalle compris entre six notes.

SIZAIN ou **SIXAIN** n. m. Stance de six vers ; paquet de six jeux de cartes.

SKOUPCHTINA n. f. Parlement serbe.

SLAVE adj. et n. De la race qui comprend les Russes, Polonais, Serbes, etc.

SLAVISER v. tr. Rendre slave.

SLAVON, ONNE adj. et n. De la Slavonie.

SLEEPING-CAR (*slipign-kar*) n. m. (m. an.). Wagon-lit.

SLOOP (*sloupe*) n. m. (m. angl.). Petit bâtiment de guerre à un seul mât (*).

SMALAH n. m. (m. ar.) Réunion des tentes d'un chef arabe.

SMALT n. m. Silicate bleu de cobalt.

SMARAGDIN, E adj. (gr. *smaragdos*, émeraude). Qui est d'un vert d'émeraude.

SMARAGDITE n. f. Minéral d'un beau vert d'émeraude.

SMILAX n. m. *Bot.* Nom scientifique du genre salsepareille.

SMILLE n. f. Marteau pour piquer le moellon et le grès.

SMILLER v. tr. Piquer avec la smille.

SOBRANIÉ n. Parlement bulgare.

SOBRE adj. Tempérant dans le boire et dans le manger. *Fig.* Modéré, retenu : *être sobre de louanges*.

SOBREMENT adv. D'une manière sobre. *Fig.* Avec retenue, circonspection.

SOBRIÉTÉ n. f. Tempérance dans le boire et dans le manger ; retenue, modération : *user des plaisirs avec sobriété*.

SOBRIQUET n. m. Surnom donné le plus souvent par dérision.

SOC n. m. Fer large et pointu, partie de la charrue servant à ouvrir le sol et à renverser la terre (*).

SOCIABILITÉ n. f. Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE adj. (du l. *socius*, compagnon). Né pour vivre en société : *l'homme est sociable* ; avec qui il est aisé de vivre : *cet homme n'est pas sociable*.

SOCIABLEMENT adv. D'une manière sociable.

SOCIAL, E, AUX adj. Qui concerne la société : *ordre social* ; qui concerne une société de commerce : *raison, signature sociale*. Dans l'histoire romaine, **guerre sociale**, guerre des alliés de la république contre elle.

SOCIALISME n. m. Système de ceux qui veulent transformer la propriété au moyen d'une association universelle.

SOCIALISTE n. m. Partisan du socialisme.

SOCIÉTAIRE adj. et n. Qui fait partie d'une société.

SOCIÉTÉ n. f. (du lat. *socius*, compagnon). Assemblage d'hommes unis par la nature ou par les lois ; réunion, troupe, en parlant des animaux : *les chevaux sauvages vivent en société* ; union de plusieurs personnes jointes par quelque intérêt : *former une société* ; réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs : *société nombreuse* ; commerce, relations habituelles : *rechercher la société de quelqu'un*. *La haute société*, le grand monde.

SOCINIANISME n. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères et la divinité de J.-C.

SOCINIEN, ENNE adj. et n. Qui professe le socinianisme.

SOCIOLOGIE n. f. Science des questions politiques et sociales.

SOCIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sociologie.

SOCLE n. m. Piédestal ou base, plus longue que haute, sur laquelle repose un vase, une statue, etc.

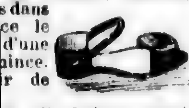
SOCQUE n. m. (lat. *soccus*, sandale). Chaussure de bois dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour le garantir de l'humidité.

SOCRATIQUE adj. Qui appartient à Socrate : *philosophie socratique*. *Méthode socratique*, qui a pour objet de développer l'intelligence au moyen de questions habilement graduées.

SODA n. m. Mélange d'eau de Seltz et de sirop de groseilles.

SODIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique, qui est la base de la soude.

SŒUR n. f. (lat. *soror*). Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou de l'un des deux seulement ; nom qu'on donne en général aux religieuses. **Belle-sœur**, celle dont on a épousé le frère ou la sœur ; femme du frère, du beau-frère ; **sœur de lait**, qui a



ou la même nourrice. *Fig.* Se dit de deux choses qui ont beaucoup de rapport : *la poésie et la peinture sont sœurs. Les neuf Sœurs*, les Muses.

SŒURETTE n. f. Petite sœur.

SOFA ou **SOPHA** n. m. Espèce de lit de repos à dossier et à coussins.

SOFFITE n. m. *Archit.* Plafond, dessous d'un plancher, orné de compartiments et de rosaces.

SOFI ou **SOPHI** n. m. Ancien nom du roi de Perse, remplacé par *schah*.

SOI pron. sing. de la 3e pers. et des deux genres, qui se rapporte ordinairement à un sujet indéterminé. *Rentrer en soi-même*, faire des réflexions; *revenir à soi*, reprendre ses esprits; *avoir un chez soi*, une habitation en propre; *de soi, en soi*, de sa nature : *la vertu est aimable en soi; sur soi*, sur sa personne; *à part soi*, en son particulier.

SOI-DISANT adj. inv. Dont on conteste le titre : *un soi-disant docteur; les soi-disant philosophes.*

SOIE n. f. (lat. *seta*). Fil fin et brillant produit par une espèce de ver appelé *ver à soie;* l'étoffe qu'on en fait : *robe de soie;* poil dur et raide qui croît sur le corps du porc, du sanglier, etc.; partie d'une arme qui entre dans le manche, dans la poignée. Pl. Poils longs et doux de quelques espèces de chiens.

SOIERIE n. f. Marchandises, commerce de soie; fabrique de soie : *établir une soierie.*

SOIF n. f. (lat. *sitis*). Désir, besoin de boire. *Fig.* Désir immodéré : *la soif de l'or.*

SOIGNER v. tr. Avoir soin de; apporter des soins à quelque chose : *soigner son style.* **Se soigner** v. pr. Avoir soin de soi, de sa personne.

SOIGNEUSEMENT adv. Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE adj. Qui apporte du soin à ce qu'il fait; jaloux de conserver : *soigneux de son honneur, de sa réputation.*

SOIN n. m. Attention, application à faire une chose : *objet travaillé avec soin;* soucis, peines de l'esprit ou du corps : *cet enfant a coûté beaucoup de soins à sa mère.*

SOIR n. m. Dernière partie du jour. Fig. *Le soir de la vie*, la vieillesse. *Poét.*

SOIRÉE n. f. Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche; réunion dans les soirées, pour causer, jouer, etc.

SOIT conj. alternative mise pour *ou* : *soit l'un, soit l'autre;* en supposant : *soit 4 à multiplier par 3;* ellipse de *que cela soit, je le veux bien : vous aimez mieux cela, soit.* **Tant soit peu** loc. adv. Très peu : *donnez-lui-en tant soit peu.*

SOIXANTAINE n. f. Soixante ou environ; *une soixantaine de francs. Avoir la soixantaine*, soixante ans.

SOIXANTE adj. num. Nombre composé de six dizaines; soixantième : *page soixante.* N. m. : *faire un soixante au jeu de piquet.* Dites : *soixante et un, soixante-deux... soixante et dix* ou *soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze*, etc.

SOIXANTER v. int. Au jeu de piquet, compter soixante avant que l'adversaire ait rien compté.

SOIXANTIÈME adj. num. ord. de soixante. N. m. : *un soixantième.*

SOL n. m. Terre considérée quant à ses qualités productives : *sol fertile;* terrain sur lequel on bâtit, on marche : *sol peu solide.*

SOL n. m. Cinquième note de la gamme (*).

SOL n. m. Sou.

SOLAIRE adj. (lat. *sol*, soleil). Qui appartient, qui a rapport au soleil : *rayon, année solaire.* **Cadran solaire**, surface sur laquelle sont tracées des lignes qui indiquent l'heure, par l'ombre qu'une sorte d'aiguille en fer projette sur ces lignes.

SOLANDRE n. f. Maladie qui survient au pli du genou d'un cheval.

SOLANÉES n. f. pl. *Bot.* Grande famille renfermant des plantes alimentaires et médicinales, comme la pomme de terre, la jusquiame, etc.

SOLBATU, E adj. Se dit d'un cheval dont la sole a été meurtrie par le fer.

SOLBATURE n. f. Maladie du cheval solbatu.

SOLDANELLE n. f. Petite plante à fleurs bleues.

SOLDAT n. m. Homme de guerre à la solde de l'Etat; militaire non gradé.

SOLDATESQUE n. f. Troupe de soldats indisciplinés : *soldatesque effrénée.* Adj. Qui sent le soldat : *manières soldatesques.*

SOLDE n. f. Paye donnée aux gens de guerre. N. m. *Com. Solde de compte*, ce que l'on redoit sur un compte arrêté.

SOLDER v. tr. Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde; acquitter une dette, un compte, en faire l'entier payement.

SOLE n. f. Poisson de mer plat; dessous du pied d'un cheval, d'un âne, etc.; chaque partie d'une terre alternativement soumise aux différentes cultures : *la sole des blés.*

SOLÉAIRE adj. *Anat.* Se dit d'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe.

SOLÉCISME n. m. Faute grossière contre la grammaire, comme : *vous* **contredites** pour *vous* **contredisez**; *il faudrait qu'il* **vienne** pour *qu'il* **vînt**. — On parlait fort mal le grec à *Soles*, ville de Cilicie, fondée par les Athéniens. Du nom de ses habitants est venu notre mot *solécisme.* Ainsi ce mot, qui signifiait primitivement *parler le grec comme un habitant de Soles*, c'est-à-dire le parler mal, signifie, dans notre langue, manquer aux règles de la grammaire.

SOLEIL n. m. (lat. *sol*). Astre qui produit la lumière du jour; cercle d'or ou

d'argent, garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à renfermer l'hostie consacrée; pièce d'artifice qui tourne autour d'un axe et qui jette des feux en forme de rayons; belle fleur jaune appelée aussi *tournesol*. *Coup de soleil*, impression violente que le soleil fait quelquefois sur ceux qui s'y trouvent exposés. *Fig. Adorer le soleil levant*, faire sa cour au pouvoir naissant. — Le soleil est le centre de notre système planétaire et le régulateur du mouvement de la terre et des autres planètes. Source de chaleur et de lumière, il est le principe vivifiant de tous les êtres organisés. Les plus savants astronomes lui attribuent un noyau solide, obscur, entouré d'une atmosphère lumineuse. La distance du soleil à la terre est d'environ 38 millions de lieues; sa lumière nous arrive en 8 minutes 13 secondes. Il est 1,400,000 fois plus gros que la terre. Avant Copernic, on croyait que le soleil tournait avec tout le ciel autour de la terre; on sait aujourd'hui que c'est la terre qui tourne et que le soleil est une étoile fixe.

Le soleil a été l'objet de l'adoration de la plupart des peuples primitifs.

SOLEN (*lène*) n. m. Coquillage en forme d'étui ou de manche de couteau.

SOLÉNITE n. m. Nom des solens fossiles.

SOLENNEL, ELLE (*la*) adj. Accompagné des cérémonies de la religion : *service solennel*; pompeux, qui se fait avec appareil : *audience, entrée solennelle;* authentique : *acte solennel;* emphatique: *ton solennel*.

SOLENNELLEMENT (*la*) adv. D'une manière solennelle.

SOLENNISATION (*la*) n. f. Action de solenniser.

SOLENNISER (*la*) v. tr. Célébrer avec pompe.

SOLENNITÉ (*la*) n. f. Cérémonie publique qui rend une chose solennelle : *solennité d'une fête;* formalités qui rendent un acte authentique : *solennité d'un acte, d'un serment*.

SOLERET ou **SOLLERET** n. m. Partie de l'armure qui protégeait le pied.

SOLFATARE n. f. Carrière de soufre.

SOLFÈGE n. m. Recueil gradué de notes, de morceaux de chant, pour l'étude de la musique.

SOLFIER v. tr. Chanter un morceau de musique en nommant les notes.

SOLIDAIRE adj. Engagé, lié par la solidarité.

SOLIDAIREMENT adv. Avec solidarité.

SOLIDARISER v. tr. Rendre solidaire. *Fig*. Rendre responsable, eu égard aux actes. V. pr. *Se solidariser*, s'unir par des actes de solidarité.

SOLIDARITÉ n. f. Etat de deux ou plusieurs personnes dont chacune est engagée pour toutes, en cas de non-payement de la part des autres.

SOLIDE adj. (lat. *solidus*). Qui a de la consistance, par opposition à *fluide* : *corps solide;* capable de résistance, par opposition à *fragile* : *bâtiment solide*. *Fig*. Réel, effectif, durable : *amitié, gloire solide*. N. m. : *chercher le solide*. *Math*. Corps considéré comme ayant les trois dimensions.

SOLIDEMENT adv. D'une manière solide.

SOLIDIFICATION n. f. Action de solidifier : *solidification d'un liquide*.

SOLIDIFIER v. tr. Rendre solide : *solidifier un liquide*.

SOLIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est solide. *Fig.* : *solidité de l'esprit, du jugement*. *Mesures de solidité*, qui servent à mesurer les volumes.

SOLILOQUE n. m. (lat. *solus*, seul; *loqui*, parler). Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même.

SOLIN n. m. Chacun des intervalles qui se trouvent entre les solives; plâtre appliqué le long d'un pignon.

SOLIPÈDE adj. et n. m. (lat. *solus*, seul; *pes*, pied). Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le cheval, l'âne, etc.

SOLISTE n. m. et f. Artiste qui exécute un solo.

SOLITAIRE adj. Qui est seul, qui aime à être, à vivre seul; isolé, désert : *hameau solitaire*. **Ver solitaire**, ver plat, très long, qui se trouve quelquefois, et ordinairement seul, dans les intestins de l'homme et des animaux. *Fig. Avoir le ver solitaire*, manger beaucoup. *Fam*. N. m. Anachorète et, *par ext.*, celui qui vit très retiré; espèce de jeu de patience que l'on joue seul (*); diamant détaché et monté seul.

SOLITAIREMENT adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE n. f. Etat d'une personne seule, retirée du monde : *les charmes de la solitude;* lieu éloigné du commerce des hommes.

SOLIVE n. f. Pièce de bois qui sert à soutenir le plancher.

SOLIVEAU n. m. Petite solive. *Fig*. Homme, roi d'une nullité complète : *ce n'est qu'un soliveau*.

SOLLICITATION n. f. Recommandation, instance : *c'est à votre sollicitation que...;* soins, démarches, prières pour le succès d'une affaire.

SOLLICITER v. tr. (lat. *sollicitare*, demander). Exciter à : *solliciter à la révolte;* demander avec instance : *solliciter une audience, un emploi*. V. int. : *quand on sollicite, on est presque toujours importun*.

SOLLICITEUR, EUSE n. Qui sollicite une place, une grâce.

SOLLICITUDE n. f. Soin inquiet ou affectueux : *sollicitude maternelle*.

SOLO n. m. *Mus*. Morceau joué ou

SOL

on cas de non-payement
es.

t. *solidus*). Qui a de la
position à *fluide* : *corps*
résistance, par opposi-
ment solide. *Fig.* Réel,
mitié, gloire solide. N.
lide. *Math.* Corps con-
t les trois dimensions.
adv. D'une manière

ON n. f. Action de so-
ion d'un liquide.

v. tr. Rendre solide :
e.

Qualité de ce qui est
ité de l'esprit, du juge-
solidité, qui servent à
es.

. m. (lat. *solus*, seul;
ours d'un homme qui
i-même.

hacun des intervalles
re les solives; plâtre
'un pignon.

. et n. m. (lat. *solus*,
ont le pied ne présente
un seul sabot, comme

et f. Artiste qui exé-

dj. Qui est seul, qui
e seul ; isolé, désert.
er solitaire, ver plat,
rouve quelquefois, et
dans les intestins de
limaux. *Fig. Avoir le*
ger beaucoup.
horète et, *par*
rès retiré ; es-
ence que l'on
nt détaché et

NT adv. D'une ma-

État d'une personne
onde : *les charmes de*
gné du commerce des

èce de bois qui sert à

. Petite solive. *Fig.*
nullité complète : *ce*

N n. f. Recomman-
st à votre sollicitation
rches, prières pour le

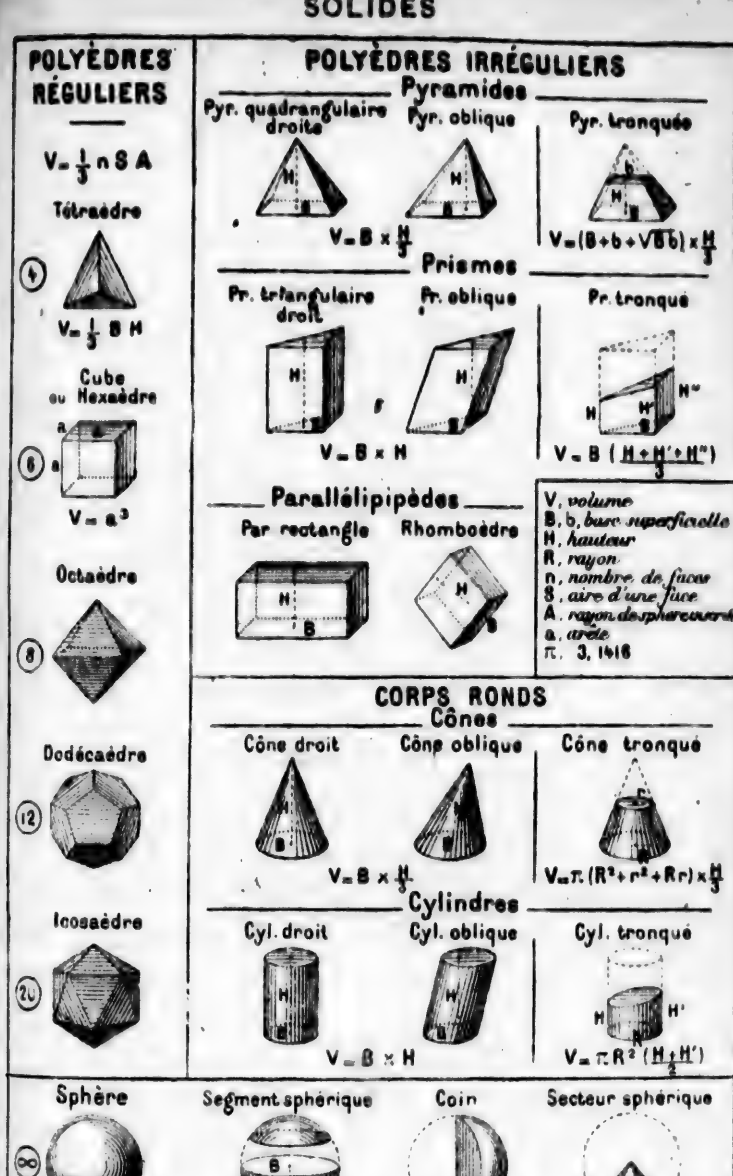
tr. (lat. *sollicitare*,
à : *solliciter à la ré-*
c instance : *solliciter*
ploi. V. int. : *quand*
presque toujours im-

EUSE n. Qui solli-
grâce.

. f. Soin inquiet ou
de maternelle.

s. Morceau joué ou

SOLIDES



chanté par un seul. Pl. des *solos* ou des *soli*.

SOLSTICE n. m. (lat. *sol*, soleil ; *stare*, s'arrêter). Point, temps où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur.

SOLSTICIAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux solstices : *points solsticiaux*.

SOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est soluble.

SOLUBLE adj. Qui peut se dissoudre dans un liquide : *le sucre est soluble dans l'eau;* qui peut être résolu : *problème soluble*.

SOLUTION n. f. (lat. *solvere*, délier). Dénouement d'une difficulté ; réponse à un problème. *Chim*. Opération par laquelle un solide se fond dans un liquide. **Solution de continuité.** V. CONTINUITÉ.

SOLVABILITÉ n. f. Etat d'une personne solvable.

SOLVABLE adj. (lat. *solvere*, payer). Qui a de quoi payer.

SOMBRE adj. Peu éclairé : *maison sombre;* obscur, ténébreux : *nuit sombre;* qui tire sur le brun : *couleur sombre*. *Fig*. Mélancolique, taciturne, morne : *caractère sombre*. **Les sombres bords, le sombre empire,** les enfers des païens.

SOMBRER v. int. *Mar*. Se dit d'un bâtiment sous voiles, renversé par un coup de vent qui le fait couler bas.

SOMBRER v. tr. *Agric*. Donner un premier labour, une première façon.

SOMMAIRE adj. (lat. *summa*, abrégé). Bref, succinct : *discours, exposé sommaire*. N. m. : *faire le sommaire d'un livre, d'un discours*.

SOMMAIREMENT adv. D'une manière sommaire

SOMMATION n. f. Action de sommer : *sommation verbale*. *Sommation respectueuse*, faite par un enfant à ses parents, quand ils ne consentent pas à son mariage ; acte écrit qui contient la sommation. *Math*. Action de faire la somme.

SOMME n. f. Certaine quantité d'argent ; résultat de l'addition de plusieurs nombres. *Fig*. Ensemble : *la somme des biens et des maux*. **Somme toute, en somme** loc. adv. Enfin, en résumé.

SOMME n. f. Charge, fardeau. *Bête de somme*, propre à porter des fardeaux.

SOMME n. m. Sommeil.

SOMMEIL n. m. Repos causé par l'assoupissement des sens : *être plongé dans le sommeil;* grande envie de dormir : *le sommeil me gagne*. *Fig*. Etat d'inertie, d'inactivité : *l'hiver est le sommeil de la nature*. *Le sommeil éternel*, la mort.

SOMMEILLER v. int. Dormir d'un sommeil léger ; dormir profondément : *la nuit, quand tout sommeille*.

SOMMELIER, IÈRE n. (rad. *somme*, charge). Personne qui, dans une grande maison, a soin du linge, de la vaisselle, des provisions et principalement de la cave.

SOMMELLERIE n. f. Fonction du sommelier ; lieu où il serre ce dont il est chargé.

SOMMER v. tr. Avertir avec menaces ; signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire une chose ; calculer la somme d'une suite de termes, en mathématiques.

SOMMET n. m. (lat. *summum*). Le haut, la partie la plus élevée : *le sommet d'une montagne*. *Géom*. *Sommet d'un angle*, point de rencontre de ses deux côtés. *Fig*. *Le sommet des grandeurs*, le comble des grandeurs.

SOMMIER n. m. Matelas servant de paillasse ; cheval de somme ; coffre d'un orgue ; pierre qui reçoit la retombée d'une voûte ; partie d'une presse d'imprimerie. *Com*. Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMITÉ n. f. Partie la plus élevée de certaines choses : pointe, extrémité des branches, des plantes. *Fig*. Personnage distingué par ses talents, sa fortune, etc. : *les sommités littéraires*.

SOMNAMBULE adj. et n. (lat. *somnus*, sommeil ; *ambulo*, je marche). Qui marche, agit, parle sans s'éveiller.

SOMNAMBULISME n. m. Etat du somnambule. *Somnambulisme magnétique*, sommeil factice provoqué par les manœuvres du magnétisme.

SOMNIFÈRE adj. et n. (lat. *somnus*, sommeil ; *fero*, je porte). Qui provoque, qui cause le sommeil : *breuvage somnifère*, *le pavot est un somnifère*.

SOMNOLENCE n. f. Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille.

SOMNOLENT, E adj. Qui a rapport à la somnolence : *état somnolent*.

SOMPTUAIRE adj. (lat. *sumptus*, dépense). *Lois somptuaires*, qui ont pour but de restreindre le luxe et la dépense.

SOMPTUEUSEMENT adv. D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, EUSE adj. Magnifique, splendide : *festin somptueux*.

SOMPTUOSITÉ n. f. Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES adj. poss. qui détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession.

SON n. m. Bruit, ce qui frappe l'ouïe. — Quand un corps sonore a été frappé, ses molécules éprouvent aussitôt un mouvement de *vibration* ou d'*ondulation*. L'air qui environne ce corps participe à ce mouvement et forme autour de lui des *ondes* qui ne tardent pas à parvenir à l'oreille. L'air est donc le principal véhicule du son, mais les liquides et les solides le transmettent avec plus de rapidité ; aussi a-t-on l'habitude de se coucher à terre quand on veut reconnaître un bruit que ne perçoit pas encore l'oreille de celui qui est debout. Le son ne se transmet pas dans le vide, et son intensité augmente ou diminue en même temps que la densité du milieu qui le transmet. De Saussure ra-

conte qu'au sommet du mont Blanc, où l'air est très raréfié, un coup de pistolet ne fait pas plus de bruit qu'un coup de fouet dans la plaine.

La vitesse du son dans l'air est d'environ 340 mètres par seconde. Si un bruit, produit dans le soleil, pouvait se faire entendre à la terre, il mettrait quatorze ans pour parvenir à nos oreilles.

Lorsque les ondes sonores rencontrent un obstacle fixe, elles se réfléchissent de telle sorte que l'*angle de réflexion* est égal à l'*angle d'incidence*. C'est sur cette propriété qu'est fondée la théorie des échos. V. ce mot.

SON n. m. La partie la plus grossière du blé moulu.

SONATE n. f. Pièce de musique instrumentale composée de deux ou trois morceaux de caractère différent.

SONDAGE n. m. Action de sonder.

SONDE n. f. Instrument qui consiste en un plomb attaché à une corde, dont on se sert pour connaître la profondeur de l'eau ; verge de fer dont se servent les commis de barrière pour s'assurer si les ballots renferment des marchandises de contrebande. *Chir.* Instrument à l'aide duquel on explore une plaie, un canal.

SONDER v. tr. Reconnaître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature d'un terrain, l'état d'une plaie, etc. *Fig. Sonder quelqu'un*, chercher à pénétrer sa pensée.

SONDEUR n. m. Celui qui sonde.

SONGE n. m. Rêve où il y a une certaine suite et qui roule le plus souvent sur des sujets sérieux : *le songe de Pharaon, le songe d'Athalie. Fig. : la vie n'est qu'un songe*, passe vite ; *faire de beaux songes*, se repaître d'illusions.

SONGE-CREUX n. m. Homme qui nourrit sans cesse son esprit de chimères. Pl. des *songe-creux*.

SONGE-MALICE n. m. Celui qui fait souvent des malices. Pl. des *songe-malice*.

SONGER v. tr. et int. Faire un songe : *songer qu'on se bat*. V. int. Penser : *songer à son salut* ; avoir l'intention, le projet : *songer à se marier*.

SONGEUR, EUSE n. Homme concentré, peu expansif : *c'est un songeur* ; celui qui fait des songes : *voici notre songeur qui vient*.

SONICA adv. A point nommé. *Vieux.*

SONNAILLE n. f. (rad. *sonner*). Clochette attachée au cou des bestiaux.

SONNAILLER n. m. Animal qui, dans un troupeau, va le premier avec la clochette.

SONNAILLER v. int. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT, E adj. Qui sonne : *horloge sonnante. A huit heures sonnantes*, à huit heures précises ; *espèces sonnantes*, monnaie d'or ou d'argent.

SONNÉ, E adj. Révolu, accompli : *il a cinquante ans sonnés.*

SONNER v. int. Rendre un son : *les cloches sonnent* ; faire rendre un son : *sonner du cor* ; être annoncé par un son : *la messe sonne* ; *au moment où midi a sonné* marque le fait ; *midi est sonné* marque l'état. *Fig. Faire sonner une lettre*, la faire sentir, appuyer dessus ; *ce mot sonne mal*, choque l'oreille ; *faire sonner une action, une victoire, une conquête*, etc., les faire valoir beaucoup. V. tr. Tirer du son de : *sonner les cloches* ; avertir de quelque chose par des sons : *sonner la retraite, la charge, le tocsin. Sonner un domestique*, agiter la sonnette pour le faire venir.

SONNERIE n. f. Son de plusieurs cloches ensemble : totalité des cloches d'une église ; toutes les pièces qui servent à faire sonner une pendule, etc. : *la sonnerie est dérangée* ; air que sonnent les trompettes d'un régiment.

SONNET n. m. Pièce de poésie, de quatorze vers, soumise à des règles fixes.

SONNETTE n. f. Petite clochette pour appeler ou pour avertir(*) ; grelot ; machine pour enfoncer les pilotis.

SONNEUR n. m. Celui qui sonne les cloches.

SONNEZ n. m. Les deux six, aux dés ou au trictrac.

SONORE adj. Propre à rendre des sons : *corps sonore* ; qui renvoie bien le son : *amphithéâtre sonore.*

SONORITÉ n. f. Qualité de ce qui est sonore.

SOPHA n. m. V. SOFA.

SOPHI n. m. V. SOFI.

SOPHISME n. m. (gr. *sophisma*). Argument captieux, qui pèche dans les termes ou dans la forme.

SOPHISTE n. m. Celui qui fait des arguments captieux ; chez les anciens, philosophe, rhéteur.

SOPHISTICATION n. f. Falsification.

SOPHISTIQUE adj. De la nature du sophisme : *raisonnement sophistique.*

SOPHISTIQUÉ, E adj. Frelaté, dénaturé au moyen de substances étrangères : *lait sophistiqué.*

SOPHISTIQUER v. tr. Falsifier, frelater une liqueur, une drogue, etc.

SOPHORE n. m. Genre de plantes de la famille des légumineuses.

SOPORATIF, IVE adj. (lat. *sopor*, sommeil). Qui a la propriété d'endormir : *potion soporative.* N. m. : *le laudanum est un soporatif.*

SOPOREUX, EUSE adj. (lat. *sopor*, sommeil). Qui cause un assoupissement dangereux : *affection soporeuse.*

SOPORIFIQUE ou **SOPORIFÈRE** adj. et n. (lat. *sopor*, sommeil ; *fero*, je porte). Qui a la vertu d'endormir. *Fig. Livre soporifique*, ennuyeux.

SOPRANO n. m. (m. ital.). Voix aiguë appelée aussi *dessus* ; le chanteur lui-même. Pl. des *soprani.*

SORBE n. f. Fruit du sorbier.

SORBET n. m. (lat. *sorbere*, avaler). Boisson à demi glacée, qui a pour base du sucre et des jus de fruits, et dans laquelle on fait entrer une liqueur.

SORBÉTIÈRE n. m. Vase de métal dans lequel on prépare les sorbets.

SORBIER n. m. V. CORMIER.

SORBONIQUE adj. Qui concerne la Sorbonne. N. f. Une des trois thèses que soutenaient autrefois les aspirants au doctorat.

SORBONISTE n. m. Docteur, bachelier de l'ancienne Sorbonne; celui qui en professait les doctrines.

SORBONNE n. f. Ancienne école célèbre de théologie; établissement, à Paris, où se font les cours publics des Facultés des sciences et des lettres. V. P. HIST.

SORCELLERIE n. f. (lat. *sors*, sort). Opération de sorcier. *Par ext.* Tours d'adresse qui paraissent surnaturels.

SORCIER, IÈRE adj. et n. Personne que le peuple croyait autrefois en société avec le diable, pour faire des maléfices. *Fig.* Personne fort habile.

SORDIDE adj. Excessif, honteux, en parlant de l'avare et de l'avarice : *avarice sordide.* Sale, dégoûtant : *habits sordides.*

SORDIDEMENT adv. D'une manière sordide.

SORDIDITÉ n. f. Ladrerie, avarice; état de ce qui est sordide, sale.

SORGHO n. m. Espèce de millet d'Afrique.

SORIE n. f. Sorte de laine d'Espagne : *la sorie de Ségovie est estimée.*

SORITE n. m. (gr. *sôros*, monceau). Argument composé d'une suite de propositions si bien liées entre elles que la dernière est ou semble la conclusion naturelle de la première.

SORNETTE n. f. Discours frivole, bagatelle.

SORT n. m. Destinée : *se plaindre de son sort;* hasard : *le sort en a décidé;* état, condition : *faire un sort heureux à quelqu'un. Le sort des armes*, les hasards de la guerre; *le sort en est jeté*, le parti en est pris. Pratiques consistant en paroles, caractères, etc., au moyen desquels l'ignorance croit qu'on peut faire des maléfices : *jeter un sort sur un troupeau.*

SORTABLE adj. Convenable : *mariage sortable.*

SORTABLEMENT adv. D'une manière sortable, convenable : *s'établir sortablement.*

SORTANT, E adj. Qui sort : *numéro sortant.* N. m. : *les entrants et les sortants.*

SORTE n. f. Espèce, genre; état, condition : *un homme de la sorte;* manière : *s'y prendre de telle ou telle sorte.* **En quelque sorte** loc. adv. Pour ainsi dire. **De sorte que, en sorte que** loc. conj. Si bien que, de manière que.

SORTIE n. f. Action de sortir; issue : *cette maison a deux sorties;* attaque des assiégés lorsqu'ils sortent pour repousser les assiégeants. *Fig.* Critique, emportement brusque et violent contre quelqu'un; *je ne m'attendais pas à cette sortie de sa part.* **A la sortie de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *à la sortie du spectacle.*

SORTILÈGE n. m. Maléfice des prétendus sorciers. *Fig.* Moyen de nuire; *l'envie a des sortilèges.*

SORTIR v. int. (*Je sors, nous sortons. Je sortais, nous sortions. Je sortis. Je sortirai. Je sortirais. Sors, sortons, sortez. Que je sorte. Que je sortisse. Sortant. Sorti, e*). Passer du dedans au dehors; pousser au dehors : *les blés sortent de terre. Fig.* Se dit en parlant du temps : *sortir de l'hiver;* de l'état : *sortir de maladie;* du sujet : *sortir de la question;* se dégager : *sortir d'embarras;* s'échapper : *sortir de la mémoire;* être issu : *sortir de bonne famille. Sortir des bornes*, les dépasser; *sortir de la vie*, mourir; *sortir de son caractère*, se fâcher contre sa coutume; *sortir des gonds*, se mettre en colère; *cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier*, est tout neuf; *cela sort des mains d'un tel*, un tel en est l'auteur; *le feu lui sort par les yeux*, ses yeux expriment la colère; *les yeux lui sortent de la tête*, sont animés par un sentiment violent. V. tr. Tirer dehors : *sortir un cheval de l'écurie.* V. impers. S'exhaler, s'échapper : *il sort de ces fleurs une douce odeur.* **Au sortir de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *au sortir de l'école, de l'enfance.* — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

SORTIR v. tr. (se conjugue comme *finir*). *Jurisp.* Obtenir, avoir : *cette sentence sortira son plein et entier effet.*

SOSIE n. m. Nom d'un personnage de comédie, que l'on donne à toute personne ayant une ressemblance parfaite avec une autre. V. PART. HIST.

SOSORÉ n. m. Perruche de Guyane.

SOT, SOTTE adj. (lat. *stultus*). Dénué d'esprit, de jugement; embarrassé, confus : *il resta tout sot;* fâcheux, ridicule : *sotte affaire, sot orgueil.* N. : *c'est un sot.*

SOTÉRIES n. f. pl. Fêtes célébrées dans l'antiquité pour rendre grâce aux dieux quand on venait d'échapper à quelque danger.

SOTIE n. f. Farce de l'ancienne comédie, en France.

SOT-L'Y-LAISSE n. m. Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille. Pl. des *sot-l'y-laisse.*

SOTTEMENT adv. D'une manière sotte.

SOTTISE n. f. Défaut d'esprit et de jugement; discours, action sotte : *il a fait là une sottise;* injures : *dire des sottises à quelqu'un.*

SOTTISIER, IÈRE n. Qui débite des sottises; recueil de sottises.

SOU n. m. Petite monnaie de cuivre qui équivaut à la 20e partie du franc. *Fig.*

n'avoir pas le sou, être sans argent. **Sou à sou** loc. adv. Par petites sommes : *payer sou à sou.*

SOUBASSEMENT n. m. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. Se dit surtout des édifices à colonnes.

SOUBRESAUT n. m. (lat. *super*, sur ; *saltus*, saut). Saut brusque, inopiné et à contretemps.

SOUBRETTE n. f. Suivante de comédie.

SOUBREVESTE n. f. (lat. *super*, sur ; *vestis*, vêtement). Sorte de justaucorps sans manches, que portaient autrefois les mousquetaires.

SOUCHE n. f. Partie du tronc de l'arbre qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé. *Fig.* Personne stupide, sans intelligence : *c'est une souche. Généal.* Personnage duquel descend une famille, une race : *Robert le Fort, quatrième fils de saint Louis, est la souche des Bourbons.* Partie qui reste des feuilles d'un registre, pour vérifier si l'autre partie, détachée en zigzag, s'y rapporte exactement.

SOUCHET n. m. Plante marécageuse ; pierre employée dans les constructions.

SOUCHETAGE n. m. Visite dans un bois abattu, pour compter les souches.

SOUCHETEUR n. m. Expert qui assiste au souchetage.

SOU-CHONG ou **SOUCHONG** n. m. Thé noir de Chine, très estimé.

SOUCI n. m. Soin accompagné d'inquiétude ; objet de soin, d'affection : *mon fils est mon unique souci.* N. m. **Sans-souci**, homme qui ne s'inquiète de rien. Pl. des *sans-souci.*

SOUCI n. m. Fleur jaune d'une odeur forte.

SOUCIER (SE) v. pr. S'inquiéter, se mettre en peine : *je ne m'en soucie guère ;* désirer voir avec plaisir : *je ne me soucie pas qu'il vienne.*

SOUCIEUX, EUSE adj. Inquiet, pensif, chagrin ; qui marque du souci : *air soucieux.*

SOUCOUPE n. f. Sorte de petite assiette qui se place sous une tasse (*).

SOUDAIN, E adj. (lat. *subitaneus*, subit). Subit, prompt : *mort soudaine.* Adv. Dans le même instant, aussitôt après : *il partit soudain.*

SOUDAINEMENT adv. Subitement.

SOUDAINETÉ n. f. Etat de ce qui est soudain.

SOUDAN n. m. Nom donné autrefois aux souverains mahométans, surtout en Egypte.

SOUDARD ou **SOUDART** n. m. Vieux soldat. Se prend en mauvaise part.

SOUDE n. f. Plante qui croît sur les bords de la mer ; sel alcali qu'on retire de ses cendres, et qui sert à blanchir, à faire le verre.

SOUDER v. tr. (lat. *solidare*, affermir). Joindre par le moyen de la soudure.

SOUDOIR n. m. Instrument qui sert à souder.

SOUDOYER v. tr. (rad. *solde*). S'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent : *soudoyer des assassins.*

SOUDURE n. f. Composition métallique en fusion, dont on se sert pour unir des pièces de métal ; travail de celui qui soude ; endroit soudé.

SOUE n. f. (lat. *sus*, porc). Etable à porcs.

SOUFFLAGE n. m. Art, action de souffler le verre.

SOUFFLE n. m. Vent produit en soufflant de l'air par la bouche ; simple respiration : *cet homme n'a plus que le souffle ;* agitation de l'air : *le souffle des vents. Fig.* Inspiration, influence : *le souffle du génie, le souffle empoisonné de la calomnie.*

SOUFFLÉ n. m. Mets léger dont la pâte renfle beaucoup, et qui se fait au four de campagne. Adj. : *omelette soufflée.*

SOUFFLER v. int. Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *souffler dans ses doigts ;* mettre l'air en mouvement : *la bise souffle ;* respirer avec effort : *souffler comme un bœuf ;* reprendre haleine : *laisser les chevaux souffler. Fig. Il n'ose souffler*, il n'ose parler. V. tr. Activer au moyen du vent : *souffler le feu ;* éteindre : *souffler la chandelle. Souffler l'orgue*, remplir les tuyaux d'air au moyen des soufflets ; *souffler le verre, l'émail, un bœuf*, les faire enfler en soufflant dans l'intérieur au moyen d'un tube. *Fig. Souffler la discorde*, l'exciter ; *souffler le froid et le chaud*, louer et blâmer la même chose ; *souffler un élève, un acteur*, lui dire tout bas les mots qui échappent à sa mémoire ; *souffler un emploi à quelqu'un*, l'obtenir à son détriment. *Souffler un pion*, au jeu de dames, enlever un pion à son adversaire, quand il ne s'en est pas servi pour prendre.

SOUFFLERIE n. f. Ensemble des soufflets d'un orgue, d'une forge, etc.

SOUFFLET n. m. Instrument qui sert à souffler (*) ; couverture mobile de cabriolet, qui se replie en manière de soufflet.

SOUFFLET n. m. Coup du plat ou du revers de la main sur la joue. *Fig.* Echec, affront : *il a reçu là un rude soufflet.*

SOUFFLETADE n. f. Soufflets appliqués coup sur coup.

SOUFFLETER v. tr. Donner un soufflet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SOUFFLEUR n. m. Gros poisson cétacé, du genre dauphin.

SOUFFLEUR, EUSE n. Qui souffle quelqu'un parlant en public : *souffleur de théâtre. Souffleur d'orgue*, celui qui en fait mouvoir les soufflets.

SOUFFLURE n. f. Nom donné, dans les fonderies et les verreries, à des ca-

cavités qui se forment dans l'épaisseur du métal ou à la surface du verre.

SOUFFRANCE n. f. Peine, douleur, état de celui qui souffre. *Fig.* Se dit des différentes affaires qui sont en suspens : *le commerce est en souffrance.*

SOUFFRANT, E adj. Qui souffre ; patient, endurant : *il n'est pas d'humeur souffrante.* **Eglise souffrante**, les âmes qui sont dans le purgatoire.

SOUFFRE-DOULEUR n. m. Personne qui a toute la fatigue d'une maison ; celui qui est continuellement exposé aux tracasseries des autres : *cet écolier est le souffre-douleur de ses camarades.* Pl. des *souffre-douleur.*

SOUFFRETEUX, EUSE adj. Qui souffre de la misère, de la pauvreté : *vieillard souffreteux ;* qui éprouve momentanément quelque douleur, quelque malaise : *je suis aujourd'hui tout souffreteux.*

SOUFFRIR v. int. (lat. *sub*, sous ; *ferre*, porter). Sentir de la douleur ; éprouver de la peine : *je souffre de le voir ainsi. Fig.* Languir : *le commerce, la vigne, les blés souffrent en ce moment.* V. tr. Endurer : *souffrir la faim, la soif ;* supporter : *il souffre bien la fatigue ;* tolérer : *pourquoi souffrez-vous cela?* permettre : *souffrez que je vous parle ;* admettre : *cela ne souffre aucun retard ;* éprouver : *cela souffrira bien des difficultés.*

SOUFRAGE n. m. Action d'imprégner de soufre les allumettes, les étoffes qu'on veut blanchir, etc.

SOUFRE n. m. (lat. *sulphur*). Corps simple, de couleur jaune, sans saveur, qui exhale en brûlant une odeur forte et pénétrante.

SOUFRER v. tr. Enduire de soufre : *soufrer des allumettes. Soufrer du vin,* faire brûler une mèche soufrée dans le tonneau où on veut le mettre.

SOUFRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le soufre.

SOUHAIT n. m. Vœu, désir. **A souhait** loc. adv. Selon ses désirs : *tout lui réussit à souhait.*

SOUHAITABLE adj. Désirable.

SOUHAITER v. tr. Désirer. S'emploie dans les formules de politesse et de compliments : *souhaiter le bonjour, la bonne année. Je vous en souhaite*, manière familière de dire à une personne qu'elle n'aura pas ce qu'elle désire.

SOUILLARD n. m. Trou pratiqué dans une pierre pour l'écoulement des eaux ; la pierre elle-même.

SOUILLARDE n. f. Grand baquet en usage dans les savonneries.

SOUILLE n. f. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier ; enfoncement formé dans la vase ou dans le sable par un navire échoué.

SOUILLER v. tr. Salir, couvrir de boue, d'ordure. *Fig. : souiller sa gloire,* [illegible]

SOUILLON n. Qui se salit, qui est malpropre ; servante employée à de bas offices.

SOUILLURE n. f. Tache : *la souillure du péché.*

SOUL, E adj. (lat. *satullus* ; de *satur*, rassasié). Pleinement repu, rassasié ; ivre. N. m. *En avoir tout son soûl*, autant qu'on peut en désirer. *Fam.*

SOULAGEMENT n. m. Diminution d'un malaise ou d'une douleur du corps, d'une peine d'esprit.

SOULAGER v. tr. (lat. *sublevare*, soulever). Débarrasser d'une partie d'un fardeau. *Fig.* Diminuer, adoucir : *soulager la douleur ;* aider, secourir : *soulager les malheureux.* **Se soulager** v. pr. Se procurer du soulagement.

SOULARD, E n. Ivrogne, ivrognesse. *Pop.*

SOÛLER v. tr. Rassasier avec excès ; enivrer.

SOULEUR n. f. Saisissement, frayeur subite. *Vieux mot.*

SOULÈVEMENT n. m. Grande agitation : *soulèvement des flots. Soulèvement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût. *Fig.* Mouvement d'indignation : *soulèvement général ;* révolte : *soulèvement d'une ville.*

SOULEVER v. tr. Elever quelque chose de lourd à une petite hauteur. *Fig.* Exciter l'indignation : *son insolence souleva l'assemblée ;* exciter à la révolte : *soulever le peuple. Soulever une question*, la faire naître ; *soulever le cœur*, causer du dégoût. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SOULIER n. m. (lat. *solum*, plante du pied). Chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie.

SOULIGNER v. tr. Tirer un trait, une ligne sous un mot, sous une phrase.

SOULOIR v. int. Vieux mot qui signifiait Avoir coutume, et qui ne s'employait guère qu'à l'imp. de l'ind. :

Quant à son temps, bien sut le dépenser :
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

(Epitaphe de La Fontaine, composée par lui-même.)

SOULTE n. f. (lat. *solvere*, payer). Solde d'un compte.

SOUMETTRE v. tr. Réduire, ranger sous sa puissance ; subordonner au jugement de quelqu'un : *je vous soumets la question.* **Se soumettre** v. pr. Faire sa soumission ; s'en rapporter : *je me soumets à sa décision.*

SOUMIS, E adj. Disposé à l'obéissance : *enfant soumis ;* respectueux : *air soumis.*

SOUMISSION n. f. Disposition à obéir ; action d'obéir : *soumission parfaite ;* de rentrer dans le devoir, l'obéissance : *cette ville a fait sa soumission.* Déclaration écrite par laquelle on s'engage à se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à de certaines conditions.

SOUMISSIONNAIRE n. m. Qui fait

une soumission pour une entreprise, une fourniture, etc.

SOUMISSIONNER v. tr. S'engager par écrit à acheter, à payer un certain prix, ou à fournir, à entreprendre à de certaines conditions.

SOUPAPE n. f. Espèce de petit couvercle en bois, en cuivre ou en métal, destiné à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un corps de pompe ou de tout autre appareil, à l'empêcher de ressortir, et réciproquement. **Soupape de sûreté**, qui, dans la chaudière d'une machine à vapeur, s'ouvre d'elle-même à une forte pression, pour donner issue à une partie de la vapeur et empêcher ainsi l'explosion de la chaudière.

SOUPÇON n. m. (lat. *suspicio*). Croyance désavantageuse, accompagnée de doute ; simple conjecture : *j'ai quelque soupçon que c'est lui ;* apparence légère : *soupçon de fièvre ;* très petite quantité : *un soupçon de vin.*

SOUPÇONNABLE adj. Qui peut être soupçonné.

SOUPÇONNER v. tr. Porter ses soupçons sur : *soupçonner quelqu'un d'un crime.*

SOUPÇONNEUX, EUSE adj. Défiant, enclin à soupçonner.

SOUPE n. f. Potage, aliment composé de bouillon et de tranches de pain. *Fig. Trempé comme une soupe*, très mouillé. *Fam.*

SOUPEAU n. m. Morceau de bois qui fixe le soc d'une charrue à l'oreille.

SOUPENTE n. f. (lat. *suspendere*, suspendre). Assemblage de grosses et larges courroies servant à tenir suspendu le corps d'une voiture ; petit réduit pratiqué sous un plancher, pour faire coucher un domestique, ou pour tout autre usage.

SOUPER ou **SOUPÉ** n. m. Repas du soir ; mets qui le composent : *il y avait un bon souper.*

SOUPER v. int. Prendre le repas du soir.

SOUPESER v. tr. Lever un fardeau avec la main pour juger le poids. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

SOUPEUR n. m. Qui a l'habitude de souper.

SOUPIÈRE n. f. Vase dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR n. m. Respiration forte et prolongée, occasionnée par la douleur, le plaisir, etc. *Jusqu'au dernier soupir*, jusqu'à la mort ; *rendre le dernier soupir*, expirer. *Mus.* Pause qui équivaut à une noire ; signe qui l'indique.

SOUPIRAIL n. m. Ouverture pour éclairer, aérer une cave, un souterrain (*). Pl. des *soupiraux.*

SOUPIRANT n. m. Qui aspire à se faire aimer d'une femme.

SOUPIRER v. int. Pousser des soupirs ; désirer ardemment : *soupirer après une place.*

SOUPIREUR n. m. Qui affecte de pousser des soupirs.

SOUPLE adj. (lat. *sub*, sous ; *plicare*, plier). Flexible, maniable : *osier, étoffe souple. Fig.* Docile, soumis, et, en mauvaise part, complaisant jusqu'à la servilité : *courtisan souple.*

SOUPLEMENT adv. Avec souplesse.

SOUPLESSE n. f. Flexibilité de corps ou d'esprit.

SOUQUENILLE n. f. Surtout fort long fait de grosse toile.

SOURCE n. f. (rad. *sourdre*). Origine d'un cours d'eau. *Fig.* Principe, cause, origine : *le travail est une source de richesses.*

SOURCIER n. m. Homme qui prétend découvrir les sources.

SOURCIL (*ci*) n. m. (lat. *super*, sur ; *cilium*, cil). Poils en forme d'arc au-dessus de chaque œil. *Fig. Froncer le sourcil*, témoigner du mécontentement, de la mauvaise humeur.

SOURCILIER, IÈRE adj. Qui concerne les sourcils : *l'arcade sourcilière.*

SOURCILLER v. int. Remuer le sourcil. *Fig. Ne pas sourciller*, rester impassible dans une circonstance critique.

SOURCILLEUX, EUSE adj. Haut, élevé : *roc sourcilleux. Poét.*

SOURD n. m. Nom vulgaire de la salamandre.

SOURD, E adj. (lat. *surdus*). Qui ne peut entendre. *Sourd comme un pot*, extrêmement sourd ; *faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Fig.* Insensible, inexorable : *sourd à la pitié, aux prières ;* caverneux : *voix sourde ;* peu éclatant : *bruit sourd ;* incertain, qui n'est pas encore public : *une rumeur sourde se répand ;* qui n'est pas ouvert, déclaré : *guerre sourde.* **Lanterne sourde** (V. LANTERNE). N. Qui est privé de l'ouïe : *un sourd de naissance. Frapper comme un sourd*, sans pitié ; *crier comme un sourd*, très fort.

SOURDAUD, E n. Qui n'entend qu'avec peine.

SOURDEMENT adv. D'une manière sourde : *le tonnerre grondait sourdement ;* secrètement : *agir sourdement.*

SOURDINE n. f. (rad. *sourd*). Petit morceau de bois en forme de peigne, qu'on met dans un instrument de musique pour en affaiblir le son ; dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. **A la sourdine** loc. adv. Secrètement : *il fait ses coups à la sourdine.*

SOURD-MUET, SOURDE-MUETTE n. Personne privée de l'ouïe et de la parole. Pl. des *sourds-muets, sourdes-muettes.*

SOURDRE v. int. (lat. *surgere*, jaillir. — N'est usité qu'à l'infinitif et quelquefois dans *il sourd, ils sourdent*). Sortir de terre, en parlant des eaux : *on voyait l'eau sourdre de tous côtés. Fig.* Résul-

ter : *de cette affaire, on verra sourdre de grands malheurs.*

SOURIANT, E adj. Qui sourit : *un visage souriant.*

SOURICEAU n. m. Petit d'une souris.

SOURICIÈRE n. f. Piège pour prendre les souris.

SOURIQUOIS, E adj. *Le peuple souriquois*, les souris.

SOURIRE v. int. Rire sans éclat, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux. *Fig. La fortune lui sourit*, la favorise ; *cette affaire lui sourit*, lui plait.

SOURIRE n. m. Action de sourire.

SOURIS n. m. Sourire.

SOURIS n. f. (lat. *sorex*). Petit quadrupède rongeur, du genre rat.

SOURNOIS, E adj. et n. Qui cache ce qu'il pense.

SOURNOISEMENT adv. En sournois.

SOURNOISERIE n. f. Dissimulation.

SOUS prép. (lat. *sub*). Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *sous la table;* la dépendance : *il a cent hommes sous ses ordres;* le temps : *sous la république;* signifie avec : *affirmer sous serment. Sous peu*, bientôt; *sous ce rapport*, à cet égard ; *sous prétexte de*, en feignant de ; *vaisseau sous voiles*, dont les voiles sont déployées; *être sous clef*, enfermé; *être sous les drapeaux*, à l'armée; *être sous les armes*, sur pied et en armes ; *rire sous cape*, en dessous, en soi-même; *avoir sous la main*, auprès de soi, à sa portée; *agir sous main*, clandestinement : *regarder quelqu'un sous le nez*, curieusement et de très près : *sous le manteau de la cheminée*, en secret.

SOUS-AFFERMER v. tr. Donner, prendre à sous-ferme.

SOUS-AIDE n. m. Celui qui est aux ordres d'un autre qui n'est lui-même qu'un aide. Pl. des *sous-aides.*

SOUS-AMENDEMENT n. m. Modification à un amendement. Pl. des *sous-amendements.*

SOUS-AMENDER v. tr. Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU n. m. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe. Pl. des *sous-arbrisseaux.*

SOUS-AUMÔNIER n. m. Aumônier en second. Pl. des *sous-aumôniers.*

SOUS-BAIL n. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qu'il a pris à ferme. Pl. des *sous-baux.*

SOUS-BARBE n. f. Partie de la mâchoire inférieure du cheval qui supporte la gourmette. Pl. des *sous-barbes.*

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE n. m. Employé adjoint au bibliothécaire. Pl. des *sous-bibliothécaires.*

SOUS-BRIGADIER n. m. Qui commande sous le brigadier. Pl. des *sous-brigadiers.*

SOUS-CARBONATE n. m. Carbonate où domine la base.

SOUS-CHEF n. m. Celui qui dirige en l'absence du chef. Pl. des *sous-chefs.*

SOUS-CLAVIER, IÈRE adj. *Anat.* Qui est sous la clavicule.

SOUS-COMMISSAIRE n. m. Fonctionnaire de l'administration de la marine.

SOUS-COMMISSION n. f. Commission nommée par une autre commission, pour préparer son travail.

SOUS-COMPTOIR n. m. Comptoir subordonné à un autre comptoir.

SOUSCRIPTEUR n. m. Celui qui prend part à une souscription.

SOUSCRIPTION n. f. Engagement pris par écrit, ou par une simple signature, de s'associer à une entreprise ; engagement de prendre un ouvrage en cours de publication ; montant d'une souscription.

SOUSCRIRE v. tr. (lat. *sub*, sous ; *scribere*, écrire). Signer au bas d'un acte pour l'approuver : *souscrire une obligation.* V. int. Consentir : *souscrire à un arrangement ;* fournir ou s'engager à fournir une certaine somme pour une entreprise : *souscrire pour un monument;* prendre l'engagement d'acheter, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié.

SOUS-CUTANÉ, E adj. Qui est sous la peau : *inflammation sous-cutanée.*

SOUS-DÉLÉGUÉ n. m. V. SUBDÉLÉGUÉ.

SOUS-DIACONAT n. m. Le troisième des ordres sacrés.

SOUS-DIACRE n. m. Celui qui est promu au sous-diaconat. Pl. des *sous-diacres.*

SOUS-DIRECTEUR, SOUS-DIRECTRICE n. Qui dirige en second. Pl. des *sous-directeurs, sous-directrices.*

SOUS-DOMINANTE n. f. *Mus.* Quatrième note d'un ton quelconque. Pl. des *sous-dominantes.*

SOUS-ÉCONOME n. m. Employé adjoint à l'économe. Pl. des *sous-économes.*

SOUS-ENTENDRE v. tr. Ne pas exprimer une chose qu'on a dans la pensée. *Gram.* Se dit des mots qu'on n'exprime pas et qui peuvent être aisément suppléés.

SOUS-ENTENDU n. m. Ce qu'on sous-entend. Pl. des *sous-entendus.*

SOUS-ENTENTE n. f. Ce qu'on sous-entend par artifice : *il y a là quelque sous-entente.* Pl. des *sous-ententes.*

SOUS-FAÎTE n. m. Pièce de charpente posée sous le faîte. Pl. des *sous-faîtes.*

SOUS-FERME n. f. Sous-bail. Pl. des *sous-fermes.*

SOUS-FERMIER, IÈRE n. Qui prend un bien à sous-ferme. Pl. des *sous-fermiers, sous-fermières.*

SOUS-GARDE n. f. Demi-cercle qui recouvre en dessous la détente d'une arme à feu. Pl. des *sous-gardes*.



SOUS-GENRE n. m. Division particulière qu'on établit dans un genre. Pl. des *sous-genres*.

SOUS-GORGE n. f. Partie du harnais qui passe sous la gorge du cheval. Pl. des *sous-gorge*.

SOUS-GOUVERNEUR, ANTE n. Qui préside en second à l'éducation d'un enfant. Pl. des *sous-gouverneurs, sous-gouvernantes*.

SOUS-INTENDANCE n. f. Charge de sous-intendant; résidence, bureaux du sous-intendant. Pl. des *sous-intendances*.

SOUS-INTENDANT n. m. Intendant en second. Pl. des *sous-intendants*.

SOUS-JACENT, ENTE adj. Qui est placé dessous.

SOUS-JUPE n. f. Jupe de dessous.

SOUS-LIEUTENANCE n. f. Grade de sous-lieutenant. Pl. des *sous-lieutenances*.

SOUS-LIEUTENANT n. m. Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant. Pl. des *sous-lieutenants*.

SOUS-LOCATAIRE n. Celui qui prend en sous-location. Pl. des *sous-locataires*.

SOUS-LOCATION n. f. Action de sous-louer. Pl. des *sous-locations*.

SOUS-LOUER v. tr. Donner à loyer une partie d'une maison dont on est locataire; prendre à loyer du principal locataire une portion de maison.

SOUS-MAIN n. m. Feuille de papier que l'on place sur son bureau, pour écrire.

SOUS-MAÎTRE, SOUS-MAÎTRESSE n. Qui aide le maître, la maîtresse, dans leurs fonctions. Pl. des *sous-maîtres, sous-maîtresses*.

SOUS-MARIN, E adj. Qui existe sous la mer : *plante sous-marine, volcan sous-marin*.

SOUS-MAXILLAIRE adj. Situé sous la mâchoire : *glande sous-maxillaire*.

SOUS-MULTIPLE adj. et n. m. Quantité qui est contenue exactement dans une autre un certain nombre de fois. Pl. des *sous-multiples*.

SOUS-NORMALE n. f. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre une ordonnée et une perpendiculaire à la courbe.

SOUS-ŒUVRE n. m. *En sous-œuvre*, se dit d'un travail fait sous un autre, après un autre, pour en compléter certaines parties.

SOUS-OFFICIER n. m. Militaire d'un grade inférieur à celui du sous-lieutenant et supérieur à celui du caporal. Pl. des *sous-officiers*.

SOUS-ORDRE n. m. Soumis aux ordres d'un autre. **En sous-ordre** loc. adv. Subordonnément. Pl. des *sous-ordres*.

SOUS-PIED n. m. Bande de cuir ou d'étoffe, qui passe sous le pied et s'attache au bas des deux côtés d'une guêtre ou d'un pantalon. Pl. des *sous-pieds*.

SOUS-PRÉFECTURE n. f. Subdivision de préfecture administrée par un sous-préfet; ville où réside le sous-préfet; fonction, demeure, bureaux du sous-préfet. Pl. des *sous-préfectures*.

SOUS-PRÉFET n. m. Fonctionnaire chargé de l'administration d'un arrondissement. Pl. des *sous-préfets*.

SOUS-SECRÉTAIRE n. m. *Sous-secrétaire d'État*, haut fonctionnaire placé immédiatement au-dessous du ministre.

SOUS-SEING n. m. Acte fait entre particuliers, sans l'intervention d'un officier ministériel. On dit le plus souvent que l'acte est fait sous seing privé.

SOUS-SEL n. m. *Chim.* Sel qui a un excès de base. Pl. des *sous-sels*.

SOUSSIGNÉ, E adj. et n. Qui a mis son nom au bas d'un acte : *le soussigné déclare*.

SOUS-SOL n. m. Couche sur laquelle repose la terre végétale; partie d'une maison sous le rez-de-chaussée. Pl. des *sous-sols*.

SOUS-TANGENTE n. f. *Géom.* Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. Pl. des *sous-tangentes*.

SOUS-TENDANTE n. f. *Géom.* Corde d'un arc. Pl. des *sous-tendantes*.

SOUS-TENDRE v. tr. *Géom.* Former la corde.

SOUSTRACTION n. f. Action de soustraire : *soustraction de papiers*. *Arith.* Opération par laquelle on retranche un nombre d'un autre plus grand.

SOUSTRAIRE v. tr. (se conj. comme *traire*). Prendre par adresse ou par fraude : *soustraire des effets*. *Fig.* Faire échapper : *rien ne peut le soustraire à ma vengeance*. *Arith.* Retrancher un nombre d'un autre. **Se soustraire** v. pr. Se dérober : *se soustraire au châtiment*.

SOUS-TRAITER v. tr. Se charger d'un travail déjà concédé à un autre.

SOUS-VENTRIÈRE n. f. Courroie attachée aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du cheval limonier. Pl. des *sous-ventrières*.

SOUTACHE n. f. Tresse de galon qui s'applique sur diverses parties du costume militaire et de vêtements de femmes.

SOUTACHER v. tr. Garnir de soutache.

SOUTANE n. f. Habit des ecclésiastiques.

SOUTANELLE n. f. Petite soutane.

SOUTE n. f. Réduit pratiqué dans la cale d'un navire, pour recevoir toutes sortes de provisions et de munitions : *soute aux poudres*, *soute au biscuit*. Syn. de SOULTE.

SOUTENABLE adj. Qui peut se sou-

tenir par de bonnes raisons : *opinion soutenable*.

SOUTENANCE n. f. Action de soutenir une thèse.

SOUTÈNEMENT [o. n.] n. m. Appui, soutien : *mur de soutènement*.

SOUTENEUR n. m. Celui qui se fait le champion d'une maison de jeu, etc.

SOUTENIR v. tr. Supporter : *soutenir une poutre*. *Fig*. Défendre : *soutenir l'innocence, ses droits*; résister à : *soutenir une attaque*; affirmer : *je vous soutiens que...*; nourrir, sustenter : *les viandes soutiennent bien l'estomac*; aider, secourir dans le besoin : *soutenir une famille*; empêcher de faiblir : *soutenir le courage*; appuyer : *soutenir des troupes*. *Soutenir la voix*, prolonger le son avec la même force; *soutenir son rang*, vivre d'une manière convenable à son rang; *soutenir sa réputation*, s'en montrer digne; *soutenir la conversation*, ne point la laisser languir; *soutenir une gageure*, la tenir; *soutenir une disgrâce, une épreuve*, les supporter avec courage. **Se soutenir** v. pr. Se tenir debout; s'empêcher réciproquement de tomber; être porté sans enfoncer : *se soutenir sur l'eau, en l'air*. *Fig*. Continuer : *le mieux se soutient*; se prêter une mutuelle assistance.

SOUTENU, E adj. Constamment élevé : *style soutenu*; qui ne languit point : *intérêt soutenu*.

SOUTERRAIN, E adj. (lat. *sub*, sous; *terra*, terre). Qui est sous terre : *chemin souterrain*. *Fig*. *Voies souterraines*, pratiques cachées pour parvenir à ses fins. N. m. Excavation, en forme de galerie, qui s'étend plus ou moins loin sous terre.

SOUTIEN n. m. Ce qui soutient. *Fig*. Appui, défenseur : *le soutien du trône*.

SOUTIRAGE n. m. Action de soutirer.

SOUTIRER v. tr. Transvaser du vin ou une autre liqueur d'un tonneau dans un autre. *Fig*. Obtenir par adresse : *soutirer de l'argent à quelqu'un*.

SOUVENANCE n. f. Souvenir. *Vieux*.

SOUVENEZ-VOUS-DE-MOI n. m. Nom vulgaire du myosotis.

SOUVENIR n. m. Impression, idée que la mémoire conserve d'une chose; la faculté même de la mémoire : *échapper au souvenir*; ce qui rappelle un fait : *sa blessure est un glorieux souvenir*; tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler.

SOUVENIR (SE) v. pr. Avoir mémoire d'une chose; garder la mémoire d'un bienfait, d'une injure : *je m'en souviendrai toute ma vie*; s'occuper de : *souvenez-vous de mon affaire*. *Il s'en souviendra*, il s'en repentira. V. impers. : *vous souvient-il que...*

SOUVENT adv. Fréquemment.

SOUVENTEFOIS ou **SOUVENTES FOIS** adv. Vieille forme de *souvent*.

SOUVERAIN, E adj. Suprême : *pouvoir souverain*; extrême : *souverain mépris*; parfait, excellent : *remède souverain*. **Le souverain pontife**, le pape; **cour souveraine**, tribunal qui juge en dernier ressort. N. Celui, celle en qui réside l'autorité souveraine.

SOUVERAINEMENT adv. Parfaitement : *Dieu est souverainement bon*. *Par ext.* : *livre souverainement ennuyeux*.

SOUVERAINETÉ n. f. Autorité suprême; territoire d'un prince souverain.

SOYEUX, EUSE adj. Fin et doux au toucher comme de la soie : *laine soyeuse*.

SPACIEUSEMENT adv. Au large, avec beaucoup d'espace : *être logé spacieusement*.

SPACIEUX, EUSE adj. (lat. *spatium*, espace). Vaste, de grande étendue : *jardin spacieux*.

SPADASSIN n. m. (ital. *spada*, épée). Bretteur, ferrailleur.

SPADILLE n. m. L'as de pique, au jeu de l'hombre.

SPAHI n. m. Cavalier turc; en Algérie, cavalier appartenant à une troupe au service de la France, composée en grande partie d'indigènes.

SPALME n. m. *Mar*. Goudron, brai ou autre matière dont on enduit les navires.

SPALMER v. tr. Enduire de spalme.

SPALT n. m. Pierre dont les fondeurs se servent pour mettre les métaux en fusion.

SPARADRAP n. m. Emplâtre agglutinatif étendu sur du linge ou du papier.

SPARE n. m. Genre de poissons.

SPARTE n. m. Plante appelée vulgairement *jonc d'Espagne*, et qui sert à faire des nattes, etc.

SPARTERIE n. f. Lieu où l'on fabrique des tissus de sparte; le tissu lui-même.

SPARTIATE adj. et n. Qui appartient à Sparte, habitant de cette ville. *Fig*. Austère, plein de fermeté, comme les habitants de Sparte.

SPASME n. m. (gr. *spasmos*, contraction). Contraction involontaire et convulsive des muscles.

SPASMODIQUE adj. Qui a rapport au spasme.

SPATH n. m. Minéral pierreux à structure lamelleuse.

SPATHE n. f. Involucre de certaines fleurs.

SPATULE n. f. Instrument de chirurgie et de pharmacie, rond par un bout et plat par l'autre; oiseau de rivage dont le bec a la forme d'une spatule (*).

SPÉCIAL, E, AUX adj. (lat. *species*, espèce). Particulier : *faveur spéciale*.

SPÉCIALEMENT adv. D'une manière spéciale.

SPÉCIALISER v. tr. Désigner spécialement : *bien spécialiser ce qu'on veut*.

SPÉCIALISTE adj et n. Qui s'adonne à une spécialité.

SPÉCIALITÉ n. f. Qualité de ce qui

est spécial ; talent spécial, ce dont on s'occupe principalement : *le paysage est la spécialité de ce peintre ;* homme qui est doué d'un talent spécial.

SPÉCIEUSEMENT adv. D'une manière spécieuse.

SPÉCIEUX, EUSE adj. (lat. *speciosus*, beau). Qui n'a qu'une apparence de vérité et de justice : *argument spécieux.*

SPÉCIFICATION n. f. Expression, détermination spéciale d'une chose.

SPÉCIFIER v. tr. Exprimer en détail, particulariser : *la loi ne peut pas spécifier tous les cas de délit.*

SPÉCIFIQUE adj. Qui appartient à l'espèce : *chien est un nom spécifique par rapport à animal. Pesanteur spécifique*, rapport de la masse, du poids d'un corps à son volume. N. m. Médicament dont l'effet est certain dans un cas donné : *le quinquina est un spécifique contre la fièvre.*

SPÉCIFIQUEMENT adv. D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN (*mène*) n. m. (m. lat.). Échantillon, modèle. Pl. des *spécimens.*

SPECTACLE n. m. (lat. *spectare*, regarder). Tout ce qui attire le regard, l'attention : *le spectacle de la nature ;* représentation théâtrale.

SPECTATEUR, TRICE n. Qui est témoin oculaire d'un événement ; qui assiste à une représentation théâtrale.

SPECTRAL, E adj. Qui concerne le spectre solaire.

SPECTRE n. m. Fantôme, figure fantastique que l'on croit voir : *spectre hideux. Fig.* Personne grande, hâve et maigre : *c'est un véritable spectre. Phys.* **Spectre solaire,** image colorée et oblongue du soleil, qui se produit par le passage de ses rayons à travers un prisme dans une chambre noire.

SPÉCULAIRE adj. *Pierre spéculaire,* transparente comme le verre.

SPÉCULATEUR, TRICE n. Qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE adj. (lat. *speculari*, observer). Qui s'attache à la théorie sans se préoccuper de la pratique : *esprit spéculatif ; philosophie, science, idées spéculatives.*

SPÉCULATION n. f. Théorie, par opposition à *pratique : cela n'est bon que dans la spéculation ;* entreprise en matière de banque, de commerce, etc. : *se ruiner par des spéculations.*

SPÉCULATIVEMENT adv. D'une manière spéculative.

SPÉCULER v. int. Faire des projets, des opérations de finance, etc., basées sur les événements, la politique, etc. : *spéculer sur les grains, sur la rente.*

SPECULUM (*lome*) n. m. (m. lat. qui signifie *miroir*). Se dit des instruments dont se servent les chirurgiens pour tenir ouverts l'œil, la bouche, etc., et en faciliter l'examen. Pl. des *speculum.*

SPEECH (*spitche*) n. m. Mot anglais qui signifie discours en public.

SPENCER (*spin-cère*) n. m. (m. angl.). Espèce de corsage sans jupe ; habit sans basques.

SPERGULE n. f. Herbe qui entre dans les prairies artificielles.

SPERMA CETI (*cé*) n. m. Nom scientifique du blanc de baleine.

SPHACÈLE n. m. (gr. *sphakelos*). Gangrène profonde.

SPHACÉLÉ, E adj. Affecté de sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, E adj. Qui a rapport au sphénoïde.

SPHÉNOÏDE adj. et n. m. *Os sphénoïde*, un des os de la tête, à la base du crâne.

SPHÈRE n. f. (gr. *sphaira*, boule). Globe, corps solide où toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales (*). **Sphère céleste,** orbe immense qui entoure notre globe de toutes parts, et auquel les étoiles semblent attachées ; **sphère armillaire,** assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton, au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre. Espace dans lequel on conçoit qu'une planète accomplit son cours : *la sphère de Saturne. Fig.* Étendue de pouvoir, de connaissances, de talents, etc. : *la sphère des connaissances humaines. Sphère d'activité*, étendue d'affaires, de travaux, d'intérêts, dans laquelle un homme communique son mouvement à ceux qui l'entourent. Se dit aussi, en physique, de l'espace dans lequel un agent peut exercer son action : *la sphère d'activité de l'aimant.*

SPHÉRICITÉ n. f. État de ce qui est sphérique.

SPHÉRIQUE adj. Rond comme une sphère : *figure sphérique ;* qui appartient à la sphère : *triangles sphériques.*

SPHÉRIQUEMENT adv. En forme de sphère.

SPHÉRISTÈRE n. m. Lieu où l'on s'exerçait à la balle, chez les Grecs.

SPHÉRISTIQUE n. f. Partie de la gymnastique où l'on se servait de la balle, chez les Grecs.

SPHÉROÏDAL, E, AUX adj. Qui est ou qui concerne un sphéroïde.

SPHÉROÏDE n. m. Solide dont la forme approche de celle de la sphère.

SPHÉROMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer la courbure des surfaces sphériques.



SPHINCTER (*tèr*) n. m. (du gr. *sphiggô*, je lie, je serre). Muscle annulaire servant à fermer ou à resserrer un orifice.

SPHINX n. m. Monstre fabuleux. V. P. HIST. *Sculpt.* Tête de femme sur le corps d'un lion (*)

Fig. Personnage impénétrable, individu habile à poser des questions difficiles, des problèmes. *Hist. nat.* Sorte de papillon.

SPHRAGISTIQUE n. f. (gr. *sphragis*, sceau). Science des sceaux et des cachets.

SPHYGMOGRAPHE n.m (gr. *sphugmos*, pulsation; *graphô*, je décris). Instrument servant à mesurer et à enregistrer la vitesse et la force des battements du pouls.

SPIC n. m. Lavande dont on extrait une huile odorante, l'huile de spic, appelée, par corruption, huile d'*aspic*.

SPICA n. m. Bandage dont les tours se couvrent en partie les uns les autres.

SPICILÈGE n. m. (lat. *spicilegium*; de *spica*, épi; *lego*, je choisis). Recueil d'actes, de pièces, de traités; recueil, choix de morceaux, de pensées, d'observations.

SPINA-BIFIDA n.f. Maladie du rachis.

SPINAL, E adj. (lat. *spina*, épine). Qui se rapporte à l'épine du dos.

SPINA-VENTOSA n.m. Maladie des os.

SPINELLE adj. et n. Rubis rouge pâle.

SPINOSISME n. m. Système du philosophe Spinosa, considérant Dieu comme l'unique substance, celle de l'univers.

SPINOSISTE n. m. Partisan du spinosisme.

SPIRAL, E adj. Qui a la figure d'une spirale. N. m. : *le spiral d'une montre.*

SPIRALE n. f. (gr. *speira*, enroulement). Courbe qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait plusieurs révolutions(*). Adj. : *ligne spirale.*

SPIRE n. f. Tour d'une spirale.

SPIRÉE n. f. Plante rosacée.

SPIRITE adj. et n. Qui concerne le spiritisme; qui croit au spiritisme.

SPIRITISME n. m. (lat. *spiritus*, esprit). Croyance aux manifestations des âmes des morts; doctrine des spirites.

SPIRITISTE n. m. Qui se rapporte au spiritisme : *doctrine spiritiste.*

SPIRITUALISATION n. f. *Chim.* Action d'extraire les esprits des corps.

SPIRITUALISER v. tr. *Chim.* Extraire les esprits des corps; donner à la matière les qualités de l'esprit.

SPIRITUALISME n. m. Doctrine philosophique qui admet l'existence des êtres immatériels, par opposition au *matérialisme* (v. ce mot); abus de la spiritualité : *ouvrage plein d'un spiritualisme obscur.*

SPIRITUALISTE n. Partisan du spiritualisme. Adj. : *philosophie spiritualiste.*

SPIRITUALITÉ n. m. Qualité de ce qui est esprit : *la spiritualité de l'âme*; théologie mystique, qui concerne la nature de l'âme, la vie intérieure.

SPIRITUEL, ELLE adj. (lat. *spiritus*, esprit). Qui est esprit, incorporel : *les anges sont des êtres spirituels*; qui a de l'esprit : *homme spirituel*; où il y a de l'esprit : *réponse spirituelle*; qui annonce de l'esprit : *physionomie spirituelle*; qui a rapport à la religion : *exercices spirituels*; mystique, allégorique, par opposition à *littéral* : *le sens spirituel du Cantique des cantiques*; opposé à *temporel* : *pouvoir spirituel. Concert spirituel*, qui se compose de morceaux de musique religieuse. N. m. *le spirituel et le temporel.*

SPIRITUELLEMENT adv. Avec esprit : *répondre spirituellement*; en esprit : *communier spirituellement avec le prêtre.*

SPIRITUEUX, EUSE adj. Qui contient de l'alcool. N. m. : *les spiritueux.*

SPIROMÈTRE n.m. (lat. *spirare*, respirer, et gr. *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la quantité d'air expiré.

SPLANCHNIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

SPLANCHNOLOGIE n. f. gr. *splanchnon*, viscère; *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des viscères.

SPLEEN (*spline*) n. m. Maladie mentale caractérisée par l'ennui.

SPLENDEUR n. f. (*splendere*, briller). Grand éclat de lumière : *la splendeur du soleil. Fig.* Grand éclat d'honneur et de gloire : *la splendeur de son nom*; magnificence, pompe : *la splendeur du trône.*

SPLENDIDE adj. Magnifique, somptueux : *palais, repas splendide.*

SPLENDIDEMENT adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE adj. Qui concerne la rate.

SPLÉNITE n. f. Inflammation de la rate.

SPOLIATEUR, TRICE adj. et n. Qui spolie.

SPOLIATION n. f. Action de spolier.

SPOLIER v. tr. (*spoliare*, dépouiller). Déposséder par fraude ou par violence.

SPONDAÏQUE adj. et n. Vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée.

SPONDÉE n. m. *Versif.* Pied composé de deux syllabes longues.

SPONDYLE n. m. Vertèbre du cou.

SPONGIAIRES n. m. pl. (lat. *spongia*, éponge). Classe de zoophytes, comprenant les éponges et animaux analogues.

SPONGIEUX, EUSE adj. Poreux, de la nature de l'éponge.

SPONGIOSITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est spongieux.

SPONGITE n. f. Pierre remplie de trous et qui ressemble à l'éponge.

SPONTANÉ, E adj. Que l'on fait volontairement : *action spontanée*; qui s'exécute de soi-même et sans cause apparente : *les mouvements du cœur sont spontanés. Génération spontanée*, production d'animaux ou de végétaux qui, selon certains naturalistes, se ferait sans germe antérieur.

SPONTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT adv. D'une manière spontanée.

SPORADICITÉ n.f. Caractère des maladies qui se présentent à l'état sporadique.

SPORADIQUE adj. (gr. *sporas*, dis-

persé). Se dit, par opposition aux maladies épidémiques, de celles qui n'atteignent que quelques individus isolément : *le choléra existe continuellement à l'état sporadique.*

SPORE n. f. (gr. *spora*, semence). Organe reproducteur des cryptogames.

SPORT n. m. (m. angl.). Course de chevaux, chasse à courre, canotage, pêche, escrime, tir, tir à l'arc, gymnastique, etc.

SPORTSMAN (*sport-smane*) n. m. (m. angl.). Amateur du sport.

SPORTULE n. f. (lat *sportula*; de *sporta*, corbeille). Aumône que les patriciens romains faisaient distribuer à leurs clients.

SPORULE n. f. Spore renfermé dans une sorte de poche.

SPUMEUX, EUSE adj. (lat. *spuma*, écume). Ecumeux.

SPUMOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est spumeux.

SPUTATION n. f. (lat. *sputare*, cracher). Action de cracher.

SQUALE (*skouale*) n. m. Genre de poissons très voraces, comme le *requin*.

SQUAMEUX, EUSE [o. n.] adj. (lat. *squama*, écaille). Ecailleux, en forme d'écaille.

SQUAMIFÈRE adj. Qui est revêtu d'écailles, comme la plupart des poissons.

SQUARE (*skouère*) n. m. (m. angl.). Place publique avec un jardin entouré d'une grille.

SQUELETTE n. m. (gr. *skeletos*, desséché). Charpente osseuse du corps de l'homme (*) ou de l'animal. *Fig.* Personne extrêmement maigre et décharnée : *c'est un vrai squelette.*

SQUINE n. f. Espèce de salsepareille.

SQUIRRE n. m. (gr. *skiros*, pierre). Tumeur dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE adj. De la nature du squirre : *tumeur squirreuse.*

ST interj. pour appeler ou pour commander le silence.

STABAT n. m. (m. lat.). Prose qu'on chante dans les églises pendant la semaine sainte.

STABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est stable : *stabilité d'un pont*, et, *fig.* : *stabilité d'un Etat.*

STABLE adj. (lat. *stare*, être debout). Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide : *édifice stable. Fig.* Durable : *paix stable.*

STABULATION n. f. (lat. *stabulum*, étable). Séjour des animaux dans l'étable.

STADE n. m. (gr. *stadion*). Arène longue de cent vingt-cinq pas, où les Grecs s'exerçaient à la course; mesure itinéraire.

STAGE n. m. Temps d'épreuve dont on doit justifier pour être reconnu apte à remplir certaines professions, par exemple celle d'avocat.

STAGIAIRE adj. et n. Qui fait son stage : *avocat stagiaire.*

STAGNANT, E (*stag-nan*) adj. (lat. *stagnare*; de *stagnum*, étang). Qui ne coule pas : *eau stagnante. Fig.* Qui ne fait aucun progrès : *l'état stagnant des affaires.*

STAGNATION (*stag-na*) n. f. Etat de ce qui est stagnant : *stagnation des eaux.*

STALACTITE n. f (gr. *stalazein*, tomber par gouttes). Concrétion pierreuse qui se forme à la voûte des grottes et souterrains. — Ces concrétions pierreuses sont formées par l'action des eaux, qui, après avoir suinté à travers le sol, arrivent à une cavité souterraine et déposent à la voûte les molécules calcaires qu'elles tiennent en dissolution. Si, par la chute de ces eaux, la concrétion se forme sur le sol, elle prend le nom de *stalagmite*. Quelquefois les unes et les autres se réunissent et forment des piliers qui grossissent graduellement et finissent par combler les cavités qui les renferment. Les *stalactites* présentent l'aspect le plus curieux.



STALAGMITE n. f. Concrétion pierreuse qui se forme sur le sol des grottes et souterrains par la chute lente et continue des eaux.

STALLE n. f. Siège de bois dans le chœur d'une église (*); place séparée et numérotée dans un théâtre.



STANCE n. f. (ital. *stanza*). Nombre déterminé de vers formant un sens complet.

STAND (*stannd*, m. angl.). Espace réservé aux exercices du tir et des divers sports.

STAPHISAIGRE n. f. Plante appelée vulgairement *herbe aux poux.*

STAPHYLIN n. m. Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères

STAPHYLÔME n. m. Tumeur sur le globe de l'œil.

STAROSTE n. m. Seigneur polonais, possesseur d'une starostie.

STAROSTIE n. f. Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne.

STARTER (*star-teur*) n. m. (m. angl.). Celui qui, dans les courses, donne le signal du départ en abaissant un drapeau.

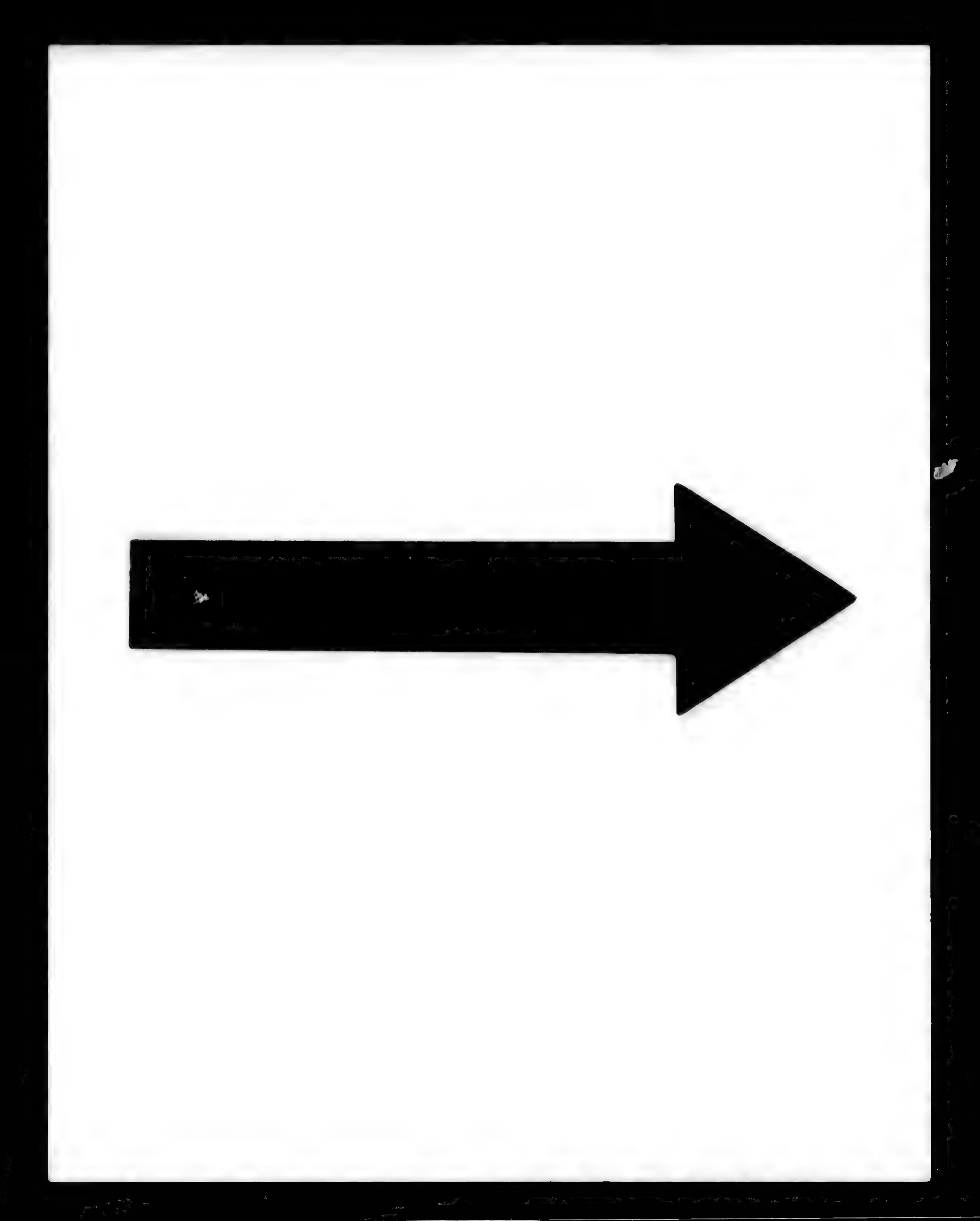
STATÈRE ou **STATER** n. m. Ancienne monnaie d'or et d'argent, en usage chez les Grecs et les Egyptiens.

STATHOUDER (*dère*) n. m. (m. hollandais). Chef de l'ancienne république de Hollande.

STATHOUDÉRAT n. m. Dignité du stathouder.

STATICE n. f. Genre de plantes dont l'espèce la plus connue est appelée *gazon d'Olympe.*

STATION n. f. (lat. *stare*, se tenir debout). Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu ; lieu où l'on s'arrête : *station de chemin de fer*; étendue de mer qu'explore un vaisseau en croi-



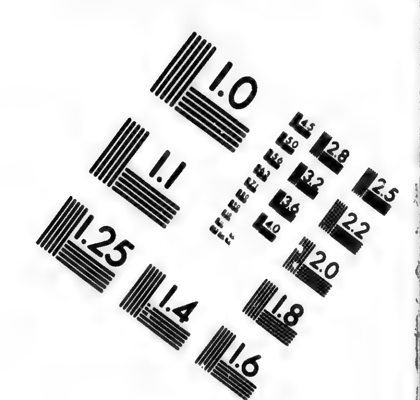
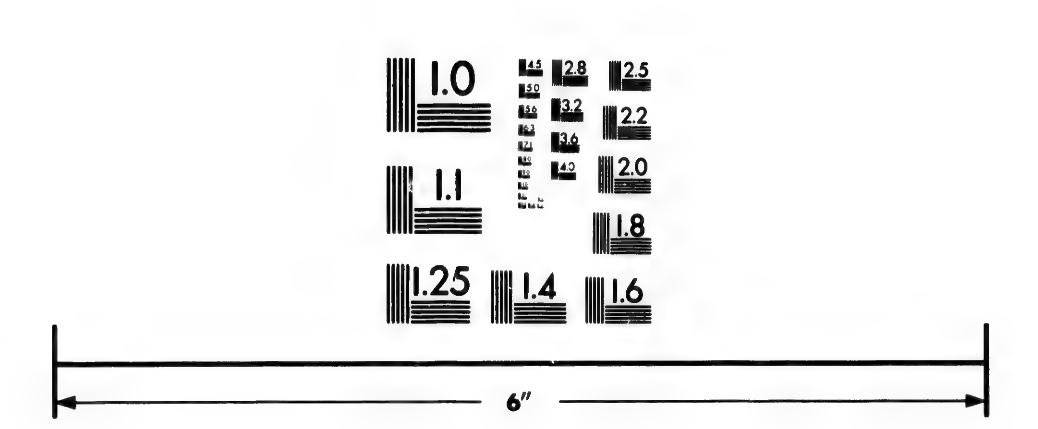
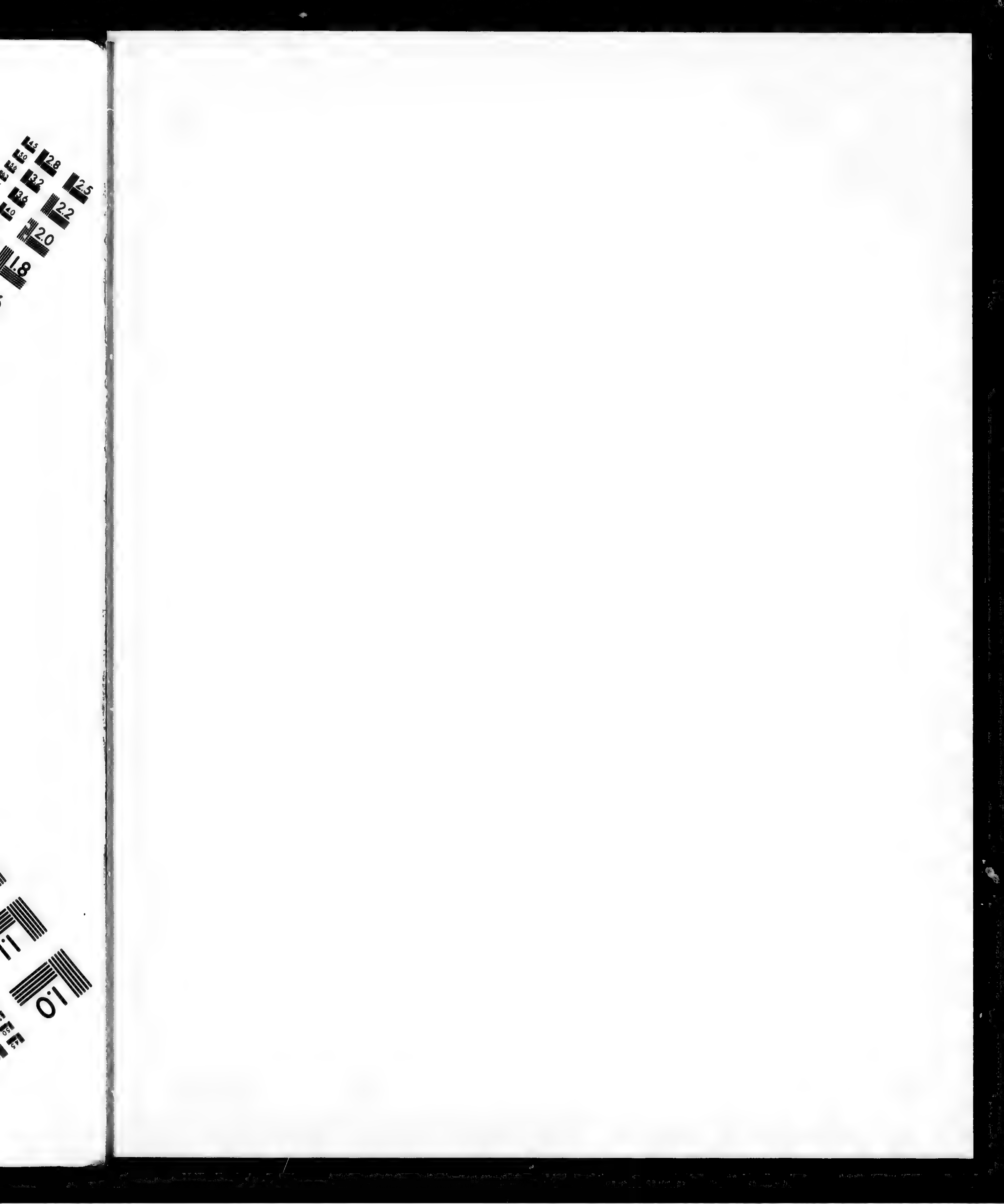


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

sière; tout lieu, église, chapelle, autel, reposoir, représentant ordinairement les principales scènes de la Passion, et où l'on s'arrête, dans les processions et les pèlerinages, pour faire certaines prières; prédications pendant l'avent et le carême: *être chargé de la station de l'avent à la cathédrale.*

STATIONNAIRE adj. Qui demeure au même point, sans avancer ni reculer, sans faire de progrès. N. m. Bâtiment de guerre mouillé à l'entrée d'une rade ou d'un port, pour exercer une sorte de police.

STATIONNEMENT n. m. Action de stationner.

STATIONNER v. int. Faire une station, s'arrêter dans un lieu.

STATIQUE n. f. (gr. *statikos*, qui se tient en équilibre). Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

STATISTICIEN n. m. Celui qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE n. f. (gr. *statizein*, constater). Science qui a pour but de faire connaître l'étendue, la population, les ressources agricoles et industrielles d'un Etat.

STATUAIRE n. m. Sculpteur qui fait des statues. N. f. Art de faire des statues. Adj. Propre à faire des statues: *marbre statuaire.*

STATUE n. f. (lat. *statua*; de *stare*, être debout). Figure de plein relief, représentant une personne ou un animal. *Fig.* Personne sans mouvement, sans énergie: *c'est une statue.*

STATUER v. tr. et int. Régler, ordonner.

STATUETTE n. f. Très petite statue.

STATURE n. f. Hauteur de la taille.

STATUT n. m. Loi, règlement: *les statuts d'une confrérie.*

STATUTAIRE adj. Qui est conforme aux statuts.

STEAM-BOAT ou **STEAMBOAT** (*stimm-bôte*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STEAMER (*sti-meur*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STÉARINE n. f. (gr. *stear*, suif). Principe des corps gras qui ne fond pas à la température ordinaire.

STÉARIQUE adj. Qui a rapport à la stéarine: *bougie stéarique.*

STÉATITE n. f. Pierre onctueuse dont les tailleurs se servent pour tracer sur le drap.

STÉATÔME n. m. Tumeur enkystée qui contient une matière semblable à du suif.

STEEPLE-CHASE (*stiple-tchèce*) n. m. Mot anglais qui sert à désigner une course à cheval faite à travers champs et en franchissant toute espèce d'obstacles. Pl. des *steeple-chases.*

STÉGANOGRAPHIE n. f. (gr. *steganos*, caché; *graphô*, j'écris). Art d'écrire en chiffre et d'expliquer cette écriture.

STÉGANOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stéganographie.

STÉGANOGRAPHIQUEMENT adv. Par des procédés stéganographiques.

STÈLE n. f. (gr. *stêlê*, colonne). Monument monolithe qui affecte la forme d'un fût de colonne.

STELLAIRE adj. (lat. *stella*, étoile). Qui a rapport aux étoiles: *lumière stellaire.*

STELLIONAT n. m. (lat. *stellio*, lézard, pris pour symbole de la fraude). Délit de celui qui vend ou hypothèque un bien dont il sait n'être pas propriétaire, ou qui présente comme libres des biens hypothéqués.

STELLIONATAIRE n. m. Coupable de stellionat.

STÉNOGRAPHE n. m. (gr. *stenos*, serré; *graphô*, j'écris). Qui se sert de la sténographie.

STÉNOGRAPHIE n. f. Art de se servir de signes abréviatifs et conventionnels pour écrire aussi vite que la parole.

STÉNOGRAPHIER v. tr. Ecrire au moyen de la sténographie.

STÉNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la sténographie: *caractères sténographiques.*

STÉNOGRAPHIQUEMENT adv. D'après les procédés sténographiques.

STENTOR (*stan*) n. m. Nom d'un capitaine grec renommé par l'éclat de sa voix. *Voix de stentor*, forte. V. PART. HIST.

STEPPE n. m. En Russie, plaines vastes et stériles.

STÉRAGE n. m. Mesurage au stère: *le stérage du bois à brûler.*

STERCORAIRE n. m. (lat. *stercus*, fumier). Genre d'insectes qui vivent dans la fiente des animaux; genre d'oiseaux palmipèdes qui se repaissent d'excréments (*).

STERCORITE n. f. *Chim.* Phosphate d'ammoniaque et de soude qui existe dans certains guanos.

STÈRE n. m. (gr. *stereos*, solide). Unité de mesure pour le bois de chauffage, égale au mètre cube.

STÉRENSINE n. f. *Chim.* Nom donné à la partie concrète et cristalline des huiles volatiles.

STÉRÉOBATE n. m. *Arch.* Soubassement sans moulures.

STÉRÉOGRAPHIE n. f. (gr. *stereos*, solide; *graphô*, j'écris). Art de représenter les solides sur une surface plane.

STÉRÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stéréographie.

STÉRÉOMÉTRIE n. f. (gr. *stereos*, solide; *metron*, mesure). Partie de la géométrie qui traite des propriétés des solides.

STÉRÉOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la stéréométrie.

STÉRÉOSCOPE n. m. (gr. *stereos*, solide; *skopeô*, j'examine). Instrument d'optique à l'aide duquel les images planes apparaissent en relief.

STÉRÉOSCOPIQUE adj. Qui concerne le stéréoscope.

STÉRÉOTOMIE n. f. (gr. *stereos*, solide; *tomê*, section). Science qui traite de la coupe des solides.

STÉRÉOTYPAGE n. m. Action de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE adj. *Impr.* Obtenu au moyen du stéréotypage : *édition stéréotype.*

STÉRÉOTYPER v. tr. Convertir en formes solides, au moyen d'un métal en fusion, des pages préalablement composées en caractères mobiles.

STÉRÉOTYPEUR n. m. Ouvrier qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE n. f. (gr. *stereos*, solide; *typos*, caractère). Art de stéréotyper.

STÉRILE adj. Qui ne porte point de fruits : *arbre stérile. Fig. Esprit stérile*, qui ne produit rien de lui-même; *sujet stérile*, qui inspire peu.

STÉRILEMENT adv. D'une manière stérile.

STÉRILISER v. tr. Rendre stérile.

STÉRILITÉ n. f. Etat de ce qui est stérile. *Fig. : stérilité d'un sujet.*

STERLING (*stèr-lin*) adj. inv. (m. angl.). *Livre sterling*, monnaie d'Angleterre, valant 25 francs.

STERNUM (*nome*) n. m. (m. lat.). Os plat situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATION n. f. Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE adj. et n. Qui provoque l'éternuement.

STETHOSCOPE n. m. (gr. *stêthos*, poitrine; *skopeô*, j'examine). Instrument dont on se sert pour ausculter la poitrine.

STIBIÉ, E adj. (lat. *stibium*, antimoine). Où il entre de l'antimoine : *pommade stibiée, tartre stibié.*

STICK n. m. (m. angl.). Canne très mince.

STIGMATE n. m. (gr. *stigma*). Marque que laisse une plaie : *les stigmates de la petite vérole;* autrefois, marque du fer rouge : *le stigmate de la justice. Fig.* Note d'infamie, de déshonneur. *Bot.* Partie supérieure du pistil. *Hist. nat.* Pl. Organes extérieurs de la respiration des insectes.

STIGMATISER v. tr. Marquer avec un fer rouge. *Fig.* Imprimer le cachet de la honte, du déshonneur.

STIL DE GRAIN n. m. Couleur jaune employée en peinture.

STILLATION n. f. (lat. *stilla*, goutte). Action d'un liquide qui s'écoule goutte à goutte.

STIMULANT, E adj. et n. Propre à exciter : *potion stimulante, faire usage de stimulants. Fig.* Aiguillon : *sa paresse a besoin d'un stimulant.*

STIMULATEUR, TRICE adj. Qui stimule.

STIMULATION n. f. Action de stimuler.

STIMULER v. tr. (lat. *stimulare;* de *stimulus*, aiguillon). Exciter, aiguillonner.

STIMULUS (*uss*) n. m. (m. lat.). Ce qui stimule l'économie animale.

STIPE n. m. (lat. *stipes*, souche). Tige des palmiers et d'autres plantes.

STIPENDIAIRE adj. Qui est à la solde de quelqu'un : *troupes stipendiaires.*

STIPENDIÉ, E adj. et n. Qui reçoit une somme d'argent pour faire une chose. Se prend en mauvaise part.

STIPENDIER v. tr. (lat. *stipendium*, solde). Avoir à sa solde : *stipendier des troupes.*

STIPULANT, E adj. Qui stipule.

STIPULATION n. f. Clause dans un contrat : *stipulation expresse.*

STIPULE n. f. (lat. *stipula*, tige). *Bot.* Petit appendice membraneux ou foliacé, qui se rencontre au point d'origine des feuilles.

STIPULER v. tr. Enoncer dans un contrat une clause, une convention.

STOCK n. m. (m. angl.). Quantité de marchandises qui restent en magasin.

STOCKFISCH (*fiche*) n. m. (m. angl.) Se dit de toute sorte de poisson salé et séché.

STOFF n. m. Sorte d'étoffe de laine.

STOÏCIEN, ENNE adj. et n. (gr. *stoïkos;* de *stoa*, portique). Qui appartient à la doctrine de Zénon, appelée aussi doctrine du Portique, lieu de réunion de ses disciples : *maxime stoïcienne.* N. m. Philosophe de la secte de Zénon. *Par ext.* Homme ferme, inébranlable : *c'est un vrai stoïcien.*

STOÏCISME n. m. Philosophie de Zénon, caractérisée surtout par l'austérité de sa morale. *Fig.* Fermeté, constance dans le malheur.

STOÏQUE adj. Qui tient de la fermeté stoïcienne.

STOÏQUEMENT adv. D'une manière stoïque.

STOMACAL, E, AUX adj. (lat. *stomachus*, estomac). Bon pour l'estomac : *aliment stomacal; poudre stomacale.* On dit aussi STOMACHIQUE.

STOMACHIQUE adj. Qui appartient à l'estomac : *Veines stomachiques.* Syn. de STOMACAL.

STOP (*stope*). Mot anglais employé dans la marine pour commander de s'arrêter.

STOPPER v. tr. (rad. *stop*). Arrêter, en parlant d'un navire, d'un train ou d'une machine à vapeur.

STORAX n. m. Résine odorante employée en pharmacie.

STORE n. m. Rideau qui se lève et se baisse par un ressort.

STOUT (*sta-out*) n. m. (m. angl.). Bière anglaise, forte et brune.

STRABISME n. m. (gr. *strabos*, louche). Difformité de celui qui louche.

STRABOTOMIE n. f. (gr. *strabos*, louche; *tomê*, section). Section des muscles de l'œil, pour empêcher de loucher.

STRADIVARIUS n. m. Violon fabriqué par Stradivarius.

STRAMONIUM n. m. Plante de la famille des solanées.

STRANGULATION n. f. Etranglement.

STRANGURIE n. f. Difficulté extrême d'uriner.

STRAPONTIN n. m. Siège que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, et qui peut se lever et s'abaisser.

STRAS (*strace*, n. m. (de *Strass*, l'inventeur). Verre qui imite le diamant.

STRASSE n. f. Bourre, rebut de soie.

STRATAGÈME n. m. (gr. *stratagêma*, art militaire). Ruse de guerre. *Par ext.* Finesse, subtilité, tour d'adresse : *plaisant stratagème.*

STRATÈGE n. m. Général d'armée pris parmi les archontes d'Athènes.

STRATÉGIE n. f. (gr. *stratos*, armée ; *agô*, je conduis). Partie de l'art militaire qui s'applique aux opérations de la guerre.

STRATÉGIQUE adj. Qui concerne l'art de la guerre.

STRATÉGISTE n. m. Qui connaît la stratégie.

STRATIFICATION n. f. Disposition par couches.

STRATIFIER v. tr. (lat. *stratum*, couche ; *facere*, faire). Disposer par couches.

STRÉLITZ n. m. pl. Corps d'infanterie moscovite, qui servait de garde au tsar.

STRETTE n. f. (ital. *stretto*, serré). Finale d'une fugue, d'une allure rapide.

STRICT, E (*stricte*) adj. (lat. *strictus*, étroit). Rigoureux : *devoir strict ;* sévère, exact : *personne stricte en affaires.*

STRICTEMENT adv. D'une manière stricte.

STRIDENT, E adj. (lat. *stridere*, grincer). Qui produit un son aigu et criard.

STRIE n. f. *Arch.* Cannelure des colonnes; petits sillons sur la surface des coquilles, sur les graines, etc. — On dit aussi STRIURES.

STRIÉ, E adj. Dont la surface présente des stries : *colonne striée.*

STRIGE n. f. (lat. *striga*, oiseau de nuit). Vampire nocturne, dans les légendes orientales.—On dit aussi STRYGE n. m.

STRIGILE n. m. (lat. *strigilis*, étrille). Brosse dure, à l'usage des baigneurs, dans l'antiquité.

STROBILE n. m. Fruit en cône.

STRONTIANE n. f. Oxyde de strontium analogue à la chaux.

STRONTIUM n. m. Métal jaune qui n'existe à l'état naturel que dans la strontiane.

STROPHE n. f. Stance d'une ode.

STRUCTURE n. f. (lat. *structura*). Manière dont un édifice est bâti. *Structure du corps humain*, agencement des diverses parties du corps. *Fig.* Disposition, agencement : *la structure d'un poème.*

STRUMEUX, EUSE adj. Scrofuleux.

STRYCHNINE (*strik*) n. f. (gr. *struchnos*, morelle). Poison violent extrait de la noix vomique.

STUC (*stuk*) n. m. Mortier fait de marbre blanc pulvérisé et de chaux.

STUCATEUR n. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUD-BOOK (*steud-bouk*) n. m. (m. angl.). En Angleterre, registre où sont inscrits les chevaux pur sang.

STUDIEUSEMENT adv. Avec application.

STUDIEUX, EUSE adj. (lat. *studium*, étude). Qui aime l'étude.

STUPÉFACTION n. f. Etonnement profond.

STUPÉFAIT, E adj. Interdit, immobile de surprise.

STUPÉFIANT, E adj. Qui stupéfie : *nouvelle stupéfiante.* On dit aussi STUPÉFACTIF, IVE.

STUPÉFIER v. tr. (lat. *stupor*, stupeur ; *facere*, faire). Causer un profond étonnement, une grande douleur.

STUPEUR n. f. Immobilité causée par une grande douleur subite, ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE adj. et n. Hébété, d'un esprit lourd et pesant.

STUPIDEMENT adv. D'une manière stupide.

STUPIDITÉ n. f. Privation totale d'esprit, de jugement ; parole, action stupide : *dire des stupidités.*

STYLE n. m. (lat. *stylus*, stylet). Poinçon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire; aiguille d'un cadran solaire : *poser un style. Fig.* Manière d'écrire, d'exprimer la pensée : *style simple, tempéré, sublime ;* manière d'écrire propre à un grand écrivain : *style de Voltaire, de Rousseau*, etc. Se dit aussi dans les arts : *monument de bon style, style gothique, style de la Renaissance. Bot.* Partie du pistil entre l'ovaire et le stigmate.

STYLER v. tr. Dresser, former.

STYLET n. m. Petit poignard à lame très aiguë.

STYLISTE n. m. Ecrivain qui brille surtout par le style : *Théophile Gautier est un de nos meilleurs stylistes.*

STYLITE n. m. (gr. *stulos*, colonne). Qui passe sa vie sur une colonne : *Siméon le Stylite.*

STYLOBATE n. m. Soubassement avec base et corniche, qui porte une rangée de colonnes.

STYPTIQUE adj. (gr. *stuptikos*). Synonyme d'astringent.

SU n. m. Connaissance d'une chose : *au vu et au su de tout le monde.*

SUAIRE n. m. (lat. *sudarium*). Linceul dans lequel on ensevelit un mort.

SUANT, E adj. Qui sue : *avoir les mains suantes*.

SUAVE adj. (lat. *suavis*). Doux, très agréable aux sens : *parfum, musique suave*.

SUAVEMENT adv. D'une manière suave.

SUAVITÉ n. f. Qualité de ce qui est suave : *suavité d'un parfum, d'une mélodie*.

SUBALTERNE adj. et n. (lat. *sub*, sous; *alter*, autre). Subordonné, inférieur.

SUBALTERNEMENT adv. D'une manière subalterne.

SUBALTERNISER v. tr. Rendre subalterne.

SUBALTERNITÉ n. f. Etat des subalternes.

SUBDÉLÉGATION n. f. Action de subdéléguer; commission donnée à un subdélégué.

SUBDÉLÉGUÉ n. m. (lat. *sub*, sous; *legatus*, envoyé). Celui qu'une personne revêtue de quelque autorité commet pour agir à sa place.

SUBDÉLÉGUER v. tr. Donner à quelqu'un le pouvoir d'agir en sa place. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SUBDIVISER v. tr. Diviser les parties d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISION n. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé.

SUBÉREUX, EUSE adj. (lat. *suber*, liège). Qui a la consistance du liège.

SUBIR v. tr. Se soumettre de gré ou de force à ce qui est prescrit, ordonné : *subir un interrogatoire, sa destinée;* supporter patiemment : *subir une offense. Subir un jugement*, la peine à laquelle on a été condamné. *Fig. Subir un changement*, être changé, modifié ; *subir un examen*, le passer.

SUBIT, E (*subi*) adj. Soudain, qui arrive tout à coup.

SUBITEMENT adv. Soudainement.

SUBITO adv. (m. lat.). Subitement : *il est parti subito*.

SUBJECTIF, IVE adj. (lat. *subjectus*, placé dessous). Qui se rapporte au sujet, par opposition à *objectif*.

SUBJECTIVITÉ n. f. Etat de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF n. m. Mode du verbe, qui marque le doute, l'incertitude, et qui place le verbe de la proposition subordonnée dans la dépendance de celui de la proposition principale.

SUBJUGUER v. tr. (lat. *sub*, sous; *jugum*, joug). Soumettre par la force des armes : *subjuguer un peuple. Fig.* Exercer de l'ascendant : *subjuguer les esprits*.

SUBLIMATION n. f. *Chim.* Action de sublimer ; *sublimation du mercure*.

SUBLIMATOIRE n. m. Vaisseau dans lequel on recueille les parties sublimées.

SUBLIME adj. (lat. *sublimis*). Haut, élevé, en parlant des choses morales, intellectuelles. N. m. Ce qu'il y a de plus grand dans le style, les sentiments, les actions : *Traité du Sublime*.

SUBLIMÉ n. m. *Chim.* Ce qui est le résultat de la sublimation.

SUBLIMEMENT adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER v. tr. *Chim.* Volatiliser les parties sèches d'un corps au moyen du feu, puis les condenser par le froid.

SUBLIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est sublime : *la sublimité du style*.

SUBLINGUAL, E (*goual*) adj. (lat. *sub*, sous; *lingua*, langue). Qui est sous la langue.

SUBLUNAIRE adj. (lat. *sub*, sous; *luna*, la lune). Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *région sublunaire*.

SUBMERGER v. tr. (lat. *sub*, sous; *mergere*, plonger). Inonder, couvrir d'eau ; engloutir dans l'eau : *la tempête submergea le vaisseau*.

SUBMERSIBLE adj. Qui peut être submergé.

SUBMERSION n. f. Action de submerger ; état de ce qui est submergé.

SUBODORER v. tr. Sentir de loin.

SUBORDINATION n. f. (lat. *sub*, sous; *ordo*, ordre). Ordre établi entre les personnes, et qui rend les unes dépendantes des autres : *maintenir la subordination;* dépendance d'une personne à l'égard d'une autre : *subordination du lieutenant au capitaine*.

SUBORDONNÉ, E n. Qui est soumis à un supérieur.

SUBORDONNÉMENT adv. D'une manière dépendante.

SUBORDONNER v. tr. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. Se dit aussi de certaines choses : *subordonner ses dépenses à son revenu*.

SUBORNATION n. f. Action de suborner.

SUBORNER v. tr. Séduire, porter à agir contre le devoir : *suborner des témoins*.

SUBORNEUR, EUSE n. Qui suborne.

SUBRÉCARGUE n. m. (esp. *sobre*, sur; *cargo*, charge). Préposé choisi par un armateur pour veiller sur la cargaison.

SUBRÉCOT n. m. Le surplus de l'écot; tout ce qui est ajouté par surcroît.

SUBREPTICE adj. Se dit de toutes choses qui se font furtivement et illicitement.

SUBREPTICEMENT adv. D'une manière subreptice.

SUBREPTION n. f. (lat. *subripere*, dérober). Surprise faite à un supérieur : *obtenir une faveur par subreption*.

SUBROGATION n. f. Action de subroger.

SUBROGATOIRE adj. *Jurisp.* Qui subroge : *acte subrogatoire*.

SUBROGER v. tr. (lat. *sub*, sous; *re-*

gare, demander). Substituer, mettre en la place de quelqu'un.

SUBROGÉ TUTEUR n. m. Celui qui doit au besoin remplacer le tuteur et surveiller sa gestion. Pl. des *subrogés tuteurs*.

SUBSÉQUEMMENT adv. Ensuite, après.

SUBSÉQUENT, E adj. Qui suit, qui vient après : *un testament subséquent annule le premier*.

SUBSIDE n. m. Impôt que payent les peuples pour subvenir aux besoins publics; secours d'argent : *accorder des subsides à un allié*.

SUBSIDIAIRE adj. (lat. *subsidium*, secours). Qui sert à fortifier : *moyen subsidiaire;* qui vient à l'appui : *raison subsidiaire*.

SUBSIDIAIREMENT adv. D'une manière subsidiaire, en second lieu.

SUBSISTANCE n. f. Nourriture et entretien : *pourvoir à la subsistance de quelqu'un*. Pl. Vivres, munitions.

SUBSISTER v. int. Exister encore, continuer d'être : *cet ancien édifice subsiste toujours;* être en vigueur : *cette loi subsiste encore;* vivre et s'entretenir : *ne subsister que d'aumônes*.

SUBSTANCE n. f. (lat. *substantia*, ce qui est dessous). Toute sorte de matière : *substance dure, molle;* être qui subsiste par lui-même : *substance spirituelle, corporelle;* ce qu'il y a de meilleur, de plus nourrissant : *la substance d'une viande. Fig.* Ce qu'il y a d'essentiel dans un ouvrage, un acte, etc. : *rapporter la substance d'un discours*. **En substance** loc. adv. En abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE adj. Nourrissant, succulent : *aliment substantiel. Fig. Discours substantiel*, qui renferme beaucoup de faits, d'idées.

SUBSTANTIELLEMENT adv. Quant à la substance; d'une manière substantielle.

SUBSTANTIF n. m. *Gram.* Tout mot qui désigne un être, un objet.

SUBSTANTIVEMENT adv. Comme substantif : *adjectif employé substantivement*.

SUBSTITUER v. tr. (lat. *sub*, sous; *statuere*, placer). Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre; appeler à hériter à la place d'un autre et avec mission de lui remettre plus tard l'héritage.

SUBSTITUT n. m. Magistrat chargé de suppléer, de remplacer au parquet le procureur de la République; celui qui remplit une fonction pour un autre.

SUBSTITUTION n. f. Action de substituer : *substitution d'enfant*.

SUBSTRATUM (*tomm*) n. m. (m. lat.). *Phil.* Ce qui forme la partie essentielle de l'être, ce sur quoi reposent les qualités.

SUBSTRUCTION n. f. (lat. *substruere*, construire en dessous). Fondement d'un édifice; construction exécutée au-dessous d'une autre.

SUBTERFUGE n. m. (lat. *subter*, en dessous; *fugio*, je fuis). Ruse, moyen détourné pour se tirer d'embarras : *user de subterfuges*.

SUBTIL, E adj. (lat. *subtilis*, finement tissé). Délié, fin, menu : *poussière subtile;* qui pénètre promptement : *venin subtil;* adroit : *voleur subtil. Fig.* Fin : *esprit subtil;* très développé : *avoir les sens subtils*.

SUBTILEMENT adv. D'une manière subtile.

SUBTILISATION n. f. *Chim.* Action de subtiliser les liquides par le feu.

SUBTILISER v. tr. Volatiliser, rendre subtil : *subtiliser une substance;* dérober subtilement : *on lui a subtilisé sa bourse*. V. int. Raffiner : *il ne faut pas trop subtiliser*.

SUBTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est subtil : *subtilité de l'air. Fig.* Distinction trop subtile : *trop de subtilité nuit dans un ouvrage*.

SUBULÉ, E adj. (lat. *subula*, alène). Terminé en pointe comme une alène.

SUBURBAIN, E adj. (lat. *sub*, sous; *urbs*, ville). Voisin de la ville : *la population suburbaine*.

SUBURBICAIRE adj. Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome.

SUBVENIR v. int. Pourvoir, suffire : *subvenir aux besoins de quelqu'un*. — Prend toujours l'auxil. *avoir*.

SUBVENTION n. f. Secours d'argent : *subvention accordée à un théâtre;* subside : *subvention de guerre*.

SUBVENTIONNER v. tr. Donner une subvention.

SUBVERSIF, IVE adj. (lat. *sub*, sous; *vertere*, tourner). Qui renverse, qui détruit : *doctrine subversive de toute morale*.

SUBVERSION n. f. Renversement : *subversion de l'Etat*

SUBVERTIR v. tr. Renverser : *subvertir l'ordre dans un Etat*.

SUC n. m. Liqueur qui s'exprime des viandes, des plantes, etc., et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel. Pl. Principes de végétation : *les sucs de la terre*.

SUCCÉDANÉ, E adj. et n. Se dit de tout médicament qu'on peut substituer à un autre.

SUCCÉDER v. int. (lat *sub*, sous; *cedere*, s'avancer). Venir après : *la nuit succède au jour;* parvenir après un autre à un emploi, à une dignité : *Louis XIII succéda à Henri IV*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SUCCÈS n. m. Issue quelconque d'une affaire : *bon, mauvais succès. Absol.* Réussite : *avoir du succès*.

SUCCESSEUR n. m. Celui qui succède à un autre.

SUCCESSIBILITÉ n. f. Droit de succéder.

SUCCESSIBLE adj. Qui peut succéder; qui rend habile à succéder.

SUCCESSIF, IVE adj. Qui se succède sans interruption : *l'ordre successif des jours et des nuits.*

SUCCESSION n. f. Hérédité : *par droit de succession;* biens qu'une personne laisse en mourant : *succession considérable;* suite non interrompue de personnes ou de choses : *succession de rois, succession d'idées.*

SUCCESSIVEMENT adv. L'un après l'autre.

SUCCIN n. m. (lat. *succinum*). Ambre jaune.

SUCCINCT, E (*suk-sinkte*) adj. Court, bref : *récit succinct.*

SUCCINCTEMENT adv. Brièvement.

SUCCION n. f. Action de sucer : *on emploie la succion pour guérir certaines plaies.*

SUCCOMBER v. int. (lat. *succumbere*, être couché dessous). Etre accablé sous un fardeau. *Fig.* Ne pas résister, céder : *succomber à la tentation;* avoir du désavantage : *succomber dans un procès;* mourir : *le malade a succombé.* — Ce verbe ne prend jamais l'auxil. *être.*

SUCCULENCE n. f. Qualité d'un mets succulent.

SUCCULENT, E adj. Qui a beaucoup de suc, excellent : *viande succulente.*

SUCCURSALE n. f. (lat. *succursus*, secours). Eglise qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale : *desservant de la succursale;* établissement dépendant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier : *succursale de la Banque de France, du mont-de-piété.*

SUCCURSALISTE n. m. Desservant d'une succursale.

SUCEMENT n. m. Action de sucer.

SUCER v. tr. (lat. *sugere*). Tirer un suc, une liqueur avec ses lèvres. *Fig.* Contracter, recevoir dès l'enfance : *il a sucé l'orgueil avec le lait.*

SUCEUR n. m. Qui suce.

SUÇOIR n. m. Organe qui sert à certains insectes pour sucer.

SUÇON n. m. Elevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement.

SUÇOTER v. tr. Sucer à plusieurs reprises.

SUCRE n. m. (lat. *saccharum*). Substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux, surtout de la canne et de la betterave. **Sucre candi**, sucre cristallisé; **sucre d'orge**, sucre ordinaire coulé en petits cylindres.

SUCRÉ, E adj. Qui a le goût du sucre : *fruit sucré. Fig.* Mielleux, d'une douceur affectée : *langage sucré.* N. f. *Faire la sucrée*, faire la difficile, jouer la modestie.

SUCRER v. tr. Adoucir avec du sucre.

SUCRERIE n. f. Lieu où l'on fabrique et où l'on raffine le sucre. Pl. Choses sucrées, dragées, confitures etc. : *manger trop de sucreries.*

SUCRIER n. m. Vase où l'on met du sucre.

SUCRIER, ÈRE adj. Qui a rapport à la fabrication du sucre : *industrie sucrière.*

SUCRIN adj. m. Variété de melon qui a le goût du sucre.

SUD n. m. Le midi, la partie du monde située au midi.

SUD-EST n. m. Partie située entre le sud et l'est.

SUDISTE n. m. Partisan de la séparation de l'Union américaine, pendant la guerre de Sécession.

SUDORIFIQUE adj. et n. *Méd.* Remède qui provoque la sueur. On dit aussi SUDORIFÈRE.

SUD-OUEST n. m. Partie située entre le sud et l'ouest.

SUÉDOIS, E adj. et n. De Suède.

SUÉE n. f. Inquiétude subite et mêlée de crainte. *Pop.*

SUER v. int. (lat. *sudare*). Transpirer fortement. *Fig. Faire suer quelqu'un*, l'importuner, le fatiguer par ses discours, ses actions. *Fam.* V. tr. *Suer sang et eau*, se donner une peine extrême.

SUETTE n. f. Maladie contagieuse, caractérisée par une sueur abondante.

SUEUR n. f. (lat. *sudor*). Humeur aqueuse qui sort par les pores.

SUFFÈTES n. m. pl. Nom des magistrats suprêmes de Carthage.

SUFFIRE v. int. (lat. *sufficere*). Pouvoir fournir, satisfaire à : *cent francs ne suffiront pas pour... Cela suffit, il suffit, suffit*, c'est assez. **Se suffire** v. pr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

SUFFISAMMENT adv. Assez.

SUFFISANCE n. f. Ce qui suffit : *avoir sa suffisance de blé;* présomption : *sotte suffisance.* **A suffisance, en suffisance** loc. adv. Assez.

SUFFISANT, E adj. Qui suffit : *somme suffisante;* présomptueux : *ton suffisant.* N. m. : *c'est un suffisant.*

SUFFIXE n. m. et adj. (lat. *sub*, sous; *fixus*, placé). Syllabe ou lettres qui terminent un mot et qui en modifient la signification. — Son opposé est PRÉFIXE.

SUFFOCANT, E adj. Qui suffoque : *chaleur suffocante.*

SUFFOCATION n. f. Etouffement, perte de la respiration.

SUFFOQUER v. tr. (lat. *suffocare;* de *sub*, sous, et *faux, faucis*, gorge). Etouffer, faire perdre la respiration : *les sanglots le suffoquent.* V. int. Perdre la respiration : *suffoquer de colère.*

SUFFRAGANT adj. et n. m. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain.

SUFFRAGE n. m. (lat. *suffragari*, appuyer de son vote). Vote, voix donnée en matière d'élection : *donner, refuser son suffrage;* approbation : *cette pièce a enlevé les suffrages du public.*

SUFFUSION n. f. Épanchement, action d'une humeur qui se répand sous la peau.

SUGGÉRER v. tr. (lat. *suggerere*, placer dessous). Insinuer, inspirer : *suggérer une résolution.* — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

SUGGESTION (*sug-gès-ti-on*) n. f. Instigation, insinuation.

SUICIDE n. m. Meurtre de soi-même.

SUICIDÉ n. m. Homicide de soi-même.

SUICIDER (SE) v. pr. (lat. *sui*, soi ; *cædere*, frapper). Se donner volontairement la mort.

SUIE n. f. Matière noire et épaisse que produit la fumée, et qui s'attache à la cheminée.

SUIF n. m. (lat. *sebum*). Graisse fondue des animaux ruminants, dont on fait de la chandelle.

SUIFFER v. tr. Enduire de suif : *suiffer un mât de cocagne.*

SUIN n. m. Scorie sur le verre en fusion.

SUINT n. m. Humeur onctueuse qui suinte du corps des bêtes à laine.

SUINTEMENT n. m. Action de suinter.

SUINTER v. int. S'écouler, sortir presque insensiblement, en parlant des liquides, des humeurs, ainsi que des objets à travers lesquels s'opère le suintement : *l'eau suinte à travers le mur, ce mur suinte.*

SUISSE adj. Qui appartient à la Suisse.

SUISSE, ESSE n. Habitant de la Suisse ; qui est de ce pays.

SUISSE n. m. Portier d'une grande maison ; celui qui est chargé de faire la police d'une église.

SUITE n. f. Ceux qui suivent, qui accompagnent par honneur : *suite d'un prince ;* continuation : *suite d'un discours, d'un ouvrage ;* série : *longue suite de rois ;* enchaînement de faits qui se suivent : *suite de prospérités, de malheurs ;* conséquence : *cette affaire aura des suites graves ;* ordre, liaison : *paroles, raisonnements sans suite.* Loc. adv. **De suite,** sans interruption : *faire dix lieues de suite ;* **tout de suite,** sur-le-champ : *il faut faire ce remède tout de suite.* **Par suite** loc. adv. et prép. Par une conséquence naturelle.

SUIVANT prép. D'après : *suivant la loi ;* à proportion de : *suivant le mérite.* **Suivant que** loc. conj. Selon que.

SUIVANT, E adj. (rad. *suivre*). Qui est après : *au chapitre suivant.* N. m. pl. Ceux qui escortent : *avoir de nombreux suivants.* N. f. Femme de chambre, soubrette.

SUIVER v. tr. V. SUIFFER.

SUIVI, E adj. Où il y a de la liaison : *raisonnement bien suivi ;* fréquenté : *théâtre suivi.*

SUIVRE v. tr. (lat. *sequi*). Aller, être après ; accompagner : *suivre un ami dans son exil ;* courir après : *suivre un lièvre, un voleur ;* observer, épier : *il faut suivre cet homme-là ;* longer : *suivre le cours d'un fleuve, la lisière d'un bois ;* marcher dans : *suivre un chemin. Fig.* Accompagner : *cette image me suit partout ;* aller, marcher sur, dans : *suivre les traces de ses ancêtres, le chemin de la gloire ;* écouter attentivement pour comprendre : *suivre un discours, un raisonnement ;* venir après par rapport au temps : *le printemps suit l'hiver ;* s'attacher à : *l'envie suit la gloire ; suivre une affaire,* s'en occuper sérieusement ; *suivre une profession,* l'exercer ; *suivre une méthode,* la pratiquer ; *suivre une mode,* s'y conformer ; *suivre un cours,* y assister assidûment : *suivre ses goûts,* s'y abandonner ; *suivre un parti,* l'embrasser. V. int. Aller à la suite : *c'est à vous de suivre.* **Se suivre** v. pr. Se succéder : *les jours se suivent ;* s'enchaîner : *ces raisonnements se suivent.* V. imp. Résulter : *il suit de là que...*

SUJET n. m. Cause, raison, motif : *sujet d'espérance ;* matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose : *le sujet d'une conversation ; sujet de tragédie, de tableau ;* personne ou chose considérée par rapport à ses actes ou à ce qu'on peut faire par rapport à elle : *c'est un bon sujet. Être plein de son sujet,* en être pénétré. *Anat.* et *méd.* Cadavre que l'on dissèque, malade que l'on traite. *Gram.* Terme de toute proposition duquel on affirme ou l'on nie quelque chose.

SUJET, ETTE adj. (lat. *subjectus*, mis dessous). Soumis, astreint : *sujet à la mort ;* porté à : *sujet à s'enivrer ;* susceptible de : *sujet à se tromper ;* exposé : *sujet à la goutte. Homme sujet à caution,* auquel il ne faut pas se fier.

SUJET, ETTE n. Soumis à une autorité souveraine : *un sujet n'est pas un esclave.*

SUJÉTION n. f. Dépendance : *vivre dans la sujétion ;* assiduité gênante : *emploi d'une grande sujétion.*

SULFATE n. m. *Chim.* Sel formé par l'acide sulfurique et une base.

SULFATÉ, E adj. Qui renferme un sulfate.

SULFHYDRATE n. m. Sel de l'acide sulfhydrique.

SULFHYDRIQUE adj. (lat. *sulfur*, soufre, et gr. *udôr*, eau). *Acide sulfhydrique,* formé de soufre et d'hydrogène.

SULFITE n. m. *Chim.* Sel formé par l'acide sulfureux et une base.

SULFURE n. m. *Chim.* Composé formé par la combinaison du soufre avec un autre corps.

SULFURÉ adj. *Chim.* Se dit des corps qui renferment un mélange de soufre.

SULFUREUX, EUSE adj. *Chim.* Qui tient de la nature du soufre : *eau, exhalaison sulfureuse. Acide sulfureux,* combinaison du soufre avec l'oxygène.

SULFURIQUE adj. *Chim. Acide sulfurique,* sulfure très oxygéné, nom scientifique de l'huile de vitriol.

SULTAN n. m. Titre de l'empereur des Turcs ; meuble pour la toilette des dames.

SULTANE n. f. Femme du sultan.

SULTANIN n. m. Monnaie d'or de Turquie.

SUMAC n. m. Genre d'arbustes et d'arbrisseaux.

SUNNITE n. m. Musulman orthodoxe, attaché aux anciennes traditions.

SUPERBE adj. Grand, magnifique, de belle apparence : *femme, cheval, maison superbe.* N. m. Orgueilleux : *Dieu punit les superbes.* N. f. Orgueil, présomption : *la superbe de Satan.*

SUPERBEMENT adv. Magnifiquement : *être superbement meublé.*

SUPERCHERIE n. f. Tromperie, fraude avec finesse.

SUPERFÉTATION n. f. Trop grande abondance : *superfétation de sève;* redondance : *superfétation de mots.*

SUPERFICIE n. f. (lat. *super*, sur; *facies*, face). Surface, étendue : *superficie des corps, d'un champ. Fig.* Connaissance légère, imparfaite des choses : *s'arrêter à la superficie.*

SUPERFICIEL, ELLE adj. Qui n'est qu'à la superficie : *plaie superficielle. Fig.* Léger, qui n'approfondit pas : *esprit, homme superficiel;* incomplet : *connaissances superficielles.*

SUPERFICIELLEMENT adv. D'une manière superficielle.

SUPERFIN, E adj. Très fin.

SUPERFLU, E adj. (lat. *superfluere*, couler par-dessus). Qui est de trop : *ornement superflu;* inutile : *regrets superflus.* N. m. Ce qui est au delà du nécessaire : *donner son superflu.*

SUPERFLUITÉ n. f. Abondance vicieuse : *superfluité de paroles.* Pl. Choses superflues, inutiles : *que de superfluités!*

SUPÉRIEUR, E adj. (lat. *super*, au-dessus). Qui est situé au-dessus : *étage supérieur. Fig.* Qui surpasse les autres en talent, en dignité, en mérite, en force, en rang, etc. : *emploi, talent supérieur. Être supérieur aux événements,* les subir avec courage.

SUPÉRIEUR, E n. Qui a autorité sur un autre; qui dirige une communauté, un établissement religieux.

SUPÉRIEUREMENT adv. D'une manière supérieure; très bien, parfaitement : *chanter, danser supérieurement.*

SUPÉRIORITÉ n. f. Prééminence : *supériorité de courage, de mérite.*

SUPERLATIF n. m. *Gram.* Degré de signification qui exprime la qualité portée à un très haut degré, ou au plus haut degré : *superlatif absolu, relatif.* **Au superlatif** loc. adv. Extrêmement.

SUPERLATIVEMENT adv. Extrêmement.

SUPERPOSER v. tr. (lat. *super*, au-dessus, et *poser*). Poser sur.

SUPERPOSITION n. f. *Géom.* Action de poser une ligne, une surface sur une autre, de manière qu'elles coïncident.

SUPERSTITIEUSEMENT adv. D'une manière superstitieuse.

SUPERSTITIEUX, EUSE adj. Qui a, où il y a de la superstition. N. Personne superstitieuse.

SUPERSTITION n. f. (lat. *superstes*, ce qui survit). Fausse idée qu'on a de certaines pratiques religieuses ou autres, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou de confiance, comme de porter, pour se guérir d'un mal, des amulettes, des talismans, etc.; vain présage tiré de certains accidents purement fortuits, comme une salière renversée, etc.

SUPIN n. m. *Gram. lat.* Espèce de substantif verbal, qui forme un temps de l'infinitif dans les verbes latins.

SUPINATION n. f. (lat. *supinatus*, couché sur le dos). État d'un malade couché sur le dos; position de la main renversée et présentant la paume en dessus.

SUPPLANTATEUR n. m. Qui supplante.

SUPPLANTATION n. f. Action de supplanter.

SUPPLANTER v. tr. (lat. *supplantare*, renverser par un croc-en-jambe). Faire perdre à quelqu'un une faveur, un emploi, etc., et prendre sa place.

SUPPLÉANCE n. f. Action, droit de suppléer; fonction de suppléant : *cette suppléance est vacante.*

SUPPLÉANT adj. et n. m. Qui supplée, remplace : *juge suppléant, un suppléant.*

SUPPLÉER v. tr. (lat. *supplere*). Fournir ce qui manque : *s'il faut plus de cent francs, je suppléerai le reste;* remplacer : *le génie supplée l'expérience.* V. int. Réparer le défaut de quelque chose : *la valeur supplée au nombre.*

SUPPLÉMENT n. m. Ce qu'on donne en sus : *supplément de solde;* ce qu'on ajoute à un livre pour le compléter : *supplément à la Biographie universelle. Geom. Supplément d'un angle* (*), ce qui lui manque pour avoir 180 degrés.

SUPPLÉMENTAIRE adj. Qui sert de supplément.

SUPPLÉTIF, IVE adj. Qui supplée, complète.

SUPPLIANT, E adj. et n. Qui supplie.

SUPPLICATION n. f. (rad. *supplier*). Humble prière.

SUPPLICE n. m. (lat. *supplicium*). Punition corporelle ordonnée par la justice; ce qui cause une vive douleur de quelque durée : *le mal de dents est un supplice. Le dernier supplice,* la peine de mort. *Fig.* Ce qui cause une peine d'esprit, une inquiétude violente : *sa vue est pour moi un supplice. Être au supplice,* souffrir de quelque mal, de quelque contrariété : *supplice de Tantale,* tourment de celui qui ne peut atteindre une chose qu'il désire vivement.

SUPPLICIÉ, E n. Criminel, après son exécution : *la tête d'un supplicié.*

33

SUPPLICIER v. tr. Exécuter : *supplicier en place de Grève.*

SUPPLIER v. tr. (lat. *supplicare*, plier le genou). Prier avec instance et soumission.

SUPPLIQUE n. f. Requête pour demander une grâce.

SUPPORT n. m. Ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle pose.

SUPPORTABLE adj. Qu'on peut souffrir : *douleur supportable;* excusable : *cela n'est pas supportable.*

SUPPORTABLEMENT adv. D'une manière supportable.

SUPPORTER v. tr. Porter, soutenir, endurer : *supporter le froid;* souffrir avec patience : *supporter un malheur. Fig.* Être à l'épreuve de : *ce livre ne supporte pas l'examen.*

SUPPOSABLE adj. Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ, E adj. Faux : *testament, nom supposé;* admis : *cette circonstance supposée.*

SUPPOSÉ prép. En supposant : *supposé telle circonstance.* **Supposé que** loc. conj. Dans la supposition que.

SUPPOSER v. tr. (lat. *sub*, sous ; *ponere*, poser). Poser une chose comme établie, comme admise, pour en tirer une induction ; former des conjectures, présumer : *supposer un complot;* exiger l'existence de : *les droits supposent les devoirs.*

SUPPOSITIF, IVE adj. Qui est de la nature de la supposition.

SUPPOSITION n. f. Proposition qu'on suppose vraie ou possible, pour en tirer une induction ; production d'une pièce fausse : *supposition d'un titre;* conjecture : *étrange supposition.*

SUPPÔT n. m. Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal. *Suppôt de Satan*, un méchant homme; *suppôt de Bacchus*, un ivrogne.

SUPPRESSION n. f. Action de supprimer.

SUPPRIMER v. tr. Empêcher de paraître : *supprimer un journal;* faire disparaître : *supprimer un acte;* retrancher : *supprimer une phrase;* abolir, annuler : *supprimer un impôt;* taire : *supprimer une circonstance.*

SUPPURATIF, IVE adj. et n. Remède qui facilite la suppuration.

SUPPURATION n. f. Écoulement du pus d'une plaie.

SUPPURER v. int. (lat. *sub*, sous, et *pus*). Rendre du pus.

SUPPUTATION n. f. Calcul.

SUPPUTER v. tr. (lat *sub*, sous; *putare*, penser). Compter, calculer.

SUPRÉMATIE (*ci*) n. f. Supériorité, primauté : *prétendre à la suprématie.*

SUPRÊME adj. (lat. *supremus*, superlatif de *superior*, qui est au-dessus). Qui est au-dessus de tout : *dignité suprême;* le plus important : *voici l'instant suprême.* **L'Être suprême**, Dieu ; *l'heure suprême*, la mort.

SUPRÊME n. f. Façon d'apprêter certains mets fort délicats : *une suprême de volaille.*

SUR (lat. *super*) prép. qui marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient : *déposer un livre sur une chaise;* la position d'une chose placée au-dessus d'une autre : *les nuages sont sur nos têtes;* le voisinage, la proximité : *Paris est sur la Seine;* la matière sur laquelle on parle, on écrit, on travaille : *écrire sur l'histoire, peindre sur la porcelaine.* Signifie d'après : *juger sur la mine;* du côté de : *sur la gauche;* parmi : *un beau jour sur trois;* vers : *sur le soir.*

SÛR, E adj. (lat. *securus*). Indubitable : *le fait est sûr;* certain : *j'en suis sûr;* qui doit arriver infailliblement : *bénéfice sûr;* qui produit son effet : *remède sûr;* en qui l'on peut se fier : *ami sûr;* qui n'offre aucun danger : *route sûre. Avoir le coup d'œil sûr*, bien juger à la simple vue ; *avoir la main sûre*, ferme, qui ne tremble point; *avoir le pied sûr*, ne pas broncher ; *le temps n'est pas sûr*, il y a apparence qu'il deviendra mauvais ; *avoir le goût sûr*, discerner la qualité des mets, ou juger bien des ouvrages d'esprit ; *mettre quelqu'un en lieu sûr*, dans un lieu où il n'ait rien à craindre, ou bien d'où il ne puisse s'échapper. **A coup sûr, pour sûr** loc. adv. Infailliblement, certainement.

SUR, E adj. Qui a un goût acide, aigrelet.

SURABONDAMMENT adv. Plus que suffisamment.

SURABONDANCE n. f. Très grande abondance.

SURABONDANT, E adj. Qui surabonde.

SURABONDER v. int. Etre très abondant.

SURAIGU, Ë adj. Très aigu.

SURAJOUTER v. tr. Ajouter à ce à quoi l'on a déjà ajouté.

SUR-ANDOUILLER n. m. Andouiller plus grand que les autres.

SURANNATION n. f. État de ce qui est suranné.

SURANNÉ, E adj. Qui est devenu sans valeur par suite d'un délai expiré ; vieux : *beauté surannée;* qui n'est plus d'usage : *habit suranné.*

SUR-ARBITRE n. m. Arbitre choisi en second lieu pour la décision d'une affaire, quand les premiers arbitres sont partagés. Pl. des *sur-arbitres.*

SURARD adj. m. Se dit d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURATE n. f. Nom des chapitres du Coran.

SURBAISSÉ, E adj. *Arch.* Se dit des arcades et des voûtes qui ne sont pas en plein cintre.

SURBAISSEMENT n. m. Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURCHARGE n. f. Surcroît de charge

mot écrit sur un autre mot : *faire une surcharge.*

SURCHARGER v. tr. Charger trop : *surcharger un cheval. Fig.* Accabler : *surcharger d'impôts.* Faire une surcharge sur l'écriture.

SURCHAUFFER v. tr. Chauffer avec excès.

SURCHAUFFURE n. f. Défaut du fer surchauffé.

SURCOMPOSÉ, E adj. Doublement composé.

SURCOUPER v. int. Couper de nouveau, au moyen d'une carte supérieure.

SURCROÎT n. m. Augmentation.

SURDENT n. f. Dent surabondante.

SURDI-MUTITÉ n. f. Etat du sourd-muet.

SURDITÉ n. f. (lat. *surditas*; de *surdus*, sourd). Perte ou grande diminution du sens de l'ouïe.

SURDORER v. tr. Dorer à fond.

SURDOS n. m. Bande de cuir sur le dos du cheval, pour soutenir les traits.

SUREAU n. m. Arbre dont le bois est rempli de moelle.

SURÉLÉVATION n. f. Elévation excessive ; élévation par-dessus une chose déjà élevée.

SURÉLEVER v. tr. Elever par-dessus ou excessivement. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SÛREMENT adv. Avec sûreté : *argent sûrement placé* ; certainement : *il lui sera sûrement arrivé malheur.*

SURÉMINENT, E adj. Eminent au suprême degré.

SURENCHÈRE n. f. Enchère mise sur une enchère précédente.

SURENCHÉRIR v. tr. Faire une surenchère.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE n. Qui surenchérit.

SURÉROGATION n. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire : *œuvres de surérogation.*

SURÉROGATOIRE adj. Qui est de surérogation.

SURET, ETTE adj. (rad. *sur*). Un peu acide : *pomme surette.* Dans l'ancienne édition du *Dictionnaire de l'Académie*, le féminin était SURÈTE.

SÛRETÉ n. f. (lat. *securitas*, sécurité). Eloignement de tout péril : *voyager en sûreté* ; caution, garantie : *prendre toutes ses sûretés. Serrure de sûreté*, très difficile à forcer; *soupape de sûreté*, qui se lève d'elle-même, pour laisser échapper la vapeur surabondante.

SUREXCITATION n. f. Augmentation excessive de l'énergie vitale.

SUREXCITER v. tr. Exciter au delà des limites ordinaires.

SURFACE n. f. Superficie, extérieur : *la surface de la terre. Fig.* Apparence : *ne pas s'arrêter à la surface des choses.*

SURFAIRE v. tr. et int. (se conj. comme *faire*). Demander un prix trop élevé d'une marchandise : *surfaire un objet, ce marchand surfait.*

SURFAIX n. m. Large sangle que l'on met par-dessus les autres sangles du cheval, pour assurer la selle.

SURGEON n. m. Rejeton qui sort du pied d'un arbre.

SURGIR v. int. (lat. *surgere*, s'élever). Sortir de, s'élever : *de nouvelles difficultés surgissent.*

SURHAUSSEMENT n. m. Action de surhausser.

SURHAUSSER v. tr. Elever une voûte au-dessus de son plein cintre. *Fig.* Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher.

SURHUMAIN, E adj. Qui est au-dessus des forces de l'homme : *effort surhumain.*

SURINTENDANCE n. f. Charge de surintendant.

SURINTENDANT n. m. Celui qui avait autrefois une direction générale : *surintendant des finances.*

SURINTENDANTE n. f. Femme d'un surintendant ; celle qui exerce la charge de directrice de certaines maisons.

SURIR v. int. Devenir sur, aigre.

SURJET n. m. Couture faite à deux morceaux appliqués l'un sur l'autre bord à bord.

SURJETER v. tr. Coudre un surjet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SURLENDEMAIN n. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLONGE n. f. Partie du bœuf où est l'aloyau.

SURMENER v. tr. Excéder de fatigue les bêtes de somme. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SURMONTABLE adj. Qu'on peut surmonter.

SURMONTER v. tr. Etre dessus. *Fig.* Vaincre : *surmonter les obstacles.*

SURMOULAGE n. m. Moulage pris sur un autre moulage.

SURMOULER v. tr. Mouler une figure sur un premier moule.

SURMOÛT (*mou*) n. m. Vin tiré de la cuve avant la fermentation.

SURMULET n. m. Poisson de mer voisin du rouget.

SURMULOT n. m. Nom vulgaire d'une espèce de gros rat d'égout.

SURNAGER v. tr. Se soutenir sur la surface d'un fluide : *le liège surnage.*

SURNATUREL, ELLE adj. Qui excède les forces de la nature : *pouvoir surnaturel* ; extraordinaire : *adresse surnaturelle.*

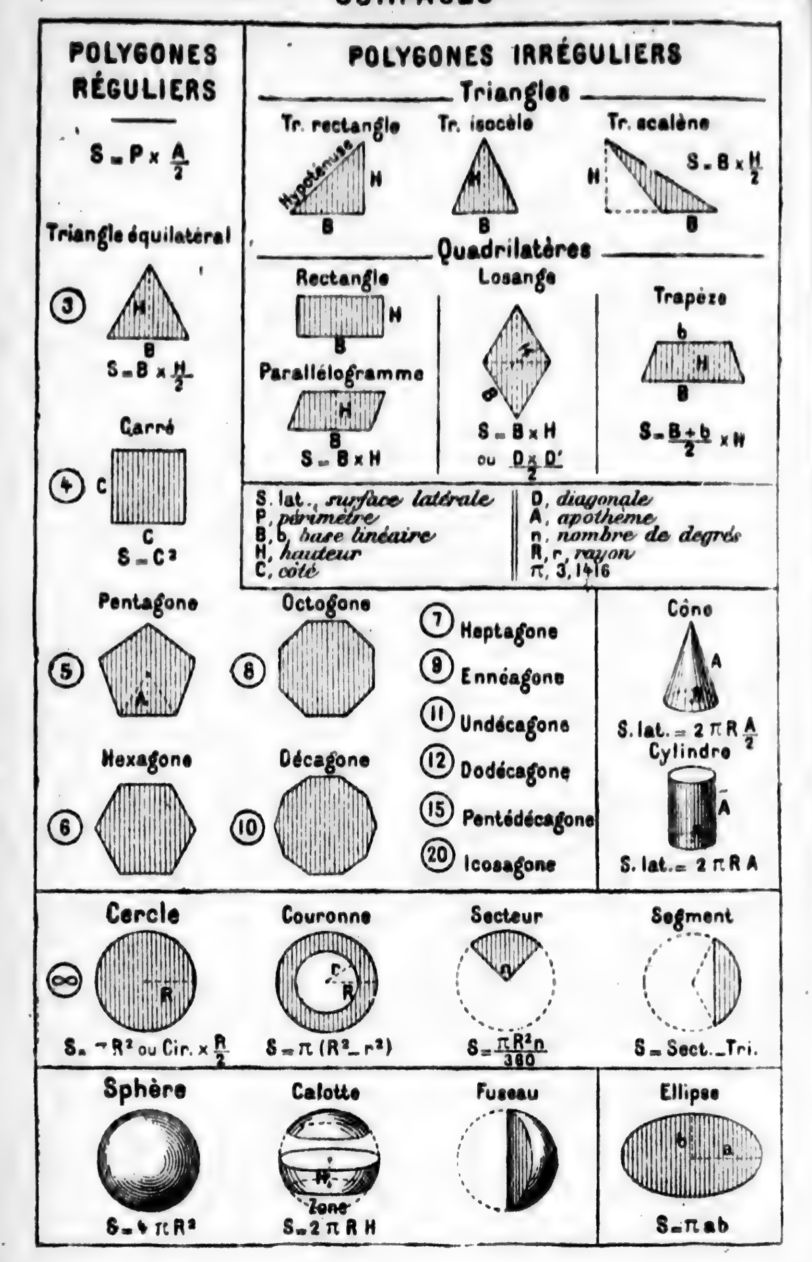
SURNATURELLEMENT adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM n. m. Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille.

SURNOMMER v. tr. Donner un surnom.

SURNUMÉRAIRE adj. et n. (lat. *su-*

SURFACES



POLYGONES RÉGULIERS
S = P x A/2
Triangle équilatéral
3
H
B
S = B x H/2
Carré
4
C
C
S = C²
POLYGONES IRRÉGULIERS
Triangles
Tr. rectangle
Hypoténuse
H
B
Tr. isocèle
H
B
Tr. scalène
S = B x H/2
H
B
Quadrilatères
Rectangle
H
B
Parallélogramme
H
B
S = B x H
Losange
H
B
S = B x H
ou D x D'/2
Trapèze
b
H
B
S = B+b/2 x H
S. lat., surface latérale
P, périmètre
B, b, base linéaire
H, hauteur
C, côté
D, diagonale
A, apothème
n, nombre de degrés
R, r, rayon
π, 3,1416
Pentagone
5
A
Octogone
8
Hexagone
6
Décagone
10
7 Heptagone
9 Ennéagone
11 Undécagone
12 Dodécagone
15 Pentédécagone
20 Icosagone
Cône
A
R
S. lat. = 2 π R A/2
Cylindre
A
R
S. lat. = 2 π R A
Cercle
∞
R
S = π R² ou Cir. x R/2
Couronne
r
R
S = π (R² - r²)
Secteur
n
S = π R² n/360
Segment
S = Sect. - Tri.
Sphère
S = 4 π R²
Calotte
H
Zone
S = 2 π R H
Fuseau
Ellipse
b
a
S = π ab

per, au-dessus; *numerus*, nombre). Nom de ceux qui, dans une administration, travaillent sans appointements jusqu'à ce qu'on les admette en titre.

SURNUMÉRARIAT n. m. Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SUROS n. m. Tumeur dure sur la jambe du cheval.

SUROXYDATION n. f. Oxydation poussée au plus haut degré.

SUROXYDER v. tr. Pousser l'oxydation au plus haut degré.

SURPASSER v. tr. Etre plus haut, plus élevé : *surpasser de toute la tête*. *Fig.* Excéder : *voilà qui surpasse ses moyens;* être au-dessus en bien ou en mal : *cet élève surpasse tous ses condisciples en talent, en méchanceté*. **Se surpasser** v. pr. Faire encore mieux.

SURPAYE n. f. Gratification accordée en sus de la paye.

SURPAYER v. tr. Payer trop cher.

SURPEAU n. f. Epiderme.

SURPLIS (*pli*) n. m. Vêtement d'église accompagné d'ailes longues et plissées.

SURPLOMB n. m. Défaut de ce qui penche, de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBER v. int. Etre hors de l'aplomb : *ce mur surplombe*.

SURPLUS (*plu*) n. m. Ce qui reste, l'excédent. **Au surplus** loc. adv. Au reste.

SURPRENANT, E adj. Etonnant.

SURPRENDRE v. tr. Prendre sur le fait : *surprendre un voleur;* prendre à l'improviste : *la pluie nous a surpris*. *Fig.* Etonner : *cette nouvelle m'a surpris;* tromper, abuser : *surprendre la bonne foi, la crédulité;* obtenir par artifice : *surprendre une signature;* intercepter : *surprendre une lettre*.

SURPRISE n. f. Action par laquelle on surprend : *s'emparer d'une place par surprise;* étonnement : *causer une grande surprise*.

SURRÉNAL, E adj. Qui est placé au-dessus des reins : *glandes surrénales*.

SURSAUT (EN) loc. adv. Subitement : *s'éveiller en sursaut*.

SURSÉANCE n. f. (rad. *surseoir*). Délai pendant lequel une affaire est suspendue, en justice.

SURSEMER v. tr. Semer de nouveau une terre déjà ensemencée. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

SURSEOIR v. tr. et int. (*Je sursois, nous sursoyons. Je sursoyais, nous sursoyions. Je sursis, nous sursîmes. Je surseoirai, nous surseoirons. Je surseoirais, nous surseoirions. Sursois, sursoyons. Que je sursoie, que nous sursoyions. Que je sursisse, que nous sursissions. Sursoyant. Sursis*). Suspendre, remettre, différer : *surseoir l'exécution, à l'exécution d'un arrêt*.

SURSIS n. m. Délai.

SURTAUX n. m. Taux excessif.

SURTAXE n. f. Taxe ajoutée à d'autres.

SURTAXER v. tr. Taxer trop haut.

SURTOUT adv. Principalement.

SURTOUT n. m. Vêtement fort large qu'on met par-dessus tous les autres habits; grande pièce d'orfèvrerie que l'on place comme ornement sur la table, dans les repas d'apparat.

SURVEILLANCE n. f. Action de surveiller.

SURVEILLANT, E n. Qui surveille.

SURVEILLE n. f. Avant-veille.

SURVEILLER v. tr. Veiller particulièrement et avec autorité.

SURVENANCE n. f. *Jurisp.* Arrivée que l'on n'a pas prévue. Se dit d'un enfant qui naît après donation faite.

SURVENANT, E n. Qui survient.

SURVENDRE v. tr. Vendre trop cher.

SURVENIR v. int. (se conjugue comme *venir*). Arriver inopinément.— Prend toujours l'auxil. *être*.

SURVENTE n. f. Vente à un prix excessif.

SURVIDER v. tr. Oter une partie de ce qui remplit un vase, un sac, lorsqu'ils sont trop pleins.

SURVIE n. f. Etat de celui qui survit à un autre.

SURVIVANCE n. f. Droit de succéder à quelqu'un dans sa charge, après sa mort.

SURVIVANCIER n. m. Celui qui a une survivance.

SURVIVANT, E adj. et n. Qui survit à un autre : *le survivant des époux*.

SURVIVRE v. int. (se conjugue comme *vivre*). Demeurer en vie après un autre. *Fig. : survivre à son honneur*. — Prend toujours l'auxil. *avoir*.

SUS (*suce*) prép. Sur : *courir sus à quelqu'un*. **En sus** loc. adv. ou prép. Au delà.

SUS (*suce*) interj. pour exhorter, exciter : *sus, mes amis, marchons*.

SUSCEPTIBILITÉ n. f. (lat. *suscipere*, être sensible). Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE adj. Capable de recevoir, de prendre, d'éprouver : *la cire est susceptible de diverses formes*. *Fig.* Facile à blesser : *homme susceptible*.

SUSCEPTION n. f. (lat. *suscipere*, recevoir). Action de recevoir les ordres sacrés.

SUSCITATION n. f. Suggestion, instigation.

SUSCITER v. tr. (lat. *suscitare*, exciter). Faire naître : *Dieu suscita les prophètes;* provoquer : *susciter une querelle*.

SUSCRIPTION n. f. (lat. *super*, sur; *scribere*, écrire). Adresse mise à une lettre.

SUSDIT, E adj. Nommé ci-dessus.

SUSMENTIONNÉ adj. Mentionné plus haut.

SUSNOMMÉ, E adj. et n. Nommé plus

haut : *entre les susnommés, il a été convenu ce qui suit...*

SUSPECT, E (*pekte*) adj. et n. (lat. *suspectus;* de *suspicere*, regarder d'en bas). Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être : *probité suspecte, loi contre les suspects.*

SUSPECTER v. tr. Soupçonner.

SUSPENDRE v. tr. Elever, maintenir en l'air : *suspendre un lustre. Fig.* Différer : *suspendre l'exécution d'un arrêt;* interrompre : *suspendre sa marche;* interdire pour un temps : *suspendre un fonctionnaire.*

SUSPENS (EN) loc. adv. Dans l'incertitude.

SUSPENSE n. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est suspendu.

SUSPENSEUR adj. m. *Anat.* Qui tient suspendu : *appareil suspenseur.*

SUSPENSIF, IVE adj. *Jurisp.* Qui suspend, qui arrête. *Gram. Points suspensifs*, plusieurs points qui servent à marquer une suspension de sens.

SUSPENSION n. f. Action de suspendre ; état d'une chose suspendue : *la suspension du pendule, le point de suspension;* interdiction pour un temps : *suspension d'un prêtre;* cessation momentanée : *suspension d'armes.*

SUSPENSOIR ou **SUSPENSOIRE** n. m. Sorte de bandage.

SUSPICION n. f. Soupçon.

SUSTENTER v. tr. (lat. *sustinere*, soutenir). Entretenir la vie par le moyen des aliments.

SUTURE n. f. (lat. *sutura;* de *suere*, coudre). Jointure des os du crâne. *Chir.* Opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie.

SUZERAIN, E adj. et n. Seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent.

SUZERAINETÉ n. f. Qualité de suzerain.

SVELTE adj. Délié, dégagé : *taille svelte.*

SYBARITE n. m. Homme qui mène une vie molle et voluptueuse. V. à la partie historique.

SYBARITISME n. m. Vie, mœurs semblables à celles des Sybarites.

SYCOMORE n. m. Arbre à larges feuilles semblables à celles de la vigne.

SYCOPHANTE n. m. (m. gr.). Fourbe, calomniateur. *Peu usité.*

SYLLABAIRE n. m. Livre élémentaire pour apprendre à lire.

SYLLABE n. f. Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

SYLLABER v. tr. Assembler les lettres par syllabes.

SYLLABIQUE adj. Qui a rapport aux syllabes.

SYLLABUS n. m. (m. lat. qui signif. *sommaire*). Liste d'erreurs touchant la foi et de propositions condamnées par le pape. V. à la partie historique.

SYLLEPSE n. f. (gr. *sullabô*, je prends ensemble). *Gram.* Figure par laquelle les mots s'accordent selon le sens, et non selon les règles grammaticales, comme dans : *il est six* **heures** (syllepse de nombre), *les* **vieilles gens** *sont* **soupçonneux** (syllepse de genre).

SYLLEPTIQUE adj. Qui forme une syllepse.

SYLLOGISME n. m. (gr. *sun*, avec ; *logizomai*, je raisonne). Argument qui contient trois propositions : la majeure, la mineure et la conséquence. Ex. :

Tous les hommes sont mortels (maj.) ;
Tu es homme (mineure);
Donc tu es mortel (conséquence).

SYLLOGISTIQUE adj. Qui appartient au syllogisme : *forme syllogistique.*

SYLPHE n. m. **SYLPHIDE** n. f. Prétendus génies qui, dans la mythologie poétique du moyen âge, habitaient l'air.

SYLVAINS n. m. pl. (lat. *sylva*, forêt). Divinités fabuleuses des forêts ; ordre d'oiseaux qui vivent généralement dans les bois.

SYLVES [o. n.] n. f. pl. Petits poèmes formant un recueil : *les Sylves de Stace.*

SYLVESTRE adj. Qui croît dans les bois.

SYLVICULTURE n. f. (lat. *sylva*, forêt ; *cultura*, culture). Science qui a pour objet la culture et l'entretien des bois.

SYMBOLE n. m. (gr. *sumbolon*, signe). Figure ou image employée pour désigner d'une manière sensible une chose purement morale : *le chien est le symbole de la fidélité;* formulaire qui contient les principaux articles de la foi : *le Symbole des apôtres.*

SYMBOLIQUE adj. Qui sert de symbole : *le glaive symbolique de la loi.*

SYMBOLIQUE n. f. Science des symboles.

SYMBOLISER v. tr. Rendre par un symbole. V. intr. Avoir du rapport avec.

SYMÉTRIE n. f. (gr. *sun*, avec ; *metron*, mesure). Rapport de grandeur et de figure qu'ont entre elles les parties qui doivent aller ensemble.

SYMÉTRIQUE adj. Qui a de la symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT adv. Avec symétrie.

SYMÉTRISER v. tr. Faire symétrie

SYMPATHIE n. f. (gr. *sun*, avec ; *pathein*, ressentir). Rapport d'inclination entre deux personnes ; penchant instinctif qui les attire l'une contre l'autre.

SYMPATHIQUE adj. Qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie : *sentiment sympathique. Encre sympathique*, composition chimique avec laquelle on trace des caractères invisibles qui n'apparaissent que par un artifice, comme l'exposition au feu. **Grand sympathique**, partie du système nerveux longeant la colonne vertébrale.

SYMPATHIQUEMENT adv. Avec sympathie.

SYMPATHISER v. int. Avoir de la sympathie.

SYMPHONIE n. f. (gr. *sun*, avec; *phônê*, son). Concert d'instruments de musique; morceau de musique d'un genre particulier divisé en trois ou quatre morceaux.

SYMPHONISTE n. m. Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPHYSE n. f. (gr. *sun*, avec; *phusis*, structure). Connexion de deux os ensemble; articulation fixe.

SYMPTOMATIQUE adj. Qui appartient au symptôme.

SYMPTÔME n. m. (gr. *sumptôma*, coïncidence). Signe indiquant une maladie, un changement dans le cours de cette maladie. *Fig.* Indice, présage.

SYN préfixe qui veut dire *avec*; du grec *sun*, même sens.

SYNAGOGUE n. f. (m. gr.). Lieu où s'assemblent les juifs pour l'exercice de leur religion.

SYNALÈPHE n. f. (gr. *sunaleiphô*, je mêle). Réunion de deux syllabes en une seule.

SYNALLAGMATIQUE adj. (gr. *sunallagma*, échange). *Contrat synallagmatique*, par lequel deux personnes s'engagent réciproquement, baux, contrats de vente, etc.

SYNANTHÉRÉES n. f. pl. (préf. *syn* et *anthère*). Famille de plantes à fleurs composées, dont les étamines sont soudées par leurs anthères.

SYNANTHÉRIQUE adj. Se dit des étamines qui ont des anthères soudées.

SYNCHONDROSE n. f. (gr. *sun*, avec; *chondros*, cartilage). Union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE adj. Syn. de ISOCHRONE.

SYNCHRONIQUE adj. (préf. *syn* et gr. *chronos*, temps). *Tableau synchronique*, qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

SYNCHRONISME n. m. Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCOPE n. f. (gr. *sun*, avec; *koptô*, je coupe). Défaillance, pâmoison : *tomber en syncope*. *Gram.* Retranchement d'une lettre au milieu d'un mot : **dénoûment** pour **dénouement**; note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.

SYNCOPER v. tr. Faire une syncope.

SYNCRÉTISME n. m. (gr. *sugkretizein*, réunir). Système de philosophie éclectique.

SYNDIC n. m. (gr. *sun*, avec; *dikê*, procès). Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps dont il est membre : *syndic des notaires*. *Syndic d'une faillite*, mandataire des créanciers dans une faillite.

SYNDICAL, E, AUX adj. Qui appartient au syndicat.

SYNDICAT n. m. Fonction de syndic; sa durée.

SYNECDOCHE ou **SYNECDOQUE** n. f. (gr. *sunecdochê*, compréhension). Figure de rhétorique par laquelle on prend la partie pour le tout (*payer tant par tête, par personne*); le tout pour la partie (*acheter un castor, pour un chapeau fait du poil de cet animal*); le genre pour l'espèce, l'espèce pour le genre, etc.

SYNÉRÈSE n. f. (gr. *sun*, avec; *aireô*, je prends). Réunion de deux syllabes en une seule dans un même mot : *taon, coût, Laon*.

SYNÉVROSE n. f. (gr. *sun*, avec; *neuron*, nerf). Union de deux os par des ligaments.

SYNODAL, E, AUX adj. Qui appartient au synode.

SYNODALEMENT adv. En synode.

SYNODE n. m. (gr. *sunodos*, compagnie). Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse; assemblée des ministres protestants.

SYNODIQUE adj. *Lettre synodique*, écrite, au nom des conciles, aux évêques absents.

SYNONYME adj. et n. m. (gr. *sun*, avec; *onoma*, nom). Se dit des mots qui ont à peu près la même signification, comme *épée* et *glaive*.

SYNONYMIE n. f. Qualité des mots synonymes.

SYNONYMIQUE adj. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE adj. (gr. *sun*, avec; *optomai*, je vois). Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble : *tableau synoptique d'une science*.

SYNOVIAL, E adj. Qui a rapport à la synovie.

SYNOVIE n. f. (préf. *syn* et gr. *ôon*, œuf). Humeur des articulations.

SYNTAXE n. f. (gr. *sun*, avec; *taxis*, ordre). *Gram.* Construction des mots suivant les règles; ces règles et le livre où elles sont exposées.

SYNTAXIQUE adj. Qui appartient à la syntaxe : *règles syntaxiques*.

SYNTHÈSE n. f. (gr. *sun*, avec; *tithêmi*, je place). Méthode qui procède du simple au composé, des éléments au tout, de la cause aux effets, du principe aux conséquences.— Son opposé est ANALYSE.

SYNTHÉTIQUE adj. Qui appartient à la synthèse : *méthode synthétique*.

SYNTHÉTIQUEMENT adv. D'une manière synthétique.

SYNTHÉTISER v. tr. Procéder par synthèse.

SYRIAQUE adj. et n. m. Idiome parlé par les anciens Syriens.

SYRIEN, IENNE adj. et n. De la Syrie.

SYRINGA n. m. Nom scientifique du lilas.

SYRTES n. f. pl. V. SIRTES.

SYSTÉMATIQUE adj. Qui appartient à un système. *Homme, esprit systémati-*

que, qui, dominé par un certain ensemble d'idées, veut en faire partout l'application et y ramener toutes choses. — Se prend en mauvaise part.

SYSTÉMATIQUEMENT adv. D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER v. tr. Réduire en système; avoir la manie des systèmes.

SYSTÈME n. m. (gr. *sun*, avec; *istêmi*, être placé). Assemblage de principes vrais ou faux liés ensemble, de manière à établir une doctrine : *le système de Descartes en philosophie*, *de Copernic en astronomie;* assemblage de parties qui se coordonnent et qui dépendent les unes des autres : *système planétaire*, *métrique*, *décimal*.

SYSTOLE n. f. (gr. *sustolê*). Contraction du cœur et des artères.

SYZYGIE n. f. (gr. *sun*, avec; *zugos*, lien). Conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.

T

T n. m. Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes.

TA adj. poss. fém. V. TON.

TABAC n. m. Plante originaire de l'île de *Tabago*, dont les feuilles, diversement préparées, se fument, se prisent ou se mâchent (*).

TABAGIE n. f. Lieu public, salle spéciale où l'on se retire pour fumer.

TABARIN n. m. Bouffon qui amuse le peuple sur les places publiques. V. à la partie historique.

TABARINAGE n. m. Bouffonnerie.

TABATIÈRE n. f. Petite boîte où l'on met du tabac à priser (*).

TABELLION n. m. (lat. *tabellio;* de *tabella*, tablette). Notaire, et spécialement notaire de village. *Vieux*.

TABELLIONAGE n. m. *Vieux*. Syn. de NOTARIAT.

TABERNACLE n. m. (lat. *tabernaculum;* de *taberna*, chaumière). Tente, pavillon des Hébreux; tente sous laquelle reposait l'arche; petite armoire placée sur l'autel, où l'on renferme le saint ciboire.

TABIDE adj. (lat. *tabes*, humeur corrompue). *Méd.* Atteint de marasme, de consomption.

TABIS (*bi*) n. m. Sorte de moire de soie à petits grains.

TABISER v. tr. Onder à la manière des tabis.

TABLATURE n. f. Tableau, dessin qui représente un instrument à vent, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts pour former les diverses notes. *Fig. Donner de la tablature à quelqu'un*, lui susciter de l'embarras.

TABLE n. f. (lat. *tabula*, planche, plaque). Meuble de bois ou de marbre, posé sur un ou plusieurs pieds; mets qu'on y sert habituellement : *avoir une table frugale;* tableau dans lequel certaines matières sont disposées méthodiquement, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil, ou trouvées facilement : *table de Pythagore*, *table des logarithmes*, *table chronologique;* tableau qui indique méthodiquement ou alphabétiquement les matières traitées dans un livre : *table des chapitres*, *des matières;* partie supérieure d'un instrument sur laquelle les cordes sont tendues : *table de piano*. **Tables de la loi**, tables de pierre sur lesquelles étaient gravées les lois que Dieu donna à Moïse; **les Douze Tables**, code de lois publiées à Rome par les décemvirs et gravées sur douze tables d'airain; **sainte table**, grille qui sépare le chœur du sanctuaire et à laquelle les fidèles communient; **table d'hôte**, table servie à heures fixes et à tant par tête; **table de nuit**, petite table qui se place à côté du lit. *Fig. Aimer la table*, la bonne chère; *tenir table ouverte*, donner fréquemment à dîner; *donner la table à quelqu'un*, le nourrir à sa table; *réformer sa table*, en diminuer la dépense; *faire table rase*. V. RAS.

TABLEAU n. m. (lat. *tabula*). Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc.; liste des membres d'un corps, d'une société : *tableau des avocats;* feuille sur laquelle des matières sont rangées méthodiquement : *tableau chronologique;* table peinte en noir pour écrire, tracer des figures, principalement en usage dans les écoles. *Fig.* Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression : *de cette hauteur on découvre un tableau magnifique;* représentation vive d'une chose, de vive voix ou par écrit : *faire un tableau fidèle des guerres civiles*.

TABLEAUTIN n. m. Petit tableau.

TABLÉE n. f. Ensemble des personnes qui prennent un repas à la même table.

TABLER v. int. Baser ses calculs : *tabler sur un événement*.

TABLETIER, IÈRE n. Qui vend des échiquiers, des damiers et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE n. f. Planche disposée pour recevoir des papiers, des livres, etc.; pierre plate qui termine les murs d'appui ou autres pièces de maçonnerie : *tablette de cheminée;* composition sèche, de forme plate : *tablette de chocolat*. Pl. Feuilles

de parchemin, de papier, qu'on porte sur soi, et dont on se sert pour prendre des notes. *Fig. Rayez cela de vos tablettes*, n'y comptez pas.

TABLETTERIE n. f. Métier, commerce, ouvrage du tabletier.

TABLIER n. m. Pièce d'étoffe ou de cuir, que les femmes et les artisans mettent devant eux pour travailler; plancher d'un pont de bois ou d'un pont-levis; côté du damier ou de l'échiquier, sur lequel on joue.

TABOURET n. m. Petit siège à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos. *Tabouret électrique*, petit tabouret à quatre pieds de verre, dont on se sert pour isoler les objets qu'on veut électriser.

TAC n. m. Sorte de gale à laquelle sont surtout sujets le cheval, le chien et le mouton.

TACET (*cète*) n. m. Mot latin qui signifie *il se tait* et qui s'emploie en musique pour indiquer le silence d'une partie pendant un morceau.

TACHANT, E adj. Se dit des étoffes qui se tachent, se salissent facilement.

TACHE n. f. Souillure : *tache de graisse;* marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. *Fig.* Défaut dans un ouvrage d'esprit; tout ce qui blesse l'honneur, la réputation.

TÂCHE n. f. Ouvrage qu'on donne à faire dans un temps fixé. *Prendre à tâche de*, s'efforcer de.

TACHER v. tr. Salir, faire une tache. *Fig.* Souiller.

TÂCHER v. int. S'efforcer.

TÂCHERON n. m. Entrepreneur à forfait de travaux partiels.

TACHETER v. tr. Marquer de diverses taches. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TACHYGRAPHE n. m. Sténographe.

TACHYGRAPHIE n. f. (gr. *tachus*, rapide; *graphê*, écriture). Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE adj. Sténographique.

TACITE adj. (lat. *tacitus;* de *tacere*, se taire). Qui n'est pas formellement exprimé, qui est sous-entendu : *convention tacite*.

TACITEMENT adv. D'une manière tacite.

TACITURNE adj. (lat. *taciturnus;* de *tacere*, se taire). Qui parle peu.

TACITURNEMENT adv. D'une manière taciturne.

TACITURNITÉ n. f. Etat d'une personne taciturne.

TACT (*tacte*) n. m. (lat. *tactus*). Sens du toucher. *Fig.* Jugement délicat : *avoir du tact.*

TAC TAC n. m. Mot imitatif qui exprime un bruit réglé.

TACTICIEN n. m. Qui entend bien la tactique.

TACTILE adj. (lat. *tactilis;* de *tactus*, tact). Qui est ou peut être l'objet du tact.

TACTILITÉ n. f. Faculté de sentir ou d'être senti par le toucher.

TACTIQUE n. f. (gr. *taktikê*, qui concerne l'art de disposer les troupes). Art de faire des évolutions militaires. *Fig.* Marche qu'on suit, moyens qu'on emploie pour réussir.

TADORNE n. m. Espèce de canard.

TAEL n. m. Unité de poids et de monnaie usitée dans le sud de l'Asie.

TÆNIA n. m. Autre orthographe de *ténia.*

TAFFETAS n. m. Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile.

TAFIA n. m. Eau-de-vie fabriquée avec les écumes et le sirop du sucre de canne.

TAÏAUT. Cri de chasse à l'aspect du gibier, pour animer les chiens.

TAÏCOUN n. m. Chef du pouvoir temporel, au Japon.

TAIE n. f. (lat. *tego*, je couvre). Linge qui enveloppe un oreiller (ne pas dire *tête*); tache blanche qui se forme quelquefois sur l'œil.

TAILLABLE adj. Qui était sujet à la taille : *le paysan était autrefois taillable et corvéable à merci.*

TAILLADE n. f. Coupure, balafre dans les chairs; coupure en long dans une étoffe.

TAILLADER v tr Faire des taillades.

TAILLANDERIE n f. Métier, ouvrage de taillandier.

TAILLANDIER n. m. (rad. *tailler*). Ouvrier qui fait des outils pour les charpentiers, les charrons, les tonneliers, etc.

TAILLANT n. m. Tranchant d'une lame de couteau, d'épée, etc.

TAILLE n. f. Tranchant d'une épée : *frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant; manière dont on coupe, dont on taille certaines choses : *la taille des pierres, des arbres fruitiers, des habits, des plumes, des diamants;* bois coupé qui commence à repousser : *taille de deux ans;* petit morceau de bois sur lequel les boulangers marquent, par des incisions, la quantité de pains qu'ils vendent à crédit à leurs pratiques; impôt mis autrefois sur les roturiers : *être exempt de la taille;* incision qui se fait avec le burin, dans la planche de cuivre ou de toute autre matière. **Pierre de taille**, dure, propre à être taillée et employée aux constructions. *Mus.* **Basse-taille**, voix très grave; celui qui la possède. *Chir.* Opération qui consiste à se frayer une route à travers les tissus jusqu'à la vessie, pour extraire les concrétions pierreuses qui s'y sont formées.

TAILLE n. f. Stature du corps : *taille de cinq pieds quatre pouces;* conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *taille svelte.*

TAILLÉ, E adj. Prêt, préparé : *voilà votre besogne taillée;* fait pour, propre à. *il n'est pas taillé pour cela. Homme bien taillé*, d'une taille forte et bien conformée.

TAILLE-DOUCE n. f. Gravure faite sans eau-forte et au burin seul, sur une planche de cuivre; estampe obtenue par ce procédé. Pl. des *tailles-douces.*

TAILLE-MER n. m. Partie inférieure de l'éperon d'un navire. Pl. des *taille-mer.*

TAILLE-PLUME n. m. Instrument pour tailler les plumes. Pl. des *taille-plumes.*

TAILLER v. tr. Couper, retrancher pour donner une certaine forme : *tailler une pierre, un arbre, une plume. Tailler en pièces une armée*, la défaire entièrement; *tailler de la besogne, des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras. *Chir.* Faire l'opération de la taille.

TAILLEUR n. m. Celui qui taille : *tailleur de pierre*, et, absolument, celui qui fait des habits.

TAILLEUSE n. f. Ouvrière qui taille et confectionne les vêtements de femme.

TAILLIS ou **BOIS TAILLIS** n. m. Bois que l'on coupe de temps en temps.

TAILLOIR n. m. *Arch.* Abaque, partie supérieure d'un chapiteau, qui porte l'architrave.

TAIN n. m. (altération du mot *étain*). Feuille mince formée d'un mélange d'étain et de mercure, qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir les objets.

TAIRE v. tr. (lat. *tacere*. — *Je tais, nous taisons. Je taisais. Je tus. Je tairai. Je tairais. Tais. Que je taise. Que je tusse. Taisant. Tu*). Ne pas dire, cacher : *taire la vérité.* **Se taire** v. pr. Garder le silence, ne pas faire de bruit. Avec ellipse du pronom. *Faire taire*, imposer silence : *faites taire cet enfant.*

TAISSON n. m. Blaireau; poisson du Chili.

TALAPOIN n. m. Prêtre du royaume de Siam et du Pégu, espèce de moine mendiant.

TALC n. m. Minéral à structure lamelleuse, dont une espèce, réduite en poudre, sert de fard aux dames.

TALED n. m. Voile dont les juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

TALENT n. m. (lat. *talentum*). Poids usité chez les Grecs; monnaie de compte usitée chez les Grecs et représentant la valeur d'une somme d'or ou d'argent pesant un talent. *Fig.* Aptitude naturelle ou faculté acquise; celui qui excelle en son genre : *talent de premier ordre.*

TALER v. tr. Blesser, froisser : *cet outil m'a talé la main.* **Se taler** v. pr. Se blesser, se meurtrir. *Vieux mot.*

TALION n. m. (lat. *talio*; de *talis*, tel). Punition pareille à l'offense : *subir la peine du talion.*

TALISMAN n. m. (ital. *talismano*). Figure, médaille, petite plaque de métal, etc., faite sous certaines constellations et supposée avoir des vertus surnaturelles. *Fig.* Ce qui opère un effet subit, merveilleux.

TALISMANIQUE adj. Qui concerne le talisman.

TALLE n. f. Rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante.

TALLER v. int. En parlant d'un arbre, d'une plante, pousser des rejetons.

TALLIPOT n. m. Espèce de palmier de Ceylan et du Malabar.

TALMOUSE n. f. Sorte de pâtisserie boursouflée, faite avec de la farine, de la crème, des œufs, du beurre et du sucre.

TALMUD n. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs. — V. PARTIE HISTORIQUE (*Dictionnaire complet*).

TALMUDIQUE adj. Qui se rapporte au Talmud.

TALMUDISTE n. m. Qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE n. f. Coup donné sur la tête avec la main. *Pop.*

TALON n. m. (lat. *talus*). Partie postérieure du pied, du soulier; entame d'un pain; ce qui reste des cartes, après en avoir donné à chaque joueur. *Arch.* Moulure concave par le bas et convexe par le haut (*). *Talon de souche*, sorte de chiffre ou de vignette imprimée à l'endroit où doivent être coupés les feuillets qu'on détache du registre à souche; *talon rouge*, autrefois, homme de cour qui avait des talons rouges à ses souliers. *Fig. Montrer les talons*, s'enfuir.

TALONNER v. tr. Poursuivre de près. *Fig.* Presser vivement.

TALONNIÈRE n. f. Ailes que Mercure, messager des dieux, portait aux talons.

TALQUEUX, EUSE adj. De la nature du talc.

TALUS n. m. (m. lat. qui signifie *talon*). Pente, inclinaison qu'on donne à un terrassement, au revêtement d'un mur, d'un fossé (*). *Tailler, couper en talus*, obliquement.

TALUTAGE n. m. Action de construire en talus.

TALUTER v. tr. Construire en forme de talus.

TAMANOIR n. m. Sorte de quadrupède du genre fourmilier.

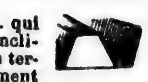
TAMARIN n. m. Nom vulgaire des tamariniers et des tamaris; pulpe du fruit du tamarinier.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire d'un ouistiti de la Guyane.

TAMARINIER n. m. Grand et bel arbre de la famille des légumineuses, qui croît dans les pays chauds.

TAMARIS (*ri*) n. m. Genre d'arbres et d'arbrisseaux qui croissent dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. On dit aussi TAMARISC et TAMARIX.

TAMBOUR n. f. (persan *tambûr*). Caisse cylindrique, dont les deux extrémités sont formées de peaux tendues, sur



l'une desquelles on frappe avec deux baguettes pour en tirer des sons; celui qui bat du tambour. **Tambour de basque**, peau tendue sur un cercle garni de grelots (*). Métier circulaire sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille; cylindre autour duquel s'enroule la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge ou une montre; petite enceinte de menuiserie, avec une ou plusieurs portes, placée à l'entrée principale de certains édifices, et surtout des églises; tympan de l'oreille. *Mener tambour battant*, rudement.

TAMBOURIN n. m. Tambour plus long que large (*).

TAMBOURINAGE n. m. Action de tambouriner.

TAMBOURINER v. int. Battre du tambour.

TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine.

TAMBOUR-MAÎTRE n. m. Tambour qui a le grade de caporal, et qui est chargé de l'instruction des tambours. Pl. des *tambours-maîtres*.

TAMBOUR-MAJOR n. m. Chef des tambours, marchant en tête du régiment. Pl. des *tambours-majors*.

TAMINIER n. m. Genre de plantes grimpantes, dont l'espèce commune est appelée *sceau-de-Notre-Dame*.

TAMIS n. m. Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses.

TAMISAGE n. m. Action de tamiser.

TAMISER v. tr. Passer par le tamis: *tamiser de la farine*.

TAMISERIE n. f. Fabrique de tamis.

TAMISEUR n. m. Ouvrier qui tamise.

TAMISIER n. m. Celui qui fabrique ou vend des tamis.

TAMPON n. m. Gros bouchon de bois, de pierre ou de métal, servant à boucher une ouverture; sorte de bouchon de linge ou de papier; rouleau avec lequel les imprimeurs en taille-douce appliquent l'encre sur la planche gravée.

TAMPONNEMENT n. m. Action de tamponner; résultat de cette action.

TAMPONNER v. tr. Boucher avec un tampon.

TAM-TAM (*tame-tame*) n. m. Espèce de cymbale qui rend un son retentissant (*).

TAN n. m. Écorce du chêne, du châtaignier, etc., réduite en poudre, pour préparer les cuirs.

TANAISIE n. f. Sorte de plante.

TANCER v. tr. Réprimander.

TANCHE n. f. (lat. *tinca*). Poisson d'eau douce.

TANDIS QUE loc. conj. Pendant que.

TANDOUR n. m. Table couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre et sous laquelle on met un réchaud rempli de braise, pour se chauffer.

TANGAGE n. m. Balancement d'un vaisseau dans le sens de sa longueur, par opposition à *roulis*.

TANGARA n. m. Genre de passereaux qui habitent l'Amérique.

TANGENCE n. f. *Géom.* Contact: *point de tangence*.

TANGENT, E adj. (lat. *tangens*, qui touche). *Géom.* Qui touche une ligne ou une surface en un seul point.

TANGENTE n. f. *Géom.* Ligne droite qui touche un cercle ou une ligne courbe sans la couper (*). *Fig. S'échapper par la tangente*, éluder adroitement, dans une discussion, les arguments de son adversaire.

TANGIBILITÉ n. f. État de ce qui est tangible.

TANGIBLE adj. (lat. *tangibilis*; de *tangere*, toucher). Que l'on peut toucher.

TANGUE n. f. Sorte de vase recueillie sur les bords de la mer.

TANGUER v. int. Se dit d'un navire qui éprouve le balancement du tangage.

TANIÈRE n. f. Caverne servant de repaire aux bêtes sauvages.

TANIN n. m. Substance particulière qui se trouve surtout dans l'écorce du chêne, et qui sert à tanner les peaux.

TANNAGE n. m. Action de tanner les cuirs; résultat de cette action.

TANNANT, E adj. Propre au tannage des cuirs: *écorces tannantes*; qui importune, qui ennuie. *Pop.*

TANNE n. f. Petite tumeur grisâtre qui se forme dans les pores de la peau.

TANNÉ, E adj. Qui est d'un brun jaunâtre, de couleur à peu près semblable à celle du tan.

TANNER v. tr. Préparer les cuirs avec du tan. *Fig.* Ennuyer, molester. *Pop.*

TANNERIE n. f. Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR n. m. Celui qui tanne et vend les cuirs.

TANT (lat. *tantum*; de *tantus*, si grand) adv. qui exprime une quantité indéfinie: *il a tant d'amis que...*; un certain nombre: *il y aura tant pour vous*; signifie à tel point: *il a tant mangé que...*; autant: *ne parlez pas tant*; si longtemps: *j'ai tant marché*; aussi longtemps: *tant que je vivrai*. Loc. adv. **Tant mieux**, marque que l'on est satisfait d'une chose; **tant pis**, que l'on en est fâché. Loc. conj. **Tant s'en faut que**, bien loin que; **si tant est que**, supposé que; **en tant que**, selon que, comme.

TANTE n. f. Sœur du père, de la mère, ou femme de l'oncle.

TANTET n. m. Une petite quantité, tant soit peu.

TANTINET n. m. (dimin. de *tantet*). Une très petite quantité: *un tantinet de pain*.

TANTÔT adv. Dans peu de temps, bientôt, en parlant de la même journée: *j'irai tantôt*; il n'y a pas longtemps: *je*

l'ai vu tantôt; exprime l'alternative, la succession : *tantôt il est d'un avis, tantôt d'un autre.*

TAON (*tan*) n. m. (lat. *tabanus*). Sorte de grosse mouche à aiguillon.

TAPAGE n. m. (rad. *taper*). Désordre accompagné d'un grand bruit.

TAPAGEUR n. m. Qui fait, qui a l'habitude de faire du tapage.

TAPE n. f. Coup de la main. *Fam.*

TAPÉ, E adj. *Poire, pomme tapée*, aplatie et séchée au four. *Fig. Mot bien tapé*, vif et piquant. *Fam.*

TAPECU n. m. Voiture cahotante.

TAPÉE n. f. Grande quantité : *une tapée d'enfants. Pop.*

TAPER v. tr. Frapper, battre.

TAPETTE n. f. Petite masse ou bâton court, pour enfoncer les bouchons, etc.

TAPIN n. m. Tambour; mauvais tambour. *Pop.*

TAPINOIS (EN) loc. adv. Sournoisement, en cachette. *Fam.*

TAPIOCA ou **TAPIOKA** n. m. (m. américain). Fécule qu'on retire de la racine de manioc, et dont on fait un excellent potage.

TAPIR n. m. Grand quadrupède d'Amérique, dont le museau est allongé en forme de trompe (*).

TAPIR (SE) v. pr. Se cacher en se tenant courbé, ramassé.

TAPIS n. m. (lat. *tapes*, étoffe de laine à longs poils). Pièce d'étoffe dont on couvre une table, des murs, un parquet, et, par extension : *tapis de gazon, de verdure. Fig. Mettre une affaire sur le tapis*, la proposer pour l'examiner ; *tenir quelqu'un sur le tapis*, parler de lui en son absence et en mal ; *amuser le tapis*, entretenir la société de choses plaisantes et frivoles.

TAPISSER v. tr. Revêtir, orner de tapisseries ou de papier de tenture les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. Se dit, par extension, de ce qui couvre et revêt une surface.

TAPISSERIE n. f. Ouvrage fait au métier ou à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, etc.

TAPISSIER, IÈRE n. Qui fait ou vend toutes sortes de meubles, et, en général, tout ce qui sert à la décoration des appartements.

TAPISSIÈRE n. f. Voiture légère, ouverte de tous côtés, servant au transport des meubles, des tapis, etc.

TAPON n. m. Linge, étoffe qui se met en tas et forme une sorte de bouchon.

TAPOTER v. tr. (rad. *tape*). Donner de petits coups à plusieurs reprises. *Fam.*

TAQUER v. tr. (onomat.). *Impr.* Egaliser les lettres d'une forme au moyen du taquoir.

TAQUET n. m. Petit morceau de bois taillé, qui sert à maintenir l'encoignure d'un meuble, d'une armoire.

TAQUIN, E adj. et n. Querelleur, contrariant.

TAQUINEMENT adv. D'une manière taquine.

TAQUINER v. tr. et int. Avoir l'habitude de contrarier pour des riens.

TAQUINERIE n. f. Caractère du taquin ; action de celui qui taquine.

TAQUOIR n. m. *Impr.* Morceau de bois très uni dont on se sert pour égaliser les caractères qui entrent dans la composition d'une forme.

TARABUSTER v. tr. Importuner par des interruptions, par du bruit, par des discours à contretemps. *Fam.*

TARARE interj. fam. pour marquer qu'on se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on n'y croit point.



TARARE n. m. *Agr.* Instrument qui sert à vanner le blé et à nettoyer le grain.

TARASQUE n. f. (de *Tarascon*, n. pr. de ville). Sorte de mannequin représentant un animal monstrueux, que l'on promène, à la Pentecôte et le jour de la fête de sainte Marthe, dans quelques villes du midi de la France, et particulièrement à Tarascon.

TARAUD n. m. Morceau d'acier, taillé en vis, dont on se sert pour tarauder (*).

TARAUDAGE n. m. Action de tarauder.

TARAUDER v. tr. Percer une pièce de bois ou de métal en écrou, de manière qu'elle puisse recevoir une vis.

TARD adv. (lat. *tarde*). Après le temps déterminé, convenable, ordinaire : *se lever tard;* vers la fin de la journée : *nous arriverons tard chez nous.* N. m. : *il ne viendra que sur le tard.*

TARDER v. int. (lat. *tardare*, retarder). Différer : *ne tardez pas un moment.* V. impers. Exprime un vœu, un souhait : *il me tarde de...*

TARDIF, IVE adj. Lent : *pas tardif;* qui vient tard : *regrets tardifs;* qui se développe lentement : *esprit tardif.*

TARDIGRADES n. m. pl. (lat. *tardus*, lent; *gradi*, marcher). Famille d'animaux privés d'incisives, dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, et qui se meuvent très lentement. Sing. : *un tardigrade.*

TARDIVEMENT adv. D'une manière tardive.

TARDIVETÉ n. f. *Jard.* Croissance tardive : *la tardiveté d'une plante.*

TARE n. f. Défaut, déchet sur le poids, la quantité ou la qualité des marchandises; poids des caisses, sacs, etc., qui contiennent les marchandises.

TARÉ, E adj. Vicié, corrompu : *homme taré.*

TARENTELLE n. f. Danse des environs de Tarente.

TARENTIN, E adj. et n. De Tarente : *les Tarentins appelèrent Pyrrhus à leur secours.*

TARENTISME n. m. Prétendue maladie causée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE n. f. Grosse araignée très commune aux environs de Tarente, et dont la piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. De là cette locution : *être piqué de la tarentule*, se donner beaucoup de mouvement.

TARER v. tr. Gâter, corrompre : *l'humidité a taré ces marchandises;* peser un vase, un baril, etc., avant de les remplir.

TARGE n. f. Sorte de bouclier.

TARGETTE n. f. Petit verrou plat, qu'on met aux portes, aux fenêtres, etc., pour les fermer de l'intérieur.

TARGUER (SE) v. pr. Se prévaloir avec ostentation.

TARGUM (*gome*) n. m. Paraphrase ou traduction chaldaïque de l'Ancien Testament.

TARI n. m. Vin de palmier et de cocotier, employé autrefois en médecine comme tonique.

TARIÈRE n. f. (gr. *teirein*, percer). Outil de charpentier, de charron, qui sert à faire des trous ronds dans le bois (*); organe qui sert à percer les substances dures, chez les insectes.

TARIF n. m. (m. ar. qui signifie *publication*). Tableau du prix de certaines denrées, des droits d'entrée de certaines marchandises.

TARIFER v. tr. Etablir des prix.

TARIN n. m. Petit oiseau du genre moineau.

TARIR v. tr. Mettre à sec : *tarir un puits. Fig.* Faire cesser : *la paix tarit la source des maux publics.* V. int. Etre à sec : *la source a tari tout à coup* marque le fait; *la source est tarie* marque l'état. *Fig.* Cesser, s'arrêter : *ses pleurs ne tarissent pas.*

TARISSABLE adj. Qui peut se tarir.

TARISSEMENT n. m. Dessèchement.

TARLATANE n. f. Sorte de mousseline très claire.

TAROTÉ, E adj. *Cartes tarotées*, dont le dos ou revers est orné de grisaille en compartiments.

TAROTS n. m. pl. Cartes plus longues et marquées d'autres figures que les cartes ordinaires; jeu qu'on joue avec.

TAROUPE n. f. Poil qui croît dans l'espace qui sépare les deux sourcils.

TARPÉIEN, IENNE adj. *Roche Tarpéienne*, rocher du haut duquel, à Rome, on précipitait les criminels. *Fig. Il n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpéienne*, la chute est voisine du triomphe.

TARSE n. m. (gr. *tarsos*). Partie du pied appelée vulgairement cou-de-pied.

TARSIEN, IENNE adj. Qui concerne le tarse.

TARSIER n. m. Genre de mammifères qui ont le pied ou tarse de derrière très long.

TARTAN n. m. Etoffe de laine, à carreaux de diverses couleurs ; châle de cette étoffe.

TARTANE n. f. Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée, portant une voile triangulaire.

TARTARE n. m. Partie de l'enfer des anciens où les méchants subissaient la peine due à leurs crimes.

TARTAREUX, EUSE adj. Qui a la qualité du tartre.

TARTE n. f. Sorte de pâtisserie plate.

TARTELETTE n. f. Petite tarte.

TARTINE n. f. Tranche de pain recouverte de beurre ou de confitures.

TARTRATE n. m. *Chim.* Sel composé d'acide tartrique et d'une base.

TARTRE n. m. Dépôt salin que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux ; sédiment de couleur jaunâtre, qui se dépose autour des dents.

TARTREUX adj. m. *Chim. Acide tartreux*, dont le tartre est la base.

TARTRIQUE adj. *Chim. Acide tartrique*, acide extrait du tartre. On dit aussi TARTARIQUE.

TARTUFE n. m. Faux dévot, hypocrite. V. à la partie bibliographique.

TARTUFERIE n. f. Caractère, action de tartufe.

TAS n. m. Monceau, amas; réunion de gens méprisables : *tas de fripons ;* petite enclume portative.

TASSE n. f. Vase à boire ; ce qu'il contient.

TASSEAU n. m. Petit morceau de bois qui sert à soutenir une tablette.

TASSEMENT n. m. Effet des constructions, des terres qui s'affaissent.

TASSER v. tr. Mettre en tas : *tasser du foin.* V. int. Croître, devenir plus épais : *l'oseille commence à tasser;* s'affaisser : *le mur tasse.*

TASSETTE n. f. Pièce de l'armure qui était au défaut de la cuirasse.

TÂTEMENT n. m. Action de tâter.

TÂTER v. tr. et int. (ital. *tastare*). Manier doucement : *tâter une étoffe ;* goûter : *tâter d'un mets. Tâter le pouls*, presser légèrement l'artère pour connaître le mouvement du sang. *Fig. Tâter le terrain, tâter quelqu'un*, sonder pour connaître les intentions ; *tâter d'un métier*, en essayer. **Se tâter** v. pr. Examiner ses propres sentiments.

TÂTEUR, EUSE n. Irrésolu.

TÂTE-VIN n. m. Instrument pour ti-

rer le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter. Pl. des *tâte-vin*.

TATILLON, ONNE n. (rad. *tâter*). Qui tatillonne. *Fam.*

TATILLONNAGE n. m. Action de tatillonner. *Fam.*

TATILLONNER v. int. Entrer mal à propos, inutilement, dans toutes sortes de petits détails. *Fam.*

TÂTONNEMENT n. m. Action de tâtonner.

TÂTONNER v. int. Chercher dans l'obscurité en tâtant. *Fig.* Procéder avec circonspection, incertitude.

TÂTONNEUR, EUSE n. Qui tâtonne. *Fam.*

TÂTONS (À) loc. adv. En tâtonnant dans l'obscurité.

TATOU n. m. Genre de quadrupèdes sauvages couverts d'écailles (*).



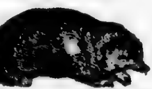
TATOUAGE n. m. Action de tatouer; résultat de cette action.

TATOUER v. tr. Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

TATTERSALL n. m. (nom du fondateur anglais d'un marché aux chevaux). Lieu où se font des ventes publiques de chevaux, de voitures.

TAUDIS ou **TAUDION** n. m. Petit logement en désordre, malpropre. *Pop.*

TAUPE n. f. (lat. *talpa*). Quadrupède qui a les yeux peu développés, et qui vit sous terre.



TAUPE-GRILLON n.m. Nom vulgaire de la courtilière. Pl. des *taupes-grillons*.

TAUPIER n. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE n. f. Piège pour prendre des taupes.

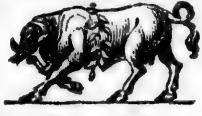
TAUPIN n. m. Insecte du genre des coléoptères.

TAUPIN n. m. Soldat appartenant à une milice française, sous Charles VII : *les francs Taupins*.

TAUPINIÈRE ou **TAUPINÉE** n. f. Petit monceau de terre qu'une taupe élève en fouillant. *Fig.* Maison de campagne basse et sans apparence.

TAURE n. f. Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.

TAUREAU n. m. (lat. *taurus*). Mâle de la vache; un des douze signes du zodiaque (*) : *le soleil entrait dans le signe du Taureau*.



TAUROBOLE n. m. Sacrifice où la victime était un taureau.

TAUROMACHIE n. f. (gr. *tauros*, taureau; *maché*, combat). Combat de taureaux.

TAUROMACHIQUE adj. Qui a rapport aux tauromachies.

TAUTOCHRONE adj. (*tautos*, le même; *chronos*, temps). Qui se fait dans des temps égaux. Syn. d'ISOCHRONE.

TAUTOCHRONISME n. m. Egalité de la durée. Syn. d'ISOCHRONISME.

TAUTOGRAMME n. m. (gr. *tautos*, le même; *gramma*, lettre). Poème dont tous les mots commencent par la même lettre.

TAUTOLOGIE n. f. (gr. *tautos*, le même; *logos*, discours). Répétition inutile d'une même idée en termes différents.

TAUTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la tautologie.

TAUX n. m. (lat. *taxare*, taxer). Prix courant des denrées : *taux du blé;* denier auquel est fixé l'intérêt de l'argent : *taux de cinq pour cent:* somme à laquelle chaque contribuable est taxé.

TAVAILLON n. m. Morceau de sapin refendu qui sert à recouvrir les maisons dans certains pays.

TAVAÏOLLE n. f. Linge fin et garni de dentelles, pour le baptême, le pain bénit, etc.

TAVELER v. tr. Moucheter, tacheter. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

TAVELURE n. f. Bigarrure d'une peau tavelée.

TAVERNE n. f. (lat. *taberna*). Cabaret.

TAVERNIER, IÈRE n. Qui tient taverne.

TAXATEUR n. m. Celui qui taxe.

TAXATION n. f. Action de taxer.

TAXE n. f. Règlement établi par l'autorité pour le prix de certaines denrées comme autrefois le pain, ou de certains services comme le port des lettres; imposition établie en certains cas : *mettre une taxe sur les riches;* imposition en général : *payer sa taxe;* taxation faite par autorité de justice des frais judiciaires et des honoraires dus aux notaires, aux avoués, aux huissiers.

TAXER v. tr. (lat. *taxare*, estimer). Régler le prix d'une denrée ou le total des frais : *taxer le pain, la viande;* établir une imposition. *Fig.* Accuser : *taxer quelqu'un d'avarice*.

TAXIS (*ice*) n. f. Pression exercée avec la main pour réduire une hernie.

TAYON n. m. Baliveau réservé depuis trois coupes.

TCHÈQUE n. m. Langue qui se parle en Bohême. Adj. : *la langue tchèque*.

TE pron. pers V. TU.

TÉ n. m. Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

TECHNIQUE adj. (gr. *techné*, art). Qui appartient en propre à un art ou à une science.

TECHNIQUEMENT adv. D'une manière technique.

TECHNOLOGIE n. f. (gr. *techné*, art; *logos*, discours). Science qui a pour objet l'histoire et la description des procédés industriels; ensemble des termes propres à un art, à une science.

TECHNOLOGIQUE adj. Qui appartient aux arts en général : *dictionnaire technologique*.

TECK ou **TEK** n. m. Grand arbre de l'Inde, dont le bois sert à construire des vaisseaux.

TECTRICE adj. f. Se dit des plumes qui couvrent les ailes et la queue des oiseaux.

TE DEUM n. m. Cantique d'actions de grâces. Pl. des *Te Deum*.

TÉGUMENT n. m. (lat. *tegumentum*; de *tegere*, couvrir). *Anat.* Ce qui couvre le corps de l'homme et des animaux : la peau, l'épiderme, le cuir.

TEIGNASSE n. f. V. TIGNASSE.

TEIGNE n. f. (lat. *tinea*). Insecte qui ronge les grains, les étoffes de laine, les pelleteries, etc.; sorte de gale plate et sèche qui vient à la tête; gale qui vient à l'écorce des arbres; ulcération fétide à la fourchette du pied du cheval.

TEIGNEUX, EUSE adj. et n. Qui a la teigne.

TEILLAGE n. m. V. TILLAGE.

TEILLE n. f. V. TILLE.

TEILLER v. tr. V. TILLER.

TEINDRE v. tr. (lat. *tingere*). Pénétrer, imbiber d'une substance colorante.

TEINT n. m. Coloris du visage; couleur donnée à une étoffe par la teinture : *un teint solide*.

TEINTE n. f. Nuance résultant d'un mélange de couleurs : *teinte grise*; degré de force des couleurs : *teinte forte*. **Demi-teinte**, teinte extrêmement faible ; **teinte plate**, uniforme.

TEINTER v. tr. Colorier avec des teintes plates plus ou moins foncées.

TEINTURE n. f. Liqueur propre à teindre ; opération, art du teinturier ; couleur que prend la chose teinte : *drap d'une belle teinture*. *Fig.* Connaissance superficielle : *avoir quelque teinture des beaux-arts*.

TEINTURERIE n. f. Art ou atelier du teinturier.

TEINTURIER, IÈRE n. Qui exerce l'art de teindre les étoffes.

TEL, TELLE adj. (lat. *talis*). Pareil, semblable : *tel père, tel fils*; si grand : *sa mémoire est telle, que... Tel quel*, dans un état assez médiocre, ou dans le même état : *je vous rends votre livre tel quel*. Pron. indéf. Celui : *tel rit aujourd'hui qui pleurera demain*.

TÉLAMONS n. m. pl. Statues qui supportent les corniches et les entablements.

TÉLÉGRAMME n. m. (gr. *têle*, loin; *gramma*, écriture). Dépêche télégraphique.

TÉLÉGRAPHE n. m. (gr. *têle*, loin; *graphô*, j'écris). Appareil avec lequel on transmet à de grandes distances des nouvelles, des avis au moyen de signaux : *télégraphe aérien*. **Télégraphe électrique**, qui fonctionne au moyen de l'électricité ; **télégraphe sous-marin**, télégraphe électrique dont les fils sont plongés au fond de la mer et vont d'un rivage à l'autre. — Le télégraphe aérien, inventé par Amontons (XVIIe siècle), perfectionné par les frères Chappe, en 1792, reposait sur un ensemble de signaux qui se transmettaient d'un poste à l'autre ; il a été partout remplacé par le télégraphe électrique. L'appareil électrique le plus simple se compose d'aiguilles aimantées, adaptées à un cadran sur lequel sont figurées les lettres de l'alphabet ou des signes conventionnels. Ce cadran, placé au point de départ, correspond, au moyen de fils, avec un autre cadran placé au point d'arrivée et en tout semblable au premier. Au moyen d'un appareil galvanique, tous les mouvements que la main imprime aux aiguilles d'un cadran se reproduisent instantanément sur l'autre cadran, à quelque distance qu'il soit placé.

TÉLÉGRAPHIE n. f. Art de diriger les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIER v. tr. Faire parvenir au moyen du télégraphe : *télégraphier une nouvelle, un événement*.

TÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au télégraphe : *signes télégraphiques. Dépêche télégraphique*, transmise au moyen du télégraphe.

TÉLÉGRAPHIQUEMENT adv. Par le télégraphe.

TÉLÉPHONE n. m. (gr. *têle*, loin; *phônê*, voix). Instrument qui sert à converser ou à faire entendre les sons à de grandes distances.

TÉLÉPHONIE n. f. Art de communiquer, au moyen du son, à de grandes distances.

TÉLESCOPE n. m. (gr. *têle*, loin; *skopeô*, j'examine). Instrument d'optique qui sert à observer les objets éloignés (*).

TÉLESCOPIQUE adj. Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope.

TELLEMENT adv. De telle sorte.

TELLIÈRE n. m. Beau papier dit *papier-ministre* (env. 0m,44 sur 0m,34).

TELLURE n. m. (lat. *tellus*, terre). *Chim.* Métal d'un blanc bleuâtre, lamelleux et fragile, découvert en 1797.

TELLURIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide produit par le tellure.

TÉMÉRAIRE adj. (lat. *temerarius*). Hardi avec imprudence : *action téméraire*; hasardé : *jugement téméraire*. N. : *jeune téméraire*.

TÉMÉRAIREMENT adv. Avec témérité.

TÉMÉRITÉ n. f. (lat. *temeritas*). Hardiesse imprudente et présomptueuse.

TÉMOIGNAGE n. m. (lat. *testimonium*; de *testis*, témoin). Rapport d'un ou de plusieurs témoins. *Fig.* Marque, preuve : *témoignage d'amitié*. *Témoignage de la conscience*, sentiment que chacun a en soi du bien et du mal ; *témoignage des*

sens, ce que les sens nous apprennent sur les objets extérieurs.

TÉMOIGNER v. tr. Marquer, faire paraître : *témoigner de la joie.* V. int. Servir de témoin, porter témoignage : *témoigner contre quelqu'un en justice.*

TÉMOIN n. m. (V. TÉMOIGNAGE). Qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport; personne dont on se fait assister pour certains actes; spectateur : *être témoin d'une scène touchante;* marque, monument : *cette cathédrale est un témoin de la piété de nos aïeux. Témoin oculaire*, qui a vu de ses propres yeux; *prendre quelqu'un à témoin*, invoquer son témoignage; *les témoins d'un duel*, ceux qui assistent les combattants. — Employé sans déterminatif, n'est variable que dans ces deux cas : *leur entrevue aura lieu sans témoins; vous m'êtes tous témoins que.* Est invariable dans : *je vous prends tous à témoin; témoin les blessures qu'il a reçues.*

TEMPE n. f. (lat. *tempus*). Partie latérale de la tête, de l'oreille jusqu'au front.

TEMPÉRAMENT n. m. (lat. *temperamentum*, juste mesure). Complexion, constitution particulière du corps : *tempérament robuste;* caractère : *tempérament violent. Fig.* Adoucissement, expédients, moyens de conciliation.

TEMPÉRANCE n. f. (lat. *temperantia;* de *temperare*, tempérer). Vertu qui modère les désirs, les passions; sobriété.

TEMPÉRANT, E adj. Qui a la vertu de la tempérance.

TEMPÉRATURE n. f. (lat. *temperatura*, climat). Etat sensible de l'air; degré de chaleur dans un lieu.

TEMPÉRÉ, E adj. Ni trop chaud ni trop froid : *climat tempéré. Fig. Style tempéré*, entre le simple et le sublime.

TEMPÉRÉMENT adv. D'une manière tempérée.

TEMPÉRER v. tr. (lat. *temperare*, mélanger convenablement). Modérer, diminuer l'excès d'une chose : *tempérer la chaleur, la sévérité;* calmer : *l'âge tempère les passions.* — Pour la conj., V. ACCÉLÉRER.

TEMPÊTE n. f. (lat. *tempestas;* de *tempus*, temps). Violent orage, surtout en mer. *Fig.* Trouble de l'âme : *les tempêtes des passions;* persécution qui s'élève contre quelqu'un : *laisser passer la tempête;* troubles civils dans un Etat.

TEMPÊTER v. int. Faire un grand bruit par mécontentement.

TEMPÉTUEUX, EUSE adj. Sujet aux tempêtes, qui cause les tempêtes : *mer, vent tempétueux.*

TEMPLE n. m. (lat. *templum*). Dans le style soutenu, tout édifice religieux (*); église des protestants. *Chevalerie du Temple*, ordre des templiers.

TEMPLIER n. m. Chevalier de l'ordre du Temple. V. à la partie historique.

TEMPORAIRE adj. (lat. *temporarius;* de *tempus*, temps). Momentané, qui ne doit durer qu'un certain temps : *pouvoir temporaire.*

TEMPORAIREMENT adv. Pour un temps.

TEMPORAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux tempes : *os temporal.*

TEMPORALITÉ n. f. Autrefois, juridiction du pouvoir temporel d'un évêché, d'un chapitre, etc.

TEMPOREL, ELLE adj. (lat. *temporalis;* de *tempus*, temps). Périssable, par opposition à *éternel* et à *spirituel* : *les biens temporels;* séculier, par opposition à *ecclésiastique* : *puissance temporelle.* N. m. : *le temporel et le spirituel.*

TEMPORELLEMENT adv. Durant un temps.

TEMPORISATEUR, TRICE n. et adj. Qui temporise : *général temporisateur.*

TEMPORISATION n. f. Action de temporiser.

TEMPORISEMENT n. m. Retardement, dans l'attente d'un moment plus favorable.

TEMPORISER v. int. (lat. *tempus, temporis*, temps). Retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.

TEMPORISEUR n. m. Qui temporise.

TEMPS n. m. (lat. *tempus*). Mesure de la durée des choses; moment fixé : *le temps approche;* délai : *accordez-moi du temps;* loisir : *je n'ai pas le temps;* saison : *le temps des vendanges;* époque, relativement à certaines circonstances, à l'état des choses, des mœurs, des opinions : *c'était un bon temps;* état de l'atmosphère : *temps humide.* **Les Quatre-Temps**, jours de jeûne au commencement de chaque saison : *gros temps*, temps d'orage en mer; *dans la nuit des temps*, à une époque très reculée, incertaine; *tuer le temps*, s'occuper à des riens pour échapper à l'ennui; *perdre le temps*, ne rien faire; *passer le temps à*, l'employer à; *gagner du temps*, temporiser; *avoir le temps*, n'être pas pressé; *prendre son temps*, faire une chose sans se presser; *prendre bien* ou *mal son temps*, agir dans un moment bien ou mal choisi; *profiter du temps*, en faire bon usage; *prendre du bon temps*, se divertir; *avoir fait son temps*, être hors d'usage; *prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien. *Astr.* **Temps vrai**, mesuré par le mouvement réel de la terre; **temps moyen**, mesuré par la vitesse moyenne de la terre. *Mus.* Division de la mesure : *mesure à trois, à quatre temps. Escr.* Moment précis, dans lequel il faut faire certains mouvements. *Gram.* Modifications du verbe qui servent à exprimer le présent, le passé et l'avenir. Loc. adv. **A temps**, assez tôt : *vous arrivez à temps;* pour un temps fixé : *bannissement à temps;* **de tout temps**, toujours; **en même temps**, ensemble; **de temps en temps**, quelquefois.

TENABLE adj. Où l'on peut rester sans trop de risques, de peines, d'incommodités : *cette place, ce poste, cette maison n'est pas tenable*. — S'emploie presque toujours avec la négation.

TENACE adj. (lat. *tenax*; de *tenere*, tenir). Adhérent : *la poix est tenace*. *Fig*. Opiniâtre : *personne tenace*.

TÉNACITÉ n. f. Etat de ce qui est tenace. *Fig*. Attachement opiniâtre à une idée, à un projet.

TENAILLE n. f. Instrument de fer composé de deux pièces mobiles pour tenir ou arracher quelque chose (*). S'emploie le plus souvent au pluriel.

TENAILLEMENT n. m. Action de tenailler.

TENAILLER v. tr. Torturer un criminel avec des tenailles brûlantes.

TENAILLON n. m. *Fortif*. Ouvrage construit vis-à-vis de l'une des faces de la demi-lune.

TENANCIER, IÈRE n. Qui tenait des terres dépendantes d'un fief.

TENANT, E adj. *Séance tenante*, dans le cours même de la séance. N. m. Chevalier qui, dans un tournoi, appelait en lice quiconque voulait se mesurer avec lui. N. m. pl. *Les tenants et les aboutissants d'une terre*, les confins de cette terre.

TÉNARE n. m. L'enfer des païens.

TENDANCE n. f. (rad. *tendre*). Action, force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers quelque chose : *tendance des corps vers la terre*. *Fig*. Direction sensible vers un but, une fin : *tendance à la vertu*.

TENDANT, E adj. Qui tend à, qui a pour but : *requête tendante à...*

TENDER (*tin-dère*) n. m. (m. angl.). Wagon qui suit la locomotive, et qui contient l'eau et le charbon (*).

TENDEUR n. m. Celui qui tend quelque chose : *tendeur de pièges*.

TENDINEUX, EUSE adj. De la nature des tendons : *membrane tendineuse*.

TENDOIR n. m. Perche ou corde sur laquelle on fait sécher du linge; pièce d'un métier de tisserand.

TENDON n. m. (lat. *tendo*). Extrémité du muscle. **Tendon d'Achille**, gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe.

TENDRE v. tr. (lat. *tendere*). Bander : *tendre un arc*; disposer : *tendre un piège*; tapisser : *tendre une salle*; présenter : *tendre la main*; élever, dresser : *tendre une tente*. V. int. Aller, aboutir : *où tendent vos démarches?*

TENDRE adj. (lat. *tener*). Qui peut être facilement coupé, divisé : *bois, pierre tendre*. *Pain tendre*, nouvellement cuit. *Fig*. Affectueux, gracieux : *paroles tendres*; clair, peu foncé : *rose tendre*; susceptible d'impression : *cœur tendre*; vif, passionné : *tendre amitié*.

TENDREMENT adv. Avec tendresse.

TENDRESSE n. f. Sensibilité à l'amitié, à l'amour. Pl. Caresses, témoignages d'affection : *il m'a comblé de tendresses*.

TENDRETÉ n. f. Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, etc.

TENDRON n. m. Bourgeon, rejeton. Pl. Cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux : *des tendrons de veau*.

TENDU, E adj. *Esprit tendu*, fortement appliqué.

TENDUE n. f. Lieu où sont disposés des pièges à prendre des oiseaux : *cette tendue est mal organisée*.

TÉNÈBRES n. f. pl. (lat. *tenebræ*). Obscurité, privation de lumière. *Fig.* : *les ténèbres de l'ignorance*. *L'ange, le prince, l'esprit des ténèbres*, le démon; *l'empire des ténèbres*, l'enfer. Partie de l'office de la semaine sainte.

TÉNÉBREUSEMENT adv. D'une manière ténébreuse, secrète et perfide.

TÉNÉBREUX, EUSE adj. Sombre, obscur.

TÈNEMENT n. m. Métairie dépendante d'une seigneurie.

TÉNESME n. m. Besoin continuel d'aller à la selle, accompagné d'épreintes douloureuses.

TENEUR n. f. Texte littéral d'un acte, d'un arrêt, d'un écrit quelconque.

TENEUR n. m. *Teneur de livres*, celui qui tient les livres d'un négociant.

TÉNIA n. m. (lat. *tænia*; du gr. *tainia*, bandelette). *Méd*. Nom scientifique du *ver solitaire*.

TENIR v. tr. (lat. *tenere*. — *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent; je tenais, nous tenions; je tins, nous tînmes; je tiendrai; je tiendrais; tiens, tenons, tenez; que je tinsse, que nous tinssions; tenant; tenu, e*). Avoir à la main : *tenir une épée*; occuper : *tenir à bail*; garder : *tenir en prison*; entretenir : *tenir en bon état*; contenir : *cette cruche tient un litre*; regarder comme : *je tiens l'affaire faite*; s'emparer de : *quand la colère le tient*; remplir : *tenir une promesse*; diriger : *tenir une classe*; être redevable : *je tiens tout de vous*; exercer certains métiers : *tenir boutique, auberge, pension*. *Tenir quelqu'un*, l'avoir amené au point où l'on voulait; *tenir une chose de quelqu'un*, l'avoir apprise de lui; *tenir secret*, ne pas divulguer; *tenir un pari*, le faire; *tenir table ouverte*, recevoir beaucoup de monde à sa table; *tenir son rang*, l'occuper dignement; *tenir garnison*, être en garnison; *tenir la mer*, naviguer; *tenir la caisse, les livres*, etc., être caissier, teneur de livres, etc.; *tenir des propos, des discours*, parler d'une certaine façon; *tenir compte d'une chose*, y avoir égard; *tenir tête*, résister; *tenir la main à une chose*, y veiller; *tenir en haleine*, entretenir les dispositions;

tenir conseil, délibérer; *tenir la vie de*, la naissance de. V. int. Être contigu : *ma maison tient à la sienne;* être attaché : *la branche tient à l'arbre;* être compris dans un certain espace : *on tient huit à cette table*, ressembler à : *il tient de son père;* participer : *le mulet tient de l'âne et du cheval;* résulter, provenir de : *cela tient à plusieurs raisons;* avoir un grand désir : *il tient à vous voir. Tenir bon, ferme*, résister; *cela ne tient qu'à un fil*, cela est peu solide. **Se tenir** v. pr. Demeurer, rester en un certain lieu : *tenez-vous là;* dans une certaine situation : *tenez-vous droit. S'en tenir à une chose*, ne vouloir rien de plus; *se tenir à peu de chose*, être près de s'accorder; *se tenir les bras croisés*, ne pas agir; *tenez-vous bien*, formule d'avertissement ou de menace. V. impers. *Qu'à cela ne tienne*, peu importe; *il ne tient qu'à moi*, cela dépend de moi.

TENON n. m. Bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortaise (*).

TÉNOR n. m. (ital. *tenore*). *Mus.* Voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille; chanteur qui possède ce genre de voix. Pl. des *ténors*.

TÉNOTOMIE n. f. *Chir.* Section d'un ou de plusieurs tendons.

TENSION n. f. (lat. *tensio;* de *tendere*, tendre). État de ce qui est tendu : *la tension des muscles. Fig. Tension d'esprit*, grande application.

TENSON n. f. (bas lat. *tensio*, dispute, querelle). Poésie en forme de dialogue, du temps des troubadours.

TENTACULE n. m. Appendice mobile dont beaucoup d'animaux sont pourvus, et qui leur sert d'organe du tact.

TENTANT, E adj. Séduisant.

TENTATEUR, TRICE adj. et n. Qui tente. *L'esprit tentateur*, le démon.

TENTATION n. f. Mouvement intérieur qui excite au mal : *résister à la tentation;* désir : *tentation de voyager*.

TENTATIVE n. f. Essai : *tentative d'assassinat*.

TENTE n. f. (lat. *tentorium;* de *tendere*, tendre). Pavillon de grosse toile, que l'on dresse en campagne pour se mettre à l'abri des injures du temps.

TENTER v. tr. (lat. *tentare*). Essayer : *tenter une entreprise;* solliciter au mal : *le serpent tenta Ève;* donner envie : *ce fruit me tente*.

TENTURE n. f. Tapisserie, étoffe, papier peint qui couvre les murs d'un appartement, etc. : *tenture de velours*.

TENU, E adj. Soigné : *enfant bien tenu;* en ordre : *maison bien tenue;* obligé : *être tenu à*.

TÉNU, E adj. (lat. *tenuis*). Fort délié, fort mince : *les fils ténus du ver à soie*.

TENUE n. f. Se dit du temps pendant lequel se tiennent certaines assemblées : *tenue des assises;* maintien, manières : *bonne, mauvaise tenue*. **Tenue des livres**, art de régler la comptabilité d'un négociant, action de tenir ses livres.

TÉNUIROSTRES n. m. pl. (lat. *tenuis*, mince; *rostrum*, bec). Famille de passereaux à bec grêle et long.

TÉNUITÉ n. f. État d'une chose ténue.

TÉORBE ou **THÉORBE** n. m. Espèce de luth.

TER (*tèr*) adv. (m. lat.). Trois fois : pour la troisième fois.

TÉRATOLOGIE n. f. (gr. *teras, teratos*, prodige; *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres, des formes exceptionnelles.

TERCER ou **TERSER** v. tr. Donner un troisième labour, une troisième façon : *tercer un champ, une vigne*.

TERCET n. m. Couplet ou stance de trois vers.

TÉRÉBENTHINE n. f. Résine qui coule du térébinthe et d'autres arbres.

TÉRÉBINTHACÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes, du groupe des dicotylédones, ayant le térébinthe pour type.

TÉRÉBINTHE n. m. (lat. *terebinthus*). Arbre résineux et toujours vert, qui croît sur les bords de la Méditerranée.

TÉRÉBRANT, E adj. Qui perce, qui pratique des ouvertures.

TÉRÉBRATION n. f. Action de percer avec une tarière ou un instrument agissant comme une tarière.

TERGIVERSATION n. f. Action de tergiverser.

TERGIVERSER v. int. (lat. *tergiversari;* de *tergum*, dos; *versare*, tourner). Prendre des détours; hésiter.

TERME n. m. (lat. *terminus*). Fin, borne, par rapport au lieu et au temps : *terme d'une course, de la vie;* époque de payement : *le terme est échu;* trois mois de loyer et la somme due pour ce temps : *payer son terme;* époque de l'accouchement; mot, expression : *choisir ses termes;* un des éléments de la proposition; chacune des quantités qui composent un rapport, une proportion, une expression algébrique; chacun des termes combinés deux à deux dans les trois propositions d'un syllogisme. Pl. Relations, rapports : *en quels termes êtes-vous avec lui?*

TERMINAISON n. f. Désinence d'un mot; état d'une chose qui finit.

TERMINAL, E, AUX adj. *Bot.* Qui occupe le sommet : *fleur terminale*.

TERMINER v. tr. (lat. *terminare*). Achever, finir : *terminer ses études*. **Se terminer** v. pr. *Gram.* Avoir une certaine désinence, en parlant des mots.

TERMINOLOGIE n. f. (lat. *terminus*, terme, et gr. *logos*, discours). Science des termes techniques.

TERMINUS n. m. Point extrême d'une ligne de chemin de fer ou de tramway.

TERMITE n. m. (lat. *termes*, ver rongeur). Insecte dont le nom vulgaire est *fourmi blanche*. On dit aussi TERMÈS.

TERNAIRE adj. (lat. *ternarius;* de

ter, trois fois). Qui se rapporte au nombre trois : *nombre ternaire ;* distribué par trois : *division ternaire*.

TERNE n. m. (lat. *terni*, trois). Trois numéros pris et sortis ensemble à la loterie ; au loto, trois numéros sortis et marqués sur la même ligne horizontale ; aux dés, coup où l'on amène les deux trois.

TERNE adj. Qui a peu ou point d'éclat : *œil terne. Fig. : style terne.*

TERNIR v. tr. Oter le lustre, l'éclat, la couleur : *ternir une étoffe. Fig. : ternir sa réputation.*

TERNISSURE n. f. Etat de ce qui est terni : *ternissure d'une glace.*

TERRAGE n. m. Action de terrer le sucre.

TERRAIN n. m. (lat. *terrenum ;* de *terra*, terre). Espace de terre : *occuper un vaste terrain ;* terre : *bon terrain. Fig. Disputer le terrain*, soutenir avec force son opinion ; *sonder le terrain*, chercher à connaître l'intention ; *gagner du terrain*, avancer dans une affaire ; *connaître le terrain*, les gens auxquels on a affaire.

TERRASSE n. f. (bas lat. *terracea ;* de *terra*, terre). Levée de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue ; toiture d'une maison en plate-forme ; ouvrage de maçonnerie en forme de galerie découverte.

TERRASSEMENT n. m. Action de creuser et de transporter des terres.

TERRASSER v. tr. Munir d'un amas de terre : *terrasser un mur ;* jeter de force par terre. *Fig. : cette nouvelle l'a terrassé.*

TERRASSIER n. m. Ouvrier qui travaille aux terrassements.

TERRE n. f. (lat. *terra*). Globe terrestre ; couche superficielle du globe, qui produit les végétaux ; terrain, par rapport à sa nature : *terre glaise ;* pays, région : *mourir en terre étrangère ;* cimetière : *porter en terre. Fonds de terre*, propriété ; *terre ferme*, le continent ; *perdre terre*, perdre de vue les côtes en mer, arriver à un endroit où l'eau est trop profonde pour que les pieds touchent le fond ; *prendre terre*, aborder ; *être sur terre*, exister. *Fig.* Les habitants de la terre : *toute la terre vit avec horreur... Aller terre à terre*, avoir des vues peu élevées ; *remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts.

TERREAU n. m. Fumier pourri et réduit en terre.

TERRE-NEUVE n. m. Chien très gros, originaire de l'île de Terre-Neuve. Pl. des *terre-neuve*.

TERRE-NEUVIER n. m. Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve ; navire qui sert à cette pêche. Pl. des *terre-neuviers*.

TERRE-NOIX n. f. Plante dont la racine a le goût de la châtaigne.

TERRE-PLEIN n. m. Amas de terres rapportées, formant une surface plate et unie. Pl. des *terre-pleins*.

TERRER v. tr. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante : *terrer un arbre ;* blanchir le sucre au moyen de terre glaise mise dans les formes. **Se terrer** v. pr. Se cacher sous terre, en parlant du lapin, etc.

TERRESTRE adj. (lat. *terrestris ;* de *terra*, terre). Qui appartient à la terre. *Fig.* Par opposition à *spirituel : pensées terrestres.*

TERREUR n. f. (lat. *terror*). Epouvante, grande crainte ; celui qui la cause : *être la terreur d'un pays.* **Terreur panique**, subite. V. PANIQUE. **La Terreur**, régime qui pesa sur la France depuis la chute des girondins jusqu'à celle de Robespierre.

TERREUX, EUSE adj. Mêlé, sali de terre : *métal terreux, avoir les mains terreuses. Fig. Visage terreux*, pâle et défait ; *couleur terreuse*, sans éclat, terne.

TERRIBLE adj. (lat. *terribilis ;* de *terrere*, épouvanter). Qui cause de la terreur. *Fig.* Etrange, extraordinaire : *vent, bruit terrible ;* importun, fatigant : *c'est un terrible homme.*

TERRIBLEMENT adv. D'une manière terrible ; excessivement : *manger terriblement.*

TERRIEN, IENNE adj. et n. Qui possède plusieurs terres : *un seigneur terrien.*

TERRIER n. m. Trou, cavité dans la terre, où se retirent certains animaux, comme le lapin, le renard, etc. ; basset, chien propre à chasser les animaux qui habitent des terriers.

TERRIFIER v. tr. Frapper de terreur.

TERRINE n. f. (rad. *terre*). Vase de terre ; viande cuite que l'on conserve dans une terrine.

TERRINÉE n. f. Le contenu d'une terrine.

TERRIR v. int. Se dit des tortues lorsqu'elles viennent à terre pour pondre.

TERRITOIRE n. m. (lat. *territorium ;* de *terra*, terre). Etendue de terre dépendant d'un empire, d'une ville, d'une juridiction, etc.

TERRITORIAL, E, AUX adj. Qui concerne le territoire : *revenu, impôt territorial.*

TERROIR n. m. Terre considérée par rapport à l'agriculture : *terroir fertile.*

TERRORISER v. tr. (lat. *terror*, terreur). Tenir sous un régime de terreur.

TERRORISME n. m. Système, régime de la Terreur, en France (1793-1794).

TERRORISTE n. m. Partisan du terrorisme.

TERSER v. tr. V. TERCER.

TERTIAIRE adj. (lat. *tertius*, troisième). *Géol. Terrain tertiaire*, formé en troisième lieu.

TERTIO adv. (m. lat. ; de *tertius*, troisième). Troisièmement, en troisième lieu.

TERTRE n. m. Eminence de terre.

TES adj. poss. V. TON.

TESSON n. m. Débris d'un vase, d'une bouteille.

TEST (*teste*) n. m. (lat. *testum*, tuile). Enveloppe solide et calcaire qui protège

le corps des testacés et des crustacés.

TEST n. m. (m. angl. qui signifie *épreuve*). *Serment du test*, par lequel les fonctionnaires anglais niaient la transsubstantiation et renonçaient au culte de la Vierge et des saints.

TESTACÉ, E adj. et n. Couvert d'une écaille dure et forte.

TESTAMENT n. m. (lat. *testamentum;* de *testari*, attester). Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. **Ancien Testament,** la Bible; **Nouveau Testament,** l'Evangile.

TESTAMENTAIRE adj. Qui concerne le testament : *dispositions testamentaires.* **Exécuteur testamentaire,** chargé de l'exécution d'un testament.

TESTATEUR, TRICE n. Qui a fait un testament.

TESTER v. int. (lat. *testari*, attester). Faire son testament.

TESTIMONIAL, E, AUX, adj. *Preuve testimoniale*, par témoins.

TESTON n. m. Ancienne monnaie d'argent frappée sous Louis XII.

TESTONNER v. tr. Friser, arranger la tête. *Vieux.*

TÊT n. m. Le crâne. *Vieux.*

TÉTANIQUE adj. De la nature du tétanos.

TÉTANOS (*noce*) n. m. (gr. *tetanos*, tendu, raide). *Méd.* Maladie caractérisée par la tension convulsive et douloureuse des muscles.

TÊTARD n. m. Première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre (*); arbre taillé de manière à former une touffe au sommet du tronc.

TÊTE n. f. (lat. *testa*, crâne). Extrémité supérieure du corps de l'homme, et antérieure de celui de l'animal. *Fig.* Esprit, imagination : *avoir une chose en tête;* raison, sang-froid : *perdre la tête;* individu : *payer tant par tête;* vie : *il lui en coûta la tête;* caractère : *mauvaise tête;* volonté : *faire à sa tête;* tout ce qui a quelque rapport de situation ou de forme avec la tête : *tête d'un arbre, d'une épingle, d'un pont, etc.;* principale direction : *être à la tête des affaires;* premier rang : *marcher à la tête d'une armée, d'un cortège. Tête carrée*, homme obstiné; *coup de tête*, étourderie, hardiesse; *tenir tête*, résister ; *tourner la tête*, rendre fou, faire adopter ses opinions; *crier à tue-tête*, de toute sa force; *rompre, casser la tête*, importuner. **En tête à tête** loc. adv. Seul à seul. — Ne dites pas : *une tête d'oreiller*, mais *une taie d'oreiller.*

TÊTE-À-TÊTE n. m. Entretien particulier de deux personnes. Pl. des *tête-à-tête.*

TÊTE-BÊCHE loc. adv. Se dit quand deux objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre dans un sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TETER ou **TÉTER** v. tr. Sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle d'un animal. Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TÊTIÈRE n. f. Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés ; partie supérieure de la bride d'un cheval, qui passe derrière les oreilles et soutient le mors.

TETIN n. m. Bout de la mamelle.

TETINE n. f. Pis de la vache ou de la truie.

TETON n. m. Mamelle.

TÉTRACORDE n. m. (gr. *tettara*, quatre, et *corde*). Sorte de lyre des anciens, à quatre cordes.

TÉTRAÈDRE n. m. (gr. *tettara*, quatre; *edra*, face). Solide dont la surface est formée de quatre triangles.

TÉTRAGONE n. m. (gr. *tettara*, quatre; *gônia*, angle). *Géom.* Qui a quatre angles et quatre côtés.

TÉTRARCHAT (*ka*) n. m. Dignité de tétrarque.

TÉTRARCHIE n. m. Quatrième partie d'un Etat démembré.

TÉTRARQUE n. m. (gr. *tettara*, quatre ; *archos*, commandement). Titre qu'on donnait au prince d'un Etat formant à peu près la quatrième portion d'un Etat démembré.

TÉTRAS (*trâ*) n. m. Coq de bruyère d'une grande espèce.

TÉTRASTYLE n. m. (gr. *tettara*, quatre ; *stulos*, colonne). Temple à quatre colonnes de front.

TETTE n. f. Bout de la mamelle, en parlant des animaux.

TÊTU, E adj. et n. Obstiné.

TEUTON, ONNE adj. et n. Syn. de GERMAIN.

TEUTONIQUE adj. Qui appartient aux anciens Teutons : *langue teutonique. Ordre teutonique*, ordre religieux et militaire fondé au temps des croisades.

TEXTE n. m. (lat. *textus;* de *texere*, tisser). Les propres paroles d'un auteur; passage de l'Ecriture sainte qui fait le sujet d'un sermon. *Gros texte, petit texte*, caractères d'imprimerie.

TEXTILE adj. (lat. *textilis;* de *texere*, tisser). Qui peut être divisé en filets propres à faire un tissu, comme le chanvre, la soie, l'amiante, etc.

TEXTUAIRE n. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaires.

TEXTUEL, ELLE adj. Conforme au texte : *citation textuelle.*

TEXTUELLEMENT adv. Conformément au texte : *citer textuellement.*

TEXTURE n. f. (lat. *textura;* de *texere*, tisser). Etat d'une chose tissue. *Fig.* Disposition des parties d'un ouvrage.

THALER (*lère*) n. m. Monnaie d'Allemagne, d'une valeur approximative de 3 fr. 70.

THALLIUM (*ome*) n. m. *Chim.* Métal

blanc, découvert en 1861, qui existe dans les pyrites.

THALWEG (*vègue*) n. m. (all. *thal*, vallée ; *weg*, chemin). Ligne que décrit le fond d'une vallée et suivant laquelle se dirigent les eaux courantes.

THAPSIA n. m. Emplâtre vésicant fait avec la feuille du *thapsia*, plante de la famille des ombellifères.

THAUMATURGE n. m. (gr. *thauma*, prodige ; *ergon*, œuvre). Qui fait des miracles : *saint Grégoire le Thaumaturge.*

THAUMATURGIE n. f. Pouvoir de thaumaturge.

THAUMATURGIQUE adj. Qui a rapport à la thaumarturgie.

THÉ n. m. (m. chinois). Arbrisseau de la Chine ; sa feuille cueillie et desséchée ; infusion que l'on en fait : collation ou soirée dans laquelle on sert du thé : *inviter quelqu'un à un thé.*

THÉATIN n. m. Membre d'un ordre religieux fondé au XVIe siècle par Pierre Caraffa, évêque de Théate, auj. *Chieti.*

THÉÂTRAL, E, AUX adj. Qui concerne le théâtre : *action théâtrale.*

THÉÂTRALEMENT adv. D'une façon théâtrale.

THÉÂTRE n. m. (gr. *theatron ;* de *theasthai*, contempler). Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles ; la scène ; la littérature dramatique : *les règles du théâtre ;* recueil des pièces d'un pays où d'un auteur : le *théâtre français, le théâtre de Corneille. Fig.* Lieu où se passent des actions remarquables : *le théâtre de la guerre.*

THÉBAÏDE n. f. Solitude profonde : *vivre dans une thébaïde.* V. PART. HIST.

THÉBAIN, E adj. et n. De Thèbes : *Epaminondas fut le plus illustre des Thébains.*

THÉIÈRE n. f. Vase pour faire infuser du thé.

THÉIFORME adj. *Bot.* Qui ressemble au thé. *Infusion théiforme*, préparée comme le thé.

THÉISME n. m. (gr. *theos*, dieu). Opinion philosophique qui admet l'existence d'un Dieu.

THÉISTE n. m. Partisan du théisme.

THÈME n. m. (gr. *thema*, sujet posé). Sujet, matière : *traiter un thème ingrat ;* ce qu'un écolier doit traduire de la langue qu'il parle dans celle qu'il apprend : *thème latin, allemand. Mus.* Air sur lequel on compose des variations.

THÉMIS (*mice*) n. f. Déesse de la justice. *Fig.* La justice : *les arrêts de Thémis.*

THÉOCRATE n. m. Membre d'une théocratie ; partisan de ce gouvernement.

THÉOCRATIE (*ci*) n. f. (gr. *theos*, dieu ; *kratos*, pouvoir). Gouvernement dont les chefs sont regardés comme les ministres de Dieu : *chez les Hébreux, le gouvernement des Juges était une théocratie.*

THÉOCRATIQUE adj. Qui appartient à la théocratie.

THÉOCRATIQUEMENT adv. D'une manière théocratique.

THÉODICÉE n. f. (gr. *theos*, dieu : *dikê*, justice). Traité sur la justice de Dieu : *Théodicée de Leibniz. Par ext.* Partie de la philosophie qui traite de Dieu.

THÉODOSIEN adj. m. *Code théodosien*, recueil de lois romaines fait par ordre de l'empereur Théodose II.

THÉOGONIE n. f. (gr. *theos*, dieu ; *gonos*, génération). Généalogie et filiation des dieux ; tout système religieux imaginé dans le paganisme : *la théogonie des Indiens.*

THÉOGONIQUE adj. Qui a rapport à la théogonie.

THÉOLOGAL, E, AUX adj. Qui a Dieu pour objet : *vertus théologales.*

THÉOLOGIE n. f. (gr. *theos*, dieu ; *logos*, discours). Science de Dieu et des vérités qu'il a révélées ; classe où l'on enseigne cette science ; recueil des ouvrages théologiques d'un auteur.

THÉOLOGIEN n. m. Qui sait la théologie ou qui écrit sur cette science ; élève de théologie.

THÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT adv. Selon les principes théologiques.

THÉOPHILANTHROPE n. m. Partisan ou adepte de la théophilanthropie.

THÉOPHILANTHROPIE n. f. (gr. *theos*, dieu ; *phileô*, j'aime ; *anthrôpos*, homme). Amour de Dieu et des hommes érigé en système religieux pendant la Révolution française.

THÉORBE n. m. V. TÉORBE.

THÉORÈME n. m. (gr. *theôrêma ;* de *theôrein*, examiner). Proposition qui doit être démontrée. S'emploie surtout en mathématiques.

THÉORICIEN n. m. Qui connaît les principes d'un art sans les pratiquer.

THÉORIE n. f. (gr. *theôria ;* de *theôrein*, considérer). Partie spéculative d'une science, par opposition à *pratique ;* ensemble de connaissances donnant l'explication complète d'un certain ordre de faits : *théorie de la chaleur. Art mil.* Développement des principes de la manœuvre.

THÉORIE n. f. Députation solennelle que les Athéniens envoyaient tous les ans à Delphes et à Délos.

THÉORIQUE adj. Qui appartient à la théorie.

THÉORIQUEMENT adv. D'une manière théorique.

THÉOSOPHE n. m. Partisan de la théosophie, sorte d'illuminé.

THÉOSOPHIE n. f. Science qui prétend enseigner à communiquer directement avec Dieu.

THÉRAPEUTES n. m. pl. Moines juifs qui observaient le célibat et se livraient à la contemplation et à la prière.

THÉRAPEUTIQUE n. f. (gr. *therapeuô*, je soigne). Partie de la médecine qui enseigne la manière de traiter les maladies.

THÉRAPEUTISTE n. m. Celui qui se livre spécialement à la thérapeutique.

THÉRIACAL, E adj. De la nature de la thériaque.

THÉRIAQUE n. f. Médicament, opiat très compliqué.

THERMAL, E, AUX adj. Se dit des eaux minérales chaudes.

THERMES n. m. pl. (lat. *thermæ*; du gr. *thermos*, chaud). Bains publics des anciens.

THERMIDOR n. m. (gr. *thermê*, chaleur). Onzième mois de l'année républicaine, en France (du 20 juillet au 18 août).

THERMIDORIEN, IENNE adj. Qui a rapport aux événements du 9 thermidor an II. N. m. Nom donné aux instigateurs et aux auteurs des événements du 9 thermidor.

THERMO-ÉLECTRICITÉ n. f. Electricité dont le développement est produit par la chaleur.

THERMO-ÉLECTRIQUE adj. De la nature de la thermo-électricité.

THERMOMÈTRE n. m. (gr. *thermos*, chaud; *metron*, mesure). Instrument qui sert à marquer les changements de température (*).

THERMOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au thermomètre.

THERMOSCOPE n. m. (gr. *thermos*, chaud; *skopein*, observer). Instrument de physique destiné à mesurer les températures les moins élevées (*).

THÉSAURISER v. int. (lat. *thesaurus*, trésor). Amasser de l'argent.

THÉSAURISEUR, EUSE adj. et n. Qui thésaurise.

THÈSE n. f. (gr. *thesis*; de *tithêmi*, je pose). Proposition à discuter; proposition soutenue publiquement dans les écoles : *thèse de philosophie*; feuille imprimée qui la contient.

THESMOPHORIES n. f. pl. Fêtes que les femmes d'Athènes célébraient en l'honneur de Cérès.

THESMOTHÈTE n. m. Titre donné, à Athènes, aux magistrats gardiens des lois.

THESSALIEN, IENNE adj. et n. De Thessalie.

THÉURGIE n. f. Espèce de magie.

THÉURGIQUE adj. Qui a rapport à la théurgie.

THIBAUDE n. f. Tissu grossier.

THIBÉTAIN, E adj. et n. Du Thibet.

THLASPI n. ... Plante herbacée annuelle, qu'on rencontre en abondance au milieu des champs sablonneux.

THON n. m. (lat. *thunnus*). Gros poisson de mer (*).

THORACIQUE adj. Qui a rapport à la poitrine : *région thoracique*.

THORAX n. m. (m. gr.). *Anat.* Capacité de la poitrine.

THRIDACE n. f. Extrait formé par l'évaporation du suc de laitue.

THUG n. m. Membre d'une association d'Indous qui se livrent à la pratique des sacrifices humains en étranglant les étrangers.

THUIA ou **THUYA** n. m. Arbre qui se rapproche du cyprès.

THURIFÉRAIRE n. m. (lat. *thus, thurus*, encens; *fero*, je porte). Clerc qui, dans les cérémonies de l'Eglise, porte l'encensoir. *Fig.* Flatteur : *Laharpe fut le thuriféraire de Voltaire vivant.*

THUYA n. m. V. THUIA.

THYADE n. f. Bacchante.

THYM n. m. (lat. *thymus*). Plante odoriférante de la famille des labiées.

THYMUS (*muce*) n. m. Glande à la partie inférieure du cou.

THYRSE n. m. (lat. *thyrsus*). Javelot environné de pampre et de lierre, dont les bacchantes étaient armées (*). *Bot.* Disposition des fleurs en pyramide, comme dans le lilas, le marronnier, etc.

TIARE n. f. (gr. *tiara*). Mitre à trois couronnes, que porte le pape dans certaines cérémonies (*). *Fig.* Dignité papale : *aspirer à la tiare*.

TIBIA n. m. (m. lat.). Os le plus grand de la jambe. Pl. des *tibias*.

TIBIAL, E, AUX adj. Qui appartient au tibia : *nerfs tibiaux*.

TIC n. m. Contraction convulsive de certains muscles, surtout de ceux du visage. *Fig.* Habitude ridicule : *avoir le tic de ronger ses ongles*.

TICKET (*kète*) n. m. (m. angl.). Billet d'entrée, cachet.

TIC TAC n. m. Bruit occasionné par un mouvement réglé. Pl. des *tic tac*.

TIÈDE adj. (lat. *tepidus*). Qui est entre le chaud et le froid. *Fig.* Qui manque d'ardeur.

TIÈDEMENT adv. Avec nonchalance.

TIÉDEUR n. f. Etat de ce qui est tiède. *Fig.* Nonchalance, manque de zèle.

TIÉDIR v. int. Devenir tiède.

TIEN (LE), TIENNE (LA) pron. poss. (lat. *tuus*; de *tu*, toi). Qui est à toi. N. m. Ce qui t'appartient : *défends le tien*. N. m. pl. Tes parents : *toi et les tiens*.

TIERCE n. f. (fém. de *tiers*). *Mus.* Intervalle compris entre trois notes, comme de *ré* à *fa*. *Escr.* Botte qu'on porte ayant le poignet en dedans : *porter une tierce*

TIE

Plante herbacée an-
ntre en abondance au
s



adj. Qui a rapport à
thoracique.
(m. gr.). *Anat*. Capa-
f. Extrait formé par
ic de laitue.
mbre d'une association
rent à la pratique des
en étranglant les étran-
UYA n. m. Arbre qui
yprès.
E n. m. (lat. *thus*,
ro, je porte). Clerc qui,
ies de l'Eglise, porte
Flatteur : *Laharpe fut*
Voltaire vivant.
V. THUIA.
Bacchante.
(lat. *thymus*). Plante
a famille des la-
ce) n. m. Glande à
re du cou.
. (lat. *thyrsus*). Ja-
pampre et de lier-
hantes étaient ar-
position des fleurs
me dans le lilas, le
gr. *tiara*). Mitre à trois
orte le pape dans
nies (*). *Fig*. Di-
pirer à la tiare.
(m. lat.). Os le
a jambe. Pl. des
AUX adj. Qui appartient
tibiaux.
ntraction convulsive de
, surtout de ceux du vi-
ade ridicule : *avoir le tic*
gles.
e) n. m. (m. angl.). Billet
m. Bruit occasionné par
églé. Pl. des *tic tac*.
lat. *tepidus*). Qui est en-
le froid. *Fig*. Qui man-
T adv. Avec nonchalance.
. f. Etat de ce qui est
halance, manque de zèle.
it. Devenir tiède.
TIENNE (LA) pron. poss.
u, toi). Qui est à toi. N.
partient : *défends le tien*.
arents : *toi et les tiens*.
. (fém. de *tiers*). *Mus*. In-
s entre trois notes, comme
. Botte qu'on porte ayant
dans *porter une tierce*

Jeu. Série de trois cartes de même couleur. *Impr*. Dernière épreuve avant la mise sous presse. *Litur*. Seconde des heures canoniales. *Math*. et *astr*. Soixantième partie d'une seconde.

TIERCELET n, m. Nom donné aux mâles de certains oiseaux de proie.

TIERCEMENT n. m. *Agr*. Action de tiercer.

TIERCER v. tr. *Agr*. Donner aux terres un troisième labour.

TIERCERON n. m. *Arch*. Arc qui naît des angles, dans une voûte gothique.

TIERS n. m. (lat. *tertius*, troisième). La troisième partie : *le tiers d'une pomme;* troisième personne : *il survint un tiers*.

TIERS, CE adj. Troisième : *un tiers arbitre. Fièvre tierce*, qui revient tous les deux jours. N. m. **Tiers état**, partie de la nation française qui n'appartenait ni à la noblesse ni au clergé [v. ÉTATS GÉNÉRAUX (*Part. hist.*)]. **Tiers ordre**, sorte de congrégation laïque dont les membres, tout en vivant dans le monde, sont affiliés à un ordre religieux. **Tiers arbitre**, arbitre qui est appelé à départager deux arbitres.

TIERS-POINT n. m. Sommet d'un triangle équilatéral à la courbure d'une voûte ogivale ; lime triangulaire (*).

TIGE n. f. Partie du végétal qui s'élève de la terre et sert de support aux branches, aux feuilles et aux fleurs. *Tige d'une botte*, partie qui enveloppe la jambe. *Fig*. Premier père duquel sont sorties toutes les branches d'une même famille.

TIGETTE n. f. *Arch*. Sorte de tige, ornée de feuilles, d'où sortent les volutes dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE n. f. Mauvaise perruque ; chevelure rude et mal peignée. *Pop*.

TIGNON n. m. Chignon.

TIGRE, ESSE n. Bête féroce du genre chat (*). *Fig*. Personne très cruelle.

TIGRÉ, E adj. Moucheté comme la peau du tigre : *cheval tigré*.

TILBURY n. m. (m. angl. — Nom de l'inventeur). Cabriolet découvert, fort léger. Pl. des *tilburys*.

TILIACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre tilleul.

TILLAC (*ti-ak*) n. m. Pont d'un navire.

TILLAGE ou **TEILLAGE** n. m. Opération qui consiste à séparer des chènevottes l'écorce du chanvre.

TILLE ou **TEILLE** n. f. Deuxième peau des jeunes tilleuls ; écorce du chanvre.

TILLE n. m. Sorte de demi-pont ménagé à l'avant et à l'arrière d'un bâtiment non ponté; instrument qui peut servir à la fois de hache et de marteau.

TILLER ou **TEILLER** v. tr. Détacher avec la main les filaments du chanvre.

TILLEUL n. m. (lat. *tilia*). Arbre dont le bois est blanc, tendre et léger; sa fleur: *faire une infusion de tilleul* (*).



TIMAR n. m. Bénéfice accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc, au moyen duquel celui-ci devait s'entretenir et entretenir plusieurs miliciens.

TIMARIOT n. m. Soldat turc qui jouit d'un timar.

TIMBALE n. f. (lat. *tympana*). Espèce de tambour à l'usage de la cavalerie (*); gobelet en métal.

TIMBALIER n. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRAGE n. m. Action de timbrer.

TIMBRE n. m. Sorte de cloche immobile, qui est frappée par un marteau placé en dehors : *timbre d'une pendule;* petit appareil qui produit un son retentissant quand on presse un bouton placé à l'extérieur; qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité.

TIMBRE n. m. Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres ; marque imprimée par l'Etat sur le papier dont on se sert pour les actes publics, judiciaires, etc. *Fig. Avoir le timbre fêlé*, la tête dérangée.

TIMBRÉ, E adj. Un peu fou. *Fam*.

TIMBRE-POSTE n. m. Marque imprimée que l'on colle sur les lettres pour les affranchir. Pl. des *timbres-poste*.

TIMBRER v. tr. Marquer avec le timbre : *timbrer du papier, une lettre*.

TIMBREUR n. m. Celui timbre.

TIMIDE adj. Craintif.

TIMIDEMENT adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ n. f. Crainte habituelle.

TIMON n. m. (lat. *temo*). Pièce de bois du train de devant d'une voiture, aux deux côtés de laquelle on attelle des chevaux ; nom que l'on donnait autrefois à la barre du gouvernail. *Fig*. Gouvernement : *prendre le timon des affaires*.

TIMONIER n. m. Matelot qui gouverne le timon d'un navire ; cheval qu'on met au timon d'une voiture.

TIMORÉ, E adj. (lat. *timor*, crainte). Qui craint d'offenser Dieu : *conscience timorée;* peureux, timide : *esprit timoré*.

TINCTORIAL, E, AUX (*tink*) adj. (lat. *tinctorius;* de *tinctus*, teint). Qui sert à teindre : *plante tinctoriale*.

TINE n. f. Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau, la vendange, etc.

TINETTE n. f. Cuve pour transporter le lait, le beurre; tonneau pour la vidange.

TINTAMARRE n. m. Bruit éclatant, avec confusion et désordre.

TINTEMENT n. m. Sonnerie à petits coups ; vibration prolongée du son d'une cloche. *Tintement d'oreille*, bourdonnement d'oreille analogue à celui d'une cloche qui tinte.

TINTER v. tr. (lat. *tinnitare*, résonner). Faire sonner lentement une cloche de manière que le battant frappe d'un seul côté. V. int. : *la cloche tinte, les oreilles me tintent.*

TINTOUIN n. m. Inquiétude sur le succès d'une affaire, embarras.

TIQUE n. f. Très petit insecte qui s'attache au corps et surtout aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER v. int. Avoir un tic.

TIQUETÉ, E adj. Tacheté : *œillet tiqueté.*

TIQUETURE n. f. Etat de ce qui est tiqueté : *les tiquetures d'un œillet.*

TIQUEUR, EUSE n. Qui a un tic.

TIR n. m. Action de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but ; endroit où l'on s'exerce à tirer.

TIRADE n. f. Morceau en prose ou en vers, d'une certaine étendue.

TIRAGE n. m. Action de tirer : *tirage d'un bateau par des chevaux ;* espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les bateaux ; action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion ; difficulté : *il y aura du tirage. Tirage des métaux*, action de les faire passer par la filière ; *tirage de la soie*, action de la dévider ; *tirage d'une loterie*, action d'en tirer les numéros ; *tirage au sort*, action de tirer au sort pour le recrutement de l'armée. *Impr.* Action de mettre les feuilles sous presse pour les imprimer ; résultat de cette action : *beau tirage.*

TIRAILLEMENT n. m. Action de tirailler ; mouvement irrégulier et pénible de certaines parties intérieures du corps : *tiraillements d'estomac. Fig.* Désaccord, désunion : *tiraillements d'un Etat.*

TIRAILLER v. tr. (rad. *tirer*). Tirer une personne à diverses reprises. V. int. Tirer d'une arme à feu mal et souvent : *ils ne font que tirailler ;* commencer l'attaque par un feu irrégulier et à volonté.

TIRAILLERIE n. f. Action de tirailler.

TIRAILLEUR n. m. Soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi.

TIRANT n. m. Cordon pour ouvrir et fermer une bourse ; morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, et dans lesquels passent les cordons ; forte ganse attachée à la tige d'une botte pour aider à la mettre ; nerf dans la viande de boucherie ; pièce de bois qui maintient les deux jambes de force du comble d'une maison ; quantité dont un navire s'enfonce dans l'eau.

TIRASSE n. f. Filet pour prendre des cailles, des perdrix.

TIRASSER v. tr. Chasser, prendre à la tirasse : *tirasser des cailles.*

TIRÉ, E adj. Fatigué : *figure tirée. Etre tiré à quatre épingles*, être mis avec recherche. N. m. *Com.* Celui sur lequel une lettre de change a été tirée.

TIRE-BALLE n. m. Instrument en forme de tire-bouchon, dont on se sert pour décharger les fusils ; instrument de chirurgie pour extraire les balles d'une blessure. Pl. des *tire-balles.*

TIRE-BOTTE n. m. Instrument de bois dans lequel on engage le pied pour ôter la botte ; crochets en fer qu'on passe dans les tirants d'une botte pour la chausser. Pl. des *tire-bottes.*

TIRE-BOUCHON n. m. Sorte de vis en métal, pour tirer le bouchon d'une bouteille (*) ; cheveux frisés en spirale. Pl. des *tire-bouchons.*

TIRE-BOURRE n. m. Crochet pour retirer la bourre d'un fusil. Pl. des *tire-bourres.*

TIRE-BOUTON n. m. Crochet qui sert à boutonner des souliers, des gants, etc. Pl. des *tire-boutons.*

TIRE-CLOU n. m. Outil servant à l'extraction des clous.

TIRE-D'AILE (À) loc. adv. Se dit du battement d'aile prompt et vigoureux d'un oiseau quand il vole.

TIRE-FOND n. m. Outil de tonnelier qui sert à placer la dernière douve du fond d'un tonneau. Pl. des *tire-fond.*

TIRE-LAINE n. m. Autrefois voleur de nuit : *le Pont-Neuf était le rendez-vous des tire-laine.*

TIRE-LARIGOT (À) loc. adv. V. LARIGOT.

TIRE-LIGNE n. m. Petit instrument d'acier pour tirer des lignes. Pl. des *tire-lignes.*

TIRELIRE n. f. Petit vase, le plus souvent de terre cuite, qui n'a qu'une fente en haut, par laquelle on introduit l'argent qu'on veut économiser.

TIRE-MOELLE n. m. Petit instrument pour tirer la moelle d'un os. Pl. des *tire-moelle.*

TIRE-PIED n. m. Grande lanière de cuir dont se servent les cordonniers pour maintenir leur ouvrage sur le genou. Pl. des *tire-pieds.*

TIRE-POINT ou **TIRE-POINTE** n. m. Instrument pointu dont on se sert pour piquer.

TIRER v. tr. (lat. *trahere*). Amener vers soi ou après soi ; faire sortir : *tirer l'épée du fourreau ;* ôter : *tirer ses bas ;* délivrer : *tirer de prison ;* étendre, allonger : *tirer une courroie ;* tracer : *tirer une ligne ;* imprimer : *tirer une estampe ;* lancer : *tirer une flèche, une bombe. Tirer du sang*, saigner ; *tirer une vache*, la traire ; *tirer la langue*, la sortir de la bouche ; *tirer des sons d'un instrument*, lui faire rendre des sons ; *tirer du feu d'un caillou*, en faire jaillir ; *tirer les*

larmes des yeux, faire pleurer ; *tirer sa révérence*, saluer ; *tirer de l'argent de quelqu'un*, en obtenir ; *tirer des marchandises d'un pays*, en faire venir ; *tirer une loterie*, faire sortir les numéros. *Fig.* Délivrer : *tirer quelqu'un d'embarras*; recueillir : *tirer du profit* ; emprunter : *tirer un mot du latin* ; inférer, conclure : *tirer une conséquence*. *Tirer sa source*, *son origine*, provenir, être issu ; *tirer son épingle du jeu*, sortir adroitement d'une mauvaise affaire ; *tirer les vers du nez*, questionner habilement pour savoir une chose ; *tirer une épine du pied*, délivrer d'un grand embarras ; *tirer de la boue*, faire sortir d'un état misérable ; *tirer satisfaction d'une injure*, en obtenir réparation : *tirer vengeance*, se venger ; *tirer parti*, utiliser ; *tirer vanité d'une chose*, s'en vanter ; *tirer l'horoscope*, *les cartes*, prédire la destinée ; *tirer une affaire au clair*, l'éclaircir. V. int. Faire des armes ; viser : *tirer très juste*; avoir de l'analogie, en parlant des couleurs : *cet habit tire sur le bleu*. *Tirer à sa fin*, être près de finir ; *tirer au large*, s'enfuir ; *tirer au sort*, s'en remettre à la décision du sort ; *tirer à conséquence*, avoir des suites graves. *Com.* *Tirer sur quelqu'un*, lui adresser une lettre de change. **Se tirer** v. pr. Se dégager : *se tirer d'un bourbier*, et, *fig.* : *se tirer d'un mauvais pas*.

TIRE-SOU n. m. Avare, usurier. Pl. des *tire-sous*.

TIRET n. m. Petit trait horizontal qui, dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur, ou qui sert de parenthèse dans un texte.

TIRETAINE n. f. Sorte de gros drap.

TIREUR n. m. Qui tire une arme à feu ; qui tire une lettre de change.

TIREUSE n. f. Usité seulement dans la locution *tireuse de cartes*, femme qui dit la bonne aventure.

TIROIR n. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, une table, etc.; pièce d'une machine à vapeur destinée à distribuer alternativement la vapeur des deux côtés du piston. *Pièce à tiroirs*, dont les scènes sont détachées et n'ont presque aucune relation entre elles.

TISANE n. f. (lat. *ptisana*, décoction d'orge). Eau dans laquelle on a fait bouillir des plantes médicamenteuses.

TISON n. m. (lat. *titio*). Morceau de bois brûlé en partie.

TISONNÉ, E adj. Se dit du poil d'un cheval parsemé de taches noires, comme si elles avaient été faites avec un tison.

TISONNER v. int. Remuer les tisons sans besoin, pour se distraire.

TISONNEUR, EUSE n. Qui aime à tisonner.

TISONNIER n. m. Outil de forgeron pour attiser le feu.

TISSAGE n. m. Action de tisser ; ouvrage de celui qui tisse.

TISSER v. tr. (lat. *texere*). Faire un tissu.

TISSERAND n. m. (rad. *tisser*). Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE n. f. Profession de tisserand.

TISSEUR n. m. Celui qui tisse.

TISSU n. m. (v. TISTRE). Tout ouvrage fait sur le métier. *Fig.* Accumulation, suite : *tissu de mensonges*. *Bot.* *Tissu cellulaire*, première peau sous l'épiderme d'une plante. *Anat.* Substances de nature diverse, qui forment les différents organes, et qui résultent d'un entrelacement de fibres. Adj. Fait : *nid tissu de mousse*.

TISSURE n. f. Liaison de ce qui est tissu : *tissure lâche*, *serrée*.

TISSUTIER n. m. Ouvrier qui fait des tissus.

TISTRE v. tr. Ancien synonyme de TISSER. N'est plus usité qu'au participe passé *tissu* et aux temps composés.

TITANE n. m. Corps simple métallique, de couleur noire.

TITANIQUE adj. Gigantesque : *effort titanique*.

TITHYMALE n. m. *Bot.* Nom de quelques espèces du genre euphorbe.

TITILLATION (*til-la*) n. f. Légère agitation qui se remarque dans certains corps ; chatouillement.

TITILLER (*til-ler*) v. tr. (lat. *titillare*). Causer une légère agitation ; chatouiller : *ce vin titille agréablement le palais*.

TITRAGE n. m. Détermination des quantités de certaines marchandises contenues dans certains composés.

TITRE n. m. (lat. *titulus*). Inscription mise en tête d'un livre, d'un chapitre, etc.; nom de dignité, d'emploi ; acte, pièce authentique : *titres de noblesse*. **A titre de** loc. prép. En qualité de : *à titre d'ami*. *Monn.* Degré de fin de l'or et de l'argent.

TITRÉ, E adj. Qui a un titre.

TITRER v. tr. Donner un titre.

TITUBANT adj. Chancelant : *la démarche titubante d'un ivrogne*.

TITUBER v. int. (lat. *titubare*). Trébucher, chanceler, surtout en parlant d'un ivrogne.

TITULAIRE adj. et n. m. (lat. *titulus*, titre). Celui qui possède un emploi, qu'il en remplisse ou non la charge.

TITUS (À LA) loc. Manière de couper les cheveux très courts sur toute la tête, comme on le voit dans les statues antiques de l'empereur Titus : *les cheveux à la Titus ont été longtemps à la mode*.

TOAST (*toste*) ou **TOSTE** n. m. (m. angl.). Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise. Pl. des *toasts*.

TOASTER (*tôster*) v. int. Porter des toasts.

TOCANE n. f. Vin de Champagne nouveau, fait avec la mère goutte.

TOCSIN n. m. (fr. *toquer* et v. fr. *sing*, cloche). Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups redoublés pour donner l'alarme.

TOGE n. f. (lat. *toga*; de *tegere*, cou-

vrir). Grand manteau de laine que les Romains mettaient par-dessus la tunique.

TOHU-BOHU n. m. Mélange d'opinions, de systèmes, grand désordre.

TOI pr. pers. V. TU.

TOILE n. f. (lat. *tela*). Tissu de lin ou de chanvre; rideau qui cache le théâtre ; tableau d'un peintre ; tissu que forme l'araignée.

TOILERIE n. f. Marchandise de toile.

TOILETTE n. f. (dimin. de *toile*). Meuble avec glace, garni de tous les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté; action de se coiffer, de s'habiller : *faire sa toilette;* morceau de toile dans lequel les couturières, les tailleurs, etc., enveloppent les objets qu'ils vont rendre.

TOILIER, IÈRE n. Qui vend ou fabrique de la toile.

TOISE n. f. Ancienne mesure de six pieds.

TOISÉ n. m. Evaluation des travaux faits dans tout ce qui concerne le bâtiment.

TOISER v. tr. Mesurer. *Fig. Toiser quelqu'un*, le considérer attentivement et avec une sorte de dédain.

TOISEUR n. m. Dont le métier est de toiser des travaux.

TOISON n. f. (lat. *tonsio*, action de tondre). Laine d'un mouton. **Toison d'or**, ordre de chevalerie, en Espagne.

TOIT n. m. (lat. *tectum;* de *tegere*, couvrir). Couverture d'un bâtiment.

TOITURE n. f. Ce qui compose le toit.

TOKAI ou **TOKAY** n. m. Vin de Hongrie très estimé.

TÔLE n. f. (v. fr. *taule;* du lat. *tabula*, planche, tablette). Fer réduit en feuille.

TOLÉRABLE adj. Qu'on peut tolérer, supporter.

TOLÉRABLEMENT adv. D'une manière tolérable.

TOLÉRANCE n. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut ou qu'on ne veut empêcher.

TOLÉRANT, E adj. Indulgent dans le commerce de la vie, et surtout en matière de religion.

TOLÉRANTISME n. m. Système de ceux qui admettent une très grande tolérance en matière de religion.

TOLÉRER v. tr. (lat. *tolerare*). Souffrir ce qu'on ne devrait pas permettre ou qu'on n'ose pas défendre; supporter avec indulgence.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

TÔLERIE n. f. Art du tôlier; fabrique de tôle.

TÔLIER n. m. Artisan qui travaille la tôle.

TOLLÉ (*tol-lé*) n. m. (m. lat. qui signifie *enlève*). Cri d'indignation, réclamation pleine de colère : *crier tollé contre quelqu'un.*

TOMAHAWK (*to-ma-ôk*) n. m. Casse-tête des sauvages d'Amérique.

TOMAISON n. f. Indication du tome dont doit faire partie une feuille imprimée.

TOMAN n. m. Monnaie de compte de la Perse, valant environ 50 francs.

TOMATE n. f. (m. esp.). Plante de la famille des solanées; son fruit (*).

TOMBAL, E adj. Qui a rapport à la tombe : *pierre tombale.*

TOMBANT, E adj. Qui tombe : *cheveux tombants, à la nuit tombante.*

TOMBE n. f. (lat. *tumba*). Table de pierre, de marbre, etc., dont on couvre une sépulture; sépulcre : *être dans la tombe.*

TOMBEAU n. m. (rad. *tombe*). Monument élevé sur les restes d'un mort. *Fig.* La mort : *rester fidèle jusqu'au tombeau. Mettre quelqu'un au tombeau*, causer sa mort; *tirer du tombeau*, rendre à la vie.

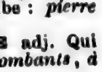
TOMBÉE n. f. *A la tombée de la nuit*, au moment où la nuit arrive.

TOMBELIER n. m. Conducteur d'un tombereau.

TOMBER v. int. Etre entraîné de haut en bas par son propre poids; se jeter : *tomber aux pieds de quelqu'un;* se précipiter : *tomber sur les ennemis;* aboutir : *la Saône tombe dans le Rhône;* être pendant : *ses cheveux lui tombent sur les épaules. Fig.* Devenir : *tomber malade;* être subitement saisi par un mal : *tomber en faiblesse, en léthargie;* succomber : *la ville tomba en son pouvoir;* cesser : *le vent est tombé;* languir : *la conversation tombe;* se porter : *la conversation tomba sur lui;* ne pas réussir : *cette pièce tombera;* cesser d'être en vogue, en usage : *cet auteur, cette coutume tombe;* donner, être pris : *tomber dans un piège;* arriver : *cette fête tombe le jeudi;* dégénérer : *tomber dans le burlesque;* échoir : *cela m'est tombé en partage;* parvenir par hasard : *cette lettre m'est tombée entre les mains. Tomber de son haut, des nues*, être extrêmement surpris; *tomber en disgrâce*, perdre la faveur; *tomber en faute*, faillir, pécher; *tomber dans l'erreur*, se tromper; *tomber dans l'oubli*, être oublié; *tomber en ruine*, s'écrouler lentement, au pr. et au fig.; *tomber en lambeaux*, s'en aller par morceaux; *le sort est tombé sur lui*, l'a désigné; *tomber d'accord*, s'accorder; *bien tomber*, être bien servi par le hasard; *tomber sur un passage, un mot*, les trouver du premier coup; *maison tombée en quenouille*, dont il ne reste aucun héritier mâle. V. impers. : *il tombe de la pluie, de la neige.* — Prend ordinairement l'auxiliaire *être.*

TOMBEREAU n. m. Sorte de charrette entourée de planches; ce qu'elle contient : *tombereau de sable.*

TOMBOLA n. f. (m. ital.). Espèce de



loterie de société, à laquelle gagnent tous ceux qui assistent à une fête, à une représentation.

TOME n. m. (gr. *tomos;* de *temnô*, je divise). Volume faisant partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit.

TOMENTEUX, EUSE adj. (lat. *tomentum*, duvet). Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet. *Bot.*

TON, TA, TES (lat. *tuus;* de *tu*, toi) adj. poss. qui ajoutent au nom une idée de possession.

TON n. m. (lat. *tonus*). Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un instrument; manière de parler : *ton humble, hautain;* caractère du style : *ton noble, soutenu;* manière, conduite : *il faut changer de ton;* vigueur, énergie : *ce mets donne du ton. Mus.* Intervalle entre deux notes de la gamme; mode dans lequel un air est composé : *ton de fa. Donner le ton*, régler la mode, les habitudes, les manières d'une société, d'une ville; *bon ton*, langage, manières des personnes bien élevées; *se donner un ton*, un air d'importance. *Peint.* Degré de force et d'éclat des teintes.

TONALITÉ n. f. Qualité d'un morceau de musique par rapport au ton général.

TONDAGE n. m. Action de tondre les draps.

TONDAILLE n. f. Laine provenant de la tonte; la tonte elle-même.

TONDAISON n. f. V. TONTE.

TONDEUR, EUSE n. Qui tond. N. f. Instrument pour tondre (*).

TONDRE v. tr. (lat. *tondere*). Couper de près la laine, le poil, les cheveux, le gazon, etc.

TONDU, E adj. Dont on a coupé le poil, les cheveux. *Pré tondu*, dont on a fauché l'herbe nouvellement. N. m. : *quel est cet affreux tondu?*

TONIQUE adj. et n. f. *Mus.* Première note de la gamme du ton dans lequel est composé un morceau.

TONIQUE adj. et n. m. Remède qui fortifie l'action des organes.

TONKA n. m. Sorte de fève, fruit d'un arbre odoriférant, qui sert à aromatiser le tabac.

TONNAGE n. m. Capacité d'un navire.

TONNANT, E adj. Qui tonne : *Jupiter tonnant. Fig. Voix tonnante*, éclatante.

TONNE n. f. Grand tonneau; unité de poids équivalant à 1,000 kilog.

TONNEAU n. m. Vaisseau de bois à deux fonds (*); son contenu : *un tonneau d'huile. Mar.* Poids de 1,000 kilogrammes : *vaisseau de 200 tonneaux;* espèce de jeu d'adresse.

TONNELER v. tr. Prendre à la tonnelle. — Prend deux *l* devant un *e* muet.

TONNELET n. m. Petit tonneau, baril.

TONNELEUR n. m. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER n. m. Ouvrier qui fait ou raccommode les tonneaux.

TONNELLE n. f. Berceau couvert de verdure; filet pour prendre des perdrix.

TONNELLERIE n. f. Profession du tonnelier; lieu où il travaille.

TONNER v. impers. (lat. *tonare*). Se dit en parlant du bruit que fait entendre le tonnerre. V. int. *Fig.* Parler avec véhémence contre quelqu'un ou contre quelque chose.

TONNERRE n. m. (rad. *tonner*). Bruit éclatant qui accompagne la foudre. *Par ext.* Grand bruit comparable à celui du tonnerre.

TONSURE n. f. (lat. *tonsura;* de *tondere*, tondre). Couronne que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique (*); cérémonie de l'Eglise par laquelle on donne la tonsure.

TONSURÉ n. m. Celui qui a reçu la tonsure.

TONSURER v. tr. Donner la tonsure.

TONTE ou **TONDAISON** n. f. Action de tondre la laine des troupeaux; temps de la tonte.

TONTINE n. f. Sorte d'association mutuelle dans laquelle chaque associé verse une certaine somme, dont le capital devra être réparti, à une époque déterminée, entre tous les survivants; du nom de *Tonti*, l'inventeur.

TONTINIER, IÈRE n. Qui a mis à une tontine.

TONTISSE adj. Se dit de la bourre qui provient de la tonture des draps.

TONTURE n. f. Action de tondre les draps; poil que l'on tond ainsi.

TOPAZE n. f. (lat. *topazus*). Pierre précieuse jaune, brillante et transparente.

TOPE [o. n.] interj. Volontiers.

TOPER [o. n.] v. int. Consentir à une proposition.

TOPINAMBOUR n. m. Plante alimentaire, dont les tubercules ressemblent à des pommes de terre allongées.

TOPIQUE adj. et n. m. (gr. *topos*, lieu). Médicament qu'on applique à l'extérieur, comme les emplâtres, les cataplasmes, les onguents. N. m. pl. Lieux communs ou sources générales auxquelles l'orateur va puiser ses arguments : *les Topiques d'Aristote.*

TOPOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de topographie.

TOPOGRAPHIE n. f. (gr. *topos*, lieu; *graphô*, je décris). Description exacte et détaillée d'un lieu particulier.

TOPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la topographie : *carte topographique.*

TOQUADE n. f. Caprice, manie. *Fam.*

TOQUE n. f. (celtique *tok*, coiffure). Coiffure ordinaire des avocats, des juges, etc.

TOQUÉ, E adj. Un peu fou.

TOQUER v. tr. Toucher, frapper.

TOQUET n. m. Bonnet d'enfant.

TORCHE n. f. (lat. *torquere*, tordre). Flambeau grossier consistant en un bâton de sapin, entouré de résine, de cire ou de suif (*).

TORCHE-NEZ n. m. Corde avec laquelle on serre le nez des chevaux rétifs. Pl. des *torche-nez*. On dit aussi TORD-NEZ.

TORCHER v. tr. Essuyer pour ôter l'ordure.

TORCHÈRE n. f. Sorte de candélabre qui porte des flambeaux, et qui sert à éclairer des vestibules, des escaliers.

TORCHIS n. m. Mortier composé de terre grasse et de paille hachée.

TORCHON n. m. Serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc.

TORCHONNER v. tr. Exécuter rapidement et sans soin.

TORCOL n. m. Genre d'oiseaux de l'ordre des grimpeurs.

TORDAGE n. m. Façon qu'on donne à la soie en doublant et en tordant ses fils sur des moulinets.

TORD-NEZ n. m. V. TORCHE-NEZ.

TORDRE v. tr. (lat. *torquere*). Tourner un corps par ses deux extrémités en sens contraire. *Tordre le cou*, faire mourir en tournant le cou.

TORE n. m. *Arch.* Grosse moulure ronde.

TORÉADOR n. m. (esp. *torear*, combattre les taureaux). Cavalier qui figure dans les combats de taureaux, en Espagne.

TORGNIOLE n. f. Soufflet, coup de poing : *il a reçu une fameuse torgniole. Pop.*

TORMENTILLE n. f. Plante de la famille des rosacées.

TORON n. m. Réunion de fils de caret, dont plusieurs forment un cordage.

TORPEUR n. f. (lat. *torpor*; de *torpere*, être engourdi). Engourdissement profond. *Fig.* Inaction de l'âme : *tirer un homme de sa torpeur.*

TORPILLE n. f. (lat. *torpere*, engourdir). Poisson du genre raie, remarquable par sa propriété électrique (*); engin de guerre au moyen duquel on produit des explosions sous-marines ou souterraines.

TORQUETTE n. f. Panier d'osier dans lequel on transporte la marée ; cette marée elle-même.

TORRÉFACTEUR n. m. Appareil de torréfaction.

TORRÉFACTION n. f. Action de torréfier.

TORRÉFIER v. tr. (lat. *torrere*, rôtir; *facere*, faire). Griller, rôtir : *torréfier des grains de café.*

TORRENT n. m. (lat. *torrens*). Courant d'eau rapide et impétueux. *Fig.* Se dit de certaines choses par rapport à l'abondance : *torrent de larmes, d'injures;* par rapport à l'impétuosité : *céder au torrent d'une révolution.*

TORRENTIEL, ELLE adj. Qui tombe par torrents : *pluie torrentielle.*

TORRENTUEUX, EUSE adj. Qui a l'impétuosité d'un torrent : *rivière torrentueuse.*

TORRIDE adj. (lat. *torridus*; de *torrere*, brûler). Brûlant, excessivement chaud : *air, climat torride. Zone torride*, partie de la terre extrêmement chaude, située entre les deux tropiques.

TORS, E adj. (lat. *torsus*; de *torquere*, tordre). Tordu ou qui paraît l'être : *fil tors, colonne torse.* On dit quelquefois *torte* au féminin : *jambes tortes.*

TORSADE n. f. (rad. *tors*). Frange tordue en spirale, qu'on emploie pour orner les tentures, les draperies, etc.

TORSE n. m. (ital. *torso*, trognon). Statue, figure tronquée, sans tête, ni bras, ni jambes ; le buste d'une personne.

TORSION n. f. Action de tordre ; état de ce qui est tordu.

TORT n. m. (lat. *tortus*, tordu). Ce qui est contre le droit, la justice, la raison ; dommage, préjudice : *faire du tort à quelqu'un.* Loc. adv. **A tort**, injustement ; **à tort et à travers**, sans discernement.

TORTE adj. f. V. TORS.

TORTICOLIS n. m. (lat. *tortus*, tors ; *collum*, cou). Douleur rhumatismale qui a son siège dans les muscles du cou.

TORTILLAGE n. m. Façon de s'exprimer confuse et embarrassée.

TORTILLARD ou **TORTILLART** adj. et n. m. Orme à bois noueux.

TORTILLE n. f. Allée étroite et sinueuse qu'on ménage dans un parc, un jardin. On dit aussi TORTILLÈRE.

TORTILLEMENT n. m. Action de tortiller ; état d'une chose tortillée.

TORTILLER v. tr. (lat. *tortus*, tordu). Tordre à plusieurs tours. V. int. *Fig.* Chercher des détours, des subterfuges. **Se tortiller** v. pr. Se replier, se tordre, en parlant des reptiles.

TORTILLÈRE n. f. V. TORTILLE.

TORTILLON n. m. Bourrelet disposé sur la tête pour porter un fardeau ; linge tortillé en rond ; sorte de coiffure de paysanne.

TORTIONNAIRE adj. Violent, inique : *détention tortionnaire;* qui sert pour la torture : *appareil tortionnaire.*

TORTIS n. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, etc., tordus ensemble.

TORTU, E adj. (lat. *tortus*; de *torquere*, tordre). Contrefait, qui n'est pas droit : *nez, arbre tortu. Fig.* Qui manque de justesse : *esprit, raisonnement tortu.*

TORTUE n. f. (bas lat. *tortuca*). Animal amphibie qui marche fort lentement et dont le corps est couvert d'une grande écaille dure (*); sorte de toit que les soldats romains formaient en élevant et unissant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes. *Fig. A pas de tortue*, lentement.

TORTUER v. tr. Rendre tortu : *tortuer une broche, une épingle.* **Se tortuer** v. pr. Devenir tortu.

TORTUEUSEMENT adv D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE adj. Qui fait plusieurs tours et retours : *sentier tortueux. Fig.* Qui manque de loyauté, de franchise : *conduite tortueuse.*

TORTUOSITÉ n. f. Etat de ce qui est tortueux.

TORTURE n. f. (lat. *tortura*). Tourments que, dans certains cas, on faisait subir autrefois à un accusé avant et après sa condamnation. *Fig. Se mettre l'esprit à la torture*, travailler avec une grande contention d'esprit; *mettre quelqu'un à la torture*, lui causer un embarras pénible ou une vive impatience. — On entend par les mots *torture* et *question* les supplices accessoires qu'on infligeait à certains condamnés avant leur exécution, ou à des accusés, pour les forcer à avouer leur crime ou à nommer leurs complices. Les instruments les plus usités pour la torture étaient les verges, la roue, le chevalet, etc.

La torture a existé chez les Juifs, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, en un mot chez tous les peuples anciens. En France, elle fut abolie par la Révolution.

TORTURER v. tr. Faire éprouver la torture.

TORY adj. et n. m. En Angleterre, royaliste conservateur. — Son opposé est WHIG. Pl. des *torys* ou *tories*.

TORYSME n. m. Opinion, parti des torys.

TOSCAN, E adj. De la Toscane. *Ordre toscan*, le plus simple des cinq ordres d'architecture.

TOSTE n. m. V. TOAST.

TOSTER v. int. Autre orthographe de *toaster.*

TÔT adv. Promptement, vite. **Sitôt que** loc. conj. Dès que.

TOTAL, E, AUX adj. (lat. *totus*, tout entier). Complet, entier : *ruine totale*. N. m. Assemblage de plusieurs parties formant un tout; somme obtenue par l'addition. **Au total, en total** loc. adv. Tout compensé.

TOTALEMENT adv. Entièrement, tout à fait.

TOTALISATION n. f. Action de faire un total.

TOTALISER v. tr. Former un total par l'addition : *totalisez tous ces chiffres. Fig. : totaliser les avantages d'une position.*

TOTALITÉ n. f. Le total, le tout.

TÔT-FAIT n. m. Sorte de pâtisserie qui se fait très rapidement. Pl. des *tôt-faits.*

TOTON n. m. Espèce de dé marqué de différentes lettres sur ses quatre faces latérales et tournant sur un pivot. *Fig. Faire tourner quelqu'un comme un toton*, le malmener.

TOUAGE n. m. Action de touer.

TOUAILLE n. f. Essuie-main disposé sur un rouleau.

TOUC n. m. V. TOUG.

TOUCAN n. m. Oiseau d'Amérique, de l'ordre des grimpeurs, dont le bec est fort gros et fort long.

TOUCHANT prép. Concernant : *touchant vos intérêts.*

TOUCHANT, E adj. Qui touche, émeut : *discours touchant.*

TOUCHE n. f. Chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. **Pierre de touche**, qui sert à éprouver l'or et l'argent. *Fig. : l'adversité est la pierre de touche de l'amitié. Peint. et littér.* Manière de faire sentir le caractère des objets : *touche hardie, fine, légère.*

TOUCHE-À-TOUT n. m. Personne qui touche à tout, qui porte la main sur tout; qui se mêle, de tout. *Fam.*

TOUCHER v. tr. (lat. *tangere*). Porter la main sur un objet; être joint : *ma maison touche la vôtre;* recevoir : *toucher de l'argent;* jouer de : *toucher l'orgue. Fig.* Avoir rapport, regarder : *cela ne me touche en rien;* intéresser, émouvoir : *son sort me touche.* V int. Porter la main sur, atteindre : *toucher à une chose, au plafond;* être parent : *il me touche de près;* être proche : *toucher au port, à sa fin;* se heurter : *le vaisseau a touché;* jouer de certains instruments : *toucher du piano.*

TOUCHER n. m. Le tact, celui des cinq sens par lequel on connaît les qualités palpables des corps; manière de jouer de certains instruments : *toucher brillant, délicat.*

TOUCHEUR n. m. Conducteur de bestiaux.

TOUE n. f. Espèce de bateau plat, qui sert de bac sur certaines rivières.

TOUÉE n. f. *Mar.* Action de touer.

TOUER v. tr. Faire avancer un navire, un bateau en tirant une corde à force de bras ou à l'aide du cabestan.

TOUEUR n. m. Celui qui toue un bateau. Adj. *Bateau toueur*, qui sert à touer les navires.

TOUFFE n. f. Assemblage de choses de même nature, minces, légères, rapprochées et formant une sorte de bouquet.

TOUFFEUR n. f. (rad. *étouffer*). Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très chaud.

TOUFFU, E adj. Epais, bien garni.

TOUG ou **TOUC** n. m. Sorte d'étendard turc, formé d'une demi-pique à laquelle est fixée une queue de cheval.

TOUJOURS adv. Sans cesse, sans fin;

en toute occasion : *on n'est pas toujours heureux;* du moins : *si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.*

TOUPET n. m. (du v. fr. *toupe*, touffe de cheveux). Petite touffe de poils, de crin et surtout de cheveux ; petite perruque qui ne couvre que le sommet de la tête. *Fig. Avoir du toupet*, de l'effronterie, de l'audace. *Pop.*

TOUPIE n. f. Jouet de bois que font tourner les enfants. *Toupie d'Allemagne*, sorte de toupie creuse et percée d'un côté, qui fait du bruit en tournant (*).

TOUPILLER v. int. Tourner sur soi-même comme une toupie.

TOUPILLON n m. Petit toupet; bouquet de branches mal disposées sur un arbre.

TOUR n. f. (lat. *turris*). Sorte de bâtiment très élevé, de forme ronde ou carrée (*); pièce du jeu des échecs.

TOUR n. m. (rad. *tourner*). Mouvement circulaire : *tour de roue;* promenade : *faire un tour;* circuit, circonférence : *le tour de la ville, du parc;* partie de l'habillement mise en rond : *tour de cou;* toute action qui exige de l'agilité, de la force, de l'adresse, de la subtilité : *tour de gobelets;* trait d'adresse ou de friponnerie : *jouer un bon, un mauvais tour;* manière d'exprimer ses pensées : *tour gracieux, original;* rang successif : *parler à son tour. A tour de bras*, de toute la force du bras ; *en un tour de main*, en un instant; *tour de bâton*, profits illicites; *faire son tour de France*, parcourir la France en exerçant son métier. Espèce d'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur du mur, dans les monastères et les hôpitaux, pour recevoir ce qu'on y dépose du dehors ; machine pour façonner en rond le bois, les métaux. *Fig. Homme fait au tour*, très bien fait. **Tour à tour** loc. adv. Alternativement.

TOURANGEAU, GELLE adj. et n. De la Touraine ou de Tours.

TOURANIEN, IENNE adj. et n. Se dit d'une classe de langues propres à l'Asie et à l'Europe.

TOURBE n. f. Substance bitumineuse formée de débris de plantes et bonne à brûler. *Fig.* Multitude confuse, surtout en parlant du peuple.

TOURBEUX, EUSE adj. Qui contient de la tourbe.

TOURBIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe.

TOURBILLON n. m. (lat. *turbo, turbinis;* de *turbare*, troubler). Vent impétueux qui souffle en tournoyant; masse d'eau qui tournoie rapidement en forme d'entonnoir. Se dit des objets soulevés par le vent : *tourbillon de poussière. Fig.* Tout ce qui entraîne l'homme : *le tourbillon des affaires, des plaisirs.*

TOURBILLONNANT, E adj. Qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT n. m. Mouvement en tourbillon.

TOURBILLONNER v. int. Aller en tournoyant : *l'eau tourbillonne.*

TOURD n. m. Sorte de poisson de mer.

TOURELLE n. f. Petite tour.

TOURET n. m. *Méc.* Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande; sorte de dévidoir à l'usage des cordiers.

TOURIE n. f. Grand vase de grès en touré de paille ou d'osier.

TOURIÈRE n. f. Sœur qui, dans les communautés, fait l'office de portière. Adj. : *sœur, mère tourière.*

TOURILLON n. m. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, etc.; fer sur lequel se meut un treuil, etc. (*); morceau de métal rond fixé de chaque côté d'un canon et servant à l'assujettir sur son affût.

TOURISTE n. m. Celui qui aime à voyager pour son agrément : *la Suisse est un pays cher aux touristes.*

TOURLOUROU n. m. Nom donné par plaisanterie aux soldats de la ligne.

TOURMALINE n. f. Pierre qui, frottée ou chauffée, devient électrique.

TOURMENT n. m. (lat. *tormentum;* de *torquere*, tordre). Violente douleur. *Fig.* Grande peine d'esprit.

TOURMENTANT, E adj. Qui tourmente; qui se plaît à tourmenter.

TOURMENTE n. f. Tempête sur mer. *Fig.* Troubles dans un pays : *tourmente politique.*

TOURMENTÉ, E adj. Qui a des irrégularités brusques et nombreuses : *sol tourmenté;* excessif, d'une recherche exagérée : *attitude tourmentée, style tourmenté.*

TOURMENTER v. tr. Faire souffrir quelque tourment : *la goutte le tourmente;* agiter violemment : *le vent tourmente le navire. Fig.* Causer une peine d'esprit : *son procès le tourmente;* importuner, harceler : *ses créanciers le tourmentent.* **Se tourmenter** v. pr. S'inquiéter, se donner beaucoup de peine ; se déjeter, en parlant du bois.

TOURMENTEUX, EUSE adj. Se dit des parages exposés à de fréquentes tempêtes.

TOURNAILLER v. int. Aller et venir sans but, tourner autour. *Fam.*

TOURNANT n. m. Coin de rue, de chemin, endroit où une rivière fait un coude; espace où l'on fait tourner une voiture. *Mar.* Endroit dangereux où l'eau tournoie continuellement.

TOURNANT, E adj. Qui tourne : *pont tournant.*

TOURNÉ, E adj. Fait d'une certaine façon : *bien, mal tourné.*

TOURNEBRIDE n. m. Petit cabaret de campagne.



TOURNEBROCHE n. m. Machine qui sert à faire tourner la broche.

TOURNÉE n. f. Visite que fait un fonctionnaire dans son ressort ; voyage à époques périodiques pour affaires.

TOURNEMAIN (EN UN) loc. adv. En un instant. Mieux : *en un tour de main*.

TOURNEMENT n. m. *Tournement de tête*, vertige.

TOURNE-OREILLE n. m. Sorte de charrue dont le versoir se met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Pl. des *tourne-oreille*.

TOURNER v. tr. (rad. *tour*). Mouvoir en rond : *tourner une roue*, *une broche* ; faire certains mouvements : *tourner la tête*; mettre une chose dans un sens opposé : *tourner le feuillet*; façonner au tour : *tourner un pied de table* ; interpréter : *tourner en bien, en mal* ; faire : *bien tourner une lettre*; diriger : *tourner ses pensées vers Dieu. Tourner une montagne*, faire un circuit pour l'éviter ; *tourner le dos à quelqu'un*, marcher en sens contraire, et, *fig.*, le traiter avec mépris; *tourner les talons*, s'éloigner ; *tourner casaque*, changer de parti; *tourner bride*, revenir sur ses pas, en parlant d'un cavalier; *tourner en ridicule*, rendre ridicule; *tourner la tête à quelqu'un*, le faire changer de bien en mal; *tourner quelqu'un à son gré*, en faire ce qu'on veut. V. int. Se mouvoir circulairement : *la terre tourne* ; passer : *le vent a tourné au nord* ; changer de nature, aigrir : *le lait, le vin a tourné*; mûrir : *le raisin commence à tourner* ; avoir une bonne ou mauvaise issue : *l'affaire a mal tourné* ; changer en bien ou en mal : *ce jeune homme a bien tourné*; amener, occasionner : *cela tournera à sa honte*, *à sa gloire. Tourner à tout vent*, changer souvent d'opinion; *tourner du côté de quelqu'un*, prendre son parti ; *la tête lui tourne*, il a le vertige ; *la chance a tourné*, a passé d'un autre côté ; *tourner autour du pot*, ne pas aller directement au fait ; *tourner de l'œil*, mourir. V. impers. *Il tourne cœur*, la carte tournée est cœur.

TOURNESOL n. m. Nom de diverses plantes dont les fleurs se tournent vers le soleil, comme l'héliotrope et l'héliante ou *grand soleil*.— Matière colorante extraite de certains lichens fermentés avec de l'urine ; les alcalis la font virer au bleu, et les acides au rouge.

TOURNETTE n. f. Sorte de dévidoir tournant sur un pivot ; cage tournante d'un écureuil.

TOURNEUR n. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour.

TOURNEVENT n. m. Tuyau disposé au sommet d'une cheminée, de manière à tourner à tout vent.

TOURNEVIS (*vice*) n. m. Instrument le fer pour serrer ou desserrer des vis (*).

TOURNIQUET n. m. Croix mobile, posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, pour ne laisser passer que les piétons ; petit morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis levé ; jeu de hasard qui consiste en un disque tournant, autour duquel sont marqués des numéros. *Chir.* Instrument pour comprimer les artères, dans certaines opérations.

TOURNIS (*ni*) n. m. Maladie particulière aux moutons, et pendant laquelle ils tournent convulsivement : *tout ce troupeau a péri du tournis*.

TOURNOI n. m. (rad. *tournoyer*). Fête militaire du temps de la chevalerie.

TOURNOIEMENT ou **TOURNOÎMENT** n. m. Action de ce qui tournoie : *tournoiement de l'eau*.

TOURNOIS adj. *Livre tournois*, ancienne monnaie de France, originairement fabriquée à *Tours*, et valant 20 sous tournois au lieu de 20 sous parisis ou 25 sous tournois que valait la livre parisis.

TOURNOYANT, E adj. Qui tournoie.

TOURNOYER v. int. Tourner en faisant plusieurs tours.

TOURNURE n. f. Tour, disposition, forme du corps. *Fig.* Genre : *tournure d'esprit*; construction : *tournure d'une phrase*; direction que prend une affaire.

TOURTE n. f. (v. fr. *tourtel*, pain rond). Espèce de pâtisserie.

TOURTEAU n. m. Masse formée d'un résidu de graines, de fruits, dont on a exprimé l'huile, le suc.

TOURTEREAU n. m. Jeune tourterelle.

TOURTERELLE n. f. (dimin. du lat. *turtur*). Oiseau du genre pigeon, mais qui est plus petit.

TOURTIÈRE n. f. Ustensile de cuisine pour faire cuire des tourtes (*).

TOUSELLE n. f. Epi de blé sans barbes.

TOUSSAINT n. f. Fête de tous les saints (1er nov.).

TOUSSER v. int. (lat. *tussire* ; de *tussis*, toux). Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE n. f. Action de tousser, toux.

TOUSSEUR, EUSE n. Qui tousse souvent.

TOUT n. m. (lat. *totus*, tout entier). La totalité : *le tout est plus grand que la partie* (dans ce sens, le pluriel est *touts*). Pron. ind. Tout le monde : *tout fuyait devant lui*; toutes sortes de choses : *il peut tout. Risquer le tout pour le tout*, hasarder de tout perdre pour tout gagner. *Fig.* L'important, le principal : *le tout est de réussir*.

TOUT adv. Entièrement : *la vie tout entière*; quelque, si : *tout aimable qu'est la vertu*, et non *que soit*. — Varie devant un adj. fém. commençant par une consonne ou par un *h* aspiré : *elle était toute honteuse*, *toutes vieilles qu'elles sont. Pour tout de bon*, sérieusement. Est aussi ex-

piétif : *tout doucement, tout au plus*. Loc. adv. **Du tout**, nullement; **tout à fait**, entièrement; **en tout**, tout compris.

TOUT, E adj. Exprime la totalité : *tous les hommes;* se dit d'une chose considérée dans son entier : *employer tout son pouvoir;* signifie chaque : *toute peine mérite salaire;* est invariable devant un nom de ville au féminin : *tout Rome l'a vu*. **Somme toute** loc. adv. A tout prendre, en définitive.

TOUTE-BONNE n. f. Sorte de sauge. Pl. des *toutes-bonnes*.

TOUTE-ÉPICE n. f. Nom vulgaire de la nielle cultivée et du myrte piment. Pl. *toutes-épices*.

TOUTEFOIS adv. Néanmoins, cependant.

TOUTE-PUISSANCE n. f. Puissance infinie.

TOU-TOU n. m. Chien, dans le langage des enfants.

TOUT-PUISSANT, TOUTE-PUISSANTE adj. Qui a un pouvoir sans bornes : *ministre tout-puissant*. N. m. **Le Tout-Puissant**, Dieu. Pl. *tout-puissants, toutes-puissantes*.

TOUX n. f. (rad. *tousser*). Mouvement convulsif et bruyant de la poitrine, de la gorge.

TOXICOLOGIE n. f. (gr. *toxikon*, poison; *logos*, discours). Partie de la médecine qui traite des poisons.

TOXICOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la toxicologie.

TOXICOLOGUE n. m. Celui qui s'occupe de toxicologie.

TOXIQUE n. m. (gr. *toxikon*, poison). Nom générique des poisons.

TRABÉE n. f. Robe que portaient à Rome certains personnages dans les circonstances solennelles : *le consul marchait revêtu de la trabée*.

TRABUCO n. m. Cigare de La Havane.

TRAC n. m. Allure du cheval; trace, piste des bêtes : *suivre un loup au trac;* peur : *avoir le trac. Pop.*

TRAÇANT, E adj. *Racine traçante*, racine d'arbre ou de plante qui s'étend horizontalement entre deux terres.

TRACAS n. m. Mouvement accompagné d'embarras.

TRACASSER v. tr. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE n. f. Chicane; mauvaise difficulté.

TRACASSIER, IÈRE adj. et n. Qui tracasse.

TRACE n. f. Vestige d'un homme ou d'un animal; marque qui reste de quelque chose. *Fig.* Impression dans l'esprit, la mémoire.

TRACÉ n. m. Lignes, traits : *faire le tracé d'une figure, d'une route*.

TRACEMENT n. m. Action de tracer.

TRACER v. tr. Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, etc. *Fig. Tracer le chemin à quelqu'un*, lui donner l'exemple; *tracer l'image de quelque chose*, la représenter par le discours.

TRACERET n. m. Outil qui sert à marquer le bois.

TRACHÉE n. f. (lat. *trachea*). *Hist. nat.* Nom donné aux petits vaisseaux qui font dans les plantes et les insectes l'office de poumons.

TRACHÉE-ARTÈRE n. f. Chez l'homme et l'animal, canal qui porte l'air aux poumons. Pl. des *trachées-artères*.

TRACHÉOTOMIE (*ché*) n. f. Opération qui consiste à inciser, à ouvrir la trachée-artère. *Chir.*

TRAÇOIR n. m. Poinçon dont on se sert pour tracer.

TRACTION n. f. (lat. *tractio;* de *trahere*, tirer). Action d'une force qui tire un mobile : *traction d'une locomotive;* dans les chemins de fer, partie de l'exploitation qui consiste dans les transports de tous genres.

TRADITION n. f. (lat. *traditio*, action de transmettre). Voie par laquelle les faits et les dogmes se transmettent d'âge en âge; les choses mêmes transmises par cette voie : *l'allaitement de Romulus par une louve est une tradition*.

TRADITIONNEL, ELLE adj. Fondé sur la tradition : *la loi salique est une loi traditionnelle*.

TRADITIONNELLEMENT adv. D'après la tradition.

TRADUCTEUR n. m. Qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre.

TRADUCTION n. f. Action de traduire; ouvrage traduit.

TRADUIRE v. tr. (lat. *traducere*). Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. *Traduire en justice*, citer, appeler devant un tribunal. **Se traduire** v. pr. Etre exprimé : *sa douleur se traduisait par des cris*.

TRADUISIBLE adj. Qui peut être traduit.

TRAFIC n. m. Commerce, négoce.

TRAFIQUANT n. m. Commerçant.

TRAFIQUER v. int. Faire trafic. *Fig.* Faire abus de ce qui est honnête, moral, etc., pour gagner de l'argent : *trafiquer de son honneur*.

TRAFIQUEUR n. m. Celui qui fait un trafic peu honnête.

TRAGÉDIE n.f. (lat. *tragœdia*). Poème dramatique représentant une action importante qui se passe entre des personnages illustres, et propre à exciter la terreur ou la pitié; le genre tragique. *Fig.* Evénement funeste : *sanglante tragédie*.

TRAGÉDIEN, IENNE n. Acteur, actrice tragique.

TRAGI-COMÉDIE n. f. Tragédie mêlée d'incidents comiques, et dont le dénouement n'est pas tragique. Pl. des *tragi-comédies*.

TRAGI-COMIQUE adj. Qui tient du tragique et du comique.

TRAGIQUE adj. Qui appartient à la tragédie : *situation tragique. Fig.* Fu-

neste, violent : *fin tragique*. N. m. Le genre tragique ; auteur de tragédies : *les tragiques grecs*.

TRAGIQUEMENT adv. D'une manière tragique.

TRAHIR v. tr. (lat. *tradere*, livrer). Faire une perfidie, manquer au devoir : *trahir sa patrie. Fig.* Parler, agir contre : *trahir ses serments ;* révéler : *trahir un secret ;* faire connaître par imprudence : *trahir sa pensée ;* ne pas seconder : *ses forces trahirent son courage*.

TRAHISON n. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE n. f. Bateau qui sert à passer une rivière.

TRAIN n. m. (lat. *trahere*, traîner). Allure ; partie de devant ou de derrière d'où partent les mouvements des bêtes de trait ; charronnage qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot ; suite de valets, de chevaux : *réformer son train ;* bruit, tapage : *faire du train ;* suite de wagons traînés par la même locomotive. **Train omnibus**, où il y a des places de 1re, 2e et 3e classe ; **train express**, où il n'y a que des places de 1re classe ; **train de plaisir**, à prix réduit ; **train de bois**, long radeau de bois flotté ; **train d'artillerie**, attirail nécessaire pour le service des canons. *Fig. Train de vie*, manière de vivre ; *mettre une affaire en train*, la commencer ; *mener quelqu'un bon train*, ne pas le ménager.

TRAÎNAGE n. m. Action de traîner ; voyage en traîneau.

TRAÎNANT, E adj. Qui traîne à terre : *robe traînante. Fig. Style traînant*, languissant.

TRAÎNARD n. m. Qui reste en arrière. *Par ext.* Homme lent.

TRAÎNASSE n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes à racines et à tiges traînantes ; long filet qu'on traîne pour prendre des oiseaux.

TRAÎNASSER v. tr. et int. Traîner en longueur ; rester longtemps à faire une chose. *Pop.*

TRAÎNE n. f. *Bateau à la traîne*, qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU n. m. Sorte de voiture sans roues, qu'on fait glisser sur la glace et sur la neige (*) ; grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des oiseaux, ou dans les rivières pour prendre du poisson.

TRAÎNÉE n. f. Petite quantité de choses répandues en longueur.

TRAÎNER v. tr. (rad. *train*). Tirer après soi. *Fig. Traîner une affaire en longueur*, en différer la conclusion ; *traîner ses paroles*, parler lentement ; *traîner quelqu'un dans la boue*, salir sa réputation. V. int. Pendre jusqu'à terre : *son manteau traîne ;* languir : *il traîne depuis longtemps ;* n'être pas à sa place : *tout traîne dans cette maison*.

TRAÎNEUR n. m. Qui reste en arrière.

TRAIRE v. tr. (*Je trais, nous trayons. Je trayais, nous trayions.* Point de passé déf. *Je trairai, nous trairons. Je trairais, nous trairions. Trais, trayons. Que je traie, que nous trayions.* Point d'imp. du subj. *Trayant. Trait, e*). Tirer le lait des vaches, des chèvres, etc.

TRAIT n. m. (lat. *tractus ;* de *trahere*, tirer). Dard, javelot, flèche ; longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent ; ligne qu'on trace avec le crayon, la plume ; ligne d'un dessin qui n'est pas ombré : *dessiner au trait ;* linéaments du visage : *traits fins, grossiers. Trait de scie*, chaque coupe faite avec la scie ; *partir comme un trait*, très vite ; *copier trait pour trait*, exactement ; *avaler d'un trait*, d'un seul coup. *Fig.* Attaque : *trait de satire, de médisance, de calomnie ;* action, fait, événement : *trait de vertu, d'histoire ;* pensée vive, imprévue : *trait d'esprit ;* rapport : *cela a trait à ce qu'on vient de dire. Gram.* **Trait d'union**, qui sert à lier les diverses parties d'un mot composé.

TRAIT, E adj. Tiré à la filière : *de l'or trait*.

TRAITABLE adj. Doux, aimable, facile : *humeur traitable*.

TRAITANT n. m. Celui qui se chargeait du recouvrement des impôts, à des conditions réglées par un traité.

TRAITE n. f. Étendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter : *longue traite ;* lettre de change que l'on tire sur un correspondant. **Traite des noirs**, trafic d'esclaves sur la côte d'Afrique. — Ce trafic odieux, inauguré dans le XIVe siècle par les Portugais, prit des proportions considérables dès la découverte du nouveau monde. Les nègres étaient transportés sur des bâtiments particuliers appelés *négriers*. Ce n'est qu'au commencement de notre siècle que ce commerce infâme souleva l'indignation générale ; aujourd'hui, des croisières permanentes établies sur les côtes de l'Afrique par la France et l'Angleterre rendent la traite, sinon impossible, du moins fort difficile.

TRAITÉ n. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science : *traité de mathématiques ;* convention entre souverains ou particuliers.

TRAITEMENT n. m. Accueil, réception, manière d'agir envers quelqu'un ; appointements d'un fonctionnaire ; manière de combattre une maladie.

TRAITER v. tr. (lat. *tractare*). Agir bien ou mal avec quelqu'un : *traiter les vaincus avec humanité ;* recevoir, accueillir : *il m'a fort bien traité ;* régaler, donner à manger : *il nous a traités splendidement ;* discuter, raisonner sur : *traiter une question ;* négocier : *traiter la paix, un mariage ;* soigner : *traiter un malade ;*

qualifier : *traiter quelqu'un de voleur.* V. int. : *traiter de la paix.*

TRAITEUR n. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent.

TRAÎTRE, ESSE adj. et n. (lat. *traditor*; de *tradere*, livrer). Qui trahit; qui fait du mal à l'improviste : *les ch... sont traîtres.* **En traître** loc. adv. Av... trahison.

TRAÎTREUSEMENT adv. En traître.

TRAJECTOIRE n. f. (lat. *trajectus*, traversé). *Géom.* Ligne droite ou courbe que décrit un corps soumis à une force motrice.

TRAJET n. m. (lat. *trajectus*, traversé). Espace d'eau ou de chemin à parcourir, pour se rendre d'un lieu à un autre; action de traverser cet espace : *notre trajet fut difficile.*

TRAMAIL ou **TRÉMAIL** n. m. Filet pour prendre les poissons, les oiseaux.

TRAME n. f. (lat. *trama*). Fil passé par la navette entre les fils qui forment la chaîne. *Fig.* Complot : *ourdir une trame odieuse.*

TRAMER v. tr. Machiner, comploter : *tramer une conspiration.*

TRAMONTANE n. f. Côté du nord, dans la Méditerranée. *Fig. Perdre la tramontane*, se troubler. — Avant la découverte de la boussole, les marins qui voyageaient dans la Méditerranée s'orientaient à l'aide de l'étoile polaire, qu'ils appelaient *tramontane* (littéralement *au delà des monts*). Dès qu'ils la perdaient de vue, ils n'avaient plus rien pour s'orienter. C'est une faute de dire : *perdre la* **trémontade**.

TRAMWAY (*tra-moué*) n. m. (angl. *tram*, rail plat; *way*, voie). Chemin de fer établi sur une route ordinaire, au moyen de rails posés à plat. Pl. des *tramways.*

TRANCHANT n. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc.

TRANCHANT, E adj. Qui coupe : *épée tranchante. Fig. Ton tranchant*, décisif; *couleurs tranchantes*, fort vives.

TRANCHE n. f. Morceau coupé un peu mince : *tranche de jambon;* surface unie que présente l'épaisseur d'un livre rogné : *volume doré sur tranche;* partie de la cuisse du bœuf.

TRANCHÉ, E adj. Bien marqué, net et distinct.

TRANCHÉE n. f. Ouverture plus ou moins longue dans le sol, pour poser les fondations d'un mur, planter des arbres, etc. *Fortif.* Excavations derrière lesquelles les assiégeants se mettent à l'abri des feux de la place. Pl. *Méd.* Coliques très aiguës.

TRANCHEFILE n. f. Petit rouleau de papier recouvert de soie ou de fil, que les relieurs mettent aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHELARD n. m. Couteau de cuisine à lame mince.

TRANCHE-MONTAGNE n. m. Fanfaron. Pl. des *tranche-montagne.*

TRANCHER v. tr. (lat. *transcindere*). Séparer en coupant. *Fig. Trancher la difficulté*, la résoudre tout d'un coup ; *trancher le mot*, appeler une chose par son nom. V. int. Décider hardiment : *il tranche sur tout. Fig.* Ressortir : *ces couleurs ne tranchent pas assez ;* contraster : *leurs caractères tranchent. Trancher du grand seigneur, du bel esprit*, faire le grand seigneur, le bel esprit.

TRANCHET n. m. Outil pour couper le cuir.

TRANCHOIR n. m. Plateau de bois sur lequel on tranche la viande.

TRANQUILLE (*ki-le*) adj. (lat. *tranquillus*). Calme, paisible.

TRANQUILLEMENT (*ki-lement*) adv. D'une manière tranquille.

TRANQUILLISANT, E (*ki-li*) adj. Qui tranquillise.

TRANQUILLISER (*ki-li*) v. tr. Calmer, rendre tranquille : *tranquilliser l'esprit.* **Se tranquilliser** v. pr. N'être plus inquiet, ne plus se troubler.

TRANQUILLITÉ (*ki-li*) n. f. Etat de ce qui est tranquille.

TRANS, prépos. lat. qui signifie *au delà, à travers, entre*, etc., et qui entre comme préfixe dans la composition d'un certain nombre de mots français.

TRANSACTION (*zak*) n. f. Acte par lequel on transige sur un différend, un procès, etc.; conventions, relations dans la vie, dans les affaires : *transactions commerciales.*

TRANSALPIN, E (*zal*) adj. Qui est au delà des Alpes.

TRANSATLANTIQUE (*zat*) adj. Qui est au delà de l'océan Atlantique.

TRANSBORDEMENT n. m. Action de transborder.

TRANSBORDER v. tr. Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre.

TRANSCENDANCE n. f. Supériorité marquée.

TRANSCENDANT, E adj. (préf. *trans* et lat. *ascendere*, monter). Qui excelle en son genre : *génie transcendant. Géométrie transcendante*, qui se sert du calcul différentiel et du calcul intégral.

TRANSCENDANTAL, E adj. Qui s'occupe des questions les plus élevées : *enseignement transcendantal, philosophie transcendantale.*

TRANSCRIPTEUR n. m. Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION n. f. Action de trancrire; son résultat.

TRANSCRIRE v. tr. (lat. *transcribere*). Copier un écrit.

TRANSE n. f. Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain.

TRANSEPT n. m. Galerie transversale qui, dans une église, forme la croix avec la nef.

TRANSFÈREMENT n. m. Action de transférer.

TRANSFÉRER v. tr. (préf. *trans* et

lat. *ferre*, porter). Faire passer d'un lieu dans un autre : *transférer un prisonnier, une préfecture d'une ville dans une autre*; donner à un autre son droit, sa créance; *transférer une inscription de rente*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

TRANSFERT n. m. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente, d'une action, etc.

TRANSFIGURATION n. f. Changement d'une figure en une autre. Ne se dit que de la transfiguration de J.-C. et des tableaux qui la représentent.

TRANSFIGURER v. tr. Changer d'une figure en une autre. V. pr. : *J.-C. se transfigura sur le mont Thabor*.

TRANSFORMATION n. f. Changement de forme, métamorphose : *transformation de la chenille*.

TRANSFORMER v. tr. Métamorphoser. *Math. Transformer une équation*, la changer en une autre d'une forme différente. **Se transformer** v. pr. *Fig.* Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.

TRANSFORMISME n. f. Doctrine scientifique élaborée par Darwin. V. DARWIN.

TRANSFUGE n. m. (préf. *trans* et lat. *fugere*, fuir). Celui qui déserte et passe à l'ennemi. *Fig.* Celui qui passe dans le parti opposé.

TRANSFUSER v. tr. (préf. *trans* et lat. *fundere*, verser). Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Se dit surtout en parlant de la transfusion du sang.

TRANSFUSION n. m. Opération par laquelle on fait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre.

TRANSGANGÉTIQUE adj. Situé au delà du Gange.

TRANSGRESSER v. tr. (préf. *trans* et lat. *gradi*, marcher). Enfreindre, violer : *transgresser la loi*.

TRANSGRESSEUR n. m. Celui qui transgresse.

TRANSGRESSION n. f. Action de transgresser.

TRANSHUMANCE n. f. (préf. *trans* et lat. *humus*, terre). Emigration périodique des troupeaux de moutons de la plaine, qui vont habiter les hautes montagnes pendant les chaleurs et en descendent aux approches de l'hiver.

TRANSHUMER v. tr. Mener paître des bestiaux, des troupeaux de moutons dans les montagnes. V. int. Aller paître dans les montagnes.

TRANSI, E adj. Saisi : *transi de froid, de peur*.

TRANSIGER (*zi*) v. int. (préf. *trans* et lat. *agere*, agir). Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. *Fig. Transiger avec l'honneur*, dans une circonstance délicate, servir ses intérêts aux dépens de son honneur.

TRANSIR (*cir*) v. tr. Pénétrer et engourdir de froid. V. int. : *transir de peur*.

TRANSISSEMENT (*cisse*) n. m. Etat d'un homme transi.

TRANSIT (*zite*) n. m. (lat. *transitus*, passage). Faculté de faire passer des marchandises à travers une ville, un Etat, sans payer de droit.

TRANSITER v. tr. Passer en transit.

TRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Verbe transitif*, marquant une action qui passe directement du sujet à un complément.

TRANSITION (*zi*) n. f. (lat. *transitio*; de *transire*, aller au delà). Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours : *habile transition*. *Fig.* Passage d'un état de choses à un autre : *de l'anarchie au despotisme, la transition est inévitable*.

TRANSITIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière transitive.

TRANSITOIRE adj. Passager : *loi transitoire*.

TRANSITOIREMENT adv. D'une manière transitoire.

TRANSJURAN, E adj. Au delà du Jura : *régions transjuranes*.

TRANSLATER v. tr. Traduire d'une langue dans une autre langue.

TRANSLATIF, IVE adj. Par lequel on cède une chose à un autre : *acte translatif*.

TRANSLATION n. f. (préf. *trans* et lat. *latus*, porté). Action de transférer.

TRANSLUCIDE adj. Qui ne laisse passer qu'une lumière indistincte : *les verres dépolis sont translucides*.

TRANSLUCIDITÉ n. f. Etat de ce qui est translucide.

TRANSMETTRE v. tr. Céder : *transmettre un droit*; faire parvenir : *transmettre un ordre*. *Fig.* : *transmettre ses vertus à son fils*.

TRANSMIGRATION n. f. Action d'un peuple qui passe d'un pays dans un autre. *Transmigration des âmes*, métempsycose.

TRANSMIGRER v. int. Passer d'un lieu, d'un pays dans un autre.

TRANSMISSIBLE adj. Qui peut être transmis.

TRANSMISSION n. f. (lat. *transmissio*; de *transmittere*, transmettre). Action de transmettre; son effet : *transmission d'un droit*.

TRANSMUABLE adj. Qui peut être transmué.

TRANSMUER v. tr. (lat. *transmutare*). Changer, transformer, en parlant des métaux.

TRANSMUTABILITÉ n. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION n. f. (rad. *transmuer*). Changement d'une chose en une autre : *transmutation des métaux en or*.

TRANSPADAN, E adj. (préf. *trans* et *Padus*, nom lat. du Pô). Qui est situé au delà du Pô.

TRANSPARENCE n. f. Qualité de ce qui est transparent : *transparence du verre*.

TRANSPARENT, E adj. (préf. *trans* et lat. *parere*, paraître). Diaphane, au travers de quoi l'on peut voir les objets :

onde transparente. N. m. Tracé de lignes noires qui doit être vu à travers le papier et qui sert à guider celui qui écrit.

TRANSPERCER v. tr. Percer de part en part.

TRANSPIRABLE adj. *Méd.* Qui peut être éliminé par la transpiration.

TRANSPIRATION n. f. Sortie des humeurs par les pores.

TRANSPIRER v. int. (préf. *trans* et lat. *spirare*, exhaler). S'exhaler, sortir; suer : *cet homme transpire beaucoup. Fig.* Commencer à être connu.

TRANSPLANTABLE adj. Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION n. f. Action de transplanter.

TRANSPLANTER v. tr. Planter en un autre endroit. *Fig.* Transférer, transporter : *transplanter une colonie.*

TRANSPORT n. m. Action de transporter d'un lieu dans un autre; cession d'un droit : *faire le transport d'une rente. Fig.* Sentiment vif, violent : *transport de joie;* délire : *transport au cerveau;* enthousiasme : *transport poétique.*

TRANSPORTABLE adj. Qui peut être transporté.

TRANSPORTATION n. f. Mesure concernant l'exécution de la peine des travaux forcés, d'après laquelle cette peine est subie sur le territoire d'une possession française autre que l'Algérie.

TRANSPORTÉ, E n. Qui a été transporté. Se dit des forçats.

TRANSPORTER v. tr. (préf. *trans* et lat. *portare*, porter). Porter d'un lieu dans un autre; céder un droit : *transporter une créance. Fig.* Exciter, mettre hors de soi : *la fureur le transporte. Législ.* Appliquer la mesure de la transportation aux forçats. **Se transporter** v. pr. Se rendre en un lieu.

TRANSPOSABLE adj. *Mus.* Qu'on peut transposer : *ce morceau n'est pas transposable.*

TRANSPOSER v. tr. Mettre une chose à une place autre que celle qu'elle occupe ou qu'elle doit occuper : *transposer un mot. Mus.* Jouer ou chanter un morceau dans un ton différent de celui dans lequel il a été écrit.

TRANSPOSITEUR adj. m. Se dit d'un piano qui opère la transposition d'un ton dans un autre, par un moyen mécanique.

TRANSPOSITIF, IVE adj. Se dit des langues où les terminaisons des mots en déterminent les rapports, ce qui dispense de les placer dans l'ordre logique, comme dans le latin, le grec, etc.

TRANSPOSITION n. f. Action de transposer; son résultat.

TRANSRHÉNAN, E adj. Qui est au delà du Rhin : *province, transrhénane.*

TRANSSUBSTANTIATION n. f. Changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER v. tr. Changer en une autre substance.

TRANSSUDATION n. f. Action de transsuder.

TRANSSUDER v. int. (préf. *trans* et lat. *sudare*, suer). Se dit d'un liquide qui passe, qui sue à travers le vase ou l'enveloppe qui le recèle.

TRANSTÉVÉRIN, E adj. et n. Situé au delà du Tibre.

TRANSVASEMENT n. m. Action de transvaser.

TRANSVASER v. tr. Verser d'un vase dans un autre.

TRANSVERSAL, E, AUX adj. Qui coupe obliquement : *ligne transversale.*

TRANSVERSALEMENT adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE adj. (lat. *transversus*, placé en travers). Oblique.

TRANSYLVAIN, E adj. et n. De Transylvanie : *le Transylvain, le Turc et le Hongrois.*

TRANTRAN n. m. Cours de certaines affaires, manière ordinaire de les conduire : *connaître le trantran.*

TRAPÈZE n. m. (gr. *tetra*, quatre; *peza*, pied). *Géom.* Quadrilatère dont deux côtés seulement sont parallèles (*); pièce dressée pour des exercices gymnastiques ou de haute voltige.

TRAPÉZOÏDAL, E adj. En forme de trapèze.

TRAPÉZOÏDE n. m. Figure qui a la forme d'un trapèze.

TRAPPE n. f. Porte posée horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher (*); porte, fenêtre à coulisse; piège pour prendre des bêtes.

TRAPPE (LA) n. f. Ordre religieux très austère.

TRAPPEUR n. m. Chasseur de l'Amérique du Nord, qui se sert ordinairement de trappes.

TRAPPISTE n. m. Religieux de la Trappe.

TRAPPISTINE n. f. Religieuse d'un couvent de la Trappe; sorte de liqueur fabriquée par les trappistes.

TRAPU, E adj. Gros et court.

TRAQUE n. f. Action de traquer.

TRAQUENARD n. m. Piège pour prendre les animaux nuisibles.

TRAQUER v. tr. Entourer un bois, puis y pénétrer en se rapprochant les uns des autres, de manière à ne rien laisser échapper : *Fig. : traquer des voleurs.*

TRAQUET n. m. Morceau de bois qui passe à travers la trémie, afin de faire tomber le blé sous la meule du moulin; piège qu'on tend aux bêtes puantes; petit oiseau à bec fin (*).

TRAQUEUR n. m. Celui qui traque à la chasse.

TRAUMATIQUE adj. (gr. *trauma*, blessure). *Chir*. Qui concerne les plaies, les blessures.

TRAVAIL n. m. Peine qu'on prend pour faire une chose; ouvrage fait ou à faire : *travail délicat, distribuer le travail aux ouvriers;* rapport d'un ministre au souverain ou d'un commis au ministre; machine de bois à quatre piliers, pour ferrer les chevaux vicieux (*). Dans ces deux derniers sens, travail prend un *s* au pluriel; partout ailleurs il fait *travaux*. **Travaux forcés**, peine afflictive et infamante qui a remplacé les galères.

TRAVAILLÉ, E adj. Où l'on remarque la peine, le soin, le travail : *ouvrage travaillé, style travaillé;* obsédé : *travaillé par une idée;* tourmenté : *travaillé par la maladie*.

TRAVAILLER v. int. Se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose. *Fig*. Se déjeter : *le bois vert travaille;* fermenter : *le vin nouveau travaille*. V. tr. Façonner : *travailler le fer;* soigner : *travailler ses vers, son style. Fig*. Tourmenter : *la fièvre le travaille*.

TRAVAILLEUR, EUSE n. Qui aime le travail; employé à un ouvrage : *les assiégés tombèrent sur les travailleurs*.

TRAVÉE n. f. Espace entre deux poutres; dans une église, chacune des galeries supérieures qui règnent au-dessus des arcades de la nef.

TRAVERS n. m. (lat. *transversus*, oblique). Etendue d'un corps considéré dans sa largeur : *un travers de doigt. Fig*. Bizarrerie, caprice, inconduite : *travers d'esprit*. Loc. adv. **En travers**, d'un côté à l'autre suivant la largeur; **à tort et à travers**, inconsidérément; **de travers**, obliquement. *Regarder de travers*, avec colère; *esprit de travers*, mal fait, mal tourné; *entendre de travers*, mal. Loc. prép. **A travers**, au milieu : *à travers les champs;* **au travers**, par le milieu, lorsqu'il y a obstacle : *au travers de l'ennemi*.

TRAVERSE n. f. (rad. *travers*). Pièce de bois qu'on met en travers pour en affermir d'autres. *Chemin de traverse*, qui abrège. *Fig. Se mettre à la traverse*, apporter des obstacles. Pl. Afflictions, malheurs : *essuyer bien des traverses*.

TRAVERSÉE n. f. Trajet, voyage par mer.

TRAVERSER v. tr. (rad. *travers*). Passer à travers, d'un côté à l'autre : *traverser une forêt, la rue, la rivière;* couper : *des allées traversent le jardin;* percer de part en part : *la pluie a traversé mes habits. Fig*. Susciter des obstacles : *traverser les desseins de quelqu'un*.

TRAVERSIER, IÈRE adj. Qui sert à traverser : *barque traversière. Flûte traversière*, qu'on place presque horizontalement sur les lèvres.

TRAVERSIN n. m. Sorte d'oreiller long et étroit.

TRAVESTIR v. tr. Déguiser. *Fig*. Traduire un ouvrage sérieux en style burlesque : *Scarron a travesti l'Enéide;* donner une fausse interprétation : *travestir une pensée*. **Se travestir** v. pr. Se déguiser, se masquer.

TRAVESTISSEMENT n. m. Déguisement.

TRAYON n. m. L'extrémité du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

TRÉBUCHANT, E adj. Se dit des monnaies d'or et d'argent qui sont de poids, qui trébuchent.

TRÉBUCHEMENT n. m. Action de trébucher.

TRÉBUCHER v. int. Faire un faux pas; emporter par sa pesanteur le poids qui contre-pèse : *quand on pèse une monnaie d'or, il faut qu'elle trébuche*.

TRÉBUCHET n. m. Piège pour les petits oiseaux; petite balance très sensible, pour peser les monnaies.

TRÉFILAGE n. m. Action de tréfiler.

TRÉFILER v. tr. (lat. *trahere*, tirer; *filum*, fil). Passer du fer ou du laiton par la filière.

TRÉFILERIE n. f. Machine à tréfiler; atelier de tréfileur.

TRÉFILEUR n. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE n. m. (lat. *trifolium;* de *tres*, trois; *folium*, feuille). Plante herbacée employée comme fourrage (*); une des quatre couleurs du jeu de cartes; tout ce qui a la forme de la feuille du trèfle.

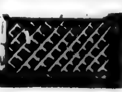
TRÉFONDS ou **TRÈS-FONDS** n. m. Fonds qui est sous le sol et qui est susceptible d'exploitation : *posséder le fonds et le tréfonds*.

TREILLAGE n. m. Assemblage de lattes en treillis.

TREILLAGER v. tr. Garnir de treillage.

TREILLAGEUR n. m. Qui fait des treillages.

TREILLE n. f. (lat. *trichila*, berceau de treille). Ceps de vigne élevés contre un mur ou un treillage.



TREILLIS n. m. Ouvrage de bois, de fer, qui imite les mailles d'un filet et sert de clôture (*); grosse toile à sacs.

TREILLISSER v. tr. Garnir de treillis.

TREIZE adj. num. (lat. *tredecim*). Dix et trois; treizième : *Grégoire treize*. N. m. : *le treize du mois*.

TREIZIÈME adj. num. ord. de treize. N. m. : *un treizième*.

TREIZIÈMEMENT adv. En treizième lieu.

TRÉMA n. m. Double point qu'on met horizontalement sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour indiquer qu'on doit les prononcer séparément de la voyelle qui précède, comme dans *na-ïf*, *Sa-ül*.

TREMBLAIE n. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, E adj. Qui tremble : *main, voix tremblante*. *Fig.* Saisi d'effroi : *il en était tout tremblant.*

TREMBLE n. m. Espèce de peuplier dont la feuille tremble au moindre vent.

TREMBLÉ, E adj. *Ecriture tremblée*, tracée par une main tremblante.

TREMBLEMENT n. m. Agitation de ce qui tremble : *tremblement de main*. **Tremblement de terre,** violente secousse qu'éprouve quelquefois la couche superficielle de la terre.

TREMBLER v. int. (lat. *tremere*). Etre agité par de fréquentes secousses ; vaciller : *le plancher tremble*. *Fig.* Avoir peur : *je tremble qu'il n'apprenne trop vite cette malheureuse nouvelle.*

TREMBLEUR, EUSE n. Qui tremble. *Fig.* Craintif, timide : *c'est un trembleur.* Nom sous lequel on désigne quelquefois les quakers.

TREMBLOTANT, E adj. Qui tremblote : *voix tremblotante.*

TREMBLOTEMENT n. m. Action de trembloter.

TREMBLOTER v. int. Diminutif de trembler. *Pop.*

TRÉMIE n. f. Sorte d'auge carrée, très étroite par le bas, d'où le blé tombe petit à petit entre les meules d'un moulin à farine.

TRÉMIÈRE adj. f. *Rose trémière*, espèce de grande mauve.

TREMOLO n. m. (m. ital.). *Mus.* Mouvement rapide et continu sur une note.

TRÉMOUSSEMENT n. m. Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (SE) v. pr. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. *Fig.* Se donner beaucoup de peine.

TREMPAGE n. m. *Impr.* Action de tremper le papier pour l'impression.

TREMPE n. f. Action de tremper le fer ou l'acier ; dureté et élasticité qu'ils acquièrent par cettte opération. *Fig. Esprit, âme, caractère d'une bonne trempe*, ferme, énergique.

TREMPÉE n. f. Volée de coups. *P. p.*

TREMPER v. tr. (lat. *temperare*). Mouiller en mettant dans un liquide. *Tremper la soupe*, verser le bouillon sur le pain ; *tremper son vin*, y mettre beaucoup d'eau ; *tremper le fer, l'acier*, les plonger tout rouges dans un bain d'eau froide. *Fig. Tremper ses mains dans le sang*, commettre un meurtre, le conseiller, y consentir. V. int. Demeurer quelque temps dans un liquide. *Fig. Tremper dans un crime, dans un complot*, en être complice ; *être trempé*, être très mouillé.

TREMPERIE n. f. *Impr.* Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPETTE n. f. Petite tranche de pain que l'on trempe dans un liquide avant de la manger.

TREMPLIN n. m. Planche inclinée et élastique, sur laquelle court un sauteur pour faire des sauts périlleux.

TRÉNITZ (*nice*) n. f. Figure de danse.

TRENTAINE n. f. Nombre de trente ou environ. *Avoir la trentaine*, être âgé de trente ans accomplis.

TRENTE adj. num. (lat. *triginta*). Trois fois dix ; trentième : *page trente*. N. m. : *le trente du mois*. — Dites *trente et un, trente-deux*, etc. **Trente et quarante,** sorte de jeu de cartes. **Trente et un,** sorte de jeu de cartes.

TRENTIÈME adj. num. ord de trente. N. m. : *un trentième.*

TRENTIN, E adj. et n. De Trente.

TRÉPAN n. m. (gr. *trupanon ;* de *trupaô*, je perce). Instrument de chirurgie avec lequel on perce les os, et surtout ceux du crâne ; opération faite avec cet instrument.

TRÉPANATION n. f. Opération du trépan.

TRÉPANER v. tr. Faire l'opération du trépan.

TRÉPAS n. m. (préf. *trans* et lat. *passus*, pas). Décès, mort. *Poét.*

TRÉPASSÉ, E n. Personne décédée : *prier pour les trépassés.*

TRÉPASSEMENT n. m. Trépas.

TRÉPASSER v. int. Mourir.

TRÉPIDATION n. f. (lat. *trepidus*, agité). *Méd.* Tremblement des membres, des nerfs, etc.

TRÉPIED n. m. (lat. *tres*, trois ; *pes, pedis*, pied), n. m. Ustensile de cuisine à trois pieds (*) ; siège à trois pieds sur lequel la pythonisse rendait ses oracles.

TRÉPIGNEMENT n. m. Action de trépigner.

TRÉPIGNER v. int. Frapper vivement des pieds contre terre : *trépigner de joie, de colère.*

TRÉPOINTE n. f. Bande de cuir que les cordonniers, les bourreliers, etc., mettent et cousent entre deux cuirs plus épais.

TRÈS adv. Qui se place devant un adjectif ou un autre adverbe, pour marquer le superlatif. *Très* ne doit pas être suivi du trait d'union : *très bien, très fort, très bon*, etc.

TRÉSOR n. m. (lat. *thesaurus*). Amas d'or, d'argent, de choses précieuses. **Le trésor public,** ou simplement le **Trésor,** revenus de l'Etat. *Fig.* Tout ce qui est excellent, très utile : *Le travail est un trésor. Les trésors de Cérès, de Bacchus, de l'automne*, les blés, les raisins, les fruits.



TRÉSORERIE n. f. Lieu où l'on garde le trésor.

TRÉSORIER n. m. Officier qui reçoit et distribue les fonds d'un prince, d'un corps, etc.

TRÉSORIÈRE n. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, les souscriptions, etc.

TRESSAILLEMENT n. m. Emotion subite d'une personne qui tressaille.

TRESSAILLI adj. m. *Nerf, tendon tressailli*, déplacé par un effort violent.

TRESSAILLIR v. int. (lat. *transilire*, sauter par delà.— *Je tressaille, nous tressaillons. Je tressaillais, nous tressaillions. Je tressaillis, nous tressaillîmes. Je tressaillirai, nous tressaillirons. Je tressaillirais, nous tressaillirions. Tressaille, tressaillons. Que je tressaille, que nous tressaillions. Que je tressaillisse, que nous tressaillissions. Tressaillant. Tressailli, e*). Etre subitement ému, éprouver une agitation vive et passagère.

TRESSE n. f. (lat. *trissos*, triple). Tissu plat de fils, de cheveux, etc., entrelacés.

TRESSER v. tr. Arranger en tresse.

TRESSEUR, EUSE n. Celui, celle qui tresse des fils, des cheveux, etc.

TRÉTEAU n. m. Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, pour soutenir une table, un échafaud, etc. (*). Pl. Théâtre de saltimbanques : *monter sur les tréteaux*.

TREUIL n. m. (v. fr. *treul*, pressoir). Cylindre de bois tournant sur son axe, pour élever des fardeaux.

TREUVER v. tr. Trouver. *Vieux*.

TRÊVE n. f. Suspension d'hostilités. *Fig.* Relâche : *son mal ne lui donne point de trêve. Trêve de raillerie, de cérémonies*, plus de raillerie, de cérémonies.

TRI (lat. *tres, tria*, trois) préfixe qui signifie *trois* et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.

TRI n. m. Triage : *le tri des lettres, des soies*.

TRI n. m. Espèce de jeu d'hombre, qu'on joue à trois. *Faire le tri*, au jeu de whist, faire une levée de plus que la partie adverse.

TRIADE n. f. (gr. *trias*, nombre de trois). Assemblage de trois unités, de trois personnes, de trois divinités.

TRIAGE n. m. Action de trier, de choisir ; choses choisies.

TRIAIRE n. m. Nom donné aux soldats qui formaient le troisième rang de la légion romaine.

TRIANGLE n. m. (préf. *tri* et *angle*). *Géom.* Figure qui a trois angles et trois côtés. *Mus.* Instrument d'acier en forme de triangle (*).

TRIANGULAIRE adj. Qui est en forme de triangle.

TRIANGULAIREMENT adv. En triangle.

TRIANGULATION n. f. (lat. *triangulus*, triangle). Opération trigonométrique au moyen de laquelle on lève le plan d'un terrain, en le divisant en triangles qui forment une sorte de canevas.

TRIAS (*ace*) n. m. Nom d'un des étages des terrains géologiques.

TRIASIQUE adj. Qui a rapport au trias.

TRIBORD n. m. Côté droit du navire, dans la direction de l'arrière à l'avant, par opposition à BÂBORD.

TRIBU n. f. (lat. *tribus*). Une des divisions du peuple chez les anciens ; toute la postérité d'un des douze patriarches : *tribu de Juda* ; peuplade de nations nomades : *tribu d'Arabes*.

TRIBULATION n. f. (lat. *tribulatio* ; de *tribulare*, presser, affliger). Affliction, adversité.

TRIBUN n. m. (lat. *tribunus*). Autrefois, à Rome, magistrat chargé de défendre les droits du peuple ; en France, membre de l'ancien tribunat. *Par ext.* Orateur populaire.

TRIBUNAL n. m. (m. lat. ; de *tribunus*, tribun). Siège du magistrat, du juge ; sa juridiction ; les magistrats qui composent le tribunal ; lieu où ils siègent. *Fig.* Ce que l'on considère comme pouvant rendre une décision quelconque : *le tribunal de la conscience. Le tribunal de la pénitence*, le confessionnal.

TRIBUNAT n. m. Charge de tribun ; temps de l'exercice de cette charge ; en France, assemblée politique de 1799 à 1807.

TRIBUNE n. f. Lieu élevé d'où parlent les orateurs ; dans les lieux d'assemblée, endroit séparé et élevé pour des personnes privilégiées.

TRIBUNITIEN, IENNE (*ci-in*) adj. Qui appartient au tribunat.

TRIBUT n. m. (lat. *tributum* ; de *tribuere*, attribuer). Ce qu'un Etat paye à un autre pour marque de dépendance ; impôt : *lever un tribut. Fig.* Ce qu'on est obligé d'accorder : *le respect est un tribut qu'on doit à la vertu*.

TRIBUTAIRE adj. Qui paye tribut : *peuple tributaire*.

TRICHER v. tr. et int. Tromper au jeu.

TRICHERIE n. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE n. Qui triche.

TRICHINE (*ki*) n. f. (gr. *thrix, trichos*, cheveu). Genre de vers excessivement minces qui se trouvent dans les muscles du porc.

TRICHINOSE (*ki*) n. f. *Méd.* Maladie produite par les trichines.

TRICLINIUM (*ome*) n. m. Salle à manger des anciens renfermant trois lits.

TRICOISES n. f. pl. Tenailles dont se servent les maréchaux.

TRICOLOR n. m. Nom vulgaire d'une espèce d'amarante et de plusieurs variétés d'œillets.

TRICOLORE adj. (préf. *tri* et lat. *color*, couleur). De trois couleurs. **Drapeau tricolore,** rouge, bleu et blanc. — L'origine des trois couleurs qui figurent dans notre drapeau national remonte à l'année 1789. Pour cimenter la bonne intelligence entre le roi et la ville de Paris, dans la journée où, suivant le mot heureux de Bailly, *Paris reconquit son roi*, on réunit à la couleur blanche, qui était celle de la royauté, le bleu et le rouge, couleurs qui figuraient dans les *armes de la ville de Paris.*

TRICORNE n. m. (préf. *tri* et *corne*). Chapeau à trois cornes.

TRICOT n. m. Ouvrage tricoté ; bâton gros et court.

TRICOTAGE n. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER v. tr. Former des mailles avec de longues aiguilles.

TRICOTEUR, EUSE n. Qui tricote. N. f. pl. Femmes du peuple qui, pendant la Révolution, assistaient aux séances de la Convention, des assemblées populaires et du tribunal révolutionnaire.

TRICTRAC n. m. Sorte de jeu de dames et de dés.

TRICYCLE n. m. (préf. *tri* et gr. *kuklos*, cercle). Voiture à trois roues.

TRIDENT n. m. (préf. *tri* et *dent*). Fourche à trois pointes ou dents qui était le sceptre de Neptune (*).

TRIDI n. m. Troisième jour de la décade républicaine, en France.

TRIDUO n. m. Exercices religieux qui durent pendant trois jours. On dit aussi TRIDUUM.

TRIÈDRE adj. (préf. *tri* et gr. *edra*, base). Formé par trois plans ou faces : *angle trièdre.*

TRIENNAL, E, AUX adj. (préf. *tri* et lat. *annus*, année). Qui dure trois ans.

TRIENNALITÉ n. f. Se dit d'un emploi dont l'exercice dure trois ans.

TRIENNAT n. m. Espace de trois ans.

TRIER v. tr. (lat. *extricare*, démêler). Séparer, choisir.

TRIEUR, EUSE n. Qui opère un triage.

TRIFACIAL, E adj. Divisé en trois ; se dit surtout d'un nerf de la face.

TRIFIDE adj. *Hist. nat.* Se dit des organes partagés en trois divisions profondes.

TRIGAUD, E adj. et n. Qui n'agit pas franchement.

TRIGAUDER v. int. Agir comme un trigaud, sans franchise.

TRIGAUDERIE n. f. Action de trigaud.

TRIGLYPHE n.m. *Arch.* Ornement de la frise dorique (*).

TRIGONOCÉPHALE adj. (gr. *trigônos*, triangulaire ; *kephalê*, tête). Qui a la tête en forme de triangle : *presque toutes les vipères sont trigonocéphales.*

TRIGONOMÉTRIE n. f. (préf. *tri* et gr. *gônia*, angle ; *metron*, mesure). Science qui enseigne à mesurer les triangles.

TRIGONOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRILATÉRAL, E, AUX adj. Qui a trois côtés.

TRILATÈRE adj. Syn. de TRILATÉRAL.

TRILINGUE adj. (préf. *tri* et lat. *lingua*, langue). Qui est écrit en trois langues : *inscription trilingue.*

TRILLE (*tri-ie*) n. m. (ital. *trillo*). *Mus.* Battement de gosier qui se fait sur l'avant-dernière note d'une phrase de chant.

TRILLION (*tri-lion*) n. m. Mille billions.

TRILOBÉ, E adj. Qui a trois lobes.

TRILOGIE n. f. (préf. *tri* et gr. *logos*, discours). Action dramatique ou poème divisé en trois parties.

TRIMBALER v. tr. Traîner partout. *Pop.*

TRIMER v. int. Marcher vite et avec fatigue : *trimer toute une journée. Pop.*

TRIMESTRE n. m. Espace de trois mois ; somme payée pour trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE adj. Qui comprend trois mois, revient tous les trois mois : *bulletin, recueil trimestriel.*

TRIMESTRIELLEMENT adv. Par trimestre.

TRIN ou **TRINE** adj. m. *Trin* ou *trine aspect*, se dit, en astrologie, de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINGLE n. f. Verge de fer servant à soutenir un rideau, une draperie ; baguette équarrie, longue et étroite, qui sert à former des moulures ou à remplir un vide entre deux planches.

TRINGLER v. tr. Tracer une ligne droite sur une poutre, etc., avec un cordeau frotté de rouge, de noir ou de blanc.

TRINGLETTE n. f. Petite tringle.

TRINITAIRE n. m. Membre d'une certaine secte d'hérétiques dont les opinions sur la Trinité n'étaient pas orthodoxes ; religieux d'un ordre fondé au moyen âge pour le rachat des chrétiens captifs chez les Barbaresques.

TRINITÉ n. f. (lat. *trinitas ;* de *trinus*, triple). Un seul Dieu en trois personnes ; fête en l'honneur de ce mystère.

TRINÔME n. m. (préf. *tri* et gr. *nomê*, distribution). Quantité algébrique composée de trois termes.

TRINQUER v. int. Choquer son verre contre celui d'un autre avant de boire.

TRINQUETTE n. f. Sorte de voile latine, appelée aussi TOURMENTIN.

TRINQUEUR n. m. Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO n. m. (lat. *tres*, trois). Morceau de musique à trois parties ; réunion de

trois personnes ou de trois choses personnifiées. Pl. des *trios*.

TRIOLET n. m. Petite pièce de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, puis les deux premiers après le sixième. *Mus*. Trois notes en valant deux.

TRIOMPHAL, E, AUX adj. Qui a rapport au triomphe : *char triomphal*.

TRIOMPHALEMENT adv. En triomphe.

TRIOMPHANT, E adj. Qui triomphe, qui a vaincu ; fier et content : *air triomphant*. **Église triomphante,** les bienheureux.

TRIOMPHATEUR n. m. Chez les Romains, général qui obtenait les honneurs du triomphe après une grande victoire. *Par ext*. Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE n. m. (lat. *triumphus*). Honneurs éclatants accordés, chez les Romains, à un général victorieux : *obtenir le triomphe ;* victoire : *les triomphes d'Alexandre*. *Fig*. Succès brillant ; *c'est un jour de triomphe pour lui*.

TRIOMPHE n. f. Jeu de cartes.

TRIOMPHER v. int. Recevoir les honneurs du triomphe; vaincre à la guerre ; remporter un avantage sur quelqu'un : *triompher dans une discussion*, et, *fig*. : *triompher de ses passions*.

TRIPAILLE n. f. Entrailles, intestins des animaux. *Fam*.

TRIPE n. f. Boyau d'un animal. *Tripe de velours*, étoffe veloutée, en fil et en laine ; *œufs à la tripe*, œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons.

TRIPE-MADAME n. f. V. TRIQUE-MADAME.

TRIPERIE n. f. Lieu où l'on vend des tripes.

TRIPETTE n. f. Petite tripe. *Cela ne vaut pas tripette*, ne vaut rien. *Pop*.

TRIPHTONGUE [o. N.] n. f. (préf. *tri* et gr. *phthoggos*, son). Syllabe composée de trois sons qu'on fait entendre en une seule émission de voix : *il n'y a pas de triphtongues proprement dites en français*.

TRIPIER, IÈRE n. Qui vend des tripes.

TRIPLE adj. et n. m. (lat. *triplus*). Qui contient trois fois une chose.

TRIPLEMENT n. m. Augmentation jusqu'au triple. Adv. En trois façons, d'une manière triple.

TRIPLER v. tr. Rendre triple. V. int. Devenir triple.

TRIPLICATA n. m. (lat. *triplicatus*, triplé). Troisième copie d'un acte.

TRIPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est triple : *la triplicité de Dieu*.

TRIPOLI n. m. Substance minérale, jaune ou rouge, qui sert à polir et que l'on tirait autrefois de la ville de Tripoli, en Syrie.

TRIPOT n. m. Maison de jeu.

TRIPOTAGE n. m. Mélange malpropre ou de mauvais goût. *Fig*. Intrigue, tromperie : *il doit y avoir du tripotage là dedans. Fam*.

TRIPOTÉE n. f. Volée de coups. *Fam*.

TRIPOTER v. tr. et int. Mêler, brouiller, faire du tripotage.

TRIPOTIER, IÈRE n. Qui fait des tripotages. On dit aussi TRIPOTEUR, EUSE : *un tripoteur d'affaires*.

TRIPTYQUE n. m. Tableau sur trois volets, dont deux se replient sur celui du milieu.

TRIQUE n. f. Gros bâton. *Pop*.

TRIQUEBALLE [o. N.] n. m. Voiture de transport, dans les parcs d'artillerie et les arsenaux. Le fém. est aussi usité.

TRIQUE-MADAME n. f. *Bot*. Nom vulgaire de l'orpin blanc. Quelques-uns disent *tripe-madame*.

TRIQUET n. m. Battoir fort étroit dont on se sert pour jouer à la paume.

TRIRÈME n. f. (lat. *triremis ;* de *tres*, trois ; *remus*, rame). Galère des anciens, à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, E n. Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

TRISANNUEL, ELLE adj. Se dit d'une plante qui dure trois ans.

TRISECTION (*cek-cion*) n. f. *Géom*. Division d'une chose en trois parties égales.

TRISMÉGISTE adj. m. (gr. *tris*, trois fois ; *megistos*, très grand). Trois fois grand. Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien ou *Hermès*.

TRISSYLLABE adj. et n. m. Qui est de trois syllabes.

TRISTE adj. (lat. *tristis*). Affligé ; affligeant : *nouvelle triste ;* obscur : *chambre triste ;* qui inspire de la tristesse : *triste cérémonie*. *Fig*. Pénible : *triste devoir ;* qui offre peu de ressources : *il a choisi un triste sujet ;* sans talents : *triste auteur ;* mauvais : *triste dîner*.

TRISTEMENT adv. D'une manière triste.

TRISTESSE n. f. Affliction, déplaisir ; mélancolie habituelle.

TRITON n. m. Dieu marin, moitié homme et moitié poisson.

TRITONIEN, IENNE adj. Se dit de terrains où l'on trouve des débris fossiles d'animaux marins.

TRITOXYDE n. m. Troisième oxyde d'un métal.

TRITURABLE adj. Qui peut être trituré.

TRITURATION n. f. Action de réduire en poudre une substance.

TRITURE n. f. Habitude de manier les affaires publiques ou privées.

TRITURER v. tr. (lat. *triturare*). Broyer.

TRIUMVIR (*triome*) n. m. (lat. *trium*, de trois ; *vir*, homme). Magistrat de Rome qui avait deux collègues. V. TRIUMVIRAT (*Part. hist*.).

TRIUMVIRAL, E, AUX (*triome*) adj. Qui appartient aux triumvirs.

TRIUMVIRAT (*triome*) n. m. Gouvernement des triumvirs. V. PART. HIST.

TRIVELIN n. m. Farceur, bouffon, par allusion à Trivelin, personnage de l'ancienne comédie italienne.

TRIVELINADE n. f. Bouffonnerie dans le goût de celles de Trivelin.

TRIVIAL, E, AUX adj. (lat. *trivialis;* de *trivium*, carrefour où aboutissent trois chemins). Usé, rebattu : *vérité triviale;* bas, commun : *expression triviale.*

TRIVIALEMENT adv. D'une manière basse, triviale.

TRIVIALISER v. tr. Rendre trivial : *trivialiser volontairement son style.*

TRIVIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est trivial. Pl. Choses triviales : *dire des trivialités.*

TRIVIUM (*ome*) n. m. Au moyen âge, partie de l'enseignement comprenant la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

TROC n. m. Echange. *Troc pour troc,* sans rien donner de retour.

TROCART ou **TROIS-QUARTS** n. m. *Chir.* Instrument propre à faire des ponctions.

TROCHAÏQUE adj. et n. Se dit d'un vers composé de trochées.

TROCHANTER (*kantèr*) n. m. *Anat.* Nom de deux tubérosités où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHÉE n. m. Pied de vers de la prosodie grecque ou latine, qui se compose d'une longue et d'une brève.

TROCHÉE n. f. Touffe de rameaux qui s'élève du tronc d'un arbre coupé un peu au-dessus de terre.

TROCHET n. m. Fleurs ou fruits qui croissent par bouquets.

TROÈNE n. m. Arbrisseau rameux à fleurs blanches.

TROGLODYTE n. m. (gr. *trôglê*, trou ; *duein*, entrer). Peuplade africaine qui habitait des cavernes ; oiseau de l'ordre des passereaux.

TROGNE n. f. Visage plein, ouvert et haut en couleur. *Pop.*

TROGNON n. m. Milieu d'un fruit.

TROIS adj. num. (lat. *tres*). Deux et un ; troisième : *Henri trois.* N. m. Chiffre qui représente ce nombre ; le troisième jour du mois.

TROISIÈME adj. num. ord. de *trois.* N. m. Le troisième étage ; écolier de la troisième classe. N. f. Cette classe même : *entrer en troisième.*

TROISIÈMEMENT adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS n. m. Navire de commerce qui a trois mâts.

TROIS-PONTS n. m. Navire à trois ponts : *un trois-ponts.*

TROIS-QUARTS n. m. V. TROCART.

TROIS-SIX n. m. Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties de cet alcool et trois parties d'eau on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire.

TRÔLE n. f. *Ouvrier à la trôle,* qui colporte, pour les vendre, les meubles qu'il a fabriqués.

TRÔLER v. tr. et int. Mener de tous côtés ; courir çà et là.

TROMBE n. f. Colonne d'eau ou d'air, mue en tourbillon par le vent.

TROMBLON n. m. Espèce de fusil très court, dont la gueule est évasée en forme de trompette (*) ; chapeau un peu pointu, haut et à larges bords. *Pop.*

TROMBONE n. m. (ital. *tromba*, trompette). Grande trompette à coulisse ; musicien qui en joue.

TROMPE n. f. (ital. *tromba*). Sorte de trompette de chasse ; museau allongé de l'éléphant (*) ; suçoir de certains insectes. *Arch.* Voûte qui supporte un ouvrage en encorbellement. *Anat.* **Trompe d'Eustache**, canal de communication pour l'air extérieur entre la bouche et le tympan de l'oreille.

TROMPE-L'ŒIL n. m. Tableau où des objets de nature morte sont représentés avec une vérité qui fait illusion. Pl. des *trompe-l'œil.*

TROMPER v. tr. Induire en erreur ; échapper à la vigilance : *tromper ses gardes.*

TROMPERIE n. f. Fraude.

TROMPETER v. tr. Divulguer, publier partout. V. int. Se dit du cri de l'aigle. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TROMPETTE n. f. (dimin. de *trompe*). Instrument à vent, ordinairement en cuivre (*). *Fig.* Personne indiscrète : *c'est la trompette du quartier.* N. m. Celui qui sonne de la trompette.

TROMPEUR, EUSE adj. et n. Qui trompe : *discours trompeur.*

TROMPEUSEMENT adv. D'une manière trompeuse.

TRONC n. m. (lat. *truncus;* de *truncare*, couper). La tige, le gros d'un arbre sans les branches ; le corps de l'homme considéré sans la tête et les membres ; boîte dans une église pour les aumônes. *Généal.* Souche d'une famille.

TRONCHET n. m. Gros billot de bois à trois pieds.

TRONÇON n. m. (dimin. de *tronc*). Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large : *tronçon d'épée, de lance.*

TRONÇONNER v. tr. Couper par tronçons : *tronçonner une anguille.*

TRÔNE n. m. (lat. *thronus;* du gr. *thronos*, siège). Siège de cérémonie des rois, des empereurs. *Fig.* Puissance souveraine : *aspirer au trône.* Pl. Un des neuf chœurs des anges.

TRÔNER v. int. Faire l'important dans une réunion, une assemblée.

TRONQUÉ, E adj. Qui n'est pas entier : *colonne tronquée;* ou l'on a retran-

ché quelque partie essentielle : *ouvrage tronqué.*

TRONQUER v. tr. (lat. *truncare;* de *truncus,* tronc). Mutiler en partie : *tronquer une statue. Fig. Tronquer un livre, un passage,* le dénaturer.

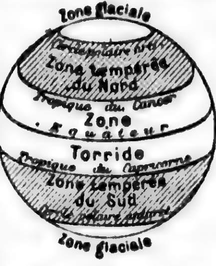
TROP adv. Plus qu'il ne faut. Accompagné de la négation, il signifie guère : *cela n'est pas trop sûr.* N. m. : *en tout le trop ne vaut rien.*

TROPE n. m. (gr. *tropos,* tour). Nom donné, en rhétorique, à toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens figuré : *la métonymie, la catachrèse, l'hyperbole, etc., sont des tropes.*

TROPHÉE n. m. (lat. *trophæum*). Dépouilles d'un ennemi vaincu ; ornement consistant en un groupe d'armes appendues à une colonne, à une muraille.

TROPICAL, E, AUX adj. Du tropique : *régions tropicales.*

TROPIQUE n. m. (gr. *tropikos,* qui tourne). Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et entre lesquels s'effectue le mouvement annuel apparent du Soleil autour de la Terre. **Tropique du Cancer,** dans l'hémisphère septentrional; **tropique du Capricorne,** dans l'hémisphère méridional. — C'est entre les deux tropiques que s'effectue le mouvement annuel apparent du Soleil autour de la Terre. Les régions tropicales ou intertropicales sont les contrées les plus chaudes du globe ; elles forment la zone torride. Par analogie, on appelle *chaleur tropicale* une chaleur très forte.



On connaît les cérémonies grotesques du *baptême* que les marins administrent à ceux qui passent pour la première fois sous le tropique.

TROPOLOGIQUE adj. *Rhét.* Figuré : *sens tropologique.*

TROP-PLEIN n. m. Ce qui excède la capacité d'un vase.

TROQUER v. tr. Echanger.

TROQUEUR, EUSE n. Qui troque.

TROT n. m. Allure entre le pas et le galop.

TROTTABLE adj. Où l'on peut aller au trot : *chemin trottable.*

TROTTE n. f. Espace de chemin.

TROTTE-MENU adj. inv. Qui trotte à petits pas. *La gent trotte-menu,* les souris.

TROTTER v. int. Aller le trot : marcher : *trotter toute une journée.*

TROTTEUR n. m. Cheval dressé à n'aller que le trot.

TROTTIN n. m. Petit domestique employé à faire des courses. (*Pop.*)

TROTTINER v. int. Marcher vite et à petits pas.

TROTTOIR n. m. Chemin pratiqué le long des rues, pour les piétons.

TROU n. m. Toute ouverture dans un corps ; retraite des petits animaux : *le trou de la souris. Fig.* Habitation étroite. *Boucher un trou,* payer une dette. *Pop.*

TROUBADOUR n. m. (provençal *trobadour,* le trouveur). Poète provençal du moyen âge. V. PART. HIST.

TROUBLE n. m. Brouillerie, désordre ; agitation de l'âme. Pl. Soulèvement populaire : *exciter des troubles.*

TROUBLE adj. Brouillé, qui n'est pas clair : *vin trouble.*

TROUBLE ou **TRUBLE** n. f. Sorte de filet pour pêcher (*).



TROUBLE-FÊTE n. m. Importun. S'emploie aussi au féminin : *cette femme est une trouble-fête.* Pl. des *trouble-fête.*

TROUBLER v. tr. (lat. *turbare*). Rendre trouble. *Fig.* Causer de la mésintelligence : *troubler un ménage;* causer du désordre : *troubler la paix publique;* faire perdre le jugement : *troubler la raison;* interrompre : *troubler un entretien;* intimider : *votre présence le trouble.* **Se troubler** v. pr. Devenir trouble. *Fig.* S'embarrasser : *l'orateur se troubla.*

TROUÉE n. f. Ouverture dans une haie ; espace vide au travers d'un bois ; effet d'une décharge d'artillerie à travers les rangs ennemis.

TROUER v. tr. Percer un trou.

TROU-MADAME n. m. Sorte de jeu. Pl. des *trous-madame.*

TROUPE n. f. (lat. *turba*). Grand nombre ; détachement de soldats ; toute l'armée d'un Etat ; société de comédiens.

TROUPEAU n. m. Troupe d'animaux ; peuple d'un diocèse, d'une paroisse, par rapport à l'évêque, au curé.

TROUPIER n. m. Soldat.

TROUSSE n. f. Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de chirurgien, de médecin, de vétérinaire,* étui ou portefeuille divisé en compartiments, et contenant les instruments qui leur sont nécessaires. Pl. Larges chausses qu'on portait autrefois.

TROUSSÉ, E adj. *Compliment bien troussé,* bien fait.

TROUSSEAU n. m. Petite trousse : *trousseau de clefs;* linge, habits qu'on donne à une fille qu'on marie ou qui se fait religieuse, à un enfant qui entre en pension.

TROUSSE-QUEUE n. m. Espèce de longe de cuir dans laquelle on fait passer le haut de la queue d'un cheval. Pl. des *trousse-queue.*

TROUSSEQUIN n. m. Pièce de bois sur le derrière d'une selle.

TROUSSER v. tr. Replier, en parlant



des vêtements. *Trousser une volaille*, la préparer pour la mettre à la broche.

TROUSSIS n. m. Pli fait à une robe pour la raccourcir.

TROUVABLE adj. Qui peut se trouver, se rencontrer.

TROUVAILLE n. f. Chose trouvée.

TROUVÉ, E adj. Heureusement imaginé : *expression trouvée. Enfant trouvé*, qui a été exposé.

TROUVER v. tr. Rencontrer, que l'on cherche ou non ; surprendre : *trouver en faute ;* découvrir, inventer : *trouver un procédé ;* éprouver, sentir : *trouver du plaisir ;* estimer, juger : *trouver un ouvrage bien fait. Trouver la mort*, être tué ; *trouver bon, mauvais*, approuver, désapprouver. **Se trouver** v. pr. Se rencontrer ; être, se rendre dans un lieu : *trouvez-vous ici demain ;* se sentir : *je me trouve mieux*. V. impers. *Il se trouve*, il y a ; *il se trouva que*, il arriva que.

TROUVÈRE ou **TROUVEUR** n. m. Ancien poète des provinces du Nord V. TROUBADOUR (*Part. hist.*).

TROUVEUR n. m. Celui qui trouve ; celui qui invente.

TRUAND, E n. (bas lat. *trutanus*, vagabond). Vaurien, vagabond, mendiant.

TRUANDAILLE n. f. Réunion de truands.

TRUANDER v. int. Faire le truand.

TRUANDERIE n. f. Métier de truand.

TRUBLE n. f. V. TROUBLE.

TRUC n. m. Se dit populairement pour adresse, habileté ; *avoir le truc ;* mécanisme employé au théâtre pour faire mouvoir certains décors.

TRUC ou **TRUCK** n. m. (m. angl.). Wagon en plate-forme, employé sur les chemins de fer pour le transport des objets encombrants et pesants.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** n. m. Interprète.

TRUELLE n. f. (lat. *trulla ;* de *trua*, cuiller). Outil de maçon pour appliquer le mortier, le plâtre ; ustensile d'argent pour servir le poisson à table.

TRUELLÉE n. f. Quantité de m... [illegible] qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE n. f. Végétal souterrain très savoureux, qui n'a ni tige ni racines apparentes.

TRUFFER v. tr. Garnir de truffes.

TRUFFIÈRE n. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE n. f. (bas lat. *troia*). Femelle du porc.

TRUITE n. f. (lat. *tructa*). Poisson de rivière fort délicat. *Truite saumonée*, truite qui tient du goût et de la couleur du saumon.

TRUITÉ, E adj. Marqueté, tacheté : *chien truité*.

TRULLISATION n. f. *Maçonn*. Travail à la truelle d'enduits ou de crépis que l'on applique à l'intérieur des voûtes.

TRUMEAU n. m. Espace d'un mur entre deux fenêtres ; glace qui occupe cet espace.

TRUMEAU n. m. Jarret du bœuf, coupé pour être mangé.

TRUSQUIN n. m. Outil de menuisier pour tracer des parallèles.

TSAR, TSARIENNE, TSARINE, TSAROWITZ, autre orthographe de CZAR, etc.

TU, TOI, TE pron. de la 2e pers.

TUABLE adj. Bon à tuer.

TUANT, E adj. Pénible, fatigant : *métier tuant. Fam.*

TU-AUTEM n. m. V. TU AUTEM aux locutions latines.

TUBAGE n. m. Action de tuber.

TUBE n. m. (lat. *tubus*). Tuyau cylindrique.

TUBER v. tr. et int. Garnir de tubes, disposer des tubes.

TUBERCULE n. m. (lat. *tuberculum*). Toute excroissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la racine, comme la pomme de terre, l'igname, la patate, etc. *Méd.* Sorte de petits champignons qui se produisent sur les poumons et qui constituent la phtisie pulmonaire.

TUBERCULEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du tubercule.

TUBÉREUSE n. f. (rad. *tubéreux*). Fleur blanche et très odoriférante (*).

TUBÉREUX, EUSE adj. (lat. *tuber*, tubercule). Qui forme une masse charnue : *racine tubéreuse*.

TUBÉROSITÉ n. f. Tumeur charnue sur certains os.

TUBULAIRE adj. Qui est en forme de tube, qui est formé de plusieurs tubes : *chaudière, pont tubulaire*.

TUBULÉ, E adj. Muni d'une ou de plusieurs tubulures.

TUBULEUX, EUSE adj. Long et creux intérieurement, comme un tube.

TUBULURE n. f. Ouverture destinée à recevoir un tube.

TUDESQUE adj. Se dit des Germains et surtout de la langue parlée par eux. *Fig.* Rude, grossier : *façons tudesques*.

TUE-CHIEN n. m. V. COLCHIQUE.

TUER v. tr. (gr. *thuein*, mettre à mort). Oter la vie d'une manière violente ; détruire : *la gelée tue les plantes. Fig.* Altérer la santé : *ses excès le tuent ;* importuner extrêmement : *il me tue avec ses compliments. Tuer le temps*, s'amuser à des riens. **Se tuer** v. pr. Se donner la mort.

TUERIE n. f. Carnage, massacre.

TUE-TÊTE (À) loc. adv. *Crier à tue-tête*, de toute sa force.

TUEUR n. m. Celui qui tue. Ne se dit guère que dans cette phrase : *c'est un tueur de gens*, un fanfaron. *Fam.*

TUF n. m. (lat. *tofus*). Substance qui se trouve sous la terre végétale ; pierre

blanche et fort tendre. Dans ce dernier cas, on dit aussi TUFFEAU.

TUFFEAU n. m. V. le mot précédent.

TUFIER, IÈRE adj. Qui est de la nature du tuf.

TUILE n. f. (v. fr. *teule;* du lat. *tegula;* de *tegere*, couvrir). Terre cuite pour couvrir les toits. Accident imprévu. *Fig.* et *fam.*

TUILEAU n. m. Fragment de tuile.

TUILERIE n. f. Lieu où l'on fait de la tuile. Pl. Palais des souverains de la France, à Paris, incendié en 1871.

TUILIER n. m. Ouvrier qui fait de la tuile.

TULIPE n. f. (persan *dulbend*, turban). Fleur printanière (*).

TULIPIER n. m. Arbre d'Amérique.

TULLE n. m. Tissu en réseau, très mince et très léger, fabriqué dans le principe à Tulle.

TUMÉFACTION n. f. *Méd.* Enflure, gonflement.

TUMÉFIER v. tr. (lat. *tumefacere;* de *tumor*, tumeur; *facere*, faire). *Méd.* Causer de la tuméfaction.

TUMESCENCE n. f. (lat. *tumescere*, s'enfler). Etat de ce qui est tumescent.

TUMESCENT, E adj. Enflé, gonflé, qui a l'apparence d'une tumeur.

TUMEUR n. f. (lat. *tumor;* de *tumescere*, s'enfler). Enflure accidentelle sur une partie quelconque du corps.

TUMULAIRE adj. (lat. *tumulus*, tombeau). Qui a rapport aux tombeaux: *pierre tumulaire.*

TUMULTE n. m. (lat. *tumultus;* de *tumere*, être enflé). Grand mouvement avec bruit. *Fig.* Trouble, agitation: *le tumulte du monde, des passions;* mouvement animé: *le tumulte des affaires.* **En tumulte** loc. adv. En confusion.

TUMULTUAIRE adj. Qui se fait avec tumulte: *assemblée tumultuaire.*

TUMULTUAIREMENT adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT adv. En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE adj. Plein de tumulte: *assemblée tumultueuse.*

TUMULUS (*luce*) n. m. (m. lat. qui signifie *tertre*). Amas de terre, construction de pierre, en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures.

TUNGSTÈNE (*tongh-stè-ne*) n. m. *Chim.* Métal très dur, d'un gris presque noir, découvert par Scheele en 1780.

TUNIQUE n. f. (lat. *tunica*). Vêtement de dessous que portaient les anciens; redingote d'uniforme que portent les soldats d'infanterie et les élèves des écoles. *Anat.* et *Bot.* Diverses membranes qui enveloppent les organes: *la tunique de l'œil.*

TUNISIEN, IENNE adj. et n. De Tunis.

TUNNEL (*tu-nèl*) n. m. (m. angl.). Passage pratiqué sous terre, soit à travers une montagne, soit au-dessous d'une rivière.

TURBAN n. m. (persan *dulbend*, bande de tête). Coiffure des Orientaux (*).

TURBINE n. f. Roue à axe vertical, plongée dans le courant qui la fait mouvoir.

TURBINÉ, E adj. *Hist. nat.* Qui est en forme de toupie.

TURBINITE n. f. Coquille en forme de spirale.

TURBOT n. m. Poisson de mer à chair blanche et délicate.

TURBOTIÈRE n. f. Vase de forme particulière où l'on fait cuire des turbots (*).

TURBOTIN n. m. Petit turbot.

TURBULEMMENT adv. D'une manière turbulente.

TURBULENCE n. f. Caractère de celui qui est turbulent.

TURBULENT, E adj. (lat. *turbulentus;* de *turbare*, troubler). Porté à faire du bruit: *enfant turbulent;* à exciter du trouble: *esprit turbulent.*

TURC, TURQUE adj. et n. De Turquie.

TURC n. m. Ver qui s'engendre entre l'écorce et le bois de certains arbres.

TURCARET n. m. V. à la partie bibliographique.

TURCIE n. f. Sorte de chaussée au bord d'une rivière, pour contenir les eaux.

TURCO n. m. Tirailleur indigène de l'armée française d'Afrique.

TURELURE n. f. Refrain; s'emploie surtout dans cette phrase: *c'est toujours la même turelure*, la même chose.

TURF n. m. (m. angl. qui signifie *champ de gazon*). Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux.

TURFISTE n. m. Celui qui aime les courses de chevaux, qui y assiste assidûment.

TURGESCENCE n. f. (lat. *turgescere*, s'enfler). *Méd.* Gonflement.

TURGESCENT, E adj. *Méd.* Gonflé.

TURION n. m. Bourgeon de certaines plantes, comme l'asperge, etc.

TURLUPIN n. m. Mauvais plaisant. V. à la partie bibliographique.

TURLUPINADE n. f. Mauvaise plaisanterie, mauvais jeu de mots.

TURLUPINER v. tr. Tourmenter. V. int. Faire des turlupinades.

TURNEPS n. m. Sorte de navet.

TURPITUDE n. f. (lat. *turpitudo;* de *turpis*, honteux). Ignominie.

TURQUET n. m. Variété de froment; sorte de petit chien.

TURQUETTE n. f. Plante médicinale astringente.

TURQUIE (blé de) n. m. Nom vulgaire du maïs.

TURQUIN adj. m. *Bleu turquin*, foncé et mat.

TURQUOISE n. f. Pierre précieuse de couleur bleue, non transparente.

TUSSILAGE n. m. Plante médicinale, vulgairement appelée *pas-d'âne*.

TUTÉLAIRE adj. Qui protège.

TUTELLE n. f. (lat. *tutela*, protection). Autorité donnée par le magistrat pour veiller aux biens d'un mineur ou d'un interdit. *Fig.* Protection : *la tutelle des lois*.

TUTEUR, TRICE n. (lat. *tutor*; de *tueri*, protéger). \ qui une tutelle est confiée. N. m. Perche qui soutient un jeune arbre.

TUTIE (*ti*) n. f. *Chim.* Oxyde de zinc qui se produit dans le travail de certains minerais de plomb.

TUTOIEMENT ou **TUTOÎMENT** n. m. Action de tutoyer.

TUTOYER v. tr. (rad. *tu* et *toi*). User des mots *tu, te, toi*, en parlant à quelqu'un.

TUTTI (*toutt-ti*) n. m. (m. ital.; pl. de *tutto*, tout). *Mus.* Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre. **Tutti quanti.** V. aux locutions étrangères.

TUYAU (*tui-io*) n. m. Tube ou canal de fer, de plomb, etc.; ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'au haut; bout creux d'une plume; tige creuse du blé et de certaines plantes.

TUYAUTAGE n. m. Action de tuyauter.

TUYAUTER (*tui-ioter*) v. tr. Faire de petits tuyaux à un objet de toilette.

TUYÈRE (*tui-ière*) n. f. Conduit de forge par où passe le bec du soufflet.

TYMPAN n. m. (gr. *tumpanon*, tambour). Cavité de l'oreille sur laquelle est tendue une membrane sonore. *Impr.* Sorte de châssis. *Arch.* Espace entre les trois corniches du fronton. *Menuis.* Panneau entre des moulures. *Méc.* Pignon denté qui engrène dans les dents d'une roue. *Hydraul.* Machine pour élever l'eau.

TYMPANISER v. tr. Décrier hautement quelqu'un. *Fam.*

TYMPANITE n. f. (gr. *tumpanon*, tambour). Enflure du ventre produite par une accumulation de gaz.

TYMPANON n. m. (gr. *tumpanon*, tambour). Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, qu'on touche avec des baguettes.

TYPE n. m. (gr. *tupos*; de *tupein*, frapper). Modèle, original; ensemble de traits caractéristiques : *le type anglais*; personne originale : *c'est un vrai type*.

TYPHIQUE adj. Qui concerne le typhus : *affection typhique*.

TYPHOÏDE adj. Qui a le caractère du typhus : *fièvre typhoïde*.

TYPHON n. m. Violent ouragan de l'océan Indien.

TYPHUS (*fuce*) n. m. (gr. *tuphos*, stupeur). Fièvre contagieuse, qui sévit généralement sur un grand nombre d'individus à la fois, dans les lieux ou il y a encombrement.

TYPIQUE adj. Symbolique, allégorique; qui a une forte originalité : *personnage typique*.

TYPOGRAPHE n. m. (gr. *tupos*, type; *graphô*, j'écris). Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Adj. : *ouvrier typographe*.

TYPOGRAPHIE n. f. Art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT adv. D'une manière typographique.

TYRAN n. m. (lat. *tyrannus*). Prince qui gouverne avec cruauté. *Fig.* Celui qui abuse de son autorité.

TYRANNEAU n. m. Petit tyran.

TYRANNICIDE n. m. (lat. *tyrannus*, tyran; *cædere*, tuer). Assassinat d'un tyran; celui qui le commet.

TYRANNIE n. f. Gouvernement injuste et cruel. *Fig.* Oppression; pouvoir de certaines choses sur les hommes : *tyrannie de l'usage, des passions*.

TYRANNIQUE adj. Qui tient à la tyrannie : *loi tyrannique*.

TYRANNIQUEMENT adv. Avec tyrannie.

TYRANNISER v. tr. Traiter tyranniquement.

TYRIEN, IENNE adj. et n. De Tyr : *la pourpre tyrienne*.

TYROLIEN, IENNE adj. et n. Du Tyrol. N. f. Sorte de chanson à trois temps, d'une exécution particulière; danse du Tyrol.

TZAR, TZARIENNE, TZARINE, TZAROWITZ, autre orthographe de TSAR, etc.

TZIGANE adj. et n. Syn. de BOHÉMIEN, dans le sens de vagabond.

U

U n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet et la cinquième des voyelles.

UBIQUISTE (*ku-i*) n. m. Homme indifférent, qui se trouve bien partout; celui qui voyage souvent et rapidement.

UBIQUITAIRE (*ku-i*) n. m. Membre d'une secte de luthériens qui soutenaient que le corps de J.-C. se trouve partout.

UBIQUITÉ (*ku-i*) n. f. (lat. *ubiquitas*; de *ubique*, partout). Faculté d'être en plusieurs lieux à la fois. Ne s'emploie guère qu'avec la négation dans cette phrase : *je n'ai pas le don d'ubiquité*, je ne puis être partout en même temps.

UDOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à indiquer la quantité de pluie qui

tombe. — On dit mieux PLUVIOMÈTRE.

UHLAN ou **HULAN** n. m. Espèce de lancier allemand.

UKASE n. m. Edit du tsar.

ULCÉRATION n. f. Formation d'ulcère.

ULCÈRE n. m. (lat. *ulcera*). Plaie maligne dans les chairs.

ULCÉRÉ, E adj. *Conscience ulcérée*, pressée de remords ; *cœur ulcéré*, qui garde un profond ressentiment.

ULCÉRER v. tr. Produire un ulcère. *Fig.* Faire naître la haine, le ressentiment. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

ULCÉREUX, EUSE adj. De la nature de l'ulcère : couvert d'ulcères.

ULÉMA n. m. (turc *oulemah*). Docteur de la loi, chez les Turcs.

ULMAIRE n. f. Plante vulgairement appelée *reine-des-prés*.

ULTÉRIEUR, E adj. (lat. *ulterior*; de *ultra*, au delà). *Géog.* Qui est au delà, par opposition à *citérieur* : *la Calabre Ultérieure*. Qui arrive après, par opposition à *antérieur* : *nouvelle ultérieure*.

ULTÉRIEUREMENT adv. Plus tard.

ULTIMATUM (*tome*) n. m. (lat. *ultimus*, dernier). Conditions irrévocables : *rejeter, accepter un ultimatum*.

ULTRA, mot lat. qui signifie *au delà*, et qui peut entrer pour ainsi dire à volonté dans la composition de beaucoup de mots, pour caractériser ce qui est exagéré. N. m. Celui qui professe des opinions exagérées en politique : *tous les gouvernements ont leurs ultras*.

ULTRA-LIBÉRAL, E n. Qui pousse le libéralisme à ses dernières limites.

ULTRAMONTAIN, E adj. et n. (préf. *ultra* et lat. *mons, montis*, mont). Qui veut étendre le pouvoir du pape. — Son opposé est GALLICAN. V. ce mot.

ULTRAMONTANISME n. m. Système des partisans du pouvoir universel et absolu des papes.

ULTRA-ROYALISTE n. Partisan outré des doctrines monarchiques.

ULTRA-VIOLET, ETTE adj. Se dit des radiations obscures plus réfrangibles que le violet.

UMBLE (*omble*) n. m. Poisson du genre saumon, à chair délicate.

UN n. m. Le premier de tous les nombres; chiffre qui le représente.

UN, UNE adj. (lat. *unus*). Qui n'admet pas de division : *Dieu est un, la vérité est une*; simple : *dans un poème, l'action doit être une*. Adj. indéf. : *un ancien a dit*. Adj. num. card. : *un et un font deux*.

UNANIME adj. (lat. *unus*, un ; *animus*, esprit). Qui a même sentiment ; général.

UNANIMEMENT adv. A l'unanimité.

UNANIMITÉ n. f. Conformité des opinions, des suffrages.

UNAU n. m. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur.

UNCIALE adj. V. ONCIALE.

UNGUIS (*on-gu-ice*) n. m. *Anat.* Très petit os de la face, qui a la forme et la transparence d'un ongle.

UNI, E adj. Sans inégalités : *chemin uni*; sans ornements : *linge uni*.

UNICOLORE adj. Qui est d'une seule couleur.

UNIÈME adj. num. ord. de un.

UNIÈMEMENT adv. *Vingt et unièmement*, en vingt et unième lieu.

UNIFICATION n. f. Action d'unifier.

UNIFIER v. tr. (lat. *unus*, un seul ; *facere*, faire). Réduire plusieurs parties à un seul tout.

UNIFLORE adj. Qui ne porte qu'une fleur.

UNIFORME adj. (lat. *unus*, un seul ; *forma*, forme). Où l'on n'aperçoit aucune variété : *aspect, couleur, style uniforme* ; toujours égal : *mouvement uniforme* ; toujours le même : *vie, conduite uniforme*. N. m. Habit militaire, costume de corps.

UNIFORMÉMENT adv. D'une manière uniforme.

UNIFORMISATION n. f. Action d'uniformiser.

UNIFORMISER v. tr. Rendre uniforme.

UNIFORMITÉ n. f. Etat de ce qui est uniforme.

UNILATÉRAL, E adj. (lat. *unus*, un seul ; *latus, lateris*, côté). *Jurisp.* Qui n'engage qu'une seule des parties contractantes : *contrat unilatéral*.

UNIMENT adv. Egalement : *toile travaillée uniment*; simplement : *voilà tout uniment ce que j'ai vu*.

UNION n. f. (lat. *unio*; de *unire*, unir). Jonction de deux ou de plusieurs choses ; concorde, bonne intelligence ; mariage : *union bien assortie*.

UNIPERSONNEL adj. m. Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la 3e pers. du singulier, et que les grammairiens appellent aussi *impersonnel*.

UNIQUE adj. (lat. *unicus*; de *unus*, un seul). Seul : *fils unique*. *Fig.* Infiniment au-dessus des autres : *un talent unique* ; singulier, extravagant.

UNIQUEMENT adv. Exclusivement.

UNIR v. tr. (lat. *unire*; de *unus*, un seul). Mettre ensemble ; joindre d'amitié, d'intérêt, de parenté ; aplanir : *unir une allée*. **S'unir** v. pr. S'associer.

UNISEXUEL, ELLE adj. *Bot.* Se dit des fleurs qui n'ont que des étamines ou des pistils. — On dit aussi UNISEXUÉ, E.

UNISSON n. m. Accord de plusieurs voix ou de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même ton.

UNITAIRE n. m. Sectaire qui ne reconnaît qu'une seule personne en Dieu, comme les sociniens.

UNITARISME n. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ n. f. (lat. *unitas*; de *unus*, un seul). Principe de tout nombre ; quantité prise pour commune mesure de toutes les autres de même espèce : *unité de longueur, de poids, de capacité* ; qualité de ce qui

est un, par opposition à *pluralité* : *l'unité de Dieu* ; accord, harmonie : *il n'y a pas d'unité entre eux*. *Litt*. *Unité de temps, de lieu, d'action*, règles qui doivent présider à la composition d'un poème, d'une action dramatique.

UNIVALVE adj. et n. Mollusque dont la coquille n'est composée que d'une valve.

UNIVERS n. m. (lat. *universus*, entier). Le monde entier ; la terre et ses habitants.

UNIVERSALISER v. tr. Rendre universel, général.

UNIVERSALITÉ n. f. Généralité : *l'universalité des êtres* ; totalité : *l'universalité de ses biens*.

UNIVERSAUX n. m. pl. V. UNIVERSEL.

UNIVERSEL, ELLE adj. (lat. *universalis*). Général, qui s'étend à tout : *remède universel* ; qui comprend tout : *science universelle*.

UNIVERSEL n. m. **UNIVERSAUX** n. m. pl. *Log*. Ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce.

UNIVERSELLEMENT adv. Généralement.

UNIVERSITAIRE adj. Qui appartient à l'université.

UNIVERSITÉ n. f. (lat. *universitas*, universalité). Corps enseignant établi par l'Etat : *l'université de Paris, d'Oxford* ; actuellement, en France, corps de professeurs établis pour enseigner les langues les belles-lettres et les sciences ; le corps enseignant tout entier ; établissement d'enseignement libre réunissant trois facultés : *l'université catholique de Paris*. V. PART. HIST.

UNIVOCATION n. f. Caractère de ce qui est univoque.

UNIVOQUE adj. Qui désigne plusieurs objets distincts, mais de même genre, avec le même sens : HOMME *est univoque à Pierre et à Paul*. *Gram*. Qui désigne avec le même son des objets différents : SON *est univoque à la partie grossière du blé et à la sensation du bruit*. *Mus*. *Consonance univoque*, de même nom.

UPAS (*pace*) n. m. Poison extrait de l'arbre de ce nom, qui sert aux naturels de Java pour empoisonner leurs flèches.

URANE n. m. *Chim*. Oxyde d'uranium.

URANIE n. f. Planète télescopique.

URANIUM (*ome*) n. m. *Chim*. Corps simple métallique, extrait de l'urane.

URANOGRAPHIE n. f. (gr. *ouranos*, ciel ; *graphê*, description). Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'uranographie.

URANUS (*nuce*) n. m. Planète découverte par Herschel.

URATE n. m. Sel produit par la combinaison de l'acide urique avec une base.

URBAIN, E adj. (lat. *urbanus* ; de *urbs*, ville). De ville, de la ville, par opposition à *rural*.

URBANITÉ n. f. (lat. *urbanitas* ; de *urbs*, ville). Politesse.

URCÉOLÉ, E adj. *Bot*. Renflé vers le milieu et rétréci à la partie supérieure ; *calice urcéolé*.

URÉE n. f. Substance qui est le principe de l'acide urique.

URETÈRE n. m. *Anat*. Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie.

URÈTRE n. m. Canal de l'urine.

URGENCE n. f. (lat. *urgere*, presser). Qualité de ce qui est urgent.

URGENT, E adj. Pressant, qui ne peut se différer.

URINAIRE adj. Qui a rapport à l'urine : *les voies urinaires*.

URINAL n. m. Vase à col relevé, où les malades urinent.

URINE n. f. (lat. *urina*). Liquide excrémentiel.

URINER v. int. Evacuer l'urine.

URINEUX, EUSE adj. De la nature de l'urine.

URINOIR n. m. Endroit préparé sur une voie publique pour permettre aux passants de satisfaire avec décence le besoin d'uriner.

URIQUE adj. *Chim*. *Acide urique*, formé d'oxygène et d'urée.

URNE n. f. (lat. *urna*). Vase où les anciens renfermaient les cendres des morts ; vase qui sert à recueillir les bulletins de vote, les numéros qu'on tire au sort ; vase d'ornement (*).

URSULINE n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Ursule, fondé en 1537, par Angèle de Brescia.

URTICAIRE n. f. (lat. *urtica*, ortie). Eruption cutanée semblable à celle que produit le contact de l'ortie.

URTICANT, E adj. Se dit des animaux ou des végétaux qui produisent une piqûre analogue à celle de l'ortie.

URTICATION n. f. Piqûre accompagnée d'une sensation de brûlure que produit sur la peau les poils de l'ortie ; flagellation que l'on pratique avec des orties fraîches, pour produire sur la peau une éruption papuleuse et une vive excitation révulsive.

URTICÉES n. f. pl. (lat. *urtica*, ortie) Famille de plantes ayant l'ortie pour type.

URUS (*uce*) ou **URE** n. m. Espèce de bœuf sauvage ; aurochs.

US (*uce*) n. m. pl. (lat. *usus*). Usages *les us et coutumes*.

USAGE n. m. Coutume, pratique reçue ; emploi d'une chose : *usage des richesses* ; emploi qu'on fait des mots : *expression hors d'usage* ; jouissance, possession : *se réserver l'usage d'une chose* ; habitude : *usage du monde*.

USAGER n. m. Celui qui a le droit d'usage, de pâturage dans les forêts.

USANCE n. f. Terme de trente jours pour le payement d'une lettre de change.

USÉ, E adj. Affaibli : *homme usé*; banal, pour avoir été trop répété ou employé : *sujet usé, moyen usé*.

USER v. int. Faire usage, se servir : *user de violence. User mal*, abuser ; *en user*, agir d'une certaine manière : *vous en usez mal avec lui*. V. tr. Consommer : *user de l'huile*; détériorer : *user la pointe d'un couteau*. *Fig*. Epuiser : *user le corps*.

USER n. m. Se dit en parlant des choses qui durent plus ou moins longtemps : *cette étoffe est d'un bon user*.

USINE n. f. (bas lat. *usina*, atelier au bord de l'eau). Etablissement industriel, comme forge, fonderie, etc.

USINIER n. m. Exploiteur d'une usine.

USITÉ, E adj. (lat. *usitatus*). Qui est en usage.

USTENSILE n. m. (bas lat. *ustensilia*; du lat. *uti*, se servir). Petit meuble de ménage et surtout de cuisine.

USTION n. f. Action de brûler. *Chir*. Effet d'un cautère actuel.

USUCAPION n. f. En droit romain, acquisition par l'usage.

USUEL, ELLE adj. (lat. *usus*, usage). Dont on se sert ordinairement.

USUELLEMENT adv. Communément.

USUFRUCTUAIRE adj. Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits.

USUFRUIT n. m. (lat. *usus*, usage; *fructus*, fruit). Jouissance des fruits, du revenu d'un héritage, d'un bien dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE n. Qui a l'usufruit.

USURAIRE adj. Où il y a usure : *prêt usuraire*.

USURAIREMENT adv. D'une manière usuraire.

USURE n. f. (lat. *usura*). Intérêt au-dessus du taux fixé par la loi. *Fig*. *Avec usure*, au delà de ce qu'on a reçu.

USURE n. f. Dépérissement par suite d'un long usage.

USURIER, IÈRE n. Qui prête à usure.

USURPATEUR, TRICE n. Qui usurpe.

USURPATION n. f. Action d'usurper.

USURPER v. tr. (lat. *usurpare*). S'emparer, par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre.

UT n. m. Première note de la gamme ; signe qui la représente. On dit aujourd'hui *do*, en solfiant.

UTÉRIN, E adj. Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, mais non du même père.

UTILE adj. (lat. *utilis*; de *uti*, se servir). Profitable, avantageux. N. m. : *joindre l'utile à l'agréable*.

UTILEMENT adv. D'une manière utile.

UTILISABLE adj. Qui peut être utilisé.

UTILISATION n. f. Action ou manière d'utiliser.

UTILISER v. tr. Tirer parti.

UTILITAIRE adj. et n. Qui se propose surtout l'utilité.

UTILITÉ n. f. (rad. *utile*). Profit, avantage ; au théâtre, emploi subalterne ; personne qui le remplit.

UTOPIE n. f. (gr. *ou*, non ; *topos*, lieu). Plan d'un gouvernement imaginaire, où tout est réglé pour le mieux ; toute organisation théorique considérée comme irréalisable.

UTOPIQUE adj. Qui tient de l'utopie.

UTOPISTE n. m. Celui qui se jette dans l'utopie.

UTRICULAIRE adj. Qui a la forme d'un utricule.

UTRICULE n. m. Petite outre. *Bot*.

UVÉE n. f. Une des tuniques du globe de l'œil.

V

V n. m. Vingt-deuxième lettre de l'alphabet et dix-septième des consonnes. V, chiffre romain, vaut cinq.

VACANCE n. f. (lat. *vacare*, être vacant). Temps pendant lequel une place, une dignité n'est pas remplie : *vacance du saint-siège*. Pl. Temps durant lequel les travaux cessent dans les écoles et les tribunaux.

VACANT, E adj. Non occupé.

VACARME n. m. Grand bruit.

VACATION n. f. (lat. *vacatio*; de *vacare*, être vacant). Temps que certains officiers publics consacrent à une affaire ; leurs honoraires. Pl. Cessation des séances des gens de justice : *vacations des tribunaux*.

VACCIN n. m. (lat. *vacca*, vache). Liquide séreux dans un bouton qui se développe au pis de la vache, et qu'on emploie par inoculation pour préserver de la petite vérole. — La découverte du vaccin est due au médecin anglais Jenner, qui ne la rendit publique, en 1796, qu'après l'avoir confirmée par vingt années d'observations et de recherches. Le parlement lui décerna une récompense nationale de 500,000 francs.

Cette précieuse découverte fut d'abord combattue par les préjugés. Aujourd'hui, la vaccine est appréciée comme elle le mérite, et, depuis quelques années, on la pratique chez tous les peuples civilisés.

VACCINABLE adj. Qu'on peut vacciner.

VACCINATEUR n. m. Celui qui vaccine.

VACCINATION n. f. Action de vacciner.

VACCINE n. f. Inoculation du vaccin pour préserver de la petite vérole.

VACCINER v. tr. Inoculer le vaccin.

VACHE n. f. (lat. *vacca*). Femelle du taureau ; sa chair : *manger de la vache;* sa peau corroyée. *Fig. Vache à lait*, personne ou chose dont on tire un profit continuel.

VACHER, ÈRE n. Qui mène paître les vaches.

VACHERIE n. f. Etable à vaches; lieu où l'on trait des vaches et où l'on vend du lait.

VACILLANT, E (*cil-lant*) adj. Qui vacille : *lumière vacillante. Fam.* Irrésolu : *esprit vacillant.*

VACILLATION (*cil-la-cion*) n. f. Mouvement de ce qui vacille : *vacillation d'une barque. Fig.* Irrésolution : *vacillation dans les opinions.*

VACILLATOIRE adj. Qui décèle le doute, l'irrésolution.

VACILLER (*cil-ler*) v. int. (lat. *vacillare*). Chanceler, n'être pas bien solide : *la table vacille. Fig.* Hésiter, être irrésolu.

VACUITÉ n. f. Etat d'une chose vide.

VADE n. f. Mise au jeu.

VADE-MECUM (*vadé-mécome*) n. m. (lat. *vade*, marche; *mecum*, avec moi). Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Pl. des *vade-mecum.*

VA-ET-VIENT n. m. Mouvement dans une maison : *c'est un va-et-vient continuel.* Pl. des *va-et-vient.*

VAGABOND, E adj. (lat. *vagabundus;* de *vagari*, errer). Qui erre çà et là. *Fig.* Désordonné : *imagination vagabonde.* N. m. Homme sans domicile.

VAGABONDAGE n. m. Etat de vagabond.

VAGABONDER v. int. Faire le vagabond.

VAGIR v. int. (lat. *vagire*). Pousser des vagissements.

VAGISSANT, E adj. Qui vagit : *voix vagissante.*

VAGISSEMENT n. m. Cri des enfants nouveau-nés.

VAGON n. m. V. WAGON.

VAGUE n. f. Eau de la mer, d'un fleuve, agitée et élevée par les vents.

VAGUE adj. (lat. *vagus*). Inculte : *terres vagues. Fig.* Qui manque de solidité, de fixité : *désir, promesse vague. Peint.* Qui manque de précision, de netteté : *couleur, lumière vague.* N. m. Grand espace vide : *le vague des airs. Fig.* Ce qui est indécis, mal défini : *rester dans le vague.*

VAGUEMENT adv. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE n. m. (all. *wagenmeister*, maître de chariot). Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée; sous-officier chargé, dans un régiment, de la distribution des lettres et de l'argent envoyés aux soldats.

VAGUER v. int. (lat. *vagari*). Errer çà et là.

VAILLAMMENT adv. Avec vaillance.

VAILLANCE n. f. Valeur, courage.

VAILLANT n. m. Ce que l'on possède. Adv. : *n'avoir pas un sou vaillant*, n'avoir ni biens ni argent.

VAILLANT, E adj. (lat. *valens*, qui a de la force, du courage). Valeureux.

VAILLANTISE n. f. Action de valeur, vraie ou prétendue.

VAIN, E adj. (lat. *vanus*). Inutile : *vains efforts;* chimérique : *vain espoir;* orgueilleux : *esprit vain. Vaine pâture*, terrain dont la pâture est libre. **En vain** loc. adv. Inutilement.

VAINCRE v. tr. (lat. *vincere. — Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquais, nous vainquions. Je vainquis, nous vainquîmes. Je vaincrai, nous vaincrons. Je vaincrais, nous vaincrions. Vaincs, vainquons. Que je vainque, que nous vainquions. Que je vainquisse, que nous vainquissions. Vainquant. Vaincu, e*). Remporter un avantage à la guerre; l'emporter sur : *vaincre ses rivaux;* surpasser : *vaincre en générosité;* surmonter : *vaincre un obstacle.* **Se vaincre** v. pr. Se maîtriser.

VAINCU, E adj. Persuadé : *vaincu par un raisonnement.* N. m. : *les vaincus ont toujours tort.*

VAINEMENT adv. Inutilement.

VAINQUEUR n. m. Qui a vaincu. Adj. : *prendre un air vainqueur.*

VAIR n. m. Fourrure blanche et grise. *Blas.* Fourrure faite de rangées de cloches d'argent sur champ d'azur.

VAIRON adj. (lat. *varius*, varié). Se dit des yeux quand ils sont de couleur différente.

VAIRON n. m. Petit poisson.

VAISSEAU n. m. (lat. *vasculum*, dimin. de *vas*, vase). Vase; grand bâtiment sur mer; canal dans les animaux et les plantes; intérieur d'un grand édifice. *Fig. Vaisseau de l'Etat*, l'Etat considéré par rapport à son gouvernement.

VAISSELIER n. m. Meuble qui reçoit la vaisselle.

VAISSELLE n. f. Tout ce qui sert à l'usage de la table, comme plats, etc. **Vaisselle plate,** vaisselle d'argent (de l'esp. *plata*, argent).

VAISSELLERIE n. f. Industrie comprenant la fabrication des seaux, écuelles, etc.

VAL n. m. (lat. *vallis*). Vallée : *le val d'Andorre. Par monts et par vaux*, de tous côtés.

VALABLE adj. Recevable.

VALABLEMENT adv. D'une manière valable.

VALAQUE adj. et n. De la Valachie.

VALENCE n. f. Orange de Valence, en Espagne.

VALENCIENNES n. f. Dentelle fabriquée dans la ville de ce nom.

VALÉRIANE n. f. (lat. *valere*, être en

santé). Genre de plantes, dont une espèce est utilisée en médecine.

VALÉRIANÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant la valériane pour type.

VALET n. m. Serviteur. **Valet de chambre**, attaché plus particulièrement au service de son maître; **valet de pied**, qui suit à pied. *Par ext.* Homme d'une complaisance servile et intéressée. Figure du jeu de cartes; instrument de menuisier (*).

VALETAGE n. m. Service de valet.

VALETAILLE n. f. Troupe de valets. Se prend en mauvaise part.

VALET-À-PATIN n. m. *Chir.* Sorte de pince qui sert à saisir les vaisseaux ouverts dont on veut opérer la ligature.

VALETER v. int. Faire beaucoup de courses et de démarches désagréables. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VALÉTUDINAIRE adj. et n. Maladif.

VALEUR n. f. (lat. *valor*; de *valere*, valoir). Ce que vaut une chose; prix : *objet de valeur;* effet de commerce : *avoir des valeurs en portefeuille;* estimation approximative : *il n'a pas bu la valeur d'un verre de vin. Gram. Valeur des mots*, leur juste signification. *Mus.* Durée que doit avoir chaque note d'après sa figure.

VALEUR n. f. (lat. *valere*, être fort, courageux). Bravoure, vaillance.

VALEUREUSEMENT adv. Avec valeur.

VALEUREUX, EUSE adj. Brave.

VALIDATION n. f. Action de valider : *la validation d'un acte.*

VALIDE adj. (lat. *validus;* de *valere*, être fort). Sain : *homme valide;* qui a les conditions requises : *contrat valide.*

VALIDÉ n. f. Nom donné chez les Turcs à la mère du sultan régnant.

VALIDEMENT adv. Valablement.

VALIDER v. tr. Rendre valide.

VALIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est valide : *validité d'un titre.*

VALISE n. f. Long sac de cuir, disposé pour être porté en croupe.

VALISNÈRE ou **VALISNÉRIE** n. f. Genre de plantes aquatiques.

VALKYRIE n. f. Nom donné par les anciens Scandinaves aux déesses messagères d'Odin. Quelques-uns écrivent *Walkyrie.*

VALLÉE n. f. (rad. *val*). Espace entre deux montagnes. *Fig. Vallée de larmes, de misère*, ce bas monde.

VALLON n. m. Petite vallée.

VALOIR v. int. (lat. *valere.* — *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons... Je valais. Je valus. Je vaudrai. Je vaudrais. Vaux, valons, valez. Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. Que je valusse. Valant. Valu, e*). Etre d'un certain prix : *payer un objet plus qu'il ne vaut. Cette liqueur ne vous vaut rien*, est nuisible à votre santé; *ne rien faire qui vaille*, rien de bon; *à valoir*, à compte; *faire valoir*, vanter, mettre en crédit. Avoir la valeur : *cet objet vaut 20 francs.* V. tr. Procurer : *ses exploits lui ont valu une gloire immortelle.* V. imp. *Il vaut mieux*, il est plus avantageux; *autant vaudrait*, il serait aussi convenable. N. m. *Un rien qui vaille*, un mauvais sujet. **Vaille que vaille** loc. adv. Tant bien que mal, à tout hasard.

VALSE n. f. Danse dans laquelle deux personnes tournent ensemble.

VALSER v. int. (all. *walzen*, tourner). Danser la valse.

VALSEUR, EUSE n. Qui valse.

VALVE n. f. (lat. *valvæ*, battants de porte). Partie d'une coquille.

VALVULAIRE adj. Qui a des valvules.

VALVULE n. f. Espèce de soupape qui, dans les vaisseaux du corps, empêche les liquides de refluer.

VAMPIRE n. m. Mort que le peuple suppose sortir la nuit du tombeau pour sucer le sang des vivants.

VAN n. m. (lat. *vannus*). Instrument d'osier, fait en forme de coquille, pour agiter et nettoyer le grain (*).

VANDALE n. m. Qui détruit les monuments des arts et des sciences.

VANDALISME n. m. Système destructeur des sciences et des arts.

VANDOISE n. f. Poisson d'eau douce.

VANESSE n. f. Genre d'insectes lépidoptères.

VANILLE n. f. (esp. *vainilla*). Fruit du vanillier.

VANILLIER n. m. Plante grimpante d'Amérique qui produit la vanille.

VANITÉ n. f. (lat. *vanitas;* de *vanus*, vain). Fragilité, néant : *vanité des grandeurs humaines;* orgueil : *tirer vanité de sa naissance.*

VANITEUX, EUSE adj. et n. Qui a une vanité puérile, ridicule.

VANNAGE n. m. Action de vanner, de nettoyer les grains.

VANNE n. f. Porte d'écluse (*).

VANNEAU n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers.

VANNER v. tr. Nettoyer du grain au moyen d'un van.

VANNERIE n. f. Marchandise du vannier.

VANNETTE n. f. Van pour l'avoine.

VANNEUR n. m. Celui qui vanne.

VANNIER n. m. Ouvrier qui fabrique les vans, les corbeilles, etc.

VANTAIL n. m. Battant d'une porte. Pl. des *vantaux.*

VANTARD, E adj. et n. Qui a l'habitude de se vanter.

VANTARDISE n. f. Action de se vanter.

VANTER v. tr. Louer beaucoup. **Se**

vanter v. pr. Se glorifier; se faire fort de : *il se vante de réussir.*

VANTERIE n. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même.

VA-NU-PIEDS n. m. Vagabond, mendiant. Pl. des *va-nu-pieds.*

VAPEUR n. f. (lat. *vapor*). Fumée qui s'élève des choses humides : *vapeurs épaisses;* substance réduite en gaz par la chaleur : *vapeur d'eau.* **Machine, bateau à vapeur** (*), qui fonctionne à l'aide de la vapeur. Pl. Affections nerveuses : *être sujet aux vapeurs.* — A la surface de la terre, une goutte d'eau réduite en vapeur occupe un volume 1,700 fois plus considérable qu'à l'état liquide ; il en résulte une force d'expansion immense, qui a été mise à profit comme force motrice, dans les arts, l'industrie, la navigation, etc. A 100°, la vapeur d'eau soulève la masse d'air qui pèse sur la surface du liquide, et qui équivaut à 1 kil. 033 gr. par centimètre carré. La force élastique de la vapeur d'eau croît rapidement avec la température ; les expériences de M. Regnault donnent les résultats suivants :

Température.	Tension en atmosphères.
100°	1
120°,60	2
133°,91	3
180°,31	10
230°	27 1/2

On appelle *machines à basse pression* celles qui emploient la vapeur à 2 atmosphères; avec une atmosphère de plus, elles sont à *moyenne pression*, et pour toutes celles qui sont à plus de trois atmosphères, on les dit à *haute pression.*

Salomon de Caus eut, dès 1615, l'idée d'employer la vapeur comme force motrice. Vint ensuite Denis Papin, également Français, qui imagina la première machine à piston; enfin, l'Anglais James Watt éleva cet appareil à un tel degré de perfection, qu'on peut, à juste titre, lui rapporter le premier mérite de l'invention.

VAPOREUX, EUSE adj. Qui contient des vapeurs : *ciel vaporeux;* sujet aux vapeurs : *personne vaporeuse. Fig.* Nuageux, obscur : *style vaporeux.*

VAPORISATION n. f. Action par laquelle une substance se vaporise.

VAPORISER v. tr. Faire passer de l'état liquide à celui de vapeur.

VAQUER v. int. (lat. *vacare*, être vide). Etre vacant; cesser pour un temps ses fonctions : *les tribunaux vaquent. Vaquer à*, s'appliquer à.

VARAIGNE n. f. Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans les marais salants.

VARANGUE n. f. Membre d'un navire qui porte sur la quille.

VARE n. f. Mesure de longueur, en Espagne, valant un peu moins d'un mètre.

VARECH ou **VAREC** (*varèk*) n. m. Plante marine, de la famille des algues.

VARENNE n. f. Terrain inculte.

VAREUSE n. f. Sorte de blouse.

VARIABILITÉ n. f. Disposition à varier : *variabilité du temps. Gram.* Propriété qu'ont la plupart des mots de varier dans leur terminaison.

VARIABLE adj. (lat. *variabilis;* de *varius*, varié). Sujet à varier. *Gram.* Se dit des mots dont la terminaison varie. N. m. Degré du baromètre qui indique un temps incertain.

VARIABLEMENT adv. D'une manière variable.

VARIANT, E adj. Qui change souvent.

VARIANTE n. f. Différence dans un texte : *les variantes de l'*Iliade.

VARIATION n. f. Changement. Pl. *Mus.* Ornements sur un air.

VARICE n. f. (lat. *varix*). Tumeur produite par le relâchement du tissu d'une veine.

VARICELLE n. f. Petite vérole sans intensité.

VARICOCÈLE n. f. Sorte de varice.

VARIER v. tr. (du lat. *varius*, varié). Diversifier, apporter de la variété; changer : *varier un air.* V. int. : *le vent a varié;* être d'avis différent : *les auteurs varient sur le lieu de la naissance d'Homère.*

VARIÉTÉ n. f. Diversité : *variété des opinions.* Pl. Mélanges : *variétés littéraires.*

VARIOLE n. f. (lat. *variola;* de *varius*, tacheté). Petite vérole.

VARIOLEUX, EUSE adj. Atteint de la variole; qui concerne la variole.

VARIOLIQUE adj. Qui a rapport à la variole : *pustule variolique.*

VARIQUEUX, EUSE adj. Qui a des varices.

VARLET n. m. Page d'un chevalier.

VARLOPE n. f. Grand rabot (*).

VARSOVIANA ou VARSOVIENNE n. f. Sorte de danse polonaise.

VASCULAIRE ou **VASCULEUX, EUSE** adj. Qui appartient aux vaisseaux : *membrane vasculaire;* formé de vaisseaux : *tissu vasculeux.*

VASE n. f. Bourbe.

VASE n. m. (lat. *vas*). Vaisseau destiné à contenir des fruits, des fleurs, etc. *Vase d'élection*, personne d'une grande sainteté.

VASEUX, EUSE adj. Où il y a de la vase : *fond vaseux.*

VASISTAS (*vazistâce*) n. m. Petite partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre.

VASQUE n. f. Bassin rond, peu profond, dans les fontaines sculptées, etc.

VASSAL, E, AUX adj. et n. (bas lat. *vassalus*). Qui relève d'un seigneur.

VASSALITÉ n. f. Condition de vassal.

VASSELAGE n. m. État de vassal.

VASTE adj. (lat. *vastus*). Qui est d'une grande étendue. *Fig.* : *esprit vaste.*

VASTEMENT adv. D'une manière vaste.

VATICAN n. m. Palais du pape, à Rome. *Foudres du Vatican*, bulles d'excommunication.

VA-TOUT n. m. A certains jeux, la vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. Pl. des *va-tout*.

VAU-DE-ROUTE (À) loc. adv. Dans un désordre complet.

VAUDEVILLE n. m. Petite pièce de théâtre mêlée de couplets. — Olivier Basselin, ouvrier foulon de Vire, composait, au XVe siècle, des chansons satiriques, qui coururent bientôt le *val* ou *vau de Vire* (vallon de Vire), et qui s'appelèrent ainsi pendant un certain temps.

En s'éloignant du lieu de sa naissance, le nom dégénéra en *vaudeville*. Les premiers *vaux-de-Vire* furent des chants bachiques, que la licence des buveurs rendit bientôt caustiques et malins.

VAUDEVILLISTE n. m. Auteur de vaudevilles.

VAUDOIS, E adj. et n. Du canton de Vaud. N. m. Membre d'une secte du XIIe siècle.

VAU-L'EAU (À) loc. adv. Au courant de l'eau. *Fig. L'affaire est allée à vau-l'eau*, n'a pas réussi.

VAURIEN n. m. Fainéant, libertin.

VAUTOUR n. m. (lat. *vultur*). Gros oiseau de proie très vorace (*). *Fig.* Homme rapace.

VAUTRER (SE) v. pr. S'enfoncer, se rouler dans la boue.

VAVASSEUR n. m. *Féod.* Vassal d'un vassal.

VAYVODE (*vévode*) n. m. Titre qu'on donnait aux gouverneurs de certains pays dépendants de la Turquie.

VAYVODIE (*vévodie*) n. f. Fonctions de vayvode; pays qu'il gouvernait.

VEAU n. m. (lat. *vitulus*). Le petit de la vache; sa chair; sa peau corroyée. **Veau marin,** phoque. *Fig. Adorer le veau d'or*, faire la cour à un homme puissant.

VECTEUR adj. m. *Rayon vecteur*, tiré du soleil à une planète.

VÉDA n. m. Livre sacré des Indous : *il y a quatre Védas.* V. à la partie bibliographique.

VEDETTE n. f. Sentinelle à cheval. *Impr. En vedette*, isolément, sur une seule ligne : *mettre un nom en vedette.*

VÉDIQUE adj. Qui se rapporte aux *Védas.*

VÉGÉTABLE adj. Qui peut végéter.

VÉGÉTAL n. m. Arbre, plante.

VÉGÉTAL, E, AUX adj. Qui appartient aux végétaux : *règne végétal*; qui en est extrait : *sel, rouge végétal. Terre végétale*, propre à la végétation.

VÉGÉTATIF, IVE adj. Qui fait végéter : *principe végétatif.*

VÉGÉTATION n. f. Développement, accroissement successif des parties constituantes des végétaux; les végétaux : *la végétation est magnifique cette année.*

VÉGÉTER v. int. (lat. *vegetare*; de *vegere*, être en vigueur). Pousser, croître, en parlant des plantes. *Fig.* Vivre dans une situation gênée. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

VÉHÉMENCE n. f. Impétuosité, violence : *parler avec véhémence.*

VÉHÉMENT, E adj. (lat. *vehemens*; de *vehere*, porter). Ardent, impétueux : *orateur véhément.*

VÉHÉMENTEMENT adv. Très fort.

VÉHICULE n. m. (lat. *vehiculum*; de *vehere*, porter). Tout ce qui sert à transmettre : *l'air est le véhicule du son*; voiture quelconque.

VEHME n. f. V. à la partie historique.

VEHMIQUE adj. Qui appartient à la sainte vehme.

VÉIEN, IENNE adj. et n. De Véies.

VEILLE n. f. (lat. *vigilia*). Privation du sommeil de la nuit; le jour précédent : *la veille de Pâques. Fig. Être à la veille de*, sur le point de. Pl. Travaux, application à l'étude : *c'est le fruit de ses veilles.*

VEILLÉE n. f. Travail du soir.

VEILLER v. int. (rad. *veille*). S'abstenir de dormir : *veiller jusqu'au jour. Fig. Veiller à, sur*, prendre garde. V. tr. *Veiller un malade*, passer la nuit près de lui.

VEILLEUR n. m. Celui qui veille.

VEILLEUSE n. f. Lampe pour la nuit.

VEINE n. f. (lat. *vena*). Canal qui ramène le sang des extrémités au cœur; marque dans le bois et les pierres dures; endroit d'une mine où se trouve le minéral qu'on veut exploiter : *tomber sur une bonne veine. Fig.* Matière, circonstance à utiliser : *trouver une bonne veine. Veine poétique*, le génie poétique; *être en veine*, dans une disposition favorable.

VEINER v. tr. Imiter par des couleurs les veines du marbre ou du bois.

VEINEUX, EUSE adj. Rempli de veines : *bois veineux. Sang veineux*, des veines, par opposition à *sang artériel.*

VEINULE n. f. Petite veine.

VÊLAGE ou **VÊLEMENT** n. m. Action de mettre bas, en parlant des vaches.

VÉLAR n. m. Plante de la famille des crucifères, vulgairement appelée *herbe aux chantres.*

VÉLARIUM (*ome*) n. m. Toile dont on couvrait les amphithéâtres romains.

VELCHE n. m. Homme ignorant et sans goût.

VÊLEMENT n. m. V. VÊLAGE.

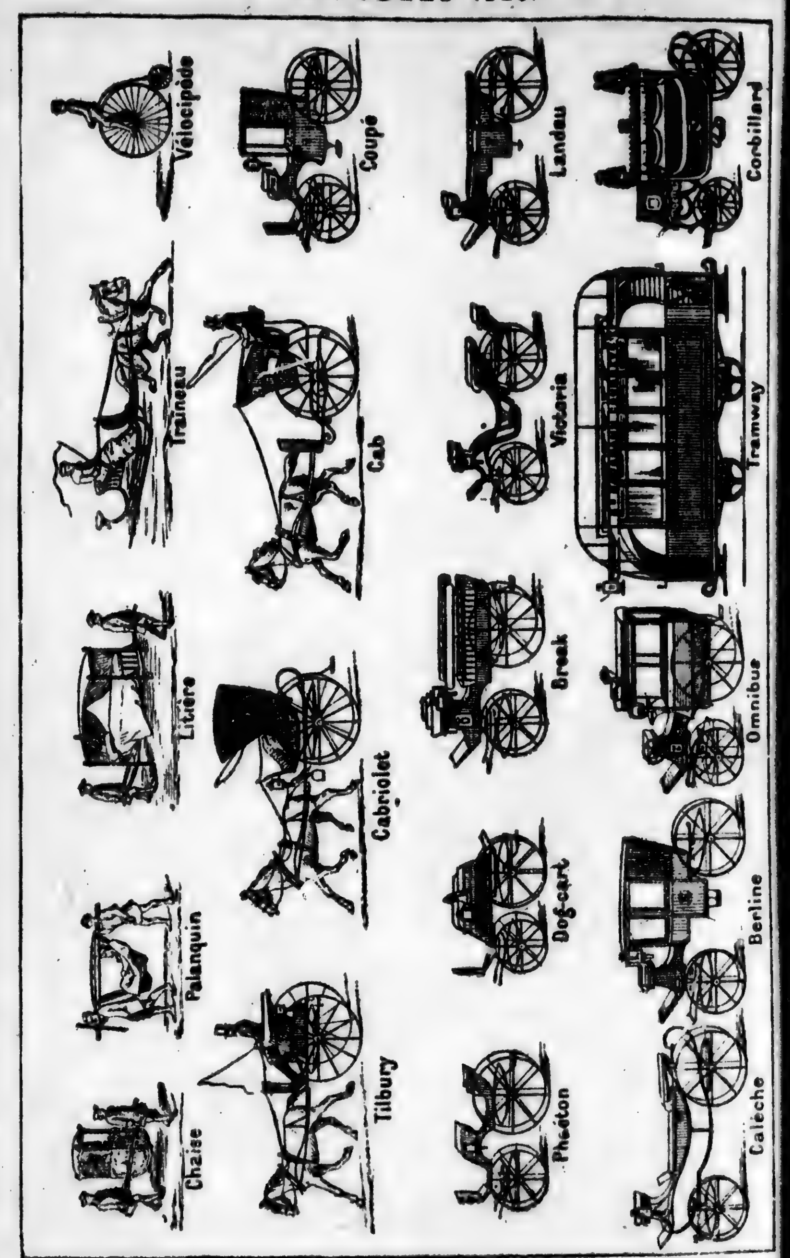
VÊLER v. int. (rad. *veau*). Mettre bas, en parlant d'une vache.

VÉLIN n. m. Peau de veau préparée : *manuscrit sur vélin.* Adj. : *Papier vélin.*

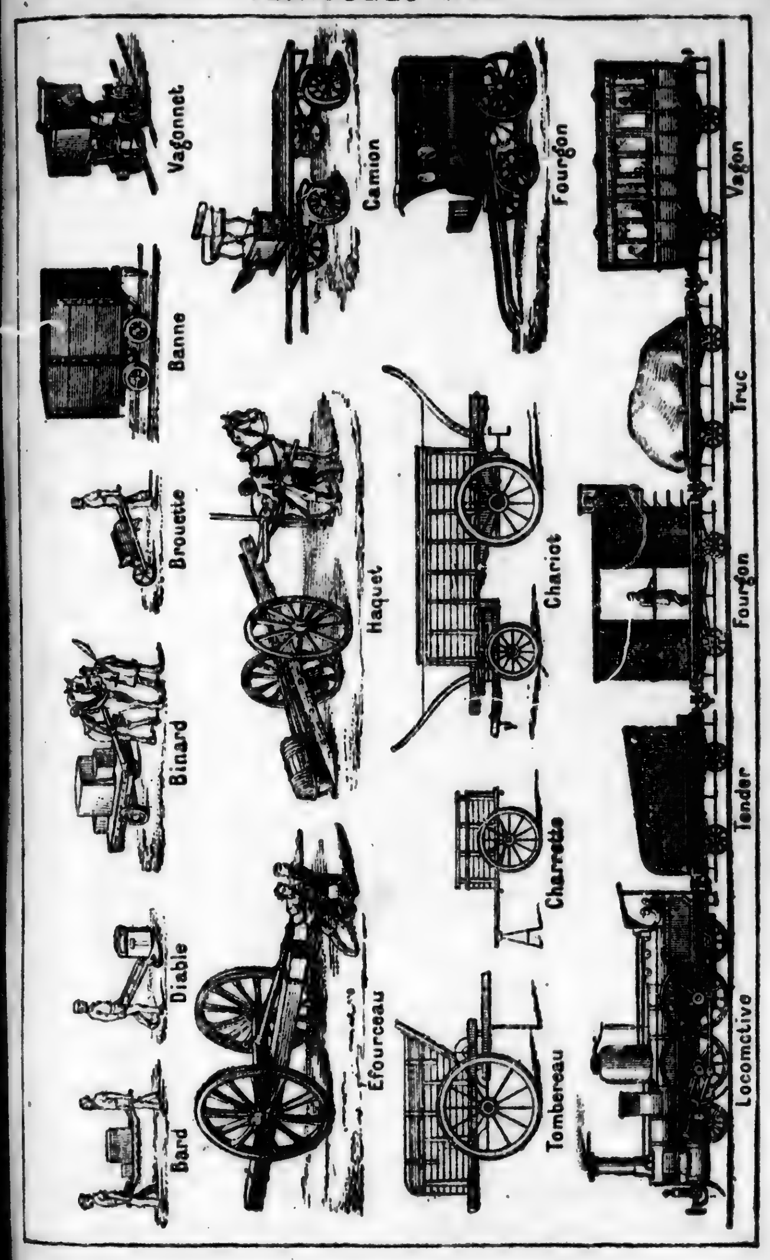
VÉLITE n. m. Soldat d'infanterie légère, chez les Romains.

VELLÉITÉ n. f. (lat. *velle*, vouloir).

VÉHICULES (LES)



VÉHICULES (LES)



volonté faible et qui demeure sans effet.

VÉLOCE adj. Agile, rapide.

VÉLOCIPÈDE n. m. (lat. *velox*, véloce; *pes*, *pedis*, pied). Appareil à roues, pour se transporter au moyen d'un mécanisme mû par les pieds(*).



VÉLOCITÉ n. f. (lat. *velocitas*; de *velox*, rapide). Vitesse, rapidité.

VELOURS n. m. (v. fr. *velous*; du lat. *villosus*, velu). Etoffe, ordinairement de soie, à poil court et serré.

VELOUTÉ n. m. Galon fabriqué comme le velours; duvet qui recouvre certains fruits, certaines fleurs : *le velouté de la pêche*. Adj. Qui a l'aspect du velours : *papier velouté*; doux comme du velours : *fleur veloutée*.

VELOUTER v. tr. Donner l'apparence du velours.

VELTAGE n. m. Action de mesurer à la velte.

VELTE n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides, variant suivant la localité; instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER v. tr. Mesurer avec une velte.

VELTEUR n. m. Celui qui mesure avec une velte.

VELU, E adj. (lat. *villus*, poil). Couvert de poil.

VÉLVOTE n. f. *Bot.* Nom vulgaire d'une sorte de linaire.

VENAISON n. f. (lat. *venatio*, chasse). Chair de bête fauve.

VÉNAL, E, AUX adj. (lat. *venalis*). Qui se transmet à prix d'argent. *Fig.* Qui fait pour de l'argent des choses que réprouve la conscience.

VÉNALEMENT adv. Avec vénalité.

VÉNALITÉ n. f. Etat de ce qui est vénal.

VENANT n. m. Celui qui vient : *les allants et les venants. A tout venant*, au premier venu.

VENDABLE adj. Qui peut être vendu.

VENDANGE n. f. (lat. *vindemia*). Récolte du raisin.

VENDANGEABLE adj. En état d'être vendangé.

VENDANGER v. tr et int. Faire la vendange.

VENDANGEUR, EUSE n. Qui fait la vendange.

VENDÉMIAIRE n. m. (lat. *vindemia*, vendange). Premier mois de l'année républicaine en France (du 22 septembre au 21 octobre).

VENDETTA (*vindèt-ta*) n. f. (m. ital. qui signifie *vengeance*). Vengeance corse, assassinat.

VENDEUR, DERESSE n. Personne qui vend ou qui a vendu.

VENDEUR, EUSE n. Dont la profession est de vendre.

VENDRE v. tr. (lat. *vendere*). Transmettre une chose pour un certain prix. *Vendre chèrement sa vie*, mourir en se défendant avec courage; *vendre son honneur*, faire à prix d'argent une action honteuse.

VENDREDI n. m. Sixième jour de la semaine.

VENDU, E adj. Cédé moyennant un prix. *Fig.* Gagné par l'appât de l'argent; *homme vendu au gouvernement*.

VÉNÉFICE n. m. Autrefois, empoisonnement accompagné de sortilège.

VENELLE n. f. Petite rue. *Enfiler la venelle*, prendre précipitamment la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE adj. (lat. *venenum*, poison). Qui renferme du poison.

VÉNÉRABLE adj. Digne de vénération.

VÉNÉRABLEMENT adv. Avec respect, vénération.

VÉNÉRATION n. f. (lat. *veneratio*; de *venerari*, vénérer). Respect pour les choses saintes; estime pour les personnes : *sa mémoire est en vénération*.

VÉNÉRER v. tr. (lat. *venerari*). Respecter les choses saintes : *vénérer des reliques*; avoir une estime respectueuse : *vénérer un bienfaiteur*. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

VÉNERIE n. f. (lat. *venari*, chasser). Art de chasser avec des chiens courants; administration des chasses d'un souverain.

VENETTE n. f. Peur, alarme. *Fam.*

VENEUR n. m. (lat. *venator*, chasseur). Celui qui, à la chasse, est chargé de diriger les chiens courants. **Grand veneur**, chef de la vénerie d'un souverain.

VENEZ-Y-VOIR n. m. Chose insignifiante, de peu de valeur : *voilà un beau venez-y-voir*.

VENGEANCE n. f. Action de se venger.

VENGER v. tr. (lat. *vindicare*). Tirer raison, satisfaction d'une injure.

VENGEUR, ERESSE adj. et n. Qui venge, qui punit.

VÉNIEL, ELLE adj. (lat. *venia*, pardon). *Péché véniel*, péché léger, par opposition à *péché mortel*.

VÉNIELLEMENT adv. D'une manière vénielle.

VENIMEUX, EUSE adj. (v. fr. *venim*, venin). Qui a du venin. *Fig.* Méchant, envenimé.

VENIN n. m. (lat. *venenum*). Poison dangereux sécrété chez certains animaux par un organe spécial. *Fig.* Malignité, haine cachée.

VENIR v. int. (lat. *venire*. — *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent; je venais; je vins; je suis venu; je viendrai; je viendrais; viens, venez; que je vienne; que je vinsse; venant; venu, e*). Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle, ou à laquelle on parle, ou de laquelle on parle; arriver, survenir : *la mort vient sans qu'on s'en doute*; être

transmis : *cette maladie lui vient de famille*; dériver : *ce mot vient du latin*; naître : *il lui est venu une tumeur*; émaner : *toute puissance vient de Dieu*; grandir : *cet arbre vient bien*. *Venir au monde*, naître; *en venir aux mains*, se battre; *venir à bout*, réussir.

VENT n. m. (lat. *ventus*). Agitation de l'air; gaz contenus dans le corps de l'homme et de l'animal : *avoir des vents*. *Fig. Aller comme le vent*, très vite; *mettre flamberge au vent*, tirer l'épée; *tourner à tout vent*, être inconstant. — Tant que la densité de l'air est égale partout, l'équilibre n'est point troublé et l'air ne se met point en mouvement; mais, s'il devient plus léger sur un point, il s'élève, et les couches plus denses qui se précipitent pour remplir le vide ainsi formé donnent naissance à des *courants aériens*, connus sous le nom de *vents*. Leur cause vient, en général, de la différence de température sur deux points du globe. — Si, de deux contrées voisines, l'une est plus échauffée que l'autre, il y a un vent inférieur qui va des parties plus froides vers le point échauffé, et un courant supérieur qui se dirige du point échauffé vers les parties plus froides.

Les girouettes nous indiquent la direction des courants inférieurs, les nuages celle des vents plus élevés.

VENTE n. f. Action de vendre; débit : *marchandise de bonne vente*; partie d'une forêt qui vient d'être coupée; section de la société des carbonari.

VENTER v. impers. Faire du vent.

VENTEUX, EUSE adj. Sujet aux vents : *saison venteuse*; qui cause des vents dans le corps : *légume venteux*.

VENTILATEUR n. m. Appareil propre à renouveler l'air.

VENTILATION n. f. Action de renouveler l'air au moyen de ventilateurs.

VENTILER v. tr. (lat. *ventilare*). Renouveler l'air.

VENTÔSE n. m. (lat. *ventosus*, venteux). Sixième mois de l'année républicaine, en France (du 19 février au 20 mars).

VENTOSITÉ n. f. Amas de vents dans le corps.

VENTOUSE n. f. Vase qu'on applique sur la peau pour y produire une irritation locale, en raréfiant l'air; organes de la sangsue et de quelques autres animaux aquatiques; ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air.

VENTOUSER v. tr. Appliquer des ventouses : *ventouser un malade*.

VENTRAL, E, AUX adj. *Hist. nat.* Qui appartient au ventre.

VENTRE n. m. (lat. *venter*). Capacité du corps où sont les intestins. *Par ext.* Renflement d'un mur ou d'un vase. **Bas-ventre**, partie inférieure du ventre.

VENTREBLEU! interj. Jurement familier.

VENTRÉE n. f. Petits qu'une femelle met bas en une fois.

VENTRICULE n. m. (dimin. de *venter*, ventre). Nom donné à diverses cavités du corps humain : *les ventricules du cœur*; estomac de certains animaux.

VENTRIÈRE n. f. Sangle qui passe sous le ventre du cheval. Mieux, *sous-ventrière*.

VENTRILOQUE adj. et n. (lat. *venter*, ventre; *loqui*, parler). Personne qui a l'art de parler comme si sa voix venait du ventre.

VENTRILOQUIE n. f. Art du ventriloque.

VENTRU, E adj. Qui a un gros ventre.

VENU, E adj. Réussi, exécuté : *estampe bien venue*. *Être bien, mal venu*, être bien, mal reçu. N. *Le premier venu, la première venue*, une personne quelconque : *donner sa confiance au premier venu*. N. m. *Nouveau venu*, celui qui est récemment arrivé.

VENUE n. f. Arrivée. *Fig.* Croissance : *arbre d'une belle venue*. *Être tout d'une venue*, grand et mal fait. Pl. *Allées et venues*, action d'aller et de venir plusieurs fois.

VÉNUS (*uce*) n. f. La plus brillante des planètes de notre système.

VÊPRE n. m. (lat. *vesper*). Le soir.

VÊPRES n. f. pl. (lat. *vesperæ*; de *vesper*, soir). Partie de l'office divin qu'on célèbre vers deux ou trois heures de l'après-midi.

VER n. m. Animal annelé, inarticulé, rampant, à corps mou, de forme allongée. Pl. : *la classe des vers*. **Ver solitaire**, nom du ténia; **ver à soie**, espèce de chenille (*) qui produit la soie.

VÉRACITÉ n. f. Attachement constant à la vérité.

VÉRANDA n. f. Galerie légère établie sur toute la longueur des habitations de l'Inde et de l'extrême Orient.

VERBAL, E, AUX adj. *Gram.* Qui vient du verbe : *adjectif verbal*; qui n'est fait que de vive voix, par opposition à écrit : *promesse verbale*.

VERBALEMENT adv. De vive voix.

VERBALISATION n. f. Action de verbaliser.

VERBALISER v. int. Dresser un procès-verbal.

VERBE n. m. (lat. *verbum*, parole). *Gram.* Mot qui sert à marquer que l'on est ou que l'on fait quelque chose; parole : *avoir le verbe haut*.

VERBE n. m. La deuxième personne de la sainte Trinité.

VERBÉNACÉES n. f. pl. Famille de plantes, ayant la verveine pour type.

VERBÉRATION n. f. Se dit de l'air frappé qui produit le son.

VERBEUX, EUSE adj. Qui abonde en paroles inutiles : *orateur verbeux*.

VERBIAGE n. m. Abondance de paroles inutiles.

VERBIAGER v. int. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose.

VERBOSITÉ n. f. Superfluité de paroles.

VER-COQUIN n. m. Chenille de la vigne; vertige qui atteint certains bestiaux. Pl. des *vers-coquins*.

VERDÂTRE adj. Qui tire sur le vert.

VERDELET, ETTE adj. *Vin verdelet*, un peu vert, acide; *vieillard verdelet*, qui a encore de la vigueur.

VERDERIE n. f. Étendue de bois placée sous la surveillance d'un verdier.

VERDET n. m. Vert-de-gris.

VERDEUR n. f. (rad. *vert*). Sève des plantes, des arbres; acidité du vin, des fruits. *Fig.* Vigueur : *la verdeur de l'âge*.

VERDICT (*verdik*) n. m. (m. angl.). Déclaration du jury.

VERDIER n. m. Genre d'oiseaux à plumage vert; autrefois, officier forestier.

VERDIR v. tr. Peindre en vert; devenir vert.

VERDOYANT, E adj. Qui verdoie.

VERDOYER v. int. Devenir vert.

VERDUNOIS, OISE adj. et n. De Verdun.

VERDURE n. f. Couleur verte des arbres, des plantes : *la verdure des prés;* les herbes : *se coucher sur la verdure*.

VERDURIER, IÈRE n. Qui vend des herbes, de la salade, etc.

VÉREUX, EUSE adj. Qui a des vers : *fruit véreux. Fig.* Suspect, mauvais : *créance véreuse*.

VERGE n. f. (lat. *virga*). Petite baguette longue et flexible; grand morceau de baleine : *verge de bedeau;* ancienne mesure de longueur. Pl. Menus brins de bouleau.

VERGÉ, E adj. *Etoffe vergée*, mal unie; *papier vergé*, où il y a des vergeures.

VERGÉE n. f. Ancienne mesure agraire.

VERGER n. m. Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGER v. tr. Mesurer avec la verge.

VERGETÉ, E adj. Parsemé de raies, de taches : *peau, figure vergetée*.

VERGETER v. tr. Nettoyer avec des vergettes : *vergeter un habit*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VERGETIER n. m. Celui qui fait, qui vend des vergettes, des brosses.

VERGETTE n. f. Brosse pour les habits.

VERGEURE (*jure*) n. f. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier; marques qu'ils y laissent.

VERGLAS n. m. (fr. *verre* et *glace*). Pluie congelée.

VERGNE ou **VERNE** n. m. Arbre, nom vulgaire de l'aune.

VERGOGNE n. f. Honte, pudeur : *homme sans vergogne*.

VERGUE n. f. Longue pièce de bois placée horizontalement sur un mât, et destinée à soutenir la voile (*).

VÉRIDICITÉ n. f. Conformité entière à la vérité : *véridicité d'un récit*.

VÉRIDIQUE adj. (lat. *verus*, vrai; *dicere*, dire). Qui dit la vérité : *homme véridique, récit véridique*.

VÉRIDIQUEMENT adv. D'une manière véridique.

VÉRIFICATEUR n. m. Celui qui est commis pour faire des vérifications.

VÉRIFICATION n. f. Action de vérifier.

VÉRIFIER v. tr. (lat. *verus*, vrai; *facere*, faire). Examiner si une chose est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée; faire voir la vérité de : *l'événement a vérifié sa prédiction*.

VÉRIN n. m. Machine servant à enlever de grands fardeaux.

VÉRINE n. f. Nom de la meilleure espèce de tabac cultivée en Amérique. *Mar.* Lampe qui servait autrefois à éclairer le timonier pendant la nuit.

VÉRITABLE adj. Vrai, réel : *or véritable;* conforme à la vérité : *histoire véritable. Fig.* Bon, excellent : *un véritable capitaine*.

VÉRITABLEMENT adv. Conformément à la vérité; réellement : *être véritablement heureux*.

VÉRITÉ n. f. (lat. *veritas;* de *verus*, vrai). Qualité de ce qui est vrai; principe, axiome, maxime : *vérités mathématiques;* sincérité : *parler avec l'accent de la vérité. Peint.* et *sculpt.* Expression fidèle de la nature : *il y a de la vérité dans cette tête.* **En vérité** loc. adv. Certainement.

VERJUS n. m. Raisin encore vert, suc acide que l'on en extrait.

VERJUTER v. tr. Mettre du verjus comme assaisonnement.

VERMEIL n. m. Argent doré.

VERMEIL, EILLE adj. D'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat.

VERMICELIER n. m. Fabricant de vermicelle et d'autres pâtes.

VERMICELLE ou **VERMICEL** n. m. (ital. *vermicelli*). Pâte à potages, en forme de fils plus ou moins déliés.

VERMICULAIRE adj. Qui ressemble aux vers ou se meut comme eux : *mouvement vermiculaire des intestins*.

VERMICULÉ, E adj. *Arch.* Dont les ornements représentent des traces de vers (*) : *colonne vermiculée*.

VERMICULURES n. f. pl. Ouvrage représentant des traces de vers.

VERMIFORME adj. (lat. *vermis*, ver, et fr. *forme*). En forme de ver.

VERMIFUGE adj. et n. m. (lat. *vermis*, ver; *fugo*, je chasse). Remède propre à détruire les vers qui s'engendrent dans le corps.

VERMILLON n. m. Composition de mercure et de soufre, d'un beau rouge

vif; couleur qu'on en tire. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres.

VERMILLONNER v. tr. Enduire de vermillon.

VERMINE n. f. (lat. *vermis*, ver) Insectes malpropres. *Fig.* Gens de mauvaise vie.

VERMINEUX, EUSE adj. *Méd.* Se dit des maladies produites par les vers.

VERMISSEAU n. m. Petit ver de terre.

VERMOULER (SE) v. pr. Etre piqué des vers.

VERMOULU, E adj. Piqué des vers.

VERMOULURE n. f. Trace que laissent les vers dans ce qu'ils ont rongé ; poudre qui en sort.

VERMOUT (*moute*) n. m. Vin blanc dans lequel on a fait infuser de l'absinthe.

VERNAL, E, AUX adj. Qui se rapporte au printemps.

VERNE n. m. V. VERGNE.

VERNIER n. m. (n. de l'inventeur). Petit instrument de géométrie, au moyen duquel on peut mesurer avec la plus grande précision.

VERNIR v. tr. Enduire de vernis.

VERNIS n. m. Enduit dont on couvre la surface des corps; enduit qu'on met sur les vases de terre et la porcelaine. *Fig.* Apparence : *couvrir ses vices d'un vernis d'élégance.*

VERNISSAGE n. m. Action de vernir; résultat de cette action.

VERNISSER v. tr. Vernir de la poterie.

VERNISSEUR n. m. Artisan qui fait ou emploie des vernis.

VERNISSURE n. f. Application du vernis; vernis appliqué.

VÉROLE n. f. *Petite vérole*, maladie cutanée.

VÉRON n. m. Autre orthographe de VAIRON.

VÉRONIQUE n. f. Plante à fleurs bleues.

VERRAT n. m. (lat. *verres*). Pourceau mâle.

VERRE n. m. (lat. *vitrum*). Corps solide, transparent et fragile, produit de la fusion d'un sable siliceux mêlé de potasse ou de soude; vase à boire; ce qu'il contient : *un verre de vin;* objet fait de verre : *verre de montre.*

VERRÉE n. f. Le contenu d'un verre.

VERRERIE n. f. Art de faire le verre; usine où on le fabrique; ouvrages de verre.

VERRIER n. m. Celui qui fait ou vend le verre; panier d'osier pour mettre les verres à boire.

VERRIÈRE ou **VERRINE** n. f. Cuvette où l'on place des verres à pied ; verre d'un reliquaire, d'un grand cadre ; grande fenêtre à vitraux peints.

VERROTERIE n. f. Petits ouvrages de verre, coloriés et travaillés, dont on fait des colliers, des bracelets, etc.

VERROU n. m. (lat. *veruculum*, petite broche). Fermeture de porte à l'intérieur.

VERROUILLER v. tr. Fermer au verrou.

VERRUE n. f. (lat. *verruca*). Petite excroissance de chair, qui vient surtout au visage et aux mains.

VERRUQUEUX, EUSE adj. Rempli de verrues : *mains verruqueuses.*

VERS n. m. (lat. *versus;* de *vertere*, tourner). Assemblage de mots mesurés et cadencés suivant des règles déterminées. *Vers libres*, de différentes mesures; *vers blancs*, non rimés.

VERS prép. qui marque direction, tendance; à l'approche de : *vers midi.*

VERSANT n. m. Pente, côte d'un terrain élevé sur lequel coulent les eaux.

VERSANT, E adj. Sujet à verser, en parlant d'une voiture.

VERSATILE adj. (lat. *versatilis*, facile à tourner). Sujet à changer. Ne s'emploie qu'au figuré.

VERSATILITÉ n. f. Etat de ce qui est versatile : *la versatilité des opinions.*

VERSE (À) loc. adv. Abondamment.

VERSE adj. *Géom. Sinus verse*, partie du rayon d'un arc comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSÉ, E adj. Exercé, expérimenté : *versé dans les affaires.*

VERSEAU n. m. Signe du zodiaque, qui répond au mois de janvier (*).

VERSEMENT n. m. Action de verser de l'argent dans une caisse.

VERSER v. tr. (lat. *versare*). Epancher, répandre, transvaser : *verser du blé dans un sac, verser à boire. Fig. Verser son sang*, donner sa vie; *verser des larmes*, pleurer. V. int. Tomber sur le côté, en parlant des voitures; être renversé par le vent, en parlant des blés.

VERSET n. m. Section de la Bible.

VERSICULE ou **VERSICULET** n. m. Petit vers.

VERSIFICATEUR n. m. Celui qui fait des vers.

VERSIFICATION n. f. Art de faire des vers.

VERSIFIER v. int. (lat. *versus*, vers; *facere*, faire). Faire des vers. V. tr. Mettre en vers : *versifier une fable.*

VERSION n. f. (lat. *versio;* de *vertere*, tourner). Traduction d'une langue dans une autre. *Fig.* Manière de raconter un fait.

VERSO n. m. (m. lat.). Revers d'un feuillet, par opposition à *recto*. Pl. des *versos*.

VERSOIR n. m. Partie de la charrue qui jette la terre de côté.

VERSTE n. f. Mesure itinéraire de Russie, 1,067 mètres.

VERT, E adj. (lat. *viridis*). De la couleur de l'herbe. *Fig. Vieillard vert*, encore vigoureux; *bois vert*, qui n'est pas

encore sec; *vin vert*, qui n'est pas fait; *réponse verte*, ferme, résolue. N. m. Couleur verte : *aimer le vert, des étoffes vert foncé, vert tendre, gros vert*, etc.; herbe verte : *mettre un cheval au vert*.

VERT-DE-GRIS n. m. Rouille verdâtre qui se forme sur le cuivre.

VERT-DE-GRISÉ, E adj. Couvert de vert-de-gris.

VERTÉBRAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux vertèbres.

VERTÈBRE n. f. (lat. *vertebra*). Chacun des petits os formant l'épine du dos (*).

VERTÉBRÉS n. m. pl. Un des embranchements du règne animal; animaux dont le squelette renferme des vertèbres : *les vertébrés se divisent en mammifères, oiseaux, reptiles et poissons*. S. : *un vertébré*.

VERTEMENT adv. Avec fermeté.

VERTEX n. m. Sommet de la tête.

VERTICAL, E, AUX adj. Perpendiculaire au plan de l'horizon. N. f. Ligne perpendiculaire au plan de l'horizon.

VERTICALEMENT adv. Perpendiculairement à l'horizon.

VERTICALITÉ n. f. Etat de ce qui est vertical.

VERTICILLE (*si-le*) n. m. *Bot*. Assemblage de feuilles, de fleurs, de rameaux autour du même point d'une tige.

VERTICILLÉ, E (*sil-lé*) adj. *Bot*. En forme de verticille.

VERTIGE n. m. (lat. *vertigo*, tournoiement). Etourdissement. *Fig*. Egarement des sens, folie.

VERTIGINEUX, EUSE adj. Qui a des vertiges.

VERTIGO n. m. (m. lat. qui signifie *tournoiement*). Maladie des chevaux, qui se manifeste par le désordre des mouvements. *Fig*. Caprice, fantaisie : *quel vertigo lui prend?*

VERTU n. f. (lat. *virtus*; de *vir*, homme courageux). Disposition constante de l'âme qui porte à faire le bien et à éviter le mal; chasteté, en parlant des femmes; efficacité; *vertu des plantes*. Pl. Un des ordres de la hiérarchie céleste. **En vertu de** loc. prép. En conséquence de : *en vertu d'un jugement*.

VERTUEUSEMENT adv. D'une manière vertueuse.

VERTUEUX, EUSE adj. Qui a de la vertu; qui est inspiré par la vertu : *action vertueuse*.

VERTUGADIN n. m. Bourrelet que les femmes portaient par-dessous leur jupe.

VERVE n. f. Chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, l'artiste.

VERVEINE n. f. (lat. *verbena*). Plante vulnéraire.

VERVEUX n. m. Sorte de filet pour prendre du poisson.

VÉSANIE n. f. Nom générique des différentes lésions des facultés intellectuelles.

VESCE n. f. Plante fourragère; graine qu'elle produit.

VÉSICAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la vessie : *veine vésicale*.

VÉSICANT, E adj. et n. m. *Méd*. Qui fait naître des ampoules sur la peau.

VÉSICATOIRE n. m. (lat. *vesica*, ampoule). Médicament externe qui fait venir des vésicules à la peau; la plaie elle-même.

VÉSICULAIRE adj. Qui présente des vésicules : *tissu vésiculaire*.

VÉSICULE n. f. (lat. *vesicula*). *Anat*. Sorte de petite vessie.

VÉSICULEUX, EUSE adj. Qui a la forme de petites vessies.

VESOU n. m. Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase.

VESPASIENNE n. f. (de *Vespasien*, empereur qui avait établi un impôt sur les urinoirs). Nom donné à des sortes de compartiments établis pour servir d'urinoirs.

VESPER (*pèr*) n. m. (m. lat. qui signifie *soir*). L'étoile du soir, planète de Vénus.

VESPÉRAL n. m. Livre d'église contenant l'office des vêpres.

VESPÉTRO n. m. Liqueur spiritueuse et stomachique.

VESSE n. f. Vent qui sort sans bruit par l'anus.

VESSE-DE-LOUP n. f. Sorte de champignon. Pl. des *vesses-de-loup*.

VESSER v. int. Lâcher une vesse.

VESSEUR, EUSE n. Qui vesse fréquemment.

VESSIE n. f. (lat. *vesica*). Sac membraneux qui reçoit et contient l'urine; petite ampoule sur la peau.

VESSIGON n. m. Tumeur molle qui se forme au jarret du cheval.

VESTA n. f. L'une des planètes.

VESTALE n. f. Prêtresse de Vesta, chez les Romains (v. PART. HIST.). *Fig*. Fille très chaste.

VESTE n. f. (lat. *vestis*, vêtement). Habit à basques très courtes ou sans basques.

VESTIAIRE n. m. (lat. *vestis*, habit). Lieu où l'on dépose les habits, les cannes, etc., dans certains établissements publics; pièce où les membres d'un tribunal revêtent et déposent leur costume.

VESTIBULE n. m. (lat. *vestibulum*). Pièce à l'entrée d'un bâtiment.

VESTIGE n. m. (lat. *vestigium*, trace). Empreinte du pied. *Fig*. Indice. Pl. Débris d'anciens édifices.

VESTON n. m. Sorte de veste ronde.

VÊTEMENT n. m. (lat. *vestis*). Tout ce qui sert à couvrir le corps.

VÉTÉRAN n. m. (lat. *veteranus*, vieux soldat; de *vetus*, vieux). Vieux soldat retiré du service; écolier qui redouble une classe; chez les Romains, soldat qui avait obtenu son congé.

VÉTÉRANCE n. f. Etat de vétéran.

VÉTÉRINAIRE adj. (lat. *veterinarius*; de *veterinus*, qui concerne les bêtes de somme). Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les chevaux, les bestiaux : *médecine vétérinaire*. N. m. Celui qui pratique cet art.

VÉTILLE n. f. Bagatelle.

VÉTILLARD, E n. V. VÉTILLEUR.

VÉTILLER v. int. S'amuser à des vétilles.

VÉTILLEUR, EUSE ou **VÉTILLARD, E** n. Qui s'amuse, à des vétilles.

VÉTILLEUX, EUSE adj. Plein de petites difficultés : *ouvrage vétilleux*.

VÊTIR v. tr. (lat. *vestire*; de *vestis*, habit. — *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais, nous vêtions. Je vêtis, nous vêtîmes. Je vêtirai, nous vêtirons. Je vêtirais, nous vêtirions. Vêts, vêtons. Que je vête, que nous vêtions. Que je vêtisse, que nous vêtissions. Vêtant. Vêtu, e*). Habiller, donner des habits. *Vêtir une robe*, la mettre sur soi. **Se vêtir** v. pr. S'habiller.

VETO n. m. Mot latin qui signifie *je m'oppose*. Pl. des *veto*. — Le mot *veto* est la formule qu'employaient, à Rome, les tribuns du peuple, pour s'opposer à un décret du sénat. Il s'est dit particulièrement en France du *veto* suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi.

VÊTURE n. f. Cérémonie de la prise d'habit par un religieux ou une religieuse.

VÉTUSTÉ n. f. (lat. *vetustas*; de *vetus*, ancien). Ancienneté, surtout en parlant des injures du temps.

VÉTYVER ou **VÉTIVER** (*vère*) n. m. Plante dont les racines, très odorantes, servent à préserver les fourrures et les vêtements de laine de l'atteinte des insectes.

VEUF, VEUVE adj. et n. (lat. *viduus*). Qui a perdu sa femme ou son mari.

VEULE adj. Faible, mou. *Pop.*

VEUVAGE n. m. Etat d'un veuf, d'une veuve.

VEXANT, E adj. Qui cause de la peine.

VEXATEUR, TRICE adj. Qui vexe : *mesure vexatrice*.

VEXATION n. f. Action de vexer.

VEXATOIRE adj. Qui a le caractère de la vexation : *impôt vexatoire*.

VEXER v. tr. Tourmenter.

VEXILLAIRE n. m. Chez les Romains, celui qui portait une enseigne.

VIABILITÉ n. f. Etat de l'enfant né viable.

VIABILITÉ n. f. Etat des voies de communication dans un pays.

VIABLE adj. (rad. *vie*). *Enfant né viable*, assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIADUC n. m. (lat. *via*, voie; *duco*, je conduis). Pont en arcades construit au-dessus d'une route ou d'une vallée pour le passage d'un chemin de fer, d'une route.

VIAGER, ÈRE adj. et n. Dont on s'est réservé la jouissance durant toute sa vie : *rente viagère; du viager*.

VIANDE n. f. (lat. *vivere*, vivre). Chair dont on se nourrit.

VIANDER v. int. Pâturer, en parlant des bêtes fauves.

VIANDIS (*di*) n. m. Lieu où pâturent les bêtes fauves.

VIATIQUE n. m. (lat. *viaticum*). Sacrement de l'eucharistie reçu par un malade en danger.

VIBORD n. m. *Mar.* Grosse planche qui borde le pont supérieur d'un navire et lui sert de parapet.

VIBRANT, E adj. Qui vibre.

VIBRATION n. f. Tremblement rapide des cordes d'un instrument de musique, des lames métalliques, etc., qui produit le son.

VIBRER v. int. (lat. *vibrare*). Faire des vibrations.

VIBRION n. m. Genre d'infusoires.

VICAIRE n. m. (lat. *vicarius*, qui tient la place d'un autre). Prêtre adjoint à un curé. **Grand vicaire, vicaire général**, suppléant d'un évêque; **vicaire de Jésus-Christ**, le pape.

VICARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au vicariat : *fonctions vicariales*.

VICARIAT n. m. ou **VICAIRIE** n. f. Emploi, fonction du vicaire; son logement.

VICARIER v. int. Faire les fonctions de vicaire.

VICE n. m. (lat. *vitium*). Défaut : *vice de conformation, de style*; disposition habituelle au mal : *flétrir le vice*; libertinage : *croupir dans le vice*.

VICE (lat. *vicis*, fonction). Particule qui entre dans la composition de plusieurs mots français, et qui indique des fonctions exercées en sous-ordre.

VICE-AMIRAL n. m. Officier de marine après l'amiral. *Vaisseau vice-amiral*, le second d'une flotte. Pl. des *vice-amiraux*.

VICE-AMIRAUTÉ n. f. Charge de vice-amiral. Pl. des *vice-amirautés*.

VICE-CHANCELIER n. m. Qui fait les fonctions du chancelier en son absence. Pl. des *vice-chanceliers*.

VICE-CONSUL n. m. Qui supplée le consul. Pl. des *vice-consuls*.

VICE-CONSULAT n. m. Emploi de vice-consul. Pl. des *vice-consulats*.

VICE-GÉRANCE n. f. Fonction de vice-gérant. Pl. des *vice-gérances*.

VICE-GÉRANT n. m. Celui qui remplace le gérant. Pl. des *vice-gérants*.

VICE-LÉGAT n. m. Prélat qui remplace le légat. Pl. des *vice-légats*.

VICE-LÉGATION n. f. Emploi de vice-légat. Pl des *vice-légations*.

VICENNAL, E, AUX adj. De vingt ans, qui se fait après vingt ans.

VICE-PRÉSIDENCE n. f. Fonction, dignité de vice-président. Pl. des *vice-présidences*.

VICE-PRÉSIDENT n. m. Qui exerce

la fonction du président en son absence. Pl. des *vice-présidents.*

VICE-RECTEUR n. m. Dignitaire placé au-dessous du recteur et qui le supplée. Pl. des *vice-recteurs.*

VICE-RECTORAT n. m. Dignité de vice-recteur. Pl. des *vice-rectorats.*

VICE-REINE n. f. Femme d'un vice-roi. Pl. des *vice-reines.*

VICE-ROI n. m. Gouverneur d'un Etat qui a le titre de royaume. Pl. des *vice-rois.*

VICE-ROYAUTÉ n. f. Dignité de vice-roi; pays qu'il gouverne. Pl. des *vice-royautés.*

VICE VERSA (*vicé*) [o. n.] loc. adv. (m. lat.). Réciproquement.

VICIER v. tr. Gâter, corrompre.

VICIEUSEMENT adv. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE adj. Qui a rapport au vice : *inclination vicieuse;* adonné au vice : *homme vicieux;* rétif, en parlant des chevaux; qui a un défaut, une imperfection : *clause vicieuse.*

VICINAL, E, AUX adj. (lat. *vicinalis*; de *vicinus*, voisin). Se dit d'un chemin qui met en communication les villages, les hameaux, etc.

VICINALITÉ n. f. Qualité de ce qui est vicinal.

VICISSITUDE n. f. (lat. *vicissitudo*). Révolution réglée : *vicissitude des saisons;* instabilité des choses humaines : *vicissitudes de la fortune.*

VICOMTE n. m. (préf. *vice* et *comte*). Autrefois, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté.

VICOMTÉ n. f. Titre de noblesse attaché autrefois à une terre; la terre elle-même.

VICOMTESSE n. f. Femme d'un vicomte.

VICTIMAIRE n. m. Celui qui frappait les victimes dans les sacrifices.

VICTIME n. f. (lat. *victima*). Animal que les anciens offraient en sacrifice à leurs dieux. *Fig.* Personne sacrifiée aux intérêts d'autrui : *être victime d'une intrigue.*

VICTIMER v. tr. Rendre quelqu'un victime, le ridiculiser.

VICTOIRE n. f. (lat. *victoria*; de *vincere*, vaincre). Avantage remporté à la guerre; succès remporté sur un rival. *Fig. : remporter la victoire sur ses passions.*

VICTORIEUSEMENT adv. D'une manière victorieuse.

VICTORIEUX, EUSE adj. Qui a remporté la victoire. *Fig. : preuve victorieuse.*

VICTUAILLE n. f. Vivres et munitions de bouche. *Fam.*

VIDAME n. m. Personnage qui, au moyen âge, représentait l'évêque au temporel et commandait ses troupes.

VIDAMÉ n. m. ou **VIDAMIE** n. f. Dignité de vidame.

VIDANGE n. f. (rad. *vider*). Action de vider; état d'un tonneau qui n'est plus plein : *feuillette de vin en vidange.* Pl. Ordures des fosses d'aisances.

VIDANGEUR n. m. Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE adj. (lat. *viduus*). Qui ne contient rien : *bourse vide;* qui n'est rempli que d'air : *espace vide. Fig. Cœur vide,* dépourvu d'affections; *tête vide,* sans idées. N. m. Espace vide : *faire le vide. Fig.* Néant : *le vide des grandeurs;* privation : *sa mort fait un grand vide.* **A vide,** loc. adv. Sans rien contenir.

VIDE-BOUTEILLE n. m. Petite maison de plaisance avec jardin, près de la ville. Pl. des *vide-bouteilles.*

VIDE-POCHES n. m. Petit meuble qui sert à recevoir ce que l'on porte habituellement dans ses poches. Pl des *vide-poches.*

VIDER v. tr. Rendre vide : *vider un tonneau. Vider les lieux,* sortir par force; *vider un canon,* le creuser; *vider une volaille,* en tirer ce qui n'est pas bon à manger. *Fig. Vider un compte, un différend,* le terminer.

VIDRECOME n. m. Grand verre à boire.

VIDUITÉ n. f. (lat. *viduitas*). Veuvage.

VIE n. f. (lat. *vita*). Résultat du jeu des organes; espace de temps depuis la naissance jusqu'à la mort : *vie courte;* nourriture : *chercher sa vie;* manière de vivre : *mener joyeuse vie;* profession : *embrasser la vie religieuse;* histoire racontée ou écrite : *les vies des saints. La vie future,* existence de l'âme après la mort; *faire la vie,* se livrer au plaisir; *tableau plein de vie,* animé. **A vie** loc. adv. Pour la vie : *pension, bail à vie.*

VIEIL adj. m. Autre forme de *vieux,* que l'on emploie devant un mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet : *mon vieil ami, mon vieil habit.* V. VIEUX.

VIEILLARD n. m. Homme très âgé.

VIEILLERIE n. f. Vieilles hardes, vieux meubles. *Fig.* Idées rebattues, usées; *il ne dit que des vieilleries.*

VIEILLESSE n. f. Le dernier âge de la vie; les vieilles gens : *la vieillesse est chagrine.*

VIEILLIR v. int. Devenir, paraître vieux. *Fig.* Commencer à n'être plus d'usage : *cette mode vieillit.* — Prend *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Rendre ou faire paraître vieux avant le temps.

VIEILLISSANT, E adj. Qui vieillit.

VIEILLISSEMENT n. m. Etat de ce qui vieillit.

VIEILLOT, OTTE adj. Qui commence à avoir l'air vieux. *Fam.*

VIELLE n. f. Instrument de musique à cordes et à touches, que l'on fait agir au moyen d'une roue.

VIELLER v. int. Jouer de la vielle.

VIELLEUR, EUSE n. Qui joue de la vielle.



VIENNOIS, E adj. et n. De Vienne (France ou Autriche).

VIERGE n. f. (lat. *virgo*). Fille qui a vécu dans une continence parfaite; sixième signe du zodiaque (*); *la sainte Vierge*, la Vierge Marie. Adj. *Forêt vierge*, qui n'a jamais été exploitée; *terre vierge*, qui n'a jamais été cultivée; *huile vierge*, extraite des olives sans pression.

VIEUX ou **VIEIL, VIEILLE** adj. (lat *vetus*, ancien). Avancé en âge; qui est tel depuis longtemps : *vieux soldat*, *vieil ami*; qui dure depuis longtemps : *vieux meuble*; antique : *vieux château*; ancien : *vieux proverbe*. N. Personne âgée. N. m. Ce qui est ancien : *le vieux vaut bien le nouveau*.

VIF, VIVE adj. (lat. *vivus*; de *vivere*, vivre). Qui est en vie. *Fig.* Qui a beaucoup de vigueur, d'activité : *enfant vif;* qui conçoit promptement : *imagination vive;* animé : *œil vif;* impétueux : *attaque vive*. *Eau vive*, qui coule de source; *foi vive*, que rien ne peut ébranler; *haie vive*, formée d'arbustes épineux en pleine végétation; *chaux vive*, qui n'a point été imprégnée d'eau; *vive arête*, angle saillant et non émoussé du bois, de la pierre, etc. N. m. Chair vive : *trancher dans le vif*. Loc. adv. **De vive voix**, en parlant; **de vive force**, avec violence.

VIF-ARGENT n. m. Le mercure.

VIGIE n. f. (lat. *vigil*, qui veille). Matelot en sentinelle.

VIGILAMMENT adv. Avec vigilance.

VIGILANCE n. f. Attention vive.

VIGILANT, E adj. (lat. *vigilans;* de *vigilare*, veiller). Plein de vigilance.

VIGILE n. f. (lat. *vigilia*, veille). Veille de fête.

VIGNE n. f. (lat. *vinea;* de *vinum*, vin). Plante qui porte le raisin; terre plantée en ceps de vigne.

VIGNERON, ONNE n. Qui cultive la vigne.

VIGNETTE n. f. Petite gravure en tête d'un livre ou d'un chapitre.

VIGNOBLE n. m. Étendue de pays plantée de vignes. Adj. : *pays vignoble*.

VIGOGNE n. f. (m. péruvien). Mammifère ruminant du Pérou.

VIGOUREUSEMENT adv. Avec vigueur.

VIGOUREUX, EUSE adj. Qui a de la vigueur; qui se fait avec vigueur.

VIGUERIE n. f. Fonctions du viguier; étendue de sa juridiction.

VIGUEUR n. f. (lat. *vigor;* de *vigere*, être fort). Force, énergie, au *pr.* et au *fig.* : *vigueur du corps, de l'esprit, du style*. *Être en vigueur*, subsister avec autorité, en parlant des lois, des règlements, etc.

VIGUIER n. m. Magistrat chargé d'administrer la justice dans certaines provinces du Midi avant 1789.

VIL, E adj. (lat. *vilis*). Abject, méprisable : *âme vile;* de peu de valeur : *étoffe à vil prix*.

VILAIN, E adj. (bas lat. *villanus*, de la campagne). Qui déplaît à la vue : *vilain pays;* désagréable : *vilain temps;* méchant, infâme : *vilain homme*, *vilaine action*. N. m. Autrefois, roturier : *les nobles et les vilains*.

VILAINEMENT adv. D'une manière vilaine, malpropre, grossière, honteuse.

VILAYET n. m. Province, division administrative en Turquie.

VILEBREQUIN n. m. Outil pour percer le bois, la pierre (*), etc.

VILEMENT adv. D'une manière vile.

VILENIE n. f. Action basse et vile. Parole injurieuse, obscène. Avarice sordide.

VILETÉ ou **VILITÉ** n. f. État d'une chose vile, sans prix, sans importance.

VILIPENDER v. t. Traiter avec mépris.

VILLA n. f. Maison de plaisance.

VILLAGE n. m. Assemblage de maisons peu nombreuses, habitées principalement par des paysans.

VILLAGEOIS, E n. Habitant d'un village. Adj. : *manières villageoises*.

VILLANELLE n. f. Sorte de poésie pastorale. Anc. danse accompagnée de chant.

VILLE n. f. (du lat. *villa*, maison de campagne). Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues; séjour, mœurs des villes : *préférer la ville à la campagne;* les habitants d'une ville : *la ville est sur pied*.

VILLÉGIATURE n. f. (ital. *villeggiatura;* de *villa*). Séjour à la campagne.

VILLETTE n. f. Petite ville.

VIN n. m. (lat. *vinum*). Liqueur que l'on tire du raisin; préparation médicinale dans laquelle il entre du vin : *vin de quinquina*. *Être pris de vin*, être ivre; *être entre deux vins*, un peu ivre.

VINAGE n. m. Manière, action de mêler de l'eau-de-vie au vin.

VINAIGRE n. m. Vin rendu aigre.

VINAIGRER v. tr. Assaisonner avec du vinaigre.

VINAIGRERIE n. f. Établissement où l'on fabrique du vinaigre.

VINAIGRETTE n. f. Sauce faite avec du vinaigre, de l'huile, du sel, etc.; ancienne brouette à deux roues.

VINAIGRIER n. m. Qui fait et vend du vinaigre.

VINAIRE adj. *Vaisseau vinaire*, destiné à contenir du vin.

VINDAS (*dace*) n. m. Cabestan composé d'un arbre vertical qu'on manœuvre avec des leviers.

VINDICATIF, IVE adj. (lat. *vindicare*, venger). Qui aime à se venger.

VINDICATIVEMENT adv. D'une manière vindicative.

VINDICTE n. f. (lat. *vindicta*; de *vindicare*, venger). Usité seulement dans *vindicte publique*, poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE n. f. Récolte de vin.

VINER v. tr. Additionner d'alcool, en parlant des vins.

VINEUX, EUSE adj. Se dit du vin qui a beaucoup de force; de ce qui a le goût, l'odeur ou la couleur du vin.

VINGT adj. num. (lat. *viginti*). Deux fois dix : *vingt francs; quatre-vingts hommes; quatre-vingt-dix chevaux;* vingtième : *l'an mil sept cent quatre-vingt; page quatre-vingt.* N. m. : *le vingt du mois.* **Vingt et un,** jeu de cartes. — Dites *vingt et un, vingt-deux*, etc.

VINGTAINE n. f. Vingt ou environ.

VINGTIÈME adj. num. ord. de vingt. N. m. : *un vingtième.*

VINICOLE adj. (lat. *vinum*, vin; *colo*, je cultive). Qui a rapport à la culture de la vigne, à la production du vin : *pays, société vinicole.*

VINIFICATION n. f. (lat. *vinum*, vin ; *facere*, faire). Art de faire le vin.

VIOL n. m. Attentat à la pudeur.

VIOLACÉ, E adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLAT adj. m. Où il entre de l'extrait de violette : *sirop, miel violat.*

VIOLATEUR, TRICE n. Qui viole les lois, les droits.

VIOLATION n. f. Action de violer un engagement, d'enfreindre une obligation, de profaner une chose sainte.

VIOLÂTRE adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE n. f. Instrument à sept cordes, dont on joue avec un archet.

VIOLEMENT n. m. Contravention, infraction : *le violement d'une loi, des principes.*

VIOLEMMENT adv. Avec violence.

VIOLENCE n. f. (lat. *violentia*; de *violare*, violer). Etat de ce qui est violent : *la violence des vents, des passions;* force dont on use contre le droit, la loi : *employer la violence. Faire violence à la loi*, lui donner un sens forcé; *se faire violence*, se contraindre.

VIOLENT, E adj. Impétueux : *tempête violente;* emporté, fougueux : *discours violent. Mort violente*, causée par force, par accident.

VIOLENTER v. tr. Contraindre.

VIOLER v. tr. (lat. *violare*). Enfreindre, agir contre ; faire violence à.

VIOLET, ETTE adj. De la couleur de la violette.

VIOLETTE n. f. (lat. *viola*). Fleur printanière.

VIOLIER n. m. Un des noms de la giroflée.

VIOLON n. m. (ital. *violone*). Instrument de musique à quatre cordes (*); celui qui en joue. *Payer les violons*, les frais. Espèce de prison contiguë à un corps de garde.



VIOLONCELLE (*cèle*) n. m. Très grand violon appelé aussi basse.

VIOLONCELLISTE (*cel-liste*) n. m. Musicien qui joue du violoncelle.

VIOLONISTE n. m. Artiste d'un talent remarquable sur le violon.

VIORNE n. f. (lat. *viburnum*). Arbrisseau grimpant.

VIPÈRE n. f. (lat. *vipera*). Genre de reptiles venimeux (v. ASPIC.). *Fig. Langue de vipère*, personne très médisante.

VIPEREAU n. m. Petite vipère.

VIPÉRIN, E adj. Qui a rapport à la vipère. *Langue vipérine*, perfide comme la vipère.

VIPÉRINE n. f. Plante du genre de la bourrache.

VIRAGO n. f. Fille ou femme qui a la taille et l'air d'un homme.

VIRELAI n. m. Ancien petit poème français sur deux rimes et à refrain.

VIREMENT n. m. Action de virer; transport d'une dette à un créancier ; opération qui consiste à transporter à un chapitre du budget des crédits votés pour un autre chapitre.

VIRER v. int. Aller en tournant. *Mar. Virer de bord*, tourner d'un côté sur l'autre, et, *fig.*, changer de parti.

VIREVOLTE n. f. *Man.* Tour et retour fait avec vitesse.

VIRGINAL, E adj. (lat. *virginalis*; de *virgo*, vierge). Qui appartient à une vierge. **Lait virginal,** cosmétique pour blanchir le teint.

VIRGINALEMENT adv. D'une manière virginale.

VIRGINIE n. m. Tabac de la Virginie : *priser du virginie.*

VIRGINITÉ n. f. (lat. *virginitas*; de *virgo*, vierge). Etat d'une personne vierge.

VIRGOULEUSE n. f. Variété de poire d'hiver fondante.

VIRGULE n. f. (lat. *virgula*). Petit signe de ponctuation, servant à séparer les divers membres d'une phrase.

VIRIL, E adj. (lat. *virilis*; de *vir*, homme). Qui appartient à l'homme. *Age viril*, d'un homme fait ; *âme virile*, ferme, courageuse.

VIRILEMENT adv. Avec virilité.

VIRILITÉ n. f. Age viril.

VIROLE n. f. Petit cercle de métal, autour du manche d'un outil.

VIRTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE adj. (lat. *virtus*, force). Qui a la puissance d'agir sans l'exercer.

VIRTUELLEMENT adv. D'une manière virtuelle.

VIRTUOSE n. (ital. *virtuoso*). Qui a de grands talents pour la musique.

VIRTUOSITÉ n. f. Caractère, talent du virtuose.

VIRULENCE n. f. Etat de ce qui est virulent.

VIRULENT, E adj. (rad. *virus*). De la nature du virus; violent, plein de fiel : *satire virulente*.

VIRUS (*ruce*) n. m. (m. lat. qui signifie *poison*). Principe des maladies contagieuses : *le virus de la rage*.

VIS (*vice*) n. f. Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en spirale (*) ; dans un escalier tournant, pièce de bois du milieu, autour de laquelle les marches tournent en spirale. *Vis d'Archimède*, machine élévatoire consistant en un cylindre incliné, dont l'intérieur est cloisonné en spirale.

VISA n. m. (m. lat. qui signifie [*chose, pièce*] *vue*). Formule, signature qui rend un acte authentique.

VISAGE n. m. Face de l'homme, partie antérieure de la tête ; air : *visage riant ;* la personne même : *visage nouveau*.

VIS-À-VIS DE loc. prép. En face, à l'opposite. **Vis-à-vis** loc. adv. S'emploie dans le même sens. N. m. Personne en face d'une autre au bal, à table, etc.

VISCÉRAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux viscères : *cavité viscérale*.

VISCÈRE n. m. (lat. *viscera*). Chacun des organes que renferment les cavités du corps, comme le cerveau, les poumons, le cœur, etc.

VISCOSITÉ n. f. (lat. *viscosus*, visqueux). Etat de ce qui est visqueux.

VISÉE n. f. (lat. *visus*, vue). Direction de la vue vers un but. *Fig.* Ce à quoi l'on vise.

VISER v. tr. et int. Diriger une arme vers un but. *Fig.* Avoir en vue: *viser à un emploi.* V. tr. Prendre connaissance d'un acte et y mettre son visa.

VISIBILITÉ n. f. Qualité qui rend une chose visible.

VISIBLE adj. (lat. *visibilis ;* de *videre*, voir). Qui peut être vu. *Fig.* Evident, manifeste : *imposture visible*.

VISIBLEMENT adv. D'une manière visible.

VISIÈRE n. f. (v. fr. *vis*, visage). Pièce du casque qui se haussait et se baissait à volonté (*) ; partie d'une casquette, d'un shako, etc., qui abrite le front et les yeux. *Fig. Rompre en visière*, attaquer, contredire violemment et en face. Bouton sur le canon du fusil, pour guider l'œil quand on vise.

VISION n. f. (lat. *visio ;* de *videre*, voir). Action de voir; choses que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *les visions des prophètes*. *Fig.* Idée folle, extravagante.

VISIONNAIRE adj. et n. Qui croit avoir des visions. *Fig.* Qui a des idées extravagantes ; *c'est un visionnaire*.

VISIR n. m. V. VIZIR.

VISITANDINE n. f. Religieuse de la Visitation.

VISITATION n. f. Fête en mémoire de la visite de la sainte Vierge à sainte Elisabeth ; ordre de religieuses.

VISITE n. f. Action d'aller voir quelqu'un ; action d'un médecin qui va voir un malade ; perquisition ; tournée des évêques dans leur diocèse : *visite pastorale*.

VISITER v. tr. (lat. *visitare*). Aller voir par civilité, devoir, curiosité ou charité : *visiter un ami, un malade, un musée, les pauvres ;* faire une perquisition.

VISITEUR n. m. Qui visite.

VISON n. m. Espèce de martre.

VISON-VISU loc. adv. Vis-à-vis l'un de l'autre.

VISQUEUX, EUSE adj. (lat. *viscosus ;* de *viscum*, glu). Gluant.

VISSAGE n. m. Action de visser.

VISSER v. tr. Fixer avec des vis.

VISUEL, ELLE adj. (lat. *visus*, vue). Qui appartient à la vue : *rayon visuel*.

VITAL, E, AUX adj. (lat. *vita*, vie). Qui appartient, qui sert à la vie. *Fig.* Fondamental, nécessaire à l'action ou à la conservation : *les forces vitales d'un pays*.

VITALITÉ n. f. Mouvement vital, force, persistance de la vie ou de la durée.

VITE adj. Qui se meut avec célérité. Adv. Avec vitesse : *parler vite*.

VITELOTTE n. f. Variété de pomme de terre rouge, longue et très estimée.

VITEMENT adv. Avec vitesse.

VITESSE n. f. Célérité; rapport du chemin parcouru au temps employé à le parcourir.— La vitesse moyenne du cheval, au trot, est de 12 kilomètres à l'heure et de 40 au galop. La vitesse ordinaire d'une locomotive est de 40 kilomètres, sa plus grande de 80. L'oiseau, dans son vol le plus rapide, parcourt 80 kilomètres par heure; le vent le plus violent, 160. La vitesse d'un boulet de canon est de 1,000 mètres, et celle du son de 340 mètres par seconde. La terre, en tournant sur elle-même, parcourt, en une heure, 1,666 kilomètres. La lumière du soleil nous arrive en 8 minutes 13 secondes. Pour faire le tour de la terre, un homme, en marchant sans s'arrêter, emploierait 11 mois, et une locomotive 41 jours.

VITICOLE adj. et n. Qui cultive, qui aime à cultiver la vigne.

VITICULTEUR n. m. (lat. *vitis*, vigne ; *cultor*, qui cultive). Celui qui cultive la vigne.

VITICULTURE n. f. Culture de la vigne.

VITRAGE n. m. Toutes les vitres d'un bâtiment ; châssis servant de cloison.

VITRAIL n. m. Grande fenêtre d'église. Pl. *vitraux*.

VITRE n. f. (lat. *vitrum*, verre). Panneau de verre qui s'adapte à une fenêtre.

VITRÉ, E adj. *Humeur vitrée*, qui remplit le fond du globe de l'œil ; *électricité vitrée*, développée par le frottement du verre.

VITRER v. tr. Garnir de vitres.
VITRERIE n. f. Art du vitrier.
VITRESCIBLE adj. V. VITRIFIABLE.
VITREUX, EUSE adj. Qui a de la ressemblance avec le verre.
VITRIER n. m. Ouvrier qui travaille en vitres, qui pose les vitres.
VITRIÈRE n. f. Femme d'un vitrier.
VITRIFIABLE ou **VITRESCIBLE** adj. Susceptible d'être changé en verre.
VITRIFICATION n. f. Action de vitrifier; son résultat.
VITRIFIER v. tr. (lat. *vitrum*, verre; *facere*, faire). Fondre, transformer en verre.
VITRINE n. f. Montre de boutique. Est aussi syn. de VERRIÈRE.
VITRIOL n. m. Nom donné par les anciens chimistes aux sels appelés aujourd'hui *sulfates*. **Huile de vitriol**, nom vulgaire de l'*acide sulfurique*.
VITRIOLÉ, E adj. Où il y a du vitriol.
VITRIOLERIE n. f. Fabrique de vitriol.
VITRIOLIQUE adj. De la nature du vitriol.
VITUPÉRER v. tr. Blâmer. *Vieux*.— Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.
VIVACE adj. (lat. *vivax*; de *vivere*, vivre). Qui a en soi les principes d'une longue vie. *Plante vivace*, qui vit longtemps, comme l'asperge, etc.
VIVACITÉ n. f. Promptitude à agir, à se mouvoir. *Fig*. Ardeur : *vivacité des passions;* prompte pénétration : *vivacité d'esprit;* éclat : *vivacité du teint*. Pl. Emportements légers : *réprimer ses vivacités*.
VIVANDIER, IÈRE n. Qui vend aux soldats des vivres, des boissons.
VIVANT, E adj. Qui vit. *Fig*. *Langue vivante*, actuellement parlée, par opposition à *langue morte; portrait vivant*, très ressemblant; *quartier vivant*, où il y a beaucoup de mouvement. N. m. Celui qui vit : *les vivants et les morts*. *Bon vivant*, homme d'humeur gaie.
VIVAT (*ate*) interj. Mot latin (*qu'il vive*) dont on se sert pour applaudir. N. m. Acclamation. Pl. des *vivats*.
VIVE n. f. Poisson de mer.
VIVEMENT adv. Avec ardeur, sans relâche : *presser vivement;* fortement : *être vivement touché*.
VIVEUR n. m. Celui qui mène une vie dissipée et ne songe qu'aux plaisirs.
VIVIER n. m. (lat. *vivarium;* de *vivus*, vivant). Pièce d'eau dans laquelle on conserve du poisson.
VIVIFIANT, E adj. Qui vivifie.
VIVIFICATION n. f. Action de ranimer, de vivifier.
VIVIFIER v. tr. (lat. *vivificare;* de *vivus*, vivant; *facere*, faire). Donner la vie et la conserver : *Dieu vivifie toutes choses*. *Fig*. Donner de la vigueur : *le soleil vivifie les plantes*.
VIVIPARE adj. et n. Animal qui met au monde ses petits tout vivants. — Suivant leur mode de reproduction, on peut diviser les animaux en deux grandes classes : les ovipares (de *ovum*, œuf, et *pario*, je produis), qui pondent des œufs, et les vivipares (de *vivus*, vivant, et *pario*), qui mettent au monde leurs petits tout vivants.
VIVISECTION n. f. (lat. *vivus*, vivant; *sectio*, action de découper). Opération pratiquée sur un animal vivant pour l'étude de quelques phénomènes physiologiques.
VIVOTER v. int. Vivre petitement.
VIVRE v. int. (lat. *vivere*. — *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent; je vivais; je vécus; j'ai vécu; je vivrai; je vivrais; vis, vivez; que je vive; que je vécusse; vivant*). Être en vie; subsister : *vivre de son travail;* mener un certain genre de vie : *vivre dans le célibat;* se conduire : *vivre saintement;* se nourrir : *vivre de légumes*. *Savoir vivre*, connaître les bienséances, les usages du monde. *Fig*. Durer : *sa gloire vivra éternellement*. *Apprendre à vivre à quelqu'un*, le corriger, le punir de ses torts; *qui vive?* cri d'une sentinelle à l'approche de quelqu'un.
VIVRE n. m. Nourriture : *le vivre et le vêtement*. Pl. Tout ce dont l'homme se nourrit : *les vivres sont chers*.
VIZIR ou **VISIR** n. m. Ministre du Grand Seigneur. **Grand vizir**, premier ministre de l'empire ottoman.
VIZIRIAT ou **VISIRIAT** n.m. Fonction de vizir.
VLAN! interj. qui accompagne souvent le récit d'un coup porté brusquement ou d'une action faite avec vivacité.
VOCABLE n. m. (lat. *vocabulum*). Mot : *tous les vocables d'une langue;* nom du saint sous le patronage duquel une église est placée : *église sous le vocable de saint Jean*.
VOCABULAIRE n. m. (rad. *vocable*). Liste alphabétique et explicative des mots d'une langue, d'une science.
VOCAL, E, AUX adj. (lat. *vox*, *vocis*, voix). Qui s'énonce, s'exprime par la voix.
VOCALEMENT adv. Au moyen de la voix.
VOCALISATEUR, TRICE n. Personne qui vocalise, qui sait vocaliser.
VOCALISATION n. f. Action de vocaliser.
VOCALISE n. f. Morceau que l'on chante en vocalisant : *exécuter une brillante vocalise*.
VOCALISER v. tr. Faire des exercices de chant sans nommer les notes, et sur une seule voyelle.
VOCATIF n. m. Cinquième cas des langues où les noms se déclinent.
VOCATION n. f. (lat. *vocatio;* de *vocare*, appeler). Inclination qu'on se sent pour un état.
VOCIFÉRATIONS n. f. pl. Cris accompagnés d'injures.

VOCIFÉRER v. int. (lat. *vociferare*). Parler en criant et avec colère. — Pour la conj., v. ACCÉLÉRER.

VŒU n. m. (lat. *votum*). Promesse faite à Dieu : *vœu de pauvreté*; volonté : *tel est le vœu de la nation*. Pl. Souhaits : *faire des vœux pour quelqu'un*; profession de l'état religieux : *prononcer ses vœux*.

VOGUE n. f. Réputation; faveur publique : *livre en vogue*.

VOGUER v. int. Etre poussé sur l'eau à force de rames ou de voiles. *Fig. Vogue la galère*, arrive ce qui pourra. *Fam.*

VOICI prép. qui désigne ce qui est près, ce que l'on va dire.

VOIE n. f. (lat. *via*). Trace : *suivre un loup par les voies*; mode de transport : *par quelle voie est-il arrivé? Fig.* Moyen, entremise : *la voie de la persuasion, obtenir un emploi par la voie de...*; conseils, prescriptions : *suivre la voie de l'honneur. Les voies de Dieu*, ses desseins; *voies de droit*, recours à la justice; *voie d'accommodement*, conciliation; *voies de fait*, actes de violences; *mettre sur la voie*, donner des indications pour... Mesure : *voie de bois, de charbon, d'eau. Mar.* Fente, ouverture dans un vaisseau. *Anat.* Canal : *les voies urinaires*.

VOILÀ prép. qui indique ce que l'on vient de dire, ou, de deux objets, celui qui est le plus éloigné.

VOILE n. m. (lat. *velum*). Etoffe destinée à cacher quelque chose; pièce de toile, de dentelle, de soie, etc., qui couvre le visage des femmes, la tête des religieuses. *Fig.* Apparence, prétexte : *sous le voile de l'amitié*; ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose : *soulever un coin du voile qui nous cache les secrets de la nature. Les voiles de la nuit*, les ténèbres; *prendre le voile*, se faire religieuse.

VOILE n. f. Toile forte que l'on attache aux vergues d'un mât pour recevoir le vent; le vaisseau lui-même (*) : *signaler une voile à l'horizon. Mettre à la voile*, s'embarquer; *faire voile*, naviguer.

VOILÉ, E adj. Couvert : *soleil voilé de nuages. Voix voilée*, dont le timbre n'est pas pur.

VOILER v. tr. Couvrir d'un voile : *voiler l'image du Christ. Fig. : voiler ses desseins*.

VOILERIE n. f. Lieu où l'on fabrique les voiles des vaisseaux.

VOILETTE n. f. Sorte de petit voile de femme.

VOILIER n. m. Ouvrier qui fait les voiles de bâtiment. Se dit d'un bâtiment par rapport à sa vitesse : *fin voilier*.

VOILURE n. f. Ensemble des voiles nécessaires à un bâtiment.

VOIR v. tr. (lat. *videre — Je vois..., nous voyons, vous voyez, ils voient. Je voyais..., nous voyions, vous voyiez, ils voyaient. Je vis. Je verrai. Je verrais. Vois, voyons, voyez. Que je voie..., que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient. Que je visse. Voyant, vu, vue*). Recevoir les images des objets par l'organe de la vue; être témoin de : *cela arrivera, mais nous ne le verrons pas*; rendre visite : *aller voir un ami*; donner ses soins en qualité de médecin : *voir un malade*; regarder avec attention : *voir au microscope*; parcourir : *voir du pays*; fréquenter, recevoir : *voir beaucoup de monde*; examiner, essayer : *voyez si cet habit vous va*; remarquer : *voyez comme il est à plaindre*; connaître : *Dieu voit le fond de nos cœurs*; comprendre : *je vois où tend ce discours. Voir le jour*, exister, et, en parlant des ouvrages d'esprit, être publié; *laisser voir*, découvrir, ne pas dissimuler; *voir venir quelqu'un*, pénétrer ses intentions; *voir de bon, de mauvais œil*, avoir des dispositions favorables ou défavorables, être content ou mécontent. **Se voir** v. pr. Se fréquenter. *Ne point se voir*, être en mauvaise intelligence; *cela se voit tous les jours*, cela arrive fréquemment.

VOIRE adv. Même, aussi. *Vieux*.

VOIRIE n. f. (lat. *viarius*, qui concerne les rues). Partie de l'administration qui a pour objet l'établissement, la conservation et l'entretien des voies publiques; lieu où l'on dépose les immondices, les débris d'animaux, etc.

VOISIN, E adj. et n. (lat. *vicinus*). Qui est proche : *pays voisin*; qui demeure auprès : *il est mon voisin. Fig.* Qui approche : *voisin de la mort*.

VOISINAGE n. m. Proximité.

VOISINER v. int. Fréquenter ses voisins. *Fam.*

VOITURAGE n. m. Action de voiturer.

VOITURE n. f. (lat. *vectura*; de *vehere*, transporter). Véhicule servant à transporter les personnes, les marchandises; carrosse : *avoir voiture*; choses transportées : *voiture de blé*.

VOITURER v. tr. Transporter par voiture.

VOITURIER n. m. Celui qui fait le métier de voiturer.

VOIX n. f. (lat. *vox*). Son qui sort de la bouche de l'homme. Se dit de certains animaux et de tous les êtres que l'on personnifie : *la voix du perroquet, de l'honneur, des passions, de la nature*; voix modifiée pour le chant : *avoir une voix de ténor*; partie vocale d'un morceau de musique : *nocturne à deux voix. Fig.* Conseil : *écouter la voix d'un ami*; sentiment, opinion : *il n'y a qu'une voix sur son compte*; suffrage : *aller aux voix*; mouvement intérieur : *la voix de la conscience, du sang. La déesse aux cent voix*, la Renommée; *la voix du peuple*, l'opinion générale; *avoir voix au chapitre*, droit de donner son avis. *Gram.* Forme que prend le verbe, suivant que l'action est faite ou soufferte par le sujet : *voix*

active, passive. Voix moyenne, celle qui, dans la langue grecque, exprime une action faite et reçue par le sujet. *Chasse. La voix des chiens*, leur aboiement après le gibier.

VOL n. m. Mouvement des oiseaux et de quelques insectes, qui se meuvent dans l'air par le moyen de leurs ailes. **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

VOL n. m. Action de celui qui dérobe; chose volée.

VOLABLE adj. Qu'on peut voler.

VOLAGE adj. Changeant, léger.

VOLAILLE n. f. (lat. *volatilia*, oiseaux). Nom collectif des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour.

VOLANT n. m. Morceau de liège, etc., garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes (*); aile d'un moulin à vent; roue qui sert à maintenir l'uniformité du mouvement d'une machine; garniture légère attachée à la jupe d'une robe.

VOLANT, E adj. Qui a la faculté de s'élever en l'air : *poisson volant. Feuille volante*, feuille écrite ou imprimée, qui n'est attachée à aucune autre; *fusée volante*, qui s'élève en l'air quand on y a mis le feu; *pont volant*, qui se monte et se déplace à volonté; *petite vérole volante*, qui n'est pas dangereuse.

VOLATIL, E adj. (lat. *volatilis*). Qui peut se réduire en vapeur ou en gaz : *alcali volatil*.

VOLATILE n. m. (lat. *volatilis*; de *volare*, voler). Animal qui vole.

VOLATILISATION n. f. Action de volatiliser.

VOLATILISER v. tr. Rendre volatil; réduire en vapeur.

VOLATILITÉ n. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOLATILLE n. f. Se dit des petites espèces d'oiseaux bons à manger.

VOL-AU-VENT n. m. Pièce de pâtisserie légère garnie de viande ou de poisson. Pl. des *vol-au-vent*.

VOLCAN n. m. (lat. *Vulcanus*, Vulcain, dieu du feu). Montagne d'où sortent de temps en temps des tourbillons de feu et des matières embrasées. *Fig.* Tête ardente, exaltée; intrigue sourde, danger imminent, mais caché. — Comme spectacle, l'éruption d'un volcan est ce qu'il y a de plus grand et de plus majestueux; mais c'est aussi ce qu'il y a de plus terrible. Tout alors est bouleversé dans la contrée; la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit, par sa réaction, des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, agiter la mer, renverser les monts les plus élevés, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances même très considérables. L'an 79 de J.-C., une terrible éruption du Vésuve renversa en partie, puis ensevelit Herculanum, ville située entre Naples et Pompéi. Ses débris, placés sous la ville moderne de Portici, furent découverts, en 1713, par un paysan qui creusait un puits. Des fouilles, habilement dirigées, ont fait retrouver la ville presque tout entière; les découvertes qu'on y fait encore aujourd'hui fournissent des détails précieux sur les connaissances que les anciens avaient dans les arts. Le peu de cadavres qu'on y trouva est une preuve que les habitants avaient eu, presque tous, le temps de s'enfuir.

Il existe sur certains points du globe des volcans éteints depuis des siècles. Il n'est pas rare qu'un volcan demeure pendant des années dans un calme si profond, qu'on douterait même de son existence. Tout à coup le volcan se réveille : le cratère s'ouvre avec un éclat dont une forte décharge d'artillerie peut à peine donner une idée et vomit des torrents de laves embrasées. Quelques volcans lancent des jets d'eau bouillante, d'autres de la boue, du soufre, de l'air, des gaz inflammables, etc.

Certains terrains du centre et du midi de la France sont volcaniques.

On a longtemps discuté sur la cause des volcans; on les explique aujourd'hui, ainsi que les tremblements de terre et la formation des montagnes, par l'action de la chaleur centrale, qui, soulevant inégalement l'écorce du globe, se fait jour en certains points et produit ainsi les éruptions volcaniques.

VOLCANIQUE adj. De volcan.

VOLCANISÉ, E adj. Se dit des lieux où il reste des traces de volcans.

VOLE n. f. *Faire la vole*, toutes les levées à certains jeux de cartes.

VOLÉE n. f. Vol d'un oiseau; bande d'oiseaux qui volent ensemble : *une volée de moineaux. Fig.* Condition, qualité : *personne de haute volée*; décharge de plusieurs pièces d'artillerie : *une volée de coups de canon*, et, *par ext.* : *une volée de coups de poing*; branle de cloches : *sonner à toute volée*. **A la volée** loc. adv. En l'air : *saisir une balle à la volée. Fig.* Très promptement : *saisir un discours à la volée*.

VOLER v. int. (lat. *volare*). Se mouvoir, se maintenir en l'air au moyen d'ailes. *Fig.* Aller très vite : *ce cheval vole*; circuler : *ces mots volent de bouche en bouche. Le temps vole*, fuit rapidement.

VOLER v. tr. et int. Prendre furtivement ou par force le bien d'autrui.

VOLEREAU n. m. Petit voleur; voleur maladroit.

VOLERIE n. f. Larcin, pillerie.

VOLET n. m. Fermeture mobile en menuiserie, appliquée sur une fenêtre.

VOLETER v. int. Voler à plusieurs reprises. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VOLEUR, EUSE n. Qui a volé ou qui vole habituellement.

VOLIÈRE n. f. Espèce de grande cage dans laquelle on nourrit des oiseaux.

VOLIGE n. f. Planche mince de bois blanc.

VOLITION n. f. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE adj. (lat. *voluntarius*; de *voluntas*, volonté). Qui se fait sans contrainte et de pure volonté : *acte volontaire;* qui ne veut faire que sa volonté : *enfant volontaire.* N. m. Soldat qui sert dans une armée sans y être obligé : *bataillon de volontaires.*

VOLONTAIREMENT adv. De sa propre volonté.

VOLONTÉ n. f. (lat. *voluntas*). Faculté, puissance de l'âme par laquelle on veut; acte de cette faculté; disposition à l'égard de quelqu'un : *bonne, mauvaise volonté.* Pl. Fantaisies, caprices : *faire ses volontés. Dernières volontés,* testament d'une personne. **A volonté** loc. adv. A discrétion : *vous en aurez à volonté;* quand on veut : *billet payable à volonté.*

VOLONTIERS adv. De bon cœur.

VOLTAÏQUE adj. f. Ne s'emploie que dans *pile voltaïque,* pile de Volta.

VOLTAIRIANISME n. m. Philosophie et incrédulité de Voltaire.

VOLTAIRIEN, IENNE adj. et n. De la nature des ouvrages de Voltaire; qui partage les opinions de Voltaire.

VOLTE n. f. (lat. *volutus,* enroulé). Mouvement en rond qu'on fait faire à un cheval. *Escr.* Mouvement pour éviter un coup.

VOLTE-FACE n. f. Action de se retourner : *faire volte-face. Fig.* Changement subit d'opinion, de système.

VOLTER v. int. Exécuter une volte.

VOLTIGE n. f. Corde lâche sur laquelle les bateleurs font des tours; exercices sur cette corde; *exceller dans la voltige;* art de monter à cheval.

VOLTIGEANT, E adj. Qui voltige.

VOLTIGEMENT n. m. Mouvement de ce qui voltige.

VOLTIGER v. int. Voler çà et là, comme le papillon; flotter au gré du vent; faire divers exercices sur un cheval, sans étriers. *Fig.* Etre inconstant, léger.

VOLTIGEUR n. m. Nom donné, avant 1870, à des soldats de petite taille formant une compagnie d'élite placée à la gauche du bataillon.

VOLUBILE adj. *Bot.* Se dit des tiges qui s'enroulent en spirale autour des corps voisins.

VOLUBILIS (*lice*) n. m. Genre de plantes grimpantes, à fleurs en clochettes.

VOLUBILITÉ n. f. Articulation rapide : *parler avec volubilité.*

VOLUME n. m. (lat. *volumen,* rouleau, livre). Etendue, grosseur d'un corps; livre relié ou broché. *Mus.* Force, étendue de la voix.

VOLUMINEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de volume : *paquet volumineux;* qui a un grand nombre de volumes : *ouvrage volumineux.*

VOLUPTÉ n. f. (lat. *voluptas*). Plaisir des sens ou de l'âme.

VOLUPTUAIRE adj. Se dit des dépenses consacrées aux choses de luxe ou de fantaisie.

VOLUPTUEUSEMENT adv. Avec volupté.

VOLUPTUEUX, EUSE adj. et n. Qui aime la volupté; qui inspire ou fait éprouver la volupté : *pose voluptueuse.*

VOLUTE n. f. (lat. *volutus,* roulé). Ornement de chapiteau fait en spirale (*); sorte de coquille.

VOMIQUE adj. *Noix vomique,* graine d'un arbre des Indes, qui a de grandes propriétés vomitives.

VOMIR v. tr. (lat. *vomere*). Rejeter avec effort par la bouche. *Fig. : vomir des injures.*

VOMISSEMENT n. m. Action de vomir.

VOMITIF, IVE adj. et n. m. Qui fait vomir : *prendre un vomitif.*

VOMITO et plus souvent **VOMITO-NEGRO** n. m. (m. esp.). Nom donné à la fièvre jaune : *il est mort du vomito-negro.*

VOMITOIRE n. m. (lat. *vomitorium;* de *vomere,* vomir). Chez les Romains, issue pratiquée dans le cirque et par laquelle s'écoulait la foule après le spectacle : *les vomitoires du Colisée.*

VORACE adj. (lat. *vorax;* de *vorare,* dévorer). Qui dévore, qui mange avec avidité.

VORACITÉ n. f. Avidité à manger.

VOS adj. poss. pl. de votre.

VOTANT n. m. Celui qui vote.

VOTATION n. f. Action de voter.

VOTE n. m. (lat. *votum,* désir). Suffrage donné.

VOTER v. int. Donner sa voix dans une élection. V. tr. : *voter une loi.*

VOTIF, IVE adj. (lat. *votum,* vœu). Qui a rapport à un vœu.

VOTRE adj. poss. sing. Qui est à vous. Pl. *vos.*

VÔTRE (LE, LA) pr. poss. (lat. *vester*). Ce qui est à vous. N. m. pl. *Les vôtres,* vos parents, vos amis, ceux de votre parti.

VOUER v. tr. (lat. *vovere*). Consacrer, promettre par vœu : *vouer un temple à Dieu;* promettre d'une manière particulière : *vouer obéissance au roi;* appliquer avec zèle, avec suite : *vouer sa plume à la vérité.* **Se vouer** v. pr. Se consacrer.

VOULOIR v. tr. (bas lat. *volere,* pour *velle.* — *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulais. Je voulus. Je voudrai. Je voudrais. Veux, voulons, voulez,* ou, pour marquer une volonté moins forte, moins personnelle, *veuille..., veuillez. Que je veuille..., que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. Que je voulusse. Voulant. Voulu,*

le). Avoir intention de faire une chose, s'y déterminer; commander, exiger : *je le veux;* désirer, souhaiter : *vouloir du bien à quelqu'un;* consentir : *je le veux bien;* pouvoir, en parlant des choses : *ce bois ne veut pas brûler;* avoir besoin de : *cet enfant veut des soins.* V. int. *En vouloir à quelqu'un*, lui souhaiter du mal.

VOULOIR n. m. Acte de la volonté : *votre vouloir sera le mien;* intention, dessein : *bon, mauvais vouloir.*

VOUS pron. pers. pl. de *tu.*

VOUSSOIR ou **VOUSSEAU** n. m. Chacune des pierres qui forment le cintre d'une voûte.

VOUSSURE n. f. Courbure d'une voûte ou d'une arcade.

VOÛTE n. f. Ouvrage de maçonnerie fait en arc. *Voûte azurée, étoilée, céleste,* le ciel.

VOÛTÉ, E adj. En forme de voûte. *Fig. Dos voûté*, courbé par l'âge.

VOÛTER v. tr. Faire une voûte. **Se voûter** v. pr. Commencer à se courber sous le poids des années.

VOYAGE n. m. (lat. *via*, voie). Chemin fait pour aller d'un lieu à un autre éloigné; relation des événements d'un voyage.

VOYAGER v. int. Aller en pays éloigné.

VOYAGEUR, EUSE n. Qui voyage.

VOYANT, E adj. Eclatant : *etoffe trop voyante.* N. m. Prophète.

VOYELLE n. f. (lat. *vocalis;* de *vox*, voix). Lettre qui a un son par elle-même.

VOYER n. m. (lat. *viarius;* de *via*, chemin). Fonctionnaire préposé à l'entretien des routes. Adj. : *agent voyer.*

VOYVODE ou **VOÏVODE** n. m. Autre orthographe de *vayvode.*

VRAI, E adj. (lat. *verus*). Conforme à la vérité; sincère : *ami vrai;* qui a les qualités essentielles à sa nature : *un vrai diamant;* convenable : *voilà sa vraie place.* N. m. La vérité : *aimer le vrai. Astr. Temps vrai.* V. TEMPS.

VRAIMENT adv. Véritablement.

VRAISEMBLABLE adj. et n. Qui a l'apparence de la vérité.

VRAISEMBLABLEMENT adv. Avec vraisemblance.

VRAISEMBLANCE n. f. Apparence de vérité.

VRILLE n. f. Petit outil en forme de vis (*). *Bot.* Petit filament en spirale.

VU prép. Eu égard à : *vu la difficulté.* N. m. : *au vu et au su de tout le monde.* **Vu que** loc. conj. Attendu que.

VUE n. f. (lat. *visus*). Faculté de voir; celui des cinq sens par lequel on aperçoit les objets; l'organe même de la vue; aspect : *à la vue de l'ennemi;* étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *cette maison a une belle vue;* tableau : *une vue de Rome. Garde quelqu'un à vue*, le surveiller; *connaître de vue*, de visage; *à vue d'œil*, presque sensiblement; *à perte de vue*, si loin qu'on ne peut plus distinguer les objets. *Com. Payable à vue*, à présentation.

VULCANISATION n. f. Préparation du caoutchouc à l'aide du soufre, pour le rendre insensible à la chaleur ou au froid.

VULCANISER v. tr. Faire subir le procédé de la vulcanisation.

VULCANISME n. m. Système qui attribue à l'action du feu l'état actuel du globe.

VULGAIRE adj. (lat. *vulgaris;* de *vulgus*, la multitude). Trivial : *pensée vulgaire;* communément reçu : *opinion vulgaire;* qui ne se distingue en rien du commun : *esprit vulgaire.* N. m. Le peuple.

VULGAIREMENT adv. Communément.

VULGARISATEUR, TRICE n. Personne qui répand la connaissance, l'usage d'une chose.

VULGARISATION n. f. Action de vulgariser; le résultat.

VULGARISER v. tr. Rendre vulgaire; mettre à la portée de tous.

VULGARITÉ n. f. Défaut de ce qui est vulgaire.

VULGATE n. f. Version latine de la Bible. V. à la partie bibliographique.

VULNÉRABLE adj. (lat. *vulnerabilis;* de *vulnus*, blessure). Qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE adj. et n. (lat. *vulnus, vulneris*, blessure). Qui est propre à la guérison des plaies et blessures.

W X Y Z

W n. m. (double *v*). Lettre propre aux langues du Nord et qui n'est usitée en français que dans les mots empruntés à ces langues avec leur orthographe. En allemand, et dans les mots français empruntés à cette langue, *w* a la valeur du *v* simple; ainsi *Wagram* doit se lire *Vagram*. Dans l'anglais et le hollandais, *w* a le son de *ou;* ainsi *Wellington* doit se lire *Ouellington*.

WAGON n. m. (angl. *waggon*, chariot). Voiture de voyageurs ou de marchandises sur un chemin de fer (*). Quelques-uns écrivent VAGON.

WALHALLA n. f. Paradis d'Odin, chez les anciens Scandinaves.

WALKYRIE n. f. V. VALKYRIE



WALLON, NE adj. et n. Se disait autrefois de la partie des Pays-Bas où l'on parlait un idiome français appelé *wallon.*

WARRANT n. m. (m. angl. qui signifie *garant*). Récépissé d'une marchandise déposée dans des docks ou magasins spéciaux : *le warrant est négociable.*

WATER-CLOSET (*zèt*) n. m. Mot anglais, synonyme de lieux d'aisances.

WELCHE n. m. V. VELCHE.

WHIG (*ouigue*) adj. et n. m. Nom d'un parti célèbre en Angleterre, défenseur des principes libéraux. Pl. des *wighs.*

WEISSKY ou **WHISKY** (*ouis-ki*) n. m. Eau-de-vie de grain.

WHIST (*ouiste*) n. m. Jeu de cartes.

WIGWAM (*ouig-ouame*) n. m. Hutte, chaumière indienne.

WISKI (*ouiski*) n. m. Sorte de cabriolet léger et très élevé.

X n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet et dix-huitième des consonnes. X, chiffre romain, vaut dix.

XÉNÉLASIE n. f. Loi grecque qui interdisait l'entrée d'une ville aux étrangers.

XÉRASIE n. f. (gr. *xerasia*, sécheresse). Maladie qui dessèche les cheveux et les empêche de croître.

XÉRÈS (*kérèce*) n. m. Vin très estimé, récolté à Xérès, en Andalousie.

XÉROPHAGIE n. f. (gr. *xeros*, sec; *phagein*, manger). Abstinence consistant, dans l'Église primitive, à ne se nourrir que de pain et de fruits secs ; diète sèche.

XÉROPHTALMIE n. f. Ophtalmie sèche, avec rougeur, cuisson et suppression de la sécrétion des larmes.

XIPHIAS n. m. (gr. *xiphos*, épée). Poisson appelé espadon et épée de mer.

XIPHOÏDE adj. m. Se dit d'un appendice qui termine la partie inférieure du sternum.

XYLOGRAPHE n. m. (du gr. *xulon*, bois; *graphô*, je grave). Graveur sur bois.

XYLOGRAPHIE n. f. Art de graver sur bois.

XYLOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la xylographie.

XYLOPHAGE adj. et n. m. Se dit des insectes qui vivent du bois.

XYSTE n. m. Lieu couvert où les anciens se livraient à divers exercices.

XYSTIQUE adj. Qui a rapport au xyste. N. Athlète combattant dans le xyste.

Y n. m. Vingt-quatrième lettre de l'alphabet et sixième des voyelles.

Y adv. Dans cet endroit-là : *allez-y.* Pron. A cela, à cette personne-là : *ne vous y fiez pas.*

YACHT (*yak*) n. m. Bâtiment de promenade, à voiles et à rames (*). — Dites le *yacht.*

YACK ou **YAK** n. m. Espèce de buffle à queue de cheval.

YARD n. m. Mesure linéaire d'Angleterre (91 centimètres). — Dites le *yard.*

YATAGAN n. m. Sabre-poignard, en usage chez les Turcs et les Arabes. — Dites le *yatagan.*

YÈBLE n. f. V. HIÈBLE.

YEUSE n. f. Arbre appelé aussi *chêne vert.*

YEUX pl. de *œil.*

YOLE n. f. Canot léger, à la voile et à l'aviron. — Dites *la yole*, et non *l'yole.*

YPRÉAU n. m. Orme à larges feuilles.

YTTRIUM (*omm*) n. m. Un des corps simples de la chimie.

YUCCA (*iou-ka*) n. m. Plante exotique acclimatée, de la famille des liliacées. — Dites le *yucca.*

Z n. m. Vingt-cinquième lettre de l'alphabet et dix-neuvième des consonnes.

ZAGAIE ou **SAGAIE** n. f. Javelot dont se servent les peuples sauvages.

ZAÏM n. m. Soldat turc dont le bénéfice est au-dessus de celui du timariot.

ZAIN adj. m. *Cheval zain*, tout noir ou tout bai.

ZANI n. m. Personnage bouffon de la comédie italienne. Pl. des *zani.* Quelques-uns écrivent ZANNI.

ZÈBRE n. m. Quadrupède d'Afrique, à robe jaunâtre ou isabelle rayée de brun (*).

ZÉBRÉ, E adj. Marqué de raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBRER v. tr. Marquer de raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBRURE n. f. Rayure sur la peau.

ZÉBU n. m. Espèce de bœuf qui a sur le garrot une ou deux bosses charnues (*).

ZÉLATEUR, TRICE n. Qui agit avec zèle.

ZÈLE n. m. (lat. *zelus* ; du gr. *zêlos*, ardeur). Affection ardente pour le maintien, le service de quelqu'un ou de quelque chose ; empressement.

ZÉLÉ, E adj. et n. Qui a du zèle.

ZEND (*zainde*) n. m. Doctrine religieuse de Zoroastre avec les commentaires ; langue dans laquelle ils sont écrits. Adj. : *les livres zends, la langue zende.*

ZEND-AVESTA n. m. Livres sacrés des Persans, disciples de Zoroastre.

ZÉNITH (*nite*) n. m. Point du ciel situé au-dessus de la tête. *Fig.* Degré le plus élevé où l'on puisse parvenir.

ZÉNITHAL, E adj. Qui a rapport au zénith : *distance zénithale.*

ZÉNONISME n. m. Doctrine philosophique de Zénon ; stoïcisme.

ZÉOLITHE n. m. ou f. Sorte de silicate hydraté naturel. *Minér.*

ZÉPHIRE ou **ZÉPHYR** n. m. Vent d'ouest ; ce vent personnifié : *les ca-*

vresse de *Zéphire*; vent doux et agréable.

ZÉRO n. m. Chiffre qui, par lui-même, n'a aucune valeur; température de la glace fondante. *Fig.* Homme nul.

ZEST n. m. *Entre le zist et le zest*, ni bien ni mal. Interj. *Zest! il s'envola.*

ZESTE n. m. Cloison membraneuse qui divise en quatre l'intérieur de la noix; écorce extérieure jaune de l'orange, du citron. *Fig.* Chose de peu de valeur.

ZESTER v. tr. Séparer du zeste d'une orange ou d'un citron la partie blanche.

ZÉTÉTIQUE adj. Se dit de la méthode employée pour découvrir la raison et la nature des choses. N.: *la zététique.*

ZÉZAIEMENT n. m. Défaut de celui qui zézaye.

ZÉZAYER v. int. Prononcer z les articulations *j*, *g* et *ch*: *zuzube, pizon*, pour *jujube, pigeon.*

ZIBELINE n. f. Martre de Sibérie à poil très fin; sa fourrure (*).

ZIGZAG n. m. Suite de lignes formant entre elles des angles alternativement saillants et rentrants.

ZINC (*zink*) n. m. (all. *zinc*). Corps simple métallique, d'un blanc bleuâtre.

ZINCAGE n. m. Action de couvrir de zinc; procédé de la galvanisation du fer.

ZINGARI n. m. Un des divers noms des bohémiens.

ZINGUER v. tr. Couvrir de zinc.

ZINGUERIE n. f. Commerce du zinc; atelier où l'on prépare le zinc.

ZINGUEUR n. m. Ouvrier qui travaille le zinc.

ZINNIA n. m. Plante d'ornement de la famille des composées.

ZINZOLIN n. m. Couleur d'un violet rougeâtre. Adj.: *couleur zinzoline.*

ZINZOLINER v. tr. Teindre en zinzolin.

ZIRCON n. m. Pierre précieuse cristalline affectant diverses couleurs.

ZIRCONIUM (*omm*) n. m. Métal intermédiaire entre l'aluminium et le silicium.

ZIST n. m. V. ZEST.

ZIZANIE n. f. (lat. *zizania*). Ivraie. *Fig.* Désunion, discorde: *semer la zizanie.*

ZODIACAL, E adj. Qui appartient au zodiaque: *étoiles zodiacales.*

ZODIAQUE n. m. (gr. *zodiakos*). Grand cercle de la sphère divisé en douze signes.

ZOÏLE n. m. Critique envieux. V. PART. HIST.

ZONA n. m. Sorte de dartre qui affecte une des moitiés latérales, ou le pourtour entier de la poitrine ou de l'abdomen.

ZONE n. f. Portion de la surface d'une sphère comprise entre deux parallèles; chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre déterminées par les cercles polaires et les tropiques: *zone torride*, entre les deux tropiques: *zone tempérée*, entre les tropiques et les cercles polaires: *zone glaciale*, au delà des cercles polaires (v. TROPIQUE); parties du ciel correspondant aux zones de la terre; étendue de pays: *zone postale. Zone militaire*, espace de terrain autour des places de guerre. *Fig.* Région morale: *zone sociale. Hist. nat.* Bandes ou marques circulaires.

ZONÉ, E adj. Qui présente des bandes concentriques.

ZOOGRAPHIE n. f. Description des animaux; peinture d'animaux.

ZOOLÂTRIE n. f. Adoration des animaux: *l'Égyptien pratiquait la zoolâtrie.*

ZOOLITHE n. m. Partie fossile ou pétrifiée d'un animal.

ZOOLITHIQUE adj. Qui contient des zoolithes: *roches zoolithiques.*

ZOOLOGIE n. f. (gr. *zôon*, animal; *logos*, discours). Branche de l'histoire naturelle qui traite des animaux.

ZOOLOGIQUE adj. Qui concerne la zoologie.

ZOOLOGISTE ou **ZOOLOGUE** n. m. Naturaliste qui s'occupe de zoologie.

ZOONOMIE n. f. Ensemble des lois qui régissent la vie animale.

ZOOPHAGE adj. Qui se nourrit de la chair des animaux.

ZOOPHAGIE (gr. *zôon*, animal; *phagô*, je mange) n. f. Instinct qui pousse certains animaux à se nourrir de chair.

ZOOPHORE (gr. *zôon*, animal; *pherô*, je porte) n. m. Autrefois frise de l'entablement chargée de figures d'animaux.

ZOOPHORIQUE adj. Qui sert de support à une figure d'animal: *colonne zoophorique.*

ZOOPHYTES n. m. pl. Un des embranchements du règne animal; animaux dont les formes rappellent celles des plantes, comme le *corail* (*), l'*éponge*, la *méduse*. S.: *un zoophyte.*

ZOOTECHNIE (gr. *zôon*, animal; *technê*, art) n. f. Art d'élever et d'améliorer les animaux domestiques.

ZOOTOMIE n. f. Dissection des animaux.

ZOSTÈRE (gr. *zôstêr*, ceinture) n. f. Genre de plantes marines servant, comme le varech, à faire des matelas, etc.

ZOUAVE n. m. Soldat d'un corps d'infanterie française créé en Algérie en 1831. D'abord formé d'indigènes et d'Européens, ce corps est aujourd'hui exclusivement composé de Français.

ZYGOMA n. m. Os de la pommette.

ZYGOMATIQUE adj. Qui se rapporte au zygoma: *muscles zygomatiques.*

ZYMOLOGIE (gr. *zumê*, levain; *logos*, traité). n. f. Science de la fermentation.

ZYMOTECHNIE (gr. *zumê*, levain; *technê*, art). n. f. Art de produire et de diriger la fermentation.

ZYTHUM ou **ZYTHON** (gr. *zuthos*, bière). n. m. Bière que les Égyptiens fabriquaient avec de l'orge fermenté.

DICTIONNAIRE

DES

LOCUTIONS LATINES ET ÉTRANGÈRES

LOCUTIONS ET TRADUCTION.	APPLICATION.
Ab absurdo. (*Par, d'après l'absurde*).	*En géométrie, on démontre souvent par la méthode* **ab absurdo.**
Ab hoc et ab hac. (*À tort et à travers*).	*Parler* **ab hoc et ab hac.**
Ab imo pectore. (*Du fond de la poitrine*).	*Avec une entière franchise, une parfaite sincérité, du fond de l'âme.*
Ab irato. (*Par un mouvement de colère*).	*Ne prenez aucune résolution* **ab irato.** — *Faire son testament* **ab irato.**
Ab Jove principium. (*Commençons par Jupiter*).	C'est-à-dire : Commençons par le commencement, par la chose principale ou le personnage le plus important.
Ab ovo. (*À partir de l'œuf*).	Mot emprunté d'Horace; allusion à l'*œuf de Léda*, d'où était sortie Hélène. Homère aurait pu y remonter s'il avait voulu raconter **ab ovo** la guerre de Troie; mais Horace le loue précisément d'avoir tiré l'*Iliade* d'un seul événement du siège, la colère d'Achille, sans remonter jusqu'à la naissance d'Hélène.
Ab uno disce omnes. (*D'après un seul jugez de tous les autres*).	Expression sentencieuse de Virgile, qui peut trouver son application non seulement en parlant de plusieurs personnes, mais en ne parlant que d'une seule, à propos d'un de ces traits de caractère qui suffisent pour faire juger un homme tout entier.
Abusus non tollit usum. (*L'abus n'enlève pas l'usage*).	Maxime de l'ancien droit. Dans l'application courante : L'abus que l'on peut faire d'une chose n'empêche pas qu'elle ne soit bonne en elle-même.
Abyssus abyssum invocat. (*L'abîme appelle l'abîme*).	Expression figurée d'un psaume de David, qui signifie qu'une faute en entraîne une autre.
Acta est fabula. (*La pièce est jouée*).	C'est ainsi que, dans le théâtre antique, on annonçait la fin de la représentation. **Acta est fabula**, dit Auguste à son lit de mort, et ce furent ses dernières paroles. *La farce est jouée*, dit aussi Rabelais.
Ad augusta per angusta. (*Au rang suprême par des voies étroites*).	Mot de passe des conjurés dans l'*Hernani* de V. Hugo. On n'arrive au triomphe qu'en surmontant maintes difficultés.
Ad aperturam libri. (*À livre ouvert*).	*Peu de personnes sont capables d'expliquer les auteurs anciens* **ad aperturam libri.**
Ad gloriam. (*Pour la gloire*).	*Travailler* **ad gloriam.**
Ad græcas, bone rex, fiant mandata calendas. (*Aux calendes grecques, bon roi, je recevrai tes ordres*).	Réponse de la reine d'Angleterre Elisabeth à Philippe II, qui lui adressait, en guise d'ultimatum, quatre mauvais vers latins. La reine, aussi altière que le roi d'Espagne, mais plus lettrée, lui répondit immédiatement : **Ad græcas, bone rex, fiant mandata calendas.**
Ad hoc. (*À cela ; pour cela*).	*L'avocat, ne trouvant pas de loi qui pût faire triompher sa cause, en forgea une* **ad hoc.** — *Pour traiter cette affaire délicate, je vous enverrai un homme* **ad hoc**, spécial, connaissant bien la matière dont il s'agit.

Ad hominem. (*À l'homme*). — Ne s'emploie que dans cette expression : *argument* **ad hominem**, raisonnement qui touche aux intérêts, à la position particulière de la personne avec laquelle on discute.

Ad honores. (*Pour l'honneur; gratuitement*). — *Après avoir longtemps exercé une charge publique, on est souvent autorisé à en garder le titre* **ad honores**.

Adhuc sub judice lis est. (*Le procès est encore dans la main du juge*). — Hémistiche d'Horace (*Art poétique*, v. 78) à propos d'une controverse littéraire. Comme le poète, on emploie cette locution, en dehors de toute contestation judiciaire, pour dire que la question n'est pas résolue, que l'accord n'est pas encore fait.

Ad libitum. (*Au choix; à la volonté*). — *L'inspecteur invita un élève à réciter* **ad libitum** *une fable de La Fontaine.*

Ad litem. (*Pour un procès*). — Formule de procédure : *La mission donnée aux agréés de commerce constitue un mandat* **ad litem**, c'est-à-dire limité au seul procès en cause.

Ad litteram. (*À la lettre*). — *Quand on cite un auteur, on doit le citer* **ad litteram**.

Ad majorem Dei gloriam. (*Pour la plus grande gloire de Dieu*). — Devise de la Compagnie de Jésus, dont les initiales, A. M. D. G., servent d'épigraphe à la plupart des livres émanés de cette compagnie.

Ad ostentationem. (*Par ostentation*). — Pour la montre : *Faire quelque chose* **ad ostentationem**.

Ad patres. (*Vers ses pères, ses aïeux*). — *Aller* **ad patres**, mourir; *envoyer* **ad patres**, tuer. — *Le lion furieux envoya l'ours* **ad patres**. S'emploie toujours familièrement.

Ad perpetuam rei memoriam. (*Pour perpétuer le souvenir de la chose*). — Formule qui s'inscrivait sur les monuments commémoratifs, les médailles, etc. On la trouve aussi en tête de certaines bulles contenant la solution de difficultés soumises au saint-siège.

Ad referendum. (*Sous condition d'en référer*). — Formule de chancellerie : *Accepter une proposition* **ad referendum**.

Ad rem. (*À la chose*). — Locution dont on se sert pour parler d'un raisonnement concluant et bien appliqué : *Répondre* **ad rem**, c'est-à-dire catégoriquement.

Ad unguem. (*À l'ongle*). — Allusion au dernier poli qu'on obtient en passant l'ongle sur une surface qu'on veut rendre parfaitement lisse. Ainsi, les vers de Racine sont **ad unguem**, c'est-à-dire *du dernier fini*. On dit aussi savoir une chose **ad unguem**, très bien.

Ad unum. (*Jusqu'au dernier*). — *Ils y passèrent tous,* **ad unum**.

Ad usum. (*Selon l'usage, la coutume*). — *Célébrer un anniversaire* **ad usum**.

Ad usum Delphini. (*À l'usage du Dauphin*). — Marque d'une célèbre édition des classiques latins faite pour le Dauphin, fils de Louis XIV. On emploie ironiquement cette formule à propos de publications expurgées outre mesure.

Ad valorem. (*Selon la valeur*). — Se dit des droits de douane établis, sur les objets importés, en proportion de la valeur de ces objets.

Ad vitam æternam. (*Pour la vie éternelle*). — Voir *In secula seculorum*.

Æquo animo. (*D'une âme égale; avec courage*). — *Le sage supporte* **æquo animo** *les coups de l'adversaire.*

Æquo pulsat pede. (*La mort frappe d'un pied indifférent*). — Cette pensée, tirée d'Horace, signifie que la mort ne choisit pas ses victimes, et qu'elle frappe aussi bien à la porte des palais qu'à celle des chaumières.

Ære perennius. (*Plus durable que l'airain*). — Mots d'Horace en parlant de ses vers. *Il y a quelque chose de plus dur, de plus fort que le bronze et le marbre,* **ære perennius**, *c'est un préjugé.*

Aes triplex. (*Triple airain*). — Expression dont se sert Horace pour caractériser l'audace du premier navigateur.

Æternum vale. (*Adieu pour toujours*). — Mot qu'Ovide met dans la bouche d'Orphée lorsqu'il perd pour la seconde fois sa chère Eurydice. *Les hommes ne disent pas facilement un* **æternum vale** *aux biens de ce monde et aux plaisirs de la vie.*

A fortiori. (*A plus forte raison*). — Sert à conclure d'une chose moins évidente à une autre qui l'est davantage. *Si je dois obliger mon cousin,* **a fortiori** *dois-je secourir mon frère.*

Age libertate decembri. (*Agis avec une liberté de décembre*). — C'est-à-dire *en toute liberté* (Horace, sat. VII, liv. II). En décembre, à Rome, on célébrait les saturnales.

Age quod agis. (*Fais ce que tu fais*). — C'est-à-dire *Sois attentif à ce que tu fais.* Conseil que l'on donne à une personne qui se laisse distraire par un objet étranger à son occupation.

A giorno. (*A jour*, ou *Comme au grand jour*). — Loc. italienne : *Eclairer* **a giorno.** On l'emploie pour éviter les périphrases, lorsque l'on veut donner une idée de l'éclat des lustres, des bougies, etc.

Agitato. (*Avec animation*). — Mot italien que l'on place au-dessus d'une phrase musicale dont l'exécution doit être vive, passionnée.

A latere. (*Du côté*). — Se dit de certains cardinaux choisis par le pape dans son entourage, *à son côté*, et envoyés avec des pouvoirs extraordinaires auprès des souverains étrangers, des conciles, etc. *Un légat* **a latere.**

Albo lapillo notare diem. (*Marquer un jour d'une pierre blanche*). — Regarder un jour comme heureux. Allusion à un vers d'Horace :

Alboque dies notanda lapillo.

Alea jacta est. (*Le sort en est jeté*). — Paroles fameuses que prononça César avant de franchir le Rubicon, parce qu'une loi ordonnait à tout général entrant en Italie par le nord de licencier ses troupes avant de passer ce fleuve. Cette phrase s'emploie quand on prend une décision hardie et importante, après avoir longtemps hésité.

Alla militare. (*A la militaire*). — Mots italiens qui, placés en tête d'un morceau de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter rondement, à la manière des marches militaires.

All right (ool-ra-ït). (*Tout droit*). — Locution anglaise. *Tout est bien, tout est en état, vous pouvez aller de l'avant :* **all right.**

Alma parens. (*Mère bienfaisante*). — Expression souvent employée par les poètes latins pour désigner la patrie, et quelquefois, dans le même sens, par les écrivains de nos jours : *La patrie est pour nous l'***alma parens.**

Alpha et oméga. (Α *et* Ω). — Cette expression signifie *le commencement et la fin,* parce que *alpha* est la première lettre de l'alphabet grec et *oméga* la dernière. — *Saint Jean dit, dans son Apocalypse, que Dieu est l'***alpha** *et l'***oméga** *de toutes choses.*

Pour exprimer que quelqu'un est entièrement étranger à une science, on dit : *Il n'en sait ni l'***alpha** *ni l'***oméga.**

Alter ego. (*Un autre moi-même*). — *Fiez-vous à lui, c'est mon* **alter ego.** — *Ephestion était l'***alter ego** *d'Alexandre.*

Amant alterna Camenæ. (*Les Muses aiment les chants alternés*). — Fin d'un vers de Virgile (églogue III, v. 59). Deux bergers chantent à tour de rôle dans les églogues virgiliennes. Les applications qu'on fait de cet hémistiche sont presque toujours ironiques.

Amicus humani generis. (*L'ami du genre humain*). — L'ami de tout le monde, c'est-à-dire l'ami de personne. C'est à un homme de ce genre que répond Alceste :

*L'***ami du genre humain** *n'est pas du tout mon fait.*

Amicus Plato, sed magis amica veritas. . . . . .
(*Platon m'est cher, mais la vérité me l'est encore davantage*).
Sorte de proverbe que les philosophes et les scolastiques ont souvent cité dans leurs disputes, et qui signifie « qu'il ne suffit pas qu'une opinion, qu'une maxime soit recommandée par l'autorité d'un nom respectable comme celui de Platon ; qu'il faut encore qu'elle soit conforme à la vérité ».

A minima. . . . .
(*De trop petite*).
Terme de jurisprudence. Quand le ministère public trouve la condamnation trop peu sévère, il en appelle **a minima** à un autre tribunal.

Anch' io son' pittore. . . .
(*Et moi aussi je suis peintre*).
Exclamation poussée par Corrège devant un tableau de Raphaël. On peut la modifier en disant **Anch' io son' poeta,** *Et moi aussi je suis poète*, ou de toute autre manière.

Anguis in herba. . . . . .
(*Le serpent sous l'herbe*).
Défiez-vous des apparences les plus séduisantes, elles ne recouvrent bien souvent que de mauvaises choses ; le chemin du plaisir est attrayant et fleuri, mais **latet anguis in herba.**

Ante mare, undæ. . . . .
(*Avant la mer, les eaux*).
La cause précède l'effet ; le tout résulte de la réunion des parties. La maison de Rochechouart avait pris bravement cet axiome pour devise :

Avant que la mer fût au monde,
Rochechouart avait son onde.

Aperto libro. . . . . . .
(*A livre ouvert*).
Traduire **aperto libro.** (Voir *Ad aperturam libri.*)

A posteriori. . . . . . .
(*D'après les conséquences*).
Raisonner *a posteriori*, c'est argumenter d'après les conséquences nécessaires d'une proposition : *On prouverait* **a posteriori** *que les désordres dans un Etat sont presque toujours produits par les mauvaises passions.*

A priori. . . . .
(*De ce qui précède*).
Se dit principalement des raisonnements, des systèmes créés par la raison pure, au lieu d'être basés sur des faits positifs. *La législation d'un peuple ne se forme jamais* **a priori** *: partout elle découle des besoins de la société.*

Aquæ potoribus. . . . . .
(*Par les buveurs d'eau*).
Allusion à cette pensée fantaisiste d'Horace :

Nec vivere carmina possunt
Quæ scribuntur **aquæ potoribus.**

Les buveurs d'eau ne peuvent faire de vers durables.

A quia. . . . .
(*A parce que*).
Mettre quelqu'un **a quia**, hors d'état de répondre. Dans les discussions de l'école, si l'un des tenants en était réduit à chercher péniblement des raisons pour combattre son adversaire ; si, par exemple, il s'arrêtait à ce mot *quia* (parce que), sans énoncer la raison qu'il voulait faire valoir, il était réduit **a quia.**

Aquila non capit muscas.
(*Un aigle ne s'amuse pas à prendre des mouches*).
S'emploie pour faire entendre qu'un homme d'une grande intelligence doit mépriser les petites questions.

Arcades ambo. . . . . . .
(*Arcadiens tous deux*).
Mots que Virgile applique aux deux bergers Tircis et Corydon, et qui s'emploient presque toujours ironiquement en parlant d'un couple ridicule ou fripon, qui prête à la malice, à la plaisanterie.

A remotis. . . . .
(*A l'écart*).
Mettre un objet **a remotis.**

Argumentum ad crumenam. . . . .
(*Argument à la bourse*).
A défaut de bonnes raisons, ouvrir sa bourse, *faire dans un écu reluire le soleil*, comme dit notre vieux poète Mathurin Régnier.

Argumentum baculinum.
(*Argument au bâton*).
Donner des coups de bâton en guise d'arguments ; c'est la méthode de Sganarelle.

Arpeggio. . . . .
(*En faisant des arpèges*).
Expression italienne indiquant qu'il faut attaquer successivement les notes d'un accord, au lieu de les frapper toutes à la fois.

Ars longa, vita brevis. (*L'art est long, la vie est courte*)	Proverbe latin qui s'explique de lui-même.
A sacris . . . . (*Des choses sacrées*).	*Le prêtre interdit a* **sacris** *ne peut exercer aucune des fonctions de son ministère.*
Asinus asinum fricat. . . (*L'âne frotte l'âne*).	Se dit de deux personnes qui s'adressent mutuellement des éloges outrés.
At home (att-ôme) . . . . (*A la maison*).	Locution anglaise qui s'emploie substantivement : *Le* **at home,** le chez soi, l'intérieur.
A tempo. . . . . (*En mesure*).	Expression italienne qui, en dehors de la musique, signifie *à propos.*
Audaces fortuna juvat. . (*La fortune favorise les audacieux*).	Locution imitée de l'hémistiche de Virgile : *Audentes fortuna juvat.....* *François Pizarre conquit le Pérou avec une poignée d'aventuriers :* **audaces fortuna juvat.**
Audax Japeti genus. . . (*Audacieux fils de Japhet*). .	Horace (liv. I[er], ode III) désigne ainsi Prométhée ; mais, dans l'application, il s'agit d'ordinaire de toute la race humaine.
Audi alteram partem. . . (*Ecoute l'autre partie*).	Pour juger avec impartialité, il faut entendre la défense après l'accusation. *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son,* dit un de nos vieux proverbes.
Aurea mediocritas. . . . (*Heureuse médiocrité*).	*On doit préférer à tout l'***aurea mediocritas.** Si le bonheur nous est permis, Il n'est point sous le chaume, il n'est point sur le trône ; Voulons-nous l'obtenir, amis ? La *médiocrité* le donne.
Aures habent et non audient. . . . . (*Ils ont des oreilles et ils n'entendront point*).	Pensée du psalmiste, à laquelle il est fait de fréquentes allusions. Elle sert à exprimer le mépris dû aux gens qui, par sottise ou passion, résistent à l'évidence.
Auri sacra fames! . . . (*Exécrable soif de l'or !*).	*Pour arriver à la fortune, il méconnaît ses anciens amis, il renie ses parents tombés dans la misère :* **auri sacra fames!** — *La plaie de notre époque, c'est l'***auri sacra fames,** *c'est le désir effréné des richesses qui s'est emparé de toutes les classes de la société.*
Austriæ Est Imperare Orbi Universo. . . . . (*L'Autriche est destinée à commander au monde entier*).	Ambitieuse devise de la maison d'Autriche. Elle s'écrit par abréviation A. E. I. O. U. Elle est composée sur les cinq voyelles de l'alphabet.
Aut Cæsar, aut nihil. . . (*Ou empereur, ou rien*).	Mots qui peuvent servir de devise à tous les ambitieux.
Beati pauperes spiritu. (*Bienheureux les pauvres d'esprit*).	C'est-à-dire ceux qui savent se détacher des biens du monde. Paroles de l'Evangile qui ne s'emploient qu'ironiquement pour désigner ceux qui réussissent avec peu de science et peu de moyens : *Cet homme, qui sait à peine signer son nom, a fait en quelques années une fortune colossale :* **Beati pauperes spiritu.**
Beati possidentes. . . . . (*Heureux ceux qui possèdent*).	Locution empruntée à l'Evangile. Il en est fait de fréquentes applications depuis que le prince de Bismarck l'a mise à la mode.
Bella matribus detestata. (*Les guerres en horreur aux mères*).	Sublime expression d'Horace (liv. I[er], ode I[re]), et qui a son reflet dans ce beau vers de A. Barbier à propos de la colonne Vendôme : *Ce bronze que jamais ne regardent les mères.*
Bis dat qui cito dat. . . (*Celui qui donne vite donne deux fois*).	Pensée très juste de Sénèque.

Bis repetita placent. (*Les choses répétées, redemandées, plaisent*). — Aphorisme imaginé d'après un vers de l'*Art poétique* d'Horace, où le poète dit que telle œuvre ne plaira qu'une fois, tandis que telle autre, vue dix fois, plaira toujours. (*Hæc decies repetita placebit.*)

Bona fide. (*De bonne foi*). — *Agir, se tromper* **bona fide.**

Bone Deus! (*Bon Dieu!*) — Exclamation familière qui exprime l'étonnement, la surprise : **Bone Deus!** *que me dites-vous là?*

Bonum vinum lætificat cor hominis. (*Le bon vin réjouit le cœur de l'homme*). — Proverbe tiré de la Bible.

Broken-down (brô-k'n-daoun). (*Brisé bas*). — Expression anglaise. Se dit d'une boiterie spéciale aux chevaux de course : *Tout cheval* **broken-down** *est boiteux, mais tout cheval boiteux n'est pas nécessairement* **broken-down.**

Cætera desiderantur. (*Le reste est regretté*). — C'est-à-dire *le reste manque*. Formule employée pour marquer qu'un ouvrage est incomplet.

Canter. (*Kann-teur*). — Mot anglais qui signifie : *petit galop*. Galop d'essai qui fait un cheval avant la course : *Prendre son* **canter.**

Caput mortuum. (*Tête morte, c'est-à-dire chose nulle, réduite à néant*). — Expression dont se servaient les anciens chimistes pour désigner le résidu non liquide de leurs analyses. Le nom de *caput mortuum* venait de ce que, dans leur langage figuré, les alchimistes comparaient ces résidus à une tête de laquelle la distillation avait enlevé l'esprit.

Le langage usuel s'est emparé de cette expression.

Cara deum soboles. (*Race chérie des dieux*). — Allusion au vers de Virgile :

Cara deum soboles, magnum Jovis incrementum...

que la flatterie a appliqué successivement à tous les aventuriers favorisés par la fortune.

Carcere duro. (*Dur cachot*). — Expression italienne, usitée surtout en Autriche. *Prisonnier condamné au* **carcere duro.** L'augmentation de cette expression est *carcere durissimo*.

Carpe diem. (*Mets à profit le jour présent*). — Mots d'Horace qui sont devenus la devise de l'égoïste et de l'insouciant.

Castigat ridendo mores. (*Elle corrige les mœurs en riant*). — Impromptu de Santeul sur la comédie, et qui en est resté la devise. Une raillerie fine et aimable trouve en effet l'amour-propre moins rebelle qu'une censure amère, qui, le plus souvent, blesse au lieu de guérir.

Casus belli. (*Cas de guerre*). — Se dit d'un acte qui peut provoquer les hostilités entre deux peuples. *L'insulte faite par un souverain à l'ambassadeur d'une puissance étrangère est toujours un* **casus belli.** Se dit aussi, par extension, de deux particuliers.

Cave ne cadas. (*Prends garde de tomber*). — Ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le sens de déchoir, être dépossédé d'une position élevée : *Vous occupez un poste élevé,* **cave ne cadas.**

Caveant consules! (*Que les consuls veillent!*). — Formule par laquelle le sénat romain, dans les moments de crise, investissait les consuls d'un pouvoir dictatorial.

On peut en faire quelquefois une application piquante dans le langage familier : **Caveant consules!** au lieu de : *Prenez garde, faites attention*, et cela pour des bagatelles.

Cedant arma togæ. (*Que les armes le cèdent à la toge*). — Expression figurée qui signifie que le gouvernement militaire, représenté par les armes, par l'épée, fasse place au gouvernement civil, représenté par la toge, qui était chez les Romains ce que nous appelons chez nous l'*habit bourgeois*.

Chi va piano va sano. (*Qui va doucement va sûrement*). — Proverbe italien. Il se complète par : **Chi va sano va lontano,** *Qui va sûrement va loin.* Racine a dit aussi :

Qui veut voyager loin ménage sa monture.

Claudite jam rivos, pueri. (*Fermez les ruisseaux, enfants*). — Hémistiche du dernier vers de la troisième églogue de Virgile. On le cite ironiquement pour dire : *En voilà assez ; finissons-en.*

Cælo tonantem credidimus Jovem. (*Nous avons cru à Jupiter quand il tonnait dans le ciel*). — *Nous sommes tous croyants quand le tonnerre gronde.* C'est le début d'une ode d'Horace (ode v, liv. III). Cette pensée est toujours vraie : nous reconnaissons la puissance aux coups qu'elle frappe : **Cælo tonantem.**

Cogito, ergo sum. (*Je pense, donc je suis*). — Aphorisme sur lequel Descartes, après avoir fait table rase de tous les principes reçus, a reconstruit toute la philosophie.

Col canto. (*Avec le chant*). — Locution italienne employée en musique.

Commedia dell' arte. (*Comédie de fantaisie*). — Locution italienne appliquée à un genre particulier de pièces dans lesquelles le scénario seul est réglé ; les acteurs improvisent le dialogue.

Compelle intrare. (*Forcez-les d'entrer*). — Parole de l'Evangile dans la parabole du festin et des invités qui refusent.

Compos sui. (*Maître de soi-même*). — *Dans toutes les circonstances, le sage reste compos sui.*

Concedo. (*J'accorde*). — Terme de logique : *La guerre est un mal nécessaire,* **concedo,** *mais on doit tout faire pour l'éviter.* L'emploi de ce mot annonce une certaine affectation, une certaine pédanterie. Molière le place dans la bouche de Thomas Diafoirus.

Consensus omnium. (*Le consentement universel*). — *Prouver une chose par le* **consensus omnium.** Ce que tout le monde a cru, de tout temps, a bien des chances d'être vrai.

Consilio manuque. (*Du conseil et de la main*). — On met à la disposition d'un protégé les avis, les influences, la force même dont on peut disposer ; on l'aide, en un mot, **consilio manuque.**

Consummatum est. (*Tout est consommé*). — Dernière parole de Jésus-Christ sur la croix. *La bataille de Pharsale fut le* **consummatum est** *de la liberté romaine.*

Contraria contrariis curantur. (*Les contraires se guérissent par les contraires*). — Maxime de la médecine classique, en opposition avec celle de l'homéopathie : *Similia similibus curantur,* les semblables se guérissent par les semblables.

Coram populo. (*En public*). — *Parler* **coram populo,** hautement et sans crainte. Cette locution avait son sens littéral à Rome, où les orateurs parlaient dans le forum devant le peuple assemblé.

Corpus delicti. (*Corps du délit*). — Objet qui prouve l'existence du délit, soit qu'il ait servi à le commettre, soit qu'il en soit le résultat.

Credo quia absurdum. (*Je le crois parce que c'est absurde*). — Parole célèbre de saint Augustin. La foi nous fait regarder comme vrai précisément ce que la raison refuse d'admettre.

Cuique suum. (*A chacun le sien*). — *Il faut donner* **cuique suum.**

Currente calamo. (*La plume courant*). — *Ecrire* **currente calamo,** c'est-à-dire rapidement et sans beaucoup de réflexion.

Da capo. (*Du commencement*). — Locution italienne (en abrégé, D. C.) employée en musique. Elle signifie qu'il faut reprendre au commencement du morceau pour aller jusqu'au point final.

Date obolum Belisario. (*Donnez une obole à Bélisaire*). — *Faites l'aumône à Bélisaire, c'est-à-dire Tendez la main à l'homme éminent qu'a foudroyé la fortune.* C'est dans ce sens qu'on applique la locution latine, née d'ailleurs d'une tradition fausse.

Davus sum, non Œdipus. (*Je suis Davus et non pas Œdipe*). — Proverbe latin. Davus est, dans la comédie latine, le type de l'esclave dévoué, mais un peu simple; c'est un bonhomme. Œdipe, au contraire, passait pour très fin, ayant deviné l'énigme du Sphinx.

Dead-heat (dèd-hitt). (*Morte-épreuve*). — Locution anglaise. Se dit d'une course déclarée nulle parce que deux ou plusieurs chevaux sont arrivés tellement près les uns des autres qu'il a été impossible au juge d'établir le gagnant : *Les* **dead-heat** *sont fréquents dans les courses où le champ est nombreux.*

De auditu. (*Par ouï-dire*). — *Ne savoir une chose que* **de auditu**.

Debellare superbos. (*Renverser les superbes*). — Mots de Virgile (*Enéide*, VI, v. 853), qui servaient comme de devise à couvrir l'ambition romaine.

Decipimur specie recti. (*Nous sommes trompés par l'apparence du bien*). — Horace (*Art poétique*, v. 25) ne prétend parler que des poètes; mais tout le monde est dupe de la même illusion.

De commodo et incommodo (*De l'avantage et du désavantage*). — Cette locution est presque exclusivement administrative : *Ordonner une enquête* **de commodo et incommodo**.

Decrescendo. (*En décroissant*). — Terme de musique, tiré de l'italien. Il indique que l'intensité des sons doit aller en diminuant.

De cujus. (*Duquel* ou *de laquelle*). — Terme de procédure que l'on emploie pour éviter d'inutiles répétitions. Il équivaut à notre locution *Celui* ou *Celle dont il s'agit. Les dernières volontés du* **de cujus**.

De facto. (*De fait*). — On l'oppose à **de jure**, *de droit. Pour les légitimistes, Louis-Philippe était le roi* **de facto**, *et Henri V le roi* **de jure**.

De gustibus et coloribus non disputandum. (*Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer*). — Proverbe des scolastiques du moyen âge, qui est devenu français.

De jure. (*De droit*). — V. DE FACTO.

Delenda Carthago. (*Il faut détruire Carthage*). — Cette locution, faisant allusion aux paroles dont Caton l'Ancien terminait tous ses discours, sur quelque sujet que ce fût, s'emploie pour rendre une idée fixe que l'on a dans l'esprit, dont on poursuit avec acharnement la réalisation, et à laquelle on revient toujours : *La chute de l'empire français était le* **delenda Carthago** *de tous les discours du célèbre ministre anglais William Pitt.*

De minimis non curat prætor. (*Le préteur n'a cure* (souci) *des petites affaires*). — Axiome latin que l'on cite pour signifier qu'on n'a pas à s'occuper de vétilles.

Dente lupus, cornu taurus petit. (*Le loup attaque de la dent, le taureau des cornes*). — Mots d'Horace (*Satires*, II, 1re, v. 52). Chacun se sert des armes que la nature lui a données, chacun se défend comme il peut.

Dente superbo. (*D'une dent dédaigneuse*). — Expression figurée d'Horace pour peindre le dédain avec lequel le rat de ville goûtait au repas frugal du rat des champs.

Dentibus albis. (*A dents blanches*). — Un satirique aimable fronde, persifle, mais toujours en riant, comme Horace, sans mordre jusqu'au sang, **dentibus albis**.

Deo gratias (*Grâces soient rendues à Dieu*). — Derniers mots de la messe, prononcés par les assistants après la bénédiction du prêtre. Ils s'emploient familièrement pour faire entendre qu'on est content qu'une chose, qu'un discours, qui durait depuis fort longtemps, soit fini.

Deo ignoto (*Au dieu inconnu*). — Saint Paul, prêchant l'Evangile à Athènes, lut sur un temple l'inscription : *Au dieu inconnu*; il persuada aux Grecs que le Dieu des chrétiens était précisément celui-là.

Deo juvante (*Dieu aidant*). — Locution latine qui a passé littéralement en français.

De omni re scibili, et quibusdam aliis (*De toutes les choses qu'on peut savoir, et même de plusieurs autres*). — De omni re scibili était la devise du fameux Pic de La Mirandole, qui se faisait fort de tenir tête à tout venant sur tout ce que l'homme peut savoir; et quibusdam aliis est une addition de Voltaire, qui critique d'une manière piquante les prétentions du jeune savant. La devise est passée en proverbe avec son complément, et sert à désigner ironiquement un profond érudit, ou plutôt un homme qui ne sait rien et qui croit tout savoir.

De plano (*Aisément; sans difficulté*). — *Faire une chose* **de plano**. Dans le langage juridique, sans jugement : *Être exproprié* **de plano**.

De profundis (sous-entendu *clamavi*). (*Des profondeurs de l'abîme — j'ai crié*). — Premiers mots d'un des psaumes de la Pénitence. S'emploie aussi substantivement pour désigner le psaume lui-même : *Dire, réciter un* **de profundis**.

Desinit in piscem (*Finit en queue de poisson*). — Allusion au passage de l'*Art poétique* d'Horace, où le poète compare une œuvre d'art sans unité à un beau buste de femme qui se terminerait en queue de poisson :

Desinit in piscem *mulier formosa superne.*

Se dit des choses dont la fin ne répond pas au commencement : *Les quatre premiers actes de cette pièce sont fort beaux, mais le dénouement est manqué :* **desinit in piscem**. Se dit aussi des personnes qui promettent beaucoup et tiennent peu.

De stercore Ennii (*Du fumier d'Ennius*). — Virgile disait avoir tiré quelques perles du fumier d'Ennius, pour s'excuser de lui avoir emprunté ses meilleurs vers.

De te fabula narratur (*C'est de toi qu'il s'agit dans cette histoire*). — S'emploie pour faire observer à une personne que c'est d'elle qu'on parle, que c'est d'elle-même qu'on fait le portrait, quand elle paraît ne pas s'en apercevoir : *Que de gens se moquent des ridicules d'autrui, sans songer qu'ils ont en eux les mêmes faiblesses et les mêmes défauts :* **de te fabula narratur**.

Deus dedit, Deus abstulit (*Dieu me l'a donné, Dieu me l'a enlevé*). — Paroles de Job. On les cite comme exemple de résignation.

Deus, ecce deus! (*Le dieu, voici le dieu!*). — Exclamation prêtée par Virgile à la sibylle de Cumes, et qui est restée le symbole de l'inspiration poétique.

Deus ex machina (*Intervention d'un dieu au moyen d'une machine*). — Expression latine que l'on emploie fréquemment dans les livres et la conversation pour désigner le dénouement plus heureux que vraisemblable d'une situation tragique, grâce à l'intervention imprévue d'un personnage tout-puissant.

Deus nobis hæc otia fecit (*Un dieu nous a fait ces loisirs*). — Virgile (églogue Ire, v. 6), sous le nom de Tityre, adresse ainsi ses remerciements à Auguste. On fait de cette fin de vers de fréquentes applications, le plus souvent satiriques.

De viris (*Des hommes*). — Premiers mots d'un livre élémentaire, le *De viris illustribus urbis Romæ* (Des hommes illustres de la ville de Rome), dans lequel on commence à apprendre le latin, dans les lycées et collèges : *N'en être encore qu'au* **De viris**.

De visu. . . . . . . (*Pour l'avoir vu*).	*Parler d'une chose de visu*.
Diem perdidi. . . . . (*J'ai perdu ma journée*).	Paroles de Titus lorsqu'il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien. *Quand Brillat-Savarin avait passé un jour sans manger son potage, il disait* : **Diem perdidi**.
Difficiles nugæ . . . . . (*Des bagatelles laborieuses*).	Martial (liv. II, ép. LXXXVI) se moque des gens qui s'appliquent sérieusement à des enfantillages et suent à faire de l'esprit.
Dignus est intrare. . . . (*Il est digne d'entrer*).	Formule empruntée à la cérémonie burlesque du *Malade imaginaire* de Molière, et qui s'emploie toujours par plaisanterie, quand il s'agit d'admettre quelqu'un dans une corporation ou une société.
Di meliora piis. . . . . (*Que les dieux donnent de meilleures destinées aux hommes pieux*).	Exclamation de Virgile, à la fin de sa description de la Peste (*Géorg*., III, v. 513). On l'applique d'une façon générale : *Que le ciel nous protège; que l'avenir nous soit favorable*, **Di meliora**.
Dir l'orazion della bertuccia. . . . . (*Dire l'oraison du singe*).	Proverbe italien. *Marmotter des paroles inintelligibles; faire semblant de prier et remuer seulement les lèvres*.
Disjecti membra poetæ. . (*Les membres dispersés du poète*).	*Un poète traduit en prose n'est pas rendu tout entier; l'harmonie de sa composition et de son style est détruite, mais on en retrouve encore les membres épars*, **disjecti membra poetæ**.
Distinguo . . . . (*Je distingue*).	Mot qui, dans l'arsenal de la scolastique, est le pendant de *concedo*, j'accorde, et de *nego*, je nie.
Divide ut imperes. . . . (*Divise si tu veux régner*).	Maxime machiavélique de l'ambitieux, qui fut particulièrement la devise de Louis XI et de Catherine de Médicis. La forme la plus générale est : *Divide et impera* (divise et règne).
Dixi. . . . . (*J'ai dit*).	Formule par laquelle on termine ordinairement l'exposé de ses preuves, un raisonnement, un plaidoyer, etc.
Doctor in utroque. . . (*Docteur en l'un et l'autre, sous-entendu droit*).	Vieille formule. *Docteur en droit civil et en droit canon*. On dit quelquefois maintenant **Doctor in utroque**, sous-entendu **facultate**, c'est-à-dire *Docteur en l'une et l'autre Faculté, Docteur en droit et en médecine*.
Doctus cum libro. . . . (*Savant avec le livre*).	Se dit de ceux qui, incapables de penser par eux-mêmes, étalent une science d'emprunt et puisent toutes leurs idées dans les ouvrages des autres.
Dolce, dolcissimo. . (*Doucement, très doucement*).	Mots italiens employés dans la notation musicale.
Donec eris felix — multos numerabis amicos). . . (*Tant que tu seras heureux — tu compteras beaucoup d'amis*).	Vers d'Ovide, exilé par Auguste et abandonné de ses amis. Cette réflexion triste et amère rencontre trop souvent son application, car elle convient à tous ceux qu'une foule d'amis encensent dans la prospérité et abandonnent dans le malheur. On n'exprime d'ordinaire que la première partie : **Donec eris felix**.
Dulces reminiscitur Argos. (*Il revoit en souvenir sa chère Argos*).	Expression dont Virgile se sert pour rendre plus touchante la douleur d'un jeune guerrier qui meurt loin de sa patrie. *Nous vîmes au Jardin des plantes une jeune girafe dont l'air mélancolique rappelait le* **dulces reminiscitur Argos**.
Dura lex, sed lex. . . . (*La loi est dure, mais c'est la loi*).	Application facile.

Ecce homo. (*Voilà l'homme*). — Paroles ironiques que prononça Pilate devant les Juifs, lorsqu'il leur montra Jésus-Christ ayant à la main un roseau pour sceptre et une couronne d'épines sur la tête. (V. à la *Langue*). On s'en sert familièrement pour s'annoncer soi-même en entrant dans une maison où l'on est attendu : **Ecce homo,** *voilà l'homme*, c'est-à-dire *me voilà*. De la part d'un des convives, cette exclamation signifie *le voilà*.

Ecce iterum Crispinus. (*Voici de nouveau Crispin*). — C'est-à-dire Voilà de nouveau l'importun, l'ennuyeux Crispin. On n'emploie jamais cette locution qu'en mauvaise part.

Ego sum qui sum. (*Je suis celui qui suis*). — C'est-à-dire : Je suis l'Etre des Etres, l'Etre suprême. Paroles de Dieu à Moïse.

Ejusdem farinæ. (*De la même farine*). — Se prend toujours en mauvaise part, pour établir une comparaison entre personnes ayant mêmes vices, mêmes défauts, etc.

Ense et aratro. (*Par l'épée et par la charrue*). — Devise du citoyen qui sert son pays en temps de guerre par son épée, en temps de paix par les travaux de l'agriculture. C'était la devise du maréchal Bugeaud ; mais combien mieux n'eût-ce pas été celle de Cincinnatus !

Epicuri de grege porcum. (*Pourceau du troupeau d'Epicure*). — C'est ainsi que le voluptueux Horace ne craint pas de s'appeler, mais plutôt pour enchérir ironiquement sur le langage des stoïciens, dont l'austérité excédait le *juste milieu* où se retranchait sa philosophie, que pour se ravaler bénévolement au-dessous des brutes. Cependant le mot est resté, à cause de son pittoresque, pour désigner les hommes ensevelis dans la matière et les jouissances grossières des sens.

E pur si muove ! (*Et pourtant elle tourne*). — Mots italiens prononcés par Galilée, forcé de faire amende honorable pour avoir prouvé le mouvement de la terre, contrairement à la lettre des Ecritures.

Ergo. (*Donc*). — *Les* **ergo** *se trouvent à chaque ligne sous la plume des scolastiques.* De là viennent ces mots bien connus : *ergoteur, ergoter.*

Ergo glu capiuntur aves. (*C'est pourquoi les oiseaux se prennent à la glu*). — Conclusion macaronique et railleuse de Rabelais à la suite de raisonnements fantaisistes qu'il prête à ses personnages.

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis. (*Il a arraché la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans*). — Belle inscription gravée sur le piédestal de la statue de Franklin ; allusion à ses découvertes scientifiques et à son rôle historique.

Errare humanum est. (*Il est de la nature de l'homme de se tromper*). — S'emploie pour expliquer, pour pallier une faute, une chute morale.

È sempre bene ! (*C'est toujours bien !*). — Exclamation familière des Italiens, qui répond à cet axiome des optimistes : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible.*

Espressivo ou **Con espressione.** (*Avec expression*). — Terme italien de la notation musicale. Il indique que la modulation de la phrase doit être accentuée avec sentiment.

Est modus in rebus. (*Il y a une mesure en toutes choses*). — *L'ambition vous perdra :* **Est modus in rebus.**

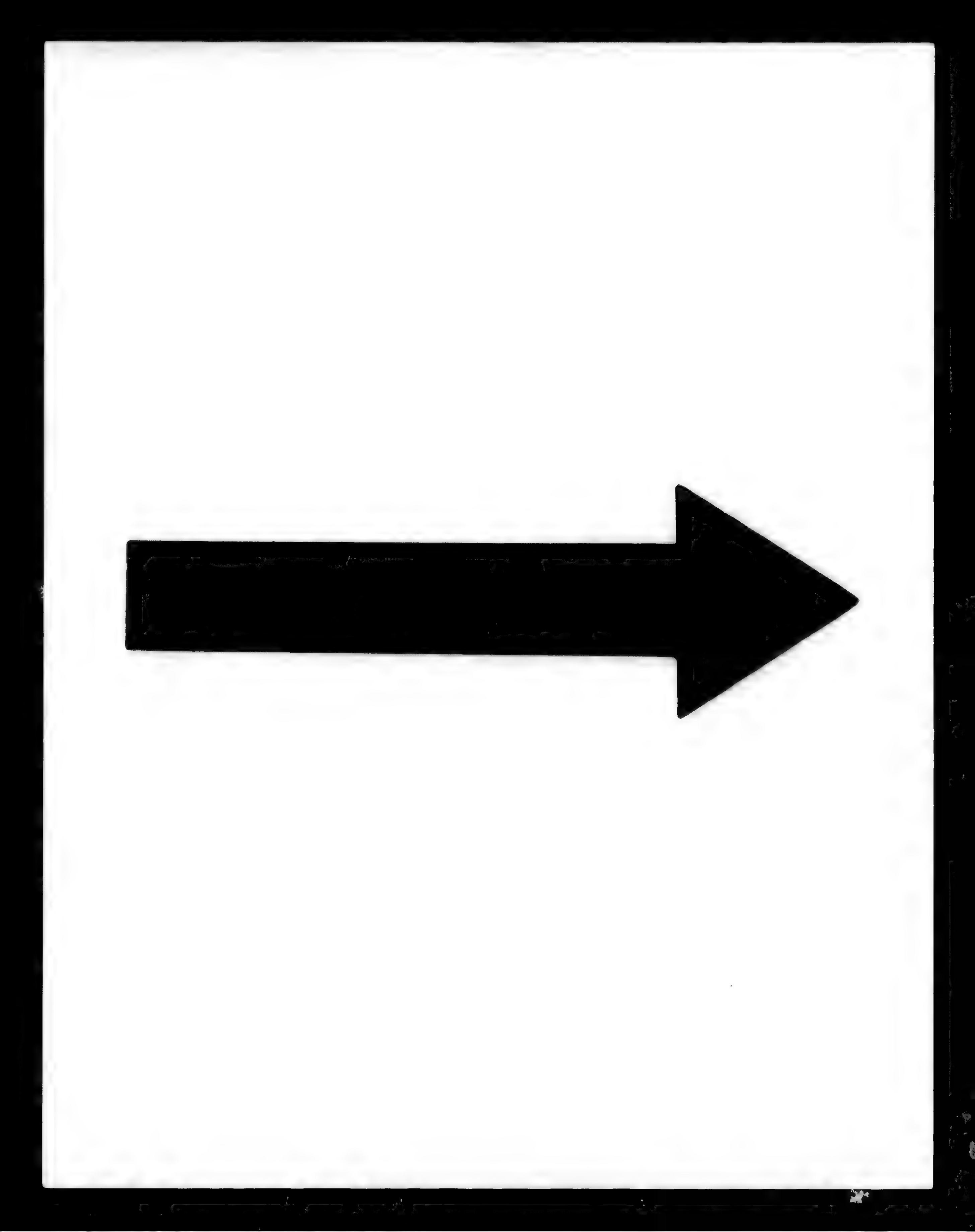
Etiam periere ruinæ. (*Les ruines mêmes ont péri*). — Mots énergiques de Lucain (*Pharsale*, IX, v. 969) racontant la visite de César aux ruines de Troie. *On ne connaît plus au juste l'emplacement que dut occuper cette ville célèbre ; ses débris mêmes sont dispersés,* **etiam periere ruinæ.**

Etiamsi omnes, ego non. (*Quand bien même tous les autres, moi non*).	Paroles de saint Pierre à Jésus dans le jardin des Oliviers : *Quand bien même tous les autres vous renieraient, je vous resterai fidèle.*
Et in Arcadia ego! (*Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie!*).	Exclamation touchante qui sert à rappeler la durée éphémère du bonheur et le regret d'un bien que l'on a perdu : *Le vieillard, en contemplant les jeux et l'innocence heureuse des enfants, se dit volontiers :* **Et in Arcadia ego!**
Et nunc erudimini. (*Et maintenant soyez instruits*).	Paroles du psalmiste, reproduites éloquemment par Bossuet dans son Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, et qu'on rappelle pour marquer que l'expérience des autres doit nous instruire. *La plupart de ceux qui sont allés en Californie sont revenus plus pauvres qu'à leur départ :* **Et nunc erudimini.**
Euréka. (*J'ai trouvé*).	Mot grec devenu proverbial. C'est l'exclamation célèbre d'Archimède découvrant tout d'un coup la loi de la pesanteur spécifique des corps.
Ex ou **Ab abrupto.** (*Sans préparation*).	*Monter à la tribune et parler* **ex abrupto.**
Ex æquo. (*A titre, à mérite égal*).	*Votre fils et le mien ont obtenu* **ex æquo** *le prix d'excellence.*
Ex cathedra. (*Du haut de la chaire*).	Locution qui s'emploie, le plus souvent ironiquement, pour rendre le ton dogmatique, tranchant, de quelqu'un qui parle avec morgue, avec pédantisme : *Les demi-savants s'expriment toujours* **ex cathedra.**
Exceptis excipiendis. (*Excepté ce qu'il faut excepter*).	Maxime commode qui permet aisément quelque dérogation à la règle.
Ex commodo. (*A loisir; à son aise*).	*Ce travail n'est pas pressé, faites-le* **ex commodo** ou **tuo commodo.**
Ex consensu. (*Du consentement*).	Avec l'assentiment de la personne à qui l'on s'adresse ou de qui l'on parle.
Ex dono. (*D'un don*).	Formule par laquelle on marque qu'un objet, dans une collection, provient d'un cadeau, d'une libéralité; on la fait suivre du nom du donateur.
Exegi monumentum. (*J'ai élevé un monument*).	Vers d'une ode d'Horace, dans laquelle le poète se promet l'immortalité. Le plus sûr, pour bien des auteurs, est de ne hasarder ces sortes de prédictions qu'en plaisantant.
Exeunt, exit. (*Ils sortent, il sort*).	Mots latins quelquefois employés, dans les pièces de théâtre, pour indiquer la sortie d'un ou de plusieurs personnages.
Ex libris. (*D'entre les livres*).	Formule qu'on inscrit sur ses livres, en l'accompagnant de son nom, de ses initiales ou de tout autre signe personnel, pour marquer sa possession.
Ex nihilo nihil. (*De rien, rien*).	Célèbre aphorisme formulé par Lucrèce et qui est le fondement du système philosophique d'Epicure : *Rien ne vient de rien*, c'est-à-dire Rien n'a été tiré de rien, rien n'a été créé. Dans l'application familière, on détourne le sens de cet aphorisme : *Rien ne vient de rien*, c'est-à-dire Il n'y a pas d'effet sans cause. *La création chrétienne est la création* **ex nihilo,** *du néant.*
Ex ore parvulorum veritas (*La vérité sort de la bouche des enfants*)	L'enfant ne sait pas mentir.
Expende Annibalem... (*Pèse Annibal...*).	Réflexion philosophique de Juvénal, qui répond au *vanitas vanitatum* de l'*Ecclésiaste*, et qui peint parfaitement l'inanité des grandeurs humaines. *Que reste-t-il, dix ans après leur mort, des hommes qui ont rempli le monde du bruit de leur nom? Un peu de poussière :* **Expende Annibalem...**

Experto crede Roberto. (*Croyez-en Robert, qui le sait par expérience*).	Application facile.
Ex professo. (*En homme qui possède parfaitement son sujet*).	*Traiter une matière* **ex professo**. — *Parler d'une chose* **ex professo**.
Extra muros. (*Hors des murs*).	*Maison située* **extra muros**, hors de l'enceinte d'une ville.
Ex ungue leonem. (On reconnaît *le lion à la griffe*).	*Quand le tableau d'un grand maître ne porte ni date ni signature, on le reconnaît pourtant au premier coup d'œil :* **ex ungue leonem**.
Facit indignatio versum. (*L'indignation fait jaillir le vers*).	Expression de Juvénal, qui signifie que l'indignation suffit à inspirer la verve et l'éloquence.
Fama volat. (*La renommée a des ailes*).	Quand on commence à parler d'une chose, elle est bientôt connue partout.
Favete linguis. (*Favorisez-nous en vous taisant*).	Allusion d'Horace aux premières paroles de l'hiérophante dans la célébration des mystères. Euphémisme pour dire : *Faites silence, écoutez*.
Felix culpa ! (*Heureuse faute !*).	Exclamation de saint Augustin à propos de la chute de nos premiers parents, qui nous valut le Rédempteur.
Fervet opus. (*Le travail marche activement*).	Expression employée par Virgile pour peindre l'activité des abeilles.
Festina lente. (*Hâtez-vous lentement*).	Mots attribués à Octave-Auguste : Allez lentement pour arriver plus vite à un travail bien fait.
Fiat lux ! (*Que la lumière soit !*).	Allusion à la parole créatrice de la Genèse : « Dieu dit : *Que la lumière soit, et la lumière fut.* » Elle est devenue la devise de toute grande découverte, qui fait, en quelque sorte, passer une chose de la nuit au jour, du néant à l'être : *Le Discours de la Méthode a été, au* XVIIe *siècle, le* **fiat lux** *de la philosophie*. On représente généralement l'inventeur de l'imprimerie ayant à la main un rouleau de papier à demi déployé, sur lequel on lit ces mots : **Fiat lux**.
Fiat voluntas tua. (*Que votre volonté soit faite*).	Paroles tirées de l'*Oraison dominicale*, et qu'on emploie en manière d'acquiescement.
Fidus Achates. (*Le fidèle Achate*).	Expression dont se sert presque toujours Virgile en parlant d'Achate, le plus fidèle des compagnons d'Énée. On l'emploie pour désigner un ami intime : *C'est un grand bonheur pour un jeune homme d'avoir un* **fidus Achates** *de son âge*. Se dit aussi ironiquement dans le sens de notre locution familière *saint Roch et son chien*.
Finis coronat opus. (*La fin couronne l'œuvre*).	S'emploie en bonne et en mauvaise part pour marquer que la fin d'une chose est en rapport avec le commencement : *On peut dire d'un débauché qui termine sa vie par le suicide :* **Finis coronat opus**.
Flagrante delicto. (*En flagrant délit*).	*Il a été pris* **flagrante delicto**.
Fluctuat nec mergitur. (*Il flotte et ne sombre pas*).	Devise de la ville de Paris, qui a pour emblème un vaisseau.
Fœnum habet in cornu. (*Il a du foin à la corne*).	Horace (*Satires*, l. Ier, IV, v. 33) assimile plaisamment les satiriques à ces bœufs dangereux que l'on coiffe de foin ou de paille pour les empêcher de faire du mal. *Fuyez*, dit-il, *fuyez, il a du foin aux cornes*.
Fontes aquarum. (*Les sources des eaux*).	Expression tirée du psaume XLI. *Les poètes à court d'idées cherchent quelquefois l'inspiration dans le* Dictionnaire des rimes : **fontes aquarum**.

For ever! (for-evour). . . . (*Pour toujours*).	Locution anglaise. *Dans les luttes électorales, en Angleterre et en Amérique, chaque parti témoigne de son enthousiasme pour son candidat en criant : Adams* **for ever! Johnson for ever!**
Fortunate senex! . . . . (*Heureux vieillard!*).	Exclamation de Virgile pour peindre un vieillard heureux et vertueux. *Il ne reste rien à désirer au vieillard qui voit grandir autour de lui ses petits-enfants :* **fortunate senex!**
Four in hand (fôr-inn-han'd). (*Quatre en main*).	Locution anglaise, attelage à quatre chevaux. Au figuré : *Mener la vie* **four in hand**, c'est-à-dire *à grandes guides*, luxueusement.
Fugit irreparabile tempus. (*Le temps irréparable fuit*).	Fin d'un vers de Virgile. *Les jeunes gens doivent travailler sans relâche :* **fugit irreparabile tempus.**
Furia francese . . . . . (*La furie française*).	Expression dont les Italiens se servaient pour caractériser l'impétuosité des soldats français.
Genus irritabile vatum. . (*La race irritable des poètes*).	Expression d'Horace qui sert à caractériser l'extrême susceptibilité des gens de lettres.
Gloria victis . . . . . . (*Gloire aux vaincus*).	Antithèse de la locution latine *Væ victis*.
Go ahead! (gô-ahêd). . . . (*En avant!*).	Locution anglaise.
Goddam (Goddêm). . . . (*Dieu me damne*).	Juron, qui, d'après Beaumarchais, est le fond de la langue anglaise.
God save the King. . . . (*Dieu sauve le roi!*).	Cri, chant national des Anglais. *A l'arrivée du roi, la musique entonna le* **God save the King.** Si c'est la reine, on dit alors *God save the* **Queen.**
Græcum est, non legitur. (*C'est du grec, cela ne se lit pas*).	Axiome du moyen âge par lequel on affecte du dédain pour ce qu'on n'a pas le courage d'apprendre.
Grammatici certant. . . (*Les Grammairiens discutent*).	Se dit à propos de toute question qui n'est pas encore résolue : *Le fameux Masque de fer était-il un frère de Louis XIV, ou Fouquet, ou tout autre personnage important?* **Grammatici certant.**
Gratis pro Deo . . . . . (*Gratuitement pour l'amour de Dieu*).	*Travailler* **gratis pro Deo.**
Grosso modo. . . . . . . (*D'une manière imparfaite*).	Se dit d'un ouvrage qui n'est qu'ébauché, incomplet : *Ce travail est fait* **grosso modo.**
Habeas corpus . . . . . . (*Aie ton corps; reste maître de ton corps*).	Nom d'une loi célèbre qui, en Angleterre, donne à tout accusé le droit d'attendre en liberté son jugement, moyennant caution. *En France, la loi n'accorde pas à l'accusé le bénéfice de l'***habeas corpus.**
Habemus confitentem reum (*Nous avons un accusé qui avoue*).	Locution empruntée au célèbre discours de Cicéron en faveur de Ligarius, et dont l'application est facile. *Le fromage a disparu, et je vois le chat qui se lèche encore les babines :* **habemus confitentem reum.**
Habent sua fata libelli. . (*Les livres ont leur destinée*).	Aphorisme qui, après avoir été attribué aux plus célèbres poètes latins, se trouve être d'un des plus obscurs, Terentianus Maurus. Il est lui-même un exemple de la vérité de sa réflexion, car on ne cite guère de lui que ce fragment de vers, et encore en le croyant d'un autre : **habent sua fata libelli.**
Hic. . . . . (*Ici; c'est ici*).	Mot par lequel on indique en marge d'un livre ou d'un écrit que c'est là qu'il faut particulièrement faire attention, parce qu'il y a un point difficile, obscur. De là vient qu'on dit aussi, en voulant parler du nœud, de la principale difficulté d'une affaire : *Voilà le* **hic**, *c'est là le* **hic.**

Hic et nunc. (*Ici et maintenant*).	*Vous allez me payer* **hic et nunc**, *c'est-à-dire tout de suite.*
Hic jacet. (*Ci-gît*).	Premiers mots d'une inscription tumulaire. *Toutes les grandeurs du monde, tout le bruit qui se fait autour d'un homme pendant sa vie, aboutissent à ces mots :* **hic jacet.**
Hic jacet lepus. (*Ici gît le lièvre*).	*C'est là que gît le lièvre, qu'est la difficulté ;* locution familière qui n'a pas besoin d'explication.
High life (aï-laïf). (*Haute vie*).	Grande existence, grand monde, fashion. *Le* **high life** *parisien.*
Hoc caverat mens provida Reguli. (*L'âme prévoyante de Regulus y avait pris garde*).	On fait de cette pensée d'Horace une application ironique. Nous ne manquons pas de prophètes qui toujours, après l'événement, prétendent l'avoir prévu : *Je vous l'avais bien dit ;* on leur répond : **Hoc caverat...**
Hoc erat in votis. (*Cela était dans mes vœux*).	Mots d'Horace qui annoncent l'expression d'un désir satisfait : *Mon fils est capitaine*, **hoc erat in votis.**
Hoc opus, hic labor est. (*C'est là qu'est l'embarras, la difficulté*).	Commencement d'un vers de Virgile. Cette locution reçoit à peu près la même application que *hic : Il est aisé d'entrer dans la voie du bien, mais s'y maintenir,* **hoc opus, hic labor est.**
Hodie mihi, cras tibi. (*Aujourd'hui à moi, demain à toi*).	Inscription de cimetière. S'adresse, dans le langage ordinaire, à une personne qui devra bientôt subir une épreuve à laquelle nous venons d'être soumis nous-mêmes.
Home rule (ôme-roule). (*Gouvernement par soi*).	Mot anglais par lequel on désigne généralement l'autonomie que réclame l'Irlande.
Home ruler (ôme-rouleur). (*Autonomiste*).	Partisan de l'autonomie irlandaise. *Les* **home rulers.**
Homo homini lupus (*L'homme est un loup pour l'homme*).	Pensée de Plaute, qui revient à dire que l'homme fait souvent beaucoup de mal à ses semblables.
Homo sum, et nihil humani a me alienum puto. (*Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'humanité ne doit m'être étranger*).	Cette belle pensée se trouve dans une comédie de Térence. On dit le plus souvent, en abrégeant : **homo sum.**
Honest Iago (*Honnête Iago*).	Mots ironiques de Shakspeare, appliqués à un scélérat. On s'en sert dans le même sens.
Honos alit artes. (*L'honneur nourrit les arts*).	L'indifférence est mortelle aux artistes, aux poètes ; c'est la considération dont ils jouissent, l'estime où on les a, qui les payent de leurs efforts.
Horresco referens. (*Je frémis en le racontant*).	Commencement d'un vers de Virgile à propos de Troie : *Rappellerai-je le règne de la Terreur?* **horresco referens.** Cependant, ces mots s'emploient presque toujours d'une manière familière et plaisante.
Hospes, hostis. (*Étranger, ennemi*).	C'est-à-dire : Tout étranger est un ennemi. — Vieille maxime politique, abrogée depuis que les peuples ont dépouillé leur ancienne méfiance. On dit aujourd'hui, avec plus de justesse, que *tous les peuples sont frères.*
Ignoti nulla cupido. (*On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas*).	L'indifférence naît de causes diverses, le plus souvent de l'ignorance : **ignoti nulla cupido.**
Illico (*Sur-le-champ; à l'heure même*)	Mot latin presque français : *Vous serez arrêté* **illico**, *si...*
Impavidum ferient ruinæ. (*Les ruines* — du monde — *le frapperaient sans l'émouvoir*).	Expression d'Horace, dans l'ode magnifique où il caractérise l'inébranlable fermeté de l'homme juste. *Rien ne pouvait ébranler Don Quichotte, ni les moulins à vent, ni les hôtelleries enchantées ; il aurait vu la terre s'entr'ouvrir sous les pas de Rossinante qu'il n'aurait pas frémi :* **impavidum ferient ruinæ.**



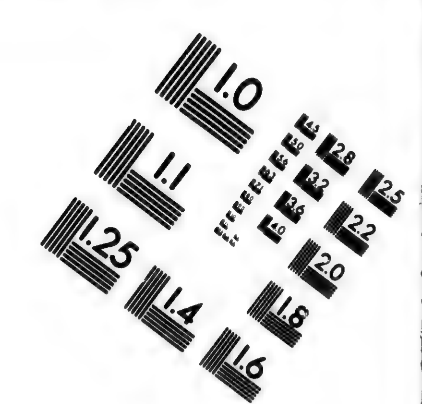
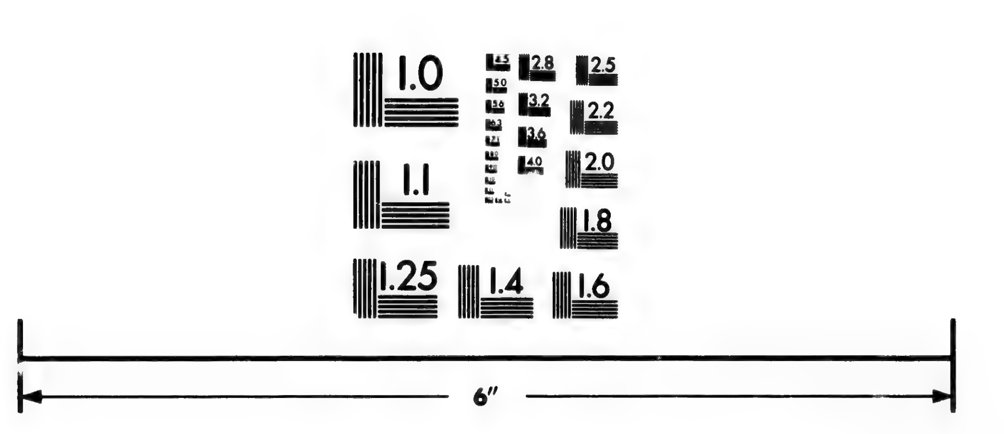
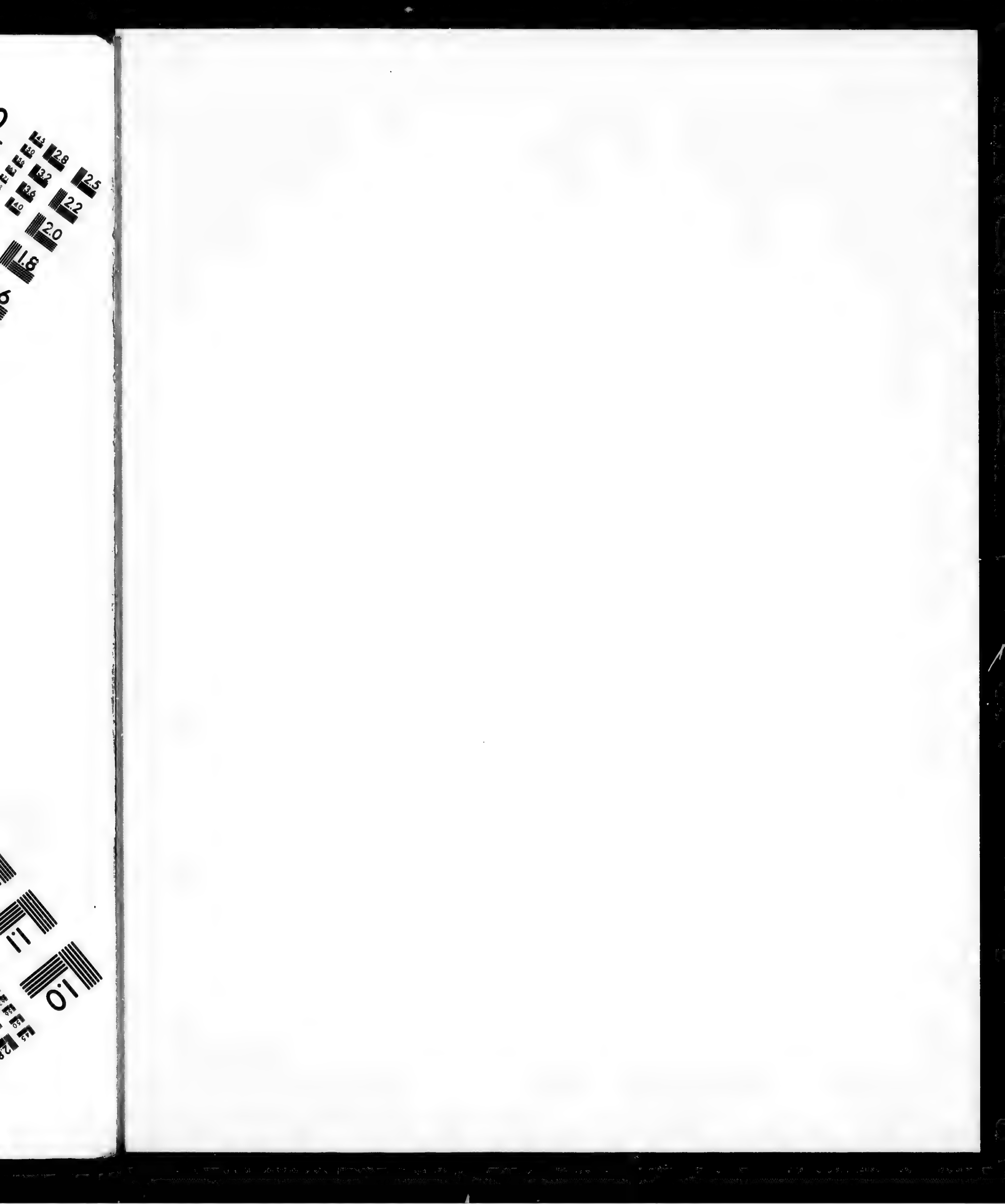


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





Impedimenta. . . . . . (*Embarras*).	Parcs de munitions, convois de vivres, bagages : *Les* **impedimenta** *d'une armée.*
Imperium in imperio. . . (*Un Etat dans l'Etat*).	Locution latine qu'on emploie pour faire entendre qu'une autorité particulière usurpe une partie de l'autorité publique : *L'Eglise a longtemps été en France* **imperium in imperio**.
In anima vili . . . . (*Sur un être vil*).	Pour démontrer que l'acide prussique, même à dose infinitésimale, est un poison des plus violents, la science expérimente sur un animal quelconque, c'est-à-dire **in anima vili**. On emploie aussi cette locution au figuré.
In articulo mortis. . . . (*A l'article de la mort*).	*Se confesser, faire son testament* **in articulo mortis**. Même application que *in extremis*.
In bocca chiusa non entrò mai mosca . . . . (*En bouche close jamais n'entra mouche*).	Proverbe italien. *Pour obtenir, il faut demander.*
In cauda venenum. . . . (*Dans la queue, le venin*).	Comme le venin du scorpion est renfermé dans sa queue, les Romains tirèrent de cette circonstance le proverbe **in cauda venenum**, qu'ils appliquaient à la dernière partie d'une lettre, d'un discours, débutant sur un ton inoffensif, mais pour montrer ensuite plus de fiel et de malice.
Inde iræ. . . . . (*De là les haines*).	*Rome et Carthage aspiraient l'une et l'autre à l'empire du monde*, **inde iræ**. Dans l'application, ces mots se traduisent généralement par le singulier : *de là sa haine. — J'ai obtenu l'emploi qu'il convoitait,* **inde iræ**.
Indocti discant et ament meminisse periti. . . . (*Que les ignorants apprennent, que ceux qui savent aiment à se ressouvenir*).	Vers du président Hénault. Il sert d'épigraphe à une foule d'ouvrages ou de travaux didactiques.
In extenso. . . . . (*En entier*).	*Copier un acte* **in extenso**, *Compte rendu* **in extenso**, *compte rendu sténographique des séances de la Chambre*, opposé au *compte rendu analytique*.
In extremis . . . . . . (*Au dernier moment*).	*Se confesser* **in extremis**. — *Faire son testament* **in extremis**.
Infandum, regina, jubes, renovare dolorem . . . (*Vous m'ordonnez, reine, de renouveler une horrible douleur*).	Vers de l'*Enéide* (l. II, v, 3). On le cite, en manière de précaution oratoire, lorsqu'on a à faire quelque confidence plus ou moins douloureuse ; on l'emploie ordinairement par plaisanterie.
In fine . . . . (*A la fin*).	A la fin d'un paragraphe ou d'un chapitre : *Cette disposition se trouve dans tel titre du code*, **in fine**.
In globo. . . . . (*En masse; ensemble*).	*J'ai acheté tous ces livres* **in globo**. — *Cela vaut tant* **in globo**.
In hoc signo vinces . . . (*Tu vaincras par ce signe*).	Les historiens rapportent que, Constantin allant combattre contre Maxence, une croix se montra dans les airs à son armée avec ces mots : **in hoc signo vinces**. S'emploie pour désigner ce qui, dans une circonstance quelconque, nous fera surmonter une difficulté ou remporter un avantage.
In manus (tuas). . . . . (*Entre vos mains*).	Premiers mots de l'exclamation suprême de Jésus-Christ mourant : **in manus** *tuas commendo spiritum meum* (Mon père, je remets mon âme entre vos mains). Expression qui s'emploie dans cette phrase : *Dire son* **in manus**, recommander son âme à Dieu avant de mourir.
In medias res. . . . . . (*Au milieu des choses*).	Autrement dit en plein sujet, au milieu de l'action : *Homère commence son Iliade* **in medias res**.

In medio virtus. (*La vertu est au milieu*).	C'est-à-dire également éloignés des extrêmes.
In naturalibus (*Dans l'état de nudité*).	*Surprendre quelqu'un* **in naturalibus**.
In pace. (*En paix*).	Nom qu'on donnait autrefois à un cachot pratiqué dans certains monastères, et où l'on enfermait pour toute leur vie ceux qui avaient commis quelque grande faute : *Mettre un religieux* **in pace**. Ce mot s'emploie le plus souvent substantivement : *Les cachots de la Bastille étaient de véritables* **in pace**.
In partibus (infidelium). (*Dans les pays occupés par* les infidèles).	*Être nommé évêque* **in partibus**, c'est-à-dire sans siège. On dit par extension et surtout par ironie : *ministre*, *ambassadeur*, etc., **in partibus**, pour désigner un ministre, un ambassadeur sans fonction : *Jacques II, à la cour de Louis XIV, était roi* **in partibus**.
In petto. (*A part soi*).	Locution italienne : *Faire ses réflexions* **in petto**, sans les communiquer à personne. *Cardinal* **in petto**, cardinal dont le pape ajourne la nomination, quoiqu'elle soit décidée.
In poculis. (*Au milieu des verres*).	En buvant, le verre en main : *Bien des gens ont l'habitude de traiter les moindres affaires* **in poculis**. On dit aussi **inter pocula**.
Insalutato hospite. (*Sans saluer son hôte*).	En toute hâte, sans prendre le temps de dire adieu : *Partir* **insalutato hospite**.
In secula seculorum. (*Dans les siècles des siècles*).	S'emploie figurément pour marquer la longue durée d'une chose. Cette locution, ainsi que *ad vitam æternam*, qui a le même sens, est empruntée à la liturgie latine.
In situ. (*Dans l'endroit*).	Locution employée spécialement en minéralogie : *On a découvert des diamants* **in situ** *dans la roche même où ils s'étaient formés*.
Instar omnium. (*Comme tout le monde*).	C'est-à-dire en suivant la foule, comme les moutons de Panurge : *On a beau dédaigner la mode, on finit par la suivre* **instar omnium**.
Intelligenti pauca. (*A qui comprend peu de mots suffisent*).	Devant certaines personnes, on peut parler à demi-mot.
In tempore opportuno. (*En temps convenable*).	*Ce secours m'est venu* **in tempore opportuno**.
In tenui labor. (*C'est dans la ténuité de l'œuvre qu'est la difficulté*).	Début du quatrième livre des *Géorgiques*, où Virgile annonce qu'il va parler des abeilles, et il ajoute aussitôt : *at tenuis non gloria*, mais la gloire qui en est le fruit n'est pas petite. *On a vu des montres enchâssées dans le chaton d'une bague* : **in tenui labor**.
In terminis. (*En dernier lieu*).	Décision rendue **in terminis**, celle qui met fin à l'instance, au procès.
Inter nos. (*Entre nous*).	**Inter nos**, *ce n'est pas son esprit qui l'a fait arriver là*.
Intra muros. (*En dedans des murs*).	*Demeurer* **intra muros**, dans l'intérieur de la ville.
Intus et in cute. (*Intérieurement et sous la peau*).	Fragment d'un vers de Perse : *Se scruter au fond du cœur*, **intus et in cute**.
In utroque jure. (*En l'un et l'autre droit*).	En droit civil et en droit canon : *Un docteur* **in utroque jure**. On dit aussi par abréviation **in utroque**.
In vino veritas. (*La vérité dans le vin*).	C'est-à-dire : L'homme est expansif quand il a bu du vin; la vérité, qu'il ne dirait pas à jeun, lui échappe alors. — Locution proverbiale.
Invita Minerva. (*En dépit de Minerve*).	Ecrire en dépit de Minerve, rimer malgré Minerve. Se dit d'un auteur sans talent, sans inspiration, qui s'obstine à vouloir écrire *quand même*.

Io non so lettere. (*Je ne connais pas les lettres*). — *Je ne sais pas lire.* Réponse plaisante de Jules II, pape, à Michel-Ange qui, faisant la statue de ce pontife, lui demandait s'il fallait lui mettre un livre entre les mains : « Mets-moi dans la main une épée, répondit le pape ; *je ne sais pas lire.* »

Ipso facto. (*Par le fait même*). — *Celui qui frappe un prêtre est excommunié* **ipso facto.**

Ira furor brevis est. (*La colère est une courte folie*). — Maxime très juste d'Horace ; la colère, comme toute passion violente, est une aliénation momentanée.

Is fecit cui prodest. (*Celui-là a fait, à qui la chose faite est utile*). — Le coupable est presque toujours celui à qui le délit ou le crime profite ; cependant on ne doit se servir qu'avec circonspection de ce vieil axiome de droit.

Is pater est quem nuptiæ demonstrant. (*Celui-là est le père que le mariage légal désigne*). — Principe du droit romain reproduit par notre code : *L'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari.*

Italia fara da se. (*L'Italie fera par soi*). — C'est-à-dire : L'Italie n'a besoin de personne. Locution italienne fort populaire, à laquelle les événements n'ont pas toujours donné raison.

Ite, missa est. (*Allez, la messe est dite*). — Formule liturgique par laquelle le prêtre congédie, après la messe, l'assemblée des fidèles.

Jurare in verba magistri. (*Jurer sur les paroles du maître*). — Allusion d'Horace au *magister dixit* des disciples de Pythagore, et qui reproduit la même idée sous une autre forme.

Jure et facto. (*De droit et de fait*). — *Henri IV ne fut roi* **jure et facto** *qu'après son entrée solennelle dans Paris.*

Jus est ars boni et æqui. (*Le droit est l'art du bien et du juste*). — Telle est l'élégante définition *du droit* donnée par le Digeste.

Jus et norma loquendi. (*La loi et la règle du langage*). — Horace dit, dans son *Art poétique* (V. 72), que c'est l'usage qui décide en maître et règle les lois du langage.

Jus gentium. (*Droit des gens*). — La locution antique avait un sens plus restreint ; le **jus gentium** était le droit appliqué par les Romains aux étrangers ; le droit des gens est aujourd'hui le droit international.

Jus privatum. (*Droit privé*). — Droit des particuliers entre eux, droit civil.

Jus publicum. (*Droit public*). — Droit commun à l'universalité des citoyens, envisagée chez un seul peuple, dans leurs rapports avec l'État ; droit politique.

Justæ nuptiæ. (*Justes noces*). — Mots latins par lesquels les Romains caractérisaient le mariage légal.

Justum et tenacem. (*L'homme juste et ferme*). — Commencement d'une ode où Horace développe cette idée que le monde se briserait sans émouvoir l'homme juste et ferme. V. IMPAVIDUM.

Kulturkampf. (*Combat pour la civilisation*). — Mot allemand par lequel on désigne une évolution de la philosophie et de la politique germaniques, caractérisée surtout par la lutte contre le cléricalisme.

Labor improbus omnia vincit. (*Un travail opiniâtre vient à bout de tout*). — Malgré de grandes difficultés on est parvenu à percer le mont Cenis : **labor improbus omnia vincit.**

Lapsus calami. (*Faute échappée à la plume*). — S'emploie dans le même sens que *lapsus linguæ*, mais en parlant des fautes écrites.

Lapsus linguæ. (*Faute échappée à la langue*). — « *Atteler la* voiture *au* cheval » *est un* **lapsus linguæ**. — *Les personnes distraites font souvent des* **lapsus linguæ**.

Lasciate ogni speranza. (*Laissez toute espérance*). — Inscription qui, dans le poème de Dante, est placée à la porte des enfers : *C'est sur la porte des bagnes qu'on devrait inscrire ces mots sinistres :* **Lasciate ogni speranza.**

Laudator temporis acti. (*Celui qui fait l'éloge du temps passé*). — Fin d'un vers d'Horace, où il fait ressortir ce défaut ordinaire aux vieillards de dénigrer le présent au profit du passé.

Levius fit patientia quidquid corrigere est nefas. (*La patience rend plus tolérable ce que l'on ne peut empêcher*). — Maxime philosophique d'Horace, qui a son pendant chez nous dans le dicton populaire : *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.*

Lex est quod notamus. (*Ce que nous écrivons fait loi*). — Devise de la chambre des notaires, à Paris. Elle a été composée par Santeul.

Lucidus ordo. (*Ordre clair comme le jour*). — *L'écrivain qui ne fait pas du* **lucidus ordo** *le premier mérite de ses ouvrages ressemble au singe qui montrait la lanterne magique, et qui avait oublié d'allumer sa lanterne.*

Macte animo! (*Bon courage*). — Parole d'encouragement qui s'adresse surtout aux jeunes gens, aux enfants. Dans ce dernier cas, on dit aussi souvent : **macte, puer!**

Magister dixit. (*Le maître l'a dit*). — Paroles sacramentelles par lesquelles les scolastiques du moyen âge prétendaient citer comme un argument sans réplique l'opinion du maître (Aristote), à l'instar des disciples de Pythagore. Aujourd'hui, ces mots se disent, par extension, de tout chef d'une école, d'une doctrine, d'un parti. On dit aussi **ipse dixit**.

Majores pennas nido. (*Des ailes plus grandes que le nid*). — Spirituelle expression d'Horace, dans l'*Epître à son livre*. C'est une ambition fort ordinaire que de vouloir déployer des ailes plus grandes que le nid dont on est sorti.

Mane, thecel, pharès. (*Pesé, compté, divisé*). — Menace prophétique qu'une main invisible écrivit sur les murs de la salle dans laquelle Balthazar se livrait à sa dernière orgie, au moment où Cyrus pénétrait dans Babylone.

Manu militari. (*Par la main militaire*). — Locution latine usitée surtout dans le langage juridique et qui équivaut à : par l'emploi de la force armée, de la gendarmerie. *Expulser quelqu'un* **manu militari**.

Materiam superabat opus. (*Le travail surpassait la matière*). — On peut dire cela de tous les objets d'art dignes de ce nom, d'un livre dont la forme l'emporte sur le sujet traité, etc.

Medice, cura te ipsum. (*Médecin, guéris-toi toi-même*). — Se dit à ceux qui donnent des conseils qu'ils devraient commencer par pratiquer eux-mêmes.

Melioribus annis. (*Dans des temps plus heureux*). — *C'est dans l'âge d'or,* **melioribus annis,** *qu'il faut chercher le règne de la fraternité entre les hommes:* assertion d'ailleurs démentie par la science.

Me, me adsum qui feci. (*C'est moi, moi qui l'ai fait*). — Hémistiche de Virgile, cri sublime que pousse Nisus pour chercher à détourner les coups qui menacent son ami Euryale. *Quand un élève est puni pour un autre, il est rare d'entendre celui-ci s'écrier :* **Me, me adsum qui feci!**

Memento quia pulvis es. (*Souviens-toi que tu es poussière*). — Paroles que prononce le prêtre en marquant de cendre le front des fidèles, le premier jour du Carême. *Le tombeau magnifique, ainsi que l'humble croix de bois, crie aux passants :* **Memento quia pulvis es.**

Mens agitat molem. (*L'esprit meut la matière*). — Pensée de Virgile signifiant que l'intelligence est supérieure à la force aveugle et physique. *L'éléphant, le plus massif des animaux est aussi le plus intelligent :* **mens agitat molem.**

Mens divinior. (*Souffle plus divin*). — Expression poétique par laquelle Horace désigne l'inspiration, ce que Boileau appelle *du ciel l'influence secrète.*

Mens sana in corpore sano (*Ame saine dans un corps sain*). — Maxime de Juvénal. L'homme vraiment sage ne demande au ciel que *la santé de l'âme avec la santé du corps :*

Orandum est ut sit **mens sana in corpore sano.** (Sat. X, 512.)

Mettere la coda dove non va il capo. (*Mettre la queue où la tête ne passe pas*). — Savoir se retourner, changer de tactique suivant les événements. Proverbe italien.

Mezza voce. (*A mi-voix*). — Locution italienne : *Faire une confidence* **mezza voce.**

Minima de malis. (*Des maux choisir les moindres*). — Proverbe latin de Phèdre.

Mirabile visu. (*Chose admirable à voir*). — *C'était vraiment un spectacle curieux,* **mirabile visu.** Dans un sens analogue, on dit *mirabile dictu,* chose étonnante à dire.

Modus vivendi. (*Manière de vivre*). — Accommodement, transaction moyennant laquelle il soit possible à deux parties en litige de se supporter mutuellement.

Molle atque facetum. (*Le doux et le plaisant*). — *Il ne faut pas, dans la plaisanterie, dépasser le* **molle atque facetum.**

Monstrum horrendum. (*Monstre horrible*). — Portrait que fait Virgile du cyclope Polyphème. Application facile.

Morituri te salutant. (*Ceux qui vont mourir te saluent*). — Paroles que prononçaient les gladiateurs romains en défilant, avant le combat, devant la loge impériale. S'emploie souvent d'une manière plaisante.

Mors ultima ratio. (*La mort est la raison finale de tout*). — *La haine, l'envie, tout s'efface au trépas :* **mors ultima ratio.**

Motu proprio. (*De son propre mouvement*). — *Faire une chose* ou *Prendre une décision* **motu proprio** ou **de motu proprio.**

Much ado about nothing (meutch a-dou a-baoutt neuth' igne). (*Beaucoup de bruit pour rien*). — Titre d'une comédie de Shakspeare, devenu proverbial.

Multa paucis. (*Beaucoup dans peu de mots*). — *Voulez-vous qu'on vous écoute, qu'on vous lise? Souvenez-vous de l'adage :* **multa paucis.**

Multi sunt vocati, pauci vero electi. (*Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*). — Paroles de l'Evangile qui ne regardent que la vie future, mais qu'on applique à la vie présente, dans une foule de circonstances. Un plaisant a dit des livres : *Beaucoup d'épelés, peu de lus.*

Mutato nomine. (*Le nom étant changé*). — *C'est, sous un autre nom,* **mutato nomine,** *toujours la même chose; il n'y a que l'appellation qui diffère.*

Nascuntur poetæ, fiunt oratores. (*On naît poète, on devient orateur*). — En d'autres termes, *l'éloquence est fille de l'art, la poésie est fille de la nature.* Berchoux a plaisamment parodié l'axiome latin :

On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.

Natura non facit saltus. (*La nature ne fait pas de sauts*). — C'est-à-dire La nature ne crée ni espèces ni genres absolument tranchés; il y a toujours entre eux quelque intermédiaire qui les relie l'un à l'autre. Aphorisme scientifique.

Nec pluribus impar. (*Non inégal à plusieurs soleils même*). — C'est-à-dire *supérieur à tout le monde, au-dessus du reste des hommes.* Orgueilleuse devise de Louis XIV.

Nec plus ultra. (*Non plus loin ; non au delà*). — Inscription gravée par Hercule, selon la Fable, sur les monts Calpé et Abyla, qu'il crut être les bornes du monde, et qu'il sépara pour joindre l'Océan à la Méditerranée : *Le* **nec plus ultra** *de la vertu est de faire le bien sans que personne le sache.* On dit aussi *non plus ultra.*

Negotiorum gestor. (*Gérant d'affaires*). — Mandataire : *Agir en qualité de* **negotiorum gestor.**

Neque semper arcum tendit Apollo. (*Apollon n'a pas toujours son arc tendu*). — Apollon lui-même se repose, donc le repos est nécessaire. Esope, surpris à jouer avec des enfants, avait dit à peu près la même chose avant Horace.

Ne quid nimis. (*Rien de trop*). — Sentence qui, chez les Latins, avait le sens de : *L'excès en tout est un défaut.*

Nescio vos. (*Je ne vous connais pas*). — Mots empruntés d'une parabole de l'Evangile, où il est répondu aux conviés qui viennent trop tard : **Nescio vos,** je ne vous connais pas, c'est-à-dire On n'entre plus. Cette locution s'emploie familièrement par forme de refus : *Adressez-vous à d'autres,* **nescio vos.**

Nescit vox missa reverti. (*La parole échappée ne peut être reprise*). — Aphorisme d'Horace, dans l'*Art poétique.*

Ne, sutor, ultra crepidam. (*Cordonnier, pas plus haut que la chaussure*). — Paroles du peintre Apelle à un cordonnier qui, après avoir critiqué une sandale, voulut juger du reste du tableau. (V. au *Dict. hist.*, Apelle.) Ce proverbe est à l'adresse de ceux qui veulent parler en connaisseurs de choses au-dessus de leur compétence.

Ne varietur. (*Afin qu'il n'y soit rien changé*). — *Faire parafer un acte, un document* **ne varietur.** On a publié une édition **ne varietur des** *Œuvres* de Victor Hugo.

Nigro notanda lapillo. (*A marquer d'une pierre noire*). — Se disait chez les anciens des jours néfastes, des jours malheureux. *Est-ce au moment de la naissance, est-ce au moment de la mort qu'il faut appliquer le* **nigro notanda lapillo?** Dans un sens opposé, on disait : *Albo notanda lapillo,* à marquer d'une pierre blanche.

Nil admirari. (*Ne s'étonner de rien*). — Mots d'Horace qui sont devenus la devise des indifférents et des apathiques.

Nil medium est. (*Il n'y a pas de milieu*). — On dit cela aux gens qui sont obligés de choisir entre deux choses pénibles.

Nil novi sub sole. (*Rien de nouveau sous le soleil*). — Paroles de Salomon dans l'*Ecclésiaste.*

Noli me tangere. (*Ne me touchez pas*). — Expression tirée de l'Evangile de saint Luc. *Tout homme a sa fibre sensible, son* **noli me tangere.**

Nolite mittere margaritas ante porcos. (*Ne jetez pas des perles devant les pourceaux*). — Paroles de l'Evangile qui, dans l'application, signifient qu'il ne faut pas parler devant un ignorant de choses qu'il ne comprend pas. On dit quelquefois plus simplement : **Margaritas ante porcos.**

Non bis in idem. (*Non deux fois pour la même chose.*) — Axiome de jurisprudence, en vertu duquel on ne peut être inculpé deux fois pour le même délit.

Non decet. (*Cela ne convient pas*). — Locution latine qu'on emploie pour avertir quelqu'un de l'inconvenance d'un acte ou d'une parole.

Non est hic locus. (*Ce n'est pas ici le lieu*). — Mots empruntés de l'*Art poétique* d'Horace, qui signifient : *Cela peut être beau, mais ce n'était pas là sa place.* S'emploie à propos d'une chose faite à contretemps : *On peut dire du maître d'école qui sermonne l'enfant qui se noie :* **Non est** ou **non erat hic locus.**

Non ignara mali. (*Connaissant moi-même le malheur*). — Paroles touchantes par lesquelles Didon accueille Énée et ses compagnons d'exil.

Non liquet. (*Cela n'est pas clair*). — Cette locution latine s'emploie par euphémisme, pour tenir lieu d'une observation désobligeante : *Votre raisonnement est bien embrouillé*, **non liquet**.

Non licet omnibus adire Corinthum. (*Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe*). — S'emploie dans des cas très variés, mais le plus souvent pour faire entendre que certaines personnes n'en égalent pas d'autres en richesses, en esprit, en talent.

Non omnia possumus omnes. (*Nous ne pouvons tous toutes choses*). — Tout le monde n'a pas toutes les aptitudes ; l'homme n'est pas universel. (Virgile, églogue VIII, v. 63).

Non omnis moriar. (*Je ne mourrai pas tout entier*). — Pensée d'Horace : Je ne mourrai pas tout entier, car mon œuvre me survivra.

Non possumus. (*Nous ne pouvons*). — Paroles de saint Pierre au prince des prêtres, et qui, dans l'application, expriment une impossibilité, un refus sur lequel on ne peut revenir. S'emploie aussi substantivement : *Opposer un* **non possumus**.

Non videbis annos Petri. (*Tu ne verras pas les années de Pierre*). — Saint Pierre a occupé vingt-quatre ans le siège pontifical. *L'aphorisme* **non videbis annos Petri** *a pu s'appliquer à la plupart des papes ;* ils ne parviennent en effet à la tiare que dans un âge avancé.

Nosce te ipsum. (*Connais-toi toi-même*). — Traduction latine de la fameuse inscription grecque *Gnôti seauton*, mise sur le fronton du temple de Delphes.

Novissima verba. (*Les dernières paroles*). — Les paroles les plus récentes. Ces mots servent quelquefois à désigner les dernières paroles d'un mourant.

Nulla dies sine linea. (*Pas un jour sans une ligne*). — Mots prêtés par Pline à Apelle, qui ne passait pas un jour sans tracer une ligne, c'est-à-dire sans peindre.

Numero Deus impare gaudet. (*Le nombre impair est celui que le dieu aime*). — Hémistiche de Virgile (églogue VIII), où le poète fait allusion, sans doute, aux propriétés mystiques que l'antiquité grecque attribuait aux nombres impairs. Dans le système de Pythagore, l'unité représentait la divinité, qui contient tout et de qui tout découle ; le nombre 2 était le mauvais principe ; le nombre 3, le symbole de l'harmonie parfaite.

Nunc dimittis servum tuum (*Maintenant renvoie ton serviteur*). — Paroles du vieillard juif Siméon, après avoir vu le Messie : On peut mourir après avoir vu s'accomplir ses plus chères espérances.

Nunc est bibendum. (*C'est maintenant qu'il faut boire*). — Mots empruntés d'une ode d'Horace, composée à l'occasion de la victoire d'Actium. Manière familière de dire qu'il faut célébrer un grand succès, un succès inespéré.

O altitudo ! (*Ô élévation ! ô profondeur !*). — Exclamation de saint Paul en parlant des mystères du christianisme, et qui, aujourd'hui, s'applique aux choses que la science même ne peut expliquer.

Odi profanum vulgus. (*Je hais le profane vulgaire*). — Pensée d'Horace qui se flatte de mépriser les applaudissements de la foule et de ne rechercher que les suffrages des gens de goût.

O fortunatos nimium (sous-entendu *sua si bona norint*). (*Trop heureux* — s'ils connaissaient leur bonheur). — Ce vers de Virgile s'applique à ceux qui jouissent d'un bonheur qu'ils ne savent pas apprécier et qui se plaignent de maux souvent imaginaires : *Quand je vois un homme quitter la campagne pour la ville, je suis toujours tenté de m'écrier* ; **O fortunatos nimium !**

Oleum perdidisti. (*Tu as perdu ton huile*). — Tu as perdu ton temps, ta peine. Les anciens disaient d'un discours, d'un livre trop travaillé, qui avait dû coûter de la peine, qu'il sentait l'huile ; s'il ne valait rien, l'auteur avait perdu son huile.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. (*Il a remporté tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable*). — Vers d'Horace souvent cité. On dit de quelqu'un qui a réussi, qui a recueilli tous les suffrages : **Omne tulit punctum.**

Omne vivum ex ovo. (*Tout être vivant provient d'un germe*). — Aphorisme biologique de l'Anglais Harvey.

Omnia mecum porto. (*Je porte tous mes biens avec moi*). — Réponse du philosophe Bias à ses concitoyens qui, menacés par les Perses et quittant la ville avec toutes leurs richesses, s'étonnaient de voir que le philosophe ne faisait aucun préparatif. Il voulut leur faire entendre par là que les vrais richesses sont celles de l'esprit.

Omnia serviliter pro dominatione. (*Tout servilement en vue de la domination*). — Réflexion de Tacite appliquée à Othon et qui peut s'appliquer à bien d'autres. *Débuter par être servile pour asservir les autres*, c'est la maxime des politiques sans scrupules.

Omnis homo mendax. (*Tout homme est menteur*). — Paroles tirées du psaume *Credidi propter quod locutus sum*, et qui sont d'une application fréquente, malgré leur exagération.

Omnium consensu. (*Du consentement de tous*). — *La religion est*, **omnium consensu,** *indispensable à l'existence des sociétés.*

Ore rotundo (*D'une bouche arrondie*). — Cette locution sert à signaler l'emphase, la fausse majesté d'un orateur prétentieux.

O tempora ! ô mores ! (*O temps ! ô mœurs !*). — Exclamation par laquelle Cicéron s'élevait énergiquement contre la perversité des hommes de son temps : *Dans quel siècle vivons-nous !* **O tempora ! ô mores !**

O terque quaterque beati. (*O trois et quatre fois heureux !*). — Expression de Virgile, désireux de reculer les bornes du superlatif. Rabelais s'en est spirituellement souvenu :

> *Chinon, deux ou trois fois Chinon !*
> *Petite ville, grand renom.*

O ubi campi ! (*O ! où sont les champs !*). — Exclamation de Virgile regrettant la tranquillité des champs. Horace a dit dans le même sens : *O rus ! quando ego te aspiciam !* O campagne ! quand te reverrai-je !

Otium cum dignitate. (*Noble oisiveté*). — Expression de Cicéron à la louange des lettres, dont le culte permet de nobles loisirs.

Outsider (aoutsaïdeur). (*Qui est en dehors*). — Mot anglais par lequel on désigne, aux courses, un cheval *placé en dehors* de ceux qui ont les plus grandes chances de remporter le prix.

Panem et circenses (*Du pain et les jeux du cirque*). — Mots d'amer mépris adressés par Juvénal aux Romains de la décadence, qui ne demandaient plus que du blé au Forum et des spectacles gratuits.

Pareatis. (*Que vous obéissiez*). — Formule qui rendait exécutoire les jugements en dehors du ressort du tribunal qui les avait rendus ou qui permettait de publier en France les bulles de Rome. *Accorder le* **pareatis.**

Par pari refertur (*On rend la pareille*). — Répond à peu près à la loi mosaïque : *Œil pour œil, dent pour dent*, etc. *Le renard, revenant de dîner chez la cigogne, dut se dire, in petto* : **par pari refertur.**

Parturient montes. (*Les montagnes seront en travail*). — Pensée d'Horace que La Fontaine a commentée dans sa fable la *Montagne qui accouche*, et qui, dans l'application, sert à qualifier les promesses non suivies d'effet.

Passim (*Çà et là*). — Formule latine dont on fait suivre le titre d'un ouvrage cité, pour indiquer qu'on y trouvera de nombreuses références en divers endroits : *Voir sur ce sujet* Commentaires de César, **passim.**

Patere quam ipse fecisti legem . . . . (*Subis la loi que toi-même as faite*). — On doit subir les conséquences d'un principe que l'on a établi soi-même.

Paterna, paternis; materna, maternis . . . . (*Les biens du père, à la ligne paternelle; les biens de la mère, à la ligne maternelle*). — Ancienne formule de dévolution, dans les héritages, remplacée par l'égalité de partage dans les deux lignes, que consacre le Code civil.

Patiens, quia æternus . . (*Il est patient, parce qu'il est éternel*). — Paroles de saint Augustin, appliquées à Dieu. On a dit aussi de la papauté : **Patiens, quia æterna**.

Pauca, sed bona. . . . . (*Peu, mais bon*). — *Cet auteur n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages, mais chaque page est empreinte du cachet inimitable de son génie ;* **pauca, sed bona.** *Nos romanciers modernes laisseront un bagage littéraire dont certainement la postérité ne dira pas :* **Pauca, sed bona.**

Paulo majora canamus. . (*Chantons des choses un peu plus relevées*). — Virgile (églogue IV, v, 1er). Cette locution sert de transition pour passer d'un sujet à un autre.

Peccavi . . . . (*J'ai péché*). — Exclamation du roi David, après avoir été confondu par la parabole du prophète Nathan. S'emploie pour signifier qu'on avoue ses torts : *Je ne chercherai pas à me disculper,* **peccavi**. — *Faire, dire son* **peccavi**, avouer sa faute.

Pede pœna claudo. . . . (*Le châtiment suit le crime d'un pied boiteux*). — Pensée d'Horace qui signifie que si le châtiment ne suit pas toujours immédiatement le crime, il ne manque cependant jamais d'arriver.

Pede presto. . . . . . . (*D'un pied rapide*). — Locution italienne. Se dit pour exprimer l'empressement, la rapidité que l'on mettra à venir, à exécuter un ordre.

Pejor avis ætas. . . . . . (*L'âge présent ne vaut pas celui des aïeux*). — Locution concise empruntée au début d'une ode d'Horace. La pensée du poète, plus brillante que juste, blâme le temps présent au profit du passé : *Nous valons moins que nos pères.*

Pendent opera interrupta. (*Les travaux commencés s'arrêtent*). — Mots de Virgile, dans l'*Enéide*, à propos des travaux interrompus, à Carthage, par l'arrivée d'Enée, et que l'on rappelle dans des circonstances analogues.

Per fas et nefas. . . . . (*Par le juste et l'injuste*). — C'est-à-dire par toutes les voies, par tous les moyens possibles : *Les ambitieux marchent* **per fas et nefas** *à la réalisation de leurs projets.*

Perinde ac cadaver . . . (*Comme un cadavre*). — Locution qui exprime l'obéissance passive, absolue, et que l'on dit être la devise des jésuites. *L'obéissance la plus complète est la première loi du code militaire, et le* **perinde ac cadaver** *pourrait être inscrit sur la porte de toutes les casernes.*

Per jocum. . . . . (*Par jeu, pour rire*). — Facile application.

Per Jovem ! . (*Par Jupiter !*). — Espèce de jurement familier que Molière met dans la bouche d'un pédant.

Persona grata . . . . . (*Personne bienvenue*). — Mots latins par lesquels on désigne, dans la langue diplomatique, un personnage qui sera agréé avec plaisir par la puissance auprès de laquelle ou l'accrédite. *Être* ou *n'être point* **persona grata**.

Pertransiit benefaciendo. (*Il a passé en faisant le bien*). — Mots simples et touchants de saint Pierre, qui résument toute la vie de Jésus-Christ. *Le plus heureux des hommes est celui qui sème le bonheur sur sa route, et dont on peut dire :* **Pertransiit benefaciendo.**

Piscem natare doces. . . (*Tu apprends à nager à un poisson*). — Comme il serait inutile d'enseigner à un poisson l'art de nager, et ridicule à un ignorant de prétendre instruire un savant, on répond aux prétentieux et aux imbéciles : **Piscem natare doces.**

Plaudite, cives ! (*Citoyens, applaudissez !*). — Mots par lesquels les acteurs romains, à la fin d'une représentation, sollicitaient les applaudissements du public.

Plerumque fit. (*Ce qui arrive le plus souvent*). — *Statuer sur le* **plerumque fit,** c'est-à-dire Ne pas se préoccuper des exceptions possibles, prendre pour règle les cas les plus nombreux.

Plus æquo. (*Plus que de raison*). — *Boire* **plus æquo.**

Pæte, non dolet. (*Pætus, cela ne fait pas de mal*). — Paroles d'Arria à Pœtus son mari, en lui tendant le poignard dont elle venait de se frapper elle-même, pour l'encourager à se donner la mort. Pœtus s'était compromis dans une conspiration contre la vie de l'empereur Claude.

Post equitem sedet atra cura. (*Le noir souci monte en croupe derrière le cavalier*). — Vers d'Horace qui exprime que c'est en vain qu'on cherche dans une distraction quelconque un remède à l'ennui, aux noirs soucis. Boileau a traduit ainsi cette pensée :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Post hoc, ergo propter hoc. (*A la suite de cela, donc à cause de cela*). — Formule par laquelle on désignait, dans la scolastique, l'erreur qui consiste à prendre pour cause ce qui n'est pas cause. *Combien de gens sont encore persuadés que c'est à la comète de 1811 que l'on doit l'excellent vin de cette année !* **Post hoc, ergo propter hoc.**

Præsente cadavere. (*Le cadavre étant présent*). — *Lorsqu'un pape meurt, le cardinal camerlingue doit donner lecture de ses dispositions testamentaires, s'il en existe,* **præsente cadavere,** *en face du cadavre.*

Primo avulso, non deficit alter. (*L'un enlevé, un autre se présente*). — On cite ce vers de Virgile à propos de difficultés sans cesse renaissantes.

Primo mihi. (*A moi d'abord*). — Paroles du lion, dans la fable de Phèdre intitulée *Le Lion en société avec la Chèvre et le Mouton.* S'emploie pour signifier qu'on veut faire, dire, avoir quelque chose le premier ; maxime favorite de l'égoïste. On ajoute quelquefois : *secundo tibi.*

Primo occupanti. (*Au premier occupant*). — A ce droit de premier occupant remonte naturellement celui de la propriété, même provisoire. *Les places, dans les théâtres, appartiennent* **primo occupanti.**

Primum vivere, deinde philosophari. (*Vivre d'abord, philosopher ensuite*). — Précepte des anciens, par lequel on se moque de ceux qui ne savent que philosopher ou discuter, et ne sont pas capables de se créer des moyens d'existence.

Primus inter pares. (*Le premier entre ses égaux*). — *Le président d'une république n'est que le* **primus inter pares.**

Pro aris et focis. (*Pour ses autels et ses foyers*). — *Celui-là est bien fort qui combat* **pro aris et focis.** — *La sainte passion de mourir pour la patrie se traduit dans toutes les langues par ces mots célèbres :* **Pro aris et focis.**

Pro domo sua. (*Pour sa maison*). — Titre d'une harangue de Cicéron, plaidant contre le patricien Clodius, qui s'était emparé de ses biens. *On n'est jamais plus éloquent que quand on plaide* **pro domo sua.**

Pro forma. (*Pour la forme*). — *Rendre une visite à quelqu'un* **pro forma,** c'est-à-dire, dans le cas particulier donné ici, sans y attacher d'autre importance, d'autre valeur, qu'à une visite de simple politesse.

Pro memoria. (*Pour mémoire*). — Formule encore employée en diplomatie pour rappeler des droits périmés depuis longtemps : *Le roi d'Italie s'intitule encore,* **pro memoria,** *roi de Chypre et de Jérusalem.*

Proh pudor ! (*O honte !*). — Sert à manifester un sentiment de profond étonnement, de vive indignation : **Proh pudor !** *vous osez vous montrer ici !*

Prolem sine matre creatam. (*Fille née sans mère*). — Montesquieu a mis cette épigraphe, tirée d'un vers d'Ovide, en tête de son *Esprit des lois*, pour marquer qu'il n'avait pas eu de modèle.

Pro rege sæpe, pro patria semper. (*Pour le roi, souvent; pour la patrie, toujours*). — Devise de Colbert.

Pro tempore. (*Selon le temps*). — *Agissez* **pro tempore.**

Proximus ardet Ucalegon. (*Déjà brûle le palais d'Ucalégon, voisin du nôtre*). — Mots tirés du récit qu'Enée fait à Didon de la dernière nuit de Troie, et par lesquels il fait comprendre qu'il se vit forcé lui-même de fuir aussitôt de son palais. S'emploie pour faire entendre qu'on est menacé d'un malheur qui vient de frapper une personne placée dans une situation analogue à la nôtre.

Pulchre, bene, recte! (*Bien, très bien, parfait!*). — Exclamation empruntée à Horace, et qui caractérise parfaitement les flatteries exagérées qu'un parasite, par exemple, adresse à son amphitryon.

Pulsate et aperietur vobis. (*Frappez, et il vous sera ouvert*). — Paroles de l'Evangile, susceptibles d'applications variées.

Punica fides. (*Foi punique, carthaginoise*). — Les Romains accusaient les Carthaginois d'enfreindre souvent les traités, ce qui leur fit employer cette expression comme synonyme de *mauvaise foi*. L'emploi de cette locution est facile.

Quærens quem devoret. (*Cherchant quelqu'un à dévorer*). — Expression de saint Pierre pour caractériser le démon. *Les désirs deviennent trop souvent des passions qui cherchent ce qui pourrait les satisfaire :* **quærens quem devoret.**

Quæ sunt Cæsaris Cæsari. (*A César ce qui est à César*). — Voir *Redde Cæsari...*

Qualis artifex pereo! (*Quel grand artiste je meurs!*). — Dernière exclamation de Néron, exprimant ainsi la perte que le monde faisait par sa mort.

Qualis pater, talis filius. (*Tel père, tel fils*). — *Il est rare qu'on puisse dire de la postérité des grands hommes, et surtout des grands écrivains:* **Qualis pater, talis filius.**

Quandoque bonus dormitat Homerus. (*Le bon Homère sommeille quelquefois*). — Horace, à qui appartiennent ces mots, a voulu dire qu'il n'est point d'auteur si parfait qu'il ne bronche quelquefois, et, par extension, qu'il n'est personne à qui il n'échappe quelque négligence.

Quantum mutatus ab illo! (*Combien il est changé, combien différent de ce qu'il était!*) — *Est-ce là cette femme, que j'ai connue si jeune, si brillante? Est-ce là cet homme, que j'ai connu si riche, si puissant?* **Quantum mutatus ab illo!** (Virgile, au livre II de l'*Enéide*.)

Quantum satis. (*Autant que suffisamment*). — A dose suffisante ou raisonnable. Formule pharmaceutique exprimée souvent par les initiales Q. S., qui sont aussi celles de *quantité suffisante*.

Quia nominor leo. (*Parce que je m'appelle lion*). — Mots tirés d'une fable de Phèdre. Se disent de celui qui abuse de sa force, de son autorité. L'imitation de La Fontaine a donné naissance à cette expression si connue, et qui s'emploie dans le même sens : *La part du lion.*

Qui bene amat, bene castigat. (*Qui aime bien châtie bien*). — Application facile, puisque le *châtiment* n'a d'autre but que de corriger les défauts ou les vices de celui qu'on aime.

Quid deceat, quid non. (*Ce qui convient, ce qui ne convient pas*). — Précepte d'Horace, dans l'*Art poétique. Corrigez ce qui est mauvais, gardez ce qui est bon, voyez* **quid deceat, quid non.**

Quid juris? (*Quoi du droit?*). — C'est-à-dire Quelle est la solution que donne le droit, la jurisprudence?

Quid novi? (*Quoi de nouveau?*). — Interrogation familière que deux amis s'adressent volontiers quand ils se rencontrent.

Quid prodest? (*A quoi sert; à quoi bon?*). — *Je vous répéterais bien tout ce qu'il m'a dit, mais* **quid prodest?**

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi (*Toutes les fois que les rois délirent, les Grecs reçoivent les coups*). — Horace (liv. Ier, épit. II). *Les peuples souffrent toujours des folies de ceux qui les gouvernent :* **quidquid delirant reges...**

Qui est sine peccato. (*Qui est sans péché...*). — Célèbre parole de Jésus, dans l'Évangile. *Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre.*

Qui habet aures audiendi audiat. (*Que celui qui a des oreilles pour entendre entende*). — Paroles tirées de la Bible. S'emploient dans une intention maligne, satirique, pour avertir celui à qui s'adresse indirectement une observation, un conseil, qu'il doit en faire son profit.

Qui nescit dissimulare nescit regnare. (*Celui qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner*). — Maxime de gouvernement peu morale, qui semble empruntée à Machiavel et que plus d'un prince s'est efforcé de mettre en pratique.

Qui scribit, bis legit. (*Celui qui écrit lit deux fois*). — Il lit une première fois sa pensée dans son esprit, avant de la formuler une seconde fois sur le papier.

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando? (*Qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand?*). — Hexamètre technique qui renferme ce qu'en rhétorique on appelle les circonstances : la personne, le fait, le lieu, les moyens, les motifs, la manière et le temps. Il résume aussi toute l'instruction criminelle ; *Quel est le coupable? quel est le crime? où l'a-t-on commis? par quels moyens, ou avec quels complices? pourquoi? de quelle manière? à quel moment?* Il nous a été transmis par Quintilien.

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes? (*Qui supportera que les Gracques se plaignent d'une sédition?*). — *Quand on a arraché le pouvoir des mains des autres grâce à la sédition, à l'émeute, au coup d'État, on n'a plus le droit de blâmer la violence, les coups de force.* **Quis tulerit Gracchos?...**

Quod di omen avertant! (*Que les dieux détournent ce présage!*). — Exclamation de Virgile dans son *Énéide*, à propos du perfide Sinon, qui conseille aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le fatal cheval de bois. *Chaque jour on entend les pessimistes nous menacer de guerres, d'inondations, de famines, de révolutions;* **quod di omen avertant!**

Quod erat demonstrandum. (*Ce qu'il fallait démontrer*). — Phrase que prononcent souvent les professeurs de mathématiques après une démonstration, et qu'on trouve quelquefois reproduite dans les livres par ces initiales Q. E. D.

Quod scripsi, scripsi. (*Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit*). — Phrase attribuée par l'Évangile à Ponce-Pilate; on l'emploie pour indiquer une détermination bien arrêtée, ou pour montrer que l'on ne peut revenir sur ce qui a été dit.

Quomodo vales? (*Comment vous portez-vous ?*). — Sorte de salutation familière par laquelle on s'informe de la santé d'un ami.

Quo non ascendam? (*Jusqu'où ne monterai-je pas?*) — Devise de Fouquet, adoptée, au moins mentalement, par tous les ambitieux.

Quorum pars magna fui. (*Où j'ai pris une grande part*). — Mots par lesquels Énée commence le récit de la dernière nuit de Troie, et qu'on peut s'appliquer en parlant d'événements auxquels on a pris une grande part. Si on veut être modeste, au lieu de *magna*, on dit *parva* (petite).

Quos ego... (Mots suspensifs dont le sens équivaut à : *Je devrais...*). — Paroles (en forme de réticence) que Virgile met dans la bouche de Neptune irrité contre les vents déchaînés sur la mer, et qui, dans la bouche d'un supérieur, expriment la colère et la menace : *Quand tout un peuple se soulève, quel serait l'homme assez fort et assez hardi pour lui dire :* **Quos ego...**

Quos vult perdere Jupiter, dementat prius. (*Ceux que Jupiter veut perdre, il commence par leur ôter la raison*). — Pensée faussement attribuée à Horace, que l'on trouve dans Euripide et à laquelle M. Boissonade a donné la forme latine. Racine en a reproduit le sens dans son *Athalie :*

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit de vertige et d'erreur, (Athalie)
De la chute des rois funeste avant-coureur!

Quot capita, tot sensus. (*Autant de têtes, autant d'avis*). — *Jamais on ne vit pareille confusion :* **quot capita, tot sensus.**

Quousque tandem... (*Jusques à quand...*). — Premiers mots de l'apostrophe foudroyante de Cicéron à Catilina, lorsque celui-ci osa se présenter au sénat, après la découverte du complot qu'il tramait contre la république. L'application de ces paroles est presque toujours familière.

Rapere in jus. (*Citer en justice*). — Locution latine qui a son équivalent exact en français.

Rara avis in terris. (*Rare oiseau sur la terre*). — Hyperbole de Juvénal, qui se dit en plaisantant des *Lucrèce* et des *Pénélope*, et par extension, de tout ce qui est phénoménal. Le plus ordinairement, on cite seulement les deux premiers mots : **rara avis.**

Rari nantes in gurgite vasto. (*Quelques naufragés flottant çà et là sur le vaste abîme*). — Vers du livre Ier de l'*Énéide*. Dans l'application, *gurgite vasto* est le gouffre de l'oubli auquel peu de noms échappent. *De tous les écrivains dont s'occupe aujourd'hui la Renommée, que restera-t-il dans cinquante ans?* **Rari nantes in gurgite vasto,** ou simplement **rari nantes.**

Reddite Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo. (*Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*). — Réponse de Jésus aux Hérodiens, qui lui demandaient insidieusement s'il fallait payer le tribut à César. S'emploie le plus souvent sous la forme française.

Regis ad exemplar. (*A l'exemple du roi*). — Hémistiche de Claudien, qui signifie que tous se règlent sur les exemples donnés par le roi, c'est-à-dire par un maître quelconque.

Relicta non bene parmula. (*En abandonnant peu glorieusement mon bouclier*). — Aveu de lâcheté que dissimule Horace le mieux qu'il peut ; il avait jeté son bouclier à Philippes pour fuir plus vite.

Remember (ri-memm-beur). (*Se souvenir*). — Dernier mot de Charles Ier, roi d'Angleterre, sur l'échafaud.

Requiescat in pace! (*Qu'il repose en paix!*). — Inscription qu'on lit généralement sur les pierres tumulaires.

Res judicata pro veritate habetur. (*La chose jugée est tenue pour vérité*). — Axiome de l'ancien droit, toujours en vigueur : *Chose jugée, chose démontrée; arrêt rendu vaut titre formel.* C'est la base de l'autorité judiciaire.

Res perit domino. (*La chose périt pour le compte du maître*). — *Le dommage résultant de la perte d'une chose incombe au propriétaire de cette chose.* Axiome de droit romain, adopté par le droit français ; c'est la règle dans les cas de force majeure.

Retro, Satanas! (*Arrière, Satan!*). — Paroles de l'Evangile. Marquent l'indignation par laquelle on repousse des propositions dangereuses ou déshonorantes. Cependant elles s'emploient le plus souvent familièrement : *Vainement vous cherchez à me tenter :* **Retro, Satanas!** On dit aussi **Vade retro, Satanas!**

Ridiculus mus. (*Un rat ; objet ridicule*). — Expression tirée d'un vers d'Horace (*Art poétique*, v. 139), que La Fontaine a imitée dans sa fable la *Montagne qui accouche.*

Rinforzando. (*En renforçant*). — Mot italien employé dans la notation musicale. Il indique qu'il faut donner aux sons une intensité plus grande.

Risum teneatis? (*Vous retiendriez-vous de rire?*). — *Que dites-vous de ce que je viens de vous raconter? N'est-ce pas édifiant?* **Risum teneatis?** (Horace, *Art poétique.*)

Rudis indigestaque moles. (*Masse confuse et informe*). — Expression dont Ovide s'est servi dans ses *Métamorphoses* pour peindre l'aspect du chaos. *Trop souvent les gros livres ne sont que* **rudis indigestaque moles.**

Rule, Britannia (roull). (*Gouverne, Angleterre*). — Premiers mots d'un hymne patriotique anglais, dans lequel nos voisins se glorifient de posséder l'empire du monde.

Salus populi suprema lex esto. (*Que le salut du peuple soit la suprême loi*). — Maxime du droit public à Rome. *Toutes les lois particulières doivent s'effacer s'il s'agit de sauver la patrie.*

Sanctum sanctorum. (*Le saint des saints*). — Ce nom, que les Juifs donnaient à l'endroit le plus saint, le plus retiré du temple, est appliqué, le plus souvent par plaisanterie, à tout lieu interdit aux profanes.

Scherzando. (*En badinant*). — Mot italien employé dans la notation musicale. Il indique qu'il faut donner au passage de la légèreté, une allure sautillante.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum. (*On écrit pour raconter, non pour prouver*). — Aphorisme qui s'applique spécialement à l'histoire. *Le meilleur moyen de prouver est de bien raconter; l'histoire doit être écrite* **ad narrandum non ad probandum.**

Sedet æternumque sedebit. (*Il siège et siégera éternellement*). — Mots de Virgile appliqués à Thésée. En expiation de sa vie errante, ce héros, aux enfers, était condamné à rester éternellement assis. *Le bureaucrate subit le supplice de Thésée :* **sedet æternumque sedebit.**

Self-government (self-gheuveurn'-mèntt). (*Gouvernement* par le peuple *même*). — Gouvernement du pays par le pays, par les citoyens. *Le* **self-government,** *en France, date de la Révolution de* 1789.

Semper ad eventum festinat. (*Il se hâte toujours vers le dénouement*). — Conseil détourné par lequel Horace recommande aux écrivains de tendre toujours au dénouement par le chemin le plus court. *Que deviendraient nos romanciers et nos feuilletonistes, s'ils étaient obligés de suivre le conseil :* **semper ad eventum festinat?**

Se non è vero è bene trovato. (*Si cela n'est pas vrai, c'est* du *moins bien trouvé*). — Proverbe italien d'une application facile et très fréquente.

Servum pecus. (*Troupeau servile*). — Paroles par lesquelles Horace a flétri les imitateurs en littérature. Se dit des flatteurs, des plagiaires et surtout des courtisans,

Peuple caméléon, peuple singe du maître.
(LA FONTAINE.)

Sesquipedalia verba. (*Mots de six pieds*). — Horace conseille aux auteurs tragiques de ne mettre dans la bouche de leurs personnages ni paroles ampoulées ni mots trop prétentieux. Racine, dans les *Plaideurs*, a rappelé heureusement cette expression par l'organe de Petit-Jean :

Il me fait dire aussi des *mots longs d'une toise*,
De grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à Pontoise.

Shocking (chok-inn-gne). (*Choquant*). — Exclamation dont se servent souvent les Anglais et qu'on a transportée dans la langue française un peu pour les railler.

Si augur augurem... (*Si un augure voit un augure...*). — Réflexion du vieux Caton, répétée par Cicéron, et qui était un trait lancé contre les augures, lesquels, disaient ces deux auteurs, ne pouvaient pas se rencontrer sans rire. *L'efficacité de la médecine a encore ses sceptiques, même parmi les médecins, et le* **si augur augurem** *vient à l'esprit de tous ceux qui leur voient se donner une poignée de main.*

Sic. (*Ainsi*). — Mot qui se met entre parenthèse dans le cours d'un texte ou à la fin d'une citation, pour indiquer que l'original est bien tel qu'on le donne, avec la faute ou l'étrangeté qui s'y trouve : *Sa lettre commençait ainsi : Mossieu* **(sic),** *je*, etc.

Sic itur ad astra. (*Ainsi l'on s'élève jusqu'aux astres*). — Expression de Virgile, que l'invention des ballons a mise en si grand honneur, et qui s'applique, dans le style sérieux, à toute action d'éclat.

Sic transit gloria mundi. (*Ainsi passe la gloire du monde*). — Conclusion morale, tirée de l'*Imitation de Jésus-Christ*, pour tenir lieu d'oraison funèbre sur la disgrâce d'un ministre, l'oubli succédant à la gloire, etc.

Sic vos non vobis (*Ainsi vous* (travaillez), *et ce n'est pas pour vous*). — Dans les quatre vers pentamètres qui commencent par ces mots, Virgile se plaint fort ingénieusement qu'un autre ait reçu la récompense que lui seul avait méritée. S'emploie lorsque quelqu'un reçoit le salaire dû à un autre.

Similia similibus curantur — Voir *Contraria contrariis*.

Sine nomine vulgus (*La foule sans nom*). — Le *profane vulgaire* d'Horace, ce que nous appelons le *commun des martyrs*.

Sine qua non. (*Sans quoi non*). — *Clause* **sine qua non**. — *C'est mon* **sine qua non**. — *Le travail est la condition* **sine qua non** *à laquelle est attaché le bonheur.*

Sinite parvulos venire ad me (*Laissez venir à moi les petits enfants*). — Paroles de Jésus-Christ à ses disciples. Application facile.

Sint ut sunt, aut non sint. (*Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas*). — Réponse célèbre du Père Ricci, général des jésuites, auquel on proposait de modifier la constitution de sa société. S'emploie pour faire entendre qu'on ne veut rien changer à une chose établie, à quelque prix que ce soit.

Si parva licet componere magnis. (*S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes*). — Vers de la première églogue de Virgile. Application facile.

Sit pro ratione voluntas. (*Que ma volonté tienne lieu de raison*). — Allusion au célèbre vers de Virgile :

Hoc volo, sic jubeo, **sit pro ratione voluntas.**

(*Je le veux, je l'ordonne ; que ma volonté tienne lieu de raison.*)

On caractérise par cette allusion une volonté impérieuse, sourde à toute objection.

Sit tibi terra levis. (*Que la terre te soit légère*). — Inscription tumulaire devenue banale par suite de son fréquent emploi.

Si vis me flere... (*Si vous voulez que je pleure...*) — Pensée d'Horace, traduite ainsi par Boileau dans son *Art poétique* :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez ;

c'est-à-dire : Si vous voulez émouvoir, commencez par être ému vous-même.

Si vis pacem, para bellum. (*Si tu veux la paix, prépare la guerre*). — L'emploi de cette locution est journalier et d'une application fréquente.

Smorzando. (*En éteignant*). — Mot italien employé dans la notation musicale. Il indique que l'intensité des sons doit aller en diminuant.

Sol lucet omnibus. (*Le soleil luit pour tous*). — Application fréquente,

Solve senescentem. (*Réformez — votre cheval — qui vieillit*). — Conseil que donne Horace aux écrivains que l'âge avertit de songer à la retraite. *Quand Corneille fit représenter* Agésilas *et* Attila, *amis et ennemis lui crièrent :* **Solve senescentem.**

Sotto voce (*A voix basse*). — Locution italienne.

Spiritus flat ubi vult. (*L'esprit souffle où il veut*). — L'inspiration n'est pas une chose qu'on puisse acquérir : c'est un don du ciel.

Spiritus promptus est, caro infirma. (*L'esprit est prompt, la chair est faible*). — Paroles de l'Evangile, souvent citées.

Sponte sua. (*De son propre mouvement*). — *Agir* **sponte sua.**

Stans pede in uno. (*Debout sur un seul pied*). — Expression d'Horace qui correspond à la nôtre : au pied levé : *Je vous écris* **stans pede in uno.**

Stare sulla corda (*Se tenir sur la corde*). — Locution italienne. Etre dans l'incertitude, dans l'état d'équilibre instable de quelqu'un qui se tient sur la corde raide.

Statu quo. (*L'état où sont actuellement les choses*). — Expression employée surtout en diplomatie : *Maintenir le* **statu quo.** — *Les partisans du* **statu quo.**

Struggle for life (streughl for laïf). (*Lutte pour la vie*). — Locution anglaise, mise à la mode par Darwin ; elle équivaut à Concurrence vitale : *La sélection dans les espèces animales s'explique par le* **struggle for life.**

Stultorum numerus est infinitus (*Le nombre des sots est infini*). — Paroles de Salomon, dont on peut encore faire l'application.

Stupete gentes (*Nations, soyez dans l'étonnement*). — Cette exclamation, empruntée à l'expression d'un sentiment sérieux, s'emploie le plus souvent d'une façon familière et plaisante : *Ce vieil avare a fait don de 2,000 francs aux pauvres :* **stupete gentes.**

Suave mari magno.... (*Il est doux, quand la mer est agitée...*). — Pensée de Lucrèce dans son poème *De la Nature*, qui se cite quand on veut peindre ce côté égoïste du cœur de l'homme, qui jouit avec plus de volupté d'un bonheur dont il voit les autres privés.

Sub Jove. (*Sous Jupiter*). — Sous le plafond du ciel, à la belle étoile : *Coucher* **sub Jove.**

Sub lege libertas. (*La liberté sous la loi*). — *La liberté dans les limites et avec les restrictions imposées par la loi,* **sub lege libertas,** *est la seule qui soit compatible avec l'ordre.*

Sub tegmine fagi. (*A l'ombre d'un hêtre*). — *Il fait bon rêver des églogues* **sub tegmine fagi.**

Sufficit. (*Il suffit*). — *Je vous entends,* **sufficit.**

Sufficit cuique diei sua malitia (*A chaque jour suffit sa peine*). — Aphorisme tiré de l'Evangile et qu'on cite indifféremment en français ou en latin.

Sui generis. (*De son espèce; de ce qui n'appartient qu'à lui*). — On dit qu'une fleur exhale *une odeur* **sui generis,** quand cette odeur n'offre d'analogie avec le parfum d'aucune autre fleur. *Un éboulement avait laissé l'égout à découvert, et il s'en exhalait une odeur* **sui generis** *fort peu agréable.*

Summum jus, summa injuria. (*Excès de justice, excès d'injustice*). — Ce vers de Voltaire :

Qui n'est que juste est dur, qui n'est que sage est triste,

rend fidèlement le sens de cette maxime.

Sunt lacrymæ rerum. (*Les choses elles-mêmes arrachent des larmes*). — Expression tirée de l'*Enéide*, et qui sert à faire entendre que la vue d'une grande infortune excite la pitié.

Suo tempore. (*En son temps*). — *Il faut que chaque chose se fasse* **suo tempore.**

Surge et ambula. (*Lève-toi et marche*). — Paroles de Jésus-Christ au paralytique.

Sursum corda. (*Elevez vos cœurs*). — Paroles que prononce le prêtre à la messe. Se disent à propos d'une nouvelle qu'on va conter, extraordinaire ou non : **Sursum corda,** mettez-vous d'avance à l'unisson, vous allez tomber en extase.

Tantæ molis erat... (*Tant il était difficile...*). — Expression de Virgile, qui caractérise les difficultés que l'empire romain rencontra à se fonder, et qui, dans l'application, exprime la difficulté d'une entreprise.

Tantæne animis cœlestibus iræ! (*Tant de ressentiment peut-il entrer dans l'âme des dieux!*) — Epiphonème de Virgile, que Boileau a imité dans celui-ci, qui n'est pas moins connu :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?

Tarde venientibus ossa. (*Ceux qui viennent tard à table ne trouvent plus que des os*). — S'emploie au propre et au figuré. Dans ce dernier cas, ces mots s'appliquent à tous ceux qui, par négligence ou par oubli, manquent une bonne affaire.

Telum imbelle sine ictu. (*Trait impuissant et sans force*). — Hémistiche de Virgile en parlant du trait lancé par le vieux Priam à Pyrrhus. Se dit d'une attaque impuissante.

Tempora si fuerint nubila, solus eris. (*Si le temps se couvre de nuages, tu seras seul*). — Vers d'Ovide qui présente avec simplicité une pensée aussi juste que triste. C'est la suite du **Donec eris felix,** rappelé plus haut : *Si l'adversité te frappe, tu seras délaissé.*

Tempus edax rerum. (*Le temps qui détruit tout*). — On a sous toutes les formes reproduit cette pensée. V. Hugo l'a complétée en disant que l'homme est encore plus destructeur que le temps : **tempus edax, homo edacior.**

Tenere (teneo) lupum auribus. (*Tenir [je tiens] le loup par les oreilles*). — Signifie, par extension, se trouver dans l'embarras, ou bien encore : La difficultée est surmontée.

Terminus ad quem... (*Limite jusqu'à laquelle...*).
Terminus a quo... (*Limite à partir de laquelle*). — *Dans l'intervalle compris entre le* **terminus a quo** *et le* **terminus ad quem** *se trouve la date approximative d'un fait dont la date certaine est ignorée.*

Testis unus, testis nullus. (*Témoin seul, témoin nul*). — Adage de jurisprudence qui s'emploie pour faire entendre que le témoignage d'un seul ne suffit pas pour établir en justice la vérité d'un fait.

Thalassa! thalassa! (*La mer! la mer!*). — Exclamation de joie que firent entendre les dix mille Grecs conduits par Xénophon, quand, accablés de fatigue, ils aperçurent les rivages du Pont-Euxin.

That is the question (that is thi kouess-tcheunn). (*Cela est la question*). — Expression de Shakspeare dans le fameux monologue d'Hamlet. S'emploie pour exprimer un cas douteux : *Quel est le lien mystérieux qui unit l'âme au corps?* **that is the question.**

Tibi gratias (*Grâces vous soient rendues*). — S'emploie presque toujours d'une manière ironique et familière.

Time is money (taïme is meunn-i) (*Le temps, c'est de l'argent*). — Proverbe anglais. Maxime d'un peuple pratique, qui sait que le temps, bien employé, est un profit.

Timeo hominem unius libri (*Je crains l'homme d'un seul livre*). — Pensée de saint Thomas d'Aquin : *L'homme qui ne connaît qu'un seul livre, mais qui le possède bien, est un adversaire redoutable.*

Timeo Danaos — et dona ferentes. (*Je crains les Grecs — même quand ils font des présents*). — Paroles que Virgile met dans la bouche du grand prêtre Laocoon, pour dissuader les Troyens de faire entrer dans leurs murs le fameux cheval de bois que les Grecs avaient perfidement laissé sur le rivage. Elles expriment cette vérité qu'il faut toujours se défier d'un ennemi, quelque aimable, quelque généreux qu'il paraisse.

To be or not to be (tou bi or nott tou bi). (*Être ou ne pas être*). — Expression de Shakspeare dans le monologue d'Hamlet. Caractérise une situation où l'existence même d'un individu, d'une nation est en jeu.

Tolle, lege. (*Prends, lis*). — Un jour que saint Augustin, violemment agité par les hésitations qui précédèrent sa conversion, s'était réfugié dans un bosquet pour s'y recueillir, il entendit une voix prononcer ces mots : « *Tolle, lege.* » Jetant les yeux sur un livre, il l'ouvrit au hasard et tomba sur une épître de saint Paul, qui décida de sa conversion.

Totus in illis. (*Tout entier à ces choses*). — Allusion à ce vers d'Horace :

Nescio quid meditans nugarum **totus in illis,**

c'est-à-dire *Complètement absorbé par je ne sais quelles bagatelles.*

Trahit sua quemque voluptas. (*Chacun suit le penchant qui l'entraîne*). — Maxime empruntée à Virgile : *Il a choisi la carrière des armes :* **trahit sua quemque voluptas.**

Tua res agitur. (*C'est de toi qu'il s'agit*). — Pensée d'Horace. Signifie, dans l'application : cela vous touche, cela vous regarde, il y va de votre intérêt.

Tu autem. (*Mais toi*). — Ces deux mots, dont la traduction isolée n'offre aucun sens, s'emploient dans certains cas comme synonymes de *difficulté*, et reçoivent à peu près la même signification que *hic : C'est là le* **tu autem,** c'est-à-dire le point essentiel, le difficile.

Tu es ille vir. (*Tu es cet homme*). — Paroles du prophète Nathan à David, après lui avoir fait toucher du doigt, au moyen d'une parabole, le crime dont il s'était rendu coupable à l'égard d'Urie.

Tulit alter honores. (*Un autre en a eu l'honneur*). — Cet hémistiche précède les quatre vers qui commencent par *sic vos non vobis*, et se rapporte à la même circonstance. On en fait aussi la même application.

Tu Marcellus eris! (*Tu seras Marcellus!*). — Allusion aux paroles que Virgile met dans la bouche d'Anchise, montrant à Énée, parmi les glorieux descendants de sa race, le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste. *Tu seras Marcellus!* c'est-à-dire une promesse du ciel qui ne se réalisera pas, l'objet d'une attente suivie d'un éternel regret.

Tu quoque, fili! (*Toi aussi*, mon fils!). — Paroles de César, lorsqu'il aperçut au nombre de ses assassins Brutus, qui passait pour être son fils. L'application en est fréquente et facile.

Tutti quanti. (*Et combien d'autres*). — Mots italiens que l'on emploie pour abréger une énumération, et qui correspondent presque à notre *etc.* Ils s'emploient le plus souvent par ironie : *Qui connaît aujourd'hui les œuvres de Chapelain, Pradon, Cotin* **e tutti quanti?**

Ubi bene, ibi patria. (*Où l'on est bien, là est la patrie*). — Maxime susceptible de nombreuses applications, mais que l'on rapporte le plus souvent à l'insouciant, à l'indifférent, et qui se prend presque toujours en mauvaise part : *Le parasite est chez lui partout où il trouve une bonne table, et c'est de lui surtout qu'on a le droit de dire :* **ubi bene, ibi patria.**

Ultima forsan. (*Ta dernière, peut-être*). — Inscription placée souvent sur des cadrans d'église : *Tu regardes l'heure* : **ultima forsan.**

Ultima ratio. (*Dernière raison*). — Maxime remarquable du cardinal de Richelieu. *Le canon est l'***ultima ratio** *des rois.*

Una salus victis. (*Un seul espoir de salut aux vaincus*). — Allusion au vers de Virgile :

Una salus victis, *nullam sperare salutem,*

qu'un poète du XVIIIe siècle a traduit ainsi :

Le salut des vaincus est de n'en plus attendre.

Unguibus et rostro. (*Du bec et des ongles*). — *Se défendre* **unguibus et rostro,** c'est-à-dire vigoureusement et sans lâcher prise.

Unum et idem. (*Une seule et même chose*). — *Savoir mal ou ne rien savoir, c'est* **unum et idem.** — *Être pauvre ou être avare, c'est* **unum et idem.**

Urbe condita. (*La ville fondée*). — Les Romains dataient les années de la fondation de Rome, **ab urbe condita.** Ces mots se marquent souvent par leurs initiales **U. C.** : *L'an* 532 **U. C.**, c'est-à-dire *l'an 532 de la fondation de Rome.*

Urbi et orbi. (*À la ville* [Rome] *et à l'univers*). — Paroles qui font partie de la bénédiction du souverain pontife, pour marquer qu'elle s'étend sur l'univers entier. On dit de même, par extension, *publier une nouvelle* **urbi et orbi,** c'est-à-dire partout.

Ut fata trahunt. (*Comme les destins conduisent*). — *Au gré du destin, du hasard.* Expression d'Horace.

Uti possidetis. (*Comme vous possédez*). — Formule diplomatique employée à propos de conventions basées sur les possessions territoriales actuelles des belligérants : *Un traité basé sur l'***uti possidetis.**

Utile dulci. (Mêler *l'utile à l'agréable*). — Fin d'un vers d'Horace, d'une facile application. *Celui-là a rencontré la perfection, qui a su réunir l'utile à l'agréable* : **utile dulci.**

Ut pictura poesis. (*La poésie est comme la peinture*). — Pensée d'Horace, qui, légèrement détournée du sens que lui avait donné le poète, fait la poésie sœur de la peinture. *C'est surtout des fables de notre La Fontaine que l'on peut dire* : **ut pictura poesis.**

Vade in pace. (*Allez en paix*). — Paroles du confesseur en renvoyant son pénitent, après lui avoir donné l'absolution. *Soyez sans inquiétude, l'affaire s'arrangera* : **Vade in pace.**

Vade mecum. (*Marche avec moi*). — *Horace est le* **vade-mecum** *de tous les gens de lettres, et surtout des vieillards.* On a fait de ces deux mots un substantif qui désigne une chose indispensable, surtout en parlant des livres.

Vade retro. (*Arrière*). — S'emploie dans les mêmes circonstances que *retro, Satanas.* (V. cette locution.)

Væ soli! (*Malheur à l'homme seul!*). — Paroles de l'*Ecclésiaste*, qui caractérisent la position malheureuse de l'homme isolé, abandonné à lui-même.

Væ victis! (*Malheur aux vaincus!*). — Paroles de Brennus aux Romains, pour faire entendre que le vaincu est à la merci du vainqueur, et qui consacrent, pour ainsi dire, la loi injuste du plus fort.

Vanitas vanitatum! (*Vanité des vanités!*). — Paroles par lesquelles Salomon déplore le vide et le néant des choses d'ici-bas. *Honneurs, plaisirs, richesses, tout n'est que vanité* : **vanitas vanitatum!**

Vare, legiones redde! (*Varus, rends les légions!*). — Célèbre exclamation d'Auguste, après la mort de Varus et l'anéantissement de ses trois légions, en Germanie. On y fait allusion aussi bien en français qu'en latin : *Varus, rends-moi mes légions!*

Variorum (*De divers*). — Abréviation de la formule **Cum notis variorum scriptorum**, *Avec des notes de divers auteurs*, qui est la marque d'anciennes éditions classiques estimées : *L'édition* **variorum** *de Virgile*.

Varium et mutabile (*Chose variable et changeante*). — Mots de Virgile (*Enéide*, liv. IV) appliqués à la femme. François Ier les a redits à sa manière :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Veni, vidi, vici (*Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*). — Mots célèbres par lesquels César annonça au sénat la rapidité de la victoire qu'il venait de remporter sur Pharnace, roi de Pont. Phrase d'une application toujours familière, pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque.
Le cardinal de Richelieu écrivait au bas des projets qui lui étaient soumis : *vidi, legi, probavi*, mots qu'on peut traduire par : *vu, lu, approuvé*.

Veniam petimus damusque vicissim (*Nous demandons la permission et nous l'accordons aussi*). — Mots d'Horace (*Art poétique*, v. 11) souvent cités pour indiquer la tolérance mutuelle dont on doit user les uns vis-à-vis des autres.

Vera incessu patuit dea (*Par sa démarche, elle révèle une véritable déesse*). — Mots charmants de Virgile appliqués à Vénus.

Verba et voces, prætereaque nihil (*Des mots, des paroles et rien de plus*). — Vers d'Ovide qui peut s'appliquer à un grand nombre de discours.

Verba volant, scripta manent (*Les paroles s'envolent, les écrits restent*). — Ce proverbe latin conseille la circonspection dans les circonstances où il serait imprudent de laisser des preuves matérielles d'une opinion, d'un fait, etc.

Verbi gratia (*Pour la grâce de l'expression*). — Locution latine encore employée dans la conversation ; elle tient lieu de *par exemple, par manière de parler*.

Vergiss mein nicht (verghiss-ma-inn-nicht) (*Ne m'oubliez pas*). — Nom allemand du myosotis des marais, qu'on appelle aussi en français le *ne-m'oubliez-pas*.

Vice versa (*Réciproquement*). — Application usuelle, quand il s'agit d'un changement réciproque.

Victis honos (*Honneur aux vaincus*). — Mots dont se sert familièrement le joueur qui vient de gagner une partie, pour inviter son adversaire à jouer le premier coup de la revanche : *A vous de commencer*, **victis honos**.

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni (*La cause des vainqueurs plut aux dieux, celle des vaincus à Caton*). — Très beau vers de Lucain, dont Racine a fait, dans les *Plaideurs*, une application plaisante :

Devant ce grand Dandin l'innocence est hardie.
Oui, devant ce Caton de basse Normandie,
Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni,
Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Video lupum (*Je vois le loup*). — Se dit lorsque l'on aperçoit une personne que l'on craint et dont on parle : *Taisez-vous*, **video lupum**. Cette locution rappelle un peu le dicton : *Quand on parle du loup, on en voit la queue.*

Video meliora proboque, deteriora sequor (*Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*). — Ces paroles, qu'Ovide met dans la bouche de Médée (VIIe livre des *Métamorphoses*), peignent admirablement l'homme, à qui son intelligence droite montre le chemin du devoir et de la vérité, mais que sa faiblesse et l'appât du plaisir entraînent néanmoins vers le mal.

Vir bonus (*L'homme de bien*). — Cicéron emploie ces paroles dans une phrase où il dit que la vertu, la loyauté, la probité, sont les sources principales de l'éloquence. On s'en sert pour désigner le parfait honnête homme.

Vires acquirit eundo (*Elle acquiert des forces dans sa course*). — Hémistiche du livre IV de l'*Énéide* sur la Renommée. *Défiez-vous de la calomnie :* **vires acquirit eundo**.

Virtus post nummos (*La vertu après l'argent*). — Conseil ironique d'Horace. Beaucoup de gens le prennent au sérieux.

Vis comica (*La force comique; le pouvoir de faire rire*). — *Molière est inimitable; il y a dans tout ce qu'il a fait une* **vis comica** *qu'on ne rencontre ni chez les anciens ni chez les modernes.*

Vitam impendere vero (*Consacrer sa vie à la vérité*). — Mots de Juvénal dont J.-J. Rousseau fit sa devise.

Vivere parvo (*Vivre de peu*). — *Heureux qui sait* **vivere parvo** ! — *Le bonheur consiste dans le* **vivere parvo**.

Vive valeque (*Vis et porte-toi bien*). — Formule latine, dont on fait quelquefois usage à la fin d'une lettre. On écrit aussi **Vive et me ama**, *Vis et aime-moi bien.*

Vivit sub pectore vulnus (*La blessure vit au fond du cœur*). — Énergique expression de Virgile dans l'*Énéide* (IV, v. 67). On y fait allusion pour exprimer la vivacité des traces que laissent les sentiments profonds.

Vixit (*Il a vécu*). — Formule par laquelle les Romains annonçaient la mort de quelqu'un; on l'emploie encore familièrement. André Chénier l'a transplantée en français :

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine !

Volti subito (*Tournez vite*). — Expression italienne (en abrégé V. S.) indiquant de tourner rapidement le feuillet d'une partition.

Vox clamantis in deserto (*La voix de celui qui prêche dans le désert*). — Ces paroles, depuis saint Jean-Baptiste, qui prêchait dans le désert, n'ont pas cessé d'être applicables. *En vain parle la sagesse, on ne l'écoute pas :* **vox clamantis in deserto**.

Vox faucibus hæsit (*La voix s'arrêta dans ma gorge*). — Locution de Virgile, souvent employée pour peindre l'étonnement, la stupeur.

Vox populi, vox Dei (*Voix du peuple, voix de Dieu*). — Adage plus ou moins juste, suivant lequel on établit la vérité d'un fait, la justice d'une chose sur l'accord unanime des opinions, et surtout des opinions du vulgaire.

Vulgum pecus (*Le vulgaire troupeau*). — Expression latine par laquelle on désigne avec quelque dédain la multitude ignorante.

Vulnerant omnes, ultima necat (*Toutes blessent, la dernière tue*). — En parlant des heures. Vieille inscription latine usitée sur les cadrans d'horloge des églises.

Walk-over (ou-alk-oveur). — Mot anglais. Cheval qui se trouve n'avoir pas de concurrent dans une course : *Ce cheval a fait walk-over.*

RES.

dans une phrase où il
probité, sont les sour-
On s'en sert pour dé-
me.

Enéide sur la Renom-
nnie : **vires acquirit**

Beaucoup de gens le

n dans tout ce qu'il a
rencontre ni chez les

Rousseau fit sa devise.

arve! — *Le bonheur*

t quelquefois usage à
si Vive et me ama,

gile dans l'*Enéide* (IV.
exprimer la vivacité
timents profonds.

mains annonçaient la
oie encore familière-
plantée en français :

e *Tarentine!*

gé V. S.) indiquant de
d'une partition.

-Baptiste, qui prêchait
d'être applicables. *En*
écoute pas : **vox cla-**

employée pour pein-

suivant lequel on éta-
stice d'une chose sur
s, et surtout des opi-

elle on désigne avec
norante.

lle inscription latine
e des églises.

trouve n'avoir pas de
le cheval a fait walk-